



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
VERSION 2**

**Le lundi 22 janvier 2018
à 13 h**

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 18 janvier 2018

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le lundi 22 janvier 2018, à 13 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

(English version available at the Service du greffe, City Hall, Suite R-134)

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VERSION 2

Le lundi 22 janvier 2018

à 13 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du lundi 22 janvier 2018 ainsi que de l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 11 janvier 2018.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des articles 7.16 à 7.18, 8.01, 15.01 à 15.03, 20.18 à 20.20, 41.05 à 41.07, 42.02 ainsi que des articles 80.01 (20.20) à 80.01 (20.29) et 80.01 (51.08) à 80.01 (51.11).

Veillez prendre note que la convention livrée à l'article 20.12 a été remplacée par une nouvelle version afin d'y corriger une erreur cléricale.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI, à l'exception des articles 7.18 et 80.01 (51.07) pour lesquels aucun document ne sera livré.



**Assemblée ordinaire du conseil municipal
du lundi 22 janvier 2018**

ORDRE DU JOUR

VERSION 2

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le
11 décembre 2017

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*

04.02 Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

04.03 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

05 – Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement

05.01 Service du greffe

Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement

06 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

06.01 Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

07 – Dépôt

07.01 Service du greffe

Dépôt du rapport de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017

07.02 Service du greffe

Déclaration d'intérêts pécuniaires

07.03 Service du greffe

Dépôt du bilan général 2017 du Festival international Nuits d'Afrique, en vertu de la résolution CM13 1157

07.04 Service du greffe

Dépôt du document de rétroaction 2017, des états financiers au 30 septembre 2017, et d'une étude d'achalandage de l'organisme Grands Prix Cyclistes de Québec, de Montréal (GPCQM), en vertu de la résolution CM13 1157

07.05 Service du greffe

Dépôt du rapport annuel 2017 de l'organisme Altergo, en vertu de la résolution CM13 1157

07.06 Service du greffe

Dépôt du bilan des activités 2017 du Festival international de Jazz de Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157

07.07 Service du greffe

Dépôt du bilan des activités 2017 des Francfolies de Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157

07.08 Service du greffe

Dépôt du rapport annuel d'activités 2016-2017 du Café-Jeunesse Multiculturel (CJM), en vertu de la résolution CM13 1157

07.09 Service du greffe

Dépôt du bilan des activités 2017 et annexes de Fantasia, festival international de films, en vertu de la résolution CM13 1157

07.10 Service du greffe

Dépôt du rapport d'activités 2017 de Montréal Complètement Cirque, en vertu de la résolution CM13 1157

07.11 Service du greffe

Dépôt du bilan 2017 et du bilan de la visibilité accordée 2017 du Festival Go Vélo Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157

07.12 Service du greffe

Dépôt du bilan des activités 2016-2017 du Festival TransAmériques (FTA), en vertu de la résolution CM13 1157

07.13 Office de consultation publique de Montréal - 1171079015

Dépôt du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur les modifications règlementaires au Faubourg Contrecoeur - Projet de règlement 07-017-1

07.14 Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine - 1176347030

Dépôt du rapport de la Commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

07.15 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1177526036

Dépôt du rapport final des dépenses engagées pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*

07.16 Service de sécurité incendie de Montréal - 1173980002

Dépôt du rapport d'événement et du rapport financier à la suite des inondations printanières du 3 au 19 mai 2017

07.17 Service du greffe

Dépôt du rapport d'activités 2017 de la Société de développement social, en vertu de la résolution CM13 1157

07.18 Service du greffe

Dépôt de la désignation du leader d'Équipe Anjou

08 – Dépôt de rapports des commissions du conseil

08.01 Service du greffe

Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Révision du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement »

Mention spéciale: En lien avec l'article 41.08

11 – Dépôt de pétitions

11.01 Service du greffe

Dépôt de pétitions

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Service du greffe

Déclaration pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste

15.02 Service du greffe

Déclaration pour la sensibilisation aux problèmes de santé mentale

15.03 Service du greffe

Déclaration pour honorer la mémoire des victimes de l'attentat de la grande mosquée de Québec

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service du matériel roulant et des ateliers - 1176859018

Accorder un contrat de gré à gré à Coencorp Consultant Corporation pour le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences, pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2021, pour une somme maximale de 133 030,68 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

20.02 Service du matériel roulant et des ateliers - 1176859016

Accorder un contrat à Stageline Scènes Mobiles inc. pour la fourniture de 5 scènes mobiles avec équipements et accessoires, pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16163 (1 soum).

20.03 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231076

Accorder un contrat à Les Glissières Desbiens inc. pour la reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la Ville de Montréal, dans les arrondissements de LaSalle, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de Saint-Léonard, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de Montréal-Nord, du Sud-Ouest, de Verdun, du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 556 024,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 337404 (4 soum.)

20.04 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231083

Accorder un contrat à Ali Excavation inc. pour des travaux de voirie, dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018) - Dépense totale de 4 352 095,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405512 (7 soum.)

20.05 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231085

Accorder un contrat à Les Pavages Chenail inc. pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018) - Dépense totale de 5 433 660,14 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405519 (7 soum.)

20.06 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231084

Accorder un contrat à Les Pavages Chenail inc. pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018) - Dépense totale de 6 206 975,90 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405523 (7 soum.)

20.07 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231088

Accorder un contrat à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc. pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve - Dépense totale de 2 434 374,82 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 309102 (8 soum.)

20.08 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231087

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Dépense totale de 9 965 895,45 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 283902 (4 soum.)

20.09 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231089

Accorder un contrat à Eurovia Québec Construction inc. pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2018) - Dépense totale de 5 019 399,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405513 (6 soum.)

20.10 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des transports -
1170731001

Accorder un contrat de services professionnels à Compilation Data Traffic inc., d'une durée de 24 mois, pour effectuer des relevés de circulation par traitement de l'image dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation, pour une somme maximale de 647 934,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16374 (3 soum.) / Autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financier le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports

20.11 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des transports -
1177091006

Accorder un contrat de services professionnels, d'une durée de 24 mois, à SNC-Lavalin inc. pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 636 458,48 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16392 (6 soum.)

20.12 Service de l'Espace pour la vie , Jardin Botanique - 1173815005

Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise ÇA ALORS! PRODUCTIONS pour la direction artistique de la programmation estivale 2018 du Jardin botanique intitulée « Les arts s'invitent au Jardin », pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet

20.13 Direction générale , Bureau des relations internationales - 1174834001

Approuver la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour la mise en oeuvre du projet d'informatisation du registre foncier en Haïti, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC)

20.14 Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail - 1175243002

Approuver un projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal par lequel la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, pour son Service des travaux publics / Autoriser la dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Hampstead

20.15 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des transports - 1177091005

Autoriser une dépense maximale de 106 662,31 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) dans le cadre de la réfection de la structure CN/Lacordaire, pour la préparation des plans et devis ainsi que des documents d'appel d'offres

20.16 Service de la gestion et de la planification immobilière - 1175323010

Approuver un projet de renouvellement de bail par lequel la Ville confie l'exploitation d'un stationnement tarifé d'une capacité approximative de 176 places, pour une durée additionnelle de 2 ans, à compter du 1^{er} février 2018, situé au 1199, rue Peel, à Gestion 1001 Dominion Square inc., moyennant un loyer total de 565 700 \$, plus les taxes applicables

20.17 Service de la culture , Direction Cinéma-Festivals-Événements - 1171508003

Approuver un projet de protocole d'entente de soutien technique entre la Ville et le Festival Montréal en Lumière inc. pour la tenue de l'édition 2018 de l'événement Montréal en Lumière, du 22 février au 4 mars 2018

20.18 Service du matériel roulant et des ateliers - 1174922021

Accorder un contrat à CORE Equipment inc. pour l'aménagement d'un camion de marquage de signalisation, pour une somme maximale de 1 042 639,29 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16253 (1 soum.)

20.19 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures
- 1177231082

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra, pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018) - Dépense totale de 2 477 584,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405517 (10 soum.)

20.20 Service des infrastructures voirie et transports - 1174223002

Accorder un contrat de gré à gré à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. pour la gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest, pour une somme maximale de 216 000 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet

30 – Administration et finances

30.01 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des transports -
1170160001

Accepter l'offre de service de l'arrondissement de Saint-Laurent, relativement à l'acquisition de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès du fournisseur AddÉnergieTechnologie inc., pour une installation dans les édifices municipaux publics, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*

30.02 *Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture des sports des loisirs des parcs et du développement social* - 1174950010

Autoriser l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale, dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une somme de 164 394 \$, taxes incluses, par la réserve du passif environnemental

41 – Avis de motion et présentation de règlements

41.01 *Service des finances , Dépenses communes* - 1176335005

Avis de motion et présentation - Règlement du régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal

41.02 *Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission*
- 1170649007

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 69 950 805 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens, dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal

41.03 *Service de la culture , Direction du développement culturel* - 1177233010

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 4 160 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le financement de projets de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière

41.04 *L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics ingénierie et aménagement urbain* - 1170541008

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

41.05 Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine - 1176347028

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment

41.06 Service de la culture , Direction du développement culturel - 1177666007

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018

41.07 Service du greffe - 1175051001

Avis de motion et présentation - Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)

Mention spéciale: En lien avec l'article 8.01

42 – Adoption de règlements

42.01 Service du greffe - 1173599004

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039)

42.02 Service des infrastructures voirie et transports - 1171009023

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

Mention spéciale: Avis de motion donné au conseil municipal du 25 septembre 2017

50 – Ressources humaines

50.01 Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H. - 1175981001

Approuver les modifications relatives à la rémunération versée à madame Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017

51 – Nomination / Désignation

51.01 Conseil Interculturel - 1176467002

Nominations et reconductions de mandat au Conseil interculturel de Montréal

51.02 Conseil Jeunesse - 1177670003

Nominations au Conseil jeunesse de Montréal

51.03 Conseil des Montréalaises - 1177721001

Nominations et reconduction de mandat au Conseil des Montréalaises

65 – Motion des conseillers

65.01 Service du greffe

Motion de l'opposition officielle visant la création d'un Bureau indépendant du budget (BIB) de la Ville de Montréal

65.02 Service du greffe

Motion de l'opposition officielle demandant un amendement au Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement pour traiter des inconduites sexuelles (motion #MoiAussi)

65.03 Service du greffe

Motion de l'opposition officielle demandant l'encadrement de l'usage du cannabis dans les lieux publics

65.04 Service du greffe

Motion de l'opposition officielle pour la création de mesures d'hébergements d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements périphériques

65.05 *Service du greffe*

Motion de l'opposition officielle en faveur de la création du Bureau de l'ingénieur général

65.06 *Service du greffe*

Motion non partisane pour soutenir le projet de loi S-238 visant à interdire l'importation de nageoires de requin au Canada

80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1176758001

Exercer l'option de prolongation pour une période de douze mois dans le cadre du contrat accordé à Keops Technologies inc. (CG15 0707) pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau

Compétence *Alimentation en eau et assainissement des eaux*
d'agglomération :

20.02 Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1177619005

Autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de déménagement des effectifs de l'hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier / Approuver l'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192), majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28 \$ à 928 871,53 \$, taxes incluses

Compétence *Acte mixte*
d'agglomération :

20.03 Service des infrastructures voirie et transports - 1175843001

Ratifier l'entente (cadre de collaboration) intervenue entre la Ville de Montréal et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la préparation de plans et devis et la réalisation de travaux des ouvrages municipaux, dans le cadre du projet Turcot / Autoriser une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux

Compétence *Projets du MTQ relatifs à l'échangeur Turcot, l'échangeur*
d'agglomération : *Dorval, l'autoroute 25 et l'autoroute 40*

20.04 Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité - 1176337001

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour une somme maximale de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de maison de chambres

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri
d'agglomération :

20.05 Service des technologies de l'information , Direction solutions d'affaires - Sécurité publique et justice - 1170206012

Accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. pour l'acquisition de cinq ordinateurs de table et dix moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.06 Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau - 1170184003

Conclure une entente-cadre, pour une période de 24 mois, avec Nouvelle Technologie (Tekno) inc. pour la fourniture de compteurs d'eau potable - Appel d'offres public 17-16458 (4 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.07 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1173438011

Accorder un contrat à UBA inc., pour une période de douze mois, pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable, pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16529 (1 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.08 Service de l'approvisionnement - 1176135008

Autoriser la deuxième prolongation, pour une période de douze mois, de l'entente-cadre intervenue avec 2963-9556 Québec inc. (CG16 0454) pour la fourniture de bas coussinés et de bas non coussinés à l'usage des employés de la Ville de Montréal

Compétence *Éléments de la sécurité publique que sont les services de police,
d'agglomération : de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants*

20.09 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1177526041

Accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 441 389,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16504 (1 soum.)

Compétence *Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :*

20.10 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1177526039

Accorder un contrat à Filtrum inc., pour le remplacement de sept actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public IP17043-161723-C (4 soum.)

Compétence *Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :*

20.11 Service des grands parcs verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1176192006

Autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Compétence *Annexe du décret - Contributions municipales et gestion
d'agglomération : d'ententes et de programmes gouvernementaux pour la mise en
valeur des biens, sites et arrondissements reconnus par la Loi sur
le patrimoine culturel*

20.12 Service des infrastructures voirie et transports - 1176086006

Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses - Appels d'offres public 17-16302 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Compétence *Acte mixte*
d'agglomération :

20.13 Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières - 1170029007

Approuver le remplacement de la convention de services professionnels pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les années 2017, 2018 et 2019, dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491)

Compétence *Acte mixte*
d'agglomération :

20.14 Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité - 1171195003

Approuver un projet de promesse d'échange de terrains par lequel la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et à Shell Canada Limitée, à des fins de rue privée, un terrain constitué d'une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 5 409 mètres carrés, situé au nord de la rue Sherbrooke Est et à l'est du boulevard Joseph-Versailles dans la Ville de Montréal-Est, en échange, Produits Shell Canada et Shell Canada Limitée cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain constitué d'une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord du bâtiment situé au 10351, rue Sherbrooke Est

Compétence *Éléments de la sécurité publique que sont les services de police,*
d'agglomération : *de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants*

20.15 Service de la gestion et de la planification immobilière - 1166337003

Approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain constitué du lot 4 427 860 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain constitué du lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal identifié au Plan de transport approuvé par le conseil d'agglomération le 18 juin 2008 (CG08 0362)

20.16 Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité - 1173778005

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville sur un total de cent soixante-quatorze lots situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

20.17 Service du développement économique , Direction Investissement et développement - 1174503001

Accorder un soutien financier maximal non récurrent de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail de la mise en place de la phase 2 de SÉRI Montréal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement

20.18 Service du développement économique - 1170191006

Accorder un soutien financier de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, d'octobre 2017 à décembre 2019 / Approuver un projet d'entente de délégation à cet effet

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

20.19 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1170881004

Accorder un soutien financier de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence *Élément du développement économique qu'est toute aide destinée*
d'agglomération : *spécifiquement à une entreprise*

20.20 Service des technologies de l'information , Direction Solutions numériques - 1176469004

Autoriser une dépense additionnelle de 85 232,28 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Canada inc. (CM05 0283) afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} juin 2017, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Approuver et ratifier un projet d'avenant no 3 à cet effet / Accorder et ratifier un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

Compétence *Acte mixte*
d'agglomération :

20.24 Service de l'approvisionnement - 1176134005

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure deux ententes-cadres collectives avec Recyclage Notre-Dame inc. (3 881 963,01 \$, taxes incluses) et WM Québec inc. (3 271 576,26 \$, taxes incluses), pour une période de trente-six mois avec deux possibilités de prolongation de douze mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination de résidus de balais de rues et de dépôts à neige provenant des arrondissements - Appel d'offres public 17-16362 (4 soum.)

Compétence d'agglomération : Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

20.25 Service de l'approvisionnement - 1177811002

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de cinq ans, avec deux possibilités de prolongation de vingt-quatre mois chacune, avec Logistik Unicorp inc. pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle des services de sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 (2 soum., 1 seul conforme)

Compétence d'agglomération : Acte mixte

20.26 Service des infrastructures voirie et transports , Direction des infrastructures - 1177231086

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Excavation Loiselle inc. pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 12 169 535,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 232005 (5 soum.)

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

42 – Adoption de règlements

42.01 *Service de l'eau - 1171158007*

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

42.02 Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1170603007

Adoption - Règlement autorisant la démolition du presbytère, la démolition partielle de l'église ainsi que la construction et l'occupation de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883

Compétence d'agglomération : *Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri*

51 – Nomination / Désignation

51.01 Verdun , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1176811014

Approuver la nomination de madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.02 Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire - 1171388010

Approuver la nomination madame Émilie Thuillier, mairesse, représentante élue de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.03 Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine - 1177010019

Approuver la nomination de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.04 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1176751002

Approuver la nomination de monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.05 Anjou , Direction des services administratifs des relations avec les citoyens et du greffe - 1177169005

Approuver la nomination de madame Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.06 Service de la culture - 1177726002

Nominations de membres au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de la présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire

Compétence *Conseil des Arts*
d'agglomération :

51.07 Service du greffe

Nomination d'un membre au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

51.08 Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe - 1173930006

Approuver la nomination de madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.09 Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1177239022

Approuver la nomination de madame Maeva Vilain à titre de représentante élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de*
d'agglomération : *développement*

51.10 Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1177408005

Approuver la nomination de madame Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

Compétence d'agglomération : Éléments du développement économique qu'est tout centre local de développement

51.11 Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe - 1174860009

Approuver la nomination de madame Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île

Compétence d'agglomération : Éléments du développement économique qu'est tout centre local de développement

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 11 décembre 2017
13 h**

**Séance tenue le lundi 11 décembre 2017
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, M. Luc Ferrandez, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoît Langevin, Mme Patricia Lattanzio, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stéphanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Pascale Loiseau, analyste-rédactrice
Mme Lynne Trépanier, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, déclare la séance ouverte et exprime le souhait, avant de procéder à la minute de silence, de reconnaître que l'emplacement de la Ville de Montréal est situé sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontre et de diplomatie entre les peuples. Ce territoire jamais cédé est celui du traité de la grande paix signée en 1701, entre 40 nations de différentes origines, à la fois de l'Amérique et de l'Europe. À cet effet, elle remercie, au nom des Montréalais, l'ensemble des nations qui ont été présentes sur l'ensemble de ce territoire, notamment, la nation Kanien-Ke-Ha-Ka de la famille des Mohawks de son hospitalité sur ce territoire. La présidente du conseil invite l'assemblée à observer un moment de recueillement.

La présidente du conseil remercie tous les gens qui ont collaboré à la formulation de cette reconnaissance, notamment, la leader de l'opposition officielle, Mme Marie-Josée Parent, ainsi que l'équipe de l'administration. Elle informe les membres du conseil de divers événements à venir à l'hôtel de ville en débutant par le lancement d'une invitation à tous les citoyennes et tous les citoyens à prendre part à la tradition de Noël qui consiste à venir rencontrer la mairesse, Mme Valérie Plante, ainsi que le Père Noël, lors des portes ouvertes à l'hôtel de ville qui se tiendront le 23 décembre prochain, de 10 h 30 à 14 h.

La présidente du conseil poursuit et indique qu'à compter du mardi 12 décembre 2017, des employés débiteront l'installation de nouveaux espaces d'exposition extérieurs à l'arrière de l'hôtel de ville, sur le Champ-de-Mars. Elle mentionne que ces installations, composées de huit structures autoportantes, serviront à présenter des projets sur le thème de la diversité et du vivre ensemble. La présidente du conseil informe les membres que le texte de la « Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale » y sera exposé en permanence. Elle informe également les membres qu'une première exposition sera présentée dans ce nouvel aménagement, à compter du 12 décembre sous le thème de « M » comme Montréal, sous la responsabilité de l'organisme Divers Cité artistique Montréal et lance l'invitation à tous de la visiter et précise que le vernissage pour l'exposition « M » aura lieu au début de l'année 2018.

La présidente du conseil invite les membres à prendre note des dates des séances des assemblées du Jeune conseil qui se tiendront du 19 au 21 janvier 2018 et à y participer. Elle poursuit et indique que cet exercice, qui consiste à la simulation parlementaire du conseil par des jeunes âgés de 18 à 30 ans, débattrà des enjeux, tels que la municipalisation de services de santé, le travail du sexe, la centralisation et la privatisation des travaux publics ainsi que l'économie sociale. Elle souligne que c'est toujours un plaisir pour les parlementaires d'accueillir les élus à cet événement.

La présidente du conseil informe les membres qu'ils recevront sous peu, par courriel, un résumé des réalisations du Bureau de la Présidence du conseil pour l'année 2017 et elle remercie tous les élus qui ont participé aux activités tenues par le Bureau de la Présidence du conseil. Elle précise que l'envoi se fera uniquement par courriel afin de réduire l'impression des documents.

La présidente souligne les événements du mois de décembre suivants : le 2 décembre 2017 « Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage », décrétée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), le 3 décembre 2017 « Journée internationale des personnes handicapées », décrétée par l'ONU, le 6 décembre 2017 « Journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes », le 10 décembre 2017 « Journée internationale des droits de l'homme », décrétée par l'ONU et le 18 décembre 2017 « Journée internationale des migrants ». Pour terminer, elle remercie celles et ceux qui ont répondu à l'invitation de participer à l'activité gourmande qui s'est tenue dans le hall d'honneur, tout juste avant la séance du conseil. Cette activité a permis à la présidente de souligner la fin de l'année 2017 et de remercier l'ensemble des employés de l'hôtel de ville.

Pour rester dans l'esprit du temps des fêtes, la présidente du conseil invite la Chorale communautaire de l'Université de Montréal, le ChorUM, composée d'étudiants, de professeurs, de retraités, d'employés et de diplômés de l'université, sous la direction de la cheffe de cœur, Mme Émilie Daoust-Versailles dit Martin, à entrer dans la salle du conseil pour la prestation d'une chanson bien connue de tous les Montréalais, soit Hallelujah du grand Montréalais, M. Léonard Cohen, qui nous a quitté tout récemment.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Le conseiller informe les membres du conseil qu'à partir de ce jour, sa formation politique sera désormais identifiée sous la nouvelle appellation « Mouvement Montréal » / Dans la foulée du dépôt du Rapport d'enquête administrative sur la Division des affaires internes du Service de police de la Ville de Montréal par Me Michel Bouchard, le conseiller demande à l'administration de justifier le refus d'inviter le chef de police provisoire, M. Martin Prud'homme, nommé par le ministre Martin Coiteux, à venir présenter son orientation et sa vision des choses afin de rassurer la population et en guise de transparence
Mme Marie-Josée Parent	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Assurance qu'un montant sera réservé dans le budget 2018 afin de respecter l'engagement de Projet Montréal d'investir une somme de 20 M\$ au Conseil des arts de Montréal au cours des années à venir – Rencontre avec le Conseil des arts pour annoncer que les sommes seront accordées ou refusées
Mme Manon Barbe	Mme Valérie Plante	Allouer dans le prochain budget une somme pour aider à la réfection et la mise aux normes du réseau vert longeant le fleuve et le canal de l'aqueduc – Suggestion de déléguer aux arrondissements la gestion de tels travaux dans le cas où le central ne pourra s'en charger

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Chantal Rouleau	Mme Valérie Plante	Charte de Chicago sur le climat et engagement formel de l'administration à respecter l'objectif visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre d'après l'Accord de Paris – informer le conseil des mesures précises qui seront mises en place pour atteindre l'objectif visé de réduction de 10 % en deux ans
M. Marvin Rotrand	Mme Nathalie Goulet (M. Craig Sauv�)	Inciter les policiers � durcir le ton en appliquant le <i>R�glement sur la circulation et le stationnement</i> afin de faire respecter l'interdiction de stationnement dans la voie r�serv�e de la rue Sherbrooke Ouest, entre les avenues Girouard et Elmhurst, par des automobilistes indisciplin�s – Interdire la circulation automobile sur les art�res achaland�es de Montr�al comme c'est le cas pour la rue King � Toronto
M. Alan DeSousa	Mme Val�rie Plante (M. �ric Alan Caldwell)	Clarification de la position de l'administration sur le projet du R�seau �lectrique de Montr�al (REM) souhait�e � la suite de commentaires en faveur ou contre ce projet – Leadership de Mme Plante requis pour ce projet en tant que mairesse de Montr�al et pr�sidente de la Communaut� urbaine de Montr�al (CMM)

  13 h 36,

Il est propos  par M. Francesco Miele

appuy  par Mme Marie Jos e Parent

de prolonger la p riode de questions des membres du conseil de 15 minutes, conform ment   l'article 57 du *R glement sur la proc dure d'assemblée et les r gles de r gie interne du conseil municipal (06-051)*.

Le leader de la majorit , M. Fran ois Limoges, informe la pr sidente du conseil que l'administration est en faveur de cette prolongation et la proposition est adopt e   l'unanimit .

M. Frantz Benjamin	Mme Val�rie Plante	Justification de la mise sur pied d'une Table de r�flexion sur l'importance d'am�liorer la repr�sentativit� de communaut�s diverses au sein du conseil municipal alors que le Conseil interculturel de Montr�al a d�j� fait des recommandations � ce sujet – questionne l'intention de soumettre la pr�sidence d'une telle entit� � un membre du personnel politique
M. Abdelhaq Sari	Mme Val�rie Plante	Les policiers ont-ils �t� pr�par�s et form�s pour assurer le contr�le de la s�curit� routi�re et r�pondre aux besoins qui d�couleront de la l�galisation du cannabis en juillet 2018 – mettre en place des mesures de formation et s'assurer du nombre d'effectifs n�cessaire pour �tre pr�t � assurer la s�curit� des citoyens
M. Francesco Miele	Mme Val�rie Plante (M. Craig Sauv�)	Mesures prise par l'administration pour concilier le projet de loi 128 avec les amendements que l'administration souhaite apporter au R�glement sur le contr�le animalier

  l'expiration du d lai impart  pour la p riode de questions des membres du conseil par le *R glement sur la proc dure d'assemblée et les r gles de r gie interne du conseil municipal (06-051)*, le pr sident du conseil d clare la p riode de questions des conseillers close   13 h 53.

À 13 h 54, avant de débiter l'étude de l'ordre du jour, le leader de la majorité, M. François Limoges, souligne la présence au balcon de Mme Michèle Wong, mère de la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, et la remercie d'assister à l'assemblée du conseil.

CM17 1346**Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 11 décembre 2017, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Un débat s'engage.

La leader de l'opposition officielle, Mme Marie-Josée Parent, informe les élus qu'il y aura présentation d'une demande d'amendement de l'ordre du jour pour permettre le dépôt du Rapport Bouchard (rapport sur l'enquête administrative sur la Division des Affaires internes du Service de police de la Ville de Montréal).

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par M. Adelhaq Sari

de modifier l'ordre du jour afin de permettre l'ajout de l'article 7.04, soit le dépôt dudit rapport.

Le leader de la majorité, M. François Limoges, informe la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, que l'administration n'a aucune objection à l'ajout de cet article mais souligne que tout ajout à l'ordre du jour du conseil requiert le consentement de tous les membres présents du conseil, conformément à l'article 32 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

Le conseiller Marvin Rotrand prend la parole pour informer le conseil qu'il n'accorde pas son consentement à l'ajout de cet article à l'ordre du jour puisqu'il n'y a pas eu consultation préalable des membres.

Le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, demande à la présidente la permission d'intervenir sur sa proposition d'amender l'ordre du jour afin d'y ajouter cet article.

Le leader de la majorité évoque une question de procédure pour souligner que l'absence d'unanimité dans un tel cas équivaut à un vote et clos le débat.

La présidente du conseil invite le conseiller Rotrand à expliquer les raisons de son opposition à cette demande d'amendement, et elle indique au chef de l'opposition officielle qui a préalablement demandé la parole, qu'elle lui permettra de faire valoir son argument après l'intervention du conseiller Rotrand.

Le conseiller Rotrand souligne que tout ajout d'article à l'ordre du jour requiert le consentement unanime des membres présents. Il poursuit et indique que lorsqu'un membre veut apporter une modification à l'ordre du jour, ce dernier doit consulter tous les représentants des partis, ce qui n'a pas été fait. Il confirme donc qu'étant donné qu'il n'a pas été consulté par l'opposition officielle à cet effet, et qu'il n'a pas pris connaissance du document en question, il ne consent pas à cette modification de l'ordre du jour.

Le leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, intervient à son tour sur la proposition d'amendement à l'ordre du jour du chef de l'opposition officielle, en précisant que le refus du conseiller Rotrand de consentir à cet ajout exclut effectivement le dépôt du document à l'ordre du jour, mais il indique que cela ne met pas fin au débat sur la proposition d'amendement. De plus, Il mentionne que le conseiller Rotrand ne peut évoquer le fait qu'il ne sait pas ce dont il s'agit puisque ce rapport est du domaine public et d'autant plus qu'à la demande de l'opposition officielle, il indique que le bureau de Me Yves Saindon, greffier de la Ville, a transmis ce rapport au tout début de la séance, par un courriel adressé à tous les membres du conseil, dans l'éventualité de l'acceptation de cet ajout à l'ordre du jour.

La présidente du conseil propose la suspension de la séance pour quelques minutes afin de consulter le greffier de la Ville, Me Yves Saindon, sur la procédure dans un tel cas.

Le leader de la majorité prend la parole pour soumettre à la présidente du conseil, avant la suspension des travaux, un argument qui pourrait lui être utile lors de sa consultation auprès du greffier. À cet effet, M. Limoges indique à la présidente qu'il a bien compris le point du leader adjoint de l'opposition officielle et qu'il est en accord avec ses arguments. Il précise cependant que l'argumentaire du chef de l'opposition officielle aurait dû se faire lors de la demande de proposition d'amendement et non en réaction au fait que sa proposition n'a pas obtenu le consentement unanime.

À 13 h 59, le conseil suspend ses travaux.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

La présidente du conseil indique aux membres que l'unanimité n'ayant pas été atteinte, elle ne peut accepter l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Le chef de l'opposition officielle demande à la présidente de lui permettre enfin d'intervenir pour faire sa plaidoirie d'autant plus qu'il a formulé ce souhait de prendre la parole tout de suite après le dépôt de sa proposition d'amendement. La présidente consent à entendre les propos de M. Perez.

Le chef de l'opposition officielle affirme qu'il s'agit d'un rapport accablant et que son dépôt permettrait à tous les élus qui le souhaitent, de discuter des enjeux contenus dans ce rapport, selon le temps de parole imparti, et afin de rassurer la population, le cas échéant. Il réitère que les enjeux sont trop importants pour ne pas permettre que la discussion se poursuive.

La présidente du conseil remercie le chef de l'opposition pour son intervention et invite le leader de la majorité à la poursuite des travaux.

Le conseiller Rotrand demande à nouveau la parole pour que soient consignées au procès-verbal les explications suivantes, à savoir que le conseil fonctionnerait mieux s'il y avait consultation de tous les membres. Il souligne qu'il est habituellement informé de tout changement apporté à l'ordre du jour et demande aux partis de respecter cela en tenant compte des sept membres du conseil qui ne sont associés ni à l'administration, ni à l'opposition officielle, et en les consultant ou en les informant de tout changement impliquant l'ordre du jour du conseil. De ce fait, il indique que si le chef de l'opposition officielle prend l'engagement, au nom de sa formation politique, de consulter tous les membres du conseil sans exception pour les informer de toute modification future à l'ordre du jour, il accordera son appui à la présente proposition d'amendement. Il termine en soulignant que bien que le document a été envoyé à tous les membres avant la proposition d'amendement de l'ordre du jour, l'obligation était d'informer tous les membres avant la tenue de la séance du conseil.

La présidente du conseil informe l'assemblée qu'elle est prête à reconsidérer la décision qu'elle a prise si le chef de l'opposition officielle prend l'engagement de respecter la règle évoquée par M. Rotrand. Le chef de l'opposition confirme que sa formation politique est prête à prendre un tel engagement.

La présidente du conseil demande au conseiller Rotrand s'il accepte de retirer son opposition à la proposition de modifier l'ordre du jour afin d'y ajouter l'article 7.04. Ce dernier confirme qu'effectivement il accepte cette proposition d'amendement.

Le leader de la majorité, M. François Limoges, informe la présidente du conseil qu'il n'y a plus unanimité de la part de l'administration.

La présidente du conseil indique que n'ayant pas le consentement unanime des membres présents, la proposition d'amendement du chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez et du conseiller Abdelhaq Sari, est refusée.

La présidente du conseil déclare l'article 3.01 adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

En conséquence.

03.01

CM17 1347

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 27 novembre 2017

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoît Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 27 novembre 2017, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 7 décembre 2017 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

La présidente du conseil appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* pour la période du 1^{er} au 26 novembre 2017.
 - 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif pour la période du 1^{er} au 26 novembre 2017.
 - 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* pour la période du 1^{er} au 26 novembre 2017.
-

5 – Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissements

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissements »

La conseillère Chantal Rouleau dépose les documents suivants :

- Résolution CA17 30 12 0373 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Résolution pour le financement de la revitalisation du boulevard Gouin dans le PTI 2018-2019-2020 de la Ville de Montréal.

- Résolution CA17 30 12 0374 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Résolution pour le financement du réaménagement de la rue Sherbrooke dans le PTI 2018-2019-2020 de la Ville de Montréal.
-

6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucune réponse déposée.

7 - Dépôt

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt »

Le leader de la majorité dépose le document suivant :

7.01 Dépôt du rapport de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017

7.02 Déclaration d'intérêts pécuniaires - Voir l'annexe au procès-verbal.

CM17 1348

Dépôt du rapport d'activités, du bilan marketing et du rapport de collaboration 2017 du Festival Mode & Design Montréal, en vertu de CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport d'activités, le bilan marketing et le rapport de collaboration 2017 du Festival Mode & Design Montréal, en vertu de CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.03

11 - Dépôt de pétitions

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucune pétition déposée.

CM17 1349

Déclaration pour la Journée des droits de l'homme et le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Attendu que la Journée des droits de l'homme est célébrée à chaque année le 10 décembre;

Attendu que l'année 2018 marquera le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies, à Paris;

Attendu que les Nations unies ont lancé, le 10 décembre, une campagne qui s'échelonne sur les 12 prochains mois afin de souligner le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme;

Attendu que la Déclaration universelle des droits de l'homme est un document fondateur, qui a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune;

Attendu que les principes qui sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme sont toujours aussi pertinents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1948;

Attendu que des populations entières doivent encore se battre pour le respect de leurs droits;

Attendu qu'en défendant quotidiennement l'égalité, la justice et la liberté pour tous et toutes, nous pourrions éviter les conflits;

Il est proposé par Mme Valérie Plante

appuyé par M. Benoit Dorais
M. Lionel Perez
Mme Manon Barbe

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1- invite les Montréalais et les Montréalaises à participer à la campagne des Nations unies visant à célébrer le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- 2- sensibilise la population au respect des droits humains et des droits de la personne;
- 3- s'assure que les droits de l'homme soient respectés sur son territoire.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

15.01

Le conseiller Marvin Rotrand, lors de son intervention sur l'article 15.01, demande à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, si l'administration serait prête à accorder la citoyenneté d'honneur à M. Raïf Badawi, symbole de la lutte pour la démocratie dans le monde.

À 14 h 16, le conseil procède à l'étude des points en orientation au conseil d'agglomération de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.01) à 80.01 (20.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1350

Majorer de 107 421 \$, taxes incluses, le montant du contrat accordé à Neolect inc. pour l'exécution des travaux de remplacement des projecteurs de six édifices du Plan lumière du Vieux-Montréal, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées en vertu de la résolution CG16 0603, portant ainsi le montant total du contrat de 1 263 778,76 \$ à 1 371 199,76 \$, taxes incluses

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de majorer de 107 421 \$, taxes incluses, le montant du contrat accordé à Neolect inc. pour l'exécution des travaux de remplacement des projecteurs de six édifices du Plan lumière du Vieux-Montréal, en utilisant le montant réservé pour les dépenses incidentes déjà autorisées en vertu de la résolution CG16 0603, portant ainsi le montant total du contrat de 1 263 778,76 \$ à 1 371 199,76 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176294004
80.01 (20.01)

CM17 1351

Autoriser une dépense additionnelle de 471 552,41 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option d'acquisition pour la fourniture et l'installation d'une quatrième boîte utilitaire de type « walk-in/walk around » pour camion de ravitaillement en air respirable, dans le cadre du contrat accordé à Maxi-Métal inc. (CG15 0142), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 155 481,50 \$ à 1 627 033,91 \$, taxes incluses

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 471 552,41 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option d'acquisition pour la fourniture et l'installation d'une quatrième boîte utilitaire de type « walk-in/walk around » pour camion de ravitaillement en air respirable dans le cadre du contrat accordé à Maxi-Métal inc. (CG15 0142), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 155 481,50 \$ à 1 627 033,91 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1174922015
80.01 (20.02)

CM17 1352

Accorder un contrat à Construction Morival Itée pour la fourniture et l'installation d'un nouveau réservoir hors terre de diesel de 4 546 litres à l'usine de production d'eau potable Lachine - Dépense totale de 233 532,62 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10221 (1 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une dépense de 233 532,62 \$, taxes incluses, pour l'enlèvement d'un réservoir diesel enfoui et la fourniture et l'installation d'un nouveau réservoir hors terre de diesel de 4 546 litres à l'usine de production d'eau potable Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Construction Morival Itée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 222 035,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10221;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176281002
80.01 (20.03)

CM17 1353

Accorder un contrat de gré à gré à Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour un abonnement à des services-conseils spécialisés en soutien à des dossiers stratégiques en technologies de l'information, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 697 491,25 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, le projet de convention de services de gré à gré par lequel Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), s'engage à fournir à la Ville des services-conseils spécialisés en soutien à des dossiers stratégiques en technologie de l'information, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 697 491,25 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ledit projet de convention et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1177438017
80.01 (20.04)

CM17 1354

Accorder un contrat de gré à gré à Software AG (Canada) inc. pour le renouvellement du contrat d'acquisition et d'utilisation de logiciels, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019, pour une somme maximale de 2 432 528,37 \$, taxes incluses / Autoriser un ajustement de la base budgétaire de 132 300 \$ au Service des technologies de l'information pour l'année 2018 / Approuver un projet de convention à cette fin (fournisseur unique)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Software AG (Canada) inc. pour le renouvellement du contrat d'acquisition et d'utilisation de logiciels, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019, pour une somme maximale de 2 432 528,37 \$, taxes incluses, conformément à son offre de services et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire de 132 300 \$ au Service des technologies de l'information pour l'année 2018;
- 3 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ledit projet de convention et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1176871002
80.01 (20.05)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.06) à 80.01 (20.10) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1355

Conclure une entente-cadre pour une période de douze mois, avec option de prolongation de douze mois, avec Groupe Trium inc. pour l'acquisition de blousons et pantalons ignifuges à l'usage des policiers, pompiers et agents de stationnement de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 17-16355 (12 soum., 1 seul pour le groupe 10)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour une période de douze mois, avec option de prolongation de douze mois, pour l'acquisition de blousons et pantalons ignifuges à l'usage des policiers;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Groupe Trium inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 102 773,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16355 et aux tableaux de prix reçus, joints au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du service concerné, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1176135007
80.01 (20.06)

CM17 1356

Autoriser une dépense additionnelle de 510 623,15 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers dans les parcs-nature du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies, dans le cadre du contrat accordé à Déric Construction inc. (CG16 0727), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 070 948,30 \$ à 7 581 571,45 \$, taxes incluses

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 510 623,14 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers dans les parcs-nature du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies, dans le cadre du contrat accordé à Déric Construction inc. (CG16 0727), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 070 948,30 \$ à 7 581 571,44 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1171701014
80.01 (20.07)

CM17 1357

Accorder deux contrats de gré à gré à Hainault Gravel huissiers de justice inc. et Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., huissiers de justice, pour la fourniture de services professionnels pour l'année 2018, pour une somme totale de 1 439 220,34 \$, taxes incluses / Approuver les projets de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 439 220,34 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels d'huissiers de justice pour l'année 2018;
- 2 - d'approuver les projets de conventions de gré à gré par lesquels les firmes « Hainault Gravel huissiers de justice inc. » et « Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., Huissiers de justice », s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1177472001
80.01 (20.08)

CM17 1358

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Tadros Orthopédie Md inc. consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 184 189,95 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme Tadros Orthopédie Md inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 184 189,95 \$, taxes incluses, selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176044002
80.01 (20.09)

CM17 1359

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à TotalMed Solutions Santé, inc. consistant à fournir des opinions, des expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 321 843,77 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré, par lequel la firme TotalMed Solutions Santé inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 321 843,77 \$, taxes incluses, selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176044001
80.01 (20.10)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.11) à 80.01 (20.14) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1360

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à François Kassab MD. inc. consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 146 708,10 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme François Kassab m.d. inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 146 708,10 \$, taxes incluses, selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176044003
80.01 (20.11)

CM17 1361

Accorder un contrat de gré à gré à Modellium inc. pour l'entretien d'un progiciel relatif aux trois méthodes d'évaluation foncière reconnues (coût, revenu et comparaison) pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 233 290,02 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin (fournisseur unique)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Modellium inc. pour l'entretien d'un progiciel relatif aux trois méthodes d'évaluation foncière reconnues (coût, revenu et comparaison) pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 233 290,02 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de l'évaluation foncière à signer le projet de contrat de service de support annuel pour et au nom de la Ville ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1173722001
80.01 (20.12)

CM17 1362

Approuver le renouvellement pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, de l'entente entre le ministre de la Justice, le directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec et la Ville de Montréal, concernant la gestion de certains dossiers relatifs à la violence conjugale par la Ville de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver le renouvellement, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2018, de l'entente entre la Ville de Montréal, le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, concernant la gestion de certains dossiers relatifs à la violence conjugale par la Ville de Montréal;

- 2 - d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques à signer cette entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

1174286001
80.01 (20.13)

CM17 1363

Accorder un soutien financier de 510 000 \$ par année, sur une période de trois ans, à Montréal International pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM) / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 510 000 \$ par année, sur une période de trois ans, à Montréal International pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser pour les années 2018 et 2019, un ajustement budgétaire de 10 000 \$ par année;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1175178002
80.01 (20.14)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1364

Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2018, la délégation au conseil de la Ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001);

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de déléguer au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2017, les droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :
 - a) les parcs suivants :
 - i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
 - ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.
 - b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;
 - c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté.
- 2 - de déléguer au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2017, les droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1176407002
80.01 (30.01)

CM17 1365

Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet du Réseau électrique métropolitain (REM) soumis par CDPQ Infra

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver la conformité aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet du Réseau électrique métropolitain soumis par le mandataire de l'État CDPQ Infra, tel que décrit dans la fiche technique intitulée « Avis d'intervention - Projet du Réseau électrique métropolitain (REM) », en date du mois d'octobre 2017;
- 2 - d'autoriser le greffier à transmettre l'avis à cet effet au directeur général adjoint de CDPQ Infra en vertu de l'article 152 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) et, à titre d'information, à la directrice du Plan et de l'aménagement du Sous-ministériat adjoint à la région métropolitaine de Montréal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Le délai de 120 jours prévu à l'article 152 de la LAU est réduit à 60 jours en vertu de l'article 12 de la *Loi concernant le Réseau électrique métropolitain*.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1172622009
80.01 (30.02)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (42.01) à 80.01 (42.03) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1366

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement prévus au Plan lumière du Vieux-Montréal et réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement prévus au Plan lumière du Vieux-Montréal et réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018 », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

1171183002
80.01 (42.01)

CM17 1367

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) afin de permettre l'obtention d'une deuxième subvention pour un même bâtiment

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) afin de permettre l'obtention d'une deuxième subvention pour un même bâtiment ».

Adopté à l'unanimité.

1171179008
80.01 (42.02)

CM17 1368

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102)

Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) »;
- 2 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif ».

Adopté à l'unanimité.

1170634001
80.01 (42.03)

CM17 1369

Renouvellement du mandat de monsieur Philippe Schnobb à titre de président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) (représentant des clients du transport collectif) et de madame Claudia Lacroix-Perron à titre de membre du conseil d'administration (représentante des clients du transport collectif de moins de 35 ans)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de renouveler le mandat de monsieur Philippe Schnobb à titre de président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) (représentant des clients du transport collectif) et de madame Claudia Lacroix-Perron à titre de membre du conseil d'administration (représentante des clients du transport collectif de moins de 35 ans), pour une durée de 4 ans.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.01)

CM17 1370

Nomination de membres au sein du Comité de vérification élargi

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de nommer madame Laurence Lavigne Lalonde et messieurs Pierre Lessard-Blais et Alan DeSousa, au sein du Comité de vérification élargi ainsi que monsieur Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval, et madame Christina M. Smith, mairesse de la Ville de Westmount, représentant les municipalités reconstituées, le tout conformément à l'article 107.17 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

1175330001
80.01 (51.02)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1371

Accorder un soutien financier de 950 000 \$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le renouvellement de son spectacle multimédia, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1893;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 950 000 \$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le renouvellement de son spectacle multimédia, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1177233008

CM17 1372

Accorder un contrat à Fortier Auto (Montréal) ltée pour la fourniture de 29 châssis-cabine de marque Ford, pour une somme maximale de 1 251 790,31 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16465 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1884;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Fortier Auto (Montréal) ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 29 châssis-cabine de marque Ford, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 251 790,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16465 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1174922020

CM17 1373

Accorder un contrat à Neolect inc. pour l'exécution des travaux de remplacement du mobilier d'éclairage dans la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et du Laos - Dépense totale de 609 196,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 417410 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1886;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 609 196,88 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de remplacement du mobilier d'éclairage dans la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et du Laos, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Neolect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 558 430,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417410;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1176294003

CM17 1374

Accorder un contrat à Demix construction, une division du groupe CRH Canada inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Montréal-Nord (PCPR 2018) - Dépense totale de 4 643 658,39 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 405522 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1888;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 643 658,39 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Montréal-Nord (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Demix construction, une division du groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 387 658,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405522;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, dépose certains documents relatifs à l'appel d'offres public 40551 inscrit à l'article 20.06, à être étudié ultérieurement, afin d'appuyer son argumentaire sur les articles 20.04 et 20.05 concernant les travaux de planage et de revêtement effectués dans le cadre du PCPR. Il questionne les intentions de bonification géométrique exprimées par l'administration en regard de ces dossiers. Le conseiller Perez indique qu'il accordera son vote en faveur du contenu des dossiers, tels que présentés, et non sur les intentions exprimées.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177231079

CM17 1375

Accorder un contrat à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Saint-Léonard (PCPR 2018) - Dépense totale de 4 737 346,49 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405510 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1889;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 737 346,49 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Saint-Léonard (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Demix constuction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 480 346,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405510 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, dépose certains documents relatifs à l'appel d'offres public 40551 inscrit à l'article 20.06, à être étudié ultérieurement, afin d'appuyer son argumentaire sur les articles 20.04 et 20.05 concernant les travaux de planage et de revêtement effectués dans le cadre du PCPR. Il questionne les intentions de bonification géométrique exprimées par l'administration en regard de ces dossiers. Le conseiller Perez indique qu'il accordera son vote en faveur du contenu des dossiers, tels que présentés, et non sur les intentions exprimées.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1177231061

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1376

Accorder un contrat à Pavages métropolitain inc. pour des travaux de voirie dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont (PCPR 2018) - Dépense totale de 5 931 911,72 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 405511 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1890;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 931 911,72 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pavages métropolitain inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 607 911,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405511 ;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1177231078

CM17 1377

Conclure avec IPL inc. et Gestion U.S.D. inc., des ententes-cadres d'une période de 60 mois, pour la fourniture de bacs roulants de 240 et 360 litres verts ainsi que pour l'achat de 660 litres verts pour la collecte des matières recyclables - Appel d'offres public 17-15249 (1 soum. pour chaque contrat) (pour les sommes maximales de 673 270,61 \$, taxes incluses pour groupe le 1 et de 142 047,01 \$, taxes incluses pour le groupe 2)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1914;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, pour une période de 60 mois, pour la fourniture de bacs roulants 240, 360 et 660 litres pour les matières recyclables;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées pour chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15249 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Groupes	Montant (taxes incluses)
IPL inc.	1	673 270,61 \$
Gestion U.S.D. inc.	2	142 047,01 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service de l'environnement; et ce au rythme des besoins à combler.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1172937003

CM17 1378

Conclure avec Hobas Québec inc., une entente-cadre d'une durée de 24 mois, pour la fourniture de conduites d'égout de forme ovoïde en plastique thermodurcissable renforcé de verre et de résine (PRV), avec l'option de renouvellement de 12 mois pour un maximum de deux prolongations - Appel d'offres public 17-15688 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1911;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois avec option de renouvellement de 12 mois pour un maximum de deux prolongations, pour la fourniture, sur demande, de conduites d'égout de forme ovoïde en plastique thermodurcissable renforcé de verre et de résine (PRV);
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Hobas Québec inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15688 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1177707001

CM17 1379

Approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de Schreter Enterprises inc., pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, un terrain vacant situé sur une partie du lot 2 161 334 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 645 mètres carrés, à des fins d'entreposage de mobilier urbain et de machinerie, dans le cadre du projet d'aménagement de l'Esplanade Clark, pour un loyer total de 304 913,70 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1927;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue des Schreter Enterprises inc., pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, un terrain vacant situé sur une partie du lot 2 161 334, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 645 mètres carrés, à des fins d'entreposage de mobilier urbain et de machinerie dans le cadre du projet d'aménagement de l'Esplanade Clark, pour un loyer total de 304 913,70 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1177029004

CM17 1380

Approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de The Trustees of The St. James United Church pour une période de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, un terrain vacant situé à l'intersection des rues City Councillors et Mayor, d'une superficie d'environ 2100 mètres carrés, à des fins d'entreposage de matériaux de construction et de machinerie, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre de la mise en valeur du Chantier de la rue Sainte-Catherine, pour une dépense totale de 883 008 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1928;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de The Trustees of The St. James United Church, pour et au nom de l'Église Unie St. James, pour une période de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, un terrain vacant situé à l'intersection des rues City Councillors et Mayor, d'une superficie d'environ 2100 mètres carrés, dans l'arrondissement de Ville-Marie, à des fins d'entreposage de matériaux de construction et de machinerie, dans le cadre de la mise en valeur du Chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour une dépense totale de 883 008 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1177029003

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.13 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1381

Faire un don de 200 000 \$ à Centraide du Grand Montréal, dans le cadre de sa campagne de financement 2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1929;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de faire un don de 200 000 \$ à l'organisme Centraide du Grand Montréal, dans le cadre de sa campagne de financement 2017;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1172988004

CM17 1382

Autoriser une dépense additionnelle de 59 019 \$, taxes incluses, pour la sensibilisation porte-à-porte et la distribution de bacs en période hivernale en plus de cibler les immeubles de 16 à 20 unités dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dans le cadre du contrat accordé à l'OBNL Société pour l'action, l'éducation et la sensibilisation environnementale de Montréal (SAESEM) (CM16 1258), majorant ainsi le montant total du contrat de 364 742 \$ à 423 761 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1932;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 59 019 \$, taxes incluses, pour la sensibilisation porte-à-porte et la distribution de bacs en période hivernale en plus de cibler les immeubles de 16 à 20 unités, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dans le cadre du contrat accordé à la Société pour l'Action, l'Éducation et la Sensibilisation Environnementale de Montréal (SAESEM) (CM16 1258), majorant ainsi le montant total du contrat de 364 742 \$ à 423 761 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1172621004

CM17 1383

Approuver les projets de convention avec Atelier Entremise pour le prêt de locaux, à titre gratuit d'une valeur de 126 220 \$, dans l'immeuble situé au 204-206 rue Young et pour un soutien financier de 155 500 \$, taxes incluses, afin de soutenir la mise en oeuvre du Laboratoire transitoire tel que prévu dans le Plan d'action en patrimoine 2017-2022 et de réaliser le premier projet pilote d'occupation temporaire de l'initiative Laboratoire transitoire, pour une dépense totale de 192 532,80 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1933;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 192 532,80 \$, taxes incluses, pour la réalisation du projet Laboratoire transitoire, initiative de collaboration de quatre partenaires principaux, Atelier Entremise, la Maison de l'innovation sociale (MIS), la Fondation de la famille J.W. McConnell et la Ville de Montréal en vue d'explorer des outils d'occupation transitoire à travers des projets pilotes;

- 2 - d'approuver à cet effet un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et l'organisme Atelier Entremise, pour un montant de 155 500 \$, taxes incluses, pour la réalisation des activités de développement et de mise en œuvre du Laboratoire transitoire incluant la gestion, l'aménagement, l'animation, l'occupation et le financement des projets d'occupation transitoire ainsi que la sécurisation des locaux;
- 3 - d'approuver un projet de convention de prêt de locaux par lequel la Ville de Montréal met à la disposition de l'organisme Atelier Entremise, à titre gratuit d'une valeur de 126 220 \$, à compter de la date de la signature de la convention jusqu'au 31 décembre 2019, une partie d'un bâtiment municipal situé au 204-206 de la rue Young, d'une superficie d'environ 1 066 mètres carrés, à des fins d'occupation temporaire pour le premier projet pilote du Laboratoire transitoire;
- 4 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1172591001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1384

Adopter une résolution visant à accepter, jusqu'au 31 décembre 2018, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1899;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter la résolution suivante :

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001);

Il est résolu :

- 1 - d'accepter la délégation du conseil d'agglomération, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2017, des droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :
 - a) les parcs suivants :
 - i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
 - ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel;
 - b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

- c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;

2 - d'accepter la délégation du conseil d'agglomération, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2017, des droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1176407001

CM17 1385

Adopter la Politique concernant l'utilisation de l'emprise publique par les entreprises pour des Réseaux Techniques Urbains relativement aux consentements municipaux

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1934;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter la Politique d'utilisation de l'emprise publique par les Réseaux Techniques Urbains relativement aux consentements municipaux.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1176014001

CM17 1386

Autoriser une dépense additionnelle de 249 764,26 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de réfection de maçonnerie et de remplacement des chaudières au 1650, rue des Carrières, dans le cadre du contrat à Melk Construction inc. (CA17 26 0220), majorant ainsi le montant total du contrat de 832 547,58 \$ à 1 082 311,84 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1935;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 249 764,26 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de réfection de la maçonnerie et le remplacement des chaudières du bâtiment situé au 1650, rue des Carrières, dans le cadre du contrat à Melk Construction inc. (CA17 26 0220), majorant ainsi le montant total du contrat de 832 547,58 \$ à 1 082 311,84 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1176417005

CM17 1387**Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039)****AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné et une présentation est faite par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) », aux fins de maintenir, à compter du 1^{er} janvier 2018, les plafonds de rémunération applicables le 31 décembre 2017, en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

41.01 1173599004

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1388**Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 3^e Avenue, entre les rues Sainte-Catherine Est et René-Lévesque, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains**

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 3^e Avenue, entre les rues Sainte-Catherine Est et René-Lévesque, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1330 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 octobre 2017 par sa résolution CE17 1801;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 3^e Avenue, entre les rues Sainte-Catherine Est et René-Lévesque, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1164386007

Règlement 17-091

CM17 1389**Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Ontario Est, entre la 14^e Avenue et la 15^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains**

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Ontario Est, entre la 14^e Avenue et la 15^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1331 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 octobre 2017 par sa résolution CE17 1811;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Ontario Est, entre la 14^e Avenue et la 15^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1174386002

Règlement 17-092

CM17 1390**Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue De Montigny, entre le boulevard De La Rousselière et la 50^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains**

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue De Montigny, entre le boulevard De La Rousselière et la 50^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1332 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 octobre 2017 par sa résolution CE17 1802;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue De Montigny, entre le boulevard De La Rousselière et la 50^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1173496004

Règlement 17-093

CM17 1391

Adoption - Règlement modifiant le Règlement 6275 adopté le 15 novembre 1983 par le conseil de la Ville de Montréal décrétant la fermeture de la ruelle située au nord-est de la rue Paul-Pau, entre les rues Rousseau et Robitaille, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve aux fins de transfert aux propriétaires riverains

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement 6275 adopté le 15 novembre 1983 par le conseil de la Ville de Montréal décrétant la fermeture de la ruelle située au nord-est de la rue Paul-Pau, entre les rues Rousseau et Robitaille, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1333 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 octobre 2017 par sa résolution CE17 1812;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 6275 adopté le 15 novembre 1983 par le conseil de la Ville de Montréal décrétant la fermeture de la ruelle située au nord-est de la rue Paul-Pau, entre les rues Rousseau et Robitaille, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1174396013

Règlement 17-094

CM17 1392

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01) à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1334 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 octobre 2017 par sa résolution CE17 1813;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01) ».

Adopté à l'unanimité.

42.05 1170025005

Règlement 17-095

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.06 à 42.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1393

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1335 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 octobre 2017 par sa résolution CE17 1814;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) ».

Adopté à l'unanimité.

42.06 1170025007

Règlement 12-012-3

CM17 1394**Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue du Collège, entre l'avenue Sainte-Croix et la rue Filiatrault, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux fins de transfert aux propriétaires riverains**

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue du Collège, entre l'avenue Sainte-Croix et la rue Filiatrault, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1336 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 octobre 2017 par sa résolution CE17 1800;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue du Collège, entre la rue Sainte-Croix et la rue Filiatrault, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.07 1174396011

Règlement 17-096

CM17 1395**Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Notre-Dame Est, entre la 80^e Avenue et la 81^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains**

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Notre-Dame Est, entre la 80^e Avenue et la 81^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1337 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 octobre 2017 par sa résolution CE17 1809;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Notre-Dame Est, entre la 80^e Avenue et la 81^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.08 1173496002

Règlement 17-097

CM17 1396

Adoption - Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située au nord-ouest de la rue Forest, entre le boulevard Sainte-Gertrude et l'avenue Lamoureux, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située au nord-ouest de la rue Forest, entre le boulevard Sainte-Gertrude et l'avenue Lamoureux, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1338 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 octobre 2017, par sa résolution CE17 1810;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située nord-ouest de la rue Forest, entre le boulevard Sainte-Gertrude et l'avenue Lamoureux, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.09 1173496003

Règlement 17-098

CM17 1397

Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de l'avenue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et la rue J.-J. Gagnier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de l'avenue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et la rue J.-J. Gagnier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1339 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017, par sa résolution CE17 1875;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de l'avenue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et la rue J.-J.-Gagnier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.10 1174501009

Règlement 17-099

CM17 1398

Adoption - Règlement sur la fermeture de ruelle située au nord-est de la rue de Lisieux et au sud-est de la rue De Loyola, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-est de la rue de Lisieux et au sud-est de la rue De Loyola, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 27 novembre 2017 par sa résolution CM17 1340 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017, par sa résolution CE17 1874;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-est de la rue de Lisieux et au sud-est de la rue De Loyola, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.11 1174501004

Règlement 17-100

CM17 1399

Motion de l'opposition officielle visant l'élaboration d'une « Charte des chantiers » qui énonce les droits de chaque Montréalais en lien avec les mesures de mitigation entourant les chantiers de la Ville de Montréal

Attendu que la Ville de Montréal a un énorme déficit d'entretien des infrastructures de l'eau et de voirie totalisant plus de 7 G\$;

Attendu que la Ville de Montréal a amorcé un rattrapage important de ce déficit qui se poursuivra au cours de la prochaine décennie;

Attendu que l'Administration précédente a fait preuve d'innovation, avec plusieurs mesures de mitigation mises en place pour réduire les impacts pour les riverains, résidents et commerçants affectés par les chantiers, notamment :

- 1) la création du Bureau d'intégration et de coordination (BIC) afin de mieux planifier les chantiers;
- 2) l'adoption de la stratégie de « l'exécution intégrée » par laquelle les travaux de la Ville et des sociétés d'utilité publique sont intégrés dans les appels d'offres de la Ville de Montréal afin de réduire les délais et d'améliorer la coordination des donneurs d'ouvrage;
- 3) l'utilisation des incitatifs financiers ou « bonis » afin de réduire les délais de chantiers;
- 4) l'exigence d'une expérience particulière pour les chantiers d'envergure en milieu urbain;
- 5) la création du Programme d'évaluation des fournisseurs qui permet d'exclure les fournisseurs au rendement insatisfaisant;
- 6) l'ajout de panneaux aux abords des chantiers informant les riverains de la nature, la valeur, l'échéancier et l'entrepreneur des travaux;
- 7) l'ajout d'une nouvelle clause de « propreté » pour les chantiers;
- 8) l'intégration des pénalités pour des retards pour chaque phase des travaux et non seulement pour l'échéancier final;
- 9) le changement de la gouvernance de l'émission des consentements municipaux aux sociétés d'utilité publique, notamment avec la création de moratoires de travaux;
- 10) l'introduction des systèmes de transports intelligents (STI) dans les chantiers;
- 11) la création d'un poste de coordinateur des chantiers pour les travaux du centre-ville;
- 12) le partage du flux vidéo des caméras de feux de circulation (375+) de la Ville de Montréal avec les chroniqueurs de la circulation dans les médias;
- 13) la politique d'ouverture des données et le partage de l'information du Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU) avec Google et WAZE;
- 14) l'introduction d'un plan d'habillage de chantier pour réduire la pollution visuelle;
- 15) la concertation accrue et la consultation préalable aux appels d'offres de chantiers sur les artères commerciales, notamment pour les chantiers des rues Saint-Denis, Sainte-Catherine, Saint-Paul, Saint-Hubert, Jean-Talon, Laurier et Van Horne, entre autres;
- 16) l'introduction du concept de « design » dans les chantiers, tel que la grande terrasse rouge;
- 17) le programme de subvention de 14M\$ Pr@m Artères en chantier pour redynamiser les rues affectées par les chantiers;
- 18) l'utilisation de service de voiturier (« valet ») subventionné par la Ville pour les clients des commerçants affectés par les chantiers;
- 19) l'augmentation du nombre d'agents de liaison pour les chantiers d'envergure;
- 20) la demande et l'obtention, dans la *Loi sur la métropole*, de la compétence d'offrir une compensation ou des crédits de taxe foncière aux commerçants affectés par des travaux;

Attendu que l'Administration précédente avait l'intention d'élaborer une « Charte des chantiers » qui avait comme objectifs :

- 1) d'énoncer les droits de chaque Montréalais et Montréalaise vis-à-vis la Ville de Montréal concernant les mesures de mitigation que la Ville a l'obligation de mettre en œuvre lors de la réalisation de chantiers respectueux des enjeux suivants :
 - a. l'échéancier des chantiers;
 - b. la sécurité des piétons et des cyclistes;
 - c. l'accessibilité universelle;
 - d. les communications liées aux chantiers;
 - e. les nuisances des chantiers et la qualité de vie des citoyens;
 - f. l'impact des travaux sur l'économie locale aux abords des chantiers; et
 - g. l'environnement et le développement durable.
- 2) de mettre en place des outils concrets et concertés permettant de limiter l'impact sur les riverains et sur l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal lors de la réalisation des projets de construction sur le territoire de la Ville de Montréal;
- 3) de rendre la Ville de Montréal imputable des obligations énoncées ci-haut;

Attendu que cette Charte des chantiers répondra aux préoccupations des citoyens face à l'augmentation importante de chantiers durant la prochaine décennie;

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par M. Francesco Miele

- 1 - que la Ville de Montréal adopte une « Charte des chantiers » qui énonce les droits de chaque Montréalais et Montréalaise en lien avec les mesures de mitigation en ce qui a trait aux chantiers de la Ville de Montréal; et
- 2 - que chaque chantier débutant en 2018 soit assujéti à la Charte des chantiers et que, conséquemment, chaque chantier en 2018 ait une fiche quant à l'application de ladite Charte.

Un débat s'engage.

À 15 h 20, Mme Cathy Wong quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place au vice-président du conseil, M. Sterling Downey.

Le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, dépose une proposition de Charte des chantiers de la Ville de Montréal.

Le débat se poursuit.

Le leader adjoint de la majorité, M. Francesco Miele, prend la parole pour indiquer que l'opposition officielle a bien entendu les opinions du conseiller Deschamps mais déplore l'utilisation par ce dernier de qualificatifs tels que les mots « méprisant » et « présomptueux » pour dépeindre l'opposition officielle. Il demande au vice-président du conseil de rappeler à l'ordre le conseiller Deschamps.

Le conseiller Deschamps prend la parole pour clarifier ses propos à la suite des commentaires du leader adjoint de la majorité. Il précise qu'il n'a jamais mentionné que l'opposition officielle était méprisante ou présomptueuse envers l'administration mais que le dépôt des documents pour une Charte des chantiers en faisait la preuve.

Le vice-président du conseil informe le conseiller Deschamps et le leader adjoint de l'opposition officielle qu'il a pris acte de leur argumentaire et demande que les débats se fassent à l'avenir dans le respect. Le conseiller Deschamps prend la parole pour souligner que les qualificatifs utilisés ne faisaient pas partie de la liste des mots antiparlementaires. Le leader de la majorité rétorque que le mot « méprisant » figure sur la liste des mots antiparlementaires. Le vice-président du conseil informe les membres qu'il n'a pas encore eu l'occasion de prendre connaissance de la liste des mots antiparlementaires, mais que si le mot y figure, il ne sera plus permis de l'utiliser dans la salle du conseil. Il invite le chef de l'opposition à prendre la parole.

Le chef de l'opposition officielle utilise son droit de réplique.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Marie-Josée Parent

de mandater la Commission sur le transport et les travaux publics pour faire l'étude de la proposition de doter la Ville de Montréal d'une Charte des chantiers, conformément au paragraphe 5^o de l'article 80 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

Le leader de la majorité informe l'opposition officielle que l'administration n'est pas en faveur de cette proposition.

Un débat s'engage sur la proposition du chef et de la leader de l'opposition officielle de mandater la Commission sur le transport et les travaux publics pour étudier la proposition.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

de procéder à un vote à main levée sur la proposition du chef et de la leader de l'opposition officielle de mandater la Commission sur le transport et les travaux publics pour étudier la proposition de doter la Ville de Montréal d'une Charte des chantiers.

Le vice-président de conseil met aux voix la proposition du chef et de la leader de l'opposition officielle et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 24
Contre : 38

Le vice-président du conseil déclare la proposition du chef et de la leader de l'opposition officielle rejetée à la majorité des voix.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

de procéder à un vote à main levée sur l'article 65.01.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent

appuyé par M. Francesco Miele

de procéder à un vote enregistré sur l'article 65.01.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Perez, Parent, Miele, Boivin Roy, Benjamin, Black, Parizeau, Giannou, DeSousa, Rouleau, Beis, Lattanzio, Deros, Salem, Sari, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Rapanà et Bissonnet (23)

Votent contre: Mesdames et messieurs Plante, Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Lavigne Lalonde, Beaudry, Filato, Croteau, Ferrandez, Gosselin, Parenteau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Miron, Giguère, Norris, Marinacci, Vodanovic, Thuillier, Lessard-Blais, Montgomery, Ryan, Sigouin, Watt, Tomlinson, Normand, McQueen, Fumagalli, Arseneault, Rouleau, Pautzé, Barbe, Deschamps, Zarac, Miranda, Hénault et Rotrand, (40)

Résultat: En faveur : 23
Contre : 40

Le vice-président de conseil déclare l'article 65.01 rejeté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.01

À 15 h 58, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, reprend le fauteuil présidentiel.

CM17 1400

Motion de l'opposition officielle de solidarité envers les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne victimes de pratiques esclavagistes en Libye

Attendu qu'au début du mois de juin, Amnesty Internationale alertait les autorités internationales sur des cas d'esclavages en Libye, citant des rapports de l'Observatoire International des migrations et le recoupement des témoignages recueillis par les chercheurs d'Amnistie;

Attendu que des centaines de migrants originaires d'Afrique subsaharienne sont systématiquement victimes d'homicides, d'enlèvements contre rançon, d'esclavage et de travail forcé, de viol et d'autres atteintes aux droits humains;

Attendu qu'à la Conférence des Nations-Unies de Durban, en Afrique du Sud, en 2001, les pays membres participants ont reconnu à l'unanimité l'esclavage comme une abomination;

Attendu que le 21 novembre 2017, le Conseil de sécurité des Nations-Unies condamnait unanimement « avec la plus grande fermeté tous les actes de traite d'êtres humains, en particulier de femmes et d'enfants, qui représentent la grande majorité des victimes de la traite »;

Attendu qu'à Montréal vivent des milliers de citoyennes et de citoyens originaires de l'Afrique subsaharienne;

Attendu l'effroi et la douleur provoqués par ces images d'horreur chez de nombreux Montréalais, particulièrement les Afrodescendantes et Afrodescendants;

Attendu la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale (1989) et la Proclamation du 21 mars « Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale » (2002);

Attendu que la Ville de Montréal, dans sa Déclaration contre la discrimination raciale, s'engage à prendre « toutes les mesures nécessaires pour combattre la discrimination basée notamment sur la couleur, l'origine ethnique ou la religion »;

Attendu que depuis 2006, la Ville de Montréal commémore la Journée internationale du souvenir de la Traite transatlantique des Noirs et de son abolition;

Attendu que depuis octobre 2006, la Ville de Montréal est membre de la Coalition internationale des villes inclusives et durables de l'UNESCO, faisant ainsi de la lutte contre le racisme un engagement fondamental;

Attendu que le programme des Cités interculturelles, dont Montréal est un membre actif depuis 2011, vise à développer un modèle de gouvernance favorisant l'intégration interculturelle au niveau municipal par la promotion de politiques et de pratiques qui encouragent les échanges, la compréhension et le respect entre cultures et populations différentes;

Attendu l'adoption à l'unanimité par le Conseil municipal de Montréal en 2017 de la Déclaration désignant Montréal comme ville sanctuaire;

Attendu que Montréal est membre influent de l'Association internationale des Maires francophones, dont un grand nombre de villes de l'Afrique subsaharienne sont membres;

Il est proposé par M. Frantz Benjamin

appuyé par M. Lionel Perez
M. Abdelhaq Sari
Mme Valérie Plante

Et résolu :

- 1 - que la Ville de Montréal condamne le racisme et les pratiques esclavagistes auxquels ont été soumis des centaines de migrants originaires d'Afrique subsaharienne en Libye;
- 2 - que la Ville de Montréal enjoigne le gouvernement canadien à faire pression sur les autorités libyennes afin que cessent sans délai ces abominations, crimes contre l'Humanité;
- 3 - que la Ville de Montréal exprime sa solidarité avec ses villes sœurs membres de l'AIMF touchées directement par ces atrocités; et
- 4 - que cette résolution soit transmise aux députés fédéraux du territoire de la Ville de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

Article 65.03**Motion non partisane concernant les risques pour la santé liés à la consommation de boissons sucrées et pour la formulation d'une requête auprès du gouvernement du Canada afin d'instaurer rapidement une taxe d'accise sur de telles boissons**

Le conseiller Marvin Rotrand dépose une nouvelle version de l'article 65.03 avant sa présentation qui se lit comme suit :

Motion sur les risques pour la santé liés à la consommation de boissons sucrées et pour l'instauration rapide de mesures fiscales sur de telles boissons par le gouvernement du Canada

Attendu que la consommation de boissons sucrées, définies comme des produits contenant une quantité substantielle de sucres ajoutés, contribue au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires, aux cancers, à l'obésité ainsi qu'à la carie et l'érosion dentaire;

Attendu que face à l'épidémie d'obésité et aux maladies chroniques qui l'accompagnent, bon nombre de juridictions ont imposé une taxe sur ces boissons sucrées afin d'encourager la modification des comportements, que l'on pense à la France, au Mexique, à la Hongrie, à la Finlande, à la Norvège, à la Belgique, au Chili, à la Barbade et aux Philippines;

Attendu que l'imposition de telles taxes a permis de réduire la consommation et amené des changements dans l'offre des producteurs de boissons;

Attendu que l'Association médicale du Canada ainsi que les Diététistes du Canada ont récemment adopté des motions similaires à la position affichée par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, Diabète Canada, la Société canadienne du cancer et de la Fondation pour l'obésité infantile (Childhood Obesity Fondation) demandant une taxe d'accise nationale sur les boissons sucrées;

Attendu qu'une étude de mars 2016 menée par la faculté de santé appliquée de l'Université de Waterloo a souligné qu'une taxe de 20 % imposée aux entreprises produisant des boissons sucrées pourrait sauver plus de 13 000 vies au Canada au cours des 25 prochaines années, prévenir 800 000 cas d'obésité, 200 000 cas de diabète de type 2, 60 000 crises cardiaques et 8 000 accidents vasculaires tout en permettant d'économiser 11,5 milliards de dollars de dépenses liées aux soins de santé;

Attendu que l'accès à une alimentation saine fait partie des axes de la Politique de développement social de Montréal ainsi que de la Politique de l'enfant;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Luis Miranda
Mme Rosannie Filato

- 1 - que le conseil municipal joigne sa voix notamment à celle de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, de Diabète Canada, de la Société canadienne pour le cancer, de la Fondation pour l'obésité infantile pour souligner les risques importants pour la santé liés à la consommation de boissons sucrées, menant à nombre de décès prévisibles significatifs chaque année;
- 2 - que le conseil municipal invite le gouvernement du Canada à revoir les taxes alimentaires selon une logique nutritionnelle qui tienne compte de ces risques, notamment en instaurant rapidement une taxation sur les boissons sucrées, tout en mettant en place des mesures appropriées d'éducation et de sensibilisation;
- 3 - que la Ville de Montréal examine des mesures qui pourraient être mises en place dans sa juridiction afin de mieux sensibiliser le public concernant les risques pour la santé liées à la consommation de boissons contenant des sucres ajoutés, de bannir graduellement la vente de ces produits dans les bâtiments municipaux et d'améliorer l'accès à l'eau potable dans ses lieux publics

Un débat s'engage.

Le conseiller Marvin Rotrand exprime le souhait au greffier de la Ville, Me Yves Saindon, si la présente motion est adoptée, qu'une copie signée de la résolution soit transmise au ministre de la Santé du gouvernement fédéral. Il poursuit son intervention en tentant de faire la démonstration aux membres du conseil de la quantité requise de sachets de sucre que peut contenir une bouteille de liqueur douce de format standard. La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, demande au conseiller Rotrand de ne pas poursuivre cette démonstration et l'informe qu'aucune nourriture ou boisson n'est permise dans la salle du conseil.

Le conseiller Rotrand, dans la poursuite de ses propos, dépose plusieurs documents traitant de l'urgence d'instaurer une taxe d'accise sur les boissons sucrées, dont une lettre de soutien à sa motion qui lui a été adressée par le Directeur régional de santé publique du gouvernement du Québec.

Le débat se poursuit.

Il est proposé par Mme Christine Black

appuyé par M. Lionel Perez

d'apporter un amendement afin de modifier le deuxième paragraphe du « Résolu » de la motion initiale afin qu'il se lise comme suit : « que le conseil municipal demande aux gouvernements du Canada et du Québec d'instaurer rapidement une taxe d'accise sur les boissons sucrées » et d'ajouter entre les deuxième et troisième paragraphes du « Résolu », le texte suivant : « que le conseil municipal demande au gouvernement du Canada et du Québec qu'une portion des sommes perçues sur son territoire par ladite taxe sur les boissons sucrées lui soit transférée afin de financer un fonds soutenant les initiatives faisant la promotion des saines habitudes de vie »;

À 16 h 28, la présidente du conseil propose à l'assemblée la suspension de la séance étant donné que la proposition d'amendement de la conseillère Black et du chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, amende le texte de la motion initiale soumise lors de l'envoi de l'ordre du jour alors qu'une nouvelle version de la motion vient d'être déposée par le conseiller Rotrand, le tout afin de permettre l'harmonisation de l'amendement avec la nouvelle version déposée séance tenante.

La proposition est agréée.

À 16 h 32, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La conseillère Black informe les membres du conseil que le deuxième paragraphe du « Résolu » de la motion initiale étant complètement disparu de la nouvelle version déposée séance tenante par le conseiller Rotrand, elle retire sa demande de modification dudit paragraphe. Cependant, elle informe les membres que l'ajout d'un paragraphe entre les deuxième et troisième paragraphes du « Résolu » demeure.

Le conseiller Rotrand intervient sur l'amendement proposé par la conseillère Black et le chef de l'opposition officielle et l'accepte, à la condition que les mots « et du Québec » dans la première phrase du paragraphe ajouté soient retirés, afin qu'il se lise comme suit : « que le conseil municipal demande au gouvernement du Canada qu'une portion des sommes perçues sur son territoire par ladite taxe sur les boissons sucrées lui soit transférée afin de financer un fonds soutenant les initiatives faisant la promotion des saines habitudes de vie » .

La proposition de modification du conseiller Rotrand à l'amendement de la conseillère Black et du chef de l'opposition officielle est acceptée par ces derniers.

Le leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, prend la parole pour confirmer que cette nouvelle version de l'amendement proposé par la conseillère Black et le chef de l'opposition officielle lui convient également.

La proposition d'amendement est agréée.

Un débat s'engage sur la motion, telle qu'amendée.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Christine Black

d'apporter un deuxième amendement à la motion, telle qu'amendée, afin d'ajouter un cinquième paragraphe au texte du « Résolu » qui se lit comme suit : « que la Ville de Montréal interdise la vente et la distribution de boissons sucrées dans toutes ses installations (installations sportives, récréatives et culturelles, entre autres) d'ici douze (12) mois ou lors de la négociations de nouvelles ententes de location de ses installations » ;

Un débat s'engage sur la deuxième proposition d'amendement de la conseillère Black et du chef de l'opposition officielle.

Plusieurs conseillers participent au débat sur la proposition d'amendement du chef de l'opposition officielle, M. Perez, et de la conseillère Black, pour exprimer leur désaccord sur cette dernière. Ils informent l'assemblée qu'il n'incombe pas aux élus d'imposer aux citoyens des restrictions en matière de nourriture.

Le leader de la majorité, M. François Limoges, propose au chef l'opposition officielle de retirer sa proposition d'amendement et suggère de la remplacer par un troisième amendement qui modifierait le dernier point du résolu de la motion sous étude afin d'ajouter, entre les mots « graduellement » et « la vente de ces produits », les mots « , lors de la renégociation de nouvelles ententes, », et ce, dans le but de rallier tous les membres présents.

À 16 h 52, la présidente du conseil suspend les travaux afin de permettre au leader de la majorité de déposer une version officielle de sa proposition d'amendement.

À 16 h 57, le conseil reprend ses travaux.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Rosannie Filato

de retirer la deuxième proposition d'amendement à l'effet d'ajouter un cinquième paragraphe dans les « Résolu » de la motion sous étude et de la remplacer par la proposition d'amendement proposée par le leader de la majorité, soit de modifier le dernier Résolu de la motion sous étude afin qu'il se lise comme suit : « que la Ville de Montréal examine des mesures qui pourraient être mises en place dans sa juridiction afin de mieux sensibiliser le public concernant les risques pour la santé liés à la consommation de boissons contenant des sucres ajoutés, de bannir graduellement, lors de la renégociation de nouvelles ententes, la vente de ces produits dans les bâtiments municipaux et d'améliorer l'accès à l'eau potable dans ses lieux publics.

La proposition d'amendement est agréée.

Un débat s'engage sur la proposition d'amendement du leader de la majorité.

Le conseiller Miranda intervient pour informer l'assemblée qu'il n'est pas en faveur de ce dernier amendement.

Le débat se poursuit sur la proposition d'amendement du leader de la majorité.

À 17 h 01, le leader adjoint de l'opposition officielle informe la présidente du conseil qu'il faudra soumettre une proposition de prolongation afin de poursuivre le débat au-delà de 17 h.

Le leader de la majorité suggère à la présidente du conseil de suspendre la séance pour le souper et de poursuivre le débat après la période de questions des citoyens.

La proposition de suspension est agréée.

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 11 décembre 2017
13 h**

**Séance tenue le lundi 11 décembre 2017 - 19 h
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, M. Luc Ferrandez, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoît Langevin, Mme Patricia Lattanzio, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pautzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stéphanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Pascale Loiseau, analyste-rédactrice
Mme Lynne Trépanier, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

La présidente du conseil déclare la séance ouverte.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Les citoyennes et citoyens ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Solo Fugère	Mme Valérie Plante	Suggère que la Ville de Montréal se dote d'un cadre pour responsabiliser les acteurs de l'industrie culturelle afin que ces derniers mettent en valeur les artistes issus de la diversité
M. Laurel Thompson	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Félicite la mairesse et les membres de son équipe pour leur victoire aux dernières élections / Exprime ses préoccupations concernant les sources de financement du projet du Réseau électrique métropolitain (REM) versus le projet de la ligne rose promis durant la campagne électorale / difficultés d'accès aux renseignements concernant le REM

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Michel Labelle	Mme Valérie Plante (Mme Laurence Lavigne Lalonde)	Félicite tous les membres pour leur victoire aux dernières élections / Dénonce l'utilisation abusive de la clause 23 de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> pour éviter de donner suite à certaines de ses demandes d'accès à l'information – demande de clarifier ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas selon cet article pour éviter toute perte de temps
M. Joël Pedneault	Mme Valérie Plante	Souhaite connaître les changements réels et les gestes concrets de l'administration pour faire de Montréal une ville sanctuaire – mesures qui seront prises pour entamer le processus à cet effet
M. Ricardo L'Amour	Mme Valérie Plante	Félicite Mme Cathy Wong pour sa nomination à la présidence du conseil, la mairesse, Mme Valérie Plante, ainsi que tous les membres pour leur victoire aux dernières élections / Volonté de la Ville de Montréal de s'inscrire dans le mouvement des villes prêtes à souligner et promouvoir le droit de la présence des personnes d'ascendance africaine sur son territoire - Mettre sur pied une table de réflexion afin de trouver des solutions aux difficultés auxquelles sont confrontées ces citoyens - exprime le souhait de siéger à cette table ainsi que de travailler avec les élus et les représentants de la Sécurité civile à cette fin
M. Gaétan Hébert	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Félicite tous les membres pour leur victoire aux dernières élections / Souhaite connaître la position de l'administration sur la Loi 15 qui aura une incidence sur les régimes de retraite des employés municipaux / réduire l'octroi de contrats aux firmes externes au profit de l'expertise des employés cols bleus de l'arrondissement de Montréal-Nord
Mme Elisabeth Pruszyński	Mme Valérie Plante	Félicite la mairesse à la suite de sa victoire aux dernières élections / Respecter le droit des premières nations pour éviter une deuxième crise territoriale avec les autochtones vivant dans les réserves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal
M. John Symon	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Félicite la mairesse à la suite de sa victoire aux dernières élections / Déplore le manque de transparence dans le dossier du Réseau électrique métropolitain (REM) et demande à l'administration de rendre public l'appel d'offres lancé pour la réalisation de ce projet
M. Jean Duval	M. Alex Norris	Offre des vœux aux membres pour la période des fêtes / Le citoyen se dit victime de méfaits par certains employés de la Ville de Montréal et demande l'aide du président de la Commission de la sécurité publique pour faire avancer son dossier / Souhaite connaître les sujets qui seront traités en public lors des prochaines séances de la Commission de la sécurité publique

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Mireille Goulet	M. Luis Miranda	Félicite tous les membres pour leur victoire aux dernières élections / Souligne l'inefficacité du Règlement sur le contrôle des animaux et l'inaction du maire de l'arrondissement d'Anjou puisque les rapports de police relatant deux autres cas de morsures par le pitbull impliqué dans le décès de Mme Christiane Vadenais n'ont jamais été pris en considération – Existe-t-il d'autres incidents impliquant le pitbull qui n'ont pas fait l'objet de rapport
Mme Sylvie Carrière	M. François W. Croteau	Félicite tous les membres pour leur victoire aux dernières élections / Engagement politique souhaité pour tempérer la tendance à la diminution du parc locatif au profit de condos dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite Patrie – Demande un moratoire sur l'émission de permis autorisant la conversion des immeubles en copropriétés
M. Jérémie Gauthier-Caron	Mme Nathalie Goulet	Souhaite connaître la position de l'administration sur la problématique d'utilisation abusive de balles de plastique par les policiers – Tenue d'une consultation publique par la Commission de la sécurité publique à cet effet
M. Samir Shaheen-Hussain	Mme Valérie Plante	Gestes de l'administration pour concrétiser la désignation de Montréal comme ville sanctuaire et arrêt des transmissions d'informations sur le statut d'individus entre le Service de police de la Ville de Montréal et le Service frontalier du gouvernement du Canada – Faire des présentations auprès du gouvernement provincial afin de s'assurer que les demandeurs d'asile ont aussi accès aux soins de santé
Mme Micheline Vermette	Mme Magda Popeanu	Félicite la mairesse ainsi que tous les membres pour leur victoire aux dernières élections / Position de l'administration dans la volonté que le terrain sur le boulevard Gaëtan Laberge, dans l'arrondissement de Verdun, soit réservé pour la construction de logements sociaux Dépôt de document

À 20 h 01, en l'absence du leader de la majorité, M. François Limoges, de la salle du conseil.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent

appuyé par M. Francesco Miele

de prolonger la période de questions des citoyens de 30 minutes, conformément à l'article 53 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Jean-Claude Lanthier	Mme Valérie Plante (M. Craig Sauv�)	F�licite la mairesse ainsi que son �quipe pour leur victoire aux derni�res �lections / Commentaires sur la proc�dure � l'effet de ne pas permettre que plus de trois questions sur un m�me sujet soient pos�es lors de la p�riode de questions des citoyens / Responsabiliser les propri�taires sur l'importance d'adopter la museli�re pour les chiens dangereux afin d'assurer la s�curit� des citoyens – demande � l'administration de clarifier sa position pour la protection des citoyens versus celle des animaux
M. Laurian Ionita	Mme Val�rie Plante (M. Lionel Perez)	Demande � l'opposition officielle d'aider l'administration � r�cup�rer les sommes d�pens�es afin de permettre de respecter l'engagement de l'administration d'ajouter 300 autobus de plus dans le transport collectif - Interdire aux politiciens sous enqu�te de recevoir une prime de d�part / Offre ses v�ux aux membres et � leurs familles pour la p�riode des f�tes
Mme Susan Stacho	Mme Val�rie Plante (M. Sterling Downey)	F�licite tous les membres pour leur victoire aux derni�res �lections / Conservation des espaces verts de l'Anse-�-l'Orme et assurance que les citoyens de l'Ouest de l'�le de Montr�al seront invit�s aux consultations pour l'am�nagement du futur parc D�p�t de document
M. Alexander Montagano	M. Marvin Rotrand	F�licite la mairesse pour sa victoire aux derni�res �lections / D�ploire le faible taux de participation aux derni�res �lections – actions tangibles pour inciter les citoyens � exercer leur devoir d�mocratique en grand nombre aux prochaines �lections
M. Louis Langevin	Mme Val�rie Plante (M. Benoit Dorais)	Invite les membres � r�fl�chir sur l'�conomie qui serait r�alis�e pour les d�penses de la Ville de Montr�al dans le cas d'une r�duction du nombre d'�lus municipaux
Mme Alison Hackney	Mme Val�rie Plante (M. �ric Alan Caldwell)	F�licite tous les membres pour leur victoire aux derni�res �lections / D�ploire que le trac� pr�vu pour la ligne du R�seau �lectrique de Montr�al (REM) ne desservira pas les citoyens de la Ville de Vaudreuil et craint l'arr�t de la ligne Vaudreuil-Montr�al – Suggestion d'optimiser les infrastructures existantes afin de rendre le transport collectif accessible � tous les citoyens de l'Ouest de l'�le de Montr�al – Demande l'assurance de l'administration que les services actuels seront maintenus avec l'ajout du REM

  l'expiration du d lai imparti pour la p riode de questions des citoyens par le *R glement sur la proc dure d'assemblée et les r gles de r gie interne du conseil (06-051)*, la pr sidente du conseil d clare la p riode de questions des citoyens close   20 h 32.

  20 h 33, le conseil reprend ses travaux.

CM17 1401 - Article 65.03 (Suite)

Motion non partisane concernant les risques pour la santé liés à la consommation de boissons sucrées et pour la formulation d'une requête auprès du gouvernement du Canada afin d'instaurer rapidement une taxe d'accise sur de telles boissons

Le conseiller Marvin Rotrand dépose une nouvelle version de l'article 65.03 avant sa présentation qui se lit comme suit :

Motion sur les risques pour la santé liés à la consommation de boissons sucrées et pour l'instauration rapide de mesures fiscales sur de telles boissons par le gouvernement du Canada

Le débat se poursuit sur la proposition d'amendement du leader de la majorité.

Il est proposé par M. Luis Miranda

appuyé par Mme Andrée Hénault

de procéder à un vote à main levée sur la proposition d'amendement du leader de la majorité.

La présidente du conseil met aux voix la proposition d'amendement du leader de la majorité et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 54

Contre : 5

La présidente du conseil déclare la proposition d'amendement du leader de la majorité adoptée à la majorité des voix.

Le conseiller Rotrand utilise son droit de réplique.

Il est proposé par M. Luis Miranda

appuyé par Mme André Hénault

de procéder à un vote à main levée sur l'article 65.03, tel qu'amendé.

La présidente du conseil met aux voix l'article 65.03, telle qu'amendé, et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 54

Contre : 5

La présidente du conseil déclare l'article 65.03, tel qu'amendé, adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.03

CM17 1402

Motion non partisane pour redonner mandat à la Commission de la Présidence de revoir ses rapports précédents concernant (1) le port de la cravate par les membres masculins du conseil municipal ainsi que (2) sur la tenue de référendums d'initiatives populaire en même temps qu'une élection municipale

Le conseiller Luis Miranda dépose une nouvelle version de l'article 65.04 avant sa présentation qui se lit comme suit :

Motion pour redonner mandat à la Commission de la présidence de revoir ses rapports précédents concernant le port de la cravate par les membres masculins du conseil municipal

Attendu que peu de conseils municipaux au Canada se sont dotés d'un code vestimentaire et qu'encore moins d'entre eux obligent leurs membres masculins à porter une cravate dans la salle du conseil;

Attendu qu'il n'est plus obligatoire pour les membres masculins de la Chambre des Communes de porter une cravate lorsqu'ils siègent au Parlement canadien;

Attendu que certains conseils municipaux, à l'image de ceux de Toronto, Vancouver, Winnipeg et Edmonton, qui encouragent leurs membres à porter des tenues plus décontractées, ont démontré qu'une certaine bienséance pouvait être maintenue sans le port obligatoire d'une cravate;

Attendu que la Commission de la présidence a précédemment refusé la proposition qui lui a été soumise d'annuler la coutume tacite qui oblige les membres masculins du conseil à porter une cravate;

Attendu que, durant la récente campagne électorale, de nombreux candidats ont indiqué souhaiter que le conseil de Montréal soit plus collégial et plus informel; des objectifs qui pourraient notamment faire du port de la cravate un choix personnel plutôt qu'une règle non écrite qu'il revient au Président du conseil de faire respecter;

Il est proposé par M. Luis Miranda

appuyé par M. Marvin Rotrand

Et résolu :

- 1- que le conseil municipal redonne mandat à la Commission de la présidence pour réexaminer les propositions de modifications au code vestimentaire tacite du conseil de Montréal afin que le port de la cravate devienne, non pas une obligation, mais un choix personnel;
- 2- que la Commission de la présidence présente son rapport concernant la problématique soulevée au conseil municipal, au plus tard, à la fin du mois de mai 2018.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

65.04

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, invite la mairesse, le chef de l'opposition officielle et les représentants des autres partis à exprimer leurs vœux à l'occasion de Noël.

La mairesse, Mme Valérie Plante, souhaite à tous les membres de profiter du congé du temps des fêtes comme il se doit et offre aussi ses meilleurs vœux à tous les Montréalais et Montréalaises. Elle réitère l'invitation faite aux citoyens et citoyennes de venir nombreux à l'hôtel de ville, le 23 décembre prochain, pour la rencontrer.

Le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, fait écho aux souhaits exprimés par la mairesse et souhaite un Joyeux Noël à tous et un Joyeux Hanouka aux membres de la communauté juive.

La conseillère Manon Barbe souhaite, au nom de sa formation politique, un très joyeux temps des fêtes à tous et rappelle que le sens du partage et de l'amour durant cette période festive touche toutes les personnes, indépendamment de leur croyance religieuse.

La présidente du conseil prend la parole à son tour pour exprimer toute sa reconnaissance et pour rappeler l'importance de la famille en ces temps de réjouissances. Elle demande aussi à tous d'avoir une pensée pour toutes les personnes seules ou démunies qui n'auront pas l'occasion d'être si bien entourées et de faire preuve de générosité à leur égard. Finalement, elle souhaite un joyeux temps des fêtes à tous les membres présents.

À 21 h, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Cathy Wong
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE

ANNEXE – ARTICLE 7.02

INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2017-2021 Conseillers municipaux – 2017 Le 11 décembre 2017

Benjamin, Frantz, nouvelle version, **Black**, Christine, **Boivin-Roy**, Karine, **Caldwell**, Éric Alan, **Croteau**, François William, **Décarie**, Suzanne, **Deros**, Mary, **DeSousa**, Alan, **Ferrandez**, Luc, **Fumagalli**, Giuliana, **Giannou**, Effie, **Goulet**, Nathalie, **Lessard-Blais**, Pierre, **Limoges**, François, **Marinacci**, Normand, **Miele**, Francesco, **Montgomery**, Sue, **Norris**, Alex, **Parent**, Marie-Josée, **Parizeau**, Hadrien, **Rapanà**, Giovanni, **Rotrand**, Marvin, **Rouleau**, Chantal, **Rouleau**, Micheline, **Ryan**, Richard, **Sauvé**, Craig, **Thuillier**, Émilie, **Tomlinson**, Philippe, **Vodanovic**, Maja, **Wong**, Cathy, **Zarac**, Lise.

04.01

À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
22 JANVIER 2018

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
COMPÉTENCE VILLE

POUR LA PÉRIODE DU
27 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE
PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
2633-2312 QUÉBEC INC. AMÉNAGEMENT PAVATECH ARTHIER CONSTRUCTION	100% VILLE	SERVICE DES GRANDS PARCS_VERDISSEMENT ET DU MONT-ROYAL	DIRECTION AMÉNAGEMENT DES PARCS ET ESPACES PUBLICS	1171701005	ACCORDER UN CONTRAT À 2633-2312 QUÉBEC INC. AMÉNAGEMENT PAVATECH ARTHIER CONSTRUCTION, POUR LE REMPLACEMENT DE MOBILIER ET DIVERS TRAVAUX DE RÉFECTION AU PARC LA FONTAINE - DÉPENSE TOTALE DE 420 578,44 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC (17-6949) - (5 SOUMISSIONNAIRES).	CE17 1915	2017-12-08	161 885,00 \$
TENAQUIP LTÉE	ENTENTE CADRE - RÉPARTITION SELON UTILISATION	SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT	DIRECTION	1175331005	CONCLURE UNE ENTENTE-CADRE COLLECTIVE AVEC TENAQUIP LTÉE, POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS, POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON, SUR DEMANDE, D'OUTILS MANUELS DE JARDINAGE ET D'OUTILS MANUELS POUR L'HIVER, POUR LES ORGANISATIONS D'INVENTAIRE DE LA DIVISION LOGISTIQUE, ET CE, À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-16479, AU MONTANT DE 188 939,10 \$, TAXES INCLUSES (5 SOUMISSIONNAIRES).	CE17 1946	2017-12-14	188 939,00 \$
DÉCONSTRUCTION PANZINI INC	100% VILLE	SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE	DIRECTION DE LA GESTION DE PROJETS IMMOBILIERS	1177064002	OCTROYER UN CONTRAT À DÉMOLITION PANZINI INC. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION DES IMMEUBLES SITUÉS AU 3166 ET 3194, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD - DÉPENSE TOTALE DE 249 866.54\$, TAXES INCLUSES (APPEL D'OFFRES PUBLIC 5934 - 4 SOUMISSIONNAIRES).	CE17 1916	2017-12-07	249 866,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 3

TOTAL : 600 690,00 \$

04.01

À LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU
25 JANVIER 2018

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION

POUR LA PÉRIODE DU
27 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION
PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
CONSULTANTS LEGICO-CHP INC.	ENTENTE CADRE - RÉPARTITION SELON UTILISATION	SERVICE DES INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS	DIRECTION	1171009024	CONCLURE AVEC CONSULTANTS LEGICO-CHP INC. ET GLT+ INC. DES ENTENTES-CADRES D'UNE DURÉE DE DEUX (2) ANS POUR DES MONTANTS RESPECTIFS DE 210 289,28\$ ET 133 658,44\$ (TAXES INCLUSES), POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ESTIMATION DE COÛTS DE CONSTRUCTION - APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-16434 - 7 SOUMISSIONNAIRES - APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTIONS À CETTE FIN.	CE17 1965	2017-12-20	210 289,00 \$
GLT+INC.	ENTENTE CADRE - RÉPARTITION SELON UTILISATION	SERVICE DES INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS	DIRECTION	1171009024	CONCLURE AVEC CONSULTANTS LEGICO-CHP INC. ET GLT+ INC. DES ENTENTES-CADRES D'UNE DURÉE DE DEUX (2) ANS POUR DES MONTANTS RESPECTIFS DE 210 289,28\$ ET 133 658,44\$ (TAXES INCLUSES), POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ESTIMATION DE COÛTS DE CONSTRUCTION - APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-16434 - 7 SOUMISSIONNAIRES - APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTIONS À CETTE FIN.	CE17 1965	2017-12-20	133 658,00 \$
CONFIDENTIEL DÉCHIQUEPAGE	ENTENTE CADRE - RÉPARTITION SELON UTILISATION	SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT	DIRECTION	1175085003	AUTORISER LA PROLONGATION DE L'ENTENTE-CADRE CONCLUE AVEC LA FIRME CONFIDENTIEL DÉCHIQUEPAGE DE DOCUMENTS INC. POUR LES SERVICES SUR DEMANDE, DE DÉCHIQUEPAGE DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS ET DE DESTRUCTION DE DIVERS DOCUMENTS ET SUPPORTS, POUR UNE DURÉE D'UN AN, SOIT DU 9 JANVIER 2018 AU 8 JANVIER 2019 - APPEL D'OFFRES PUBLIC NO. 12-11853 - CE12 2023 (MONTANT ESTIMÉ: 133 435,84 \$ TAXES INCLUSES)	CE17 1964	2017-12-20	133 436,00 \$
MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE)	100% AGGLO	SERVICE DU MATÉRIEL ROULANT ET DES ATELIERS	DIRECTION	1176859004	ACCORDER UN CONTRAT À MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) POUR LA FOURNITURE DE 12 VÉHICULES DODGE JOURNEY GT POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 481 527,99 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-15922 (3 SOUM.).	CE17 1882	2017-12-01	481 528,00 \$
LASALLE NHC INC.	100% AGGLO	SERVICE DE L'EAU	DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES	1177526035	ACCORDER À LASALLE NHC INC. UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN HYDROLOGIE URBAINE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES DU SECTEUR POINTE-AUX-TREMBLES (PAT) - DÉPENSES TOTALES DE 374 479,32 \$, TAXES INCLUSES (CONTRAT : 339 986,82 \$ + 34 492,5 \$ DE CONTINGENCES), APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-16456 (4 SOUMISSIONNAIRES) / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CETTE FIN	CE17 1919	2017-12-08	374 479,00 \$

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION
PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
LA CIE ÉLECTRIQUE BRITTON LTÉE	100% AGGLO	SERVICE DE L'EAU	DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES	1177526037	ACCORDER UN CONTRAT À LA CIE ÉLECTRIQUE BRITTON LTÉE POUR LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES EN RÉGIE CONTRÔLÉE SUR LES ÉQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES AU MONTANT DE 404 897,11 \$, TAXES INCLUSES – APPEL D'OFFRES PUBLIC SP17066-167032-C – 6 SOUMISSIONNAIRES	CE17 1947	2017-12-14	404 897,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 6

TOTAL : 1 738 287,00 \$

04.02

À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
22 JANVIER 2018

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
COMPÉTENCE VILLE

POUR LA PÉRIODE DU
27 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE
PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BALLET DU QUÉBEC	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION	1171654015	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 75 000 \$ À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BALLET DU QUÉBEC POUR L'ACQUISITION DE TAPIS DE DANSE DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL - PROGRAMME ÉQUIPEMENTS - AIDE D'URGENCE. / APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION À CET EFFET.	CE17 1931	2017-12-08	75 000,00 \$
COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION	1173220003	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 10 000 \$, POUR L'ANNÉE 2017, À COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER AFIN DE COLLABORER À LA MISE EN OEUVRE DE SON PLAN D'ACTION TRIENNAL 2017-2020 / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET	CE17 1950	2017-12-14	10 000,00 \$
ASSOCIATION POUR LA CRÉATION ET LA RECHERCHE ÉLECTRO-ACOUSTIQUES DU QUÉBEC	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	1174407003	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 64 000 \$ À CINQ ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, POUR UN ENGAGEMENT PLURIANNUEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉLAIS D'ACTION CULTURELLE DE L'ENTENTE MCC/VILLE 2017-2018.	CE17 1949	2017-12-14	15 000,00 \$
CENTRE TURBINE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	1174407003	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 64 000 \$ À CINQ ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, POUR UN ENGAGEMENT PLURIANNUEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉLAIS D'ACTION CULTURELLE DE L'ENTENTE MCC/VILLE 2017-2018.	CE17 1949	2017-12-14	13 000,00 \$
DANSE DANSE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	1174407003	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 64 000 \$ À CINQ ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, POUR UN ENGAGEMENT PLURIANNUEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉLAIS D'ACTION CULTURELLE DE L'ENTENTE MCC/VILLE 2017-2018.	CE17 1949	2017-12-14	12 000,00 \$
ESPACE LIBRE	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	1174407003	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 64 000 \$ À CINQ ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, POUR UN ENGAGEMENT PLURIANNUEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉLAIS D'ACTION CULTURELLE DE L'ENTENTE MCC/VILLE 2017-2018.	CE17 1949	2017-12-14	12 000,00 \$
OPTICA, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN	100% VILLE	SERVICE DE LA CULTURE	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	1174407003	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 64 000 \$ À CINQ ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, POUR UN ENGAGEMENT PLURIANNUEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉLAIS D'ACTION CULTURELLE DE L'ENTENTE MCC/VILLE 2017-2018.	CE17 1949	2017-12-14	12 000,00 \$

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE
PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

FOURNISSEUR	RÉPARTITION	SERVICE	DIRECTION	DOSSIER	OBJET	DÉCISION	SIGNATURE	MONTANT
JEUNES MARINS URBAINS	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION DES SPORTS	1177757002	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT UNE SOMME DE 12 000 \$ À 3 ORGANISMES POUR LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET ÉVÉNEMENTIELLES SÉLECTIONNÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR LIÉES AU PLAN DE L'EAU 2015-2019 - DÉPÔT DU 15 SEPTEMBRE 2017.	CE17 1972	2017-12-21	5 000,00 \$
HÉRITAGE MARITIME CANADA	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION DES SPORTS	1177757002	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT UNE SOMME DE 12 000 \$ À 3 ORGANISMES POUR LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET ÉVÉNEMENTIELLES SÉLECTIONNÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR LIÉES AU PLAN DE L'EAU 2015-2019 - DÉPÔT DU 15 SEPTEMBRE 2017.	CE17 1972	2017-12-21	5 000,00 \$
LA ROUTE DE CHAMPLAIN	100% VILLE	SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS	DIRECTION DES SPORTS	1177757002	ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT UNE SOMME DE 12 000 \$ À 3 ORGANISMES POUR LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET ÉVÉNEMENTIELLES SÉLECTIONNÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR LIÉES AU PLAN DE L'EAU 2015-2019 - DÉPÔT DU 15 SEPTEMBRE 2017.	CE17 1972	2017-12-21	2 000,00 \$
S.I.D.A.C. PLAZA ST-HUBERT	100% VILLE	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	DIRECTION ENTREPRENEURIAT	1177796002	ACCORDER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE DE 62 500 \$ À LA S.I.D.A.C. PLAZA ST-HUBERT AFIN DE MANDATER DES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT DE VITRINES DE COMMERCES DANS LE CADRE DU PR@M - ARTÈRE EN CHANTIER / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET	CE17 1952	2017-12-14	62 500,00 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 11

TOTAL : 223 500,00 \$

04.03

**À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
22 JANVIER 2018**

DÉPÔT DES CONTRATS OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
(DÉLÉGATION DE POUVOIRS RCE02-004 DU 26 JUIN 2002)

SELON L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI DES CITÉS ET VILLES

SERVICE CORPORATIFS
POUR LA PÉRIODE DU
27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

LISTE SIMON

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

NOM FOURNISSEUR	NUMERO BON DE COMMANDE FACTURE	DATE	APPROBATEUR	DESCRIPTION	SERVICE	ACTIVITÉ	MONTANT
STUFFED ANIMAL HOUSE	0000214737	04 DÉC. 2017	GERBEAU, SOPHIE	BIO1726	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 296,62 \$
KELLY SANI-VAC INC	0000446999	28 NOV. 2017	DURAND, GUILLAUME	Vidanges du réservoir des eaux usées (septembre)	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 235,00 \$
UNIVERSITE LAVAL	00505278	14 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	30 404,00 \$
NEARLY FAMOUS ENTERPRISES INC	0083940in	28 NOV. 2017	GERBEAU, SOPHIE	BIO17261	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 897,00 \$
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	010800	06 DÉC. 2017	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:442748	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 169,04 \$
CARROSSERIE IBERVILLE INC.	010845	23 DÉC. 2017	Système PARCAUTOSPVM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:443633	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 432,09 \$
TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC	0353882	13 DÉC. 2017	TAPSOUKE, YACOUBA	BC - 210074 - produits pour serre- solution nettoyy. solution storage- azalee 10x7 1/2...	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 387,18 \$
METAL M-PACT INC.	035762	13 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-208862 : Quincaillerie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 498,60 \$
OVERDRIVE INC.	05161co17081997	07 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres recus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	4 351,53 \$
OVERDRIVE INC.	05161co17091461	14 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	4 117,97 \$
OVERDRIVE INC.	05161co17095139	19 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres recus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	24 748,81 \$
ROGER DUPERE	1003	08 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Première partie de la refonte du site Mission Monarque	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 000,00 \$
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC	1034008	20 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210109 : Vidange puisards	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 090,63 \$
MICHEL MOTARD	1052531	18 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Traduction - vérification de documents (pour les conférences, les présentations, le CGMU & le projet Géo-Trafic (fournisseur américains) pour les besoins de l'équipe STI & DFERA	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	52,49 \$
MICHEL MOTARD	1052531	14 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Traduction - vérification de documents (pour les conférences, les présentations, le CGMU & le projet Géo-Trafic (fournisseur américains) pour les besoins de l'équipe STI & DFERA	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 250,88 \$
AINSWORTH INC.	1058935wx	14 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210119 : Réfrigération	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 420,51 \$
VIDEOTRON S.E.N.C	1073429	04 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Travaux St-Patrick, de Pitt à d'Argenson-conversion-enfouissement fils	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	7 406,03 \$
VIDEOTRON S.E.N.C	1086970	05 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Rue Woodland, entre Hadley et de la Vérendrye - Conversion CSEM	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	8 134,20 \$
SERRURIER BEAUBIEN	1110257	18 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Réparation de toutes les serrures du Biodôme	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	11 875,00 \$
ETL ELECTRONIQUE LTEE	1111891	30 NOV. 2017	PIROG, MACIEJ	Installation d'appareils GPS dans les véhicules MCE et l'exploitation de 12 mois et forfait mensuel - Mesure consommation d'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	3 716,56 \$
REPARATION DE BETON DURASEAL	1114306	18 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Injection de fissures salle électriques - Injection sous-station 25 KV au Biodôme de Montréal	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 493,75 \$
IROSOFT INC.	1115812	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels BVG-SP 2016-03	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	16 250,00 \$
PLAD EQUIPEMENT LTEE	112846	14 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210094 : Plomberie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 990,00 \$
GESTION GILBERT RIEL INC.	1129724	18 DÉC. 2017	PAQUET, MARIE- FRANCE	PRÉPARER LES PLANS ET LES DEVIS ET ASSURER LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU D2ACCÈS MONTRÉAL (BAM)	Outremont	Rel. avec les citoyens et communications	6 649,91 \$
ECHAFAUDAGE SKYHIGH CANADA	1137094	08 DÉC. 2017	BOULVA, FREDERIC	Location et installation d'échafaudage pour faire un pont au-dessus de l'étang artificiel du Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	19 562,92 \$
ORANGE TRAFFIC INC SERVICE	1151635	16 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Octroi d'un contrat pour la modification de coffrets de feux de circulation de modèle sur socle en modèle dur fût.	Infrastructures, voirie et transports	Signalisation lumineuse	42 519,94 \$
D'ASSISTANCE CANADIENNE AUX ORGANISMES	1154834005171208a	08 DÉC. 2017	DUBE, MICHEL	Contribution dans le cadre du programme de congés solidaires pour 2017 1154834005 / CE15 2283	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	10 000,00 \$
CENTRE D'ETUDE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE (CECI)	1154834005171208b	08 DÉC. 2017	DUBE, MICHEL	Contribution dans le cadre du programme de congés solidaires pour 2017 1154834005 / CE15 2283	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	10 000,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL LES QUARTIERS DU CANAL	1161179014231117	28 NOV. 2017	GODBOUT, JULIE	GDD 1161179014 - PR@M-Artère en chantier soutien financier relatif à l'aménagement des vitrines pendant le chantier de la rue Notre-Dame Ouest. (2e et dernier versement)	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	13 960,21 \$
RESOLOGI INC.	1162586	15 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Service de maintenance des caméras d'observation et du réseau de télécommunication extérieur du CGMU. Service d'ingénierie et d'intégration - Ref : Sylvain Provost	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	14 385,44 \$
L.L. LOZEAU LTEE.	1165282	12 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Appareil Nikon	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 413,23 \$
REGROUPEMENT DES ORGANISMES DU MONTREAL ETHNIQUE POUR LE LOGEMENT	1165970006171127	27 NOV. 2017	LESPERANCE, YANICK	Soutien financier / 30% de 50 000 \$ = 15 000 \$. 2e versement - projet: Beeiti, mon logement à Montréal. Dossier: 1165970006 / Résolution: CE16 1761.	Direction générale	Autres - activités culturelles	15 000,00 \$
TOITURES TROIS ETOILES INC.	1166436	11 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux de réparation de la membrane EPDM et changer 2 drains défectueux et travaux connexes à la salle de musculation au Complexe Sportif Marie-Victorin	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 437,83 \$
VITRINE CULTURELLE DE MONTREAL	1167447002171211	11 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Soutien financier - projet: Carte d'accès à la culture. BINAM Dossier: 1167447002 / Résolution: CE16 2016.	Direction générale	Autres - activités culturelles	13 821,83 \$
PLANT PRODUCTS	1167629	13 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Produits & fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 067,01 \$
LES SOLS CHAMPLAIN INC.	1167641	04 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Terre à plantation	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 631,40 \$
KOPPERT CANADA LIMITED	1167818	19 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Prédateurs et produits #2	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	191,10 \$
KOPPERT CANADA LIMITED	1167818	04 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Prédateurs et produits #2	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 717,05 \$
BMR MATCO RAVARY	1167829	06 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Matériaux de construction	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	500,00 \$
BMR MATCO RAVARY	1167829	02 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Matériaux de construction	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	260,00 \$
BMR MATCO RAVARY	1167829	13 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Matériaux de construction	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1 196,43 \$
BMR MATCO RAVARY	1167829	01 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Matériaux de construction	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	163,35 \$
NATURAL INSECT CONTROL	1167841	04 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Prédateurs lutte biologique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 730,26 \$
NATURAL INSECT CONTROL	1167841	12 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Prédateurs lutte biologique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	281,61 \$
PLANT PRODUCTS	1167865	04 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Produits & fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	11 061,22 \$
BELL MEDIA INC.	11707562	14 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Placement média - élection générale 2017. Plan média.	Grefte	Grefte	3 674,56 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	1172028	28 NOV. 2017	GARNEAU, DOMINIC	2017 - Pièces d'origine pour camions Freightliner	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 598,50 \$
P.R. DISTRIBUTION INC.	1172081	04 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	Commande annuelle 2017 pour quincaillerie, garage mécanique.	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 578,48 \$
AIR LIQUIDE CANADA INC.	1172096	27 DÉC. 2017	MASSE, PAUL	ANJ-BCO2017-ATELIER MECANIQUE - GAS ET CYLINDRE POUR SOUDURE	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 535,46 \$
LAFARGE CANADA INC.	1172360	08 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Divers matériaux de construction pour l'année 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	857,21 \$
LAFARGE CANADA INC.	1172360	21 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Divers matériaux de construction pour l'année 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	1 190,00 \$
PRODUITS PRAXAIR	1172397	08 DÉC. 2017	GINCE, MARTIN	Remplissage de dioxyde de carbone liquide CO2 - Bassins aquatiques du complexe sportif Claude-Robillard - Année 2017	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	16 798,00 \$
DUPRESNE STANDARD & SPECIAL INC TERIS SERVICES	1172441	30 NOV. 2017	MILLETTE, ROBERT	ANJ-BCO2017-ATELIER MECANIQUE - BOULONS, ECROUS ET FIXATIONS	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 677,18 \$
D'APPROVISIONNEMENT INC.	1172544	05 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 983,78 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

DETECTION DE FUITE PGS INC	1172866	11 DÉC. 2017	AMOUSSOU, EULOGIE	BCO-LAC-2017 pour service de détection de fuite d'eau sur demande pour l'année 2017	Lachine	Réseau de distribution de l'eau potable	7 559,10 \$
DICOM EXPRESS (MC)	1172880	15 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Service de messagerie pour les magasins des régions Est, Ouest et Sud. Période du 1er janvier au 31 décembre 2017.	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	2 388,09 \$
CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL	1172988004171212	12 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Don de 200 000 \$ à Centraide du Grand Montréal dans le cadre de sa campagne de financement 2017.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	200 000,00 \$
UNITED RENTALS DU CANADA TATA	1173062	19 DÉC. 2017	AMOUSSOU, EULOGIE	BCO-LAC-2017 location d'outils ou de machinerie	Lachine	Réseau de distribution de l'eau potable	4 561,38 \$
COMMUNICATIONS (CANADA) LTD	1173633	18 DÉC. 2017	LEMIRE, LUCIE	BC OUVERT 2017 - Travaux divers de réaménagement et réparations du Service de l'eau situé au 1555, rue Carrie-Derick	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	4 199,50 \$
FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL	1173931004271117	30 NOV. 2017	GODBOUT, JULIE	GDD 1173931004 - Soutien financier à Festival mode et design Montréal pour la participation et la promotion du marché "Code Souvenir Montréal" lors de la 17e édition du Festival mode et design (2e et dernier versement)	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	2 000,00 \$
LE BARRICADEUR	1174277	30 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	COMPTE OUVERT POUR POSE DE BARRICADE POUR LES BATIMENTS DES ARRONDISSEMENTS DÉSSERVIS PAR LA RÉGION OUEST POUR L'ANNÉE 2017 - DEMANDÉ PAR JOHANNÉ BURG	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 598,50 \$
ANNA AMARI	1175076	10 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Services de graphisme pour l'année 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	24 700,00 \$
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DU QUÉBEC)	1175661	15 DÉC. 2017	GADBOIS, CATHY	Commande ouverte 2017 pour service d'agents de sécurité et tous les services connexes selon le plan de protection (no appel d'offres #15-14710) - Jardin botanique	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	104 987,50 \$
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DU QUÉBEC)	1175661	21 DÉC. 2017	GADBOIS, CATHY	Commande ouverte 2017 pour service d'agents de sécurité et tous les services connexes selon le plan de protection (no appel d'offres #15-14710) - Jardin botanique	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	104 987,50 \$
GROUPE SÉCURITÉ ROBILLARD INC	1175940	20 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Commande ouverte 2017 pour service de serrurerie - Sécurité	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$
LE GROUPE MASTER INC.	1175966	19 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Achat d'équipements de VCR - Bon de commande ouvert 2017 - Région Est	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 099,75 \$
TABLE CONCERTATION ORGANISMES AU SERVICE PERSONNES REFUGIEES ET IMMIGRANTES INC.	1175970004171208	08 DÉC. 2017	DUBE, MICHEL	Soutien financier - Projets d'intégration des réfugiés syriens 30 % de 42,460 \$ = 8,398 \$ GDD 1175970004 / Résolution CE17 1100	Direction générale	Autres - activités culturelles	8 398,00 \$
COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC INC	1175970005171208	08 DÉC. 2017	DUBE, MICHEL	Soutien financier - Projet : Entente MIDI - Ville 2017-2018 40 % de 150,000 \$ = 60,000 \$ GDD 1175970005 / Résolution CM17 1000	Direction générale	Autres - activités culturelles	60 000,00 \$
LES PORTES EXPERT- MATIK INC	1175976	27 NOV. 2017	FORTIN, FRANCINE	Commande ouverte 2017 pour achats de fourniture de quincaillerie architecturale diverse (Marc Gélinas)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 133,91 \$
LES ENTREPRISES HENRI RAVARY LTEE - CANADIAN TIRE	1176022	12 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	BCO 2017 / Achat de divers matériaux	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 364,65 \$
FRUITERIE MAISONNEUVE	1176034	12 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	BCO 2017 / Achats de fruits et légumes pour alimentation animale	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 164,52 \$
P.E.S. CANADA INC.	1176343	27 NOV. 2017	MORENCY, DENISE	Mise au rancart des véhicules du SPVM (± 600 heures/années à 45.00 \$/H) - contrat renouvelable 2 fois	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 996,12 \$
L'ILE DU SAVOIR INC.	1176352001271117	27 NOV. 2017	GODBOUT, JULIE	GDD 1176352001 - Soutien financier à L'île du savoir afin de supporter la mise en œuvre du Festival Euréka! 2017 à 2019 (3e versement-2017)	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	25 000,00 \$
FUSION JEUNESSE	1176352002171215	21 DÉC. 2017	HANDFIELD, DANIELE	GDD 1176352002 - Soutien financier non récurrent afin de supporter la mise en œuvre de sa programmation annuelle 2017 à 2019.	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	10 000,00 \$
GENERAL BEARING SERVICE INC.	1176363	19 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	BC ouvert 2017 - diverses pièces climatisation - ventilation (VCR) - Dominique Plourde	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 989,52 \$
VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL	1176382	04 DÉC. 2017	BOISVERT, SUZANNE	Contrat de services professionnels pour l'organisation et la coordination du Panel de design du Jardin des racines aux nuages au Jardin botanique de Montréal	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 637,50 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL	1176382	05 DÉC. 2017	BOISVERT, SUZANNE	Contrat de services professionnels pour l'organisation et la coordination du Panel de design du Jardin des racines aux nuages au Jardin botanique de Montréal	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 800,00 \$
PPG REVETEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC	1176494	18 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	PPG-Bon de commande ouvert 2017-diverses pièces pour entretien ménage, peinture et autres métiers, Cyr Normand	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 205,34 \$
SOCIETE QUEBECOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (SOQUIJ)	1176951	19 DÉC. 2017	BOND, ALAIN	Service - Frais pour accès aux bases de données pour 2017 pour demandes des unités d'affaires et BCG pour vérifications d'antécédents judiciaires pour pré-emploi et enquêtes.	Direction générale	Administration, finances et approvisionnement	3 149,62 \$
NEDCO	1177371	21 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ÉLECTRICITÉ BC OUVERT POUR 2017 DEMANDÉ PAR JOHANNE BURG	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 779,55 \$
NEDCO	1177371	30 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	ÉLECTRICITÉ BC OUVERT POUR 2017 DEMANDÉ PAR JOHANNE BURG	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 498,75 \$
U. CAYOUEITE INC.	1177390	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	MENUISERIE - BC OUVERT POUR 2017 - DEMANDÉ PAR JOHANNE BURG	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	17 925,23 \$
U. CAYOUEITE INC.	1177390	12 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	MENUISERIE - BC OUVERT POUR 2017 - DEMANDÉ PAR JOHANNE BURG	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 598,50 \$
WOLSELEY CANADA INC	1177620	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	PLOMBERIE - ACHATS URGENTS DE MATÉRIEL RELIE A LA PLOMBERIE - DEMANDE PAR AZIZE KAMIL	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 548,62 \$
WOLSELEY CANADA INC	1177620	12 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	PLOMBERIE - ACHATS URGENTS DE MATÉRIEL RELIE A LA PLOMBERIE - DEMANDE PAR AZIZE KAMIL	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$
DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L	1177712	14 DÉC. 2017	GALPEAU, MICHELE	Contrat services professionnels BVG-SP-2016-27	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	16 798,00 \$
PULSATION GRAPHIQUE	1178075	10 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Services professionnels de graphisme pour décliner des concepts publicitaires et outil de communication pour l'année 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$
KARINE GAUTHIER	1178082	07 DÉC. 2017	BOISVERT, SUZANNE	Services de graphisme pour l'année 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 180,00 \$
GCR CENTRES DE PNEUS	1178292	15 DÉC. 2017	MAGNE, MELISSA	Pneus pour veh # 539-07321 x2 539-07228 x 4	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 168,14 \$
STELM	1178550	07 DÉC. 2017	BLAIS, MYLENE	BCO 2017 - PIÈCES DIVERSES POUR DIVISION AQUEDUC TPAE-0105 APPRO. S BEAUDOIN	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	4 470,37 \$
TRADUCTIONS ZOZITA	1179107	13 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Traduction pour les outils d'interprétation d'Espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 932,48 \$
PIECES D'AUTO JARRY LTFE	1179273	14 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	SLD-BCRO-DSA-MECANIQUE 2017 FOURNITURE DE PIÈCES MECANQUES POUR LA RÉPARATION DES VÉHICULES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 740,77 \$
QUEBEC LINGE CO	1179421	30 NOV. 2017	LEMERY, GINETTE	Location et entretien de vêtement	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 817,35 \$
QUEBEC LINGE CO	1179580	19 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Bon de commande 2017 Location et entretien de vêtement de protection pour les électriciens de la Région Est et Télégestion - Entente : 1036431	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$
SERVICE D'ENTRETIEN PRO-PRET INC.	1179687	19 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Service d'entretien ménage pour l'année 2017	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 498,75 \$
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC	1179941	12 DÉC. 2017	GADBOIS, CATHY	2017 - Service de communication sans fil	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 136,04 \$
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTFE	1180685	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	MENUISERIE - ACHATS URGENTS DE DIVERS MATERIAUX DE QUINCAILLERIE - DEMANDÉ PAR PIERRE DESJARLAIS C/M	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 199,50 \$
DESCHENES & FILS LTFE	1180693	04 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	PLOMBERIE - ACHATS URGENTS DE MATÉRIEL RELIE AUX SYSTÈME DE PLOMBERIE - DEMANDÉ PAR AZIZE KAMIL C/M	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 666,26 \$
DESCHENES & FILS LTFE	1180693	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	PLOMBERIE - ACHATS URGENTS DE MATÉRIEL RELIE AUX SYSTÈME DE PLOMBERIE - DEMANDÉ PAR AZIZE KAMIL C/M	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$
JEAN-YVES DUTHEL	1181298	11 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Rencontres du 6 décembre 2016 et 19 janvier 2017, juillet, août 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 118,39 \$
LE GROUPE MASTER INC.	1181794	20 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	BC ouvert 2017 -VCR - ACHATS URGENTS DE MATERIEL RELIE AUX SYSTÈME VCR - DEMANDE PAR BENOIT BENOIT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 149,62 \$
SCIAGE DE BÉTON ST- LEONARD LTFE	1182054	07 DÉC. 2017	RICHARD, MELANIE	ANJ - BCO - 2017 - TP - Travaux de sciage d'asphalte et de béton pour 2017	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	12 840,23 \$
ENCADREX INC.	1182531	21 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Programme 2017 de mise en valeur de la collection d'œuvres d'art de la Ville de Montréal.	Culture	Autres - activités culturelles	2 939,65 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	1183943	13 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Location véhicule Cube 12 T-250 FRP - Ford 6	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	7 703,98 \$
AVEC PLAISIRS	1184830	20 DÉC. 2017	MORISSETTE, CHANTAL	Service de traiteur pour les réunions - Direction du Service de l'eau pour l'année 2017	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	4 010,52 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

SERVICES LINGUISTIQUES ANGLAIS ROGERS	1185855	11 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Service de traduction du français vers l'anglais	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 400,00 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC.	1186113	13 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Service de téléphonie cellulaire pour l'année 2017 pour la Direction de la dotation, talents et développement organisationnel	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 199,50 \$
MORNEAU SHEPELL LTD.	1187018	30 NOV. 2017	WU, CANDY YU	Services professionnels : régime de retraite	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	6 050,87 \$
LES TRADUCTIONS TERRY KNOWLES INC.	1189355	04 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Services professionnels pour la traduction de textes (du français à l'anglais) de diverses activités et événements de l'EPLV	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	16 104,00 \$
LES INDUSTRIES PAMILIO INC.	1189857	07 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - TUQUE SIM	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	17 519,26 \$
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DU QUÉBEC)	1190318	07 DÉC. 2017	GADBOIS, CATHY	Commande ouverte 2017 pour service de gardiennage selon le plan de protection - SIM, MRA, Grands Parcs et patinoire du CH	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	41 995,00 \$
LES PORTES EXPERT-MATIK INC.	11932	21 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-208846 : Portes	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 141,20 \$
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DU QUÉBEC)	1193794	15 DÉC. 2017	GADBOIS, CATHY	Commande ouverte 2017 pour service d'agents de sécurité et tous les services connexes selon le plan de protection (no appel d'offres #15-14710) - Complexe Sportif Claude-Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 548,62 \$
UNIBETON	1195101	08 DÉC. 2017	DUBE, MARIE-CLAIRE	Béton prémélangé 32 & 35 MPA (budget aqueduc)	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	2 099,75 \$
CONSULTANTS LEGICO-CHP INC.	1195678	11 DÉC. 2017	BOULVA, FREDERIC	Services professionnels de deux firmes d'estimateurs en construction selon l'appel d'offres - Projet Migration du Biodôme	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	44 140,00 \$
MACOGE INC.	1195679	11 DÉC. 2017	BOULVA, FREDERIC	Services professionnels de deux firmes d'estimateurs en construction dans le cadre du projet Migration du Biodôme	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	49 645,00 \$
LA MAISON DU PEINTRE	1195702	27 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	PEINTURE - ACHATS URGENTS DE DIVERS MATERIAUX ET ACCESSOIRES EN PEINTURE - DEMANDE PAR PIERRE DESJARDIS C/M	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 089,27 \$
PPG REVÊTEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC.	1195710	27 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	PEINTURE - ACHATS ARGENTS DE DIVERS MATERIAUX ET ACCESSOIRES EN PEINTURE (EXCLUANT LA LISTE SELON L'ENTENTE) - DEMANDE PAR PIERRE DESJARDIS C/M	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 039,40 \$
BRUNO COLPRON	1195999	27 NOV. 2017	LACOMBE, PIERRE	Convention de services professionnels pour Bruno Colpron pour la préproduction et la préparation des tournages spécialisés pour le spectacle EXO qui sera présenté au Planétarium en 2017.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 960,00 \$
LEMAY CO INC.	1196479	05 DÉC. 2017	DUCAS, SYLVAIN	Contrat de services professionnels pour produire un guide d'évaluation des propositions d'implantation d'héliports soumises à la Ville de Montréal.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	43 947,77 \$
PROTOS	1196682	20 DÉC. 2017	NORMANDIN, HENRI-PAUL	Protos Inc. : honoraires de Services de secrétariat de l'Ordre de Montréal pour la période du 9 janvier au 9 mars 2017# facture#201701.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	4 829,42 \$
ISABELLE GODEFROY-COACHING LINGUISTIQUE	1196848	15 DÉC. 2017	BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU	Convention de services professionnels pour Isabelle Godefroy pour la formation et le suivi du niveau d'anglais des animateurs pour les spectacles Edge of Darkness et One Day...on Mars qui seront présentés au Planétarium en 2017.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 275,00 \$
GROUPE AKIFER INC.	1197430	11 DÉC. 2017	MARTINEZ, DIEGO ANDRES	Échantillonnage de sols	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	5 249,37 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1197605	06 DÉC. 2017	MARTEL, DIANE	Location d'un camion pour l'Aqueduc de l'arrondissement Rosemont La-Petite-Patrie pour la période du 8 mai au 31 octobre 2017 (G.S.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	3 151,72 \$
RECY-BETON INC.	1198107	18 DÉC. 2017	CHENIER, STEPHANE	VOIRIE - VALORISATION DE LA PIERRE, ROC, BETON, ASPHALTE	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	2 020,24 \$
ACCES COMMUNICATIONS	1198624	05 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Location de radios	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 636,65 \$
TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC.	1198982	20 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 553,83 \$
TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC.	1198982	01 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 392,51 \$
TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC.	1198982	12 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1 628,77 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC	1198982	19 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 210,95 \$
VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL	1199893	05 DÉC. 2017	DUFORT, GILLES	Service - Mandat en design industriel pour les bornes de recharge pour véhicules électriques sur rue - Service de la mise en valeur du territoire	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	5 669,32 \$
ANNE GOMBERT	1201411	20 DÉC. 2017	GAGNON, CHANTAL	17-1784 Services professionnels, révision linguistique et correction du plan directeur du parc La Fontaine, de gré à gré	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	3 569,57 \$
NETTOYEUR PLUS QUE NET	1204364	04 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	BCO 2017 --- Nettoyage de vêtements de travail --- Atelier mécanique Montréal-Nord	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 724,44 \$
MARIE-EVE LEVEILLE	1205234	30 NOV. 2017	PELLERIN, GUY	Services professionnels - Appui à l'équipe de conception pour la fascicule 2 (géométrie) - conception des projets d'aménagement urbain. - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	22 782,68 \$
JEAN-YVES DUTHEL	1205946	28 NOV. 2017	WU, CANDY YU	Révision, écriture, editing infolettre pour le mois mai 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 343,90 \$
GROUPE TRX INC.	1206581	18 DÉC. 2017	AMOUSSOU, EULOGE	LAC - Creusage pneumatique	Lachine	Réseaux d'égout	7 315,79 \$
GESTION NOVAFOR INC.	1207410	19 DÉC. 2017	BEDARD, DANIEL	Achat de peinture et autre matériel d'inventaire pour les travaux d'injection de frênes	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Horticulture et arboriculture	2 729,72 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L	1207771	19 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels BVG-SP-2017-13	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	4 068,27 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	1208472	07 DÉC. 2017	BISSONNETTE, CHRISTIAN	Location d'un véhicule Ford T-150 pour une durée d'environ 6 mois à partir du 29 mai 2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	7 448,11 \$
GLOBAL RENTAL CANADA ULC	1209671	08 DÉC. 2017	SAINT-VIL, PHILIPPE	St-Léonard - Location d'un camion nacelle (unité 027-46696534) pour une période de 3 mois - saison 2017	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 450,89 \$
GESTION N.G. POULIOT INC	1210313	13 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Service - Remplacement d'ampoules, ballast - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	13 660,13 \$
HOULE H2O	1210646	27 NOV. 2017	TAILLEFER, FRANCINE	DA 489007 - Vanne de 6pouces (150mm) Tap sous pression	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	2 019,43 \$
BOYTECH DEMOLITION INC.	1211181	18 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	DÉMOLITION D'UN PLAFOND DE PLÂTRE - TORRES THAYS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 838,74 \$
GROUPE REAL JEAN	1211551	13 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	URGENCE GASTON FLEURY - RÉPARATION POMPE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 863,69 \$
PIECES D'AUTO JARRY LTEE	1212501	12 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	2017 - FOURNITURE DE PIÈCES AUTOMOBILES DIVERSES POUR GARAGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	18 372,81 \$
MARC-ANDRE ROY	1213393	19 DÉC. 2017	PARIS, YVES	réalisation d'éléments muséographiques pour nos expositions temporaires ou permanentes, et d'outils éducatifs (consolidation des programmes scolaires durant la fermeture du Biodôme)	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 224,63 \$
DIKINI	1213643	05 DÉC. 2017	DUFORT, GILLES	Contrat de services professionnels à Dikini pour assister la Ville de Montréal pour le raffinement du design des bornes de recharge sur rue.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	15 385,92 \$
LE CURSEUR HABILE	1214065	19 DÉC. 2017	NORMANDIN, HENRI PAUL	Création et développement base de données FileMaker Pro - gestion de contacts, organismes, événements et inventaire des cadeaux protocolaires du Protocole et de l'accueil et du Bureau des relations internationales facture 17-1466.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	3 123,38 \$
LE CURSEUR HABILE	1214065	15 DÉC. 2017	NORMANDIN, HENRI PAUL	Création et développement base de données FileMaker Pro - gestion de contacts, organismes, événements et inventaire des cadeaux protocolaires du Protocole et de l'accueil et du Bureau des relations internationales facture 17-1466.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	3 301,86 \$
CONSTRUCTIONPERFORMEX INC.	1214340	13 DÉC. 2017	ROUILLARD, JOHANNE	Centre Jean-Claude Malépart (2390) - 2633, rue Ontario est - TNC - Réfection des douches du vestiaires des hommes - 1 soumission	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 425,16 \$
CIMA+ S.E.N.C.	1214373	06 DÉC. 2017	DUCAS, SYLVAIN	Réalisation d'une étude qui permettra à la Ville d'orienter son positionnement face à la question des véhicules connectés et autonomes dans le cadre de la mise à jour du Plan de transport 2008 (2177718001).	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	56 693,25 \$
LOCATION GERVAIS (1985) INC.	1214579	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	LOCATION GERVAIS - location de mobilier pour la tenue de l'élection générale du 5 novembre 2017 - lot No. 1 / 1 500 chaises pliantes à 2.00 \$ /ch. AO17-16269. // ligne supplémentaire pour une facture en fin d'année.	Greffe	Greffe	3 991,41 \$
CENTRE D'ECOLOGIE URBAINE DE MONTREAL	1216610	19 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	facture - développement de modèles d'outils afin de sensibiliser les citoyens à la participation aux élections. en particulier les jeunes et les citoyens issus des communautés culturelles	Greffe	Greffe	2 161,43 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ACTI-COM INC.	1218863	04 DÉC. 2017	DEROME, JOHANNE	Octroyer un contrat de services professionnels pour 2 formations de 7h chacune offertes à un maximum de 30 cadres et professionnels du service dans un objectif d'améliorer l'expérience des clients.	Diversité sociale et des sports	Act. récréatives - Dir. et adm. - À répartir	2 414,71 \$
LES PLASTIQUES CY-BO INC.	1218957	07 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	URGENCE L'VÉZINA - ACHAT D'ACCESSOIRES POUR PISCINE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 763,30 \$
SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.	1219229	27 NOV. 2017	NORMANDIN, HENRI PAUL	Paiement de la facture # CTN-02349 pour Dépôt pour location de salle au Centre des sciences de Montréal le 16 octobre - Entretien Jacques Cartier // Frais loc salle, matériel audiovisuel, vestiaire et redevances soirée lancement fac 01945.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	12 683,68 \$
SIMO MANAGEMENT INC.	1219278	01 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Inspection de structures par caméra 360 - Appel d'offres #1641	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	141 092,23 \$
LES CONSULTANTS S.M. INC.	1219360	18 DÉC. 2017	TRAN, HONG-VAN	2171035001- Contrat de services pro max de 16 096.50\$ taxes incluses pour des services d'architecture de paysage et d'ingénierie civil dans le cadre d'un projet de mutualisation d'un terrain de stationnement sur le site de l'école Nesbitt.	Diversité sociale et des sports	Autres - Activités récréatives	14 698,25 \$
ALEXANDRE GIRARD-LETOURNEAU	1222215	17 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Contrat de service professionnel - Élaboration du Plan directeur d'aménagement des rues de Montréal - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	13 475,15 \$
GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)	1223105	20 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	GRAME - Sensibiliser les citoyens 14 877 portes pour la collecte des matières organique à Lachine. Voir soumission ci-jointe.	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 837,81 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1224629	06 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	MTLN-DISTR / REAPPROV. (INVENTAIRE - AQUEDUC)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 030,47 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1224661	18 DÉC. 2017	BURGY, JOHANNE	ACHAT TUYAU ET RACCORD PVC - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 398,53 \$
NATHALIE THIBODEAU	1225154	27 NOV. 2017	PICARD, MICHELE	Contrat de services professionnels pour faire l'analyse urbaine du projet Espace Rivière. Rivière de Prairies.	Culture	Autres - activités culturelles	22 826,91 \$
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1225571	04 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Articles d'électricité - Demande d'Éric Tremblay	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 593,47 \$
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1225571	08 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Articles d'électricité - Demande d'Éric Tremblay	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 191,82 \$
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL	1226278	08 DÉC. 2017	CAREAU, LUCIE	Société en commandite stationnement Montréal a le mandat de faire une étude de stationnement dans les rues de l'arrondissement d'Outremont.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	2 834,66 \$
LAFARGE CANADA INC.	1226441	04 DÉC. 2017	THIFFEAULT, MARTIN	PIERRE CONCASSE, VM-2, PREMELANGEE, TONNE METRIQUE CONFORME DEVIS NORMALISE 6VM-9 VILLE DE MONTRÉAL	Verdun	Réseaux d'égout	3 392,49 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD L'ÉE	1226946	06 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	FILTRE HYD	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 508,07 \$
GROUPE LOU-TEC INC.	1228000	21 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Soumission # 1025670 / Plancher protecteur anti-boue en cas de pluies pour le Jardin de lumières au Jardin des Premières Nations	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1 056,20 \$
GROUPE LOU-TEC INC.	1228000	28 NOV. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Soumission # 1025670 / Plancher protecteur anti-boue en cas de pluies pour le Jardin de lumières au Jardin des Premières Nations	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1 520,92 \$
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	1229780	06 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Nettoyage de l'étang au JJAP	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 447,93 \$
PLANT PRODUCTS	1229830	20 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Pesticides	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 584,06 \$
THERMODYNAMIQUE INC.	1230377	18 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Vérification des composantes électriques d'une installation par une firme externe à des fins d'accès (Thermographie) - Appel d'offres #1654	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	25 211,97 \$
GWENDAL CREURER	1230967	07 DÉC. 2017	BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU	Convention de services professionnels pour Gwendal Creurer, qui fera l'assemblage, rotoscopie, effets visuel pour le spectacle « 360° EXO » qui sera présenté au Planétarium Rio Tinto Alcan en novembre 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 600,00 \$
MOTOROLA SOLUTION CANADA INC.	1231474	11 DÉC. 2017	BELANGER, ALAIN	Projet SIT neige - Combiné haut parleur-Microphone à l'épaule - Chargeur simple et - Radio portatif	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	3 639,33 \$
MOTOROLA SOLUTION CANADA INC.	1231474	12 DÉC. 2017	BELANGER, ALAIN	Projet SIT neige - Combiné haut parleur-Microphone à l'épaule - Chargeur simple et - Radio portatif	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	1 022,58 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

CLUB BOUT DE L'ÎLE INC.	1232905	27 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	Rampes d'accès temporaires pour 38 édifices (endroits de vote) dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. Conforme au document envoyé à Yvon Landais daté du 01 octobre 2017	Grefe	Grefe	3 044,64 \$
LES IMPRIMES ADMINISTRATIFS CONTINUUM LTÉE	1233075	14 DÉC. 2017	HEBERT, ISABELLE	Production des comptes de taxes foncières 2018 ---Pour des raisons budgétaires, certains prix seront ajoutés début janvier 2018	Finances	Administration, finances et approvisionnement	25 498,85 \$
LES IMPRIMES ADMINISTRATIFS CONTINUUM LTÉE	1233075	15 DÉC. 2017	HEBERT, ISABELLE	Production des comptes de taxes foncières 2018 ---Pour des raisons budgétaires, certains prix seront ajoutés début janvier 2018	Finances	Administration, finances et approvisionnement	3 937,03 \$
PONDERIE LAPERLE DIR. TUYAUTERIES CANADA LTÉE	1233989	27 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	RÉAP. LAS INVENTAIRE GRILLE ANTI VÉLO	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	10 263,16 \$
MAURICE DANIEL OVIEDO	1234043	17 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Service professionnel - M. Oviedo - Vision zéro - Marches exploratoires avec l'AODR - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - A répartir	8 120,78 \$
VALMONT WEST COAST ENGINEERING	1234241	11 DÉC. 2017	LABELLE, MARC-ANDRÉ	Achat de futs sur entente cadre 1224056 - Inventaire Colbert	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	218 162,97 \$
ORACLE CANADA ULC	1235259	05 DÉC. 2017	CHAPUT, CHRISTIAN	Services techniques Oracle University de formation adm. et configuration du module Oracle Payroll de la suite EBS - Oracle Canada ULC (Oracle University) - Annie Therrien - 2017-10-20 - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion du personnel	11 181,40 \$
SISCA SOLUTIONS D'AFFAIRES CANADA INC.	1235262	07 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Impression Carte acces Montréal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 276,27 \$
MARIKA DECUBBER	1235304	17 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Services professionnels - Marika Decubber - Assistance à la conception de divers projets d'aménagement urbain - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	4 971,33 \$
PNEUS METRO INC.	1235415	18 DÉC. 2017	MAGNE, MELISSA	Pneus pour 746--140-17431-17432-17433-17434 Outremont	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 480,39 \$
VICROC INC.	1235827	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE DICKSON - LAME PELLE	Approvisionnement	Matériel roulant	11 365,42 \$
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1236062	28 NOV. 2017	BELLEMARE, NATHALIE	Location de camion pour les besoins du Centre de Services Partagés Novembre et décembre 2017	Culture	Bibliothèques	944,89 \$
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1236062	19 DÉC. 2017	BELLEMARE, NATHALIE	Location de camion pour les besoins du Centre de Services Partagés Novembre et décembre 2017	Culture	Bibliothèques	1 984,27 \$
EQUIPEMENT G.N. JOHNSTON LTÉE TRANSPORT	1236471	28 NOV. 2017	BELLEMARE, NATHALIE	ACHAT DE LIFT ÉLECTRIQUE RAYMOND WALKIE POUR LES BESOINS DU CSP - BIBLIOTHÈQUES	Culture	Bibliothèques	5 182,18 \$
MOTTILLO ET FILS INC.	1236803	01 DÉC. 2017	LAFOND, DANIEL	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 4515, rue Beaubien (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	9 763,84 \$
RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.	1237082	22 DÉC. 2017	OUELLET, GUY	disposition de terre, période du 16 au 31 octobre 2017	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	10 081,04 \$
ATELIER LE BOURSIER	1237258	07 DÉC. 2017	COURT, ALEXANDRA	Achat de sacs de transport de documents pour le biblio-courrier et le PEB	Culture	Bibliothèques	4 619,44 \$
MARCEL MATHIEU INC.	1237309	14 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	CHANGER DRAIN DE PLANCHER DANS SALLE DE BAIN - DEMANDE DE TORRES THAVS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 768,42 \$
LAFARGE CANADA INC.	1237317	07 DÉC. 2017	PUGI, BENJAMIN	LAS-BCO-TP2017 / Acquisition de pierre concassé selon notre entente.	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	6 508,80 \$
PAYSAGISTE SOLARCO INC	1237454	20 DÉC. 2017	DULIEPRE, JEAN-FRANÇOIS	Démontage et montage des trappes de sables	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Centres commun. - Act.récréatives	2 624,68 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1238046	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Plusieurs pièces et matériaux pour le centre de formation Maxim'eau	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	1 694,65 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1238046	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Plusieurs pièces et matériaux pour le centre de formation Maxim'eau	Service de l'eau	Réseaux d'égout	2 071,22 \$
LAFARGE CANADA INC.	1238056	30 NOV. 2017	FLEURANT, DALILA	BON DE COMMANDE POUR LA PIERRE / AQUEDUC / ENTENTE D'ACHAT 1195735	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	8 610,77 \$
LAFARGE CANADA INC.	1238056	15 DÉC. 2017	FLEURANT, DALILA	BON DE COMMANDE POUR LA PIERRE / AQUEDUC / ENTENTE D'ACHAT 1195735	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	10 787,89 \$
CANOE.CA	1238251	20 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Placement média publicitaire - A nous Montreal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 405,28 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GROUPE V MEDIA INC.	1238278	07 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Groupe V Média - Placement média publicitaire - A nous Montréal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 199,51 \$
SOCIÉTÉ DE TELEDIFFUSION DU QUEBEC (TELE- QUEBEC)	1238288	07 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Service - Placement média publicitaire	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 624,69 \$
QUEBECOR MEDIA AFFICHAGE	1238333	15 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Placement média publicitaire - A nous Montréal - Facture	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	31 491,00 \$
ANIXTER CANADA INC.	1238355	01 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Maintenance et réparation du réseau de télécommunication extérieur du CGMU 2017 - Ref : Patrick Ricci	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	2 517,31 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1238383	13 DÉC. 2017	BLAIS, MYLENE	LOCATION DE DEUX VEHICULES POUR LE PROGRAMME DE L'AGRIE DU FRENE ET PLANTATION -selon les factures M168886-03, M168886-04, M168886-05, M169480-03 M169480-04 et M169480-05	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	2 373,89 \$
STEM	1238409	11 DÉC. 2017	AMOUSSOU, EULOGIE	LAC - scie a chaine hydraulique	Lachine	Réseaux d'égout	7 721,83 \$
LES PAVAGES S.V. MORMINA INC.	1238471	13 DÉC. 2017	JOBIN, MICHEL	Voie - Réparation d'une fuite. Pavage de la rue Everett à l'Est d'Iberville	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	818,90 \$
LES PAVAGES S.V. MORMINA INC.	1238471	11 DÉC. 2017	JOBIN, MICHEL	Voie - Réparation d'une fuite. Pavage de la rue Everett à l'Est d'Iberville	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	1 574,81 \$
GAZTEK INC	1238585	21 DÉC. 2017	THIBAUT, BRUNO	Équipement pour gaz d'étalonnage. Soumission 2905.	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	3 459,76 \$
TESSIER RECREO- PARC INC.	1238691	28 NOV. 2017	CORBEIL, JASMIN	Fourniture et installation de nouvelles composantes d'équipements de jeu pour enfants au parc Jarry. (17-6157)	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	21 448,95 \$
TECHNO FEU INC	1238746	30 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES POUR VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	3 371,68 \$
GROUPE INFOPRESSE INC.	1238946	13 DÉC. 2017	BISSONNETTE, DANIEL	Achat de visibilité pour le programme entrepreneuriat culturel et créatif organisé par le pôle Média HEC	Culture	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	3 645,17 \$
PCI-PERRAULT CONSEIL INC	1239030	19 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	rencontre du programme d'équité salariale et interne	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	5 501,33 \$
ESRI CANADA LIMITED	1239341	27 NOV. 2017	GAGNON, VALERIE	ARC GIS logiciel Desktop Basic - ARGIS logiciel maintenance Level 1 Période annuelle - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	5 375,36 \$
PRO ACTION TRANSPORT INC.	1239445	15 DÉC. 2017	DULIÈPRE, JEAN- FRANÇOIS	Recouvrement le vendredi 15 décembre 2017 - Date du retrait des toiles à confirmer. dans l'omnisport	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Centres commun. - Act. récréatives	4 986,91 \$
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	1239599	08 DÉC. 2017	DUPONT, SYLVIA- ANNE	Achat de 4 licences AutoCAD pour l'équipe de Clément Arnaud et une licence Civil 3D 2018 pour l'équipe de Jasmin Corbeil	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	4 136,24 \$
GROUPE AKIFER INC.	1239694	20 DÉC. 2017	TAILLEFER, FRANCINE	DA 526037: Demande d'analyse de sol chez GROUPE AKIFER INC. Selon l'entente #1197934	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	2 676,13 \$
UNITED RENTALS DU CANADA	1239706	07 DÉC. 2017	BONNEAU, ISABELLE	Fourniture clé en main d'une génératrice pour alimenter la cour des Carrières - Incidence 14842	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	9 503,71 \$
DINU BUMBARU	1239859	29 NOV. 2017	MANZONI DA SILVA, CARLOS	Participation à titre de juré pour le concours d'architecture pluridisciplinaire de la bibliothèque Maisonneuve	Gestion et planification immobilière	Bibliothèques	6 500,00 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1239903	27 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - CHAPEAU, CORPS	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 162,74 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1239932	27 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Construction	308,66 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1239932	27 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Environnement et nature	982,26 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1239932	27 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Outils et machinerie	1 387,83 \$
SIGNALISATION KALITEC INC	1240053	04 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de manchons d'ancrage - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	3 769,05 \$
SIGNALISATION KALITEC INC	1240053	04 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de manchons d'ancrage - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	204,73 \$
ANDRÉE-ANNE D'AMOURS	1240078	17 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Services professionnels - Soutien aux chargés de projets de rues piétonnes et partagées (Mandat 2) - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 396,35 \$
LI-COR INC	1240097	12 DÉC. 2017	GRENIER, MARTINE	Quote no : L76079-1 - November 20 : Underwater quantum sensor, light, etc. for Nathalie-Rose Le François from the Biodôme	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 615,49 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	1240099	04 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPP. (INVENTAIRE - ENVELOPPES)	Approvisionnement	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	5 191,63 \$
TANIA PERLINI	1240108	12 DÉC. 2017	BOUCHARD, MARYSE	Contrat de services professionnels, se terminant le 3 juin 2018, au montant de \$ 6 500. avant taxes, pour services de médiation culturelle (projets 3 et 4) en référence à la convention de services de octobre 2017/ Div.Culture	Ville-Marie	Autres - activités culturelles	3 500,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

WEIDMANN ELECTRICAL TECHNOLOGY CANADA LTD LOCATION	1240158	20 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Demande d'urgence pour Éric Tremblay	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 944,90 \$
NATIONALE FOSS	1240174	27 NOV. 2017	GOULET, DIANE	Frais de cartes d'essence et Frais de carburant - SPVM année 2017 (code 900)	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	351 664,85 \$
COFORCE INC.	1240176	27 NOV. 2017	SAVAGE, CLAUDE	Entretien ménager --- facture in036822 --- nov.2017	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 641,12 \$
LES CONSULTANTS S.M. INC. SHARP	1240177	27 NOV. 2017	BOUVRETTE, JEAN	Analyses et surveillance environnementale du projet de réfection de l'appentis, toiture et tunnel au 775 Gosford - Incidence 14722	Gestion et planification immobilière	Cour municipale et magistrature	2 892,63 \$
ELECTRONIQUE DU CANADA LTFE SHARP	1240186	27 NOV. 2017	LEMERY, GINETTE	Photocopieur multifonctions MX3070N	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 695,56 \$
ELECTRONIQUE DU CANADA LTFE	1240191	27 NOV. 2017	LEMERY, GINETTE	Photocopieur multifonctions MX3070N	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 695,56 \$
SOLMATECH INC.	1240196	27 NOV. 2017	CARRIER, JEAN	Contrat gré à gré de services professionnels _ Projet: Réalisation de forages et carottages pour reconnaissance géotechnique et environnementale dans diverses rues de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie PRR 2018-3 (J.-S.F.)	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	19 801,69 \$
PLOMBERIE MIRAGE INC	1240204	27 NOV. 2017	LAPLANTE, ALAIN	Travaux de remplacement de l'égout privé sous le domaine public au 5155 St- André	Plateau Mont-Royal	Réseaux d'égout	13 700,87 \$
CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD) INC.	1240211	27 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Accompagnement dramaturgique pour le Théâtre La Roulotte.	Culture	Autres - activités culturelles	3 149,62 \$
UNIVERSITÉ DU QUEBEC	1240219	27 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Formation sur mesure ayant pour thème: Piwaseha - La culture et les réalités autochtones	Culture	Autres - activités culturelles	4 388,48 \$
ECOLE NATIONALE DE THEATRE DU CANADA	1240226	27 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Suivi de la réalisation des costumes, des masques, des marionnettes et du décor de la pièce Astéroïde B-612	Culture	Autres - activités culturelles	6 848,50 \$
JEAN-SIMON TRAVERSY	1240230	27 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Mise en scène et direction des comédiens de la production 2018 du Théâtre La Roulotte. Premier versement	Culture	Autres - activités culturelles	2 500,00 \$
AGENCE MXO INC.	1240233	27 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Amélioration du portail Accès culture artistes	Culture	Autres - activités culturelles	5 249,37 \$
LACROIX AUDIOVISUEL INC EQUIPEMENTS PLANNORD LTFE	1240246	27 NOV. 2017	LECLERC, JEAN- FRANCOIS	Lecteurs multimédia avec 6 harnais et 1 boutons de 3 pieds. Devis 171115-1.	Culture	Musées et centres d'exposition	3 467,00 \$
LIBRAIRIE CARREFOUR BD INC.	1240247	27 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - CYLINDRE DE CABINE	Approvisionnement	Matériel roulant	4 845,79 \$
	1240261	27 NOV. 2017	FILION, IVAN	Division PSA - Achat de divers livres dans le cadre du projet BD	Culture	Bibliothèques	2 344,74 \$
CBC ELECTRIQUE INC.	1240271	27 NOV. 2017	NUNES, DEMIS	Travaux électriques pour les sites antenne Radio-comm, rajout de circuit de 20 ampères pour remplacer 15 amp. Pour suivre normes électriques - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 175,87 \$
LAFARGE CANADA INC	1240279	27 NOV. 2017	GAGNON, ANNIE	PIERRE CA. 56-0MM POUR LE SITE À NEIGE ARMAND-CHAPUT / ENTENTE D'ACHAT 1195735	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux- Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	10 945,21 \$
RCI ENVIRONNEMENT	1240283	27 NOV. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Déchets	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 868,57 \$
RCI ENVIRONNEMENT	1240285	27 NOV. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Déchets	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 275,74 \$
MECALAB LTEE.	1240286	27 NOV. 2017	VAILLANCOURT, ROBERT	Soumission 161117-04RV : stéréomicroscope et accessoires pour les collections vivantes du Biodôme (Nathalie-Rose Le-François)	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 467,20 \$
SC360 INC	1240290	27 NOV. 2017	NUNES, DEMIS	Câblage 31 Octobre 2017 Lot 1, 2 3 et 4	Technologies de l'information	Gestion de l'information	23 763,59 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1240294	28 NOV. 2017	HOOPER, CHANTAL	Pièces pour l'équipe d'aqueduc de Madison	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de- Grâce	Réseaux d'égout	4 362,43 \$
COMPUGEN INC.	1240307	27 NOV. 2017	ADAM, RICHARD	Division RAC - Achat de logiciel Autocad pour Maxime Lamontagne et Meskerem Areda	Culture	Bibliothèques	3 814,24 \$
WOLSELEY CANADA INC	1240325	27 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de saddle 16 et 24 pouces et de Gal Pipe Stanch up de 60 pouces	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	991,37 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1240325	27 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de saddle 16 et 24 pouces et de Gal Pipe Stanch up de 60 pouces	Service de l'eau	Réseaux d'égout	1 211,67 \$
FABIEN DOSTIE	1240333	30 NOV. 2017	LACOMBE, PIERRE	Convention de services professionnels pour l'étalonnage colorimétrique des images filmées et des images de synthèse pour le spectacle EXO au Planétarium Rio Tinto Alcan	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

FABIEN DOSTIE	1240333	27 NOV. 2017	LACOMBE, PIERRE	Convention de services professionnels pour l'étalonnage colorimétrique des images filmées et des images de synthèse pour le spectacle EXO au Planétarium Rio Tinto Alcan	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	400,00 \$
PRODUITS DE SERVICES PUBLICS INNOVA INC	1240334	30 NOV. 2017	BOISVERT, CHANTAL	EQUIPEMENT DE SECURITE POUR ESPACES CLOS	Anjou	Réseaux d'égout	7 079,31 \$
DR NICOLAS DUVAL	1240336	27 NOV. 2017	COTE, ISABELLE	Services Médicaux Nicolas Duval Inc. Facture:18273	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 000,00 \$
EXPERTISE NEUROSCIENCES INC.	1240338	27 NOV. 2017	COTE, ISABELLE	Expertise Neurosciences - # Facture:20133 Dre Marie-Claude Côté	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 359,60 \$
EQUIPEMENT D'ACIER FEDERAL LTEE	1240347	27 NOV. 2017	CHARPENTIER, ANNE	Soumission 62772 / Fabrication, livraison et installation de 12 étagères à l'entrepôt de l'Insectarium sur la rue Peel	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	9 049,07 \$
V SPEC TECHNO INC.	1240356	27 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	Fabriquer et installer des boîtiers de marche (la même couleur que le véhicule)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	17 948,66 \$
MEGA TECHNICAL HOLDINGS LTD	1240381	27 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	Sirènes - Dynamax 100W speaker - # Facture 17-7144	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 944,90 \$
MARIE-FRANCE MARIN	1240384	27 NOV. 2017	BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU	Devis # 1067 / Formation du 7 et 14 déc. 2017 : « Le stress : Ou comment chasser le mammoth sans y laisser sa peau	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	8 820,00 \$
TECHNO FEU INC	1240406	28 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	183,73 \$
TECHNO FEU INC	1240406	27 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	16 202,21 \$
AMIS DE L'INSECTARIUM DE MONTREAL (IFS)	1240409	27 NOV. 2017	CHARPENTIER, ANNE	Réaliser un prototype de Grillonnerie, petite ferme de grillons à titre d'outil éducatif, afin d'initier le public à l'entomophilie : phase 1 recherche, développement et	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	20 000,00 \$
L'ATELIER DE L'AUTO ST-CLEMENT INC. - VITRO PLUS	1240410	27 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	ACHAT DE TAPIS WEATHERTECK POUR V.A. SPVM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 215,26 \$
PLOMBERIE MIRAGE INC	1240423	27 NOV. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Travaux d'excavation pour réparation d'égout - 10852 rue Clark	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	6 233,63 \$
TACEL LIMITEE	1240430	27 NOV. 2017	LÉ, SON-THU	Achat câble SDLC pour améliorer la connexion des équipements du coffret de FC - Ref : Hugo Marchand	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 887,16 \$
CANADIEN NATIONAL	1240437	28 NOV. 2017	PARENT, MARIE	Paiement diverses factures du Canadien National pour la division de la Géomatique	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	14 322,00 \$
COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE	1240441	28 NOV. 2017	PARENT, MARIE	Factures - Contrat feux clignotant pour la division de la Géomatique	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	3 906,00 \$
MARTIN ROY ET ASS. INC.	1240445	28 NOV. 2017	BOUVRETTE, JEAN	Animation du processus de conception intégrée dans le cadre de la rénovation et l'agrandissement de la Bibliothèque Maisonneuve - Contrat 15305	Gestion et planification immobilière	Bibliothèques	51 590,86 \$
DIX AU CARRE INC.	1240468	28 NOV. 2017	LACOMBE, PIERRE	Conception, mise en plan, réalisation et installation d'un mur d'exposition au planétarium Rio Tinto pour une livraison en Février - Ce bon de commande représente 40% qui seront réalisés en 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 200,00 \$
GROUPE CORLAB INC	1240479	28 NOV. 2017	BEAULIEU, CHANTAL	Laminage antigraffiti 48x36	Sud-Ouest	Autres - activités culturelles	3 603,17 \$
COMPILATION DE BASE DE DONNEES TRAFFIC INC.	1240504	28 NOV. 2017	BERNIER, LISE	Contrat de services professionnels à la firme Compilation Data Traffic pour le traitement d'images vidéos à partir desquelles seront extraits des comptages (circulation), et ce, pour le secteur de l'échangeur Saint-Pierre et ses abords.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	20 118,23 \$
ROCTEST LTEE	1240519	28 NOV. 2017	ROY, SYLVAIN	Achat d'un système d'acquisition de données à corde vibrante pour mesurer les déformations dans le béton en collaboration à une nouvelle chaire de recherche de l'Université de Sherbrooke - SVT	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	4 509,21 \$
JULIANA LEVEILLE-TRUDEL	1240522	28 NOV. 2017	VASSART, CLAIRE	DA 526828, Services professionnels d'auteure en résidence avec Juliana Léveillé-Trudel	Montréal-Nord	Bibliothèques	8 750,00 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1240548	28 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PIECES DE BOMBARDIER	Approvisionnement	Matériel roulant	4 990,86 \$
QUEBECOR MEDIA AFFICHAGE ECOLE DE	1240554	28 NOV. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement média - Campagne «Waze » # Contrat 20127878	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 774,31 \$
TECHNOLOGIE SUPERIEURE	1240564	28 NOV. 2017	PARENTEAU, LYNE	Facture - Formations spécialisées en informatique - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	12 152,30 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1240571	28 NOV. 2017	HUARD, FRANCOIS	Achat de pièces d'aqueduc et égout sur entente cadre - Inventaire Colbert	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	30 125,30 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1240572	28 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - PIECES EGOUTS AQUEUDUC (ENTENTES 1207964, 1143933)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	16 414,79 \$
ENTREPRISES FORKLIN DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL	1240576	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - DRAPEAU SECURITE ET DIVERSES CHAUSSURES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	243,40 \$
ENTREPRISES FORKLIN DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL	1240576	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - DRAPEAU SECURITE ET DIVERSES CHAUSSURES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	5 910,26 \$
GESTION PARA- MEDICAL INC.	1240577	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PRODUITS PREMIERS SOINS	Approvisionnement	Sécurité et santé	2 545,24 \$
GESTION PARA- MEDICAL INC.	1240577	29 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PRODUITS PREMIERS SOINS	Approvisionnement	Sécurité et santé	1 033,08 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1240580	28 NOV. 2017		REAPP COLBERT - GANTS DIVERS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	4 250,99 \$
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1240582	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FIL ELECTRIQUE	Approvisionnement	Construction	5 615,28 \$
TACEL LIMITEE	1240583	28 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE LAVERDIERE,	REAPP COLBERT - BOUTON POUSSOIR (ENTENTE 1160888)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	9 269,35 \$
JOLI-COEUR LACASSE	1240607	28 NOV. 2017	SUZANNE	Rapport marque de commerce la mémoire des Montréalais au Canada.	Culture	Autres - activités culturelles	3 648,84 \$
GHD CONSULTANTS LTEE	1240622	28 NOV. 2017	DUCAS, SYLVAIN	Étude de caractérisation environnementale - Phase 2 Quadrilatère Champs-de-mars, terrains STM et Ville de Montréal	Service de la mise en valeur du territoire	Planification et gestion des parcs et espaces verts	36 034,86 \$
AMEUBLEMENTS DE BUREAU DELTA INC.	1240625	28 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	AMEUBLEMENT DE BUREAU DELTA - location de mobilier (chaises opérateurs noires et tables pliantes 6' résine) dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017 selon les factures 51098, 51160 et 51198.	Grefe	Grefe	3 811,04 \$
GHD CONSULTANTS LTEE	1240626	28 NOV. 2017	CAREAU, LUCIE	Étude de caractérisation environnementale - Phase 2 Quadrilatère Champs-de-mars / Terrains MTMDT	Service de la mise en valeur du territoire	Planification et gestion des parcs et espaces verts	19 529,56 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTEE	1240651	28 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - MANTEAUX	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	16 770,11 \$
ALFAGOMMA CANADA INC.	1240658	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - TAPIS CAOUTCHOUC ET ATTACHES	Approvisionnement	Entretien et nettoyage	1 417,33 \$
ALFAGOMMA CANADA INC.	1240658	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - TAPIS CAOUTCHOUC ET ATTACHES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	4 897,88 \$
SERVICE SOLENO INC.	1240660	28 NOV. 2017	MARTHET, DOMINIQUE ROUSSIN,	Palement de la facture # 2438 du 28 juillet 2017, pour hydro excavation, billet outillage jamais complété/ TP-Krystel Martin	Ville-Marie	Réseaux d'égout	6 556,47 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1240672	30 NOV. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Outillage et machinerie	540,22 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1240672	30 NOV. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Transport et entreposage	246,93 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1240672	28 NOV. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	2 628,29 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1240672	28 NOV. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Construction	5 468,68 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1240672	28 NOV. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Outillage et machinerie	943,51 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1240672	28 NOV. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Matériaux de fabrication et usinage	1 776,39 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTEE	1240677	28 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOTTINES VIBRAM	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	4 554,35 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1240678	29 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - RACCORD DE DRAIN	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	3 254,61 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1240680	28 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PIECE GROTE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	943,04 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1240680	28 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PIECE GROTE	Approvisionnement	Matériel roulant	4 447,93 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

MOBICO INC.	1240685	28 NOV. 2017	BELISLE, MANON	Frais de livraison. selon soumission 6740	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	7 881,59 \$
MOBICO INC.	1240685	19 DÉC. 2017	BELISLE, MANON	Accessoire et fourniture pour projet de panneaux rainurés à la boutique du Jardin botanique - Selon la soumission 6740.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	85,80 \$
CERIU	1240708	28 NOV. 2017	HACHEY, NORMAND	Achat de passe pour le congrès CERIU - Unité Plan directeur - DGSRE	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	4 913,41 \$
PNEUS METRO INC.	1240710	18 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	Pneus pour veh # 213-11129 V.M.	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	330,00 \$
PNEUS METRO INC.	1240710	05 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	Pneus pour veh # 213-11129 V.M.	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 585,86 \$
TENCO INC.	1240717	28 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - ENS. PIVOT	Approvisionnement	Matériel roulant	7 837,21 \$
TENCO INC.	1240717	29 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - ENS. PIVOT	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	73,49 \$
GROUPE PROMO-STAFF RTM INC.	1240724	28 NOV. 2017	THIBAUT, JEAN-MARTIN	Campagne de Cyber sécurité - Brigade d'animation - Ressources humaines Phase test.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	7 579,17 \$
DÉSPRES, LAPORTE INC	1240727	28 NOV. 2017	PELLAND, DENIS	Installation / programmation et formation	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 715,00 \$
DAVID GIRAL	1240730	28 NOV. 2017	PICARD, MICHELE	Photographie Mémoire Ardente, Anamnèse, monument à Émilie Gamelin	Culture	Autres - activités culturelles	3 884,54 \$
LACHAPELLE LOGISTIQUE	1240736	28 NOV. 2017	MCSWEEN, BRIGITTE	Paiement des factures # 53614 et 53610 pour frais de Déménagement. // Réaménagement au 275 Notre-Dame Est - 2 hommes selon la facture 53637.	Grefe	Conseil et soutien aux instances politiques	1 700,80 \$
LACHAPELLE LOGISTIQUE	1240736	01 DÉC. 2017	MCSWEEN, BRIGITTE	Paiement des factures # 53614 et 53610 pour frais de Déménagement. // Réaménagement au 275 Notre-Dame Est - 2 hommes selon la facture 53637.	Grefe	Conseil et soutien aux instances politiques	519,69 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1240749	28 NOV. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de pièce d'acqueduc - Inventaire Verdun	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 058,06 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1240749	01 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de pièce d'acqueduc - Inventaire Verdun	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	158,01 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSDM)	1240753	28 NOV. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Formation Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction - pour les contremaîtres - CSDM	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 779,55 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSDM)	1240753	13 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Formation Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction - pour les contremaîtres - CSDM	Ressources humaines	Gestion du personnel	1 154,86 \$
NOVEM DISTRIBUTION INC.	1240764	28 NOV. 2017	THIFFEAULT, MARTIN	Achat - Divers produits de cadénassage pour l'arrondissement de Verdun.	Verdun	Réseaux d'égout	7 823,66 \$
LOCATION LORDBEC INC	1240768	21 DÉC. 2017	DUSSAULT, MARC	Travaux de branchement au 2172-2174 rue Lebrun. AO-17-042.	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	8 871,44 \$
MOTOROLA SOLUTION CANADA INC	1240769	19 DÉC. 2017	SAVAGE, CLAUDE	Service de Mesures d'urgence. Location et équipement de communication non-retourné pour le SIM. Numéro de contrat:7172102090934	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	35 278,09 \$
CENTRE DE LOCATION ARCO INC.	1240781	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de génératrice Honda et câble parallèle pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	11 989,21 \$
CENTRE DE LOCATION ARCO INC.	1240781	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de génératrice Honda et câble parallèle pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	14 653,47 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1240783	29 NOV. 2017	CHRETIEN, NORMAND	PNEUS POUR FONDS INVENTAIRE	Approvisionnement	Matériel roulant	11 343,69 \$
PAYSAGISTE SAVARD	1240790	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Complexe sportif Marie-Victorin (2621) - 7000, boulevard Maurice-Duplessis Tasser montagne pour sortie de secours et enlever une partie de la clôture - couper mauvaises herbes vignes, arbres, etc.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 973,81 \$
GCI INC.	1240795	29 NOV. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Formation des administrateurs	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 519,70 \$
LES TRANSPORTS LACOMBE INC	1240803	29 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	Déménagement des chauffés-eau - R.Amyot	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 493,45 \$
SUPERGRAVITY INCORPORATED	1240809	29 NOV. 2017	BISHOP, BRIGITTE	Deux jours de formation Supertext personnalisée pour deux employés du Bureau de l'inspecteur général, à Toronto en décembre 2017 - Soumission 49936 (coût de la facture totale à partager avec le SPVM)	Bureau de l'inspecteur général	Administration, finances et approvisionnement	2 729,67 \$
RODWICK INC.	1240810	29 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT 2 CAHUFFE-EAU - R.AMYOT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 892,96 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

TRANSELEC / COMMON INC.	1240813	29 NOV. 2017	AACHI, FOUZIA	C.1300 - Exécution de travaux généraux pour des projets mineurs (construction ou modifications aux conduits souterrains) dans les limites de la Ville de Montréal Centre-Ouest surtout	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 182 024,22 \$
SERVICE D'ENTRETIEN D'EDIFICES PERE ET FILS INC.	1240829	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entretien paysager 2017 pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 762,04 \$
ERNEST HOTTE INC.	1240842	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Sécuriser la tôle arrachée par le vent, remplacer solin de plomb et refaire le calfeutrage à l'Édifice Silver Dollar Palace	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 560,65 \$
MACONNERIE RICHARD TREMBLAY INC.	1240847	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux de maçonnerie pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 131,26 \$
SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC.	1240853	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux électriques dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 772,80 \$
MARTECH SIGNALISATION INC.	1240856	29 NOV. 2017	BOISVERT, SUZANNE	50 barrières PSB100 et frais de transport pour le Biodôme de Montréal	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	9 087,50 \$
POISSANT EXCAVATION INC.	1240857	29 NOV. 2017	POITRAS, DOMINIC	INSTALLATION PUISARD	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	8 923,94 \$
NEDCO	1240862	29 NOV. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT LUMIERE HORNEMENTAL - E.DESROCHERS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 343,89 \$
GESTION PFB	1240863	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux d'entretien pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 122,27 \$
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1240870	29 NOV. 2017	LAVOIE, MARCEL	Achat - Licences d'inscription des appareils Apple (DEP) - Appareils - Déneigement Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	6 929,17 \$
GROUPE ABS INC.	1240877	29 NOV. 2017	WU, CANDY YU	Caractérisation env. des sols : mandat 1653	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	93 591,87 \$
SISCA SOLUTIONS D'AFFAIRES CANADA INC.	1240878	29 NOV. 2017	SAVAGE, CLAUDE	Acquisition d'étiquettes d'identification rouge #06.10.503.4 selon la soumission 28 novembre 2017.	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 461,97 \$
CERIU	1240900	29 NOV. 2017	LABERGE, MATHIEU- PIERRE	Inscription au congrès INFRA 2017 pour Ndiaga Sow, Said Sabouhi, Mathieu-Pierre Laberge et Mazen Albouchi. DGSRE, unité nord. 815\$ chaque pour la passe trois jours	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	3 422,60 \$
YVES LEMIEUX	1240905	04 DÉC. 2017	BERTHELOT, ROGER	LEVIER RP3 ET RP1 / TEL QUE SOUMISSION - FACTURE 005453	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	2 519,70 \$
LES ENTREPRISES UNI- T O&M	1240915	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Démolition et installation de céramique sur un mur complet dans une salle de bain suite à des travaux de plomberie au 2060. Diskson	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 029,41 \$
LOCATION LORDBEC INC.	1240921	29 NOV. 2017	JOBIN, MICHEL	BRIS D'ÉGOÛT 786 J-TALON OUEST	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	14 462,03 \$
AL CARRIERE EXTINCTEUR (1991) L TFF	1240922	29 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entretien des extincteurs portatifs et systèmes d'extinction automatiques pour les hottes de cuisine commerciales pour divers bâtiments Ville	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 938,44 \$
TECHNO FEU INC	1240925	29 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$
TECHNO FEU INC	1240925	29 NOV. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	3 565,34 \$
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD L TFF	1240934	29 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT- FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	2 212,28 \$
TRACTR	1240937	29 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Optimisation Performance - Plan d'action 2017- Accès-culture	Culture	Autres - activités culturelles	2 624,69 \$
PRODUITS SANY	1240945	29 NOV. 2017	DESORMEAUX, LISE	MTLN-DISTR / REAPPRO. (INVENTAIRE - PRODUITS NETTOYANTS)	Approvisionnement	Entretien et nettoyage	4 081,85 \$
UNITED RENTALS (TMA#518086)	1240965	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Pilon Compateur Multiquip Mikasa	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	14 570,17 \$
UNITED RENTALS (TMA#518086)	1240965	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Pilon Compateur Multiquip Mikasa	Service de l'eau	Réseaux d'égout	17 807,97 \$
BRIDGESTONE CANADA INC.	1240968	29 NOV. 2017	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE RÉAPPROVISIONNEMENT INVENTAIRE DICKSON	Approvisionnement	Matériel roulant	2 384,79 \$
MULTI-PRESSIONS L.C. INC.	1240976	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Unité de lavage haute pression avec dévidoir et support de lance pour le centre formation Maxim'eau	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	4 835,10 \$
MULTI-PRESSIONS L.C. INC.	1240976	29 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Unité de lavage haute pression avec dévidoir et support de lance pour le centre formation Maxim'eau	Service de l'eau	Réseaux d'égout	5 909,54 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1240978	29 NOV. 2017	LAFOND, DANIEL	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 5452, 13e Avenue (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	8 503,98 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

HEC MONTREAL	1240979	29 NOV. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Service - Formation Habilités politiques dans les organisations selon la facture 11252631-44574-55063.	Direction générale	Autres - activités culturelles	7 139,15 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1240992	29 NOV. 2017	GAUDET, MARIE-PIERRE	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 6000, 31e Avenue (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	8 923,94 \$
APL	1240998	29 NOV. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Facture - Service sonorisation - Événement « Je fais Montréal » 3e anniversaire - Service des communications	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	8 173,28 \$
ESRI CANADA LIMITED	1241000	29 NOV. 2017	LARRIVEE, ALAIN	Achat Licence ArcGIS Desktop pour Marie-Claude Besner	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - A répartir	2 692,93 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1241003	29 NOV. 2017	GAUDET, MARIE-PIERRE	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 5644, rue Beaubien (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	7 139,15 \$
LA PRESSE LTEE	1241004	29 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	LA PRESSE - plan média dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. Conforme à la facture No. 121144. - Service du greffe	Grefe	Grefe	2 465,61 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1241018	14 DÉC. 2017	LAFOND, DANIEL	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 4294, rue Saint-Zotique (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	1 049,87 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1241018	29 NOV. 2017	LAFOND, DANIEL	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 4294, rue Saint-Zotique (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	8 084,03 \$
QUEBECOR MEDIA AFFICHAGE TRANSPORT	1241023	29 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	QUÉBECOR - plan média dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. Conforme à la facture No. 003922.	Grefe	Grefe	31 491,00 \$
MOTTILLO ET FILS INC	1241025	29 NOV. 2017	MYRE, ARIANE	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 5275, 16e Avenue (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	7 139,15 \$
MEDIAQMI INC.	1241056	29 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	Diverses factures - plan média dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. - Service du greffe.	Grefe	Grefe	10 519,74 \$
TRAFIC INNOVATION INC.	1241072	29 NOV. 2017	PELLERIN, GUY	Achat - Bollard et kit d'installation pour le projet Jarry Ouest - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Éclairage des rues	10 995,76 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1241075	29 NOV. 2017	LEBRUN, ANDRÉ	PRESTONE 50/50 ATELIER	Approvisionnement	Matériel roulant	2 095,35 \$
CUISINE-ATOUT ENTREPRISE D'INSERTION INC	1241076	29 NOV. 2017	DE COURCY, DIANE MARTHE, DOMINIQUE	Service - Traiteur pour le 3e anniversaire de Je Fais Mtl le 17 novembre 2017 selon la facture 12303.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	3 770,00 \$
SERVICES INFRAPEC INC	1241080	29 NOV. 2017		Drain de 12" de diamètre à aléser sur environ 122 m, plus nettoyage, en référence à la soumission courriel du 20 novembre 2017.	Ville-Marie	Réseaux d'égout	7 874,06 \$
SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC (S.A.A.Q.)	1241081	29 NOV. 2017	GUINDON, PATRICE	Renouvellement des immatriculations des appareils d'hiver (nov2017) - parc de véhicules. Voir avis de paiement ci-joint.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	19 434,05 \$
JEAN-YVES DUTHEL	1241084	29 NOV. 2017	WU, CANDY YU VAILLANCOURT, ROBERT	compte à payer 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 500,00 \$
SPECIES 360	1241152	30 NOV. 2017		Frais de renouvellement d'adhésion au Species 360 - 2018	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	17 868,46 \$
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1241175	30 NOV. 2017	LAVOIE, MARCEL	Achat d'un Apple MacBook Pro et souris pour Michel Charest - Service des technologies de l'information - # de dérogation R247469	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 514,98 \$
DIGICAST	1241176	30 NOV. 2017	BEAUCHAMP, LOUIS	Assermentation 16 novembre 2017 WebCast VDM17116 - # Facture 11389	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 249,37 \$
RESEAU INDEPENDANT DES DIFFUSEURS D'EVENEMENTS ARTISTIQUES UNIS	1241205	30 NOV. 2017	TREMBLAY, GINA	Organisation du prix Accès Culture	Culture	Autres - activités culturelles	2 099,75 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1241206	30 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - FOURN. EGOUTS/AQUEDUC (ENTENTE 1195479)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	11 839,06 \$
CONSTRUCTION DJL INC	1241208	30 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - EMULSION DE BITUME	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 200,33 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	1241213	30 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - ABSORBANT	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	7 407,92 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTEE	1241216	30 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - MANTEAUX 5 EN 1	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 717,50 \$
TRAVAILLEUR F.H. INC	1241217	30 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - VETEMENTS DE PLUIE	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 415,76 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ENTREPRISES FORNITURES DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	1241218	30 NOV. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - CHAUSSURES DE SECURITE	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	13 224,54 \$
MORNEAU SHEPELL LTD.	1241234	30 NOV. 2017	WU, CANDY YU	Services professionnels : régime de retraite septembre 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	35 236,25 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1241237	30 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat d'une borne fontaine 8' McavityM67, d'une borne fontaine 7'D67M, de collet de retenue pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	2 811,95 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1241237	30 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat d'une borne fontaine 8' McavityM67, d'une borne fontaine 7'D67M, de collet de retenue pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	2 300,68 \$
9332-3947 QUEBEC INC.	1241241	30 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	soirée reconnaissance - clôture des activités électorales. Conforme à la facture No. 171109 - Service du greffe	Grefe	Grefe	6 287,70 \$
MARGAUX DELMAS	1241245	30 NOV. 2017	SIMON, DANIEL	SLI-BIBLIOTHEQUE DU BOISE - élaboration, promotion et animation des ateliers dans le cadre du 375e pour l'expo Rébus et autres constructions d'Annie Descôteaux et Mathieu Lévesque du 22 juin au 27 août 2017 de l'arrondissement Saint-Laurent	Saint-Laurent	Autres - activités culturelles	2 080,00 \$
DECOR LACHARITE INC.	1241254	30 NOV. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Édifice du 2580, boul. St-Joseph est (3665) - Au local 225, fournir et installer tapis en carreaux Impression gris et plinthe de vinyle 4 pouces noire	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 824,19 \$
LOCATION GERVAIS (1985) INC.	1241257	30 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY LAMONTAGNE, VERONIQUE	location de mobilier dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. Conforme à la facture No. 362127. - Service du greffe.	Grefe	Grefe	2 291,04 \$
LEGER	1241281	30 NOV. 2017	MELENZ, VICTOR ALDO	Sondage auprès des montréalais - stratégie anti-rumeurs - # Facture M-58214	Direction générale	Autres - activités culturelles	10 199,54 \$
LOCATION BATTLEFIELD QM	1241282	30 NOV. 2017	MELENZ, VICTOR ALDO	Location Retrocaveuse durée 1 mois, incluant Assurances et frais environnementaux. Programme Plantation d'arbres et Canopée - # Facture 5297157 001	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	5 065,23 \$
LOCATION BATTLEFIELD QM	1241282	13 DÉC. 2017	MELENZ, VICTOR ALDO	Location Retrocaveuse durée 1 mois, incluant Assurances et frais environnementaux. Programme Plantation d'arbres et Canopée - # Facture 5297157 001	Pierrefonds - Roxboro	Horticulture et arboriculture	1 907,65 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1241285	30 NOV. 2017	DESORMEAUX, LISE	MTLN-DISTR / REAPPROV. (INVENTAIRE - REED TOOL)	Approvisionnement	Outils et machinerie	2 183,73 \$
BELL MEDIA INC.	1241307	30 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	plan média dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. Conforme à la facture No. 1170756-1. - Service du greffe	Grefe	Grefe	4 703,44 \$
DISTRIBUTION COBRA INC.	1241312	30 NOV. 2017	HACHEY, NORMAND	Achat de 5 oromats MTC avec l'activation pour une durée de 2 ans - Unité Plan directeur (ARSO) - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	13 280,92 \$
BELL MEDIA INC.	1241313	30 NOV. 2017	SINCLAIR, NANCY	plan média dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017. Conforme à la facture No. 0685020580. - Service du greffe	Grefe	Grefe	3 855,14 \$
VEOLIA, EAU TECHNOLOGIES CANADA INC.	1241314	30 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat d'un colorimètre Pci chlorure et d'un turbidimètre portatif 2100Q pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	20 301,86 \$
VEOLIA, EAU TECHNOLOGIES CANADA INC.	1241314	30 NOV. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat d'un colorimètre Pci chlorure et d'un turbidimètre portatif 2100Q pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	24 813,37 \$
H.C. VIDAL LTEE.	1241316	30 NOV. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	REPLACEMENT DE UN TUBE DANS LA CHAUDIERE HC VIDAL AU 6700 NOTRE-DAME EST - TORRES THAYS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	1 543,32 \$
H.C. VIDAL LTEE.	1241316	19 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	REPLACEMENT DE UN TUBE DANS LA CHAUDIERE HC VIDAL AU 6700 NOTRE-DAME EST - TORRES THAYS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	637,27 \$
SINISTRE MONTREAL	1241325	30 NOV. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	NETTOYAGE POUR AMENAGEMENT DU MAGASIN PROJET 92992 - DEMANDE DE TORRES THAYS	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 109,00 \$
C.P.U. DESIGN INC.	1241327	30 NOV. 2017	GUILLLOTTE, JULIE	Ordinateur portatif (Ultrabook)	Police	Surv. de la réglementation du stationnement	3 393,08 \$
FORMADRAIN INC.	1241347	30 NOV. 2017	VASSART, CLAIRE	DA 525438 : Paiement de facture #28719- Remplacement de conduite d'égout au 11344 Lamoureux.	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	4 671,94 \$
TREMBLAY SAVOIE LAPIERRE	1241360	30 NOV. 2017	BIRON, PAULE	avocats dossier 16-003246	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 677,97 \$
REVAY ET ASSOCIES LIMITEE	1241369	30 NOV. 2017	BIRON, PAULE	expert dossier 17-001085	Dépenses communes	Autres - Administration générale	10 304,52 \$
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LITEE	1241387	30 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	1 595,81 \$
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LITEE	1241387	30 NOV. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	618,27 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

METAUX T.R.D.M. INC.	1241400	30 NOV. 2017	DUBOIS, CLAUDE	Restauration d'un caisson grillagé en acier galvanisé	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	7 769,07 \$
LALEMA INC.	1241417	30 NOV. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de fondant à glace - Inventaire St-Laurent	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	6 831,75 \$
UMANIUM	1241426	30 NOV. 2017	HALLE, ANDREE	Mise en espace de l'exposition sur Francis Hallé pour le printemps 2018 1er versement en 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 000,00 \$
ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC.	1241430	06 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	LAS-BCR-TP2017 / DEPLACEMENT DE RESIDUS DE NEIGE 2016-2017 SUR LE LEN ANGRIGNON AU 2505 BOUL. ANGRIGNON À LASALLE TRAVAUX EXÉCUTÉS DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2017	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	7 506,18 \$
INOLEC	1241437	30 NOV. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de foreuse footage modèle MLT412 avec les accessoires pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	37 765,93 \$
INOLEC	1241437	30 NOV. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de foreuse footage modèle MLT412 avec les accessoires pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	46 158,35 \$
SPI SANTE SECURITE INC.	1241451	30 NOV. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de potence incluant les gardes du corps pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	31 328,53 \$
SPI SANTE SECURITE INC.	1241451	30 NOV. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de potence incluant les gardes du corps pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	25 632,44 \$
OFFICE DES CONGRES ET DU TOURISME DU GRAND MONTREAL	1241460	30 NOV. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Remplace/corrige BC#1234795	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	9 000,00 \$
INFRAVERT	1241494	30 NOV. 2017	ARNAUD, CLEMENT	17-6174 Incidences : Exécution de travaux préparatoires à l'installation de balise de déneigement : avenue McGill-College - Signaler le mobilier lors des opérations de déneigement : Gré à gré 1 soumissionnaire conforme	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	5 596,10 \$
SOCIETE D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL	1241514	30 NOV. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Paiement de la facture # VM0084 pour payer les frais de location - d'espace de stationnement - Chaussegros-de-Léry - Janvier à décembre 2018 - 160.9/mois - Gestion animalière	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	1 930,80 \$
SOCIETE D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL	1241514	30 NOV. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Paiement de la facture # VM0084 pour payer les frais de location - d'espace de stationnement - Chaussegros-de-Léry - Janvier à décembre 2018 - 160.9/mois - Gestion animalière	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	5 792,40 \$
SOCIETE D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL	1241514	30 NOV. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Paiement de la facture # VM0084 pour payer les frais de location - d'espace de stationnement - Chaussegros-de-Léry - Janvier à décembre 2018 - 160.9/mois - Gestion animalière	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	7 723,20 \$
MEDIAQMI INC.	1241521	30 NOV. 2017	LÉ, SON-THU	Publicité dans l'application Web du Journal de Montréal dans le cadre du lancement de l'application MTL Trajet 2017 - Ref : Olivier Audet	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	10 498,75 \$
LA PRESSE LTEE	1241523	30 NOV. 2017	LÉ, SON-THU	Publicité sur la plateforme La Presse Mobile dans le cadre du lancement de l'application MTL Trajet 2017 - Ref : Olivier Audet	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	12 598,50 \$
PRUD'HOMME, MERCIER & ASSOCIES	1241525	30 NOV. 2017	GERBEAU, ANNIE	expert évaluateurs #17-000711	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 249,37 \$
PRUD'HOMME, MERCIER & ASSOCIES	1241526	30 NOV. 2017	GERBEAU, ANNIE	expert évaluateurs #17-000709	Dépenses communes	Autres - Administration générale	5 249,37 \$
PEPINIERE A. MUCCI INC.	1241527	20 DÉC. 2017	LAPOINTE, LOUIS	BON DE COMMANDE OUVERT 2017-2018 / MELANGE DE TERRE DE CULTURE POUR GAZON ET FOSSE D'ARBRE (TERRE #1) - TRANSPORT PAR CAMION 10 OU 12 ROUES / ENTENTE D'ACHAT 1214413	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Horticulture et arboriculture	1 180,85 \$
PEPINIERE A. MUCCI INC.	1241527	01 DÉC. 2017	LAPOINTE, LOUIS	BON DE COMMANDE OUVERT 2017-2018 / MELANGE DE TERRE DE CULTURE POUR GAZON ET FOSSE D'ARBRE (TERRE #1) - TRANSPORT PAR CAMION 10 OU 12 ROUES / ENTENTE D'ACHAT 1214413	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Horticulture et arboriculture	5 474,84 \$
BORDEN LADNER GERVAIS	1241540	01 DÉC. 2017	BELPAIRE, VERONIQUE	avocats dossier 17-000914	Dépenses communes	Autres - Administration générale	3 814,20 \$
TREMBLAY SAVOIE LAPIERRE	1241542	01 DÉC. 2017	GAGNIER, PHILIPPE	avocats dossier 17-003051	Dépenses communes	Autres - Administration générale	38 457,79 \$
PUBLICITE SAUVAGE INC.	1241553	01 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Contrat no 35469 / Affichage intérieur réseau culturel Montréal centre + Affichage intérieur réseau grand public Laval, Basses-Laurentides et Montérégie incluant St-Hvaci	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 684,70 \$
AD HOC RECHERCHE INC.	1241554	01 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Contrat de gré à gré pour une recherche qualitative sous forme de groupes de discussion afin de cerner les attentes et les préférences des visiteurs	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	18 400,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GAZ METRO INC.	1241569	01 DÉC. 2017	MANZONI DA SILVA, CARLOS	CORPO - Travaux de raccordement en gaz naturel de l'aréna Bill-Durnan - Incidence 14758	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Arénas et patinoires	36 078,08 \$
D.E.E.G.T.	1241570	01 DÉC. 2017	DUQUETTE, ROBERT	Services professionnels TI - sans contrat	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	5 459,35 \$
I.C.I. INFLUENCE COMMUNICATIONS INC.	1241589	01 DÉC. 2017	GREGOIRE, SOPHIE	Service de recherche revue de presse concernant la Loi 3 pour la Division des avantages sociaux - # Facture 13320	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 258,28 \$
9364-8285 QUEBEC INC.	1241599	01 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Achat et installation d'une cheminée - R.Amyot	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 260,53 \$
DENIS LEMIEUX, ARCHITECTE	1241613	01 DÉC. 2017	DOUCET, VERONIQUE	Services professionnels - Denis Lemieux - Architecte - Etude d'un projet de politique pour une qualité en architecture et en design. - Service du développement économique	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	3 500,00 \$
GROUPE ABS INC.	1241621	01 DÉC. 2017	BONNEAU, ISABELLE	Test sur le béton coulé de la dalle sur sol et le saut de loup pour chantier de la vespasienne du parc La Fontaine - Incidence 14841	Gestion et planification immobilière	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	2 112,87 \$
PETRIE RAYMOND S.E.N.C.R.L. G. MITCHELL	1241626	01 DÉC. 2017	DUQUETTE, ROBERT	Contrat Services professionnels BVG-SP-2017-28-1	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	10 498,75 \$
CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE I.T.F.E.	1241627	01 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Achat Unité infra-rouge haute intensité au gaz naturel - R.Amyot	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 270,40 \$
BRIDGESTONE CANADA INC. TRANSPORT	1241635	01 DÉC. 2017	ROY, LYNE	PNEU RECHAPE RÉAPPROVISIONNEMENT INVENTAIRE DICKSON	Approvisionnement	Matériel roulant	2 070,34 \$
MOTTILLO ET FILS INC.	1241643	01 DÉC. 2017	MYRE, ARIANE	Réparation d'une section de la conduite d'égout au 5919, De Chateaubriand (A.D.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseaux d'égout	6 824,19 \$
L'ASSOCIATION DES ESTIMATEURS ET ECONOMISTES EN CONSTRUCTION DU QUEBEC	1241648	01 DÉC. 2017	AYLWIN, CHANTAL	Programme de commandite congrès 2018 AEÉCQ. Niveau Platine. Demandeur: Chantal Aylwin	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 500,00 \$
MATERIAUX DE PLOMBERIE RAY-JEAN INC.	1241655	01 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Achat bouton de douche metcraft pour van horné - S.Cayer	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 708,68 \$
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. ROGERS	1241663	01 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Remplacement du panneau de contrôle de qualité d'eau - A.Kamil	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 695,62 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC. ROGERS	1241664	01 DÉC. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Téléphonie cellulaire - SCA - Plusieurs directions et factures	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	110,15 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC. ROGERS	1241664	01 DÉC. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Téléphonie cellulaire - SCA - Plusieurs directions et factures	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	345,68 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC. ROGERS	1241664	01 DÉC. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Téléphonie cellulaire - SCA - Plusieurs directions et factures	Concertation des arrondissements	Administration, finances et approvisionnement	49,12 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC. ROGERS	1241664	01 DÉC. 2017	BRISSON, GUYLAINE	Téléphonie cellulaire - SCA - Plusieurs directions et factures	Concertation des arrondissements	Fourrière municipale et contrôle des animaux	279,83 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC. ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE ALBERT VIAU	1241665	01 DÉC. 2017	PELOQUIN, YVAN	Téléphonie cellulaire - SCA - Plusieurs directions et factures	Concertation des arrondissements	Rel. avec les citoyens et communications	7 602,50 \$
DIVISION EMCO CORPORATION BEAUREGARD	1241668	01 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	Facture - Formation pour Adiaratou Kanté en processus de gestion de projet (PMBOK) en 6 jours non consécutifs - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 020,49 \$
ENVIRONNEMENT I.T.F.E.	1241672	01 DÉC. 2017	TAILLEFER, FRANCINE	LACHINE / REAPPROV. (INVENTAIRE - MANCHON ET TUYAU)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	3 152,88 \$
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	1241673	01 DÉC. 2017	FILION, IVAN	Da 527902: Paiement de facture location de camion combiné pour travail d'hydro-excavation sur le réseau d'aqueduc	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	2 880,59 \$
GROUPE TAC COM	1241685	01 DÉC. 2017	BOUCHARD, DIANE	Division PSA - Achat de 10 Ipad pour le programme jeunesse de la Division - Commandés par Sophie Kurler	Culture	Bibliothèques	4 713,94 \$
LES ARCHITECTES FABG INC.	1241710	01 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Atelier interactif pour la rencontre annuelle des employés du SRH	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 774,30 \$
				Réalisation d'un étude visant à établir des critères de planification. pour les maisons de la culture et le réseau accès culture.	Culture	Autres - activités culturelles	22 827,43 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

SOLUTIONS ANAGRAPH INC.	1241717	01 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Fournir un outil prêt à l'emploi pour permettre au ressources internes de la Ville de Montréal de faire le traitement des données des futurs enquête sur les déplacements MTL. Trajet - RFE - O. AUDET	Infrastructures, voirie et transports	Autres - Transport	2 099,75 \$
DENIS CARL ROBIDOUX	1241718	01 DÉC. 2017	RICO, ROSELINE	Photos pour Mémoires des Montréalais en 360 degrés.	Culture	Autres - activités culturelles	3 149,62 \$
COMMUNICATIONS CASACOM INC.	1241739	01 DÉC. 2017	LECLERC, SERGE	Agir comme facilitateur et d'accompagner la direction image de marque et stratégies numériques	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	11 023,69 \$
PALAIS DES CONGRES DE MONTREAL	1241748	01 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	facture finale / location de salles pour la soirée électorale du 5 novembre 2017. Conforme à la facture No. 94714. - Service du greffe	Grefe	Grefe	7 712,39 \$
JEAN GUGLIA & FILS ENR.	1241749	01 DÉC. 2017	FERREIRA, RUY PAULO	Génératrice Honda pour Aqueduc	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	2 798,97 \$
FONDERIE LAPERLE DIR. TUYAUTERIES CANADA L TEE	1241765	01 DÉC. 2017	FERREIRA, RUY PAULO	Tête ajustable pour Aqueduc	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	4 173,15 \$
FONDERIE LAPERLE DIR. TUYAUTERIES CANADA L TEE	1241767	01 DÉC. 2017	FERREIRA, RUY PAULO	Tête fixe + couvercle	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	2 565,79 \$
LES EQUIPEMENTS D'ARPEPAGE CANSEL INC	1241769	01 DÉC. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de radiodetection flexiprobe et RD7100dl pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	44 147,99 \$
LES EQUIPEMENTS D'ARPEPAGE CANSEL INC	1241769	01 DÉC. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de radiodetection flexiprobe et RD7100dl pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	36 121,08 \$
TAB PRODUCTS OF CANADA CO. LOCATION	1241783	01 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Pochette extensible et dossier format légal (Archive/pour la voute)	Ressources humaines	Gestion du personnel	6 932,85 \$
SAUVAGEAU INC.	1241820	04 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Location de véhicules - Plusieurs factures novembre 2017	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 829,31 \$
LE DEVOIR INC.	1241828	04 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	LE DEVOIR - avis public des résultats. Election générale 2017. Conforme à la facture No. DE194721. - Service du greffe	Grefe	Grefe	3 300,02 \$
VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	1241844	04 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Frais de consommation de carburant pour les véhicules du SIM - # Facture 15624	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 132,56 \$
VIDEOTRON S.E.N.C	1241890	04 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Enfouissement de réseau rue Cartier/Dorion (CONVERSION) CAP 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	103 204,95 \$
GOODYEAR CANADA INC.	1241891	04 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PNEU	Approvisionnement	Matériel roulant	8 355,33 \$
JEAN BEAUDIN	1241901	04 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Réalisation et production de vidéos concernant la Campagne de recrutement des nouveaux contremaîtres (portion pour l'année 2017)	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 709,59 \$
BELL CANADA	1241903	04 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Rue St-Patrick, de Pitt à d'Argenson (conversion) CAP 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	72 454,48 \$
NEDCO	1241904	04 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Achat palette de tube néon, fil électrique #12 - E.Desrochers	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 993,83 \$
GRAY FOURNISSEURS DE MATERIAUX ELECTRIQUES INC	1241914	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	Achat de fusibles et lampes vapeur - Inventaire St-Laurent	Approvisionnement	Construction	12 278,82 \$
LES DISTRIBUTIONS PIERRE LAROCHELLE INC	1241925	04 DÉC. 2017	LABRECQUE, MICHEL	Soumission 3575 / Étagère pour la bibliothèque du Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 804,00 \$
ATTACHE CHATEAUGUAY INC	1241926	04 DÉC. 2017	SAINT-VIL, PHILIPPE	Chasse-neige Fisher XVT 8'6" tel que décrit à votre soumission datée du 21 novembre 2017	Materiel roulant et ateliers	Déblaiement et chargement de la neige	19 086,73 \$
LES INSTRUMENTS I.T.M. INC./I.T.M. INSTRUMENTS INC	1241929	04 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT D'UN THERMOGRAPHE POUR EMPLOYÉS AVEC FORMATION - R.AMYOT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 094,46 \$
STRATEGIE ORGANISATION ET METHODE SOM INC.	1241932	04 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Réalisation d'un sondage web auprès de 1000 internautes québécois.	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 100,00 \$
LES CONTROLES ROGER HOGUES MTL INC	1241936	13 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT OUTILS POUR CAMION EMPLOYÉS - R.AMYOT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 095,53 \$
REGULVAR INC	1241937	04 DÉC. 2017	BUTEAU, FRANCOIS	Contrôleurs; pour le remplacement de la technologie obsolète	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	22 663,23 \$
QUINCAILLERIE PONT MERCIER L TEE	1241941	04 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	LACHINE / REAPPROV. (INVENTAIRE - PINCEAU - QUINC.)	Approvisionnement	Outils et machinerie	247,77 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

QUINCAILLERIE PONT MERCIER L'ÉE	1241941	04 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	LACHINE / REAPPROV. (INVENTAIRE - PINCEAU - QUINC.)	Approvisionnement	Construction	1 796,20 \$
QUINCAILLERIE PONT MERCIER L'ÉE	1241941	04 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	LACHINE / REAPPROV. (INVENTAIRE - PINCEAU - QUINC.)	Approvisionnement	Matériel de bureau, papeterie et imprimerie	68,77 \$
ATELIER MOTEUR POMPE (AMP)	1241950	04 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Réparation d'une pompe centrifuge et achat d'un circulateur - RAMYOT	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 558,05 \$
RICHTER GROUPE CONSEIL INC.	1241951	04 DÉC. 2017	BIRON, PAULE	expert dossier 16-002912	Dépenses communes	Autres - Administration générale	8 220,52 \$
RICHTER GROUPE CONSEIL INC.	1241953	04 DÉC. 2017	BIRON, PAULE	expert dossier 16-002807	Dépenses communes	Autres - Administration générale	7 653,59 \$
KELLY SANI-VAC INC	1241957	04 DÉC. 2017	PERREAULT, LUC	Paiement des factures 451733 et 452156 pour service de déglacage, nettoyage et désobstruction de conduites.	L'Île Bizard - Ste-Geneviève	Réseaux d'égout	3 670,70 \$
AIR IMEX L'ÉE	1241965	04 DÉC. 2017	HODDER, DANIEL	Contrat de services techniques à la compagnie Air Imex Ltée, pour effectuer des photographies aériennes obliques de Montréal à l'automne 2017; plus précisément cinq grands secteurs.	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	6 057,78 \$
CERIU	1241967	04 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	compte à payer 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	6 756,81 \$
TECHNO ELECTRIQUE 2007	1241972	04 DÉC. 2017	BOULIANNE, MARTIN	Gre à gre -IN288101 DRM: 002881-ED-02. Travaux électriques sur la rue Bannantyne entre rue Rielle et Gordon. Facture 0982 et 1050. Dem.: Pierre- Alexandre Prévost TR: CG15.0356	Infrastructures, voirie et transports	Réseau de distribution de l'eau potable	25 240,82 \$
SOMUM INC	1241979	04 DÉC. 2017	CHAPUT, CHRISTIAN	Conseiller en sécurité informatique	Technologies de l'information	Gestion de l'information	10 979,67 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1241995	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - EGOUTS-AQUEDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	14 401,14 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1241996	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - EGOUTS - AQUEDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	14 556,17 \$
LOUIS HEBERT UNIFORME INC.	1242002	04 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - COMBINAISONS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	4 313,40 \$
SÉRIGRAPHIE VELLONE ENR.	1242003	04 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PANTALONS CARGO	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	3 410,00 \$
ANTONIO MOREAU (1984) L'ÉE	1242004	04 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - MANTEAUX	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	5 435,00 \$
ENTREPRISES FORKLIN DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	1242006	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT -	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	12 372,02 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1242007	04 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - GANTS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	3 169,78 \$
CAMIRE & ASSOCIES INC.	1242010	04 DÉC. 2017	BOUCHARD, DIANE	Participation de Diane Bouchard dans le cadre du programme Carrière & Leadership Exécutif - # Facture 1331	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 461,97 \$
METAUX PROFUSION INC.	1242015	04 DÉC. 2017	HERISCHI, BABAK	Plaques d'aciers pour sécuriser les travaux durant la mise en place de la nouvelle section aqueduc et égouts.	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	19 212,72 \$
ENTREPRISE VAILLANT (1994)	1242016	04 DÉC. 2017	BLAIN, ERIC	2017 - Service de Béliet Caterpillar	Environnement	Protection de l'environnement	13 152,31 \$
KENWORTH MONTREAL	1242017	04 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - BARRE D'ACCOUPLEMENT, DISQUE ET TAMBOUR DE FREIN	Approvisionnement	Matériel roulant	3 019,59 \$
KENWORTH MONTREAL	1242017	05 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - BARRE D'ACCOUPLEMENT, DISQUE ET TAMBOUR DE FREIN	Approvisionnement	Matériel roulant	326,13 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL (CSDM)	1242023	04 DÉC. 2017	SAINDON, YVES	CSDM - Frais de conciergerie et de surveillance pour endroits de vote le 5 novembre 2017 dans le cadre de l'élection générale 2017. Total: 60 écoles à 917.13 \$ et 36 écoles à 1 690.08 \$ - Numéro de dossier 420	Grefe	Grefe	121 649,73 \$
TECHNO FEU INC	1242029	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	47,24 \$
TECHNO FEU INC	1242029	04 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	16 252,96 \$
COMBUSTIBLE LIGIA BORGES	1242039	04 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Optimisation SEO - Accès Culture	Culture	Autres - activités culturelles	5 511,84 \$
MATIAS CARBONNEAU	1242046	04 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Prestations du conte "Étreintes", 16 septembre 2017, dans une nacelle de Percolab selon la facture 19 septembre 2017.	Direction générale	Autres - activités culturelles	2 000,00 \$
CONTENEURS S.E.A. INC.	1242050	04 DÉC. 2017	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP2017 / Acquisition d'un conteneur usagé étanche Reeferbished - Rangement Aqueduc selon la soumission 4 décembre 2017.	LaSalle	Réseaux d'égout	3 616,81 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

DUBO ELECTRIQUE LTEE	1242051	04 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 134,59 \$
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1242054	04 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE D'ÉRIC TREMBLAY	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 568,88 \$
ANIXTER CANADA INC.	1242057	04 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 111,15 \$
VISION METEO PLUS	1242068	04 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Étude météorologique - Caractérisation des microclimats de l'île de Montréal	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	15 475,16 \$
CANOE.CA	1242073	04 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement publicitaire - Campagne « Waze » Projet 20138167	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 358,24 \$
GROUPE TVA INC.	1242078	04 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement publicitaire - Campagne « Waze » - Projet 5853159	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 032,05 \$
GROUPE V MEDIA INC.	1242092	04 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement média « Campagne Vision zéro » réseau Vtlé	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	7 874,07 \$
LES ENTREPRISES UNIT O&M	1242102	04 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Caserne 58 (3333) - 11, rue Centre-Commercial, Roxboro - Travaux de céramique section des douches et plancher salle de bain - 1 soumission	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 283,54 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.	1242131	04 DÉC. 2017	BACHMAN, PEGGY	Deuxième versement des honoraires professionnels afférents à l'évaluation des différents impacts potentiels de l'application de la loi C-45 (légalisation du cannabis) sur la Ville de Montréal, selon la facture FAC1582751	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	8 399,00 \$
GRAITEC INC.	1242145	04 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	Contrat de maintenance du logiciel Advance Desgin America. Référence : Étienne Cantin Bellemare	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	8 128,14 \$
GROUPE SDM INC	1242156	18 DÉC. 2017	LAPOINTE, LOUIS	BON DE COMMANDE OUVERT 2017-2018 POUR LE DÉGEL DES CONDUITES D'EAU	Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	Réseau de distribution de l'eau potable	9 843,63 \$
LES CLOTURES ARBOIT INC.	1242158	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Ramassage de 23 jerseys au 4815, Buchan et installation de clôtures temporaires sur ces jerseys au Complexe sportif Marie-Victorin (2621) situé au 7000, boul. Maurice-Duplessis	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 900,31 \$
ME JULIE DURANCEAU, AVOCATE ET MÉDIATRICE	1242160	05 DÉC. 2017	GREGOIRE, SOPHIE	Service professionnels d'une avocate pour diriger un processus de médiation en milieu de travail	Ressources humaines	Gestion du personnel	8 818,95 \$
GHD CONSULTANTS LTEE	1242166	05 DÉC. 2017	ZILEMBO, BIAGIO	CORPO - Fourniture et installation temporaire de sismographes dans le cadre du projet de mise aux normes de l'aréna Fleury - Incidence 14984	Gestion et planification immobilière	Gestion install. - Arénas et patinoires	2 067,99 \$
SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC.	1242168	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Travaux électriques à la Bibliothèque et centre communautaire CDN	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 403,71 \$
INFORMATIQUE PRO-CONTACT INC.	1242173	05 DÉC. 2017	NUNES, DEMIS	Maintenance sur Serveurs RSA qui permet l'accès à distance aux application Ville. - Service des technologies de l'information	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 150,14 \$
SIEMENS CANADA LIMITED	1242177	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Inspection du système d'alarme incendie (3e année du contrat) au Centre récréatif RDP	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 269,83 \$
BROOKLINS (2007) LTEE	1242178	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Lavage de vitres pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 992,15 \$
ENTRETIEN DELORIMIER	1242183	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entretien ménager et entretien paysager pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 820,84 \$
REFRIGERATION G.E.S. INC.	1242188	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Remplacement d'un abreuvoir près des toilettes au PDQ 31	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 253,35 \$
DATA DIS INC	1242192	05 DÉC. 2017	SAINT-VIL, PHILIPPE	Formation sur PCC et Sentinelle et Tableau de bord le 23/11/17, 5 personnes et Licence passerelle import export universelle - Facture	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 166,94 \$
DELOITTE INC.	1242193	05 DÉC. 2017	CLOUTIER, MARIANNE	Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte pour la production d'états financiers.	Service de la mise en valeur du territoire	Autres biens - Rénovation urbaine	6 773,79 \$
SOLMATECH INC.	1242194	05 DÉC. 2017	BEKKOUCHE, ABDELWAHID	Honoraires professionnels dans le cadre de forages et carottages dans diverses rues de l'arrondissement de Rosemont. PRR 2018-1	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	22 569,69 \$
ADDENERGIE TECHNOLOGIES INC.	1242196	05 DÉC. 2017	MANZONI DA SILVA, CARLOS	Fourniture de deux bornes de recharges sur piédestal pour véhicules électriques pour la bibliothèque de Pierrefonds - Incidence 13539	Gestion et planification immobilière	Bibliothèques	8 868,29 \$
WSP CANADA INC.	1242209	05 DÉC. 2017	BLAIN, ERIC	Service d'un chargé de projet pour le suivi de divers mandats provenant des services requérant	Environnement	Protection de l'environnement	6 614,21 \$
BRANDALLIANCE, INC.	1242212	05 DÉC. 2017	BONNEAU, MARIE-EVE	Facture - Achat 300 bouteilles d'eau réutilisables avec logo Ville, promouvoir développement durable, réduisant le plastique jetable, encourageant citoyens à consommer eau ville, présidence du conseil, service du greffe.	Greffes	Conseil et soutien aux instances politiques	3 777,66 \$
SERVICE D'ENTRETIEN PRO-PRET INC.	1242215	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entretien ménager pour le mois de novembre 2017 pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 203,21 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIES LTEE	1242224	05 DÉC. 2017	DUCAS, SYLVAIN	Contrat de services professionnels avec la firme Zins Beauchesne et associés ltée, pour la réalisation d'une étude du potentiel de développement de filières d'innovation industrielle dans le secteur Turcot-Lachine-Est.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	77 616,33 \$
GUILDE GRAPHIQUE LTEE	1242226	05 DÉC. 2017	LALANDE, AGATHE	Achat d'une œuvre dans le cadre du prux Thérèse Daviau	Diversité sociale et des sports	Développement social	2 030,00 \$
SERVICES D'ENTRETIEN ALPHANET INC	1242231	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entretien ménager pour octobre et novembre 2017 pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 273,57 \$
HONEYWELL LTEE	1242236	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux mécaniques dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 858,90 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1242242	05 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	rétrocaveuse- urgence rue Iberville et everett	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	2 372,72 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1242243	05 DÉC. 2017	PELOQUIN, YVAN	Facture - Service - Formation en gestion de projet (PMBOK) pour Monsieur Ngoc Thao Duong - Service des infrastructures, voirie et transports	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	3 020,49 \$
SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC.	1242254	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux électriques dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 278,95 \$
LES PAVAGES DANCAR (2009) INC.	1242263	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Déneigement et réparation d'asphalte pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 257,29 \$
ASCENSEURS INNOVATEC INC	1242267	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Remplacer seuil palier S2 et renforcer structure au Complexe sportif Claude-Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 376,92 \$
SOLMATECH INC.	1242271	05 DÉC. 2017	BEKKOUCHE, ABDELWAHID	Honoraires professionnels dans le cadre de forages et carottages dans diverses rues de l'arrondissement de Rosemont, PRR 2018-2	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	20 667,84 \$
J.B.A. LE RESTAURATEUR	1242278	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Déneigement pour saison hivernale 2016-2017 pour l'édifice situé au 10351, rue Sherbrooke est - Édifice Shell	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 774,31 \$
LES ENTREPRISES UNITO&M	1242280	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux d'entretien pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 181,16 \$
AGENCE DENIS LEPINE	1242281	05 DÉC. 2017	DUBOIS, CLAUDE	Outil pour la détection de fuites sur le réseau d'aqueduc	Sud-Ouest	Réseau de distribution de l'eau potable	10 236,28 \$
CPU SERVICE INC.	1242284	05 DÉC. 2017	DUQUETTE, ROBERT	Achat logiciel - BVG	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	9 201,10 \$
EUPHORIA ENTREPRENEUR GÉNÉRAL	1242288	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entreposage et entretien des toiles de la terrasse de l'Hôtel de Ville	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 373,79 \$
COFORCE INC.	1242291	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux d'entretien pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 642,88 \$
C.P.U. DESIGN INC.	1242301	05 DÉC. 2017	LEMERY, GINETTE	Ordinateur portatif (Ultrabook) et Station d'accueil	Affaires juridiques	Affaires civiles	2 154,36 \$
MAÎTRE & CHEF TRAITEURS INC	1242305	05 DÉC. 2017	NORMANDIN, HENRI PAUL	Facture - Service - Traiteur Maître et Chef - Assementation de la mairesse et des élus - 16 novembre 2017 - Direction générale	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	6 129,92 \$
PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIFS DRIMMOND	1242308	05 DÉC. 2017	DESJARDINS-SAEY, CAROLINE	Grief : 16-1309 - Annulation de l'audition du 4 octobre 2017	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 240,09 \$
ARBITRAGE MARCEL MORIN INC.	1242311	05 DÉC. 2017	DESJARDINS-SAEY, CAROLINE	Grief : 16-1061 - Remise du 15 novembre 2017 - V/D : 1189 17-048 - # Facture 16786	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 209,99 \$
DANY TREMBLAY Soudure INC.	1242313	05 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Réparation porte de clôture double - Sortie du LEN De LaSalle	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 052,51 \$
CEGEP DE SAINT-LAURENT	1242317	05 DÉC. 2017	OUELLET, GUY	Formation des préposés au réseau d'aqueduc	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	5 879,30 \$
FG8 CONSEILS INC.	1242323	05 DÉC. 2017	GUIDOIN, STEPHANE	Mise en place d'une planification en vue du Défi des villes intelligentes du Gouvernement du Canada	Direction générale	Gestion de l'information	14 960,72 \$
9163-8478 QUEBEC INC.	1242337	05 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	SLD-BCR-DTP-GENIE 2017 Réparation de la barrière au dépôt à neige à l'intersection Lanquellier/des Grandes-Prairies	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 047,26 \$
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL SOLUTION	1242341	05 DÉC. 2017	DUPLANTIE, SYLVIA-ANNE	Renouvellement des licences AutoCAD pour SGPVMM (343-75197818)	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	11 823,96 \$
RENOVATION DANY HOULIF	1242350	05 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux d'entretien dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 097,66 \$
SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE COTE-DES-NEIGES	1242356	05 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Paiement de la facture # 37-015 pour sensibilisation de les immeubles 8 logements et + secteur CDN pour 2017- Société environnementale CDN.	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	17 499,32 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ANTONIO MOREAU (1984) LTFE	1242357	05 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - MANTEAUX 5 EN 1	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	8 266,95 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1242358	05 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - GANTS DIVERS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	10 519,24 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1242361	06 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - FILTRE, BATTEIRE, ORING, GRAISSE	Approvisionnement	Matériel roulant	678,71 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1242361	05 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - FILTRE, BATTEIRE, ORING, GRAISSE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 666,35 \$
GIVESCO INC.	1242362	05 DÉC. 2017	BISSONNETTE, CHRISTIAN	Matelas isolants et scellant - TP aqueduc	Ville-Marie	Réseaux d'égout	2 349,18 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1242365	05 DÉC. 2017	CHRETIEN, NORMAND	COMMANDE HUILE POUR ATELIER MÉCANIQUE DLC	Approvisionnement	Matériel roulant	3 635,28 \$
TKNL INC.	1242366	05 DÉC. 2017	BERNIER, MARTINE	Soumission: 014042Contrat de service entre le 1er janvier 2018 au 30 avril 2018 pour l'exposition au centre de la Biodiversité	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 390,00 \$
COMPUGEN INC.	1242368	05 DÉC. 2017	BERNIER, MARTINE	Soumission 3488472Ordinateur 27" iMac Retina 5K	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 685,31 \$
CREATION SANS LIMITE INC.	1242371	21 DÉC. 2017	VUONG, LAN-ANH	Uniformes pour employés de la boutique du Jardin botanique. Polos et T-Shirt avec Logo EPLV côté c2ur et inscription "Boutique" sur la manche droite. Transport inclus	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	15,95 \$
CREATION SANS LIMITE INC.	1242371	05 DÉC. 2017	VUONG, LAN-ANH	Uniformes pour employés de la boutique du Jardin botanique. Polos et T-Shirt avec Logo EPLV côté c2ur et inscription "Boutique" sur la manche droite. Transport inclus	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 033,77 \$
DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	1242398	05 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de lame pour chasse-neige - Inventaire LaSalle	Approvisionnement	Matériel roulant	3 685,06 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTFE	1242402	05 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOTTINES VIBRAM	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	6 679,69 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1242403	05 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - DOUBLURES DE GANTS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 408,83 \$
CLUB VOYAGES AFFAIRES	1242420	05 DÉC. 2017	NORMANDIN, HENRI PAUL	Facture - Club voyages affaires: Divers Billets avion Mission Chicago et Europe Bureau relations internationales décembre 2017 - Direction générale	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	4 534,12 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1242426	05 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Construction	447,92 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1242426	05 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Transport et entreposage	1 788,78 \$
SIGNAL SERVICES INC	1242427	05 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PANNEAU SIGNALISATION	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 620,49 \$
SOCIETE INFORMATIQUE SAFI INC	1242447	05 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	Acquisition de logiciel de conception et d'évaluation pour l'équipe de Ponts & tunnels Référence : Hamza Jaber	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	7 480,36 \$
MFR INC.	1242461	05 DÉC. 2017	GINCE, MARTIN	Découper 1/2" sur les "Brackets" (4) du Pont mobile de la piscine du CSCR, côté sauveteur	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	2 183,74 \$
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC	1242479	05 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPROV. (INVENTAIRE - PIECES MECANIQUE VÉHICULES DE POLICE)	Approvisionnement	Matériel roulant	8 387,66 \$
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC	1242479	07 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPROV. (INVENTAIRE - PIECES MECANIQUE VÉHICULES DE POLICE)	Approvisionnement	Matériel roulant	519,56 \$
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC	1242479	11 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPROV. (INVENTAIRE - PIECES MECANIQUE VÉHICULES DE POLICE)	Approvisionnement	Matériel roulant	197,38 \$
PRODUITS SANY	1242494	05 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de produits et équipements d'entretiens divers - Inventaire LaSalle	Approvisionnement	Entretien et nettoyage	2 429,12 \$
PRODUITS SANY	1242494	06 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de produits et équipements d'entretiens divers - Inventaire LaSalle	Approvisionnement	Entretien et nettoyage	235,17 \$
FREEMAN EXPOSITIONS LTD	1242509	05 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Déplacement des équipements du kiosque ITS Word 2017 de la Ville de Montréal. - Ref: Yannick. Roy	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	8 543,88 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1242523	06 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	CAGE À PNEU	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 244,13 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1242523	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	CAGE À PNEU	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 416,82 \$
GUAY INC.	1242532	06 DÉC. 2017	ANGERS, VERONIQUE	Accorder une dépense maximale de 2828,39 \$ taxes incluses à Guay Inc. pour assurer le déplacement d'un conteneur et d'une terrasse accueillante d'un marché de quartier dans le cadre du volet animation de la Promenade Fleuve-Montagne	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	2 582,69 \$
TECHNO-CONTACT INC.	1242544	06 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	BOITIER GESTION D'ALARME - DEMANDE D'ÉRIC TREMBLAY	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 994,81 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

CIMCO REFRIGERATION	1242549	06 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	TRAVAUX EXECUTES LE 25-28 ET 29 AOUT 2017 POUR PROBLEME AVEC LE CHILLER - DEMANDE DE DOMINIC PLOURDE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 000,80 \$
CONSULTATION TK	1242562	06 DÉC. 2017	CLOUTIER, MARIANNE	Paiement des factures # 7884 et 8009 pour Service d'enquête - ENQ 20170330160110 -	Service de la mise en valeur du territoire	Amén., urb. et dével. - Dir.adm. et soutien - À répartir	14 206,02 \$
DUBOIS-TETU, CONSULTANTS INC.	1242564	06 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Diagnostic 2017 des équipements culturels municipaux du réseau accès culture.	Culture	Autres - activités culturelles	8 736,00 \$
FATMA DRIDI	1242584	06 DÉC. 2017	PEPIN, JULIE	Paiement de la facture # CFpm-F2 pour analyse comparative processus dotation - Conseiller en DO	Commission de la fonction publique de Montréal	Gestion du personnel	2 488,00 \$
CELINE HUYGHEBAERT	1242587	06 DÉC. 2017	RICO, ROSELINE	Documentation et réalisation du site internet sur la médiation culturelle année 2018	Culture	Autres - activités culturelles	15 748,12 \$
MEDIAQMI INC.	1242590	06 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement média - JDM Web - Campagne « Waze »	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 674,56 \$
LES CONSTRUCTIONS PATULLI INC	1242600	06 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Ex-Caserne 14 (0301) - 4247, rue Saint-Dominique - Travaux urgents nécessaires à la solidification temporaire des linteaux en béton	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 795,31 \$
COMMUNICATIONS ISABELLE CARDINAL	1242629	06 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Développement de plateforme rédactionnelle par Communications Isabelle Cardinal dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine. # Facture 01-3057	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 309,72 \$
BIBLIOPRESTO.CA	1242658	06 DÉC. 2017	COURT, ALEXANDRA	Frais de DRM pour la période du 01 Avril au 30 Septembre 2017.	Culture	Bibliothèques	11 013,19 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1242674	06 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT -	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	13 228,97 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1242675	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAP COLBERT - FOURNITURES D'AQUEUDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 007,56 \$
COMPTEURS D'EAU DU QUEBEC	1242676	06 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - COMPTEURS D'EAU	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	24 769,91 \$
LES COMPTEURS LECOMTE L TEE	1242677	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - RACCORDS	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	4 115,51 \$
HAZMASTERS INC.	1242681	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - COMBINAISONS JETABLES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 692,93 \$
ANTONIO MOREAU (1984) L TEE	1242683	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOTTINES ET JEANS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	349,61 \$
ANTONIO MOREAU (1984) L TEE	1242683	07 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOTTINES ET JEANS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	1 864,58 \$
ENTREPRISES FORLINI DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	1242685	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - EQUIP. SECURITE, CHAUSSURES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	9 096,80 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1242686	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - GANTS DIVERS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	3 504,90 \$
MIOVISION TECHNOLOGIES INC.	1242720	06 DÉC. 2017	BERNIER, LISE	Comptage de camionnage entre à l'intersection des rues Devonshire / Côte-de-liesse.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	3 465,60 \$
UNITED RENTALS DU CANADA	1242728	06 DÉC. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de divers matériaux de construction pour le centre de formation Maxim'eau	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	7 802,12 \$
UNITED RENTALS DU CANADA	1242728	06 DÉC. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de divers matériaux de construction pour le centre de formation Maxim'eau	Service de l'eau	Réseaux d'égout	9 535,94 \$
QUINCAILLERIE PONT MERCIER L TEE	1242732	06 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de feuilles de contre-plaquées - Inventaire LaSalle	Approvisionnement	Construction	2 435,71 \$
LEMAY CO INC.	1242733	06 DÉC. 2017	CAREAU, LUCIE	Lemay Co inc. a le mandat de réaliser une analyse de faisabilité technique et financière pour l'aménagement d'un stationnement dans le site Outremont.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	22 548,17 \$
SIGNALISATION S.A.T.C. INC COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE- BOURGOYS	1242739	06 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Poteau Dallaire Monument Toussaint Louverture.	Culture	Autres - activités culturelles	2 676,30 \$
	1242742	06 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGOYS - frais de conciergerie et de surveillance pour endroits de vote le 5 novembre 2017. Dans le cadre de l'élection générale selon la facture 5 novembre 2017.	Grefe	Grefe	34 661,25 \$
F.X. LANGE INC	1242744	07 DÉC. 2017	BOISVERT, CHANTAL	Achat de 2 plaques de rue 95" x 143 " pour Guy Fréchette	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	5 240,98 \$
PRODUITS SUNCOR ENERGIE, S.E.N.C. - PETRO-CANADA	1242750	06 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	compte à payer 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 819,45 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

9343-6988 QUEBEC INC.	1242753	06 DÉC. 2017	CAREAU, LUCIE	Soumission du 23 novembre : déneigement saison 2017-2018, sortie de métro Champs-de-Mars et tous les chemins d'accès de celle-ci après accumulation de 1 cm avec abrasifs.	Service de la mise en valeur du territoire	Amén., urb. et dével. - Dir.adm. et soutien - À répartir	9 396,38 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	1242762	06 DÉC. 2017	LAPERIERE, RACHEL	DA 528784:Demande du 1er au 31 décembre 2017. Achat asphalte chaude EC-10	Montréal-Nord	Réseau de distribution de l'eau potable	13 228,42 \$
BELL MOBILITE INC.	1242779	06 DÉC. 2017	PERRAS, SYLVAIN LAVERDIERE,	Acquisition tablettes pour offrir service intégré et ergonomique aux utilisateurs internes des 4 institutions et faciliter l'accès aux visiteurs - Service des technologies de l'information - # de dérogation B284776	Technologies de l'information	Rel. avec les citoyens et communications	73 270,77 \$
CHARLES VALLERAND	1242806	06 DÉC. 2017	SUZANNE	Préparation du plan d'action qui accompagne la Politique de développement culturel 2017-2022	Culture	Autres - activités culturelles	2 559,07 \$
AGENCE BEN&ALEX INC.	1242810	06 DÉC. 2017	MARTIN, GERALDINE	Les services de traiteur de l'agence Ben & Alex ont été requis dans le cadre de la soirée de clôture du Parcours C3 qui s'est tenue le 5 décembre 2017 à l'École des Entrepreneurs selon le contrat de services 1er décembre 2017.	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dével.écon.	2 139,12 \$
W. COTE ET FILS LTEE	1242837	06 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de gougeons et coins protecteurs - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	1 434,10 \$
W. COTE ET FILS LTEE	1242837	07 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de gougeons et coins protecteurs - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	3 156,87 \$
W. COTE ET FILS LTEE	1242837	12 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de gougeons et coins protecteurs - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	100,36 \$
BRIDGESTONE CANADA INC. LOCATION	1242841	07 DÉC. 2017	HOGUE, ROBERT	Pneu FIREHAWK PVS 245/55R18, véhicules SPVM	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 593,74 \$
SAUVAGEAU INC.	1242843	07 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Location de véhicules (nov2017) GRANDS-PARCS, RDP PAT, RSMT ET MH	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	15 573,84 \$
9178-0296 QUEBEC INC.	1242847	07 DÉC. 2017	DUPLANTIE, SYLVIA-ANNE	Conférence de Sonia Lupien, ph.D. sur le stress : comment chasser le mammouth sans y laisser sa peau qui aura lieu le 6 février 2018 auprès des employés du SGPMVR	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	2 913,40 \$
GAZ METRO INC.	1242852	07 DÉC. 2017	GAUDET, MARTIN	Facture Gaz Métro	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Horticulture et arboriculture	3 149,62 \$
MUSEE DE LA NATURE ET DES SCIENCES INC.	1242863	07 DÉC. 2017	PRONOVOST, RENE	Conception et design des dispositifs d'interprétation de la Station des marais épurateurs selon le devis technique émis par le Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	10 000,00 \$
EQUIPEMENTS TWIN INC.	1242866	07 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	PLATE-FORME ALU 127-11115	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 511,84 \$
LE GROUPE GENINOV INC.	1242870	07 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Renouvellement 1 : Surveillance des travaux : manda 1621 lot 2	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	173 256,65 \$
L'OBSERVATEUR	1242872	07 DÉC. 2017	BEAUCHAMP, LOUIS	Outils d'information destiné aux montréalais propriétaires d'animaux de compagnie - # Facture 4882	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 724,44 \$
NOVAFOR INC.	1242877	12 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Équipement de protection des émondeurs protection	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 389,84 \$
NADEAU ULTRA TECH	1242892	07 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Frais de déplacement et visite pour déterminer l'emplacement des conduits souterrains à plusieurs adresses à Montréal (conversion)	Commission des services électriques	Autres biens - Rénovation urbaine	2 645,68 \$
GEOPOSITION ARPEUTEURS-GEOMETRES INC.	1242899	07 DÉC. 2017	PARENT, MARIE ROUSSIN,	Contrat services professionnels de levés topographiques pour production fichiers, carnet de notes, croquis et photos pour projets #414410, 415810 et 416010 - Secteur Est - SIVT	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	7 086,66 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	1242905	07 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAP INVENTAIRE DICKSON - CHENILLE ET TIGE	Approvisionnement	Matériel roulant	18 930,34 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1242906	07 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - WDX)	Approvisionnement	Matériel roulant	2 565,01 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1242906	07 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - WDX)	Approvisionnement	Entretien et nettoyage	186,75 \$
TECHNO CVC INC.	1242909	07 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - ALTERNATEUR, REGULATEUR	Approvisionnement	Matériel roulant	7 112,90 \$
EFFIGIS GEO-SOLUTIONS INC.	1242911	07 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Facture - Rectification de données d'arpentage (images TASI) de Montréal. - SIVT	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	5 879,30 \$
GASCON A.-G. INC.	1242922	07 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Contrat services professionnels de levés topographiques pour production fichiers, carnet de notes, croquis et photos pour projets #413710, 415410 et 415420 - SIVT	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	11 496,13 \$
NATHALIE THIBODEAU ALBERT VIAU	1242923	07 DÉC. 2017	RICO, ROSELINE	Service de gestion et planification immobilière. Chapelle historique du Bon-Pasteur	Culture	Autres - activités culturelles	4 724,44 \$
DIVISION EMCO CORPORATION	1242926	07 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - ECROUS DE MANOEUVRE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 047,26 \$
NATHALIE THIBODEAU	1242931	07 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Service de gestion et planification immobilière. Chapelle historique du Bon-Pasteur	Culture	Autres - activités culturelles	2 761,17 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

B W TECHNOLOGIES LTD	1242932	07 DÉC. 2017	HAMEL, ROBERT	Achat composantes de système de sécurité - R.Gagné	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 074,75 \$
HORIZON ARPENTEURS-GEOMETRES INC.	1242935	07 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Services professionnels de levés topographiques pour la production de fichiers, carnet de notes, croquis et photos pour les projets #401620, 401630 et 401640 - tronçons Secteur ouest - Horizon, Arpenteurs-Géomètres - SIVT	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	12 291,94 \$
S. DESORMIERS EXCAVATION INC.	1242938	07 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	TRAVAUX EXCAVATION 7225 DE LA ROCHE	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	7 349,12 \$
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES	1242942	07 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	TIGE ET BONNET DE VANNE	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	3 455,14 \$
FREDERIC CHIASSON	1242943	07 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA ROUSSIN,	Arrangement musique jeux vidéo pour La Cigale concert 31 d'octobre 2018.	Culture	Autres - activités culturelles	2 099,75 \$
TECHNO FEU INC	1242944	11 DÉC. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$
TECHNO FEU INC	1242944	11 DÉC. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	931,98 \$
TECHNO FEU INC	1242944	07 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	8 647,75 \$
SIMON HENRY	1242948	07 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Adaptation de la pièce Voir dans le vent qui hurle les étoiles rire, et rire pour l'ensemble SuperMusique	Culture	Autres - activités culturelles	2 000,00 \$
CEGEP DE SAINT-LAURENT	1242954	07 DÉC. 2017	BLAIS, MYLENE	Formation préposé à l'aqueduc (OPA) 9 participants, date de formation 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27 et 28 novembre 2017 selon la soumission 10 novembre 2017.	Pierrefonds - Roxboro	Réseau de distribution de l'eau potable	14 248,90 \$
ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	1242958	11 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BLOCS DE BOIS	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	47,24 \$
ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	1242958	07 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BLOCS DE BOIS	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	3 357,50 \$
DISTRIBUTEUR TAPICO LTEE CENTRE DE	1242959	07 DÉC. 2017	DAFNIOTIS, DINO	Fournir et installer tapis Mondo Ramflex en rouleau, à l'aréna Michel-Normandin	Diversité sociale et des sports	Exploitation des centres commun. - Act.récréatives	20 236,34 \$
REFERENCE DU GRAND MONTRÉAL	1242965	07 DÉC. 2017	KULCZYK, TOMMY ROUSSIN,	Accorder un contrat professionnel de 10 000\$ pour la mise en place de leur système de gestion électronique et leur ligne téléphonique pour la gestion optimale des demandes de laissez-passer	Diversité sociale et des sports	Développement social	10 000,00 \$
REAL HUOT INC.	1242969	07 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - COMPTEURS MECANQUES (ENTENTE 1184859)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	12 242,72 \$
ENCADREX INC.	1242976	07 DÉC. 2017	RICO, ROSELINE	Transport et installation d'œuvres d'art. projet VOYONS VOIR	Culture	Autres - activités culturelles	5 144,39 \$
LOCATION LORDBEC INC	1242978	07 DÉC. 2017	DUSSAULT, MARC	Travaux de branchement au 2174-2178 rue Darling. AO-17-043.	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseaux d'égout	9 081,42 \$
LES INSTALLATIONS F.D.L INC.	1243003	07 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Installation des abris industriels de la cour de services sud-Ouest	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 446,26 \$
HOULE ARPENTEURS-GEOMETRES	1243005	07 DÉC. 2017	PARENT, MARIE ROUSSIN,	Contrat de services professionnels de levés topographiques pour la production de fichiers, carnets de notes, croquis et photos pour les projets #415010 et 416310 - tronçons LaSalle de Galt à Lafleur et De la Commune à McGill.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	11 307,15 \$
GOODYEAR CANADA INC.	1243006	07 DÉC. 2017	VERONIQUE CHARLAND, MARC-	DICKSON / REAPPROV (INVENTAIRE - PNEUS)	Approvisionnement	Matériel roulant	10 026,39 \$
UGOBURO INC.	1243007	07 DÉC. 2017	ANDRE	Chaise et fauteuil ergonomique	Ressources humaines	Gestion du personnel	5 102,39 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1243011	07 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de manchons de réparation sur entente - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 751,30 \$
GESTION ART SELECT INC	1243012	07 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Entreposage d'items divers pour les mois de septembre, octobre et novembre 2017	Culture	Autres - activités culturelles	3 099,23 \$
WOLSELEY CANADA INC	1243025	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT ROBINET ET TUYAU - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 676,58 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1243035	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT valve et raccord et tuyau en cuivre - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 995,56 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1243044	07 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE ST-LAURENT,	REAP INVENTAIRE VIAU - PNEU	Approvisionnement	Matériel roulant	3 504,90 \$
LOCATION GUAY	1243064	13 DÉC. 2017	CAROLINE	Location d'une rétrocaveuse avec opérateur pour la section aqueduc de la Voirie de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	4 177,16 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

LOCATION GUAY	1243064	20 DÉC. 2017	ST-LAURENT, CAROLINE	Location d'une rétrocaveuse avec opérateur pour la section aqueduc de la Voirie de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	676,85 \$
LOCATION GUAY	1243064	07 DÉC. 2017	ST-LAURENT, CAROLINE	Location d'une rétrocaveuse avec opérateur pour la section aqueduc de la Voirie de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	5 859,63 \$
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	1243068	07 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Diffuser un module de formation sur le Rôle et leadership d'impact à des employés du SIM	Ressources humaines	Gestion du personnel	5 249,37 \$
GOODYEAR CANADA INC.	1243096	07 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - PNEUS)	Approvisionnement	Matériel roulant	4 860,66 \$
SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL	1243102	07 DÉC. 2017	DE COURCY, DIANE	Location du salon urbain à la Place des Arts pour le 3e anniversaire de Je Fais Mtl selon la facture A-51449.	Direction générale	Conseil et soutien aux instances politiques	8 958,06 \$
MICHELIN AMÉRIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1243104	07 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE)	Approvisionnement	Matériel roulant	12 456,64 \$
GROUPE EDGENDA INC.	1243119	07 DÉC. 2017	GAUTHIER, DEAN	Création d'une capsule de formation e-learning de 45 minutes pour le Service de l'approvisionnement. Titre de la formation Introduction à l'approvisionnement. Diffusion sur la plateforme LMS selon l'offre de service du 30 novembre 2017.	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	27 145,57 \$
LES ÉQUIPEMENTS MARSHALL LITE PNEUS	1243120	07 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de boyaux hydrauliques - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	2 015,81 \$
METROPOLITAINS INC.	1243129	07 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - PNEU BKT)	Approvisionnement	Matériel roulant	2 764,70 \$
PROJET MEMBRANE SOLUTION INC.	1243133	07 DÉC. 2017	PARIS, YVES	Selon la soumission no. s-17057 Mobilisation (bassin aquatique du Jardin botanique)	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	9 435,00 \$
CAROLINE MARTEL	1243145	07 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Inventaire d'éléments d'exposition entreposés. Centre d'histoire de Montréal.	Culture	Autres - activités culturelles	3 150,00 \$
ULINE CANADA	1243150	07 DÉC. 2017	BOISVERT, SUZANNE	Quote #7-21164 from Jessica Patrick : 18 X 2 H-3736 - Bollards pour le Biodôme et le Planétarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 190,36 \$
TELTECH TELECOMMUNICATIONS INC.	1243153	07 DÉC. 2017	BOISVERT, CHANTAL	SIGNALISATION ROUTIERE	Anjou	Réseau de distribution de l'eau potable	7 573,59 \$
ULINE CANADA	1243159	07 DÉC. 2017	BOISVERT, SUZANNE	BOLLARS	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 262,36 \$
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1243160	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	Achat pompe et injecteur - S.Cayer	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 572,21 \$
KATHE ROTH	1243175	07 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Services de traduction vers l'anglais. Bureau d'art public.	Culture	Autres - activités culturelles	2 248,16 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1243187	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT DE CHAUFFE EAU 60 GALLONS - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 269,31 \$
HYDRO-QUEBEC	1243188	07 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Coût des travaux pour services rendus suite aux dommages de l'entrepreneur TNT : étude 20161520/c. 1235	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 841,22 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1243190	07 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT DE CHAUFFE EAU - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 120,75 \$
TESSIER ET CLOUTIER, ARPEUTEURS-GEOMETRES INC.	1243193	13 DÉC. 2017	LEVESQUE, LUC	Contrat de services professionnels de levés topographiques pour production fichiers, carnet de notes, croquis et photos - projets #414010, 414110, 414710, 415110, 515120 et 415310 - Secteur Centre 1	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	18 372,81 \$
BOUTY INC.	1243199	07 DÉC. 2017	ROBERGE, MARTIN	Achat de chaises pour le Quai 5160, voir soumission pour plus de détails	Verdun	Centres communautaires - Activités culturelles	7 848,74 \$
RESOLOGI INC.	1243202	07 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Service de maintenance des caméras d'observation et du réseau de télécommunication extérieur du CGMU. Service d'ingénierie et d'intégration - Ref : Patrick Ricci	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	19 523,74 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1243203	07 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de pièces Grote sur entente 1231915 - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Construction	418,53 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1243203	07 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de pièces Grote sur entente 1231915 - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	2 857,95 \$
SEPTENTRIO NV	1243221	08 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Acquisition d'une base pour Géodésie. Voir soumission ci-jointe.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	11 448,48 \$
ANDREA WILLIAMSON	1243225	08 DÉC. 2017	CHARPENTIER, ANNE	Service de conception, de fabrication, d'installation, de suivi et de retrait d'une œuvre artistique interactive pour l'événement Papillons en liberté	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 000,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE	1243229	08 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Contrat d'affichage pour les Centres Infotouriste # 2017-22	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 200,00 \$
PRODUCTIONS VIVES NICOL INC.	1243231	08 DÉC. 2017	CHARPENTIER, ANNE	Voir soumission du 30 nov. 2017 / Chaises recyclées et patinées #2017-127 Modules chaises	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 682,60 \$
HOLDRI.NET INC.	1243234	08 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Médias sociaux pour l'Habitation - Dénégement 2017-2018 - # Facture 2006	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 359,60 \$
GROUPE CFC	1243235	08 DÉC. 2017	BEAUCHAMP, LOUIS	Formation approche client	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	8 719,21 \$
WILSON & LAFLEUR, LIMITEE	1243236	08 DÉC. 2017	LEVEILLE, MARIE-LYNE	Code civil du Québec, Lois du travail, procédure civil, cités et villes et lois et municipal et lois - Abonnement annuel - # Facture 595868	Affaires juridiques	Affaires civiles	7 760,00 \$
ASCENSEURS INNOVATEC INC.	1243243	08 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux sur les escaliers mécaniques #11, 12, 13 et 14 au Centre sportif Claude-Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	37 136,95 \$
LACHAPELLE LOGISTIQUE	1243261	08 DÉC. 2017	BONNEAU, ISABELLE	Déménagements relatifs à la mise en œuvre du plan directeur et densification des espaces administratifs à Brennan	Gestion et planification immobilière	Autres - Administration générale	3 186,38 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1243265	08 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Location de véhicules (oct. 2017) PIERREFONDS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 563,81 \$
9368-9024 QUEBEC INC.	1243272	08 DÉC. 2017	MARTIN, GERALDINE	Paiement de la facture # 11 pour service d'organisation d'évènement corporatif - Azamit	Développement économique	Industries et commerces - Prom. et dév. econ.	4 533,82 \$
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	1243280	08 DÉC. 2017	BOULIANNE, MARTIN	Devis no. 00140652, Autodesk Autocad 2018 nouvelle licence multiples utilisateur annuelle ELD Subscription SPZD. Contact : Louis Robin.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	3 333,35 \$
ARNAUD DUFORT	1243283	08 DÉC. 2017	DUCAS, SYLVAIN	Accompagner la Division du patrimoine dans la préparation, l'analyse et la rédaction de dossier documentaire, permettant le traitement des demandes courantes en toponymie	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	32 100,98 \$
BISSON ET ASSOCIES INC.	1243318	08 DÉC. 2017	ADAM, RICHARD	Entente-cadre d'une période de soixante (60) mois avec la firme Bisson et associés inc., pour les services de conseillers professionnels en scénographie Montant maximal de 537 109,16 \$ taxes incluses	Culture	Bibliothèques	2 377,01 \$
VALIANTYS INC.	1243319	08 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Service de formation en informatique - Confluence administration. Voir soumission # PC-LICATL-141117-18242.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	13 385,91 \$
PARADIS & DEBOST	1243324	08 DÉC. 2017	GAGNIER, PHILIPPE	expert dossier 12-003535	Dépenses communes	Autres - Administration générale	14 488,27 \$
O.J. COMPAGNIE	1243358	08 DÉC. 2017	DESRIJSSEUX, SIMON	Location mensuelle (déc2017) d'une tondeuse rotative Ventrac 3400Y -CDN-NDG	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 149,62 \$
SUMMUM GRANIT INC.	1243363	08 DÉC. 2017	ADAM, RICHARD	Division RAC: Entente # 104267 - Poste libre-service pour les bibliothèques de MTL / Corian deep nocture (3 x bureaux, Formica stratifié cassis (3 x bureaux)	Culture	Bibliothèques	2 461,96 \$
SHARP ELECTRONIQUE DU CANADA I TFF	1243367	08 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Location de 25 photocopieurs pour les bureaux d'arrondissements Factures, 9000904841, 9000868341, 9000868342, 9000868336	Grefe	Grefe	5 831,79 \$
GRAY FOURNISSEURS DE MATERIAUX ELECTRIQUES INC	1243370	08 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de ballast - Inventaire St-Laurent	Approvisionnement	Construction	4 573,15 \$
MAITRE & CHEF TRAITEURS INC	1243375	08 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Service de traiteur pour 500 personnes - assermentation du conseil municipal	Grefe	Grefe	10 044,47 \$
LESTER B. PEARSON SCHOOL BOARD	1243379	08 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Location des lieu au Lester B Person School board lors des journées du vote par anticipation	Grefe	Grefe	9 852,03 \$
POSTMEDIA NETWORK INC	1243382	08 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Frais publicitaires des résultats d'élection	Grefe	Grefe	13 648,37 \$
BELL CANADA ME JULIE	1243392	08 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Facture Bell en lien avec améliorations apportés au système Sigal	Grefe	Grefe	41 703,37 \$
DURANCEAU, AVOCATE ET MEDIATRICE	1243426	08 DÉC. 2017	PAQUETTE, CAROLE	Analyse de recevabilité d'une plainte de harcèlement psychologique.	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Act. récréatives - Dir. et adm. - À répartir	5 039,40 \$
HILTI CANADA LTEE	1243446	08 DÉC. 2017	MARTHEI, DOMINIQUE	Outils de carottage - TP aqueduc	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	7 860,68 \$
DUBO ELECTRIQUE LTEE	1243456	08 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 634,67 \$
GROUPE SANYVAN INC.	1243467	08 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	PAIEMENT DE FACTURES - DEMANDE DE FRANÇOIS BUTEAU	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 838,55 \$
DISCOUNT LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS	1243472	11 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Paiement facture 5844055206, 5844055100 - Location de 2 fourgons de 20 pieds pour le bureau des élections.	Grefe	Grefe	3 148,04 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

JEAN-MAXIME LABRECQUE, ARCHITECTE	1243478	08 DÉC. 2017	BONNEAU, MARIE-EVE	Commande 2 sociés sur mesure, amovibles (sur roues) et pouvant supporter le poids des bustes des maires Viger et McGill - Répartition du mode de paiement : facture 1 = 90% à la signature facture 2 = 10% à la livraison, soum S-VDMHDI 01 17	Grefe	Conseil et soutien aux instances politiques	11 286,16 \$
SISCA SOLUTIONS D'AFFAIRES CANADA INC	1243479	08 DÉC. 2017	THERRIEN, ELISE	Impression de plusieurs guide pour la formation - # Facture C201083	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 217,87 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1243499	08 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation Linux: Concepts fondamentaux. Dates : 22 et 23 novembre 2017. Participants: 13 (voir la liste en pièce jointe) selon la facture P91628.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 803,18 \$
SUPPORT WAREHOUSE	1243502	08 DÉC. 2017	THIBAUT, GERVAIS	Renouvellement - Contrat d'entretien - Serveurs HP ProLiant 360 G6 - RAO - Période 8 décembre 2017 au 7 décembre 2018 - Conformément à la soumission 001000008FC66	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 919,71 \$
MAINTENANCE SC PLATRE PEINTURE INC	1243516	11 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges (8490) - 5347, Chemin de la Côte-des-Neiges - Travaux de plâtre et peinture au 3e étage et à la garderie - 2 soumissions	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 338,65 \$
DUBO ÉLECTRIQUE L'ÉE	1243525	11 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 310,09 \$
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	1243527	11 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 271,26 \$
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	1243528	11 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACCESSOIRES D'ÉLECTRICITÉ - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 879,58 \$
WSP CANADA INC.	1243549	11 DÉC. 2017	MANZONI DA SILVA, CARLOS	Obtention d'un avis indépendant en ingénierie dans le cadre du projet de la nouvelle cour de services Outremont-Atlantic - Incidence 14647	Gestion et planification immobilière	Autres - Administration générale	2 844,96 \$
BMR MATCO RAVARY	1243558	11 DÉC. 2017	CHARPENTIER, ANNE	Voir soumission # 250739 / bois de construction	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 097,68 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1243565	11 DÉC. 2017	CHAPUT, CHRISTIAN	Location 2 voitures sous-compactes (déc. 2017 à nov. 2018) chez Location Sauvageau (St-Raymond : #106940) pour permettre aux stagiaires/employés Ville de faire des relevés et visites de chantiers - Catherine Bourgeois - 2017-11-17	Technologies de l'information	Gestion de l'information	8 719,88 \$
LES EXCAVATIONS ALARIE	1243566	11 DÉC. 2017	THERRIEN, ELISE	Transport de pierres - # Facture 3983	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 984,30 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	1243567	11 DÉC. 2017	CHAPUT, CHRISTIAN	78010 Location 2 voitures sous-compactes (déc. 2017 à nov. 2018) chez Location Sauvageau (St-Raymond : #106940) pour permettre aux stagiaires/employés Ville de faire des relevés et visites de chantiers - Catherine Bourgeois - 2017-11-17.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	8 719,88 \$
LINDSAY INTERNATIONALE INC	1243571	11 DÉC. 2017	FILION, IVAN	Division PSA : Achat de matériel promotionnel pour le programme MTL Joue.	Culture	Bibliothèques	5 068,10 \$
AUDET ARPEUTEUR-GEOMETRE INC.	1243582	11 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Contrat services professionnels pour production fichiers, carnet de notes, croquis et photos - Projets 410710 et 414540 - Secteur centre 2	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - A répartir	13 097,19 \$
CANADIEN NATIONAL	1243586	11 DÉC. 2017	PALMA GONZALEZ, JORGE	Réfection du passage à niveau au PM 0.6 de la voie X585 de la subdivision St-Laurent, embranchement Longue Pointe à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Infrastructures, voirie et transports	Entretien et réfection des chaussées et trottoirs	92 876,42 \$
VERSYS INC.	1243590	11 DÉC. 2017	CHARBONNEAU, GUY	OS : ODS20171205-03. Mise à niveau du système de combustion de la fontaine de la Place Jean-Paul Riopelle.	Ville-Marie	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	14 698,25 \$
MEDIAQMI INC.	1243592	11 DÉC. 2017	FILION, IVAN	Division PSA - Annonce commerciale dans le Journal de MTL - pour le programme MTL Joue	Culture	Bibliothèques	10 498,75 \$
AQUAREHAB (CANADA) INC.	1243598	11 DÉC. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de feuilles de fonte de 6 mètre de longueur pour un total de 12 mètres linéaires de conduite de 150 mm pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	4 792,68 \$
AQUAREHAB (CANADA) INC.	1243598	11 DÉC. 2017	COUTURE, CHARLES	Achat de feuilles de fonte de 6 mètre de longueur pour un total de 12 mètres linéaires de conduite de 150 mm pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	3 921,29 \$
GRAY FOURNISSEURS DE MATERIAUX ELECTRIQUES INC	1243600	11 DÉC. 2017	COUTURE, MICHEL	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	10 456,75 \$
REGULVAR INC	1243602	11 DÉC. 2017	BUTEAU, FRANCOIS	CONNECTEUR ET AUTOMATE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 830,78 \$
YANN POCREAU	1243604	11 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Cachet pour la réalisation et la maquette pour le concours relatif à une œuvre d'art public dans le Port de Montréal.	Culture	Autres - activités culturelles	7 874,06 \$
LINDA COVIT	1243610	11 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Présentation, maquettes, montage et texte pour le concours jetée Alexandra.	Culture	Autres - activités culturelles	7 874,06 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

SIGNAL SERVICES INC	1243613	14 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	LACHINE / REAPPROV. (INVENTAIRE - BALISE)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	94,49 \$
SIGNAL SERVICES INC	1243613	11 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	LACHINE / REAPPROV. (INVENTAIRE - BALISE)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	4 671,94 \$
AGENCE DENIS LEPINE	1243616	11 DÉC. 2017	HACHEY, NORMAND	Achat d'un ensemble de base SECorrPhon AC 200 pour corrélation et écoute au sol pour l'équipe ARSO - Unité Plan directeur - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	18 771,76 \$
HAL INGBERG	1243619	11 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Participation au concours pour le projet la place des Commencements	Culture	Autres - activités culturelles	7 874,06 \$
THERRIEN COUTURE AVOCATS S.E.N.C.R.L.	1243623	11 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels sans contrat - BVG	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	6 653,58 \$
CORPORATION DU THEATRE OUTREMONT	1243631	11 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Travaux réalisées et frais encourus -Projet en francisation avec le Centre William-Hingston	Culture	Autres - activités culturelles	2 384,00 \$
U. CAYOUEITE INC.	1243641	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	MENUISERIE - COMPTE TNC 90770 - COMPLEXE GADBOIS - TUILE A PLAFOND SUSPENDU - DEMANDE PAR PIERRE MAILLOUX - COMMANDE DEJA RECU.	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 928,77 \$
JOE JOHNSON EQUIPEMENT INC.	1243643	14 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - PANNEAU DROIT SABLEUSE EPOKE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	42,12 \$
JOE JOHNSON EQUIPEMENT INC.	1243643	11 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - PANNEAU DROIT SABLEUSE EPOKE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 093,14 \$
GROUPE ALTUS	1243651	11 DÉC. 2017	LAVERDIERE, SUZANNE	Etude d'évaluation des retombées économiques liées au projet d'aménagement du pôle Place des arts.	Culture	Autres - activités culturelles	7 086,66 \$
SOCIETE QUEBECOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (SOQUIJ)	1243674	11 DÉC. 2017	LEVEILLE, MARIE-LYNE	Juris.doc/Recherche juridique et Plunitifs Novembre 2017 - # Facture 629358	Affaires juridiques	Affaires civiles	2 260,69 \$
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC TRANSPORT	1243679	11 DÉC. 2017	LEMERY, GINETTE	Frais de cellulaires - # Facture 1826676959	Affaires juridiques	Affaires civiles	2 843,29 \$
MOTTILLO ET FILS INC	1243685	11 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	TRAVAUX D'EXCAVATION - RUE TILLEMONT	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	5 748,07 \$
AGENCE DENIS LEPINE	1243687	11 DÉC. 2017	BOUTIN, PIERRE	Achat de corrélateur pour l'équipe d'aqueduc	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	15 280,30 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1243700	11 DÉC. 2017	LABELLE, MARC-ANDRÉ	REAPP COLBERT - FOURN. EGOUTS/AQUEDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	33 135,49 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1243701	11 DÉC. 2017	LABELLE, MARC-ANDRÉ	REAPP COLBERT - RACCORDS, TUYAUX, MANCHONS...	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	33 898,48 \$
STELEM	1243702	11 DÉC. 2017	COUTURE, MICHEL	REAPP COLBERT - INDICATEURS DE BORNES FONTAINE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	10 315,02 \$
CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H. INC	1243709	11 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - VETEMENTS DE PLUIE	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	5 285,07 \$
ENTREPRISES FORLINI DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC	1243710	11 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - CHAUSSURES DE SECURITE	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	20 858,61 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1243711	11 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - GANTS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 424,96 \$
ROLAND TREMBLAY	1243716	11 DÉC. 2017	BOSSE, JEAN-PIERRE	Participation au comité de commémoration de la présence des Premières Nations au projet de la rue Peel, Roland Tremblay, DEM : Anjali Mishra, gré à gré	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 099,75 \$
KPH TURCOT UN PARTENARIAT S.E.N.C.	1243722	11 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Réfection et installation d'une guérite à la chute à l'égout, LEN Ambar 2017-18	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	6 658,50 \$
LES IMPRIMES ADMINISTRATIFS CONTINUUM LTFF	1243724	11 DÉC. 2017	HEBERT, ISABELLE	Impression et insertion du signet compte à deux coupons ; Exercice 2018 (version française et anglaise)Encart français et anglais .	Finances	Administration, finances et approvisionnement	7 433,64 \$
EXPERTISE NEUROSCIENCES INC.	1243728	11 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Expertise Neurosciences Dre Marie-Claude Côté - # Facture 20176	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 585,32 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

CIRA SERVICES MEDICAUX INC.	1243730	11 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Comité conjoint Dre Sinda Guizani-ABR - # Facture 581965	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 204,74 \$
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1243739	11 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Complexe sportif Marie-Victorin (2621) - 7000, boul. Maurice-Duplessis - Situation d'urgence - Protection (échafaudages) cour arrière - 1 soumission	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	18 271,85 \$
ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC	1243740	11 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Complexe sportif Marie-Victorin (2621) - 7000, boul. Maurice-Duplessis - Situation d'urgence - Protection (échafaudages) cour avant - 1 soumission	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	8 754,92 \$
FRANCOIS LEFEBVRE.	1243747	11 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Honoraires pour la fermeture des contrats de la CSEM	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	14 239,67 \$
ORACLE CANADA ULC	1243756	11 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation Oracle: Exadata Database Machine: 12c Administration Workshop Ed 2 LVC. Dates: du 18 au 22 décembre 2017. Participant: Benoît Bouthillier.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	7 585,35 \$
SITEPLUS CONCEPT INC	1243757	19 DÉC. 2017	BONNEAU, ISABELLE	Services d'inspection de travaux électriques faits en espace clos au Centre culturel Calixa-Lavallée - Incidence 15071	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	1 068,91 \$
SITEPLUS CONCEPT INC	1243757	11 DÉC. 2017	BONNEAU, ISABELLE	Services d'inspection de travaux électriques faits en espace clos au Centre culturel Calixa-Lavallée - Incidence 15071	Gestion et planification immobilière	Autres - activités culturelles	2 110,25 \$
COMMUNICATIONS INC	1243768	21 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Bilan annuel 2016 - Montage graphique.	Culture	Autres - activités culturelles	2 099,75 \$
COMMUNICATIONS INC	1243768	11 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Bilan annuel 2016 - Montage graphique.	Culture	Autres - activités culturelles	2 162,74 \$
LEICA GEOSYSTEMES LTEE	1243775	11 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Embase pro sans plomb optique + Support de précision, avec nivellement et plomb optique. Voir Soumission # 20171122-1JSC	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	6 286,65 \$
IDENCO CANADA LTEE	1243777	11 DÉC. 2017	PARIS, YVES	Aventure tropicale : Soumission du 11 décembre pour fabrication et installation d'éléments graphiques (vinyle) pour l'exposition fournis par Makara	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 930,00 \$
BELL MEDIA INC.	1243782	11 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement publicitaire Campagne Vision Zéro - Du 6 novembre au 1er décembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	9 448,87 \$
SERVICES INFRASPEC INC.	1243809	11 DÉC. 2017	CHARBONNEAU, GUY	Aqueduc temporaire pour 4 résidences rue Baile pour 28 jours environ	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	13 118,19 \$
ROMAIN DUMOULIN	1243811	11 DÉC. 2017	BISSONNETTE, DANIEL	Modélisation du bruit des événements du Quartier des Spectacles et gestion des risques de nuisances sonores.	Culture	Autres - activités culturelles	20 997,50 \$
EQUIPEMENT NCN LTEE	1243818	12 DÉC. 2017	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP2017 / Achat de 4 étais pour l'aqueduc selon la soumission C3236F.	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	2 314,97 \$
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES	1243820	12 DÉC. 2017	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP2017 / RÉPARATION DE VANNE LAPIERRE/JEAN-CHEVALIER selon la soumission 24 novembre 2017.	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	2 284,00 \$
SOCIETE DES MUSEES QUEBECOIS	1243824	12 DÉC. 2017	BERNIER, MARTINE	Formation .Gestion de projets d'exposition 2 jours	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 490,00 \$
8246769 CANADA INC.	1243831	12 DÉC. 2017	ANGERS, VERONIQUE	requête de Jamila Anzid pour des services professionnels avec M. Richard Blain	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	10 288,77 \$
SOLUTIONS TRIAD INC.	1243835	12 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Soumission 1655	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 625,00 \$
LACHANCEPHOTO INC.	1243842	12 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Service d'un photographe pour des photos portrait individuel pour utilisation web des employés SRH	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 637,29 \$
DATA GESTION DES COMMUNICATIONS	1243845	12 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	DATA GESTION DES COMMUNICATIONS - impression bulletins de vote. Election générale 2017. Factures D1528353, D1528355, M3012984, D1528358 et M3013011	Grefe	Grefe	22 171,34 \$
ASCENSEURS INNOVATEC INC	1243847	12 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Travaux sur escaliers mécaniques #11, 12, 13 et 14 au Centre Claude-Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	36 079,03 \$
ASCENSEURS INNOVATEC INC.	1243849	12 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Travaux sur escaliers mécaniques #11 et 12 au Centre Claude-Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	39 911,00 \$
ASCENSEURS INNOVATEC INC.	1243851	12 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Travaux sur escaliers mécaniques #13 et 14 au Centre Claude-Robillard	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	39 911,00 \$
VILLE DE POINTE-CLAIRE	1243852	12 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Frais de consommation d'essence et de diesel pour le SIM - # Facture 201757-000005721	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 051,89 \$
KOREM LOGICIELS ET DONNEES GEOSPATIAUX INC	1243856	12 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Maintenance annuelle pour les données HERE CORE Maps. Voir soumission ci-jointe.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	9 976,96 \$
TECHNOLOGIA FORMATION	1243858	12 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - DE336F - Node.js du 30 novembre au 1er décembre 2017 selon la facture 98904.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	1 675,33 \$
TECHNOLOGIA FORMATION	1243858	12 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - DE336F - Node.js du 30 novembre au 1er décembre 2017 selon la facture 98904.	Technologies de l'information	Administration, finances et approvisionnement	555,96 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

TECHNOLOGIA FORMATION	1243858	12 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - DE336F - Node.js du 30 novembre au 1er décembre 2017 selon la facture 98904.	Technologies de l'information	Gestion du personnel	1 668,34 \$
COFORCE INC.	1243861	12 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	TEM - Travaux d'entretien pour divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	5 835,52 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1243864	12 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - PER-544 - Développer en HTML5 et CSS3 - 29-30 novembre 2017 selon la facture P91669.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 356,98 \$
TECHPORT SERVICES LTD	1243865	12 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Renouvellement du support du logiciel de photogramétrie Summit Evolution 9 mois restant au support en raison de l'annulation de l'autre contrat. Voir soumission # 2279	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	6 661,45 \$
SOLISCO NUMERIX	1243866	12 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Impression de divers outils pour la collectes des résidus alimentaires pour l'arrondissement du PMR	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	9 947,57 \$
L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE	1243876	15 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Coursus de fin d'année - Frais de taxi - Service des TI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	6 299,25 \$
L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE	1243876	12 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Coursus de fin d'année - Frais de taxi - Service des TI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	10 498,75 \$
NOUVELLE TECHNOLOGIE (TEKNO) INC.	1243878	12 DÉC. 2017	CHAPUT, CHRISTIAN	70015 - Nouvelle Technologie Tekno - Fournisseur unique - Relève des compteurs d'eau - Hébergement d'un 2e environnement dans le but de faire des tests - Martin Pagé - 2017-12-6 selon l'offre de service du 8 décembre 2017.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	13 855,20 \$
NOUVELLE TECHNOLOGIE (TEKNO) INC.	1243882	12 DÉC. 2017	CHAPUT, CHRISTIAN	70015 - Nouvelle Technologie Tekno - Relève des compteurs d'eau - Logiciel API N_SIGHT_IQ de Neptune - Fournisseur unique - Martin Pagé - 2017-12-6 selon l'offre du 8 décembre 2017	Technologies de l'information	Gestion de l'information	8 914,38 \$
GASCON A.-G. INC.	1243908	12 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Contrat services professionnels qui consiste à fournir un relevé des actifs de voirie et des réseaux d'eau pour zones déterminées sur plans annexés - Dossier #22692 et 22691	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	7 139,15 \$
RENOV-ART	1243911	12 DÉC. 2017	COURT, ALEXANDRA	Travaux d'aménagement de l'aire de Réception-Expédition du centre de services partagés.	Culture	Bibliothèques	10 330,77 \$
LES DISTRIBUTEURS NORTHEASTERN SWIMMING POOL INC.	1243915	12 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Urgence - CHAUFFE-EAU - Rene Lynch	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 581,43 \$
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.	1243920	12 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACHAT D'UN SÈCHE CHEVEUX - DEMANDE DE LUC BELLEVILLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 201,51 \$
POMPACTION INC.	1243952	12 DÉC. 2017	BOISVERT, CHANTAL ROUSSIN	DÉPLACEMENT DE LA POMPE	Anjou	Réseaux d'égout	2 668,66 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1243960	12 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAP INVENTAIRE DICKSON - FILTRES, BATTERIES, ESSUIE-GLACE	Approvisionnement	Matériel roulant	10 532,72 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1243961	12 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - MANCHON DE RACCORDEMENT EN FONTE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 746,47 \$
UNITED RENTALS DU CANADA	1243963	12 DÉC. 2017	BOUVRETTE, JEAN	Location génératrice - travaux RIO	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	13 760,00 \$
S. DESORMIERS EXCAVATION INC.	1243965	12 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	TRAVAUX EXCAVATION 7272 PIE IX	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	4 199,50 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1243968	12 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - GROTE	Approvisionnement	Matériel roulant	3 732,16 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1243972	12 DÉC. 2017	NOLIN, RICHARD	250X5.5M (10) CL53 JM Tuyau fonte duct, 6906 300X250MM 13.13-13.60 Man Tar Robar, T2361-19 250MM (10) Vanne Taraudage O/D - Soumission 7148069	Ahuntsic - Cartierville	Réseau de distribution de l'eau potable	5 495,42 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1243976	12 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Travaux d'excavation pour la réparation partielle d'un branchement d'égout au 10741, avenue de Lorimier - Début des travaux: 28 novembre 2017.	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	4 724,44 \$
TENCO INC.	1243986	12 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - CONTROLE POUR EPANDEUR DE SALEUSE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	12,60 \$
TENCO INC.	1243986	12 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - CONTROLE POUR EPANDEUR DE SALEUSE	Approvisionnement	Matériel roulant	5 988,24 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC.	1243989	12 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Travaux d'excavation pour la réparation partielle d'un branchement d'égout au 9010 avenue de Chateaubriand. Début des travaux: 29 novembre 2017	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	4 724,44 \$
GROUPE R. Y. BEAUDOIN INC.	1244018	12 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Location mensuelle de 2 brise-glaces rotatif - # Facture 9078 - Ville-Marie	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 535,46 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

TECHNO FEU INC	1244028	14 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	78,74 \$
TECHNO FEU INC	1244028	12 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	19 146,35 \$
TECHNO FEU INC	1244028	13 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 250,70 \$
TECHNO FEU INC	1244028	14 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE DE VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	612,89 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1244033	15 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - GROTE, FEDERAL SIGNAL	Approvisionnement	Matériel roulant	494,95 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1244033	12 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - GROTE, FEDERAL SIGNAL	Approvisionnement	Matériel roulant	480,09 \$
TRACTION PIECES VEHICULES LOURDS	1244033	13 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - GROTE, FEDERAL SIGNAL	Approvisionnement	Matériel roulant	4 968,67 \$
TECHNO ELECTRIQUE 2007	1244034	12 DÉC. 2017	THIFFEAULT, MARTIN	Travaux 3200 rue Joseph. Restauration de la chambre. Filage et luminaire intérieur. Entrée électrique et panneau. # Facture 1061	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	10 390,40 \$
TECHNO ELECTRIQUE 2007	1244037	12 DÉC. 2017	THIFFEAULT, MARTIN	Travaux 3200 rue Joseph. Restauration chambre de vanne régulatrice. Filage et luminaire intérieur. Entrée électrique et panneau. # Facture 1062	Verdun	Réseau de distribution de l'eau potable	4 893,62 \$
AQUAREHAB EAUX USEES	1244041	12 DÉC. 2017	LALONDE, JACQUES	SLD-BCR-TP-voirie 2017 service hydro-excavation	Saint-Léonard	Réseau de distribution de l'eau potable	5 912,11 \$
GROUPE CONSEIL BERMAN INC. (LE)	1244059	13 DÉC. 2017	CHARBONNEAU, GUY	Remplacement du dispositif anti-refoulement (DAR) pour la distribution d'eau domestique des fontaines du Square-Victoria. (projet remplacement du mobilier d'éclairage, Square Vic) Proposition 18VDM01-0	Ville-Marie	Éclairage des rues	6 506,23 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1244072	13 DÉC. 2017	MAGNE, MELISSA	HUILE HYD 32 + 15W40	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 492,72 \$
SOC POUR L'ACTION L'EDUCATION ET LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE MONTRÉAL	1244079	13 DÉC. 2017	BISSONNETTE, JEAN- MARC	Projet Mégot zéro - Pose de plaques sur le dessus des cendriers du réseau	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	6 555,42 \$
SERVICES AXSIMO INC.	1244087	13 DÉC. 2017	LARRIVEE, ALAIN	Achat de licences et formation et soutien aux utilisateurs - Services administratifs - Service de l'eau	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - A répartir	8 556,48 \$
PLOMBERIE MIRAGE INC.	1244093	13 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Travaux d'excavation pour réparation d'égout / Travaux exécutés à: 2900 rue Prieur Est	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	6 955,42 \$
GROUPE SANTE PHYSIMED INC.	1244096	13 DÉC. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Programme de vaccination des employés - DGSRE	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - A répartir	2 079,01 \$
ESPACE VERRE INC.	1244107	13 DÉC. 2017	MORISSETTE, CHANTAL	Achat de goutte de départ d'environ 3" de diamètre avec base cubique de 2.5" en aluminium - Service de l'eau	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - A répartir	7 769,07 \$
MARYSE PERRON	1244108	13 DÉC. 2017	BASTIEN, NADIA	DA 529180, Activité 2017 (agent de liaison): La chasse-galerie avec Maryse Perron	Diversité sociale et des sports	Autres - activités culturelles	2 599,98 \$
SIGNATURE DESIGN COMMUNICATION	1244117	13 DÉC. 2017	CORBEIL, JASMIN	Réaliser des documents techniques relatifs au mobilier intégré dans le cadre de l'aménagement du terrain de soccer-football au Complexe sportif Marie-Victorin - 17-1879	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	22 572,31 \$
PLOMBERIE MIRAGE INC.	1244121	13 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Travaux d'excavation - Changement complet de drain d'égout sous le domaine public / Travaux exécutés à: 10546 rue Chambord	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	6 719,20 \$
COUVERTURE MONTREAL-NORD L'ITEF	1244123	13 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Travaux de toiture - Guérite dépôt à neige Langelier - Option 2 de la soumission 17-995	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 939,65 \$
CONVERTITE, L'AGENCE DE VALORISATION URBAINE	1244126	13 DÉC. 2017	CAREAU, LUCIE	Convercité a le mandat pour un accompagnement en matière d'animation dans le cadre de démarches de participation citoyenne pour le projet urbain Griffintown	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	21 029,00 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1244131	13 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PNEU	Approvisionnement	Matériel roulant	9 485,16 \$
CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H. INC.	1244139	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - VETEMENTS DE PLUIE ET VESTE DE SECURITE	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	5 908,69 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ENTREPRISES FORLINI DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	1244140	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - CHAUSSURES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	7 063,99 \$
SOCIETE RADIO- CANADA	1244149	13 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement média publicitaire - Campagne Vision zéro - du 6 novembre au 3 décembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	7 349,15 \$
LES EQUIPEMENTS D'ARPEPAGE CANSEL INC	1244150	13 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Survey Trimble Business Center Intermédiaire Licence et son installation. Voir soumission #141169 .	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	15 480,07 \$
LINE BASBOUS	1244151	13 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	honoraires professionnels pour Facebook	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	3 900,00 \$
BELANGER BRANDING DESIGN LTEE	1244163	13 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Réparation de plaques sur la clôture. Chapelle Historique du Bon Pasteur	Culture	Autres - activités culturelles	2 151,51 \$
SENTINEL CANADA	1244173	13 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - HUILE	Approvisionnement	Matériel roulant	6 542,49 \$
DUBOIS-TETU, CONSULTANTS INC.	1244176	13 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE NHAN, THI XUAN MAI	Diagnostic 2017 des équipements culturels municipaux du réseau accès culture.	Culture	Autres - activités culturelles	13 728,00 \$
LOUIS-GUY ROY	1244182	13 DÉC. 2017		Louis-Guy Roy - Assistance aux professionnels à la production des documents graphiques de divers projets pour la période 2018-2020	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 871,58 \$
KENWORTH MONTREAL	1244193	13 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - FREIN	Approvisionnement	Matériel roulant	3 575,08 \$
VICROC INC.	1244195	14 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - VERIN TELESCOPIQUE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	204,15 \$
VICROC INC.	1244195	13 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - VERIN TELESCOPIQUE	Approvisionnement	Matériel roulant	20 314,03 \$
VERSION IMAGE PLUS INC.	1244201	13 DÉC. 2017	FILION, IVAN	Programme MTL Joue - Achat d'autocollants amovibles - Lamination de plancher - Format 39.37" x 39.37" (100 pièces)	Culture	Bibliothèques	3 297,66 \$
BRAC. BUREAU DE RECHERCHE, D'ANIMATION ET DE CONSULTATION	1244204	13 DÉC. 2017	LAVERDIERE, SUZANNE	Animation de deux rencontres Cité de Hospitalières le 6 et le 8 décembre 2017.	Culture	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 204,74 \$
PERCOLAB INC.	1244217	13 DÉC. 2017	LALANDE, AGATHE	Accorder un contrat de services professionnels pour la conception et la réalisation de la journée de consultation des arrondissements du 4 décembre 17 autour du plan d'action en développement social pour une somme maximale de 5000\$(av taxes	Diversité sociale et des sports	Développement social	5 249,37 \$
LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION R. OLIGNY LTEE	1244229	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - CHARNIERES	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	52,49 \$
LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION R. OLIGNY LTEE	1244229	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - CHARNIERES	Approvisionnement	Construction	2 721,28 \$
PELMOREX CANADA INC.	1244242	13 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement publicitaire - Campagne Vision zéro du 6 novembre au 3 décembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 199,08 \$
LA PRESSE LTEE	1244246	13 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Placement publicitaire - Campagne Vision zéro - Parutions du 6 novembre au 3 décembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 249,36 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	18 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	179,53 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	18 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Outils et machinerie	1 080,94 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	18 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Construction	83,90 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	13 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	659,40 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	13 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	415,75 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	13 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Outils et machinerie	3 565,74 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	13 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Transport et entreposage	81,58 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	13 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Matériaux de fabrication et usinage	2 442,33 \$
LE GROUPE J.S.V. INC	1244252	13 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAPP COLBERT - QUINCAILLERIE	Approvisionnement	Construction	905,83 \$
ADOBE SYSTEMS INC.	1244253	13 DÉC. 2017	HARDY, LISE	Licences Adobe pour la Division Création et Production - # Facture 854437594	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 506,95 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

WOLSELEY CANADA INC.	1244275	13 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT VALVE EN PVC ET CARTOUCHE - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 524,33 \$
QUINCAILLERIE SECURITE CANADA (OSC)	1244279	13 DÉC. 2017	BASTIEN, ISABELLE	SLT-TRAV.PUBLICS - Modification du système d'alarme incendie et intrusion au réservoir Poirier et aux stations de surpressions Côte-Vertu et Marcel-Laurin	Saint-Laurent	Réseau de distribution de l'eau potable	4 029,95 \$
ALFAGOMMA CANADA INC.	1244316	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOYAU	Approvisionnement	Environnement et nature	755,91 \$
ALFAGOMMA CANADA INC.	1244316	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOYAU	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	1 568,51 \$
ALFAGOMMA CANADA INC.	1244316	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - BOYAU	Approvisionnement	Construction	889,87 \$
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1244321	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FEUTRES, SOULIERS ET BOTTES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	203,89 \$
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1244321	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FEUTRES, SOULIERS ET BOTTES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	3 339,85 \$
FERTILEC LTEE	1244325	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PINCES, SOUPAPES	Approvisionnement	Outils et machinerie	3 401,59 \$
FERTILEC LTEE	1244325	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PINCES, SOUPAPES	Approvisionnement	Environnement et nature	911,82 \$
MATERIAUX DE PLOMBERIE RAY-JEAN INC.	1244328	13 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	ACHAT DE TUYAU ET RACCORD EN CUIVRE - S.CAYER	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 554,36 \$
LE GROUPE SPORTS INTER PLUS INC.	1244330	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FILETS SOCCER ET TENNIS	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	94,49 \$
LE GROUPE SPORTS INTER PLUS INC.	1244330	13 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FILETS SOCCER ET TENNIS	Approvisionnement	Culture, sport et loisir	2 643,48 \$
JOCELYN AUBUT	1244337	13 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Psychiatre - Dr Jocelyn Aubut, Facture:2706	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 042,01 \$
SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAU X INC.	1244348	13 DÉC. 2017	SAVARD, MARTIN	LAC - Disposition de sols contaminés	Lachine	Réseau de distribution de l'eau potable	8 098,84 \$
SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAU X INC.	1244348	13 DÉC. 2017	SAVARD, MARTIN	LAC - Disposition de sols contaminés	Lachine	Réseaux d'égout	8 098,84 \$
DESIGNLOGIC LTD	1244349	13 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Souscription de 12 mois Key Survey et prestations de services - # Facture 52392	Ressources humaines	Gestion du personnel	11 000,00 \$
HYDRO-QUEBEC	1244351	13 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Frais de concessions HQ (CAP 2017)	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	75 837,60 \$
SOUPAPES UNIVERSELLE VALVES KELLER	1244361	13 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	PIÈCES AQUEUDUC	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	3 308,16 \$
COMMUNICATIONS INC.	1244369	13 DÉC. 2017	BISSONNETTE, DANIEL	Traduction pour le document Festival, Event & Attraction trend and business practices study.	Culture	Industries et commerces - Prom. et dev.écon.	2 309,72 \$
RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.	1244373	14 DÉC. 2017	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP2017 / TRAITEMENT ET VALORISATION DES SOLS CONTAMINÉS DE TYPE AB.	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	20 472,56 \$
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1244378	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - PARKAS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	3 818,82 \$
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1244380	14 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	POMPE DE CHLORE ET DE PH POUR PISCINE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	32 551,37 \$
LAFLEUR & FILS INC.	1244382	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	MINI TRANSMETTEUR LFLL A 1 ET 2 BOUTONS; RECEVEURS LOUNGUE PORTEE ET TRANSMETTEUR LONGUE PORTEE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 909,31 \$
LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	1244389	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - SACS A ORDURES	Approvisionnement	Environnement et nature	2 405,94 \$
SEL WARWICK INC.	1244391	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - SEL DEGLACAGE DE CHAUSSEE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 093,03 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1244392	14 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - ROBINET GUILLOTINE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 753,19 \$
CREUSAGE RL	1244400	21 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Article 2.1 Nettoyage planifiés, Nettoyage de conduites d'égout avec camion combiné. Entente EXCLUSIF Anjou	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 499,70 \$
LAFLEUR & FILS INC.	1244403	14 DÉC. 2017	BURGY, JOHANNE	pentures, roulette 3", écrous et mailles d'accouplement	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 593,83 \$
MORIN RELATIONS PUBLIQUES	1244404	14 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Stratégie de communication - Je fais Montréal - # Facture JFM 17-11	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	15 233,69 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

UNI-SELECT QUEBEC INC.	1244413	14 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - MECANIQUE)	Approvisionnement	Matériel roulant	2 706,70 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1244413	14 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - MECANIQUE)	Approvisionnement	Construction	44,62 \$
FIBRENOIRE INC.	1244418	15 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Réaménagement PA 11505 - RT1270-117-20170624 - Borne de recharge boul. Décarie / des Jockeys - RT 117/Contrat 1270	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	14 124,23 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	1244429	14 DÉC. 2017	COUTURE, MICHEL	Commande d'huile vrac pour garage I17.	Approvisionnement	Matériel roulant	3 086,03 \$
INDUSTRIES MARTINS INC.	1244432	14 DÉC. 2017	SAVAGE, CLAUDE	Élévateur rechargeable pour pneus et roues	Matériel roulant et ateliers	Autres - Transport	8 955,64 \$
EMBRAYAGES BERNIER INC.	1244446	14 DÉC. 2017	COUTURE, MICHEL	REBATIR EMBRAYAGE	Approvisionnement	Matériel roulant	3 080,11 \$
KOREM LOGICIELS ET DONNEES GEOSPATIAUX INC.	1244455	14 DÉC. 2017	MORIN, ISABELLE	CARTO Enterprise Engine à 1 utilisateur à abonnement annuel Inclus: un siège développeur	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	9 204,12 \$
GROUPE GAVIKO INC.	1244474	14 DÉC. 2017	BONNEAU, ISABELLE	Réalisation d'ouvertures exploratoires intérieures à l'édifice Lucien-Saulnier - Incidence 14824	Gestion et planification immobilière	Administration, finances et approvisionnement	3 205,00 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1244484	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	TUYAUX ET RACCORD EN PVC	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 852,69 \$
COOPERATIVE DUDLEY	1244493	14 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Règlement d'une poursuite (CSM 500-17-094175-166) intentée contre la Ville de Montréal concernant le 3553-3555-3557, rue Saint-Urbain (bâtiment 2405 - Centre Multiethnique) - Règlement hors cour (capital, intérêts et frais)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	16 000,00 \$
POMPACTION INC.	1244494	14 DÉC. 2017	PERREAU, LUC	Paiement de la facture # POMPA-FV104398 pour réparation et entretien de pompe.	L'île Bizard - Ste-Geneviève	Réseau de distribution de l'eau potable	7 655,93 \$
ARBITRAGE J.P. LUSSIER INC.	1244501	14 DÉC. 2017	GAGNON, JEAN-YAN	Grief V-AP-2016-0064 ET V-AP-2014-0738 - # Facture 7891-1	Ressources humaines	Gestion du personnel	5 943,34 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1244503	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	TUYAUX CUIVRE, RACCORD ET RETOUR DOUBLE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	7 135,79 \$
GORL'EAU INC.	1244507	14 DÉC. 2017	LAMBERT, LYNE	LAS-BCR-TP2017 / Traitement de fuite selon les factures 10986, 11000, 11010, 11017, 11034, 11049, 11076.	LaSalle	Réseau de distribution de l'eau potable	2 414,71 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1244518	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	TUYAU EN CUIVRE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 151,98 \$
VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL	1244524	14 DÉC. 2017	NHAN, THI XUAN MAI	Organisation et coordination du panel de design du projet MAP	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 779,55 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1244525	14 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - PNEUS)	Approvisionnement	Matériel roulant	2 198,18 \$
WOLSELEY CANADA INC.	1244526	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	TUYAU EN CUIVRE, RACCORD ET ANTI RETOUR	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 819,67 \$
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.	1244541	14 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Courus de fin d'année - Facturation du mois de décembre 2017 - Service des TI - Téléphonie cellulaire	Technologies de l'information	Gestion de l'information	27 296,75 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1244544	14 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de batterie sur entente - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	2 036,08 \$
CAMIRE & ASSOCIES INC.	1244549	14 DÉC. 2017	PERRAS, SYLVAIN	Conseiller en gestion, management, Coaching pour M. Perras - # Facture 1328	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 249,37 \$
SPB PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE INC.	1244552	14 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Rencontre de démarrage - SPB Psychologie organisationnelle - Portion 2017 - # Facture INV077067	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 042,02 \$
COOPERATIVE DE L'UNIVERSITE LAVAL	1244553	14 DÉC. 2017	GAGNON, KRISTEL	Acquisition d'un MacBook Pro et d'une souris Sans fil APPLE Magic Mouse 2 selon l'entente.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 954,88 \$
SOCIETE RADIO-CANADA	1244557	14 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA - placement média dans le cadre de l'élection générale 2017. Plan média. Conforme à la facture No. F-1095705.	Grefe	Grefe	6 385,18 \$
COGECO MEDIA ACQUISITIONS INC.	1244560	14 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	COGECO MÉDIA - placement média dans le cadre de l'élection générale 2017. Plan média selon les factures 402917-2, 403299-2, 403085-2 et 402897-2.	Grefe	Grefe	30 036,91 \$
AVENUE 8 INC.	1244564	14 DÉC. 2017	PEPIN, JULIE	Paiement de la facture # F-2935 pour Création d'un site internet (40 % facture fin de projet)	Commission de la fonction publique de Montréal	Gestion du personnel	2 844,11 \$
TOMI GRGICEVIC	1244570	14 DÉC. 2017	RAIL, CHRISTIANNE DEVEAU,	Paiement de la facture # 2017152 pour Projet Ste. Catherine- Production de vidéos en lien avec l'exposition du square Phillips, Tomi Grgecivic, DEM: Mathieu Toussaint aré à aré	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 128,63 \$
STELEM	1244577	14 DÉC. 2017	DOMINIQUE	Achat de manipulateur de vannes électriques et hydraulique pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	38 834,88 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

STELEM	1244577	14 DÉC. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de manipulateur de vannes électriques et hydraulique pour le centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	47 464,84 \$
STELEM	1244583	14 DÉC. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de scie à chaîne hydraulique, pneumatique et guide de coupe pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseau de distribution de l'eau potable	32 469,62 \$
STELEM	1244583	14 DÉC. 2017	DEVEAU, DOMINIQUE	Achat de scie à chaîne hydraulique, pneumatique et guide de coupe pour le Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Réseaux d'égout	39 685,08 \$
PLOMBERIE MIRAGE INC.	1244590	14 DÉC. 2017	VASSART, CLAIRE	DA 530163 : Paiement de la facture #2017140 - pour un remplacement complet de conduite d'égout au 11570 des Narcisses.	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	7 034,16 \$
CENTRE INTEGRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTEREGIE-CENTRE	1244596	14 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	CSSS Montérégie-Centre - Traduction en PDF du fascicule 5. Voir soumission ci-jointe.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 472,50 \$
AMINA BENRHAZI	1244606	14 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Animation 7 sessions de formation - parrainage professionnel 2017-2018 selon la facture 17/07.	Direction générale	Autres - activités culturelles	13 191,68 \$
COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE	1244610	14 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	Factures n°11084218; 11090475; 11089842 pour les services d'un signaleur dans le cadre des travaux d'inspection de Ponts & tunnels	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 012,00 \$
P2K MONTREAL	1244615	15 DÉC. 2017	HOOPER, CHANTAL	Réparation d'un regard par thermorapiéçage CDN-NDG	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	2 094,50 \$
VITRERIE RAYMOND INC.	1244617	14 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux de vitrerie à l'Aréna Rodrigue-Gilbert	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 606,32 \$
SERVICE D'ENTRETIEN D'EDIFICES PERE ET FILS INC.	1244619	14 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Entretien paysager pour septembre, octobre et novembre 2017 au Château Dufresne	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 012,25 \$
INFYNIA.COM INC.	1244621	14 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Location mensuelle de 2 mobiles de surveillance pour le mois de décembre 2017 pour le 7440, boul. Décarie (Hippodrome)	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	15 748,12 \$
CLINIQUE DE MEDECINE INDUSTRIELLE ET PREVENTIVE DU QUEBEC INC.	1244628	14 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Expertise Dr Coriaty, chirurgien orthopédiste - Factures 287048 et 286582	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 729,68 \$
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC.	1244639	14 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux sur génératrice dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 859,85 \$
ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTREAL	1244640	14 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	loyer de base 2017 du 1er janvier au 31 décembre 2017 - divers endroits	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	7 184,93 \$
ZONE TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE INC.	1244642	14 DÉC. 2017	MASSE, PAUL	Interrupteur à distance, câble rouge et noir, fusible, support de tuyau (pour véhicule Dodge Caravan)	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 418,01 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1244652	14 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - PNEU	Approvisionnement	Matériel roulant	3 255,45 \$
MACPEK INC.	1244655	14 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - BALLON SUSPENSION	Approvisionnement	Matériel roulant	2 882,54 \$
HENRI SCABORO	1244662	14 DÉC. 2017	BONNEAU, MARIE-EVE	Trousse de départ : 20 téléviseurs response card LCD, 30 licences annuelles Turning Point, incluant l'accès pour la réponse mobile (abonnement 12 mois) 1 récepteur RF USB compact; malette de transport proposition 11 décembre 2017.	Grefe	Conseil et soutien aux instances politiques	2 592,92 \$
P.E.S. CANADA INC.	1244670	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - CONTROLE DE SIRENE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 729,67 \$
P.E.S. CANADA INC.	1244670	14 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - CONTROLE DE SIRENE	Approvisionnement	Matériel roulant	332,93 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	1244684	14 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPROV. (INVENTAIRE - MECANIQUE)	Approvisionnement	Matériel roulant	2 949,45 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1244685	14 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ST-LEONARD / REAPPROV. (INVENTAIRE - AQUEDUC)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 155,30 \$
NEDCO	1244686	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	APPLIQUÉES MURALE AVEC LAMPE DEL	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 104,13 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

MAUDE BOUCHARD DUPONT	1244692	14 DÉC. 2017	LECLERC, JEAN-FRANÇOIS	Recherche et rédaction pour 15 chroniques publiées dans le Journal de Montréal. Facture 02.	Culture	Musées et centres d'exposition	5 250,00 \$
NEDCO	1244697	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	GARAGE COTE DES NEIGES APPLIQUE MURAL ET LAMPE DEL GARAGE BERCY APPLIQUE MURAL ET LAMPE DEL	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	11 368,68 \$
NEDCO	1244700	14 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	GARAGE DE LA COMMUNE APPLIQUE MURAL GARAGE ST-GREGOIRE APPLIQUE MURAL	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 412,10 \$
GAINAGE PRS INC	1244702	14 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Travaux de gainage aux adresses suivantes: 8965 Jeanne-Mance / 9025 Jean-Mance / 10672 Bruchési / 2354 Gouin est / 9526 Berri	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	20 052,61 \$
LANGLOIS AVOCATS S.E.N.C.R.L.	1244705	14 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	services professionnels sans contrat	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	3 249,36 \$
APSAM ASSOCIATION PARITAIRE SANTE & SECURITE AFFAIRES MUNICIPALES	1244708	14 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation-ESPACE CLOS- du 28, 29 nov. et 4 et 5 déc. 2017 (21 participants) Direction CE-ET du STI-#Facture 16433	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 264,00 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1244726	14 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	DICKSON / REAPPROV. (INVENTAIRE - PNEU)	Approvisionnement	Matériel roulant	10 899,34 \$
TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC	1244736	14 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Fournitures horticoles	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 566,40 \$
SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC	1244743	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux électriques dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	12 089,87 \$
A & A VITRES ET MIROIRS INC.	1244745	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Fournir et installer un lexan 10 mm clair (temporaire), un verre 12 mm clair trempé + 1 trou de 4" pour remplacer baie vitrée cassée à l'Aréna Francis Bouillon	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 089,25 \$
GESTION PFB	1244746	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux d'entretien dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 190,49 \$
GROUPE SANYVAN INC.	1244747	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Pomper 5 puisards et 1 séparateur d'huile au Garage de la Cour Darlington	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 040,42 \$
PAYSAGISTE MTV	1244748	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Abattage d'un arbre sur le côté du bâtiment au Centre Monkland	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 099,75 \$
PAYSAGISTES J.R. DONATO INC.	1244753	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Déneigement pour l'édifice Albert-Dumouchel	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 960,66 \$
SOLUTIONS STTS INC.	1244756	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Remplacer contrôle à distance au Théâtre Outremont	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 062,22 \$
COFORCE INC.	1244761	15 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Travaux d'entretien dans divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	10 763,22 \$
VILLE DE KIRKLAND	1244775	15 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Caserne 54-Frais de consommation de carburant-camion 133 (Factures; oct. nov. déc. 2017)	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 410,46 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1244787	15 DÉC. 2017	VASSART, CLAIRE	DA 521979 : Paiement de facture #1476 pour des travaux d'excavation au 5644 rue Léopold Pouliot	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	8 189,02 \$
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTFE	1244788	15 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	2 689,95 \$
DUBO ELECTRIQUE LTFE	1244791	15 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	8 193,03 \$
BRIDGESTONE CANADA INC.	1244800	15 DÉC. 2017	CHRETIEN, NORMAND	pneus de camion pour inventaire dickson	Approvisionnement	Matériel roulant	4 674,93 \$
PLOMBERIE RICHARD JUBINVILLE INC.	1244807	15 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	RELOCALISATION D'UNE VALVE AU CENTRE PIERRE CHARBONNEAU	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 168,02 \$
TERRASSEMENT BARIL	1244816	15 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	PRR 17-09 PLANTATIONS D'ARBRES	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	18 012,10 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	1244818	15 DÉC. 2017	LAPLANTE, JEAN-MARC	ANTIGEL MOTEUR, JAUNE OU CLAIR, MELANGE 50/50, GLOBAL, LONGUE DUREE ESSENCE ET DIESEL VRAC	Approvisionnement	Matériel roulant	2 381,12 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1244820	15 DÉC. 2017	VASSART, CLAIRE	DA 525447 : Paiement de facture #1488. Pour travaux de réparation au 11590 Bl. Lacordaire	Montréal-Nord	Réseaux d'égout	8 818,95 \$
GOOGLE INC.	1244845	15 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Placement publicitaire - facture 3402554578 pour le A nous Montréal - novembre (campagne Adwords)	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 710,08 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ADDENERGIE TECHNOLOGIES INC.	1244852	15 DÉC. 2017	DUFORT, GILLES	Service de maintenance et réparation d'équipements, hors garantie, facturables à l'heure. Voir soumission # 10018.	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	2 585,31 \$
CANADIAN INTERNET REGISTRATION AUTHORITY	1244853	15 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Stratégie d'utilisation d'une extension internet pour Montréal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 099,75 \$
VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL	1244856	15 DÉC. 2017	DUFORT, GILLES	Contrat de services professionnels octroyé à Veronique Rioux Design industriel pour l'accompagnement en design urbain / industriel pour le déploiement d'un réseau de pôles de mobilité	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	20 787,52 \$
TECHNOLOGIA FORMATION INSTITUT DE CHIRURGIE SPECIALISEE DE MONTREAL INC	1244858	15 DÉC. 2017	BEAUCHAMP, LOUIS	Formation - Mieux comprendre le web 2.0	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 724,44 \$
UNIVERSITE DE SHERBROOKE	1244860	15 DÉC. 2017	CHARLAND, MARC-ANDRE	Institut de chirurgie spécialisée de Montréal - # Facture 26892	Ressources humaines	Gestion du personnel	7 800,00 \$
LOCATIONS CHIC	1244861	15 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Formation concernant le projet "Développement du leadership en gestion préventive en santé et sécurité pour les gestionnaires" pour année 2017	Ressources humaines	Gestion du personnel	19 422,69 \$
LE CONSORTIUM ERUDIT SENC	1244862	15 DÉC. 2017	BOUCHARD, DIANE	Location de différents items pour la rencontre annuel des employés SRH du 15 décembre 2017	Ressources humaines	Gestion du personnel	8 656,51 \$
ALTRNA ECO-SOLUTIONS INC.	1244867	15 DÉC. 2017	COURT, ALEXANDRA	Abonnement à la collection complète d'Érudit, valide du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.	Culture	Bibliothèques	10 905,05 \$
JOSEE BLAQUIERE	1244868	15 DÉC. 2017	ROSAY, MELINA	Sac Le Scientifique et sac Éco Distinction	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 283,48 \$
UQAM FORUM URBA 2015,	1244870	15 DÉC. 2017	DUFORT, GILLES	Démarche de consolidation de l'équipe de la Division des transports et de la mobilité	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	6 824,19 \$
PLANTERRA LTEE	1244871	15 DÉC. 2017	DUFORT, GILLES	Réaliser un portrait de la disparité en matière de mobilité dans l'agglomération de Montréal dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilité de la Ville de Montréal	Service de la mise en valeur du territoire	Aménag. du territoire, réglementation et zonage	21 742,99 \$
CENTRE DES ARTS DE LA SCENE PAULINE-JULIEN	1244873	15 DÉC. 2017	MCSWEEN, BRIGITTE	PLANTERRA - Aménagement floral pour les portes ouvertes de Noël - Division du soutien aux élus - Cabinet de la Mairesse - Conformément à la facture 144303-2.	Grefe	Conseil et soutien aux instances politiques	2 291,17 \$
PIERRE LAINEY	1244877	15 DÉC. 2017	LANGELIER, ROCH	Paiement de la facture # 3169 pour Projet Plan d'action médiation culturelle 1-12 ans.	L'île Bizard - Ste-Geneviève	Autres - activités culturelles	6 391,93 \$
LA PRESSE LTEE	1244909	15 DÉC. 2017	LAPOINTE, JOSEE	Diffusion des formations "sens politique" et "Prise de décision et changement" - # Facture 417	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 514,46 \$
AMENAGEMENT COTE JARDIN INC.	1244913	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - déneigement 2017-2018 - # 2302	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	9 271,45 \$
NORTHEN ENVIRONNEMENT	1244918	15 DÉC. 2017	DUPONT, SYLVIA-ANNE	Disposition de sols contaminés et débris entreposés sur le site du golf municipal (17-6146)	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	59 497,36 \$
BELL MEDIA INC.	1244921	19 DÉC. 2017	DUPONT, SYLVIA-ANNE	Élimination et traitement des sols contaminés entreposés sur le site du golf municipal conformément à l'entente cadre 1229305 contrat 16180	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	89 344,36 \$
ECORCE ATELIER CREATIF INC.	1244925	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - Dénigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 249,37 \$
NEWAD MEDIA INC.	1244930	15 DÉC. 2017	VIDAL, STEPHANIE	Fournir un plan média et d'activation pour moteur de recherche - parcours citoyen	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	22 808,53 \$
MANUEL PETERSEN	1244936	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - Dénigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	19 422,69 \$
NEDCO	1244938	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Production de 3 capsules sur le déneigement partie 1 et 2	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	9 000,00 \$
NEDCO	1244942	15 DÉC. 2017	NUNES, DEMIS	Achat de câbles réseaux 6BLEU003 CAT6 PATCHCORD BLEU 3FT. Voir soumission # 7446123.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	2 687,67 \$
NEDCO	1244946	15 DÉC. 2017	NUNES, DEMIS	Achat d'Armoire murale pivotante sectionnelle HWM2424U20WDBK HWM 24U E/W WINDOW DOOR. Voir soumission # 7446053.	Technologies de l'information	Gestion de l'information	5 025,39 \$
T.O.R.T.U.E. TRAITES ET ORGANISATION POUR REDUIRE TENSIONS L'USURE EN ENTREPRISE	1244947	15 DÉC. 2017	BOUCHARD, DIANE	Conférence "Le pensoirard le hamster" pour la rencontre annuelle des employés du SRH, le 15 décembre 2017 - # Facture 14311	Ressources humaines	Gestion du personnel	4 199,50 \$
BOUTHILLETTE PARIZEAU INC.	1244951	15 DÉC. 2017	BOUVRETTE, JEAN	Mandat d'accompagnement LEED et de modélisation énergétique pour le projet de réfection du 5e étage de la cour municipale - Incidence 14608	Gestion et planification immobilière	Cour municipale et magistrature	3 924,84 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

M.A.G. INTEGRATION	1244954	15 DÉC. 2017	MARCOTTE, ANNE-MARIE	Outil de la gestion contractuelle/d'évaluation des fournisseurs (OGC) selon la soumission 238	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	5 564,34 \$
MEDIA UB INC	1244959	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - déneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	6 005,28 \$
THE CANADIAN TRAFFIC NETWORK ULC	1244960	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - Déneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	31 496,25 \$
PELMOREX CANADA INC.	1244969	15 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Placement média publicitaire - À nous Montréal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 519,70 \$
TARGET BROADCAST SALES INC.	1244970	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - déneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	10 478,80 \$
JESSE LEVEILLE	1244982	15 DÉC. 2017	BISSONNETTE, DANIEL	Sonorisation et location d'équipement lors de l'avant première de Blade Runner 2049 à la Place des Arts	Culture	Industries et commerces - Prom. et dévécon	3 868,79 \$
CANADIEN NATIONAL	1244991	16 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	Frais d'ingénierie pour inspection de la structure de la rue St-Jacques au dessus des voies ferrées CN au P.M. 6.78 de la subdivision Montréal	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 197,80 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTFE	1244999	18 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - PIECE DE BOMBARDIER	Approvisionnement	Matériel roulant	7 136,20 \$
ZESTE DU MONDE	1245019	18 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	Traiteur pour buffet diner de Noël - Gestion de projets immobiliers	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 001,74 \$
VIDEOTRON S.E.N.C	1245054	18 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Démantèlement Springland-Raudot-Montmagny-Monk - conversion (CAP 2017)	Commission des services électriques	Autres biens - Rénovation urbaine	1 108 339,33 \$
PAPRIKA COMMUNICATIONS INC	1245065	18 DÉC. 2017	LAVERDIERE, SUZANNE	Honoraires professionnels pour rencontres, direction du projet et coordination. Projet Identité Centre d'histoire de Montréal.	Culture	Autres - activités culturelles	13 637,88 \$
SOLIDCAD UNE COMPAGNIE CANSEL	1245071	18 DÉC. 2017	ARNAUD, CLEMENT	Renouvellement de souscription annuelle multi-utilisateurs pour l'équipe de Clément Arnaud	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Planification et gestion des parcs et espaces verts	6 330,75 \$
SUZANNE PAQUET	1245082	18 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Recherches, démarches et rapport pour le projet: Pratiques d'art public temporaire et éphémère. Volet 1.	Culture	Autres - activités culturelles	3 512,55 \$
MARYSE PERRON	1245090	18 DÉC. 2017	ADAM, RICHARD	Programme Francisation - Ateliers de médiatisation. Soutien à la francisation (préparation et animation d'activités de médiation du livre et de la bibliothèque)	Culture	Autres - activités culturelles	3 204,00 \$
ANNICK BRABANT	1245102	18 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Entente Midi-Ville - Projet «Vous faites partie de l'histoire» - Coordination, animation d'ateliers, suivi auprès des professeurs, préparation des vernissages et conception d'exposition et d'activité	Direction générale	Autres - activités culturelles	15 748,12 \$
BISSON ET ASSOCIES INC.	1245106	18 DÉC. 2017	FILION, IVAN	Entente-cadre d'une période de soixante (60) mois avec la firme Bisson et associés inc., pour les services de conseillers professionnels en scénographie Montant maximal de 537 109,16 \$ taxes incluses	Culture	Bibliothèques	33 172,82 \$
BISSON ET ASSOCIES INC.	1245110	18 DÉC. 2017	ADAM, RICHARD	Entente-cadre d'une période de soixante (60) mois avec la firme Bisson et associés inc., pour les services de conseillers professionnels en scénographie Montant maximal de 537 109,16 \$ taxes incluses	Culture	Bibliothèques	5 329,64 \$
G4S SOLUTIONS DE SECURITE (CANADA) LTFE	1245121	18 DÉC. 2017	GAGNON, ALAIN	Patrouilleur conformément au devis technique - Groupe 1 opérations réguliers - service d'agence de sécurité - application du règlement de stationnement SPVM	Police	Surv. de la réglementation du stationnement	23 968,37 \$
T2 UTILITY ENGINEERS INC.	1245144	18 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	Investigation complète des infrastructures souterraines de rue du réseau artériel de la Ville de Montréal	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	11 989,57 \$
J.R.G. DENEIGEMENT & EXCAVATION ENR.	1245145	18 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Renouvellement compte à payer decembre 2017 et annee 2018- Services pour la location de machinerie incluant l'opérateur pour des travaux d'excavation, de disposition des matériaux de déneigement (appel d'offres #1591) - Dossiers 1160128003	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	18 152,62 \$
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	1245156	18 DÉC. 2017	COURT, ALEXANDRA	ABONNEMENT AU SITE INTERNET CURIO.CA DE RADIO-CANADA POUR LA PÉRIODE DU 01/12/2017 AU 30/11/2018	Culture	Bibliothèques	19 084,70 \$
SUZANNE GAGNON, FELLOW CHRA	1245172	18 DÉC. 2017	LEFRANCOIS, SIMON	Programme de coaching pour Magalie Jacob, chef de division - recherche de talents et dotation - # Facture 2017137	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 674,56 \$
MONETTE BARAKETT, S.E.N.C.	1245174	18 DÉC. 2017	CHARLAND, MARC-ANDRE	Services juridiques - # facture 121336	Ressources humaines	Gestion du personnel	90 079,27 \$
MONETTE BARAKETT, S.E.N.C.	1245175	18 DÉC. 2017	CHARLAND, MARC-ANDRE	Services juridiques - # Facture 121335	Ressources humaines	Gestion du personnel	17 742,89 \$
CENTRE DE TELEPHONE MOBILE LTFE	1245182	18 DÉC. 2017	NUNES, DEMIS	Pour désinstallation des équipements radios au 740 Notre-Dame Ouest et à la voute du Mont-Royal selon le plan fournis par la ville	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 233,10 \$
LOCATION KIROULE INC.	1245195	18 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Location/mois - Jeep Cherokee (2) - SCA - 2 factures	Concertation des arrondissements	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	4 405,28 \$
JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	1245212	18 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Service de traiteur pour la remise des Prix d'excellence en arts visuels (Prix Pierre-Avot et Prix Louis-Comtois)	Culture	Autres - activités culturelles	2 248,83 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GESTION USD INC	1245220	18 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - BACS 660L (ENTENTE 1244261)	Approvisionnement	Environnement et nature	19 147,20 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1245222	18 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - TUYAUX ET RALLONGES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	14 114,77 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEUDUCS INC.	1245223	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES AQUEUDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	8 744,42 \$
LES ENTREPRISES CAPPO INC.	1245225	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - GRATTOIRS, PELLES	Approvisionnement	Outils et machinerie	2 907,11 \$
ENTREPRISES FORLINI DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	1245226	18 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - CHAUSSURES	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	11 479,47 \$
ENTREPRISES FORLINI DIVISION EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	1245226	18 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - CHAUSSURES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	1 753,71 \$
ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	1245228	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - JEANS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 316,49 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1245230	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - GANTS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	7 863,36 \$
IPL INC.	1245232	18 DÉC. 2017	LABELLE, MARC- ANDRÉ	REAPP COLBERT - BACS 240 L	Approvisionnement	Environnement et nature	31 077,14 \$
SODRAC SOCIETE DROIT REPRODUCTION AUTEURS COMPOSITEURS EDITEURS AU	1245236	18 DÉC. 2017	PICARD, MICHELE	Païement des factures 27652 et 27650 pour licences de reproduction au Bureau d'art public.	Culture	Autres - activités culturelles	8 043,47 \$
TOAST MEDIA INC.	1245243	20 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	ajout ligne 1	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1 760,00 \$
TOAST MEDIA INC.	1245243	18 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	EPLV - 8 Q&R pour Télé-Québec / 8 capsules de 1 minute formatée pour diffusion à la télévision	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 960,00 \$
REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES	1245254	18 DÉC. 2017	COURCHESNE, FRANCOIS	Électricité	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	124 271,75 \$
XPRESSION NUM.ERIC	1245256	18 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Soumission No 40241 / 6 supports de signalisation CREA	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 694,00 \$
MFR INC.	1245259	18 DÉC. 2017	ST-ARNAULT, SYLVIE	Travaux divers pour le pont mobile de la piscine du complexe sportif Claude-Robillard	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Centres commun. - Act. récréatives	4 955,41 \$
LE GROUPE IMAGI COMMUNICATION INC.	1245263	18 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Contrat 1-061217 / Lumiqaïs période du 22 décembre au 4 janvier 2018	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 080,00 \$
COMMUNICATIONS TREMBLAY-MENARD INC.	1245265	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - ETIQUETTES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 099,75 \$
COMMUNICATIONS TREMBLAY-MENARD INC.	1245265	19 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - ETIQUETTES	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	78,74 \$
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1245269	19 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	19,95 \$
FOURNITURES ELECTRIQUES FORD LTEE	1245269	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FOURNITURES ELECTRIQUES	Approvisionnement	Construction	3 598,89 \$
LE GROUPE J.S.V. INC.	1245271	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - LAMPES DE POCHE	Approvisionnement	Construction	143,45 \$
LE GROUPE J.S.V. INC.	1245271	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - LAMPES DE POCHE	Approvisionnement	Outils et machinerie	2 105,21 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1245275	19 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - MITAINES CUIR	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	9 433,76 \$
PIECES D'AUTO JARRY LTEE	1245278	18 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - LUBRIFIANT AEROSOL	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	2 432,77 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

SOREMAG INC.	1245279	18 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - SIEGES BALANCOIRES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	5 485,60 \$
SOREMAG INC.	1245279	20 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAPP COLBERT - SIEGES BALANCOIRES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	5 485,60 \$
ETHNOSCOPE INC.	1245283	18 DÉC. 2017	BOULIANNE, MARTIN	Gré à gré-IN261601 DRM: 002616-TG-01. Archéologie projet Laurentien / Lachapelle. Demandeur: Julien Meunier. TR: CG16 0623.	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	10 358,49 \$
HEBDRAULIQUE INC.	1245284	18 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de raccord pour boyaux - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	8 112,17 \$
LES INDUSTRIES TRANS-CANADA (1984) INC.	1245298	18 DÉC. 2017	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	Transport de chaises à l'aréna Maurice-Richard	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Arénas et patinoires	7 936,00 \$
CIRA SERVICES MEDICAUX INC.	1245308	18 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Expertise Dr Gil, psychiatre - # Facture 594688	Ressources humaines	Gestion du personnel	2 068,25 \$
CANOE.CA	1245311	18 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - déneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 260,90 \$
ASTRAL MEDIA AFFICHAGE S.E.C. ROGERS	1245313	20 DÉC. 2017	DUPUIS, JEAN-LUC	Placement média publicitaire - À nous Montréal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	15 950,75 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC.	1245319	18 DÉC. 2017	ROSAY, MELINA	Téléphonie cellulaire - Mensualité et achat d'appareils jusqu'au 31 décembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	18 262,66 \$
CEGEP MARIE-VICTORIN	1245320	18 DÉC. 2017	DULIEPRE, JEAN-FRANCOIS	Reservation de places de stationnement au Cegep Marie-Victorin pour les utilisateurs du complexe sportif Marie-Victorin pour la période du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017	Diversité sociale et des sports	Exploitation des centres commun. - Act.récréatives	14 252,05 \$
RCI ENVIRONNEMENT	1245323	18 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Déchets	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 600,00 \$
L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTREAL I TEE	1245324	18 DÉC. 2017	ROSAY, MELINA	Frais - Transport en commun, taxi en prévision de compléter l'année 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 724,44 \$
C.P.U. DESIGN INC.	1245326	18 DÉC. 2017	ADAM, RICHARD	RAC - Ordinateurs portables HP EliteBook 840 G3 - 14 pouces - pour nouveaux employés de la Division - Entente # 1164102	Culture	Bibliothèques	2 923,07 \$
PNEUS METROPOLITAINS INC.	1245331	18 DÉC. 2017	LEARY, GENEVIEVE	Achat de pneu - Inventaire Pierrefonds	Approvisionnement	Matériel roulant	2 734,50 \$
JBM MARQUAGE ROUTIER INC.	1245335	18 DÉC. 2017	BOULIANNE, MARTIN	Gré à gré - IN281401 DRM: 002814-TR-01. Marquage de la chaussée rue Notre-Dame. Demandeur: Julien Meunier. TR: CM16 0740.	Infrastructures, voirie et transports	Entretien et réfection des chaussées et trottoirs	9 184,31 \$
BALISES ET POTEAUX DU NORD PLUS	1245340	18 DÉC. 2017	BOULIANNE, MARTIN	Gré à gré - IN261601 DRM: 002616-TG-01. Balises de repère R-6 et réceptacle, boul. Laurentien. Demandeur: Julien Meunier. TR: CG16 0623.	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	7 475,11 \$
AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC.	1245343	18 DÉC. 2017	GINCE, MARTIN	Chaise de sauveteur et enrouleur de câble de luxe	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	15 779,62 \$
FONDERIE LAPERLE DIR. TUYAUTERIES CANADA I TEE	1245344	18 DÉC. 2017	OUELLET, GUY	Pièces pour égouts	Plateau Mont-Royal	Réseaux d'égout	9 583,05 \$
DAVID TRANG	1245348	18 DÉC. 2017	LECLERC, SERGE	Service - Placement média publicitaire - médias sociaux	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	7 526,98 \$
SOCIETE RADIO-CANADA	1245351	18 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - protocole de déneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 105,95 \$
ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC.	1245369	19 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - AQUEDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	9 316,05 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1245370	19 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - AQUEDUC	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	10 301,37 \$
MAJOR & MAJOR INCORPORE	1245382	19 DÉC. 2017	DESHAIES, MARC-ANDRE	MESURES D'URGENCE : Achat et crédit pour sacs de sable pour la crue printanière	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 354,21 \$
MORNEAU SHEPELL LTD.	1245427	19 DÉC. 2017	WU, CANDY YU BELLEMARE, NATHALIE	Services professionnels : régime de retraite novembre et décembre 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	4 815,00 \$
RENOV-ART	1245429	19 DÉC. 2017		Travaux de démontage et remontage de meuble au Centre de services partagés.	Culture	Bibliothèques	2 624,69 \$
ECOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC	1245433	19 DÉC. 2017	BISHOP, BRIGITTE	Frais de formation (incluant l'inscription) - Techniques d'enquête - # Facture FA00115538	Bureau de l'inspecteur général	Administration, finances et approvisionnement	27 974,77 \$
CONSTRUCTION J. RICHARD GAUTHIER INC.	1245439	19 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Location boteur D6 avec opérateur pour dépotoir - Château Pierrefonds	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	21 753,41 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GRAY FOURNISSEURS DE MATERIAUX ELECTRIQUES INC	1245440	19 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ANJOU / REAPPROV. (INVENTAIRE - ELECTRIQUE)	Approvisionnement	Construction	5 430,16 \$
ECCENTRIX	1245442	19 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation-Cisco CCENT/CCNA , Partie 1 et 2 - pour le personnel de la direction CEET du service des TI- Conformément à la soumission Eccentrix	Technologies de l'information	Gestion de l'information	21 902,48 \$
ASTRAL MEDIA AFFICHAGE S.E.C.	1245445	19 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Affichage publicitaire - Fermeture bretelle cherrier à l'intersection de la rue Sherbrooke - # Facture FD-0763	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- A répartir	3 577,97 \$
J.A. LARUE INC	1245447	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PALETTE POUR SOUFFLEUSE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	178,43 \$
J.A. LARUE INC	1245447	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PALETTE POUR SOUFFLEUSE	Approvisionnement	Matériel roulant	5 734,40 \$
SDX MECANIQUE	1245450	19 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRE	Travaux de plomberie - Guérite LEN Newman - Pièces et main-d'œuvre	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 680,33 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1245453	19 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - PER-487 - Linux - administration de système - 13 et 14 décembre 2017 // pour Claude Houle	Technologies de l'information	Gestion de l'information	4 803,18 \$
BELL MEDIA INC.	1245459	19 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - protocole de deneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 149,62 \$
TECHNOLOGIE OPTIC CA	1245464	19 DÉC. 2017	NUNES, DEMIS	Connecteur pour réseau télécom	Technologies de l'information	Gestion de l'information	3 855,14 \$
AMINA BENRHAZI	1245466	19 DÉC. 2017	BASTIEN, NADIA	Octroyer un contrat pour la dispensation de 3 sessions de formation sur la Communication interculturelle en milieu de travail. Les sessions sont en décembre 2017	Diversité sociale et des sports	Autres - activités culturelles	5 590,59 \$
LINDE CANADA LIMITEE	1245470	19 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - GANTS DIVERS	Approvisionnement	Vêtement et équipement de travail	2 566,25 \$
ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION	1245471	19 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - COUDES, ROBINETS, RALLONGES	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	2 794,74 \$
ELECTROMEGA LTEE	1245476	19 DÉC. 2017	BEAULIEU, JOHANNE	REAPP COLBERT - FEU FLECHE VERTE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	6 645,08 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1245484	19 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - PER-596 - JavaScript avancé- 5 et 12 décembre 2017 - 16 participants	Technologies de l'information	Administration, finances et approvisionnement	614,35 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1245484	19 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - PER-596 - JavaScript avancé- 5 et 12 décembre 2017 - 16 participants	Technologies de l'information	Gestion de l'information	1 542,00 \$
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1245484	19 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Formation - PER-596 - JavaScript avancé- 5 et 12 décembre 2017 - 16 participants	Technologies de l'information	Gestion du personnel	614,33 \$
MARC-ANDRE ROY	1245498	19 DÉC. 2017	PARIS, YVES	Achat d'illustrations	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 728,75 \$
PRODUITS PRAXAIR	1245538	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - CYLINDRE, ACETYLENE, ARGON, MIX	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	19,14 \$
PRODUITS PRAXAIR	1245538	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - CYLINDRE, ACETYLENE, ARGON, MIX	Approvisionnement	Énergie et produit chimique	1 994,10 \$
TECHNO FEU INC	1245539	20 DÉC. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE POUR VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	15,75 \$
TECHNO FEU INC	1245539	19 DÉC. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE POUR VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	224,65 \$
TECHNO FEU INC	1245539	19 DÉC. 2017	VERONIQUE ROUSSIN,	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECE POUR VEHICULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	10 846,24 \$
MEDIAQMI INC.	1245544	19 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - protocole de deneigement	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 149,62 \$
COGECO MEDIA INC.	1245545	19 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - deneigement	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	15 204,81 \$
PELMOREX CANADA INC.	1245546	19 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Placement média publicitaire - Campagne deneigement 2017-2018	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 039,40 \$
YATQCAF INC.	1245548	19 DÉC. 2017	LUSSIER, VERONIQUE	Production multimédia - prévention des chutes	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	22 828,34 \$
SC360 INC	1245552	19 DÉC. 2017	NUNES, DEMIS	Couru 2017 pour DSI	Technologies de l'information	Gestion de l'information	20 997,48 \$
COGECO MEDIA ACQUISITIONS INC.	1245556	19 DÉC. 2017	LUSSIER, VERONIQUE	Placement média publicitaire - Deneigement	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	4 829,42 \$
TACEL LIMITEE	1245572	19 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Achats 5 kit, TrafiCam One Wide Angle Camera Sys c/w 4TI Edge & cable- Ref : Jonathan Hamel-nunes	Infrastructures, voirie et transports	Signalisation lumineuse	21 895,14 \$
CEGEP MARIE-VICTORIN	1245573	19 DÉC. 2017	DULIÉPRE, JEAN-FRANÇOIS	Frais d'utilisation du système de téléphonie et ordinateurs du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017	Diversité sociale et des sports	Exploitation des centres commun. - Act. récréatives	5 354,36 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

J.A. LARUE INC	1245575	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - PALETTE SOUFFLEUSE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 064,01 \$
J.A. LARUE INC	1245575	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - PALETTE SOUFFLEUSE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	125,93 \$
W. COTE ET FILS LTEE	1245581	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - VERRIN ET SECTION ASSEMBLEE DE PELLE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 810,02 \$
W. COTE ET FILS LTEE	1245581	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE SAINT-LAURENT - VERRIN ET SECTION ASSEMBLEE DE PELLE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	69,86 \$
COMPUGEN INC.	1245585	19 DÉC. 2017	PARENTEAU, LYNE	Renouvellement - Licences Symantec - PTM Enquêteurs SPVM - Période du 25 décembre 2017 au 24 décembre 2018	Technologies de l'information	Gestion de l'information	22 826,38 \$
R. BENOIT CONSTRUCTION INC.	1245588	19 DÉC. 2017	PAQUIN, DOMINIQUE	Remplacement conduite égout - 9105, rue Verville	Ahuntsic - Cartierville	Réseaux d'égout	9 580,11 \$
SOCIÉTÉ DES AMIS DU BIODÔME DE MONTRÉAL	1245601	19 DÉC. 2017	BOISVERT, SUZANNE	Facture SABM-08-2017 : 10 places au camp de jour du Biodôme à l'été 2017 (Places offertes à des jeunes défavorisés du quartier Hochelaga-Maisonneuve) - Places payées par la Bourse Jérôme-Brisson-Curadeau	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 775,00 \$
CLOTURE ÉRIC BOUDREAU INC SERVICES	1245603	19 DÉC. 2017	HAMEL, ANDRÉ	LAC - Fourniture et installation de clôture	Concertation des arrondissements	Exploitation des sites de disposition de neige	2 047,26 \$
INFORMATIQUES TRIGONIX INC	1245604	19 DÉC. 2017	ROY, SYLVAIN	Numérisation de cahiers, couvertures et plans.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	3 689,26 \$
SUSAN BRONSON	1245611	19 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Contrat de services professionnels pour l'organisation, la coordination et la préparation logistique du colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal.	Grefe	Grefe	4 724,44 \$
AFI EXPERTISE INC.	1245612	19 DÉC. 2017	MARLEAU, JACQUES	Formation en développement organisationnel et technique - Gestion des rentes # Facture AM-64182	Dépenses communes	Administration, finances et approvisionnement	2 939,65 \$
MAISON SAINT-GABRIEL	1245614	19 DÉC. 2017	LAVERDIÈRE, SUZANNE	Achat de billets pour la Soirée-bénéfice des Amis de la Maison Saint-Gabriel	Culture	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 506,87 \$
CANADIEN NATIONAL	1245620	19 DÉC. 2017	BROUSSEAU, DANIEL	Paiement des factures # 91351107, 91351123, 91351106 et 91351108 pour entretien des passages à niveau public.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	10 955,58 \$
GENIDRONE INC.	1245622	19 DÉC. 2017	BROUSSEAU, DANIEL	Contrat services professionnels pour acquisition et traitement / données LIDAR - # Facture 171212VDM V1	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	6 999,52 \$
ESRI CANADA LIMITED	1245626	19 DÉC. 2017	LEVESQUE, LUC	Activation des fonctionnalités, pour la production des tuiles des différentes données	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	22 729,79 \$
ORANGE TRAFFIC INC	1245629	19 DÉC. 2017	LÉ, SON-THU	Achats du contrôleur ATC1000, TS2-1, écran chauffant Peek Traffic - Ref : Jonathan Hamel-nunes	Infrastructures, voirie et transports	Signalisation lumineuse	4 114,46 \$
LE DEVOIR INC.	1245633	19 DÉC. 2017	MILLIEN, GUIBONSE	Appel d'offres, Le Devoir, Facture #DE189889, 15 mai 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	8 141,98 \$
LE DEVOIR INC.	1245644	19 DÉC. 2017	MILLIEN, GUIBONSE	0Avis Public, Le Devoir, Facture #DE194953, 1 décembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 635,99 \$
BLVD-MTL INC.	1245648	19 DÉC. 2017	LUSSIER, VERONIQUE	Production multimédia - prévention des chutes - # Facture 740	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	22 828,34 \$
REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC, DIRECTION DES LICENCES	1245651	19 DÉC. 2017	LEVESQUE, PIERRE	Frais annuels - Appareils de transport vertical - Année 2017 - Divers bâtiments	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	4 524,36 \$
JEAN GUGLIA & FILS ENR	1245655	21 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Tondeuses et Motoculteur	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	550,00 \$
JEAN GUGLIA & FILS ENR	1245655	19 DÉC. 2017	BILODEAU, MATHIEU	Tondeuses et Motoculteur	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	1 577,30 \$
PERRIER JABLONSKI INC	1245663	19 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	Accompagnement stratégique pour développement et positionnement développement économique	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	13 648,37 \$
CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC	1245667	19 DÉC. 2017	ROSAY, MELINA	Service de mobilité cellulaire - # Facture AM007512	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	3 022,41 \$
ESRI CANADA LIMITED	1245675	19 DÉC. 2017	LEVESQUE, LUC	Activation des fonctionnalités " ArcGIS Data Interopérabilité " permettant d'importer les maquettes 3D. Voir soumission # 20018326.	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	4 845,17 \$
CANADIEN NATIONAL	1245681	19 DÉC. 2017	PALMA GONZALEZ, JORGE	Réfection du passage à niveau de la rue Fairway Point milliaire 3.19, embr. Ind. Côte-de-Liesse subdivision St-Laurent à Lachine	Infrastructures, voirie et transports	Entretien et réfection des chaussées et trottoirs	109 332,29 \$
TETRA TECH QI INC.	1245682	19 DÉC. 2017	CARRIER, JEAN	Services professionnels pour la mise à jour des documents d'appel d'offre, y compris les plans et le devis. Le tout relativement à la réfection des infrastructures sur l'avenue Saint-Donat, place Saint-Donat Nord et place Saint-Donat Sud.	Infrastructures, voirie et transports	Construction d'infrastructures de voirie	7 349,12 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX I TFE	1245687	19 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	CASIER	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	3 950,03 \$
GAS SOLUTIONS DE SECURITE (CANADA) I TFE	1245701	19 DÉC. 2017	GAGNON, ALAIN	Patrouilleur conformément au devis technique - Groupe 1 opérations réguliers - service d'agence de sécurité - application du règlement de stationnement SPVM	Police	Surv. de la réglementation du stationnement	24 451,39 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1245702	19 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PNEU	Approvisionnement	Matériel roulant	1 597,99 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1245702	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - PNEU	Approvisionnement	Matériel roulant	3 438,76 \$
CUBEX LIMITED	1245711	20 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ANJOU / REAPPROV.(INVENTAIRE - RAVO)	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	41,99 \$
CUBEX LIMITED	1245711	21 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ANJOU / REAPPROV.(INVENTAIRE - RAVO)	Approvisionnement	Matériel roulant	881,89 \$
CUBEX LIMITED	1245711	19 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ANJOU / REAPPROV.(INVENTAIRE - RAVO)	Approvisionnement	Matériel roulant	1 470,50 \$
LEDUC RH INC.	1245720	20 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	Tests psychométriques pour le poste du Directeur ressources financières et matérielles	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 016,96 \$
SENTINEL CANADA	1245737	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - GRAISSE	Approvisionnement	Matériel roulant	2 099,54 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	1245743	20 DÉC. 2017	CHRETIE, NORMAND	PNEUS 11R2.5 POUR FONDS INVENTAIRE	Approvisionnement	Matériel roulant	11 343,69 \$
LES INDUSTRIES WIPECO INC.	1245745	21 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - LINGE COTTON	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	36,75 \$
LES INDUSTRIES WIPECO INC.	1245745	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE VIAU - LINGE COTTON	Approvisionnement	Entretien et nettoyage	1 979,22 \$
GAZ METRO INC.	1245749	20 DÉC. 2017	COURCHESNE, FRANCOIS	Gaz naturel pour décembre 2017	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	40 415,81 \$
RODWICK INC.	1245766	20 DÉC. 2017	DESJARDINS, SYLVIE	ACHAT D'UN CHAUFFE-EAU - DEMANDE DE RENÉ LYNCH	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	3 946,48 \$
TECHNO FEU INC	1245769	20 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES DE VEHIVULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Matériel roulant	10 232,08 \$
TECHNO FEU INC	1245769	20 DÉC. 2017	VERONIQUE	REAP INVENTAIRE VIAU - PIECES DE VEHIVULE D'INCENDIE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	26,25 \$
TECHNIPARC	1245796	20 DÉC. 2017	GINCE, MARTIN	Entretien et coupe de la pelouse du terrain naturel de soccer - Du 1er avril au 1er décembre 2017	Diversité sociale et des sports	Exploitation des parcs et terrains de jeux	4 882,99 \$
RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.	1245803	20 DÉC. 2017	ST-LAURENT, CAROLINE	Disposition de terre pour la période du 16 au 30 novembre 2017- Voirie RPP (C.P.)	Rosemont- La Petite-Patrie	Réseau de distribution de l'eau potable	13 197,16 \$
XYZ TECHNOLOGIE CULTURELLE INC THE CANADIAN TRAFFIC NETWORK LLC	1245804	20 DÉC. 2017	LAVERDIERE, SUZANNE	Services professionnels d'élaboration du concept Audio visuel de la patinoire de l'esplanade Clark	Culture	Autres - activités culturelles	22 824,28 \$
MEDIAQMI INC.	1245806	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	10 498,75 \$
SOUDURES G. PAQUIN INC	1245826	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	5 309,09 \$
TRANSPORT MOTTILLO ET FILS INC	1245828	20 DÉC. 2017	POITRAS, DOMINIC	REMORQUE POUR SCIE À BÉTON	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseau de distribution de l'eau potable	3 470,89 \$
BELL MEDIA INC.	1245831	20 DÉC. 2017	JOBIN, MICHEL	travaux excavation 8180 papineau	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Réseaux d'égout	18 057,85 \$
PELMOREX CANADA INC	1245832	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	2 409,46 \$
PELMOREX CANADA INC	1245838	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	3 131,60 \$
PELMOREX CANADA INC	1245844	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	3 131,60 \$
FRANCIS BEAULIEU L'ARTISAN TRAITEUR ROGERS	1245848	20 DÉC. 2017	LALANDE, AGATHE	Traiteur pour le prix Therese Daviau	Diversité sociale et des sports	Développement social	2 317,07 \$
COMMUNICATIONS CANADA INC	1245853	20 DÉC. 2017	LAVERDIERE, SUZANNE	Pour le paiement de facture du mois de décembre 2017	Culture	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 374,82 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GROUPE ABS INC.	1245870	20 DÉC. 2017	MARTHET, DOMINIQUE	Contrôle qualitatif des matériaux et expertise pour le projet , Réfection du mur de maçonnerie et du chalet de parc Percy-Walters - Incidence 15158	Ville-Marie	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	5 249,37 \$
TENCO INC.	1245882	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - CONTROLE POUR EPANDEUR, ROULEMENT	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	30,45 \$
TENCO INC.	1245882	20 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	REAP INVENTAIRE DICKSON - CONTROLE POUR EPANDEUR, ROULEMENT	Approvisionnement	Matériel roulant	9 037,22 \$
LEICA GEOSYSTEMES LTEE	1245886	20 DÉC. 2017	GAGNON, VALERIE	Gré à gré - Appareil de Mesurage Niveau LS15 0.2mm de précision nécessaire pour les équipes terrain pour l'arpentage de construction, 3D et autre. Proposition # 20171219-JSC LS15	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	13 885,65 \$
INTERGRAPH CANADA LTD	1245895	20 DÉC. 2017	GAGNON, VALERIE	Gré à gré - Activation des fonctionnalités pour l'accès au format ECW dans les applications ArcGIS Server Ref.: HG-2017-101724 - du 10/31/2017	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	8 529,18 \$
911 PRO INC.	1245931	20 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	MATERIAUX D'ATELIER POUR VÉHICULE CAVALERIE FORD - # FACTURE 23497	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 870,10 \$
SOLUTIONS ÉLÉVENT INC.	1245942	20 DÉC. 2017	LECLERC, SERGE	Recherches sur les protocoles d'octroi et politique de commandites	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	10 498,75 \$
POSTMEDIA NETWORK INC	1245943	20 DÉC. 2017	LECLERC, SERGE	Avis Public, Post Média / The Gazette, Facture #7707, 25 novembre 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 253,57 \$
POSTMEDIA NETWORK INC	1245946	20 DÉC. 2017	LECLERC, SERGE	Avis Public, The Gazette, Facture #5013412MON, 28 juillet 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	2 451,67 \$
RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.	1245960	20 DÉC. 2017	WUJ, CANDY YU	Disposition des sols	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	5 650,77 \$
ASTRAL MEDIA AFFICHAGE S.E.C.	1245961	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	30 039,02 \$
THERRIEN COUTURE AVOCATS S.E.N.C.R.L.	1245968	20 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels sans contrat BVG	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	6 278,67 \$
BOUTY INC	1245970	20 DÉC. 2017	LEMERY, GINETTE	Chaise pour la salle de conférence - Location - Bureau (Mobilier système)	Service de la mise en valeur du territoire	Amén., urb. et dével. - Dir.adm. et soutien - À répartir	2 518,13 \$
TARGET BROADCAST SALES INC.	1245973	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	2 115,49 \$
CIRA SERVICES MEDICAUX INC.	1245977	20 DÉC. 2017	COTE, ISABELLE	Dr Browman, orthopédiste - Factures 594699 et 594697	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 254,62 \$
POSTMEDIA NETWORK INC	1245993	20 DÉC. 2017	LECLERC, SERGE	Avis Public, Post Média / The Gazette, 3 Factures 2017	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	18 660,70 \$
IMPRIMERIE GROUPE LITHO INC.	1246007	20 DÉC. 2017	LE NAY, ALBANE	Impression du guide des employés	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 495,00 \$
MELCON	1246011	20 DÉC. 2017	BOULVA, FREDERIC	Contrat de gré à gré pour l'installation de tables horticoles dans 5 serres chapelle - Louis Dupire	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	17 246,25 \$
POSTMEDIA NETWORK INC	1246027	20 DÉC. 2017	SINCLAIR, NANCY	Plan média - élection générale 2017.	Grefe	Grefe	8 399,00 \$
REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC	1246047	21 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Membre du jury- Projets en inclusion - # Facture 1	Direction générale	Autres - activités culturelles	2 000,00 \$
MOTS D'ELLES	1246048	21 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Participation jury-appel projets en inclusion - Facture	Direction générale	Autres - activités culturelles	2 000,00 \$
LEGER	1246052	21 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Sondage - stratégie anti-rumeurs - # Facture M-58215	Direction générale	Autres - activités culturelles	5 023,65 \$
MICHEL MORELLI DESIGNERS INC.	1246056	21 DÉC. 2017	BISSONNETTE, JEAN-MARC	Design pour mobilier pour affichage urbain	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	21 543,43 \$
NEDCO	1246063	21 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	LUMINAIRES POUR CASERNE 23	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	14 019,30 \$
HORTHÉC ELECTRIQUE INC.	1246068	21 DÉC. 2017	COUTURE, CHARLES	Travaux d'électricité au Centre de formation Maxim'eau - DGSRE	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 385,68 \$
GROUPE SDM INC	1246077	21 DÉC. 2017	BOUTIN, PIERRE	Dégel de conduite d'eau 2017-2018 CDN-NDG	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseau de distribution de l'eau potable	22 826,38 \$
VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL	1246083	21 DÉC. 2017	BISSONNETTE, JEAN-MARC	Accompagnement devis techniques - Projet design de mobilier d'affichage urbain	Concertation des arrondissements	Nettoyage et balayage des voies publiques	5 879,30 \$
GROUPE PUR INC.	1246086	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels BVG-SP-2017-33	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	3 858,29 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GROUPE PUR INC.	1246090	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels BVG-SP-2017-34	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	6 824,19 \$
GASCON A.-G. INC.	1246091	21 DÉC. 2017	PARENT, MARIE	Contrat services professionnels qui consiste à fournir un relevé des actifs de voirie et des réseaux d'eau pour zones déterminées sur plans annexés - Dossier #22693	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	2 729,67 \$
GROUPE PUR INC.	1246092	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels BVG-SP-2017-31	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	9 527,62 \$
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	1246093	21 DÉC. 2017	LABOS, COSTAS	CONTROLEUR BECSYS5 POUR PISCINE	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	13 695,61 \$
CASEWARE INTERNATIONAL INC.	1246098	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Achat Licences IDEA	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	20 945,01 \$
INDIVISION 630 RENE LEVESQUE	1246105	21 DÉC. 2017	COURCHESNE, YVES	AJOUT DE PRISES ELECTRIQUES DANS LES CUISINES DES 5 ETAGES SELON SOUMISSION	Finances	Administration, finances et approvisionnement	5 228,38 \$
IMMEUBLES CENTURIAN PEEL/METCALFE INC.	1246111	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Frais de supervision - Agent de sécurité	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	2 144,89 \$
IMMEUBLES CENTURIAN PEEL/METCALFE INC.	1246115	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Travaux peinture et remplacement tapis	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	65 788,68 \$
LES PAVAGES CHENAIL INC.	1246127	21 DÉC. 2017	DUFRESNE, ALAIN	Facture du 18-10-17 # 428385 pour enrobés bitumineux EC-10 (PRR)	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	7 123,15 \$
C.P.U. DESIGN INC.	1246129	21 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	Ordinateur de table, portable et Workstation de table pour le Division logistique	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	18 937,81 \$
GROUPE LINCORA INC	1246130	21 DÉC. 2017	MANZONI DA SILVA, CARLOS	Achat, livraison et installation de casiers et bancs pour les ateliers mécaniques de la nouvelle cour de services Ville-Marie - Incidence 14006	Gestion et planification immobilière	Construction d'infrastructures de voirie	9 784,57 \$
TELE-UNIVERSITE	1246134	21 DÉC. 2017	FRADETTE, MARIE-CLAUDE	Honoraires professionnels pour l'évaluation linguistique des aspirants policiers et de personnels civils pour l'embauche de 2017. Facture no : 015996	Ressources humaines	Gestion du personnel	3 510,50 \$
COMPUGEN INC.	1246136	21 DÉC. 2017	PICARD, CATHERINE	ECARAN DELL POUR LA DIVISION LOGISTIQUE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	2 099,70 \$
REMORQUAGE METEOR INC.	1246137	21 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Service de remorquage de véhicules - plusieurs factures	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 749,63 \$
LISSONDE MARINE INC	1246140	21 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	CONTRAT D'ENTREPOSAGE POUR TROIS EMBARICATIONS DU SPVM	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 661,43 \$
VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	1246142	21 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Frais de consommation de carburant pour les véhicules du SIM (novembre 2017)	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 732,92 \$
KPMG S.R.L.	1246145	21 DÉC. 2017	LAVERDIERE, SUZANNE	Réalisation d'un étude des retombées économiques liées à la fréquentation de salles de spectacles et lieux de diffusion à Montréal. Premier versement	Culture	Autres - activités culturelles	11 403,22 \$
UNIVERSITE DE MONTREAL	1246153	21 DÉC. 2017	LAMONTAGNE, VERONIQUE	Transcription et analyse - contrat de recherche	Direction générale	Autres - activités culturelles	10 790,38 \$
CANADIEN NATIONAL	1246160	21 DÉC. 2017	GAGNON, VALERIE	Contrat d'entretien des passages à niveau public du Canadien National pour le mois de décembre 2017	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	7 161,00 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	1246161	21 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	OUTILLAGE	Matériel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 746,37 \$
MUSEE DE PALEONTOLOGIE ET DE L'EVOLUTION	1246162	21 DÉC. 2017	TREMBLAY, LOUISE	MUSEE DE PALEONTOLOGIE ET DE L'EVOLUTION - video promotionnelle - je fais montreal	Communications	Rel. avec les citoyens et communications	5 000,00 \$
INSTITUT DE LA CONFIANCE DANS LES ORGANISATIONS	1246164	21 DÉC. 2017	PEPIN, JULIE	Conseiller en planification stratégique	Commission de la fonction publique de Montréal	Gestion du personnel	7 230,49 \$
GROUPE SANTE PHYSIMED INC.	1246167	21 DÉC. 2017	CARETTE, CLAUDE	Campagne de vaccination grippale 2017 SIVT	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Dir. et admin. - À répartir	2 596,77 \$
AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC.	1246177	21 DÉC. 2017	GINCE, MARTIN	Réalisation des travaux de réparations et d'entretien pour la piscine du complexe sportif Claude-Robillard - Année 2017	Diversité sociale et des sports	Gestion install. - Piscines, plages et ports de plaisance	2 332,06 \$
MARIO VANDAL	1246184	21 DÉC. 2017	VAILLANCOURT, SERGE	Services professionnels BVG-SP-2017-36	Bureau du vérificateur	Administration, finances et approvisionnement	6 771,69 \$
ROGERS AT&T***	1246189	21 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	CAP 2017	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 363,34 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GROUPE LINCORA INC.	1246196	21 DÉC. 2017	BEKKOUCHE, ABDELWAHID	Achat de Classeurs latéraux série 00 classic avec 5 tiroirs 36" x 18" x 65 1/2 / No modèle : 00-5-361860 - Unité Est - DGSRE	Service de l'eau	Hyg. du milieu - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 270,96 \$
RAYONNAGE CAMRACK INC.	1246214	21 DÉC. 2017	LAMBERT, LYNE	Racking côté établie plus transport	LaSalle	Réseaux d'égout	3 043,13 \$
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	1246216	21 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Université de Sherbrooke - Étude et optimisation de la résistance à l'écaillage d'un béton avec granulats exposés destinés à la construction de trottoirs	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	5 249,37 \$
KLENZOID COMPAGNIE LIMITEE	1246221	21 DÉC. 2017	DESIARDINS, SYLVIE	PAIEMENT DE TROIS FACTURES	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	2 806,66 \$
DAVID CHEDORE	1246227	21 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	Facture de 2017	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	5 055,15 \$
CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC	1246251	21 DÉC. 2017	DESIARDINS, SYLVIE	Frais de formation pour " Service à la clientèle " 16-30 octobre et 27 novembre - Direction Johanne Rouillard - Facture FO000076	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	6 519,72 \$
MANULIFT E.M.I. LTEE	1246255	21 DÉC. 2017	TINO, RUFFINO	PIERREFONDS -- Location d'une nacelle Snorkel de 85 pieds débutant le 10 juillet 2017, incluant l'assurance et le transport aller-retour, diésel (livrée au Parc Brook situé au 12800, rue Brook, Pierrefonds)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 722,95 \$
VICROC INC.	1246259	21 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE DICKSON - LAME CHASSE NEIGE	Approvisionnement	Matériel roulant	10 283,00 \$
VICROC INC.	1246259	21 DÉC. 2017	ROUSSIN, VERONIQUE	REAP INVENTAIRE DICKSON - LAME CHASSE NEIGE	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	147,13 \$
CHARLES VALLERAND	1246262	21 DÉC. 2017	TREMBLAY, GINA	Analyse et rédaction du bilan de l'entente de la Ville de Montréal avec La Vitrine culturelle.	Culture	Autres - activités culturelles	2 099,75 \$
SOLUTIONS P.F.T. INC.	1246270	21 DÉC. 2017	BOZEC, ANDREE	Paiement de la facture # FC23021 pour achat et installation d'un système Click Share BARCO.	Approvisionnement	Administration, finances et approvisionnement	3 491,87 \$
VILLE DE MONTRÉAL-EST	1246279	21 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	SIM - Consommation de carburant pour les véhicules du SIM (octobre et novembre 2017) - # Facture 208	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 547,33 \$
FONDERIE LAPERLE DIR. TUYAUTERIES CANADA LTFE	1246282	21 DÉC. 2017	DESORMEAUX, LISE	ANJOU / REAPPROV. (INVENTAIRE - FONTE)	Approvisionnement	Travaux publics, aménagement extérieur	8 247,19 \$
VERTIV CANADA ULC	1246305	21 DÉC. 2017	DESIARDINS, SYLVIE	ACHAT COMMUTATEUR DE TRANSFERT AUTOMATIQUE - E.TREMBLAY	Gestion et planification immobilière	Sout. mat. et tech. - Gestion des immeubles GPI - À répartir	9 417,38 \$
TEKNION ROY ET BRETON INC. LOCATION	1246315	21 DÉC. 2017	BEAUDREAULT, BRIGITTE	AMEUBLEMENT BAM	Villeray-St-Michel - Parc-Extension	Rel. avec les citoyens et communications	15 403,24 \$
NATIONALE FOSS	1246326	21 DÉC. 2017	GUINDON, PATRICE	Frais de cartes d'essence GRANDS-PARCS - année 2017 (code 900)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	45 527,39 \$
AUDREY MALLET	1246340	21 DÉC. 2017	PELLERIN, GUY	ccompagnement projet PIRPP (mandat 2)	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct. - À répartir	2 070,35 \$
MECANIQUE J. CLAIR INC.	1246359	28 DÉC. 2017	MAGNE, MELISSA	CRAMPON AVEC SUPPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	653,24 \$
MECANIQUE J. CLAIR INC.	1246359	26 DÉC. 2017	MAGNE, MELISSA	CRAMPON AVEC SUPPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 390,03 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	124927	28 NOV. 2017	DURAND, CATHERINE	Réf # 988 / Dépliants : Programmation du Biodôme automne 2017 / Hiver 2018	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 095,00 \$
LIBRAIRIE BERTRAND	138556	04 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 316,26 \$
CONTROLE & REGULATION C.B.E. INC.	1571	14 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210059 :	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 776,05 \$
LIBRAIRIE DU SQUARE INC.	1634	28 NOV. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 271,64 \$
LA MAISON DE L'EDUCATION INC.	170490	04 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 287,41 \$
MIREILLE PHILOSCA	171201	01 DÉC. 2017	NGUIDJOL, GRACE-NATHALIE	Programme Contact: Planification et réalisation d'animations de lecture dans les lieux fréquentés par des enfants de 5 ans et moins	Culture	Bibliothèques	2 057,75 \$
ANDREE DUFORT	171217	19 DÉC. 2017	LALANDE, LUCIE	Biodôme, Jardin botanique, Insectarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 050,00 \$
LIBRAIRIE CARREFOUR BD INC.	17671	30 NOV. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 334,55 \$
LIBRAIRIE CARREFOUR BD INC.	17672	30 NOV. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 412,90 \$
LIBRAIRIE CARREFOUR BD INC.	17756	19 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 155,65 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC	1826676924	01 DÉC. 2017	DE ROME, SUZANNE	# compte 7-4909-2110 - facture pour la période	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Dir. et admin. - À répartir	7 877,93 \$
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC	1826677201	30 NOV. 2017	OUEDRAOGO, ALIZATA	Frais pour téléphonie cellulaire pour le compte 7-3761-9957; facture du 24 novembre 2017	Technologies de l'information	Gestion de l'information	20 784,60 \$
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	20171205qesse	06 DÉC. 2017	DI STEFANO, MELISSA	Petite caisse	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 244,65 \$
PETITE CAISSE ENQUETE VDM	20171205qqva	06 DÉC. 2017	DI STEFANO, MELISSA	Petite caisse	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 364,35 \$
FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE MONTREAL (LA)	20175000hgsf	28 NOV. 2017	DEMONT, GHYSLAINE	2017 Paiement traitement agrile du frêne - Sommaire 2017-01-HGSF	Grands parcs, verdissement et mont Royal	Horticulture et arboriculture	2 000,00 \$
RICHPORTER RECHERCHE EN ECCLAIRAGE INC	2062	20 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210163 : 12 Spots	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 309,78 \$
LES CARROSSERIES LE BARON INC.	22593	06 DÉC. 2017	PARCAUTOSPVMM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:442856	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 296,11 \$
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	2376554	13 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-209970 : Location chariot élévateur	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 078,80 \$
TRADUCTIONS ZOZITA	2703	01 DÉC. 2017	LALANDE, LUCIE	Biodôme, Jardin botanique, Insectarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 200,17 \$
DUBO ELECTRIQUE LTEE	2912282	15 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210091 : Quincaillerie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 250,00 \$
HYDRO-QUEBEC	299000030674171124	04 DÉC. 2017	BUREAU, KARINE	Utilité publique - Électricité, téléphonie, Gaz Métro...	Commission des services électriques	Autres - Amén., urb. et développement	2 176,29 \$
LONGEVIN & FOREST LTEE	3003895	14 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210125 : Bois	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 189,50 \$
LIBRAIRIE OLIVIERI ENG	32915	12 DÉC. 2017	GRACIANO, WILMA	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 081,80 \$
CENTRE DE SERVICE 2010 ENR.	34942	09 DÉC. 2017	PARCAUTOSPVMM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:441305	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 397,10 \$
CENTRE DE SERVICE 2010 ENR.	35951	16 DÉC. 2017	PARCAUTOSPVMM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:443296	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 261,38 \$
LA LIBRAIRIE DE VERDUN	39013	21 DÉC. 2017	FRIKH, DJAMILA	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 141,25 \$
UNIVERSITE MCGILL	3917	20 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Location de salle / commission de revision arrondissement ville-Marie / octobre 2017. Élection générale du 5 novembre 2017.	Grefe	Grefe	2 939,65 \$
RADIATEUR PLUS	46210	16 DÉC. 2017	PARCAUTOSPVMM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:443124	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 514,70 \$
BELL MOBILITE INC	514577689171101	27 NOV. 2017	DE ROME, SUZANNE	Compte 514577689 - facture du 1 novembre 2017 pour le CGMU	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	31 351,67 \$
BELL MOBILITE INC	514577689171201	13 DÉC. 2017	DE ROME, SUZANNE	# de compte #514577689 frais mensuels pour l'utilisation du CGMU pour la période courante	Infrastructures, voirie et transports	Transport - Soutien tech. et fonct.- À répartir	32 269,12 \$
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	5175	06 DÉC. 2017	Système PARCAUTOSPVMM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:442836	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 743,60 \$
REPARATION D'AUTO CREMAZIE 2010	5176	06 DÉC. 2017	Système PARCAUTOSPVMM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:442895	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 015,24 \$
BELL CANADA	53039313520171208	08 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Installation et utilisation des liens internet (modem) dans les bureaux locaux d'arrondissement. Élection générale 2017.	Grefe	Grefe	2 559,13 \$
LACHAPELLE LOGISTIQUE	53647	04 DÉC. 2017	LALANDE, LUCIE	Biodôme, Jardin botanique, Insectarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 165,00 \$
LACHAPELLE LOGISTIQUE	53669	06 DÉC. 2017	LALANDE, LUCIE	Biodôme, Jardin botanique, Insectarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 420,00 \$
POSTMEDIA NETWORK INC	5631	08 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Dépenses faite pour les élections (temporaire)	Grefe	Grefe	3 149,62 \$
SCOTTS CANADA LTEE	56482703	20 DÉC. 2017	TAPSOUKE, YACOUBA	BC - 210078 - faf mousse sphais=gne - fa agro mtx - ms biodome...	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 006,38 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

SCOTTS CANADA LTEE	56482704	20 DÉC. 2017	TAPSOUE, YACOUBA	BC - 210078 - fa agro mix - Ms JMB - terre	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 408,98 \$
LIBRAIRIE RAFFIN INC	7154864	08 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 444,55 \$
LIBRAIRIE RAFFIN INC	7154865	08 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 437,40 \$
LIBRAIRIE RAFFIN INC	7154904	12 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 205,63 \$
LIBRAIRIE RAFFIN INC	7154911	12 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	3 322,09 \$
LIBRAIRIE RAFFIN INC	7154948	15 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 457,55 \$
T7 INC.	7331	07 DÉC. 2017	LALANDE, LUCIE	Biodôme, Jardin botanique, Insectarium	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 500,00 \$
ROGERS AT&T***	73763977318266769 94	08 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Cellulaires pour les employées d'Espace pour la vie	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 805,09 \$
PPG REVETEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC	7482146746	13 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-208831 : Peinture	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 583,40 \$
ROGERS AT&T***	74911350218266769 07	11 DÉC. 2017	GOULET, DIANE	Téléphonie cellulaire - novembre 2017	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 747,52 \$
GAZ METRO INC.	780001096022	06 DÉC. 2017	STORTINI, NATHALIE	Gaz Métro compte 09840867031	Grands parcs, verdissement et mont Roval	Horticulture et arboriculture	2 887,91 \$
EBSCO CANADA LTEE	8028909	12 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Abonnements à des périodiques pour la bibliothèque du Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	4 611,90 \$
EBSCO CANADA LTEE	8028910	12 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Abonnements à des périodiques pour la bibliothèque du Jardin botanique	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 651,62 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	8100316037	15 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Destruction de documents pour le bureau des elections. Élection générale 2017.	Grefe	Grefe	2 583,74 \$
VIDEOTRON S.E.N.C	816423	15 DÉC. 2017	WU, CANDY YU	CAP 2012 CONVERSION Quadrilatère Monk, de Montmagny, St-Patrick (projet Hadley)	Commission des services électriques	Autres biens - Rénovation urbaine	23 845,81 \$
JOUET K.I.D. INC.	89899	20 DÉC. 2017	GERBEAU, SOPHIE	JB17440	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 169,35 \$
A & A VITRES ET MIROIRS INC.	9040	13 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-209850	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 500,00 \$
GEMEL INC.	987776	29 NOV. 2017	BOUVRETTE, JEAN	Services en architecture et ingénierie dans le cadre de l'aménagement de l'atelier mécanique CESM - Contrat 13960	Gestion et planification immobilière	Autres - Transport	7 777,10 \$
MIREILLE PHILOSCA	a171211	12 DÉC. 2017	NGUIDJOL, GRACE- NATHALIE	Programme Contact - Planification et réalisation d'animations de lecture dans les lieux fréquentés par des enfants de 5 ans et moins	Culture	Bibliothèques	2 057,75 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	ajusavancedepelec5n ov17equipecoderre	30 NOV. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Grefe	35 150,00 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	ajust2avancedepelec 5nov2017coderre	18 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Grefe	89 250,00 \$
EQUIPE BARBE TEAM- PRO ACTION LASALLE JEAN-FRANCOIS STROUVENS	allocationbarbe20170 2	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	8 846,05 \$
COALITION MONTREAL-ANDRE CORDEAU	allocationcoalitionap 20172728	30 NOV. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	13 382,05 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcoderre201 710pcegep	06 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	19 528,55 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcoderre201 712p	06 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	15 923,97 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcoderre201 713p	06 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	21 511,38 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcorderre201 714p	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	11 817,89 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcorderre201 715p	06 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 724,35 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcorderre201 718p	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	4 595,97 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	allocationcorderre201 720p	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	14 481,95 \$
MONTREAL/CAROLE LEROUX	allocationprojet1712 05	13 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	32 952,76 \$
VRAI CHANGEMENT POUR MONTREAL - FRANTZY CHARLES	allocationvraichange ment20171123	30 NOV. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 534,08 \$
CUBEX LIMITED	ANJ873818	11 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	RÉPARATION PROBLÈME ELECTRIQUE AVEC PIÈCES SUR RAVO UNITÉ: 539-15171 AUTORISÉ PAR CONTRE-MAÎTRE ROBERT MILLETTE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 321,31 \$
HEBDRALIQUE INC.	ANJ874354	29 DÉC. 2017	MILLETTE, ROBERT	HUILE MOTEUR 15W40/L + HUILE MOTEUR CLASSIC 5W30/L + REDEVANCE ENVIRO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 616,82 \$
RADIATEURS ANJOU INC	ANJ874848	22 DÉC. 2017	MILLETTE, ROBERT	437-12371 RADIATEUR INDUSTRIEL EN CUIVRE SUR MESURE + KIT DE RESERVOIR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 021,01 \$
CUBEX LIMITED	ANJ875304	26 DÉC. 2017	MASSE, PAUL	LISTE DE PIECES POUR UN RAVO ISERIE 540 2015 (BALAI DE RUE) VOIR LIGNES POUR LES DÉTAILS DES PIÈCES COMMANDER. BON DE TRAVAIL: 848057 UNITÉ: 539-15171	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 024,35 \$
REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC, DIRECTION DES LICENCES	ap770922	21 DÉC. 2017	TAPSOUKE, YACOUBA	BC - 210178 - pour les appareil sous pression	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 068,16 \$
COALITION MONTREAL-ANDRE CORDEAU	avancedepelec5nov1 7coalitionmtl	14 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Grefe	26 781,00 \$
EQUIPE DAUPHIN LACHINE ROBERT DESEORGES	avancedepelec5nov1 7dauphinlachine	14 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Grefe	12 686,38 \$
MONTREAL/CAROLE LEROUX	avancedepelec5nov1 7projetmtl	11 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Grefe	364 650,00 \$
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTFE	AVM864862	19 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REMISE EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT RE FACT 71482	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 254,93 \$
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTFE	AVM864865	01 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REMISE EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT SELON FACT 71247	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 709,60 \$
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE LTFE	AVM864867	17 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REMIS EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT RE FACT 71356	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 713,57 \$
RESSORT IDEAL LTEE	AVM872275	28 NOV. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REPARATION VÉHICULE 393-09007 RE FACT 0154340	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 418,71 \$
CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER LTEE	AVM872892	01 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	RÉPARATION EXTÉRIEUR RE FACT BD24359	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 884,68 \$
MERCEDES BENZ RIVE SUD	AVM873211	05 DÉC. 2017	OUIMET, GUY	FAIRE REPARER LE VÉHICULE CHEZ MERCEDES RIVE SUD 450 672-2720, CODE CHECK ENGINE MODULE HEADER UREE DEFECT RE FACT 243166	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 134,19 \$
FORD LINCOLN GABRIEL	AVM873277	05 DÉC. 2017	OUIMET, GUY	FOURNIR PO FACTURE BG54676 FORD LINCOLN SUITE AUX RÉPARATIONS. CONTACT RICHARD BREAUULT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 033,65 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ZONE TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE INC.	AVM874203	13 DÉC. 2017	OUIMET, GUY	FOURNIR PO FACTURE 83544 ZONE TECH POUR INSTALLATION D'UNE FLECHE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 488,20 \$
AMERIFOR ELECTRONIQUE INC.	AVM874491	15 DÉC. 2017	OUIMET, GUY	ER-02-T TUBE ÉMETTEUR POUR ARRET SOUFFLEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 330,38 \$
RESSORT IDEAL LTEE	AVM874893	19 DÉC. 2017	OUIMET, GUY	FOURNIR PO FACTURE F0154891 RESSORT IDEAL POUR REPARATIONS SUITE AU PEP	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 588,20 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	AVM875155	20 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REPARATION EXTÉRIEUR RE FACT 225937	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 990,17 \$
GCR CENTRES DE PNEUS DUFRESNE	AVM875776	28 DÉC. 2017	OUIMET, GUY	ACHAT DE PNEU SELON FACTURE 937-47510	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 168,14 \$
STANDARD & SPECIAL INC	CAR837438	11 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	DIVERS PRODUITS DE QUINCAILLERIE POUR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	22 199,79 \$
AIGUISATEK	CAR837441	12 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	AIGUISAGE ET AUTRE PRODUITS POUR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 038,74 \$
TISSUS MORICO INC.	CAR837442	11 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	DIVERS TISSUS ET PRODUITS POUR LE REMBOURRAGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 134,33 \$
LACHAPELLE LOGISTIQUE	CAR837657	11 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	TRANSPORT POUR MARCHANDISE FIT PAR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 145,69 \$
SUPERIEUR PROPANE	CAR846436	11 DÉC. 2017	BEAULIEU, DAMIEN	UTILISATION DE PROPANE POUR LE LIFT DE LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 305,08 \$
HYDRAULIQUES RNP 2016 INC.	CAR854694	12 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	REPARATION DE PLAQUE COMPACTRICE D'UN CAMION DE RECYCLAGE DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 923,01 \$
LES TOILES & CABLES LASALLE INC.	CAR863045	28 NOV. 2017	BEAULIEU, DAMIEN	FABRENE NATUREL (CONFECTION) POUR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 424,53 \$
BATTERIES DIXON INC	CAR870006	04 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	8 BATTERIES 6V POUR APP# 567-15620	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 170,44 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	CAR870307	28 NOV. 2017	BRANCONNIER, SERGE	C1247111	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 415,29 \$
RESSORT IDEAL LTEE	CAR870667	28 NOV. 2017	PORTELANCE, RAYMOND	REPARATION DE LA SUSPENSION D'UN CAMION DOMPEUR DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 365,66 \$
LES PROS DU CAMION	CAR871145	30 NOV. 2017	GAUVREAU, ALAIN	REPARATION FUIITE D'HUILE MOTEUR + PERTE D'EXHAUST D'UN CAMION DOMPEUR DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 253,77 \$
AGRITEX	CAR871454	05 DÉC. 2017	PORTELANCE, RAYMOND	REPARATION DU SYSTEME HYDRAULIQUE D'UN TRACTEUR CHARGEUR DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 498,26 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC	CAR871595	19 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	REMPLACEMENT EXHAUST FLAP D'UN CAMION MULTIMODE DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 200,33 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	CAR871903	05 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	antigel vrac pour att. mec. CESM	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 721,09 \$
LES RESSORTS ST-MICHEL INC	CAR872009	29 NOV. 2017	BELANGER, BRUNO	PO POUR REMPLACER LAMES DE SUSPENSION SUR CAMION #265-06214	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 193,41 \$
MAGNETO-LAVAL INC	CAR872056	29 NOV. 2017	GAUVREAU, ALAIN	PO POUR REPARATIONS MAJEURES ET INSPECTION ANNUELLE SUR NACELLE CHEZ MAGNETO	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 387,68 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC. SOCIETE EN	CAR872267	04 DÉC. 2017	LUSSIER, STEPHANIE	OBRS-110 SEALS DE ROUES ARRIERE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 175,09 \$
COMMANDITE STRONGCO	CAR872310	30 NOV. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REPARATIONS SUITE A INSPECTION FIN DE SAISON 2016-2017 REF: 471-13611	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 099,80 \$
PIE IX DODGE CHRYSLER 2000 INC.	CAR872384	28 NOV. 2017	GAUVREAU, ALAIN	FOURNIR P.O RECONSTRUCTION TRANSMISSION+POMPE ESSENCE +WIN MODULE VOIR FCT# 341530 DODGE RAM 2500 AUTORISÉ PAR B.ALLARD	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 904,30 \$
RESSORT IDEAL LTEE	CAR872648	29 NOV. 2017	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	REMPLACER RESSORT AVANT C/G C/D + SEAL DE ROUE VOIR FCT#F0154714	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 061,31 \$
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	CAR872762	05 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	REMPLACEMENT DE 6 INJECTEURS + PRESS SENSOR D'UN CAMION DOMPEUR DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 677,20 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR872833	08 DÉC. 2017	BELANGER, BRUNO	COMPRESSEUR D'AIR ET ACC. POUR CAMION # 296-06298	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 249,92 \$
LE GROUPE TRESK INC	CAR872915	01 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	CABINET POUR UTILISATION PAR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 063,54 \$
INDUSTRIE DU PANIER	CAR872917	01 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	CONTENANT INTERIEUR DE CORBEILLE AVEC CHAINES POUR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 212,65 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

EQUIPEMENT SMS INC.	CAR872935	01 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	SIEGE COMPLET AVEC TRANSPORT RUSH POUR KOMATSU # 439-06226	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 802,07 \$
CUMMINS EST DU CANADA SEC.	CAR873264	05 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REPARATION GASKET DE TETE ET MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	14 739,59 \$
ROBERT BOILEAU INC	CAR873306	08 DÉC. 2017	AUDY, MICHEL	C1255710	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 213,30 \$
LA COMPAGNIE ROBERT BURY L TEE	CAR873491	07 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	CONTREPLAQUÉ CREZON POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 376,53 \$
TRANS-FORM EXACT	CAR873492	06 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	SERIGRAPHIÉ PANNEAUX SANDWICH POUR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 940,18 \$
RESSORT IDEAL LTEE	CAR873507	12 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REPARATION SUSPENSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 207,29 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC	CAR873512	12 DÉC. 2017	LUSSIER, STEPHANIE	0BC3Z-6587-A JOINT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12,78 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC	CAR873512	07 DÉC. 2017	LUSSIER, STEPHANIE	0DC3Z-6L621-A GASKET INTAKE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 431,13 \$
LANGÉVIN & FOREST L TEE	CAR873761	08 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	MADRIER POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 638,75 \$
LONGUS EQUIPEMENT INC	CAR873978	12 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	PIECES POUR REPARER TRACTEUR CHARGEUR DE LA VOIRIE DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 579,60 \$
MAGNETO-LAVAL INC	CAR874036	12 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	INSPECTION & TEST DIELECTRIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 003,57 \$
EQUIPEMENTS DE LEVAGE NOVAQUIP INC	CAR874126	13 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	POUR INSTALLATION PARKING KIT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 117,44 \$
EQUIPEMENTS TWIN INC	CAR874129	13 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	achat de lame de pelle	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 545,97 \$
TOROMONT CAT (QUEBEC)	CAR874364	14 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	TURBO POUR SOUFFLEUSE DE L'ARRONDISSEMENT ST-MICHEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 374,53 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR874645	18 DÉC. 2017	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	PIECES STERLING	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 083,63 \$
NORTRAX QUEBEC INC.	CAR874726	18 DÉC. 2017	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	REPARATION PEDAL A FUEL ET DE FREIN VOIR FCT#187660	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 083,89 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	CAR874742	19 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	TABEAU DE BORD COMPLET ET AUTRES PIÈCES POUR CAMION# 265-06214	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 010,45 \$
PIECES D'AUTO JARRY L TEE	CAR874825	19 DÉC. 2017	AUDY, MICHEL	C1260580	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 338,92 \$
TRANS ARTIK INC.	CAR874949	20 DÉC. 2017	MICHAUD, LOUIS-PHILIPPE	D4AIR ESPAR COMPLET	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 163,19 \$
PIECES D'AUTO JARRY L TEE	CAR875093	20 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	EQUIPEMENT DE GARAGE MECANIQUE 999 HENRIBOURASSA	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 962,23 \$
PIE IX DODGE CHRYSLER 2000 INC.	CAR875138	20 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	TROUBLE DEMARAGE VOIR FCT# 342019 DODGE RAM 2500 AUTORISÉ PAR B.ALLARD	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 201,44 \$
LES ENTREPRISES ELECTRIQUES GILLES GAUVIN INC.	CAR875159	20 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	INTALLASTION DE PRISE DE COURANT AU DEPARTEMENT DE LA MENUISERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 659,52 \$
LE CIRCUIT FORD LINCOLN L TEE	CAR875284	21 DÉC. 2017	AUDY, MICHEL	C1260560	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 715,48 \$
MECANO ALCA INC	CAR875296	26 DÉC. 2017	BELANGER, BRUNO	LOAD HOLDING VALVE POUR GRUE HIAB	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 273,33 \$
LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX L TEE	CAR875362	29 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	ARMOIRE À TIROIRS POUR POINCARE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 564,98 \$
NORTRAX QUEBEC INC	CAR875368	22 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	pièces pour loader # 437-10279	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 745,96 \$
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER-JEEP (2000) INC	cccs314636	23 DÉC. 2017	Système PARCAUTOSPM	Entretien et réparation SPVM NoFactMaximo:443431	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 082,40 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

ASS. POUR LA CREATION ET LA RECHERCHE ELECTRO-ACOUSTIQUES DU QUEBEC (ACREQ)	ce171949	20 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	Programme Montréalais d'action culturelle 2017-2018 GDD1174407003 CE171949	Culture	Autres - activités culturelles	15 000,00 \$
CENTRE TURBINE	ce171949a	20 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	Programme Montréalais d'action culturelle 2017-2018 GDD1174407003 CE171949	Culture	Autres - activités culturelles	13 000,00 \$
DANSE DANSE	ce171949b	20 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	Programme Montréalais d'action culturelle 2017-2018 GDD1174407003 CE171949	Culture	Autres - activités culturelles	12 000,00 \$
THEATRE ESPACE LIBRE	ce171949c	20 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	Programme Montréalais d'action culturelle 2017-2018 GDD1174407003 CE171949	Culture	Autres - activités culturelles	12 000,00 \$
OPTICA, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN	ce171949d	20 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	Programme Montréalais d'action culturelle 2017-2018 GDD1174407003 CE171949	Culture	Autres - activités culturelles	12 000,00 \$
CONCERTATION SAINT-LEONARD	cm150175	20 DÉC. 2017	SAGNA, SAFIETOU	Demande de versement (2e)416K_Concertation Saint-Leonard_ GDD 1155917001	Dépenses communes	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	150 000,00 \$
CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD	cm1508011145917003a	30 NOV. 2017	GAGNE, DIANE	RÉSOLUTION CM15 0801 - 1145917003 - CONDITION 3.2.5	Dépenses communes	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	14 600,00 \$
TOHU	cm1602291150018003	06 DÉC. 2017	GAGNE, DIANE	RÉSOLUTION : CM16 0229 - 1150018003 - CONDITION 3.3.2.	Dépenses communes	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	50 000,00 \$
FESTIVAL MODE & DESIGN MONTREAL	cm1602291150018003b	01 DÉC. 2017	GAGNE, DIANE	RÉSOLUTION : CM16 0229 - 1150018003 - CONDITION 3.3.2	Dépenses communes	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	15 000,00 \$
NUTRI-CENTRE LA SALLE	cm170723	20 DÉC. 2017	SAGNA, SAFIETOU	Demande de versement (2e)416K_Consolidation du Nutri-Centre LaSalle_GDD 11700744001	Dépenses communes	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	138 537,00 \$
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITE LES SERRES DU DOS BLANC	cm1707241165917005a	30 NOV. 2017	GAGNE, DIANE	RÉSOLUTION CM17 0724 - 1165917005 - CONDITION ARTICLE 5.2 DE LA CONVENTION	Dépenses communes	Industries et commerces - Prom. et dév.écon.	166 400,00 \$
INDUSTRIELLE-ALLIANCE	de171214financ	19 DÉC. 2017	COLLIN, MARIO	CONTRAT 00106GA-902 RÉGIME D'APPOINT DES DIRECTEURS DE VILLE LASALLE	Dépenses communes	Autres - Administration générale	17 650,00 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	de171214financ	19 DÉC. 2017	COLLIN, MARIO	CONTRAT 00106GA-902 RÉGIME D'APPOINT DES DIRECTEURS DE VILLE LASALLE	Dépenses communes	Autres - Administration générale	17 650,00 \$
EAST PENN / POWER BATTERY	DEU28628	12 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	48 Batteries de kart électrique - Atelier du Garage	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 759,35 \$
TOROMONT CAT (QUEBEC)	DEU29692	04 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	RÉPARATION Z-199	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 478,15 \$
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	DIC864259	01 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	fournitures équipement garage Dickson	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 450,94 \$
J.A. LARUE INC	DIC864828	19 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO A J.A LARUE POUR MODIFICATION SOUFFLEUSE (chute et arrêt urgence)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 756,86 \$
RESSORT IDEAL LTEE	DIC866478	26 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	inspection statutaire	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 029,84 \$
LONGUS EQUIPEMENT INC.	DIC866507	21 DÉC. 2017	DYOTTE, MATHIEU	PORTE COMPLETE COTÉ GAUCHE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 411,55 \$
VICROC INC.	DIC870521	01 DÉC. 2017	DESMAIRIS, RICHARD	lames pour holder	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 430,53 \$
RESSORT IDEAL LTEE	DIC870908	27 DÉC. 2017	DYOTTE, MATHIEU	REMPLENER ESSIEUX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 120,97 \$
PNEUS TOYO CANADA INC.	DIC871727	14 DÉC. 2017	DESMAIRIS, RICHARD	pneus hiver pour camionnettes	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 141,12 \$
W. COTE ET FILS LTEE	DIC871816	04 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	PELLE ASS'Y POUR BOMBARDIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 192,38 \$
HEBDRALIQUE INC.	DIC871884	22 DÉC. 2017	DESMAIRIS, RICHARD	RACCORDES HYDRAULIQUE ASSORTI POUR GARAGE DICKSON	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 101,60 \$
PNEUS TOYO CANADA INC.	DIC872269	28 NOV. 2017	DESMAIRIS, RICHARD	pneus hiver	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 085,57 \$
SILENCIEUX FEDERAL MUFFLER	DIC872351	28 NOV. 2017	GARNEAU, DOMINIC	boyaux pour gaz d'échappement au garage dickson	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 368,63 \$
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	DIC872368	29 NOV. 2017	TREMBLAY, MICHEL	037M7042 SCREW	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 261,76 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC872503	29 NOV. 2017	GARNEAU, DOMINIC	pièces moteur pour camion Freightliner	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 857,95 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LITEE	DIC872508	30 NOV. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO POUR ACHAT D'UNE PELLE A NEIGE COMPLETE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 320,25 \$
PNEUS TOYO CANADA INC. SOCIETE EN COMMANDITE	DIC872610	14 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	PNEUS HIVER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 168,59 \$
STRONGCO	DIC872627	29 NOV. 2017	BRANCONNIER, SERGE	reparation toit	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 364,54 \$
RYDER EQUIPEMENTS DE MANUTENTION	DIC872764	30 NOV. 2017	DESMARAIS, RICHARD	réparation d'un charriot élévateur	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 227,54 \$
SOCIETE EN COMMANDITE	DIC872772	30 NOV. 2017	GARNEAU, DOMINIC	REPARATION D'UN BRIS ANORMAL AUTONIVELEUSE LOUEE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 248,68 \$
STRONGCO SOCIETE EN COMMANDITE	DIC872773	30 NOV. 2017	GARNEAU, DOMINIC	REPARATION D'UN BRIS ANORMAL AUTONIVELEUSE LOUEE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 989,39 \$
STRONGCO SOCIETE EN COMMANDITE	DIC872883	01 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	réparations auto-niveleuse louée	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	13 755,26 \$
O.J. COMPAGNIE	DIC872895	01 DÉC. 2017	DYOTTE, MATHIEU	REPARATION SELON SOUSMISSION 133449-00	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 279,80 \$
PONT ROULANT XPRESS INC.	DIC873181	06 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	équipement de garage Dickson	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 805,37 \$
J.A. LARUE INC.	DIC873449	06 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	PIECE IMPELLER POUR SOUFFLEUSE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 936,04 \$
PNEUS TOYO CANADA INC.	DIC873542	07 DÉC. 2017	LEBRUN, ANDRÉ	pneus divers véhicule	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 085,57 \$
EQUIPEMENTS J.K.L. INC.	DIC873581	07 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	PIECES POUR EPENDEUSE A SEL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 124,37 \$
PRODIESEL (2009)	DIC873592	22 DÉC. 2017	LEBRUN, ANDRÉ	P4103725 BOOSTER FUEL CONTROL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 655,89 \$
LONGUS EQUIPEMENT INC. SOCIETE EN COMMANDITE	DIC873598	07 DÉC. 2017	DESMARAIS, RICHARD	pièces tracteur N-Holland	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 313,24 \$
STRONGCO SOCIETE EN COMMANDITE	DIC873645	07 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO POUR RÉPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 558,50 \$
STRONGCO	DIC873647	07 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO POUR RÉPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 523,13 \$
GLOBOCAM RIVE-SUD, SOCIETE EN COMMANDITE - GLOBOCAM	DIC873719	20 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO POUR RÉPARATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 778,45 \$
W. COTE ET FILS LTEE	DIC873780	13 DÉC. 2017	FORTIN, RENE	FRAIS DE TRANSPORT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 077,51 \$
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	DIC874136	13 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	réparation d'un vérin au garage dickson	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 762,75 \$
ACTION MOBILE VITRES D'AUTOS INC.	DIC874188	19 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	VITRE POUR STOCK DE BOMBARDIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 122,33 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	DIC874427	14 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	PIECE HABITACLE INTERIEUR CAMION STERLING	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 369,90 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	DIC874453	15 DÉC. 2017	TREMBLAY, MICHEL	BG4368-2014 HUILE EN FRAC TDH POUR CLOS PAT RESERVOIR VIDE.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 241,75 \$
NORTRAX QUEBEC INC.	DIC874547	20 DÉC. 2017	LEBRUN, ANDRÉ	0RE541922 FILTER ELEMENT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 191,54 \$
HEBDRAULIQUE INC.	DIC874580	15 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO POUR ACHAT DE PIECES POUR L'ATELIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 447,49 \$
LES PROS DU CAMION	DIC875121	20 DÉC. 2017	GARNEAU, DOMINIC	FOURNIR PO A LES PRO DU CAMION POUR INSPECTION PEP ET LES REPARATION. FACT: 90192 TOTAL: 3374,49	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 542,79 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

EQUIPEMENTS TWIN INC.	DIC875182	21 DÉC. 2017	BRANCONNIER, SERGE	REPARER MULTIMODE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 578,98 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.)	DIC875300	26 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	PNEU POUR LOADER JOHN DEERE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 116,03 \$
MERCEDES-BENZ MONTREAL-EST	DIC875342	22 DÉC. 2017	DESMARAIS, RICHARD	RÉPARATION D'UN CAMION MERCEDES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 222,01 \$
NORTRAX QUEBEC INC.	DIC875426	27 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	AT332614 HYDRAULIC OIL COOLER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 671,19 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	DIC875437	27 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	SPOOL VALVE POUR BOMBARDIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 229,42 \$
PRODIESEL (2009)	DIC875819	29 DÉC. 2017	DESMARAIS, RICHARD	pièce moteur pour souffleuse	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 519,70 \$
KANVA ARCHITECTURE INC.	f1405ss12	21 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Projet1405 - Migration du Biodôme 2.0	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	6 215,00 \$
KANVA ARCHITECTURE INC.	f1405ss15	21 DÉC. 2017	DURAND, CATHERINE	Projet 1405-Migration du Biodôme 2.0	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 000,00 \$
PROJET MEMBRANE SOLUTION INC.	f17058	14 DÉC. 2017	DURAND, GUILLAUME	BC-210085 : Imperméabiliser	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	3 460,00 \$
BRAULT & BOUTHILLIER LTEE	f174881	12 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 176,29 \$
CREUSAGE RL	f6335	13 DÉC. 2017	GUILLAUME, DURAND	BC-210032	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 630,93 \$
VIGNOBLE DE LA RIVIERE DU CHENE	fact201708001	28 NOV. 2017	GUILLAUME, DURAND	Vins	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 151,00 \$
QUEBEC CULTURE ET COMMERCE LTEE	fh1188	19 DÉC. 2017	KHELAFI, RACHID	Livres reçus dans les bibliothèques municipales	Culture	Bibliothèques	2 341,70 \$
LES INDUSTRIES GARANTIES LIMITEE	k78914	21 DÉC. 2017	GUILLAUME, DURAND	BC-209949 : Cylindres Nortec	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	5 828,00 \$
LUBEQUIP (MC)	LAC872425	28 NOV. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIRE UN P.O CHEZ LA COMPAGNIE " LUBEQUIP " POUR LES TRAVAUX FAIT DANS LE GARAGE ,FACTURE 37397, MONTANT 9509.80 AVANT TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	9 984,10 \$
LONGUS EQUIPEMENT INC.	LAC872440	28 NOV. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIRE UN P.O CHEZ LA COMPAGNIE LONGUS EQUIPEMENTS INC ,FACTURE FC00016285 ,MONTANT 6347.17	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 663,74 \$
NORTRAX QUEBEC INC.	LAC873010	04 DÉC. 2017	TOSKA, ERMIR	AT-383880 ACCUMULATEUR (BATTERIE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 528,26 \$
EXPROLINK INC.	LAC873103	05 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIRE UN P.O CHEZ LA COMPAGNIE EXPROLINK POUR ACHATS DES PIÈCES SELON LE SOUMISSION 11883 ,MONTANT 3148.05 AVANT TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 305,06 \$
NORTRAX QUEBEC INC.	LAC873883	11 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE NORTRAX ,SOUMISSION 185728 ,MONTANT 4101.39 AVANT TAX ,NR DE LOADER 437-11368	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 305,95 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAC874074	13 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	6820 13 777 JOY STICK AU COMPLETE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 183,52 \$
W. COTE ET FILS LTEE	LAC874173	14 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE W .COTE ET FILS LTEE POUR ACHATS DES PIÈCES AU MONTANT 3341.99 AVANT TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 508,66 \$
W. COTE ET FILS LTEE	LAC874660	19 DÉC. 2017	TOSKA, ERMIR	0204540C COUTEAUX CARRNE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 195,86 \$
ST-LAURENT/SUSPENSIO NS D'AUTOMOBILE CANADA INC	LAC874842	22 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIRE UN P.O POUR LA COMPAGNIE ST-LAURENT SUSPENSION ,FACTURE 317894 ,MONTANT 2903.40 AVANT TAX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 048,21 \$
ANDRE THEROUX LTEE	LAS863297	29 NOV. 2017	BERUBE, TOMMY	UNITÉ 176-15223 REDRESSER CHÂSSIS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 414,71 \$
P.R. DISTRIBUTION INC.	LAS872565	29 NOV. 2017	DAVID, STEPHANE	819057 COMMANDE DE QUINCAILLERIE ATELIER LASALLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 297,06 \$
LES RESSORTS LASALLE INC	LAS873000	05 DÉC. 2017	BERUBE, TOMMY	861666 RÉPARATION SUSPENSION ARR FACT #81394	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 040,30 \$
TOROMONT CAT (QUEBEC)	LAS873153	05 DÉC. 2017	BERUBE, TOMMY	865192 RÉPARATION MOTEUR DE GENERATRICE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 147,99 \$
TENCO INC.	LAS874100	15 DÉC. 2017	BERUBE, TOMMY	861665 PIECES POUR SOUFFLEUR VOHL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 050,34 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	LAS874323	14 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	865887 VITRE ET CADRE COTE DROITE POUR BOMBARDIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 331,03 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	LAS874820	19 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	867233 PIECES CAMION FORD E350	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 230,83 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	LAS874820	20 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	867233 PIECES CAMION FORD E350	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	314,10 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	LAS874820	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	867233 PIECES CAMION FORD E350	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	310,38 \$
J.A. LARUE INC	LAS875243	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	REMPLACE LAS864470 INSTALLATION CHUTE BASCULANTE FACT#I000031422	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 944,77 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	MAD871870	01 DÉC. 2017	ITIM, SAÏD	RÉPARER LE SYSTEME DE RÉGÉNÉRATION # DPF	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 623,34 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	MAD872396	01 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	PIÈCES POUR RÉPARATION DU BOMBARDIER SELON SOUMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 552,92 \$
SERVICES DE CONTENEURS ATS INC (LES)	MAD872803	30 NOV. 2017	VEILLETTE, PATRICK	CONTENEUR 20 PIEDS GRIS ,LIVRÉ AU 6960 DARLINGTON MARDI LE 5 DÉCEMBRE A 9:00.PRIX DE 3700\$+125\$ LIVRAISON.CONTACT:JOSEPH (514)846-0270	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 015,77 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	MAD873009	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	PIECES DE RÉPARATION POUR CHENILLETTE DE TROTTOIR 513-04026 SELON SOUMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 773,41 \$
PPG REVÊTEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC	MAD873086	18 DÉC. 2017	BRISEBOIS, JOEL	PEINTURE SELON SOUMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 410,26 \$
FAUCHER INDUSTRIES	MAD873394	08 DÉC. 2017	BLAIS, JEAN-ROBERT	7767339 MARCHÉ PIED ESCAMOTBLE (PAS DE LUMIERE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 718,76 \$
PNEUS METRO INC.	MAD873649	21 DÉC. 2017	ITIM, SAÏD	REPARER CREVAISON (PNEU SCRAP) FOURNIR PNEU AVANT DROIT NEUF PLUS INSTALLATION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 215,13 \$
ACE ACCENT CONTROLES ELECTRONIQUES INC	MAD874168	13 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	ACHAT DE BOITE ECOBITE II SELON SOUMISSION# 20171313001	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 566,95 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC	MAD874414	14 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIR PO GLOBOCAM MONTREAL SELON FACTURE 507720 POUR REPARATION FUITE D'HUILE MOTEUR MAJEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 506,87 \$
ATELIERS M. DRIVESHAFTE INC.	MAD874605	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	REEMPLACER PTO ET POMPE DE PTO.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 300,34 \$
FORD LINCOLN GABRIEL	MAD874641	18 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FOURNIR PO GABRIEL FORD SELON DOCUMENT BG-54474 POUR REPARATION BRIS MAJEUR AU MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 557,64 \$
LES RESSORTS LASALLE INC	MAD875118	21 DÉC. 2017	BRISEBOIS, JOEL	ENVOYER AU RESSORT TORSION BARRE 2E DIFF. C/D SONT FINI ET LE DIFF. TRACK	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 361,02 \$
MEDIAQMI INC.	mti35504	14 DÉC. 2017	LESPERANCE, YANICK	Placement média - élection générale 2017. Plan média.	Grefte	Grefte	3 929,81 \$
ACCESSOIRES OUTILLAGE LIMITEE	NME872559	29 NOV. 2017	CAZA, RICHARD	GP/539-14196 Pièces de balai	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 856,11 \$
ACCESSOIRES OUTILLAGE LIMITEE	NME872559	12 DÉC. 2017	CAZA, RICHARD	GP/539-14196 Pièces de balai	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	197,36 \$
ASSOCIATION JAMAICAINE DE MONTREAL INC	obnl10	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNI totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 055,00 \$
CHANGEMENT - CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR AINÉS	obnl102	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNI totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 535,00 \$
ACCES SANTE MENTALE CIBLE TRAVAIL	obnl103	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNI totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
REVIVRE ASS. QC SOUTIEN PERS. SOUFFRANT TROUBLE ANXIEUX, DEPR. BIPOLAIRE	obnl103	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNI totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 168,00 \$
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE, FILIALE DE MONTREAL	obnl104	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNI totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 024,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC	obnl108	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
LA FONDATION QUEBECOISE POUR L'ALPHABETISATION	obnl114	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 473,00 \$
DIFFUSION A.G.C. MONTREAL	obnl115	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 462,00 \$
L'ILLUSION THEATRE DE MARIONNETTES	obnl118	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 232,00 \$
SOUTIEN A LA PERSONNE HANDICAPEE EN ROUTE VERS L'EMPLOI AU QUEBEC	obnl118	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 347,00 \$
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT DU CANADA	obnl123	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 307,00 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC	obnl125	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 704,00 \$
GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC	obnl126	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
ALAC (ALLIANCE POUR L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION DES IMMIGRANTS-ES)	obnl13	06 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
CENTRE CHABAD CHAI	obnl13	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 170,00 \$
IMPRIME-EMPLOI	obnl130	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 991,00 \$
LA FONDATION POUR ENFANTS DIABETIQUES	obnl131	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 163,00 \$
SOCIETE DE SOINS PALLIATIFS A DOMICILE DU GRAND MONTREAL	obnl132	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 653,00 \$
SOCIETE LOGIQUE INC	obnl132	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 896,00 \$
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ST- LAURENT	obnl133	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 723,00 \$
ACCUEIL AUX IMMIGRANTS DE L'EST DE MONTREAL	obnl135	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL DE ROSEMONT (CODER) INC	obnl136	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017 ntions ou contributions financières	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 019,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

CENTRE D'ENCADREMENT POUR JEUNES FEMMES IMMIGRANTES (CEJFI)	obnl137	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 418,00 \$
CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT DU CANADA	obnl138	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 774,00 \$
JEUNESSE-EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRACE	obnl14	07 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 427,00 \$
SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE MONTRÉAL	obnl141	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
CENTRE HORIZON CARRIÈRE	obnl142	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 081,00 \$
MUSÉE STEWART	obnl147	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 526,00 \$
L'ÉCOLE ENTREPRISE FORMETAL INC.	obnl151	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD) INC.	obnl157	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 168,00 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTRÉAL INC	obnl157	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 755,00 \$
COMPAGNIE DE THÉÂTRE LE CARROUSEL	obnl158	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 099,00 \$
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI CÔTE-DES-NEIGES (CRECN)	obnl16	08 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 025,00 \$
FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES	obnl161	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 148,00 \$
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART	obnl162	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC	obnl163	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC	obnl164	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
LE NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL	obnl168	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 470,00 \$
FONDATION POUR LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT T.R.E.E.	obnl17	08 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 006,00 \$
LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL INC. ORCHESTRE	obnl170	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
MÉTROPOLITAIN	obnl171	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 520,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

OMNIBUS, LE CORPS DU THEATRE	obnl172	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 108,00 \$
STUDIO 303	obnl175	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 115,00 \$
CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE MONTREAL INC	obnl176	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 749,00 \$
CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITE DU GRAND MONTREAL INC	obnl177	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 150,00 \$
CENTRE DE LA MISSION CHRETIENNE CHINOISE	obnl178	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 216,00 \$
CENTRE INTERNATIONAL POUR LA PREVENTION DE LA CRIMINALITE (CICP) CONSEIL DE	obnl179	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 056,00 \$
DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT DU CANADA	obnl180	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
VUES ET VOIX	obnl180	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 473,00 \$
VUES ET VOIX	obnl181	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 668,00 \$
ACCES SANTE MENTALE SPORT TRAVAIL	obnl182	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 459,00 \$
DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA	obnl183	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 154,00 \$
OPTION CONSOMMATEURS CLEF POUR	obnl183	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 609,00 \$
L'INTEGRATION AU TRAVAIL DES IMMIGRANTS	obnl185	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 150,00 \$
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTREAL CENTRE-VILLE	obnl186	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
LA FONDATION PAUL GERIN-LAJOIE POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE	obnl187	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 033,00 \$
CYBERCAP	obnl188	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 439,00 \$
FONDATION DU DR. JULIEN	obnl19	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 673,00 \$
PROGRAMME D'AIDE AUX MEDECINS DU QUEBEC	obnl190	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 965,00 \$
FONDATION DES SERVICES D'EMPLOI POUR LES JEUNES	obnl191	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 843,00 \$
REZO (SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE DES HOMMES GAIS ET BISEXUELS)	obnl191	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 120,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

FONDATION POUR L'ART THERAPEUTIQUE ET L'ART BRUT AU QUÉBEC	obnl193	12 DÉC. 2017	ST-PIERRE, MARIETTE	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 047,00 \$
INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE CAFE L'ARTÈRE	obnl195	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 569,00 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE	obnl198	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 337,00 \$
ECOLE DE JOAILLERIE DE MONTREAL	obnl199	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC	obnl20	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
ESPACE CULTUREL CENTRE NORD	obnl200	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 853,00 \$
PROTEGEZ-VOUS.	obnl200	12 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 773,00 \$
LE CORRID'ART	obnl201	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 832,00 \$
ALLIANCE DES COMMUNAUTES CULTURELLES POUR L'EGALITE DANS LA SANTE ET LES SERVICE	obnl204	13 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 011,00 \$
CENTRE GENERATION EMPLOI	obnl207	13 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 941,00 \$
COLLECTIF DES FEMMES IMMIGRANTES DU QUÉBEC	obnl208	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 518,00 \$
JEUNESSE J'ECOUTE	obnl210	13 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 958,00 \$
L'ENJEU : CAP SUR L'EMPLOI INC.	obnl212	13 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 301,00 \$
AMBULANCE ST-JEAN	obnl213	13 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 343,00 \$
CENTRE DE MEDITATION SIDDHA DE MONTREAL	obnl216	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 673,00 \$
ASSOCIATION DES CENTRES DE READAPTATION EN DEPENDANCE DU QUÉBEC	obnl217	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 20172174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 460,00 \$
ORGANISATION SPIRITUELLE MONDIALE DES BRAHMA KUMARIS	obnl220	13 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 905,00 \$
LA COMPAGNIE JEAN DUCEPPE	obnl29	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 273,00 \$
LES GRANDS BALLETS CANADIENS	obnl30	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 093,00 \$
ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC	obnl32	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 902,00 \$
COMMUNAUTAIRE MONTREAL INC	obnl34	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 013,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT DU CANADA	obnl36	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 485,00 \$
SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI DE L'EST INC.	obnl38	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 380,00 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC	obnl39	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
CARTIER EMILIE	obnl4	06 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 198,00 \$
LE BOULOT VERS...	obnl42	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
ACCÈS ESCALADE MONTREAL	obnl46	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 452,00 \$
FEDERATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC	obnl55	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 564,00 \$
IMPULSION TRAVAIL	obnl55	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 831,00 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE GOLF	obnl58	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 484,00 \$
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTREAL CENTRE-NORD (CREMCN) INC.	obnl6	06 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 293,00 \$
10E NORD	obnl60	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 796,00 \$
REGROUPEMENT LOISIR ET SPORT DU QUÉBEC	obnl63	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
SERVICE NATIONAL DES SAUVETEURS INC.	obnl65	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 375,00 \$
DAZIBAO, CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTO	obnl66	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 276,00 \$
CLOVERDALE MULTI RESSOURCES INC	obnl69	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 089,00 \$
FAIT D'IMAGES	obnl69	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 641,00 \$
CORPORATION DU CINEMA DU PARC	obnl74	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
IMPRO MONTREAL	obnl74	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 294,00 \$
FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA DE MONTREAL	obnl76	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 279,00 \$
LES GRANDS BALLETS CANADIENS	obnl79	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 180,00 \$
CARREFOUR DES FEMMES D'ANJOU	obnl8	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 000,00 \$
LES GRANDS BALLETS CANADIENS	obnl80	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 663,00 \$
LES 7 DOIGTS DE LA MAIN	obnl83	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 176,00 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

MAINFILM	obnl83	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 101,00 \$
LIVART	obnl84	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
OBORO GOBORO	obnl85	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
ACADE-KICKS	obnl9	06 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 310,00 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE HOCKEY SUR GLACE INC	obnl9	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	5 000,00 \$
RADIO VILLE-MARIE	obnl90	11 DÉC. 2017	BUI, PATRICK THE TRUC	2174970002-DA17497002 Accorder une troisième série de soutien aux OBNL totalisant 344 971\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 624,00 \$
THEATRE LA CHAPELLE INC.	obnl91	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 381,00 \$
THEATRE MAINLINE	obnl92	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	3 139,00 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE ECTO	obnl96	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 553,00 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE TEMPS LIBRE	obnl97	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	4 389,00 \$
FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU	obnl99	13 DÉC. 2017	DESCHENES, KARINE	2174970003-DA17497003 Accorder une quatrième série de soutien aux OBNL totalisant 351 501\$ pour 2017.	Diversité sociale et des sports	Act. culturelles - Dir. et adm. - À répartir	2 847,00 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1108348a23	29 NOV. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-Travaux d'aqueduc,24/11/2017	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	2 643,06 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1117670a20	06 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro,01/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 643,06 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1117671a20	06 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro excavation,01/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	3 412,09 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1117674a20	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro excavation,08/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 217,86 \$
GROUPE ADE	ou1118364a20	06 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725058-hydro excavation,01/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 559,07 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1118365a20	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro excavation,08/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 225,73 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1118366a20	20 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro excavation,15/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 086,63 \$
CONSTRUCTION CAMARA	ou1118406a20	29 NOV. 2017	Système OUTILLAGE	0725071-hydro excavation,24/11/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 086,63 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1126461a20	20 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro excavation,15/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 900,28 \$
9026-3955 QUEBEC INC.	ou1137651a23	29 NOV. 2017	Système OUTILLAGE	0725033-Travaux d'aqueduc,24/11/2017	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	2 549,23 \$
SERVICE SOLENO INC.	ou1146646a20	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725075-hydro excavation,08/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 225,73 \$
9265-0662 QUEBEC INC.	ou1160282a20	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725037-hydro excavation,08/12/2017	Ville-Marie	Réseau de distribution de l'eau potable	2 086,63 \$
CREUSAGE RL	ou1160823a22	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725073-hydro excavation ,08/12/2017	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	2 671,93 \$
CREUSAGE RL	ou1160824a22	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725073-hydro excavation ,08/12/2017	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	2 115,50 \$
AQUAREHAB (CANADA) INC.	ou1165135a21	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0296123-Travaux d'égouts,08/12/2017	Sud-Ouest	Réseaux d'égout	3 790,05 \$
ENTREPRISE VAILLANT (1994)	ou1166025a27	20 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0425071-Travaux d'égouts,15/12/2017	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseaux d'égout	2 086,63 \$
ENTREPRISE VAILLANT (1994)	ou1166075a27	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0425071-Travaux d'égouts,08/12/2017	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Réseaux d'égout	3 060,39 \$
CREUSAGE RL	ou1168868a22	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725073-hydro excavation ,08/12/2017	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	2 671,93 \$
ACTION R-VAC INC.	ou1168870a22	06 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0296067-Nettoyage de puits,01/12/2017	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	5 417,35 \$
CREUSAGE RL	ou1168871a22	13 DÉC. 2017	Système OUTILLAGE	0725072-hydro excavation ,08/12/2017	Plateau Mont-Royal	Réseau de distribution de l'eau potable	2 393,71 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

9026-3955 QUEBEC INC.	ou948647a23	29 NOV. 2017	Système OUTILLAGE	0725033-Travaux d'aqueduc,24/11/2017	Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	Réseau de distribution de l'eau potable	2 622,06 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	PIR852068	30 NOV. 2017	GAUVREAU, ALAIN	2017 PFDS BCG COMMANDE PIECES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 179,60 \$
DESJARDINS FORD LTEE	PIR865025	13 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	2017 PFDS BCG SERV. EXT. REP. NIVEAU MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 800,62 \$
PONTS ELEVATEURS R.G.D. INC.	PIR870114	28 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	2017 PFDS BCG SERV. EXT. REP. VERIN GARAGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 141,80 \$
DESJARDINS FORD LTEE	PIR871299	05 DÉC. 2017	LATOURE, REMI-PAUL	REPARER MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 223,03 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	PIR872159	27 NOV. 2017	GAUVREAU, ALAIN	PEP + RÉPARATION APPEL DE SERVICE # FACTURE : 507083	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 559,42 \$
AMERIFOR ELECTRONIQUE INC.	PIR872276	28 NOV. 2017	LATOURE, REMI-PAUL	CONTROLE SANS FILS (SOUMISSION # 100201)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 344,87 \$
PERFORMANCE TRANSMISSION	PIR872337	28 NOV. 2017	GAUVREAU, ALAIN	RÉPARER TRANSMISSION, APPEL DE SERVICE # FACTURE :2657	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	11 792,54 \$
TOROMONT CAT (QUEBEC)	PIR873443	19 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	APPEL SERVICE, MOTEUR STALL, VÉRIFIER FREIN STATIONNEMENT, FUITE HYDRAULIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 956,53 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	PIR873546	07 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	2017 PFDS BCG BELT, GEAR BOX	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 165,42 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	PIR874093	20 DÉC. 2017	BOURRET, YANICK	RÉPARER FUITE D'HUILE MOTEUR #FACT: 507906	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 504,12 \$
J.A. LARUE INC	PIR874578	19 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	0INPUT SHAFT-REV 3	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 229,62 \$
SR ELECTROMECHANIQUE INC	PIR874666	18 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	2017 PFDS BCG SERV. EXT.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 107,91 \$
PNEUS METRO INC.	PIR874703	18 DÉC. 2017	BOURRET, YANICK	PNEUS 21L24 T1200 NHS ARMOUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 158,54 \$
REMORQUAGE 514 INC	PIR875607	27 DÉC. 2017	MOCANU, SILVIU	2017 PFDS BCG REMORQUAGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 230,98 \$
MARCHE FLORAL INTER-PROVINCIAL LTEE	r27312	29 NOV. 2017	GERBEAU, SOPHIE	VS17062	Espace pour la vie	Musées et centres d'exposition	2 240,50 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre mairie20171016	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 529,45 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre 20170831	20 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	3 102,29 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre 20171105	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	5 675,47 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre 2017111213	06 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	83 072,04 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre 20171219	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	10 794,08 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre 201714e15e	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	3 928,33 \$
EQUIPE DENIS CODERRE POUR MONTREAL ROBERT RICHARD	rechercheeluscoderre 201717e	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	26 849,78 \$
MONTREAL/CAROLE LEROUX	rechercheelusprojet mtl20171203	13 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN-FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	9 014,12 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

EQUIPE BARBE TEAM- PRO ACTION LASALLE JEAN-FRANCOIS STROUVENS	rechercheequipebarb eaout2017	19 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	2 421,33 \$
JEREMY SEARLE	recherchesearle2017 1205	11 DÉC. 2017	RONDOU, JEAN- FRANCOIS	Dép.électorales / alloc. / recherche	Finances	Conseil et soutien aux instances politiques	3 355,58 \$
YINAN JI	rmi00010488300010 70520005	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	YINAN JI\Paieement d'une indemnité pour le dossier 15-000856, sur la liste de paiement 1712IC002 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	10 000,00 \$
DESJARDINS ASSURANCE 5	rmi00012697700011 01470003	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	DESJARDINS ASSURANCE\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-004304, sur la liste de paiement 1711IC013 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	5 514,80 \$
RECLAMATIONS BELL CANADA	rmi00012794200009 00750001	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	RECLAMATIONS BELL CANADA\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17- 005204, sur la liste de paiement 1711IC013 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 681,73 \$
COMPAGNIE D'ASSURANCE AVIVA 1	rmi00012817100008 58960003	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	COMPAGNIE D'ASSURANCE AVIVA\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17- 005421, sur la liste de paiement 1711IC012 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	7 378,79 \$
BELL CANADA_54	rmi00012828500009 00750001	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	BELL CANADA\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-005529, sur la liste de paiement 1711IC012 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	6 747,11 \$
L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC 1	rmi00012833500012 90560003	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-005573, sur la liste de paiement 1711IC013 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	5 970,10 \$
LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES 71	rmi00012857100012 68060004	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-005800, sur la liste de paiement 1712IC001 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	21 327,12 \$
SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ 7898- 7908 BOULEVARD PERRAS	rmi00012899700012 96840004	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ 7898-7908 BOULEVARD PERRAS\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-006201, sur la liste de paiement 1711IC012 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 875,00 \$
NELSON, SYLVIE	rmi00012956000011 89590003	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	NELSON, SYLVIE\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-006732, sur la liste de paiement 1711IC013 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	5 279,12 \$
RESTAURANT TROIS COEURS ENR. ET MIKE MICHAKIS	rmi00012962000013 02420006	02 DÉC. 2017	Système RECLAM	RESTAURANT TROIS COEURS ENR. ET MIKE MICHAKIS\Paieement d'une indemnité pour le dossier 17-006791, sur la liste de paiement 1711IC013 (CORPO)	Service des affaires juridiques	Autres - Administration générale	2 000,00 \$
QUEBEC LINGE CO	ROS801004	11 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	LOCATION DE GEUNILLE POUR LA SÉRIGRAPHIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 317,85 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC.	ROS837421	11 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	DISOLVANT POUR NETTOYAGE DE FUSIL ETAUTRE POUR LA CARROSSERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 131,01 \$
CAM-RO DISTRIBUTIONS INC.	ROS837422	07 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	NETTOYAGE DE RESPIRATEUR ET AUTRE POUR LA CARROSSERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 161,51 \$
AREO-FEU LTEE	ROS864162	30 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	#ROS-7537771-003, BOULE DE PATTE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 160,13 \$
GLOBOCAM (ANJOU) INC. - GLOBOCAM	ROS865095	04 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	#DDE/RA684908792DPF, MODULE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	8 462,13 \$
TECHNO FEU INC	ROS867277	04 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	#420146, FIL ÉLECTRIQUE POUR ÉCHELLE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 217,87 \$
MEGA TECHNICAL HOLDINGS LTD GROUPE	ROS868586	04 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	#WHE-F4N7VLED, BAR AU LED	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 870,89 \$
ENVIRONNEMENTAL LABRIE INC	ROS869044	08 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	PIECES POUR REFAIRE LA BENNE D'UN CAMION TASSEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 802,91 \$
AREO-FEU LTEE	ROS872187	11 DÉC. 2017	CHARRON, DANIEL	#ROS-43731, SENSER DE POSITION DU PANIER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 056,18 \$
MMS LASER	ROS872323	28 NOV. 2017	BEAULIEU, DAMIEN	DECOUPE AU LASER POUR COMPOSANTE POUR AMÉNAGEMENT PAR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 532,73 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC	ROS872575	29 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	inspection et reparation d'un camion de pompier. loi 430 et freins complets	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 208,83 \$
TECHNO FEU INC	ROS872644	29 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	inspection et reparation de camion d'incendie et retirer colle sur le véhicule (autocollants)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	16 358,32 \$
AREO-FEU LTEE	ROS872706	30 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	PIÈCES CAMION INCENDIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 145,55 \$
ST- LAURENT/SUSPENSIO NS D'AUTOMOBILE CANADA INC	ROS872748	30 NOV. 2017	LONGPRE, ERIC	SELON ENTENTE 1183592, REPARATION BEAM DE SUPENSION ARRIERE DROIT CASSE UNITE (282)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 355,51 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

LIFTOW LTEE.	ROS872779	30 NOV. 2017	LESSARD, SIMON	FOURNIR PO FACTURE PSI-114367 LIFTOW (REBUILT CYLINDRE AVANT ET INSTALLATION) UNITE 545-99105 \$ 2374.35	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 168,10 \$
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	ROS872789	30 NOV. 2017	DESJARDINS, LOUISE	module de contrôle de transmission désuet commande spéciale	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 609,85 \$
UNI-SELECT QUÉBEC INC.	ROS872859	05 DÉC. 2017	ROCHETTE, JOCELYN	Q2B-012PSD FEDERAL SIGNAL SIREN ASSY.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 475,95 \$
PNEUS SP INC.	ROS872972	05 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	Achat et installation pneu 20.5R25 flotte 437-08	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 039,75 \$
MEGA TECHNICAL HOLDINGS LTD	ROS873042	04 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	AMENAGEMENT DE 10 VEHICULES SELON SOUMISSION 17-5837	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 665,30 \$
TECHNO FEU INC	ROS873080	04 DÉC. 2017	AUBIN, FREDERIC	OEM HARNESS E-ONE/DDEC V, SERIE 60, POUR TOUS LES SENSORS COTE "E-ONE" EX-FAN, COOLANT, EXHAUST, TURBO TEMP, ECT...	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 160,19 \$
METAUX PROFUSION INC.	ROS873221	06 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	TUYAU 2-3/8 EN ACIER POUR TRAVAUX EFFECTUER EN URGENCE PAR U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	22 698,30 \$
METAL M-PACT INC.	ROS873296	07 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	ACIER CORNIERE ET TUBULAIRE POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 924,24 \$
METAL M-PACT INC.	ROS873297	07 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	FEUILLE D'ALUMINIUM, GRILAGE, ACIER ET ACCESSOIRE DE SABLAGE POUR L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 440,97 \$
MICHEL MORELLI DESIGNERS INC	ROS873308	06 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	ENSEMBLE DE DESSIN POUR PROJET DIVERS A LA DEMANDE DE L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 341,26 \$
PIECES D'AUTO USAGEES RTA	ROS873334	06 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	BOITE DE CAMION POUR FORD F150 2012 POUR LA CARROSSERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 939,65 \$
TENAQUIP LIMITED	ROS873336	06 DÉC. 2017	BEAULIEU, DAMIEN	ECRAN PROTECTEUR POUR LES SOUDEURS A L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 670,88 \$
TECHNO FEU INC	ROS873384	06 DÉC. 2017	LESSARD, SIMON	MOTEUR ELECTRIQUE MIV	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 188,13 \$
RESSORT IDEAL LTEE	ROS873422	06 DÉC. 2017	ALTIMAS, JOHN-PATRICK	reparation suspension de camion	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 586,40 \$
MERCEDES BENZ RIVE SUD	ROS873479	07 DÉC. 2017	BEAULIEU, DAMIEN	PIECES DE CARROSSERIE POUR MERCEDES SPRINTER MODELE 25C170 2013	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 363,06 \$
TECHNO FEU INC	ROS873498	06 DÉC. 2017	CHARRON, DANIEL	#107396, GOUVERNEUR POUR PARAMÈTRE MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 478,51 \$
TECHNO FEU INC	ROS873499	06 DÉC. 2017	CHARRON, DANIEL	#107396, GOUVERNEUR DE PARAMETRE MOTEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 494,26 \$
MEGA TECHNICAL HOLDINGS LTD	ROS873502	14 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	#WHE-02-0342982-00, PIED ET TAMPON	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 806,77 \$
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC	ROS873721	15 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	RÉPARATION RADIATEUR CAMION INCENDIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 918,65 \$
METAL M-PACT INC.	ROS873754	08 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	TUBE 2-3/8 EN ACIER HSS NON-VERNIS POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 147,05 \$
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	ROS873762	08 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	ECM , ORDINATEUR POUR LA TRANSMISSION CAMION INCENDIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 603,56 \$
SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX	ROS874181	13 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	ORDINATEUR DE TRANSMISSION	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 604,61 \$
MMS LASER	ROS874463	20 DÉC. 2017	PASCAL, RAOUL	10 AMENAGEMENT POUR COUPE AU LASER POUR LE DEPARTEMENT DE L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	7 368,28 \$
METAUX M.P.I. INC.	ROS874525	28 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	TUBE D'ACIER POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 934,41 \$
METAUX M.P.I. INC.	ROS874530	28 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	FEUILLE DE CHECKER PLATE POUR TRAVAUX EFFECTUER PAR L'U.T.M.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 499,24 \$
ARMAND SIGNORI AUTO RADIATEUR INC	ROS874566	20 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	RECONDITIONNER RADIATEUR CAMION INCENDIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 918,65 \$
TECHNO FEU INC	ROS874853	19 DÉC. 2017	LESSARD, SIMON	CABLE D'ÉCHELLE 10/3 170 PIEDS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 047,78 \$
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	ROS875096	20 DÉC. 2017	LONGPRE, ERIC	CYLINDRE POUR VERIN DE GARAGE PKS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 128,63 \$
UAP INC.	ROS875268	21 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	UNITE DE RÉCUPERATION DE FRÉON POUR LA CARROSSERIE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 605,28 \$
KENWORTH MONTREAL	ROS875421	30 DÉC. 2017	LEFEBVRE, MARIO	Achat pièce moteur flotte 349-11	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 428,17 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	ROS875540	27 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	TRANSMISSION RÉUSINER FORD	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 975,27 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

NATIONAL ENERGY EQUIPMENT INC	ROS875567	27 DÉC. 2017	HUARD, FRANCOIS	PIÈCES POUR RÉPARATIN DE POSTE DE CARBURANT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 345,96 \$
SAFETY-KLEEN CANADA INC. ENTREPRISE	SLD872609	07 DÉC. 2017	BABIN, NORMAND	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 229,41 \$
DESJARDINS & FONTAINE L TEE	SLD873098	04 DÉC. 2017	BABIN, NORMAND	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 439,28 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	SLD874668	29 DÉC. 2017	BABIN, NORMAND	SLD MÉCANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	827,07 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	SLD874668	19 DÉC. 2017	BABIN, NORMAND	SLD MÉCANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 184,38 \$
EMBRAYAGES BERNIER INC	SLD875504	28 DÉC. 2017	BABIN, NORMAND	SLD-MECANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 572,66 \$
J.A. LARUE INC	SLD875873	29 DÉC. 2017	BABIN, NORMAND	SLD MÉCANIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 729,67 \$
GLOBOCAM (MONTREAL) INC.	SLT871536	05 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	A-76108 - VEH 5109-11 - REPARATION DU MOTEUR SUR CAMION FREIGHTLINER	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 796,56 \$
ROBERT BOILEAU INC	SLT872088	12 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	APPEL DE SERVICE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	12 719,18 \$
ENTREPRISE DESJARDINS & FONTAINE L TEE	SLT872093	13 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	PIECES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	3 851,88 \$
EQUIPEMENTS TWIN INC	SLT872677	05 DÉC. 2017	VERMETTE, SUZANNE	A-76145 - VEH 3223 - PIECES POUR REPARATION DE CAMION FORD F450	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 332,61 \$
J.A. LARUE INC	SLT872849	04 DÉC. 2017	VERMETTE, SUZANNE	P-15976 - VEH 5519 - PIECES POUR REPARATION DE SOUFFLEUSE LARUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 097,50 \$
TUBOQUIP	SLT873105	04 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	A-76227 - FOURNITURE POUR ATELIER MECANIQUE ST-LAURENT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 439,24 \$
LES EQUIPEMENTS BARABY INC.	SLT875162	20 DÉC. 2017	GAUVREAU, ALAIN	A-76516 - VEH 411-14467 - ACHAT D'UNE TONDEUSE TOUGH CUT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 976,40 \$
LE GROUPE GUY INC.	VER869284	29 NOV. 2017	VEILLETTE, PATRICK	UNITÉ 293-06533 (172) RÉPARATION DU SYSTÈME D'INJECTION DE CARBURANT	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 992,98 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD L TEE	VER871825	06 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	UNITÉ 513-10134/ PIÈCES DE PLANÉTAIRE ET FREINS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	20,26 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD L TEE	VER871825	05 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	UNITÉ 513-10134/ PIÈCES DE PLANÉTAIRE ET FREINS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 982,95 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD L TEE	VER871825	20 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	UNITÉ 513-10134/ PIÈCES DE PLANÉTAIRE ET FREINS	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	106,27 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC	VER871846	06 DÉC. 2017	CORBEIL, HUGO	UNITÉ 242-08004 PARE-CHOC AVANT, RADIATEUR ET ACC.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	392,54 \$
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.	VER871846	05 DÉC. 2017	CORBEIL, HUGO	UNITÉ 242-08004 PARE-CHOC AVANT, RADIATEUR ET ACC.	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 025,36 \$
J.A. LARUE INC	VER871902	29 NOV. 2017	CORBEIL, HUGO	CONNECTEURS ET BOÎTIERS (TÊTE DE SOUFFLEUR LARUE)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 099,87 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC	VER871986	13 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FACT-1-50053684 / HUILE TRANSMISSION VRAC MAX LIFE VALVOLINE SYNTHETIQUE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	5 485,75 \$
UNI-SELECT QUEBEC INC.	VER872037	13 DÉC. 2017	CORBEIL, HUGO	FACT-1-50053695 / ANTIGEL JAUNE LONG LIFE EN VRAC	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 479,98 \$
LE GROUPE GUY INC.	VER872513	29 NOV. 2017	CORBEIL, HUGO	UNITÉ 283-10464 (80)/ EGR VALVE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	2 278,72 \$
J.A. LARUE INC	VER872996	13 DÉC. 2017	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-09698 (66)/ COURROIE ALTERNATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	1 694,80 \$
J.A. LARUE INC	VER872996	06 DÉC. 2017	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-09698 (66)/ COURROIE ALTERNATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	205,20 \$
J.A. LARUE INC	VER872996	18 DÉC. 2017	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-09698 (66)/ COURROIE ALTERNATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	398,64 \$
J.A. LARUE INC	VER872996	29 DÉC. 2017	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-09698 (66)/ COURROIE ALTERNATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	50,58 \$
J.A. LARUE INC	VER872996	04 DÉC. 2017	LEFEBVRE, RICHARD	UNITÉ 825-09698 (66)/ COURROIE ALTERNATEUR	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	274,33 \$
HEBDRALIQUE INC.	VER874097	12 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FACT: C44-89169 / PRESSE ET EQUIPEMENT HYDRAULIQUE (OUTILS)	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	6 807,85 \$
EQUIPEMENTS PLANNORD L TEE	VER874943	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	UNITÉ 513-13075/ CHENILLES	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	10 897,70 \$
DUBO ELECTRIQUE L TEE	VER875249	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	FACT:S222926 / LUMIÈRES POUR GARAGE	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules et ateliers MRA - À répartir	4 409,47 \$

VILLE DE MONTRÉAL – VILLE CENTRALE
FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2 000 \$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 27 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2017

TRANS ARTIK INC.	VER875290	21 DÉC. 2017	VEILLETTE, PATRICK	CHAUFRETTE D4 AIR TRONICK AVEC CONTROL DIGITAL	Materiel roulant et ateliers	Sout. mat. et tech. - Gestion des véhicules	
PROLOGUE INC.	vfr0647862	21 DÉC. 2017	GERBEAU, SOPHIE	ib17438	Espace pour la vie	et ateliers MRA - À répartir	4 372,50 \$
						Musées et centres d'exposition	2 323,43 \$

Total: 20 380 283,40 \$



RAPPORT SUR L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU jeudi 14 décembre 2017, à 17 h

Au CM du lundi 22 janvier 2018, à 13 h

Article 7.01

20.01	<u>Service des infrastructures voirie et transports , Direction des transports - 1176294004</u>
--------------	--

Majorer de 107 421 \$, taxes incluses, le montant du contrat accordé à Neolect inc. pour l'exécution des travaux de remplacement des projecteurs de six édifices du Plan lumière du Vieux-Montréal, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées en vertu de la résolution CG16 0603, portant ainsi le montant total du contrat de 1 263 778,76 \$ à 1 371 199,76 \$, taxes incluses

Adopté à l'unanimité.

20.02	<u>Service du matériel roulant et des ateliers , Direction - 1174922015</u>
--------------	--

Autoriser une dépense additionnelle de 471 552,41 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option d'acquisition pour la fourniture et l'installation d'une quatrième boîte utilitaire de type « walk-in/walk around » pour camion de ravitaillement en air respirable, dans le cadre du contrat accordé à Maxi-Métal inc. (CG15 0142), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 155 481,50 \$ à 1 627 033,91 \$, taxes incluses

Adopté à l'unanimité.

20.03	<u>Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1176281002</u>
--------------	--

Accorder un contrat à Construction Morival Ltée pour la fourniture et l'installation d'un nouveau réservoir hors terre de diesel de 4 546 litres à l'usine de production d'eau potable Lachine - Dépense totale de 233 532,62 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10221 (1 soum.)

Adopté à l'unanimité.

20.04	<u>Service des technologies de l'information , Direction - 1177438017</u>
--------------	--

Accorder un contrat de gré à gré à Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour un abonnement à des services-conseils spécialisés en soutien à des dossiers stratégiques en technologies de l'information, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 697 491,25 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

20.05	<u>Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - plateformes et infrastructure - 1176871002</u>
--------------	---

Accorder un contrat de gré à gré à Software AG (Canada) inc. pour le renouvellement du contrat d'acquisition et d'utilisation de logiciels, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019, pour une somme maximale de 2 432 528,37 \$, taxes incluses / Autoriser un ajustement de la base budgétaire de 132 300 \$ au Service des technologies de l'information pour l'année 2018 / Approuver un projet de convention à cette fin (fournisseur unique)

Adopté à l'unanimité.

20.06	<u>Service de l'approvisionnement , Direction - 1176135007</u>
--------------	---

Conclure une entente-cadre pour une période de douze mois, avec option de prolongation de douze mois, avec Groupe Trium inc. pour l'acquisition de blousons et pantalons ignifuges à l'usage des policiers, pompiers et agents de stationnement de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 17-16355 (12 soum., 1 seul pour le groupe 10)

Adopté à l'unanimité.

20.07	<u>Service des grands parcs verdissement et du Mont-Royal , Direction - 1171701014</u>
--------------	---

Autoriser une dépense additionnelle de 510 623,15 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers dans les parcs-nature du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies, dans le cadre du contrat accordé à Déric Construction inc. (CG16 0727), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 070 948,30 \$ à 7 581 571,45 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

20.08	<u>Service des affaires juridiques , Direction des services judiciaires - 1177472001</u>
--------------	---

Accorder deux contrats de gré à gré à Hainault Gravel huissiers de justice inc. et Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., huissiers de justice, pour la fourniture de services professionnels pour l'année 2018, pour une somme totale de 1 439 220,34 \$, taxes incluses / Approuver les projets de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

20.09	<u>Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être - 1176044002</u>
--------------	--

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Tadros Orthopédie Md inc. consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 184 189,95 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à la majorité des voix.

20.10	<u>Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être - 1176044001</u>
--------------	--

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à TotalMed Solutions Santé, inc. consistant à fournir des opinions, des expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 321 843,77 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à la majorité des voix.

20.11	<u>Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être - 1176044003</u>
--------------	--

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à François Kassab MD. inc. consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 146 708,10 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à la majorité des voix.

20.12	<u>Service de l'évaluation foncière , Direction - 1173722001</u>
--------------	---

Accorder un contrat de gré à gré à Modellium inc. pour l'entretien d'un progiciel relatif aux trois méthodes d'évaluation foncière reconnues (coût, revenu et comparaison) pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 233 290,02 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin (fournisseur unique)

Adopté à l'unanimité.

20.13	<u>Service des affaires juridiques , Direction des services judiciaires - 1174286001</u>
--------------	---

Approuver le renouvellement pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2018, de l'entente entre le ministre de la Justice, le directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec et la Ville de Montréal, concernant la gestion de certains dossiers relatifs à la violence conjugale par la Ville de Montréal

Adopté à l'unanimité.

20.14	<u>Direction générale , Bureau des relations internationales - 1175178002</u>
--------------	--

Accorder un soutien financier de 510 000 \$ par année, sur une période de trois ans, à Montréal International pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM) / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

30.01	<u>Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles - 1176407002</u>
--------------	---

Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2018, la délégation au conseil de la Ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

Adopté à l'unanimité.

30.02	<u>Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme - 1172622009</u>
--------------	--

Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet du Réseau électrique métropolitain (REM) soumis par CDPQ Infra

Adopté à la majorité des voix.

41.01	<u>Service de l'eau , Direction - 1171158007</u>
--------------	---

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026)

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027)

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028)

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029)

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030)

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031)

Traité.

41.02	<u>Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1170603007</u>
--------------	--

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant la démolition du presbytère, la démolition partielle de l'église ainsi que la construction et l'occupation de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883

Traité.

42.01	<u>Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme - 1171183002</u>
--------------	--

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement prévus au Plan lumière du Vieux-Montréal et réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018

Adopté à l'unanimité.

42.02	<u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1171179008</u>
--------------	--

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) afin de permettre l'obtention d'une deuxième subvention pour un même bâtiment

Adopté à l'unanimité.

42.03	<u>Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation - 1170634001</u>
--------------	---

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102)

Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif

Adopté à l'unanimité.

51.01	<u>Service du greffe , Direction</u>
--------------	--------------------------------------

Renouvellement du mandat de monsieur Philippe Schnobb à titre de président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) (représentant des clients du transport collectif) et de madame Claudia Lacroix-Perron à titre de membre du conseil d'administration (représentante des clients du transport collectif de moins de 35 ans)

Adopté à l'unanimité.

51.02	<u>Direction générale , Cabinet du directeur général - 1175330001</u>
--------------	---

Nomination de membres au sein du Comité de vérification élargi

Adopté à l'unanimité.

51.03	<u>Service du greffe , Direction</u>
--------------	--------------------------------------

Désignation d'un vice-président à la Commission sur l'inspecteur général parmi les membres des villes liées

Adopté à l'unanimité.

\\// BILAN GÉNÉRAL FINA 2017 \\//

FESTIVAL INTERNATIONAL

NUITS D'AFRIQUE

DU 11 AU 23
JUILLET
2017

31^e ÉDITION

MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
NOUVEAUTÉS ET FAITS SAILLANTS.....	5
PROGRAMMATION.....	7
Vision artistique	7
Programmation en salle // Huit séries de concerts	7
Programmation extérieure // Le Village des Nuits d’Afrique	10
Scène TD – ICI Musique	10
La programmation en chiffres // Pays représentés.....	13
PARTENAIRES DE L’INDUSTRIE MUSICALE.....	14
Présence du FINA à l’international.....	14
Partenaires de diffusion.....	15
LA PRODUCTION	16
Le choix des salles	16
Le Site extérieur	16
COMMUNICATION ET MISE EN MARCHÉ	18
Positionnement et axes de communication	18
Billetterie et forfaits	19
Partenaires médias.....	20
Partenaires médias de la 31 ^e édition.....	21
ICI Musique - Grand partenaire.....	21
Autres partenaires médias.....	23
Partenaires médias internationaux	24
PLAN DE COMMUNICATION	25
Campagnes publicitaires.....	25
Campagnes virales.....	26
Porte-paroles	26
Outils et supports de communication	27
Relations de presse	29

Couverture médiatique nationale	29
Accueil des journalistes internationaux.....	30
Activités médiatiques	31
Prix Nuits d’Afrique pour la Francophonie	32
Communications numériques	32
Site web	32
Application mobile	33
Médias sociaux.....	33
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	35
Achalandage et provenance touristique	35
PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS	37
Banque TD.....	38
Fournisseurs officiels	38
Partenaires médias.....	39
Autres partenaires.....	40
RESSOURCES HUMAINES	42
RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	44
ANNEXE 1	46
A) CAMPAGNES PUBLICITAIRES \ PARTENAIRES MÉDIAS	
B) CAMPAGNES PROMOTIONNELLES VIRALES	
ANNEXE 2	57
COUVERTURE MÉDIATIQUE NATIONALE	
ANNEXE 3	71
A) COUVERTURE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE	
B) BILAN DE L’ACCUEIL DES JOURNALISTES INTERNATIONAUX	
C) PORTÉE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE (TABLEAU)	

\\// INTRODUCTION \\//

UNE EXPÉRIENCE GLOBALE ET UN VOYAGE MUSICAL HORS DU COMMUN

Avec son village planétaire et ses musiques sans frontières, la 31^e édition du Festival international Nuits d'Afrique a une fois de plus, enchanté plus de **191 044 visiteurs uniques** pour un **achalandage total de 512 181**. Qu'ils soient montréalais, québécois, canadiens ou en provenance d'autres pays, ils sont venus célébrer le plaisir de vivre ensemble et de partager une expérience inoubliable et authentique.

Avec plus de **700 artistes** en provenance de **34 pays**, la programmation de 2017 a fait honneur à la diversité des cultures et des musiques du monde. Pendant **13 jours**, du 11 au 23 juillet 2017, le public était présent et nombreux dans les quelques **145 concerts** et activités présentés dans **6 salles de spectacles** à Montréal et sur le site extérieur, au Parterre du Quartier des spectacles, à partir du 18 juillet.

UNE MISSION RÉUSSIE : PROGRAMMER, RASSEMBLER, RAYONNER

Porte-voix de la diversité culturelle montréalaise, québécoise et canadienne depuis plus de trente ans, le Festival international Nuits d'Afrique est une **vitrine exceptionnelle** pour mettre en valeur et faire rayonner, sur le plan international, les artistes d'ici, d'ascendance africaine. À l'inverse, pour les artistes internationaux, le festival est un événement incontournable, reconnu à travers le monde et une porte d'entrée sur un vaste réseau de diffusion en Amérique du Nord.

Le succès intarissable du festival repose d'abord une **programmation de qualité**, et des moments magiques nés de la rencontre du public avec des artistes généreux et talentueux. Cette qualité artistique aura eu pour effet de générer une augmentation notable des recettes de billetterie soit 25% de plus que l'année précédente, une belle remontée dans un contexte où l'offre était particulièrement abondante en cette année du 375^e anniversaire de Montréal et du 150^e du Canada.

Un autre facteur de succès est également sa **capacité à rassembler tous les publics**, de tous âges et de toutes origines; un défi relevé avec brio chaque année! De plus, le festival rassemble chaque année un nombre important de **partenaires publics et privés**, et de nombreux **commanditaires**, sans oublier le facteur humain : une équipe dévouée et aguerrie et une centaine de bénévoles passionnés.

Le succès du festival se traduit également par son incontestable **rayonnement national et international**. Par le biais des **journalistes internationaux** qui assistent à l'événement inconditionnellement chaque année, c'est le monde entier qui prête l'oreille aux artistes des Nuits d'Afrique à travers les reportages de qualité qu'ils préparent et diffusent dans plus de 60 pays sur toutes les plateformes médiatiques.

\\// NOUVEAUTÉS ET FAITS SAILLANTS \\//

PROGRAMMATION

Reflet des tendances et mouvances des musiques du monde, de plus en plus hybrides et sans frontières, la programmation 2017 a, une fois de plus, rejoint un public de tous âges à travers un large éventail de propositions musicales. Le festival est pour plusieurs un lieu de découvertes et d'exclusivités. Que ce soit par la programmation du site extérieur ou par le biais des séries de concerts en salle, le public est choyé par tant de diversité.

Parmi les nouveautés de la programmation ayant reçu un accueil fort enthousiaste du public, les **DJ Sets ICI Musique** animés par Myriam Fehmiu d'ICI Musique et les **Echelles Tropicales**, animées par les DJ de Canicule Tropicale; une formule gagnante pour enflammer l'ambiance déjà festive du site extérieur. Du côté de la programmation en salle, la nouvelle série **Les Rencontres** a permis la rencontre sur scène d'artistes ayant des carrières indépendantes comme Bïa et Mamselle Ruiz dans le très attendu concert *Bandidas*.

La **Sphère TV5** avec ses concerts intimes, son expo photo et ses projections immersives était un lieu très attractif auprès des festivaliers ravis d'être aussi près des artistes locaux et internationaux. Son succès en termes de contenu, d'achalandage et d'interactivité permet d'envisager un développement à long terme de cet espace. Ce projet sera donc l'un des enjeux majeurs des prochaines éditions. Pour finir, il faut souligner l'ajout d'**ateliers participatifs** qui sont de plus en plus populaires auprès des festivaliers.

PRODUCTION

En 2017, le site extérieur du festival a été reconfiguré et réaménagé en fonction du retranchement temporaire de l'îlot Clark, situé au nord de la rue Sainte-Catherine, actuellement en reconstruction. Pour cette raison, la Sphère TV5 a été relocalisée dans la zone du Marché Tombouctou, ce qui rendait le lieu plus attractif et plus visible des nombreux visiteurs circulant du côté de la rue Maisonneuve.

Une autre installation a été revigorée cette année : **Le Village des enfants**. Soucieux de répondre aux besoins des familles, ce réaménagement nous a permis de bonifier cet espace jeunesse avec de nouveaux équipements fournis par de nouveaux partenaires de services (tente, jeux géants, espace de détente, etc.) et grâce à une équipe dynamique qui animait des **activités ludiques, des ateliers participatifs, maquillage animalier, etc.**; une formule gagnante qui a eu un énorme succès cette année.

COMMUNICATIONS

Pour promouvoir de manière dynamique cette 31^e édition auprès des médias, le festival a eu recours à un heureux tandem de **porte-paroles** composé de l'artiste brésilienne Bïa et l'animateur, journaliste Herby Moreau. La réponse des médias a été excellente, notamment sur les chaînes de télévision.

D'autre part, il faut souligner l'utilisation stratégique des communications tournées vers le numérique et les médias sociaux. À titre d'exemple, le concours « **375 raisons d'aimer le Festival international Nuits d'Afrique** » diffusé sur Facebook en mai 2017, en réponse au lancement des festivités du 375^e anniversaire de Montréal. Cette campagne est vite devenue virale a généré un très fort taux d'engagement du public avec plus de 750 réactions.

Soulignons en terminant, la répercussion nationale et internationale de la couverture médiatique, dense, élogieuse et positive.

PARTENAIRES STATÉGIQUES

La notoriété et la réputation de Nuits d'Afrique sont le fruit de l'alliance entre la qualité artistique de la programmation, la diversification de ses publics et la consolidation des ses acquis tels que les **partenariats locaux, nationaux et internationaux** que l'organisme a développés au fil du temps. Cette notoriété lui permet de consolider ses partenariats, les bonifier et les multiplier.

Ainsi, le commanditaire principal du festival, Groupe **Banque TD**, a renouvelé son entente pour 3 ans, jusqu'en 2019. Du côté des communications marketing, **ICI Radio-Canada** bonifie largement son partenariat en mettant de l'avant la marque **ICI Musique**. Le festival a également mis en place de nouveaux partenaires de diffusion qui permettent de rejoindre un public plus large et de faire la promotion du festival en général, le plus important étant **l'Aéroport de Montréal**, porte d'entrée des touristes hors Québec qui représentent plus de 30% des visiteurs du festival.

Du côté des **partenaires publics**, soulignons une bonification de l'aide accordée par le Secrétariat à la Métropole et par la ville de Montréal, notamment grâce au potentiel de développement international du FINA.

\\// PROGRAMMATION \\//

VISION ARTISTIQUE \\ À l'image des courants musicaux d'aujourd'hui

Les musiques du monde, notamment celles d'ascendance africaine sont en perpétuelle mouvance, fusion et redéfinition. Les jeunes créateurs rivalisent d'inspiration pour mêler leurs sonorités, reflet de leur origine et des dernières tendances. Il n'est plus rare aujourd'hui d'entendre un mélange de musique traditionnelle sur des rythmes et sonorités plus actuels. Notre vision artistique consiste à maintenir au sein d'une même programmation à la fois, les musiques traditionnelles incarnant l'immense héritage musical de l'Afrique, tout en proposant ce qu'il y a de plus actuel et innovateur.

En conformité avec sa mission et son mandat, Le Festival international Nuits d'Afrique proposait en 2017 une **programmation recherchée et diversifiée faisant preuve d'audace, d'originalité et de créativité**. Grâce à son expertise et son réseau de contacts bien ancré dans le milieu, l'organisme parvient à enrichir continuellement son offre artistique.

PROGRAMMATION EN SALLE \\ HUIT SÉRIES DE CONCERTS

Surprenant, dynamique et rassembleur, le Festival international Nuits d'Afrique a fait vivre au public des soirées mémorables, des coups de cœur irrésistibles et des moments de grâce.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS \\ Des rencontres remarquables!

Dans la *Série Grands Événements*, trois artistes internationaux ont véritablement marqué, cette 31^e édition, en commençant par **Amadou et Mariam**, têtes d'affiche de la **soirée d'ouverture officielle** présentée au Métropolis (M Telus) devant un public excité d'entendre leur nouveau son de l'heure, l'afrodisco et de réentendre leurs plus grands succès. **Lauréat du Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie**, le célèbre couple malien a été profondément touché par cette marque de reconnaissance ainsi que par la cérémonie qu'on leur a offert à l'Hôtel-de-ville de Montréal le jour même.

Puis, **Ben l'Oncle Soul** (France) avec sa voix suave, son charme dévastateur et une formation de 10 musiciens, a fait vibrer le National avant d'offrir à ses fans, une prolongation *sans micro*, un tête-à-tête dont on se souviendra longtemps. Et que dire d'**Emel Mathlouthi** (Tunisie) qui a livré, au Fairmount, une performance artistique de haute voltige avec un son recherché et soigné, devant un public ébahi.

LES RÉVÉLATIONS \\ Une succession de moments magiques!

Dès le premier soir, dans la *Série Révélations*, la formation guadeloupéenne **Delgres** a mis le feu au Club Balattou avec son blues électrique percussif et cuivré suivi de

Ziskakan, apportant avec eux les sons chaloupés de l'Île de la Réunion; des moments magiques où le public était en symbiose avec les artistes dans le mythique Club Balattou. Une autre très belle révélation fut le concert du très attendu **Jesse Royal** (Jamaïque), figure de proue du reggae revival. La communauté reggae de Montréal, bien vivante et multigénérationnelle était au rendez-vous et en parfaite synchro avec l'artiste.

URBAN AFRICA + NUITS D'AFRICA SOUND SYSTEM \\ Un vent de fraîcheur!

Reflet des tendances et mouvances des musiques du monde, de plus en plus hybrides et sans frontières, la programmation 2017 venait aussi mettre en valeur les **nouvelles générations d'artistes**, notamment dans les séries *Urban Africa* et *Nuits d'Africa Sound System*.

Le public a pu se régaler avec le son urbain et riche en textures de **Kae Sun** (Ghana-Québec), le rock garage du « Mick Jagger » malgache des **Dizzy Brains** (Madagascar), sans oublier le *reggae-ragga-dancehall* de **King Abid** (Tunisie-QC) - *Révélation Radio-Canada 2017-2018* - et les sons vintages des platines de **Canicule Tropical** (Québec) en tandem avec un invité de l'international **DJ Quantic** (UK); une soirée mémorable qui affichait *complet* au Théâtre Fairmount.

VOIX DU MONDE \\ Coup de cœur et exaltation!

Misant sur un bon dosage d'artistes connus et de découvertes, plusieurs soirées d'exception se sont succédé sur les différentes scènes du festival. Dans la *Série Voix du monde*, le chanteur français d'origine antillaise et sénégalaise, **Tété** a pu renouer avec son public, ravi de le revoir après une absence 15 ans. Ce public enjoué l'a même suivi en chantant en chœur jusqu'à la sortie du Balattou où la fête s'est poursuivie dans joie et le partage. Plusieurs ont capturé ce moment d'exaltation sur leurs téléphones intelligents et diffusé des vidéos en direct sur les médias sociaux.

Dans le registre des découvertes, figurait l'artiste charismatique **Mû Mbana** (Guinée-Bissau), en primeur à Montréal, qui a offert une performance vocale et instrumentale sublime, mettant en valeur tradition, spiritualité et authenticité, sans oublier, la présence de l'auteur-compositeur-interprète **Just Woân** (Cameroun-QC), avec ses acrobaties vocales.

LA SCÈNE LOCALE \\ une présence remarquée!

Plusieurs artistes de la scène locale ont été de réels coups de cœur tout au long du festival. Il y a d'abord eu la révélation de **Noubi Trio**, gagnant d'un Prix Syli de Bronze 2017, en première partie d'Amadou et Mariam ainsi que **Tamara Weber-Fillion**, en première partie de Ben l'Oncle Soul qui a subjugué l'auditoire.

D'autres artistes de la scène locale se sont illustrés dans les séries suivantes.

LES RENCONTRES \\ Quand la synergie est au rendez-vous.

Dans la *Série Les Rencontres*, **Bïa et Mamselle Ruiz**, originaires du Brésil et du Mexique, ont présenté leur spectacle *Bandidas* devant un public captivé par leurs voix puissantes, leur fougue et leur complicité. Ce nouveau projet musical est né de la rencontre de ces deux artistes de la scène montréalaise lors d'une édition antérieure du Festival international Nuits d'Afrique.

Également, le spectacle **Les Griots de Montréal**, une création originale de Nuits d'Afrique rassemblait sur une même scène, cinq authentiques griots originaires de l'Afrique de l'Ouest, fiers de transmettre leur passion, leur musique, leur culture et leur fraternité. Finalement, **Les Rendez-Vous Mandingues** avec le collectif **Benkadi** (Afrique de l'Ouest-QC) a également été un autre moment fort de cette série en raison de l'énergie débordante et communicative de ses musiciens et danseurs acrobatiques.

PRESTIGE \\ Des univers passionnants!

Et dans l'ambiance feutrée du Lion d'or, la *Série Prestige* a donné lieu à des performances musicales remarquables autour de deux univers musicaux bien distincts : celui de la kora et de la bossa-nova.

Dans **La Nuit de la Kora**, Yamoussa Bangoura, artiste multidisciplinaire, établi à Montréal et Kandia Kora, artiste invité de la Guinée, ont exprimé leur virtuosité sur cet instrument emblématique de l'Afrique de l'Ouest. Puis, le soir de clôture, pendant que des milliers de festivaliers s'étaient donné rendez-vous au Parterre du Quartier des spectacles, les *aficionados* de la musique brésilienne se sont entassés au Lion d'or pour écouter **Jean-François Léger**, ses musiciens et ses invités-surprises, dans son concert intitulé, **50 ans de Bossa Nova**. Ce fut un moment de grâce pour le public, charmé par le charisme de l'artiste, les anecdotes savoureuses qu'il racontait et les prouesses musicales de ses musiciens.

ÉTOILES NUITS D'AFRIQUE \\ Des soirées endiablées!

La *Série Étoiles Nuits d'Afrique* est le rendez-vous des noctambules. Trois musiciens de la scène locale ont carte blanche pour concocter 3 concerts différents explorant différentes facettes de leur art et incorporant des artistes invités différents chaque soir, pour un total de 9 soirées de spectacles.

La première série mettait en vedette le rafraîchissant **Ramon Chicharon** (Colombie-QC) et ses artistes invités d'un soir : **Gotta Lago, Shauit et Boogat**. Puis, ce fut au tour des **Trois Frères Cissoko** (Sénégal-QC) qui ont séduit le public avec leurs prouesses musicales et leur versatilité en proposant trois univers musicaux différents chaque soir, en passant du traditionnel au jazz mandingue puis à l'électro avec la participation du célèbre **DJ Jean-François Lemieux**. Pour finir, ce fut au tour des soirées **Marocouleurs** (Maroc-QC) qui fusionnaient la musique *gnawa* d'une manière différente chaque soir; d'abord à la musique africaine, puis à la danse et finalement à l'électro.

Pour finir ce tour d’horizon de la programmation en salle, deux autres formations de la scène locale ont été programmées dans la *Série Révélations* : **Lasso & Sini-Kan** (Burkina Faso-QC) et **InCrescendo** (Vénézuéla-QC) lauréat d’un Syli d’or en 2017.

PROGRAMMATION EXTÉRIEURE \\ LE VILLAGE DES NUITS D’AFRIQUE

Une oasis de découvertes musicales et un concentré de plaisir festif!

Du 18 au 23 juillet, ce fut au tour du Village des Nuits d’Afrique de présenter, parallèlement à la diffusion en salle, **une expérience événementielle et multi sensorielle à 360 degrés!**

Le Festival international Nuits d’Afrique est une **vitrine exceptionnelle** pour mettre en valeur et faire rayonner les artistes d’ici sur le plan international. C’est aussi vrai pour les artistes internationaux, pour qui le festival est un événement incontournable, reconnu à travers le monde ainsi qu’une porte d’entrée sur un vaste réseau de diffusion panaméricain.

SCÈNE TD - ICI MUSIQUE \\ *Scène principale*

Plus d’une quarantaine de concerts d’artistes nationaux et internationaux s’enchaînent sur la scène principale, l’un des pôles d’attraction qui attirent chaque année un public fidèle au rendez-vous. La qualité et la diversité des styles et des pays représentés caractérisent cette programmation. Chaque fin de soirée, les **Grands Événements TD en collaboration avec ICI Musique** sont des moments magiques incomparables avec ces artistes phares des musiques du monde qui attirent les foules.

LES GRANDS ÉVÉNEMENT TD

Las Cafeteras \\ *Mardi 18 juillet*

Le groupe mexicano-américain **Las Cafeteras** a ouvert le bal avec un spectacle des plus rafraîchissants et un appel à la solidarité humaine, à la tolérance et au respect des cultures. L’un des membres a d’ailleurs cédé la scène à deux chanteurs musiciens Mohawks avant de prendre d’assaut la scène et de communiquer leur joie de vivre au public.

Mokoomba \\ *Mercredi 19 juillet*

Véritable coup de cœur de l’équipe Nuits d’Afrique, les musiciens zimbabwéens de Mokoomba ont fait voyager la foule avec leur voix d’Afrique Australe et leur performance très rodée s’inspirant de nombreuses influences. Un moment fort à retenir est sans doute l’interprétation émouvante du chanteur d’une chanson hommage à ses parents qui ne sont plus de ce monde. Initialement prévu à 20h, le concert a été

présenté à 21h en remplacement de Seun Kuti qui a dû annuler sa présence à quelques jours d'avis pour des raisons administratives liées à l'obtention des visas.

Mbongwana Star \ \ Jeudi 20 juillet

Ce groupe, composé d'anciens membres du Staff Benda Bilili qui mêle rumba congolaise avec influences rock et électroniques, a montré au public montréalais à quel point les musiciens africains d'aujourd'hui sont créatifs.

Admiral T \ \ Vendredi 21 juillet

La foule était au rendez-vous pour la prestation de cette superstar antillaise ! **Admiral T** a créé une onde de choc sur le Parterre du Quartier des spectacles, avec son charisme et son énergie explosive, la complicité de DJ Poirier, de ses danseurs plein de ressort et de ses choristes : un concert hyper vitaminé !

Sidi Wacho \ \ Samedi 22 juillet

En prestation le samedi, le groupe **Sidi Wacho**, a offert une prestation empreinte de joie de vivre communicative. Le groupe franco-chilien qui a refusé des concerts en Europe pour pouvoir performer au festival, a souligné sur scène le privilège qu'a le public d'avoir un festival tel que Nuits d'Afrique.

Tribu Baharu \ \ Dimanche 23 juillet

Et pour clore en beauté le festival, le groupe, a offert à la foule compacte une belle surprise en jouant du soukous congolais à la *Colombia style*, déhanchement et roulement de tête compris.

UNE VITRINE EXCEPTIONNELLE \ \ Scène locale et internationale

En dehors de la série Grands Événements TD en collaboration avec ici Musique, d'autres artistes internationaux ont également fait le bonheur des festivaliers. Ces artistes, souvent moins connus, constituent pour certains les grands noms de demain. On peut citer parmi eux les Algériens de **Djmawi Africa**, le Guinéen **Kandia Kora** qui était accompagné de musiciens locaux pour l'occasion, ou encore la chanteuse martiniquaise **Stella Gonis**.

La scène TD-ICI Musique est également un lieu d'exposition sans précédent pour la scène locale de la diversité culturelle de Montréal, du Québec et du Canada. Des moments forts sont à retenir cette année comme les prestations de **Bonsa** et **Noubi Trio** qui se sont vu remettre leurs prix des Sylls d'Or sur scène. D'autres artistes locaux, plus ancrés sur la scène internationale comme **Ilam** et **Wesli** ont aussi livré des performances remarquables et attiré les foules.

« Nuits d'Afrique nous permet d'être nous-mêmes ! » Wesli

« *Nuits d'Afrique* représente la beauté de voir des gens de partout dans le monde qui viennent partager leur culture et leur musique. C'est pour tout le monde et c'est gratuit » **Las Cafeteras**

BRANCHÉS SUR LES CULTURES DU MONDE!

Sur la scène TD – ICI MUSIQUE, les DJ les plus branchés sur les cultures du monde ont pris l'avant-scène entre les concerts afin d'enrichir l'expérience événementielle des festivaliers et stimuler davantage le public, friand de nouveautés et de découvertes.

DJ SETS ICI MUSIQUE

Fruit du partenariat avec Radio-Canada, les **DJ Sets ICI Musique** étaient animés par **Myriam Fehmiu** accompagnée d'un musicien invité chaque soir, soit **Pierre Kwenders** et **King Abid**; une formule gagnante pour enflammer l'ambiance déjà festive et célébrer « *Buena onda* » comme nous le suggérait le chanteur du groupe Sidi Wacho, en concert le samedi soir.

LES ESCALES TROPICALES

Dans un autre registre, les nouvelles **Escalaes Tropicales** étaient animées par les DJ de **Canicule Tropicale** et leurs vinyles vintages qui nous proposaient un menu musical tropical éclectique, en passant de l'*afrobeat* du Nigeria au calypso de Trinidad, de la rumba congolaise au *forró* brésilien ou de la cumbia colombienne à la salsa cubaine. Transposées en image par les projections visuelles créées par l'artiste **Jérôme Delapierre** et diffusées en direct sur les écrans géants qui bordaient la scène, ces dj sets proposaient une expérience immersive, en sons et en images, pour le plus grand bonheur de la foule rassemblée.

LA SPHÈRE TV5 \ Un nouvel espace identitaire au village des Nuits d'Afrique

Inaugurée en 2016 pour le 30^e anniversaire du festival, la **Sphère TV5** est en train de devenir un nouvel espace identitaire au village des Nuits d'Afrique, en abritant, sous son dôme immaculé, la **deuxième scène du site extérieure**. Multifonctionnel, cet espace proposait une programmation éclectique composée de mini-concerts, de démonstrations de danse et d'instruments, de conférences, ainsi qu'une exposition photographique et des projections visuelles immersives.

La Sphère TV5 et tout ce qu'elle proposait comme expérience ont eu énormément de succès auprès des festivaliers, heureux de voyager en musique et de découvrir les cultures du monde. Les performances intimistes permettaient aux artistes d'aborder la scène de manière différente et d'échanger avec le public, ravi de ce contact privilégié et authentique. De plus, les **projections immersives**, créées par l'artiste **Jérôme Delapierre** et projetées sur le dôme dès la tombée du soir, créaient une atmosphère unique et enveloppante, à la fois pour les artistes sur scène et pour le public.

Célébrer le 375^e anniversaire de Montréal

Pour finir, la Sphère TV5 présentait également une **exposition photographique** mettant en **valeur la diversité culturelle de Montréal**. **Conçue par Lea Jessica Gauthier** avec les **photos de Joannie Lafrenière**, cette exposition présentait plusieurs personnalités artistiques montréalaises dont : Gábor Szilási (Hongrie), Atigh Ould (Mauritanie), Jatinder Bhandari (Inde), Elisapie Isaac (Nunavik), etc..

ATELIERS À CIEL OUVERT \\ Sensibiliser et rassembler

Depuis sa création, le FINA sollicite des artistes talentueux et pédagogues afin qu'ils partagent leur art au cœur du Village des Nuits d'Afrique, lieu rassembleur, de partage et de fête. Plus nombreux cette année, les ateliers artistiques ont connu un vif succès. Que ce soit pour apprendre les rudiments de la samba de la danse africaine ou afro-colombienne ou encore, pour s'initier au balafon ou aux tambours, ces ateliers ont permis au public de s'initier à la danse et aux percussions de différentes cultures africaines et sud-américaines, chaque après-midi en semaine et dès la fin de la matinée le week-end.

LA PROGRAMMATION EN CHIFFRES

• Nombre total de concerts (incluant DJ sets)	77
• Nombre de concerts - en salle	37
• Nombre de concerts - en extérieur – Scène TD ICI Musique	28
• Nombre de DJs sets – extérieur – Scène TD ICI Musique	12
• Nombre d'activités – Sphère TV5	40
• Nombre d'ateliers à ciel ouvert	12
• Nombre d'artistes \\ musiciens, chanteurs et danseurs	700
• Proportion d'artistes Canadiens	66 %

34 PAYS REPRÉSENTÉS

Algérie	États-Unis	Mexique
Allemagne	Gabon	RD Congo
Argentine	Ghana	République Dominicaine
Brésil	Guadeloupe	Réunion
Burkina Faso	Guinée	Royaume-Uni
Cameroun	Guinée-Bissau	Sénégal
Canada	Haïti	Trinidad
Chili	Jamaïque	Tunisie
Colombie	Madagascar	Venezuela
Cote d'Ivoire	Mali	Zimbabwe
France	Maroc	
Cuba	Martinique	

\\// PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE MUSICALE //\\

COLLABORATION ET SYNERGIE \\ repérage, réseautage et coopération

Avec son statut de pionnier dans la diffusion des musiques du monde, le *Festival international Nuits d'Afrique* ne cesse de développer des **coopérations fructueuses** avec de multiples acteurs du milieu culturel **au niveau national et international**. Ainsi, PNA est toujours présent dans les réseaux et marchés dédiés aux professionnels de l'industrie musicale. Ces lieux et occasions de rencontres sont indispensables au repérage d'artistes, au réseautage des partenaires et au développement de collaborations.

PRÉSENCE DE NUITS D'AFRIQUE À L'INTERNATIONAL

WOMEX \\ Europe

La *World Music Exposition* est **le plus important marché professionnel international pour la musique du monde**. Se tenant chaque année dans une ville européenne, Nuits d'Afrique y participe depuis la première édition, soit depuis 1994. Ce rendez-vous incontournable auquel le responsable de la programmation du FINA participe chaque année contribue au réseautage international indispensable au positionnement du FINA en tant qu'événement musical international.

APAP \\ New York

L'APAP est un rendez-vous incontournable pour le marché musical nord-américain. Dédié aux spectacles vivants, l'APAP (Association of Performing Arts Presenters) regroupe chaque année plus de 2000 délégués du monde entier. Comme pour le WOMEX, c'est l'occasion unique pour tisser des liens étroits avec les professionnels de l'industrie, c'est pourquoi le responsable de programmation y est présent depuis plus de 11 ans.

MaMA \\ Paris

Pour une quatrième année consécutive, Nuits d'Afrique sera présent dans ce rendez-vous professionnel de la musique qui rassemble tous ces acteurs de la musique actuelle : indépendants et *majors* du disque, producteurs de spectacles, programmeurs de salles et de festivals, managers et éditeurs de musique, startups, médias, secteur privé, institutions publiques et évidemment, les artistes.

Visa For Music \\ Maroc

Créé en 2014, Visa For Music est le premier salon professionnel de la musique du Maroc, du Moyen-Orient et d'Afrique. Ce nouveau marché international, vitrine des musiques du monde et actuelles pour ces territoires et pour les pays du Sud, se veut être le rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'industrie de la musique au sens large. Être présent sur ce marché est une opportunité unique d'aller à la rencontre des

professionnels africains et l'occasion de développer le marché en Afrique du Nord qui est de plus en plus foisonnant.

PARTENAIRES DE DIFFUSION

De par son mandat de promotion et diffusion des musiques du monde et son implication dans son milieu professionnel, le FINA a été tissé des liens solides avec les autres grands événements musicaux au Canada et aux États-Unis. En mutualisant ses moyens, ses contacts et son savoir-faire, Nuits d'Afrique multiplie les occasions de collaborations, innovant ainsi dans l'offre et le résultat artistique. Ainsi, et à travers des **partenariats stratégiques favorisant la circulation des artistes nationaux et internationaux**, les Productions Nuits d'Afrique collaborent avec **un réseau de diffuseurs événementiels au Canada et aux États-Unis.**

CANADA

- Le Sunfest Festival, London, ON
- Kultrun Festival, Kitchener, ON
- Hillside Festival, Guelph, ON
- Hamilton Music Festival, ON
- Afrofest, Toronto, ON
- Festival Franco-Fête, Toronto, ON
- Harbourfront Center, Toronto, ON
- Winnipeg Folk Festival, MA
- Calgary Folk Fest, Calgary, AL
- Victoria Folk Festival, Victoria, BC

QUÉBEC

- Le Festival d'Été de Québec, QC
- Journées d'Afrique, Québec, QC
- Sherblues Festival, Sherbrooke, QC
- Festif, Baie-St-Paul, QC

ÉTATS-UNIS

- Summer Stage (New York)
- Celebrate Brooklyn (New York)
- Grassroots Festival, Trumansburg (New York)

Par ailleurs, depuis 2012, **8 festivals canadiens sont partenaires de Nuits d'Afrique** et s'engagent à inclure dans leur programmation, au moins un des groupes ou artiste s'étant démarqué aux ***Syli d'or de la musique du monde***. Durant les prochaines années, nous continuerons à initier des collaborations avec d'autres festivals afin d'élargir ce réseau et accroître son impact.

- Festival d'Été de Québec, CQ
- Festival de Musique du Bout du Monde, Gaspé, QC
- Festival des Traditions du Monde, Sherbrooke, QC
- Festival Mémoire et Racines, Joliette, QC
- Festival Rythmes du Monde, Chicoutimi, QC
- Festivoix, Trois-Rivières, QC
- Franco Festival de Calgary, AL
- Mondial Montréal, QC

LE CHOIX DES SALLES

Les salles retenues sont stratégiquement situées au cœur des quartiers culturels de Montréal (Quartier des spectacles, Centre-ville, Mile-End et Plateau Mont-Royal). Elles offrent des équipements professionnels et un encadrement irréprochable permettant d'accueillir le public et les artistes dans les meilleures conditions possible.

• Club Balattou	[4372, boulevard Saint-Laurent]	150 places
• Le Lion d'Or	[1676, rue Ontario]	300 places
• La Sala Rossa	[4848, boulevard Saint-Laurent]	350 places
• Théâtre Fairmount	[5240, avenue du Parc]	450 places
• Le National	[1220, Ste-Catherine Est]	750 places
• M Telus (Métropolis)	[59, Ste-Catherine Est]	2000 places

SITE EXTÉRIEUR \\ LE VILLAGE DES NUITS D'AFRIQUE

RÉAMÉNAGEMENT DU SITE

Dû à la rénovation de l'îlot Clark [situé entre Sainte-Catherine et de Montigny], nous avons été amenés à reconfigurer la disposition du site extérieur et à réaménager nos installations, à l'exception de la scène principale : la Sphère TV5, le Village des enfants, le marché Tombouctou, les aires de détente et de restauration, l'espace VIP, l'espace Média et les différents espaces réservés à la régie et à l'approvisionnement ainsi que les espaces réservés aux artistes, à l'équipe et aux bénévoles.

LE VILLAGE DES ENFANTS

Soucieux de répondre aux besoins des nombreuses familles qui fréquentent le site extérieur, le festival a revigoré cet espace et bonifié l'animation grâce à une équipe dynamique qui leur avait concocté des **activités ludiques, des ateliers participatifs** et plusieurs surprises; une formule gagnante qui a eu un énorme succès cette année.

Situé sur le parterre gazonné, le Village des enfants comprenait un espace couvert - une tente de 20 pieds carrés - du matériel de bricolage, des livres ainsi que des jeux et des coussins géants disposés autour. Tous ses éléments étaient fournis gracieusement par les **commanditaires** suivants : Spin Jeux & Activations, Karibu, DeSerres du Marché-Central et Tic Tac Gym.

La talentueuse artiste **maquilleuse** Allison est venue illuminer le visage des enfants de son art. D'autres animatrices ont offert des **ateliers** de yoga, de bricolage, de conte, sans oublier la **chasse au trésor**.

MARCHÉ TOMBOUCTOU

Parallèlement à la programmation musicale, le Marché Tombouctou contribue à faire vivre au visiteur une expérience multi sensorielle et un dépaysement complet. Déambuler dans le marché est une expérience en soi, car il nous transporte en plein cœur de l'Afrique, avec ses couleurs, ses odeurs, les tissus colorés des boubous, chemises et autres accessoires vestimentaires, ses bijoux extravagants, ses instruments de musique et œuvres d'art. On peut expérimenter l'art de la palabre, de la négociation à l'africaine et découvrir les vertus du beurre de karité ou du jus de gingembre. Les Caraïbes et l'Amérique latine y sont aussi représentées parmi les 32 artisans et commerçants du marché, donnant ainsi un joyeux mélange de culture, à l'image des pays du monde entier... à l'image de Nuits d'Afrique !

BOUTIQUE NUITS D'AFRIQUE

Le site extérieur comprenait également la boutique du festival où étaient mis en vente les produits dérivés comme les CD Compilation des différentes éditions du festival, des T-shirts et les CD des artistes de la 31^e édition.

AIRES DE DÉTENTE ET DE RESTAURATION

De plus le festival génère des **revenus de concessions** indispensables au festival. Les produits proposés sont sélectionnés avec soin pour leur diversité et attractivité.

Situés de chaque côté du parterre, les restaurants et bars du Village des Nuits d'Afrique offrent un choix de cuisines africaines, antillaises et latines. Bien installé, sous les parasols de l'espace-terrasse, on pouvait déguster les douces saveurs du Yassa sénégalais de même que le poulet jerk de la Jamaïque, les acras du restaurant martiniquais, les plats mexicains typiques et les fameux jus de gingembre et bissap africain.

Cette aire de restauration attire chaque jour un grand nombre de festivaliers qui viennent sur le site, en famille et entre amis, pour y passer plusieurs heures et profiter pleinement de l'expérience Nuits d'Afrique; un autre moyen d'augmenter l'achalandage touristique de l'événement.

L'ESPACE VIP AFRICA LOUNGE

Avec vue imprenable sur la scène principale du festival, L'ESPACE VIP est le lieu de rencontre et d'échange pour tous les partenaires publics et privés ainsi que les invités spéciaux du festival comme les journalistes internationaux. Agréablement aménagée en terrasse, la plupart des partenaires médias et institutionnels l'ont fréquenté et y ont dégusté un large éventail de boissons, alcoolisées ou non. Ce lieu demeure essentiel afin d'entretenir et d'approfondir nos relations avec nos partenaires.

L'ESPACE MÉDIA

L'Espace média permettait d'accueillir sur le site les journalistes locaux et internationaux ainsi que leurs équipes de tournage et répondre à leurs besoins. Ce positionnement stratégique leur permet d'être à proximité des artistes avant ou après leur entrée en scène en plus de maintenir le lien avec les représentants de l'équipe des communications du festival avec qui ils sont en relation.

Équipé d'un ordinateur et d'une connexion WiFi, l'espace médias permettait également à l'équipe de développer du contenu en direct pour alimenter les médias sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, en plus d'une nouvelle plateforme cette année, Snapchat.

//\\ COMMUNICATION ET MISE EN MARCHÉ //\\

La promotion et la mise en marché du festival sont supportées par un plan de communication marketing qui vise un rayonnement national et international. De manière globale, la stratégie de communication-marketing des Productions Nuits d'Afrique est une **stratégie intégrée** qui tient compte de sa **clientèle multigénérationnelle** et **multiculturelle** ayant des intérêts diversifiés.

POSITIONNEMENT ET AXES DE COMMUNICATIONS

En 2017, nous avons accentué le **positionnement** du Festival international Nuits d'Afrique (FINA) en soulignant la **différenciation du produit culturel** et la **richesse de l'expérience offerte**. Ce positionnement se décline à travers plusieurs axes de communication, moyens et activités réalisées.

Figurant parmi les 10 événements majeurs de la métropole et membre du RÉMI (Regroupement des événements majeurs internationaux du Québec), le **FINA** est à la fois **un événement culturel unique et une destination touristique incontournable**. Pour appuyer ce positionnement, nous avons développé des campagnes promotionnelles et publicitaires autour de plusieurs axes de communications et messages-clés :

- Le plus grand rendez-vous des musiques du monde;
- Porte-voix de la diversité artistique et culturelle;
- Un large éventail de spectacles et événements rassembleurs.
- Une programmation à l'image des courants musicaux actuels, de plus en plus hybrides et sans frontières.
- Des séries de concerts en salles, branchées sur les cultures du monde;

- Une programmation extérieure gratuite et pour toute la famille au Parterre du Quartier des spectacles :
- Chaque soir, sur la scène TD – ICI MUSIQUE, de grands concerts événementiels;
- Une expérience humaine et culturelle inoubliable gratuite et pour toute la famille avec des ateliers d'initiation à ciel ouvert, des concerts intimes présentés dans la Sphère TV5 et des activités ludiques et participatives au Village des enfants.
- Une expérience magique et festive, empreinte d'authenticité.

BILLETTERIE ET FORFAITS \\ stratégies de ventes

ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de sa **stratégie de mise en marché**, PNA veille à offrir des tarifs accessibles (de \$ 10 à \$ 48) et encourage l'achat de plusieurs spectacles par le biais de ses forfaits spectacles. Le prix des billets que propose le festival est fixé en fonction de plusieurs critères basés sur un équilibre entre l'amortissement des coûts de production et le nombre de spectateurs attendus, les autres sources de financement et l'accessibilité à une importante diversité de spectacles pour le grand public. De plus, tous les festivaliers détenteurs d'un billet de spectacles en salle peuvent assister gratuitement aux concerts de la série nocturne *Les Étoiles de Nuits d'Afrique*.

DÉVELOPPEMENT DE FORFAITS \\ BONIFICATION

En 2017, le Festival international Nuits d'Afrique a bonifié ses **forfaits spectacles** existants (trois concerts pour \$ 70 ou cinq concerts pour \$ 110 d'une panoplie de tarifs préférentiels offerts par nos partenaires touristiques : Bota Bota, Mtl Zipline, le restaurant Fabergé, Saute-Moutons, *Local Montréal*, *Fitz & Follwell* et KSF.

NOUVEAUTÉ - Un nouveau **forfait duo à \$ 45** a aussi été créé en 2017 pour mettre en valeur les concerts de la **Série Prestige** (*La Nuit de la Kora* et *50 ans de Bossa Nova*) et mettre en relief les concerts de Emel Mathlouti et Bandidas, sous la thématique de **Voix de Femmes**.

Des stratégies marketing ont été développées, également avec notre partenaire **Admission** qui diffusait nos offres forfaitaires via leur infolettre, Facebook et Twitter ou encore sur **Tuango** où 4 concerts étaient offerts avec un rabais de 30%.

NOUVEAUTÉ - Mentionnons également la **prévente à tarif préférentiel** des 3 premiers concerts annoncés par Les Productions Nuits d'Afrique. Cette prévente offerte par PNA avait pour but de lancer la promotion des concerts en salle et d'augmenter le nombre d'abonnés à l'infolettre du **FINA**, car pour bénéficier de l'offre, il fallait adhérer à l'infolettre du festival

OFFRE CORPORATIVE

Une **offre corporative personnalisée** a été proposée à plus de 150 entreprises dans le but d'offrir un tarif préférentiel, à leurs collaborateurs et employés, soit 15% de rabais à l'achat de 5 billets et plus pour le même concert.

FORFAIT TOURISTIQUE

Le festival offre également une expérience exclusive et unique aux visiteurs et touristes de la métropole avec un **forfait touristique « sur mesure »** comprenant une **trousse cadeau** qui leur permet d'obtenir :

- Un tarif réduit dans nos trois hôtels partenaires (Hôtel Gouverneur, le Travelodge et l'Auberge le Pommerol),
- 2 billets pour un concert de leur choix
- Un CD Compilation du festival,
- Une panoplie de promotions exclusives de nos partenaires touristiques: Bota Bota, Mtl Zipline, le restaurant Fabergé, Saute-Moutons, *Local Montréal*, *Fitz & Follwell* et KSF.

PARTENAIRES MÉDIAS \\ *Alliances stratégiques*

Chaque année, une vaste campagne médiatique est déployée pour promouvoir le festival. Les nombreux partenariats médias que PNA entretient et développe permettent d'assurer un grand déploiement. Chaque année, nos partenariats stratégiques sont réévalués afin d'atteindre les objectifs suivants:

- **Maximiser la promotion** du festival via les **médias de masse**;
- Diffuser notre **campagne publicitaire** à travers les médias partenaires et leurs **plateformes de visibilité** (par exemple : site web et médias sociaux);
- **Bonifier la campagne publicitaire** en créant du **contenu promotionnel** (ex. : concours ou tirage de billets annoncés sur une émission télé ou radio et relayé sur les médias sociaux du média).

L'investissement dans la promotion de la 31^e édition a été réparti comme suit :

- 44% Local (*Intra-région et hors région*)
- 30 % National
- 26 % International

Les Productions Nuits d'Afrique rejoignent un **large auditoire** via les grands médias comme **Radio-Canada, TV5, CTV, Rouge FM**, ou des **auditoires ciblés** via des médias spécialisés comme **La Vitrine, La Fabrique culturelle**. Aussi, des partenariats visant à rejoindre les communautés culturelles sont établis avec plusieurs radios communautaires.

Pour la 31^e édition du festival en 2017, plusieurs **bonifications** ont été réalisées avec Radio-Canada via sa marque ICI Musique, Rouge FM, TV5 et CHOQ.CA. Par le biais d'échange de services, ces partenariats permettent une visibilité de très grande valeur. La majoration de ses partenariats médias et la visibilité médiatique qui en découle témoignent de son **succès et de son impact**.

PARTENAIRES DE LA 31^E ÉDITION

ICI MUSIQUE \ \ *Grand partenaire*

ICI Musique est un partenaire principal pour le Festival International Nuits d'Afrique; un partenariat complet qui touche autant la programmation que le contenu, les communications, la visibilité et la promotion. Une collaboration étroite avec le département *Communications et image de marque* apporte un support majeur dans le développement du partenariat. Il est très important d'intégrer davantage toutes les avenues exploitables en promotion afin que Nuits d'Afrique rayonne et que la marque ICI Musique soit mise en avant via nos clientèles cibles et fusionnelles.

Dans le cadre de la 31^e édition, **ICI Musique a été un partenaire majeur** et a permis de bonifier son offre de diffusion et promotion via différents volets. **NOUVEAU** cette année, pour cette 31^e édition, nous avons offert à nos **deux partenaires majeurs, TD et ICI Musique**, une visibilité exclusive en nommant la scène principale de leur nom (sur le site et dans toutes nos communications) et en ayant leur logos bien visibles sur le haut de scène. Cet ajout a permis de maximiser la campagne promotionnelle via Radio-Canada et ses plateformes et de donner une visibilité supplémentaire à notre partenaire TD.

ICI Musique s'est également **associé à TD** pour la présentation de la **série Grands Événements en salle et des Grands Événements en extérieur**. ICI Musique a assuré la promotion via toutes ses plateformes internes, soit en contenu, en publicité, en autopromotion et avec des concours. ICI Musique a également offert une promotion via ses **émissions grande écoute** afin de promouvoir les 3 concerts et permettre la mise en place de **tirage de billets**.

De plus, le Festival s'est associé avec ICI Musique pour une 2^e année consécutive pour la mise en place du **Kiosque INFO** afin d'être le point d'accueil et d'entrée du site extérieur du Festival; une excellente visibilité pour ICI Musique et un atout majeur pour le festival. Par ailleurs, l'artiste **KING ABID**, programmé au festival et lauréat du *Prix Révélation Musique du monde de Radio-Canada*, a pu bénéficier d'une très grande visibilité.

Dans le cadre du **volet promotion**, différentes avenues ont été élaborées afin de maximiser ce partenariat.

BONIFICATION - Le festival a bénéficié d'une **visibilité accrue à l'intérieur des murs d'ICI Radio-Canada** afin que son personnel et les visiteurs puissent découvrir l'événement. À titre d'exemple : visuel sur les écrans numériques dans le hall d'ICI Radio-Canada, Panneau

lumineux à l'extérieur de la tour d'ICI Radio-Canada, panneau lumineux sur les murs du corridor principal et une offre corporative a été mise de l'avant afin que les employés de ICI Radio-Canada puissent avoir un bénéfice direct.

BONIFICATION - Le partenariat a permis une **augmentation de 400%** du **placement publicitaire télé** mettant en vedette la programmation intérieure et extérieure du festival. La publicité de 30 secondes a été diffusée **sur ICI Radio-Canada, ICI ARTV, ICI RDI, ICI Explora et sur le volet anglophone CBC.**

Promotion radio sur ICI Musique de différentes formes et **implications des animateurs via le contenu des émissions, les tirages de billets, les réseaux sociaux.**

NOUVEAUTÉ - Mise en place des **2 DJ SET ICI Musique** sur la scène extérieure du festival. Pour la 1^{re} fois sur la grande scène, **Myriam Femhiu** (animatrice vedette) animait ces DJ sets en compagnie des artistes DJs **King Abid** (Révélation Radio-Canada 2017-2018) et **Pierre Kwenders** (Révélation Radio-Canada 2014-2015). L'animatrice d'ICI Musique faisait également de la **promotion via les réseaux sociaux** d'ICI Musique, notamment une **capsule en direct, diffusée sur la page Facebook** d'ICI Musique pour le plus grand bonheur des fans.

NOUVEAUTÉ - De plus, une **webradio Musique du Monde** (mettant en vedette la scène locale montréalaise) a été mise en place par l'équipe d'ICI Musique ; le public pouvait y avoir accès directement sur les sites web d'ICI Musique et de Nuits d'Afrique. Dans le passé, on mettait devant la compilation annuelle du festival via cette webradio. Cette année, nous avons mis de l'avant la scène montréalaise *world* afin de faire un clin d'œil au 375^e anniversaire de la ville de Montréal. ICI MUSIQUE a fait la promotion la compilation annuelle via la page ICI Musique et ICI Radio-Canada et ses animateurs en ont fait largement la promotion.

Le partenariat comprenait aussi un volet communication. L'équipe de direction du département de communication et image de marque informait régulièrement toutes leurs équipes ainsi que les responsables culturels de chacune des émissions pour s'assurer que l'information soit diffusée via les entrevues, capsule ou tirages de billets.

Le festival a bénéficié d'une visibilité promotionnelle sur la première chaîne télé ICI Radio-Canada. Il a ainsi pu mettre de l'avant un concours via l'émission **Les Échangistes**. Le festival a pu offrir cette visibilité à quelques partenaires qui ont contribué à la mise en place des prix du concours qui s'est déroulé du 3 au 9 juillet (TV + Web + Facebook)

En conclusion, le partenariat d'ICI Radio-Canada est un atout primordial pour le Festival International Nuits d'Afrique et travailler en étroite collaboration avec leur équipe ne peut que permettre une belle collaboration et bonifier année après année son offre. Ce partenariat est **un maillage parfait** entre les deux entités et offre un très **grand potentiel de développement** pour les futures éditions du festival.

AUTRES PARTENAIRES MÉDIAS

TV5, CTV, La Fabrique Culturelle, La Vitrine culturelle, La Presse, Journal Metro, Rouge FM, CJAD, Mike FM, CIBL, CISM, Radio Centre Ville, Radio VM, CKUT, CJLO, CHOQ.ca, Atuvu.ca, L'Initiative, Global Réservation.

ROUGE FM \\ *Ben l'Oncle Soul*

Développement des promotions, en bonifiant la campagne promo avec la radio commerciale Rouge FM, cela permet au festival d'atteindre un public plus large, afin de faire découvrir le festival. Le festival maximise sa promotion avec Rouge FM via la promotion de publicité pour les concerts en salle et afin d'inviter l'auditoire de Rouge FM à venir en famille sur le site extérieur.

De plus, pour la 31^e édition du FINA, Rouge FM a mis de l'avant un concours promotionnel afin de gagner un forfait Nuits d'Afrique et de venir à la découverte sur le site extérieur et de rencontrer l'équipe de Rouge FM via l'espace d'activation du module Rouge FM sur le site extérieur du festival. Une activation toujours gagnante pour les festivaliers.

NOUVEAUTÉ - En plus de la campagne publicitaire mettant de l'avant le festival, nous avons conclu une campagne promotionnelle personnalisée pour le concert unique de Ben Oncle Soul en ajoutant 42 spots promotionnels ainsi qu'un **volet concours** avec un tirage par jour d'une paire de billets pour le concert ainsi que des mentions en onde par les animateurs vedettes de Rouge FM. C'est la première fois que Rouge FM s'associe à un concert unique dans le cadre du festival.

De plus, nous avons bénéficié d'une tierce campagne mettant de l'avant le festival et un partenaire de produits, soit les produits de beauté Runak. Durant le dernier week-end du festival, plusieurs mentions en onde de l'événement (volet extérieur du festival) et tirage d'un panier cadeau des produits Runak sur les ondes de Rouge FM.

ATUVU.CA \\ **NOUVEAUTÉ**

Afin de bonifier l'entente de partenariat avec Atuvu.ca, le festival a offert à ce partenaire de présenter le concert de l'artiste Delgrès (le premier concert du festival) appuyé par une campagne personnalisée mettant en vedette le groupe sur les plateformes de diffusion d'Atuvu.ca.

RADIO VM \\ **NOUVEAU PARTENAIRE**

Radio VM (anciennement Radio Ville Marie) est devenu cette année un nouveau partenaire de la 31^e édition du festival. Ce partenariat nous permet de rejoindre un nouvel auditoire.

TV5 \\ **BONIFICATION**

TV5 est un partenaire important pour le festival qui rejoint une clientèle très ciblée. Ce partenaire nous permet la diffusion de la publicité télé sur sa chaîne et mettre de l'avant

différents contenus et la mise en place d'un concours majeur pour la soirée d'ouverture du festival. Cette année, nous avons bonifié la campagne en prolongeant d'une semaine la campagne publicitaire. De plus, un concours permettant de gagner 25 paires de billets est venu appuyer la promotion du concert d'ouverture (Amadou et Mariam). TV5 a véhiculé cette promotion via son infolettre et ses réseaux sociaux. TV5 a été très réceptif au festival au-delà du placement publicitaire en s'impliquant davantage dans le contenu promotionnel cette année.

De plus, le festival a permis à TV5 de bonifier son offre de commandite en associant sa marque à un espace de diffusion du site extérieur du festival. Ainsi, la 2^e scène du festival portait le nom de : **SPHÈRE TV5**. De plus, TV5 a exploité cet espace en y intégrant des projections visuelles immersives créées en collaboration avec le festival et l'artiste d'art numérique, Jérôme De Lapierre, diffusées en boucle à l'intérieur de la sphère. De plus, TV5 a mis en place une exposition de photos célébrant la diversité montréalaise en clin d'œil au 375^e anniversaire de la Ville de Montréal.

PARTENAIRES MÉDIAS INTERNATIONAUX

Les partenariats avec **France 24 TV** et **RFI** ont été renouvelés afin de faire rayonner le festival à l'international.

Ce partenariat comprend une importante **campagne publicitaire de promotion sur Radio France International** consacrée à l'événement des Productions Nuits d'Afrique : les Syli d'Or de la musique du monde.

- **Radio France International (RFI)** qui rejoint **40 millions d'auditeurs** par semaine partout dans le monde.
- **Télévision France 24**, composé de trois chaînes internationales d'information continue, émettant dans 250 millions de foyers sur les 5 continents, en français, en arabe et en anglais, rejoint **41,7 millions de téléspectateurs** hebdomadaires.
- **Songlines Magazine (U-K)**

→ *Voir Annexe 1A: Campagnes publicitaires 2017*

\\// PLAN DE COMMUNICATION \\//

La promotion et mise en marché des concerts et événements de PNA, à l'année et en période festival, comprennent un ensemble d'outils, moyens et activités, réalisées en fonction d'une planification stratégique, d'un échéancier de réalisation bien coordonné, appuyé par une équipe compétente et proactive.

OUTILS, MOYENS ET ACTIVITÉS

- **Campagnes publicitaires et promotionnelles multiplateformes;**
- **Promotions ciblées** pour chaque événement de la programmation (ex. : prévente de certains concerts, promotion des forfaits, des séries, du site extérieur, etc.)
- **Campagnes promotionnelles virales sur les médias sociaux**
- **Distribution d'outils de promotion** (affiche, programme, dépliant, et CD Compilation);
- **Relations de presse** soutenue par une équipe à l'interne et appuyée par du matériel promotionnel (dossier de presse papier et numérique, MP3, CD Compilation musicale)
- Accueil de **journalistes internationaux** ;
- **Activités médiatiques** (Dévoilement de la programmation, concert d'ouverture, Remise du Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie);
- Promotion du festival via un ou des **porte-paroles**;
- **Plateformes numériques** (site web, médias sociaux, application mobile)
- **Communications électroniques** (communiqué, infolettre)

CAMPAGNES PUBLICITAIRES

Des campagnes publicitaires sont mises en place avec des partenaires médiatiques ciblés (télévision, radio, presse écrite, internet). Effectué de manière réfléchi, chaque investissement publicitaire tient compte de l'audience et de la portée du média concerné. Chaque campagne est destinée à rejoindre non seulement le public cible du festival, mais également le potentiel de développement de public, selon les données recueillies par les sondages d'achalandage pendant le festival - le dernier a été réalisé en juillet 2017.

D'année en année, PNA peaufine sa **stratégie de promotion numérique** via les médias sociaux et applications mobiles. Une équipe dédiée veille à produire et diffuser sur les différentes plateformes (Facebook, Twitter, Instagram, YouTube) une multitude de **contenus multimédias** : photos, éléments graphiques, playlists, vidéo promo généré par PNA et les artistes programmés, etc.

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES VIRALES

Les campagnes promotionnelles virales ont pour but d'attirer l'attention, de stimuler l'intérêt et d'entraîner un appel à l'action ont été diffusées sur les médias sociaux. L'exemple le plus retentissant est celui de notre campagne promotionnelle qui visait à attirer l'attention sur la 31^e édition à venir en touchant une corde sensible. Cette campagne, diffusée sur Facebook et relayée sur toutes nos plateformes numériques et via l'infolettre avait pour titre, **375 raisons d'aimer le Festival international Nuits d'Afrique**, venait souligner également le lancement du 375^e anniversaire de Montréal.

La campagne a pris la forme d'un **jeu-concours** où les *fans* devaient nous écrire quelles étaient leurs raisons d'aimer le festival et plus d'identifier une personne de leur réseau dans leur publication. La réponse a été incroyable avec plus de 750 réactions et commentaires ! Chacun témoignant de la richesse culturelle et de l'expérience incomparable qui définit si bien le festival ; des messages de sympathie, parfois remplis d'émotions et des élans d'amour. Sur le plan marketing, cette campagne, qui visait également un objectif de notoriété, nous a permis de sonder notre cœur de cible et de renforcer nos messages-clés.

→ **Voir Annexe 1B: Campagne promotionnelle virale**

PORTE-PAROLLES

Pour véhiculer ses messages-clés et promouvoir le festival auprès des médias et du grand public, PNA choisit chaque année, un ou des porte-paroles. Ainsi, pour promouvoir de manière dynamique la 31^e édition en 2017, ce travail d'ambassadeur a été confié à l'artiste brésilienne **Bia** et le journaliste et animateur **Herby Moreau**. Ensemble, ils formaient le tandem idéal pour transmettre l'essence du festival et mettre en valeur la programmation, comme en témoignent ces citations.



« La programmation de 2017 fait honneur à ce que Montréal représente: le lieu de tous les possibles, où les langues se mélangent et les influences s'entrecroisent. Le lieu où on n'a pas besoin de parler de tolérance, parce qu'on est déjà rendus au désir, au plaisir, au devenir. » **Bia**

« Surprenant, dynamique, rassembleur et innovateur. Cet événement unique qui éveille tous les sens est devenu à travers les années le plus grand rendez-vous des musiques du monde de la planète. 31 ans déjà que des artistes des quatre coins du monde débarquent pour nous faire voyager à toutes heures et sur tous les rythmes. » **Herby Moreau**

OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

L'image de marque du festival repose sur un travail de communication éditoriale riche et complet ainsi qu'une communication visuelle soignée qui se décline sur ses différents supports imprimés et plateformes numériques.

IMPRIMÉS

Dépliant
Programme
Affiche
Dossier de presse

AUTRES OUTILS PROMO

CD Compilation FINA 2017
Photos
Vidéos

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Communiqués
Infolettres
Vidéos

OUTILS NUMÉRIQUES

Site web
Application mobile
Médias sociaux

AFFICHE, DÉPLIANT, PROGRAMME

La promotion est également réalisée par la distribution d'outils promotionnels imprimés (affiche, dépliant, programme) dans plusieurs réseaux de diffusion qui rejoignent nos différentes clientèles cibles.

Pour la 31^e édition du FINA, un total de **60 000 exemplaires** du dépliant comprenant la description des concerts et activités, la grille horaire et les informations pratiques, ont été distribués dans **1200 points de distribution** dans la grande région métropolitaine, incluant la Rive-Nord et la Rive-Sud via deux grands réseaux : **Diffumag** et **Publicité Sauvage**. De plus, **4000 affiches** de format standard et de **cinq affiches géantes** (4 *Monstres* et 1 *Bébé Monstre*) ont été installées dans le secteur de Centre-ville et du Plateau Mont-Royal par Publicité Sauvage. De plus une bannière annonçant le festival est installée au-dessus de la rue Saint-Laurent à l'intersection où se trouve le Club Balattou.

La distribution des dépliants commence fin mai et se découpe en 4 distributions de masse. La première cibait les centres d'information touristique et autres grands lieux d'accueil touristiques de Montréal. Les 3 autres distributions couvraient ensuite les centres d'hébergement, hôtels et auberges, les centres communautaires, plusieurs entreprises, fournisseurs, commanditaires ainsi que nos partenaires.

COMMUNIQUÉS ET INFOLETTRES

Pour promouvoir son festival, PNA utilise les canaux de communication usuels : les **communiqués** pour les médias et les **infolettres** pour le public qui suit de près nos activités. Ces canaux de communications nous permettent d'enrichir le contenu éditorial de contenus

multimédias et de liens web qui redirigent le destinataire vers notre site internet ou nos médias sociaux, principalement Facebook.

De la mi-avril à la fin juillet 2017, **24 communiqués de presse** ont été envoyés, à des moments stratégiques, à plus de 1200 contacts médias. Un premier communiqué est envoyé en avril à l'intention des magazines et médias touristiques afin de dévoiler les dates et quelques faits saillants de la programmation. Par ailleurs, le festival a innové dans ses stratégies de communication cette année, en annonçant, six semaines avant le dévoilement de la programmation, les trois premiers grands noms de cette 31^e édition, combiné à une prévente exclusive aux abonnés de l'infolettre.

Un calendrier éditorial nous permet de planifier et de structurer les nombreux axes de communication, les messages-clés, les nouvelles et les événements à souligner. Parmi les sujets communiqués : l'annonce des porte-paroles, le lancement du CD Compilation FINA 2017, les lauréats du *Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie*, la programmation en salle, le lancement de la programmation extérieure, les activités familiales, les nouvelles *Escales tropicales* et le bilan du festival.

Plusieurs communications sont relayées à destination du public, notamment aux abonnés de l'**infolettre** du festival, dont le taux moyen d'ouverture s'élève à 20%. Une ligne directrice et un calendrier de suivi permettent de maintenir la cohésion de ces communications qui se déclinent également sur les autres **plateformes numériques** : médias sociaux, site web et application mobile.

Une utilisation réfléchie des **listes de distribution** est gérée via l'application *MailChimp* utilisée pour l'envoi de masse des communiqués de presse et des. L'utilisation régulière d'une tablette lors des événements programmés à l'année a permis de récupérer de nombreux courriels ainsi que des informations essentielles permettant de mieux cibler nos envois et d'élargir notre liste de diffusion.

CD COMPILATION

Produit et mis en marché par Disques Nuits d'Afrique depuis 2000, le CD compilation propose une sélection de 17 titres d'artistes présentés lors de chaque édition du festival. Envoyé à un certain nombre de journalistes et médias, en particulier les radios, le CD est à la fois un outil de promotion et un produit dérivé. Distribué à travers le Canada par Distribution Select et dans le monde entier en version numérique, en streaming et en téléchargement, sur différentes plateformes. Les 10 pays où la compilation numérique est le plus téléchargée sont : États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Suisse, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Australie, Suède, Belgique.

RELATIONS DE PRESSE

Les relations de presse sont l'une des activités majeures de notre plan de communication puisqu'elles génèrent **d'importantes répercussions médiatiques** suscitant des **retombées mesurables** sur le plan de **fréquentation et des ventes**, mais également sur le plan de la **notoriété**.

Chaque année, le Festival international Nuits d'Afrique bénéficie d'une **excellente couverture médiatique sur le plan local, national et international**. À travers leur couverture médiatique (articles, chroniques, reportages, entrevues, etc.), les journalistes des grands médias de masse et des médias spécialisés témoignent d'une reconnaissance exemplaire envers le festival, les artistes et l'organisation.

Pour effectuer ce travail, PNA possède un très large carnet de contacts médias, nationaux et internationaux, répertoriés selon le type de média et constamment mis à jour. Lors de la 31^e édition du Festival, quelques **400 accréditations médias** ont été accordées aux professionnels de l'information afin qu'ils puissent assister aux spectacles et commenter l'événement sur leurs supports respectifs. Il en résulte une excellente couverture médiatique. En moyenne, **400 entrevues et autres répercussions médiatiques** sont compilées chaque année sur le plan local, national et international.

COUVERTURE MÉDIATIQUE NATIONALE

Les grands médias de masse étaient très présents tout au long de l'événement pour les concerts en salle comme pour le site extérieur. Certains temps forts reçoivent davantage d'attention médiatique : le début du festival avec les premiers concerts en salle, le concert d'ouverture officielle, la remise du prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie, l'ouverture du site extérieur et le dernier week-end où la programmation est plus dense.

À souligner **l'impact médiatique télévisuel de notre duo de porte-paroles**, Herby Moreau et Bïa, invités sur les plateaux télé des bulletins de nouvelles de Radio-Canada, RDI, RDI Matin, CTV et TVA. À souligner également, les entrevues réalisées sur les plateaux d'émissions de variétés de Radio-Canada : Herby Moreau à l'émission de Pénélope McQuade, *Les Échangistes* et l'artiste Noubi Trio en entrevue et performance en direct à l'émission *Indice UV*.

Dans la **presse écrite à grand tirage**, la couverture a été abondante et quotidienne en période festival. La Presse et Le Devoir (version papier, web et numérique) ont réalisé plusieurs articles de fond sur le festival, les artistes internationaux, les têtes d'affiche ainsi que des critiques d'albums ou de concert. Le Journal de Montréal, le Journal Métro et le 24 Heures ont aussi réalisé plusieurs articles, brèves et suggestions de concerts.

Le festival a eu une **couverture radio quotidienne et de qualité** sur les chaînes publiques d'ICI Radio-Canada, ICI Musique et CBC dans différentes émissions de grande écoute comme :

Gravel le matin, Médium large, le 15-18 ou Daybreak, sans oublier les émissions du week-end qui présentent des contenus plus documentés incluant des performances musicales en direct. À titre d'exemple, les reportages radiophoniques de longue durée, diffusés à l'émission *Désautels le dimanche* sur *Les Griots de Montréal*, *Djmawi Africa* et *Emel Mathlouti* ou encore l'émission *Dessine-moi un dimanche*, animée par de Franco Nuovo en compagnie de Bïa et Mamselle Ruiz pour une entrevue entrecoupée de performance en direct pendant plus d'une heure. Sur ICI Musique, plusieurs animateurs ont fait des mentions et diffusé les musiques des artistes programmés, dont le fameux *single* d'Amadou et Mariam, *Bofou Safou*.

Il faut souligner également la couverture abondante des médias web et des radios, privées, communautaires ou étudiantes.

Il est à noter qu'avec la popularité des médias sociaux accessibles sur nos téléphones intelligents, **la plupart des médias relayent sur leurs plateformes numériques et médias sociaux** les entrevues, articles ou reportages réalisés. Certains vont aussi l'enrichir d'autres contenus, par exemple : une entrevue bonifiée d'une session en direct (captation musicale) ou l'ajout d'une *playlist* suggérée par l'artiste interviewé.

→ Voir Annexe 2 : Couverture médiatique nationale

ACCUEIL DE JOURNALISTES INTERNATIONAUX

Soucieuse de préserver sa grande renommée à l'échelle internationale, le **Festival International Nuits d'Afrique** entretient de bonnes relations les journalistes et médias internationaux. Plusieurs d'entre eux sont devenus, au fil des ans, des fidèles du festival. D'année en année, ils témoignent de la qualité du Festival, de l'ambiance et de la chaleur si particulières qui s'en dégagent et qui en font un événement unique au monde.

C'est pourquoi, PNA accorde une attention particulière à maintenir et développer son **réseau de contacts et invite chaque année pendant le FINA, des journalistes internationaux** collaborant avec de grands médias, ayant une large portée médiatique, ou sur des programmes spécialisés dans les musiques du monde. Ces journalistes internationaux, en moyenne une dizaine par année, sont invités et pris en charge par le festival afin de couvrir l'événement.

En 2017, **huit représentants des médias internationaux** étaient invités par PNA pour couvrir le festival. Provenant d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord, ils **diffusent dans plus d'une soixantaine de pays à travers le monde**, dans leurs médias respectifs (radio, télé, médias écrits) et autres plateformes de diffusion web ou mobile.

La présence des médias internationaux comme la chaîne de Télé **France Ô** (groupe France Télévisions), Island TV (Miami), les radios **RFI** (groupe France Médias Monde), **Afropop Worldwide** (une émission radiophonique rediffusée dans plus de 115 radios aux États-Unis, en Europe et en Afrique) ou **North Public Radio Country** (radiodiffusée sur la PRI aux É-U et au

Canada) est une véritable opportunité pour les artistes locaux de se faire connaître à l'international et sont parfois de véritable tremplin dans leur carrière.

Avec des captations de concerts, des entrevues et des portraits des artistes et des organisateurs du festival ; des reportages, des émissions spéciales et des chroniques, ces médias relayent à la fois de l'information en temps réel ainsi qu'en différé sur plusieurs mois suivant l'événement ce qui permet un rayonnement international du festival sur le long terme!

→ **Voir Annexe 3**

A) Bilan détaillé de l'accueil des journalistes internationaux

B) Couverture médiatique internationale

C) Portée médiatique internationale (Tableau)

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

Des activités médiatiques d'envergure sont organisées chaque année pour promouvoir le festival auprès des médias et rassembler, par la même occasion, nos multiples partenaires privés et publics. Ces activités médiatiques récurrentes permettent ainsi de faire ressortir des moments forts du festival :

- **Dévoilement de la programmation complète et des portes-parole**
- **Remise du Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie**
- **Concert d'ouverture officielle**

DÉVOILEMENT DE LA PROGRAMMATION

Le dévoilement de la programmation de cette 31^e édition du Festival s'est tenu le mercredi 31 mai, six semaines avant le début de l'événement, dans une formule chaleureuse et intimiste de 5 à 7 au Théâtre Fairmount, avec animation, prestation musicale et dégustation de mets africains. La salle était aménagée de façon à pouvoir accueillir un grand nombre d'invités : représentants des médias, artistes, partenaires privés et publics.

Animée par **Myriam Fehmiu**, d'ICI MUSIQUE, le dévoilement de cette imposante programmation a réussi à plonger les invités dans l'ambiance unique et festive des Nuits d'Afrique avec la diffusion sur grand écran des extraits vidéo des artistes programmés dans les différentes séries et sur le site extérieur du festival. De plus, **Bia et Mamselle Ruiz** ont présenté un extrait de leur spectacle ***Bandidas***, programmé au festival.

Plus de 200 personnes étaient présentes dont plusieurs journalistes, photographes, caméramans des grands médias nationaux de la télévision, mais aussi de la presse écrite, de la radio, des médias web et communautaires. Une pochette de presse, disponible en français et en anglais, était remise aux représentants des médias et partenaires publiques.

CONCERT D'OUVERTURE OFFICIELLE

Les médias étaient également invités à assister au **concert d'ouverture officielle** qui présente toujours un grand nom de la scène musicale internationale ainsi qu'un artiste de la scène locale à découvrir. En 2017, il s'agissait du couple malien **Amadou et Mariam** et **Noubi Trio**, artiste émergent fort prometteur, originaire du Sénégal. Cet événement nous assure chaque année d'une belle couverture médiatique et lance, en temps réel l'événement.

PRIX NUITS D'AFRIQUE POUR LA FRANCOPHONIE \\ Amadou et Mariam

La remise du Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie est un autre événement qui permet de braquer les projecteurs sur le festival et générer des répercussions médiatiques nationales et internationales. Créé en 2016 à l'occasion du 30^e anniversaire du festival, *Le Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie* a été remis en juillet dernier au couple malien **Amadou et Mariam**, qui évoluent sur les plus grandes scènes mondiales depuis plusieurs décennies. Ces artistes au talent incontesté, lauréats à deux reprises des *Victoires de la musique*, en 2005 et en 2012, sont parvenus à faire entendre leur voix singulière, empreinte de paix et de tolérance partout dans le monde. Leur message transcende les frontières et rassemble les cultures.

Cet événement en est un également de relations publiques au sens large. Réalisé en collaboration avec la Ville de Montréal, la remise du Prix s'est déroulée à l'Hôtel de Ville en présence des récipiendaires, **Amadou et Mariam**, de l' élu, **Frantz Benjamin**, président du Conseil de Ville, de M. **Bernard Dubois**, directeur adjoint de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable de l'OIF et de plusieurs invités.

« Les valeurs défendues par Amadou et Mariam sont aussi celles de l'Organisation internationale de la Francophonie, c'est pourquoi je pense que, par ce Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie, nous reconnaissons les multiples apports d'Amadou et Mariam à la Francophonie et nous les remercions pour cela. » – Bernard Dubois, Institut de la Francophonie pour le développement durable de l'OIF

COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

SITE WEB

- **Nombre de pages vues est de 377 K**
- **Nombre moyen d'utilisateurs est de 81 K**

Le site web du festival fournit des informations complètes sur tous les artistes, concerts et activités de la programmation. Chaque fiche de spectacle comprend du contenu **texte et multimédia** (photo, vidéo, extrait sonore), des **liens transactionnels** (billets, forfaits) et des

liens vers les autres plateformes web du festival (Facebook, Youtube, Soundcloud, etc.) ainsi qu'un lien vers la webradio de son grand partenaire ICI MUSIQUE.

Le site web comprend également toutes les informations pratiques à propos du festival, un blogue alimenté régulièrement en période festival, une section multimédia et une **SECTION PRESSE** où les journalistes peuvent trouver facilement, dès la conférence de presse, les biographies, en français et en anglais, les photos d'artistes, le dossier de presse et des contenus musicaux de tous les artistes programmés.

Durant la saison du festival, de fin mai à fin juillet, le nombre moyen d'utilisateurs est de 81 K et le nombre moyen d'utilisateurs est de 81 K. Le site internet du festival est consulté majoritairement par des internautes canadiens, mais également dans plus de 187 pays, dont 50%, via un appareil mobile, une augmentation de 10% par rapport à 2016. L'acquisition se fait principalement via un moteur de recherche (72%) et la proportion des visiteurs nouveaux est de 66%.

APPLICATION MOBILE

- **Nombre d'utilisateurs: 3,541**
- **Temps moyen d'utilisation 11:45 min**
- **Nombre de chansons écoutées: 13,261** (deux fois plus que l'année précédente)



L'application mobile a été créée Greencopper, fournisseur de services mobiles et web reconnu mondialement. La plateforme Golive.fm nous a permis de créer rapidement notre application iPhone/Android. Cet outil propose une présentation interactive des horaires des concerts en plus de fournir les informations essentielles telles que la localisation des salles et l'accès rapide à l'achat des billets. La découverte musicale des artistes est facilitée par l'intégration de la plupart des services de streaming tels que Spotify, Deezer, Rdio et Soundcloud.

MÉDIAS SOCIAUX

Depuis de plusieurs années, le Festival a développé une très forte présence sur les réseaux sociaux grâce à un plan de communication numérique conçu spécifiquement pour les plateformes suivantes: **Facebook, Twitter, Instagram et YouTube et Snapchat** (Nouveau).

FACEBOOK (du 1^e juin au 31 juillet)

- Portée totale de la page : 742 K
- Vues des vidéos publiées : 108 K

Sous la direction de la responsable des communications, trois personnes du département étaient affectées au développement des réseaux sociaux, en fonction d'une stratégie ayant pour **objectifs généraux** d'accroître les indicateurs suivants:

- Notoriété
- Trafic sur le site web et les autres plateformes de communication
- Ventes (concerts, forfaits)
- Engagement du public, fidélisation et développement de l'audience
- Fréquentation du festival
- Visibilité médiatique
- Satisfaction du public

Une planification stratégique a été réalisée en fonction des objectifs spécifiques à atteindre et d'un calendrier éditorial permettant d'identifier : le sujet, le type de publication (ex. : concours, annonce, publicité d'un tiers partenaire du festival ou d'un événement), le support visuel ou multimédia véhiculé, le ou les médias sociaux utilisés, etc.

D'année en année, le nombre d'abonnés sur Facebook, Twitter et Instagram est en croissance. Par la production de contenus créatifs, attractifs et de qualité le PNA réussi à transmettre l'essence de l'expérience exclusive de Nuits d'Afrique et élargir son audience.

UN ÉVÉNEMENT EMBLÉMATIQUE \\// *Une destination culturelle internationale*

En faisant vivre aux festivaliers une expérience globale, empreinte d'authenticité où se rejoignent et se mélangent toutes les cultures du monde, le FINA marque de son empreinte Montréal et le Quartier des spectacles.

Avec un achalandage total de 512 181 jours de participation et un indice d'attractivité de plus de 51,5%, en 2017, le FINA est sans conteste, un événement culturel emblématique qui contribue au positionnement de Montréal et du Quartier des Spectacles comme destination culturelle internationale.

ACHALANDAGE ET PROVENANCE TOURISTIQUE

Tous les 3 ans, une étude d'achalandage et de provenance touristique est réalisée par une firme externe, reconnue par Tourisme Québec. La dernière a eu lieu en 2017 lors de la 31^e édition du Festival par la firme Segma Recherche.

Selon les données officielles issues des deux dernières études d'achalandage et de provenance touristique, réalisées en 2014 et 2017:

- Le nombre de visiteurs uniques est passé de 180 805 à 191 044.
- Le pourcentage de touristes connaît une hausse de 4%, passant de 19,3 % à 23,5 %.
- Les touristes provenant d'outre-mer sont en hausse de plus de 10,3%.

Données comparatives	2014	2017
Nb de visiteur unique	180 805	191 044
Nombre de touristes	16 456	27 541
Nombre d'excursionnistes	23 911	29 165
Total touristes et excursionnistes	40 367 (19,3%)	56 706 (23,5%)

Provenance touristique	2014	2017
Touristes du Canada	47%	37%
Touristes des États-Unis	21%	19,5%
Touristes d'outre-mer	32%	43,3%

FINA 2017 \\ TABLEAUX SYNTHÈSE

ACHALANDAGE

Type de participants	Jours de participation
Locaux	390 927
Excursionnistes	57 454
Touristes	63 800
Total	512 181

PROVENANCE TOURISTIQUE

Provenance des touristes	%	Nb de participants uniques
Québec	17,7 %	4 910
Canada (ROC)	19,5 %	5 085
États-Unis	19,5 %	5 195
Outre-mer	43,3 %	12 350
Total	100 %	27 541

- De plus, l'étude révèle que le Festival International Nuits d'Afrique a un taux d'attractivité très élevé. En effet, plus de 51,5 % des touristes interviewés étaient venus à Montréal principalement pour le FINA. Autre faits saillants, cet indice de centrage a aussi connu une forte progression car il était de 35,6% en 2014.
- Le festival attire chaque année un nombre important de **touristes d'outre-mer**. L'édition 2017 atteint un nouveau record avec plus de **11% d'augmentation** comparativement à 2014, provenant principalement d'Europe.
- De plus, le nombre de **nuitées générées** par le festival est 42 804 nuits.
- L'étude nous permet également de mesurer la **satisfaction des visiteurs**. Près de 85% des festivaliers accorde une note de 8,6/10.
- Quant au profil sociodémographique du public du Festival, il est important de noter qu'il s'agit d'un public de tout âge majoritairement scolarisé, voire universitaire, de toutes les couches sociales et de toutes les communautés culturelles.

En conclusion, l'étude d'achalandage et de provenance touristique réalisée en 2017, confirme l'importance du FINA en tant que grand événement culturel et touristique qui contribue à faire rayonner la métropole, attirer un nombre croissant de touristes et générer d'importantes retombées économiques.

//\ PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS /

La notoriété et la réputation de Nuits d’Afrique sont le fruit de l’alliance entre la qualité artistique de la programmation, la diversification de ses publics et la consolidation des ses acquis tels que les **partenariats locaux, nationaux et internationaux** que l’organisme a développés au fil du temps. Cette notoriété lui permet de consolider ses partenariats voire de les multiplier.

PARTENAIRES PUBLICS

Depuis leurs débuts, Les Productions Nuits d’Afrique ne cessent de développer des partenariats solides avec les instances gouvernementales fédérale, provinciale et municipale et autres institutions publiques.

- Patrimoine canadien
- Musicaction
- Tourisme Québec
- Secrétariat à la région métropolitaine, MAMOT
- Conseil des Arts et des Lettres du Québec
- Ville de Montréal
- Tourisme Montréal
- Conseil des Arts de Montréal
- Partenariat du Quartier des spectacles

PARTENAIRES PRIVÉS

De plus, l’implication des partenaires et commanditaires privés de Nuits d’Afrique contribue grandement à sa réussite. La plupart d’entre eux bonifient d’une année à autre leur entente. Aussi de nouvelles ententes rajoutent de nouveaux partenaires, qui par leur apport respectif, permettent à l’organisme d’augmenter son financement privé et sa visibilité auprès du grand public via ses partenaires privés et commanditaires.

La 31^e édition du *Festival International Nuits d’Afrique* a grandement bénéficié de l’élan pris lors de la précédente édition anniversaire, ceci grâce à l’apport des partenaires et commanditaires associés à l’événement. Des ententes importantes avaient alors été reconduites pour plusieurs années et celles-ci, dans le cadre de la plus récente édition, ont permis des activations et des plans de visibilité plus ciblés.

COMMANDITAIRES OFFICIELS

Groupe Banque TD \ Brasseurs GMT

GROUPE BANQUE TD

Le Groupe TD fournit une commandite monétaire pour le festival en tant que présentateur depuis 2010, des **Grands Événements** qui ont lieu chaque soir sur la scène principale du site extérieur. Le dernier renouvellement de cette entente de partenariat est établi sur trois ans (2016-2017-2018). De plus, le Groupe TD commandite occasionnellement des projets de diffusion spéciaux dans la programmation à l'année.

Présent **sur le site extérieur**, le Groupe Banque TD a de nouveau maintenu le même type d'activation de commandite que l'année précédente (tente recréant un espace ludique avec jeux et concours), celle-ci ayant déjà fait ses preuves auprès du public du festival. Cette activation s'est échelonnée sur 3 jours (du 20 au 22 juillet) et a occupé une superficie de 20 x 30 pieds dans une localisation à grand achalandage, soit à proximité du Marché Tombouctou et de la zone de restauration.

Par ailleurs, pour une 5^e année consécutive, les Productions Nuits d'Afrique ont eu pour mandat d'organiser un **cocktail de réseautage en partenariat avec la TD**. Tenu au Hall 2-22 de la Vitrine culturelle, l'événement a connu, encore une fois, un vif succès auprès des partenaires, collaborateurs et amis du festival.

BRASSEURS GMT \ BELLE GUEULE

Partenaire de Nuits d'Afrique depuis plusieurs années, dernier renouvellement de cette entente de partenariat couvre les éditions 2016 et 2017. Cette entente comprend toujours un apport en produits et en commandite monétaire. Brasseurs GMT a bénéficié d'une importante visibilité exclusive dans les 4 bars opérés par les Productions Nuits d'Afrique et répartis sur l'espace du site de cette 31^e édition.

FOURNISSEURS OFFICIELS

Mega Stage, ESKA eau de source naturelle, BAREFOOT Wine & Bubbly, Hôtel Lord Berri, Hôtel Travelodge Montréal Centre, Bleu Pélican, Greencopper.

ESKA, eau de source naturelle

Partenaire depuis 2010, ESKA, eau de source naturelle est partenaire du Festival et bénéficie d'une visibilité bonifiée grâce à un positionnement de choix de leur matériel promotionnel sur le site extérieur de la 31^e édition du festival : Deux tentes 10 x 10, 2 oriflammes, 6 parasols, 6 bacs de recyclage et une page complète de publicité, créée aux couleurs du festival). Une des deux tentes ESKA accueillait les enfants de tous âges dans le Village des Enfants qui, cette année, a pris beaucoup d'ampleur tant en espace qu'en nombres d'activités offertes aux plus jeunes.

BAREFOOT Wine & Bubbly

L'entente de partenariat établie pour la première fois en 2014 a été également renouvelée et de nouveau bonifiée en 2017, particulièrement en ce qui concerne la quantité de produits commandités (+20%). Cette année encore, un espace de dégustation (tente 10 x 10) de produits BAREFOOT ciblés a été créé sur le site extérieur du festival, dans la zone de restauration. Le nouveau produit mis de l'avant par BAREFOOT dans le cadre de ces dégustations (BAREFOOT Refresh Spritzer) a connu un vif succès auprès du public tant au niveau de la dégustation qu'au niveau des bars du Festival. Le festival a également maintenu une plus grande variété de produits BAREFOOT dans tous les bars du site extérieur. Une offre qui a été grandement appréciée du public.

PARTENAIRES MÉDIAS

Déployant chaque année une vaste campagne médiatique pour promouvoir son événement majeur, le *Festival international Nuits d'Afrique*, PNA bénéficie d'un **plan de communication marketing** qui lui assure également un rayonnement national et international. La majoration de ses **partenariats médias** et la **visibilité médiatique** qui en découle **témoignent de son succès et de son impact dans son milieu**.

Les partenariats médias que PNA développe permettent d'assurer un grand déploiement et de bonifier d'une façon continue, la visibilité et le rayonnement à un plus grand nombre d'artistes d'ici. Ils permettent par la captation et la diffusion des concerts offerts, une couverture médiatique exceptionnelle et un rayonnement hors pair. Ces partenariats maintenus et développés contribuent à être au cœur de la scène de musique du monde et de faire évoluer, rayonner et enrichir ses artistes et son public.

GRAND PARTENAIRE : ICI RADIO-CANADA via la marque **ICI MUSIQUE**

AUTRES PARTENAIRES MÉDIAS

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| • TV5 | • MIKE FM |
| • CTV | • CISM |
| • La Fabrique culturelle | • Radio Centre Ville |
| • La Vitrine culturelle | • Radio VM |
| • France 24 | • CKUT |
| • RFI | • CJLO |
| • La Presse | • CHOQ.ca, |
| • Journal Métro | • Atuvu.ca |
| • Rouge FM | • L'Initiative |
| • CJAD | • Global Réservation |
| • CIBL | |

→ Lire la description des principales ententes médias à la page 17

→ Voir le détail des placements publicitaires à l'ANNEXE 1.

AUTRES PARTENAIRES

Afin de d'orienter l'offre partenaire et d'augmenter la diffusion via différents publics, le festival a mis en place différents partenaires de diffusion. Ces partenaires de différents horizons permettent de rejoindre un public plus large et faire la promotion du festival en général.

AÉROPORT DE MONTRÉAL \\\ Nouveau

Porte d'entrée internationale. Ce partenaire touristique est majeur pour le festival. Il permet de rejoindre tous les voyageurs qui partent ou arrivent à Montréal et rejoindre le maximum de touristes. En 2017, la publicité officielle du festival a été diffusée sur les écrans de l'Aéroport de Montréal du 11 au 23 juillet 2017 pour un total de 17 280 occasions publicitaires.

HOTELS.TV

Initiée en 2014, l'entente promotionnelle avec Hôtels.TV a été reconduite en 2017. Ainsi, les 2 spots publicitaires de la 31^e édition du Festival International Nuits d'Afrique ont été diffusés en boucle sur le réseau d'Hôtels.TV de Montréal et de Québec et ce, dans plus de 50 hôtels et plus de 15 000 chambres d'hôtel pendant la période du 23 juin au 23 juillet 2017.

COMMANDITES DE PRODUITS

Nous avons aussi collaboré cette année avec des entreprises qui nous ont offert des produits de qualités distribués gratuitement aux artistes, et partenaires, sur le site extérieur du festival, en échange de visibilité.

- **Bruce Cost Ginger Ale** (Ginger Ale au goût original)
- **OB Drink** (jus naturellement énergisant à base de baobab)
- **Tieba Roots** (jus de bissap et jus de gingembre frais)
- **Première Moisson** (pains artisanaux)

D'autre part, de nombreux commanditaires se sont associés au festival et ont contribué à rendre l'expérience du **Village des enfants** au-dessus de toute attente en fournissant installations, équipements et accessoires nécessaires aux activités.

- **Spin Jeux & Activations** (tente et jeux géants)
- **Karibu** (beans bags, aire de détente)
- **DeSerres du Marché-Central** (accessoires de bricolage)
- **Tic Tac Gym** (accessoire de gym)

AUTRES PARTENAIRES ASSOCIÉS AU VILLAGE DES ENFANTS \ 17 Nouveaux

Partenaires	Produits offerts (prix à gagner)
À la loupe	2 forfaits familiaux
BoulZeye	10 entrées
Calypso Parc Aquatique	4 laissez-passer d'une journée
Caverne St-Léonard	4 certificats cadeaux valables pour 4 personnes chacun
Cinéma Beaubien Cinéma du Parc	Laissez-passer
Corporation Montgolfières Internationale	1 Forfait Famille pour 2 adultes et 2 enfants de 15 ans et moins en semaine (entre le dimanche et le vendredi) • 4 accréditations VIP d'un jour +1 stationnement VIP • 4 billets avant-scène pour la scène Loto-Québec • 1 Publication Facebook
Croisière AML	2 laissez-passer pour des croisières urbaines
Distribution HMM	Livres et Albums
Échappe-toi	3 laissez-passer pour 6 personnes
Éditions Planète Rebelle	Livres avec CDs
Find The Key	6 laissez-passer famille (4 personnes)
iSaute	6 paires de laissez-passer
Ferme Quinn	4 passes familiales
Les Neurones Atomiques	2 forfaits anniversaires (à confirmer)
Maison Théâtre	1 laissez-passer familial (4 personnes) pour un spectacle au choix de la saison 2017-2018
Musée Pointe-à-Cailière	4 laissez-passer
OSM	4 billets pour le concert la chasse-galerie et autres contes fantastiques
Parc Aquatique Bromont	1 journée familiale pour 4 personnes
Parc Aquatique St Sauveur	10 laissez-passer
Parc Safari	2 billets adultes + 5 forfaits familles + 20 billets pour Safari expédition + 10 gourdes Parc Safari
Rafting 2017	1 certificat cadeau valide pour 2 personnes
RAPLAPLA	4 Poupées Frida
SOS Labyrinthe	2 passes famille
Spa Eastman	10 bons pour le forfait Neuro-thermo
Taz	10 passes
Tennis Canada	40 billets (20 le samedi et 20 le dimanche)
Tic Tac Gym	forfait de 5 cours de motricité parent-enfant 6 à 36 mois (valeur 100\$), un forfait 5 cours de gymnastique (valeur 100\$) et 10 certificats cadeau de 25\$.
Voiles en Voiles	12 billets - grande aventure

Le personnel dévoué et polyvalent de Nuits d'Afrique a un esprit d'équipe et d'entraide exceptionnel. C'est la longévité, l'expertise, le souci de l'accueil et le professionnalisme de l'organisme qui contribuent à la qualité de son personnel et vice-versa.

Mise à part son équipe permanente, en place tout au long de l'année, le Festival International Nuits d'Afrique mobilise, pour chacune de ses éditions, un réel déploiement de personnels saisonniers, de bénévoles et de stagiaires affectés à divers postes, créant aussi un grand nombre d'emplois indirects.

ÉQUIPE PERMANENTE

- Directrice générale
- Responsable de la programmation
- Chargé de développement et affaires gouvernementales
- Responsable commandites et développement des partenariats
- Responsable des communications
- Chargée des relations de presse
- Commis comptable
- Responsable des Disques Nuits d'Afrique (temps partiel)
- Directrice de production et du site extérieur (saisonnier)
- Transport et hébergement (saisonnier)
- Adjoint logistique (saisonnier)
- Directeur technique (saisonnier)
- Responsable des bénévoles (saisonnier)
- Adjoint au responsable des bénévoles (saisonnier)
- L'équipe des Productions Nuits d'Afrique compte également : un comptable agréé et un avocat contractuel.

EMPLOIS TEMPORAIRES

- Technique (son, éclairage, régie, montage et démontage, Backline, électricité...)
- Animation
- Sécurité privée
- Transport artistes et journalistes
- Service traiteur

EMPLOIS DIRECTS

À leur propre compte ou à celui d'entités commerciales sollicitées par l'organisation du Festival, ces employés fournissent des services essentiels à la réalisation du Festival dans des secteurs d'activités spécifiques. Il est à noter que le *Festival International Nuits d'Afrique* soutient plus de **400 emplois** par année.

- Marchands
- Kiosques de boissons
- Restaurateurs
- Employés des salles de spectacle
- Techniciens et transporteurs des prestataires de service
- Billetterie téléphonique
- Imprimerie
- Distribution
- Conception du site Internet
- Conception graphique
- Conception de la publicité TV
- Conception des messages radio
- Conception du matériel promotionnel
- Graphisme
- Vidéaste
- Billetterie

STAGIAIRES

L'équipe des Productions Nuits d'Afrique œuvre également à la formation de stagiaires locaux et internationaux qui viennent de tous horizons acquérir de l'expérience auprès des professionnels du milieu.

Dans le cadre de la 31^e édition du Festival, neuf stagiaires se sont joints à l'équipe, dont quatre au département des communications, quatre au marketing, un à la logistique et un à la production.

Les stagiaires collaborent à la réalisation de diverses tâches (suivis médias, graphisme, réseaux sociaux, mise en page des biographies des artistes, préparation des dossiers de presse, préparation de la conférence de presse et du point de presse, suivi des contrats, suivi de partenariats et commanditaires, etc.). Ces stagiaires acquièrent une expérience unique au sein de l'équipe en place, et contribuent à des échanges très fructueux, permettant aux artistes de bénéficier d'une visibilité hors pair et toujours croissante.

BÉNÉVOLES

Le déroulement du festival nécessite également le recrutement d'un nombre important de bénévoles. Le *FINA* répond donc à ce défi par l'accueil de personnes issues de toutes les cultures en tant que bénévoles. Le *FINA* accorde en effet une attention particulière au recrutement en intégrant à son équipe des bénévoles expérimentés, mais aussi de nouveaux arrivants originaires de différents pays, qu'ils soient jeunes travailleurs ou étudiants.

Près de 200 bénévoles ont été retenus par le responsable des bénévoles. Sur le terrain 170 d'entre eux, dont une quinzaine d'anciens ont effectué une moyenne de 30 heures de travail durant les deux semaines de festival (derniers préparatifs, festival, montage, démontage).

Depuis maintenant 9 ans, le *FINA* bénéficie des services du Centre d'Action Bénévole de Montréal, principale source de recrutement. Étant membre de cet organisme, le Festival peut bénéficier de plusieurs activités comme le recrutement, la formation, la visibilité sur leur site ainsi que la référence.

ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie de développement durable du Festival s'appuie sur deux axes principaux :

- Les impacts générés au niveau du développement culturel de la Métropole.
- Les retombées économiques générées pour le territoire tout en intégrant des considérations sociales et environnementales.

Dans cette vision, les actions entreprises en matière de développement durable dans le cadre de la 31^e édition du Festival se sont articulées autour de plusieurs axes :

ENGAGEMENT CULTUREL

Le Festival conserve son rôle important pour la **démocratisation de la culture** en étant l'évènement montréalais le plus rassembleur et représentatif de toute la **diversité culturelle canadienne**. L'une de ses missions principales est de sensibiliser le grand public aux diverses pratiques artistiques et culturelles des communautés ethnoculturelles en utilisant des canaux artistiques et culturels. Le Festival se veut donc, d'abord et avant tout, une plateforme pour échanger, apprendre de l'autre et s'émerveiller.

La programmation repose ainsi sur trois critères essentiels : la **qualité artistique**, la **représentativité** d'un maximum de territoires et la **sensibilisation**. À travers des activités originales et réfléchies permettant de fidéliser, diversifier et élargir son public, Nuits d'Afrique permet également aux artistes un rayonnement, une visibilité et un enrichissement notables. Ainsi la présentation de plusieurs activités de programmation reposant sur l'échange et l'interaction entre le public et les artistes (ateliers à ciel ouvert, programmation complète de la Sphère TV5 offre des occasions d'apprentissage et d'échange à travers les arts. Ces ateliers et échanges, toujours gratuits, séduisent un nombre important de festivaliers qui reviennent d'année en année.

ENGAGEMENT SOCIAL

De par son code éthique, son partage d'expertise et son souci de la sécurité de son équipe, de ses collaborateurs et des festivaliers, le FINA veille à demeurer l'exemple d'un événement moderne, dynamique et engagé respectant des **principes d'équité**, de **solidarité sociale** et de **participation**.

L'esprit Nuits d'Afrique confère à son événement une réelle singularité parmi les autres festivals. Car, nous accordons une importance soutenue et manifeste aux activités favorisant l'engagement social qui se caractérise à travers les aspects suivants : **l'accueil des stagiaires et bénévoles**, la mission de **développement de l'auditoire** et la mise en place d'activités de sensibilisation.

À titre d'exemple, le festival porte une attention particulière à la création d'une équipe de bénévoles composée d'individus issus de diverses cultures et souhaite favoriser au sein de son événement **un dialogue interculturel**. Il est en effet primordial que l'équipe des bénévoles reflète la diversité culturelle du festival et de Montréal ainsi que les valeurs d'échange et de partage qui y sont présentes. FINA favorise ainsi l'intégration de **nouveaux arrivants de toutes origines** qui vont trouver à travers leur expérience de bénévole au festival, leurs premiers repères et premiers contacts.

D'autre part, depuis plus de 7 ans, FINA entretient une excellente **collaboration avec le YMCA**, dans le cadre du Programme des travaux compensatoires. Ce programme nous permet de compter sur d'autres personnes qui nous sont précieuses principalement lors du montage du site extérieur.

L'accessibilité à notre site extérieur pour les personnes à mobilité réduite fait aussi partie de nos priorités en termes d'engagement social.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

D'une édition à l'autre, le Festival parvient à poser de petits gestes qui se démarquent dont :

- Réduction de la consommation de **bouteilles en plastique** en majorant le nombre de fontaines d'eau accessible pour l'équipe du festival, ses artistes et ses bénévoles.
- La diminution considérable, dans le marché Tombouctou, d'utilisation d'**ampoules halogènes** et la baisse de consommation d'énergie qui en résulte.
- L'utilisation de **serviettes en tissus** réutilisables dans le Village des enfants permettant de réduire la quantité de papier jetable.
- Renforcement de la consigne imposée aux restaurateurs de la foire alimentaire d'utiliser de la **vaisselle recyclable ou biodégradable**.
- L'utilisation croissante d'outils numériques et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de marketing visant à **réduire l'utilisation du papier**.

Le Festival International Nuits d'Afrique, en plus d'être fier d'offrir aux écocitoyens la possibilité de poser un geste significatif sur des aires publiques et de leur permettre de ramener leur savoir faire à la maison grâce à la sensibilisation, compte poursuivre ses efforts en matière de réduction à la source et de développement durable. Aussi grâce à des partenariats stratégiques le FINA continue d'accroître son engagement environnemental :

- **Partenariat avec Amigo Express** : le festival encourage le transport en commun. Ainsi en collaboration avec notre nouveau partenaire, Amigo Express, nous avons offert à nos festivaliers la possibilité de se rendre au festival en covoiturage en bénéficiant de privilèges telle qu'une réduction sur leur abonnement.

ANNEXE 1

A) CAMPAGNES PUBLICITAIRES \\ PARTENAIRES MÉDIAS

MÉDIAS	PLACEMENTS
IMPRIMÉS	
Journal Métro	Parutions : 5 Parutions dans la Section Art. Au total, 11 x 1/6 de pages réparties Dates et formats : * vendredi 2 juin : 1/2 page horizontale / 10''x5,64'' * vendredi 30 juin : 1/3 page horizontale / 10'' X 3,71' * vendredi 7 juillet : 1/2 page horizontale / 10''x5,64'' * vendredi 14 juillet : 1/3 de page horizontale / 10'' X 3,71' * vendredi 21 juillet : 1/6 de page horizontale / 6,61 X 2,78
Journal de Montréal	Parution : 1 parution dans <i>Suivez le Guide</i> , le cahier spécial <i>Guide des festivals</i> du Journal de Montréal Date : jeudi 30 juin 2017 Format : 5'' de large x 2'' 7/8 de haut
TÉLÉVISION	
ICI Radio-Canada	Occasions : 53 (+ comblages) / message de 30 sec du 3 au 9 juillet : Pub 100% INT du 10 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT Promo concours : du 26 juin au 2 juillet, pour Les Échangistes
ICI Radio-Canada DIGITAL	Impressions : 161 539 du 10 au 17 juillet : Pub 100% INT
ICI ARTV	Occasions : 103 (+ comblages) / message de 30 sec du 3 au 9 juillet : Pub 100% INT/ 34-35 spots du 10 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT / 68-70 spots
ICI EXPLORA	Occasions : 143 (+ comblages) / message de 30 sec du 3 au 9 juillet : Pub 100% INT/ 47-48 spots du 10 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT/ 94-96 spots
ICI RDI	Occasions : 36 (+ comblages) / message de 30 sec du 10 au 16 juillet : Pub 50% INT + 50% EXTT / 18 spots du 17 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT / 18 spots
CBC	Occasions : 40 (+ comblages) / message de 30 sec du 10 au 16 juillet : Pub 50% INT + 50% EXTT / 22 spots du 17 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT / 18 spots

CBC DIGITAL	Impressions : 107 692 du 10 au 17 juillet : Pub 100% INT
TV5	Occasions : 135 / message de 30 sec du 26 juin au 9 juillet : Pub 100% INT/ 60-70 spots du 10 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT / 60-70 spots
CTV	Occasions : 72 (+ comblages) / message de 30 sec du 3 au 9 juillet : Pub 100% INT / 24 spots du 10 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT / 48 spots
CTV DIGITAL	Impressions : 23 785 du 20 juin au 23 juillet : Pub 100% INT
Télé-Québec	Occasions : 44 occasions 20 achats (+24 comblages) / mess de 30 sec du 3 au 9 juillet : Pub 100% INT du 10 au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT
Cinéma Beaubien et Parc	1 mois de diffusion / message promo de 30 sec Total de : 1190 occasions publicitaires du 23 juin au 23 juillet : Pub 100% INT
Hôtel.tv	1 mois de diffusion / message promo de 30 sec du 23 juin au 23 juillet : Pub 50% INT + 50% EXT <i>dans plus de 50 hôtels et 15 000 chambres d'hôtel</i>
Aéroport de Montréal	1 mois de diffusion / message promo de 30 sec Total de : 17 280 occasions publicitaires. du 11 juin au 23 juillet : Pub 100% INT
RADIO	
ICI Radio-Canada	du 3 au 16 juillet : message produit par ICI Radio-Canada du 17 au 23 juillet : message produit par ICI Radio-Canada
ICI Musique	du 3 au 16 juillet : message produit par ICI Musique du 17 au 23 juillet : message produit par ICI Musique Promotions diverses : * Promotion de la série Grands Événements en ondes (portion intérieure) et promotion des Grands-Événements TD-ICI Musique (portion extérieure). * Promotion des DJ Sets ICI Musique avec Myriam Fehmiu et invités les vendredi 21 et samedi 22 juillet * Mise en avant de la compilation 2017 (sur le site internet et autres supports)

Rouge FM	Promotion conférence de presse (34 spots) 2 mentions des animateurs le 31 mai 1 msg promo de 20 sec du 1 au 4 juin / 14 spots 1 msg promo de 20 sec du 5 au 9 juin / 20 spots Promotion Ben l'Oncle Soul (42 spots) 9 mentions des animateurs du 10 au 17 juillet 1 msg promo de 20 sec en direct du 3 au 17 juillet / 42 spots 9 tirages avec gagnants de 30 sec du 10 au 16 juillet Promotion Festival (96 spots) 15 mentions des animateurs du 3 au 23 juillet 1 msg promo de 20 sec du le 30 juin / 12 spots 1 msg promo de 20 sec du 3 au 17 juillet / 84 spots 15 tirages avec gagnants de 30 sec du 3 au 21 juillet Promotion Concours RUNAK Mention en onde : 4 mentions en direct + tirage Camion promo : * Un camion promo devant le Théâtre Fairmount à la conférence de presse du 31 mai * Un camion promo devant le Métropolis au concert d'ouverture du 13 juillet * Camion promo sur le site extérieur du 18 au 23 juillet
CJAD	Messages promo 30 sec (105 spots): 42 spots du 1er au 19 juin 42 spots du 26 juin au 9 juillet 21 spots du 10 au 17 juillet Mentions en direct : 29 spots du 26 juin au 17 juillet Tirages : 4 spots du 26 juin au 10 juillet
MIKE FM	Messages promo 30 sec (110 spots) : 25 spots du 1er au 7 juin 85 spots du 3 au 23 juillet Mentions et tirages en ondes + <i>Visibilité sur les réseaux sociaux</i>
CIBL	Messages promo 30 sec (78 spots) : 16 spots du 1er au 4 juin 31 spots du 3 au 16 juillet 31 spots du 17 au 23 juillet Mentions et tirages en ondes Entrevue garantie : 10 juillet dans l'émission le Retour (Patrice Caron) avec Amadou et Mariam

CISM	Messages promo 30 sec (120 spots) : 20 spots du 1er au 5 juin 50 spots du 3 au 16 juillet 50 spots du 17 au 23 juillet Mentions et tirages en ondes Bonus de prod : 60 spots pour la promotion de la série Urban Africa et de la série Sound System
Radio Centre-Ville	Messages promo 30 sec (120 spots) : 30 spots du 1er au 7 juin 30 spots du 3 au 16 juillet 60 spots du 17 au 23 juillet Tirages en ondes
Radio VM	Messages promo 30 sec (120 spots) : 30 spots du 1er au 6 juin 30 spots du 3 au 16 juillet 60 spots du 17 au 23 juillet Tirages en ondes
CHOQ FM	Messages promo 30 sec (160 spots) : 40 spots du 1er au 6 juin 80 spots du 3 au 16 juillet 40 spots du 17 au 23 juillet Tirages en ondes Web : 10 000 affichages web
CKUT	Messages promo 30 sec (120 spots) : 40 spots du 1er au 7 juin 60 spots du 3 au 16 juillet 20 spots du 17 au 23 juillet Tirages en ondes
CJLO	Messages promo 30 sec (150 spots) : 30 spots du 1er au 7 juin 60 spots du 3 au 16 juillet 60 spots du 17 au 23 juillet Tirages en ondes

	WEB
LaPresse.ca	Ilôt : Accueil de la Section Arts du 10 au 23 juillet 2017 - impressions fixes Ilôt : Articles de la Section Arts du 17 au 23 juillet 2017 - 74 400 impressions
TV5	Impressions web + digital : * 25 000 impressions d'une bannière en rotation pendant 21 jours sur TV5.ca * Deux bannières dans un envoi infolettre (prévu à la base dans 2 infolettres différentes) * Mention de l'événement sur Facebook et Twitter Concours en ligne Facebook & Twitter pour 25 paires de billets concert d'Amadou et Mariam + bannière dans infolettre Bannières web : Big box : 300 x 250 Bannière infolettre : 728 x 90 Bannière concours : 300 x 250
Radio-Canada	Bannière web : 300 x 250 px (français + anglais)
ICI Musique.ca	* Web radio ICI Musique * Diffusion du Partenariat via leurs plateformes web et leurs réseaux sociaux du 11 au 23 juillet 2017 * Événement Facebook pour le DJ Setc avec Myriam Fehmiu * Mention des concours via l'émission Vi@Fehmiu et la page Facebook Radio-Canada Concours * Page consacrée à Nuits d'Afrique
Rougefm.ca	Visibilité du concours : Du 26 juin au 23 juillet 2017 * Page index concours : 100 x 100 px * Page concours : 1265 x 500 avec hyperlien vers le site www.festivalnuitsdafrique.com * Formulaire d'inscription pour des tirages de billets
CJAD.com	Contest Rotator : 446 x 230 en fixe pour la promotion du festival du 3 au 23 juillet Index concours : 100 x 100 en rotation pour la promotion du concours CJAD du 3 au 23 juillet
RFI - France 24	Une semaine de promotion via leur site web * Carroussel 580x160 * Bandeau web 300x250

CISM	Leaderboard : 728 x 90 fin mai Bigbox : 300 x 250 fin mai
CHOQ.ca	Bandeau web avec hyperlien : 728 x 90 fin mai
Journal de Montréal	Fin mai Super bannière : 728 x 90 Bannière mobile : 320 x 50 Bannière Bigbox : 300 x 250 Bannière Lespac : 460 x 120
Québecensaison.com	* Publication dans Québec en Été 2017 du 21 mai au 21 août * Affichage dans la section thématique Festival * Affichage dans le calendrier des festivals et événements * Parution d'un article général de tous les festivals et événements dans le blogue touristique de Québec en saisons et sur les réseaux sociaux
Atuvu.ca	Bannières web - du 23 juin au 23 juillet * Bannière festival avec Hyperlien : 300 x 250 / 50 000 impressions * Bannière festival avec Hyperlien : 728 x 90 / 50 000 impressions * Mini bannière avec Hyperlien : 180 x 150 / 80 000 impressions * Bannière avec Hyperlien : 300 x 250 le 1er juillet * Bannières grand format : 970 x 250 et 300 x 600 / 50 000 impressions Hyperlien : Hyperlien dans la section partenaire avec visibilité toute l'année Diffusion du festival : Sur le site atuvu.ca et dans les bulletins dès que des spectacles sont au calendrier, pendant 7 semaines Mailing promotionnel : Mailing promo VIP, avec promotion brandée pour recruter de nouveaux membres. Envoi à 20 000 membres Envoi promotionnel personnalisé à 20 000 membres brandé Nuits d'Afrique Association au concert de Delgrès : Mailing annonce du spectacle avec promotion brandée Bandeau web présentant le spectacle 10 jours avant le concert

LaVitrine.com	Bandeaux web : * Page d'accueil "A la Une" / visuel générique du festival / 600 x 400 prévente du 20 au 24 avril et du 23 juin au 23 juillet * Visuel pour chaque activités / du 23 juin au 23 juillet / 200 x 200 * Infolettre La Vitrine / du 23 juin au 23 juillet / 570 x 75 Digital : * Écrans dynamiques et bornes interactives prévente du 20 au 24 avril et du 23 juin au 23 juillet * Exportation des données sur le calendrier culturel du 31 mai au 23 juillet * Passerelles numériques extérieures du 11 au 23 juillet * Intégration à la programmation sur HOTEL TV et sur les écrans du Palais des Congrès du 11 au 23 juillet Infolettre : Promotion préventes et offres spéciales prévente du 20 au 24 avril et du 23 juin au 23 juillet Journal 24h : * Promotion et visibilité : 21 avril en préventes / 2 et 9 juin forfaits / 14 et 21 juillet offres spéciales * Concours : le 30 juin Campagne métro média : prévente du 20 au 24 avril et du 23 juin au 23 juillet Blogue : 2 billets Réseaux sociaux : 5 publications donc une pour un concours
Télé-Québec	2 publications Facebook et Twitter sur le compte de la Fabrique Culturelle (billet + vidéos) Ilot 300 x 250 sur Télé-Québec : 30 000 impressions Ilot 300 x 250 sur La Fabrique culturelle : 50 000 impressions Capsule vidéo : production d'une capsule portant sur les activités du festival. 10 jours de mise en vedette de la capsule sur le page d'accueil de la Fabrique Culturelle Infolettre : mention dans une infolettre de certains éléments du partenariat

CONCOURS

Dans le cadre de nos ententes de partenariat, différents concours ont pu être mis en place, permettant une fois de plus de **développer la visibilité du festival** sur les plateformes de nos partenaires. Différents tirages ont donc été mis en place.

ICI RADIO-CANADA TV \\ *Les Échangistes*

Ce concours diffusé du 3 au 9 juillet sur la télé et le web a eu énormément d'impact, en particulier sur Facebook. Le prix offert avait une valeur très alléchante :

- ❖ Deux accès *Privilège* à tous les concerts du festival + 2 t-shirts + 2 affiches + 2 CD valeurs 2 125 \$
- ❖ Un certificat-cadeau valable pour une nuit dans une Suite Deluxe pour 2 personnes, incluant le petit-déjeuner continental à l'Hôtel Le Saint-Sulpice dans le Vieux-Montréal, une valeur approximative de 365 \$;
- ❖ Un souper dégustation avec pairage de vin pour 2 personnes au Restaurant Ikanos, d'une valeur approximative de 300 \$;
- ❖ Deux entrées pour les bains au Scandinave Spa Vieux-Montréal, d'une valeur approximative de 110 \$;
- ❖ Deux massages suédois de 60 minutes au Scandinave Spa Vieux-Montréal, d'une valeur approximative de 270 \$;
- ❖ Une garde-robe de la marque québécoise Schwiing, une valeur approximative de 300 \$;
- ❖ Une garde-robe Ananas & Bananas, une valeur approximative de 300 \$;
- ❖ Un panier-cadeau de produits Kariderm, une valeur approximative de 200 \$;
- ❖ Un sac à main Jak's, d'une valeur approximative de 100 \$;

ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE + ICI MUSIQUE \\ *Trio de concerts*

Parution du concours le 10 juillet sur la page Facebook de Radio-Canada Concours

Prix : 3 lots de 3 paires de billets : Amadou et Mariam + Ben l'Oncle Soul + Canicule Tropicale

- **Gravel le Matin** : Prix : 2 passes Privilèges pour un gagnant
- **Indive UV** : Prix : 2 passes Privilèges pour 2 gagnants
- **Via Fehmiu** : Prix : 2 paires de billets pour Amadou et Mariam + 2 paires de billets pour Ben l'Oncle Soul + 1 paire pour le concert de King Abid

TV5 \\ *Amadou et Mariam*

Concours du 3 au 9 juillet (tv + web + facebook)

Prix : 25 paires de billets pour le concert d'Amadou et Mariam

ANNEXE 1

B) CAMPAGNE PROMOTIONNELLE VIRALE



Un amour réciproque... depuis plus de trente ans !

« À Nuits d'Afrique on célèbre depuis longtemps la richesse de notre ville belle et plurielle. » –
Herby Moreau, porte-parole de la 31^e édition

Cela fait plus de 30 ans que le **Festival International Nuits d'Afrique** tisse des liens entre les musiques du monde d'ascendance africaine et son public, de plus en plus nombreux et multigénérationnel. Porte-voix de la **diversité culturelle et musicale à Montréal**, le **plus grand rendez-vous des musiques du monde** accueillera cet été plus de **700 artistes**, provenant de **35 pays** et des **centaines de milliers de festivaliers**.

Pour souligner le lancement du **375^e anniversaire de Montréal**, nous vous avons demandé, en mai dernier, quelles étaient vos 375 raisons d'aimer le Festival International Nuits d'Afrique. Votre réponse a été incroyable !

Vos messages témoignent de la richesse culturelle qui définit si bien le Festival. Des messages de sympathie, parfois remplis d'émotions, prennent sens aussi pour toute l'équipe du Festival, les artistes locaux et internationaux.

C'est pourquoi nous vous disons **MERCI** pour cet élan d'amour qui nous stimule davantage et nous encourage à vous proposer, chaque année, un Festival toujours plus vibrant, toujours plus enthousiasmant.

Parmi les 750 réactions, commentaires et partages sur notre page Facebook, nous vous en partageons quelques-unes.

Johanne Guertin : « Ah Nuits d'Afrique!!! C'est le festival qui me fait le plus voyager. Connaître de nouvelles musiques, danser, goûter de nouvelles saveurs. Une ouverture sur le monde. Tout ça dans ma ville près de chez moi et pouvoir en profiter à l'extérieur en plus. Et cette année j'irai encore avec mon amoureux togolais Léonard Komla qui m'a tellement donné le goût d'aller en Afrique un jour. Et vive M.Touré et son club Balattou qui me permet d'aller danser sur cette belle et entraînante musique Africaine. Bon festival à tous! »

Luce Bé : « J'aime les Nuits d'Afrique pour ses musiques vibrantes et festives. Pour les rencontres avec les africains de Montréal, ceux d'ailleurs, mais surtout pour le rassemblement unique de tous les africains de cœur. De la joie, du bonheur et de l'enchantement qui se renouvellent année après année, des moments inoubliables partagés entre amis. Montréal ne serait pas Montréal sans le Festival Nuits d'Afrique!! ».

Salammbô Guévin-Hart : « Le festival est simplement un incontournable, à chaque année c'est magique! Les artistes nous font vibrer et danser sur des rythmes que j'adore et aux sons d'une culture que j'adore de plus en plus! Notre été est synonyme de Nuits d'Afrique! »

Pamela Tremblay : « Le Festival Nuits d'Afrique est vivant, chaleureux, le temps passe vite avec les rythmes et les musiques qui font bouger la foule... Les gens y sont joyeux, et de toute beauté !!! C'est le festival de l'harmonie et des prouesses vocales et de danse!!! Chaque année, je me vois sous la scène, émerveillée, en plus de circuler dans les kiosques qui proposent des objets diversifiés de la culture africaine!!! Le festival des Nuits d'Afrique est un festival d'ambiance et de joie! Bravo et oui j'y retourne encore et encore !!! »

Manon Godin : « C'est lors d'un festival comme celui-là, qu'on s'aperçoit que la musique n'a pas de couleur, ni de race, mais seulement un rythme qui nous entre dans la peau et on ne peut s'empêcher de bouger, danser et surtout s'oublier. Au plaisir d'y retourner cet été. »

Tabasum Masumbuko Abdul-Rasul : « L'Afrique est vaste, diversifiée et le festival Nuits d'Afrique permet non seulement de découvrir les artistes, mais aussi les différents plats africains, les costumes traditionnels et le métissage incroyable qui constitue l'Afrique, notre continent. Après ça, allez faire un tour au Balattou et rencontrez vieux Touré, il vous la contera l'Afrique dans sa diversité. Et l'Afrique n'est pas qu'un seul pays, mais plus de 50 pays qui font un continent. On y parle bien de langues et de dialectes. On y danse, on y chante et le festival Nuits d'Afrique nous apporte cette Afrique à Montréal. »

Densie Bernatchez : « J'ADORE LE FESTIVAL NUIT D'AFRIQUE. Chaque année est une nouvelle découverte animée, surprenante et époustouflante, diversifiée. C'est tout simplement merveilleux et en plus on rencontre du nouveau monde de partout. On danse bien ou on danse mal, peut importe, MAIS c'est impossible de rester sans bouger. »

Manon Mercier : « Ahhhhh Nuits d'Afrique, si tu savais combien je t'aime depuis tant d'années que j'ai cessé d'en compter le nombre tellement ça fait longtemps qu'on s'aime tous les deux! Tu le sais, je suis une inconditionnelle de toi. J'y retrouve toujours des artistes fabuleux, qu'ils soient locaux ou internationaux. Chaque année, je vais y danser de nombreuses fois et y user mes chaussures dans ton marché Tombouctou. Sans compter que j'y retrouve toujours plein d'amis. »

ANNEXE 2

COUVERTURE MÉDIATIQUE NATIONALE

MÉDIAS NATIONAUX			
PRESSE ÉCRITE			
24 Heures	11-07-17	Delgres au festival	Coup de cœur
24 Heures	12-07-17	Ramon Chicharron	Chronique je sors je reste
24 Heures	13-07-17	coup de cœur A&M au festival	article de fond
24 Heures	13-07-17	4 concerts à voir au festival	article de fond
24 Heures	17-07-17	Ben l'oncle soul	Chronique je sors je reste
24 Heures	19-07-17	Mokoomba au festival	Chronique Je sors je reste
24 Heures	20-07-17	Mbongwana star au festival	Chronique Je sors je reste
24 Heures	21-07-17	Admiral T au festival	Chronique Je sors je reste
24 Heures / Week-end	14-07-17	Kae Sun au festival	Chronique Je sors je reste
24 Heures	18-07-17	Las Cafeteras	Chronique Je sors je reste
À Nous Montréal Magazine	01-07-17	Le festival	Guide des festivals
Clin d'œil / Magazine	01-07-17	Le festival	relais communiqué
Échos Vedettes	15-07-17	Ben l'Oncle Soul	article de fond
En Route / Magazine	01-07-17	mention festival	Guide des festivals
L'Actualité / Magazine	30-06-17	progra des grosses dates	Chronique
La Presse	15-07-17	Ben l'oncle soul	article de fond
La Presse	22-07-17	Tribu Baharu	article de fond
La Presse	22-07-17	King Abid	article de fond
Le Devoir	08-07-17	Amadou & Mariam au festival	article de fond
Le Devoir	10-07-17	Ziskakan article de fond	article de fond
Le Devoir	14-07-17	Compil Syli d'or critique	Critique de disque
Le Devoir	16-07-17	Ben l'Oncle soul	article de fond
Le Devoir	17-07-17	article Las Cafeteras	article de fond
Le Devoir	21-07-17	Critique Album Admiral T	Critique album
Le Devoir	21-07-17	King Abid	entrevue
Le Journal de Montréal	08-07-17	Amadou & Mariam au festival	article de fond
Le Journal de Montréal	13-07-17	4 concerts à voir au festival	article de fond

le Journal de Montréal	14-07-17	Programmation du we	Chronique du we
Le Journal de Montréal	15-07-17	Ben l'oncle soul	article de fond
Le Journal Métro	03-06-17	festival dates et tarifs	Guide des festivals
Le Journal Métro	04-06-17	progra de quelques dates en salle	Chronique
Le Journal Métro	30-06-17	Progra festival	Chronique
Le Journal Métro/ Édition Le Plateau	07-07-17	progra en salle	programmation
Le Journal Métro/ Édition Le Plateau	07-07-17	Festival et progra	Chronique
Le Journal Métro	13-07-17	Tété	Brève
Le Journal Métro	14-07-17	Programmation en salle	Chronique
Le Journal Métro	17-07-17	Ben l'oncle soul au festival	article de fond
Le Journal Métro	21-07-17	Programmation: Bandidas, King Abid, 50 ans de bossa-nova et Lasso	Chronique
Le Journal Métro	18-07-17	Las Cafeteras	Chronique
L'Initiative	01-07-17	Festival et programmation	relais communiqué
Montréal Gazette	08-07-17	Festival et programmation	article de fond
Voir / Magazine	01-07-17	Présentation générale	Brève + photo grand format
RADIO + WEB			
CBC Radio One / Daybreak	13-07-17	Kae Sun	Entrevue
CBC Radio One All in a week-end	15-07-17	Jesse Royal + Prog ext., les musiques du monde, Nuits d'Afrique + suggestions: Ben l'Oncle Soul-Emel - 50 ans Bossa-Nova	Chronique de Richard Lafrance collaborateur invité
CBC Radio One / Daybreak	19-07-17	Elli Miller Maboungou	Entrevue tél avec Susan Campbell
CBC Radio One / Daybreak	21-07-17	Zal Sissokho	Annonce concert Zal + extrait musique MP3
CHOQ.CA / Alaroots	07-07-17	Noubi Trio	Entrevue
CHOQ.CA / Alaroots	14-07-17	Tété	entrevue
CHOQ.CA / Alaroots	14-07-17	Marocouleurs	entrevue
CHOQ.CA / Alaroots	19-07-17	Kandia Kora	entrevue
CHOQ.CA / Alaroots	19-07-17	Yamoussa	entrevue
CHOQ.CA / Permis de séjour	20-07-17	Abdel Khadiri	entrevue
CHOQ.CA / Alaroots	20-07-17	Mbongwana star	entrevue
CHOQ.CA / Alaroots	28-07-17	Bonsa/Griot	entrevue
CIBL / Le retour	10-07-17	Delgres	entrevue

CIBL / Le retour	10-07-17	Just Woan+ Suzanne+Bia	entrevue
CIBL / Le retour	19-07-17	Veeby	entrevue
CISM / Le brunch latino	17-07-17	Increscendo	entrevue
CISM / Le brunch latino	20-07-17	Bandidas/Bia	entrevue
CISM / Le brunch latino	23-07-17	Javi Mendez	entrevue
CJAD 800 AM	23-07-17	Festival - prog extérieure	Festival - prog extérieur
CJLO The Pressure drop show	26-06-17	Bia au festival Nuits d'Afrique + carrière et rencontres de Bandidas	interview radio
CJLO The Pressure drop show	03-07-17	Delgres au festival Nuits d'Afrique + carrière	interview à 12min
CJAD What's on with Christine Long	23-07-17	Topo Festival	chronique
CKUT	20-06-17	King Shadrock	Entrevue
CKUT	27-06-17	Grooz	Entrevue
CKUT / Samedi midi Raymond Laurent	01-07-17	Noubi Trio	Entrevue
CKUT / Basa Basa	04-07-17	Just Woan	Entrevue
CKUT / Samedi midi	08-07-17	Wesli	Entrevue
CKUT / Basa Basa	11-07-17	Delgres	entrevue
CKUT World skip the beat	12-07-17	Mbongwana star	entrevue
CKUT World skip the beat	17-07-17	The Dizzy Brains	entrevue
CKUT / Basa Basa	18-07-17	Jean Jean Roosevelt	entrevue
CKUT La cultura et las artes	18-07-17	Las Cafeteras	entrevue
CKUT	23-07-17	Javi Mendez	entrevue
CKUT	25-07-17	Elli Maboungou	entrevue
CKVL Escale a coco jazz	04-07-17	Just Woan	entrevue
CKVL Escale a coco jazz	04-07-17	King Abid	entrevue
CKVL Escale a Coco jazz	04-07-17	Jean-Francois Léger	entrevue
CKVL Escale a Coco jazz	04-07-17	Wesli	entrevue
CKVL Escale a Coco jazz	04-07-17	Suzanne Rousseau - Nuits d'Afrique	entrevue
CPAM Grasse matinée	08-07-17	Colin Rigaud - Nuits d'Afrique	entrevue
ICI Musique Quand le Jazz est là	14-07-17	Ben l'Oncle Soul	mention+extrait

ICI Musique L'Effet Pogonat	17-07-17	Ben l'Oncle Soul	Entrevue tél. de BOS avec Catherine Pogonat
ICI Musique Via Fehmiu	11-07-17	Grands événements en salle	Mention + tirage de billets
ICI Musique Via Fehmiu	12-07-17	Grands événements en salle	Mention
ICI Musique Via Fehmiu	13-07-17	Grands événements en salle	Annonce concert
ICI Musique Via Fehmiu	14-07-17	Grands événements en salle / Canicule tropicale	Annonce concert
ICI Musique Via Fehmiu	18-07-17	Grands événements extérieurs / DJ Set ICI Musique	Mention
ICI Musique Via Fehmiu	19-07-17	Grands événements extérieurs / DJ Set ICI Musique avec King Abid et Pierre Kwenders	Mention
ICI Musique Via Fehmiu	20-07-17	Grands événements extérieurs / DJ Set ICI Musique	Mention
ICI Musique Via Fehmiu	21-07-17	Grands événements extérieurs / DJ Set ICI Musique	Mention
ICI R-C Première Désautels le dimanche	09-07-17	Les Griots de Montréal	Reportage avec performance en direct
ICI R-C Première Désautels le dimanche	16-07-17	Djmawi Africa au Festival Nuits d'Afrique	interview radio
ICI R-C Première Désautels le Dimanche	30-07-17	Emel Mathlouti	Reportage
ICI R-C Première Dessine-moi un été	08-07-17	Bia & Mamselle Ruiz	Entrevue+ Perfo en direct en studio de Bia & Mamselle Ruiz + Capsule vidéos des perfo sur la page web de l'émission
ICI R-C Première Gravel le matin	10-07-17	Bia & Mamselle Ruiz - Bandidas le show et l'album	Entrevue Bia & Mamselle Ruiz avec Patrick Masbourian
ICI R-C Première Gravel le matin	13-07-17	Annonce Festival	Mention festival + concours (accès privilège)
ICI R-C Première Gravel le matin	14-07-17	Amadou & Mariam + Prix + Noubi Trio	Chronique de Vanessa Pilon: Critique du concert A&M - extrait entrevue + musique / Noubi Trio et Extrait live
ICI R-C Première Gravel le matin	18-07-17	Las Cafeteras	Mention concert Grands événements+ musique diffusée
ICI R-C Première Médium Large	10-07-17	Agenda de la semaine	Agenda de la semaine avec Jean-Marc Mongrain (A&M,BOS, Emel, Télé, Kuti, Mbongwana, H+B)
ICI R-C Première Le 15-18	17-07-17	Chronique musicale avec Ariane Cipriani : L'album Bandidas	Chronique
ICI R-C Première Le 15-18	17-07-17	Ben l'Oncle Soul - Entrevue avec Maxime Coutier	Entrevue en studio

ICI R-C Première Le 15-18	19-07-17	Mokoomba & Nuit de la Kora	Chronique culturelle de Mélanie Boissonnault
Radio Canada International	29-05-17	Bandidas au Festival Nuits d'Afrique	interview radio
Radio Canada International arabophone	13-06-17	Abdel Kadiri au Festival Nuits d'Afrique + Syli d'Or	interview radio
Radio Canada International	04-07-17	Emel Mathlouthi	interview radio
Radio Canada International	29-05-17	Bandidas au Festival Nuits d'Afrique	Article + Interview Radio
Radio Canada International	07-07-17	Marocouleurs au festival Nuits d'Afrique	interview radio
Radio Canada International	10-07-17	Marocouleurs au festival Nuits d'Afrique	interview radio
Radio Centre-ville	12-07-17	Noubi Trio	interview radio
Radio Centre-ville	16-07-17	Abdel Kadiri	entrevue
Radio Centre-ville	16-07-17	Suzanne - Nuits d'Afrique	entrevue
Radio Centre-ville	16-07-17	Luc Bambara	entrevue
Radio Centre-ville	16-07-17	Adma Daou	entrevue
Radio Centre-ville	18-07-17	Raoul Gabay (Marché Tombouctou) + Jérôme Delapierre, artiste multimédias	entrevues
Radio Centre ville/Chantal L'Heureux	19-07-17	Jean-François Léger	interview radio
Radio CFOU	12-07-17	Colin Rigaud	interview radio
Radio internauta	11-07-17	Delgres	entrevue
Radio internauta	13-07-17	Ramon Chicharron	entrevue
Radio internauta	13-07-17	Tété	entrevue
Radio internauta	14-07-17	Bia	entrevue
Radio internauta/Nota con Giselle Ruiz	18-07-17	Las Cafeteras	entrevue
Radio Montréal	13-07-17	Raoul, responsable du Marché Tombouctou, FINA	entrevue
Radio VM	17-07-17	Hamid Ouchène	entrevue
Radio VM / La matinale	11-07-17	Noubi Trio	entrevue
Radio VM / La matinale	12-07-17	Bia	entrevue
Radio VM / La matinale	13-07-17	DJ Clément Jehan (Canicule Tropicale)	artiste au festival
Radio VM/ Debout VM	17-07-17	Tamara Weber Fillion	entrevue
Radio VM / Debout VM	18-07-17	Hamid Ouchène	entrevue
Radio VM	19-07-17	Abdel Kadiri	entrevue
Radio VM	20-07-17	The Resojets	entrevue

Radio WKND	10-07-17	Ben l'Oncle soul	Entrevue
TÉLÉVISION + WEB			
CBC MTL News	18-07-17	King Shadrock + Suzanne Rousseau	Direct avec Sarah Leavitt - Entrevue K
CTV News	01-06-17	Dévoilement programmation	reportage
CTV News at Noon	06-07-17	Festival - avec Bia & Herby	Entrevue plateau avec Mutsumi Takahashi
CTV MTL News	20-07-17	Le Festival - prog ext	What's on: (Nasty show)+ Festival
CTV News at Noon	21-07-17	Village Nuits d'Afrique +prog du jour	Direct de Christine Long
ICI Radio-Canada Les Échangistes	08-06-17	Présentation générale	Herby - interview
ICI Radio-Canada Télé Indice UV	06-07-17	Noubi Trio	Plateau extérieure : Entrevue+ Performance en direct
ICI Radio-Canada TJ Montréal Agenda Culturel	14-07-17	Amadou & Mariam + Ben l'Oncle Soul	topo sur le festival et ces deux artistes avec visuels
ICI Radio-Canada TJ Montréal Agenda Culturel	21-07-17	Le festival - prog extérieure	Visuel: Sphère(Gwana) Cafeteras,Wesli)
RDI / RDI Matin	01-06-17	Dévoilement de la programmation	images en direct de la conférence de presse
RDI / RDI Matin week-end	09-07-17	Festival - avec Bia & Herby	Entrevue plateau Bia & Herby avec Claudine Sirois
RDI /RDI Matin	11-07-17	Survol de la programmation avec Just Woan+Suzanne	Entrevue plateau direct
RDI / RDI Nouvelles	17-07-17	Ben l'Oncle Soul	Spectacle Ben l'Oncle Soul
TV5 Monde	18-06-17	Just Woan	Entrevue + mention
TVA / Salut Bonjour	11-07-17	Festival - avec Bia & Herby	Entrevue extérieur Bia & Herby avec Sabrina Cournoyer
TVA / Nouvelle	11-07-17	Festival - avec Bia & Herby	Entrevue extérieur Bia & Herby avec Marie-Andrée Poulin
V Télé	22-07-17	Le Festival - programmation	topo ext + extrait audio entrevue avec Suzanne. Visuel fourni.
MABI TV	10-09-17	Abdel Kadiri, Zal, Wesli, Suzanne	reportage sur le festival avec captation et entrevues
ICI Télévision Ça va Causer	13-09-17	Colin Rigaud (FINA), Zal, Just Woân	Série d'entrevues
WEB/BLOGUE			
Afrikaraib Montreal	01-06-17	Dévoilement de la programmation 2017	Article de fond
Afrikaraib Montreal	11-07-17	Delgres – programmation en salle	article de fond

Afrikaraib Montreal	14-07-17	Jesse Royal + Rendez-vous Mandingue	article de fond
Afrikaraib Montreal	17-07-17	Coup d'envoi programmation extérieure	article de fond
Afrikaraib Montreal	23-07-17	Seydina Chante	entrevue video publié sur Facebook
Afrikaraib Montreal	24-07-17	Emel Mathlouthi Festival	entrevue video
Afrikaraib Montreal	02-08-17	King Abid	entrevue article
Afrikaraib Montreal	03-08-17	Djmawi Africa au festival	article de fond
Afrikaraib Montreal	06-08-17	Ziskakan au Festival Nuits d'Afrique	entrevue video + mention + publication Facebook
Afrikaraib Montreal	10-08-17	Admiral T au Festival Nuits d'Afrique	Vidéo publié sur Facebook
Alternativerock	16-07-17	Amadou et Mariam au Festival	critique de spectacle+mention
Alternativerock	20-07-17	Ben L'Oncle Soul au Festival	critique de spectacle +mention
Art & Opinion	24-07-17	31e edition du festival	article de fond
Art Montréal (Blog)	14-07-17	Tété au Festival	critique de spectacle
Art Montréal (Blog)	14-07-17	Amadou et Mariam au Festival	critique de spectacle
Art Montréal (Blog)	18-07-17	Ben L'Oncle Soul au Festival Nuits d'Afrique	critique de spectacle
Art Montréal (Blog)	21-07-17	The Resojets au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Art Montréal (Blog)	25-07-17	Djmawi Africa	article de fond + mention
Artbridges	07-07-17	article général sur le festival	relais communiqué de presse
Atuvu / Actualités	02-06-17	Dévoilement de la programmation 2017	relais du communiqué de presse
Atuvu / Actualités	14-07-17	Les trois Frères Cissoko	article de fond
Atuvu / Actualités	21-07-17	Jean François Léger – 50 ans de Bossa Nova	article de fond
avant-première.ca	10-07-17	article de fond festival	article de fond
avant-première.ca	11-07-17	Nuits d'Afrique 31, top départ d'un Festival mondialement festif à Montréal	article de fond
Biloo-Magazine	27-06-17	6 Festivals Afro Caribéens à ne pas manquer cet été à Montréal	mention parmi 6 festivals afro-caraibéens
Blog Art Montréal	01-06-17	Conférence de presse	Article de fond
Blog Art Mtl	27-06-17	conference de presse Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Blog Art Mtl	20-07-17	Ben l oncle soul	article
Blog Art Mtl	20-07-17	Emel Mathlouthi au festival Nuits d'Afrique + entrevue	article de fond
Blog Jazz Audio Son	03-06-17	Dévoilement de la programmation 2017	Article de fond

CBC MUSIC.ca	01-06-17	10 liens d'artistes émergents (Kae Sun	article + lien music
CBC NEWS.ca	25-08-17	Évolution des festivals à montreal	bilan festival
Choq.ca	15-06-17	playlist spéciale Nuits d'Afrique	mention
Curtains Up	12-07-17	Les événements à faire à Montréal en été	mention
Devanture.net	01-07-17	article du canada tour de Djmawi Africa	mention
Eklectik Média	19-07-17	Ben L'Oncle Soul au Festival	critique de spectacle
EnManchette.ca	07-07-17	relais article de fond Le Devoir	article de fond
EnManchette.ca	11-07-17	Programmation – concerts à voir	relais article de fond La Presse
EnManchette.ca	15-07-17	Programmation – Mokoomba	relais article La Presse
EnManchette.ca	16-07-17	Las Cafeteras	relais article de fond Le Devoir
EnManchette.ca	18-07-17	Ben l'Oncle Soul	relais article La Presse
EnManchette.ca	23-07-17	Tribu Baharu	relais article La Presse
Espacemanager	26-07-17	Emel Mathlouthi	Interview + mention du festival
Faceafrique.com	11-07-17	31e édition du festival	article de fond
Facebook blog Passion Musique et Culture	01-06-17	Dévoilement de la programmation	Article de fond
Francophonie Express	06-06-17	Interview Just Woan	Interview
Herbytv	12-07-17	Amadou et Mariam ce soir	mention
Hibapress.com	06-07-17	article sur Abdel+mention du festival	mention
Huff Quebec	10-07-17	article de fond Amadou et Mariam	article de fond + mention
Huffington Post Québec	31-05-17	Dévoilement de la programmation 2017	Article de fond
HuffPost Québec	13-07-17	Les six concerts à ne pas manquer durant Nuits d'Afrique	article de fond
ICI Musique.ca /Blogue	07-07-17	article cours de djembé au festival	Article + capsule vidéo avec Élage Diouf
ICI Musique.ca /Blogue	10-07-17	Un avant-goût du festival	Article + capsule vidéo avec Élage Diouf
ICI Musique.ca / Album en écoute	10-07-17	Bïa et Mamselle Ruiz - Album Bandidas	Article de Ariane Cipriani + album en écoute intégrale
ICI Musique.ca / Blogue	11-07-17	CD compilation Nuits d'Afrique 2017	article + album en écoute intégrale + vidéo King Abid
ICI Musique.ca / Facebook	12-07-17	Écoute de l'album compilation	article+mention
ICI Musique.ca / Facebook	15-07-17 16-07-17	King Abid - concert	Mention concert + tirage de billets
ICI Musique.ca / Facebook	18-07-17	Las Cafeteras	Captation en direct (Facebook live)
ICI Musique.ca / Facebook	18-07-17 21-07-17	King Abid & Pierre Kwenders – DJ Set	Capsule de Myriam Fehmiu

ICI Musique.ca / Facebook	21-07-17	King Abid – DJ Set + concert	Capsule vidéo : reportage du TJ 18h du 15 mai 2017
ICI Radio-Canada.ca / Nouvelles	29-06-17	article sur Just Woan	mention
ICI Radio-Canada.ca / Nouvelles	04-07-17	La Webradio de ICI MUSIQUE via le site web de Nuits d'Afrique	article
ICI Radio-Canada.ca / Nouvelles	18-07-17	Les 6 grands événements extérieurs + King Abid	Article + capsule Élage Diouf
ICI Radio-Canada.ca / Services Français	01-06-17	Radio-Canada partenaire du festival : Les Grands événements – DJ Set – concert King Abid	Article de fond
ICI Radio Canada/ Facebook	03-07-17	concours Festival Nuits d'Afrique	Mention festival
ICI Radio-Canada / Facebook	06-07-17	Noubi Trio à Indice UV	Capsule vidéo Performance en direct
ICI Radio Canada / Facebook	13-07-17	King Abid – Révélation ICI Musique	Mention festival
ICI Radio Canada / Facebook	21-07-17	King Abid – DJ Set ICI Musique et concert	Capsule vidéo Myriam Fehmiu
Immigrant Québec	27-06-17	coup de cœur de Chan Tep	mention
Info-culture.biz	28-06-17	article général sur toute la programmation du festival	relais communiqué de presse
jeans et stilleto	11-07-17	31e édition du festival	article de fond
Jeux concours Québec	06-07-17	article forfait a gagner les échangistes forfait VIP 4070\$	concours forfait VIP
Journal de Québec	13-07-17	Mention parmi l'agenda du week end	mention
Journal Métro	16-07-17	Ben l'Oncle Soul: L'esprit de Sinatra	article+mention
Journal Métro	19-07-17	Emel Mathlouthi	critique de spectacle + mention
Justinpost	11-07-17	Kae Sun+ relais article ma presse	article de fond
L'Actualité.ca	13-07-17	Amadou & Mariam	brève
La Fabrique culturelle.tv	10-07-17	article canicule tropicale aux nuits d afrique	article de fond
La Fabrique culturelle.tv	12-07-17	5 artistes à voir pendant le festival	article de fond
La Presse +	05-06-17	Les festivals montréalais de cet été	mention parmi 15 festivals montréalais
La Presse +	11-07-17	Sélection de 8 concerts Nuits D'Afrique	article de fond
La Presse +	15-07-17	Ben l'Oncle Soul	article de fond
La Presse +	17-07-17	The Dizzy Brains	article de fond
La Presse +	22-07-17	King abid au festival	article de fond KA + mention du festival
La Presse.ca	19-07-17	Mbongwana Star	article + mention
La Presse.ca	06-06-17	Les festivals montréalais de cet été	mention parmi 15 festivals montréalais

La Presse.ca	10-07-17	Emel Mathlouti	critique de disque
La Presse.ca	10-07-17	Las Cafeteras	critique de disque
Lapresse.ca	10-07-17	Sidi Wacho	critique de disque
Lapresse.ca	10-07-17	Mokoomba	critique de disque
Lapresse.ca	11-07-17	coup d envoi festival	article de fond
Lapresse.ca	11-07-17	article Nuits d'afrique + delgres	article de fond
Lapresse.ca	13-07-17	Amadou et Mariam	article de fond
Lapresse.ca	14-07-17	Jesse Royal	article de fond
Lapresse.ca	15-07-17	Annonce remplacement Seun Kuti par Mokoomba	
Lapresse.ca	17-07-17	The Dizzy Brains	article de fond
Lapresse.ca	17-07-17	Ben L'Oncle Soul au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Lapresse.ca	19-07-17	Mbongwana star	article + mention
Lapresse.ca	22-07-17	King Abid	article de fond
Lapresse.ca	23-07-17	Tribu Baharu au festival	article de fond
La Scena Musicale	04-07-17	Programmation du Festival	relais communiqué de presse
La Scena Musicale	21-07-17	Moments forts et marquants du festival	article de fond
La Scena Musicale	28-07-17	Emel Mathlouthi au festival	article de fond+entrevue
La Vitrine \ blogue	11-07-17	Les belles surprises du Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Laurianeayivi	11-07-17	article festival	article de fond
Le BabillART	16-06-17	infos sur le festival, date, porte paroles etc	article de fond
Le BabillART	16-06-17	article sur Just Wôan avec mention du festival	Article de fond
Le Babillart	13-07-17	article progra festival	article de fond
Le Devoir	07-07-17	article Emel+mention	mention
Le Devoir	08-07-17	article amadou et mariam	article de fond
Le Devoir	10-07-17	Ziskakan+mention festival	article de fond
Le Devoir/Spectacle	12-07-17	Tété au Festival Nuits d'Afrique	
Le Devoir	15-07-17	Ben L'Oncle Soul	article de fond
Le Devoir	17-07-17	Las Cafeteras: histoires d'Amérique	article de fond
Le Devoir	18-07-17	Just Wôan au Festival Nuits d'Afrique	
Le Devoir	21-07-17	King Abid	article de fond

Le Devoir	21-07-17	Admiral T + festival	critique d'album + mention festival
Le Devoir	24-07-17	article Wesli et Tribu Baharu au festival	article de fond
Le Journal de Montréal	08-07-17	article amadou et mariam	article de fond
Le Journal de Montréal	12-07-17	4 concerts à voir au festival	relais du communiqué de presse
Le Journal de Montréal	17-07-17	Ben l'Oncle Soul	article de fond
24 Heures	06-07-17	concours places concerts	mention
24 Heures	13-07-17	Amadou & Mariam	brève
24 Heures	13-07-17	4 concerts à voir au festival	brève
Les ArtsZé / Spectacle	19-04-17	Dévoilement des 3 têtes d'affiche	relais du communiqué de presse
Les Inrocks	21-07-17	article festival de Jazz + mention nuits dafrique	mention
Les Méconnus	04-05-17	Bandidas au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Les Méconnus	04-05-17	Ben l'Oncle Soul au festival	article de fond
Les Méconnus	15-05-17	Amadou & Mariam au festival	article de fond
Les Méconnus	11-07-17	Playlist spéciale Nuits d'Afrique	article de fond
Les Méconnus	16-07-17	Amadou et Mariam au Festival	mention
Les Méconnus	21-07-17	Mbongwana Star au Festival	mention
Les Méconnus	24-07-17	Bandidas au Festival	mention
L'Expression	02-07-17	relais article du Canada tour de Djmawi Africa	mention
Le Lien Multimédia	28-07-17	bilan festival	bilan
Le Lien Multimédia	23-04-17	Dévoilement des 3 têtes d'affiche	relais du communiqué
Le Lien Multimédia	13-06-17	Sortie de la compilation	
L'initiative	15-07-17	Amadou et Mariam au Festival Nuits d'Afrique	critique de spectacle +mention
L'initiative	15-07-17	Ziskakan au Festival Nuits d'Afrique	
L'initiative	18-07-17	Ouverture du Village des Nuits d'Afrique	relais du communiqué
L'initiative	23-07-17	Djmawi Africa au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
L'initiative	18-06-17	Festival International Nuits d'Afrique – compilation 2017	article compil
L'initiative	21-06-17	Bandidas au Festival Nuits d'Afrique	
L'initiative	25-05-17	Las Cafeteras	Annonce
L'initiative	18-06-17	Compilation CD	relais communiqué

L'initiative	10-07-17	Amadou & Mariam festival	article de fond
L'Outarde libérée	09-06-17	Deux artistes français à l'honneur du festival International Nuits d'Afrique	
L'Outarde libérée	13-07-17	Tété au Festival Nuits d'Afrique (entrevue)	article de fond
L'Outarde libérée	17-07-17	Tété au festival Nuits d'Afrique	critique de spectacle+mention
L'Outarde libérée	28-07-17	Ben l'oncle soul au festival	article de fond critique concert
Mattv.ca	10-07-17	article quoi faire cette semaine point sur Ziskakan	article de fond
mauditsfrançais.ca	11-07-17	5 festivals pour profiter de l'été au Québec	
mauditsfrançais.ca	11-07-17	5 festivals d'été+tété	mention
mauditsfrançais.ca	13-07-17	Tété au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Montreal Addicts	04-05-17	375 choses à faire à Montréal	mention parmi 375 choses à faire à Montréal
Montreal CTV News	21-07-17	village nuits d afrique	journal télé
Montreal Rampage	26-06-17	événements et festival du mois de juillet à Montréal	mention
Montrealcitycrunch	03-07-17	Festivals de musique à Montréal : été 2017	mention
montrealcitycrunch	09-07-17	Que faire à Montréal du 10 au 16 juillet?	article/mention
montrealcitycrunch	10-07-17	concours Ben l'Oncle soul	article de fond
montrealcitycrunch	06-08-17	bilan de l'été	mention
montrealonline	04-07-17	31e édition du festival	relais communiqué
Montreal Gazette	07-07-17	article sur le festival depuis ses débuts	article de fond
Montreal Gazette	13-07-17	5 choses à faire ce week-end	Mention Festival
Narcity	27-06-17	Quoi faire à Montréal en juillet	mention
Narcity	10-07-17	Quoi faire au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Narcity	10-07-17	article de fond festival	article de fond
Nerds/Divertissement	14-03-17	10 festivals à ne pas manquer cet été	mention parmi 10 festivals
netalkole	21-07-17	Jean Jean Roosevelt festival	article festival
newsrdcpolele	11-07-17	article général festival	article de fond
Nightlife.ca	21-06-17	8 festivals à faire cet été	mention
NM Noticias (presse hispanophone au Canada)	26-06-17	les artistes d'origines latinoaméricaines au festival Nuits d'Afrique	article de fond
NM Noticias (presse hispanophone au Canada)	26-06-17	La programmation de "Fêtons notre diversité"	mention parmi la programmation de "Fêtons notre diversité"
Noticias.ca	20-07-17	Entrevue avec Bia	entrevue article + mention

notremontrealite.com	21-07-17	article sur Bouffons mtl	mention
Olive + Erable	04-07-17	8 festivals pour célébrer la diversité culturelle	mention
Patwhite.com	06-07-17	relais communiqué Prix Nuits d'Afrique pour la Francophonie	relais communiqué
Petit futé		Festival 2017 - brève rétrospective des éditions précédentes	mention
Quartier des spectacles	11-07-17	Le festival – programmation – site extérieur	article de fond par Ralph Boncy
Quartier des spectacles	21-06-17	article Abdel Kadiri	mention
Quebec Spot	22-06-17	2e album de Pierre Kwenders avec mention du festival	mention
Quebec-gratuit.com	06-07-17	Forfaits spectacles	mention
Qui fait quoi	29-05-17	Sortie du second album de Just Wôan	relais du communiqué
RDI Matin / Page Facebook	01-06-17	Conférence de presse	En direct de la conférence de presse
RDI matin / Page Facebook	11-07-17	Just Woan + Suzanne Rousseau – la programmation du festival	Entrevue en direct
Reader's Digest	12-06-17	différents quartiers de MTL dont le quartier des spectacles et quelques festivals	mention
Reporters/Culture	27-06-17	Cinq dates au Canada pour les Djmawi Africa	mention date concert FINA
reunionnaisdumonde.com	02-07-17	Ziskakan au Canada	mention+forfait spectacles
Rezo Nodwes	19-07-17	Jean Jean Roosevelt	article + mention
rreverb.com	08-07-17	article de fond festival	article de fond
sivertimes.com	08-07-17	Amadou et Mariam	article de fond A&M + mention
sivertimes.com	13-07-17	4 concerts à voir au festival	article de fond
sors-tu.ca	05-07-17	Programmation du Festival	relais communiqué de presse
sors-tu.ca	14-07-17	Amadou et Mariam	critique de spectacle+mention
Stage Canada	28-06-17	festivals en juillet au Canada	mention
Stereogum	02-05-17	Amadou et Mariam: Bofou Safou	Critique
Sympatico.ca	29-06-17	article de fond Just Woan + mention festival	mention
The Suburban	25-06-17	programmation festival	article +relais communiqué
Topvisages	22-07-17	À&M honorés au festival	article de fond
Touki Montréal / Musique	31-05-17	Dévoilement de la programmation 2017	Article de fond
Touki Montréal	18-05-17	Dévoilement des 3 têtes d'affiche	relais du communiqué

Touki Montréal / Musique	06-06-17	Sortie du dernier album Second Chance de Just Wôan	Critique de disque
Touki Montreal	21-07-17	Veeby au Festival	extrait vidéo/photos
Touki Montreal	21-07-17	Mbongwana Star au Festival	extrait vidéo/photos
Tourisme Montréal / Blogue	03-07-17	Les Rythmes du Monde au Festival Nuits d'Afrique	article de fond
Tourisme Montréal / Blogue	06-06-17	Les festivals montréalais de cet été	Article de fond
tunestub	05-07-17	Emel et Bandidas au Festival	mention
TV5.ca / Facebook	13-07-17	Bïa + Sphère TV5	Suggestion de sortie = lien vers la programmation
TV5.ca / Facebook	18-07-17	Exposition photo Sphère TV5	Suggestion de sortie = lien vers la programmation
Voir.ca/ Musique	26-04-17	Amadou et Mariam en concert d'ouverture	relais du communiqué
Voir.ca / Musique	05-06-17	Dévoilement de la programmation 2017	relais du communiqué de presse
Voir.ca	12-07-17	Emel Mathlouti au Festival	article+mention
Voixdailleurs.com	01-06-17	Programmation internationale du FINA	Article de fond
voyagevoyage.ca	06-07-17	7 événements à faire en juillet	Mention festival
Wepost magazine A l'Affiche	02-06-17	Emel Mathlouthi au festival Nuits d'Afrique	Article de fond
Westmountmag	08-07-17	article festivals à faire à MTL	Mention

ANNEXE 3

1) COUVERTURE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE

MEDIAS INTERNATIONAUX classé selon la provenance du média			
Média \ Émission	Date	Sujet \ Artiste, Thématique	Couverture
AFRIQUE			
WEB			
africanewshub	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
camer 24	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
camernews.com	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
cameroun 24 info	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
cameroun niooz.fr	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
Guineenews.org	23-07-17	Kandia Kora au festival	Article de fond
Huffington post Tunisie	01-06-17	Emel Mathlouthi au festival Nuits d'Afrique	Article de fond
Huffpost Algérie	16-06-17	Article Djwami Africa au fest du jazz, mention pour Nuits d'Afrique	Article de fond
HuffPost Maghreb Tunisie	14-07-17	Emel Mathlouthi	Article de fond
Huffpost Tunisie	21-06-17	Emel Mathlouthi	Article de fond+interview
i cameroon.com	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
journal du cameroun	30-06-17	Just Woan au Festival	Article de fond
Liberté Algérie	19-07-17	Djmawi Africa en tournée au Canada	Article + Mention
made in mboa	06-07-17	artistes camerounais au festival	Mention
mali-niooz	11-07-17	relais Article mali-web	Article de fond
mali-web.org	10-07-17	Article de fond amadou et Mariam	Mention
beyaz.az	22-07-17	capsule Amadou et Mariam	capsule video
beyaz.az	22-07-17	capsule Ben l'Oncle Soul	capsule video
AMÉRIQUE DU NORD			
ÉTATS-UNIS / RADIO + WEB			
Afropop Worldwide	20-07-17	Mokoomba au Festival Nuits d'Afrique	Article de fond + Entrevue
Afropop worldwide	24-07-17	Mu Mbana + Moto de Kapia	Entrevue + Article de fond

Afropop Worldwide	26-07-17	Delgres au Festival Nuits d'Afrique	Article de fond+Entrevue
Afropop Worldwide	08-04-17	Le festival en général	Article de fond
Afropop Worldwide	05-08-17	Sidi Wacho	Article de fond + Entrevue
Afropop Worldwide	12-10-17	Abdel Kadiri	Article de fond + Entrevue
North Country Public Radio	18-07-17	Article artistes du festival	Article de fond
Island TV	À venir	Artistes Antillais du festival	Reportage
CANADA - HORS QUÉBEC / WEB			
canada.com	07-07-17	Présentation générale	relais communiqué
Exclaim.ca	20-06-17	sortie du nouvel album et clip de Pierre Kwenders	Mention
World music report	04-06-17	Programmation 31 ^e édition	Article de fond
World music report	17/06/17	Programmation en salle	relais communiqué de presse
World Music Report	27-06-17	Programmation extérieure	relais communiqué de presse
World Music Report	06-07-17	festival 31e edition	Article de fond
World Music Report	08-07-17	A&M au festival	Article de fond
World Music Report	17/07/17	Programmation intérieure	relais communiqué de presse
World Music Report	04-08-17	31e édition du festival bilan	Article de fond
EUROPE			
MAGAZINE			
Amina Magazine	Août 2017	Amadou et Mariam	Article de fond édition « Métro » diffusé à travers l'Europe
TV + WEB			
France O	27-07-17	Stella Gonis au festival	journal télé+Entrevue
France O	29-07-17	Admiral T au festival	journal télé+Entrevue
France O	31-07-17	Full Sévis	journal télé+Entrevue
TV5 Monde	18/06/17	Reportage Just Wôan	Reportage Just Wôan
RADIO + WEB			
RFI	27/05/17	Lamine Touré	Hortense Vol
RFI	15/07/17	Delgrès	Session Live avec Delgrès
RFI	15-07-17	Kae Sun et Colin Rigaut	Session Live avec Kae Sun et Colin Rigaud

RFI	16-07-17	la Bannaya Family, Noubi et Suzanne Rousseau	Interview + Session en direct avec Bannaya Family
RFI	21-07-17	Les Frères Cissoko	Entrevue les frères CISSOKO
RFI	24-09-17	Ziskakan	Entrevue Ziskakan+ Session Live
BBC Radio	13-06-17	Entrevue Lamine Touré + Suzanne Rousseau	Entrevue radio
WEB			
Air France	29-06-17	Article de fond Montréal+ mention festival	Mention
C'news Actus Dothy	12-07-17	Delgres au Festival Nuits d'Afrique	Article+Mention
C'news Actus Dothy	12-07-17	Le Trio Delgrès de Guadeloupe ouvre le Festival Nuits d'Afrique	Article de fond + Mention
Domtom news	29-06-17	relais Article Delgres people Kobay	Mention
Hellocotton	11-07-17	relais Article jeans et stilleto	relais Article
Pan African Music	18-07-17	sélection d'artistes à voir au festival	Article de fond
People Bo Kay	29-06-17	Article Delgres	Mention
People Bo Kay	13-07-17	Mention Delgres + festival	Article+Mention
People Bo Kay	14-07-17	Ziskakan	Article+Mention
People Bo Kay	14-07-17	Tété au festival	Article de fond
People Bo Kay	14-07-17	Amadou et Mariam	Article+Mention
People Bo Kay	23-07-17	Admiral T au festival	Article de fond + Mention
People Bo Kay	24-07-17	Stella Gonis au Festival	Article de fond + Mention

2) BILAN DE L'ACCUEIL DES JOURNALISTES INTERNATIONAUX

En 2017, **huit représentants des médias internationaux** étaient invités par PNA pour couvrir le festival. Provenant d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord, ils **diffusent dans plus d'une soixantaine de pays à travers le monde**, dans leurs médias respectifs (radio, télé, médias écrits) et autres plateformes de diffusion web ou mobile.

RFI \ Paris, France

Journaliste invitée : **Laurence Aloir**

Émission: ***Musiques du monde***

Diffusion : Radio, site web et application mobile / Relais médias sociaux de RFI + Laurence Aloir

Émission disponible sur *Deezer* et *Itunes* en écoute intégrale également

RFI est une radio française d'actualités, diffusée mondialement en français et en 13 langues étrangères. Grâce à l'expertise de ses rédactions basées à Paris et de son réseau unique de 400 correspondants sur les 5 continents, RFI propose à ses auditeurs des rendez-vous d'information et des magazines offrant les clés de compréhension du monde. RFI réunit chaque semaine près de **40 millions d'auditeurs à travers le monde et son offre « nouveaux médias »** (site Internet, applications mobiles...) enregistre **10 millions de visites chaque mois**

Laurence Aloir, journaliste hors pair, experte en musique du monde est à la barre de l'émission hebdomadaire *Musiques du monde*. Le contenu de l'émission est très riche : reportages, entrevues, chroniques, extraits musicaux et performances en direct. Elle met un point d'honneur à consacrer du temps aux jeunes artistes, ces nouveaux talents dans le but de les propulser.

Musiques du monde est une émission hebdomadaire diffusée le samedi de 21h à 23h sur RFI Monde avec une rediffusion sur RFI Afrique le dimanche de 14h à 16h et le lundi de 1h10 à 3h.

COUVERTURE RÉALISÉE

Laurence Aloir vient couvrir le festival avec son équipe (3 personnes) du 11 au 13 juillet 2017. Elle transforme sa chambre d'hôtel en studio d'enregistrement afin de recevoir ses invités et enregistrer de la musique et des interviews en direct. Elle y réalise des entrevues et sessions d'enregistrement en direct et performances musicales filmées avec : **Delgrès, Noubi Trio, Les 3 Frères Cissoko, Ziskakan et Kae Sun**. Lamine Touré, président-fondateur, Suzanne Rousseau, directrice générale et Colin Rigaud, responsable de la programmation sont aussi interviewés.

La diffusion radio commence le 15 juillet, sur la chaîne radio et le site web de RFI avec plusieurs relais via leurs médias sociaux.

Émission du 15 juillet 2017

[Entrevue et session live avec Delgrès et entrevue Lamine Touré](#)

+ Session Live **Delgres** sur *Daily Motion*

[Entrevue et session live avec Kae Sun et Colin Rigaud](#)

+ Session Live **Kae Sun** sur *Daily Motion*

Émission du 16 juillet 2017

[Entrevue et session live avec les Frères Cissoko \(bannaya family\), Noubi trio et Suzanne Rousseau](#)

Rediffusion le 21 juillet 2017

Entretien Filmé Avec Les Frères Cissoko

Émission du 24 septembre 2017

Entrevue avec: Ziskakan

+ Session Live

FRANCE Ô \ Paris, France

Journaliste invitée : **Nathalie Sarfati** + caméraman et preneur de son

Émission: **Info Soir** (journal télévisé)

Diffusion : Chaîne France Ô – Groupe France Télévisions+ relais YouTube, FB, TW

France Ô est une chaîne de télévision généraliste française de service public qui fait partie du groupe France Télévisions via le Réseau Outre-mer 1^{re}. La présence de ce grand média au FINA et la couverture qu'il en fait depuis presque trente ans, témoignent du positionnement international du Festival international Nuits d'Afrique et assure un rayonnement exceptionnel, dans le monde entier, à Montréal, comme destination culturelle de premier plan.

Nathalie Sarfati est Grand reporter, spécialisée dans l'actualité africaine, caribéenne et musicale

COUVERTURE RÉALISÉE

En lien avec la nouvelle ligne éditoriale outre-mer, Nathalie Sarfati a préparé trois reportages sur trois artistes originaires des Antilles à partir de captations de concerts et d'entrevues-reportages de l'artiste de renommée internationale **Admiral T** (Guadeloupe), **Stella Gonis** (Martinique) et **Full Sèvis** (Haïti-On). Les trois reportages sont diffusés au journal télévisé du soir à heure de grande écoute les 27, 29 et 31 juillet 2017. De plus, grâce aux rediffusions, aux *podcasts* des journaux télévisés sur le site du groupe France Télévisions (chaîne France Ô et outre-mer 1^{re} Guadeloupe ou Martinique) et leur partage sur YouTube et les réseaux sociaux, on parle ici d'une très large portée internationale.

AFROPOP WORLDWIDE \ Brooklyn, États-Unis

Journaliste invité : **Ben Richmond**

Émission: **Afropop Worldwide**

Diffusion : **Webmagazine et émission radiophonique** redistribuée dans plus de 115 radios aux États-Unis, en Europe et en Afrique + Relais sur les médias sociaux

Pionnière dans la diffusion de la musique du monde d'ascendance africaine lors de son lancement en 1988 par la **Public Radio International**, cette série radiophonique hebdomadaire, animée par le très renommé Georges Collinet et produit par Sean Barlow a été récipiendaire du *Prix Peabody* en 2014. Ce émission radiophonique est actuellement distribué par Public Radio International à plus de **115 radios aux États-Unis, en Europe et en Afrique**, notamment dans plusieurs capitales musicales dynamiques comme Paris, New York, Dakar, Le Caire, La Havane ou Salvador de Bahia, au Brésil. Les auditeurs y retrouvent les stars de premier plan ainsi que les artistes émergents. Les articles et entrevues diffusés également sur le web sont une référence internationale dans le domaine des musiques et cultures du monde d'ascendance africaine.

Ben Richmond est un journaliste collaborateur du très réputé média et émission radiophonique **Afropop Worldwide**.

COUVERTURE RÉALISÉE

Ben Richmond est invité pour couvrir la 31^e édition du festival du 19 au 23 juillet. Il réalise plusieurs critiques de spectacles et entrevues d'artistes avec **Mokoomba, Mû Mbana, Bïa et Mamselle Ruiz, Jean-François Léger, Bonsa et Abdel Kadiri**. Il prépare également une entrevue-portrait et remis le *Prix Afropop Syli d'Or* à l'artiste Abdel Kadiri, sélectionné quelques mois plus tôt par le média pour sa présence scénique, lors de la vitrine Les Syli d'Or de la Musique du Monde organisé par les Productions Nuits d'Afrique.

- [Mokoomba at Nuits d'Afrique, Montreal](#), paru le 20 juillet 2017
- [Mû Mbana on The End of Show Biz at Nuits D'Afrique](#) paru le 24 juillet 2017
- [Nuits d'Afrique Wraps'up](#) Paru le 4 août 2017 (*Reportage de Ben Richmond sur la 31^e édition - extraits d'entrevues avec Bïa et Mamselle Ruiz, Jean-François Léger, Bonsa.*
- [Abdel Kadiri And The Making Of Modern Rai](#), paru le 12 octobre 2017

Des extraits d'entrevues et de captations de concerts seront également diffusés en ondes, plus tard à la rentrée, dans l'émission « *Afropop Live Show* ». De plus, le journaliste **Ron Deutsch**, correspondant sur Montréal a également couvert le festival en effectuant 2 entrevues de fond, l'un avec **Sidi Wacho** et l'autre avec **Delgrès**.

- [Delgres: Pascal Danaë's Journey To The Afro-Caribbean-Louisiana Connection](#) le 26 juillet 2017
- [Sidi Wacho, Soundtrack of a Revolution](#) le 5 août 2017

WORLD MUSIC REPORT \ Toronto, Canada
 Journalistes invités : **Danilo Navas + Raul da Gama**
 Diffusion : Webmagazine worldmusicreport.com

World Music Report est un webmagazine spécialisé en musique du monde dont le but est de couvrir la richesse de la musique à travers le monde. Il relaye l'actualité dans ce domaine via des entrevues, critiques d'albums ou de spectacles.

Raul Da Gama est rédacteur en chef, musicien et auteur accompli dont l'analyse profonde est renforcée par sa profonde compréhension de la musique, tant sur le plan technique que sur le plan historique. **Danilo Navas** est fondateur, rédacteur en chef et Webmaster de Latin Jazz Network et de World Music Report, basé à Toronto. Danilo Navas est un communicateur passionné et engagé avec une sensibilité pour les arts au Canada.

COUVERTURE RÉALISÉE

Les journalistes et rédacteurs en chef Raul Da Gama et Danilo Navas sont invités à Montréal pour couvrir le festival du 21 au 23 juillet. **Ils publient 5 articles sur le festival et une critique du CD Compilation.**

- [Nuits d'Afrique2017, Indoor Program](#), publié le 17/06/2017
- [Nuits d'Afrique Village - Outdoor Program](#), publié le 27 /06/2017
- [With Love From Africa: 31st Festival International Nuits D'afrique, 2017](#), publié le 06/07/2017 (plus de 912 vues)
- [Amadou & Mariam Live @ Nuits d'Afrique](#), publié le 08/07/2017

- Reportage bilan de la 31^e édition : [L'Afrique avant tout : Se souvenir du 31^e Festival International Nuits d'Afrique](#), publié le 04/08/2017
- CD Compilation du festival, 17 artistes programmés en écoute [Various artists : Festival International Nuits d'Afrique](#) publié le 29/07/2017

D'autres journalistes internationaux ont réalisé une couverture médiatique du festival depuis l'étranger sans prise en charge ou par le biais d'un correspondant à Montréal.

NORTH COUNTRY PUBLIC RADIO \ Vermont, États-Unis

Journaliste : **David Sommerstein**

Diffusion : Radio+web

North Country Public Radio est un réseau régional affilié à la radio publique nationale dont le siège social est situé à Canton, dans l'état de New York et desservant North Country, dans l'ouest du Vermont ainsi que les provinces de l'Ontario et du Québec.

- Entrevue de fond avec Suzanne Rousseau [Conversation with Nuits D'Afrique artistic director Suzanne Rousseau](#), publié le 18 juillet 2017

PAN AFRICAN MUSIC (France)

Journaliste : **Jean-Baptiste Hervé**

Pan African Music est un nouveau média consacré aux musiques africaines d'hier et d'aujourd'hui. Il fait appel meilleurs journalistes spécialistes, notamment Vladimir Cagnolari qui a sillonné le continent pour RFI et collabore aujourd'hui aux programmes de France Culture et Radio France Internationale, ainsi qu'au Monde Diplomatique. Sous la plume de **Jean-Baptiste Hervé**, Pan African un article de fond sur quatre artistes « fascinants » afin de « pour mieux saisir cette scène vivante et moderne » peut-on lire dans son reportage. Il réalise 4 entrevues avec: **Canicule Tropicale, Kae Sun, Wesli, King Abid.**

- [Festival Nuits d'Afrique : Le son afro de Montréal](#), publié le 18 juillet 2017

AMINA MAGAZINE \ France

Journaliste : **Hélène Boucher**

- **Entrevue avec Amadou & Mariam :**
- L'Article « *Billet du Canada – Amadou & Mariam en tournée nord-américaine* » est publié dans le numéro du mois d'août, édition « Métro » diffusée à travers l'Europe.

BBC RADIO / BBC Afrique (Royaume-Uni)

Journaliste : **Ata Ahli Ahebla**

- **Entrevue de Lamine Touré et Suzanne Rousseau** pour le service des nouvelles, service français de la BBC Afrique, « l'invité culture » de la semaine, enregistrée le 13 juin 2017.

ISLAND TV \ Miami, États-Unis

Journaliste : **Marilyn Daphnee**

Island Television produit et diffuse des émissions destinées à la diaspora haïtienne. Marilyn Daphnee, animatrice d'une émission de variétés, a réalisé sur le site extérieur du festival, **3 entrevues avec Jean Jean Roosevelt, King Shadrock et Ilam**. (Diffusion à venir)

AL HUFFINGTON POST MAGHREB

Huffington Post Algérie

Huffington Post Tunisie

L'Expression (Algérie)

Plusieurs articles sont publiés sur ces différentes plateformes et mettent en valeur les artistes : **Djmawi Africa** et **Emel Mathlouthi**.

AUTRES RÉPERCUSSIONS INTERNATIONALES

Affichage de l'événement dans les **guides touristiques** internationaux suivant :

Routard.com

Le Petit Futé

En Route - Air Canada

Guide voyage - Air France

Également de nombreux **médias web africains** ont rédigé des articles, des brèves et annoncé les concerts des artistes de leur communauté. (ex. : guineenews.org, lejournalducameroun, etc.)

3) PORTÉE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE

Pays	MÉDIA - émission	TYPE DE MÉDIA	PORTÉE - auditoire	PORTÉE - territoires
France	Amina Magazine	PRESSE ÉCRITE Principal magazine mensuel féminin afro-antillais	Twitter : 2 200 Facebook : 100 000	Monde
France	FRANCE Ô Info Soir	RADIO Radio nationale de service public	10 millions d'auditeurs / semaine Facebook / Youtube	France, départements d'Outre-Mer Monde
France	Pan African Music	Média web consacré à la musique africaine d'hier et d'aujourd'hui	Dizaine de milliers Facebook; 31 300	France Monde
France	RFI / Musique du monde	RADIO Radio internationale francophone de service public	40 K auditeurs hebdo + Facebook RFI : 2 552 726 + application web + écoute intégrale sur Deezer et Itunes	Monde
France	TV5 Monde	MÉDIA TÉLÉ D'INFORMATIONS	+50 millions Facebook : 2 613 000	Monde
Dom Tom	People Bokay	SITE WEB D'INFORMATION Information sur l'actualité des Dom Toms	+100 000 Facebook : 58 000	Dom Tom Europe
Royaume-Uni	SONGLINES Magazine	Revu spécialisé en musique du monde – tirage mensuel	+ de 40 000 / mois Twitter : 12 000 Facebook : 13 000	Europe, États-Unis
États-Unis Brooklyn	AFROPOP WORLDWIDE	Programme de radio et Webzine spécialisé en musique du monde	250 000 / mois Twitter : 11 000 Facebook : 14 788	États-Unis, Europe, Afrique Via le web : Monde
États-Unis Vermont	NORTH COUNTRY PUBLIC RADIO / PRI	RADIO nationale de service public	8 millions / mois	États-Unis, Canada
Canada / Ontario	WORLD MUSIC REPORT	WEBZINE Site web spécialisé en musique du monde	Twitter : 20 000 Facebook : 7 168	Canada, États-Unis Monde
Cameroun	Journal du Cameroun	SITE WEB - Information sur l'actualité du Cameroun et l'Afrique	+100 000 Facebook : 62 000	Cameroun, Afrique
Maghreb	Al Huffington Post Maghreb	SITE WEB - Information des pays du Maghreb	Millions / Mois Twitter : 25 000 Facebook : 139 000	Maghreb, Monde
Mali	Mali-web	SITE WEB sur l'actualité du Mali et l'Afrique	+130 000 Facebook; 127 500	Mali Afrique

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES ET À L'ANNÉE PROCHAINE!

Rendez-vous en 2018 pour la 32^e édition

Du 10 au 22 juillet 2018





GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



Article 7.04

DOCUMENT DE RÉTROACTION

ÉDITION 2017 **#GPCQM** GPCQM.CA

Montréal

MOT DU PRÉSIDENT

2

La 8^{ème} édition des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal (GPCQM) qui, rappelons-le, sont les seules épreuves nord américaines de l'UCI WorldTour et circuits phare du cyclisme international, a présenté une fois de plus un plateau d'exception et de très haut niveau. Les 18 UCI WorldTeams, originaires de 13 pays et cinq continents, les deux équipes invitées, Israël Cycling Academy et l'équipe nationale du Canada, avaient sélectionné quelques-uns de leurs meilleurs éléments capables de briller sur les circuits sélectifs et spectaculaires de Québec et de Montréal.

Répondant à l'appel du public québécois, les deux vainqueurs 2016, également champion du monde et champion olympiques en titre, Peter Sagan et Greg Van Avermaet étaient présents et avaient clairement annoncé leurs intentions. Si Peter Sagan a encore su muselé le peloton grâce au travail de tous ses équipiers de l'équipe Bora-Hansgrohe à Québec, il lui restait à donner le coup de grâce dans les trois cents derniers mètres à Québec. Personne ne fut en mesure de le reprendre et il leva ainsi les bras pour la seconde année consécutive à Québec, sa troisième victoire dans l'histoire des GPCQM et, ce qui n'aura échappé à personne, sa 100^{ème} victoire en carrière.

À Montréal, l'italien Diego Ulissi, fort de son expérience de 2016 où Sagan et Van Avermaet l'avaient relégué à la troisième marche du podium, a su cette année gérer son effort pour sortir au bon moment et coiffer ainsi ses coéquipiers d'échappée. Les québécois Guillaume Boivin (à Québec) et Antoine Duchesne (à Montréal) ont remporté quant à eux le trophée du meilleur canadien de chaque grand prix pour le plaisir des nombreux fans venus encourager les « gars du pays ».

Plus de 195 000 spectateurs étaient aux rendez-vous pour cette 8^{ème} édition. Les villages des fans ont accueilli plus de 118 000 visiteurs sous une météo assez clémente, quoi que plus fraîche à Québec cette fois-ci.

Les retombées médiatiques et économiques pour le Québec sont fidèles rendez-vous. La couverture de presse omniprésente, la diffusion dans plus de 130 pays, la ferveur de la foule présente et les bons mots des athlètes envers l'accueil qui leur est réservé ici, offrent incontestablement une vitrine exceptionnelle au Québec.

Soyons fiers, chers partenaires, chers exposants, de ce que nous réalisons ensemble pour le public, pour nos convives et pour les athlètes. Les GPCQM font résonner fièrement les villes de Québec et de Montréal comme véritables capitales mondiales du cyclisme.

Sans votre confiance, votre appui et votre collaboration de tous les instants, année après année, il nous serait impossible d'atteindre un tel niveau d'excellence reconnu véritablement par tous et à l'international.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain, les 7 et 9 septembre 2018, toujours avec cette même volonté d'innover et de faire vivre une expérience sportive du plus haut niveau.

Merci d'être des nôtres !



Serge Arsenault
Président
Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal

Serge Arsenault accompagné d'Antoine Duchesne, deuxième québécois de l'histoire à avoir complété le Tour de France et meilleur cycliste canadien du Grand Prix Cycliste de Montréal 2017.



DOCUMENT DE RÉTROACTION | SOMMAIRE

3

LE PRÉSENT DOCUMENT DRESSE LE BILAN DE LA 8^E ÉDITION DES GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL TENUE LES 8 ET 10 SEPTEMBRE 2017.

① Les Grands Prix Cyclistes en un coup d'œil	page 4
② Hospitalité 2017	page 7
③ Village des fans 2017	page 13
④ Visibilité sur le site	page 19
⑤ Plan de communication et matériel publicitaire	page 24
⑥ Retombées médiatiques	page 42
⑦ Volet numérique - gpcqm.ca & les réseaux sociaux	page 49
⑧ Sondage terrain 2017 - Faits saillants	page 70
⑨ Annexes	page 77
A. Critérium national 2017	
B. Propulser la relève	
C. Événements écoresponsables	
D. Accréditations médias	
E. Activités de relations publiques	
F. Calendrier des communications	

Pour toutes questions sur ce document de rétroaction, veuillez joindre :

Linda Hézard, Directrice Communications & Marketing au (450) 671-9090, poste 207 ou Marcel Leblanc, VP Exécutif au (450) 671-9090, poste 234

Merci de votre apport et intérêt envers les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.

L'équipe des GPCQM

LES GRANDS PRIX CYCLISTES EN UN COUP D'OEIL

4

8^E ÉDITION DES GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL (GPCQM)

2 seules épreuves de l'UCI WorldTour, le plus haut niveau de compétition cycliste, à être présentées en Amérique du Nord

PROGRAMMATION 2017

QUÉBEC		MONTRÉAL	
MARDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
05/09	08/09	09/09	10/09
ARRIVÉE DES COUREURS	GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC	CRITÉRIUM NATIONAL	GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL
AÉROPORT JEAN LESAGE	GRANDE ALLÉE	AVENUE DU PARC	AVENUE DU PARC
14h45	10H PRÉSENTATION DES ÉQUIPES 11H DÉPART 16H30 FIN DE L'ÉPREUVE		10H PRÉSENTATION DES ÉQUIPES 11H DÉPART 16H30 FIN DE L'ÉPREUVE
			

LES GRANDS PRIX CYCLISTES EN UN COUP D'OEIL

5

Équipes

- ⊙ 18 WorldTeams
- ⊙ 2 équipes invitées

Coueurs

Départ: **160** coueurs
Arrivée: Coueurs ayant franchi le fil d'arrivée
Québec: **142** coueurs
Montréal: **101** coueurs

Les spectateurs sur place

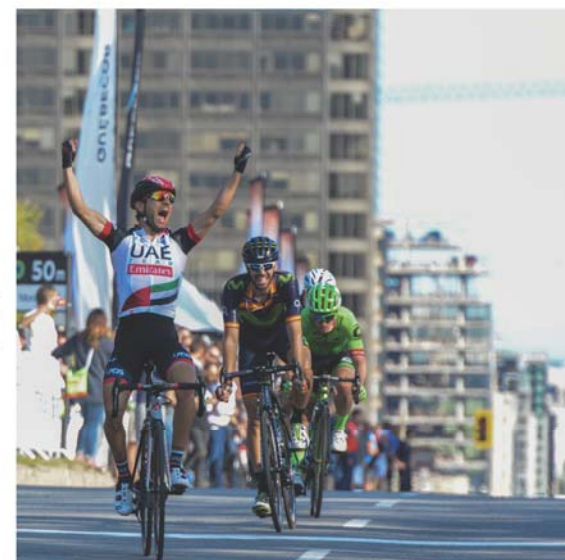
Cette année, ils étaient plus de **195 000** spectateurs aux bords des route.

Les téléspectateurs dans le monde

Épreuves télédiffusées dans plus de **130** pays (local, national et international)



Peter Sagan – Vainqueur à Québec
8 septembre 2017, sa 100^{ème} victoire
←



Diego Ulissi – Vainqueur à Montréal
10 septembre 2017 →

LES GRANDS PRIX CYCLISTES EN UN COUP D'OEIL

6

NOS PARTENAIRES

Partenaires publics

Gouvernement du Canada • Gouvernement du Québec • Ville de Québec • Ville de Montréal

Partenaires majeurs

Québecor • Air Transat

Partenaires

Les produits d'érable du Québec • Lexus • Jura • Déménagement performance

Partenaires médias

Réseau TVA • TVA Sports • Le Journal de Québec • Journal de Montréal • 24 heures • Atribus • Pedal Magazine • FM 93 • 98,5 FM • Évasion • Espaces • Zeste • Québec Scope Magazine • Newad • VOX AM/FM (Star 92.9 WEZF, 101.3 ESPN, Planet 96.7 WXZO, The Zone 960 AM, WVTM 92.1) • WPTZ (Réseau TV nord-est des É.U)

Fournisseurs de service

Thule • Osprey • Capsul • Molson Canadian • Amaro • Cono Sur vins et spiritueux • Masi • Red Bull • Steel Space • Artifex • Tout en party • Chapiteaux Guy Sédillot • Production Dio

Hôtels officiels et partenaires touristiques

Fairmont Le Château Frontenac • Delta Montréal • Office du tourisme de Québec • Tourisme Montréal

Avec la collaboration de

Commission des champs de bataille nationaux • Commission de la capitale nationale du Québec • Université de Montréal • l'Institut de Recherche en Immunologie et en Cancérologie • la Fédération québécoise des sports cyclistes • Cyclisme Canada



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

L'HOSPITALITÉ 2017

7

Au sein même du [Parc de la Francophonie à Québec](#) ou bien du [Parc Jeanne Mance à Montréal](#), l'expérience au Village VIP des Grands Prix cyclistes est un moment privilégié au cœur de l'action, dans un décor prestigieux qui offre une vue imprenable sur la ligne de départ et d'arrivée. L'environnement chaleureux et convivial du Village VIP en fait un endroit rêvé pour côtoyer l'élite mondiale du cyclisme, puisque les coureurs y sont réellement accessibles avant le départ.

Cocktail de bienvenue à saveur d'érable, écrans multiples pour suivre la course en direct, bouchées gourmandes tout au long de la journée, service de bar et de rafraîchissements et bien plus encore ... Tout est mis à disposition des invités VIP afin de leur faire vivre une journée mémorable.



Messieurs Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Régis Labeaume, maire de Québec et Serge Arsenault à quelques minutes du départ du Grand Prix Cycliste de Québec.



Messieurs Dimitrios Jim Beis, responsable des sports et des loisirs à la Ville de Montréal et Denis Coderre, maire de Montréal accompagnés de Peter Sagan, le premier triple champion du monde dans l'histoire du cyclisme sur route et Greg Van Avermaet, champion olympique de cyclisme sur route.



Des terrasses VIP aménagées dans des conteneurs recyclés originaux Steel Space Concept situées sur la ligne de départ et d'arrivée et la vue imprenable sur le parcours.

L'HOSPITALITÉ 2017

8

Un cadre extérieur de prestige, au cœur de l'action, pour réseauter et profiter du moment !



L'HOSPITALITÉ 2017

9

Un service de rafraîchissements, des collations gourmandes et un menu cocktail des plus savoureux !



Les TOURS de parcours pour vivre la course de l'intérieur !



L'HOSPITALITÉ 2017

10

Une proximité rare avec l'élite mondiale !



Le CLUB DES LEADERS

Entre amis passionnés, pour remercier des collaborateurs, fidéliser des clients, ou encore développer des relations d'affaires, nous mettons tout en œuvre pour faire de ces journées des expériences privilégiées inoubliables.

- Accès au Village VIP
- Vue exclusive sur la course et sur la ligne départ/arrivée
- Toast protocolaire Écrans multiples pour suivre la course en direct
- Menu cocktail et service de bar et de rafraîchissements
- Visite des paddocks des WorldTeams
- Rencontres avec des personnalités du monde du cyclisme professionnel
- Tirage exclusif : À gagner le maillot des GPCQM autographié par le trio gagnant 2017
- Cadeau souvenir
- Tour de parcours – Formule Club des Leaders +

En 2017, 73 billets Club des Leaders ont été vendus.
Une popularité croissante et des clients qui viennent parfois de loin

«Thank you so much for an amazing experience! I will never forget this incredible experience and my lovely time in Quebec et Montreal. An absolutely unforgettable experience! The package exceeded my expectations!» K.Shotts. St-Petersburg - Floride

« I couldn't believe how close I could get to the riders. I took so many pictures with famous riders. Watching Sagan win 3m away from finish line was beyond my dream! » Elmhurst - Illinois

Faire partie du Club des Leaders, c'est également contribuer aux 2 causes soutenues par les GPCQM depuis quelques années.

L'Institut de Recherche en Immunologie et en Cancérologie pour les recherches contre le cancer et la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes pour le développement du cyclisme sur route et le soutien à la relève de demain.



Visite guidée des paddocks des WorldTeams avec Ryder Hesjedal



Rencontre de Peter Sagan après sa 100^e victoire à Québec !



L'HOSPITALITÉ 2017

12

LES LOGES

NOUVEAUTÉ 2017 Service de loge sur-mesure au service de votre entreprise !



- ★ Espace privatisé pour vos invités au cœur du Village VIP
- ★ Vue exclusive sur le parcours
- ★ Présence d'une hôtesse pour vous accueillir et assurer votre confort tout au long de la journée
- ★ Un cadeau souvenir pour chaque invité et la participation à un tirage exclusif
- ★ Bouchées, collations gourmandes et bar ouvert
- ★ La possibilité d'afficher vos couleurs



Loges 2017 : Hansgrohe, George V, Newad & GPCQM

« Super service, du 5 étoiles. Parmi les meilleures sorties clients » - Newad

LE VILLAGE DES FANS 2017

13

Année après année, le Village des Fans devient un incontournable lors de la présence des spectateurs aux GPCQM.

118 721 visiteurs en 2017 (Québec 49 358 et Montréal 69 363)

- ⊙ Espace physique: À partir de 10' x 10'
- ⊙ À partir de 2 500\$ selon l'espace et l'emplacement choisi
- ⊙ Exposants en 2017

Québec : 18 Montréal : 20

Air Transat • Assos-BMC • Brio Optic / Eye Am • Bicycle Loft • Centre de la correction vertébrale

• CLD Beauharnois – Salaberry • Clif Bar • Évasion • Espaces • FQSC • FM93 • FM98 • Gourmandise allemande • Les produits d'érable du Québec • Lexus • Logica • Lucille's • Mc Donald's • Osprey • Pedal • Popeye's • Thule • Zeste • Boutique officielle des GPCM



Animation

Distribution d'échantillons et dégustations de produits

Concours : Plusieurs prix intéressants tels que des voyages, un vélo, une machine à café et une Lexus !

Vente de produits

Distribution de la liste des coureurs engagés et d'objets promotionnels (Casquettes, drapeaux, clochettes, etc.)

Aire de détente familiale, jeux divers, animateur de foule et clown burlesque

LE VILLAGE DES FANS 2017

14



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

LE VILLAGE DES FANS 2017

15



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL

UCI WORLD
TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

LE VILLAGE DES FANS 2017

16



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

LE VILLAGE DES FANS 2017

17



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL

UCI WORLD
TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

LE VILLAGE DES FANS 2017

18



RABAIS DE 10% à la boutique GPCQM avec la Carte Accès Montréal



VISIBILITÉ VILLE DE MONTRÉAL SUR LE SITE

19

Répartition de 24 panneaux de parcours à Montréal + 18 Critérium

- ★ LIGNE DÉPART – Avenue du Parc - 6 ;
- ★ Courbe interieure coin Chemin de la Côte Sainte-Catherine et boulevard du Mont-Royal - 3;
- ★ GPM – Arche Air Transat – 6;
- ★ Épingle extérieure de la courbe Avenue du Parc - 3;
- ★ LIGNE D'ARRIVÉE – Avenue du Parc– En direction de l'Avenue des Pins (miroir) - 6;



VISIBILITÉ VILLE DE MONTRÉAL SUR LE SITE

20

L'arche Départ / Arrivée



La Flamme rouge Québecor



Écrans géants



Bannière arche VIP



Marqueurs de km (50m, 200m, 500m)



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL

UCI WORLD
TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

VISIBILITÉ VILLE DE MONTRÉAL SUR LE SITE

21

Bannière de fond – Scène protocolaire



Bannière de fond – Conférence de presse



Afficube – Merci aux partenaires



Bannière de fond – Scène protocolaire



Bannière de fond – Centre de presse



Bannière de fond – Zone entretiens



UCI WORLD TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

VISIBILITÉ VILLE DE MONTRÉAL – VOLET TÉLÉ

22



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

VISIBILITÉ SUR LE SITE - AUTRES

23

Arche du Grand Prix de la Montagne
Air Transat (Meilleur grimpeur)



Véhicules officiels GPCQM



Bannières flottantes



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL

UCI WORLD
TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

STRATÉGIES VISÉES...

- ✱ Concentrer le maximum de nos efforts publicitaires entre le 7 août et le 11 septembre grâce à des alliances et de l'achat média et ce tant sur le marché québécois, canadien qu'américain (Nord-Est);
- ✱ Assurer une présence tout au long de la saison (dès juin) via des placements publicitaires complémentaires et la présence sur des événements connexes et pertinents : divers magazines spécialisés en cyclisme et en sports-loisirs et différents événements de vélo;
- ✱ Maximiser les retombées auprès des marchés secondaires et cibles spécifiques grâce à des approches RP soutenues;
- ✱ Mettre en place une campagne d'affichage et de promotion déployée au cœur des villes hôtes, des citoyens et des gens de passage (affichage urbain et dépliants)
- ✱ Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux dans le but d'élargir notre communauté et générer plus d'engagement;
- ✱ S'adresser davantage aux jeunes, aux familles et aux femmes par le biais d'opération RP auprès des blogues et magazines appropriés ;
- ✱ Faire appel à des influenceurs : femme et homme;
- ✱ Mettre davantage de contenu touristique de QC et de MTL de l'avant;
- ✱ Accentuer les messages relatifs à la gratuité de l'événement;
- ✱ Accentuer les efforts de communication au sujet du Critérium national;
- ✱ Démystifier le cyclisme sur route de haut calibre en faisant appel à des influenceurs et en éduquant nous-même notre communauté sur nos propres médias;
- ✱ Proposer du contenu exclusif;
- ✱ Diffusion de communiqués et nouvelles via CNW (Canada & Nord-Est des États-Unis)

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

25

Un plan publicitaire d'une valeur de plus **1 000 000 \$** répartis sur **3 territoires**

Le Québec

Alliance TVA – 390 000 \$

Alliance QMI – 325 000 \$

Serdy Media – 91 040 \$

Alliance Cogeco – 156 175 \$

Newad – 25 000 \$

Publicité sauvage – 5 253 \$

Québecscope – 4 000 \$

Autres divers campagnes : Web
et réseaux sociaux – 1 000 \$

Le Canada

Pedal Magazine (+Bike Trade) – 35 000 \$

Canadian Cycling – 4 200 \$

Les États-Unis

VeloNews – 5 150 \$

Vermont Magazine – 4 480 \$

VOX AM/FM – 42 500 \$

WPTZ – 7 666 \$

Calendrier complet en Annexe F

Valeur totale

1 096 464 \$

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

26

PUBLICITÉS IMPRIMÉES

Dans des magazines spécialisés dès le début de la saison du vélo.

PEDAL Magazine - Marché visé : Canada anglophone

Parutions:

- ⊙ Mars
- ⊙ Avril
- ⊙ Mai
- ⊙ Juin-Juillet
- ⊙ Août-Septembre
- ⊙ Octobre-Novembre

CANADA'S CYCLING MAG
PEDAL

Bike Trade Canada - Marché visé : Canada anglophone - BTB

Parutions:

- ⊙ Printemps
- ⊙ Été
- ⊙ Automne

Canadian Cycling - Marché visé : Canada anglophone

Parution:

- ⊙ Août-Septembre

CANADIAN
Cycling
MAGAZINE

GRANDS PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC SEPTEMBER 8
DE MONTRÉAL SEPTEMBER 10

Big Shoes to Fill!

8TH EDITION 2017

DISCOVER OUR LEADERS CLUB VIP PACKAGES.
UP-CLOSE ACCESS TO THE WORLD'S ÉLITE CYCLISTS!

Info | mchamel@gpcqm.ca | 450-671-9090 #255 | GPCQM.CA

Canada Québec VILLE DE QUÉBEC Montréal

QUÉBECOR Air transat DELTA TOURISME / MONTRÉAL PEDAL THUIE



UCI WORLD TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

27

PUBLICITÉS IMPRIMÉES

Québec Scope - Marché visé : Québec

Parutions:

- ⊙ Août
- ⊙ Septembre



Espaces - Marché visé : Québec

Parutions:

- ⊙ Été
- ⊙ Septembre



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

28

PUBLICITÉS IMPRIMÉES

VELO NEWS - Marché visé : USA

Parutions:

- ⊙ Juin
- ⊙ Août



VERMONT SPORTS MAGAZINE - Marché visé : USA

Parutions:

- ⊙ Juillet
- ⊙ Août



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

29

PUBLICITÉS IMPRIMÉES DANS LES JOURNAUX À L'APPROCHE DES GRANDS PRIX CYCLISTES

Du 26 août au 10 septembre 2017

- ⊙ Le Journal de Québec
- ⊙ Le Journal de Montréal
- ⊙ Le 24 H



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

30

PUBLICITÉS IMPRIMÉES POUR REMERCIER NOS PARTENAIRES

- ⊙ Le Journal de Québec & Le Journal de Montréal (11 septembre 2017)
- ⊙ PEDAL Magazine (03 novembre 2017)



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

31

AFFICHAGE ABRIBUS

7 août au 10 septembre

82 abribus sur le territoire montréalais

10 surfaces à Lévis



Hochelaga Notre-Dame Est



Rosemont – Beaubien Est



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

32

AFFICHAGE SAUVAGE

Affichage extérieur dans les villes de Québec et de Montréal



PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

32

AFFICHAGE NEWAD

NOUVEAUTÉ 2017

Affichage Classique & numérique dans les resto bars, Campus et réseaux Affaires
Québec, Montréal et Ottawa – 14 août au 10 septembre
Clip vidéo de 15 sec à Montréal et Ottawa



PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

34



PUBLICITÉS TÉLÉ

Spots 30 secondes

- ⦿ TVA
- ⦿ TVA Sports
- ⦿ TVA Sports 2
- ⦿ LCN
- ⦿ AddikTV
- ⦿ CASA



- ⊙ Évasion
- ⊙ Zeste

- © WPTZ



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

35

PUBLICITÉS RADIO

- ⦿ **98,5 FM** - Montréal (COGECO)

Campagne publicitaire du 21 août au 10 septembre

56 occasions de 30 secondes



- ⦿ **FM 93** – Québec (COGECO)

Campagne publicitaire du 18 août au 8 septembre

57 occasions publicitaires de 30 secondes



- ⦿ **VOX AM/FM** – USA (5 stations de radio : Star 92.9 WEZF, 101.3 ESPN, Planet 96.7 WXZO, The Zone 960 AM, WVTK 92.1)

Campagne publicitaire radio du 15 août au 10 septembre 2017

450 occasions de 30 secondes sur les 5 stations

125 occasions de 15 secondes sur les 5 stations



Burlington, VT



Essex, NY



Willsboro, NY



Plattsburgh, NY



Port Henry, NY

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

36

CONCOURS RADIO 98,5FM et FM93 (COGECO)

FM 93 – QUÉBEC :

Promotion du 27 août au 2 septembre

21 occasions de 30 secondes et 14 occasions de 15 secondes dans les *jingles* de l'heure

5 mentions concours par semaine dans l'émission L'avant-match

1 mention grand gagnant le vendredi 2 septembre

422 participations

À GAGNER : 1 forfait VIP pour 2 personnes pour le Grand Prix Cycliste de Québec
le 8 septembre incluant un tour de voiture sur le circuit pendant la course.

98,5 FM – MONTRÉAL :

Promotion du 21 août au 8 septembre

15 occasions de 30 secondes

1 mention concours par jour dans l'émission Les amateurs de sports du lundi au vendredi

1 mention grand gagnant le vendredi 26 août

858 participations totales pour le concours Louis Garneau

621 participations totales pour le concours Thule

À GAGNER : 5 certificats cadeaux Louis Garneau d'une valeur de 100\$ chacun et un sac Thule d'une valeur de 200 \$



GRAND
PRIX CYCLISTE
DE QUÉBEC
08 SEPT.



À GAGNER

- >> UNE PAIRE DE BILLETS VIP
- >> UN TOUR DE CIRCUIT
DANS UNE VOITURE OFFICIELLE

VIVEZ LE GRAND PRIX CYCLISTE
AUX PREMIÈRES LOGES !



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



À GAGNER

- >> UN DES 5 CERTIFICATS
CADEAU D'UNE VALEUR
DE 100\$ CHACUN

APPLICABLE SEULEMENT SUR GARNEAU.COM



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



À GAGNER

- >> UN BACKPACK TRAVEL
THULE SUBTERRA 34L
D'UNE VALEUR DE 200\$



PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

37

CONCOURS PASSEPORT CYCLISTE ROULEZ D'AVANTAGES

À GAGNER: Une paire de billets VIP pour le Grand Prix Cycliste de leur choix et un maillot autographié par le podium.

2 500 participations

CONCOURS JURA

3 publications sur la page Facebook de Jura et

2 publications sur la page Facebook du GPCQM

À GAGNER: Une machine à café E6 d'une valeur de 2 300\$

2 812 participations

Du 11 août au 11 septembre

CONCOURS RADIO VOX

50 promotions à compter 28 août 2017 du lundi au dimanche entre 6am et minuit pour faire la promotion du concours sur les ondes du 101,3 ESPN.

À GAGNER : 1 forfait VIP pour 2 personnes pour assister aux Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal avec hébergement au Fairmont Le Château Frontenac le vendredi 8 septembre et à l'hôtel Le Delta Montréal le 10 septembre. Stationnement, souper et petit-déjeuner inclus aux deux hôtels.

600 participations



Passeport cycliste Roulez d'Avantages

1 septembre • 6

#CONCOURS | Félicitation à M. David Gentes, il est l'heureux gagnant du dernier concours mensuel offert par les Grands Prix Cyclistes, un forfait VIP pour la course de Québec ou Montréal!

#veloqc #veloquebec



Grands Prix Cyclistes

Publié par Corsé Media Inc. 171 • 19 août • 6

CONCOURS | Durant les Grands Prix Cyclistes, les coureurs boivent JURA! ☞ Courez la chance de faire comme eux... à la maison!

À gagner : une machine à café E6, gracieuseté de JURA, d'une valeur de 2 300 \$!

Pour participer, remplissez le formulaire suivant : bit.ly/concours-jura

Maxime Juneau



6 676 personnes atteintes

Booster la publication



Star 92.9

15 août • 6

COMMENT TO WIN! The ultimate VIP Experience to the Grand Prix World Tour Cycling Events in Quebec City and Montreal! Winner receives 2 VIP passes for the race in Quebec City on September 8th including a hotel stay at the incredible Fairmont Le Château Frontenac in Quebec City. PLUS 2 VIP passes for the race on September 10th in Montreal including a hotel stay at the beautiful Delta Hotels by Marriott Montreal The VIP experience includes access to the vendor tents, food & dr...

Afficher la suite



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

38

PUBLICITÉS SUR LE WEB

Espaces.ca et Evasion.tv :	7 août au 10 septembre
Tvasports.ca :	21 août au 10 septembre
WPTZ :	24 août et 7 septembre
Pedal :	De janvier à décembre
Canadian Cycling:	1 ^{er} août au 10 septembre
Velo News :	1 ^{er} juillet au 10 septembre
VOX Media Group :	2 au 10 septembre
Cogeco (98,5 et FM 93) :	21 août au 10 septembre (98,5 - promotion) 18 août au 25 août (FM93 – promotion) 28 août au 10 septembre (campagne)
Vermont Sports Magazine :	1 ^{er} juillet au 10 septembre



PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

39

INFOLETTRES DES GPCQM

Parutions :

- Juillet 2017 (1)
- Août 2017 (2)
- Septembre 2017 (1)

Nombre d'abonnés à l'infolettre :

7 745

Taux d'ouverture : 34%

Taux de clics : 39%

Exemple de l'infolettre de septembre >

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquer ici](#)



L'ÉLITE MONDIALE DÉBARQUE À QUÉBEC!

C'est aujourd'hui que les plus grands du cyclisme sur route arrivent à Québec à l'occasion des [Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal](#).

160 coureurs dévaleront ainsi les redoutables parcours de Québec (8 septembre) et de Montréal (10 septembre) au plus grand plaisir du public qui pourra assister gratuitement à ce spectacle de haut niveau.

VOIR LA PROGRAMMATION

TVA



CONCOURS | CONCOURS | CONCOURS

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN MAILLOT AUTOGRAPHIÉ PAR PETER SAGANI!

Rendez-vous sur [notre page Facebook](#) pour participer.



VENEZ NOUS VOIR À LA BOUTIQUE OFFICIELLE

Le sac Osprey Ultra Stuff Pack aux couleurs des GPCQM est de retour!

VENEZ NOUS VOIR À LA BOUTIQUE OFFICIELLE

Le sac Osprey Ultra Stuff Pack aux couleurs des GPCQM est de retour!



GP QUÉBEC



GP MONTRÉAL



HOSPITALITÉ VIP



PROGRAMMATION

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA



PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

40

DÉPLIANT PROMOTIONNEL ET LISTE DES COUREURS ENGAGÉS

Le dépliant promotionnel

Distribution de **35 000 exemplaires** dans les villes de Québec et de Montréal.

⊙ 5 000 copies distribuées aux GPCQM via une escouade composée de jeunes coureurs de clubs cyclistes de Québec et de Montréal, tout au long du parcours, au Village VIP, au Village des Fans et à la boutique officielle.

⊙ 30 000 copies distribuées à l'intérieur de 600 établissements.

PLAN MÉDIA & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

41

Les listes des engagés

Distribution de **30 000** exemplaires GRATUITS

Dépliants descriptifs des parcours, des équipes avec le numéro de dossard des coureurs.

⑦ 15 000 copies distribuées au Grand Prix Cycliste de Québec

⑦ 15 000 copies distribuées au Grand Prix Cycliste de Montréal

Via une escouade composée de jeunes coureurs de clubs cyclistes de Québec et de Montréal, tout au long du parcours, au Village VIP, au Village des Fans et à la boutique officielle.



GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

FAIRE VIBRER LES AMATEURS DE SPORTS!

C'est toujours un immense plaisir d'accueillir des événements sportifs d'envergure internationale au Québec. Encore une fois cette année, les Québécois ont la chance de vivre le meilleur du sport à l'occasion des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.

À titre de commanditaire et de diffuseur officiel, Québecor est fière de renouveler son soutien à ce grand événement de cyclisme réunissant les meilleurs athlètes au monde, pour une saison sans précédent. Afin de supporter les nombreux fans des compétitions en temps réel, notre équipe sera sur le terrain pour en assurer une couverture complète grâce à ses différents médias.

Bienvenue Grand Prix cycliste à tous!

PIERRE KASSI-PÉLÉGRIN
Président et chef de la Direction de Québecor

MERCI D'ÊTRE DES NOTRÉS!

Nous vous remercions pour cette confiance accordée aux Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal. Les revenus non affectés de ces événements sportifs et de leur diffusion sont remis, une fois de plus, de tout soutien en place afin de venir de grande renommée sportive et de célébrer tous les talents, le passage de l'été sur nos deux cœurs québécois.

En résumé, ces grands de la route, qui ne manquent aucun effort face à un défi de taille, vous offrent un spectacle sportif de haut niveau, d'une durée de plus de 5 heures. C'est à une manifestation majeure à l'international, c'est la beauté de deux grandes villes, Québec, capitale nationale et Montréal, métropole de renom, qui rayonnent sur tous les continents!

À vous chers spectateurs, d'ici et d'ailleurs, rassemblez le long des parcours pour élever vos athlètes dans leur quête de victoire et de dépassement, je vous dis merci à chaque an. C'est avec enthousiasme que nous répondons à l'appel et cette énergie est directement transmise par le soutien qui se crée de votre présence aussi respectueuse que chaleureuse!

THOMAS ARNAULT
Président des Grands Prix cyclistes

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

FAIRE VIBRER LES AMATEURS DE SPORTS!

C'est toujours un immense plaisir d'accueillir des événements sportifs d'envergure internationale au Québec. Encore une fois cette année, les Québécois ont la chance de vivre le meilleur du sport à l'occasion des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.

À titre de commanditaire et de diffuseur officiel, Québecor est fière de renouveler son soutien à ce grand événement de cyclisme réunissant les meilleurs athlètes au monde, pour une saison sans précédent. Afin de supporter les nombreux fans des compétitions en temps réel, notre équipe sera sur le terrain pour en assurer une couverture complète grâce à ses différents médias.

Bienvenue Grand Prix cycliste à tous!

PIERRE KASSI-PÉLÉGRIN
Président et chef de la Direction de Québecor

MERCI D'ÊTRE DES NOTRÉS!

Nous vous remercions pour cette confiance accordée aux Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal. Les revenus non affectés de ces événements sportifs et de leur diffusion sont remis, une fois de plus, de tout soutien en place afin de venir de grande renommée sportive et de célébrer tous les talents, le passage de l'été sur nos deux cœurs québécois.

En résumé, ces grands de la route, qui ne manquent aucun effort face à un défi de taille, vous offrent un spectacle sportif de haut niveau, d'une durée de plus de 5 heures. C'est à une manifestation majeure à l'international, c'est la beauté de deux grandes villes, Québec, capitale nationale et Montréal, métropole de renom, qui rayonnent sur tous les continents!

À vous chers spectateurs, d'ici et d'ailleurs, rassemblez le long des parcours pour élever vos athlètes dans leur quête de victoire et de dépassement, je vous dis merci à chaque an. C'est avec enthousiasme que nous répondons à l'appel et cette énergie est directement transmise par le soutien qui se crée de votre présence aussi respectueuse que chaleureuse!

THOMAS ARNAULT
Président des Grands Prix cyclistes

FAIRE VIBRER LES AMATEURS DE SPORTS!

Québecor et TVA Sports sont fiers de soutenir nos athlètes et d'être le diffuseur des grands rendez-vous sportifs.

TVA SPORTS | QUÉBECOR

TVA Sports, diffuseur exclusif des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal

GRAND PRIX CYCLISTE QUÉBEC

LISTE DES ENGAGÉS

08 septembre

Canada Québec Québec Montréal

BMC RACING TEAM 006 BALDOTTI, Fabio 007 HENRARD, Jean-Luc 008 ALKABLA, Mehdi 009 BARBERIS, Daniele 010 CONCATO, Manuel 011 SCHAL, Michael 012 DE LA PENTE, Victor 013 WITTE, David 014 HENRARD, Jean-Luc 015 SUTTER, N. Justin	MOVISTAR TEAM 016 ALKABLA, Mehdi 017 BARBERIS, Daniele 018 CONCATO, Manuel 019 SCHAL, Michael 020 DE LA PENTE, Victor 021 WITTE, David 022 HENRARD, Jean-Luc 023 SUTTER, N. Justin	UAE TEAM EMIRATES 024 ALKABLA, Mehdi 025 BARBERIS, Daniele 026 CONCATO, Manuel 027 SCHAL, Michael 028 DE LA PENTE, Victor 029 WITTE, David 030 HENRARD, Jean-Luc 031 SUTTER, N. Justin	LOTTO SOUDAL 032 ALKABLA, Mehdi 033 BARBERIS, Daniele 034 CONCATO, Manuel 035 SCHAL, Michael 036 DE LA PENTE, Victor 037 WITTE, David 038 HENRARD, Jean-Luc 039 SUTTER, N. Justin	BAHRAIN - MERIDA 040 ALKABLA, Mehdi 041 BARBERIS, Daniele 042 CONCATO, Manuel 043 SCHAL, Michael 044 DE LA PENTE, Victor 045 WITTE, David 046 HENRARD, Jean-Luc 047 SUTTER, N. Justin	ASTANA PRO TEAM 048 ALKABLA, Mehdi 049 BARBERIS, Daniele 050 CONCATO, Manuel 051 SCHAL, Michael 052 DE LA PENTE, Victor 053 WITTE, David 054 HENRARD, Jean-Luc 055 SUTTER, N. Justin	FDJ 056 ALKABLA, Mehdi 057 BARBERIS, Daniele 058 CONCATO, Manuel 059 SCHAL, Michael 060 DE LA PENTE, Victor 061 WITTE, David 062 HENRARD, Jean-Luc 063 SUTTER, N. Justin	TEAM DIMENSION DATA 064 ALKABLA, Mehdi 065 BARBERIS, Daniele 066 CONCATO, Manuel 067 SCHAL, Michael 068 DE LA PENTE, Victor 069 WITTE, David 070 HENRARD, Jean-Luc 071 SUTTER, N. Justin	ÉQUIPE NATIONALE DU CANADA 072 ALKABLA, Mehdi 073 BARBERIS, Daniele 074 CONCATO, Manuel 075 SCHAL, Michael 076 DE LA PENTE, Victor 077 WITTE, David 078 HENRARD, Jean-Luc 079 SUTTER, N. Justin	ISRAEL CYCLING ACADEMY 080 ALKABLA, Mehdi 081 BARBERIS, Daniele 082 CONCATO, Manuel 083 SCHAL, Michael 084 DE LA PENTE, Victor 085 WITTE, David 086 HENRARD, Jean-Luc 087 SUTTER, N. Justin	GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL 088 ALKABLA, Mehdi 089 BARBERIS, Daniele 090 CONCATO, Manuel 091 SCHAL, Michael 092 DE LA PENTE, Victor 093 WITTE, David 094 HENRARD, Jean-Luc 095 SUTTER, N. Justin	UCI WORLD TOUR 096 ALKABLA, Mehdi 097 BARBERIS, Daniele 098 CONCATO, Manuel 099 SCHAL, Michael 100 DE LA PENTE, Victor 101 WITTE, David 102 HENRARD, Jean-Luc 103 SUTTER, N. Justin	QUÉBECOR 104 ALKABLA, Mehdi 105 BARBERIS, Daniele 106 CONCATO, Manuel 107 SCHAL, Michael 108 DE LA PENTE, Victor 109 WITTE, David 110 HENRARD, Jean-Luc 111 SUTTER, N. Justin	Air transat 112 ALKABLA, Mehdi 113 BARBERIS, Daniele 114 CONCATO, Manuel 115 SCHAL, Michael 116 DE LA PENTE, Victor 117 WITTE, David 118 HENRARD, Jean-Luc 119 SUTTER, N. Justin	ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA
---	---	---	--	--	---	---	---	--	--	---	--	--	---	-------------------------------------



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

42

TÉLÉDIFFUSION EN DIRECT OU EN DIFFÉRÉ

Canada

- TVA Sports

États-Unis

- Fubo TV

Europe – Afrique du Sud

- Eurosport
- Eurosport 2

Moyen – Orient

- OSN



**RETRANSMISSIONS TÉLÉVISUELLES
DANS PLUS DE 130 PAYS**



Asie – Asie Pacifique

- Eurosport Asie – 47 pays
- Perform/DAZN - Japon

Webdiffusion en direct / Live streaming

- GPCQM.CA (via dailymotion)
- Eurosportlivestream

RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

43

ACTIVITÉS DE RELATIONS PUBLIQUES

* Voir le tableau détaillé en annexe E

Plus de 35 activités de relations publiques en 2017

TOTAL	GP QC	GP MTL	CRIT MTL
Accréditations	84	82	40
TOTAL	206		

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS

* Voir le tableau détaillé en annexe D

TYPE: Journalistes, photographes, caméramans et blogueurs

PAYS: Algérie, Australie, Belgique, Canada, États-Unis, France, Pays-Bas, République Tchèque, Royaume-Uni et Suisse.

PORTÉE DE LA CAMPAGNE

* Données basées sur les rapports de MELTWATER, CISION et CNW

MEDIAS	PORTÉE
Web (International)	+ de 398 M dans une quarantaine de pays
Imprimé, radio et TV (International)	+ de 44,5 M

RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

44

VOYAGE DE PRESSE

** Voir le calendrier du plan médias. Annexe F*

Les GPCQM organisent un voyage de presse depuis sa première édition. Force est de constater qu'il connaît une grande popularité puisque plusieurs médias européens font désormais des demandes pour y participer. Convaincus de la qualité des retombées de ces voyage de presse, nous avons choisi de miser sur un nombre plus important de médias cette année. De 5 à 6 médias invités jusqu'à présent nous sommes passés en 2017 à plus d'une dizaine de médias et pour répondre à la demande d'autres médias, nous avons élaboré des forfaits aussi bien pour les médias nationaux qu'internationaux (hébergement, transport, repas, etc.). Bref, l'organisation est désormais en mesure de choisir les médias qu'elle souhaite inviter.

Le voyage de presse est grandement constitué de presse européenne. Les demandes américaines, elles, ne cessent d'accroître.

Les GPCQM accueillent des médias spécialisés cyclisme, sport ou actualités, pour des magazines, grands quotidiens, agences de presse ou agences photo.

L'accueil réservé aux médias est tel que le bouche à oreilles porte ses fruits...

Cette année, le voyage de presse a accueilli 13 journalistes qui représentaient en tout 20 médias. Nous bénéficions ainsi d'une couverture internationale de qualité pendant la semaine des Grands Prix mais également jusqu'en décembre parfois même grâce à des portraits ou des reportages pouvant aller jusqu'à des dizaines de pages.

À noter, Les GPCQM ont été nominés cette année par l'AIJC (Association Internationale des Journalistes de Cyclisme) pour le prix de l'organisation ou la personne la plus favorable et respectueuse du travail des médias.

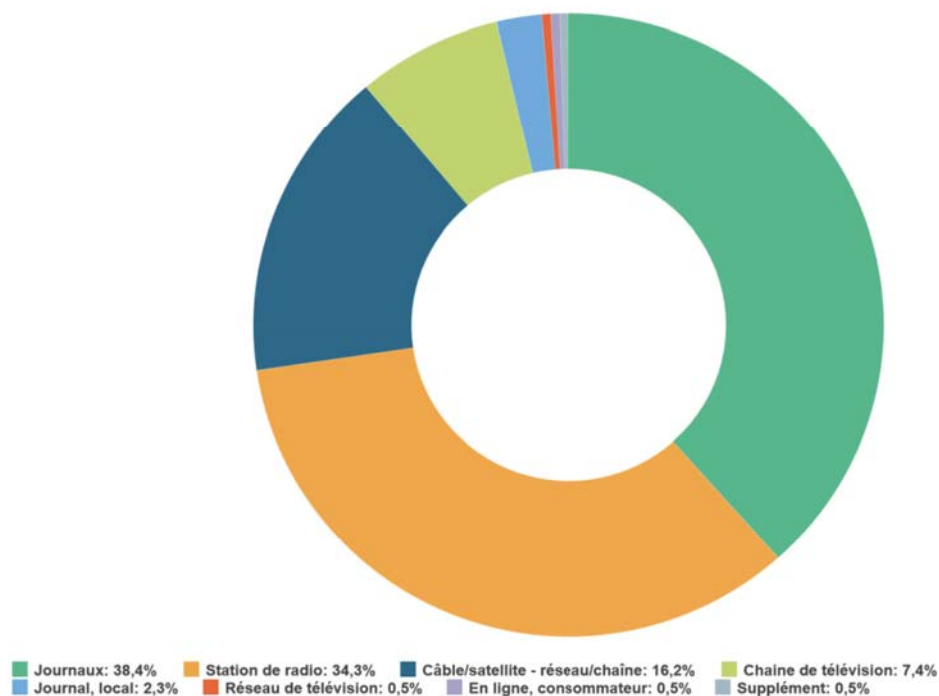


RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

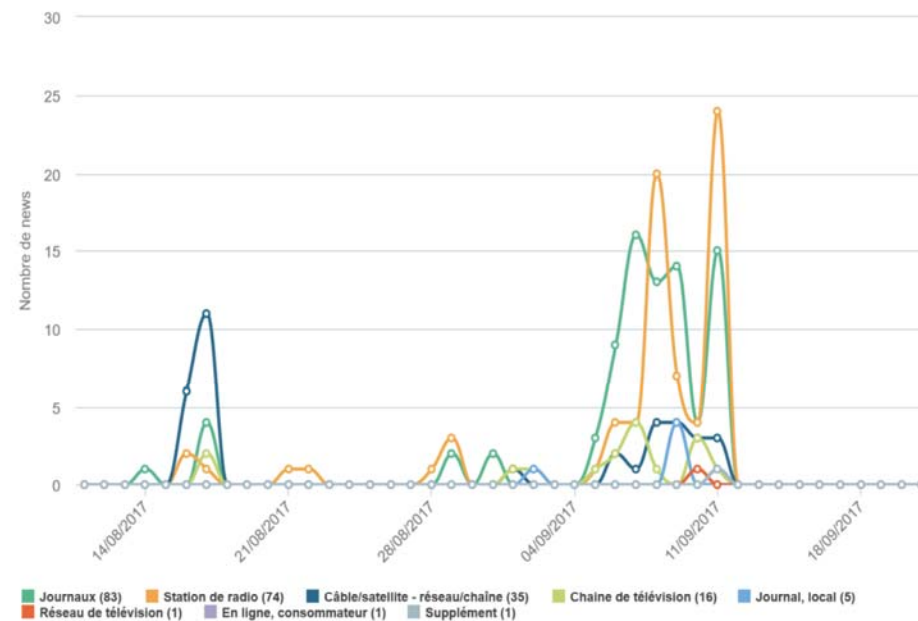
45

LES RETOMBÉES CISION

PART DE COUVERTURE PAR TYPE DE MÉDIA

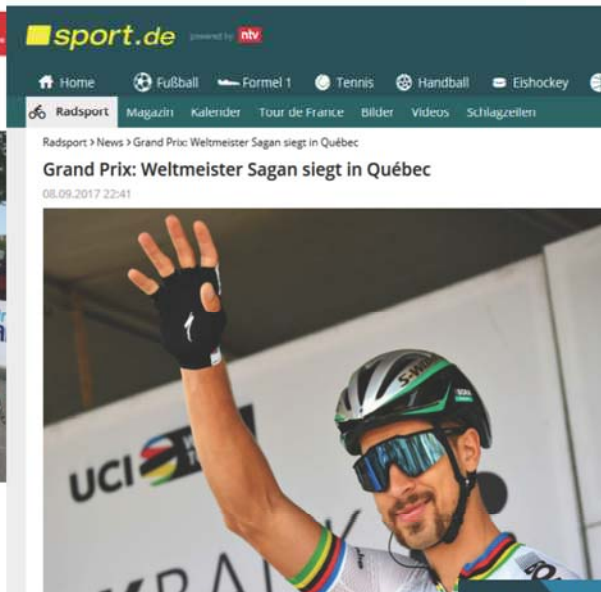


TENDANCE DE COUVERTURE PAR TYPE DE MÉDIA



RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

46



Ullissi wint in Montréal
10.09.2017 | TOM VAN AKEN



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

47

Peter Sagan ready to live 100 years after 100th pro victory

World champion also marks sixth career win on Canadian soil

September 8th, 2017 by Philippe Tremblay | Posted in News, Spotlight



Cleary: Ottawa cyclist Matteo Dal-Cin switches teams for 2017 season

MARTIN CLEARY

Published on: November 29, 2016 | Last Updated: November 29, 2016 5:57 PM EST



BIKE LAW
CAN
NETWORK OF BICYCLE CRASH LAWYERS
PROTECTING BICYCLISTS SINCE 1998

NP
THE CANADIAN PRESS
September 10, 2017
4:40 PM EDT
Last Updated September 10, 2017
6:19 PM EDT
Filed under PMN Sports
Facebook

CANADA'S CYCLING MAG
PEDAL

SUBSCRIBE-GIFT-RENEW
News Videos Interviews New Gear Bike Reviews Galleries
Current Issue Partnerships Links TradeNews

WANT TO UPGRADE YOUR MECHANICAL SKILLS?
Cytech presented by

Sagan, Van Avermaet, Uran and Dumoulin to Ride in Québec WorldTours on Sept. 8 and 10!
release by GPCQM
Twitter Like Share Be the first of your friends to like this.

August 17, 2017 (Longueuil, QC) – Year after year since 2010, the Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal (GPCQM) have been delivering outstanding, unforgettable moments on par with the greatest international sports events.

Featured Stories
2017 UCI Road Worlds Elite Men's Road Race Results, PHOTOS
Recent Videos

Italy's Ulissi takes Montreal WorldTour cycling grand prix in sprint finish

MONTREAL — Diego Ulissi was mostly overlooked when he finished third last year, so the Italian made sure to be noticed this time by winning the Grand Prix Cycliste de Montréal on Sunday afternoon.

The Team Emirates rider, who has won stages of the Giro d'Italia six times, easily took a six-man final sprint ahead of Movistar rider Jesus Herrada Lopez of Spain to post his biggest career victory in a one-day race.

"For sure, it's important to win at the Giro d'Italia; it's always a dream," Ulissi said through an interpreter. "But I was looking for the opportunity to win a classic race and the Montreal grand prix was the perfect race for me."

Italy's Ulissi wins Grand Prix Cycliste de Montréal



sport.de powered by ntv
Home Fußball Formel 1 Tennis Handball Eishockey
Radsport Magazin Kalender Tour de France Bilder Videos Schlagzeilen

Grand Prix: Weltmeister Sagan siegt in Québec

08.09.2017 22:41



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

RETOMBÉES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

48

CYCLE MODE チケット好評発売中
international 2017 11.3.4.5. 幕張メッセ
開催もてる日本最大級のスポーツ自転車フェス!

Home Topics News Review My Bike Blog Brand Cycle shop Course Guide

ホーム > ニュース > UCIワールドツアーのGPモントリオールはイタリアのウリッシが初優勝

ニュース

UCIワールドツアーのGPモントリオールはイタリアのウリッシが初優勝

レース 2017.09.11

カテゴリ モントリオール



photo: Brian Hodes/CV/BettiniPhoto©2017



キーワード

RTL RTL.lu Radio Télé 5 minutes.lu Editus

Lëtzebuerg International Meinung Sport Traffic Meteo Kultur Life&Style Kichen Fotoen

Sport Football Handball Basketball Schwammen Volleyball Dëschtennis Auto-Moto-Sport

Grand Prix Cycliste vu Montreal

Diego Ulissi wënnt am Sprint, Ben Gastauer g

E Sonndeg den Owend gouf a Kanada de Grand Prix Cycliste vu Montreal gefuer. 15 hiwwelt stoungen um Programm.

Leschten Update: 11.09.2017, 22:51:36

0 Commentaire(n)

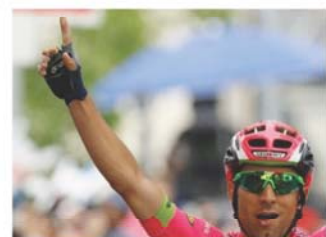
E-Mail schécken

Printen

Recommend 2 Tweet G+ in Share

Themen

Cybercam



SPORTNIEUWS.NL
Altijd alles over sport

VOETBAL FORMULE 1 DARTS VECHTSPOORT SCHAAATSEN

Home > Wielrennen > Sagan sterkste in WorldTour-koers in Quebec

ATTENTION : VOS PNEUS PERDENT DE L'ADHÉRENCE À PARTIR DE 7 °C
Prenez rendez-vous pour votre changement de pneus asap!

Ford SERVICE FORD

Sagan sterkste in WorldTour-koers in Quebec
8 september 2017



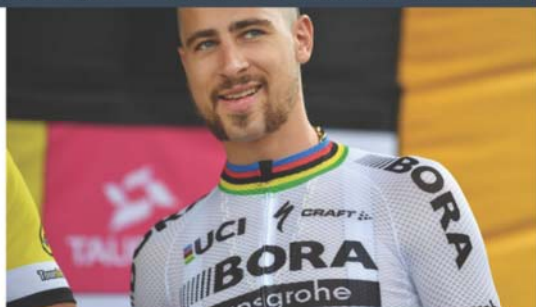
o športe Futbal Hokej Tenis Motošport Ostatné Vysle

Sagan v Québecu zopakoval triumf z vlaňajška

Publikováno 08.09.2017 22:54



proccycling.no Seisningsplaner proffer Seisningsplaner konstitutt Kalender TV-guide Tour de France



Sagan viste VM-form med seier nummer 100

dohastadiumplusqatar.com
QATAR'S FIRST ENGLISH SPORTS WEEKLY

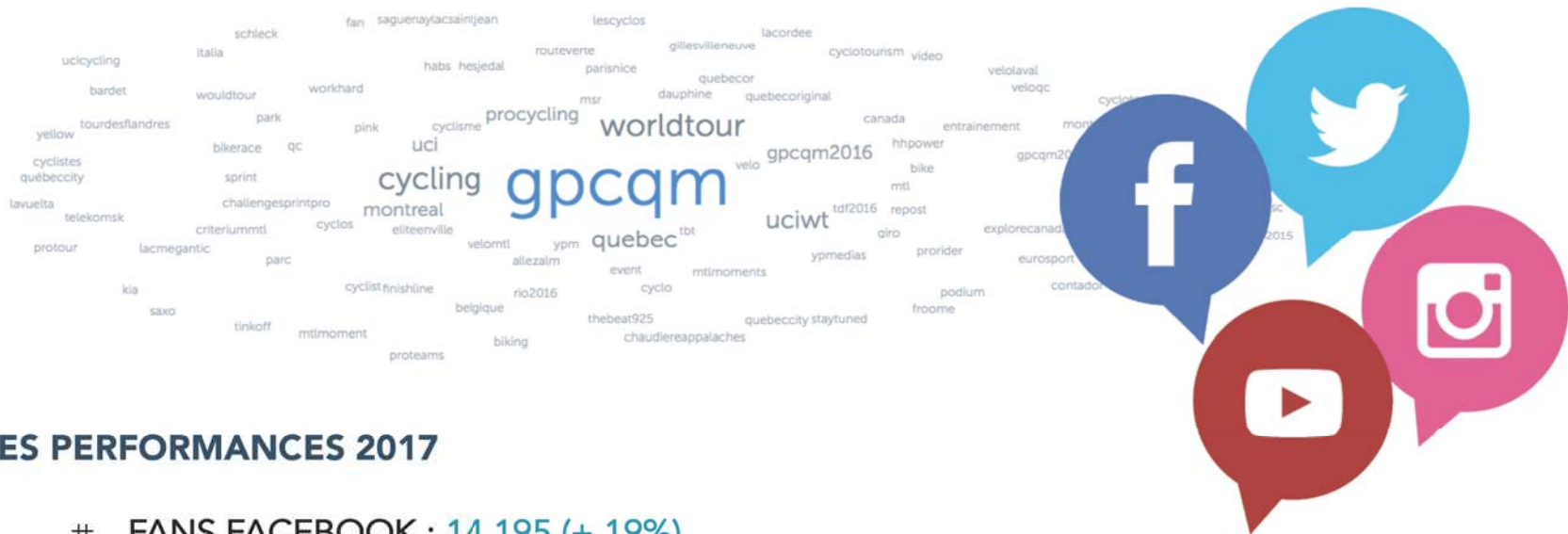
HOME QSL NEWS QSL STATISTICS EDITORIAL MEDIA SPORTS E-MAGAZINE

DSP MAGAZINE 10/5/2016 7:26:03 AM

Sagan again a firm favourite



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA



- # FANS FACEBOOK : 14 195 (+ 19%)
- # PORTÉE DES PUBLICATIONS FACEBOOK : 68 000 utilisateurs (+ 88%)
- # ABONNÉS INFOLETTRE : 7 745 (+ 16%)
- # TRAFIC WEB DURANT LES ÉVÉNEMENTS : 77 728 sessions (+ 43%)
- # VISIONNEMENT LIVE : 21 317 vidéos vues en direct

GPCQM.CA

Chaque année, notre site internet nous permet de mettre de l'avant des nouvelles importantes dont l'annonce des têtes d'affiche, les podiums, les vidéos des événements, la description des épreuves, notre programmation, etc.

En 2017, le site a fait peau neuve permettant ainsi une lecture plus fluide des informations et une ergonomie plus au goût du jour. Le lancement s'est fait en juin avant le début de l'été et du Tour de France.

Quelques données sur nos utilisateurs 2017
(Période du 1^{er} juillet 2017 au 30 sept 2017*)

Une croissance du nombre de sessions de 18,15 % atteignant 159 481 vs 134 978 en 2016.

Les utilisateurs : +12,11 % passant de 92 127 à 103 285.

Le nombre de pages vues à quant à lui diminué légèrement en raison de la nouvelle réorganisation du site (diminution du nombre de pages) atteignant ainsi le 344 579 pages vues.

*Données Google Analytics



VOLET NUMÉRIQUE – Site web gpcqm.ca

51

GPCQM.CA

Durant la semaine des Grands Prix Cyclistes, le site est bonifié de plusieurs documents : liste des partants, résultats, infos circulation, etc.

Trafic web durant la semaine des GP

Un total de 77 728 sessions vs 54 000 en 2016

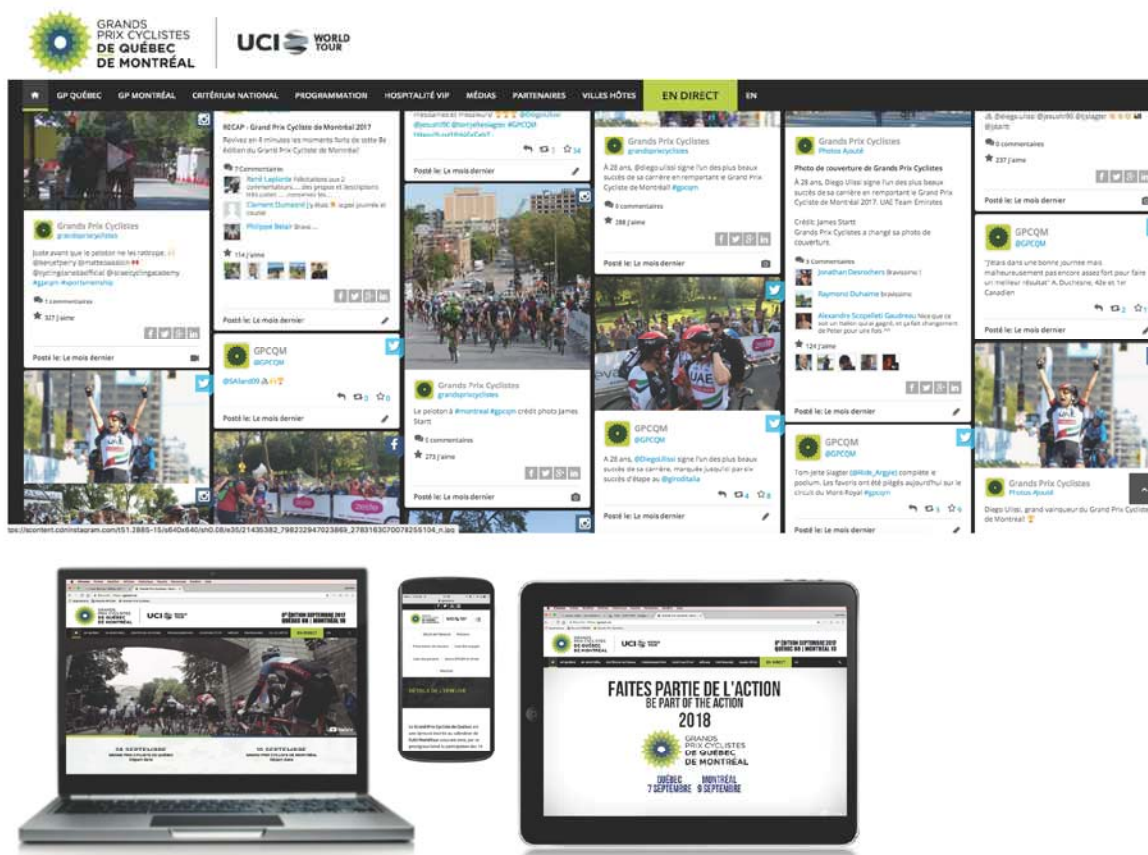
37 730 sessions pour le GP de Québec
39 998 sessions pour le GP de Montréal

Quels sont les principaux types d'appareil utilisés par votre audience ?

Sessions par appareil



Ordinateur 46,2 % ↓ 11,8 %
Mobile 39,3 % ↑ 7 %
Tablette 14,5 % ↑ 4,7 %



*Données Google Analytics



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

VOLET NUMÉRIQUE – Site web gpcqm.ca

52

LIVE.GPCQM.CA et DAILYMOTION

Cette année, les visiteurs canadiens ont pu, suivre la course en direct, en anglais, à même le site des GPCQM via la plateforme intégrée dailymotion.

Sessions LIVE

GPC Québec :

13 759 utilisateurs uniques

22 803 sessions

Durée moy. des sessions : 16 min 31 sec

26 653 pages vues (1,17 pages/session)

10 781 vidéos vues en direct

954 936 minutes

GPC Montréal :

14 614 utilisateurs uniques

25 192 sessions

Durée moy. des sessions : 14 min 51 sec

27 920 pages vues (1,11 pages/session)

10 536 vidéos vues en direct

1 155 209 minutes

Total utilisateurs : 28 373

Total sessions : 47 995

The screenshot displays the official website for the Grand Prix Cyclistes de Québec et de Montréal (GPCQM) and its integration with Dailymotion. At the top, the GPCQM logo and UCI World Tour branding are visible. The navigation bar includes links for 'GP Québec', 'GP Montréal', 'Circuit National', 'Programmation', 'Hospitalité VIP', 'Médias', 'Partenaires', 'Villes Hôtes', and 'EN'. The main content area features a large video player showing a crowd at the 'Grand Prix Cycliste de Montréal 2017 - Web Version'. Below this, a 'Les plus vues' (Most Viewed) section highlights key events like 'Grand Prix Cyclistes de Québec et de Montréal' and 'Grand Prix de la montagne + podium et entrevue du m...'. A 'Toutes les vidéos' (All Videos) section is also present, showing various race clips. On the right, a Twitter feed displays tweets related to the event, including mentions of 'Yves Perrot Médias' and 'L'Espresso'. The bottom of the screenshot shows a large video player for 'GPC de Québec 2017' with a timestamp of 05:00:40.

27 776 vidéos vues pour l'ensemble des vidéos sur dailymotion : Live, clips, résumés...)

2 151 902 minutes visionnées

Une présence de plus en plus marquée sur les réseaux sociaux...

Mots-clics de l'événement : **#GPCQM**

De plus, notre communauté grandit d'année en année.

Nombre d'abonnés en date du 11 octobre 2017



Facebook : 14 199 abonnés

Twitter : 6 604 abonnés

Instagram : 3 527 abonnés



VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

54



FACEBOOK



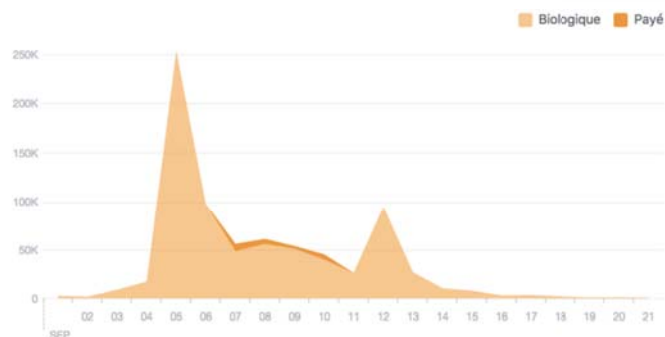
Total des mentions J'aime une Page aujourd'hui : 14 199



- Fans en date du 11 octobre 2017 : **14 199**
- Une augmentation **de plus de 21% en une année**
- Notre **portée par jour était très élevée** allant même jusqu'à plus de **253 087 personnes par jour** durant la semaine des GPCQM.

Portée de publications

Le nombre de personnes auxquelles vos publications ont été diffusées.



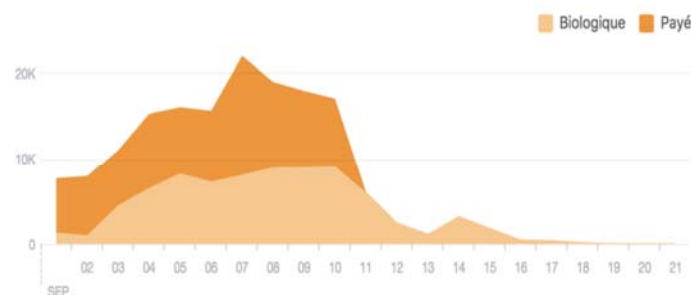
BENCHMARK
Comparez votre performance moyenne au fil du temps.

Biologique

Payé

Audience totale

Le nombre de personnes ayant vu une activité de votre Page, y compris vos publications, les publications d'autres personnes sur votre Page, les publicités J'aime la Page, les mentions et les visites.



BENCHMARK
Comparez votre performance moyenne au fil du temps.

Biologique

Payé



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 **#GPCQM** **GPCQM.CA**

FACEBOOK – LIVE

Filmées sur mobile, ces vidéos en direct ont été publiées sur la page Facebook durant la semaine des Grands Prix cyclistes. Elles ont généré un engagement important des fans sur la page. Les fans se sont largement exprimés via la zone de commentaires.

Nous avons réalisé 4 live :

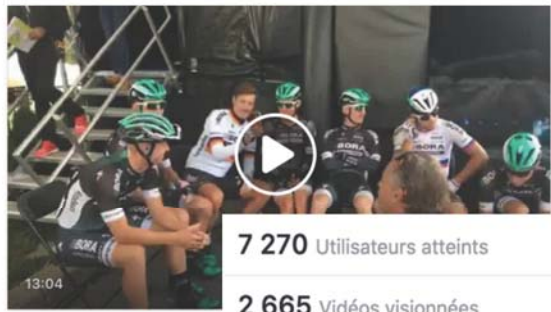
- Entrevue avec Antoine Duchesne
- Tom Dumoulin rencontre ses fans
- La présentation des équipes du GP de Montréal
- L'arrivée du Grand Prix Cycliste de Montréal

Portée totale : 40 096
Minutes visionnées : 18 452
Réactions : 976

Ces vidéos génèrent un engagement très important sur la page des GPCQM

Grands Prix Cyclistes était en direct.
Publié par Andreane Viau [?] · 10 septembre · 🌐

Présentation des équipes au Grand Prix Cycliste de Montréal.



13:04

7 270 Utilisateurs atteints

2 665 Vidéos visionnées

134 Réactions, commentaires et partages

Grands Prix Cyclistes était en direct.
Publié par Andreane Viau [?] · 4 septembre · 🌐

De la grande visite dans les coulisses des Grands Prix Cyclistes! Antoine Duchesne est arrivé à Québec.



06:25

18 031 Personnes atteintes

8 580 Vues de vidéos

439 Réactions, commentaires et partages

Grands Prix Cyclistes était en direct.
Publié par Andreane Viau [?] · 10 septembre · 🌐



05:36

8 066 Personnes atteintes

3 510 Vues de vidéos

153 Réactions, commentaires et partages

Grands Prix Cyclistes
Publié par Andreane Viau [?] · 8 septembre · 🌐

Tom Dumoulin rencontre ses fans. 🇳🇱

La présentation des équipes est maintenant terminée, départ de la course imminent!



00:21

6 729 Utilisateurs atteints

3 697 Vidéos visionnées

250 Réactions, commentaires et partages

FACEBOOK – LES VIDÉOS NATIVES

Les vidéos les plus populaires sur la page Facebook des GPCQM en 2017 sont les deux résumés des courses de 4 minutes diffusés dans les 30 minutes suivant la fin des épreuves.

La rapidité avec laquelle elles ont été montées et mises en ligne a contribué largement à la performance de portée, puisqu'outre les fans, les médias s'en sont largement servis sur leur diverses plateformes.

À elles-seules, ces deux vidéos ont généré :

Une portée de 165 169 | moyenne par vidéo : 42 083

Total des minutes visionnées : 41 720

Réactions : 1 503



Grands Prix Cyclistes

Publié par Andreane Viau [?] · 8 septembre · 🌐

...

Revoyez les faits saillants de la course d'aujourd'hui. Soulignons l'esprit sportif de [Peter Sagan](#), qui reste humble malgré sa 100e victoire!



Grands Prix Cyclistes

Publié par Andreane Viau [?] · 10 septembre · 🌐

...

Revivez en 4 minutes les moments forts de cette 8e édition du Grand Prix Cycliste de Montréal!



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

FACEBOOK – LES VIDÉOS NATIVES

Grands Prix Cyclistes avec TVA Sports.
Publié par Andreane Viau · 7 septembre · Payé ·

Notre diffuseur officiel TVA Sports a fait vivre une expérience unique aux jeunes athlètes de l'Xpress Québecor! Un tour de piste exclusif sur le parcours de Québec aux côtés d'Antoine Duchesne et de Bruno Langlois de l'équipe canadienne et de Julie Marcoux, Pierre Harvey et Pierre Karl Péladeau! Vivez les meilleurs moments de leur course dans la Capitale!



L'Xpress Québecor roulent avec Antoine Duchesne et Bruno Langl...

01:40

13 796 Personnes atteintes

5 512 Vues de vidéos

132 Réactions, commentaires et partages

42 082 Personnes atteintes

21 179 Vues de vidéos

856 Réactions, commentaires et partages

En 3^{ème} et 4^{ème} position, les 2 vidéos de notre partenaire TVA Sports présent sur place pour rencontrer quelques uns des cyclistes québécois des GP : Visite des coulisses et virée sur les parcours en compagnie d'Antoine Duchesne et de Bruno Langlois pour le plus grand bonheur de jeunes cyclistes en devenir et de quelques personnalités qui se sont prêtées au jeu.

Grands Prix Cyclistes
Publié par Andreane Viau · 10 septembre ·

Notre diffuseur officiel TVA Sports a fait vivre une expérience unique à sa voix du hockey Félix Séguin! Antoine Duchesne, Bruno Langlois et les jeunes de l'Xpress Québecor lui ont lancé le défi de rouler le parcours de Montréal avec eux. Voyez les meilleurs moments de leur parcours!



Félix Séguin se mesure à la Côte Camilien Houde

01:55

La 5^{ème} place revient à la camaraderie qui peut parfois régner au sein du peloton.

Grands Prix Cyclistes
Publié par Andreane Viau · 10 septembre ·

Juste avant que le peloton ne les rattrape. Benjamin Perry Matteo Dal-Cin 🇨🇦 Cycling Canada Israel Cycling Academy #GPCQM #sportsmanship



L'accolade.

00:09

12 566 Personnes atteintes

5 609 Vues de vidéos

660 Réactions, commentaires et partages

FACEBOOK – LES RÉCAP DU JOUR EN PHOTOS

Tous les jours, durant la semaine des GPCQM, publications d'albums photos (8 à 16) sur la page Facebook. Ce type de contenu permettait de ne pas bombarder les utilisateurs avec des photos durant la journée en plus de permettre la mise en contexte et détails exclusifs de la journée. Du contenu engageant sur les coulisses des GP !



LE FILTRE PERSONNALISÉ NOUVEAUTÉ 2017

Des filtres personnalisés aux deux événements Facebook. Ainsi, les abonnés pouvaient incorporer les filtres à leurs « stories » et à leur photo de profil.

*Il n'est présentement pas possible de savoir combien de fois le filtre a été utilisé dans l'édition 2017. L'option n'est pas disponible post-événement.



VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

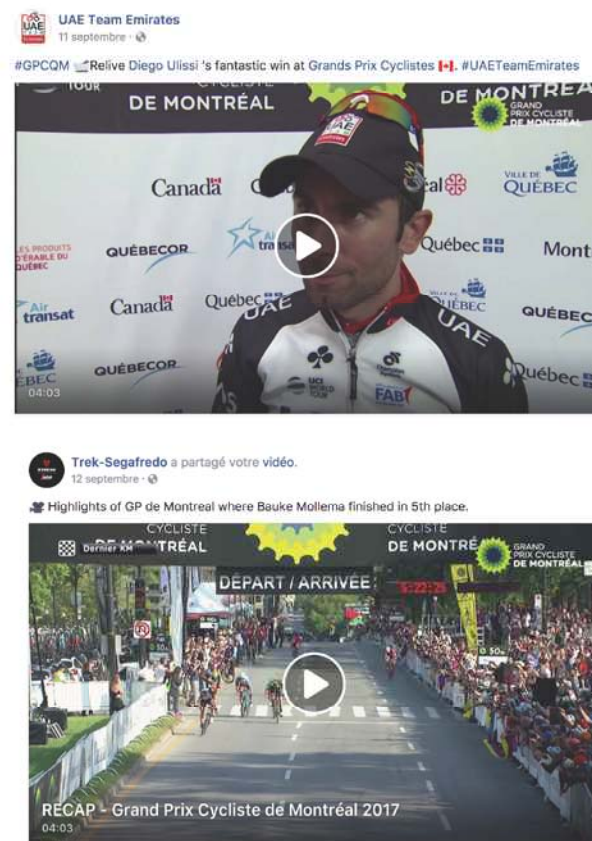
59

FACEBOOK

Les GPCQM, c'est aussi **20 équipes** et **160 coureurs** qui ont eux aussi leurs réseaux d'adeptes. Ils partagent des photos en identifiant les GPCQM, ce qui contribue énormément au rayonnement de l'événement et accroît la visibilité des partenaires.

Peter Sagan = Plus de 1 000 000 de fans

Team Sky = 885 000 fans



LES CONCOURS

JURA

12 384 utilisateurs atteints
209 réactions
2 812 participants au concours



Grands Prix Cyclistes

Publié par Andreane Viau [?] · 19 août ·

CONCOURS | Durant les Grands Prix Cyclistes, les coureurs boivent JURA! ☕ Courez la chance de faire comme eux... à la maison!

À gagner : une machine à café E6, gracieuseté de JURA, d'une valeur de 2 300 \$!

Pour participer, remplissez le formulaire suivant : bit.ly/concours-jura...
[Afficher la suite](#)



PETER SAGAN

320 667 utilisateurs atteints
8146 réactions, dont 2 052 commentaires

Une publication Facebook pour faire gagner un maillot autographié par Peter Sagan, la page de Sagan partage la publication, son équipe s'occupe d'envoyer le maillot au gagnant.



Grands Prix Cyclistes

Written by Andreane Viau [?] · 19 mins ·

CONCOURS | À quelques heures de son arrivée à Québec, dites-nous, dans les commentaires, combien de fois Peter Sagan s'est imposé aux #GPCQM et courez la chance de gagner un maillot autographié par le coureur!

Le tirage se fera le 7 septembre à 18h, heure du Québec.



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL

UCI WORLD
TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

61

FACEBOOK

Lors de la semaine des courses, nous profitons de l'achalandage de la page pour donner de la visibilité à nos partenaires ainsi qu'aux causes que nous supportons.

Grands Prix Cyclistes
Publié par Andreane Viau [?] · 23 août · 🌐

À 15 jours du Grand Prix Cycliste de Québec, nous sommes extrêmement fiers de vous dévoiler le trophée que nos vainqueurs soulèveront en franchissant la ligne d'arrivée! Une création de Jean-Philippe Caron, président de Protocole - Trophées d'exception!

« Le logo des Grands Prix Cyclistes de Montréal et de Québec a servi de point d'ancrage pour la création des trophées de l'édition 2017. Avec ses trois demi-pignons en aluminium massif, ses deux demi-cercles fixés sur une tige en érable massif et son socle d'aluminium rappelant la forme d'une roue de vélo, ce totem moderne, d'une hauteur de 21 pouces, rend hommage aux champions qui remporteront les honneurs de ces courses enlevantes. » - Jean-Philippe Caron



Grands Prix Cyclistes est à Parc de la Francophonie.
Publié par Josiane Villeneuve [?] · 6 septembre · Québec · 🌐

Affichage : Français +

Notre équipe brave la pluie pour monter le site des #GPCQM au Parc de la Francophonie de Québec. Plus que 2 jours avant la course!



Grands Prix Cyclistes a ajouté 2 nouvelles photos.
Publié par Perret Yves [?] · 5 septembre · 🌐

Ils décollent à l'instant sur le vol Air Transat Le peloton arrive au Québec dans quelques heures
Venez accueillir les coureurs à Aéroport International Jean-Lesage de Québec aux alentours de 14h50
Photo James Startt



Grands Prix Cyclistes a ajouté 5 nouvelles photos.
Publié par Josiane Ménard [?] · 10 septembre · 🌐

Affichage : Français +

Plus que quelques heures pour vous procurer la collection des Grands Prix Cyclistes par Success Clothing à notre boutique officielle au Village des Fans! 🛍️



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

FACEBOOK

... et vice versa! Nos partenaires parlent aussi de l'événement sur les réseaux sociaux.



L'excitation est à son comble dans le Vieux-Québec alors que les cyclistes des Grands Prix Cyclistes approchent du tour final! Nous sommes fiers d'être partenaires de cet événement qui fait rayonner la Ville de Québec!

More and more people are gathered in Old Quebec as the cyclists of the Grands Prix Cyclistes approach the final tour! We are proud to be partners in this event!



Cette année encore, Jura est partenaire des Grands Prix Cyclistes de Québec et Montréal qui auront lieu à Québec le 8 septembre et à Montréal le 10. C'est l'occasion unique d'encourager l'élite mondiale du cyclisme!

À cette occasion, ne ratez pas la chance de gagner une machine Impresa E6!

Participer ici ==> <http://bit.ly/concours-jura>



Les équipes de ReKarb - Carburé à L'Érable et Enduroforce vous attendent au village des fans du Grand prix cycliste de Montréal!



Vivez la fièvre du cyclisme au Grand Prix Cycliste de Montréal 2017, les 9 et 10 septembre.



Les as du vélo à l'assaut du mont Royal

Grand Prix Cycliste de Montréal : l'élite du cyclisme s'affronte dans une course redoutable

MTL.ORG



Paroles de champion olympique! Le grand vainqueur de l'édition 2016 des Grands Prix Cyclistes de Montréal, Greg Van Avermaet, nous livre ses secrets de cycliste professionnel!



J'aime Commenter Partager



La fin de semaine passée ont eu lieu les Grands Prix Cyclistes Québec et Montréal. Deux superbes événements, qui ont vu la victoire de Peter Sagan et Greg Van Avermaet, ainsi qu'une foule venue en masse au bord des parcours. Nous étions présents faire découvrir les dernières nouveautés, mais également apporter soutien à l'association Cyclo Nord-Sud. Félicitations à Lauren Marie-Ève R.C. et François S., qui sont les heureux gagnants tirage au sort. #OspreyPacks #GPCQM



ÉVÉNEMENT | Plus que quelques heures avant le Grand Prix Cycliste de Québec 2017! Ne manquez pas cette occasion unique d'être aux premières loges d'une compétition sportive de haut calibre réunissant plusieurs des coureurs ayant participé au Tour de France. La tenue de cet événement entraîne des modifications à la circulation et au stationnement dans les rues du parcours. Pour en savoir plus, consultez le www.ville.quebec.qc.ca/grandprixcycliste





TWITTER #GPCQM

Le média social Twitter est un incontournable pour la diffusion d'informations dans le milieu du cyclisme à l'international. Les WorldTeams et leurs athlètes en sont des adeptes. Ils partagent de l'information sur l'événement et sont suivis par des milliers, voir des centaines de milliers de fans pour plusieurs. De plus, les médias influents dans le monde sont tout aussi actifs sur cette plateforme, ce qui procure une belle vitrine aux GPCQM.

- ⊙ Abonnés en date du 11 octobre 2017 : 6 604. Une augmentation de plus de 700 abonnés en une année.
- ⊙ Lors des courses, les abonnés avaient accès au [fil de course bilingue en direct sur Twitter](#). Notre équipe a aussi fait des publications en français et en anglais lors des moments marquants des GPCQM, comme l'annonce des têtes d'affiche, l'arrivée des coureurs à l'aéroport ou les faits saillants d'avant-événement, ce qui nous a permis de maximiser la portée de nos publications et la visibilité des événements.



ÉDITION 2017 **#GPCQM** GPCQM.CA

VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

64



TWITTER #GPCQM

Des pages ayant un grand nombre d'abonnés telles que celles du réseau des WorldTeams ont commenté et « retweeté » plusieurs de nos publications et vice versa. Les coureurs élités suivis par des milliers de fans à travers le monde partagent également des nouvelles, ce qui contribue à faire connaître notre page.

UCI @UCI_cycling · Sep 11
Go check our selection of photos from the Grand Prix Cycliste de Montréal
buff.ly/2jbcxPv @GPCQM #UCIWT #GPCQM



Lotto Soudal @Lotto_Soudal · Sep 11
#gpcqm Relive all the action from the GP Québec & Montreal in our Flickr gallery! [flic.kr/s/aHsm3QZYZp](https://www.flickr.com/photos/lotto-soudal/sets/7373022020/)



BMC Racing Team @BMCPProTeam · Sep 11
Our time in 🇨🇦 wrapped up in Montreal yesterday. Take a look at some of our favorite 📸 from #GPCQM part two 📸. 📸: @ChrisAuldPhoto



GPCQM a retweeté
Jasper Stuyven @Jasperstuyven · 7 sept.
Looking forward to these hard races! Always nice to be in Canada. #NextStep @GPCQM 🇨🇦



Trek-Segafredo
3 10 137

GPCQM a retweeté
Pieter Serry @Pieter_Serry · 8 sept.
Ready for two hard racedays! @GPCQM 🇨🇦 #WayToRide



B&O PLAY, Quick-Step Cycling et Tim De Waele

7 64

GPCQM a retweeté
Peter Sagan @petosagan · 6 sept.
Getting ready for the first training ride in Quebec @BORAhansgrohe @GPCQM @ride100percent



43 143 1,6 k



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL

UCI WORLD
TOUR

ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA



TWITTER #GPCQM

Les médias à travers le monde, ainsi que plusieurs journalistes, parlent des GPCQM sur Twitter, ce qui fait rayonner l'événement sur la scène internationale.



Canada's Cycling Mag @pedalmagazine · Sep 11
GPC Montreal Report, Full Results – Ulissi Wins, Duchesne Top Canuck +
PHOTOS @GPCQM #gpcqm pedalmag.com/GPC/-montreal-...



Sport360 @Sport360 · Sep 11
Team UAE Abu Dhabi enjoyed a great day yesterday, with rider @DiegoUlissi clinching a stunning win @GPCQM #GPCQM



UAE Team Emirates' Diego Ulissi clinches stunning victory at the Gra...
UAE Team Emirates rider Diego Ulissi was victorious at the Grand Prix Cycliste de Montréal.
sport360.com



Canadian Cyclist @cdncyclist · Sep 11
Top Canadian #GPCQM @tonythetiger_1
Montreal Photo gallery
canadiancyclist.com/photos.php?cc...



TVA Sports @TVASports · Sep 10
L'italien Diego Ulissi gagne le 8e Grand Prix cycliste de Montréal bit.ly/2wSxhDp
#GPCQM @GPCQM

Translate from French



SpazioCiclismo @SpazioCiclismo · Sep 11
La gioia di Ulissi dopo il successo ottenuto in Canada #GPCQM

Translate from Italian



GP Montreal 2017, Ulissi: "Ero determinato nel cerc...
Diego Ulissi chiude la trasferta in Canada nel migliore dei modi. Il corridore toscano si è imposto infatti nella serata di ieri al GP Montreal 2017, corsa nella quale solo dodici
cyclingpro.net



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

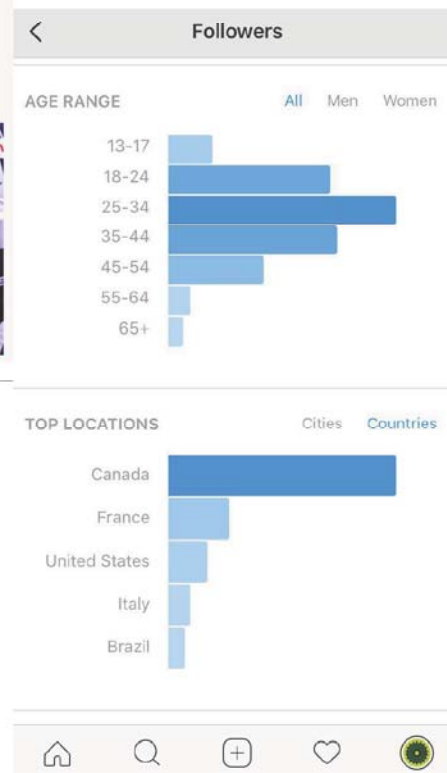
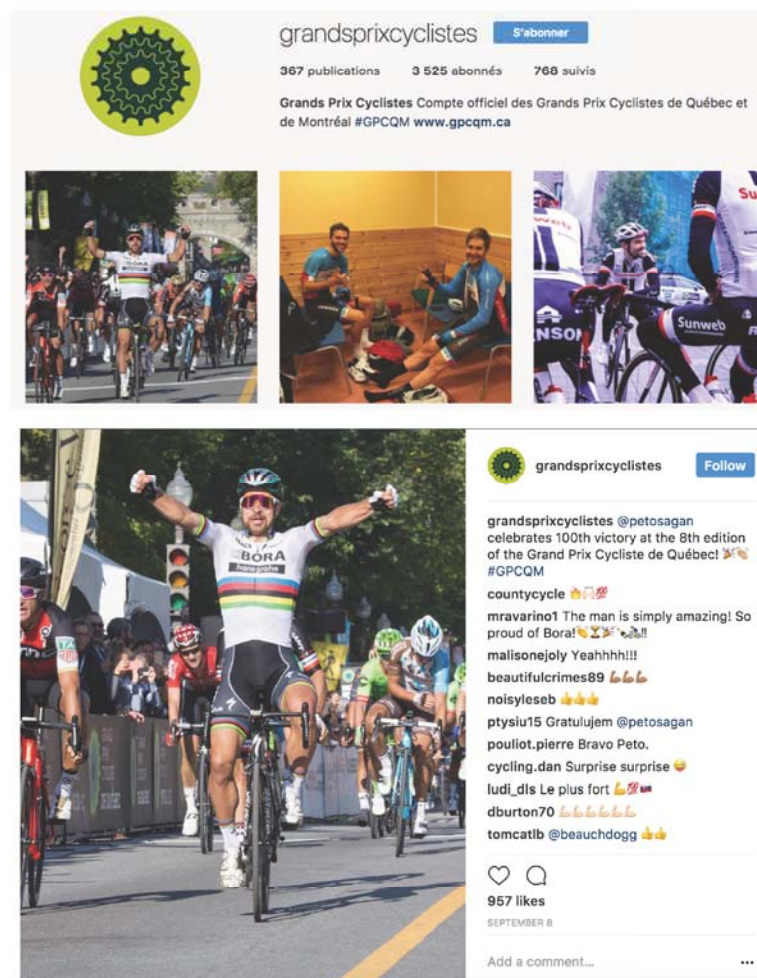
VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

66



INSTAGRAM

- La page des Grands Prix cyclistes sur Instagram propose une série de **photos triées sur le volet et des montages des moments marquants des GPCQM**. Un bel outil de promotion qui permet d'augmenter la portée des éléments de visibilité sur le site. **Tant en photos qu'en stories, l'interaction avec les abonnés, les partenaires, les équipes et les coureurs est toujours au rendez-vous.**
- Les fans des GPCQM peuvent aussi partager leurs plus beaux moments grâce au hashtag officiel **#GPCQM**
- Nos abonnés sur Instagram **ont augmenté de plus de 1 000 en un an : 3 525 abonnés en date du 11 octobre 2017**
- 25 publications, des dizaines de stories chaque jour, 3 149 #GPCQM depuis le début des GP.**



VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

67



INSTAGRAM – Quelques statistiques...

Posts

Showing **All** posted in the past **1 year** sorted by **Impressions**



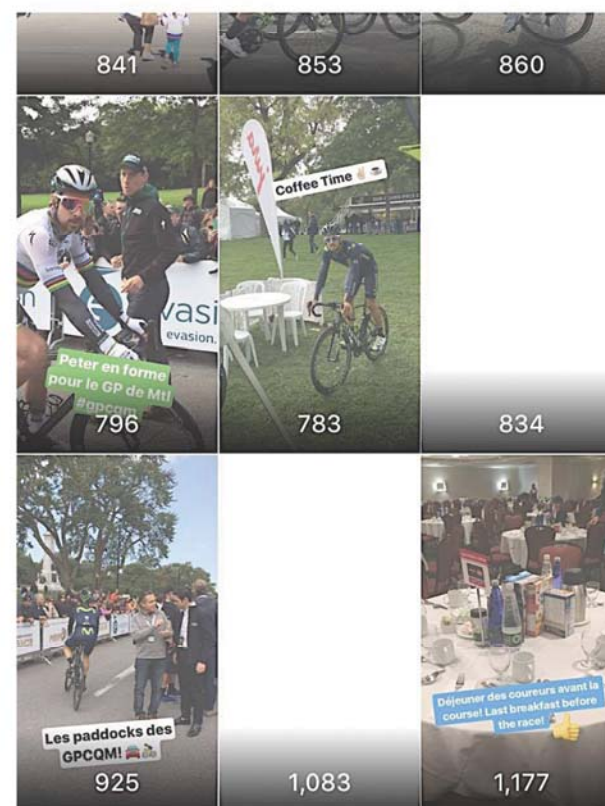
Stories

Showing **Impressions** of stories posted in the past **14 days**



Stories

Showing **Impressions** of stories posted in the past **14 days**



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 **#GPCQM** GPCQM.CA

VOLET NUMÉRIQUE – Réseaux sociaux

68



INSTAGRAM – Quelques interactions...



GRANDS
PRIX CYCLISTES
DE QUÉBEC
DE MONTRÉAL



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

LES MÉDIAS SOCIAUX

Nos différentes plateformes nous permettent aussi de créer une relation privilégiée avec nos fans et d'interagir avec eux. Ils partagent ensuite leur enthousiasme face aux GPCQM.

- Relation avec la marque
- Sentiment d'appartenance



Keven Doyon @kdy_doyon · Sep 11

Quebec et Montreal toujours plaisant de voir les pros 1er fois à Montréal.
Camilien Houde est tous une côte pour l'avoir marcher #GPCQM

Translate from French



Grands Prix Cyclistes

Publié par Andreane Viau [?] · 8 septembre ·

Vivez les Grands Prix Cyclistes à l'avant du peloton!
Faites vous remarquer le long du parcours et courez la chance d'être embarqué dans la voiture Direction Course!



fantine_frtw
Montreal, Quebec

Follow

fantine_frtw English follows .

✶Avoir des passions, faire preuve d'enthousiasme et montrer son respect pour ceux qui nous inspirent.

Rencontrer ces champions, ces athlètes, maîtres de leur corps et de leur esprit partageant un peu d'eux-mêmes hors compétition parce qu'ils sont conscients du pouvoir qu'ils ont sur les générations à venir.

Je ne peux que les saluer.

Merci à @guillaumeboivin@ @israelcyclingacademy @ @stevecummings @teamdidata. Aujourd'hui j'ai @marisharapova invitée sur le podcast de @timferriass. Ceci a retenu mon attention Maria dit qu'elle n'a jamais été à l'aise devant ses



166 likes
SEPTEMBER 11

Add a comment...



jdauidcar3

Follow

jdauidcar3 #gpcqm #grandprixcyclistes #montreal @rigouran osirisescobar1974 🙌🙌🙌🙌 osirisescobar1974 🙌🙌



34 likes
6 DAYS AGO

Add a comment...

SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Démographie

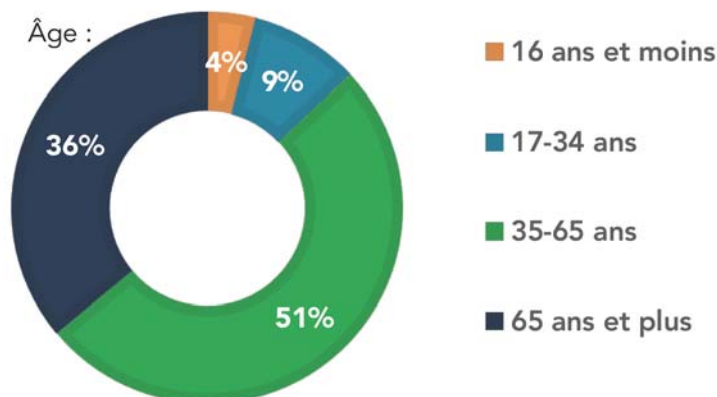
70

A chaque année un sondage terrain est réalisé auprès des spectateurs à différents points névralgiques le long des parcours. Mené par l'Alliance canadienne du tourisme sportif, le sondage nous permet de dresser un portrait sociodémographique des spectateurs, de connaître l'achalandage et la provenance de nos spectateurs et également d'évaluer l'impact économique ainsi que les retombées tangibles pour les deux villes, pour la province et pour le Canada.

QUÉBEC



Échantillon de 874 répondants
85 100 spectateurs

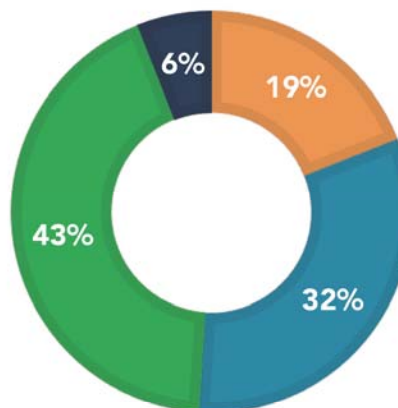


Composition moy. du groupe de chaque personne interrogée : 3.4 pers

MONTRÉAL



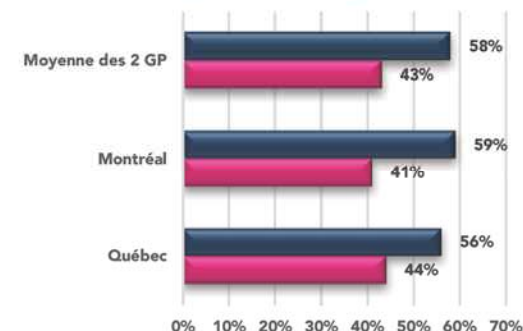
Échantillon de 790 répondants
110 100 spectateurs



Composition moy. du groupe de chaque personne interrogée : 2.6 pers

SEXE

■ Homme ■ Femme



OBSERVATIONS 2017

Tant à Québec qu'à Montréal, la catégorie la plus représentée est celle des **35-65 ans** avec une moyenne de 47%.
À Québec, 51 % des spectateurs ont entre 35 et 64 ans contre 43% à Montréal.

On observe toutefois une foule traditionnellement **plus jeune à Montréal**. Les **17 – 34 ans** représentent 32% des personnes interrogées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence : La présence de bateaux de croisières à Québec, fait augmenter le nombre de spectateurs en âge de la retraite. Le jour de tenue de chacun des GP a bien évidemment une influence sur ce résultat, étant donné que les familles et les jeunes peuvent plus aisément assister au GP de Montréal tenu le dimanche.

Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif

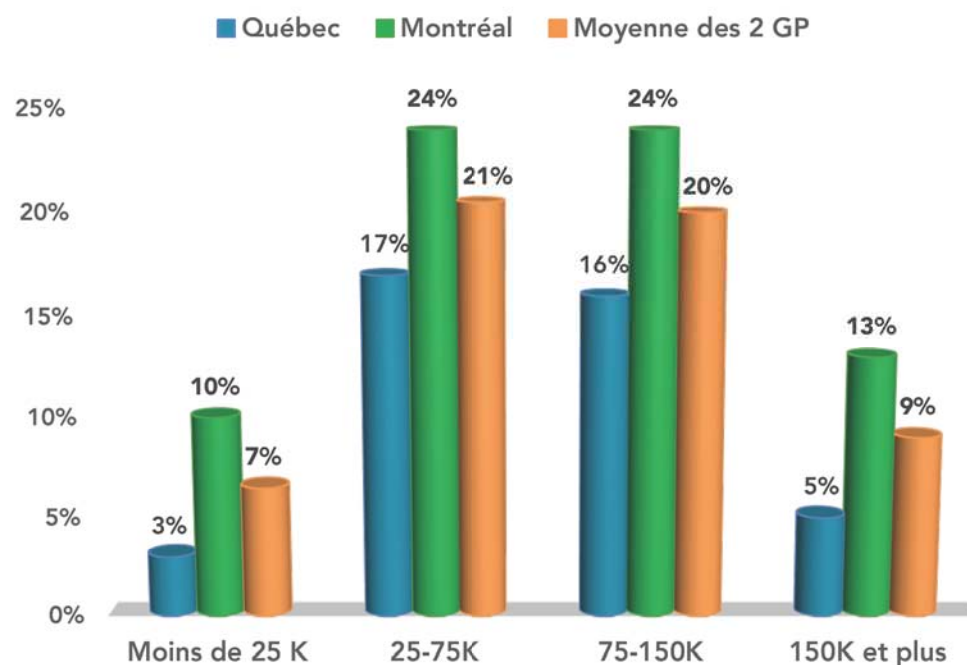


ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Revenus des ménages

71



OBSERVATIONS 2017

EN MOYENNE, la plus grande concentration de spectateurs ont des revenus qui se situent entre 25 K et 150 K (41%).

De plus, il est à noter que 70% des personnes interrogées ont répondu à la question à Montréal, contre seulement 51 % à Québec.

Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif

SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Provenance & hébergement

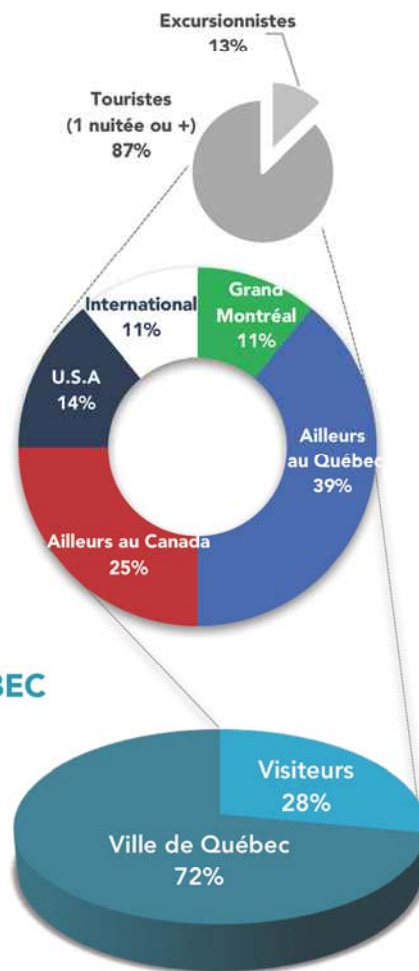
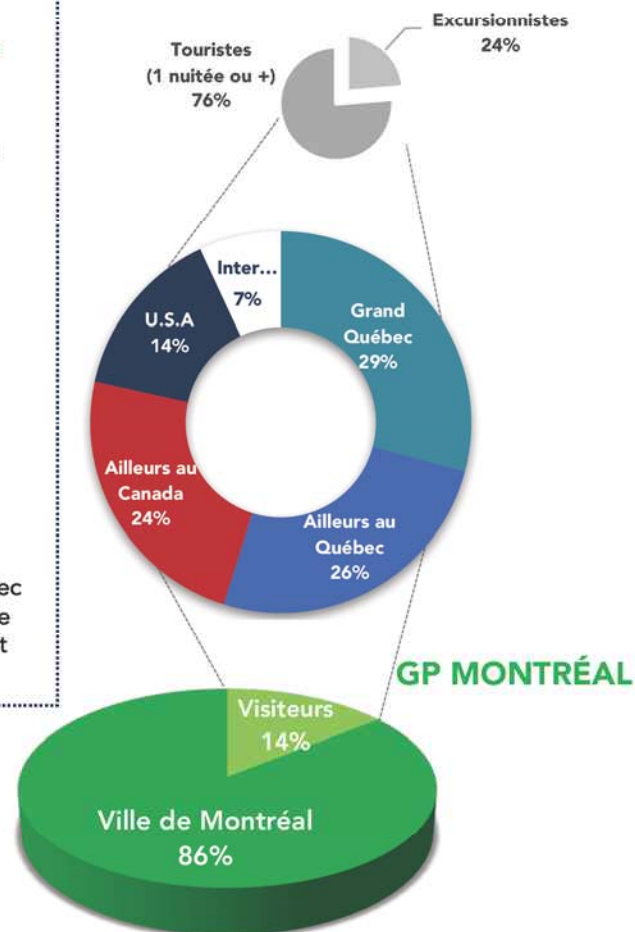
72

PROVENANCE DES SPECTATEURS & HÉBERGEMENT

- Le % de visiteurs (21%) est en baisse vs 2016 : -7% cette année. À Québec, le % est identique à 2016 (+1%). À Montréal, on note une très forte augmentation de la présence des locaux, alors que le nombre de visiteurs est sensiblement égal à 2016.
- Parmi les visiteurs, le % de touristes provenant des États-Unis et de l'International est légèrement inférieur à 2016 tant à Québec qu'à Montréal.
- À QUÉBEC vs 2016 :
 - +5% : Ailleurs au QC
 - +9% : Ailleurs au Canada
 - 5% : États-Unis
 - 5% : International
- À MONTRÉAL vs 2016 :
 - +10% : Grand Québec
 - +5% : Ailleurs au Québec
 - 7% : Ailleurs au Canada
 - 3% : États-Unis
 - 10% : International

Les plus grandes progressions concernent le GP de Québec avec les visiteurs d'Ailleurs au Canada +9%, tandis que pour le GP de Montréal ce sont les visiteurs du Grand Québec qui connaissent une forte progression +10%.

- Le % de touristes (1 nuitée ou plus) vs les excursionnistes à également connu une augmentation : 5 % vs 2016
- La durée moyenne de séjour pour les 2 villes est de 3,2 nuitées.
- 75 444 nuitées en 2017
- En moyenne, 56% des visiteurs sont centrés, c'est à dire que les GPCQM sont LA raison principale de leur visite.



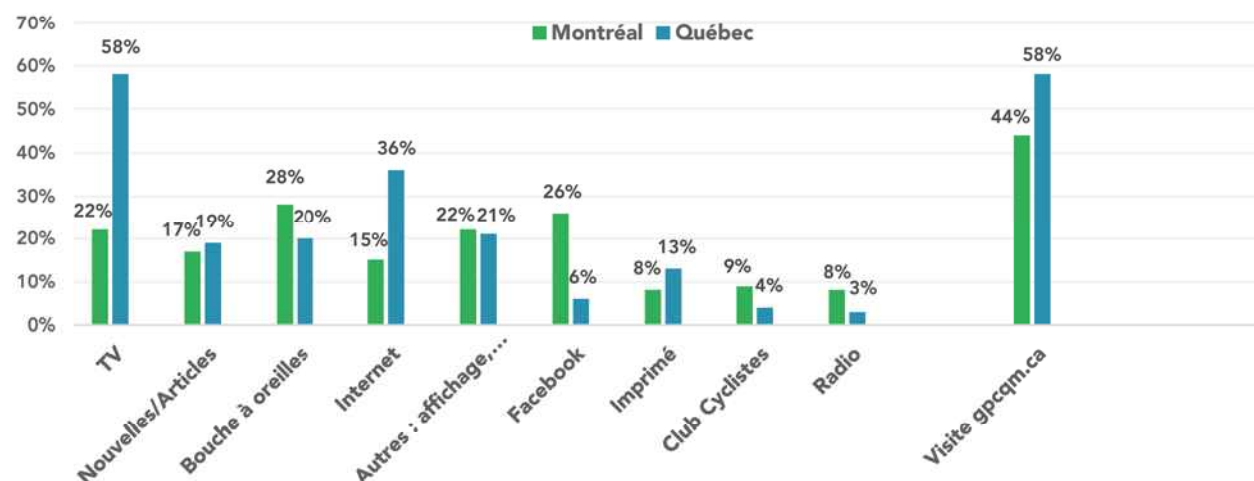
Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif

SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Sources d'information

73

Comment avez-vous entendu parlé des Grands Prix Cyclistes ?



OBSERVATIONS 2017

Une répartition des réponses qui illustre assez bien la stratégie de communication multiplateformes qui est déployée depuis 2 ans pour toucher un public plus large, plus local également afin que les GP gagnent en notoriété et deviennent des événements incontournables dans la catégorie des événements sportifs majeurs GRATUITS. Le graphique illustre également assez bien les particularités de chacune des villes dans la manière de s'informer.

À Québec, on note traditionnellement une légère avance de la TV, (58%) suivi cette année par Internet (+7% vs 2016), puis l'affichage, le déploiement des dépliants dans les lieux publics et enfin l'ensemble des articles et nouvelles et le bouche à oreilles toujours fort, ce qui est un bon indice pour la notoriété.

À Montréal, c'est toujours le bouche à oreilles qui est en tête, suivi de très près par les réseaux sociaux qui ont fait un bon fulgurant cette année (+18% vs 2016). Il est à noter que cette année, une stratégie numérique a été déployée pour attirer un plus grand nombre de jeunes et de familles. Suivent ensuite, la publicité TV, l'ensemble des articles et nouvelles, Internet, l'affichage et les dépliants en ville.

À noter : Plus de la moitié (51%) des spectateurs interrogés sont allés visiter le site gpcqm.ca, site qui rappelons-le a fait peau neuve en 2017.

Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif

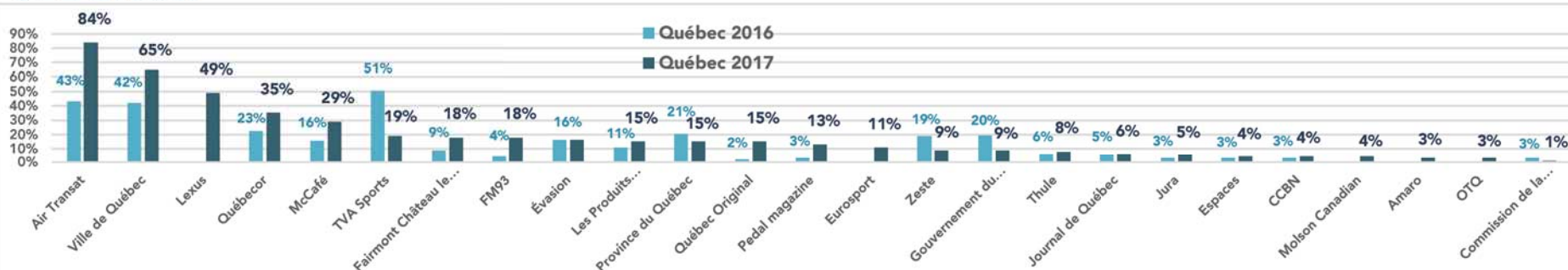
SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Rappel spontané des partenaires

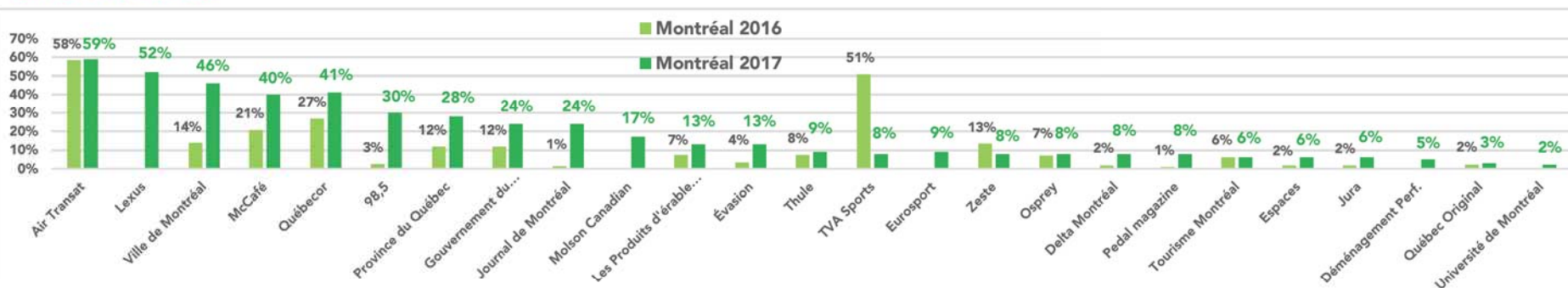
74

Comparatif 2016-2017

GPC Québec



GPC Montréal



Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif

SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Satisfaction et renouvellement de la foule

75

En moyenne, 97% des personnes interrogées étaient très satisfaites de leur expérience vs 93% en 2016, sachant qu'on observe un nombre important de nouveaux spectateurs cette année.

- 33% de spectateurs ont assisté à leur premier Grand Prix, majoritairement à Montréal (40%)
- 49% des spectateurs ont assisté à 3 éditions ou plus des GPCQM
- 19% ont assisté aux 8 éditions

Un fort attachement aux événements... 82% des spectateurs ont un intérêt à revenir l'année prochaine :

- 78.5 % au Grand Prix Cycliste de Québec – résultat identique à 2016
- 84 % au Grand Prix Cycliste de Montréal vs 87% en 2016 (- 3%). Malgré cette légère diminution, cela signifie que les GP ont réussi à séduire de nouveaux adeptes parmi les nouveaux spectateurs.

* - ** Note : À Montréal, en 2013 précipitations de 2,6 mm contre 18,6 mm en 2015.

RENOUVELLEMENT DE LA FOULE

TEMPS DE PRÉSENCE DES SPECTATEURS	GRAND PRIX CYLISTE DE QUÉBEC						GPC MONTRÉAL					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Incidence météo	24° ☀	20° ☁	14° ☁	22° ☀	25° ☀	18° ☁	19° ☀	* 15° ☁	9° ☀	** 18° ☁	23° ☁	20° ☀
Moins de 2h	32%	16%	18%	27%	23%	14%	23%	16%	22%	36%	15%	21%
Entre 2 et 4 heures	23%	31%	31%	26%	24%	19%	27%	32%	30%	24%	30%	32%
Toute la course (+/- 5 heures)	45%	53%	51%	47%	53%	67%	50%	53%	48%	40%	55%	48%
Ratio de renouvellement de la foule	1,40	1,27	1,29	1,41	1,34	1,28	1,45	1,39	1,46	1,60	1,28	1,36

Pour déterminer le temps de présence des spectateurs, plusieurs facteurs clés sont pris en compte : des décomptes de la foule à partir des véhicules de course, des estimations à partir du signal aérien transmis par l'hélicoptère ainsi que des réponses obtenues de la part des spectateurs dans l'enquête réalisée sur le terrain. Évidemment, la température et les conditions météorologiques ont une influence directe sur les résultats de ces données, comme peuvent en témoigner les chiffres des années les moins clémentes.

Note : Plus le % de spectateurs assistant à la totalité de la course est élevé, plus le ratio de renouvellement de la foule est bas.

OBSERVATIONS 2017

Ce sont 57,5%* des spectateurs qui ont assisté aux courses dans leur intégralité cette année contre 54%* en 2016.

Cette année, c'est à Québec que les spectateurs sont restés le plus longtemps. 86% d'entre eux sont restés entre 2h et 5 heures.

* Moyenne Québec et Montréal

Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

SONDAGE TERRAIN – FAITS SAILLANTS

Les retombées économiques

76

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES DANS LA CONTINUITÉ DES DERNIÈRES ANNÉES

NOTE

Le calcul des retombées économiques totales pour la province du Québec respecte la méthodologie exigée par Tourisme Québec. Celle-ci calcule légèrement différemment le poids des dépenses admissibles du critère associé à la raison de la visite dans chaque ville visée.

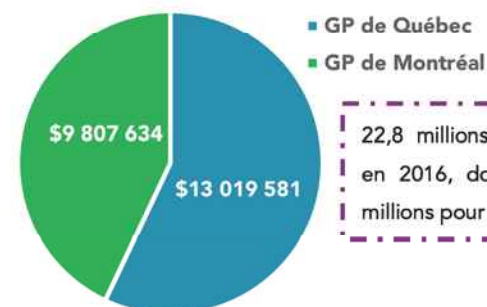
Dépenses des visiteurs centrés attribuables aux GPCQM



Les dépenses totales des visiteurs centrés attribuables aux GPCQM s'élèvent au total à 7 254 355 \$ vs 7 541 376 \$ en 2016.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE TOTALE 2017

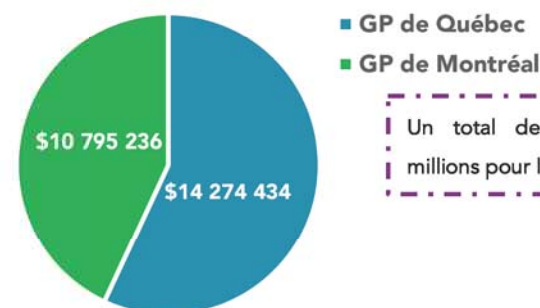
Pour la Province du Québec



22,8 millions vs 22 millions en 2016, dont près de 20 millions pour les villes hôtes

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE TOTALE 2017

Pour le CANADA



Un total de plus de 25 millions pour le Canada.

AUTRES CHIFFRES CLÉS des GP combinés pour la province du Québec

✓ Dépenses exploitation et visiteurs combinées	14 327 115 \$ (+2,8% vs 2016)
✓ Produit Intérieur Brut (PIB)	12 000 000 \$ (identique à 2015 et 2016)
✓ Taxes total	4 500 000 \$ (identique à 2015 et 2016)
○ Fédéral	1 580 000 \$
○ Provincial	2 585 000 \$
○ Municipal	300 000 \$
✓ Emplois total	141 vs 135 en 2016
✓ Salaires	7 680 000 \$ (-1,4% vs 2016)

Source : sondage terrain 2017 – Alliance canadienne du tourisme sportif

ANNEXE A

Le Critérium national de Montréal

77



3^e ÉDITION

Un nombre de participants encore en augmentation cette année.

Le samedi 9 septembre, la veille du GPC de Montréal, le public a pu assister à la troisième édition du Critérium National, sur l'Avenue du Parc, entre Mont-Royal et Duluth. **Un nombre record de 197 participants ont pris part à cette édition**, sur le parcours de 1,5 km exigeant et technique. De nombreux spectateurs ainsi que les coureurs des WorldTeams intéressés par la performance des amateurs ont pu assister à cet course, profitant des terrasses et de la diffusion sur écrans géants.

⊙ LIEU : Avenue du Parc, Montréal

⊙ **31 femmes et 166 hommes, soit 23 coureurs de plus qu'en 2016**

⊙ 1 distance de 1,5 kilomètre parcouru 25 fois par les hommes et 20 fois par les dames



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

ANNEXE A

Le Critérium national de Montréal

78



Avec cet événement destiné aux coureurs et coureuses d'Amérique du Nord détenteurs d'une licence UCI (Union Cycliste Internationale) et évoluant dans les catégories Junior, Sénior et Maître, les promoteurs des GPCQM poursuivent leur action en faveur du développement du cyclisme au Québec. Une course de choix notamment pour le peloton féminin de calibre international.

Les Maîtres (30 ans et +) toujours au rendez-vous atteignent quasiment la centaine de participants.



- ⊙ Gagnante femmes junior : Simone Boilard, de Team Canada
- ⊙ Gagnant hommes junior : Kurt Penno, de Team Canada
- ⊙ Gagnante femmes séniors : Marie-Soleil Blais, indépendante
- ⊙ Gagnant hommes séniors : Félix Côté Bouvette, de l'équipe Garneau-Québecor
- ⊙ Gagnante femmes maîtres: Michèle Bastien, de Peppermint Cycling team
- ⊙ Gagnant hommes maîtres : Jean Philippe Venne, de l'équipe Cycles Dupuis



ÉDITION 2017 #GPCQM GPCQM.CA

ANNEXE B

Propulser la relève

79

LES GPCQM, UN TREMPLIN POUR LA RELÈVE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

Depuis leur première édition, les GPCQM se sont donné comme mission d'aider les jeunes cyclistes québécois et canadiens à progresser dans leur sport. Plusieurs athlètes ont ainsi pu se faire un nom sur la scène internationale et être recrutés par des équipes professionnelles. Voici quelques-unes des initiatives mises sur pied par les GPCQM afin de propulser la relève québécoise et canadienne :

- ⊙ Invitation de l'équipe canadienne à prendre part aux Grands Prix cyclistes aux côtés des WorldTeams à Québec et à Montréal.
- ⊙ Remise de bourses pour chaque course lors du Critérium National. Notons que cette année c'est près de 200 coureurs qui ont eu la chance de rouler sous le regard des WorldTeams et de l'UCI WorldTour.
- ⊙ Support financier à la Coupe du Québec qui comprenait cette année 5 épreuves dédiées aux catégories de 9 à 17 ans. Également commanditaire du maillot offert au leader du classement général et au leader du classement aux points (sprint) de la Coupe du Québec.
- ⊙ Support financier au programme Un jour Pro Tour. Celui-ci est organisé sous forme de stage de préparation pour les catégories juniors à U23 regroupant ainsi une trentaine d'athlètes, garçons et filles confondus. Ce programme F.Q.S.C est encadré par des coureurs professionnels ou d'anciens athlètes qui transmettent leur passion, partagent leur précieuse expérience et conduisent la relève vers un objectif : les Jeux Olympiques.
- ⊙ Offre de billets VIP à la FQSC afin de les aider dans leur démarchage de partenaires.



Le canadien Antoine Duchesne, membre de l'Équipe Canadienne et un jeune cycliste de la relève.



Les coureurs de l'Équipe canadienne à l'occasion des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.



ANNEXE B

Propulser la relève

80

LES GPCQM, UN TREMPLIN POUR LA RELÈVE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

Chaque année, depuis 8 ans, nous invitons une cinquantaine de cyclistes âgés de 15 à 17 ans pour occuper le rôle de jeune teneur. Ils ont ainsi la chance de rencontrer les coureurs professionnels le jour des courses dans le cadre d'un concours organisé en collaboration avec la FQSC.



ANNEXE B

Propulser la relève

81

LES GPCQM, UN TREMPLIN POUR LA RELÈVE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

À chaque édition, plusieurs organisateurs de courses de niveau provincial et régional sont invités à assister aux Grands Prix Cyclistes de Québec et/ou de Montréal afin de parfaire leurs connaissances en organisation.

Depuis la toute première édition en 2010, l'organisation des GPCQM collabore étroitement avec Cyclisme Canada (CC) et la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) en organisant des formations pour différents niveaux de commissaires et d'entraîneurs. Cette démarche a permis à certains commissaires canadiens d'officier sur des courses à l'international et à des entraîneurs de travailler avec des athlètes et des équipes sur le circuit mondial. Depuis 5 ans, les Grands Prix cyclistes permettent de former et d'évaluer des conducteurs et pilotes qui font leur Formation de Conducteur Caravane Cycliste. Cette année pour la première fois au Canada, un délégué technique de l'UCI était présent pour assurer deux formations lors de la semaine des GPCQM. Près de 70 personnes y ont assisté et sont maintenant certifiées par l'UCI pour conduire dans la caravane cycliste des courses de niveau WorldTour.

Formation – certification des conducteurs à l'échelon course



ANNEXE C

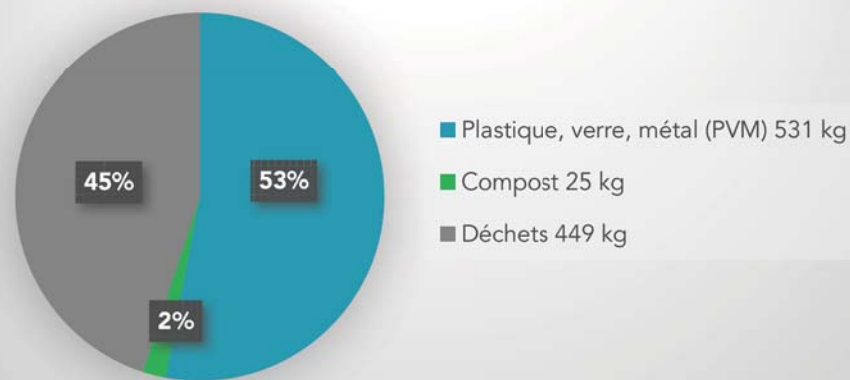
Ecoresponsabilité

82

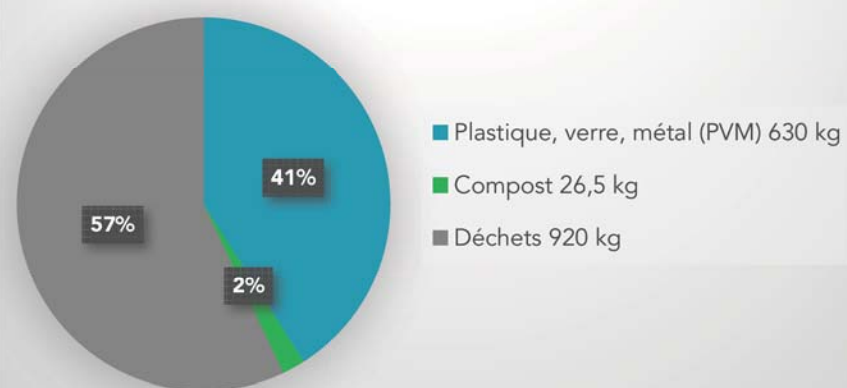
Depuis 2015, les GPCQM ont entamé des démarches significatives afin de devenir des événements écoresponsables. Pour ce faire, des bacs et des conteneurs pour les déchets, les matières recyclables et les matières compostables ont été disposés sur le site les jours de course.

Le taux de récupération est de **55 %** à Québec et de **42 %** à Montréal.

Bilan des matières récupérées en 2017 à Québec



Bilan des matières récupérées en 2017 à Montréal



ANNEXE C

Ecoresponsabilité

83

Au total, 1 160 kg de matières recyclables et 51,5 kg de matières compostables ont été récupérées lors des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal cette année.

Le taux de récupération global pour les deux courses est de 48,5 %.



NOUVEAUTÉ DEPUIS 2016

Des verres réutilisables Écocup sont donnés au Village VIP afin de diminuer la quantité de bouteilles d'eau distribuée.

ANNEXE D

Accréditations médias

84

PRÉNOM	NOM	PAYS	FONCTION	MEDIA	TYPE	GP QC	GP MTL	CRIT MTL
Benmeridja	Ahmed	Algérie	Photographer	Freelance	Agence de photos	0	0	1
Aaron S.	Lee	Australie	Journalist	Eurosport	Presse	0	0	0
Luc	Claessen	Belgique	Journalist	TDWsport	Agence de photos	1	1	1
Benoit	Noel	Belgique	Journaliste	AFP	Agence de presse	0	1	1
Bart	Fieremans	Belgique	Journaliste	Het Laatste Nieuws	Presse	1	1	0
Julien	Gillebert	Belgique	Journaliste	La Dernière Heure-Les Sports	Presse	1	1	1
Stéphane	Thirion	Belgique	Journaliste	Le Soir	Presse	1	1	0
Wim	Vos	Belgique	Journalist	Het Nieuwsblad	Presse	1	1	0
Brian	Hodes	Canada	Photographer	Velolimages	Agence de photos	1	1	0
Daniel	Beaudoin	Canada	Photographe	Agence Pixelyst	Agence de photos	0	1	1
Patrice	Lapointe	Canada	Photographe	ATP Bildagentur	Agence de photos	1	1	1
Pierre	Latour	Canada	Photographe	LaTour Photographie	Agence de photos	0	0	1
Richard	Prudhomme	Canada	Photographer	Alamy	Agence de photos	0	1	1
Bill	Beacon	Canada	Journaliste	The Canadian Press	Agence de presse	0	1	0
Charles	Lalande	Canada	Journaliste	The Canadian Press	Agence de presse	1	0	0
Dario	Ayala	Canada	Photographer	Agence QMI	Agence de presse	0	1	0
Jacques	Boissinot	Canada	Photographe	Freelance	Agence de presse	1	0	0
Martin	Alarie	Canada	Photographer	Agence QMI	Agence de presse	0	0	0
Toma	Iczkovits	Canada	Photographer	Agence QMI	Agence de presse	0	0	0
Alexandre	Zacharie	Canada	Photographe	Québec Scope Média	Magazine	1	0	0
Marco	Lévesque	Canada	Journaliste	Cycle Presse	Magazine	1	0	0
Patricia	Hébert	Canada	Journaliste	Cycle Presse	Magazine	1	0	0
Alexandre	Geoffrion-McInnis	Canada	Journaliste	The Canadian Press	Presse	0	1	0
Antoine	Stab	Canada	Journaliste	Espaces	Presse	1	1	0
Ayrton	Wakfer	Canada	Journalist	Freelance	Presse	0	1	0

ANNEXE D

Accréditations médias

85

PRÉNOM	NOM	PAYS	FONCTION	MEDIA	TYPE	GP QC	GP MTL	CRIT MTL
Benjamin	Sadavoy	Canada	Other:	Pedal Magazine	Presse	1	1	0
Bradley	Lis-D'Alessandro	Canada	Blogger	Café Climbers	Presse	0	1	1
Cassandra	Kerwin	Canada	Journalist	Quebec Chronicle-Telegraph	Presse	1	0	0
Cedrick	Boivin	Canada	Blogueur	BalleCourbe.ca	Presse	0	1	0
Charles	Duhamel	Canada	Autres:	Magazine CyclePresse	Presse	1	1	1
Christian	Richard	Canada	Photographe	TC Media	Presse	1	1	0
Didier	Debusschère	Canada	Photographe	Journal de Québec	Presse	1	0	0
Frederique	Sauvée	Canada	Journaliste	Espaces.ca	Presse	1	1	0
Guillaume	Piedboeuf	Canada	Journaliste	Le Soleil	Presse	0	0	0
Hubert	Poliquin	Canada	Photographe	ATP Bildagentur	Presse	1	1	0
Jacques	Nadeau	Canada	Photographe	Devoir	Presse	0	1	0
Jannick	Lemieux	Canada	Journalist	Pedal Magazine	Presse	0	1	1
Jean Francois	Racine	Canada	Journaliste	Le Journal de Québec-Québecor M	Presse	1	1	0
Jean-Nicolas	Patoine	Canada	Journaliste	Soleil	Presse	1	0	0
Louise	Levesque	Canada	Other:	Cyclepresse	Presse	1	1	0
Mario	Beauregard	Canada	Photographe	Journal Métro	Presse	0	1	0
Martin	Chamberland	Canada	Photographe	La Presse	Presse	0	0	0
Olivier	Bossé	Canada	Journaliste	Le Soleil	Presse	0	0	0
Pascal	Rhatté	Canada	Photographe	LE Soleil	Presse	1	0	0
Pasquale	Stalteri	Canada	Photographer	Pedal Magazine	Presse	1	1	1
Peter	Marcoux	Canada	Photographe	infovelo.com	Presse	1	0	0
Pierre	Bouchard	Canada	Journalist	Pedal Magazine	Presse	1	1	0
Richard	Whelan	Canada	Journalist	Pedal Magazine	Presse	1	1	0
Robert	Skinner	Canada	Photographe	La Presse	Presse	0	1	1
Simon	Drouin	Canada	Journaliste	La Presse	Presse	1	1	1
Steven	Leblanc	Canada	Photographe	Journal de Québec	Presse	1	0	0

ANNEXE D

Accréditations médias

86

PRÉNOM	NOM	PAYS	FONCITON	MEDIA	TYPE	GP QC	GP MTL	CRIT MTL
Steven	Leblanc	Canada	Photographe	Journal de Québec	Presse	1	0	0
Diana	Puerta	Canada	Journalist	Radio Voces Latinas	Radio	1	1	0
Edgar	Martinez	Canada	Journalist	Radio Voces Latinas	Radio	1	1	0
Freddy	Herndes	Canada	Photographer	Radio Voces Latinas	Radio	1	1	0
Jean-Philippe	Martin	Canada	Journaliste	Radio-Canada	Radio	1	0	0
Jonathan	Bernard	Canada	Journaliste	FM 93	Radio	1	0	0
Pierre	Blais	Canada	Journaliste	Boulevard FM	Radio	1	0	0
Sebastien	Bouchard	Canada	Photographe	Rythme FM 93,7	Radio	1	1	1
Antoine	Deshaies	Canada	Journaliste	Radio-Canada	Télévision	0	1	0
Bruno	Giguère	Canada	Caméraman	Radio-Canada	Télévision	0	0	0
Carl	Larouche	Canada	Journaliste	TVA Québec	Télévision	0	0	0
Carl	Marchand	Canada	Journaliste	Radio-Canada	Télévision	0	0	0
Catherine	Boucher	Canada	Stagiaire	TVA	Télévision	1	0	0
Cimon	Leblanc	Canada	Caméraman	Radio-Canada	Télévision	0	0	0
Dario	DeGregorio	Canada	Autres:	RDS	Télévision	1	1	1
Ivana	Matejovska	Canada	Cameraman	JOJ TV Slovakia	Télévision	0	1	0
Jacques	Langevin	Canada	Journalist	Bell Media- RDS	Télévision	0	0	0
Jacques	Poitras	Canada	Cameraman	Radio-Canada	Télévision	0	1	0
José	Laganière	Canada	Journaliste	TVA	Télévision	1	0	0
Luc	Hains	Canada	Caméraman	Radio-Canada	Télévision	1	0	0
Manon	Gilbert	Canada	Journaliste	Radio-Canada	Télévision	0	1	0
Marco	Luciani	Canada	Journaliste	OmniTV	Télévision	0	1	0
Matt	Grillo	Canada	Journalist	Global	Télévision	0	1	0
Michaël	Roy	Canada	Journaliste	TVA SPORTS	Télévision	1	1	0
Pascal	Poinlane	Canada	Journaliste	Radio-Canada	Télévision	1	0	0
Pascale	Lacombe	Canada	Journaliste	Radio-Canada	Télévision	1	0	0
Pierre-Luc	Labranche	Canada	Cameraman	OmniTV	Télévision	0	1	

ANNEXE E

Activités de relations publiques

87

DATE	ACTIVITÉ	OUTILS	PORTÉE
Avril à juillet	Représentations sur le Tour de France et autres courses du circuit UCI WorldTour	Représentation	Internationale
Mai	Appel à l'accréditation et au voyage de presse	Communiqué (diffusion GPCQM)	Internationale
Mai à août	6 manches pour la Coupe du Québec	Représentation et présence médias sociaux	Nationale
Juin à août	Recrutement des jeunes teneurs	Initiative FQSC et GPCQM	Nationale
Juin à août	Offensive médias internationale		Internationale
Juillet	Appel à l'accréditation et au voyage de presse	Communiqué (diffusion GPCQM)	Internationale
Juillet à août	Offensive des événements sur les médias sociaux		Internationale
Août et Sept.	Intégration à la programmation TVA et TVA Sports		
Août et Sept.	Infolettre aux clubs, partenaires et amis du GPCQM		
17 août	Opération officielle d'invitations VIP a des personnalités publiques	Invitation via courriel	Nationale
18 août	Clôture des Mardis cyclistes de Lachine	Représentation	Nationale
16 août	Annonce de lancement des GPCQM	Communiqué (diffusion GPCQM et CNW (Québec, Canada et États-Unis)	International
28 août	Annonce de la composition de l'équipe canadienne	Communiqué (diffusion GPCQM, FQSC et CNW (Québec et Canada)	Nationale
30 août	Annonce des leaders des WorldTeams	Communiqué (diffusion GPCQM et CNW (Québec, Canada et États-Unis)	Internationale
1 et 2 sept.	Tournée médiatique: Marcel Leblanc et Antoine Duchesne		National
4 sept.	Annonce de la programmation de la semaine événementielle	Communiqué (diffusion GPCQM)	Internationale
5 sept.	Annonce du jour	Avis (diffusion GPCQM et CNW (Québec)	Internationale
5 sept.	Point de presse – Arrivée des WorldTeams à l'aéroport de Québec	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale

ANNEXE E

Activités de relations publiques

88

DATE	ACTIVITÉ		PORTÉE
6 sept.	Annonce du jour	Avis (diffusion GPCQM et CNW (Québec)	Internationale
6 sept.	Conférence de presse – Ouverture des GPCQM	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale
6 sept.	Conférence de presse – Présentations des leaders des WorldTeams	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale
6 sept.	Retour sur les conférences de presse	Communiqué (diffusion GPCQM)	Internationale
7 sept.	Annonce du jour	Avis (diffusion GPCQM)	Internationale
7 sept.	Conférence de presse – Présentations de l'équipe canadienne	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale
7 sept.	Diffusion de la liste des engagés	Communiqué (diffusion GPCQM)	Internationale
8 sept.	Annonce du jour	Avis (diffusion GPCQM)	Internationale
8 sept.	Point de presse – Gagnants du Grand Prix Cycliste de Québec	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale
8 sept.	Annonce des résultats du Grand Prix Cycliste de Québec	Communiqué (diffusion GPCQM et CNW (Canada et États-Unis)	Internationale
9 sept.	Annonce du jour	Avis (diffusion GPCQM)	Internationale
9 sept.	Période d'entrevues – Arrivée des WorldTeams à Montréal (Hôtel Delta)	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale
9 sept.	Annonce des résultats du Critérium National de Montréal	Communiqué (diffusion GPCQM et CNW (Canada et États-Unis)	Internationale
10 sept.	Annonce du jour	Avis (diffusion GPCQM)	Internationale
10 sept.	Point de presse – Gagnants du Grand Prix Cycliste de Montréal	Présence médias, web, médias sociaux	Internationale
10 sept.	Annonce des résultats du Grand Prix Cycliste de Montréal	Communiqué (diffusion GPCQM et CNW (Canada et États-Unis)	Internationale
19 nov.	Gala FQSC		

ANNEXE E

Activités de relations publiques

89



ANNEXE F

Calendrier – Plan de promotion 2017

90

PLAN MÉDIAS 2017			Détails	VALEUR	CALENDRIER															
RADIO - QUÉBEC					AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT		OCT			
98,5 FM	du 21 août au 10 septembre				1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31		
Concours - Les Amateurs de Sports Mario Langlois Includant le web (détaillé plus bas)	Promo concours : 15 occ. publicitaires de 30 sec.			43 200,00 \$										21 au 25						
	10 mentions dans l'émission Les amateurs de sports												21 au 25							
	Mentions web et visibilité site - détails dans portion Web													21 au 25						
Concours - Le Québec Maintenant Includant le web (détaillé plus bas)	Promo concours : 15 occ. publicitaires de 30 sec.															4 au 8				
	10 mentions dans l'émission Les amateurs de sports														4 au 8					
	Mentions web et visibilité site - détails dans portion Web														4 au 8					
Spot radios - Includant le web (détaillé plus bas)	56 occ. de 30 secondes			42 700,00 \$										28 août au 10 sept						
FM93	du 18 août au 8 septembre																			
Concours -Expérience VIP Includant le web (détaillé plus bas)	21 occasions de 30 secondes et 14 occasions de 15 secondes dans les jingles de l'heure 12a-12a			7 225,00 \$										18 au 25 août						
	5 mentions des GPCQM dans l'émission l'Avant-Match + 1 grand gagnant													18 au 25 août						
Spot radios	57 occ. de 30 secondes			13 350,00 \$										28 août au 8 sept						
98,5 FM et FM93																				
Implication des stations	98,5FM : Entrevues, Émissions en direct et Mentions FM 93 : Entrevues et Reportages			49 700,00 \$																
RADIO - U.S.A																				
VOX AM/FM - U.S.A (Burlington, VT - Plattsburgh, NY Market)	du 15 août au 10 septembre																			
101.3 ESPN - Concours - Expérience VIP	50 mentions live et diffusion d'un message promo 30 sec. pré-enregistré													15 août au 28 août						
5 stations de radios : Star 92.9 WEZF, 101.3 ESPN, Planet 96.7 WXZO, WVTX 92.1 Includant le web (détaillé plus bas)	450 spots 30 sec sur les 5 stations (90 spots par station)			42 517,00 \$										22 août au 10 sept						
	125 spots de 15 sec sur les 5 stations (25 spots par station)													22 août au 10 sept						
Implication des stations	2 entrevues téléphoniques avec ESPN et WVTX																			
TOTAL RADIO				198 692,00 \$																
IMPRIMÉS - AFFICHAGE QUÉBEC					AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT		OCT			
QMI	du 26 août au 11 septembre				1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31		
Journal de Québec	2 x 1/2 page - Cahier Weekend - Actualité													26	2					
	3 x 1/2 page - Section Sports													31	4 et 8					
	1 x 1/2 page - Section Actualités														7					
	1 x 1/2 page Merci - Section Sports														11					
Journal de Montréal	2 x 1/2 page - Cahier Weekend - Actualité			146 250,00 \$										26	2					
	1 x 1/2 page - Section Sports														6					
	3 x 1/2 page - Section Actualités														8, 9 & 10					
	1 x 1/2 page Merci - Section Sports														11					
24h	1 x 1 page - Section Sports														6					
	1 x 1 page - Section Actualités														8					
SERDY MÉDIA				de juin à septembre																
Magazine Espaces	1 page dans 2 publications (été et Automne)			7 600,00 \$					28					30						
QUÉBECSCOPE				de août à septembre																
Québecscope	1 pleine page			4 000,00 \$									1							
	Contenu rédactionnel (textes, horaire, photos, cal., caméo couverture)														1					
QMI				7 août au 11 septembre																
Abribus	82 surfaces - Montréal 10 surfaces à Lévis			97 500,00 \$										7 août au 10 sept						

ANNEXE F

Calendrier – Plan de promotion 2017

91

PLAN MÉDIAS 2017		Détails	VALEUR	CALENDRIER											
PUBLICITÉ SAUVAGE		14 août au 10 septembre													
Affiches		1 800 affiches extérieures - Québec et Montréal - 24"x36"													
		Distribution de dépliants dans 600 lieux - Québec et Montréal	5 253,00 \$											14 août au 10 sept	
INFOVÉLO		1er janvier 2017												14 août au 10 sept	
Passeport "Roulez d'Avantages" 2017 Inclus le web (voir détails dans la portion web)		1 pleine page	399,00 \$	ANNUEL					ANNUEL					ANNUEL	
NEWAD		14 août au 10 septembre													
RestoBars Classique Montréal		25 emplacements - 80 000 impressions												14 août au 10 sept	
RestoBars Classique Québec		25 emplacements - 62 500 impressions												14 août au 10 sept	
RestoBars Numérique Montréal		45 emplacements	18 254,00 \$											14 août au 10 sept	
Affaires Grand Lumineux Montréal		5 emplacements												14 août au 10 sept	
Campus Digital Montréal		6 emplacements												28 août au 10 sept	
RestoBars Numérique Ottawa		25 emplacements	6 746,00 \$											14 août au 10 sept	
RestoBars Classique Ottawa		25 emplacements												14 août au 10 sept	
IMPRIMÉS - AFFICHAGE - Canada															
PEDALMAGAZINE		de mars à novembre													
Pedal magazine Inclus le web (voir détails dans la portion web)		1 pleine page dans 5 publications :		20-02 10-04	15				3				21		
		1 pleine page THANK YOU	35 000,00 \$												3-nov.
Bike Trade		1 pleine page dans 3 publications		MARS			Jun						Sept.		
CANADIAN CYCLING MAGAZINE		de août à septembre													
Canadian Cycling Inclus le web (voir détails dans la portion web)		1 pleine page dans 1 parution	4 200,00 \$										Août-sept.		
IMPRIMÉS - U.S.A															
VERMONT MAGAZINE		de juillet à août													
Vermont Magazine Inclus le web (voir détails dans la portion web)		1 pleine page dans 2 parutions	4 479,00 \$					Juillet					Août		
TOTAL IMPRIMÉS			329 681,00 \$												
TÉLÉVISION - QUÉBEC				AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT					
GROUPE TVA		du 22 août au 11 septembre		1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31
TVA Réseau (QMI)		Banque d'occasions de 30 secondes	65 000,00 \$										21 août au 10 sept.		
TVA Sports, TVA Sports 2, LCN, Addik, Casa		Banque d'occasions de 30 secondes	365 000,00 \$										21 août au 10 sept.		
		Plan d'autopromotions incluant les logos de nos partenaires majeurs											28 août au 10 sept.		
SERDY MÉDIA		du 13 août au 11 septembre													
Évasion		620 occasions de 30 secondes	46 190,00 \$										14 août au 10 septembre		
Zeste		434 occasions de 30 secondes	26 195,00 \$										14 août au 10 septembre		
TÉLÉVISION - U.S.A															
WPTZ		du 24 août au 7 septembre													
WPTZ		57 spots de 30 secondes	7 667,00 \$										24 août au 7 septembre		
TOTAL TV			510 052,00 \$												

ANNEXE F

Calendrier – Plan de promotion 2017

92

PLAN MÉDIAS 2017				Détails		VALEUR		CALENDRIER															
WEB - Québec								AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT		OCT			
SERDY MÉDIA						du 7 août au 11 septembre		1er au 15		16 au 30		1er au 15		16 au 31		1er au 15		16 au 30		1er au 15		16 au 31	
espaces.ca		Leader Board 728x90 - 60 000 impressions				2 445,00 \$																	
		Post Facebook - 1 publication 15 200																					
		1 infolettre - bannière 728x90 - 53 000 abonnés																					
evasion.tv		Bannière - 90 000 impressions				8 610,00 \$																	
		BigBox - 152 000 impressions																					
gpcqm.ca		Campagne Facebook				fbc																	
		4 infolettres																					
		Web diffusion et live FB																					
QMI - GROUPE TVA		du 25 août au 10 septembre				16 250,00 \$																	
		Duble-It - Catégories Actualité/Sport - 357 140 impressions																					
		Vidéo intégrée au contenu - section actualités - 200 000 impressions																					
www.tvasports.ca		BigBox, double big-box et Billboard				25 000,00 \$																	
COGECO						du 18 août au 10 septembre																	
www.985fm.ca		BigBox - 25 000 impressions				Incl. Portion Radio																	
98.5 FM - CONCOURS		Pages web dédiées aux concours + Lien vers site internet				Incl. Portion Radio																	
		Bannière dans la section concours				Incl. Portion Radio																	
FM 93 - CONCOURS		Page dédiée au concours + Lien vers votre site internet				Incl. Portion Radio																	
		Bannière dans la section concours				Incl. Portion Radio																	
INFOVÉLO						1er janvier 2017																	
Passeport "Roulez d'Avantages" 2017		10 000 impressions bannière 930 x 330				Incl. Portion Imprimé																	
WEB - Canada																							
PEDAL						de janvier à décembre																	
www.pedal.ca		Big box				Incl. Portion Imprimé																	
		Envoi infolettre				Incl. Portion Imprimé																	
CANADIAN CYCLING						de août à septembre																	
www.canadiancycling.ca		BigBox - 40 000 impressions				Incl. Portion Imprimé																	
		Large Leaderboard - 40 000 impressions				Incl. Portion Imprimé																	
		3 publicités infolettre + 1 envoi spécifique pour le Critérium national de M				Incl. Portion Imprimé																	
WEB - U.S.A																							
VELO NEWS						de juillet à septembre																	
www.velonews.competitor.com		Double-It - 370 000 impressions				5 148,01 \$																	
VERMONT MAGAZINE						de juin à septembre																	
www.vsports.com		BigBox				Incl. Portion Imprimé																	
		4 pubs dans infolettre				Incl. Portion Imprimé																	
		Calendrier des événements				Incl. Portion Imprimé																	
VOX						du 4 août au 10 septembre																	
Star 92.9 WEZF, 101.3 ESPN, Planet 96.7 WXZO, WVTX 92.1		1 big box (300x250)				Incl. Portion Imprimé																	
WPTZ						du 24 août au 7 septembre																	
WPTZ		1 bannière haut de page fixe sur application mobile				Incl. Portion Imprimé																	
TOTAL WEB						57 453,01 \$																	
GRAND TOTAL VALEUR DU PLAN MÉDIA						1 096 628,01 \$		GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL 2017															

ANNEXE F

Calendrier – Plan de communication 2017

93

PLAN MÉDIAS 2017	Détails	VALEUR	CALENDRIER													
RÉSEAUX SOCIAUX	Campagnes	750,00 \$	AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT		OCT	
			1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31
FACEBOOK IRIC	5 mentions								27		18, 22		1 & 9			
FACEBOOK J'aime l'érable (FPAQ)	4 mentions									8			7, 8 & 10			
FACEBOOK FGSC	4 mentions				8								8, 10 & 11			
FACEBOOK Espaces	3 mentions												1, 7 & 9			
FACEBOOK TVA SPORTS	3 mentions												8, 9, 10			
FACEBOOK Success	3 mentions												5, 18 & 20			
FACEBOOK VILLE DE QUÉBEC	2 mentions												7 & 8			
FACEBOOK Évasion	2 mentions												6, 10			
FACEBOOK Jura	2 mentions												7 & 11			
FACEBOOK Osprey	2 mentions												6 & 12			
FACEBOOK Université de Montréal	2 mentions												7 & 8			
FACEBOOK PEDAL	2 mentions										29		12			
FACEBOOK 93.3 FM	1 mention												7 au 11			
FACEBOOK 98.5 sports	1 mention												10			
FACEBOOK STAR 92.9	1 mention										15					
FACEBOOK VILLE DE MONTRÉAL	1 mention										30					
FACEBOOK Office du tourisme de Québec	1 mention												8			
FACEBOOK Delta	1 mention												11			
FACEBOOK Fairmont Le Château Frontenac	1 mention												8			
FACEBOOK Commission de la capitale nationale	1 mention												8			
FACEBOOK Journal de Montréal	1 mention												10			

ANNEXE F

Calendrier – Plan de communication 2017

94

VOYAGE DE PRESSE 2017			AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT		OCT	
France			1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 31	1er au 15	16 au 30	1er au 15	16 au 31
Agence France Presse	Info - agence de presse mondiale et généraliste - 150 pays												8, 9, 10			
L'Équipe	131 000 exemplaires vendus en 2016 - 12.5 millions de visiteurs uniques par mois sur lequipe.fr												8 & 9 1 1/2 PAGES			
Cyclist France	Tirage : 40 000 ex												À VENIR			
PAYS-BAS																
De Telegraaf	650 000 exemplaires - telegraaf.nl, site n1 aux Pays Bas												À VENIR			
Belgique																
Le Soir	Tirage 70 000 exemplaires - lectorat : 400 000 - Relais SudPresse avec 120 000 ex avec un impact de 700 000 pour 4 millions d'habitants de la région Wallonie-Bruxelles												7, 8, 9 & 11 sept. 2 1/3 pages			
La Dernière Heure	60 825 ex par jour - site web : 280 000 visiteurs unique / jour												7, 8, 10 & 11 sept. 3 1/3 pages			
Het Laatste Nieuws	270 000 exemplaire par jour - Près d'un million pour l'ensemble des journaux du groupe Site web : 1,7 millions de visiteurs uniques par jour												7, 8 & 9 2 PAGES			
Het Nieuwsblad et plusieurs autres publications	520 000 exemplaires - 1 million visiteurs uniques quotidien sur le web												9 sept. 1 PAGE			
Agence phot Tim de Waele	Agence photo diffusant dans les magazines spécialisés du monde entier. Agence de certaines équipes WorldTeams															
SUISSE																
La Tribune de Genève	Tirage : 40 000 exemplaires															À VENIR
Grande-Bretagne																
Procyling	19 000 exemplaires vendus en UK - USA et Canada															NOV. 10 pages
Rouleur	13 000 ventes - 6 000 abonnés															À VENIR
Cycling News																À VENIR
USA																
Peleton																À VENIR

Événements GPCQM
États financiers
au 30 septembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 12
Annexe	13



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Événements GPCQM

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.

Bureau 2000

Tour de la Banque Nationale

600, rue De La Gauchetière Ouest

Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691

Télécopieur : 514 878-2127

www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Événements GPCQM, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2017 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Événements GPCQM au 30 septembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 30 novembre 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A121364

Événements GPCQM

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Ville de Montréal	1 250 000	1 250 000
Ville de Québec	1 100 000	1 075 000
Gouvernement du Québec	988 000	974 000
Gouvernement du Canada	900 000	900 000
Sport Canada	75 000	75 000
Tourisme Montréal	70 000	70 000
Commandites	1 854 907	1 732 862
Événements	144 258	89 954
Licences de diffusion	87 303	145 300
Divers	23 207	12 500
	<u>6 492 675</u>	<u>6 324 616</u>
Charges		
Production télévisuelle	910 000	930 000
Marketing	1 570 404	1 558 310
Organisation des événements	2 350 304	2 287 780
Logistique	829 548	814 646
Salaires administratifs, commissions et charges sociales	208 420	211 080
Charges locatives	88 620	95 174
Frais de bureau	8 933	15 697
Télécommunications	3 771	4 718
Frais de déplacement	10 163	13 155
Honoraires professionnels	380 194	370 932
Frais de représentation et repas	18 740	7 649
Assurances	14 888	16 776
Autres	17 674	16 600
Créances douteuses	1 377	
Frais bancaires	30 338	36 354
Perte (gain) de change	6 847	(13 852)
Amortissement des immobilisations corporelles	59	355
	<u>6 450 280</u>	<u>6 365 374</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	42 395	(40 758)
Actif net négatif au début	(277 214)	(236 456)
Actif net négatif à la fin	<u>(234 819)</u>	<u>(277 214)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Événements GPCQM

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	42 395	(40 758)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	59	355
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(648 052)	(164 920)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(605 598)	(205 323)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des avances à des administrateurs		717
Variation nette des avances à des sociétés contrôlées par des administrateurs communs		554
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	—	1 271
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	250 001	
Variation nette du dû à une société contrôlée par des administrateurs communs		(50 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	250 001	(50 000)
Diminution nette de l'encaisse	(355 597)	(254 052)
Encaisse au début	719 060	973 112
Encaisse à la fin	363 463	719 060

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Événements GPCQM

Situation financière

au 30 septembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	363 463	719 060
Comptes clients et autres créances (note 3)	737 085	416 159
Subventions à recevoir (note 4)	1 632 664	1 199 672
Stocks	27 237	31 535
Frais payés d'avance	15 500	12 500
	<u>2 775 949</u>	<u>2 378 926</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)		59
	<u>2 775 949</u>	<u>2 378 985</u>
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 6)	250 001	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	<u>2 760 767</u>	<u>2 656 199</u>
	<u>3 010 768</u>	<u>2 656 199</u>
ACTIF NET NÉGATIF NON AFFECTÉ	<u>(234 819)</u>	<u>(277 214)</u>
	<u>2 775 949</u>	<u>2 378 985</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'organiser et de promouvoir le Grand Prix Cycliste de Montréal et le Grand Prix Cycliste de Québec. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Commandites, événements, licences de diffusion et produits divers

Les produits de commandites, d'événements et de licences de diffusion, et les produits divers sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services, les événements cycloportifs ou la diffusion ont eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'organisme reçoit des commandites sous forme de fournitures et de services. Au cours de l'exercice, un montant de 1 638 175 \$ en commandites (1 572 003 \$ en 2016) a été reconnu ainsi qu'un montant de 40 000 \$ en licences de diffusion (40 000 \$ en 2016). De plus, des montants de 961 155 \$, de 683 000 \$ et de 34 020 \$ ont été reconnus dans les charges respectivement aux postes Marketing, Organisation des événements et Logistique (909 003 \$, 683 000 \$ et 20 000 \$ en 2016).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période suivante :

	<u>Période</u>
Équipement informatique	3 ans

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2017	2016
	\$	\$
Comptes clients	225 862	121 249
Avances à des administrateurs, sans intérêt	1 132	1 132
Taxes à la consommation à recevoir	510 091	293 778
	<u>737 085</u>	<u>416 159</u>

4 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2017	2016
	\$	\$
Ville de Montréal	125 000	125 000
Ville de Québec	110 000	107 500
Gouvernement du Québec	441 600	243 600
Gouvernement du Canada	900 000	687 629
Sport Canada	3 750	3 750
Tourisme Montréal	52 314	32 193
	<u>1 632 664</u>	<u>1 199 672</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017	2016
	Valeur	Valeur
	comptable	comptable
	nette	nette
	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	4 875	4 875
Équipement informatique	13 313	59
	<u>18 188</u>	<u>59</u>

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit d'exploitation sous la forme d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 1 130 000 \$ (1 100 000 \$ en 2016) portant intérêt au taux préférentiel plus 1,75 % (4,95 %; 4,45 % en 2016). Toute somme utilisée relative à l'édition 2017 des Grands Prix Cyclistes devra être remboursée avant le 31 mars 2018. De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit additionnelle sous forme de cartes de crédit portant intérêt au taux de 19,99 % et d'un montant autorisé de 50 000 \$. Ces facilités de crédit sont renouvelables en février 2018 et sont garanties par une hypothèque de 1 500 000 \$ grevant l'universalité des biens de l'organisme, de même que par un cautionnement de 565 000 \$ d'une société contrôlée par des administrateurs communs. L'organisme n'a versé aucune contrepartie en échange de ce cautionnement. En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Sociétés contrôlées par des administrateurs communs	623 795	852 293
Autres	1 584 127	1 251 061
Billet à payer à une société contrôlée par des administrateurs communs, sans intérêt	552 845	552 845
	<u>2 760 767</u>	<u>2 656 199</u>

8 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Commandites	2 190	1 610
Charges		
Production télévisuelle	910 000	930 000
Marketing	317 714	335 061
Organisation des événements	213 228	225 382
Logistique	71 086	75 831
Salaires administratifs, commissions et charges sociales	208 420	211 080
Charges locatives	88 620	88 793
Frais de bureau	1 518	2 725
Télécommunications	50	
Honoraires professionnels	364 634	356 231

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

9 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de gestion conclu avec une société contrôlée par des administrateurs communs et échéant le 31 décembre 2019, à verser 5 % des produits du Grand Prix Cycliste de Montréal et du Grand Prix Cycliste de Québec en échange de services de gestion. Le contrat est renouvelable automatiquement pour une période additionnelle correspondant à la durée de la licence que l'organisme obtiendra de l'Union Cycliste Internationale lors de son renouvellement.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les avances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement :

— Risque de change :

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des produits et des charges libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en euros. Au 30 septembre 2017, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients libellés en euros totalisant 619 600 \$ (646 426 \$ au 30 septembre 2016) ainsi que des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros totalisant 589 634 \$ (537 652 \$ au 30 septembre 2016);

— Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La facilité de crédit sous forme de cartes de crédit porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 2 223 121 \$ (2 070 667 \$ au 30 septembre 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

Événements GPCQM

Annexe

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017
(non audité)

	Grand Prix Cycliste de Québec \$	Grand Prix Cycliste de Montréal \$	Total \$
Produits			
Subventions			
Ville de Montréal		1 250 000	1 250 000
Ville de Québec	1 100 000		1 100 000
Gouvernement du Québec	494 000	494 000	988 000
Gouvernement du Canada	450 000	450 000	900 000
Sport Canada		75 000	75 000
Tourisme Montréal		70 000	70 000
Commandites	929 648	925 259	1 854 907
Événements	59 117	85 141	144 258
Licences de diffusion	43 651	43 652	87 303
Divers	11 604	11 603	23 207
	<u>3 088 020</u>	<u>3 404 655</u>	<u>6 492 675</u>
Charges			
Production télévisuelle	455 000	455 000	910 000
Marketing	780 163	790 241	1 570 404
Organisation des événements	1 267 117	1 083 187	2 350 304
Logistique	360 915	468 633	829 548
Salaires administratifs, commissions et charges sociales	104 210	104 210	208 420
Charges locatives	44 310	44 310	88 620
Frais de bureau	4 529	4 404	8 933
Télécommunications	1 985	1 786	3 771
Frais de déplacement	5 249	4 914	10 163
Honoraires professionnels	190 097	190 097	380 194
Frais de représentation et repas	9 380	9 360	18 740
Assurances	7 444	7 444	14 888
Autres	8 837	8 837	17 674
Créances douteuses	688	689	1 377
Frais bancaires	14 830	15 508	30 338
Perte de change	3 437	3 410	6 847
Amortissement des immobilisations corporelles	29	30	59
	<u>3 258 220</u>	<u>3 192 060</u>	<u>6 450 280</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(170 200)</u>	<u>212 595</u>	<u>42 395</u>



Évaluation d'impact économique

Rapport préliminaire – Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal 2017

Préparé par : Tony Fisher, consultant en évaluation d'impact ACTS
Date : novembre 2017

QU'EST-CE QUE L'EIE?



Les études d'évaluation d'impact économique (EIE) mesurent le changement positif dans l'activité économique résultant de la tenue d'un événement dans une municipalité/ville spécifique. Il y a trois facteurs considérés :

1. Les dépenses des visiteurs venus de l'extérieur de la ville pendant qu'ils assistaient à l'événement;
2. Les dépenses des organisateurs de l'événement pour la production de l'événement;
3. Les dépenses d'immobilisations qui sont directement attribuées à la tenue de l'événement.

Une étude d'EIE calcule le montant d'argent nouveau dépensé dans la communauté hôte résultant directement de la tenue de l'événement, puis l'impact que ce nouvel argent exerce sur l'économie régionale, provinciale et nationale dans son ensemble.

UN OUTIL DE L'ACTS

L'Alliance canadienne du tourisme sportif (ACTS) a élaboré un outil appelé **meetspro^{2.0}** qui recueille, mesure et analyse les données au moyen de trois principaux canaux.

Nos services d'études d'impact habilitent les organisateurs d'un événement et les villes hôtes d'évaluer adéquatement l'impact économique résultant de la tenue d'un événement spécifique dans un endroit spécifique.



LES EXTRANTS DU MODÈLE

Les éléments (extrants du modèle) utilisés pour mesurer les impacts économiques sont :

- Le produit intérieur brut (PIB)
- L'emploi
- Les taxes
- La production de l'industrie
- Les importations

Le modèle **meetspro^{2.0}** de l'ACTS mesure les effets directs, indirects et induits pour chacun de ces éléments.

FIABILITÉ

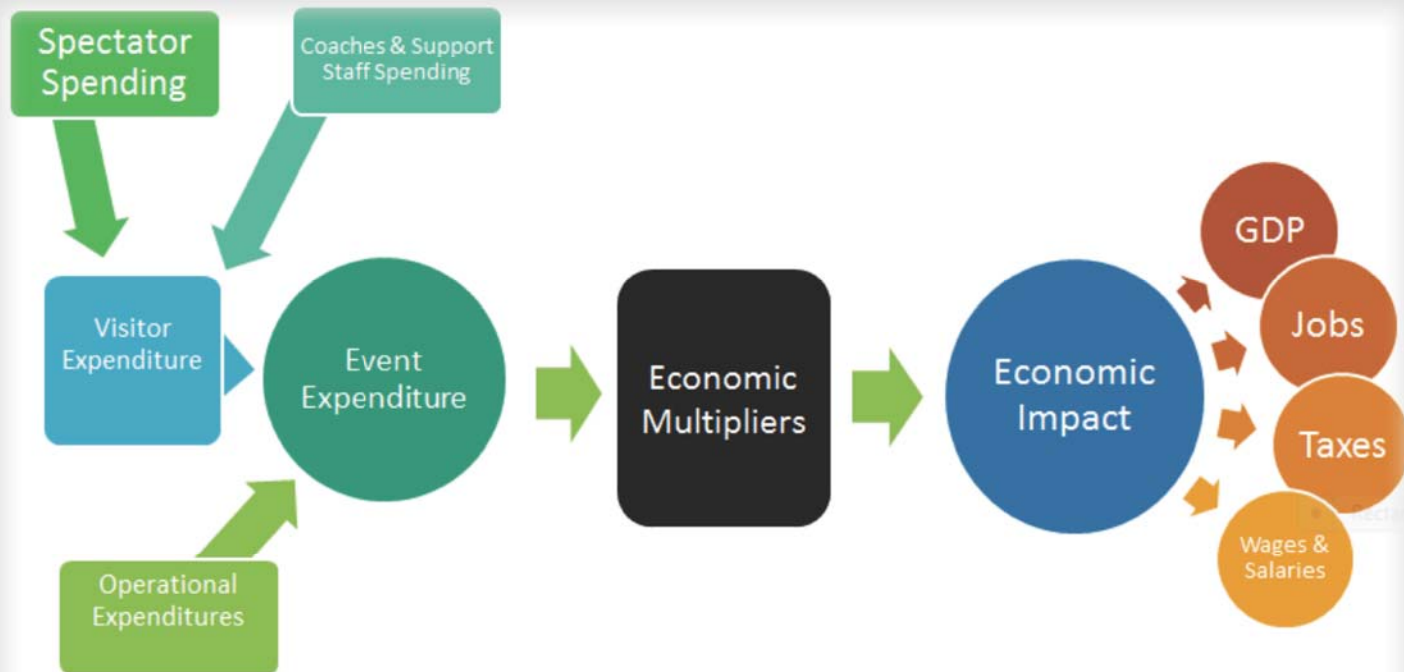


Afin de produire des évaluations de contribution économiques qui sont **solides** et **fiables**, l'ACTS s'est associée avec l'**Institut canadien de recherche sur le tourisme (ICRT)** du **Conference Board du Canada**. L'ICRT dessert l'industrie du voyage et du tourisme en produisant des prévisions et des modèles économiques fiables avec une interprétation approfondie et opportune des données spécifiquement pertinentes au voyage.

Les résultats du présent rapport font appel aux tableaux et aux multiplicateurs d'intrants-extrants les plus actuels et les plus détaillés disponibles en provenance de Statistique Canada et maximisent la crédibilité et la solidité des données de taxation spécifiques au secteur disponibles à partir du rapport Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme (RAPAT) de Statistique Canada.



COMMENT FONCTIONNE LE MODÈLE



L'ÉVÉNEMENT



GRANDS PRIX CYCLISTES **DE QUÉBEC** **DE MONTRÉAL**

- Les Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal sont les deux seuls arrêts en Amérique du Nord du Circuit mondial de l'UCI.
- Les courses présentent 18 des meilleures équipes de cyclisme du monde ainsi que deux équipes canadiennes invitées.
- Le Grand Prix cycliste de Québec a eu lieu le 8 septembre, suivi du Grand Prix cycliste de Montréal le 10 septembre.

LA MÉTHODOLOGIE

L'information concernant la composition et les dépenses des spectateurs aux courses du GPCQM 2017 a été colligée au moyen de sondages face à face réalisés sur place à chacune des épreuves. Le sondage recueillait l'information essentielle pour déterminer l'origine des spectateurs assistant à l'événement, les dépenses des visiteurs de l'extérieur de la ville de Québec et de Montréal et l'importance des GPCQM dans leur décision de se rendre dans les communautés hôtes. Le sondage a été effectué à l'aide d'ordinateurs tablettes avec le logiciel QuickTap et le questionnaire était disponible tant en français qu'en anglais. Une copie du questionnaire se trouve dans l'Annexe.*

18 enquêteurs ont été embauchés et formés dans chaque communauté et se consacraient spécifiquement à l'enquête sous la supervision du consultant, plus un gestionnaire additionnel. Tous les enquêteurs provenaient de collèges et d'universités locaux et étaient bilingues. Avant les courses, les enquêteurs ont reçu une formation d'une heure sur l'utilisation des tablettes pour la cueillette des données, comment effectuer le sondage face à face et une description complète du questionnaire. Les enquêteurs ont été affectés tout autour du parcours de la course afin d'obtenir un échantillon représentatif. L'enquête débutait immédiatement à la suite du départ des courses (11 h tant à Québec qu'à Montréal) et se poursuivait jusqu'avant la fin imminente de la course (16 h). Les enquêteurs avaient comme consigne de ne pas circuler autour de la zone où ils étaient assignés et d'interviewer chaque troisième personne rencontrée afin d'obtenir un échantillon large de réponses.

Québec

Au total, 912 répondants ont accepté de participer à l'enquête lors de l'édition 2017 du GPCQ; toutefois, 32 avaient déjà répondu précédemment, 1 travaillait / était bénévole à l'événement et 5 étaient âgés de 16 ans ou moins, ce qui a donné un total de 874 réponses valides. L'échantillon reflète l'information de 1 985 spectateurs, ce qui donne un intervalle de confiance +/- 2,2 % pour des résultats représentant l'ensemble des spectateurs.

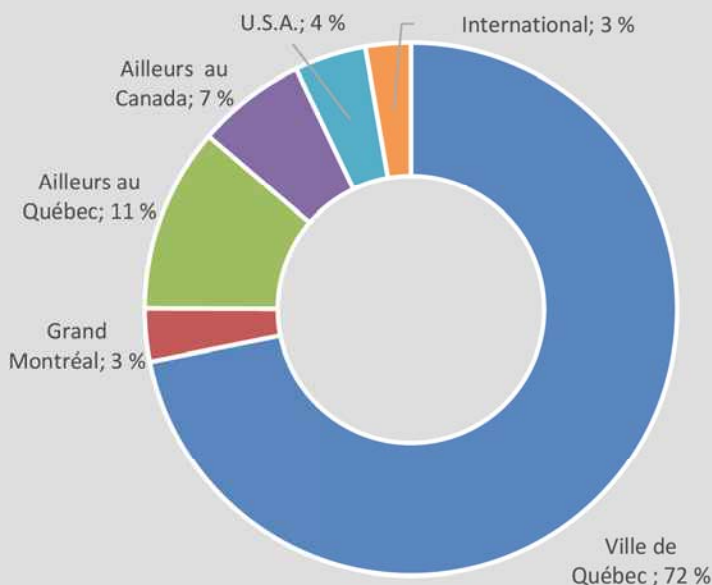
Montréal

À Montréal, 809 répondants ont accepté de participer, avec 5 répondants âgés de 16 ans ou moins et 12 qui avaient été approchés précédemment, ce qui a donné un total de 790 réponses. L'échantillon reflète l'information de 2 007 spectateurs, ce qui donne un intervalle de confiance de +/- 2,2% pour des résultats représentant l'ensemble des spectateurs.

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

ORIGINE DES SPECTATEURS

Origine	2017	2016	2015
Québec	72 %	73 %	76 %
Montréal	3 %	4 %	6 %
Ailleurs au Québec	11 %	10 %	9 %
Ailleurs au Canada	7 %	5 %	5 %
États-Unis	4 %	5 %	2 %
International	3 %	4 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %
<i>Visiteurs</i>	<i>28 %</i>	<i>27 %</i>	<i>24 %</i>



GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES SPECTATEURS

Genre	
Hommes	56 %
Femmes	44 %

Groupe d'âge	
16 et moins	4 %
17-34	9 %
35-65	51 %
Plus de 65	36 %

Revenu du ménage 2016	
Refus de répondre / Ne sait pas	59 %
Moins de 25 k \$	3 %
25 k \$ à 75 k \$	17 %
75 k \$ à 150 k \$	16 %
150 k \$ et plus	5 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

INFORMATION SUR LES SPECTATEURS

Les spectateurs étaient questionnés sur le montant dépensé lors du Grand Prix cycliste de Québec 2017. Tel qu'observé lors des années précédentes où la météo était pire que la moyenne, l'assistance décroît mais la durée moyenne de temps sur le site s'accroît étant donné que ce sont les amateurs les plus mordus qui sont disposés à braver les éléments. En outre, une portion plus élevée des spectateurs a visité le village des amateurs en 2017.

Durée du temps passé sur le site	2017	2016	2015
Moins de 2 heures	14 %	23 %	27 %
2 à 4 heures	19 %	24 %	26 %
Course entière	67 %	53 %	47 %

Visite du Village des fans ?

Oui	58 %
Non	31 %
Ne sait pas	11 %

Expérience globale de l'événement

Formidable	77 %
Bonne	19 %
OK	3 %
Pauvre	0 %
Trop tôt pour le dire	1 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

INFORMATION SUR LES SPECTATEURS

Nombre de GPCQ précédents	Proportion (%)
0 – première fois	27 %
1	3 %
2	6 %
3	16 %
4	13 %
5	10 %
6 – tous	25 %

Sur une échelle de 1 à 5, quelle est la probabilité que vous assistiez à l'édition 2018 du Grand Prix cycliste de Québec?

	Local	Visiteur
1- Très peu probable	2 %	33 %
2 – Assez improbable	0 %	6 %
3	4 %	9 %
4 – Assez probable	6 %	12 %
5 – Très probable	87 %	39 %

Aviez vous visité el site Web du GPCQM? (www.gpcqm.ca)

Oui	58 %
Non	42 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

SOURCES D'INFORMATION

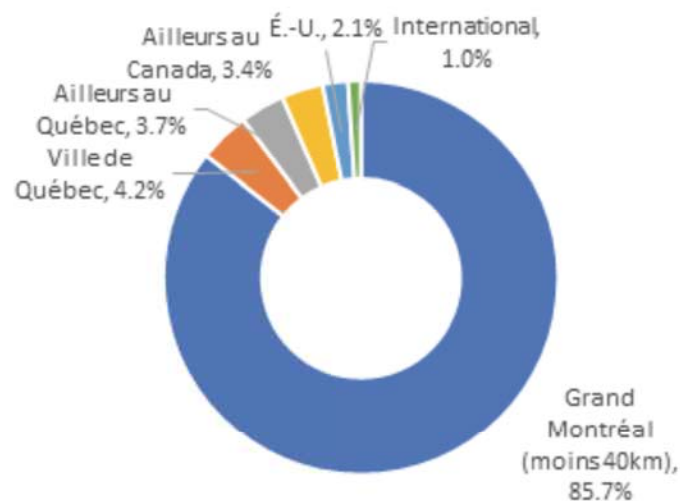
Source d'information	(%)	Source d'information	(%)
Réclames à la télé	58 %	Médias imprimés	13 %
Internet	36 %	Médias sociaux	6 %
Bouche à oreille	20 %	Club cycliste	4 %
Autre	20 %	Réclames à la radio	3 %
Nouvelles / Articles dans les médias	19 %	Affiches / Dépliants	1 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC – MÉMORISATION DES COMMANDITAIRES (SANS AIDE)

Commanditaire	2017	Commanditaire	2017	Commanditaire	2017
Air Transat	84%	Pedal	13%	Capsul	3%
Ville de Québec	65%	Eurosport	11%	Office du Tourisme de Québec	3%
LEXUS	49%	Gouvernement du Canada	9%	Garneau (non commanditaire mais mentionné)	3%
Québecor	35%	Zeste	9%	Commission de la capitale nationale - Québec	1%
McCafé	29%	Ville de Montréal	8%	Brio Optic	1%
Osprey	20%	Thule	8%	FM 98,5	1%
TVA	19%	Journal de Québec	6%	Journal de Montréal	1%
Fairmont Château Frontenac	18%	Jura	5%	Centre de correction vertébrale	1%
FM 93	18%	Bar Cliff (non commanditaire mais mentionné)	5%		
Évasion	16%	Commission des champs de bataille nationaux	4%		
Popeye's	16%	CLD Beauharnois-Salaberry	4%		
Gouvernement du Québec	15%	Espaces Magazine	4%		
Les produits d'érable du Québec	15%	Molson Canadian 67	4%		
Québec Original	15%	Amaro	3%		

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL – ORIGINE DES SPECTATEURS

Origine	2017	2016	2015
Montréal	85,7 %	71 %	69 %
Ville de Québec	4,2 %	4 %	6 %
Ailleurs au Québec	3,7 %	6 %	8 %
Ailleurs au Canada	3,4 %	10 %	13 %
États-Unis	2,1 %	5 %	2 %
International	1 %	5 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %
<i>Visiteurs</i>	<i>14,3 %</i>	<i>37 %</i>	<i>31 %</i>



GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES SPECTATEURS

Genre	
Hommes	59 %
Femmes	41 %

Groupe d'âge	
16 et moins	19 %
17-34	32 %
35-65	43 %
Plus de 65	6 %

Revenu du ménage 2016	
Refus de répondre / Ne sait pas	30 %
Moins de 25 k \$	10 %
25 k \$ à 75 k \$	24 %
75 k \$ à 150 k \$	24 %
150 k \$ et plus	13 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

INFORMATION SUR LES SPECTATEURS

Avec le temps magnifique, un nombre accru de spectateurs occasionnels est venu à la course, particulièrement en fin d'après-midi. Compte tenu de l'aménagement de la course à Montréal, plus de gens sont allés au village des amateurs dans le cadre de leur expérience du GPCM.

Durée du temps passé sur le site	2017	2016	2015
Moins de 2 heures	21 %	15 %	36 %
2 à 4 heures	32 %	30 %	24 %
Course entière	48 %	55 %	40 %

Visite du Village des fans?

Oui	63 %
Non	33 %
Ne sait pas	4 %

Expérience globale de l'événement

Formidable	48 %
Bonne	41 %
OK	6 %
Pauvre	1 %
Trop tôt pour le dire	3 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

INFORMATION SUR LES SPECTATEURS

Nombre de GPCM précédents	Proportion (%)
0 – première fois	41 %
1	10 %
2	15 %
3	10 %
4	8 %
5	4 %
6 – tous	13 %

Sur une échelle de 1 à 5, quelle est la probabilité que vous assistiez à l'édition 2018 du Grand Prix cycliste de Montréal ?

	Local	Visiteur
1- Très peu probable	7 %	12 %
2 – Peu probable	5 %	8 %
3	15 %	18 %
4 – Assez probable	20 %	22 %
5 – Très probable	53 %	40 %

Aviez-vous visité le site Web du GPCQM? (www.gpcqm.ca)

Oui	44 %
Non	54 %
Pas sûr	2 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL

SOURCES D'INFORMATION

Source d'information	(%)	Source d'information	(%)
Bouche à oreille	28 %	Dépliants	14 %
Médias sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...)	26 %	Club cycliste	9 %
Réclames à la télé	22 %	Autre	8 %
Nouvelles / Articles dans les médias	17 %	Publicité imprimée	8 %
Internet	15 %	Réclames à la radio	8 %

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL – MÉMORISATION DES COMMANDITAIRES (SANS AIDE)

Commanditaire	2017	Commanditaire	2017	Commanditaire	2017
Air Transat	59%	Journal de Québec	13%	Jura	6%
LEXUS	52%	Amaro	10%	Brio Optic	6%
Ville de Montréal	46%	Fairmont Chateau Frontenac	9%	Popeye's	6%
Québecor	41%	Eurosport	9%	Tourisme Montréal	6%
McCafé	40%	Lucille's	9%	Déménagement Performance	5%
FM 98.5	30%	Thule	9%	Commission de la capitale nationale - Québec	3%
Ville de Québec	29%	Office du tourisme de Québec	8%	Québec Original	3%
Gouvernement Québec	28%	Osprey	8%	Université de Montréal	2%
Journal de Montréal	24%	Zeste	8%	Cliff Bar (non commanditaire mais mentionné)	2%
Gouvernement du Canada	24%	Pedal	8%	Commission des champs de bataille nationaux	2%
Molson Canadian 67	17%	TVA	8%	Newad	1%
FM 93	16%	Delta Montréal	8%		
Évasion	13%	Capsul	7%		
Les produits d'érable du Québec	13%	Espaces Magazines	6%		

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC - ASSISTANCE

Endroit	Distance	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Départ / Arrivée	750	14 000	15 000	9 000	16 500	17 000	14 000
Parc des champs de bataille	2 750	8 000	6 500	6 000	3 500	3 500	2 000
Grande-Allée Ouest	600	1 000	1 000	2 500*	1 600	1 800	1 400
Gilmour (2014 – Maguire)	900	1 000	3 600	6 000*	2 000	2 500	1 500
Boulevard Champlain	3 500	1 000	875	1 000*	1 200	1 500	800
Dalhousie	200	400	1 200	1 200	2 100	2 500	2 000
Côte de la Montagne (CDM)	400	8 500	8 000	8 500	8 500	8 500	6 000
CDM à des Glacis	1 500	4 000	6 000	5 000	11 000	12 500	10 000
Des Glacis à St- Jean	500	5 500	6 500	6 000	9 000	9 500	8 000
De la Fabrique à Buade	500	13 000	13 500	13 000	13 000	14 000	11 000
Du Fort	500	6 000	5 500	6 000	6 200	6 500	5 000
St Louis à D/A	500	6 500	5 000	5 000	5 500	5 500	4 800
Total	12 600	68 900	72 675	69 200	80 100	85 300	66 500

Taux de rotation		1.4	1.27	1.29	1.41	1.34	1.28
Assistance totale		100 200	92 700	89 500	113 010	114 500	85 100

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL - ASSISTANCE

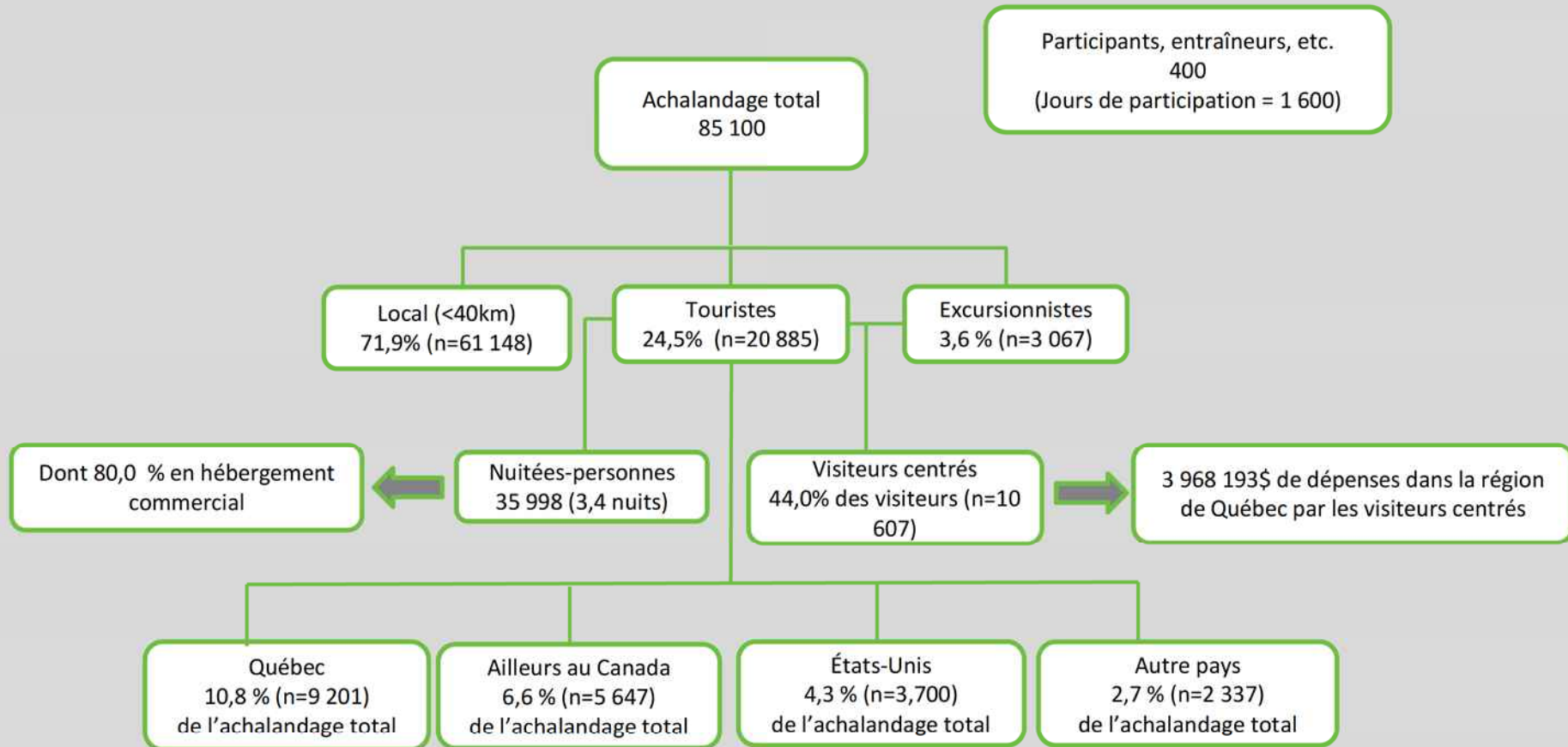
Endroit	Distance	2012	2013	2014	2015	2016	2017
D/A to Ch. Camillien-Houde	800	7 000	6 500	4 500	2 000	4 000	8 500
D/A to Ch. Camillien-Houde (zone du parc)	800	3 500	3 000	2 500	200	2 000	5 500
Côte au sommet	1 500	15 000	19 000	12 000	2 500	16 000	26 000
Sommet au km 4	1 700	6 500	6 000	4 000	500	3 000	5 500
Chemin de la Côte-des-Neiges	1 100	2 500	2 200	2 500	400	2 500	4 000
Gatineau, Maréchal, Decelles	800	1 800	1 500	1 300	600	1 500	2 500
Chemin de la Polytechnique	900	4 000	2 900	1 500	500	2 000	2 800
Édouard-Montpetit	1 500	3 500	4 000	3 500	500	4 000	5 200
Côte Ste-Catherine (km 8,5 - km 10)	1 500	9 000	8 500	5 000	400	6 000	7 100
Côte Ste-Catherine (km 10 - km 10,5)	500	3 100	2 800	2 200	700	2 500	2 800
Ave du Parc (côté Village, CSC à épingle)	1 000	2 900	6 000	3 500	2 200	6 000	8 000
Ave du Parc (côté Parc, Épinglito S/F)	800	2 200	2 400	2 000	400	1 000	3 000
Total	12 900	61 000	64 800	44 500	10 900	50 500	80 900
Taux de rotation		1,45	1,39	1,46	1,60	1,28	1,36
Assistance totale		88 200	90 000	64 800	17 400	64 680	110 100

GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

MÉTHODOLOGIE

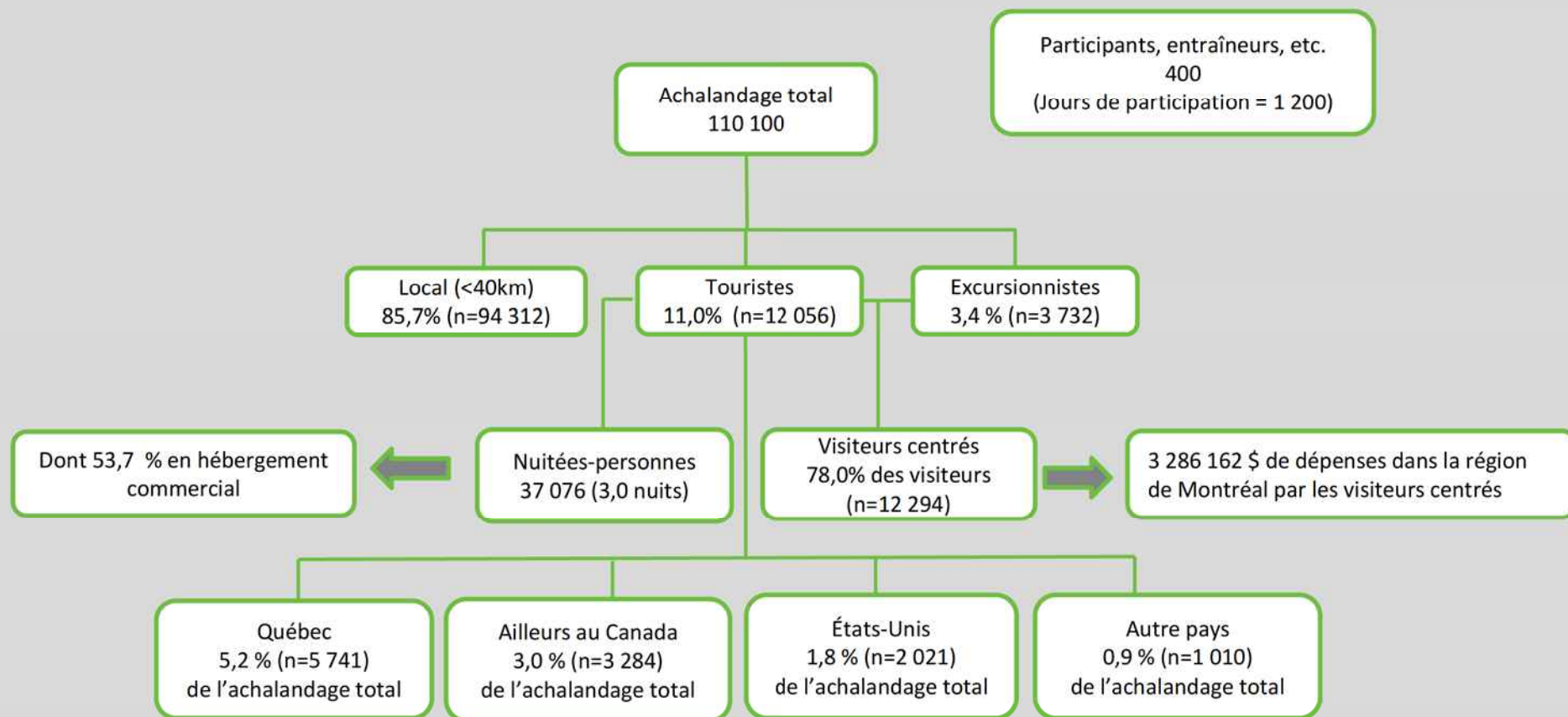
- Un calcul clé dans la présente étude consiste à déterminer le nombre global de spectateurs qui ont assisté aux événements à Montréal et à Québec. Les évaluations initiales de la taille de la foule ont été effectuées dans les véhicules de poursuite pendant la durée de la course. Ces estimés ont été enrichis par le signal de la vidéo aérienne à partir des hélicoptères qui diffusaient la course, et ce, dans le but de produire des évaluations de spectateurs plus adéquates. Les décomptes de la foule ont été effectués au départ, à mi-parcours et à la fin de la course afin de déterminer le nombre de spectateurs à l'événement.
- En outre, les calculs d'assistance incluaient des mesures de rotation afin de tenir compte du fait que ce n'étaient pas tous les spectateurs qui seraient dans l'assistance pendant la durée entière de la course (les résultats de rotation sont dérivés des résultats des enquêtes sur le site).
- La présente méthodologie a été utilisée pour estimer la taille de la foule aux GPCQM depuis le début des épreuves en 2010.

SCHEMA DES 12 INDICATEURS POUR LE MINISTRE DU TOURISME
Grand Prix Cycliste de Québec



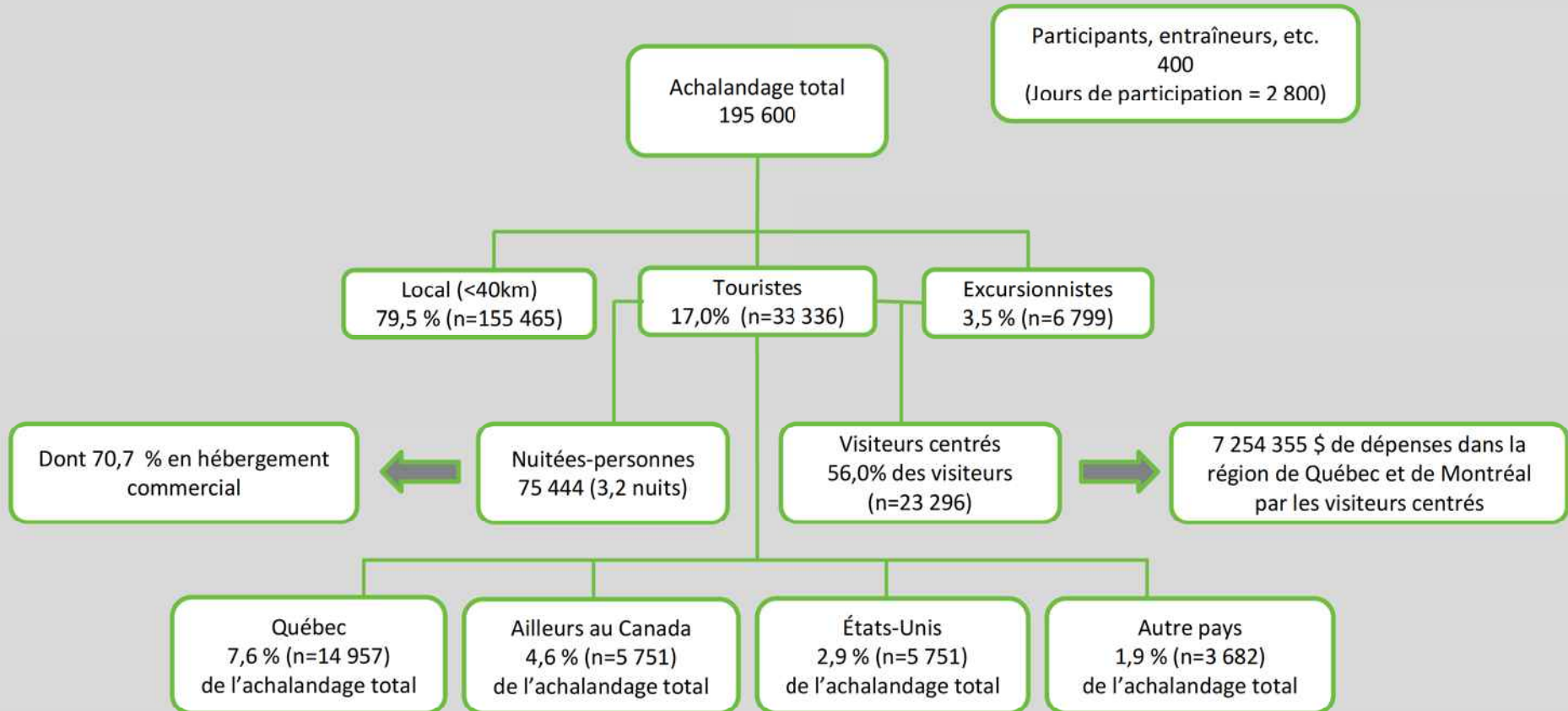
SCHEMA DES 12 INDICATEURS POUR LE MINISTERE DU TOURISME

Grand Prix Cycliste de Montréal



SCHEMA DES 12 INDICATEURS POUR LE MINISTERE DU TOURISME

Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal



GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC – DÉPENSES DES VISITEURS PAR PERSONNE

Par personne	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Moyenne
Taille du groupe	<i>n/a</i>	2,45	4,13	3,39
Nuitées	2,11	2,73	3,00	2,78
Village des amateurs/ Boutique GPCQM	2,52 \$	13,50 \$	10,61 \$	10,69 \$
Hébergement	0,00 \$	63,95 \$	178,19 \$	111,49 \$
Restaurants	47,13 \$	116,89 \$	173,15 \$	135,40 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	4,37 \$	28,15 \$	20,23 \$	21,25 \$
Loisirs et divertissement	10,17 \$	11,71 \$	22,94 \$	16,99 \$
Magasinage	16,98 \$	35,16 \$	69,90 \$	49,78 \$
Dépenses de véhicule personnel	22,94 \$	26,81 \$	22,10 \$	24,01 \$
Taxi / transport en location	6,07 \$	2,21 \$	3,47 \$	3,32 \$
Transports en commun	0,47 \$	1,33 \$	1,25 \$	1,18 \$
Total	110,65 \$	299 ,71 \$	501,84 \$	374,10 \$

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC – DÉPENSES TOTALES DES VISITEURS

Total	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Total
<i>Visiteurs</i>	3 067	9 201	11 684	23 952
Villages des amateurs/Boutique GPCQM	7 733 \$	124 231 \$	123 980 \$	255 944 \$
Hébergement	0 \$	588 388 \$	2 081 972 \$	2 670 360 \$
Restaurants	144 544 \$	1 075 475 \$	2 023 127 \$	3 243 147 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	13 405 \$	259 048 \$	236 425 \$	508 879 \$
Loisirs et divertissement	31 198 \$	107 718 \$	268 033 \$	406 949 \$
Magasinage	52 069 \$	323 524 \$	816 703 \$	1 192 295 \$
Dépenses de véhicule personnel	70 354 \$	246 665 \$	258 175 \$	575 193 \$
Taxi / transport sur location	18 609 \$	20 316 \$	40 558 \$	79 482 \$
Transports en commun	1 453 \$	12 239 \$	14 551 \$	28 243 \$
Total	339 365 \$	2 757 603 \$	5 863 524 \$	8 960 492 \$

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC – DÉPENSES DES VISITEURS AJUSTÉES SELON L'IMPORTANCE

Total	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Total
<i>Importance</i>	89 %	83 %	23 %	44 %
Village des amateur/ Boutique GPCQM	6 882 \$	103 526 \$	28 929 \$	139 337 \$
Hébergement	0 \$	490 323 \$	485 794 \$	976 117 \$
Restaurants	128 644 \$	896 229 \$	472 063 \$	1 496 937 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	11 931 \$	215 874 \$	55 166 \$	282 970 \$
Loisirs et divertissement	27 767 \$	89 765 \$	62 541 \$	180 072 \$
Magasinage	46 341 \$	269 603 \$	190 564 \$	506 508 \$
Dépenses de véhicule personnel	62 615 \$	205 554 \$	60 241 \$	328 409 \$
Taxi / transport sur location	16 562 \$	16 930 \$	9 464 \$	42 955 \$
Transports en commun	1 293 \$	10 199 \$	3 395 \$	14 888 \$
Total	302 035 \$	2 298 003 \$	1 368 156 \$	3 968 193 \$

*L'importance a été calculée afin de respecter la méthodologie recommandée par le ministère du Tourisme du Québec. Les répondants devaient répondre à une question en trois parties : la première, s'ils étaient au courant de la course avant de se déplacer vers la ville hôte. Si tel était le cas, les répondants étaient questionnés sur l'importance de l'événement dans leur décision d'effectuer le déplacement, et ce, à l'aide d'une échelle en trois points : raison principale du déplacement, partie de la raison d'effectuer le déplacement, ou aucune importance dans la décision de se déplacer. Une pondération de 100 % était appliquée à ceux qui avaient indiqué qu'il s'agissait de la raison principale du déplacement, et 0 % à ceux qui avaient indiqué que l'événement n'avait eu aucune influence ou qu'ils n'étaient pas au courant de l'événement avant le départ. Les répondants qui avaient indiqué que le Grand Prix cycliste était une partie de la raison d'effectuer le déplacement étaient invités à quantifier cette importance à l'aide d'une échelle de 1-10, et leurs dépenses étaient ajustées afin de refléter le score correspondant (i.e. un score de 5 signifiait que 50 % des dépenses de leur voyage étaient attribuable au GPC). N = 123

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL – DÉPENSES DES VISITEURS PAR PERSONNE

Par personne	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Moyenne
<i>Taille du groupe</i>	2,58	2,67	2,55	2,60
<i>Nuitées</i>	n/a	1,83	4,09	3,02
Village des amateurs/ Boutique GPCQM	2,42 \$	12,44 \$	38,36 \$ \$	20,44 \$
Hébergement	0,00 \$	50,88 \$	140,28 \$	74,61 \$
Restaurants	30,58 \$	62,08 \$	113,14 \$	75,06 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	3,32 \$	40,55 \$	22,17 \$	24,40 \$
Loisirs et divertissement	8,39 \$	11,25 \$	32,41 \$	19,04 \$
Magasinage	4,24 \$	22,00 \$	57,83 \$	32,13 \$
Dépenses de véhicule personnel	13 02 \$	13,54 \$	16,79 \$	14,72 \$
Taxi / transport sur location	4 65 \$	5,93 \$	6,81 \$	5,98 \$
Transports en commun	0 86 \$	1,05 \$	0,88 \$	0,94 \$
Total	67 47 \$	219,72 \$	428,68 \$	267,31 \$

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL – TOTAL DES DÉPENSES DES VISITEURS

Total	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Total
<i>Visiteurs</i>	3 732	5 741	6 315	15 788
Village des amateurs / Boutique GPCQM	9 029 \$	71 404 \$	242 225 \$	322 658 \$
Hébergement	0 \$	292,073	885 865 \$	1 177 938 \$
Restaurants	114 127 \$	356,420	714 497 \$	1 185 045 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	12 383 \$	232,780	139 993 \$	385 156 \$
Loisirs et divertissement	31 301 \$	64,586	204 674 \$	300 561 \$
Magasinage	15 811 \$	126,323	365 187 \$	507 321 \$
Dépenses de véhicule personnel	48 593 \$	77,743	106 058 \$	232 393 \$
Taxi / transport sur location	17 336 \$	34,015	43 002 \$	94 353 \$
Transports en commun	3 210 \$	6,055	5 582 \$	14 847 \$
Total	251 789 \$	1 261 400 \$	2 707 084 \$	4 220 272 \$

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL – DÉPENSES DES VISITEURS AJUSTÉES SELON L'IMPORTANCE

Total	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Total
<i>Importance</i>	100 %	78 %	76 %	78 %
Village des amateurs/ Boutique GPCQM	9 029 \$	55 448 \$	183 864 \$	248 341 \$
Hébergement	0 \$	226 806 \$	672,427 \$	899 234 \$
Restaurants	114 127 \$	276 774 \$	542,348 \$	933 250 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	12 383 \$	180 762 \$	106,264 \$	299 409 \$
Loisirs et divertissement	31 301 \$	50 154 \$	155,360 \$	236 815 \$
Magasinage	15 811 \$	98 095 \$	277,200 \$	391 106 \$
Dépenses de véhicule personnel	48 593 \$	60 370 \$	80,505 \$	189 468 \$
Taxi / transport sur location	17 336 \$	26 414 \$	32,641 \$	76 391 \$
Transports en commun	3 210 \$	4 702 \$	4,237 \$	12 149 \$
Total	251 789 \$	979 526 \$	2 054 848 \$	3 286 162 \$

*L'importance a été calculée afin de respecter la méthodologie recommandée par le ministère du Tourisme du Québec. Les répondants devaient répondre à une question en trois parties : la première, s'ils étaient au courant de la course avant de se déplacer vers la ville hôte. Si tel était le cas, les répondants étaient questionnés sur l'importance de l'événement dans leur décision d'effectuer le déplacement, et ce, à l'aide d'une échelle en trois points : raison principale du déplacement, partie de la raison d'effectuer le déplacement, ou aucune importance dans la décision de se déplacer. Une pondération de 100 % était appliquée à ceux qui avaient indiqué qu'il s'agissait de la raison principale du déplacement, et 0 % à ceux qui avaient indiqué que l'événement n'avait eu aucune influence ou qu'ils n'étaient pas au courant de l'événement avant le départ. Les répondants qui avaient indiqué que le Grand Prix cycliste était une partie de la raison d'effectuer le déplacement étaient invités à quantifier cette importance à l'aide d'une échelle de 1-10, et leurs dépenses étaient ajustées afin de refléter le score correspondant (i.e. un score de 5 signifiait que 50 % des dépenses de leur voyage étaient attribuable au GPC). N = 125

GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

DÉPENSES DES VISITEURS AJUSTÉES SELON L'IMPORTANCE

Total	Excursionniste	Touriste du Québec	Touriste de l'extérieur du Québec	Total
<i>Importance</i>	94 %	82 %	40 %	55 %
Village des amateurs / Boutique GPCQM	15 911 \$	158 973 \$	212 793 \$	387 678 \$
Hébergement	0 \$	717 129 \$	1 158 221 \$	1 875 350 \$
Restaurants	242 771 \$	1 173 004 \$	1 014 411 \$	2 430 187 \$
Épicerie / autres aliments et boissons	24 313 \$	396 636 \$	161 430 \$	582 379 \$
Loisirs et divertissement	59 067 \$	139 918 \$	217 901 \$	416 887 \$
Magasinage	62 152 \$	367 698 \$	467 764 \$	897 614 \$
Dépenses de véhicule personnel	111 207 \$	265 924 \$	140 746 \$	517 877 \$
Taxi / transport sur location	33 898 \$	43 344 \$	42 105 \$	119 347 \$
Transport en commun	4 504 \$	14 901 \$	7 632 \$	27 037 \$
Total	553 824 \$	3 277 528 \$	3 423 003 \$	7 254 355 \$

*L'importance a été calculée afin de respecter la méthodologie recommandée par le ministère du Tourisme du Québec. Les répondants devaient répondre à une question en trois parties : la première, s'ils étaient au courant de la course avant de se déplacer vers la ville hôte. Si tel était le cas, les répondants étaient questionnés sur l'importance de l'événement dans leur décision d'effectuer le déplacement, et ce, à l'aide d'une échelle en trois points : raison principale du déplacement, partie de la raison d'effectuer le déplacement, ou aucune importance dans la décision de se déplacer. Une pondération de 100 % était appliquée à ceux qui avaient indiqué qu'il s'agissait de la raison principale du déplacement, et 0 % à ceux qui avaient indiqué que l'événement n'avait eu aucune influence ou qu'ils n'étaient pas au courant de l'événement avant le départ. Les répondants qui avaient indiqué que le Grand Prix cycliste était une partie de la raison d'effectuer le déplacement étaient invités à quantifier cette importance à l'aide d'une échelle de 1-10, et leurs dépenses étaient ajustées afin de refléter le score correspondant (i.e. un score de 5 signifiait que 50 % des dépenses de leur voyage étaient attribuable au GPC). N = 125

GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

DÉPENSES DES PARTICIPANTS

Dans le cadre d'une enquête après l'événement, les gérants d'équipe ont été invités à répondre à un sondage afin de mesurer leur degré de satisfaction à propos du GPCQM du point de vue d'un participant. Dans le cadre de cette enquête, les gérants étaient priés d'estimer les dépenses des participants en plus de celles qui avaient été faites par les organisateurs de l'événement. L'enquête a révélé que la moyenne dépensée par cycliste était de 293 \$ par personne à l'occasion du GPCQM.

	Par personne	Total
Restaurants	39,29 \$	13 161 \$
Divertissement	34,29 \$	11 486 \$
Souvenirs	51,43 \$	17 229 \$
Vêtements	40,00 \$	13 400 \$
Épicerie	42,14 \$	14 118 \$
Hôtel	23,57 \$	7 896 \$
Transport	22,00 \$	7 370 \$
Autres dépenses d'équipe	40,00 \$	13 400 \$
Total	292,71 \$	98 059 \$

GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

RÉSULTATS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE

Les résultats de l'impact économique ont été déterminés à l'aide des dépenses de tourisme dans chaque ville combinées avec le budget d'exploitation du GPCQM associé à la tenue des courses. Les dépenses d'exploitation incluaient le transport et l'hébergement des participants, des médias et des dignitaires, la préparation des courses incluant les villages des amateurs et des dignitaires, la télédiffusion de l'événement et les autres dépenses.

Québec

	Ville de Québec	Québec	Canada
Dépense initiale	8 158 828 \$	8 158 828 \$	8 158 828 \$
PIB	4 827 146 \$	6 866 000 \$	7 451 741 \$
Traitements et salaires	3 317 149 \$	4 401 212 \$	4 727 230 \$
Emplois	62,3	80,2	85,4
Production de l'industrie	11 126 916 \$	13 019 581 \$	14 274 434 \$
Total des taxes	2 021 480 \$	2 534 267 \$	2 679 040 \$

Montréal

	Montréal	Québec	Canada
Dépense initiale	6 168 287 \$	6 168 287 \$	6 168 287 \$
PIB	4 126 725 \$	5 151 057 \$	5 614 124 \$
Traitements et salaires	2 734 558 \$	3 280 763 \$	3 540 864 \$
Emplois	52,0	61,0	65,0
Production de l'industrie	8 829 484 \$	9 807 634 \$	10 795 236 \$
Total des taxes	1 676 053 \$	1 931 376 \$	2 047 474 \$

GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

RÉSULTATS D'IMPACT ÉCONOMIQUE - COMBINÉS

Québec and Montréal

	Ville de Québec	Ville de Montréal	Québec	Canada
Dépense initiale	8 158 828 \$	6 168 287 \$	14 327 115 \$	14 327 115 \$
PIB	4 827 146 \$	4 126 725 \$	12 017 057 \$	13 065 865 \$
Traitements et salaires	3 317 149 \$	2 734 558 \$	7 681 975 \$	8 268 094 \$
Emplois	62,3	52,0	141,2	150,5 \$
Production de l'industrie	11 126 916 \$	8 829 484 \$	22 827 215 \$	25 069 670 \$
Total des taxes	2 021 480 \$	1 676 053 \$	4 465 642 \$	4 726 514 \$
Fédérales	716 491 \$	589 442 \$	1 581 463 \$	1 681 635 \$
Provinciales	1 158 285 \$	951 947 \$	2 584 233 \$	2 651 552 \$
Municipales	146 ,705 \$	134 664 \$	299 947 \$	393 327 \$

Résultats d'impact économique – détaillés

Québec

	Québec (CMA)	Quebec	Canada
Dépense initiale			
	8 158 828 \$	8 158 828 \$	\$8,158,828
Produit intérieur brut			
Impact direct	2 108 824 \$	2 355 069 \$	\$2,355,069
Impact indirect	1 905 444 \$	3 198, 21 \$	\$3,519,080
Impact induit	812 878 \$	1 312 810 \$	\$1,577,592
Impact total	4 827 146 \$	6 866 000 \$	\$7,451,741
Traitements et salaires			
Impact direct	1 743 975 \$	1 874 892 \$	\$1,874,892
Impact indirect	1 207 968 \$	1 903 861 \$	\$2,088,956
Impact induit	365 206 \$	622 459 \$	\$763,382
Impact total	3, 317 149 \$	4 401 212 \$	\$4,727,230
Emplois (équivalents année complète)			
Impact direct	33,3	35.5	35.5
Impact indirect	22,2	34.1	37.0
Impact induit	6,8	10.7	12.9
Impact total	62,3	80.2	85.4
Production de l'industrie			
Direct et indirect	9 767 855 \$	10 824,675 \$	11 569 098 \$
Impact induit	1 359 061 \$	2 194,906 \$	2 705 336 \$
Impact total	11 126 916 \$	13 019,581 \$	14 274 434 \$
Taxes (impact direct, indirect et induit)			
Fédérales	716 491 \$	900 782 \$	955 928 \$
Provinciales	1 158 285 \$	1 462 536 \$	1 504 932 \$
Municipales	146 705 \$	170 949 \$	218 180 \$
Total	2 021 480 \$	2 534 267 \$	2 679 040 \$

Résultats d'impact
économique –
Détailés

Montréal

	Montréal (CMA)		Quebec		Canada
Dépense initiale					
	6 168 287 \$		6 168 287 \$		6 168 287 \$
Produit intérieur brut					
Impact direct	1 745 378 \$		1 893 741 \$		\$1,893,741
Impact indirect	1 661 212 \$		2 277 651 \$		\$2,526,653
Impact induit	720 135 \$		979 665 \$		\$1,193,730
Impact total	4 126 725 \$		5 151 057 \$		\$5,614,124
Traitements et salaires					
Impact direct	1 381 660 \$		1 461 664		\$1,461,664
Impact indirect	1 017 949 \$		1 354 607		\$1,500,587
Impact induit	334 948 \$		464 492		\$578,613
Impact total	2 734 558 \$		3 280 763		\$3,540,864
Emplois (équivalents année complète)					
Impact direct	27,2		28,6		28.6
Impact indirect	18,6		24,4		26.7
Impact induit	6,1		8,0		9.8
Impact total	52,0		61,0		65.0
Production de l'industrie					
Direct et Indirect	7 625 518 \$		8,169,769 \$		8 744 017 \$
Impact induit	1 203 966 \$		1,637,865 \$		2 051, 219 \$
Impact total	8 829 484 \$		9,807,634 \$		10 795 236 \$
Taxes (impact direct, indirect et induit)					
Fédérales	589 442 \$		680 681 \$		725 707 \$
Provinciales	951 947 \$		1 121 697 \$		1 146 620 \$
Municipales	134 664 \$		128 998 \$		175 147 \$
Total	1 676 053 \$		1 931 376 \$		\$ 047 474 \$

QUESTIONS?

Si vous avez des questions concernant les résultats présentés dans ce rapport, veuillez communiquer avec :

Tony Fisher

613.266.6964

tony.fisher@paradigmconsultinggroup.ca

Si vous souhaitez effectuer une autre étude d'EIE à l'aide du modèle **meets.pro^{2.0}** pour un événement futur, veuillez contacter

research@canadiansporttourism.com



RAPPORT ANNUEL 2017

Accessibilité

+

Inclusion

+

Solidarité

=



ALTERGO

Mission

Soutenir l'inclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle par l'abolition des obstacles au loisir, au sport et à la culture.

Vision

Contribuer, en tant qu'organisme rassembleur et agent de changement, à faire de l'île de Montréal un modèle de services accessibles universellement.

Valeurs

Avant-gardisme • Empathie
Rassemblement • Respect de l'apport de chacun • Responsabilisation



Table de matières

04	Message de la présidente et de la directrice générale
08	Le conseil d'administration, une équipe visionnaire
09	Financement et résultats financiers • Financement et engagement de la communauté • État des revenus et dépenses 2016 - 2017
12	Un nouveau schéma de transformation sociale
14	AlterGo • Expertise en accessibilité universelle et concertation • Représentation publique et travail en commun • Programmes de soutien financier • Programme de reconnaissance
19	Formation AlterGo • L'inclusion par la formation • Sensibilisation à un environnement inclusif • Autonomisation et solidarité
22	Défi sportif AlterGo • 34^e édition du Défi sportif AlterGo • Choisir de gagner • Beaucoup plus qu'un événement
28	Réseau des membres d'AlterGo



Photo - Farah Halloum

Message de la présidente et de la directrice générale

Créateur d'accessibilité universelle!

Vous avez vu ce slogan sur un bon nombre d'outils de communication d'AlterGo, et ce, depuis la mise en œuvre de la planification stratégique 2013-2018.

Quatre ans plus tard, grâce à l'appui d'un réseau plus large de membres, AlterGo est reconnu pour ses qualités de rassembleur, son expertise et sa capacité à soutenir l'implantation de l'accessibilité universelle en loisir, sport et culture.

Forts de ce succès, les membres du conseil d'administration ont voulu aller plus loin et doter AlterGo d'une vision encore plus précise et stratégique du changement social à générer. L'accessibilité universelle, oui! Mais quels résultats voulons-nous atteindre? Et comment pouvons-nous accroître notre impact?

D'octobre à juin, avec le soutien de 2 mentors du programme Innoweave de la Fondation McConnell, une équipe de 6 personnes, dont un membre du conseil d'administration, s'est penchée hebdomadairement sur la question de l'impact et de la clarté stratégique d'AlterGo. À la fin du mois d'août 2017, les membres du conseil d'administration ont adopté le nouveau schéma de transformation sociale d'AlterGo 2017-2023, accompagné d'un plan d'action pour les 18 prochains mois. Vous trouverez, dans les prochaines pages, le visuel du cadre théorique de ce schéma qui est appelé certainement à se bonifier au fil des expériences.

Le schéma s'avère être un outil d'aide à la décision très précieux. Il permet à l'équipe de se questionner et d'orienter différemment les programmes, les services et les projets. Dans les prochains mois, nous visons à le partager, à travailler cette proposition en faveur de l'accessibilité universelle avec les membres. Les administrateurs sont particulièrement fiers d'avoir relevé un défi important, celui de prioriser les réflexions autour de la pérennité de l'organisation et du travail de synergie des 3 composantes que sont AlterGo, Formation AlterGo et Défi sportif AlterGo. Ainsi, nous sommes en mesure de présenter, aux membres et aux partenaires, un outil unique et essentiel d'innovation sociale pour faire le pont entre le rêve et la réalité.

Bien sûr, le défi du financement demeure au cœur des préoccupations de toute l'équipe. Nous sommes conscients qu'il faut se donner les moyens de nos ambitions et nous pensons que les idées nouvelles proposées dans le schéma sauront stimuler l'intérêt de partenaires financiers. Des efforts constants sont réalisés pour actualiser les pratiques et créer des liens solides avec les donateurs.

Des faits saillants de l'année 2016-2017

Il importe de souligner quelques autres collaborations qui ont marqué l'année.

Pour innover en accessibilité universelle

La collaboration avec le CHU Sainte-Justine dans le cadre du projet du Technopôle en réadaptation pédiatrique s'est poursuivie et s'intensifie. La phase un du Technopôle, soit la construction d'un édifice sur le site du Centre de réadaptation Marie-Enfant, est commencée et les travaux seront terminés à l'automne 2018. AlterGo participe activement au développement de la phase deux du Technopôle qui vise la construction d'un centre d'innovation en accessibilité universelle en loisir, sport et culture. La réalisation d'une étude d'opportunité est planifiée pour le début de l'année 2018 et prévoit l'appel à la collaboration des membres et des partenaires pour définir la vision de l'offre de service de ce futur centre.

Des invitations

AlterGo a accepté les invitations de madame Carla Qualtrough, alors ministre des Sports et des Personnes handicapées, à participer à 4 tables rondes sur la future loi Canada accessible, notamment sur la participation sociale et le changement des mentalités. Ces rencontres ont permis de partager nos préoccupations, nos expertises et de confirmer la pertinence et l'urgence de la création d'une loi fédérale en faveur de l'accessibilité universelle.

Une demande acceptée

AlterGo a fait une demande à la Fondation du Grand Montréal pour que l'édition 2017 de la publication bi-annuelle des Signes vitaux soit plus inclusive et tienne compte de la situation des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Cette demande a été acceptée et AlterGo a pris part aux travaux en compagnie d'une trentaine de partenaires provenant d'univers différents, mais qui ont tous en commun le mieux-être des enfants. Ce document est un outil de référence pour soutenir les donateurs du Grand Montréal dans leurs recherches. Maintenant, les personnes ayant une limitation fonctionnelle sont dans le portrait!



#Visezau. Partout. Pour tous.

L'utilisation des médias sociaux prend de l'ampleur et ajoute de l'impact aux actions d'AlterGo et des membres. La campagne de promotion #Visezau démarrée au printemps a connu un succès fort enviable. Graduellement, nous développons une communauté d'une dizaine de milliers de personnes qui s'affirment en faveur de l'accès au sport, au loisir et à la culture. Nous avons grandement besoin de cet appui public pour faire de l'accessibilité universelle un enjeu de société et instaurer les changements requis. Ces résultats positifs nous incitent à aller de l'avant et à y consacrer plus d'énergie.

D'ailleurs, la campagne électorale municipale a été une occasion tout indiquée pour promouvoir les retombées pour tous de l'accessibilité universelle. Nous avons en main une plateforme collective résumant les besoins prioritaires pour permettre aux citoyens de profiter des services offerts à tous. Ces besoins, nous les avons fait connaître aux candidats et nous les partagerons assurément avec les nouveaux élus.

Merci mille fois!

Créer une société inclusive et accessible, c'est possible grâce à des pionniers passionnés comme vous!

Les **130 organismes membres d'AlterGo**,
les **150 organismes membres participants de Formation AlterGo**
et les **170 organismes membres participants de Défi sportif AlterGo**

Les **1 400 bénévoles**

Les **6 stagiaires**

Les **13 000 citoyens** qui nous suivent sur les médias sociaux

Les **105 partenaires financiers et stratégiques** qui nous permettent de réunir des revenus de près de 4 millions de dollars

Les **élus des différents paliers** de gouvernement

Un merci tout spécial et chaleureux aux 11 membres du conseil d'administration et aux 35 membres du personnel et formateurs qui donnent une couleur unique à la mission d'AlterGo. Leur engagement, leur détermination, le généreux partage de leurs talents font toute la différence. Toutes ces personnes ont à cœur AlterGo et elles ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour faire évoluer l'organisation et créer une société inclusive.

Nous tenons à remercier particulièrement Lise Roche pour tout le travail innovateur réalisé au cours des 6 années passées au sein de l'équipe à titre de directrice de l'accessibilité universelle en loisir. Merci beaucoup à Patricia Bonin, coordonnatrice des bénévoles, à Chantal Comeau et Laurence Rodier aux communications ainsi qu'aux personnes qui ont quitté AlterGo au cours de l'année, pour leur contribution significative. Elles sont toutes des ambadrices hors pair de l'accessibilité universelle!

Catherine Guérard et Elsa Lavigne, membres du personnel d'AlterGo, ont accédé respectivement à la fonction de directrice de Formation AlterGo et directrice de l'accessibilité universelle en loisir. Leur expertise, la qualité de leur engagement, leur dynamisme faisaient d'elles des candidates de premier choix. Félicitations!

Bravo à notre directrice générale qui a reçu la Croix du service méritoire du gouvernement général du Canada.

Merci infiniment à vous tous qui avez fait preuve d'une détermination à toute épreuve.

Élise Blais, Présidente
Monique Lefebvre, Directrice générale



Photo - Jean-Baptiste Benavent

Le conseil d'administration, une équipe visionnaire

AlterGo peut compter sur la collaboration d'une équipe forte, composée de 11 personnes aux compétences diversifiées, qui en plus de veiller à la saine gestion de l'organisme et au respect des normes de gouvernance reconnues au sein des organismes à but non lucratif, consacre temps et talents à assurer la pérennité de l'organisation. Après l'élaboration et l'implantation de la planification stratégique 2013-2018, le conseil d'administration a doté AlterGo d'un nouveau schéma de transformation sociale 2017-2023.

Merci beaucoup à tous les membres du conseil d'administration !

Élise Blais, **Présidente**
Guylaine Cataford, **Vice-présidente**
Isabelle Côté, **Secrétaire**
Tristan Menard, **Trésorier**

Administrateurs et administratrices
Diane Côté, François Lamarre, Serge Leblanc,
Claude Lefrançois, Anna Luu-Nguyen,
Sophie Perrault, Jacques Vincent, LL.B.

Financement et résultats financiers

Les réalisations d'AlterGo, de Formation AlterGo et de Défi sportif AlterGo reposent sur la collaboration de nombreux partenaires. Sensibles aux objectifs d'inclusion et de promotion de l'accessibilité universelle, ces partenaires offrent un appui financier sans lequel de nombreuses activités seraient compromises. En contrepartie, AlterGo s'engage à respecter les normes de gestion financière les plus rigoureuses.

Financement et engagement de la communauté

Pour les trois composantes d'AlterGo, l'année 2016-2017 a été marquée par la poursuite du partenariat avec la Ville de Montréal, l'augmentation des fonds pour le programme de reconnaissance et de financement PANAM ainsi que la confirmation d'un soutien spécial pour le 35^e anniversaire du Défi sportif AlterGo.



Photo - François Lacasse

AlterGo

Les faits marquants de l'année ont été la signature d'une entente triennale avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que le soutien de la Fondation McConnell et de la Fondation Mirella et Lino Saputo pour l'élaboration du schéma de transformation sociale. Il faut également souligner le nouveau programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (PAFLPH) et l'obtention d'un soutien financier ponctuel.

Formation AlterGo

L'année a sans contredit été marquée par l'augmentation du financement récurrent dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires. Mais nous devons mentionner que l'appui continu de Centraide du Grand Montréal est un facteur clé dans la poursuite de nombreux dossiers mis de l'avant par Formation AlterGo.

Défi sportif AlterGo

L'année 2016-2017 a vu la signature d'une entente triennale avec le Secrétariat à la jeunesse, la poursuite de la collaboration avec Québec en forme, le renouvellement des ententes triennales avec Loto-Québec et Groupe Banque TD ainsi que la création de partenariats avec 4 nouvelles entreprises donatrices. On ne peut passer sous silence l'appui de la Ville de Montréal qui joue un rôle primordial dans la réussite des événements de Défi sportif AlterGo. L'équipe de financement est aussi fière de souligner l'engagement de partenaires dans diverses activités de financement. Il faut notamment mentionner le Tour cycliste des policiers du SPVM, le Tournoi de golf Plaza Universel et le Tournoi de golf des Îles.

État des revenus et dépenses 2016-2017

La plus grande réalisation en 2017 : la rigueur dans le suivi du budget des trois entités qui a permis la réalisation de toutes les activités et tous les événements malgré la fin de certaines ententes de financement.

REVENUS

Total : 3 913 904 \$

Commandites (En produits et services, en espèces et en provenance des médias)	26 %
Subventions gouvernementales (Financement)	27 %
Gouvernement du Québec	19 %
Gouvernement du Canada	3 %
Ville de Montréal	5 %
Subventions gouvernementales (Redistribution)	24 %*
Gouvernement du Québec	9 %
Ville de Montréal	15 %
Partenariats	9 %
Autres revenus (Revenus d'opérations, cotisations des membres et autres activités)	11 %
Activités philanthropiques	3 %

DÉPENSES

Total : 3 935 209 \$

Salaires et charges sociales	31 %
Promotion	13 %
Matériel et installations	13 %
Transports et accompagnement	35 %
Services professionnels	5 %
Frais de bureau et d'occupation, frais financiers	3 %

* Pour l'ensemble des trois organisations, un montant total de près de 1 M\$ est redistribué aux organismes via deux programmes soit le Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM) et le programme PANAM. Cela représente 24 % des revenus totaux des trois organisations et 47 % des subventions totales reçues.

Les revenus et dépenses présentés ci-dessus englobent les budgets d'AlterGo, de Formation AlterGo et de Défi sportif AlterGo.

Un nouveau schéma de transformation sociale

Accessibilité universelle partout, pour tous. Cette phrase résume la finalité d'une nouvelle démarche d'innovation sociale d'AlterGo pour la période 2017-2023. Cette démarche est soutenue par un schéma de transformation sociale (STS), réalisé en collaboration avec les mentors du programme Innoweave de la Fondation McConnell.

Pour atteindre les objectifs du STS, AlterGo veut travailler en synergie avec les acteurs sociaux afin que ceux-ci connaissent et comprennent l'accessibilité universelle, y contribuent et deviennent des porteurs du dossier. Les plans d'action découlant du STS viseront 3 publics cibles : les organismes, les élus des différents paliers de gouvernement et le grand public.



Quatre axes d'intervention

Le STS s'articule autour de 4 axes d'intervention. Le premier vise la sensibilisation, la mise en contact, le dialogue et la promotion. En effet, il est primordial de parler d'accessibilité universelle au grand public. Il faut en expliquer les retombées pour la collectivité tout en stimulant les opportunités de dialogue avec les personnes ayant une limitation fonctionnelle et leurs familles.

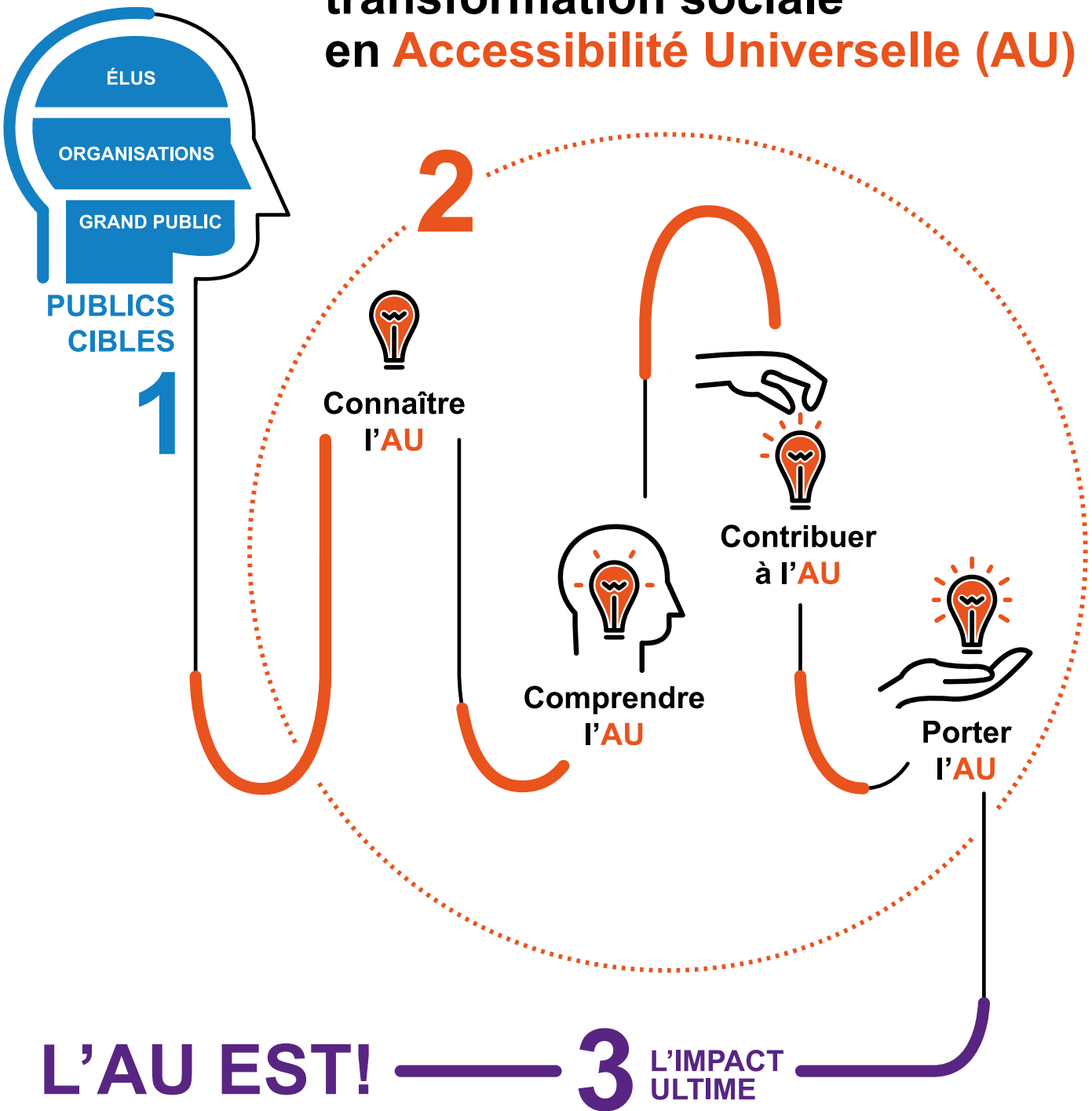
Le deuxième axe touche la formation et l'appropriation. Les organismes et les élus doivent bien comprendre ce qu'est l'accessibilité universelle dans son intégralité afin de jouer pleinement leur rôle d'agent de changement social.

Le troisième axe cible l'accompagnement et le passage à l'action. Les organismes et les élus doivent travailler de concert pour développer des programmes, des plans d'action et mettre de l'avant des projets novateurs en accessibilité universelle.

Finalement, le quatrième axe met l'accent sur la connexion et le réseautage. Le partage des bonnes pratiques et le transfert de connaissances sont des facteurs clés pour optimiser le travail des acteurs porteurs de l'accessibilité universelle.

Un plan d'action d'une période de 18 mois a été préparé pour amorcer le déploiement du STS. Ce plan vise notamment la mesure du degré de connaissance du concept de l'accessibilité universelle par les publics cibles et le développement d'indicateurs de performance.

AlterGo - Schéma de transformation sociale en Accessibilité Universelle (AU)



4 AXES D'INTERVENTION			
Sensibilisation, mise en contact, promotion et dialogue	Formation et appropriation	Accompagnement et passage à l'action	Connexion et réseautage



ALTERGO



Expertise en accessibilité universelle et concertation

Avec l'adoption d'un nouveau schéma de transformation sociale (STS), AlterGo consolide son rôle de leader en accessibilité universelle en loisir, sport et culture. De nombreuses collaborations ont pris place grâce à la reconnaissance de ce savoir-faire.

Des avancées diverses et importantes ont été possibles au cours de l'année, car la volonté d'agir ensemble des organismes est manifeste. Chacun stimule l'autre, notamment au sein des comités de travail réunissant les organismes de personnes handicapées et le personnel de la Ville de Montréal. Que ce soit au sein des comités pour accroître l'accès aux parcs, aux piscines, aux bibliothèques, aux événements ou à l'accompagnement.

Le Fonds dédié à l'accessibilité universelle de la ville de Montréal a permis la réalisation d'analyses, de recherches et de publications. Pensons à la nouvelle édition du document « Suivez le guide! ». Produit en partenariat avec le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal, « Suivez le guide! » est un outil de référence pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle et les organismes qui veulent leur offrir des services. Ou encore, pensons à la réalisation et la promotion de la 5^e édition du Mois de l'accessibilité universelle dans les bibliothèques de Montréal. Cet événement est une vitrine exceptionnelle pour sensibiliser l'ensemble de la population à la réalité des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

La concertation a atteint un point culminant alors que plus de 30 organismes membres et partenaires ont participé à l'élaboration d'une plateforme de demandes communes en accessibilité universelle dans le cadre de la campagne électorale municipale 2017. AlterGo a obtenu un soutien financier de l'Office des personnes handicapées du Québec pour la tenue d'une campagne numérique afin de promouvoir la plateforme sur les médias sociaux.

Représentation publique, travail en commun

Pour faire connaître davantage les besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle, AlterGo a participé à des activités de consultation, de concertation et de réseautage. À titre d'exemples, mentionnons le dépôt d'un mémoire dans le cadre de la future Politique de développement culturel 2017-2022, une participation au regroupement Montréal Physiquement Active, une participation à la Table des aînés de l'île de Montréal ainsi qu'à la Table de concertation en accessibilité universelle de St-Léonard. Une activité de réseautage destinée aux membres et aux représentants municipaux a été organisée en collaboration avec l'Office des personnes handicapées, dans le cadre du Défi sportif AlterGo.

Pour accélérer le développement de l'accessibilité universelle, AlterGo et Formation AlterGo s'unissent pour stimuler la mise en contact des organismes. C'est dans cette perspective qu'une initiative de soutien à l'entrepreneuriat social a vu le jour. Ce projet pilote, appelé « Le SQUAT », permet à des organismes en démarrage de travailler à partir de nos bureaux. Les retombées du projet sont significatives au point qu'une deuxième phase sera développée en 2017-2018 pour offrir des occasions d'échange à tous les organismes membres.



Photo - Ville de Montréal

Programmes de soutien financier

AlterGo agit à titre de coordonnateur de divers programmes de soutien financier pour l'île de Montréal. Ces programmes ont pour objectif de favoriser l'accès des personnes ayant une limitation fonctionnelle aux activités de sport, de loisir et de culture.

L'année 2016-2017 a vu la fin du Programme d'aide en loisir (PAL). Les fonds de 17 000 \$ dédiés au PAL ont été transférés au Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM). Le PALÎM est un programme qui soutient l'embauche et la formation d'accompagnateurs en loisir, notamment pour les camps de jour. Ce programme dont le volet provincial était sous la responsabilité de Sport et Loisir de l'île de Montréal, est redevenu sous la responsabilité d'AlterGo depuis le 1^{er} avril 2017. Cette décision fait suite à la mise en place du nouveau programme d'assistance financière pour les organisations régionales du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Grâce à des fonds municipaux et provinciaux, le programme PALÎM 2016-2017 a permis à 114 organismes d'embaucher plus de 500 accompagnateurs qui ont soutenu la participation à diverses activités d'environ 1 200 personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Depuis 3 ans, le Programme de reconnaissance et de financement PANAM de la ville de Montréal accorde un soutien aux organismes de loisir panmontréalais. AlterGo a obtenu le mandat de coordination de ce programme. Rappelons que depuis 2014, 30 organismes ont reçu la reconnaissance PANAM et la Ville bonifie annuellement les fonds accordés au programme.



Programme de reconnaissance

AlterGo est fier d'être le rassembleur de quelque 130 organismes d'exception, qui savent faire la différence, au quotidien, dans la vie des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Le programme de reconnaissance se veut un hommage à leur travail et à leur dévouement!

Prix Célébration

AlterGo souligne l'anniversaire des organismes membres qui franchissent le cap d'une nouvelle dizaine! En 2016-2017, ils étaient 8 à célébrer une telle étape de vie : Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (20 ans), Centre de jour l'Échelon (30 ans), Centre Rêve et Espoir (10 ans), Club des personnes handicapées du Lac St-Louis (40 ans), Coopérative de solidarité Espace-Temps (20 ans), Corporation l'Espoir (40 ans), Regroupement pour la Trisomie 21 (30 ans) et Vues et Voix (40 ans).



Prix Développement Raymond Bachand

Cette année, le jury a décerné ce prix au Centre communautaire Radisson pour ses programmes diversifiés et la grande écoute démontrée à l'égard des besoins de ses membres. Les personnes œuvrant au Centre déploient des efforts constants pour rendre accessible le loisir aux Montréalais et Montréalaises ayant une limitation fonctionnelle.

Prix Innovation Guy Langlois

Cette distinction a été remise à La Gang à Rambrou pour son projet novateur de fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux recyclés. Les instruments serviront aux membres de l'organisme pour l'apprentissage de la musique.



Prix Création Mon Rêve

Ce prix est remis en collaboration avec la Troupe des artistes handicapés de Chine et la Ville de Montréal. Cette année, le lauréat est le Regroupement pour la Trisomie 21 pour le projet de théâtre multidisciplinaire avec Joe Jack et John. Cette distinction vise à soutenir la mission d'un organisme de loisir qui facilite l'accès à des activités de pratique artistique à des personnes ayant une limitation fonctionnelle. De plus, l'organisme lauréat a la chance de présenter son spectacle dans une salle du réseau Accès culture durant le Mois de l'accessibilité universelle des bibliothèques de la Ville de Montréal.

Les plus grandes réalisations en 2017 : l'augmentation des ventes de sessions de formation auprès des municipalités et la diversification des services offerts.



FORMATION
ALTERGO

Formation AlterGo en 2016-2017

65 formations et activités de sensibilisation auprès de 1 824 personnes, dont :

- 19 formations « **Accueil des personnes ayant une limitation fonctionnelle** »
- 20 formations « **Accompagnement en loisir des personnes ayant une limitation fonctionnelle** »
- 12 formations « **Accessibilité universelle** »

33 formations auprès d'employés ou d'organismes partenaires de la Ville de Montréal

7 marches exploratoires

Merci aux partenaires de Formation AlterGo !



Montréal 

L'inclusion par la formation

Formation AlterGo s'est taillé une place enviable dans la conception d'ateliers de sensibilisation à l'accessibilité universelle, à l'accueil et à l'accompagnement des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Au cours de la récente année, 2 nouvelles formations ont été développées : Accueil des personnes ayant une déficience intellectuelle et Programmes et services en loisir pour les personnes handicapées. Formation AlterGo travaille avec les organismes du milieu des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans le développement, la révision et l'animation des contenus.

Un merci très spécial est de mise pour les formateurs qui, par leur excellent travail, ont sensibilisé plus de 1 800 personnes à la réalité des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Des ententes avec Adaptavie à Québec et le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPhL) permettent la présentation des contenus développés par Formation AlterGo dans leur région. Ces organismes ont recours aux services de formateurs ayant une limitation fonctionnelle qui connaissent la réalité du territoire.

Sensibilisation à un environnement inclusif

Formation AlterGo sensibilise les différents acteurs de la communauté aux besoins des personnes handicapées et aux principes favorisant l'accessibilité universelle. Son service d'expert-conseil propose, notamment, des marches exploratoires, dans des installations ou lors d'événements publics, en compagnie de personnes ayant des limitations fonctionnelles différentes afin d'en commenter et d'en évaluer l'accessibilité universelle. Le succès de ce service est dû à l'efficacité de la mise en contact entre les gestionnaires et les marcheurs. Cette année, sept marches ont été réalisées.

Formation AlterGo procède aussi à l'évaluation de plans afin de contribuer à l'accessibilité architecturale de bâtiments nouveaux ou en rénovation. La particularité est d'offrir aux dirigeants le point de vue du citoyen ou de l'utilisateur. Au cours de la dernière année, l'équipe s'est ainsi prononcée, entre autres, sur les plans du parc et de la plage de Verdun. En partenariat avec Kéroul, Formation AlterGo a procédé à l'évaluation de l'accessibilité universelle d'événements dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal.



Autonomisation et solidarité

Dans le cadre d'un partenariat avec Centraide du Grand Montréal, Formation AlterGo soutient les organismes dans leurs efforts de développement en matière de représentations publiques et politiques. En misant à la fois sur la synergie de groupe et l'accompagnement individuel, Formation AlterGo optimise la participation citoyenne des organismes ainsi que la prise de position sur les dossiers liés à l'accessibilité universelle. Dans cette optique, Formation AlterGo a produit « Ma municipalité accessible », un guide pour soutenir la participation citoyenne des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Les organismes ont aussi profité des formations spécialisées abordant, entre autres sujets : l'accessibilité universelle et l'autonomisation des organismes, les relations publiques et les habiletés politiques, la conception d'un plan d'action en accessibilité universelle ainsi que la mesure des impacts non financiers. Une formation sur les obligations juridiques des organismes en matière d'accueil des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans leurs activités a été offerte par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Autre fait marquant, 55 participants ont assisté à un atelier « Speed Dating » dont l'objectif était de permettre aux organismes du milieu de se rencontrer et se concerter afin de développer des projets en partenariat.

Un sondage a été réalisé pour mesurer l'implication des organismes communautaires dans leur milieu. Plus de 100 personnes ont répondu à cet appel qui visait à orienter les actions de Formation AlterGo afin de favoriser la participation des organismes à la promotion de l'accessibilité universelle.



Photo - Jean-Baptiste Benavent



Photo - Farah Halloum

Les plus grandes réalisations en 2017 :
réaliser la 34^e édition
du Défi sportif AlterGo
en accueillant près de
7 000 athlètes sans
augmenter le budget de
l'événement et obtenir
le mandat d'organiser
une compétition
internationale de
volleyball assis à
l'automne 2017.



**DÉFI SPORTIF
ALTERGO**

34^e édition du Défi sportif AlterGo

Se dépasser, même lorsque l'on pense avoir atteint ses limites ! C'est ce qu'a réalisé la 34^e édition du Défi sportif AlterGo alors que l'événement accueillait un nombre record d'athlètes ! Du 24 au 30 avril, plus de 6 900 athlètes avec une limitation fonctionnelle, représentant 14 sports, ont pris part à cet événement annuel d'envergure.

Se déployant sur 7 sites de compétition, le Défi sportif AlterGo a livré un plaidoyer éloquent en faveur de l'accessibilité universelle des installations sportives. Plus de 170 invités d'honneurs, dont des élus des paliers municipal, provincial et fédéral, ont assisté aux différentes activités. L'événement a accueilli deux nouveaux ambassadeurs, M. Hugo Girard et M^{me} Frédérique Dufort, qui ont uni leurs voix à celles de M. Jean-Marie Lapointe et M^{me} Chantal Petitclerc afin d'accueillir athlètes, familles, enseignants et délégations.

Diverses activités se sont greffées au Défi sportif AlterGo 2017. Notamment, une journée « Paralympiens recherchés » en collaboration avec le Comité paralympique canadien ainsi que deux activités de remises de bourses : les bourses Loto-Québec du Club de la médaille d'or et celles de la Fondation de l'athlète par excellence.

L'aire d'animation a connu un franc succès, en accueillant 3 100 visiteurs, pour la 5^e édition du Carrefour Hydro-Québec, le parcours Choisir de Gagner et la Zone d'essais sportifs Loto-Québec.

Le Défi sportif AlterGo tient à remercier les 1 325 bénévoles qui ont consacré près de 21 000 heures de leur temps pour contribuer au succès de l'événement. Il n'y a pas de mot pour souligner leur dévouement, leur attachement à la cause de l'inclusion des personnes ayant une limitation fonctionnelle et leur précieuse collaboration à la promotion de l'accessibilité universelle.



Photo - Nino Hlail



Photo - Jean-Baptiste Benavent



Photo - François Lacasse

La 34^e édition du Défi sportif AlterGo, c'est :

6 936 athlètes ayant une limitation fonctionnelle

6 055 jeunes d'âge scolaire (5 à 21 ans), de **11** régions du Québec de **118** écoles et centres de réadaptation

1 700 jeunes participants au mini marathon

483 athlètes d'élite (sports paralympiques)

248 athlètes en sport Olympiques Spéciaux

150 athlètes en sport de développement

6 pays : Allemagne, Bermudes, Canada, États-Unis, Mexique et Suisse

13 sports

7 sites de compétitions

1 325 bénévoles

Plus de **170** invités d'honneur

907 officiels (majeurs et mineurs)

22 partenaires sportifs

3 100 visiteurs à l'aire d'animation

200 articles publiés sur le web ou dans les médias traditionnels

70 capsules, reportages ou entrevues radiophoniques ou télévisés.

Choisir de Gagner

La plus grande réalisation en 2017 : le Colloque Choisir de Gagner qui, à sa 5^e édition, est devenu un rendez-vous incontournable pour les intervenants qui se préoccupent de l'activité physique chez les jeunes ayant une limitation fonctionnelle.



Choisir de Gagner est une initiative du Défi sportif AlterGo, rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme. Au cours de la sixième année du programme, les efforts ont été maintenus afin d'assurer le transfert de l'expertise développée dans les dernières années, à travers le Québec, et de stimuler la mise en place d'un réseau qui se préoccupe des jeunes ayant une limitation fonctionnelle.

Au total, ce sont plus de 570 intervenants, futurs intervenants et gestionnaires qui ont été directement touchés par le projet Choisir de Gagner. Le nombre de jeunes qui bénéficieront de ce transfert de connaissances est évalué à 25 000.

Il faut particulièrement souligner le succès du Colloque annuel Choisir de Gagner. La 5^e édition a confirmé que l'événement est devenu un rendez-vous inspirant et immanquable pour les intervenants qui se préoccupent d'activité physique pour les jeunes ayant une limitation fonctionnelle.

Entre autres projets porteurs, Choisir de Gagner travaille auprès du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Ce rapprochement a été la source de la mise en place de compétitions scolaires adaptées pour une première fois dans certaines régions, voire même la mise en place de compétitions adaptées interrégionales.

Beaucoup plus qu'un événement!

Défi sportif AlterGo, c'est beaucoup plus qu'un événement annuel! L'organisation travaille durant toute l'année auprès des jeunes ayant une limitation fonctionnelle et leur entourage. La priorité est accordée à la promotion des bienfaits du sport et des saines habitudes de vie.

Le service de prêt de matériel sportif, dont le catalogue a été mis à jour, a répondu à 50 demandes au cours de l'année 2016-2017. Des organismes sportifs et culturels, des organismes membres ou non d'AlterGo, des écoles et des centres de réadaptation ont pu ainsi permettre l'essai de différents sports adaptés.

Pour la première fois, Défi sportif AlterGo a obtenu le mandat d'organiser une compétition internationale d'un sport paralympique en dehors du grand rassemblement du printemps, soit le Championnat de zone panaméricain de volleyball assis. Il aura lieu à l'automne 2017.



Photo - Farah Halloum



Photo - François Lacasse



Photo - Pierre Paradis

Un soutien indispensable

Près de 130 partenaires financiers, sportifs et médiatiques contribuent au succès, au développement et à la notoriété du Défi sportif AlterGo. Qu'ils soient des partenaires gouvernementaux, des fournisseurs de biens et services, des entreprises ou des fondations, notamment la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec ou Opération Enfant Soleil, leur apport est essentiel. Un immense merci à chacun d'entre eux!

Commanditaire présentateur — Grands partenaires



Commanditaires Or



Commanditaires Argent



Commanditaires Bronze



Réseau des membres d'AlterGo

130 organismes unissent leurs forces et s'engagent envers une cause commune : favoriser l'inclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle. AlterGo est honoré d'être le rassembleur de ces acteurs inspirants, œuvrant avec cœur au développement de l'accessibilité universelle.

Merci aux organisations membres pour leur confiance et leur participation !

- Accessibilité Media
- Association d'entraide des personnes handicapées physiques de Montréal
- Association de développement des arts martiaux adaptés
- Association de loisirs pour personnes à autonomie réduite
- Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels
- Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
- Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement
- Association de paralysie cérébrale du Québec
- Association des sports pour aveugles de Montréal
- Association du syndrome de Usher du Québec
- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, Montréal régional
- Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées
- Association québécoise de voile adaptée

- Association québécoise des traumatisés crâniens
- Association québécoise des personnes aphasiques
- Association régionale du sport étudiant de l'Île de Montréal - Réseau du sport étudiant du Québec
 - Centre François-Michelle
 - École Joseph-Charbonneau
 - École Victor-Doré
- Association sportive des sourds du Québec
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- Association sportive des aveugles du Québec
- Atelier le Fil d'Ariane
- Autisme Montréal
- Autisme sans limites
- Au nom de la danse-Québec
- Bouger et Vivre
- Camp Massawippi
- Centre Action
- Centre communautaire Radisson
- Centre Didache

- Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
- Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
 - Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal
 - Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
 - Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain
 - Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal
 - Institut Raymond-Dewar
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal
 - Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
- Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
- Centre de réadaptation MAB-Mackay
- Centre de réadaptation Marie-Enfant du CHU Sainte-Justine
- Centre de rêves et espoir
- Centre d'intégration à la vie active
- Centre Jean-Claude Malépart
- Centre Perform
- Centre Philou
- Club de gymnastique artistique Gadbois
- Club de patinage artistique de Saint-Léonard
- Club des personnes handicapées du Lac St-Louis
- Club du bonheur de Saint-Léonard

- Comité des usagers du CRDITED de Montréal
- Coopérative de solidarité Espace-Temps
- Corporation de Services médicaux M.C.V
- Corporation l'Espoir
- Corpuscule Danse
- Compagnons de Montréal
- DefPhys sans limite
- Entraide Saint-Michel
- École À pas de géant
- École Lucien-Guilbault
- École Peter Hall
- Équipe programme de loisirs
- Espace Multisoleil
- Fondation des aveugles du Québec
- GymnO
- Hôpital de réadaptation Villa Medica
- Institut Nazareth et Louis-Braille
- Joe Jack et John
- Juni-Sport
- La Fondation Place Coco
- La Gang à Rambrou
- La Joie des enfants
- La maison de répit La ressource
- La maison des femmes sourdes de Montréal
- Le Centre Didache
- Le Club de hockey sur luge Montréal
- Les Amis de l'Est pour la déficience intellectuelle
- Les petits soleils de la Pointe-de-l'île
- Libre et Sauvage

- L'Œuvre du Père Sablon
- L'Étoile de Pacho
- Maestr'O
- Maison l'Échelon Centre de jour
- Maison des sourds
- Olympiques spéciaux du Québec, région du Sud-Ouest de l'île
- Parrainage civique Montréal
- Parrainage civique les Marronniers
- Patro Le Prevost
- Regroupement de services intégrés Propulsion
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain
- Regroupement pour la Trisomie 21
- Rêvanous
- Sans oublier le sourire
- Société canadienne de la sclérose en plaques - section Montréal
- Société pour les enfants handicapés du Québec

- Solidarité de parents de personnes handicapées
- Théâtre aphasique
- Troupe « Atout-Coeur »
- Un prolongement à la famille de Montréal
- Vie autonome-Montréal
- Viomax
- Vues & Voix
- YMCA du Québec

Villes membres

- La Ville de Montréal et les 19 arrondissements ainsi que les villes de l'île de Montréal suivantes :
 - Beaconsfield
 - Côte-Saint-Luc
 - Dorval
 - Kirkland
 - Montréal-Ouest
 - Mont-Royal
 - Pointe-Claire
 - Sainte-Anne-de-Bellevue

Ce document est une production du Service des communications d'AlterGo.

Coordination et rédaction

Carole Marcil
chef d'équipe, communications et marketing

Collaboration

Élise Blais, présidente
Monique Lefebvre, directrice générale
Maxime Gagnon, directeur général adjoint
Elsa Lavigne, directrice, accessibilité universelle en loisir
Catherine Guérard, directrice Formation AlterGo
Raymond Palmer, directeur administratif

Conception graphique

Farah Halloum, chargée de communication - graphisme

Photographes

Jean-Baptiste Benavent
Farah Halloum
Nino Hilal
François Lacasse
Pierre Paradis

Emmanuel Joseph Bishop, violoniste
facebook.com/emmanuel.bishop

Merci aux partenaires d'AlterGo

Québec



Montréal



514 933-2739



514 933-9384



525, rue Dominion • Bureau 340
Montréal (Québec) • H3J 2B4



www.altergo.ca • www.defisportif.com



info@altergo.ca

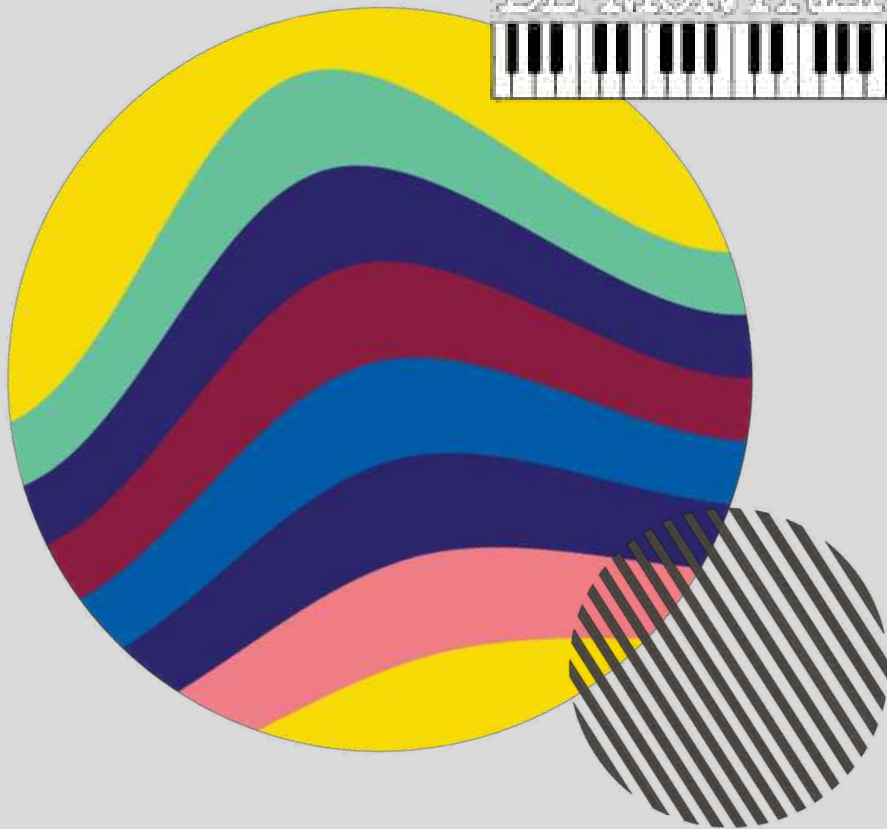


ISBN 978-2-924686-08-9 (Imprimé)
ISBN 978-2-924686-09-6 (PDF)

Date de publication : novembre 2017

**28 juin au
8 juillet 2017**

38^e



**BILAN DES ACTIVITÉS
DÉCEMBRE 2017**

TABLE DES MATIÈRES

1.	MISSION DU FESTIVAL.....	p.3
2.	RÉSUMÉ DE LA 38 ^e ÉDITION.....	p.4
3.1	PROGRAMMATION EN SALLE.....	p.5
3.2	PROGRAMMATION EXTÉRIEURE GRATUITE.....	p.7
3.3	PROGRAMMATION – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX.....	p.8
3.	PROGRAMMATION – Cinéma et jazz	p.11
4.	LA RELÈVE BAT SON PLEIN!.....	p.12
5.	PRIX REMIS PAR LE FESTIVAL EN 2017	p.17
6.	JAZZ À L'ANNÉE – SAISON 2016-2017	p.18
7.	RETOMBÉES MÉDIATQUES.....	p.19
8.	ACHALANDAGE ET PERFORMANCE TOURISTIQUE	p.21
9.	PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ.....	p.22
10.	INITIATIVES DE COMMERCIALISATION TOURISTIQUE ET PARTENARIATS.....	p.27
11.	DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	p.29
12.	SÉCURITÉ FESTIVALIÈRE ET ACCUEIL.....	p.32
ANNEXES.....		p.35
ANNEXE A – PLAN DU SITE.....		p.36
ANNEXE B – LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS.....		p.37
ANNEXE C – PAYS REPRÉSENTÉS PAR LES ARTISTES LORS DE LA 38 ^e ÉDITION.....		p.47
ANNEXE D – LISTE DES ARTISTES DE LA SÉRIE JAZZ À L'ANNÉE 2016-2017.....		p.48
ANNEXE E – ACTIVITÉS ET FORFAITS OFFERTS.....		p.49
ANNEXE F – SOMMAIRE DU PLAN MÉDIA.....		p.51

1. MISSION DU FESTIVAL

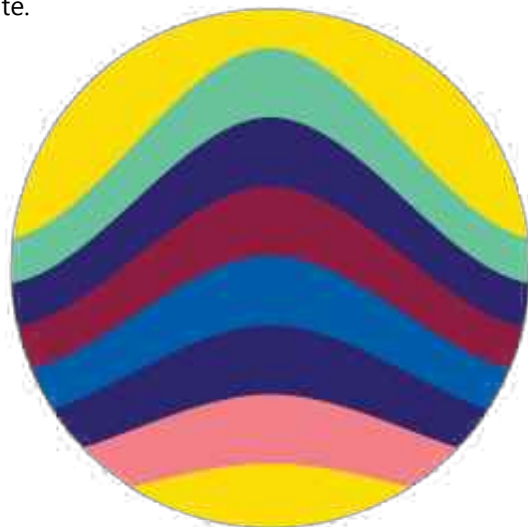
De par la nature et les principes fondamentaux qui animent sa mission depuis sa création, le Festival International de Jazz de Montréal (FIJM) occupe depuis près de 40 ans un rôle précurseur et influent dans le développement et la vitalité de l'industrie musicale et culturelle du pays. À plusieurs égards, il contribue de façon notable au **dynamisme et au renouvellement de l'offre artistique, ainsi qu'à son rayonnement à l'échelle internationale.**

Grâce à sa programmation attrayante et bien rodée, **mixant les succès de longue date, l'intégration d'éléments de programmation musicale renouvelés et la bonification de l'expérience touristique à chaque édition, le Festival est reconnu comme LA plus grande fête inclusive et universelle de la musique jazz et apparentées,** une célébration de la diversité culturelle proprement montréalaise d'une réputation irréfutable.

De plus, à travers de multiples actions artistiques et promotionnelles, le Festival se positionne comme un produit touristique attractif, un incontournable de la saison estivale de la métropole et du pays.

Énoncé de la mission :

- Accroître le **rayonnement de la musique jazz** aux niveaux régional, national et international par l'entremise d'une meilleure accessibilité aux publics québécois, canadiens et étrangers ;
- Soutenir le **développement artistique de la musique jazz** et l'émergence de ses artistes, de même que favoriser la découverte, la promotion et le rayonnement des artistes d'ici en les exposant à des auditoires et des intervenants internationaux (journalistes, agents, etc.) ;
- **Rendre accessible à l'ensemble de la population une diversité de styles musicaux** par la présentation d'un important volet d'animation culturelle extérieur gratuit ;
- Créer un **rapprochement entre les diverses communautés** par le biais d'une programmation musicale multiculturelle ;
- **Favoriser la pratique musicale** au sein de la communauté.



2. RÉSUMÉ DE LA 38^e ÉDITION

Performance touristique

Achalandage à plus de 1,6 millions de visites¹

32% de touristes-excursionnistes, dont 79% de l'extérieur du Québec

Hausse de 24% du nombre de touristes-excursionnistes versus 2016



Programmation

2 206 artistes

29 pays et 6 provinces canadiennes représentés²

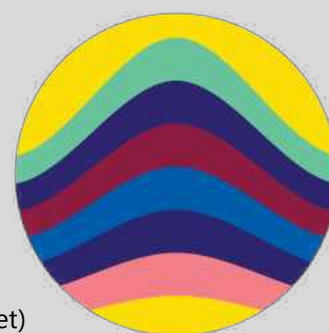
691 concerts, animations et activités, dont la majorité présentée gratuitement

Taux d'occupation moyen en salle de 78 % dans 11 salles de spectacle

6 scènes extérieures gratuites

Deux événements spéciaux : Sessions 375 (28 juin) et Discothèque (1^{er} juillet)

Deux Grands événements : Walk Off the Earth (4 juillet) et Anderson .Paak (8 juillet)



Retombées médiatiques

331 journalistes et professionnels accrédités

4 416 articles et mentions dans les médias web (2321), imprimés (462), radio (1 162) et télévision (471)

Captations et diffusions par MEZZO LIVEHD, Ici MUSIQUE, Chom, Rouge-FM, Ici Radio-Canada Télé et CBC

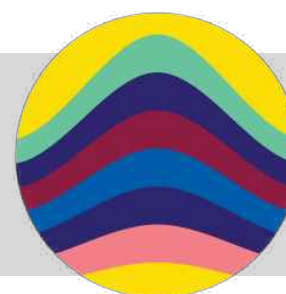
Réseaux sociaux

Plus de 700 000 visionnements de vidéos sur YouTube et Facebook

130 200 mentions J'aime sur Facebook

52 400 abonnés Twitter

6 600 abonnés Instagram



Retombées sur le web

13 820 Utilisateurs de l'application mobile gratuite pendant le Festival (28 juin 2017 au 8 juillet 2017)

900 049 visiteurs uniques sur le site internet du Festival

¹ Festival International de Jazz de Montréal 2017, Provenance et achalandage, rapport, novembre 2017, CROP.

² Voir Annexe C – Pays représentés par les artistes lors de la 38^e édition.

3.1 PROGRAMMATION EN SALLE

180 formations musicales

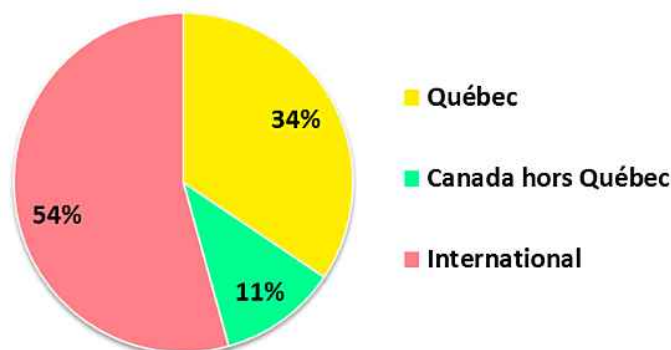
990 artistes individuels

220 spectacles et activités en salle

15 scènes intérieures

17 séries thématiques

Provenance des formations artistiques en salle³



Têtes d'affiche :

L'édition 2017 du Festival a présenté en salle plusieurs artistes de haut calibre qui ont suscité un grand intérêt de la part des médias et du public, notamment Bob Dylan, UZEB, The Stanley Clarke Band, Bill Frisell duo with Thomas Morgan, Buddy Guy (programme triple avec Charlie Musselwhite et le Steve Hill et Matt Andersen duo), John Pizzarelli, La La Land en concert, Melissa Etheridge, The Four Tops (programme double avec The O'Jays), The Gypsy Kings, King Crimson, Hudson, Charlotte Cardin et plusieurs autres.



Bob Dylan en coproduction
au Centre Bell



Charlotte Cardin



UZEB en avant-première de
sa tournée R3UNION



Charlie Musselwhite

78% de taux d'occupation en salle et 30 concerts à guichets fermés

- Andrea Lindsay
- Jacob Collier
- The Bad Plus avec Kurt Rosenwinkel
- John Pizzarelli Quartet (3 concerts)
- Ravi Coltrane (2 concerts)
- Jean-Michel Blais
- Aliocha
- Jesse Cook
- UZEB
- Buddy Guy/Charlie Musselwhite/
Steve Hill et Matt Andersen duo
- LA LA LAND IN CONCERT
- King Crimson
- Pink Martini
- The Gypsy Kings
- Matt Holubowski
- Roberto Fonseca
- Caravan Palace
- Charlotte Cardin (3 concerts)
- Charles Bradley & His
Extraordinaires
- Cory Henry & The Funk Apostles,
- KROY
- Mark Guiliana Jazz Quartet
- Bill Frisell duo with Thomas Morgan
- Django Festival Allstars
- Bob Dylan and His Band

³ Voir Annexe C – Pays représentés par les artistes de la 38^e édition.

3.1 PROGRAMMATION EN SALLE (SUITE)

Séries jazz notables

Depuis près de 40 ans, le Festival propose des séries musicales innovatrices qui favorisent les rencontres artistiques et poussent les limites de la musique jazz et des musiques apparentées.

Nouveau! Série *RE: création* : des expériences uniques à la Cinquième Salle de la Place des Arts, où les artistes recréaient des œuvres existantes. Cette formule innovante a été populaire autant du public que des artistes et sera reprise l'année prochaine :

- Jean Michel Blais, *minimalisme(s)*
- Maxence Cyrin, *Aphex Twin Variations*
- Misc, *UNLUCK: Misc revisite James Blake*
- John Roney, *Recreates The Köln Concert*
- Jesse Mac Cormack, *Is Muddy Waters*
- Blick Bassy, *Hommage à Skip James*



Jean-Michel Blais

Nouveau! *UK Marathon* : mettant de l'avant la dynamique scène jazz anglaise, le Festival a proposé une soirée avec 4 formations musicales présentées au Club Soda et à la Salle Ludger-Duvernay du Monument-National:

- Phronesis
- Gwilym Simcock
- Portico Quartet
- Binker & Moses



Gwilym Simcock

Série *Invitation* : série au Gésu présentant, sur plusieurs soirées, un artiste principal avec des invités spéciaux différents à chaque représentation. Ces collaborations entre artistes Jazz font du Festival un terrain fertile qui favorise les rencontres et les créations artistiques :

- John Pizzarelli avec ses invités : Catherine Russell, Jessica Molaskey et Daniel Jobim
- Ravi Coltrane : en duo avec David Virelles, Quartet avec Adam Rogers, Yunior Terry et E.J. Strickland, et avec The Void
- The Bad Plus avec Rudresh Mahanthappa et Kurt Rosenwinkel



John Pizzarelli Quartet avec Daniel Jobim, *Sinatra & Jobim at 50*

Le FIJM, terrain fertile pour les rencontres artistiques:

Le Festival permet la rencontre d'artistes et des jumelages notoires. Grâce à une ouverture dans la programmation, deux artistes canadiens qui n'avaient jamais joué ensemble sur scène, **Steve Hill** et **Matt Andersen**, ont rapidement pris le relais pour former un duo lors du programme triple de Buddy Guy et Charlie Musselwhite, au grand plaisir des festivaliers. C'est également au Festival, en 2016, que la pianiste japonaise **Hiromi** est tombée sous le charme du harpiste colombien **Edmar Castaneda**, qui présentait sa première partie. Les deux musiciens ont développé une intense connexion artistique et ont immédiatement envisagé une collaboration, donnant ainsi naissance à un duo réellement électrifant.

3.2 PROGRAMMATION EXTÉRIEURE GRATUITE

141 formations musicales

1 146 Artistes individuels

283 concerts et activités extérieurs gratuits

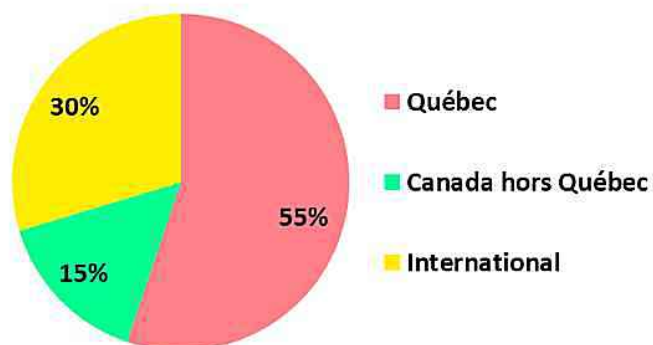
2 Événements spéciaux d'anniversaire

2 Grands Événements

9 scènes extérieures

15 séries thématiques

Provenance des formations artistiques en extérieur



Variété musicale

Par son volet extérieur gratuit, le Festival fait sentir son impact culturel. Qu'il s'agisse de lancer de nouvelles carrières, de faire venir les plus prestigieux artistes de la planète ou de faire briller de nouvelles étoiles, le Festival contribue à faire de Montréal une ville de musique vibrante de rencontres et de créativité : jazz, blues, musique du monde, électronique, R&B, le Festival a proposé dans sa programmation extérieure une variété de styles musicaux.



Dawn Tyler Watson (Ontario)
Blues



Bixiga 70 (Brésil)
Musique du monde



A-WA (Israël)
Musique du monde



The Brooks (Québec)
R&B / Soul / Funk

Les Sessions Guy Bélanger avec invités

Suite au succès de l'édition 2016, le Festival est revenu avec sa formule de spectacles gratuits tous les soirs à minuit à la Place Heineken. Dans une formule permettant de prolonger la soirée des festivaliers, Guy Bélanger et ses invités ont livré, du 29 juin au 7 juillet, des spectacles différents chaque soir au sein d'une zone unique au site du Festival.



Grands événements - Walk Off the Earth et Anderson .Paak

Plusieurs autres événements extérieurs gratuits ont attiré des foules impressionnantes, une « mer de monde », selon les mots de Sarah Blackwood du groupe canadien Walk Off the Earth (Ontario), qui a offert une prestation endiablée sur la place des Festivals remplie par une foule en délire. Dans le cadre du grand événement gratuit de clôture, l'Américain Anderson .Paak a offert une performance devant une autre foule monstre à la place des Festivals.



3.3 PROGRAMMATION – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

SESSIONS 375 – 28 juin - vive 375



Cette journée additionnelle et gratuite de programmation musicale donnait le coup d'envoi au Festival. Événement officiel du 375^e anniversaire de Montréal, Sessions 375 fut une réunion sans précédent d'artistes montréalais qui brillent à l'échelle internationale. Sessions 375 a démontré la passion montréalaise pour la musique et a notamment été très apprécié par les nombreux festivaliers, notamment les « milléniaux » qui étaient présents. **Half Moon Run, Cœur de pirate, Milk & Bone, The Franklin Electric, Plants and Animals et Urban Science Brass Band** se sont succédé sur les scènes Rio Tinto et TD. La fête s'est poursuivie tard dans la nuit avec **trois événements gratuits** :



- Soirée électro au Métropolis avec les formations musicales **Karlud Klub, Apashe** et **Black Tiger Sex Machine**
- Soirée hip hop à L'Astral avec deux DJ, **VNCE Carter** et **High Klassified**
- Soirée de groove urbain à la Place Heineken avec **Pierre Kwenders** et deux peintres réalisant des œuvres en direct, **Kandolo** et **Monk.E**.



Milk and Bone



Cœur de pirate



Half Moon Run

Murale participative avec l'artiste montréalaise Pony



Afin d'inclure le public et de promouvoir l'événement, 10 000 macarons à l'effigie des différentes œuvres de Pony étaient épinglés à une murale de 36 pieds de large à la Place Heineken: le public a pu récupérer son macaron au courant de la journée, dévoilant peu à peu les noms des formations artistiques qui allaient se présenter en spectacle en soirée.



3.3 PROGRAMMATION - ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX (SUITE)

MONTRÉAL INTERNATIONAL

Table ronde sur le rayonnement des artistes montréalais à l'international

En prélude à l'événement Sessions 375, les organisateurs du Festival ont réalisé une table ronde avec plusieurs intervenants du milieu artistique, le 28 juin à la Place Heineken. L'événement gratuit, animé par le journaliste Nicolas Tittley, était ouvert au public et accessible en direct sur la page Facebook du Festival. Baptisée **Montréal international**, cette table ronde a permis de jumeler des professionnels de l'industrie musicale afin d'aborder les enjeux du rayonnement de la scène montréalaise à l'international et de l'exportation de nos artistes à l'étranger. Les participants ciblés ont partagé leur expérience et se sont exprimés sur leur vision, leurs stratégies de développement et des anecdotes sur le lancement et l'évolution des carrières des artistes à l'étranger.



Participants à la table ronde :

- **Jason Brando**, fondateur, Cult Nation
- **Gourmet Délice**, Directeur du développement des affaires, Bonsound
- **Marie-Ève Carrière**, Gérante Half Moon Run chez Crystal Math Management
- **Mikey Rishwain**, Directeur de la programmation et responsable des relations internationales, M pour Montréal
- **Kyria Kilakos**, Directrice du Label et Directrice artistique, indica
- **Laurent Saulnier**, vice-président à la programmation du Festival International de Jazz de Montréal
- **George Tremblay**, Vice-Président, Believe Distributon Services
- **Jon Matte**, chanteur de *The Franklin Electric*

Cinq sens, un band

Immédiatement suivant le concert d'Anderson .Paak à la place des Festivals, **Busty and The Bass** a offert à L'Astral un concert inédit où les cinq sens des spectateurs étaient connectés à une installation lumineuse hors du commun :

- des microphones ont capté les cris de la foule et le niveau du son a influencé l'intensité lumineuse du visuel ;
- un tableau de capteurs installé au sol jouait sur la complexité des textures visuelles en concordance avec les pas/sauts/déplacements de la foule ;
- des caméras infrarouges ont capté le mouvement de la foule, influençant le nombre de textures du visuel ;
- des capteurs de contact installés aux portes des réfrigérateurs de la salle informaient en temps réel les ventes d'alcool et ont influencé l'ajout de graphiques ;
- un capteur d'analyse d'humidité/chaleur dans la salle a permis d'influencer la couleur des textures du visuel.



Le festivalier était partie prenante d'une expérience unique au croisement du design, du party et de la technologie qui, grâce aux éléments récoltés au courant de la soirée, servira à développer l'identité graphique du Festival 2018.

3.3 PROGRAMMATION - ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX (SUITE)

DISCOTHÈQUE! – 1^{er} juillet



Pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada, le Festival International de Jazz de Montréal et Canada 150 ont offert aux festivaliers un événement-concept exclusif et gratuit à la place des Festivals, *Discothèque!* Des artistes canadiens ont fait danser la place des Festivals, de la scène jusqu'à la rue Sainte-Catherine, avec 50 ans de succès canadiens d'hier et d'aujourd'hui. D'une grandeur jamais vue au Festival, la célébration s'est déroulée au sein d'une gigantesque piste de danse à ciel ouvert munie de projections visuelles impressionnantes, des feux d'artifice, des canons à CO² et à confettis, sans oublier des ballons de plage et bracelets illuminés lancés pour animer une foule en délire. Avec une scène principale aménagée pour l'événement ainsi qu'une scène secondaire située devant les gradins TD, *Discothèque* a permis de rapprocher les artistes aux festivaliers. *Discothèque* a mis en vedette des artistes canadiens de genres variés, dont **Carly Rae Jespen**, **Men Without Hats**, **Radio Radio**, la formation **premières nations Buffalo Hat Singers**, **Muzion** et **DJ Champion** accompagné de **24 musiciens**, **35 danseurs** et **5 chanteurs** (**Alan Prater** de **The Brooks**, **Gardy Fury**, **Rémi Chassé**, **Marie-Christine Depestre** et **Stéphanie Bédard**). *Discothèque* a démontré le rôle important de la musique à Montréal et la capacité du Festival de créer des événements festifs uniques.



Carly Rae Jespen



Men Without Hats



Radio Radio



Buffalo Hat Singers



La chanson REFLEKTOR de Arcade Fire, interprétée par Gardy Fury, Rémi Chassé, Marie-Christine Depestre et Stéphanie Bédard a été diffusée en différé à l'émission **Canada 150 d'un océan à l'autre diffusée** sur Ici Radio-Canada Télé et **Canada Day 150! From Coast to Coast to Coast** à CBC. L'événement offrait une grande visibilité nationale pour les artistes d'ici et un rayonnement pour le Festival à la grandeur du pays.

Le maquillage et les costumes des chanteurs, danseurs et musiciens furent créés par des **designers québécois** :

- Concepteur des costumes des danseurs et musiciens: **Bougaricci**
- Concepteur des costumes spéciaux des chanteurs: **Michel Robidas**
- Conceptrice des maquillages des danseurs : **Justine Denoncourt**
- Styliste des chanteurs : **Sabrina Deslauriers**



3.4 PROGRAMMATION – Cinéma et jazz

Cinéma-concert : La La Land en concert



À la fois une projection cinématographique et un concert, *La La Land en concert* consistait en une projection intégrale du film *La La Land* accompagnée de musique en simultané par l'Orchestre Métropolitain, composé de musiciens locaux et dirigé par le renommé chef d'orchestre américano-finlandais Erik Ochsner. Le Festival a eu l'honneur d'être le premier arrêt de la tournée nord-américaine de cette expérience unique, dont la version originale a remporté six Oscars, dont Meilleure musique de film et *Meilleure chanson originale*. *La La Land* raconte l'histoire d'une jeune actrice et d'un musicien de jazz qui tentent de joindre les deux bouts à Los Angeles.

Cinéma : documentaires portant sur la musique jazz

En complément aux présentations musicales, l'édition 2017 du Festival a proposé la projection d'une cuvée remarquable de documentaires sur la vie de musiciens jazz, dont deux (Oscar Peterson et Bill Frisell) qui ont fréquenté les scènes du Festival pendant de nombreuses années, tandis que le fils de John Coltrane, Ravi, est un habitué du Festival.

Chasing Trane : The John Coltrane Documentary (2017)

Narré par Denzel Washington, le documentaire *Chasing Trane* du réalisateur américain John Scheinfeld jette un regard neuf et pénétrant sur la vie et l'œuvre d'un des plus grands musiciens du vingtième siècle, le légendaire saxophoniste américain John Coltrane. Le film était précédé du court métrage sur le pianiste virtuose montréalais Oscar Peterson, *Oscar* (2016). Au Cinéma du Parc, du 28 juin au 8 juillet.

Bill Frisell, A Portrait (2017)

La réalisatrice Emma Franz dresse, dans ce documentaire vif et rare, le portrait intime du guitariste jazz américain Bill Frisell, figurant parmi les plus célèbres musiciens de ces dernières décennies. Précédé du court métrage *Oscar*. Au Cinéma du Parc, du 30 juin au 8 juillet.

Django (2017)

En première au Cineplex Odeon Quartier Latin le 3 juillet, *Django* est une biographie du guitariste jazz français Jean « Django » Reinhardt réalisé par Etienne Comar.



4. LA RELÈVE BAT SON PLEIN!

De par sa mission, le Festival International de Jazz de Montréal (FIJM) soutient le développement artistique de la musique jazz et l'émergence de ses artistes, et favorise la découverte, la promotion et le rayonnement des artistes d'ici en les exposant à des auditoires et des intervenants internationaux.

5 artistes de la relève canadienne ont été présentés en première partie d'artistes établis leur permettant de bénéficier d'une expérience scénique exceptionnelle et de développer leur auditoire :

- Charlotte Day Wilson
- Helena Deland
- Kalle Mattson
- Kevin Garrett
- Esmerine

Suivant sa mission, le FIJM propose plusieurs séries mettant en vedette des artistes de la relève :

La **série Jazz d'Ici** à L'Astral est une institution de la programmation du Festival depuis très longtemps et entièrement dédiée aux meilleurs musiciens de Montréal. Cette année, le Festival a mis à l'avant une part importante de jeunes artistes d'ici, dont :

- Daniel Clarke Bouchard
- Lucioles – Collectif Guillaume Martineau
- Hichem Khalfa Quartet
- Rachel Therrien
- Misses Satchmo

La **série Concerts intimes** au Savoy du Métropolis est un véritable incubateur de jeune talent. L'édition 2017 a présenté les artistes québécois **Aliocha** et **Gabrielle Shonk**, le britannique **Puma Blue** et la norvégienne **Siv Jacobsen**.

La **série Jazz dans la Nuit** au Gésu présente la nouvelle garde du Jazz 2.0. Les formations comme **Too Many Zoos**, **Knower**, **Xenia Rubinos** et **Shabaka & The Ancestors** ont toutes à la fois un pied dans le jazz et un pied dans d'autres genres musicaux.



Aliocha

Le cinéma-concert **La La Land en Concert** a mis en vedette l'**Orchestre Métropolitain**, composé de musiciens locaux.

Soulignons également les 3 spectacles de Charlotte Cardin au Métropolis, présentés à guichets fermés.



Charlotte Cardin

4. LA RELÈVE BAT SON PLEIN! (SUITE)

Également de par sa mission, le Festival favorise la pratique musicale au sein de la communauté. Outre sa programmation musicale en salle et sur scène extérieure, des **activités de sensibilisation et d'incitation à la pratique musicale** ont été offertes gratuitement pour les jeunes et les familles.

12^e édition du Camp de blues

Depuis 12 ans, le Camp de blues agit comme acteur de première instance dans le développement artistique de centaines de jeunes d'ici, âgés entre 13 et 17 ans. Cette année, près de 150 jeunes se sont présentés pour les auditions tenues en mai à l'école Marguerite-de-Lajemmerais, s'ajoutant aux 700 jeunes des éditions précédentes, une cinquantaine d'adolescentes ont été sélectionnés pour la 12^e édition du Camp qui leur a permis de parfaire leur art, d'échanger avec des musiciens professionnels et de présenter un concert le vendredi 7 juillet à 20h sur la Scène TD. Preuve de l'apport du Camp de blues et du FIJM dans le soutien à l'émergence, deux anciens participants au Camp, Conor Gains (Ontario) et Laurence Lafond-Beaulne de la formation québécoise Milk & Bone, font maintenant carrière comme musiciens professionnels. Cette dernière a tenu une conférence dans le cadre du Camp de blues, où les jeunes ont pu écouter sur son parcours et lui poser des questions sur sa carrière musicale.



La série Jazzfest des jeunes

La série Jazzfest des jeunes, présentée tous les jours à midi et à 15h sur la scène Rio Tinto, a offert une expérience et une visibilité exceptionnelle à des formations musicales issues d'écoles secondaires, de Cégeps ou de groupes communautaires amateurs. Cette année, ces formations musicales se sont présentées sur scène :

- L'École secondaire Massey-Vanier
- L'École secondaire Saint-Luc
- Le Collège Sainte-Anne de Lachine
- L'École secondaire André-Laurendeau
- Le Collège Esther-Blondin
- L'École secondaire Ozias-Leduc
- L'École secondaire Mitchell-Montcalm
- Le Collège Lionel-Groulx
- Le Concept Jazz Big Band
- Le Big Band Intersection
- Nepean All-City Jazz Band
- Le Grand Ensemble jazz de Saint-Eustache
- Tonique Big Band



Massey-Vanier Jazz 5 (École secondaire Massey-Vanier)

4. LA RELÈVE BAT SON PLEIN! (SUITE)

Les Envolées du Festival

La série Les envolées du Festival, présentée tous les jours à 13h à La Place Heineken et à 17h à la Grande-Place du Complexe Desjardins, a permis à des formations musicales universitaires de se faire connaître auprès du public. L'édition 2017 a accueilli les formations suivantes :



Combo D – Université de Montréal

- Mark Sextet (UQAM)
- Manoel Vieira Quintet (Université Laval)
- Mark LeClerc Quintet (Université de Montréal)
- The Silveresque Quartet avec invités (Université Laval)
- Le Combo D (Université de Montréal)
- Masashi Ushui and Jason Davis Quartet (Université McGill)
- Gabriel Genest Quintet (UQAM)
- XIII (Université Laval)
- Quintette Louis Perron (Université Concordia)
- Fryr-Tùk (Université McGill)

La Petite école du jazz

Ce spectacle musical interactif et éducatif conçu spécialement pour initier les tout petits à la musique jazz a été présenté gratuitement tous les jours de 11h à 13h30 sur la scène de la Grande-Place du Complexe Desjardins. Orchestré par des musiciens et comédiens d'ici, ce rassemblement quotidien est ancré dans les activités des garderies, écoles, camps de jours et familles.



Parc musical et technologique pour enfants



Le parc musical et technologique pour enfants offre un cadre d'amusement basé sur l'interactivité et la découverte musicale pour les jeunes de 0 à 12 ans. Bien plus qu'un simple terrain de jeu, ce parc fait vivre aux jeunes et à leurs parents une expérience immersive, unique et mémorable apte à accroître leur participation et leur rétention sur le site. Piano géant, Vinyle, Pédalophone, Sax, Sourdine, Petits tambours, maquillage et bar à collation étaient de retour en 2017.

Piano public à la Place Heineken

Un piano public muni de haut-parleurs au sein d'un espace aménagé à la Place Heineken offrait au public un accès direct à la pratique musicale par l'essai d'un instrument.



4. LA RELÈVE BAT SON PLEIN! (SUITE)

L'accès aux arts

Le Festival vise à rendre accessible à l'ensemble de la population une diversité de styles artistiques par la présentation d'un important volet d'animation culturelle extérieure gratuite. La proximité avec le public, tout comme son inclusion aux présentations, permet de favoriser l'accessibilité à tous. Le Festival offre plusieurs exemples :

Stunts au Piano public



Aliocha



KROY

Favorisant la découverte d'artistes, tant établis que issus de la relève, dans un cadre intime favorisant une proximité entre artistes et le public, ces musiciens ont livré des performances gratuites et éphémères au piano public :

- Montreal Jubilation Gospel Choir (29 juin)
- Aliocha (30 juin)
- KROY (4 juillet)
- Escalandrum (5 juillet)
- Michael Kaeshammer (5 juillet)

Animation de rue

Le Festival offre notamment une ambiance festive et conviviale avec des animations de rue variées et originales. Composée à 100% d'artistes québécois, cette programmation complémentaire présente plus de 100 animations et ateliers à plusieurs endroits du site extérieur tout au long des 11 jours de festivités.



Animation musicale et spectacles déambulatoires

Le Festival offre une programmation riche en animations musicales composées majoritairement d'artistes québécois. Cette programmation complémentaire présente plus de 70 représentations musicales à plusieurs endroits du site extérieur tout au long des 11 jours de festivités.



Accoules Sax au Club Jazz Casino de Montréal à la Place SNC Lavalin



Spectacles déambulatoires du Urban Science Brass Band, tous les jours à 17h

4. LA RELÈVE BAT SON PLEIN! (SUITE)

Renouveau de l'image de marque du Festival

Le Festival s'est engagé, en 2016, de revisiter l'image de marque et le *branding* du Festival afin de réinventer, renouveler, re-singulariser l'image tout en s'assurant de mettre l'expérience du festivalier et celle des artistes au centre de toutes les préoccupations. Le Festival visait aussi à attirer davantage de festivaliers issus de la génération des milléniaux (18-34 ans).

À cet effet, le Festival a fait confiance à **Bleublancrouge (BBR)** et à **Baillat Studio** pour développer sa nouvelle identité graphique. BBR a fait appel à sept designers, qui ont vécu la frénésie du Festival jour et nuit dans le but de créer une vision artistique. Il s'agit d'une nouvelle identité qui se connecte sur les émotions que le Festival fait vivre à ses visiteurs et qui s'inspire de la scène nocturne du Festival. Pour matérialiser cette vision, BBR a fait appel au studio de design indépendant Baillat Studio, qui a créé une identité rajeunie, contemporaine, vivante, accessible et colorée qui évoque le mouvement et le jazz d'aujourd'hui.

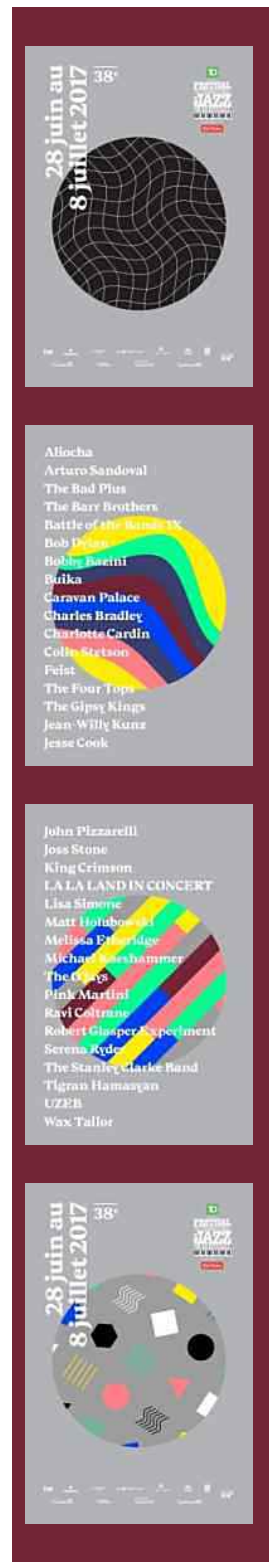
Cette mise à jour de l'image de marque s'est donc transposée à divers niveaux, tant dans les publications, le site web et le site extérieur. Ceci a donc permis d'améliorer les aires d'accueil et certains lieux de diffusion en mettant de l'avant une nouvelle signature susceptible de faire vivre aux visiteurs une expérience visuelle et immersive, unique et mémorable et de faire circuler la nouvelle image du Festival à travers le monde.



Le festivalier a été mis au cœur de l'image en devenant du Festival grâce au contenu généré par les cinq sens des spectateurs présents au spectacle de Busty and The Bass à L'Astral. Ces éléments recueillis lors de la soirée feront partie de l'identité graphique du Festival en 2018.

Renouveau au sein de l'équipe de programmation

Ce renouvellement se fait aussi sentir au sein de l'équipe de programmation des spectacles. Le Festival vise à présenter des artistes de l'heure susceptibles d'attirer des milléniaux. Sous la direction de Laurent Saulnier, Vice-Président Programmation, trois programmeurs ayant des créneaux complémentaires, Maurin Auxéméry, Gabrielle Rémillard et Frédéric Lamoureux mettent davantage leur marque au Festival. Maurin a notamment présenté plusieurs séries du Festival aux côtés de Laurent lors du dévoilement de la programmation en salle le 25 avril dernier.



5. PRIX REMIS PAR LE FESTIVAL EN 2017

Grand prix de Jazz TD :

Créé en 1982 par le Festival International de Jazz de Montréal, le Grand Prix de Jazz constitue un véritable tremplin pour les futures étoiles du jazz d'ici. Cette tradition du Festival suscite chaque été le plus grand intérêt du public comme des observateurs de la scène musicale nationale et internationale, donnant à la formation ou à l'artiste primé l'occasion de lancer sa carrière.

The Allison Au Quartet (Ontario)



Prix Étoiles Stingray :

Encourage les étoiles de la scène émergente d'ici en décernant un prix à la meilleure composition.

Jazzamboka (Québec)

pour sa composition *In The Morning*



Prix B.B.-King :

Honorer le talent exceptionnel d'un artiste s'étant illustré sur la scène du blues.

Charlie Musselwhite (États-Unis)



Prix Antonio-Carlos-Jobim:

Récompense un artiste qui s'est particulièrement démarqué dans le domaine de la musique du monde, un genre musical dont les métissages culturels ont indéniablement influencé l'histoire du jazz.

Buika (Espagne)



Prix Miles-Davis :

Rendre hommage à un artiste de jazz de renommée internationale, à son œuvre ainsi qu'à sa contribution au renouvellement du genre.

Jack DeJohnette (États-Unis)



Prix Ella-Fitzgerald :

Récompense une chanteuse ou un chanteur au talent remarquable qui a eu un impact et une influence majeure sur la scène internationale.

Lizz Wright (États-Unis)



Prix Oscar-Peterson :

Attribué à un grand musicien de chez nous afin de souligner sa contribution au jazz canadien et la qualité de son art.

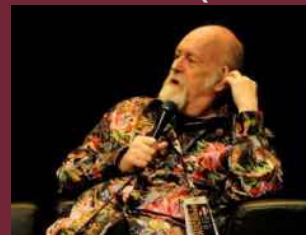
Christine Jensen (Québec)



Prix Bruce-Lundvall :

Décerné à une personne non musicienne du milieu des médias ou de la musique qui a contribué au développement du jazz.

Michael Bourne (États-Unis)



6. JAZZ À L'ANNÉE – SAISON 2016-2017

Cette série se consacre à la diffusion de la musique jazz, et ses dérivés, tout au long de l'année. Elle permet de prolonger la mission du Festival au-delà de l'événement et de favoriser le rayonnement et la pratique musicale jazz de manière continue. Présentée hors de la saison estivale, la série Jazz à l'année est financée en majeure partie par les surplus générés par le Festival.

JAZZ À L'ANNÉE

1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017⁴



Guy Bélanger



Norah Jones



Jordan Officer

- **21** concerts, dont 7 artistes de la relève (4 en tant que première partie, 3 en tant que acte principal)
- **9** formations musicales **canadiennes**
- **84%** taux d'occupation moyen des salles
- **3** spectacles à guichets fermés : Christine and the Queens, Ludovico Einaudi et Norah Jones
- **11** salles de spectacles (Métropolis, Club Soda, Monument-National, Maison symphonique - Place des Arts, 5^e Salle - Place des Arts, Gesù, L'Astral, La Sala Rossa, Théâtre Maisonneuve - Place des Arts, Salle Wilfrid-Pelletier - Place des Arts, Le Petit Campus)

⁴ Voir Annexe D – Liste des artistes de la série Jazz à l'année 2016-2017.

7. RETOMBÉES MÉDIATIKES

Journalistes et médias représentés au Festival

- **331 journalistes et professionnels** locaux, nationaux et internationaux accrédités, en provenance de 5 pays
- **73 journalistes internationaux accrédités** représentant plus de **60 médias distincts**, dont des médias d'influence et de prestige tel que le New York Observer (États-Unis), RFI, L'Express, Le Figaro et La Croix (France), ainsi que des médias spécialisés dans le Jazz : Down BEAT, KJAZZ 88.1 (États-Unis) et London Jazz News (Royaume-Uni)

Revue de presse

Une revue de presse de plus de **2 700 articles et mentions** dans les médias web et imprimés :

	Québec	Hors-Québec	Total
Articles de presse - Médias imprimés	335	127	462
Couverture Internet - articles avec mention du Festival	1 215	1 106	2 321
Total	1 550	1 233	2 783

- Couverture radiophonique – Canada - Plus de 53 heures représentant **1162 mentions**
- Couverture télévisuelle – Canada – Plus de 20 heures représentant **471 mentions**

Médias étrangers

Plus de 630 médias étrangers ont parlé du Festival

États-Unis : plus de 220 médias, dont: Associated Press, Billboard, CNN, Chicago Tribune, Chicago Sun-Times, DownBEAT Forbes, New York City Jazz Record, The Boston Globe, The San Diego Tribune, The New York Times, Variety, The Hollywood Reporter.

Canada hors-Québec: plus de 150 médias, dont: Calgary Herald, McLean's, National Post, Ottawa Citizen, The Globe and Mail, Toronto Star, Toronto Sun, Vancouver Sun, Winnipeg Free Press.

France: 60 médias, dont : AFP infos mondiales, FIP Radio France, la Croix, le Figaro, L'Express, Libération, RFI, Rolling Stone France.

Royaume-Uni: plus de 40 médias, dont : Jazz Journal Magazine, London Jazz News, The Daily Telegraph, The Guardian.

Souignons également une couverture médiatique dans les pays suivants : **Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Corée du Sud, Costa Rica, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Grèce, Inde, Irlande, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Turquie et Vietnam.**

7. RETOMBÉES MÉDIATIQUES (SUITE)

Captations et diffusions

- L'émission *Quand le Jazz est là* de **ICI MUSIQUE** en direct du site les 29 et 30 juin
- **CHOM-FM** et **ROUGE-FM** en direct du site le 1^{er} juillet
- Diffusion en différé de la première chanson du spectacle *Discothèque* (La chanson REFLEKTOR de Arcade Fire, interprétée par Gardy Fury, Rémi Chassé, Marie-Christine Depestre et Stéphanie Bédard) à l'émission *Canada 150 : la fête d'un océan à l'autre* diffusée sur **Ici Radio-Canada Télé** et *Canada Day 150! From Coast to Coast to Coast* à **CBC**.
- Captation par **MEZZO LIVEHD** des concerts suivants pour une rediffusion ultérieure à l'échelle internationale:
 - Youn Sun Nah (28 juin au Monument-National)
 - Shabaka & The Ancestors (29 juin au Gesù)
 - Donny McCaslin (30 juin au Gesù)
 - Tigran Hamasyan (1^{er} juillet à la Maison symphonique)
 - Mark Guiliana Jazz Quartet (1^{er} juillet au Gesù)



Quelques citations

À propos du Festival :

« Se coucher tard paie. Année après année, la série Jazz dans la nuit offre du jazz du plus haut niveau. »

Guillaume Bourgault-Côté, *Le Devoir*, 17/07/01

« Depuis des années, le Festival International de Jazz nous offre des programmes doubles ou triples de blues qui ont de quoi rassasier les plus exigeants amateurs du genre »

Philippe Rezzonico – ruerezonico.com – 17/07/01

« À travers une programmation variée, ce festival rend évidemment honneur au jazz, mais également à la musique en général, et permet à chacun d'y trouver son compte, qu'il soit un admirateur de jazz ou non. »

Sabrina Asselin-Latulippe, atuvu.ca, 17/07/03

En parlant de l'événement **Sessions 375** (28 juin):

« L'événement a lancé en beauté la 38^e édition du Festival de Jazz. En soulignant le talent montréalais, celui d'une nouvelle génération d'artistes, ce grand spectacle nous a rappelé à quel point nous pouvons être fiers de vivre dans une ville aussi vivante que créative. »

Vanessa Guimond, *Journal de Montréal*, 17/06/29

À propos de l'événement **Discothèque** (1^{er} juillet – Canada 150):

« It's the perfect celebration, of bringing different worlds together in one place. That's the best thing about festivals like this. You never know what the take-away will be. »

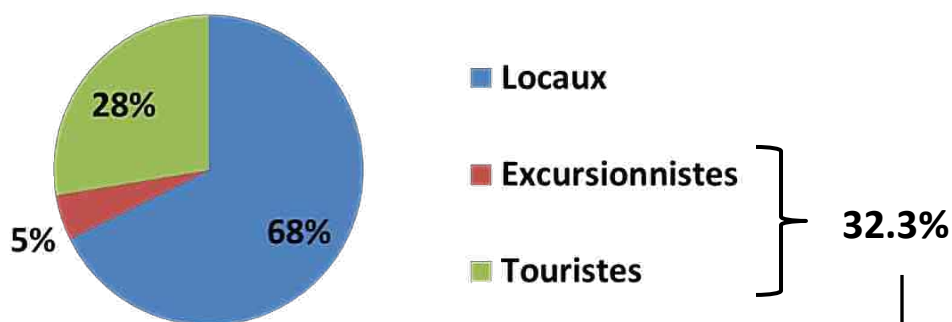
Carly Rae Jepsen, article de Brendan Kelly, *Montreal Gazette*, 17/07/01

8. ACHALANDAGE ET PERFORMANCE TOURISTIQUE⁵

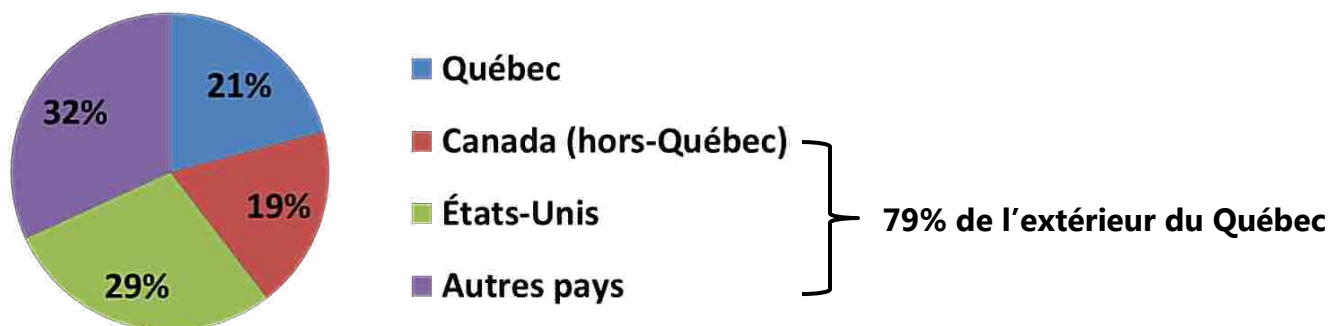
Achalandage (Étude CROP 2017)

- 1 651 088 - achalandage total
- 750 795 participants uniques

Provenance de la clientèle



Provenance des touristes-excursionnistes 2017



Les statistiques d'achalandage et de provenance de l'édition 2017 démontrent que le Festival suscite l'intérêt de clientèles diversifiées de l'extérieur de Montréal :

- Hausse de 24% du nombre de touristes-excursionnistes
- Hausse de 32% du nombre de touristes hors Québec
- Hausse de 34% du nombre de nuitées en hébergement commercial attribuables au Festival

⁵ Données issues du Rapport d'achalandage et de provenance, FIJM, CROP, novembre 2017.

9. PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ

Campagne publicitaire d'une valeur de plus de 5 millions de dollars⁶
(imprimé, radio, télé, internet, affichage)

Outils promotionnels imprimés

Affiches 6 452 exemplaires, distribuées en 7 différentes versions :	
• 4 000 - Jazz (officiel 24" x 36") • 600 - Jazz (destinés à la vente) • 500 - Anderson .Paak (Rio Tinto) • 500 - Walk Off The Earth (TD)	• 500 - The Brooks (SiriusXM) • 132 - Horaires (gros) • 220 - Horaires (petits)
Programme officiel 150 000 exemplaires	
Dépliants Programmation complète 375 000 exemplaires	
Programmation en salle	90 000 exemplaires en français, 50 000 en anglais
Touristique	20 000 exemplaires
Feuille data - 500 exemplaires bilingues	
Bannière rétractable (parapost) - 6 génériques et 7 touristiques	
Infolettre - 21 (artistique et/ou touristique)	
Communiqués de presse - 26 communiqués émis en français et en anglais	

Site internet du Festival

Pour l'édition 2017 du Festival, le site internet officiel a été recréé afin de mettre de l'avant la nouvelle identité visuelle du Festival. La structure simplifiée facilite la navigation, tandis que la configuration adaptative du site permet une consultation sur tous les types de supports numériques (téléphones Android et IOS, tablettes, ordinateurs). Enfin, afin de concentrer l'information ainsi que pour faciliter l'accès et le partage du contenu du Festival, un fil de nouvelles et de médias sociaux, des vidéos et des photos ont été intégrés directement sur la page d'accueil du site.

- 900 049 visites uniques et 3 970 102 pages vues entre le 15 juillet 2016 et le 15 juillet 2017
- 262 819 visites uniques et 1 130 660 pages vues lors du Festival (28 juin 2017 au 8 juillet 2017)
- **Des visiteurs en provenance de partout au monde**, notamment du Canada, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, du Mexique, de l'Allemagne, du Brésil, de la Russie, de la Suisse et de l'Espagne

Application mobile du Festival

Afin d'offrir un complément au nouveau site internet, l'application mobile du Festival a été revisitée afin de personnaliser davantage l'expérience festivalière, notamment en optimisant les fonctionnalités dont elle est déjà dotée, tels l'horaire personnalisé et la géolocalisation.

- 22 017 utilisateurs entre le 15 juillet 2016 et le 15 juillet 2017
- 13 820 utilisateurs pendant le Festival (28 juin 2017 au 8 juillet 2017)

⁶ Voir ANNEXE F – SOMMAIRE DU PLAN MÉDIA

9. PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ (SUITE)

Infolettres

- 21 infolettres ont été envoyées depuis la fin de l'édition 2016
- 12 infolettres portant sur le Festival et 9 portant sur la série Jazz à l'année
- Abonnés aux infolettres :
 - Infolettres générales : 13 173 abonnés en français et 3 849 abonnés en anglais
 - Touristique: 13 749 abonnés en français et 4 039 en anglais

Concours avec des partenaires médias

Comme à toutes les éditions, le Festival a développé des ententes avec des partenaires médias d'ici (Montreal Gazette), d'ailleurs au Canada (NOW Magazine – Toronto), pancanadiens (Radio-Canada) ou à l'étranger (KJAZZ – Californie; Downbeat Magazine – Chicago) afin de proposer des concours offrant la chance de participer au Festival en offrant des gratuités d'hôtels, de restaurants, de billets et de marchandise, permettant d'assurer un engouement autour du Festival ainsi qu'une participation de publics de différents marchés.

Médias sociaux

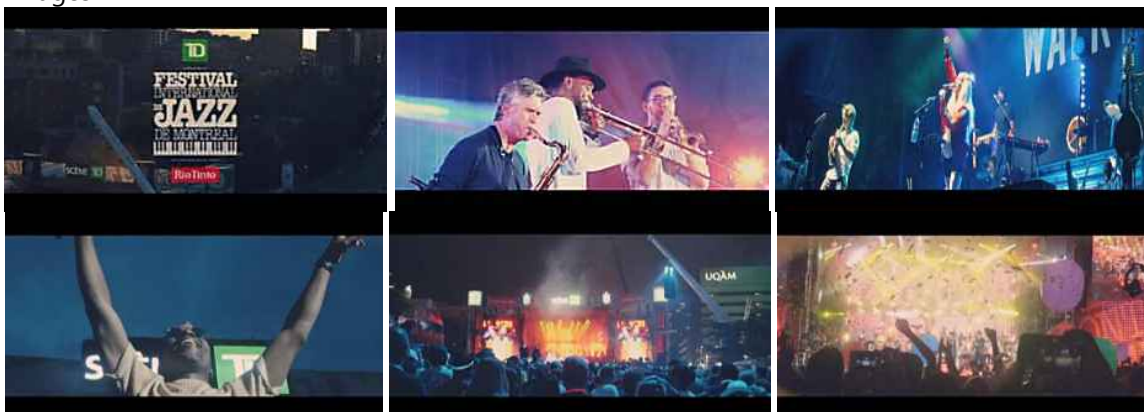
Interactions et impressions sur Facebook et Twitter			
 Facebook et Twitter		Interactions pendant le Festival (personnes qui ont interagi avec nos publications): 36 600	
		Impressions pendant le Festival (personnes potentiellement rejointes par nos publications) : 12 000 000	
Abonnés			
	Facebook	130 200 mentions J’aime	Hausse de 12% vs 2016
	Twitter	52 400 abonnés	Hausse de 6% vs 2016
	Instagram	6 600 abonnés	Hausse de 61% vs 2016

Vidéos sur Facebook et YouTube		
	Plus de 700 000 visionnements sur Facebook et YouTube Plus de 284 300 minutes visionnées	Hausse de 20% vs 2016

9. PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ (SUITE)

Contenu vidéo populaire sur Facebook et YouTube:

Bilan en images



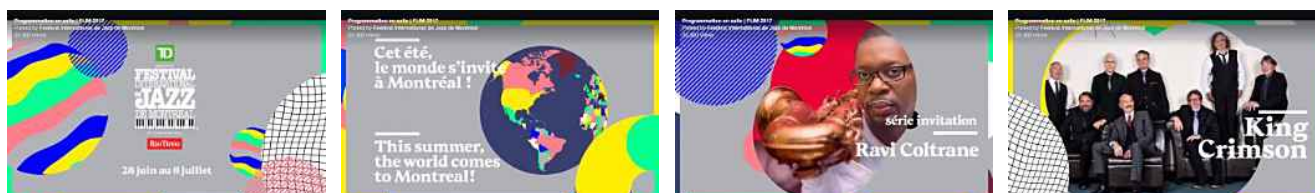
Extraits des concerts de Charlotte Cardin et Walk Off The Earth



Vidéos promotionnelles



UZEB – R3UNION



Promotion Spectacles en salle

9. PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ (SUITE)

Conférences de presse

Trois conférences de presse ont été organisées par le Festival, auxquelles étaient présents quelque 200 invités (journalistes, partenaires et artistes)

- 25 avril 2017 – Dévoilement de la programmation en salle
- 30 mai 2017 – Dévoilement de la programmation extérieure
- 8 juillet 2017 – Présentation du bilan du Festival



Pendant le Festival, une quinzaine de points de presse ont été offerts aux journalistes contribuant à donner une visibilité accrue à l'événement et aux artistes participants. Orchestrés par l'équipe de relations de presse du FIJM et appuyés par la présence d'André Ménard, fondateur et directeur de la programmation ou de Laurent Saulnier, vice-président programmation-production, ces points de presse ont notamment permis de dévoiler les gagnants des nombreux prix.

Agences de relations de presse externes

En plus de son équipe de relations de presse interne, le FIJM entretient et développe des relations avec des agences de relations de presse à l'étranger lui permettant de **maximiser le développement des marchés internationaux** et contribuant à **augmenter le rayonnement du Festival et de la destination**.

AGENCE	MARCHÉ	SPÉCIALISATION	MANDAT
BRAITHWAITE & KATZ +20 ans de collaboration	États-Unis / Royaume-Uni	Médias culturels	- Accroître la couverture médiatique du Festival - Rencontres stratégiques avec différents médias - Invitation de certains journalistes clés - Organisation d'un dîner de presse à Boston
JÉRÉMY SPELLANZON	France	Médias culturels	- Présentation du Festival auprès des médias français, notamment : • Organisation de deux déjeuners de presse afin de promouvoir le Festival • Organisation de la venue de journalistes français à Montréal pour l'édition 2017 • Relations de presse
R/WEST	États-Unis	Événementiel et mode de vie	- Accroître la couverture médiatique aux États-Unis au sein des médias imprimés et en ligne, blogueurs, consommateurs et influenceurs des médias sociaux - Accroître la notoriété du Festival sur le marché américain en vue d'accroître l'achalandage - Positionner le Festival comme l'une des meilleures destinations touristiques en Amérique du Nord
Red Umbrella	Canada	Relations médias de divertissement, de musique et de mode de vie	- Bâtir la notoriété canadienne du Festival - Étendre et générer une couverture médiatique additionnelle du Festival - Construire une campagne médiatique « Festival ami des familles » qui souligne l'attrait du Festival aux personnes de tous les groupes d'âge

9. PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ (SUITE)

Tournées promotionnelles, artistiques et touristiques

L'équipe du Festival participe à divers événements médiatiques, touristiques et artistiques internationaux qui permettent au Festival de **se tenir à l'affût des nouvelles tendances** et d'y **développer un important réseau de contacts** composé de journalistes, de voyagistes et de détaillants de la chaîne touristique, ainsi que d'organiseurs d'événements.

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU
Août 2016	Jazz à Marciac et Marseille	Marciac et Marseille, France
Octobre 2016	WOMEX 2016 (The World Music Expo)	Santiago de Compostela, Espagne
Octobre 2016	IJFO (International Jazz Festivals Organization)	New York, États-Unis
Octobre 2016	GoMedia Canada 2016 - Rencontre entre médias et organismes touristiques	Montréal, Canada
Novembre 2016	Jazz Festivals Canada	Victoria, Canada
Novembre 2016	Destination Québec -Toronto Événement organisé par le Ministère du Tourisme du Québec	Toronto, Canada
Novembre 2016	Destination Québec-New York Événement organisé par le Ministère du Tourisme du Québec	New York, États-Unis
Janvier 2017	APAP (Association of Performing Arts Professionals)	New York, États-Unis
Mars 2017	Lunch de presse	Paris, France
Avril 2017	Festival Jazzahead	Brême, Allemagne
Avril 2017	CMW (Canadian Music Week)	Toronto, Canada
Avril 2017	Canada Media Marketplace Événement organisé par Destination Canada	New York, États-Unis
Avril 2017	Lunch de presse	Londres, Royaume-Uni
Avril 2017	International Live Music Conference	Londres, Royaume-Uni
Avril 2017	Lunch de presse	New York, États-Unis
Avril 2017	Lunch de presse	Boston, États-Unis

Partenaires médias internationaux

- Mezzo LiveHD : Diffusion de concerts présentés au Festival dans 50 pays et auprès de 28 millions d'abonnés.

Partenaires médias nationaux

- 96,9 CKOI
- 98,5 FM
- BOOM FM
- CBCMusic.ca
- CHOM 97,7 FM
- CIBL Radio-Montréal 101,5 FM
- CISM 89,3 FM
- CJAD 800 AM
- ICI Musique
- La Presse+
- La Vitrine.com
- MusiMax
- MusiquePlus
- NIGHTLIFE.CA
- Radio Circulation 730AM
- Radio-Canada/CBC
- RADIO-CLASSIQUE 99,5
- Rouge FM 107,3
- Montreal Gazette
- Virgin 96
- Ton Barbier
- TPL MOMS

10. INITIATIVES DE COMMERCIALISATION TOURISTIQUE ET PARTENARIATS

En 2017, le Festival a déployé une stratégie de développement touristique basée principalement sur la prestation d'hébergement grâce à des stratégies de marketing numérique et relationnel qui permettent la redirection des flux touristiques du Festival vers ses partenaires hôteliers et touristiques.

Pour attirer cette clientèle touristique et lui offrir une expérience plus enrichissante et plus intégrée, une série d'actions, de promotions, d'activités visant spécifiquement cette dernière ont été élaborées.

Stratégie principale

Hôtels en direct : Pierre d'assise de notre stratégie touristique, cette initiative permet aux festivaliers de réserver en ligne directement à partir du site web du Festival, des hôtels partenaires et cela au meilleur tarif disponible sur internet sans frais de réservation.

Forfaits

Passeport Jazz : forfait exclusif d'un minimum de trois nuitées chez l'un de nos partenaires hôteliers donnant un accès illimité à trois salles de spectacles pendant la durée de leur séjour.

Où loger

Promotion Hôtels en direct

Les avantages à réserver directement par l'intermédiaire de notre site :

- Bénéfices du meilleur tarif disponible sur internet
- Accès à une plus grande disponibilité de chambres
- Réservation directement sur le site internet du hôtel choisi
- Aucun frais de réservation ou de commission



Activités autonomes ou de groupe

- **Croisière Jazz :** Croisière de 3h à bord du Bateau-Mouche, souper et spectacle de Paulo Ramos inclus.
- **Le Vieux-Montréal VIP:** Visite guidée à pied exclusive de deux heures en compagnie d'un guide professionnel.
- **Sur les traces du jazz à Montréal:** Visite guidée à pied du centre-ville qui retrace l'arrivée et l'évolution du jazz dans la métropole. La visite était offerte gratuitement à 5 reprises et payante sur demande.
- **Dans les coulisses du Festival:** Visites organisées pour des groupes de touristes de l'entreprise SN Tourisme culturel. Les groupes rencontraient le directeur des opérations à la programmation, le responsable de la sécurité, la salle de presse et la base des communications du Festival.
- **Visite du site du Festival:** Visite guidée à pied du site du Festival, comprend aussi un cocktail et une trousse du festivalier (t-shirt, casquette et sac bandoulière) pour un groupe de touristes de l'entreprise Jonview.

10. INITIATIVES DE COMMERCIALISATION TOURISTIQUE ET PARTENARIATS (SUITE)

Outils promotionnels

Campagne de marketing numérique Google AdWords

Bénéficiant de l'importante campagne Google Ad Grants (OSBL), le Festival a augmenté de façon considérable la visibilité web de nos partenaires hôteliers ainsi que le nombre de visites de nos pages touristiques. Lors de cette campagne, plusieurs extensions de résultats de recherches (campagne search) étaient proposées et redirigeaient le visiteur vers la page « Hébergement et tourisme » du site du Festival de Jazz.

Dépliant touristique

Dépliant bilingue qui fait la promotion de forfaits et d'activités offertes. Les 20000 exemplaires de ce dépliant ont été distribués dans les hôtels de notre réseau de distribution.

Infolettre touristique

Infolettre électronique disponible en version française et anglaise envoyée à plus de 17000 abonnés.

Actions promotionnelles

Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Du 28 au 4 juillet, un kiosque d'information aux couleurs du Festival était installé aux arrivées internationales de l'aéroport. Les touristes pouvaient y trouver un agent fournissant toutes les informations concernant le Festival et les dépliants.

Le 30 juin, 3 et 7 juillet, une équipe de promotion ambulante (le Big Band) et la mascotte du Festival (Ste-Cat) étaient aux arrivées internationales de l'aéroport.



Terminal de croisières de Montréal

Les dépliants du Festival étaient distribués au terminal de croisières lors des arrivées internationales qui ont eu lieu pendant le Festival, c'est-à-dire entre le 1^{er} et le 8 juillet. Une bannière rétractable du Festival était aussi exposée dans le terminal.

Partenaires touristiques

Partenaires hôteliers

- Hôtel Regency Hyatt
- Hôtel 10
- Intercontinental Montréal
- Hôtel Le Germain Montréal
- Le St-Martin Montréal Hôtel
- Saint-Sulpice Hôtel Montréal
- Hôtel Delta Montréal par Marriot
- Hôtel Omni
- Auberge Le Pomerol
- Hôtel Travelodge Montréal Centre

Autres partenaires touristiques

- Conservus
- Destination Canada
- Guidatour
- Jonview Canada
- L'Association des hôtels du Grand Montréal (A.H.G.M.)
- L'Association des petits hôtels de Montréal (A.P.H.M.)
- Le Bateau-Mouche de Montréal
- Lea Blythe (guide touristique)
- Oscar Calderon (guide touristique)
- SN Tourisme Culturel
- Tourisme Montréal
- Tourisme Québec

11. DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Culture au cœur du développement durable

Le Festival ancre la culture au cœur du développement durable en rendant accessible à l'ensemble de la population une diversité de styles musicaux, en présentant un important volet d'animation culturelle extérieur gratuit et en favorisant la pratique musicale au sein de la communauté.

- La présentation de quelque 691 concerts, activités et animations majoritairement gratuits et à l'extérieur contribue à démocratiser la culture
- La « zone famille » regroupe plusieurs activités destinées aux familles et aux jeunes
- La série JazzFest des jeunes permet à des musiciens issus d'institutions scolaires ou de groupes communautaires amateurs de se produire dans le cadre du FIJM
- Le Festival encourage la relève par la remise de bourses d'excellence à des étudiants inscrits en jazz dans un établissement universitaire de Montréal, deux combos représentant chacune des facultés peuvent ainsi participer à la série universitaire du Festival, *Les Envolées du Festival*
- Depuis 12 ans, Le Camp de blues offre gratuitement aux jeunes musiciens d'ici âgés de 13 à 17 ans une formation musicale de haut niveau exclusivement consacrée au blues. Une cinquantaine d'adolescents peuvent, chaque année, parfaire leur art, échanger avec des musiciens professionnels et présenter un concert sur l'une des scènes extérieures
- La série musicale Les Envolées du Festival est consacrée aux étudiants de niveau universitaire
- La Petite École du Jazz dispense, depuis 25 ans déjà, ses leçons de musique à un jeune public
- La remise de trois prestigieux prix à des musiciens d'ici, soit le Grand Prix de Jazz TD, offert en soutien à la relève jazz canadienne, le Prix Étoiles Stingray et le Prix Oscar-Peterson
- La présentation d'une vingtaine de concerts dans le cadre de la série Jazz à l'année, qui permet au public de garder un contact avec la musique jazz tout au long de l'année
- La Maison du Festival offre une programmation artistique jazz et des activités accessibles à tous (spectacles et médiathèque)
- Création de liens entre les artistes de la relève d'ici et d'ailleurs grâce aux 1ères parties de spectacles d'artistes établis
- Par sa programmation diversifiée, le FIJM favorise la mixité sociale et culturelle et facilite l'intégration des différentes communautés qui demeurent sur le territoire de Montréal, du Québec et du Canada
- Organismes qui ont reçu des billets de spectacles pour le FIJM : Clinique communautaire de Pointe-St-Charles et Les Habitations aux 2 volets

Quelques prix récents décernés au Festival

- **VIVATS 2016** : Prix 5^e anniversaire décerné au Festival pour son engagement durable et continu et son souci constant d'améliorer chaque année ses initiatives en développement durable
- **2014** : L'organisation Kéroul a décerné au Festival International de Jazz de Montréal la certification « Accessible » aux personnes ayant une déficience motrice
- **Vivats 2013** : Grand Vivat 2013, remis à l'événement qui s'est le plus démarqué en matière de gestion responsable au Québec

11. DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Initiatives environnementales

Le Festival met en application le principe des **3RV**, tel que défini dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles :

- Favoriser le **R**éduction à la source
- Optimiser le **R**éemploi
- Maximiser le **R**ecyclage
- **V**aloriser les matières organiques

Quelques chiffres

52% taux de récupération des matières en 2017

22000 kg de matières récupérées ont été détournées des sites d'enfouissement, dont :

- 5000 kg de bois
- 2700 kg de verre
- 9000 kg de plastique
- 1300 kg de métal
- 3800 kg de carton
- 450 kg de compost

50 employés d'entretien JazzNet : 35 de soir et 11 de jour

Sur le site du Festival, **90 poubelles duo** (recyclage / déchets) étaient disponibles pour les festivaliers

D'autres gestes essentiels ont été posés afin de réaliser un événement écoresponsable :

- Utilisation de papier fait à 100% de fibres recyclées dans les outils de communication et de promotion ;
- Utilisation de produits nettoyants biodégradables ;
- Recyclage du papier, carton, plastique, aluminium, bois et verre;
- Récupération des eaux usées et des huiles usées dans les kiosques alimentaires;
- Système d'eau potable installé pour les travailleurs, afin d'éviter la distribution de bouteilles d'eau;
- Utilisation de contenants 18 litres d'eau dans les loges, la salle de presse, et les bureaux de production;
- 2 stationnements à vélo gratuits pour les festivaliers;
- Plus de 200 plantes vertes réparties sur le site, dont la plupart réutilisées au festival Osheaga et ensuite remises aux employés des festivals;
- 90% de l'éclairage du site (scènes, loges, concessions, kiosques) est composé d'ampoules à LED basse consommation;
- Automatisation de l'éclairage de nuit afin de réduire l'éclairage de site hors-opération et donc de minimiser la consommation d'électricité;
- Aucune génératrice fonctionnant à l'essence sur le site;
- Depuis 2015, nous avons diminué considérablement l'utilisation de verres de plastique en vendant directement les cannettes de bière recyclables;
- Importante réduction de l'utilisation du papier au profit des fichiers électroniques, notamment par l'utilisation d'invitations électroniques et de documents en ligne pour les conférences de presse;
- Depuis plusieurs années, un comité vert se réunit avec l'objectif d'effectuer une campagne de sensibilisation continue aux actions écoresponsables (chroniques vertes dans le journal électronique interne, affichage, etc.). Le comité est formé d'employés pour développer des actions écoresponsables et sensibiliser l'ensemble de l'équipe.



11. DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Initiatives socio-économiques

- Aménagement du site facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite et service d'accueil incluant le prêt de chaise roulante, la réservation d'espaces pour assister aux Grands événements extérieurs et un plan d'accès personnalisé ;
- Une attention particulière est portée aux personnes vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées et les membres de la communauté LGBTQ+;
- Mise en place de l'initiative les Hirondelles (voir section 5. SÉCURITÉ FESTIVALIÈRE ET ACCUEIL, p.17);
- Spécialisation et gain en expérience de la main-d'œuvre (technique, gestion des opérations, logistique);
- L'effectif du Festival se constitue sans recourir au bénévolat et respecte les normes en matière d'équité salariale;
- Formation continue aux employés;
- Organisation d'activités de collecte de fonds annuelle au profit de Centraide;
- Embauche de stagiaires pour découvrir le milieu de la production d'événements;
- Favorisation de l'embauche étudiante;
- L'embauche se réalise avec l'objectif d'assurer des emplois durant tout l'été avec les événements et les festivals d'évenko, plutôt que pendant notre festival seulement;
- Don de nourriture non consommée à la Maison du Père;
- Tous les objets trouvés non réclamés qui sont en bon état sont remis à l'Écocentre, qui les redistribue dans différents organismes de Montréal.

L'expérience locale est aussi mise en valeur dans le domaine artistique puisque le Festival se veut un véritable laboratoire pour les concepteurs et les producteurs de contenus numériques et multimédia d'ici qui sont appelés à développer de nouvelles approches interactives ou immersives, ludiques et populaires.

- Le Parc musical Rio Tinto a été entièrement conçu et réalisé localement;
- L'innovante fontaine mobile BeWater, entièrement conçue à Montréal, met de l'avant l'expertise locale.

Également, l'expertise locale est mise de l'avant à travers les concepteurs artistiques de scène, notamment :

- Le maquillage et les costumes des chanteurs, danseurs et musiciens pour le spectacle Discothèque du 1^{er} juillet étaient créés par des designers québécois : Bougaricci (Concepteur des costumes des danseurs et musiciens), Michel Robidas (Concepteur des costumes spéciaux des chanteurs), Justine Denoncourt (Conceptrice des maquillages des danseurs) et Sabrina Deslauriers (Styliste des chanteurs).

12. SÉCURITÉ FESTIVALIÈRE ET ACCUEIL

Dans une étude réalisée auprès des participants de Festival portant sur la sécurité du site⁷, ces questions ont été posées :

- À votre avis, le site extérieur du Festival International de Jazz Montréal est-il très sécuritaire, assez sécuritaire, peu sécuritaire ou pas du tout sécuritaire? **97% des répondants ont affirmé que le festival était très ou assez sécuritaire.**
- Durant votre au Festival International de Jazz de Montréal, vous est-il arrivé de ne pas vous sentir en sécurité? **87% des répondants ont affirmé de ne jamais se sentir en danger ou n'y ont pas pensé.**
- Si vous aviez eu besoin d'aide ou craint pour votre sécurité, auriez-vous su où vous diriger? **Deux répondants sur trois ont répondu oui.**

NOUVELLE INITIATIVE : LES HIRONDELLES

Suite à la publication en juin 2017 du rapport *Montréal, une ville festive pour toutes. Avis sur la sécurité des femmes et des jeunes femmes cis et trans lors des événements extérieurs de Montréal* par le **Conseil des Montréalaises**, le **Festival International de Jazz de Montréal** a réaffirmé son souci du bien-être et de la sécurité de l'ensemble du public en lançant cette année une nouvelle initiative baptisée « **Hirondelles** ». Les Hirondelles sont des équipes volantes spécialement formées pour accroître la sécurité des femmes, les personnes âgées, les membres de la communauté LGBTQ+ et tout autre personne vulnérable dans les événements extérieurs de Montréal. Cette initiative a été mise sur pied par L'Équipe Spectra qui l'a partagée avec plusieurs autres organisations, dont la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.



Facilement repérables avec leur brassard rose abordant le logo des Hirondelles, chacune des membres de l'équipe de six Hirondelles, dont leur chef Stéphanie Cloutier, est intervenante spécialisée en sexologie. Elles ont également reçu une formation de la part du **Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ouest-de-l'Île (CALACS)**. Les Hirondelles ont fait des interventions et de la sensibilisation face aux diverses formes d'agressions et de harcèlement au Festival. De plus, un espace non mixte a été mis en place sur le site du Festival pour accueillir les personnes en situation de vulnérabilité.

Au courant de l'été, les Hirondelles ont été présentes dans de nombreux autres événements extérieurs : Osheaga, Montréal Symphonique, Plasticiens volants, Color of time, Formule E, Place des anges, Nova Stella, ÎleSoniq et Électro Parade, parmi d'autres. Les membres du Conseil des Montréalaises ont aussi annoncé qu'elles continueront leur collaboration avec L'Équipe Spectra, la Société du 375^e et le CALACS de l'Ouest-de-l'Île pour consolider et pour pérenniser les Hirondelles afin de répondre aux besoins de tous les promoteurs et les festivals qui désireront faire appel à ces escouades de sécurité.

⁷ Données issues du Rapport d'achalandage et de provenance, FIJM, CROP, novembre 2017.

12. SÉCURITÉ FESTIVALIÈRE ET ACCUEIL (SUITE)

En plus de l'initiative les Hirondelles, le Festival met en place différentes actions afin d'assurer la sécurité de ses festivaliers, des artistes et des employés, par exemple :

- Installation de blocs de béton à l'entrée du site ;
- Fouille systématique des festivaliers, invités et employés qui entrent sur le site ;
- Travail en partenariat avec les différents diffuseurs afin de s'assurer que la sécurité est au cœur de leurs préoccupations ;
- Mise en place de mesures de sécurité d'urgence et collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal ainsi qu'avec le Service de sécurité incendie de Montréal ;
- Formation et sensibilisation des agents d'accueil aux problématiques liées à la sécurité des femmes, des personnes âgées et des membres de la communauté LGBTQ+, aux personnes vulnérables et aux différents types de besoins ;
- 50% de l'équipe d'accueil et de sécurité est féminine ;
- 1000 employés de différents départements parcourant le site et assurant une présence pour aider les festivaliers, signifiant qu'une personne en situation de vulnérabilité se retrouve toujours à quelques pas d'un employé du Festival ;
- Des couloirs de circulation sont mis en place dans les endroits où il y a des foules potentielles afin de permettre à toute personne de se rendre à des endroits plus tranquilles sur le site ainsi que pour faciliter son évacuation ;
- Des espaces de détente permettent aux gens de se tenir à l'écart des foules lorsque le besoin se fait ressentir ;
- Plusieurs endroits sécuritaires et calmes peuvent offrir un refuge à ceux et celles qui en ont besoin, comme les roulottes de premiers soins;
- Une nouveauté issue de cette année, avec le partenaire Rio Tinto: des bracelets pour les enfants étaient disponibles afin d'inscrire le nom, l'adresse et le numéro de téléphone.

12. SÉCURITÉ FESTIVALIÈRE ET ACCUEIL (SUITE)

Améliorer l'accueil et l'expérience festivalière

En 2017, les **3 Places Confort TD** installées sur le site du Festival ont favorisé la détente et le divertissement en présentant des spectacles musicaux ambulants et des jeux de table. Les casiers et stationnements à vélo ont permis de faciliter la venue sur le site, tandis que les **gradins confort TD** favorisent le maintien du public pour les spectacles à la place des Festivals. Ces ajouts offrent une expérience festivalière positive et favorisent la rétention des publics, notamment les familles, sur le site.



L'**innovante fontaine mobile BeWater**, installée au sein d'une place Confort TD, est une véritable œuvre interactive. Les jets, entièrement programmables, réagissaient au mouvement en offrant de la musique, des couleurs et un rythme, agissant donc en tant qu'œuvre artistique et comme jeu d'eau interactif. Entièrement conçue à Montréal, elle met de l'avant l'expertise locale.



L'**Arbre de Rio Tinto** était une expérience sensorielle (visuelle, auditive, olfactive et tactile) permettant de simuler l'effet d'être au sein d'une forêt. L'intensité et le type d'odeurs présentes dans l'expérience pouvaient être modifiés grâce à des contrôles à distance situés à l'UQAM.

ANNEXES

ANNEXE A – PLAN DU SITE

ANNEXE B – LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS

ANNEXE C – PAYS REPRÉSENTÉS PAR LES ARTISTES LORS DE LA 38^e ÉDITION

ANNEXE D – LISTE DES ARTISTES DE LA SÉRIE JAZZ À L'ANNÉE 2016-2017

ANNEXE E – ACTIVITÉS ET FORFAITS OFFERTS

ANNEXE F – SOMMAIRE DU PLAN MÉDIA



ANNEXE A PLAN DU SITE



ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Australie	Triple J	Sarah	Howells	Journaliste
Canada - Ontario	Addicted Magazine	Nadia	Elkharadly	Journaliste
Canada - Ontario	Addicted Magazine	Mark	Munroe	Journaliste
Canada - Ontario	All About Jazz	John / David	Kelman / Binder	Photographe
Canada - Ontario	CultureMagazin.com	Maureen	LittleJohn	Journaliste
Canada - Ontario	CultureMagazin.com/Getty Images	Cosmo	Condina	Photographe
Canada - Ontario	JAZZ.FM91	Dani	Elwell	Journaliste
Canada - Ontario	Modern Mississauga	Jay	Kana	Journaliste
Canada - Ontario	Modern Mississauga	Brigitte	Hasbron	Journaliste
Canada - Ontario	NYC Jazz Record	Ori	Dagan	Journaliste
Canada - Ontario	Agency Toronto	Charlotte	Thompson	Agence
Canada - Ontario	Agency Toronto	Shelby	Burnell	Agence
Canada - Québec	98,5 FM	Catherine	Beauchamp	Journaliste
Canada - Québec	98,5 FM	Sylvain	Ménard	Journaliste
Canada - Québec	Agence QMI	Caroline	Vigeant	Journaliste
Canada - Québec	Alternative Rock Press	Frédéric	Lebeuf	Journaliste
Canada - Québec	Alternative Rock Press	Serge	Larivière	Journaliste
Canada - Québec	Arts & Opinion	Robert	Lewis	Journaliste
Canada - Québec	Bad Feeling Magazine	Gabriel	Sigler	Journaliste
Canada - Québec	Baronmag	Leonardo	Calgagno	Journaliste
Canada - Québec	Blogue Lèche Vitrine	Émilie	Gauthier	Journaliste
Canada - Québec	Blogue Lèche Vitrine	Madelyne	Johnson	Journaliste
Canada - Québec	BOOM FM Montérégie	Marc-Antoine	Berthiaume	Journaliste
Canada - Québec	BOOM FM Montérégie	Marie-Pier	Yelle	Journaliste
Canada - Québec	CFMB radio 1280 AM	Marco	Luciani Castiglia	Journaliste
Canada - Québec	chocfm	Jean-Baptiste	Henry	Journaliste
Canada - Québec	chom	Bilal	Butt	Journaliste
Canada - Québec	choq.ca	Maude	Fraser-Jodoin	Journaliste
Canada - Québec	choq.ca	Samuel	Lamoureux	Journaliste
Canada - Québec	CIBL 101,5 FM	Marie-Ève	Pinault	Journaliste
Canada - Québec	CIBL 101,5 FM	Marie-Gabrielle	Ménard	Journaliste
Canada - Québec	Cime Fm	Pamela	Beaudry	Journaliste
Canada - Québec	CINQ FM	Douglas	Griffiths	Journaliste
Canada - Québec	Citadino Canadese	Giovanni	Fiasche	Journaliste
Canada - Québec	CJAD	Nathasha	Hall	Journaliste
Canada - Québec	CJAD - Bell media - iHeartRadio	Eramelinda	Boquer	Journaliste

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	cklv.fm	Alain	Mercier	Journaliste
Canada - Québec	CKRL 89,1	Denys	Lelièvre	Journaliste
Canada - Québec	CKRL 89,1	Gilles	Chaumel	Journaliste
Canada - Québec	CKRL 89,1	Jessica	Lebbe	Journaliste
Canada - Québec	CKUT 90,3FM	Blanca	Victoria Solorzano	Journaliste
Canada - Québec	Cult Montreal	Erik	Leijon	Journaliste
Canada - Québec	Cult Montreal	Paul	Serralheiro	Journaliste
Canada - Québec	Digikan	Julie	Boccovi	Journaliste
Canada - Québec	Écho Vedettes	Jean-François	Brassard	Journaliste
Canada - Québec	Expoze.tv	Karolane	Ducharme	Journaliste
Canada - Québec	Feu à Volonté	Élise	Jetté	Journaliste
Canada - Québec	FM 103,3	Bénédicte	Lebel	Journaliste
Canada - Québec	FM 103.3	Frédéric	Bussièrès	Journaliste
Canada - Québec	French Morning	Daisy	Le Corre	Journaliste
Canada - Québec	Ghetto Erudit	Benoît	Beaudry	Journaliste
Canada - Québec	Ghetto Erudit	Louis-David	Anzueto	Journaliste
Canada - Québec	Ghetto Erudit	Marc-André	Anzueto	Journaliste
Canada - Québec	Global News	Global	News	Journaliste
Canada - Québec	Global News	Global	News	Journaliste
Canada - Québec	Huffington Post Québec	Ismael	Houdassine	Journaliste
Canada - Québec	Huffington Post Québec	Jean-François	Cyr	Journaliste
Canada - Québec	Huffington Post Québec	Jean-François	Vandeuren	Journaliste
Canada - Québec	Huffington Post Québec	Marie-Josée	Roy	Journaliste
Canada - Québec	Huffington Post Québec	Patrick	White	Journaliste
Canada - Québec	ICI Musique	Ariane	Gratton-Jacob	Journaliste
Canada - Québec	ICI Musique	Bernard	Michaud	Journaliste
Canada - Québec	ICI Musique	Catherine	Pépin	Journaliste
Canada - Québec	ICI Musique	Emmanuelle	Lambert	Journaliste
Canada - Québec	ICI Musique	Monique	Giroux	Journaliste
Canada - Québec	Info-Culture.biz	Sophie	Jama	Journaliste
Canada - Québec	Jazz Boulevard	Moz	Taylor	Journaliste
Canada - Québec	Jazz Guitar Life	Lyle	Robinson	Journaliste
Canada - Québec	Jazzologie	Richard	Therien	Journaliste
Canada - Québec	Journal de Montréal	Bruno	Lapointe	Journaliste
Canada - Québec	Journal de Montréal	Jordan	Dupuis	Journaliste
Canada - Québec	Journal de Montréal	Raphaël	Gendron-Martin	Journaliste

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	Journal de Montréal	Vanessa	Guimond	Journaliste
Canada - Québec	La Presse	Alain	Brunet	Journaliste
Canada - Québec	La Presse	Alain	De Repentigny	Journaliste
Canada - Québec	Le Canal Auditif	Louis-Philippe	Labrèche	Journaliste
Canada - Québec	Le Canal Auditif	Raphaëlle	Thibault-Vanasse	Journaliste
Canada - Québec	Le Délit	Antoine	Jourdan	Journaliste
Canada - Québec	Le Devoir	Sylvain	Cormier	Journaliste
Canada - Québec	Le Devoir	Yves	Bernard	Journaliste
Canada - Québec	Le Journal de Montréal	Christophe	Rodriguez	Journaliste
Canada - Québec	Les ArtsZÉ	Annie	Rocheffort	Journaliste
Canada - Québec	Les Méconnus	Mélissa	Pelletier	Journaliste
Canada - Québec	Les Méconnus	Olivier	Dénomée	Journaliste
Canada - Québec	Les Méconnus	Rose	Normandin	Journaliste
Canada - Québec	L'outarde libérée	Nathalie	Simon-Clerc	Journaliste
Canada - Québec	Mag Son et Images	Michel	Dupuis	Journaliste
Canada - Québec	Magazine Fugues	Julie	Vaillancourt	Journaliste
Canada - Québec	Mitsou.com	Mistou	Gélinas	Journaliste
Canada - Québec	Montréal AM980	Arlette	Fara	Journaliste
Canada - Québec	Montreal Gazette	Brendan	Kelly	Journaliste
Canada - Québec	Montreal Gazette	Jordan	Zivitz	Journaliste
Canada - Québec	Montreal Gazette	T'Cha	Dunlevy	Journaliste
Canada - Québec	Montreal Times	Sergio	Martinez	Journaliste
Canada - Québec	Montrealrampage.com	Nancy	Berman	Journaliste
Canada - Québec	Musique de Montréal	Jean	Lalonde	Journaliste
Canada - Québec	Orbita Poplar	Frida	Verlade	Journaliste
Canada - Québec	Radio Centre Ville	Guillermo	Glujevsky	Journaliste
Canada - Québec	Radio-Canada	Francine	Grimaldi	Journaliste
Canada - Québec	Radio-Canada	Valérie	Bain	Journaliste
Canada - Québec	Radio-Canada (Radio)	Mélanye	Boissonault	Journaliste
Canada - Québec	Radio-Canada (Radio)	Annie	Bélanger	Journaliste
Canada - Québec	Radio-Canada.ca	Philippe	Rezzonico	Journaliste
Canada - Québec	RDI (Radio-Canada)	Catherine	Chantal-Boivin	Journaliste
Canada - Québec	RDI (Radio-Canada)	Claude	Côté	Journaliste
Canada - Québec	RDI et Radio-Canada	Julie	Jasmine Boudreau	Journaliste
Canada - Québec	Red Lips Talks	Sarah	Bemri	Journaliste
Canada - Québec	Rick Keene Music Scene	Rick	Keene	Journaliste

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	RREVERB	Christelle	St-Julien	Journaliste
Canada - Québec	RREVERB	Karl-Philip	Marchand Giguère	Journaliste
Canada - Québec	RREVERB	Nicolas	Pelletier	Journaliste
Canada - Québec	Shoeclack	Ansfrid	Tchetchanigbo	Journaliste
Canada - Québec	Shoeclack	David	MacIntyre	Journaliste
Canada - Québec	Shoeclack	Noémie	Bond	Journaliste
Canada - Québec	SOCAN	Eric	Parazelli	Journaliste
Canada - Québec	Sors-tu.ca	Camille	P. Parent	Journaliste
Canada - Québec	Sors-tu.ca	Marc-André	Mongrain	Journaliste
Canada - Québec	Sorties Jazz Nights	Claude	Thibault	Journaliste
Canada - Québec	Sorties Jazz Nights	Claude	Thibault	Journaliste
Canada - Québec	Sorties Jazz Nights	Colette	Schryburt	Journaliste
Canada - Québec	The Eastern Door	David	Bush	Journaliste
Canada - Québec	The Link !	Mark	Di Franco	Journaliste
Canada - Québec	The Link !	Savannah	Stewart	Journaliste
Canada - Québec	The Montreal Times	Stuart	Nulman	Journaliste
Canada - Québec	The Suburban	Kristine	Berey	Journaliste
Canada - Québec	The Suburban	Walter	Lyng	Journaliste
Canada - Québec	Ton Barbier	Malika	Desrosiers	Journaliste
Canada - Québec	Touki Montréal	Emmanuel	Liodenot	Journaliste
Canada - Québec	Touki Montréal	Stéphane	Waffo	Journaliste
Canada - Québec	TVA	Marie-Andrée	Poulin	Journaliste
Canada - Québec	TVA - Salut Bonjour	Sabrina	Cournoyer	Journaliste
Canada - Québec	VOIR	Antoine	Bordeleau	Journaliste
Canada - Québec	VOIR	Valérie	Thérien	Journaliste
Canada - Québec	Agence QMI	Sebastien	St-Jean	Photographe
Canada - Québec	Agence QMI	Joel	Lemay	Photographe
Canada - Québec	Agence QMI	Dario	Ayala	Photographe
Canada - Québec	Agence QMI	Toma	Iczkovits	Photographe
Canada - Québec	Alternative Rock Press	Valérie	Guay Bessette	Photographe
Canada - Québec	Alternative Rock Press	Hélène	Dickey	Photographe
Canada - Québec	Bad Feeling Mag	Jason	Hughes	Photographe
Canada - Québec	Bucketlist	Eric	Brisson	Photographe
Canada - Québec	Cult Montreal	Cindy	Lopez	Photographe
Canada - Québec	Éklectik Média	Stéphane	Couturier	Photographe
Canada - Québec	En Vedette	Karine	Paradis	Photographe

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	Feu à Volonté	Élise	Jetté	Photographe
Canada - Québec	HuffPost Québec	Paméla	Lajeunesse	Photographe
Canada - Québec	Inter-Peura	Anisha	Patel	Photographe
Canada - Québec	Journal Métro	Josie	Desmarais	Photographe
Canada - Québec	Journal Métro	Mario	Beauregard	Photographe
Canada - Québec	Les Arts Zé	Sebastien	Jetté	Photographe
Canada - Québec	Mag Son et Lumières	Michel	Verreault	Photographe
Canada - Québec	Nightlife	Malu Dawkins Jr	Bukasa	Photographe
Canada - Québec	Orbita Popular	Patrick	Sheridan	Photographe
Canada - Québec	Rick Keene Music Scene	James	St-Laurent	Photographe
Canada - Québec	Stingray Musique	Catherine	Leclerc	Photographe
Canada - Québec	The Link !	Alex	Perez	Photographe
Canada - Québec	The Link !	Carl	Bindman	Photographe
Canada - Québec	The Link !	Shannon	Carranco	Photographe
Canada - Québec	Thorium Mag	Thomas	Courtois	Photographe
Canada - Québec	Thorium Mag	Sophia	Khmil	Photographe
Canada - Québec	Touki Montréal	Touki	Montréal	Photographe
Canada - Québec	Tourisme Montréal	Eva	Blue	Photographe
Canada - Québec	Tourisme Montréal	S'États-Unis	Moss	Photographe
Canada - Québec	VOIR	Antoine	Bordeleau	Photographe
Canada - Québec	Films Oiseau de Nuit	Mimi	Tremblay	Technique
Canada - Québec	Radio-Canada	Sébastien	Gaudet	Technique
Canada - Québec	Sorties Jazz Nights	Claude	Thibault	Technique
Canada - Québec	Touki Montréal	Touki	Montréal	Technique
Canada - Québec	V télé	Patrice	Puiberneau	Technique
Canada - Québec	V télé	Marc	Le Borne	Technique
Canada - Québec	Arté Boréal	Simon	Couillard	Agence
Canada - Québec	Arté Boréal	Étienne	Savard	Agence
Canada - Québec	Bandit	Joss	Dumas	Agence
Canada - Québec	Believe Digital	Dorothée	Parent-Roy	Distributeur
Canada - Québec	Believe Digital	Georges	Tremblay	Distributeur
Canada - Québec	Believe Digital	Magalie	Julien	Distributeur
Canada - Québec	Believe Digital	Karine	Lafleur	Distributeur
Canada - Québec	Believe Digital	Sophie	Gaget	Distributeur
Canada - Québec	Believe Digital	Valérie	Lemieux	Distributeur
Canada - Québec	Bonsound	Mathieu	Rousseau	Maison de disque

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	Bonsound	Patrick	Naud	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Samuel	Francoeur-Chalifour	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Marie-Ève	Rochon	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Yanick	Masse	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Jean-Christian	Aubry	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Gourmet	Délice	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Éric	Tremblay	Maison de disque
Canada - Québec	Bonsound	Jane	Murray	Maison de disque
Canada - Québec	Caramba	Julia	Legroux	Agence
Canada - Québec	Crystal Math	Mathieu	Drouin	Agence
Canada - Québec	Crystal Math	Françoise	Degranpré	Agence
Canada - Québec	Crystal Math	Valérie	Lippé	Agence
Canada - Québec	Crystal Math	Samantha	Chenier	Agence
Canada - Québec	Crystal Math	Anita	Maezza	Agence
Canada - Québec	Crystal Math	Marie-Ève	Carrière	Agence
Canada - Québec	Distribution Select	Jerry	Kotrokois	Distributeur
Canada - Québec	Distribution Select	Eric	Chouinard	Distributeur
Canada - Québec	Distribution Select	Nicolas	Bouchard	Distributeur
Canada - Québec	Distribution Select	Maryse	Dubé	Distributeur
Canada - Québec	Distribution Select	Frédéric	Vincent	Distributeur
Canada - Québec	Distribution Select	Nathalie	Petit	Distributeur
Canada - Québec	Evenko	Daniel	Glick	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Valérie	Bourdages	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Camille	Guitton	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Jean-François	Michaud	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Evelyne	Côté	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Patrick	Guay	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Nick	Farkas	Diffuseur
Canada - Québec	Evenko	Heidy	Proulx-Hadden	Diffuseur
Canada - Québec	Feldman Agency	Jordan	Mills	Agence
Canada - Québec	Feldman Agency	Vesna	Pejkovic	Agence
Canada - Québec	Feldman Agency	Richard	Mills	Agence
Canada - Québec	Festi Jazz International de Rimouski	Martin	Roussel	Diffuseur
Canada - Québec	Festival de Jazz de Vancouver	Gerta	Heba	Diffuseur
Canada - Québec	IMN	Jeanna	Disney	Agence
Canada - Québec	Indica Records	Franz	Schuller	Maison de disque

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	Indica Records	Philippe	Achkhanian	Maison de disque
Canada - Québec	Indica Records	Gautier	Villette	Maison de disque
Canada - Québec	Indica Records	Kyria	Kilakos	Maison de disque
Canada - Québec	Indica Records	Sara	Dendane	Maison de disque
Canada - Québec	Indica Records	Émilie	Gagné	Maison de disque
Canada - Québec	Indica Records	Peter	Edwards	Maison de disque
Canada - Québec	iTunes	Mia	Parang	Distributeur
Canada - Québec	JazzFest des jeunes	Normand	Gosselin	Diffuseur
Canada - Québec	JazzFest des jeunes	Vincent	Benoit	Diffuseur
Canada - Québec	JazzFest des jeunes	Catherine	Desrochers	Diffuseur
Canada - Québec	Kurland Agency	Jack	Randall	Agence
Canada - Québec	Monterey International	Ron	Kaplan	Agence
Canada - Québec	Motema Music	Robin	Tomchin	Maison de disque
Canada - Québec	Musicor	Anne	Vivien	Maison de disque
Canada - Québec	Musicor	Christian	Breton	Maison de disque
Canada - Québec	Musicor	Julie	Fournier	Maison de disque
Canada - Québec	Musicor	Xavier	Dubreuille	Maison de disque
Canada - Québec	Musicor	Arnaud	Shaumann	Maison de disque
Canada - Québec	Musicor/Ste-4 Musique	Marie-Ève	Bourdages	Maison de disque
Canada - Québec	Outside Music	Annie	Cantin	Maison de disque
Canada - Québec	Paquin Agency	Julien	Paquin	Agence
Canada - Québec	Paquin Agency	Meaghan	Sproule	Agence
Canada - Québec	PBOX	Bob	Vincent	Industrie
Canada - Québec	Pias	Claire	Morel	Agence
Canada - Québec	Six media marketing	Simon	Fauteux	Agence
Canada - Québec	Six media marketing	Patricia	Clavel	Agence
Canada - Québec	Six media marketing	Audrée	Loiselle	Agence
Canada - Québec	Six media marketing	Larissa	Souline	Agence
Canada - Québec	SOCAN	Guillaume	Moffett	Industrie
Canada - Québec	Sony	Stéphane	Drolet	Maison de disque
Canada - Québec	Sony	Joshua	Gearey	Maison de disque
Canada - Québec	Sony	Joel	Duchesne	Maison de disque
Canada - Québec	Stingray	Pierre-Jean	Lavigne	Diffuseur
Canada - Québec	United Talent Agency	André	Guérette	Agence
Canada - Québec	Universal Music Canada	Sophie	Barbe	Maison de disque
Canada - Québec	Universal Music Canada	Jonathan	Bergeron	Maison de disque

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Canada - Québec	Universal Music Canada	Mathieu	Larochelle	Maison de disque
Canada - Québec	Universal Music Canada	Claude	Dauphin	Maison de disque
Canada - Québec	UTA	Darcy	Grégoire	Agence
Canada - Québec	UTA	Mary	Petro	Agence
Canada - Québec	WME	Jesse	Solomon	Agence
Canada - Québec	WME	Matt	Levin	Agence
États-Unis	All About Jazz	Mark	Sullivan	Journaliste
États-Unis	Bay State Banner	Colette	Greenstein	Journaliste
États-Unis	Blurt	Alisa	Cherry	Journaliste
États-Unis	Citiview NYC	Will	Friedwald	Journaliste
États-Unis	Downbeat	Ed	Enright	Journaliste
États-Unis	Freelance	Crai	Bower	Journaliste
États-Unis	Travelers.com / RealFoodTraveler.com / Senior News	Elizabeth	Margolis-Pineo	Journaliste
États-Unis	Goldmine Magazine	Lee	Zimmerman	Journaliste
États-Unis	Jazz Hot	Joe	Woodard	Journaliste
États-Unis	Jazz Police	Sheila & Kevin	Mason	Journaliste
États-Unis	Jazz Variations/ Tonia's Kitchen	Tonia	King	Journaliste
États-Unis	JazzED Magazine	Steve	Futterman	Journaliste
États-Unis	Jazziz	Shaun	Brady	Journaliste
États-Unis	Jazzwise	Michael	Jackson	Photographe
États-Unis	KJazz 88.1 FM	Nicholas	Toth	Journaliste
États-Unis	Lifestyle Publications	Dennis	Byron	Journaliste
États-Unis	MOJA Radio / Voice of America	Russell	Davis	Journaliste
États-Unis	Monarch ABROAD LifeStyle	Wendy	Nipper	Journaliste
États-Unis	Monarch Magazine	Will	Walters	Journaliste
États-Unis	Nylon / Line of the best fit / Under the Radar	Laura	Studarus	Journaliste
États-Unis	Observer NYC	Bryan	Reesman	Journaliste
États-Unis	OffBeat / Tourworthy	John	Swenson	Journaliste
États-Unis	Resident Magazine	Barry	Bassis	Journaliste
États-Unis	Sirius XM	Mark	Ruffin	Journaliste
États-Unis	Sirius XM	Trinity	Colon	Journaliste
États-Unis	The Daily Meal / The Points Guy	Roger	Morris	Journaliste
États-Unis	The Monthly	Reese	Elrich	Journaliste
États-Unis	The News Herald	Janet J.	Podolak	Journaliste

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
États-Unis	Times-Argus / Rutland Herald	Tom	Huntington	Journaliste
États-Unis	Travel Weekly	Joe	Rosen	Journaliste
États-Unis	Variety	Mitch	Myers	Journaliste
États-Unis	WBGO	Michael	Bourne	Journaliste
États-Unis	WBGO	Simon	Rentner	Journaliste
États-Unis	WFCR-FM (NPR)	Tom	Reney	Journaliste
États-Unis	WICN (NPR)	Bonnie	Johnson	Journaliste
États-Unis	WWPV Burlington	David	Beckett	Journaliste
États-Unis	WWPV Burlington	L.J.	Kopf	Journaliste
États-Unis	Agency Boston	Ann	Braithwaite	Agence
États-Unis	Agency New York	Pia	Finkell	Agence
France	FIP-Jazzfip	Charlotte	Bibring	Journaliste
France	FIP-Jazzfip	Massimo	Bellini	Journaliste
France	FIP-Jazzfip	Luc	Frelon	Journaliste
France	France Musique	Alex	Dutilh	Journaliste
France	France Musique	Fabien	Fleurat	Technique
France	Grazia / ROCKNFOOL	Sabine	Bouchoul	Journaliste
France	JACK/Canal +	Maxime	Delcourt	Journaliste
France	Jazz Magazine	David	Cristol	Journaliste
France	La Croix	Jean-Claude	Raspiengeas	Journaliste
France	Le Figaro	Athénais	Keller	Journaliste
France	Les Inrocks	Azzedine	Fall	Journaliste
France	L'Express	Gilles	Médioni	Journaliste
France	Libération	Charline	Lecarpentier	Journaliste
France	NON Stop People TV	Deborah	Raimbault	Journaliste
France	NOVA/TSF	Benoit	Thuault	Technique
France	NOVA/TSF	Jean	Morel	Technique
France	NOVA/TSF	David	Koperhant	Technique
France	Paris Match	Sacha	Reins	Journaliste
France	QWEST TV	Florent	Servia	Journaliste
France	QWEST TV	Reza	Ackbaraly	Journaliste
France	RCV Lille / FERAROCK	Ben	Vahtar	Journaliste
France	RFI	Laurence	Aloir	Photographe
France	RFI	Taguy	M'Fah Traore	Technique
France	RFI	Marc	Fichet	Technique
France	RFI	Laure	Temperville	Technique

ANNEXE B

LISTE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS 2017 (SUITE)

Pays-Province	Média / Organisme	Prénom	Nom	Fonction
France	RollingStone France	Belkacem	Bahlouli	Journaliste
France	Slate.fr	François	Pottier	Journaliste
France	TSF (Partenaire avec NOVA)	Lucas	Desmottes	Journaliste
France	Agence Jérémie Spellanzon	Jérémy	Spellanzon	Agence
Royaume-Uni	Gigwise	Cai	Trefor	Journaliste
Royaume-Uni	Jazz Journal Magazine	Andy	Hughes	Journaliste
Royaume-Uni	London Jazz News	Sebastian	Scotney	Journaliste
Royaume-Uni	Songlines / Downbeat	Martin	Longley	Journaliste

ANNEXE C

PAYS REPRÉSENTÉS PAR LES ARTISTES LORS DE LA 38^e ÉDITION

	Algérie		Cuba		Nigéria
	Angola		Espagne		Norvège
	Argentine		États-Unis		Nouvelle-Zélande
	Arménie		France		Panama
	Autriche		Ghana		Pérou
	Burkina Faso		Haïti		Pologne
	Brésil		Israël		Royaume-Uni
	Cameroun		Japon		Sénégal
	Colombie		Maroc		Suisse
	Corée du Sud		Mexique		

PROVINCES ET TERRITOIRES CANADIENS REPRÉSENTÉS PAR LES ARTISTES LORS DE LA 38^e ÉDITION

	Colombie-Britannique		Nunavut
	Ontario		Québec
	Nouvelle-Écosse		Saskatchewan

ANNEXE D

LISTE DES ARTISTES DE LA SÉRIE JAZZ À L'ANNÉE 2016-2017

Artiste	Provenance	Date	Salle
Christine and the Queens	France	7 octobre 2016	Métropolis
Kamau (1re partie de Christine and the Queens)	États-Unis	7 octobre 2016	Métropolis
Matthew Barber & Jill Barber	Canada - Nouvelle-Écosse	12 octobre 2016	Club Soda
Jain	France	14 octobre 2016	Monument-National
Ludovico Einaudi	Italie	15 octobre 2016	Place des Arts - Maison symphonique
Jóhann Jóhannsson	Islande	20 octobre 2016	5 ^e Salle - Place des Arts
Justin Wright (1re partie de Jóhann Jóhannsson)	Canada - Québec	20 octobre 2016	5 ^e Salle - Place des Arts
Ry X	Australie	24 octobre 2016	Gesù
Ghostly Kisses (1re partie de Ry X)	Canada - Québec	24 octobre 2016	Gesù
Simon Denizart trio	Canada - Québec	25 novembre 2016	L'Astral
Heymoonshaker	Nouvelle-Zélande	7 décembre 2016	La Sala Rossa
Valerie June	États-Unis	08 février 2017	Club Soda
Oh Pep! (1re partie de Valerie June)	Australie	08 février 2017	Club Soda
Colin James	Canada - Colombie-Britannique	16 février 2017	Théâtre Maisonneuve - Place des Arts
Tami Nielsen (1re partie de Colin James)	Canada / Nouvelle-Zélande	16 février 2017	Théâtre Maisonneuve - Place des Arts
Jordan Officer	Canada - Québec	06 avril 2017	L'Astral
Susie Arioli	Canada - Québec	13 avril 2017	L'Astral
Guy Bélanger	Canada - Québec	29 avril 2017	L'Astral
Norah Jones	États-Unis	28 mai 2017	Salle Wilfrid-Pelletier - Place des Arts
Son Little	États-Unis	14 septembre 2017	Petit Campus
Doe Paoro (1 ^{re} partie de Son Little)	États-Unis	14 septembre 2017	Petit Campus

ANNEXE E

ACTIVITÉS ET FORFAITS OFFERTS

Hôtels en direct

Formule permettant au client de réserver en ligne directement avec l'un des hôtels participants au meilleur tarif disponible sur internet, sans frais de réservation ou de commission.

Les hôtels participants :

- Hôtel Regency Hyatt
- Hôtel 10
- Intercontinental Montréal
- Hôtel Le Germain Montréal
- Le St-Martin Montréal Hôtel
- Saint-Sulpice Hôtel Montréal
- Hôtel Delta Montréal par Marriot
- Hôtel Omni
- Auberge Le Pomerol
- Hôtel Travelodge Montréal Centre

Passeport Jazz

Forfait exclusif donnant un accès illimité au Club Soda, au Métropolis et à L'Astral pour la durée du séjour

- 30 passes disponibles

Inclut par personne :

- trois nuits d'hébergement ou plus à l'Hôtel 10
- petits déjeuners
- accès prioritaire aux concerts gratuits des séries Open House et Nightcap Heineken
- un sac à bandoulière aux couleurs du Festival
- un t-shirt officiel du Festival
- un chapeau « fédora » aux couleurs du Festival
- une bouteille réutilisable aux couleurs du Festival
- un cocktail de bienvenue avec visite guidée du site du Festival

Coût : à partir de 885\$ plus taxes, par personne, pour 3 nuits, en occupation double.

Souper-croisière jazz à bord du Bateau-Mouche

Croisière de 3h à bord du Bateau-Mouche, souper et spectacle de Paulo Ramos inclus dans le prix.

Coût : 145 \$ par personne

Dates : Mercredi 28 juin, jeudi 29 juin et vendredi 30 juin

Départ : 18 h 30

Visite pédestre - Vieux-Montréal VIP

Visite exclusive de deux heures dans le Vieux-Montréal en compagnie d'un guide professionnel qui offre une expérience privilégiée et personnalisée.

Inclus :

- le prix d'entrée à la Basilique Notre-Dame
- une pause dégustation
- un rafraîchissement
- un rabais de 50 % sur le prix d'entrée au Musée Pointe-à-Callière

ANNEXE E

ACTIVITÉS ET FORFAITS OFFERTS (SUITE)

Visite pédestre - Sur les traces du jazz à Montréal

Une visite guidée à pied dynamique du centre-ville qui retrace l'arrivée et l'évolution du jazz dans la métropole, des années 1920 jusqu'à la création du Festival International de Jazz de Montréal en 1980. La visite montre ce qu'il reste, et ne reste plus, des multiples boîtes de nuit comme le Rockhead's Paradise, le Rising Sun et le Chez Parée où l'on pouvait autrefois entendre musiciens jazz d'ici et d'ailleurs. La visite commence devant l'ancienne Gare Windsor et se termine à la Maison du Festival, en plein cœur des festivités. Guide enthousiaste, photos et enregistrements de musique d'époque à l'appui ! Le trajet à parcourir à pied est de 2,7km et la visite est bilingue.

Coût : Gratuit pour les dates proposées ci-dessous, payantes pour une autre date sur demande

Dates: 30 juin, 1^{er}, 4, 7 et 8 juillet,

Heures : de midi à 14 h

Dans les coulisses du Festival

Inclus par personne :

- Conférence du directeur des opérations à la programmation
- Visite guidée des coulisses du Festival avec le responsable de la sécurité
- Accès prioritaire aux concerts des séries Open House et Nightcap Heineken

Coût : 65\$ plus taxes par personne

Dates: 1^{er} et 7 juillet 2017

Heure : 13h00

Visite Jonview

Visite exclusive offerte sur le site du Festival et dans le Quartier des spectacles en compagnie d'un guide professionnel.

Inclus par personne :

- Cocktail de bienvenue avec visite guidée du site du Festival
- Visite guidée à pied
- Accès prioritaire aux concerts des séries Open House et Nightcap Heineken
- Un sac bandoulière aux couleurs du Festival
- Un t-shirt officiel du Festival
- Une casquette du Festival

Coût : 65\$ plus taxes par personne

Dates: 6 juillet

Heure : 16h30

ANNEXE F

SOMMAIRE DU PLAN MÉDIA

MÉDIA	VALEUR
Imprimés	1 113 325 \$ À cette valeur, s'ajoute celle des publications
La Presse+	876 714 \$
Radio	949 465 \$
Télévision	343 731 \$
Affichage	446 751 \$
Internet	457 647 \$
Campagne touristique Canada	188 101 \$
Campagne touristique États-Unis et Europe	643 301 \$
Total campagne FIJM	5 019 034 \$

Bell
FRANCOFOLIES
DE MONTREAL



**FRAN
COS**

8 AU 18 JUIN 2017
29^e ÉDITION

BILAN DES ACTIVITÉS

Décembre 2017



TABLE DES MATIÈRES

Présentation générale et mission	3
La 29 ^e édition en bref	4
Portrait de la clientèle et performance touristique	5
Programmation 2017	6
1. Programmation extérieure gratuite	
2. Programmation en salle	
7 ^e Rendez-Vous Pros des Francos – 12 au 15 juin 2017	23
Autour de la musique	25
Développement touristique	27
Mise en marché et promotion	28
Retombées médiatiques	31
Partenariats médiatiques	32
Développement durable	33
Sécurité	34

Annexes

- Annexe 1 _ Plan de site
- Annexe 2 _ Liste des forfaits et activités touristiques offerts en 2017
- Annexe 3 _ Sommaire du plan média
- Annexe 4 _ Communiqué de presse Bilan
- Annexe 5 _ Liste des journalistes du Québec accrédités en 2017
- Annexe 6 _ Liste des journalistes hors Québec accrédités en 2017
- Annexe 7 _ Liste des accrédités et délégués
- Annexe 8 _ Détails des initiatives en développement durable

GAGNANT DU PRIX
Événement de
l'année de l'ADISQ
2016



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Fondées en 1989, les FrancoFolies de Montréal (Francos) sont un organisme à but non lucratif dont les objectifs principaux sont de promouvoir la chanson francophone majoritairement québécoise et canadienne de tous les styles et de prioriser l'accessibilité à la culture via une programmation extérieure gratuite et en salle diffusant des artistes établis et des talents de la relève internationale.

Au fil des éditions, les Francos sont devenues un des points de mire de la chanson francophone à l'échelle internationale et un des maillons fondamentaux et structurants de l'industrie du disque et du spectacle vivant.

Élément essentiel à la vitalité de la musique francophone, le festival constitue un véritable levier pour les artistes et les genres musicaux émergents et le rassemblement pertinent pour les professionnels de cette industrie, notamment avec les Rendez-vous Pros des Francos.

Grâce à l'animation urbaine qui les caractérise et la gratuité de la majeure partie de son calendrier scénique, les Francos sont un puissant outil de démocratisation contribuant au rayonnement et au développement des publics pour les artistes de toute la francophonie. Elles font également rayonner Montréal, métropole francophone d'Amérique, et ville de festivals à l'international grâce à l'importante revue de presse générée et aux nombreux touristes qui y prennent part.

MISSION

- ★ Offrir une programmation entièrement francophone
- ★ Diffuser et promouvoir la scène musicale francophone
- ★ Contribuer à la découverte des artistes francophones québécois, canadiens et étrangers
- ★ Investir dans le développement de la carrière des artistes de la relève
- ★ Favoriser l'accessibilité des publics québécois, canadiens et étrangers et créer un rapprochement entre les diverses communautés résidant sur le territoire
- ★ Fournir un **cadre de mise en marché unique** à l'intention des **professionnels de l'industrie** francophone du disque et du spectacle
- ★ Susciter l'intérêt des **médias internationaux**



8 au 18 juin 2017
29^e édition

LA 29^e ÉDITION EN BREF

"Les FrancoFolies de Montreal, the biggest francophone music festival in North America."

DANIELLE LENNON pour Kingstonist,
05/05/2017



49 000 K mentions J'aime ↑

7 800 abonnés ↑



21 300 abonnés ↑

695 700 visionnements de vidéos
sur Facebook et YouTube



481 790 utilisateurs uniques

12 949 abonnés



258 prestations
dont 187 gratuites

11 grands événements
extérieurs gratuits sur
la place des Festivals

12 spectacles
exclusifs ou
premières

7 scènes extérieures
9 salles de spectacles

197 journalistes
accrédités

313 professionnels
accrédités

1 542 articles ou
mentions dans les
médias imprimés et
électroniques

1 156 reportages ou
mentions à la radio
et la télévision

« Avec les FrancoFolies, je me retrouve un peu dans le contexte idéal pour travailler avec mes amis, faire de la recherche et rencontrer le public sans me mettre la corde au cou financièrement! »

Pierre Lapointe en entrevue avec Raphaël Gendron-Martin pour TVA – 14/06/2017





PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE ET PERFORMANCE



57%
femmes



43%
hommes

NIVEAU DE SCOLARITÉ

68 % des festivaliers des Francos ont terminé des études universitaires contre 27% dans la RMR de Montréal

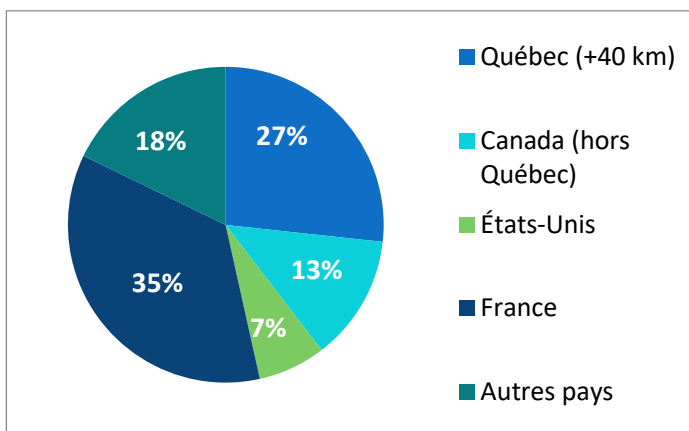
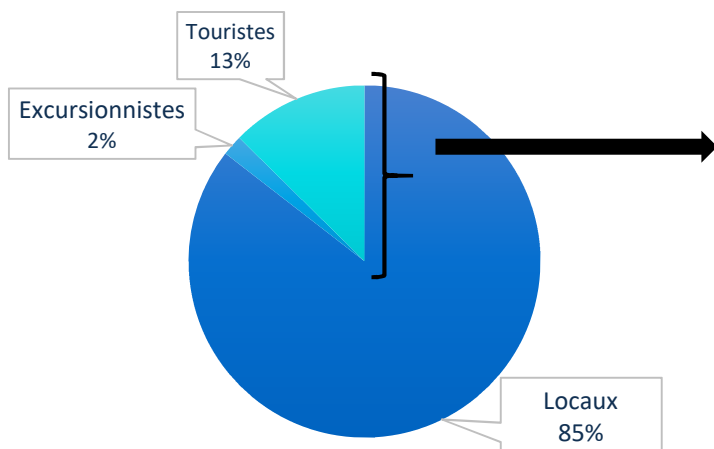


ÂGE

16 – 24 ans: 25%
25 – 34 ans : 34%
35 – 44 ans: 17%
45 – 54 ans: 10%
55 ans et plus : 14%

RÉPARTITION DE LA PROVENANCE DES FESTIVALIERS

PROVENANCE DES TOURISTES-EXCURSIONNISTES



Sources : Étude auprès des participants et Étude de provenance et d'achalandage, CROP, Novembre 2017



PROGRAMMATION 2017

258

- Prestations artistiques

940/209

- Artistes / Formations musicales

12

- Exclusivités ou spectacles-concepts ou différents

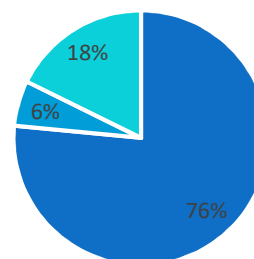
16

- Lieux de diffusion et scènes extérieures

72%

- Proportion de la programmation gratuite

Provenance des formations musicales et artistes



■ Québec ■ Canada francophone ■ International

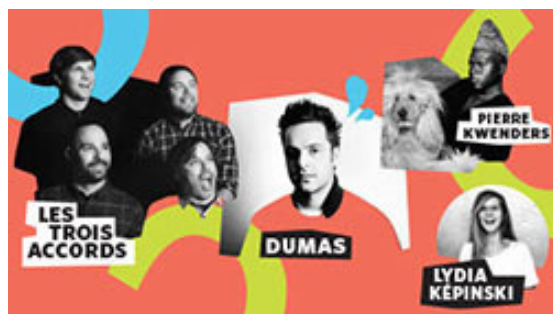
PROGRAMMATION EXTÉRIEURE GRATUITE

11 GRANDS ÉVÉNEMENTS – un chaque soir !

Spectacles inédits spécialement créés pour les Francos, les Grands événements proposent un savant mélange entre les artistes établis et ceux de la relève. L'éclectisme des styles musicaux, la météo magnifique et la variété des artistes ont attiré des foules record sur la place des Festivals.

8
JUN

L'événement d'ouverture –
avec les trois Accords,
Dumas, Pierre Kwenders et
Lydia Kepinski



9
JUN

Paul Piché – 40 printemps avec
Safia Nolin et Laurence Jalbert





10
JUN

2Frères avec Jonathan Painchaud et Bodh'aktan



11
JUN

Desjardins, On l'aime-tu! Avec pas d'casque, Safia Nolin, Bernard Adamus, Philippe B., Fred Fortin, Matiu, Les sœurs Boulay, Yann Perreau, Koriass, Keith Kouna, Émile Bilodeau, Saratoga, Klô Pelgag, Philippe Brach, Queen Ka



12
JUN

Yann Perreau Le fantastique des Astres avec Pierre Kwenders, Laurence Nerbonne, Philippe Brach



« To get up to date with francophone music, there isn't a better festival than les FrancoFolies in Montréal »
Yann Perreau en entrevue par
Brendan Kelly – pour Montreal Gazette – 08/06/2017

13
JUN

Bernard Adamus excellente soirée Sorel Soviet Saucisse



14
JUN

La soirée Acadie Rock



15
JUN

Tryo





16
JUN

Karim Ouellet avec invités spéciaux
Sans Pression, Muzion et plus



17
JUN

Rymz en remplacement de Koriass



18
JUN

Party historique –Vive Montréal aux Francos
rendu possible grâce aux célébrations du
375^e de Montréal





7 SCÈNES EXTÉRIEURES, 7 MONDES

GRANDS ÉVÉNEMENTS
ET MUSIQUE POP



– Espace Bell –
Scène principale / Place des festivals

MUSIQUE ROCK



– La zone Ford électrifiée –

DJ, KARAOKÉ, CHANSON



– La Zone Coors Light –

NOUVELLES CRÉATIONS



– Chansons dans la mire –
livrées par des interprètes issus de la
23^e édition de Ma première Place des Arts

GUINGUETTE URBAINE



– Bal Pop' Loto-Québec –

RELÈVE, AUTEURS-
COMPOSITEURS-INTERPRÈTES



– Monde découverte SiriusXM –

MUSIQUE URBAINE,
HIP-HOP, RAP, ÉLECTRO



– Monde Urbain –

Les Francos se font un devoir d'accorder une place à **tous les styles musicaux**. Qu'il s'agisse de hip-hop, de rock, de pop, de chanson, d'électro, de musique urbaine, d'étoiles montantes ou d'artistes établis, de créations, de nouveautés, ou de relectures. Les Francos célèbrent la musique 100% francophone sous toutes ses coutures :

LES RÉGULIERS DES FRANCOS

LA FOIRE DES FRANCOS

Le 10 juin de 11 h 00 à 16 h 00, la Foire des Francos fut une occasion de découvrir de nouveaux artisans, se procurer des articles promotionnels de ses artistes préférés ou encore dénicher des objets fabriqués localement tels que de la papeterie, des bijoux, des vêtements, des montres, des jouets, des objets de décoration, etc. Cette année plus de 50 exposants y étaient présents en plus de DJs sets et d'une performance de Le Couleur.



DESTINATION CHANSON FLEUVE

Les Francos se sont alliées avec le Festival en chanson de Petite-Vallée et le Festival de la chanson de Tadoussac autour du projet Destination Chanson Fleuve. Ce projet a permis à 8 participants du projet (voir plus bas pour la liste complète) de présenter un spectacle unique aux Francos après une résidence d'une semaine. Suite à leur spectacle, ils ont continué de travailler sur la création et l'écriture de chansons dans un premier temps à Tadoussac et finalement à Petite-Vallée :

- Lou-Adriane Cassidy
- Juste Robert
- Laura Babin
- MCC
- Rose Bouche
- Simon Daniel
- Étienne Fletcher
- Boule.

LES NOUVEAUTÉS EN 2017

STUDIO BELL

Dans un esprit de sensibilisation de l'auditoire et de démocratisation de la musique, un studio d'enregistrement éphémère le Studio Bell, a été en activité pendant toute la durée du festival. L'idée du projet étant de rendre accessible le processus créatif d'une chanson. Situé au cœur de la place des Festivals, les deuxième et troisième étages tout en verre de la structure étaient aménagés pour permettre aux festivaliers d'assister au développement complet de quatre nouvelles chansons dans un studio éphémère, des premières idées jusqu'à l'enregistrement final. Ces installations ont été prises d'assaut par quatre équipes de musiciens d'horizons variés qui, chacun leur tour, devaient créer une chanson en 24 heures. Ces quatre équipes menées par Ariane Moffatt, Alex McMahon, Philippe Brault et Foxtrott se sont succédées de midi à minuit afin de créer 4 chansons, de la composition à l'enregistrement et dont le résultat exclusif a pu être téléchargé gratuitement.



Dans le but de maximiser le rayonnement du projet auprès des 18-44 ans et d'augmenter son impact, un partenariat a été mis sur pied avec Urbania afin de produire plusieurs contenus et de permettre de vivre l'expérience en ligne. Ainsi, quatre courts documentaires de cinq minutes, la série Minuit moins une, ont été filmés et ont permis à tous les internautes de suivre le fil de création de chansons et des équipes de musiciens. Plusieurs caméras retransmettaient en direct ce qui se passait dans le studio.

En tout et par tout, ces vidéos ont généré près de **200 000 vues**, un beau rayonnement pour des artistes d'ici grâce à Bell et aux Francos!

Le projet du Studio Bell a d'ailleurs remporté le Premier Grand Prix Boomerang de la commandite!



LE BAL POP'

L'équipe des Francos cherche toujours à innover en matière de l'offre sur le site extérieur. Voulant créer une expérience 360 degrés, multi sensorielle, incluant une offre musicale, visuelle et alimentaire propre, une guinguette urbaine aux allures de Montmartre a été créée de toutes pièces. Cette initiative s'est inscrite dans une volonté de bonifier de l'expérience des festivaliers et d'augmenter l'attractivité touristique du festival.

Le Bal Pop' a pris place sur l'Esplanade de la Place des Arts (PDA) pour la durée des Francos. Gratuit et ouvert de 17 h 00 à minuit tous les soirs, cet espace était doté d'une scène, d'un plancher de danse, d'une offre alimentaire d'inspiration française par l'entremise d'une crêperie, d'un saucissier, d'une buvette (bar), d'un décor et de personnel qui arborait une tenue vestimentaire thématique.



Le Petit Orchestre Parisien a animé les soirées au Bal Pop' en plus de plusieurs activités ludiques telles qu'un karaoké, des caricaturistes, des magiciens et des jeux d'adresses pour toute la durée du festival.





**VIVE MONTRÉAL
AUX FRANCOS**

Les Francos ont marqué les célébrations du 375^e de Montréal avec un super-événement de clôture exclusif présenté gratuitement sur la place des Festivals et réunissant les plus grands artistes de la Francophonie internationale.

Cette **fête historique** du 18 juin s'est démarquée avec **9 heures de musique en continu** dès 15 h 00 sur les scènes principales. Cette fête a généré 14 articles de divers médias francophones et anglophones québécois.

Programmation de cette journée mémorable :

« Plus important festival de musique francophone en Amérique, les FrancoFolies sont devenues une signature pour Montréal »

CNW Telbec - 10/06/2017



- Les Cowboys Fringants,
- IAM (France)
- Louve, un regroupement de chanteuses d'ici-spectacle exclusif aux Francos :
Ariane Moffatt
Marie-Pierre Arthur
Salomé Leclerc
Amylie
Laurence Lafond-Beaulne
Safia Nolin
Klô Pelgag
Jenny Salgado
Mara Tremblay
Frannie Holder
Laurence Nerbonne
Les Hay Babies
- Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire)
- Philippe Brach - *spectacle exclusif aux Francos*
- Entre chaque spectacle, K.O.K.A. (Karim Ouellet et King Abid) se produisait en DJ set



**FÊTONS NOTRE
DIVERSITÉ**

« Fêtons notre diversité » célébré lors de la journée canadienne du multiculturalisme a mis en valeur la mixité qui compose notre métropole et notre pays dans le cadre des festivités de Canada 150.

Depuis 20 ans, les Francos célèbrent la musique francophone de tout genre et de toute origine. Le 27 juin 2017, **Fêtons notre diversité**, un événement mettant en valeur les diverses cultures et musiques du monde comprenait 5 concerts : Ayrad, Mamselle Ruiz (présenté par Vision Diversité), Patricia Cano (présenté par Mondial Montréal), Benkadi et Kalabanté (présenté par le Festival Nuits d'Afrique) ainsi que Rafael \$ Energía Dominicana (présenté par le Festival International de Jazz de Montréal) et 4 spectacles de danse de l'ensemble folklorique Mackinaw présentés en collaboration avec le Mondial des Cultures de Drummondville.

Les festivaliers étaient invités à apporter leur nourriture à faire griller sur une dizaine de barbecues. Des tables à pique-nique mises à leur disposition sur le Parterre symphonique initiaient le partage et la **découverte de l'autre**. Les saveurs du monde se sont donc côtoyées le temps d'une journée permettant de célébrer la diversité. De plus, toutes les générations étaient appelées à célébrer ensemble grâce à une aire d'activités destinée à la famille (maquillage, animations, jeux d'adresse).



CANADA 150





PROGRAMMATION EN SALLE

58 formations musicales en salle

73 % taux d'occupation moyen des salles

14 concerts affichant complets

« Ce qui est beau avec les Francos, c'est qu'il y en a pour tous les goûts musicaux et pour tous les budgets. »

Jessica Prudencio pour Narcity -
08/06/2017

SPECTACLES EXCLUSIFS ET CONCEPTS

Année après année, les Francos présentent des spectacles-concepts, des créations originales, des exclusivités et des premières. Plusieurs artistes profitent du festival et de sa couverture médiatique pour lancer leur tournée à l'aide d'une première durant les Francos. C'est entre autres ce qui confère aux Francos un pouvoir attractif pour le public et permet au festival de se démarquer.



Ingrid St-Pierre, Delphine Coutant et Fanny Bloom

spectacle unique et exclusif pour les Francos. Idée originale de l'équipe de programmation. Mélange de leurs propres chansons, de quelques reprises et d'accompagnement à la voix et au clavier



Corneille

spectacle unique et acoustique pour célébrer ses quinze ans de chansons, conçu spécialement pour les Francos au Club Soda.



Pierre Lapointe

4 représentations d'un spectacle exclusif pour les Francos à la Maison symphonique de Montréal. Création avant-gardiste alliant chanson, monologue, design et danse, brouillant les frontières des genres autour d'un répertoire de nouvelles chansons, de reprises ainsi que de certains de ses succès.



Demain matin, Montréal m'attend

re-cr  ation de la mythique com  die musicale de Michel Tremblay et Fran  ois Dompierre sous la direction de Ren   Richard Cyr au TNM. PREMI  RE dans le cadres des Francos.



Klô Pelgag
spectacle exclusif pour
les Francos au Théâtre
Maisonnette de la PdA.



Alexandre Poulin
présentation de son
4^e opus, « Les temps
sauvages » au Club
Soda - PREMIÈRE.



Caroline Savoie
à l'Astral - PREMIÈRE.



Luc De Larochelière-
présentation de son 11^e
album « Autre monde »
à l'Astral - PREMIÈRE.



Philippe Brach
spectacle exclusif aux
Francos dans le cadre de
Vive Montréal aux
Francos.



LOUVE
regroupement de musiciennes
canadiennes. Spectacle créé pour les
Francos dans le cadre de Vive
Montréal aux Francos.



Soirée Acadie Rock
spectacle créé pour les
Francos, mettant en valeur le
talent musical de l'Acadie.



PLACE À LA RELÈVE

De par son rôle de chef de file pour la musique francophone au Québec, les Francos accordent **une place prépondérante aux artistes de la relève** aussi bien en extérieur qu'en salle. Les Francos sensibilisent le public et développent l'auditoire de ces artistes québécois et canadiens de la relève. En effet, les festivaliers peuvent découvrir certains artistes sur une petite scène extérieure ou en première partie d'artiste établi et au fil des ans les voir prendre la tête d'affiche de spectacles. (Exemples aux Francos 2017 : Safia Nolin, Caroline Savoie)



Mon doux saigneur



Marcie



Laura Lefebvre



Ponteix



L'École nationale de la chanson (ÉNC) offre depuis 1999 une formation extensive de 10 mois à temps plein aux jeunes auteurs-compositeurs-interprètes des quatre coins de la francophonie. La cohorte est soutenue et accompagnée par une équipe d'artistes et de professionnels chevronnés. Depuis 2012, les Francos organisent un spectacle en partenariat avec l'ÉNC. Le 8 juin 2017, à l'Astral, les étudiants de l'ÉNC et Philippe Brach, ont présenté le résultat d'une année d'apprentissage. Au total, c'est 19 artistes qui se sont produits sur scène.





VITRINE DE LA MUSIQUE ACADIENNE

Le 14 juin, grâce à un partenariat entre les Francos et le Congrès mondial acadien et conformément à la mission des Francos qui diffusent et promeuvent la musique francophone, l'emphasis a été mise sur les groupes acadiens soit deux mois avant leur fête nationale (15 août). Les Francos ont célébré en trombe avec un spectacle historique, des vitrines (*showcases*) et un cocktail dans le cadre des RV Pros. Jamais il n'y a eu un si grand déploiement et collectif d'artistes acadiens à Montréal.

« Je pense qu'il y a un bon lot d'artistes qui sont dans le spectacle qui ont déjà fait leurs preuves, qui travaillent fort à se tailler une place sur la scène québécoise, donc le fait que les FrancoFolies ont accepté de présenter ça, c'est un peu une consécration de ces gens-là. »

Joseph Edgar en entrevue avec La Presse-
16/05/2017



17 h 00 Le Grenier Musique double folké acadien et cocktail dans le cadre des RV Pros (Zone Coors Light)

- Joey Robin Haché
- Menoncle Jason

20 h 00 Les Hay Babies (Scène Ford)

21 h 00 La soirée Acadie Rock (Scène Bell) : plus grand déploiement et collectif d'artistes acadiens au Québec

Radio Radio	Vishten
Lisa Leblanc	Jacques Jacobus
Les Hay Babies	Gabriel L.B. Malenfant
Les Hôtesse	Céleste Godin
d'Hilaire	Caroline Savoie
Marie-Jo Thério	Amélie Hall
Les Païens	Jean-Paul Daoust
Menoncle Jason	
Pierre Guitard	

« Acadie Rock aux FrancoFolies : Des moments inoubliables! »

Ugo Giguere pour Acadie Nouvelle –
16/06/2017

Minuit Acadie Sound System (Savoy du Métropolis)



DÉVELOPPEMENT DE L'AUDITOIRE

Les Francos mettent en œuvre diverses stratégies pour favoriser l'admissibilité et le développement des publics telles que : le programme Prix FrancoFous, Francos à l'année, et la présentation d'une grande variété de styles musicaux pour attirer tous les publics.

Prix FrancoFous

Tous les spectacles de la série Tout en chanson La Presse+ étaient présentés à petit prix.

En achetant un billet de 30 \$ ou plus (avant frais) pour n'importe quel spectacle des Francos, les festivaliers pouvaient obtenir un billet gratuit pour le spectacle FrancoFou (5 spectacles choisis par l'équipe de programmation) de leur choix.

Franco à l'année

Pour la première année, cette série fait rayonner le festival pendant l'année.

Vianney, qui s'est produit durant les Francos a aussi fait un spectacle le 27 octobre 2016 à l'Astral.

Styles musicaux variés

Musique du monde, hip hop, musique urbaine, rétrospective de carrière ou d'œuvres musicales, les Francos ratissent très large pour attirer un public des plus variés.

Radio Néo

Radio Néo est une radio diffusée sur les ondes hertziennes à Paris, Lyon, Toulouse et Bourges et en numérique à travers le monde. Cette radio française exclusivement consacrée à la découverte de nouveaux talents musicaux francophones a approché Laurent Saulnier vice-président Programmation des Francos lors des RV Pros 2016 pour y participer. Il a participé à 10 capsules de septembre à juin 2017, où il a présenté des artistes francophones de la scène indépendante du Québec et d'autres provinces canadiennes, ayant une actualité en France (spectacles, vitrines, sorties d'album, etc.) faisant ainsi rayonner le talent musical canadien francophone de l'autre côté du globe.



RÔLE STRUCTURANT ET IDENTITAIRE DES FRANCOS DANS L'INDUSTRIE MUSICALE FRANCOPHONE ET DU QUÉBEC

Particularités des Francos

- La spécificité **100% francophone** de la programmation constitue « LE » caractère distinctif des Francos ;
- Un calendrier scénique annuel de plus de **250 concerts dont plus de 70% sont offerts gratuitement** ;
- Un accès privilégié aux prestations musicales d'artistes en provenance de toute la francophonie avec plus de **200 formations différentes** ;
- Prépondérance de la relève et des nouvelles tendances musicales ;
- Une programmation éclectique : rock, world, rap, hip-hop, blues, électronique, chansons à texte ou populaires ;
- **Les Rendez-vous Pros des Francos** dont l'objectif est de fournir aux professionnels de l'industrie musicale francophone un lieu de réseautage performant pour leur développement d'affaires ;
- Les Francos constituent une **vitrine de diffusion et de promotion influente** et sont un formidable tremplin en raison de la **visibilité** conférée aux artistes et de l'opportunité de rencontrer les acteurs de l'industrie (maisons de disques, producteurs, agents, diffuseurs, captation télévisée et radiophonique, etc.). De plus, les Francos professionnalisent les métiers des arts (fournisseurs et travailleurs de l'ombre qui œuvrent à la mise en scène de spectacles et au déploiement de la carrière d'artistes).

Investir dans le développement de la carrière des artistes de la relève



En 2017, 59% des formations musicales appartenaient à la relève

En programmant une majorité d'artistes de la relève, les Francos participent :

- au positionnement et à la visibilité des artistes sur la scène québécoise, nationale et internationale ;
- au renouvellement de leur offre artistique ;
- à la vitalité, à la notoriété et au rayonnement de la chanson francophone ;
- au développement et à la sensibilisation des publics à ces nouveaux venus sur la scène musicale.

Les Francos donnent un élan à la carrière d'un artiste de musique francophone. Dans une perspective de développement des artistes canadiens, un artiste suscitant un intérêt marqué auprès du public et des médias lors d'une première présence sur une scène extérieure, est invité l'année suivante à se produire en salle en première partie et éventuellement à participer à un Grand événement sur la place des Festivals.



Prix Félix-Leclerc

Créé en 1996 par la Fondation Félix-Leclerc en collaboration avec Les Francos, ce prix vise à **stimuler la création chez les jeunes auteurs-compositeurs-interprètes et à encourager la production et la diffusion de la chanson francophone**. Le prix se distingue par sa **réciprocité**. En effet, il permet à deux lauréats, l'un du Québec et l'autre de France, de se faire connaître outre-Atlantique. Pour être admissibles, les candidats doivent avoir un répertoire majoritairement composé de pièces originales francophones et avoir au moins un disque à leur actif.

Prix du récipiendaire québécois :

- 15 000 \$ en bourse ;
- Invitation à participer aux Francofolies de La Rochelle 2018 ;
- Temps d'accompagnement en amont à son passage aux Francofolies de La Rochelle.

Klô Pelgag

*Récipiendaire du Prix Félix-Leclerc
2017*

Prix du récipiendaire français :

- 5 000 \$ en bourse;
- Invitation à participer aux Francos de Montréal 2018;
- Billets d'avion aller/retour France-Montréal de l'OFQJ;
- Participation aux Francos de Montréal.

NORD

Récipiendaire du Prix Félix-Leclerc 2017



Concours Étoile montante Ford



Jean-Michel Fontaine

Étoile montante Ford 2017

Ce concours destiné aux **jeunes auteur-compositeurs-interprètes de la relève non professionnelle (âgée entre 16 et 23 ans, et sans contrat de disque)** en était à sa 5^e édition en 2017. Philippe Brach, vainqueur de la première édition, a fait office de porte-parole et de mentor et a accompagné les finalistes dans la préparation de leurs numéros pour la finale.

Jean-Michel Fontaine a remporté :

- La chance de donner son propre spectacle solo lors de l'édition 2017 des Francos ;
- Un accompagnement professionnel adapté à ses besoins pour l'épauler dans la préparation de son spectacle ;
- Un enregistrement professionnel de 2 de ses chansons ;
- Un prix de 2 500 \$ en argent et de plusieurs bourses versées par CKOI.



Partenariats avec les autres concours et festivals de musique francophone

Les Francos entretiennent depuis plusieurs années des liens privilégiés avec divers autres concours et festivals. Leurs gagnants respectifs sont invités à se produire sur l'une des scènes de l'événement lors de l'édition subséquente. Ainsi, cette année, ont participé aux Francos :

- **Festival International de la chanson de Granby** : Lydia Képinski
- **Chansons dans la mire, avec les gagnants du concours de Ma première Place des Arts**, spectacle-concept de la SACEF : Émilie Leclerc, Jérémie Roy, Valérie Arsenault
- **Les Francouvertes** : Les Louanges
- **Vue sur la Relève** : Ponteix
- **Vision Diversité** : Mamselle Ruiz dans le cadre de fêtons notre diversité
- **Adami** : Octave Noire



Lydia Képinski

Extrait du document *Réactions aux orientations du projet de politique québécoise de la culture «PARTOUT, LA CULTURE»* déposé au Ministre de la Culture et des Communications en septembre 2017

L'exemple des Francos

Depuis 1989, les Francos de Montréal contribuent directement à la vivacité et au dynamisme de la chanson québécoise d'expression française. En presque 30 ans, elles ont démontré le rôle moteur pour les artistes et l'industrie de la musique québécoise en présentant plus de 200 spectacles ou activités par année qui font rayonner les œuvres de près de 200 formations musicales, dont près de 75% proviennent du Québec.

En présentant des concerts et des activités mettant en valeur le talent de plus de 800 artistes et musiciens québécois majoritairement gratuitement, les Francos offrent une expérience urbaine festive et contribuent de façon significative à l'offre culturelle et à la vitalité de l'industrie musicale québécoise de langue française tout en constituant une porte d'entrée et un tremplin professionnel pour les artistes de la relève. Elles s'emploient à célébrer et à promouvoir la langue française dans son mode d'expression le plus universel, la musique, et contribuent à sensibiliser les auditoires à sa polyvalence et son dynamisme.

Grâce aux Rendez-vous Pros, les Francos exercent leur rôle structurant pour le rayonnement et l'exportation de l'industrie musicale québécoise. C'est aux Francos que se créent des passerelles essentielles de la francophonie entre l'Europe, l'Afrique, le Canada français et le Québec. En cela, les Francos sont un maillon décisif pour le développement des carrières et la reconnaissance des artistes d'ici à l'étranger. Ce sont les Francos qui ont révélé au monde le talent d'Ariane Moffatt, qui ont offert à Pierre Lapointe les moyens de créer des événements uniques et magistraux, qui ont littéralement lancé



les carrières des Philippe Brach, Cœur de pirate, Koriass, Pierre Kwenders et tant d'autres. Les Francos génèrent chaque année des millions de dollars en visibilité pour les artistes francophones, tant pour ceux qui sont plus établis que ceux de la relève.

Enfin, les Francos exercent aussi un rôle important dans l'industrie en permettant à de nouveaux producteurs de créer des productions à grand déploiement sur l'une de ses scènes. Elles sont un moteur pour toute l'industrie musicale de langue française dont la mission et le rôle vont au-delà de la diffusion de musique.

Ce rôle intangible n'est pas reconnu et ne peut se quantifier en termes de nombre de prestations ou de couverture médiatique, il est toutefois indispensable et indissociable du festival et doit être valorisé.

7^e ÉDITION DES RV PROS DES FRANCOS – 12 au 15 juin

En 2011, profitant de ce grand rassemblement francophone, les Francos ont mis en place les « **Rendez-vous Pros des Francos** » (RV Pros) offrant ainsi un lieu privilégié de réseautage tant aux « pros » de l'industrie musicale, qu'aux artistes et médias du Québec et de l'étranger. Le tout, gratuitement.

Objectifs des RV Pros :

- ★ Création de passerelles internationales entre les différents intervenants du milieu ;
- ★ Faciliter les échanges et la promotion de nos artistes auprès des professionnels de la musique et des médias ;
- ★ Susciter les ententes d'affaires ;
- ★ Contribuer au rayonnement de Montréal comme plaque tournante de la production et de la diffusion de la musique francophone.

La 7^e édition en bref :

- ★ **313 professionnels** accrédités (maisons de disques, agents, tourneurs, producteurs, programmeurs d'événements et autres représentants de l'industrie musicale du disque et du spectacle vivant ainsi que des médias) en provenance du **Québec**, de l'**Ontario**, du **Nouveau-Brunswick**, de la **Colombie-Britannique**, de la **Saskatchewan**, du **Manitoba**, de **France**, de **Belgique** et des **États-Unis**.
- ★ **15 délégués internationaux** invités et pris en charge par les RV Pros sont intervenus dans le cadre des ateliers.
- ★ **1 grand apéro d'ouverture** à L'Astral réunissant quelque **200 pros** et autres représentants des organismes de soutien de l'événement.
- ★ **4 ateliers**, dont 2 *speed meetings* qui ont permis **157 rencontres** en tête-à-tête entre professionnels, et des activités organisées en partenariat avec l'**Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)**.
- ★ **8 showcases** présentés par **Bonsound**, le **Grenier Musique**, la **SOCAN** et la **SACEM**.
- ★ Des **apéros-rencontres quotidiens** avec des prises de parole des représentants chaque soir.



- ★ Quelque 200 journalistes et photographes des quatre coins de la planète, accrédités pour les Francos et automatiquement accrédités aux RV Pros.

Ateliers, vitrines et apéros				
	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
Ateliers et conférences	Speed meeting	Speed meeting	CONFÉRENCE « Des nouvelles idées pour sortir de la crise »	ATELIER « Ils jouent du studio : la pratique des réalisateurs en 2017 » Remise du 5 ^e prix Christopher-J.-Reed
Vitrines et apéro-rencontre	SACEM : Baptiste W. Hamon et Marvin Jouno	Bonsound : Lydia Képinski et Philémon Cimon	Le Grenier Musique : Menoncle Jason et Joey Robin Haché	SOCAN : Paupière et Alexandre Désilets

Résultat de l'étude de satisfaction :

- ★ 95,7 % de taux de satisfaction des répondants;
- ★ 95,7 % des répondants comptent revenir à la prochaine édition;
- ★ 66 % des répondants sont satisfaits des contacts qu'ils ont établi en vue de développer des échanges pour l'exportation de leurs artistes;
- ★ 63,7 % des répondants ont conclu (ou prévoient conclure) des ententes suite à leurs rencontres faites aux RV Pros des Francos 2017;
- ★ 97,9 % des répondants seraient prêts à recommander l'évènement à des amis de l'industrie pour participer aux RV Pros des Francos 2018;
- ★ 25% des pros étaient nouvellement accrédités.



AUTOUR DE LA MUSIQUE !

Les Francos c'est avant tout la musique ! Un festival unique en francophone ont la chance de voir plus de **200 spectacles dont la majorité sont offerts gratuitement en extérieur** au cœur du Quartier des spectacles.

Amérique où les amateurs de musique

Par ailleurs, les Francos ont mis en place une foule de services et d'activités tout en espérant augmenter les revenus autonomes afin de maximiser l'expérience des artistes, professionnels et festivaliers aux Francos.

Zone Coors Light

À proximité d'une scène : aire de détente, tables de ping-pong, soirées karaoké, véritable salle de spectacle en plein-air.



Stationnements pour vélos et planches à roulettes à proximité du métro

Deux espaces clôturés permettent aux festivaliers de se rendre aux Francos en vélo ou en planche à roulettes. Ces espaces surveillés par des agents de sécurité et permettent donc de les laisser en toute tranquillité. Ces zones sont situées à côté de bornes BIXI et aux abords des stations de métro PDA et St-Laurent.

Offre alimentaire renouvelée

Des classiques hot dogs et crème glacée, à la nourriture végétalienne en passant par des mets asiatiques ou des grillades, plus de 25 concessions alimentaires (mélange de camions de rue et de kiosques) sont disponibles sur le site des Francos afin de répondre aux besoins des festivaliers.





Aires de détente

7 espaces terrasses aménagées afin de faire perdurer le plaisir des festivaliers à l'aide d'un breuvage à proximité des scènes extérieures et des kiosques alimentaires, leur permettant de s'asseoir et de profiter d'un peu d'ombre.



La salle de presse est un lieu prisé des artistes, des professionnels et des journalistes qui gravitent autour de l'événement. Elle offre un espace de travail et de réseautage hors pair. L'équipe d'attachés de presse du festival sont sur place tout au long des 11 jours des Francos pour aider les professionnels présents.

Paielement par carte

Depuis 2016, tous les kiosques alimentaires et de produits dérivés sur le site acceptent le paiement par carte. Une initiative essentielle permettant de maximiser l'expérience aux Francos.

Bornes de recharge pour téléphones cellulaires

7 bornes de recharges ont été mises à la disposition des festivaliers, leur permettant de rester connectés, d'immortaliser leurs souvenirs des Francos et de les partager avec leurs familles et amis sur les réseaux sociaux.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Considérée comme la plus importante manifestation mettant à l'honneur l'univers musical de la francophonie, les Francos représentent un **produit touristique unique**. Afin de développer leur plein potentiel et afin de présenter à la clientèle une expérience complète et sur mesure, Les Francos ont mis en place des stratégies de développement et des partenariats avec différents acteurs de l'industrie touristique.

Pour l'édition 2017, une approche de mise en marché touristique basée sur la prestation d'hébergement grâce à des stratégies de marketing relationnel permettant la **redirection systématique des flux touristiques du Festival vers ses partenaires hôteliers** a été élaborée.

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT MISES EN PLACE EN 2017¹

Axe d'intervention principal :

La promotion **Hôtels en direct** permettait aux festivaliers d'effectuer en ligne à partir de notre site, des réservations de chambres directement sur les sites web des hôtels participants et cela, au meilleur tarif disponible et sans frais de réservation ou de commission.

Cette année, l'utilisation de la carte interactive et de géolocalisation des établissements hôteliers et des attraits touristiques propulsée par la toute nouvelle plateforme **STAY 22**, a permis aux festivaliers de visualiser et d'évaluer en temps réel, la distance séparant les différents points d'intérêts du festival des hôtels partenaires afin de conclure leur réservation.

Axe d'intervention secondaire :

Pour augmenter la visibilité des partenaires hôteliers et le nombre de visites sur la page des forfaits touristique des Francos, une campagne de **remarketing** Google AdWords a été lancée et mise en place. Différentes extensions étaient proposées et redirigeaient l'internaute vers la page « Forfait et voyage » du site des Francos.

Autre axe d'intervention:

Des activités autonomes ont été proposées à la clientèle touristique par le biais du site web des Francos.

- Visite pédestre – Le Vieux-Montréal VIP (VDM)
- Croisières du Bateau-Mouche



Partenariats

Les Francos travaillent en étroite collaboration avec différents partenaires touristiques afin d'assurer la promotion de leurs offres touristiques.

PARTENAIRES DES PROMOTIONS TOURISTIQUES

Hyatt Regency Montréal
Hôtel 10
Intercontinental Montréal
Le Germain Montréal
Le Saint-Martin
Le Saint-Sulpice
Le Pomerol
Travelodge Montréal Centre

PARTENAIRES DE COMMERCIALISATION

MontrealFest Hospitality (agence
réceptive)
Tourisme Montréal
Tourisme Québec

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Conservus
L'Association des Hôtels du Grand Montréal
(A.H.G.M)
L'Association des Petits Hôtels de Montréal
(A.P.H.M)

¹ Voir Annexe 2 : Liste des forfaits et activités touristiques 2017



MISE EN MARCHÉ ET PROMOTION

Plan média²

Importante campagne publicitaire multiplateformes (imprimé, télé, radio, application, Internet, affichage) sur le marché local, national et international

Marchés : Québec, reste du Canada, Nord-est américain (Nouvelle-Angleterre) et Europe francophone (France).

Valeur estimée à plus de 2.5 millions \$

Outils de communications et tirage

Affiche générale	3 000
Affiches événements / spectacles	1 500
Dépliant – spectacles en salles	150 000
Dépliant – horaire complet	125 000
Horaires	270
Infolettres – artistiques et touristiques	15

Site web

Outil de promotion nécessaire pour l'événement et pour les artistes qui bénéficient d'une visibilité impressionnante par la création d'une fiche artiste avec photos, vidéos, extraits de spectacles et entrevues, liens vers leur plateformes sociales et mise en ligne d'extraits sonores.

En plus de la programmation, les internautes ont aussi la possibilité de s'abonner à l'infolettre. Le site web héberge aussi un onglet qui regroupe les initiatives touristiques mises en place par le festival et un onglet À Propos qui donne de l'information sur le festival : un historique, ses partenaires, les initiatives de développement durable.



Campagne promotionnelle

Concours en partenariat avec les Inrocks (France)

But: faire rayonner les Francos en Europe

Gagne ton billet d'avion aller-retour logement et coupon restaurant.

436 inscriptions au concours

Concours « Vis tes Francos »

But: Faire la promotion de l'événement et en accroître sa notoriété

14 443 inscriptions au concours

Plus de 23 000 \$ en prix

² Voir Annexe 3 : Sommaire du plan média

Fréquentation du site web des Francos :

30 juin 2016 au 30 juin 2017 : 3 033 210 pages vues par 481 790 visiteurs uniques.

90% des utilisateurs proviennent du Canada, 4 % de la France et **4 % des États-Unis.**

Médias sociaux

On assiste à une croissance continue en 2016 et 2017 de l'usage des médias sociaux, ce qui confirme l'importance de ces plateformes dans la promotion et la mise en marché de l'événement. Afin de faire rayonner le festival toute l'année, une gestionnaire de comptes développe un grand nombre d'actions sur les plateformes sociales telles que : des concours promotionnels, annonces de la programmation en direct des conférences de presse via Facebook et Twitter, interactions avec les abonnées, suggestions de spectacles et partages de photos. Les festivaliers et les artistes partagent aussi du contenu avec leurs adeptes, créant ainsi des effets viraux.

Création de contenus : Grâce à ses partenaires et commanditaires, la présence de l'événement sur les médias sociaux se bonifie. Les activations promotionnelles permettent une création de contenus par les festivaliers et augmentent le rayonnement des Francos durant l'événement. Ces activations bonifient l'expérience du festivalier et permettent la perpétuation dans le temps de leur participation à l'événement. De plus, l'utilisation de mots-clés officiels véhiculés par les partenaires vient intensifier la présence des Francos sur le web.



49 K mentions J'aime
(2016 : 42.2 K)

↑ 16 %



21.3 K abonnés
(2016 : 19.9 K)

↑ 7 %



7.8 K abonnés (2016 : 4.4 K)
Brigade Instagram – 20 festivaliers avec des accès exclusifs qui ont partagé des centaines de photos

↑ 77 %



VIDÉO

695.7 K vues sur Facebook et YouTube
(2016 : 217.4 K vues)

+ de 300 %



Application mobile

Les Francos offrent gratuitement l'application mobile Francos Montréal, qui permet de vivre le festival en tout temps sur un téléphone intelligent, le tout en quelques clics ou manipulations tactiles.

6 720 utilisateurs actifs pendant la période du festival du 8 au 18 juin, ce qui représente une utilisation de **78%** durant le festival.



Relations de presse

Conférences de presse :

Lancement de la programmation en salle

Date : mardi 11 avril 2017 11 h 00

Lieu : La Galerie Lounge TD (305, rue Sainte-Catherine Ouest 2^e étage)

Nombre de personnes présentes: 150

Lancement de la programmation extérieure

Date : mardi 16 mai 2017 de 17 h 00 à 19 h 00

Lieu : Esplanade de la PDA

Nombre de personnes présentes: 150

Conférence de presse Bilan³

Date : samedi 17 juin 2017

Lieu : Salle Stevie Wonder (305, rue Sainte-Catherine Ouest, 2^e étage)

Nombre de personnes présentes : 40

Équipe et agence

Le festival compte sur une équipe chevronnée de six relationnistes à l'interne qui sont en charge des relations de presse nationales et internationales pour l'événement.

Les Francos mandatent également Jérémy Spellazon un attaché de presse européen pour s'assurer du rayonnement de l'événement en Europe. Son mandat se résume comme suit :

- La promotion des Francos auprès des médias français et présentation de la programmation 2017 ;
- L'organisation de rencontres stratégiques avec des médias européens ;
- L'invitation de certains journalistes clés.

Tournée promotionnelle, touristique et artistique

Divers membres de l'équipe des Francos participent à des événements médiatiques, touristiques et artistiques qui leur permettent d'être à l'affût des nouvelles tendances et de développer le marché au niveau des médias, des voyageurs ainsi que des organisateurs d'événements et de festivals.

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU
Octobre 2016	GoMédia Canada Marketplace	Montréal, Québec
Octobre 2016	MAMA	Paris, France
Novembre 2016	Congrès SATQ	Laval, Québec
Novembre 2016	Destination QC-Toronto	Toronto, Ontario
Novembre 2016	Destination QC-New York	New York, États-Unis
Décembre 2016	Rencontres Trans Musicales	Rennes, France

³ Voir Annexe 4 : Communiqué de presse bilan



Février 2017	RIDEAU	Québec, Québec
Mars 2017	Rencontres avec des partenaires et lunches de presse	Paris, France
Avril 2017	Canada Media Marketplace	San Francisco, États-Unis

RETOMBÉES MÉDIATIQUES

En 2017, plus de **122 journalistes locaux** et **24 journalistes étrangers** ont été accrédités.⁴

La couverture médiatique des Francos a généré **1 542 articles** dans **plus de 200 médias nationaux et internationaux** en provenance de **18 pays**. En voici un échantillon :

Canada : ctvnews.ca, kingstonist.com, BRBR TFO, CBC News, Canadian Traveler, enRoute, globeandmail.com

France : Agence France Presse, Actu Mag, TV5 Monde, Hit West, RFI Musique, RFI - La bande passante, Les Inrockuptibles, Platine Magazine, Longueur d'Ondes, Brain Magazine, Radio Néo, Francofans, Féarock, radio Camous/ Foutre on Air, France Inter/Foule Sentimentale, NRJ, Virgin Radio/Soon Night

Allemagne : arriva.de, Jennismusikbloq

Liban : l'Orient-Le jour

Belgique : La Libre, L'Avenir, le Soir

Espagne : EFE Mundo

États-Unis : billboard.com, usatoday.com, thepointsguy.com, rochestercitynewspaper.com

Togo : africatopsuccess.com

Mexique : entretenimiento.terra.com, elhorizonte.mx, jornada.unam.mx

Ukraine : sivertimes.com

Italie : tgyou24.it, irpinianews.it, piuomenopop.it

Venezuela : eluniversal.com

Cameroun : journalducameroun.com

Revue de presse générée

360 articles dans les médias imprimés locaux et hors Québec, dont 36 « à la une » ;

1 182 articles et mentions dans les médias électroniques ;

862 reportages et mentions radio représentant plus de 35 heures de temps d'antenne ;

294 reportages et mentions télévisés totalisant plus de 12 heures de temps d'antenne.

⁴ Voir Annexe 5 et 6 pour les listes des journalistes du Québec et hors Québec accrédités en 2017



PARTENARIATS MÉDIATIQUES



Diffusions, captations, retransmissions

Les diffusions et captations de divers spectacles permettent à des milliers de Québécois d'être au cœur des Francos, faisant perdurer le plaisir que procure le festival tout en développant l'auditoire. Elles s'inscrivent dans la stratégie de communication du festival et contribuent à son attractivité. Voici les captations, diffusions, enregistrements et retransmissions des Francos 2017 :

Le spectacle de Yann Perreau a été capté par ICI Radio-Canada Télé et a été diffusé le 3 septembre sur les ondes de ICI Radio-Canada Télé à 19 h 30 et le 17 septembre à 15 h sur les ondes d'ICI Musique.

L'enregistrement des Chants libres à Monique sur ICI Musique avec Monique Giroux a eu lieu le 9 juin en direct du Bistro Terrasse à Sangria.

L'enregistrement de la dernière émission de la saison de : « La soirée est encore jeune » avec Jean-Philippe Wauthier d'ICI Radio-Canada première (radio) a eu lieu au Métropolis le 18 juin. Plus de 1000 personnes ont assisté à l'enregistrement.

Plusieurs radios ont diffusé en direct du site extérieur : Rouge FM, ICI Musique et CISM.

Rouge FM a diffusé en direct du studio Bell les spectacles de la scène Bell (Paul Piché, 2Frères, Hommage à Desjardins, Yann Perreau, Bernard Adamus, La soirée Acadie Rock, Tryo, Karim Ouellet et RYMZ), ainsi que les spectacles de la scène Ford (Valérie Carpentier, Zaho, Julien Doré, Andréanne A. Mallette, Fédé, Les Hay Babies, Laurence Nerbonne et Taktika).

Tous les soirs à 19 h, CISM a accueilli dans sa tente la série En Marge sur la rue Sainte-Catherine, avec entre autres Zouz, Victime et Laura Babin.

SIRIUS XM – a capté 10 spectacles extérieurs et intérieurs tels que : Di Astronauts, Samuele et Patrice Michaud.

Diffusion en continu sur la page Facebook des Francos « *Streaming Live* » : Les spectacles de 18 h 00 de la scène Bell et la première chanson du spectacle de 21 h 00 étaient diffusés en direct et disponibles en ligne pour une période de 48 heures.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les instances mondiales tendent à intégrer la culture comme partie prenante de la définition du développement durable au même titre que l'aspect environnemental, social ou économique. La culture constitue une composante essentielle de la qualité de vie.

Le Gouvernement du Québec a adopté l'Agenda 21, un cadre de référence à partir duquel pourront être mises en œuvre des actions qui permettront de renforcer les liens entre la culture et les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable.

Les Francos croient depuis longtemps en ce précepte et posent continuellement des gestes en vue d'améliorer l'impact qu'elles ont sur la société, qu'il soit d'ordre social, culturel, environnemental ou économique. Afin de témoigner de façon concrète de leur engagement, elles rassemblent dans une section de leur site internet tous les gestes qu'elles posent⁵.

Exemples d'initiatives

Aspect environnemental	Aspects social et économique
Dans toutes ses actions, l'équipe des Francos de Montréal est fière de mettre en application le principe des 3RV, tel que défini dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles : • Favoriser la Réduction à la source • Optimiser le Réemploi • Maximiser le Recyclage • Valoriser les matières organiques Recyclage des huiles usées dans les kiosques alimentaires. Récupération de l'eau de pluie pour arroser les bacs à fleurs. Programme de compostage dans les bistrots du site extérieur. Plus de 12 tonnes (12 090 kg) récupérées de matières valorisables. Taux de récupération de 59%	SOCIAL Distribution de billets de faveur à des organismes caritatifs. Aménagement du site facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite. Promotion de la culture des artistes d'ici via les vitrines des Rendez-vous Pros. ÉCONOMIQUE; Fournisseurs et design locaux des produits dérivés. Contribue à la vitalité économique du Quartier des spectacles. Des centaines d'emplois, génère des millions de dollars en valeur ajoutée au PIB et en recettes fiscales aux gouvernements.

⁵ Voir Annexe 7 Détails des initiatives en développement durable



SÉCURITÉ

En 2017, la sécurité devient un enjeu d'actualité et les festivals n'y échappent pas. Dans une récente étude, 95% des festivaliers trouvaient le site des Francos très ou assez sécuritaire⁶.

Afin d'assurer la sécurité de ses festivaliers, des artistes ainsi que de ses employés, les Francos de Montréal mettent en place diverses actions telles que :

- Installation de blocs de béton à l'entrée du site ;
- Travail en partenariat avec les différents diffuseurs afin de s'assurer que la sécurité est au cœur de leurs préoccupations ;
- Collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal ainsi qu'avec le Service de sécurité incendie de Montréal ;
- 1000 employés de différents départements parcourant le site et assurant une présence pour aider les festivaliers, signifiant qu'une personne en situation de vulnérabilité se retrouve toujours à quelques pas d'un employé du Festival ;
- 50% de l'équipe d'accueil et de sécurité est féminine ;
- Des couloirs de circulation sont mis en place dans les endroits où il y a des foules potentielles afin de permettre à toute personne de se rendre à des endroits plus tranquilles sur le site ainsi que pour faciliter son évacuation ;
- Des espaces de détente permettent aux gens de se tenir à l'écart des foules lorsque le besoin s'en fait ressentir ;
- Mise en place de mesures de sécurité d'urgence.

⁶ Source : FrancoFolies édition 2017 - Rapport provenance & achalandage - CROP, Octobre 2017

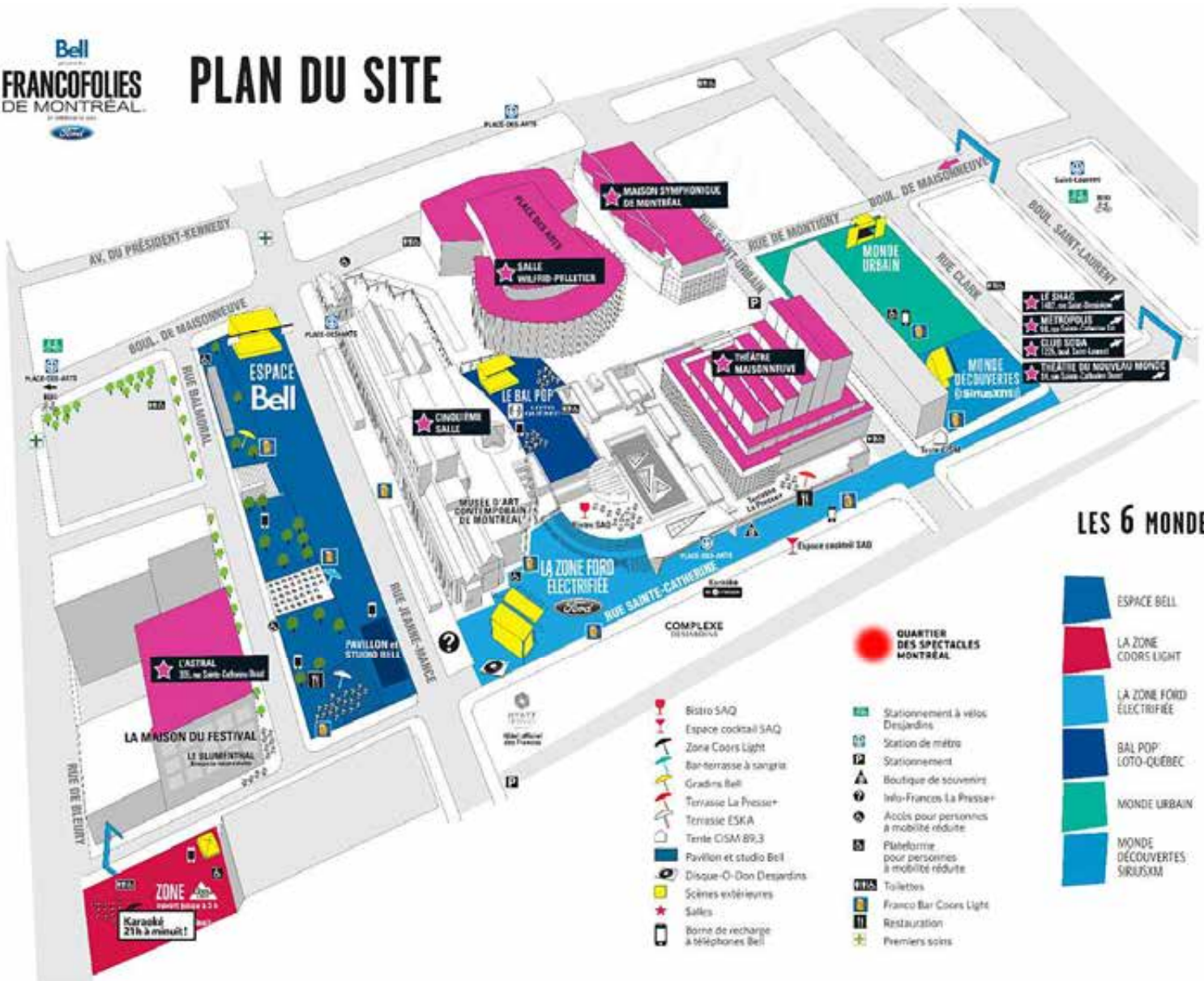
ANNEXE

Plan de site

1



PLAN DU SITE



The background features a large, vibrant yellow circle on the left. To its right is a light blue circle containing a large, dark green number '2'. Below the yellow circle is a large, light gray curved shape. Various other colorful shapes, including a dark green 'C' shape, an orange teardrop, and several smaller green teardrops and 'C' shapes, are scattered across the page. On the far left, there are vertical stripes in dark green, light blue, and red. In the bottom right corner, there is a dark green, textured shape resembling a mountain peak.

ANNEXE

Forfaits et activités 2017



Hôtels en direct

Formule permettant au client de réserver en ligne directement avec l'un des hôtels participants au meilleur tarif disponible sur internet, sans frais de réservation ou de commission.

Les hôtels participants :

- Hyatt Regency Montréal
- Hôtel 10
- Intercontinental Montréal
- Le Germain Montréal
- Le Saint-Martin
- La Saint-Sulpice
- Le Pomerol
- Travelodge Montréal Centre

VIEUX-MONTRÉAL VIP

Cette visite exclusive de deux heures en compagnie d'un guide professionnel vous offre une expérience privilégiée et personnalisée, avec des attentions particulières dont un rafraîchissement et une agréable pause dégustation. Elle inclut la visite intérieure de la basilique Notre-Dame, sillonne l'arrondissement historique de la place d'Armes à la place Jacques-Cartier, en passant par les rues Notre-Dame et Saint-Paul, et termine à la place Royale.

CAMPAGNE PUB ADWORDS

Exemples de campagne Adwords avec extensions utilisées

Sitelink text	↗
Forfaits et voyages	
Description line 1 (optional)	19 / 25
Découvrez des forfaits avantageux	
Description line 2 (optional)	33 / 35
avec nos partenaires d'hébergement.	
Final URL	35 / 35
www.francofolies.com/forfaits-voyages/default.aspx	②

ANNEXE

Sommaire du plan média

3



Bell
présente les
FRANCOFOLIES
DE MONTRÉAL



Sommaire

Valeur finale

Valeur de la campagne Imprimée	382 638 \$
Valeur campagne Imprimée Étoile Montante Ford	21 996 \$
À cette valeur s'ajoute celle des publications	
Valeur de la campagne Radio	729 465 \$
Valeur campagne Radio Étoile Montante Ford	161 996 \$
Valeur de la campagne Télévision	210 951 \$
Valeur de la campagne Internet	324 829 \$
Valeur campagne Internet Étoile Montante Ford	14 186 \$
Valeur de la campagne La Presse+	587 856 \$
Valeur de la campagne Affichage	137 241 \$
Valeur campagne Affichage Étoile Montante Ford	3 144 \$
Valeur de la Campagne touristique canadienne	43 041 \$
Valeur CA de la Campagne USA et Europe	156 596 \$
Valeur totale >	2 572 617 \$

ANNEXE

Communiqué de presse
bilan

4



1 LES JEUNES, ÇA N'AIME PAS LA MUSIQUE FRANCOPHONE.



2 PAS UN CHAT DANS LES RUES... ET PAS D'SOLEIL. ÇA VA BIEN...



3 AUCUN BRIN DE FOLIE.



4 LA CRÉATIVITÉ ET L'AUDACE À LEUR PLUS BAS.



5 ELLE EST OÙ LA DIVERSITÉ ?

6 PERSONNE N'EN PARLE.



« Meilleur festival au monde ! »
— Sylvain Chagnon

« Tous les jours, c'est incroyable ! Une énergie fabuleuse, une ambiance chaleureuse, techniquement c'est parfait et les concerts sont de très haut niveau ! »
— Sébastien Kalf

"The most wonderful and loving music festival I've ever experienced, not only because of the fantastic singers and bands from Quebec, but also for the most amazing people that exist in the world..... Les Québécois!!!!!"
— Raul Carbont

« Belle organisation avec une équipe super motivée et très dynamique et une programmation riche et diversifiée. »
— Fritz Djensald Israel

"A great night with fantastic music, which made me get deep in French music. I also loved the stage and light effects of the main stage."
— Melissa Vos Teh



7

C'EST PLATE, IL N'Y A PAS DE BUSINESS QUI SE FAIT.



8

**AUCUNE RELÈVE.
ÇA SENT LA FIN !**



9

**AUX FRANCO, ON NE SOULIGNE
PAS LES ANNIVERSAIRES.**



10

PAS ASSEZ DE PARTY !



Quelques souvenirs en images ici : youtu.be/Cs8VvGZhsWE

Tellement un échec que la prochaine édition n'aura pas lieu !

**Pst... Ça se passera du 7 au 16 juin 2018
et ce sera notre 30^e !**



— 30 —

PHOTOS ET DOSSIERS DE PRESSE

TÉLÉCHARGER AU : [FTP.COUPISPECTRA.CA](https://ftp.coupispectra.ca)
nom d'utilisateur : Rcommedia@francofolies.com
mot de passe : francofolies@francofolies.com

FRANCOFOLIES.COM

f t i #FrancoMTL @FrancoFoliesMTL

RENSEIGNEMENTS — MEDIAS

COLE BITTEL directeur Relations de presse et médias sociaux 514 288-6299 # 2907 • greg.ritter@coupispectra.ca
CLAUDE LENOIR attachée de presse 514 288-6299 # 2908 • eliane.lenoir@coupispectra.ca
ÉLISE CASERANI attachée de presse 514 288-6299 # 2909 • elise.caserani@coupispectra.ca
ALAIN DES ROSIERES attaché de presse 514 288-6299 # 2911 • alain.desrosiers@coupispectra.ca
MAURIN LAFRANCE-SOULIGNÉ attachée de presse 514 288-6299 # 2910 • maurin.lafrance@coupispectra.ca
SARAH LAYCHÉ attachée de presse 514 288-6299 # 2912 • sarah.layche@coupispectra.ca

RENSEIGNEMENTS — PUBLIC

INFO-FRANCO 514 879-0000
1 815 777-7777

SOURCE Les FrancoFolies de Montréal 514 288-6299

ANNEXE

Liste des journalistes du
Québec accrédités en
2017

5



Liste des journalistes du Québec accrédités Francos 2017

Nom	Média	Courriel	Fonction
Alain Brunet	La Presse	ab.alain.brunet@gmail.com	journaliste
Alain De Repentigny	La Presse	aderepen@lapresse.ca	journaliste
Alain Mercier	cklv.fm	amercier.divertissement@gmail.com	journaliste
Annie Rochefort	Les ArtsZÉ	annie.rochefort@videotron.ca	journaliste
Ansfrid Tchetchanigbo	Shoeclack	ansfridt@gmail.com	journaliste
Antoine Bordeleau	VOIR	abordeleau@voir.ca	journaliste
Antoine Jourdan	Le Délit	antoine@pastis.org	journaliste
Ariane Gratton-Jacob	ICI Musique	ariane.gratton-jacob@radio-canada.ca	journaliste
Arlette Fara	Montréal AM980	faraarlette@gmail.com	journaliste
Bénédicte Lebel	FM 103,3	benedicte_lm@hotmail.com	journaliste
Benoit Beaudry	Ghetto Erudit	bbrain514@gmail.com	journaliste
Bernard Michaud	ICI Musique	michaudber@gmail.com	journaliste
Bilal Butt	Chom	bilal@chom.com	journaliste
Blanca Victoria Solorzano	CKUT 90,3FM	blancavictoria2608@hotmail.ca	journaliste
Brendan Kelly	Montreal Gazette	bkelly@postmedia.com	journaliste
Bruno Lapointe	Journal de Montréal	bruno.lapointe@quebecormedia.com	journaliste
Camille P. Parent	Sors-tu.ca	cparent@sors-tu.ca	journaliste
Caroline Vigeant	Agence QMI	caroline.vigeant@agenceqmi.ca	journaliste
Catherine Beauchamp	98,5 FM	catbeauchamp@videotron.ca	journaliste
Catherine Chantal-Boivin	RDI (Radio-Canada)	catherine.chantal-boivin@radio-canada.ca	journaliste
Catherine Pépin	ICI Musique	cathpep83@gmail.com	journaliste
Christelle St-Julien	RREVERB	christellesaintjulien@gmail.com	journaliste
Christophe Rodriguez	Le Journal de Montréal	rod.chris@hotmail.com	journaliste
Claude Côté	RDI (Radio-Canada)	dustradio@sympatico.ca	journaliste
Claude Thibault	Sorties Jazz Nights	claudio.thibault@sortiesjazznights.com	journaliste
Colette Schryburt	Sorties Jazz Nights	coconette@gmail.com	journaliste
Daisy Le Corre	French Morning	daisy@mauditsfrancais.ca	journaliste
David Bush	The Eastern Door	j_davidbush@hotmail.com	journaliste
David MacIntyre	Shoeclack	dave.mac609@gmail.com	journaliste
Denys Lelièvre	CKRL 89,1	lelievre.de@gmail.com	journaliste
Douglas Griffiths	CINQ FM	dougiegcinqfm@yahoo.ca	journaliste
Élise Jetté	Feu à Volonté	elisejette@gmail.com	journaliste
Émilie Gauthier	Blogue Lèche Vitrine	emilie@mespetitesrevolutions.com	journaliste
Emmanuel Liodenot	Touki Montréal	emmanuel.liodenot@toukimontreal.com	journaliste
Emmanuelle Lambert	ICI Musique	emadune@yahoo.fr	journaliste
Eramelinda Boquer	CJAD - Bell media - iHeartRadio	snmnstr@sympatico.ca	journaliste
Eric Parazelli	SOCAN	eric.parazelli@socan.com	journaliste



Liste des journalistes du Québec accrédités Francos 2017

Nom	Média	Courriel	Fonction
Erik Leijon	Cult Montreal	erikleijon@gmail.com	journaliste
Francine Grimaldi	Radio-Canada	fgrimaldi@videotron.ca	journaliste
Frédéric Bussièrès	FM 103.3	postedecoute@hotmail.com	journaliste
Frédéric Lebeuf	Alternative Rock Press	rockmusikfredz@gmail.com	journaliste
Frida Verlade	Orbita Popular	frida.velarde@orbitapopular.com	journaliste
Gabriel Sigler	Bad Feeling Magazine	gabe@badfeelingmag.com	journaliste
Gilles Chaumel	CKRL 89,1	gilles.chaumel@gmail.com	journaliste
Giovanni Fiasche	Citadino Canadese	giovannifiasche@gmail.com	journaliste
Global News	Global News	Lisa.Fiset@globalnews.ca	journaliste
Global News	Global News	Lisa.Fiset@globalnews.ca	journaliste
Guillermo Glujovsky	Radio Centre Ville	wglujo@hotmail.com	journaliste
Ismael Houdassine	Huffington Post Québec	ismael.journaliste@gmail.com	journaliste
Jean Lalonde	Musique de Montréal	jlalonde33@gmail.com	journaliste
Jean-Baptiste Henry	chocfm	jeanbaptistehenry.jbh@gmail.com	journaliste
Jean-François Brassard	Écho Vedettes	jfbrassard.24@gmail.com	journaliste
Jean-François Cyr	Huffington Post Québec	jfcyrglobetrotter@gmail.com	journaliste
Jean-François Vandeuren	Huffington Post Québec	jean-françois.vandeuren@huffingtonpost.com	journaliste
Jessica Lebbe	CKRL 89,1	retour@ckrl.qc.ca	journaliste
Jordan Dupuis	Journal de Montréal	jord.dupuis@gmail.com	journaliste
Jordan Zivitz	Montreal Gazette	jzivitz@postmedia.com	journaliste
Julie Boccovi	Digikan	julieboccovi@gmail.com	journaliste
Julie Vaillancourt	Magazine Fugues	julievaillancourt@outlook.com	journaliste
Julie Jasmine Boudreau	RDI et Radio-Canada	julie.jasmine.boudreau@radio-canada.ca	journaliste
Karl-Philip Marchand Giguère	RREVERB	kpmarchandgiguere@gmail.com	journaliste
Karolane Ducharme	Expoze.tv	karolane_ducharme@hotmail.com	journaliste
Kristine Berey	The Suburban	kberey@gmail.com	journaliste
Leonardo Calgagno	Baronmag	calgagno.l@gmail.com	journaliste
Louis-David Anzueto	Ghetto Erudit	info@ghettoerudit.com	journaliste
Louis-Philippe Labrèche	Le Canal Auditif	lecanalauditif@gmail.com	journaliste
Lyle Robinson	Jazz Guitar Life	jazzguy@jazzguitarlife.com	journaliste
Madelyne Johnson	Blogue Lèche Vitrine	madelyne.johnston@lavitrine.com	journaliste
Malika Desrosiers	Ton Barbier	malika.desrosiers@gmail.com	journaliste
Marc-André Anzueto	Ghetto Erudit	info@ghettoerudit.com	journaliste
Marc-André Mongrain	Sors-tu.ca	mamongrain@sors-tu.ca	journaliste
Marc-Antoine Berthiaume	BOOM FM Montérégie	marc-antoine.berthiaume@bellmedia.ca	journaliste
Marco Luciani Castiglia	CFMB radio 1280 AM	marco.luciani@sympatico.ca	journaliste
Marie-Andrée Poulin	TVA	marie-andree.poulin@tva.ca	journaliste



Liste des journalistes du Québec accrédités Francos 2017

Nom	Média	Courriel	Fonction
Marie-Ève Pinault	CIBL 101,5 FM	me.pinault@cibl1015.com	journaliste
Marie-Gabrielle Ménard	CIBL 101,5 FM	mg.menard@cibl1015.com	journaliste
Marie-Josée Roy	Huffington Post Québec	mariejo40@hotmail.com	journaliste
Marie-Pier Yelle	BOOM FM Monétégie	marie-pier.yelle@bellmedia.ca	journaliste
Mark Di Franco	The Link !	mark.difranco505@gmail.com	journaliste
Maude Fraser-Jodoin	Choq.ca	maudefraserj@gmail.com	journaliste
Mélanye Boissonault	Radio-Canada (Radio)	melanye.boissonault@radio-canada.ca	journaliste
Mélissa Pelletier	Les Méconnus	melissa.meconnus@gmail.com	journaliste
Michel Dupuis	Mag Son et Images	lehcim47@hotmail.com	journaliste
Mistou Gélina	Mitsou.com	mistou@mistou.com	journaliste
Monique Giroux	ICI Musique	moniquegiroux@live.ca	journaliste
Moz Taylor	Jazz Boulevard	moz@jazzboulevard.ca	journaliste
Nancy Berman	Montrealrampage.com	nancyberman41@gmail.com	journaliste
Nathalie Simon-Clerc	L'outarde libérée	redaction@loutardeliberee.com	journaliste
Nathasha Hall	CJAD	tashamee@yahoo.ca	journaliste
Nicolas Pelletier	RREVERB	rreverbmusic@gmail.com	journaliste
Noémie Bond	Shoeclack	noemie.bond@gmail.com	journaliste
Non-nominative	Radio-Canada	isabelle.ferland@radio-canada.ca	journaliste
Olivier Dénommée	Les Méconnus	olivier.meconnus@gmail.com	journaliste
Pamela Beaudry	Cime Fm	pamela.beaudry@cime.fm	journaliste
Patrick White	Huffington Post Québec	white@total.net	journaliste
Paul Serralheiro	Cult Montreal	pserralheiro@dawsoncollege.qc.ca	journaliste
Philippe Rezzonico	Radio-Canada.ca	prezzonico@gmail.com	journaliste
Raphaël Gendron-Martin	Journal de Montréal	raphael.gendron-martin@quebecormedia.com	journaliste
Raphaëlle Thibault-Vanasse	Le Canal Auditif	rapahelle.tv@hotmail.com	journaliste
Richard Therien	Jazzologie	jazzologie@videotron.ca	journaliste
Rick Keene	Rick Keene Music Scene	rickkeene2@gmail.com	journaliste
Robert Lewis	Arts & Opinion	robert55@videotron.ca	journaliste
Rose Normandin	Les Méconnus	rosehnormandin@gmail.com	journaliste
Sabrina Cournoyer	TVA - Salut Bonjour	cournoyer.sabrina@gmail.com	journaliste
Samuel Lamoureux	Choq.ca	sam.lamoureux@hotmail.com	journaliste
Sarah Bemri	Red Lips Talks	sarah@redlipstalk.com	journaliste
Savannah Stewart	The Link !	opinions@thelinknewspaper.ca	journaliste
Serge Larivière	Alternative Rock Press	serge.lariviere@alternativerockpress.ca	journaliste
Sergio Martinez	Montreal Times	sergio.martinez@sympatico.ca	journaliste
Sophie Jama	Info-Culture.biz	info@info-culture.biz	journaliste
Stéphane Waffo	Touki Montréal	stephane.waffo@gmail.com	journaliste



Liste des journalistes du Québec accrédités Francos 2017

Nom	Média	Courriel	Fonction
Stuart Nulman	The Montreal Times	bookbanter@hotmail.com	journaliste
Sylvain Cormier	Le Devoir	scorm@sympatico.ca	journaliste
T'Cha Dunlevy	Montreal Gazette	tdunlevy@postmedia.com	journaliste
Sylvain Ménard	98,5 FM	sylvainmenard61@videotron.ca	journaliste
Valérie Bain	Radio-Canada	isabelle.ferland@radio-canada.ca	journaliste
Valérie Thérien	VOIR	valeritherien@gmail.com	journaliste
Vanessa Guimond	Journal de Montréal	vanessa.guimond@quebecormedia.com	journaliste
Walter Lyng	The Suburban	walterlyng@gmail.com	journaliste
Yves Bernard	Le Devoir	yves.monde@videotron.ca	journaliste
Anisha Patel	Inter-Peura	anisha.ashpatel@gmail.com	photographe
Antoine Bordeleau	VOIR	abordeleau@voir.ca	photographe
Eva Blue	Tourisme Montréal	eva@evablue.com	photographe
Hélène Dickey	Alternative Rock Press	dickey.helene@gmail.com	photographe
Josie Desmarais	Journal Métro	josiedesmarais@gmail.com	photographe
Karine Paradis	En Vedette	kparadis101@gmail.com	photographe
Mario Beauregard	Journal Métro	mario_beau@sympatico.ca	photographe
Nom à confirmer + photo	PDA (Mathieu Poirier)	mpoirier@pda.qc.ca	photographe
Paul Blondé	Thorium Mag	info@thoriumphoto.com	photographe
Sébastien Jetté	Les Arts Zé	sebastienjette@outlook.com	photographe
Sebastien St-Jean	Agence QMI	sebastien.st-jean@agenceqmi.ca	photographe
Valérie Guay Bessette	Alternative Rock Press	valeriegbessette@gmail.com	photographe
Verony Vachon	MatTv	vachonv@videotron.ca	photographe
Martial Genest	MatTv	vachonv@videotron.ca	photographe
Stéphane Couturier	MatTv	vachonv@videotron.ca	photographe
Maryse Phaneuf	MatTv	vachonv@videotron.ca	photographe
Mathieu Pothier	Bible Urbaine	mp@mathieupothier.com	photographe
Danielle Plourde	Bible Urbaine	daniellep005@hotmail.com	photographe
Serge Cloutier	Éklektik Média	sergecloutier1@live.ca	photographe
Touki Montréal	Touki Montréal	emmanuel.liodenot@toukimontreal.ca	photographe
Shanon Carranco	The Link Newspaper	shannonellycarranco@gmail.com	photographe
Patrick Sheridan	Orbita Popular	patrick.sheridan@etsmtl.ca	photographe
Michel Verreault	Mag Son et Lumières	michelverreault@gmail.com	photographe
Non-nominative	Sors-tu.ca	mamongrain@sors-tu.ca	photographe
Élise Jetté	Feu à Volonté	elisejette@gmail.com	photographe
Patrick Lamarche	Flash Quebec	patrick@flashquebec.info	photographe
Catherine Leclerc	Stingray Musique	cleclerc@stingray.com	photographe
Anna Guilleux	ArtMtl	anna.guilleux@gmail.com	photographe
Nicolas Abou	Nightlife	kaneeley@oboxeditions.com	photographe



Liste des journalistes du Québec accrédités Francos 2017

Nom	Média	Courriel	Fonction
Gabriel Favreau	Stingray Musique	gfavreau@stingray.com	technique
Benjamin Nantel	Stingray Musique	bnantel@stingray.com	technique
Touki Montréal	Touki Montréal	emmanuel.liodenot@toukimontreal.ca	technique
Non-nominative	Radio-Canada	isabelle.ferland@radio-canada.ca	technique
TVA	TVA	marie-andree.poulin@tva.ca	technique
Sébastien Gaudet	Radio-Canada	isabelle.ferland@radio-canada.ca	technique
Salut Bonjour	TVA	marie-christine.noel@tva.ca	technique
Global News	Global News	Lisa.Fiset@globalnews.ca	technique
Global News	Global News	Lisa.Fiset@globalnews.ca	technique
Philippe Dubois	Corridor patrimonial...	elisebegin07@hotmail.com	technique
Elise Bégin	Corridor patrimonial...	elisebegin07@hotmail.com	technique
Benjamin Gadoury	Corridor patrimonial...	elisebegin07@hotmail.com	technique
Patrice Puiberneau	V télé	MarianneD@datsit.tv	technique
Marc Le Borgne	V télé	MarianneD@datsit.tv	technique

ANNEXE

Liste des journalistes
accrédités hors Québec
accrédités en 2017

6



Liste des journalistes hors Québec accrédités Francos 2017

Nom	Prénom	Média	Pays	Fonction
Berrebi	Stéphanie	FrancoFans	France/Paris	journaliste
Chemouny	Eric	Platine Magazine	France/Paris	journaliste
Brun	Bastien	Longueur d'Ondes	France/Paris	journaliste
Spéllanzon	Jérémy	Agence (France)	France/Paris	journaliste
Simonin	Patrick	TV5 Monde	France/Paris	journaliste
André	Séverine	TV5 Monde	France/Paris	journaliste
Benjamin	Mozelman	TV5 Monde	France/Paris	journaliste
Ainouz	Abigail	Les Inrockuptibles	France/Paris	journaliste
Hatot/Hache	Didier/Victor	L'Humanité	France/Paris	journaliste
Bodin	Frank	RFI/La Bande passante	France/Paris	journaliste
Salerno	Laurent	RFI/La Bande passante	France/Paris	journaliste
Pilot	Alain	RFI/La Bande passante	France/Paris	journaliste
Dhilly	Clara	FERAROCK	France/Paris	journaliste
Oger	Yann	HITWEST	France/Paris	journaliste
Guilbaud	Marion	France Inter/Foule sentimentale	France/Paris	journaliste
Goyer	Alexis	France Inter/Foule sentimentale	France/Paris	journaliste
Alleaume	Lilian	France Inter/Foule sentimentale	France/Paris	journaliste
Varrod	Didier	France Inter/Foule sentimentale	France/Paris	journaliste
Davignon	Aurore	Equinoxe	Bruxelles/Belgique	journaliste
Derrien	Morgane	NRJ	France/Paris	journaliste
Cadoret	Angélique	Virgin Radio/SoonNight	France/Paris	journaliste
Escudero	Julia	Actu Mag	France/Paris	journaliste
Ceccaldi	Alexandre	Radio Campus/Foutre on Air	France/Paris	journaliste
Mondoloni	Jean-Jacques	Radio Campus/Foutre on Air	France/Paris	journaliste

ANNEXE

Liste des professionnels
et délégués

7



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
1	Julien	Farinella	art-i (www.art-i.be)	Liège	Belgique
2	Aurore	Davignon	Equinoxe FM 100.1	Liège	Belgique
3	Ed	Henderson	SOCAN	Vancouver	Colombie-Britannique
4	Craig	Horton	SOCAN	Vancouver	Colombie-Britannique
5	Celia	Faussart	Hemisphere	Brooklyn	États-Unis
6	Martin	Toloton	Les Autres	Paris	France
7	Victor	Davies	SOCAN	Winnipeg	Manitoba
8	Rodrigue	Savoie	Caroline Savoie Music Inc.	Dieppe	Nouveau-Brunswick
9	Yollande	Bourgeois	Productions JGC57	Grande-Digue	Nouveau-Brunswick
10	Carole	Chouinard	Carole Chouinard, gérante	Memramcook	Nouveau-Brunswick
11	Carol	Doucet	Le Grenier Musique	Moncton	Nouveau-Brunswick
12	Francois	Emond	Productions KLEF inc.	Moncton	Nouveau-Brunswick
13	José	Bertrand	JKB CCommunications	Brampton	Ontario
14	Xavier	Forget	Centre national des Arts	Ottawa	Ontario
15	Mehdi	Cayenne	Pasa Musik / Azimuth Productions / Genison	Ottawa	Ontario
16	Steve	Ambers	SOCAN	Toronto	Ontario
17	Vivian	Barclay	SOCAN	Toronto	Ontario
18	Onix	Belleus	SOCAN	Toronto	Ontario
19	Andrew	Berthoff	SOCAN	Toronto	Ontario
20	Jennifer	Brown	SOCAN	Toronto	Ontario
21	Gary	Furniss	SOCAN	Toronto	Ontario
22	Jeff	King	SOCAN	Toronto	Ontario
23	Mike	King	SOCAN	Toronto	Ontario
24	Gary	Laranja	SOCAN	Toronto	Ontario
25	Michael	McCarty	SOCAN	Toronto	Ontario
26	Stan	Meissner	SOCAN	Toronto	Ontario
27	Ben	Mink	SOCAN	Toronto	Ontario
28	Jennifer	Mitchell	SOCAN	Toronto	Ontario
29	Glenn	Morley	SOCAN	Toronto	Ontario
30	Rodney	Murphy	SOCAN	Toronto	Ontario
31	Robert	Ott	SOCAN	Toronto	Ontario
32	Earl	Rosen	SOCAN	Toronto	Ontario
33	Catharine	Saxberg	SOCAN	Toronto	Ontario
34	Janice	Scott	SOCAN	Toronto	Ontario
35	Kit	Wheeler	SOCAN	Toronto	Ontario
36	Alain	Bourget	1 2 3 GO PRODUCTIONS	Blainville	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
37	France	Lafleur	Productions bonne maison	Boischatel	Québec
38	François	Angers	D'Angers Musique inc.	Boucherville	Québec
39	Jean-Francois	Matte	Productions Muzikarma	Bromont	Québec
40	Patrice	Agbokou	PASA Musik	Brossard	Québec
41	Mark	Gibson	Kindomusik	Cowansville	Québec
42	Pascal	Lavallée	Kindomusik	Cowansville	Québec
43	Benoit	Le Blanc	Kindomusik	Cowansville	Québec
44	Mélanie	Allemand	Maison de la Culture - Gatineau	Gatineau	Québec
45	Pascale	Gougeon	Ville de Gatineau - Salle Jean-Després et cabaret La Basoche	Gatineau	Québec
46	Pierre	Fortier	Festival international de la chanson de Granby	Granby	Québec
47	Claudia	Levasseur	Productions Martin Leclerc	Île-des-Sœurs	Québec
48	Mathieu	Lippé	Productions Martin Leclerc	Île-des-Sœurs	Québec
49	Pierre	Lachance	Métis Musique	Lachine	Québec
50	Rosemary	Lee	Transcontinental Ross Ellis	Lasalle	Québec
51	Nicolas	Leroux	Nicolas Leroux	Laval	Québec
52	Julien	Álvarez Thomet	Bombusica	Longueuil	Québec
53	Sebastien	Collin	Spectacles Bonzaï	Longueuil	Québec
54	Jean-François	Blanchet	Torpille Promo Radio	Longueuil	Québec
55	Catherine	Brunet	Torpille Promo Radio	Longueuil	Québec
56	Marjolaine	Morasse	Torpille Promo Radio	Longueuil	Québec
57	Martin	Veronneau	Local9	Mascouche	Québec
58	Jocelyn	Bruno	7ieme ciel, Pasa musik	Montréal	Québec
59	Benjamin	Davis	Accès Musiqc	Montréal	Québec
60	Ronald	Davis	Accès Musiqc	Montréal	Québec
61	Laurine	Cretenet	Ad Litteram / Livetoune	Montréal	Québec
62	Manon	Hetroy	Ad Litteram	Montréal	Québec
63	Marie-Anne	Ladouceur	Ad Litteram / Livetoune	Montréal	Québec
64	Denise	Lefebvre	Ad Litteram / Livetoune	Montréal	Québec
65	Guillaume	Lombart	Ad Litteram / Livetoune	Montréal	Québec
66	Pascale	Prefontaine	Ad Litteram / Livetoune	Montréal	Québec
67	Tiphaine	Roustang	Ad Litteram / Livetoune	Montréal	Québec
68	Nathalie	Bourget	Agence RubisVaria	Montréal	Québec
69	Marypier	Hamel	Agence RubisVaria	Montréal	Québec
70	Marina	Kelly-Bolduc	Agence RubisVaria	Montréal	Québec
71	Fred	Poulin	Ambiances Ambigues	Montréal	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
72	Valérie	Bergeron	Ambiances Ambiguës	Montréal	Québec
73	Stéphanie	Dufaud	Ambiances Ambiguës	Montréal	Québec
74	Flora	Garnier	Ambiances Ambiguës / Duprince	Montréal	Québec
75	Eric	Harvey	Ambiances Ambiguës	Montréal	Québec
76	Jonathan	Juneau	Ambiances Ambiguës	Montréal	Québec
77	Stéphane	Campbell	Antoine Corriveau	Montréal	Québec
78	Yzabel	BeauBien	APEM	Montréal	Québec
79	Jérôme	Payette	APEM	Montréal	Québec
80	Ali	Mafi	Artisti	Montréal	Québec
81	Philippe	Craig	Audiogram	Montréal	Québec
82	Liz	Gasselsdorfer	Audiogram	Montréal	Québec
83	Mélanie	Gilbert	Audiogram	Montréal	Québec
84	Léandre	Guimond	Audiogram	Montréal	Québec
85	Alix	HD	Audiogram	Montréal	Québec
86	Laurence	Lebel	Audiogram	Montréal	Québec
87	Estelle	Roy	Audiogram	Montréal	Québec
88	Brigitte	Sicard	Audiogram	Montréal	Québec
89	Marina	Toptchiian	Audiogram	Montréal	Québec
90	Joss	Dumas	BANDIT	Montréal	Québec
91	Léonardo	Calcagno	BARONMAG.COM	Montréal	Québec
92	Sophie	Gaget	Believe Canada	Montréal	Québec
93	Magalie	Julien	Believe Distribution Services (Canada)	Montréal	Québec
94	Karine	Lafleur	Believe Canada	Montréal	Québec
95	Valérie	Lemieux	Believe Canada	Montréal	Québec
96	Dorothée	Parent-Roy	Believe Canada	Montréal	Québec
97	Georges	Tremblay	Believe Canada	Montréal	Québec
98	Stephanie	Lavigne Charette	Belle & Bum	Montréal	Québec
99	Maxime	Jarry	Bleu Carpette	Montréal	Québec
100	Samuel	Francoeur Chalifour	Bonsound	Montréal	Québec
101	Chloé	Gervais	Bonsound	Montréal	Québec
102	Murray	Jane	Bonsound	Montréal	Québec
103	Vanessa	La Haye	Bonsound	Montréal	Québec
104	Jérémie	Pelletier	Bonsound	Montréal	Québec
105	Marie-Eve	Rochon	Bonsound	Montréal	Québec
106	Nycholas	Fortin	Chivi Chivi	Montréal	Québec
107	Anne-Julie	St-Laurent	Chivi Chivi	Montréal	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
108	Sara	El Bain	Connect&GO	Montréal	Québec
109	Julie	Desjardins	Coop Les Faux-Monnayeurs	Montréal	Québec
110	Jean-Francois	Guindon	COOP Les Faux-Monnayeurs	Montréal	Québec
111	Marie	Chemin	Coucou Caribou	Montréal	Québec
112	Alain	Chartrand	Coup de coeur francophone	Montréal	Québec
113	Isabelle	Ouimet	Coup de coeur francophone	Montréal	Québec
114	Marie-Eve	Carrière	Crystal Math	Montréal	Québec
115	Marc-André	Mongrain	Culture Cible	Montréal	Québec
116	Sonia	Bergeron	Dare To Care Records	Montréal	Québec
117	Laurie	Boisvert	Dare To Care Records	Montréal	Québec
118	Alexandre	Giguere	Dare To Care	Montréal	Québec
119	Julien	H.Maheu	Dare To Care	Montréal	Québec
120	Roseline	Rousseau-Gagnon	Dare To Care / Les éditions Dare To Care	Montréal	Québec
121	Raymond	Du Berger	Disques Artic	Montréal	Québec
122	Christian	Breton	Distribution Select	Montréal	Québec
123	Frédéric	Vincent	Distribution Select	Montréal	Québec
124	Pedro	Barbosa	e-Bola Musik	Montréal	Québec
125	Juliette	Bonnal	Éditorial Avenue	Montréal	Québec
126	Laurie	Labrecque	Editorial Avenue	Montréal	Québec
127	Kokou	Damawou	Elias kokou	Montréal	Québec
128	Évelyne	Côté	Evenko	Montréal	Québec
129	Camille	Guitton	Evenko	Montréal	Québec
130	Jean-Richard	Lefebvre	Exuma Communications pour Stingray Musique	Montréal	Québec
131	Fabiola	Pinto	Fabiola pinto	Montréal	Québec
132	Mathilde	Coste	Festival MEG Montréal	Montréal	Québec
133	Julien	Boumard Coalier	Fondation SOCAN	Montréal	Québec
134	Gabriel	Tisseyre	GABRIEL JOSEPH	Montréal	Québec
135	Alexandre	Mainville	Gestev	Montréal	Québec
136	Michel	Louisynio	Groovmotion Radio	Montréal	Québec
137	Guillaume	Ruel	Guillaume Ruel Tourneur	Montréal	Québec
138	Ludivine	Lavenant	Harris & Wolff / Maisonnette	Montréal	Québec
139	Michael	Bardier	Heavy Trip	Montréal	Québec
140	Pierre-Henri	Martung	HEMISPHERES PRODUCTIONS	Montréal	Québec
141	Anthony	Mouton	Hotmixradio	Montréal	Québec
142	Camille	Barse	Impresaria	Montréal	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
143	Gina	Brault	Impresaria	Montréal	Québec
144	Philippe	Achkhanian	Indica Records	Montréal	Québec
145	Antoine	Bissonnette	Indica Records	Montréal	Québec
146	Marion	Collin	Indie Montreal	Montréal	Québec
147	Kyria	Kilakos	Indica Records	Montréal	Québec
148	Franz	Schuller	Indica Records	Montréal	Québec
149	Gautier	Villette	Indica Records	Montréal	Québec
150	Anouchka	Egard	Indie Montréal	Montréal	Québec
151	Camille	Goulet	Indie Montréal	Montréal	Québec
152	Alexandre	Rebière	Indie Montréal	Montréal	Québec
153	Jon	Weisz	Indie Montréal	Montréal	Québec
154	Pomeline	Delgado	Indie Montréal	Montréal	Québec
155	Françoise	Morin	Intermède Music	Montréal	Québec
156	Mia	Parang	iTunes/Apple Music	Montréal	Québec
157	Jean-François	Cardin	Jean-François Cardin - Productions Zénith	Montréal	Québec
158	Alexan	Artun	Kay Productions	Montréal	Québec
159	Valérie	Quesnel	Kay Productions	Montréal	Québec
160	Vincent	Quirion	Kay Productions	Montréal	Québec
161	Jérôme	Tremblay	La Fondation Musicaction	Montréal	Québec
162	Marie-Noëlle	Bois	La Tanière	Montréal	Québec
163	Jean-Marc	Ravatel	le Centre Culturel Espace 7000 / la Salle Désilets	Montréal	Québec
164	Philippe	Archambault	Les disques Audiogram	Montréal	Québec
165	Diane	Pinet	Les Éditions Bloc-Notes	Montréal	Québec
166	Valérie	Pinet	Les Éditions Bloc-Notes	Montréal	Québec
167	Marie-Laurence	Asselin	Les Éditions Bloc-Notes Musique	Montréal	Québec
168	Louis	Côté	Les éditions Leit Motiv	Montréal	Québec
169	Saraë	Nault Beausoleil	Les Faux-Monnayeurs	Montréal	Québec
170	Mélissa	Thibodeau	Les Faux-Monnayeurs	Montréal	Québec
171	Alizée	Laniesz	Les Francouvertes	Montréal	Québec
172	Sylvie	Courtemanche	Les Francouvertes	Montréal	Québec
173	Sébastien	Lacombe	Les Productions Labombe inc	Montréal	Québec
174	Julien	Manaud	Lisbon Lux Records	Montréal	Québec
175	Alice	Menut	Lisbon Lux Records	Montréal	Québec
176	Claire	Blanchard	Lisbon Lux Records	Montréal	Québec
177	Aurélie	Lebec	Local9	Montréal	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
178	Marie-Audrey	Allard	Local9	Montréal	Québec
179	Justine	Proust	Maisonnette	Montréal	Québec
180	François	Marchal	Marchal Management inc.	Montréal	Québec
181	Marie-Josée	Tremblay	Marie-Josée Tremblay	Montréal	Québec
182	Marine	Lardennois	Maudits Français	Montréal	Québec
183	Philippe	Renault	Mauvaise influence	Montréal	Québec
184	Valérie	Léger	MoARTde	Montréal	Québec
185	Stewart	Dave	MoARTde	Montréal	Québec
186	Guillaume	Reboux	Monsieur Oscar inc.	Montréal	Québec
187	Félix	Brochier	Moonshine Music Inc.	Montréal	Québec
188	Thomas	Monette-Tremblay	Musicaction	Montréal	Québec
189	Anne-Cécile	Roy	Musicaction	Montréal	Québec
190	Gwenaëlle	Sartre	Musicaction	Montréal	Québec
191	Claude	Von Deschwanden	Musicaction	Montréal	Québec
192	Louise	Chenail	Musicaction	Montréal	Québec
193	Émilie	Paquette	Musicaction et Fonds Radiostar	Montréal	Québec
194	Nathalie	Parent	Musicction Fonds radiostar	Montréal	Québec
195	Arnaud	Schaumann	Musicor	Montréal	Québec
196	Sébastien	Franco	MusiQcnumeriQC	Montréal	Québec
197	Séverine	Baron	MusiQCNumériQC	Montréal	Québec
198	Mélanie	Pinto	Natchav	Montréal	Québec
199	Marie-Elaine	Thibault	Nerbonne inc	Montréal	Québec
200	Laurie	Mathieu-Bégin	Opak Media	Montréal	Québec
201	Léna	Adam	Outloud	Montréal	Québec
202	Julien	Bidar	Outloud	Montréal	Québec
203	Jason	Dupuis	PAJA Communications	Montréal	Québec
204	Joel	Janis	PASA Musik	Montréal	Québec
205	Julien	Aidelbaum	Pavillon Management	Montréal	Québec
206	Lebel	Jasmine	Poligame	Montréal	Québec
207	Noémie	Laniel	Poligame	Montréal	Québec
208	Jasmine	Lebel	Poligame	Montréal	Québec
209	Sarah	Shoucri	POP Montréal	Montréal	Québec
210	Eddy	Rixhon	Production Scherzo	Montréal	Québec
211	Martin	Leclerc	Productions Martin Leclerc	Montréal	Québec
212	Olivier	Laroche	Productions SuperOli	Montréal	Québec
213	Pierre-Luc	Durand	Quartier Général	Montréal	Québec
214	Marie-France	Privée	Quartier Général	Montréal	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
215	Frank	Martin	REC Records	Montréal	Québec
216	Elisa	Belhache	Réseau Accès culture	Montréal	Québec
217	Guy	Ritchot	R-Management	Montréal	Québec
218	Charles	Deschamps-Landry	R-Management	Montréal	Québec
219	Jocelyn	Ménard	SACEF	Montréal	Québec
220	Magali	Ould	Secret City Records	Montréal	Québec
221	Patricia	Clavel	SIX media marketing	Montréal	Québec
222	Fauteux	Simon	SIX media marketing inc	Montréal	Québec
223	Larissa	Souline	Six Média marketing inc.	Montréal	Québec
224	Stéphanie	Falco	SOCAN	Montréal	Québec
225	Rosaire	Archambeault	SOCAN	Montréal	Québec
226	Nathalie	Gagné	SOCAN	Montréal	Québec
227	Terra	Hébert-Williams	SOCAN	Montréal	Québec
228	Andrea	Kokokis	SOCAN	Montréal	Québec
229	Éric	Baptiste	SOCAN	Montréal	Québec
230	Karine	Landry	SOCAN	Montréal	Québec
231	Huguette	Langlois	SOCAN	Montréal	Québec
232	Lyne	Lanoue	SOCAN	Montréal	Québec
233	Karine	Melchior	SOCAN	Montréal	Québec
234	Guillaume	Moffet	SOCAN	Montréal	Québec
235	Marc	Ouellette	SOCAN	Montréal	Québec
236	Eric	Parazelli	SOCAN	Montréal	Québec
237	Andréanne	Robertson	SOCAN	Montréal	Québec
238	Gilles	Valiquette	SOCAN	Montréal	Québec
239	Denis	Wolff	SOCAN	Montréal	Québec
240	Jean-Robert	Bisaillon	SOCAN	Montréal	Québec
241	David	Charest	SOCAN	Montréal	Québec
242	Patrick	Curley	SOCAN	Montréal	Québec
243	Gilles	Daigle	SOCAN	Montréal	Québec
244	Christian	Lamy	SODEC	Montréal	Québec
245	Isabelle	Pont	SODEC	Montréal	Québec
246	Jean-Philippe	Sauvé	SODEC	Montréal	Québec
247	Catherine	Boucher	SODEC	Montréal	Québec
248	Joel	Martin	SODRAC	Montréal	Québec
249	Marie	Gagnon	SOPROQ	Montréal	Québec
250	Thomas	Jolicoeur	SOPROQ	Montréal	Québec
251	Marie-Josée	Dupré	SPACQ	Montréal	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
252	Emilie	Fortin	Spectra Musique	Montréal	Québec
253	Gabrielle	Gauthier-Durand	Spectra Musique	Montréal	Québec
254	Lynda	Aubin	Spectra Musique	Montréal	Québec
255	Audrey	Lajeunesse	Spectra Musique	Montréal	Québec
256	Luca	Pharand	Spectra Musique	Montréal	Québec
257	Stéphanie	Raymond	Spectra Musique	Montréal	Québec
358	Annie-Claude	St-Gelais	Spectra Musique	Montréal	Québec
259	François	Bisoondoyal	Spectra Musique	Montréal	Québec
260	Isabelle	Blackburn	Spectra Musique	Montréal	Québec
261	David	Dugas Dion	Spectra Musique	Montréal	Québec
262	Stefane	Campbell	Stefane Campbell	Montréal	Québec
263	Geneviève	Morin	UniForce Productions	Montréal	Québec
264	Sophie	Pelletier	UniForce Productions	Montréal	Québec
265	Claude	Dauphin	Universal Music Canada	Montréal	Québec
266	Jean-Loup	Pinard	Welcome Aboard	Montréal	Québec
267	Valentin	Verrier	Welcome Aboard	Montréal	Québec
268	Stéphanie	Demers-Hébert	Welcome Aboard	Montréal	Québec
269	Frederic	Monnier	XS Music	Montréal	Québec
270	Philippe	Falliex	Zikinstock Studios	Montréal	Québec
271	Samantha	Chenier	Crystal Math	Outremont	Québec
272	Françoise	De Grandpre	Crystal Math	Outremont	Québec
273	Matt	Drouin	Crystal Math	Outremont	Québec
274	Val	Lippe	Crystal Math Management	Outremont	Québec
275	Anita	Maiezza	Crystal Math Music	Outremont	Québec
276	Cédrick	Boulard	Chansonneurs Petite-Vallée	Petite-Vallée	Québec
277	Cyrille	Cholbi	Chansonneurs Petite-Vallée	Petite-Vallée	Québec
278	Cassandra	Arnould	Coyote Records	Québec	Québec
279	Steve	Guimond	Coyote Records	Québec	Québec
280	Miriam	Jolicoeur-Dufour	Coyote Records	Québec	Québec
281	Catherine	Mercier	Coyote Records	Québec	Québec
282	Rafael	Perez	Coyote Records	Québec	Québec
283	Raphaël	Potvin	Coyote Records	Québec	Québec
284	Richard	Bélanger	RSBimedia	Québec	Québec
285	Viviane	Giguère	9e Vague	Rosemère	Québec
286	Mylène	Tapp	9e Vague	Rosemère	Québec
287	Philippe	Gaudreault	Disques 7ième Ciel / 117 Records	Rouyn-Noranda	Québec



Liste des professionnels accrédités en 2017

	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays/Province
288	Steve	Jolin	Disques 7ième Ciel / 117 Records	Rouyn-Noranda	Québec
289	Catherine	Bouchard	Disques 7ième Ciel / 117 Records	Rouyn-Noranda	Québec
290	Suzie	Hamel	Tryskell communication	Saint-Adrien	Québec
291	Diane	Lamarre	ART ILLIMITÉ !	Saint-Bruno-de-Montarville	Québec
292	Steffi	Calouche	Les Productions Al Musik inc.	Saint-Laurent	Québec
293	Rawad	Merza	RSBimedia	Saint-Laurent	Québec
294	Ryan	Kennedy	Ryan kennedy	Saint-Sauveur	Québec
295	Andrée	Ménard	Aurores Montréal - Productions Andrée Ménard	Sutton	Québec
296	Marc-André	Sarault	Festival de la Chanson de Tadoussac	Tadoussac	Québec
297	Émilie	Fortin	Slam Disques	Verdun	Québec
298	Safwan	Javed	SOCAN	Saskatoon	Saskatchewan

Liste des délégués invités en 2017

Liste des délégués invités en 2017					
	Prénom	Nom	Compagnie	Ville	Pays / Province
1	Clarisse	Arnou	Yotanka	Paris	France
2	Avril	Boiseau	Le Rat des Villes	Paris	France
3	Florent	Bony	Aurores Montréal	Paris	France
4	Christophe	Bosq	3C Tour	Bordeaux	France
5	Oriana	Convelbo	Warner Chappell	Paris	France
6	Yann	Dernaucourt	Initial	Paris	France
7	Xavier	Forget	Centre national des arts	Ottawa	Canada
8	Florence	Jeux	FrancoFolies de La Rochelle	La Rochelle	France
9	Philippe	Kopp	Live Nation Belgique	Liège	Belgique
10	Juliette	Lavabre	Zouave	Paris	France
11	Élodie	Mermoz	Le Printemps de Bourges	Bourges	France
12	Bruno	Robitaille	Réseau Chaînon	Bromont	Québec
13	Natalie	Roy	Sacem	Paris	France
14	Nicolas	Son	Klakson Booking	Paris	France
15	Patricia	Teglia	Aoura	Paris	France

ANNEXE

Détails des initiatives en
développement durable

8



Initiatives environnementales

RECYCLAGE

Les initiatives en matière de recyclage sur le site extérieur des Francos de Montréal remontent à la toute première édition, tenue en 1989. Depuis 2002, les activités de recyclage sont menées en partenariat avec le Consortium Écho-Logique. Ensemble, nous avons mis sur pied un projet pilote permettant d'évaluer les ressources requises sur le site et dans les bureaux de production – une première dans le secteur des événements de grande envergure (2 millions de visiteurs et plus). Nous sommes très fiers que notre système de récupération intégrale des matières résiduelles serve aujourd'hui de modèle à d'innombrables événements publics.

- Chaque année, en moyenne, 12 tonnes de matières recyclables sont récupérées sur le site des Francos.
- Un programme de compostage a été implanté dans les bistrots du site extérieur des Francos.
- Toutes les publications destinées à l'externe sont imprimées sur du papier 100 % recyclé FSC.
- Utilisation de guenilles recyclées.

SENSIBILISATION

À l'interne, une campagne de sensibilisation en continu est effectuée (chroniques vertes dans le journal électronique interne, affichage, etc.) Une équipe "verte" est formée parmi les employés pour développer des actions écoresponsables et sensibiliser l'ensemble des employés à l'importance de ces dernières.

RÉDUCTION À LA SOURCE

En plus de mener de nombreuses actions concrètes pour mieux recycler, nous investissons de plus en plus dans nos efforts de réduction à la source. À ce chapitre, plusieurs habitudes sont déjà bien implantées :

- Nous procédons à l'inscription des médias en ligne, ce qui nous permet une économie de papier non négligeable.
- Nous préconisons l'utilisation de documents internet pour les conférences de presse. Nous mettons également des clés USB à la disposition des journalistes, qui peuvent aussi télécharger les informations à partir de leur propre matériel informatique de poche.
- Nous avons réduit la consommation de bouteilles d'eau en optant pour des contenants de 18 litres en arrière-scène, à la salle de presse, dans les loges et bureaux de production.
- Nous avons mis en place des stations de remplissage pour les bouteilles d'eau des employés afin de favoriser l'utilisation de bouteilles à remplissage multiple.
- Nous avons réduit considérablement le nombre de verres en plastique utilisés en vendant la bière directement dans les canettes.

RÉEMPLOI ET VALORISATION

Plus de 200 plantes sont réparties sur le site. Certaines vont au festival Osheaga par la suite et les autres sont données aux employés des festivals.

Nous récupérons l'eau de pluie pour arroser un certain nombre de bacs à fleurs situés sur le site.



Initiatives sociales

Chaque année, les Francos favorisent la **mixité sociale** et la **démocratisation de la culture**, tout en facilitant l'**intégration des différentes communautés** qui demeurent sur le territoire de Montréal, du Québec et du Canada via notamment leur politique de gratuité pour toutes les activités extérieures.

- L'effectif du festival se constitue sans recourir au bénévolat et respecte les normes en matière d'équité salariale;
- Formation continue aux employés;
- Organisation d'activités de collecte de fonds annuelle au profit de Centraide;
- Favorisation de l'embauche étudiante et de l'embauche de stagiaires pour découvrir le milieu de la production d'événements;
 - L'embauche se réalise avec l'objectif d'assurer des emplois durant tout l'été avec les événements ainsi que les festivals d'événko, plutôt que pendant notre festival seulement;
- Spécialisation et gain en expérience de la main-d'œuvre (technique, gestion des opérations, logistique);
- **Distribution de billets de faveur à des organismes caritatifs;**
- **Aménagement du site facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite** et service d'accueil incluant le **prêt de chaise roulante**, la **réservation d'espaces** pour assister aux Grands événements extérieurs et un plan d'accès personnalisé;
- Don de nourriture non consommée et des objets perdus non réclamés à la Maison du Père.
- Tous les objets trouvés qui sont en bon état sont remis à l'Écocentre, qui les redistribue dans différents organismes de Montréal;

D'autres actions favorisant l'équité sociale et culturelle sont également développées dans la mise en œuvre même du festival et de sa programmation :

- Création de liens entre les artistes d'ici et d'ailleurs via les affiches partagées, les premières parties et la réalisation de créations originales;
- Coup de projecteurs sur les artistes de la relève et/ou œuvrant dans le domaine des musiques émergentes;
- Révélation de jeunes talents avec l'élaboration de concours (*Étoile montante Ford* depuis 2012);
- Promotion de la culture des artistes d'ici via les vitrines des Rendez-vous Pros;
- Échange de savoir-faire et d'expertise par l'entremise des ateliers des Rendez-vous Pros;
- Mise en valeur de la culture francophone et rayonnement du patrimoine musical via des partenariats et des bourses : Prix Félix-Leclerc de la chanson, Prix FrancoFolies au Festival international de la chanson de Granby.

Initiatives économiques

Annuellement, les Francos représentent **10,8 millions de dollars en valeur ajoutée au PIB** et créent plus de 200 emplois équivalents à du temps plein dans la région de Montréal.

Elles favorisent la **création de richesse**, tout en respectant des **valeurs éthiques**. Le festival est doté d'une politique d'éthique des affaires respectant des principes de gestion et des pratiques administratives saines et rigoureuses.

De plus, elles supportent le **savoir-faire local** en **embauchant du personnel qualifié** de la région montréalaise. Une cinquantaine d'artisans locaux vendent leurs produits lors des Francos de Montréal.

Les fournisseurs et designers à la production des marchandises à son effigie sont montréalais.



Au service des jeunes depuis 1984.
Café-Jeunesse Multiculturel

Article 7.08



L'ART DE VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2016-2017

TABLE DES MATIÈRES

 L'historique de l'organisme	4
 La mission de l'organisme, philosophie et notre devise	5
 Principes d'intervention de l'organisme	6
 Objectifs d'intervention de l'organisme	6
 Moyens d'intervention de l'organisme	7
 Nos programmes d'intervention	7
 Nos ressources humaines	8
 Organigramme de l'organisme	9
 Mot du directeur et du président	10
 Bilan des programmes d'intervention	11
Services d'aide aux jeunes	12
Cultures-Multiculture	13
Initiatives économiques	14
 Sources de financement	71
 Quelques-uns de nos partenaires et collaborateurs dans le milieu	72
 États financiers	73

HISTORIQUE DE L'ORGANISME

Organisme à but non lucratif fondé le 1^{er} août 1977 par des personnes de diverses origines culturelles, **Mouvement Jeunesse Montréal-Nord** est devenu au milieu des années '80 *Café-Jeunesse Multiculturel* sans renier son nom originel.

En effet, c'est dans le cadre d'une semaine jeunesse organisée par la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord que des adultes et des adolescents participant aux débats, ont mis l'accent sur les multiples tensions et accrochages incessants - parfois sanglants - qui ont lieu entre des jeunes fréquentant trois écoles secondaires et une polyvalente de la région. En autres choses, les jeunes ont proposé la réalisation de deux projets: la création d'une pièce de théâtre et l'établissement de rencontres ou d'un «Café» pour jeunes de différentes cultures.

Après de multiples représentations de: « As-tu des bibittes ? » pièce produite et mise en scène par dix-sept jeunes filles et garçons de culture: canadienne-française, haïtienne, italienne; *Café-Jeunesse Multiculturel* a vu le jour sous le parapluie de **Mouvement Jeunesse Montréal-Nord**.

Café-Jeunesse Multiculturel est un lieu d'appartenance où tout jeune Montréalais peut, à tous les moments de la semaine, se recréer dans une ambiance multiculturelle. *Café-Jeunesse Multiculturel* a choisi de rejoindre les jeunes de 13 à 30 ans, parce que c'est l'âge où les jeunes repensent les valeurs reçues dans la famille et à l'école, en font une synthèse personnelle, en abandonnent ou en adoptent d'autres. Cela paraît être une période cruciale pour repenser ses préjugés et adopter une attitude d'ouverture.

MISSION DE L'ORGANISME

Café-Jeunesse Multiculturel a pour mission d'offrir à Montréal-Nord et dans la région un lieu permanent de rencontres et d'échanges aux jeunes de différentes cultures âgés de treize à trente ans en créant un espace favorable au développement personnel, à l'intégration, à l'implication et à la participation citoyenne.

NOTRE PHILOSOPHIE

« La Multiculture est un art de vivre qui consiste à nous affirmer selon notre propre identité tout en acceptant spontanément ou résolument d'échanger, d'emprunter, ou même de partager avec nos semblables-différents* des valeurs, des savoirs, des savoir-faire, qui, aussitôt intégrés ou acquis, enrichissent non seulement nous-mêmes, nos semblables-différents, mais aussi notre culture et les leurs ».

(Serge Bouchereau 1999) * Personnes de cultures différentes appartenant à l'espèce humaine.

NOTRE DEVISE À CAFÉ-JEUNESSE MULTICULTUREL

« À Café-Jeunesse Multiculturel, nous sommes riches de nos différences »

NOS PRINCIPES D'INTERVENTION

Café-Jeunesse Multiculturel est ouvert aux jeunes tous les jours après l'école jusqu'en soirée ainsi que les samedis pour un total de 50 heures par semaine, et ce, à l'année. Les activités offertes sont surtout un prétexte à une œuvre d'éducation et touchent à toutes les facettes du développement d'un adolescent. L'énergie n'est pas consacrée à prêcher une morale antiraciste mais plutôt à donner une expérience positive de vie interculturelle qui parle d'elle-même.

NOS OBJECTIFS D'INTERVENTION

- * Promouvoir le développement personnel et l'esprit de solidarité entre les jeunes de diverses communautés culturelles;
- * Développer une certaine responsabilité chez les jeunes en les encourageant à participer à la vie sociale, politique, culturelles et économique de leur communauté;
- * Favoriser l'adaptation harmonieuse des jeunes dans la société;
- * Aider les jeunes à mieux connaître leur culture d'origine, à vivre ensemble avec leurs différences, à mettre en valeur leurs capacités, à promouvoir leurs créations et leurs intérêts collectifs.

NOS MOYENS D'INTERVENTION

- * Bâtir, déployer et consolider des programmes d'activités répondant aux besoins réels et aux aspirations des jeunes selon des catégories d'âge correspondant au niveau général de leur développement;
- * Informer, former, accompagner et soutenir les jeunes dans leurs difficultés personnelles, familiales, scolaires ou autres en tenant compte des services déjà offerts à Montréal-Nord;
- * Stimuler l'implication des jeunes et encourager leur participation citoyenne au sein de la communauté;

NOS PROGRAMMES D'INTERVENTION

Services d'aide aux jeunes

Ce programme a pour but de venir en aide aux jeunes en difficulté sur le plan psychosocial. Pour ce faire, il met à leur disposition des outils nécessaires à leur développement, et les ressources soit de Café-Jeunesse Multiculturel, soit du milieu lui-même.

Cultures-Multiculture

Ce programme permet aux jeunes d'une part de s'épanouir au niveau de leur culture et d'autre part, de partager des valeurs d'ouverture, de partage et de solidarité dans le cadre d'une série d'activités, à caractère artistique, sportif, récréatif ou autres.

Initiatives économiques

Un programme voué aux apprentissages dans les champs de l'économie et de la citoyenneté.

Ce programme vise à concevoir et réaliser des projets de développement pour des jeunes et de créer des entreprises de type coopératif ou autre en partenariat avec certains organismes du milieu.

NOS RESSOURCES HUMAINES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ghassan Assio, président	Léonarda Bonadonna, administratrice
Gennaro Stabile, v-p-trésorier	Lydie Manéré, administratrice
Véronique Blais, secrétaire	Béder Cancio, administrateur
	Frantz Joachim, administrateur
Williamson Lamarre, directeur	

LE PERSONNEL RÉGULIER TEMPS PLEIN

Diane Thomas, intervenante	Beauvoir Jean, travail de rue
Fakhir Benmokrane, intervenant	Roberson Berlus, travail de rue
	Jessyka Maharaj, travail de rue
Williamson Lamarre, directeur	
Joanne Déziel, adjointe à la direction	
Slim Hammami, coordonnateur	

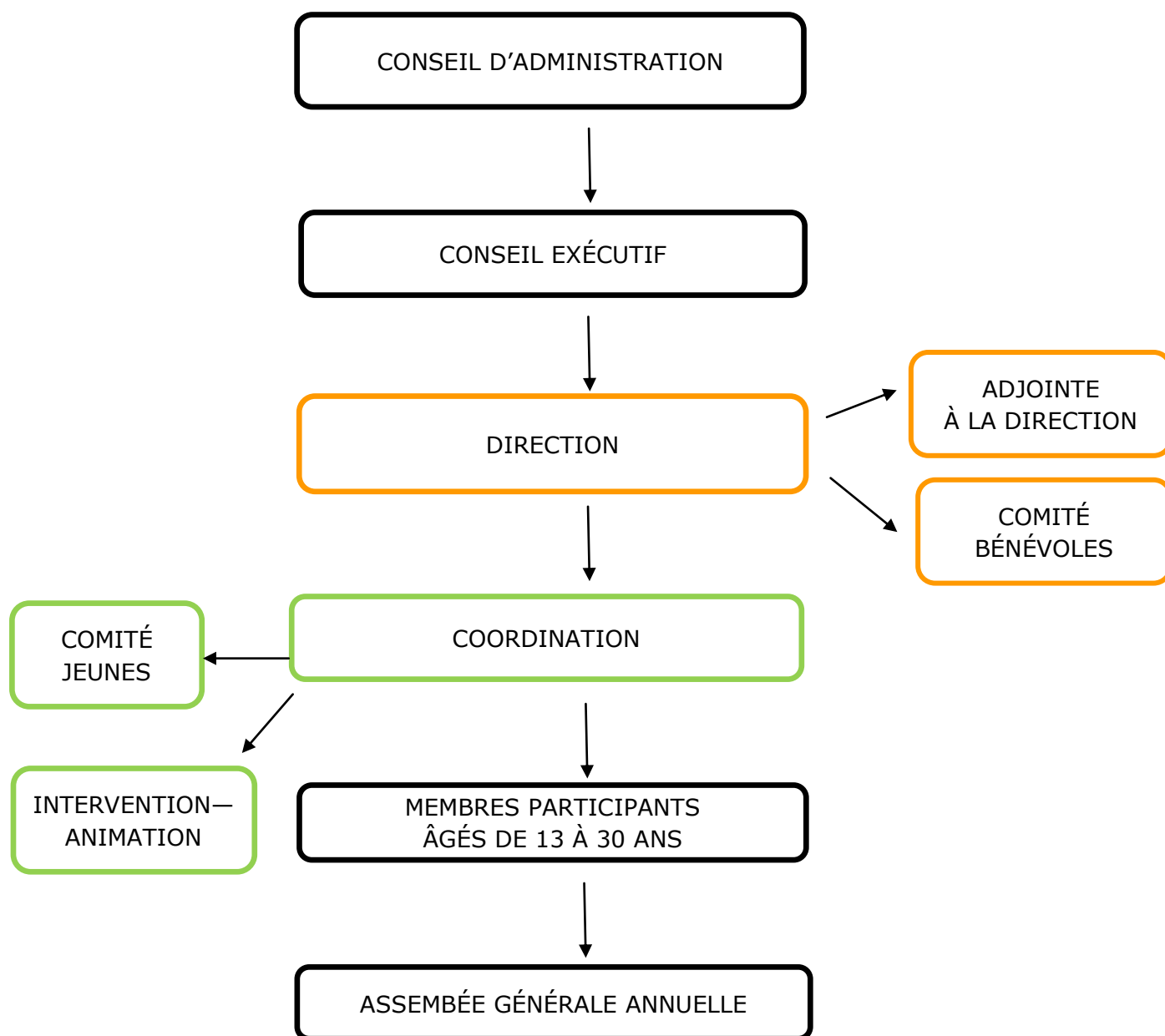
CONTRACTUELS

RESPONSABLES DE PROJETS:	Isabelle Laurin, Mélanie Fournier, Benjamin Aïm
SPORTS :	Joseph Horiver, Lovens Sanon, Nawfal Chabibi
COMMUNICATION :	Gabrielle Côté
ARTS MARTIAUX :	Paul Berthin
EMPLOI ÉTÉ:	Nawfal chabibi, Hamza Ugan, Guillaume Ouimet, Marie Loudy Lucien
VALORISATION JEUNESSE:	Kerlysha Guerrier

Autres

Stagiaire:	1
Travaux communautaires:	10

ORGANIGRAMME



MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

À titre de président et au nom de mes collègues du conseil d'administration, permettez-moi de vous souhaiter une cordiale bienvenue et surtout un grand merci d'assister en grand nombre à l'assemblée générale annuelle.

Une autre année vient de s'écouler à Café-Jeunesse Multiculturel, une année remplie d'activités qui confirme la vivacité et la notoriété de l'organisme, comme une ressource incontournable en intervention auprès des jeunes de différentes cultures à Montréal-Nord.

À cet effet, nous avons mis de l'avant notre capacité à faire le pont entre les recherches et l'intervention, et ce, en conciliant rigueur et sensibilité aux réalités diverses des jeunes de différentes cultures. Nous avons constamment le souci d'adapter les interventions avec des approches innovantes pour répondre aux besoins de nos jeunes.

Cette année, Café-Jeunesse Multiculturel a été invité à participer à un colloque en France, organisé par la Chaire UNESCO de l'ENTPE et le centre social Georges Lévy pour présenter son modèle d'intervention qui mise avant tout sur une stratégie de participation citoyenne des jeunes comme membre d'une communauté à part entière.

Ainsi, dans le cadre de la consultation publique sur le Développement social à Montréal

Café-Jeunesse Multiculturel a déposé un mémoire qui met en garde les institutions et les intervenants à être prudent dans le traitement du sujet de la radicalisation menant à la violence afin d'éviter la stigmatisation de certaines catégories de jeunes et de certaines communautés en particulier, comme cela a été le cas pour la communauté haïtienne.

Les nombreuses activités réalisées durant cette année – vous pourrez le constater en consultant ce rapport annuel – relève non seulement d'un effort continu et d'un travail acharné du directeur et de toute l'équipe de travail qui malgré les obstacles continuent à déployer toute leur énergie pour assurer le bon déroulement des programmes et des projets.

Et, je ne saurais passer sous silence la collaboration des membres du conseil d'administration, de tous les bénévoles, les chercheurs et les consultants experts qui contribuent par leur implication sans équivoque au succès des réalisations de Café-Jeunesse Multiculturel. Nous leur disons un grand merci.

Merci également à nos bailleurs de fonds ainsi qu'à tous nos partenaires qui nous permettent de réaliser notre mission et de jouer un rôle de référence en innovation sociale auprès des jeunes de Montréal-Nord.

« Une volonté de vous inspirer ».

Communautairement vôtre

BILAN DES PROGRAMMES D'INTERVENTION



FÊTE DU DRAPEAU HAÏTIEN

PROGRAMME SERVICES D'AIDE AUX JEUNES

Ce programme a pour but de venir en aide aux jeunes en difficulté sur le plan psychosocial. Pour ce faire, il met à leur disposition des outils nécessaires à leur développement, et des ressources soit de Café-Jeunesse Multiculturel, soit du milieu lui-même.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- * Aider les jeunes en difficulté sur le plan psychosocial à remédier à leur situation ou à y faire face de façon efficace;
- * Prévenir l'aggravation des problèmes vécus ou appréhendés par les jeunes;
- * Sensibiliser les jeunes sur des problématiques qui les touchent;
- * Favoriser l'apprentissage de compétences diverses pouvant être utiles aux jeunes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- * Assurer une présence dans le milieu ;
- * Offrir la possibilité aux jeunes de créer une relation de confiance avec une personne adulte significative;
- * Informer les jeunes des ressources existantes dans la communauté;
- * Les référer et ou les accompagner vers les ressources appropriées;
- * Favoriser chez les jeunes la prise en charge, l'empowerment et leur inscription à la vie citoyenne.

POPULATION CIBLE

Pour tous, mais ce programme s'adresse particulièrement aux jeunes présentant des difficultés d'ordre personnel, familial, scolaire et social.

ACTIVITÉS ET MOYENS D'INTERVENTION

Activités d'information, de consultation et d'accompagnement.

OBJECTIFS D'INTERVENTION

- * Prévenir l'aggravation des difficultés vécues ou appréhendées;
- * Fournir des outils de perception et offrir des possibilités de développement et d'épanouissement sur le plan personnel et social.

RESSOURCES HUMAINES

- * Travailleurs de rue à temps plein régulier;
- * Intervenant à temps plein ou partiel sur des projets spécifiques;
- * Des bénévoles au besoin;
- * Formateurs spécialisés au besoin.

IMPACTS PRÉVUS

- * Meilleure connaissance des ressources jeunesse du milieu;
- * Prévention de la délinquance et de la criminalité;
- * Responsabilisation, prise en charge, développement des capacités de socialisation;
- * Des atouts personnels.

MOYENS D'ÉVALUATION

- * Modification dans le comportement;
- * Meilleure relation avec soi-même et autrui;
- * Satisfaction personnelle;
- * Reconnaissance de la famille.

PROGRAMME CULTURES-MULTICULTURE

Ce programme permet aux jeunes d'une part de s'épanouir au niveau de leur culture et d'autre part, de partager des valeurs d'ouverture, de partage et de solidarité dans le cadre d'une série d'activités, à caractère artistique, sportif, récréatif ou autres.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX * Sensibiliser les jeunes à la vie citoyenne; * Les former à l'interculturel; * Susciter leur engagement personnel, social et collectif.	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES * Permettre aux jeunes d'évoluer et de se développer dans leur propre culture; * Développer des valeurs d'entraide, de solidarité et de partage entre jeunes; * Faire découvrir l'existence, les subtilités des autres cultures; * Briser l'isolement culturel des jeunes – combattre la discrimination et le racisme; * Développer chez les jeunes une attitude d'ouverture, d'acceptation, de respect et de tolérance.
POPULATION CIBLE Jeunes de 13 à 17 ans et 18 à 30 ans de Montréal-Nord.	ACTIVITÉS ET MOYENS D'INTERVENTION * Contacts et rencontres libres; * Sports, sorties éducatives, soirées thématiques, soupers communautaires, ateliers de création artistique et culturelle.
OBJECTIFS D'INTERVENTION * Favoriser le rapprochement interculturel entre jeunes de différentes cultures; * Rapprochement animateur-jeune, jeune-jeune, jeune-adulte.	RESSOURCES HUMAINES * Intervenants à temps pleins réguliers; * Personnes-ressources spécialisées au besoin; * Des bénévoles au besoin; * Formateurs spécialisés au besoin.
IMPACTS PRÉVUS * Amélioration des conditions de vie des jeunes sur le plan du loisir; * Création de nouvelles amitiés; * Mixité des relations, plus grande ouverture d'esprit; * Diminution ou élimination des préjugés et de conflits d'ordre culturel.	MOYENS D'ÉVALUATION * Nombre de jeunes participants aux activités; * Composition de la clientèle; origine culturelle, sexe, âge; * Sondage pour évaluer auprès des jeunes le degré de satisfaction; * Recueil de commentaires anonymes; * Évaluation mensuelle de l'état et de l'évaluation de l'activité;

PROGRAMME INITIATIVES ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS D'INTERVENTION	RESSOURCES HUMAINES
* Créer des espaces d'apprentissages concrets visant l'insertion sociale et économique; * Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et de qualification; * Développer des capacités d'entrepreneuriat et de leadership; * Favoriser la mise en commun des ressources du milieu ; * Permettre aux jeunes de vivre une expérience de groupe.	* Intervenants-animateurs à temps pleins réguliers; * Personnes-ressources spécialisées au besoin; * Des bénévoles au besoin; * Formateurs spécialisés au besoin.
IMPACTS PRÉVUS	MOYENS D'ÉVALUATION
* Diminution de la pauvreté; * Donner confiance aux jeunes; * Autonomie financière; * Création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises * Diminution ou élimination des préjugés et de conflits d'ordre culturel.	* Vérification du nombre d'emplois créés; * Satisfaction des participants; * Développement des habiletés au niveau économique; * Vérification des habiletés et du savoir-faire.

TRAVAIL DE RUE

C'est une série de pratiques utilisées par un travailleur de rue (présence terrain, intervention et action) destinées à aider et à supporter des jeunes âgés de 13 à 30 ans qui vivent des difficultés ou qui sont en rupture dans leur milieu de vie. Le travail de rue vise la prévention et l'intervention de première ligne, se fait sur une base volontaire et confidentielle. De plus, il sert de lien entre les gens, la communauté et les ressources communautaires et institutionnelles et favorise ainsi la prise en charge, la responsabilisation, la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Intervenir auprès des jeunes de l'est et de l'ouest de Montréal-Nord ; * Intervenir auprès des jeunes marginalisés ; * Intervenir auprès des jeunes regroupés sur la rue Pascal et Lapierre ; * Assurer une présence dans le secteur est et ouest de Montréal-Nord.	* Présences régulières de deux travailleurs de rue dans l'est; * 5 accompagnements à la cour du tribunal de la jeunesse avec les jeunes et/ou leurs parents; * 3 accompagnements à Trajet jeunesse avec les jeunes et/ou leurs parents; * Présences hebdomadaires à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord; * 2 camps de rupture avec 2 groupes de 5 jeunes; * Continuation de la ligue de soccer des jeunes de la rue Pascal et Lapierre; * 3 jeunes référés et accompagnés au Centre de formation Jean-Paul Lemay pour un retour aux études; * 8 jeunes ont été référés au projet Élaboration d'un parcours d'évolution III du programme Connexion compétences; * Démarches administratives auprès de l'Immigration Canada pour régulariser le statut de certains jeunes.

TRAVAIL DE RUE (suite)

CONSTATS

Depuis le début du travail de rue à Montréal-Nord, nous et avec l'aide de nos collaborateurs poursuivons notre intervention psychosocial auprès des jeunes présentant des difficultés diverses. De part cette intervention, nous essayons de la rendre le plus accessible et adaptée à leur besoin selon les principes du travail de rue.

Certains jeunes et jeunes adultes de l'arrondissement peuvent être récalcitrants à solliciter les services conventionnels qu'offrent les différentes institutions pour différentes raisons. La proximité des travailleurs de rue auprès de ces jeunes vient pallier à cette distanciation.

Le travail de rue leur permet d'être en contact avec un minimum de différents services : accompagnements, écoutes, références, suivis, interventions, formations, éducation populaire.

APPRÉCIATION GLOBALE

Nous avons poursuivi les différentes interventions mises en place l'année précédente qui concerne le besoin urgent des jeunes de vouloir travailler ou acquérir une formation professionnelle. Nous avons aussi poursuivi les camps intitulés « séjour de rupture » qui permet aux jeunes de sortir de leur zone de confort hors de son milieu et de travailler sur lui-même avec l'accompagnement des travailleurs de rue.

Nos interventions individuelles ont augmenté, par contre, nous avons eu une baisse dans nos interventions de groupe. Les jeunes sont ouverts à de petits groupes restreints de 2 à 3 personnes, plus que cela, ils ne se présentent pas.

Nous avons tout de même réussi à former un nouveau groupe de Jeunes Leaders composé de 8 jeunes. Les groupes de filles sont cependant plus faciles à réaliser.

PERSPECTIVES

- * Continuer à référer plus de jeunes dans différents programmes d'employabilité afin qu'ils puissent développer différentes aptitudes et compétences essentielles au retour à l'emploi ou aux études.
- * Se faire connaître par la nouvelle génération de jeunes du quartier.
- * Continuer notre présence dans les écoles secondaires du quartier plus particulièrement à l'école secondaire Henri-Bourassa.

TRAVAIL DE RUE (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents:	273
Origine culturelle :	
Haïtienne :	130
Québécoise :	20
Latino-américain :	18
Maghrébine :	40
Africaine :	10
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	55
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	
Groupe d'âge filles :	13-30 ans
Groupe d'âge garçons:	14-25 ans
Groupe d'adultes :	18-35 ans
Groupe d'enfants :	
Nb de filles:	
Nb de garçons :	
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

JEUNES LEADERS

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Consolider le nouveau groupe Jeunes Leaders ; * Augmenter le nombre de participants ; * Réaliser des activités d'implication citoyenne dans leur milieu.	* Création d'un lien de confiance avec 2 groupes pour l'espace Jeunes Leaders; * Participation des jeunes Leaders dans l'organisation de la danse 13-17 ; * Participation des Jeunes Leaders dans l'organisation du barbecue festif pour souligner la fête du drapeau haïtien; * Rencontres régulières formelles et informelles avec une moyenne de 8 jeunes, le mardi et le jeudi de chaque semaine à la Maison culturelle et communautaire (MCC); * Réalisations de camps de rupture dans un camp de villégiature avec au moins 5 membres du groupe.

CONSTATS

Pour le groupe Jeunes leaders, c'est plus difficile de les impliquer au départ, mais dès qu'ils décident de prendre en charge les activités qui leur sont confiées, ils se responsabilisent et prennent cela très au sérieux.

Les réunions sont de courte durée pour garder leur concentration.

Donc, pour pallier à cet état de fait, nous tacherons d'être plus efficace dans le message à véhiculer.

Ils expriment cependant les mêmes lacunes que les Jeunes leaders précédents et sont plus centrés sur eux-mêmes donc le travail de s'investir pour l'autre est difficilement concevable pour eux.

JEUNES LEADERS (suite)

APPRÉCIATION GLOBALE

Au cours de l'année, nous avons organisé deux (2) camps de rupture pour leur permettre de prendre une pause de leurs activités régulières dans le quartier et ainsi de leur permettre d'entamer une réflexion sur eux-mêmes au niveau de leurs aspirations personnelles.

PERSPECTIVES

- * Intensifier les rencontres individuelles avec le nouveau groupe ;
- * Multiplier les petites activités adaptées à leur niveau, afin de les mettre dans l'action ;
- * Les inclure dans l'organisation des activités déjà mises en place ;
- * Maintenir les formations et les ateliers de sensibilisation de croissance personnelle ;
- * Pour les motiver dans leurs engagements et dans leur persévérance, nous planifions de faire une sortie spéciale en assistant à une joute de basketball des Raptors de Toronto.



JEUNES LEADERS (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents:	10
Origine culturelle :	
Haïtienne :	9
Québécoise :	
Latino-américain :	
Maghrébine :	
Africaine :	
Italienne :	
Antillaise :	1
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	2 rencontres par semaines (32 semaines)
Groupe d'âge filles :	
Groupe d'âge garçons:	16-18
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles:	1
Nb de garçons :	9
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

SOIRÉE DANSANTE

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Réaliser une soirée dansante dans le quartier; * Permettre à un groupe de jeune d'avoir un espace festif; * Réaliser l'activité avec la collaboration des jeunes du quartier, en particulier les Jeunes Leaders; * Donner la chance aux jeunes de présenter une image positive d'eux-mêmes à la communauté.	* 300 jeunes ont participé en tant qu'invités; * Le groupe de Jeunes Leaders avec l'aide du groupe de filles ont organisés l'événement; * Deux danses ont été réalisées.

CONSTATS

La soirée dansante continue de s'inscrire dans les événements importants attendus par les jeunes âgés de 15 à 17 ans des écoles secondaires du quartier. Des jeunes issus de différentes cultures ont pris part à la soirée. La coopération des jeunes filles et des Jeunes leaders de par leur sens d'engagement et d'implication a permis à un grand nombre de jeunes de Montréal-Nord de bénéficier de la soirée dansante.

APPRÉCIATION GLOBALE

Les soirées dansantes organiser par les jeunes et Café-Jeunesse Multiculturel sont devenus un incontournable dans le quartier. Ils attendent ce moment soit pour s'impliquer ou pour y participer.

Nous avons maintenant deux (2) danses ; une au mois de décembre pour clôturer la fin de l'année et l'autre toujours en février pour la St-Valentin.

SOIRÉE DANSANTE (suite)

PERSPECTIVES

Nous notons année après année que le système de distribution et de vérification des billets lors de l'activité mérite d'être amélioré. Car de plus en plus de jeunes se présentent à la porte.

STATISTIQUES	
Nb de participants différents:	18
Origine culturelle :	
Haïtienne :	10
Québécoise :	
Latino :	
Maghrébine :	6
Africaine :	2
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	2 par semaine sur 2 mois
Groupe d'âge filles :	15-18
Groupe d'âge garçons:	15-18
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles:	11
Nb de garçons:	7
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	14
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	10
Nb de spectateurs :	300

URBANIFEST

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Créer un comité de travail avec les artistes pour Urbanifest ; * Favoriser l'échange entre les artistes ; * Réaliser un spectacle lors d'Urbanifest; * Avoir un maximum d'artistes local pour l'événement ; * Avoir une diversité artistique sur scène.	* Un comité composé de 4 jeunes s'est formé pour la réalisation de l'activité d'Urbanifest; * Seulement 2 artistes sur le total ne venaient pas directement du quartier; * Sur scène il y a eu différent style de chant, de langue et de danse; * Manque de diversité dans les différents types d'art de scène.



URBANIFEST (suite)

CONSTATS

Urbanifest est une plate-forme pour les jeunes du quartier où ils peuvent faire valoir leur talent artistique. Urbanifest est aussi un lieu favorisant l'échange artistique et le développement de leur potentiel créateur, artistique et personnel. Cependant durant les dernières années nous avons constaté une baisse du public. Nous sommes quand même un espace qui demeure important pour le quartier, car le nombre de spectateurs demeure tout de même important et le nombre d'artistes participant aussi qui dépassait 50 artistes.

APPRÉCIATION GLOBALE

Cette année, nous nous sommes concentrés à offrir un spectacle regroupant une diversité d'artiste dans le quartier. Nous avons eu sur scène de la chorale, de la danse, du chant, de la pop, du zouk et de la musique de diverses langues.

PERSPECTIVES

Pour l'année à venir, nous allons réfléchir à comment augmenter la participation du public et notre désir d'élargir le champ artistique sur scène est toujours d'actualité.

URBANIFEST (Suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents:	60
Origine culturelle :	
Haïtienne :	40
Québécoise :	3
Latino :	2
Maghrébine :	2
Africaine :	5
Italienne :	
Antillaise :	4
Autres :	4
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	3
Groupe d'âge filles :	15-30
Groupe d'âge garçons:	12-28
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles:	
Nb de gars :	
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	300

BASKETBALL/SOCCER 18-30 ANS

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Maintenir un espace où les jeunes dits « marginalisés » peuvent se rencontrer afin d'échanger autour d'une activité rassembleuse ; * Offrir à ce groupe, un appui moral, un accompagnement et un suivi individuel au besoin ; * Favoriser l'échange entre eux et nous; * Former un groupe de décideur avec les anciens participants de l'activité Basketball/Soccer.	* Activité de soccer et de basketball tous les lundis et mercredis. * Suivi individuel et accompagnement sur différentes problématiques tels que : • Logement, hébergement • Violence • Grossesse • Procédures judiciaires • Décrochage scolaire • Recherche d'emploi • Maladies transmises sexuellement * Ligue de soccer estival 18-30 ans continue pour une 2^e année ; * Implication de certains membres de cette activité comme bénévole dans les activités sportives et la soirée de la danse 13-17 ans à Café-Jeunesse Multiculturel au centre de loisirs de Montréal-Nord.

CONSTATS

Cet espace est un lieu de socialisation et de rendez-vous pour ces jeunes qui une à deux fois par semaine se réunissent autour de l'un ou des deux sports offerts dans cet espace. Des amitiés se sont créées, des médiations s'y font. Ils viennent vers nous et comprennent que ce n'est pas juste un plateau sportif, mais un lieu où l'on peut régler certaines problématiques qui les préoccupent. Ils participent à d'autres activités d'engagement citoyennes en plus de leurs activités sportives, tels qu'être bénévole, assurer la sécurité lors de certains événements (fête du drapeau haïtien, les danses pour les jeunes) ou être arbitre bénévole pour la ligue de soccer 13-17 ans.

La disponibilité de ces jeunes adultes en tant que bénévoles pour les activités des plus jeunes et le sentiment d'appartenance développé pour un engagement citoyen ont pour effet de susciter chez eux un intérêt de plus en plus observable pour les diverses activités de Café-Jeunesse Multiculturel et du milieu.

BASKETBALL/SOCCER 18-30 ANS (suite)

APPRÉCIATION GLOBALE

Cette année, il y a eu plusieurs interventions au niveau des participants de l'activité : référence à des programmes d'aide aux nouveaux parents, référence pour des emplois, écoute, discussion/échange, sensibilisation aux MTS.

Nous rencontrons et informons les nouveaux arrivants afin de faciliter leur intégration par la rencontre des autres jeunes et des groupes communautaires du quartier.

PERSPECTIVES

Maintenir l'espace afin de former un groupe de décideurs pour prendre part à des enjeux importants qui les concernant dans le quartier.



BASKETBALL/SOCCER 18-30 ANS (suite)

STASTIQUES

Nb de participants différents:	164
Origine culturelle :	
Haïtienne :	60
Québécoise :	4
Latino-américain :	
Maghrébine :	64
Africaine :	25
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	11
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	2 par semaine
Groupe d'âge filles :	
Groupe d'âge garçons:	
Groupe d'adultes :	18-28
Groupe d'enfants :	
Nb de filles:	4
Nb de garçons :	160
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

ACCUEIL- CAFÉ

Accueil- Café est un lieu de rencontre et d'échange où les jeunes âgés de 13 à 30 ans peuvent, tout au long de la semaine, se divertir et discuter en présence d'intervenants-es. C'est aussi un espace privilégié où les jeunes peuvent socialiser, échanger et créer des liens entre eux et avec les intervenants-es, et ce, sur les bases d'une seule règle : le respect. Ainsi, il est possible pour les intervenants-es de véhiculer les valeurs de Café-Jeunesse Multiculturel et de faire connaître aux jeunes les différentes activités offertes par l'organisme et dans le quartier.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et de se divertir dans une ambiance favorisant une ouverture à la richesse de la culture des autres; * Permettre aux jeunes de s'épanouir grâce à diverses activités spontanées ou structurées répondant à leurs besoins.	Dans le cadre du projet Accueil- Café, plusieurs activités mixtes ont été mises en place dans notre local pour permettre aux jeunes de se rassembler et de communiquer entre eux. Cet espace facilite la communication entre les différentes communautés culturelles. Activité du lundi au vendredi de 15 h à 17 h où les jeunes ont accès à différents jeux ; baby-foot, dominos, échecs ou autres jeux de société. Ils peuvent aussi socialiser entre eux, regarder la télé, écouter de la musique ou naviguer sur Internet. Cette activité touche une vingtaine de filles et de garçons âgés de 13 à 30 ans de différentes communautés culturelles; haïtienne, maghrébine et québécoise. Les activités structurées et spontanées, ainsi que les discussions permettent aux intervenants-es de connaître les besoins des jeunes, d'identifier des lacunes, de partager des réflexions, de constater le cheminement graduel dans leur agir et le sentiment d'appartenance dont ils font preuve soit à l'organisme soit auprès des intervenants-animateurs.

RÉSULTATS

Basket-ball :

Activité offerte les jeudis de 15 h à 16 h et parfois jusqu'à 17 h au gymnase du Centre de loisirs. Cette activité consiste à faire des mini-jeux de basket-ball et parfois des parties de deux contre deux ou trois contre trois. Le nombre de participants varie selon les semaines, entre 6 et 12 jeunes de la communauté haïtienne et maghrébine. Trois filles de 13 ans y participent régulièrement et le reste des participants sont des garçons âgés de 12 à 13 ans.

Danse

Activité offerte les vendredis à partir de 15 h jusqu'à 17 h. Lors de cette activité, les participants font de la danse de manière libre et ils peuvent faire et créer les enchainements qu'ils veulent. Il y a un bénévole présent durant l'activité qui assure une surveillance et le bon fonctionnement de l'activité. Il peut aussi proposer des enchainements et conseiller les jeunes sur la danse à la demande des participants.

CONSTATS

Bien que les jeunes à l'Accueil-Café aient considérablement développé leur participation, ils sont encore peu enclins à s'engager pour la réalisation d'une activité à l'avance. S'ils sont là, ils aident, mais peu s'engagent à l'avance pour leur implication et peu ont une assiduité lors d'activités qui se tiennent à plus long terme.

Il y a toujours un écart de fréquentation des filles à l'Accueil-Café, les garçons sont toujours plus nombreux. Les filles répondent bien aux suggestions d'activités structurées en général, mais peu d'entre elles restent ou viennent régulièrement pour l'Accueil-Café.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'appréciation globale ressentie lors des activités proposées est très positive. Au niveau de l'Accueil-café, c'est un bon moment pour apprendre à connaître les jeunes en savoir plus sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils vivent. Que ce soit durant une partie de cartes, de dominos ou de baby-foot, il y a toujours ce moment de rapprochement avec les jeunes et tous les intervenants. Aussi, ce rapprochement se fait entre jeunes de tranche d'âge différente. À l'Accueil-café, il n'est pas étonnant de voir des jeunes de 13 ans faire une partie de baby-foot avec des jeunes de 24 ans, peu importe leur origine culturelle, et avoir du plaisir et tout cela dans le respect mutuel. Le seul bémol, c'est qu'il faut à l'occasion faire un peu de discipline et de recadrage avec les plus jeunes (12-14 ans).

À l'activité basket-ball qui a été mise en place à leur demande, il y a eu un grand intérêt des jeunes de 12-14 ans. Cette activité nous a fourni une autre façon de socialiser et d'apprendre à connaître les jeunes dans un autre contexte que celui de l'Accueil-café. Il était intéressant de voir que les filles participent à cette activité autant que les garçons.

ACCUEIL- CAFÉ (suite)

PERSPECTIVES

Un premier constat ; améliorer et développer la promotion des activités au début de l'année scolaire. Ce qui nous permettrait d'agrandir notre bassin de participants. Nous pourrions aller dans les écoles primaires dans un premier temps afin d'informer les jeunes de 6^e année et dans un deuxième temps rejoindre les jeunes des écoles secondaires du quartier.

Deuxième constat ; augmenter le nombre de filles participantes aux activités.

Troisième constat ; augmenter et diversifier les jeunes issus de différentes cultures.

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	37
Origine culturelle :	
Haïtienne :	15
Québécoise :	10
Latino-américain :	2
Maghrébine :	10
Africaine :	
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	
Groupe d'âge filles :	12 – 13 ans
Groupe d'âge garçons :	12 – 14 ans
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles :	6
Nb de garçons :	20
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

INTERVENTION AUPRÈS DES FILLES—OSEZ AU FÉMININ

Cette démarche cherche à permettre aux jeunes filles d'être force de proposition dans la résolution de difficultés et de pouvoir se positionner comme agent de transformation de leur milieu.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Rejoindre les filles de 13 à 25 ans notamment celles en difficultés ou en rupture ; * Renforcer la complémentarité entre les actions menées par les différents partenaires par le partage de l'acte éducatif propre à chacun et la coopération multisectorielle plus efficace entre tous les acteurs en place ; * Éduquer les jeunes filles à la citoyenneté, à la santé, à la sécurité... par une méthode de prévention active et interactive ; * Permettre à de jeunes filles d'être auteures et actrices de débats sur des questions qui les intéressent en suscitant et renforçant les compétences individuelles et collectives.	Projet <i>radio</i> : Réalisation d'une (1) émission de radio avec des femmes de l'organisme Halte-Femmes. Projet <i>autochtone</i> : 2^e visite d'échange entre les jeunes filles de Montréal-Nord et les jeunes filles autochtones du lac Simon. Projet <i>El Mahrajan Al Arabi</i> : fête de quartier multiculturel mettant à l'honneur la communauté maghrébine de Montréal-Nord. Partenariats : Lancement officiel de la première Table femmes « Osez au féminin » à Montréal-Nord.

CONSTATS

Au cours de l'année, la présence de la travailleuse de rue dans le quartier a augmenté. Suite à des observations, elle a intensifié sa présence dans l'est, notamment à l'école Henri-Bourassa aux heures de pause de dîner. La travailleuse de rue a pu construire un groupe de jeunes filles âgées de 14 à 17 ans d'origine haïtienne, maghrébine et latino-américaine fréquentant l'école Henri-Bourassa. Elle a, en observant leur comportement et à leur demande, préparé des rencontres hebdomadaires sur différents sujets les concernant afin de créer un lien pour discuter avec elles des sujets les concernant (sexualité, estime de soi, comment je vois ma vie dans le futur, etc.) Des accompagnements et des références ont été faits avec certaines de ces filles à Carrefour Jeunesse Emploi. De plus, la travailleuse de rue les a impliqués dans une démarche

INTERVENTION AUPRÈS DES FILLES—OSEZ AU FÉMININ (suite)

CONSTATS

La présence de la travailleuse de rue dans le secteur ouest se poursuit. La collaboration entre le personnel de l'école Calixa-Lavallée s'accroît et la reconnaissance s'acquiert de plus en plus. Quelques membres de la sécurité de l'école parlent de certaines situations et demandent de l'aide et du soutien de l'intervenante.

En début d'année, elle a été à quelques reprises à l'école Amos afin d'assurer le suivi avec quelques filles provenant de Calixa-Lavallée (motivation scolaire, problèmes familiaux, sexualité à risque, etc.)

Projet Radio : La Travailleuse de rue ainsi que le coordonnateur avec la collaboration de l'organisme Halte-Femmes ont réalisé une émission de radio durant la période estivale. Cinq femmes actives dans le quartier sont âgées de 35 à 55 ans. Elles se sont réunies afin de s'exprimer sur leur réalité. Passant des sujets de la maladie mentale au casier judiciaire, ses femmes se sont livrées ouvertement aux difficultés qu'elles rencontrent, mais surtout de partager à la population leurs rêves, leur espoir et leur engagement dans leur communauté.

Espace-Femmes :

Projet autochtone : Suite à quelques témoignages de jeunes filles de la 1^{re} cohorte, le projet autochtone a pu être réalisé pour une 2^e année consécutive. Quatre, adolescentes et des jeunes filles, impliquées et engagées dans leur communauté, habitant le secteur est, âgées de 13 à 20 ans et d'origine haïtienne et maghrébine ont participé à ce projet en allant à la rencontre de ses femmes dans les réserves. Soucieuses de leurs réalités et de leurs histoires elles voulaient voir leur environnement, mais surtout comprendre les difficultés vécues et ce qui est mis en place pour y remédier. Afin de permettre à la communauté de connaître le projet, les filles ont pris part à une activité d'autofinancement (emballage au marché Provigo) où elles amassaient des fonds pour le projet. Cette activité leur a permis de faire valoir ce qui se fait à Montréal-Nord par l'engagement de ses femmes. La députée provinciale de Bourassa-Sauvé a également remis un montant à ses femmes afin de soutenir cette initiative.

Ainsi, le séjour a eu lieu en août 2016, plus précisément du 22 août au 26 août. Visite de la communauté (école, centre jeunesse, mairie, etc.), cours d'histoire, confidences des femmes et des réalités vécues dans la communauté, visite du poste de police, confections de capteurs de rêves et de bijoux, chasses, etc. voilà en quoi se résumait cette expérience qui sera sans doute inoubliable pour elles.

Les femmes de Montréal-Nord ont été d'emblée sensibilisées au respect de l'environnement. Elles ont été également surprises de voir que toutes ces femmes autochtones qui vivent des situations dramatiques ne baissent pas les bras et prennent des mesures pour s'en sortir, et ce, malgré les conditions de vie difficiles. Cette leçon de vie les a impressionnées et a fait ressurgir en elles la volonté d'appliquer ce genre de dynamique à Montréal-Nord (poser des actions concrètes pour les femmes de Montréal-Nord) et elles ont pris conscience qu'elles pouvaient être des actrices de changement dans leur quartier.

INTERVENTION AUPRÈS DES FILLES—OSEZ AU FÉMININ (suite)

CONSTATS

Dans cette lignée de faire connaître les actions accomplies par ces femmes, depuis octobre 2016, les filles des deux cohortes ont participé à la réalisation d'un recueil où elles sont invitées à partager leur expérience, exprimer leurs frustrations, dénoncer des injustices en faisant le parallèle avec Montréal-Nord. Le tout est fait avec l'aide d'une écrivaine en résidence à Montréal-Nord. Un lancement de recueil des textes des jeunes femmes est prévu à l'automne 2017.

Espace-Femmes — Secteur Ouest composé de 7 femmes

Projet soccer :

Du soccer au féminin pour le bien-être physique et psychologique ! Pour une deuxième année consécutive, l'activité se poursuit et encore aujourd'hui une vingtaine de joueuses participent à cette activité qui est destinée aux filles âgées de 13 à 25 ans et qui se déroule tous les jeudis au gymnase de l'école Calixa-Lavallée de 19 h à 21 h. Pour faire valoir la place des filles dans le sport, une dizaine de jeunes filles ont participé en septembre 2016 au Match des étoiles où elles ont pu disputer quelques matchs et démontrer leur talent, une première dans le cadre d'un tel événement. Cette activité a été entièrement organisée et gérée par le groupe des participantes.

Projet El Marajan Al Arabi (fête orientale)

Depuis 2014, un comité de 7 jeunes filles âgées de 15 à 17 ans (d'origine arabe et maghrébine) prend à cœur l'organisation de ce festival. Pour ce faire, ces jeunes filles se rencontrent de façon hebdomadaire afin de préparer cet événement (mobilisation, promotion, etc.) Elles font également participer leurs parents à la préparation des mets et ainsi ce qui favorise le rapprochement dans la relation mère-fille.

Par cet événement, les filles veulent faire connaître la culture arabe à la population du secteur ouest et ainsi favoriser le rapprochement entre les différentes communautés culturelles qui se côtoient quotidiennement dans ce quartier. Elles mettent en place et organisent des ateliers pour tous les groupes d'âge allant des enfants aux grands-parents — atelier de bricolage pour les enfants, du henné, des jeux de table (échecs, backgammon, domino, cartes, jeu de poches, etc.), un défilé de vêtements traditionnels, un match de soccer et un spectacle — où la variété est au rendez-vous. Dans le cadre de cette fête, nous offrons à la communauté une dégustation des mets typiques des Arabes afin de faire raviver les papilles gustatives des citoyens des autres communautés.

INTERVENTION AUPRÈS DES FILLES—OSEZ AU FÉMININ (suite)

CONSTATS

Comité Osez au Féminin

Table femmes « Osez au Féminin » (Partenariat)

Rentrant dans notre 4^e année, les membres de ce partenariat composés toujours du SPVM, école secondaire Calixa-Lavallée, Coup de Pouce Jeunesse, Halte-Femmes, Centre Interculturel Claire ainsi que le CAVAC ont pu finaliser leur plan d'action ainsi que leur document présentant la mission, nos valeurs, nos approches, nos orientations, etc., afin que les femmes soient prises en compte adéquatement dans notre arrondissement. Le lancement de la Table Femmes « Osez au Féminin » a eu lieu le 23 mars dernier pour dévoiler notre plan d'action et présenter nos approches. Il est à noter que cet événement avait pour objectif également de recruter de futurs membres qui pourront adhérer à la Table.

Cours d'autodéfense :

Dans le cadre du plan d'action du comité Osez au Féminin, le SPVM en partenariat avec la Table femmes « Osez au Féminin » ont organisé un cours d'autodéfense exclusivement pour les femmes. Durant six (6) jeudis, une quinzaine (15) de femmes provenant des différents secteurs du quartier âgées de 16 à 50 ans se réunissaient afin d'apprendre des techniques d'autodéfense pour se défendre lors de situations dangereuses.

À l'intérieur de ce cours, deux ateliers sur la thématique de l'estime de soi ont été offerts afin de sensibiliser ces jeunes filles à s'accepter telles qu'elles sont. Ses ateliers ont été animés avec la collaboration Centre Interculturel Claire et de Café-Jeunesse Multiculturel. À l'un de ces ateliers, une jeune fille fréquentant l'espace Jeunes Leaders Filles du secteur ouest est venue témoigner et partager avec les filles son vécu (le manque d'estime d'elle-même) aujourd'hui suite à sa participation aux ateliers, elle se dit s'accepter en tant que femme. Une soirée émouvante, mais fructifiante qui leur a permis de ressortir avec de nouveaux objectifs.

Formation sur l'intersectionnalité

Le comité Osez au Féminin se penche sur l'approche intersectionnalité qui consiste à réfléchir sur les réalités de vie des femmes racisées. Ce concept permet de faire ressortir qu'il y a des formes de discriminations spécifiques aux femmes issues des minorités visibles et qu'elles sont différentes de celles identifiées par les femmes blanches. En octobre dernier, Café-Jeunesse Multiculturel avec la collaboration du comité Osez au féminin a organisé une formation sur l'intersectionnalité destinée aux citoyennes. Une quinzaine de femmes âgées de 14 à 55 ans, issues de différentes communautés (haïtienne, maghrébine, latino-américaine, québécoise et autochtone) et provenant de différents secteurs du quartier se sont réunies afin de partager et d'exprimer sous forme de « Body Mapping » les oppressions qu'elles peuvent vivre en tant que Femme. C'est avec beaucoup de courage et d'émotions qu'elles se sont déversées leurs émotions en toute franchise lors de l'activité. Une partie explicative de cette approche a été amenée par une étudiante à la maîtrise en Travail social.

De plus, depuis novembre 2016, une représentante du comité Osez au Féminin a été désignée à siéger à la Table Paix et Sécurité Urbaine de l'arrondissement Montréal-Nord afin de porter la parole des femmes de Montréal-Nord.

Le 23 mars dernier, le comité Osez au Féminin a officialisé sa Table Femmes « Osez au Féminin ». Plusieurs partenaires du milieu se joignent à cette Table et réfléchissent à mettre sur pied des actions pour améliorer la con-

INTERVENTION AUPRÈS DES FILLES—OSEZ AU FÉMININ (suite)

APPRÉCIATION

En tant que travailleuse de rue, je constate que les femmes du quartier ont de plus en plus besoin de services et de ressources adaptés à leur situation. Avec la mise en place officielle de la Table Femmes « Osez au Féminin », il y a une meilleure connaissance et reconnaissance par l'arrondissement de la condition féminine à Montréal-Nord.

Plusieurs actions sont à ce jour en cours et nous faisons en sorte que les femmes soient de plus en plus représentées dans ces activités et projets à l'intérieur des organismes et institutions.

PERSPECTIVES

Développer des services pour les femmes de Montréal-Nord qui répondent à leurs besoins et sensibiliser de plus en plus les intervenants et directeurs des organismes communautaires et les institutions du quartier de la place des femmes dans les instances. Pour ce faire, la Table Femmes « Osez au Féminin » prévoit mettre sur pied des formations en lien avec les axes traités.



INTERVENTION AUPRÈS DES FILLES—OSEZ AU FÉMININ (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	160
Origine culturelle :	
Haïtienne :	80
Québécoise :	10
Latino-américain :	10
Maghrébine :	50
Africaine :	10
Italienne :	0
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période [mois] :	2 x par mois [Espace-femmes] 2 x par mois [comité Osez au Féminin]
Groupe d'âge filles :	15-25 ans
Groupe d'âge garçons :	
Groupe d'adultes :	1 groupe adulte 40-55 ans
Groupe d'enfants :	
Nb de filles :	160
Nb de garçons :	
Nb de bénévoles participants par activité [jeunes] :	6
Nb de bénévoles extérieurs par activité [jeunes, adultes] :	
Nb de spectateurs par activité :	Une vingtaine

SOIRÉE DANSANTE—BAL EN BLANC

OBJECTIFS

- * Réaliser une soirée dansante dans le quartier ;
- * Permettre à un groupe de jeune d'avoir un espace festif ;
- * Réaliser l'activité avec la collaboration des jeunes du quartier, en particulier les Jeunes Leaders ;
- * Donner la chance aux jeunes de présenter une image positive d'eux-mêmes à la communauté.

RÉSULTATS

- * 350 jeunes ont participé en tant qu'invités au Bal en Blanc;
- * Un groupe de dix jeunes filles âgées de 14 à 16 ans issues de diverses origines culturelles ont organisé la fête du Bal en Blanc;
- * Deux danses ont été réalisées ; Bal en blanc en décembre pour clôturer la fin de l'année et la St-Valentin en février.



SOIRÉE DANSANTE—BAL EN BLANC (suite)

CONSTATS

La soirée dansante a pour objectif de donner la chance aux jeunes de présenter une image positive d’eux-mêmes à la communauté. Ce groupe de jeunes filles aidées par les Jeunes Leaders ont organisé cet événement à leur image. La création de l’affiche par une des jeunes organisatrices, la promotion dans les réseaux sociaux et lieux publics, distribution des billets d’entrée, recrutement de bénévoles, recherche d’animateurs, etc. ont fait de cette fête une belle réussite. Cette réussite démontre aux différents acteurs du milieu que les soirées dansantes ont leur place à Montréal-Nord et que les jeunes peuvent avoir du plaisir sans qu’il y ait un aspect négatif.

APPRÉCIATION

C’était une première pour la travailleuse de rue avec ce groupe de jeunes filles. Cette démarche de prise de pouvoir leur a permis de se valoriser à travers la réalisation d’événements et d’activités, de rehausser l’image qu’ils ont d’elles-mêmes et de les responsabiliser. Il faudrait maintenir cette diversité au niveau du comité organisateur afin d’avoir un public provenant de différentes origines culturelles et par le fait même, être représentatif de sa population.

C’est aussi un excellent lieu d’intervention pour apprendre à connaître d’autres jeunes, d’observer les interactions entre eux et approfondir certaines approches et interventions avec ces jeunes. (Ex. : relation gars/filles)

PERSPECTIVES

Nous souhaiterions apporter une attention particulière à la formation du comité organisateur en ayant soin d’inviter des jeunes participants provenant des différentes écoles secondaires (Henri-Bourassa, Calixa-Lavallée et Leaster B. Pearson) afin de rejoindre le maximum de jeunes d’horizon différent et de ne pas se concentrer dans un secteur en particulier. De plus, l’aspect de l’animation serait à améliorer afin de mettre un peu plus de contenu à la soirée.

SOIRÉE DANSANTE—BAL EN BLANC (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	20
Origine culturelle :	
Haïtienne :	7
Québécoise :	1
Latino-américain :	2
Maghrébine :	6
Africaine :	2
Italienne :	2
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	1x par semaine (3 mois)
Groupe d'âge filles :	14-16 ans
Groupe d'âge garçons :	
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles :	20
Nb de garçons :	
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	10
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	10
Nb de spectateurs par activité :	350

AL MAHRAJAN AL ARABI

Fête de quartier multiculturel mettant à l'honneur la communauté maghrébine de Montréal-Nord et faire connaître la culture arabe à la population du secteur ouest et ainsi favoriser le rapprochement entre les différentes communautés culturelles qui se côtoient quotidiennement dans ce quartier.

OBJECTIFS

- * Faire connaître la culture maghrébine et libanaise fortement représentée dans le secteur ouest de Montréal-Nord;
- * Permettre aux membres de cette communauté de s'impliquer dans l'organisation de cet événement;
- * Favoriser le rapprochement entre les différentes communautés culturelles.

RÉSULTATS

Faire découvrir la culture arabe et maghrébine. Pour ce faire, nous avons réparti cet événement en mettant l'emphasis sur différentes sections :

Section sport: tournoi de soccer pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans.

Section ludique : installation de jeux gonflables, maquillage, henné et jeux de tables, animées par des bénévoles de ces communautés.

Section Bouffe: mets traditionnels préparés par les parents des jeunes filles.

Section Spectacle: danse traditionnelle interprétée par des jeunes filles citoyennes du quartier, entrecoupé par un défilé de mode mettant en valeur les vêtements de certains pays du Maghreb pour terminer une fête populaire mettant en vedette un chanteur populaire apprécié de la communauté maghrébine.



AL MAHRAJAN AL ARABI (suite)

CONSTATS

Un Festival haut en couleur mettant en scène la culture arabe et maghrébine sous toutes ses formes a rassemblé plus de 1 000 personnes au parc Ottawa. C'est dans une ambiance festive que nous avons pu animer la foule au son de la musique orientale.

Le succès de cette activité, nous avons constaté que l'emplacement se fait de plus en plus petit et qu'un autre lieu (parc) serait à considérer. Pour ce faire, le parc Sauvé a été suggéré par l'équipe de Café-Jeunesse Multiculturel et approuvé par les organisatrices. Ce changement de lieu engendre un nouveau défi et une nouvelle planification. Nous constatons également qu'il faudrait former les jeunes et inclure les parents pour aider à l'organisation et la sécurité de l'événement.

APPRÉCIATION

Depuis 2014, un comité de 7 jeunes filles âgées de 15 à 17 ans (d'origine arabe et maghrébine) prend à cœur l'organisation de ce festival. Pour ce faire, ces jeunes filles se rencontrent de façon hebdomadaire afin de préparer cet événement (mobilisation, promotion, etc.). Elles font également participer leurs parents à la préparation des mets et ainsi favoriser le rapprochement de la relation mère-fille.

Par cet événement, les filles veulent faire connaître la culture arabe à la population du secteur ouest et ainsi favoriser le rapprochement entre les différentes communautés culturelles qui se côtoient quotidiennement dans ce quartier. Elles mettent en place et organisent des ateliers pour tous les groupes d'âge allant des enfants aux grands-parents — atelier de bricolage pour les enfants, du henné, des jeux de table (échecs, backgammon, dominos, cartes, jeu de poches, etc.) un défilé de vêtements traditionnels, un match de soccer et pour terminer un spectacle — où la variété est au rendez-vous. Dans le cadre de cette fête, nous offrons à la communauté une dégustation des mets typiques des communautés maghrébines pour raviver les papilles gustatives des citoyens des différentes communautés culturelles.

PERSPECTIVES

Nous souhaitons que le Festival soit un événement incontournable dans ce secteur du quartier et éventuellement que les citoyens et citoyennes prennent en charge l'organisation de cette Fête.

Le festival Al Mahrajan Al Arabi prend de plus en plus d'ampleur en popularité, nous voudrions mettre l'accent dans les années à venir sur le spectacle. Nous croyons que l'atmosphère musicale est primordiale lors de cet événement, donc nous voulons approcher un chanteur ou un groupe connu dans la communauté arabe et maghrébine qui serait en mesure d'interpréter des chansons et musiques de différents styles. Nous voudrions également mettre l'accent sur la danse traditionnelle, kabyle, baladi, etc. Cet aspect du Festival est essentiel pour nous et les jeunes organisatrices, donc nous comptons travailler en collaboration avec les parents afin qu'ils nous guident sur différents choix et orientations.

AL MAHRAJAN AL ARABI (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	35
Origine culturelle :	
Haïtienne :	5
Québécoise :	
Latino-américain :	5
Maghrébine :	25
Africaine :	
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	1 x semaine à chaque mois
Groupe d'âge filles :	15-19 ans
Groupe d'âge garçons :	17-25 ans
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles :	
Nb de garçons :	
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	35
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	1 000

THÉÂTRE FORUM

La méthode du théâtre-forum est interactive. Par un jeu théâtral simple, elle consiste à mettre en scène des situations quotidiennes qui posent problème et à les proposer au débat. Toute personne du groupe peut intervenir dans la scène, prendre un rôle de son choix (*proche ou éloigné de ce qu'elle est dans la vie*) et proposer un autre déroulement, une autre façon de dire et de faire. Les points de vue se confrontent, s'argumentent (*connaissances, représentations, savoir-faire et savoir-être*)...

OBJECTIFS

- * Susciter et entretenir chez les jeunes une passion pour la production artistique ;
- * Favoriser le développement de la créativité ;
- * Valoriser l'effort et le talent des jeunes par la présentation de spectacles ;
- * Permettre aux jeunes de vivre leur propre culture et de s'extérioriser à travers divers médias.

RÉSULTATS

Pour une 2^e année consécutive, nous avons réalisé des ateliers de théâtre forum de façon hebdomadaire afin de créer plusieurs sketches représentant la réalité des jeunes, adultes et aînés du quartier. Composés de 8 jeunes âgés de 19 à 28 ans de diverses origines culturelles (maghrébine, haïtienne, québécoise, latino-américaine et africaine).

La **Troupe Les Dérangés** a su se démarquer tout au long de l'année lors d'un Forum qui a été présenté ainsi qu'une représentation dans le cadre du Festival des Arts de l'arrondissement Montréal-Nord à la Maison culturelle et communautaire (MCC).



Scène sur les Interpellations policières: La troupe de théâtre a eu la chance de faire quelques représentations dans les organismes jeunesse de l'arrondissement dans le but de sensibiliser les jeunes à adopter un bon comportement lors des interpellations. Un travailleur de rue était sur les lieux afin de leur expliquer comment se comporter lors d'une arrestation. Plusieurs échanges et discussions ont émergé suite à la

RÉSULTATS

Scène sur les Interpellations policières: La troupe de théâtre a eu la chance de faire quelques représentations dans les organismes jeunesse de l'arrondissement dans le but de sensibiliser les jeunes à adopter un bon comportement lors des interpellations. Un travailleur de rue était sur les lieux afin de leur expliquer comment se comporter lors d'une arrestation. Plusieurs échanges et discussions ont émergé suite à la présentation de la scène.

Une carte-ressource dont la fonction est de se référer à des ressources du milieu en cas d'abus a été distribuée aux jeunes présents.

Forum de sensibilisation : Durant l'année, la troupe de théâtre a également présenté deux pièces dans le cadre de deux forums. La première a eu lieu au Centre des Loisirs, de Montréal-Nord, plus précisément dans le local de Café-Jeunesse Multiculturel devant une trentaine de personnes, ils ont pu se produire en présentant trois scènes sur lesquelles ils ont travaillé pendant des mois. Le public fut participatif et a pu trouver des solutions aux différentes thématiques abordées. La troupe Les Dérangés a également performé à la Maison Culturelle et Communautaire dans le cadre du Festival Des Arts, comme quoi que la troupe de théâtre est de plus en plus reconnue dans l'arrondissement.

Ateliers d'écriture : Durant l'année, avec la participation d'une écrivaine en résidence à Montréal-Nord, Juliana Léveillé-Trudeau, quelques membres du théâtre ont participé aux ateliers d'écriture où ils ont pu écrire et construire les scénarios.

THÉÂTRE FORUM (suite)

CONSTATS

Au niveau du théâtre, cette année fut très intéressante et dynamique. Augmentation du groupe, la troupe a pu rassembler et attirer un bon nombre de jeunes qui pour beaucoup d'entre eux avaient un très grand intérêt pour le théâtre. Ces jeunes enthousiastes et participatifs ont contribué à raviver l'ambiance de la troupe. Le choix des professeurs et leurs expertises sur les arts de la scène ont beaucoup augmenté le niveau de motivation des participants.

APPRÉCIATION

L'année a été très enrichissante et amusante à plusieurs niveaux. Ayant participé aux ateliers de façon hebdomadaire, le théâtre-forum m'a permis de me dépasser et ainsi de sortir de ma zone de confort ce qui aujourd'hui me permet de mettre en pratique ses précieux outils dans ma vie professionnelle et personnelle. J'ai également constaté à travers les mois une belle et grande amélioration des jeunes dans leur implication. Lorsqu'il y avait des découragements des participants, je m'engageais à les moti-

PERSPECTIVES

Pour les années à venir, il serait intéressant que l'on diversifie la clientèle, donc qu'il y ait plus jeunes et d'adultes de plus de trente ans. Il faudrait mettre aussi en place plus de forums traitant de différentes thématiques.

Cette année, nous nous sommes concentrés sur trois sujets, mais pour la prochaine année, nous mettrons en place d'autres scènes mettant en relief la réalité du quartier.

Nous voulons réaliser plus de forums dans le milieu afin de permettre à la population de se familiariser

THÉÂTRE FORUM (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	16
Origine culturelle :	
Haïtienne :	5
Québécoise :	3
Latino-américain :	2
Maghrébine :	3
Africaine :	1
Italienne :	1
Antillaise :	
Autres :	1
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	4 ateliers par mois, 1x par semaine
Groupe d'âge filles :	
Groupe d'âge garçons :	13-24 ans
Groupe d'adultes :	13-26 ans
Groupe d'enfants :	
Nb de filles :	5
Nb de garçons :	10
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	2
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	200

PAPA VIENS JOUER AVEC MOI — Passerelle

Projet Passerelle s'inscrit dans une démarche d'intervention communautaire appelée SIPPE (Services intégrés en périnatalité et en petite enfance).

Ce projet vise à rejoindre les jeunes parents âgés de 16 à 30 ans à faible revenu, peu scolarisés, sans emploi stable et rémunérateur et sur l'aide sociale. Ils possèdent une double vulnérabilité : celle d'être exclus des circuits dominants de l'intégration sociale; et celle d'avoir un enfant au moment d'une phase importante de leur individuation. La plupart d'entre eux ont eu leur premier enfant à l'âge de 16 ans.

Les autres familles que le projet accueille sont nouvellement arrivées et principalement d'origines maghrébines.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Favoriser le rapprochement, la création et le développement de liens entre les jeunes parents et entre les parents et leurs enfants. * Créer des espaces où les pères peuvent interagir avec leurs enfants. * Accompagner et favoriser l'implication et la participation des familles plus spécialement les pères et leurs enfants à la vie communautaire et culturelle de leur quartier.	Les activités du Samedi à Café-Jeunesse Multiculturel : Papa, viens jouer avec moi en collaboration avec le père visiteur de la Fondation de la visite se déroule aux quinze jours dans les locaux de Café-Jeunesse Multiculturel et à l'occasion dans le gymnase du Centre de loisirs. Les pères et leurs enfants sont invités à participer à des activités sportives, des jeux interactifs, à faire du bricolage, à partager une lecture. Une pause collation permet d'échanger entre nous dans une ambiance chaleureuse et conviviale favorisant les confidences et le partage de nos préoccupations. Brunch familial pour souligner un événement particulier et permettre le jumelage entre les nouvelles et anciennes familles. 14 rencontres régulières ont été organisées et nous avons rejoint 15 papas, 5 mamans et 22 enfants. Nous avons eu cette année une présence de jeunes couples avec un premier bébé.

PAPA VIENS JOUER AVEC MOI — Passerelle (suite)

OBJECTIFS	RÉSULTATS
Favoriser l'implication et la participation des familles plus spécifiquement les pères et leurs enfants à la vie communautaire et culturelle de leur quartier et les accompagner dans leurs démarches.	Sorties familiales Grâce au laissez-passer que nous a offert l'arrondissement, nous avons organisés 3 sorties avec les familles qui participent au cours de Karaté. Ces familles d'origine maghrébine ont découvert des lieux d'attractions montréalais. Dix papas et 16 enfants ont visité soit le biodôme, le jardin Botanique et l'insectarium. Promenade en bateau le long de la rivière des prairies Accompagnement de 5 familles 11 enfants d'une promenade gratuite en bateau sur la rivière des prairies qui avait pour sujet la route de Champlain. Match des alouettes au stade Mc Gill. Participation à cette activité de 2 pères et de 7 enfants Participation des familles aux différentes festivités du quartier : Une trentaine de familles du Projet Passerelle ont participé à tous les événements organisés par Café-Jeunesse Multiculturel et les organismes du quartier : La fête du drapeau haïtien 14 mai 2016, la fête orientale Al Mahrajan Al Arabi 28 mai 2016, Urbanifest 26 août 2016, la Fiesta Familiale 4 juin 2016. Tous étaient au rendez-vous avec leurs conjointes et leurs enfants pour célébrer le mieux vivre ensemble dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Certains d'entre eux se sont portés volontaire pour nous donner un coup de main à différentes tâches telles que la sécurité, l'animation et le service de la bouffe. Dans le cadre des environnements favorables du programme SIPPE ; deux sorties ont été organisées : Alice aux pays des merveilles avec la participation de 5 familles et la sortie au Village du père Noël où l'intervenante à accompagner une trentaine de familles.

PAPA VIENS JOUER AVEC MOI — Passerelle (suite)

OBJECTIFS	RÉSULTATS
Créer des espaces où les papas peuvent interagir avec leurs enfants par la pratique d'un cours d'arts martiaux	Le projet passerelle, c'est aussi des activités qui visent le bien-être physique et psychologique des papas et de leurs enfants. Un cours de Karaté tous les vendredis de 18 h à 19 h d'avril 2016 à mars 2017. Un cours de taekwondo tous les lundis de 18 h à 19 h d'avril 2016 au mois de juillet 2016. Il est à noter que nous avons dû interrompre ce cours par manque de disponibilité du maître de taekwondo. Nous l'avons remplacé à la demande des parents par une autre période de Karaté tous les lundis. En résumé, nous avons offert 17 cours de taekwondo et de 40 cours de karaté avec la participation d'une vingtaine de papas et de 30 enfants. Nous avons participé à deux compétitions dans une école de Karaté du Centreville. Tous les 9 enfants qui ont exécuté des Katas se sont vus décernés des médailles et un certificat d'excellence pour leur participation. Des photos ont été prises pour immortaliser la fierté éprouvée.

CONSTATS

Les pères et leurs enfants apprécient beaucoup d'avoir un lieu accessible et gratuit offrant des activités variées et où les enfants peuvent évoluer en toute sécurité. Ces activités permettent une relation plus positive, une meilleure communication entre les parents et leurs enfants.

Les pères apprécient que leurs enfants puissent bénéficier d'un espace pour bouger, courir, sauter. Les enfants ont une préférence pour les jeux de motricité, les courses et les activités sportives. Ce sont des activités qui libèrent le stress autant des enfants que des parents.

Les enfants sont très limités dans leur jeu quand ils sont à la maison ce qui entraîne des relations tendues, stressantes et une communication difficile entre les parents et leurs enfants (appartement exigu et mal insonorisé, familles nombreuses, voisin peu compréhensif).

En mettant en place ces activités dans nos locaux, nous contribuons à ce que le père passe plus de temps avec son enfant, pratique un sport avec lui, participe aux festivités de son quartier et explore des lieux d'attractions familial.

Bref, les pères sont plus à l'écoute des besoins des enfants et adoptent des pratiques parentales qui favorisent l'autonomie et la socialisation de leurs enfants. En participant à ces activités, les pères apprennent à stimuler, à interagir, à valoriser, à communiquer, à soutenir, à encourager leurs enfants face à de nouveaux apprentissages. Les pères valorisent davantage leurs enfants et sont plus enclins à les laisser s'exprimer et à développer leur estime de soi. C'est ainsi que nous contribuons au développement des habilités parentales des pères.

APPRÉCIATION (suite)

La participation des pères et de leurs enfants aux différentes activités proposées par le projet Passerelle a été de toute évidence satisfaisante. Les pères ont apprécié la variété des activités, l'approche souple et non-officielle qui met l'accent sur les forces des pères, l'accueil chaleureux, l'écoute des intervenants et les encouragements de ceux-ci, le lien de confiance établi avec eux, le grand intérêt que les intervenants portent en lien avec ce qu'ils vivent au quotidien.

Nous travaillons aussi à conforter les pères dans l'importance de leur rôle parental en les laissant prendre l'initiative d'organiser une activité, en reconnaissant leurs forces et leurs atouts en tant que pères. Nous contribuons ainsi à hausser leur estime et à développer leur confiance et cela leur donne le goût et l'intérêt de s'investir encore davantage auprès de leur enfant puisque cela devient pour eux une source de valorisation.

En travaillant ainsi sur l'engagement paternel et le développement des compétences parentales des pères, nous contribuons au bon développement global de l'enfant.

Ces activités offrent une belle porte d'entrée pour rejoindre les pères et leurs enfants. Elles permettent une saine interaction par le jeu père/enfant et la création d'un lien affectif fort qui facilite le bon développement des enfants et leur épanouissement. Ils sont au rendez-vous le samedi au local de Café-Jeunesse Multiculturel pour l'activité : Papa, Viens jouer avec moi. Ils font preuve d'une assiduité exemplaire aux cours de Karaté. Dans les sorties familiales, dans les festivités dans les parcs ou dans les fêtes de quartier ; ils sont présents, ils y participent avec enthousiasmes et ils sont prêts à s'impliquer.

Malgré le caractère ludique de nos activités pères /enfants, la discussion entre les participants demeure un outil central dans notre intervention. Les échanges permettent de réaliser que les pères ont des expériences de vie semblables et qu'ils rencontrent des difficultés communes. Les échanges qu'ils ont entre eux favorisent la compréhension et l'enrichissement réciproques ainsi que le rapprochement.

PERSPECTIVES

Pour la prochaine année, nous allons poursuivre ces activités, car les pères et leurs enfants sont au rendez-vous.

Poursuivre cette démarche auprès des pères vivant en couple ou des futurs pères afin de les accompagner à remplir leur rôle de père, de s'investir dans leur vie familiale, à entretenir une bonne relation et une bonne communication avec la mère, tout cela pour le bon développement de leurs enfants.

PAPA VIENS JOUER AVEC MOI — Passerelle (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents:	49 adultes 60 enfants
Origine culturelle :	
Haïtienne :	10
Québécoise :	14
Latino-américain :	
Maghrébine :	25
Africaine :	
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	14 rencontres régulières, 3 brunchs, 2 pique-niques, 3 sorties éducatives, 4 fêtes de quartier, 17 cours de karaté et 40 cours de taekwondo
Groupe d'âge filles :	15 filles âgées de 0-5 ans 10 filles âgées de 6– 12 ans
Groupe d'âge garçons:	
Groupe d'adultes :	35 papas et 14 mamans
Groupe d'enfants :	60 enfants
Nb de filles:	25
Nb de garçons :	35
Nb de bénévoles participants par activité :	10 papas (covoiturage des familles, préparation de pique-nique, montage de la salle, animation d'activités, animation d'activi-
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

RENCONTRES ET ACCOMPAGNEMENTS DES JEUNES PARENTS VULNÉRABLES

Passerelle

Travailler en collaboration avec les travailleurs de rue afin de mobiliser et accompagner les jeunes parents éloignés des services.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Participer aux rencontres hebdomadaires du Service d'aide aux jeunes pour de la référence et le suivi des jeunes familles; * Informer et référer les jeunes parents vers les ressources appropriées selon leurs besoins et les encourage à les utiliser; * Assurer un suivi téléphonique pour connaître l'évolution et la prise en charge des jeunes parents face à leur nouvelle situation familiale; * Encourage les jeunes familles à demander un service, de l'aide de son entourage (amis, frère, sœur, parent, voisin, voisine) pour trouver du support et faire preuve d'ouverture pour en offrir.	Soutien informatif : faire connaître les ressources et les activités aux familles et les référer (30 adultes); Références vers les ressources : * 3 jeunes mamans au programme OLO * 2 mamans aux cours prénataux * 2 mamans nouvellement arrivées sur notre territoire à la Clinique Rayon de Soleil pour un suivi de grossesse * 3 jeunes mamans pour de l'assistance à l'inscription de leurs enfants à la Place 0-5 ans * 1 maman pour de l'assistance à remplir une demande d'adhésion à une coopérative d'habitation à RDP. * 3 jeunes pères à la clinique d'impôt du Centre multiethnique * 1 maman accompagnement à la clinique de vaccination/ accompagnement à la clinique Désy pour consultation médicale (problème pulmonaire d'un bébé) Support en intervention d'urgence (violence conjugale) : * Soutien affectif (écoute, conscientisation, renforcement) * Accompagnement lors d'un appel téléphonique à SOS violence conjugale * Répit pour la maman pour démarche à l'aide sociale et pour faire son épicerie, pour se présenter à la Cour, etc. * Aide à l'entretien ménager (mettre de l'ordre dans sa maison pour avoir les idées plus claires dans sa tête)

RENCONTRES ET ACCOMPAGNEMENTS DES JEUNES PARENTS VULNÉRABLES

Passerelle

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Donner l'opportunité à de jeunes pères de rendre compte de leur paternité et de nommer les défis qui les attendent; * Permettre à ses jeunes pères de s'exprimer sur son expérience de père	Entraide entre les familles * Covoiturage entre les familles ; * Gardiennage ; * Aide à des petits déménagements ; * Échange de vêtements et d'articles pour enfants; * Échanges d'informations sur des rabais à faire en épiceries et vêtements. 10 jeunes pères âgés de 20 à 30 ans ayant des enfants de 0-5ans ont participé à ces rencontres. Ces rencontres ont été possibles grâce au lien que ces jeunes avaient et ont toujours avec notre organisme et au lien de confiance qu'ils ont établi avec les travailleurs de rue. Ils ont été d'accord à me parler de leur paternité, de me dévoiler leur passé et présent et de parler de leur quotidien et des défis qu'ils ont à relever. Plusieurs rencontres individuelles et de suivis téléphoniques s'en sont suivi. (20). Inscription d'un papa et ses deux enfants à une activité de soccer. Sortie au Biodôme avec une famille 2 adultes et trois enfants .

RENCONTRES ET ACCOMPAGNEMENTS DES JEUNES PARENTS VULNÉRABLES

Passerelle

CONSTATS

La venue de l'enfant a été un déclencheur pour trouver un emploi, se doter d'une formation, changer leur habitude de vie, redonner un sens à leur vie. Ce fut un appel à la responsabilité.

Parcours professionnel :

La plupart d'entre eux se sont dotés d'une formation professionnelle (DEP), trois ont (DES), un seul poursuit des études de niveau collégial. Deux pères ont peu de scolarité, peu d'expérience de travail et leur motivation semble déficiente.

Cette prise en charge professionnelle est de fournir une contribution financière et matérielle convenable à son enfant et la mère. Cette dimension de l'engagement paternel demeure aujourd'hui une préoccupation chez ces jeunes pères.

La séparation

Tous sont séparés de la mère des enfants. Les motifs de conflits sont : les difficultés financières, difficultés à trouver un emploi, manque d'implication et d'investissement dans leur rôle de père, la jalousie, difficultés de mettre un terme avec leurs anciennes habitudes (bar, drague, consommation, sorties entre amis, dépenses futilles). Ces nombreux conflits se sont soldés par une séparation tout aussi tumultueuse (engueulade, insulte, bagarre). Ils n'étaient pas prêts à autant de changement en si peu de temps. Certains pères sont plus préoccupés à faire face à leurs propres difficultés et défis à surmonter que de répondre aux besoins de leurs enfants.

La garde de l'enfant

La garde des enfants est déterminée par la bonne volonté et la bonne entente des deux parents. Pour un couple, cette formule fonctionne parce que la rupture s'est faite d'un commun accord et la relation s'est soldée en une amitié. Pour la plupart d'entre eux, ce sont la qualité de la relation et l'absence de conflit qui facilite leur engagement paternel.

Deux pères n'ont pas de statut légal de paternité. Leur nom ne figure pas sur le certificat de naissance. Ce sont des pères qui voient les enfants quand ça fait l'affaire de la mère. La mère tait la présence du père à la garderie, à l'école ce qui empêche le père de suivre l'évolution de son enfant dans son milieu de vie et dans ses apprentissages. Cette contrainte physique fait obstacle à leur engagement paternel et peut être une source de désinvestissement de leur rôle de pères. Dans les faits, ces pères sont en perpétuelle négociation pour voir l'enfant. Ils vivent une relation conflictuelle, chaotique, tumultueuse avec la mère et l'enfant est souvent pris en otage. Ils ont pour la plupart d'entre eux la garde de l'enfant la fin de semaine. Tous partagent leur vie avec une nouvelle conjointe.

Loisirs avec les enfants

Tous ces jeunes pères ont les enfants la fin de semaine ou de façon irrégulière la fin de semaine. Ils n'ont pas tendance à organiser ou à prévoir des activités à faire avec eux. Ils ont tendance à rester à la maison à regarder jouer son enfant, à regarder la télévision ou à jouer à des jeux vidéo. Ils ne participent pas à la vie de leur quartier. Ils ne connaissent pas les ressources de leur quartier. Ils n'ont jamais participé aux activités culturelles de leur arrondissement. Par contre, ce sont des pères qui se rendent régulièrement au parc de leur quartier avec leurs enfants.

Briser avec l'isolement de ces jeunes pères

La plupart de ces jeunes pères ont peu de support de leur famille elle est peu présente quand il s'agit de leur venir en aide. La relation se limite à des visites occasionnelles. La plupart d'entre eux n'ont pas d'amis qui ont eux aussi des enfants. Tous sont intéressés à rencontrer et fraterniser avec d'autres parents.

RENCONTRES ET ACCOMPAGNEMENTS DES JEUNES PARENTS VULNÉRABLES

Passerelle

APPRÉCIATION

Tous les pères ont été émus à me parler de ce qu'ils avaient vécu et ce qu'ils vivent maintenant. Ils sont heureux et fiers de me montrer des photos de leurs enfants. Tous veulent ce qu'il y a de meilleur pour eux. Ils en parlent avec empathie. Ils sont très reconnaissants pour leurs ex-conjointes qui les qualifient de bonnes mères, responsables centrées sur les besoins de l'enfant.

Durant les échanges avec les pères le type d'intervention qui s'en est suivie a été de l'écoute, la discussion, la conscientisation et du renforcement.

Importance de maintenir une bonne relation avec la mère, éviter les disputes et les conflits, établir une bonne communication avec la mère en ce qui concerne les soins et l'éducation de l'enfant, avoir en tête les besoins de l'enfant.

Importance de demander de l'aide pour aider les pères à bien vivre la coparentalité. Conscientiser sur la valeur que représente le père dans l'éducation et le développement de l'enfant.

Être un père impliqué cela se manifeste par une prise en charge des responsabilités relatives à l'enfant, une disponibilité et un soutien affectif et cognitif, une participation aux activités de soins à l'enfant, des interactions significatives, une contribution au soutien financier.

Importance d'être inscrit comme tuteur de l'enfant à la garderie et à l'école pour suivre l'évolution de son enfant dans ces milieux de vie : se faire connaître des éducateurs/trices : poser des questions, s'intéresser à ses amis, montrer de l'intérêt pour ses activités. C'est en s'intéressant à ce qu'il vit; à ce qu'il fait que le lien affectif se crée avec son enfant et que l'on joue son rôle de père.

Soutien informatif (informer sur les ressources et activités familles, les activités communautaires, les activités de loisir, culturelles) leur indiquer où aller chercher les informations pour connaître ce qui se fait dans l'arrondissement. Distribution des dépliants des organismes et de l'arrondissement.

Faire valoir que la participation à des activités éducatives, culturelles, fête de quartier sortie familiale avec leurs enfants est bénéfique au bon développement de l'enfant, mais contribue au renforcement du lien affectif père/enfant.

RENCONTRES ET ACCOMPAGNEMENTS DES JEUNES PARENTS VULNÉRABLES

Passerelle

PERSPECTIVES

Notre organisme veut mettre en place des actions/ des interventions et des activités qui facilitent les jeunes pères à leur prise en charge de leur rôle de pères.

Notre organisme veut poursuivre cette démarche auprès des pères vivant en couple ou de futurs papas afin de les accompagner à remplir leur rôle, de s'investir dans leur vie familiale, à entretenir une bonne relation et une bonne communication avec la mère tout cela pour le bon développement de leurs enfants.

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	30
Origine culturelle :	
Haïtienne :	25
Québécoise :	5
Latino-américain :	
Maghrébine :	
Africaine :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	Service de référence : 15 Service d'aide : 30 Service d'accompagnement : 7
Groupe d'adultes :	16 à 35 ans
Nb de filles :	25
Nb de garçons :	34
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

PROJET PROXIMITÉ—RUE LAPIERRE

Offrir des services d'aide, d'écoute et de soutien de première ligne
aux jeunes fréquentant la rue Lapierre.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
* Conscientiser les jeunes sur leurs comportements et leurs postures de citoyen ; * Expérimenter concrètement avec eux les perceptions qu'ont les citoyens envers eux ; * Faire prendre conscience du rôle que chacun peut jouer pour mettre de l'avant une autre façon de se faire voir favorablement ; * Faire nommer par les participants les valeurs qui les animent ; * Les amener à identifier des pistes d'action.	50 jeunes ont été rejoints : les jeunes rencontrés par l'intervenant de proximité ont été invités à plusieurs reprises à réfléchir sur leurs comportements et attitudes, à sortir de leur routine. Les jeunes ont pu échanger ouvertement avec l'intervenant. Diminution des incivilités : l'intervenant de proximité de par sa présence accrue, régulière et visible tout au long de l'été à favoriser le sentiment de sécurité, a été une présence rassurante sur cette portion du territoire

PROJET PROXIMITÉ—RUE LAPIERRE (suite)

CONSTATS

Le projet de « PROXIMITÉ - RUE LAPIERRE » s’est poursuivi durant l’été 2016 avec une présence en continu de l’intervenant de proximité et ceci du mardi au samedi de 16 h à 23 h. Cette amorce du projet « PROXIMITÉ - RUE LAPIERRE » et l’intégration du nouvel intervenant se sont faites avec le soutien et la collaboration spéciale des travailleurs de rue de l’organisme. Cette approche a permis une présence de qualité (quant à la fréquence, la disponibilité et l’authenticité), d’être à l’écoute des besoins des jeunes et de partager nos points de vue sur le plan des valeurs, sur la problématique de l’occupation de l’espace public de manière harmonieuse, ainsi que sur l’identification de leurs besoins individuels et collectifs. Le groupe de jeunes qui se rassemble quotidiennement sur la rue Lapierre compte un nombre d’une cinquantaine de personnes âgées entre 19 ans et 35 ans que nous avons scindé arbitrairement en deux groupes (les petits et les plus grands) pour la bonne marche du projet et pour mieux affiner notre intervention suivant les deux tranches d’âges pour l’atteinte des objectifs du projet. L’intervenant de proximité s’est attardé durant la période estivale à poursuivre la démarche de sensibilisation auprès des deux groupes de jeunes et jeunes adultes notamment à ce qui a trait à ce que peuvent vivre ou subir les riverains suite aux diverses incivilités et à développer une réflexion pour un mieux vivre ensemble. Les membres des deux groupes de jeunes et jeunes adultes ont également été invités, au regard de leur situation sociale, économique, judiciaire... à proposer et à élaborer collectivement et individuellement des éléments de solutions. Par cette action nous favorisons la reconnaissance des personnes depuis leur place.

APPRÉCIATION

Durant cette première phase du projet, qui consiste essentiellement à engager un processus évolutif à la résolution de problématiques, en entrant en relation avec le groupe de jeunes ciblés et en proposant à travers des discussions formelles et informelles, un certain nombre de thématiques. Ces nombreuses discussions avec les jeunes et jeunes adultes ne se sont pas encore cristallisées en une force d'affirmation de changement, même si l'envie d'une vie meilleure pour eux et pour leur environnement est une préoccupation réelle. Le travail de sensibilisation et « d'éveil des consciences » doit être poursuivi, car en grande partie leurs propos restent encore inscrits dans un cadre revendicatif, c'est-à-dire cantonné dans une dimension purement protestataire et sans pouvoir encore formuler une hypothèse de rupture d'avec leur quotidienneté. «Nous on fait rien de mal... », « ... il y a du racisme... », « ... les policiers font du profilage racial... », ... etc.

La mécanique de construction de leur vision des inégalités et de l'auto-exclusion est imputable à trois facteurs : la distanciation, voulue ou pas, avec les organisations et les institutions censées les aider et les soutenir et à l'érosion et le déclin de leur capacité d'émancipation ; l'expression identitaire dont certains se renforcent mutuellement, sur fond de discrimination dans l'accès au marché du travail, au logement... ; enfin, le sentiment d'un maintien d'une forme d'exclusion urbaine puissante et corrélative à des logiques ethnoraciales .

PROJET PROXIMITÉ—RUE LAPIERRE (suite)

PERSPECTIVES

- * Intensifier les rencontres individuelles avec les jeunes.
- * Multiplier des activités de loisirs dans une perspective de mises en mouvement
- * Maintenir les activités déjà en place.
- * Maintenir et renforcer davantage le partenariat.

STATISTIQUES

Nb de participants différents :	50
Origine culturelle :	
Haïtienne :	20
Québécoise :	5
Latino-américain :	10
Maghrébine :	10
Africaine :	4
Italienne:	1
Nb de rencontres, ateliers, activités par période (mois) :	
Groupe d'âge filles:	
Groupe d'âge garçons:	18-35
Groupe d'adultes :	
Groupe d'enfants :	
Nb de filles :	1
Nb de garçons :	49
Nb de bénévoles participants par activité (jeunes) :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

PROJET ÉLABORATION D'UN PARCOURS D'ÉVOLUTION III

Proposer une démarche novatrice destinée aux jeunes âgés entre 18 à 30 ans visant l'élaboration d'un projet de vie qui inclut un retour vers l'emploi ou aux études.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
Former, accompagner et suivre 16 jeunes (2 cohortes de 8 jeunes) pour favoriser leur intégration à l'emploi. * 16 jeunes servis sur 18 mois (2 x 8) * 7 placements en emploi * 5 retours aux études * 4 ni en emploi ni aux études .	Sur la première cohorte de 8 participants : - 6 placements à l'emploi à temps plein - 2 participants non placés En ce qui concerne la première cohorte, les résultats obtenus dépassent les objectifs attendus et prévus dans l'entente avec Service Canada (3,5 placements). Compte tenu des défis rencontrés, le résultat est positif puisque nous avons fait une différence substantielle dans la vie de ces 8 jeunes, en les stabilisant, en les coachant, en les accompagnants : 6 d'entre eux sont placés en emploi et nous continuons à suivre ceux qui restent.



CONSTATS

Café-Jeunesse Multiculturel a dès 2010 souhaité apporter sa contribution pour répondre au défi de l'emploi chez les jeunes éloignés du marché du travail. En effet, une proportion de jeunes n'était pas atteinte par les acteurs spécialisés en employabilité déjà en place, qui, même si leur approche a évolué, les différents intervenants du milieu s'occupant davantage des personnes qui sont dans des démarches actives et plus proches du marché du travail.

Nous faisons alors le pari qu'un projet dédié, organisé autour de notre lien de confiance avec ces jeunes, pourrait faire la différence et provoquer un effet d'entraînement vertueux sur leurs pairs. Nous faisons le constat que ces jeunes que nous ciblions concentraient un ensemble de problématiques et d'obstacles non favorables à leur insertion professionnelle que nous devrions considérer lors de nos interventions de notre phase de préparation au travail. Notre premier projet a été accepté en 2012 par le Ministère de l'Emploi et du développement social du Canada, dans le cadre du programme Connexion Compétences. Nous venons de débiter notre 3e projet que nous avons bonifié, affiné et adapté aux nouvelles exigences de ce programme.

Notre force principale réside dans notre capacité à offrir un accompagnement plus serré, soutenu et continu. En plus des 2 chargés de projet engagés à temps plein pour remplir cette mission, c'est l'équipe tout entière d'intervenants, au premier rang desquels les travailleurs de rue, qui est mise à contribution pour atteindre un succès significatif.

Bien qu'il ne soit pas le seul, nous considérons que le travail est un moyen concret d'intégration et de réappropriation dans la vie civique et citoyenne des jeunes dans leur quartier. Le projet a pour objectif de faire en sorte que les participants reprennent confiance en eux, se sentent utiles et considérés.

En ce qui concerne la première partie du projet, soit la première cohorte de 8 jeunes, il apparaît clairement que le projet Parcours d'évolution répond à un besoin réel dans le quartier, puisque tous les jeunes qui ont intégré le groupe en début de parcours étaient dans une impasse de vie (ni à l'école ni en emploi) depuis un certain temps.

CONSTATS

Malgré les contraintes et les obstacles auxquels ils sont confrontés au quotidien, la majorité d'entre eux se sont servis du projet positivement et nous avons fait une différence significative dans leur vie. S'il est clair que la plupart des jeunes n'auraient pas participé à une telle démarche si elle n'avait pas été rémunérée (ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins vitaux, de payer certaines dettes et de se concentrer sur des questionnements nouveaux) ils ont souvent dépassé les attentes en termes de mobilisation individuelle et de groupe.

L'ensemble des ateliers et activités prévues a été transmis et apprécié, car chacun d'entre eux participait au sens général de la démarche.

Il est important de noter que pour certains, l'historique de vie et les défis personnels auxquels ils sont confrontés pendant le projet ont pu rendre leur cheminement difficile. De cette observation découlent 2 constats importants : volet social et communautaire hautement nécessaire (faire appel aux travailleurs de rue autant que nécessaire), ainsi que la période trop courte pour effectuer de lourds changements concernant des habitudes préjudiciables largement ancrées.

Finalement, cette démarche aura permis de créer et de renforcer divers partenariats entre Café-Jeunesse Multiculturel et d'autres organismes dans le quartier et la région de Montréal. Notamment avec le Centre Jean-Paul Lemay et le Carrefour Jeunesse Emploi Bourassa Sauvé, qui ont collaboré avec nous tout au long de la démarche. De plus, d'autres partenariats ponctuels ont vu le jour, notamment lors de la tenue de plusieurs ateliers thématiques avec le Comité Logement, la Maison d'Haïti, Gap-Vies, le collectif des entreprises d'insertion et Boulot Vers.

APPRÉCIATION

Le fait de faire appel à 2 chargés de projet a de nombreux avantages : complémentarité des styles et méthodes d'intervention, prise de relais en termes d'énergie et de mobilisation, prise en charge des sujets de prédilection. La concertation a été facile et continue, ayant toujours en tête l'objectif général du projet. Des ajustements au niveau de la communication furent parfois à faire, compte tenu des expériences et parcours antérieurs.

De manière générale, la première cohorte a répondu positivement au projet par une participation pour la majorité assidue et soulignant l'intérêt qu'ils portaient envers cette démarche novatrice (forme et contenu) et mettant en évidence la nécessité de multiplier ce type d'initiatives.

Les 2 chargés de projet sont fortement aidés par le lien d'attachement développé par Café-Jeunesse Multiculturel (travail de rue) en amont du projet. Cela permet des prises de relais, des recadrages, des renforts lorsque certains participants le nécessitent ponctuellement.

Les ateliers proposés lors de la phase d'acquisition de compétences liées à l'employabilité permettent d'augmenter les prises de conscience, les connaissances, les compétences, l'estime positive des participants sur eux-mêmes, d'éclairer leur choix et de faire un plan d'action réaliste.

Tel qu'anticipé, de nombreux obstacles ont été rencontrés : échec et décrochage scolaires, expériences de travail réduites, enclavement réel et psychologiquement intégré de Montréal-Nord, faible mobilité, démobilisation et négativité du milieu, morosité économique et sociale.

Gérer un groupe dont plusieurs participants sont proches (frères et sœurs, couple, amis) qui a évolué dans le même milieu et les mêmes travers, représente à la fois un atout et un inconvénient. La cohésion de groupe n'a pas été un gros défi, et les intervenants ont pu s'appuyer sur une émulation et une motivation dynamique qui préexistait au projet. Cependant, les familiarités et les habitudes ont pu

PERSPECTIVES

Ce projet répond à un besoin criant qu'il faut continuer à répondre avec la même énergie et volonté. Nous sommes heureux quand nous constatons des résultats et que nos méthodes sont reproduites. Il est de toute façon obligatoire d'avoir un plan d'intervention global dont un des enjeux est l'employabilité. De même qu'il est nécessaire d'ajuster et bonifier les interventions permettant d'atteindre cet objectif si nous souhaitons que d'autres jeunes continuent à bénéficier de mains tendues avec patience, bienveillance et ambition.

Si le volet formation du projet bénéficie de la longue expérience d'intervention et d'encadrement de Café-Jeunesse Multiculturel et de ses intervenants, le volet placement en emploi prend plus de temps à se développer. En effet, construire un réseau d'entreprises partenaires est un objectif à long terme qu'il faut avoir pour garantir le succès d'un tel projet. C'est aussi dans la durée et par l'exemplarité de notre démarche que les employeurs souhaiteront davantage faire appel aux participants de notre projet.

Si l'aide financière proposée aux employeurs pour réduire leurs risques et leur frilosité à engager des jeunes peu diplômés ou expérimentés constitue un avantage non négligeable, il est clair que disposer d'un bassin d'employeurs fidélisés et volontaires serait un atout des plus significatifs.

Si le placement est un défi majeur du projet, le maintien à l'emploi reste un enjeu de taille qu'il faut traiter avec la même énergie et la même volonté.

Conscient que chaque nouvelle cohorte arrive aussi avec ses propres défis, certains réajustements seront tout de même apportés à la prochaine cohorte pour assurer une atteinte plus efficace de résultats : meilleur balisage lors du recrutement, mise à niveau de l'intervention par la priorisation de certains contenus (maintien à l'emploi, recherche en ligne, attitude professionnelle...), établissement d'un cadre de base créé par les intervenants dès le départ (absences, retards, utilisation des téléphones, écoute active), plutôt qu'un code de vie établi entièrement et uniquement par le groupe.

Il faut noter que l'objectif du programme Connexion-Compétences, du Ministère de l'Emploi et du développement social du Canada est l'insertion professionnelle avant tout. Il ne s'adresse pas principalement à la clientèle ciblée par Café-Jeunesse Multiculturel, aux prises avec des défis et problématiques défavorables. Le cadre du programme implique une quantification des résultats qui peut être en opposition avec la recherche qualitative d'un mieux-être, formalisée par la mise en place d'un plan d'action individualisé, concrétisé, soit par un retour à l'emploi d'une durée minimale de 26 semaines, soit par un retour aux études. Notre objectif général est donc plus large et global que l'objectif de Service Canada.

L'insertion professionnelle, comme le retour aux études, est quelque part des sous-objectifs, des étapes obligatoires à un épanouissement plus global, qui fait partie de notre mission.

Comme à chaque fois qu'une intervention est faite en direction d'un aspect spécifique faisant partie d'un tout, de nombreux déterminismes font que la démarche est ralentie ou non optimisée. S'affranchir des habitudes et

PROJET ÉLABORATION D'UN PARCOURS D'ÉVOLUTION III (suite)

STATISTIQUES

Nb de participants différents:	8
Origine culturelle :	
Haïtienne :	4
Québécoise :	
Latino-américain :	1
Maghrébine :	
Africaine :	3
Italienne :	
Antillaise :	
Autres :	
Nb de rencontres, ateliers, activités par période	
Groupe d'âge filles :	
Groupe d'âge garçons:	
Groupe d'adultes :	18-24
Groupe d'enfants :	
Nb de filles:	3
Nb de garçons :	5
Nb de bénévoles participants par activité :	
Nb de bénévoles extérieurs par activité (jeunes, adultes) :	
Nb de spectateurs par activité :	

SOURCES DE FINANCEMENT

Café-Jeunesse Multiculturel tient à remercier, pour leur contribution financière les bailleurs de fonds suivants :

- ◇ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (PSOC)
- ◇ Centraide du Grand Montréal
- ◇ Arrondissement Montréal-Nord *
- ◇ Arrondissement Montréal-Nord : projets Osez au féminin, Travail de rue, Proximité
- ◇ Emploi et développement social Canada : Connexion compétences, Emploi été
- ◇ CIUSSS du Centre-Nord de l'Île de Montréal (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) : volet SIPPE
- ◇ Ville de Montréal
- ◇ Intégration jeunesse du Québec : programme *Valorisation Jeunesse – Place à la relève*

* L'arrondissement de Montréal-Nord loge l'organisme gratuitement dans ses locaux du Centre de loisirs, des chalets de parcs au besoin, un service de photocopies et de matériels logistiques.

QUELQUES-UNS DE NOS PARTENAIRES ET COLLATORATEURS DANS LE MILIEU

Ville de Montréal

Écoles secondaires de Montréal-Nord

Arrondissement Montréal-Nord

Animation du milieu urbain

Banque de Montréal

Comité du Match des étoiles (AMU)

Table de concertation jeunesse
de Montréal-Nord

Citoyens de Montréal-Nord

Organisations communautaires
et institutionnelles

Commerçants de Montréal-Nord

ÉTATS FINANCIERS

MOUVEMENT JEUNESSE MONTRÉAL-NORD

BILAN

AU 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	55 632	60 964
Placements (note 3)	20 090	20 016
Débiteurs (note 4)	43 437	31 060
Frais payés d'avance	5 062	6 265
	<u>124 221</u>	<u>118 305</u>
PLACEMENTS (note 3)	8 176	8 111
DÉPÔT DE GARANTIE	3 100	-
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>178 342</u>	<u>194 109</u>
	<u>189 618</u>	<u>202 220</u>
	<u><u>313 839</u></u>	<u><u>320 525</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	58 554	55 578
Apports reportés (note 7)	42 116	25 772
	<u>100 670</u>	<u>81 350</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX		
IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>78 900</u>	<u>92 050</u>
	<u>179 570</u>	<u>173 400</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	99 442	102 059
NON AFFECTÉS	<u>34 827</u>	<u>45 066</u>
	<u>134 269</u>	<u>147 125</u>
	<u><u>313 839</u></u>	<u><u>320 525</u></u>

ÉTATS FINANCIERS

MOUVEMENT JEUNESSE MONTRÉAL-NORD RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Agence de la santé et des services sociaux	110 164	108 859
Ville de Montréal - Arrondissement Montréal-Nord	122 884	131 666
Partenariat jeunesse urbain mandataire de fonds	-	25 000
Emploi et Développement social Canada - Projet connexion	19 768	83 287
Ministère de l'Immigration de la diversité et de l'Inclusion	32 569	32 469
CIUSSS- Montréal nord (SIPPE)	32 812	31 377
Sécurité publique	20 003	20 002
Emploi et Développement social Canada - Placement Emploi Été	13 666	8 490
Soutien à l'action bénévole	1 300	1 250
Dons		
Centraide du Grand Montréal	103 595	102 725
Autres dons	481	1 050
Autofinancement		
Activités	17 933	20 036
Indemnité d'occupation de locaux	11 667	8 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	13 150	13 150
Intérêts	163	334
	<u>500 155</u>	<u>587 695</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	385 565	400 871
Activités récréatives	54 810	21 937
Emploi et Développement social Canada - Projet connexion	17 230	75 557
Amortissement des immobilisations	15 767	15 483
Honoraires professionnels	9 769	7 227
Frais d'administration	9 448	10 266
Entretien des locaux et des équipements	2 200	30 092
Télécommunications	7 703	7 038
Assurances	5 199	2 383
Transport	3 120	6 040
Frais de réunions	1 603	578
Système d'alarme	597	572
Partenariat jeunesse urbain mandataire de fonds	-	25 013
	<u>513 011</u>	<u>603 057</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(12 856)</u>	<u>(15 362)</u>

BÉNÉVOLES

Félicitation à tous les bénévoles
pour votre participation et implication
aux activités
de Café-Jeunesse Multiculturel



Facebook: Café-Jeunesse Multiculturel

Courriel: cjm@cafejeunessemulticulturel.org

Web : cafejeunessemulticulturel.org

PHOTOS DES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE

FÊTE DRAPEAU 18 MAI





LANCEMENT DE LA TABLE FEMMES «OSEZ AU FÉMININ» MARS 2017



PAPA VIENS JOUER AVEC MOI

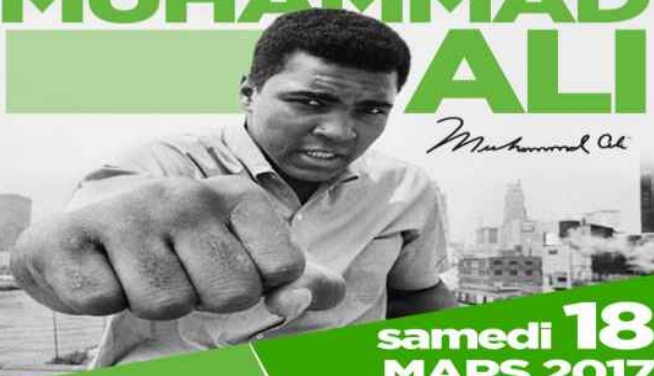
EN MARGE DU MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

CJM Au service des jeunes depuis 1984.
Café-Jeunesse Multiculturel

présente

HOMMAGE & CONFÉRENCE SUR

MUHAMMAD ALI



Muhammad Ali

samedi 18 MARS 2017
de 18H à 21H

2 Combats
(sparring)

Présentation de:
Schiller Hyppolite
(Champion des jeux de la francophonie de l'Amérique)

11121 Ave. Salk
Montréal-Nord | Coin Charlevoix
Autobus: 69 / 43 / 159

Conférencier :
Joseph Marx Lénine Destin

Animateur :
Mc Kiki

☎ 514 324-8112 poste 225
🌐 cafejeunessemulticulturel.org
📍 Café Jeunesse Multiculturel

CJM Café-Jeunesse Multiculturel



Al Mahrojan Al Arabi

المهرجان العربي

SAMEDI 28 MAI 2016
DE 14H À 20H

PARC OTTAWA
10400 AVENUE DE BELLEVILLE

ANIMATION MUSICALE : DJ MALIKA

SPECTACLE
DANSE
DÉFILE DE VÊTEMENTS TRADITIONNELS

DÉGUSTATION
JEUX POUR ENFANTS
ATELIERS ARTISTIQUES
TOURNOI DE SOCCER
JEUX DE TABLE

INVITE SPÉCIAL :
HAYKEL EL HASNI

WWW.CAFEJEUNESSEMULTICULTUREL.ORG
📍 CAFEJEUNESSE.MULTICULTUREL
(514) 324-8112

FA Montréal-Nord
Montréal

Groupe de jeunes soccer



PAPA VIENS JOUER AVEC MOI



Fête orientale AL MAHRAJAN AL ARABI



LIGUE DE SOCCER FILLES



DANSE FIN D'ANNÉE



FÊTE ORIENTALE



MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS



LIGUE DE SOCCER GARÇONS



URBANIFEST





Bilan des activités 2017

Déposé au
Le Bureau des festivals et des événements culturels
de la ville de Montréal

1

Décembre 2017

3450 Saint-Denis, bureau 307
Montréal (Québec) H2X 3L3 (514) 876-1760
www.FANTASIA festival.com

TABLE DES MATIÈRES

BILAN DES ACTIVITÉS 2017

RAPPORT SOMMAIRE DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT SOMMAIRE DU DIRECTEUR.....	4
PROGRAMMATION	5
Activités vedettes	5
Nouveautés	8
Aménagement	10
PROMOTION.....	11
COUVERTURE MÉDIATIQUE	15
Médias accrédités	15
Rayonnement médiatique	16
Survol de la revue de presse	16
RESSOURCES HUMAINES	19
PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES.....	19
RÉSULTATS D'ÉTUDES.....	21
Contexte de l'Étude	21
Provenance des clientèles	23
Achalandage (évolution).....	24
ANNEXES	25
Poster FANTASIA 2017	
Communiqué de presses partenaires FANTASIA 2017	
Invitation conférence de presse 2017	
Publicité annonçant FANTASIA 2018 à L'international	
Photos de l'événement	

RAPPORT SOMMAIRE DU PRÉSIDENT

L'année 2017 a débuté pour nous avec des événements produits par notre Marché de coproductions Frontières et de la première année officielle de notre partenariat avec le Marché Du Film du Festival De Cannes. Nous avons inauguré, en février dernier, le *Forum de financement & développement de projets* qui a eu lieu à **Amsterdam** où plusieurs projets de films québécois et canadiens se sont illustrés. Nous avons par la suite, au mois de mai, organisé des événements au **Marché du Festival de Cannes**, dont des présentations d'extraits de films en productions et des rencontres de réseautages pour l'industrie internationale du film de genre. Les activités organisées par Frontières ont connu un grand succès. Les dirigeants du Marché du film de Cannes les ont d'ailleurs nommés comme un des faits saillants de leur événement de 2017.

Après 21 éditions mémorables, nous sommes fiers de constater que le public et l'industrie sont toujours au rendez-vous. Le festival est reconnu mondialement comme un des moments forts pour la présentation de plusieurs des meilleurs films internationaux de genre de l'année. C'est aussi un lieu où des producteurs, réalisateurs et distributeurs peuvent se rencontrer pour conclure des ententes et développer des relations porteuses d'avenir pour de futurs projets de films. Plusieurs producteurs québécois ont trouvé, dans le cadre de notre marché de coproduction internationale Frontières, des partenaires qui leur ont permis de réaliser leur projet.

3

Le succès croissant du festival a été rendu possible principalement grâce à son équipe qui partage une intense passion pour le cinéma. FANTASIA existe encore parce que se sont succédé depuis le début des gens talentueux qui se sont dévoués corps et âmes pour permettre au festival d'être apprécié comme un événement majeur malgré de modestes ressources financières. La passion de l'équipe a toujours été stimulée par le public curieux et enthousiaste qui fréquente le festival. L'ambiance de FANTASIA est maintenant célébrée à travers la planète. Chaque invité en visite au festival repart de son expérience avec la certitude que le meilleur public qui soit est à FANTASIA !

Cette 21^e édition du festival a évidemment été rendue possible grâce à de nombreux intervenants, dont l'Université Concordia. À ce titre, il faut évidemment ajouter des institutions qui nous soutiennent, de fidèles commanditaires et de solides partenaires. Mais surtout, je me dois de remercier notre public dont la fidélité et l'enthousiasme communicatif sont célébrés aux quatre coins de la planète. Ce magnifique public rappelle à tous que de voir un film en salle est d'abord et avant tout une expérience collective. C'est ce public qui a fait de FANTASIA une expérience festive et contagieuse.

Bonne lecture.

Pierre Corbeil
Président - fondateur

RAPPORT SOMMAIRE DU CO DIRECTEUR GENERAL

Pour célébrer sa vingt et unième édition, le Festival a profité en 2017 d'une formidable fréquentation. Pour une huitième année consécutive, le festival a réussi à dépasser le cap des **100 000 spectateurs (dont 16 % de clientèle touristique)**. En 2017, nous avons programmé quelques 155 longs métrages et 260 courts repartis sur 201 projections payantes et 20 gratuites. Plus de 60 projections ont été présentées à guichets fermés, ce qui prouve l'intérêt persistant du public pour des œuvres fortes et innovantes.

Pour son édition de 2017, le festival international de films FANTASIA a été marqué par une programmation riche et originale. Parmi les nombreux moments forts et les 25 premières mondiales et internationales qui ont eu lieu au cours des trois semaines du festival, nommons les premières mondiales de LOWLIFE de Ryan Prows, ABU de Arshad Khan, MONEY'S MONEY de Géla Babluani et RADIUS de Steeve Léonard et Caroline Labrèche, la première internationale de A TAXI DRIVER de Jang Hoon en film de clôture. Parmi nos grands titres de la programmation 2017, nous sommes fiers d'avoir accueilli les premières Nord-Américaines de : GOOD TIME des frères Safdie, SPOOR de Agnieszka Holland, THE VILLAINESS de Jung Byung-gil en film d'ouverture. Les premières canadiennes des films : ATOMIC BLONDE de David Leitch avec l'actrice Charlize Theron, VALÉRIAN AND THE CITY OF A THOUSAND PLANETS de Luc Besson avec les acteurs Dane DeHaan et Cara Delevingne, BRIGSBY BEAR de Dave McCary, la première québécoise de A GHOST STORY de David Lowery qui ont tous remporté un vibrant succès auprès du public. Le réalisateur Robert Morin et l'acteur Christian Bégoin ont également fait un passage remarqué au festival lors de la première mondiale du film LE PROBLÈME D'INFILTRATION. 4

Soulignons également parmi les autres faits marquants la venue à Montréal du réalisateur Larry Cohen, de l'acteur Robert Pattinson, célèbre pour son rôle dans la saga TWILIGHT, de l'acteur Matthew Gray Gubler, connu pour son rôle dans la série Esprits criminels, et de la productrice québécoise Nicole Robert, récipiendaire 2017 du prix Denis Héroux, soulignant ainsi sa contribution exceptionnelle au développement du cinéma de genre québécois.

Près de 700 invités spéciaux, parmi lesquels plus de 400 représentants de l'industrie cinématographique, étaient présents à Montréal au cours de cette édition. En outre, le festival est heureux d'avoir accueilli de nombreux journalistes internationaux de renom tels que les représentants de la presse internationale pour VARIETY, INDIE WIRE, THE HOLLYWOOD REPORTER, SCREEN DAILY, ENTERTAINMENT WEEKLY ou encore LE MONDE, LE FILM FRANÇAIS ou L'ÉCRAN FANTASTIQUE pour la presse française.

Marc Lamothe
Co directeur Général

PROGRAMMATION

ACTIVITÉS VEDETTES / SUCCÈS

Depuis sa fondation en 1996, le festival international de films FANTASIA est maintenant reconnu comme le plus important festival de films de genre en Amérique du Nord, une référence majeure sur la scène internationale du cinéma de genre et l'un des événements cinématographique les plus courus au pays. FANTASIA présente des films de près de 40 pays répartis sur les cinq continents.

Notre festival se concentre particulièrement sur les genres qui collent aux cinéphiles de 18 à 39 ans, à savoir, les films d'action, d'arts martiaux, fantastiques, de science-fiction, les films policiers, les comédies, les films pour la famille et les documentaires alternatifs. Ainsi, FANTASIA offre un éventail de films réellement diversifié.

En 2017, le festival a présenté quelques 155 longs métrages et 260 courts métrages. Voici comment se présentaient nos ratios de primeurs en termes de longs métrages :

Premières (2017)	Longs
Première Mondiale	13
Première Internationale	12
Première Nord-Américaine	26
Première Canadienne	56
Première Québécoise	17
Première Montréalaise	1

TOTAL 125/155
Pourcentage de premières 81 %

Pour les besoins de ce document, une première mondiale désigne un film qui est projeté publiquement pour la toute première fois alors qu'une première internationale indique une œuvre qui est projetée pour la première fois à l'extérieur de son pays d'origine.

PROGRAMMATION (suite)

De plus, il pertinent de mentionner que le festival a présentés 201 projections payantes et plus de 60 ont été présentées à guichet fermé. Une proportion de 60% de tous les billets disponibles ont trouvé preneurs.

Fier de son statut réellement international, FANTASIA a présenté en 2017 des **longs métrages** provenant de **30 pays différents** et des **courts de 26 pays** pour un total de **35 pays** représentés. Il faut ajouter à ces chiffres les coproductions américaines, européennes, canadiennes et asiatiques. Ci-dessous, veuillez trouver la liste de tous les pays représentés au festival en 2017 et avec entre parenthèses le nombre de longs présentés provenant de ces pays.

Longs-Métrages :

Allemagne (4)	Hong-Kong (4)	Suisse (1)
Argentine (2)	Hongrie (1)	Taiwan (1)
Australie (1)	Inde (2)	Thaïlande (2)
Brésil (1)	Italie (3)	Turquie (5)
Bulgarie (1)	Japon (25)	Coproductions
Cambodge (1)	Mexique (1)	américaines (1)
Canada (20)	Norvège (2)	Coproductions
Chine (3)	Nouvelle-Zélande (1)	Européennes (4)
Corée du sud (9)	Ouganda (1)	Coproductions
Danemark (2)	Pays-Bas (2)	Canadiennes (6)
Espagne (1)	Philippines (1)	Coproductions asiatiques (3)
États-Unis (35)	Royaume-Uni (1)	
France (7)	Russie (1)	

Courts Métrages :

Allemagne (4)	Danemark (1)	Nouvelle-Zélande (2)
Argentine (1)	Espagne (4)	Pays-Bas (1)
Australie (4)	États-Unis (39)	Portugal (1)
Autriche (1)	France (23)	République Tchèque (2)
Belgique (7)	Inde (1)	Royaume-Uni (16)
Brésil (1)	Italie (1)	Russie (1)
Canada (127)	Japon (3)	Suisse (4)
Chine (3)	Mexique (1)	Thaïlande (1)
Corée du Sud (4)	Norvège (1)	Uruguay (1)

PROGRAMMATION (suite)

La majorité des films présentés au festival est projetée dans le cadre de l'une ou l'autre des sections suivantes :

ACTION!

Cette section présente à FANTASIA depuis 2012 regroupe à chaque année certains des meilleurs films d'action provenant des quatre coins du globe présentés en primeur à Montréal. Arts martiaux, courses folles, bolides rutilants et scènes de bravoures se bousculent au plus grand plaisir de notre public.

AXIS

Créée en 2012, Axis est une section rassemblant les meilleurs films internationaux d'animation, et ce, tant dans le long métrage que dans le court métrage. Tous les registres de cet univers et les différents aspects de ce fascinant média sont mis en valeur dans le cadre de cette section.

CAMERA LUCIDA

Cette section invite le public depuis 2010 à s'intéresser aux nouvelles voies entreprises par le cinéma de genre d'aujourd'hui. Une série de rencontres tant avec des réalisateurs établis qu'avec des cinéastes émergents.

7

COURTS MÉTRAGES

Plusieurs programmes thématiques de courts métrages sont présentés durant le festival (animation, jeunesse, cinéma au féminin, expérimental, asiatique, humoristique, etc.)

DOCUMENTARIES FROM THE EDGE / DOCUMENTAIRES DE LA MARGE

Depuis 2007, FANTASIA présente annuellement une demi-douzaine de documentaires portant sur des sujets touchant principalement la culture populaire et la contre-culture. Une occasion unique offerte à un public curieux et exigeant de découvrir un autre cinéma et de prendre connaissance de d'autres réalités.

FANTASIA À LA BELLE ÉTOILE

Cette série de projections extérieures a débuté en 2017 sur la terrasse arrière de l'université Concordia avec l'Écran Concordia et est destinée au grand public. Des films populaires sont présentés à 21h quatre fois pendant le festival et tous les spectateurs sont invités à voir ou revoir les films de cette section pour tous.

FANTASIA UNDERGROUND

Section réservée aux films de contre-culture de réalisateurs émergents présentés en grandes primeurs sur notre marché.

PROGRAMMATION (suite)

LE FANTASTIQUE WEEKEND DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

Le long week-end thématique du festival entièrement dédié à la promotion du cinéma québécois a pris place en 2008. Au programme, une centaine de courts locaux présentés dans le cadre de nombreuses sessions thématiques, des conférences offertes gratuitement au public et diverses activités de réseautage.

GENRE DU PAYS

Section mettant en vedette le cinéma québécois d'hier et d'aujourd'hui.

MON PREMIER FANTASIA AU MUSÉE MC CORD

Depuis 2014, Le musée McCord et FANTASIA s'unissent pour présenter une série de programmes de courts métrages pour toute la famille. Enfants, parents et adultes éternellement jeunes de cœur sont invités à découvrir cette programmation gratuite à la salle J.A Bombardier du Musée McCord.

HOMMAGES

À chaque année, le festival rend hommage à un ou deux artisans internationaux du cinéma de genre.

8

SÉLECTION D'ASIE

Section rassemblant les meilleurs films asiatiques

SÉLECTION OFFICIELLE

Sélection des films provenant du Canada, des Amériques et d'Europe choisis en fonction des goûts des festivaliers.

NOUVEAUTÉS

Suite au succès des éditions précédentes, FANTASIA a décidé de renouveler sa proposition au public de découvrir des films en réalité virtuelle lors de l'édition 2017. Grâce à une présentation sur quatre jours consécutifs réalisée en collaboration avec SAMSUNG et le Canadian Film Center (CFC), les festivaliers ont pu découvrir gratuitement onze films (dont 2 canadiens) en réalité virtuelle. Cette année, nous avons choisi de louer un conteneur maritime que nous avons placé au coin des rues Mackay et De Maisonneuve et qui pouvait accommoder jusqu'à cinq personnes en même temps pour les visionnements. Au terme de ces quatre jours, plus de 300 visiteurs sont venus s'immerger dans les différentes œuvres proposées.

PROGRAMMATION (suite)

Parmi les autres nouveautés, mentionnons :

- Le film d'ouverture était THE VILLAINESS de Jung Byung-gil et les films de clôture étaient A TAXI DRIVER de Jang Hoon et LE PROBLÈME D'INFILTRATION de Robert Morin, tous présentés en grande première;
- La première édition des projections en extérieur sur l'Écran Concordia qui ont eu lieu sur la terrasse arrière de l'université Concordia. Trois films ont été projetés : COLOSSAL (Nacho Vigalondo), MA VIE DE COURGETTE (Claude Barras) et le documentaire EXPO 67 Mission Impossible (Michel Barbeau, Guylaine Maroist, Éric Ruel).
- La collaboration avec le Village-au-pied-du-courant pour la projection en extérieur du documentaire turc KEDI (Ceyda Torun);
- Le renouvellement du partenariat de diffusion avec le Musée McCord, qui présentait cet été notre programmation pour la famille dans le cadre de la série MON PREMIER FANTASIA AU MUSÉE MCCORD.
- Le lancement de l'émission quotidienne « FANTASIA Live », d'une durée de 30 minutes sur Facebook et Vimeo qui rassemble des entretiens avec les invités présents au festival ainsi que des membres de l'industrie et de l'équipe. Sur Facebook, l'émission a atteint les 65 100 visionnements et FANTASIA Live en différé sur Vimeo a eu 55 000 visionnements.
- La remise de trois prix spéciaux dont : le Prix de Carrière Honorifique à Larry Cohen, le prix de Carrière Honorifique à Mil Mascaras et le prix Denis Héroux remis à la productrice Nicole Robert;
- De grandes premières remarquées dont GOOD TIME (Ben et Josh Safdie), VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES (Luc Besson), ATOMIC BLONDE (David Leitch), A GHOST STORY (David Lowery), LOWLIFE (Ryan Prows), RADIUS (Steeve Léonard et Caroline Labrèche);
- Onze films en réalité virtuelle accessibles au public, grâce à une présentation sur quatre jours consécutifs réalisée en collaboration avec SAMSUNG et le Canadian Film Centre (CFC) pour plus de 300 visiteurs ayant visité le stand de réalité virtuelle Samsung.
- Grâce à une entente avec VIDÉOTRON, nous avons mis en place une sélection spéciale de films FANTASIA à louer sur la plateforme CLUB ILLICO. A date, nous comptons environ 35 000 téléchargements.

PROGRAMMATION (suite)

AMÉNAGEMENTS

En 2017, le Festival international de films FANTASIA a principalement été présenté à l'Université Concordia (Auditorium des diplômés SGWU, Salle J.A. De Sève, Théâtre D.B Clarke). Depuis le début de notre association en 2003, l'Université Concordia a déjà investi plus de deux millions de dollars pour assurer au festival une projection d'une qualité inégalée à Montréal.

Cette année, nous avons inauguré un nouvel écran extérieur sur la terrasse arrière de l'université Concordia nommé l'Écran Concordia d'une capacité de 400 places. Quatre projections ont eu lieu visant le grand public. Afin d'étendre notre activité et toucher le plus de spectateurs potentiels, nous organisons aussi des projections à divers endroits de la ville, dont la Cinémathèque Québécoise et le Musée McCord.

10

Auditorium des diplômés SGWU

1455 de Maisonneuve O.

Salle J.A. De Sève

1400 de Maisonneuve O.

Théâtre D.B Clarke

1455 de Maisonneuve O.

Musée McCord

690 Rue Sherbrooke Ouest

Cinémathèque Québécoise

335, boulevard De Maisonneuve Est

PROMOTION

En termes de promotion **Intra Québec**, FANTASIA a notamment misé sur les choix suivants :

- Relation de presse
- Bannières sur divers sites Internet
- Une campagne télévisée sur les ondes de TVA, LCN, MATV, Addik TV, Teletoon et Teletoon la Nuit, Super Channel et Euro Channel.
- Publicités dans le VOIR, le Journal de Montréal, 24 Heures, EXCLAIM!, CULT MTL et Vice Québec.
- Distribution à travers le Québec de nos programmes, horaires tabloïdes et affiches dans les SuperClub Vidéotron de la province (plus de 75 points de vente) et grâce à Publicité Sauvage.
- Campagne radiophonique avec CISM et CJLO;
- Relations proactives avec les médias sociaux
- Implication dans certains événements dont le ComicCon
- Embauche d'un relationniste spécialisé dans les médias étrangers dans un contexte de festival international
- Publicités et concours en collaboration avec VIA RAIL à travers le Canada dans EXCLAIM!
- Publicités dans des magazines spécialisées (Hollywood Reporter, Screen International, programme du marché du festival de Cannes)
- Placement publicitaire dans les programmes officiels de 40 festivals internationaux.
- Pages Facebook: 25 725 personnes suivent notre page Facebook officielle et près de 5000 personnes suivent la page Facebook officielle des fans de FANTASIA .
- 2616 abonnés sur Instagram.
- Près de 9935 abonnés on Twitter.

11

Quelques statistiques sur notre site internet

- 235 000 visiteurs en 2017 dont plus de 135 000 visiteurs en juillet/août seulement pour plus de 1 375 000 pages vues, ce qui confirme l'intérêt international de notre site sur une base annuelle;
- 16339 utilisations (Environ 10 par utilisateur);
- Près de 291 733 marques d'engagements (likes, commentaires, partages) ayant eu lieu sur nos réseaux sociaux combinés pendant les quatre semaines de l'évènement.
- Notre vidéo corporative a été visionnée près de 102 000 fois sur notre page d'accueil intérim de Septembre à Juin.
- Notre émission quotidienne de 30 minutes *FANTASIA Live* a eu 65 100 visionnements sur Facebook et 55 000 vues en différé sur Vimeo.
- Les quelques 150 bandes annonces ont été vues **234 000** fois sur notre site internet.
- On compte un total de 456 000 visionnements différents sur nos plateformes.

PROMOTION (Suite)

De manière plus précise, le plan promotionnel du festival se déclinait ainsi en 2017 :

Programme du festival

Afin de faire connaître la totalité de notre programmation à travers le Québec, notre programme de plus de 440 pages couleur est disponible dans 35 points de vente à travers les succursales de Superclub Vidéotron. En plus de couvrir l'île de Montréal, notre programme officiel est distribué dans les villes suivantes : Blainville, Boucherville, Brossard, Candiac, Châteauguay, Chicoutimi, Gatineau, La Prairie, Lachine, Lasalle, Laval, Longueuil, Québec, Repentigny, Saint-Constant, Saint-Eustache, Saint-Hubert, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Ste-Foy, St-Jean-sur-Richelieu, Terrebonne et Trois-Rivières.

Horaire du festival

Notre horaire en format tabloïde est disponible dans une centaine de points de distribution à travers Montréal, la Rive-Sud et la Rive-Nord, dont les succursales de Superclub Vidéotron, lobbys de 50 hôtels montréalais, centre info touristes et plusieurs cafés du centre-ville et à travers le réseau de distribution de circulaires de Publicité Sauvage.

12

Affiches officielles de l'évènement

- 1500 affiches extérieures – format 24 x 36 pouces au centre-ville de Montréal,
- 500 affiches intérieures – format 24 x 36 pouces au centre-ville de Montréal (cafés, restos et commerces)
- 100 affiches dans les vitrines de nos partenaires et annonceurs.
- 100 affiches abris-bus rétroéclairées (centre-ville Montréal avec publicité sauvage)

Campagne publicitaire nationale (publicité 30 secondes) :

- | | |
|-----------------|--------------------|
| ○ Addik.tv | |
| ○ EuroChannel | ○ Teletoon la nuit |
| ○ MAtv | ○ TVA |
| ○ Super Channel | |
| ○ Teletoon | |

Campagne publicitaire imprimé

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| • Voir | • Journal de Montréal |
| • 24 heures Montréal | • The Gazette |

PROMOTION (Suite)

Concours avec des partenaires

Notre festival organise de nombreux concours avec des partenaires tels que :

24 heures,
Admission,
E-one Entertainment,
CHOM FM,
CISM 89,3 fm,
CJLO 1690 am,
Éléphant / Illico,
Evenko,
HMV,
INIS,
Via Rail

La Régie du Cinéma,
Le Journal de Montréal,
Musée McCord,
Radio Centre-Ville,
Superclub Vidéotron,
Taxi Diamond,
Télétoon,
Toon Boom,
Ubisoft,
Université Concordia

Placement publicitaire dans les programmes officiels de 40 festivals internationaux

13

En 2017, notre festival a fait des échanges publicitaires avec une quarantaine d'autres festivals de films couvrant ainsi les cinéphiles québécois, canadiens, américains, européens et asiatiques.

- Bucheon International Fantastic Film Festival (BIFAN) – Busan, Corée du Sud (Juillet 2018)
- Boston Underground Film Festival (BUFF) – Boston, Etats-Unis (Mars 2018)
- Brussels International Fantastic Film Festival (BIFFF) – Bruxelles, Belgique (Mars-Avril 2018)
- Calgary Underground Film Festival – Calgary, Canada (Avril 2018)
- Carroussel International du film de Rimouski - Rimouski, Canada (Septembre 2018)
- Dedfest – Edmonton, Canada (Octobre 2018)
- European Fantastic Film Festival Federation – Bruxelles, Belgique
- Fancine – Malaga, Espagne (Novembre 2018)
- Fantaspoa International Fantastic Film festival – Porto Alegre, Brésil (Mai 2018)
- Fantasporto – Porto, Portugal (Février – Mars 2018)
- Festival de Cinéma International en Abitibi-Témiscamingue – Rouyn-Noranda, Canada (Octobre 2018)
- Festival Court-Métrage – Rennes, France (Octobre 2018)
- Festival de Cinéma de la Ville de Québec – Québec, Canada (Septembre 2018)
- Festival Stop-Motion – Montréal, Canada (Septembre 2018)
- Festival du Nouveau-Cinéma – Montréal, Canada (Octobre 2018)

- Grossmann Fantastic Film and Wine Festival – Ljutomer, Slovénie (Juillet 2018)
- Imagine Film Festival – Amsterdam, Pays-Bas (Avril 2018)
- Ithaca Fanstatik Film Festival – Etat de New York, Etats-Unis (Novembre 2018)
- Monster Fest – Melbourne, Australie (Novembre 2018)
- Morbido Fest – Mexico, Mexique (Septembre 2018)
- Neuchâtel Fantastique Film Festival – Neuchâtel, Suisse (Juillet 2018)
- New York Asian Film Festival – New York, Etats-Unis (Juin-Juillet 2018)
- Offscreen – Bruxelles, Belgique (Mars 2018)
- Otakuthon – Montréal, Canada (Août 2018)
- Ottawa Animation Film Festival – Ottawa, Canada (Septembre 2018)
- Paris International Fantastic Film Festival – Paris, France (Novembre 2018)
- Québec Cinéma/ Les Rendez-vous du cinéma québécois – Montréal, Canada (Mars 2018)
- Razor Reel Fantastic Film Festival – Bruges, Belgique (Novembre 2018)
- Rhode Island International Film Festival – Rhode Island, Etats-Unis (Août 2018)
- Regard sur le court-métrage au Saguenay – Saguenay, Canada (Mars 2018)
- RIDM – Montréal, Canada (Novembre 2018)
- San Sebastian Horror and Fantasy Film Festival – San Sebastian, Espagne (Octobre-Novembre 2018)
- Screamefest Horror Film Festival – Los Angeles, Etats-Unis (Octobre 2018)
- Sitges Film Festival – Sitges, Espagne (Octobre 2018)
- Strasbourg Film Festival – Strasbourg, France (Septembre 2018)
- Tallin Black Nights – Tallin, Estonie (Novembre 2018)
- Toronto After Dark Film Festival – Toronto, Canada (Octobre 2018)
- Toronto Reel Asian International Film Festival – Toronto, Canada (Novembre 2018)

14

Publicités imprimées

Le festival FANTASIA a vu ses **publicités imprimées** paraître en 2017 dans les médias suivants :

24 Heures Montréal
 24 images revue
 Convergence
 CULT MTL
 Exclaim!
 Journal de Montréal
 L'Écran Fantastique (France)
 Mad Movies (France)

Qui fait Quoi
 Revue de la Cinémathèque Québécoise
 Revue du Cinéma Beaubien / de Parc
 Rue Morgue (Canada)
 Séquences
 Vice
 Voir

PROMOTION (suite)

Placement médias Québécois

Journal 24H (juillet) 3 pleines page pour un Cout de 3 900 \$

Journal 24H bandeau web section cinéma dès le 12 juillet – Cout : 3 000 \$

Cult MTL une page dans le numéro de juin et le back cover du numéro de juillet pour un cout de 8 500 \$

VOIR une page dans le numéro de juillet

Publicité sauvage – 1300 affiches et 20 000 horaires distribués - cout : 14 000 \$

CISM Valeur 9000 \$ 25 fois par jour du 10 au 31 juillet pour 525 occasions

CJLO Valeur 5000 \$ 20 fois par jours du 12 juillet au 31 juillet

MAtv Valeur : 35 000 \$

Addik.TV Valeur : 25 000 \$ (181 diffusion durant le mois de juillet)

Eurochannel Valeur 35 000 \$ diffusion de notre pub 10 fois par jour durant le mois de juillet 2017 aux États-Unis et en Europe

Teletoon - Valeur 40 000\$ 152 occasions du 11 juillet au 2 aout

TVA – Valeur 150 000 \$

LCN – Valeur 50 000 \$

Abribus – Valeur – 50 000 \$

Journal de Montréal – 60 000 \$

15

COUVERTURE MÉDIATIQUE

NOMBRE DE MÉDIAS ACCRÉDITÉS / PRÉSENTS

	Médias	Journalistes
Médias locaux	90	127
Médias provinciaux	13	20
Médias canadiens	23	30
Médias américains	32	36
Médias internationaux	9	9
Total	167	222

COUVERTURE MÉDIATIQUE (suite)

Certains médias dépêchent parfois plus d'un journaliste pour couvrir le festival, ce qui explique que nous avons 167 médias accrédités pour 222 journalistes présents. Nous devons aussi mentionner les 124 journalistes non accrédités établis dans le monde entier qui ont publié des articles régulièrement pendant le festival.

De nos jours, nous pouvons faire parvenir des liens sécurisés des films aux médias, ce qui leur permet de publier sur le festival sans les frais liés au déplacement des personnes (transport et hébergement). Nous augmentons ainsi les publications sur le festival tout en diminuant les coûts liés aux journalistes. Ainsi, des médias comme le Eye For Film (R-U), Film Bizarro (Suède), Indiewire (EUA), Movie Hooker (Irlande) ou We Live Entertainment (EUA)

RAYONNEMENT MÉDIATIQUE

	Articles	%
Médias locaux	1102	39%
Médias provinciaux	71	2%
Médias canadiens	230	8%
Médias américains	1115	38%
Médias internationaux	365	13%
Total	2883	100 %

16

Notre festival a généré quelques **2883 articles** sur le web en 2017. Notre objectif de maintenir le niveau d'attention médiatique exceptionnel de l'an passé qui était d'environ 3000 articles est atteint et prouve que le festival possède toujours la qualité de rejoindre le public médiatique.

SURVOL DE LA REVUE DE PRESSE

La 21ème édition du festival international de films FANTASIA a brillamment été relayée dans la presse du monde entier. Pour la quatrième année consécutive, nous comptons environ 3000 articles ou mentions médiatiques qui ont été diffusés au sujet de notre festival.

Des médias de 35 pays et de 550 médias internationaux ont couvert ou mentionné le festival tandis que nous notons la présence de 230 journalistes accrédités.

COUVERTURE MÉDIATIQUE (suite)

Les pays qui ont couvert FANTASIA en 2017 sont : l'Allemagne, l'Arménie, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, la Hollande, Hong-Kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Russie, la Serbie, Singapour, Taiwan, la Turquie et le Vietnam.

Le festival FANTASIA génère un intérêt sans cesse grandissant des médias locaux, nationaux et internationaux. En plus des médias accrédités, notre festival a toujours travaillé étroitement avec plusieurs médias locaux, provinciaux et nationaux. Ainsi, des communiqués de presse informent régulièrement les principaux médias des activités du festival, et à chaque année nous organisons des conférences de presse auxquelles assistent les représentants des principaux médias locaux et provinciaux.

Notre équipe interne de communication s'est notamment concentré cette année sur les médias canadiens et étrangers.

Parmi les médias internationaux qui nous ont couverts cet été, mentionnons :

17

- 24 H (Montréal)
- CBC
- ComingSoon.net (ÉUA)
- CTV
- CTVM
- Le Devoir
- L'Écran Fantastique
- EIGA.com (Japon)
- Entertainment Weekly (EUA)
- Exclaim.ca
- Le Film Français (France)
- Filmstarts (Allemagne)
- Fugues
- Global
- The Hollywood Reporter (EUA)
- The Hollywood News (EUA)
- IndieWire
- Le Journal de Montréal
- KoBIZ (Korean Film Biz Zone) (Corée du Sud)
- The Korean Herald (Corée du Sud)
- Mad Movies (France)
- Montréal Gazette
- Le Monde (France)
- MovieMaker (EUA)
- PlayBack (Canada)
- La Presse
- Roger Ebert.com (EUA)
- SciFi Now (Royaume-Uni)
- Screen Anarchy (Canada)
- Screen Daily (Royaume-Uni)
- Screen Magazine (EUA)
- Space (Canada)
- TVA
- Vanity Fair (EUA)
- Variety (EUA)
- Voir

COUVERTURE MÉDIATIQUE (suite)

SURVOL DE LA REVUE DE PRESSE (suite)

“Rendez-vous incontournable des cinéphiles montréalais depuis 1996”

- ARTTV/Radio-Canada

« I’m a 100% FANTASIA lifer going forward. It’s genuily the best fest ever»

- Screen Anarchy (Canada)

"Le Festival international de films FANTASIA soufflé cette année ses 21 bougies. Présentant plus de 150 films et 250 court métrages à plus de 100 000 festivaliers, l'événement est l'un des plus courus des cinéphiles" TVA Nouvelles

« FANTASIA has quietly built an international reputation as one of the most interesting and cleverly programmed genre festivals in the world » Roger Ebert.com (EUA)

“Fidèle à sa nature, FANTASIA a concocté pour les amoureux du cinema de genre, de films audacieux et d’oeuvres inclassables une riche programmation” – Le Devoir

"This year’s though festival-goers weren’t only seeing cutting-edge works in packed theaters, but lining up to experience one of the festivals two pop-up VR arcades." Indie Wire (EUA)

18

"North America’s hottest genre festival is gearing up for its 21st edition this summer, and the lineup is a crazy and unmissable as ever" Rue Morgue (Canada)

“Les cinéphiles se donneront une excuse supplémentaire pour aller errer dans les sombres salles à l’occasion du retour tant attendu du Festival international de films FANTASIA ! ”

- Nightlife

"In addition to the great live events, features, and raucous Q&As, the festival always programs great short films, and the 2017 edition was no different." Screen Anarchy (Canada)

"Cette année, le festival FANTASIA a une nouvelle fois mis en avant des voix féminines."

- 24 images

« For film lovers, the most outstanding and largest genre film festival in North America is about to start! Since its inaugural year, FANTASIA film Festival owes its success to the tireless efforts of impressive volunteers, savvy programmers and hordes of loyal fans that converge on the grounds of Concordia University to watch the latest Genre films to hit the screens »

- Mountain Lake PBS (EUA)

RESSOURCES HUMAINES

GOVERNANCE (COMPOSITION DU C.A.)

Le conseil d'administration du festival international de film FANTASIA se compose des membres suivants :

- André Picard, Directeur général, Création et innovation, Office National du Film et Président du conseil d'administration.
- Pierre Corbeil, président fondateur,
- Dean Chenoy, Associé chez Miller Thompson,
- Stéphane Gilker, Associé chez Fasken Martineau
- Éric Julien, Associé, Raymond Chabot Grant Thornton,
- Marc Lamothe, Co-Directeur général,
- François Lefebvre, Vice-président, finance, administration et affaires légales,
- François Macerola, Gestionnaire culturel
- Podz, réalisateur et scénariste,
- Nicole Robert, Productrice chez Go Films,

NOMBRE D'EMPLOYÉS

19

- 3 employés à temps plein;
- 17 occasionnels temps-partiels (11 temps partiel (cinéma) et 6 temps plein (logistique))
- 45 contractuels (occasionnels) incluant 6 stagiaires assignées aux médias /production
- 80 bénévoles

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

Les partenaires publics du festival sont :

Institutions (2017)	Montant
Ville de Montréal	100 000
Conseil des arts de Montréal	19 000
Secrétariat métropole (MAMROT)	75 000
SODEC	290 000
Téléfilm	223 719
Tourisme Montréal	30 000
Tourisme Québec	100 000
	837 719 \$

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES (SUITE)

De plus, le festival transige avec les commanditaires, partenaires et annonceurs suivants :

COMMANDITAIRES PRÉSENTATEURS

Vidéotron (Québecor) et Samsung

PARTENAIRES DE DIFFUSION

Concordia
Cinémathèque Québécoise

Musée McCord
ÉLÉPHANT

PARTENAIRES MÉDIA

24H
CISM
CJLO
CTVM
JOURNAL DE MONTRÉAL
Eurochannel

Exclaim!
Ginx
MAtv
Publicité Sauvage
Super Channel
Teletoon la Nuit

20

COMMANDITAIRES PARTENAIRES

Admission
Arrow
ARRQ
BCTQ
Coca Cola
Cinépool
Département Camera
Desjardins 360d
Em Dahs
EVS
Fanelli
Guru
Hong Kong Trade and
Economics Canada

Irish embassy
Japan Foundation
Kafein
Labatt
Locations Sauvageau
M4 Burritos
Mont VR
MTL Grande Studios
NAD
Nongshim
Plank
Post Moderne
R13F
Rodeo FX

Sartec
Sette
SLA Coop
SPIRA
Téo Taxi
Thaï Express
Toonboom
La Tour Belvédère
UDA
Vins L.C.C.
Well Go USA
Woolf + Lapin
Xpand

RÉSULTATS D'ÉTUDES

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

À l'été 2015, la firme québécoise **SOM** a été mandatée pour réaliser une étude de provenance et de profil des festivaliers pour le festival FANTASIA 2015. Quelques 1 733 personnes ont été interceptées sur le site par une équipe formée de 4 intervieweurs spécialement formés aux fins de cette étude. Les festivaliers devaient être âgés de 16 ans ou plus pour être admissibles.

Une taille d'échantillon de 1 733 répondants choisis selon un processus aléatoire assure une marge d'erreur maximale de + 2,4 %, 19 fois sur 20. Ce qui signifie que dans 95 % des cas, le résultat variera au maximum de + 2,4 %. Ainsi, une proportion observée de 50 % des festivaliers pourrait effectivement varier entre 47,6 % et 52,4 % sur l'ensemble de la population à l'étude.

Sexe

Hommes	56 %
Femmes	44 %

21

En comparant le profil de la population du Québec de 18 ans ou plus avec le profil des visiteurs, on constate une proportion légèrement plus élevée d'hommes que de femmes.

Âge

16 à 24 ans	20 %
25 à 34 ans	43 %
35 à 44 ans	20 %
45 à 54 ans	10 %
55 ans et plus	7 %
Âge moyen	26 ans

En comparant le profil d'âge et de sexe de la population du Québec avec le profil des visiteurs, on constate que les festivaliers sont beaucoup plus jeunes que la population dans son ensemble : presque les deux tiers des festivaliers ont de 16 à 34 ans (63 %), alors que ce n'est le cas que de 27 % de la population du Québec. Cette statistique est particulièrement pertinente car elle confirme hors de tout doute que le festival FANTASIA attire un public de jeunes adultes et d'adultes cinéphiles et non un public adolescent.

RÉSULTATS D'ÉTUDES (Suite)

Scolarité

12 ans et moins (secondaire)	6 %
13 à 15 ans (Cégep)	23 %
16 ans et plus (université)	71 %

Ces résultats démontrent que la clientèle du festival est plus scolarisée que la population québécoise. En effet, une proportion de 71 % des festivaliers ont fait des études universitaires alors que c'est le cas du quart de la population adulte.

C'est un phénomène qui est sans doute relié au fait que la clientèle se concentre chez les groupes d'âge les plus jeunes alors qu'au sein de la population en général, les personnes peu scolarisées se concentrent surtout parmi les groupes les plus âgés. L'idée qu'une bonne partie des films projetés au festival le sont dans leur langue originale avec sous-titres anglais contribue aussi à attirer une clientèle éduquée et fortement scolarisé.

22

Revenu annuel du ménage

Moins de 20 000 \$	17 %
20 à 39 999 \$	21 %
40 à 59 999 \$	23 %
60 à 79 999 \$	17 %
80 000 \$ et plus	22 %

L'analyse des revenus annuels nous indique que sur le plan économique, la clientèle du festival génère des revenus relativement semblables à l'ensemble de la population québécoise. Ainsi le revenu annuel moyen des ménages des festivaliers de FANTASIA se chiffre autour de 60 000 \$.

RÉSULTATS D'ÉTUDES (Suite)

PROVENANCE DES CLIENTÈLES

Ile de Montréal – Rive Sud et Rive Nord	80 %
Excursionnistes de plus de 40 KM	5 %
Touristes québécois	3 %
Touristes reste du Canada	6 %
Touriste américains	4 %
Touristes étrangers (excluant Canada et ÉUA)	2 %

Les festivaliers proviennent donc majoritairement de l'île de Montréal (80%) et de ses deux rives (5 %) pour un total de 80% de la population à l'étude. Parmi les 20% de visiteurs, 5 % sont des excursionnistes de plus de 40 km et 15 % des touristes passant au moins une nuitée à Montréal.

Ces résultats se sont encore confirmés en 2017 selon nos ventes de billets sur le réseau Admission (numéro sans frais à travers l'Amérique du Nord et achat de billets en ligne, en comptoir Admission et à notre billetterie). ²³

Voici quelques caractéristiques de séjour des **touristes** du festival :

- 6,4 nuits dans la région de Montréal;
- 43 % logent en établissement commercial;
- 39 % résident chez des parents ou amis;
- 8 % des touristes en visite au festival sont plus bohémiens dans leur habitude de voyage en favorisant le « couch surfing » ou des échanges ou location de logement en mode «Airbnb».
- 42 % des touristes ont passé 5 nuitées au plus à Montréal (20 % de 1 à 2 nuitées et 24 % de 3 à 5 nuitées) générant ainsi près de 32 000 nuitées en établissement commercial à Montréal.

RÉSULTATS D'ÉTUDES (Suite)

ACHALANDAGE (ÉVOLUTION)

L'étude produite en 2015 par la firme SOM nous confirme les achalandages suivants :

- 110 637 entrées (source réseau Admission + estimation des participants aux projections extérieures et aux autres événements du festival ne requérant pas de billets achetés et vendus)
- 29 977 participants
- 91 527 visites
- 3,7 entrées par participant
- 3 jours de participation en moyenne par festivalier
- 10 % des participants ont visionné 10 films ou plus
- Notoriété : 70 % des visiteurs connaissaient FANTASIA avant de venir à Montréal

Puisque nous ne sommes tenus qu'à produire un questionnaire relatif à l'achalandage et à la provenance des festivaliers, l'impact économique n'a pas été mesuré spécifiquement. Par contre, certains indicateurs d'impact confirment que la tenue FANTASIA génère quelques 11 850 nuitées-personnes en moins.

24

L'originalité et l'exotisme des films rarement projetés dans les circuits traditionnels ont su séduire dès 1996 plus de 55 000 spectateurs (les prévisions optimistes se chiffraient à 35 000 spectateurs). Les éditions subséquentes connurent un succès grandissant avec une réputation internationale de plus en plus enviable. Au fil des années, le festival a augmenté le nombre de films présentés ainsi que le nombre d'invités provenant de l'industrie autant que des médias.

	2008	2009 (SOM)	2010	2011	2012 (SOM)	2013	2014	2015 (SOM)	2016	2017
Locaux	79 %	80 %	71 %	73 %	84 %	84 %	84 %	83 %	80 %	80 %
Touristes	17 %	17 %	25 %	20 %	13 %	13 %	13 %	15 %	15 %	15 %
Excurs.	4 %	3 %	4 %	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	5 %	5 %
Totaux	88000	90000	105 000	102 000	109 000	125 000	129 000	110 637	105 000	102 000

La lecture du tableau ci-dessus nous confirme la grande stabilité du festival FANTASIA en termes d'achalandage et d'impact touristique. Ainsi depuis 2010, le festival attire à chaque année plus de 100 000 festivaliers et assure un minimum de 15 % de clientèle touristique ou excursionniste.

ANNEXES

Poster FANTASIA 2017

Communiqué de presses partenaires FANTASIA 2017

Invitation conférence de presse 2017

25

Publicité annonçant FANTASIA 2018 à L'international

Photos de l'événement



VIDÉOTRON

SAMSUNG

Fantasia

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS

MONTREAL
fantasiafestival.com

**13 JUILLET
AU 2 AOÛT
2017**

AUDITORIUM DES DIPLÔMÉS DE LA SGWU
1455 Boulevard De Maisonneuve Ouest ☎ Guy-Concordia

admission
division de **ticketmaster**



VIDÉOTRON SAMSUNG

Fantasia

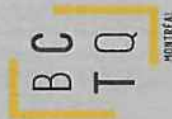
VIP

2017



Montréal

TOURISME /
montréal



TELEFILM 50
CANADA

Québec

INVITATION · CONFÉRENCE DE PRESSE

L'équipe de programmation du Festival Fantasia a le plaisir de vous inviter au dévoilement de la programmation de sa 21^e édition.

QUAND : Le mercredi 5 juillet 2017 à 11h

OU : Salle J.A De Séve
1400 Boul. de Maisonneuve Ouest
Métro : Guy-Concordia

RSVP avant le lundi 3 juillet

Mélanie Mingotaud
press@fantasiafestival.com

Le Festival international de films
Fantasia aura lieu à Montréal
du 13 juillet au 2 août.

Fantasia International Film Festival is proud to welcome you as it unveils the programming of its 21st edition.

WHEN: Wed. July 5th, 2017, 11 AM

WHERE: Salle J.A De Séve
1400 Boul. de Maisonneuve West
Metro: Guy-Concordia

RSVP before Monday, July 3rd

Mélanie Mingotaud
press@fantasiafestival.com

Fantasia International Film Festival
will be happening in Montreal,
July 13th to August 2nd.



Fantasia



Affichage de rue - 2017



Bannière de rue 2017 – angle Maisonneuve et Mackay



**Mention Participation Ville de Montréal à la conférence de presse
et aux films d'ouverture et de clôture 2017**



Foule intérieur – Théâtre Hall 2017



Écran Concordia 2017 – derrière le l'édifice Hall de Concordia, angle Maisonneuve et Mackay



Foule attendant à l'extérieur une projection 2017 (rue Mackay)



Kiosque extérieur réalité virtuelle 2017 – angle mackay et Maisonneuve



Kiosque extérieur réalité virtuelle 2017 – rue mackay



Intérieur Kiosque réalité virtuelle 2017 – angle mackay et Maisonneuve

Fantasia 2017 : commanditaires et partenaires officiels

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Montréal, le 5 juillet 2016 – Depuis sa toute première édition, le festival international de films Fantasia a toujours pu compter sur l'appui et le soutien de nombreux commanditaires, partenaires et annonceurs. Pour notre 21^e édition, notre événement a su regrouper plus de 35 commanditaires partenaires, 11 partenaires médias, 3 agences consulaires et culturelles et plus d'une centaine d'annonceurs.

Cette année sera marquée d'une part par le retour de nos commanditaires présentateurs. En effet, Videotron présente officiellement FANATSIA 2017, en association avec SAMSUNG Canada.

Chef de file canadien des télécommunications et du divertissement, Vidéotron est toujours à l'affût des technologies de pointe pour offrir la meilleure expérience à ses clients. Pour l'occasion, la plateforme de vidéo sur demande par abonnement de l'entreprise, Club illico, proposera, encore cette année une section Fantasia, une sélection de plusieurs films ayant marqués les dernières éditions du Festival ou étant assurément dans les goûts du public fantasien. En 2016, 37 000 auditeurs avaient commandés l'un ou l'autre des films en promotion.

Samsung Electronics Canada, l'un des principaux fournisseurs de technologies mobiles au Canada, est largement reconnu en tant que moteur d'innovation dans le domaine du contenu immersif avec sa famille d'appareils Galaxy, incluant le Samsung Gear VR. Cette année encore, une section internationale de films de genre seront présentés en réalité virtuelle grâce à ce partenariat.

Pour cette nouvelle édition, Fantasia est enthousiaste d'accueillir de nouveaux partenaires commanditaires, dont DESJARDINS 360d, Département Caméra, Cinepool, Montreal Grande, Teo Taxi, les vins Solaz, M4 Burritos, Mont VR, SLA Location, Arrow Films et le Canadian Cinema Editors.

Fantasia est aussi très de confirmer le retour des entreprises suivantes à titre de commanditaire de l'événement : SuperClub Vidéotron, le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec et ses bureaux affiliés, Nongshim, Coca-Cola, Guru, Thaï Express, KAFEIN, Locations Sauvageau, NAD, Rodéo FX, Toon Boom Animation et Well Go USA.

L'aventure 2017 est aussi possible grâce au support des partenaires suivants : 3DI Studio, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), Entreprises Vidéo Service, le Diplomate Audiovisuel, Rev 13 Films, Sette, La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), Spira, l'Union des artistes, Woolf + Lapin et XPAND

Nous remercions aussi chaleureusement les institutions suivantes pour leur support dans l'organisation de cette édition : le Hong Kong Economic and Trade Office (Canada), le Japan Foundation et le Republic Of Turkey Ministry Of Culture and Tourism.

Nous reconnaissons l'apport inestimable de nos partenaires de diffusion cette année, à savoir l'Université Concordia, La Cinémathèque québécoise, le Musée Mc Cord, l'Éléphant, la mémoire du cinéma et Bibliothèque et Archives Canada. De plus, Fantasia réalisera des événements extérieurs en collaboration avec Evenko, le festival Juste pour rire et le Village au Pied-du-Courant.

Cette année encore, notre service billetterie est assurée le réseau Admission qui comprend un service d'achats en ligne (www.admission.com), d'un service d'achats par téléphone avec un numéro sans frais pour l'Amérique du Nord (1-855-790-1245) et plusieurs points de vente à travers le pays.

Notre hôtel officiel, La Tour Belvédère, localisé sur le Boul. De Maisonneuve Ouest, à quelques pas du festival alors que notre bar officiel, le Irish Embassy, est situé sur la rue Bishop.

Nos généreux partenaires médias cette année sont Videotron, MATv, Journal 24H, Exclaim! Media, Eurochannel, Super Channel, GINX Esports TV Canada, Télétoun la nuit, CTVM, CISM, CJLO et Publicité Sauvage.

De plus, l'événement « Expérience FANTASIA SAMSUNG VR 360d » a été programmé en collaboration avec l'agence montréalaise Woolf+Lapin et MONT VR.

Nous sommes également heureux de confirmer le soutien financier d'institutions telles que Téléfilm Canada, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Tourisme Québec, le Secrétariat à la région métropolitaine, Ministère de la Culture et des Communications, le Bureau des festivals et des événements culturels de la Ville de Montréal, Tourisme Montréal et le Conseil des arts de Montréal.

Pour plus d'informations : www.fantasiafestival.com.

- 30 -

Contact média :
Mélanie Mingotaud
514 582 5272
melaniemingotaud@gmail.com

Jeudi 13 Juillet Thursday 13 July 8:30 🇨🇦 The Villainess 9:00 🇨🇦 Super Dark Times 1:15 🇨🇦 Tilt 1:45 🇨🇦 Jojo's Bizarre Adventure: Diamond is Unbreakable	Dimanche 16 Juillet Sunday 16 July 11:45 🇨🇦 Wild Blood 12:00 🇨🇦 The Final Master 12:25 🇨🇦 Japanese Girls Never Die 14:20 🇨🇦 Abu 14:45 🇨🇦 Au-delà de l'animation 2017 16:30 🇨🇦 Bad Genius 18:45 🇨🇦 Animals 18:55 🇨🇦 Brigsby Bear 18:45 🇨🇦 Replace 19:05 🇨🇦 Les fantastiques week-ends du cinéma québécois – team (Oranée) 19:15 🇨🇦 Tom of Finland 21:15 🇨🇦 My Friend Dahmer 21:30 🇨🇦 Liberation Day 21:35 🇨🇦 Tokyo Ghoul	Dimanche 15 Juillet Saturday 15 July 2:15 🇨🇦 SpectrumFest: Films from the Autism Spectrum 2:30 🇨🇦 Shin Godzilla 3:00 🇨🇦 Mon premier Fantasia – Programme 1 (En avant la musique!) 4:00 🇨🇦 The Man Who Saved the World 4:30 🇨🇦 Mon premier Fantasia – Programme 1 (En avant la musique!) 4:45 🇨🇦 International Sci-Fi Shorts Showcase 2017 5:00 🇨🇦 Genocidal Organ 6:45 🇨🇦 Vampire Cleanup Department 7:30 🇨🇦 Boyka: Undisputed 7:40 🇨🇦 Gurgaon 8:00 🇨🇦 Mohawk 8:30 🇨🇦 Savage Dog 9:00 🇨🇦 The Honor Farm 10:40 🇨🇦 Les fantastiques week-ends du cinéma québécois – acasé (Horreur) 12:00 🇨🇦 Game of Death 12:00 🇨🇦 The Senior Class	Jeudi 13 Juillet Thursday 13 July 8:30 🇨🇦 The Villainess 9:00 🇨🇦 Super Dark Times 1:15 🇨🇦 Tilt 1:45 🇨🇦 Jojo's Bizarre Adventure: Diamond is Unbreakable	Dimanche 16 Juillet Sunday 16 July 11:45 🇨🇦 Wild Blood 12:00 🇨🇦 The Final Master 12:25 🇨🇦 Japanese Girls Never Die 14:20 🇨🇦 Abu 14:45 🇨🇦 Au-delà de l'animation 2017 16:30 🇨🇦 Bad Genius 18:45 🇨🇦 Animals 18:55 🇨🇦 Brigsby Bear 18:45 🇨🇦 Replace 19:05 🇨🇦 Les fantastiques week-ends du cinéma québécois – team (Oranée) 19:15 🇨🇦 Tom of Finland 21:15 🇨🇦 My Friend Dahmer 21:30 🇨🇦 Liberation Day 21:35 🇨🇦 Tokyo Ghoul	Dimanche 15 Juillet Saturday 15 July 2:15 🇨🇦 SpectrumFest: Films from the Autism Spectrum 2:30 🇨🇦 Shin Godzilla 3:00 🇨🇦 Mon premier Fantasia – Programme 1 (En avant la musique!) 4:00 🇨🇦 The Man Who Saved the World 4:30 🇨🇦 Mon premier Fantasia – Programme 1 (En avant la musique!) 4:45 🇨🇦 International Sci-Fi Shorts Showcase 2017 5:00 🇨🇦 Genocidal Organ 6:45 🇨🇦 Vampire Cleanup Department 7:30 🇨🇦 Boyka: Undisputed 7:40 🇨🇦 Gurgaon 8:00 🇨🇦 Mohawk 8:30 🇨🇦 Savage Dog 9:00 🇨🇦 The Honor Farm 10:40 🇨🇦 Les fantastiques week-ends du cinéma québécois – acasé (Horreur) 12:00 🇨🇦 Game of Death 12:00 🇨🇦 The Senior Class	Mercredi 19 Juillet Wednesday 19 July 13:00 🇨🇦 Shock Wave 15:15 🇨🇦 Have a Nice Day 17:00 🇨🇦 Sequences Break 17:30 🇨🇦 Lancement de live / The Phantasmagorical Cinema of Jean Rolin 18:45 🇨🇦 Valerian and the City of a Thousand Planets 19:15 🇨🇦 Poor Agnes 21:00 🇨🇦 La Petite Aurore, l'enfant naryrie 21:45 🇨🇦 Plan B 21:45 🇨🇦 Death Line	Mercredi 23 Juillet Wednesday 23 July 19:35 🇨🇦 Made in Hong Kong 20:00 🇨🇦 The Man Who Laughs (Présentation spéciale / Special Presentation \$40) 21:00 🇨🇦 Shinjuku Swan II 21:00 🇨🇦 Expo 67 Mission Impossible 22:00 🇨🇦 78 / 52	Mercredi 26 Juillet Wednesday 26 July 13:15 🇨🇦 78 / 52 15:15 🇨🇦 Friendly Beast 17:15 🇨🇦 November 18:45 🇨🇦 Le serpent aux mille coupures 19:00 🇨🇦 The Blue Man (à.k.a. Eternal Evil) 19:10 🇨🇦 You Only Live Once 19:30 🇨🇦 Tokyo Idols 21:00 🇨🇦 God Told Me To 21:00 🇨🇦 Colossal 21:30 🇨🇦 DJ XL5's Cataclysmic Zapin' Party 21:30 🇨🇦 M.F.A. 21:45 🇨🇦 Darkland	Mercredi 29 Juillet Wednesday 29 July 12:00 🇨🇦 Gintama 13:00 🇨🇦 Game of Death 13:00 🇨🇦 Attraction 13:00 🇨🇦 Mon premier Fantasia – Programme 5 (Carte blanche à 'Autour de minuit') 14:30 🇨🇦 Mon premier Fantasia – Programme 5 (Carte blanche à 'Autour de minuit') 14:40 🇨🇦 Another WolfCop 15:00 🇨🇦 Bastard Swordsman 16:15 🇨🇦 Cocolors 17:00 🇨🇦 Fabricated City 17:05 🇨🇦 Bad Black 18:20 🇨🇦 Les fantastiques week-ends du cinéma québécois – l'enné (Comédie) 19:00 🇨🇦 Simon les rugues 19:40 🇨🇦 Tragedy Girls 19:30 🇨🇦 Jailbreak 20:30 🇨🇦 Rage 21:45 🇨🇦 Fashionista 22:10 🇨🇦 68 KILL	Mercredi 30 Juillet Sunday 30 July 12:00 🇨🇦 TBA 13:30 🇨🇦 Extraordinary Mission 13:45 🇨🇦 Geek Girls 14:35 🇨🇦 Fragments of Asia 2017 16:00 🇨🇦 Mummur: The Land of Stealth 16:30 🇨🇦 Tiger Girl 17:00 🇨🇦 Celluloid Experiments 2017 18:30 🇨🇦 Busbwick 18:35 🇨🇦 Night is Short, Walk On Girl 19:30 🇨🇦 Indiana 21:00 🇨🇦 Spoor 21:15 🇨🇦 Mayhem 21:35 🇨🇦 S.U.M.1	Mercredi 2 Août Wednesday 2 August 13:15 🇨🇦 Indiana 15:05 🇨🇦 Le Manoir 17:15 🇨🇦 Kills on Wheels 18:30 🇨🇦 Supuria: 40th Anniversary 4K Restoration 19:30 🇨🇦 TBA 20:00 🇨🇦 Le problème d'initiation 20:45 🇨🇦 A Taxi Driver 21:45 🇨🇦 The Night Watchmen	Dimanche 31 Juillet Monday 31 July 12:10 🇨🇦 Fashionista 14:35 🇨🇦 Night is Short, Walk On Girl 16:45 🇨🇦 Deliver Us 18:40 🇨🇦 Terrier 404 18:45 🇨🇦 Lu Over the Wall 18:45 🇨🇦 Double Barrel	Dimanche 31 Juillet Sunday 31 July 12:00 🇨🇦 TBA 13:30 🇨🇦 Extraordinary Mission 13:45 🇨🇦 Geek Girls 14:35 🇨🇦 Fragments of Asia 2017 16:00 🇨🇦 Mummur: The Land of Stealth 16:30 🇨🇦 Tiger Girl 17:00
--	--	---	--	--	---	--	--	--	---	---	--	--	--



Fantasia

22^e ÉDITION · 12 JUILLET AU 1 AOÛT 2018

MONTREAL
www.fantasiafestival.com

rapport d'activités

ÉDITION 8

du 6 au
16 juillet
2017



MONTREAL COMPLÈTEMENT CIRQUE



LA 8^{IE}ME EDITION EN CHIFFRES



71 représentations en salle

140 rendez-vous extérieurs gratuits

5 spectacles dans 3 salles et 1 chapiteau

10 quartiers *Complètement Cirque* + *La rue complètement cirque* au Quartier des spectacles

19 représentations des *Minutes complètement cirque*

35 représentations de *Rouge* à la place Émilie-Gamelin

167 artistes + **22** animateurs - en provenance de 10 pays: Canada, France, Australie, Allemagne, États-Unis, Mexique, Argentine, Brésil, Suisse, Royaume-Uni

300 professionnels nationaux et internationaux provenant de 20 pays, dont 45 diffuseurs

325 employés

Plus de **100** bénévoles

SOMMAIRE



MOT DE LA DIRECTION.....	4
PROGRAMMATION EXTÉRIEURE.....	6
<i>Les Minutes complètement cirque...numériques!.....</i>	<i>8</i>
<i>Rouge.....</i>	<i>12</i>
<i>La rue complètement cirque.....</i>	<i>14</i>
<i>Les quartiers complètement cirque.....</i>	<i>16</i>
PROGRAMMATION EN SALLE.....	18
MARCHÉ INTERNATIONAL DE CIRQUE CONTEMPORAIN.....	25
MARKETING-COMMUNICATIONS.....	28
<i>Réseaux sociaux.....</i>	<i>28</i>
<i>Influencers.....</i>	<i>29</i>
<i>Relations de presse.....</i>	<i>30</i>
<i>Retombées locales et internationales.....</i>	<i>30</i>
<i>Tourisme.....</i>	<i>31</i>
<i>Actions in situ et commercialisation.....</i>	<i>32</i>
ADMINISTRATION.....	34
<i>Financement privé.....</i>	<i>36</i>
<i>Financement public.....</i>	<i>36</i>
<i>Ressources humaines.....</i>	<i>38</i>
<i>Ecoresponsabilité.....</i>	<i>39</i>
DÉFIS ET PERSPECTIVES.....	40
ANNEXES.....	44
<i># 1 Fréquentation finale.....</i>	<i>45</i>
<i># 2 Comparatif 2010 à 2017.....</i>	<i>46</i>
<i># 3 Rapport d'activités MICC.....</i>	<i>47</i>
<i># 4 Équipe de réalisation.....</i>	<i>67</i>
<i># 5 Partenaires.....</i>	<i>71</i>
<i># 6 Revue de presse.....</i>	<i>fichier joint</i>



© Chantal Lévesque

Nous nous attendions à vivre, en 2017, **une édition particulière** : célébrations à Montréal et au Canada, festival d'arts de rue, important afflux touristique, programmation prolongée et la révélation publique du projet numérique que nous développons depuis deux ans.

Et la huitième édition de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE (un Festival TOHU porté par une volonté du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal et du milieu cirque montréalais) fut, de fait, **tout à fait exceptionnelle** : avec une participation record de près de 444 000 festivaliers, c'est une nouvelle croissance de 39,85% de la fréquentation ! De plus, pour la première fois, nous avons eu l'honneur d'occuper et d'animer la place Émilie-Gamelin pendant quatre semaines, tandis que nos artistes en salle investissaient de nouveaux lieux, certains jusqu'aux premiers jours du mois d'août.

Car 2017 fut aussi l'occasion d'expérimenter **des partenariats uniques** : nous avons présenté un parcours déambulatoire des *7 doigts* à la S.A.T., collaboré pour la première fois avec *Juste pour Rire* et le *Casino de Montréal* pour offrir un cabaret inusité, et ouvert nos bras et notre terrain de jeu du Quartier latin à l'événement du 375^e anniversaire de Montréal, À nous la rue, dont la programmation de théâtre de rue a merveilleusement complété notre piste de cirque à ciel ouvert.

Quant au MICC, avec ses 305 professionnels issus de 23 pays, il continue de **structurer le réseau de collaboration et de diffusion de cirque contemporain en Amérique du Nord**.

Ce mois de juillet a également vu la concrétisation de deux années de développement et de collaboration avec *Ingrid Ingrid* et les studios *DPT* et *Dix²* autour de l'application numérique *Quand la foule devient cirque*. Pour la toute première fois, le public montréalais et les touristes ont pu **expérimenter une rencontre entre les arts du cirque et les arts numériques et prendre le contrôle de nos talentueux Minutiens** dans un échange hautement technologique et pourtant profondément humain. Le résultat final n'a pas été exactement là où nous l'avions envisagé mais les apprentissages ont été nombreux et nous ont donné la volonté de valoriser la technologie dans un contexte approprié.

Nous souhaitons remercier plus que jamais nos fidèles équipes qui ont su livrer un événement d'une telle ampleur dans un contexte difficile : car si MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE s'impose chaque année davantage dans le calendrier estival nord-américain et bénéficie d'une couverture de presse éloquente, il doit aussi faire face à plusieurs embûches administratives et financières. Le produit cirque reste jeune et le démarchage de commandites difficile, tandis qu'une importante subvention provinciale a été retirée avec une réponse très tardive - des délais qui compromettent toute bonne planification en amont. Plusieurs partenaires (Ville de Montréal, Tourisme Montréal etc.) restent toutefois fidèles et nous les en remercions.

Malgré ces difficultés, MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE continue **d'attirer les foules et d'avoir un impact touristique notable**, autant par sa programmation gratuite qu'en salle (malgré le contexte très concurrentiel de 2017, les revenus de billetterie ont augmenté de 73,7% par rapport à 2016). Il positionne notre métropole comme une capitale incontournable des arts du cirque, il anime et revitalise plusieurs quartiers, de Saint-Michel à la place Émilie-Gamelin, et contribue à l'essor d'une industrie créative dynamique et qui nourrit l'imaginaire de toutes et de tous.

À l'an prochain pour une édition encore plus cirque !



Stéphane Lavoie, Directeur général et
de la programmation TOHU



Nadine Marchand, Directrice
MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE

PROGRAMMATION EXTÉRIEURE



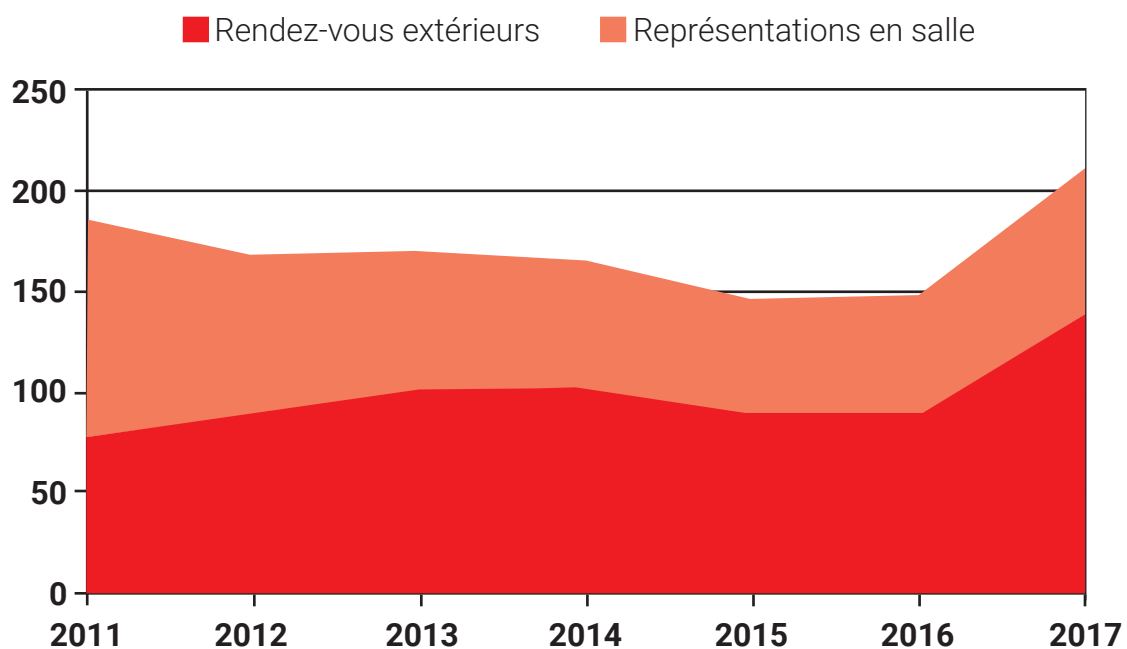
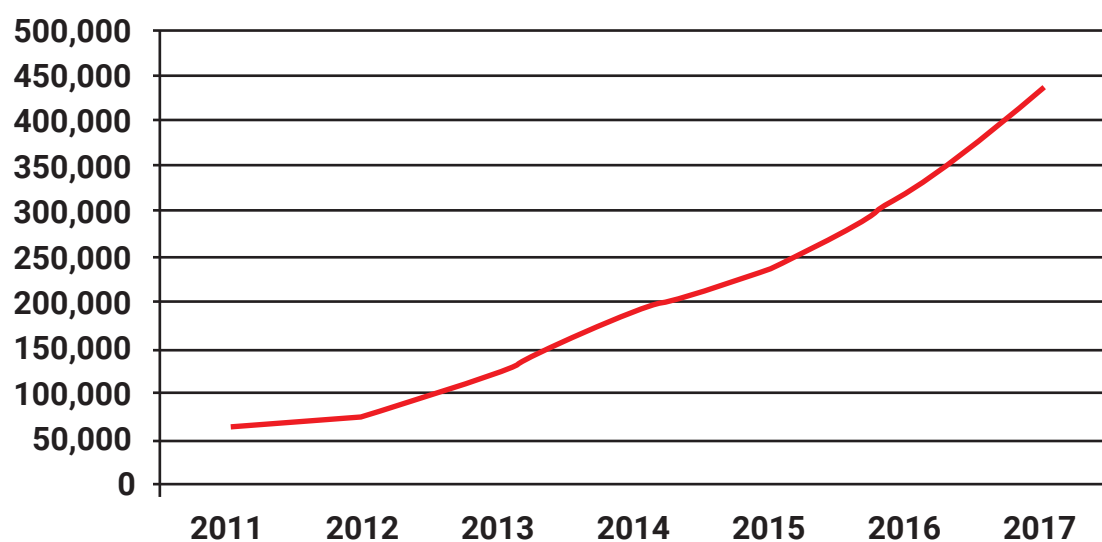
Toujours en expansion, la programmation extérieure de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE, présentée par Loto-Québec en collaboration avec Radio-Canada, continue de ravir un public de plus en plus important. Malgré plusieurs annulations liées à la pluie, 405 742 visiteurs ont profité des activités au pôle Quartier latin du Quartier des spectacles. Cette augmentation massive (+40,17%) est indépendante des deux semaines supplémentaires de présence du spectacle *Rouge* sur la place Émilie-Gamelin, offertes dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, puisqu'à l'issue des onze jours de programmation en continu, du 6 au 16 juillet, la barre des 380 000 festivaliers avait déjà été dépassée.

Avec la présentation de la mouture numérique des *Minutes complètement cirque*, de toutes nouvelles structures sur les places Émilie-Gamelin et Pasteur ainsi que l'accueil d'une partie de la programmation d'*À nous la rue*, 2017 a été une année à part !

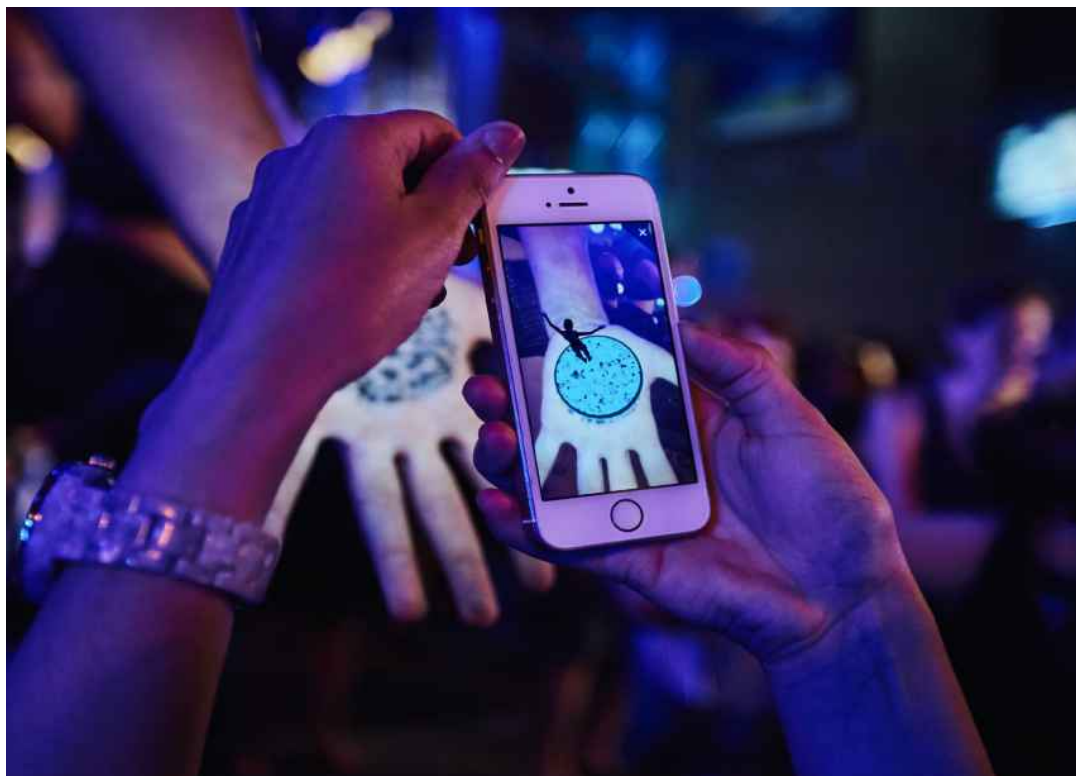


© Andrew Miller

CROISSANCE DU NOMBRE DE FESTIVALIERS



LES MINUTES COMPLÈTEMENT CIRQUE... NUMÉRIQUES! ■



© Andrew Miller

Chaque année depuis l'an 1 du Festival, **des dizaines d'acrobates prennent d'assaut la rue Saint-Denis** en entraînant les passants dans un déambulateur ludique et interactif. D'équilibres sur les bancs publics en câlins collectifs, les Minutiens mènent le public à **une performance magique nichée dans l'architecture urbaine**.

Cette année, le Festival s'inspirait de la nature interactive de ce rendez-vous annuel extrêmement populaire pour le bonifier d'une expérience numérique créée en collaboration avec le studio de création numérique *Ingrid Ingrid* (et ses partenaires *Dpt.* et *Dix²*) et soutenue par le *Fonds des médias du Canada*.

L'aventure commençait par le téléchargement de l'application *Quand la foule devient cirque* (QLFDC). Une fois sur le site du Festival et au moment du rendez-vous de la *Minute*, en plus des habituels jeux des acrobates, l'utilisateur se voyait offrir une multitude d'expériences supplémentaires signalées par la vibration de son téléphone. À certains moments, **le public était invité à prendre part au spectacle** en effectuant les mêmes actions que les artistes (petit bonhomme, pieds dans les airs, câlin, etc.). À d'autres occasions, l'utilisateur pouvait prendre le contrôle d'un ou parfois de la totalité des acrobates et lui transmettre des commandes préétablies (danse, improvisation, acrobaties, etc.). Même sans avoir téléchargé l'application, le public avait l'occasion d'entrer en interaction directe avec les artistes au moyen d'un téléphone positionné sur la poitrine de chacun des acrobates. Cet écran, tendu au moment choisi vers un utilisateur, lui permettait de choisir des commandes à faire exécuter à l'artiste (câlin, équilibres, etc.).

Le déambulateur, comme la traditionnelle mouture des *Minutes*, culminait à une performance, cette année présentée sur la place Pasteur. Dans une mystérieuse structure cubique en verre, **un numéro d'équilibre sur cannes envoutait le public**. Au niveau interactif, l'application permettait au public de participer à l'ambiance sonore du spectacle. De plus, l'application incluait **un parcours de réalité augmentée** : par le truchement de son téléphone, le visiteur pouvait découvrir à différents endroits et en tout temps de petits acrobates en réalité augmentée. L'effet s'est avéré amusant, mais faute de visibilité, peu de personnes en ont effectivement profité.

Fruit d'un travail de développement de deux années, les *Minutes complètement cirque... numériques !* représentaient un immense défi que le Festival a choisi de relever avec enthousiasme. Explorer de nouvelles avenues, innover, se questionner sur les façons de vivre le cirque sont parties prenantes de la mission du Festival ; le projet numérique représentait bien cette soif de dépassement et de rencontre avec les autres formes d'art.

Avant toute chose, l'application a fonctionné ! Le développement, la scénarisation, la préproduction et la production d'une application numérique représentent toujours un défi, et celui était d'autant plus grand que les méthodes de travail et les processus de création des deux disciplines (arts numériques et arts du cirque) étaient diamétralement opposés. Or l'application a été livrée en temps, n'a éprouvé aucun bogue technique et son utilisation était conviviale.

Avec la présentation de la mouture numérique des *Minutes complètement cirque*, de toutes nouvelles structures sur les places Émilie-Gamelin et Pasteur ainsi que l'accueil d'une partie de la programmation d'*À nous la rue*, 2017 a été une année à part !

LE PROCESSUS ET LA RÉALISATION ONT AINSI ÉTÉ L'OCCASION D'APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX :

■ Il est primordial de se laisser plus de temps d'adaptation et de tester l'application dans un contexte le plus proche possible de la réalité. En effet, en période de tests, dans des environnements contrôlés (ex. à la TOHU), le public réagissait très bien aux fonctionnalités offertes par l'application ; mais une fois rendu sur la rue Saint-Denis, en présence des stations de *À nous la rue* et avec des visiteurs pas nécessairement au courant du projet, l'exiguïté des lieux et la densité de foule rendaient plus difficile les liens entre l'application et les réactions des acrobates, qu'on perdait souvent de vue. La clarté des commandes (call to action) est un défi continu.

■ La courbe d'apprentissage, surtout pour les créateurs du côté cirque, a été difficile à appréhender. Adapter les traditionnelles Minutes dans le contexte numérique a constitué un important défi et l'adaptation à la direction d'expérience et des acrobates en direct par le metteur en piste a nécessité plus de temps d'adaptation que prévu. Il aurait fallu être capable de mettre la technologie dans les mains des utilisateurs plus rapidement.

■ Le téléchargement d'une application dans un contexte de spectacle vivant constitue un défi ; le public est frileux d'installer une application sur son téléphone pour quelques minutes, dans un environnement impromptu. Plusieurs moyens incitatifs ont été mis en œuvre : liens sur les plateformes Internet du Festival, signalisation in situ, brigade d'accueil aidant le public à télécharger et utiliser QLFDC.

■ Même une fois téléchargée, les spectateurs sont davantage tentés de sortir de l'application pour prendre photos et vidéos pendant la représentation. Les avantages reliés à l'utilisation d'une application numérique pendant la performance restent encore peu intuitifs.

■ Au point culminant du déambulateur sur la place Pasteur, les effets sonores émanant des téléphones des personnes connectées à l'application n'ont pas donné les résultats escomptés faute d'une masse assez importante de spectateurs ayant téléchargé l'application.

Cela étant, **plusieurs aspects du projet ont connu un vif succès** : par exemple, les éléments d'interactivité qui impliquaient un contact direct avec les artistes (téléphone sur la poitrine des artistes) ont été les plus efficaces. Une partie du public s'amusait et **montrait étonnement et curiosité**. De plus, toute expérience nouvelle incitant les gens à s'entraider, de nombreux visiteurs échangeaient des conseils en cours de déambulateur, ce qui est un point gagnant dans le contexte très participatif et convivial des *Minutes*.

Au final, un total de **5755 personnes a utilisé l'application** entre le 6 et le 16 juillet. Le taux de conversion (pourcentage de passants utilisant l'application sur le total des spectateurs) s'est établi à 37%, là où l'équipe visait 15-20%. Les utilisateurs interrogés ont jugé l'expérience excellente ou très bonne à 89%. Les qualificatifs les plus populaires pour décrire l'expérience étaient **amusante** (66%) et **interactive** (42%)¹. De plus, la visibilité obtenue en amont a positionné le Festival comme avant-gardiste dans le domaine.

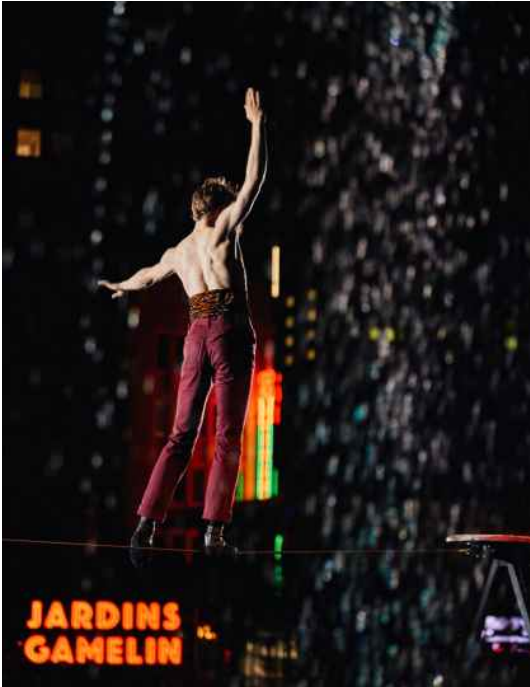
En conclusion, cette première étape a ouvert des horizons vers une foule de possibilités enthousiasmantes, à explorer et développer dans les prochaines années. Si l'on se questionne sur la complémentarité des outils numériques développés (*les Minutes* étant par nature vivantes, spontanées, présentées à l'extérieur dans un environnement foisonnant de distractions et rassemblant des passants souvent venus pour autre chose), les deux collaborateurs (*Ingrid Ingrid* et *MCC*) ont mieux pris conscience des conditions dans lesquelles le concept pourra être le plus performant. Il s'agira donc surtout d'apporter des ajustements et de revoir le contexte.



© Andrew Miller

¹Selon un sondage effectué par l'équipe d'*Ingrid Ingrid* entre le 6 et le 16 juillet 2017.

ROUGE ■



© Andrew Miller

Sur la place Émilie-Gamelin, la nouvelle création *Rouge* était présentée pour **deux semaines supplémentaires** dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, soit 40 représentations au lieu de 20, du 6 au 30 juillet. La météo défavorable a occasionné l'annulation de quatre représentations et avait considérablement entravé la période de répétitions, un temps précieux heureusement rattrapé au cours des derniers jours.

Mis en scène par Anthony Venisse et son équipe de concepteurs, le spectacle prenait place dans **une impressionnante pyramide de conteneurs**. Sur le thème de l'amour, les acrobates passaient de ce tout nouveau décor au reste de la place, cette année encore exploitée dans son ensemble au grand bonheur du public toujours au rendez-vous. Passionnel ou fraternel, joyeux ou torturé, toutes les facettes de l'amour étaient interprétées par les dizaines d'amoureux acrobates présents sur scène. La structure de conteneurs habitait l'espace d'une façon entièrement nouvelle et permettait de créer, en plus des grands mouvements acrobatiques, des tableaux plus intimes nichés dans les ouvertures des conteneurs. **Notons le numéro de mât chinois tout au haut de la structure, moment d'une grande beauté, ou les pas inspirés du fildefériste tout au nord de la place.** La musique, toujours importante dans les créations d'Anthony Venisse, naviguait entre pièces classiques et électroniques, apportant beaucoup d'ampleur au spectacle.

En plus de ce rendez-vous qui reste particulièrement populaire, le Festival approfondissait sa contribution à **la revitalisation du secteur**. Des séances de médiation durant la période de répétitions proposaient de faire découvrir les dessous de la création aux passants, et le metteur en scène dirigeait les artistes à micro ouvert, ce qui ne s'était jamais fait et que les gens présents sur la place ont énormément apprécié. Aussi, le Festival invitait des aînés des voisines Habitations Jeanne-Mance, à qui l'expérience a beaucoup plu et qui sont revenus profiter du spectacle par eux-mêmes.

De plus, à l'invitation du Partenariat du Quartier des spectacles, le Festival programmat un mois de juillet tout en cirque aux Jardins Gamelin, où **des numéros et spectacles ainsi que des activités participatives étaient présentées le midi et en fin de journée ainsi que les samedis**. 28 artistes et 17 numéros ou spectacles ont ponctué les journées d'été sur la place, faisant découvrir au public de nombreuses disciplines, des artistes d'ici et d'ailleurs et une variété de propositions.

LA RUE COMPLÈTEMENT CIRQUE ■



© Andrew Miller

Pour sa huitième année, le Festival investissait une rue Saint-Denis fermée pendant onze jours avec, en plus **des Minutes présentées deux fois par jour**, sa programmation de cirque de rue *Place aux performances*, des activités participatives (présentes durant tout le Festival plutôt qu'uniquement la deuxième semaine) et sa *Terrasse complètement cirque*. Le périmètre étant maintenant fortement associé à MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE, le public s'y rend de plus en plus nombreux chaque année.

Répondant à l'appel du festival *À nous la rue*, dont le plan de localisation original a dû être revu avec quelques semaines de préavis, le Festival accueillait en 2017 la programmation de théâtre de rue du 375^e anniversaire de Montréal. Artistiquement parlant, les propositions d'*À nous la rue* étaient proches de l'esprit complètement cirque et **se sont intégrées de façon très naturelle à la programmation du Festival**. La vingtaine de compagnies réputées d'ici et d'ailleurs présentait plus de cent représentations, densifiant considérablement l'activité sur le site dans un esprit décontracté de fête et de découverte. Les relations entre les différentes équipes ont été harmonieuses, grâce notamment à **une excellente planification en amont**. Au nord du boulevard de Maisonneuve, la familiale et très populaire zone participative du *Parcours complètement cirque Radio-Canada*, animée par l'École de cirque de Verdun, n'a pas dérogé, tout comme la zone, davantage destinée à un public adulte, de tissu acrobatique animée par le club sportif MAA.

Par souci d'équilibre et pour faciliter la logistique entre les deux équipes présentes sur le site, *À nous la rue* et MCC, le Festival a fait le choix de concentrer ses spectacles et numéros de rue sur la place Pasteur. Toute la soirée, **les performances s'enchaînaient et profitaient d'une foule enjouée et attentive**. Trente artistes ont ainsi offert **plus de quatre-vingt représentations sur la place**, dont un collectif de cinq artistes sud-coréens venus en résidence à l'École nationale de cirque de Montréal.

Malgré la pause entre la *Minute* et le spectacle sur la place Émilie-Gamelin pour garder le public sur la place Pasteur, les espaces entre les différentes performances posaient le défi constant de rassembler le public. Pour bénéficier d'un achalandage plus régulier, davantage de programmation, nécessitant plus de moyens financiers, serait nécessaire.

Finalement, le Festival et la Société de développement du Quartier latin reprenaient cette année la *Course des serveurs* de la rue Saint-Denis, un parcours ludique invitant les employés des commerces de l'artère à démontrer leurs habiletés dans une joie contagieuse. Félicitations au bar le *Saint-Houblon*, grand gagnant de 2017 !

LES QUARTIERS COMPLÈTEMENT CIRQUE ■



MONTREAL COMPLÈTEMENT CIRQUE présente chaque année une tournée où un spectacle et des activités participatives se déplacent dans les parcs et places publiques des quartiers de Montréal. En 2017, le Festival soutenait la création *Entre nous*, un spectacle pour cinq artistes et trois mâts chinois mené par Héloïse Bourgeois. **Amitié, chaleur et humour** foisonnaient dans cette **proposition grand public intelligente et sensible**, interprétée par des artistes internationaux de grand talent.

En termes d'activités participatives, le Festival faisait cette année appel à un nouveau partenaire, le *Moulin à vent*, dont **la qualité de l'animation et l'originalité des activités participatives** a permis de rehausser significativement le niveau de l'offre.

La programmation des *Quartiers complètement cirque* était bien équilibrée, sympathique et appréciée du public ; on peut affirmer avoir présenté **le meilleur cru des tournées à ce jour**. La tournée s'est arrêtée en 2017 dans huit arrondissements et collaborait avec Montréal-Nord pour une première année depuis les célébrations de son centenaire.

Ombre au tableau, on ne peut passer sous silence le dramatique incident survenu à Saint-Léonard, où un acrobate de grande expérience du collectif *Entre nous* a chuté. La situation a été prise en charge selon les rigoureux protocoles du Festival, pour qui la sécurité est toujours la priorité numéro un. Cet accident à l'issue toutefois heureuse rappelle à tous que le risque fait partie de la réalité quotidienne du cirque.

À l'Esplanade financière *Sun Life* du Parc olympique, grand partenaire, le Festival offrait au public davantage d'activités ainsi que le charmant et participatif spectacle *À la plage!*, de Becky Hoops. *L'original numéro d'équilibre* de Roya the Destroya était aussi présenté. Sur la place publique de la TOHU, la programmation était enrichie d'une foule d'activités : *Becky Hoops*, *Drôldadon* (présentant une générale devant public de son Wanabashow créé en

résidence sur le terrain de la TOHU), une dizaine de professionnels s'entraînant devant public et la troupe de *La Prairie Estreya*, qui proposait des essais en appareils aériens. Le Festival offrait aussi à une troupe de jeunes amateurs de 12 à 17 ans venue de Lanaudière, *Cirkana*, de vivre la performance devant public. Les jeunes offraient également des activités participatives. Avec le retour de la compagnie de manèges *Amusements spectaculaires*, l'édition 2017 du *Week-end complètement cirque Saint-Michel* constituait une nouvelle étape vers **l'objectif de créer un pôle forain et familial ayant comme point central la TOHU.**

Dans l'arrondissement Mercier, *Cirque Carpe Diem* offrait aussi tout au long du Festival **des essais au trapèze volant**, activité très populaire rendue possible grâce à l'arrondissement et à l'organisme *l'École et les arts*. *Cirque Carpe Diem* présentait de plus au Complexe Desjardins **un court spectacle en danse verticale**, nouvelle discipline que le Festival souhaitait pouvoir expérimenter. Des activités participatives étaient également offertes.

Finalement, le Festival a réalisé son premier partenariat avec le Musée Pointe-à-Callière, dans le Vieux-Port de Montréal, où des activités participatives étaient proposées dans une ambiance Nouvelle-France. Balançoire russe, mât de Cocagne, jeux d'antan, chansons et initiation à une foule d'autres disciplines de cirque ont fait de ce dimanche une journée foraine et familiale.

Pour tous les chiffres de fréquentation, voir Annexe 1

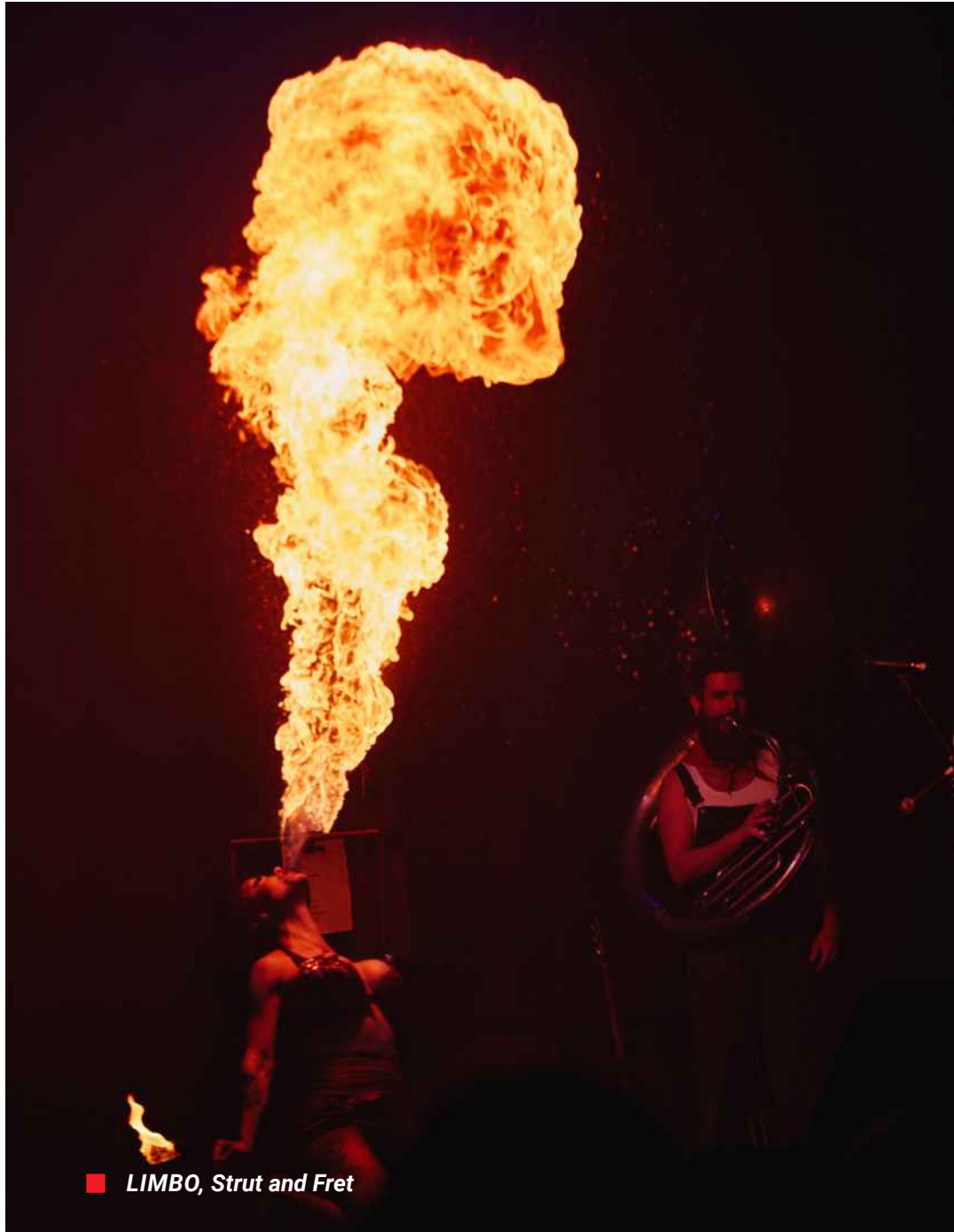
PROGRAMMATION EN SALLE



Le Festival s'est ajusté au contexte très particulier de 2017 pour bâtir sa **programmation en salle**. Vu la profusion de l'offre issue des multiples activités du 375^e anniversaire de la métropole, l'organisation a choisi de réduire le nombre de spectacles offerts et d'**en augmenter le nombre de représentations**. Ainsi, parmi les cinq spectacles proposés, deux se sont prolongés au-delà de la date de fin officielle du Festival. Avec trois créations québécoises et deux spectacles ayant fait le tour du monde, **le Festival offrait une programmation au fort potentiel populaire**.



© Chantal Lévesque



© Andrew Miller



© Chantal Lévesque



© Kinga Michalska



©Alexandre Galliez

LIMBO | STRUT & FRET [AUSTRALIE]
CASINO DE MONTRÉAL **DU 4 JUILLET AU 30 JUILLET** ■

Pour leur première collaboration, Juste pour Rire, le Casino de Montréal et MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE ont choisi de présenter ce populaire cabaret australien. Créé en 2013, gagnant du Cabaret Award au Fringe World 2016, le spectacle mis sur pieds par la **compagnie Stut & Fret** a conquis les publics du monde entier par **sa désinvolture, ses numéros impressionnants et sa touche sexy**.

Utilisant comme levier le potentiel d'attraction de deux festivals populaires et la destination du Cabaret du Casino de Montréal, l'objectif est de créer un rendez-vous touristique annuel en présentant un nouveau cabaret chaque année, attirant ainsi les clientèles respectives des trois parties impliquées. Un nombre important de touristes fréquente déjà ce lieu attrayant; regrouper les publics habituels des festivals dans un lieu excentré pour les clientèles habituelles des festivals, par contre, s'avère une tâche plus difficile et constitue un défi. Les problèmes de circulation et d'accès au Casino ont également pesé sur la fréquentation, et les résultats de billetterie se sont révélés très en-dessous des objectifs initiaux.

L'expérience *Limbo* était donc une première étape et le nouveau partenariat, appelé à se renouveler et à se peaufiner en tenant compte des apprentissages acquis en 2017, a tout le potentiel pour rassembler les publics des trois différentes organisations et participer à l'élargissement du public cirque.

TABARNAK | CIRQUE ALFONSE [CANADA]
TOHU **DU 5 AU 11 JUILLET**, SUPPLÉMENTAIRES DU 18 AU 20 JUILLET ■

Troisième création de cette troupe très appréciée du public, cette **fresque musicale aux allures de show rock** célébrait l'enfer et les cieux façon cirque Alfonse. Toujours bien ancrés dans la tradition québécoise, les créateurs ont ici relevé le défi de renouveler leur offre tout en restant fidèle à leur signature.

Soutenue par le Festival qui lui a offert une résidence à la TOHU en amont, la troupe présentait sa création en ouverture officielle du Festival. Tabarnak a créé un fort engouement en amont, a bénéficié d'un beau succès et s'est vu ajouter trois supplémentaires.

Bien que le spectacle ait été prêt pour la première et ait pu profiter d'une avant-première, cela représente toujours un grand défi pour les compagnies d'ouvrir le Festival avec une création, et la TOHU souhaiterait pouvoir offrir, dorénavant, plusieurs avant-premières.

ZKRUV LÖS - VELKOME TO KOUGLISTAN! - THROW2CATCH [CANADA]
TOHU **DU 7 AU 16 JUILLET** ■

Après avoir travaillé à plusieurs reprises avec cette **jeune troupe prometteuse**, principalement en extérieur, le Festival lui offrait pour la première fois l'occasion de présenter un spectacle en salle et lui offrait une période de résidence.

Présenté sous chapiteau sur le site de la TOHU, la nouvelle création de *Throw2catch* offrait au public **une expérience inusitée**. Résolument orientée vers la famille au départ, la proposition s'est transformée en cours de création et spectacle, quoique d'excellente qualité, est un peu passé à côté de son public, avec ici aussi une billetterie légèrement en-dessous des ambitions.

À l'instar de *Throw2catch*, les jeunes troupes, qui disposent de peu de moyens, bénéficieraient de davantage de temps de création ainsi que d'un meilleur accompagnement tout au long du processus de création.

À noter que les spectacles sous chapiteau habitent le site et le font bénéficier d'une ambiance foraine qui sied parfaitement à l'environnement extérieur de la TOHU.

IL N'EST PAS ENCORE MINUIT | COMPAGNIE XY [FRANCE]
TOHU **DU 13 AU 16 JUILLET** ■

Longtemps convoité par la TOHU, le réputé ensemble XY s'ajoutait à la programmation 2017 **dans le cadre d'une tournée américaine**, où la troupe s'arrêtait notamment au *Lincoln Center* à New York. Grâce aux efforts de consolidation du réseau du Festival, les vingt-quatre artistes d'*Il n'est pas encore minuit* offraient aux Nord-Américains un spectacle d'une ampleur inédite.

Création d'une grande beauté, *Il n'est pas encore minuit* représentait dans la programmation **le cirque à l'état brut**. Seuls les corps en mouvements, la virtuosité et la présence des acrobates sur scène ont séduit le public. Ce type de présentation très physique et épuré attire les amateurs de danse et les publics à l'affût de propositions contemporaines.

Le spectacle a connu un excellent succès (95% de remplissage) et davantage de représentations auraient pu être données.

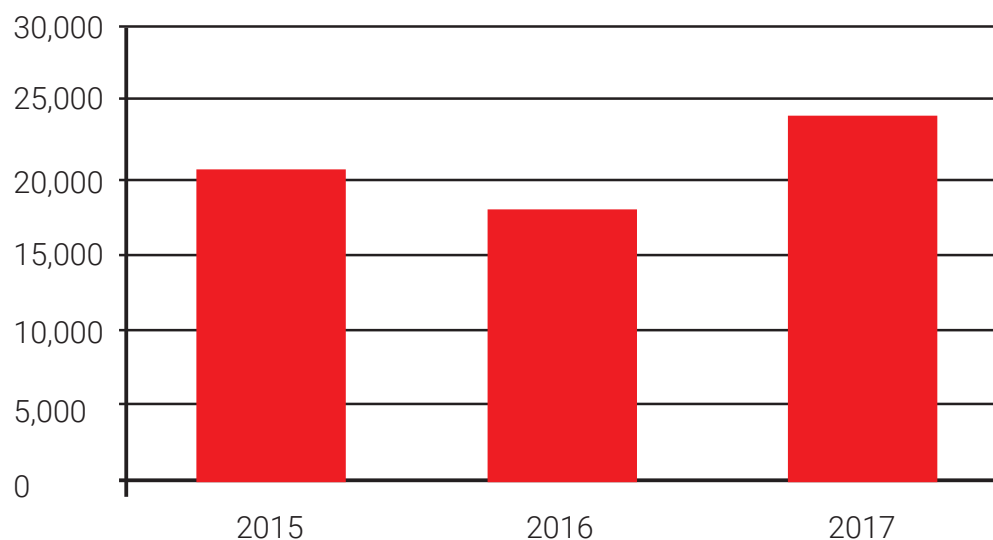
VICE & VERTU | LES 7 DOIGTS [CANADA]
SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES DU 10 JUILLET AU 6 AOÛT ■

Les 7 doigts ont réussi un extraordinaire pari avec ce *spectacle expérientiel* qui entraînait les spectateurs dans le Montréal des années 1940. Sous la forme d'un **parcours déambulatoire**, le public, divisé en trois groupes selon un travail de régie minutieux, se trouvait immergé dans différents lieux – bar, théâtre, places publiques – où il côtoyait les personnages ayant marqué cette période historique d'intense bouillonnement culturel. Présenté en collaboration avec la *Société des arts technologiques*, **Vice & vertu s'immergeait dans tous les espaces de ce lieu culturel montréalais**, allant même jusqu'à investir la Satosphère, où les projections en 360 degrés amplifiaient l'aspect immersif de cette proposition unique. Porté par trente artistes issus du théâtre, de la musique – présentée en *live* - et du cirque, *Vice & vertu* illustre à merveille le métissage des disciplines. *Le déambulatoire* investissait également la place de la Paix.

Présenté dans le cadre du 375^e anniversaire de la métropole, la création s'appuyait sur un travail historique approfondi mené avec le *Centre d'Histoire de Montréal*, et qui mettait le passé de la ville au premier plan.

À l'affiche durant six semaines, le spectacle a joui d'une bonne fréquentation jusqu'à la fin des vingt-cinq représentations, **signe que le public est friand d'expériences nouvelles et surprenantes**, mais aussi que ce qui constituait un défi communicationnel a été bien relevé par l'équipe du marketing. Un vif succès!

SPECTATEURS EN SALLE



Pour tous les chiffres de fréquentation, voir Annexe 1

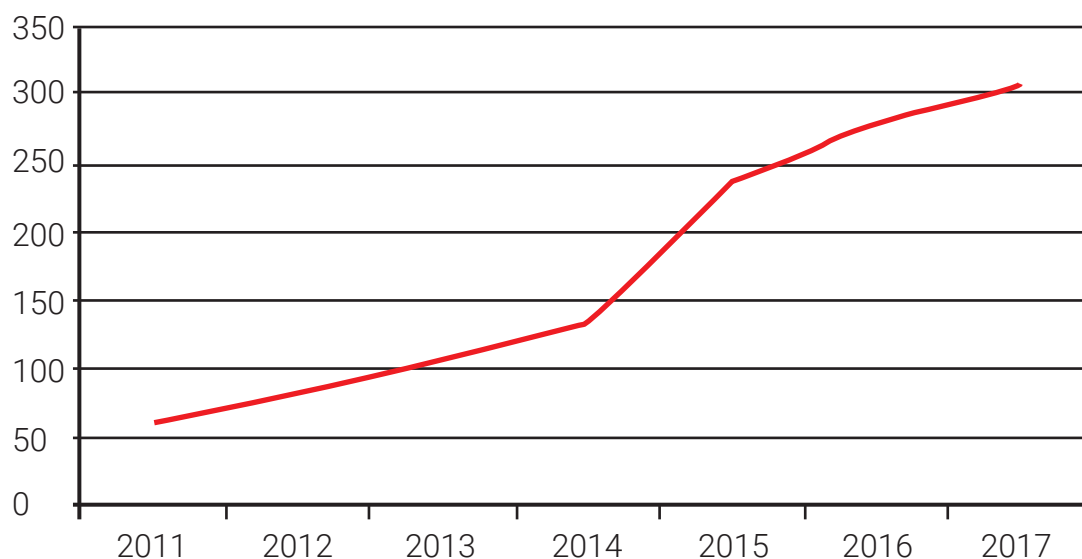
MARCHÉ INTERNATIONAL DE CIRQUE CONTEMPORAIN (MICC)



©Carole Villemonteix

Troisième édition de cet événement renforçant le statut de Montréal comme capitale des arts du cirque, le Marché international de cirque contemporain (MICC) s'est imposé comme **le rendez-vous annuel de la planète cirque en juillet**. Malgré la programmation en salle réduite, un nombre encore plus important de professionnels (305, soit une augmentation de 10% par rapport à 2016) a été au rendez-vous et a participé aux diverses activités offertes cette année, et l'événement a reçu quantité de retours positifs.

PROFESSIONNELS ACCRÉDITÉS (MICC)



Avec **23 pays représentés**, le Marché offre une vitrine exceptionnelle au cirque d'ici et d'ailleurs. En plus des *Tête-à-tête* où 8 compagnies (6 en 2016) ont eu l'occasion de présenter leurs projets de création, une nouvelle plateforme, le *Tour de piste*, a permis à 10 compagnies (canadiennes et internationales) de présenter leur spectacle prêt pour la tournée. **Ateliers, conférences, vitrine intégrale** (Throw2catch) et *lunch pro* ont été complétés cette année par des Auditions générales permettant aux artistes d'auditionner pour le Cirque du Soleil et le Cirque Éloize, ainsi que par un OFF-MICC élargissant encore les possibilités de réseautage de l'industrie.

Avec en tête l'objectif de faire tourner les compagnies d'ici tout en consolidant le réseau de

diffusion du cirque en Amérique du Nord, le MICC rajoutait cette année un atelier spécifique sur les tournées nord-américaines et invitait 14 diffuseurs des États-Unis grâce à un soutien des gouvernements fédéral (transports) et provincial (hébergement).

La présence de diffuseurs, particulièrement en provenance de l'Europe, a toutefois diminué cette année. Ceci s'explique par **le nombre réduit de spectacles offerts ainsi que par une forte activité de réseautage à Montréal cette année** : en six mois, on comptait trois événements de diffusion majeurs (CINARS, ISPA et le MICC).

En 2017, les activités se sont concentrées à la Cité des arts du cirque, un lieu propice aux échanges et discussions et qui permis de profiter de ses différents espaces (Cirque du Soleil, École nationale de cirque).

Au niveau des communications, le MICC a bonifié ses outils (infolettres, site Internet) et s'est doté d'une nouvelle infolettre (*What's up*) envoyés aux professionnels quotidiennement pendant l'événement.

La tenue du marché a engendré 278 nuitées et de nombreuses opportunités de tournée pour les compagnies québécoises (les données chiffrées seront disponibles à l'hiver).

"I returned to share several companies with our Executive and Artistic Director."

Annenberg Center for the Performing Arts, Philadelphia

"I have some good leads for programming (primarily Canadian) cirque in 2018 and 2019."

San Francisco International Arts Festival

Pour plus de détails, voir le rapport détaillé du MICC en Annexe 3

MARKETING-COMMUNICATIONS



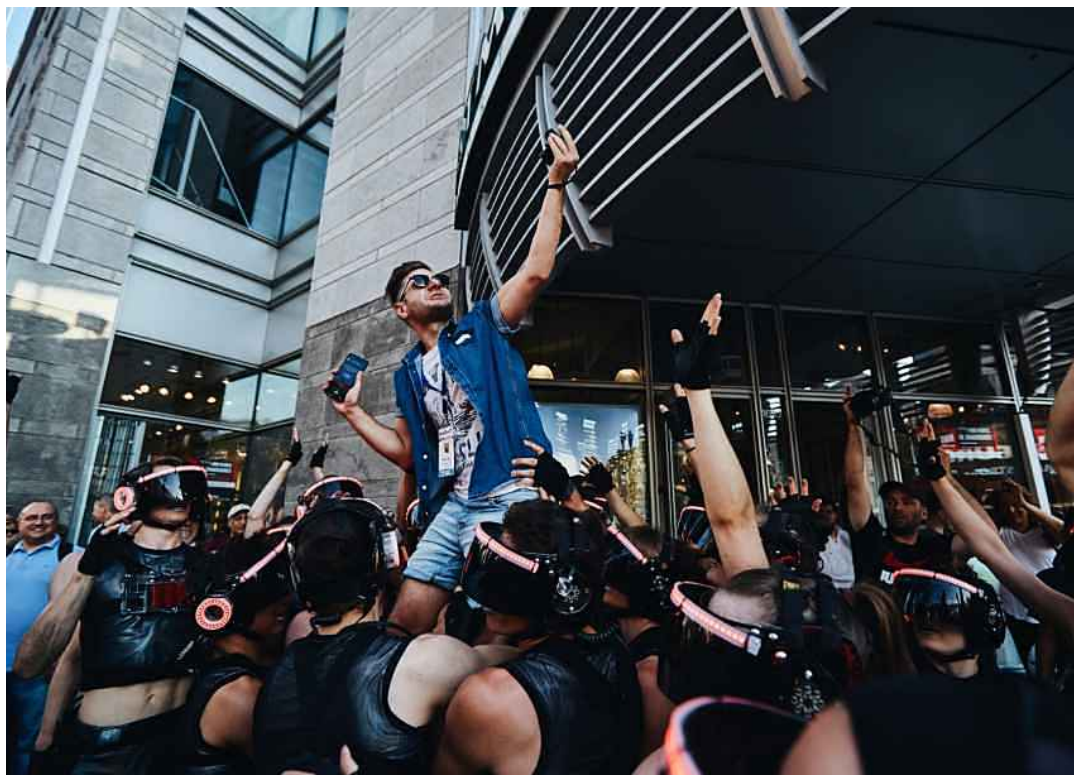
Le contexte particulier de 2017 (moins de spectacles, des présentations prolongées, des créations, des partenariats nouveaux et une concurrence encore plus forte qu'à l'habitude) a posé des défis de communications que le département du marketing a relevés avec brio, comme en témoignent **les records d'achalandage et les ventes de billets**.

En continuité avec les stratégies entamées l'année dernière, la campagne 2017 a fortement accentué son virage web en consacrant 80% de son budget au numérique et **en favorisant une stratégie de marketing de contenu**. « Le cirque, ce n'est pas ce que vous pensiez » : cette maxime adoptée l'an passé s'est pleinement reflétée par la création de contenu original. En plus des capsules promotionnelles, de vox-pop et d'articles, le Festival créait deux types de capsules vidéo : *En coulisses*, mini-documentaires sur les troupes invitées, et *En rafales*, où des questions ludiques étaient posées aux artistes. Le Festival s'associait aussi pour une première année avec des *influencers*.

RÉSEAUX SOCIAUX ■

Le cœur de la stratégie de marketing de contenu a été placé **au sein des réseaux sociaux**. Intégrée à la stratégie globale et planifiée en amont, la stratégie de contenu a été soutenue par un investissement majeur et des effectifs doublés. **La création de contenu ludique et accrocheur** a fait grandir la communauté web, qui s'est engagée plus que jamais. Au 16 juillet, la page Facebook du Festival comptait près de 35 000 abonnés, soit une augmentation de plus de 80% en trois mois. De manière générale, le niveau d'engagement augmentait de 25%, le nombre de personnes atteintes, de 15% et le nombre d'impressions, de 30%.

INFLUENCERS ■



© Andrew Miller

Dans la lignée du virage web, le Festival a travaillé pour la première fois cette année avec des *influencers* tel que le youtubeur PL Cloutier. **Le contenu exclusif, ludique et coloré**, créé depuis ces associations était diffusé à travers les plateformes à large portée de ces stars du web, contribuant faire connaître le cirque et à le démystifier en atteignant de nouveaux publics.

L'expérience sera définitivement renouvelée et approfondie l'an prochain.

RELATIONS DE PRESSE ■

L'édition 2017 a une fois de plus bénéficié d'**une couverture médiatique exceptionnelle**. Grâce entre autres à la présence de compagnies québécoises dans la programmation, un record de couverture – 270 articles - et de ventes en amont a été battu. Le produit cirque reste fascinant et constitue un excellent sujet journalistique.

RETOMBÉES LOCALES ■

Avec trois compagnies québécoises, le Festival a bénéficié de la présence de bons ambassadeurs pour sa campagne. Le fait de présenter des spectacles en création a nourri les médias, **qui ont multiplié les entrevues, images en coulisses et autre contenu inédit**. Plusieurs entrevues ont été conduites dans des émissions de grande écoute (*Les Échangistes* à Radio-Canada, *RDI Nouvelles*, *Salut Bonjour* et *Sucré Salé* à TVA, etc.)

L'offre de matériel en amont, notamment la découverte en primeur pour les médias de la nouvelle mouture des *Minutes complètement cirque...numériques!* a permis aux journalistes de recueillir photos et entrevues dont la diffusion a des retombées positives.

122 journalistes québécois et un journaliste canadien du *Globe and Mail* ont couvert l'événement.

RETOMBÉES INTERNATIONALES ■

L'investissement dans le développement des relations de presse internationales a encore porté fruit cette année, et ce malgré l'énorme sollicitation des médias pour l'ensemble des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.

La participation à des salons spécialisés tel que *Go Media* ou *Canada Media Market Place*, **l'embauche d'une consultante et une collaboration avec Tourisme Montréal et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec** ont permis d'obtenir une belle couverture hors-Québec, avec pas moins de 27 articles ou mentions.

Le Festival accueillait de plus **une vingtaine de médias internationaux**. Des médias prestigieux tels que le *National Geographic Traveller* (plaçant MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE dans le top 22 des activités à faire en famille dans le monde), *Le Figaro*, le *Boston Globe* et TV5 Monde (qualifiant le Festival d'un des meilleurs au monde, le seul au Canada) ont réalisé des reportages en amont de l'événement, renforçant Montréal comme capitale des arts du cirque. Notons que la chaîne américaine *PBS* a retenu *les Minutes* et *Rouge* parmi l'ensemble du calendrier culturel de la métropole pour présenter l'aspect culturel de Montréal dans le cadre d'une émission spécialisée sur le voyage (mise en ondes à venir, portée potentielle de 3 millions de spectateurs).

TOURISME ■

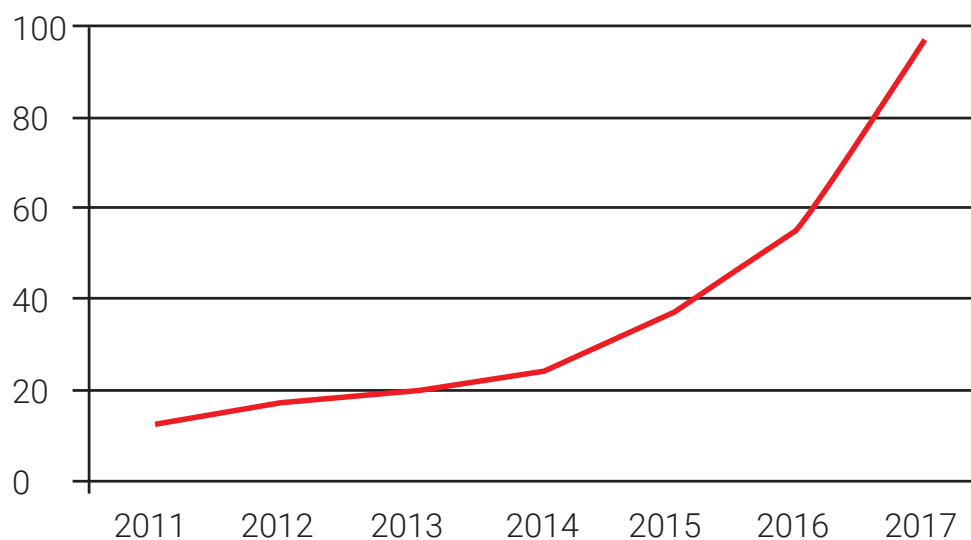
En plus des démarches de relations de presse mentionnées plus haut, le Festival mise sur **la collaboration avec le milieu touristique montréalais pour le développement de son offre touristique.**

À ce niveau, les partenariats durables créés avec les joueurs de l'industrie offrent une belle visibilité auprès de la clientèle touristique, tout comme le concours des concierges. Des partenariats avec des acteurs culturels, comme le Centre PHI, le Cosmodôme ou le Musée *McCord*, permettent de relayer la programmation du Festival à un plus vaste public.

Précieux partenaire depuis les tout débuts, la Société de développement commercial du Quartier latin s'est montrée extrêmement satisfaite de l'édition 2017, pendant laquelle les commerçants, malgré la pluie, ont augmenté leurs ventes par rapport à 2016.

Avec un site à jonction de trois quartiers touristiques (Quartier latin, Quartier des spectacles et Village), le Festival attire des publics variés.

PARTENAIRES TOURISTIQUES





© Andrew Miller

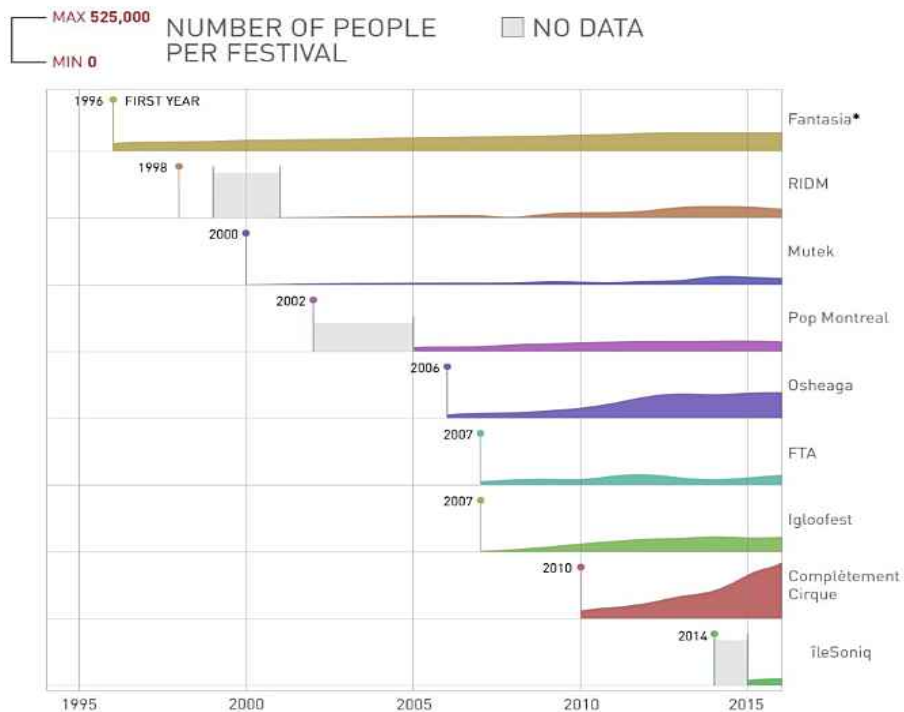
En continuité avec les actions entreprises l'année dernière, le Festival a doublé sa présence sur les places Pasteur et Émilie-Gamelin, là où son public se trouve. Sur la place Émilie-Gamelin, en plus du kiosque d'information-billetterie installé à proximité de la scène, **un animateur prenait la parole avant et après chacune des représentations de Rouge**, invitant les spectateurs à profiter des spectacles en salle et l'informant des diverses promotions. **Ces mesures ont engendré de nombreux achats spontanés.**

L'emplacement de la *Terrasse complètement cirque – Brasseur de Montréal*, installée en début de Festival directement sur la place Pasteur plutôt que dans la rue en prévision de travaux sur la clocher de l'UQÀM, a nui à son achalandage. Lesdits travaux n'ont finalement jamais commencé; il aurait donc été possible d'installer la terrasse directement sur la rue dès le début du Festival.

Le Festival continue **la commercialisation de produits dérivés** avec la vente de divers produits promotionnels, dont les étoiles lumineuses, en augmentation par rapport à l'année passée, contribuant ainsi aux revenus autonomes de l'événement.

D'après une compilation réalisée par CBC, MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE est le Festival qui connaît la croissance la plus forte depuis cinq ans.

MONTREAL FESTIVAL ATTENDANCE - SMALL FESTIVAL



* Attendance from 1997 to 2011 is estimated
Only numbers for the first and last five years were provided

ADMINISTRATION



Le Festival 2017 a réussi à générer un excédent de 43 558 \$. Ce surplus, s'il est légèrement inférieur à l'objectif que s'était fixé la direction (+55k\$), est toutefois un gage de réussite dans un contexte de réduction des financements publics ; il est surtout d'autant plus important que l'édition 2016 avait réalisé un déficit de 34k\$.

Ce surplus est essentiellement imputable à deux effets : une hausse importante des revenus autonomes (particulièrement billetterie) et un bon contrôle des dépenses, qui a permis d'éviter d'utiliser les contingences et réduit certains coûts.

Les recettes de billetterie sont en hausse de plus de 100% par rapport à 2016 (295k\$), en raison du caractère exceptionnel de l'édition 2017, dont le prolongement à quatre semaines ou plus de deux des spectacles (7 Doigts à la SAT / 25 représentations et *Limbo* au Casino / 24 représentations). La campagne de marketing de contenu a permis d'éviter le risque d'essoufflement que cette décision comportait et a au contraire stimulé les ventes dans les dernières semaines. L'augmentation des recettes de billetterie est également liée à l'augmentation importante du prix moyen du billet, là encore portée par la présentation de *Limbo* au Casino. Cela étant dit, confiant du potentiel des spectacles programmés, le Festival s'était fixé des objectifs élevés.

Notons qu'il s'agit du meilleur résultat de billetterie depuis cinq ans. L'augmentation du prix moyen démontre que les efforts d'éducation et de développement du public commencent à porter fruit : le public montréalais est davantage prêt à acheter des billets de cirque, et ce, à des tarifs se rapprochant de ceux des autres disciplines artistiques.

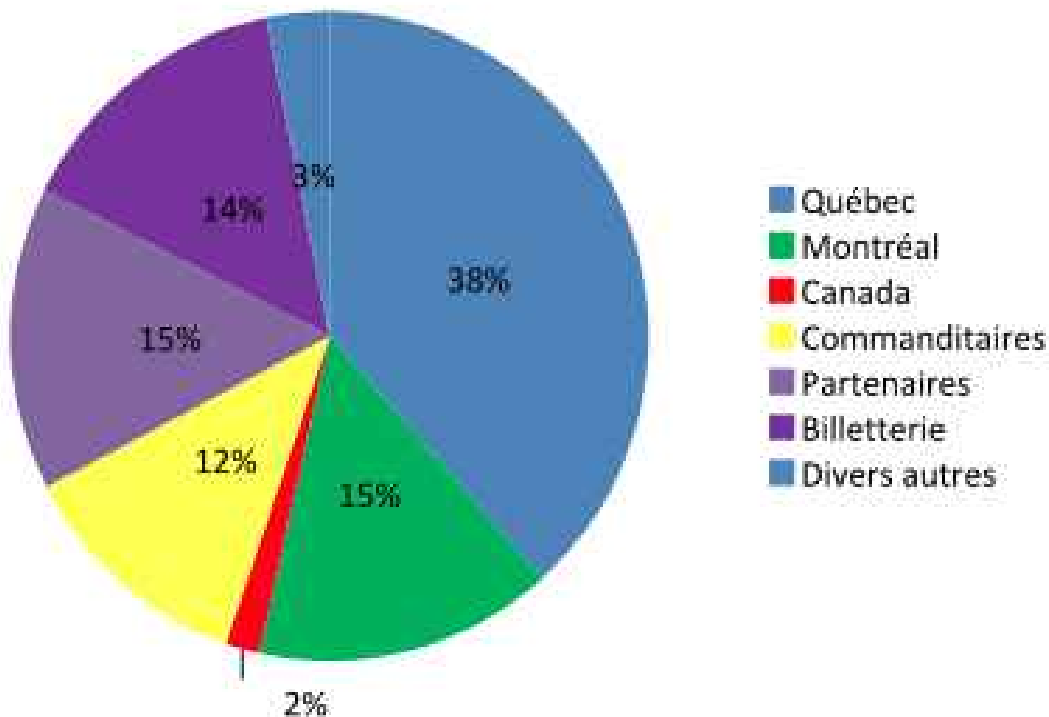
Par contre, les efforts de commercialisation entrepris depuis 2016 ont été quelque peu « douchés » par la pluie abondante de l'été 2017 (importante baisse des ventes de bières sur Saint-Denis), d'autant que les travaux majeurs prévus sur le clocher et la façade de l'UQAM n'ont finalement pas eu lieu, alors que la *Terrasse complètement cirque – Brasseur de Montréal* avait été installée en retrait et donc peu fréquentée toute la première fin de semaine.

Quant aux revenus publics, ils sont en léger déclin (-7,5%), le ministère du Tourisme du Québec ayant retiré son soutien en raison d'une incompatibilité avec un critère administratif des nouveaux programmes.

Pour ce qui est des dépenses globales du Festival, elles sont quasiment stables par rapport à 2016 pour ce qui est de l'administration, des opérations et du marketing ; en revanche, les dépenses de programmation artistique sont en augmentation, notamment avec la prolongation du spectacle sur la place Émilie-Gamelin, présenté pendant quatre semaines avec le soutien financier du 375 e de Montréal. Ces dépenses supplémentaires bonifient la programmation et correspondent à des revenus équivalents. Les frais de production des spectacles extérieurs, en particulier, n'ont connu aucun débordement inattendu. Il s'agit d'une gestion particulièrement rigoureuse, notamment des contingences et des frais logistiques, qu'un partage des coûts avec de nouveaux partenaires a permis de maximiser (ex. programmation, équipement, techniciens avec *À nous la rue*).

Au final, le Festival parvient à arrimer croissance fulgurante et équilibre budgétaire. Il n'en reste pas moins que la structure financière de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE souffre d'un important débalancement des ratios, qui le prive de certaines opportunités de soutien à sa croissance. Deux sources de financement traditionnelles des grands festivals lui font défaut : une quasi absence du gouvernement fédéral, toujours limité à environ 1,7% des revenus ; et une difficulté à vendre aux commanditaires le produit cirque, jeune et méconnu, accrue cette année par la concurrence exacerbée entre les festivals.

RÉPARTITION DES REVENUS



Les « partenaires » incluent Tourisme Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, la Société de développement commercial du Quartier latin, la Régie des installations olympiques et la Société des célébrations du 375 e de Montréal (Émilie-Gamelin, *À nous la rue*). Leur apport est inestimable et contribue grandement au succès de l'événement. Tourisme Montréal, entre autres, a augmenté son soutien au Festival pour une deuxième année de suite et contribue grandement à son rayonnement international tout en attachant l'image de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE à la destination touristique montréalaise.

FINANCEMENT PRIVÉ ■

Souffrant de l'intense concurrence générée par les activités du 375 e anniversaire de Montréal, qui ont mobilisé les ressources financières des grandes institutions, le Festival a difficilement conservé ses acquis en 2017.

Loto-Québec a renouvelé son association avec le Festival tout en s'intéressant grandement à la nouvelle application Quand la foule devient cirque. Radio-Canada, grand partenaire du Festival, activait cette année sa Zone Jeunesse, associant quatre de ses émissions jeunesse les plus populaires aux quatre activités participatives proposées par l'École de cirque de Verdun. La Société des transports de Montréal et BIXI poursuivaient leur collaboration avec le Festival et de nouveaux joueurs tels que Eska, Brasseur de Montréal, KIND et Keurig Canada se sont intégrés. Air France, transporteur officiel, présentait le spectacle Il n'est pas encore minuit et participait au concours complètement cirque à Radio-Canada. Notons enfin le retour des partenaires fidèles Univins et spiritueux et BCF, ainsi que du Cirque du Soleil, fier partenaire fondateur du Festival.

Le financement privé reste toutefois un immense défi et les revenus de l'édition 2017, en légère diminution, n'étaient pas à la hauteur des attentes. Le produit cirque est encore méconnu et les investisseurs hésitent à se lancer dans l'aventure.

Après quelques années de transformations au sein de l'équipe du financement privé, la TOHU a accueilli un nouveau directeur d'expérience en 2017 qui a solidifié l'équipe et a établi comme priorité le développement des affaires. Bien qu'arrivé en poste tardivement pour entreprendre les démarches nécessaires pour l'édition 2017 du Festival, la présence de ce nouvel atout laisse présager le développement de solides partenariats pour le futur proche, d'autant que de nombreux contacts ont été pris pendant le Festival et plusieurs présentations sont d'ores et déjà en développement. Une meilleure implication des membres

FINANCEMENT PUBLIC ■

En pleine expansion, MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE continue de recevoir l'appui de précieux partenaires. Au niveau municipal particulièrement, les partenaires touristiques et culturels s'impliquent dans le développement du Festival : le Bureau des festivals reste un partenaire pluriannuel majeur et l'arrondissement Ville-Marie, suivant la prolongation du spectacle sur la place Émilie-Gamelin, a modulé son soutien en conséquence.

Au niveau provincial, le Conseil des arts et des lettres du Québec est le bailleur de fonds numéro 1 (25,8% du budget) d'un Festival devenu incontournable et hautement structurant pour le développement de la discipline, tandis que le Secrétariat à la région métropolitaine reste un collaborateur solide année après année. En revanche, le ministère du Tourisme du Québec, pourtant un des partenaires fondateurs de l'événement, s'est vu contraint de retirer son soutien, en dépit de la croissance du Festival et ses excellents résultats touristiques. Le changement d'un critère administratif (% financement provincial trop élevé) dans le programme *Aide financière aux festivals et événements touristiques* de Tourisme Québec excluant le Festival, celui-ci s'est vu amputé de l'appui essentiel de cet organisme à la dernière minute malgré une croissance constante, un achalandage record et un important rayonnement pour le Québec.

Le soutien fédéral reste largement sous-représenté dans le budget du Festival avec un gel du soutien de Patrimoine canadien depuis 2010. Le développement des relations va toutefois bon train; la soirée des partenaires durant le Festival a été très appréciée et plusieurs représentants du Conseil des arts du Canada ont fréquenté le Festival, notamment le MICC, et il existe un espoir de croissance dans un avenir proche. Le Festival s'est de plus vu octroyer, pour la première fois, un poste via le programme Emploi d'été Canada, alloué à un stagiaire technicien lumières pour les créations extérieures.

Du côté du MICC, notons que le Conseil des arts du Canada (transports) et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (hébergement) ont investi un montant total combiné record (48 500 \$) pour l'accueil de diffuseurs hors-Montréal, contribuant ainsi à la consolidation du rôle de Montréal comme porte d'entrée du cirque contemporain en



© Andrew Miller

RESSOURCES HUMAINES ■

Le Festival compte toujours sur une solide équipe extraordinairement dévouée, tant chez les employés de la TOHU que chez les consultants extérieurs. La plupart des ressources contractuelles revient année après année.

Avec la prolongation de spectacles en salle et sur Émilie-Gamelin au-delà des onze jours habituels, une partie des équipes était mobilisée pour deux semaines de plus, dans un contexte de réduction budgétaire, ce qui a pu occasionner certains défis et un essoufflement.

Du côté de la programmation extérieure, le grand engagement des équipes a permis de livrer une édition extrêmement chargée. L'édition 2017 était la dernière de la Directrice de création et de production, Isabelle Brodeur, à qui le Festival doit l'impressionnante évolution de son volet extérieur et que toute l'équipe remercie chaleureusement. Son départ apporte des changements au département, qui est heureux de faire grandir en son sein des ressources de longue date. Ainsi le directeur technique Guillaume Labelle prendra la relève de la direction de production et la coordonnatrice aux événements extérieurs, Amélie Moncelet, en deviendra la responsable.

Le Festival a pu compter sur l'aide précieuse de 99 bénévoles (82 en 2016). Essentiels au bon déroulement de l'événement, les bénévoles reçoivent en échange de leur contribution un accès aux spectacles en salle, une paire de billets pour la saison régulière de la TOHU, un accès au Quartier général avec une consommation gratuite le soir de la dernière, des rabais au Bahut à la TOHU et chez divers commerçants.



© Andrew Miller

En revanche, vu l'immense charge de travail générée par le projet numérique et par la création de deux nouvelles structures acrobatiques, le metteur en scène a dû mettre de côté pour cette année la participation des citoyens aux *Minutes* et au spectacle sur la place Émilie-Gamelin, initiée en 2015. Cette décision a été prise à contrecœur et la participation citoyenne n'est aucunement exclue pour le futur.

Fidèle à sa mission, le Festival engageait en 2017 des jeunes du quartier Saint-Michel au service à la clientèle aux week-ends complètement cirque à la TOHU et au Parc olympique, et à l'accueil et la sécurité sur la place Émilie-Gamelin ainsi qu'au bureau de production du centre-ville. Le Festival faisait aussi encore appel à Prodigium, entreprise d'économie sociale avec une mission de réinsertion sociale qui fournit les ressources techniques à MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE.

ÉCORESPONSABILITÉ ■

En matière de développement durable, le Festival agit autant au niveau social qu'écologique. Fidèle partenaire, l'organisme du cirque social Cirque Hors Piste présentait son événement Hors piste ainsi que ses capsules déambulatoires. Pour une première année, des séances de médiation offertes à tous se tenaient sur la place Émilie-Gamelin. Première également, le Festival invitait des aînés des Habitations Jeanne-Mance dans sa section réservée sur la place Émilie-Gamelin. Les relations avec les HJM se sont approfondies et sont appelées à grandir.

Autre première, le système éco-cup était instauré au Quartier général du Festival : la distribution de verres consignables à l'effigie du Festival, que les consommateurs conservaient ou retournaient, a permis de diminuer considérablement la consommation de contenants.

Avec moins de spectacles et moins de compagnies étrangères ainsi qu'une coupure dans les effectifs de chauffeurs, les déplacements en voiture ont été réduits. Le Festival, grâce à ses partenariats avec la STM et BIXI, offrait des passes à certains de ses artistes et des abonnements de vélo en libre-service à l'ensemble de ses artistes et équipes. De plus, avec une campagne de communications presque entièrement numérique, la consommation de papier a été réduite.

DÉFIS ET PERSPECTIVES



Si l'année 2017 fut singulière, dans le contexte des anniversaires de Montréal et du Canada, l'industrie événementielle et des festivals s'accorde à dire que le plus grand défi, en 2018, sera de ne pas laisser la poussière retomber et de prolonger les acquis de cette saison estivale exceptionnelle.

L'enjeu numéro un pour MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE sera celui du **financement privé**. L'apport des commanditaires reste à un niveau anormalement bas pour l'ampleur de la manifestation et le potentiel de visibilité qui en découle. La fréquentation est en croissance constante depuis sept ans et le volume de billets vendus laisse à croire que les efforts de sensibilisation de la clientèle commencent à se matérialiser ; le montant des commandites devrait évoluer en parallèle.

Le principal objectif pour l'édition 2018 est de se doter d'un partenaire présentateur du Festival. À ces fins, l'équipe de ventes, partenariats et philanthropie s'est dotée d'un nouveau directeur et bénéficiera des services de deux spécialistes en approche stratégique de partenaires. Parallèlement, un comité de financement privé a été activé au conseil d'administration. Enfin, un nombre considérable de prospects a été invité sur le site de la rue Saint-Denis avec des visites personnalisées et de nombreuses rencontres étaient planifiées pour l'automne.

Du côté du **financement public**, la priorité sera d'accroître la part du financement fédéral dans la structure de revenus. Si l'enveloppe allouée aux festivals par le ministère du Patrimoine canadien est théoriquement gelée, d'autres opportunités existent, en lien avec les réinvestissements annoncés par le nouveau gouvernement depuis 2015 et non encore matérialisés. Ainsi la TOHU espère accéder au financement pluriannuel de fonctionnement du Conseil des arts du Canada, pour lequel les arts du cirque et les arts numériques figurent aux premiers rangs des priorités. Le soutien au MICC et à la consolidation du réseau de diffusion pourrait également passer par là. N'oublions pas aussi les efforts appréciés du regroupement d'événements canadiens FAME auprès du ministère du Tourisme à Ottawa et les investissements annoncés par Destination Canada pour continuer de promouvoir la destination auprès des visiteurs internationaux. Enfin, Développement économique Canada peut devenir un partenaire de choix pour les efforts de structuration du milieu cirque, une industrie canadienne exportatrice et innovante.

Une participation accrue du fédéral est rendue nécessaire par l'introduction de limites par palier dans les nouveaux programmes de Tourisme Québec, autrement très appréciés du milieu, mais qui excluent de facto MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE en raison du niveau trop élevé de financement provincial. Cette situation crée le paradoxe d'un retrait des aides au développement touristique alors que la manifestation connaît une croissance fulgurante de sa fréquentation et un rayonnement international grandissant. Le soutien du ministère de la Culture et des Communications (et donc du CALQ) est avant tout destiné au développement de la discipline, et non à l'impact touristique de la manifestation.

En termes de **contenu artistique**, les perspectives pour 2018, à la lumière des expérimentations de cette année et des succès observés, pourraient aller dans le sens d'une densification de la programmation extérieure et d'un allongement de la programmation en salle.

En effet, les présentations phares de la programmation extérieure gratuite au Quartier latin sont devenues de véritables rendez-vous : le nombre de spectateurs présents aux premières des *Minutes complètement cirque* autant que de *Rouge* (la création annuelle sur la place Émilie-Gamelin) a été largement supérieur aux années précédentes, où le bouche à oreille augmentait la participation au fil des représentations. Il est donc évident que ces deux emblèmes du Festival sont devenus des incontournables très attendus par la population montréalaise et qui bénéficient d'une solide couverture de presse en amont (pré-papiers, reportage « derrière la scène », etc.). L'occupation originale du territoire et le caractère rassembleur de ces œuvres en font un produit d'appel unique. Le choix du réseau états-unien PBS de ne retenir que MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE pour la couverture du volet culturel de son reportage sur la métropole est éloquent ; il confirme combien la programmation extérieure gratuite représente un produit touristique phénoménal, que plusieurs agences de promotion de la destination utilisent d'ailleurs régulièrement dans leurs outils et campagnes.

L'équipe de programmation extérieure cherchera donc à consolider ces acquis et à densifier la programmation sur la rue pendant les onze jours d'opération. La présence du festival de théâtre de rue *À nous la rue*, dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, a été très prisée et le Festival pourrait réfléchir au potentiel d'accueillir, avec l'aide de nouveaux partenaires, davantage de prestations issues des arts de la rue, dont la filiation avec le cirque est naturelle ; cela participerait d'ailleurs à ses efforts de décloisonnement des disciplines. D'autres partenaires plus « décloisonnés » (Journées Vélo-Québec en juin, Musée Pointe-à-Callière, etc.) ont également particulièrement apprécié leur première expérience avec MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE et devraient reconduire leur collaboration.

Cela étant, la priorité sera de mieux reprendre possession du territoire sur la rue Saint-Denis avec une occupation de l'espace urbain et de l'architecture équivalente aux années précédentes ; on sait d'ores et déjà que des travaux importants auront lieu sur la place Pasteur et que le périmètre d'action pourra être appelé à évoluer. La Minute de 2018 se lancera le défi de surprendre et de réinvestir l'espace urbain ; quant à l'application numérique développée, on réfléchira à la meilleure façon de la valoriser (spectacle en lieu clos ? exportation ?), probablement hors du Festival. En revanche, la prolongation des animations extérieures sur Émilie-Gamelin au-delà des deux semaines habituelles du Festival était exceptionnelle en 2017 et est difficilement envisageable pour les prochaines éditions, sans nouveau financement spécifique à l'événement.

Pour ce qui est de la programmation en salle, au contraire, l'expérimentation menée en 2017 avec la présentation de *Vice & Vertu* à 25 reprises jusqu'au début du mois d'août a été très concluante. Le Festival va réfléchir à des façons de travailler avec davantage de partenaires de diffusion (salles, compagnies ou lieux plus inusités) afin d'augmenter la durée de présence en intérieur et le nombre de billets en vente. La première collaboration avec le Casino de Montréal et le Festival Juste pour Rire a également dévoilé un certain potentiel ; si les ventes de billetterie de *Limbo* ont été très décevantes, les partenaires ont convenu que le concept d'un cabaret-cirque présenté au Casino et renouvelé annuellement reste très pertinent. Son potentiel est immense, autant pour la cible touristique que pour le développement du public. Il devrait donc être de retour dès 2018, dans la même approche



© Andrew Miller

Cela étant, la priorité sera de mieux reprendre possession du territoire sur la rue Saint-Denis avec une occupation de l'espace urbain et de l'architecture équivalente aux années précédentes ; on sait d'ores et déjà que des travaux importants auront lieu sur la place Pasteur et que le périmètre d'action pourra être appelé à évoluer. La Minute de 2018 se lancera le défi de surprendre et de réinvestir l'espace urbain ; quant à l'application numérique développée, on réfléchira à la meilleure façon de la valoriser (spectacle en lieu clos ? exportation ?), probablement hors du Festival. En revanche, la prolongation des animations extérieures sur Émilie-Gamelin au-delà des deux semaines habituelles du Festival était exceptionnelle en 2017 et est difficilement envisageable pour les prochaines éditions, sans nouveau financement spécifique à l'événement.

Pour ce qui est de la programmation en salle, au contraire, l'expérimentation menée en 2017 avec la présentation de *Vice & Vertu* à 25 reprises jusqu'au début du mois d'août a été très concluante. Le Festival va réfléchir à des façons de travailler avec davantage de partenaires de diffusion (salles, compagnies ou lieux plus inusités) afin d'augmenter la durée de présence en intérieur et le nombre de billets en vente. La première collaboration avec le Casino de Montréal et le Festival Juste pour Rire a également dévoilé un certain potentiel ; si les ventes de billetterie de *Limbo* ont été très décevantes, les partenaires ont convenu que le concept d'un cabaret-cirque présenté au Casino et renouvelé annuellement reste très pertinent. Son potentiel est immense, autant pour la cible touristique que pour le développement du public. Il devrait donc être de retour dès 2018, dans la même approche

collaborative.

Enfin, le **développement touristique** de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE a logiquement bénéficié de l'achalandage important lié aux événements du 375^e anniversaire de Montréal, mais également des efforts développés depuis plusieurs années par l'équipe de marketing. Le Festival va poursuivre son positionnement tout au long de l'année et tentera de s'appuyer sur des mentions ou des reportages dans des magazines de destination importants (National Geographic Traveler, PBS, TV5 Monde, France 5 etc.) pour continuer de promouvoir la métropole comme capitale internationale des arts du cirque. L'expérience acquise en 2017 et le déploiement d'efforts de relations de presse internationales devraient contribuer à augmenter la proportion de touristes fréquentant le Festival (actuellement autour de 25%). Notons à cet effet qu'une étude d'achalandage et provenance et une étude de retombées économiques seront réalisées par des firmes indépendantes au cours de l'édition 2018.

Toutefois, il est essentiel de comprendre que l'investissement en développement touristique sera à la hauteur du soutien financier reçu du milieu touristique.

Notons aussi que le virage web de la campagne marketing a été un succès et que cette orientation stratégique sera accentuée pour les prochaines éditions.

En conclusion, l'édition 2018 va renforcer ce que celle de 2017 a confirmé : MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE contribue solidement au positionnement de Montréal comme capitale internationale des arts du cirque et au développement de la discipline, autant en soutenant les compagnies québécoises, émergentes ou établies, qu'en participant au développement du public, local et touristique.



© Andrew Miller

ANNEXES



© Andrew Miller

ANNEXE 1
FRÉQUENTATION FINALE 2017

Programmation en salles		Capacité	Nbre de représentations	Billets disponibles	Assistance totale
<i>Les 7 Doigts, Vice & Vertu</i>	S.A.T.	500	25	12 500	8 537
<i>Strut & Fret, Limbo</i>	Casino de Montréal	542	24	13 011	4 453
<i>Compagnie XY, Il n'est pas encore minuit</i>	TOHU	761	4	3 044	2 901
<i>Cirque Alfonse, Tabarnak</i>	TOHU	780	10	7 924	5 869
<i>Throw2Catch, Zkruv Lös</i>	TOHU (chapiteau)	412	8	3 296	2 107
Total Programmation en salle			71	39 775	23 867

Programmation extérieure gratuite

Pôle Quartier Latin du Quartier des spectacles

<i>Rouge - du 6 au 16 juillet</i>	Place Émilie-Gamelin	16 représentations (2 annulations pluie)	48 250
<i>Rouge - supplémentaires 375e de Montréal</i>	Place Émilie-Gamelin	18 représentations (2 annulations pluie)	22 750
<i>Saint-Denis Complètement Cirque**</i>	Quartier Latin	11 jours (pas de relâche)	324 432
<i>Jardins Gamelin programmation cirque</i>	Place Émilie-Gamelin	11 jours (du 6 au 16 juillet)	8 810
<i>Hors-Piste</i>			1 500

Sous-total Programmation extérieure - Pôle Quartier latin du Quartier des spectacles (A)

405 742

** incluant Minutes

Quartiers Complètement Cirque

<i>Montréal-Nord</i>	6 juillet	350
<i>Pointe-aux-Trembles</i>	7 juillet	400
<i>Esplanade du Parc Olympique (RIO)</i>	8-9 juillet	1 108
<i>Mercier</i>	10 juillet	600
<i>Saint-Léonard</i>	11 juillet	1 000
<i>Verdun</i>	13 juillet	1 200
<i>Plateau (annulation pluie)</i>	14 juillet	-
<i>Saint-Michel (TOHU)</i>	15-16 juillet	1 200
<i>Pointe-à-Callière</i>	16 juillet	500
<i>Complexe Desjardins (Carpe Diem)</i>	11-15 juillet	8 000

Sous-total Quartiers Complètement Cirque (B)

14 358

Total Programmation extérieure (A+B)

420 100

GRAND TOTAL FRÉQUENTATION (salle et extérieure)

443 967

ANNEXE 2
COMPARATIF 2010 À 2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ACHALANDAGE								
Total entrées	50 000	60 000	80 000	125 655	190 173	236 955	317 468	443 967
% touristes ext. Montréal	7,65%	11%	14%	14%	15%	24,3%	25%	25%
VISIBILITÉ & RAYONNEMENT								
Médias accrédités	40 130 journalistes	57 140 journalistes	81 140 journalistes	95 114 journalistes	96 119 journalistes	118 194 journalistes	81 142 journalistes	84 140 journalistes
Provenance des médias	4 pays	5 pays	6 pays	4 pays	6 pays	5 pays	8 pays	6 pays
Diffuseurs intern. & canadiens	30	60	80	107	133	235	277	305
Investissement en promotion*	1 830 276 \$	2 036 562 \$	1 261 376 \$	1 444 097 \$	1 253 819 \$	1 257 303 \$	800 000 \$	782 881 \$
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE								
Nbre de partenaires touristiques	6	13	18	20	24	37	55	118
PROGRAMMATION								
Nbre de sites / salles	13 10	19 7	20 10	20 11 +1 chapiteau	19 8 +1 chapiteau	20 6	17 5 +1 chapiteau	13 3 +1 chapiteau
Nbre de spectacles en salle	14 94 représent.	15 108 représent.	15 77 représent.	14 70 représent.	12 65 représent.	10 56 représent.	9 55 représent.	5 71 représent.
Nbre de rendez-vous extérieurs	44	77	90	100	100	90	93	140
Nbre d'artistes	200 / 6 pays	280 / 6 pays	220 / 6 pays	280 / 6 pays	298 / 4 pays	210 / 6 pays	213 / 9 pays	167 / 10 pays
Nbre de jours	18	18	12	12	12	11	11	11-28

* Valeur totale du plan média (comprend les investissements monétaires, de dons et de services).



RAPPORT D'ACTIVITÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DE CIRQUE CONTEMPORAIN
10 - 13 JUILLET 2017



MICC 2017, EN QUELQUES CHIFFRES ...

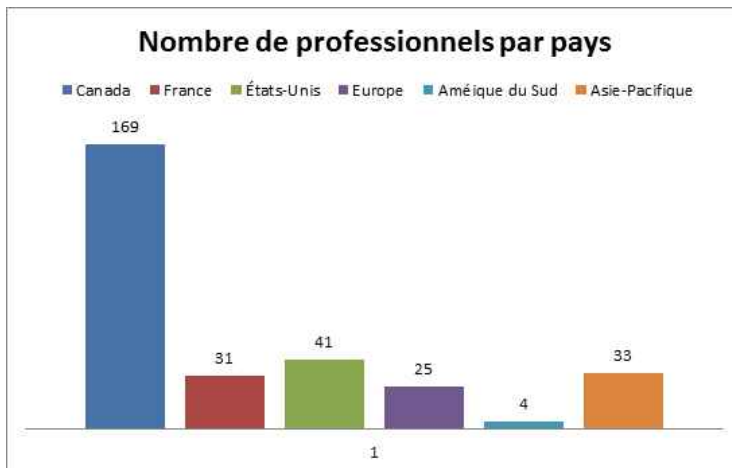
305 professionnels des arts du cirque, incluant 44 diffuseurs (277 en 2016, dont 62 diffuseurs)

Outre les diffuseurs, les autres professionnels sont des agents, producteurs, compagnies, artistes, conférenciers (chercheur dans le domaine), étudiants et quelques représentants de gouvernements. Cette année encore, un groupe de 12 personnes du National Institute of Circus Arts of Melbourne, Australie faisait partie de nos professionnels ainsi qu'un groupe d'étudiants en cirque à l'université Concordia (Montréal).

→ Voir tableau récapitulatif des inscriptions au MICC en annexe

23 pays représentés (17 en 2016)

Allemagne - Argentine - Australie - Belgique - Brésil - Canada - Chine - Corée du Sud - Croatie - Espagne - États-Unis - Finlande - France - Irlande - Italie - Japon - Lituanie - Mexique - Monaco - Pays Bas - Royaume Uni - Suède - Suisse.



Hébergement et nuitées

En total, 278 nuitées ont été réservées dans le cadre du MICC, dont 117 prises en charge par la MHU. Les 161 nuitées supplémentaires restantes ont été payées par les professionnels eux-mêmes.

DÉTAILS :

146 nuitées réservées à l'hôtel Gouverneur.

83 nuitées réservées par les professionnels eux-mêmes via Airbnb.

21 nuitées réservées à l'hôtel Suites Labelle.

6 nuitées réservées à l'Hôtel 10

22 nuitées réservées à la résidence Grey Nuns de Concordia.

4 jours d'activités

84 repas achetés lors du lunch pro

8 compagnies (6 en 2016) ont eu l'opportunité de présenter leurs projets de création dans le cadre des Tête-à-Tête

10 compagnies : 5 canadiennes et 5 internationales ont présenté leur spectacle prêt à tourner dans le cadre de la nouvelle plateforme : *Tour de Piste*

- 1 vitrine intégrale de la compagnie Throw2Catch (Montréal).
- 3 conférences
- 2 ateliers : *les Entretiens* et *Comment tourner en Amérique du Nord*
- 1 rencontre consacrée au développement du réseau Nord-américain
- 4 visites guidées de la Cité des arts du cirque (3 lieux / 4 institutions)
- 1 conférence satellite : *CastaFesta* (organisé par le Cirque du Soleil)
- 1 atelier satellite : *Cirque, culture et diversité* (organisé par Nicki Miller et Leda Davis)
- 1 activité satellite : les Auditions Générales, organisées par le Cirque du Soleil, les 7 Doigts et le cirque Éloïze

INTRODUCTION

Pour cette 8^e édition du Festival et 3^e édition du **Marché International de Cirque Contemporain** (MICC), des professionnels de 23 pays ont convergé vers Montréal pour faire des découvertes artistiques, réseauter ainsi que pour participer à des rencontres professionnelles diversifiées. Le monde du cirque a été représenté cette année par des professionnels en provenance de 23 pays.

Au total, **305 professionnels** ont participé au Marché International de Cirque Contemporain (MICC), ce qui représente une augmentation de 28 personnes par rapport à l'an dernier (10,10%). Parmi tous ces professionnels, 44 personnes sont des diffuseurs ou programmeurs.

Pour une troisième année, un groupe de 12 étudiants et de professeurs du National Institute of Circus Arts of Melbourne (NICA) sont venus de l'Australie spécialement pour le Festival et assister aux activités professionnelles. De plus, un groupe d'étudiants en séminaire à Concordia a assisté au MICC cette année.

Si la TOHU a reçu un nombre total de professionnels plus élevé qu'en 2016, nous avons constaté une baisse au niveau du nombre des **programmeurs** présents pour cette dernière édition, particulièrement des programmeurs européens. Plusieurs explications sont possibles :

- Trois événements de réseautage en moins de 6 mois au Québec (CINARS, ISPA et MICC) peuvent diminuer le nombre de participants étrangers limité en nombre de repérage extérieur.
- Une programmation avec moins de spectacles payants que l'année dernière (5 vs 9), dans le contexte du 375^e anniversaire de Montréal et de sa très grande offre culturelle gratuite.

Retombées escomptées

- Amélioration des pratiques et progression de la réflexion sur les professions circassiennes;
- Accroissement de la circulation des créations québécoises à l'étranger;
- Développement d'une réciprocité des échanges avec les marchés qui accueillent les créations canadiennes en présentant des compagnies étrangères à Montréal;
- Positionnement de Montréal comme métropole culturelle et capitale mondiale des arts du

cirque;

- Retombées économiques importantes, notamment par le tourisme d'affaires et pour les compagnies de cirque;
- Accroissement des retombées médiatiques : présence de Circus Talk qui a diffusé des informations sur le MICC en amont. Ce média représente une nouvelle fenêtre pour le réseau cirque;
- Accroissement de la présence des universités (NICA et Concordia) : création d'écrits à propos du marché et présence de jeunes artistes de la relève, impliqués dans les réseaux.

Témoignages

It was truly a wonderful experience. I was fortunate to see all four indoor performances, Quand la foule devient cirque, the Tour de piste presentations (a fantastic format I hope you keep!) and the tour of TOHU. I returned to share several companies with our Executive and Artistic Director.

Caroline Leipf, Annenberg Center for the Performing Arts, Philadelphia, USA

Thanks for inviting me to MICC, it was very interesting, I learned a lot and I have some good leads for programming (primarily Canadian) cirque in 2018 and 2019. I will set up a meeting with the Canadian Consulate here in San Francisco in the next couple of weeks and share my thoughts and ideas on possibilities with them.

Andrew Wood, San Francisco International Arts Festival

It has been great to see the work, meet the companies and get a close up appreciation of the amazing work here – and the festival of course combined with Montreal 375 – a really extraordinary range of work!

So many thanks from us both!

Ian Scobie et Daniel Vorasi Arts Projects Australia



DÉROULEMENT | ACTIVITÉS PROPOSÉES

Cette année, la programmation MICC a été bonifiée tant au niveau des communications que de la programmation, afin de développer et situer davantage le « réseau ».

D'un point de vue communicationnel, l'identité visuelle a été réutilisée pour se confirmer et plusieurs outils de communication ont été développés comme : les infolettres (7 infolettres envoyées en 6 mois pour 4 l'année dernière), 5 What's up (infolettres quotidiennes) envoyé pendant le MICC, un site internet plus détaillé et plus fonctionnel. Les frais et la politique d'accréditation n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière compte tenu du développement du volet professionnel et des coûts engendrés par l'organisation du MICC.

Au niveau de la programmation, 4 journées d'activités, dont 3 jours dans un seul lieu particulier : la Cité des arts du cirque, avec des repas prévu sur place (bistrot de la TOHU ou cafétéria du Cirque du Soleil), afin de créer un lieu et une atmosphère propice aux échanges, discussions et rencontres entre les professionnels présents pour les activités offertes.

Pour terminer, un cocktail d'ouverture du MICC a été offert à tous les accrédités MICC, aux artistes et professionnels présents au Festival afin de favoriser la première prise de contact entre les participants.

Dans l'ensemble, la participation aux activités professionnelles a augmenté. Cela est dû en partie à l'intérêt manifesté par les divers professionnels du milieu circassien local et international. Bien que certaines conférences étaient ouvertes au public, la plupart des participants demeuraient des professionnels du cirque. La participation était plus diversifiée : augmentation du nombre de pays représentés. Beaucoup de professionnels canadiens étaient présents ainsi que beaucoup d'Américains. Cela a permis un intérêt marqué de programmation croisé entre le Canada et les États-Unis et le début de collaborations concrètes. Enfin, nous avons accueillis cette année CAPACOA et des représentants des différents Conseils des Arts.

Résumé des nouveautés :

- Utilisation des différents lieux de la Cité des arts du cirque (École nationale de cirque, Cirque du Soleil et TOHU).
- Une nouvelle plateforme de présentations artistiques : le Tour de Piste.
- Une infolettre envoyé tous les jours du MICC aux professionnels pour les informer des activités du lendemain et de la programmation du festival (What's up).
- Site internet bonifié : <https://montrealcompletementcirque.com/fr/professionnels/>
- Une nouvelle activité satellite : les Auditions Générales
- Un premier « OFF MICC » constitué d'activités de réseautage indépendantes.

VITRINE

JEUDI 13 JUILLET - 14 H
CHAPITEAU TOHU

Lors de cette séance spéciale pour les participants du MICC, la compagnie THROW2CATCH (T2C) a offert l'intégrale de sa dernière création *Zkruv Lös*. Présenté sous le chapiteau et conçu pour le Festival, ce spectacle est adaptable pour tout type de salle de spectacle et prêt pour la tournée dès l'été 2017.

Un rendez-vous qui a réuni près de 90 spectateurs diffuseurs, agents, artistes, producteurs et représentants d'institutions reconnues (CAM, CALQ, etc).

À ce chiffre s'ajoute des invités extérieurs au MICC : l'équipe de la Falla, un projet à vocation communautaire de la TOHU (une vingtaine de personnes) et une cinquantaine de personnes des organismes du quartier Saint-Michel bénéficiant des *billets villes*.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

TÊTE-À-TÊTE

MARDI 11 JUILLET – 10 H

STUDIO DE CREATION - ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Huit compagnies canadiennes, non programmées dans le cadre du Festival et en processus de création ont présenté leurs projets de création à une quarantaine de diffuseurs ou programmeurs.

- * Circus Stella - Nouveau Brunswick
- * La marche du crabe - Québec
- * Roxanne De Bruyn - Québec
- * Cirquantique - Québec
- * Marchine de Cirque - Québec
- * Baskultoo - Québec
- * Kerttu Pussinen - Québec
- * Barcode - Québec

TOUR DE PISTE

MARDI 11 JUILLET – 14 H

STUDIO DE CREATION - ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Cette nouvelle plate-forme, visant à soutenir les compagnies dans la promotion de leurs spectacles, a réuni 10 équipes artistiques disposant de 10 à 15 minutes pour présenter un spectacle prêt à tourner ou leur nouvel organisme. Le public (75 personnes) était composé de programmeurs, directeurs de festival, de lieux de diffusion et de résidence, artistes, producteur, représentant des institutions, etc.

- * Le Radiant (Canada) - *Petits Pieds à Grignoter*
- * Compagnie LaboKracBoom (Canada) - *Chute Libre*
- * Nord Nord Est (Canada) - *Nouvelle création*
- * D'Arts et de rêves (Canada) - *Résidence d'artistes*
- * Entre Nous (France/Canada) - *La Perte*
- * Théâtre Fools and Feathers (France) - *Le Destin tragicomique de Tubby et Nottubby*
- * Mick Holsbeke / Blueline Productions (France/États-Unis) - *Moby Mick*
- * Short Round Production (États-Unis) - *Filament*
- * Troupe Vertigo Circus-Dance-Theater (États-Unis) - *TABLEAUX*
- * Compagnie de Cirque "eia" (Espagne) - *inTarsi*

COCKTAIL D'OUVERTURE

LUNDI 10 - 17 H

QUARTIER GÉNÉRAL DU FESTIVAL

Ce rendez-vous convivial d'ouverture du MICC, a été un moment de réseautage et d'échanges pour une centaine de professionnels du milieu cirque. Un lancement officiel des activités du MICC a été créé depuis l'an dernier pour motiver les programmeurs et les compagnies à se

réunir et à échanger et ainsi favoriser la planification des rendez-vous sur les jours suivants.

LUNCH PRO

JEUDI 13 JUILLET – 12 H

TOHU - BISTRO

Le lunch s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale sur la terrasse de la TOHU. Une centaine de programmeurs, compagnies et agents s'y sont rendus pour se rencontrer et réseauter. Cet événement clôture de ces 4 jours d'activités, il est très couru et revêt des airs d'au revoir.

CONFÉRENCES & ATELIERS

CONFÉRENCES

\\ La Magie Nouvelle

LUNDI 10 JUILLET – 15 H 30

QUARTIER GÉNÉRAL DU FESTIVAL

Cette conférence a rencontré un succès, avec 85 personnes présentes découvrir le courant de la magie nouvelle, en pleine expansion. Le MICC a décidé de mettre en avant un des créateurs de ce mouvement qui renouvelle les enjeux et les codes de la magie en y apportant un sens nouveau. L'intervenant a présenté son travail et sa vision innovante de la magie.

INTERVENANT :

Raphaël Navarro, initiateur du mouvement de la magie nouvelle et cofondateur de la compagnie 14:20, France

\\ Valorisation du Projet Circus Incubator

MARDI 11 JUILLET – 17 H 30

STUDIO DE CREATION - ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Mené par Jean-Marc Broqua (La Grainerie, Toulouse, France), le projet européen Circus Incubator s'est terminé en février 2017 avec des rencontres croisées artistes/diffuseurs à Stockholm. Cette conférence/valorisation a été l'occasion de partager sur cette aventure exceptionnelle qui aura réunis plus d'une cinquantaine d'intervenants de quatre régions du globe autour de la professionnalisation des artistes de cirque. Soixante-dix professionnels étaient présents lors de cette conférence.

INTERVENANTS :

Jean-Marc Broqua, **Cécile Provôt** (Jeunes Talents Cirque Europe) France, **Evelyne Chagnon** (Théâtre Hector-Charland), **Claudéric Provot** (VALSPEC) et **Laurence Tremblay-Vu** (artiste de cirque) Canada.

\\ Le numérique et les arts vivants

JEUDI 13 JUILLET – 10 H 00

STUDIO DE CREATION - ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Le numérique nous influence, s'immisce dans nos vies. Il touche notre façon de communiquer, d'entrer en relation avec l'autre et déjà de créer. Le monde du divertissement n'y échappe pas et mobilise la technologie pour faciliter et stimuler les tendances de l'offre et de la demande. En 2017, MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE propulse sa création emblématique les Minutes Complètement Cirque dans un tout nouvel univers, à la rencontre entre les arts du cirque et les arts numériques. Grâce à une application mobile inédite *Quand la foule devient cirque*, le vaste public passera de simple spectateur à véritable SPECT-ACTEUR.

Cette conférence a été l'occasion d'explorer les numérique à travers le spectacle vivant et d'en découvrir un peu plus sur les Minutes Complètement Cirque...Numérique que les professionnels ont découvertes pendant le festival.

Une soixantaine de personnes était présente lors de cette conférence.

INTERVENANTS :

Axel Bedikyan, directeur, intelligence d'affaires et consommateurs, Cirque du soleil.

Anthony Venisse, concepteur et metteur en scène des Minutes Complètement Cirque.

Geneviève Levasseur, présidente et productrice de Ingrid Ingrid.

ATELIERS

\\ Développement d'un réseau commun de diffusion et de tournée

**réservé aux diffuseurs Nord-américains*

MERCREDI 12 JUILLET – 10 H 30

BIBLIOTHÈQUE - ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Atelier consacré au développement d'un réseau de diffusion et de tournée des compagnies de cirque. Ce temps de rencontre a permis de mettre en commun des calendriers, des échéanciers et des idées de programmation pour les saisons à venir. Cette deuxième rencontre de l'année contribue au développement du secteur et ouvre des voies de programmation aux diffuseurs multidisciplinaires nord-américains.

Les échanges ont commencé par une analyse du territoire Nord-Américain et de ses particularités (beaucoup de petite salle, un territoire très vaste, une petite communauté circassienne), par une représentante de Capacoa qui a affirmé son désir d'aide au développement de ce réseau en évoquant plusieurs piste de travail. L'inconvénient majeur étant l'étendu du territoire, plusieurs solutions ont été évoquées.

Une douzaine de show a ensuite été présentée et un leader de discussion a été désigné à chaque fois pour leader la tournée nord-américaine de cette compagnie. Cet atelier contribue largement au développement du réseau et a réuni cette année 20 programmeurs

\\ Comment tourner en Amérique du Nord

** réservé aux artistes et agent d'artistes*

JEUDI 13 JUILLET 2017 - 16H

STUDIO DE CRÉATION - ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Faire tourner son spectacle en Amérique est un rêve pour de nombreuses compagnies. Cet atelier présenté sous forme de discussion a porté sur les diverses réalités de ce territoire immense. Il s'est adressé aux compagnies artistiques, agents et chargés de diffusion. Comment tourner en Amérique ? Quelles sont les spécificités rencontrées de ce côté de l'Atlantique ? Comment approcher les diffuseurs américains et canadiens ? Comment gérer les aspects contractuels,

logistiques, techniques et fiscaux pour l'organisation d'une tournée ? Quelles sont les stratégies de mise en marché pour le Canada, les États-Unis et le reste de l'Amérique ?

INVITÉS :

Nadine Asswad, directrice, Agence Nadine Asswad

Stéphanie Harvey, directrice principale planification des tournées et développement d'affaires, Cirque du Soleil

Vincent Messenger, directeur, Dolce Vita Productions

\\ Les Entretiens

MARDI 11 JUILLET 2017 - 11H30

BIBLIOTHÈQUE - ÉNC

Le MICC a voulu créer un moment de rencontre avec les différents paliers de subventionneurs afin que ces derniers aient l'occasion de présenter dans un cadre informel leurs nouveaux programmes respectifs. Ça a été l'occasion pour les diffuseurs venus de partout dans le monde d'en apprendre davantage sur les différentes formes de soutien dont les artistes et les compagnies disposent dans la création et la production des arts du cirque au Canada.

INVITÉS :

Guylaine Normandin, directrice, service du théâtre, Conseil des arts du Canada

Jean Fortin, chargé de programmes, Arts du cirque, Conseil des arts et des lettres du Québec

Julien Valmary, directeur du soutien et des initiatives stratégiques, Conseil des arts de Montréal

ACTIVITÉS SATELLITES

\\ CastaFesta

CONFÉRENCE – MERCREDI 12 JUILLET – 14 H 30 SUIVI D'UN COCKTAIL

CIRQUE DU SOLEIL

Nous avons le plaisir d'intégrer pour la deuxième fois, à la programmation du MICC en partenariat avec le Cirque du Soleil, la 3e édition de *CastaFesta*. *CastaFesta* est une série de conférence permettant d'en savoir plus sur les réalités du milieu des arts du cirque; de discuter des enjeux et des démarches respectives; ainsi que de présenter les diverses méthodes de travail. Les participants ont été invités à poursuivre la réflexion et l'échange de manière plus informelle entre invités et panélistes lors d'un cocktail.

INTERVENANTS :

Paul Gagnon, conseiller juridique, Cirque du soleil.

Germain Guillemot, concepteur acrobatique, Cirque du soleil.

Glenn Hall, chef des opérations et directrice de la formation, les services casting workbook.

\\ Cirque, culture & diversité

ATELIER - VENDREDI 14 JUILLET – 15 H

TOHU

Sous le format d'une table ronde, plusieurs pistes de réflexion ont été explorées pour comprendre

comment le cirque contemporain peut se développer pour mieux répondre aux enjeux d'égalité. Quelles mesures proactives pourrions-nous prendre pour supporter la représentation de la diversité dans les distributions de rôles (genres, sexes, races et perspectives culturelles), les esthétiques artistiques et la dramaturgie (intégration de différentes méthodes théâtrales ou disciplines de cirque) ? Une quarantaine de personnes a participé à cet échange organisé par Ledda Davis et Nicki Miller.

\\ Cirque off STUDIO 303

Andréane Leclerc, Angélique Willkie, Éliane Bonin, Dana Dugan et Miriam Ginestier ont organisé trois jours de réflexion autour des arts du cirque afin de réaliser un manifeste vivant pour la biodiversité et l'écologie d'un cirque post-acrobatique, queer, féministe, politique, alternatif, non-commercial, axé sur l'expérience, l'ouverture, la sensibilité, la démarche artistique et humaine, qui embrasse la prise de risque artistique et la prise de parole. Dans le but de faire émerger et puis cibler les enjeux principaux de la situation du cirque Montréalais, elles ont utilisé deux techniques démocratiques de discussions favorisant l'expression franche et l'échange d'idées : Long « *Potluck* » Table et Open Space Conference.

\\ Auditions générales

LUNDI 10 | MARDI 11 JUILLET 2017 - 9H
TOHU

Pour la toute première fois à Montréal, les équipes du Casting du Cirque du Soleil, des 7 Doigts et du Cirque Éloize se sont unis pour la tenue d'auditions les 10 et 11 juillet 2017. Les professionnels du MICC ont été invités à observer de près le travail rigoureux des dépisteurs de ces compagnies reconnues internationalement pour la qualité de leurs spectacles et des artistes qui s'y produisent. Ils ont pu assister à des performances de toutes les disciplines des arts du cirque dans le contexte singulier d'une audition et savoir comment ils s'y prennent pour dénicher la perle rare.



AUTRES ACTIVITÉS ET SERVICES

DES VISITES GUIDÉES

Cette année encore, les visites guidées des installations de la TOHU, du Cirque du Soleil et de l'École nationale de cirque ont été à nouveau au programme. Quatre visites de la Cité des arts du cirque ont été organisées dont deux pour Nica et le séminaire de Concordia. Plus de 50 personnes ont profité des visites guidées offertes.

DES RENCONTRES PUBLIQUES ÉTABLIES DANS LE CALENDRIER DE PROGRAMMATION

Comme en 2016, à la fin de la 2e représentation de chaque spectacle, une rencontre public-artistes de 30 minutes a été menée par une médiatrice spécialisée en cirque.

SERVICES

\\ Navettes

Un service de navette a été mis à la disposition des participants afin de faciliter leurs déplacements vers les activités de la programmation et du Festival.

Des navettes ont été organisées également pour les transports aller-retour vers l'aéroport pour les diffuseurs internationaux.

\\ Clefs Bixi et STM

Des clefs Bixi pour la totalité du séjour ont été offertes (sur demande) à tous les diffuseurs internationaux. Notre partenariat avec la STM nous a permis d'offrir une dizaine de trajet aux diffuseurs pour se rendre au Casino de Montréal voir Limbo (le trajet étant plus rapide en métro).

\\ Zone Festival

Zone Festival est un outil fabuleux pour la gestion des accréditations. Les pros ont apprécié recevoir leur 'agenda' électronique ainsi que celui que l'on imprimait pour leur pochette. Ce système nous permet de centraliser toutes les informations, de faire des modifications sur tous les documents rapidement en plus d'avoir un grand potentiel pour gérer les listes et réservations.

Cette année, toutes les personnes participantes au MICC devaient s'enregistrer sur *Zone Festival* selon leur catégorie pour obtenir l'accréditation MICC et sélectionner leur programme. Nous avons donc facilement géré les inscriptions et les paiements de tous via cet outil.

Une rencontre avec les développeurs du logiciel a été organisée à la fin du festival afin d'optimiser l'utilisation pour l'année prochaine et de modifier certaines fonctionnalités (la mise en page de l'horaire personnalisé par exemple et son export dans un agenda connecté).

DOCUMENTS QUI ONT ÉTÉ REMIS AUX DIFFUSEURS ET AUX PROGRAMMATEURS

\\ Pochette d'accueil

Comme l'année dernière, toutes les personnes accréditées ont reçu une pochette d'accueil adaptée selon la catégorie contenant toutes les informations importantes pour leur séjour : la programmation détaillée du Festival, le calendrier des rencontres du MICC, dépliant de la TOHU, un horaire personnalisé, une copie du catalogue, la liste et contacts des participants (programmeurs, compagnies et artistes des *Vitrines Complètement Cirque et Piste du marché*), etc. La pochette était remise en main propre par un membre de l'équipe ou portée à leur hôtel (suivant l'heure d'arrivée).

// Catalogue MICC 2017

Nous avons repris la même structure du catalogue, en créant une couverture différente qui suit l'identité visuelle du MICC mise en place l'année dernière.

Une copie a été distribuée à tous les programmeurs mais aussi à tous les artistes ou compagnies participant au MICC lors des activités. Cette année, nous avons mis quelques catalogues en libre-service pour les professionnels qui désiraient en avoir une copie.

DIFFUSEURS SOUTENUS

La notoriété du Marché international de cirque contemporain va grandissant chaque année et la proportion de diffuseurs en provenance de l'extérieur du Canada évolue également. Les diffuseurs suivants ont bénéficié d'un soutien financier de la TOHU pour leur transport et/ou leur hébergement, avec l'appui du Conseil des arts du Canada et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Diffuseurs nord-américains :

Flushing Town Hall (Flushing, États-Unis)

Ellen Kodadek, directrice exécutive et artistique

International Festival of Arts & Ideas (New Heaven, États-Unis)

Chad Herzog, directeur de la programmation

Potluck Art (Fayetteville, États-Unis)

Jenni TAYLOR SWAIN, Founder

Boom Arts (Portland, États-Unis)

Ruth WIKLER, Curator & Producer

Walton Arts Center (Fayetteville, États-Unis)

Laura GOODWIN, VP Learning & Engagement

San Francisco International Arts Festival (San Francisco, États-Unis)

Andrew WOOD, Executive Director

Burning Man Project (Oakland, États-Unis)

Kim COOK, Director, Art & Civic Engagement

Annenberg Center for the Performing Arts (Philadelphie, États-Unis)

Caroline LEIPF, Assistant to the Executive & Artistic Director

Circus Now (Philadelphie, États-Unis)

Adam WOOLLEY, Managing Director

ArtsEmerson (Boston, États-Unis)

David DOWER, Artistic Director

Penn State Center for the Performing Arts (University Park, États-Unis)

Amy VASHAW, Audience & Program Development Director

Pittsburgh Cultural Trust (Pittsburgh, États-Unis)

Pamela KOMAR, Director of Theater, Music and Youth Programming

RVCCArts (Branchburg, États-Unis)

Alan LIDDELL, Directeur

Weis Center for the Performing Arts (Lewisburg, États-Unis)

Kathryn MAGUET, Executive Director

Diffuseurs européens :

Jeunes Talents Cirque Europe (France)

Cécile Provôt, directrice

Institut culturel de Barcelone (Espagne)

Marta Almirall Elizade, directrice du service fêtes, traditions et festivals

The Out There International Festival of Circus and Street Arts (Great Yarmouth, Royaume-Uni)

Joe MACKINTOSH, directeur

Autres :

Arts Projects Australia (Australie)

Ian SCOBIE, Director

Modern Art Museum (Shanghai, Chine)

Fai Cheung, Curator/Academic Committee

Festival FIL (Rio de Janeiro, Brésil)

Karen ACIOLY, directrice

Liste des accrédités MICC 2017

Nom de famille	Prénom	Organisation	Pays
Kriebeler	Fabian	UFA Show & Factual	Allemagne
Matias	Paul	Entre nous	Argentine
BOWSKILL	Shay	NICA	Australie
DEGUARA	Georgia	NICA	Australie
DUCKWORTH	Brooke	NICA	Australie
DUMMER	Liam	NICA	Australie
GULLAN	Alex	NICA	Australie
HENRY	Ellen	NICA	Australie
Arthur	Grant	Strut & Fret - Limbo	Australie
Lidgerwood	Natalie	Strut & Fret - Limbo	Australie
Denis	Hilton	Strut & Fret - Limbo	Australie
Vorrasi	Daniel	Arts Projects Australia	Australie
Scobie	Ian	Arts Projects Australia	Australie
Holliday	Heather	Strut & Fret - Limbo	Australie
Maidment	Scott	Strut & Fret - Limbo	Australie
Neville	Alison	Strut & Fret - Limbo	Australie
JOHNSON	Lyndon	NICA	Australie
Sherrin	Joshua	Strut & Fret - Limbo	Australie
MARSHALL	Zoe	NICA	Australie
MILLS	Haley	NICA	Australie
Mollison	Ross	Spiegelworld	Australie
SCOTT	Karla	NICA	Australie
THORBURN	Ciara	NICA	Australie
ZHANG	Diana	NICA	Australie
De Bruyn	Roxanne		Belgique
GEIRNAERT	Soen	Compagnie XY	Belgique
MERCIER	Evertjan	Compagnie XY	Belgique
Acioly	Karen	Festival Fil	Brésil
Bergeron	Denis	Prom'Art - Promotion des arts de la scène	Canada
Bessette	Sandy	La marche du crabe	Canada
Blais	Guillaume	Le Monastère	Canada
Bouchard	Christine	En Piste, regroupement national	Canada
Boutin	Marc-Antoine	Université de Montréal	Canada
Bowie	Alison	Concordia University	Canada
Burka	Tanya	Short Round Productions	Canada
Carpenter	Frederic (Nick)	Concordia University	Canada
Charbonneau	Maxime	Cirque Éloize	Canada
Collins	Allison	Wonderbolt Circus, iFly	Canada
Côté	Nicole	D'Arts et de rêves	Canada
Croteau	Stephanie	CINARS	Canada
Déry	Annie-Kim	Le Monastère	Canada
Doelle	Anahareo	IFLY Aerial Arts	Canada
Doucet	Claudiel	Concordia University	Canada
Duguay	Julie	Circus Stella	Canada
Durocher-Gosselin	Simon	Compagnie Labokracboom	Canada
Filewod	Clement	Concordia University	Canada
Fournier	Émilie	Machine de Cirque	Canada
Fox	Rachelle	Concordia University	Canada
Frechette	Raphael	L'Aubergine	Canada
Funk	Alisan	Concordia	Canada

Garcia Navarro	Maribel	Cirquantique	Canada
Guérette	Josée	Cirque Éloize	Canada
Haglund	Krin	Le Radiant Créatif - The Radiant	Canada
Leblanc	Jean-Sébastien	Les 7 Doigts	Canada
Andrade	Elfy	Les 7 Doigts	Canada
Arseneault	Maude	Les 7 Doigts	Canada
Bachand	Virginie	Les 7 Doigts	Canada
Balleux	Sarah	Cirque Alfonse	Canada
Iuliani	Frederico Boris	L'Auguste rendez-vous / Symposium international des clowns et des excentriques	Canada
Jacques	Catherine	Cirque Éloize	Canada
Beauchamps	Geneviève	Throw2Catch	Canada
Beauchet	Stéphane	Les 7 Doigts	Canada
Kirwin	Meara	Concordia University	Canada
Bellin	Marion	Les 7 Doigts	Canada
Lambert	John	John Lambert & Assoc. Inc	Canada
Lamontagne	Nicole	Scenoplus Production	Canada
Landry	Yves	Circus Stella	Canada
Betts	Magalie	Throw2Catch	Canada
Landry	Benoit	Nord Nord Est	Canada
Bissonette	Kevin	Les 7 Doigts	Canada
Laurin	Maxim	Baskultoo	Canada
Boily	Martin	Les 7 Doigts	Canada
Bonifassi	Béatrice 'Betty'	Les 7 Doigts	Canada
Lavergne	Julie	Machine de Cirque	Canada
Legrand	Elise	Compagnie LaboKracBoom	Canada
Leroux	Louis Patrick	Concordia University & Working Group on Circus Research	Canada
Lussier	Caroline	Conseil des arts du Canada	Canada
Martin Couture	Mérodie	Cirquantique	Canada
Paré	Alain	CINARS	Canada
Brind'amour	Guillaume	Cirque Alfonse	Canada
Bruyère-L'Abbée	Mikael	Les 7 Doigts	Canada
Parks	Gregg	Productions Y2D Inc.	Canada
Royer	Alexandra	Barcode Company	Canada
Rustin	Rebecca	Concordia University	Canada
Cappelluto	Ana	Les 7 Doigts	Canada
Carabinier- Lépine	Antoine	Cirque Alfonse	Canada
Carabinier- Lépine	Julie	Cirque Alfonse	Canada
Sasseville	Karina	D'Arts et de rêves	Canada
Casabon	Jonathan	Cirque Alfonse	Canada
St Pierre	Patrice	Agence Station bleue	Canada
Chassé	Isabelle	Les 7 Doigts	Canada
Chassé	Isabelle	Les 7 Doigts	Canada
Cloutier	Jean-Pierre	Les 7 Doigts	Canada
Cloutier Tremblay	Gabriel	Les 7 Doigts	Canada
Thomas	Claire	Les 7 Doigts	Canada
Coughlin	Dominique	Les 7 Doigts	Canada
Tigchelaar	Alexandra	Concordia University	Canada
Walker	Rachel	Ecole Leotard- Studio Victor Fomine	Canada
Cruz	Francisco	Les 7 Doigts	Canada
Cuerrier	Jean-Philippe	Cirque Alfonse	Canada

Dansereau	Marianne	Les 7 Doigts	Canada
Fortier	Louis	Théâtre Fools and Feathers	Canada
Diab	Tina	Les 7 Doigts	Canada
Dicaire	Marie-Eve	Les 7 Doigts	Canada
Drolet	Geneviève	Les 7 Doigts	Canada
Dugan	Annie	Firefly Theatre and Circus	Canada
Sparrow	Lynanne	Concordia	Canada
El Hussein	Nassib	Les 7 Doigts	Canada
Thompson	Phoebe	Concordia University	Canada
Enmeng	Song	Les 7 Doigts	Canada
Farley	Francis	Cirque Alfonse	Canada
Bolton	Lee	CAPACOA	Canada
Fournier-Poirier	Catherine	Les 7 Doigts	Canada
Coderre	Marie	Northern Arts and Cultural Centre	Canada
Francoeur	Alain	Cirque Alfonse	Canada
Epstein	Eric	Yukon Arts Centre	Canada
Gagné	Jonathan	Les 7 Doigts	Canada
Gagné	Colin	Les 7 Doigts	Canada
Gagnon	Richard	Les 7 Doigts	Canada
Gilbert	Bernard	Le Diamant	Canada
Gauthier	Karine	Throw2Catch	Canada
Gilbert	Sabrina	Les 7 Doigts	Canada
Gilbert	Sabrina	Les 7 Doigts	Canada
Girard	Catherine	Les 7 Doigts	Canada
Mainville	Yannick	Circus Stella	Canada
Tremblay	Pier-Bernard	Centre Francophone Hamilton	Canada
Henriet	Eivind	Throw2Catch	Canada
Henriet	Kaspian	Throw2Catch	Canada
Henriet	Loke	Throw2Catch	Canada
Henriet	Talia	Throw2Catch	Canada
James	Peter	Throw2Catch	Canada
Normandin	Guylaine	Conseil des arts du Canada	Canada
Tanguay	Paul	Tanguay Impresario	Canada
Kamruzzaman	Jasmine	Les 7 Doigts	Canada
Kichtchenko	Anna	Les 7 Doigts	Canada
Alain	Grégoire	Maison Théâtre	Canada
Lady Joséphine		Les 7 Doigts	Canada
Asswad	Nadine	Directrice	Canada
Bates	Eric	Barcode Company	Canada
Bedikyan	Axel	Cirque du Soleil	Canada
Gagnon	Paul	Cirque du Soleil	Canada
Laporte	Josianne	Cirque Alfonse	Canada
Lareau	Danaëlle	Les 7 Doigts	Canada
Larivière	Benoit	Les 7 Doigts	Canada
Guillemot	Germain	Cirque du Soleil	Canada
Laurin	Jean	Les 7 Doigts	Canada
Hall	Glenn	Cirque du Soleil	Canada
Harvey	Stéphanie	Cirque du Soleil	Canada
Leroux-Côté	Joanie	Les 7 Doigts	Canada
Levasseur	Geneviève	Ingrid-Ingrid	Canada
Messenger	Vincent	Dolce Vita Spectacles	Canada
Léonard	Patrick	Les 7 Doigts	Canada
Léonard	Patrick	Les 7 Doigts	Canada

Tremblay-Vu	Laurence		Canada
Valmary	Julien	Conseil des Arts de Montréal	Canada
Venisse	Anthony	Les minutes Numérique - Rouge	Canada
Louis	Nadine	Les 7 Doigts	Canada
Marchand	Eve	Les 7 Doigts	Canada
Martel	Marie-Christine	Les 7 Doigts	Canada
Montes de Oca	Nicolas	Les 7 Doigts	Canada
Morin	Geneviève	Cirque Alfonse	Canada
Mosely	Jeffrey	Les 7 Doigts	Canada
Bureau	Mélanie	CAPACOA	Canada
Chagnon	Evelyne	Corporation Hector-Charland	Canada
Dupéré	Genevieve	Compagnie Finzi Pasca	Canada
Omar Pramparo	Pablo	Les 7 Doigts	Canada
Laplante	Anne-Sophie	Centre culturel de l'Université de Sherbrooke	Canada
O'Sullivan	Charlotte	Strut & Fret - Limbo	Canada
Paradis	Luc	Les 7 Doigts	Canada
Perret	Fanny	Les 7 Doigts	Canada
Pierre Diggs	Melvin	Les 7 Doigts	Canada
Provost	Claudéric	VALSPEC	Canada
Thériault	Catherine	SODECT	Canada
Renucci	Alice	Les 7 Doigts	Canada
Tremblay	Marie-Claude	Théâtre Outremont	Canada
Roberge	Mathieu	Les 7 Doigts	Canada
Robert	Jean-Louis "Jello"	Cirque Alfonse	Canada
Romain	Max	Les 7 Doigts	Canada
Rosa	Olivier	Les 7 Doigts	Canada
Roy	Vincent	Les 7 Doigts	Canada
Trépanier	Mario	Centre culturel de l'Université de Sherbrooke	Canada
Hebert	Nathalie	Machine de Cirque	Canada
Samson	David	Les 7 Doigts	Canada
Sauvage	Danielle	Les 7 Doigts	Canada
Shengnam	Pan	Les 7 Doigts	Canada
Simard	David	Cirque Alfonse	Canada
Ter Metz	Lynne	Les 7 Doigts	Canada
Tétreault	Samuel	Les 7 Doigts	Canada
Thibault-Bédard	Camille	Les 7 Doigts	Canada
Thomas	Claire	Les 7 Doigts	Canada
Richmond	Kelly	Concordia University	Canada
Turcotte	Guillaume	Cirque Alfonse	Canada
Underwood	Will	Les 7 Doigts	Canada
Veri	Catherine	Les 7 Doigts	Canada
Vertefeuille	Jonathan	Les 7 Doigts	Canada
Skelling	Marie-Eve	Concordia	Canada
Fortin	Jean	Conseil des arts et des lettres du Québec	Canada
Cheung	Fai	Modern Art Museum Shanghai	Chine
Cho	Dong Hee	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud
Han	Hyemin	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud
Kim	Jonghwan	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud

Kim	Youngju	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud
Lee	Yongho	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud
Lee	Junsang	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud
Lee	Sunghyung	Seoul Street Arts Creation Center	Corée du Sud
Kralj	Ivan	Festival novog cirkusa	Croatie
BADIA HERNANDEZ	David	Compagnie XY	Espagne
COLL POVEDANO	David	Compagnie XY	Espagne
Rabanera Muro	Armando	Compagnie de Cirque "eia"	Espagne
Almirall Elizade	Marta	Institut culturel de Barcelone	Espagne
SOMOZA	Andres	Compagnie XY	Espagne
TERRONES Y HERNANDEZ	Antonio	Compagnie XY	Espagne
Batson	Charles	Union College	États-Unis
Bradley	Fiona	CircusTalk	États-Unis
Campbell	Kim	Circus Talk	États-Unis
Culpepper	Joseph	École Nationale de Cirque	États-Unis
Dugan	Dana	Concordia	États-Unis
Endo	Koji	Concordia University	États-Unis
Holsbeke	Mick	Moby Mick	États-Unis
Nielsen	Tristan	Barcode Company	États-Unis
Pinzon	Joseph	Short Round Productions	États-Unis
Crane	Terry	Acrobatic Conundrum	États-Unis
Williams	Susie	Acrobatic Conundrum	États-Unis
Dower	David	ArtsEmerson	États-Unis
Goodwin	Laura	Walton Arts Center	États-Unis
Herzog	Chad	International Festival Art & Ideas	États-Unis
Kodadek	Ellen	Flushing Town Hall	États-Unis
Komar	Pamela	Pittsburgh Cultural Trust	États-Unis
Liddell	Alan	RVCCArts	États-Unis
Maguet	Kathryn	Weis Center for the Performing Arts	États-Unis
Stuccio	Dominick	FringeArts	États-Unis
Taylor Swain	Jenni	Potluck Arts	États-Unis
Vashaw	Amy	Penn State Center for the Performing Arts	États-Unis
Wegman	Jay	NYU Skirball Center for the Performing Arts	États-Unis
Wikler	Ruth	Boom Arts	États-Unis
Woolley	Adam	Circus Now	États-Unis
Camphuis	Rex	Troupe Vertigo Circus-Dance-Theater	États-Unis
Gavre	Aloysia	Troupe Vertigo Circus-Dance-Theater	États-Unis
Honis	Andrea	CircusTalk	États-Unis
Leipf	Caroline	Annenberg Center for the Performing Arts	États-Unis
Cook	Kim	Burning Man Project	États-Unis
Nosan	Jonathan	Strut & Fret - Limbo	États-Unis
Mandel	Barry	Discovery Green	États-Unis
McIntosh	Steven	BAM	États-Unis
Hodges	Matt	Spiegelworld	États-Unis
Jacobson	Tyler	Kinetic Theory Circus Arts	États-Unis
Shirey	Sxip	Strut & Fret - Limbo	États-Unis
Keyes	Tyler	Aerial Horizon	États-Unis
Langenberg	Julia	Aerial Horizon	États-Unis
Lightner	Katalin	Concordia - Dream Rippled Productions	États-Unis
Orlove	Michael	National Endowment for the Arts	États-Unis
Rubinstein	Erica	The Circus Project	États-Unis
Clopton	Attis	Strut & Fret - Limbo	États-Unis

Pussinen	Kerttu		Finlande
Bernard	Orianne	Cie Accès-Soir	France
Bigel	Eve	Barcode Company	France
Dario	Ugo	Baskultoo	France
Audiffrin	Cassie	Strut & Fret - Limbo	France
BERTHIAS	Thibaut	Compagnie XY	France
BEYLIER	Gwendal	Compagnie XY	France
Biron	Guillaume	Throw2Catch	France
BOUSETA	Mohamed	Compagnie XY	France
Bres	Mikael	Strut & Fret - Limbo	France
CAEN	Airelle	Compagnie XY	France
Bourgaut	Christian	Blue line productions - Les 7 Doigts	France
Bourgeois	Heloise	Entre nous	France
Broqua	Jean-Marc	La Grainerie	France
Glumineau	Barthélémy	Throw2Catch	France
Provôt	Cécile	Jeunes Talents Cirque Europe	France
Lamy	Raphael	Throw2Catch	France
Le Gouallec	Pierre	Compagnie XY	France
Navarro	Raphaël	Compagnie 14:20	France
DONCK	Peggy	Compagnie XY	France
LIOTARD	Aurore	Compagnie XY	France
Matsakis	Mikis	Compagnie XY	France
MILLET	Vincent	Compagnie XY	France
Nikolas	Pulka	Cirque Alfonse	France
NOEL	Alice	Compagnie XY	France
ROBERT	Jeremie	Compagnie XY	France
SAMACOITS	Thomas	Compagnie XY	France
SENDRON	Guillaume	Compagnie XY	France
SENHADJI	Abdeliazide	Compagnie XY	France
THIRION	Antoine	Compagnie XY	France
Vergnaud	Charlie	Compagnie XY	France
Weiler	Christine	Blue line productions - Les 7 Doigts	France
Sweeney	Katie	Company 2	Irlande
Giannini	Fabrizio	Compagnie de Cirque "eia"	Italie
Schiavone	Giulia	Concordia University	Italie
Koike	Hiroko	Theatre Workshop	Japon
Okuda	Sho	Theatre Workshop	Japon
Tanno	Akie	Theatre Workshop	Japon
Kaminskaite	Aušra	Freelancer	Lituanie
Bustos	Sonia	Girovago, Arts en mouvement	Mexique
Gomez Cruz	Roy	Northwestern University	Mexique
Jelmoni	Nicolas	Strut & Fret - Limbo	Monaco
OEGEMA	Zinzi	Compagnie XY	Pays-Bas
Brech	Sophie Ellen	Théâtre Fools and Feathers	Royaume-Uni
Wood	Andrew	San Francisco International Arts Festival	Royaume-Uni
Mackintosh	Joe	The Out There International Festival of Circus and Street Arts	Royaume-Uni
Henriet	Gisle	Throw2Catch	Suède
Gomez	Sarai	Compagnia Finzi Pasca	Suisse
Hort	Stefan	ProCirque	Suisse
VALLE	Amaia	Compagnie XY	Suisse

TOTAL

305

ANNEXE 4
ÉQUIPE MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE - EDITION 2017

Direction générale

Stéphane Lavoie
Directeur général et de la
programmation
Suzanne Roy
Secrétaire de direction

MONTREAL COMPLÈTEMENT CIRQUE

Nadine Marchand
Directrice MONTRÉAL COMPLÈTEMENT
CIRQUE
Hélène Briaïs
Secrétaire

Programmation

Nadia Drouin
Chef de la programmation – Arts du
cirque
Élodie Choqueux
Chef de la programmation – Activités
culturelles, éducation et loisirs
Marisol de Santis
Agente de programmation cirque
Sandy Bessette
Coordonnatrice, Soutien au
développement des arts du cirque
Lison Cautain
Carole Villemonteix
Stagiaire programmation MICC
Coordonnatrice à la diffusion (MICC)
Catherine Jobin
Agente de programmation culturelle
TOHU
Samuel Pignedoli
Chargé des services éducatifs
Valérie Beaulieu
Chargée des services éducatifs
Amélie Nadeau
Chef d'équipe - Guide animateur
Marilou Lacroix Lepage
Guide-animatrice
Jeanne St-Laurent Guérin

Guide-animatrice
Angèle Gineste

Stagiaire programmation activités
culturelles
Christine Lefrançois
Muséologue
Anaïs Beauchemin-Hétu
Technicienne en muséologie

Communication et marketing

Éric Joly
Directeur des communications et du
marketing
Annie Leclerc-Casavant
Responsable des communications -
MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE
Sarah Beaudin-Reeves
Agente aux communications -
MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE
Mathilde Balli
Gestionnaire réseaux sociaux et
promotion
Laura Bédard Hillman
Agente aux contenus et réseaux sociaux
Ludovic Iop Lauret
Préposé aux communications et aux
promotions
David Laroche Gagnon
Responsable de l'accueil et de la
billetterie
Valérie Charles, Alexandrine Doré-Pilote
Angéline Lemer, Claire Tisseront
Agentes à la billetterie et à l'accueil
Elisabeth Roy, Martine Laforce, Nathalie
Dion
Roy & Turner Communications - Relations
de presse
Sara Dendane
Consultante en relations de presse
internationales
Judith Portier
Design / Aménagement de site
Brandbourg
Conception et réalisation de la
campagne de communications
Marie-Eve Roy
Graphiste

Amélie Moncelet
Rédactrice
Anaïs Lauvergnat
Responsable des communications -
TOHU
Mylène Senécal
Agente aux communications - TOHU
Roxanne Dufour
Agente aux communications - TOHU

Administration et Finances

Philippe Huard
Directeur des finances et de
l'administration
Marina Di Blasi
Pablo Maneyrol
Responsable du financement public
Laëtitia Matrat
Agente au financement public
Laure Chérière
Conseillère aux ressources humaines
Carmen Izabel Barrios
Coordonnatrice aux ressources
humaines
Jean-Pierre Thibault
Chef comptable
Miriam Rivera-Vasquez
Technicienne comptable
Mirssa Fernandez
Commis comptable
Johnson Jean
Commis de bureau
Adjointe à l'administration
Yves Chênevert
Surintendant bâtiment
Etienne Lessard
Technicien-Administrateur réseau

Ventes, Partenariat et Philanthropie

Jean-Philippe Alepins
Directeur des ventes, partenariats et
philanthropie
Cendrine Caron
Chargée de projets partenariats et
philanthropie
Florian Bouillé-Garnier

Coordonnateur aux ventes et à la
logistique événementielle

Programmation et production -

Événements extérieurs

Isabelle Brodeur
Directrice création et production des
événements extérieurs
Amélie Moncelet
Coordonnatrice à la programmation
extérieure
Guillaume Labelle
Directeur technique événements
extérieurs
Mélicha Perron
Assistante au directeur technique
Felix Duranceau
Responsable des opérations
Laurence Garant-Boisvert
Coordonnatrice de production
Ann-Marie Léonard
Régisseur Saint-Denis
Slyve Jean
Stagiaire administratif production
extérieure

Concepteurs et technique – Rouge et Minute

Anthony Venisse
Conception et Mise en scène
Alex Trahan
Assistant à la mise en scène
Félix Tremblay-Terrier
Stagiaire à la mise en scène
Johanne Madore
Chorégraphies
Felix Boisvert
Conception sonore et chef son
Martin Sirois
Conception éclairage
Daniel Séguin
Conception costumes, accessoires et
maquillage
Angela Rassenti
Assistante costumes, accessoires et
maquillage

Sarah Dubé
 Habilleuse
 Olaf Triebel
 Coach acrobatique
 Nicolas Germaine
 Coach acrobatique – mât chinois et
 conteneurs
 Véronique Lachance
 Régisseuse
 Sébastien Robillard
 Coordonnateur gréeur
 Benoît Rouillard, Alexandre Gendron
 Gréeurs
 Mathieu Dumont
 Chef son
 Guy Fortin, Alex Gendron
 Assistants chef son
 Kareen Houle
 Chef LX
 Stéphany Béliveau
 Assistante chef LX
 Émile Beaudoin-Lafortune
 Stagiaire LX
 Benoit Fisch
 Chef machiniste
 Maxime Brazeau, Yann-Erik Gagnon,
 Vincent Gervais, Maxime Plamondon
 Boulianne
 Techniciens stagiaires

Quartiers

Pier Colbert
 Coordonnateur production et technique
 Vanessa Lemerancier
 Régisseuse Quartiers
 Martin Lapierre
 Technicien son, chauffeur
 Pierre Roland, Ian Yaworski
 Techniciens stagiaires

Production en salles

Éric Gingras
 Directeur de production
 Pier Colbert
 Administrateur de production

Sabrina Sahed
 Adjointe administrative, contrats
 Emilie Thomas
 Régisseuse générale
 Maxime Bouchard
 Directeur technique Festival
 Richard Piquet
 Directeur technique TOHU
 Stéphane Pastre
 Coordonnateur technique TOHU
 Nancy Cormier
 Directrice des opérations TOHU
 Marie-Eve Paquet
 Responsable services alimentaires et bar
 TOHU
 Esse Philomé
 Responsable de salle TOHU
 Amandine Dumoulin
 Adjointe au responsable de salle

Opérations - Billetterie - Transports

Johanne Lavoie
 Directrice des opérations et de la
 billetterie
 Sébastien David
 Adjoint à la direction des opérations |
 Coordonnateur au pavoisement
 Eric Potvin
 Coordonnateur aux opérations
 Pamela St-Pierre
 Responsable des accréditations
 Daniel Dupuis
 Responsable des bénévoles
 Félix Martin
 Coordonnateur des bénévoles
 Olivier Léger-Leduc
 Répartiteur transports
 Vincent Chouinard, Alain Gaudet,
 Nadine Meloche
 Chauffeurs – Accueil
 Dave Forest
 Gérant bar QG Festival

+ Toute l'équipe d'accueil
 / Billetterie
 / Bistro

/ Salle et Stationnement
/ Concierge

Conseil d'administration

Diane Lemieux
Présidente
Bernard Hébert
Vice-Président
Marc Lalonde
Secrétaire
Danick Lavoie
Trésorier
Agathe Alie
Administratrice
Philippe Bourbonnais
Administrateur
André Côté
Administrateur
Stéphane Glorieux
Administrateur
Lili de Grandpré
Administratrice
Marguerite Mendell
Administratrice
Maryse Vermette
Administratrice

Fondateurs

Jan-Rok Achard
Charles-Mathieu Brunelle
Marc Lalonde
Gaétan Morency
Cirque du Soleil
École nationale de cirque
En Piste

ANNEXE 5 PARTENAIRES

GRANDS PARTENAIRES PUBLICS



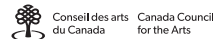
GRAND PARTENAIRE



PRÉSENTATEURS ET COLLABORATEURS



PARTENAIRES PUBLICS, PARA-PUBLICS ET CULTURELS



PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



MONTREAL COMPLETEMENT CIRQUE

UN FESTIVAL



2345 RUE JARRY EST, MONTRÉAL (QC) H1Z 4P3 T.514 374-3522 F. 514 729-9964 MONTREALCOMPLETEMENTCIRQUE.COM



FESTIVAL GO VÉLO MONTRÉAL BILAN 2017

Montréal 



Le Festival Go vélo Montréal, un événement de



Table des matières

Une édition historique	3
Faits saillants	5
Édition inédite du Tour de l'Île de Montréal (4 juin)	5
Un Tour la Nuit du plus bel effet ! (2 juin)	5
Un Défi métropolitain radieux (28 mai)	5
De l'intérêt pour le vélo-boulot (28 mai au 2 juin)	6
Conférence Vancouver ville verte, ville vélo	6
Numéro hors-série de Vélo Mag sur 50 ans d'histoire du vélo au Québec	6
Don des archives de Vélo Québec à la BANQ	6
Relations publiques et rayonnement médiatique	7
Développement culturel et social de la métropole	11
Réseautage	15
Industrie du tourisme et du voyage	16
Développement durable de la métropole	18
Le développement durable au cœur de notre mission	18
Le développement durable au cœur de nos activités	19
Annexe 1 Respect du protocole de visibilité	22
Annexe 2 Revue de presse sélective	23
Annexe 3 Distinctions internationales de Montréal	23

Une édition historique

En 2017, le Festival Go vélo Montréal a profité des 50 ans de Vélo Québec et du 375^e anniversaire de Montréal pour être plus festif, original et mémorable que jamais. Si la semaine d'événements qui s'est déroulée sous une température généralement favorable a été très populaire auprès de la population et des cyclistes, c'est lors du Tour de l'Île de Montréal que le festival a connu son apogée.

Cette édition inédite du Tour de l'Île de Montréal, à laquelle s'est associée de façon particulière la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, a été marquée par une animation axée sur et par une importante participation de cyclistes de tout âge aussi colorée que réjouissante. Les autres événements du festival n'étaient pas en reste avec une forte participation et un contenu tout aussi apprécié. Le Défi métropolitain proposait une découverte du Richelieu, alors que l'enthousiasme et le plaisir de parcourir la ville en toute sécurité étaient au rendez-vous du Tour le Nuit, malgré une pluie soutenue.

Fidèles aux grands objectifs que s'est donné Vélo Québec pour célébrer son 50^e anniversaire et tout en gardant un regard vers l'avenir, le Tour de l'Île de Montréal a mis en valeur l'animation urbaine et la promotion du plaisir de vivre Montréal à vélo. Notre événement a illustré plus que jamais comment le vélo change cette ville et pourquoi il y prend de plus en plus de place. Nous avons profité du contexte festif animant Montréal en 2017 pour mettre en valeur l'originalité de la culture cycliste montréalaise. Lancé en musique pour la toute première fois, le Tour de l'Île de Montréal a offert à ses 25 000 participants le plaisir de vivre un départ en chanson avec une performance de Vincent Vallières.

L'exposition ambulante *Deux roues une histoire* montée sur 10 remorques tirées par des vélos s'est déplacée sur le parcours du Tour de l'Île de Montréal. L'exposition a également été vue lors de la Journée vélo-boulot au centre-ville, au Tour la Nuit, ainsi que dans le hall des douanes de l'aéroport Montréal-Trudeau jusqu'à la fin août.

Pendant le Festival Go vélo Montréal, les événements organisés pour célébrer les 50 ans de Vélo Québec ont mis en valeur le travail réalisé par l'organisation durant cinq décennies. La production d'un numéro hors-série de Vélo Mag sur l'histoire du vélo au Québec a notamment permis d'illustrer pourquoi le vélo est pratiqué aujourd'hui par une personne sur deux au Québec et surtout de mettre en valeur les nombreux artisans de cette impressionnante croissance. Proportionnellement plus populaire qu'aux États-Unis ou en Australie, deux pays qui jouissent pourtant d'un climat beaucoup plus agréable pour la vie en plein air, le vélo est pratiqué ici avec un enthousiasme contagieux démontré de façon éloquente par le succès du Festival Go vélo Montréal, et ce, depuis plus de 30 ans.

Présenté par Les Producteurs de lait du Québec, en collaboration avec le Groupe Jean Coutu, l'événement a compté en 2017, parmi ses commanditaires associés, le Mouvement Desjardins, MEC et TELUS, ainsi que la Société des Célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Parmi ses partenaires publics, le Festival Go vélo Montréal obtient un appui indispensable de la Ville de Montréal, du Secrétariat à la région métropolitaine, de Tourisme Québec, de Tourisme Montréal et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Faits saillants

Édition inédite du Tour de l'Île de Montréal (4 juin)

Par une journée resplendissante, les milliers de cyclistes du Tour de l'Île ont pris le départ de l'événement dans une ambiance musicale hors de l'ordinaire. Accompagné par Vincent Vallières et ses musiciens qui ont interprété sept chansons, l'immense peloton s'est élancé dans la saison du vélo et du temps doux avec enthousiasme. Après avoir chanté *OK, on part*, Vincent Vallières a lui-même enfourché son vélo pour rouler son premier Tour de l'Île en compagnie de milliers d'autres cyclistes !

Plusieurs nouveautés ont donné une ambiance encore plus festive à l'événement. Des bornes thématiques pour encourager les cyclistes et ponctuer leur progression ont été aménagées au fil des 50 km du parcours. Au site d'arrivée, au parc Jeanne-Mance, des prestations et des animations participatives de Montréal Complètement Cirque ont accueilli les participants.

L'exposition ambulante *Deux roues, une histoire*, présentant les événements marquants de l'histoire du vélo à Montréal s'est déplacée toute la journée le long du parcours et terminé sa mission au parc Jeanne-Mance. Cette exposition faisait partie de la programmation officielle du 375^e anniversaire de Montréal.

Un Tour la Nuit du plus bel effet ! (2 juin)

Sous un ciel couvert et souvent pluvieux, les cyclistes noctambules, petits et grands, déguisés et chevauchant des montures illuminées de plus belles couleurs ont fait fi de la météo pour prendre part à la 19^e édition du Tour la Nuit. Le magnifique et enjoué train lumineux s'est déployé durant 3 heures sur 20 km au centre-ville au grand plaisir de chacun. Comme le photographe du journal La Presse+ Bernard Brault l'a si bien croqué et commenté : *Avec la pluie, cela donne un bel effet*.

Un Défi métropolitain radieux (28 mai)

Le Défi métropolitain a une fois de plus donné le coup d'envoi du Festival Go vélo Montréal. Plus de 3 500 participants ont pris part à ce grand rendez-vous annuel pour rouler des distances de 50 à 150 km le long du Richelieu en partance de Belœil. Le soleil était au rendez-vous, donnant encore plus de couleur à cette première grande sortie officielle de la saison pour plusieurs participants.

De l'intérêt pour le vélo-boulot (28 mai au 2 juin)

Le Festival Go vélo Montréal a aussi comme mandat de sensibiliser la population à la pratique cycliste. Pour plusieurs personnes, le vélo-boulot représente un défi qui demande à être démystifié. C'est pour informer le maximum de personnes à ces possibilités que nous organisons, avec une dizaine de partenaires privés et publics, une journée vélo-boulot. Située au centre-ville sur la rue McGill College, celle-ci s'est déroulée le mercredi 31 mai.

Conférence Vancouver ville verte, ville vélo

Nous avons accueilli Dale Bracewell, directeur de la planification des transports de la Ville de Vancouver, pour la présentation d'une conférence publique sur l'approche vélo de Vancouver dans le cadre de son Plan de transport 2040. Une approche inspirante qui fait migrer le vélo de sport à transport et se traduit par des aménagements de très grande qualité dans cette ville du Pacifique. La conférence donnée à la Grande bibliothèque a suscité intérêt et curiosité dans les médias et parmi les citoyens montréalais.

Numéro hors-série de Vélo Mag sur 50 ans d'histoire du vélo au Québec

Vélo Québec a profité du Festival pour lancer un Vélo Mag hors-série sur 50 ans d'histoire du vélo au Québec. Un lancement a été effectué en présence de plusieurs acteurs de cette histoire et de collaborateurs de ce numéro spécial. Ce magazine est en vente en kiosque.

Don des archives de Vélo Québec à la BANQ

Créée en 1967, Vélo Québec est la plus ancienne et la plus importante association cycliste au pays. À la fois témoin et acteur des changements de notre société, Vélo Québec possède des archives qui permettent de retracer le fabuleux parcours du vélo qui, en 50 ans, est passé de jouet pour enfant à une activité pratiquée régulièrement par la moitié de la population au Québec. Vélo Québec a décidé de léguer ses archives à Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ) durant le Festival Go vélo Montréal et c'est sur une plateforme tirée par un vélo et accompagnée d'un cortège cycliste que celles-ci ont fait le voyage vers les Archives nationales du Québec.

Relations publiques et rayonnement médiatique

Année après année, l'accueil de journalistes de l'extérieur du Québec fait rayonner davantage le nom de Montréal et du Festival Go vélo Montréal aux États-Unis, au Canada et en Europe. Ce rayonnement peut se vérifier notamment par la fréquentation de notre site Web : sur les 695 000 internautes qui l'ont visité en 2017, plus de 59 % le faisaient pour la première fois et plus de 30 000 d'entre eux résidaient à l'extérieur du Canada.

Presse écrite et audiovisuelle

- Tour de l'Île de Montréal : 84 entrevues ou articles et 19 médias sur place.
- Un Tour la Nuit : 50 entrevues ou articles et 7 médias sur place.
- Défi métropolitain : couverture de 4 médias locaux de la région de Belœil
- Journée vélo-boulot Desjardins : Rouge FM, 24 heures et Première chaîne de Radio-Canada
- Conférence de Dave Bracewell : couverture de 4 articles ou entrevues
- Numéro hors-série de Vélo Mag sur l'histoire du vélo au Québec : 10 articles ou entrevues.

Parutions médiatiques répertoriées

	Québec	Reste du Canada	États-Unis	Autres pays	Total par média
Imprimés	36				36
Web	96	6	6	13	121
Radio	24				24
Télévision	20	3			23
YouTube			1		1
Total par provenance	176	9	7	13	205

Ambassadeurs

Nous avons la chance de compter sur la contribution de Vincent Vallières à titre d'ambassadeur. Il a abordé la tenue du Festival lors d'entrevues accordées dans les émissions télévisées Entrée principale et RDI à Radio-Canada et LCN à TVA, du magazine 7 jours, des quotidiens Le Journal de Montréal et Métro et des radios Rouge FM et 98,5.

Porte-paroles

- **Joëlle Sévigny**, directrice générale de Vélo Québec Événements et Voyages a été interpellée les jours précédents et le jour des événements pour des sujets d'actualité, l'info circulation et les bilans des événements. Elle a accordé des entrevues à LCN, V télé, CTV, RDI weekend et Radio-Canada première.
- **Suzanne Lareau**, présidente-directrice générale de Vélo Québec a donné des entrevues à la radio et à la télévision de Radio-Canada.
- **Michel Labrecque**, rédacteur en chef invité du hors-série sur l'histoire du vélo au Québec, a donné des entrevues à RDI et à Radio-Canada première et au 98,5 à la radio.

Présence de journalistes étrangers

Notre cohorte de journalistes de l'extérieur comprenait 9 journalistes venus découvrir le Festival Go vélo Montréal pour la première fois. Avec le soutien de Tourisme Montréal, notre équipe de relations publiques a pris en charge et accompagné ce groupe de journalistes en provenance de Toronto, des États-Unis, de France et d'Allemagne.

Journaliste	Provenance	Média
Calaigh Alleyne	Toronto	Freelance : CTV, Global, etc.
Jonathan Maus	Portland, Oregon	BikePortland.org
Xavier Cadeau	France	Weelz.fr
Beck Padmore	Angleterre	Blogueuse : Global Grasshopper
Anna-Sophie Elisabeth Vollmer Archer	Allemagne	Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung
Barbara Merz-Weigandt	Allemagne	Trekkingbike
Roland Heinz Motz	Allemagne	Deutsches Arzeblatt
Benjamin Huck	Allemagne	Nurnberger Nachrichten

Participation au Canada Market Place de New York (2 au 4 avril 2017)

Le Canada Media Marketplace est un événement de réseautage organisé par Destination Canada permettant aux divers intervenants du tourisme au Canada de rencontrer des journalistes américains de différents horizons et aux intérêts très diversifiés, mais ayant comme dénominateur

commun le voyage. Nous avons ainsi pu passer une quinzaine de minutes en privé avec 21 journalistes américains pour leur présenter notre événement.

Nos actions pour développer Montréal comme produit d'appel vélo sur les marchés canadiens hors Québec et internationaux continuent de porter fruit. L'intérêt qui se développe année après année pour le Festival Go vélo Montréal parmi les journalistes étrangers est un signe que la ville de Montréal et le Festival Go vélo Montréal continuent à attirer l'attention sur la place faite au vélo dans la ville.

Stratégie Web et médias sociaux

Site Web (2017)

- 1,1 million de pages vues sur le site du Festival
- 695 000 visiteurs uniques
- 85 % des inscriptions aux événements sont faites en ligne
- Campagne marketing confiée à Adviso pour stimuler la participation au Tour de l'Île de Montréal. Celle-ci a permis de générer un plus grand intérêt sur le web :
 - Entre le 12 mai et le 5 juin, elle a rejoint plus de 400 000 personnes, dont 331 500 sur Facebook
 - Notre communauté Facebook a cru de 5,3 % durant cette période
 - Un concours impliquant des influenceurs web qui distribuaient des laissez-passer a atteint 69 000 personnes, avec un très intéressant taux d'interaction de 6 %
- Campagne d'achat de mots-clés sur Google Adwords permettant d'optimiser notre rayonnement sur Facebook

Facebook (30 juin 2017)

- 28 000 abonnés Vélo Québec *avant et durant* l'événement
- 5 848 000 impressions cumulées du 1^{er} mai au 6 juin sur la page Vélo Québec en lien avec le Festival Go vélo Montréal.
- 80 messages publiés par Vélo Québec en lien avec le Festival Go vélo Montréal du 1^{er} mai au 6 juin atteignant 512 000 personnes et générant 821 000 impressions.

Twitter

- 13 800 abonnés
- Pendant la période du Festival Go vélo Montréal :
 - Tweets générant en moyenne 312 000 impressions/mois.
 - Près de 750 utilisateurs ont mentionné vélo Québec dans leurs tweets.
- Les mots-clics de l'événement ont été utilisés par nos partenaires ainsi que par les personnalités publiques et les médias suivants :

- Personnalités publiques

Dimitri Jim Beis
Denis Coderre

- Médias

Bike Portland
Claude Deschenes — SRC
Dan Spector — Global
Métro Montréal
Weelz.fr — France
BBC News

Cindy Lopez — CTV
Marie-Claude Cabana
Kristy Snell — CBC
Kelly Creig — CTV
CultMTL
Les journalistes du voyage de presse

- Médias locaux

Journal Métro, agence QMI, Journal de Montréal, Le Devoir, La Presse, La presse canadienne, The Gazette, CTV, LCN/TVA, Global TV Montreal, SRC Télé, SRC Radio, CBC TV, Streetfilms, New Channel Canada, Rogers, Météomédia, NRJ 94,3 Fm, 98,5 FM Weekend Extra, Ici Grand Montréal, CBC Radio Montréal, FM 103,3, Rouge FM, CJAD

- Médias canadiens et internationaux ayant couvert le Festival

CTV, Global News, Bikeportland.org, Weelz.fr, Adventure Cyclist, Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung, Deutsches Ärzteblatt, Nürnberger Nachrichten, et Trekkingbike, Streetfilm, Weelz.fr

- Autres

Arrondissement Le Sud-Ouest, Action vélo Outaouais, Boîte à fromages, Desjardins, Énergie 94,3, Jean Coutu, Jeunesse au soleil, La Presse+, Les ponts Jacques-Cartier et Champlain, MEC, Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, Producteurs de lait du Québec, Radio-Canada, Rouge 107,3, Restaurant Kagayaki, Secrétariat à la région métropolitaine, Service de police de la Ville de Montréal, Société de transport de Montréal, Stationnements de Montréal, Trendsmap Montreal, Tourisme Montréal, Tourisme Québec et Ville de Montréal.

Développement culturel et social de la métropole

Avec son caractère inclusif, le Festival Go vélo Montréal contribue à sa façon au rayonnement international de Montréal comme ville cycliste d'avant-garde. L'originalité de la programmation qui permet un contact privilégié avec la ville et ses citoyens est souvent mise de l'avant dans les propos des visiteurs et observateurs étrangers. De fait, l'intérêt d'un événement de masse dont l'animation est assumée par ses participants est très grand chez les cyclistes et les Montréalais en général. La couverture médiatique étrangère, notamment celle des journalistes que nous accueillons et accompagnons durant la semaine d'événements, fait systématiquement référence à l'originalité de la programmation qui permet un contact privilégié avec la ville et ses citoyens. Autre tendance forte, le caractère convivial de la pratique cycliste au quotidien à Montréal qui impressionne systématiquement les journalistes.

- Contenu historique

L'édition inédite du Tour de l'Île de Montréal soulignant les anniversaires de Montréal et de Vélo Québec a été une belle réussite, marquée à la fois par une animation axée sur l'histoire et la fête que par une importante participation familiale aussi colorée que réjouissante. Les autres événements du Festival n'étaient pas en reste avec une forte participation et un contenu tout aussi apprécié (tel le numéro hors-série de vélo Mag sur l'histoire du vélo au Québec).

Lancé en chanson (avec une toute première performance *live*), le Tour de l'Île de Montréal a proposé de belles surprises aux participants tout au long de son parcours.

- Plus grande accessibilité

Le Tour de l'Île de Montréal et Un Tour la Nuit sont des événements destinés au grand public. Ouverts à tous et déjà accessibles gratuitement pour les jeunes de 13 ans et moins, nos deux événements majeurs ont fait un autre pas significatif vers les ados en réduisant les frais de participation à 10 \$ pour les 14 à 17 ans. Ces mesures encouragent notamment la participation familiale et l'inclusion sociale des nouveaux arrivants. À cette participation des jeunes s'ajoute :

- l'accès pour tous aux prestations musicales offertes dans certains relais et sur le site d'arrivée
 - la Journée vélo-boulot au centre-ville au cœur d'une foule de 10 000 personnes,
 - la conférence *Vancouver ville verte* présentée gratuitement à la Grande bibliothèque
 - l'exposition « Deux roues, une histoire » à l'aéroport international Montréal-Trudeau vue par près d'un million de passagers à leur arrivée à Montréal.
- Bénévolat
- Nous recrutons 3700 bénévoles et encadreur·e·s cyclistes pour l'ensemble des activités du Festival. Dès leur arrivée, ceux-ci sont pris en charge par notre équipe de mobilisation qui leur offre encadrement et formation. Sur le terrain, chaque bénévole est accueilli et supervisé par un chef d'équipe, reçoit le matériel requis pour être pleinement fonctionnel (notamment un chandail et un lunch de qualité), en plus d'avoir accès à une tente qui leur est réservée. Une fête leur est organisée la semaine suivant l'événement.
- Dons de vélos à la Fondation du D^r Julien
- Avec la collaboration de la Fédération des producteurs de lait du Québec, nous offrons 20 vélos et 20 casques chaque année à des jeunes fréquentant les centres de pédiatrie sociale de la Fondation du D^r Julien. De plus, nous invitons ces jeunes à participer gratuitement au Tour la Nuit accompagné d'un de nos encadreur·e·s cyclistes qui leur aura au préalable enseigné à circuler de façon sécuritaire.
- Exposition *Deux roues, une histoire* à l'Aéroport international Montréal-Trudeau
- Durant les mois de juin, juillet et août, nous avons présenté l'exposition *Deux roues, une histoire* dans le hall des douanes canadiennes de l'aéroport. Située au pied de l'escalier menant aux carrousels à bagages, cette installation a été vue par près d'un million de passagers.

Nouveaux bénéfices et retombées

Outre les retombées déjà identifiées, plusieurs constituent des améliorations sur celles de l'année précédente. Dans plusieurs cas, il s'agit d'une consécration du rôle joué par le Festival Go vélo Montréal dans le développement du vélo à Montréal.

- Partenariats dynamiques

L'édition 2017 a démontré d'une nouvelle façon comment le Tour de l'Île de Montréal fait partie de l'ADN montréalais. L'enthousiasme avec lequel les arrondissements et villes liées de l'île de Montréal ont accepté de se joindre à la fête illustre bien combien les Montréalais ont à cœur de célébrer les 375 ans de leur ville. L'accueil chaleureux fait aux cyclistes par la population dans ces villes a contribué à rendre le 33^e Tour de l'Île de Montréal encore plus mémorable.

De plus, des partenariats fructueux ont été établis avec Bixi qui a offert des vélos à 2 \$ la journée pour la participation au Tour de l'île de Montréal et SOS Vélo qui a fourni les 10 vélos qui ont servi à transporter les remorques de l'exposition *Deux roues, une histoire*.

- Présence journalistique

Nous bénéficions d'une couverture médiatique qui met en valeur le cachet historique du Festival en 2017 et intéresse de plus en plus de journalistes étrangers (nous en avons reçu 21 dans les 3 dernières années). Au fil des ans, la couverture médiatique ne s'est jamais démentie. Les départs du Tour de l'Île de Montréal et d'Un Tour la Nuit sont des moments forts très forts visuellement avec leurs dizaines de milliers de cyclistes qui attendent le signal pour s'emparer de la ville. Puis, tout au long de ces événements, les journalistes se déplacent spontanément sur le parcours pour prendre en image les cyclistes et recueillir leurs témoignages.

- Journée vélo-boulot au centre-ville

Les partenaires du transport actif présents sur le site ont fait le plein de visiteurs adeptes du vélo-boulot, mais ont aussi rejoint une quantité encore plus grande de personnes qui se sont laissé tenter par le concept en arrêtant aux nombreux kiosques. Égayée par la musique de la

radio Rouge FM, la Journée vélo-boulot a fait la preuve qu'elle avait bien sa place au cœur du centre-ville un jour de semaine. Les partenaires suivants se sont joints à Vélo Québec en proposant un concept d'animation particulier pour l'événement : Desjardins, MEC, SOS Vélo, Société de l'assurance automobile du Québec, Service de police de la Ville de Montréal, Société de transport de Montréal Jean Coutu et les Producteurs de lait du Québec, ainsi que Voyagez Futé, Place Montréal Trust, Clif et TELUS.

Réseautage

Dans la communauté événementielle

Vélo Québec est membre de plusieurs regroupements et associations d'importance dans le milieu touristique avec qui nous collaborons de façon régulière, dont les suivants :

- Tourisme Montréal
- Regroupement des événements majeurs internationaux
- Société des fêtes et festivals du Québec
- Bicycle Tour Network (BTN [USA])

Dans la communauté internationale

Vélo Québec a développé un réseau de collaborateurs réguliers dans plusieurs villes et pays du monde. Nous sommes fréquemment invités à prononcer des allocutions sur des sujets reliés à la culture du vélo au Québec et à Montréal. Nous profitons de ces occasions pour positionner stratégiquement l'image de Montréal comme première ville cyclable d'Amérique du Nord et le Festival Go vélo Montréal comme une invitation à découvrir cette réalité. Durant la dernière année,

Conférences et représentations de Vélo Québec à l'extérieur du Québec

- Canada Bike Summit, Ottawa, 1^{er} juin 2017, *Why a National Cycling Strategy is Needed in Canada ?*
- VeloCity 2017, Nijmegen, Pays-Bas, 13-16 juin 2017
- ProWalk Pro Bike Pro Place,, Vancouver, CB, 12-15 septembre 2016, *Cycling in Quebec in 2015*
- Winter Cities Shake-Up, 16-18 février 2017, Edmonton, AL, *Paradigm Shift : Enabling Winter Cycling Through Better Design and Maintenance*
- ITE Protected Bikeway Lecture Series, 17 mars 2017, Washington D.C., *Enabling Four Season Cycling : Design and Maintenance Consideration*
- SFU Next-Generation Transportation, Vancouver, CB, 17 mars 2017, *Montreal- Cycling Mecca?*
- Sustainable Trails Conference, Bend, Oregon, 14-16 mars 2017

Congrès vélo d'hiver/Winter Cycling Congress organisé à Montréal par Vélo Québec

La 5e édition du Congrès vélo d'hiver 2017, qui se déroulait à Montréal du 8 au 10 février dernier, a affiché complet et remporté un franc succès auprès des 400 participants venus de 9 pays, 11 États américains et 8 provinces canadiennes. Une centaine de communications y ont été livrées, en plus des ateliers mobiles offerts pour prendre connaissance des techniques actuellement expérimentées sur le réseau cyclable montréalais.

Industrie du tourisme et du voyage

Forfaits touristiques

Par l'entremise de son agence de voyages Vélo Québec Voyages et de partenaires américains, le Festival Go vélo Montréal a mis en marché plusieurs forfaits :

- **Week-end au Festival Go vélo Montréal/A week-end at the Go Bike Montreal Festival**
Forfait pour une ou deux nuitées.
- **Vermontreal**
Distribué aux États-Unis et organisé par l'agence de voyages américaine Sojourn Bicycling, Vermontreal est un voyage à vélo de Burlington à Montréal se concluant avec une participation au Tour de l'Île de Montréal. <http://gosojourn.com/bicycle-tours/vermontreal-bike-trip/>
- **Bike New York and Bike Montreal**
Réalisée en collaboration avec Bike New York qui organise le Five Boro Bike Tour of New York, cette campagne consiste en un partenariat de réciprocité promotionnelle où nous encourageons nos clientèles respectives à prendre part à chacun de nos événements. De plus, le Festival Go Bike Montreal fait la promotion de son forfait au kiosque que nous tenons en amont du Five Boro Bike Tour.
- **Bos/Treal Journey**
Inspiré de Vermontreal cité plus haut, un groupe de cyclistes de l'association de cyclistes de Boston, le Boston Cyclists Union, est venu à vélo de Boston pour participer au Tour la Nuit et au Tour la d'Île *and see Montreal as a shining example*. La délégation de cyclistes fut accueillie par notre organisation. Nous souhaitons poursuivre cet accueil.

Promotion dans le grand public

Nos participations dans des événements rejoignant le grand public sont l'occasion de créer des contacts et d'amorcer des relations avec des individus intéressés par nos produits et services :

- Salon du vélo de Montréal
- Salon Info-Vélo de Québec
- Soirées exclusives du magasin Mountain Equipement Coop
- Toronto International Bicycle Show
- Five Boro Bike Tour à New York
- Organisé par Vélo Québec, tournée de soirées d'information sur les escapades et voyages à vélo, à Gatineau, Québec, Drummondville et Granby

Développement durable de la métropole

Le développement durable au cœur de notre mission

Depuis 1967, Vélo Québec encourage sans relâche l'utilisation du vélo, comme moyen de transport écologique et actif, ou à des fins de loisirs ou de tourisme, dans le but d'améliorer l'environnement, la santé et le bien-être des citoyens. C'est notamment par la création, la production et la promotion d'activités, de biens et de services que Vélo Québec réalise sa mission.

Ce faisant, le Festival Go vélo Montréal se positionne comme un acteur de développement social responsable et durable à Montréal. Depuis 1985, le Tour de l'Île de Montréal a fait découvrir le plaisir de rouler à bicyclette en ville à plus d'un million de personnes et a alimenté le mouvement cycliste présent partout au Québec. L'atmosphère festive et détendue qui caractérise le Festival Go vélo Montréal rappelle que le vélo est un mode de transport agréable et utile qui se pratique durant les quatre saisons. Au-delà de sa fonction récréative ou utilitaire, le vélo est devenu un style de vie alliant culture, mode et déplacements urbains branchés.

Le vélo, un mode de transport responsable

En réalisant sa mission, Vélo Québec contribue à l'atteinte des objectifs suivants de la stratégie gouvernementale de développement durable du Québec.

- **Établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

La pratique du vélo comme moyen de transport encourage la pratique d'une activité physique régulière, intégrée au rythme de la vie quotidienne. Vélo Québec fait aussi la promotion du vélo comme pratique sportive et de loisir. Le cyclotourisme encourage la pratique d'une activité sportive de plein air permettant la découverte du milieu naturel et du patrimoine paysager du Québec.

- **Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régional et local**

La pratique du vélo contribue à un système de mobilité urbaine sécuritaire, dynamique, flexible en symbiose avec la ville. Il permet entre autres d'élaborer des cocktails transport combinant transport actif et collectif.

- **Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions**

Vélo Québec cherche à faire avancer la cause cycliste en intéressant et en mobilisant les décideurs, en favorisant le partage de connaissances et en faisant rayonner la pratique du vélo dans les communautés et auprès des citoyens.

Par sa connaissance approfondie de la communauté des cyclistes, Vélo Québec a toujours agi de façon à faire reconnaître son expertise professionnelle auprès des décideurs de façon à être régulièrement consulté. Nous entretenons un dialogue régulier avec le grand public et les gestionnaires (élus provinciaux, municipaux et d'arrondissements, réseau scolaire, services d'urbanisme municipaux), ainsi qu'avec la communauté cycliste, les entreprises et l'industrie touristique.

Par ailleurs, les parcours des événements sont choisis en tenant compte du patrimoine historique, culturel et industriel des arrondissements tout en cherchant à réduire l'impact de la fermeture des rues sur la population locale.

Enfin, il importe de souligner que Vélo Québec milite en faveur du savoir-faire local en embauchant du personnel qualifié de la région, en plus de donner la priorité aux fournisseurs de services et de produits locaux.

Le développement durable au cœur de nos activités

Vélo Québec se préoccupe de la protection de l'environnement et du développement des communautés. Au fil du temps, nos pratiques environnementales, sociales et économiques ont permis de créer des événements à faible impact pour l'environnement et à fortes retombées

positives pour la communauté montréalaise. Ces pratiques variées témoignent également de notre engagement envers le développement durable.

- **Le Festival Go vélo Montréal fait la promotion du transport durable et sécuritaire**

Au sein du grand public :

- Partenariat avec la Société de transport de Montréal pour favoriser le transport en commun
- Promotion des cocktails transport

Durant les événements :

- Plan de sécurité éprouvé
- Dialogue en temps réel avec les participants par l'entremise des médias sociaux pour assurer leur confort, leur plaisir et leur sécurité en tout temps
- Offre d'une plateforme de covoiturage
- Gratuité pour les jeunes de 12 ans et moins.

Au sein de l'organisation :

- Promotion du vélo, comme moyen de transport écologique et actif, ou à des fins de loisir ou de tourisme.

- **Le Festival Go vélo Montréal privilégie les fournisseurs de produits écologiques et biodégradables**

- Utilisation de papier dont les fibres sont certifiées FSC
- Achat de produits de nettoyage écologiques et biodégradables
- Utilisation d'ampoules fluo compactes et remplacement progressif vers des ampoules à DEL

- **Le Festival Go vélo Montréal a mis en place une saine gestion des matières résiduelles**

- Application du principe des 3RV en accord avec la politique québécoise de gestion des matières résiduelles
- Système de tri et de récupération des matières résiduelles sur nos sites d'événements et à nos bureaux
- Installation de buvettes collectives pour éliminer l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique
- Réduction des emballages, notamment dans les boîtes à lunch de nos bénévoles et participants
- Réduction de l'utilisation du papier pour l'inscription et dans nos communications

- Réemploi d’affiches de signalisation dans plusieurs événements et durant plusieurs années consécutives
- Compostage à nos bureaux et sur les sites d’événements lorsque cela s’avère possible

- **Le Festival Go vélo Montréal s’engage socialement au sein de la communauté**

- Priorité aux fournisseurs de services et de produits locaux
- Don de nos surplus alimentaires
- Don de nos surplus de T-shirts prévus pour nos bénévoles et participants
- Démarches de recrutement des bénévoles dans les écoles secondaires pour susciter une implication communautaire chez les jeunes
- Démarches de recrutement dans les classes de francisation pour offrir aux nouveaux arrivants une occasion de s’exprimer en français, de s’impliquer dans la communauté d’accueil et de rencontrer d’autres Québécois
- Dons de 20 vélos et de casques par année à des jeunes fréquentant les centres de pédiatrie sociale de la Fondation Dr Julien ; une activité d’encadrement est offerte aux jeunes pour les amener à circuler de façon sécuritaire et à participer à Un Tour la Nuit
- Participation gratuite pour les 12 ans et moins
- Plusieurs activités gratuites sont accessibles à la population : prestations musicales et animation sur les sites, activités vélo boulot, conférence grand public, etc.

- **Le Festival Go vélo Montréal privilégie la concertation avec la population locale**

- Concertation avec les arrondissements pour déterminer conjointement les parcours annuels
- Avant les événements, communication avec la population locale au sujet de l’impact de la fermeture des rues à la circulation automobile

- **Le Festival Go vélo Montréal offre de saines conditions de travail à ses 3700 bénévoles**

- Encadrement exemplaire (recrutement, formation, suivi, supervision, accompagnement durant l’événement et rétroaction par questionnaire)
- Offre d’un lunch de qualité et d’un chandail souvenir
- Reconnaissance après l’événement (invitation à un party annuel, prix de présence, etc.)

Annexe 1 Respect du protocole de visibilité¹

Dans la mesure où les clauses du protocole s'appliquaient à la réalité de l'événement, la visibilité à la Ville de Montréal a été accordée comme convenu au protocole.

1. Obligations de Vélo Québec Événements

- 1.1. Les actions de communication utilisées sont conformes aux exigences du protocole
- 1.2. La clause de visibilité de la ville de Montréal a été respectée
- 1.3. Le partage de visibilité entre la ville de Montréal et le gouvernement du Québec est conforme aux attentes respectives de ceux-ci
- 1.4. Le partage de visibilité entre la Ville de Montréal et nos partenaires est conforme à leurs attentes respectives
- 1.5. Les sous-traitants ont respecté les obligations de visibilité convenues au protocole

2. Communications

- 2.1. La contribution de la Ville de Montréal a été affichée sur tous les outils de communication destinés au grand public ; les textes ont été soumis dans les délais prévus
- 2.2. Le contenu des communications diffusées dans les médias a été convenu au préalable avec la Ville
- 2.3. Les normes graphiques de l'utilisation du logo, l'ordre de positionnement des signatures et les dispositions de la Charte de la langue française ont été respectées
- 2.4. Un hyperlien vers le site de la ville a été apposé sur le site internet de l'événement
- 2.5. Les règles protocolaires concernant la présence du maire de Montréal au lancement de l'événement ont été respectées (invitation, suivi avec le cabinet du maire, accueil du maire)
- 2.6. Un bilan de visibilité a été remis à la Ville accompagné d'un exemplaire numérique des outils de communication développés pour l'événement.

¹ Voir également le document Bilan de la visibilité accordée 2017.

Annexe 2 Revue de presse sélective

Voir le CD joint à ce document.

Annexe 3 Distinctions internationales de Montréal

PALMARÈS CYCLISTES INTERNATIONAUX DE MONTRÉAL (destination par excellence)			
MÉDIA	TITRE	JOURNALISTE	DATE
Copenhagenize	Bike Friendly Cities (20e au monde)		juin-17
CNN	World best cycling cities (3e au monde)		oct-14
Bicycling magazine	World best cycling cities (6e au monde)		sept-14
Copenhagenize	Bicycle Friendly Cities (11e au monde)		avr-13
Momentum	Bike-Friendly, Kid-Friendly Montréal	Kathleen Wilker	nov-12
AskMen	Top 10 bicycle-friendly cities	James Griffin	
Outside	The best bike cities in North America	Sarah Ripplinger	oct-12
Bicycling Magazine	10 great places to blaze a (bike) trail of good food		sept-12
Where	Canada's Top Cycling Trails		juin-12
Monocle	Top 25 Cities		juin-12
CNNGo	World's 10 most loved cities	Jordan Rane	juin-12
Virtual Tourist	Top 10 Spots to Explore by Bicycle		juin-12
Lonely Planet	Canadian Top 5 Cities	Robert Reid	févr-12
NewNowNext (TripOut Travel)	Best Global Destination		nov-11
New York Times	Hip Cities That Think About How They Work	Christopher F. Schuetze	nov-11
Lonely Planet	Best in Travel 2013 - Cities with bike-sharing schemes		oct-11
Copenhagenize	Bicycle Friendly Cities (8e au monde)		sept-11
Lonely Planet	World's Best Summer City	Andy Murdock	juin-11
Time	Top 10 Urban Biking Trips	Elizabeth Bland	août-09
National Geographic	Top 10 Cycle Routes		2008



FESTIVAL GO VÉLO MONTRÉAL BILAN DE LA VISIBILITÉ ACCORDÉE 2017

Montréal 



Le Festival Go vélo Montréal, un événement de  Vélo Québec

La campagne promotionnelle ne saurait toucher les gens sans outils de communication adéquats. Chaque année, plusieurs documents sont donc produits et distribués massivement afin de publiciser le Festival Go vélo Montréal et ses activités. Ils sont listés ci-après et disponibles sur le CD qui accompagne ce bilan.

Reconnaissance de la contribution de la Ville de Montréal

La contribution de la Ville a été soulignée dans toutes les communications du Festival Go vélo Montréal 2017 : relations publiques, communiqués de presse, allocutions publiques.

Les textes soulignant la contribution de la Ville de Montréal ont été soumis pour approbation dans les délais prescrits.

Un mot du maire de Montréal a été inséré dans le programme du Festival Go vélo Montréal.

Le nom « Montréal » fait partie intégrante du nom du festival en français et en anglais.

Relations publiques et médias

À l'initiative de M. Jim Beis, un peloton d'une vingtaine d'élus a été formé pour pédaler sur le parcours de 50 km. Nous avons accompagné M. Beis dans la logistique de cette activité et géré la présence et la participation des élus avant et pendant l'événement au site de départ et à l'arrivée.

Le scénario de déroulement, le contenu du communiqué de lancement et celui du dossier de presse du Festival Go vélo Montréal ont été soumis pour approbation dans les délais prescrits.

Le logo de la Ville a été apposé dans le communiqué de lancement, dans le communiqué pré-événement et dans le communiqué relatif au bilan de l'événement.

Un bilan détaillé du rayonnement médiatique de l'événement est présenté dans la section « Relations publiques et rayonnement médiatique » du bilan.

Publicité et promotion

Positionnement du logo de la ville de Montréal sur les éléments promotionnels suivants :

Productions imprimées

- Programme officiel de l'événement, encarté dans le magazine gratuit *Ville à vélo*, hors série *Vélo Mag*, offert dans quelque 300 points de distribution au Québec
- Affiche officielle de l'événement
- Avis de convocation envoyés aux participants inscrits au Tour la Nuit et du Tour de l'Île de Montréal (feuillet qui accompagne le dossard)
- Affiche de recrutement des bénévoles, le Guide du Bénévélo 2017 et l'invitation à la soirée des bénévoles
- Bannière autoportante aux différents sites intérieurs

- Colonne triangulaire du 375^e de Montréal aux différents sites du Tour la Nuit et du Tour de l'Île de Montréal
- Les t-shirts des participants et bénévoles du Défi métropolitain ainsi que des bénévoles du Tour la Nuit et du Tour de l'Île de Montréal
- Dépliant des activités 2017 de Vélo Québec

Campagne publicitaire

- Les publicités de l'événement diffusées dans les magazines Vélo Mag, Géo Plein air, Québec Science ainsi que dans le Répertoire des activités de l'été inséré dans les magazines Géo Plein air et Vélo Mag
- La publicité de l'événement dans La Presse+
- La publicité de l'événement dans les hebdomadaires de quartier et dans le Journal Métro

Web et médias sociaux

- Quelques 25 communications courriel variées envoyées à nos clients
 - Invitations variées
 - Offres ciblées
 - Courriels d'information aux participants et aux bénévoles
 - Infolettres bénévolo
 - Infolettres vélo-boulot
 - Infolettres BIXI
- Le bandeau des partenaires dans toutes les pages du site web de l'événement
- La mention de la participation de la ville de Montréal dans les médias sociaux

Normes graphiques et linguistiques

Les normes graphiques et linguistiques ont été respectées comme demandé.

Les outils publicitaires et promotionnels ont été approuvés avant leur impression et leur diffusion.

Des photographies libres de droits sont disponibles sur demande pour la Ville.

FF

TT

A

**Danse
+ Théâtre**

**Le
bilan
des
activités
2016-2017**

**11^e
édition**

**NOUS REMERCIONS L'ÉQUIPE
POUR SA CONTRIBUTION À
LA RÉALISATION DE CE
BILAN DES ACTIVITÉS 2016-2017**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPEL DE LA MISSION	5
MESSAGE DE LA CODIRECTION GÉNÉRALE	6
LE PORTRAIT DE LA 11^E ÉDITION	
PORTRAIT DU FTA 2017	11
FAITS SAILLANTS	13
PRIX ET MENTIONS	16
PARTENAIRES ET COLLABORATEURS CULTURELS	15
L'ÉVÉNEMENT	
LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE	21
LES TERRAINS DE JEU	26
MONTRÉAL, PÔLE INTERNATIONAL DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE	30
LES COMMUNICATIONS	
COMMUNICATIONS ET MISE EN MARCHÉ	35
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	39
L'ORGANISATION	
GOUVERNANCE ET ÉQUIPE	43
GESTION FINANCIÈRE	46
FINANCEMENT PRIVÉ	50
ÉCORESPONSABILITÉ/	53
EN CONCLUSION	57

ANNEXES

I	EXTRAIT DU PLAN DIRECTEUR 2017-2021	61
II	PROGRAMMATION ARTISTIQUE	62
III	RENCONTRES AU QUARTIER GÉNÉRAL	68
IV	PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES	69
V	RAPPORTS D'ASSISTANCE	70
VI	MISSIONS DE REPÉRAGE DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE	72
VII	PROFESSIONNELS ÉTRANGERS ACCUEILLIS	75
VIII	IMPACT DU FTA SUR LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE	76
IX	OUTILS DE COMMUNICATION	79
X	MÉDIAS ACCRÉDITÉS	81
XI	EXTRAITS DE PRESSE	82
XII	ÉQUITÉ ET DIVERSITÉ	89
XIII	DONATEURS	90
XIV	CONSEIL D'ADMINISTRATION	91
XV	PERSONNEL	92

« Le FTA est le premier festival de la saison, celui qui donne le coup d'envoi à un été montréalais 100 % festivalier. C'est aussi un festival de théâtre et de danse toujours foisonnant, que je fréquente depuis des lustres. »

Nathalie Petrowski, *La Presse*, 10-06-2017

« Le festival montréalais le plus surprenant qui soit, [...] un évènement très attendu, très surprenant, très visionnaire, très senti, très audacieux, [...] toujours une référence en matière d'innovation. »

Catherine Pogonat, *ICI Musique*, *L'effet Pogonat*, 26-05-2017

« La scène parle, les images sont parfois puissantes et les grands thèmes universels ne manquent pas (l'amour, la mort, la vie, le vivre ensemble, l'impact des technologies sur nos vies). Cette propension à étirer le temps, à ralentir la cadence, s'est observée dans nombre de spectacles, comme une envie d'arrêter le rythme effréné de nos vies contemporaines occidentales, de freiner le rythme capitaliste de nos sociétés privilégiées. Le souffle que prend chaque spectacle, la présence des interprètes, pleine, entière, leur sensibilité, cette mise à nue, littéralement, dans plusieurs œuvres, comme une façon de s'ouvrir, de se montrer vulnérable face à l'œuvre et face au monde dessinent ainsi le portrait (très) général de cette onzième édition du festival. »

Marie-Claude Garneau, *Jesuistfeministe.com*, 15-06-2017

« Cette onzième édition du FTA inscrit sa programmation dans une lignée plus ancienne, ancrée dans la terre des ancêtres, fille des temps immémoriaux où l'art déjà permettait d'accéder à des réalités parallèles. En se liant aux esprits des Premières Nations dès l'ouverture, le festival se déploie dans son île millénaire et laisse les fantasmes et obsessions des artistes canadiens et internationaux affleurer et croître à un rythme bien particulier. Sans imposer le spectaculaire et assumant un élitisme joyeux et humain, Martin Faucher accueille les bras ouverts un public curieux, prêt à vivre l'expérience, de la transe à l'ennui. »

Édito, *I/O Gazette* (France), 31-05-2017

« Un festival qui nous fait découvrir l'audace en théâtre à travers le monde. C'est souvent expérimental, mais Ô combien nourrissant ! »

Marie-Christine Trottier, *ICI Musique*, *La mélodie de bonne heure*, 25-05-2017

RAPPEL DE LA MISSION

Événement international établi à Montréal, le FTA a pour mission de contribuer à l'avancement de la danse et du théâtre par la diffusion et la production d'œuvres contemporaines, de même que par le développement de leurs publics.

Le FTA veut révéler notre époque à travers les œuvres nationales et internationales qu'il présente et des activités périphériques à sa programmation. Il vise à susciter une émulation forte et un esprit de communauté au bénéfice des milieux artistiques et de la société dans laquelle il s'inscrit.

Eu égard à sa mission, le FTA entend poursuivre les objectifs suivants :

- Donner accès au public aux arts scéniques contemporains de recherche et d'avant-garde, autant dans les contenus que dans les pratiques ;
- Soutenir le rayonnement des artistes et accroître la circulation nationale et internationale de leurs œuvres ;
- Intéresser de nouveaux auditoires à la danse et au théâtre et fidéliser les publics, en valorisant l'apport de l'art aux sens critique et esthétique ;
- Générer un impact structurant sur les milieux de la danse et du théâtre, notamment en permettant aux artistes de relever leurs défis créatifs et en établissant des collaborations avec les diffuseurs d'ici et d'ailleurs ;
- Renforcer le rôle de Montréal comme métropole culturelle et contribuer à en faire un lieu incontournable de la création contemporaine internationale.

MESSAGE DE LA CODIRECTION GÉNÉRALE

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DE GRANDES RÉALISATIONS

La 11^e édition du FTA, qui s'est tenue du 25 mai au 8 juin, a été un franc succès. Après une cérémonie d'ouverture tenue à notre Quartier général en présence du Grand Chef Joseph Tokwiro Norton du Conseil Mohawk de Kahnawá:ke, de monsieur Denis Coderre, maire de Montréal, de madame Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, et de monsieur Simon Brault, directeur général du Conseil des arts du Canada, le FTA s'est ouvert au Théâtre Jean-Duceppe par la présentation du spectacle *100 % Montréal*. Cette production d'envergure du collectif berlinois Rimini Protokoll a été réalisée avec le soutien de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.

L'édition 2017 a connu un taux de fréquentation record de 96 %, attirant autant des professionnels nationaux et internationaux qu'un public composé de férus et de curieux de toutes les générations. Créés en 2015, les Terrains de jeu, avec leurs Cliniques dramaturgiques, leurs classes de maître et leurs activités diversifiées, ont continué de susciter un impact positif auprès des communautés de la danse et du théâtre ainsi qu'auprès du grand public.

Il faut souligner les efforts extraordinaires déployés par l'équipe du Festival pour permettre, malgré une conjoncture politique polonaise difficile et complexe, la présentation du spectacle *Wycinka Holzfällen* mis en scène par le maître Krystian Lupa. Malgré de nombreuses embûches (amenant David Lavoie à se rendre en Pologne pour dénouer la situation), le succès des représentations de ce chef-d'œuvre devant des salles combles démontre le rôle important que peut jouer le Festival TransAmériques sur l'échiquier artistique et politique mondial.

Le 100^e Congrès de l'International Society for the Arts (ISPA), réunissant plus de 400 participants en provenance de plus de 50 pays, s'est déroulé à Montréal pendant les premiers jours de cette édition. Lors de la séance d'ouverture, l'allocution prononcée par Martin Faucher sur l'ensemble des multiples réalités sociales et culturelles qui font la spécificité de Montréal a permis de positionner le FTA dans un réseau d'influence élargi.

Les quinze jours du Festival ont véritablement été le terrain de toutes les découvertes et de toutes les rencontres.

UN PLAN POUR ABORDER L'AVENIR

L'année 2017 marquait notre troisième année à la barre du FTA à titre de codirecteurs généraux. Cette dernière année aura permis de constater la bonne compréhension de nos enjeux mutuels et respectifs ainsi que notre complicité à partager notre vision et nos décisions auprès de l'équipe, du conseil d'administration et des partenaires du Festival.

Un travail fructueux s'est déroulé tout au long de l'année avec le conseil d'administration et ses différents comités. Mentionnons particulièrement le travail accompli par le comité de gouvernance et le comité de financement.

Après deux ans de travail, le mois de janvier a vu la finalisation du Plan directeur 2017-2021 et son adoption par le conseil d'administration. Ce Plan directeur (dont un résumé est présenté en Annexe 1) réaffirme avec conviction la mission du FTA et énonce une dizaine d'objectifs prioritaires, notamment :

- Affirmer son ancrage dans les disciplines de la danse et du théâtre;
- Jouer un rôle de premier plan pour l'avancement et le rayonnement des artistes québécois et canadiens;
- Maintenir son volume actuel d'activités, soit entre 24 et 30 spectacles ou événements présentés en salle et dans l'espace public;
- Offrir un minimum de 20 000 billets à vendre par édition et viser le seuil de 24 000 billets en 2021.

Ce plan s'avère un puissant outil fédérateur pour notre équipe, le conseil d'administration et pour nos partenaires publics.

Au cours du premier semestre de 2017, le FTA devait soumettre à l'ensemble de ses partenaires publics ses demandes de subvention. Cinq d'entre eux étaient appelés à renouveler leur partenariat avec le Festival pour une durée de trois ou de quatre ans: le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Montréal, le Conseil des arts de Montréal (CAM), Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada (CAC). Deux d'entre eux, CALQ et le CAC — recevaient ce dossier après une profonde révision de leurs programmes.

Au terme de leur processus d'évaluation respectif, l'appréciation globale de tous ces partenaires des résultats et des aspirations du Festival est élevée. Soulignons que l'évaluation du CALQ — premier partenaire financier du FTA — est dithyrambique sur tous les plans. Au moment d'écrire ces lignes, les réponses du CAC ne sont pas encore connues.

UN SUCCÈS FONDÉ SUR DES PARTENAIRES ET UNE ÉQUIPE CONVAINCUS

La réussite du Festival TransAmériques repose sur une vision inspirée et un travail de tous les instants. Nous remercions sincèrement l'équipe permanente du Festival et son équipe élargie, les membres du conseil d'administration, généreux et impliqués, les partenaires publics et privés, nos donateurs ainsi que nos bénévoles.

C'est grâce à la force et à la conviction de tout un chacun que Montréal peut s'enorgueillir d'un événement de réputation internationale qui place l'audace et la création contemporaine au premier plan.



Martin Faucher
Codirecteur général et directeur artistique



David Lavoie
Codirecteur général et directeur administratif

Le portrait du FTA





Caída del cielo, Rocio Molina © dj frat



100% Montréal, Rimini Protokoll © Trung Dung Nguyen

PORTRAIT DU FTA 2017

La 11^e édition du FTA s'est déroulée sur une période de 15 jours, du 26 mai au 8 juin 2017. L'événement s'est déployé dans 23 salles et lieux ainsi que sur la place des Festivals du Quartier des spectacles, cumulant une assistance de 47 396 festivaliers, dont 20 302 spectateurs en salle.

La programmation était composée de 27 spectacles^{1, 2}:

- *100 % Montréal* de Rimini Protokoll (Berlin)
- *7 Pleasures* de Mette Ingvartsen (Copenhague + Bruxelles)
- *Antoine et Cléopâtre* de Tiago Rodrigues (Lisbonne)
- *bang bang* de Manuel Roque (Montréal) *
- *Blank Placard Dance, replay* de Anne Collod (Paris) °
- *Caída del cielo* de Rocío Molina (Séville)
- *Conférence de choses* de François Gremaud + Pierre Mifsud (Lausanne)
- *Dance Machine* de Lee Su-Feh (Vancouver) °
- *Entrez, nous sommes ouverts* du Bureau de l'APA (Québec) *
- *Exhibition – L'exhibition* de Benoît Gob + Francis La Haye + Emmanuel Schwartz (Bruxelles) *
- *inaudible* de Thomas Hauert (Bruxelles)
- *Jusqu'où te mènera Montréal?* du Jamais Lu + Martin Faucher (Montréal) *
- *La fureur de ce que je pense* de Nelly Arcan + Marie Brassard (Montréal) *
- *La posibilidad que desaparece frente al paisaje* de El Conde de Torrefiel (Barcelone)
- *Le super méga continental* de Sylvain Émard (Montréal) °*
- *Lifeguard* de Benoît Lachambre (Montréal)
- *MONUMENT O : Hanté par la guerre (1913-2013)* de Eszter Salamon (Berlin)
- *Pôle sud : documentaires scéniques* de Anaïs Barbeau-Lavalette + Émile Proulx-Cloutier (Montréal)
- *Pour* de Daina Ashbee (Montréal)
- *Runaway Girl* de Jocelyne Montpetit (Montréal) *
- *Some Hope for the Bastards* de Frédérick Gravel (Montréal) *
- *SPOON* de Nicolas Cantin (Montréal) *
- *The Principle of Pleasure* de Gerard Reyes (Montréal)
- *Time's Journey Through a Room* de Toshiki Okada (Tokyo)
- *TO DA BONE* de (LA)HORDE (Paris)
- *TORDRE* de Rachid Ouramdane (Paris)
- *Wycinka Holzfällen* de Krystian Lupa (Vratislavie)

¹ Les spectacles suivis d'un * ont fait l'objet d'un investissement en coproduction du FTA.

² Les événements suivis du ° étaient accessibles gratuitement.

En marge de cette programmation, le FTA a présenté une série d'activités destinées au grand public ainsi qu'aux artistes professionnels, sous l'appellation des Terrains de jeu. Les 77 activités tenues ont rejoint 5874 festivaliers.

Pour le grand public :

- Rencontres post-spectacles (27)
- Rencontres au Quartier général du FTA : tables rondes et entretiens (23)
- Soirées au QG (13)
- Projections cinématographiques (10)

Pour les artistes professionnels :

- Cliniques dramaturgiques (2 événements et 15 consultations)
- Rencontres internationales des jeunes créateurs et critiques des arts de la scène (25 participants en provenance de 9 pays)
- Classes de maître en théâtre (avec Toshiki Okada) et en danse (avec Eszter Salamon) (2)

Ce portrait ne saurait être complet sans évoquer les projets de développement des publics :

- Parcours étudiant (535 jeunes, 19 écoles de 11 villes)
- Projet de médiation culturelle (accompagnement de 8 jeunes avec l'organisme Jeunesse Lambda)

FAITS SAILLANTS

- La 11^e édition s'est conclue par un taux d'assistance de 96 % pour ses représentations en salle, 15 spectacles sur 24 ayant affiché complet avec 87 % des représentations à guichets fermés.
- Trois œuvres ont été présentées gratuitement, dont 2 dans l'espace public : *Le super méga continental*, *Blank Placard Dance*, *replay* et *Dance Machine*.
- Le FTA a obtenu une assistance totale de 47 396 festivaliers. Il s'agit d'une augmentation d'achalandage de 15 % par rapport à 2015 (45 780 festivaliers).
- 233 artistes en provenance de 24 pays : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Liechtenstein, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Singapour, Suède, Suisse, Ukraine.
- 130 diffuseurs, programmeurs, directeurs de festivals, conseillers à la programmation d'événements artistiques et de lieux de diffusion, dont 89 de l'extérieur du Québec.
- 131 journalistes accrédités, dont 13 de l'extérieur du Québec.
- 2 221 nuitées directement générées par les activités du Festival, en plus des nuitées des touristes culturels venus à Montréal pour l'événement (que nous ne pouvons dénombrer avec exactitude).
- L'obtention d'un premier appui financier de Tourisme Québec, ainsi qu'un soutien exceptionnel de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal pour le spectacle d'ouverture, *100 % Montréal*.

PRIX ET MENTIONS

- Le Lion d'Argent pour l'innovation en Danse de la Biennale de Venise a été attribué cette année à Dana Michel (FTA 2013 + FTA 2016).
- Le Prix DÉCOUVERTE de la danse de Montréal 2017 a été remis à Paige Culley, qui interprétait *Pour* de Daina Ashbee (FTA 2017).
- Le Prix DÉCOUVERTE de la danse de Montréal 2016 et le Prix du CALQ pour la meilleure œuvre chorégraphique 2016 ont été remis à la chorégraphe et interprète Daina Ashbee (FTA 2017).
- Esther Gaudette (*Solitudes duo*, FTA 2015) et Manuel Roque ont remporté ex aequo le Prix INTERPRÈTE de la danse de Montréal 2017 pour leurs interprétations respectives de *When the Ice Melts, Will We Drink the Water?* de Daina Ashbee et *bang bang* (FTA 2017).
- *bang bang* de Manuel Roque (FTA 2017) a reçu le Prix du CALQ pour la meilleure œuvre chorégraphique 2017.
- Le Prix Siminovitch 2017 a été remis à Marcus Youssef (FTA 2013).
- Le GRAND PRIX de la danse de Montréal 2017 a été décerné à Daniel Léveillé (FTA 2007 + FTA 2012 + FTA 2014 + FTA 2015). Le jury a tenu à récompenser son apport au milieu de la danse, ainsi que le travail d'accompagnement effectué auprès des jeunes artistes dans la production et la diffusion de leurs œuvres.

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS CULTURELS

Le Festival TransAmériques fait appel à un vaste réseau de partenaires pour accomplir sa mission, maintenir son ancrage dans la métropole et y déployer l'ensemble de ses activités.

NOS PARTENAIRES PUBLICS

Le FTA est soutenu par les gouvernements fédéral, provincial et municipal, ainsi que par des partenaires parapublics sur une base pluriannuelle, annuelle ou pour des projets ponctuels.

En 2016-2017, ces partenaires sont : le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, la **Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal**, **Patrimoine canadien**, le **Conseil des arts du Canada**, le **Conseil des arts de Montréal**, le **Secrétariat à la région métropolitaine**, le **ministère de la Culture et des Communications**, le **ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec**, le **ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**, la , **Tourisme Montréal** et **Tourisme Québec**.

NOS COLLABORATEURS ARTISTIQUES ET DE DIFFUSION

Plusieurs lieux s'associent au FTA en offrant des conditions d'accueil préférentielles. C'est le cas de l'**Agora de la danse**, du **Centre du Théâtre d'Aujourd'hui**, de **La Chapelle Scènes Contemporaines**, d'**Espace libre**, du **Monument-National**, de la **Société de la Place des Arts**, du **Théâtre Prospero**, du **Théâtre Rouge du Conservatoire** et de l'**Usine C**. Parmi les grands partenaires culturels, le **Partenariat du Quartier des spectacles** est un allié déterminant pour présenter des événements gratuits sur la place des Festivals et dans le périmètre avoisinant. Cette année, l'événement *Blank Placard Dance, replay* s'est tenu grâce à son soutien.

Notre collaboration avec le **Carrefour international de théâtre de Québec (CITQ)** aura permis de soutenir la diffusion d'un spectacle en partageant avec eux les coûts liés à la venue de Pologne de *Wycinka Holzfällen*.

Mentionnons aussi la collaboration du **Cœur des sciences de l'UQAM**, de l'**Association des théâtres francophones du Canada**, de la **Cinémathèque québécoise**, de **Compétence Culture** et de **La Vitrine**.

LES FONDATIONS ET PARTENAIRES ÉTRANGERS

Les spectacles étrangers ont été accueillis en collaboration avec différents organismes internationaux qui soutiennent le rayonnement de leur culture sur les scènes d'ici. Au cours de la dernière année, la programmation du FTA a reçu des contributions de l' **Adam Mickiewicz Institute**, de l'**Allemagne @ Canada 2017 - Partenaires : de l'immigration à l'innovation**, de **Camões**, **Institut de la coopération et de la langue**, du **Goethe-Institut Montréal**, de l'**Institut français**, du **ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne**, du **Service de coopération et d'action culturelle du Consulat Général de France à Québec** et des **Offices jeunesse internationaux du Québec**.

NOS PARTENAIRES PARAPUBLICS ET PRIVÉS

Le FTA bénéficie de l'apport de nombreux commanditaires et partenaires privés qui lui permettent d'accroître ses ressources, d'élargir sa visibilité médiatique et promotionnelle et d'enrichir l'expérience des festivaliers.

PARTENAIRES MAJEURS :

BMO Groupe financier, Hyatt Regency Montréal, Hydro-Québec, ICI ARTV, La Presse

PARTENAIRES PRINCIPAUX :

Fugues, Infopresse

PARTENAIRES MÉDIAS :

Cult MTL, ETC Média, Impact Média, Jeu, Promotions Propaganda et Publicité Sauvage

PARTENAIRES CULTURELS :

Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, Association québécoise des critiques de théâtre, Centre culturel canadien (Paris), Département de danse de l'UQAM, Numéridanse, Tangente, Union des artistes

AUTRES PARTENAIRES :

Aéroports de Montréal, APL, Appartement Hôtel, Boxxo, Caisse de la Culture, ESKA, Fondation Cole, Fou d'ici, Georges Laoun Opticien, Havas, Hôtel ZERO1, Le Diplomate Audiovisuel, Lickstats, Location Légaré, Microbrasserie l'Alchimiste, OpenFace Internet, Prune les fleurs, Scène Scapin, Vinum Design

LES RÉSEAUX NATIONAUX

Les communautés artistiques nationales sont affiliées à des organismes associatifs auxquels nous participons. Le FTA est membre du **Conseil québécois du théâtre**, du **Regroupement québécois de la danse**, de **CanDanse**, de **La Danse sur les routes du Québec**, du **Partenariat du Quartier des spectacles**, de la **Quebec Drama Federation**, de **Culture Montréal**, de **Tourisme Montréal** et de la **Chambre de commerce du Montréal métropolitain**.

Nous développons aussi des collaborations avec différents organismes du milieu artistique, comme le **Printemps numérique** dans lequel s'inscrivait la présentation du spectacle *Entrez, nous sommes ouverts*, ou encore **TransFormation Danse** qui a offert une série d'ateliers destinés à 150 danseurs professionnels venus d'ici et d'ailleurs. Le FTA a également établi des échanges de visibilité avec les **Rencontres internationales du documentaire de Montréal**, le **Festival du Nouveau Cinéma**, le **Festival international de la littérature**, le **Centre PHI** et **Atelier 10**.

NOS DONATEURS

Un nombre croissant de spectateurs et d'amis du Festival contribuent au FTA par un don dans le cadre de la campagne annuelle de financement, de la soirée-bénéfice, du FTA Éclaté ou lors de l'achat de billets de spectacle. La liste de ces donateurs figure à l'Annexe XIII.

L'événement





Bande de colons, conférence d'Alain Deneault, Quartier général du Festival © Trung Dung Nguyen



Le Parcours étudiant © Trung Dung Nguyen



The Total Space Party, Quartier général du Festival © Trung Dung Nguyen

LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE

C'est sous les auspices du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal que s'est déroulée cette 11^e édition du Festival TransAmériques : Montréal et les nombreuses identités que lui confèrent ses femmes et ses hommes venus d'un peu partout sur la planète et, dans l'angle mort de son identité profonde, tous ceux qui habitent ce territoire autochtone non cédé. Cette 11^e édition a voulu célébrer la vitalité des artistes de la scène de la danse et du théâtre de Montréal, mais également mettre en valeur sa trame urbaine et son patrimoine en déployant dans la ville de manière différente les 27 événements de la programmation.

MONTRÉAL DANS TOUS SES RECOINS

Cette édition s'est ouverte au Théâtre Jean-Duceppe par la présentation du spectacle *100 % Montréal* du collectif berlinois Rimini Protokoll. *100 % Montréal* brossait un portrait vibrant de la ville en réunissant sur scène 100 Montréalaises et Montréalais qui incarnaient littéralement la réalité démographique telle que recensée par les données scientifiques démographiques de la Ville de Montréal. Au cours des quatre représentations, nous avons vu toutes les générations de Montréalais se présenter, exprimer leurs opinions sur la ville et le monde dans toute sa diversité.

Puis, à Espace libre, dans une autre approche documentaire, *Pôle sud : documentaires scéniques* d'Anaïs Barbeau-Lavalette et Émile Proulx-Cloutier rendait hommage de manière sensible et poétique aux habitants du quartier Centre-Sud, voisins de ce théâtre.

Plus à l'ouest, dans sa maison familiale de la rue Aylmer, la danseuse et chorégraphe Jocelyne Montpetit conviait 15 spectateurs à la fois à *Runaway Girl*, journal intime chorégraphique de son adolescence. Un pur geste de mémoire et de générosité.

Blank Placard Dance, replay manifestation pacifique composée d'une vingtaine de participants tout de blanc vêtus et brandissant des pancartes tout aussi blanches, traversait Montréal d'ouest en est, du centre-ville au campus de l'Université McGill pour terminer sur la place Émilie-Gamelin. Cette recreation par la Française Anne Collod d'une œuvre d'Anna Halprin créée en 1968 à San Francisco, donnait la parole aux passants appelés à dire pour ou contre quoi ils aimeraient manifester.

Présentée dans six lieux emblématiques du savoir montréalais francophone et anglophone, *Conférence de choses* du Suisse François Gremaud formait un cycle de six conférences de 53 minutes et 33 secondes chacune. Interprété avec verve par le comédien Pierre Misfud, le cycle se terminait par une époustouflante conférence de six heures donnée dans l'auditorium de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

À l'Édifice Wilder – Espace Danse, *Dance Machine* de la chorégraphe d'origine malaisienne Lee Su-Feh nous invitait dans une apaisante forêt bricolée faite de branchages de sapin, de

bambous, de poulies et de cordes roses pour méditer sur notre relation à la nature et à la culture, au temps qui passe et dont nous ne profitons pas suffisamment.

Cabaret touristiquement incorrect, *Jusqu'où te mènera Montréal ?* du Jamais Lu, imaginé et mise en scène par Martin Faucher, proposait une traversée amoureuse de sept quartiers montréalais visités par sept auteurs qui les découvraient avec un regard politique et poétique. Cartes postales, écrits pamphlétaires, journaux de voyage, pensées intimes et dialogues croqués sur le vif décrivaient un Montréal méconnu.

Finalement, en guise d'épilogue à ce FTA 2017, exceptionnellement en septembre, devant une foule nombreuse et enthousiaste, Sylvain Émard a relancé l'expérience de ses formidables danses en ligne avec *Le super méga continental*. Réunis sur la place des Festivals, 375 Montréalaises et Montréalais de tout âge et de toute origine ont dansé et célébré le bonheur d'être ensemble.

LA VILLE EST UN PERSONNAGE

Entités singulières possédant leur personnalité propre et leur énergie bien à elles, les villes ont imprégné de leur atmosphère plusieurs spectacles de cette édition, devenant presque des personnages à part entière.

Rome et Alexandrie étaient au cœur des passions et des rivalités d'*Antoine et Cléopâtre* dans la version toute personnelle du Portugais Tiago Rodrigues. Le souffle chaud des amants célèbres faisait écho aux mots brûlants que s'échangeait avec virtuosité le duo d'interprètes.

La ville de Fukushima est le triste lieu d'un désastre naturel causé par un tsunami, suivi de la terrible catastrophe nucléaire que l'on sait. Fortement ébranlé par ces événements, le metteur en scène japonais Toshiki Okada a imaginé une fable relevant du fantastique où le fantôme d'une femme morte peu après la catastrophe revient hanter son époux qui tente de refaire sa vie. *Time's Journey Through a Room* dépeignait avec délicatesse l'angoisse sourde et la quête du bonheur des habitants de cette ville éprouvée.

Le collectif barcelonais El Conde de Torrefiel a sculpté avec *La posibilidad que desaparece frente al paisaje* d'étonnants paysages théâtraux trouvant leur inspiration dans le chaos souterrain des villes de Madrid, Berlin, Marseille, Lisbonne, Kiev, Bruxelles, Thessalonique, Varsovie, Lanzarote et Florence. Autant de villes troublées par les vicissitudes du siècle évoquées dans une suite de tableaux performatifs s'inspirant de la pensée d'artistes visionnaires tels que Michel Houellebecq ou Spencer Tunick.

Enfin, pour une première visite au Canada, le maître de la mise en scène polonaise Krystian Lupa est venu nous éblouir avec *Wycinka Holzfällen*. Son adaptation du roman de Thomas Bernhard, cet écrivain qui n'eut de cesse de pourfendre la société viennoise, mêlait théâtre et cinéma dans la grande tradition du théâtre d'art européen. Inoubliable.

DES CORPS AFFRANCHIS

Se libérant d'étiquettes et de codes sociaux rigides qui étouffent l'expression de soi, les corps de toutes origines et de toutes formes réclament désormais le droit d'exister sur l'espace de la scène. La compréhension et l'acceptation de l'autre s'en trouvent renforcées par ces modèles non formatés.

Dans *TORDRE* du chorégraphe français Rachid Ouramdane, deux interprètes d'une grâce singulière étaient réunies dans leur différence. L'une portant une prothèse en guise de bras exécute sa danse ; l'autre tourbillonne suivant un besoin qu'elle ressent depuis l'enfance, celui de tourner tous les jours sur elle-même de longues minutes. Un duo envoûtant.

Recréant sur scène un étrange intérieur domestique dans *7 Pleasures*, la chorégraphe d'origine danoise Mette Invargsten mettait en présence douze corps complètement nus qui investissaient de leur énergie primitive meubles et objets, distordant temps et espace. Un érotisme sophistiqué se conjugait à un ludisme et à une violence sourde.

Semblant échoué sur une banquise tel un animal blessé, le corps dénudé et hurlant de Paige Culley, interprète du solo *Pour* de la chorégraphe d'origine Métis Daina Ashbee, présentait le corps féminin dans toute sa douleur et vulnérabilité. Une œuvre essentielle pour la compréhension de la psyché féminine.

Gerard Reyes pratique l'art du voguing avec fougue et panache. *The Principle of Pleasure* invitait les spectateurs à se joindre à lui sur un plateau libre et décloisonné pour se jouer des identités et explorer la notion du plaisir dans la confiance et l'abandon.

Dans *Lifeguard*, Benoît Lachambre faisait lui aussi appel à l'autre, à son contact franc et direct. Après avoir été activé, mû et énergisé par les mains et les souffles des spectateurs, Benoît Lachambre terminait la pièce par une puissante transe où il convoquait toutes les forces des terres autochtones sur lesquelles nous nous trouvons.

Manuel Roque entreprenait dans *bang bang* une courageuse traversée de soi. Épreuve tant métaphysique qu'athlétique où la répétition de sauts virait à l'obsession, Manuel Roque se confrontait à ses limites avant de se muer en être diaphane, hors du temps.

SPOON de Nicolas Cantin mettait en présence deux enfants de 8 et 10 ans, deux amies pour qui les règles du spectacle ne veulent rien dire. Deux corps totalement disponibles, disposés à remettre en jeu l'idée même de la danse au gré de leurs actions dans l'innocence du moment présent.

Le flamenco est un art séculaire régi par un monde masculin. Dans *Caída del cielo*, la danseuse et chorégraphe sévillane Rocío Molina retourne les conventions comme un gant et se réapproprie le

genre sans discriminer aucun mouvement. La toute-puissance féminine se révélait à nous dans une explosion de rythme, de fureur et de joie.

DES COMMUNAUTÉS RÉINVENTÉES

Carrefour de rencontres et d'échanges, le FTA permet aux spectateurs de toutes générations et de toutes allégeances de s'extirper du flot quotidien pour former une communauté de festivaliers, unie le temps d'une représentation. Sous l'impulsion des artistes et à travers leurs œuvres, nos manières d'être ensemble sont secouées, redéfinies; les spectacles contribuent à alimenter des modèles alternatifs et critiques et à affermir nos convictions face au monde dans lequel nous vivons.

Avec *Monument O: Hanté par la guerre (1913-2013)*, la chorégraphe d'origine hongroise Eszter Salamon secoue la mémoire collective du siècle dernier en exhumant des danses guerrières oubliées issues de quatre continents. Ces danses mettaient en lumière les guerres coloniales des 100 dernières années, rappelant à la conscience notre propension occidentale à l'impérialisme.

Il existe une communauté mondiale de jeunes danseurs amateurs pratiquant le *jumpstyle* en solitaire dans leur environnement quotidien et qui ne se connaît que de manière virtuelle. Le collectif français (LA)HORDE a réuni 10 d'entre eux pour créer *TO DA BONE*, un spectacle explosif qui explore autant la solitude que la force du groupe, uni par une révolte générationnelle grondante. Autre façon d'exprimer un désarroi et un mal-être générationnel, *Some Hope for the Bastards* de Frédéric Gravel rassemblait sur scène 11 interprètes et musiciens prêts à conjurer les désillusions d'un monde tournant souvent à vide. Le chorégraphe, musicien lui-même, s'est joint au groupe en lui insufflant un son électro post-punk qui participait à créer une fête sombre, mais énergisante.

La féminité, ses injonctions et ses paradoxes peuvent être une véritable prison, voire un enfer. C'est du moins ce qu'a vécu l'écrivaine Nelly Arcan. Marie Brassard a créé avec *La fureur de ce que je pense* un véritable oratorio théâtral où sept corps féminins enfermés chacun dans une chambre s'emparaient des mots d'Arcan pour revendiquer leur singularité, leurs blessures, leurs douleurs, leur résilience aussi. Le monde de l'art est un monde en soi, vaste, infini, où les artistes ressentent le besoin d'interroger codes et règles. Avec *Exhibition – L'exhibition*, Emmanuel Schwartz, Francis La Haye et Benoît Gob ont créé une micro société où, par le biais de l'autofiction, surgissait l'utopie d'un monde supérieur, régi par la beauté et le sublime. Le chorégraphe d'origine suisse Thomas Hauert a exploré avec la bande de danseurs qui l'accompagne depuis de nombreuses années les différentes strates, subtilités et variations des œuvres musicales de George Gershwin et Mauro Lanza. En résultait *inaudible*, un jeu chorégraphique où les corps étaient mus joyeusement par des règles mystérieuses, nous enjoignant du coup à être à l'écoute de manière plus aiguë du monde qui nous entoure.

Réactions en chaîne, circuits électriques et courts-circuits: avec *Entrez, nous sommes ouverts*, les membres du collectif Bureau de l'APA conviaient les spectateurs à un laboratoire dédié aux connexions. En interrogeant le lien entre les choses, ces artistes multidisciplinaires de Québec

cherchaient à éclairer le lien entre les idées. De la confusion aux idées claires, du chaos au monde organisé, le geste créateur, chez eux, est toujours politique et participe à l'émancipation de chacun dans l'idée de lendemains meilleurs.

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT

Montréal est un riche terreau artistique où la différence et l'inusité peuvent s'exprimer de manière vibrante, généreuse, libre. Dans un monde où de nouvelles frontières, de nouveaux interdits, des peurs et méfiances que l'on croyait disparus depuis longtemps ressurgissent, ce territoire accueillant qu'est le nôtre est des plus précieux. Cette édition du FTA a une fois de plus mis en valeur les qualités de nos artistes et permis de découvrir celles d'artistes provenant des quatre coins du monde, nous donnant force et entrain pour rêver de prochains FTA dans un Montréal encore plus diversifié et étonnant.

LES TERRAINS DE JEU

Les Terrains de jeu éclairent et prolongent les œuvres de la programmation, de même qu'ils permettent aux artistes et aux publics de se rencontrer. Ils prennent la forme d'échanges avec les créateurs, de discussions lors de 5 à 7 animés, de films de fiction, d'art et documentaire à la Cinémathèque québécoise, au Goethe-Institut Montréal et au Quartier général du FTA, ainsi que de débats et tables rondes qui affinent le regard sur les œuvres et sur l'art. Ce sont aussi des séjours d'initiation pour étudiants, un séminaire de jeunes artistes et critiques professionnels venus des quatre coins du monde, des classes de maître pour artistes aguerris. Cet outil d'approfondissement et de perfectionnement pour la communauté artistique permet d'élargir la compréhension des spectacles en proposant des clés de lecture à tous les spectateurs.

LE QUARTIER GÉNÉRAL — UN ESPACE POUR TOUS

Carrefour des artistes, des professionnels et du public, le Quartier général est le foyer qui alimente la flamme des festivités tout au long des 15 jours de l'événement. Situé à l'**Agora Hydro-Québec du Cœur des sciences de l'UQAM**, ce lieu accueille en journée une bonne partie des Terrains de jeu — 23 rencontres s'y sont déroulées, autant pour le grand public que pour les professionnels. 1 208 spectateurs, étudiants, artistes et professionnels ont profité de ces occasions pour enrichir leur expérience des spectacles.

En soirée, le QG brille de tous ses feux pour accueillir la vie nocturne du Festival. Au cours de cette édition placée sous le signe de la métropole, le QG a accueilli six Nuits de Montréal, sept soirées thématiques, dont deux soirées de performances orchestrées par les artistes Wants&Needs Dance et Gerard Reyes, ainsi qu'une soirée de clôture partagée avec le OFFTA. Au total, 2 604 festivaliers y ont festoyé.

Le QG accueille les soupers de première des compagnies et offre au public plusieurs commodités, dont le wifi, un service de café-bar ouvert midi et soir et un fil Twitter mural. Très fonctionnels, les espaces du QG comprennent un salon d'accueil, un espace de réunion, une salle de presse ainsi qu'une billetterie professionnelle afin d'offrir aux artistes, programmeurs et journalistes tous les services qui facilitent leur séjour au Festival.

Il permet aussi d'accueillir les initiatives d'associations professionnelles, d'organismes artistiques ou de maisons d'enseignement, en lien avec la programmation. En 2017, la revue 24 images y lançait son nouveau numéro tandis que La danse sur les routes du Québec y tenait des rencontres entre ses membres et les artistes de la programmation. La Vitrine y organisait un cocktail pour une cinquantaine d'étudiants détenteurs du «Passport MTL étudiant international» qui ont ensuite assisté au spectacle *100 % Montréal*.

EN DIALOGUE AVEC LES ARTISTES

La rencontre est au cœur du FTA qui offre des espaces d'échanges privilégiés avec les artistes. Parmi ses initiatives, soulignons ce qui est devenu une tradition pour de nombreux spectateurs : les discussions après les représentations. Cette année, 1 736 spectateurs ont participé à l'une ou l'autre des 27 rencontres post-spectacles.

MONTRÉAL ET SON HISTOIRE AU CŒUR DU RENDEZ-VOUS

Le FTA a convié des joueurs de premier plan du Montréal artistique des décennies 1950-1960 et 1970-1980 lors des 5 à 7 de l'underground montréalais, deux rendez-vous marquants de cette édition. Ouvrant la réflexion à l'occasion des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, le Festival a proposé *Bande de colons*, une conférence philosophique qui a attiré 97 spectateurs venus entendre Alain Deneault interroger notre histoire. Évoquant l'Amérique voisine et son contexte de création, un dialogue entre deux programmatrices américaines a aussi permis de mesurer nos hantises à celles des États-Unis.

LES CLINIQUES DRAMATURGIQUES

Le FTA a consacré sa première fin de semaine à l'accompagnement artistique, clé de voûte de la création contemporaine. Les Cliniques dramaturgiques du FTA proposaient une journée de rencontres, conférences et discussions en présence de 66 participants issus des communautés artistiques.

Un petit déjeuner-causerie avec les artistes du collectif Rimini Protokoll est venu clore le programme public. Enfin, 15 consultations privées sur des projets de création en cours ont été offertes à des artistes montréalais par six invités internationaux, dramaturges, conseillers artistiques et penseurs, spécialement réunis pour l'occasion.

LES CLASSES DE MAÎTRE

Ouvertes aux artistes professionnels de la danse, du théâtre et des autres disciplines de la scène, les Classes de maître offrent un espace d'enrichissement pour puiser des outils de création à réinvestir dans sa propre pratique. Ces classes, organisées en collaboration avec l'Union des artistes et le Conseil québécois du théâtre, permettent des échanges approfondis avec des artistes internationaux invités au FTA.

Une trentaine de participants aux parcours diversifiés (mise en scène, jeu, écriture, danse, multidisciplinarité) issus de quatre régions du Québec ont suivi les dix heures d'atelier pratique, en plus d'assister au spectacle de leur formateur. Le metteur en scène japonais Toshiki Okada a partagé sa vision du théâtre et ses techniques de jeu. La chorégraphe hongroise Eszter Salamon a initié les participants à son approche critique des danses folkloriques et traditionnelles, par l'apprentissage d'une danse des Mapuches du Chili.

DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES QUI ENRICHISSENT LES CONTENUS

En collaboration avec la Cinémathèque québécoise, le Goethe-Institut Montréal et la plateforme française Numéridanse, le Festival a présenté 12 programmes comprenant des documentaires, films d'art et œuvres de fiction faisant écho aux spectacles de la programmation. 322 spectateurs ont profité de ces projections. Deux de ces projections ont été présentée dans le cadre des soirées au QG, pour 41 spectateurs.

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DES JEUNES CRÉATEURS ET CRITIQUES DES ARTS DE LA SCÈNE

Les Rencontres internationales permettent à une vingtaine de jeunes professionnels francophones de vivre au rythme du Festival à l'occasion d'un séminaire de 11 jours. Âgés de 25 à 35 ans, ces jeunes provenaient cette année du Québec et des autres provinces canadiennes, de Cuba, d'Haïti, du Mexique, de France, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de Suisse, d'Allemagne et d'Italie et ce, grâce au soutien des organismes suivants : l'**Association des Théâtres Francophones du Canada**, le **Goethe-Institut Montréal**, l'**Istituto Italiano di Cultura di Montreal**, le **Festival de théâtre par 4 chemins** (Haïti), la **Fondation Pro Helvetia** (Suisse) et les **Offices jeunesse internationaux du Québec**, l'**Office franco-québécois pour la jeunesse** et l'**Office Québec-Amériques pour la jeunesse**.

PARCOURS ÉTUDIANTS

Animé par l'envie de présenter un événement favorisant l'accessibilité et la sensibilisation aux arts performatifs contemporains, le FTA met sur pied des activités d'accompagnement et de formation auprès des jeunes spectateurs. Les Parcours étudiants regroupent les programmes destinés à la clientèle scolaire (voir les détails en Annexe V).

En 2017, ce sont 535 étudiants en provenance de 19 écoles, dont deux établissements qui en étaient à leur première expérience, qui participaient à ce volet. Les groupes provenaient de Gatineau, L'Assomption, Montréal, Ottawa, Québec, Repentigny, Saint-Lambert, Sainte-Thérèse, Terrebonne, Trois-Rivières et Valleyfield.

- **Le Séjour culturel** consiste en une immersion de quatre jours destinée aux élèves du second cycle du secondaire et allie à la fois découverte des arts de la scène et exercice du sens critique. 149 élèves y ont participé et ont généré 599 entrées.
- **L'Autre parcours** permet aux enseignants de créer un séjour sur mesure en adéquation avec leurs besoins pédagogiques. 70 élèves de niveau secondaire, 105 du collégial et 52 des universités de la province du Québec — dont l'UQAM et l'UdeM qui offrent des séminaires intensifs sur le Festival — y ont participé et généré 1 022 entrées.

- **Le FTA à la carte** offre aux groupes scolaires de 15 étudiants et plus un tarif privilégié qui leur permet de vivre l'expérience du FTA pour une soirée. 159 élèves montréalais de niveau secondaire ont participé à un atelier et/ou un spectacle, générant 156 entrées.

TOURNÉE DES ÉCOLES

Chaque année, l'équipe artistique du Festival visite les écoles de formation professionnelle spécialisées en danse et en théâtre de la région métropolitaine et de la capitale canadienne des niveaux collégial et universitaire afin de présenter la programmation et d'offrir aux étudiants des tarifs préférentiels exclusifs. Cette année, 16 écoles ont été visitées, dont 3 écoles anglophones, attirant 432 étudiants qui ont généré 673 entrées.

NOUVEAUTÉS LIÉES AUX ÉTUDIANTS

- Cette année, les étudiants provenant d'écoles à l'extérieur de la ville pouvaient séjourner chez notre nouveau partenaire, les résidences EVO centre-ville. Cet établissement offre un accueil professionnel ainsi qu'un environnement sécuritaire. Grâce au soutien financier d'Hydro-Québec, la différence de coût entre les résidences utilisées précédemment et celles d'EVO a pu être comblée par le Festival, facilitant ainsi la transition des écoles.
- Deux nouvelles écoles ont participé aux Parcours étudiants en 2017. Pour la première fois, une école de l'Ontario, l'École secondaire publique de La Salle, participait au Séjour culturel. Un parcours sur mesure d'une journée a été créé pour la première participation de l'École secondaire publique Calixa-Lavallée, située dans Montréal-Nord, dans le cadre d'un FTA à la carte. Enfin, deux nouvelles écoles se sont ajoutées à la liste des établissements visités lors de la tournée des écoles, soit le département de danse de l'UQAM et le cégep Édouard-Montpetit.

41 professeurs, provenant de l'École Secondaire Sophie-Barat, du Collège Notre-Dame-de-Lourdes, de l'École secondaire Robert-Gravel, de l'École secondaire Armand-Corbeil et du Collège Lionel-Groulx, ont profité des tarifs offerts aux professionnels de la danse et du théâtre pour assister à une série de spectacles. Cette initiative s'inscrit dans leurs activités de développement professionnel.

MONTRÉAL, PÔLE INTERNATIONAL DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Le Festival TransAmériques est un puissant tremplin qui offre aux compagnies de danse et de théâtre d'ici une grande visibilité auprès de diffuseurs et d'agents influents venus des quatre coins du monde. Pour un artiste, le fait d'être programmé par le FTA lui procure une crédibilité qui permet de mettre en œuvre de fructueuses stratégies de diffusion internationale.

Les agents d'artistes canadiens et internationaux fréquentent assidûment le FTA pour profiter de la présence des diffuseurs étrangers et faire connaître le travail des artistes qu'ils représentent. Le FTA constitue une occasion privilégiée pour négocier ou conclure des projets de tournées ou de nouveaux projets de création dans un contexte de grande qualité.

ACCUEIL ET COLLABORATEURS

La présentation de compagnies canadiennes au Festival a des répercussions directes et majeures sur trois plans: le développement de leurs tournées, la recherche de coproducteurs et l'élargissement des réseaux professionnels.

Le projet d'accueil des invités professionnels a connu encore cette année un grand succès tant par la quantité que la qualité des programmeurs, diffuseurs et journalistes étrangers qui ont assisté au FTA. Nous sommes fiers de la présence d'une importante délégation de représentants de structures de diffusion provenant de l'Amérique latine, notamment le Centro de Producción de Danza Contemporánea (Mexico), le Festival FiDanza Riviera Maya (Playa del Carmen), le Festival international de artes cénicas de Bahia (Salvador de Bahia) et Festival Cena CumpliCiudades (Olinda) (voir l'Annexe VII).

Le Festival a accueilli 130 invités en provenance de 24 pays qui se sont prévalus de 510 billets de spectacles, en faveur ou à tarif réduit, assistant à une moyenne de cinq spectacles dans le cadre du FTA, sans compter les spectacles fréquentés en marge de celui-ci.

COLLABORATIONS

Le FTA a travaillé en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens de Montréal et Art Circulation afin de partager les frais de séjour de certains programmeurs étrangers, et avec la Danse sur les routes du Québec pour l'organisation d'activités destinées à ses membres.

PRÉSENCE À L'ÉTRANGER

La présence de l'équipe artistique du FTA dans différents lieux de diffusion et festivals nationaux et internationaux constitue un levier remarquable. Au cours de leurs déplacements, les membres de l'équipe prennent rendez-vous avec leurs homologues pour les intéresser aux projets des artistes nationaux. Cette approche stimule aussi la présence de ces interlocuteurs importants au FTA.

Depuis 11 ans, Martin Faucher part en mission de repérage artistique pour assister à différents festivals européens estivaux. Chaque année, accompagné depuis 2015 par Jessie Mill, il assiste au Festival d'Avignon que fréquentent les joueurs incontournables de la création. Ils profitent tous deux de leur séjour pour organiser une quarantaine de rendez-vous professionnels, en plus de nombreuses rencontres informelles. Cette mission représente la plus importante plateforme de représentation du FTA auprès des artistes majeurs et des directeurs des plus prestigieux théâtres et festivals du monde. L'intérêt que suscite leur présence démontre l'importance du FTA au sein des réseaux de diffusion internationale.

Depuis deux ans, le FTA collabore avec le Phénix, Scène nationale de Valenciennes, influente scène de la création française, au sein du projet intitulé Plateforme TransAtlantique, soutenu par le ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec et l'Institut français. La Plateforme offre des temps de recherche à de jeunes artistes québécois et français en amont de leur processus habituel de production. À la suite de cette collaboration, dans le cadre du pôle européen, Le Phénix a invité Jessie Mill à agir à titre de mentor pour l'artiste française Tiphaine Raffier pour la création de son spectacle *France Fantôme*, présenté au Théâtre du Nord (Lille).

LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE DIFFUSION

Toujours à l'affût de nouvelles collaborations, nous participons régulièrement à des événements et festivals internationaux et maintenons de nombreux liens sur le plan international. Martin Faucher fait partie du **Directors' Circle International**, un regroupement informel qui réunit une vingtaine de directeurs de structures de diffusion et de festivals américains et européens dans le but d'échanger sur les problématiques et enjeux qui affectent nos milieux.

En 2017, le FTA aura permis de renforcer et de tisser de nouveaux liens avec plusieurs organismes et diffuseurs à l'étranger, parmi lesquels le **Théâtre Vidy-Lausanne** (Lausanne), **Hellerau – European Centre for the Arts** (Dresden), le **HAU – Hebbel am Ufer** (Berlin), **Charleroi Danse** (Charleroi), la **Sala Hiroshima** (Barcelone), le **Festival d'Automne à Paris** (Paris), **KVS** (Bruxelles), le **Théâtre de l'Odéon** (Paris), le **LOKAL Festival** (Reykjavík), le **Centro de Producción de Danza Contemporánea / CEPRODAC** (Mexico), **Kaserne Basel** (Bâle), le **Noorderzon Festival** (Groningen), le **Fusebox Festival** (Austin), **Le Phénix, scène nationale** (Valenciennes) et le festival **American Realness** (New York).

COPRODUCTION ET AIDE À LA CRÉATION

Dans un esprit de recherche, le FTA soutient le développement de la création contemporaine par la coproduction des projets d'artistes établis et d'artistes en début de carrière en qui il reconnaît force, authenticité et talent. La coproduction d'œuvres fait partie intégrante de la mission du FTA.

Toutes les créations 2017 en danse et en théâtre ont bénéficié d'un investissement en coproduction variant de 8 000 \$ à 20 000 \$ pour un total de 115 000 \$, en plus des cachets des représentations.

Cet apport est crucial, car il permet de valoriser les projets de création bien avant leur diffusion, favorisant ainsi la recherche de coproducteurs nationaux et internationaux.

Afin de s'inscrire dans les circuits internationaux, le FTA a la volonté de coproduire ou d'aider annuellement la création d'œuvres internationales. Cette année, le Festival a soutenu la création de *TO DA BONE* de (LA)HORDE, présenté en première mondiale. Par ailleurs, le FTA est coproducteur de *Titans* d'Euripides Laskaridis, spectacle créé en juin 2017 à Athènes et qui sera présenté dans l'édition 2018 du Festival. Par ces gestes, le FTA participe au développement des compagnies et artistes contemporains internationaux.

TOURNÉE INTERNATIONALES

Le FTA maintient et accroît la circulation internationale des œuvres et des artistes canadiens en créant un espace de rencontres et d'échanges privilégié. Nous estimons que la présence des programmeurs étrangers a favorisé lors de la dernière année 300 représentations de spectacles canadiens dans les festivals et les lieux de diffusion contemporains internationaux et généré des retombées de 1 143 300 \$ en revenus de vente et en cachets d'artistes. (Voir les détails en Annexe VIII).

Les communications





Programmes officiels du Festival © Trung Dung Nguyen



Quartier général du Festival © Trung Dung Nguyen

COMMUNICATIONS ET MISE EN MARCHÉ

En 2017, le FTA a emprunté des allures sportives dans ses communications, détournant habilement le langage du monde du sport pour rallier le public à la « cause » de la danse et du théâtre. « Je revendique la notion d'élite artistique comme est acceptée par tous la notion d'élite sportive. » Cette phrase-choc et un brin provocatrice de Martin Faucher, d'abord publiée dans la revue *Liberté*, a sous-tendu la plupart des actions de la campagne de cette 11^e édition — campagne qui a bénéficié du soutien promotionnel de diverses plateformes d'ICI Radio-Canada et ICI ARTV, avec lesquels une entente de partenariat majeure a été signée.

REDÉPLOIEMENT DES FORCES DE L'ÉQUIPE

Alors qu'en 2016 s'amorçait le vaste chantier de repenser l'ensemble de l'identité visuelle pour la 10^e édition du Festival TransAmériques, de lancer un nouveau site et d'imaginer de nouvelles grilles graphiques pour les outils de communication, l'objectif principal de 2017 était de revoir la structure de l'équipe des communications. C'est ainsi que des mandats confiés à l'externe ou à des stages ont été transformés en deux nouveaux postes contractuels à l'interne : responsable des contenus numériques et infographiste.

CAMPAGNE DE PROMOTION

Les concepteurs de la campagne ont regardé 40 ans en arrière et puisé dans l'imaginaire des mythiques Jeux olympiques de Montréal de 1976. Hors norme, étranges, quelque peu mutantes, des silhouettes de sportifs sont apparues, réalisant des prouesses athlétiques incroyables. Un haltérophile, une gymnaste et un boxeur, tous trois intrigants, ont pris la pose sur trois affiches différentes. Ces images d'archives retravaillées ont séduit les festivaliers.

PARTENARIATS PROMOTIONNELS

Pour faire rejaillir la force et la diversité de sa programmation, le Festival doit constamment innover, d'où l'importance d'établir des ententes promotionnelles avec de organismes susceptibles de transmettre une partie de la programmation à leur clientèle. Si d'importants partenariats ont entre autres été engagés avec le Centre PHI, le Festival du nouveau cinéma et le Festival international de la littérature, il faut souligner que la nouvelle alliance stratégique multiplateforme tissée avec ICI Radio-Canada a permis des avancées majeures en matière de visibilité et de notoriété.

Pour ICI Radio-Canada, l'objectif était d'associer sa marque ICI ARTV à un festival international de création contemporaine en danse et en théâtre. ICI Radio-Canada a produit des contenus de qualité et diffusé des messages promotionnels sur différentes plateformes (réseaux sociaux, web, radio, télé) contribuant à faire rayonner les valeurs de découverte, d'expérimentation, d'ouverture et de diversité qui sont portés par sa chaîne télé culturelle. En déployant son identité dans le QG du FTA, ICI ARTV s'inscrivait directement dans le parcours des festivaliers. Les efforts conjoints et les promotions croisées auront permis de faire vivre l'expérience du Festival à travers d'autres canaux

de communication et à faire davantage reconnaître le rôle fondamental et la personnalité du FTA, éclatée, joyeuse, vibrante, sur le marché pancanadien.

ÉVÉNEMENTS PUBLICS

- Le **prédévoilement** de la programmation s'est tenu le mercredi 1^{er} février 2017 au Café du Monument-National en présence d'une quarantaine de journalistes et partenaires, ainsi que les artistes Marie Brassard, Frédérick Gravel et Sylvain Émard qui y ont présenté leur projet de création. Outre l'annonce des auditions pour *Le super méga continental*, quatre spectacles ont été annoncés: *La fureur de ce que je pense*, *Some Hope for the Bastards*, *Wycinka Holzfällen* et *Caída del cielo*. Le spectacle *100 % Montréal* avait été dévoilé en juin 2016 et mis en vente en décembre.
- Le **dévoilement** de la programmation a eu lieu le mardi 21 mars 2017 au QG. Plus de 350 invités étaient présents. La vente exclusive des forfaits a commencé aussitôt et s'est poursuivie jusqu'au 1^{er} avril 2017, date à laquelle tous les billets à l'unité ont été mis en vente.
- Le **cocktail d'ouverture** a eu lieu le jeudi 25 mai 2017 au QG, avant la première du spectacle *100 % Montréal*, en présence de 150 invités et de Denis Coderre, maire de Montréal, Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, et du Grand Chef mohawk de Kahnawá:ke, Joseph Tokwiro Norton.

WEB ET INITIATIVES NUMÉRIQUES

Un an après sa refonte complète en collaboration avec l'agence HAVAS, le nouveau site du Festival s'est révélé très populaire. Si cette deuxième année d'implantation a été mise à profit pour revoir le design de certaines sections, la structure développée en 2016, qui visait à mettre en valeur les spectacles et le calendrier interactif quotidien des activités, a permis un meilleur déploiement de la programmation auprès des utilisateurs.

- La fréquentation du site a bondi de 34 %, soit 175 931 visites effectuées par 91 782 visiteurs uniques du 1^{er} juillet 2016 au 1^{er} juillet 2017. Le nombre de pages vues a atteint un sommet de 519 421, une augmentation de 39 % en un an.
- Les 25 infolettres promotionnelles, dont le design a été complètement revu, ont été envoyées de septembre 2016 à juillet 2017 à une moyenne de 9 000 destinataires, obtenant un taux d'ouverture de 44,9 % et un taux de clics de 9,4 %, supérieurs aux standards.
- Dès le prédévoilement diffusé en direct sur Facebook, l'utilisation de la vidéo a été priorisée. La stratégie a été concluante puisque le nombre de visionnements des contenus vidéo a explosé de 94 % en à peine un an. Que ce soit directement dans le site Internet, sur YouTube, Instagram et principalement sur Facebook, les différents contenus vidéo ont été vus 271 286 fois.

- Les adeptes du FTA dans les réseaux sociaux ont augmenté de 21% sur Facebook (16 668), de 116 % sur Instagram (2 553) et de 8 % sur Twitter (7 023), réseau dorénavant envisagé comme un fil de presse de la couverture médiatique du Festival. Parmi les nouveautés, il faut mentionner les «Instagram Takeover» où des artistes comme Rocío Molina ou Gerard Reyes ont partagé leur quotidien à Séville ou New York, en une dizaine de photos spécialement sélectionnées pour le public du FTA.

OUTILS DE COMMUNICATION

Un éventail d'outils de communication (voir les détails en Annexe IX) a été produit afin de rendre compte de la programmation du Festival auprès des publics ciblés.

Un programme spécial pour le spectacle *100 % Montréal* a été conçu. Remis aux spectateurs, aux interprètes, aux partenaires ainsi qu'aux invités de la soirée-bénéfice, ce livret de 220 pages présentait chaque participant qui incarnait 1% des statistiques démographiques de Montréal.

Des sacs et des t-shirts reprenant l'esprit de la culture sportive ont été distribués au personnel du Festival, aux bénévoles, aux élèves des Parcours étudiants — grâce au soutien d'Hydro-Québec — ainsi qu'aux artistes et invités internationaux.

RELATIONS DE PRESSE

On constate un regain du nombre d'articles, de reportages, d'entrevues ou de critiques portant sur le FTA dans tous les types de médias: 574 mentions ont été comptabilisées, une augmentation de 13% par rapport à 2016. 131 journalistes ont été accrédités, dont 13 provenant de l'extérieur du Québec. Notons la parution d'un numéro entier consacré au FTA par la revue française *I/O La gazette des festivals*, une première.

MISE EN MARCHÉ

La force combinée des actions de communications, de développement des publics et de marketing a engendré des résultats exceptionnels au guichet. Bien que la grille tarifaire du Festival n'ait pas été revue à la hausse, l'objectif de revenus a été dépassé de 10 %, le taux d'assistance s'établissant à 96 %, 15 spectacles sur 24 présentés en salle affichant complet, 87 % des représentations ayant été données à guichets fermés :

- 9 spectacles en danse : *7 Pleasures*, *Runaway Girl*, *SPOON*, *Monument O...*, *TO DA BONE*, *The Principle of Pleasure*, *Pour*, *TORDRE*, *Caída del cielo*.
- 6 spectacles en théâtre : *Pôle sud : documentaires scéniques*, *Antoine et Cléopâtre*, *Time's Journey Through a Room*, *Entrez, nous sommes ouverts*, *Wycinka Holzfällen*, *La fureur de ce que je pense*.

Dès la mise en vente des forfaits le 21 mars 2017, des signes d'une année faste se sont fait sentir : 2 500 billets se sont vendus en 7 jours. Au final, 1 038 forfaits ont trouvé preneurs, dont 54 achetés par des mordus qui ont vu 12 spectacles ou plus.

Implanté en 2016, le nouveau système de billetterie Boxxo a prouvé son efficacité et sa convivialité pour l'expérience d'achat. Les ventes par Internet ont augmenté de 31%. Le Festival doit rester vigilant quant à la grande quantité de billets traités par le personnel de billetterie à l'interne, équivalant à 40 % des transactions.

Les ventes par téléphone ont reculé de 20% et les ventes en personne à La Vitrine, billetterie officielle du FTA depuis 2013, ne représentent plus que 6,7% des billets achetés.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Festival TransAmériques contribue à positionner Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde. Outil de dialogues, le FTA favorise des échanges entre artistes, publics et professionnels tout en facilitant les communications entre grandes métropoles artistiques et culturelles internationales. En soutenant la diffusion d'œuvres nationales et internationales, le FTA contribue au facteur d'attractivité de Montréal comme destination culturelle et comme un rendez-vous artistique incontournable en Amérique du Nord.

Les trois principaux objectifs qui guident le plan de développement touristique sont de :

- Renforcer la réputation internationale de Montréal comme métropole culturelle;
- Augmenter l'achalandage du Festival et le nombre de touristes spécialisés;
- Bonifier l'expérience touristique des visiteurs de Montréal.

LE FTA ET L'INDUSTRIE TOURISTIQUE MONTRÉLAISE

Le Festival est appuyé par Tourisme Montréal et pour la première fois cette année par Tourisme Québec. Le FTA est inscrit dans les calendriers et activités de ces partenaires. Il tient un kiosque au lancement de la saison touristique estivale de Tourisme Montréal et s'assure de faire partie du calendrier de Bonjour Québec ainsi que de tous les guides promotionnels de Montréal. Pour une quatrième année consécutive, le FTA a collaboré avec le Printemps numérique, l'œuvre *Entrez, nous sommes ouverts* faisant partie de la programmation officielle de cet événement.

Chaque année, en amont du Festival, de nombreux hôtels du centre-ville reçoivent les programmes officiels du FTA ainsi que la visite d'un des membres de l'équipe des communications. Le FTA envoie des infolettres touristiques ciblées auprès de ses contacts hors Québec, avec une attention particulière aux professionnels des arts de la scène du Canada anglais et du nord-est des États-Unis.

Les activités tenues durant le Festival (projets de développement des publics, accueil de compagnies étrangères et d'invités professionnels, organisation de formations et autres rencontres professionnelles) ont généré 2 221 nuitées dans les hôtels montréalais, dont 1 021 nuitées générées directement par le séjour des journalistes, diffuseurs partenaires et membres des compagnies artistiques. L'hébergement des autres festivaliers n'est pas dénombré.

LE RAYONNEMENT DU FTA À L'ÉTRANGER

La présence de la direction artistique et de son équipe dans plusieurs événements internationaux ainsi que la couverture de médias spécialisés hors Québec assurent une visibilité constante du Festival à l'étranger. En plus de maintenir ses partenariats publicitaires avec les principales revues spécialisées en théâtre et en danse en Amérique du Nord, le FTA a accueilli la publication française *I/O Gazette* qui lui a consacré un numéro entier. Ce nouveau partenaire a assuré une couverture

sensible et intelligente du FTA en plus de le positionner dans un important circuit de festivals internationaux.

IMPLICATION AU CŒUR DE L'OFFRE CULTURELLE MONTRÉALAISE

Afin de rehausser l'expérience touristique des invités et visiteurs, le Festival propose dans la section d'information touristique du programme officiel et du site web ainsi que dans le Guide pratique distribué aux 494 professionnels, un choix de galeries et restaurants partenaires.

Ces ententes avec six galeries d'art contemporain (**Art Mûr, Centre CLARK, la Centrale Galerie Powerhouse, Le Livart, OBORO, Never Apart**) permettent d'atteindre de nouveaux publics tout en favorisant le croisement entre les communautés des arts visuels et des arts vivants. En plus de faire la promotion de l'évènement au sein de leurs établissements, des forfaits et avantages spéciaux pour les festivaliers étaient disponibles auprès des partenaires hôteliers et gastronomiques. Pour rejoindre et informer efficacement les touristes et festivaliers, la promotion des offres des six hôtels partenaires (**Hyatt Regency Montréal, Auberge Le Pomerol, Auberge de la Fontaine, Hôtel ZERO1, Appartement-hôtel Trylon** et le **Delta Montréal**) et des cinq partenaires gastronomiques (**Six Resto Lounge, Accords – Le bistro, Le petit extra, Robin des bois** et le **Bar Furco**) s'est faite grâce à une infolettre touristique ciblée, aux réseaux sociaux, au site Internet et à travers le Guide pratique.

Trois spectacles de la programmation 2017 ont été présentés en collaboration avec la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Le Festival a su s'inscrire dans cet important calendrier culturel et rejoindre de nouveaux publics attirés à Montréal par les célébrations.

ÉTUDE DE PROVENANCE DES PUBLICS

La force d'attraction de la programmation 2017 a su attirer à Montréal 3 225 touristes, selon l'étude d'achalandage et de provenance de la clientèle effectuée par Ad Hoc Recherche. 56 % d'entre eux ont séjourné dans des établissements touristiques commerciaux. L'indice d'attractivité de 64,9 % recensé par l'étude de provenance démontre la grande influence du Festival sur le choix de destination des touristes et excursionnistes qui le fréquentent.

L'organisation





Martin Faucher et David Lavoie © Trung Dung Nguyen



L'équipe du FTA 2017 © Kamielle Dalati-Vachon

GOUVERNANCE ET ÉQUIPE

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTENCE

Près d'une vingtaine d'années après s'être joint au conseil d'administration et en avoir été le président à compter de 2014, Gil Desautels a passé les rênes de la présidence à Charles Milliard lors de l'assemblée générale annuelle du mardi 13 décembre 2016.

« Nous remercions chaleureusement monsieur Desautels, qui a fait preuve d'un engagement extraordinaire en siégeant au conseil du FTA depuis 1999, en participant activement à de nombreux comités et, ces dernières années, en veillant à l'implantation de la nouvelle structure de direction avec les codirecteurs généraux Martin Faucher et David Lavoie. Mais avant tout, Gil Desautels a toujours été un spectateur féru du FTA qui a su transmettre sa passion de la danse et du théâtre contemporains avec une ardeur sans cesse renouvelée. Aujourd'hui, je suis excessivement fier de marcher dans ses traces et celles de Paule Leduc, qui a accompagné la fondatrice Marie-Hélène Falcon pendant 20 ans. Je suis heureux de m'inscrire dans cette lignée de fervents admirateurs du FTA qui peuvent jouer un rôle névralgique afin que sa mission soit défendue en tout temps. »

Charles Milliard, président du FTA

Pharmacien de formation, Charles Milliard s'est joint au Groupe Uniprix en 2002 jusqu'à devenir, de 2013 à 2016, le vice-président exécutif du plus important regroupement de pharmaciens indépendants du Québec. Il est aujourd'hui Vice-président Stratégie et rayonnement, Santé au sein du cabinet de relations publiques NATIONAL.

Fréquentant le FTA depuis 2001, Charles Milliard s'est joint au conseil en 2010 et en a dirigé le comité de financement de 2014 à 2016. Son engagement déterminé lui a valu le prix Bénévole Arts-Affaires du Conseil des arts de Montréal et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 2015.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ

Ces dernières années, le conseil a connu un renouvellement stimulant, ce qui témoigne de la réputation enviable du Festival. Il est aujourd'hui composé de 15 membres, pour une capacité maximale de 17. Sept d'entre eux sont devenus membres depuis trois ans ou moins. Le conseil, qui compte six femmes et neuf hommes, démontre un équilibre satisfaisant entre des visions riches d'expérience et de nouvelles voix, toutes ancrées dans le présent.

D'une assemblée générale à l'autre, de décembre 2016 à décembre 2017, le conseil s'est réuni à six occasions, en plus des réunions de ses trois comités : le comité exécutif, le comité de gouvernance ainsi que le comité de développement et de financement.

En plus d'assumer ses responsabilités courantes, le conseil a profité de ses rencontres pour achever l'exercice de planification stratégique amorcé en 2015 et adopter le Plan directeur 2017-2021 le 24 janvier 2017.

Présidé par Marie Lavigne, le comité de gouvernance a tenu quatre rencontres pour traiter des besoins de recrutement et de l'évaluation du conseil, et actualiser le code d'éthique en vigueur. À l'initiative du comité, le conseil a organisé une séance de formation sur la gouvernance en septembre 2017 afin de veiller à ce que chacun des administrateurs dispose des outils nécessaires pour participer activement à ses travaux.

Présidé par Éric Gosselin, le comité de développement et de financement a tenu six réunions afin de soutenir la recherche de commandites et les multiples initiatives philanthropiques. Le comité a constitué un comité d'honneur réunissant 21 personnalités d'affaires, ce qui a assuré le succès de la soirée-bénéfice du 12 septembre.

L'ensemble des membres du conseil démontre une qualité d'engagement qui mérite d'être soulignée. La codirection générale ne peut que se réjouir du soutien exemplaire que lui accordent les membres du conseil d'administration.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

La 11^e édition du FTA était la troisième pilotée par la codirection générale de Martin Faucher et David Lavoie. Ceux-ci ont une fois de plus démontré la force de leurs expertises combinées.

ÉQUIPE PERMANENTE

Ce tandem à la direction générale est soutenu par une équipe de direction de grande qualité, maintenant composée de trois postes. À la direction de production, Louise Roussel a officiellement pris le relais de Lucie Juneau dès janvier 2017, menant à bon port une programmation artistique ambitieuse. Hugo Couturier est demeuré à la tête du secteur des communications et du marketing pour une huitième édition, démontrant une fois de plus une grande maîtrise dans son champ d'activités. Enfin, après quatre années au sein de l'équipe, Tau S. Bui a acquis le titre de directrice des finances et des opérations, renforçant ainsi la dynamique de gestion du Festival.

Le FTA compte sur un personnel dévoué et expérimenté comprenant 15 employés réguliers, dont 12 employés à temps plein. En plus de l'équipe de direction, le Festival compte sur dix employés permanents à l'intérieur de quatre secteurs : programmation, production, communications et administration. Saluons ici la qualité du travail et l'engagement de Mélanie Carbonneau, Jeanne-Renée D. Lorrain, Julie Delorme, Viviane Dohle, Karen Graham, Aleck Guès, Victor Lamontagne, Jessie Mill et Mathieu Séguin-Tétreault.

ÉQUIPE TEMPORAIRE ET STAGIAIRES

En 2017, 20 employés temporaires ont collaboré à la mise en œuvre de la 11^e édition. À compter de décembre, les effectifs augmentent jusqu'à la tenue du Festival. Experts et jeunes recrues se joignent progressivement à l'équipe selon les exigences et responsabilités des mandats à exécuter.

De ce nombre, cinq se sont investis à titre de stagiaires, pour une durée moyenne de quatre mois. Mentionnons que l'expérience acquise au Festival permet à plusieurs candidats d'obtenir par la suite d'excellents emplois dans le milieu culturel national et international. Cette contribution du FTA au développement des expertises est un rôle volontairement assumé, puisqu'il participe à la fois à renforcer les écologies de la danse et du théâtre et à permettre au Festival de disposer des ressources humaines nécessaires à ses activités.

DES BÉNÉVOLES INDISPENSABLES

Le FTA peut compter sur l'engagement de nombreux bénévoles enthousiastes, dont plusieurs reviennent d'édition en édition. La cuvée 2017 a profité du soutien de 51 bénévoles qui ont effectué 768 heures de travail, recevant en échange de leur temps des billets pour assister aux spectacles de leur choix.

DE BONNES PRATIQUES D'INCLUSION ET DE DIVERSITÉ

À l'image de sa programmation artistique, le FTA privilégie la présence d'une diversité de profils au sein de ses équipes de travail, autant en termes de genres que de cultures ou de générations. Bien que la qualité des candidatures prévale dans les choix, les processus de sélection favorisent la rencontre des candidats issus de la diversité. (Voir les détails en Annexe XII.)

GESTION FINANCIÈRE

UN PREMIER PAS PROBANT VERS LES OBJECTIFS DU PLAN DIRECTEUR

La dernière année aura permis de compléter un important exercice de planification qui positionne les aspirations de l'événement sur l'horizon 2017-2021. En définissant les orientations qu'il entend suivre, le Festival entend fédérer l'ensemble de ses partenaires sur l'accomplissement d'une mission dont les retombées se font sentir autant sur les milieux artistiques que sur les plans touristiques et économiques.

La 11^e édition est le premier jalon de réalisation des grands objectifs du Plan directeur 2017-2021. Les investissements dans la programmation artistique ont été rehaussés, ce qui a permis de mettre en vente 21 263 billets, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente. L'objectif ciblé est de maintenir une offre supérieure à 20 000, tout en visant 24 000 billets d'ici 2021, et donc de revenir au nombre total de billets à vendre qui prévalait de 2007 à 2012.

Tout en rehaussant son offre de billets, le Festival affichait cette année un taux d'assistance de 96 %, dépassant largement l'objectif interne de 80 %. Cette croissance a permis d'obtenir des revenus de billetterie de 516 815 \$, un niveau inégalé depuis 2010.

Les autres revenus autonomes ont aussi connu une croissance marquée, même en considérant le caractère exceptionnel de la contribution de 200 000 \$ de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, qui participait au montage financier de 100 % *Montréal*.

En somme, un investissement accru et significatif dans la programmation est un gage du développement du Festival. Nous espérons consolider cet investissement.

UNE 11^E ÉDITION CONCLUE PAR UN SURPLUS FINANCIER

Le maintien de l'équilibre budgétaire est un exercice complexe à réaliser pour une organisation artistique d'envergure en pleine croissance et qui doit compter sur des apports financiers importants de nombreux partenaires publics et privés. Cet équilibre implique une collaboration active et une confiance des institutions gouvernementales, sans lesquels le succès ne saurait être au rendez-vous.

Grâce à une gestion rigoureuse, à un succès de fréquentation et au soutien de ses partenaires publics, le FTA conclut son exercice financier du 30 septembre 2017 avec un excédent des produits sur les charges de 26 993 \$. Les revenus de 3 915 981 \$ sont en hausse de 8,9 % par rapport à 2016. En contrepartie, les dépenses totalisent 3 888 741 \$, en augmentation de 9 %.

LES REVENUS

Les revenus autonomes et de sources privées totalisent 1 717 577 \$ en 2017 (1 396 452 \$ en 2016), en croissance de 22,9 %. Le financement est complété par les apports des partenaires publics pour une somme de 2 198 404 \$ (2 199 165 \$ en 2016), en baisse de 0,03 %.

PRODUITS	2017	2016
REVENUS AUTONOMES	1 094 931 \$	801 093 \$
Guichets	516 815 \$	501 843 \$
Contributions et soutiens d'organismes étrangers	452 930 \$	167 986 \$
Autres revenus	125 186 \$	131 264 \$
REVENUS PRIVÉS	622 646 \$	595 358 \$
Dons et commandites	176 989 \$	159 389 \$
Échanges et commandites de services	445 657 \$	435 969 \$
SOUS-TOTAL – REVENUS AUTONOMES ET PRIVÉS	1 717 577 \$	1 396 452 \$
SUBVENTIONS		
Fédéral	527 900 \$	586 500 \$
Provincial	1 162 356 \$	1 099 517 \$
Municipal	508 148 \$	513 148 \$
SOUS-TOTAL – SUBVENTIONS	2 198 404 \$	2 199 165 \$
TOTAL DES PRODUITS	3 915 981 \$	3 595 617 \$

REVENUS AUTONOMES

Les revenus de billetterie ont connu une croissance de 2,9 % comparativement à 2016, atteignant 516 815 \$. Cette hausse est liée au nombre de billets supplémentaires mis en vente.

Les contributions et soutiens d'organismes étrangers s'élèvent à 452 930 \$, provenant du Goethe-Institut Montréal, du Consulat général de France, de l'Institut français et du Consulat général du Portugal à Montréal, qui ont soutenu la présentation de spectacles à hauteur de 97 094 \$. Sur le plan national, Tourisme Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal et quelques autres partenaires ont contribué à hauteur de 355 836 \$.

La section Autres revenus totalisant 125 186 \$ est principalement liée aux recettes de bar du QG, à la vente de publicités, au partage de dépenses avec des partenaires de projets ainsi qu'aux frais de service liés à la gestion de la billetterie.

REVENUS PRIVÉS

Les dons et commandites en argent ont connu une hausse significative de 11%, essentiellement grâce à l'apport d'un nouveau commanditaire. Les échanges et commandites en services — majoritairement liés aux partenariats promotionnels du secteur des communications et aux ententes avec les établissements hôteliers — ont été maintenus au niveau de 2016.

Mentionnons le succès de la soirée-bénéfice 2017 qui aura permis de récolter la somme de 85 245 \$ grâce à l'appui d'un solide comité d'honneur. La somme récoltée est légèrement moindre qu'en 2016, mais le résultat net est comparable compte tenu de la diminution marquée des dépenses associées à l'événement.

FINANCEMENT PUBLIC

Le FTA reçoit des subventions pluriannuelles du Conseil des arts et des lettres du Québec, de Patrimoine canadien, de la Ville de Montréal et du Conseil des arts de Montréal. Il obtient aussi des subventions au projet du Secrétariat à la région métropolitaine, du Conseil des arts du Canada, du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

Les subventions récurrentes ont été de 1 704 649 \$ et les subventions ponctuelles de 493 755 \$, pour un total de 2 198 404 \$.

LES CHARGES

CHARGES	2017	2016
Programmation et production	2 442 883 \$	2 113 530 \$
Communications et développement des publics	770 519 \$	738 325 \$
Billetterie	94 137 \$	113 417 \$
Financement privé	85 690 \$	101 115 \$
Administration	495 694 \$	501 557 \$
TOTAL DES CHARGES	3 888 988 \$	3 567 944 \$

Le total des charges a augmenté de 9 %, pour atteindre 3 210 044 \$.

Il est intéressant de noter que cette augmentation correspond à peu près à l'investissement additionnel de 329 353 \$ qui a été fait dans la programmation et la production, qui totalise 329 353 \$. Cette catégorie de dépenses inclut la présentation de spectacles, les investissements en coproduction, les frais de repérage, l'accueil des diffuseurs internationaux, les activités des Terrains de jeu, les rencontres professionnelles, ainsi que le QG.

En complément, les variations des quatre autres postes comptabilisent une réduction de 8 309 \$.

Les augmentations des dépenses en communication sont en bonne partie dues à des investissements publicitaires spéciaux liés au partenariat de codiffusion du *Super méga continental* avec Sylvain Émard Danse, à l'embauche d'un responsable des contenus numériques et à la production d'un livre consacré au FTA qui sera publié au printemps prochain.

La réduction des dépenses de billetterie est attribuable à l'acquisition d'un logiciel de billetterie dont la dépense a été comptabilisée en 2016.

La diminution des dépenses en financement privé concerne la soirée bénéfice. La perte de revenus de cet événement comparativement à 2016 se trouve ainsi compensée par une réduction conséquente des dépenses.

Enfin, les charges administratives ont été légèrement réduites. En 2016, le changement de système téléphonique a constitué une dépense ponctuelle importante. En 2017, des investissements équivalents ont été impartis en honoraires professionnels pour produire le Plan directeur 2017-2021 et pour soutenir le développement des compétences au sein de l'équipe de direction.

ÉLÉMENTS DU BILAN ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Au terme de l'année financière, les actifs nets progressent de 27 240 \$, correspondant à l'excédent des produits sur les charges en date du 30 septembre 2017. Ces actifs nets totalisent 342 069 \$, incluant 75 665 \$ non affectés, 253 \$ investis en immobilisations, le solde étant affecté au Fonds de développement.

Ce Fonds de développement, que nous appelons aussi Fonds de soutien à la création, nous a permis d'investir 115 000 \$ dans la coproduction de 10 œuvres présentées en primeur lors de la 11^e édition du FTA. Ces investissements ont été compensés par un apport égal en dons, ce qui permet de maintenir le Fonds à 266 151 \$.

FINANCEMENT PRIVÉ

DES EFFORTS QUI PORTENT FRUIT

Au cours des dernières années, la structure organisationnelle a été modifiée afin d'allouer davantage de ressources à la recherche de financement privé, avec l'appui d'un comité de financement dont l'activité s'est intensifiée. Les réseaux d'affaires se sont diversifiés et étendus, ce qui a permis d'obtenir de meilleurs résultats en 2017. Les dons et commandites en argent ont connu une hausse significative de 11%, passant de 159 389 \$ à 176 989 \$, en plus des revenus publicitaires et des échanges de services.

Les stratégies et les objets de sollicitation sont clairement définis pour chacun des créneaux de financement et l'ensemble de l'organisme est fortement mobilisé à cette fin. Ces activités s'articulent autour de deux axes distincts, soit la philanthropie et la commandite.

CULTIVER LA PHILANTHROPIE

SOIRÉE-BÉNÉFICE

Le 12 septembre dernier, le Festival a tenu sa soirée-bénéfice annuelle, sous la présidence artistique de madame Macha Limonchik. Intitulée *FTA 2017 remix*, la soirée revisitait quelques grands moments de la plus récente édition, un concept cosigné par madame Sophie Cadieux et Martin Faucher.

Le comité d'honneur était coprésidé par monsieur Éric Gosselin, associé du cabinet McCarthy Tétrault, et monsieur Paul Beauchamp, premier vice-président d'Olymel, tous deux membres du conseil d'administration du FTA. Avec le soutien d'un comité d'honneur composé de 19 autres membres, l'événement a permis de récolter la somme de 85 245 \$. Cet événement festif a réuni plus de 250 personnalités d'affaires, artistiques et publiques.

CAMPAGNE ANNUELLE

Lancée en octobre 2016 et se terminant en février 2017, la campagne annuelle de donation convie la communauté et le public à soutenir la mission du FTA. Le programme invite à offrir un premier don tout en accompagnant la progression de la relation au donateur grâce à un programme de reconnaissance par paliers. L'opération a permis de recueillir un total de 16 932 \$, une augmentation de 5,9 % par rapport à 2016.

SOLLICITATION DE GRANDS DONATEURS

Parallèlement à la campagne annuelle, les membres du conseil d'administration et la direction du Festival sollicitent des dons plus substantiels auprès de donateurs ciblés, grâce à des approches personnalisées. Cette campagne a permis d'obtenir des dons de 15 150 \$, une augmentation de 37,7 % par rapport à l'année précédente.

SOLLICITATION DE FONDATIONS PRIVÉES

Différentes fondations ont des missions en lien avec les activités du Festival. En 2017, la Fondation Cole et la Fondation Desmarais Belvédère ont soutenu à la fois la présentation d'un spectacle et la mission du FTA, pour un total de 9 000 \$, soit une augmentation de 12%.

FTA ÉCLATÉ : UN RÉSEAU DES JEUNES PERSONNALITÉS D'AFFAIRES

Lancé en 2013, le FTA Éclaté vise à faire découvrir le Festival à de jeunes entrepreneurs engagés, susceptibles de développer une relation avec l'organisme. En 2017, sous l'égide d'un comité de 12 ambassadeurs, présidé par M. Carlos A. Godoy, Directeur régional, développement des affaires LGBTQA, Régions du Québec et de l'Est du Canada, Banque TD, 68 jeunes personnalités du monde des affaires ont assisté au spectacle *Some Hope for the Bastards* de Frédéric Gravel. Les revenus générés par cette activité ont atteint 7 960 \$, une croissance de 35 % par rapport à 2016.

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX D'AFFAIRES

Afin d'élargir leurs réseaux d'influence, le conseil d'administration et la codirection générale ont invité une quarantaine de personnalités d'affaires à la première de *Caída del cielo* de Rocío Molina. Cette activité a connu un franc succès.

BÉNÉVOLAT

Le FTA considère la philanthropie comme un engagement citoyen qui favorise la pérennité de sa mission et son ancrage dans la communauté métropolitaine. En 2016-2017, 51 bénévoles ont offert 768 heures de travail au Festival. En contrepartie de cet engagement, le FTA leur accorde des billets pour assister aux spectacles de leur choix.

DÉVELOPPER LA COMMANDITE

COMMANDITES EN ARGENT

La commandite de spectacles et d'activités connaît une intéressante progression. Elle permet d'associer un réseau de partenaires avec les publics du FTA. En 2017, BMO Groupe financier a attribué une importante commandite au spectacle d'ouverture et Hydro-Québec a poursuivi sa collaboration de deux ans pour le Parcours étudiant, de même que la Caisse de la culture Desjardins et la Fondation pour l'entrepreneuriat de Montréal. La valeur totale de ces ententes s'élevait à 62 000 \$, une hausse de 70 % comparativement à 2016.

VENTE DE PUBLICITÉS

Le FTA dispose d'espaces publicitaires dans son programme officiel. Plusieurs partenariats d'échanges de visibilité, surtout au sein du milieu artistique, viennent enrichir cette publication. Des ventes de 15 110 \$ ont été conclues, soit une diminution de 16 %.

COMMANDITES DE SERVICES

La commandite de services demeure un levier majeur pour étendre le rayonnement promotionnel et pour valoriser des ententes avec différents partenaires, notamment les établissements hôteliers où sont logés les artistes invités. En 2017, la valeur comptabilisée de ces partenariats était de 445 657 \$, une croissance de 2%.

UN NOUVEL EXERCICE DE PLANIFICATION

C'est un défi majeur pour un organisme comme le FTA d'accorder une attention constante aux enjeux de financement publics et privés, étant donné les ressources limitées dont il dispose. Les activités philanthropiques et de commandites permettent heureusement d'atteindre plusieurs objectifs, dont certains sont directement en lien avec la mission du Festival.

Fort des résultats atteints ces dernières années, le conseil et la direction du FTA établiront un nouveau plan d'action au cours de la prochaine année afin de poursuivre ce développement.

ÉCORESPONSABILITÉ

Depuis plus de 30 ans, le FTA offre une programmation axée autour d'enjeux contemporains, notamment de questions humaines et environnementales. Il est par conséquent naturel qu'il se préoccupe de son empreinte écologique.

Le FTA a entrepris une démarche d'écoresponsabilité en 2013, à la suite de l'entrée en poste d'Aleck Guès, responsable des partenariats et du développement durable. Ces dernières années, le Festival a participé au Regroupement des festivals responsables, une initiative de Tourisme Montréal regroupant des organismes intéressés à approfondir leur démarche en cette matière.

Les initiatives écoresponsables du FTA touchent principalement aux lieux dont il assure la gestion, soit ses espaces de bureau et son QG. Les actions écoresponsables qui y sont implantées comprennent le compost (couverts compostables) et le recyclage, ainsi que la gestion de verres en consigne (Écocup). En 2017, la vente de bouteilles d'eau individuelles a presque été éliminée en implantant un système d'eau potable gratuite.

Dans la mesure du possible, le FTA s'approvisionne auprès de fournisseurs locaux et fait appel à des commanditaires de proximité. Le partenariat avec le traiteur officiel Fou d'ici permet d'apporter des solutions écologiques concrètes. Soulignons que tous les surplus alimentaires sont gracieusement redistribués à la St Michael's Mission, un organisme à but non lucratif qui fournit assistance et nourriture aux sans-abris du centre-ville de Montréal.

Par ailleurs, les besoins d'impression à des fins promotionnelles sont contrôlés et le papier recyclé issu de sources responsables (SFC) est privilégié.

Le FTA met gracieusement sa salle de réunion à la disposition d'organismes à but non lucratif tels que Tangente, le Montreal English Theatre Awards (META), le Théâtre Bluff, le Festival du Jamais Lu et le Conseil québécois du théâtre.

Le FTA met ses archives à la disposition des communautés universitaires, accessibles auprès du Centre d'études et recherches théâtrales de l'UQAM (CERT) et de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

L'ensemble des initiatives écoresponsables et de développement durable sera approfondi dans le cadre d'un exercice de planification à venir.

La conclusion





Some Hope for the Bastards, Frédéric Gravel © Stéphane Najman



La fureur de ce que je pense, Marie Brassard © Caroline Laberge

EN CONCLUSION

C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe conclue la 11^e édition du Festival TransAmériques, inaugurant avec force une seconde décennie d'activités. Les succès rencontrés au cours des dernières années ont permis de consolider la grande réputation de l'événement au sein des réseaux de la création contemporaine internationale, des communautés nationales de la danse et du théâtre, d'un vaste ensemble de partenaires publics et privés, d'une équipe remarquable et d'un public sans cesse grandissant. Plus que jamais, le Festival peut se targuer de jouer un rôle majeur pour les arts vivants, pour la collectivité, la métropole et le pays tout entier.

La 11^e édition a vu une forte progression des revenus autonomes et des partenariats, dépassant les objectifs inscrits au Plan directeur pour l'année 2017. Au cours des années 2014 à 2017, le Festival a ainsi accru :

- ses revenus de billetterie de 399 707 \$ à 516 815 \$, soit une augmentation de 29 %. Ces revenus sont en progression continue depuis quatre ans ;
- ses revenus de partenariats de 229 708 \$ à 252 930 \$, soit une croissance de 10 %. En incluant le financement obtenu du 375^e de Montréal, qui s'élève à 200 000 \$;
- ses revenus de financement privé de 547 194 \$ à 622 646 \$, soit une augmentation de 14 %, en évolution continue depuis quatre ans.

En résumé, de 2014 à 2017, les revenus autonomes et privés sont passés de 1 260 107 \$ à 1 717 577 \$, progressant de 38 % à 44 % du budget annuel. En complément, les fonds publics sont passés de 2 016 016 \$ à 2 208 404 \$, contribuant à 56 % du budget en 2017. Bien que réjouissante, cette évolution ne doit pas éclipser un important manque à gagner en termes de financement public, et ce, dès 2018.

En effet, après avoir profité d'un financement ponctuel de l'ensemble de ses partenaires en 2016 dans le cadre de sa 10^e édition, puis d'une contribution majeure de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017, le FTA aborde l'année 2018 avec un souci de consolidation de son financement qui demeure à résoudre. Forte d'une qualité d'évaluation exceptionnelle de la part de l'ensemble de ses partenaires publics, la direction aborde la suite avec confiance, sans sous-estimer le défi que constitue l'affirmation d'un avenir porteur, découlant du Plan directeur 2017-2021.

La 12^e édition du Festival TransAmériques se déroulera du 23 mai au 7 juin 2018.

Les annexes





Le super méga continental, Sylvain Émard Danse
© Robert Etcheverry



Party In + Out, Quartier général du Festival
© Trung Dung Nguyen

ANNEXE I — EXTRAIT DU PLAN DIRECTEUR 2017-2021

Le 24 janvier 2017, le conseil d'administration du Festival TransAmériques adoptait son Plan directeur 2017-2021. Résultat d'un travail rigoureux qui s'est déroulé sur près de deux années, cet exercice de planification a impliqué le conseil d'administration, la codirection générale et l'équipe. Au cours des semaines suivant son adoption, il a été dûment présenté à l'ensemble des partenaires publics de l'événement.

Ce Plan directeur préconise une stratégie de consolidation et d'ancrage. Consolidation de la structure du FTA, de ses pratiques et de ses partenariats. Ancrage dans les disciplines de la danse et du théâtre, ainsi que sur son territoire, contribuant à faire de Montréal un lieu incontournable de la création contemporaine internationale.

Nous présentons ici les principaux objectifs définis dans le cadre de cette planification :

1. Maintenir le seuil de billets disponibles à la vente au-dessus de 20 000, incluant des spectacles de grande envergure et de formes atypiques à chaque édition. Atteindre 24 000 billets en 2021;
2. Maintenir une présence artistique significative dans l'espace public;
3. Augmenter substantiellement la valeur financière des contributions aux coproductions nationales et internationales et renforcer la capacité interne d'accompagnement de ces projets;
4. Développer et renforcer des partenariats de diffusion artistiques sur le territoire national;
5. Maintenir les activités des Terrains de jeu en quantité et en qualité, les peaufiner et accroître leur rayonnement;
6. Entretenir les liens et réseaux qui favorisent la venue des invités internationaux et maintenir la capacité d'accueil à leur égard. Développer les outils permettant de mesurer les retombées économiques suite au passage de ces invités;
7. Ajuster l'organigramme, notamment pour répondre aux enjeux de production et de financement privé. Apporter les ajustements salariaux nécessaires eu égard à l'équité interne et au marché;
8. Accroître la diversité culturelle dans la composition du conseil d'administration et au sein de l'équipe;
9. Élargir la notoriété du FTA auprès du grand public et des partenaires d'affaires;
10. Accroître de façon significative les revenus issus de la philanthropie et de la commandite.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction du FTA pour obtenir une copie du Plan directeur 2017-2021.

ANNEXE II — PROGRAMMATION ARTISTIQUE

27 spectacles par ordre alphabétique

100 % Montréal **Rimini Protokoll, Berlin** Théâtre

Qui sont vraiment les Montréalais ? Que pensent-ils ? Devant nous, 100 citoyens représentent 100 % de la population. Hommes, femmes ou trans, adultes, enfants ou ados, athées, musulmans ou juifs, ils cartographient Montréal dans un exercice d'autoreprésentation vibrant et jubilatoire.

Dans ce coup de sonde des maîtres du théâtre documentaire, le collectif Rimini Protokoll permet aux Montréalais de s'observer tels qu'ils sont. Qui évite de payer ses impôts ? Qui est contre le port du voile dans l'espace public ? Qui a déjà trompé son ou sa partenaire ? Sans filtre et sans faux-fuyant, les courageux participants de *100 % Montréal* répondent à toutes les questions, des plus banales aux plus graves. Se déplaçant sur la scène comme dans un diagramme organique — jamais des statistiques n'auront été aussi vivantes ! —, ils incarnent l'opinion publique de manière sensible, donnant à voir ses mouvements imprévisibles avec fracas. Un regard franc sur les identités multiples de notre ville.

7 Pleasures **Mette Ingvarsen, Copenhague + Bruxelles** Danse

Ils sont 12, peut-être un. Leurs corps nus se touchent, se connectent, exultent. Ensemble, ils sont le mouvement. Une fascinante marée humaine se déversant avec délectation dans un décor quotidien. Les plaisirs les plus élémentaires reprennent leurs droits dans *7 Pleasures* de la chorégraphe danoise Mette Ingvarsen, à découvrir pour la première fois au Canada. Une grande fête des sens pour public consentant.

Alors que les promesses de plaisir se vendent à la pelle, sommes-nous maîtres de nos corps et de nos désirs ? Avec sa dizaine de danseurs nus formant d'improbables constellations, Ingvarsen interroge les conditionnements autour de la sexualité. Masse ondulante de manière organique, les danseurs pulsent sous percussions hypnotiques, convulsions, râles et jeux sensuels. Sexuelle, mais à mille lieues du pornographique, étonnamment subversive parce que non provocante, l'expérience hautement sensorielle déstabilise. D'une beauté méticuleusement composée, de celle qui élève la nudité au rang du mystère de la vie.

Antoine et Cléopâtre **Tiago Rodrigues, Lisbonne** Théâtre

Immense et sulfureux, le couple royal Antoine et Cléopâtre ne connaît pas de repos définitif. Imprégné des leçons de Plutarque, des lignes de Shakespeare et de la passion épique incarnée par Elizabeth Taylor et Richard Burton au cinéma, le metteur en scène portugais Tiago Rodrigues, qui a ravi le cœur des festivaliers en 2015 avec *By Heart*, illumine le mythe absolu.

Cette histoire mille fois entendue, Tiago Rodrigues la réécrit pour Sofia Dias et Vítor Roriz, chorégraphes et interprètes, compagnons de scène et de vie. Au bout de leurs gestes ou aux détours des phrases qu'ils complètent l'un et l'autre, Antoine inspire, Cléopâtre expire. Sofia et Vítor les nomment pour les faire exister jusqu'à se glisser en eux. Il n'y a plus d'Orient, plus d'Occident ; plus d'Égypte ni de Rome ; plus même d'homme ni de femme. Il ne reste qu'un amour qui ne cesse jamais d'être passionnel. Un acte théâtral éperdu de présent.

bang bang **Manuel Roque, Montréal** Danse

Dans ce nouveau solo, Manuel Roque éprouve toute la pesanteur d'un corps qui se jette hors de lui. Après *Data* (FTA, 2015), qui révélait avec force et lyrisme les contorsions qu'il y a à se tenir debout, il livre ici une composition étrange et extatique sur le saut. Célébration des battements de la vie, *bang bang* teste la résistance du corps à devenir léger. Au risque de tomber.

Se jouant de l'histoire de la danse, le saut ici décliné n'a plus rien de l'élévation spectaculaire. Il bat le sol avec insistance comme s'il n'allait plus cesser de rebondir, de vibrer. Par une chorégraphie qui dévoile l'humanité dans l'imperfection, l'interprète poursuit la pleine maîtrise de sa gestuelle. Jaillit une danse aussi fougueuse qu'insaisissable, véritable quête de dépassement. La virtuosité révèle ses failles à mesure que les brèches s'ouvrent dans le corps endurant. C'est alors que de l'épuisement surgit l'expérience universelle de la vulnérabilité.

Blank Placard Dance, replay **Anna Halprin + Anne Collod, Paris** Danse + Performance

Une fanfare, des airs de résistance. Un cortège formé d'une trentaine d'individus sillonne le centre-ville, portant des pancartes sans slogans. Des pancartes muettes comme ces drôles de manifestants qui ne scandent rien. Aux passants intrigués qui demandent contre quoi ils protestent, les marcheurs leur retournent la question : et vous,

contre quoi voulez-vous manifester ? Une discussion s'engage. Les idées circulent, la revendication prend corps.

La chorégraphe française Anne Collod recrée une pièce contestataire imaginée en 1967 à San Francisco, en pleine guerre du Vietnam, par Anna Halprin, légendaire pionnière de la danse post-moderne américaine. Happening silencieux, déambulatoire interactif, la performance interrompue par la police à sa création n'a rien perdu de son actualité. Elle confirme la pertinence du collectif en ces temps d'individualisme triomphant. Elle atteste également de la puissance d'évocation d'un espace blanc dans une jungle urbaine sursaturée de messages. Au-delà des années et des continents, le dialogue se poursuit.

Caída del cielo **Rocío Molina, Séville** Danse

Étoile frondeuse de la nouvelle scène flamenca, la chorégraphe espagnole Rocío Molina prend les commandes d'une pièce subversive et ébouriffante. Mêlant un flamenco virtuose et non domestiqué au concert rock et même à la performance, elle fait exploser les conventions pour plonger dans les entrailles féminines d'un monde sensuel et exubérant.

Cordes sèches, chant a cappella, distorsion. Rocío Molina est aussi lesté dans ses volutes qu'impitoyable dans le martèlement des talons. Dans sa robe-chrysalide, elle rampe en territoires inconnus et conquiert le sol en silence. Debout, elle abolit les genres et devient toréro harnaché, flirte avec le cabaret et défie ses musiciens dans un duel jubilatoire. À bout de souffle, baignée de terre et de sang, la diablesse tient tête au flamenco. Du jamais vu. Une danse puissante, transgressive et indocile.

Conférence de choses **François Gremaud + Pierre Mifsud, Lausanne** Théâtre

Un homme, une table, une joyeuse logorrhée. Une traversée du savoir à la manière de Wikipédia. Autant professeur que conteur, le comédien virtuose Pierre Mifsud gambade d'une idée à l'autre, navigue de lien en lien, entraînant son public ébahi à le suivre dans mille et un détours d'esprit. Une plongée jouissive dans l'insatiable curiosité humaine.

De Descartes à *Annie Hall*, en passant par les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, aucun sujet n'échappe à cette *Conférence de choses* hors-norme, frottement de références disparates, étrangeté interconnectées par les lois improbables de l'hyperlien. Que ce soit au cours des six conférences de 53 minutes 33 secondes données dans des lieux associés au savoir montréalais ou dans la version marathon de six heures, ce sont de vivifiants exercices de pensée décalée qui s'offrent à nous, amalgamant sans complexe culture savante et culture pop. Une ode à la démocratisation du savoir. De quoi mettre le cerveau en profonde ébullition.

Dance Machine **Lee Su-Feh, Vancouver** Installation + Performance

L'invitation est insolite : s'extirper de la jungle urbaine pour une immersion dans une forêt inventée. Le présent se suspend. Artistes et visiteurs sont liés au cœur d'une machine qui intensifie les possibilités du corps, le temps d'une parenthèse enchantée.

Un disque de cuivre constellé de trous d'où passent des cordes soutenant 64 tiges de bambou. Cette sculpture vivante détermine les contours d'un nouveau territoire à partager. Le public, convié à plonger dans ces bois poétiques, contemple, intervient ou déambule autour et à l'intérieur de cette machine hautement sensible. Textures et sons issus d'une nature restaurée aiguillonnent les sens et se déploient selon les mouvements des participants. Chorégraphe canadienne d'origine malaisienne, Lee Su-Feh s'entoure de créateurs penseurs pour ce cérémonial interactif doublé d'une réflexion sur le sentiment d'appartenance à la terre. Prétexte à une expérience ludique ou méditative, la sculpture se révèle forte et fragile à la fois. Comme le corps humain.

Entrez, nous sommes ouverts **Bureau de l'APA, Québec** Théâtre

Et si tous ces boutons sur lesquels appuyer, ces connexions mystérieuses qui s'établissent, ces infimes déclencheurs, constituaient le fil d'un spectacle ? Voilà le pari saugrenu relevé par l'épatant Bureau de l'APA, collectif qui nous a éberlués avec *La Jeune-Fille et la mort* en 2013. À l'ère des créations multimédias sursophistiquées, place aux plaisirs candides du bric-à-brac et de la déconstruction.

Un geste aussi banal que d'enfoncer un bouton devient le sujet inusité d'un cabaret éclectique dans lequel musique, poésie, science, technologie et magie cohabitent. De l'interrupteur à la gâchette, de la sonnette au disjoncteur, le détonateur détermine notre univers. Mais quels étranges chemins parcourent ces connexions ? Le Bureau de l'APA mène l'enquête à sa façon, forcément savante et désopilante, en réunissant programmeurs, artistes et DJ dans un happening théâtral dont lui seul possède la clé. Le bouton comme moteur d'engagement, comme vecteur de changement. Le piton dans tous ses états.

Exhibition – L'exhibition **Benoît Gob + Francis La Haye + Emmanuel Schwartz, Bruxelles + Montréal** Théâtre

Emmanuel Schwartz, son camarade belge Benoît Gob et son vieux complice Francis La Haye ont eu envie d'insérer de la fiction dans leur vie. Dans un moment de fulgurance créatrice, Emmanuel a inventé la *Machine à extraire la pensée pure* et a convié ses deux camarades à en être les cobayes. Évidemment, la machine ne fonctionne pas. Ou

plutôt pas comme prévu. Et si la vie des trois amis allait en être définitivement bouleversée ?

Vous êtes accueillis à un vernissage, mais il semble que les toiles en cachent peut-être d'autres... Une mystérieuse voix s'empare de la soirée et se met à régir les trois protagonistes. Vous voilà plongés au cœur d'un événement-objet à l'identité fuyante : de l'exposition classique au déambulateur immobile, de l'autofiction théâtralisée à la chorégraphie sans danse, de la sculpture en direct au musée qui se fait spectacle. Bienvenue au cœur du temps présent, version Schwartz, Gob et La Haye!

inaudible
Thomas Hauert, Bruxelles
Danse

Le roi est mort et les bouffons dansent sur un concerto éclatant. La règle de leur jeu espiègle : mimer les moindres notes, accents, rythmes et couacs de la musique, quitte à danser la tête en bas. Révélant le corps insolite des partitions auxquelles ils obéissent, ils nous font entendre l'*inaudible*.

Avec cette étonnante création, le chorégraphe d'origine suisse Thomas Hauert s'inspire du «mickeymousing», une technique de cinéma où chaque élément de la bande-son vient souligner l'action à l'écran. Ici renversé, le principe crée une chorégraphie extravagante où chaque mouvement se modèle à la matière sonore. Les six interprètes incarnent le jazz coloré et nerveux de George Gershwin, qu'ils offrent en contraste au bruitisme ténébreux et grotesque du compositeur contemporain Mauro Lanza. Dans un savant mélange de maîtrise et d'improvisation, les danseurs se jouent des compositions et déjouent constamment les attentes du spectateur. Au-delà du tour de force déconcertant, le plaisir est manifeste : une joie!

Jusqu'où te mènera Montréal?
Jamais Lu, Montréal
Théâtre

Montréal, vaste cité, parfois insaisissable, souvent paradoxale, qui ne sait se brancher entre la douceur de vivre et un certain n'importe-quoi. Un territoire occupé depuis 4 000 ans par les peuples autochtones, une ville « fondée » par les Français, conquise par les Anglais, longtemps sous l'emprise du catholicisme : Montréal grandit, se cherche, trébuche et veut s'affirmer haut et fort aux yeux d'un monde en pleine mutation. Rendons-lui hommage dans ce cabaret théâtre-littéraire-touristiquement-incorrect à la fois rêveur, rageur et jubilatoire.

Sept auteurs montréalais de tous les horizons ont arpenté pendant des semaines un quartier de cette vaste île qui ne leur était pas familier. Beaconsfield, Hochelaga-Maisonneuve, Westmount, etc. De l'immigrante congolaise à l'Autochtone, ils répondent à de malicieuses consignes d'écriture qui détournent la forme d'un guide touristique. Réflexions lapidaires, envolées poétiques, dialogues suaves et autres cartes postales insolites

brossent ce portrait vivifiant et percutant d'une ville qui pourrait bien nous sembler étrangère.

La fureur de ce que je pense
Nelly Arcan + Marie Brassard, Montréal
Théâtre

Avec six actrices d'exception et une danseuse envoûtante, Marie Brassard orchestre une éclatante traversée de l'œuvre de Nelly Arcan. Dans un redéploiement inédit des romans *Putain*, *Folle et Burqa de chair*, son chant exacerbe la puissance insondable du féminin. Après le succès de cette production d'exception créée en 2013 au Théâtre ESPACE GO, le FTA soumet son public à un choc dont il se souviendra. Un ébranlement essentiel.

Dans les chambres d'une maison vitrée sont exposées des femmes à l'intellect sublimé, à l'hypersensibilité affichée, à la beauté magnifiée. À l'image d'une écrivaine surdouée qui s'est éteinte trop vite, elles racontent leur indicible tourment d'être femme. Car Nelly Arcan était la femme prisonnière d'une image de perfection. L'écrivaine torturée par son propre sexe, l'intellectuelle freinée par une incessante souffrance. Mais, découvre-t-on dans le spectacle sophistiqué de Marie Brassard, elle était aussi une auteure du cosmos, en quête de lumière et de plus grand que soi.

La posibilidad que desaparece frente al paisaje
La possibilité qui disparaît face au paysage
El Conde de Torrefiel, Barcelone
Théâtre

Des cités en crise. Une population tranquille. Dépeignant la souffrance de 10 villes dans des narrations énigmatiques et étrangement paisibles, le duo barcelonais El Conde de Torrefiel soumet l'Europe à un regard perçant, échafaudant un théâtre aussi actif que méditatif pour raconter la tragédie qui gronde.

Créateurs de subtiles ambiances, ces nouveaux artistes chéris de la scène européenne sculptent d'étonnants paysages endormis et racontent le chaos mondial ignoré. Madrid, Berlin, Marseille, Lisbonne, Kiev, Bruxelles, Thessalonique, Varsovie, Lanzarote et Florence : autant de villes troublées, évoquées dans une suite de tableaux performatifs. Corps suggestifs, atmosphères douces-amères, château gonflable, sacs de plastique, gong et plantes vertes. Une visite théâtrale comme une exposition d'art contemporain. Conviant la pensée d'artistes et d'intellectuels tels que Michel Houellebecq, Spencer Tunick et Zygmunt Bauman, ils tracent la cartographie de la barbarie souterraine qui articule notre monde. Déroutant.

Le super méga continental
Sylvain Énard, Montréal
Danse

Il en a fait un grand, un très grand et un XL... Voilà qu'il en remet avec un super méga ! Sylvain Énard nous convie — exceptionnellement en septembre — à un Continental surdimensionné qui promet de faire danser 375 amateurs unanimement enthousi-

astes. Aucun doute : *Le super méga continental* fera pour l'occasion de la place des Festivals la plus grande piste de danse en ligne de Montréal. Du pur bonheur !

Après avoir fait vibrer neuf autres grandes villes du monde, l'événement, créé en 2009 au FTA, revient à la maison. Citoyens de tous les quartiers, de tous âges et de toutes origines se rassemblent pour danser à l'unisson un Continental aux accents indéniablement contemporains. Tournoie sous nos yeux un kaléidoscope humain qui témoigne d'une expérience collective réjouissante et unique. Parions que le spectacle se prolongera, comme c'est désormais l'habitude, par un après-bal haut en couleur rythmé par le DJ Poirier présent à l'occasion des représentations en soirée. Festif, vous dites ?

Lifeguard

Benoît Lachambre, Montréal
Danse

Pour que la pièce existe, il faut parfois le toucher et s'ouvrir à la tactilité du mouvement. Le corps en offrande, Benoît Lachambre propose avec *Lifeguard* une performance intimiste où se révèle la charge magnétique des êtres. Repoussant les limites de la connexion, le performeur et son public défrichent une nouvelle terre d'échange. Cage de résonance, transmetteur et récepteur : le corps de Lachambre devient liant social, à l'origine d'une danse cosmologique.

Dans le silence ou accompagné par sa voix, émettant un chant profond, dansant sur une musique de Marvin Gaye, ou le violon de Brahms et proposant l'écoute de A Tribe Called Red, Lachambre modifie l'environnement et capte les ondes émises par le public qui circule autour de lui. Tantôt minimaliste, tantôt vibrant, le mouvement suit l'imprévisible danse des vies réunies. Émouvant, vital et parfois comique, *Lifeguard* réanime notre besoin d'être ensemble dans un rituel sacré. Architecture mouvante où l'autre devient gardien des énergies, dans une communion des sens inusitée.

MONUMENT O : Hanté par la guerre (1913-2013)

Eszter Salamon, Berlin + Paris
Danse

Dans un acte de résistance incandescent, Eszter Salamon secoue la mémoire collective du siècle dernier. La chorégraphe hongroise a fouillé les trous de mémoire de l'Occident pour en exhumer des dizaines de danses populaires et tribales. Elle les a mises en relation avec les guerres ponctuant l'histoire coloniale de ces 100 dernières années sur quatre continents. Un anti-monument expressionniste et fantomatique.

Physiques à l'extrême, unies d'un même élan martial, les danses rassemblées préparent au combat, célèbrent la victoire, transcendent la défaite. Afrique, Moyen-Orient, Iran, Bali ou la Caraïbe : toutes proviennent de régions marquées par les conflits. Les danseurs incorporent ces pas, rythmes, rictus et trances trouvés sur la Toile. Leurs corps résonnent des souffles, percussions corpo-

relles, cris et chants dessinant une forme d'archéologie vivante. Sans oublier les silences. Sortis du placard de l'Histoire, des spectres ondoyants balaient le champ de ruines de l'Occident. Dans un grand raffinement esthétique, ces résurgences inattendues sont offertes à la conscience commune. Courageusement anti-impérial et troublant.

Pôle sud : documentaires scéniques

Anaïs Barbeau-Lavalette + Émile Proulx-Cloutier, Montréal
Théâtre

Jacqueline, ex-effeuilleuse. Serge, sculpteur-soudeur. Johanne, ancienne toxicomane. Tous habitent le quartier Centre-Sud. Sur scène, les contours d'une chambre d'ado ou d'une école polyvalente. Des lieux chargés de leurs vécus et de leur intimité. Réinventant les codes du théâtre documentaire dans une narration cinématographique, Anaïs Barbeau-Lavalette et Émile Proulx-Cloutier affinent quelques portraits sublimes avec une tendresse manifeste.

Ils sont huit. Huit anonymes aux trajectoires singulières, dans un quartier discrètement extraordinaire. Ils ont eu des vies improbables, entre la tour de Radio-Canada et les effluves festives du village gai. À l'invitation du théâtre Espace Libre situé à quelques rues de là, ils se dévoilent dans une forme scénique d'abord audio, puis ancrée dans une délicate mise en scène de la présence humaine. Puissant théâtre de vérité, *Pôle sud...* rappelle à quel point tout destin, même le plus apparemment anodin, est toujours bouleversant.

Pour

Daina Ashbee, Montréal
Danse

Un cri aigu déchire la nuit boréale ; un chant, un appel. Une jeune femme apparaît, lumineuse. Étrangement fascinante, le regard cru. Elle se dépouille de son vêtement, semble vouloir s'extirper de sa peau. Le mal s'insinue, le liquide ruisselle. Nous sommes au cœur d'une féminité tourmentée, contractée, secrète.

Force montante de la danse contemporaine, la chorégraphe Daina Ashbee explore un sujet tabou, celui du cycle menstruel, en fait un objet empreint de symbolisme, d'une beauté douloureuse. Puisant dans la tradition séculaire de la chasse aux phoques, elle aborde audacieusement des questions complexes autour du sang, de l'écoulement, de la perte de contrôle. Splendide interprète, Paige Culley exprime les souffrances du corps en transformation, du corps animal, nu et vulnérable, capteur de lumières, émetteur de sons. Tous ses membres heurtent impitoyablement la banquise mouillée, le corps hurle sans pudeur sa déroute. Vient enfin l'apaisement, la femme engloutie remonte à la surface. Un cycle se termine.

Runaway Girl

Jocelyne Montpetit, Montréal

Danse

Une maison vide, usée par le temps, ouvre ses portes. Chambres, papiers peints, planchers, meubles et objets choisis : tout un inventaire retraçant la mémoire d'un espace privé est exploré par une poignée de spectateurs privilégiés. Franchir les limites d'un territoire intime, pénétrer dans un lieu chargé de souvenirs qui a vu vivre et grandir une chorégraphie et danseuse d'exception.

Au milieu des années 1970, Jocelyne Montpetit quitte la maison de son enfance au cœur du ghetto McGill, témoin de l'histoire d'un quartier autrefois marginal et contestataire. Certains tenants de la contre-culture montréalaise, dissidents comme artistes, l'ont fréquenté ; Armand Vaillancourt ou Leonard Cohen s'y sont attardés, *bluesmen* et hippies américains y ont séjourné. Ces murs ont abrité la fillette solitaire, l'adolescente rebelle, la jeune fille rangée qui rêvait de poésie et de voyages. Elle y revient pour une visite chorégraphique d'une absolue nécessité intérieure. Retour de l'enfant prodigue, devenue une formidable artiste.

Some Hope for the Bastards

Frédéric Gravel, Montréal

Danse

Exhibant encore une fois son insolent talent au FTA, Frédéric Gravel revient attiser notre désir de frémissements. Il embrase pour la première fois le vaste plateau du Monument-National avec un concert chorégraphique à l'énergie franchement corrosive, mettant en scène des interprètes de renom, des musiciens et des programmeurs, sur les compositions de Philippe Brault. Une grandiose équipée pour une fête sombre et cathartique.

Imprégné de musique baroque, New Wave, post-punk et électro, le chorégraphe investit la scène pour cravacher l'apathie et le sentiment d'impuissance d'une collectivité en déroute. Alternant entre duos aux caractères tranchés et puissants mouvements collectifs, Gravel développe un langage gestuel basé sur des corps qui s'obstinent et d'insistantes pulsations. Constamment sur le qui-vive, les danseurs s'ouvrent aux surprises comme aux accidents. Tous faillibles, tous fougueux. Viscéralement engagés. Émerge une foudroyante poésie qui déjoue la morosité ambiante. Tout va mal, il reste l'art.

SPOON

Nicolas Cantin, Montréal

Danse

Elles s'appellent Gaïa et Fiona, elles ont 8 et 11 ans. Elles sont sur scène, mais se moquent bien des règles du spectacle. Elles ne les connaissent pas. Elles font surgir la lumière au travers du rideau comme une vérité qui bouleverse notre rapport au monde. Leur jeu s'incarne avec fragilité. Qu'ont-elles à nous révéler ?

Avec *SPOON*, Nicolas Cantin esquisse le dernier portrait d'un triptyque qui, avec *CHEESE* (2013) et *Klumzy* (FTA, 2014), présente la mémoire et l'imaginaire d'interprètes de différentes générations. À travers ces trois tableaux, autant de perspectives sur l'intime : une série en forme de poupée gigogne qui s'approche au plus près de l'enfance jusqu'à en atteindre le cœur indivisible, dense et précieux. La présence forte de Gaïa et de Fiona efface toute nostalgie, se dérobe à toute chorégraphie. Leurs gestes spontanés convoquent directement la vie sur scène, simple et brute.

The Principle of Pleasure

Gerard Reyes, Montréal

Danse

Une créature féroce sexy, talons de 15 centimètres, body de dentelle. Elle se déhanche sur la pop de Janet Jackson, vous invite à quitter votre place, à vous approcher. Dans ce lieu de tous les possibles, seule la loi du désir s'applique. Sans pudeur, sans tabous, Gerard Reyes s'offre à vous. Striptease, bondage, voguing.

Il a appris le voguing auprès des maîtres Javier Ninja et Amazon Leiomy. Il a frayed dans des bars pour transgenres montréalais et fréquenté les nuits illicites de l'underground berlinois. Pour son premier spectacle, ce splendide interprète, longtemps associé à Marie Chouinard, s'affranchit des règles de la danse contemporaine. Reyes entraîne le spectateur-voyeur dans une ambiance érotique et flamboyante, où le corps du danseur s'exhibe pour un public averti devenu partenaire d'un jeu transgressif et libérateur. Les conventions s'évanouissent, les hiérarchies s'écroulent. Reste l'expérience, joyeuse, enivrante. Humaine.

Time's Journey Through a Room

Toshiki Okada, Tokyo

Théâtre

Fukushima, 2011 : un séisme d'une rare amplitude provoque l'explosion d'une centrale nucléaire. Terreur, confusion. Figure de proue du nouveau théâtre japonais qui a fait son entrée au FTA en 2011, Toshiki Okada contemple à hauteur d'homme les effets intimes de la catastrophe. Cristallisant sa douleur, il tisse un fragile théâtre de l'intériorité. D'une infinie mélancolie.

Nous invitant d'emblée à fermer les yeux, Okada superpose comme dans un rêve différentes temporalités, où morts et vivants dialoguent, tragédie intime et désastre national s'enlacent. Se dessine l'étrange huis clos amoureux d'un homme hanté par deux femmes : l'une devenue fantôme, l'autre incarnant un futur possible. Les personnages s'agitent discrètement ; portrait d'une jeunesse japonaise bouleversée. Leurs soubresauts et palpitations sont magnifiés par un paysage sonore et visuel tout en délicatesse. Le poignant trio de comédiens soulève l'espoir ténu d'un avenir moins sombre. Demain est un autre jour.

TO DA BONE
(LA)HORDE, Paris
Danse

Le regard frondeur du punk, le blouson de l'ouvrier, les semelles caoutchoutées de la rue : les révoltes d'hier se compriment dans les corps. Chargés à bloc, les 10 danseurs de *TO DA BONE* font monter la tension jusqu'à ce que se déploie une danse fière, dure, martiale. Ces jeunes *jumpers* issus de neuf pays luttent avec fougue contre l'épuisement de nos forces utopiques.

Le collectif français (LA)HORDE convoque la vitesse folle du *jumpstyle*, une danse post-Internet dont il se plaît à déstructurer les codes : les pas précis et ordonnés, la course sur place, les quarts de tour. Il mobilise sur une même scène des danseurs jusqu'alors seuls devant leur caméra. Ici rassemblés, ils forment un bataillon éphémère et bien réel. Du peloton se détachent quelques braves, narguant prodigieusement la gravité, défiant puissamment l'endurance. La tête haute, l'insoumission se réinvente en marge de nos soulèvements qui piétinent.

TORDRE
Rachid Ouramdane, Grenoble
Danse

Vertigineuse et irrésistible, *TORDRE* fait partie des œuvres qui nous happent pour mieux nous transformer. Partition hautement maîtrisée sur la fragilité et la différence, la pièce du chorégraphe français Rachid Ouramdane touche l'âme avec grâce et délicatesse. Un sortilège mariant pudeur et mélancolie, un hommage à la singularité des danseuses.

D'une présence incandescente, les interprètes Lora Juodkaite et Annie Hanauer chargent l'espace et le temps avec une douce obstination pour mieux percer les apparences. L'une tourne sur elle-même, hallucinante comète prisonnière d'un carrousel maudit, puis étoile filante sauvée par ce tournoiement unique. L'autre transcende l'espace en gestes amples et contorsions, désarçonnant le spectateur avec une gestuelle tactile à fleur de peau. Par un habile jeu de présence et d'absence, Ouramdane se met au service du vécu de ses interprètes aux parcours singuliers et bouscule nos préjugés. Double portrait hypnotique, profond et envoûtant, *TORDRE* est une déclaration d'amour à la danse.

Wycinka Holzfällen
Des arbres à abattre
Krystian Lupa, Vratislavie
Théâtre

Une création d'une ampleur souveraine. Un théâtre voué à l'infinie complexité de la condition humaine. Le grand homme de théâtre polonais Krystian Lupa, maître et inspiration de deux générations de metteurs en scène d'Europe centrale, offre au soir de sa vie son chef-d'œuvre.

Pour cette première visite au Canada, il revient à la parole grinçante de l'auteur autrichien Thomas Bernhard dans un audacieux alliage de théâtre et de cinéma, porté par des comédiens stupéfiants de vérité. Quelques jours après avoir appris le suicide d'une amie, un écrivain est convié à un dîner artistique rassemblant quelques artistes embourgeoisés terriblement viennois. Il a autrefois fréquenté ces gens. Mais alors que l'ombre de la disparue plane ce soir-là, il les déteste plus que jamais. Tout est prêt pour un règlement de comptes impitoyable : l'art avilit-il irrémédiablement ceux qui s'y consacrent ? Lupa pose la question de manière éblouissante.

ANNEXE III — RENCONTRES AU QUARTIER GÉNÉRAL

Samedi 27 mai Cliniques dramaturgiques

(Ap)prendre le monde

Avec Gustavo Fijalkow (Coventry University) + Geoffrey Gaquère (Espace Libre) + Michael Toppings (Montréal – Arts Interculturels)

+

Interlude

Avec Sandra Noeth (Berlin)

+

(Re)conquérir l'événement

Avec Jaime Arrambide (Buenos Aires) + Simon Drouin (Bureau de l'APA)

+

Agitations et potentialités

Avec Clément de Gaulejac

Dimanche 28 mai Rimini Protokoll au petit-déjeuner

Avec Helgard Haug + Stefan Kaegi (Rimini Protokoll)

Mardi 30 mai 5 à 7 de l'underground montréalais - Les années 1950-1960

Avec Patricia Nolin + Jeanne Renaud + Vincent Warren

Jeudi 1^{er} juin 5 à 7 de l'underground montréalais - Les années 1960-1970

Avec Paule Baillargeon + Daniel Léveillé + Claude Poissant

Vendredi 2 juin Mobilier mental

Conception Michel F Côté + Catherine Tardif

Samedi 3 juin Conférence : Krystian Lupa et le théâtre de la révélation

Avec Piotr Rudski (Théâtre Polski)

Dimanche 4 juin Brunch des diffuseurs

Lundi 5 juin Rencontre : La danse sur les routes du Québec

+

Perspectives d'Amérique

Avec Sarah Bishop-Stone + Philippa Wehle

+

Bande de colons

Avec Alain Deneault

Mardi 6 juin Lancement 24 images

Jeudi 8 juin Bilan critique du FTA 2017

Avec Mario Cloutier (*La Presse*) + Catherine Lalonde (*Le Devoir*) + Sophie Pouliot (*Jeu*) + Philip Szporer (*Dance Current*)

À cela s'ajoutent différentes activités des Parcours étudiants et des Rencontres internationales ainsi que 11 soirées thématiques qui se sont déroulées au QG tout au long du Festival : cérémonies d'ouverture et de clôture, Total Space Montréal (Wants&Needs Danse), Le super méga party (DJ : Poirier), In + Out (commissariée par Gérard Reyes) et six Nuits de Montréal égrenant la musique des dernières décennies.

ANNEXE IV — PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

12 programmes — films, documentaires et courts-métrages — sur des artistes et des œuvres en résonnance avec la programmation, présentés avant et pendant le Festival dans deux lieux partenaires : la Cinémathèque québécoise et le Goethe-Institut Montréal.

Mardi 2 mai **Il était une fois dans l'Est**

L'univers féroce de Michel Tremblay porté à l'écran par André Brassard

Jeudi 4 mai **Call Cutta**

Du théâtre pour téléphones cellulaires, imaginé par Rimini Protokoll

Mercredi 10 mai **La mémoire des anges**

Ce film de Luc Bourdon sur Montréal est le fruit d'un minutieux travail d'assemblage d'archives

Jeudi 11 mai **Home Visit Europe**

Documentaire sur un projet de Rimini Protokoll qui se déploie dans les salons de citoyens européens

Dimanche 14 mai **Le charme discret de la bourgeoisie**

Œuvre de Luis Buñuel, en écho au spectacle *Wycinka Holzfällen*

Mercredi 17 mai **Les petits géants**

Film d'Anaïs Barbeau-Lavalette et Émile Proulx-Cloutier, également metteurs en scène de *Pôle sud : documentaires scéniques*

Jeudi 18 mai **World Climate Change Conference**

La conférence de Paris sur le climat devient prétexte à un imbroglio théâtral orchestré par Rimini Protokoll

Dimanche 21 mai **Cleopatra**

Mythique film de Joseph L. Mankiewicz, une des sources d'inspiration du spectacle *Antoine et Cléopâtre*

Lundi 22 mai **Anna Halprin – Out of Boundaries**

Portrait de la chorégraphe américaine à l'origine de la *Blank Placard Dance*

Mercredi, 24 mai **Nelly**

Biopic de Anne Émond sur Nelly Arcan, auteure dont l'œuvre compose *La fureur de ce que je pense*

Dimanche 28 mai **Avant-gardes américaines**

Documentaire sur les années 50 à 70, foisonnante période d'expérimentation artistique aux États-Unis

Dimanche 4 juin **Danses urbaines**

Panorama de la danse urbaine et son influence dans la création actuelle

ANNEXE V — RAPPORTS D'ASSISTANCE

DANSE	DATE	LIEU	NB DE REPRÉS.	BILLETS DISPOS	TOTAL ASSIST.	% ASSIST.
<i>7 Pleasures</i> Mette Ingvarlsen	26 - 27 mai	Usine C	2	884	915	104 %
<i>Runaway Girl</i> Jocelyne Montpetit	27 - 28 mai / 2 - 4 juin	Ghetto McGill Maison privée	10	170	176	104 %
<i>SPOON</i> Nicolas Cantin	27 - 29 mai	La Chapelle Scènes Contemporaines	3	300	329	110 %
<i>Lifeguard</i> Benoît Lachambre	29 mai - 1 juin	WILDER – Espace Danse <i>Espace Françoise-Sullivan</i>	4	400	385	96 %
<i>MONUMENT O : Hanté par la guerre...</i> Eszter Salamon	30 - 31 mai	Usine C	2	906	905	100 %
<i>TO DA BONE</i> (LA)HORDE	31 mai - 1 juin	Théâtre Rouge du Conservatoire	3	526	535	102 %
<i>Some Hope for the Bastards</i> Frédéric Gravel	1 - 2 juin	Monument-National <i>Salle Ludger-Duvernay</i>	2	1 494	1 391	93 %
<i>The Principle of Pleasure</i> Gerard Reyes	1 - 4 juin	Monument-National <i>Studio Hydro-Québec</i>	5	350	367	105 %
<i>bang bang</i> Manuel Roque	2 - 5 juin	Théâtre Prospero	4	604	428	71 %
<i>Pour</i> Daina Ashbee	2 - 4 juin	La Chapelle Scènes Contemporaines	4	446	467	105 %
<i>inaudible</i> Thomas Hauert	3 - 4 juin	Théâtre Rouge du Conservatoire	2	448	384	86 %
<i>TORDRE</i> Rachid Ouramdane	6 - 7 juin	Théâtre Rouge du Conservatoire	2	448	469	105 %
<i>Caída del cielo</i> Rocío Molina	7 - 8 juin	Monument-National <i>Salle Ludger-Duvernay</i>	2	1 500	1 501	100 %
Sous-total - DANSE	13		45	8 476	8 252	97 %

THÉÂTRE	DATE	LIEU	NB DE REPRÉS.	BILLETS DISPOS	TOTAL ASSIST.	% ASSIST.
<i>100 % Montréal</i> Rimini Protokoll	25 - 28 mai	Place des Arts <i>Théâtre Jean-Duceppe</i>	5	2 961	2 537	86 %
<i>Pôle sud : documentaires scéniques</i> Émile Proulx-Cloutier + Anaïs Barbeau-Lavalette	26 - 28 mai	Espace libre	5	840	845	101 %
<i>Antoine et Cléopâtre</i> Tiago Rodrigues	27 - 29 mai	Place des Arts <i>Cinquième Salle</i>	3	900	918	102 %
<i>Conférence de choses</i> François Gremaud + Pierre Mifsud	29 mai - 3 juin	Différents lieux	6	776	730	94 %
<i>Conférence de choses – Intégrale</i> François Gremaud + Pierre Mifsud	4 juin	BAnQ	1	300	215	72 %
<i>Time's Journey Through a Room</i> Toshiki Okada	29 - 31 mai	Centre du Théâtre d'Aujourd'hui	3	723	769	106 %
<i>Entrez, nous sommes ouverts</i> Bureau de l'APA	1 - 3 juin	Espace Libre	3	504	520	103 %
<i>Wycinka Holzfällen</i> Krystian Lupa	2 - 3 juin	Place des Arts <i>Théâtre Jean-Duceppe</i>	2	1 367	1 371	100 %
<i>Exhibition - L'exhibition</i> Benoît Gob + Francis La Haye + Emmanuel Schwartz	2 - 5 juin	Monument-National <i>Salle de répétition</i>	6	564	489	87 %
<i>La fureur de ce que je pense</i> Nelly Arcan + Marie Brassard	3 - 6 juin	Usine C	5	2 190	2 184	100 %
<i>La posibilidad que desaparece ...</i> El Conde de Torrefiel	5 - 6 juin	Place des Arts <i>Théâtre Jean-Duceppe</i>	2	1 062	945	89 %
<i>Jusqu'où te mènera Montréal ?</i> Jamais Lu	7 - 8 juin	Place des Arts <i>Cinquième Salle</i>	2	600	527	88 %
Sous-total - THÉÂTRE	12		43	12 787	12 050	94 %

TOTAL	24		88	21 263	20 302	95 %
--------------	-----------	--	-----------	---------------	---------------	-------------

ACTIVITÉS GRATUITES DANS L'ESPACE PUBLIC

TITRE DU SPECTACLE	DATE	LIEU	TOTAL ASSIST.	PROVENANCE
<i>Blank Placard Dance, replay</i> Anna Halprin + Anne Collod	26 - 27 mai	Départ : Place des Festivals Arrivée : Place Émilie-Gamelin	922	Paris, France
<i>Dance Machine</i> Lee Su-Feh	1 - 4 juin	WILDER – Espace Danse Espace Florence-Junca-Adenot	506	Vancouver, Canada
<i>Le super méga continental</i> Sylvain Émard	15 - 17 sept.	Place des Festivals	21 086	Montréal, Canada
TOTAL - ESPACE PUBLIC	3		22 514	2 pays / 3 villes

FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

TITRE DE L'ACTIVITÉ	NOMBRE D'ACTIVITÉS	ASSISTANCE TOTALE
Rencontres post-spectacle	27	1 736
Rencontres + Films au QG	23	1 208
Soirées au QG *	13	2 604
Films (Cinémathèque Québécoise + Goethe-Institut Montréal)	10	281
Événements spéciaux (Classes de maître)	2	30
Événements spéciaux (Cliniques dramaturgiques)	2	15
TOTAL DES ACTIVITÉS	77	5 874

* Voir tableau à la page suivante

FRÉQUENTATION DES PARCOURS ÉTUDIANTS

	SÉJOUR CULTUREL	L'AUTRE PARCOURS	FTA À LA CARTE	TOTAL	%
NIVEAU DE SCOLARITÉ					
Secondaire	149	70	159	378	70 %
Cégep	0	105	0	105	20 %
Universitaire	0	52	0	52	10 %
PROVENANCE					
Montréal et ses banlieues	89	169	159	417	78 %
Région du Québec	39	58	0	97	18 %
Canada (hors Québec)	21	0	0	21	4 %
International (hors Canada)	0	0	0	0	0 %
ENSEIGNEMENT					
Privé	3	2	0	5	26 %
Public	5	7	2	14	74 %

FRÉQUENTATION DU QUARTIER GÉNÉRAL

SOIRÉES AU QG	DATE	ASSISTANCE
Cérémonie d'ouverture	25 mai	226
Donne-moi ta bouche Les années 1960	26 mai	148
God Is an American Les années 1970	27 mai	294
Projection Avant-gardes américaines	28 mai	12
Vivre dans la nuit Les années 1980	30 mai	107
Total Space Montréal	31 mai	243
Le monde est à pleurer Les années 1990	1 juin	137
Vodka, caramel, chewing-gum, fraise Les années 2000	2 juin	164
Le super méga party DJ Poirier	3 juin	452
Projection Danses urbaines	4 juin	29
Sorry Les années 2010	6 juin	59
In + Out	7 juin	267
Cérémonie de clôture	8 juin	466
TOTAL DES ACTIVITÉS	13	2 604

TOTAL DE L'ASSISTANCE : **42 816 SPECTATEURS**
47 396 FESTIVALIERS

ANNEXE VI — MISSIONS DE REPÉRAGE DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

CANADA (HORS QUÉBEC)

3 au 6 octobre 2016 St. John's

Festival of New Dance / Réunion annuelle du réseau CanDance / Alliance of Canadian Dance Networks Meeting

14 au 15 janvier 2017 Toronto

Tarragon Theatre / The Theatre Centre

1^{er} au 5 février 2017 Vancouver / Toronto

PuSh International Performing Arts Festival / Winchester Street Theatre

23 au 24 février 2017 Ottawa

Odd Box

11 au 12 mai 2017 Toronto

St. Matthew's United Church – Public Recordings

15 au 16 juin 2017 Toronto

Luminato Festival

3 au 7 août 2017 Toronto

SummerWorks Performance Festival

INTERNATIONAL

7 au 14 octobre 2017 Istanbul

Festival A Corner in the World

15 au 16 octobre 2016 New York

Abrons Arts Center / Times Square Alliance / The Performing Garage

2 au 7 novembre 2016 Paris

Festival d'Automne à Paris

29 novembre au 7 décembre Copenhagen / Jérusalem

Ice Hot / Jerusalem International Dance Week

22 novembre au 5 décembre 2016 Paris / Lille / Courtrai

Festival d'Automne à Paris / NEXT Festival / Festival les Inaccoutumés

11 au 12 janvier 2017 New York

Under the Radar / International Society for the Performing Arts Congress

25 au 29 janvier 2017 Montreuil / Paris / Bruxelles

Nouveau Théâtre de Montreuil / Théâtre des Bouffes du Nord / Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles

21 au 27 février 2017 Varsovie

Nowy Teatr - Generation After showcase

24 février au 6 mars 2017 Paris / Brest / Valenciennes

La Colline - Théâtre National / DañsFabrik / Le Phénix, Scène Nationale

23 au 27 mars 2017 Lausanne

Théâtre Vidy-Lausanne – Festival Programme Commun

30 mars au 3 avril 2017 Anvers / Eindhoven / Reykjavik

DeSingel / STRP Biennale / Reykjavik City Theatre

14 au 16 avril 2017 Austin

Fusebox Festival

19 au 24 avril 2017 Beyrouth / Paris

BIPOD Beirut International Platform of Dance / Théâtre National de Chaillot

8 au 19 avril 2017 Paris / Lille

CENTQUATRE-PARIS / Théâtre La Loge / Théâtre National de Chaillot / Théâtre du Nord

28 au 30 avril 2017 New York / Annandale-On-Hudson

New York Live Arts / Richard B. Fisher Center for the Performing Arts at Bard College

14 au 15 mai 2017 New York

Soho Rep. Theatre

24 juin au 31 juillet 2016 Montpellier / Paris / Amsterdam / Marseille / Avignon

Montpellier Danse / Le Printemps des comédiens / Holland Festival / Julidans / Festival de Marseille / CAMPING / Festival d'Avignon

18 au 27 août 2017 Groningue / Berlin / Hambourg

Noorderzon, Performing Arts Festival / Tanz im August / Sommerfestival

ANNEXE VII — PROFESSIONNELS ÉTRANGERS ACCUEILLIS

ALLEMAGNE

Fabrik Potsdam & Potsdam Tanztage
HAU-Hebbel am Ufer
Hellerau - European Centre for the Arts
Kunstfest Weimar
Schaubühne

ANGLETERRE

Centre for Dance Research - Coventry University
Dance4
MAYK / Mayfest
The Point

ARGENTINE

Consejero artístico – Agenda cultural de la ciudad de Buenos Aires

AUSTRALIE

Dancehouse

BELGIQUE

Charleroi Danse
Kunstencentrum BUDA
KVS
Mars, Mons arts de la scène
Théâtre 140
Théâtre de l'Ancre

BRÉSIL

Festival Cena CumpliciCidades
Festival internacional de artes cénicas da Bahia
Fundarpe

CORÉE DU SUD

Seoul Performing Arts Festival

DANEMARK

Lene Bang org.

ESPAGNE

Institut Ramon Llull
Matadero Madrid Centro de Creación
Contemporánea
Sala Hiroshima
Ysarca Arts Promotion

ÉTATS-UNIS

2 Continents arts exchange
American Realness
American Repertory Theatre
Department of Cultural Affairs and Special Events
Experimental Media and Performing Arts Center
FringeArts
Gibney Dance
Hopkins Center, Dartmouth College
Institute of Contemporary Arts Boston
Museum of Contemporary Art Chicago
New Dance Alliance
Northrop / Université du Minnesota
On Edge Festival
Pittsburgh Cultural Trust Festival of Firsts
Richard B. Fisher Center for the Performing Arts
Schimmel Center, Pace University
Seuls en Scène French Theatre Festival, Princeton
Skirball Center for the Performing Arts

ÉTATS-UNIS (suite)

The DanSpaceproject
The Yard
Times Square Alliance

FINLANDE

ITAK - Lonely in the Rain? Festival
Moving in November

FRANCE

Centre chorégraphique national de Caen
Centre dramatique national de Normandie-Rouen
Comédie-Française
Festival de Marseille – danse et arts multiples
Festival Horizon Parallèle
Festival OUI!
La Briqueterie, Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne
La Galerie Chorégraphique
La Manufacture
Le Phénix, Scène nationale Valenciennes
Maison de la Danse
Montpellier Danse
Théâtre de l'Odéon
Théâtre de Vanves
Théâtre et Auditorium de Poitiers
Théâtre national de Chaillot

HAÏTI

Association Quatre Chemins

IRLANDE

Dublin Theatre Festival

ISLANDE

LOKAL

MARTINIQUE

Tropiques Atrium Scène nationale de la Martinique

MEXIQUE

Centro de Producción de Danza Contemporánea
FIDanza Riviera Maya
Transversales

PAYS DE GALLES

Chapter

PAYS-BAS

A Propic
Stadsschouwburg Amsterdam

POLOGNE

Theatre National Stary

PORTUGAL

Teatro Municipal do Porto Rivoli e Campo

SUÈDE

Gothenburg Dance and Theatre Festival
Nordberg Movement

SUISSE

Kaserne Basel

ANNEXE VIII — IMPACT DU FTA SUR LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

En constante évolution, les retombées de la présence des diffuseurs s'évaluent sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu que nous avons établi à ce jour, plusieurs autres retombées directes sont à prévoir.

FOCUS QUÉBEC

Nina Hümpel, directrice artistique du festival DANCE–International Festival for Contemporary Dance of Munich, a participé à quatre éditions du FTA depuis 2014. Au cours de ses séjours, elle a assisté à des spectacles présentés au FTA, mais également en off. Elle a organisé pour l'édition 2017 de son festival un temps fort consacré à la scène contemporaine québécoise avec *Some Hope for the Bastards* de Frédéric Gravel (FTA 2017), *Hyperterrestres* de Benoît Lachambre + Fabrice Ramalingom (FTA 2015), *Chaleur Humaine* (FTA 2012) + *Tête-à-tête* de Stéphane Gladyszewski, *Unrelated* de Daina Ashbee (off 2015) et *#Boxtape* de Peter Trosztmer (off 2016).

Harun Morrison a programmé à l'édition 2017 du Fierce Festival (Birmingham) les œuvres *This ritual is not an accident* de Andréa de Keijzer et Erin Robinsong (off Studio 303 2017), *Listening Choir* de Adam Kinner et Christopher Willes, et *Fame Prayer / EATING* de Andrew Tay, des spectacles créés par ces artistes rencontrés au cours de ses séjours au FTA.

LIFEGUARD — BENOÎT LACHAMBRE (FTA 2017)

Gilles Doré et Valérie Lancieux, agents de la compagnie Par B.L.eux, ont rencontré des programmeurs pour poursuivre des négociations déjà entamées ou pour leur présenter les spectacles du répertoire de Benoît Lachambre. Parmi eux, Eleno Guzmán du Centro de Producción de Danza Contemporánea (Mexico) et conseiller artistique pour le festival FIDanza Riviera Maya (Playa del Carmen), Tomi Paasonen du Lonely in the Rain? Festival (Kuopio) et Mikael Aaltonen du festival Moving in November (Helsinki).

SOME HOPE FOR THE BASTARDS — FRÉDÉRIC GRAVEL (FTA 2017)

Some Hope for the Bastards a connu un succès à sa présentation en première mondiale au FTA. La compagnie organise une tournée internationale en 2018 et 2019 qui s'arrêtera entre autres au Mars, arts de la scène (Mons), à Hellerau (Dresden), aux festivals Julidans (Amsterdam) et Impulztanz (Vienne), au Théâtre national de Chaillot (Paris) et au TAP Théâtre et auditorium de Poitiers. La pièce sera présentée en 2018 au PuSh Festival (Vancouver) et au Banff Centre puis au Centre national des Arts (Ottawa).

ENTREZ, NOUS SOMMES OUVERTS — BUREAU DE L'APA (FTA 2017)

Les membres de l'équipe du Bureau de l'APA ont eu des rencontres avec Gaston Core de la Sala Hiroshima (Barcelone), Herman Lugan du Phénix (Valenciennes), Astrid Van Impe du Théâtre 140 (Bruxelles) et Pierre Holemans de la Manufacture (Avignon).

BANG BANG — MANUEL ROQUE (FTA 2017)

Durant son passage au PuSh Festival à Vancouver en janvier 2015, Martin Faucher a intéressé une délégation composée de directeurs de structures françaises de création et de diffusion au travail de plusieurs artistes québécois, dont Manuel Roque, qui était présent avec sa pièce *Data* (FTA 2015). Cathy Bouvard, directrice des Substances à Lyon, a par la suite offert une résidence de création à Manuel Roque, présenté *Data* en janvier 2016 et sa nouvelle création *bang bang* en avril 2017. Sven Till du Fabrik (Postdam) a démontré un intérêt à présenter la pièce.

LA FUREUR DE CE QUE JE PENSE — NELLY ARCAN + MARIE BRASSARD (FTA 2017)

Après le succès du spectacle au FTA, *La fureur de ce que je pense* sera présentée en Europe au printemps 2018. Menno Plukker est en négociations avec plusieurs diffuseurs intéressés. En collaboration avec PARCO (Tokyo), une version japonaise du spectacle a été présentée en novembre 2017 à Tokyo, puis en tournée à travers le Japon. Josephine Ridge, du festival Luminato (Toronto) est intéressée à présenter la pièce en juin 2018.

LE SUPER MÉGA CONTINENTAL — SYLVAIN ÉMARD (FTA 2017)

Le super méga continental fait suite à la création du *Grand continental* au Festival TransAmériques en 2009. Depuis, le spectacle a tourné dans le monde, épuisant tour à tour Mexico, New York, Philadelphie, Portland, Ottawa, Boston, Vancouver, Ansan en Corée du Sud et Wellington en Nouvelle-Zélande. En tout, près de 2 000 interprètes ont participé à l'une ou l'autre de ses 13 moutures, attirant près de 85 000 spectateurs.

La nouvelle version du *Continental* présentée du 15 au 17 septembre 2017 sur la place des Festivals a connu un immense succès. Nous avons réservé un budget pour accueillir deux diffuseurs hors Québec à cette occasion. Claire Obertin du Festival de Marseille et Josephine Ridge du festival Luminato (Toronto) ont assisté à des représentations et rencontré la compagnie pour entamer les négociations. Soulignons également la présence de Alda Gréoli, ministre de la Culture de la Belgique, et de Pascale Delcomminette, administratrice générale de la délégation Wallonie-Bruxelles, qui ont grandement apprécié le spectacle.

MERCURIAL GEORGE — DANA MICHEL (FTA 2016)

Mercurial George de Dana Michel a connu une tournée internationale depuis sa création en première mondiale au FTA 2016. Au cours de la saison 2016-2017, la pièce a été à l'affiche du NU Festival (Tallin), du Black Box Teater (Oslo), du festival American Realness (New York), du Beursschouwburg (Bruxelles) et de Campo (Gand), de Zürich Moves (Zürich), du Inkunst (Malmö), du Parc de la Villette (Paris) et du festival Artdanthe (Vanves) et de la prestigieuse foire de Bâle. Cette saison, la pièce est programmée au Short Theater Festival (Rome), au Bastards Festival du Teaterhuset Avant Garden (Trondheim), au festival Actoral (Marseille), au Nuuk Nordisk Kulturfestival (Stavanger), au Beursschouwburg (Bruxelles), au Gender Bender festival (Bologne), au festival Moving in November (Helsinki), à La Nouvelle Scène (Ottawa) et au Walker Art Center (Minneapolis).

MILLE BATAILLES — LOUISE LECAVALIER (FTA 2016)

Mille batailles, la plus récente création de Louise Lecavalier, a connu un triomphe lors de sa présentation au FTA 2017. La pièce a depuis été présentée à la Biennale de la danse (Lyon), au Banff Centre, au Teatro Central (Séville), au Teatro Alhambra (Grenade), à la Salle de Lignon (Vernier), à la Kaserne Basel (Bâle), à Klap Maison pour la danse (Marseille), à Szene Salzburg et au Colours Festival (Stuttgart). Elle poursuit en 2017-2018 sa tournée au MilanOltre (Milan), au Theatre Republique (Copenhague), à Pôle Sud (Strasbourg), au Théâtre de l'Olivier (Istres), à la Scène nationale de Châteauvallon et à Trafó (Budapest).

LOGIQUE DU PIRE — ÉTIENNE LEPAGE + FRÉDÉRIK GRAVEL (FTA 2016)

Logique du pire a été présentée au Théâtre de l'Ancre (Charleroi) en 2016. La pièce était à l'affiche du Théâtre de la Bastille (Paris) pour 10 représentations en octobre 2017. La compagnie finalise les négociations avec le festival Luminato (Toronto) pour une présentation en 2018 et travaille à une tournée en France à l'automne 2018.

CON GRAZIA — MARTIN MESSIER + ANNE THÉRIAULT (FTA 2016)

Con Grazia s'envolait vers l'Europe pour une tournée qui l'a amené au Festival Transart (Bolzano), au festival Actoral (Marseille), au MilanOltre, à Accès(s) (Pau) et au Mèq Festival international d'art numérique performatif organisé par Humain trop humain Centre dramatique national de Montpellier.

L'AUTRE HIVER — DENIS MARLEAU + STÉPHANIE JASMIN (FTA 2016)

L'autre hiver a été à l'affiche du Grand Théâtre de Luxembourg en 2016.

SOLITUDES DUO — DANIEL LÉVEILLÉ (FTA 2015)

Solitudes Duo a été présentée à ACB Scène nationale (Bar-le-Duc) et à l'Association de la danse contemporaine (Genève) en mars 2017. La pièce reprendra la route au printemps prochain au Centre national des Arts (Ottawa) pour se rendre ensuite au Danemark : Teater Nordkraft (Aalborg), Teater Momentum (Odense), Baltoppen (Ballerup) et au Bora Bora (Århus).

HYPERTERRESTRES — BENOÎT LACHAMBRE + FABRICE RAMALINGOM (FTA 2015)

Hyperterrestres a été présenté en 2016 au Brésil à la Bienal Internacional de Dança do Ceara (Fortaleza), au Festival Palco Gira Dança Natal (Parnamirim) et au Festival Cumplicidades (Recife). Le spectacle a été à l'affiche du focus Québec du festival Dance 2017 à Munich.

TROIS — MANI SOLEYMANLOU (FTA 2014)

Trois (précédée de *Un* et *Deux*) de Mani Soleymanlou a été présentée au Théâtre National de Chaillot (Paris), au Théâtre Gérard-Philippe (Saint-Denis) et au Tarmac (Paris) en 2017 pour un total de 18 représentations. Les directeurs de ces lieux ont vu la pièce à sa création au FTA 2014.

LE NO-SHOW — ALEXANDRE FECTEAU | COLLECTIF NOUS SOMMES ICI + THÉÂTRE DUBUNKER (FTA 2014)

Depuis sa présentation au FTA 2014, *Le NoShow* a connu un succès exceptionnel sur la scène européenne. Cette saison, après avoir tourné en Suisse au Théâtre Le Reflet (Vevey), au Théâtre Forum Meyrin (Genève), au Crochetan (Monthey), au Equilibre-Nuithonie (Fribourg) et au Théâtre Palace (Bienne), Le collectif Nous sommes ici et le théâtre Dubunker ont passé tout le mois de juillet 2017 au Théâtre Gilgamesh dans le cadre du OFF Avignon pour un total de 22 représentations. Une importante tournée française est en préparation pour la saison 2018-2019.

SOLITUDES SOLO — DANIEL LÉVEILLÉ (FTA 2014)

L'Arsenic (Lausanne) et le Festival Artdanthé (Vanves) ont programmé *Solitudes Solo* en 2017. Le Centre national des Arts (Ottawa) présentera la pièce en 2018.

AINSI PARLAIT... — FRÉDÉRIK GRAVEL + ÉTIENNE LEPAGE (FTA 2013)

La pièce *Ainsi parlait...* a été présentée à Nouvelle Scène (Ottawa) en 2016 et à 24 reprises au Fringe d'Édimbourg en août 2017. La pièce a été présentée cet automne au Theatre Junction Grand (Calgary) et sera présentée en programme double avec *Logique du pire* à la prochaine édition de Luminato (Toronto).

SO BLUE — LOUISE LECAVALIER (FTA 2013)

So Blue, création de Louise Lecavalier au FTA en 2013, a été présentée l'été dernier à la Biennale de Venise, au Festival de Novi Sad (Serbie) et cet automne au MilanOltre en programme double avec *Mille batailles*.

YELLOW TOWEL — DANA MICHEL (FTA 2013)

Durant la saison 2016-2017, *Yellow Towel* a été présentée au Diver Festival (Tel Aviv), au 4 + 4 Days in Motion (Prague), à Dancemakers (Toronto), à la Biennale de Venise et au festival de Santarcangelo (Italie). La pièce faisait partie de la programmation du Festival of New Dance à St. John's (Terre-Neuve) en octobre.

TOUT SE PÊTE LA GUEULE CHÉRIE — FRÉDÉRIK GRAVEL (FTA 2010)

Assen Assenov du festival One Week (Plovdiv), qui a assisté au FTA en 2015, a programmé *Tout se pète la gueule chérie* lors de l'édition 2016. La pièce a été présentée en 2016 au Theater im Pumpenhaus (Münster), au Muffathalle (Münich), au The Cultch (Vancouver) et cet automne au Festival of New Dance (St. John's) et à l'University of Fairfield (États-Unis).

ANNEXE IX — OUTILS DE COMMUNICATION

PROGRAMME OFFICIEL

60 000 exemplaires dont 16 000 copies encartées dans *Le Devoir*

Distribution gratuite partout en ville et sur les lieux de représentation, par Propaganda, Publicité sauvage et aux points d'achat (PDA, La Vitrine, etc.)

PROGRAMMES DE SOIRÉE

18 518 programmes de 24 spectacles + 4 000 publications de *100 % Montréal*

DÉPLIANT DES TERRAINS DE JEU

Publication rassemblant toutes les activités, discussions publiques, rencontres professionnelles, performances gratuites, lancements et 5 à 7 festifs, projections et soirées thématiques ayant lieu au QG durant le Festival

7 000 exemplaires

Distribution libre au QG et encart dans les programmes de soirée

AFFICHES

AFFICHES GÉNÉRIQUES

4 500 affiches 24 x 36 comprenant 3 visuels en série dès le dévoilement

Distribution : Publicité Sauvage + Propaganda + FTA

265 affiches offertes au cours de divers événements (tournée des écoles, dévoilement, forfaits extrêmes, FTA Éclaté, etc.)

AFFICHES PAR LIEUX

48 affiches sur mesure des spectacles par lieu de représentation

BANNIÈRES DE RUE

Bannière sur le Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts

Bannière de rue sur le boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Sainte-Catherine

PAVOISEMENT ET SIGNALISATION

Sur les lieux de représentation et au QG

FEUILLETS PROMOTIONNELS

3 feuillets produits pour Les nuits de Montréal, *Jusqu'où te mènera Montréal ?* et *100 % Montréal*

ÉCOCUPS

Réutilisation des écocupes produits en 2016

T-SHIRT ET SAC

T-shirt « équipe sportive » disponible dès le dévoilement et en vente au QG

+ 1 déclinaison pour les participants des Parcours étudiants

1 sac promo, offert aux artistes, collaborateurs, médias et invités, également en vente au QG

GUIDES

GUIDE EN MARGE

Répertoriant les activités artistiques offertes à Montréal durant le Festival et distribué aux invités internationaux
154 exemplaires

GUIDE PRATIQUE

Répertoriant les informations pratiques pour un séjour culturel à Montréal

Incluant une sélection de galeries d'art et de restaurants dont nos partenaires pour des offres aux festivaliers

Distribué aux invités internationaux et participants aux Rencontres internationales

300 exemplaires

GUIDE ÉTUDIANT

Répertoriant les activités, ateliers, spectacles, projections et autres rendez-vous au programme des étudiants du Séjour culturel, ainsi que les écoles participantes et contacts d'urgence

175 exemplaires

VIDÉOS

30 capsules promotionnelles de 27 spectacles d'environ 50 secondes (4 pour le spectacle *100 % Montréal*)

1 capsule vidéo réalisée à l'interne pour *Blank Placard Dance*, replay

1 bande-annonce d'1 minute

2 vidéos en accéléré : montage du décor de *La fureur de ce que je pense* et Comment se rendre au QG ?

8 « vidéos spontanées » réalisées à partir d'un iPhone qui ont généré 9 246 vues sur Facebook

4 « Live Facebook » filmés en direct, qui ont généré 11 016 vues sur Facebook

Nombre de visionnements total des différentes vidéos produites : 271 286 vues

SITE WEB

175 931 visites par 91 782 visiteurs uniques pour un nombre de pages vues de 519 931

INFOLETTRES

26 infolettres institutionnelles/promotionnelles envoyées du 15 septembre 2016 au 4 octobre 2017

ANNONCES PUBLICITAIRES

PUBLICITÉS

102 publicités produites (incluant déclinaisons)

39 dans les imprimés, 24 sur Internet (dont plusieurs renouvellements), 22 sur tablette et 17 dans des infolettres

ANNONCES TÉLÉ

1 publicité télé de 30 secondes réalisée par Compagnie et cie diffusée par Radio-Canada et ARTV et en bande-annonce dans les cinémas Beaubien et du Parc

LISTE DES ANNONCEURS

24 *images*, *CultMTL Dance Current*, *Dfdanse.com*, *Direction ART MTL*, *Etc Media*, Festival Quartiers Danse (programme), *Fugues*, *Fugues* (infolettre), *Fugues.com*, *I/O Gazette*, *Infopresse*, *Infopresse* (infolettre), *Infopresse.com*, *Jeu*, *Revuejeu.org*, *La Presse*, *Lapresse.ca*, *La Presse +*, *Le Devoir*, *Le Devoir* (tablette), *Ledevoir.com*, *Mutek.org*, *Theatre Communications Group*, *Usine C* (programme), *Voir*

ANNEXE X — MÉDIAS ACCRÉDITÉS

103,3 FM	Journal de Montréal
24 H	L'Actualité
98,5 FM	La Libre Belgique (Belgique)
Alternative Rock Press	La Petite Blogueuse
Art Montréal	La Presse
Artichautmag	La Presse +
Atuvu.ca	La Terrasse (France)
Bible Urbaine	Le Devoir
Blogue 375 ^e anniversaire de Montréal	Ledevor.com
Canadian Hungarian Newspaper	Les Méconnus
Capital Critics' Circle (Canada)	Liberté
CHOQ	L'Initiative
CIBL	LusoPresse
CISM	MaCulture.fr
CKIA	MATTV.CA
CKUT	MC Gill – Le Délit Français
Clin d'œil	Montheatre.qc.ca
Dans tes Oreilles	Montreal Gazette
Dfdanse.com	Montreal Theatre Hub
Échos Vedettes	Pieuvre.ca
Elle Québec	Radio Centre-Ville
ESSE	Radio Ville-Marie
Fashion is Everywhere	RFI (France)
Flavour and Flare	Sors-tu.ca
Fugues	Spiralemagazine.ca
Global Grasshopper (Royaume-Uni)	The Dance Current (Canada)
Ici Musique	The Globe and Mail (Canada)
Ici Radio-Canada Première	Ton Petit Look
Ici Radio-Canada Télé	Urbania
Inferno (France)	Voir
Info-Culture.biz	Voir.ca
I/O Gazette (France)	Westmount Magazine
Huffington Post	Yale
Inside and Somewhere Else	Yulorama
JEU	

ANNEXE XI — EXTRAITS DE PRESSE

Cette revue de presse couvre 24 des 27 spectacles présentés au FTA 2018. Elle ne fait pas mention des performances dans l'espace public *Blank Placard Dance, replay* (Anna Halprin + Anne Collod), *Le super méga continental* (Sylvain Émard), ni de l'installation-performance *Dance Machine* (Lee Su-Feh).

REGARDS SUR LE FESTIVAL

« Le FTA est le premier festival de la saison, celui qui donne le coup d'envoi à un été montréalais 100 % festivalier. C'est aussi un festival de théâtre et de danse toujours foisonnant, que je fréquente depuis des lustres, mais parfois pas autant que je le souhaiterais, faute de temps. »

Nathalie Petrowski
La Presse, 10-06-2017

« Plusieurs belles découvertes encore cette année, c'est toujours une pépinière de talents, et c'est un beau terrain d'exploration artistique. On se donne cette chance là au FTA, d'essayer des choses. [...] Toujours vraiment une valeur sûre. »

Karyne Lefebvre,
ICI Radio-Canada Première, 04-06-2017

« Le festival montréalais le plus surprenant qui soit, [...] un événement très attendu, très surprenant, très visionnaire, très senti, très audacieux, [...] toujours une référence en matière d'innovation. »

Catherine Pogonat
ICI Musique, 26-05-2017

« Un festival qui nous fait découvrir l'audace en théâtre à travers le monde. C'est souvent expérimental, mais ô combien nourrissant ! »

Marie-Christine Trottier
ICI Musique, 25-05-2017

« [C]e festival s'illustre comme une source de renouvellement et d'excellence artistique, et fait conséquemment rayonner Montréal sur la scène mondiale. »

Luc Archambault
Westmountmag.ca, 11-05-2017

« La sélection cette année de toute l'équipe du FTA et de son directeur artistique, Martin Faucher, est encore une fois un gage de qualité, d'intelligence, de coups de cœur, d'émerveillement et de réflexion. »

Denis-Daniel Boullé
Fugues, 01-05-2017

« Ce festival, c'est ce qui me nourrit et qui me donne de l'énergie pour le reste de l'année. Chaque printemps, je me ruine pour y assister. C'est selon moi le meilleur moment artistique et c'est ma bonbonne d'oxygène. C'est aussi un festival auquel j'ai eu la chance de participer trois fois. »

Étienne Lepage
La Presse +, 23-04-2017

REGARDS SUR LES SPECTACLES

100 % Montréal
Rimini Protokoll
Du 25 au 28 mai

« Une révélation, la sociologue, la citoyenne que je suis a été complètement abasourdie. [...] Un exercice pédagogique extrêmement brillant. Vraiment, vraiment extraordinaire, à reproduire absolument. »

Marie-France Bazzo
Ici Radio-Canada Première, 29-05-2017

« Ils et elles sont Montréal, une courtepoinette colorée, vivante, sous nos yeux souvent étonnés par leurs prises de position. »

Mario Cloutier
La Presse, 27-05-2017

« Charmée, éblouie par *100 % Montréal* ! Vous serez émus, touchés, [...] un très bon coup du FTA ! »

Katerine Vérébély
ICI Radio-Canada Première, 25-05-2017

« Ce portrait de groupe secoue certains de nos préjugés et renferme des moments bouleversants. »

Alexandre Cadieux
Ledevoir.com, 25-05-2017

« De banales statistiques deviennent soudainement fascinantes. [...] Bravo à ce spectacle d'ouverture flamboyant. Voilà qui promet pour le Festival TransAmériques. »

Marie-Christine Trottier
ICI Musique, 25-05-2017

« Il n'y avait probablement pas de meilleur spectacle pour célébrer Montréal dans toute sa diversité. »

Daphné Bathalon
Montheatre.qc.ca, 25-05-2017

« La puissance de *100 % Montréal* réside autant dans l'expression de ces 100 individualités que dans la force du groupe qu'elles composent. Une belle leçon d'ouverture et de solidarité. »

Laïma A. Gérald
Tonpetitlook.com, 25-05-2017

Pôle sud : documentaires scéniques

Anaïs Barbeau-Lavalette + Émile Proulx-Cloutier
Du 26 au 28 mai

« Le théâtre documentaire n'a jamais aussi bien porté son nom, didactique, bienveillant et généreux. C'est une invitation à plonger au cœur de l'île, à la rencontre "du p'tit monde qui font ce qu'ils peuvent". C'est simple pis noble en même temps. »

Léa Coffineau
I/O Gazette, 31-05-2017

« On entre dans les portraits brossés ici avec délicatesse, au fil d'un dialogue mené avec respect, humanité, humilité. »

Marie Baudet
Lalibre.be, 29-05-2017

« *Pôle sud* est un spectacle bouleversant. »

Rose Normandin
Lesmeconnus.net, 29-05-2017

7 Pleasures

Mette Ingvartsen
26 et 27 mai

« Une exploration décomplexée de la sexualité qui confronte joyeusement nos pudeurs. Subtil, puissant et un poil provocant, *7 Pleasures* court-circuite les représentations habituelles de la nudité, l'hypersexualisation ambiante et les codes de l'érotisme, tout en enclenchant une réflexion sur les pouvoirs et les enjeux politiques qui s'inscrivent à même nos désirs. Une expérience kinesthésique hors du commun menée par douze interprètes époustouflants. »

Mélanie Carpentier
Ledevor.com, 27-05-2017

« Mette Ingvartsen se joue de notre condition à érotiser le moindre mouvement, à sexualiser le moindre contact, détournant chaque mouvement pour créer une trame qui subtilement confronte le spectateur à son rapport aux corps et à l'autre, dans une société qu'on croit libérée de tout tabou. »

Jérémy Laniel
Spiralemagazine.com, 27-05-2017

« *7 Pleasures* est un spectacle d'une rare beauté plastique, à contempler comme une grande sculpture vivante de corps enchevêtrés. »

Sara Thibault,
Montheatre.qc.ca, 27-05-2017

« Hommage au nu, arboré par douze fiers interprètes bientôt dévêtus, certains à même le public, cette pièce lente, en sept tableaux imprévisibles, décline recherche et expérience : comment vivre ensemble, fusionnés par le contact, en matériau corporel pur ? Sens dessus dessous, fluide et malléable, l'intime exposé est touché sans prévalence de code. »

Guylaine Massoutre,
Revuejeu.org, 27-05-2017

Runaway Girl

Jocelyne Montpetit

27 et 28 mai et du 2 au 4 juin

« Jocelyne Montpetit casse ici des conventions théâtrales qu'elle respectait dans ses œuvres précédentes, d'une manière radicale et fort réussie. Le dévoilement de son univers intime agit et met en place un espace sacré différent de celui de la scène, qu'on se sent, spectateur, privilégié de fouler. »

Catherine Lalonde
Le Devoir, 31-05-2017

« Rien n'est mort ici, et c'est tout ce qui fait du geste de Jocelyne Montpetit un événement comparable aux tentatives des plus grands artistes mémoriels du siècle dernier qu'étaient Andreï Tarkovski, Louise Bourgeois... et Marcel Proust, bien entendu. »

Jean-Christophe Brianchon
I/O Gazette, 31-05-2017

« C'est dans un temps non linéaire et fait de retours, de superpositions et d'ellipses que *Runaway Girl* nous plonge, nous rappelant du même souffle que si les histoires s'effacent et que les détails se perdent, le corps a toute mémoire des lieux, et inversement. »

Sébastien Dulude
Spiralemagazine.com, 29-05-2017

SPOON

Nicolas Cantin

Du 27 au 29 mai

« N'attendez rien, braves gens, pas d'histoires, pas de catharsis ni de rires. Il ne se passe rien et c'est justement dans ce rien poreux et riche de vie que le théâtre peut aussi prendre corps et sens. Une heure pour se laisser apprivoiser et lâcher ses repères. Une heure d'illusions pour appréhender un bout du réel. »

Marie Sorbier
I/O Gazette, 31-05-2017

« Entre le plaisir et le devoir de faire, tout tient dans le doigté qui fait émerger le naturel. »

Guylaine Massoutre
Revuejeu.org, 29-05-2017

« Encore et toujours, Cantin cherche cette rencontre, celle du public et d'une présence. Pour mettre en scène le vrai, il faut tout déconstruire, jusqu'à nos propres conceptions des vies et des choses. »

Jérémy Laniel
Magazine-Spirale.com, 28-05-2017

« Nicolas Cantin est des rares, voire des malheureusement trop rares créateurs qui osent remettre leurs outils et leurs propres manières en question. Il risque. Son chemin artistique n'en est, forcément, pas linéaire. C'est honorable. »

Catherine Lalonde
Ledevor.com, 27-05-2017

Antoine et Cléopâtre**Tiago Rodrigues**

Du 27 au 29 mai

« En toute simplicité scénique, mais avec une grande force expressive, cet homme sait indéniablement raconter. »

Mathilde Perallat
Pieuvre.ca, 29-05-2017

« Rodrigues fait preuve d'une conscience aiguë des pouvoirs de la théâtralité, jouant sur la tension fondamentale entre corps, parole, personnage et comédien pour s'emparer habilement de Shakespeare. »

François Jardon-Gomez
Spiralemagazine.com, 28-05-2017

« Indéniablement formelle, c'est-à-dire à même d'en ravir certains et d'en déconcerter plusieurs, la démarche est, il faut le reconnaître, d'une rigueur et d'une cohérence absolues. »

Christian Saint-Pierre
Ledevor.com, 27-05-2017

Conférence de choses**François Gremaud + Pierre Mifsud**

29 mai au 4 juin

« Quel conférencier, quel conteur, quelle culture ! »
Francine Grimaldi
ICI Radio-Canada Première, 04-06-2017

« Un flot ininterrompu de paroles, un texte dense, rempli d'humour et de clins d'œil, un regard sur le chaos contemporain de l'édifice du savoir. [...] Soyez assurés d'un désarçonnement intellectuel total, face à une logorrhée menée de main de maître. Une autre trouvaille, un autre joyau de l'édition 2017 du FTA. »

Luc Archambault
Westmountmag.ca, 31-05-2017

« Une déambulation encyclopédique vraiment hilarante. »

Marie-Christine Trottier
ICI Musique, 30-05-2017

« Sur scène, Pierre Mifsud livre avec un grand naturel une performance irrésistiblement allumée et, quoiqu'accidentellement, très drôle. »

Daphné Bathalon
Montheatre.qc.ca, 30-05-2017

Lifeguard**Benoît Lachambre**

Du 29 mai au 1^{er} juin

« Expérience à vivre et à chanter, *Lifeguard* se déploie au plus près des spectateurs, en dialogue désinhibé avec les vibrations qu'ils dégagent, dans une performance connectée aux esprits et à la terre. »

Marie Sorbier
I/O Gazette, 31-05-2017

« Pas de toucher ? Le geste ne naît tout simplement pas. En ce sens, le spectateur devient partie prenante de la naissance du geste chorégraphié, s'inscrit en résonance avec l'œuvre qui se construit à même son corps et celui des autres. »

Iris Gagnon-Paradis
La Presse +, 31-05-2017

« Il est rare de voir un corps dansant se rendre si loin dans la transe, on en reste tout bonnement stupéfait. »

Mélanie Carpentier
Ledevor.com, 30-05-2017

« Lachambre se fait un roc qui crache la tempête ; un cor qui hulule, feule, aboie, glapit, gémit, hennit, brame ; un tronc d'où jaillit la lumière ; un orgue complet : il souffle tous les vents. Son corps entier, faune massif et délié, traque l'invisibilité des phénomènes, et sa métamorphose en force de la nature entraîne le public à basculer dans son aire d'influence, à s'y laisser capturer. »

Guylaine Massoutre
Revuejeu.org, 30-05-2017

Time's Journey Through a Room**Toshiki Okada**

Du 29 au 31 mai

« À l'opposé de la puissance destructrice du séisme, d'une violence inouïe, qui a provoqué à sa suite un tsunami dévastateur et un accident nucléaire, le spectacle distille plutôt une petite musique intimiste, un univers feutré qui rend sensibles les secousses intérieures des êtres. »

Marie Labrecque
Ledevor.com, 30-05-2017

« Fasciné, on se laisse happer par la musicalité de la langue, par la beauté des images, par la richesse de cet univers sobre et sombre, d'où se dégage, avec une force incroyable, la grâce d'une possible rédemption. »

Michelle Chanonat
Revuejeu.org, 30-05-2017

« Une expérience très lente, presque hypnotique, pendant laquelle chaque seconde semble s'égrener avec une extrême lenteur, mais qui trouve en nous ce point d'équilibre, cette certitude fragile que tout ira bien. On en sort serein. »

Daphné Bathalon
Montheatre.qc.ca, 30-05-2017

« *Time's Journey Through a Room* est d'une mélancolique onirique, d'une intelligence jamais outrancière et d'un subtil génie. »

Jérémy Laniel,
Spiralemagazine.com, 30-05-2017

MONUMENT O : Hanté par la guerre (1913-2013)

Eszter Salamon

30 et 31 mai

"In this rare and uncompromising work, Salamon perceives and reshapes the historical experience as a repeatable one, associating its relevance to the present."

Philip Szporer

TheDancecurrent.com, 13-06-2017

« Avec une esthétique brute et bigarrée, le voyage auquel Eszter Salamon nous convie dans la plus grande rigueur est fascinant. »

Gilles G. Lamontagne

Sorstu.ca, 01-06-2017

« Le travail mené auprès des six excellents danseurs — archives vivantes de ces danses tombées dans l'oubli — a une précieuse valeur documentaire. »

Mélanie Carpentier

Ledevoir.com, 31-05-2017

« Eszter Salamon explore avec sensibilité la façon dont la guerre s'inscrit en nous et se transcrit dans nos corps et nos voix. Elle nous propose une plongée déroutante dans l'histoire souvent sanglante de la domination occidentale sur le monde. »

Daphné Bathalon

Montheatre.qc.ca, 31-05-2017

TO DA BONE

(LA)HORDE

31 mai et 1^{er} juin

« Ces onze danseurs semblent débarquer d'un univers parallèle, à mi-chemin entre la galaxie de *Star Trek* et les ruelles de *West Side Story*. Ces performeurs sont peut-être tout juste sortis de l'adolescence, mais dégagent une puissance scénique bourrée d'assurance et indiscutablement magnétique. »

Léa Coffineau

logazette.fr, 02-06-2017

« Un jeu de miroirs qui nous renvoie à notre monde, où la frontière entre réalité et virtualité est de plus en plus brouillée. »

Iris Gagnon-Paradis

La Presse+, 01-06-2017

« Portée par une énergie peu commune, celle de ses interprètes de haut vol, la représentation est une réflexion sur les notions d'engagement, de révolte et de solidarité. »

Christian Saint-Pierre

Revuejeu.org, 01-06-2017

« *To Da Bone* constituera certainement l'une des pierres marquantes de la présente édition du FTA. »

Olivier Dumas

Montheatre.qc.ca, 01-06-2017

Entrez, nous sommes ouverts

Bureau de l'APA

Du 1^{er} au 3 juin

« Déconcertant, dérangeant, déroutant, mais aussi hilarant par moments, le nouveau spectacle-laboratoire du Bureau de l'APA n'est pas de tout repos ! Comme on dit, ça déménage ! »

Raymond Bertin

Revuejeu.org, 02-06-2017

« Sous le couvert d'une proposition ludique, se dessine un autre projet, plus politique : résister au monde bien ordonné en lui insufflant du chaos pour voir ce qui peut en émerger. »

François Jardon-Gomez

Spiralemagazine.com, 02-06-2017

Some Hope for the Bastards

Frédéric Gravel

1^{er} et 2 juin

« Frédéric Gravel pose l'art, la musique aussi bien et peut-être même plus que la danse, comme dernier rempart contre le tragique de notre époque. »

Christian Saint-Pierre

ESSE, 09-2017

"Some Hope for the Bastards explodes onstage, ramped up with the sound and fury of a full-tilt rock show."

Philip Szporer

TheDancecurrent.com, 13-06-2017

« Des moments de pure beauté s'offrent à nous. »

Emmanuel Serafini

Inferno-magazine.com, 03-06-2017

« Fusion d'atmosphères de scène rock alternative et de danse contemporaine, la proposition, d'une grande simplicité conceptuelle et d'une complexité purement chorégraphique, fonctionne à merveille. »

Mélanie Carpentier

Ledevoir.com, 02-06-2017

« A-t-on jamais vu tant de sensualité, tant de sauvagerie sur un plateau ? Depuis combien de temps attendions-nous ce moment de danse pure et crue ? Devant un parterre envoûté, plongé dans une intense extase, les bâtarde de Gravel s'abandonnent avec talent à une transe tantrique et fatale... Sans doute la proposition la plus jouissive et furieuse de ce festival. »

Léa Coffineau

logazette.fr, 02-06-2017

« Étonnant Frédéric Gravel ! Étonnant, surdoué, capable d'électriser une salle et de proposer un spectacle plutôt génial, magnifique, inédit, surprenant, électrisant. »

Sophie Jama

Info-culture.biz, 02-06-2017

« Que vous soyez amateur.trice.s de danse ou totalement néophytes, ce spectacle vaut clairement le détour. »

Laima A. Gérald
Tonpetitlook.com, 02-06-2017

The Principle of Pleasure

Gerard Reyes

Du 1^{er} au 4 juin

« Gerard Reyes nous offre un éloge du plaisir. »

Emma Simon
Dfdanse.com, 04-06-2017

« Ce corps, aussi féminin que masculin, magnifiquement sculpté, aimante le regard. [...] À l'évidence, Gerard Reyes sait chambouler son public et le sortir de sa zone de confort, comme il s'extraie à merveille des codes de la représentation. »

Marine Durand
Montheatre.qc.ca, 03-06-2017

Wycinka Holzfällen

Des arbres à abattre

Krystian Lupa

2 et 3 juin

« Le jeu des acteurs est exceptionnel, on se délecte de leur précision, de leur solidité et des nuances de leur performance. »

Esther Hardy
Atuvu.ca, 07-06-2017

« *Des arbres à abattre* fait partie des pièces qui marquent l'imaginaire par sa densité et sa lucidité. »

Sara Thibault
Labibleurbaine.com, 05-06-2017

« De grandes performances d'acteurs qui passent habilement des questionnements intimes aux éclats exacerbés. La mise en scène est inventive et magistrale. [...] *Des arbres à abattre* est un véritable acte de résistance contre l'ignorance et l'oubli. Ce texte riche, superbement interprété et spectaculairement mis en scène, fait réfléchir à l'art qui, malgré ses défauts des plus humains, reste une forêt dense et vivante où l'on peut encore respirer et libérer les esprits. »

Mario Cloutier
La Presse +, 04-06-2017

« La lente charge de Thomas Bernhard contre un milieu nécrosé, incapable de s'extraire de sa médiocrité intellectuelle érigée en art, continue de brûler... longtemps... »

Daphné Bathalon
Montheatre.qc.ca, 04-06-2017

"Every minute aspect of his opus – from the crafty dialogue to the recurring drop of a nail – is painstakingly composed. The piece's power resides in the delicacy of its details and in the weight of its lived-in silence."

Camila Fitzgibbon
Montrealtheatrehub.com, 03-06-2017

« L'objet étrange, complexe et exigeant qu'est *Des arbres à abattre* continue de faire son chemin dans nos pensées et laissera, certainement, une trace indélébile. »

Josiane Desloges
Le Soleil, 28-05-2017

bang bang

Manuel Roque

Du 2 au 5 juin

« J'ai été absolument éblouie. *bang bang* de Manuel Roque, c'est quelque chose comme un chef-d'œuvre. »

Vanessa Bell,
CKIA, 06-06-2017

« C'est un manifeste que livre Manuel Roque à travers son solo *bang bang*; une étude, presque un avertissement, sur l'engrenage à vis sans fin que peut être, en danse, la recherche de l'endurance, du dépassement, de la performance physique — de la virtuosité, si on voulait extrapoler... —, et son danger potentiel de mécanisme à broyer l'humain, l'humanité d'un interprète. »

Catherine Lalonde
Le Devoir, 03-06-2017

« Une œuvre dépouillée et d'une grande sobriété, où les contours de l'identité s'effacent sous les coups de la répétition. »

Iris Gagnon-Paradis
La Presse +, 03-06-2017

« *bang bang* surprend, étonne, transporte pendant une heure. La force de l'artiste, qui n'arrête pratiquement jamais de danser pendant toute la durée du spectacle, est à couper le souffle. »

Hugo Prévost
Pieuvre.ca, 05-06-2017

Exhibition – L'exhibition

Benoît Gob + Francis La Haye + Emmanuel Schwartz

Du 2 au 5 juin

« L'ensemble est une performance hors norme, habilement construite malgré la piste de l'informe, de l'inatteignable, de l'inachèvement, lancée dès le début de ce spectacle. »

Raymond Bertin
Revuejeu.org, 04-06-2017

« Un formidable terrain d'exploration, je vous le recommande. »

Karyne Lefebvre
ICI Radio-Canada Première, 04-06-2017

« Il y a, sortis de la glaise, des diamants bruts, dont les scintillements redonnent foi dans le théâtre. C'est le cas avec « Exhibition ». [...] Un spectacle vital, à découvrir d'urgence. »

Mathias Daval
logazette.fr, 03-06-2017

Pour

Daina Ashbee

Du 2 au 4 juin

« Les images invoquées par Ashbee sont frappantes, travaillées pour évoquer. »

Rose Carine Henriquez
Nevrosarts.com, 04-06-2017

« Il faut mentionner l'hypnotisant travail d'interprétation de Paige Culley, depuis son regard, qui semble provenir d'un endroit lointain jusqu'à la transe du corps. [...] Elle fait preuve d'une grande maîtrise de ses gestes et envoûte par sa présence. »

Laurie Bédard
Spiralemagazine.com, 03-06-2017

inaudible

Thomas Hauert

3 et 4 juin

« Tout est limpide et compréhensible pour le spectateur qui n'a plus qu'à apprécier ce moment unique. »

Tiffanie Boffa
Dfdanse.com, 06-06-2017

« *Inaudible* invite le public à renouveler le regard qu'il porte sur la danse contemporaine, trop souvent associée à un art hermétique. »

Sara Thibault
Montheatre.qc.ca, 04-06-2017

« Dans cette chorégraphie loufoque, exigeante en même temps que portée par une immense candeur, une naïveté assumée, chaque mouvement répond à la musique. »

Christian Saint-Pierre
Revuejeu.org, 04-06-2017

La fureur de ce que je pense

Nelly Arcan + Marie Brassard

Du 3 au 6 juin

« Il est très rare d'entendre les mots d'un(e) auteur(e) aussi clairement, sans fanfreluches, sans trémolos. *La fureur de ce que je pense* réussit cette gageure remarquable avec humilité et puissance. »

Léa Coffineau
logazette.fr, 06-06-2017

« Un collage hypnotique et percutant de l'œuvre de Nelly Arcan. »

Catherine Pogonat
ICI Musique, 05-06-2017

"*La fureur de ce que je pense* categorically ranks as one of the most enthralling theatrical experiences one has ever been privileged to encounter."

Camilia Fitzgibbon
Montrealtheatrehub.com, 05-06-2017

« L'œuvre est un puissant hommage aux écrits de Nelly Arcan et à son insupportable lucidité. »

Rose Normandin
Lesmeconnus.net, 05-06-2017

« Un objet théâtral qui tient tout bonnement du génie. »

Gilles Lamontagne
Sorstu.ca, 05-06-2017

« C'est une œuvre percutante, portée avec beauté et intensité par sept comédiennes extraordinaires. »

Mathilde Perallat
Pieuvre.ca, 05-06-2017

La posibilidad que desaparece frente al paisaje

El Conde de Torrefiel

5 et 6 juin

« L'espace de liberté aménagé pour l'œil, l'intelligence et la pensée de chaque spectateur est d'une rare et délicate justesse. »

Chloé Gagné-Dion
Ledevoir.com, 06-06-2017

« Original, d'une grande beauté tout en nous faisant réfléchir à notre place dans le monde, à celle de la nature et aux changements qui

affectent nos sociétés, *La posibilidad* est un must de la présente édition du FTA. »

Gabrielle Brassard
Montheatre.qc.ca, 06-06-2017

« Entre danse, performance et théâtre d'images, entre le passé et le présent, ils font naître une poésie qui vient se heurter aux idées distillées, en les magnifiant. De ce voyage immobile et anthropologique se dégage une réflexion sur la place de l'art dans nos vies. »

Michelle Chanonat
Revuejeu.org, 06-06-2017

« El Conde de Torrefiel offre un spectacle excessivement brillant. »

Jérémy Laniel
Spiralemagazine.com, 06-06-2017

TORDRE

Rachid Ouramdane

6 et 7 juin

« Rachid Ouramdane fait le portrait hypnotique, tout simplement fascinant, de deux danseuses, Annie Hanauer et Lora Juodkaite, en mettant en relief, sans une once de sensationnalisme, leurs bouleversantes singularités. »

Christian Saint-Pierre
ESSE, 09-2017

« D'une grâce exceptionnelle, d'une finesse, d'une douceur désarmante. Vraiment fascinant. »

Vanessa Bell
CKIA, 08-06-2017

« Un moment d'un grand hypnotisme serti d'une immense prouesse technique. Enrobé d'une chaude lumière, tout ici semble juste. »

Jérémy Laniel
Voir.ca, 07-06-2017

« Impossible de rester insensible devant autant de justesse. De l'exécution jusqu'à la confession, de la gravité jusqu'à la légèreté, de l'abstraction jusqu'à la simplicité, le chorégraphe et les danseuses trouvent toujours le ton qui convient, la rigueur qui s'impose, l'insouciance qu'il faut. »

Christian Saint-Pierre
Revuejeu.org, 07-06-2017

« Un magnifique petit bijou. »

Catherine Lalonde
Ledevoir.com, 05-06-2017

Caída del cielo

Rocío Molina

7 et 8 juin

« L'interprète chorégraphe évolue de façon totalement hypnotique et sensuelle. »

Nathalie de Han
Dfdanse.com, 09-06-2017

« C'est une force de la nature, Rocío Molina [...] avoir autant d'énergie, de force et de fougue, et être 1 h 30 en scène pratiquement tout le temps. Wow ! »

Mélanye Boissonnault
ICI Radio-Canada Première, 08-06-2017

« Dans ce bijou de flamenco moderne, des lumières aux chants et sons, tout est réfléchi, calibré, maîtrisé. [...] Ce FTA 2017 ne pouvait rêver plus beau final. »

Marine Durand
Montheatre.qc.ca, 08-06-2017

« Rocío Molina reste du début à la fin de sa création une guerrière fascinante, dominant la scène, domptant la musique de tous les membres de son corps et subjuguant les spectateurs qui deviennent inéluctablement les apôtres du projet artistique défendu par la jeune femme. »

Sophie Pouliot
Revuejeu.org, 08-06-2017

Jusqu'où te mènera Montréal ?

Jamais Lu

7 et 8 juin

« Un cabaret des plus émouvants, une sorte de radiographie sociale aigre-douce, une soirée désopilante et engagée. »

Christian Saint-Pierre
ESSE, 09-2017

« On quitte la salle avec une envie folle d'arpenter cette ville, la nôtre, d'un bout à l'autre, pour mieux la connaître, mieux l'aimer, mieux la changer, en somme mieux vivre ensemble. »

Christian Saint-Pierre
Revuejeu.org, 08-06-2017

« Les sept auteurs ont tous pris le temps de déambuler dans le lieu qui leur était assigné afin d'éprouver le pouls de chaque quartier, de prendre

conscience des traits caractéristiques du coin et de se placer dans un état de réceptivité sensorielle aiguë. Le portrait riche et diversifié de Montréal qui en ressort est émouvant. »

Sara Thibault
Montheatre.qc.ca, 08-06-2017

« Le plaisir est dans les mots, dans la poésie, dans l'intelligence de la répartie. »

Rose Normandin
Lesmeconnus.net, 08-06-2017

ANNEXE XII — ÉQUITÉ ET DIVERSITÉ

REPRÉSENTATION AU SEIN DES ÉQUIPES

	TOTAL	HOMMES	FEMMES	40 ANS ET -	PLUS DE 40 ANS	NON-ISSUS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE	ISSUS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE
Conseil d'administration	15	9 (60 %)	6 (40 %)	3 (20 %)	12 (80 %)	15 (100 %)	0 (0 %)
Équipe permanente	12	4 (33 %)	8 (67 %)	7 (58 %)	5 (42 %)	11 (92 %)	1 (8 %)
Équipe temporaire – bureau *	25	6 (22 %)	19 (78 %)	25 (96 %)	0 (0 %)	24 (96 %)	1 (4 %)
Bénévoles	51	8 (31 %)	18 (69 %)	ND	ND	42 (82 %)	9 (18 %)

* Les employés temporaires de l'équipe de production ne sont pas recensés à ce jour.

ANNEXE XIII — DONATEURS

Nous les remercions d'avoir fait une différence en 2017 ! Grâce à leur don, le FTA s'envole, jubile, embellit et est reconnaissant :

MÉCÈNES

Anonyme
Karl Delwaide
Ben Marc Diendéré
Fondation Pierre Desmarais Belvédère
Marie-Hélène Falcon
Martin Faucher
Jean Fredette
David Lavoie
Denis LeBel
Paule Leduc
Daniel Léveillé
Jacques Rousse

ALLIÉES

Anonyme
Dan-Michaël Abécassis
Dominic Champagne
Marc Drouin
André Ducharme
Marc-André Fabien
Monique Lortie
François Savage

AMI.ES

Jean-Yves Bastarache
Denis Boudrias
Jack Buksbaum
Johanne Chagnon
Ghislaine Desmariseau Guay
Natalie Dion
Viviane Dohle
Michèle Febvre
Lucien Forget
Richard Gagnier
Guillaume Gagnon
Annie Gascon
Stéphane Gladyszewski
Alain Jean
Christian Labelle
Jean Paré
Sophie Préfontaine
Wendy Reid
Claudine Rondeau
Clermont Roy
Hani Salhab
Jean-Guy Thibobea

COMPLICES

Charles-Antoine Allain
Maxime Armstrong
Michèle Barrette
Isabelle Bécotte
Julie Bégin
Pascal Belleau
Danielle Bilodeau

David Birnbaum
Guillaume Bisaillon
Lynne Boivin
Françoise Boudreault
Claire Boutin
Daniel Canty
Nicole Carless
Jean-Robert Choquet
Marie-Josée Clermont
André-Marie Coudou
Mikaela Craig
Perlette Danan
Gilbert David
Rita L. Davignon
Sophie Desmarais
Sylvain Dignard
Alexandra Dionne Charest
Sarah Dougherty
Françoise Dumitrescu
Marie-Christine Dumons
Martignole
Marie Eykel
Alain Fortaich
Paul-André Fortier
Francine Frappier
Carole Fréchette
Richard Fréchette
Alexandre Gabriel
Francine Gagné
Jean-Jacques Gagnon
Amélie Gauthier
Charles Gauthier
Ruth Gesser
Sylvie Gosselin
Tessa Goulet
Marie-Paule Goyette
Aleck Guès
Micheline Guy
Alexandra Idiart-Benavides
Brigitte Haentjens
Richard Hart
Gaëtan Héneault
Michel Jarry
Carmen Jolin
Lucie Juneau
Charles Kaplan
Muriel Kearney
Ilya Krouglikov
Danièle Lalonde Gyore
Jacques Landry
Noëlla Lanthier
Philippe Lanthier
Christian Lapointe
Marie-Christine Larocque
Barry Lazar
Melissa La Venia
Michèle Lefavre
Anne Legaré
Pascale Lehoux
Adèle Lessard
Simon Le Bouthillier
Abby Lippman

Willie Lubbers
Claude Lussier
Hélène Lussier
Réal Lussier
Alexander MacSween
Nicole Malo
Erica Massicoli
Sandrick Mathurin
Jessie Mill
Monique Moser Verrey
Patricia Nolin
Danièle Panneton
Danièle Papineau-Couture
Gilles Pelletier
Lorraine Pintal
Valérie Plante
Danielle Proulx
Clément Rajotte
Alexandre Ramacieri
Monique Régimbald-Zieber
Ronald Rosenthal
Jacques Rossi
Martin Charles Roth
Alain Roy
Lise Roy
Christine Rozon
Judith Savard
Gilles Savary
Sylvie Schryve
Anne Sirois
Larry Tremblay
Neilson Vignola
Rosanna Vitale
Maryse Warda

CONNAISSEUR.EUSES

Rose-Marie Arbour
Sophie Bellerose
Diane Bérard
Jean Bernier
Bruce Cameron
Mélanie Carbonneau
Juan Cardenas Medina
Alain Deneault
Amanda Ferri
Anne-Marie Gauthier
Alain Gravel
Edward Koehler
Méline Labrecque
Marie Lavallée
Olivier Loiselle
Jeanne-Renée D. Lorrain
Jean-Pierre Marcotte
Carole Neal
Vincent-Guillaume Otis
Shelley Ross
David Saussie
Keith Smockum
Josette Trépanier

ANNEXE XIV — CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

CHARLES MILLIARD
Pharmacien MBA
Vice-président, Stratégie et rayonnement, Santé – NATIONAL

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

ÉRIC GOSSELIN
Associé – McCarthy Tétrault, S.E.N.C.R.L., S.R.L.

2^E VICE-PRÉSIDENT

MARTIN FAUCHER
Codirecteur général et directeur artistique – Festival TransAmériques

TRÉSORIER

LILY ADAM
Associée - Ernst & Young, S.E.N.C.R.L., S.R.L.

SECRÉTAIRE

DAVID LAVOIE
Codirecteur général et directeur administratif – Festival TransAmériques

ANNE-MARIE CADIEUX

Comédienne

MARIE LAVIGNE

Administratrice de sociétés

ADMINISTRATEURS

PAUL BEAUCHAMP

Premier vice-président – Olymel

NATALIE CHAPDELAINE

Agente de programme, Innoweave – Fondation de la famille J.W. McConnell

SOPHIE CORRIVEAU

Interprète, enseignante et directrice de répétitions

JACQUES DOSTIE

Administrateur de sociétés

FRANÇOIS FORGET

Vice-président exécutif, associé – Sid Lee

ARNAUD GRANATA

Président et éditeur – Infopresse

EVELYNE DE LA CHENELIÈRE

Auteure et comédienne

BARRY LAZAR

Journaliste et producteur – reFrame Films Inc.

COMITÉS

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Marie Lavigne – présidente

Sophie Corriveau

Martin Faucher

David Lavoie

Charles Milliard

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT

Éric Gosselin – président

Lily Adam

Paul Beauchamp

Natalie Chapdelaine

François Forget

Arnaud Granata

David Lavoie

Barry Lazar

Michèle Lefavre

ANNEXE XV — PERSONNEL

DIRECTION GÉNÉRALE

Codirecteur général et directeur artistique
Codirecteur général et directeur administratif
Adjointe à la codirection générale
et à la direction artistique

Martin Faucher
David Lavoie
Mélanie Carbonneau

PROGRAMMATION

Conseillère artistique
Adjointe à la programmation
Stagiaire à la programmation

Jessie Mill
Karen Graham
Fanny Landemaine

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice des finances et des opérations
Technicien administratif
Agente d'information
Stagiaire à l'administration

Tau S. Bui
Mathieu Séguin-Tétreault
Rose Dansereau
Chloé Ribaudeau

FINANCEMENT PRIVÉ

Responsable des partenariats
et du développement durable

Aleck Guès

COMMUNICATIONS

Directeur des communications et du marketing
Coordonnatrices aux communications
Responsable du développement des publics
Responsable des contenus numériques
Infographiste
Stagiaire au développement des publics
Stagiaire aux communications
Attachées de presse

Hugo Couturier
Marion Gerbier + Mélanie Rudel-Tessier
Jeanne-Renée D. Lorrain
Anne Danford Dussault
Quentin Vautrin
Pauline Gérard
Michaël Bousquet
Myriam Comtois + Julie Delorme
+ Alexandrine Doré-Pilote
Billie Doré

Stagiaire aux relations de presse

PRODUCTION

Directrice de production
Directeur technique
Adjointe de production
Assistants à la direction technique
Chargés de projet *100 % Montréal*
Coordonnatrice des transports
Chauffeurs

Louise Roussel
Victor Lamontagne
Viviane Dohle
Anne-Sara Gendron + Mélanie Primeau
Florence Béland + Pascal Motard
Emmanuelle Brousseau
Renaud Dionne + Patrick Tardif

QUARTIER GÉNÉRAL

Responsable du QG
Responsable du bar
Responsable technique du QG
Technicien du QG

Élodie Gros
Charlotte Bédard
Antonin Gougeon Moisan
Gaspard Philippe

ACCUEIL

Responsable de l'accueil
Assistante à l'accueil
Stagiaire à l'accueil
Chauffeurs

Léonie Dupin
Déborah Maarek
Zoé Hyerle
Olivier Côté-Thibault + Patrice Hary
+ Louis-David Thériault

BILLETTERIE

Responsable de la billetterie
Assistants à la billetterie

Fabienne Couture
Sarrah Braham + Emilie Mannering



**Le
festival
s'est élan­cé
du
25 mai
au
8 juin
2017**

FTA

**Danse
+ Théâtre**



Dossier # : 1171079015

Unité administrative responsable :	Office de consultation publique de Montréal , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 a) promouvoir la participation publique et, à cet effet, fournir aux citoyennes et aux citoyens des informations utiles, énoncées dans un langage clair, et soutenir des pratiques de communication appropriées
Projet :	-
Objet :	Recevoir le rapport de la consultation publique tenue par l'OCPM sur l'abrogation du règlement adopté en vertu de l'article 89 pour le secteur Contrecoeur dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Il est recommandé de déposer le rapport de la consultation publique menée par l'OCPM sur l'abrogation du règlement adopté en vertu de l'article 89 pour le secteur Contrecoeur dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Signé par Dominique OLLIVIER **Le** 2017-12-07 09:30

Signataire :

Dominique OLLIVIER

Présidente de l'OPCM
Office de consultation publique de Montréal , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1171079015

Unité administrative responsable :	Office de consultation publique de Montréal , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 a) promouvoir la participation publique et, à cet effet, fournir aux citoyennes et aux citoyens des informations utiles, énoncées dans un langage clair, et soutenir des pratiques de communication appropriées
Projet :	-
Objet :	Recevoir le rapport de la consultation publique tenue par l'OCPM sur l'abrogation du règlement adopté en vertu de l'article 89 pour le secteur Contrecoeur dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

CONTENU

CONTEXTE

Le 22 août 2017, le conseil municipal a confié à l'Office de consultation publique de Montréal le mandat de tenir une consultation publique sur le projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)* », dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve demandant que le mandat de consultation soit donné à l'OCPM 10 mai 2017 CA27 0146
Résolution du comité exécutif demandant au conseil municipal de mandater l'OCPM pour tenir la consultation le 9 août 2017 CE17 1387
Résolution du conseil municipal mandant l'OCPM pour tenir la consultation publique le 22 août 2017 CM17 1058

DESCRIPTION

Depuis 2007, le développement urbain du Faubourg Contrecoeur est régi par le *Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)*, un règlement de la Ville de Montréal adopté en vertu de l'article 89 de la Charte. Dans le reste de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, c'est le règlement d'urbanisme 01-275 qui s'applique.

JUSTIFICATION

Après dix ans, désireux de reprendre la pleine gestion du cadre réglementaire du Faubourg Contrecoeur, le conseil d'arrondissement souhaite que le règlement 07-017 soit abrogé et son contenu transféré au règlement d'urbanisme. À cette fin, il a demandé à la Ville de modifier le règlement 07-017 en y incluant un article qui l'abrogerait dès que le transfert des dispositions relatives au Faubourg Contrecoeur entrerait en vigueur.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les aspects financiers n'ont pas été examinés dans le cadre de la consultation publique.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

s/o

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Résultat de la mise en œuvre, depuis 2007, des projets de développement d'un domaine foncier inoccupé jusqu'alors, le Faubourg Contrecoeur est aujourd'hui réalisé dans sa quasi-totalité. 90 % des unités résidentielles prévues ont été bâties. Il resterait à construire deux bâtiments de 80 unités sur la rue De Contrecoeur. Le parc projeté a été aménagé voici quelques années, sous le nom de Carlos-D'Alcantara. Il est adossé à la carrière Lafarge. Un centre de la petite enfance est prévu entre le parc et la zone commerciale qui, elle aussi, reste à développer.

Selon l'arrondissement, le règlement 07-017 n'est plus adapté au contexte d'aujourd'hui. Plusieurs de ses dispositions seraient devenues difficilement applicables ou ne le seraient plus, ne reflétant ni les besoins ni les intérêts des habitants.

L'arrondissement veut disposer de plus de flexibilité pour modifier le cadre réglementaire du Faubourg Contrecoeur en fonction du contexte actuel. Il souhaite le rendre mieux adapté au site, particulièrement quant à la vocation commerciale. Il déclare vouloir faire davantage place à la participation des citoyens, en fonction de leurs intérêts.

À cette fin, l'arrondissement entend non seulement transférer les dispositions du règlement 07-017 vers le règlement d'urbanisme, mais aussi modifier plusieurs d'entre elles.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Lorsque le rapport sera rendu public, l'Office émettra un communiqué de presse et fera parvenir copie du rapport à ceux et celles qui en auront fait la demande.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le rapport sera rendu public le 21 décembre et déposé au conseil municipal lors de sa séance du 22 janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

s/o

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc DORAY
Secrétaire général

Tél : 2-3568
Télécop. : 2-2556

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-07

Dominique OLLIVIER
Présidente de l'OPCM

Tél : 514 872-6094
Télécop. : 2-2556



Rapport de consultation publique

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES AU FAUBOURG CONTRECOEUR

Projet de règlement P-07-017-1

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES AU FAUBOURG CONTRECOEUR

Projet de règlement P-07-017-1

Rapport de consultation publique

Le 8 décembre 2017

Édition et diffusion

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
Site Internet : www.ocpm.qc.ca
Courriel : info@ocpm.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2017
ISBN 978-2-924750-27-8 (imprimé)
ISBN 978-2-924750-28-5 (PDF)

Le masculin est employé pour alléger le texte.

Tous les documents déposés durant le mandat de la commission ainsi que les enregistrements de toutes les interventions publiques sont disponibles pour consultation aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal.

Montréal, le 8 décembre 2017

Madame Valérie Plante
Mairesse de la Ville de Montréal
Monsieur Benoît Dorais
Président du comité exécutif
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Objet : Rapport de consultation publique sur la modification du Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017) par l'inclusion d'une disposition abrogative.

Madame la Mairesse,
Monsieur le Président du comité exécutif,

J'ai le plaisir de vous remettre le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur le projet d'inclusion d'une disposition abrogative au Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Cette consultation publique était nécessaire pour permettre à l'arrondissement de reprendre la pleine gestion du cadre réglementaire du Faubourg Contrecoeur en transférant le contenu de l'ancien règlement dans le règlement d'urbanisme. L'exercice a suscité la participation d'une centaine de citoyens et dix mémoires ont été déposés.

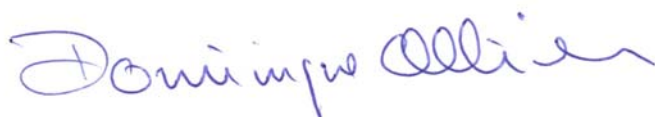
Bien que très technique, le projet reçoit un accueil généralement favorable des participants et de la commission qui est d'avis, considérant le développement général du site et du secteur, que la demande de l'arrondissement est justifiée.

Plus largement, les commissaires ont profité de l'occasion pour aborder d'autres préoccupations et attentes des citoyens visant certains aspects du cadre urbain ou de la vie quotidienne dans le Faubourg Contrecoeur, qui font aussi l'objet de recommandations.

L'Office rendra ce rapport public le 21 décembre 2017, à moins que vous ne souhaitiez qu'il le fasse à une date plus rapprochée. De plus, si vous le jugez opportun, je pourrais me rendre disponible pour présenter le rapport aux élus concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Mairesse, Monsieur le Président du comité exécutif, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,



Dominique Ollivier

DO/II

- c. c. Monsieur Éric Allan Caldwell, responsable de l'OCPM
 Monsieur Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Le projet de modification réglementaire	3
1.1 Contrecoeur aujourd'hui : état d'avancement et problématique.....	3
1.2 Le processus en cours et les étapes à venir.....	6
1.3 Les avis des instances consultatives	6
2. Les préoccupations, les attentes et les opinions des participants	7
2.1 L'accueil général de la modification réglementaire proposée	7
2.2 L'aménagement de la zone commerciale	8
2.3 L'intégration du contenu du règlement 07-017 dans le règlement d'urbanisme	9
2.4 Autres préoccupations des participants	10
2.4.1 La circulation dans le Faubourg et les quartiers voisins	10
2.4.2 Les équipements communautaires.....	11
2.4.3 Les nuisances associées à la carrière	11
3. L'analyse et les recommandations de la commission	13
3.1 L'objet de la consultation	14
3.1.1 Genèse et cheminement du règlement 07-017.....	14
3.1.2 Les suites de la consultation de 2007	15
3.1.3 Une proposition d'abrogation bien accueillie	15
3.2 Les modifications au règlement 07-017 et les demandes des participants	17
3.2.1 Le développement de la zone commerciale.....	17
3.2.2 Les autres volets de la réglementation.....	21
3.3 Les autres préoccupations, demandes et suggestions des participants ..	23
3.4 La suite et le suivi du processus.....	30
3.4.1 Les prochaines étapes.....	30

3.4.2 L'implication de l'abrogation d'un règlement sous l'article 89 de la Charte	31
Conclusion	35
Annexe 1 – Les renseignements relatifs au mandat	37
Annexe 2 – La documentation	39
Annexe 3 – Le projet de règlement P-07-017-1	41
Annexe 4 – Les avis, les constats et les recommandations de la commission	43

Introduction

Le 22 août 2017, le conseil municipal a confié à l'Office de consultation publique de Montréal le mandat de tenir une consultation publique sur le projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)* », dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Le projet de règlement a fait l'objet d'une consultation publique pour laquelle une séance d'information a été tenue le 13 septembre 2017 et une séance d'audition des opinions le 11 octobre 2017. La présentation des représentants de l'arrondissement durant la séance d'information a été diffusée sur Facebook et YouTube. La vidéo a été vue 147 fois en direct ou en différé. La commission a reçu un total de 10 mémoires, dont 6 ont fait l'objet d'une présentation.

Ce rapport rend compte de la consultation publique et de l'analyse de la commission. Le premier chapitre décrit et explique le projet de règlement qui fait l'objet de la consultation. Le deuxième chapitre rassemble les préoccupations et les opinions exprimées par les participants. Le troisième chapitre est consacré à l'analyse de la commission ainsi qu'aux avis et recommandations qu'elle en dégage.



1. Le projet de modification réglementaire

Depuis 2007, le développement urbain du Faubourg Contrecoeur est régi par le *Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)*, un règlement de la Ville de Montréal adopté en vertu de l'article 89 de la Charte. Dans le reste de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, c'est le règlement d'urbanisme 01-275 qui s'applique.

Après dix ans, désireux de reprendre la pleine gestion du cadre réglementaire du Faubourg Contrecoeur, le conseil d'arrondissement souhaite que le règlement 07-017 soit abrogé et son contenu transféré au règlement d'urbanisme. À cette fin, il a demandé à la Ville de modifier le règlement 07-017 en y incluant un article qui l'abrogerait dès que le transfert des dispositions relatives au Faubourg Contrecoeur entrerait en vigueur.

1.1 Contrecoeur aujourd'hui : état d'avancement et problématique

Le territoire de ce qu'on appelle aujourd'hui le Faubourg Contrecoeur est délimité au nord par l'arrondissement d'Anjou, au sud par la rue Sherbrooke Est, à l'ouest par les rues Jacques-Porlier et Eugène-Achard et à l'est par les terrains de la carrière Lafarge (voir Carte 1).

Résultat de la mise en œuvre, depuis 2007, des projets de développement d'un domaine foncier inoccupé jusqu'alors, le Faubourg Contrecoeur est aujourd'hui réalisé dans sa quasi-totalité. 90 % des unités résidentielles prévues ont été bâties. Il resterait à construire deux bâtiments de 80 unités sur la rue De Contrecoeur. Le parc projeté a été aménagé voici quelques années sous le nom de Carlos-D'Alcantara. Il est adossé à la carrière Lafarge. Un centre de la petite enfance est prévu entre le parc et la zone commerciale qui, elle aussi, reste à développer.

Selon l'arrondissement, le règlement 07-017 n'est plus adapté au contexte d'aujourd'hui. Plusieurs de ses dispositions seraient devenues difficilement applicables ou ne le seraient plus, ne reflétant ni les besoins ni les intérêts des habitants.

[illegible]

16/60

L'arrondissement veut disposer de plus de flexibilité pour modifier le cadre règlementaire du Faubourg Contrecoeur en fonction du contexte actuel. Il souhaite le rendre mieux adapté au site, particulièrement quant à la vocation commerciale. Il déclare vouloir faire davantage place à la participation des citoyens, en fonction de leurs intérêts¹.

À cette fin, l'arrondissement entend non seulement transférer les dispositions du règlement 07-017 vers le règlement d'urbanisme, mais aussi modifier plusieurs d'entre elles. Le tableau 1 présente les intentions de l'arrondissement à cet égard.

Tableau 1 : dispositions du règlement 07-017 à abroger ou modifier et dispositions à ajouter au règlement d'urbanisme de l'arrondissement

Articles du règlement 07-017	Nature des modifications projetées
6 et 7	Abolition de l'obligation d'obtenir un permis pour l'installation d'une clôture ou pour un aménagement paysager
8	Abolition de l'obligation d'approbation d'un PIIA pour une clôture, un aménagement paysager ou une dépendance
39	Diminution de la marge minimale arrière de 25 m à 10 m dans la zone commerciale (secteurs G et G-1)
254	Abolition de l'interdiction d'installer un appareil de climatisation de petite taille sur un balcon
256	Abolition de l'interdiction, en vigueur dans certains secteurs, de construire une piscine creusée
260 à 264	Harmonisation des dispositions relatives aux clôtures avec les dispositions du règlement général de l'arrondissement
261 et 262	Abolition de l'interdiction, en vigueur dans certains secteurs, d'installer une clôture
268	Conversion des dispositions normatives régissant les conteneurs à déchets dans certains secteurs en critères de PIIA
270	Abolition de l'interdiction d'installer un étalage extérieur et autorisation d'en installer à certaines conditions
276	Abrogation de l'obligation de planter un arbre sur la limite avant d'un terrain
277	Abrogation de l'obligation de planter des arbres d'un type d'essence spécifique selon le secteur
279 à 284	Abrogation des dispositions relatives à un aménagement paysager concernant la valeur de l'aménagement et le délai d'exécution
286	Abrogation de l'interdiction d'installer un abri temporaire d'automobile
n.a.	Création d'une nouvelle catégorie d'usages spécifique à la zone commerciale, la catégorie C.3(11), en vue d'y autoriser les commerces de proximité et les commerces à plus grande portée
n.a.	Ajout, dans les critères d'évaluation d'un PIIA pour la zone commerciale, de critères relatifs à l'aménagement des équipements mécaniques sur un toit, à l'aménagement d'un toit vert, à l'aménagement des stationnements pour vélos et à l'aménagement des aires de rebuts.

Source : OCPM, adapté du document 3.2, p. 1-2

¹ Sommaire décisionnel, doc. 1.1, p. 2

1.2 Le processus en cours et les étapes à venir

Le projet de règlement soumis à la consultation publique ne contient que la disposition abrogative du règlement 07-017. D'autres interventions seront nécessaires pour fixer le nouveau cadre réglementaire du Faubourg Contrecoeur.

En termes précis, à la suite du dépôt du présent rapport, le conseil de la Ville décidera du sort du projet de règlement modifiant le règlement 07-017. S'il est adopté, avec ou sans modifications, le conseil d'arrondissement entamera alors le transfert des dispositions relatives au Faubourg Contrecoeur avec un éventuel projet de règlement 01-275-113 modifiant le règlement d'urbanisme de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le cheminement de ce projet de règlement comprendra d'autres assemblées de consultation des citoyens.

Par la suite, le promoteur du développement de la zone commerciale pourra demander à bénéficier des dispositions du *règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI). Ici aussi, la Loi prévoit une assemblée publique durant l'examen d'un tel projet.

1.3 Les avis des instances consultatives

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement et le Comité Jacques-Viger (CJV) de la Ville de Montréal ont été appelés à se prononcer sur le projet d'abrogation du règlement du Faubourg Contrecoeur. Les deux instances consultatives ont émis des avis favorables au projet².

Le CJV a toutefois formulé des réserves sur certaines des nouvelles dispositions envisagées par l'arrondissement. Il s'inquiète notamment de la perte possible « *de la qualité globale par la multiplication de petites interventions ne respectant pas les principes de design adoptés en 2007*³. »

Concernant la zone commerciale, le CJV insiste sur le maintien des principes fondamentaux du plan directeur et souhaite qu'une éventuelle proposition de développement à venir lui soit soumise. Il suggère qu'elle passe par un nouveau projet de règlement en vertu de l'article 89 ou par un plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Il insiste pour qu'à tout le moins, les principes directeurs du plan d'origine soient enchâssés dans la nouvelle réglementation.

² Avis du comité consultatif d'urbanisme, doc. 1.3.2, p. 1; Avis du Comité Jacques-Viger, doc. 1.3.3, p. 4-5

³ Avis du Comité Jacques-Viger, doc. 1.3.3, p. 4

2. Les préoccupations, les attentes et les opinions des participants

Ce chapitre propose une synthèse des préoccupations, des attentes et des opinions exprimées par les participants à la consultation publique. Près de 100 personnes ont assisté ou participé à la séance d'information et à la séance d'audition des opinions. La commission a reçu 10 mémoires, dont 6 ont fait l'objet d'une présentation.

Le thème le plus souvent traité dans les mémoires et les présentations des participants a été l'aménagement de la zone commerciale de la rue De Contrecoeur. Les participants ont aussi abordé plusieurs autres éléments, concernant notamment les modifications règlementaires proposées, la circulation et les nuisances attribuées à la proximité de la carrière Lafarge.

2.1 L'accueil général de la modification règlementaire proposée

La proposition d'abrogation du règlement 07-017 afin d'adapter la réglementation au contexte actuel du Faubourg Contrecoeur ne semble pas soulever d'objections pour la plupart des participants qui se sont exprimés à ce sujet. Selon eux, la modification règlementaire simplifierait les processus administratifs, rétablirait l'équité règlementaire sur le territoire de l'arrondissement et accélérerait l'aménagement de la zone commerciale de la rue De Contrecoeur et le développement du secteur⁴.

Certains ont émis des réserves concernant la modification règlementaire et ont proposé des conditions en vue d'assurer un aménagement exemplaire pour la zone commerciale à développer. Par exemple, une participante considère que « *le changement est normal et l'évolution souhaitable*⁵ », mais pense que les choses doivent être bien faites. À cette fin, elle énumère trois conditions :

- « *Prendre les moyens nécessaires pour diminuer l'impact des aspects négatifs évidents à venir;*
- *Protéger les acquis et préserver la qualité de vie des résidents;*
- *Améliorer ce qui peut l'être*⁶. »

Une participante estime, pour sa part, que le règlement 07-017 doit rester en vigueur et sous l'autorité de la Ville. Selon elle, il permet d'encadrer le développement du Faubourg Contrecoeur en assurant la conformité aux objectifs. De plus, par l'entremise des audiences

⁴ Chambre de commerce de l'Est de Montréal, doc. 7.3, p. 1; Le Groupe Maurice, doc. 7.8, p. 2; Sobeys Development, doc. 7.9, p. 1; Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 2

⁵ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 3

⁶ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 3

publiques nécessaires à sa modification, son maintien stimule la création de liens entre les différents organismes impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie des résidents⁷.

2.2 L'aménagement de la zone commerciale

L'abrogation du règlement 07-017 faciliterait, selon plusieurs participants, le développement de la zone commerciale. À leur avis, le règlement en vigueur bloque le développement proposé, qui serait créateur d'emplois et de valeur, tout en répondant aux besoins des résidents⁸.

L'entreprise Sobeys, principale intéressée dans le développement de la zone commerciale, a fait part de ses attentes dans son mémoire. Elles concernent notamment la possibilité de localiser les commerces sur toute l'étendue du terrain, y compris en fond de lot, ainsi que l'inclusion de la catégorie d'usages C.4C autorisant les commerces de grande surface, et l'augmentation du nombre maximum de cases de stationnement⁹. Par ailleurs, selon Sobeys, l'exigence du règlement actuel voulant que les commerces aient leur façade sur la rue est difficile à gérer, puisque les commerçants estiment avoir besoin d'une autre entrée donnant sur le stationnement¹⁰.

Tout en se disant en accord avec l'aménagement de la zone commerciale, les participants ont formulé des préoccupations et des suggestions. Ainsi, pour le Comité citoyen Faubourg Contrecoeur, « *le développement du Faubourg Contrecoeur et sa partie commerciale pourraient devenir un véritable laboratoire et un exemple inspirant pour le reste de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM) et la ville de Montréal en ce qui a trait au respect de l'environnement en milieu urbain et à l'intégration des transports actifs et durables*¹¹. »

Dans cet esprit, plusieurs participants ont formulé des suggestions telles que :

- des toits verts sur tous les commerces, pas seulement sur le toit de l'épicerie;
- un stationnement répondant aux normes de stationnement écoresponsable du Conseil régional de l'environnement de Montréal telles qu'un indice de réflectance plus élevé, une couverture végétale accrue, des aires de biorétention pour la gestion *in situ* des eaux de pluie;
- un minimum de 10 % d'espaces de stationnement pour vélos qui soient accessibles, sécuritaires et munis d'une borne « *biciborne* » avec outils pour des réparations mineures;

⁷ Sylvie Moisan, doc. 7.10, p. 7-8

⁸ Chambre de commerce de l'Est de Montréal, doc. 7.3, p. 1; Le Groupe Maurice, doc. 7.8, p. 1; Sobeys Development, doc. 7.9, p. 2

⁹ Sobeys Development, doc. 7.9, p. 2-3

¹⁰ Sobeys Development, doc. 7.9, p. 2

¹¹ Comité citoyen Faubourg Contrecoeur, doc. 7.2, p. 2

- des bornes de recharge de 400 volts pour les véhicules électriques;
- une offre en restauration qui ne se réduit pas à la restauration rapide¹².

Une participante se préoccupe des mouvements de camions que générerait la zone commerciale. Tout indique, selon elle, que les camions qui entreraient par l'arrière le long de la carrière ressortiraient nécessairement par la rue De Contrecoeur. Elle considère qu'afin de protéger la quiétude du quartier, la réglementation devrait obliger les camions à ressortir par la rue Sherbrooke, peu importe leur taille. Par ailleurs, elle aimerait obtenir la certitude que le projet de zone commerciale se réalisera au complet pour que le terrain ne devienne pas un immense stationnement¹³.

Une autre participante s'est dite opposée au projet de zone commerciale. Elle considère que les commerces qui y sont prévus ne sont pas nécessaires dans le quartier et que le projet comprend trop de cases de stationnement¹⁴.

2.3 L'intégration du contenu du règlement 07-017 dans le règlement d'urbanisme

Réagissant aux modifications que le processus d'abrogation du règlement 07-017 apporterait à certaines dispositions de celui-ci, plusieurs participants ont fait part à la commission des aspects qui les préoccupent ou d'éléments qu'ils aimeraient voir dans le règlement d'urbanisme de l'arrondissement une fois le processus complété.

Un participant s'oppose à l'autorisation d'installer les unités de climatisation sur les balcons, ce qu'interdit le règlement 07-017. Il fait valoir qu'une telle modification pourrait compromettre l'homogénéité visuelle du Faubourg Contrecoeur, en plus de générer du bruit¹⁵.

Concernant les abris temporaires que l'arrondissement prévoit autoriser à l'avenir, un participant qui y est favorable a fait signer une pétition à cette fin par ses voisins. Il disait craindre que l'arrondissement change d'idée à la suite de l'avis défavorable émis par le Comité Jacques-Viger¹⁶.

Au sujet de la plantation d'arbres, le Comité citoyen Faubourg Contrecoeur a demandé des précisions dans son mémoire pour savoir à quoi s'en tenir sur le ratio d'arbres à planter par

¹² Comité citoyen Faubourg Contrecoeur, doc. 7.2, p. 2-4, doc. 6.2, L. 385-386 et L. 395-398; Yan St-Hilaire, doc. 7.5, p. 1;

Huguette Guilhaumon, doc. 7.7, p. 2

¹³ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 3-4

¹⁴ Sylvie Moisan, doc. 7.10, p. 16-17

¹⁵ Alexandre Bernard, doc. 7.4, p. 1

¹⁶ Olivier Soleimani, doc. 7.1, p. 1-2

unité de superficie une fois le règlement 07-017 abrogé. Le Comité citoyen désire que le ratio en vigueur reste inchangé¹⁷.

Une participante se préoccupe, quant à elle, du corridor visuel vers les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire. La protection de ce corridor fait l'objet d'une disposition dans le règlement actuel et cette citoyenne souhaite qu'elle soit maintenue¹⁸.

2.4 Les autres préoccupations des participants

Diverses préoccupations et propositions des participants concernent plus généralement la qualité de vie des résidents du Faubourg et des quartiers avoisinants. Elles sont regroupées sous trois thèmes : circulation, équipements communautaires, nuisances liées à la présence de la carrière.

2.4.1 La circulation dans le Faubourg et les quartiers voisins

La circulation actuelle, tout comme l'augmentation éventuelle liée au développement de la zone commerciale, en préoccupe plusieurs. Les inquiétudes face à la fluidité de la circulation, autant en périphérie que dans le Faubourg Contrecoeur proprement dit, ressortent aussi bien des mémoires que des questions posées lors de la séance d'information¹⁹.

L'intersection Sherbrooke et De Contrecoeur, entre autres, serait particulièrement problématique. Ces propos d'une participante résument bien les préoccupations exprimées : *« Les résidents disent eux-mêmes qu'ils évitent le plus possible cette intersection, car il faut attendre trop longtemps. Les gens qui viendront au IGA et dans les autres commerces penseront la même chose et passeront par les autres rues, ce qui n'est pas souhaitable pour ceux qui y habitent²⁰. »*

De l'avis de cette citoyenne, *« [la] configuration de l'intersection et le feu de circulation doivent être revus afin que cet accès vers les commerces devienne le plus favorable pour les automobilistes et les camions. Un deuxième accès vers Sherbrooke dans le prolongement de la rue Duchesneau serait aussi grandement souhaitable²¹. »*

Plusieurs participants invoquent des raisons de sécurité et demandent qu'en prévision de l'augmentation de la circulation, des mesures d'apaisement soient prises : arrêts supplémentaires, saillies de trottoir, passages piétons. On a notamment demandé

¹⁷ Comité citoyen Faubourg Contrecoeur, doc. 7.2, p. 5 et doc. 6.2, L. 226-237

¹⁸ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 4

¹⁹ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 3; Micheline Aumais, doc. 6.1, L. 1686-1688; Marc-André Lépine, doc. 6.1, L. 2182-2189

²⁰ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 3-4

²¹ Idem

l'aménagement d'une traversée piétonne à profil surélevé à l'intersection des rues Marie-Ange-Bouchard et De Contrecoeur, à l'intention des personnes âgées qui habitent la résidence Station Est²².

Enfin, pour une participante, il est important que les connexions piétonnes prévues entre le Faubourg et les rues voisines soient aménagées comme prévu. Il s'agit ici du lien entre la rue Eugène-Achard et l'avenue Riendeau, et de celui entre les rues Eugène-Achard et Anne-Courtemanche par la petite rue d'Anjou²³.

2.4.2 Les équipements communautaires

Deux participantes ont souligné que le parc Carlos-D'Alcantara était déjà très utilisé par des jeunes qui jouent au soccer et au basketball. S'interrogeant sur les lieux de loisirs accessibles durant l'hiver, l'une d'elles a suggéré d'agrandir le parc et de considérer installer un centre à vocation sociocommunautaire dans la zone commerciale²⁴.

2.4.3 Les nuisances associées à la carrière

L'exploitation de la carrière Lafarge, séparée du Faubourg Contrecoeur par un talus, préoccupe les résidents du Faubourg et des environs. Ils y associent des nuisances telles le bruit, les vibrations, l'émission de poussières. À cet effet, une participante souhaite que *« l'arrondissement, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, travaille à améliorer les choses pour les citoyens, avec des contrôles de la qualité de l'air, de la poussière et aide à favoriser la survie des arbres sur la butte »*²⁵.

Une autre participante estime que le nombre d'arbres plantés sur le talus est insuffisant. Elle demande, par ailleurs, l'installation de stations d'échantillonnage dans le Faubourg Contrecoeur afin de vérifier la qualité de l'air en temps réel. Les données de ces stations devraient, selon elle, être publiques et disponibles en tout temps²⁶.

Le Comité citoyen Faubourg Contrecoeur réclame, quant à lui, des toits verts sur tous les futurs bâtiments de la zone commerciale. Selon le Comité, *« des toits dits "blancs" ne suffisent pas pour contrer les îlots de chaleur et la chaleur anthropique en raison de la proximité des activités industrielles de la Carrière Lafarge et des raffineries. De plus, les végétaux sur les toits agissent*

²² Le Groupe Maurice, doc. 6.2, L. 1482-1489; Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 4

²³ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 4-5

²⁴ Huguette Guilhaumon, doc. 7.7, p. 2 et doc. 6.2, L. 900-910; Véronique Pivetta, doc. 6.2, L.2060-2063

²⁵ Véronique Pivetta, doc. 7.6, p. 5

²⁶ Huguette Guilhaumon, doc. 7.7, p. 3-5

comme un écran protecteur en fixant les poussières et les divers polluants atmosphériques provenant de la carrière et des raffineries²⁷. »

²⁷ Comité citoyen Faubourg Contrecoeur, doc. 7.2, p. 2

3. L'analyse et les recommandations de la commission

La consultation publique dont ce rapport rend compte portait sur un projet de règlement de la Ville de Montréal visant à abroger le *Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)*, adopté en 2007 par le conseil municipal en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville. Le processus d'abrogation du règlement 07-017 a été amorcé à la demande de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Le contenu du projet de règlement est on ne peut plus simple : il consiste en une disposition abrogative qui deviendra exécutoire dès l'entrée en vigueur d'un amendement du règlement d'urbanisme de l'arrondissement. Prévu au feuillet du conseil d'arrondissement, cet amendement aura pour effet d'intégrer au règlement d'urbanisme le contenu du règlement 07-017. À l'occasion de ce transfert de contenu, diverses modifications lui seront apportées. Elles visent à corriger des lacunes, résoudre certains problèmes, répondre à des besoins nouveaux ou rendre possibles des projets immobiliers différents de ceux qui avaient été prévus à l'origine.

Le projet d'amendement du règlement d'urbanisme n'a pas été déposé durant la consultation publique puisqu'il est en cours d'élaboration. Les représentants de l'arrondissement ont cependant produit une liste détaillée des modifications projetées, reprises dans le tableau 1. Plusieurs des mesures prévues ont alimenté les interventions des participants. L'audience a aussi donné lieu à l'expression d'autres préoccupations ou attentes des résidents du Faubourg Contrecoeur et des quartiers voisins.

Pour les fins de son analyse, la commission a effectué des recherches complémentaires, autant à partir des documents déposés qu'en fonction des préoccupations entendues en audience. À cela s'ajoutent les observations glanées notamment à l'occasion d'une visite du Faubourg Contrecoeur peu avant la première séance publique.

L'analyse de la commission se décline en trois volets principaux :

- L'accueil réservé à la proposition d'abrogation du règlement 07-017.
- Les réactions, demandes et commentaires relatifs aux propositions de modification du contenu du règlement 07-017.
- Les préoccupations et attentes visant d'autres aspects du cadre urbain ou de la vie quotidienne dans le Faubourg Contrecoeur.

3.1 L'objet de la consultation

3.1.1 Genèse et cheminement du règlement 07-017

Le règlement 07-017 est un règlement de la Ville qui balise le processus d'approbation des permis de construction dans le Faubourg Contrecoeur. Tant qu'il est en vigueur, ce règlement suspend le recours référendaire prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* dans le périmètre du Faubourg. Il empêche aussi de recourir au règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui permet de déroger au règlement d'urbanisme selon un processus établi.

Le règlement 07-017 a été adopté en octobre 2007, en application de l'article 89 de la Charte de la Ville qui permet au conseil municipal de se substituer à un conseil d'arrondissement, dans certaines situations et selon certaines modalités, pour modifier le plan et la réglementation d'urbanisme sur une partie du territoire. Le cheminement d'un tel dossier comprend obligatoirement une consultation publique devant l'OCPM.

Tel que présenté à la consultation de 2007, le projet de développement du site Contrecoeur prévoyait 1693 unités d'habitation, dont 453 résidences unifamiliales, 886 unités dans des bâtiments de type *plex* et 354 unités dans une résidence pour personnes âgées, ainsi qu'un parc, une esplanade et une zone commerciale. Les hauteurs permises varieraient de deux à huit étages dans des secteurs de faible, moyenne ou forte densité. Il était aussi prévu que 39 % des unités résidentielles bénéficieraient des programmes d'accès à la propriété et que 24 % seraient des logements sociaux.

La consultation de 2007 avait principalement mis en lumière les préoccupations des citoyens qui habitaient en périphérie du site Contrecoeur. Ces préoccupations touchaient le parti d'aménagement et les dispositions règlementaires. Les participants avaient aussi exprimé leur appréhension face à l'augmentation de la circulation dans le quartier, ainsi que leurs attentes en matière d'équipements collectifs. Enfin, ils s'étaient inquiétés de la proximité de la carrière Lafarge et des industries lourdes de Montréal-Est.

Dans son analyse, la commission de l'OCPM avait abordé non seulement le projet de règlement original, mais aussi les autres préoccupations des participants. Cela l'avait conduite à recommander que le site fasse l'objet de mesures visant, par exemple, à réduire les sources de bruits et vibrations, et qu'on inclue l'ensemble du site dans la planification des mesures d'urgence en cas d'accident industriel majeur.

De même, dans le but d'optimiser l'intégration du projet aux quartiers d'alentour, la commission proposait d'adopter une grille de rues favorisant l'accès par la rue De Contrecoeur et limitant la circulation de transit. Elle se prononçait aussi en faveur des parcs de proximité et

des équipements collectifs, ainsi que de liens cyclables et piétonniers entre Contrecoeur et les quartiers voisins.

Au sujet de la zone commerciale, la superficie à potentiel commercial s'étendait sur 50 000 m². La commission notait qu'il était prévu de répondre aux besoins des futurs résidents sans nuire aux commerces existants et de favoriser les petits établissements le long de la rue De Contrecoeur. Elle avait jugé important « [qu']un effet d'ambiance et d'animation²⁸ » s'y fasse sentir.

3.1.2 Les suites de la consultation de 2007

Après le dépôt du rapport de l'OCPM en août 2007, le projet de règlement a été révisé, puis présenté pour adoption dès octobre de la même année. La lecture comparée du projet original et du règlement 07-017 montre les modifications apportées à la suite de la consultation : découpage du territoire en secteurs plus petits, normes ou paramètres plus précis, dispositions relatives au contrôle de la ventilation et au confinement des usagers d'un bâtiment en cas d'accident industriel, autorisation de murs antibruits, précision des exigences relatives aux cases de stationnement, pour ne citer que les plus significatives.

D'autres volets du projet Contrecoeur ont aussi été revus. La grille de rues a été ajustée pour atténuer les parcours propices à la circulation de transit et canaliser le trafic vers la rue De Contrecoeur. La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), gestionnaire du site, et Lafarge, exploitant de la carrière, ont signé une lettre d'entente relative au contrôle des ondes de vibration et à l'atténuation du bruit. La STM a ajouté un parcours d'autobus sur la rue De Contrecoeur. Les projets de parc, de pistes cyclables et de promenades piétonnes ont été étendus et raffinés.

3.1.3 Une proposition d'abrogation bien accueillie

Bien que certaines composantes, notamment la zone commerciale, restent à compléter, le Faubourg Contrecoeur apparaît aujourd'hui comme le résultat d'une mise en œuvre cohérente du plan de développement original, bénéficiant du règlement 07-017 et des autres mesures que la consultation publique de 2007 a suscitées. L'expérience de la mise en œuvre a aussi mis en lumière, selon l'arrondissement, les lacunes ou les difficultés d'application du règlement 07-017, d'où la demande d'abrogation assortie du transfert de son contenu vers le règlement d'urbanisme avec des modifications corrigeant les problèmes ou répondant aux besoins d'aujourd'hui.

²⁸ Plan directeur de développement du site Contrecoeur, rapport de consultation publique, OCPM, 2007, p. 27

L'abrogation du règlement 07-017 a été soutenue principalement par les intervenants économiques tels la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, et les citoyens corporatifs tels Sobeys et le Groupe Maurice, qui ont repris à leur compte l'argumentation des représentants de l'arrondissement. Chez les citoyens, qu'ils soient intervenus à titre personnel ou au nom de groupes de résidents, l'abrogation du règlement 07-017 n'a pas suscité d'objections, à une exception près. Ils se sont plutôt prononcés sur les dispositions que l'arrondissement entend modifier et ont exprimé d'autres attentes relatives au Faubourg.

À l'encontre de l'abrogation du règlement 07-017, une citoyenne estime que les objectifs d'encadrement du développement seraient mieux servis si la Ville conservait l'autorité décisionnelle en la matière. L'intérêt des citoyens lui paraît également mieux servi avec le maintien d'un règlement issu de l'article 89 de la Charte.

Cette opinion fait écho, au moins partiellement, à l'avis du Comité Jacques-Viger. Tout en se disant favorable à l'abrogation du règlement 07-017, le CJV formule des attentes précises à propos de la zone commerciale, au nom des objectifs fondamentaux et des principes directeurs du projet Contrecoeur. Craignant l'éparpillement des interventions et la perte de la qualité globale du cadre bâti, le CJV suggère d'assurer un encadrement robuste du développement des commerces en exigeant du promoteur immobilier un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) ou en recourant de nouveau à l'article 89 pour la zone commerciale.

À ce propos, il convient de rappeler que, même si la demande d'abrogation du règlement 07-017 constitue un précédent, il est déjà arrivé qu'un secteur couvert par un règlement adopté en vertu de l'article 89 fasse de nouveau l'objet d'un projet de règlement et revienne devant l'OCPM. Ce fut le cas pour la mise en valeur de l'édifice Nordelec et de ses abords, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, avec des consultations en 2006²⁹ puis en 2012³⁰.

Aujourd'hui encore, la décision de recourir à l'article 89 de la Charte pour encadrer la mise en valeur du site Contrecoeur apparaît justifiée. La commission partage le souci du CJV de préserver la qualité générale qu'affiche l'ensemble des bâtiments et des espaces déjà aménagés.

En même temps, constatant l'avancement du projet et la cohérence générale de ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant, la commission considère normal que l'arrondissement veuille récupérer la gestion du Faubourg Contrecoeur pour mener le développement à bonne fin et réguler les lieux à long terme avec les mêmes moyens que le reste de son territoire. L'accueil positif des participants à la consultation publique confère un surcroît de légitimité à la démarche de l'arrondissement.

²⁹ Transformation de l'édifice Le Nordelec, Rapport de consultation publique, OCPM, 2006

³⁰ Transformation de l'édifice Le Nordelec-2, Rapport de consultation publique, OCPM, 2012

Avis 1

La commission est d'avis que, sous réserve des recommandations qu'elle formule plus loin, il est justifié et opportun d'abroger le règlement 07-017 de la Ville de Montréal et d'appliquer dorénavant au Faubourg Contrecoeur le règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve une fois que les dispositions pertinentes du règlement 07-017 y auront été transférées avec les modifications appropriées.

3.2 Les modifications au règlement 07-017 et les demandes des participants**3.2.1 Le développement de la zone commerciale**

Au cœur de la demande de modification règlementaire relative au Faubourg Contrecoeur, on retrouve la volonté de l'arrondissement de se donner un cadre mieux adapté au développement de la zone commerciale. Quant à Sobeys, propriétaire du terrain, elle veut le faire d'une manière qui réponde de façon adéquate aux besoins de la population.

Les usages

Le règlement en vigueur divise la zone commerciale en deux secteurs ayant chacun leur catégorie d'usages propre : le secteur G, le plus petit, borde la rue Sherbrooke et reçoit les usages de catégorie C.4, en l'occurrence les établissements de vente au détail et de services autorisés en secteurs de moyenne intensité commerciale. Le secteur G-1, beaucoup plus vaste, longe la rue De Contrecoeur. Il est limité aux usages de la catégorie C.2, permettant les établissements de vente au détail et de services généraux autorisés en secteur de faible intensité commerciale. La superficie des locaux généralement occupés par des commerces de proximité est limitée à 200 m².

Sobeys demande de pouvoir bénéficier des usages de la classe C.4 à la grandeur du site. Elle prévoit aussi demander que la superficie d'un futur grand marché d'alimentation soit supérieure au maximum autorisé, qui est de 4 000 m². L'entreprise fait valoir que le contexte urbain et les besoins des résidents ont évolué depuis 2007. Les abords du Faubourg Contrecoeur sont dépourvus de grands magasins d'alimentation, les établissements les plus proches n'étant pas aisément accessibles. L'offre en commerces de proximité et en restauration de qualité est faible.

Si le volet commercial du projet Contrecoeur a été conçu à l'origine pour répondre principalement aux besoins locaux, la venue d'une variété de commerces qui, en plus de répondre à ces besoins, sont susceptibles de desservir un plus grand bassin de clientèle semble pertinente. Plusieurs des types de commerces envisagés ont besoin d'une superficie de plancher plus grande que celle permise par le règlement 07-017.

Pour sa part, l'arrondissement est prêt à autoriser des usages et des superficies autres que ce qui est prescrit par le règlement 07-017. Il propose de le faire en attribuant à la zone commerciale une catégorie d'usages spécifiques, la catégorie C.3(11), susceptible d'accueillir à la fois les commerces de proximité et les commerces à plus grande portée. Cette catégorie permettrait à l'arrondissement de définir avec davantage de précision le profil d'usages du territoire auquel elle s'applique. Les objectifs de développement du Faubourg Contrecoeur et les principes directeurs qui l'encadrent toujours appellent cette approche ciblée.

Avis 2

Considérant que la catégorie d'usage C.2, actuellement en vigueur sur la plus grande partie de la zone commerciale du Faubourg Contrecoeur, risque de ne plus suffire aux besoins et attentes de la population, la commission est d'avis que la révision des classes d'usages, avec les superficies maximales qui les caractérisent, est justifiée.

Avis 3

La commission est également d'avis que l'attribution d'une catégorie d'usages C.3 à la zone commerciale est la plus adaptée aux circonstances, considérant la typologie de commerces visée et les principes d'aménagement du Faubourg Contrecoeur.

L'aménagement des lieux

Le règlement 07-017 favorise la disposition de commerces le long des rues Sherbrooke et De Contrecoeur. L'esprit de cette implantation est d'affirmer le caractère urbain des lieux et de créer un effet d'ambiance et d'animation, particulièrement le long de la rue De Contrecoeur. Ce modèle d'implantation réduit toutefois le potentiel de développement de la zone commerciale. Il ne permet pas l'utilisation maximale du terrain.

Selon les esquisses présentées à l'occasion d'assemblées publiques et dans son mémoire, Sobey's met de l'avant un concept de « village urbain » commercial. Il se caractérise par une dizaine de bâtiments de tailles variées logeant une vingtaine de commerces, situés tant en fond de terrain qu'en bordure de la rue De Contrecoeur. Il serait parcouru par un réseau piétonnier relié aux rues avoisinantes par des passages traversant la rue De Contrecoeur. Sobey's prévoit aussi favoriser l'animation du site en y aménageant des terrasses, des placettes et un espace de vente de produits frais.

Les espaces de stationnement seraient répartis entre les îlots commerciaux et le réseau piétonnier. Sobey's entend y intégrer des plantations et des ouvrages de biorétention. Elle prévoit, par ailleurs, demander que le ratio fixant le nombre maximum de cases de stationnement soit modifié pour lui permettre d'en aménager un plus grand nombre.

L'accueil général au concept proposé apparaît implicitement favorable. Les commentaires visent surtout la cohérence, l'intégration et la continuité. Les participants rejettent le modèle

de la grosse épicerie solitaire au fond du stationnement. Ils souhaitent trouver sur place qualité et diversité dans l'offre alimentaire, la restauration et les commerces de proximité. Ils insistent aussi pour que le projet soit réalisé jusqu'au bout.

Pour plusieurs, les commerces ne doivent pas se limiter aux succursales des grandes bannières qu'on voit partout. Les commerces locaux doivent aussi y être présents. Certains émettent des réserves quant à la station-service et à l'établissement de restauration rapide envisagés en façade de la rue Sherbrooke.

Pour sa part, l'arrondissement entend préciser les paramètres d'aménagement de la zone commerciale en ajoutant des critères pour l'évaluation d'un éventuel plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du projet. Il prévoit ajouter une disposition relative à l'aménagement de toits verts. Il veut aussi revoir l'aménagement des stationnements vélo.

Considérés dans leur ensemble, le concept préliminaire de Sobeys, les paramètres proposés par l'arrondissement et les attentes des citoyens convergent vers l'aménagement d'une zone commerciale qui combinerait avec succès deux impératifs : répondre aux besoins actuels et prévisibles des consommateurs et cela, dans un environnement convivial, inclusif, en harmonie avec le milieu de vie qu'est devenu le Faubourg Contrecoeur.

Recommandation 1

La commission est d'avis que l'aménagement de la zone commerciale du Faubourg Contrecoeur constitue une rare occasion de réaliser un projet exemplaire en matière de développement commercial intégré. Considérant que l'ébauche de projet est déjà prometteuse, elle recommande que les perspectives de bonification apportées par les participants soient prises en compte, d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans le sens du développement durable et du respect de l'environnement.

Cela dit, même si l'abrogation du règlement 07-017 apparaît comme un préalable au développement de la zone commerciale, certaines attentes de Sobeys ne seront pas couvertes par les dispositions générales du règlement d'urbanisme. Tant pour la superficie du futur marché d'alimentation que pour le nombre de cases de stationnement, Sobeys demande des dérogations lui permettant d'aller au-delà des maximums autorisés par le règlement d'urbanisme.

Il faut pour cela que le projet devienne un projet particulier, soumis aux dispositions relatives aux PPCMOI. Tout en étant tenu de se conformer au Plan d'urbanisme, un projet particulier peut se voir accorder des dérogations au règlement. En audience, le représentant de l'arrondissement a d'ailleurs ouvert la porte sur la possibilité d'un tel projet particulier³¹.

³¹ François Mihos, doc. 6.1, L. 293-296

S'agissant plus particulièrement du stationnement, le maximum de cases autorisé en zone commerciale est de 1 case par 75 m² de superficie de plancher des commerces. Réduire l'unité de superficie permettrait d'augmenter proportionnellement le nombre de cases.

La commission n'entend pas s'immiscer dans le calcul d'un nombre optimal de cases. Elle note cependant que dans le discours de Sobeys comme dans les commentaires des citoyens, l'aménagement des espaces extérieurs de la zone commerciale revêt une grande importance. Le parc de stationnement, en particulier, inclurait des passages piétonniers et cyclables sécuritaires et aisés à parcourir. Il se caractériserait aussi par une verdure abondante et des dispositifs de rétention des eaux de ruissellement. Cette perspective sourit au Comité citoyen Faubourg Contrecoeur qui propose que le modèle *Stationnement écoresponsable* proposé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal et ses partenaires y soit appliqué³².

Pour la commission, les attributs des espaces extérieurs sont de première importance. Ils devraient être privilégiés dans l'évaluation éventuelle des demandes de dérogation de Sobeys en vertu des dispositions relatives à un projet particulier.

Recommandation 2

La commission recommande à l'arrondissement et à Sobeys de concevoir l'aménagement et la gestion du parc de stationnement selon le modèle Stationnement écoresponsable proposé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal.

D'autres attentes visent le rôle social qu'une aire commerciale bien conçue peut avoir. Ce rôle est spontanément joué par les artères commerciales des quartiers établis, comme en témoignent plusieurs secteurs de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Pour la commission, la zone commerciale du Faubourg Contrecoeur devrait, en plus de répondre aux besoins de consommation des résidents, offrir un lieu de rencontre, de socialisation et de détente pour tous, tout au long de l'année.

La commission considère important que le site commercial développé par Sobeys affiche un design de qualité et qui respecte la signature visuelle caractéristique du Faubourg Contrecoeur. La toponymie des rues du Faubourg rend déjà hommage à la créativité artistique montréalaise. La zone commerciale devrait, tant par sa conception que par la perméabilité de la rue De Contrecoeur, faire partie intégrante du Faubourg. Son design pourrait également contribuer à renforcer l'identité du quartier, à l'exemple d'espaces commerciaux originaux et signifiants comme celui du marché Métro de Val-David.

³² Stationnement écoresponsable, Conseil régional de l'environnement de Montréal : <https://stationnementecoresponsable.com/>

Recommandation 3

La commission recommande que la réalisation du projet d'aménagement de la zone commerciale combine une réponse adéquate aux besoins de consommation de la population et la création d'un lieu convivial où une gamme d'interactions sociales pourra prendre place.

Recommandation 4

La commission recommande également que l'aménagement de la zone commerciale s'inscrive dans le sens du développement durable et du respect de l'environnement et contribue par son design à renforcer l'identité du Faubourg Contrecoeur.

3.2.2 Les autres volets de la réglementation

Les modifications à apporter au contenu du règlement 07-017 en le transportant vers le règlement d'urbanisme touchent une bonne douzaine d'éléments précis, comme le montrait le tableau 1. Outre la zone commerciale traitée dans la sous-section précédente, les participants ont abordé quelques-unes de ces propositions de modification.

Les climatiseurs

Les climatiseurs constitués d'un petit compresseur installé à demeure sur un mur extérieur ou un balcon et d'une soufflerie d'air refroidi à l'intérieur sont de plus en plus populaires. Toutefois, en vertu des articles 253 et 254 du règlement 07-017, il est interdit de les installer sur les balcons dans le Faubourg Contrecoeur. L'arrondissement veut les y autoriser. Un citoyen s'y est opposé à cause de leur impact visuel et par crainte que le bruit du climatiseur en marche soit source d'ennuis pour les voisins.

L'arrondissement souhaite que l'installation des climatiseurs soit désormais régie par le règlement d'urbanisme, dont les dispositions en la matière se retrouvent principalement au titre IV, *Occupation et aménagement des espaces extérieurs*. Les articles 342.1 et 342.2, en particulier, énoncent les conditions et restrictions qui s'appliquent à ces appareils en secteur résidentiel.

Avis 4

Considérant que le règlement d'urbanisme encadre de façon précise l'installation des appareils de climatisation et des thermopompes, la commission estime que l'abolition de l'interdiction de tels appareils sur les balcons est justifiée dans le Faubourg Contrecoeur.

Les abris temporaires

Les abris d'auto saisonniers sont interdits par l'article 286 du règlement 07-017. L'arrondissement entend lever cette interdiction et étendre au Faubourg Contrecoeur les dispositions du règlement d'urbanisme en la matière. En audience, un participant s'est fait le

porte-parole d'un groupe de résidents qui ont signé une pétition pour appuyer cette intention. Ils craignent que l'arrondissement revienne sur son intention parce que le Comité Jacques-Viger a formulé une objection.

Dans son avis, le CJV estime que la qualité de l'espace résidentiel du Faubourg Contrecoeur risque d'être compromise par l'installation d'abris temporaires. Le CJV « *regrette que cet enjeu d'adaptation au climat nordique n'ait pas été pris en compte lors de la conception des bâtiments résidentiels. Il encourage à le prendre en considération pour les unités d'habitation qui restent à développer.*³³ »

En pratique, autoriser les abris temporaires faciliterait la vie aux personnes qui ont des entrées de garage privées. Bon nombre de ces entrées sont en pente descendante depuis la rue jusqu'à la porte de garage. Elles deviennent glissantes durant l'hiver, ce qui rend difficiles, voire périlleuses, les manœuvres d'entrée et de sortie.

En audience, la commission a rappelé que l'avis du CJV, comme le sien d'ailleurs, est de caractère consultatif et qu'il appartiendra aux élus de prendre les décisions relatives au régime réglementaire du Faubourg Contrecoeur. La commission est, par ailleurs, sensible aux difficultés que pose aux résidents l'interdiction des abris temporaires. Elle note aussi que le règlement d'urbanisme les encadre dans le reste de l'arrondissement par les articles 413.15 à 413.20.

Avis 5

La commission considère que les avantages pratiques des abris d'automobile saisonniers justifient l'abandon de l'article 286 du règlement 07-017 et l'application, dans le Faubourg Contrecoeur, des dispositions générales du règlement d'urbanisme relatives à ces abris.

La plantation d'arbres

Les exigences relatives à la plantation d'arbres dans le Faubourg Contrecoeur sont visées par quelques allègements, comme le droit de choisir entre plusieurs essences. Les participants qui se sont prononcés là-dessus accueillent bien ces allègements. Ils ont toutefois relevé une affirmation du CJV selon laquelle les exigences quant au ratio d'arbre par unité de superficie seraient réduites, passant de 1/150 m² à 1/200 m².

Dans une réponse écrite³⁴ à une question relayée par la commission, le porte-parole de l'arrondissement a clarifié les intentions en affirmant que les ratios fixés par l'article 274 du règlement 07-017, soit 1/150 m² ou 1/200 m² selon les secteurs, resteraient les mêmes une fois le règlement abrogé.

³³ Avis du Comité Jacques-Viger, doc. 1.3.3, p. 3

³⁴ Réponses de l'arrondissement, doc. 5.2.1

Recommandation 5

La commission recommande à l'arrondissement de maintenir dans le Faubourg Contrecoeur les ratios d'arbres par unité de superficie qui sont prescrits par le règlement 07-017.

Le corridor visuel vers les montérégiennes

À cause de sa localisation, le Faubourg Contrecoeur offre une perspective remarquable vers les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire, sur la Rive-Sud. La préservation de cette perspective fait partie du règlement 07-017. Les articles 172 et 192 en font un critère d'analyse des projets dans les secteurs G et G-1, soit la zone commerciale. Le règlement établit aussi les hauteurs maximales dans ces secteurs, soit 20 m ou 5 étages dans le secteur G qui borde la rue Sherbrooke, et 12,5 m ou 3 étages dans le secteur G-1. Les limites de hauteur prescrites par le Plan d'urbanisme sont essentiellement les mêmes.

Des participantes se sont dites inquiètes. Elles craignent que les bâtiments qui seront édifiés dans la zone commerciale altèrent la vue vers les deux montérégiennes, notamment à partir des hauteurs du parc Carlos-D'Alcantara. La commission reconnaît l'importance de préserver le corridor visuel vers les montagnes de la Rive-Sud, assuré par la cohérence entre la préservation du corridor comme critère d'analyse et les limites de hauteur fixées par le règlement 07-017. Ceci devrait être maintenu dans le règlement d'urbanisme.

Recommandation 6

La commission recommande à l'arrondissement que l'évaluation des projets immobiliers de la zone commerciale se fasse selon le même encadrement que celui établi par le règlement 07-017, en prenant en compte la préservation du corridor visuel vers les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire.

3.3 Les autres préoccupations, demandes et suggestions des participants

Durant l'audience, plusieurs participants ont soulevé des questions débordant de l'objet premier de la consultation, en l'occurrence l'abrogation du règlement 07-017. La commission considère néanmoins important de prendre en compte les préoccupations contenues dans ces interventions et de les relayer à l'arrondissement. En effet, pour toutes les parties prenantes, le dossier à l'étude permet de dresser un bilan du « vécu » du Faubourg Contrecoeur et de mettre à contribution l'expertise citoyenne, qui reste l'un des fondements de tout processus consultatif.

La circulation

La circulation des voitures et camions constitue l'un des principaux sujets de préoccupation des participants. Ce thème est d'ailleurs récurrent dans la plupart des consultations puisqu'il touche des enjeux de proximité reliés à l'augmentation du nombre de voitures, à la congestion et à la sécurité des déplacements.

Ces enjeux ne sont pas directement visés par l'abrogation du règlement 07-017. Ils sont néanmoins mis en cause par le développement de la fonction commerciale, avec la perspective d'un achalandage accru et du passage des camions. À cela s'ajoute la venue de nouveaux résidents avec les phases résiduelles de construction et l'occupation progressive de la résidence pour personnes âgées Station Est.

L'état des lieux, en matière de circulation véhiculaire, s'évalue à la lumière de trois facteurs principaux :

- La stabilité de la trame de rues du Faubourg Contrecoeur
- Les interventions ponctuelles
- Les prévisions et le suivi pour l'avenir

La trame de rues du Faubourg est, à toutes fins utiles, définitive. C'est ce qui ressort notamment de deux documents publiés en septembre 2017 par l'arrondissement. Le premier est une présentation sur la circulation et le stationnement pour une assemblée publique tenue le 21 septembre³⁵, une semaine après la séance d'information de l'OCPM. Le second document est un dépliant³⁶ sur l'état d'avancement du développement résidentiel et commercial.

En termes précis, aucun autre lien automobile ne serait créé vers les quartiers voisins. Entre la rue Eugène-Achard et la rue Anne-Courtemanche, la petite rue d'Anjou sera aménagée pour les piétons et vélos uniquement. Il en sera éventuellement de même pour un passage entre la rue Eugène-Achard et l'avenue Rondeau. Enfin, l'arrondissement renonce à prolonger la rue Duchesneau vers le sud pour la faire déboucher sur la rue Sherbrooke. Il fait valoir que les données de circulation ne justifient pas une voie d'accès en plus de la rue De Contrecoeur.

Par ailleurs, l'arrondissement a réalisé diverses interventions ponctuelles de sécurisation entre juin et septembre 2017 : amélioration du repérage de la traversée piétonne entre l'allée Norman-McLaren et le parc Carlos-D'Alcantara, signaux d'arrêt toutes directions au carrefour

³⁵ Présentation de l'arrondissement sur la circulation et le stationnement dans le Faubourg Contrecoeur, doc. 3.5

³⁶ Dépliant de l'arrondissement présentant l'état d'avancement du développement résidentiel et commercial du Faubourg Contrecoeur, doc. 4.7

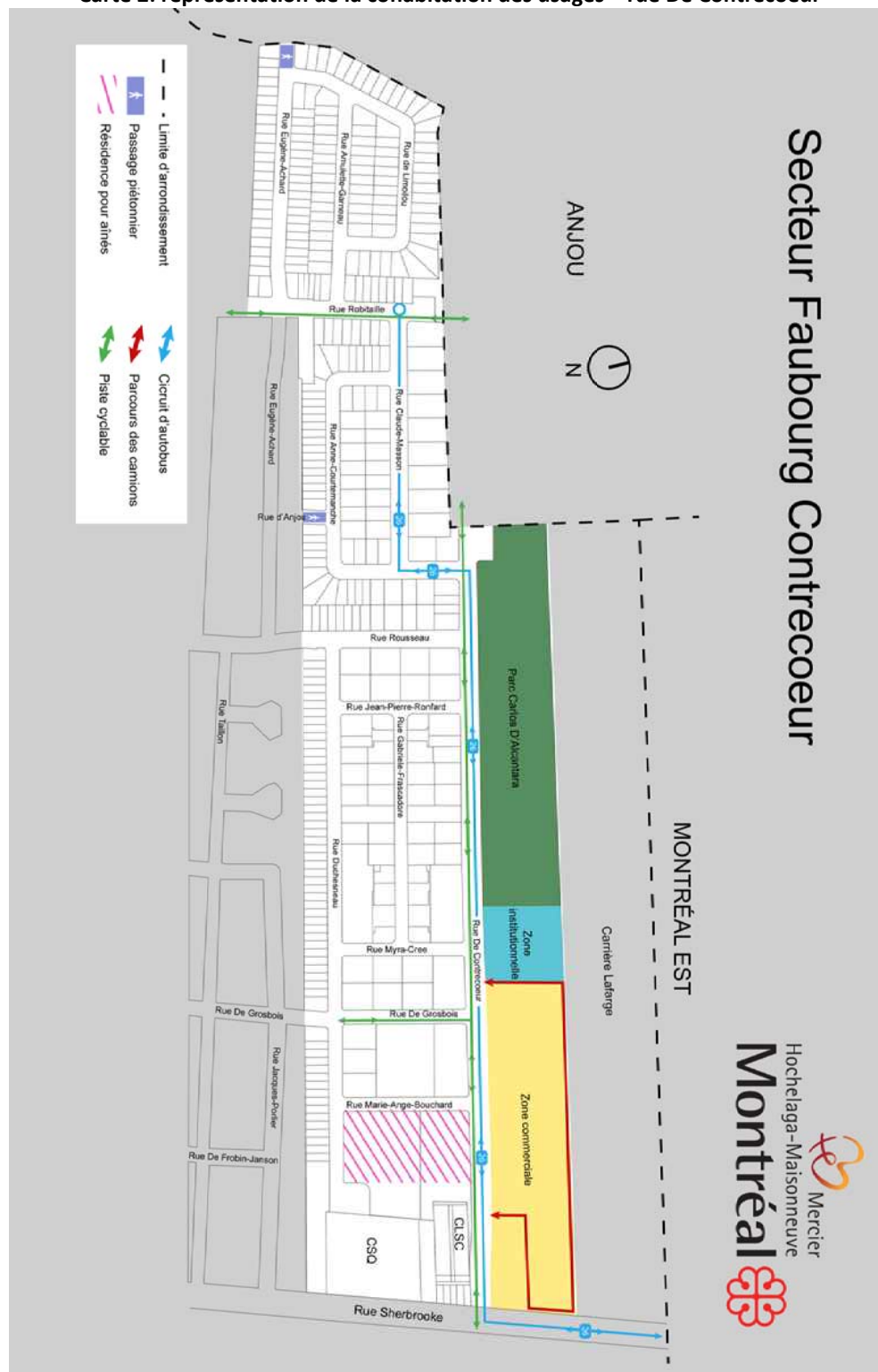
De Grosbois-De Contrecoeur, réparation de la boucle de détection contrôlant les virages au carrefour des rues Sherbrooke et De Contrecoeur.

Pour l'avenir, il faut signaler que l'impact du développement de la zone commerciale sur la circulation locale a fait l'objet d'une étude prévisionnelle réalisée pour le compte de Sobeys. Cette étude n'a malheureusement pas été rendue publique durant la consultation, l'arrondissement étant à la réviser avant d'en autoriser la diffusion.

Mis à part la zone commerciale, le développement du Faubourg en est à ses dernières phases. En temps utile, l'arrondissement prévoit faire de nouveaux comptages qui permettront de dresser un portrait avancé de la situation et des tendances relatives à la circulation. Cela pourrait déboucher sur de nouvelles mesures, incluant des éléments de signalisation.

La commission constate que la question de la circulation est activement prise en compte par l'arrondissement, qui a posé des gestes significatifs pour remédier à certains problèmes et en prévenir d'autres. Les propos tenus en audience par les citoyens et les représentants d'organismes révèlent cependant des préoccupations persistantes et l'émergence de nouvelles situations. La commission a ainsi été amenée à pousser sa réflexion et à constater que plusieurs problématiques touchent la rue De Contrecoeur, surtout le segment compris entre la rue Myra-Cree et la rue Sherbrooke. La Carte 2 illustre les éléments problématiques, dont l'impact se fait déjà sentir ou pourrait prendre de l'ampleur.

Carte 2: représentation de la cohabitation des usages – rue De Contrecoeur



Source : OCPM; doc. 4.6; doc. 3.4; doc. 3.7

Ce qui saute d'abord aux yeux, c'est que le côté ouest de la rue De Contrecoeur est à vocation essentiellement résidentielle, alors que le côté est accueille les usages communautaires et commerciaux. Pour passer de l'un à l'autre, il faut traverser la principale rue du Faubourg.

Dès le début, la rue De Contrecoeur a été conçue comme collectrice destinée à drainer la circulation des rues locales, reliant le Faubourg au réseau artériel par la rue Sherbrooke. Pour assurer la fluidité de la circulation, elle comprend deux voies de circulation, une allée de stationnement et des trottoirs relativement étroits.

Le débit de la collectrice est important aux heures de pointe. Il l'est beaucoup moins le reste du temps. La largeur de la chaussée prédispose cependant les automobilistes à rouler vite. Cela a déjà conduit l'arrondissement à limiter la vitesse à 30 km/h. De plus, outre les automobiles, la rue De Contrecoeur accueille les autobus de la ligne 26. Enfin, selon un document de présentation de Sobey's³⁷, les camions de livraison de la zone commerciale entrèrent par la rue Sherbrooke pour quitter par la rue De Contrecoeur.

Or, avec le parachèvement du développement résidentiel, la construction d'équipements comme un centre de la petite enfance et le développement de la zone commerciale, il faut s'attendre à une augmentation des déplacements, ceux des automobiles autant que ceux des piétons et des cyclistes. Il faut aussi prendre en compte les allées et venues des personnes âgées entre la résidence Station Est et la zone commerciale. En audience, les citoyens ont communiqué leurs préoccupations à cet égard, réclamant des mesures d'apaisement de la circulation et de sécurisation des traversées piétonnes.

Imposés par le parti d'aménagement établi au départ, les croisements entre les véhicules circulant sur la rue De Contrecoeur et les piétons ou cyclistes sont devenus indissociables de la vie de quartier dans le Faubourg. En un mot, c'est de perméabilité entre les deux côtés de la rue De Contrecoeur qu'il s'agit ici.

Pour la commission, il est de première importance d'assurer la perméabilité de la rue De Contrecoeur, particulièrement aux endroits névralgiques tels que les abords de la zone commerciale, du parc et du futur CPE. Les trottoirs de la rue De Contrecoeur devraient aussi être améliorés et embellis pour devenir des parcours piétonniers attirants.

L'arrondissement dispose d'une marge de manœuvre puisque quelques aménagements demeurent à compléter. Des mesures d'apaisement de la circulation peuvent s'y greffer, avec une signalisation appropriée. La perméabilité de la rue De Contrecoeur doit aussi être incluse dans le suivi et la mise à jour périodique des données sur la circulation.

³⁷ Présentation du projet de développement commercial du Faubourg Contrecoeur faite par Sobey's Developments le 21 juin 2017, doc. 4.6, p. 10

Recommandation 7

La commission recommande à l'arrondissement de dresser et de tenir à jour un portrait intégré de la problématique de la circulation en vue de préparer un plan d'action concret.

Recommandation 8

La commission recommande à l'arrondissement de prendre les mesures appropriées pour assurer la perméabilité de la rue De Contrecoeur et la sécurité des piétons et des cyclistes, en tenant compte des clientèles particulières telles que les personnes âgées et les adultes avec enfants.

Recommandation 9

Étant donné que le Faubourg Contrecoeur est un quartier avant tout résidentiel et que les objectifs qui sous-tendent sa planification et sa réalisation visent à en faire un milieu de vie de qualité, la commission recommande que les citoyens et les organismes locaux soient associés à l'élaboration du plan d'action en matière de gestion de la circulation.

La documentation du Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM)³⁸ du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a retenu l'attention de la commission, notamment le *Guide méthodologique d'élaboration* publié en 2016. Les volets sur la démarche de concertation, le diagnostic et le plan d'action paraissent particulièrement utiles, avec les adaptations nécessaires, à des fins de communication et de participation.

Les équipements communautaires

Si le développement résidentiel du Faubourg Contrecoeur est aujourd'hui complété à 90 %, les besoins en espaces et équipements communautaires ne sont pas encore comblés. Depuis quelques années, le quartier dispose tout de même d'un remarquable espace vert, le parc Carlos-D'Alcantara, qui est doté de promenades, d'aires de repos et d'espaces de jeu destinés aux enfants.

Par ailleurs, sur une portion du secteur G-1 contiguë au parc, juste au nord de la zone commerciale, un centre de la petite enfance (CPE) devrait être construit dans un proche avenir. Le même terrain pourrait accueillir d'autres fonctions communautaires, comme le signale un dépliant de l'arrondissement³⁹.

³⁸ Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal : <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/aide-finan/municipalites/amelioration-reseau-routier-municipal/Pages/pisrmm.aspx>

³⁹ Dépliant de l'arrondissement présentant l'état d'avancement du développement résidentiel et commercial du Faubourg Contrecoeur, doc. 4.7, p. 2

Les citoyens se réjouissent des réalisations dont ils peuvent maintenant bénéficier. Plusieurs d'entre eux ont néanmoins évoqué des besoins à combler sur les plans communautaire, socioculturel et sportif. Aucun équipement spécifique n'a été suggéré, à part un centre à vocation sociocommunautaire.

Ces interventions montrent que le Faubourg Contrecoeur arrive en quelque sorte à maturité comme milieu de vie. Des familles s'y sont installées. Une grande résidence pour aînés accueille des locataires depuis quelques semaines. D'ici peu, des établissements s'ouvriront dans la zone commerciale. Les familles, les jeunes, les aînés sont autant de parties prenantes du cycle de vie dont le Faubourg Contrecoeur est maintenant le lieu. Au-delà de besoins spécifiques qui sont en voie d'être comblés, c'est à des lieux d'interaction que les citoyens aspirent.

Constat

Pour la commission, le volet social du projet Contrecoeur est nécessaire à sa pleine réussite comme milieu de vie. Outre les restaurants et autres établissements propices aux rencontres qui sont prévus en zone commerciale, il apparaît nécessaire de pourvoir le Faubourg Contrecoeur de lieux de récréation, d'interaction sociale et d'échanges intergénérationnels.

L'exploitation de la carrière

La mise en valeur du site Contrecoeur était, d'entrée de jeu, conditionnée par le voisinage immédiat d'une carrière en exploitation. Une bonne partie des échanges de la consultation publique de 2007 avait d'ailleurs porté sur les craintes liées aux nuisances, notamment le bruit, les vibrations et les émissions de poussières.

Par la suite, au moment de l'adoption du règlement 07-017, la SHDM, gestionnaire du site, et l'exploitant de la carrière ont signé une lettre d'entente établissant une norme relative aux vibrations générées par les dynamitages et confirmant leur engagement à coopérer en vue de réduire les autres nuisances.

La question des nuisances a resurgi au cours de la récente consultation. Tout en reconnaissant que l'exploitant de la carrière avait adopté des pratiques d'atténuation, une participante a fait valoir que les émissions de poussières, en particulier, n'étaient pas complètement contrôlées. Une autre participante s'est inquiétée des répercussions de ces poussières sur la santé des résidents.

Le contrôle des nuisances associées à la carrière ne concerne pas directement l'objet de cette consultation. Par contre, la présence de la carrière peut être prise en compte dans l'établissement des normes d'aménagement du Faubourg Contrecoeur, notamment dans les secteurs les plus rapprochés comme le parc, la zone institutionnelle et la zone commerciale. En parallèle, les autorités, incluant l'arrondissement, la Ville et le ministère du Développement

durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, doivent voir au *monitorage* de l'exploitation de la carrière et s'assurer que l'exploitant respecte les engagements qu'il a pris.

Recommandation 10

Constatant que la carrière demeure une source d'appréhension et de nuisances pour les résidents du Faubourg Contrecoeur et des alentours, la commission recommande à la Ville et à l'arrondissement, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de veiller au respect des lois, règlements et engagements relatifs à son exploitation.

3.4 La suite et le suivi du processus

3.4.1 Les prochaines étapes

L'adoption éventuelle du règlement abrogeant le règlement 07-017 n'est que la première phase d'un processus qui, dans le cas du Faubourg Contrecoeur, en comprendra vraisemblablement deux autres. La prochaine phase consistera pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à amender son règlement d'urbanisme pour y inclure le contenu du règlement 07-017, en y apportant les modifications jugées nécessaires ou opportunes. La population sera convoquée à une assemblée publique de consultation sur ce projet d'amendement.

Une fois cela fait, l'abrogation du règlement 07-017 deviendra en vigueur. En même temps, le recours référendaire sera rétabli sur le territoire du Faubourg Contrecoeur, de même que le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

La phase additionnelle à prévoir par la suite concerne précisément un projet particulier pour la zone commerciale. Cette phase est un passage obligé dans la mesure où Sobeys demande à être autorisé à construire une épicerie de plus grande taille que le maximum permis par le règlement d'urbanisme. Elle veut également pouvoir aménager plus de cases de stationnement.

Les dérogations au règlement d'urbanisme peuvent être autorisées dans le cadre d'un projet particulier, dont le processus donne à l'arrondissement une marge de manœuvre discrétionnaire. Dans son avis, le Comité Jacques-Viger rappelle que parmi les instruments de gestion du développement qui comportent une telle marge, il existe aussi les plans d'aménagement d'ensemble (PAE). La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* exige toutefois que l'administration municipale compétente se soit dotée d'un règlement à cette fin. Ce n'est pas le cas pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Aux fins d’être informés sur un éventuel projet particulier et de pouvoir le commenter, les citoyens seront convoqués une nouvelle fois à une assemblée publique. La participation continue des citoyens est hautement souhaitable. Elle constitue en même temps un défi de taille, puisqu’il faut leur rappeler qu’il est de leur intérêt d’être attentifs aux perspectives d’évolution de leur quartier.

La présence d'un comité de citoyens en plein essor dans le Faubourg Contrecoeur pourrait faciliter une telle participation. Tous les acteurs du milieu devraient s’associer pour travailler ensemble à la création d'un milieu qui soit une fierté pour les citoyens, une carte de visite pour les entreprises et un stimulant pour le pouvoir d'attraction du Faubourg et de Mercier-Est.

À cet égard, tout en reconnaissant qu’il est opportun pour la Ville de repasser le flambeau à l’arrondissement en abrogeant le règlement 07-017, la commission se fait le porte-parole des attentes des participants et aussi l’écho du CJV sur deux volets importants pour la suite des choses.

Recommandation 11

La commission recommande que l’évaluation d’un éventuel projet particulier de mise en valeur de la zone commerciale soit guidée par le souci d’assurer l’atteinte des objectifs du projet Contrecoeur dans le respect des principes directeurs d’origine, et par la volonté de mener à terme l’établissement d’un quartier urbain attrayant, convivial, sécuritaire et de grande qualité par son cadre bâti et ses aménagements extérieurs.

Recommandation 12

La commission recommande également que la population soit étroitement associée aux prochaines phases du processus réglementaire, que l’arrondissement prenne tous les moyens pour entretenir l’intérêt des citoyens, qu’une information complète leur soit accessible en temps utile et que les assemblées publiques requises par la loi soient tenues selon les meilleures pratiques.

3.4.2 L’implication de l’abrogation d’un règlement sous l’article 89 de la Charte

Le projet d’abrogation du règlement 07-017, issu du recours à l’article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, constitue un précédent, à la fois pour la Ville et pour l’OCPM. Cela a conduit la commission à porter attention aux facteurs entourant la décision d’amorcer un tel processus, ainsi qu’aux conditions de réussite.

Ce précédent prend un relief particulier dans le contexte du cheminement de deux lois adoptées récemment, la *Loi augmentant l’autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (L.Q. 2017 c. 16, issue du projet de loi 121) et la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (L.Q. 2017 c. 13, issue du projet de loi 122). L’entrée en

vigueur de ces lois a institué une période de transition en matière de consultation et de participation citoyenne, entre les règles encadrant le recours référendaire en matière d'urbanisme et un éventuel régime sans référendum, fondé sur une politique municipale d'information et de consultation dont les paramètres seront fixés par un règlement gouvernemental. Le projet de ce règlement a du reste été publié dans la Gazette officielle du Québec le 15 novembre 2017⁴⁰.

Dans le cas de la Ville de Montréal, cette période de transition est elle-même fonction des orientations que la Ville prendra quant au maintien ou à l'abolition des référendums. La loi issue du projet de loi 122 définit le processus particulier qui s'applique à elle si elle décide de prendre la voie de l'abolition.

Entretemps, le dossier de l'abrogation du règlement 07-017 a inspiré à la commission sept facteurs susceptibles d'éclairer la décision d'amorcer le processus d'abrogation d'un règlement adopté en vertu de l'article 89 :

1. Le recours à 89 a été choisi à l'origine pour favoriser et encadrer la réalisation d'un grand projet de développement.
2. La mise en œuvre du projet est terminée ou très avancée, avec des résultats généralement fidèles aux objectifs d'origine et conformes aux dispositions du règlement, ici le 07-017. Dans le cas d'un grand projet resté en plan, le règlement sous 89 qui devait l'encadrer ne devrait pas être abrogé, mais remplacé, au besoin, par un autre 89.
3. Le moment est venu, pour l'arrondissement concerné, de reprendre sa pleine juridiction sur l'aménagement du territoire visé et de soumettre celui-ci au régime général du règlement d'urbanisme et des autres instruments de planification et de gestion du développement urbain.
4. L'abrogation du règlement sous 89 est arrimée au transfert des dispositions de celui-ci dans la réglementation d'arrondissement, avec les modifications, additions ou abolitions appropriées pour répondre à des besoins nouveaux, corriger des problèmes ou gérer les projets plus efficacement.
5. Le projet de règlement appelé à modifier le règlement d'urbanisme ou, à tout le moins, l'information relative aux dispositions à transférer et aux ajustements que l'arrondissement a l'intention d'y apporter est disponible au moment de la consultation

⁴⁰ Partie 2, Gazette officielle du Québec, 15 novembre 2017, p. 5157 - 5159

publique sur le projet d'abrogation, de même que les éléments essentiels d'un éventuel projet particulier subséquent dans le territoire couvert par le règlement sous 89.

6. Les assemblées de consultation en arrondissement qui sont prescrites par la loi pour les étapes ultérieures du processus, que ce soit pour amender le règlement d'urbanisme ou pour un éventuel projet particulier, sont préparées et menées selon les meilleures pratiques en la matière.
7. Les parties prenantes, incluant les citoyens, sont associées à la poursuite du processus à travers un comité de suivi.

Nonobstant ces facteurs, la commission rappelle que chaque dossier demeure un cas d'espèce, à examiner à son mérite propre. Elle souligne, par ailleurs, que sa réflexion vise avant tout les 89 adoptés aux fins de la réalisation d'un grand projet, et non ceux qui avaient pour but de contourner un recours référendaire.



CONCLUSION

Depuis 2007, le développement du site Contrecoeur, en bordure est de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, est encadré par un règlement de la Ville de Montréal, le *Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)*. Ce règlement avait été adopté par le conseil municipal en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville.

À l'exception de la zone commerciale, la mise en valeur de ce qui est maintenant le Faubourg Contrecoeur est pratiquement terminée. Désireux de reprendre pleine autorité sur la gestion du développement, l'arrondissement souhaite faire abroger le règlement 07-017. S'agissant d'un règlement adopté sous l'empire de l'article 89, cette demande constitue une première, tant pour la Ville que pour l'OCPM.

Le Faubourg Contrecoeur apparaît aujourd'hui comme le résultat d'une mise en œuvre cohérente du plan de développement original. Les participants à la consultation publique sont généralement favorables à la demande de l'arrondissement. La commission considère qu'il est justifié et opportun d'abroger le règlement 07-017 et d'appliquer dorénavant au Faubourg le règlement d'urbanisme de l'arrondissement.

Une zone commerciale exemplaire

Au cœur de la demande d'abrogation, on retrouve la volonté de l'arrondissement de se donner un cadre règlementaire mieux adapté au développement de la zone commerciale. Les dispositions en vigueur risquent, en effet, de ne plus correspondre aux besoins actuels et prévisibles. La révision des classes d'usages, avec les superficies maximales qui les caractérisent, apparaît justifiée.

Sobeys Developments, propriétaire du terrain, met de l'avant un concept de « village urbain » commercial, parcouru par un réseau piétonnier, jalonné de terrasses, de placettes et d'un espace de vente de produits frais. Les cases de stationnement seraient réparties entre les îlots commerciaux et le réseau piétonnier, avec des plantations et des ouvrages de biorétention.

Le concept d'aménagement, les paramètres proposés par l'arrondissement et les attentes des citoyens convergent vers une zone commerciale répondant aux besoins des consommateurs, dans un environnement convivial, inclusif, en harmonie avec le milieu de vie qu'est devenu le Faubourg Contrecoeur. En bref, l'aménagement de la zone commerciale du Faubourg constitue une rare occasion de réaliser un projet exemplaire en matière de développement intégré.

La rue De Contrecoeur : perméabilité et sécurité

La circulation s'est avérée l'un des principaux sujets de préoccupation durant la consultation; la rue De Contrecoeur apparaît comme le lieu le plus problématique, surtout dans le segment compris entre la rue Myra-Cree et la rue Sherbrooke. Conçue comme collectrice drainant la

circulation des rues locales vers le réseau artériel, elle connaît aux heures de pointe un débit important, qui l'est beaucoup moins le reste du temps. La largeur de la chaussée prédispose cependant les automobilistes à rouler vite.

Or, avec le parachèvement du développement résidentiel du côté ouest et du côté est, la construction d'équipements comme un CPE et le développement de la zone commerciale, il faut s'attendre à une augmentation des déplacements, autant ceux des automobiles que ceux des cyclistes et des piétons, incluant les personnes âgées de la résidence Station Est.

Pour la commission, la perméabilité de la rue De Contrecoeur et la sécurité des traverses doivent être renforcées. Elle recommande à l'arrondissement de dresser et de tenir à jour un portrait intégré de la problématique de la circulation en prévision d'un plan d'action à l'élaboration duquel les citoyens et les organismes locaux devraient être associés.

Prochaines étapes et participation citoyenne

L'abrogation éventuelle du règlement 07-017 est la première phase d'un processus qui en comprendra vraisemblablement deux autres. La prochaine consistera pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à amender son règlement d'urbanisme. La population sera convoquée à une assemblée publique de consultation sur ce projet d'amendement.

La phase suivante concernerait un projet particulier pour la zone commerciale. Il s'agit d'un passage obligé, dans la mesure où Sobeys demande à déroger au règlement d'urbanisme quant à la superficie d'un futur marché d'alimentation et au nombre de cases de stationnement. Les citoyens seront de nouveau convoqués à une assemblée publique.

La participation continue des citoyens est hautement souhaitable. Elle constitue aussi un défi de taille, puisqu'il faut leur rappeler qu'il est de leur intérêt d'être attentifs aux perspectives d'évolution de leur quartier. À cette fin, il faut donner au public accès à une information complète en temps utile et mener les assemblées de consultation selon les meilleures pratiques. La commission en appelle à la bonne volonté de tous pour mener à terme l'avènement d'un quartier urbain attrayant, convivial, sécuritaire et de grande qualité.

Fait à Montréal, le 8 décembre 2017.



Jean Paré
Président de commission



Danielle Casara
Commissaire

Annexe 1 – Les renseignements relatifs au mandat

Le mandat

L'Office de consultation publique de Montréal a reçu du conseil municipal le mandat de consulter les citoyens sur le projet de *Règlement modifiant le règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)* conformément aux résolutions CA17 27 0146 du 2 mai 2017, CE17 1387 du 9 août 2017 et CM17 1058 du 22 août 2017. Le projet de règlement porte le numéro P-07-017-1. Ce mandat est encadré par l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4).

La consultation publique

La consultation publique sur le projet de règlement a fait l'objet d'un avis public paru dans le journal *Métro* le 28 août 2017. Plus de 10 000 dépliants ont été distribués aux portes des propriétés sur le territoire du Faubourg Contrecoeur et aux alentours.

Des annonces ont également été placées sur Facebook. Aussi, des courriels informant de la tenue de la consultation ont été envoyés à près de cent institutions, organismes communautaires et citoyens inscrits à la liste de diffusion de l'OCPM.

Une rencontre préparatoire avec les représentants de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve a eu lieu le 6 septembre 2017 aux bureaux de l'OCPM.

La commission a tenu une séance d'information le 13 septembre 2017 à l'église Saint-Justin. La commission a également tenu une séance d'audition des opinions le 11 octobre 2017, au même endroit.

La documentation de référence a été rendue disponible aux bureaux de l'OCPM et sur son site Internet.

La commission et son équipe

M. Jean Paré, président de la commission
Mme Danielle Casara, commissaire
Mme Élise Naud, secrétaire de la commission

L'équipe de l'OCPM

M. Luc Doray, secrétaire général
M. Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation
Mme Anik Pouliot, responsable de la logistique et des communications
M. Louis-Alexandre Cazal, webmestre
Mme Brunelle Amélie Bourque, attachée à la logistique
Mme Lizon Levesque, adjointe administrative
Mme Élisabeth Doyon, designer multimédia

Les porte-paroles et les personnes-ressources

Pour l'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

M. Réjean Boisvert, chef de division – urbanisme

M. François Mihos, conseiller en aménagement

Les participants aux séances d'information (par ordre d'inscription)

Nicolas Gagnon

Véronique Pivetta

Yves Leblanc

Daniel Chartier

Micheline Aumais

Pierre Drouin

Marc-André Lépine

La liste des citoyens et organismes qui ont soumis un mémoire avec ou sans présentation orale apparaît à l'annexe 2 sous la rubrique 7.

Annexe 2 – La documentation

1. Procédure et objet du mandat

- 1.1. Sommaire décisionnel
- 1.2. Recommandation
- 1.3. Interventions
 - 1.3.1. Service des affaires juridiques – Direction des affaires civiles
 - 1.3.1.1. Règlement
 - 1.3.2. Comité consultatif d’urbanisme
 - 1.3.3. Comité Jacques-Viger
- 1.4. Résolutions
 - 1.4.1. Extrait authentique du procès-verbal d’une séance du conseil d’arrondissement – Séance ordinaire du mardi 2 mai 2017 – CA17 27 0146
 - 1.4.2. Extrait authentique du procès-verbal d’une séance du comité exécutif – Séance ordinaire du mercredi 9 août 2017 – CE17 1387
 - 1.4.3. Extrait authentique du procès-verbal d’une assemblée du conseil municipal – Assemblée ordinaire du lundi 21 août 2017 – Séance tenue le 22 août 2017 – CM17 1058

2. Démarche de consultation

- 2.1. Avis public
- 2.2. Dépliant

3. Documentation déposée par l’arrondissement

- 3.1. Faubourg Contrecoeur–Règlement en vigueur
- 3.2. Modifications dans l’application de la réglementation du Site Contrecoeur (règlement 07-017)
- 3.3. Cartes de l’arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- 3.4. Présentation de l’arrondissement – séance d’information du 13 septembre 2017
- 3.5. Présentation de l’arrondissement sur la circulation et le stationnement dans le Faubourg Contrecoeur
- 3.6. Lettre de l’arrondissement concernant l’étude de circulation réalisée pour la compagnie Sobeys
- 3.7. Carte du réseau cyclable projeté 2016-2017

4. Documents et liens utiles

- 4.1. Règlement d’urbanisme de l’arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (01-275)
- 4.2. Chapitre de l’arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve du Plan d’urbanisme de Montréal :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLAN_URBANISME_FR/MEDIA/DOCUMENTS/160125_CHAPITRE_14.PDF
- 4.3. Règlement sur les dérogations mineures - Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

- 4.4. Règlement sur les clôtures et les haies - Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- 4.5. Projet de Sobeys pour la zone commerciale du Faubourg Contrecoeur
- 4.6. Présentation du projet de développement commercial du Faubourg Contrecoeur faite par Sobeys Developments le 21 juin 2017
- 4.7. Dépliant de l'arrondissement présentant l'état d'avancement du développement résidentiel et commercial du Faubourg Contrecoeur – septembre 2017
- 5. Travaux de la commission**
 - 5.1. Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
 - 5.2. Lettre de la commission – 16 octobre 2017
 - 5.2.1. Réponses de l'arrondissement – 18 octobre 2017
 - 5.3. Questions de la commission – 10 novembre 2017
 - 5.3.1. Réponses de l'arrondissement – 14 novembre 2017
- 6. Transcriptions**
 - 6.1. Transcriptions de la séance d'information du 13 septembre 2017
 - 6.2. Transcriptions de la séance d'audition des opinions du 11 octobre 2017
- 7. Mémoires**
 - 7.1. Olivier Soleimani et Jean-Yves Roy
 - 7.1.1. Transcription
 - 7.2. Comité citoyen Faubourg Contrecoeur
 - 7.2.1. Présentation PowerPoint
 - 7.2.2. Transcription
 - 7.3. Chambre de commerce de l'Est de Montréal
 - 7.4. Alexandre Bernard
 - 7.5. Yan Saint-Hilaire
 - 7.6. Véronique Pivetta
 - 7.6.1. Transcription
 - 7.7. Huguette Guilhaumon
 - 7.7.1. Annexe au mémoire
 - 7.7.2. Transcription
 - 7.8. Groupe Maurice
 - 7.8.1. Transcription
 - 7.9. Sobeys Development
 - 7.9.1. Présentation
 - 7.9.2. Transcription
 - 7.10. Sylvie Moisan



Annexe 4 – Les avis, le constat et les recommandations de la commission

Avis 1

La commission est d'avis que, sous réserve des recommandations qu'elle formule plus loin, il est justifié et opportun d'abroger le règlement 07-017 de la Ville de Montréal et d'appliquer dorénavant au Faubourg Contrecoeur le règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve une fois que les dispositions pertinentes du règlement 07-017 y auront été transférées avec les modifications appropriées.

Avis 2

Considérant que la catégorie d'usage C.2, actuellement en vigueur sur la plus grande partie de la zone commerciale du Faubourg Contrecoeur, risque de ne plus suffire aux besoins et attentes de la population, la commission est d'avis que la révision des classes d'usages, avec les superficies maximales qui les caractérisent, est justifiée.

Avis 3

La commission est également d'avis que l'attribution d'une catégorie d'usages C.3 à la zone commerciale est la plus adaptée aux circonstances, considérant la typologie de commerces visée et les principes d'aménagement du Faubourg Contrecoeur.

Avis 4

Considérant que le règlement d'urbanisme encadre de façon précise l'installation des appareils de climatisation et des thermopompes, la commission estime que l'abolition de l'interdiction de tels appareils sur les balcons est justifiée dans le Faubourg Contrecoeur.

Avis 5

La commission considère que les avantages pratiques des abris d'automobile saisonniers justifient l'abandon de l'article 286 du règlement 07-017 et l'application, dans le Faubourg Contrecoeur, des dispositions générales du règlement d'urbanisme relatives à ces abris.

Constat

Pour la commission, le volet social du projet Contrecoeur est nécessaire à sa pleine réussite comme milieu de vie. Outre les restaurants et autres établissements propices aux rencontres qui sont prévus en zone commerciale, il apparaît nécessaire de pourvoir le Faubourg Contrecoeur de lieux de récréation, d'interaction sociale et d'échanges intergénérationnels.

Recommandation 1

La commission est d'avis que l'aménagement de la zone commerciale du Faubourg Contrecoeur constitue une rare occasion de réaliser un projet exemplaire en matière de développement commercial intégré. Considérant que l'ébauche de projet est déjà prometteuse, elle recommande que les perspectives de bonification apportées par les participants soient prises en compte, d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans le sens du développement durable et du respect de l'environnement.

Recommandation 2

La commission recommande à l'arrondissement et à Sobeys de concevoir l'aménagement et la gestion du parc de stationnement selon le modèle Stationnement écoresponsable proposé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Recommandation 3

La commission recommande que la réalisation du projet d'aménagement de la zone commerciale combine une réponse adéquate aux besoins de consommation de la population et la création d'un lieu convivial où une gamme d'interactions sociales pourra prendre place.

Recommandation 4

La commission recommande également que l'aménagement de la zone commerciale s'inscrive dans le sens du développement durable et du respect de l'environnement et contribue par son design à renforcer l'identité du Faubourg Contrecoeur.

Recommandation 5

La commission recommande à l'arrondissement de maintenir dans le Faubourg Contrecoeur les ratios d'arbres par unité de superficie qui sont prescrits par le règlement 07-017.

Recommandation 6

La commission recommande à l'arrondissement que l'évaluation des projets immobiliers de la zone commerciale se fasse selon le même encadrement que celui établi par le règlement 07-017, en prenant en compte la préservation du corridor visuel vers les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire.

Recommandation 7

La commission recommande à l'arrondissement de dresser et de tenir à jour un portrait intégré de la problématique de la circulation en vue de préparer un plan d'action concret.

Recommandation 8

La commission recommande à l'arrondissement de prendre les mesures appropriées pour assurer la perméabilité de la rue De Contrecoeur et la sécurité des piétons et des cyclistes, en tenant compte des clientèles particulières telles que les personnes âgées et les adultes avec enfants.

Recommandation 9

Étant donné que le Faubourg Contrecoeur est un quartier avant tout résidentiel et que les objectifs qui sous-tendent sa planification et sa réalisation visent à en faire un milieu de vie de qualité, la commission recommande que les citoyens et les organismes locaux soient associés à l'élaboration du plan d'action en matière de gestion de la circulation.

Recommandation 10

La commission constate que la carrière demeure une source d'appréhension et de nuisances pour les résidents du Faubourg Contrecoeur et des alentours. Elle recommande à la Ville et à l'arrondissement, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de veiller au respect des lois, règlements et engagements relatifs à l'exploitation de la carrière.

Recommandation 11

La commission recommande que l'évaluation d'un éventuel projet particulier de mise en valeur de la zone commerciale soit guidée par le souci d'assurer l'atteinte des objectifs du projet Contrecoeur dans le respect des principes directeurs d'origine, et par la volonté de mener à terme l'établissement d'un quartier urbain attrayant, convivial, sécuritaire et de grande qualité par son cadre bâti et ses aménagements extérieurs.

Recommandation 12

La commission recommande également que la population soit étroitement associée aux prochaines phases du processus règlementaire, que l'arrondissement prenne tous les moyens pour entretenir l'intérêt des citoyens, qu'une information complète leur soit accessible en temps utile et que les assemblées publiques requises par la loi soient tenues selon les meilleures pratiques.





LA MISSION

L'OCPM a été créé tout spécialement pour que certaines consultations publiques soient menées par une entité neutre et indépendante. Les rapports de consultation de l'OCPM incluent toujours une analyse des préoccupations de la communauté ainsi que des recommandations spécifiques pour guider les décisions des élus.

Suivez l'OCPM sur...





Dossier # : 1176347030

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Transport collectif des personnes
Projet :	-
Objet :	Dépôt du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

De prendre acte du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

Signé par Babak HERISCHI **Le** 2017-11-28 20:13

Signataire :

Babak HERISCHI

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement



Dossier # : 1176347030

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Transport collectif des personnes
Projet :	-
Objet :	Déposer le rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

De prendre acte du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-11 09:53

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 décembre 2017

Résolution: CA17 22 0477

Dépôt du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx (dossier 1176347030)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.01 1176347030

Benoît DORAIS

Maire d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 8 décembre 2017

IDENTIFICATION

Dossier # :1176347030

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Transport collectif des personnes
Projet :	-
Objet :	Dépôt du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier vise à permettre au Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal de prendre acte du rapport de consultation publique sur le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx.

Cette procédure est établie en vertu de l'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, chapitre S-30.01), laquelle permet au Conseil d'agglomération de Montréal d'adopter un règlement que doit respecter la STM dans la réalisation des travaux de réfection.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

La STM souhaite procéder à la réfection du poste de district Lionel-Groulx afin de répondre aux besoins en énergie de 13 stations du réseau de métro. Le projet implique également le remplacement de la membrane d'étanchéité recouvrant le métro Lionel-Groulx.

En vertu de l'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, chapitre S-30.01), le Conseil d'agglomération de Montréal doit adopter un règlement comportant les normes de volumétrie, d'usage et d'implantation encadrant le projet. À noter que le projet déroge au zonage actuellement permis pour ce site, notamment en terme d'usage et de hauteur, compte tenu qu'il s'implante sur un terrain de catégorie d'usage « parc ».

La procédure en vertu de l'article 158.3 inclut une assemblée publique de consultation devant être tenue par la STM.

Le 3 mai 2017, le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) a créé la commission responsable de tenir une consultation publique

Le résultat de cette consultation, ayant eu lieu en deux parties, soit le 25 mai 2017 pour

l'information aux citoyens du projet, puis le 15 juin 2017 pour la séance d'audition des opinions, est étagé dans le rapport faisant l'objet du présent dossier.

L'analyse et les recommandations de la commission portent sur les enjeux suivants :

- Le projet dans son ensemble
- L'intégration harmonieuse du projet
- Les travaux et la période de chantier
- Le dialogue avec les citoyens

JUSTIFICATION

Le présent dossier vise à permettre au Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal de prendre acte du rapport de consultation publique sur le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx. Cette étape participative constitue un échelon obligatoire en vue de l'adoption du règlement qui sera édicté en vertu de l'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, chapitre S-30.01). Le règlement encadrera les paramètres normatifs du projet, alors que les considérations architecturales et paysagères seront par la suite traitées lors d'une révision architecturale via la procédure des plans d'implantation et d'intégration architecturales.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet vise à consolider la desserte en transport en commun.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La consultation a été annoncée le 8 mai 2017 par la STM via un communiqué de presse, des avis dans certains médias montréalais ainsi que sur le site web de la STM.

Des dépliants d'information ont été distribués aux résidents du secteur et des affiches apposées sur le site.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

3 mai 2017 : la STM autorise la création de la commission responsable de la consultation publique

8 mai 2017 : annonce de la consultation

25 mai 2017 : séance publique d'information

15 juin 2017 : dépôt des mémoires

Août 2017 : dépôt du rapport de consultation

10 janvier 2018 : dépôt du rapport au comité exécutif

22 janvier 2018 : dépôt du rapport au conseil municipal

25 janvier 2018 : dépôt du rapport au conseil d'agglomération

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.
Conforme aux procédures prévues à la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, chapitre S-30.01)

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laurence BOISVERT-BILODEAU
Conseillère en aménagement

Tél : 514 868-7398
Télocop. : .

ENDOSSÉ PAR

Julie NADON
Chef de division

Tél : 514 868-5037
Télocop. : 514 872-1945

Le : 2017-11-02

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Sylvain VILLENEUVE
Directeur

Tél : 514 872-1451
Approuvé le : 2017-11-06

IDENTIFICATION

Dossier # :1176347030

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Transport collectif des personnes
Projet :	-
Objet :	Déposer le rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

CONTENU

CONTEXTE

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ghariba DAGDAGUE
Analyste de dossiers

514-872-3519

Tél :

Télécop. : 000-0000

Dossier # : 1176347030

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Objet :	Dépôt du rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx



Rapport de la Commission Copie scannée.pdf



L. Yves Saindon Rapport consultation projet Lionel-Groulx.pdf



Résolution CA-2017-315 Rapport consultation Lionel-Groulx.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laurence BOISVERT-BILODEAU
Conseillère en aménagement

Tél : 514 868-7398
Télécop. : .

PROJET DE RÉFECTION DU POSTE DE DISTRICT LIONEL-GROULX

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE PRÉSENTÉ AU
COMITÉ DE SUIVI DES ACTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

AOÛT 2017

Table des matières

Introduction	4
1 Le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx	5
1.1 L'encadrement réglementaire de la consultation	5
1.2 Le contexte et les objectifs du projet.....	6
1.3 Le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx.....	8
1.4 La planification des travaux	11
1.5 L'impact des travaux et les mesures de mitigation	12
2 Les préoccupations et opinions exprimées	14
2.1 La réfection du poste de district et le réaménagement de l'espace vert.....	14
2.2 Le chantier en général.....	20
2.2.1 Les impacts extérieurs au chantier	21
2.3 Les précisions apportées en séance par la STM	22
3 L'analyse et les recommandations de la commission	24
3.1 Le projet dans son ensemble	24
3.2 L'intégration harmonieuse du projet.....	25
3.2.1 Le concept architectural du nouveau poste de district.....	25
3.2.2 La lutte aux îlots de chaleur	25
3.2.3 Le jardin communautaire.....	28
3.3 Les aménagements paysagers	28
3.3.1 Les arbres et la canopée	30
3.3.2 La sécurité	31
3.3.3 La piste cyclable	33
3.3.4 Le mobilier urbain.....	34
3.4 Les travaux et la période de chantier.....	35
3.4.1 La délimitation du chantier.....	35
	1

3.4.2	Les enjeux de circulation	38
3.4.3	Les nuisances	39
3.5	Le dialogue avec les citoyens et son encadrement	40
3.5.1	Le dialogue avec les citoyens.....	40
3.5.2	Le processus.....	42
Conclusion.....		44
Annexe 1 – Les informations relatives à la consultation.....		46
Annexe 2 – La liste des recommandations		48

Table des figures

Figure 1 : Les stations de métro desservie par le poste de district Lionel-Groulx	6
Figure 2 : Plan du projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx	6
Figure 3 : Les limites du chantier projeté (en rouge)	9
Figure 4 : Le poste actuel (vu de l'avenue Lionel-Groulx) et le nouveau poste	9
Figure 5 : Le poste actuel (vu du Terminus Greene) et le nouveau poste	9
Figure 6 : L'aménagement paysager proposé	10
Figure 7 : Les puits de lumière existants et les puits de lumière retouchés	10
Figure 8 : Calendrier du chantier	11
Figure 9 : Un projet de poste électrique à Lyon, France	26
Figure 10 : Les façades végétalisées du Campus de Jussieu, France	27
Figure 11 : Les monticules entre les puits de lumière du métro	30

Introduction

Le 3 mai 2017, le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) autorisait la création d'une commission responsable de tenir une consultation publique sur le projet de réfection du poste de district à la station de métro Lionel-Groulx et du remplacement de la membrane d'étanchéité qui recouvre le métro. La commission recevait le mandat d'informer, de recueillir les commentaires ou les opinions des citoyens, et de formuler des conclusions, des avis ou des recommandations sur ces deux sujets.

La consultation a été annoncée le 8 mai 2017 par un communiqué de presse, des avis dans certains médias montréalais ainsi que sur le site web de la STM. Des dépliants d'information ont été distribués aux résidents du secteur et des affiches apposées à l'extérieur de la station de métro Lionel-Groulx. La documentation relative au projet de réfection du poste de district a également été rendue disponible sur le site internet de la STM.

Composée des commissaires Mme Luba Serge, présidente, MM. Jacques Besner et Bruno-Serge Boucher, la commission a présidé une séance d'information le 25 mai 2017 au 2515, rue Delisle, bâtiment du Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA). Suite à la séance d'audition des opinions qui s'est tenue le 15 juin dernier au même endroit, les commissaires déposent le présent rapport au comité Suivi des actifs du Conseil d'administration de la STM.

Le premier chapitre de ce rapport décrit le projet de réfection du poste de district de la station Lionel-Groulx et du remplacement de la membrane d'étanchéité recouvrant le métro ainsi que le contexte qui s'y rattache. Le second chapitre fait état des préoccupations et opinions des citoyens qui se sont exprimés en consultation publique le 15 juin dernier et des opinions écrites transmises à la STM préalablement à cette séance. Enfin, le troisième et dernier chapitre contient l'analyse de la commission et ses recommandations.

1 Le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

Ce chapitre présente le projet de réfection du poste de district de la station de métro Lionel-Groulx. Il comprend une présentation de l'encadrement réglementaire de la consultation et du projet, un bref survol du contexte urbain et des objectifs du projet ainsi qu'une description technique du projet.

1.1 L'encadrement réglementaire de la consultation

L'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, chapitre S-30.01) prévoit qu'il revient au conseil d'agglomération de Montréal d'édicter, par règlement, « *les règles d'urbanisme que doit respecter la Société de transport de Montréal (STM) dans la réalisation des travaux et des ouvrages visés* ». L'adoption d'un règlement doit faire suite à la réalisation, par la STM, d'une consultation publique portant sur les travaux ou les ouvrages visés, soit la réfection du poste de district du métro Lionel-Groulx. Cette consultation doit être tenue conformément à la politique corporative PC 1.14, telle qu'approuvée par le conseil d'administration de la STM.

Le rapport de consultation est d'abord déposé au comité Suivi des actifs, puis adopté par le conseil d'administration de la STM. Il est ensuite transmis à l'arrondissement du Sud-Ouest, ainsi qu'au greffier de la Ville de Montréal. Le comité exécutif de la Ville de Montréal est alors saisi du rapport avant que le conseil d'agglomération, conformément à la Loi, ne soit appelé à adopter le règlement autorisant la STM à réaliser le projet au nom des partenaires impliqués.

L'encadrement réglementaire du projet

La réfection du poste de district de la station Lionel-Groulx exige d'obtenir des autorités municipales une modification du règlement de zonage affectant le terrain. Pour que le projet soit conforme, le règlement doit édicter l'ensemble des règles d'urbanisme nécessaires à la réalisation dudit projet, parmi lesquelles doivent notamment être modifiées :

- L'usage du bâtiment auxiliaire relié au réseau du métro (poste de district)
- Les normes d'implantation (marges et constructions à l'intérieur des marges)
- Le coefficient d'occupation au sol
- La norme de densité
- La hauteur minimale et maximale
- Les règles relatives aux équipements permis sur le toit.

1.2 Le contexte et les objectifs du projet

Un poste de district est d'abord une installation qui permet la distribution d'énergie électrique dans le réseau du métro. En tout, le réseau de la STM comporte 7 postes de district et celui de la station Lionel-Groulx dessert un total de 13 stations. L'équipement électrique de ces postes de district a été, pour la plupart, mis en marche dans les années 1970. Dans le cas du poste de district Lionel-Groulx, cet équipement arrive à la fin de sa vie utile et nécessite d'être remplacé pour assurer le service du métro.

Figure 1 : Les stations de métro desservies par le poste de district Lionel-Groulx



Le poste de district, actuellement en opération à la station de métro Lionel-Groulx, est situé à l'ouest du terminus d'autobus Greene entre les rues St-Jacques et Delisle et à l'est du rond-point de l'avenue Lionel-Groulx.

Figure 2 : Plan du projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx



Le bâtiment héberge au rez-de-chaussée un garage pour les véhicules de la STM et en sous-sol le poste de district ainsi que les équipes d'électromécaniciens qui assurent l'entretien et l'exploitation des systèmes. Du côté est de l'édifice actuel, en face du terminus Greene, se trouvent deux puits qui servent à la ventilation naturelle et mécanique à la station. À l'est du terminus de la rue Greene, deux édicules servant de puits de lumière logent dans un cas, en tréfonds, les locaux techniques du poste et d'autres équipements du poste de district, et dans l'autre assurent un éclairage naturel à la station de métro.

Le poste actuel comprend deux catégories d'équipements. La première regroupe ceux qu'on qualifie de moyennes tensions qui fonctionnent à 12 000 volts. Ils ont pour but de recueillir l'alimentation électrique d'Hydro-Québec et de la redistribuer dans le réseau du métro. L'autre catégorie d'équipements regroupe les groupes électrogènes capables de produire de l'énergie électrique en cas de panne des équipements d'Hydro-Québec.

Pour permettre l'installation du nouvel équipement électrique qui assurera l'alimentation en électricité des 13 stations mentionnées plus haut et pour les années à venir, la STM prévoit démolir le bâtiment actuel et y construire le nouveau poste de district. Ce projet est financé par le programme Réno-Systèmes qui est un programme de maintien d'actifs financé par le ministère des Transports du Québec. Il vise à assurer la pérennité et la fiabilité des équipements du métro.

Les objectifs du projet sont :

- Assurer la fiabilité de l'alimentation électrique du métro
- Assurer la pérennité des équipements du métro
- Alimenter les nouvelles charges nécessaires à l'exploitation du métro

Le projet de la STM comprend au final les éléments suivants :

- Le remplacement des équipements de moyenne tension du poste de district
- Le remplacement des groupes électrogènes
- Le remplacement de la membrane d'étanchéité au-dessus des infrastructures souterraines situées sous le parc entre l'édicule de la station de métro et le garage Lionel-Groulx
- L'intégration du nouveau bâtiment au cadre bâti et au milieu urbain en fonction des orientations d'aménagement de l'arrondissement pour le secteur.

1.3 Le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx

Le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx comprend deux éléments principaux. Le premier est la démolition du garage actuel et la construction d'un nouveau poste de district. Le second est le remplacement de la membrane d'étanchéité et le réaménagement d'une partie du parc. De plus, le projet nécessite une modification au règlement de zonage, ainsi que l'acquisition d'une parcelle de terrain située au nord-est du bâtiment.

Le nouveau poste de district sera une construction de deux étages dont le second, au-dessus du garage au rez-de-chaussée, hébergera les nouveaux groupes électrogènes. L'édifice sera surmonté d'un appentis mécanique sur le toit, en retrait des façades. Le bâtiment occupera sensiblement la même emprise au sol (+16%) que l'existant.

La construction de ce poste de district demande de mettre hors tension les appareils actuellement en opération avant de connecter les nouveaux. Pour réaliser cette intervention, la STM doit d'abord excaver un segment de lignes à moyenne tension sous le terminus Greene situé entre le garage actuel et l'édicule du métro.

Le terminus Greene doit être temporairement fermé pour 5 mois durant les travaux. Il compte actuellement 4 arrêts. Plus de 7 893 personnes montent et descendent des autobus à cet endroit par jour. Le nombre de bus circulant dans le secteur Lionel-Groulx est d'environ 750 par jour.

La STM doit aussi remplacer la membrane d'étanchéité qui recouvre la station de métro et qui a atteint la fin de sa vie utile. Cette membrane est située entre l'édicule d'accès à la station et le poste de district. En surface, on y trouve un espace végétalisé en prolongement du parc, au sud de la rue St-Jacques.

Suite aux travaux sur la membrane, la STM propose un réaménagement de cet espace vert et d'une partie du parc le long du terminus Greene.

Figure 3 : Les limites du chantier projeté (en rouge)

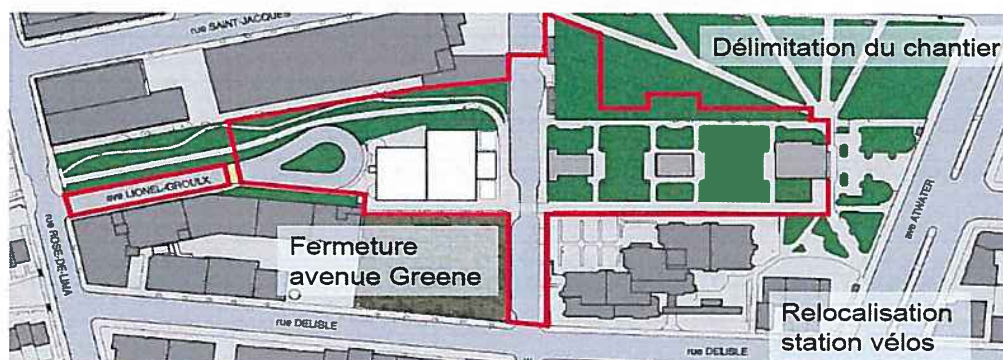


Figure 4 : Le poste actuel (vu de l'avenue Lionel-Groulx) et le nouveau poste



Figure 5 : Le poste actuel (vu du Terminus Greene) et le nouveau poste



Les orientations architecturales du poste de district projeté visent à :

- Limiter la hauteur du bâtiment
- Conserver un dégagement au rez-de-chaussée pour la piste cyclable et le chemin piéton
- Générer une composition dynamique des façades
- Prévoir une chambre mécanique en toiture, en retrait du périmètre, pour dissimuler les équipements
- Ajouter de l'éclairage intégré au bâtiment
- Créer une transition entre les bâtiments grâce à une structure en 2 volumes et un rappel des matériaux existants
- Mettre en valeur le lien piéton

La membrane d'étanchéité et le parc

Le remplacement de la membrane d'étanchéité située sous l'espace paysager entre l'édicule de la station de métro et le garage Lionel-Groulx exige l'excavation de cet espace et conséquemment le remplacement des arbres qui s'y trouvent. L'Abri-vélo sera aussi déplacé.

Figure 6 : L'aménagement paysager proposé



Figure 7 : Les puits de lumière existants et les puits de lumière retouchés



Les objectifs recherchés dans ces travaux sur les puits de lumière et les aménagements paysagers visent à :

- Répéter les formes et les matériaux pour unifier les interventions
- Créer une transition entre l'architecture des puits de lumière du métro et celle du nouveau bâtiment grâce à une restauration du revêtement des puits de lumière fait en panneaux de béton et l'ajout de cadres décoratifs avec éclairage intégré
- Concevoir un aménagement convivial et structuré par les puits de lumière
- Ajouter des aires d'attente diversifiées
- Mettre en place un mobilier urbain et de l'éclairage

1.4 La planification des travaux

Les travaux seront réalisés en 2 phases principales. La première phase, d'une durée de 5 mois (de l'été à l'automne 2019), comprend la mise en place du chantier et des palissades, les travaux sur les conduites souterraines, les travaux de fondation du nouveau bâtiment, l'excavation des sols et les travaux d'imperméabilisation des structures souterraines et enfin, l'aménagement de l'espace vert entre l'édicule du métro et l'avenue Greene. La seconde phase, d'une durée de 26 mois (de l'automne 2019 à l'automne 2021), verra d'abord la réduction du périmètre de chantier au seul site du poste de district incluant l'avenue Lionel-Groulx. Le terminus Greene sera alors rouvert. La démolition du garage actuel et la construction du nouveau bâtiment suivront jusqu'à l'installation des nouveaux équipements et leur mise en service. L'aménagement paysager des abords de l'édifice se fera à l'été 2021, peu avant la démobilisation du chantier et la réouverture de la piste cyclable et de l'avenue Lionel-Groulx.

Figure 8 : Calendrier du chantier

Principaux jalons/activités	2019		2020				2021			
	Été	Automne	Hiver	Printemps	Été	Automne	Hiver	Printemps	Été	Automne
1 Début des travaux	◆									
2 Travaux phase 1	■	■								
3 Excavation et remblais	■	■								
4 Travaux d'imperméabilisation	■	■								
5 Aménagement paysager parc environnant		■								
6 Travaux phase 2		■	■	■	■	■	■	■	■	■
7 Construction nouveau bâtiment		■	■	■	■	■	■	■	■	■
8 Travaux d'aménagement intérieur					■	■	■	■	■	■
9 Installation et mise en service des nouveaux équipements							■	■	■	■
10 Aménagement paysager avenue Lionel-Groulx									■	■
11 Fin des travaux										◆

1.5 L'impact des travaux et les mesures de mitigation

Pour assurer le maintien de son service pendant les travaux, la STM prévoit plusieurs mesures de mitigation, ainsi que le déplacement des arrêts d'autobus situés sur l'avenue Greene en date de la présente consultation publique. D'autres mesures sont aussi prévues afin de diminuer l'impact des travaux sur l'utilisation des services de transport de Lionel-Groulx.

Circulation et déplacements

La STM assure que les services de transport par autobus seront maintenus en tout temps durant les travaux et que les artères principales seront privilégiées dans le cas des arrêts d'autobus actuellement dans le terminus Greene. Il n'y aurait pas d'augmentation du nombre de passages sur la rue Delisle et l'avenue Greene au nord de la rue St-Jacques. De plus, aucune voie de circulation pour les automobilistes ne sera perdue sur les rues St-Jacques, Delisle et Rose-de-Lima, ni de l'avenue Atwater.

La réalisation des travaux par la STM signifie aussi inévitablement la présence de camions pour le transport de matériaux (4 véhicules lourds à l'heure) et, tel que mentionné précédemment, l'altération des trajets habituels de transport collectif en raison de la fermeture du terminus Greene pour 5 mois à l'été 2019. En plus, la STM prévoit que les travaux nécessitent le déplacement de la station de vélo, l'obstruction de certains chemins piétonniers habituels et la déviation de la piste cyclable est-ouest passant par l'avenue Lionel-Groulx. Ces éléments sont tous des facteurs de nuisance pour les usagers du métro et les résidents environnants pour lesquels la STM prévoit des mesures de mitigation. Il est à noter que l'étude de circulation préliminaire effectuée par la STM considère que l'impact sur la fluidité de la circulation automobile serait négligeable.

- Une étude de circulation permettra d'identifier les déplacements qui seront impactés par la zone et les accès au chantier. Au moment de la consultation publique, cette étude était préliminaire
- Les mesures nécessaires seront définies pour assurer des déplacements sécuritaires aux endroits stratégiques
- Le plan de circulation pour les automobiles, piétons et cyclistes sera établi par une firme spécialisée dans le domaine
- Aucun véhicule lourd de chantier ne va circuler sur la rue Delisle
- Aucune voie de circulation pour les automobilistes ne sera perdue au niveau des rues Saint-Jacques, Delisle et Rose-de-Lima, ni de l'avenue Atwater

- Il n'y aura aucune augmentation du nombre de passages sur la rue Delisle et l'avenue Greene.

Bruit et qualité de l'air

L'augmentation du niveau sonore pendant les travaux et la dégradation de la qualité de l'air due à la poussière sont deux enjeux qui accompagnent la majorité des travaux de cette envergure. À ce titre, la STM prévoit des mesures pour s'assurer de limiter les nuisances.

- Respect de la réglementation concernant le niveau de bruit et les heures de travail
- Suivi continu des niveaux de bruit
- Installation de silencieux sur les équipements bruyants lorsque requis
- Possibilité d'alarme de recul à intensité variable sur les véhicules
- Installation de toiles et d'abris pour les travaux poussiéreux
- Arrosage lors de la démolition et de l'excavation des sols
- Nettoyage des véhicules lourds à la sortie du chantier

Le verdissement

Le verdissement et l'état des aménagements paysagers constituent les derniers éléments ciblés par la STM qui feront l'objet de mesures de mitigation. Suite à une étude arboricole préliminaire, la STM a identifié 54 arbres qui seront situés à l'intérieur des limites du chantier. Seulement un d'entre eux devrait être coupé étant donné sa proximité avec le bâtiment à démolir. Il représenterait un risque si ses racines d'ancrage étaient compromises selon l'expertise arboricole présentée en consultation publique. Néanmoins, la STM prévoit maintenir la biomasse et la canopée actuelle. Pour se faire, la société protégerait ou transplanterait les arbres actuellement présents et s'assurerait d'intégrer les orientations de l'arrondissement du Sud-Ouest pour son aménagement paysager.

L'ensoleillement

L'ajout d'un étage au nouveau bâtiment et, conséquemment, l'augmentation de sa hauteur aura inévitablement un impact sur l'ensoleillement des environs. L'étude fournie en consultation publique identifie que la perte des heures de soleil serait toutefois négligeable pour les espaces environnants, notamment pour le jardin communautaire, alors que l'ombre sera principalement orientée vers la piste cyclable et l'avenue Greene.

2 Les préoccupations et opinions exprimées

Ce chapitre s'intéresse aux préoccupations, aux attentes et aux opinions soulevées par les citoyens et organismes s'étant exprimés sur le projet de réaménagement du poste de district de la station de métro Lionel-Groulx. Une trentaine de personnes ont assisté aux deux séances publiques, soit à la séance d'information du 25 mai, puis à celle d'audition des opinions, le 15 juin. Cinq personnes ont posé des questions à la séance d'information afin d'obtenir des éclaircissements sur le projet présenté par les représentants de la STM. La commission a entendu cinq personnes en séance d'audition et reçu quatre opinions écrites qui ont été déposées sur le site web de la STM.

Les thèmes abordés lors de cette consultation publique ont été assez variés relativement à leur nombre, mais se sont surtout concentrés sur les alentours de la station Lionel-Groulx et de son accessibilité en général, soit avant, pendant et après le chantier prévu. Certaines opinions ont aussi dépassé le cadre du mandat de la commission donné par la STM. Celles-ci sont tout de même abordées dans ce chapitre en raison de leur pertinence pour la compréhension de l'environnement du métro Lionel-Groulx. Les opinions émises lors de cette consultation publique permettent ainsi de dégager le portrait général des enjeux du chantier à venir pour la réfection du poste de district et le remplacement de la membrane d'étanchéité du métro, les sources principales de préoccupation des participants.

De manière générale, le projet présenté est bien accueilli par la population. Certaines préoccupations émises concernaient directement les nuisances liées au chantier et quelques bonifications du projet ont été proposées. La nécessité de réaliser ce projet n'est nullement mise en doute par les participants. Ce sont plutôt ses impacts sur la qualité de vie des usagers du pôle Lionel-Groulx et des résidents riverains qui ont fait l'objet des différentes opinions exprimées.

Les thèmes abordés dans ce chapitre sont la réfection du poste de district et le réaménagement de l'espace vert. Les opinions concernant le chantier en général et les impacts extérieurs à sa délimitation font l'objet de la deuxième section.

2.1 La réfection du poste de district et le réaménagement de l'espace vert

Le poste de district et le parc situé entre l'édicule de la station et Saint-Jacques représentent les deux espaces principaux visés par la consultation publique. Cette section fait donc état des opinions émises par les participants qui concernaient directement le projet. Tel que décrit dans le chapitre 1, le chantier prévu englobe l'édicule du métro, le parc, l'avenue Greene, le garage

actuel de la STM et le cul-de-sac de l'avenue Lionel-Groulx. Il prévoit aussi le déplacement temporaire de la piste cyclable situé à l'ouest de la station et des lignes d'autobus situées sur l'avenue Greene.

Édicule du métro

Au cours de la consultation publique, les thèmes abordés concernant l'édicule du métro portaient principalement sur son accessibilité et sur la sécurité de ses environs pour les usagers du réseau de transport de la STM.

Il est acquis que le chantier causera potentiellement des entraves à la circulation vers l'édicule du métro. S'exprimant sur l'accessibilité à l'édicule, un participant s'est notamment questionné sur les raisons expliquant qu'il n'y ait pas de seconde entrée au métro. Il jugeait que la construction d'un second édicule serait éventuellement nécessaire et que la STM devrait profiter des travaux pour ériger un second édicule. *« Je ne comprends pas comment on parle de faire tous ces travaux, sans mention d'une deuxième entrée pour le métro Lionel-Groulx. [...] Je ne comprends pas comment on peut dépenser l'énergie, de l'argent, créer un projet sans un deuxième accès. »*¹

Une participante, qui habite la Maison Jean-Brillant a pour sa part identifié un problème d'accumulation d'eau qui nuit à la fluidité de la circulation en hiver dans les environs du métro. Des sections du trottoir deviendraient glacées par moment et lors d'averses de pluie, il devient impossible d'éviter les mares d'eau. Elle y a d'ailleurs aperçu des gens glisser et se blesser. Elle a suggéré d'effectuer les travaux nécessaires pendant le chantier projeté pour éliminer le risque d'accident.²

Cette participante s'est aussi exprimée sur la question de la sécurité dans les environs proches du métro. Elle notait qu'il n'y a aucune surveillance autour de la station³ et, qu'une fois le soleil couché, l'édicule n'est pas éclairé et est sujet au vandalisme, notamment les graffitis. Lors d'une intervention en séance d'audition des opinions, elle exprimait sa préoccupation et celles de résidents à ce sujet : *« Les locataires de Jean Brillant réagissent fortement aux graffitis, car il s'agit d'un comportement relié au vandalisme. Il y en a un peu partout, des graffitis, mais nous nous attardons particulièrement à la partie haute de l'édicule de Lionel-Groulx. Une fois le soleil couché, cette partie de l'immeuble est complètement dans le noir. Au cours de la nuit, des*

¹ Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 575-578

² Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, mémoire 1, p. 1

³ Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 865-871

*vandales y dessinent des graffitis sans être inquiétés. Le service de nettoyage vient les effacer et à peine quelques jours plus tard, nous voyons apparaître de nouveaux graffitis ».*⁴

Parc

Pour une résidente des environs du métro, le parc constitue un élément important dans la vie quotidienne de plusieurs pour lequel le chantier prévu aura certainement un impact considérant sa délimitation. Lors d'une intervention, elle s'est d'ailleurs exprimée sur l'utilisation du parc par des résidents, mais aussi sur sa vision de l'espace vert. *« Le parc est extrêmement important. Quand je dis « notre parc », je me mets dans leur peau. Moi, quand je vais être rendue en marchette, plus capable de sortir pour aller faire mon épicerie, déjà que j'y vais très souvent sur mon balcon, tous les jours, plusieurs fois par jour, je pense que je vais passer la journée là. C'est beau. C'est la verdure et, en même temps, on voit le monde vivre. On voit les gens qui circulent. Ça contribue, je pense, à la santé des gens de se sentir dans la vie. »*⁵ Un organisme était même d'avis que des mesures devraient être adoptées pour *« assurer la pérennité de cet espace si important pour le quartier »*.⁶ Certains résidents riverains utilisent notamment le parc pour des promenades tous les jours. Un participant a quant à lui déploré qu'il n'y a actuellement pas de bancs ou d'endroits pour s'asseoir.⁷ *« Ça prend des bancs. Vieillesse de société. Même les mamans avec des poussettes, des fois, les enfants il faut t'asseoir. Ça fait du bien avec mon dos, avec ma canne. »*⁸

La représentante d'un organisme s'est aussi prononcée sur l'utilisation du parc, spécifiant que des groupes communautaires du quartier utilisent fréquemment le parc pour des rassemblements et pour des pique-niques. Dans son opinion écrite, cet organisme identifiait aussi le parc comme *« un des derniers grands espaces verts dans un secteur densément peuplé pour lutter contre les îlots de chaleur et contre la pollution »*. De ce fait, ils approuvent la préservation de la canopée proposée par la STM, mais en recommandent fortement la bonification.⁹ L'importance de lutter contre les îlots de chaleur a été soulignée en séance d'audition des opinions. Le parc a été identifié comme étant primordial sur cet enjeu¹⁰ et un

⁴ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, mémoire 1, p. 2; Transcription de la séance d'audition, l. 156-161

⁵ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition l. 332-336

⁶ Solidarité Saint-Henri, mémoire 3, p. 3

⁷ Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 855-858

⁸ M. Derek Robertson, Transcription séance du 15 juin p. 37 l.1122-1123

⁹ Sonja Engmann, Solidarité Saint-Henri, Transcription de la séance d'audition l. 725-728

¹⁰ Sonja Engmann, Solidarité Saint-Henri, Transcription de la séance d'audition l. 627-628, 720-721

intervenant a aussi proposé la plantation de plantes grimpantes sur les façades de la STM¹¹ pour contribuer à atténuer les effets des îlots de chaleur.

Avenue Greene

L'avenue Greene, fermée pour cinq mois pendant le chantier, a fait l'objet de nombreuses interventions en consultation publique. Certaines ont porté sur des problèmes actuels qui pourraient bénéficier d'un réaménagement, alors que d'autres concernaient des impacts de la fermeture du terminus d'autobus. Le déplacement temporaire d'arrêts d'autobus y étant présentement localisés sur des rues avoisinantes a été identifié comme potentiellement problématique par plusieurs participants.

Un participant notait qu'en l'absence de trottoir du côté ouest du terminus, les piétons qui se déplacent entre les rues St-Jacques et Delisle doivent emprunter le trottoir du côté est du terminus où sont les abribus. « *Moi, quand je vais faire mon marché, je suis obligé de passer par là, puis, bon, il faut toujours que je me faufile à travers les gens qui font la file pour les autobus.* »¹² Cette situation est, selon lui, conflictuelle aux heures de pointe. Il propose ainsi d'y aménager un nouveau trottoir qui passerait derrière les abribus.¹³

En ce qui concerne la fermeture de l'avenue, la représentante d'un organisme rappelait qu'en 2012, avant l'ouverture du terminus, des conflits entre les différents modes de transport avaient été identifiés. Ceux-ci ont en partie été réglés avec l'aménagement du terminus dans l'emprise de la rue Greene. Selon elle, sa fermeture temporaire pourrait conséquemment faire resurgir ce problème surtout que de nouvelles lignes se sont ajoutées depuis.¹⁴ Aux dires d'un autre participant, le terminus Greene avait été aménagé pour notamment réduire les impacts du projet de réaménagement de l'échangeur Turcot sur l'offre de services en autobus. De ce fait, le participant se questionnait sur les raisons motivant sa fermeture pendant les travaux.¹⁵

En référence au déplacement temporaire des arrêts d'autobus, une participante s'est montrée préoccupée concernant l'augmentation possible de la circulation sur les rues avoisinantes au projet. « *I am seeing that we're making reference to larger streets in the area, and so my worry would be that are we then going to be using the smaller streets to meet this purpose which, to me [...] it doesn't make sense to limit the access of parking, which is already limited, being taken*

¹¹ Mauricio Garzon Beltran, Transcription de la séance d'audition, l. 1219-1220

¹² Sébastien Adhikari, Transcription de la séance d'audition, l. 742-743

¹³ Sébastien Adhikari, mémoire 2, p. 1

¹⁴ Sonja Engmann, Solidarité Saint-Henri, Transcription de la séance d'audition, l. 659-663

¹⁵ Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 1080-1100

by big buses. »¹⁶ Selon un organisme, les rues avoisinantes à la station sont déjà saturées. La fermeture de Greene augmenterait alors le risque d'accident. Pour atténuer ce risque, il recommande l'utilisation de lieux alternatifs pour les débarcadères d'autobus, tel que d'autres stations de métro ou le stationnement du Super C localisé à proximité¹⁷. Pour la représentante de cet organisme, les rues Delisle, Atwater, Saint-Jacques et Atwater seraient des options à éviter¹⁸.

S'exprimant plus amplement sur la rue Delisle, cette même participante décrivait la voie comme une rue résidentielle qui n'est pas aménagée pour accommoder les autobus. Elle note aussi que plusieurs personnes âgées y habitent. Dans le même ordre d'idée, l'organisme recommande dans son opinion écrite « *la mise en place des moyens pour éviter le conflit potentiel entre les piétons, les cyclistes, les véhicules d'urgence, les autobus, les véhicules de construction et le stationnement des visiteurs de la Maison Jean-Brillant sur la rue Delisle* ». ¹⁹

Une participante s'est quant à elle exprimée sur l'option de la rue Saint-Jacques. Elle constate qu'il y a de longues files d'attente pour l'autobus de la rue Saint-Jacques aux heures de pointe, ce qui peut poser problème lors d'intempéries. « *Pourtant, il n'y a que deux petits abribus (ancien modèle). C'est pourquoi ils ne peuvent pas se protéger des intempéries.* » ²⁰

Piste cyclable

Aux dires des participants, la piste cyclable est-ouest qui transite par l'avenue Lionel-Groulx vers le métro est particulièrement utilisée par des cyclistes, mais aussi par des résidents du secteur. Plusieurs étudiants de la résidence de McGill empruntent notamment la piste cyclable à partir du métro à pied pour se rendre chez eux.²¹

En date de la consultation publique, il n'y avait toujours pas d'emplacement prévu pour la déviation temporaire de la piste cyclable pendant le chantier. Deux participants ont ainsi identifié la rue Delisle comme étant une option ou encore sur la rue Saint-Jacques, même si elle est « *[considérée] par les piétons et les cyclistes comme un endroit dangereux, c'est une raison de plus pour dire : bien, à cet endroit-là, il y a comme... l'automobile est trop dominante puis il faut*

¹⁶ Amanda Daluiso, Transcription de la séance d'information, I. 788-798

¹⁷ Solidarité Saint-Henri, mémoire 3, p. 2

¹⁸ Sonja Engmann, Solidarité Saint-Henri, Transcription de la séance d'audition, I. 596-603

¹⁹ Solidarité Saint-Henri, mémoire 3, p. 3

²⁰ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, mémoire 1, p. 1

²¹ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition, I. 832-833

vraiment prévoir des mesures de partage de l'espace public ».²² Un organisme demandait pour sa part « de s'assurer de bien relocaliser, baliser et sécuriser la piste cyclable qui [sera] déplacée durant les travaux ».²³

Les intervenants ont identifié plusieurs enjeux concernant la piste cyclable. Par exemple, on note que la piste « *n'est pas super pratique quand on utilise le vélo pour autre chose que le tourisme. Elle n'est pas faite pour (dixit) traverser pour se rendre quelque part. Il faut s'arrêter souvent, il faut débarquer à la rue Greene. Pour rentrer sur la piste cyclable sur Atwater devant la station, c'est compliqué, il y a un poteau au milieu du chemin* ». ²⁴ En particulier, la piste à l'est de la rue Greene, qui longe l'espace au-dessus de la membrane d'étanchéité, a été signalée comme problématique, manquant de signalisation et « *ça devient compliqué pour les cyclistes, parce qu'il n'y a pas de marquage, il n'y a pas de signalisation. Il y a les usagers du métro, il y a les usagers d'autobus aussi, il y a les piétons. Alors, on ne sait pas trop quoi faire puis après on se rend vraiment à la traverse pour les piétons, puis ce n'est pas évident, parce qu'il n'y a pas vraiment de rampe, il n'y a pas de marquage pour que les cyclistes puissent continuer vraiment à traverser Atwater puis continuer sur l'avenue Lionel-Groulx* ». ²⁵ Ceci peut conduire à des accidents et frustrations entre piétons et cyclistes²⁶, ou bien amène les piétons à passer sur la pelouse.²⁷

Poste de district

Le poste de district projeté par la STM a aussi fait l'objet de quelques interventions lors de la consultation publique. Un organisme supporte notamment l'idée de la STM, telle que présentée en séance d'information, de miser sur la qualité de l'intégration architecturale pour assurer une convivialité des abords de la station de métro²⁸.

Certains participants ont toutefois proposé certaines bonifications au projet. Un participant suggère l'intégration d'une murale, de verdure ou d'agriculture urbaine pour favoriser davantage l'intégration du bâtiment. « *Ma proposition c'est vraiment concernant la construction du bâtiment, c'est l'intégration d'une murale, de la verdure, de l'agriculture urbaine au bâtiment. Pourquoi? Parce que je pense que c'est important de bonifier justement les mesures qui sont déjà*

²² Mauricio Garzon Beltran, Transcription de la séance d'audition, l. 1544-1547

²³ Conseil régional de l'environnement de Montréal, mémoire 4, p. 1

²⁴ Sonja Engmann, Transcription de la séance d'audition, l. 770-775

²⁵ Mauricio Garzon Beltran, Transcription de la séance d'audition, l. 1307-1314

²⁶ Sonja Engmann, Transcription de la séance d'audition, l. 614-619; Mme Michèle Rozon, Transcription de la séance d'audition, l. 832-833

²⁷ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition, l. 120

²⁸ Conseil régional de l'environnement de Montréal, mémoire 4, p. 1

*prévues dans la proposition du projet et concernant l'intégration dans le milieu urbain de cette infrastructure. »*²⁹

Un organisme encourageait quant à lui la STM à certifier le nouveau bâtiment selon une norme énergétique telle que la norme Envision, *« l'un des plus hauts standards pour la construction d'équipements publics durables »*.³⁰

2.2 Le chantier en général

La consultation publique portant sur la réfection du poste de district Lionel-Groulx a aussi vu des interventions portant spécifiquement sur le chantier. Certains participants ont ainsi fait valoir que ce secteur de l'arrondissement du Sud-Ouest est aux prises avec des travaux d'envergure depuis plusieurs années et que la collectivité semble en être épuisée. C'est d'ailleurs ce qu'un organisme exprimait en introduction dans son opinion écrite : *« Depuis plusieurs années, les résident-e-s de St-Henri doivent composer avec la multiplication des travaux, que ce soit autour de l'échangeur Turcot, la construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), la réfection de la rue Notre-Dame ou la construction d'un autre immeuble de condominiums. Leur qualité de vie souffre des conséquences de ces travaux: la poussière, la pollution sonore, les rues bloquées, les trottoirs et pistes cyclables fermés ainsi que le ralentissement des autobus. »*³¹

Selon cet organisme, un nouveau chantier ajouterait à la pollution sonore et à la poussière déjà présente en raison des autres travaux et de la concentration de déplacements par autobus. C'est pourquoi ils recommandent *« la mise en place des mesures pour minimiser la pollution et le bruit autour de la station Lionel-Groulx pendant la période de construction »*.³² Un autre organisme *« demande que les déplacements piétons soient sécurisés, bien indiqués et maintenus en tout temps pendant la durée des travaux prévue entre 2019 et 2022. »*³³

Une résidente du coin a pour sa part exprimé le souhait qu'un canal de communication entre la STM et l'administration de son immeuble soit mis en place pour que les gens soient prévenus des travaux. *« J'ai imaginé qu'est-ce qui se passerait pour ces gens-là le jour où les travaux vont commencer, même avant la poussière et le bruit. Il pourrait y avoir un petit peu de panique. »*³⁴

²⁹ Mauricio Garzon Beltran, SH Initiatives urbaines, Transcription de la séance d'audition, l. 1198-1204

³⁰ Conseil régional de l'environnement de Montréal, mémoire 4, p. 1

³¹ Solidarité Saint-Henri, mémoire 3, p. 1

³² Solidarité Saint-Henri, mémoire 3, p. 2

³³ Conseil régional de l'environnement de Montréal, mémoire 4, p. 1

³⁴ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'information, l. 664-671

2.2.1 Les impacts extérieurs au chantier

Selon des participants, le chantier aura inévitablement des impacts sur la qualité de deux milieux en particulier, soit les jardins communautaires et la maison Jean-Brillant. Ces deux endroits seront voisins au chantier pendant toute sa durée.

Jardins communautaires

Tel que présenté au premier chapitre, un jardin communautaire se trouve adjacent au chantier projeté. Une participante, impliquée dans ce jardin, est venue le décrire en séance d'audition des opinions : *« Alors, c'est 90 jardinets. C'est beaucoup de population, immigrants et Bangladeshies, et il y a aussi beaucoup de familles qui travaillent là ensemble pendant la journée. Alors, beaucoup des enfants qui courent et des choses comme ça. Pour moi, c'est vraiment une opportunité de rencontrer des gens que, autrement, je n'aurais jamais connus et des autres populations dans ma communauté. »*³⁵ Considérant que la période active des jardins communautaires est pendant l'été, cette participante considère la poussière comme un enjeu important. *« Il faudrait savoir que le jardin, ça ouvre pour l'année le 1er de mai et ça ferme fin d'octobre, début de novembre. C'est vraiment important pour nous de savoir quelle sorte de travail serait fait dans quelle période. Parce que par exemple, dans la mi-mai jusqu'à la mi-juin, il y a beaucoup de personnes qui vont mettre les semis qui sont vraiment fragiles. Et s'il y a du travail qui produit beaucoup de vibrations par exemple, beaucoup de poussière, ça va détruire les semis. »*³⁶ Elle précisait aussi que les racines d'arbres peuvent nuire au jardin, ce qu'il faudrait considérer lors du réaménagement paysager à proximité.³⁷

Finalement, elle a indiqué qu'au cours des dernières années, il y a eu des problèmes de vol de légumes dans les jardins, mais que le transit de personnes semblait réduire les risques. Selon elle, il serait préférable de ne pas avoir une palissade qui coupe la lumière sur le site et de plutôt opter pour des clôtures transparentes.³⁸

Puisqu'il y aura plus d'ombre sur le jardin communautaire en raison d'une hauteur de bâtiment plus élevée en comparaison au garage actuellement en place, un participant a quant à lui proposé l'aménagement de serres sur son toit. *« Il y a le jardin communautaire Rose-de-Lima qui est affecté par l'ajout d'un étage au bâtiment, ça va produire de l'ombre sur plusieurs des jardinets »*

³⁵ Rhoda Sollazo, comité des jardiniers de Rose-de-Lima, Transcription de la séance d'audition, l. 1647-1653

³⁶ Rhoda Sollazo, comité des jardiniers de Rose-de-Lima, Transcription de la séance d'audition, l. 1655-1662

³⁷ Rhoda Sollazo, comité des jardiniers de Rose-de-Lima, Transcription de la séance d'audition, l. 1667-1668

³⁸ Rhoda Sollazo, comité des jardiniers de Rose-de-Lima, Transcription de la séance d'audition, l. 1668-1671, 1886-1887

du jardin. C'est une façon aussi de considérer une mesure qui viendrait compenser cette nuisance aussi pour les jardiniers.»³⁹

Maison Jean-Brillant

Lors de la consultation publique, une résidente de la maison Jean-Brillant est venue s'exprimer sur les impacts potentiels du chantier sur ce bâtiment. Elle décrit l'immeuble comme un OBNL qui regroupant 124 logements dans lesquels habitent des personnes de 60 ans et plus. La participante a toutefois précisé avoir 71 ans et être dans le groupe des plus jeunes. Plusieurs résidents souffriraient de pertes d'autonomie assez sérieuses, beaucoup utilisent des marchettes pour se déplacer et de certains ne sont simplement pas capables de sortir. L'immeuble ne possède pas de services pour les résidents.⁴⁰ Finalement, il comporte une cour arrière paysagée et une terrasse sur laquelle les résidents peuvent recevoir des visiteurs, utiliser un barbecue, des balançoires et des bancs.⁴¹ La participante ne considère toutefois pas le bruit du chantier de la membrane et du camionnage comme une nuisance en autant d'être prévenue.⁴² Elle a d'ailleurs proposé une visite des lieux après les travaux. *« Une petite visite, après, ça sera quasiment une récompense, je pense, pour les gens de la maison [Jean-Brillant]. Puis je suis certaine que vous allez bien leur expliquer puis ils vont bien comprendre qu'est-ce qui s'est passé puis la nécessité de faire ces travaux-là. »*⁴³

Ses préoccupations portaient beaucoup plus sur les déplacements des résidents vers l'extérieur pendant les travaux, notamment au parc, tel qu'exprimé précédemment à la section 2.1 et vers le marché Atwater. Elle avait aussi émis une préoccupation concernant la sortie d'urgence potentiellement bloquée sur l'avenue Greene pendant la fermeture du terminus⁴⁴.

2.3 Les précisions apportées en séance par la STM

À la fin de la séance d'audition des opinions, des précisions et des rectifications ont été apportées par un membre de l'équipe de la STM.

³⁹ Mauricio Garzon Beltran, SH Initiatives urbaines, Transcription de la séance d'audition, l. 1219-1225

⁴⁰ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition

⁴¹ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition, l. 415-424

⁴² Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition, l. 499-519

⁴³ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition, l. 515 et suiv.

⁴⁴ Michèle Rozon, Maison Jean-Brillant, Transcription de la séance d'audition, l. 367-372

Question portant sur le rayonnement électromagnétique autour du poste

« On a parlé de danger si jamais on s'approchait trop du bâtiment ou si on construisait quelque chose au-dessus. Ce qu'il faut comprendre, j'ai expliqué durant la présentation le 25 mai que le niveau de tension dans le poste de district, c'est le même que partout ailleurs sur l'île de Montréal. Dans un premier temps, c'est important de comprendre qu'on ne fait pas de transformation du courant dans ce poste-là. C'est un poste de district. Donc, on prend l'alimentation Hydro-Québec et on la redistribue dans le réseau du métro.

Le deuxième point, c'est qu'on a fait par le passé des mesures du rayonnement électromagnétique tout autour de nos équipements. Donc, très, très près de nos équipements à l'intérieur du bâtiment et on respecte les normes internationales qui sont reconnues à travers le monde pour le rayonnement électromagnétique d'un équipement électrique.

*Donc, il faut comprendre que plus on s'éloigne d'un équipement électrique, moins ces radiations-là sont élevées. Et donc, déjà pour nos propres employés, on a déjà prouvé innocuité donc, c'était sans danger pour nos propres employés et donc, forcément, c'est sans danger pour les citoyens autour du poste ».*⁴⁵

⁴⁵ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'audition, l. 1845-1860

3 L'analyse et les recommandations de la commission

Le projet proposé par la STM, pour lequel cette commission a été mandatée, porte sur le réaménagement du poste de district de la station de métro Lionel-Groulx. Les travaux consistent principalement à démolir le garage actuel sur l'avenue Lionel-Groulx pour y ériger un nouveau bâtiment qui pourra accueillir de nouveaux équipements électriques. La STM doit aussi remplacer la membrane d'étanchéité du métro qui a atteint la fin de sa vie utile. Subséquemment, l'espace qui recouvre la membrane sera réaménagé.

Les opinions des participants aux consultations sur le poste de district Lionel-Groulx ont traité de ces éléments, mais les rencontres ont aussi été, pour plusieurs, une occasion pour soulever des problèmes connexes, en particulier l'aménagement de l'espace vert autour du nouveau bâtiment et de l'édicule du métro. Étant donné que ces préoccupations correspondent aux travaux qui seront entrepris sur la membrane d'étanchéité et l'aménagement paysager, la commission a intégré ces opinions dans son analyse. De plus, la STM, lors de la soirée d'information, s'est prononcée très ouverte à recevoir des suggestions autant en ce qui a trait au concept d'aménagement paysager qu'architectural.⁴⁶

L'analyse et les recommandations de la commission se formulent autour des enjeux suivants :

- Le projet dans son ensemble
- L'intégration harmonieuse du projet
- Les travaux et la période de chantier
- Le dialogue avec les citoyens et son encadrement

3.1 Le projet dans son ensemble

La grande majorité des mémoires et opinions reçus lors des audiences sont favorables à la réalisation du projet dans son ensemble; les intervenants reconnaissent l'importance et la nécessité de remplacer le poste de district pour assurer la fiabilité et pérennité des équipements du métro.

Tel que décrit dans le Chapitre 2, quelques personnes ont exprimé une insatisfaction quant au manque d'informations ou de détails du projet final, y inclus la relocalisation des arrêts d'autobus durant les travaux et l'impact sur la circulation et le trajet de la piste cyclable. Les nombreux

⁴⁶ Patrick Sergerie, Transcription séance d'information, l. 161-163

chantiers que subissent les résidents du quartier depuis quelques années ont aussi été une source de mécontentement.

3.2 L'intégration harmonieuse du projet

La commission retient deux grandes questions quant à l'intégration harmonieuse du projet : le concept architectural du nouveau poste de district, en particulier son verdissement et l'aménagement paysager.

3.2.1 Le concept architectural du nouveau poste de district

Les réactions au nouveau poste de district proposé se situent à deux niveaux, les aspects écologiques du bâtiment et l'impact de son hauteur sur le jardin communautaire.

Les commentaires recueillis sur les aspects architecturaux du nouveau bâtiment étaient plutôt positifs, en particulier quant à son intégration dans le paysage⁴⁷. C'était surtout l'incorporation d'éléments de développement durable et en particulier des mesures pour atténuer les îlots de chaleur, qui est ressortie comme la préoccupation majeure quant au nouveau bâtiment.

3.2.2 La lutte aux îlots de chaleur

Plusieurs participants ont parlé de l'importance de l'espace vert autour du métro Lionel-Groulx comme moyen de lutter contre les îlots de chaleur et comment le nouveau bâtiment pourrait y contribuer. Loin d'être isolée, cette préoccupation et le désir d'intégrer des solutions là où possible, rejoint les objectifs de la STM ainsi que ceux de l'arrondissement.

Le *Plan de Développement durable 2020* de la STM identifie les îlots de chaleur comme enjeu. Tout en reconnaissant que par sa mission même la STM combat les îlots de chaleur étant donné que le transport collectif « *nécessite six fois moins d'espace urbain, pouvant laisser place à davantage d'espaces verts et luttant ainsi contre les îlots de chaleur* »⁴⁸, la STM prévoit aussi d'autres mesures « *telles que le verdissement et les surfaces blanches* »⁴⁹ ainsi que des « *constructions avec des mesures durables* »⁵⁰ y inclus la certification telle que LEED, BOMA, et BESt.⁵¹

⁴⁷ Sonja Engmann, Transcription de la séance d'audition, l.624

⁴⁸ STM Plan de Développement durable 2020 p. 24

⁴⁹ STM Plan de Développement durable 2020 p. 16

⁵⁰ STM Plan de Développement durable 2020, Axe 2 : Gestion durable, Chantier 5, p. 21

⁵¹ STM Plan de Développement durable 2020, p. 39

De son côté, l'arrondissement Sud-Ouest, dans son *Plan local de développement durable 2013-2015*, vise aussi à lutter contre les îlots de chaleur. Il s'engage notamment à « *créer des espaces verts, des toitures vertes, des ruelles, des murs et des stationnements verts dans les projets publics et privés* » ainsi qu'identifier « *le cadre d'intervention favorisant le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur sur les domaines public et privé* »⁵².

Les participants ont apporté des suggestions, dont une qui vise l'installation d'un jardin ou d'une serre sur le toit. D'autres intervenants souhaiteraient un toit vert, des plantes grimpantes et une accréditation Envision.

Figure 9 : Un projet de poste électrique à Lyon, France⁵³



Les travaux de la STM visent aussi les deux puits de lumière situés entre l'accès à la station de métro sur Atwater et le nouveau poste de district à l'ouest. Les plantes grimpantes seraient aussi une solution à des enjeux soulevés lors des consultations, soit le graffiti et le fait que malgré les travaux et les efforts de nettoyage, ils seront de nouveau la cible des graffiteurs et que tout sera à recommencer dans quelques mois. Une solution serait que leurs façades soient couvertes de verdure ou de lierre, et ainsi plus difficiles à couvrir de graffitis.

La question des graffitis et leur impact sur le sentiment de sécurité est discuté dans la section 3.2.2.2, mais l'ajout de plantes grimpantes, par exemple, permettrait à la fois de lutter contre les îlots de chaleur et de combattre les graffitis.

⁵² Arrondissement Sud-Ouest, Plan local de développement durable 2013-2015, p.8

⁵³ <https://www.urbanews.fr/2010/04/04/2746-un-poste-electrique-eco-responsable-pour-lyon-confluence/>

Figure 10 : Les façades végétalisées du Campus de Jussieu, France⁵⁴



La commission est d'avis que l'intégration d'éléments de développement durable devrait faire partie de tout nouveau projet de la STM, conformément à son Plan de Développement durable. De plus, comme le témoigne son propre plan de développement durable, la STM vise cet objectif, et dans le cas du projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx, le projet est situé dans un arrondissement qui partage ces mêmes objectifs.

La commission est d'avis qu'il y aurait lieu de revoir les plans pour le poste de district ainsi que le travail prévu sur les puits de lumière pour évaluer l'intégration de mesures de développement durable, et une architecture verte, ce qui serait plus en concordance avec ses objectifs tels que définis dans le *Plan de développement durable 2020*.

⁵⁴ <http://blog.pages-energie.com/vegetalisation-murs.html>

Recommandation 1

La commission recommande que la STM adopte une architecture verte et des mesures pour combattre des îlots de chaleur dans ce projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx conformément à son Plan de développement durable. Notamment:

- ***Un toit vert ou minimalement un toit blanc sur le nouveau bâtiment.***
- ***Des façades végétalisées.***
- ***Une performance écologique supérieure qui permettra une certification telle que LEED ou Envision.***

3.2.3 Le jardin communautaire

Sans remettre en question la fonctionnalité ni la hauteur comme telle du nouveau poste de district, l'impact qu'aura le nouveau volume de cet édifice quant à l'ombre portée sur le jardin communautaire durant quelques heures en fin de journée a été soulevé. Des mesures compensatoires pour les usagers de ce jardin ont été suggérées, y compris l'ajout d'une serre ou d'un toit vert sur le nouveau poste de district, permettant l'agriculture urbaine, une murale sur la façade est de l'immeuble des résidences de l'université McGill, ou encore du mobilier urbain et l'ajout d'une couche de gravier sur les allées.

La commission est consciente de l'importance des jardins communautaires pour le quartier. Ils jouent un rôle intégrateur pour les ménages immigrants qui l'utilisent. C'est aussi un lieu où les familles, y inclus les enfants, travaillent ensemble et où les gens du quartier se rencontrent et partagent des activités comme des épluchettes de blé d'inde.⁵⁵

La commission note que la STM a déjà entrepris une initiative positive, soit des discussions avec les responsables du jardin sur des aménagements possibles⁵⁶ et l'encourage à continuer.

3.3 Les aménagements paysagers

Comme mentionné précédemment, la majorité des mémoires et opinions reçus sont favorables aux propositions de la STM de mieux aménager l'espace vert, zoné parc, immédiatement au nord de la station et à l'est du terminus Greene. Parfois appelé « *espace vert* », parfois « *parc* »,

⁵⁵ Rhoda Sollazzo, Transcription de la séance d'audition, l. 1761

⁵⁶ Patrick Sergerie, Transcription séance d'information, l.626-632

l'espace n'a pas une forte identité, ayant plutôt des rôles multiples. Très récemment, soit le 13 juin 2017, cet espace a été nommé le parc Rollande-Danis-Pelletier parallèlement à l'inauguration de l'œuvre éphémère *Freiner la chute* sur le site.⁵⁷

Avant tout, et pour la grande majorité des utilisateurs, c'est un passage pour la station de correspondance qui est d'une « *importance majeure dans le réseau de transport en commun métropolitain* »⁵⁸. C'est cette perception qui est ressortie lors des consultations entreprises par l'Arrondissement : l'espace « *vert adjacent au métro Lionel-Groulx est perçu comme un lieu de passage, sous-aménagé, voire gaspillé.* »⁵⁹ Toutefois, selon les participants ce parc joue un important rôle dans la lutte contre les îlots de chaleur, et c'est un endroit de plaisance et de détente pour des résidents du quartier ainsi que point de rassemblement pour les groupes communautaires du quartier.

Il est important de noter que le parc fait l'objet d'un processus de consultation de la part de l'Arrondissement. La STM propose d'intégrer les orientations de l'Arrondissement pour l'aménagement paysager; durant « la période des plans et devis, il va y avoir beaucoup de consultations justement pour assurer cet arrimage-là. »⁶⁰ Déjà, la STM a tenu compte des grandes orientations qui sont ressorties suite à la consultation publique pour le pôle Lionel-Groulx, pour la proposition d'aménagement présentée⁶¹. La commission est d'avis qu'étant donné la continuité entre l'espace qui entoure l'édicule du métro et les puits de lumière, qui sont l'objet de la présente consultation, et le reste de l'îlot, une coordination soutenue entre la STM, l'Arrondissement et les groupes locaux serait souhaitable pour répondre le plus complètement aux besoins exprimés par les citoyens.

Les préoccupations quant à l'aménagement paysager soulevées lors de la consultation touchent cinq aspects, soit les arbres et la canopée, la sécurité, la piste cyclable, les piétons et le mobilier urbain.

⁵⁷ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,85167633&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=17514&ret=/pls/portal/url/page/arrond_sou_fr/rep_annonces/rep_actualites/detail_actualite

⁵⁸ Arrondissement Sud-Ouest, Consultation publique 3500, Saint-Jacques (Archivex) le 14 novembre, 2014 p. 4

⁵⁹ Institut du Nouveau Monde, Rapport de consultation, février 2017 p. 12

⁶⁰ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'information, I. 436-437

⁶¹ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'information, I.246-250. Les quatre grandes orientations sont : des aménagements sécuritaires; des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année; et un pôle à identité distinctive, et un pôle qui répond aux besoins de sa population. Institut du Nouveau Monde, Rapport de consultation, février 2017

3.3.1 Les arbres et la canopée

La question de la canopée a été soulevée par les participants qui ont salué les efforts de la STM de ne pas la réduire⁶² et même demander qu'elle soit bonifiée⁶³. La STM prévoit transplanter les arbres qui seront touchés par le remplacement de la membrane⁶⁴ et, s'il y a besoin de couper des arbres qui ne sont pas en santé ou qui sont endommagés durant les travaux⁶⁵, de les remplacer. Toutefois, il y a eu des inquiétudes que des arbres soient coupés comme ça s'est fait lors de la construction du terminus sur Greene⁶⁶.

La commission, tout en tenant compte du fait que les plans d'aménagement soient préliminaires, se questionne sur le traitement réservé aux cerisiers à transplanter et déplacer lors des travaux sur la membrane. Or, ils sont actuellement plantés sur deux monticules linéaires, le long des sentiers, au nord et au sud des puits de lumière entre la station et le terminus de bus. Une fois les travaux sur la membrane terminés, la STM prévoit, selon ces plans préliminaires, leur transplantation sur deux nouveaux monticules. Or, ces monticules viendraient obstruer les ouvertures des puits de lumière qui sont à ras de sol. La commission se questionne à savoir si le rabaissment de ces monticules a été considéré lorsque la STM a affirmé conserver la même proportion de canopée.

Figure 11 : Les monticules entre les puits de lumière du métro



⁶² Sonja Engmann, Transcription de la séance d'audition, l. 625

⁶³ Sonja Engmann, Transcription de la séance d'audition, l. 631

⁶⁴ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'information, l. 421-427

⁶⁵ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'information, l. 430-434

⁶⁶ Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 94

Recommandation 2

La commission recommande à la STM de s'assurer que la canopée ne soit pas réduite suite aux travaux et de prêter une attention particulière aux arbres visés par les travaux sur la membrane.

3.3.2 La sécurité

Le sentiment d'insécurité autour de la station de métro le soir et la nuit est partagé par plusieurs intervenants. C'est notamment le cas des résidents de la Maison Jean-Brillant, qui selon une résidente, ne vont pas au parc le soir⁶⁷ et un autre intervenant, à mobilité réduite, qui se sent mal à l'aise le soir⁶⁸. Plusieurs personnes ont fait mention d'une agression physique dans le parc qui avait eu lieu au printemps 2017 et, la rumeur aidant, renforce le sentiment d'insécurité. D'autres incidents ont aussi été notés.⁶⁹

Souvent les incivilités et la détérioration de l'espace public augmentent le sentiment d'insécurité et les opinions exprimées par les intervenants renforcent ce lien. Plusieurs ont parlé de signes d'incivilité ou même de négligence⁷⁰. L'état des lieux, en particulier les déchets par terre et des poubelles qui débordent, aggrave le problème.

La commission constate que le sentiment d'insécurité est partagé par différents groupes et date depuis quelques années. Par exemple, la consultation menée en 2012 par Solidarité St-Henri a soulevé des problèmes du métro, considéré « très sale »⁷¹ et un sentiment d'insécurité : « *Les abords du métro sont isolés et sombres pendant la nuit. Avec plus d'autobus de nuit et plus d'utilisateurs, il faut penser aux solutions pour augmenter le sentiment de sécurité durant la nuit autour du métro.* »⁷² La consultation menée par l'arrondissement en 2017 arrive à une conclusion semblable, « *Le manque d'entretien et de propreté, ainsi que l'état de dégradation du mobilier ont été soulignés par la majorité des participants aux activités de consultation.* »⁷³

La commission note que le sentiment de sécurité est plutôt partagé parmi la population. Les solutions proposées par les intervenants lors de la séance d'opinions sont notamment

⁶⁷ Michèle Rozon, Transcription de la séance d'audition, l. 442-445

⁶⁸ M. Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 854-856

⁶⁹ M. Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 1148-1150

⁷⁰ Michèle Rozon, mémoire 1, p. 2

⁷¹ Solidarité St-Henri, Consultation sur le réaménagement de la station Lionel-Groulx, 26 avril 2012 p. 9

⁷² Solidarité St-Henri, Consultation sur le réaménagement de la station Lionel-Groulx, 26 avril 2012 p. 10

⁷³ Institut du Nouveau Monde, Rapport de consultation, février 2017 p. 13

d'améliorer l'éclairage⁷⁴ et d'ajouter des caméras de surveillance⁷⁵. Un intervenant a soulevé la question du lien entre l'appropriation de l'espace et la sécurité, « ...c'est sûr que s'il n'y a pas d'appropriation des espaces par les résidents, par les citoyens, c'est sûr que ça devient un endroit peu utilisé, un endroit où il ne va pas beaucoup de monde, c'est sûr que ça va créer des enjeux de sécurité. »⁷⁶ Des suggestions pour l'appropriation de l'espace ont été apportées par les intervenants. Par exemple, les résidents de la Maison Jean-Brillant proposent « une sculpture à la mémoire des citoyens et citoyennes qui ont habité et travaillé dans le secteur »⁷⁷. D'autre part, SH Initiatives urbaines propose une murale sur une des façades du nouveau bâtiment, « une murale qui pourrait être organisée aussi comme une activité, qui pourrait être vue comme une activité communautaire et culturelle aussi. »⁷⁸ Les palissades autour du chantier seraient aussi une occasion pour incorporer des œuvres d'art éphémères entreprises par des organismes communautaires et écoles permettant encore une fois l'appropriation de l'espace par les citoyens. Outre la question d'appropriation par les résidents des lieux, les murales sont une méthode reconnue pour combattre les graffitis.⁷⁹

Les conseils pour la création de lieux sécuritaires incluent souvent l'intégration de la communauté dans les démarches. Par exemple, l'un des six principes du *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* de la Ville de Montréal est d'agir ensemble, soit « La participation de la communauté » avec des moyens tels que « les marches exploratoires; la mobilisation de la population et des groupes locaux; l'appropriation des lieux publics par la population ».⁸⁰ Le fait que l'aménagement proposé est encore à un stade préliminaire permettra cette intégration de la population locale dans les démarches à venir.

⁷⁴ Michèle Rozon, mémoire 1, p. 2

⁷⁵ Michèle Rozon, mémoire 1, p. 2; M. Derek Robertson, Transcription de la séance d'audition, l. 869

⁷⁶ Mauricio Garzon Beltran, Transcription de la séance d'audition, l. 1599-1601

⁷⁷ Michèle Rozon, mémoire 1, p. 3

⁷⁸ Mauricio Garzon Beltran, Transcription de la séance d'audition, l. 1213-1217

⁷⁹ <http://www.cdccentresud.org/nouvelles/lancement-du-programme-dart-mural-de-la-ville-de-montreal/>

⁸⁰ Ville de Montréal, *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* p. 29 http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/Guide_amenagement_envir_onnement_urbain_securitaire.pdf.

Recommandation 3

La commission recommande que, dans un premier temps, la STM identifie les lieux perçus comme dangereux en étroite collaboration avec les groupes locaux et les riverains. Ensuite, avec l'aide d'experts, que la STM mette en place des mesures pour améliorer la sécurité autour du métro, des puits de lumière, l'abribus et les sentiers telles que l'éclairage et des caméras de surveillance.

3.3.3 La piste cyclable

Tel que décrit dans le chapitre 1, les travaux nécessitent le détournement de la piste cyclable. La STM tient à la maintenir durant les travaux et ceci fait l'objet de discussions avec l'Arrondissement⁸¹. Selon des intervenants, les travaux de la STM sont une opportunité pour améliorer et bonifier le réseau cyclable, surtout l'utilisation du vélo pour le déplacement et dont l'infrastructure n'est pas semblable à celle pour le cyclisme de plaisance⁸². De plus, la bonification de la piste cyclable concorde avec les orientations municipales, telles que décrites dans le document de consultation de la Stratégie Centre-Ville, qui favorisent l'utilisation du vélo comme mode de transport quotidien.⁸³

Tel que décrit dans le Chapitre 2, les intervenants ont identifié plusieurs problèmes tels que le manque de signalisation, les conflits avec les piétons, ainsi que le manque de fluidité avec des arrêts fréquents et des obstacles, tel qu'un poteau dans le chemin. Les intervenants ont souligné que ces problèmes rendent la piste difficilement utilisable pour les déplacements quotidiens. Certains participants ont évoqué la possibilité d'avoir une piste cyclable sur Delisle ou Saint-Jacques et la commission considère qu'un aménagement durable sur l'une ou l'autre de ces rues serait plus viable.

La commission est d'avis que la cohabitation de la piste cyclable et la voie piétonnière au même endroit peut mener à des conflits, sinon des accidents et n'est donc pas souhaitable. Étant donné l'augmentation d'utilisation du vélo⁸⁴ et le potentiel de développement tel qu'identifié par la

⁸¹ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'audition, l. 393-394

⁸² Sonja Engmann, Transcription séance du 15 juin p. 26 l.772; M. Mauricio Garzon Beltran, Transcription séance du 15 juin p. 51 l.553-1558

⁸³ Ville de Montréal, Stratégie centre-ville Soutenir l'Élan, Document de consultation 2016 <https://mairedemontreal.ca/montreal-devoile-le-document-de-consultation-de-la-strategie-centre-ville>

⁸⁴ Par exemple, entre 2003 et 2013 le nombre de déplacements en vélo ont doublé. (Communauté métropolitaine de Montréal Horizon 2031 Projet de plan directeur du réseau vélo métropolitain, 2017 p. 23)

Communauté métropolitaine de Montréal, notamment pour les déplacements domicile-travail⁸⁵, la commission est d'avis que l'aménagement de la piste cyclable devrait se faire dans une perspective à long terme et d'intégration dans le réseau actuel et à venir. La commission s'interroge sur la pertinence de réaménager la piste cyclable dans le parc, qui est déjà très achalandé, en tant que lieu de passage et de détente plutôt que sur une rue avoisinante.

Recommandation 4

La commission recommande que la STM révise l'aménagement de la piste cyclable et que la piste soit:

- ***Liée au réseau existant ou prévu***
- ***Entrepris en collaboration avec les groupes d'utilisateurs, ainsi que les instances municipales.***

Recommandation 5

La commission recommande que la STM procède dès le début du chantier à une relocalisation permanente de la piste cyclable.

3.3.4 Le mobilier urbain

Selon la STM, l'aménagement proposé sera « *structuré autour des bâtiments existants, donc autour des puits de lumière et de la station, avec des chemins qui sont dans la prolongation de ces structures-là, qui vont raccorder le lien piétonnier [...] ces nouveaux aménagements-là [...] vont permettre de répondre aussi à l'étude de consultation qui a eu lieu l'an dernier. Et donc, de procurer des aires d'attente, tant pour le terminus d'autobus que pour procurer aussi des espaces de socialisation, toujours en maintenant un éclairage additionnel et une convivialité qu'on n'a pas actuellement.* »⁸⁶

Plusieurs intervenants ont exprimé le désir, sinon le besoin, de mobilier urbain⁸⁷, et, en particulier, des bancs⁸⁸. C'est aussi un moyen pour que les gens s'approprient de l'espace.⁸⁹ Ce besoin avait aussi été soulevé lors des consultations de l'Arrondissement en 2017⁹⁰.

⁸⁵<http://cmm.qc.ca/champs-intervention/transport/plans-en-transport/plan-directeur-du-reseau-velo-metropolitain/>

⁸⁶ Patrick Sergerie, Transcriptions de la séance d'audition, l. 252-258

⁸⁷ Mauricio Garzon Beltran, Transcriptions de la séance d'audition, l. 1379

⁸⁸ Derek Robertson, Transcriptions de la séance d'audition, l. 1122-1123

⁸⁹ Mauricio Garzon Beltran, Transcriptions de la séance d'audition, l. 1609

⁹⁰ Institut du Nouveau Monde, Rapport de consultation, février 2017 p. 11

Pour la commission, étant donné l'importance du parc et son utilisation telle que présentée en section 3.2.2, ce mobilier urbain est essentiel pour créer des « espaces de socialisation » que la STM cherche à implanter, et ainsi répondre aux besoins exprimés par les intervenants. Cela aidera aussi à produire une situation de « yeux sur la rue » qui augmentera la sécurité. De leur côté, les poubelles réduiront les signes d'abandon et d'incivilité, augmentant ainsi la sécurité des usagers.

Recommandation 6

La commission recommande l'intégration de mobilier urbain, en particulier des bancs et plus de poubelles.

3.4 Les travaux et la période de chantier

Tel que mentionné plus haut, selon les avis de la majorité des citoyens émis lors des audiences, la réalisation du projet dans son ensemble est bien acceptée. Cependant, plusieurs ont manifesté des inquiétudes face aux travaux de chantier et aux nuisances qu'il pourrait générer. Trois aspects de leurs préoccupations, soit la circulation, la délimitation du chantier et les nuisances sont discutés dans cette section. Une quatrième inquiétude, la démarche d'information et de consultation est élaborée à la Section 3.4.

3.4.1 La délimitation du chantier

La question de sécurité autour du métro a été soulevée à plusieurs reprises le long des consultations et étant donné que le chantier va durer environ deux ans et demi, dont cinq mois (été à automne 2019) durant lequel le chantier comprendra le côté est et ouest de la rue Greene⁹¹. Dans son mémoire, Le Conseil régional de l'environnement de Montréal demande que « les déplacements piétons soient sécurisés, bien indiqués et maintenus en tout temps pendant la durée des travaux »⁹² tandis qu'une résidente de la Maison Jean-Brillant a exprimé des soucis concernant la sortie d'urgence, qui serait potentiellement bloquée par les palissades⁹³ (voir Figure 3).

⁹¹STM Présentation du projet Lionel-Groulx, le 25 mai 2017

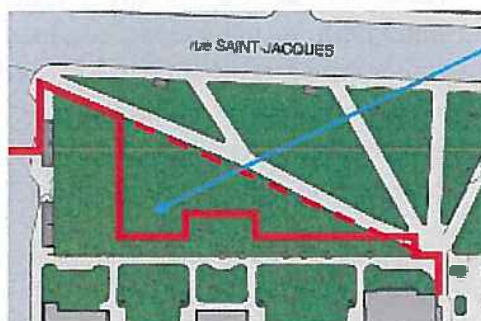
⁹² Conseil régional de l'environnement de Montréal, Avis déposé dans le cadre de la consultation pour le poste de district Lionel-Groulx, juin 2017

⁹³ Michèle Rozon, mémoire 1; Transcription de la séance d'audition, I. 367-372

Quoique la délimitation du chantier soit préliminaire⁹⁴, la commission a identifié quelques endroits où les palissades pourraient poser des problèmes de sécurité. Premièrement, la palissade au sud de Greene avec la sortie de secours de la Maison Jean-Brillant et le transformateur d'Hydro-Québec qui seraient à l'intérieur du chantier, puis, deuxièmement, celle au sud de l'avenue Lionel-Groulx qui pourrait obstruer une porte de sortie au nord-est de l'édifice de la résidence de l'Université McGill. Dans ces deux cas, il faudrait vérifier avec le Service de Protection des Incendies de Montréal si la localisation de ces palissades permet un accès sécuritaire aux véhicules d'urgence, particulièrement dans le cas de la fermeture de l'avenue Lionel-Groulx.

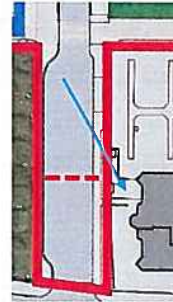
La Commission pense qu'il y aurait lieu de bien examiner cette question avant les appels d'offres, notamment aux endroits suivants :

- Possibilité de cachette pour des gens malveillants. La palissade (pointillée) devrait longer le sentier depuis l'intersection Greene-St-Jacques et ne pas l'obstruer près de l'entrée de la station. L'espace récupéré à l'intérieur du chantier pourrait servir aux travaux ou l'entreposage d'équipement.
- Obstruction par la palissade de deux sentiers venant de la rue Delisle, obligeant les usagers du métro et résidents de la Résidence Jean-Brillant de se rendre sur Atwater, déjà très occupée par les arrêts d'autobus, pour se rendre à la station de métro. La palissade devrait être déplacée afin de permettre la circulation des piétons sur un de ces sentiers (pointillé).



⁹⁴ Réponses aux questions de la commission le 10 juillet 2017

- Obstruction de l'issue de secours de la Maison Jean-Brillant et d'un transformateur d'Hydro-Québec sur Greene. La palissade devrait être repoussée plus au nord (pointillé).



- La palissade de chantier sur l'avenue Lionel-Groulx, qui sera en place pour toute la durée de la construction (3 ans), aura un impact sur l'accessibilité de la résidence de l'Université McGill, mais aussi pour les véhicules d'urgence qui ne pourront se rendre du côté nord de la résidence, où se situe son entrée principale, sans entrer dans l'enclos du chantier.



Recommandation 7

La commission recommande à la STM de se pencher plus en détail sur l'emplacement des palissades de chantier, notamment pour des questions de sécurité des usagers et de vandalisme, ainsi que celles de sécurité aux incendies dans le cas des issues de la Résidence Jean-Brillant et de la résidence de l'Université McGill.

3.4.2 Les enjeux de circulation

Il est à noter que des problèmes de circulation qui vont au-delà des limites du chantier, telles que la densité d'autobus, d'autos, et de camions ainsi que la pollution et le bruit qui en découlent ont été soulevées lors des audiences⁹⁵. Ces mêmes problèmes ont aussi été soulevés lors de consultations similaires, notamment lors de la consultation sur le pôle Atwater en 2017⁹⁶, la consultation sur le bâtiment Archivex en 2014⁹⁷, et la consultation entreprise par Solidarité St-Henri en 2012⁹⁸.

Selon Solidarité St-Henri, les rues autour du métro sont déjà « saturées », une situation qui va s'empirer avec la fermeture de la rue Greene durant les travaux sur le poste de district, ce qui a mené l'organisme à recommander la relocalisation des débarcadères d'autobus ailleurs, tel qu'au stationnement du marché Super C ou à d'autres stations de métro. À l'instar de ce groupe, la commission est d'avis que les problèmes de circulation augmentent les « risques d'accident pour les piétons et les cyclistes » ce qui « ne favorise pas le transport actif »⁹⁹. Le Conseil régional de l'environnement de Montréal a aussi souligné l'importance de sécuriser les déplacements piétons et la piste cyclable durant les travaux¹⁰⁰.

De son côté, la STM propose que tous les circuits d'autobus soient maintenus sans toutefois augmenter la circulation sur les rues résidentielles telles que Greene et Delisle¹⁰¹. Actuellement environ 750 autobus par jour circulent dans le secteur Lionel-Groulx, dont 5 lignes utilisent la rue Greene avec presque 8 000 montants et descendants par jour.¹⁰² Les intervenants ont exprimé des inquiétudes quant au déplacement des arrêts et aux impacts sur la circulation, surtout étant

⁹⁵ Solidarité St-Henri, Mémoire au sujet de la réfection du poste de district Lionel Groulx, 11 juin 2017;

⁹⁶ Institut du Nouveau Monde, Rapport de consultation, février 2017

⁹⁷ Arrondissement Sud-Ouest, Consultation publique 3500, Saint-Jacques (Archivex) le 14 novembre, 2014 p. 4

⁹⁸ Solidarité St-Henri, Consultation sur le réaménagement de la station Lionel-Groulx, 26 avril 2012

⁹⁹ Solidarité St-Henri, Mémoire au sujet de la réfection du poste de district Lionel Groulx, 11 juin 2017

¹⁰⁰ Conseil régional de l'environnement de Montréal, Avis déposé dans le cadre de la consultation pour le poste de district Lionel-Groulx, juin 2017

¹⁰¹ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'information, l. 379-381

¹⁰² Réponses aux questions de la commission le 10 juillet 2017

donné que les emplacements temporaires n'ont pas encore été identifiés par la STM¹⁰³. En particulier Solidarité St-Henri qui a signalé des problèmes potentiels sur la rue Delisle entre les résidents de la Maison Jean-Brillant, les piétons, les cyclistes et les véhicules, y inclus autobus, véhicules de construction et d'urgence¹⁰⁴.

La STM prévoit que durant la période des travaux, il y aura jusqu'à quatre véhicules lourds par heure qui vont s'ajouter à la circulation¹⁰⁵. Durant les premiers cinq mois, l'accès au chantier se fera par les rues Greene et St. Jacques ainsi que Rose-de-Lima, mais cette dernière sera, par la suite, l'unique voie d'accès pour la durée des travaux.

En raison des habitations familiales et le grand nombre d'enfants sur la rue Rose-de-Lima ainsi que sur la rue Delisle, la commission est d'avis que la STM doit s'assurer que ces déplacements se fassent en toute sécurité. La commission note aussi que quoique la piste cyclable autour du chantier soit déplacée, le lien entre Place St-Henri et la rue Rose-de-Lima serait toujours maintenu, ce qui pourrait mener à des conflits avec les véhicules lourds sur Rose-de-Lima.

La commission est d'avis que la situation sera problématique et que des mesures sont nécessaires pour bien saisir les préoccupations de la population locale quant au déplacement des arrêts d'autobus et à la circulation de véhicules lourds, et solliciter les suggestions quant aux alternatives pour s'assurer que la situation existante ne soit pas empirée par les travaux.

Recommandation 8

La commission recommande que la STM travaille en étroite collaboration avec les organismes de quartier et les riverains pour trouver des solutions aux problèmes potentiels de circulation, autant en ce qui concerne le déplacement des arrêts et débarcadères d'autobus que le trajet des véhicules lourds dans le quartier avoisinant.

3.4.3 Les nuisances

Selon Solidarité Saint-Henri, le quartier autour du métro Lionel-Groulx subit déjà une augmentation de pollution sonore et de poussière suite à l'augmentation de lignes d'autobus en 2012¹⁰⁶. Les travaux prévus vont aggraver la situation. Cette préoccupation est partagée par d'autres citoyens qui se sont présentés aux audiences. En particulier, il y a des inquiétudes quant

¹⁰³ Derek Robertson, Transcription de la séance d'information, l. 559; Amanda Daluiso, Transcription de la séance d'information, l. 793-796

¹⁰⁴ Solidarité Saint-Henri, mémoire 3

¹⁰⁵ STM Présentation du projet Lionel-Groulx, le 25 mai 2017

¹⁰⁶ Solidarité Saint-Henri, mémoire 3, p. 3

aux résidents de la Maison Jean-Brillant, Avant tout, ce qui est suggéré est une communication directe avec les résidents et l'administration de l'immeuble. La question de communication est abordée plus en profondeur dans la section 3.5.

L'importance d'un dialogue-citoyen a aussi été soulignée dans le cas des jardins communautaires. Comme la Maison Jean-Brillant, les jardins seront au bord des palissades. Pour les utilisateurs des jardins, la poussière pourrait compromettre leur travail.¹⁰⁷

La commission prend note de l'intention de la STM de mettre en place des mesures accrues pour atténuer les nuisances, notamment la poussière et le bruit¹⁰⁸. La commission est d'avis qu'étant donné la proximité de résidents et d'utilisateurs des jardins communautaires au chantier, la communication avec les riverains sera primordiale pour le déroulement des travaux.

Recommandation 9

La commission recommande des moyens pour s'assurer d'un suivi auprès des riverains pour s'assurer que les mesures mises en place ainsi que les communications soient effectives.

3.5 Le dialogue avec les citoyens et son encadrement

La communication est ressortie comme enjeu important dans les travaux sur le poste de district Lionel-Groulx. Les questions liées à la communication sont de deux ordres: la transmission de l'information et le maintien un dialogue avec les résidents d'ici la fin des travaux, et quelles leçons pourrait-on tirer de l'expérience de cette consultation afin d'en bonifier le processus.

3.5.1 Le dialogue avec les citoyens

Pour la suite des choses et comme l'ont affirmé plusieurs participants, la commission croit que la STM doit porter une attention particulière au maintien du dialogue avec les riverains et les résidents. Elle sera alors en mesure de répondre aux inconnues qui demeurent suite à la présente consultation. Les résidents souhaitent en être informés. Il existe dans le quartier des comités de bon voisinage, des tables de concertation et des lieux d'échanges qui permettraient à la STM de maintenir ouverts les canaux de communication. Procéder ainsi allégerait grandement le processus. Comme l'a souligné un participant, « Écoutez, en autant que les gens sont bien

¹⁰⁷ Rhoda Sollazo, comité des jardiniers de Rose-de-Lima, Transcription de la séance d'audition, l. 1668-1671, 1886-1887

¹⁰⁸ Patrick Sergerie, Transcription de la séance d'information, l. 400-420

renseignés sur ce qui va se passer et ce que ça implique, ils vont l'endurer, le bruit. Ça ne durera pas deux ans ! » ¹⁰⁹

Recommandation 10

La Commission recommande que la STM maintienne les canaux de communications ouverts avec les parties prenantes pendant toute la durée des travaux. Elle pourra le faire à travers les groupes ou institutions existants sur le territoire. Une attention particulière devrait être apportée aux riverains.

Le plan de communication qui accompagne la consultation propose une série de moyens pour rejoindre les intéressés, notamment un bulletin électronique, une page web dédiée au projet et un numéro de téléphone recevant les commentaires. ¹¹⁰ Essentiellement composé de moyens réactifs, ce plan gagnerait en efficacité s'il intégrait des éléments proactifs, où l'initiative du dialogue revient à la STM et non au citoyen.

Par exemple, la STM pourrait tirer un plus grand avantage des plateformes comme Facebook, dont la pénétration dépasse de loin à Montréal tous les autres réseaux en usage. Ces plateformes mettent à disposition des moyens de diffusion de l'information qui offrent la meilleure pénétration sur le marché compte tenu de la segmentation possible. Elles demeurent également parmi les moins coûteuses à l'utilisation.

Malheureusement, parmi l'ensemble des citoyens touchés par le projet, tous ne sont pas joignables aussi facilement. Pour toutes sortes de raisons - exposées plus bas - certains groupes méritent qu'on développe une stratégie particulière d'intervention. La commission en a identifié trois.

La Maison Jean-Brillant

Les personnes âgées de la Maison Jean-Brillant vivent pratiquement "dans" le parc entourant la station Lionel-Groulx puisque leur immeuble jouxte la station. Plusieurs passent du temps à la fenêtre, sur leur balcon ou même dans le parc. En plus d'être les premiers touchés par les travaux, ces personnes sont une source d'information privilégiée pour la STM. De plus, plusieurs personnes âgées sont, de par leur condition, plus sensibles aux nuisances et craintives devant le changement. Il suffit généralement d'une information continue et bien ciblée pour les rassurer et, mieux encore, en faire des partenaires précieux.

¹⁰⁹ Michèle Rozon, Transcription de la séance d'audition, l. 500 et suiv.

¹¹⁰ Réponses de la STM aux questions de la Commission - 2e série de questions/réponses.

La Résidence Solin Hall de l'université McGill

Malheureusement, aucun étudiant-e de la Résidence McGill ne s'est présenté aux audiences. Pourtant, ils seront parmi les plus gênés par les travaux prévus au poste de district, et ce, pour une période de deux ans et demi. Des enjeux de sécurité discutés plus tôt se posent également pour celles et ceux qui passent du métro à la résidence. Une rencontre d'information-consultation à la résidence devrait être envisagée, notamment afin de discuter des mesures de sécurité pendant et après le chantier.

Les résidents d'origines diverses

Comme la plupart des quartiers de Montréal, l'arrondissement du Sud-Ouest compte un grand nombre de citoyens d'origines diverses. Ces résidents rencontrent souvent des problèmes de participation à la vie publique, notamment pour des raisons linguistiques ou culturelles. Il y aurait lieu de trouver, en collaboration avec les leaders de ces communautés, des moyens de communication efficaces pour informer et échanger avec ces personnes.

Recommandation 11

La Commission recommande que la STM optimise son utilisation des plateformes de réseautage et développe une stratégie d'intervention particulière auprès de certains groupes, tels les locataires de la Maison Jean-Brillant, les étudiants de la Résidence Solin Hall, et les résidents d'origines diverses.

3.5.2 Le processus

La Commission souhaite commenter le processus lui-même et faire quelques recommandations à la STM afin que dans un souci d'amélioration continue, elle puisse tirer encore davantage du processus de consultation publique qu'elle met en place.

Selon la commission, deux éléments du contexte de la consultation sur le poste de district Lionel-Groulx ont eu un impact sur le déroulement du processus et seraient à considérer pour les consultations à venir.

Le moment de la consultation

Lors des rencontres préliminaires de la commission avec la STM, de même que lors de la soirée d'information, la Société a insisté sur l'intérêt qu'elle avait pour les commentaires sur le bâtiment, son architecture et les matériaux retenus. Toutefois, ce sont les mesures de mitigation

pendant les travaux et l'aménagement des terrains avoisinant le poste de district qui ont davantage retenu l'attention de participants.

Il semble également qu'il était trop tôt, dans la mise en œuvre de ce projet, pour que la STM soit en mesure de répondre aux questions précises sur les mesures de mitigation prévues et l'aménagement des alentours du poste de district. Il lui était difficile d'aller au-delà, lorsque nécessaire, des mesures habituellement prévues pour ce type de travaux. Par exemple, plusieurs interventions en séance d'information ont porté sur le réaménagement des trajets et débarcadères d'autobus, de même que des pistes cyclable et piétonne pendant les travaux. La STM n'était pas encore en mesure de présenter un tel plan. La commission est d'avis que cette consultation publique formelle est venue un peu tôt dans le processus de réalisation du projet.

Le type de consultation

La commission salue la volonté de la STM de recueillir les opinions des citoyens bien avant le lancement des appels d'offres, lui permettant ainsi d'ajuster son projet. Toutefois, les moyens pour solliciter ces opinions seraient peut-être à revoir dans un contexte tel que celui du Sud-Ouest de Montréal, où consultations et travaux s'enchaînent depuis près d'une décennie.¹¹¹

Lors de toutes ces consultations, souvent, les enjeux sont semblables (circulation, bruit, poussière..), et les groupes ou citoyens qui présentent des mémoires et font des interventions sont aussi les mêmes. La forme utilisée est pratiquement toujours semblable, soit une consultation traditionnelle avec mémoires et audiences. Une approche non-traditionnelle pourrait stimuler l'intérêt et la participation dans un contexte où, depuis plusieurs années, les projets et les consultations se multiplient.

Si la STM veut tirer le maximum de son exercice de consultation et maintenir un dialogue constructif avec les résidents et riverains, **la commission suggère à la STM d'être innovante dans les moyens déployés pour les informer, les consulter, et leur rendre comptes.** À cet égard, l'assemblage des résultats de plusieurs types de dialogue et de consultation donne souvent un meilleur portrait des irritants et des espoirs des citoyens.

¹¹¹ Le terminus Green, la réfection de l'échangeur Turcot, la construction du CUSM et la Station Vendôme, le nouveau Pont Champlain, le Plan de développement urbain, économique et social (2 consultations), le projet Archivex... et bientôt le REM...

Conclusion

Le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx a été bien reçu par les participants aux séances de consultation publique, qui ont accepté la nécessité de remplacer les équipements et d'assurer la pérennité et la fiabilité du métro.

La STM a entrepris une consultation du projet en amont, soit deux ans avant le début des travaux. D'un côté le moment de la consultation permet l'intégration des suggestions des citoyens et démontre une ouverture de la part de la STM à respecter les opinions des intervenants et d'incorporer des changements au projet. Par contre, étant donné que le projet ne débutera qu'en deux ans, certaines informations étaient manquantes et n'ont pas permis l'expression d'opinions sur plusieurs questions. Notamment, le déplacement des arrêts et débarcadères d'autobus ainsi que la piste cyclable et la localisation des palissades, qui auront tous des conséquences sur la vie quotidienne, mais qui n'étaient pas encore complètement définis par la STM.

Plusieurs recommandations qui découlent des consultations traitent de questions de développement durable. Quoique la STM ait un plan de *Plan de Développement durable 2020*, qui vise, entre autres la lutte aux îlots de chaleur, cette vision ne semble pas se trouver dans le projet. Par exemple, aucun élément d'architecture verte n'est incorporé dans le nouveau poste de district. De plus, étant donné l'importance que prennent les déplacements en vélo dans la région montréalaise, et la reconnaissance qu'y donne la STM, par exemple, à travers l'intégration des supports à vélo, la commission souhaiterait qu'une attention plus aigüe soit accordée à cet aspect des travaux, avec plus de détail et des discussions préalables avec des groupes tels que Vélo Québec. Pour la commission, le souci de développement durable devrait se trouver dans les projets de la STM d'une façon plus systématique.

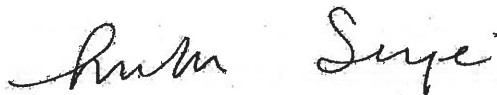
La volonté des résidents et des organismes communautaires à continuer le dialogue avec la STM est manifeste et la commission encourage la STM à poursuivre les discussions tout au long des travaux pour mieux répondre aux préoccupations des citoyens. De plus, la commission suggère que des moyens proactifs soient incorporés dans les prochaines étapes, surtout pour certains citoyens difficilement joignables.

Dans les cas de consultations en amont, la commission croit que la STM devrait envisager des moyens alternatifs, tels que des groupes de discussion, pour obtenir les opinions des citoyens. Ceci serait encore plus pertinent dans un contexte, tel que le cas présent, où les citoyens et groupes communautaires sont déjà très sollicités.

Le moment de cette consultation a aussi soulevé des préoccupations de longue date, surtout quant à la sécurité et le besoin de mobilier urbain. La commission encourage la STM de prendre note des suggestions mises de l'avant lors des consultations. Néanmoins, il en demeure que beaucoup de ces changements se feront en parallèle avec le travail de l'arrondissement. La collaboration qui semble émerger entre la STM et l'arrondissement est positive pour des changements qui devront améliorer la vie quotidienne des citoyens.

Quoique le moment des consultations ait un certain désavantage quant aux informations disponibles, la commission est d'avis que les avantages, en particulier les possibilités d'incorporer des éléments de développement durable et de trouver des solutions permanentes aux problèmes de piste cyclable, ne seront que positifs pour les résidents et utilisateurs. L'ouverture qu'a démontrée la STM à écouter les citoyens et leur volonté de maintenir le dialogue sont prometteurs pour le projet.

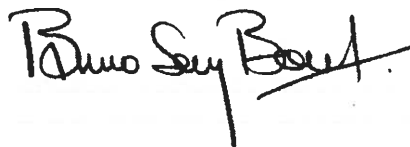
Fait à Montréal, le 14 août 2017



Luba Serge, Présidente de commission



Jacques Besner, commissaire



Bruno-Serge-Boucher, commissaire

Annexe 1 – Les informations relatives à la consultation

Le mandat

Le 3 mai 2017, le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) autorisait la création d'une commission responsable de tenir une consultation publique sur le projet de réfection du poste de district à la station de métro Lionel-Groulx et du remplacement de la membrane d'étanchéité qui recouvre le métro.

La commission et son équipe

Mme Luba Serge, présidente

M. Jacques Besner, commissaire

M. Bruno-Serge Boucher, commissaire

M. Olivier Rinfret, secrétaire-analyste

L'équipe de la STM et ses partenaires

Les participants à la séance d'informations – 25 mai 2017 (par ordre d'inscription)

M. Derek Robertson

Mme Michèle Ruzon

M. Sébastien Adhikari

Mme Amanda Daluiso

Mme Sonia Engmann

Les participants ayant exprimé leur opinion

Présentation en séance d'audition le 15 juin 2017

Mme Michèle Rozon

Solidarité Saint-Henri (Mme Sonja Engmann)

M. Derek Robertson

M. Mauricio Garzon Beltran

Mme Rhoda Sollazo

Opinions écrites seulement

M. Sébastien Adhikari

Conseil régional de l'environnement de Montréal

La documentation

Documents se retrouvant sur la page de la consultation Lionel-Groulx :

<https://www.stm.info/fr/consultations/refection-du-poste-de-district-lionel-groulx>

- La politique corporative
- Informations sur le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx (PDF)
- Démarche de consultation *Imaginons ensemble l'avenir du pôle Lionel-Groulx-Atwater* – Rapport de consultation produit en février 2017 par l'Institut du nouveau monde pour l'arrondissement Le Sud-Ouest
- Présentation - séance d'information du 25 mai 2017
- Transcription de la séance du 25 mai 2017
- Réponses aux questions de la Commission
- Transcription de la séance du 15 juin 2017
- Réponses aux questions de la Commission - 10 juillet 2017

Annexe 2 – La liste des recommandations

Liste des recommandations

Recommandation 1

La commission recommande que la STM adopte une architecture verte et des mesures pour combattre des îlots de chaleur dans ce projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx conformément à son Plan de développement durable. Notamment:

- Un toit vert ou minimalement un toit blanc sur le nouveau bâtiment.
- Des façades végétalisées.
- Une performance écologique supérieure qui permettra une certification telle que LEED ou Envision.

Recommandation 2

La commission recommande à la STM de s'assurer que la canopée ne soit pas réduite suite aux travaux et de prêter une attention particulière aux arbres visés par les travaux sur la membrane.

Recommandation 3

La commission recommande que, dans un premier temps, la STM identifie les lieux perçus comme dangereux en étroite collaboration avec les groupes locaux et les riverains. Ensuite, avec l'aide d'experts, que la STM mette en place des mesures pour améliorer la sécurité autour du métro, des puits de lumière, l'abribus et les sentiers tels que l'éclairage et des caméras de surveillance.

Recommandation 4

La commission recommande que la STM révise l'aménagement de la piste cyclable et que la piste soit:

- Liée au réseau existant ou prévu
- Entrepris en collaboration avec les groupes d'utilisateurs, ainsi que les instances municipales.

Recommandation 5

La commission recommande que la STM procède dès le début du chantier à une relocalisation permanente de la piste cyclable.

Recommandation 6

La commission recommande l'intégration de mobilier urbain, en particulier des bancs et plus de poubelles.

Recommandation 7

La commission recommande à la STM de se pencher plus en détail sur l'emplacement des palissades de chantier, notamment pour des questions de sécurité des usagers et de vandalisme, ainsi que celles de sécurité aux incendies dans le cas des issues de la Résidence Jean-Brillant et de la résidence de l'Université McGill.

Recommandation 8

La commission recommande que la STM travaille en étroite collaboration avec les organismes de quartier et les riverains pour trouver des solutions aux problèmes potentiels de circulation, autant en ce qui concerne le déplacement des arrêts et débarcadères d'autobus que le trajet des véhicules lourds dans le quartier avoisinant.

Recommandation 9

La commission recommande des moyens pour s'assurer d'un suivi auprès des riverains pour s'assurer que les mesures mises en place ainsi que les communications soient effectives.

Recommandation 10

La Commission recommande que la STM maintienne les canaux de communications ouverts avec les parties prenantes pendant toute la durée des travaux. Elle pourra le faire à travers les groupes ou institutions existants sur le territoire. Une attention particulière devrait être apportée aux riverains.

Recommandation 11

La Commission recommande que la STM optimise son utilisation des plateformes de réseautage et développe une stratégie d'intervention particulière auprès de certains groupes, tels les locataires de la Maison Jean-Brillant, les étudiants de la Résidence Solin Hall, et les résidents d'origines diverses.

Montréal, le 10 octobre 2017

Maître Yves Saindon

Greffier
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Maître,

Conformément à notre *Politique corporative - Consultation publique - réseau du métro (PC 1.14)*, c'est avec plaisir que je vous fais suivre le document du 14 août 2017 intitulé :

« Projet de réfection du poste de district à la station de métro Lionel-Groulx et du remplacement de la membrane d'étanchéité qui recouvre le métro. Rapport de la commission de consultation publique présenté au comité de suivi des actifs du conseil d'administration de la société de transport de Montréal »

Cet envoi s'inscrit dans notre démarche visant à obtenir un règlement du Conseil d'agglomération de Montréal édictant les règles d'urbanisme que la Société doit respecter pour la réalisation des travaux du projet Lionel-Groulx, tel que le prévoit l'article 158.3 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, chapitre S-30.01).

Prenez note qu'une copie de ce rapport a aussi été envoyée par voie électronique à Madame Julie Nadon, chef de division Urbanisme à la Direction de l'aménagement urbain et patrimoine de l'Arrondissement du Sud-Ouest. Cette dernière doit faire le nécessaire pour inscrire ce dossier au Comité exécutif de la Ville de Montréal et le faire cheminer pour approbation au Conseil d'agglomération.

Cordialement,



Me Sylvain Joly
Secrétaire corporatif et directeur – Affaires juridiques

c.c Me Jean François Milot
M. Luc Tremblay, directeur général STM
M. Philippe Schnobb, président du conseil d'administration STM



Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration
de la Société de transport de Montréal

tenue le 4 octobre 2017

au siège social de la STM – 800, De La Gauchetière Ouest, Montréal

CA-2017-315 PRENDRE ACTE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET LIONEL-GROULX

VU le rapport du secrétaire corporatif et directeur des Affaires juridique et du directeur
exécutif – Ingénierie, infrastructure et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par madame Nathalie Pierre-Antoine

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° de prendre acte du rapport de la commission de consultation publique sur le projet Lionel-Groulx soumis par le président du comité - Suivi des actifs, conformément à la Politique corporative «Consultation publique - réseau du métro» (PC 1.14);
- 2° de mandater le Secrétaire corporatif de la Société de déposer ce rapport auprès des instances municipales compétentes et d'entreprendre auprès de celles-ci toute autre démarche visant l'adoption du règlement édictant les règles d'urbanisme que doit respecter la Société dans la réalisation des travaux visés par le projet Lionel-Groulx.

*Copie conforme au projet de résolution soumis à l'assemblée. Seul le texte consigné
au procès-verbal de l'assemblée, tel qu'approuvé par le conseil d'administration à sa
prochaine assemblée ordinaire, fera foi de son contenu.*

Montréal, le 10 octobre 2017

Christian Portelance
Secrétaire corporatif adjoint



Dossier # : 1177526036

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Informar le conseil d'agglomération des dépenses engagées, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la charte, pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill – Rapport final.

Il est recommandé :

d'informer le conseil d'agglomération des dépenses engagées, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la charte, pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill - Rapport final.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-04 09:59

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1177526036

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Informar le conseil d'agglomération des dépenses engagées, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la charte, pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill – Rapport final.

CONTENU

CONTEXTE

Suite au bris d'une conduite d'aqueduc privée sur le terrain du 1240 rue Mill, survenu le 5 juillet 2017, un affaissement de la chaussée fut constaté le 6 juillet 2017 du côté sud-ouest de la rue Mill à l'intersection de la rue Oak (entre les rues Bridge et Riverside).

À proximité de l'affaissement, quatre conduites d'égouts sont présentes :

- au nord, le collecteur Riverside de 3500 mm de diamètre en béton armé, construit en 1970;
- au centre, un collecteur ovoïde de 1200 x 1800 mm en briques, construit en 1864;
- au sud, un égout secondaire de 1200 mm de diamètre en briques, construit en 1914;
- à l'extrême sud, l'intercepteur sud-est, à une profondeur de 35 m.

Une inspection télévisée des conduites a été réalisée et a révélé que le collecteur Riverside ainsi que l'égout secondaire de 1200 mm étaient en très bonne condition. Toutefois, l'inspection de la conduite de 1200mm x 1800 mm a témoigné d'un premier amoncellement de débris mixtes à l'emplacement de la zone d'affaissement (obstruction à près de 100 %) ainsi que d'un second amoncellement 60 m en amont de l'affaissement (obstruction à 90 %). La présence de ces débris empêchait l'inspection de la conduite à l'endroit de l'affaissement de la chaussée.

L'inspection télévisée du drain privé de 375 mm provenant du 1240 rue Mill a permis de constater l'écrasement et l'obstruction de cette conduite à environ 14 m du regard localisé sur le terrain privé, soit dans la zone de l'affaissement de la chaussée.

Dès lors, la possibilité de l'effondrement de cet égout collecteur dans un secteur achalandé et à proximité du pont Victoria fut considérée et avec l'accord des autorités municipales, des travaux d'urgence ont été entrepris, sous la responsabilité de la Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU). À cet effet, voir le formulaire d'autorisation du 19 juillet 2017 annexé en pièce jointe.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Ne s'applique pas

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à informer le conseil d'agglomération des travaux effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill et des coûts finaux suite aux travaux d'urgence, comme décrit ci-dessous.

Afin de pouvoir finaliser l'inspection de la conduite, l'enlèvement des débris fut entamé avec deux firmes, Véolia et Beauregard Environnement, sans résultats probants toutefois en raison de la non-efficacité des équipements de récurage d'égout pour ce type de dépôt (gros blocs de béton, pierre compactée, etc.)

La DEEU a alors contacté la firme CWW afin de planifier une opération de nettoyage (sortie des gros débris) de la conduite 1200 x 1800 mm avec entrée de travailleurs dans la conduite. Une fois la zone d'affaissement nettoyée, une dizaine de zones de bris fut constatée sur les parois latérales du collecteur, notamment au branchement du drain privé provenant du 1240, rue Mill ainsi qu'au raccordement de la conduite de 600 x 900 mm provenant de la rue Oak. Ces bris furent tous réparés par projection de béton fibré.

Parallèlement à ces travaux, l'inspection de la conduite fut complétée sur l'ensemble du tronçon entre les rues Bridge et Riverside. En plus de diverses zones d'accumulation de débris, deux zones présentant une détérioration importante de la couronne du collecteur ont été identifiées.

Avec l'accord des autorités municipales, la DEEU a étendu le mandat donné à la firme CWW le 19 juillet 2017 afin de procéder à la réparation de ces deux sections du collecteur à risques élevés. Voir le formulaire d'autorisation du 17 août 2017 annexé en pièce jointe.

Du 21 août au 1^{er} septembre, la firme CWW a procédé à la réparation de deux sections du collecteur d'environ 4 m chacune, à la réparation du drain privé défectueux à l'origine de l'affaissement de la chaussée, au nettoyage complet du collecteur sur le tronçon et à l'inspection de tous les puisards/regards locaux s'y raccordant.

Il est à noter que plusieurs de ces puisards sont abîmés ou bloqués et que des travaux d'entretien et de réparation de ces puisards devront être réalisés par l'arrondissement.

Les travaux effectués lors de cette intervention d'urgence sont identifiés sur les factures finales des firmes Véolia, Beauregard et CWW annexées en pièces jointes et le coût final des

travaux, incluant des frais de signalisation de l'arrondissement, est de 437 988,06 \$ taxes incluses.

JUSTIFICATION

Considérant les nombreux bris affectant l'intégrité structurale de cette conduite centenaire, il était requis de procéder à des travaux d'urgence afin d'éviter de graves répercussions advenant un effondrement de la conduite et un affaissement de la chaussée dans ce secteur déjà fort sollicité au niveau de la circulation automobile (pont Victoria, etc.)

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant évalué initialement se situait entre 375 000 \$ et 425 000 \$. Le coût final est de 437 988,06 \$ taxes incluses, ce qui représente un écart de 12 988,06 \$ par rapport à l'évaluation initiale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'état de la situation nous obligeait à exécuter immédiatement les travaux nécessaires afin de stabiliser la situation et éviter un probable effondrement de la conduite qui aurait pu produire un affaissement de la chaussée et ainsi compromettre la sécurité publique.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité exécutif 2018-01-10
Conseil municipal 2018-01-22
Conseil d'agglomération 2018-01-25

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Stéphanie SIMONEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DESORMEAUX, Service des communications
Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 1er décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sally DAGHER
Ingénieure - Administratrice de contrats

Tél : 5142804418
Télécop. : 5142804387

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-30

Michel VERREAULT
Surintendant administration et soutien à
l'exploitation

Tél : 514 280-4364
Télécop. : 514 280-4387

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Richard FONTAINE
Directeur(trice) du traitement des eaux usées
Tél : 514 280-3706
Approuvé le : 2017-12-01

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE
Directrice
Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-12-01

Dossier # : 1177526036

Unité administrative responsable :

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

Objet :

Informar le conseil d'agglomération des dépenses engagées, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la charte, pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill – Rapport final.



Formulaire d'autorisation.pdfFormulaireForceMajeure_Mill_2.pdf



Plan_Travaux_Réparations_réalisées_2017-09-08.pdf

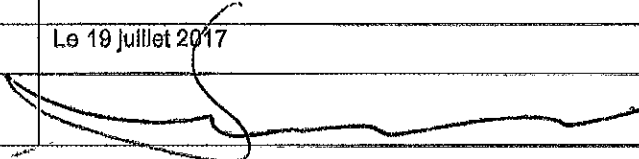
RESPONSABLE DU DOSSIER

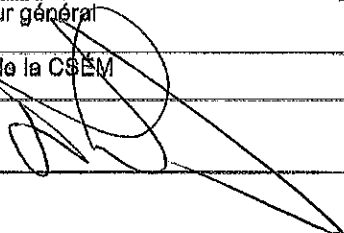
Sally DAGHER
Ingénieure - Administratrice de contrats

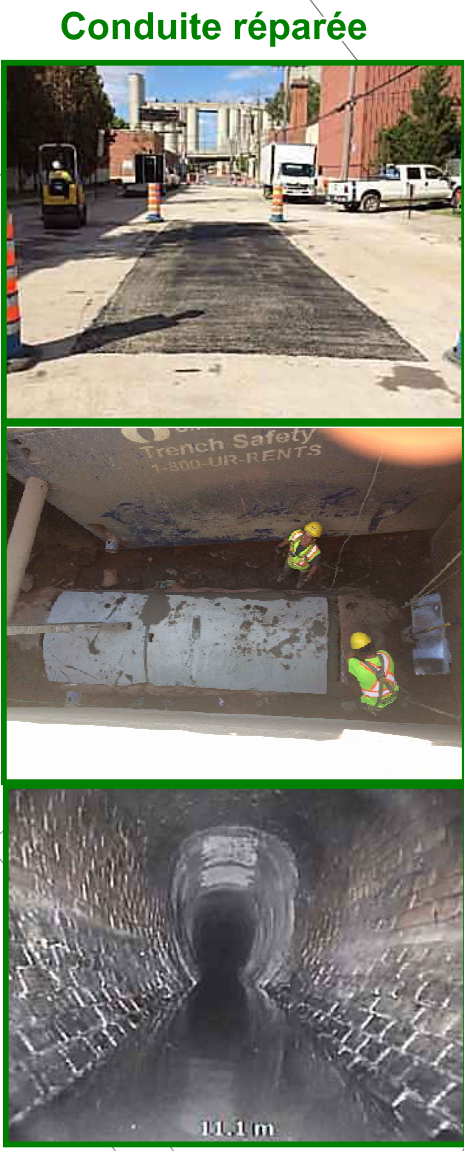
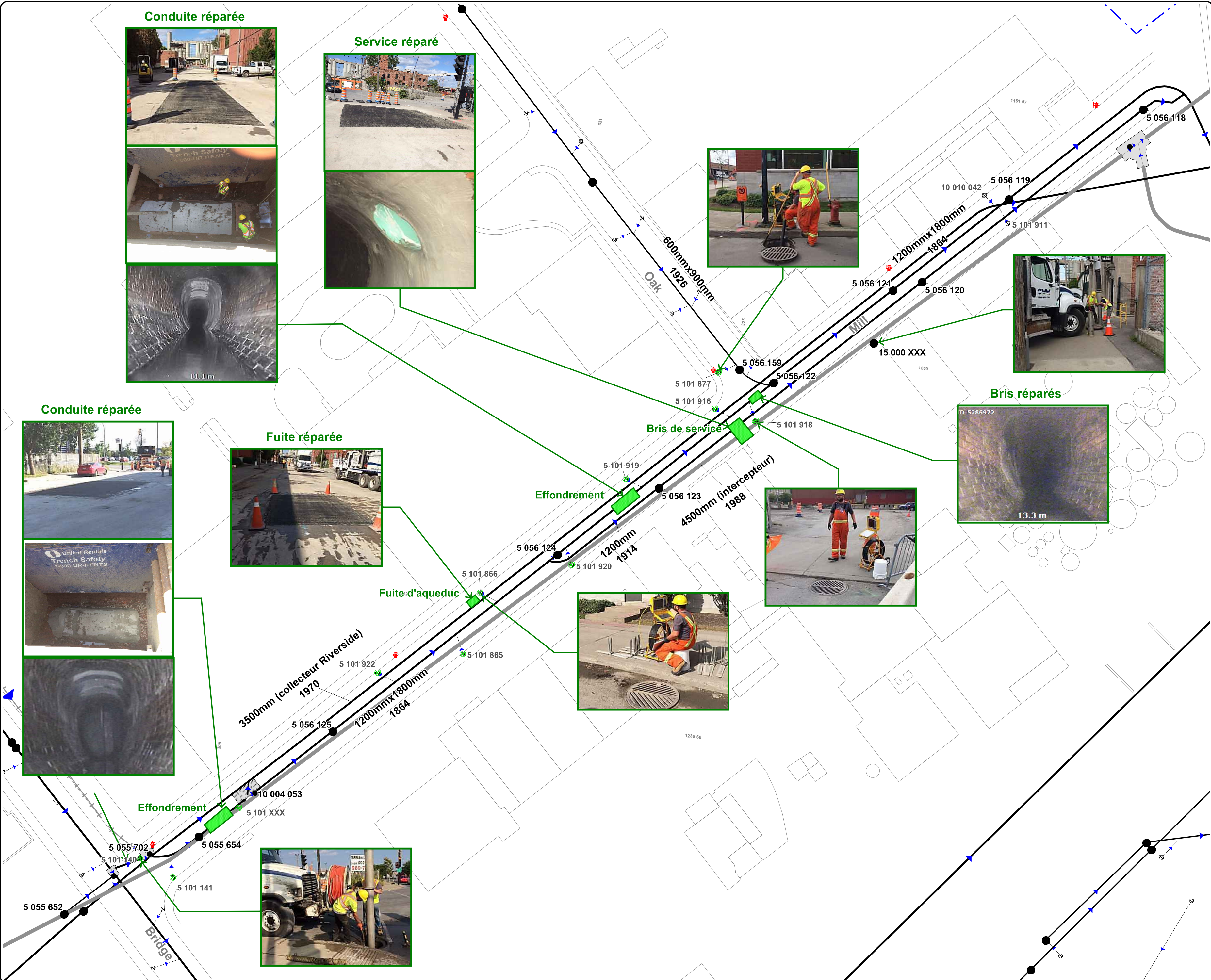
Tél : 5142804418

Télécop. : 5142804387

FORMULAIRE D'AUTORISATION D'OCTROI DE CONTRATS ET DE DÉPENSE / CAS DE FORCE MAJEURE
(Charte, annexe C, art. 199; C.c.Q., art. 1470)

VILLE DE MONTRÉAL		☐ CSEM
Nom du service	Direction de l'épuration des eaux usées – Service de l'eau	
Nom du directeur	Richard Fontaine	
Date	Le 19 juillet 2017	
Signature		
DESCRIPTION DU CAS DE FORCE MAJEURE (ÉVÈNEMENT):		
Date	Le 19 juillet 2017	
Lieu	Rue Mill (entre Oak et Bridge) sur tronçon perpendiculaire à proximité des voies desservant le pont Victoria	
Description sommaire	Un collecteur d'une dimension de 1200 mm X 1800 mm (ovoïde) et datant de 1864 est endommagé sur un de ses côtés. La paroi s'est effondrée sur une distance approximative de 2 m, créant ainsi un vide variant d'un à plusieurs mètres, ce qui affaiblit considérablement la structure et constitue un risque d'effondrement. La présence d'une conduite de 400 mm de gaz non protégée par une chaussée rigide augmente les risques. La couronne semble en bon état et il faut présumer que le radier (le fond) est également endommagé.	
NATURE DU RISQUE :	☒ Danger pour la vie de la population ☒ Détérioration sérieuse des équipements	☐ Danger pour la santé de la population ☒ Nuisance sérieuse au fonctionnement des équipements municipaux
GESTES À POSER POUR CORRIGER LA SITUATION (nature du ou des contrat(s) / contractant(s) si connus)		
Réparation d'urgence à la structure pour consolider l'intégrité structurale du collecteur et éviter une détérioration additionnelle pouvant miner le terrain et éventuellement provoquer son effondrement et fragiliser l'ASSISE DE LA CONDUITE DE GAZ. La nature des travaux reste à évaluer compte tenu des risques à la santé-sécurité des travailleurs appelés à possiblement pénétrer dans cet équipement déjà fragilisé. Deux options auront été évaluées auprès des entrepreneurs potentiels : 1- Sécurisation du collecteur pour réparation par l'intérieur de la conduite; 2- Excavation extérieure.		
DÉPENSE REQUISE : Entre 100 000 \$ et 175 000 \$		

APPROBATION DE PROCÉDER À L'OCTROI DE CONTRAT ET À LA DÉPENSE	
Maire	☒
ou Président du comité exécutif	☐
ou Directeur général	☐
Président de la CSEM	☐
Signature : 	Date 19/07/2017



Légende

- Puisard nettoyé et inspecté
- Réparations réalisées en août 2017

Coupe des égouts

Profil de la rue Mill
(pas à l'échelle)

1200x1800mm
1200mm
P=±6,5m

3500mm
P=±17m

B.M. 		Bassin : 309 (Riverside)	
Echelle 1:800	Date 2017-09-08		
Dessiné par Luc Pinard, ag. tech.			
Vérifié par Rosa Alvarez, ing.			
Assistante-surintendante Genny Paquette, ing.			

Arrondissement
Sud-Ouest

Nom du projet
INSPECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUTS DE
L'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE
MONTRÉAL

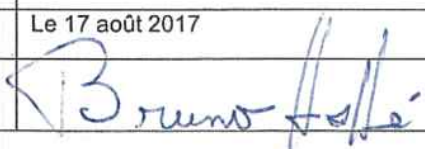
Titre du plan
Rue Mill - État des réparations

Service de l'eau
Direction de l'épuration des eaux usées
Division des collecteurs et bassins de rétention
12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, H1C 1V3

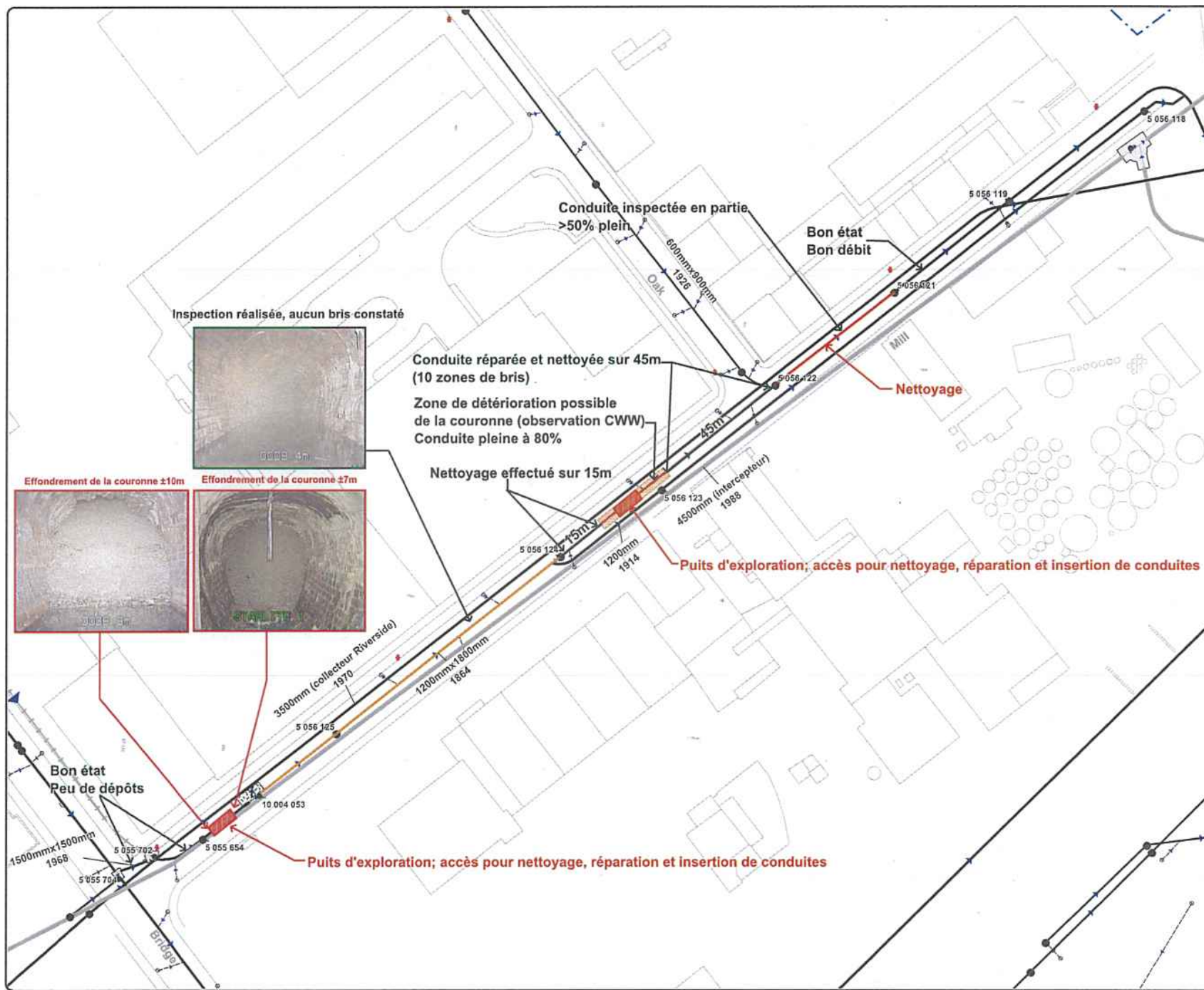
Montréal

No Appel d'offre : n/d	Numéro de plan DEEU2-CCTV-309-005_Rep
No contrat : n/d	

FORMULAIRE D'APPROBATION D'OCTROI DE CONTRATS ET DE DÉPENSE / CAS DE FORCE MAJEURE
(Charte, annexe C, art. 199; C.c.Q., art. 1470)

VILLE DE MONTRÉAL		☐ CSEM
Nom du service	Direction de l'épuration des eaux usées – Service de l'eau	
Nom du directeur	Bruno Hallé pour Richard Fontaine	
Date	Le 17 août 2017	
Signature		
DESCRIPTION DU CAS DE FORCE MAJEURE (ÉVÈNEMENT):		
Date	Le 17 août 2017 (Addenda au cas de force majeure du 19 juillet 2017)	
Lieu	Rue Mill, entre les rues Oak et Bridge	
Description sommaire	Suite au nettoyage et à la réparation de la conduite ovoïde de 1200x1800mm (1864) sur 45m (réf. demande du 19 juillet 2017), la poursuite de l'inspection sur les tronçons en amont de cette réparation a permis de découvrir deux zones où la couronne (« plafond ») de la conduite est effondrée sur une distance variant de 10 à 20m selon l'endroit. Cette détérioration ayant entraîné une grande partie du matériel granulaire de la fondation de chaussée dans la conduite, il y a un important risque d'affaissement de la chaussée et ce malgré la présence d'une chaussée rigide.	
NATURE DU RISQUE :	☒ Danger pour la vie de la population ☒ Détérioration sérieuse des équipements	☐ Danger pour la santé de la population ☒ Nuisance sérieuse au fonctionnement des équipements municipaux
GESTES À POSER POUR CORRIGER LA SITUATION (nature du ou des contrat(s) / contractant(s))		
CWW réalisera l'excavation de deux puits d'exploration au droit des sections où la couronne est effondrée. Ces puits serviront de points d'entrée sécuritaires pour valider l'étendue de l'effondrement de la couronne, excaver les sections à remplacer, effectuer le nettoyage requis de la conduite et insérer de nouvelles sections de conduite en béton de 1500mm de diamètre. CWW procédera ensuite au remblayage des zones excavées et à la reconstruction de la chaussée. Une inspection CCTV sera également réalisée suite aux travaux.		
DÉPENSE REQUISE : Entre 200 000\$ et 250 000\$		
Le 19 juillet, une dépense entre 100 000 \$ et 175 000 \$ a été autorisée. Les dépenses à ce jour totalisent 86 000\$. Un montant supplémentaire entre 200 000 \$ et 250 000\$ est requis pour sécuriser la conduite, portant l'enveloppe totale entre 375 000\$ et 425 000\$.		

APPROBATION D'OCTROI DE CONTRAT ET DE DÉPENSE	
Maire	☒
ou Président du comité exécutif	☐
ou Directeur général	☐
Président de la CSEM	☐
Signature : 	Date 18/08/2017



Légende

- Egout avec débris de matériaux
- Egout avec dépôts sédimentaires (aucun débit)
- Regard d'égout

Coupe des égouts

Profil de la rue Mill (pas à l'échelle)

Basin: 309 (Riverside)	
Echelle: 1:800	Date: 2017-09-17
Dessiné par: Luc Pinard, ing. tech. Validé par: George del Rio, ing. Approuvé: Gentry Paquette, ing.	
Orientation: Sud-Ouest	
Titre du projet: INSPECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUTS DE L'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL	
Titre du plan: Rue Mill - État de situation	
Service de l'eau Direction de réparation des eaux usées Division des collecteurs et bassins de rétention 12011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, H1C 1V3	
Montréal	
No. Appré. d'info: 000 No. contrat: 000	Numéro de plan: DEUJ-CCTV-399-099_01

Dossier # : 1177526036

Unité administrative responsable :

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

Objet :

Informar le conseil d'agglomération des dépenses engagées, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la charte, pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill – Rapport final.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1177526036InfoCompt DEEU.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stéphanie SIMONEAU
Préposée au budget
Tél : (514) 280-4020

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-30

Claudine LEBOEUF
Conseillère budgétaire
Tél : 514 280-6614
Division : Div. Conseil Et Soutien Financier -
Point De Serv. Eau/Env.

Information financière pour dépense BF - Service de l'eau

GDD 1177526036 - Information comptable - DEEU

Taux 2016:

Date	30/11/2017
------	------------

Provenance agglo

AF - Fonds de l'eau - Agglomération / Budget régulier / Fonds de réserve - Travaux majeurs et imprévus (agglo) / Hygiène du milieu - Soutien Tech. et fonct. - À répartir / Entr. Rép. - Véhic. Outillage, machinerie et équipement / Général												Dépenses taxes incluses	Crédits
	1030	0010000	103040	04003	55403	000000	0000	000000	000000	000000	000000	437 988.06 \$	399 941.48 \$

Imputation agglo

AF - Fonds de l'eau - Agglomération / Budget régulier / Collecteurs et bassins de rétention / Réseaux d'égoût / Entr. Rép. Infrastructures municipales / Travaux d'urgence / Travaux d'urgence												Dépenses	Crédits
Travaux	1030	0010000	103062	04161	55402	014740	0000	000000	050429	000000	000000	437 988.06 \$	399 941.48 \$
Total DEEU												437 988.06 \$	399 941.48 \$

**Dossier # : 1173980002**

Unité administrative responsable :	Service de sécurité incendie de Montréal , Direction , Centre de la sécurité civile
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Schéma de sécurité civile et de couverture de risque
Projet :	-
Objet :	Dépôt du rapport d'événement et du rapport financier suite aux inondations printanières du 3 au 19 mai 2017

Il est proposé de prendre connaissance du rapport d'événement ainsi que du rapport financier, et que la Direction générale émette les différentes recommandations du rapport d'événement sous forme de mandats spécifiques.

Le suivi auprès de la Direction générale et des instances sera effectuée par la Direction de la sécurité civile et de la résilience.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-14 11:29**Signataire :**

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1173980002

Unité administrative responsable :	Service de sécurité incendie de Montréal , Direction , Centre de la sécurité civile
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Schéma de sécurité civile et de couverture de risque
Projet :	-
Objet :	Dépôt du rapport d'événement et du rapport financier suite aux inondations printanières du 3 au 19 mai 2017

CONTENU

CONTEXTE

Au printemps 2017, l'agglomération de Montréal, comme plus de 260 municipalités aux Québec, a connu des inondations exceptionnelles causant d'importants bouleversements dans la vie de nombreux citoyens. Plusieurs arrondissements et villes liées en bordure du lac des Deux-Montagnes, de la rivière des Prairies, du lac Saint-Louis et du fleuve Saint-Laurent ont été affectés par le plus important sinistre ayant touché le territoire montréalais depuis la tempête de verglas en 1998.

La crue printanière 2017 a entraîné des dommages, parfois majeurs, aux propriétés, aux biens et à certaines infrastructures. Plus de 430 résidences ont été inondées et près de 1100 citoyens ont été sinistrés dans les arrondissements de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro, d'Ahuntsic-Cartierville, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du Village de Senneville.

Entre le 6 avril et le 19 mai 2017, le Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (PSCAM) a été activé, entraînant la mobilisation des différents partenaires de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (OSCAM). Entre le 3 et le 19 mai, l'OSCAM, avec le soutien de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) ainsi que des Forces armées canadiennes, a été mobilisée au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) ou dans leur centre de fonctionnement, afin de coordonner la mise en œuvre des actions dans l'agglomération.

Considérant la situation exceptionnelle, l'intensité du sinistre, l'ampleur du territoire touché et l'ordonnance d'évacuation des résidents de l'île Mercier, le Maire de Montréal a déclaré, le 7 mai, selon les modalités prévues à la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), l'état d'urgence pour une durée de deux jours. La déclaration de l'état d'urgence a été renouvelée par le Conseil d'agglomération pour une durée de 5 jours et a pris fin le 14 mai.

La Loi sur la sécurité civile exige, a posteriori de la déclaration de l'état d'urgence par une municipalité, la réalisation et le dépôt de rapports d'événements au conseil municipal et à l'autorité régionale (conseil d'agglomération).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 0512 – 9 mai 2017 – Renouveler la déclaration d'état d'urgence du 7 mai 2017
CG17 0179 – 18 mai 2017 – Dépôt du rapport sur la période de l'état d'urgence du 7 au 14 mai 2017 dans le cadre des inondations du printemps 2017, conformément à l'article 51 de la Loi sur la sécurité civile
CG17 0229 – 15 juin 2017 – Dépôt du rapport des dépenses engagées en raison des inondations printanières jusqu'au 7 mai 2017 à 12 h, au montant de 902 770.92 \$, taxes incluses, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

DESCRIPTION

Il est proposé de prendre connaissance du rapport d'événement ainsi que du rapport financier, et que la Direction générale émette les différentes recommandations du rapport d'événement sous forme de mandats spécifiques.

Dans un contexte de changement climatique où les phénomènes hydrométéorologiques risquent d'être accrus, ce rapport d'événement et de rétroaction tire des leçons de la gestion de l'intervention et des actions mises en place cette année dans une perspective de rendre l'agglomération de Montréal plus résiliente face aux inondations. Il émet des recommandations, sous forme de mandats spécifiques à différents services corporatifs ou partenaires de l'OSCAM, dans le but de limiter les impacts d'une prochaine inondation sur les citoyens de l'agglomération de Montréal et d'œuvrer en amont de celles-ci pour réduire la vulnérabilité des citoyens et des organisations

Par conséquent, les recommandations formulées ne se limitent pas à la phase d'intervention, mais s'articulent autour des 4 phases de la sécurité civile soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. L'application des recommandations permettra d'entreprendre une démarche de planification plus large et transversale pour atténuer ou éviter les conséquences d'un prochain sinistre.

46 recommandations distinctes émanent du rapport d'événement, le tout, dans l'optique :

- 1) D'améliorer l'état de préparation globale de l'OSCAM.
- 2) D'améliorer l'état de préparation des différents intervenants en cas d'inondations, notamment la planification opérationnelle.
- 3) De bonifier la coordination entre les intervenants.
- 4) D'améliorer la communication auprès des sinistrés, des personnes vulnérables et de la population en général.
- 5) De bonifier le support offert aux employés de l'agglomération de Montréal.
- 6) De favoriser la bonification de l'état de préparation des citoyens corporatifs de l'agglomération.

Le rapport financier a pour objectif de faire état des dépenses des services corporatifs, des arrondissements et des villes liées pendant les phases d'alerte, de veille, d'intervention et de rétablissement.

Deux segments de clés comptables ont été créés afin d'y consolider les dépenses relatives aux inondations 2017. Dans un premier temps, le segment " Projet " 080013 a été créé afin de comptabiliser les dépenses associées aux phases de veille, d'alerte et d'intervention. Dans un deuxième temps, le segment " Autre " 050758 a été créé afin de comptabiliser les dépenses associées à la phase rétablissement.

JUSTIFICATION

La Loi sur la sécurité civile (LSC) impose la réalisation et le dépôt de rapports d'événement au conseil municipal et à l'autorité régionale (conseil d'agglomération) suite à la déclaration de l'état d'urgence dans une municipalité.

En vertu de l'article 51 de la LSC :

« Toute personne habilitée à agir en vertu de la déclaration d'état d'urgence doit faire un rapport motivé au conseil municipal au plus tard à la première séance du conseil postérieure d'au moins 30 jours à la fin de l'état d'urgence. »

En vertu de l'article 52 de la LSC :

« Le conseil municipal doit, dans les six mois qui suivent la fin de l'état d'urgence, remettre un rapport d'événement à l'autorité régionale. Ce rapport doit préciser la date, l'heure, le lieu, la nature, les causes probables et les circonstances du sinistre réel ou appréhendé, la date, l'heure et la durée d'application de la déclaration d'état d'urgence ainsi que les mesures d'intervention ou de rétablissement mises en oeuvre et les pouvoirs exercés en vertu de l'article 47. »

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'état des dépenses sur les crues printanières 2017 indique un montant total de 8 014 316,80 \$ dépensés entre le 6 avril et le 14 mai 2017. De ce montant, une somme de 5 388 890 \$ fut déboursée par certains arrondissements et villes liées, et ceux-ci seront remboursés ou verront leurs dépenses de 2017 créditées pour les sommes respectivement payées. Les sommaires des dépenses préparés par le Service des finances sont joints au présent dossier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans une perspective de résilience et de développement durable, il est notamment recommandé de définir une vision de l'aménagement en plaines inondables et d'identifier des solutions à long terme reflétant le risque présent sur le territoire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil municipal : 22 janvier 2018

Conseil d'agglomération : 25 janvier 2018

Diffusion des mandats aux services, arrondissements et villes liées concernés : 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Loi sur la sécurité civile (LSC) article 52.

Encadrement administratif C-OG-DG-D-13-001_ Octroi de contrats pour l'achat de biens, de services ou pour l'exécution de travaux d'urgence.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louise BRADETTE
Directrice de la sécurité civile et de la résilience

Tél : 514 280-4037
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-13

Bruno LACHANCE
Directeur du Service de sécurité incendie et
coordonnateur de la sécurité civile de
l'agglomération de Montréal

Tél : 514 280-0705
Télécop. :

Dossier # : 1173980002

Unité administrative responsable :	Service de sécurité incendie de Montréal , Direction , Centre de la sécurité civile
Objet :	Dépôt du rapport d'événement et du rapport financier suite aux inondations printanières du 3 au 19 mai 2017



Rapport evenement Inondations 2017 VF.pdf



État des dépenses crues printanières 2017.xlsx



Annexe B - Taux d'utilisation machinerie municipale - Sommairejfl.xlsx

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louise BRADETTE
Directrice de la sécurité civile et de la résilience

Tél : 514 280-4037

Télécop. :



État des dépenses crues printanières 2017

Du 6 avril au 14 mai 2017

GDD : 1174990002 et 1172673001

Sommaire des dépenses effectuées :

Villes liées :

Ville de Montréal-Ouest	11 350,04 \$
Ville de Côte Saint-Luc	2 886,93
Ville de Mont-Royal	25 580,03
Ville de Beaconsfield	23 663,17

Sous-total - Villes liées	<u>63 480,17</u>
---------------------------	------------------

Ville de Montréal :

Agrégats et matériaux de construction	1 178 384,00
Déménagement et transport de biens	1 280,85
Divers- Sacs en polypropylène, Pare vapeur, table , pompe, tie-wrap, attache câble, bidons, ...	271 019,76
Entretien et réparation - Véhic., outillage, machinerie et équipement	95 745,27
Entretien et réparation - Infrastructures municipales	257 464,08
Essence et huile diesel , Huile à chauffage et mazout	13 697,36
Fournitures de bureau et informatiques	1 805,10
Frais de déplacement et d'hébergement	2 361,63
Frais de réception et d'accueil - Frais de réunion et de repas	63 199,39
Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement et Location de salles	3 217,38
Location - Véhicule, outillage, machinerie et équipement	305 283,47
Pièces et accessoires - Bâtiments	8 678,46
Pièces et accessoires - Matériel roulant, équipements et infrastructures	11 349,22
Publicité, commun. et frais de représentation - Brochures et publications	37 705,06
Salaires	3 292 534,09
Services techniques - Agence de sécurité, gardiennage,	44 639,27
Services techniques - Divers	45 196,09
Services techniques - électricien	107 102,96
Services techniques - Équipements et matériel roulant	34 423,26
Services techniques - Gestion des matières résiduelles	657 026,95
Services techniques - signalisation	306 814,02
Téléphonie - Téléphones cellulaires	589,24
Transport en commun, taxi et stationnement	134,42
Vêtements, chaussures et accessoires	189 014,09
Coût d'utilisation du parc automobile, sauf service de police	1 022 171,21
Sous-total - Ville de Montréal	<u>7 950 836,63</u>

Grand Total

8 014 316,80 \$

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Entité	Source	Centre Resp	Act.	Objet	Sous objet	Inter	Projet	Centre responsa bilité	Activité description	Objet description	Sous objet description	Période	Date Report	Nom Lot	Category Ecriture	Nom fourn. bénéficiaire client	# fournisseur client	Document	Référence	Description article ligne facture	Description ligne écriture	Informations complémentaires	Montant
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6678070 72567142 2	Factures des achats	RCI ENVIRONNE MENT	298272	open01 - Facture Standard	1200914 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # open01 : 9198 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6678070 72567142 2	Factures des achats	RCI ENVIRONNE MENT	298272	open01 - Facture Standard	1200914 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	Total facture # open01 : 9198 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	8 000,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6678069 72567143 2	Factures des achats	RCI ENVIRONNE MENT	298272	open02 - Facture Standard	1200914 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # open02 : 9198 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6678069 72567143 2	Factures des achats	RCI ENVIRONNE MENT	298272	open02 - Facture Standard	1200914 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	Total facture # open02 : 9198 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	8 000,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6678070 72567142 2	Factures des achats	RCI ENVIRONNE MENT	298272	open01 - Facture Standard	1200914 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # open01 : 9198 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	399,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6678069 72567143 2	Factures des achats	RCI ENVIRONNE MENT	298272	open02 - Facture Standard	1200914 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # open02 : 9198 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	399,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	37,98
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 316,61
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	24 861,93
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/09/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6763837 73785516	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71242 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71242 : 5978.7 ; Nom de lot : 170809ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	259,35
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauhehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	50,87
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70527 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	Total facture # 70527 : 26904.15 ; Nom de lot : 170619ubeauhehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	23 400,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 524,33
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucou88FIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 636,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691081 72710131	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-62 152,91
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	3 950,75
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/09/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6763837 73785516	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71242 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71242 : 5978.7 ; Nom de lot : 170809ucou88FIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauhehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 239,99
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	93,89
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauhehFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70527 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70527 : 26904.15 ; Nom de lot : 170619ubeauhehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	76,03

1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691081 72710131	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	62 152,91
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	5 748,44
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	45,69
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	4 021,51
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	761,48
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	286,70
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	2 922,68
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	200,57
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucoul88FIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	26 398,26
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 882,46
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	17,77
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	2,28
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748235 73581079	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-5 459,35	
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/09/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6763837 73785516	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71242 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	Total facture # 71242 : 5978.7 ; Nom de lot : 170809ucoul88FIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	5 200,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	35,26
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	707,02

1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 019,92
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucoui88FIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	32 802,04
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748235 73581079	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	5 459,35
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-3 950,75
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	145,77
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70527 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70527 : 26904.15 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	1 167,07
1001	0010000	103159	02501	54503	014403	0000	080013	Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Article ; 2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	356,28
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	265,86
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucoui88FIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	3,93
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	19,82
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	1 271,76
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauhehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	184,30
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	4,63
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauhehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-13 750,41	
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-874,05	
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauhehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	74,74
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	765,75
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauhehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	1 048,29

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucoui88FIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	7 256,96
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691081 72710131	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	16 201,51
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauehFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	168,47
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	38,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	13,26
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	874,05
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691081 72710131	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-16 201,51
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	646,60
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauehFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	10,11

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,50
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	32,25
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucoui88FIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	291,28
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	13 750,41
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	20,77
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	416,47
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucoui88FIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucoui88FIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	361,94

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	44,37
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/15/17	6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelFIN.unite ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	92,87
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,59
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	5 500,33
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	24,47
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/21/17	6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	156,42
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	6 480,80
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	8 550,56
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauehFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	9,19
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucouli88FIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	343,20
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70251 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70251 : 77.86 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	11,91
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauehFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	9,90
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	761,86
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748235 73581079	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	-1 029,85
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748235 73581079	Régularisatio n	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366		1200929 - Bon commande standard	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés et ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017	1 029,85
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	337,24

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-765,75
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	11,25
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	397,35
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauhFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	8,40
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/21/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677892 72544925 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70629 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70629 : 1204.64 ; Nom de lot : 170621ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	7,80
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaelfIN.unite ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	78,82
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70631 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70631 : 55888.88 ; Nom de lot : 170628ucouli88FIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	426,46
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	889,70
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	323,23

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	1 498,46
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698354 73101234 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70972 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70972 : 1737.75 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	225,64
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70252 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70252 : 42360.36 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	274,33
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/22/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6677992 72560939 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70628 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70628 : 1297.42 ; Nom de lot : 170622ubeauehFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	198,50
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/15/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6776834 73924617 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71546 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 71546 : 607.02 ; Nom de lot : 170815ulimaefFIN.unite ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764258 73834356 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71232 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 71232 : 3207.39 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	490,70
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	52,28
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70973 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70973 : 4979.72 ; Nom de lot : 170713ubeauehFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70253 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 70253 : 6851.93 ; Nom de lot : 170619ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201708	08/11/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6764257 73834357 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	71233 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 71233 : 2597.21 ; Nom de lot : 170811ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	16,82
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissementset des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucou188FIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	5 840,22

1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	06/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691070 72707028 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70630 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017	Total facture # 70630 : 44977.96 ; Nom de lot : 170628ucoul88FIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	6 881,28
1001	0010000	103162	02501	54503	014468	0000	080013	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles	201707	07/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6698355 73101233 2	Factures des achats	LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	136366	70974 - Facture Standard	1200929 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 70974 : 9794.34 ; Nom de lot : 170713ubeauhFIN.UNITES4 ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	63,43
1001	0010000	106050	02501	53206	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement	Général	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	ADOLPHE SCHWENDENER, CYNTHIA	435230	mesurg08052017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de déplacement mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de déplacement mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg08052017 : 10.83 ; Nom de lot : 170517SIMFIN.FIN9269 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,54
1001	0010000	106050	02501	53206	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement	Général	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	THERRIEN, ROBERT	124948	mesurg07052017 - Facture Standard		frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 110 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	95,67
1001	0010000	106050	02501	53206	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement	Général	201707	06/30/17	170629 ubois87 Visa Mai Mesures d'urgence SIM Feuille de calcul A 6691380 72739863	VDM- Ajustements			967853 - Écriture - Feuille de calcul		Visa mai Mesures d'urgence SIM			23,24
1001	0010000	106050	02501	53206	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement	Général	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	THERRIEN, ROBERT	124948	mesurg07052017 - Facture Standard		Remboursement frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 110 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	6,10
1001	0010000	106050	02501	53206	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement	Général	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	THERRIEN, ROBERT	124948	mesurg07052017 - Facture Standard		Remboursement frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 110 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,55
1001	0010000	106050	02501	53206	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement	Général	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	ADOLPHE SCHWENDENER, CYNTHIA	435230	mesurg08052017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de déplacement mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de déplacement mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg08052017 : 10.83 ; Nom de lot : 170517SIMFIN.FIN9269 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,42
1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201706	06/15/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6668535 72374174	Factures des achats	LACHAPELLE LOGISTIQUE	135765	53058 - Facture Standard	1202163 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 53058 : 1057.77 ; Nom de lot : 170615lqFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	40,15
1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201706	06/15/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6668535 72374174	Factures des achats	LACHAPELLE LOGISTIQUE	135765	53058 - Facture Standard	1202163 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 53058 : 1057.77 ; Nom de lot : 170615lqFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201709	09/18/17	170918 ubois87 mesures d'urgence crue des eaux Feuille de calcul A 6853978 74765383	VDM- Ajustements			983643 - Écriture - Feuille de calcul			BC1221208		314,96
1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201706	06/15/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6668535 72374174	Factures des achats	LACHAPELLE LOGISTIQUE	135765	53058 - Facture Standard	1202163 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport) moins de 24heures avant	Service - Transport de colis (Frais de transport) moins de 24heures avant	Total facture # 53058 : 1057.77 ; Nom de lot : 170615lqFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	115,00

1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201706	06/15/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6668535 72374174	Factures des achats	LACHAPELLE LOGISTIQUE	135765	53058 - Facture Standard	1202163 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 53058 : 1057.77 ; Nom de lot : 170615lqFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	5,74
1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201706	06/15/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6668535 72374174	Factures des achats	LACHAPELLE LOGISTIQUE	135765	53058 - Facture Standard	1202163 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 53058 : 1057.77 ; Nom de lot : 170615lqFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	53402	000000	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens	Général	201706	06/15/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6668535 72374174	Factures des achats	LACHAPELLE LOGISTIQUE	135765	53058 - Facture Standard	1202163 - Bon commande standard	Article ; bon de travail: 3043 Déménagement urgence (inondation) Dépôt aux casernes 59 et 61	bon de travail: 3043 Déménagement urgence (inondation) Dépôt aux casernes 59 et 61	Total facture # 53058 : 1057.77 ; Nom de lot : 170615lqFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	805,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695281 72950666 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15238 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 15238 : 6148.86 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	266,73
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	«Rapport d'inspection» Facture # 15236 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	1 753,29
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695282 72950665 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15241 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 15241 : 1802.81 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	78,20
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695282 72950665 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15241 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	réintégration» Impression sur vinyle, couleur48 X 96 (4' X 8') Facture # 15241 Approuvé par M. L'Hostie	réintégration» Impression sur vinyle, couleur48 X 96 (4' X 8') Facture # 15241 Approuvé par M. L'Hostie	Total facture # 15241 : 1802.81 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	1 568,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695281 72950666 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15233 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 15233 : 3099.73 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	134,46
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	une inondation ?» Facture # 15238 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	5 614,73
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	et rouge Facture # 15233 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	2 830,46
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695281 72950666 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15238 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 15238 : 6148.86 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695282 72950665 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15236 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	d'inspection» Facture # 15236 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières	Facture # 15236 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières	Total facture # 15236 : 1920 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1 670,00

1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695282 72950665 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15241 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 15241 : 1802.81 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695282 72950665 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15236 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 15236 : 1920 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	et rouge Facture # 15233 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	-2 830,46
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695282 72950665 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15236 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 15236 : 1920 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	83,29
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	«Rapport d'inspection» Facture # 15236 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	-1 753,29
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695281 72950666 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15238 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	après une inondation ?» Facture # 15238 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux	une inondation ?» Facture # 15238 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux	Total facture # 15238 : 6148.86 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	5 348,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695281 72950666 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15233 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 15233 : 3099.73 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	07/07/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6695281 72950666 2	Factures des achats	PGVMEDIA	243820	15233 - Facture Standard	1209363 - Bon commande standard	Jaune, verte et rouge Facture # 15233 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux	et rouge Facture # 15233 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux	Total facture # 15233 : 3099.73 ; Nom de lot : 170707ulathjoFIN.UNITES ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	2 696,00
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	réintégration» Impression sur vinyle, couleur48 X 96 (4' X 8') Facture # 15241 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence -		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	-1 646,20
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	réintégration» Impression sur vinyle, couleur48 X 96 (4' X 8') Facture # 15241 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence -		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	1 646,20
1001	0010000	106050	02501	53802	014031	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	PGVMEDIA	243820		1209363 - Bon commande standard	une inondation ?» Facture # 15238 Approuvé par M. L'Hostie pour Mesures d'urgence - Crues des eaux printanières		Desc Entête BC : Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières	-5 614,73
1001	0010000	106050	02501	54590	014449	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes	201708	08/24/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6786592 74159740 2	Factures des achats	ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL	121529	11056 - Facture Standard	1207189 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 11056 : 2483.46 ; Nom de lot : 170824urobevuFINANCES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	107,73

1001	0010000	106050	02501	54590	014449	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes	201708	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisation	ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL	121529		1207189 - Bon commande standard	crues printanières 2017 - Lavage avancé , décontamination de paire de bottes tel que soumission 17154		Desc Entête BC : Mesure d'urgence - Les crues printanières 2017- Décontamination de bottes tel que soumission 17154	-2 267,73
1001	0010000	106050	02501	54590	014449	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisation	ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL	121529		1207189 - Bon commande standard	crues printanières 2017 - Lavage avancé , décontamination de paire de bottes tel que soumission 17154		Desc Entête BC : Mesure d'urgence - Les crues printanières 2017- Décontamination de bottes tel que soumission 17154	2 267,73
1001	0010000	106050	02501	54590	014449	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes	201708	08/24/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6786592 74159740 2	Factures des achats	ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL	121529	11056 - Facture Standard	1207189 - Bon commande standard	d'urgence, Les crues printanières 2017 - Lavage avancé , décontamination de paire de bottes tel que soumission 17154	crues printanières 2017 - Lavage avancé , décontamination de paire de bottes tel que soumission 17154	Total facture # 11056 : 2483.46 ; Nom de lot : 170824urobevuFINANCES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	2 160,00
1001	0010000	106050	02501	54590	014449	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes	201708	08/24/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6786592 74159740 2	Factures des achats	ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL	121529	11056 - Facture Standard	1207189 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 11056 : 2483.46 ; Nom de lot : 170824urobevuFINANCES ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	6,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6668028 72314996	Factures des achats	JULIE CANADA	152679	3343361 - Facture Standard	1198174 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 3343361 : 652.49 ; Nom de lot : 170613jbeaFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	178,92
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674846 72413259 2	Factures des achats	LEFEBVRE, MARTIN	438236	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 12.75 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,06
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	LEFEBVRE, YANN	184883	mesurg0705 2017 - Facture Standard		de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 30.33 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	26,38
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674846 72413259 2	Factures des achats	LEFEBVRE, MARTIN	438236	mesurg1205 2017 - Facture Standard		frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 12.75 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11,08
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	BERGEVIN, DANIEL	436611	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 47.94 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	LAFLAMME, ALAIN	200532	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 22.67 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	19,72
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668779 72400051	Factures des achats	GIRARD, DANIEL	200533	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement de frais de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 48.8 ; Nom de lot : 170614SIMFIN.FIN2649 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,72

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668779	Factures des achats	GIRARD, DANIEL	200533	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement de frais de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 48.8 ; Nom de lot : 170614SIMFIN.FIN2649 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138268 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138268 : 1030.64 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L14.E1.R1 ; Contrat #	42,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 66638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	450 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 450 : 405.29 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	17,58
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138247 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138247 : 653.47 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	-0,05
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	CHOQUETTE, BENOIT	436613	mesurg1305 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg13052017 : 29.57 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	25,72
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138299 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138299 : 629.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	9,97
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6687285 72602499 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396002 - Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 5255396002 : 172.46 ; Nom de lot : 170623uferlanFIN.POSTE ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668779	Factures des achats	GIRARD, DANIEL	200533	mesurg1205 2017 - Facture Standard		de frais de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 48.8 ; Nom de lot : 170614SIMFIN.FIN2649 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	42,44
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6841414 74655272 2	Factures des achats	SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC.	137446	18674 - Facture Standard	1199509 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 18674 : 2224.43 ; Nom de lot : 170913ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677765 72535781 2	Factures des achats	SERVICES MATREC INC.	117347	m200002094 48 - Facture Standard	1200101 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # m20000209448 : 510.73 ; Nom de lot : 170614jifFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	14,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	FERLAND, STEPHANE	125246	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.61 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	14,44
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/09/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665312 72226138 2	Factures des achats	PATISSERIE WAWEL	420475	17009 - Facture Standard	1203355 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 17009 : 201.78 ; Nom de lot : 170609ycfFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	DJEMA, LAMIS	437325	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 39.32 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	34,20
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016		1198952 - Bon commande standard	Service - Transport de colis (Frais de transport)		Desc Entête BC : POUSSIÈRE DE ROCHE - MESURE D'URGENCE - CHEVEAU	1 574,81
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	LEBLANC, JEAN	427313	mesurg1005 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg10052017 : 47.63 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	41,43
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664227 72117441 2	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1610 - Facture Standard	1202598 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 1610 : 283.93 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154		1202050 - Bon commande standard	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	204,73
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-341,79
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-970,29
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	FIZET, FREDERIC	402523	mesurg1205 2017 - Facture Standard		de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 70.17 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	61,03
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/12/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6831270 74610135 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.	121032	2416280001 - Facture Standard	1199940 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON INCLUANT FRAIS TEMPS D'ATTENTE (40\$)	FRAIS DE LIVRAISON INCLUANT FRAIS TEMPS D'ATTENTE (40\$)	Total facture # 2416280001 : 4198.91 ; Nom de lot : 170912ubeauehFIN.UNITES2 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	130,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	CHAPUT, DAVID	435056	mesurg0805 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg08052017 : 29.51 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,05
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/29/17	Courus AOÜ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisation	SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC.	137446		1199509 - Bon commande standard	SERVICE INSTALLATION / TRANSPORT		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION BARRICADES DIVERS ARRONDISSEMENTS	104,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	AVEC PLAISIRS	121999		1202055 - Bon commande standard	Centre de coordination des mesures d'urgence - 18 boîtes à lunch pour les personnes mobilisées pour la mesure d'urgence "Crue		traiteur le 4 mai 2017 pour le Centre de coordination des mesures d'urgence pour les personnes mobilisées pour la mesure d'urgence "Crue des eaux	316,54

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154		1202050 - Bon commande standard	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-506,20
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102		1200391 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON		Desc Entête BC : BOTTE CULOTTE - MESURE D'URGENCE - COLBERT	-314,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748235 73581079	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710		1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de suction 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	-120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637535 71764498 2	Factures des achats	TROINI, SANDRO	127811	mesurg0605 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg06052017 : 70.2 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,54	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54654 - Facture Standard	Article ; TRANSPORT BILLET 12242	TRANSPORT BILLET 12242	Total facture # 54654 : 1782.11 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	295,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	LAMBERT, FRANCOIS	125104	mesurg0605 2017 - Facture Standard	de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg06052017 : 26.77 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	23,28	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102		1200374 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON		Desc Entête BC : BOTTES EN PVC MESURE D'URGENCE - COLBERT	314,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/08/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665045 72196332 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5256547002 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport pour contrat 5256547 002	Frais de transport pour contrat 5256547 002	Total facture # 5256547002 : 0 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	115,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674846 72413259 2	Factures des achats	THEROUX, CHARLES	438249	mesurg1205 2017 - Facture Standard	Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.77 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,74	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/31/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6652342 71986548	Factures des achats	TROTTIER, MARIO	157410	mesurg0705 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 48.77 ; Nom de lot : 170529SIMFIN.FIN1092 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,47	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150913 - Facture Standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 150913 : 5852.96 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638007 71820979 2	Factures des achats	PAQUETTE, FREDERIC	126458	mesurg0305 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg03052017 : 292.39 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	16,24	

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	CADIEUX, LUC	124924	mesurg1205 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg12052017 : 11.49 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,58
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002583 - Facture Standard	1199895 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 0002583 : 93766.53 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	THOMASSIN, RENE	126357	mesurg0405 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg04052017 : 139.05 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	7,02
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MAILLE, STEPHANE	124894	mesurg0705 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 69.36 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,85
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138300 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 138300 : 514.94 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	SURPRENANT, SYLVAIN	435018	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 53.75 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	46,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396001 - Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	Article ; FRAIS ASSURANCE POUR ÉQUIPEMENT LOUÉ	FRAIS ASSURANCE POUR ÉQUIPEMENT LOUÉ	Total facture # 5255396001 : 5524.26 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L12.E1.R1 ; Contrat #	582,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6792227 74236112 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1115692 - Facture Standard	1199942 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; manque 22.50\$ + re. dom de 34.44\$ AVANT TAXE - ENVOYÉ A MARC ANDRE DEHAIES LE 24 JUILLET (la)	manque 22.50\$ + re. dom de 34.44\$ AVANT TAXE - ENVOYÉ A MARC ANDRE DEHAIES LE 24 JUILLET (la)	Total facture # 1115692 : 618.5 ; Nom de lot : 170724uaubizyFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	1,12
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150905 - Facture Standard	1198446 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 150905 : 450.71 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	45,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637535 71764498 2	Factures des achats	CADIEUX, LUC	124924	mesurg0605 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg06052017 : 10.39 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,52
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	ST-ONGE, ALEXANDRE	436614	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 26.28 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,33
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6664017 72091191 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138068 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 138068 : 582.31 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L22.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	464 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 464 : 675.48 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	29,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L21.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	RIVEST, STEPHANE	124850	mesurg0705 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg07052017 : 91.57 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,46
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	DE VRIES, DANIEL	142747	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 256.15 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	222,79
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286276 - Facture Standard	1199508 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 286276 : 12198.85 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17006 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 17006 : 332.85 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	264,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	LARENTE, JEAN-FRANCOIS	281452	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 96.82 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	84,21
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6694544 72882155	Factures des achats	DUFORT, JEAN-PHILIPPE	439874	mesurg0805 2017 - Facture Standard		frais de repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 14.48 ; Nom de lot : 170704SIMFIN.FIN3912 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,59
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138135 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138135 : 1108.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L19.E1.R1 ; Contrat #	-46,09
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	MARCOUX, PHILIPPE	125062	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg12052017 : 60.08 ; Nom de lot : 170516SIMFIN.FIN9130 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	52,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/08/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665045 72196332 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5256547002 - Facture Standard	1199943 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 5256547002 : 0 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102	e4105317 - Facture Standard	1200416 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # e4105317 : 19459.52 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	300,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520	72266310 2	Factures des achats	LO DICO, GIUSEPPE	437318	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.24 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,38
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519	72266311 2	Factures des achats	BERGEVIN, DANIEL	436611	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 47.94 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	41,70
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	6664119 72099989 2	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIE R INC.	429154	1605 - Facture Standard	1202050 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 1605 : 258.69 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	1,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	6664118 72099988 2	Factures des achats	ST-ONGE, GUILLAUME	126966	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 17.55 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,98
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	6632494 71629212	Factures des achats	CHAPUT, DAVID	435056	mesurg0805 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg08052017 : 29.51 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-1,56
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638315 71852868 2	6638315 71852868 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	452 - Facture Standard		Article ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 452 : 366.48 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	318,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/08/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665045 72196332 2	6665045 72196332 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5256547002 - Facture Standard	1199943 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 5256547002 : 0 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	6694846 72897422 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396001 - Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 5255396001 : 5524.26 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L12.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	6694846 72897422 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396001 - Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 5255396001 : 5524.26 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L12.E1.R1 ; Contrat #	29,06
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	6659838 72046588 2	Factures des achats	BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	115123	186884 - Facture Standard	1199236 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # 186884 : 23411.97 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	250,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 17 mai 2017 (factures 138412, 138413, 138414)	Livraison 17 mai 2017 (factures 138412, 138413, 138414)	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	-24,98
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	15,04

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	PASCALE, MICHAEL	436610	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 23.57 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	20,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	GAGNON, NICOLE	438231	mesurg1205 2017 - Facture Standard		frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 11.78 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	10,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6792227 74236112 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1115692 - Facture Standard	1199942 - Bon commande standard	Article ; Frais pour la livraison	Frais pour la livraison	Total facture # 1115692 : 618.5 ; Nom de lot : 170724uaubizyFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	22,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6792227 74236112 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1115692 - Facture Standard	1199942 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; manque 22.50\$ + re. dom de 34.44\$ AVANT TAXE - ENVOYÉ A MARC ANDRE DEHAIES LE 24 JUILLET (la)	manque 22.50\$ + re. dom de 34.44\$ AVANT TAXE - ENVOYÉ A MARC ANDRE DEHAIES LE 24 JUILLET (la)	Total facture # 1115692 : 618.5 ; Nom de lot : 170724uaubizyFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	1,12
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	VANILLA TWIST	135309	52441 - Facture Standard		Article ; Service de traiteur - Cérémonie des pompiers décédés en devoir - Compte mesures d'urgence	Service de traiteur - Cérémonie des pompiers décédés en devoir - Compte mesures d'urgence	Total facture # 52441 : 781.83 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE TRANSPORT	FRAIS DE TRANSPORT	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	100,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L21.E1.R1 ; Contrat #	43,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/31/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6652341 71986550 2	Factures des achats	DONTIGNY, ERIC	124814	mesurg2505 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg25052017 : 352.25 ; Nom de lot : 170529SIMFIN.FIN1092 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	306,37
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674846 72413259 2	Factures des achats	DIOTTE, MARIE-JOSEE	438247	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 12.63 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,63
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138414 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138414 : 241.35 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	9,22
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638315 71852868 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	459 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 459 : 540.38 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	23,44
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638315 71852868 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	457 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 457 : 190.86 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	8,28

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6697928 73042075 2	Factures des achats	PERRON, SERGE	126590	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas dû aux mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017. Approuvé papier par M. L'Hostie	repas dû aux mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017. Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 22.66 ; Nom de lot : 170711SIMFIN.FIN4537 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	FERLAND, MARTIN	126448	mesurg0405 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg04052017 : 432.72 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	21,86
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	EQUIPEMENTS DE SECURITE HOTTE INC	115860	367548 - Facture Standard	1203328 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # 367548 : 1771.59 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	20,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286224 - Facture Standard	1199736 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 286224 : 4445.31 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	65,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54670 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	Article ; TRANSPORT BILLET 12249	TRANSPORT BILLET 12249	Total facture # 54670 : 2673.17 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	295,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	MARTINEAU, ALEXANDRE	438323	mesurg1205 2017 - Facture Standard		frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.16 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,32
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138299 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138299 : 629.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	-7,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6668028 72314996	Factures des achats	ULINE CANADA	152679	3343361 - Facture Standard	1198174 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 3343361 : 652.49 ; Nom de lot : 170613jbeaFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	PLANTE, JEAN-SEBASTIEN	437314	mesurg1505 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg15052017 : 27.48 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	23,90
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 17 mai 2017 (factures 138412, 138413, 138414)	Livraison 17 mai 2017 (factures 138412, 138413, 138414)	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	24,98
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	YELLE, PATRICK	437316	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 11.8 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,60
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	NOEL, IAN	436304	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 13.21 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,67

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138247 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux d'urgence" "Crue des eaux de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesures d'urgence "Crue des eaux printanières 2017" - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # 138247 : 653.47 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	-1,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	DAOUST, SYLVAIN	126331	mesurg0705 2017 - Facture Standard		de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 41.67 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	36,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286218 - Facture Standard	1203251 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 286218 : 1665.62 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	3,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/30/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691716 72771845 2	Factures des achats	GARANT, MARIE-JOSEE	133162	mesurg0106 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas - Crue des eaux printanières 2017	Remboursement frais de repas - Crue des eaux printanières 2017	Total facture # mesurg01062017 : 167.21 ; Nom de lot : 170629SIMFIN.FIN3718 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	8,44
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	RATTE, NORMAND	124846	mesurg1205 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'ugence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'ugence inondation	Total facture # mesurg12052017 : 13.69 ; Nom de lot : 170525SIMFIN.FIN9875 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,69
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638007 71820979 2	Factures des achats	PAQUETTE, FREDERIC	126458	mesurg0305 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg03052017 : 292.39 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	254,31
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	MIGNAULT, LUC	126351	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg06052017 : 10.63 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,53
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102	e4105329 - Facture Standard	1200374 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # e4105329 : 2461.61 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	7,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638007 71820979 2	Factures des achats	HOTTIN, STEPHANE	125025	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg07052017 : 7.46 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	6,49
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	6,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/15/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668451 72367710 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6007954 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	Article ; Frais pour la livraison de 5 génératrices	Frais pour la livraison de 5 génératrices	Total facture # 6007954 : 4045.17 ; Nom de lot : 170614jFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	70,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	CORMIER, STEPHANE	436157	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 13.78 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,77

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17008 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 17008 : 454.15 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	MARSOLAIS, ALAIN	199603	mesurg07052017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg07052017 : 120.13 ; Nom de lot : 170516SIMFIN.FIN9130 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	104,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	NANTEL, DAVID	435651	mesur07052017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesur07052017 : 114.35 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	99,46
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677262 72472730 2	Factures des achats	MIGNAULT, LUC	126351	mesurg06052017 - Facture Standard		frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg06052017 : 10.63 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	GUERBER, MICHEL	268695	mesurg12052017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.34 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,72
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286236 - Facture Standard	1200610 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 286236 : 2301.38 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286218 - Facture Standard	1203251 - Bon commande standard	Article ; Frais de livraison zone A, 0-25km.	Frais de livraison zone A, 0-25km.	Total facture # 286218 : 1665.62 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	65,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138300 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Total facture # 138300 : 514.94 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/24/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6731002 73373805 2	Factures des achats	DESSUREAULT, SERGE	124802	mesurg08052017 - Facture Standard		Remboursement des frais de repas lors des mesurges d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé par M. L'Hostie	Remboursement des frais de repas lors des mesurges d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 103.68 ; Nom de lot : 170724SIMFIN.FIN5492 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,52
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6830174 74582577 2	Factures des achats	SIGNAL SERVICES INC	116256	81466 - Facture Standard	1218831 - Bon commande standard	conforme à la facture - montant de 6544.60\$ avant taxe - courriel envoyé marc andré deshaies - le 14 juillet (LA)	BC non conforme à la facture - montant de 6544.60\$ avant taxe - courriel envoyé marc andré deshaies - le 14 juillet (LA)	Total facture # 81466 : 7524.65 ; Nom de lot : 170714uabizyFIN.ELECTRO2 ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	16,58
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6841414 74655272 2	Factures des achats	SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC.	137446	18674 - Facture Standard	1199509 - Bon commande standard	Article ; SERVICE RETOUR / TRANSPORT	SERVICE RETOUR / TRANSPORT	Total facture # 18674 : 2224.43 ; Nom de lot : 170913ubeauhFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	100,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	HUBERT, REJEAN	126904	mesurg06052017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 40.82 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	35,50

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	ST-ONGE, GUILLAUME	126966	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 17.55 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,09
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138256 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138256 : 783.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	0,05
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	GUALTIERI, ANTHONY	438310	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 23.03 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,17
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisatio n	SIGNAL SERVICES INC	116256		1218831 - Bon commande standard	SERVICE DE LIVRAISON FIN DE SEMAINE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#1		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION D'ARTICLE DE SIGNALISATION PIERREFONDS	1 256,70
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC	429154		1202598 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Service de traiteur pour le personnel travaillant au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-227,77
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisatio n	SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC	137446		1199509 - Bon commande standard	SERVICE INSTALLATION / TRANSPORT		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION BARRICADES DIVERS ARRONDISSEMENTS	-104,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisatio n	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	970,29
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisatio n	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	455,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-173,23
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisatio n	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199432 - Bon commande standard	FRAIS DE TRANSPORT		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS	-157,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisatio n	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199432 - Bon commande standard	FRAIS DE TRANSPORT		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS	157,48

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisatio n	PATISSERIE WAWEL	420475		1202053 - Bon commande standard	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	388,45
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-522,42
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150915 - Facture Standard	1198952 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 150915 : 27087,47 ; Nom de lot : 170602coFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	1 500,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-316,80
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6792182 74232648	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1125912 - Facture Standard		NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 1125912 : 55.65 ; Nom de lot : 170724uabizyFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138299 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Total facture # 138299 : 629.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	50,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	PELLERIN, FREDERIC	435022	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 53.63 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	46,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	AUBIN, RICHARD	437289	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 45.62 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138256 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138256 : 783.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	1,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036882 - Facture Standard	1199413 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 0036882 : 3904.59 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	LEVESQUE, SIMON	436839	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 21.27 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,11
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/12/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6839307 74618895	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.	121032	2416280002 - Facture Standard	1199940 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 2416280002 : 3825.24 ; Nom de lot : 170912ubeauhFIN.UNITES2 ; Ligne BC # L14.E1.R1 ; Contrat #	0,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisatio n	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIE R INC.	429154		1202598 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Service de traiteur pour le personnel travaillant au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-145,67
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748234 73581080	Régularisatio n	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199432 - Bon commande standard	FRAIS DE TRANSPORT		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS	157,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792548 74268662	Régularisatio n	LOCATION HEWITT INC	120710		1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de suction 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138256 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 138256 : 783.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L16.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	GRIFFITH, MATTHEW	293983	mesurg1505 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg15052017 : 16 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	1,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/08/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665045 72196332 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5256547002 - Facture Standard	1199943 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport pour contrat 5256547 002	Frais de transport pour contrat 5256547 002	Total facture # 5256547002 : 0 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	-115,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	312,34
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisatio n	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	289,29
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016		1199335 - Bon commande standard	Service - Transport de colis (Frais de transport)		Desc Entête BC : POUSSIÈRE DE ROCHE - MESURE D'URGENCE - ILE-BIZARD	2 939,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677765 72535781 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6010764 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 6010764 : 729.29 ; Nom de lot : 170614jlfFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150913 - Facture Standard	1198785 - Bon commande standard	Article ; PALETTE RETOURNABLE	PALETTE RETOURNABLE	Total facture # 150913 : 5852.96 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	600,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002581 - Facture Standard	1199886 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LVRAISON	FRAIS DE LVRAISON	Total facture # 0002581 : 60885.2 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	6 000,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	TETREAULT, BENOIT	435059	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 55.53 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	48,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	ST-ONGE, GUILLAUME	126966	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 17.55 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	15,26
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	115123	186911 - Facture Standard	1199946 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 186911 : 23546.88 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	GAGNON, NICOLE	438231	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 11.78 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,60
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/27/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6690848 72680502 2	Factures des achats	RIOUX, FRANCOIS	439128	mesurg0605 2017 - Facture Standard		de frais de repas lors des mesurges d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'Hostie.	de repas lors des mesurges d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'Hostie.	Total facture # mesurg06052017 : 10.63 ; Nom de lot : 170627SIMFIN.FIN3472 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036868 - Facture Standard	1200636 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0036868 : 50405.28 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17007 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 17007 : 474.27 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138247 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138247 : 653.47 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	0,05
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138414 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138414 : 241.35 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	HOULE-TURCOTTE, ALEXANDRE	435652	mesur07052017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Total facture # mesur07052017 : 11.7 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150915 - Facture Standard	1198952 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 150915 : 27087.47 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	74,81
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677765 72535781 2	Factures des achats	SERVICES MATREC INC	117347	m2000020948 - Facture Standard	1200101 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport (Aller et retour)	Frais de transport (Aller et retour)	Total facture # m2000020948 : 510.73 ; Nom de lot : 170614jFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	300,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664228 72117440	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1609 - Facture Standard	1202598 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 1609 : 194.02 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6830174 74582577 2	Factures des achats	SIGNAL SERVICES INC	116256	81466 - Facture Standard	1218831 - Bon commande standard	Article ; SERVICE DE CUEILLETTE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#1	SERVICE DE CUEILLETTE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#1	Total facture # 81466 : 7524.65 ; Nom de lot : 170714uaubizyFIN.ELECTRO2 ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	332,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	POTEL, MARC	125019	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 25.71 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	22,35
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	GRISE, MARIE-ANDREE	436835	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 13.16 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,67
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002440 - Facture Standard	1199082 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON (VANNE COMPLETE)	FRAIS DE LIVRAISON (VANNE COMPLETE)	Total facture # 0002440 : 6795.07 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	318,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MARTIN, FRANCOIS	435057	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg08052017 : 31.59 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	27,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138134 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue d'urgence "Crue des eaux	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138134 : 888.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L20.E1.R1 ; Contrat #	1 446,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638315 71852868 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	452 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 452 : 366.48 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-30,55
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002576 - Facture Standard	1200395 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0002576 : 610.29 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396001 - Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	Article ; FRAIS ENVIRONNEMENTAUX	FRAIS ENVIRONNEMENTAUX	Total facture # 5255396001 : 5524.26 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L13.E1.R1 ; Contrat #	25,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	HERVIEUX, LUC	435060	mesurg0505 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg05052017 : 40 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	34,79

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002579 - Facture Standard	1199137 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport (6 camions).	Frais de transport (6 camions).	Total facture # 0002579 : 147494.49 ; Nom de lot : 170602coFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	14 250,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MOONEY, SHAWN	435058	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg08052017 : 18.84 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	18,84
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	HODGSON, MARTIN	435665	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 18.29 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	15,91
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396001 - Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE RETOUR	FRAIS DE RETOUR	Total facture # 5255396001 : 5524.26 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L11.E1.R1 ; Contrat #	150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102	e4105370 - Facture Standard	1200374 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # e4105370 : 3710.24 ; Nom de lot : 170602coFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	7,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102	e4105370 - Facture Standard	1200374 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # e4105370 : 3710.24 ; Nom de lot : 170602coFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	LAFRANCE, ERIC	437326	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 49.66 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-2,55
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	RIVEST, STEPHANE	124850	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Total facture # mesurg07052017 : 91.57 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	79,64
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	HURTUBISE, JEAN-FRANCOIS	435658	mesur110520 17 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Total facture # mesur11052017 : 9.76 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	8,49
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	MARTEL, PHILIPPE	437291	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 74.49 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	64,79
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138269 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue d'urgence "Crue des eaux	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138269 : 486.88 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L13.E1.R1 ; Contrat #	796,90
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6830174 74582577 2	Factures des achats	SIGNAL SERVICES INC	116256	81466 - Facture Standard	1218831 - Bon commande standard	Article ; SERVICE DE LIVRAISON CUEILLETTE FIN DE SEMAINE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#2	SERVICE DE LIVRAISON CUEILLETTE FIN DE SEMAINE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#2	Total facture # 81466 : 7524.65 ; Nom de lot : 170714uaubizyFIN.ELECTRO2 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	997,50

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138414 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138414 : 241.35 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	CHOQUETTE, BENOIT	436613	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 63.66 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,21
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6830174 74582577 2	Factures des achats	SIGNAL SERVICES INC	116256	81466 - Facture Standard	1218831 - Bon commande standard	conforme à la facture - montant de 6544.60\$ avant taxe - courriel envoyé marc andré deshaies - le 14 juillet (LA)	BC non conforme à la facture - montant de 6544.60\$ avant taxe - courriel envoyé marc andré deshaies - le 14 juillet (LA)	Total facture # 81466 : 7524.65 ; Nom de lot : 170714uaubizyFIN.ELECTRO2 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	49,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138135 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Total facture # 138135 : 1108.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	40,01
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286219 - Facture Standard	1203311 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 286219 : 854.46 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	MARTINEAU, ALEXANDRE	438323	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.16 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,78
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6830174 74582577 2	Factures des achats	SIGNAL SERVICES INC	116256	81466 - Facture Standard	1218831 - Bon commande standard	conforme à la facture - montant de 6544.60\$ avant taxe - courriel envoyé marc andré deshaies - le 14 juillet (LA)	BC non conforme à la facture - montant de 6544.60\$ avant taxe - courriel envoyé marc andré deshaies - le 14 juillet (LA)	Total facture # 81466 : 7524.65 ; Nom de lot : 170714uaubizyFIN.ELECTRO2 ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	59,70
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	MAGOWAN, SEAN	435649	mesur120520 17 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Total facture # mesur12052017 : 38.88 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,97
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER JE CAPRI 1958 INC.	435621	464 - Facture Standard		Article ; Boite à lunch mesures d'urgence innondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence innondation - Rémy Perri	Total facture # 464 : 675.48 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	587,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6664017 72091191 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138068 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 6 mai 2017 (facture 138068)	Livraison 6 mai 2017 (facture 138068)	Total facture # 138068 : 582.31 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	50,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138413 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138413 : 345.56 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	4,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/30/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691716 72771845 2	Factures des achats	DENIS, MICHEL	123551	mesurg0106 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas - Crue des eaux printanières 2017	Remboursement frais de repas - Crue des eaux printanières 2017	Total facture # mesurg01062017 : 20.01 ; Nom de lot : 170629SIMFIN.FIN3718 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	17,40

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	RATTE, NORMAND	124846	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'ugence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'ugence inondation	Total facture # mesurg12052017 : 13.69 ; Nom de lot : 170525SIMFIN.FIN9875 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11,90
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	VETEMENTS HOTTE AU TRAVAIL	425191	071593 - Facture Standard	1203333 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 071593 : 3454.02 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138226 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 11 mai 2017 (factures 138226, 138247, 138256)	Livraison 11 mai 2017 (factures 138226, 138247, 138256)	Total facture # 138226 : 370.79 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	24,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	L'HEUREUX, ERIC	438237	mesurg1205 2017 - Facture Standard		frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.84 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	14,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138267 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Total facture # 138267 : 403.04 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	90,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	448 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 448 : 270.19 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11,72
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138256 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138256 : 783.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	IPV ; Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,01
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	BLACK, CLAUDE JR	126623	mesurg1005 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg10052017 : 154.07 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	7,78
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286223 - Facture Standard	1199142 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 286223 : 8374.83 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668780 72400050 2	Factures des achats	RACICOT, ERIC	126522	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement des frais de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M.	de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 11.03 ; Nom de lot : 170614SIMFIN.FIN2649 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,56
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138135 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138135 : 1108.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L19.E1.R1 ; Contrat #	92,18

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002581 - Facture Standard	1199886 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0002581 : 60885.2 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677765 72535781 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6010764 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	Article ; Frais pour la livraison de 1 génératrice	Frais pour la livraison de 1 génératrice	Total facture # 6010764 : 729.29 ; Nom de lot : 170614jlFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	70,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	MATELAS BONHEUR CENTRE DE DISTRIBUTIO N	412644	185856 - Facture Standard	1200661 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 185856 : 3092.82 ; Nom de lot : 170607lcoFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	HOTTIN, STEPHANE	125025	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 22.59 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,14
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	MARSOLAIS, ALAIN	199603	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg07052017 : 120.13 ; Nom de lot : 170516SIMFIN.FIN9130 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,60
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	SURPRENANT, SYLVAIN	435018	mesurg0605 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 53.75 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	115123	186911 - Facture Standard	1199946 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 186911 : 23546.88 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	24,94
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17008 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 17008 : 454.15 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MIZOGUCHI, ALEXANDRE	240293	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 13.1 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11,39
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE TRANSPORT	FRAIS DE TRANSPORT	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-100,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LAJEUNESSE, YVAN	126632	mesurg0605 2017 - Facture Standard		frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg06052017 : 21.27 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	18,50

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	FERLAND, STEPHANE	125246	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.61 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,08
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002581 - Facture Standard	1199886 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 0002581 : 60885.2 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	299,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677766 72535777 2	Factures des achats	SERVICES MATREC INC.	117347	m200002094 50 - Facture Standard	1200101 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # m20000209450 : 510.73 ; Nom de lot : 170614jIFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MAILLE, STEPHANE	124894	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 69.36 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	60,33
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54670 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 54670 : 2673.17 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L8.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	MATELAS BONHEUR CENTRE DE DISTRIBUTIO IN	412644	185856 - Facture Standard	1200661 - Bon commande standard	Article ; FRAIS RECYCLAGE	FRAIS RECYCLAGE	Total facture # 185856 : 3092.82 ; Nom de lot : 170607lcoFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	1,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6694543 72882154 2	Factures des achats	BERTHELET, PAUL-ETIENNE	439873	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par	repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 14.36 ; Nom de lot : 170704SIMFIN.FIN3912 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,72
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	FLEURY- GAGNE, FRANCIS	438234	mesurg1205 2017 - Facture Standard		frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 46.74 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	40,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/28/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6691185 72716946 2	Factures des achats	LEFEBVRE, FRANCOIS	315160	mesurg0905 2017 - Facture Standard		frais de repas pour mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 Approuvé papier par M. L'Hostie	repas pour mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg09052017 : 94.86 ; Nom de lot : 170628SIMFIN.FIN3574 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	82,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138300 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Total facture # 138300 : 514.94 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	-150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	HERVIEUX, LUC	435060	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg07052017 : 10.56 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,18
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	DAVID, FRANCIS	436323	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 12.36 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,62

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138134 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138134 : 888.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L20.E1.R1 ; Contrat #	-723,15
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	16,46
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	LEFEBVRE, PIERRE	126602	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 13.66 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11,88
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102		1200374 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON		Desc Entête BC : BOTTES EN PVC MESURE D'URGENCE - COLBERT	-314,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/26/17	Courus SEP-17 Gestion des coûts A 6892857 74993853	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710		1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de succion 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	-120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-455,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	PLANTE, JEAN-SEBASTIEN	437314	mesurg1505 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg15052017 : 27.48 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,39
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691081 72710131	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710		1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de succion 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199426 - Bon commande standard	Frais de transport		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - COLBERT	157,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138247 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138247 : 653.47 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199432 - Bon commande standard	FRAIS DE TRANSPORT		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS	157,48

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/28/17	Courus SEP-17 Gestion des coûts A 6892857 74993853	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710	1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de succion 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisation	LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC	121032	1199940 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON INCLUANT FRAIS TEMPS D'ATTENTE (40\$)		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION DE GÉNÉRATRICE POUR PIERREFONDS	136,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/30/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691716 72771845 2	Factures des achats	GARANT, MARIE-JOSEE	133162	mesurg0106 2017 - Facture Standard	Article ; Remboursement frais de repas - Crue des eaux printanières 2017	Remboursement frais de repas - Crue des eaux printanières 2017	Total facture # mesurg01062017 : 167.21 ; Nom de lot : 170629SIMFIN.FIN3718 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	145,43
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138298 - Facture Standard	Article ; Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Total facture # 138298 : 404.42 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	50,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	CLARK, BENOIT	125093	mesurg0605 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 44.54 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691081 72710131	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710	1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de succion 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	-120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	MCKENZIE, FRANCOIS	124818	mesurg0605 2017 - Facture Standard	de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg06052017 : 63.17 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	54,94
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6668028 72314996	Factures des achats	JULIE CANADA	152679	3343361 - Facture Standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - AUTPpa-OFFSET-OFFSET	CA-Tax - AUTPpa-OFFSET-OFFSET	Total facture # 3343361 : 652.49 ; Nom de lot : 170613jbeaFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6792182 74232648	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1125912 - Facture Standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 1125912 : 55.65 ; Nom de lot : 170724uaubizyFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	1,12
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1202598 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Service de traiteur pour le personnel travaillant au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	227,77
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	173,23
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	Article ; Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	115,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138226 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; scan à Isabelle Gauthier pour pour écart montant total facturé170605asan	scan à Isabelle Gauthier pour écart montant total facturé170605asan	Total facture # 138226 : 370.79 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L18.E1.R1 ; Contrat #	14,84
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150915 - Facture Standard	1198952 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 150915 : 27087.47 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MAILLE, STEPHANE	124894	mesurg0705 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 69.36 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,35
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	GRIFFITH, MATTHEW	293983	mesurg1505 2017 - Facture Standard		frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg15052017 : 16 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	13,92
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE TRANSPORT	FRAIS DE TRANSPORT	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-100,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	BERUBE, MAXIME	436331	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 104.57 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	90,95
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668780 72400050 2	Factures des achats	JOYAL, ERIC	276380	mesurg1205 2017 - Facture Standard		des frais de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 95.21 ; Nom de lot : 170614SIMFIN.FIN2649 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	82,81
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002583 - Facture Standard	1199895 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 0002583 : 93766.53 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	523,69
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	CENTRE DE PLONGEE NEPTEAU INC.	117412	410202 - Facture Standard	1199402 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 410202 : 239.06 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/08/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6827800 74530976 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1108642 - Facture Standard	1199755 - Bon commande standard	incomplet 1199755, montant de 4964-\$ avant taxe - envoyé ariane myre rosemont petite patrie le 6 juillet (LA)	bc incomplet 1199755, montant de 4964-\$ avant taxe - envoyé ariane myre rosemont petite patrie le 6 juillet (LA)	Total facture # 1108642 : 55.65 ; Nom de lot : 170706uabizyFIN.ELECTRO5 ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	1,12
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54670 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 54670 : 2673.17 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	14,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	LO DICO, GIUSEPPE	437318	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.24 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,79

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/24/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6731002 73373805 2	Factures des achats	DESSUREAUL T. SERGE	124802	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement des frais de repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé par M. L'Hostie	Remboursement des frais de repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 103.68 ; Nom de lot : 170724SIMFIN.FIN5492 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	90,18
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	PASCALE, MICHAEL	436610	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 23.57 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,19
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396001 - Bon commande standard	1205174 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 5255396001 : 5524.26 ; Nom de lot : 170705uaubizyFIN.ELECTRO ; Ligne BC # L13.E1.R1 ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6638114 71829594	Factures des achats	BRAULT, GILLES	124623	mesurg0905 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg09052017 : 22.07 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,22
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/26/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6740352 73441903 2	Factures des achats	GUAY-LAFRANCE, BENJAMIN	442268	mesurg1305 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors de la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'hostie	Remboursement frais de repas lors de la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'hostie	Total facture # mesurg13052017 : 12.05 ; Nom de lot : 170726SIMFIN.FIN5711 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,61
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286277 - Facture Standard	1199507 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 286277 : 12198.85 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	MAGOWAN, SEAN	435649	mesur120520 17 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesur12052017 : 38.88 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	33,82
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	ROY, NORMAND	124963	mesurg0905 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg09052017 : 28.2 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,95
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	Article ; Frais de livraison	Frais de livraison	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	15,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138269 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Total facture # 138269 : 486.88 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-90,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138269 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138269 : 486.88 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ULINE CANADA	152679	3346563 - Facture Standard	1198174 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 3346563 : 6969.38 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	178,92

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138256 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138256 : 783.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	1,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	SAR, VICCHICA	438228	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.96 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,86
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	PAQUIN, PHILIPPE	125188	mesurg0505 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg05052017 : 14.34 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	HARBOUR, ROBERT	436840	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 17.28 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	15,03
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286219 - Facture Standard	1203311 - Bon commande standard	Article ; Frais de livraison zone A, 0-25km.	Frais de livraison zone A, 0-25km.	Total facture # 286219 : 854.46 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	65,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286317 - Facture Standard	1199683 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 286317 : 363.41 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	3,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664228 72117440	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1606 - Facture Standard	1202050 - Bon commande standard	Article ; Livraison - 16 mai (diner et souper)	Livraison - 16 mai (diner et souper)	Total facture # 1606 : 588.85 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	30,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150905 - Facture Standard	1198446 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 150905 : 450.71 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	2,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138267 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138267 : 403.04 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L15.E1.R1 ; Contrat #	32,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	IPV ; FRAIS DE TRANSPORT	FRAIS DE TRANSPORT	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	50,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286276 - Facture Standard	1199508 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 286276 : 12198.85 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	3,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637535 71764498 2	Factures des achats	SAINT-PIERRE, PASCAL	127808	mesurg0505 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg05052017 : 49.84 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,52

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	BLACK, CLAUDE JR	126623	mesurg1005 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg10052017 : 154.07 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	134,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER JE CAPRI 1958 INC.	435621	465 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 465 : 123.31 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	5,35
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036881 - Facture Standard	1199401 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE TRANSPORT	FRAIS DE TRANSPORT	Total facture # 0036881 : 1970.7 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	125,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER JE CAPRI 1958 INC.	435621	453 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 453 : 231.39 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-10,04
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/09/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665312 72226138 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17009 - Facture Standard	1203355 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 17009 : 201.78 ; Nom de lot : 170609ycfFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	COURTEAU, GILBERT JR	436837	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 13.16 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,67
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036873 - Facture Standard	1199145 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 0036873 : 9258.98 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	200,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/11/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6697928 73042075 2	Factures des achats	PERRON, SERGE	126590	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas dû aux mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017. Approuvé papier par M. L'Hostie	repas dû aux mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017. Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 22.66 ; Nom de lot : 170711SIMFIN.FIN4537 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,11
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/26/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6740352 73441903 2	Factures des achats	GUAY-LA FRANCE, BENJAMIN	442268	mesurg1305 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas lors de la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'hostie	Remboursement frais de repas lors de la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'hostie	Total facture # mesurg13052017 : 12.05 ; Nom de lot : 170726SIMFIN.FIN5711 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	10,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138226 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 11 mai 2017 (factures 138226, 138247, 138256)	Livraison 11 mai 2017 (factures 138226, 138247, 138256)	Total facture # 138226 : 370.79 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	90,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	RUSCIO, BRUNO	124788	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.77 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664228 72117440	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIE R INC.	429154	1609 - Facture Standard	1202598 - Bon commande standard	Article ; Facture 1609 : Livraison	Facture 1609 : Livraison	Total facture # 1609 : 194.02 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	30,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138413 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138413 : 345.56 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	-3,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637536 71764497 2	Factures des achats	PERRON, SYLVAIN	125119	mesurg1005 2017 - Facture Standard		Article ; Frais de repas à rembourser pour la journée du 8 mai 2017 durant les mesures d'urgence - Inondation	Frais de repas à rembourser pour la journée du 8 mai 2017 durant les mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg10052017 : 38.68 ; Nom de lot : 170511SIMFIN.FIN8858 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	33,64
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	CHOQUETTE, BENOIT	436613	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 63.66 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	55,37
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	TAYLOR, ERIC	126503	mesurg1005 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg10052017 : 40.2 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,03
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	RUSCIO, BRUNO	124788	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.77 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,85
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002578 - Facture Standard	1199136 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0002578 : 112910.05 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138413 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138413 : 345.56 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L8.E1.R1 ; Contrat #	13,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/19/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6677260 72472729 2	Factures des achats	LAJEUNESSE, YVAN	126632	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence «La crue des eaux printanières 2017» approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg06052017 : 21.27 ; Nom de lot : 170619SIMFIN.FIN2914 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,19
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286219 - Facture Standard	1203311 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 286219 : 854.46 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	3,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	DAVID, FRANCIS	436323	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 12.36 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	10,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	VERMETTE, SYLVAIN	126317	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg12052017 : 13.43 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11,68
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	VERMETTE, SYLVAIN	126317	mesurg1205 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg12052017 : 13.43 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,68

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	PILETTE, YVES	124900	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 13.66 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	11.88
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102	e4105317 - Facture Standard	1200416 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # e4105317 : 19459.52 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	14.96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	CADIEUX, LUC	124924	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg12052017 : 11.49 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9.99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677765 72535781 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6010764 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 6010764 : 729.29 ; Nom de lot : 170614jIFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	3.49
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	CHOUINARD- VIENS, ERIC	436191	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.38 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0.82
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138268 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138268 : 1030.64 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	6.48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	DAOUST, SYLVAIN	126331	mesurg0705 2017 - Facture Standard		Remboursement de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg07052017 : 41.67 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2.31
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	GRIFFITH, MATTHEW	293983	mesurg1505 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg15052017 : 16 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0.84
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	LEVESQUE, SIMON	436839	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 21.27 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	18.50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002451 - Facture Standard	1199135 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 0002451 : 1308.49 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	2.24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	MARCOUX, PHILIPPE	125062	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg12052017 : 60.08 ; Nom de lot : 170516SIMFIN.FIN9130 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3.33
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637535 71764498 2	Factures des achats	HELIE, GHISLAIN	125263	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg08052017 : 19.01 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	16.53

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	SAR, VICCHICA	438228	mesurg1205 2017 - Facture Standard		frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.96 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	14,75
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036858 - Facture Standard	1199426 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport	Frais de transport	Total facture # 0036858 : 7879.28 ; Nom de lot : 170602ycFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286236 - Facture Standard	1200610 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # 286236 : 2301.38 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	65,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036858 - Facture Standard	1199426 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 0036858 : 7879.28 ; Nom de lot : 170602ycFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	7,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6792227 74236112 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	111569a2 - Facture Standard		Article ; BC 1199942 en Nouvelle approbation, envoyé à MOREL, STEPHANIE 170804asan	BC 1199942 en Nouvelle approbation, envoyé à MOREL, STEPHANIE 170804asan	Total facture # 111569a2 : 540.89 ; Nom de lot : 170804usant9TFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664227 72117441 2	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC	429154	1610 - Facture Standard	1202598 - Bon commande standard	Article ; Facture 1610 : Livraison	Facture 1610 : Livraison	Total facture # 1610 : 283.93 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	30,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002582 - Facture Standard	1199894 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # 0002582 : 92618.57 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	9 750,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MENARD, HUGUES	435021	mesurg0705 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 48.79 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,47
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/29/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6691511 72749938 2	Factures des achats	BELANGER, JASMIN	125085	mesurg0805 2017 - Facture Standard		frais de repas mesures d'urgence Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas mesures d'urgence Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 11.14 ; Nom de lot : 170629SIMFIN.FIN3718 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,69
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-570,45
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisatio n	LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.	121032		1199940 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON INCLUANT FRAIS TEMPS D'ATTENTE (40\$)		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION DE GÉNÉRATRICE POUR PIERREFONDS	-136,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54654 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	Article ; TRANSPORT BILLET 12237	TRANSPORT BILLET 12237	Total facture # 54654 : 1782.11 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	295,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/08/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664227 72117441 2	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1610 - Facture Standard	1202598 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 1610 : 283.93 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102		1200416 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON		Desc Entête BC : BOTTES CULOTTE - MESURE D'URGENCE COLBERT	314,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-759,22
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	CHRISTIE, MATTHEW	435234	mesurg0705 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg07052017 : 28.92 ; Nom de lot : 170517SIMFIN.FIN9269 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,46
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	PATISserie WAWEL	420475		1203355 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	158,01
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102		1200416 - Bon commande standard	FRAIS DE LIVRAISON		Desc Entête BC : BOTTES CULOTTE - MESURE D'URGENCE COLBERT	-314,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6792227 74236112 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	111569a2 - Facture Standard		NONREC_TAX ; BC 1199942 en Nouvelle approbation, envoyé à MOREL, STEPHANIE 170804asan	BC 1199942 en Nouvelle approbation, envoyé à MOREL, STEPHANIE 170804asan	Total facture # 111569a2 : 540.89 ; Nom de lot : 170804usant9tFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/26/17	Courus SEP-17 Gestion des coûts A 6892858 74993852	Régularisation	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199432 - Bon commande standard	FRAIS DE TRANSPORT		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS	-157,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	08/01/17	Courus JUL-17 Gestion des coûts A 6748235 73581079	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710		1199943 - Bon commande standard	Frais de transport pour contrat 5256547 002		d'urgence : Location de boyau de succion 6" Hewitt Henri-Bourassa - Florent. Livrable : 12001, Maurice Duplessis. À noter que j'ai inscrit le montant pour 2	120,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286224 - Facture Standard	1199736 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 286224 : 4445.31 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	3,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/12/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6839307 74618895	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.	121032	2416280002 - Facture Standard	1199940 - Bon commande standard	Article ; FRAIS ENVIRONNEMENTAUX DU 7 JUIN 2017 AU 5 JUILLET 2017	FRAIS ENVIRONNEMENTAUX DU 7 JUIN 2017 AU 5 JUILLET 2017	Total facture # 2416280002 : 3825.24 ; Nom de lot : 170912ubeauhehFIN.UNITES2 ; Ligne BC # L14.E1.R1 ; Contrat #	30,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792548 74268662	Régularisation	SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC.	137446		1199509 - Bon commande standard	SERVICE RETOUR / TRANSPORT		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION BARRICADES DIVERS ARRONDISSEMENTS	104,99

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	FORTIN, ALEXANDRE	436163	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 7.92 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,40
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138267 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138267 : 403.04 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L15.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	EMBOUTEILLAGE CETO INC.	358082	1105 - Facture Standard	1199141 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 1105 : 3130.04 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	JALBERT, SYLVAIN	338802	mesurg1405 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg14052017 : 78.46 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	DESJARDINS, ALEX	435043	mesurg0505 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg05052017 : 100.1 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	87,06
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; Modification du prix unitaire de la ligne 3, 100\$ avant taxes à 150\$ avant taxes. ycf	Modification du prix unitaire de la ligne 3, 100\$ avant taxes à 150\$ avant taxes. ycf	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	12,47
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisation	SIGNAL SERVICES INC	116256		1218831 - Bon commande standard	SERVICE DE CUEILLETTE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#1		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION D'ARTICLE DE SIGNALISATION PIERREFONDS	-349,08
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	570,45
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	418,32
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	08/29/17	Courus AOÛ-17 Gestion des coûts A 6792547 74268663	Régularisation	SIGNAL SERVICES INC	116256		1218831 - Bon commande standard	SERVICE DE LIVRAISON CUEILLETTE FIN DE SEMAINE (1 HOMME, 1 CAMION) CAMION#2		Desc Entête BC : MESURE D'URGENCE - LOCATION D'ARTICLE DE SIGNALISATION PIERREFONDS	-1 047,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	-8,23
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	-4,99

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016		1198785 - Bon commande standard	PALETTE RETOURNABLE		Desc Entête BC : POUSSIERE DE ROCHE - MESURE D'URGENCE - DORVAL	-629,92
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisatio n	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIE R INC.	429154		1202050 - Bon commande standard	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-204,73
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	EMBOUTEILL AGE CETO INC.	358082	1105 - Facture Standard	1199141 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 1105 : 3130.04 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	SACS INDUSTRIELS INC	102149		1199426 - Bon commande standard	Frais de transport		Desc Entête BC : SACS VIDES ET ATTACHES - MESURE D'URGENCE - COLBERT	-157,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	TETREAULT, BENOIT	435059	mesurg0605 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 55.53 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	3,09
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138300 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138300 : 514.94 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	9,97
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138298 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux des eaux printanière 2017"	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138298 : 404.42 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L12.E1.R1 ; Contrat #	603,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	DORION, STEPHANE	186522	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 89.25 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	77,63
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138268 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux des eaux printanière 2017"	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138268 : 1030.64 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L14.E1.R1 ; Contrat #	856,40
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	FERLAND, STEPHANE	125246	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.61 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	0,91
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286317 - Facture Standard	1199683 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 286317 : 363.41 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISSERIE WAWEL	420475	17008 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 17008 : 454.15 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	18,45

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	DORAIS, DOMINIC	437283	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 13.85 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,05
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	QUESNEL, KARINE	437328	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 37.9 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	32,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	VANILLA TWIST	135309	52441 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Service de traiteur - Cérémonie des pompiers décédés en devoir - Compte mesures d'urgence	Service de traiteur - Cérémonie des pompiers décédés en devoir - Compte mesures d'urgence	Total facture # 52441 : 781.83 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-33,91
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	PELLERIN, FREDERIC	435022	mesurg0605 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 53.63 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54670 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 54670 : 2673.17 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	14,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	HERVIEUX, LUC	435060	mesurg0505 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innodation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innodation	Total facture # mesurg05052017 : 40 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,02
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	HUBERT, REJEAN	126904	mesurg0605 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 40.82 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,07
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	MARTEL, PHILIPPE	437291	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 74.49 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,76
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	WAND, PATRICK	293982	mesurg0605 2017 - Facture Standard		facture du diner des membres de l'unité 274 qui était à l'île Bizard pour les inondationsde 7h à 13h le samedi 6 mai 2017 -	du diner des membres de l'unité 274 qui était à l'île Bizard pour les inondationsde 7h à 13h le samedi 6 mai 2017 -	Total facture # mesurg06052017 : 42.27 ; Nom de lot : 170508SIMFIN.FIN8456 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	36,76
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	HOULE- TURCOTTE, ALEXANDRE	435652	mesur070520 17 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innodation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innodation	Total facture # mesur07052017 : 11.7 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,06
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138298 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue d'urgence "Crue des eaux	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138298 : 404.42 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L12.E1.R1 ; Contrat #	-301,75

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002576 - Facture Standard	1200395 - Bon commande standard	Article ; Frais de livraison	Frais de livraison	Total facture # 0002576 : 610.29 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	45,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	VETEMENTS HOTTE AU TRAVAIL	425191	071593 - Facture Standard	1203333 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 071593 : 3454.02 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	30,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036883 - Facture Standard	1200656 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 0036883 : 50469.03 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	17,46
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	129016	150914 - Facture Standard	1199335 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 150914 : 39800.32 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	2 800,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	TAYLOR, ERIC	126503	mesurg1005 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg10052017 : 40.2 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	34,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC	429154	1605 - Facture Standard	1202050 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 1605 : 258.69 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	CLARK, BENOIT	125093	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 44.54 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	38,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	LANOUE, DAVID	436196	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 57.4 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	49,92
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138134 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Livraison 9 mai 2017 (factures 138133, 138134, 138135)	Total facture # 138134 : 888.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	50,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	pour le Centre de coordination des mesures d'urgence - Breuvages - Jus de légumes - pour les personnes mobilisées pour	Centre de coordination des mesures d'urgence - Breuvages - Jus de légumes - pour les personnes mobilisées pour	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	11,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ULINE CANADA	152679	3346563 - Facture Standard	1198174 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 3346563 : 6969.38 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	-178,92
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	ARCHAMBAULT, PHILIPPE	436159	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 28.84 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,14

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	ULINE CANADA	152679	3350173 - Facture Standard	1198736 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - AUTPpa-OFFSET-OFFSET	CA-Tax - AUTPpa-OFFSET-OFFSET	Total facture # 3350173 : 4792.5 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664228 72117440	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1606 - Facture Standard	1202050 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 1606 : 588.85 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L1.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201708	08/28/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6792227 74236112 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	115094	1115692 - Facture Standard	1199942 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DÉPLACEMENT: OBSTACLE CUEILLETTE IMPOSSIBLE	FRAIS DÉPLACEMENT: OBSTACLE CUEILLETTE IMPOSSIBLE	Total facture # 1115692 : 618.5 ; Nom de lot : 170724uaubizyFIN.ELECTRO3 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	22,50
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/06/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6664228 72117440	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIER INC.	429154	1606 - Facture Standard	1202050 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 1606 : 588.85 ; Nom de lot : 170606asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	482,15
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6662042 72083872 2	Factures des achats	DESCHAMPS MARCEL	153943	mesurg10052017 - Facture Standard		frais de transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvées par Sylvain L'Hostie	transport en taxi pour les mesures d'urgence les crues des eaux printanières approuvées par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg10052017 : 91.23 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1586 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	79,35
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/21/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6677766 72535777 2	Factures des achats	SERVICES MATREC INC.	117347	m20000209450 - Facture Standard	1200101 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport (Aller et retour)	Frais de transport (Aller et retour)	Total facture # m20000209450 : 510.73 ; Nom de lot : 170614jFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	300,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138256 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 138256 : 783.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L7.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISSERIE WAWEL	420475	17006 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 17006 : 332.85 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138269 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138269 : 486.88 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L13.E1.R1 ; Contrat #	39,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138269 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138269 : 486.88 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L13.E1.R1 ; Contrat #	-398,45
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISSERIE WAWEL	420475	17006 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrlja-SALES	CA-Tax - Fcrlja-SALES	Total facture # 17006 : 332.85 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	CENTRE DE PLONGEE NEPTAU INC.	117412	410202 - Facture Standard	1199402 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 410202 : 239.06 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	2,99

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	EMBOUTEILLAGE CETO INC.	358082	1105 - Facture Standard	1199141 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 1105 : 3130.04 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	7,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138299 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138299 : 629.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L11.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286217 - Facture Standard	1203319 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 286217 : 3138.31 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102	e4105317 - Facture Standard	1200416 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # e4105317 : 19459.52 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036868 - Facture Standard	1200636 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 0036868 : 50405.28 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	22,44
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/08/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6665045 72196332 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5256547002 - Facture Standard	1199943 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 5256547002 : 0 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	-5,74
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6664017 72091191 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138068 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138068 : 582.31 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6664017 72091191 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138068 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138068 : 582.31 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	2,49
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	LAFLAMME, ALAIN	200532	mesurg06052017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 22.67 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	-0,11
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036849 - Facture Standard	1199746 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0036849 : 12952.64 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L14.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002440 - Facture Standard	1199082 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON (DEMIE VANNE)	FRAIS DE LIVRAISON (DEMIE VANNE)	Total facture # 0002440 : 6795.07 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	194,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638316 71852867 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	450 - Facture Standard		Article ; Boite à lunch mesures d'urgence innondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence innondation - Rémy Perri	Total facture # 450 : 405.29 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R. ; Contrat #	352,50

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138135 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux de crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # 138135 : 1108.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L19.E1.R1 ; Contrat #	1 848,40
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	BOUCHER, PIERRE	124972	mesurg1105 2017 - Facture Standard		de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg11052017 : 35 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	30,44
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138299 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux de crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017" - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # 138299 : 629.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L11.E1.R1 ; Contrat #	-497,60
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	CHOQUINARD-VIENS, ERIC	436191	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.38 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	14,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668780 72400050 2	Factures des achats	RACICOT, ERIC	126522	mesurg1205 2017 - Facture Standard		des frais de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	de repas dû aux mesures d'urgence des crues printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 11.03 ; Nom de lot : 170614SIMFIN.FIN2649 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,59
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54654 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 54654 : 1782.11 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	14,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138413 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux de crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017" - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # 138413 : 345.56 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L8.E1.R1 ; Contrat #	275,55
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	MARIUS ET FANNY CHOCOLATIE R INC.	429154	1605 - Facture Standard	1202050 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 1605 : 258.69 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L21.E1.R1 ; Contrat #	-21,65
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	TIPV ; Modification du prix unitaire de la ligne 3, 100\$ avant taxes à 150\$ avant taxes. ycf	Modification du prix unitaire de la ligne 3, 100\$ avant taxes à 150\$ avant taxes. ycf	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-2,49
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	DAPONTE, BERNARD	435659	mesur10052017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesur10052017 : 60.87 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	52,94
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	LAPOINTE, ALEXANDRE	437322	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 16.1 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	14,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138299 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Total facture # 138299 : 629.62 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	150,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/15/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668451 72367710 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6007954 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 6007954 : 4045.17 ; Nom de lot : 170614jIFINANC ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637536 71764497 2	Factures des achats	PERRON, SYLVAIN	125119	mesurg1005 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Frais de repas à rembourser pour la journée du 8 mai 2017 durant les mesures d'urgence - Inondation	Frais de repas à rembourser pour la journée du 8 mai 2017 durant les mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg10052017 : 38.68 ; Nom de lot : 170511SIMFIN.FIN8858 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,95
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/15/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668451 72367710 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6007954 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 6007954 : 4045.17 ; Nom de lot : 170614jIFINANC ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	2,66
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694846 72897422 2	Factures des achats	MIGNAULT, LUC	126351	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 65.6 ; Nom de lot : 170705SIMFIN.FIN4066 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,31
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/15/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668451 72367710 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6007954 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 6007954 : 4045.17 ; Nom de lot : 170614jIFINANC ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	3,49
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138268 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Total facture # 138268 : 1030.64 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	40,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138268 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Total facture # 138268 : 1030.64 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	90,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/15/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6668451 72367710 2	Factures des achats	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	123191	6007954 - Facture Standard	1199937 - Bon commande standard	Article ; Frais pour essence	Frais pour essence	Total facture # 6007954 : 4045.17 ; Nom de lot : 170614jIFINANC ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	53,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	LO DICO, GIUSEPPE	437318	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.24 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,07
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138300 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Article ; Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Livraison 13 mai 2017 (factures 138298, 138299, 138300)	Total facture # 138300 : 514.94 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	50,01
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/24/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6731002 73373805 2	Factures des achats	DESSUREAUL T, SERGE	124802	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement des frais de repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé par M. L'Hostie	Remboursement des frais de repas lors des mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 103.68 ; Nom de lot : 170724SIMFIN.FIN5492 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	5,75

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638315 71852868 2	Factures des achats	BOULANGER IE CAPRI 1958 INC.	435621	458 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Boite à lunch mesures d'urgence inondation - Rémy Perri	Total facture # 458 : 190.86 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	8,28
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286236 - Facture Standard	1200610 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 286236 : 2301.38 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	3,24
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6638115 71829593	Factures des achats	GAUDET, DENIS	435664	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Article ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg08052017 : 98.2 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	85,41
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	POTEL, MARC	125019	mesurg0705 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg07052017 : 25.71 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,13
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6638115 71829593	Factures des achats	GAUDET, DENIS	435664	mesurg0805 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg08052017 : 98.2 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	4,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002582 - Facture Standard	1199894 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0002582 : 92618.57 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138247 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 138247 : 653.47 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	MARTIN, FRANCOIS	435057	mesurg0805 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg08052017 : 31.59 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,60
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	PATISSERIE WAWEL	420475	17008 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 17008 : 454.15 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L4.E1.R1 ; Contrat #	370,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,57
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664119 72099989 2	Factures des achats	AVEC PLAISIRS	121999	383955 - Facture Standard	1202055 - Bon commande standard	pour le Centre de coordination des mesures d'urgence - Breuvages - Eau pétillante et boisson gazeuse - pour les	Centre de coordination des mesures d'urgence - Breuvages - Eau pétillante et boisson gazeuse - pour les personnes mobilisées	Total facture # 383955 : 407.01 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	26,00

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659838 72046588 2	Factures des achats	BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	115123	186911 - Facture Standard	1199946 - Bon commande standard	Article ; Frais de transport (par avion de Vancouver)	Frais de transport (par avion de Vancouver)	Total facture # 186911 : 23546.88 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	500,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	PEPINIERE A. MUCCI INC.	114718	54670 - Facture Standard	1199203 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 54670 : 2673.17 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L8.E1.R1 ; Contrat #	14,71	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-194,12	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	MAC DOUGALL, CYNTHIA	436612	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 58.48 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	3,25	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/29/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6691511 72749938 2	Factures des achats	BELANGER, JASMIN	125085	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 11.14 ; Nom de lot : 170629SIMFIN.FIN3718 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,57	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	ANTONIO MOREAU (1984)LTEE	127102		1200391 - Bon commande standard		FRAIS DE LIVRAISON		Desc Entête BC : BOTTE CULOTTE - MESURE D'URGENCE - COLBERT	314,96
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138267 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138267 : 403.04 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138412 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux 2017"	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138412 : 218.45 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L9.E1.R1 ; Contrat #	330,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPORE	121449	0002451 - Facture Standard	1199135 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0002451 : 1308.49 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	899,11	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"		Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	673,81	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638008 71820980 2	Factures des achats	PAQUIN, PHILIPPE	125188	mesurg0505 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Innondation	Total facture # mesurg05052017 : 14.34 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,72	

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201710	09/28/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6900138 75057456	Factures des achats	SACS INDUSTRIELS INC	102149	0036872 - Facture Standard	1199432 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; Modification du prix unitaire de la ligne 3, 100\$ avant taxes à 150\$ avant taxes. ycf	Modification du prix unitaire de la ligne 3, 100\$ avant taxes à 150\$ avant taxes. ycf	Total facture # 0036872 : 1761.43 ; Nom de lot : 170602ycfFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-4,99
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/16/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6674847 72413258 2	Factures des achats	LAMOTHE-ETHIER, FRANCIS	438230	mesurg1205 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	repas - Mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 21.21 ; Nom de lot : 170616SIMFIN.FIN2769 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,07
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/28/17	Courus JUN-17 Gestion des coûts A 6691080 72710132	Régularisation	LOCATION HEWITT INC	120710		1205174 - Bon commande standard			Desc Entête BC : LOCATION POMPES POUR LACHINE - MESURE D'URGENCE	157,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/27/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6690848 72680502 2	Factures des achats	RIOUX, FRANCOIS	439128	mesurg0605 2017 - Facture Standard		Remboursement de frais de repas lors des mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par	de repas lors des mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par Sylvain L'Hostie.	Total facture # mesurg06052017 : 10.63 ; Nom de lot : 170627SIMFIN.FIN3472 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,53
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/12/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6831270 74610135 2	Factures des achats	LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.	121032	2416280001 - Facture Standard	1199940 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; manque montant de 297\$ envoyé a l'approv jb	manque montant de 297\$ envoyé a l'approv jb	Total facture # 2416280001 : 4198.91 ; Nom de lot : 170912ubeauehFIN.UNITES2 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	6,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664753 72167126 2	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138133 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Total facture # 138133 : 527.73 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L21.E1.R1 ; Contrat #	868,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638218 71846014	Factures des achats	MARCOUX, PHILIPPE	125062	mesurg1205 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas intervention mesures d'urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg12052017 : 60.08 ; Nom de lot : 170516SIMFIN.FIN9130 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,30
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	07/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6694845 72897423	Factures des achats	PERREAULT, ERIC	440447	mesurg0805 2017 - Facture Standard		Remboursement frais de repas lors des mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	repas lors des mesures d'urgence la crue des eaux printanières 2017 approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg08052017 : 14 ; Nom de lot : 170705SIMFIN.FIN4066 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	LAFLAMME, ALAIN	200532	mesurg0605 2017 - Facture Standard		NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence innodation	Total facture # mesurg06052017 : 22.67 ; Nom de lot : 170512SIMFIN.FIN8970 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,25
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	PATISSERIE WAWEL	420475		1202053 - Bon commande standard	personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-406,83	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647640 71916885	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-899,11	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisation	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479		1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	-418,32	

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/29/17	Courus MAI-17 Gestion des coûts A 6647639 71916884	Régularisatio n	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	1202600 - Bon commande standard	pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	Traiteur pour le personnel présent au Centre de coordination des mesures d'urgence - Mesure d'urgence "Crue des eaux printanière 2017"	341,79	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632496 71629213 2	Factures des achats	LEFEBVRE, PIERRE	126602	mesurg0605 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Remboursement frais de repas mesures d'urgence inondation	Total facture # mesurg06052017 : 13.66 ; Nom de lot : 170515SIMFIN.FIN9063 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,69
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	BOUTIN, STEVEN	436831	mesurg1205 2017 - Facture Standard	Article ; Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 14.26 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	12,40
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637536 71764497 2	Factures des achats	BERTHIAUME , PATRICE	124986	mesurg0605 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg06052017 : 8.39 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-0,04
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/30/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6691716 72771845 2	Factures des achats	PETITE CAISSE VILLE DE MONTREAL	316550	petitecaisse1 6062017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Petite caisse	Petite caisse	Total facture # petitecaisse16062017 : 399.74 ; Nom de lot : 170629SIMFIN.FIN3718 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,71
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN- LEBLANC TRAITEUR	113479	138268 - Facture Standard	Article ; Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Livraison 12 mai 2017 (factures 138267, 138268, 138269)	Total facture # 138268 : 1030.64 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	-90,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659757 72039050 2	Factures des achats	VIAUD, CHARLES	436330	mesurg1205 2017 - Facture Standard	de frais de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain	de repas pour les mesures d'urgence - Les Crues des eaux printanières 2017 - Approuvé par Sylvain L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 10.33 ; Nom de lot : 170602SIMFIN.FIN1552 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	8,98
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/25/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6638007 71820979 2	Factures des achats	PAQUETTE, FREDERIC	126458	mesurg0305 2017 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesurg03052017 : 292.39 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	-1,47
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	GRIFFITH, MATTHEW	293983	mesurg1205 2017 - Facture Standard	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 13.8 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,70
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201709	09/13/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6841414 74655272 2	Factures des achats	SIGNALISATI ON ROUTIERE DU QUEBEC INC.	137446	18674 - Facture Standard	Article ; SERVICE INSTALLATION / TRANSPORT	SERVICE INSTALLATION / TRANSPORT	Total facture # 18674 : 2224.43 ; Nom de lot : 170913ubeauehFIN.UNITES3 ; Ligne BC # L6.E1.R1 ; Contrat #	100,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667519 72266311 2	Factures des achats	FRANCOEUR, KEVIN	437282	mesurg1205 2017 - Facture Standard	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Remboursement frais de repas durant les mesures d'urgence les crues des eaux - Approuvé papier par M. L'hostie	Total facture # mesurg12052017 : 26.63 ; Nom de lot : 170609SIMFIN.FIN2210 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,34
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/26/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6638217 71846013	Factures des achats	HURTUBISE, JEAN- FRANCOIS	435658	mesur110520 17 - Facture Standard	NONREC_TAX ; Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Remboursement frais de repas pour les Mesures d'urgence - Inondation	Total facture # mesur11052017 : 9.76 ; Nom de lot : 170524SIMFIN.FIN9756 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	0,49

1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	ARCHAMBA ULT, PHILIPPE	436159	mesurg1205 2017 - Facture Standard	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 28.84 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,60	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201707	06/28/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6691185 72716946 2	Factures des achats	FIASSE, PATRICK	439768	mesurg1505 2017 - Facture Standard	mesures d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	d'urgence - Crue des eaux printanières 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg15052017 : 25.37 ; Nom de lot : 170628SIMFIN.FIN3574 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	22,07	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/12/17	VDM Comp CF Appr après 18h Oracle Payables A 6667520 72266310 2	Factures des achats	HODGSON, MARTIN	435665	mesurg1205 2017 - Facture Standard	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Remboursement frais de repas pour les mesures d'urgence - Crues des eaux 2017 - Approuvé papier par M. L'Hostie	Total facture # mesurg12052017 : 18.29 ; Nom de lot : 170605SIMFIN.FIN1739 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	1,01	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6637535 71764498 2	Factures des achats	CADIEUX, LUC	124924	mesurg0605 2017 - Facture Standard	Article ; Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Remboursement frais de repas mesures urgence crue des eaux 2017	Total facture # mesurg06052017 : 10.39 ; Nom de lot : 170518SIMFIN.FIN9458 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	9,04	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286277 - Facture Standard	1199507 - Bon commande standard	Article ; FRAIS DE LIVRAISON	FRAIS DE LIVRAISON	Total facture # 286277 : 12198.85 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L2.E1.R1 ; Contrat #	65,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/07/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664754 72167127	Factures des achats	JULIEN-LEBLANC TRAITEUR	113479	138134 - Facture Standard	1202600 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 138134 : 888.92 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17007 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 17007 : 474.27 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-12h Oracle Payables A 6659758 72039049 2	Factures des achats	MAJOR & MAJOR INCORPore	121449	0002440 - Facture Standard	1199082 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - Fcrja-SALES	CA-Tax - Fcrja-SALES	Total facture # 0002440 : 6795.07 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	0,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/23/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6687285 72602499 2	Factures des achats	LOCATION HEWITT INC	120710	5255396002 - Bon Facture Standard	1205174 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 5255396002 : 172.46 ; Nom de lot : 170623uferlanFIN.POSTE ; Ligne BC # L10.E1.R1 ; Contrat #	7,48
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201705	05/17/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6632494 71629212	Factures des achats	WAND, PATRICK	293982	mesurg0605 2017 - Facture Standard	Remboursement facture du diner des membres de l'unité 274 qui était à l'île Bizard pour les inondationsde 7h à 13h le	du diner des membres de l'unité 274 qui était à l'île Bizard pour les inondationsde 7h à 13h le samedi 6 mai 2017 -	Total facture # mesurg06052017 : 42.27 ; Nom de lot : 170508SIMFIN.FIN8456 ; Ligne BC # L.E.R ; Contrat #	2,13	
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/02/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6659837 72046587 2	Factures des achats	RONA INC	117116	286223 - Facture Standard	1199142 - Bon commande standard	Article ; Service - Transport de colis (Frais de transport)	Service - Transport de colis (Frais de transport)	Total facture # 286223 : 8374.83 ; Nom de lot : 170602lcoFINANC ; Ligne BC # L3.E1.R1 ; Contrat #	65,00
1001	0010000	106050	02501	54701	014453	0000	080013	Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas	201706	06/05/17	VDM Comp CF-18h Oracle Payables A 6664118 72099988 2	Factures des achats	PATISserie WAWEL	420475	17007 - Facture Standard	1202053 - Bon commande standard	NONREC_TAX ; CA-Tax - PcrP-SALES	CA-Tax - PcrP-SALES	Total facture # 17007 : 474.27 ; Nom de lot : 170605asanFINANC ; Ligne BC # L5.E1.R1 ; Contrat #	19,33

Ile Bizard- Ste-Geneviève	Démantelement sac de sable	12 986,68
Pierrefonds	Intervention post-Traumatique	20 460,00
Ville de Montréal-Ouest	aide à Ile-Bizard	11 350,04
Ville de Côte Saint-Luc		2 886,93
Ville de Mont-Royal	aide à Ile-Bizard	25 580,03
Ville de Beaconsfield		23 663,17
Environnement	tamissage sable	139 000,00
CESM		21 588,04

Environnement	Déchets domestiques - Élimination	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets		RCI ENVIRONNEMENT	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017		16 798,00	
Environnement	Déchets domestiques - Élimination	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets		ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017		30 026,42	
Environnement	Déchets domestiques - Élimination	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets		ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		108 191,76	
Environnement	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles		LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.	2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		52 138,32	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Transport en commun, taxi et stationnement				Remboursement frais de déplacement mesures d'urgence crue des eaux 2017		134,42	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Déménagement et transport de biens			LACHAPELLE LOGISTIQUE	Article ; bon de travail: 3043 Déménagement urgence (inondation) Dépôt aux casernes 59 et 61		965,89	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Déménagement et transport de biens			LACHAPELLE LOGISTIQUE	Urgence B.T. 2889 transport de matelas-somier et base (inondation du printemps) Q.G.		314,96	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Brochures et publications			PGVMEDIA	Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières		11 844,68	

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes	ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL	Mesures d'urgence, Les crues printanières 2017 - Lavage avancé , décontamination de paire de bottes tel que soumission 17154	2 267,73	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas			25 508,64	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			LOCATION PYRAMIDE INC.	Frais pour la livraison de génératrices	302,68	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			PLONGEE NEPTEAU INC.	FRAIS LIVRAISON	62,99	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			EMBOUTEILLAGE CETO INC.	Service - Transport de colis (Frais de transport)	157,48	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	Service - Transport de colis (Frais de transport)	4 561,70	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			ENTREPRISE ROBERT GREEN INC	PALETTE RETOURNABLE	629,92	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			MARIAN RICHARD INC. -	FRAIS DE LIVRAISON	52,49	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			S DE SECURITE HOTTE INC	FRAIS DE LIVRAISON	21,00	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			BOUTIQUE DU PLONGEUR	Frais de transport	787,41	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			D'OUTILS BROSSARD INC.	FRAIS DE LIVRAISON INCLUANT FRAIS TEMPS D'ATTENTE (40\$) et FRAIS ENVIRONNEMENTAUX	199,48	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	FRAIS DE LIVRAISON	118,10	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence			LOCATION HEWITT INC	FRAIS ASSURANCE POUR ÉQUIPEMENT LOUÉ /FRAIS ENVIRONNEMENTAUX / FRAIS LIVRAISON	832,28	

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					MAJOR & MAJOR INCORPORE		Frais de transport		84 160,07	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					BONHEUR CENTRE DE DISTRIBUTIO		FRAIS RECYCLAGE		2,09	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					PEPINIERE A. MUCCI INC.		TRANSPORT		1 548,55	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					RONA INC		FRAIS DE LIVRAISON		614,16	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					SACS INDUSTRIELS INC		FRAIS DE TRANSPORT		2 021,00	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					ULINE CANADA		Service - Transport de colis (Frais de transport)		334,08	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					VETEMENTS HOTTE AU TRAVAIL		Service - Transport de colis (Frais de transport)		31,50	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					SERVICES MATREC INC.		Frais de transport (Aller et retour)		629,92	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					ON ROUTIERE DU QUEBEC		SERVICE INSTALLATION / TRANSPORT		209,98	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence					SIGNEL SERVICES INC		SERVICE DE LIVRAISON CUEILLETTE FIN DE SEMAINE (1 HOMME, 1 CAMION)		2 653,03	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres locations						Location de toilette chimique pour les mesures d'urgence la crue des eaux printanières -		772,98	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Essence et huile diesel								1 669,85	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Agrégats et matériaux de construction	Sable					Sable et poussière de roche		804 585,46	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures						Location - Boyau de succion		1 005,55	

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Vêtements, chaussures et accessoires					Botte - Botte culotte- gant jetable - vêtement de flottaison		118 443,02	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ENTREPRENEUR ELECTRICIEN		Service d'electriciens		107 102,96	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ACKLANDS - GRAINGER INC.		Binder avec système de serrage		402,12	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ALL TAPE DISTRIBUTION		Pellicule extensible 75 Ga 14" x 1500'		1 207,36	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			BMR MATCO RAVARY		ROULEAUX POLYTHÈNE - ATTACHES BROCHES GALVANISÉES - SAC CONTRACTEUR BMR 20" - OUTILS TORDEUR AUTOMATIQUE -TIE WRAP		3 911,00	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CARDINAL HEALTH CANADA INC		Gel alcoolisé 62% mousse - Lingette humide - Masque N95 divers grandeur- Gant pvc		1 736,41	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		FILM,POLYETHYLENE CLAIR,		815,88	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		GANT JETABLE		887,75	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		SAC ORDURE		800,48	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		14" X 1500', EMBALLAGE,PLASTIQUE,EXTENSIBLE,PALETTE,BOIS,14"LARG.X1 1/2"DIA.		372,70	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		MASQUE RESPIRATOIRE JETABLE,		614,75	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		3" X 1000', RUBAN BARRICADE "DANGER",JAUNE		107,72	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		ATTACHE,CABLE,NYLON,		2 859,64	

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	BALISE CONIQUE,ROUGE FLUORESCENT,BANDE HAUTE REFLEC. GRIS ARGENT GR.I HAUT:700MM,PALETTE SANS FRAIS		3 586,53	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	BOTTE - Botte culotte- chausson		861,54	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	COUTEAU,UTILITE RETRACTABLE (LAME 3754-1825-N)		78,57	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	COUVERTURE,JAUNE,POLYETHYLENE, TYPE JETABLE,URGENCE. 1.42 X 2.2		234,01	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	GANT,CUIR DE VACHE		469,75	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	GILET,SECURITE,ORANGE,BANDE REFLECHISSANTE		1 950,62	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	MANTEAU,PARKA,HIVER,3 EN 1,NOIR,LOGO VILLE DE MONTREAL		106,52	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	TABLIER LONG FINI CAOUTCHOUC,COULEUR JAUNE,DIMENSION 36"X 50"		18,15	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	LAMPE DE POCHE JAUNE,TORCHE SIGNALISATION,UTILISE AVEC TORCHE ORANGE, PILE ET RALLONGE		75,74	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	SAC EN POLYPROPYLENE,DIMENSION 14" X 26" POUR DIGUE		2 472,62	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION PYRAMIDE INC.	Location - Génératrice - Location adaptateur		4 057,01	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			RG CANADA ENVIRONMENT INC.	2017 - Collectes des déchets dans les arrondissements et villes liées touchés par les inondations 2017		13 102,43	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			EMBOUTEILLAGE CETO INC.	EAU EMBOUTEILLÉE		6 290,38	

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			MARIAN RICHARD INC. -		GANT ENTRETIEN MENAGE MOYEN		345,17	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			S DE SECURITE HOTTE INC		MASQUE ET GANT - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS ET AHUNTSIC		1 596,70	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables							3,97	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			JR SERVICES SANITAIRES		2017 - Collectes des déchets dans les arrondissements et villes liées touchés par les inondations 2017		59 362,56	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LE GROUPE J.S.V. INC		ROULEAUX POLYTHÈNE EXTRA FORT		3 250,04	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LETTAGE ROLAND INC.		IMPRESSION NUMÉRIQUE SUR PELLICULE AUTOCOLLANTE BLANC «AVIS DE RÉINTÉGRATION» et ETIQUETTE «MISE EN GARDE»		2 927,04	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.		MESURE D'URGENCE - LOCATION DE GÉNÉRATRICE		10 938,60	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.		Location - Génératrice et de fils électrique		3 158,84	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION HEWITT INC		LOCATION POMPES - BOYAU		4 248,84	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			MAJOR & MAJOR INCORPORE		PALETTES VIDES SABLE DE PLAGE / SAC DE SABLE - MESURE D'URGENCE - BEACONSFIELD / PALETTES VIDES SABLE CONSTRUCTION / PALETTES VIDES POUSSIÈRE / PALETTES VIDES PIERRE CONCASSÉE		58 211,08	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			MATELAS BONHEUR CENTRE DE DISTRIBUTIO		SEALY SPRINGFREE BASILIC TIGHT TOP FERME MATELAS SIMPLE / SEALY SEALY SOMMIER SIMPLE / BASE DE MÉTAL		2 822,06	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			POMPACTIO N INC.		SUBMERSIBLE ASSECHEMENT / BOYAU REFOULEMENT / LOCATION GÉNÉRATRICE		5 394,25	

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			RENO-DEPOT		Boyau pour pompe / Pompe de surface		563,16	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			RONA INC		Pare vapeur / table / pompe / tie-wrap / attache câble / polythène / bidons / ...		48 815,70	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SACS INDUSTRIELS INC		SACS POLYPROPYLÈNE ET ATTACHES		111 627,54	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SERVICES MATREC INC.		2017 - Collectes des déchets dans les arrondissements et villes liées touchés par les inondations 2017		6 200,82	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC		LOCATION BARRICADES DIVERS ARRONDISSEMENTS		1 821,21	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SIGNEL SERVICES INC		LOCATION D'ARTICLE DE SIGNALISATION		10 799,01	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SUPERIEUR PROPANE		FRAIS DE LIVRAISON		262,47	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			UAP INC.		HUILE À MOTEUR (INCLUANT FRAIS ENVIRONNEMENTAUX)		223,25	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ULINE CANADA		SAC EN TOILE DE JUTE		12 078,82	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			Buro Plus				1 218,31	
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables					Division 6 inondations		2 894,93	

Police	Direction des opérations	Salaires							6 050,68	
Police	Direction des opérations	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas						97,71	
Police	Planification opérationnelle	Salaires							919 687,30	
Police	Soutien aux opérations et patrouilles spécialisées	Salaires							6 301,31	
Police	Soutien aux opérations et patrouilles spécialisées	Fournitures de bureau et informatiques							288,80	
Police	Région Ouest	Salaires							12 602,62	
Police	Région Ouest	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas						104,45	
Police	Région Ouest	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures							6,34	
Police	PDQ 1	Salaires							2 613,61	
Police	PDQ 1	Fournitures de bureau et informatiques					Achat cadenas pour les casiers aménagés dans les roulotes extérieures, à la suite du déménagement temporaire du PDQ 3 au PDQ 1.		37,76	
Police	PDQ 4	Salaires							3 013,89	

Police	PDQ 7	Salaires							53,70	
Police	PDQ 9	Salaires							179,01	
Police	PDQ 11	Salaires							792,68	
Police	PDQ 13	Salaires							859,27	
Police	PDQ 15	Salaires							214,82	
Police	PDQ 21	Salaires							53,70	
Police	PDQ 27	Salaires							143,21	
Police	Région Est	Salaires							2 291,38	
Police	PDQ 39	Salaires							131,75	
Police	PDQ 42	Salaires							95,95	
Police	PDQ 45	Salaires							35,80	

Police	PDQ 49	Salaires						71,61	
Police	Section des relations médias	Salaires						393,83	
Police	Division des ressources matérielles	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures					Location Roulotte / Démantèlement de la roulotte / déménagement de casiers /transport de casiers	13 410,76	
Police	Bureau du directeur et relations avec les élus	Vêtements, chaussures et accessoires					Achat de bottes pour les policiers	8 253,37	
Police	Coordination	Salaires						8 647,20	
Service de l'eau	Entretien du réseau primaire	Salaires						1 245,88	
Service de l'eau	Direction de l'épuration des eaux usées	Salaires						5 362,16	
Service de l'eau	Opération	Salaires						583,75	
Service de l'eau	Entretien	Salaires						52 095,86	
Service de l'eau	Entretien	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement					LOCATION D'UNE POMPE AUTO-AMORÇANTE 6" AVEC BOYAUX / LOCATION BOYAU DE RENVOI 6" X 50 PI.	2 807,70	
Service de l'eau	Entretien	Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				RÉPARATION POMPE FLYGT	39 786,07	

Service de l'eau	Entretien	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures					Pompes submersibles pour les Intercepteurs		10 812,39	
Service de l'eau	Support à l'exploitation	Vêtements, chaussures et accessoires							164,00	
Service de l'eau	Usine des Baillets	Salaires							1 555,12	
Service de l'eau	Usine Atwater	Salaires							2 638,14	
Service de l'eau	Usine Lachine	Salaires							584,14	
Service de l'eau	Usine Pierrefonds	Salaires							10 597,10	
Service de l'eau	Usine Pierrefonds	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement							1 473,11	
Service de l'eau	Usine Pierrefonds	Pièces et acc. - Bâtiments							2 454,00	
Service de l'eau	Usine Pointe-Claire	Salaires							3 260,59	
Service de l'eau	Usine Dorval	Salaires							932,28	
Service de l'eau	Entretien des réservoirs	Salaires							513,20	

Service de l'eau	Formation / Magasin	Salaires						337,67	
Environnement	Collecte et transport arrondissement	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Collecte de déchets domestiques				2017 - Service de collecte et de transport des déchets en provenance des arrondissements touchés - Inondations 2017	169 499,69	
Environnement	Collecte et transport arrondissement	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Transport de conteneurs				2017 - Fourniture et transport de conteneurs en semaine pour les arrondissements touchés	38 425,42	
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Salaires						30 386,99	
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Poste, messagerie et fret	Général				Frais de transport sable	2 323,03	
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Agrégats et matériaux de construction	Sable					85 608,11	
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Autres biens non durables	Général				Palettes et ouil twister	9 543,34	
Lachine		Salaires						-148,76	
Matériel roulant et ateliers		Salaires						43 281,18	
Matériel roulant et ateliers		Autres services techniques	Général				Remorquage d'un loader pris dans un fossé rempli d'eau au 2281, chemin Bord-du-Lac, à l'Ile-Bizard selon la facture 102300.	2 309,72	
Matériel roulant et ateliers		Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général					72 325,22	

Matériel roulant et ateliers		Autres locations						20,70	
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Entr.rép. - Infrastructures municipales	Général				Vidange de motorisé et de roulotte	167,98	
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Réparations de l'unité 337-07279	55 959,20	
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Essence et huile diesel	Général					7 226,35	
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Autres biens non durables	Général				Location de boyaux de succion, de boyaux de renvoi, pompes à boue essence, pompes silencieuses diésel et accessoires et autres	103 853,80	
Service de l'eau	Entretien réseaux sec. aqueduc & égout	Entr.rép. - Infrastructures municipales	Général					256 178,60	
Ahuntsic	AHU - Gestion de l'eau - inspection	Salaires						302,35	
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	IBS - Gestion de l'eau	Salaires						16 474,85	
Lachine	LAC - Gestion l'eau (Aqu-égouts)	Salaires					aider l'arrondissement Pierrefonds	2 656,89	
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	RDP - Gestion de l'eau	Salaires						2 071,58	
St-Laurent	SLT - Exploitation aqueducs et égouts	Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds	5 132,95	

Saint-Léonard	SLD - Gestion de l'eau	Salaires						aider l'arrondissement de Pierrefonds		84,21		
Ahuntsic	Salaires								508 950,18			
Ahuntsic	Frais de déplacement et d'hébergement						Frais de déplacement		985,78			
Ahuntsic	Publicité, commun. et frais de représentation	Général					Location d'équipement audio-visuel pour la séance d'information aux sinistrés et Services professionnels pour séance d'information publique du samedi 20 mai		12 348,97			
Ahuntsic	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Autres services - Gestion des matières					Disposition en litre de sable		2 063,57			
Ahuntsic	Serv.tech. - Équipements et matériel roulant						cureur combine et balai mécanique		34 423,26			
Ahuntsic	Autres services techniques	Général					Captation-Webdiffusion et mise en ligne de l'assemblée publique sur les inondations 20 mai 2017.		1 611,56			
Ahuntsic	Autres services techniques	Général					Service d'une équipe de 4 plongeurs pour travaux sous-marins		10 933,38			
Ahuntsic	Autres services techniques	Général					Fourniture de signalisation		13 244,38			
Ahuntsic	Autres services techniques	Général					Service d'agents d'événements spéciaux pour les semaines du 7 au 20 mai 2017 dans le cadre des mesures d'urgences - Réf. : Facture 20032760		3 115,37			
Ahuntsic	Frais de réception et d'accueil	Général							2 084,11			

Ahuntsic	Location de salles	Général				Surveillance club de karaté - Mesures d'urgences - 16 au 27 mai 2017		406,62			
Ahuntsic	Fournitures de bureau et informatiques	Général				Masque respirateur		145,06			
Ahuntsic	Autres biens non durables					Dîner durant les procédures des mesures d'urgence		367,46			
Ahuntsic	Autres biens non durables					Bouteille d'eau		1 625,20			
Ahuntsic	Autres biens non durables					Remboursement à de employés pour frais encourus pour les mesures d'urgences		1 908,65			
Ahuntsic	Autres biens non durables					Achat batterie chargeur / Bottes, gants, pantalon et gilet de pluie.		9 430,11			
Ahuntsic	Salaires							775,89			
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grace	Salaires							19 577,67			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Salaires							200 370,87			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Frais de déplacement et d'hébergement					Service - Hébergement des militaires au complexe sportif (cssr)		1 340,17			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres services techniques	Général				Service - Agence de sécurité, gardiennage durant la période des mesures d'urgence et services de contremaître entre le 5 mai et 16 juin 2017		10 876,36			

Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Location - Pompe avec tuyau de renvoie et tuyau de succion et location 1 cube éviction		1 901,23			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Évaluation pour la rive Rapide Lalemant.		944,89			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					achat gilets de sécurité (mesure d'urgence)		262,28			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					bottes de caoutchouc		698,17			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					installer chauffe-moteur (generatrice en alarme)		580,31			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Gant-mesures d'urgence-inondation		2 512,09			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Toilette chimique mesures d'urgence		1 086,62			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Agrégat en vrac-sable piscine / Agrégat en vrac-poussière de pierre / palette		5 521,46			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Frigo SDC-54		3 910,78			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					vérifier pompe station de pompage		665,62			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					hose 4 pces de 25 pds		429,29			

Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Location - Pompe		10 493,59			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					remorquage 29 juin, quai public suite aux inondations		524,94			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					service de conteneurs - transport divers matériaux		3 044,36			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Véhicule pour transport de sable (inondation)-		6 644,21			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Livraison de pavés et blocs "Charges" / Sacs de sable lave / Palette /		14 768,34			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					nappes, plateau pour mesure d'urgence		186,43			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Sacs en polypropylène (plastique) pour la crue des eaux.		39 265,31			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					poussière roche / sable construc. / palette boudrias		27 318,14			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Sable + transport (durant la crue des eaux)		24 503,91			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					location toilette chimique		364,41			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Transport de sable-		17 056,48			

Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					location-Tour de lumière mât vertical remorquablemesure d'urgence- inondation		914,74			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					attache de câbles		97,64			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					MASQUE RESPIRATOIRE JETABLE		56,66			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					CHANDAIL,T-SHIRT,ORANGE,BANDE REFLECHISSANTE,MANCHE COURTE,COLLET ROND,		158,47			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					GANT		626,08			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					GILET,PLUIE,CAPUCHON INTEGRE,ORANGE FLUO,BANDE REFLECHISSANTE		672,58			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					GILET,SECURITE,BANDE REFLECHISSANTE		265,29			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					aliments		1 041,99			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Pellicule plastique / pare-vapeur / pellicule en polythène /ruban mesurer		1 975,08			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Bottes-pantalons		1 254,47			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					Sable		467,19			

Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					essence		12,65			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					location toilette chimique /location réchaud		1 017,06			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					couverture thermique		996,60			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables					trousses premiers soins		335,75			
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève	Autres biens non durables	Général				publicité		7,00			
Lachine	Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		24 571,64			
Lachine	Vêtements, chaussures et accessoires	Général						922,88			
Lachine	Autres biens non durables							178,48			
LaSalle	Salaires							40750,5			
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve	Salaires							83047,76			
Montréal-Nord	Salaires							41 362,18			

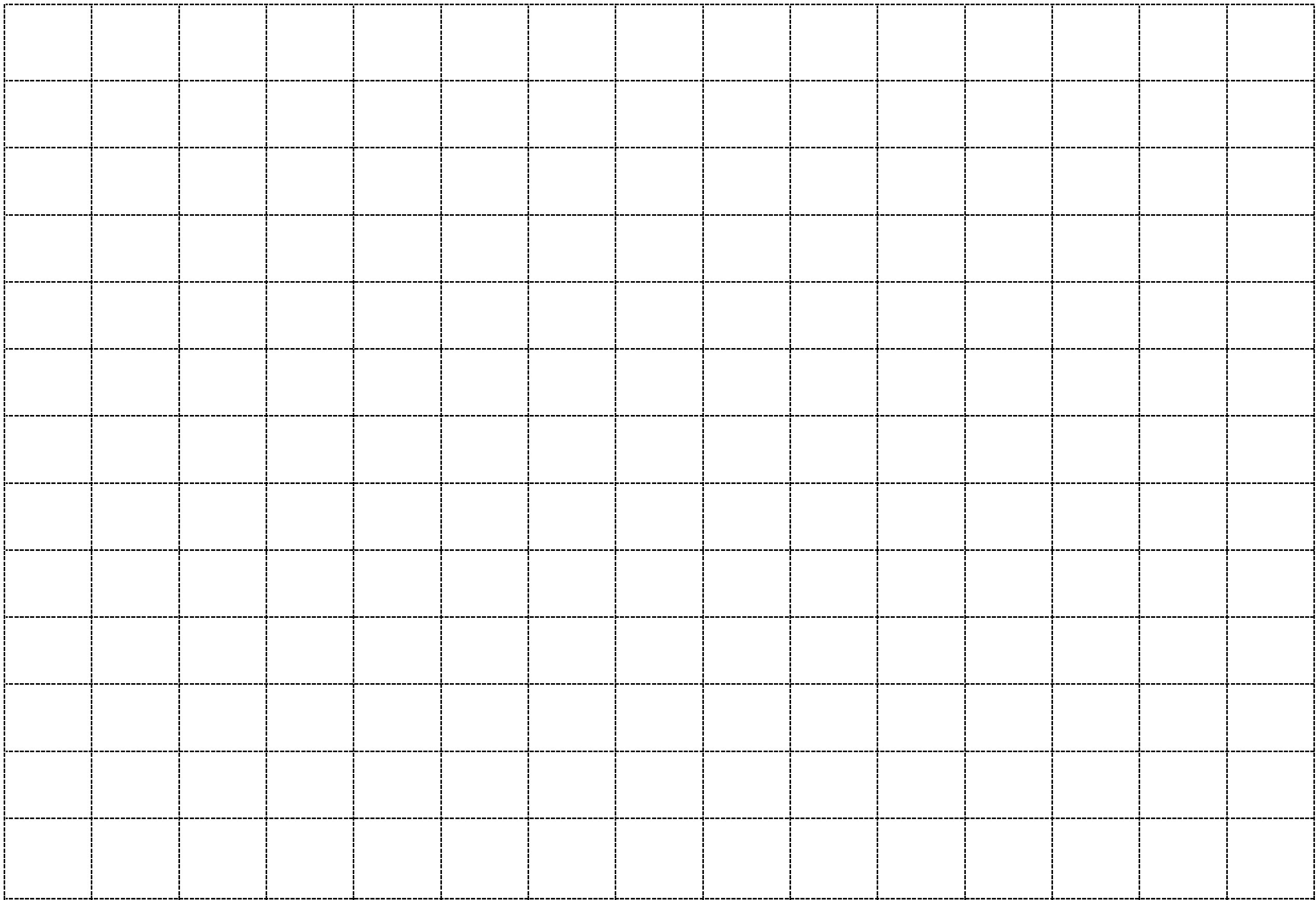
Montréal-Nord	Vêtements, chaussures et accessoires	Général				Gants		464,75			
Montréal-Nord	Autres biens non durables	Général				Sable		3 156,86			
Montréal-Nord	Autres biens non durables	Général				Pièces et accessoires		26,25			
Montréal-Nord	Autres biens non durables	Général				BALAI / PELLE / PINCE,REBUT / CONTENANT 1000 ML,SAVON RECHARGE PURELL,LOTION DESINFECTANT POUR DISTRIBUTEUR		553,95			
Pierrefonds - Roxboro	Salaires							1 069 223,57			
Pierrefonds - Roxboro	Téléphonie	Téléphones cellulaires				Service - Téléphonie - Lignes activées dans le cadre des mesures d'urgence		589,24			
Pierrefonds - Roxboro	Publicité, commun. et frais de représentation	Général				touchées par les inondations / Service - Production multimédia avec location de drone pour cartographie de zones inondées et frais de déplacement / Service - Coordination, logistique et planification Événement La Grande Corvée de nettoyage 27 mai 2017 /TRADUCTION - RÉVISION DES COMMUNIQUÉS - MESURES D'URGENCES / RÉSEAU COMPLET - MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN - INONDATIONS PIERREFONDS-ROXBORO		8 965,81			
Pierrefonds - Roxboro	Autres services techniques	Général				Dépenses additionnelles de securite Garda mesures d'urgence		30 647,54			
Pierrefonds - Roxboro	Autres services techniques	Général				REEMPLACEMENT PANNEAU ÉLECTRIQUE AU CHALET DU PARC VERSAILLES / Service - Production multimédiaÉquipe technique, montage, sonorisation, multimédia et rideaux pour la séance d'information sur l'aide financière aux sinistrés		8 498,74			

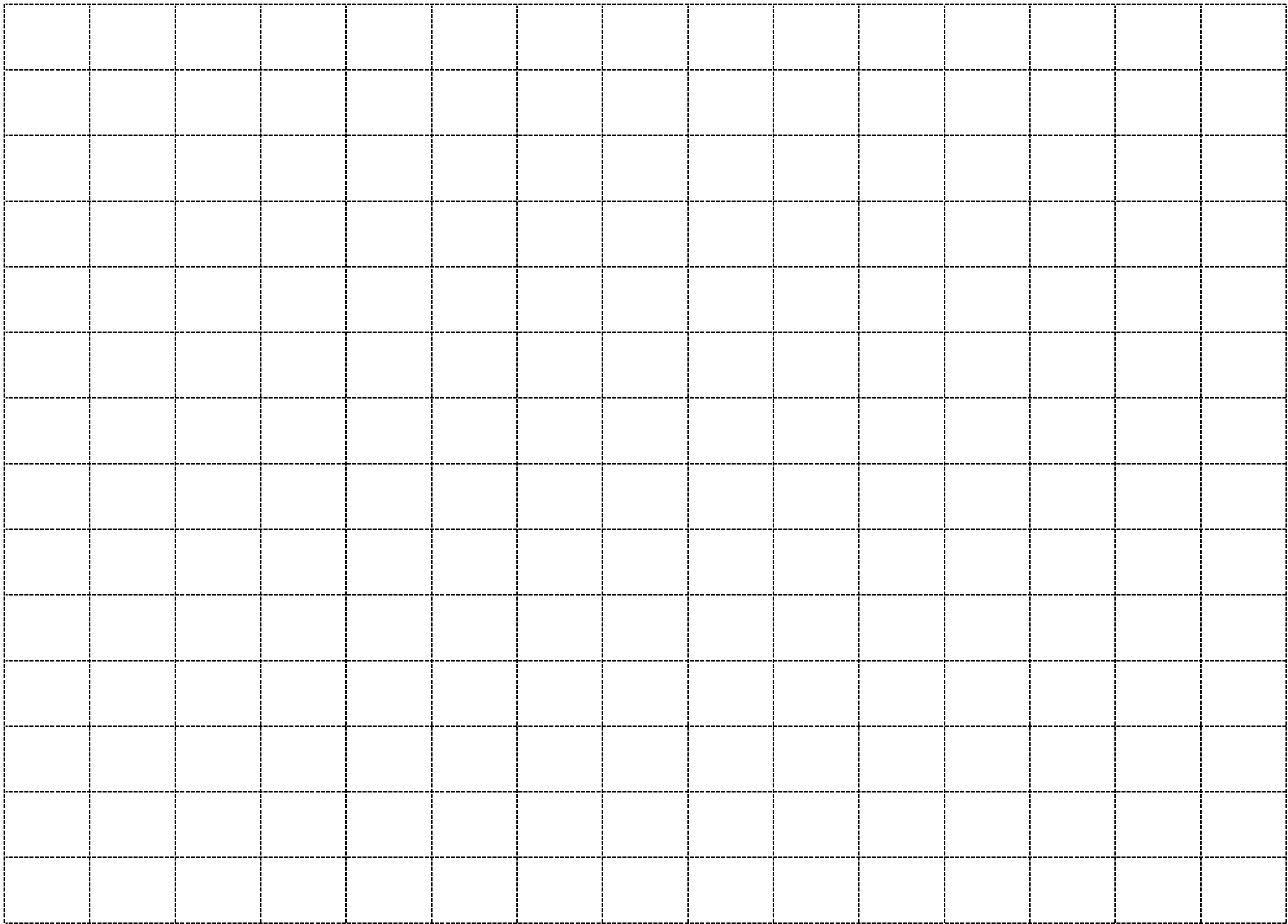
Pierrefonds - Roxboro	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Fourniture et installation de ballons d'étanchéité lors de la crue printanière 2017				41 878,17			
Pierrefonds - Roxboro	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Location - Installation sportive - Tente 40 x 40 /Location de 12 chaises pliantes /Location de 10 tables de 6 pieds				2 810,76			
Pierrefonds - Roxboro	Entr.rép. - Immeubles et terrains	Général								451,88			
Pierrefonds - Roxboro	Essence et huile diesel	Général								479,97			
Pierrefonds - Roxboro	Huile à chauffage et mazout	Général								778,46			
Pierrefonds - Roxboro	Agrégats et matériaux de construction	Pierre								12 863,27			
Pierrefonds - Roxboro	Agrégats et matériaux de construction	Sable								17 180,20			
Pierrefonds - Roxboro	Pièces et acc. - Bâtiments	Général								6 224,46			

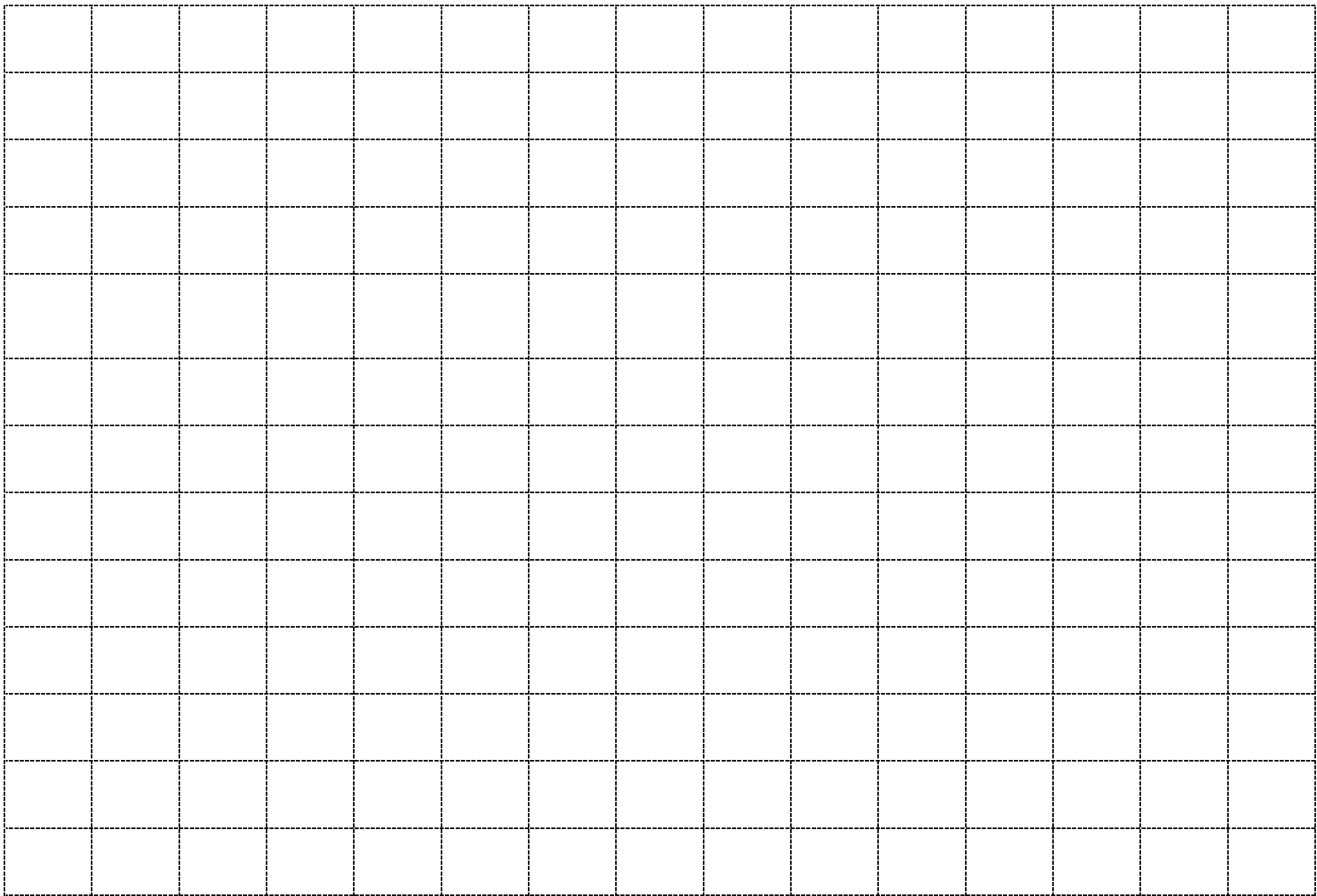
Pierrefonds - Roxboro	Vêtements, chaussures et accessoires	Général						BOTTE,HANCHE,CAOUTCHOUC, /BOTTE DE PLUIE/ IMPERMÉABLE		41 448,45			
Pierrefonds - Roxboro	Fournitures de bureau et informatiques	Général								115,17			
Pierrefonds - Roxboro	Autres biens non durables	Aliments et boissons								23 920,79			
Pierrefonds - Roxboro	Autres biens non durables	Matériel de signalisation et d'identification								4 339,90			
Plateau Mont-Royal	Salaires									7 199,95			
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	Salaires									13 664,33			
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	Frais de déplacement et d'hébergement									35,68			
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	Autres services techniques	Général						Planche de signalisation pour fermeture et détour du boul. Gouin - risque d'inondation du 8 au 26 mai 2017 (Mesures d'urgence). / Installation, location et désinstallation de matériel de signalisation sur le boul. Gouin entre le boul. St-Jean-Baptiste et la rue Sherbrooke à RDP lors des mesures d'urgence.		28 639,54			

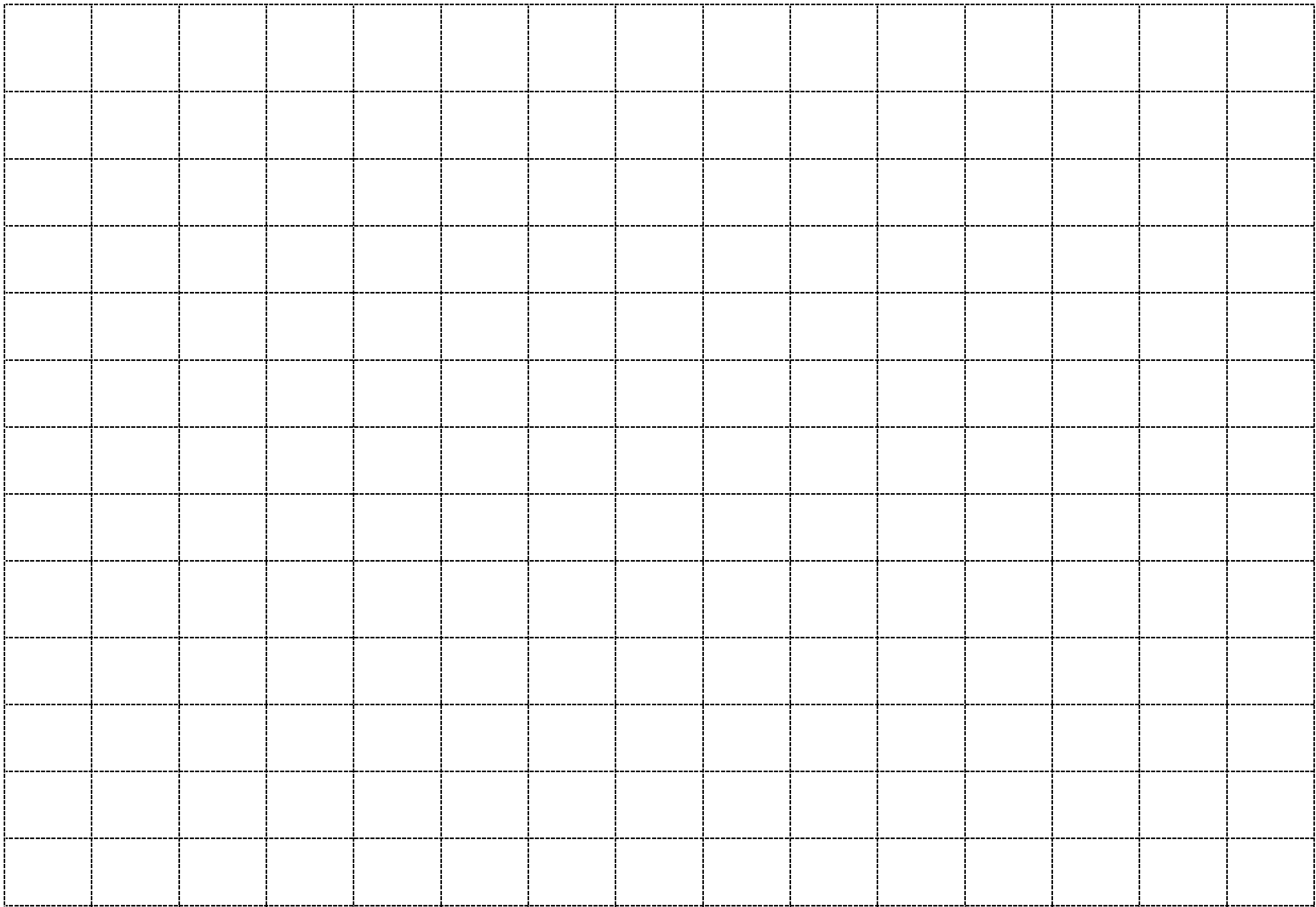
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	Autres services techniques	Impression et services connexes									726,52		
Rosemont - La Petite-Patrie	Salaires										8 153,08		
St-Laurent	Salaires										15 058,97		
St-Laurent	Agrégats et matériaux de construction	Terre									933,55		
St-Laurent	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général									128,37		
St-Laurent	Autres biens non durables	Général					repas				92,53		
Saint-Léonard	Salaires										9 330,12		
Ville-Marie	Salaires										75 028,14		
Villeray / St-Michel / Parc-Extension	Salaires										31 287,79		

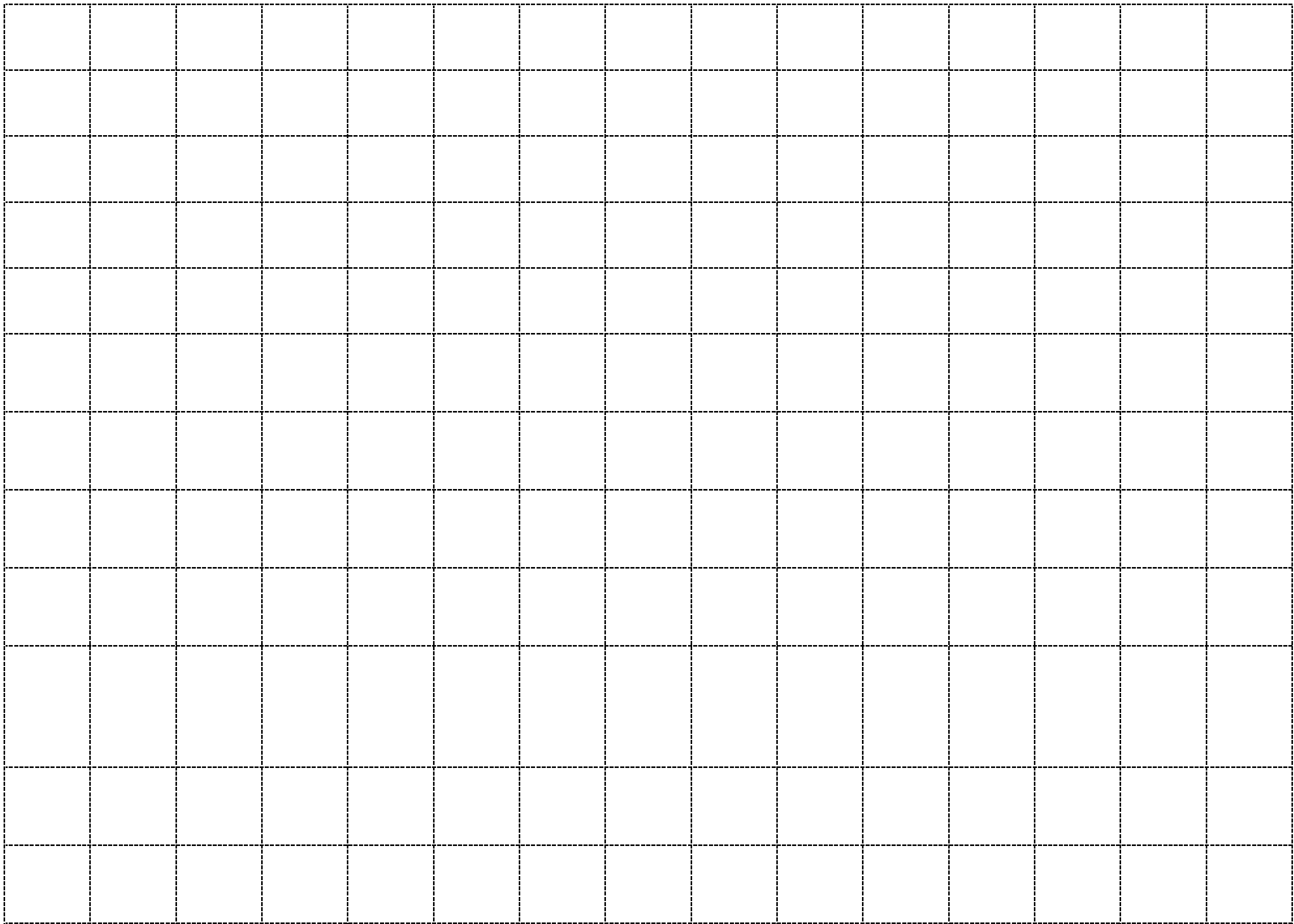
														155016,18

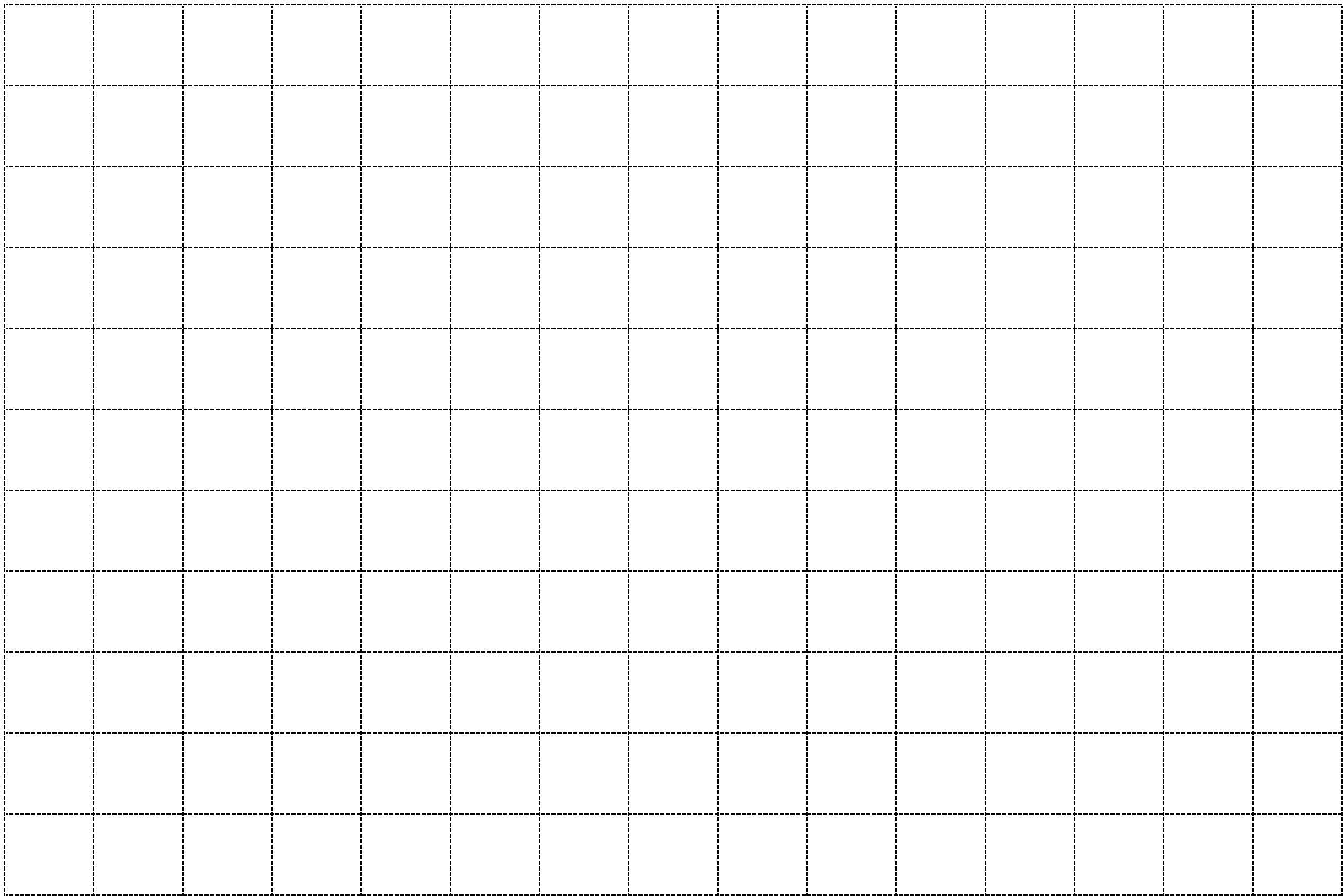


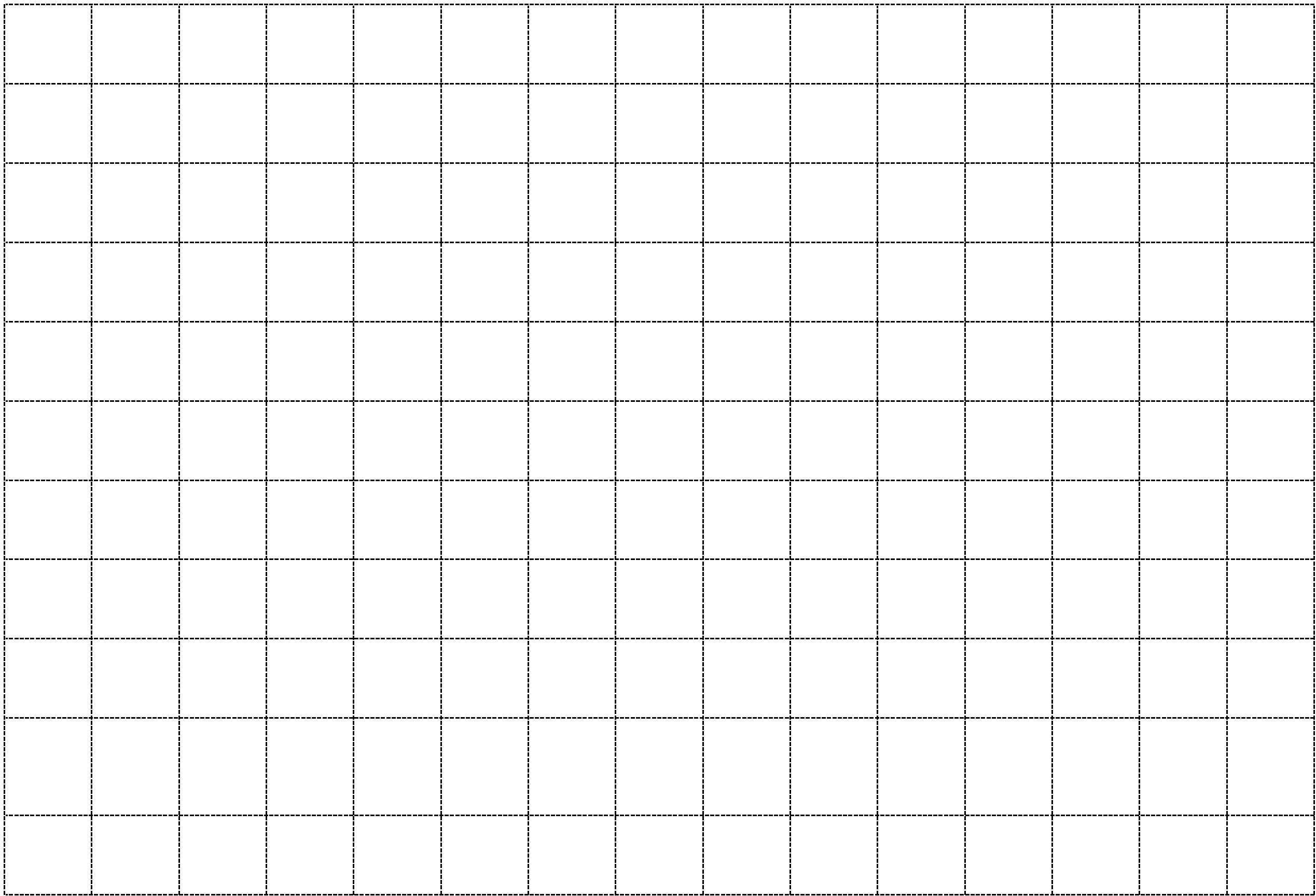


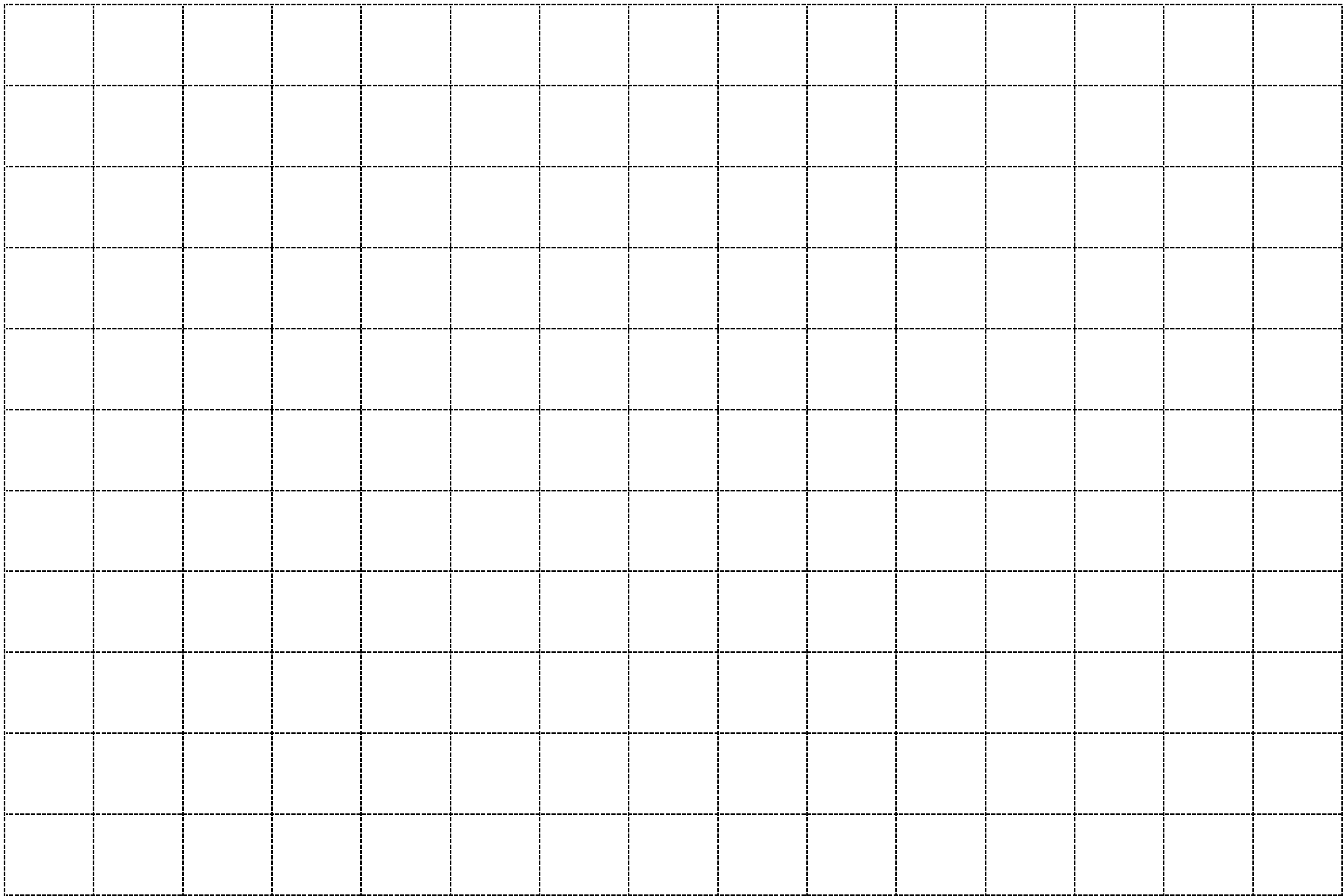


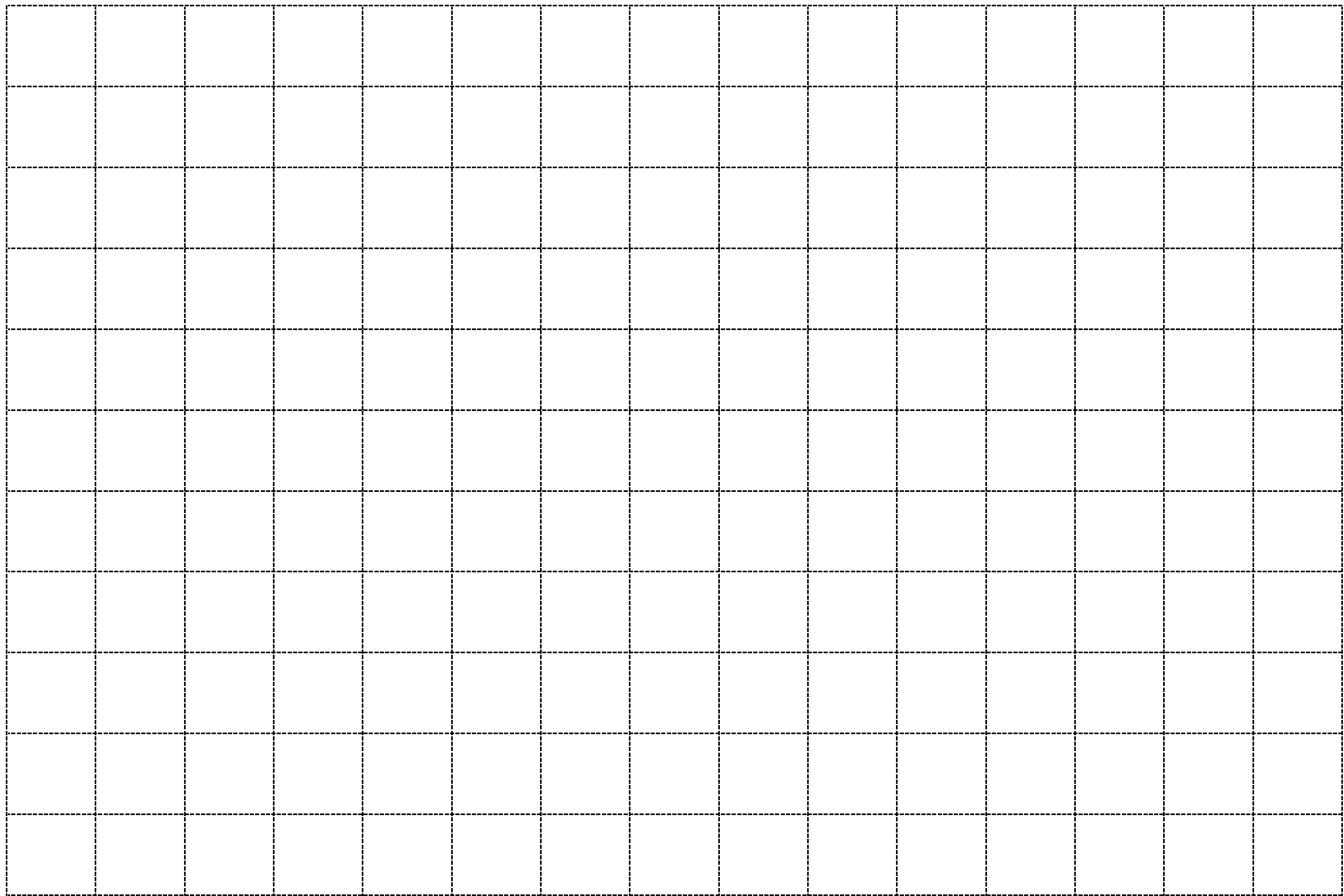


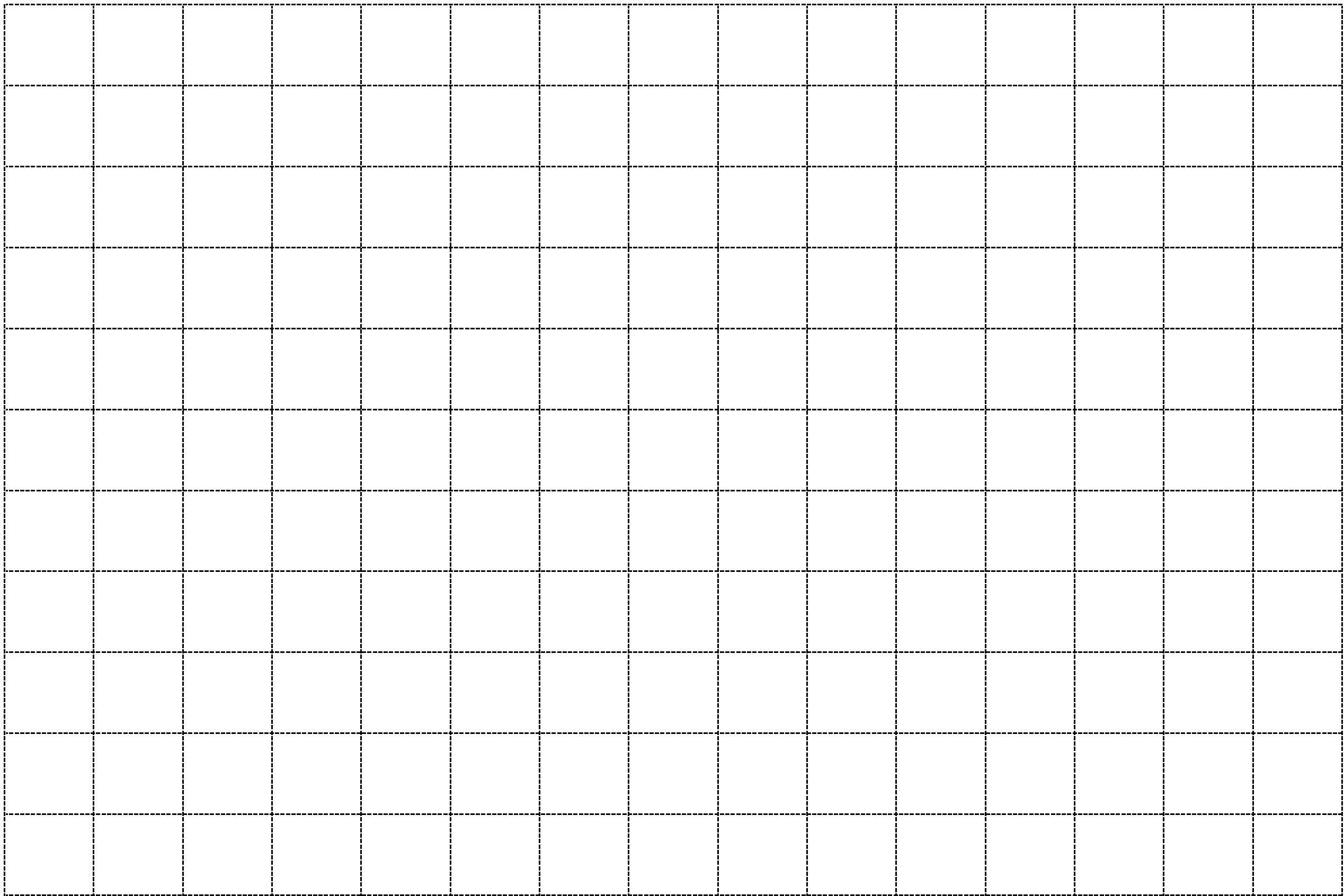


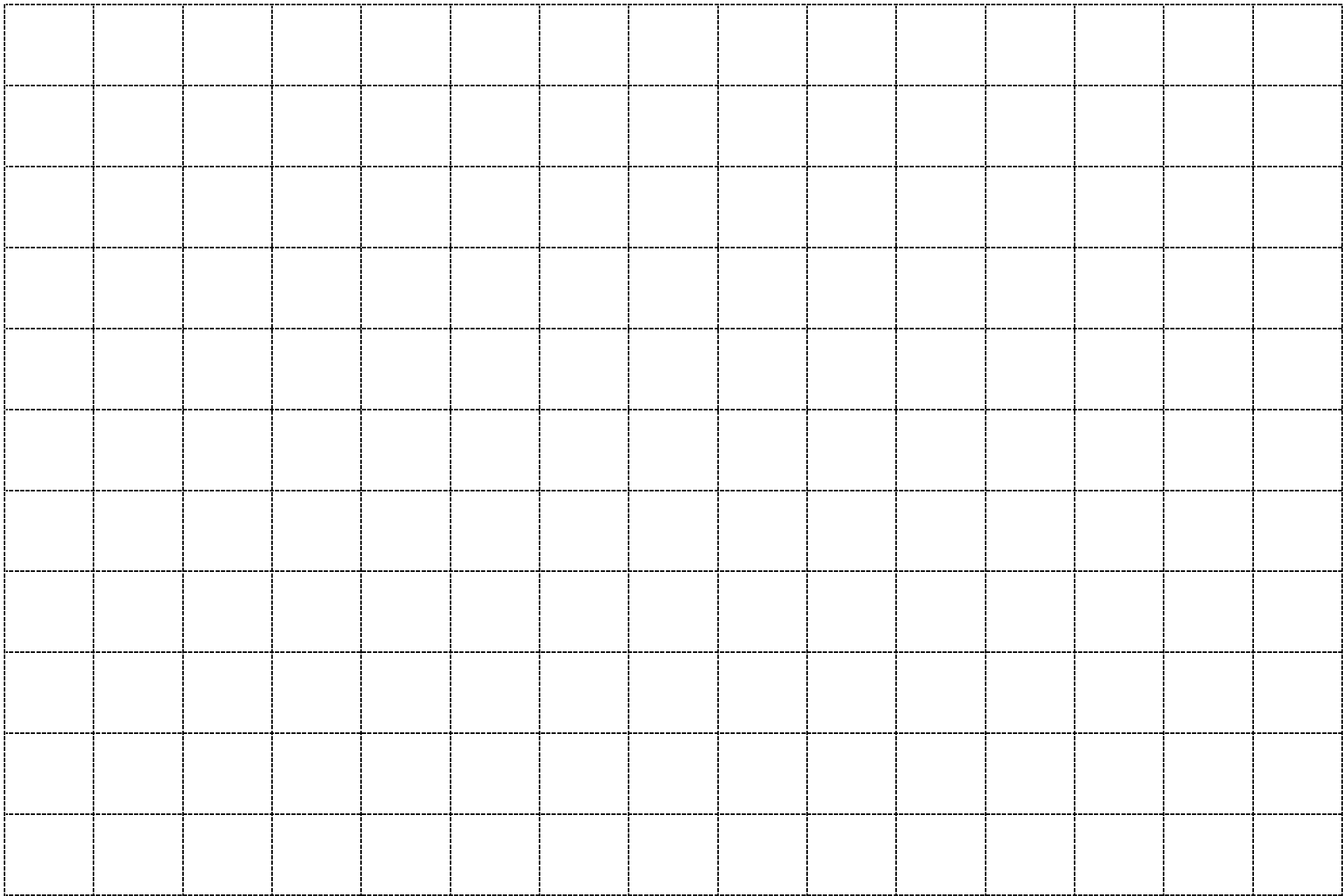


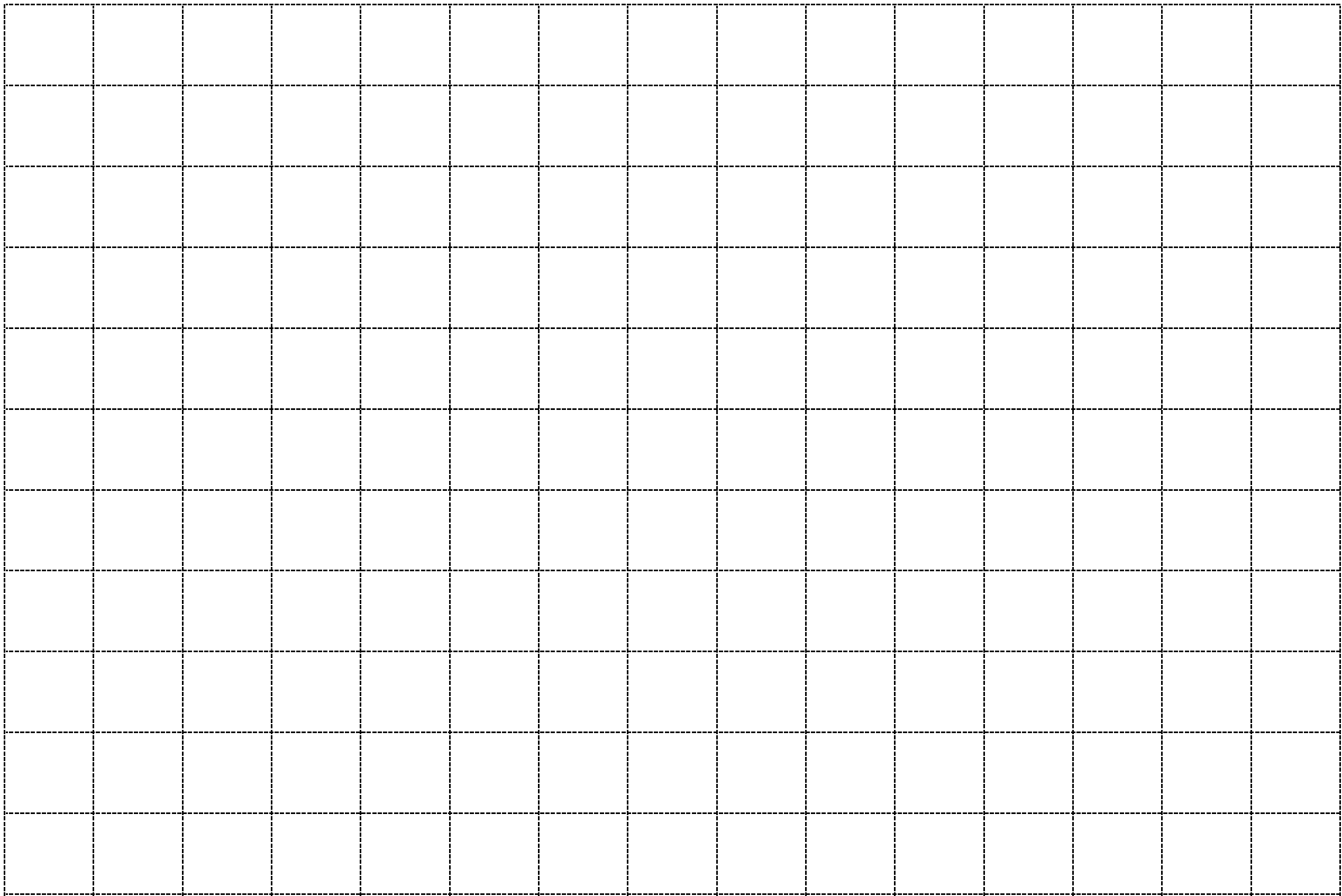


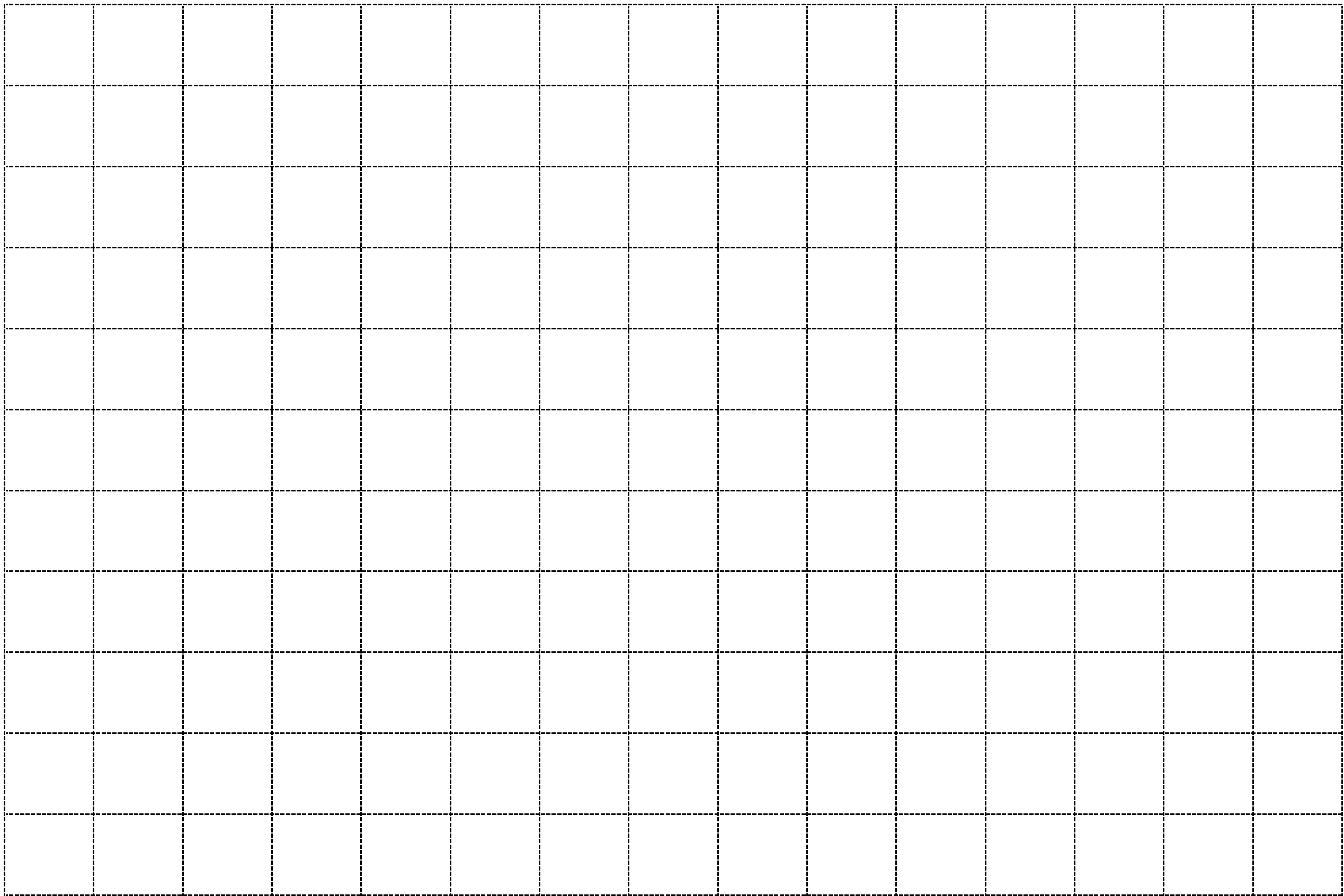


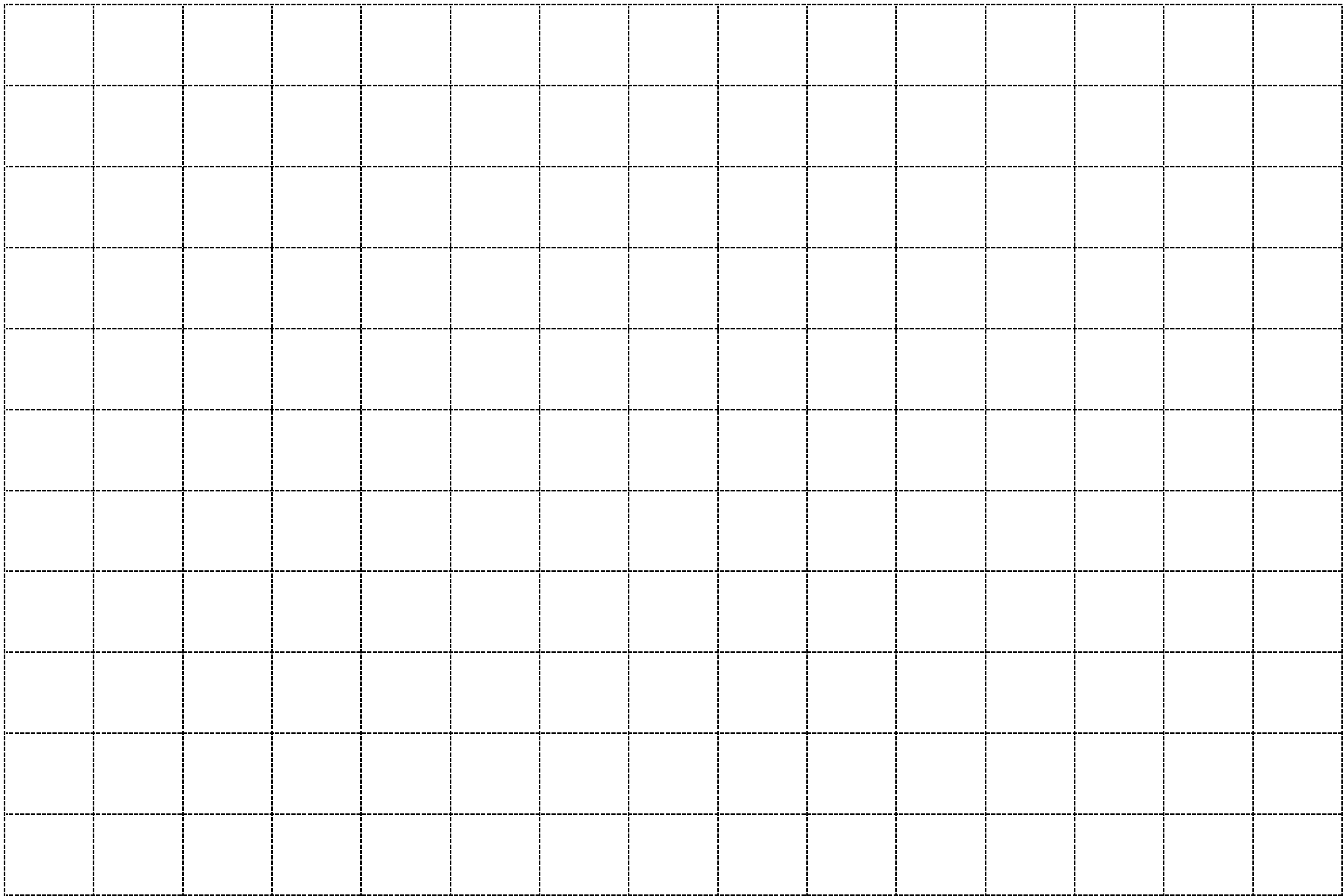


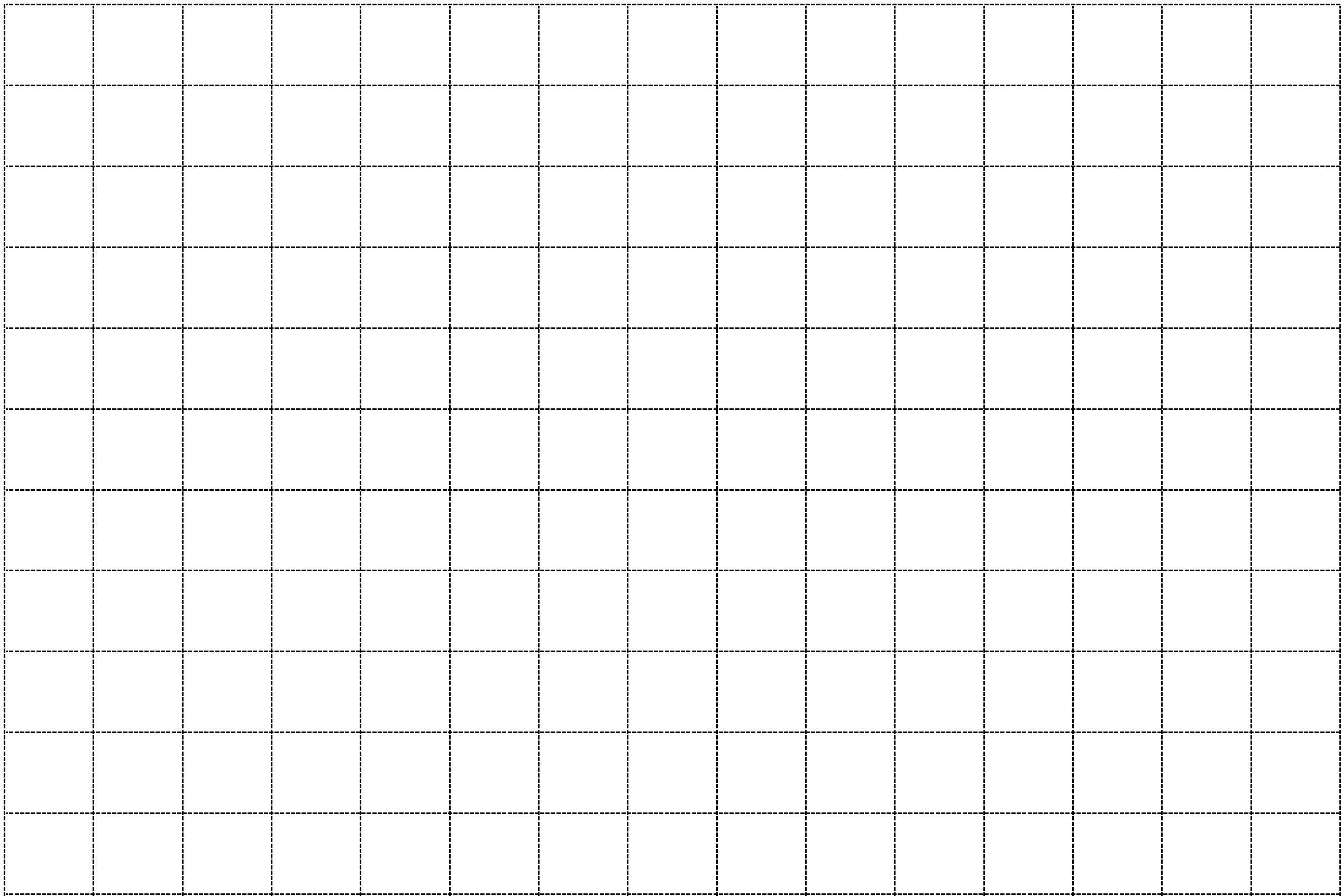


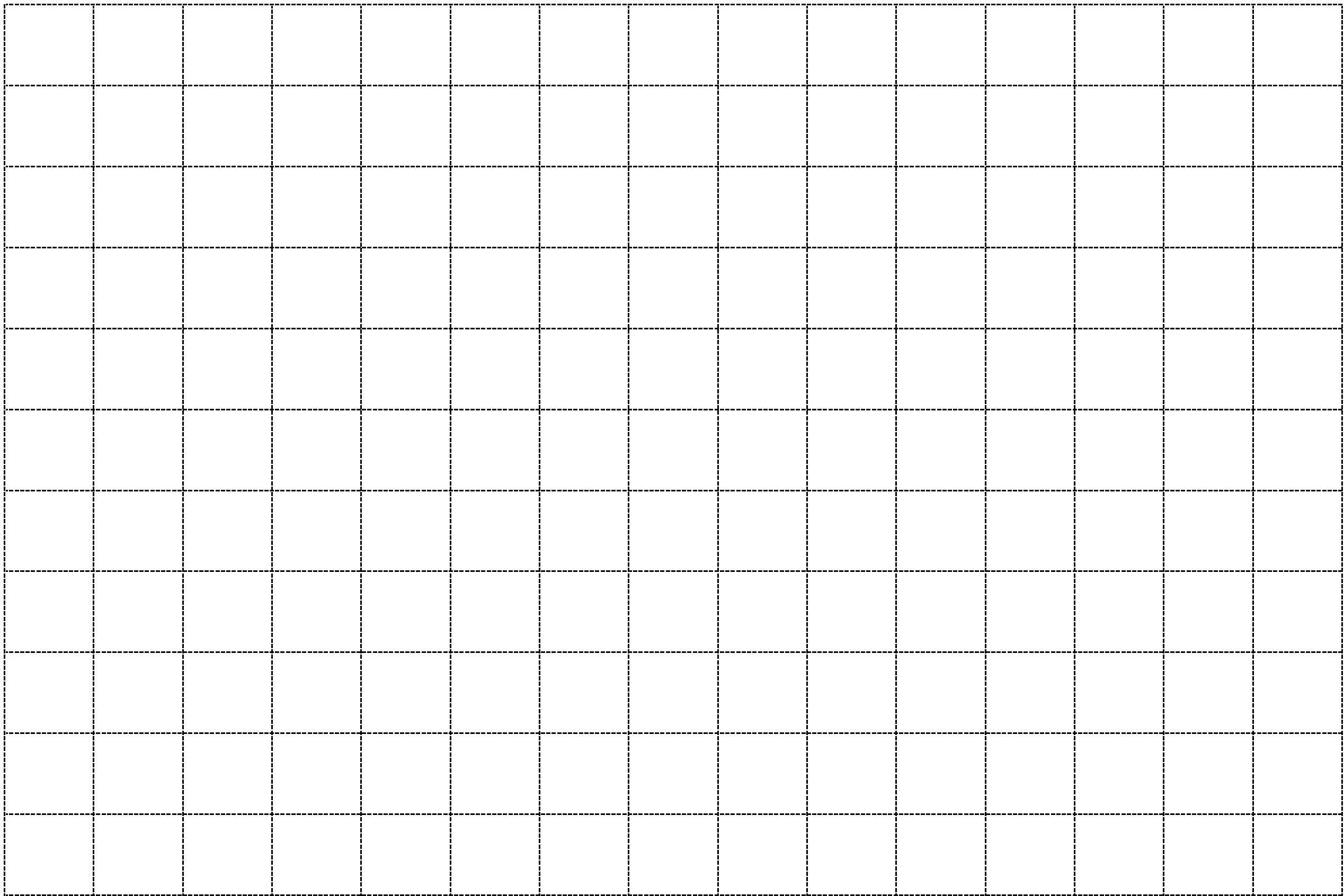


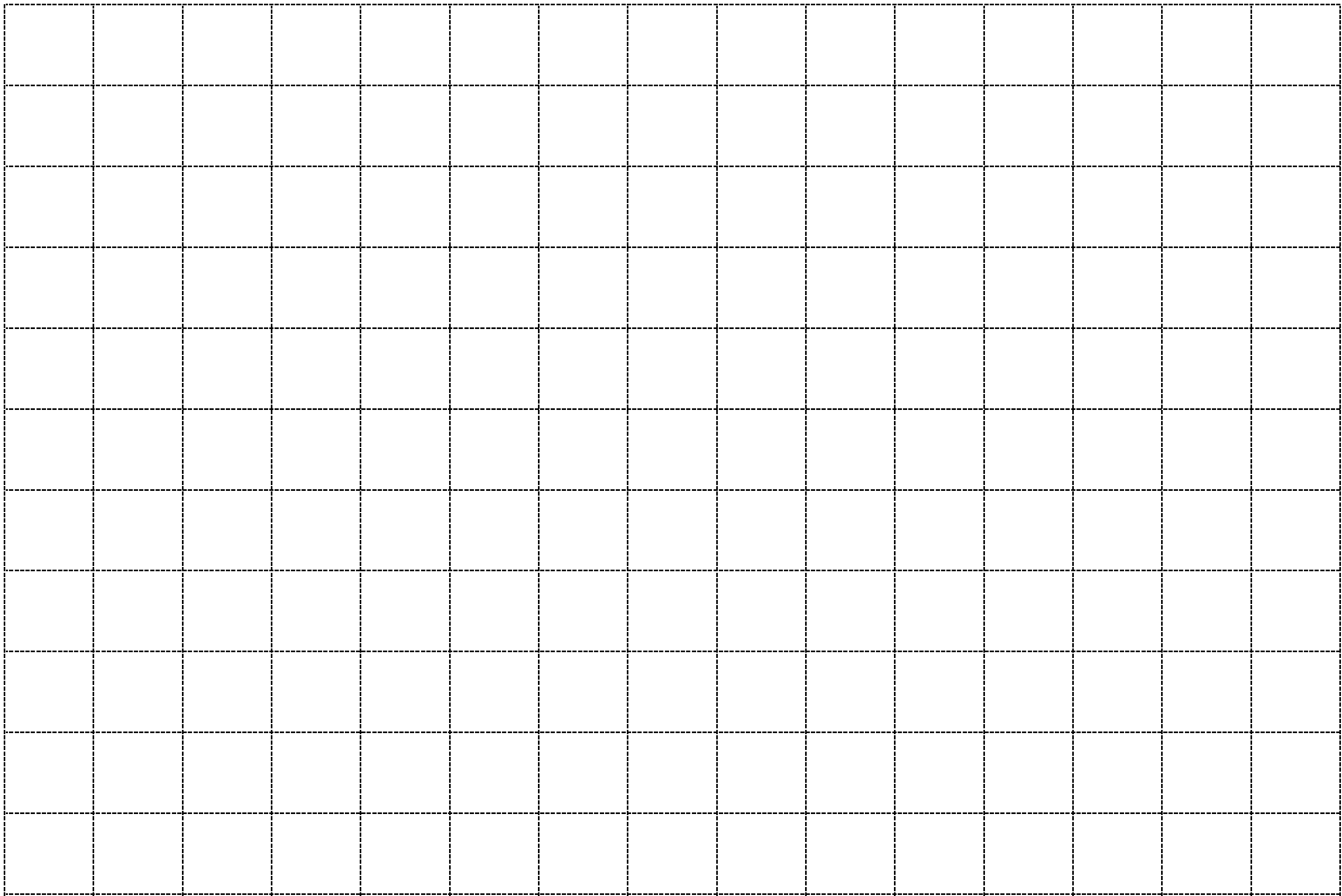


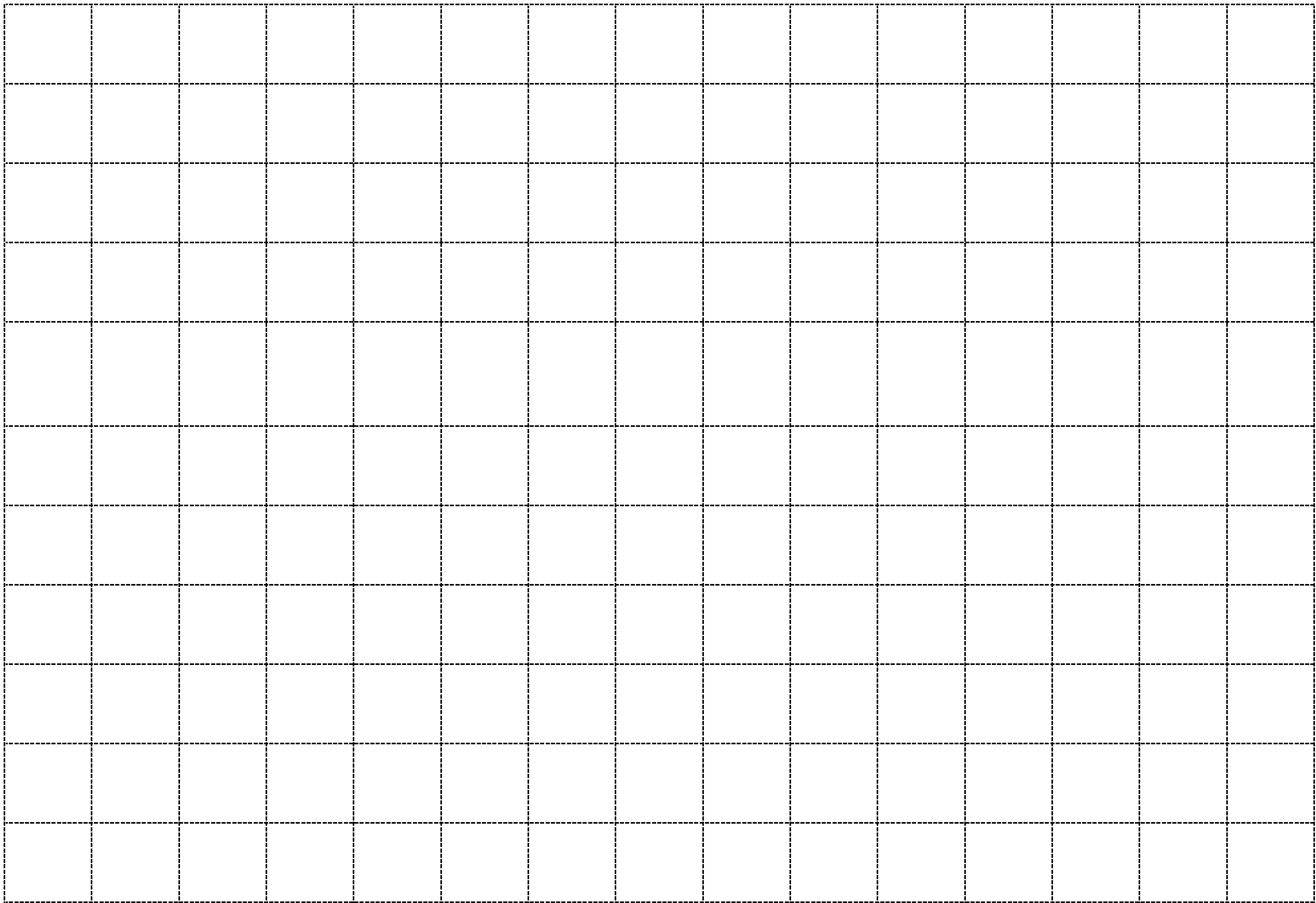


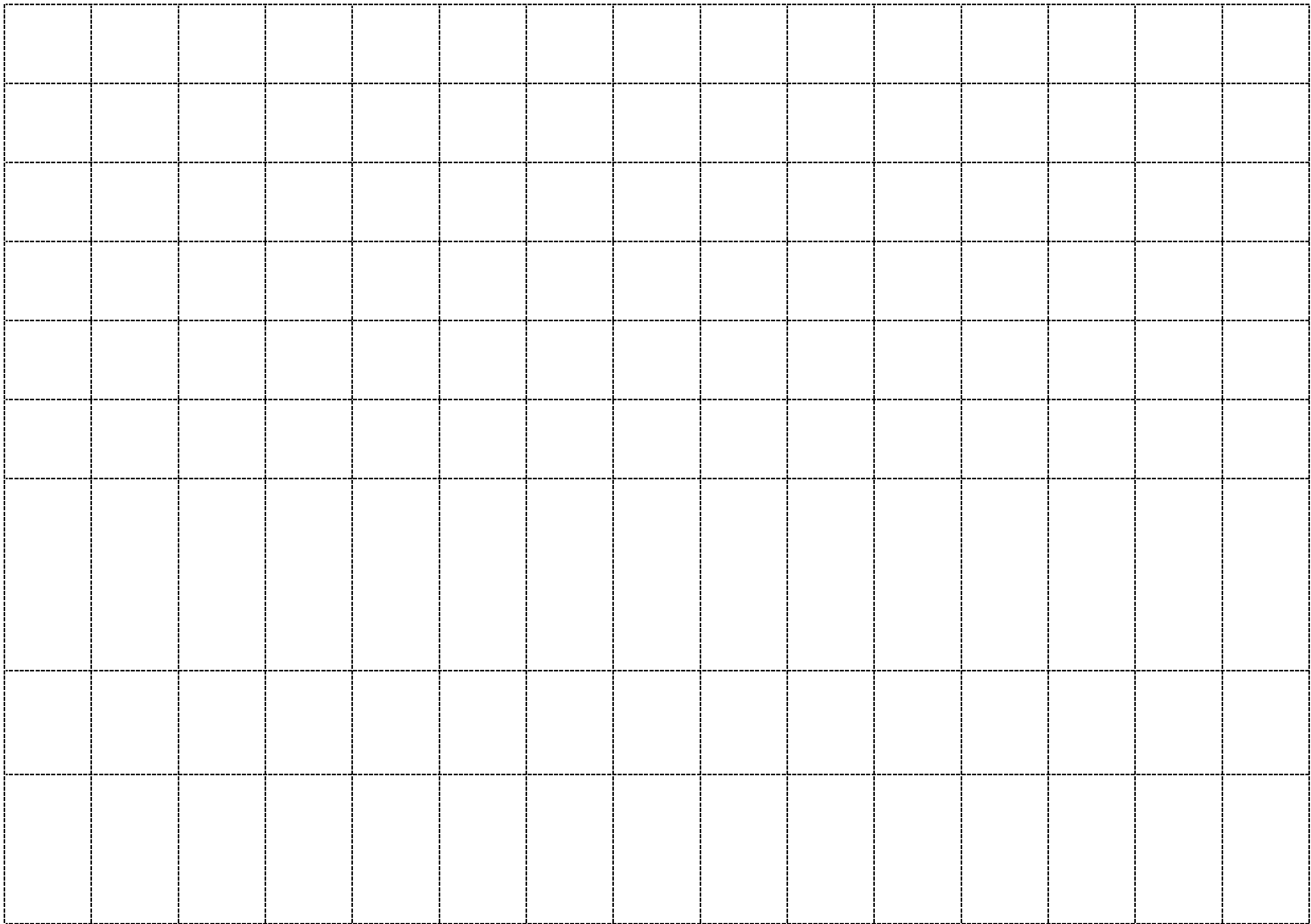




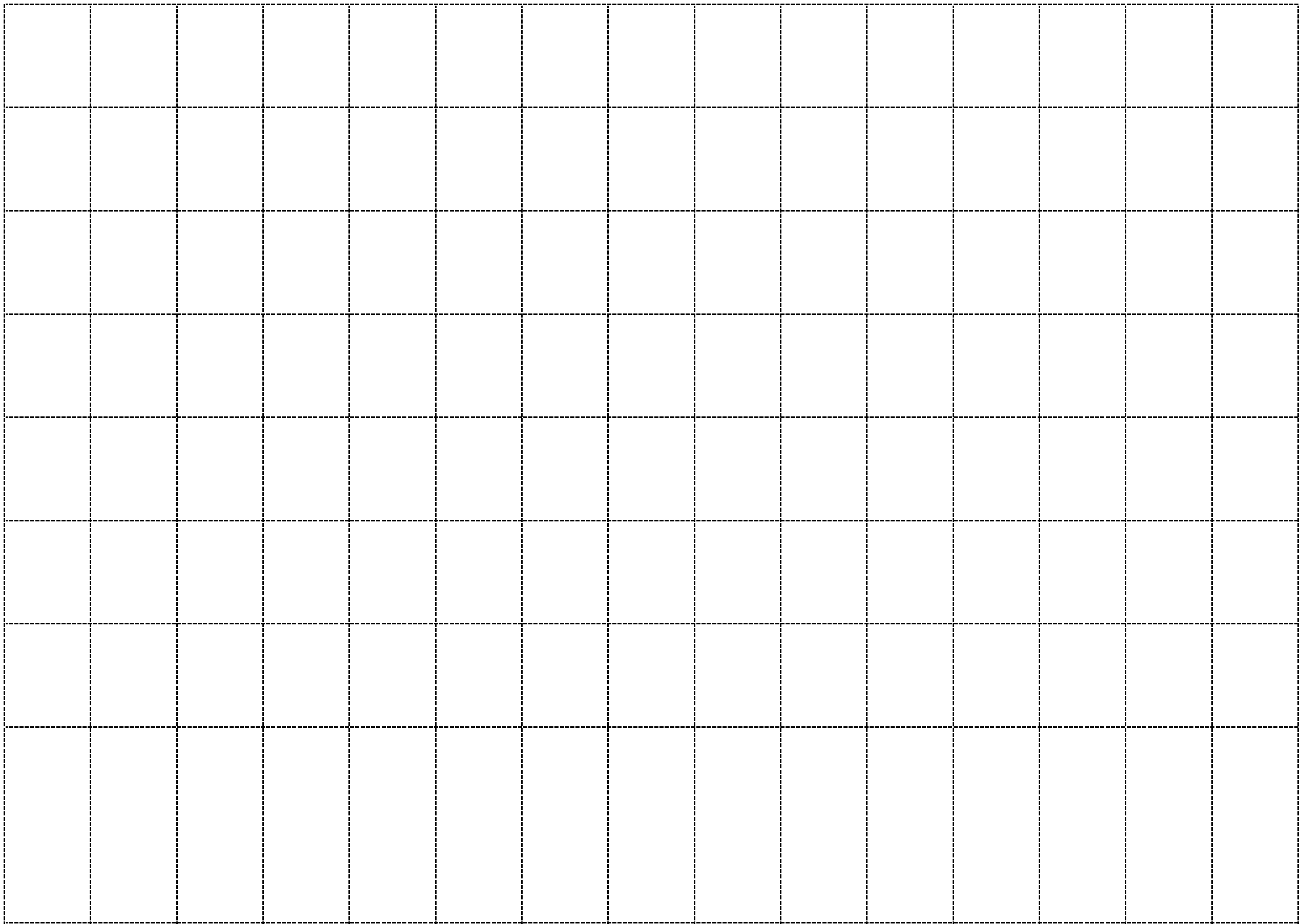








						44 688,93								



Ile Bizard- Ste-Geneviève	Démantelement sac de sable	12 986,68
Pierrefonds	Intervention post-Traumatique	20 460,00
Ville de Montréal-Ouest	aide à Ile-Bizard	11 350,04
Ville de Côte Saint-Luc		2 886,93
Ville de Mont-Royal	aide à Ile-Bizard	25 580,03
Ville de Beaconsfield		23 663,17
Environnement	tamissage sable	139 000,00
CESM		21 588,04

Agrégats et matériaux de construction		1 165 397,32							
Pierrefonds - Roxboro		Agrégats et matériaux de construction	Pierre						12 863,27
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Agrégats et matériaux de construction	Sable				Sable et poussière de roche		804 585,46
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Agrégats et matériaux de construction	Sable						85 608,11
Pierrefonds - Roxboro		Agrégats et matériaux de construction	Sable						17 180,20
St-Laurent		Agrégats et matériaux de construction	Terre						933,55
Montréal-Nord		Autres biens non durables	Général				Sable		3 156,86
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Sable + transport (durant la crue des eaux)		24 503,91

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Agrégat en vrac-sable piscine / Agrégat en vrac-poussière de pierre / palette		5 521,46
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					poussiere roche / sable construc. / palette boudrias		27 318,14
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Livraison de pavés et blocs "Charges" / Sacs de sable lave / Palette /		14 768,34
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Transport de sable-		17 056,48
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Sable		467,19
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Poste, messagerie et fret	Général				Frais de transport sable		2 323,03
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				PEPINIERE A. MUCCI INC.		TRANSPORT		1 548,55
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				ENTREPRISE ROBERT GREEN INC		Service - Transport de colis (Frais de transport)		4 561,70
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				ENTREPRISE ROBERT GREEN INC		PALETTE RETOURNABLE		629,92
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				MAJOR & MAJOR INCORPORE		Frais de transport		84 160,07

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			MAJOR & MAJOR INCORPORE		SABLE - MESURE D'URGENCE - BEACONSFIELD / PALETTES VIDES SABLE CONSTRUCTION / PALETTES VIDES POUSSIÈRE / PALETTES VIDES PIERRE		58 211,08
-------------------------------	-------------------	---------------------------	--	--	-------------------------	--	--	--	-----------

Services techniques - électricien

107 102,96

Services techniques - signalisation

41 883,92

Ahuntsic		Autres services techniques	Général				Fourniture de signalisation		13 244,38
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			A.J. THEORET ENTREPRENEUR ELECTRICIEN INC.		Service d'electriciens		107 102,96
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles		Autres services techniques	Général				Planche de signalisation pour fermeture et détour du boul. Gouin - risque d'inondation du 8 au 26 mai 2017 (Mesures d'urgence). / Installation, location et désinstallation de		28 639,54

Divers- Sacs en polypropylène, Pare vapeur, table , pompe, tie-wrap, attache câble, bidons, ...

271 019,76

Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Autres biens non durables	Général				Palettes et ouil twister		9 543,34
Montréal-Nord		Autres biens non durables	Général				Pièces et accessoires		26,25
Montréal-Nord		Autres biens non durables	Général				BALAI / PELLE /PINCE,REBUT / CONTENANT 1000 ML,SAVON RECHANGE PURELL,LOTION DESINFECTANT POUR DISTRIBUTEUR		553,95
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					remorquage 29 juin, quai public suite aux innondations		524,94
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					nappes, plateau pour mesure d'urgence		186,43
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Sacs en polypropylène (plastique) pour la crue des eaux.		39 265,31

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Pellicule plastique / pare-vapeur / pellicule en polythène /ruban mesurer		1 975,08
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					attache de câbles		97,64
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					MASQUE RESPIRATOIRE JETABLE		56,66
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					couverture thermique		996,60
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					trousses premiers soins		335,75
Lachine		Autres biens non durables							178,48
Pierrefonds - Roxboro		Autres biens non durables	signalisation et d'identificati						4 339,90
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		FLUORESCENT,BANDE HAUTE REFLEC. GRIS ARGENT GR.I HAUT:700MM,PALETTE SANS FRAIS		3 586,53
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ALL TAPE DISTRIBUTION		Pellicule extensible 75 Ga 14" x 1500'		1 207,36
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			BMR MATCO RAVARY		BROCHES GALVANISÉES - SAC CONTRACTEUR BMR 20" - OUTILS TORDEUR AUTOMATIQUE - TIE WRAP		3 911,00
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CARDINAL HEALTH CANADA INC		Gel alcoolisé 62% mousse - Lingette humide - Masque N95 divers grandeur- Gant pvc		1 736,41
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		FILM,POLYETHYLENE CLAIR,		815,88

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	GANT JETABLE		887,75
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	SAC ORDURE		800,48
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	14" X 1500', EMBALLAGE,PLASTIQUE,EXTENSIBLE,PALETTE, BOIS,14"LARG.X1 1/2"DIA.		372,70
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	MASQUE RESPIRATOIRE JETABLE,		614,75
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	3" X 1000', RUBAN BARRICADE "DANGER", JAUNE		107,72
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	ATTACHE,CABLE,NYLON,		2 859,64
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	COUTEAU,UTILITE RETRACTABLE (LAME 3754- 1825-N)		78,57
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	COUVERTURE,JAUNE,POLYETHYLENE, TYPE JETABLE,URGENCE. 1.42 X 2.2		234,01
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	LAMPE DE POCHE JAUNE,TORCHE SIGNALISATION,UTILISE AVEC TORCHE ORANGE, PILE ET RALLONGE		75,74
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)	SAC EN POLYPROPYLENE,DIMENSION 14" X 26" POUR DIGUE		2 472,62
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ENTREPRISES MARIAN RICHARD INC. - CANADIAN TIRE	GANT ENTRETIEN MENAGE MOYEN		345,17
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			EQUIPEMENTS DE SECURITE HOTTE INC	MASQUE ET GANT - MESURE D'URGENCE - PIERREFONDS ET AHUNTSIC		1 596,70
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				EQUIPEMENTS DE SECURITE HOTTE INC	FRAIS DE LIVRAISON		21,00

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables							3,97
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LE GROUPE J.S.V. INC		ROULEAUX POLYTHÈNE EXTRA FORT		3 250,04
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			MATELAS BONHEUR CENTRE DE DISTRIBUTION		SEALY SPRINGFREE BASILIC TIGHT TOP FERME MATELAS SIMPLE / SEALY SEALY SOMMIER SIMPLE / BASE DE MÉTAL		2 822,06
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			RENO-DEPOT		Boyau pour pompe / Pompe de surface		563,16
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			RONA INC		Pare vapeur / table / pompe / tie-wrap / attache câble / polythène / bidons / ...		48 815,70
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SACS INDUSTRIELS INC		SACS POLYPROPYLÈNE ET ATTACHES		111 627,54
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ULINE CANADA		SAC EN TOILE DE JUTE		12 078,82
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				CENTRE DE PLONGEE NEPTEAU INC.		FRAIS LIVRAISON		62,99
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				ENTREPRISES MARIAN RICHARD INC. - CANADIAN TIRE		FRAIS DE LIVRAISON		52,49
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE		Frais de transport		787,41
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				MATELAS BONHEUR CENTRE DE DISTRIBUTION		FRAIS RECYCLAGE		2,09

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				RONA INC		FRAIS DE LIVRAISON		614,16
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				SACS INDUSTRIELS INC		FRAIS DE TRANSPORT		2 021,00
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				ULINE CANADA		Service - Transport de colis (Frais de transport)		334,08
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables					Division 6 inondations		2 894,93
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Évaluation pour la rive Rapide Lalemant.		944,89
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Frigo SDC-54		3 910,78
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					hose 4 pcs de 25 pds		429,29
Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement							305 283,47		
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			POMPACTION INC.		SUBMERSIBLE ASSECHEMENT / BOYAU REFOULEMENT / LOCATION GÉNÉRATRICE		5 394,25
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Autres locations							20,70
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres locations					Location de toilette chimique pour les mesures d'urgence la crue des eaux printanières -		772,98

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Toilette chimique mesures d'urgence		1 086,62
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					installer chauffe-moteur (generatrice en alarme)		580,31
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Location - Pompe		10 493,59
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.		MESURE D'URGENCE - LOCATION DE GÉNÉRATRICE		10 938,60
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.		Location - Génératrice et de fils électrique		3 158,84
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LOCATION HEWITT INC		LOCATION POMPES - BOYAU		4 248,84
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				LOCATION D'OUTILS BROSSARD INC.		FRAIS DE LIVRAISON INCLUANT FRAIS TEMPS D'ATTENTE (40\$) et FRAIS ENVIRONNEMENTAUX		199,48
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.		FRAIS DE LIVRAISON		118,10
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				LOCATION HEWITT INC		FRAIS ASSURANCE POUR ÉQUIPEMENT LOUÉ /FRAIS ENVIRONNEMENTAUX / FRAIS LIVRAISON		832,28
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.		Location - Génératrice - Location adaptateur		4 057,01
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.		Frais pour la livraison de génératrices		302,68

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					location toilette chimique		364,41
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					location-Tour de lumière mât vertical remorquablemesure d'urgence-inondation		914,74
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					location toilette chimique /location réchaud		1 017,06
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures					Location - Boyau de succion		1 005,55
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Autres biens non durables	Général				Location de boyaux de succion, de boyaux de renvoi, pompes à boue essence, pompes silencieuses diesel et accessoires et autres		103 853,80
Police	Division des ressources matérielles	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures					Location Roulotte / Démantelement de la roulotte / déménagement de casiers /transport de casiers		13 410,76
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général						72 325,22
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Location - Pompe avec tuyau de renvoie et tuyau de succion et location 1 cube éviction		1 901,23
Pierrefonds - Roxboro		Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Fourniture et installation de ballons d'étanchéité lors de la crue printanière 2017		41 878,17
Service de l'eau	Entretien	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement					LOCATION D'UNE POMPE AUTO-AMORÇANTE 6" AVEC BOYAUX / LOCATION BOYAU DE RENVOI 6" X 50 PI.		2 807,70
Service de l'eau	Usine Pierrefonds	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement							1 473,11
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Véhicule pour transport de sable (inondation)-		6 644,21

Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC.		LOCATION BARRICADES DIVERS ARRONDISSEMENTS		1 821,21
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SIGNEL SERVICES INC		LOCATION D'ARTICLE DE SIGNALISATION		10 799,01
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC.		SERVICE INSTALLATION / TRANSPORT		209,98
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				SIGNEL SERVICES INC		SERVICE DE LIVRAISON CUEILLETTE FIN DE SEMAINE (1 HOMME, 1 CAMION)		2 653,03

Services techniques - Agence de sécurité, gardiennage,

Services techniques - Divers

44 639,27

24 736,09

Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Autres services techniques	Général				Remorquage d'un loader pris dans un fossé rempli d'eau au 2281, chemin Bord-du-Lac, à l'Ile-Bizard selon la facture 102300.		2 309,72
Ahuntsic		Autres services techniques	Général				Service d'une équipe de 4 plongeurs pour travaux sous-marins		10 933,38
Ahuntsic		Autres services techniques	Général				Service d'agents d'événements spéciaux pour les semaines du 7 au 20 mai 2017 dans le cadre des mesures d'urgences - Réf. : Facture 20032760		3 115,37
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres services techniques	Général				Service - Agence de sécurité, gardiennage durant la période des mesures d'urgence et services de contremaitre entre le 5 mai et 16 juin 2017		10 876,36
Pierrefonds - Roxboro		Autres services techniques	Général				Dépenses additionnelles de securite Garda mesures d'urgence		30 647,54
Pierrefonds - Roxboro		Autres services techniques	Général				RÉEMPLACEMENT PANNEAU ELECTRIQUE AU CHALET DU PARC VERSAILLES / Service - Production multimédiaÉquipe technique, montage, sonorisation, multimédia et rideaux		8 498,74

Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles		Autres services techniques	Impression et services connexes						726,52
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes		ISOTECH INSTRUMENTATION INC. L'ARSENAL		Mesures d'urgence, Les crues printanières 2017 - Lavage avancé , décontamination de paire de bottes tel que soumission 17154		2 267,73
Déménagement et transport de biens							1 280,85		
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Déménagement et transport de biens			LACHAPELLE LOGISTIQUE		Article ; bon de travail: 3043 Déménagement urgence (inondation) Dépôt aux casernes 59 et 61		965,89
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Déménagement et transport de biens			LACHAPELLE LOGISTIQUE		Urgence B.T. 2889 transport de matelas-somier et base (inondation du printemps) Q.G.		314,96
Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement							95 745,27		
Service de l'eau	Entretien	Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				RÉPARATION POMPE FLYGT		39 786,07
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Réparations de l'unité 337-07279		55 959,20
Entr.rép. - Infrastructures municipales							257 464,08		
Pierrefonds - Roxboro		Entr.rép. - Immeubles et terrains	Général						451,88

Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Entr.rép. - Infrastructures municipales	Général				Vidange de motorisé et de roulotte		167,98
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					vérifier pompe station de pompage		665,62
Service de l'eau	Entretien réseaux sec. aqueduc & égout	Entr.rép. - Infrastructures municipales	Général						256 178,60
Essence et huile diesel , Huile à chauffage et mazout							13 697,36		
Pierrefonds - Roxboro		Huile à chauffage et mazout	Général						778,46
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			UAP INC.		HUILE À MOTEUR (INCLUANT FRAIS ENVIRONNEMENTAUX)		223,25
Matériel roulant et ateliers	Direction-MRA	Essence et huile diesel	Général						7 226,35
Pierrefonds - Roxboro		Essence et huile diesel	Général						479,97
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Essence et huile diesel							1 669,85
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					essence		12,65
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SUPERIEUR PROPANE		FRAIS DE LIVRAISON		262,47

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					service de conteneurs - transport divers matériaux		3 044,36
Fournitures de bureau et informatiques							1 805,10		
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			Buro Plus				1 218,31
Ahuntsic		Fournitures de bureau et informatiques	Général				Masque respirateur		145,06
Pierrefonds - Roxboro		Fournitures de bureau et informatiques	Général						115,17
Police	Soutien aux opérations et patrouilles spécialisées	Fournitures de bureau et informatiques							288,80
Police	PDQ 1	Fournitures de bureau et informatiques					Achat cadenas pour les casiers aménagés dans les roulotes extérieures, à la suite du déménagement temporaire du PDQ 3 au PDQ 1.		37,76
Frais de déplacement et d'hébergement							2 361,63		
Ahuntsic		Frais de déplacement et d'hébergement					Frais de déplacement		985,78
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Frais de déplacement et d'hébergement					Service - Hébergement des militaires au complexe sportif (cssr)		1 340,17
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles		Frais de déplacement et d'hébergement							35,68

Frais de réception et d'accueil - Frais de réunion et de repas							63 199,39		
Ahuntsic		Autres biens non durables				Dîner durant les procédures des mesures d'urgence			367,46
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas						25 508,64
Police	Direction des opérations	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas						97,71
Police	Région Ouest	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas						104,45
Ile-Bizard-Sainte-Genève		Autres biens non durables				aliments			1 041,99
Ahuntsic		Autres biens non durables				Bouteille d'eau			1 625,20
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			EMBOUTEILLAGE CETO INC.	EAU EMBOUTEILLÉE			6 290,38
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				EMBOUTEILLAGE CETO INC.	Service - Transport de colis (Frais de transport)			157,48
St-Laurent		Autres biens non durables	Général			repas			92,53
Ahuntsic		Autres biens non durables				Remboursement à de employés pour frais encourus pour les mesures d'urgences			1 908,65
Ahuntsic		Frais de réception et d'accueil	Général						2 084,11

Pierrefonds - Roxboro		Autres biens non durables	Aliments et boissons						23 920,79
Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement et Location de salles							3 217,38		
Ahuntsic		Location de salles	Général				Surveillance club de karaté - Mesures d'urgences - 16 au 27 mai 2017		406,62
Pierrefonds - Roxboro		Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				Location - Installation sportive - Tente 40 x 40 /Location de 12 chaises pliantes /Location de 10 tables de 6 pieds		2 810,76
Pièces et acc. - Bâtiments							8 678,46		
Pierrefonds - Roxboro		Pièces et acc. - Bâtiments	Général						6 224,46
Service de l'eau	Usine Pierrefonds	Pièces et acc. - Bâtiments							2 454,00
Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures							11 349,22		
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			ACKLANDS - GRAINGER INC.		Binder avec système de serrage		402,12
St-Laurent		Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général						128,37
Police	Région Ouest	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures							6,34
Service de l'eau	Entretien	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures					Pompes submersibles pour les Intercepteurs		10 812,39

Publicité, commun. et frais de représentation - Brochures et publications							37 705,06		
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			LETRAGE ROLAND INC.	AUTOCOLLANTE BLANC «AVIS DE RÉINTÉGRATION» et ETIQUETTE «MISE EN GARDE»			2 927,04
Ahuntsic		Publicité, commun. et frais de représentation	Général			Location d'équipement audio-visuel pour la séance d'information aux sinistrés et Services professionnels pour séance d'information publique du samedi 20 mai			12 348,97
Pierrefonds - Roxboro		Publicité, commun. et frais de représentation	Général			Affiches - Aide financière destinée aux personnes touchées par les inondations / Service - Production multimédia avec location de drone pour cartographie de zones			8 965,81
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables	Général			publicité			7,00
Ahuntsic		Autres services techniques	Général			Captation-Webdiffusion et mise en ligne de l'assemblée publique sur les inondations 20 mai 2017.			1 611,56
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Brochures et publications			PGVMEDIA	Affiches et documentation à remettre lors des mesures d'urgence 2017 - Crues des eaux printanières			11 844,68
Salaires							3 292 534,09		
Police	Direction des opérations	Salaires							6 050,68
Police	Planification opérationnelle	Salaires							919 687,30
Police	Soutien aux opérations et patrouilles spécialisées	Salaires							6 301,31

Police	Région Ouest	Salaires							12 602,62
Police	PDQ 1	Salaires							2 613,61
Police	PDQ 4	Salaires							3 013,89
Police	PDQ 7	Salaires							53,70
Police	PDQ 9	Salaires							179,01
Police	PDQ 11	Salaires							792,68
Police	PDQ 13	Salaires							859,27
Police	PDQ 15	Salaires							214,82
Police	PDQ 21	Salaires							53,70
Police	PDQ 27	Salaires							143,21
Police	Région Est	Salaires							2 291,38

Police	PDQ 39	Salaires							131,75
Police	PDQ 42	Salaires							95,95
Police	PDQ 45	Salaires							35,80
Police	PDQ 49	Salaires							71,61
Police	Section des relations médias	Salaires							393,83
Police	Coordination	Salaires							8 647,20
Service de l'eau	Entretien du réseau primaire	Salaires							1 245,88
Service de l'eau	Direction de l'épuration des eaux usées	Salaires							5 362,16
Service de l'eau	Opération	Salaires							583,75
Service de l'eau	Entretien	Salaires							52 095,86
Service de l'eau	Usine des Baillels	Salaires							1 555,12

Service de l'eau	Usine Atwater	Salaires							2 638,14
Service de l'eau	Usine Lachine	Salaires							584,14
Service de l'eau	Usine Pierrefonds	Salaires							10 597,10
Service de l'eau	Usine Pointe-Claire	Salaires							3 260,59
Service de l'eau	Usine Dorval	Salaires							932,28
Service de l'eau	Entretien des réservoirs	Salaires							513,20
Service de l'eau	Formation / Magasin	Salaires							337,67
Approvisionnement	Gestion - Approvisionnement	Salaires							30 386,99
Lachine		Salaires							-148,76
Matériel roulant et ateliers		Salaires							43 281,18
Ahuntsic	AHU - Gestion de l'eau - inspection	Salaires							302,35

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève	IBS - Gestion de l'eau	Salaires							16 474,85
Lachine	LAC - Gestion l'eau (Aqu-égouts)	Salaires					aider l'arrondissement Pierrefonds		2 656,89
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	RDP - Gestion de l'eau	Salaires							2 071,58
St-Laurent	SLT - Exploitation aqueducs et égouts	Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		5 132,95
Saint-Léonard	SLD - Gestion de l'eau	Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		84,21
Ahuntsic		Salaires							508 950,18
Ahuntsic		Salaires							775,89
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grace		Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		19 577,67
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Salaires							200 370,87
Lachine		Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		24 571,64
LaSalle		Salaires					aidé Pierrefonds - Roxboro		40750,5

Mercier - Hochelaga- Maisonneuve		Salaires					aidé Ahuntsic - RDP/PAT - Pierrefonds - Ile Bizard		83047,76
Montréal- Nord		Salaires							41 362,18
Pierrefonds - Roxboro		Salaires							1 069 223,57
Plateau Mont- Royal		Salaires							7 199,95
Rivière-des- Prairies / Pointe-aux- Trembles		Salaires							13 664,33
Rosemont - La Petite- Patrie		Salaires							8 153,08
St-Laurent		Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		15 058,97
Saint- Léonard		Salaires					aider l'arrondissement de Pierrefonds		9 330,12
Ville-Marie		Salaires							75 028,14
Villeray / St- Michel / Parc- Extension		Salaires							31 287,79

Serv.tech. - Équipements et matériel roulant

34 423,26

Ahuntsic		Serv.tech. - Équipements et matériel roulant					cureur combine et balai mécanique		34 423,26
Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles							496 438,91		
Ahuntsic		Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Autres services - Gestion des matières				Disposition en litre de sable		2 063,57
Environnement	Collecte et transport arrondissement	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Collecte de déchets domestiques				2017 - Service de collecte et de transport des déchets en provenance des arrondissements touchés - Inondations 2017		169 499,69
Environnement	Déchets domestiques - Élimination	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets		RCI ENVIRONNEMENT		2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017		16 798,00
Environnement	Déchets domestiques - Élimination	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets		LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.		2017 - Ouverture du site la fin de semaine - Inondations 2017		30 026,42
Environnement	Déchets domestiques - Élimination	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets		LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.		2017 - Traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		108 191,76
Environnement	Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles		LES ENTREPRISES RAYLOBEC INC.		2017 - Redevances pour le traitement des déchets des arrondissements et des villes liées touchés - Inondations 2017		52 138,32

Environnement	Collecte et transport arrondissement	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Transport de conteneurs				2017 - Fourniture et transport de conteneurs en semaine pour les arrondissements touchés		38 425,42
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			JR SERVICES SANITAIRES		2017 - Collectes des déchets dans les arrondissements et villes liées touchés par les inondations 2017		59 362,56
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			DERICHEBOURG CANADA ENVIRONNEMENT INC.		2017 - Collectes des déchets dans les arrondissements et villes liées touchés par les inondations 2017		13 102,43
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				SERVICES MATREC INC.		Frais de transport (Aller et retour)		629,92
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			SERVICES MATREC INC.		2017 - Collectes des déchets dans les arrondissements et villes liées touchés par les inondations 2017		6 200,82
Téléphonie - Téléphones cellulaires							589,24		
Pierrefonds - Roxboro		Téléphonie	Téléphones cellulaires				Service - Téléphonie - Lignes activées dans le cadre des mesures d'urgence		589,24
Transport en commun, taxi et stationnement							134,42		
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Transport en commun, taxi et stationnement					Remboursement frais de déplacement mesures d'urgence crue des eaux 2017		134,42
Vêtements, chaussures et accessoires							189 014,09		
Ile-Bizard-Sainte-Genève		Autres biens non durables					CHANDAIL,T-SHIRT,ORANGE,BANDE REFLECHISSANTE,MANCHE COURTE,COLLET ROND,		158,47
Ile-Bizard-Sainte-Genève		Autres biens non durables					GANT		626,08
Ile-Bizard-Sainte-Genève		Autres biens non durables					GILET,PLUIE,CAPUCHON INTEGRE,ORANGE FLUO,BANDE REFLECHISSANTE		672,58

Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					GILET,SECURITE,BANDE REFLECHISSANTE		265,29
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Bottes-pantalons		1 254,47
Ahuntsic		Autres biens non durables					Achat batterie chargeur / Bottes, gants, pantalon et gilet de pluie.		9 430,11
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		GANT,CUIR DE VACHE		469,75
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		BOTTE - Botte culotte- chausson		861,54
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		GILET,SECURITE,ORANGE,BANDE REFLECHISSANTE		1 950,62
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		MANTEAU,PARKA,HIVER,3 EN 1,NOIR,LOGO VILLE DE MONTREAL		106,52
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Autres biens non durables			CDM-DISTR (inventaire)		TABLIER LONG FINI CAOUTCHOUC,COULEUR JAUNE,DIMENSION 36"X 50"		18,15
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					achat gilets de sécurité (mesure d'urgence)		262,28
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					bottes de caoutchouc		698,17
Ile-Bizard-Sainte-Geneviève		Autres biens non durables					Gant-mesures d'urgence-inondation		2 512,09

Lachine		Vêtements, chaussures et accessoires	Général						922,88
Montréal-Nord		Vêtements, chaussures et accessoires	Général				Gants		464,75
Pierrefonds - Roxboro		Vêtements, chaussures et accessoires	Général				BOTTE,HANCHE,CAOUTCHOUC, /BOTTE DE PLUIE/ IMPERMÉABLE		41 448,45
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence	Vêtements, chaussures et accessoires					Botte - Botte culotte- gant jetable - vêtement de flottaison		118 443,02
Police	Bureau du directeur et relations avec les élus	Vêtements, chaussures et accessoires					Achat de bottes pour les policiers		8 253,37
Sécurité incendie de Montréal	Mesures d'urgence				VETEMENTS HOTTE AU TRAVAIL		Service - Transport de colis (Frais de transport)		31,50
Service de l'eau	Support à l'exploitation	Vêtements, chaussures et accessoires							164,00

Entité	Source	Centre Resp	Act.	Objet	Sous objet	Inter	Projet	Autre	Cat Actif	Futur	Centre resresponsabilité description	Activité description	Objet description	Sous objet description	Période	Date Report	Montant
1001											Déchets domestiques - Élimination	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Déversement de déchets			155 016,18
1001											Redevances - Élim. des mat. résiduelles	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Redevances - Matières résiduelles			52 138,32
1001											Mesures d'urgence	Sécurité civile	Transport en commun, taxi et stationnement				134,42
1001											Mesures d'urgence	Sécurité civile	Déménagement et transport de biens				1 280,85
1001											Mesures d'urgence	Sécurité civile	Production de films, publ. munic. et affiches	Brochures et publications			11 844,68
1001											Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres services techniques	Nettoyage, buanderie et réparations d'uniformes			2 267,73
1001											Mesures d'urgence	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas			125 559,29

1001										Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres locations	Général				772,98
1001										Mesures d'urgence	Sécurité civile	Essence et huile diesel	Général				1 669,85
1001										Mesures d'urgence	Sécurité civile	Agrégats et matériaux de construction	Sable				804 585,46
1001										Mesures d'urgence	Sécurité civile	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général				1 005,55
1001										Mesures d'urgence	Sécurité civile	Vêtements, chaussures et accessoires	Général				118 443,02
1001										Mesures d'urgence	Sécurité civile	Autres biens non durables	Général				502 892,99
1001										Direction des opérations				Salaire			6 050,68
1001										Direction des opérations	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas				97,71

1001											Planification opérationnelle	Activités policières					Salaire		919 687,30
1001											Soutien aux opérations et patrouilles spécialisées	Activités policières					Salaire		6 301,31
1001											Soutien aux opérations et patrouilles spécialisées	Sécurité civile	Fournitures de bureau et informatiques	Général					288,80
1001											Ouest	Activités policières					Salaire		12 602,62
1001											Ouest	Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Frais de réunion et de repas					104,45
1001											Ouest	Sécurité civile	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général					6,34
1001											PDQ 1	Activités policières					Salaire		2 613,61
1001											PDQ 1	Sécurité civile	Fournitures de bureau et informatiques	Général					37,76

1001										PDQ 4	Activités policières			Salaire		3 013,89
1001										PDQ 7	Activités policières			Salaire		53,70
1001										PDQ 9	Activités policières			Salaire		179,01
1001										PDQ 11	Activités policières			Salaire		792,68
1001										PDQ 13	Activités policières			Salaire		859,27
1001										PDQ 15	Activités policières			Salaire		214,82
1001										PDQ 21	Activités policières			Salaire		53,70
1001										PDQ 27	Activités policières			Salaire		143,21

1001										Est	Activités policières			Salaire		2 291,38
1001										PDQ 39	Activités policières			Salaire		131,75
1001										PDQ 42	Activités policières			Salaire		95,95
1001										PDQ 45	Activités policières			Salaire		35,80
1001										PDQ 49	Activités policières			Salaire		71,61
1001										Section des relations médias	Activités policières			Salaire		393,83
1001										Division des ressources matérielles	Sécurité civile	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général			13 410,76
1001										Bureau du directeur et relations avec les élus	Sécurité civile	Vêtements, chaussures et accessoires	Général			8 253,37

1001											Coordination	Activités policières			Salaire		16 900,57
1030											Entretien du réseau primaire	Sécurité civile			Salaire		1 245,88
1030											Direction de l'épuration des eaux usées	Sécurité civile			Salaire		5 362,16
1030											Opération	Sécurité civile			Salaire		583,75
1030											Entretien	Sécurité civile			Salaire		52 095,86
1030											Entretien	Sécurité civile	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général			2 807,70
1030											Entretien	Sécurité civile	Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général			39 786,07
1030											Entretien	Sécurité civile	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général			10 812,39

1030											Support à l'exploitation	Sécurité civile	Vêtements, chaussures et accessoires	Général			164,00
1030											Usine des Bailleys	Sécurité civile			Salaire		1 555,12
1030											Usine Atwater	Sécurité civile			Salaire		2 638,14
1030											Usine Pierrefonds	Sécurité civile			Salaire		11 181,24
1030											Usine Pierrefonds	Sécurité civile	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général			1 473,11
1030											Usine Pierrefonds	Sécurité civile	Pièces et acc. - Bâtiments	Général			2 454,00
1030												Sécurité civile			Salaire		3 260,59
1030												Sécurité civile			Salaire		932,28

1030										Entretien des réservoirs	Sécurité civile			Salaire		513,20
1030										Formation / Magasin	Sécurité civile			Salaire		337,67
2101										Collecte et transport arrondissement	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Collecte de déchets domestiques			169 499,69
2101										Collecte et transport arrondissement	Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Transport de conteneurs			38 425,42
2101										Gestion - Approvisionnement	Sécurité civile			Salaire		28 789,43
2101										Gestion - Approvisionnement	Sécurité civile	Poste, messagerie et fret	Général			2 323,03
2101										Gestion - Approvisionnement	Sécurité civile	Agrégats et matériaux de construction	Sable			85 608,11
2101										Gestion - Approvisionnement	Sécurité civile	Autres biens non durables	Général			9 543,34

2101										LAC	Sécurité civile			Salaire			-17,31
2111										Génératrices	Sécurité civile			Salaire			43 281,18
2111										Direction-MRA	Sécurité civile	Autres services techniques	Général				2 309,72
2111										Direction-MRA	Sécurité civile	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				72 325,22
2111										Direction-MRA	Sécurité civile	Autres locations	Général				20,70
2111										Direction-MRA	Sécurité civile	Entr.rép. - Infrastructures municipales	Général				167,98
2111										Direction-MRA	Sécurité civile	Entr. rép. - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				55 959,20
2111										Direction-MRA	Sécurité civile	Essence et huile diesel	Général				7 226,35

2111											Direction-MRA	Sécurité civile	Autres biens non durables	Général			103 853,80
2130											Entretien réseaux sec. aqueduc & égout	Sécurité civile	Entr.rép. - Infrastructures municipales	Général			256 178,60
2130											AHU - Gestion de l'eau - inspection	Sécurité civile			Salaire		302,35
2130											IBS - Gestion de l'eau	Sécurité civile			Salaire		16 474,85
2130											LAC - Gestion l'eau (Aqu-égouts)	Sécurité civile			Salaire		2 656,89
2130											RDP - Gestion de l'eau	Sécurité civile			Salaire		2 071,58
2130											SLT - Exploitation jacqueducs et égouts	Réseaux d'égout			Salaire		5 132,95
2130											SLD - Gestion de l'eau	Sécurité civile			Salaire		84,21

2402											Ahuntsic				Salaire		508 950,18
2402											AHU - Voirie	Sécurité civile	Frais de déplacement et d'hébergement	Général			985,78
2402											AHU- Protocole, rela. Publi. et dév.durable	Sécurité civile	Publicité, commun. et frais de représentation	Général			12 348,97
2402												Sécurité civile	Serv.tech. - Gestion des matières résiduelles	Autres services - Gestion des matières résiduelles			2 063,57
2402												Sécurité civile	Serv.tech. - Équipements et matériel roulant	Bons d'outillage			34 423,26
2402												Sécurité civile	Autres services techniques	Général			28 904,69
2402												Sécurité civile	Frais de réception et d'accueil	Général			2 084,11
2402												Sécurité civile	Location de salles	Général			406,62

2402											Sécurité civile	Fournitures de bureau et informatiques	Général				145,06
2402											Sécurité civile	Autres biens non durables	Général				13 331,42
2402												Recouvrement de dépenses	Général				775,89
2406										CDN -	Sécurité civile			Salaire			20 353,56
2408										IBS				Salaire			200 370,87
2408										IBS	Sécurité civile	Frais de déplacement et d'hébergement	Général				1 340,17
2408										IBS	Sécurité civile	Autres services techniques	Général				10 876,36
2408										IBS	Sécurité civile	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général				1 901,23

2408										IBS	Sécurité civile	Autres biens non durables	Général			170 675,90
2410										LAC				Salaire		24 571,64
2410										LAC	Sécurité civile	Vêtements, chaussures et accessoires	Général			922,88
2410										LAC						178,48
2412										LAS				Salaire		40 750,50
2414										MHM				Salaire		83 047,76
2416										MTN				Salaire		41 362,18
2416										MTN	Sécurité civile	Vêtements, chaussures et accessoires	Général			464,75

2416											MTN	Sécurité civile	Autres biens non durables	Général			3 737,06
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile			Salaire		1 069 223,57
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Téléphonie	Téléphones cellulaires			589,24
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Publicité, commun. et frais de représentation	Général			8 965,81
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Autres services techniques	Général			39 146,28
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Location - Véhic., outillage, machinerie et équipement	Général			44 688,93
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Entr.rép. - Immeubles et terrains	Général			451,88
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Essence et huile diesel	Général			479,97

2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Huile à chauffage et mazout	Général			778,46
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Agrégats et matériaux de construction	Pierre			12 863,27
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Agrégats et matériaux de construction	Sable			17 180,20
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Pièces et acc. - Bâtiments	Général			6 224,46
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Vêtements, chaussures et accessoires	Général			41 448,45
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Fournitures de bureau et informatiques	Général			115,17
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Autres biens non durables	Aliments et boissons			23 920,79
2420											PIR - Réserve pour imprévus	Sécurité civile	Autres biens non durables	Matériel de signalisation et d'identification			4 339,90

2422										PMR				Salaire		7 199,95
2424										RDP				Salaire		13 664,33
2424										RDP	Surveillance et ordonnance ment - À répartir	Frais de déplacement et d'hébergement				35,68
2424							000000	00000	00000	RDP- Ingénierie	Sécurité civile	Autres services techniques	Général			28 639,54
2424							000000	00000	00000	RDP - Relations avec les citoyens et communications	Rel. avec les citoyens et communications	Autres services techniques	Impression et services connexes			726,52
2426										RPP				Salaire		8 153,08
2430										SLT				Salaire		15 058,97
2430										SLT	Entretien et aménag. des parcs et terrains de jeux	Agrégats et matériaux de construction	Terre			933,55

2430										SLT	Nettoyage et balayage des voies publiques	Pièces et acc. - Matériel roulant, équipements et infrastructures	Général			128,37
2430										SLT	Transport - Dir. et admin. - À répartir	Autres biens non durables	Général			92,53
2432										SLD				Salaire		9 330,12
2438										VMA				Salaire		75 028,14
2440										VSM - Direction				Salaire		31 287,79



État des dépenses crues printanières 2017

Du 6 avril au 14 mai 2017

GDD : 1174990002 et 1172673001

Coût d'utilisation du parc automobile, sauf le service de police :

	<u>Total</u>
Ahunatic-Cartierville	77 998,68 \$
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	31 096,65 \$
MTL-Nord	13 825,33 \$
Pierrefonds	415 398,60 \$
Rivières-des-Prairies	16 106,35 \$
Incendie	467 745,60 \$
Total	<u><u>1 022 171,21 \$</u></u>

Annexe B - Sommaire d'utilisation de la machinerie municipale
 Crues printanières 2017
 Ahuntsic-Cartierville

NB : Pour ajouter des lignes, saisissez des données à la suite du tableau et la mise en page s'effectuera automatiquement.

Type d'équipement	Marque	Modèle	Nombre d'heures d'utilisation
Camionnette	FORD	F250	54,00
Camionnette	FORD	F250	190,00
Camionnette	DODGE	RAM	81,00
Camionnette	FORD	F250	190,00
Camionnette	DODGE	RAM	27,00
Camionnette	DODGE	RAM	27,00
Camionnette	DODGE	RAM	18,00
Hiab	FREIGHTLINER	-	63,00
Balai mécanique	BUCHER	-	9,00
Loader	JOHN DEERE	-	27,00
Camionnette	DODGE	RAM	108,00
Camionnette	DODGE	RAM	90,00
Camionnette	FORD	F250	90,00
Camionnette	DODGE	RAM	72,00
Camionnette	DODGE	RAM	45,00
Camionnette	CHEVROLET	-	63,00
Camionnette	FORD	F250	117,00
Camionnette	FORD	F250	81,00
Camionnette	FORD	F250	72,00
Camionnette	FORD	F250	90,00
Camionnette	CHEVROLET	-	36,00
Camionnette	DODGE	RAM	18,00
Loader	JOHN DEERE	-	108,00
HIAB	STERLING	-	72,00

Questions			
4x2 ou 4x4	Cabine régulière (2 portes), allongée (2 portes + banc) ou équipe (4 portes)	Modèle	Masse totale en charge (se retrouve à l'intérieur de la portière du conducteur)
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Allongé (2 portes+banc)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
		OPTIFAN70	
		624K	
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Allongé (2 portes+banc)		
2X4	Allongé (2 portes+banc)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Équipé (4 portes)		
2X4	Allongé (2 portes+banc)		
		624K	
		LT7500	

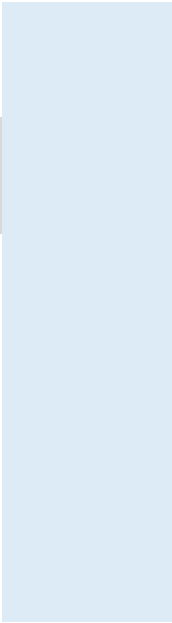
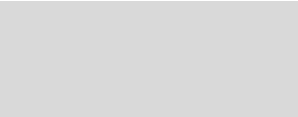
Loader	JOHN DEERE	-	45,00
Loader	INCONNU	-	45,00
Loader	INCONNU	-	9,00
Hiab	FREIGHTLINER	-	45,00
Hiab	JOHN DEERE	-	135,00
Lift	MITSUBISHI	-	63,00
Camion - 10 roues	FREIGHTLINER	-	27,00
Camion - 10 roues	INTER	-	18,00
Camion - 10 roues	INTER	-	9,00
Camion - 10 roues	FREIGHTLINER	-	18,00
Camion - 10 roues	FREIGHTLINER	-	18,00
Camion - 10 roues	FREIGHTLINER	-	27,00
Balai mécanique	GMC	-	45,00
Balai mécanique	G.M		27,00
Camion - arrosoir	STERLING	-	27,00
			2 306,00

624K
624K
624K

	28123 Kilo
	28123 Kilo
	28123 Kilo
	28122 Kilo
	28122 Kilo
	41500 Kilo
TSR	
TSR	

Capacité du réservoir (en litres)	À déterminer lors de l'analyse des pièces justificatives

Taux entretien	Taux fonctionnement	Taux total	Total
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 1 555,20
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 5 472,00
3,80 \$	22,40 \$	26,20 \$	\$ 2 122,20
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 5 472,00
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 777,60
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 777,60
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 518,40
9,70 \$	24,10 \$	33,80 \$	\$ 2 129,40
37,50 \$	41,50 \$	79,00 \$	\$ 711,00
22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	\$ 1 301,40
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 3 110,40
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 2 592,00
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 2 592,00
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 2 073,60
3,80 \$	22,40 \$	26,20 \$	\$ 1 179,00
3,80 \$	22,40 \$	26,20 \$	\$ 1 650,60
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 3 369,60
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 2 332,80
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 2 073,60
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 2 592,00
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	\$ 1 036,80
3,80 \$	22,40 \$	26,20 \$	\$ 471,60
22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	\$ 5 205,60
9,70 \$	24,10 \$	33,80 \$	\$ 2 433,60



22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	\$ 2 169,00
22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	\$ 2 169,00
22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	\$ 433,80
9,70 \$	24,70 \$	34,40 \$	\$ 1 548,00
9,70 \$	24,70 \$	34,40 \$	\$ 4 644,00
9,10 \$	13,10 \$	22,20 \$	\$ 1 398,60
14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	\$ 1 333,80
14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	\$ 889,20
14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	\$ 444,60
14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	\$ 889,20
14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	\$ 889,20
14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	\$ 1 333,80
23,40 \$	33,20 \$	56,60 \$	\$ 2 547,00
37,50 \$	32,12 \$	69,62 \$	\$ 1 879,74
37,50 \$	32,12 \$	69,62 \$	\$ 1 879,74
			\$ 77 998,68

Elgin eagle Série F
Elgin Eagle Série F

2500 galons

Annexe B - Sommaire d'utilisation de la machinerie municipale
 Crues printanières 2017
 Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

NB : Pour ajouter des lignes, saisissez des données à la suite du tableau et la mise en page s'effectuera automatiquement.

Type d'équipement	Marque	Modèle	Nombre d'heures d'utilisation
267-14003	KENWORTH	K370	66,25
277-08253	G.M.C	T7500	79,50
277-09035	G.M.C	T7500	105,50
277-17004	KENWORTH	K370	93,75
277-17005	KENWORTH	K370	88,50
277-17006	KENWORTH	K370	92,25
277-17007	KENWORTH	K370	62,75
359-07110	STERLING	ACTERRA	149,75
545-89510	CLARK	GPX25	121,25
296-04014	FREIGHTLINER	FL-80	45,00
299-12185	FREIGHTLINER	M2-112	18,00
296-05001	FREIGHTLINER	FL-80	27,00
234-16224	FORD	F450	9,00
293-03028	FREIGHTLINER	FL-80	18,00
396-14119	FREIGHTLINER	M2-106	18,00
Total			994,50

Questions
Quel est le type d'équipement (camion benne, camionnette, fourgon step van, cube, etc.)
Camion fourgon 23001-26000 lbs
Camion fourgon 26001-30000 lbs.
Camion fourgon 26001-30000 lbs.
Camion fourgon 26001-30000 lbs.
Camion fourgon 26001-30000 lbs.
Camion fourgon 26001-30000 lbs.
Camion fourgon 26001-30000 lbs.
Dépanneuse Plate-Forme + 30001 PTC
Chariot élévateur 4001-5000 lb.
Camion 30001 lb. Et + 3 ess. Grue Treuil
Camion 30001 lb. Et + 3 ess. Tracteur
Camion 30001 lb. Et + 3 ess. Grue Treuil
Camion 14001-16500 lb. Benn.basc. Cab. Équip
Camion 30001 lb. Et + 3 ess. Benn basc
Camion Benne-Épandeur 6X4 (10R.)

Taux entretien	Taux fonctionnem ent	Taux total	Total
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	1 994,13 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	2 392,95 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	3 175,55 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	2 821,88 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	2 663,85 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	2 776,73 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	1 888,78 \$
9,70 \$	24,10 \$	33,80 \$	5 061,55 \$
9,10 \$	13,10 \$	22,20 \$	2 691,75 \$
14,70 \$	30,00 \$	44,70 \$	2 011,50 \$
14,70 \$	30,00 \$	44,70 \$	804,60 \$
14,70 \$	30,00 \$	44,70 \$	1 206,90 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	238,50 \$
12,20 \$	25,80 \$	38,00 \$	684,00 \$
12,20 \$	25,80 \$	38,00 \$	684,00 \$
			31 096,65 \$

Annexe B - Sommaire d'utilisation de la machinerie municipale
 Crues printanières 2017
 Arrondissement MTL-Nord

NB : Pour ajouter des lignes, saisissez des données à la suite du tableau et la mise en page s'effectuera automatiquement.

Type d'équipement	Marque	Modèle	Nombre d'heures d'utilisation
camionnette cabine d'équipe	Dodge	ram1500	110,25
Camion benne basculante	Isuzu	MRR	97,50
camion benne basculante	Isuzu	MRR	46,50
camion benne basculante	Ford	F450	18,50
camion benne basculante	dodge	SPRINTER	68,00
camion benne basculante	Ford	F350	18,50
camion tasseur	Isuzu	MPR	137,42
Hiab	Freightliner	M206	12,50
			509,17

Questions	
4x2 ou 4x4	Masse totale en charge (se retrouve à l'intérieur de la portière du conducteur)
4x2	2227 kg
	4480 kg
	4500 kg
	3087 kg
	3170 kg
	4310 kg
	4550 kg
	15590 kg

À déterminer lors de
l'analyse des pièces
justificatives

Taux entretien	Taux fonctionnement	Taux total	Total
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	3 175,20 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	2 583,75 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	1 232,25 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	490,25 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	1 802,00 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	490,25 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	3 641,63 \$
9,70 \$	23,10 \$	32,80 \$	410,00 \$

13 825,33 \$

Annexe B - Sommaire d'utilisation de la machinerie municipale
 Crues printanières 2017
 Arrondissement Pierrefonds

NB : Pour ajouter des lignes, saisissez des données à la suite du tableau et la mise en page s'effectuera automatiquement.

Type d'équipement	Marque	Modèle	Nombre d'heures d'utilisation
Camionnette Ford F-250 6.4L Turbo Diesel	Ford	F-250	162,00
Camionnette Ford F-250 6.4L Turbo Diesel	Ford	F-250	162,00
Camion à benne Ford F-450 6.4L 8 Cyl Diesel	Ford	F-450	162,00
Camion, cabine allongée Ford F-250 5.4L 8Cyl	Ford	F-250	162,00
Camion, cabine allongée Ford F-250 5.4L 8Cyl	Ford	F-250	162,00
Dodge Ram 1500SLT Rejean Aubé	Dodge	Ram 1500SLT	102,00
Dodge Ram 2500 5.7L (avec Flèche) 2015 MRA	Dodge	Ram 2500	162,00
Dodge Ram 2500 5.7L 2015 (avec Flèche) MRA	Dodge	Ram 2500	162,00
Dodge Ram 2500 5.7L (avec Flèche) 2015 MRA	Dodge	Ram 2500	162,00
Dodge Ram 2500 5.7L (avec Flèche) 2015 MRA	Dodge	Ram 2500	162,00
Dodge Ram 2500 2017 5.7L Essenceremplace 212-03425	Dodge	Ram 2500	162,00
Dodge Ram 3500 6.7L Diesel	Dodge	Ram 2500	162,00
Dodge Ram 3500 2015 6.7L Diesel	Dodge	Ram 3500	162,00
Camionnette Double Cab à benne 6 roues - Chevrolet 3500 6.0L 8Cyl Essence #161	Chevrolet	Chev 3500	162,00
Camion à benne 6 roues Ford F-450 6.4L 8Cyl Diesel	Ford	F-450	162,00
Camion à benne 6 roues Ford F-450 6.4L 8Cyl Diesel	Ford	F-450	162,00
Camion à benne 6 roues Ford F-450 6.4L 8Cyl Diesel	Ford	F-450	162,00
Camion à benne 6 roues Ford F-450 6.4L 8Cyl Diesel	Ford	F-450	162,00
Tracteur Massey Ferguson MF5610 85-130hp Diesel	Massey-Ferguson	MF-5610	144,00
Dodge Ram 1500SLT Stéphane Bessette	Dodge	Ram 1500SLT	228,00
Dodge Ram 1500SLT Christian Delisle	Dodge	Ram 1500SLT	228,00
Dodge Ram 2500 5.7L	Dodge	Ram 2500	234,00
Dodge Ram 2500 5.7L	Dodge	Ram 2500	234,00
Camion à benne 6 roues Ford F-450 6.4L 8Cyl Diesel	Ford	F-450	288,00
Freightliner2013 M2-106 6.7L 6 roues 2 essieux Diésel série 1FVACWDU3DHFD3840 pl	Freightliner	M2-106	216,00

4x2 ou 4x4
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2
4X2

Camion 5 Tonnes 10 roues Freightliner FL-80 7.2L 6Cyl Diesel moteur CAT #384	Freightliner	FL-80	396,00
Freightliner M2 10 Roues 8.8L Saleuse	Freightliner	M2-106	288,00
Camion 12 Roues avec Eq. De levage International 70S 6Cyl Diesel	International	70S	396,00
SUV Ford Escape Paul Stuart	Ford	Escape	90,00
Camionnette, Silverado 2500HD 8 Cyl 6.0L Essence #121	GMC	Silverado 2500HD	90,00
Dodge Ram 1500SLT Francois St-Martin	Dodge	Ram 1500SLT	90,00
Camion-Fourgon Workhorse WP 31442 GM 6.5L Diesel #300	Workhorse GM	WP 31442	18,00
Camionnette, 3/4 Tonne GMC HD2500 TC 25903 8Cyl 6.0L Essence #68	GMC	HD2500	90,00
Camion 6 Roues Boite de 12 pieds International 4300 SBA LP 4X2 Inter. 7,6 L Diesel	International	4300 SBA	90,00
Camion 6 Roues Boite de 16 pieds International 4300 SBA LP 4X2 Inter. 7,6 L Diesel	International	4300 SBA	18,00
Camion 6 Roues Boite de 16 pieds International 4300 SBA LP 4X2 Inter. 7,6 L Diesel	International	4300 SBA	18,00
Freightliner MM106 2016 8.9L	Freightliner	M2-106	90,00
Camion 12 Roues Mack CV 713 CAT 3126B Diesel #383	Mack	CV 713	90,00
Retrocaveuse CAT 450F Hewitt Equipement	Caterpillar	450F	90,00
Tracteur-Chargeur-Excavateur Caterpillar 446D moteur 3114 DIT Diesel #492	Caterpillar	446D	90,00
John Deere 2013 Modele 624K Tracteur-Chargeur Loader	John Deere	624K	288,00
Tracteur Chargeur John Deere 2013 modele 624K	John Deere	624K	288,00
Retrocaveuse Caterpillar Modele 450E 2012 Diesel	Caterpillar	450E	252,00
Dodge Ram 2500 5.7L	Dodge	Ram 2500	864,00
Dodge Ram 2500 5.7L	Dodge	Ram 2500	864,00
Camion à benne 6 roues Ford F-450 6.4L 8Cyl Diesel	Ford	F-450	864,00
Freightliner M2 10 Roues 8.8L Saleuse	Freightliner	M2-106	864,00
John Deere 2013 Modele 624K Tracteur-Chargeur Loader	John Deere	624K	432,00
Tracteur Chargeur John Deere 2013 modele 624K	John Deere	624K	432,00
Retrocaveuse Caterpillar Modele 450E 2012 Diesel	Caterpillar	450E	864,00
Total	12 384,00		

4X2

4X2

4X2

4X2

4X2

Questions	
Cabine régulière (2 portes), allongée (2 portes + banc) ou équipe (4 portes)	Masse totale en charge (se retrouve à l'intérieur de la portière du conducteur)
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
	7258 kg
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
	5171 kg
	16500 kg
	7464 kg
	7484 kg
	7484 kg
équipe (4 portes)	
équipe (4 portes)	
Cabine régulière (2 portes)	
Cabine régulière (2 portes)	
	7258 kg
	10455 kg

Taux entretien	Taux fonctionnement	Taux total	Total
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	4 293,00 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	2 937,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	4 665,60 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	4 293,00 \$
10,80 \$	27,90 \$	38,70 \$	6 269,40 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	4 293,00 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	4 293,00 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	4 293,00 \$
9,10 \$	11,90 \$	21,00 \$	3 024,00 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	6 566,40 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	6 566,40 \$
3,40 \$	20,50 \$	23,90 \$	5 592,60 \$
3,40 \$	20,50 \$	23,90 \$	5 592,60 \$
5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	7 632,00 \$
8,40 \$	22,40 \$	30,80 \$	6 652,80 \$

	28123 kg	14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	19 562,40 \$
	27216 kg	14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	14 227,20 \$
	29029 kg	14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	19 562,40 \$
		2,90 \$	14,10 \$	17,00 \$	1 530,00 \$
équipe (4 portes)		4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	2 592,00 \$
		4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	2 592,00 \$
		3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	541,80 \$
Cabine régulière (2 portes)		3,40 \$	20,50 \$	23,90 \$	2 151,00 \$
	12020 kg	8,40 \$	22,40 \$	30,80 \$	2 772,00 \$
	12020 kg	8,40 \$	22,40 \$	30,80 \$	554,40 \$
	12020 kg	8,40 \$	22,40 \$	30,80 \$	554,40 \$
	27216 Kg	14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	4 446,00 \$
	28369 kg	15,00 \$	34,90 \$	49,90 \$	4 491,00 \$
		17,00 \$	13,80 \$	30,80 \$	2 772,00 \$
		17,00 \$	13,80 \$	30,80 \$	2 772,00 \$
		22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	13 881,60 \$
		22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	13 881,60 \$
		17,00 \$	13,80 \$	30,80 \$	7 761,60 \$
Cabine régulière (2 portes)		3,40 \$	20,50 \$	23,90 \$	20 649,60 \$
Cabine régulière (2 portes)		3,40 \$	20,50 \$	23,90 \$	20 649,60 \$
	7258 kg	5,60 \$	20,90 \$	26,50 \$	22 896,00 \$
	27216 kg	14,50 \$	34,90 \$	49,40 \$	42 681,60 \$
		22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	20 822,40 \$
		22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	20 822,40 \$
		17,00 \$	13,80 \$	30,80 \$	26 611,20 \$
					415 398,60 \$

Annexe B - Sommaire d'utilisation de la machinerie municipale
 Crues printanières 2017
 Arrondissement Rivières-des-Prairies

NB : Pour ajouter des lignes, saisissez des données à la suite du tableau et la mise en page s'effectuera automatiquement.

Type d'équipement	Marque	Modèle	Nombre d'heures d'utilisation
CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	FORD	F150	28,50
CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	DODGE	RAM 2500	90,00
CAMION 30001 LB. ET + 3 ESS. GRUE TREUIL	FREIGHTLINER	M2-106	22,50
CAMION 30001 LB ET + 2 ESS. GRUE TREUIL	FREIGHTLINER	FL-80	171,00
CHARIOT ELEVATEUR 7001-8000 LB.	HYSTER	J80XN	32,50
CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	FORD	F350	34,00
FOURGONNETTE 6 CYL. VITRÉE	DODGE	GRAND CARAVAN	4,00
CHARGEUR ROUES 3.00 - 3.99 VG.CU.	JOHN DEERE	624K	27,00
CAMIONNETTE 0-5000 LB	FORD	RANGER	9,00
CAMIONNETTE 5001-10000 LB. CAB.EQUIPE	FORD	F350	9,00
CAMIONNETTE 4X4 CABINE D'EQUIPE	RAM	2500	9,00
CAMION 14001-16500 LB. FOURGON	HINO	FB1715-3	9,00
Total			445,50

4x2 ou 4x4	Cabine régulière (2 portes), allongée (2 portes + banc) ou équipe (4 portes)
4x2	
4x2	

4x2

4x2	Allongée
4x2	
4x4	

Questions		
Cube ou step van	Charriot élévateur entrepôt ou tout terrain	À déterminer lors de l'analyse des pièces justificatives

Entrepôt

Cube

Taux entretien	Taux fonctionnement	Taux total	Total
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	820,80 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	2 592,00 \$
14,70 \$	30,00 \$	44,70 \$	1 005,75 \$
14,70 \$	30,00 \$	44,70 \$	7 643,70 \$
4,50 \$	14,90 \$	19,40 \$	630,50 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	979,20 \$
3,40 \$	17,50 \$	20,90 \$	83,60 \$
22,10 \$	26,10 \$	48,20 \$	1 301,40 \$
3,80 \$	22,40 \$	26,20 \$	235,80 \$
4,40 \$	24,40 \$	28,80 \$	259,20 \$
4,70 \$	26,80 \$	31,50 \$	283,50 \$
3,30 \$	26,80 \$	30,10 \$	270,90 \$
			16 106,35 \$

Annexe B - Sommaire d'utilisation de la machinerie municipale
 Crues printanières 2017
 Service des incendies

NB : Pour ajouter des lignes, saisissez des données à la suite du tableau et la mise en page s'effectuera automatiquement.

Type d'équipement	Marque	Modèle	Nombre d'heures d'utilisation
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	Spartan	LA41M	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie pompe	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	H.M.E.	1871	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00

Taux entretien	Taux fonctionnement	Taux total	Total
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
97,70 \$	40,50 \$	138,20 \$	\$ 11 608,80
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$ 18 026,40

Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Cyclone II	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Firet	84,00
Camion incendie échelle	E-One	Cyclone II	84,00
Total			2 688,00

162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$	18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$	18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$	18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$	18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$	18 026,40
162,30 \$	52,30 \$	214,60 \$	\$	18 026,40
			\$	467 745,60

Rapport d'événement et de rétroaction Inondations 2017

**Faire de Montréal une communauté résiliente aux
inondations**

Service de sécurité incendie de Montréal
Direction de la sécurité civile et de la résilience
Le 12 décembre 2017

Montréal 

REMERCIEMENTS

Le coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal et la Direction de la sécurité civile et de la résilience tiennent à remercier tous les employés des villes et arrondissements de l'agglomération, des services de la Ville de Montréal, des partenaires externes, des citoyens et des bénévoles qui ont consacré temps et efforts afin de réduire les conséquences des inondations sur les citoyens et les impacts sur l'agglomération de Montréal. Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
1 SOMMAIRE EXÉCUTIF.....	7
2 FAIRE DE MONTRÉAL UNE COMMUNAUTÉ RÉSILIENTE AUX INONDATIONS...	9
3 UN RAPPEL DES FAITS	10
3.1 LES CRUES PRINTANIÈRES	10
3.2 DÉPLOIEMENT DE L'OSCAM	10
3.2.1 <i>Chronologie de la mobilisation</i>	10
3.2.2 <i>Déclaration de l'état d'urgence</i>	12
3.3 PORTRAIT DES IMPACTS ET DES CONSÉQUENCES.....	12
3.4 IMPACTS FINANCIERS.....	13
4 LA PRÉVENTION.....	14
4.1 CARTOGRAPHIE DES PLAINES INONDABLES POUR L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	14
4.2 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMME MESURE DE PRÉVENTION	15
<i>Cadre normatif portant sur les plaines inondables</i>	16
4.3 MESURES STRUCTURALES ET INFRASTRUCTURES VERTES	17
4.4 PLANIFICATION DU RÉTABLISSEMENT DES COMMERCE ET DES PLACES D'AFFAIRES	18
5 LA PRÉPARATION.....	19
5.1 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL (PSCAM).....	19
5.2 PPI INONDATIONS.....	20
5.2.1 <i>Indicateurs de suivi de mobilisation</i>	20
5.2.2 <i>Outils de support</i>	21
6 L'INTERVENTION	22
6.1 COORDINATION ENTRE LES INTERVENANTS	22
6.1.1 <i>Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU)</i>	23
6.1.2 <i>Centre des opérations d'urgence sur le site (COUS)</i>	24
6.1.3 <i>Centre des opérations d'urgence d'arrondissement/de Ville (COUA/COUV)</i>	25
6.1.4 <i>Soutien des gouvernements provinciaux et fédéraux</i>	25
6.2 PROTECTION DES CITOYENS, DE LEURS BIENS, ET DES INFRASTRUCTURES	26

6.2.1	<i>Couverture des territoires inondés par les services d'urgence</i>	26
6.2.2	<i>Soutien logistique</i>	26
6.2.3	<i>Digues</i>	27
6.2.4	<i>Protection des infrastructures</i>	28
6.2.5	<i>Résidences sinistrées et évacuations</i>	28
6.2.6	<i>Gestion de la circulation</i>	30
6.3	AIDE AUX PERSONNES SINISTRÉES	31
6.3.1	<i>Centre d'hébergement d'urgence et centres d'aide multiservices</i>	31
6.3.2	<i>Compilation des données</i>	31
6.4	COMMUNICATION	31
6.4.1	<i>Avec les médias et le public</i>	31
6.4.2	<i>Avec les personnes sinistrées</i>	32
6.4.3	<i>Avec les personnes vulnérables</i>	33
6.5	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	33
6.5.1	<i>Aide psychologique aux employés</i>	33
6.5.2	<i>Relève / Entraide / Partage des ressources</i>	34
6.5.3	<i>Gestion financière</i>	34
6.6	BÉNÉVOLAT ET OFFRES CITOYENNES	35
7	LE RÉTABLISSEMENT	36
7.1	RÔLE DE L'OSCAM	36
7.2	RÉINTÉGRATION DES DOMICILES/COMMERCE	36
7.3	NETTOYAGE ET RÉCUPÉRATION DU MATÉRIEL	37
7.3.1	<i>Gestion des matières résiduelles et du matériel non utilisé</i>	37
7.3.2	<i>Corvées de nettoyage</i>	37
7.4	RECONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POST-SINISTRE	38
7.4.1	<i>Décret gouvernemental</i>	38
8	CONCLUSION	41
9	RÉCAPITULATION DES RECOMMANDATIONS	42
	ANNEXES	53

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CAM	Centre d'aide multiservices
CCMU	Centre de coordination des mesures d'urgence
CEHQ	Centre d'expertise hydrique du Québec
CGMU	Centre de gestion de la mobilité urbaine
CF	Centre de fonctionnement
CGC	Cellule de gestion de crise
CHU	Centre d'hébergement d'urgence
CIUSSS	Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux
CLSC	Centres locaux de services communautaires
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
COUA	Centre des opérations d'urgence d'arrondissement
COUM	Centre des opérations d'urgence des missions d'agglomération
COUS	Centre des opérations d'urgence sur le site
COUV	Centre des opérations d'urgence de ville
CR	Croix-Rouge canadienne
CS	Coordonnateur de site
DA	Directeur d'arrondissement
DG	Directeur général
DSCR	Direction de la sécurité civile et de la résilience
DRSP	Direction régionale de santé publique
FAC	Forces armées canadienne
LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
LOGIMU	Logiciel en gestion des mesures d'urgence
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Liste des sigles et Acronymes (suite)

MSP	Ministère de la Sécurité publique
ORSC	Organisation régionale de la sécurité civile
OSCAM	Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal
OSCQ	Organisation de la sécurité civile du Québec
PMAD	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PC	Poste de commandement
PPI	Plan particulier d'intervention
PPRLPI	Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
PSCAM	Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal
RDP	Rivière des Prairies
ROHCMUM	Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SDÉ	Service de développement économique
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SIVT	Service des infrastructures, de la voirie et des transports
SMVT	Service de mise en valeur du territoire
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
TP	Travaux publics
US	Urgences -santé

1 Sommaire exécutif

Lors du printemps 2017, l'agglomération de Montréal, comme plus de 260 municipalités aux Québec, a connu des inondations exceptionnelles qui ont touché plusieurs arrondissements et villes liées en bordure du lac des Deux-Montagnes, de la rivière des Prairies, du lac Saint-Louis et du fleuve Saint-Laurent. Ce sinistre est sans aucun doute le plus important ayant touché le territoire montréalais et ayant impliqué la sécurité civile à Montréal depuis la tempête de verglas en 1998.

Ces événements ont entraîné des dommages, parfois majeurs, aux propriétés, aux biens et à certaines infrastructures. Plus de 430 résidences ont été inondées et près de 1100 citoyens ont été sinistrés dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro, d'Achims-Cartierville, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du Village de Senneville.

La veille saisonnière de la Direction de la sécurité civile et de la résilience (DSCR) en lien avec les crues printanières a débuté le 15 mars 2017 et le 6 avril 2017, suite à l'atteinte des indicateurs du Plan particulier d'intervention en cas d'inondations et des prévisions hydrologiques de l'expertise hydrique du Québec (MDDELCC), le Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (PSCAM) a été activé en mode **VEILLE**.

Du 3 au 19 mai 2017, suite à une montée rapide des eaux, le PSCAM a été activé en mode **INTERVENTION** entraînant la mobilisation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (OSCAM) au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) ou dans leur centre de fonctionnement. L'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) et les Forces armées canadiennes (FAC) se sont jointes aux membres de l'OSCAM au CCMU afin d'apporter leur soutien. Au total, ce sont près de 2000 intervenants qui ont été déployés sur le terrain et dans les centres d'opérations (pompiers, policiers, cols bleus, cols blancs et professionnels de la Ville de Montréal et des villes liées).

Au plus fort de l'intervention, en raison de la fermeture du seul pont permettant l'accès à l'île Mercier et de l'impossibilité pour les services d'urgence d'y accéder, une ordonnance d'évacuation a été émise par le coordonnateur de la sécurité civile le 5 mai 2017 pour ce secteur de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Plusieurs résidents ont refusé de se soumettre à cette ordonnance et sont demeurés à leur domicile. Le problème d'accès à l'île présentait une contrainte majeure pour la réponse aux urgences. Ce problème a été résolu partiellement par la mise en place d'une vigie nautique et terrestre 24hrs, par la police et les pompiers de Montréal assurant une réponse aux urgences pour les appels de premiers répondants, de vol, de vandalisme ou d'incendie. Dès lors, une permission du coordonnateur des mesures d'urgence a été accordée aux résidents ayant choisi de demeurer à leur domicile.

Considérant cette situation exceptionnelle, l'intensité du sinistre et l'ampleur du territoire touché, le Maire de Montréal a déclaré, le 7 mai, selon les modalités prévues à la *Loi sur la sécurité civile*¹, l'état d'urgence pour deux jours. La déclaration de l'état d'urgence a été renouvelée par le Conseil d'agglomération pour 5 jours le 9 mai et a pris fin le 14 mai.

Les différentes mesures mises en place par la Ville de Montréal et le coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal dans le cadre de l'état d'urgence, visaient à contrer les inondations, assurer la sécurité des citoyens et protéger les biens et les infrastructures.

Les recommandations du présent rapport, issues des observations, des leçons apprises lors de l'intervention et d'une séance de rétroaction tenue avec les intervenants, visent à rendre l'agglomération de Montréal plus résiliente face aux inondations en améliorant l'état de préparation des intervenants et en améliorant notre connaissance du risque.

¹ RLRQ, c. S-2.3

Les recommandations émises dans le cadre du présent rapport visent les grands objectifs suivants :

- 1) Bonifier la connaissance des risques et des impacts potentiels afin de proposer la mise en place de mesures d'atténuation. Cet objectif passera par la mise à jour et le développement de la cartographie associée aux inondations et par la définition d'une vision de l'aménagement du territoire en zone inondable.
- 2) Améliorer l'état de préparation des différents intervenants en cas d'inondation, notamment la réponse opérationnelle, en révisant la structure de coordination et de gestion des centres des opérations d'urgence sur le site (COUS), les besoins et le contenu de formation, le plan particulier d'intervention en cas d'inondation et éléments opérationnels s'y rattachant, ainsi qu'en planifiant la phase de RÉTABLISSEMENT.
- 3) Bonifier la coordination entre les intervenants, en évaluant, la possibilité de mettre en place un processus d'approbation des demandes de soutien gouvernemental plus souple et plus rapide (exemple : mobilisation des Forces armées canadiennes).
- 4) Améliorer la communication effectuée auprès des sinistrés, des personnes vulnérables et de la population en général, par la révision du plan de communication et des outils associés aux inondations.
- 5) Bonifier le support offert aux employés de l'agglomération de Montréal, par le développement de plans de relève des effectifs entre arrondissements/villes liées lors de mesures d'urgence.
- 6) Bonifier l'état de préparation des citoyens corporatifs de l'agglomération afin d'assurer un rétablissement optimal des commerces et places d'affaires.

2 Faire de Montréal une communauté résiliente aux inondations

Au printemps 2017, l'agglomération de Montréal, comme plusieurs municipalités au Québec, a connu des inondations exceptionnelles, les plus importantes depuis 1976. Plusieurs arrondissements et villes liées en bordure des cours d'eau ceinturant l'agglomération de Montréal ont été touchés par le plus important sinistre à Montréal depuis la tempête de verglas de 1998.

Montréal, en tant que métropole québécoise, se doit non seulement d'être en mesure de résister ou de s'adapter aux perturbations auxquelles elle peut être confrontée, mais elle doit aussi œuvrer en amont de celles-ci afin de réduire la vulnérabilité des citoyens et des organisations ainsi qu'en assurer les besoins essentiels et la qualité de vie.

Dans un contexte où Montréal est engagée dans une démarche visant à la rendre plus résiliente, ce rapport a été rédigé avec comme objectif de tirer des leçons des inondations du printemps 2017. Ces leçons permettront de suggérer la mise en place de mesures de prévention, d'améliorer l'état de préparation de l'agglomération de Montréal, ainsi que d'augmenter sa capacité à se relever suite à un sinistre.

Les recommandations du présent rapport, issues des leçons apprises lors de l'intervention et d'une séance de rétroaction tenue avec les intervenants, sont formulées en fonction des différentes phases de la gestion du risque : la PRÉVENTION, la PRÉPARATION, l'INTERVENTION, et le RÉTABLISSEMENT.



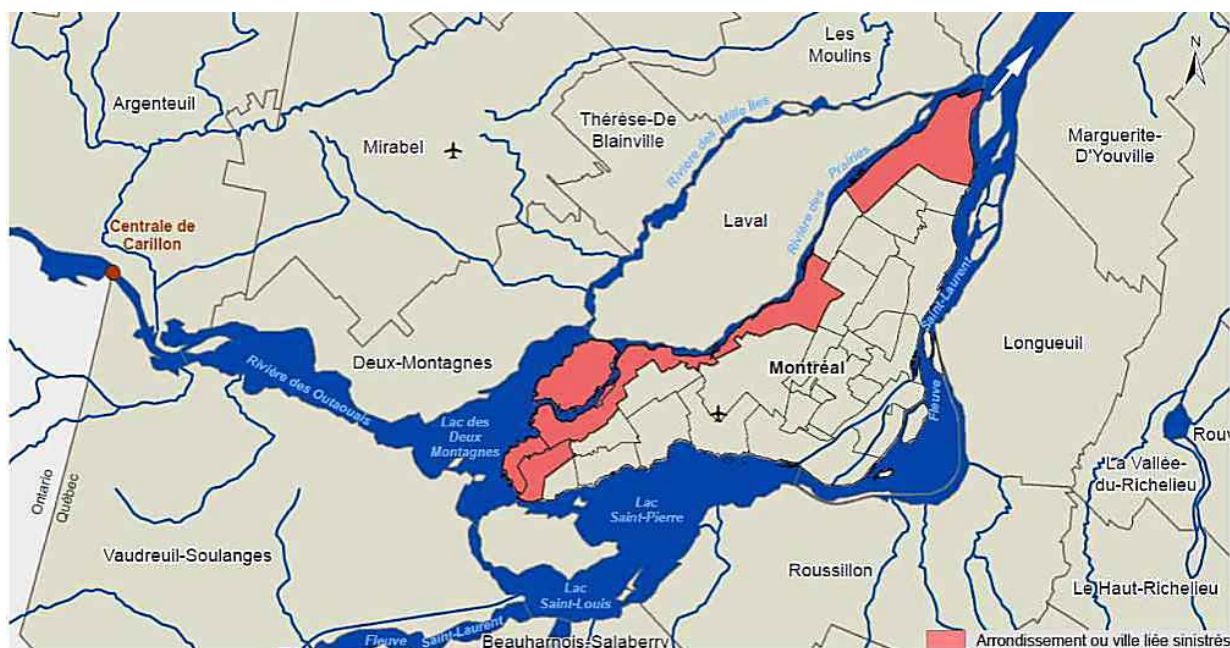
- Agir au niveau de la prévention permettra à Montréal de mieux aménager son territoire pour ainsi réduire la probabilité d'occurrence des aléas, maintenir les services essentiels à la communauté et limiter les impacts dans les endroits vulnérables du territoire.
- Se préparer permettra de définir les mesures atténuant les impacts identifiés en fonction de l'analyse des risques et des données probantes. Il sera ensuite possible de préparer la réponse en ajustant les plans de mesures d'urgence, les procédures d'intervention, les formations, les exercices et les simulations.
- Intervenir efficacement permettra à Montréal d'affronter, de manière coordonnée, les perturbations qu'elle subit.
- Se rétablir rapidement d'un sinistre permettra à Montréal de favoriser la reprise d'activités économiques sur le territoire et, par la reconstruction des infrastructures touchées, de restaurer les conditions de vie, économiques et sociales d'avant sinistre.
- Une planification plus large et transversale permettra à Montréal d'atténuer ou éviter les sinistres, et d'identifier ou atténuer les facteurs sociaux, économiques, culturels qui nuisent à une réponse efficace.

3 Un rappel des faits

3.1 Les crues printanières

Dans la nuit du 2 au 3 mai 2017, les niveaux des cours d'eau bordant les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro, d'Achims-Cartierville, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du Village de Senneville ont augmenté subitement entraînant des inondations historiques, les plus importantes sur l'île de Montréal depuis 1976 (voir carte des secteurs touchés à l'annexe 1).

Ces événements sont le résultat d'une combinaison de facteurs météorologiques et hydrologiques. Les importantes quantités de neige accumulées dans les bassins versants tout au long de l'hiver se sont mises à fondre rapidement sous l'effet de la hausse soudaine des températures et des grandes quantités de pluie reçues en avril et mai². Le ruissellement vers les cours d'eau a fait augmenter le débit d'eau dans les affluents de la rivière des Outaouais ainsi qu'au barrage Carillon; seul barrage qui permet de contrôler le débit de la rivière des Outaouais. S'en est suivi une augmentation considérable des niveaux d'eau du lac St-Louis, du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies³.



3.2 Déploiement de l'OSCAM

3.2.1 Chronologie de la mobilisation

Conformément aux modalités du Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (PSCAM) et du Plan particulier d'intervention (PPI) Inondations, les membres de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (OSCAM) ont été mobilisés et déployés graduellement à partir du 15 mars 2017 jusqu'à un plein déploiement du 3 au 16 mai.

² Selon Environnement Canada, l'agglomération de Montréal a reçu des quantités importantes de précipitations en avril et mai 2017 :

- En avril : il est tombé 156 mm de pluie (la normale est de 68 mm), dont 80 mm entre le 4 et le 7 avril.
- Du 1^{er} au 16 mai : il est tombé 82 mm (la normale est de 78 mm), dont 75 mm entre le 1^{er} et le 7 mai

³ Voir tableau 3 à l'annexe 2 pour les débits et niveaux d'eau maximums atteints lors du printemps 2017

La vigie de la Direction de la sécurité civile et de la résilience (DSCR) en lien avec les crues printanières a débuté le 15 mars 2017. Le 6 avril 2017, suite aux prévisions hydrologiques revues à la hausse par l'expertise hydrique du Québec (MDDELCC) pour le printemps 2017, le PSCAM a été activé en mode VEILLE par le coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, en raison des quantités de pluie annoncées et des possibles impacts à la population.

À la suite de l'activation du mode VEILLE, plusieurs mesures préventives, dont la préparation de sacs de sable, ont été mises en place par les missions locales des arrondissements et villes liées afin de réduire l'impact possible des inondations dans les différents secteurs.

Le Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) a été ouvert à trois périodes différentes : les 7-8 avril et du 19 au 21 avril en mode ALERTE, et du 3 au 19 mai en mode INTERVENTION et RÉTABLISSEMENT. Entre le 3 et le 19 mai, le CCMU a été ouvert 24/7 pour 17 jours d'affilée.

Entre le 3 et le 19 mai, les missions d'agglomérations⁴, les Forces armées canadiennes (FAC) ainsi que l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) étaient mobilisées au CCMU, ou dans leur centre de fonctionnement, afin de coordonner la mise en œuvre des actions dans l'agglomération.

Sur le terrain et dans les centres d'opérations, ce sont près de 2000 intervenants qui ont été déployés : pompiers, policiers, cols bleus, cols blancs et professionnels de la Ville de Montréal et des villes liées. Des équipes de la Direction régionale de la santé publique (DRSP), d'Urgences-santé (US) et des Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) se sont également jointes au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) lors des inspections des résidences touchées.

Tableau 1 : Chronologie du déploiement de l'OSCAM et de la déclaration de l'état d'urgence

Mois	Dates	Événements
Mars	15	Début de la VIGIE de la Direction de la sécurité civile et de la résilience
Avril	4	Prévisions de l'expertise hydrique du Québec revues à la hausse en raison des conditions météorologiques
	6	Activation du PSCAM en mode VEILLE
	7-8	Activation du PSCAM en mode ALERTE Ouverture du CCMU en mode réduit
	9-17	Activation du PSCAM en mode VEILLE (diminution des niveaux d'eau et débits)
	18-23	Activation du PSCAM en mode ALERTE Ouverture du CCMU en mode réduit les 19, 20 et 21 avril
	24 avril-1 ^{er} mai	Activation en mode VEILLE
Mai	2	Activation en mode ALERTE
	3-15	Activation en mode INTERVENTION Ouverture complète du CCMU 24/7
	7	Déclaration de l'état d'urgence Arrivée des Forces armées canadiennes
	9	Renouvellement de l'état d'urgence
	14	Levée de l'état d'urgence
	16	Activation en mode RÉTABLISSEMENT
	19	Fermeture du CCMU
	20 et 27	Opérations de nettoyage
	22 mai	Retrait des forces armées

⁴ Soutien administratif, Soutien logistique, Communications, Infrastructures essentielles, Eau, Transport des personnes, Ordre et paix, Sauvegarde des vies et protection des biens, Santé, Environnement

3.2.2 Déclaration de l'état d'urgence

Considérant la situation exceptionnelle causée par les crues printanières, l'intensité du sinistre et l'ampleur du territoire touché, le Maire de Montréal a déclaré, le 7 mai, selon les modalités prévues à la *Loi sur la sécurité civile*⁵, l'état d'urgence pour deux jours. La déclaration de l'état d'urgence a été renouvelée par le Conseil d'agglomération pour 5 jours le 9 mai et a pris fin le 14 mai.

La déclaration de l'état d'urgence a donné des pouvoirs supplémentaires au coordonnateur de la sécurité civile, notamment :

1. contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
2. accorder, pour le temps jugé nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la municipalité;
3. ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'elle détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement ainsi qu'à leur sécurité;
4. requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
5. réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du présent chapitre ou du chapitre VI;
6. faire les dépenses et conclure les contrats qu'elle juge nécessaires.

3.3 Portrait des impacts et des conséquences

Les crues et inondations printanières ont affecté plus de 1100 personnes et entraîné des dommages, parfois majeurs, aux propriétés, aux biens et à certaines infrastructures.

Impacts sur les personnes

- Plus de 1100 personnes sinistrées;
- Ordonnance d'évacuation de l'île Mercier;
- Évacuation volontaire de plusieurs résidences.

Impacts sur les propriétés et les biens matériels

- Plus de 430 résidences inondées.

Impacts sur les infrastructures essentielles et autres infrastructures publiques ou privées

- Fermeture d'une caserne incendie, d'un poste de quartier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et d'un clos de voirie de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- Déroutement de plus de 8 lignes d'autobus de la Société des transports de Montréal (STM) en raison des fermetures de routes;
- Fermeture de plusieurs ponts, ponceaux et rues :
 - o Chemin de l'Anse-à-l'Orme;
 - o Chemin Senneville;
 - o Pont Galipeault (autoroute 20);
 - o Pont de l'île Mercier;
 - o Pont Oakridge;
 - o Boulevard Gouin;
 - o Boulevard Saint-Jean;
 - o Boulevard Pierrefonds;

⁵ RLRQ, c. S-2.3

- Évacuation de trois centres de soins de santé et surveillance de plusieurs autres sites par le CIUSSS du Centre-Sud, chargé des mesures d'urgence pour les établissements de santé sur le territoire de l'agglomération :
 - o Pavillon Albert-Prévost (6555, boul. Gouin Ouest);
 - o Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Vigi Pierrefonds (14755, boul. de Pierrefonds);
 - o Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci (555, boul. Gouin Ouest);
 - o Résidence Berthiaume-du-Tremblay (1635, boul. Gouin Est);
 - o Centres locaux de services communautaires (CLSC) Laurendeau (1725, boul. Gouin Est);
 - o Centre jeunesse Rose-Virginie-Pelletier (6469, boul. Gouin Ouest);
 - o CLSC Pierrefonds (13800, boul. Gouin Ouest);
 - o CHSLD Château sur le lac (16289, boul. Gouin Ouest);
- Fermeture de nombreux commerces;
- Fermeture de plusieurs établissements scolaires.

3.4 Impacts financiers

Les inondations ont entraîné des dépenses importantes et inattendues pour les arrondissements et villes liées touchés notamment pour la mise en place de mesures de protection, l'ouverture de centres d'accueil et d'information pour les sinistrés, l'ouverture de centres d'hébergement d'urgence ou pour les heures supplémentaires des employés.

L'état des dépenses effectuées lors des crues printanières 2017 indique un sommaire de 8 014 316,80 \$⁶ pour l'agglomération de Montréal.

⁶ Service des finances, 2017-11-23

4 La prévention

La prévention représente « l'ensemble des mesures établies sur une base permanente qui concourent à éliminer les risques, à réduire les probabilités d'occurrence des aléas ou à atténuer leurs effets potentiels »⁷ et demeure le champ d'action principal dans lequel investir pour accroître la résilience d'une communauté. Ces mesures peuvent être structurales (ex. : digues) ou non structurales (ex. : normes d'aménagement du territoire).⁸

La complexité des cours d'eau et l'incertitude liée aux prévisions hydrologiques font en sorte que plusieurs solutions de prévention traditionnelles, telles que la construction de barrage, ont souvent généré des impacts inattendus et indésirables, notamment la fragmentation écologique des cours d'eau et des milieux humides, le transfert du risque vers d'autres secteurs ou même l'aggravation des impacts sur le lieu protégé en cas de défaillance. Cette incertitude est maintenant amplifiée par les changements climatiques.

Ceci étant dit, afin de mettre en place des solutions de prévention qui rendront l'agglomération de Montréal plus résiliente face aux inondations, il est essentiel, dans un premier temps, de bonifier notre connaissance des probabilités et des vulnérabilités présentes sur le territoire. Cette connaissance accrue des risques permettra ainsi d'adapter nos mesures de prévention liées à l'aménagement du territoire et la mise en place de mesures structurales et d'infrastructures vertes.

4.1 Cartographie des plaines inondables pour l'agglomération de Montréal

Les inondations ont mis en évidence des opportunités d'amélioration dans la prévision de l'évolution des cours d'eau et des impacts pouvant en découler.

Actuellement, les plus récents rapports techniques utilisés pour la détermination des cotes de crues sont les suivants. Ces études ont déterminé les cotes de crues de récurrence 2 ans, 20 ans et 100 ans pour leur cours d'eau respectif.

- Rapport technique de 1985 pour le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Louis;
- Rapport technique de 1990 pour le tronçon Varennes-Grondines;
- Rapport technique de 2006 pour la rivière des Prairies (RDP);
- Rapport technique de 2006 pour la rivière des Outaouais et le lac des Deux-Montagnes, incluant la rivière à l'Orme.

Les rapports techniques de 2006 ont été utilisés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour produire, en 2008, une cartographie des plaines inondables pour les rives du lac des Deux-Montagnes et la rivière à l'Orme. Cependant, aucune carte des zones inondables de la RDP n'a été produite. Les cartes de zones inondables pour la RDP, produites par le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)⁹ et basées sur les cotes de crues établies par son rapport technique de 1978 (désormais désuet) continuent à servir pour la réponse en urgence. Une mise à jour de la cartographie s'impose donc.

⁷ Ministère de la Sécurité publique (2008). Pour planifier la réponse au sinistre – Guide à l'intention des municipalités, Gouvernement du Québec, Septembre 2008, 98 pages, En ligne : http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/guide_reponse_sinistre/guide.pdf

⁸ Sécurité publique Canada (2015) À propos de l'atténuation des catastrophes, Gouvernement du Canada, En ligne : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/mrgnc-mngmnt/dsstr-prvntn-mtqtn/bt-dsstr-mtqtn-fr.aspx>

⁹ « À la suite d'une restructuration organisationnelle, les différentes unités du Centre d'expertise hydrique du Québec ont été intégrées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en 2017. »

En plus de la mise à jour de la cartographie selon les derniers rapports techniques, il est important de considérer le degré d'incertitude lié aux changements climatiques, ce qui influence la probabilité d'occurrence des inondations. Aussi, la croissance de l'urbanisation des bassins versants et l'impact des crues évoluent dans le temps. Les cartes ne doivent donc pas seulement tenir compte des zones inondables, mais aussi de l'évolution de ces zones et de leur vulnérabilité qui s'y trouve face aux inondations. La base d'une stratégie de gestion d'inondation doit donc être le développement de cartes compréhensives qui évoluent régulièrement et qui incorporent plus que les cotes de crues établies pour un historique fixe du cours d'eau.

Les inondations de cette année ont aussi permis de colliger de nouvelles données et d'acquérir de nouvelles connaissances qui peuvent être mises à contribution pour mieux prévenir les impacts d'inondations futures :

- données sur les niveaux de débits des cours d'eau captés en temps réel;
- limite réelle des eaux captée selon plusieurs méthodes et dont les résultats permettront l'identification de secteurs inondables pour Montréal;
- identification des résidences et infrastructures les plus vulnérables.

Ces nouvelles données et connaissances doivent être mises à profit dans le développement d'une cartographie reflétant les risques d'inondation.

Recommandations

1. Finaliser la cartographie des cotes de crue du territoire Montréalais, en tenant compte les connaissances acquises lors des inondations 2017 et évaluer la pertinence de l'intégrer au Schéma d'aménagement et développement. Ensuite, contribuer à l'élaboration d'une méthodologie d'identification des zones d'inondation commune à l'archipel de Montréal. Plus précisément, il est recommandé de :
 - a. Mandater la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), en collaboration avec la Direction de l'urbanisme, du Service de mise en valeur du territoire (SMVT), à finaliser le processus de cartographie des cotes de crue du rapport du CEHQ 2006 en tenant compte des connaissances acquises lors des inondations de 2017;
 - b. Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de mise en valeur du territoire (SMVT) à évaluer la pertinence d'intégrer la cartographie produite par la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) au Schéma d'aménagement et de développement;
 - c. Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de mise en valeur du territoire (SMVT) à collaborer avec la CMM afin d'élaborer une méthodologie commune à l'archipel pour identifier les zones d'inondation;
2. Mandater la DSCR pour développer, avec le soutien de la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), une cartographie de risque qui tient compte de l'évolution des bassins versants et de l'incertitude liée aux changements climatiques, afin d'anticiper les impacts sur les milieux vulnérables du territoire et d'identifier des solutions d'adaptation.

4.2 L'aménagement du territoire comme mesure de prévention

L'aménagement du territoire a un rôle important à jouer au niveau de la réduction des risques liés aux crues printanières et aux inondations qui en découlent, en permettant d'agir sur l'exposition des personnes, des biens et des infrastructures à l'aléa, mais également sur l'intensité de l'aléa comme tel. Pour être adéquat, cet aménagement doit cependant reposer sur la connaissance scientifique du phénomène et sa transposition cartographique. L'identification des plaines inondables et le

développement d'une cartographie les reflétant permettent de définir et d'appliquer un cadre normatif spécifique, afin de régir les usages et les constructions autorisés ainsi que de définir les conditions auxquelles ils seront soumis. Ce cadre normatif doit par la suite être intégré aux documents de planification du territoire et à la réglementation d'urbanisme des municipalités visées.

Il existe différentes stratégies de gestion du risque d'inondation en milieu urbanisé. Elles varient de la protection complète du cadre bâti au respect du comportement du cours d'eau. Toutefois, la tendance historique a généralement été de protéger le milieu urbain en empiétant sur les rives, les plaines inondables et à l'occasion le littoral avec des conséquences parfois désastreuses.

Le développement des territoires dans les bassins versants peut modifier le régime hydrique et augmenter la quantité d'eau qui rejoint les cours d'eau en raison de l'imperméabilisation des surfaces. Le développement peut aussi entraîner la destruction de milieux humides qui font partie du régime hydrique des cours d'eau et qui jouent un rôle tampon en absorbant les quantités d'eau supplémentaires.

Les inondations du printemps 2017 ont soulevé plusieurs enjeux relatifs à la connaissance des risques d'inondations et à l'aménagement du territoire :

- certains secteurs touchés se trouvent dans une zone de faible courant (zone de crue 20-100 ans) ou se situent au-delà de la zone de faible courant, tandis que certaines zones de grand courant (zone de crue 0-20 ans) n'ont pas été affectées;
- certains usages sensibles se trouvent dans des zones de faibles courants :
 - o des établissements du réseau de la santé ont dû être évacués par mesure de précaution en raison de la vulnérabilité de la population hébergée;
 - o des sites critiques pour la réponse en mesures d'urgence, notamment une caserne de pompiers, un poste de quartier et un clos de voirie ont été fermés et leurs activités délocalisées;
- des infrastructures essentielles, ponts, ponceaux, routes ont dû être fermés, notamment le pont de l'île Mercier, seul accès pour le quartier résidentiel de l'île.

Cadre normatif portant sur les plaines inondables

La *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI), relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), instaure un cadre normatif pour encadrer les interventions dans ces secteurs. La politique a été adoptée en 1987 afin de protéger les lacs et cours d'eau, et plus généralement, de protéger la ressource « eau » en raison de la pression de développement que subissent les rives, le littoral et les plaines inondables et qui mettait en péril la qualité des lacs et cours d'eau.

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), qui est le cadre légal portant sur l'aménagement du territoire au Québec, exige des municipalités régionales de comté (MRC) et des municipalités locales que les dispositions de la PPRLPI soient intégrées aux documents de planification et règlements d'urbanisme. Par ailleurs, la LAU exige que les contraintes d'origine naturelle soient considérées dans les documents de planification. L'identification de telles zones entraîne inévitablement une limite au développement ce qui a un impact direct sur le développement économique de la municipalité.

Les normes de la PPRLPI sont minimales, ce qui signifie que les MRC et les municipalités peuvent appliquer des normes plus sévères sur leur territoire. Elles peuvent même soumettre un plan de gestion des rives, du littoral et des plaines inondables pour répondre à des situations particulières compte tenu de leur milieu et du degré d'artificialisation des rives et des plaines inondables.¹⁰

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Un PMAD doit notamment

¹⁰ MAMOT (2017). Outils de protection de l'environnement, La protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Guide La de prise de décision en urbanisme, Consulté le 21 juillet 2017, en ligne : <http://www.mamot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/protection-de-lenvironnement/protection-des-rives-du-littoral-et-des-plaines-inondables/>

inclure l'identification des contraintes majeures chevauchant plusieurs MRC et qui peuvent engendrer des risques et sinistres. Il doit également reprendre les normes minimales prévues à la PPRLPI, afin d'exiger que les MRC les intègrent dans leur schéma d'aménagement et de développement (SAD).

Le PMAD actuellement en vigueur sur le territoire de la CMM comprend l'objectif « 3.2 Protéger les rives, le littoral et les plaines inondables du Grand Montréal » avec comme premier critère (3.2.1) « l'identification des plaines inondables ». Ces orientations démontrent que la base d'un aménagement adéquat et d'une protection environnementale efficace repose sur la connaissance des plaines inondables.

Le SAD de l'agglomération de Montréal reprend les dispositions en lien avec la PPRLPI et intègre des cotes de crues pour chacun des cours d'eau de son territoire ainsi que la cartographie disponible pour une partie des rives de l'agglomération.

À la lumière du cadre normatif actuellement applicable, une approche métropolitaine du réseau hydrique s'impose, tout comme une révision du cadre normatif de l'agglomération, surtout avec la possibilité offerte par la PPRLPI d'émettre des normes plus sévères ou d'élaborer un plan de gestion des plaines inondables reflétant les enjeux propres au territoire de l'agglomération de Montréal.

Recommandation

3. Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire, en collaboration avec la DSCR et de tout autre service corporatif de la Ville de Montréal compétent, pour définir une vision de l'aménagement en plaines inondables et identifier des solutions à long terme reflétant le risque présent notamment : l'acquisition de terrains dans les zones inondables, la protection d'un nombre accru de milieux hydriques, l'identification de mesures permettant de réduire les surfaces imperméables dans les bassins versants, etc.

4.3 Mesures structurales et infrastructures vertes

Malgré le développement de nouvelles connaissances sur les risques d'inondation, d'une cartographie adéquate et d'un cadre normatif adapté à la réalité des rives et des plaines inondables montréalaises, certains secteurs de l'île peuvent demeurer vulnérables à d'éventuelles inondations.

Dans cette optique, la faisabilité de mettre en place des mesures structurales de mitigation ou d'infrastructures vertes peut être évaluée afin de protéger les personnes, les bâtiments et les infrastructures, notamment le développement de digues permanentes ou l'aménagement d'espaces verts. La mise en place de telles mesures implique de multiples contraintes techniques, financières et légales, parmi lesquelles :

- chaque lieu de construction de digue ou d'aménagement d'infrastructure verte doit être identifié de façon préliminaire en considérant la volonté des différentes parties prenantes telles que la ville ou l'arrondissement touché, les services corporatifs impliqués et les citoyens;
- une fois un lieu potentiel identifié, la faisabilité technique d'une construction ou d'un aménagement particulier ainsi que les répercussions sur les milieux en aval et en amont à cet endroit doivent être évaluées par une gamme de spécialistes;
- selon leur emplacement, certaines mesures pourraient être assujetties à une procédure d'évaluation d'impact environnemental;
- les coûts liés aux investissements, à l'entretien et à la gestion des digues doivent être estimés et acceptés par les parties prenantes, en plus de représenter une somme moins importante que le coût des dommages causés advenant une autre inondation.

Par conséquent, la mise en place de telles mesures doit être précédée d'une planification stratégique de mise en œuvre adéquate visant à identifier les endroits propices et éviter de créer de faux sentiments de sécurité parmi la population ou de faire en sorte d'augmenter les aménagements en zones à risques.

Recommandation

4. Mandater la DSCR et le Bureau de la résilience, en collaboration avec le Service des infrastructures, de la voirie, et des transports (SIVT), le Service du développement économique (SDÉ), le Service de l'eau, le Service de l'environnement, le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) et autre service corporatif compétent, pour entreprendre une démarche de planification sur les méthodes, normes et règles de constructions résilientes et d'infrastructures vertes.

4.4 Planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires

Malgré la mise en place de démarches de continuité des activités dans les entreprises, certaines demeurent plus à risque que d'autres lors d'un sinistre. Chez les petites et moyennes entreprises, qui composent les places d'affaires, il y a souvent un manque de connaissances et de ressources afin de prévenir les risques. Dans ce contexte, la Ville a un rôle à jouer pour soutenir ces commerces locaux afin qu'ils puissent rapidement reprendre leurs activités après un sinistre.

Recommandation

5. Mandater la DSCR et le Bureau de la résilience, en collaboration avec le Service du développement économique (SDÉ), pour entreprendre une démarche de planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires lors d'un sinistre.

5 La préparation

La préparation regroupe l'ensemble des activités et des mesures mises en place et destinées à renforcer les capacités de réponse aux sinistres¹¹. Cette étape implique le développement de plans, la réalisation de l'inventaire des ressources et la mise en place de programmes d'exercices et de formations. Elle vise aussi à avoir des plans de mesure d'urgence à jour et efficace¹².

L'objectif visant à faire de Montréal une ville résiliente implique le déploiement des efforts nécessaires pour assurer une amélioration continue de l'état de préparation générale de l'agglomération de Montréal, ce qui implique à la fois la préparation des citoyens, des services corporatifs ainsi que la préparation des arrondissements et villes liées. Les inondations 2017 sont une occasion de réévaluer notre état de préparation, les efforts qui y sont consacrés et les changements à y apporter.

L'efficacité de la réponse montréalaise nécessite un effort de préparation et de planification important de la part des différentes missions de l'OSCAM et il est important que les responsables consacrent les efforts nécessaires à augmenter l'état de préparation de leur service.

Recommandation

6. Que les responsables de mission d'agglomération (directeurs) rendent compte à la Direction générale de leur état de préparation et que la responsabilité soit incluse dans leur description de poste. S'assurer que cette recommandation fasse l'objet d'un encadrement administratif.

5.1 Plan de sécurité civile de l'Agglomération de Montréal (PSCAM)

Élaboré en collaboration avec les services corporatifs, les arrondissements et les villes liées de l'agglomération de Montréal, le PSCAM constitue la pierre d'assise de la planification et de la coordination stratégique en sécurité civile. Il contient les dispositions générales de la structure de coordination stratégique et est constitué des plans de mission d'agglomération, des plans de missions locales et des plans particuliers d'intervention. Il peut être activé en fonction de trois niveaux d'avis et de mobilisation : *VEILLE*, *ALERTE* et *INTERVENTION*.

Les plans de missions d'agglomération, au nombre de dix, sont sous la responsabilité des services corporatifs de la Ville de Montréal, des sociétés paramunicipales ou des organismes externes à la Ville. Les quatre plans de missions locales sont sous la responsabilité des arrondissements de Montréal et des villes liées.

Tableau 2 : Liste des missions d'agglomération et des missions locales

Missions d'agglomération	Missions locales
- Sauvegarde des vies et protection des biens - Ordre et paix - Santé - Transport des personnes - Infrastructures essentielles - Eau - Environnement - Communications - Soutien logistique - Soutien administratif	- Aide aux personnes sinistrées - Communications - Travaux publics - Soutien administratif et logistique

¹¹ Ministère de la Sécurité publique (2008) Approche et principes en sécurité civile, Gouvernement du Québec, 70 pages, En ligne : http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/approche_principes/approche_principes.pdf

¹² Centre de sécurité civile. La gestion du risque, 4 phases de gestion des risques, Ville de Montréal, En Ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7637_82029670&_dad=portal&_schema=PORTAL

Les inondations du printemps 2017 ont soulevé l'importance de la phase de RÉTABLISSEMENT lors d'un sinistre. Étant donné le peu de dispositions portant sur le rétablissement au PSCAM, un plan de rétablissement a dû être développé par la DSCR et le Centre de services – Expertise et de développement de la prévention du SIM, lorsque la question de la réintégration des domiciles se posait. Ce plan de rétablissement offre une base pertinente sur laquelle des dispositions permanentes au PSCAM pourront être développées.

À la lumière des événements de cette année, il a aussi été constaté que la coordination des mesures d'urgence doit s'assurer de jouer son rôle stratégique et maintenir une vision d'ensemble visant à anticiper les événements. La phase de RÉTABLISSEMENT doit donc être planifiée avec des intervenants nécessaires et complémentaires à ceux qui s'occupent du volet opérationnel.

Recommandation

7. Mandater la DSCR et le SIM, avec la collaboration des partenaires de l'OSCAM, pour réviser et modifier le PSCAM en fonction des apprentissages réalisés cette année et lors des différentes activations passées du Plan. Cette modification doit inclure la révision des niveaux d'avis et de mobilisation par l'intégration d'un niveau associé au rétablissement¹³ et la clarification des rôles et responsabilités.

5.2 PPI Inondations

Le plan particulier d'intervention (PPI) Inondations déployé pendant les inondations 2017 a été préparé pour assurer la surveillance des cours d'eau montréalais et pour répondre de façon efficace et coordonnée aux situations d'urgence résultant de la hausse du niveau des cours d'eau. Il identifie des indicateurs de mobilisation et définit les rôles et responsabilités des intervenants.

Malgré l'ensemble des actions préventives et des communications effectuées en période de VEILLE et d'ALERTE avec les partenaires internes et externes à la Ville, l'agglomération de Montréal a tout de même été confrontée à une montée importante et non prévisible des eaux dans la nuit du 2 au 3 mai. La situation réelle a largement dépassé les prévisions hydrologiques, ce qui a nécessité un déploiement rapide des effectifs afin de limiter les impacts.

En phase d'INTERVENTION, il semblait y avoir une méconnaissance du PPI, notamment concernant la distinction des rôles et responsabilités entre les arrondissements, les villes liées et les services d'urgence présents sur le terrain.

5.2.1 Indicateurs de suivi de mobilisation

Les indicateurs du PPI qui déterminent le niveau d'activation du PSCAM correspondent à des débits hydrologiques pour des endroits précis (barrage ou stations métriques). Les interventions de l'OSCAM sont basées sur les données en temps réel ainsi que sur les prédictions des 48 prochaines heures publiées par l'expertise hydrique du Québec. Par contre, le fait que le phénomène rencontré cette année a largement dépassé les impacts prévus nous incite à croire qu'une anticipation à moyen terme (plus de 48 heures) des débits hydrologiques permettrait une meilleure préparation des intervenants face aux impacts attendus.

Il a aussi été constaté que pour plusieurs intervenants, les débits enregistrés aux barrages et servant de critères de mobilisation se transposaient difficilement en impact réel de la hausse des niveaux d'eau sur le terrain. Il faudrait donc être en mesure de transposer les débits enregistrés en hausse des niveaux d'eau.

¹³ Se référer à la section Rétablissement pour de plus amples informations à ce sujet.

5.2.2 Outils de support

Tout au long du déploiement, plusieurs outils ont été développés par les intervenants mobilisés afin d'assurer une gestion efficace de l'intervention, notamment pour le suivi des commandes de matériel, le suivi du nombre des sinistrés et des résidences inondées, le suivi des réintégrations de domicile ainsi qu'une procédure de réouverture des rues. Ces outils ont démontré leur importance dans le cadre d'une réponse à des inondations et se doivent d'être bonifiés et standardisés, afin d'être intégrés au PPI pour une réutilisation future.

Recommandations

8. Mandater la DSCR, avec la collaboration des partenaires de l'OSCAM, pour réviser et bonifier le PPI Inondations en fonction des récents apprentissages. Cette modification doit inclure la révision des indicateurs, la précision des rôles et responsabilités, la bonification des outils de support ainsi que le développement d'une section spécifique à la phase RÉTABLISSEMENT.
9. Mandater la DSCR, suite à la révision du PPI Inondations, pour élaborer et mettre en œuvre un plan de formations et d'exercices visant l'ensemble des intervenants concernés et présentant les modifications apportées au PPI ainsi que les rôles et responsabilités des différentes missions.
10. Mandater la DSCR, en collaboration avec les instances concernées (Ministère de la Sécurité publique (MSP), MDDELCC, Environnement Canada et autres), pour revoir les processus et mécanismes d'anticipation des niveaux et débits d'eau, afin d'améliorer la prise de décision à court, moyen et long terme.

6 L'intervention

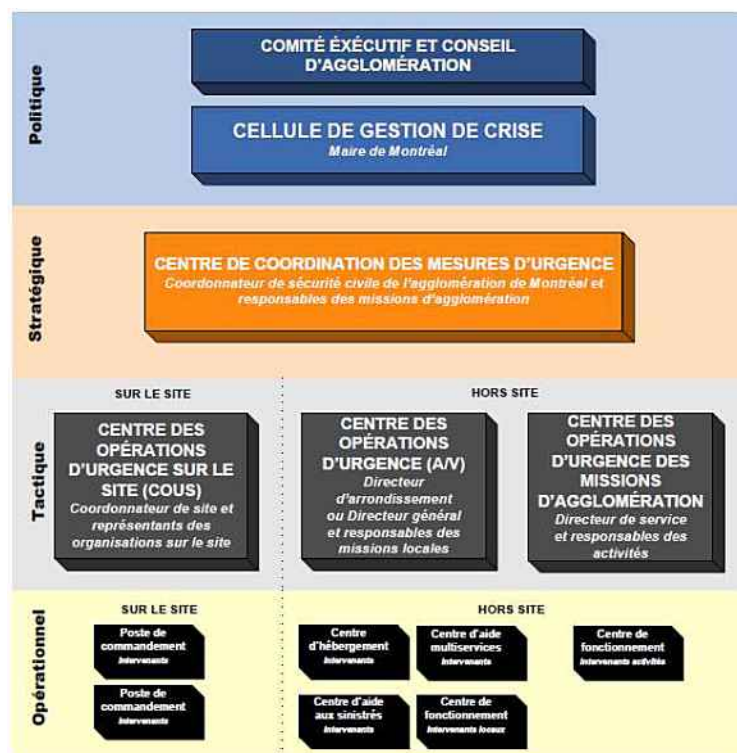
L'intervention constitue la phase de gestion des risques liée à la réponse aux sinistres réels ou appréhendés. Elle représente l'application et l'adaptation, au besoin, des mesures et des moyens prévus à l'étape de la préparation en fonction de la nature et de l'ampleur du sinistre.¹⁴

Dans la section suivante, il sera question des actions, constats et recommandations en lien avec les phases d'activation du PSCAM ainsi que des thèmes associés à la coordination avec les intervenants, la protection des citoyens, des biens et des infrastructures, l'aide aux personnes sinistrées, les communications, la gestion des ressources humaines et financières, la gestion des offres de bénévolat et citoyennes.

6.1 Coordination entre les intervenants

Le PSCAM prévoit plusieurs centres de décision pour la gestion d'un sinistre : la cellule de gestion de crise (CGC), le centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU), le centre des opérations d'urgence sur le site (COUS), les centres des opérations d'urgence d'arrondissement (COUA) et de ville (COUV), les centres des opérations d'urgence des missions d'agglomération (COUM) ainsi que les postes de commandement (PC) et les centres de fonctionnement (CF) (figure 1). Ces centres de décision ont chacun un responsable, un champ de compétences, un lieu d'intervention et des responsabilités spécifiques, en plus de correspondre à un niveau de gestion distinct (niveaux politique, stratégique, tactique et opérationnel).

Figure 1 : Niveaux de coordination lors du déploiement de l'OSCAM



¹⁴Ministère de la Sécurité publique (2008) Approche et principes en sécurité civile, Gouvernement du Québec, 70 pages, En ligne : http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/approche_principes/approche_principes.pdf

6.1.1 Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU)

Sous l'autorité du coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, M. Bruno Lachance, le CCMU est le centre décisionnel stratégique pour la coordination des interventions d'urgence de l'agglomération de Montréal. Pendant les inondations, le CCMU a été ouvert en permanence du 3 mai au 19 mai.

Le PSCAM prévoit un cycle de gestion adaptable en fonction des événements. Afin d'assurer un transfert adéquat et régulier d'informations pendant les inondations, le cycle de gestion suivant a été établi au CCMU:

- portrait de la situation au coordonnateur à 7 h;
- réunion de coordination avec les représentants des missions d'agglomération, des arrondissements et villes liées touchés ainsi qu'avec différents experts, dont Environnement Canada et l'expertise hydrique du Québec à 9 h;
- envoi d'un rapport de situation aux partenaires de l'OSCAM en après-midi; et
- rencontre de coordination en fin d'après-midi (selon le besoin).

Outre la présence des représentants des missions d'agglomération concernées, un représentant de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) ainsi qu'un agent de liaison des Forces armées canadiennes (FAC) étaient également présents au CCMU.

Cycle de gestion et rencontres de coordination

Les commentaires recueillis lors de l'exercice de rétroaction indiquent que les rencontres de coordination tenues chaque matin ont dans l'ensemble été appréciées par les intervenants. Ces rencontres ont permis d'avoir un portrait global de la situation et d'anticiper les prochains impacts sur les territoires touchés, et de soulever les enjeux de chacune des organisations. Par contre, différentes recommandations ont été émises à l'effet de raccourcir les conférences téléphoniques et d'effectuer, en contrepartie, des tours de table plus fréquents au CCMU au cours de la journée pour faire le point sur la situation. Il a aussi été proposé d'évaluer la possibilité de mettre en place des sous-comités en fonction d'enjeux spécifiques à l'événement en cours (par exemple : évacuations des sinistrés, ouverture des rues, etc.).

Rapports de situation

Les rapports de situation produits en après-midi offraient le portrait de la situation énoncé lors de la conférence téléphonique du matin, mais également de l'évolution de la situation en cours de journée. Considérant les besoins en informations diverses des partenaires, il apparaît requis d'émettre des rapports de situation plus rapidement après les rencontres de coordination et, au besoin, d'émettre des mises à jour en cours de journée.

Des solutions à cet effet ont déjà été identifiées et sont en cours de mise en œuvre notamment l'utilisation d'une fonction du logiciel de gestion des mesures d'urgence (LOGIMU) présentement en déploiement au sein des missions d'agglomération et locales. Cette fonction permet de cumuler les rapports de situation de chaque service, chaque ville et chaque arrondissement ce qui offrira un rapport de situation plus complet et plus facilement mis à jour.

Recommandation

11. Mandater la DSCR pour procéder rapidement à l'opérationnalisation du LOGIMU et réviser le processus de production des rapports de situation à partir de rapports de situation des missions, des arrondissements et des villes liées.

Gestion des demandes

Plus de 600 demandes de la part des villes, des arrondissements ou de certains services ont été traitées avec succès au CCMU tout au long de l'intervention. Certaines demandes étaient directement adressées à la coordination adjointe, tandis que d'autres ont été adressées directement aux missions d'agglomération présentes au CCMU ou dans les COUS. Ces différentes façons de faire non

standardisées ont mené, à certaines occasions, au dédoublement de demandes et à un suivi plus ardu de leur réalisation. Une standardisation de la gestion des demandes en mesures d'urgence minimiserait les risques d'erreurs associées à chacune d'entre elles et assurerait un traitement rapide et une traçabilité des demandes.

A posteriori des événements, il a aussi été constaté que les services d'agglomération doivent se préparer à offrir un service de soutien et à répondre aux demandes de l'ensemble des intervenants, notamment des villes liées.

Recommandation

12. Mandater la DSCR pour procéder à une révision du processus de gestion des demandes en mesures d'urgence en systématisant la façon de procéder et permettant une traçabilité de celles-ci.

Structure de coordination

L'activation du PSCAM et la mise en œuvre de la structure de coordination des mesures d'urgence lors des inondations 2017 ont permis d'illustrer les différences associées aux modes de commandement des diverses organisations, principalement les intervenants d'urgence. Ces différences ont également été soulevées lors du processus de rétroaction. Il apparaît important, dans l'optique d'un processus de coordination bonifié, de favoriser un arrimage entre ces différentes structures autant au niveau opérationnel que stratégique. La tenue d'exercices et de simulations favorisera un tel arrimage.

Les outils à la disposition des intervenants du CCMU

La présence des intervenants de l'OSCAM, de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) et des Forces armées canadiennes (FAC) pendant seize journées consécutives a permis de constater que certains équipements de travail n'étaient pas adaptés à des intervenants externes, notamment les FAC, et qu'une modernisation des outils du CCMU est souhaitable afin d'améliorer l'efficacité des intervenants lors d'une prochaine mobilisation.

Une évaluation des outils technologiques en place est nécessaire afin de s'assurer que le CCMU réponde aux besoins actuels et futurs en matière de gestion stratégique des mesures d'urgence.

Recommandation

13. Mandater la DSCR pour élaborer un plan de modernisation du CCMU incluant :
 - a. Une révision et un plan de modernisation des outils technologiques du CCMU.
 - b. La mise en place d'infrastructures de travail permettant aux intervenants externes, notamment les FAC, de travailler adéquatement ainsi que les équipements requis permettant le repos des intervenants mobilisés pendant plusieurs jours;

6.1.2 Centre des opérations d'urgence sur le site (COUS)

Le COUS, comme l'indique son nom, est le centre de coordination des opérations sur le site. Les intervenants terrain y convergent pour transmettre les informations recueillies et coordonner les opérations avec le coordonnateur de site (CS). Ce dernier est nommé par le coordonnateur de sécurité civile en fonction de l'événement et a comme mandat « d'assurer la coordination des activités des organisations actives dans le périmètre d'opération du sinistre ».¹⁵

¹⁵ Tiré du document *Cadre de coordination de site de sinistre au Québec*, ministère de la Sécurité publique, 2008.

Trois COUS ont été mis sur pied lors des inondations 2017 dans les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro, de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et d'Ahuntsic-Cartierville. Des membres du SIM, du SPVM et des FAC y étaient présents afin d'assurer la coordination des interventions requises sur le terrain, notamment la construction des digues et les interventions d'urgence auprès des citoyens.

Au cours de l'intervention, il a été constaté que la présence d'intervenants supplémentaires dans les COUS, particulièrement des représentants des travaux publics des arrondissements et villes liées et d'Urgences-santé, aurait permis une coordination plus concertée des interventions effectuées sur le terrain. En raison de leurs connaissances du territoire et du travail de protection effectué en amont de mesures d'urgence, les représentants des travaux publics des arrondissements et des villes liées sont un atout important au COUS.

Les inondations 2017 ont démontré toute l'importance du rôle que peut assumer un COUS lors d'un sinistre et apparaît pertinent de perpétuer cette pratique en consolidant la planification et la préparation de COUS et par conséquent, la formation des intervenants à cet effet.

Recommandations

14. Mandater la DSCR, avec la collaboration des partenaires concernés de l'OSCAM (SIM, US, SPVM, travaux publics), pour évaluer la possibilité de confier la coordination du COUS à un représentant de l'arrondissement ou de la ville liée (responsable des travaux publics par exemple) dans un contexte d'inondation en raison de leur connaissance du territoire et leurs responsabilités liées à la gestion des digues et des sacs de sable.
15. Mandater la DSCR, dans le cadre de la révision du PPI Inondations, pour identifier, conjointement avec les villes et arrondissements concernés, des lieux adaptés à la mise en œuvre de COUS.
16. Mandater la DSCR et le SIM, avec la collaboration des partenaires concernés de l'OSCAM (Urgences-santé, SPVM et représentants TP), pour revoir la structure de coordination et de gestion des COUS ainsi que de revoir les besoins et le contenu de la formation de coordination de site de sinistre afin de l'intégrer au calendrier de formation des premiers intervenants susceptibles d'agir à cet effet.

6.1.3 Centre des opérations d'urgence d'arrondissement/de Ville (COUA/COUV)

Les directeurs d'arrondissement (DA) et les directeurs généraux (DG) des villes liées ont la responsabilité de s'assurer de la mise en place et de la réalisation de leur plan de missions locales à partir des COUA ou des COUV. Ils doivent assurer la prestation de services regroupés sous leurs quatre missions locales. C'est dans cette optique que pendant les inondations, les arrondissements et villes liées touchés ont chacun ouvert un centre.

6.1.4 Soutien des gouvernements provinciaux et fédéraux

À partir du 7 mai 2017, entre 250 et 300 militaires ont été déployés sur le territoire de l'agglomération de Montréal suite à une demande de soutien de la part des autorités municipales. Un agent de liaison de l'ORSC et un agent de liaison des FAC ont été présents au CCMU jusqu'au 19 mai.

Le ministère de la Sécurité publique (MSP), à partir des organisations régionales et nationales de sécurité civile (ORSC et OSCQ), a agi à titre de coordonnateur des demandes d'aide adressées aux FAC.

L'intervention des FAC sur le territoire de Montréal a visé la construction, le renforcement et le démantèlement de digues, l'installation de sacs de sable pour protéger certaines infrastructures critiques et un support lors de la corvée de nettoyage de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

Toute demande de soutien adressée aux FAC a dû être explicitement détaillée, priorisée et soumise au MSP, qui s'est assuré de faire cheminer les demandes afin d'obtenir l'approbation des instances responsables. Ce processus d'approbation des tâches était rigide et comportait un délai associé à la période d'approbation requise. Les intervenants des arrondissements, ville liées et des services d'urgence auraient souhaités plus de souplesse sur le terrain pour obtenir de l'aide ponctuelle de la part des FAC.

Recommandation

17. Mandater la DSCR pour évaluer, avec le MSP, la possibilité de mettre en place un processus de demande et d'approbation de soutien des instances des paliers gouvernementaux plus souple et plus rapide (exemple : mobilisation des Forces armées canadiennes), rencontres citoyennes, etc.).

6.2 Protection des citoyens, de leurs biens, et des infrastructures

6.2.1 Couverture des territoires inondés par les services d'urgence

Tout au long des mesures d'urgence, les services d'urgence (SPVM, SIM et US) ont été en mesure d'assurer une couverture sur l'ensemble du territoire montréalais malgré une augmentation des délais d'intervention dans certains secteurs inondés. La fermeture du pont de l'île Mercier dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a nécessité l'utilisation d'embarcations nautiques et de véhicules amphibies afin de permettre les déplacements dans ce secteur inondé.

L'ampleur des inondations a permis de mettre en lumière certaines limites pour une intervention efficace des services d'urgence. En effet, le matériel utilisé dans le cadre de leurs activités normales n'était pas toujours adéquat. À titre d'exemple, des véhicules du SPVM et d'US ont rapidement été inutilisables dans certains secteurs puisque trop bas pour le niveau de l'eau. Par conséquent, ils ne pouvaient assurer une couverture de service adéquate pour certains secteurs. La nécessité d'avoir des bottes hautes et des pantalons imperméables pour les intervenants terrain a également rapidement été constatée.

Ces limites ont également soulevé la nécessité d'entamer une réflexion sur les limites d'intervention que doivent fixer les services d'urgence pour la sécurité de leurs membres, et sur la façon dont les autres services peuvent leur venir en aide (par exemple : utilisation des premiers répondants au lieu d'envoyer des ambulanciers avec un véhicule inadéquat).

Recommandation

18. Mandater les services d'urgence (SIM, SPVM et US) pour revoir la portée de leurs interventions futures en matière d'interventions et de soins préhospitaliers lors d'inondations et identifier des pistes d'amélioration, notamment les possibilités de développer des protocoles d'entraide ou de support.

6.2.2 Soutien logistique

Le Service de l'approvisionnement a été responsable de commander près de 400 000 sacs de sable et divers équipements nécessaires pour assurer une intervention efficace : bottes, pantalons imperméables, pompes, véhicules, équipements de signalisation, etc. Le Service du matériel roulant a aussi été mis à contribution en fournissant des équipements disponibles au sein de la Ville.

La situation exceptionnelle vécue cette année illustre l'importance d'une mobilisation rapide de la mission soutien logistique.

Recommandation

19. Considérant l'importance du soutien logistique lors d'une inondation, accélérer la mobilisation de cette mission en incluant l'ensemble de ses activités.

Comme soulevé dans la section Gestion des demandes (6.1.1), la gestion des commandes de matériel a parfois été complexe. Des quantités importantes d'articles ont été commandées par différents intervenants et la traçabilité des demandes et du matériel, autant pendant la livraison qu'après les mesures d'urgence, n'était pas assurée.

Certaines difficultés ont aussi été rencontrées lorsque des équipements spécifiques étaient requis à l'extérieur des heures d'ouverture des fournisseurs.

À la suite des inondations, il est maintenant possible de créer une liste des fournisseurs potentiels pour chaque type d'équipement qui pourra être utilisé lors d'un sinistre futur. De plus, il sera aussi pertinent de produire un registre des équipements et matériaux disponibles à la Ville afin de pouvoir rapidement les mobiliser en cas de besoin.

Recommandations

20. Mandater la mission Soutien logistique, en collaboration avec la DSCR, pour compléter lors de la révision du PPI Inondations la liste des équipements requis et bonifier les listes des fournisseurs potentiels.
21. Mandater le responsable de la mission Soutien logistique pour établir une stratégie de gestion des stocks afin d'assurer une traçabilité des demandes, du matériel et des livraisons.

6.2.3 Digues

Près de 8 kilomètres de digues ont été construites par les arrondissements et les villes liées, le SIM et les FAC, dans les secteurs touchés par les inondations pour assurer la protection de certains secteurs et éviter l'inondation de résidences ou d'infrastructures critiques. A posteriori de l'événement, force est de constater que beaucoup d'efforts ont été consacrés à la construction et au renforcement de certaines digues qui n'ont pas su résister à la force des eaux. Il est donc important de tirer des leçons des interventions effectuées ce printemps afin de pouvoir, si une inondation semblable se produit, accentuer l'efficacité des interventions en appliquant une approche systématique et prédictible de mise en œuvre de digues.

Recommandation

22. Mandater la DSCR, dans le cadre de la mise à jour du PPI, pour élaborer, en collaboration avec les arrondissements et les villes liées touchés, un plan de mise en œuvre de digues temporaires en fonction des niveaux d'eau et en confier la responsabilité aux arrondissements et villes liées, en collaboration avec les services d'urgence. Par la même occasion, évaluer les options disponibles et leur efficacité dans l'élaboration de digues temporaires notamment les gros sacs de type « big bag » pour le montage des digues de sable ainsi que la pertinence d'avoir un inventaire en cas d'inondation.

6.2.4 Protection des infrastructures

Tout au long du sinistre, différentes infrastructures, municipales ou privées, ont été menacées par les inondations. Des impacts notés sur le terrain étaient transmis au CCMU qui tentait de prendre les meilleures décisions avec les informations qu'il possédait. Il était cependant difficile de savoir avec exactitude le niveau d'eau atteint dans les différents secteurs.

Afin d'améliorer l'intervention lors d'une inondation future, il serait approprié d'avoir une ressource sur le terrain pour prendre des données en temps réel des niveaux d'eau et de géolocaliser la progression de la situation afin d'en informer le CCMU. La Division de la géomatique du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pourrait sans aucun doute contribuer à la conception d'un outil facile d'utilisation.

Recommandation

23. Mandater le Service des technologies de l'information, la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) et la DSCR pour identifier et évaluer des moyens permettant de cartographier les zones inondées en temps réel ou quotidiennement.

Lors des inondations, plusieurs entités externes à l'OSCAM ont déployé des efforts importants afin de protéger leurs infrastructures, notamment Bell Canada, Gaz Métro et Hydro-Québec. Des dommages sur ces infrastructures essentielles auraient pu avoir un impact important sur les services offerts par ces compagnies. Cette situation illustre une méconnaissance de la vulnérabilité de ces infrastructures et il serait important de s'assurer, à l'avenir, de comprendre, d'anticiper et d'intégrer dans l'analyse de la situation, les problématiques potentielles sur ces réseaux.

Recommandation

24. Mandater la DSCR, en collaboration avec la mission Infrastructures essentielles, pour mettre en place un comité des réseaux et infrastructures essentielles visant à 1) développer et partager à plus long terme l'expertise en matière d'infrastructures essentielles entre les gestionnaires des réseaux montréalais, les chercheurs et les autorités publiques afin de bonifier l'état de préparation de ces réseaux; et 2) assurer une liaison avec l'OSCAM en situation de mesure d'urgence.

6.2.5 Résidences sinistrées et évacuations

Au plus fort des inondations, 320 résidences ont été évacuées dans les secteurs touchés. Outre les résidences, certains commerces et bâtiments publics ont aussi été évacués notamment le Pavillon Albert-Prévost de l'hôpital Sacré-Cœur qui compte 86 résidents lourdement handicapés. Alors que le Pavillon et ses voies d'accès n'étaient pas encore inondés, le coordonnateur de la sécurité civile, de concert avec les représentants de la mission Santé, a demandé l'évacuation du Pavillon dans le cas où la digue protégeant le bâtiment cèderait. Le lendemain de l'évacuation, l'eau contournait la digue et inondait le Pavillon et toutes ses voies d'accès. L'évacuation de ce bâtiment est un excellent exemple d'une prise de décision éclairée de l'équipe présente au CCMU. La planification adéquate de l'évacuation et de la relocalisation des résidents par la mission Santé, les services d'urgence et la mission Transport des personnes, ont fait de cette opération délicate un succès.

La plupart des personnes qui ont été évacuées ont trouvé refuge chez des amis ou de la famille tandis que celles qui n'avaient pas d'autres solutions étaient prises en charge par les arrondissements ou les villes liées. En fonction du secteur ou de la vulnérabilité des sinistrés, des offres d'hébergement temporaire étaient accessibles. Plusieurs personnes âgées ou handicapées ont été dirigées vers des établissements de santé, d'autres ont utilisé un centre d'hébergement d'urgence géré par l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et les autres ont transité par des centres d'aide multiservices qui les dirigeaient ensuite vers de l'hébergement commercial. Au total, près de 1100 personnes ont été sinistrées dans l'ensemble de l'agglomération de Montréal.

Plusieurs des évacuations ont été faites suite aux visites et recommandations effectuées par des équipes du SIM. Par contre, le fait que plusieurs citoyens ont quitté leur résidence sans l'assistance des services d'urgence a, compliqué le suivi et le décompte des personnes évacuées. De plus, étant donné que les résidents pouvaient revenir à leur domicile à leur guise, il était difficile, voire impossible, de savoir en temps réel quelles résidences étaient évacuées et quelles résidences étaient occupées.

Ordonnance d'évacuation de l'île Mercier

En raison de la fermeture du seul pont permettant l'accès à l'île Mercier, des hausses importantes des niveaux d'eau prévues dans les jours suivants et de l'impossibilité pour les services d'urgence d'y accéder, une ordonnance d'évacuation a été émise le 5 mai pour ce secteur de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Plusieurs résidents ont refusé de se soumettre à cette ordonnance et sont demeurés à leur domicile.

Le problème d'accès à l'île présentait une contrainte majeure pour la réponse aux possibles urgences policières, médicales ou d'incendies. Ce problème a été partiellement solutionné par la mise en place d'une vigie nautique et terrestre permanente 24hrs, par la police et les pompiers de Montréal, assurant une réponse aux urgences pour les appels de premiers répondants, de vol, de vandalisme ou d'incendie. Le coordonnateur de la sécurité civile et le Service des affaires juridiques ont établi une procédure légale responsabilisant les résidents et qui permettait de protéger la Ville en cas de poursuites judiciaires. Dès lors, une permission du coordonnateur de la sécurité civile a été accordée aux résidents désirant demeurer sur l'île. Le risque pour ces résidents se limitait alors à la difficulté d'évacuer, tout comme d'autres secteurs inondés inaccessibles.

À la lumière des difficultés rencontrées en lien avec l'application de l'ordonnance d'évacuation et des risques liés à la sécurité des intervenants, il serait adéquat de clarifier la portée des interventions souhaitée par les intervenants terrain pour éviter une ambiguïté si la même situation se représentait.

Recommandation

25. Mandater les services d'urgences, c'est-à-dire le SIM, le SPVM et US, pour clarifier, avec le Service des affaires juridiques, la portée de leurs responsabilités et des interventions d'urgence (processus) à l'intérieur du périmètre d'un territoire sous une ordonnance d'évacuation imposée par le coordonnateur de la sécurité civile. Notamment, préciser les responsabilités quant à l'application de la loi lorsque les citoyens refusent d'évacuer leur résidence.

Coupure de courant

Outre les enjeux liés à l'ordonnance d'évacuation, il y a aussi eu une certaine confusion concernant la responsabilité de couper le courant dans les résidences lors d'une évacuation. Une clarification s'impose à savoir si Hydro-Québec, le SIM ou les travaux publics sont responsables de cette tâche.

Résidences sinistrées

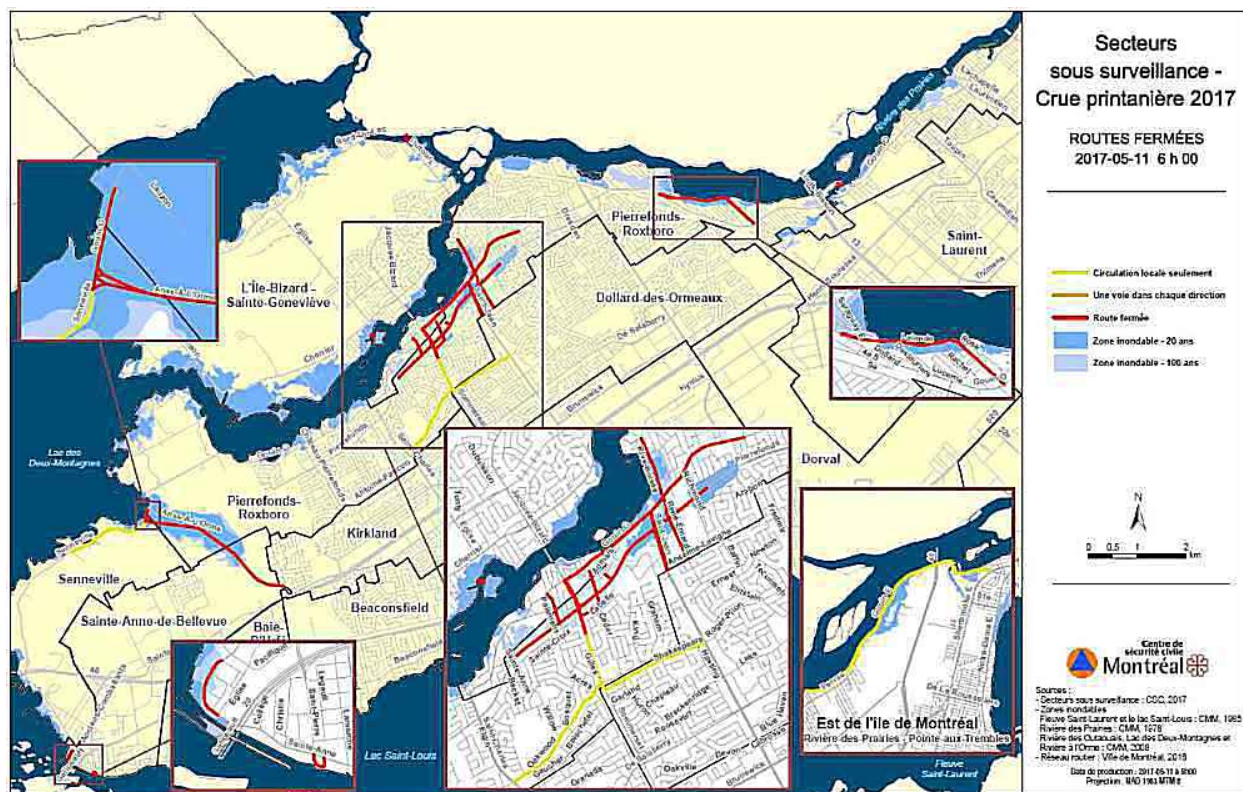
Tout au long de ses visites préventives sur le terrain, le SIM a comptabilisé les résidences possédant des moyens de protection (pompes, sacs de sable), le nombre de résidences inondées ainsi que le nombre de résidences évacuées. Le SIM était en mesure de fournir des chiffres concernant les bâtiments qu'ils avaient visités, mais puisque ce ne sont pas tous les bâtiments qui étaient visités, il était difficile d'avoir un portrait précis de la situation.

Recommandation

26. Dans le cadre de la révision du PPI Inondations (voir recommandation 9), mandater le SIM, avec la collaboration des intervenants concernés, pour standardiser une démarche et développer des outils associés à l'intention des services d'urgence, afin de définir les statuts et comptabiliser les résidences impactées ainsi que le nombre de personnes évacuées. Cette démarche et ces outils permettront d'avoir un portrait de la situation juste, évolutif et alimenté autant en phase d'INTERVENTION qu'en phase de RÉTABLISSEMENT.

6.2.6 Gestion de la circulation

Plusieurs fermetures de rues, ponts, ponceaux et tunnels ont été effectuées tout au long de l'événement, que ce soit pour des raisons d'intégrité des structures ou simplement en raison de la quantité d'eau. Parfois, les rues étaient fermées par les arrondissements et villes liées, parfois par le SPVM et parfois à la demande de la mission Infrastructures essentielles via le Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU).



En raison de la multitude d'acteurs impliqués et des enjeux de chacun, l'arrimage concernant la fermeture des rues, ponts, ponceaux, la mise en place de la signalisation et la disponibilité des informations au public s'est avérée complexe tout au long des inondations. Beaucoup de validations devaient être effectuées afin de faire le suivi et d'obtenir les informations exactes sur les rues qui étaient complètement ou partiellement fermées à la circulation et la raison pour laquelle elles l'étaient. Aussi, les ressources matérielles de la Ville permettant de signaler les rues fermées et les détours ont rapidement manqué.

Recommandation

27. Mandater la DSCR, en collaboration avec les intervenants concernés, pour revoir la procédure de fermeture et de réouverture de rue destinée aux mesures d'urgence permettant de répondre à l'ensemble des besoins des intervenants notamment les travaux publics, le CGMU, les communications, le SPVM, et le CCMU.

6.3 Aide aux personnes sinistrées

6.3.1 Centre d'hébergement d'urgence et centres d'aide multiservices

Un centre d'hébergement d'urgence (CHU) est un endroit qui offre un hébergement de style dortoir pour les personnes évacuées à la suite d'un sinistre. C'est un site à guichet unique pour les sinistrés où leurs besoins de base immédiats sont comblés. De son côté, un centre d'aide multiservices (CAM) offre un éventail de services aux personnes sinistrées, excluant l'hébergement.

Le CHU et le CAM, géré par l'arrondissement ou la ville liée, regroupent plusieurs activités notamment : l'information concernant le sinistre, l'aide au relogement, l'alimentation, l'habillement, les soins personnels et les services psychosociaux. L'ensemble de ces services est surtout offert pendant la phase d'INTERVENTION de l'urgence.

Pendant les inondations, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a été le seul arrondissement à ouvrir un CHU. Les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Pierrefonds-Roxboro ainsi que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ont quant à eux ouvert un Centre d'aide multiservices (CAM) et les citoyens évacués ont été dirigés par la Croix-Rouge canadienne (CR) vers de l'hébergement commercial (hôtels). En date du 30 octobre 2017, 65 familles étaient toujours hébergées à l'hôtel¹⁶.

Les inondations de 2017 ont permis de constater que les arrondissements et villes liées doivent poursuivre leurs efforts afin de bonifier leur état de préparation pour le soutien aux personnes sinistrées.

6.3.2 Compilation des données

Au même titre que les résidences évacuées, il a été difficile de comptabiliser le nombre de personnes sinistrées sur l'ensemble du territoire puisque plusieurs citoyens ont quitté leur résidence volontairement sans en aviser l'arrondissement ou les services d'urgence. En cas de besoin, il était donc impossible de joindre les résidents pour leur communiquer de l'information.

Recommandation

28. Mandater la DSCR, avec la collaboration de représentants de la mission Aide aux personnes sinistrées de villes et d'arrondissements, pour standardiser une démarche permettant de comptabiliser les personnes sinistrées et de suivre l'évolution de leur situation.

6.4 Communication

6.4.1 Avec les médias et le public

Dans toute situation d'urgence, la communication avec le public et avec les personnes sinistrées est essentielle. Le cas des inondations de cette année ne fait pas exception.

¹⁶ Source : Croix-Rouge canadienne – Québec

Les communications qui émanaient de l'OSCAM vers les personnes sinistrées se sont effectuées à l'aide des médias traditionnels et des médias web, ainsi qu'en personne dans les CAM/CHU ou lors des visites des équipes d'intervention sur le terrain. Au plus fort des inondations, des points de presse quotidiens auxquels participait le coordonnateur de sécurité civile avaient lieu pour transmettre de l'information aux médias.

L'arrimage de l'ensemble des messages diffusés sur les différentes plateformes était complexe notamment en raison de l'évolution rapide de la situation, des diverses sources d'information et du processus d'approbation des messages. La publication de différentes cartes interactives localisant les rues fermées sur plusieurs plateformes a illustré un problème de dédoublement d'information pendant le sinistre.

Le Service des communications a, par contre, su adapter sa stratégie de communication en cours de route afin de bien coordonner la diffusion de messages. Malgré cet ajustement, il apparaît essentiel de mieux définir les besoins de communication émanant des communications centrales, des communications locales et des autres services de communication au sein de l'OSCAM, afin de prévoir les modes de fonctionnement lors d'une prochaine intervention. Il est aussi important d'assurer le maintien du lien avec les villes liées.

Notons que les inondations de cette année auront permis de développer des outils de communication qui pourront être utiles lors d'un prochain sinistre. Les leçons apprises permettront aussi de développer de nouveaux outils qui faciliteront la communication avec les sinistrés.

Recommandations

29. Mandater les responsables de la mission Communications, dans le cadre de la révision du plan de mission, pour tenir compte des apprentissages effectués cette année en ce qui a trait à la mobilisation et au mode de fonctionnement.
30. Mandater les responsables de la mission Communications, avec la collaboration des partenaires de l'OSCAM notamment des communications locales, pour élaborer un plan de communication spécifique lors d'inondations identifiant les moyens de communication privilégiés, les outils à développer (foire aux questions, feuillet d'information sur les services offerts aux sinistrés, guide de réintégration des domiciles, etc.), incluant toutes cartes interactives pertinentes, ainsi que les responsabilités de chaque partenaire impliqué. Il faut aussi s'assurer de diffuser des messages favorisant la préparation citoyenne face aux inondations.
31. Mandater les responsables de la mission Communications, avec la collaboration de la DSCR, pour proposer un plan de modernisation des outils de communication en place au CCMU incluant aussi le processus d'approbation des messages lors d'une mesure d'urgence.

6.4.2 Avec les personnes sinistrées

Lorsque les citoyens sinistrés avaient des questions ou des demandes particulières à adresser à leur arrondissement ou ville liée pendant les inondations, ils étaient dirigés vers le réseau 311 ou sur le portail Web. Pour toute situation d'urgence, ils devaient composer le 911.

Les communications avec le service 311 ont connu des difficultés pendant l'événement. Au plus fort du sinistre, dans la nuit du 7 mai, le service 311 a été indisponible pendant près de 4 heures. Les citoyens se sont alors rabattus sur le 911 qui a été débordé d'appels.

Les citoyens des villes liées ont également connu des difficultés pour obtenir des informations par le 311 pendant l'événement. En temps normal, le service 311, opéré par le Service de la concertation des arrondissements, est disponible pour les citoyens des arrondissements tandis que le service pour les

villes liées est géré au sein de la ville concernée. Pendant la crise, le service opéré par le Service de la concertation des arrondissements devait répondre à l'ensemble de l'agglomération de Montréal, mais plusieurs citoyens des villes liées n'ont pas obtenu de réponses lorsqu'ils contactaient le 311.

En ce qui concerne les communications liées au programme d'aide financière du MSP, les sinistrés auraient souhaité que les délais pour la tenue des séances d'information soient moins importants. Les gens voulaient des informations rapidement afin d'être rassurés sur la suite des événements.

En ce qui concerne les communications lors de la période de rétablissement, l'absence de registre permettant de joindre l'ensemble des personnes sinistrées individuellement a compliqué la tâche des intervenants responsables des réintégrations de domiciles.

Recommandations

32. Mandater le Service de la concertation des arrondissements, avec la collaboration du Service des technologies de l'information (STI), pour assurer une redondance du service 311 pour éviter les interruptions de service lors de mesures d'urgence.
33. Mandater le Service de concertation des arrondissements pour mettre en place un outil de communication accessible à l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal lors d'une situation d'urgence, incluant les villes liées.
34. Mandater la DSCR, en collaboration avec les partenaires de l'OSCAM, pour planifier et standardiser un modèle de rencontres d'information à l'attention des sinistrés en ciblant les locaux, les ressources requises, notamment les équipes de santé (psychosocial) ainsi que le MSP, et l'intégrer dans la phase RÉTABLISSEMENT du PPI.

6.4.3 Avec les personnes vulnérables

Plusieurs personnes jugées vulnérables, en raison de leur âge, leur autonomie ou leur handicap, ont été touchées par les inondations. Les communications avec ces personnes ont été complexes puisqu'il était difficile de répertorier où elles demeuraient et d'identifier comment il était possible de les joindre afin de leur transmettre des messages spécifiques.

Recommandation

35. Mandater la DSCR, en collaboration avec la mission Santé et le Bureau de la résilience, pour établir une stratégie permettant de répertorier les personnes jugées vulnérables ainsi que des moyens de communication, afin de leur transmettre des messages spécifiques et un accompagnement adapté lors d'un sinistre majeur.

6.5 Gestion des ressources humaines et financières

6.5.1 Aide psychologique aux employés

L'ampleur de l'intervention aura permis de constater l'importance du soutien psychologique auprès des employés ayant participé aux efforts pour limiter les impacts des inondations. Plusieurs employés ont travaillé sans relâche et ont côtoyé quotidiennement la détresse des citoyens touchés. L'aide psychologique était nécessaire pour les sinistrés, mais elle l'était tout autant pour les employés de l'agglomération de Montréal.

Bien que l'aide psychologique ait été offerte à l'ensemble des intervenants de l'agglomération de Montréal, plusieurs n'ont pu en bénéficier. Lors d'un prochain sinistre de cette ampleur, il sera important de s'assurer que chaque employé des arrondissements, villes liées et services centraux reçoive l'aide nécessaire.

Recommandation

36. Mandater la mission Soutien administratif pour bonifier l'offre d'aide psychologique et favoriser la diffusion de ces services à l'ensemble des employés lors d'une mesure d'urgence.

6.5.2 Relève / Entraide / Partage des ressources

Le dévouement des employés de l'agglomération de Montréal tout au long des inondations ne peut être contesté. Certains employés et cadres ont travaillé de longues heures, et ce, plusieurs jours consécutifs. À un certain moment, l'épuisement des ressources s'est fait sentir, notamment dans les arrondissements et villes liées où les ressources humaines sont limitées.

Certains arrondissements et villes liées épargnés par les inondations ont apporté leur soutien aux arrondissements et villes touchés et cette aide fût essentielle afin de préserver la santé physique et psychologique des intervenants.

Ce qui a été vécu par les arrondissements et villes touchés démontre l'importance de prévoir une relève des effectifs et des moments de répit pendant un sinistre, afin d'éviter que les ressources soient épuisées.

Recommandation

37. Mandater le Service des ressources humaines pour mettre en place un plan de relève des effectifs dès le début de l'événement, et développer un projet d'entente entre arrondissements et villes liées favorisant le prêt de ressources humaines et matérielles en situation de crise. Aussi, définir comment les arrondissements pourraient être en mesure de prêter du personnel aux villes liées.

6.5.3 Gestion financière

Pendant les mesures d'urgence, des clés comptables ont été ouvertes par le Service des finances afin de consolider l'ensemble des dépenses effectuées. Toutes les dépenses engendrées dans le contexte de sécurité civile défini au PSCAM, c'est-à-dire pendant les phases de VEILLE, d'ALERTE et d'INTERVENTION, sont de compétence du conseil d'agglomération et seront donc assumées par l'agglomération. Pour les dépenses effectuées pendant la phase de RÉTABLISSEMENT, elles seront assumées par les villes. Pendant les mesures d'urgence, plusieurs préoccupations ont été émises concernant le partage des dépenses par les arrondissements et les villes liées.

Recommandation

38. Mandater la mission Soutien administratif pour réviser les outils et les procédures de remboursement des dépenses lors de mesures d'urgence.

6.6 Bénévolat et offres citoyennes

Rapidement pendant l'événement, des offres de dons et de bénévolat ont commencé à affluer au CCMU et au service 311. Le CCMU a alors sollicité le support du Regroupement des organismes communautaires et humanitaires en mesures d'urgence de Montréal (ROHCMUM) pour mettre en place une structure qui permettrait de gérer les propositions de main-d'œuvre bénévole incluant un numéro de téléphone auquel les citoyens pourraient être référés.

Le 11 mai, le ROHCMUM publiait une fiche informative pour la gestion des dons dans le cadre des inondations 2017. Les dons monétaires étaient dirigés vers la Croix-Rouge canadienne, les dons de biens matériels étaient dirigés vers la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal et l'Armée du Salut, tandis que les dons alimentaires de denrées non périssables étaient acceptés à Moisson Montréal.

L'élan de générosité des citoyens lors d'une situation semblable doit être prévu dès le début de l'événement. Dans le cas présent, les orientations n'étaient pas définies dès le départ. Il est aussi important de considérer la condition et les compétences particulières des bénévoles pour des considérations de santé et de sécurité.

Recommandation

39. Mandater la DSCR pour élaborer une approche pour la gestion des besoins et offres en dons et en bénévolat lors d'une mesure d'urgence et qu'elle fasse partie des éléments à diffuser associés au plan de communication (voir recommandation 30).

7 Le rétablissement

Le rétablissement est l'ensemble des actions qui sont prises pour assurer un retour rapide à la normale tout en maintenant les services essentiels à la communauté¹⁷. Il nécessite généralement une grande part d'adaptation puisque la mise en place des mesures doit faire l'objet d'une planification en fonction des conséquences effectives du sinistre dont tous les aspects ne peuvent être prévus¹⁸.

La phase de RÉTABLISSEMENT des inondations 2017 qui inclut la remise en état du territoire et la reconstruction des résidences durera encore pendant plusieurs mois, voire années.

Malgré la mise en place d'un comité qui a planifié l'ensemble des activités de rétablissement, certains aspects demeurent à améliorer et à intégrer au PSCAM.

7.1 Rôle de l'OSCAM

Dans le cadre de l'exercice de rétroaction ayant suivi les inondations, les arrondissements et villes liées ont mentionné qu'ils auraient souhaité un soutien supplémentaire lors de la phase de RÉTABLISSEMENT. En raison de la fermeture du CCMU à la fin de la phase d'INTERVENTION, de l'absence de rencontres de coordination et de diffusion de rapports de situation, certains arrondissements et villes liées ont eu l'impression d'être laissés à eux-mêmes.

Recommandation

40. Mandater la DSCR pour favoriser, dans le cadre de la révision du PSCAM et du PPI Inondations, un niveau de coordination et d'échange d'informations entre les intervenants pendant la phase de RÉTABLISSEMENT.

7.2 Réintégration des domiciles/commerces

Dès le début du retrait des eaux, l'agglomération de Montréal a mis en place des équipes multidisciplinaires dédiées à l'inspection des domiciles afin de favoriser la réintégration des personnes sinistrées. Les inspections comportaient plusieurs aspects à considérer dont l'intégrité de la structure du bâtiment, les risques de nature électrique et les risques de santé publique.

Près de 1100 domiciles ont été inspectés par des équipes multidisciplinaires composées des membres des mesures opérationnelles du SIM, de ressources du SPVM, des électriciens, des représentants de la Direction régionale de santé publique et des inspecteurs en bâtiment. Plusieurs résidences ont été déclarées perte totale.

Dès le début de la phase de réintégration des domiciles, le SIM a mis en place un plan d'action global incluant la pose d'un code de couleurs visible de la rue, indiquant si la maison était réintégréable, réintégréable sous conditions, ou non réintégréable. En cours de route, il a été constaté que les codes de couleur utilisés par le SIM et ceux utilisés par la santé publique afin de catégoriser le statut des résidences après inspection n'étaient pas arrimés ce qui a causé une confusion auprès des sinistrés.

Aussi, la disponibilité des ressources, notamment en matière d'inspection de bâtiments, a été un enjeu important lors des tournées d'inspection des domiciles. La quantité d'inspecteurs de la Ville disponibles était insuffisante pour le nombre d'inspections à réaliser. La même situation s'est aussi fait sentir au sein du MSP pour les inspections dans le cadre du programme de remboursement des personnes sinistrées.

¹⁷ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7637,82029670&_dad=portal&_schema=PORTAL

¹⁸ http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/approche_principes/approche_principes_partie_3.pdf

Les activités de rétablissement réalisées suite aux inondations ont mis en lumière l'importance que les équipes d'inspections soient composées de spécialistes dans tous les domaines et que la réintégration possible d'une résidence soit ordonnée après le passage de l'ensemble des intervenants.

Recommandation

41. Dans le cadre de la révision du PPI Inondations (voir recommandation 9), mandater la DSCR et le SIM, en collaboration avec les villes, les arrondissements et autres partenaires concernés, pour mettre en place une procédure d'identification, d'inspection et de classification des résidences intégrant les différents aspects à considérer lors de la réintégration des domiciles. Mettre en place un outil informatique permettant aux différents intervenants de remplir en ligne les questionnaires d'évaluation.

7.3 Nettoyage et récupération du matériel

7.3.1 Gestion des matières résiduelles et du matériel non utilisé

Le nettoyage des résidences et des espaces publics a engendré une quantité importante de matières résiduelles. Les déchets collectés ont été acheminés vers les sites Raylobec et RCI, et les sacs de sable utilisés et contaminés vers le Complexe environnemental Saint-Michel.

La gestion des sacs de sable non utilisés a aussi été un enjeu important à gérer après le retrait des eaux. Les arrondissements, les villes liées et les centres d'entreposage de la Ville sont restés coincés avec les surplus de palettes de sacs de sable qui ont été récupérées par un fournisseur de la mission Soutien logistique.

Recommandation

42. Dans le cadre de la révision du PSCAM et du PPI Inondations (voir recommandations 8 et 9), clarifier les responsabilités en phase de RÉTABLISSEMENT associées à la gestion des matières résiduelles et des retours liés aux surplus d'approvisionnement.

7.3.2 Corvées de nettoyage

Des corvées de nettoyage ont été réalisées dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro et dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue les 20 et 27 mai. Les citoyens, bénévoles, employés municipaux et membres des FAC ont collaboré afin de ramasser les débris et les sacs de sable contaminés.

Des camions de collecte de déchets ont été ajoutés pendant la période de nettoyage et des conteneurs à déchet ont été installés à plusieurs endroits.

Les leçons apprises cette année lors des corvées de nettoyage permettront d'améliorer notre planification liée à cette activité.

Recommandation

43. Mandater la DSCR, en collaboration avec ses partenaires, pour créer un guide de mise en œuvre des corvées de nettoyage.

7.4 Reconstruction et aménagement du territoire post-sinistre

Les documents de planification en vigueur tels que le PMAD, le SAD et le Plan d'urbanisme, reflètent une vision d'aménagement pour les années à venir, mais cette vision est teintée du cadre bâti existant et par le fait que l'application de règles d'aménagement n'est pas rétroactive.

7.4.1 Décret gouvernemental

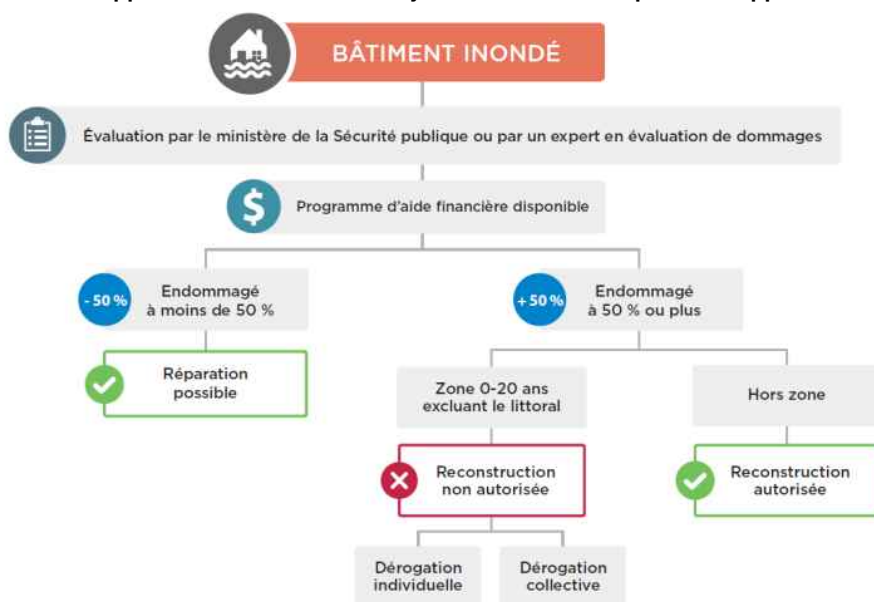
Le décret portant sur la *Déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations survenues en avril et en mai 2017* est entré en vigueur le 20 juillet 2017.¹⁹ Il vise, en résumé, à réduire le nombre de personnes et de biens exposés aux inondations futures en appliquant les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) sur le territoire des municipalités touchées par les inondations. Il autorise également la reconstruction²⁰ de certains bâtiments à certaines conditions précisées dans le décret.

La zone d'intervention spéciale visée par le décret concerne la partie du territoire située dans la zone de grand courant d'une plaine inondable (0-20 ans) ou dans une plaine inondable sans que soient distinguées les zones de grand courant de celles de faible courant (20-100 ans) telles qu'identifiées à un document de planification.²¹

La réparation est autorisée pour les bâtiments dont les dommages correspondent à moins de 50 % de la valeur de reconstruction à neuf (excluant les mesures d'immunisation obligatoires en vertu de la PPRLPI). Les bâtiments endommagés à 50 % et plus qui sont situés en zone de grand courant (0-20 ans) ne peuvent pas être reconstruits.

Toute réparation dans le cas de travaux majeurs représentant moins de 50 % de la valeur à neuf de la construction et toute reconstruction devront être effectuées en appliquant les mesures d'immunisation prévues dans la PPRLPI.

Schéma – Application de la PPRLPI et ajout de mécanismes pour son application



Source : MAMOT, 2017

¹⁹ À la suite des inondations d'avril et mai 2017, le gouvernement du Québec a adopté le 23 juin 2017 un projet de décret en vertu des articles 158 et 159 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU). Le gouvernement a tenu des assemblées publiques de consultation tel que prescrit par la LAU avant l'adoption d'un décret. Ces dernières ont eu lieu le 10 juillet dans toutes les régions touchées. Le gouvernement a, par la suite, modifié le décret pour prendre en compte les commentaires soulevés dans le cadre de ces assemblées.

²⁰ « la reconstruction signifie des travaux de réfection dont le coût représente plus de la moitié (50 %) de la valeur du bâtiment correspondant au coût neuf d'une construction. La réparation correspond à tous autres travaux de réfection. » (MAMOT, Guide à l'intention des citoyens et des municipalités – Décret relatif à la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de 210 municipalités touchées par les inondations survenues au printemps 2017)

²¹ Schéma d'aménagement et de développement, règlement de contrôle intérimaire, ou réglementation d'urbanisme

Le décret gouvernemental intègre cependant un mécanisme de dérogation. Ainsi, une municipalité locale peut faire une demande de dérogation à portée individuelle ou à portée collective pour une reconstruction en zone de grand courant.

La dérogation à portée individuelle pourra concerner une résidence principale dont le coût des travaux de réfection représente entre 50 % et 65 % de la valeur du bâtiment (à neuf) ou tout autre ouvrage ou construction et tous autres travaux, à l'exclusion de bâtiments résidentiels ou de travaux relatifs à un tel bâtiment. Un comité d'experts formé par le MDDELCC évaluera la demande en se basant sur différents critères spécifiés à l'article 14 du décret.

La dérogation à portée collective peut porter sur la reconstruction de toute résidence principale comprise dans un secteur délimité, lorsque les conditions inscrites au décret sont réunies. La dérogation à portée collective doit être accompagnée par un Plan particulier d'intervention Inondations.

Les résidences principales qui pourront être reconstruites à la suite d'une dérogation individuelle ou collective devront intégrer, en plus des mesures d'immunisation prévues à la PPRLPI, trois mesures d'immunisation additionnelles :

- aucune pièce habitable, tels une chambre ou un salon, ne devra être aménagée dans un sous-sol;
- aucune composante importante d'un système de mécanique du bâtiment, tel un système électrique, de plomberie, de chauffage ou de ventilation ne pourra être installé dans un sous-sol, à moins qu'il ne doive obligatoirement, de par sa nature, y être situé;
- la finition d'un sous-sol, le cas échéant, devra être réalisée avec des matériaux résistants à l'eau.

7.4.1.1 Enjeux dans un contexte de ville résiliente

En raison de la répartition des compétences au sein de l'agglomération de Montréal et de la Ville de Montréal, l'application du décret s'effectue au niveau local (villes liées) et dans le cas de la Ville de Montréal, elle s'effectue par l'arrondissement. Une demande de dérogation doit cependant être entérinée par le conseil municipal.

Cette approche entraîne un premier enjeu d'application uniforme du décret sur le territoire de l'agglomération. En effet, le décret, reprenant les notions inscrites à la PPRLPI, indique qu'en cas de travaux majeurs, l'immunisation du bâtiment est requise. Il mentionne également qu'aucune dérogation ne peut permettre la reconstruction d'un bâtiment destiné à accueillir une clientèle vulnérable, tels un établissement de soins, un centre de la petite enfance ou une résidence pour personnes âgées. Cependant, tant la définition de « travaux majeurs » que celle de « clientèle vulnérable » relèvent des municipalités locales et des arrondissements. Ainsi, si un arrondissement a une définition de travaux majeurs plus sévère qu'un autre arrondissement, les impacts du décret pourraient y être plus importants.

Le décret exige également que toute demande de portée collective intègre un PPI Inondations. Dans le cas de l'agglomération de Montréal, il existe déjà un PPI Inondations au PSCAM conforme aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire inscrites au Guide à l'intention des municipalités pour la présentation d'une demande de dérogation²². Il importe d'informer l'ensemble des territoires touchés qu'advenant le dépôt d'une demande de dérogation, le PPI Inondations de l'agglomération peut être joint tel quel à la demande.

Le décret nous offre aussi la possibilité d'avoir un meilleur portrait des impacts puisqu'il exige que chaque municipalité locale identifiée au décret fournisse au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), au plus tard 60 jours après la date à laquelle le décret prend fin, un rapport qui doit décrire, depuis l'entrée en vigueur du décret et pour le périmètre de la zone d'intervention spéciale, les permis de construction délivrés, les inspections réalisées et les contraventions à la réglementation d'urbanisme prévue par le décret.

²² MAMOT (2017) Guide à l'intention des municipalités pour la présentation d'une demande de dérogation au décret déclarant une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations survenues au printemps 2017, Document PDF, 7 pages, En ligne : http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/ministere/inondations_printanieres_2017/guide_municipalites_demande_de_derogation_au_decret.pdf

Finalement, le décret exige qu'advenant qu'une résidence principale doive être immunisée dans une zone de grand courant, elle doit l'être conformément aux normes d'immunisation prévues à la PPRLPI, mais également conformément à trois normes supplémentaires prévues à l'annexe 2 du décret. Étant donné que les constructions en zone de faible courant doivent également être immunisées, il serait pertinent d'évaluer la possibilité d'exiger ces trois mesures supplémentaires d'immunisation pour les résidences principales en zone de faible courant.

Recommandations

44. Afin de favoriser l'application uniforme d'un éventuel décret émis lors d'un sinistre, mandater la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire, conjointement avec la DSCR, le Bureau de la résilience et les partenaires concernés, pour évaluer la pertinence d'intégrer au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (SAD) une définition de la notion de travaux majeurs et une disposition relative aux clientèles vulnérables permettant d'encadrer les clauses relatives à la reconstruction des bâtiments.
45. Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire, pour évaluer la pertinence d'ajouter les trois mesures d'immunisation additionnelles prévues au décret au SAD pour toutes les nouvelles résidences principales à l'intérieur de la zone de faible courant (20-100 ans) dans laquelle les mesures d'immunisation prévue à la PPRLPI s'appliquent déjà.
46. Mandater les arrondissements et les villes liées touchés pour transmettre à la DSCR leurs statistiques finales (permis de construction délivrés, inspections réalisées et les contraventions à la réglementation d'urbanisme prévue par le décret) dans le cadre de la reddition de compte prévue au décret.

8 Conclusion

Les recommandations du présent rapport visent d'abord et avant tout à améliorer l'état de préparation de façon globale de l'agglomération de Montréal et à la rendre plus résiliente.

Que ce soit en mode PRÉVENTION, en PRÉPARATION, en INTERVENTION ou en RÉTABLISSEMENT, plusieurs ajustements peuvent être apportés à nos modes de fonctionnement actuels afin de faciliter la gestion d'une prochaine mesure d'urgence de l'ampleur des inondations que nous avons connues.

Les événements de cette année nous ont, une fois de plus, confirmé l'importance de la préparation citoyenne dans les efforts pour diminuer les impacts d'un sinistre. Avant la prochaine mesure d'urgence, il faudra poursuivre les efforts de communication auprès de la population, afin qu'elle soit en mesure de se préparer à affronter un sinistre majeur. La promotion de la trousse 72 heures en est un exemple.

Malgré toutes les leçons que nous avons tirées de ces événements, nous pouvons affirmer que l'ensemble des intervenants municipaux et des partenaires de l'OSCAM possèdent les ressources et les compétences nécessaires pour affronter un sinistre important et s'en remettre le plus rapidement possible. Il appartient maintenant à l'agglomération de Montréal de se préparer adéquatement à affronter le prochain sinistre et de tirer des leçons de ces inondations, afin de prendre les décisions qui s'imposent pour prévenir et réduire les impacts éventuels sur ses citoyens.

Cependant, la recrudescence des événements et leur ampleur nécessitent une planification transversale, une responsabilité qui va au-delà de la réponse des intervenants d'urgence.

Les notions de risques et de résilience doivent faire partie intégrante de la planification, afin d'atténuer les impacts des phénomènes météorologiques.

Il est impératif que le SIM, la Direction de la sécurité civile et de la résilience soient positionnés stratégiquement afin de faire valoir ces aspects et que des acteurs, notamment le développement économique, l'environnement et l'urbanisme, fassent partie intégrante de la discussion.

9 Récapitulation des recommandations

Afin d'assurer une meilleure planification stratégique lors d'inondations, il est recommandé de :

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
1. Finaliser la cartographie des cotes de crue du territoire Montréalais, en tenant compte les connaissances acquises lors des inondations 2017 et évaluer la pertinence de l'intégrer au Schéma d'aménagement et développement. Ensuite, contribuer à l'élaboration d'une méthodologie d'identification des zones d'inondation commune à l'archipel de Montréal. Plus précisément, il est recommandé de : a) Mandater la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), en collaboration avec la Direction de l'urbanisme, du Service de mise en valeur du territoire (SMVT), à finaliser le processus de cartographie des cotes de crue du rapport du CEHQ 2006 en tenant compte des connaissances acquises lors des inondations de 2017; b) Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de mise en valeur du territoire (SMVT) à évaluer la pertinence d'intégrer la cartographie produite par la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) au Schéma d'aménagement et de développement; c) Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de mise en valeur du territoire (SMVT) à collaborer avec la CMM afin d'élaborer une méthodologie commune à l'archipel pour identifier les zones d'inondation;	Division de la géomatique Direction de l'urbanisme Direction de l'urbanisme	a) Cartographie des cotes de crues du CEHQ 2006 en tenant compte des connaissances acquises en 2017 b) Avis Évaluation de la pertinence d'intégrer la cartographie au SAD c) Méthodologie commune d'identification des zones d'inondation dans l'archipel	Fin 2018 Fin 2018 Début 2019
2. Mandater la DSCR pour développer, avec le soutien de la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), une cartographie de risque qui tient compte de l'évolution des bassins versants et de l'incertitude liée aux changements climatiques, afin d'anticiper les impacts sur les milieux vulnérables du territoire et d'identifier des solutions d'adaptation.	DSCR Division de la géomatique	Cartographie (à jour) du risque et de la vulnérabilité des secteurs.	Fin 2018

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
3. Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire, en collaboration avec la DSCR et de tout autre service corporatif de la Ville de Montréal compétent, pour définir une vision de l'aménagement en plaines inondables et identifier des solutions à long terme reflétant le risque présent notamment : l'acquisition de terrains dans les zones inondables, la protection d'un nombre accru de milieux hydriques, l'identification de mesures permettant de réduire les surfaces imperméables dans les bassins versants, etc.	Direction de l'urbanisme DSCR	Plan d'action identifiant des solutions à long terme en aménagement du territoire, prenant en compte les risques d'inondation.	2019-03-01
4. Mandater la DSCR et le Bureau de la résilience, en collaboration avec le Service des infrastructures, de la voirie, et des transports (SIVT), le Service du développement économique (SDÉ), le Service de l'eau, le Service de l'environnement, le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) et autre service corporatif compétent, pour entreprendre une démarche de planification sur les méthodes, normes et règles de constructions résilientes et d'infrastructures vertes.	DSCR Bureau de la résilience SMVT SIVT SDÉ Service de l'eau Service de l'environnement	Proposer une méthode montréalaise pour la planification sur les méthodes, normes et règles de constructions résilientes et d'infrastructures vertes.	2019-03-01
5. Mandater la DSCR et le Bureau de la résilience, en collaboration avec le Service du développement économique (SDÉ), pour entreprendre une démarche de planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires lors d'un sinistre.	DSCR Bureau de la résilience SDÉ	Présentation d'une démarche de planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires lors d'un sinistre.	2019-03-01
24. Mandater la DSCR, en collaboration avec la mission Infrastructures essentielles, pour mettre en place un comité des réseaux et infrastructures essentielles visant à 1) développer et partager à plus long terme l'expertise en matière d'infrastructures essentielles entre les gestionnaires des réseaux montréalais, les chercheurs et les autorités publiques afin de bonifier l'état de préparation de ces réseaux; et 2) assurer une liaison avec l'OSCAM en situation de mesure d'urgence.	DSCR Mission Infrastructures essentielles	Mise en place d'un comité des réseaux et infrastructures essentielles.	2018-03-01

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
40. Mandater la DSCR pour favoriser, dans le cadre de la révision du PSCAM et du PPI Inondations, un niveau de coordination et d'échange d'informations entre les intervenants pendant la phase de RÉTABLISSEMENT.	DSCR	Révision du PSCAM	2018-03-01
44. Afin de favoriser l'application uniforme d'un éventuel décret émis lors d'un sinistre, mandater la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire, conjointement avec la DSCR, le Bureau de la résilience et les partenaires concernés, pour évaluer la pertinence d'intégrer au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (SAD) une définition de la notion de travaux majeurs et une disposition relative aux clientèles vulnérables permettant d'encadrer les clauses relatives à la reconstruction des bâtiments.	Direction de l'urbanisme DSCR Bureau de la résilience	Avis – Intégration des définitions au SAD	Fin 2018
45. Mandater la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire, pour évaluer la pertinence d'ajouter les trois mesures d'immunisation additionnelles prévues au décret au SAD pour toutes les nouvelles résidences principales à l'intérieur de la zone de faible courant (20-100 ans) dans laquelle les mesures d'immunisation prévue à la PPRLPI s'appliquent déjà.	Direction de l'urbanisme	Avis technique et recommandations concernant l'ajout au SAD des trois mesures d'immunisation prévues au décret.	Fin 2018
46. Mandater les arrondissements et les villes liées touchés pour transmettre à la DSCR leurs statistiques finales (permis de construction délivrés, inspections réalisées et les contraventions à la réglementation d'urbanisme prévue par le décret) dans le cadre de la reddition de compte prévue au décret.	Arrondissements et villes liées	Transmission à la DSCR des statistiques finales dans le cadre de la reddition de compte prévue au décret gouvernemental.	Fin 2017

Pour améliorer la planification opérationnelle lors de prochaines inondations, il est recommandé de :

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
10. Mandater la DSCR, en collaboration avec les instances concernées (Ministère de la Sécurité publique (MSP), MDDELCC, Environnement Canada et autres), pour revoir les processus et mécanismes d'anticipation des niveaux et débits d'eau, afin d'améliorer la prise de décision à court, moyen et long terme.	DSCR	Révision des processus de communication entre les différents partenaires concernés.	Fin 2018
15. Mandater la DSCR, dans le cadre de la révision du PPI Inondations, pour identifier, conjointement avec les villes et arrondissements concernés, des lieux adaptés à la mise en œuvre de COUS.	DSCR	Sélection de lieux pour mise en œuvre d'un COUS dans les arrondissements et villes liées à risque.	Fin 2018
18. Mandater les services d'urgence (SIM, SPVM et US) pour revoir la portée de leurs interventions futures en matière d'interventions et de soins préhospitaliers lors d'inondations et identifier des pistes d'amélioration, notamment les possibilités de développer des protocoles d'entraide ou de support.	SIM SPVM US	Recommandations pour améliorer les protocoles d'entraide ou de support entre les services d'urgence, notamment en matière de soins préhospitaliers.	Fin 2018
20. Mandater la mission Soutien logistique, en collaboration avec la DSCR, pour compléter lors de la révision du PPI Inondations la liste des équipements requis et bonifier les listes des fournisseurs potentiels.	Responsable de la mission Soutien logistique DSCR	Définition d'une liste d'équipements requis lors d'inondations.	Fin 2018
22. Mandater la DSCR, dans le cadre de la mise à jour du PPI, pour élaborer, en collaboration avec les arrondissements et les villes liées touchés, un plan de mise en œuvre de digues temporaires en fonction des niveaux d'eau et en confier la responsabilité aux arrondissements et villes liées, en collaboration avec les services d'urgence. Par la même occasion, évaluer les options disponibles et leur efficacité dans l'élaboration de digues temporaires notamment les gros sacs de type « big bag » pour le montage des digues de sable ainsi que la pertinence d'avoir un inventaire en cas d'inondation.	DSCR Arrondissements et villes liées	Plan de mise en œuvre de digues temporaires.	2019-03-01

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
23 Mandater le Service des technologies de l'information, la Direction des infrastructures (Division de la géomatique) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) et la DSCR pour identifier et évaluer des moyens permettant de cartographier les zones inondées en temps réel ou quotidiennement.	STI DSCR Division de la géomatique	Identification de moyens pour cartographier en temps réel les inondations.	2019-03-01
25. Mandater les services d'urgences, c'est-à-dire le SIM, le SPVM et US, pour clarifier, avec le Service des affaires juridiques, la portée de leurs responsabilités et des interventions d'urgence (processus) à l'intérieur du périmètre d'un territoire sous une ordonnance d'évacuation imposée par le coordonnateur de la sécurité civile. Notamment, préciser les responsabilités quant à l'application de la loi lorsque les citoyens refusent d'évacuer leur résidence.	SIM SPVM US	Avis juridique définissant la portée des responsabilités et des interventions d'urgence (processus) à l'intérieur du périmètre d'un territoire sous ordonnance d'évacuation.	Fin 2018
28. Mandater la DSCR, avec la collaboration de représentants de la mission Aide aux personnes sinistrées de villes et d'arrondissements, pour standardiser une démarche permettant de comptabiliser les personnes sinistrées et de suivre l'évolution de leur situation.	DSCR Partenaires de l'OSCAM	Outil de comptabilisation des personnes sinistrées	Fin 2018
41. Dans le cadre de la révision du PPI Inondations (voir recommandation 9), mandater la DSCR et le SIM, en collaboration avec les villes, les arrondissements et autres partenaires concernés, pour mettre en place une procédure d'identification, d'inspection et de classification des résidences intégrant les différents aspects à considérer lors de la réintégration des domiciles. Mettre en place un outil informatique permettant aux différents intervenants de remplir en ligne les questionnaires d'évaluation.	DSCR SIM	Procédure d'inspection des domiciles pour la réintégration des sinistrés.	Fin 2018
42. Dans le cadre de la révision du PSCAM et du PPI Inondations (voir recommandations 8 et 9), clarifier les responsabilités en phase de RÉTABLISSEMENT associées à la gestion des matières résiduelles et des retours liés aux surplus d'approvisionnement.	DSCR Responsables des missions Environnement et Soutien logistique	Révision des rôles et responsabilités du PSCAM, du PPI et des outils de support Plan de gestion des surplus de sacs de sable	Fin 2018

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
43. Mandater la DSCR, en collaboration avec ses partenaires, pour créer un guide de mise en œuvre des corvées de nettoyage.	DSCR	Guide de mise en œuvre des corvées de nettoyage.	Fin 2019

Afin d'améliorer et de bonifier nos différents plans et outils, il est recommandé de :

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
7. Mandater la DSCR et le SIM, avec la collaboration des partenaires de l'OSCAM, pour réviser et modifier le PSCAM en fonction des apprentissages réalisés cette année et lors des différentes activations passées du Plan. Cette modification doit inclure la révision des niveaux d'avis et de mobilisation par l'intégration d'un niveau associé au rétablissement et la clarification des rôles et responsabilités.	DSCR Partenaires de l'OSCAM	Révision du PSCAM.	Fin 2018
8. Mandater la DSCR, avec la collaboration des partenaires de l'OSCAM, pour réviser et bonifier le PPI Inondations en fonction des récents apprentissages. Cette modification doit inclure la révision des indicateurs, la précision des rôles et responsabilités, la bonification des outils de support ainsi que le développement d'une section spécifique à la phase RÉTABLISSEMENT.	DSCR Partenaires de l'OSCAM	Révision et bonification du PPI Inondations.	Fin 2019
9. Mandater la DSCR, suite à la révision du PPI Inondations, pour élaborer et mettre en œuvre un plan de formations et d'exercices visant l'ensemble des intervenants concernés et présentant les modifications apportées au PPI ainsi que les rôles et responsabilités des différentes missions.	DSCR	Plan de formations et d'exercices.	Fin 2018 En continu
11. Mandater la DSCR pour procéder rapidement à l'opérationnalisation du LOGIMU et réviser le processus de production des rapports de situation à partir de rapports de situation des missions, des arrondissements et des villes liées.	DSCR	Opérationnalisation du LOGIMU.	Fin 2017
12. Mandater la DSCR pour procéder à une révision du processus de gestion des demandes en mesures d'urgence en systématisant la façon de procéder et permettant une traçabilité de celles-ci.	DSCR	Révision du processus de gestion des demandes lors de mesures d'urgence.	Fin 2018

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
13. Mandater la DSCR pour élaborer un plan de modernisation du CCMU incluant : a) Une révision et un plan de modernisation des outils technologiques du CCMU. b) La mise en place d'infrastructures de travail permettant aux intervenants externes, notamment les FAC, de travailler adéquatement ainsi que les équipements requis permettant le repos des intervenants mobilisés pendant plusieurs jours;	DSCR	Ajout d'un poste de travail pour les intervenants externes Plan de modernisation du CCMU	Fin 2018
21. Mandater le responsable de la mission Soutien logistique pour établir une stratégie de gestion des stocks afin d'assurer une traçabilité des demandes, du matériel et des livraisons.	Responsable de la mission Soutien logistique	Mise en place d'une stratégie de gestion des stocks.	Fin 2018
26. Dans le cadre de la révision du PPI Inondations (voir recommandation 9), mandater le SIM, avec la collaboration des intervenants concernés, pour standardiser une démarche et développer des outils associés à l'intention des services d'urgence, afin de définir les statuts et comptabiliser les résidences impactées ainsi que le nombre de personnes évacuées. Cette démarche et ces outils permettront d'avoir un portrait de la situation juste, évolutif et alimenté autant en phase d'INTERVENTION qu'en phase de RÉTABLISSEMENT.	SIM	Outil de comptabilisation des résidences impactées.	Fin 2018
27. Mandater la DSCR, en collaboration avec les intervenants concernés, pour revoir la procédure de fermeture et de réouverture de rue destinée aux mesures d'urgence permettant de répondre à l'ensemble des besoins des intervenants notamment les travaux publics, le CGMU, les communications, le SPVM, et le CCMU.	DSCR	Procédure de fermeture et réouverture des rues lors de mesures d'urgence.	Fin 2018

Afin d'assurer une coordination efficace des intervenants lors d'inondations, il est recommandé de :

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
14. Mandater la DSCR, avec la collaboration des partenaires concernés de l'OSCAM (SIM, US, SPVM, travaux publics), pour évaluer la possibilité de confier la coordination du COUS à un représentant de l'arrondissement ou de la ville liée (responsable des travaux publics par exemple) dans un contexte d'inondation en raison de leur connaissance du territoire et leurs responsabilités liées à la gestion des digues et des sacs de sable.	DSCR SIM US SPVM Travaux publics	Mise en œuvre du programme de formation des intervenants	Fin 2019 En continu
16. Mandater la DSCR et le SIM, avec la collaboration des partenaires concernés de l'OSCAM (Urgences-santé, SPVM et représentants TP), pour revoir la structure de coordination et de gestion des COUS ainsi que de revoir les besoins et le contenu de la formation de coordination de site de sinistre afin de l'intégrer au calendrier de formation des premiers intervenants susceptibles d'agir à cet effet.	DSCR SIM SPVM US Travaux publics	Révision des besoins de formations COUS. Présenter un plan de formation.	Fin 2018
17. Mandater la DSCR pour évaluer, avec le MSP, la possibilité de mettre en place un processus de demande et d'approbation de soutien des instances des paliers gouvernementaux plus souple et plus rapide (exemple : mobilisation des Forces armées canadiennes), rencontres citoyennes, etc.).	DSCR	Révision du processus d'approbation des demandes au MSP.	Fin 2018
19. Considérant l'importance du soutien logistique lors d'une inondation, accélérer la mobilisation de cette mission en incluant l'ensemble de ses activités.	DSCR	Mobilisation rapide de la mission Soutien logistique.	Immédiatement
38. Mandater la mission Soutien administratif pour réviser les outils et les procédures de remboursement des dépenses lors de mesures d'urgence.	Mission Soutien administratif	Révision des outils et procédures liés à gestion et la comptabilisation des dépenses lors de mesures d'urgence.	Fin 2018

Afin d'assurer une meilleure communication avec le public, les sinistrés, et les médias, il est recommandé de :

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
29. Mandater les responsables de la mission Communications, dans le cadre de la révision du plan de mission, pour tenir compte des apprentissages effectués cette année en ce qui a trait à la mobilisation et au mode de fonctionnement.	Mission Communications	Révision du plan de mission.	Fin 2018
30. Mandater les responsables de la mission Communications, avec la collaboration des partenaires de l'OSCAM notamment des communications locales, pour élaborer un plan de communication spécifique lors d'inondations identifiant les moyens de communication privilégiés, les outils à développer (foire aux questions, feuillet d'information sur les services offerts aux sinistrés, guide de réintégration des domiciles, etc.), incluant toutes cartes interactives pertinentes, ainsi que les responsabilités de chaque partenaire impliqué. Il faut aussi s'assurer de diffuser des messages favorisant la préparation citoyenne face aux inondations.	Mission Communications Partenaires OSCAM	Révision du plan de communications du PPI Inondations.	Fin 2018 Mise à jour annuelle
31. Mandater les responsables de la mission Communications, avec la collaboration de la DSCR, pour proposer un plan de modernisation des outils de communication en place au CCMU incluant aussi le processus d'approbation des messages lors d'une mesure d'urgence.	Mission Communications DSCR	Plan de modernisation des outils de communication du CCMU.	2018-06-01
32. Mandater le Service de la concertation des arrondissements, avec la collaboration du Service des technologies de l'information (STI), pour assurer une redondance du service 311 pour éviter les interruptions de service lors de mesures d'urgence.	Service de concertation des arrondissements STI	Redondance du système 311.	Fin 2018
33. Mandater le Service de concertation des arrondissements pour mettre en place un outil de communication accessible à l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal lors d'une situation d'urgence, incluant les villes liées.	Service de concertation des arrondissements	Mise en place d'un outil de communication de portée d'agglomération lors d'une situation d'urgence.	Fin 2018

Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
34. Mandater la DSCR, en collaboration avec les partenaires de l'OSCAM, pour planifier et standardiser un modèle de rencontres d'information à l'attention des sinistrés en ciblant les locaux, les ressources requises, notamment les équipes de santé (psychosocial) ainsi que le MSP, et l'intégrer dans la phase RÉTABLISSEMENT du PPI.	DSCR Partenaires de l'OSCAM	Définition d'un modèle de rencontres d'informations aux sinistrés.	Fin 2018
35. Mandater la DSCR, en collaboration avec la mission Santé et le Bureau de la résilience, pour établir une stratégie permettant de répertorier les personnes jugées vulnérables ainsi que des moyens de communication, afin de leur transmettre des messages spécifiques et un accompagnement adapté lors d'un sinistre majeur.	DSCR Mission Santé Bureau de la résilience	Mise en place d'une stratégie permettant de répertorier les personnes jugées vulnérables.	Fin 2019
39. Mandater la DSCR pour élaborer une approche pour la gestion des besoins et offres en dons et en bénévolat lors d'une mesure d'urgence et qu'elle fasse partie des éléments à diffuser associés au plan de communication (voir recommandation 30).	DSCR Responsables des missions locales Communications Mission Communications	Définition d'une approche en matière de gestion des besoins et offres en don et en bénévolat.	Fin 2018

Afin de bonifier le support offert aux employés de l'agglomération de Montréal lors d'un sinistre, il est recommandé de :

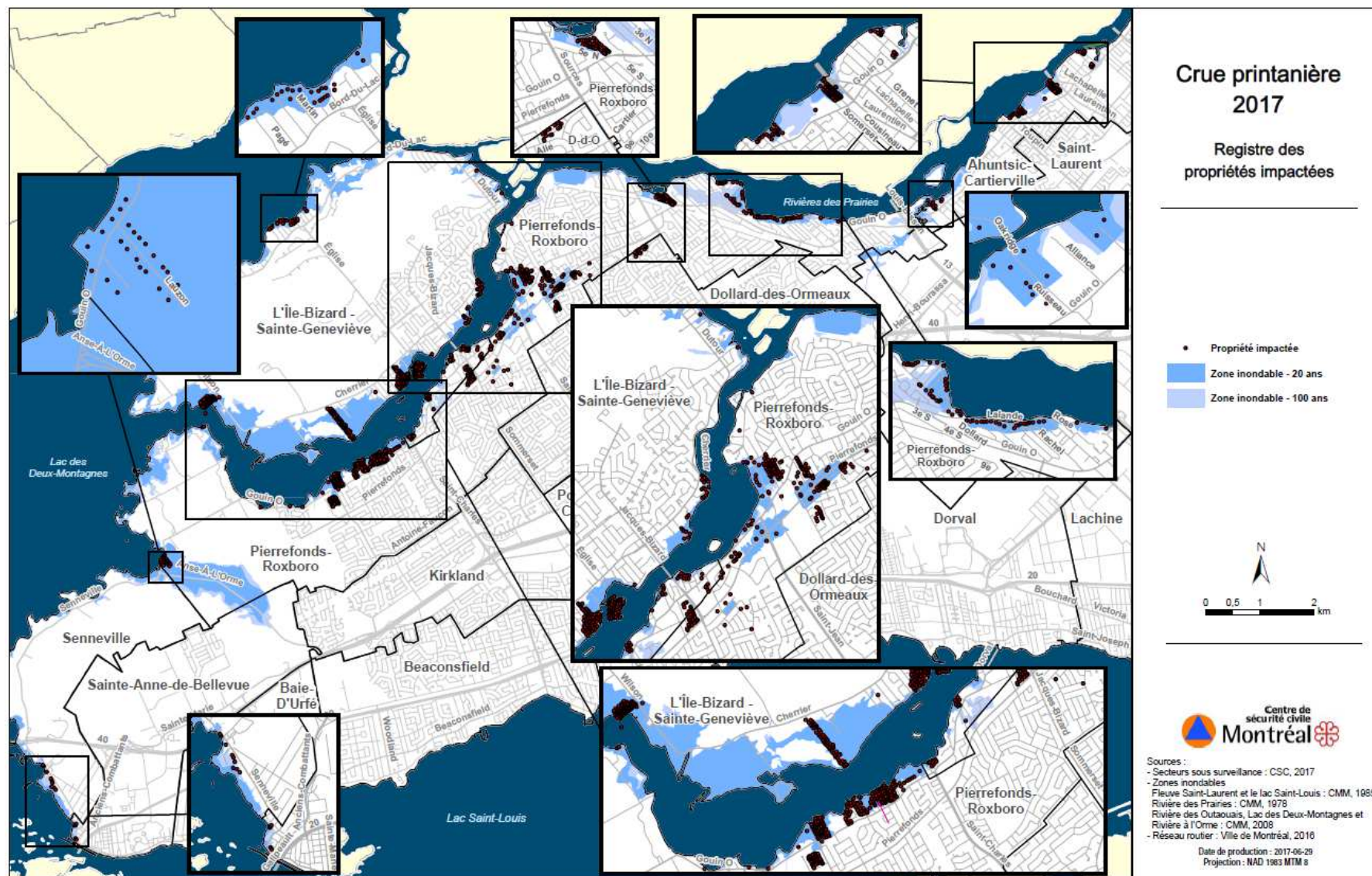
Recommandations	Mandataires	Livrables	Échéancier
36. Mandater la mission Soutien administratif pour bonifier l'offre d'aide psychologique et favoriser la diffusion de ces services à l'ensemble des employés lors d'une mesure d'urgence.	Mission Soutien administratif	Mise en place d'une stratégie visant à offrir une aide psychologique bonifiée aux employés lors de sinistres majeurs.	Fin 2018
37. Mandater le Service des ressources humaines pour mettre en place un plan de relève des effectifs dès le début de l'événement, et développer un projet d'entente entre arrondissements et villes liées favorisant le prêt de ressources humaines et matérielles en situation de crise. Aussi, définir comment les arrondissements pourraient être en mesure de prêter du personnel aux villes liées.	Service des ressources humaines	Projet d'entente entre arrondissements et villes liées favorisant le prêt de ressources humaines et matérielles en situation de crise.	Fin 2018 Mise en œuvre : Fin 2019

Finalement, afin d'assurer l'imputabilité des gestionnaires quant à l'état de préparation de leur Mission, il est recommandé :

Recommandation	Mandataire	Livrable	Échéancier
6. Que les responsables de mission d'agglomération (directeurs) rendent compte à la Direction générale de leur état de préparation et que la responsabilité soit incluse dans leur description de poste. S'assurer que cette recommandation fasse l'objet d'un encadrement administratif.	Direction générale	Ajout de la responsabilité de planification des mesures d'urgence dans les descriptions de tâches des responsables de mission.	Fin 2018

ANNEXES

Annexe 1



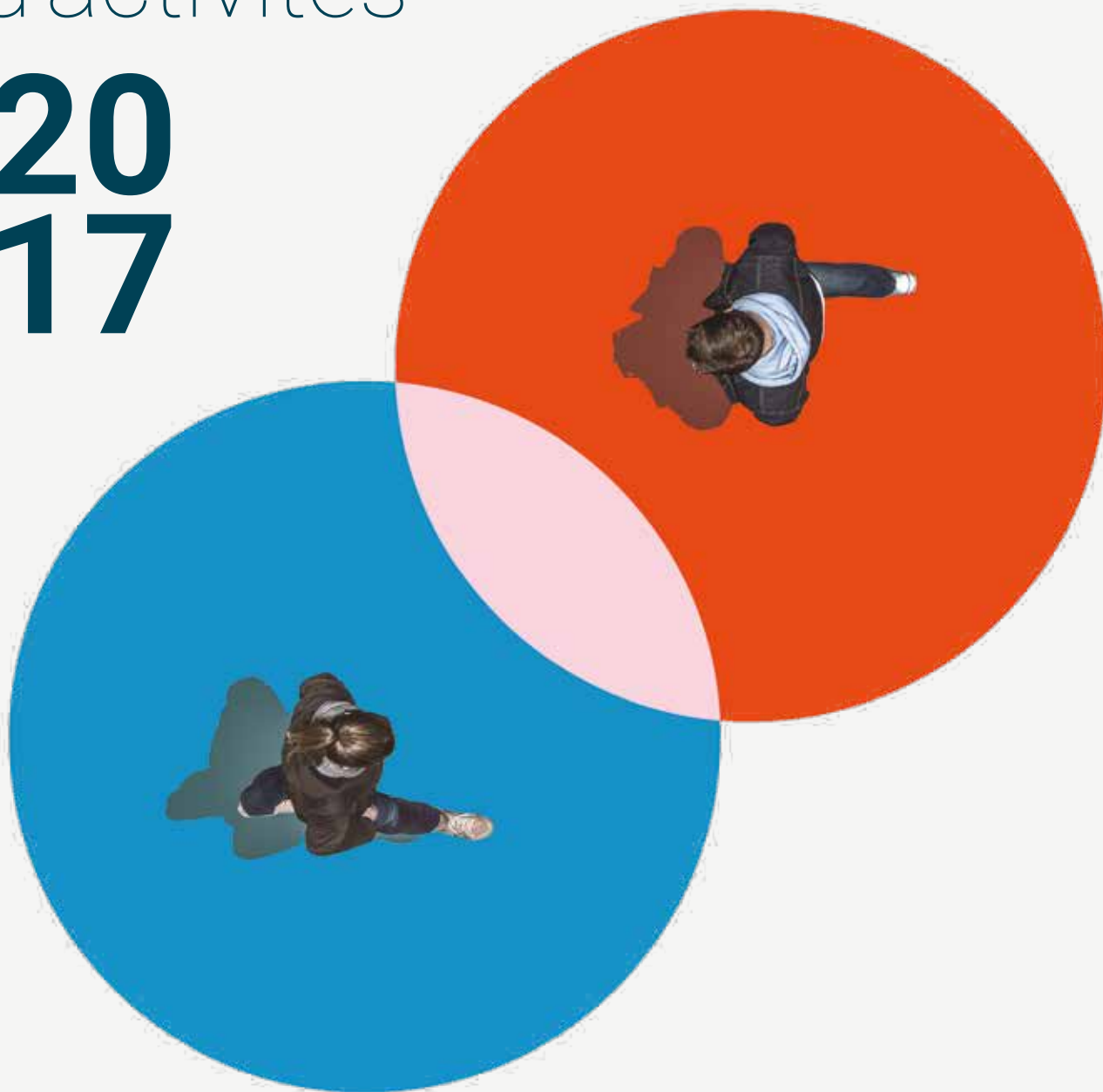
Annexe 2

Tableau 3 : Débits et niveaux maximum atteints lors des crues printanières et inondations 2017

Cours d'eau	Seuil d'inondation mineure	Seuil d'inondation sévère	Indicateurs de mobilisation pour le niveau INTERVENTION du PPI inondations	Débit et niveaux maximum atteints le 8 mai 2017
Carillon	5100 m3/s	6800 m3/s	>5400 m3/s	9000 m3/s
Rivière des prairies (RDP)	2550 m3/s	/	>2550 m3/s	3438 m3/s
Lac des Deux Montagnes	23,30 m	/	>23.30 m	24,78 m
Lac Saint-Louis	22,10 m	22,48 m	/	22,54 m

Rapport d'activités

20 17



SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
VOTRE COURTIER SOCIAL À MONTRÉAL

Courtier social :

La Société de Développement Social est le premier courtier social en Amérique du Nord, nous servons d'intermédiaire, de courroie de transmission, entre le monde des affaires et le milieu communautaire pour créer des projets concrets et innovants reliés à l'itinérance et l'exclusion sociale.

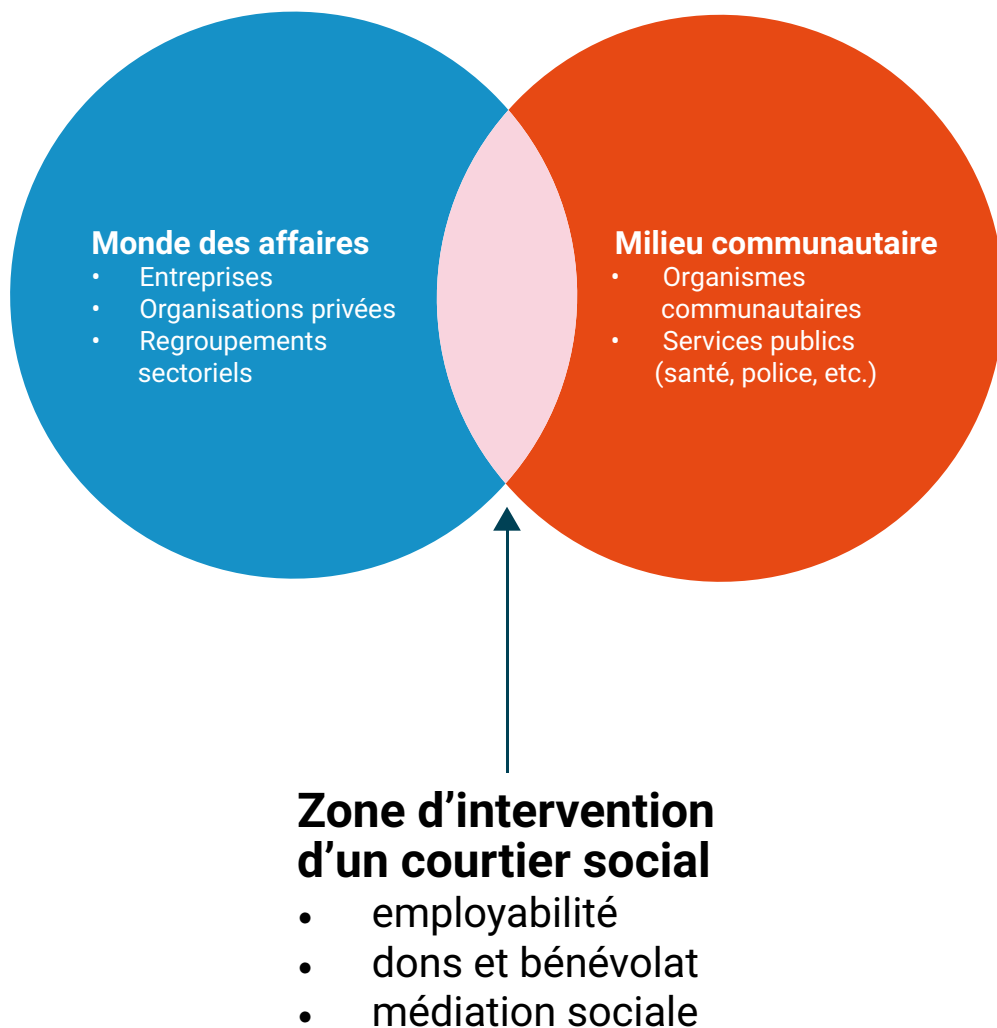


Table des matières

Introduction

Mot de la présidente	03
Équipe SDS	06
Un périmètre d'action à l'échelle de la Ville de Montréal	08

Employabilité

Résultats	10
Un 375 ^e pour tous	12
La réinsertion, un café à la fois	13
L'entretien des parcs de la Ville comme outil de réinsertion	14
Les événements ECOMM s'engagent pour les jeunes défavorisés	15
Destination emploi, première plateforme de réinsertion professionnelle	16

Dons matériels & bénévolat

Résultats	18
Les hôteliers ont du coeur	20
Des carnets pour tous	20
Des vêtements chauds pour promouvoir l'inclusion	21
Engagement communautaire = contribution directe	21
Les employés de Bell s'impliquent à Montréal	21

Médiation sociale

Interventions	23
Pôle de service en itinérance	26
Action Médiation	26

Les autres activités de la SDS en 2017

Lancement de La Consigne J'accroche	28
Organisation du Show de la Relève contre l'itinérance	29
Remise du premier prix de responsabilité sociale d'entreprise à Montréal	30
Données financières	31
Remerciements	32

Mot de la présidente et du directeur général

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le rapport d'activités de la Société de développement social (SDS) pour l'année 2017.

Cette année encore, la SDS a su prouver à quel point la présence d'un courtier social sur le territoire d'une ville comme Montréal est, non seulement un atout précieux, mais surtout un intermédiaire indispensable pour contribuer à la réalisation de projets d'inclusion sociale.

2017 est une année charnière pour notre organisation, avec la fin du tout premier plan montréalais en itinérance 2014-2017 de la Ville de Montréal, dans lequel la SDS s'est distinguée par la réalisations de plusieurs actions, c'est également le renouvellement de notre entente avec la Ville qui est en cours pour la période 2018-2021.

2017 est également la dernière année de notre plan stratégique 2014-2017 qui était axée sur 6 enjeux principaux dont nous vous partageons fièrement un rapide bilan :

Diversification financière : l'objectif de ce premier enjeu est de mieux équilibrer nos sources de financement entre le secteur public et privé afin d'optimiser la pérennité de nos activités. La contribution de la Ville de Montréal dans le budget de la SDS est donc passée de 80% en 2014 à 25% en 2017 et celle du secteur privé de 20% en 2014 à 75% en 2017. L'appui de la ville demeure un appui essentiel qui nous permet de développer des partenariats avec le privé.

Mise à jour de l'offre de services : cette augmentation de la contribution du secteur privé a été rendue possible par la révision de notre offre de services, mieux adaptée aux besoins des entreprises et des organismes. La nouvelle offre a été lancée dès 2015 et se décline principalement en 4 pôles : employabilité, dons matériels, bénévolat et projets de médiation sociale.

Changement d'identité : avec l'agrandissement de son territoire en 2015, la SDS se devait d'adapter son nom et son identité visuelle pour témoigner de ce changement majeur. C'est chose faite, un nouveau nom et nouvelle charte graphique ont vu le jour au début de l'année 2016.

Accroissement du territoire d'action : initialement concentrées dans le seul arrondissement Ville-Marie, les activités de la SDS sont maintenant étendues aux 19 arrondissement de la Ville de Montréal. Nous sommes passés de 100% des projets réalisés dans Ville-Marie jusqu'en 2014 à 40% en 2017, assurant maintenant une présence dans 11 arrondissements différents à Montréal.

Efficacité opérationnelle : Afin de réaliser les objectifs fixés tant par la Ville de Montréal que par nos partenaires privés, nous nous devons de repenser notre organisation opérationnelle. De 3 employés en 2015, nous avons grandit progressivement pour atteindre 13 employés répartis dans 2 bureaux à Montréal en 2017.

Gouvernance du Conseil d'administration : suivant les recommandations du collège des administrateurs de société sur la gouvernance d'un OBNL, le CA de la SDS a pris différentes mesures ces dernières années pour préciser ses règles de gouvernance notamment en ce qui concerne le roulement des administrateurs et la répartition des membres entre le privé et le communautaire.

La mise en action de ce plan stratégique nous a permis d'atteindre et de dépasser les objectifs fixés par la Ville de Montréal dans le cadre de notre entente 2014-2017 :

- réalisation de **284 contrats de travail** pour des personnes éloignées du marché de l'emploi en 2017 (pour un objectif annuel de 175 contrats)
- collecte de l'équivalent de **610 000\$ de dons matériels et de contribution humaine** (bénévolat) dans des entreprises pour le milieu communautaire (pour un objectif annuel de 325 000\$).

En 2018, la SDS célébrera son dixième anniversaire, une décennie pendant laquelle elle a su démontrer que la fonction de courtier social représente une composante essentielle pour contribuer à la résolution des problématiques sociales à Montréal.

En 10 ans, nous avons également prouvé que les organisations privées ont un rôle à jouer dans la résolution de problématiques sociales aussi complexes que l'itinérance et l'exclusion sociale et que non seulement elles veulent, mais elles doivent être impliquées pour faire partie de la réponse. C'est là que notre rôle d'intermédiaire prend tout son sens.

Il nous faut encore saluer le travail du personnel qui a contribué et collaboré à ces démarches, remercier la Ville de Montréal, nos partenaires financiers et surtout les membres du conseil d'administration pour leur implication soutenue.



Stéphanie Gareau

Présidente du conseil d'administration



Emile Roux

Directeur général

Équipe

Conseil d'administration



Stéphanie Gareau
Présidente

Directrice principale,
Tact Intelligence-Conseil



Benoit Lemieux
Vice-président

Conseiller senior, Creos
Experts-Conseils inc.



Dominique Brisson
Trésorière

Directrice des finances,
Bone Structure



Paul Dufresne
Secrétaire

Consultant senior
spécialisé en énergies et
infrastructures



Margaret Bain
Administratrice

Directrice générale,
Inter-Loge



Marcèle Lamarche
Administratrice

Directrice générale,
Le Chaînon

Direction générale



Emile Roux
Directeur général

Équipe employabilité



Maude Raymond
Directrice des programmes d'employabilité



Julie Dufour
Coordinatrice
Destination Emploi

Dons & bénévolat



Janik Fortin
Chargée de projet dons
et bénévolat

Équipe médiation sociale



Sylvia M Rivès
Directrice des programmes
de médiation sociale



Ahmed Abidat
Coordonnateur médiation
sociale



Karine-Isabelle Sylvain
Intervenante sociale



Céline Côté
Intervenante sociale



Antoine Auger-Morin
Intervenant social



Katye Garon
Intervenante sociale



Michael Marois-Boucher
Intervenant social



Mélodie Cordeau
Paire-aidante

Crédit photo : Christine Bourcier

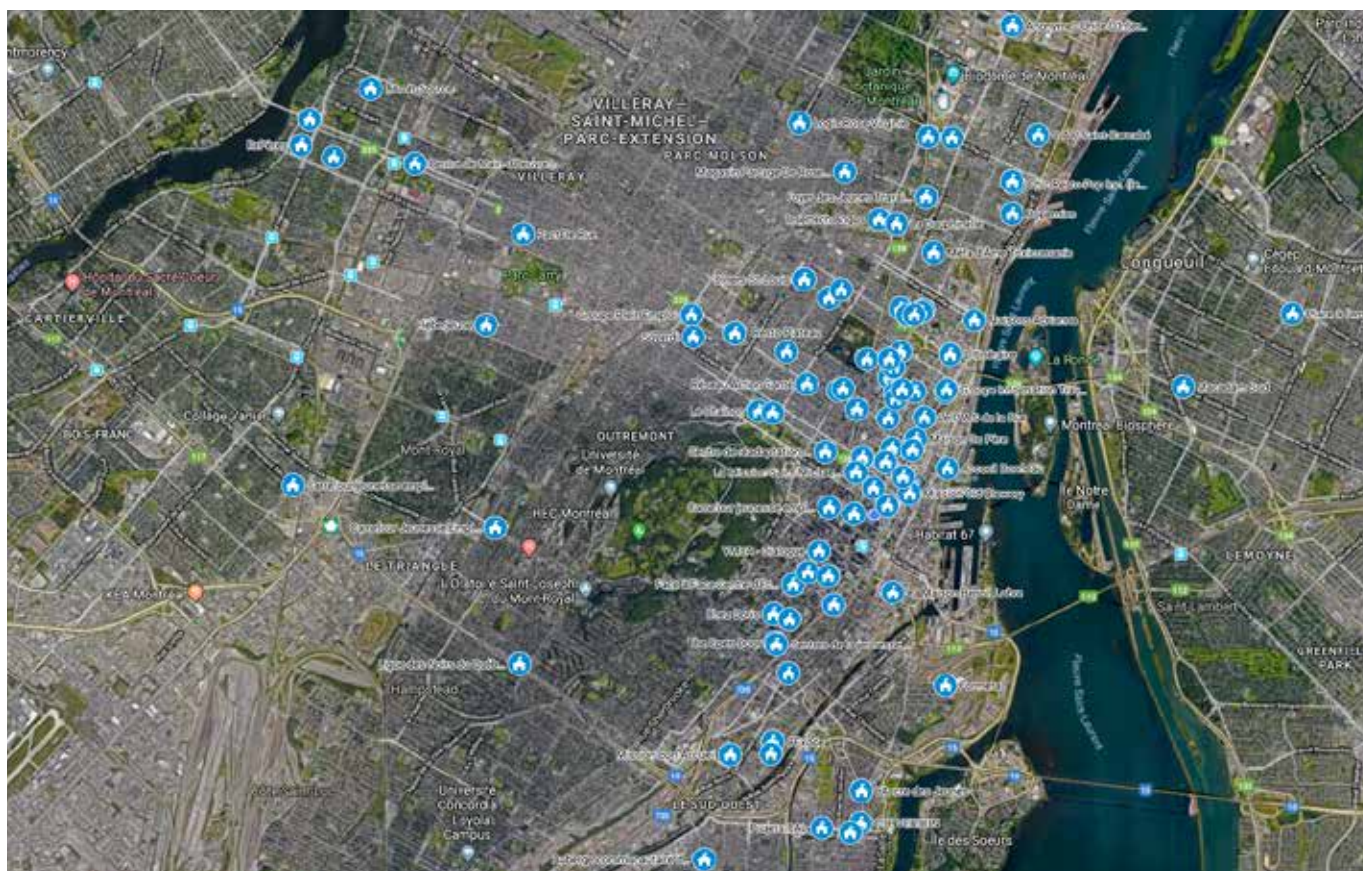
Un périmètre d'action à l'échelle de la Ville de Montréal

Le dernier dénombrement des personnes en situation d'itinérance réalisé à Montréal en 2015 indiquait que près de la moitié d'entre elles se trouvaient au centre-ville de Montréal dans le seul arrondissement Ville-Marie. L'itinérance étant un phénomène complexe et bien souvent invisible, les autres arrondissements de la Ville de Montréal sont également touchés par cette problématique et c'est pourquoi la SDS voulait élargir son territoire afin d'agir également à l'extérieur du centre-ville, avec des dizaines d'organismes communautaires.



Organismes socio-communautaires ayant participé à un projet avec la SDS en 2017.

Dans 11 arrondissements différents de la Ville de Montréal.



EMPLOYABILITÉ

Objectif : rencontrer et convaincre des employeurs montréalais d'offrir des opportunités d'emploi à des personnes éloignées du marché du travail et bénéficiant des services d'organismes de réinsertion professionnelle à Montréal.

RÉSULTATS EMPLOYABILITÉ 2017 :

Opportunités d'emploi offertes aux candidats = **284**
 Nombre d'heures travaillées par les candidats = **39 636 h**
 Salaires et compensations financières
 versés aux candidats = **452 442 \$**
 Nombre d'employeurs impliqués : 21
 Nombre d'organismes bénéficiaires : **32**

Employeur	Type de poste	Organismes	Candidats	Heures travaillées	Montant versé aux candidats
STARBUCKS - Formation service 6 semaines	Formation service à la clientèle	CJE-Saint-Laurent	39	5850	33 150,00 \$
STARBUCKS - Contrat permanent	Barista		18	10990	98 087,50 \$
Festival Montréal en Fêtes	Agent d'accueil	Centre de la famille Batshaw	3	27,5	330,00 \$
Le Clan Panneton	Déménageur	Mission Saint-Michael	1	360	4 320,00 \$
BTB gestion immobilière	Entretien intérieur	Accueil Bonneau	84	324	8 679,11 \$
Société de développement social	Entretien intérieur	Formétal	1	78	1 248,00 \$
SPECTRA - Montréal en Lumière	Agent d'accueil	Dianova			
eCom Sherbrooke	Hôtesse et runners	Centre de la famille Batshaw	6	1104	11 868,00 \$
375MTL - La Classique Montréalaise	Agent d'accueil	Groupe Info Travail	4	40,5	607,50 \$
375MTL - Motoneige XTREM	Manutentionnaire	TAPAJ - Spectre de rue	6	40,5	607,50 \$
GDI - Brigadier à la propreté	Entretien des espaces verts	Dans la Rue	3	23	345,00 \$
Gare Viger	Entretien extérieur	Carrefour Jeunesse Emploi Ahuntsic	31	18114	253 594,00 \$
La Grande Tournée - 375ème	Agent d'accueil	Bordeaux Cartierville	2	8	262,50 \$
PQDS - 21 Balançoires	Agent d'accueil	Place à l'emploi	2	64,5	5 670,00 \$
Complexe Desjardins	Agent d'entretien	Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Laurent	1	200	2 400,00 \$
375MTL - La Grande Tournée	Agent d'accueil	Carrefour Jeunesse Emploi Sherbrooke	1	560	6 496,23 \$
MOSAIC - Hachem Youcef	Vendeur conseil	Le tremplin 16-30	2	39	585,00 \$
Concert VERDUN - Heavy Trip	Agent d'accueil	TAPAJ - Dianova	1	720	10 080,00 \$
Modus Operandi - FORMULE E	Gestion des matières recyclables	Groupe Plein Emploi	10	12	168,00 \$
			14	176	2 288,00 \$

Employeur	Type de poste	Organismes	Candidats	Heures travaillées	Montant versé aux candidats
Modus Operandi - OSHEAGA	Gestion des matières recyclables	Cactus Montréal Opex 82 - Montréal Carrefour Jeunesse Emploi - Sud Ouest Carrefour Jeunesse Emploi Lasalle Mission Old Brewery Carrefour Jeunesse Emploi Côte-des-Neiges La Passerelle Transition Centre-Sud Centre jeunesse CIUSSS Maison du Père Accueil Bonneau Sac-à-dos Réinsertion Opération Placement Jeunesse Carrefour Jeunesse Emploi Rivière des Prairies	11	229,5	2 983,50 \$
DeMathieu Bard	Entretien extérieur		3	15	225,00 \$
Modus Operandi - ILE SONIQ	Gestion des matières recyclables		9	158,25	2 057,25\$
Consortium Echologique - ILE SONIQ	Gestion des matières recyclables		1	16	136,00 \$
375MTL - MONTRÉAL SYMPHONIQUE	Agent d'accueil		2	55	828,00 \$
375MTL - PARC JARRY (La Grande Tournée)	Manutentionnaire		2	66	990,00 \$
Heavy Trip - concert VERDUN	Manutentionnaire		6	19,5	234,00 \$
Défilé Fierté Montréal	Agent aux barricades		3	18	216,00 \$
Modus Operandi - PARADE ELECTRO	Agent d'accueil		3	21	273,00 \$
375MTL - PARC LAFONTAINE (La Grande Tournée)	Manutentionnaire		2	82	1 230,00 \$
eCom Montréal	Hôtesse et runners		6	116	1 740,80 \$
SDC Masson - entretien ménager	Entretien de l'artère commerciale		2	48	672,20 \$
375MTL - ÉVÉNEMENT HALLOWEEN	Agent d'Accueil		2	8	120,00 \$
Les Nouveaux Ensembles Urbains	Entretien extérieur		9	118	1 770,00 \$
TOTAL EMPLOYABILITÉ			284	39 636,75	452 442,86 \$



UN 375^e POUR TOUS

En 2017, la Société de développement social s'est associée à la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal pour permettre le recrutement de candidats issus de programmes de réinsertion partout à Montréal. Ce sont plus de 40 candidats issus de 7 organismes différents qui ont pu contribuer aux festivités en travaillant durant l'un des nombreux événements organisés :

- La Grande Tournée
- Motoneige Xtrem
- La Classique Montréalaise
- Montréal symphonique
- etc.

375
MTL

7
ORGANISMES

« Nous avons été très satisfaits de la qualité de leur travail, ils ont contribué à la sauvegarde de l'événement ! »

Superviseur, La Classique Montréalaise

« Un contrat comme celui-ci c'est merveilleux ! Peut-être demain je vais avoir un emploi. »

Marco, candidat de TAPAJ - Spectre de rue



crédit photo : Caroline Lévesque / 24H

Marco pendant le mandat Motoneige Xtrem organisé par la Société de Célébrations du 375^{ème} anniversaire de Montréal."

LA RÉINSERTION, UN CAFÉ À LA FOIS

**STARBUCKS
CANADA**

**15
ORGANISMES**

La Société de développement social est fière d'être le partenaire officiel de Starbucks Canada dans le déploiement de ses initiatives communautaires. Depuis plus de deux ans, la SDS gère le Programme de formation barista qui permet de lutter contre le chômage et de prévenir l'itinérance chez les jeunes de 16 à 24 ans défavorisés de Montréal. Une centaine de jeunes provenant d'une quinzaine d'organismes ont participé au programme depuis sa création, dont 25 sont présentement à l'emploi chez Starbucks.

Parallèlement au Programme de formation, Starbucks s'est engagé à réserver 10 % de ses postes vacants à des jeunes éloignés du marché de l'emploi. Grâce à la bourse Opportunity for All octroyée à la SDS cette année, des foires de l'emploi ainsi que de la formation sera offerte aux jeunes dans le besoin.

Dans le cadre du 150e anniversaire du Canada, Starbucks a également voulu impliquer les jeunes à travers, cette fois-ci, un projet artistique. Plusieurs artistes ont été sollicités pour participer à la création d'œuvres d'art partout au Canada afin de représenter les espoirs des citoyens. Kevin Ledo, un artiste montréalais, ainsi qu'une jeune femme de l'organisme Dans la Rue ont collaboré cet été à la création d'une oeuvre d'art qui est maintenant exposée sur les murs de l'organisme.



crédit photo : Facebook - Société de développement social

Kevin Ledo et Shayana lors de la création de l'œuvre pour célébrer le 150ème anniversaire du Canada.

L'ENTRETIEN DES PARCS DE LA VILLE COMME OUTIL DE RÉINSERTION

En 2017, la Ville de Montréal a lancé un appel d'offre pour l'entretien des parcs de plusieurs arrondissements. Cet appel d'offre incluait une clause de recrutement socialement responsable.

Cette initiative de la Ville, d'insérer une clause de recrutement socialement responsable, s'est révélée être un tel succès que la SDS souhaiterait la voir incorporée à tous les appels d'offre. Il s'agit d'une belle occasion pour la Ville d'être proactive en matière de réinsertion professionnelle.

L'entreprise ayant remporté l'appel d'offres Groupe Distinction Inc. a donc collaboré avec la Société de développement sociale pour s'assurer des candidats issus de programmes de réinsertion pour l'entretien des parcs.

Ainsi, une trentaine de candidats, dédiés à la propreté de leur ville, ont été recrutés pour embellir nos espaces publics pour une période de huit mois.



crédit photo : Facebook - Société de développement social

Daniel, candidat de l'Accueil Bonneau, lors d'un mandat d'entretien dans les rues de Montréal.

LES ÉVÉNEMENTS ECOM

1
ORGANISME
À MONTRÉAL

2
ORGANISMES
À SHERBROOKE

LES ÉVÉNEMENTS ECOM S'ENGAGENT POUR LES JEUNES DÉFAVORISÉS

La Société de développement social a eu le plaisir de collaborer à la première édition de eCOM Sherbrooke ainsi qu'à la 7ème édition de eCOM Montréal. Deux événements majeurs pour les professionnels du web. À Montréal, comme à Sherbrooke, des jeunes issus de programmes de réinsertion, ainsi que leurs intervenants, ont assuré la fluidité et le bon déroulement des deux événements. Nous en avons également profité pour y présenter notre plate-forme de réinsertion professionnelle, Destination Emploi, parmi plusieurs géants de la technologie.

« Lors de notre événement eCOM à Sherbrooke, nous avons eu l'opportunité d'impliquer 3 jeunes en réinsertion professionnelle. J'ai été touchée par leur volonté et leur motivation tout au long de la journée. Ils ont envie de travailler et de se sentir impliqués. Si chaque entreprise faisait un grand pas vers eux, cela changera plusieurs vies »

Jenyfer Maisonneuve, Directrice Générale eCOM.



crédit photo : Les événements eCOMMTL

Une candidate de l'organisme Dans La Rue lors de la conférence eCOM à Montréal.

Destination Emploi : première plateforme de réinsertion professionnelle, en ligne depuis 1 an



En 2017, la Société de développement social a reçu le soutien du Secrétariat à la métropole à travers le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole ainsi que celui de la Fondation du Grand Montréal dans le cadre du Fonds communautaire du 150ème anniversaire du Canada.

Depuis juin une personne travaille à temps plein sur la plateforme de recrutement. Destination Emploi a permis de générer près de 300 opportunités d'emploi cette année. Des opportunités qui n'auraient pas été offertes aux personnes éloignées du marché du travail si la SDS n'avait pas joué son rôle d'intermédiaire.

Cela s'explique par plusieurs facteurs : les candidats ne répondent pas spontanément aux offres d'emploi traditionnelles, la présence d'un intervenant à leurs côtés les rassurent et l'encadrement offert par la SDS sécurise les employeurs dans leurs démarches de recrutement d'une personne en réinsertion.

Notre prochaine étape est de faciliter l'accès aux offres d'emploi et de favoriser l'autonomie des candidats en diffusant ces dernières sur un nouveau support de communication : des bornes iPad qui seront placées stratégiquement au cœur des organismes de réinsertion afin de guider les candidats vers l'emploi, un contrat de travail à la fois et dans le respect de leur rythme.



Partenaires de Destination Emploi :



COMMUNITY
FOUNDATION
OF GREATER
MONTREAL



FORESTIERS
ASSOCIATION
DU QUÉBEC

Canada



Secrétariat
à la région
métropolitaine
Québec

DONS MATÉRIELS & BÉNÉVOLAT

Objectif : optimiser la responsabilité sociale des entreprises montréalaises en collectant des dons matériels et en organisant des activités de bénévolat “clé en main” pour des organismes communautaires.

RÉSULTATS DONS & BÉNÉVOLAT 2017 :

Valorisation des dons collectés et remis aux organismes = **573 074 \$**
 Valorisation des heures de bénévolat réalisées dans les organismes = **36 509 \$**
 Nombre d'heures de bénévolat réalisées : **1670**
 Nombre d'entreprises impliquées : **29**
 Nombre d'organismes bénéficiaires : **37**

Entreprise	Nature du don	Organisme	Valorisation totale
W.Maxwell	Agendas et carnets de note	Logis-Phare Saint-Vincent-de-Paul Le Chaïnon Accueil Bonneau En marge 12-17 Guignolée de Janik Auberge communautaire sud-ouest Humago/ Super Recycleurs Logis Rose-Virginie Mission Bon Accueil Chez Doris Maison Benoit Labre La Rue des Femmes Auberge Madeleine Oxygène La Maison du Père Mission Old Brewery Manoir de l'âge d'or Société de développement social Héberjeune	35 121,00 \$
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	Micro-ondes et articles de cuisine		500,00 \$
Marriott Château Champlain	Lits doubles et kings, couvre-duvets, mini-frigos, serviettes, produits d'hygiène		72 005,00 \$
Campagne Bas et Bobettes 2017	Bas, bobettes et combinaisons		6 900,00 \$
Blanchisserie Lachute	Draps et serviettes		300,00 \$
Trans Continental	Cartes-cadeaux pour les jeunes		400,00 \$
Sécurité Polygon	Grand lot de vêtements, articles d'hygiène, couvertures, chaussures Manteaux etc (200 gros sacs)		22 000,00 \$
Lieberman Tranchemontagne	Articles d'hygiène		5 000,00 \$
Pub St-Paul	Repas pour 20 itinérants		600,00 \$
Château de l'Argoat	Couvre-lits		750,00 \$
Hôtel Le Crystal	Vêtements, pantoufles, robes de chambre, produits hygiène, meubles, lampes, couvertures, taies d'oreiller		13 700,00 \$
375e anniversaire de Montréal	Soupe de grand chef (2000 bols)		6 000,00 \$
Le Sofitel	Tapis de bain, draps de bain, peignoirs, serviettes à mains, débarbouillettes, draps, chaises rembourrées		18 025,00 \$
Clan Panneton	Lots de vêtements pour hommes, services de déménagement		10 000,00 \$
Centre Eaton	Bancs de bois et stations recyclage doubles et triples en inox		11 000,00 \$
Palais des Congrès	Bouquets de fleurs, objets perdus, vélos, parapluies		3 225,00 \$
Square Phillips	Fauteuils de cuir, micro-ondes, lampes, lits bébé, lits pliants avec matelas		1 900,00 \$
Bell	Filières et chaises		9 300,00 \$
Loft Mélina	Boîtes de produits pour les cheveux		400,00 \$
Appartements Hotel	Couverts de vaisselle, lits pliants avec matelas, tasses à café		3 290,00 \$

Entreprise	Nature du don	Organisme	Valorisation totale
Transport Express 2000	Palette de boîtes de céréales et gruau biologique	Mères Avec Pouvoirs Maison Nazareth Dianova La Rue des femmes Jeunesse au soleil CRDM Insertech Dans la rue Logis-Phare Le Book Humanitaire ATSA Projet Logement Montréal Robin des parcs	1000,00 \$
NAYA	Bouteilles d'eau		10 368,00 \$
Enfin Sports Mode	Lot de vêtements sport		1 132,00 \$
RBC	Ordinateurs portables, cellulaires		600,00 \$
Hôtel Zéro 1	Duvets queen, oreillers, draps		13 300,00 \$
La Biosthétique	Produits coiffants		1 850,00 \$
Pharmaprix	Crème solaire et Pural		221,00 \$
Hyatt Regency	100 draps, 100 duvets et 100 taies d'oreillers		12 000,00 \$
Fairmont Reine Elizabeth	Oreillers, cafetières, poubelles, téléphones, cabarets, couvertures de laine, machines café Keurig, peignoirs, couettes, duvets, couvres-matelas		259 820,00 \$
Sports Experts	Chaussures, imprimantes, manteaux et gants		1 750,00 \$
Travelodge	Sofa-lit double, cafetières, mini-frigo, mobiliers de chambre, miroirs		29 600,00 \$
Google	Placement publicitaire en ligne		2 181,00 \$
Garda	50 grosses boîtes des manteaux et bottes d'hiver, tuques, cache-cous et chandails de laine		15 000,00 \$
Westin	Serviettes, produits d'hygiène		2 776,00 \$
Arconic/Alcoa	100 boîtes à lunch		500,00 \$
TOTAL DONATION			573 074,00 \$

Entreprise	Description des tâches	Organisme	Nombre participants	Nombre d'heures	Valorisation totale
Otera Capital	Tâches diverses	Chez Doris	15	8	2 475,00 \$
Trans Continental	Activités de Noël	En marge 12-17	26	3	1 716,00 \$
Cardio Plein-Air	Triage de vêtements	PAQ	16	5	1 760,25 \$
Centre relation d'aide de Montréal	Tâches diverses	Hébergeur	8	5	880,00 \$
Intact Assurance	Tri alimentaire, nettoyage	Logis-Phare	9	6	1 188,00 \$
Starbucks	Peinture appartement, triage de dons, tâches diverses	Maison Benoit Labre	34	5	3 740,00 \$
Créos	Nettoyage de fenêtre et grand nettoyage	Refuge des jeunes Soverdi	5	6	660,00 \$
BCF	Tâches diverses sur 6 semaines	Auberge Madeleine	12	24	6 336,00 \$
Consortech	Grand nettoyage	Le Chaînon	20	7	3 080,00 \$
Palais des Congrès	Plantation d'arbres	Maison Oxygène	40	7	6 160,00 \$
Ivanhoé Cambridge	Corvée d'automne	SDS	25	7	3 850,00 \$
Bell	Tri de dons & tâches diverses	Jeunesse au Soleil	50	3	3 300,00 \$
ALCOA	Confection boîtes à lunch		20	5	2 200,00 \$
TOTAL BÉNÉVOLAT			280	1 670,00	36 509,00 \$

LES HÔTELIERS ONT DU COEUR

Pour des fins de conformité et de satisfaction de la cliente, les hôtels montréalais sont amenés à changer régulièrement le mobilier et l'équipement de leurs chambres même si ceux-ci demeurent en bon état. La Société de développement social travaille donc de concert avec de nombreux établissements hôteliers afin de récupérer tous ces items pour les distribuer ensuite à des organismes communautaires qui s'occupent de loger des personnes défavorisées partout à Montréal.

C'est notamment le cas du Travelodge Montréal Centre qui a donné pour près de 30 000\$ de matériels divers cette année (sofa-lit double, cafetières, mini-frigo, mobiliers de chambre, miroirs) et a ainsi permis d'équiper les logements de nombreuses personnes issues de différents organismes.

**HÔTEL
TRAVELODGE
MONTRÉAL
CENTRE**

**MISSION
BON ACCUEIL**

**PROJET
LOGEMENT
MONTRÉAL**

DES CARNETS POUR TOUS

W.MAXWELL

**20
ORGANISMES**

Quand on parle des organismes communautaires, on pense aux personnes qu'ils aident et accompagnent, mais on oublie trop souvent de penser aux milliers d'employés et de bénévoles qui travaillent quotidiennement pour rendre cela possible.

C'est pourquoi nous nous efforçons de collecter des donations qui puissent les aider dans leur mission.

Depuis 3 ans, la compagnie W.Maxwell qui publie des agendas et des carnets de note dans le quartier St-Henri, offre plusieurs milliers d'agendas et de carnets de note qui sont ensuite redistribués aux employés et bénévoles de dizaines d'organismes à Montréal.

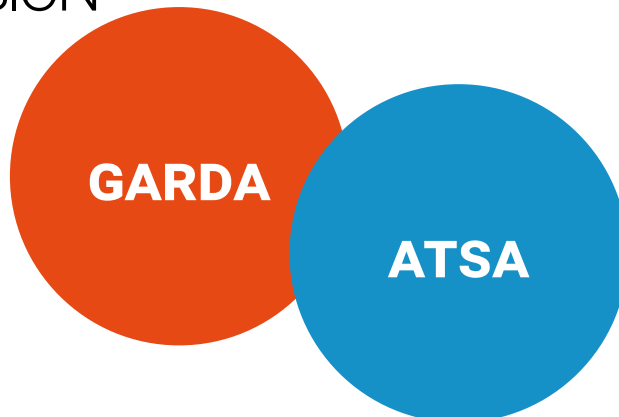
En 2017 c'est plus de 35 000\$ de fournitures qui ont pu ainsi être partagées avec la communauté.



DES VÊTEMENTS CHAUDS POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION

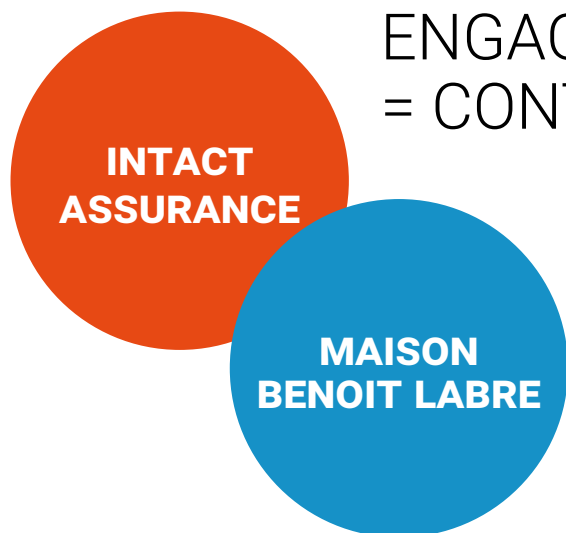
Au mois de novembre 2017 se déroulait à la Place Émilie Gamelin l'événement **Pas d'Radis Fiscaux : l'État d'Urgence**, organisé par l'ATSA (quAnd l'arT paSse à l'Action) ayant pour objectifs de favoriser l'inclusion, d'offrir un lieu d'accueil et des services aux plus démunis.

L'événement se déroulant à l'extérieur, par une température négative, la Société de développement social a sollicité Garda afin d'obtenir une cinquantaine de boîtes remplies de vêtements chauds et de chaussures d'hiver, en bon état, dont la compagnie ne se servait plus et qui ont pu être distribués aux participants pendant toute la durée de l'événement.



Donation de plus de 15 000\$ de manteaux, tuques, cache-cous, chandails de laine et chaussures d'hiver.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE = CONTRIBUTION DIRECTE



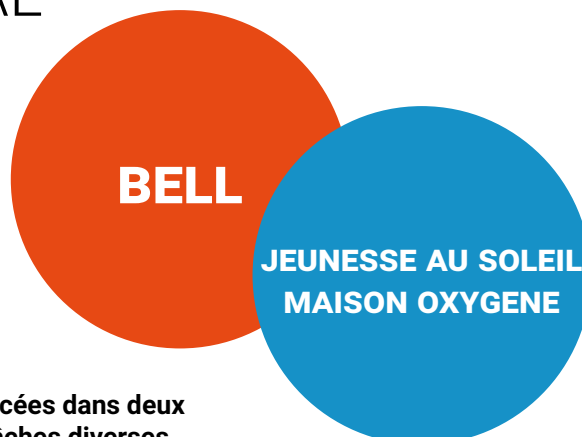
Une première fois en février et une deuxième fois en octobre, un groupe de neuf personnes de chez Intact Assurance a porté main forte aux employés et bénévoles de la Maison Benoît Labre dans le Sud-Ouest. Tri de nourriture et de vêtements, ménage printanier, etc. C'est dans la bonne humeur et l'entraide que tous ont passé deux belles journées au service de la communauté. C'était la seconde fois qu'un groupe de chez Intact Assurance mettaient la main à la pâte pour venir en aide à un organisme et ce ne sera probablement pas la dernière.

LES EMPLOYÉS DE BELL S'IMPLIQUENT À MONTRÉAL

On connaît tous l'engagement communautaire de Bell pour la cause de la santé mentale à travers son initiative Bell cause pour la cause, mais il est aussi bon de rappeler que leur engagement ne se limite pas à cette seule journée.

En effet, depuis plusieurs années, différents groupes d'employés de Bell font appel à la Société de développement social pour s'impliquer dans différents organismes communautaires à Montréal. organismes communautaires à Montréal.

Ainsi, en 2017, ce sont près de 50 personnes que nous avons placées dans deux organismes montréalais pour réaliser un total de 150 heures de tâches diverses.





MÉDIATION SOCIALE

Objectif : création et coordination de projets de médiation sociale visant à venir en aide à des personnes marginalisées, tout en assurant une bonne cohabitation avec les différents milieux concernées (société civile, secteur privé, organismes communautaires, etc.)

+ 20 000 INTERVENTIONS

Stations de métro

3500

interventions réalisées



Immeubles
et hôtels

6200

interventions réalisées



DE MÉDIATION SOCIALE EN 2017 À MONTRÉAL

Jardins Gamelin,
artères commerciales
et place des festivals

11 800

interventions réalisées



La Société de développement social opère deux projets de médiation sociale qui viennent à venir en aide à différents secteurs d'activité qui souhaitent favoriser l'inclusion : la Société de transport de Montréal d'un côté et les gestionnaires d'espaces privés à vocation publique de l'autre (immeubles, hôtels, commerces).

Pôle de service en itinérance : médiation sociale dans le métro de Montréal

Le pôle de service en itinérance (P.S.I) est en opération depuis 2012 dans cinq stations de métro du centre-ville de Montréal afin de venir en aide aux personnes itinérantes. Chaque année ce sont plus de 3500 interventions qui sont réalisées par l'équipe de médiation sociale. Ces interventions ont, entre autres, permis de référer près de 400 personnes en situation d'itinérance vers les ressources à leur disposition à Montréal et ainsi recevoir différents services adaptés à leurs besoins.

Partenaires du projet : STM, Fondation J.A Bombardier, Fondation de la corporation des concessionnaires automobile de Montréal

Action Médiation : médiation sociale dans les immeubles et les espaces publics de Montréal

En juin 2015, en réponse aux préoccupations de certains hôteliers du centre-ville de Montréal face aux conditions de vies des personnes en situation d'itinérance qui se trouvaient à proximité de leurs établissements, la Société de développement social a mis en place un projet pilote d'intervention psychosociale qui vise à leur venir en aide et à les accompagner dans leurs démarches de réinsertion.

En deux ans, le programme a été déployé dans 27 immeubles et hôtels désireux de s'impliquer concrètement pour aider les personnes marginalisées du centre-ville de Montréal. Cette année, en plus des immeubles et des hôtels, l'équipe de médiation sociale est aussi intervenue dans la parc Émilie Gamelin ainsi que dans les artères commerciales de la rue Sainte-Catherine et de la rue Saint-Denis. En plus d'aider des personnes dans le besoin, ce programme a donc permis d'améliorer la cohabitation sociale avec les commerçants, les gestionnaires d'immeubles et d'hôtels et les citoyens de plusieurs arrondissements à Montréal.

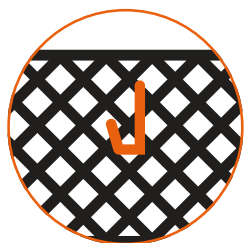
Partenaires du projet : Arrondissement de Ville-Marie, Association des hôtels du grand Montréal, BOMA Québec, Tourisme Montréal, Palais des congrès de Montréal, Industrielle Alliance, Busac, GWL conseillers immobiliers, Ivanhoé Cambridge, Desjardins gestion immobilière, W Montréal, Westin, Intercontinental Montréal, Travelodge Montréal Centre, L'Appartement hôtels, Le Square Phillips Hôtel & Suites, Marriott Chateau Champlain, Delta Hotels by Marriott Montreal.

Action Médiation est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.



LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA SDS EN 2017

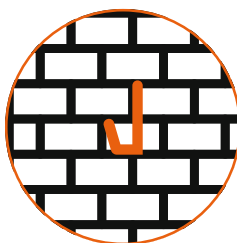
Lancement de La Consigne J'accroche



Ruelle



Barrière/
clôture



Mur



En tant que courtier social, nous nous devons de prendre part à un projet aussi inspirant et porteur que celui de La Consigne J'Accroche. Fruit d'une étroite collaboration entre la Société de développement social, la Coop Les Valoristes ainsi que le Regroupement des éco-quartiers. Cette initiative sociale et environnementale lancée fin septembre est une première à Montréal.

Initié à Vancouver, le projet y connaît déjà un grand succès, sous le nom de Binner's Project. Le principe est simple : encourager les citoyen.ne.s à suspendre à l'aide d'un crochet (fabriqué par l'entreprise d'insertion Formétal) leurs contenants consignés afin que ces derniers soient récupérés par les Valoristes.

Ce terme définit ces hommes et ces femmes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail conventionnel et qui récoltent les matières consignées des poubelles de récupération et des espaces publics en échange d'argent. Le projet de la coopérative de solidarité Les Valoristes vise à faire reconnaître leur contribution à la société, tout en améliorant leurs conditions de vie. De plus, la valorisation sociale de leur travail, comme le promeut notre projet, leur permet d'augmenter leur estime d'eux-mêmes. Dignité est souvent le mot désigné pour qualifier La Consigne J'accroche.

En plus de la participation citoyenne, nous souhaitons également décliner notre projet dans le milieu des entreprises dont certaines ont d'ores et déjà manifesté un intérêt. Le tout pour une société plus solidaire et durable.

+ de 300 crochets vendus à Montréal en 2017

« On commence souvent à ramasser les contenants consignés la nuit, avec le crochet je n'aurai plus à fouiller dans les bacs de recyclage. Je vais pouvoir collecter beaucoup plus vite, j'espère sans trop me pencher. Je vais encore plus apprécier le crochet l'hiver que l'été ! »

Michel, valoriste

Pour plus d'infos, visitez www.laconsignejaccroche.ca

Organisation du Show de la Relève contre l'itinérance

Le RACIT (Regroupement des auteurs, compositeurs, interprètes, Tremplin), est une initiative lancée par Maurice Trudel ayant pour mission de venir en aide aux jeunes artistes de Montréal vivant une situation de précarité.

À Montréal, près de 20 % des personnes en situation d'itinérance ont moins de 30 ans et ce chiffre n'inclut pas les milliers d'autres qui vivent des situations de grande précarité et qui sont à risque de se retrouver un jour à la rue. La musique, et les arts en général, peuvent être un vecteur de réinsertion et un formidable moyen de regagner confiance en soi et en ses capacités.

Par le biais de ce regroupement, de jeunes artistes peuvent exposer leurs talents musicaux sur des scènes de grande envergure et joindre une communauté désirant représenter la relève de la chanson québécoise.

La Société de développement social a donc contribué financièrement et humainement pour permettre l'organisation du **1^{er} Show de la relève pour la prévention de l'itinérance** qui s'est déroulé le **20 janvier 2017 à L'Olympia**.

Ce spectacle de levée de fonds pour soutenir le RACIT a permis à de jeunes artistes de faire connaître leur musique sur la prestigieuse scène de L'Olympia. Le *Show* a attiré près de 500 personnes qui ont pu découvrir une dizaine de groupes de musique montréalais de différents styles.

Nous sommes fiers d'avoir permis à cet événement d'avoir eu lieu et surtout d'avoir permis à de jeunes artistes montréalais de rejoindre une communauté qui pourra les aider à vivre de leur talent et de les éloigner de la précarité.



REMISE DU PREMIER PRIX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE À MONTRÉAL

Afin de valoriser l'engagement des entreprises avec lesquelles elle collabore toute l'année, la Société de développement social a décidé de développer un prix de responsabilité sociale afin de mettre de l'avant des initiatives ou des programmes ayant eu un impact significatif pour la communauté.

TROPHÉES SDS 2017

Matériaux:
Acrylique et bois

ESSENCES DE BOIS



ÉRABLE

COULEURS D'ACRYLIQUE



Remise d'un prix de responsabilité sociale à Ivanhoé Cambridge lors de la cérémonie des Boma Awards

2 entreprises récipiendaires en 2017 à Montréal :

Ivanhoé Cambridge : pour leur implication dans le lancement du programme Action Médiation avec 10 immeubles au centre-ville de Montréal. Ils ont permis la réalisation de milliers d'interventions auprès de personnes à risque ou en situation d'itinérance à proximité de leurs édifices.

Starbucks Canada : pour leur implication dans un programme de réinsertion professionnelle pour les jeunes défavorisés à Montréal. Ils ont permis à près de 100 jeunes de suivre une formation de six semaines pour devenir barista à Montréal.

DONNÉES FINANCIÈRES

REVENUS :



Ville de Montréal

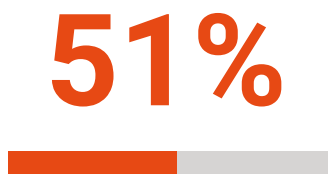


Secteur privé
(revenus de projet)

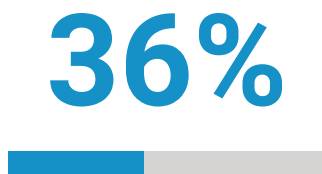


Dons et revenus
d'intérêts

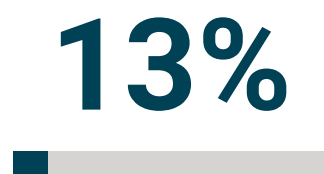
CHARGES :



Salaires et avantages
sociaux



Frais directs de projets



Opérations et
communications

MERCI !

La Société de développement social remercie chaleureusement toutes les organisations privées et publiques ainsi que ses partenaires sociaux qui ont rendu possible la réalisation de tous ces projets !

Organisations privées et publiques

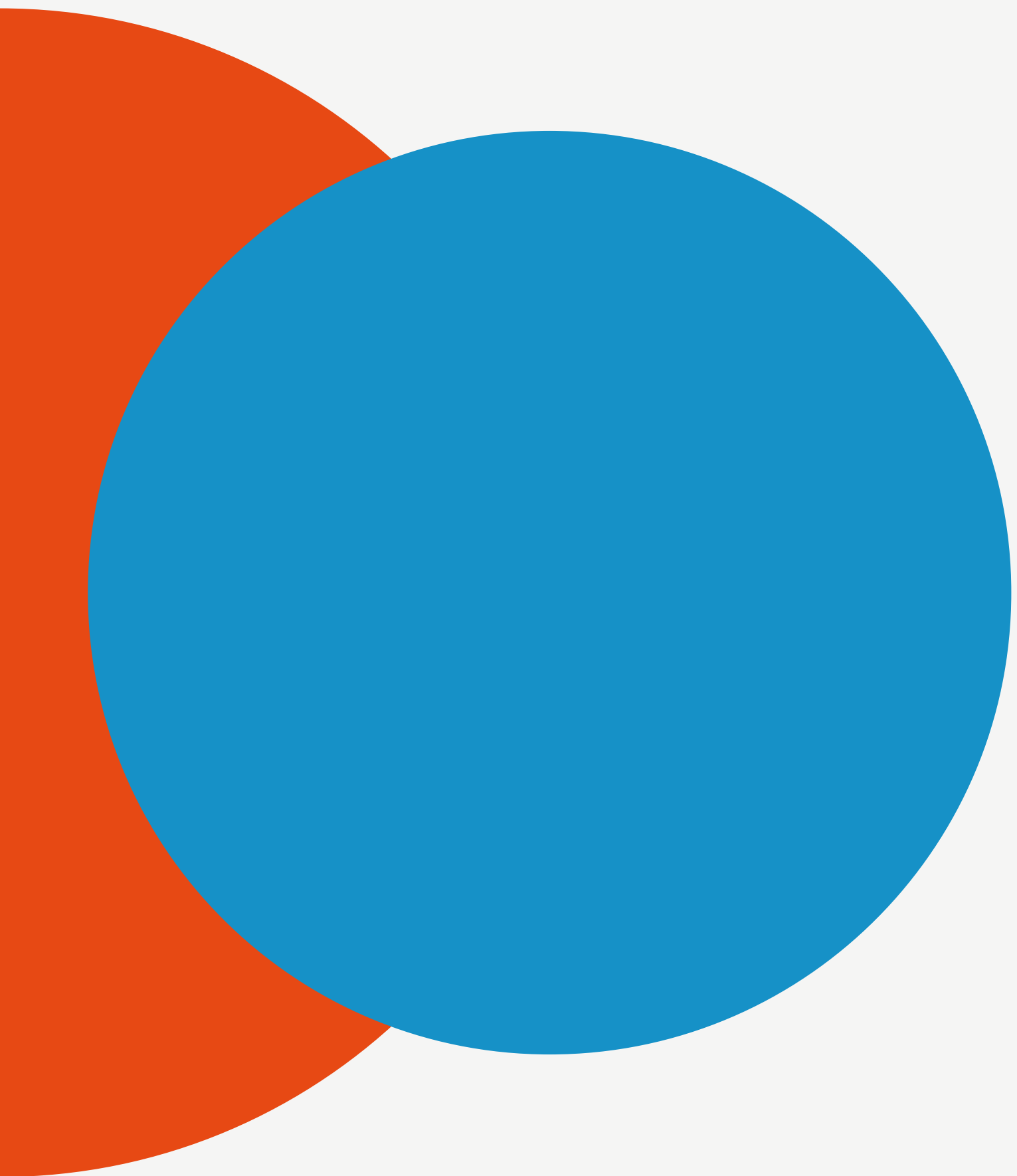
Alcoa	Industrielle Alliance
Appartements Hotel	Intact Assurance
Arconic	Ivanhoé Cambridge
Arrondissement de Ville-Marie	L'appartement hôtel
Association des Hôtels du Grand Montréal	La Biosthétique
BCF	Le Clan Panneton
Bell	Le Sofitel
Blanchisserie Lachute	Les eaux NAYA
Boma Québec	Les événements eCom
BTB gestion immobilière	Les Nouveaux Ensembles Urbains
Busac	Lieberman Tranchemontagne
Cardio Plein-Air	Loft Mélina
Centre Eaton	Marriott Château Champlain
Centre relation d'aide de Montréal	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Château de l'Argoat	Modus Operandi
Complexe Desjardins	Mosaïc
Complexe Guy Favreau	Otera Capital
Consortech	Palais des Congrès
Consortium Echologique	Partenariat du Quartier des spectacles
Créos	Pharmaprix
Défilé Fierté Montréal	Pub St-Paul
Delta Montréal	RBC
DeMathieu Bard	SDC Masson
Enfin Sports Mode	Sécurité Polygon
Fairmont Reine Elizabeth	Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal
Festival Montréal en Fêtes	SPECTRA
Fondation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal	Sports Experts
Fondation JA Bombardier	Square Phillips
Garda	Starbucks Canada
Gare Viger	STM
Google	Tourisme Montréal
Gouvernement du Canada	TransContinental
Gouvernement du Québec	Transport Express 2000
Groupe Distinction Inc.	Travelodge
GWL conseillers immobiliers	Ville de Montréal
Heavy Trip	W Montréal
Hôtel Intercontinental	W.Maxwell
Hôtel Le Crystal	Westin
Hôtel Travelodge Montréal Centre	
Hôtel Zéro 1	

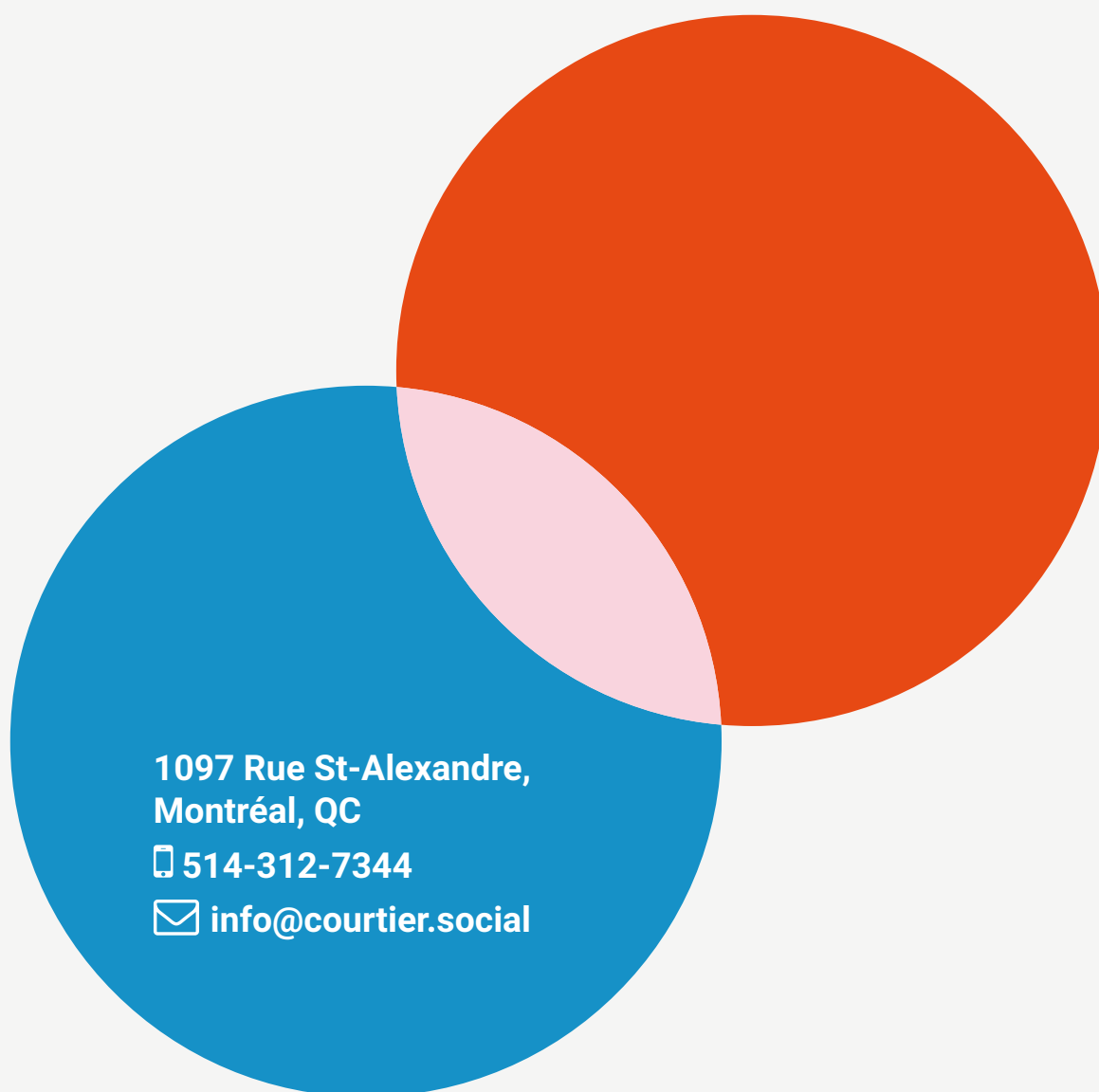


Partenaires sociaux

Accueil Bonneau	La Rue des Femmes
ATSA	Le Book Humanitaire
Auberge communautaire sud-ouest	Le Chaînon
Auberge Madeleine	Le tremplin 16-30
Cactus Montréal	Logis Rose-Virginie
Carrefour Jeunesse Emploi - Sud Ouest	Logis-Phare
Carrefour Jeunesse Emploi Ahuntsic Bordeaux Cartierville	Maison Benoit Labre
Carrefour Jeunesse Emploi Côte-des-Neiges	Maison Nazareth
Carrefour Jeunesse Emploi Lasalle	Maison Oxygène
Carrefour Jeunesse Emploi Rivière des Prairies	Manoir de l'âge d'or
Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Laurent	Mères Avec Pouvoirs
Carrefour Jeunesse Emploi Sherbrooke	Mission Bon Accueil
Centre de la famille Batshaw	Mission Old Brewery
Centre jeunesse CIUSSS	Mission Saint-Michael
Chez Doris	Opération Placement Jeunesse
CIUSS du Centre Sud de l'Île de Montréal	Opex 82 - Montréal
CJE-Saint-Laurent	Oxygène
Coopérative Les Valoristes	Place à l'emploi
CRDM	Projet Logement Montréal
Dans la rue	Projets Autochtones du Québec
Dianova	RACIT
En marge 12-17	Refuge des jeunes
Formétal	Regroupement des éco-quartiers
Groupe Info Travail	Robin des parcs
Groupe Plein Emploi	Sac-à-dos Réinsertion
Héberjeune	Saint-Vincent-de-Paul
Humago / Super Recycleurs	Soverdi
Insertech	TAPAJ - Dianova
Jeunesse au Soleil	TAPAJ - Spectre de rue
La Maison du Père	Transition Centre-Sud
La Passerelle	







WWW.COURTIER.SOCIAL

A man with short brown hair and a beard, wearing a red and black plaid shirt, is focused on his work in a workshop. He is looking down at something he is holding. The background is a blurred workshop with various tools and equipment.

Première plateforme de **réinsertion professionnelle**



Faire la différence par le recrutement. Notre ambition est de créer un lien durable entre les entreprises et les programmes d'employabilité afin de favoriser la réinsertion sociale des candidats éloignés du marché de l'emploi.

Destination Emploi

Destination Emploi aide des personnes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi en mettant en contact les **organismes de réinsertion professionnelle** qu'elles fréquentent avec des **entreprises** qui recrutent.

Afin de garantir à l'employeur et au candidat un placement optimal, un **mentor** est assigné à chaque candidat. Un mentor est un conseiller en emploi ou un intervenant qui travaille dans un organisme de réinsertion professionnelle.

Le mentor crée et gère le profil pour le candidat, il est aussi le seul à pouvoir entrer en contact avec un employeur et à répondre à une offre d'emploi.

Ce processus permet d'optimiser le lien entre l'employeur et le candidat et ainsi garantir un taux de placement le plus élevé possible.

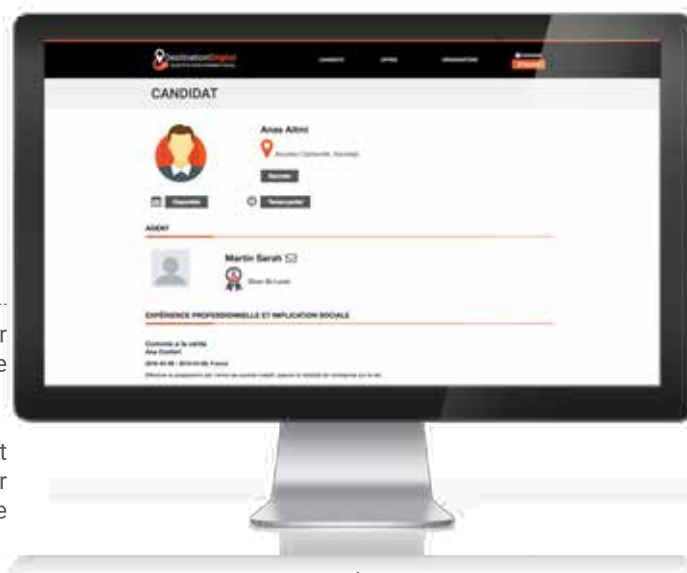
#DESTINATION1000 1000 contrats de travail d'ici 3 ans.

Avec la mise en ligne de Destination Emploi, notre ambition est d'inciter le maximum d'entreprises à afficher des postes sur la plateforme afin de générer 1000 contrats de travail dans les 3 prochaines années pour des personnes éloignées du marché de l'emploi à Montréal.

Les avantages



Profil candidat



- + Profil anonyme ou public pour respecter la confidentialité de chacun.
- + Géolocalisation du candidat (arrondissement ou ville) pour favoriser les emplois de proximité.
- + Affichage de la disponibilité et du type de contrat accepté par le candidat (temps partiel ou permanent).

- + Identité du mentor qui gère le profil et qui accompagne le candidat : photo, nom, prénom, contact.

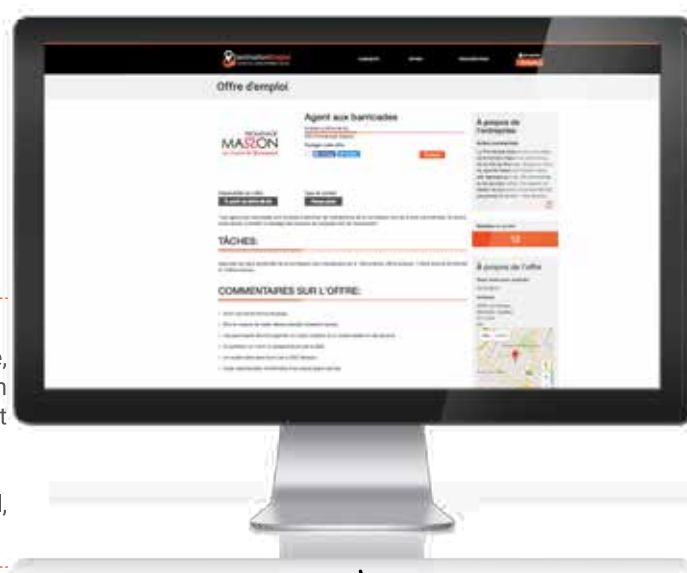
- + Lien vers la page de l'organisme de réinsertion professionnelle du mentor.

S'informer

Bouton S'informer - permet à un employeur de contacter directement le mentor du candidat.

- + Liste des expériences professionnelles et des activités réalisées par le candidat.
- + Formation et scolarité.
- + Compétences (validées par le mentor) et centres d'intérêts du candidat.

Offre d'emploi



- + **Profil de l'employeur** : logo, nom de l'entreprise, description de l'activité, lien vers le site Internet, engagement dans la communauté.
- + Option de partage : courriel, twitter, facebook.

- + **Détail de l'offre d'emploi** : horaire, durée du mandat, géolocalisation, description des tâches, salaire horaire, nombre de postes disponibles, conditions particulières (compétences requises, matériel fourni, etc.).

- + lien vers les offres similaires.

Postuler

Bouton Postuler - permet au mentor de référer un ou plusieurs candidats directement à l'employeur.

DESTINATION EMPLOI est un projet développé par la Société de développement social (SDS). Convaincue que l'emploi demeure une solution durable à l'exclusion sociale, la SDS a su créer des liens entre des entreprises et différents partenaires sociaux dans le but de placer en emploi des personnes marginalisées et vulnérables.

Depuis 2008, 650 contrats représentant plus de 150 000 heures de travail ont été générés par la SDS à Montréal, aujourd'hui nous poursuivons notre mission en mettant en ligne Destination Emploi qui va permettre de créer encore plus d'opportunités pour des personnes éloignées du marché de l'emploi.



La Société de Développement Social est le premier courtier en valeurs sociales en Amérique du Nord, nous servons d'intermédiaire entre le monde des affaires et le milieu communautaire.

Notre mission :

Nous agissons comme catalyseur auprès des entreprises et institutions afin de les aider à réaliser leur engagement social en investissant dans des projets concrets reliés à l'itinérance et l'exclusion sociale.

Notre vision :

Être reconnu comme la référence dans le grand Montréal en tant que courtier social, en collaboration avec les autres organismes impliqués dans la cause de l'exclusion sociale.



1097 Rue St-Alexandre, Montréal, QC
☎ 514-312-7344 ✉ info@courtier.social



Connaissez-vous le recrutement **socialement responsable** ?

En recrutant sur Destination Emploi, vous trouvez une main-d'oeuvre adaptée à vos besoins tout en aidant des personnes en réinsertion professionnelle.



Entretien



Runner
Manutentionnaire



Agent d'accueil
Hôtesse



Service à la clientèle



ETC

Un service clé en main et gratuit

Votre annonce est publiée sur le site, nous la diffusons auprès des organismes de réinsertion partenaires, nous sélectionnons les candidats et planifions les entretiens (au besoin).

Un accompagnement adapté

Avec Destination Emploi, vous n'êtes pas seul, l'employeur reçoit le soutien de notre équipe et le candidat celui d'un mentor avant, pendant et après le début du mandat.

Une disponibilité immédiate

Nous pouvons répondre à vos besoins dans un délai de 36 à 48 h.



Ils nous font confiance



Exemples de contrats réalisés avec Destination Emploi :



Hôtesse / Runner Événement Ecom

"Lors de notre événement eCOM à Sherbrooke, nous avons eu l'opportunité d'impliquer 3 jeunes en réinsertion professionnelle. J'ai été touchée par leur volonté et leur motivation tout au long de la journée. Ils ont envie de travailler et de se sentir impliqués. Si chaque entreprise faisait un grand pas vers eux, cela changera plusieurs vies."

Jenyfer Maisonneuve, Co-présidente, eCOM.



Barista / Service à la clientèle Starbucks

"Les employés en magasin ont pu mettre à contribution leur connaissance et leur expérience afin d'aider les nouveaux stagiaires à travailler ensemble. De plus, nous sommes heureux d'avoir deux anciens stagiaires parmi nous! Ils ont très bien acquis les qualités d'un bon barista et les valeurs de Starbucks!"

François Regnier, gérant chez Starbucks.



Agent d'accueil / Brigadier d'entretien SDC Plaza St Hubert

"Le fait d'avoir travaillé à la Foire Atmosph'air m'a fait sortir de mon isolement. J'ai senti que j'avais le respect de l'équipe en place. Ça m'a confirmé que je suis bon dans mes relations interpersonnelles avec le grand public, et aussi, que je suis capable de travailler fort. Ça m'a donné de l'espoir de pouvoir retourner sur le marché du travail."

Daniel, Candidat référé par l'Accueil Bonneau.

À propos de la Société de développement social :

Gestionnaire de la plateforme Destination Emploi, la SDS est un OBNL qui met en relation le secteur privé et le milieu communautaire autour de projets concrets en lien avec l'itinérance et l'exclusion sociale. L'une de ses missions est d'encourager les entreprises à intégrer en emploi des personnes issues de programmes de réinsertion professionnelle à Montréal.

Qu'est-ce que la plateforme de recrutement Destination Emploi ?

Destination Emploi est une plateforme d'employabilité qui permet aux personnes éloignées du marché du travail d'accéder à des opportunités d'emploi adaptées et aux employeurs d'afficher des offres. Une sorte de LinkedIn pour les personnes qui cheminent vers la réinsertion professionnelle ! Grâce à vous, elles auront la chance d'approvoiser le marché du travail tout en développant des compétences de savoir être et de savoir faire; un réel tremplin vers la réinsertion.



**VOUS VOULEZ AIDER
UNE PERSONNE
DANS LE BESOIN ?**

RECRUTEZ-LÀ!



Partenaires de Destination Emploi :



Besoin d'aide, des questions ?

Contactez Julie Dufour - Coordonnatrice Destination Emploi
julie.dufour@courtier.social



Article 7.18

Dépôt de la désignation du leader d'Équipe Anjou

Ce document sera livré séance tenante.



Commission de la présidence du conseil

Révision du
*Code d'éthique et de conduite des membres du conseil
de la Ville et des conseils d'arrondissement*

Rapport et recommandations

Rapport déposé au conseil municipal
Le 22 janvier 2018

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions
et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Montréal, le 22 janvier 2018

La commission :

Président

Mme Cathy Wong
Arrondissement de Ville-Marie

Mme Valérie Plante
Mairesse de Montréal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Vice-présidents

M. Sterling Downey
Arrondissement de Verdun

M. François Limoges
Arrondissement de Rosemont–La Petite-
Patrie

Madame la Mairesse,

Membres

Mme Mary Deros
Arrondissement de Villeray–St-Michel–
Parc-Extension

Mme Andrée Hénault
Arrondissement d'Anjou

Mme Christine Gosselin
Arrondissement de Rosemont–La Petite-
Patrie

M. Normand Marinacci
Arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-
Geneviève

Mme Sue Montgomery
Arrondissement de Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce

M. Jérôme Normand
Arrondissement d'Achilles–Cartier

M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont–La Petite-
Patrie

Mme Chantal Rossi
Arrondissement de Montréal-Nord

Conformément à l'obligation légale, en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, qui prévoit l'adoption d'un Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseil d'arrondissement révisé, avec ou sans modifications, et ce, après chaque élection générale, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission de la présidence du conseil, le rapport de recommandations à la suite du processus de révision mené sur le *Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement* (14-004).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Cathy Wong
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. MÉTHODOLOGIE	4
2. ANALYSE DE LA COMMISSION	4
CONCLUSION	5
ANNEXE 1	6
RECOMMANDATIONS	6

INTRODUCTION

La Commission de la présidence du conseil a tenu deux séances de travail afin de répondre à l'obligation légale de réviser le Code d'éthique à la suite de l'élection générale du 5 novembre 2017. Dans le cadre de ces deux séances, les commissaires ont pu bénéficier des commentaires et recommandations de Me Marc Lalonde, aide-conseil à l'éthique et à la déontologie pour les élu.es et les élus et le personnel de cabinet de la Ville de Montréal ainsi que du soutien de Me Véronique Belpaire, la chef de division du droit public et de la législation.

Le gouvernement du Québec a adopté, le 30 novembre 2010, la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1), loi sanctionnée le 2 décembre 2010. La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit l'adoption par le conseil municipal d'un Code d'éthique révisé, avec ou sans modifications, et ce, après chaque élection générale. La Commission de la présidence du conseil avait complété la révision du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement, qui fut adopté¹, par [règlement \(11-031\)](#), au conseil municipal du mois d'octobre 2011. Il s'agissait alors de la première version du Code d'éthique tel que nous le connaissons aujourd'hui. Après l'élection générale de 2013, la Commission en a recommandé l'adoption, sans modifications, par [règlement \(14-004\)](#) et, plus récemment en septembre 2016, une disposition a été ajoutée concernant l'annonce de projets dans le cadre des activités de financement politique.

1. MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de la première séance de travail, tenue le lundi 18 décembre, la Commission a pu bénéficier de la présentation de Me Lalonde, qui lui a soumis une vingtaine de commentaires et autant de recommandations. Lors de cette même rencontre, les échanges ont pu mener à des consensus.

Une seconde séance de travail s'est tenue quelques jours plus tard, le jeudi 21 décembre. Entretemps, Me Lalonde avait soumis un tableau des textes comparés aux commissaires afin de pouvoir préparer la discussion finale et formuler les recommandations de la Commission.

Afin de mener à bien son mandat, la Commission a également pu bénéficier du soutien de Me Véronique Belpaire au cours des deux séances de travail tenues, notamment pour assurer la validation juridique des modifications proposées au Code d'éthique ainsi que la concordance réglementaire. La Commission a également pris connaissance des travaux menés par la Commission de la présidence du conseil par le passé relativement à la révision du Code d'éthique et à la question du harcèlement entre élu.es et pouvant également impliquer des personnes membres du personnel de cabinet, ce qui lui a permis de bonifier l'article 29 et d'ajouter l'article 30 ainsi qu'une définition, au chapitre premier, de ce qui constitue du harcèlement.

Finalement, une préoccupation de la nouvelle administration à l'effet de proposer un Code d'éthique épicène a donné lieu à un exercice de révision en profondeur des textes afin que celui-ci réfère tant aux femmes qu'aux hommes.

2. ANALYSE DE LA COMMISSION

L'analyse a été effectuée par l'aide-conseil à l'éthique, qui a soulevé différentes dispositions méritant soit d'être précisées, rectifiées ou étendues aux proches des membres du conseil. Les échanges entre les commissaires et les juristes ont permis de formuler les différentes propositions de modifications retenues par la Commission relativement à de nombreux articles du Code d'éthique. Celles-ci sont détaillées à la troisième recommandation (voir l'annexe 1). De plus, la structure du Code d'éthique a été réorganisée pour une plus grande cohérence.

Finalement, cet exercice de révision a permis au contentieux d'identifier une modification de concordance réglementaire requise à l'article 105 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* en relation avec l'article 6 du Code d'éthique.

CONCLUSION

Les modifications proposées au Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement sont le résultat d'un travail de réflexion en profondeur et c'est avec beaucoup de fierté que les membres de la Commission de la présidence du conseil le soumettent, pour adoption, à leurs collègues du conseil municipal qui pourront se l'approprier.

ANNEXE 1

RECOMMANDATIONS

À l'issue de ses travaux, la Commission de la présidence du conseil remercie les commissaires et les fonctionnaires qui ont alimenté sa réflexion et adresse les recommandations suivantes au conseil municipal :

DÉLAIS IMPARTIS À L'EXERCICE DE RÉVISION OBLIGATOIRE

CONSIDÉRANT que le Code d'éthique révisé doit faire l'objet d'une adoption réglementaire avant le 1^{er} mars qui suit chaque élection générale ;

CONSIDÉRANT que, pour être adopté au conseil municipal du mois de février, un avis de motion doit être déposé au conseil municipal du mois de janvier ;

CONSIDÉRANT le peu de temps dont les personnes nouvellement élues disposent pour prendre connaissance du Code, l'assimiler et réfléchir aux modifications à proposer, le cas échéant, et ce, notamment en raison de la période de vacances des Fêtes de fin d'année ;

La Commission recommande au conseil municipal de :

R-1

MANDATER le Bureau des Relations Gouvernementales et Municipales de la Ville de Montréal pour présenter une demande de modification législative au gouvernement du Québec à l'effet de reporter, au 1^{er} juin, la date limite de l'adoption d'un nouveau Code d'éthique suivant chaque élection générale.

MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES

ATTENDU que le libellé de l'article 6 du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement nécessite, par souci de concordance, une modification au *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* afin que les membres du conseil puissent s'abstenir de voter lorsqu'une question devant être prise en considération mettrait en cause leur intérêt personnel ou celui de leurs proches ;

La Commission recommande au conseil municipal de :

R-2

MODIFIER l'article 105 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* par l'ajout, après le mot « loi », des mots « ou a un règlement », de sorte que les membres du conseil puissent être légitimés de s'abstenir de voter, et ce, en concordance de l'article 6 du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement.

ADOPTION D'UN NOUVEAU CODE D'ÉTHIQUE

Considérant que la plupart des articles du Code d'éthique en vigueur sont touchés par les modifications recommandées par la Commission;

Considérant que le code d'éthique doit refléter la réalité de la nouvelle administration;

Considérant que les textes du Code d'éthique ont fait l'objet d'une révision épique;

La Commission recommande au conseil municipal :

R-3

D'ADOPTER le nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement proposé par la Commission de la présidence du conseil, qui intègre les modifications ci-dessous énumérées et dont les textes ont fait l'objet d'une révision épiciène :

- Définitions :
 - o Ajout de la définition de « harcèlement »;
 - o Modification de la définition de « intérêt des proches » pour « proches »;
- Préambule :
 - o Retrait de contenu ;
- Titre de la section I :
 - o Remplacer « À TOUS LES MEMBRES » par « AUX MEMBRES »;
- Article 6
 - o Ajout de la notion d'intérêt personnel de la personne membre du conseil et de celui de ses proches;
 - o **Modification de concordance requise à l'article 105 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) : ajouter « ou à un règlement » après le mot « loi »;**
- Article 7
 - o Ajout de la notion de prêts accordés par la personne membre du conseil à d'autres personnes que les membres de sa famille immédiate;
 - o Ajout de l'obligation de mentionner le nom et la fonction des proches de la personne membre du conseil qui sont à l'emploi de la Ville;
 - o Ajout de l'obligation de mettre à jour la déclaration en signifiant tout changement significatif aux renseignements contenus dans la déclaration originale au greffier dans les 60 jours;
- Article 8
 - o Ajout de la notion d'intérêts pécuniaires de la personne membre du conseil et de celui de ses proches;
- Article 9
 - o Ajout de la notion d'intérêts pécuniaires de la personne membre du conseil et de celui de ses proches;
- Article 13
 - o Remplacer élection par assermentation ;
- Article 18 (nouvel article 19)
 - o Remplacer 10 jours par 30 jours pour être conforme à ce qui est prévu par la loi;
- Article 21, paragraphe 1 (ancien article 20)
 - o Remplacer le mot « AUCUN » par le mot « QUELQUE »;
- Titre de la nouvelle section III de la sous-section 2 du chapitre III
 - o Remplacer le mot « DENIER » par le mot « RESSOURCES »;
- Article 22 (nouvel article 23)
 - o Élargissement de la portée aux lois, règlements, politiques et directives applicables;
- Article 25 (nouvel article)
 - o Ajout d'une disposition visant l'utilisation des visuels corporatifs;
- Article 26 (ancien article 25)
 - o Ajout d'une précision quant à la durée de l'obligation dans le temps;
- Article 29 (ancien article 27)
 - o Inclusion des employées et employés ainsi que du personnel de cabinet;
- Article 30 (nouvel article)
 - o Ajout d'un article sur le harcèlement.

Déclaration

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2018

Article 15.01

Déclaration pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste

Attendu que la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste est célébrée à chaque année le 27 janvier;

Attendu que l'Holocauste constitue une tragédie sans précédent de l'histoire de l'humanité;

Attendu que des millions de personnes, dont les deux tiers des Juifs d'Europe, mais aussi des Tziganes, des Slaves, des personnes handicapées, des Témoins de Jéhovah, des homosexuels, des opposants politiques et des artistes, ont été tués pendant la Seconde Guerre mondiale;

Attendu que l'irrationalité et l'intolérance ont fait un retour en 2017;

Attendu que les leçons tirées de l'Holocauste doivent nous prémunir contre les dangers de l'extrémisme;

Attendu que Montréal a accueilli de nombreux survivants de l'Holocauste qui ont contribué au développement de la ville et à sa prospérité;

Attendu que Montréal est la ville qui a la troisième plus forte concentration de survivants de l'Holocauste au monde;

Attendu que le Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal œuvre, depuis 1979, à éduquer et à sensibiliser la population sur le génocide de millions de Juifs;

Il est proposé par la mairesse Valérie Plante, appuyé par Benoit Dorais, maire du Sud-Ouest

Et résolu :

Que Montréal souligne la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier;

Que Montréal continue de sensibiliser la population contre l'extrémisme et l'intolérance afin que plus jamais une tragédie comme l'Holocauste ne se produise.

Déclaration

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2018

Article 15.02

Déclaration pour la sensibilisation aux problèmes de santé mentale

Attendu qu'un Canadien sur cinq vivra un problème de santé mentale au cours de sa vie;

Attendu qu'à Montréal, 2% de la population adulte souffre de troubles de santé mentale graves et de longue durée, selon l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal;

Attendu qu'à Montréal, 29% de la population adulte sera aux prises avec une dépression majeure ou des troubles anxieux ou encore des troubles liés à l'usage de drogues ou d'alcool, selon l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal;

Attendu que d'ici 2020, la dépression se classera au deuxième rang des principales causes d'incapacité à l'échelle mondiale, juste derrière les maladies cardiaques;

Attendu que seulement 30 % des gens faisant une dépression cherchent de l'aide, en partie en raison de la stigmatisation entourant toujours la maladie mentale et en partie parce qu'ils ignorent tout simplement qu'ils font une dépression;

Attendu que la journée Bell cause pour la cause aura lieu le 31 janvier 2018;

Attendu que l'initiative a permis à 9 organismes en santé mentale du Grand Montréal de se partager 150 000\$ en 2017;

Attendu que les personnes atteintes de problèmes de santé mentale font encore l'objet de discrimination;

Attendu que la Ville de Montréal est active dans le domaine de la santé mentale, notamment par l'entremise de son Plan d'action en itinérance, de son Programme d'accompagnement justice-santé mentale et de son Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ÉSUP);

Il est proposé par la conseillère de Villeray, Rosannie Filato, appuyée par la conseillère d'Ahuntsic, Nathalie Goulet

Et résolu :

Que Montréal fasse la promotion de la santé mentale et sensibilise la population à l'importance de lutter contre la stigmatisation;

Que Montréal appuie les initiatives en santé mentale susceptibles d'améliorer l'offre de service pour les Montréalais et les Montréalaises aux prises avec des problèmes de santé mentale, tel que Bell cause pour la cause.

Déclaration

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2018

Article 15.03

Déclaration pour honorer la mémoire des victimes de l'attentat de la grande mosquée de Québec

Attendu que la Ville de Québec a été endeuillée le 29 janvier 2017 par l'attentat commis à la grande mosquée de Québec qui a coûté la vie à six personnes de confession musulmane et a laissé une victime paraplégique;

Attendu que l'attentat de la grande mosquée de Québec a heurté l'ensemble de la communauté musulmane;

Attendu que les Montréalais et les Montréalaises ont réagi par un immense élan de solidarité au lendemain de l'attentat de la grande mosquée de Québec;

Attendu qu'en août 2017, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déclaré que le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie sont des poisons pour nos sociétés;

Attendu que le gouvernement fédéral a adopté, en mars 2017, la motion M-103, qui stipule qu'il faut endiguer le climat de haine et de peur qui s'installe dans la population et condamner l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de discrimination religieuse systémiques;

Attendu que la législature québécoise a adopté à l'unanimité, en septembre 2015, la motion visant à condamner l'islamophobie, les appels à la haine et à la violence envers les Québécois et les Québécoises de confession musulmane;

Attendu que tous les citoyens et toutes les citoyennes de la ville de Montréal bénéficient des droits et des libertés proclamés et garantis par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et par la Charte canadienne des droits et libertés (1982);

Attendu que l'administration municipale s'est engagée, avec la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale, la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion et la Charte montréalaise des droits et responsabilités, à combattre la discrimination et l'exclusion et à promouvoir des relations interculturelles harmonieuses s'inspirant des valeurs fondamentales telles que le respect de la dignité humaine, la compréhension, l'égalité, l'inclusion et l'équité;

Attendu que Montréal est une ville cosmopolite, que plus de 50 % de sa population est issue de communautés d'origines diverses et que 30 % des Montréalais et des Montréalaises sont membres d'une minorité visible (Statistique Canada, 2011);

Attendu que l'une des responsabilités de la Ville de Montréal est de favoriser l'inclusion de tous ses citoyens et de toutes ses citoyennes sur l'ensemble de son territoire et une cohabitation harmonieuse;

Il est proposé par Valérie Plante, mairesse de Montréal, appuyé par François Limoges, leader de la majorité

Et résolu :

Que la Ville de Montréal honore la mémoire des victimes de l'attentat de la grande mosquée de Québec et témoigne de sa solidarité à l'ensemble de la communauté musulmane;

Que la Ville de Montréal prenne tous les moyens nécessaires pour lutter contre l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de discrimination religieuse systémiques;

Que la Ville de Montréal appelle les citoyens et citoyennes à se rassembler le 29 janvier pour commémorer la tuerie de la grande mosquée de Québec à l'Hôtel de Ville afin de témoigner collectivement de leur solidarité.



Dossier # : 1176859018

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Coencorp consultant corporation, fournisseur unique, pour le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 pour la somme maximale de 133 030,68 \$ taxes incluses.

Il est recommandé:

1. d'accorder à Coencorp consultant corporation, fournisseur unique, le contrat gré à gré pour le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences pour la période du 1er octobre 2018 au 31 septembre 2021 pour la somme maximale de 133 030,68 \$ taxes incluses.
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par le budget de fonctionnement du Service du matériel roulant et des ateliers.

Signé par Benoit DAGENAI **Le** 2017-12-15 16:59

Signataire : Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176859018

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Coencorp consultant corporation, fournisseur unique, pour le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 pour la somme maximale de 133 030,68 \$ taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

Le Service du matériel roulant et des ateliers renouvelait à la fin de l'année 2010 son système de gestion automatisé de carburant pour cause de désuétude. Le système de gestion automatisé de carburant proposé par Coencorp avait alors été retenu à la suite du processus d'appel d'offres public, puisqu'il répondait aux multiples besoins de la Ville de Montréal. En effet, le système est flexible et permet la saisie manuelle de toutes les informations de validation requises (matricule de l'employé, son NIP, matricule du véhicule, odomètre, numéro de lance) ou saisie semi-automatique dont certaines informations de validation sont assurées par des mécanismes de transmission de données automatiques. En juin 2012, lors de la mise en service du système, une entente de 5 ans avec un coût récurrent pour le renouvellement des licences avait été conclue avec Coencorp. Cette entente prenait fin le 31 mai 2017. À cette date, le SMRA a prolongé l'entente afin de mettre à niveau les 9 nouveaux postes de carburant pris en charge par le SMRA depuis le regroupement des activités liées au matériel roulant. Le montant pour la période de la prolongation s'élevait à 7 389,11\$ et a été payé par le bon de commande 1213604. Cette stratégie visait à consolider les dates de fin des différents contrats en une seule entente. Ensuite, pour la période du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018, la facture au montant de 33 257,67 \$ a été payé par le bon de commande 1233428 afin de respecter l'échéance de paiement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution CE10 0445 du 7 avril 2010 - Autorisation du lancement d'appel d'offres public et approbation des critères de sélection pour la fourniture et l'implantation d'un système de gestion automatisé de distribution de carburant.
Résolution CM10 0983 du 14 décembre 2010 - Octroyer un contrat à Coencorp Consultant Corporation pour la fourniture et l'implantation d'un système de gestion automatisé de carburant - Dépense totale de 958 362,85 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10-10872 (2 soum., 1 conforme)

DESCRIPTION

Le présent contrat inclut le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences pour les 25 sites de distribution de carburant de la Ville. Le détail du contrat se trouve en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Afin d'obtenir les mêmes prix pour les quatre prochaines années, une entente entre le fournisseur et la Ville a été obtenue. Conformément à l'article 573.3 art. 6 de la loi sur les cités et villes, afin d'assurer la compatibilité avec le système existant, le présent contrat est octroyé gré à gré à l'unique fournisseur Coencorp consultant corporation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximal de ce contrat de 133 030,68 \$, taxes incluses, sera assumé en totalité par le budget de fonctionnement du Service du matériel roulant et des ateliers à raison de 33 257,67 \$ par année.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le renouvellement du contrat de service est essentiel afin de maintenir le système de gestion automatisé de carburant pleinement opérationnel et optimal. Ce système est au cœur des opérations automatisés des postes de ravitaillement de la Ville de Montréal.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Sans objet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début du contrat: 1er octobre 2018

Fin du contrat: 30 septembre 2021

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mustapha CHBEL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Geneviève MILOT
Agente de recherche

Tél : 514 872-6523

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-20

Patrice GUINDON
Chef de division services sur route

Tél : 514 872-3680

Télécop. : 514 872-1912

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude SAVAGE
Directeur

Tél : 514 872-1076

Approuvé le : 2017-11-24

SYSTÈME COENCORP - DÉTAIL DES COÛTS POUR UNE ANNÉE (CONTRAT AVEC ENGAGEMENT DE 5 ANS)

ITEM	NOM DE L'ITEM	DESCRIPTION DE L'ITEM	DÉTAIL DES COÛTS / ITEM	COÛTS	Rabais de 10% (offert avec un engagement de 5 ans)	TOTAL	AVEC TAXES
FZ-SW-0008	SiteManager.net FuelZone (module ravitaillements)	Ce module permet la gestion des ravitaillements en carburant pour les 25 postes de la Ville; autorisation des distributions de carburant pour les utilisateurs et les véhicules actifs au système. 10 sièges sont inclus au contrat, donc une possibilité de 10 utilisateurs simultanés connectés à ce module de l'application.	Pour 10 sièges et +, le coût par siège est de 690\$.	6 900 \$	690 \$	6 210 \$	7 139,95 \$
FZ-SW-0007	SiteManager.net FuelZone (module inventaires)	Ce module permet la gestion de l'inventaire de carburant des 25 postes de la Ville; gestion des entrées et sorties de carburant, compilation des lectures de niveaux des réservoirs, rapports d'inventaire, conciliation d'inventaire, etc.. 10 sièges sont inclus au contrat, donc une possibilité de 10 utilisateurs simultanés connectés à ce module de l'application.	Pour 10 sièges et +, le coût par siège est de 690\$.	6 900 \$	690 \$	6 210 \$	7 139,95 \$
FZ-SW-0010	SiteManager.net DataZone	Ce module donne accès à l'utilisation du système DataZone; distributions de carburant automatiques par l'usage de modules UDV. 4 arrondissements seulement utilisent ce module, donc le contrat permet 4 sièges.	Puisque les 4 postes DataZone utilisent aussi FuelZone, Coencorp charge le prix d'un seul siège. Le coût d'un seul siège est de 850\$.	850 \$	85 \$	765 \$	879,56 \$
COEN-ASSIST	Assistance en ligne	Contrat d'assistance illimitée pour l'application SiteManager.net, pour les 25 postes de carburants de la Ville.	FuelZone: 1730\$ pour le 1er site et 585\$ par site pour les 24 autres.	15 770 \$	1 577 \$	14 193 \$	16 318,40 \$
			DataZone: 430\$ par site.	1 720 \$	172 \$	1 548 \$	1 779,81 \$
TOTAL				32 140 \$	3 214 \$	28 926 \$	33 257,67 \$

Dossier # : 1176859018

Unité administrative responsable :

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction

Objet :

Accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Coencorp consultant corporation, fournisseur unique, pour le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021 pour la somme maximale de 133 030,68 \$ taxes incluses.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1176859018 Entretien du système de gestion de carburant.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Mustapha CHBEL
 Agent de gestion des ressources financières
Tél : 514-872-0470

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-22

Cathy GADBOIS
 Chef de Section
Tél : 514 872-1443
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1176859016

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Stageline Scènes Mobiles inc., pour la fourniture de cinq scènes mobiles avec équipements et accessoires pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16163 (1 soum.)

Il est recommandé:

1. d'accorder à Stageline Scènes Mobiles inc., le contrat pour la fourniture de cinq scènes mobiles avec équipements et accessoires pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16163.

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville centre pour un montant de 890 823 \$ (net de ristourne).

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-18 12:17

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176859016

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Stageline Scènes Mobiles inc., pour la fourniture de cinq scènes mobiles avec équipements et accessoires pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16163 (1 soum.)

CONTENU

CONTEXTE

Dans le but d'améliorer la disponibilité et la fiabilité de son parc de véhicules, la Ville de Montréal a procédé au regroupement des ressources humaines et financières dédiées aux activités du matériel roulant le 1^{er} janvier 2017. Conséquemment, le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) est responsable de l'acquisition des véhicules et des équipements qui seront mis à la disposition des 19 arrondissements et services centraux. Dans le cadre de sa planification d'achat pour l'année 2017, le SMRA a identifié le besoin de remplacer cinq scènes mobiles pour cause de désuétude (la liste complète des matricules des appareils à remplacer se trouve en pièce jointe). Les nouvelles scènes seront mises à la disposition des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), Saint-Laurent, LaSalle et Saint-Léonard et seront utilisées pour la tenue d'événements culturels en plein air. En période estivale, lorsque les besoins pour l'ensemble des arrondissements sont plus grands, c'est l'arrondissement de MHM qui assure la coordination pour le partage des scènes, et ce, de façon optimale à travers la Ville.

Pour acquérir les scènes mobiles, l'appel d'offres 17-16163 s'est tenu du 15 mai au 12 juin 2017. Le délai de réception des soumissions a été de 31 jours incluant les dates de publication et d'ouverture des soumissions. La période de validité des soumissions indiquée à l'appel d'offres était de 90 jours civils suivant la date fixée à l'ouverture de la soumission. Une demande de prolongation de la validité des prix a été nécessaire à deux reprises. La première demande de prolongation était valide jusqu'au 31 décembre 2017 et la seconde jusqu'au 28 février 2018.

L'évaluation des soumissions repose sur un système de pondération et d'évaluation. Conformément aux clauses administratives particulières de l'appel d'offres public 17-16163, le contrat est octroyé en entier au soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage à la grille d'évaluation présentée en pièce jointe - note additionnelle.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DA176859003 – 11 mars 2017 : Approuver les critères et les pondérations de la grille servant pour l'évaluation des soumissions à recevoir dans le cadre de l'appel d'offres no 17-

16163 portant sur l'acquisition de 5 scènes mobiles pour les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro et Saint-Léonard.

DESCRIPTION

Ce dossier vise l'octroi d'un contrat à Stageline Scènes Mobiles inc. pour l'acquisition de cinq scènes mobiles avec équipements et accessoires, tel que décrit au devis technique de l'appel d'offres public 17-16163.

Article 1 et 2 : Scènes mobiles avec équipement et accessoires pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Article 3 : Scènes mobiles avec équipement et accessoires pour l'arrondissement de Saint-Laurent

Article 4 : Scènes mobiles avec équipement et accessoires pour l'arrondissement de LaSalle

Article 5 : Scènes mobiles avec équipement et accessoires pour l'arrondissement de Saint-Léonard

Les cinq scènes sont de marque et modèle Stageline SL100.

Il s'agit de scènes extérieures préassemblées qui se déploient de manière hydraulique et séquentielle en une structure autoportante d'une largeur de 24 pieds par 20 pieds de profondeur.

Une fois démonté, tout l'équipement est contenu dans une remorque d'une longueur de 35 pieds. La remorque est dotée d'un mécanisme d'attelage de type col de cygne pour en faciliter le déplacement à l'aide d'un tracteur chargeur. Les scènes sont munies de tous les équipements et accessoires requis à leur fonction : habillage de scène, coffres de rangement, éclairage, escalier, etc. Certains types de mécanismes d'attelage et accessoires diffèrent d'une scène à l'autre. Le contrat comprend une formation sur l'opération et la maintenance des appareils. Les scènes seront sous la garantie du manufacturier pour une période de 36 mois.

JUSTIFICATION

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'appel d'offres public 17-16163 pour lequel il y a eu un seul soumissionnaire. Conformément aux dispositions de l'article 573.3.3 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville s'est entendue avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les obligations.

Firme soumissionnaire conforme	Note	Total
Stageline Scènes Mobiles inc.	86, 8 %	947 152,55 \$
	Estimation	972 688,50 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme – estimation)		- 25 535,95 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) ((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100		- 2,63 %

Préalablement au lancement de l'appel d'offres, l'analyse d'achats antérieurs avait permis d'estimer la dépense du contrat à 972 688,50 \$, taxes incluses.

Un comité de sélection a été constitué pour évaluer la qualité de la seule soumission reçue conformément aux critères prédéfinis dans la grille de pondération. La soumission de « Stageline Scènes Mobiles inc. » a reçu une note globale de 89.8%.

Il y a eu deux preneurs de cahier des charges, mais un seul a présenté une offre. Le fournisseur n'ayant pas soumissionné n'a jamais fourni de raison de non-dépôt.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximal de ce contrat de 975 567,13 \$, taxes incluses, sera assumé comme suit :
Un montant maximal de 890 823 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale (17-066) destiné aux achats de véhicules et leurs équipements (projet 68102).

Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville centre en 2018.

La dépense totale de 975 567,13 \$ comprend un frais de contingence de 3 %, soit de 28 414,58 \$, taxes incluses, pour des modifications aux scènes mobiles en cours de fabrication.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas car il s'agit d'un appareil remorqué non motorisé.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas remplacer un appareil qui a atteint sa durée de vie utile accentue le vieillissement et augmente, de fait, les frais d'entretien et de réparation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Sans objet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Livraison: 90 à 170 jours suite à l'émission du bon de commande

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Eliane CLAVETTE)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Bruno CÔTÉ MARCHAND, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Geneviève MILOT
Agente de recherche

Tél : 514 872-6523
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-30

Simon DESRUISSEUX
Chef de section

Tél : 514-872-1843
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude SAVAGE
Directeur

Tél : 514 872-1076
Approuvé le : 2017-12-14

Liste des scènes mobiles à remplacer

Appareil	Marque	Modèle	Année	Niv	Durée de vie	Agê de l'appareil en 2018	Motif de la mise au rancart
761-85543	HME	Roulotte	1985	R887679	20	32	Durée de vie dépassée
766-81553	GAYMOR	G4-2.5-8	1981	G812852	20	37	Durée de vie dépassée
766-91094	FILIERE	VERSATILE	1991	40115910514004.00	20	27	Durée de vie dépassée
766-91095	FILIERE	VERSATILE	1991	99A1006A910527	20	27	Durée de vie dépassée
766-94476	STAGE	STAGE	1994	2N9STAAE7RA045003	20	24	Durée de vie dépassée

Devis 76617A11				
Critères	Point	Descriptif	Ventilation	Pondération
No.1	45 points	Le prix, selon le bordereau de soumission	Aucune	45
No. 2	35 points	Capacité et qualité de conception et de production		
			Les dimensions allouées à l'espace de production du produit ciblé (en m2) et le pourcentage alloué pour ce projet à des sous-traitants, ainsi que les principaux sous-traitants. Les équipements de fabrication (soudeuse, plieuses, machine à cisailer, etc) ainsi que les appareils d'essai et de contrôle de la qualité (notamment des soudures). Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expertise et une capacité de production à l'interne pour répondre au mandat.	10
			Veillez indiquer si votre compagnie possède les certifications du Bureau canadien de soudage 47.1 ou 47.2. Fournir les copies d'attestations.	5
			Veillez indiquer toutes autres certifications ayant trait au processus de fabrication et ayant un impact significatif sur la qualité du produit final (ex. : ISO 9001, Marque Nationale de Sécurité, etc.) Fournir les copies d'attestations pertinentes.	5
			Délai de livraison à partir du bon de commande reçu de la Ville de Montréal. Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité de respecter le délai de livraison et pour ce faire il doit fournir avec la soumission un échéancier détaillé incluant le processus de fabrication.	5
			Conception assistée par ordinateur, indiquez le logiciel utilisé de même que le nombre de poste de travail. Calcul de résistance des structures par ordinateur, indiquez le logiciel de calcul par éléments finis utilisé. Les points seront attribués en fonction de la performance des logiciels utilisés.	10
No. 3	20 points	Expérience et expertise de la firme		
			Le curriculum vitae (incluant les réalisations et les accréditations) des ingénieurs, membres en règle de l'ordre des ingénieurs du Québec, chargé respectivement de la conception et du contrôle de la qualité ainsi que ceux des membres de leurs équipes.	10
			Nombre d'unités similaires produites pour d'autres villes ou entreprises au cours des 5 dernières années. Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans ce type de production.	5
			Fournir des références de clients de votre entreprise, un minimum de 5 références, pour des unités similaires vendues par votre compagnie. (villes ou entreprises)	5
Total	100 points			

Dossier # : 1176859016

Unité administrative responsable :

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction

Objet :

Accorder un contrat à Stageline Scènes Mobiles inc., pour la fourniture de cinq scènes mobiles avec équipements et accessoires pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16163 (1 soum.)

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



17-16163 Det Cah Final.pdf



17-16163-PV.pdf



17-16163-tcp ÉC.pdf



2017-05-08 Analyse et évaluation de la soumission par les membres du comité, signé ÉC.pdf



2017-12-04 Interv 16163 approv ÉC .pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Eliane CLAVETTE
 Agente d approvisionnement niveau 2

Tél : 514-872-1858

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-13

Denis LECLERC
 C/S app.strat.en biens, Service de l'Approvisionnement
Tél : 514-872-5241
Division : Division de l'acquisition de biens et services

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16163 No du GDD : 1176859016

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de cinq (5) scènes mobiles avec équipements et accessoires

Type d'adjudication : Système de pondération incluant le prix (à une enveloppe)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 15 - 5 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 1

Ouverture originalement prévue le : 12 - 6 - 2017 Date du dernier addenda émis : 17 - 2 - 2017

Ouverture faite le : 12 - 6 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 22 jrs

Date du comité de sélection : 15 - 9 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 2 Nbre de soumissions reçues : 1 % de réponses : 50

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 90 jrs Date d'échéance initiale : 10 - 9 - 2017

Prolongation de la validité de la soumission de : 171 jrs Date d'échéance révisée : 28 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI) avant négociation	Montant soumis (TTI) après négociation	✓	# Lot
Stageline Scènes Mobiles inc.	981 645,05 \$	947 152,55 \$	✓	

Information additionnelle

Un (1) preneur n'as pas répondu a notre demande. Le prix à été négocié en référence à Art 573.3.3 de la L.C.V. – « Dans le cas où une municipalité a, à la suite d'une demande de soumission reçue une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important dans l'estimation établie par la municipalité.

Préparé par : Éliane Clavette

Le 4 - 12 - 2017

17-15804 - Acquisition d'une (1)
scène mobile avec équipements et
accessoires

17-15804 - Acquisition d'une (1) scène mobile avec équipements et accessoires														
	Prix	Capacité et qualité de conception et production	Expérience et expertise de la firme	0	0	0	0	0	Pointage intermédiaire total	Prix	Pointage final		Comité	
FIRME	45%	35%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	\$		Rang	Date	lundi 08-05-2017
Stageline Mobile Stage inc.	45,00	26,70	15,10						86,8		-		Heure	9 h 00
0									-		-		Lieu	255, rue Crémazie est, bureau 400, salle collaboration
0									-		-			
0									-		-			
0									-		-			
Agent d'approvisionnement		Éliane Clavette <i>E. Clavette</i> 8 mai 2017											Multiplicateur d'ajustement	
													10000	

Tableau comparatif des prix reçus

#	Objet	Informations
1	Nom de l'agent d'approvisionnement	Guy Roy, vérifié et modifié par Éliane Clavette 5 oct. 2017
2	Titre de l'appel d'offres	Acquisition de cinq (5) scènes mobiles avec équipements et accessoires
4	No de l'appel d'offres	17-16163
5	Préposée au secrétariat	Hafida Mouhandiz (27 septembre 2017)
6	Type de sollicitation	Publique
7	Date d'ouverture	12 juin 2017
8	Service requérant	33 - Service dut matériel roulant et des ateliers
9	Requérant	C. Marchand Bruno




#	Soumissionnaire	Commentaires	Conformité	No de soumission
1	Stageline Mobile Stage Inc. (Stageline Scène mobile Inc.)		Conforme	22429

Agent d'approvisionnement	Guy Roy, vérifié et modifié par Éliane Clavette 5 oct. 2017
Numéro de l'appel d'offres	17-16163
Titre de l'appel d'offres	Acquisition de cinq (5) scènes mobiles avec équipements et accessoires

**Stageline Mobile Stage Inc.
(Stageline Scène mobile Inc.)**

Item	Articles	Qté	Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire négocié	Montant total négocié
1	scène mobile avec équipements et accessoires pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1	165 475,00 \$	165 475,00 \$	159 475,00 \$	159 475,00 \$
2	scène mobile avec équipements et accessoires pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1	165 475,00 \$	165 475,00 \$	159 475,00 \$	159 475,00 \$
3	scène mobile avec équipements et accessoires pour l'arrondissement de Saint-Laurent	1	180 010,00 \$	180 010,00 \$	174 010,00 \$	174 010,00 \$
4	scène mobile avec équipements et accessoires pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	1	162 820,00 \$	162 820,00 \$	156 820,00 \$	156 820,00 \$
5	scène mobile avec équipements et accessoires pour l'arrondissement de Saint-Léonard	1	180 010,00 \$	180 010,00 \$	174 010,00 \$	174 010,00 \$

Agent d'approvisionnement	Guy Roy, vérifié et modifié par Éliane Clavette 5 oct. 2017
Numéro de l'appel d'offres	17-16163
Titre de l'appel d'offres	Acquisition de cinq (5) scènes mobiles avec équipements et accessoires

			Stageline Mobile Stage Inc. (Stageline Scène mobile Inc.)			
Item	Articles	Qté	Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire négocié	Montant total négocié
				Total	Total	
				853 790,00 \$	823 790,00 \$	
				TPS	TPS	
				42 689,50 \$	41 189,50 \$	
				TVQ	TVQ	
				85 165,55 \$	82 173,05 \$	
				TOTAL	TOTAL	
				981 645,05 \$	947 152,55 \$	

Le plus bas soumissionnaire conforme

Stageline Mobile Stage Inc. (Stageline Scène mobile Inc.)	
823 790,00 \$	
41 189,50 \$	
82 173,05 \$	
947 152,55 \$	



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#)

[Service à la clientèle](#)

[Aide](#)

[Recherche avancée](#)

[FERMER LA SESSION](#)

[ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#)

[Mes avis](#)

[Rapports](#)

[Profil](#)

[Organisation](#)

[COMMANDES](#)

[PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

➤ [Résultats
d'ouverture](#)

[Contrat conclu](#)

Liste des commandes



Numéro : 17-16163

Numéro de référence : 1074280

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Acquisition de cinq (5) scènes mobiles avec équipements et accessoires

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Mega Stage Inc 927 Gaudette Street Porte 3 2 ième étage Saint-Jean-sur- Richelieu, QC, J3B7S7 NEQ : 1163362248	Monsieur Stephane Berger Téléphone : 514 316- 5657 Télécopieur : 514 952- 7701	Commande : (1289068) 2017-05-16 7 h 55 Transmission : 2017-05-16 7 h 55	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Stageline Scene Mobile Inc. 700, rue Marsolais L'Assomption, QC, J5W 2G9 http://www.stageline.com NEQ : 1144329001	Monsieur Mark Higgins Téléphone : 450 589- 1063 Télécopieur : 450 589- 7624	Commande : (1291232) 2017-05-18 15 h 16 Transmission : 2017-05-18 15 h 16	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Sélectionner

Annuler

appels d'offres du
Gouvernement du
Québec.

Les avis publiés sur le site
proviennent des ministères et
organismes publics, des
municipalités, des organisations
des réseaux de la santé et des
services sociaux ainsi que de
l'éducation.

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un
acte répréhensible](#)


[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics
hors Québec](#) 

[Registre des
entreprises non
admissibles](#) 

[Autorité des
marchés financiers](#)


[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions
d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec 

CGI

tc • MEDIA

Dossier # : 1176859016

Unité administrative responsable :

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction

Objet :

Accorder un contrat à Stageline Scènes Mobiles inc., pour la fourniture de cinq scènes mobiles avec équipements et accessoires pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16163 (1 soum.)

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1176859016 - Acquisition cinq scènes mobiles.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre-Luc STÉBEN
 Préposé au budget - Service des finances -
 Point de service HDV
Tél : 514 872-1021

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-06

Françoise TURGEON
 Conseillère budgétaire

Tél : 514 872-0946

Division : Service des finances - Point de service HDV

**Dossier # : 1177231076**

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Les Glissières Desbiens inc., pour la reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la ville de Montréal. Arrondissements : LaSalle, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-trembles, Saint-Léonard, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal-Nord, Le Sud-Ouest, Verdun, Plateau Mont-Royal. Dépense totale de 556 024,91 \$ (contrat: 529 824,91 \$ + incidences: 26 200 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 337404 - 4 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 556 024,91 \$, taxes incluses pour la reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à l'entreprise Les Glissières Desbiens inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 529 824,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 337404 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231076

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Les Glissières Desbiens inc., pour la reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la ville de Montréal. Arrondissements : LaSalle, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-trembles, Saint-Léonard, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal-Nord, Le Sud-Ouest, Verdun, Plateau Mont-Royal. Dépense totale de 556 024,91 \$ (contrat: 529 824,91 \$ + incidences: 26 200 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 337404 - 4 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

La Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) poursuit – via son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer l'état global des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

La Direction des transports du SIVT a mandaté la Direction des infrastructures du SIVT afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Ne s'applique pas.

DESCRIPTION

Les travaux de reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la Ville de Montréal seront exécutés sur une distance totalisant environ 1,3 km. Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi que la liste des endroits où auront lieu les travaux.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises aux arrondissements et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquelles ont été prises en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 48 165,90 \$, taxes incluses, soit 10 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de communication ainsi que des frais de laboratoire et de services professionnels pour la gestion des sols excavés et le contrôle qualitatif des matériaux. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document *Incidences et ristournes* en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés.

L'estimation de soumission de la firme Legico-CHP inc., mandatée par la Division gestion de projets et économie de la construction (DGPEC), est établie à partir des documents d'appel d'offres, pendant la période d'appel d'offres, et selon les prix des matériaux et des équipements ainsi que le taux de la main d'œuvre réel du marché actuel.

L'écart entre le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme et l'estimation de soumission est de – 82 972,29 \$, soit -13,5 %. L'équipe de l'économie de la construction (ÉEC) de la DGPEC a procédé à l'analyse des trois (3) soumissions conformes et a constaté que l'écart est réparti sur tous les articles du bordereau.

L'ensemble des prix soumis par le plus bas soumissionnaire est de façon générale plus agressif que ceux soumis par les autres soumissionnaires, ce qui indique un marché actif et concurrentiel.

Dans ce contexte et étant donné que l'écart de – 13,5 % est favorable à la Ville de Montréal, la DGPEC appuie la recommandation d'octroi du contrat.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est de 556 024,91 \$, taxes incluses, incluant des incidences de 26 200,00 \$, taxes incluses. La dépense est assumée à 100 % par la ville centrale et représente un coût net de 507 724,86 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale. Ce coût est financé par le Règlement no 17-073 « Règlement autorisant un emprunt de 155 000 000 \$ pour le financement de travaux de réfection du réseau routier ».

La répartition du coût des travaux et des dépenses incidentes est présentée en pièces jointes au dossier dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 23 janvier 2018, date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents. L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : août 2018

Fin des travaux : septembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports

Christianne CYRENNE, LaSalle

Benoît MALETTE, Le Plateau-Mont-Royal

Denis CHARLAND, Montréal-Nord

Éric PAINCHAUD, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Jean-François MARCHAND, Saint-Léonard

Guy LAROCQUE, Verdun
Richard C GAGNON, Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
Caroline LEDOUX, Le Sud-Ouest
Louis LAFONTAINE, Saint-Léonard
Jean CARDIN, Verdun
Estelle ANDRÉ, Le Sud-Ouest

Lecture :

Caroline LEDOUX, 13 novembre 2017
Estelle ANDRÉ, 13 novembre 2017
Louis LAFONTAINE, 13 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Adiaratou KANTE
ingenieur(e)

Tél : 514-872-9409
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-10

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-11-20

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur
Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-11-22

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification			
No de l'appel d'offres :	337404	No du GDD :	1177231076
Titre de l'appel d'offres :	Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits		
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme		

Déroulement de l'appel d'offres			
Lancement effectué le :	5 - 9 - 2017	Ouverture originalement prévue le :	20 - 9 - 2017
Ouverture faite le :	25 - 9 - 2017	Délai total accordé aux soumissionnaires :	19 jrs

Addenda émis			
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :		2	<i>Si addenda, détailler ci-après</i>
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)	
7 - 9 - 2017	Report de la date d'ouverture des soumissions	-	
18 - 9 - 2017	Tableau des questions reponses	-	

Analyse des soumissions			
Nbre de preneurs	6	Nbre de soumissions reçues	4
		Nbre de soumissions rejetées	1
		% de réponses	67
		% de rejets	25.0
<u>Soumissions rejetées (nom)</u>		<u>Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique</u>	
10115274 CANADA INC. GLISSIÈRES PROVINCIALES		Ne détient pas l'autorisation de l'AMF, pour contracter avec un organisme public	
Durée de la validité initiale de la soumission :		120	jrs
		Date d'échéance initiale :	23 - 1 - 2018
Prolongation de la validité de la soumission de :			jrs
		Date d'échéance révisée :	JJ - MM - AAAA

Résultats de l'appel d'offres			
Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin		
	Avant contingences	Contingences	Total
LES GLISSIÈRES DESBIENS INC.	481 659.01	48 165.90	529 824.91
LES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ J.T.D INC.	664 362.92	66 436.29	730 799.21
CONSTRUCTIONS CONCREATE LTÉE	744 740.22	74 474.02	819 214.24
Estimation	externe	557 088.36	55 708.84
			612 797.20
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation			-13.5%
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse			37.9%
Dossier à être étudié par la CEC :		Oui ☐	NON ☒

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)			
	N.A.	OK	
RBQ	☐	☒	AMF
RENA	☐	☒	Revenu Qc
			N.A.
			OK
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>			

Recommandation			
Nom du soumissionnaire :	LES GLISSIÈRES DESBIENS INC.		
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):	529 824.91		
Montant des incidences (\$):	26 200.00		
Date prévue de début des travaux :	1 - 8 - 2018	Date prévue de fin des travaux :	19 - 9 - 2018

Actifs visés par le projet

Soumission: 337404

Titre: Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits

Arrondissement: Plusieurs

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée		0	m ²	Longueur des tronçons:
Trottoir, Bordure et Mail	Reconstruction de glissières de sécurité	1300	m	
			m ²	
			m ²	

Égout / Aqueduc				
Type d'intervention et Diamètre		Quantité	Unité	Commentaires
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	

Éclairage / Feux				
Type d'intervention		Quantité	Unité	Commentaires
			unité	
			unité	
			m lin.	
			m	
			intersection	

Préparé par:	Adiaratou Kanté, ing.	Date:	2017-11-08
--------------	-----------------------	-------	------------

Liste des endroits

Soumission : 337404

Client : Division de la gestion des actifs de voirie

Nom du requérant (client) : Ilir Kati, Ing.

DRM : 3374

Projet : Réfection de glissières de sécurité à divers endroits de la Ville de Montréal.

Arrondissements : LaSalle, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-trembles, Saint-Léonard, Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension, Montréal-Nord, Le Sud-Ouest, Verdun, Plateau Mont-Royal

Rue	De	À
Arrondissement de Lasalle		
Boulevard de la Vérendrye	75 ^{ième} Avenue	Boulevard Shevchenko
	Boulevard Shevchenko	Rue Ducas
	Intersection de la rue Ducas (côté Est)	
Rue Saint-Patrick	Au Nord de l'intersection Saint-Patrick – Clément	
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-trembles		
Boulevard Gouin	Intersection avenue Armand-Chaput - Face au #11126-32	
	Face au #9220	
	Face au #8000	
	Intersection 48 ^{ième} Avenue - Face au #9110	
	Face au #10500	
	Intersection boulevard Saint-Jean-Baptiste - Face aux #10700 au 10772	
	Face au #10300 et 10308	
	Rue d'Alembert - Face au # 10580 (Côté Ouest)	Rue La Hontan - Face au # 12585
	A l'Ouest du #12050	
	A l'Ouest du #12130	
	A l'Est du #12150	
	A l'Est de la rue Trefflé-Berthiaume	
	Viaduc de l'Autoroute 40	132 ^{ième} Avenue
	Face au collège Saint-Jean-Vianney	Viaduc de l'Autoroute 40
	133 ^{ième} Avenue	132 ^{ième} Avenue
	A l'Ouest du #12930	
	A l'Est du #12980	
	Face du #12550 (Côté Ouest)	Face au collège Saint-Jean-Vianney
	A l'Ouest de l'intersection 132 ^{ième} Avenue	
	A l'Est de l'Autoroute 40 - en face de la plaque commémorative	
Boulevard Henri-Bourassa	Intersection avenue Marien - Face au #10550	
Avenue Rodolphe-Forget	Intersection voie ferrée - Côté Nord	
	Intersection voie ferrée - Côté Sud (Viaduc)	

Rue	De	À
Arrondissement de Saint-Léonard		
Boulevard Métropolitain	Au-dessus du boulevard Langelier direction Ouest	
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension		
Boulevard Crémazie	Intersection avenue Bloomfield (Côté Ouest) Face au #901	
Boulevard de l'Arcadie	Direction Nord côté Sud de l'Autoroute 40	
Arrondissement de Montréal-Nord		
Rue Perras	Intersection avenue Georges-Pichet - Face au #11981-83	
Arrondissement du Sud-Ouest		
Rue Wellington	Intersection rue de la Montagne (côté Ouest)	
Rue Saint-Patrick	Du #6400 rue Saint-Patrick	Boulevard Monk
Boulevard de la Vérendrye	Rue Allard	Rue Jolicoeur
Arrondissement de Verdun		
Boulevard de la Vérendrye	Chemin du parc Angrignon	Boulevard des Trinitaires
Arrondissement du Plateau Mont-Royal		
Rue d'Iberville	Au Nord de l'intersection Boulevard Saint-Joseph	
Avenue du Parc	Intersection avenue Van-Horne (Côté Nord)	

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	337404	DATE:
#GDD:	1177231076	DRM:	3374	2017/10/19
RESPONSABLE:	Adiaratou Kanté, ing.	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits			

PROJET INVESTI: **55859** Desc et client-payeur: **DI - Division de la gestion des actifs de voirie**

info additionnelle

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755859011	169830	483 800.76 \$	529 824.91 \$	0.00 \$	48 165.90 \$	C
1755859013	169832	5 661.43 \$	0.00 \$	6 200.00 \$	0.00 \$	C
1755859012	169831	18 262.67 \$	0.00 \$	20 000.00 \$	0.00 \$	C
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		507 724.86 \$	529 824.91 \$	26 200.00 \$	48 165.90 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

TOTAL	507 724.86 \$	529 824.91 \$	26 200.00 \$	48 165.90 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		556 024.91 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	337404	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	19/10/2017	
INTITULÉ DU PROJET:	Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits				

Toutes taxes incluses			
MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET			529 824.91 \$
INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE	48 165.90 \$		
DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:			
Utilités publiques		14 000.00 \$	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.		0.00 \$	
Laboratoire, contrôle qualitatif		1 200.00 \$	
Division de la voirie - Marquage et signalisation		0.00 \$	
Communication		6 000.00 \$	
Gestion des impacts		0.00 \$	
Gestion des sols excavés		5 000.00 \$	
		0.00 \$	
TOTAL À REPORTER		26 200.00	26 200.00 \$
Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL			556 024.91 \$
Imputation (crédits)			507 724.86 \$
Montant de dépôt			
TAXES:			
À payer avant ristournes (100%)		TPS 5% 24 180.25	TVQ 9.975% 48 239.60
Ristournes TPS et TVQ à 50%		48 300.05	

PLAN NUMÉRO:	C-6706	CALCULÉ PAR ▸	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--------	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755859011	SOUSSION:	337404	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	169830	GROUPE:	0	19/10/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de glissières de sécurité incluant le remplacement de profilés d'acier, de poteaux, de dispositifs d'extrémité et l'arasement/abaissement de bordures à divers endroits			
ENTREPRENEUR ▶	Les Glissières Desbiens inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 529 824.91 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 48 165.90 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
Gestion des sols excavés	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 529 824.91 \$

Imputation (crédits) 483 800.76 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	23 040.87	45 966.54
Ristournes TPS et TVQ à 50%	46 024.15	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶ Adiaratou Kanté, ing.
--------------	-------------------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:		1755859013	SOUSSION:		337404	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		169832	GROUPE:		0	19/10/2017	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:		Contrôle qualitatif des matériaux					
ENTREPRENEUR ▶		Services professionnels					
			Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

Communication

Gestion des impacts

Gestion des sols excavés

TOTAL À REPORTER 6 200.00 6 200.00 \$

Dépenses totales à autoriser 6 200.00 \$

Imputation (crédits) 5 661.43 \$

Montant de dépôt

TAXES: TPS 5% TVQ 9,975%

À payer avant ristournes (100%) 269.62 537.90

Ristournes TPS et TVQ à 50% 538.57

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755859012	SOUSSION:	337404	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	169831	GROUPE:	0	19/10/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Prévisions pour autres UP			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	14 000.00 \$
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	6 000.00 \$
Gestion des impacts	
Gestion des sols excavés	
XXX	
TOTAL À REPORTER	20 000.00 20 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	869.75	1 735.16
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 737.33	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	---------------	-----------------------

Service des infrastructures, transport et environnement

SERVICE REQUERANT : 28-06
SERVICE EXECUTANT : 28-03

Soumission: 337404

Dossier n°

117 7231076

INTITULE : Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits

PROJET : 55859

Sous-projet : 1755859011

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	484	0	0	484
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	484	0	0	484

Sous-projet : 1755859013

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	6	0	0	6
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	6	0	0	6

Sous-projet : 1755859012

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	18	0	0	18
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	18	0	0	18

TOTAL

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	508	0	0	508
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	508	0	0	508

Signature	Nom en majuscules Adiaratou Kanté, ing.	Téléphone 514-872-2195	Date 11 janv. 2018	Page 1 de 1
-----------	--	---------------------------	-----------------------	----------------

Soumission 337404 – Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits

Résumé des mesures de maintien de la circulation et de gestion des impacts

Secteur	Mesures de mitigation
Applicables à tous les secteurs	Les travaux sont répartis dans treize (13) secteurs pour lesquels les exigences spécifiques sont décrites au cahier C. • Le boul. Gouin Est, entre la 24e avenue et l'A-40; • L'avenue Rodolphe-Forget, entre le boul. Henri-Bourassa Est et le boul. Maurice-Duplessis; • La rue Perras, entre Desaulniers et Georges-Pichet; • Le boul. Henri-Bourassa, à l'angle de l'avenue Marien; • Le boul. de la Vérendrye, entre les rues Airlie et De l'Église; • Le boul. Crémazie, entre le Boul. de l'Acadie et l'Ave. Querbes; • La rue Wellington, entre les rues St-Patrick et de la Montagne; • La rue. Saint-Patrick, entre Monk et le 6400 St-Patrick; • La rue d'Iberville, entre St-Joseph et Masson; • Le boul. Métropolitain, à la hauteur du boul. Langelier; • L'avenue du Parc, entre Van-Horne et Beaubien; • Le boul. de l'Acadie, en direction Nord au-dessus de l'A40; • Le boul. de l'Île-des-Sœurs, entre les rues Darwin et Corot. - Maintenir en tout temps les mouvements permis aux intersections à moins d'indication contraire tel que décrit à l'annexe C1; - Maintien, en tout temps, des trottoirs et passages piétonniers libres d'obstacles. Sinon fournir la signalisation complète afin que les piétons et cyclistes puissent contourner l'obstacle; - À la fin de chaque quart de travail, l'entrepreneur doit libérer complètement les voies de circulation. Dans le cas où les travaux ne sont pas terminés, l'entrepreneur doit s'assurer que les ouvrages sont sécuritaires avant de libérer les voies; - Délimiter les aires de travail des voies de circulation à l'aide de repères visuels de types T-RV-7.
Mesures de gestion des impacts applicables à tous les projets	- L'entrepreneur doit tenir compte des plages horaires autorisées qui prennent en compte les impératifs de la circulation (pointe de circulation, voies réservées, etc.). - Présence de signaleur(s) qualifié(s) pour assurer une saine gestion des mouvements sur le réseau routier adjacent la zone des travaux incluant les piétons et cyclistes. - L'entrepreneur doit implanter un chemin de détour lors d'une fermeture complète de rue ou d'une direction; - Maintenir la piste cyclable en tout temps via un détour ou permettre l'interruption sur une courte distance avec déplacement à pied et/ou présence d'un signaleur; - L'entrepreneur doit avertir le directeur ou son représentant de la date et de la nature des entraves avant de réaliser des travaux pouvant affecter les opérations de la STM au moins 30 jours à l'avance - Accommoder et maintenir l'accès en tout temps au service d'urgences santé, au service de sécurité incendie de Montréal et à la SPVM; - Une coordination entre le chantier de l'entrepreneur et les chantiers dans le même secteur que ses travaux pourraient être nécessaire, notamment la réfection des berges sur le boul. Gouin (337407). Les dates des travaux et/ou les chemins de détour et/ou les itinéraires facultatifs doivent être adaptés; - L'entrepreneur doit faciliter, durant les travaux, la circulation pour les personnes à mobilité réduite.



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Le 8 février 2017

LES GLISSIÈRES DESBIENS INC.
A/S MONSIEUR STEVE DESBIENS
855, DES ATELIERS
TROIS-RIVIÈRES (QC) G9B 7J5

N° de décision : 2017-CPSM-1008839
N° de client : 3000926801

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). LES GLISSIÈRES DESBIENS INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **7 février 2020** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1-877-525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

www.lautorite.qc.ca



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 337404

Numéro de référence : 1100851

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits

☐ <u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
☐ Constructions ConCreate Ltée 5840 rue Donahue St-Laurent Montréal, QC, H4S 1C1 http://www.concreate.ca/fr/accueil.html NEQ : 1142587287	<u>Monsieur Walter Smirnow</u> Téléphone : 514 335-0412 Télécopieur : 514 335-6233	Commande : (1337776) 2017-09-07 15 h 09 Transmission : 2017-09-07 15 h 20	2817799 - 337404_Addenda 1 2017-09-07 16 h 14 - Télécopie 2817803 - 337404_Formulaires de soumission (devis) 2017-09-07 16 h 45 - Télécopie 2817804 - 337404_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-09-07 16 h 14 - Téléchargement 2822297 - 337404_Addenda 2 2017-09-18 10 h 49 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Entreprise Ployard 2000 Inc 1730, route Ployard L'Avenir, QC, J0C 1B0 http://glissiereployard.com NEQ : 1149327893	<u>Madame Nathalie Fleury</u> Téléphone : 819 394-2420 Télécopieur : 819 394-2342	Commande : (1337825) 2017-09-07 15 h 59 Transmission : 2017-09-07 15 h 59	2817799 - 337404_Addenda 1 2017-09-07 16 h 14 - Courriel 2817803 - 337404_Formulaires de soumission (devis) 2017-09-07 16 h 14 - Courriel 2817804 - 337404_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-09-07 16 h 14 - Téléchargement 2822297 - 337404_Addenda 2 2017-09-18 10 h 48 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐ Legico CHP Consultants 4080 boul. Le Corbusier bur. 203 Laval, QC, H7L5R2 NEQ : 1166631847	<u>Madame Vanessa Mosselli</u> Téléphone : 514 842-1355 Télécopieur :	Commande : (1338377) 2017-09-08 14 h 35 Transmission : 2017-09-08 14 h 35	2817799 - 337404_Addenda 1 2017-09-08 14 h 35 - Téléchargement 2817803 - 337404_Formulaires de soumission (devis) 2017-09-08 14 h 35 - Téléchargement 2817804 - 337404_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-09-08 14 h 35 - Téléchargement

			2822297 - 337404_Addenda 2 2017-09-18 10 h 48 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Les Glissières de sécurité JTD Inc. 1160 rue Principal Val-Alain, QC, G0S 3H0 NEQ : 1140429052	Monsieur Sébastien Gauthier Téléphone : 418 744-3601 Télécopieur : 418 744-3641	Commande : (1336746) 2017-09-06 7 h 42 Transmission : 2017-09-06 7 h 59 2817799 - 337404_Addenda 1 2017-09-07 16 h 14 - Télécopie 2817803 - 337404_Formulaires de soumission (devis) 2017-09-07 16 h 45 - Télécopie 2817804 - 337404_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-09-07 16 h 14 - Téléchargement 2822297 - 337404_Addenda 2 2017-09-18 10 h 49 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Les Glissières Desbiens Inc.. 855 rue des Ateliers Trois-Rivières, QC, G9B7J5 NEQ : 1149179088	Monsieur Steve Desbiens Téléphone : 819 377-7958 Télécopieur : 819 377-2645	Commande : (1337962) 2017-09-08 8 h 12 Transmission : 2017-09-08 8 h 12 2817799 - 337404_Addenda 1 2017-09-08 8 h 12 - Téléchargement 2817803 - 337404_Formulaires de soumission (devis) 2017-09-08 8 h 12 - Téléchargement 2817804 - 337404_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-09-08 8 h 12 - Téléchargement 2822297 - 337404_Addenda 2 2017-09-18 10 h 48 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	LES GLISSIÈRES PROVINCIALES 19 Rue de Varennes Gatineau, QC, J8T8G7 NEQ : 1172559073	Monsieur Stéphane Mathieu Téléphone : 819 561-5099 Télécopieur : 819 561-3394	Commande : (1337955) 2017-09-08 8 h 04 Transmission : 2017-09-08 8 h 09 2817799 - 337404_Addenda 1 2017-09-08 8 h 04 - Téléchargement 2817803 - 337404_Formulaires de soumission (devis) 2017-09-08 8 h 04 - Téléchargement 2817804 - 337404_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-09-08 8 h 04 - Téléchargement 2822297 - 337404_Addenda 2 2017-09-18 10 h 48 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Dossier # : 1177231076

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à l'entreprise Les Glissières Desbiens inc., pour la reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la ville de Montréal. Arrondissements : LaSalle, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-trembles, Saint-Léonard, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal-Nord, Le Sud-Ouest, Verdun, Plateau Mont-Royal. Dépense totale de 556 024,91 \$ (contrat: 529 824,91 \$ + incidences: 26 200 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 337404 - 4 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT - 1177231076.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Danièle HANDFIELD
 Préposée au budget
Tél : 514 872-9547

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-16

Maria BARDINA
 Conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514 872-2563
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1177231083

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à Ali Excavation inc., pour des travaux de voirie dans les arrondissements de L'Île-Bizard-Sainte-Genève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018). Dépense totale de 4 352 095,96 \$ (contrat: 4 110 095,96 \$ + incidences: 242 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405512 - 7 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 4 352 095,96 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 110 095,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405512 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-11-27 09:08

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231083

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à Ali Excavation inc., pour des travaux de voirie dans les arrondissements de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018). Dépense totale de 4 352 095,96 \$ (contrat: 4 110 095,96 \$ + incidences: 242 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405512 - 7 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) s'est vu allouer un budget de 99 M\$ pour l'année 2018 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR). Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine¹, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction des transports soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'aient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SIVT financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT)

de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR 2018 leur a été transmise en février dernier de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

La sélection des projets est effectuée par la Division de la gestion d'actifs à la Direction des transports du SIVT, alors que la gestion et la réalisation du programme sont sous la responsabilité de la Direction des infrastructures du SIVT.

Ces investissements alloués à la conservation du réseau routier témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la problématique de dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées.

La Direction des transports a mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. *Pavement Asset Management*, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0078 - 30 mars 2017 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme SNC-Lavalin inc. pour une période de soixante (60) mois, pour la gestion et la surveillance des travaux du programme complémentaire de planage et revêtement ainsi que dans le domaine des infrastructures municipales du Service des infrastructures de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 16-15683 (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1177577001)

CG16 0121 - 25 février 2016 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Beaudoin Hurens inc. pour la gestion et la surveillance des travaux pour le Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 7 669 522,35 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 15-14826 (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin (1164102001)

DESCRIPTION

Les travaux de ce contrat consistent au planage et revêtement bitumineux à divers endroits dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018) et seront exécutés sur une distance totalisant environ 12 km. Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'une liste de rues.

Dans la démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises aux arrondissements et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences s'élève à 536 099,47 \$ (taxes incluses), soit 15 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres. Les contingences s'élèvent à 15 % en raison des risques reliés aux ajustements sur

le terrain du profil proposé afin d'assurer un drainage efficient.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de communication ainsi que des frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Incidences et ristournes» en pièce jointe.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés (cautionnement, lettre d'engagement, licence de la RBQ, attestation de Revenu Québec, certificat d'attestation et déclaration relative aux conflits d'intérêt).

L'estimation des professionnels de la Division gestion de projet et économie de la construction (DGPEC) est établie à partir des documents d'appel d'offres, pendant la période d'appel d'offres, et selon les prix des matériaux et des équipements ainsi que le taux de la main d'oeuvre réel du marché actuel.

L'équipe de l'économie de la construction (EEC), de la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction (DGPEC), a procédé à l'analyse des soumissions déposées par six (6) entrepreneurs. L'étalement des prix reçu est régulier. Le prix du plus bas soumissionnaire conforme représente un écart favorable de 11,5 % lorsqu'il est comparé à l'estimation interne de la ville. Cet écart est réparti sur tous les articles de la soumission et peut s'expliquer par un marché actif et concurrentiel dans le domaine du planage et du pavage.

Considérant ces informations, la DGPEC appuie la recommandation d'octroyer le contrat.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est de 4 352 095,96 \$, taxes incluses incluant des incidences de 242 000 \$, taxes incluses. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale et représente un coût net de 3 974 043,70 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le Règlement no 17-074 « Règlement autorisant un emprunt de 198 000 000 \$ pour le financement des travaux de planage et revêtement sur le réseau artériel de la Ville de Montréal ».

Les travaux relatifs au contrat sont entièrement admissibles à la subvention offerte par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ). Ce qui laissera un impact sur l'emprunt net de 220 978,26 \$, soit la portion des incidences.

Le montant de la subvention est un montant anticipé. Dans le cas où la subvention ne serait pas reçue, le montant équivalent devra être dégagé à même l'enveloppe globale du SIVT et les virements budgétaires requis devront être effectués.

La répartition du coût des travaux et des incidences est présentée en pièces jointes dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure à la date d'échéance de la validité de la soumission, soit le 1^{er} mars 2018, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

De plus, il est à noter que les travaux faisant l'objet du présent dossier ainsi que les autres travaux du programme complémentaire de planage et revêtement 2018 sont planifiés selon un échéancier très serré. Tout retard sur la réalisation des travaux aurait donc des conséquences sur les échéanciers de réalisation de l'ensemble du programme.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : Mai 2018

Fin des travaux : août 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marc SARRAZIN, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève
Anne CASTONGUAY, Pierrefonds-Roxboro

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports
Normand MARINACCI, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Lecture :

Marc SARRAZIN, 16 novembre 2017
Jean CARRIER, 16 novembre 2017
Anne CASTONGUAY, 16 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Adiaratou KANTE
ingénieur

Tél : 514-872-9409
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-16

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-11-21

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur
Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-11-22

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification	
No de l'appel d'offres :	405512
No du GDD :	1177231083
Titre de l'appel d'offres : Travaux de voirie dans les arrondissements de l'Île-Bizard—Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018)	
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

Déroulement de l'appel d'offres	
Lancement effectué le :	2 - 10 - 2017
Ouverture faite le :	1 - 11 - 2017
Ouverture originalement prévue le :	25 - 10 - 2017
Délai total accordé aux soumissionnaires :	29 jrs

Addenda émis	
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	4
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	
Impact sur le coût estimé du contrat (\$)	
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda
6 - 10 - 2017	Remplacement de l'article 33 du devis technique voirie
20 - 10 - 2017	Modification dans le bordereau de soumission
23 - 10 - 2017	Report de date d'ouverture de la soumission
24 - 10 - 2017	Modification dans le bordereau de soumission

Analyse des soumissions	
Nbre de preneurs	9
Nbre de soumissions reçues	7
% de réponses	78
Nbre de soumissions rejetées	
% de rejets	0,0
Soumissions rejetées (nom)	Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique
Durée de la validité initiale de la soumission :	120 jrs
Date d'échéance initiale :	1 - 3 - 2018
Prolongation de la validité de la soumission de :	
Date d'échéance révisée :	JJ - MM - AAAA

Résultats de l'appel d'offres	
Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin
	Avant contingences
	Contingences
	Total
ALI EXCAVATION INC.	3 573 996,49
MELOCHE, DIVISION DE SINTRA	536 099,47
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	4 110 095,96
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	3 745 926,61
ROXBORO EXCAVATION INC.	561 888,99
PAVAGES MULTIPRO INC.	4 021 064,65
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	603 159,70
	4 624 224,35
	4 206 096,51
	630 914,48
	4 837 010,99
	4 386 380,64
	657 957,10
	5 044 337,74
	4 771 749,12
	715 762,38
	5 487 511,50
	6 447 841,11
	967 176,17
	7 415 017,28
Estimation	interne
	4 038 917,13
	605 837,57
	4 644 754,70
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation	-11,5%
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse	4,8%
Dossier à être étudié par la CEC :	Oui
	NON
	X

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)	
N.A.	OK
RBQ	X
RENA	X
N.A.	OK
AMF	X
Revenu Qc	X
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>	

Recommandation	
Nom du soumissionnaire :	ALI EXCAVATION INC.
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):	4 110 095,96
Montant des incidences (\$):	242 000,00
Date prévue de début des travaux :	1 - 5 - 2018
Date prévue de fin des travaux :	13 - 8 - 2018

Actifs visés par le projet

Soumission: 405512

Titre: Travaux de voirie dans les arrondissements de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018)

Arrondissement: L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Planage et revêtement bitumineux (50 mm à 75 mm)	117460	m²	Longueur des tronçons: ± 11 700 mètres linéaires
Trottoir, Bordure et Mail				

Égout / Aqueduc			
Type d'Intervention et Diamètre	Quantité	Unité	Commentaires
		m	
		m	
		m	
		m	
		m	
		m	

Éclairage / Feux			
Type d'Intervention	Quantité	Unité	Commentaires
		unité	
		unité	
		m lin.	
		m	
		intersection	

Préparé par:	Adiaratou Kanté, ing.	Date:	2017-11-14
--------------	-----------------------	-------	------------

SO405512 - Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro

Liste des plans :

Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

1. **C-6367** : Rue Cherrier, de la rue Laurier à l'avenue des Cèdres;
2. **C-6368** : Boulevard Chèvremont, de la rue Marcelin à la rue Laurier;
3. **C-6369** : Boulevard Chèvremont, de la rue Vitré à la rue Triolet;
4. **C-6370** : Boulevard Chèvremont, de la montée de l'Église au boulevard Jacques-Bizard;
5. **C-6371** : Boulevard Jacques-Bizard, du boulevard Chèvremont à la rue Cherrier;
6. **C-6373** : Boulevard Gouin Ouest, de la rue Barbeau au boulevard Jacques-Bizard;
7. **C-6374** : Rue Sainte-Anne, du boulevard Gouin Ouest à la rue Wilfrid-Boileau;

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

8. **C-6376** : Boulevard Gouin et Rue Thimens au droit du boul. Pitfield et Boulevard Pitfield, entre le boulevard Gouin Ouest et la rue Thimens;
9. **C-6379** : Boulevard des Sources, de la rue Cartier à la limite d'arrondissement (Roger-Pilon);
10. **C-6380** : Boulevard des Sources, du boulevard Gouin Ouest au boulevard Pierrefonds;
11. **C-6381** : Boulevard Gouin Ouest, de la rue Bastien au boulevard des Sources;
12. **C-6382** : Boulevard Gouin Ouest, du Chemin de la Rive Boisée à la rue Richmond;
13. **C-6383** : Rue Richmond, du boulevard Gouin Ouest au boulevard Pierrefonds;
14. **C-6384** : Rue Oakwood, du boulevard Saint-Charles à la rue Acorn;
15. **C-6386** : Avenue Château Pierrefonds, du boulevard Gouin Ouest au boulevard Pierrefonds;
16. **C-6387** : Boulevard Gouin Ouest, de la rue Fabien à la rue Hertel;
17. **C-5804** : Rue René-Émard, du boulevard Pierrefonds au boulevard Gouin Ouest;
18. **C-6763** : Rue Riviera, du boulevard Riverdale à la rue Riviera;
19. **C-6764** : Rue Sainte-Anne, de la rue Oakwood à l'avenue Sainte-Croix.

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	405512	DATE:
#GDD:	1167231083	DRM:	4055	2018/01/10
RESPONSABLE:	Adiaratou Kanté, ing.	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans les arrondissements L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018)			

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **Direction des Transports-Gestion des actifs de la voirie**

info additionnelle

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755856092	170515	3 753 065,45 \$	4 110 095,96 \$	0,00 \$	536 099,47 \$	C
1755856094	170517	140 622,53 \$	0,00 \$	154 000,00 \$	0,00 \$	C
1755856093	170516	80 355,73 \$	0,0 \$	88 000,00 \$	0,00 \$	C
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
SOUS-TOTAL		3 974 043,70 \$	4 110 095,96 \$	242 000,00 \$	536 099,47 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
SOUS-TOTAL		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	

TOTAL	3 974 043,70 \$	4 110 095,96 \$	242 000,00 \$	536 099,47 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		4 352 095,96 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	405512	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	10/01/2018	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans les arrondissements L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018)				

	Toutes taxes incluses
--	------------------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 4 110 095,96 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 536 099,47 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 103 000,00 \$

Gestion des sols excavés 5 000,00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif 83 000,00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation 42 000,00 \$

Communication 9 000,00 \$

Gestion des impacts 0,00 \$

0,00 \$

0,00 \$

TOTAL À REPORTER 242 000,00 242 000,00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 4 352 095,96 \$

Imputation (crédits) 3 974 043,70 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% TVQ 9,975%
189 262,71 377 579,10

Ristournes TPS et TVQ à 50% 378 052,26

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856092	SOUSSION:	405512	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170515	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	TRAVAUX DE VOIRIE À DIVERS ENDROITS DANS LES ARRONDISSEMENTS DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE ET PIERREFONDS-ROXBORO (PCPR 2018)			
ENTREPRENEUR ▶	ALI EXCAVATION INC.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 4 110 095,96 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 536 099,47 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0,00 0,00 \$

Dépenses totales à autoriser 4 110 095,96 \$

Imputation (crédits) 3 753 065,45 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	178 738,68	356 583,67
Ristournes TPS et TVQ à 50%	357 030,51	

PLAN NUMÉRO:	C-6367 à C-6371, C-6373, C-6374, C-6376, C-6379 à C-6384, C-6386, C-6387, C-5804, C-6763, C-6764	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:		1755856094	SOUSSION:		405512	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		170517	GROUPE:		0	10/01/2018	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:		Incidences techniques					
ENTREPRENEUR ▶		Services techniques					
			Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 103 000,00 \$

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation 42 000,00 \$

Communication 9 000,00 \$

Gestion des impacts

TOTAL À REPORTER 154 000,00 154 000,00 \$

Dépenses totales à autoriser 154 000,00 \$

Imputation (crédits) 140 622,53 \$

Montant de dépôt

TAXES: TPS 5% TVQ 9,975%

À payer avant ristournes (100%) 6 697,11 13 360,73

Ristournes TPS et TVQ à 50% 13 377,47

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856093	SOUSSION:	405512	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170516	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences professionnelles (contrôle qualitatif et réhabilitation environnementale)			
ENTREPRENEUR >	Services professionnels			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Gestion des sols excavés	5 000,00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	83 000,00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	88 000,00 88 000,00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 826,92	7 634,70
Ristournes TPS et TVQ à 50%	7 644,27	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	---------------	-----------------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Dossier n°

117 7231083

SERVICE REQUERANT : 28-06

SERVICE EXECUTANT : 28-03

Soumission: 405512

INTITULE : Travaux de voirie dans les arrondissements de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018)

PROJET : 55856

Sous-projet : 1755856092

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	3 264	0	0	3 264
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	3 264	0	0	3 264

Sous-projet : 1755856094

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	141	0	0	141
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	141	0	0	141

Sous-projet : 1755856093

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	80	0	0	80
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	80	0	0	80

TOTAL

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	3 485	0	0	3 485
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	3 485	0	0	3 485

Signature	Nom en majuscules ADIARATOU KANTÉ, ING.	Téléphone (514) 872 2195	Date 10 janv. 2018	Page 1 de 1
-----------	--	-----------------------------	-----------------------	----------------

SOUSSION NO. 405512

TRAVAUX DE VOIRIE DANS LES ARRONDISSEMENTS ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE ET PIERREFONDS-ROXBORO

ENTRAVES ET ENJEUX DE CIRCULATION

Liste des rues touchées par les travaux :

- Rue Cherrier;
- Boulevard Chèvremont;
- Boulevard Jacques-Bizard;
- Boulevard Gouin Ouest;
- Rue Sainte-Anne;
- Boulevard Pitfield;
- Rue Thimens;
- Boulevard des Sources;
- Rue Richmond;
- Rue Oakwood;
- Avenue du Château-Pierrefonds;
- Rue Riviera;
- Rue René-Émard.

- Horaire des travaux : Du lundi au vendredi de 07 h 00 à 19 h 00 (sauf indications contraires). Les travaux nécessitant une circulation en alternance ou des fermetures complètes doivent être effectués entre 09 h 00 et 15 h 30 (hors-pointe).
 - L'Entrepreneur effectue les travaux requis immédiatement. Les voies doivent être redonnées à la circulation à la fin de chaque quart de travail.
 - Mobilisation (hors-fonction) et démobilitation des dispositifs nécessaires au maintien de la circulation de nuit.
 - **Phase 1** : les travaux de planage, de correction et d'ajustement des structures doivent être réalisés à l'aide de fermetures partielles, selon la largeur et la géométrie de la chaussée.
 - **Phase 2** : les travaux de pavage final doivent être réalisés à l'aide de fermetures complètes.
 - Chaque phase et sous-phase de travaux doit être exécutée dans sa totalité de manière séquentielle pour chaque rue ou localisation, suivant l'ordre présenté aux tableaux du cahier C des prescriptions spéciales, et ne peut être réalisée de manière concurrente. ex : 0, 1A, 1B, ..., 2A, 2B, ...
 - L'Entrepreneur n'est autorisé qu'à fermer une seule intersection routière à la fois et qu'à effectuer les travaux sur deux (2) tronçons consécutifs simultanément de part et d'autre d'une même intersection lors de l'avancement des travaux.
 - Deux (2) axes parallèles ne doivent en aucun cas être entravés de manière simultanée dans le secteur des travaux, incluant les axes d'autres chantiers à proximité.
 - Quelques arrêts d'autobus devront être annulés ou relocalisés de concert avec la STM et le Directeur. L'Entrepreneur et le représentant du Directeur doivent travailler étroitement avec la STM pour confirmer les travaux au quotidien.
 - Les travaux à proximité d'une école doivent obligatoirement être réalisés durant les vacances scolaires.
 - La présence éventuelle d'autres chantiers à proximité pouvant avoir une incidence sur la séquence des travaux et des chemins de détour doit être considérée dans la planification et la coordination des travaux.
- Rue Cherrier (entre la rue Laurier et l'avenue des Cèdres)
- Fermeture de la chaussée désignée sur la portion en travaux et redirection des cyclistes via un chemin de détour balisé.
- Boulevard Chèvremont (entre les rues de Vitre et Triolet)
- Travaux de 07 h 00 à 15 h 30 pour la direction est, et de 07 h 00 à 19 h 00 pour la direction ouest (planage uniquement) afin de tenir compte de la présence des lignes d'autobus de la STM.
- Boulevard Chèvremont (entre la montée de l'Église et le boulevard Jacques-Bizard)
- Fermeture de la piste cyclable sur la portion en travaux et redirection des cyclistes via un chemin de détour balisé.
- Boulevard Jacques-Bizard (entre le boulevard Chèvremont et la rue Cherrier)
- Travaux dans l'intersection du boulevard Jacques-Bizard et de la rue Cherrier réalisés de nuit et maintien en tout temps de la direction est sur la rue Cherrier.
- Boulevard Gouin (entre la rue Barbeau et le boulevard Jacques-Bizard)
- Fermeture de la chaussée désignée sur la portion en travaux et redirection des cyclistes via un chemin de détour balisé ou sur le trottoir, selon la localisation des travaux;
 - Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (Cégep Gerald-Godin sur le tronçon en travaux).

	<u>Rue Sainte-Anne (entre le boulevard Gouin Ouest et la rue Wilfrid-Boileau)</u> ▪ Fermeture de la chaussée désignée (direction nord) sur la portion en travaux et redirection des cyclistes via un chemin de détour balisé; ▪ Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (école primaire Sainte-Geneviève sur le tronçon en travaux). <u>Boulevard Gouin et rue Thimens, au droit du boulevard Pitfield et boulevard Pitfield (entre le boulevard Gouin Ouest et la rue Thimens)</u> ▪ Travaux de nuit; ▪ Mise en place d'un contresens sur le boulevard Gouin Ouest afin de maintenir 1 voie en tout temps dans chaque direction; ▪ Gestion des mouvements des véhicules lourds avec signaleurs aux intersections des boulevards Gouin et Pitfield lors de la mise en place du contresens sur le boulevard Gouin Ouest; ▪ Fermetures des bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute 13 (coordination à prévoir avec le MTMDDET); ▪ Maintien en tout temps d'une voie de circulation sur le boulevard Pitfield en direction sud; ▪ Fermetures complètes du boulevard Pitfield en direction nord; ▪ Zone d'interdiction de circulation et d'entreposage sur le pont du boulevard Pitfield en direction nord, du côté ouest. <u>Boulevard des Sources en direction nord (entre la rue Cartier et la limite de l'arrondissement)</u> ▪ Travaux de nuit. <u>Boulevard des Sources (entre les boulevards Gouin Ouest et de Pierrefonds)</u> ▪ Fermeture de la piste cyclable sur la portion en travaux et redirection des cyclistes sur le trottoir; ▪ Travaux de nuit; ▪ Mise en place d'un contresens afin de maintenir 1 voie en tout temps dans chaque direction. <u>Boulevard Gouin Ouest (entre la rue Bastien et le boulevard des Sources)</u> ▪ Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (École Le Savoir, High School Riverdale et école Murielle-Dumont). <u>Rue Richmond (entre les boulevards Gouin Ouest et de Pierrefonds)</u> ▪ Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (Lester B. Pearson School sur le tronçon en travaux). <u>Avenue du Château-Pierrefonds (entre les boulevards Gouin O. et de Pierrefonds)</u> ▪ Fermeture de la chaussée désignée sur la portion en travaux et redirection des cyclistes via un chemin de détour balisé; ▪ Maintien de la direction sud en tout temps; ▪ Présence de plusieurs lignes d'autobus de la STM sur le tronçon en travaux. <u>Rue Riviera</u> ▪ Rue sans issue; ▪ Gestion des accès à la rue Riviera par signaleurs depuis le boulevard Riverdale. <u>Rue Sainte-Anne</u> ▪ Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (École primaire St-Charles sur le tronçon en travaux).
MESURES DE GESTION DES IMPACTS	▪ La gestion des mouvements sur le réseau routier doit se faire à l'aide d'un minimum de trois (3) signaleurs, notamment pour le maintien des services publics et d'urgence en tout temps. ▪ Les plages horaires des travaux ainsi que les chemins de détour ont été optimisés, au cas par cas, afin de limiter les contraintes sur la circulation. ▪ Les accès aux riverains et aux commerces doivent être maintenus en tout temps et les trottoirs doivent être laissés libres de tout obstacle. Selon l'emplacement des travaux, des chemins de détour sont prévus pour maintenir de manière sécuritaire les liens

	cyclables. ▪ L'installation de panneaux d'information générale (1 200 m x 900 m) est prévue avant le début des travaux pour chaque rue. ▪ Les plages horaires ou journées de restriction doivent apparaître sur les panneaux de stationnement interdit.
--	---

Le 30 mars 2016

ALI EXCAVATION INC.
A/S MONSIEUR MARC-ANDRÉ LOISELLE
760, BOUL DES ÉRABLES
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QC) J6T 6G4

N° de décision : 2016-CPSM-1020117
N° de client : 2700025521

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »). ALI EXCAVATION INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 29 mars 2019 et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation/de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 405512

Numéro de référence : 1106677

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de voirie dans les arrondissements de l'Île-Bizard—Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018)

☐ <u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
☐ Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 http://www.aliexcavation.com NEQ : 1143616580	<u>Madame Ana Fernandes</u> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	Commande : (1346674) 2017-10-02 9 h 57 Transmission : 2017-10-02 10 h 19	2830453 - 405512_Addenda 1 2017-10-06 15 h 57 - Courriel 2830462 - 405512_Plans 2017-10-06 18 h 15 - Messagerie 2830463 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-06 15 h 59 - Courriel 2830464 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement 2835485 - 405512_Addenda_02_signe 2017-10-20 16 h 35 - Courriel 2835486 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-20 16 h 38 - Courriel 2835487 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement 2835953 - 405512_Addenda_03_signe 2017-10-23 13 h 31 - Courriel 2835957 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-23 13 h 38 - Courriel 2835958 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement 2836673 - 405512_Addenda_04_signe 2017-10-24 16 h 32 - Courriel 2836675 - 405512_Addenda_04_signe (devis) 2017-10-24 16 h 33 - Courriel 2836676 - 405512_Addenda_04_signe (bordereau) 2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4	<u>Madame France Laverdure</u> Téléphone : 514	Commande : (1346749) 2017-10-02 11 h 15	2830453 - 405512_Addenda 1 2017-10-06 15 h 57 - Courriel

<http://www.bauval.com> NEQ :
1143718063

636-4400
Télécopieur : 514
636-9937

Transmission :
2017-10-02 11 h 52

2830462 - 405512_Plans
2017-10-06 18 h 14 - Messagerie
2830463 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-06 15 h 59 - Courriel
2830464 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
2835485 - 405512_Addenda_02_signe
2017-10-20 16 h 35 - Courriel
2835486 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-20 16 h 38 - Courriel
2835487 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
2835953 - 405512_Addenda_03_signe
2017-10-23 13 h 31 - Courriel
2835957 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-23 13 h 38 - Courriel
2835958 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement
2836673 - 405512_Addenda_04_signe
2017-10-24 16 h 32 - Courriel
2836675 - 405512_Addenda_04_signe
(devis)
2017-10-24 16 h 33 - Courriel
2836676 - 405512_Addenda_04_signe
(bordereau)
2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

☐ Eurovia Québec Construction Inc.
(Montréal)
6200 St-Patrick
Montréal, QC, H4E1b3
NEQ : 1169491884

[Madame](#)
[Ghislaine](#)
[Dujmovic](#)
Téléphone : 514
766-2550
Télécopieur :

Commande : (1346980)
2017-10-02 16 h 20
Transmission :
2017-10-02 16 h 20

2830453 - 405512_Addenda 1
2017-10-06 15 h 57 - Courriel
2830462 - 405512_Plans
2017-10-06 18 h 11 - Messagerie
2830463 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-06 15 h 59 - Courriel
2830464 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
2835485 - 405512_Addenda_02_signe
2017-10-20 16 h 35 - Courriel
2835486 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-20 16 h 38 - Courriel
2835487 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
2835953 - 405512_Addenda_03_signe
2017-10-23 13 h 31 - Courriel

2835957 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-23 13 h 38 - Courriel

2835958 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement

2836673 - 405512_Addenda_04_signe
2017-10-24 16 h 32 - Courriel

2836675 - 405512_Addenda_04_signe
(devis)
2017-10-24 16 h 33 - Courriel

2836676 - 405512_Addenda_04_signe
(bordereau)
2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

☐	Les Constructions et Pavage Jeskar Inc. 5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9 NEQ : 1145922051	<u>Monsieur Richard Morin</u> Téléphone : 514 327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Commande : (1346659) 2017-10-02 9 h 42 Transmission : 2017-10-02 10 h 09	2830453 - 405512_Addenda 1 2017-10-06 15 h 57 - Courriel 2830462 - 405512_Plans 2017-10-06 18 h 10 - Messagerie 2830463 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-06 15 h 59 - Courriel 2830464 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement 2835485 - 405512_Addenda_02_signe 2017-10-20 16 h 35 - Courriel 2835486 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-20 16 h 38 - Courriel 2835487 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement 2835953 - 405512_Addenda_03_signe 2017-10-23 13 h 31 - Courriel 2835957 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-23 13 h 38 - Courriel 2835958 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement 2836673 - 405512_Addenda_04_signe 2017-10-24 16 h 32 - Courriel 2836675 - 405512_Addenda_04_signe (devis) 2017-10-24 16 h 33 - Courriel 2836676 - 405512_Addenda_04_signe (bordereau) 2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
--------------------------	---	---	---	--



Les Entrepreneurs Bucaro Inc.
10,441 rue Balzac
Montréal-Nord
Montréal, QC, H1H 3L6
NEQ : 1144756336

Monsieur Andrea
BUCARO
Téléphone : 514
325-7729
Télécopieur : 514
325-7183

Commande : (1348361)
2017-10-06 8 h 19
Transmission :
2017-10-06 8 h 19

2830453 - 405512_Addenda 1
2017-10-06 15 h 57 - Télécopie
2830462 - 405512_Plans
2017-10-06 18 h 12 - Messagerie
2830463 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-06 16 h 30 - Télécopie
2830464 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
2835485 - 405512_Addenda_02_signe
2017-10-20 16 h 36 - Télécopie
2835486 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-20 16 h 38 - Télécopie
2835487 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
2835953 - 405512_Addenda_03_signe
2017-10-23 13 h 32 - Télécopie
2835957 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-23 13 h 39 - Télécopie
2835958 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement
2836673 - 405512_Addenda_04_signe
2017-10-24 16 h 33 - Télécopie
2836675 - 405512_Addenda_04_signe
(devis)
2017-10-24 17 h 05 - Télécopie
2836676 - 405512_Addenda_04_signe
(bordereau)
2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Télécopieur
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

☐ Meloche, Division de Sintra
3125 boul Saint-Charles
Kirkland, QC, H9H 3B9
<http://sintra.ca> NEQ : 1145755295

Madame
Christiane
Cloutier
Téléphone : 514
695-3395
Télécopieur : 514
695-2316

Commande : (1346642)
2017-10-02 9 h 28
Transmission :
2017-10-02 9 h 29

2830453 - 405512_Addenda 1
2017-10-06 15 h 57 - Courriel
2830462 - 405512_Plans
2017-10-06 18 h 14 - Messagerie
2830463 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-06 15 h 59 - Courriel
2830464 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
2835485 - 405512_Addenda_02_signe
2017-10-20 16 h 35 - Courriel
2835486 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-20 16 h 38 - Courriel
2835487 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
2835953 - 405512_Addenda_03_signe
2017-10-23 13 h 31 - Courriel

2835957 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-23 13 h 38 - Courriel

2835958 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement

2836673 - 405512_Addenda_04_signe
2017-10-24 16 h 32 - Courriel

2836675 - 405512_Addenda_04_signe
(devis)
2017-10-24 16 h 33 - Courriel

2836676 - 405512_Addenda_04_signe
(bordereau)
2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique

Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

☐ Nasco inc. 15, rue Cantin Pont-Rouge, QC, G3H 2H5 NEQ : 1148098776	Monsieur Mario Arial Téléphone : 418 873-4402 Télécopieur : 418 873-8052	Commande : (1352193) 2017-10-18 17 h 23 Transmission : 2017-10-18 17 h 23	2830453 - 405512_Addenda 1 2017-10-18 17 h 23 - Téléchargement 2830462 - 405512_Plans 2017-10-18 17 h 23 - Téléchargement 2830463 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-18 17 h 23 - Téléchargement 2830464 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-18 17 h 23 - Téléchargement 2835485 - 405512_Addenda_02_signe 2017-10-20 16 h 35 - Courriel 2835486 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-20 16 h 38 - Courriel 2835487 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement 2835953 - 405512_Addenda_03_signe 2017-10-23 13 h 31 - Courriel 2835957 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-23 13 h 38 - Courriel 2835958 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement 2836673 - 405512_Addenda_04_signe 2017-10-24 16 h 32 - Courriel 2836675 - 405512_Addenda_04_signe (devis) 2017-10-24 16 h 33 - Courriel 2836676 - 405512_Addenda_04_signe (bordereau) 2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
--	---	--	---



Pavages Multipro Inc.
3030 Anderson
Terrebonne, QC, j6y1w1
NEQ : 1170190491

[Monsieur Dany](#)
[Gagné](#)
Téléphone : 450
430-8893
Télécopieur : 450
430-5977

Commande : (1347067)
2017-10-03 8 h 30
Transmission :
2017-10-03 8 h 30

2830453 - 405512_Addenda 1
2017-10-06 15 h 57 - Courriel
2830462 - 405512_Plans
2017-10-06 18 h 13 - Messagerie
2830463 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-06 15 h 59 - Courriel
2830464 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
2835485 - 405512_Addenda_02_signe
2017-10-20 16 h 35 - Courriel
2835486 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-20 16 h 38 - Courriel
2835487 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
2835953 - 405512_Addenda_03_signe
2017-10-23 13 h 31 - Courriel
2835957 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-23 13 h 38 - Courriel
2835958 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement
2836673 - 405512_Addenda_04_signe
2017-10-24 16 h 32 - Courriel
2836675 - 405512_Addenda_04_signe
(devis)
2017-10-24 16 h 33 - Courriel
2836676 - 405512_Addenda_04_signe
(bordereau)
2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

☐ Pavages Multipro Inc.
3030 Anderson
Terrebonne, QC, j6y1w1
NEQ : 1170190491

[Monsieur Dany](#)
[Gagné](#)
Téléphone : 450
430-8893
Télécopieur : 450
430-5977

Commande : (1347355)
2017-10-03 15 h 01
Transmission :
2017-10-03 15 h 21

2830453 - 405512_Addenda 1
2017-10-06 15 h 57 - Courriel
2830462 - 405512_Plans
2017-10-06 18 h 13 - Messagerie
2830463 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-06 15 h 59 - Courriel
2830464 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
2835485 - 405512_Addenda_02_signe
2017-10-20 16 h 35 - Courriel
2835486 - 405512_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-20 16 h 38 - Courriel
2835487 - 405512_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
2835953 - 405512_Addenda_03_signe
2017-10-23 13 h 31 - Courriel

			2835957 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-23 13 h 38 - Courriel
			2835958 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement
			2836673 - 405512_Addenda_04_signe 2017-10-24 16 h 32 - Courriel
			2836675 - 405512_Addenda_04_signe (devis) 2017-10-24 16 h 33 - Courriel
			2836676 - 405512_Addenda_04_signe (bordereau) 2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8 NEQ : 1142760280	Monsieur Yvon Théoret Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1346748) 2017-10-02 11 h 15 Transmission : 2017-10-02 11 h 15
			2830453 - 405512_Addenda 1 2017-10-06 15 h 57 - Courriel
			2830462 - 405512_Plans 2017-10-06 18 h 12 - Messagerie
			2830463 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-06 15 h 59 - Courriel
			2830464 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-06 15 h 59 - Téléchargement
			2835485 - 405512_Addenda_02_signe 2017-10-20 16 h 35 - Courriel
			2835486 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-20 16 h 38 - Courriel
			2835487 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-20 16 h 38 - Téléchargement
			2835953 - 405512_Addenda_03_signe 2017-10-23 13 h 31 - Courriel
			2835957 - 405512_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-23 13 h 38 - Courriel
			2835958 - 405512_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-23 13 h 38 - Téléchargement
			2836673 - 405512_Addenda_04_signe 2017-10-24 16 h 32 - Courriel
			2836675 - 405512_Addenda_04_signe (devis) 2017-10-24 16 h 33 - Courriel
			2836676 - 405512_Addenda_04_signe (bordereau) 2017-10-24 16 h 33 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Dossier # : 1177231083

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à Ali Excavation inc., pour des travaux de voirie dans les arrondissements de L'Île-Bizard-Sainte-Genève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018). Dépense totale de 4 352 095,96 \$ (contrat: 4 110 095,96 \$ + incidences: 242 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405512 - 7 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT 1177231083.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Jorge PALMA-GONZALES
 Préposé au budget
Tél : 514 872-5916

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-20

Reak Sa SEN
 Conseillère budgétaire
Tél : 514 872-2813
Division : Dir. du conseil et du soutien financier- Développement



Dossier # : 1177231085

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les Pavages Chenail inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018). Dépense totale de 5 433 660,14 \$ (contrat: 5 138 660,14 \$ + incidences: 295 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405519 - 7 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 5 443 660,14 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à la compagnie Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 138 660,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405519 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-11-27 09:07

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231085

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les Pavages Chenail inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018). Dépense totale de 5 433 660,14 \$ (contrat: 5 138 660,14 \$ + incidences: 295 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405519 - 7 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) s'est vu allouer un budget de 99 M\$ pour l'année 2018 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR). Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine¹, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction des transports soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'aient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SIVT financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT) de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux

arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR 2018 leur a été transmise en février dernier de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

La sélection des projets est effectuée par la Division de la gestion d'actifs à la Direction des transports du SIVT, alors que la gestion et la réalisation du programme sont sous la responsabilité de la Direction des infrastructures du SIVT.

Ces investissements alloués à la conservation du réseau routier témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la problématique de dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées.

La Direction des transports a mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. *Pavement Asset Management*, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0078 - 30 mars 2017 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme SNC-Lavalin inc. pour une période de soixante (60) mois, pour la gestion et la surveillance des travaux du programme complémentaire de planage et revêtement ainsi que dans le domaine des infrastructures municipales du Service des infrastructures de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 16-15683 (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1177577001)

CG16 0121 - 25 février 2016 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Beaudoin Hurens inc. pour la gestion et la surveillance des travaux pour le Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 7 669 522,35 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 15-14826 (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin (1164102001)

DESCRIPTION

Les travaux de ce contrat consistent au planage et revêtement bitumineux à divers endroits dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018) et seront exécutés sur une distance totalisant environ 8,5 km.

Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'une liste de rues.

Dans la démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences s'élève à 670 260,02 \$, taxes incluses, soit 15 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres. Les contingences s'élèvent à 15 % en raison des risques reliés aux ajustements sur le terrain du profil proposé afin d'assurer un drainage efficient.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de marquage et signalisation, de communication ainsi que des frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Incidences et ristournes» en pièce jointe.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés (cautionnement, lettre d'engagement, licence de la RBQ, attestation de Revenu Québec, certificat d'attestation et déclaration relative aux conflits d'intérêt).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est de 5 433 660,14 \$, taxes incluses incluant des incidences de 295 000,00 \$, taxes incluses. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale et représente un coût net de 4 961 655,96 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le Règlement no 17-074 « Règlement autorisant un emprunt de 198 000 000 \$ pour le financement des travaux de planage et revêtement sur le réseau artériel de la Ville de Montréal ».

Les travaux relatifs au contrat sont entièrement admissibles à la subvention offerte par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ). Ce qui laissera un impact sur l'emprunt net de 269 374,32 \$, soit la portion des incidences.

Le montant de la subvention est un montant anticipé. Dans le cas où la subvention ne serait pas reçue, le montant équivalent devra être dégagé à même l'enveloppe globale du SIVT et les virements budgétaires requis devront être effectués.

La répartition du coût des travaux et des incidences est présentée en pièces jointes dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure à la date d'échéance de la validité de la soumission, soit le 1^{er} mars 2018, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

De plus, il est à noter que les travaux faisant l'objet du présent dossier ainsi que les autres travaux du programme complémentaire de planage et revêtement 2018 sont planifiés selon un échéancier très serré. Tout retard sur la réalisation des travaux aurait donc des conséquences sur les échéanciers de réalisation de l'ensemble du programme.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : mai 2018

Fin des travaux : septembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports

Caroline LEDOUX, Le Sud-Ouest

Lecture :

Jean CARRIER, 16 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ngoc Thao DUONG
Ingenieur

Tél : 5148723192
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-16

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN

Directrice des infrastructures

Tél : 514 872-4101

Approuvé le : 2017-11-22

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE

Directeur

Tél : 514 872-6855

Approuvé le : 2017-11-22

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION VERSION FINALE

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification							
No de l'appel d'offres :		405519					
Titre de l'appel d'offres :		Travaux de voirie dans l'arrondissement Le Sud-Ouest - (PCPR 2018)					
Type d'adjudication :		Au plus bas soumissionnaire conforme					
No du GDD :		1177231085					
Déroulement de l'appel d'offres							
Lancement effectué le :		10 - 10 - 2017					
Ouverture faite le :		1 - 11 - 2017					
Ouverture originalement prévue le :		1 - 11 - 2017					
Délai total accordé aux soumissionnaires :		21 jrs					
Addenda émis							
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :		1					
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>		Impact sur le coût estimé du contrat (\$)					
Date de l'addenda		Description sommaire de l'addenda					
23 - 10 - 2017		Modification du cahier V du devis technique voirie (article 1, article 11, article 17, article 28). Article 27 supprimé du devis technique voirie. Modification de la date d'ouverture. Modification de quantités dans le bordereau de soumission.					
		24 000.00					
Analyse des soumissions							
Nbre de preneurs		11					
Nbre de soumissions reçues		7					
Nbre de soumissions rejetées							
% de réponses		64					
% de rejets		0.0					
Soumissions rejetées (nom)		Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique					
Durée de la validité initiale de la soumission :		120 jrs					
Date d'échéance initiale :		1 - 3 - 2018					
Prolongation de la validité de la soumission de :							
Date d'échéance révisée :		JJ - MM - AAAA					
Résultats de l'appel d'offres							
Soumissions conformes		Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin					
		Avant contingences	Contingences	Total			
LES PAVAGES CHENAIL INC.		4 468 400.12	670 260.02	5 138 660.14			
EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC.		4 764 662.42	714 699.36	5 479 361.78			
PAVAGES METROPOLITAIN INC.		4 979 227.35	746 884.11	5 726 111.46			
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.		5 206 092.15	780 913.82	5 987 005.97			
LES PAVAGES ULTRA INC.		5 511 364.57	826 704.69	6 338 069.26			
LES ENTREPRISES CANBEC CONSTRUCTION INC.		5 620 526.98	843 079.05	6 463 606.03			
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.		5 953 444.59	893 016.69	6 846 461.28			
Estimation		Interne	4 790 156.43	718 523.47 \$			
			5 508 679.90 \$				
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation				-6.7%			
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse				6.6%			
Dossier à être étudié par la CEC :		☐ Oui ☒ NON ☐ X					
Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)							
N.A.		OK		N.A.		OK	
RBQ	☐	☒	AMF	☐	☒	Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant	
RENA	☐	☒	Revenu Qc	☐	☒		
Recommandation							
Nom du soumissionnaire :		LES PAVAGES CHENAIL INC.					
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):		5 138 660.14					
Montant des incidences (\$):		295 000.00					
Date prévue de début des travaux :		15 - 5 - 2018					
Date prévue de fin des travaux :		14 - 9 - 2018					

Actifs visés par le projet

Soumission: 405519

Titre: Travaux de voirie dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (PCPR2018)

Arrondissement: Le Sud-Ouest

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Planage et revêtement bitumineux (40mm à 75 mm)	112950	m ²	Longueur des tronçons: ± 8 500 mètres linéaires
Trottoir, Bordure et Mail				

Égout / Aqueduc				
Type d'Intervention et Diamètre		Quantité	Unité	Commentaires
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	

Éclairage / Feux				
Type d'Intervention		Quantité	Unité	Commentaires
			unité	
			unité	
			m lin.	
			m	
			intersection	

Préparé par:	N-T Duong, ing.MBA	Date:	2017-11-15
--------------	--------------------	-------	------------

SO405519 - Arrondissement Le Sud-Ouest

Liste de rues:

Tronçon	Rue	De	À
C-6296	Avenue Atwater	Rue Sainte Émille	Rue du Centre
C-6297	Rue Barré	Rue Guy	Rue de l'Aqueduc
C-6299	Rue Bridge	Rue des Irlandais	Rue Bridge
C-6300	Rue Charon	Rue Le Ber	Rue Wellington
C-6302	Boul. de la Vérendrye	Avenue Clifford	Rue Le Caron
C-6303	Boul. de la Vérendrye	Boul. de la Vérendrye	Rue Raudot
C-6306	Boul. des Trinitaires	Rue Jogues	Avenue Lamont
C-6308	Rue du Collège	Rue Saint-Antoine	Rue de Richelieu
C-6310	Rue Saint-Jacques	Rue Saint-Philippe	Place Saint-Henri
C-6314	Rue Hadley	Rue Allard	Rue D'Arcy McGee
C-6315	Rue Hamilton	Rue Jacques-Hertel	Rue Saint-Patrick
C-6316	Avenue Irwin	Boul. des Trinitaires	Rue Fabien-Laberge
C-6318	Boul. Monk	Rue Philippe-Turcot	Rue Notre-Dame Ouest
C-6319	Rue Notre-Dame Ouest	Rue Notre-Dame Ouest	Boul. Angrignon
C-6322	Rue Saint-Patrick	Avenue de L'Église	Boul. Monk
C-6323	Rue Saint-Patrick	Rue Eadle	Rue Cabot
C-6324	Rue Wellington	Rue des Fille-du-Roy	Rue de la Congrégation
C-6325	Rue Wellington	Rue Bridge	Square-Gallery
C-6778	Rue Island	Rue Saint-Patrick	Rue Grand Trunk

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	405519	DATE:
#GDD:	1177231085	DRM:	4055	2018/01/10
RESPONSABLE:	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (PCPR 2018)			

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **Direction des Transports-Gestion des actifs de la voirie**

info additionnelle

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755856110	170672	4 692 281.64 \$	5 138 660.14 \$	0.00 \$	670 260.02 \$	C
1755856112	170674	170 755.93 \$	0.00 \$	187 000.00 \$	0.00 \$	C
1755856111	170673	98 618.40 \$	0.0 \$	108 000.00 \$	0.00 \$	C
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		4 961 655.96 \$	5 138 660.14 \$	295 000.00 \$	670 260.02 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

TOTAL	4 961 655.96 \$	5 138 660.14 \$	295 000.00 \$	670 260.02 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		5 433 660.14 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	405519	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	10/01/2018	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (PCPR 2018)				

	Toutes taxes incluses
--	-----------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 5 138 660.14 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 670 260.02 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 129 000.00 \$

Gestion des sols excavés 5 000.00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif 103 000.00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation 30 000.00 \$

Communication 28 000.00 \$

Gestion des impacts 0.00 \$

XXX 0.00 \$

XXX 0.00 \$

TOTAL À REPORTER 295 000.00 295 000.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 5 433 660.14 \$

Imputation (crédits) 4 961 655.96 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% TVQ 9,975% 236 297.46 471 413.44

Ristournes TPS et TVQ à 50% 472 004.18

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856110	SOUSSION:	405519	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170672	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	TRAVAUX DE VOIRIE À DIVERS ENDROITS DANS L'ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST			
ENTREPRENEUR ▶	Les Pavages Chenail inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 5 138 660.14 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 670 260.02 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 5 138 660.14 \$

Imputation (crédits) 4 692 281.64 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	223 468.59	445 819.83
Ristournes TPS et TVQ à 50%	446 378.50	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856112	SOUSSION:	405519	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170674	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences techniques			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	129 000.00 \$
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	30 000.00 \$
Communication	28 000.00 \$
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	187 000.00 187 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	8 132.20	16 223.74
Ristournes TPS et TVQ à 50%	16 244.07	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856111	SOUSSION:	405519	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170673	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences professionnelles (contrôle qualitatif et réhabilitation environnementale)			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Gestion des sols excavés	5 000.00 \$	
Laboratoire, contrôle qualitatif	103 000.00 \$	
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Communication		
Gestion des impacts		
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	108 000.00	108 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser 108 000.00 \$

Imputation (crédits) 98 618.40 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	4 696.67	9 369.86
Ristournes TPS et TVQ à 50%	9 381.60	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Dossier n°

117 7231085

SERVICE REQUERANT : 28-06
SERVICE EXECUTANT : 28-03

Soumission: 405519

INTITULE : Travaux de voirie dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (PCPR 2018)

PROJET : 55856

Sous-projet : 1755856110

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	4 692	0	0	4 692
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	4 692	0	0	4 692

Sous-projet : 1755856112

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	171	0	0	171
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	171	0	0	171

Sous-projet : 1755856111

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	99	0	0	99
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	99	0	0	99

TOTAL

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	4 962	0	0	4 962
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	4 962	0	0	4 962

Signature	Nom en majuscules N-T DUONG, ING.MBA	Téléphone (514) 872 3192	Date 10 janv. 2018	Page 1 de 1
-----------	---	-----------------------------	-----------------------	----------------

405519 –Travaux de voirie à l'arrondissement du Sud-Ouest

Travaux de planage et revêtement bitumineux sur l'avenue Atwater, la rue Barré, la rue Bridge, la rue Charon, les boulevards de la Vérendrye, le boulevard des Trinitaires, la rue du Collège, la rue Hadley, la rue Hamilton, l'avenue Irwin, le boulevard Monk, les rues Notre-Dame, la rue Saint-Jacques, les rues Saint-Patrick, les rues Wellington et la rue Island

Tronçons	Entraves et enjeux de circulation
- l'avenue Atwater - la rue Barré, - la rue Bridge, - la rue Charon, - les boulevards de la Vérendrye (dir. ouest), - le boulevard des Trinitaires, - la rue du Collège, - la rue Hadley, - la rue Hamilton, - l'avenue Irwin, - le boulevard Monk, - les rues Notre-Dame, - la rue Saint-Jacques, - les rues Saint-Patrick, - les rues Wellington, - la rue Island	- L'Entrepreneur ne peut fermer complètement les voies et/ou les intersections que pendant les heures de travaux. À la fin de chaque journée de travail, l'Entrepreneur doit rouvrir les voies et/ou les intersections à la circulation; - À l'exception de certaines rues, la plage horaire des travaux sur l'ensemble des rues, dans l'arrondissement du Sud-Ouest est de 7 h à 19 h. - Les travaux sur les rues comportant des lignes d'autobus à haute fréquence ne peuvent débuter avant 9 h; - L'ensemble des travaux sur l'avenue Atwater, la rue Bridge, le boulevard Monk, les rues Notre-Dame, les rues Saint-Patrick et la rue Wellington entre la rue du Square-Gallery et la rue Bridge doivent être exécutés de nuit entre 21 h et 5 h; - Aucune entrave complète n'est autorisée sur la rue Bridge, les boulevards de la Vérendrye, le boulevard des Trinitaires, les rues Notre-Dame, la rue Saint-Jacques, la rue Saint-Patrick entre le boulevard Monk et l'avenue de l'Église et les rues Wellington; - Maintenir, en tout temps, un accès pour l'entrée/sortie des camions de pompiers de la caserne no.23 lors des travaux sur la rue Saint-Jacques; - Les travaux sur des tronçons desservant des écoles doivent être exécutés durant la période de vacances scolaires; - L'Entrepreneur doit installer un panneau d'information générale, dix jours avant le début des travaux, afin d'aviser les cyclistes de la fermeture des voies cyclables. - Conserver, en tout temps, les trottoirs et passages piétonniers libres d'obstacles et les accès aux propriétés fonctionnels. Si un trottoir ou passage piétonnier est entravé dans une direction, l'Entrepreneur doit fournir la signalisation complète afin de détourner les piétons et/ou cyclistes de l'autre côté de la rue. - Ajuster la signalisation existante à la configuration temporaire des travaux. - Lors des travaux de planage, l'Entrepreneur doit maintenir une voie de circulation dans chaque direction d'une largeur minimale de 3.1m sur les rues transversales lors des travaux aux intersections; - Sauf exception, l'Entrepreneur n'est autorisé à fermer qu'une seule intersection à la fois lors de l'avancement des travaux et ne peut effectuer les travaux que sur deux (2) tronçons consécutifs simultanément de part et d'autre d'une même intersection; - L'Entrepreneur doit maintenir et sécuriser les arrêts d'autobus de la S.T.M. Une coordination doit être faite entre le Directeur, l'Entrepreneur et la S.T.M.
Mesures de gestion des impacts applicables à l'ensemble du projet	- Pendant toute la durée des travaux, les résidents seront informés, au besoin, des restrictions applicables à la circulation. - Prévoir une coordination avec KPH Turcot lors des travaux sur l'avenue Atwater, le boulevard Monk, les rues Notre-Dame et les rues Saint-Patrick; - Prévoir une coordination avec la Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) et le Canadien National (CN) lors des travaux sur la rue Bridge; - Prévoir une coordination avec le MTMDET lors des travaux sur la rue Notre-Dame entre la rue Notre-Dame et la sortie 67 de l'A 20 (Fermeture de la bretelle de sortie 67)

Le 23 février 2017

LES PAVAGES CHENAIL INC.
A/S MONSIEUR YVON VARIN
104, BOUL SAINT-RÉMI
CASE POSTALE 3220
SAINT-RÉMI (QC) J0L 2L0

N° de décision : 2017-CPSM-1011721

N° de client : 2700004376

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous CHENAIL, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). LES PAVAGES CHENAIL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **15 avril 2019** et ce, ✓
sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec

100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne

Montréal

100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne





LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 405519

Numéro de référence : 1107517

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de voirie dans l'arrondissement Le Sud-Ouest - (PCPR 2018)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 http://www.aliexcavation.com	<u>Madame Ana Fernandes</u> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	Commande : (1349143) 2017-10-10 15 h 23 Transmission : 2017-10-10 16 h 17	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 http://www.bauval.com	<u>Madame France Laverdure</u> Téléphone : 514 636-4400 Télécopieur : 514 636-9937	Commande : (1349433) 2017-10-11 10 h 59 Transmission : 2017-10-11 13 h 22	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Eurovia Québec Construction Inc. (Montréal) 6200 St-Patrick Montréal, QC, H4E1b3	<u>Madame Ghislaine Dujmovic</u> Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur :	Commande : (1349632) 2017-10-11 17 h 42 Transmission : 2017-10-11 17 h 42	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Constructions et Pavage Jeskar Inc.	<u>Monsieur Richard Morin</u> Téléphone : 514	Commande : (1349572) 2017-10-11 14 h 52	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel

5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9	327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Transmission : 2017-10-11 15 h 54	2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6	<u>Monsieur Andrea</u> <u>BUCARO</u> Téléphone : 514 325-7729 Télécopieur : 514 325-7183	Commande : (1352234) 2017-10-19 7 h Transmission : 2017-10-19 7 h	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 08 - Télécopie 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 40 - Télécopie 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entreprises Canbec Construction inc. 145 rue Richer (Lachine) Montréal, QC, H8R 1R4	<u>Monsieur Gustavo</u> <u>Cabanillas</u> Téléphone : 514 481-1226 Télécopieur : 514 481-0508	Commande : (1353801) 2017-10-24 9 h 20 Transmission : 2017-10-24 9 h 20	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-24 9 h 20 - Téléchargement 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-24 9 h 20 - Téléchargement 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-24 9 h 20 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com	<u>Monsieur Sylvain</u> <u>Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1349280) 2017-10-11 8 h 31 Transmission : 2017-10-11 8 h 31	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pavage Chenail 104, St-Rémi, C.P. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L2L0	<u>Madame Christine</u> <u>Barbeau</u> Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur : 450 454-1158	Commande : (1349491) 2017-10-11 13 h 04 Transmission : 2017-10-11 13 h 34	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Pavage Ultra Inc. 378 boul Saint-Jean-Baptiste Mercier, QC, J6R 2L2	<u>Monsieur Jean-Philippe Dagenais</u> Téléphone : 450 691-6828 Télécopieur : 450 691-0151	Commande : (1353431) 2017-10-23 11 h 35 Transmission : 2017-10-23 11 h 35	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 35 - Téléchargement 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 35 - Téléchargement 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 35 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1	<u>Madame Julie Milon</u> Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689	Commande : (1348963) 2017-10-10 11 h 04 Transmission : 2017-10-10 11 h 04	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Sintra (Région Montérégie / Rive- Sud) 7 rang St-Régis Sud Saint-Isidore (Montérégie), QC, J0L2A0	<u>Madame Marie Josée Roy</u> Téléphone : 450 638-0172 Télécopieur : 450 638-2909	Commande : (1349798) 2017-10-12 10 h 05 Transmission : 2017-10-12 10 h 08	2835798 - 2017-10-20_405519 - ADDENDA_1 2017-10-23 11 h 07 - Courriel 2835802 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (devis) 2017-10-23 11 h 09 - Courriel 2835803 - 2017-10-20 405519_Formulaires de soumission Addenda no.1 (bordereau) 2017-10-23 11 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Dossier # : 1177231085

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les Pavages Chenail inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018). Dépense totale de 5 433 660,14 \$ (contrat: 5 138 660,14 \$ + incidences: 295 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405519 - 7 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SIVT - 1177231085.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie GODBOUT
 Préposée au budget
Tél : 514 872-0721

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-21

Maria BARDINA
 conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514-872-9366
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier, PS Développement

**Dossier # : 1177231084**

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les pavages Chenail inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018). Dépense totale de 6 206 975,90 \$ (contrat: 5 919 975,90 \$ + incidences: 287 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405523 - 7 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 6 206 975,90 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à la compagnie Les pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 919 975,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405523 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:27

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231084

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les pavages Chenail inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018). Dépense totale de 6 206 975,90 \$ (contrat: 5 919 975,90 \$ + incidences: 287 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405523 - 7 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) s'est vu allouer un budget de 99 M\$ pour l'année 2018 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR). Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine¹, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction des transports soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'aient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SIVT financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT) de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux

arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR 2018 leur a été transmise en février dernier de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

La sélection des projets est effectuée par la Division de la gestion d'actifs à la Direction des transports du SIVT, alors que la gestion et la réalisation du programme sont sous la responsabilité de la Direction des infrastructures du SIVT.

Ces investissements alloués à la conservation du réseau routier témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la problématique de dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées.

La Direction des transports a mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. *Pavement Asset Management*, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0078 - 30 mars 2017 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme SNC-Lavalin inc. pour une période de soixante (60) mois, pour la gestion et la surveillance des travaux du programme complémentaire de planage et revêtement ainsi que dans le domaine des infrastructures municipales du Service des infrastructures de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 16-15683 (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1177577001)

CG16 0121 - 25 février 2016 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Beaudoin Hurens inc. pour la gestion et la surveillance des travaux pour le Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 7 669 522,35 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 15-14826 (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin (1164102001)

DESCRIPTION

Les travaux de ce contrat consistent au planage et revêtement bitumineux à divers endroits dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018) et seront exécutés sur une distance totalisant environ 11,1 km.

Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'une liste de rues.

Dans la démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises aux arrondissements et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences s'élève à 772 170,77 \$ (taxes incluses), soit 15 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres. Les contingences s'élèvent à 15 % en raison des risques reliés aux ajustements sur le terrain du profil proposé afin d'assurer un drainage efficient.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de communication ainsi que des frais de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Incidences et ristournes» en pièce jointe.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est de 6 206 975,90 \$, taxes incluses incluant des incidences de 287 000,00 \$, taxes incluses. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale et représente un coût net de 5 667 796,32 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le Règlement no 17-074 « Règlement autorisant un emprunt de 198 000 000 \$ pour le financement des travaux de planage et revêtement sur le réseau artériel de la Ville de Montréal ».

Les travaux relatifs au contrat sont entièrement admissibles à la subvention offerte par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ). Ce qui laissera un impact sur l'emprunt net de 262 069,25 \$, soit la portion des incidences.

Le montant de la subvention est un montant anticipé. Dans le cas où la subvention ne serait pas reçue, le montant équivalent devra être dégagé à même l'enveloppe globale du SIVT et les virements budgétaires requis devront être effectués.

La répartition du coût des travaux et des incidences est présentée en pièces jointes dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure à la date d'échéance de la validité de la soumission, soit le 22 février 2018, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

De plus, il est à noter que les travaux faisant l'objet du présent dossier ainsi que les autres travaux du programme complémentaire de planage et revêtement 2018 sont planifiés selon un échéancier très serré. Tout retard sur la réalisation des travaux aurait donc des conséquences sur les échéanciers de réalisation de l'ensemble du programme.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : mai 2018

Fin des travaux : octobre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports
Stéphane CARON, Anjou

Lecture :

Stéphane CARON, 16 novembre 2017
Jean CARRIER, 16 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ngoc Thao DUONG
Ingenieur

Tél : 5148723192
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-16

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-12-14

Claude CARETTE
Directeur
Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-12-15

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification	
No de l'appel d'offres :	405523
No du GDD :	1177231084
Titre de l'appel d'offres :	Travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018)
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

Déroulement de l'appel d'offres	
Lancement effectué le :	2 - 10 - 2017
Ouverture faite le :	25 - 10 - 2017
Ouverture originalement prévue le :	25 - 10 - 2017
Délai total accordé aux soumissionnaires :	22 jrs

Addenda émis	
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	1
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda
17 - 10 - 2017	Modification du devis technique circulation (Phase de réalisation des travaux). Modification de la configuration des phases aux plans C-6279-01a, C-6279-01B et C-6279-01G.
	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
	-

Analyse des soumissions	
Nbre de preneurs	12
Nbre de soumissions reçues	7
% de réponses	58
Nbre de soumissions rejetées	0
% de rejets	0,0
Soumissions rejetées (nom)	Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique
Durée de la validité initiale de la soumission :	120 jrs
Date d'échéance initiale :	22 - 2 - 2018
Prolongation de la validité de la soumission de :	JJ - MM - AAAA

Résultats de l'appel d'offres				
Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin			
	Avant contingences	Contingences	Total	
LES PAVAGES CHENAIL INC.	5 147 805,13	772 170,77	5 919 975,90	
EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC.	5 208 148,82	781 222,32	5 989 371,14	
ROXBORO EXCAVATION INC.	5 708 189,78	856 228,47	6 564 418,25	
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	6 249 565,21	937 434,79	7 187 000,00	
DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.	6 260 775,64	939 116,35	7 199 891,99	
PAVAGES METROPOLITAIN INC.	6 386 538,74	957 980,82	7 344 519,56	
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	7 036 190,61	1 055 428,59	8 091 619,20	
Estimation	Interne	5 440 790,53	816 118,58	6 256 909,11
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation				-5,4%
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse				1,17%
Dossier à être étudié par la CEC :		Oui	NON	X

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)				
	N.A.	OK	N.A.	OK
RBQ	☐	☒	AMF	☒
RENA	☐	☒	Revenu Qc	☒
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>				

Recommandation	
Nom du soumissionnaire :	LES PAVAGES CHENAIL INC.
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):	5 919 975,90
Montant des incidences (\$):	287 000,00
Date prévue de début des travaux :	15 - 5 - 2018
Date prévue de fin des travaux :	12 - 10 - 2018

Actifs visés par le projet

Soumission: 405523

Titre: Travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR2018)

Arrondissement: Anjou

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Planage et revêtement bitumineux (40mm à 80 mm)	143520	m ²	Longueur des tronçons: ± 11 100 mètres linéaires
Trottoir, Bordure et Mail				

Égout / Aqueduc				
Type d'Intervention et Diamètre		Quantité	Unité	Commentaires
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	

Éclairage / Feux				
Type d'Intervention		Quantité	Unité	Commentaires
			unité	
			unité	
			m lin.	
			m	
			intersection	

Préparé par:	N-T Duong, ing.MBA	Date:	2017-11-15
--------------	--------------------	-------	------------

SO405523 - Arrondissement Anjou

Liste de rues:

Tronçon	Rue	De	À
C-5477	Place Ray-Lawson	Ray-Lawson	Boul. des Sciences
C-6279	Boul. Métropolitain	Boul. Louis-H. Lafontaine	Limite Est arrondissement Anjou
C-6673	Boul. des Galeries-d'Anjou	Beaubien E	Radisson
C-6674	Avenue Goncourt	Boul. Wilfrid-Pelletier	Boul. Yves-Prévost
C-6675	Bombardier	des Galeries d'Anjou	Sécant
C-6676	de Lamartine	Boul. L-H. Lafontaine	Colbert
C-6677	Larrey	Sécant	Mirabeau
C-6678	Pauline-Vanier	Boul. Métropolitain	Jarry
C-6679	Renaude-Lapointe	Boul. Bombardier	Minicut
C-6694	Boul. L-H. Lafontaine	Bombardier	Larrey

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	405523	DATE:
#GDD:	1177231084	DRM:	4055	2018/01/10
RESPONSABLE:	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Anjou (PCPR 2018)			

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **Direction des Transports-Gestion des actifs de la voirie**

info additionnelle

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755856089	170442	5 405 727,07 \$	5 919 975,90 \$	0,00 \$	772 170,77 \$	C
1755856090	170445	148 840,73 \$	0,00 \$	163 000,00 \$	0,00 \$	C
1755856091	170446	113 228,53 \$	0,0 \$	124 000,00 \$	0,00 \$	C
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
SOUS-TOTAL		5 667 796,32 \$	5 919 975,90 \$	287 000,00 \$	772 170,77 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
SOUS-TOTAL		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	

TOTAL	5 667 796,32 \$	5 919 975,90 \$	287 000,00 \$	772 170,77 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		6 206 975,90 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	405523	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	10/01/2018	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Anjou (PCPR 2018)				

	Toutes taxes incluses
--	------------------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 5 919 975,90 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 772 170,77 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 148 000,00 \$

Gestion des sols excavés 5 000,00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif 119 000,00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation 0,00 \$

Communication 15 000,00 \$

Gestion des impacts 0,00 \$

XXX 0,00 \$

XXX 0,00 \$

TOTAL À REPORTER 287 000,00 287 000,00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 6 206 975,90 \$

Imputation (crédits) 5 667 796,32 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% TVQ 9,975% 269 927,20 538 504,76

Ristournes TPS et TVQ à 50% 539 179,58

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856089	SOUSSION:	405523	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170442	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	TRAVAUX DE VOIRIE À DIVERS ENDROITS DANS L'ARRONDISSEMENT ANJOU			
ENTREPRENEUR ▶	Les Pavages Chenails Inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 5 919 975,90 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 772 170,77 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0,00 0,00 \$

Dépenses totales à autoriser 5 919 975,90 \$

Imputation (crédits) 5 405 727,07 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	257 446,22	513 605,22
Ristournes TPS et TVQ à 50%	514 248,83	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856090	SOUSSION:	405523	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170445	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences techniques			
ENTREPRENEUR ▶				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 148 000,00 \$

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation 0,00 \$

Communication 15 000,00 \$

Gestion des impacts

TOTAL À REPORTER 163 000,00 163 000,00 \$

Dépenses totales à autoriser 163 000,00 \$

Imputation (crédits) 148 840,73 \$

Montant de dépôt

TAXES: TPS 5% TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%) 7 088,50 14 141,55

Ristournes TPS et TVQ à 50% 14 159,27

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856091	SOUSSION:	405523	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170446	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences professionnelles (contrôle qualitatif et réhabilitation environnementale)			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Gestion des sols excavés	5 000,00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	119 000,00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	124 000,00 124 000,00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	5 392,48	10 757,99
Ristournes TPS et TVQ à 50%	10 771,47	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	---------------	--------------------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Dossier n°

117 7231084

SERVICE REQUERANT : 28-06
SERVICE EXECUTANT : 28-03

Soumission: 405523

INTITULE : Travaux de voirie dans l'arrondissement Anjou (PCPR 2018)

PROJET : 55856

Sous-projet : 1755856089

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	5 406	0	0	5 406
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	5 406	0	0	5 406

Sous-projet : 1755856091

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	113	0	0	113
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	113	0	0	113

Sous-projet : 1755856090

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	149	0	0	149
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	149	0	0	149

TOTAL

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	5 668	0	0	5 668
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	5 668	0	0	5 668

Signature	Nom en majuscules N-T DUONG, ING.MBA	Téléphone (514) 872 3192	Date 10 janv. 2018	Page 1 de 1
-----------	---	-----------------------------	-----------------------	----------------



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 405523

Numéro de référence : 1106702

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 http://www.bauval.com	<u>Madame France Laverdure</u> Téléphone : 514 636-4400 Télécopieur : 514 636-9937	Commande : (1346740) 2017-10-02 11 h 10 Transmission : 2017-10-02 11 h 51	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Demix Construction, une division de CRH Canada inc. 26 rue Saulnier Laval, QC, H7M 1S8 http://www.crhcanada.com	<u>Madame Julie Boudreau</u> Téléphone : 450 629-3533 Télécopieur : 450 629-3549	Commande : (1346664) 2017-10-02 9 h 47 Transmission : 2017-10-02 9 h 48	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Eurovia Québec Construction Inc. (Montréal) 6200 St-Patrick Montréal, QC, H4E1b3	<u>Madame Ghislaine Dujmovic</u> Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur :	Commande : (1346969) 2017-10-02 16 h 05 Transmission : 2017-10-02 16 h 05	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Groupe TNT Inc. 4085 Rang St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2 http://www.groupepnt.com	<u>Madame Line Proulx</u> Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur : 450 664-6478	Commande : (1346869) 2017-10-02 14 h 24 Transmission : 2017-10-02 16 h 27	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Constructions et Pavage Jeskar Inc. 5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9	<u>Monsieur Richard Morin</u> Téléphone : 514 327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Commande : (1346656) 2017-10-02 9 h 40 Transmission : 2017-10-02 9 h 57	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6	<u>Monsieur Andrea BUCARO</u> Téléphone : 514 325-7729 Télécopieur : 514 325-7183	Commande : (1346486) 2017-09-30 6 h 41 Transmission : 2017-09-30 6 h 41	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 39 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Les Entreprises Canbec Construction inc. 145 rue Richer (Lachine) Montréal, QC, H8R 1R4	<u>Monsieur Gustavo Cabanillas</u> Téléphone : 514 481-1226 Télécopieur : 514 481-0508	Commande : (1352997) 2017-10-20 14 h 15 Transmission : 2017-10-20 14 h 15	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-20 14 h 15 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com	<u>Monsieur Sylvain Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1346601) 2017-10-02 8 h 53 Transmission : 2017-10-02 8 h 53	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Nasco inc. 15, rue Cantin Pont-Rouge, QC, G3H 2H5	<u>Monsieur Mario Arial</u> Téléphone : 418 873-4402 Télécopieur : 418 873-8052	Commande : (1352193) 2017-10-18 17 h 23 Transmission : 2017-10-18 17 h 23	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-18 17 h 23 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pavage Chenail 104, St-Rémi, C.P. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L2L0	<u>Madame Christine Barbeau</u> Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur : 450 454-1158	Commande : (1347508) 2017-10-04 9 h 05 Transmission : 2017-10-04 9 h 05	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1	<u>Madame Julie Milon</u> Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689	Commande : (1348029) 2017-10-05 10 h 34 Transmission : 2017-10-05 10 h 34	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8	<u>Monsieur Yvon Théoret</u> Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1346736) 2017-10-02 11 h 08 Transmission : 2017-10-02 11 h 08	2833747 - 405523_Addenda 1 2017-10-17 14 h 38 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Soumission 405523 – Travaux de voirie dans l'arrondissement Anjou (PCPR 2018)

Résumé des mesures de maintien de la circulation et de gestion des impacts

Secteur	Mesures de mitigation
C-5477 Place Ray-Lawson	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00.
C-6279 Boulevard Métropolitain Est direction Est entre le boulevard Louis-H. La Fontaine et le boulevard Métropolitain (au niveau du viaduc Bourget)	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 22h00 et 5h00; - Les travaux de planage et de pavage sont divisés selon les trois (3) tronçons suivants : o Entre le boulevard Louis-H. La Fontaine et la bretelle de sortie #82 de l'A-40 Est; o Entre les bretelles de sortie #82 et #83 de l'A-40 Est; o Entre la bretelle de sortie #83 de l'A-40 Est et le boulevard Bourget;
C-6279 Boulevard Métropolitain Est direction Ouest entre le boulevard du Golf et l'accès à l'A-40 Ouest (au niveau du viaduc Roi-René)	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 22h00 et 5h00. Le boulevard Métropolitain Est sera fermé entre les boulevards Bourget et Roi-René ainsi que la sortie #82 de l'A-40 Ouest.
C-6279 Boulevard Roi-René entre les boulevards Roi-René et Ray- Lawson, voies non- nommées (bretelles)	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00. Les travaux seront réalisés sur un tronçon à la fois.
C-6673 Boulevard des Galeries-d'Anjou entre les rues Beaubien Est et Radisson	Travaux de planage et pavage : fermeture complète d'une direction à la fois avec maintien d'une voie par direction en contresens de jour du lundi au dimanche entre 9h00 et 19h00. Les travaux doivent être réalisés durant les vacances scolaires.
C-6674 Avenue Goncourt entre les boulevards Wilfrid- Pelletier et Yves- Prévost	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de jour du lundi au dimanche entre 7h00 et 19h00. Les travaux doivent être réalisés durant les vacances scolaires.

Secteur	Mesures de mitigation
C-6675 Rue Bombardier entre la rue Sécant et le boulevard des Galeries-d'Anjou	Les travaux de planage et de pavage sont divisés selon les deux (2) tronçons suivants : ○ Entre le boulevard des Galeries-d'Anjou et la rue Colbert (tronçon 1); ○ Entre la rue Colbert et la rue Sécant (tronçon 2); Travaux de planage et pavage (tronçon 1) : fermeture complète d'une direction à la fois avec maintien d'une voie par direction en contresens de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00. Travaux de planage et pavage (tronçon 2) : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00.
C-6676 Rue de Lamartine entre la rue Colbert et le boulevard Louis-H. La Fontaine	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00.
C-6677 Rue Larrey entre les rues Sécant et Mirabeau	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00. - Les travaux de planage et de pavage sont divisés selon les deux (2) tronçons suivants : ○ Entre la rue Mirabeau et l'avenue L.-J.-Forget; ○ Entre l'avenue L.-J.-Forget et la rue Sécant;
C-6678 Rue Pauline-Vanier entre le boulevard Métropolitain Est et la rue Jarry Est	Travaux de planage et pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00.
C-6679 Rue Renaude-Lapointe entre les rues Bombardier et Minicut	Travaux de planage : fermeture complète d'une direction à la fois avec maintien d'une voie de 5,0 mètres en direction opposée de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00. Travaux de pavage : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00.
C-6694 Boulevard Louis-H. La Fontaine entre les rues Larrey et Bombardier	Les travaux de planage et de pavage sont divisés selon les deux (2) tronçons suivants : ○ Boulevard Louis-H. La Fontaine direction nord entre les rues Larrey et Bombardier (tronçon 1); ○ Boulevard Louis-H. La Fontaine direction sud entre les rues Larrey et Bombardier (tronçon 2); Travaux de planage et pavage (tronçon 1) : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 22h00 et 5h00. Fermeture de la sortie #10 de l'A-25 Nord. Travaux de planage et pavage (tronçon 2) : fermeture complète de nuit du lundi au dimanche entre 21h00 et 5h00.

Secteur	Mesures de mitigation
Mesures de gestion des impacts applicables à tous les projets	- L'Entrepreneur doit redonner les voies à la circulation à la fin de chaque quart de travail; - Maintenir, en tout temps, les trottoirs et les passages piétonniers libres d'obstacles; - Ajuster la signalisation existante à la configuration temporaire des travaux; - Sécuriser l'aire de travail des voies de circulation ouvertes à l'aide de repères visuels de type T-RV-7; - Séparer les voies en contresens à l'aide de repères visuels de type T-RV-10; - En l'absence de travaux, l'entreposage des dispositifs de signalisation doit se faire de façon à maintenir les voies de circulation et les trottoirs libres de tout obstacle; - Maintenir en tout temps le nombre de voies de circulation, par phase, tel que décrit au Cahier C; - Maintenir en tout temps, d'une façon sécuritaire, tous les mouvements permis aux intersections, à moins d'indication contraire; - Présence d'un minimum de trois (3) signaleurs qualifiés, en tout temps par phase, pour assurer une saine gestion des mouvements sur le réseau routier adjacent la zone des travaux incluant les piétons et cyclistes; - Les travaux seront réalisés en 2018; - Installation à l'avance, aux approches du chantier, de panneaux d'information générale pour informer les usagers de la localisation des travaux ainsi que la date de début et leur durée. Installation et mise en fonction des chemins de détour avant la mise en place des entraves; - Accommoder et maintenir l'accès en tout temps au service d'Urgences-Santé, au service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et au SPVM. Les véhicules d'urgence doivent avoir accès aux bâtiments dans le secteur des travaux; - Des plaques d'acier pour circulation doivent être prévues pour redonner accès aux riverains en dehors des heures de travail, si requis; - Commercialisation policière pour la gestion des intersections au besoin; - L'Entrepreneur doit faciliter, durant les travaux, la circulation des personnes à mobilité réduite.

Le 23 février 2017

LES PAVAGES CHENAIL INC.
A/S MONSIEUR YVON VARIN
104, BOUL SAINT-RÉMI
CASE POSTALE 3220
SAINT-RÉMI (QC) J0L 2L0

N° de décision : 2017-CPSM-1011721

N° de client : 2700004376

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous CHENAIL, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). LES PAVAGES CHENAIL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **15 avril 2019** et ce, ✓
sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec

100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne

Montréal

100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne
100, rue de la Couronne



Dossier # : 1177231084

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les pavages Chenail inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018). Dépense totale de 6 206 975,90 \$ (contrat: 5 919 975,90 \$ + incidences: 287 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405523 - 7 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SIVT - 1177231084.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Danièle HANDFIELD
 Préposée au budget
Tél : 514 872-9547

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-21

Maria BARDINA
 Conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514 872-2563
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1177231088

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dépense totale de 2 434 374,82 \$ (contrat: 2 264 374,82 \$ + incidences: 170 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 309102 - 8 soumissionnaires.

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 2 434 374,82 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 264 374,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 309102 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:27

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231088

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dépense totale de 2 434 374,82 \$ (contrat: 2 264 374,82 \$ + incidences: 170 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 309102 - 8 soumissionnaires.

CONTENU

CONTEXTE

La Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) poursuit – via son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer l'état global des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

De plus, la Direction des transports a le mandat de réaliser le Programme de réfection de l'éclairage de rue du réseau artériel.

Les principaux objectifs de ce programme sont :

- d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons;
- de maintenir le réseau d'éclairage à son niveau actuel, voire de l'améliorer si possible;
- de consolider et conserver les équipements municipaux;
- de remplacer les actifs qui ont atteint la fin de leur vie utile.

La Direction des transports du SIVT a mandaté la Direction des infrastructures du SIVT afin

de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Ne s'applique pas.

DESCRIPTION

Les travaux sur le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, seront exécutés sur une distance totalisant environ 600 m et consistent en :

- le planage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux;
- la reconstruction des trottoirs, des bordures et de mails;
- la reconstruction des bases et conduits;
- la reconstruction du système d'éclairage
- la mise aux normes de feux de circulation.

Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'un plan clé.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 216 465,30 \$ (taxes incluses), soit 10,57 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de gestion des impacts, de marquage et signalisation, ainsi que des frais de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance environnementale. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document *Incidences et ristournes* en pièce jointe.

Sur vingt-et-un (21) preneurs du cahier des charges, huit (8) firmes ont déposé une soumission et treize (13) n'en ont pas déposé, soit une proportion respective de 38 % et 62 %. Parmi les treize (13) qui n'en ont pas déposé, sept (7) firmes sont connues comme sous-traitantes et six (6) firmes n'ont pas mentionné leur désistement. La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est de 2 434 374,82 \$, taxes incluses, incluant des incidences de 170 000,00 \$, taxes incluses. La dépense est assumée à 100 % par la ville centrale et représente un coût net de 2 222 908,69 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale. Ce coût est financé par les règlements d'emprunt 16-004, 16-006 et 17-014.

La répartition du coût des travaux et des dépenses incidentes est présentée en pièces jointes au dossier dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 8 mars 2018, date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : printemps 2018

Fin des travaux : été 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Eric FAUTEUX, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve
Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports
Guy PELLERIN, Service des infrastructures_voirie et transports
Son Thu LÊ, Service des infrastructures_voirie et transports

Lecture :

Jean CARRIER, 21 novembre 2017
Son Thu LÊ, 21 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Judith PEREZ
Ingénieure (Chargée de projet)

Tél : 514 872-3710
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-17

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-12-15

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur
Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-12-15

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : - - Ouverture originalement prévue le : - -

Ouverture faite le : - - Délai total accordé aux soumissionnaires : jrs

Addenda émis

Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres : *Si addenda, détailler ci-après*

Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
31 - 10 - 2017	Modifications au cahier des charges et au bordereau de soumission dans les quantités	(1 273.00)

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs Nbre de soumissions reçues % de réponses

Nbre de soumissions rejetées % de rejets

Soumissions rejetées (nom) Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission : jrs Date d'échéance initiale : - -

Prolongation de la validité de la soumission de : jrs Date d'échéance révisée : - -

Résultats de l'appel d'offres

Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin		
	Avant contingences	Contingences	Total
DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.	2 047 909.52	216 465.30	2 264 374.82
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	2 089 069.93	221 533.27	2 310 603.20
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	2 159 575.42	227 427.05	2 387 002.47
PAVAGES MÉTROPOLITAIN INC.	2 189 605.50	230 417.00	2 420 022.50
TRANSELEC/COMMON INC.	2 331 889.31	244 645.38	2 576 534.69
LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.	2 360 347.96	249 652.04	2 610 000.00
COJALAC INC.	2 442 780.80	256 870.96	2 699 651.76
DUROKING CONSTRUCTION /9200 2088 QUÉBEC INC.	3 131 613.96	327 346.32	3 458 960.28

Estimation	interne	1 908 898.68	202 871.21	2 111 769.89
------------	---------	--------------	------------	--------------

Écart entre la plus basse soumission et l'estimation

Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse

Dossier à être étudié par la CEC :

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)

N.A.	OK	N.A.	OK	
RBQ	X	AMF	X	Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant
RENA	X	Revenu Qc	X	

Recommandation

Nom du soumissionnaire :

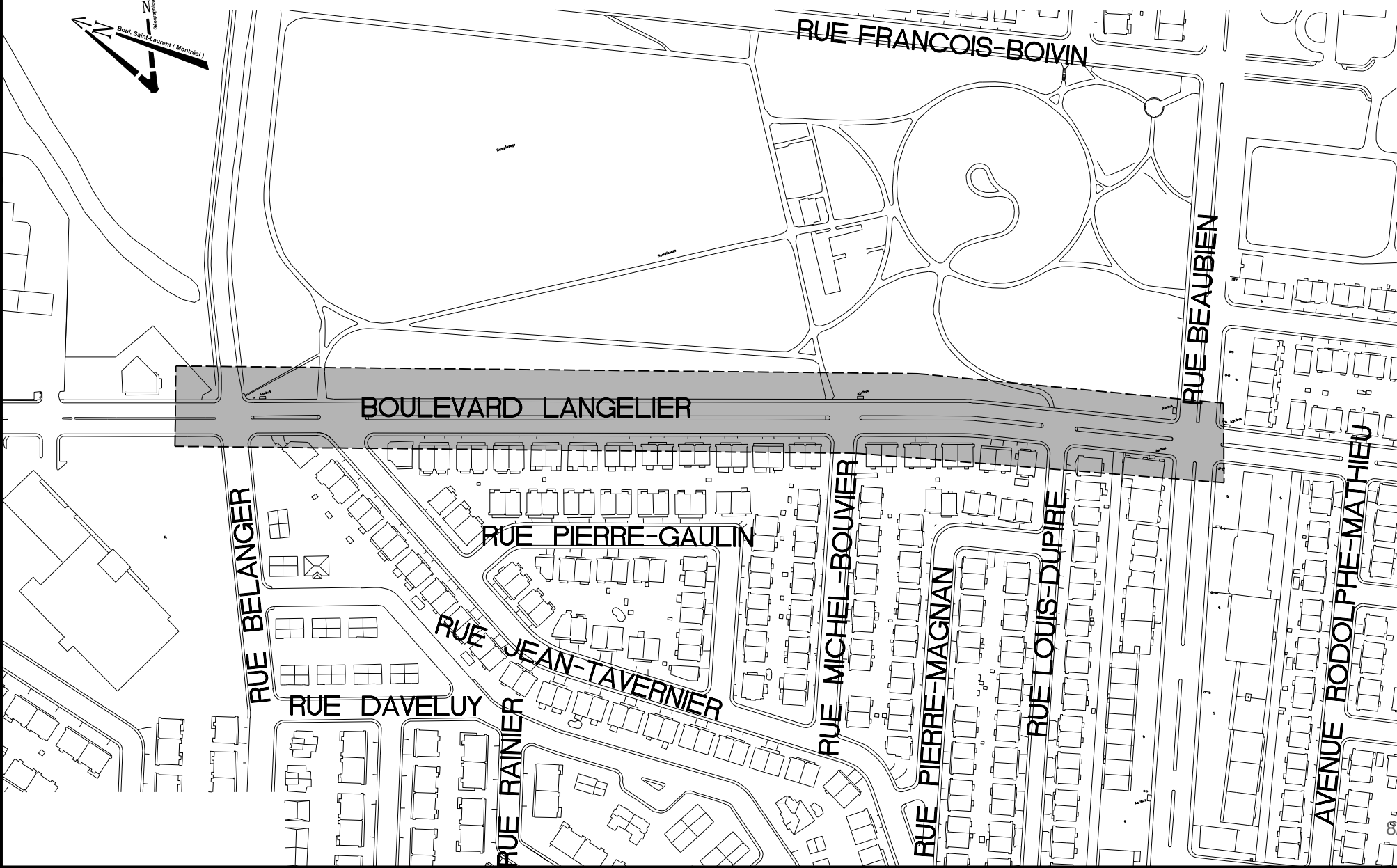
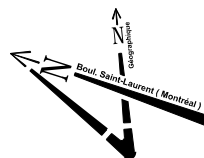
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$) :

Montant des incidences (\$) :

Date prévue de début des travaux : - - Date prévue de fin des travaux : - -

Plan de localisation

soumission 309102



Soumission: 309102

Titre: Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger

Arrondissement: MHM

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Planage et revêtement bitumineux (50 mm à 85 mm)	11600	m ²	Environ 600 mètres de longueur
Trottoir, Bordure et Mail	Reconstruction de trottoir monolithe en béton	1430	m ²	
	Bordure de béton	1000	m	
	Îlots de béton	25	m ²	
	Bordure armé (250 mm pour plantation)	50	m	

Égout / Aqueduc				
Type d'Intervention et Diamètre		Quantité	Unité	Commentaires

Éclairage / Feux				
Type d'Intervention		Quantité	Unité	Commentaires
Nouvelle base de béton		17	unité	
Conduits		410	m	
Lampadaire fonctionnel		28	unité	
Mise aux normes		2	intersection	

Préparé par:	Judith Perez, ing
--------------	-------------------

Date:	24/11/2017
-------	------------

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	309102	DATE:
#GDD:	1177231088	DRM:	3091	2017/11/17
RESPONSABLE:	Judith Perez	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.			

PROJET INVESTI: 55845 Desc et client-payeur: PRR, Division Transport (DGAV)

		<i>info additionnelle</i>			
<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u> <u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755845188	170505	917 698.78 \$	1 004 999.81 \$	0.00 \$	91 363.62 \$ C
1755845189	170506	824 862.27 \$	903 331.73 \$	0.00 \$	82 121.07 \$ C
1755845190	170507	73 050.66 \$	0.00 \$	80 000.00 \$	0.00 \$ C
1755845191	170508	82 182.00 \$	0.00 \$	90 000.00 \$	0.00 \$ C
SOUS-TOTAL		1 897 793.72 \$	1 908 331.54 \$	170 000.00 \$	173 484.69 \$

PROJET INVESTI: 58002 Desc et client-payeur: Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage (DGAV)

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u> <u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1758002058	170509	164 096.86 \$	179 707.45 \$	0.00 \$	23 440.10 \$ C
SOUS-TOTAL		164 096.86 \$	179 707.45 \$	0.00 \$	23 440.10 \$

PROJET INVESTI: 59002 Desc et client-payeur: Programme feux de circulation et équipement de gestion de la circulation (DERA)

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u> <u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1759002572	170868	81 088.46 \$	88 802.44 \$	0.00 \$	11 582.93 \$ C
1759002575	170872	79 929.65 \$	87 533.39 \$	0.00 \$	7 957.58 \$ C
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
SOUS-TOTAL		161 018.12 \$	176 335.83 \$	0.00 \$	19 540.51 \$

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u> <u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u> <u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$

TOTAL	2 222 908.69 \$	2 264 374.82 \$	170 000.00 \$	216 465.30 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		2 434 374.82 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	309102	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	17/11/2017	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.				

	Toutes taxes incluses
--	-----------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 264 374.82 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 216 465.30 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 45 000.00 \$

Surveillance environnementale 45 000.00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif 45 000.00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation 5 000.00 \$

Communication 0.00 \$

Gestion des impacts 30 000.00 \$

0.00 \$

0.00 \$

TOTAL À REPORTER 170 000.00 170 000.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 2 434 374.82 \$

Imputation (crédits) 2 222 908.69 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 105 865.40 TVQ 9.975% 211 201.47

Ristournes TPS et TVQ à 50% 211 466.13

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845188	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170505	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Planage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger			
ENTREPRENEUR >	DEMIX CONSTRUCTION, une division de Groupe CRH Canada inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 1 004 999.81 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 91 363.62 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 1 004 999.81 \$

Imputation (crédits) 917 698.78 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	43 705.15	87 191.76
Ristournes TPS et TVQ à 50%	87 301.03	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845189	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170506	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction des trottoirs, des bordures et d'îlots sur le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger			
ENTREPRENEUR ▶	DEMIX CONSTRUCTION, une division de Groupe CRH Canada inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 903 331.73 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 82 121.07 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 903 331.73 \$

Imputation (crédits) 824 862.27 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	39 283.83	78 371.25
Ristournes TPS et TVQ à 50%	78 469.46	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845190	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170507	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidence techniques			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	45 000.00 \$
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	5 000.00 \$
Communication	
Gestion des impacts	30 000.00 \$
TOTAL À REPORTER	80 000.00 80 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 479.02	6 940.64
Ristournes TPS et TVQ à 50%	6 949.34	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Judith Perez
--------------	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845191	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170508	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences professionnels			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	45 000.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	45 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	90 000.00 90 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 913.89	7 808.22
Ristournes TPS et TVQ à 50%	7 818.00	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1758002058	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170509	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Fourniture et installation du mobilier d'éclairage sur le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.			
ENTREPRENEUR ▶	DEMIX CONSTRUCTION, une division de Groupe CRH Canada inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 179 707.45 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 23 440.10 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 179 707.45 \$

Imputation (crédits) 164 096.86 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	7 815.07	15 591.06
Ristournes TPS et TVQ à 50%	15 610.59	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759002572	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170868	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Mise aux normes de feux de circulation sur le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.			
ENTREPRENEUR >	DEMIX CONSTRUCTION, une division de Groupe CRH Canada inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 88 802.44 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 11 582.93 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 88 802.44 \$

Imputation (crédits) 81 088.46 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 861.82	7 704.32
Ristournes TPS et TVQ à 50%	7 713.98	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759002575	SOUSSION:	309102	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170872	GROUPE:	0	17/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Bases et conduits pour les feux de circulation			
ENTREPRENEUR >	DEMIX CONSTRUCTION, une division de Groupe CRH Canada inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 87 533.39 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 7 957.58 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 87 533.39 \$

Imputation (crédits) 79 929.65 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 806.63	7 594.22
Ristournes TPS et TVQ à 50%	7 603.74	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Judith Perez
--------------	--	---------------	--------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

SERVICE REQUÉRANT : 28-06,
SERVICE EXÉCUTANT : 28-03

Dossier n°
117 7231088

Soumission: 309102

INTITULE : Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la boulevard Lange, de la rue Beaubien à la rue Bélanger

PROJET: 55845

Sous-projet : 1755845188		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	918	0	0	0	918
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	918	0	0	0	918

Sous-projet : 1755845189		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	825	0	0	0	825
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	825	0	0	0	825

Sous-projet : 1755845190		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	73	0	0	0	73
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	73	0	0	0	73

Sous-projet : 1755845191		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	82	0	0	0	82
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	82	0	0	0	82

PROJET: 58002

Sous-projet : 1758002058		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	164	0	0	0	164
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	164	0	0	0	164

Signature	Nom en majuscules Judith Pérez, ing	Téléphone 514-872-3710	Date 17-11-2017	Page 1 de 2
-----------	--	---------------------------	--------------------	----------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

SERVICE REQUÉRANT : 28-06,
SERVICE EXÉCUTANT : 28-03

Dossier n°	
117	7231088

Soumission: 309102

INTITULE : Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la boulevard Lange, de la rue Beaubien à la rue Bélanger

PROJET: 59002

Sous-projet : 1759002572		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	81	0	0	0	81
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	81	0	0	0	81

Sous-projet : 1759002575		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	80	0	0	0	80
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	80	0	0	0	80

TOTAL		2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	2223	0	0	0	2223
	B.F.	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	2223	0	0	0	2 223

Signature	Nom en majuscules Judith Pérez, ing	Téléphone 514-872-3710	Date 17-11-2017	Page 2 de 2
-----------	--	---------------------------	--------------------	----------------

Soumission 309102 – Principes de gestion de la circulation

Secteur	TRAVAUX DE VOIRIE, D'ÉCLAIRAGE ET DE FEUX DE CIRCULATION DANS LE BOULEVARD LANGEЛИER, DE LA RUE BEAUBIEN À LA RUE BÉLANGER
Boulevard Langelier entre la rue Beaubien E. (inclus) et la rue Bélanger	Les travaux sont répartis en 4 phases distinctes décrites et illustrées au cahier C. Délai : 90 jours <u>Horaire de travail pour les phases 1 et 2 :</u> - Sur le boulevard Langelier: Lundi à vendredi de 9h à 19h - Sur la rue Beaubien E. : Lundi à vendredi de 9h à 15h30 - Sur les rues Louis-Dupire, Michel-Bouvier et Jean-Tavernier : Lundi à vendredi : 7h à 19h <u>Horaire de travail pour les phases 3 et 4:</u> - Sur le boulevard Langelier et les rues transversales : Lundi à vendredi de 7h à 19h - Sur la rue Beaubien E. : Lundi à vendredi de 9h à 15h30 PHASE 1 : Travaux de trottoirs, saillies, de feux de circulation, dans le boulevard Langelier entre les rues Beaubien E. et Bélanger <u>Maintien de la circulation :</u> - Les travaux du côté est et ouest du boulevard Langelier ne peuvent être effectués simultanément; - Entrave des deux voies de droite et maintien d'une (1) voie de circulation sur le boulevard Langelier lors des travaux du côté est ou ouest; - Entrave de la voie de droite sur la rue Beaubien E. en direction ouest avec maintien de deux (2) voies de circulation lors des travaux à l'intersection; - Fermeture des rues Louis-Dupire, Michel-Bouvier et Jean-Tavernier avec maintien de la circulation locale, lors des travaux de saillies; PHASE 2 : Travaux de bande médiane, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier entre les rues Beaubien E. et Bélanger; <u>Maintien de la circulation :</u> - Entrave des deux (2) voies de gauche sur le boulevard Langelier en direction nord avec maintien d'une (1) voie de circulation et de la voie de gauche sur le boulevard Langelier en direction sud avec maintien de deux (2) voies de circulation. - Lors des travaux de conduits souterrains traversant le boulevard Langelier en direction sud, maintien d'une (1) voie de circulation. - Maintien de deux (2) voies de circulation sur la rue Beaubien E., dont la voie de virage à gauche, lors des travaux à l'intersection; - Maintien de toutes les directions sur les rues transversales; - Des plaques d'acier sont prévues pour recouvrir les excavations afin de redonner une deuxième voie à la fin du quart de travail. PHASE 3 : Travaux de voirie dans le boulevard Langelier direction nord <u>Maintien de la circulation</u> : Les travaux à l'intersection Langelier/Beaubien seront exécutés par quadrant.

	- Fermeture complète du boulevard Langelier en direction nord entre l'avenue Rodolphe-Mathieu et la rue Bélanger avec maintien de la circulation locale entre l'avenue Rodolphe-Mathieu et la rue Beaubien E. Une circulation à contresens sera aménagée sur le boulevard Langelier en direction sud avec maintien d'une (1) voie de circulation par direction. Ce contresens sera déplacé à la rue Beaubien E. lorsque la portion est de l'intersection Langelier/Beaubien est complétée; <u>Lors des travaux dans les quadrant nord-est et sud-est de l'intersection Langelier/Beaubien</u> - Fermeture complète d'une direction de la rue Beaubien E. entre la rue Mignault et le boulevard Langelier avec une circulation à contresens dans l'autre direction; PHASE 4 : Travaux de voirie dans le boulevard Langelier direction sud <u>Maintien de la circulation</u> : Les travaux à l'intersection Langelier/Beaubien seront exécutés par quadrant - Fermeture complète du boulevard Langelier en direction sud entre l'avenue Rodolphe-Mathieu et la rue Bélanger avec maintien de la circulation locale entre l'avenue Rodolphe-Mathieu et la rue Beaubien E. Une circulation à contresens sera aménagée sur le boulevard Langelier direction nord avec maintien d'une (1) voie de circulation par direction. Ce contresens sera déplacé à la rue Beaubien E. lorsque la portion ouest de l'intersection Langelier/Beaubien est complétée; - Fermeture des rues Louis-Dupire, Michel-Bouvier et Jean-Tavernier avec maintien de la circulation locale. La circulation locale sera maintenue lors des travaux de planage et fermeture complète lors des travaux de pavage. <u>Lors des travaux dans les quadrant nord-ouest et sud-ouest</u> - Fermeture complète d'une direction de la rue Beaubien E. avec une circulation à contresens dans l'autre direction; Certains mouvements de virages seront interdits, des chemins de détour sont prévus pour ces interdictions.
Mesures de gestion des impacts applicables	- Installation, à l'approche du chantier de construction, de panneaux d'information générale pour informer les usagers, à l'avance, que des travaux auront lieu. - Installation de PMVM (panneaux à messages variables) sur le boulevard Langelier pour la durée des travaux. - Installation de flèches lumineuses à la place des panneaux T-D-130 pour les entraves sur le boulevard Langelier et la rue Beaubien E.; - Un minimum de trois (3) signaleurs est prévu pour assurer la sécurité des usagers de la route (incluant les piétons et cyclistes) aux abords du chantier lors des accès chantier (entrée ou sortie), lors des manœuvres des véhicules de l'Entrepreneur dans les voies de circulation, et pour gérer les entrées et sorties des stationnements des commerces environnants; - Présence des plaques en acier pour redonner accès à la circulation en dehors des heures de travail; - Repères visuels de type T-RV-7 pour séparer les voies de circulation de la zone des travaux et T-RV-10 pour séparer les voies de circulation à contresens; - Protection des aires de travail et des excavations dans la zone de travaux à l'aide de clôtures autoportantes pour éviter l'accès au chantier par des piétons; - Maintenir/aménager et sécuriser les passages piétonniers, cyclistes et les accès aux propriétés, le cas échéant aux abords de l'aire des travaux. - En l'absence de travaux, l'accès aux trottoirs doit être maintenu en tout temps et être libre de matériaux de construction, de machinerie, d'équipement ou de dépôt de pierre. - Des communications sont prévues avec les commerces et les résidents du secteur pour les informer des restrictions applicables à la circulation pendant la durée des travaux. - L'entrepreneur doit avertir le Directeur avant de réaliser des travaux pouvant affecter les opérations de la STM et les entreprises du secteur.

Le 25 août 2015

GROUPE CRH CANADA INC.
À L'ATTENTION DE MADAME JENNIFER GOOD
2300, AVE STEELES W
4TH FLOOR
CONCORD (ON) L4K 5X6

N° de client : 2700000931
N° de référence : 1530780009

Objet : Changement de nom de HOLCIM (CANADA) INC. à GROUPE CRH CANADA INC.

Madame,

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a été informée du changement de nom de l'entreprise **HOLCIM (CANADA) INC** au Registraire des entreprises du Québec.

Ainsi, le nouveau nom de l'entreprise est dorénavant **GROUPE CRH CANADA INC**. Nous comprenons que le numéro de NEQ « 1164634611 » demeure inchangé et qu'aucun autre changement, hormis le nom de l'entreprise, n'a été apporté à l'entreprise **HOLCIM (CANADA) INC** autorisée le 28 mai 2013.

Ce faisant, nous vous confirmons par la présente que le nom de l'entreprise a été modifié au Registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Sandra au 1 877 525-0337, poste 4867.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Direction des contrats publics
et des entreprises de services monétaires

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Québec, le 28 mai 2013

Holcim (Canada) inc.
À l'attention de : Madame Jennifer Good
435, rue Jean-Neveu
Longueuil (Québec) J4G 2P9

**Objet : Autorisation de conclure un contrat/sous-contrat public à Holcim (Canada) inc.
Autorisation n° 2013-CPSM-0065 n° d'identification de l'Autorité : 2700000931**

Madame,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- CIMENT ST-LAURENT
- DEMIX AGRÉGATS
- DEMIX AGRÉGATS A DIVISION OF HOLCIM (CANADA) INC.
- DEMIX AGRÉGATS UNE DIVISION DE HOLCIM (CANADA) INC.
- DEMIX BÉTON
- DEMIX BÉTON A DIVISION OF HOLCIM (CANADA) INC.
- DEMIX BÉTON UNE DIVISION DE HOLCIM (CANADA) INC.
- DEMIX CONSTRUCTION
- DEMIX CONSTRUCTION A DIVISION OF HOLCIM (CANADA) INC.
- DEMIX CONSTRUCTION UNE DIVISION DE HOLCIM (CANADA) INC.
- DEMIX SERVICES
- GEOCYCLE
- GÉOCYCLE
- HOLCIM
- HOLCIM CANADA
- ST-LAURENCE CEMENT

Québec ☒
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Québec (Québec)
G1V 5C1
tél. : 418.525.0337
ligne sans frais : 877.525.0337
téléc. : 418.525.9512

Montréal ☐
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1G3
tél. : 514.395.0337
ligne sans frais : 877.525.0337
téléc. : 514.873.3090

une autorisation de conclure un contrat/sous-contrat public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q, c. C-65-1 (la « LCOP »). Holcim (Canada) inc. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **27 mai 2016** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et la réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification pouvant survenir aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité (www.lautorite.qc.ca).

Le Surintendant de l'assistance aux clientèles et
de l'encadrement de la distribution,

Eric Stevenson

**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
www.lautorite.qc.ca

Montréal
800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

4-1
suite

Le 23 février 2016

GROUPE CRH CANADA INC.
2300, AVE STEELES W
4TH FLOOR
CONCORD ON L4K 5X6

Objet : Accusé de réception - Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Nous avons bien reçu votre formulaire de « Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public ». Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant cette demande :

N° de client : 2700000931
N° de demande : 1530900179
N° de confirmation de paiement : 000182738785

Si vous avez accès aux services en ligne de l'Autorité et que vous êtes l'initiateur de cette demande, vous pouvez en consulter l'état à la section « Suivi des demandes » dans le menu « Dossier client ».

Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez communiquer avec un agent de notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

L'Autorité des marchés financiers



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 309102

Numéro de référence : 1109387

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue beaubien à la rue Bélanger

☐ <u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
☐ cojalac inc. 325 notre-dame des champs Repentigny, QC, J6A3B4 NEQ : 1143922814	<u>Monsieur Jacques Lachapelle</u> Téléphone : 450 932-4605 Télécopieur :	Commande : (1355213) 2017-10-26 16 h 39 Transmission : 2017-10-26 16 h 41	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 http://www.bauval.com NEQ : 1143718063	<u>Madame France Laverdure</u> Téléphone : 514 636-4400 Télécopieur : 514 636-9937	Commande : (1352135) 2017-10-18 15 h 17 Transmission : 2017-10-18 15 h 30	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Construction NRC Inc. 160 rue Deslauriers Arr. St-Laurent Montréal, QC, H4N 1V8 NEQ : 1149495146	<u>Madame Lany Phaneuf</u> Téléphone : 514 331-7944 Télécopieur :	Commande : (1350725) 2017-10-16 8 h 54 Transmission : 2017-10-16 8 h 55	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 38 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 38 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

☐	Demix Construction, une division de CRH Canada inc. 26 rue Saulnier Laval, QC, H7M 1S8 http://www.crhcanada.com NEQ : 1164634611	Madame Julie Boudreault Téléphone : 450 629-3533 Télécopieur : 450 629-3549	Commande : (1351024) 2017-10-16 14 h 09 Transmission : 2017-10-16 14 h 33	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	DUROKING Construction / 9200 2088 Québec Inc. 370, rue Larry-Ball Saint-Jérôme, QC, J5L 2P6 http://www.duroking.com NEQ : 1165343220	Monsieur Mathieu Kingsbury Téléphone : 450 436-3474 Télécopieur : 450 436-2273	Commande : (1352731) 2017-10-20 8 h 56 Transmission : 2017-10-20 8 h 59	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Éclairage Quattro inc 2154, de la province Longueuil, QC, J4G 1R7 NEQ : 1162148937	Monsieur Robert Bélanger Téléphone : 450 651-2250 Télécopieur : 450 651-6129	Commande : (1357737) 2017-11-02 15 h 17 Transmission : 2017-11-02 15 h 17	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-11-02 15 h 17 - Téléchargement 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-02 15 h 17 - Téléchargement 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-02 15 h 17 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Électricité Grimard Inc. 1855, Bernard-Lefebvre Laval, QC, H7C 0A5 http://www.grimard.ca NEQ : 1141847179	Monsieur Jacques Grimard Téléphone : 418 549-0745 Télécopieur : 418 545-7942	Commande : (1352498) 2017-10-19 13 h 48 Transmission : 2017-10-19 13 h 48	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 38 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 38 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Eurovia Québec Construction Inc. (Montréal) 6200 St-Patrick	Madame Ghislaine Dujmovic	Commande : (1351909) 2017-10-18 11 h 07	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel

Montréal, QC, H4E1b3 NEQ : 1169491884	Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur :	Transmission : 2017-10-18 11 h 07	2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐ Groupe TNT Inc. 4085 Rang St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2 http://www.groupepnt.com NEQ : 1160480704	<u>Madame Line Proulx</u> Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur : 450 664-6478	Commande : (1351722) 2017-10-18 7 h 43 Transmission : 2017-10-18 7 h 45	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ JNA Leblanc électrique Inc 113A, rue de la Couronne Repentigny, QC, J5Z 0B3 http://www.jnaleblanc.com NEQ : 1142744698	<u>Monsieur Normand Leblanc</u> Téléphone : 450 588-3712 Télécopieur : 450 588-5611	Commande : (1352133) 2017-10-18 15 h 14 Transmission : 2017-10-18 15 h 14	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 37 - Télécopie 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 11 h 12 - Télécopie 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 38 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Laurin et Laurin (1991) Inc.. 12000 Arthur Sicard Mirabel, QC, J7J 0E9 http://www.laurinlaurin.ca NEQ : 1142298448	<u>Madame Martine Chouinard</u> Téléphone : 450 435-9551 Télécopieur : 450 435-2662	Commande : (1354387) 2017-10-25 10 h 29 Transmission : 2017-10-25 10 h 29	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐ Le Groupe LML Ltée 360 boul du Séminaire Nord Bureau 22 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 5L1 http://www.groupepml.ca NEQ : 1169018786	<u>Madame Nancy Ross</u> Téléphone : 450 347-1996 Télécopieur : 450 347-8509	Commande : (1354250) 2017-10-25 8 h 17 Transmission : 2017-10-25 8 h 17	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau)

			2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Les Constructions et Pavage Jeskar Inc. 5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9 NEQ : 1145922051	Monsieur Richard Morin Téléphone : 514 327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Commande : (1350787) 2017-10-16 9 h 40 Transmission : 2017-10-16 10 h 10 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6 NEQ : 1144756336	Monsieur Andrea BUCARO Téléphone : 514 325-7729 Télécopieur : 514 325-7183	Commande : (1352234) 2017-10-19 7 h Transmission : 2017-10-19 7 h 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 37 - Télécopie 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 11 h 12 - Télécopie 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 38 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Les Entreprises Canbec Construction inc. 145 rue Richer (Lachine) Montréal, QC, H8R 1R4 NEQ : 1142106435	Monsieur Gustavo Cabanillas Téléphone : 514 481-1226 Télécopieur : 514 481-0508	Commande : (1354381) 2017-10-25 10 h 22 Transmission : 2017-10-25 10 h 22 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com NEQ : 1142707943	Monsieur Sylvain Phaneuf Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1352054) 2017-10-18 13 h 51 Transmission : 2017-10-18 13 h 51 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique

			Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Neolect Inc. 104 boul Montcalm Nord Candiac, QC, J5R 3L8 NEQ : 1166302126	Madame Mariolaine Émond Téléphone : 450 659-5457 Télécopieur : 450 659-9265	Commande : (1350687) 2017-10-16 8 h 16 Transmission : 2017-10-16 8 h 27 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 37 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1 NEQ : 1168058395	Madame Julie Milon Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689	Commande : (1357620) 2017-11-02 12 h 29 Transmission : 2017-11-02 12 h 29 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-11-02 12 h 29 - Téléchargement 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-02 12 h 29 - Téléchargement 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-02 12 h 29 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Ramcor Construction Inc. 8085 rue Champ D'Eau Arrondissement Saint-Léonard Montréal, QC, H1P 1Y1 NEQ : 1161184792	Monsieur Guy Cormier Téléphone : 514 329-4545 Télécopieur : 514 329-4818	Commande : (1351910) 2017-10-18 11 h 08 Transmission : 2017-10-18 13 h 47 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 37 - Télécopie 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 11 h 12 - Télécopie 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 37 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Systèmes Urbains Inc. 23, avenue Milton Montréal, QC, H8R 1K6 http://www.systemesurbains.com NEQ : 1168008721	Monsieur Francis Duchesne Téléphone : 514 321-5205 Télécopieur : 514 321-5835	Commande : (1351046) 2017-10-16 14 h 27 Transmission : 2017-10-16 14 h 27 2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 38 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 38 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

☐	Transelec / Common inc. 2075 boul Fortin Laval, QC, H7S 1P4 http://www.transelec.com NEQ : 1160246014	Monsieur Philippe Piuze Téléphone : 514 850-5451 Télécopieur : 514 388-9020	Commande : (1353792) 2017-10-24 9 h 14 Transmission : 2017-10-24 9 h 14	2839291 - 309102_Addenda 1 2017-10-31 10 h 36 - Courriel 2839292 - 309102_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-31 10 h 38 - Courriel 2839293 - 309102_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-31 10 h 38 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
--------------------------	---	--	--	--

© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1177231088

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dépense totale de 2 434 374,82 \$ (contrat: 2 264 374,82 \$ + incidences: 170 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 309102 - 8 soumissionnaires.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT - 1177231088.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Danièle HANDFIELD
 Préposée au budget
Tél : 514 872-9547

Marie Claude Pierre
 Agent Comptable Analyste
 514 868- 3837

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-22

Maria BARDINA
 Conseiller(ere) budgetaire
Tél : 514 872-2563

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1177231087

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 9 965 895,45 \$ (contrat: 9 169 767,68 \$ et incidences: 963 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 283902 - 4 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 9 965 895,45 \$, taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 169 767,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 283902 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:27

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231087

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villieray–St-Michel–Parc-Extension. Dépense totale de 9 965 895,45 \$ (contrat: 9 169 767,68 \$ et incidences: 963 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 283902 - 4 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de l'eau a pour mandat, entre autres, d'identifier et de prioriser les travaux de renouvellement d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts secondaires sur le territoire de la ville de Montréal.

Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau pour des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens.

À la suite de différentes analyses et inspections télévisées et considérant leur âge avancé et leur état de dégradation structurale, la conduite d'égout unitaire en brique (installée en 1915) ainsi que la conduite d'eau secondaire (installée en 1913) du boulevard Saint-Michel ont été identifiées par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) du Service de l'eau comme prioritaires pour ce qui est de leur remplacement. Ces tronçons n'ont pas été retenus dans le programme d'intervention avec la technique de réhabilitation par chemisage.

La Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) poursuit – via son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer l'état global des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

De plus, la Direction des transports a le mandat de réaliser le Programme de réfection de l'éclairage de rue du réseau artériel.

Les principaux objectifs de ce programme sont :

- d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons;
- de maintenir le réseau d'éclairage à son niveau actuel, voire de l'améliorer si possible;
- de consolider et conserver les équipements municipaux;
- de remplacer les actifs qui ont atteint la fin de leur vie utile.

La DGSRE et la Direction des transports ont mandaté la Direction des infrastructures du SIVT afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0427 - 22 juin 2016 - Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, d'éclairage, de voirie et sur le réseau de la CSEM dans le boulevard Saint-Michel, du boulevard Shaughnessy à la rue Jarry. Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 17 711 152,31 \$ (contrat: 16 373 685,94 \$ + incidences: 1 337 466,36 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 283901 - 4 soumissionnaires conformes (sommaire addenda 1154102011).

DESCRIPTION

Les travaux intégrés d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, auront lieu sur une distance d'environ 475 mètres. Ces travaux consistent en :

- la reconstruction de ± 515 mètres d'égout unitaire de diamètre variant entre 375 mm et 750 mm,
- la reconstruction de ± 1015 mètres de conduite d'eau secondaire de diamètre variant entre 200 mm et 300 mm,
- la reconstruction complète de la chaussée ($\pm 11\,455\text{ m}^2$),
- la reconstruction complète des trottoirs ($\pm 1\,850\text{ m}^2$),
- la reconstruction et mise aux normes des lampadaires (17 unités)
- la reconstruction et mise aux normes des feux de circulation (4 unités)

De plus, des travaux d'amélioration sont requis pour la reconstruction de certaines infrastructures de Bell Canada, dont la reconstruction d'un puits d'accès et de massifs bétonnés. Les deux (2) parties représentantes se sont mises d'accord pour intégrer les travaux de mise aux normes du réseau de Bell dans les documents d'appels d'offres, chacun visant un objectif d'économie sur les frais et le temps relié à la gestion du chantier. La totalité des coûts de reconstruction pour répondre à la demande de Bell Canada est prévue au bordereau de soumission dans le sous-projet intitulé « Travaux de Bell sur le boulevard St-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy ». Ces travaux au montant de 167 772,24 \$ taxes incluses, représentent 1,83 % du coût total du contrat et seront entièrement payés par Bell Canada directement à l'entrepreneur. Ils seront exécutés par le sous-traitant de l'entrepreneur adjudicataire recommandé qui est accrédité par Bell Canada. Selon la lettre d'entente jointe au présent dossier, Bell Canada s'engage à assumer le coût réel des travaux réalisés, sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur.

Veillez trouver en pièce jointe la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'un plan de localisation.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 871 600,66 \$ (taxes incluses), soit une moyenne pondérée de 10,5 % du coût des travaux. En effet, le pourcentage des contingences est de 10 % sauf pour les travaux d'éclairage, de feux de circulation et de Bell où le pourcentage a été évalué à 15 % et ce, en raison des risques inhérents reliés aux travaux d'installation de câblage dans les réseaux de conduits souterrains.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de chloration des conduites d'eau existantes, de gestion des impacts, de remplacement temporaire et d'achat de biens de feux de circulation. Des frais sont prévus pour la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) ainsi que des frais de laboratoire et de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance environnementale. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document *Incidences et ristournes* en pièce jointe.

Sur vingt (20) preneurs du cahier des charges, quatre (4) firmes ont déposé une soumission et seize (16) n'en ont pas déposé, soit une proportion respective de 20 % et 80 %. Parmi les seize (16) qui n'en ont pas déposé, six (6) firmes sont connues comme étant des sous-traitants, une (1) firme a répondu qu'elle manquait de temps et neuf (9) firmes n'ont pas mentionné leur désistement. La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les deux (2) plus basses soumissions ont été vérifiés.

Une clause sur l'expérience du soumissionnaire a été inscrite dans les documents de l'appel d'offres # 283902 (voir en pièce jointe).

Une pénalité pour retard dans la réalisation des travaux est prévue à l'article 10 des clauses administratives spéciales du cahier des charges du présent contrat, soit une pénalité de 7 000 \$ par jour de calendrier. Cette pénalité est sans plafond.

De plus, à l'article 9 des clauses administratives spéciales, un boni de 3 500 \$ par jour est prévu jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 105 000 \$, pour l'ensemble du contrat si les travaux sont terminés avant le délai d'exécution des travaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale maximale pour la Ville relative à ce contrat est de 9 965 895,45 \$ taxes incluses, et comprend :

- un contrat avec Construction Bau-Val inc. pour un montant de 9 169 767,68 \$ taxes incluses;
- moins les travaux sur les infrastructures de Bell Canada pour un montant de 167 772,24 \$ taxes incluses, lesquels sont directement payés à l'entrepreneur par Bell Canada;
- plus des incidences de 963 900,00 \$ taxes incluses.

Cette dépense, assumée à 100 % par la ville centrale, est prévue et répartie entre les différents PTI des unités d'affaires de la façon suivante :

- 52,09 % au PTI de la DGSRE du Service de l'eau pour un montant de 5 191 422,32 \$, taxes incluses;
- 47,91 % dans différents PTI de la Direction des transports du SIVT pour un montant de 4 774 473,13 \$, taxes incluses.

La dépense totale de 9 965 895,45 \$ taxes incluses représente un coût net de 9 100 190,90 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants :

- # 17-083 « Programme de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout » pour un montant de 4 740 460,54 \$;
- # 16-006 « Trav. réfection routière réseau artériel » pour un montant de 3 083 052,23 \$;
- # 16-005 « Programme de réaménagement géométrique du réseau artériel » pour un montant de 1 184 931,19 \$;
- # 17-014 « Feux de circulation et équipements de gestion de la circulation » pour un montant de 91 746,94 \$.

Par ailleurs, une partie du coût net total de 9 100 190,90\$ \$, soit la portion de la DGSRE, est entièrement admissible à une subvention estimée à 4 740 460,54 \$ dans le cadre du programme de la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec), ce qui laisse un impact de 4 359 730,36 \$ à la charge des contribuables.

La répartition du coût des travaux et des incidences est présentée en pièces jointes dans les documents « Incidences et ristournes » et « Budget requis ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 7 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Optimiser la gestion de l'eau ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est refusé, la DGSRE nous informe que le fait de ne pas procéder aux travaux dans un délai relativement rapproché, implique une détérioration accrue des infrastructures existantes des conduites d'eau, des conduites d'égout et de la chaussée.

Également, advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 15 mars 2018, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document « Principes de gestion de la circulation ».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : mars 2018

Fin des travaux : décembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Linda PHARAND)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Mathieu-Pierre LABERGE, Service de l'eau

Mohamed BECHIR BOUZAI, Service des infrastructures_voie et transports

Richard C GAGNON, Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension

Serge A BOILEAU, Commission des services électriques

Son Thu LÊ, Service des infrastructures_voie et transports

Guy PELLERIN, Service des infrastructures_voie et transports

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voie et transports

Lecture :

Richard C GAGNON, 8 décembre 2017

Jean CARRIER, 6 décembre 2017

Mathieu-Pierre LABERGE, 6 décembre 2017

Serge A BOILEAU, 6 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Yvon GAUTHIER
Ingenieur(e)

Tél : 514 872-9731

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816

Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-12-14

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur
Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-12-15

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification	
No de l'appel d'offres :	283902
No du GDD :	1177231087
Titre de l'appel d'offres :	Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

Déroulement de l'appel d'offres	
Lancement effectué le :	16 - 10 - 2017
Ouverture originalement prévue le :	8 - 11 - 2017
Ouverture faite le :	15 - 11 - 2017
Délai total accordé aux soumissionnaires :	29 jrs

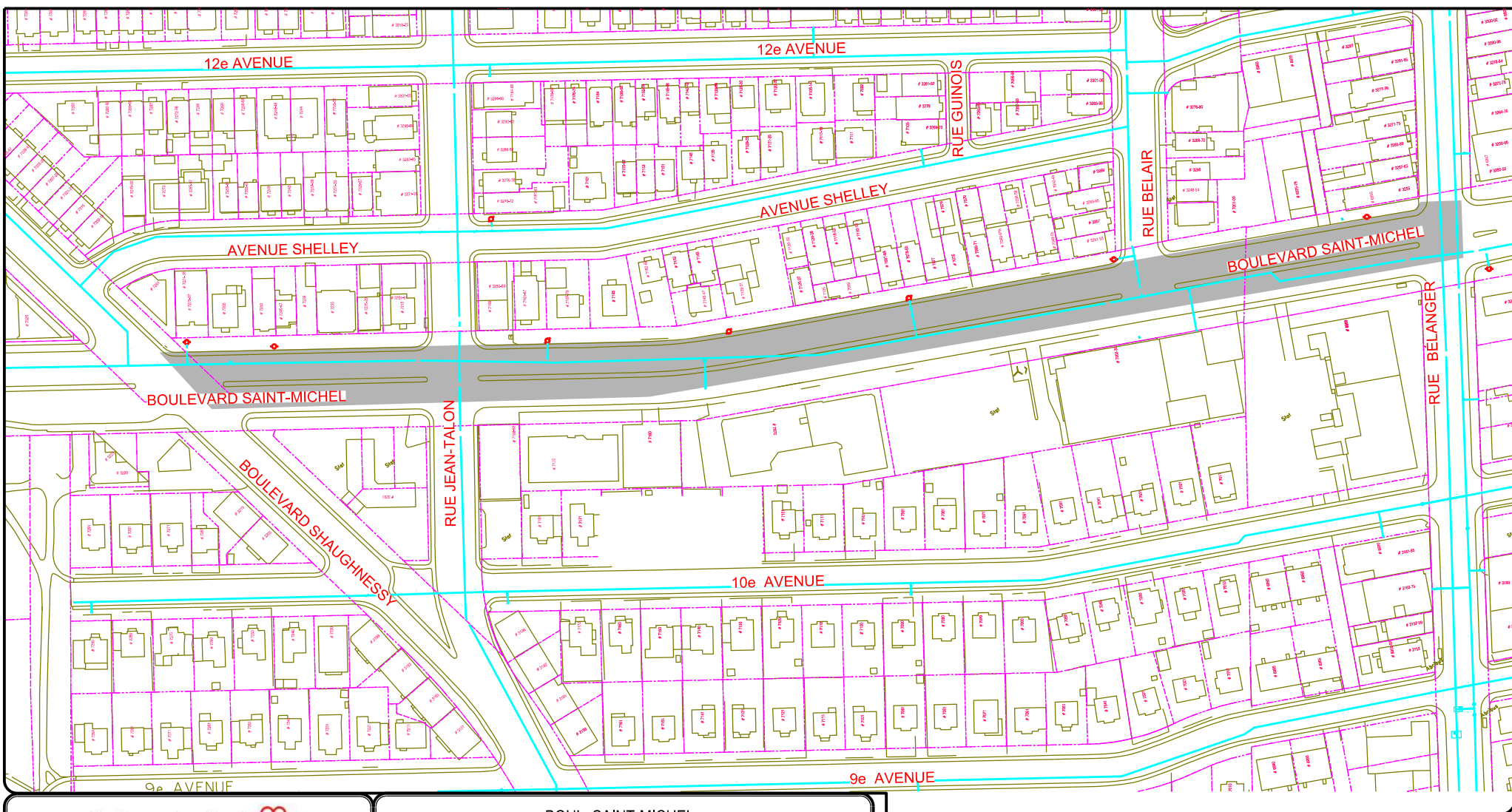
Addenda émis	
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres	3
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda
30 - 10 - 2017	Modifications mineures au cahier des charges (numérotation des phases de travaux), au devis éclairage (équivalence de console), au devis égout/aqueduc (épaisseur du pavage temporaire), au devis de circulation (diminution de quantité de panneaux P.M.V.M) et au devis voirie (ajout de l'article alignements et niveaux). Modifications mineures aux plans 2839-EGA-02 feuillets 1-2-3.
2 - 11 - 2017	Modifications mineures au cahier des charges (report de la date d'ouverture des soumission et modification de l'article «expérience du soumissionnaire») et précision à l'article «préparation du lit» du devis voirie.
7 - 11 - 2017	Ajout d'une quantité au bordereau et d'une clause de boni au cahier des charges
	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
	N/A
	N/A
	105 000.00 \$

Analyse des soumissions	
Nbre de preneurs	20
Nbre de soumissions reçues	4
% de réponses	20
Nbre de soumissions rejetées	1
% de rejets	25.0
<u>Soumissions rejetées (nom)</u>	
C.M.S. ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX INC.	Ne répondait pas aux exigences de l'article 11 "Expérience du soumissionnaire" - CCAS
<u>Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique</u>	
Durée de la validité initiale de la soumission : 120 jrs	
Date d'échéance initiale : 15 - 3 - 2018	
Prolongation de la validité de la soumission de : jrs	
Date d'échéance révisée : JJ - MM - AAAA	

Résultats de l'appel d'offres	
Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin
	Avant contingences
	Contingences
	Total
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	8 298 167.02
LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.	9 842 344.07
ROXBORO EXCAVATION INC.	11 293 121.81
	8 175 601.84
	12 468 723.65
Estimation	interne
	8 047 525.03
	850 141.28
	8 897 666.31
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation	
3.1%	
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse	
18.6%	
Dossier à être étudié par la CEC :	
Oui	NON X

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)	
N.A.	OK
RBQ	X
AMF	X
RENA	X
Revenu Qc	X
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>	

Recommandation	
Nom du soumissionnaire :	CONSTRUCTION BAU-VAL INC.
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):	9 169 767.68
Montant des incidences (\$):	963 900.00
Date prévue de début des travaux :	26 - 2 - 2018
Date prévue de fin des travaux :	21 - 12 - 2018



Montréal 

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

BOUL. SAINT-MICHEL
DE LA RUE BELANGER AU BOUL. SHAUGHNESSY

PLAN DE LOCALISATION
TRAVAUX D'ÉGOUT, AQUEDUC, VOIRIE ET ÉCLAIRAGE

SOUSSION :	DRM :	ARRONDISSEMENT :
283902	2839	VILLERAY-ST-MICHEL-PARC-EXTENSION

PRÉPARÉ PAR :
A. MEJIA, DESS.

APPROUVÉ PAR :
YVON GAUTHIER, ING.

DATE : OCTOBRE 2017

ÉCHELLE : AUCUNE

No PLAN: 283902-St-Michel.dgn



Division de la conception des travaux
Actifs visés par le projet

Soumission: 283902
Titre: Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boul. Saint-Michel
Arrondissement: Villieray/SM/PE

Voirie				
Type d'Item	Type d'Intervention	Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Chaussée Flexible	Reconstruction	11 455	m.ca
Sous total Chaussée			-	\$
Trottoir, Bordure et Mail	Trottoir monolithe en béton	Reconstruction	1 850	m.ca.
	Trottoir boulevard en béton	Reconstruction	30	m.ca.
Sous total Trottoir			-	
TOTAL VOIRIE				

Égout / Aqueduc			
Type d'Intervention et Diamètre	Quantité	Unité	Commentaires
Aqueduc 200 mm diam.	85	m	
Aqueduc 300 mm diam.	930	m	
Égout 375 mm diam.	315	m	
Égout 450 mm diam.	195	m	
Égout 750 mm diam.	5	m	
TOTAL ÉGOUT / AQUEDUC			

m			
Type d'Intervention	Quantité	Unité	Commentaires
Base de béton	20	unité	
Feux de circulation	4	unité	
Lampadaire	17	unité	
TOTAL ÉCLAIRAGE / FEUX			

Préparé par: Yvon Gauthier, ing.

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	283902	DATE:
#GDD:	1177231087	DRM:	2839	2017/12/05
RESPONSABLE:	Yvon Gauthier	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			

PROJET INVESTI: 56126 Desc et client-payeur: Pr. renouvellement des réseaux d'aqueduc et d'égout - DGSRE Unité Nord

info additionnelle

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat (dépense)	Incidences	Contingences	Agglo (A) /Corpo (C)
1661260111	157171	2 115 976.04 \$	2 249 769.63 \$	67 500.00 \$	204 524.51 \$	C
1661260140	157167	2 289 524.38 \$	2 434 327.69 \$	73 000.00 \$	221 302.52 \$	C
1661260161	157172	157 378.52 \$	0.00 \$	172 350.00 \$	0.00 \$	C
1661260260	157168	177 581.60 \$	0.00 \$	194 475.00 \$	0.00 \$	C
SOUS-TOTAL		4 740 460.54 \$	4 684 097.32 \$	507 325.00 \$	425 827.03 \$	

PROJET INVESTI: 55845 Desc et client-payeur: Pr. de réfection routière - Direction des Transports - DGAV

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat (dépense)	Incidences	Contingences	Agglo (A) /Corpo (C)
1755845193	170601	1 913 449.99 \$	2 095 477.20 \$	0.00 \$	190 497.93 \$	C
1755845194	170603	391 594.24 \$	428 846.75 \$	0.00 \$	38 986.07 \$	C
1755845203	170665	511 669.85 \$	560 345.19 \$	0.00 \$	50 940.48 \$	C
1755845195	170604	130 276.73 \$	0.00 \$	142 670.00 \$	0.00 \$	C
1755845196	170655	136 061.43 \$	0.00 \$	149 005.00 \$	0.00 \$	C
SOUS-TOTAL		3 083 052.23 \$	3 084 669.14 \$	291 675.00 \$	280 424.48 \$	

PROJET INVESTI: 59009 Desc et client-payeur: Pr. réaménagement géométrique du réseau artériel - Dir. transports - DSARA (géométrie + éclairage + CSEM)

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat (dépense)	Incidences	Contingences	Agglo (A) /Corpo (C)
1759009040	170657	401 751.47 \$	439 970.24 \$	0.00 \$	39 997.29 \$	C
1759009041	170658	184 043.91 \$	193 552.08 \$	8 000.00 \$	25 245.92 \$	C
1759009045	171161	599 135.81 \$	541 231.82 \$	114 900.00 \$	70 595.45 \$	C
SOUS-TOTAL		1 184 931.19 \$	1 174 754.14 \$	122 900.00 \$	135 838.66 \$	

PROJET INVESTI: 59002 Desc et client-payeur: Feux de circulation et équipements de gestion de la circulation - Dir.transports - DERA

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat (dépense)	Incidences	Contingences	Agglo (A) /Corpo (C)
1759002569	170732	53 395.33 \$	58 474.85 \$	0.00 \$	7 627.15 \$	C
1759002570	170733	7 305.07 \$	0.00 \$	8 000.00 \$	0.00 \$	C
1759002571	170734	31 046.53 \$	0.00 \$	34 000.00 \$	0.00 \$	C
SOUS-TOTAL		91 746.93 \$	58 474.85 \$	42 000.00 \$	7 627.15 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur: Bell

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat (dépense)	Incidences	Contingences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	153 198.42 \$	167 772.24 \$	0.00 \$	21 883.34 \$	
SOUS-TOTAL		153 198.42 \$	167 772.24 \$	0.00 \$	21 883.34 \$	

TOTAL	9 100 190.90 \$	9 169 767.69 \$	963 900.00 \$	871 600.66 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)	Après soustraction des		9 965 895.45 \$	

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	283902	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	05/12/2017	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.				

	Toutes taxes incluses
--	-----------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 9 169 767.69 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 871 600.66 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	236 500.00 \$	
Surveillance des travaux CSEM et frais généraux	112 700.00 \$	
Laboratoire, contrôle qualitatif	197 700.00 \$	
Feux de circulation temporaire	100 000.00 \$	
Achat de biens matériels feux de circulation	34 000.00 \$	
Gestion des impacts	50 000.00 \$	
Surveillance environnementale	225 000.00 \$	
Chloration des conduites d'eau existantes	8 000.00 \$	
TOTAL À REPORTER	963 900.00	963 900.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 9 965 895.45 \$

(moins la portion des travaux de Bell de 167 772,24 \$)
Imputation (crédits) 9 100 190.90 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	433 394.02	864 621.07
Ristournes TPS et TVQ à 50%	865 704.55	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661260111	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	157171	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Construction et reconstruction d'égout sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR >	Construction Bau-Val inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 249 769.63 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1661260111 de 1 841 088,01 \$
+ un montant de 408 681,62 \$ du sous-projet 1755845203 pour le maintien de la circulation

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 204 524.51 \$

Ce montant inclut la contingences des travaux du sous-projet 1661260111 de 167 371,64 \$
+ un montant de 37 152,87 \$ de contingences du sous-projet 1755845203 pour le maintien de la circulation

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	67 500.00 \$	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Communication		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
XXX		
TOTAL À REPORTER	67 500.00	67 500.00 \$

Dépenses totales à autoriser 2 317 269.63 \$

Imputation (crédits) 2 115 976.04 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)	TPS 5% 100 772.76	TVQ 9,975% 201 041.66
Ristournes TPS et TVQ à 50%	201 293.59	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR > Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661260140	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	157167	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Construction et reconstruction de conduites d'eau secondaire sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET
2 434 327.69 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1661260140 de 1 992 120,20 \$
+ un montant de 442 207,49 \$ du sous-projet 1755845203 pour le maintien de la circulation

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE
221 302.52 \$

Ce montant inclut la contingences des travaux du sous-projet 1661260140 de 181 101,84 \$
+ un montant de 40 200,68 \$ de contingences du sous-projet 1755845203 pour le maintien de la circulation

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	73 000.00 \$	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Communication		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
XXX		
TOTAL À REPORTER	73 000.00	73 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser	2 507 327.69 \$
Imputation (crédits)	2 289 524.38 \$
Montant de dépôt	

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)	TPS 5% 109 037.95	TVQ 9,975% 217 530.71
Ristournes TPS et TVQ à 50%	217 803.31	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶ Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661260161	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	157172	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Construction et reconstruction d'égout sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduite d'égout			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	67 500.00 \$
Feux de circulation temporaire	27 960.00 \$
Communication	
Gestion des impacts	13 980.00 \$
Surveillance environnementale	62 910.00 \$
XXX	
TOTAL À REPORTER	172 350.00 172 350.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	7 495.11	14 952.74
Ristournes TPS et TVQ à 50%	14 971.48	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶ Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661260260	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	157168	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Construction et reconstruction de conduites d'eau secondaire sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduite d'eau secondaire			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Feux de circulation temporaire

Communication

Gestion des impacts

Surveillance environnementale

Chloration des conduites d'eau existantes

TOTAL À REPORTER

194 475.00

194 475.00 \$

Dépenses totales à autoriser

194 475.00 \$

Imputation (crédits)

177 581.60 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)

TPS 5%

TVQ 9,975%

8 457.27

16 872.26

Ristournes TPS et TVQ à 50%

16 893.40

PLAN NUMÉRO:

CALCULÉ PAR ▶

Yvon Gauthier

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845193	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170601	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction et planage de chaussée dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 095 477.20 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 190 497.93 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 2 095 477.20 \$

Imputation (crédits) 1 913 449.99 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	91 127.51	181 799.39
Ristournes TPS et TVQ à 50%	182 027.21	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845194	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170603	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de trottoirs dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 428 846.75 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 38 986.07 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 428 846.75 \$

Imputation (crédits) 391 594.24 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	18 649.57	37 205.88
Ristournes TPS et TVQ à 50%	37 252.51	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845203	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170665	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Maintien de circulation et sécurité routière dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 560 345.19 \$

Ce montant représente la valeur des travaux du sous-projet 1755845203 de 1 624 634,12 \$

- un montant de 408 681,62 \$ payé dans le sous-projet 1661260111 pour le maintien de la circulation

- un montant de 442 207,49 \$ payé dans le sous-projet 1661260140 pour le maintien de la circulation

- un montant de 213 399,82 \$ payé dans le sous-projet 1759009040 pour le maintien de la circulation

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 50 940.48 \$

Ce montant représente la valeur des contingences du sous-projet 1755845203 de 147 694,01 \$

- un montant de 37 152,87 \$ payé dans les contingences du sous-projet 1661260111 pour le maintien de la circulation

- un montant de 40 200,68 \$ payé dans les contingences du sous-projet 1661260140 pour le maintien de la circulation

- un montant de 19 399,98 \$ payé dans les contingences du sous-projet 1759009040 pour le maintien de la circulation

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Communication		
Gestion des impacts		
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	0.00	0.00 \$

Dépenses totales à autoriser	560 345.19 \$
Imputation (crédits)	511 669.85 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9.975%
À payer avant ristournes (100%)	24 368.13	48 614.42
Ristournes TPS et TVQ à 50%	48 675.34	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶ Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845195	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170604	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction et planage de chaussée, reconstruction de trottoirs, de bordures et d'ilôts dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Incidences techniques			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques + Nivelage cadre et couvercle de Bell	80 000.00 \$	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Feux de circulation temporaire	41 780.00 \$	
Communication		
Gestion des impacts	20 890.00 \$	
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	142 670.00	142 670.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	6 204.39	12 377.76
Ristournes TPS et TVQ à 50%	12 393.27	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Yvon Gauthier
--------------	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845196	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170655	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction et planage de chaussée, reconstruction de trottoirs, de bordures et d'ilôts dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Services professionnels			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	55 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
Surveillance environnementale	94 005.00 \$
XXX	
TOTAL À REPORTER	149 005.00 149 005.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	6 479.89	12 927.37
Ristournes TPS et TVQ à 50%	12 943.57	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶ Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759009040	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170657	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de bordures et d'îlots dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 439 970.24 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1759009040 de 226 570,42 \$
+ un montant de 213 399,82 \$ du sous-projet 1755845203 pour le maintien de la circulation

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 39 997.29 \$

Ce montant inclut la contingences des travaux du sous-projet 1759009040 de 20 597,31 \$
+ un montant de 19 399,98 \$ de contingences du sous-projet 1755845203 pour le maintien de la circulation

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Communication		
Gestion des impacts		
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	0.00	0.00 \$

Dépenses totales à autoriser	439 970.24 \$
Imputation (crédits)	401 751.47 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	19 133.30	38 170.93
Ristournes TPS et TVQ à 50%	38 218.77	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR ▶ Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759009041	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170658	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux d'éclairage sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 193 552.08 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 25 245.92 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	8 000.00 \$
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	8 000.00 8 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser 201 552.08 \$

Imputation (crédits) 184 043.91 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	8 765.04	17 486.25
Ristournes TPS et TVQ à 50%	17 508.17	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759009045	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171161	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de la CSEM sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET (le sous-projet du bordereau correspondant est le 2806003566)	541 231.82 \$
INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE	70 595.45 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance des travaux CSEM et frais généraux	112 700.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	2 200.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	114 900.00 114 900.00 \$

Dépenses totales à autoriser	656 131.82 \$
Imputation (crédits)	599 135.81 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	28 533.67	56 924.68
Ristournes TPS et TVQ à 50%	56 996.01	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759002569	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170732	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de feux de circulation sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR >	Construction Bau-Val inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 58 474.85 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 7 627.15 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 58 474.85 \$

Imputation (crédits) 53 395.33 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	2 542.94	5 073.16
Ristournes TPS et TVQ à 50%	5 079.52	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759002570	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170733	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de feux de circulation sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR >	Incidences techniques			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 8 000.00 \$

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

Communication

Gestion des impacts

XXX

XXX

TOTAL À REPORTER 8 000.00 8 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser 8 000.00 \$

Imputation (crédits) 7 305.07 \$

Montant de dépôt

TAXES: TPS 5% TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%) 347.90 694.06

Ristournes TPS et TVQ à 50% 694.93

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Yvon Gauthier
--------------	---------------	---------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759002571	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170734	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de feux de circulation sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Achat de biens matériels			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

Achat de biens matériels feux de circulation 34 000.00 \$

Gestion des impacts

XXX

XXX

TOTAL À REPORTER 34 000.00 34 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser 34 000.00 \$

Imputation (crédits) 31 046.53 \$

Montant de dépôt

TAXES: TPS 5% TVQ 9,975%

À payer avant ristournes (100%) 1 478.58 2 949.77

Ristournes TPS et TVQ à 50% 2 953.47

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR > Yvon Gauthier
--------------	-----------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845197	SOUSSION:	283902	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170656	GROUPE:	0	05/12/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de Bell sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 167 772.24 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 21 883.34 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 167 772.24 \$

Imputation (crédits) 153 198.42 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	7 296.03	14 555.58
Ristournes TPS et TVQ à 50%	14 573.82	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yvon Gauthier
--------------	--	---------------	---------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Dossier n°	
117	7231087

Soumission: 283902

INTITULE : Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.

SERVICE REQUERANT : 49-05

SERVICE EXECUTANT : 28-03

Projet investi : **56126**
Sous-projet : **1661260111**
Construction et reconstruction d'égout

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	2 116	0	0	0	2116
SUBVENTION	2 116	0	0	0	2116
REQUIS - EMPRUNT NET		0	0	0	0

Sous-projet : **1661260140**
Construction et reconstruction de conduites d'eau secondaire

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	2 290	0	0	0	2290
SUBVENTION	2 290	0	0	0	2290
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : **1661260161**
Services techniques et professionnels - Conduite d'égout

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	157	0	0	0	157
SUBVENTION	157	0	0	0	157
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : **1661260260**
Services techniques et professionnels - Conduite d'eau secondaire

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	178	0	0	0	178
SUBVENTION	178	0	0	0	178
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

SERVICE REQUERANT : 28-06

SERVICE EXECUTANT : 28-03

Projet investi : **55845**
Sous-projet : **1755845193**
Reconstruction et planage de chaussée

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	1 913	0	0	0	1913
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	1913	0	0	0	1913

Sous-projet : **1755845194**
Reconstruction de trottoirs

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	392	0	0	0	392
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	392	0	0	0	392

Sous-projet : **1755845203**
Maintenance de circulation et sécurité routière

	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	512	0	0	0	512
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	512	0	0	0	512

Signature	Nom en majuscules Yvon Gauthier, ing.	Téléphone 514-872-9731	Date 5 déc. 2017	Page 1 de 2
------------------	---	----------------------------------	----------------------------	-----------------------



Sous-projet : 1755845195	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Incidences techniques (voirie)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	130	0	0	0	130
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	130	0	0	0	130

Sous-projet : 1755845196	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Services professionnels (voirie)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	136	0	0	0	136
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	136	0	0	0	136

Projet investi : 59009					
Sous-projet : 1759009040	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Reconstruction de bordures et d'îlots</i>					
REQUIS - INVESTI NET	402	0	0	0	402
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	402	0	0	0	402

Sous-projet : 1759009041	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Travaux d'éclairage</i>					
REQUIS - INVESTI NET	184	0	0	0	184
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	184	0	0	0	184

Sous-projet : 1759009045	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Travaux de la CSEM</i>					
REQUIS - INVESTI NET	599	0	0	0	599
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	599	0	0	0	599

Projet investi : 59002					
Sous-projet : 1759002569	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Travaux de feux de circulation</i>					
REQUIS - INVESTI NET	53	0	0	0	53
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	53	0	0	0	53

Sous-projet : 1759002570	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Incidences techniques (feux de circulation)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	7	0	0	0	7
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	7	0	0	0	7

Sous-projet : 1759002571	2018	2019	2020	Ult.	Total
<i>Achat de biens matériels (feux de circulation)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	31	0	0	0	31
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	31	0	0	0	31

TOTAL :	2018	2019	2020	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	9 100	0	0	0	9 100
SUBVENTION	4 741	0	0	0	4 741
REQUIS - EMPRUNT NET	4 359	0	0	0	4 359

Signature	Nom en majuscules	Téléphone	Date	Page
	Yvon Gauthier, ing.	514-872-9731	5 déc. 2017	2 de 2



Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

801, rue Brennan 7^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Le 29 novembre 2017

Monsieur Marc Germain
Gestionnaire principal approvisionnement de réseau
Bell Canada
600 rue Jean-Talon, 8^e étage
Montréal (Québec) H2R 3A8

Objet : Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy

Soumission : 283902

Monsieur,

Dans le cadre des travaux de construction d'égout, de conduites d'eau secondaire et principale, de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage, de feux de circulation et de la mise aux normes des massifs de CSEM, Bell Canada a décidé de faire les interventions suivantes à leurs actifs :

- reconstruction des massifs de conduits et d'un puits d'accès.

Comme convenu, ces travaux seront exécutés par un entrepreneur mandaté par la Ville et par un sous-traitant accrédité par Bell Canada. La Ville a procédé à un appel d'offres et l'adjudicataire recommandé pour octroi est :

- Entrepreneur général : Construction Bauval Inc.
- Sous-traitant accrédité par Bell Canada : Transelec / Common Inc.

Le coût des travaux de Bell est évalué à **167 772.64 \$ (taxes incluses)**. À cet effet, vous trouverez, annexé à la présente, le bordereau du sous-projet associé à votre portion des travaux soumis par l'adjudicataire recommandé.

Lors de l'exécution des travaux, si l'entrepreneur devait rencontrer certains imprévus (sols contaminés, élévation de roc, etc.) et liés à sa portion des travaux, les coûts réels engendrés par ces contraintes seraient l'objet d'un avis de changement préparé et signé par le surveillant de Bell Canada et pourraient être facturés en sus de l'estimation initiale si le montant prévu en contingence était insuffisant.

Monsieur Marc Germain

-2-

Le 29 novembre 2017

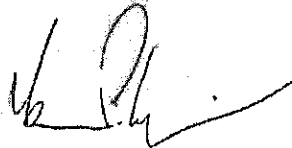
Par la signature de la présente, Bell Canada s'engage à assurer la surveillance des travaux de sa portion du projet et à assumer le coût réel des travaux, sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur général ci-haut mentionné. À chaque paiement de factures, Bell Canada s'engage à transmettre les pièces justificatives confirmant que le paiement a été effectué à l'attention de :

M. Martin Boulianne, ing.
Chef de division réalisation des travaux
Direction des infrastructures
martin.boulianne@ville.montreal.qc.ca

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Yvon Gauthier ing., chargé de projet au 514 872-9731.

Prière de nous retourner cette lettre dûment signée par une personne autorisée par Bell Canada avant le 6 décembre afin que notre Direction puisse transmettre le dossier aux instances décisionnelles de la Ville pour octroi du contrat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yvan Péloquin, ing.
Chef de division conception des travaux

J'ai lu, je comprends et j'accepte les modalités qui précèdent et souhaite que la Ville de Montréal procède à l'octroi du contrat et à la réalisation des travaux du projet 1755845197.

J'ai signé le 30 novembre 2017 à Montréal.

MARC GERMAIN 
Nom du signataire (en lettres moulées)

p. j. Bordereau de la portion du projet de Bell Canada de la soumission 283902

c. c. M. Martin Boulianne, chef de division réalisation
M. Yvon Gauthier, chargé de projet – Division de la conception des travaux

283902 – Boulevard St-Michel

Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy.

Secteur	Mesures de mitigation
Boulevard St-Michel, du boulevard Shaughnessy à la rue Bélanger	- L'entrepreneur doit réaliser les travaux un côté à la fois, en transférant la circulation du côté entravé en contresens de l'autre côté; - Les travaux aux intersections sont réalisés de fin de semaine afin de réduire l'impact des travaux sur la circulation dans le secteur; - L'entrepreneur doit respecter une longueur maximale d'entrave. Le tronçon de la rue Bélair à la rue Bélanger ne peut être entravé sans libérer préalablement le tronçon de la rue Shaughnessy à la rue Jean-Talon. Cette exigence vise à favoriser le stationnement sur rue durant les travaux; - L'entrepreneur doit maintenir, en tout temps, fonctionnels les accès aux propriétés et aux résidences riveraines. L'entrepreneur doit installer des passerelles pour permettre l'accès aux résidences et commerces (à la satisfaction du Directeur). - Les travaux qui entravent ponctuellement les accès et les entrées de de stationnements privés doivent être planifiés minimalement 48h à l'avance avec l'équipe de la gestion des impacts. Une attention particulière sera donnée aux accès des institutions et commerces suivants : - o Banque Laurentienne : 7192 boul St-Michel - o Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah : 7170 boul St-Michel - o Résidence Le St-Michel : 7070 boul St-Michel - o Le Marché Esposito : 7030 boul St-Michel - Toujours sur les volets mobilité et accessibilité, l'Entrepreneur doit : - o prévoir des plaques en acier pour rouvrir les voies entravées à la circulation lors des travaux de traverses de massifs électriques aux intersections; - o réaliser certains travaux en dehors des heures de pointe du trafic automobile à la demande du Directeur; - Durant l'exécution des travaux, la vitesse maximale est limitée à 30km/h dans la zone des travaux; - L'entrepreneur doit maintenir sécuritaires tous les mouvements permis aux intersections; - La présence de signaleurs qualifiés est requise en tout temps sur le chantier pour garantir une saine gestion de la circulation et accroître la sécurité des travailleurs et des usagers du réseau routier au voisinage du chantier; - L'entrepreneur doit maintenir/aménager et sécuriser les passages piétonniers et les voies cyclables aux intersections et aux abords de l'aire de travaux. Lorsque des travaux sont exécutés ou qu'une excavation ou un empierrement entravent ces infrastructures, une passerelle d'une largeur minimum de 1,5 mètre doit être installée sur la longueur requise pour permettre la circulation des piétons et des cyclistes de façon sécuritaire; - De plus tous les aménagements piétonniers seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Mesures de gestion des impacts applicables à tous le projet	- Des avis et communications seront envoyés régulièrement aux riverains et partenaires de la ville de Montréal pour les informer des changements de phases et de l'état d'avancement des travaux, au besoin, des restrictions applicables à la circulation. - En plus des communications usuelles, des panneaux d'information et des PMV seront installés avant et pendant la tenue des travaux pour faciliter la circulation dans le secteur.

Le 14 juillet 2017

CONSTRUCTION BAU-VAL INC.
A/S MONSIEUR JEAN-PIERRE MALO
87, RUE ÉMILIEN-MARCOUX
SUITE 101
BLAINVILLE (QC) J7C 0B4

N° de décision : 2017-CPSM-1024809

N° de client : 2700017843

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous LES PAVAGES DORVAL, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CONSTRUCTION BAU-VAL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **4 décembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier

Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Service des infrastructures, de la voirie et des transports Direction des infrastructures 801, rue Brennan, 7e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	SECTION III CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPÉCIALES	Appel d'offres public N° 283902 Exécution de travaux
--	---	--

9. Boni

Un boni est prévu dans le cas où les travaux sont terminés avant le délai d'exécution stipulé à l'article « Délai de réalisation des travaux » du présent cahier des charges.

Le montant du boni est de 3500 \$ par jour calendrier jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 100 000\$ pour l'ensemble du contrat.

Le paiement du boni sera effectué suite à la réception provisoire des travaux et à l'approbation finale du Directeur.

10. Pénalité pour retard

La pénalité pour retard décrite dans cet article remplace l'article 5.1.14.3-b) du CCAG et s'applique au présent contrat.

L'entrepreneur doit respecter rigoureusement le délai d'exécution stipulé à l'article « Délai de réalisation des travaux » du présent cahier des charges. **À défaut de respecter ce délai, l'entrepreneur sera pénalisé de 7000 \$ par jour (calendrier) de retard. L'entrepreneur est avisé que la pénalité est sans plafond.**

Le délai stipulé à l'article « Délai de réalisation des travaux » du présent cahier des charges est de l'essence du contrat et le simple retard dans l'exécution des obligations de l'entrepreneur peut entraîner l'imposition, par le Directeur, d'une pénalité.

11. Expérience du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission, en utilisant le formulaire ANNEXE – EXPERIENCE DU SOUMISSIONNAIRE, l'information relative à deux (2) contrats dont la nature des travaux est comparable à ceux visés par le présent appel d'offres, qu'il a exécutés à titre de maître d'œuvre au cours des cinq (5) dernières années ou qui sont en cours d'exécution, et comportant une valeur de **6 000 000 \$ et plus** (taxes incluses), en coûts de travaux réalisés à la date d'ouverture des soumissions.

Un contrat dont la nature des travaux est comparable à ceux visés par le présent appel d'offres se définit comme étant un projet de construction ou de reconstruction :

- a) d'égout sanitaire ou unitaire, et
- b) d'aqueduc incluant les entrées de service, et
- c) de voirie,

exécuté dans un milieu urbain et sur une artère fortement achalandée où le soumissionnaire, à titre de maître d'œuvre, aura eu à gérer toutes les disciplines des travaux ainsi que la circulation, les entraves et chemins de détour.

Service des infrastructures, de la voirie et des transports Direction des infrastructures 801, rue Brennan, 7e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	SECTION III CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPÉCIALES	Appel d'offres public N° 283902 Exécution de travaux
--	---	--

Pour chaque contrat, le soumissionnaire doit indiquer les informations suivantes, en utilisant **IMPÉRATIVEMENT** le formulaire **ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE** prévu à la Section VI « Annexes » du cahier des charges :

- 1- l'année de réalisation;
- 2- la description du projet et la nature des travaux;
- 3- le nom de l'artère et de la municipalité;
- 4- la valeur du contrat et la valeur des travaux réalisés à la date d'ouverture des soumissions. Dans le cas d'un contrat en cours, il doit joindre à sa soumission une confirmation écrite du donneur d'ouvrage du montant des travaux réalisés. La valeur des travaux réalisés doit être de 6 000 000 \$ et plus (taxes incluses) à la date d'ouverture des soumissions;
- 5- le nom de l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux et ses coordonnées;
- 6- le nom du donneur d'ouvrage.

Le soumissionnaire doit cocher la case prévue à cet effet dans la « Liste de rappel » de la section VI « Annexes » du cahier des charges.

ATTENTION – REJET AUTOMATIQUE DE LA SOUMISSION

Le défaut de fournir avec la soumission le Formulaire ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE prévu à la Section VI « Annexes » du cahier des charges dûment complété et accompagné des pièces justificatives, le cas échéant, et référant à deux (2) contrats respectant les critères ci-haut mentionnés **ENTRAÎNERA LE REJET AUTOMATIQUE DE LA SOUMISSION**. Le soumissionnaire doit donc s'assurer de joindre le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives, le cas échéant, et référant à deux (2) contrats qui respectent ces exigences puisque en aucun cas la Ville ne permettra au soumissionnaire de corriger un tel défaut ou vice qui s'y rattache et ce, nonobstant l'article 6.2 des Instructions aux soumissionnaires.

Les pièces justificatives acceptées comprennent notamment la dernière facture cumulative des travaux exécutés (décompte progressif) ou toutes autres factures ou preuves pertinentes qui permettent la qualification de la soumission au regard des critères d'admissibilité, soit:

- adjudicataire du contrat,
- nature des travaux,
- année d'exécution des travaux¹,
- montant du contrat,
- montant des travaux réalisés et facturés pour chaque nature des travaux décrits aux alinéas a), b) et c).



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 283902

Numéro de référence : 1109347

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, de maintien de la circulation, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy

☐ <u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
☐ Béluga construction inc 5020 Ambroise-Lafortune Boisbriand, QC, J7H 1S6 NEQ : 1160607637	Madame Nathalie Lapointe Téléphone : 450 818-4020 Télécopieur : 450 818-0117	Commande : (1355110) 2017-10-26 14 h 23 Transmission : 2017-10-26 14 h 23	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 36 - Courriel 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 31 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐ Charex 17755 RUE LAPOINTE Mirabel, QC, J7J 0W7 NEQ : 1167167742	Monsieur Stéphan Charette Téléphone : 450 475-1135 Télécopieur : 450 475-1137	Commande : (1353330) 2017-10-23 10 h 17 Transmission : 2017-10-23 10 h 17	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

		2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel
		2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 36 - Courriel
		2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 38 - Messagerie
		2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel
		2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement
		Mode privilégié (devis) : Courrier électronique
		Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	CMS Entrepreneurs Généraux Inc. 3828, rue Saint-Patrick Montréal, QC, H4E1A4 NEQ : 1140716508	<u>Monsieur André Bolduc</u> Téléphone : 514 765-9393 Télécopieur : 514 765-0074 Commande : (1351214) 2017-10-17 7 h 57 Transmission : 2017-10-17 8 h 07
		2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel
		2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 58 - Messagerie
		2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel
		2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement
		2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel
		2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 47 - Messagerie
		2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 34 - Messagerie
		2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel
		2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement
		Mode privilégié (devis) : Courrier électronique
		Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 http://www.bauval.com NEQ : 1143718063	<u>Madame France Laverdure</u> Téléphone : 514 636-4400 Télécopieur : 514 636-9937 Commande : (1352127) 2017-10-18 15 h 08 Transmission : 2017-10-18 15 h 29
		2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel
		2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 16 h 01 - Messagerie
		2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel
		2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel

2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 55 - Messagerie

2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Messagerie

2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel

2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

☐ Construction G-nesis Inc. 4915, Louis-B.-Mayer Laval, QC, H7P 0E5 NEQ : 1167215343	Madame Annie Gascon Téléphone : 514 370-8303 Télécopieur : 450 681-7070	Commande : (1351443) 2017-10-17 11 h 14 Transmission : 2017-10-17 11 h 14	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 36 - Courriel 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 39 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
--	---	--	---

☐ Construction NRC Inc. 160 rue Deslauriers Arr. St-Laurent Montréal, QC, H4N 1V8 NEQ : 1149495146	Madame Lany Phaneuf Téléphone : 514 331-7944 Télécopieur :	Commande : (1350753) 2017-10-16 9 h 11 Transmission : 2017-10-16 9 h 13	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 57 - Messagerie 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement
---	---	--	--

			2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel
			2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 46 - Messagerie
			2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 31 - Messagerie
			2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel
			2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Demix Construction, une division de CRH Canada inc. 26 rue Saulnier Laval, QC, H7M 1S8 http://www.crhcanada.com NEQ : 1164634611	<u>Madame Julie Boudreault</u> Téléphone : 450 629-3533 Télécopieur : 450 629-3549	Commande : (1351029) 2017-10-16 14 h 16 Transmission : 2017-10-16 14 h 33
			2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel
			2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 16 h - Messagerie
			2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel
			2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement
			2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel
			2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 54 - Messagerie
			2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 39 - Messagerie
			2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel
			2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Électricité Grimard Inc. 1855, Bernard-Lefebvre Laval, QC, H7C 0A5 http://www.grimard.ca NEQ : 1141847179	<u>Monsieur Jacques Grimard</u> Téléphone : 418 549-0745 Télécopieur : 418 545-7942	Commande : (1354265) 2017-10-25 8 h 30 Transmission : 2017-10-25 8 h 30
			2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 51 - Courriel
			2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel
			2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel

2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel

2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 36 - Courriel

2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 42 - Messagerie

2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel

2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

☐ Excavation Civilpro inc 84 Riendeau Varenes, QC, J3X 1P7 NEQ : 1168774306	<u>Madame Valérie Laplante</u> Téléphone : 450 652-0986 Télécopieur : 450 652-6012	Commande : (1352659) 2017-10-20 7 h 17 Transmission : 2017-10-20 7 h 21	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 16 h - Messagerie 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 52 - Messagerie 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 36 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
---	--	--	---

☐ Groupe TNT Inc. 4085 Rang St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2 http://www.groupepnt.com NEQ : 1160480704	<u>Madame Line Proulx</u> Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur : 450 664-6478	Commande : (1351809) 2017-10-18 9 h 26 Transmission : 2017-10-18 13 h 13	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 59 - Messagerie 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel
--	---	---	---

2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel

2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 48 - Messagerie

2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 34 - Messagerie

2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel

2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

☐ Laurin et Laurin (1991) Inc.. 12000 Arthur Sicard Mirabel, QC, J7J 0E9 http://www.laurinlaurin.ca NEQ : 1142298448	Madame Martine Chouinard Téléphone : 450 435-9551 Télécopieur : 450 435-2662	Commande : (1354387) 2017-10-25 10 h 29 Transmission : 2017-10-25 10 h 29	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 36 - Courriel 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 30 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐ LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 http://www.lecuyerbeton.com NEQ : 1145052065	Monsieur David Guay Téléphone : 450 454-3928 Télécopieur : 450 454-7254	Commande : (1351720) 2017-10-18 7 h 26 Transmission : 2017-10-18 7 h 26	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 51 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel

2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement
2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel
2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 36 - Courriel
2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 42 - Messagerie
2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel
2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

☐ Les Constructions et Pavage Jeskar Inc. 5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9 NEQ : 1145922051	<u>Monsieur</u> <u>Richard Morin</u> Téléphone : 514 327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Commande : (1350783) 2017-10-16 9 h 37 Transmission : 2017-10-16 10 h	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 51 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 16 h 01 - Messagerie 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 55 - Messagerie 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com NEQ : 1142707943	<u>Monsieur</u> <u>Sylvain Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1352037) 2017-10-18 13 h 38 Transmission : 2017-10-18 13 h 38	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 51 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel

2838994 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (devis)
2017-10-30 16 h 22 - Courriel

2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel

2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 36 - Courriel

2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Messagerie

2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel

2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

☐ Les Excavations Gilbert Théorêt Inc. 124 rue Huot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC, J7V 7Z8 NEQ : 1142215210	Monsieur David Hodgson Téléphone : 514 425-2600 Télécopieur : 514 425-4784	Commande : (1352599) 2017-10-19 15 h 54 Transmission : 2017-10-19 15 h 57	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 51 - Télécopie 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 16 h - Messagerie 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 23 - Télécopie 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 05 - Télécopie 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 53 - Messagerie 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 38 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 40 - Télécopie 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Neolact Inc. 104 boul Montcalm Nord Candiac, QC, J5R 3L8 NEQ : 1166302126	Madame Marijolaine Émond Téléphone : 450 659-5457	Commande : (1350687) 2017-10-16 8 h 16 Transmission : 2017-10-16 8 h 27	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 59 - Messagerie

Télécopieur
: 450 659-9265

2838994 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (devis)
2017-10-30 16 h 22 - Courriel
2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement
2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel
2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 51 - Messagerie
2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 35 - Messagerie
2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel
2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

☐ Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8 NEQ : 1142760280	Monsieur Yvon Théoret Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1351008) 2017-10-16 13 h 50 Transmission : 2017-10-16 13 h 50	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 22 - Courriel 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 04 - Courriel 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 36 - Courriel 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 36 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 39 - Courriel 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐ Sade Canada Inc. 1564, rue Ampère Québec, QC, G1P 4B9 NEQ : 1169540235	Madame Guylaine Fortin Téléphone : 581 300-7233	Commande : (1352266) 2017-10-19 8 h 34 Transmission : 2017-10-19 8 h 34	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel

Télécopieur
: 581 300-7234

2838994 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (devis)
2017-10-30 16 h 22 - Courriel

2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel

2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 36 - Courriel

2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 31 - Messagerie

2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel

2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

☐ Super Excavation Inc. 5900 Saint-Jacques Ouest Montréal, QC, H4A 2E9 NEQ : 1142493619	Monsieur Natalino Cappello Téléphone : 514 488-6883 Télécopieur : 514 488-1791	Commande : (1350896) 2017-10-16 11 h 04 Transmission : 2017-10-16 11 h 10	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 52 - Télécopie 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 56 - Messagerie 2838994 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (devis) 2017-10-30 16 h 23 - Télécopie 2838995 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 1 (bordereau) 2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement 2840617 - 283902_Addenda 2_incluant un report de date 2017-11-02 14 h 05 - Télécopie 2840623 - 283902-BLV-ST- MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4 (Plan et Profil) 2017-11-02 15 h 55 - Messagerie 2842350 - 283902_Addenda 3 2017-11-07 11 h 43 - Messagerie 2842354 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (devis) 2017-11-07 11 h 40 - Télécopie 2842355 - A.1 283902_Formulaire de soumission_addenda 3 (bordereau) 2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐ Systèmes Urbains Inc. 23, avenue Milton Montréal, QC, H8R 1K6 http://www.systemesurbains.com NEQ : 1168008721	Monsieur Francis Duchesne Téléphone : 514 321-5205	Commande : (1351046) 2017-10-16 14 h 27 Transmission : 2017-10-16 14 h 27	2838959 - 283902_Addenda 1 2017-10-30 15 h 50 - Courriel 2838960 - 283902_Addenda 1_plans 2017-10-30 15 h 55 - Courriel

Télécopieur
: 514 321-5835

2838994 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (devis)
2017-10-30 16 h 22 - Courriel

2838995 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 1 (bordereau)
2017-10-30 16 h 22 - Téléchargement

2840617 - 283902_Addenda
2_incluant un report de date
2017-11-02 14 h 04 - Courriel

2840623 - 283902-BLV-ST-
MICHEL-(Addenda2)-Feuillet 2 de 4
(Plan et Profil)
2017-11-02 15 h 36 - Courriel

2842350 - 283902_Addenda 3
2017-11-07 11 h 38 - Messagerie

2842354 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (devis)
2017-11-07 11 h 39 - Courriel

2842355 - A.1 283902_Formulaire de
soumission_addenda 3 (bordereau)
2017-11-07 11 h 39 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

Dossier # : 1177231087

Unité administrative responsable :

Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux

Objet :

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 9 965 895,45 \$ (contrat: 9 169 767,68 \$ et incidences: 963 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 283902 - 4 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



GDD 1177231087 SIVT InfoComptable.xlsGDD1177231087 DGSRE InfoComptable.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Linda PHARAND
 Préposée au budget
Tél : 514 872-0893

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Julie LAPOINTE
 Conseillère budgétaire
Tél : 514-872-1025

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1177231089

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à Eurovia Québec construction inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2018). Dépense totale de 5 019 399,88 \$ (contrat: 4 747 399,88 \$ + incidences: 272 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405513 - 6 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 5 019 399,88 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 747 399,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405513 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:28

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231089

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à Eurovia Québec construction inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel -Parc-Extension (PCPR 2018). Dépense totale de 5 019 399,88 \$ (contrat: 4 747 399,88 \$ + incidences: 272 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405513 - 6 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) s'est vu allouer un budget de 99 M\$ pour l'année 2018 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR). Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine¹, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction des transports soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'aient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SIVT financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT) de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux

arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR 2018 leur a été transmise en février dernier de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

La sélection des projets est effectuée par la Division de la gestion d'actifs à la Direction des transports du SIVT, alors que la gestion et la réalisation du programme sont sous la responsabilité de la Direction des infrastructures du SIVT.

Ces investissements alloués à la conservation du réseau routier témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la problématique de dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées.

La Direction des transports a mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. *Pavement Asset Management*, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0078 - 30 mars 2017 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme SNC-Lavalin inc. pour une période de soixante (60) mois, pour la gestion et la surveillance des travaux du programme complémentaire de planage et revêtement ainsi que dans le domaine des infrastructures municipales du Service des infrastructures de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 16-15683 (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1177577001)

CG16 0121 - 25 février 2016 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Beaudoin Hurens inc. pour la gestion et la surveillance des travaux pour le Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 7 669 522,35 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 15-14826 (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin (1164102001)

DESCRIPTION

Les travaux de ce contrat consistent au planage et revêtement bitumineux à divers endroits dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2018) et seront exécutés sur une distance totalisant environ 12 km.

Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'une liste de rues.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 431 581,81 \$ (taxes incluses), soit 10 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de communication ainsi que des frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document *Incidences et ristournes* en pièce jointe.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés (cautionnement, lettre d'engagement, licence de la RBQ, attestation de Revenu Québec, certificat d'attestation et déclaration relative aux conflits d'intérêt).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est 5 019 399,88 \$, taxes incluses, incluant des incidences de 272 000 \$, taxes incluses.. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale et représente un coût net de 4 583 381,13 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le Règlement no 17-074 « Règlement autorisant un emprunt de 198 000 000 \$ pour le financement des travaux de planage et revêtement sur le réseau artériel de la Ville de Montréal ».

Les travaux relatifs au contrat sont entièrement admissibles à la subvention offerte par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ). Ce qui laissera un impact sur l'emprunt net de 248 372,25 \$, soit la portion des incidences.

Le montant de la subvention est un montant anticipé. Dans le cas où la subvention ne serait pas reçue, le montant équivalent devra être dégagé à même l'enveloppe globale du SIVT et les virements budgétaires requis devront être effectués.

La répartition du coût des travaux et des incidences est présentée en pièces jointes dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure à la date d'échéance de la validité de la soumission, soit le 22 mars 2018, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

De plus, il est à noter que les travaux faisant l'objet du présent dossier ainsi que les autres travaux du programme complémentaire de planage et revêtement 2018 sont planifiés selon un échéancier très serré. Tout retard sur la réalisation des travaux aurait donc des conséquences sur les échéanciers de réalisation de l'ensemble du programme.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : Mai 2018

Fin des travaux : Septembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports
Richard C GAGNON, Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension

Lecture :

Richard C GAGNON, 8 décembre 2017

Jean CARRIER, 7 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Adiaratou KANTE
ingenieur(e)

Tél : 514-872-9409

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-07

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816

Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN

Directrice des infrastructures

Tél : 514 872-4101

Approuvé le : 2017-12-14

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE

Directeur

Tél : 514 872-6855

Approuvé le : 2017-12-15

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION - VERSION FINALE

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : - - Ouverture initialement prévue le : - -

Ouverture faite le : - - Délai total accordé aux soumissionnaires : jrs

Addenda émis

Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres : 4			Si addenda, détailler ci-après		Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda				
6 - 11 - 2017	Révision des plans C-6412, C-6420, C-6421, C-6424 et C-6425			-	
10 - 11 - 2017	Révision du plan C-6414 et modification d'article au devis technique voirie			-	
14 - 11 - 2017	Révision du plan C-6436 et modification au devis circulation			-	
20 - 11 - 2017	Addenda questions -réponses			-	

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs Nbre de soumissions reçues % de réponses

Nbre de soumissions rejetées % de rejets

Soumissions rejetées (nom) Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission : jrs Date d'échéance initiale : - -

Prolongation de la validité de la soumission de : jrs Date d'échéance révisée : - -

Résultats de l'appel d'offres

Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin		
	Avant contingences	Contingences	Total
EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC.	4 315 818.07	431 581.81	4 747 399.88
DEMIX CONSTRUCTION, DIV DE GROUP CRH CANADA INC.	4 800 806.42	480 080.64	5 280 887.06
PAVAGES METROPOLITAIN INC.	5 054 625.22	505 462.52	5 560 087.74
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	5 079 108.58	507 910.86	5 587 019.44
TRANSELEC / COMMON INC.	5 629 760.88	562 976.09	6 192 736.97
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	6 120 992.48	612 099.25	6 733 091.73

Estimation	Externe	4 490 819.39	449 081.94	4 939 901.33
-------------------	----------------	--------------	------------	--------------

Écart entre la plus basse soumission et l'estimation

Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse

Dossier à être étudié par la CEC : ☒ X

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)

N.A.	OK	N.A.	OK	
RBQ	x	AMF	x	Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant
RENA	x	Revenu Qc	x	

Recommandation

Nom du soumissionnaire :

Montant du contrat (incluant les contingences) (\$) :

Montant des incidences (\$) :

Date prévue de début des travaux : - - Date prévue de fin des travaux : - -

Actifs visés par le projet

Soumission: 405513

Titre: Travaux de voirie à divers endroits dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2018)

Arrondissement: Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Planage et revêtement bitumineux (50 mm à 75 mm)	133500	m²	Longueur des tronçons: ± 12 065 mètres linéaires
Trottoir, Bordure et Mail				

Égout / Aqueduc			
Type d'Intervention et Diamètre	Quantité	Unité	Commentaires
		m	
		m	
		m	
		m	
		m	
		m	

Éclairage / Feux			
Type d'Intervention	Quantité	Unité	Commentaires
		unité	
		unité	
		m lin.	
		m	
		intersection	

Préparé par:	Adiaratou Kanté, ing.	Date:	2017-12-06
--------------	-----------------------	-------	------------

SO405513 - Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Liste des plans :

1. **C-6412** : 17^{ème} Avenue de la rue Jean-Rivard au Boulevard Crémazie Est;
2. **C-6413** : Avenue Bloomfield de la rue Saint-Roch à la rue Jean-Talon;
3. **C-6414** : Avenue Champagneur de l'Avenue d'Anvers à la rue Jean-Talon Ouest;
4. **C-6415** : Boulevard Crémazie de la 18^{ème} Avenue au Boulevard Pie-IX;
5. **C-6416** : Boulevard Crémazie Est de la 12^{ème} Avenue à l'Avenue Musset;
6. **C-6417** : Avenue Musset et Boulevard Crémazie;
7. **C-6418** : Boulevard Crémazie Est de la 14^{ème} Avenue à la 17^{ème} Avenue;
8. **C-6420** : Boulevard Crémazie Est de la rue Saint-Dominique à la rue Saint-Hubert;
9. **C-6421** : Rue de Liège de la rue Saint-Hubert à l'Avenue Papineau;
10. **C-6422** : Rue de Liège de l'Avenue de l'Esplanade au Boulevard Saint-Laurent;
11. **C-6423** : Rue de Liège Ouest de l'avenue Wiseman à l'Avenue Querbes;
12. **C-6424** : Rue Lajeunesse de la rue Liège à la rue Jarry;
13. **C-6425** : Boulevard Crémazie Est de l'Avenue Papineau à l'Est de la rue Cartier;
14. **C-6426** : Rue Jarry Ouest de l'Avenue Querbes à l'Avenue de l'Esplanade;
15. **C-6429** : Avenue Ogilvy du boulevard de l'Acadie à l'Avenue de l'Épée;
16. **C-6430** : Rue Hutchison de la rue Jean-Talon à l'Avenue Beaumont;
17. **C-6432** : Rue Jean-Talon Ouest de la rue Marconi au boulevard Saint-Laurent;
18. **C-6435** : Rue Castelnau de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Hubert;
19. **C-6436** : Rue Jean-Talon Est de l'Avenue de Lorimier à la 13^{ème} Avenue;
20. **C-6440** : Avenue Léonard De Vinci de la rue Jarry au Boulevard Crémazie;
21. **C-6441** : Rue Jarry de la 19^{ème} Avenue à la 24^{ème} Avenue;
22. **C-6481** : 10^{ème} Avenue de Boulevard Robert à la rue Deville;
23. **C-6482** : Rue Jean-Rivard de la 17^{ème} Avenue au Boulevard Pie-IX;
24. **C-6483** : Rue Irène-Joly de l'Avenue Charland à la rue Saskville;

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	405513	DATE:
#GDD:	1177231089	DRM:	4055	2018/01/10
RESPONSABLE:	Adiaratou Kanté, ing.	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie à divers endroits dans l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2018)			

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **Direction des Transports-Gestion des actifs de la voirie**

info additionnelle

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755856095	170521	4 335 008.87 \$	4 747 399.88 \$	0.00 \$	431 581.81 \$	C
1755856097	170523	157 058.93 \$	0.00 \$	172 000.00 \$	0.00 \$	C
1755856096	170522	91 313.33 \$	0.0 \$	100 000.00 \$	0.00 \$	C
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		4 583 381.13 \$	4 747 399.88 \$	272 000.00 \$	431 581.81 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

TOTAL	4 583 381.13 \$	4 747 399.88 \$	272 000.00 \$	431 581.81 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		5 019 399.88 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	405513	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	10/01/2018	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie à divers endroits dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2018)				

	Toutes taxes incluses
--	------------------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 4 747 399.88 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 431 581.81 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 119 000.00 \$

Gestion des sols excavés 5 000.00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif 95 000.00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation 48 000.00 \$

Communication 5 000.00 \$

Gestion des impacts 0.00 \$

0.00 \$

0.00 \$

TOTAL À REPORTER 272 000.00 272 000.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 5 019 399.88 \$

Imputation (crédits) 4 583 381.13 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% TVQ 9,975%
218 282.23 435 473.05

Ristournes TPS et TVQ à 50% 436 018.75

PLAN NUMÉRO:	C-6412 à C-6418, C-6320 à C-6426, C-6429, C-6430, C-6432, C-6435, C-6436, C-6440, C-6441, C-6481 à C-6483	CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	---	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856095	SOUSSION:	405513	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170521	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie à divers endroits dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2018)			
ENTREPRENEUR ▶	EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 4 747 399.88 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 431 581.81 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 4 747 399.88 \$

Imputation (crédits) 4 335 008.87 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	206 453.57	411 874.88
Ristournes TPS et TVQ à 50%	412 391.01	

PLAN NUMÉRO:	C-6412 à C-6418, C-6320 à C-6426, C-6429, C-6430, C-6432, C-6435, C-6436, C-6440, C-6441, C-6481 à C-6483	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	---	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856097	SOUSSION:	405513	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170523	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences techniques			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

119 000.00 \$

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

48 000.00 \$

Communication

5 000.00 \$

Gestion des impacts

TOTAL À REPORTER

172 000.00

172 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

172 000.00 \$

Imputation (crédits)

157 058.93 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)

TPS 5%

7 479.89

TVQ 9,975%

14 922.37

Ristournes TPS et TVQ à 50%

14 941.07

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856096	SOUSSION:	405513	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170522	GROUPE:	0	10/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences professionnelles (contrôle qualitatif et réhabilitation environnementale)			
ENTREPRENEUR >	Services professionnels			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Gestion des sols excavés	5 000.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	95 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	100 000.00 100 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	4 348.77	8 675.80
Ristournes TPS et TVQ à 50%	8 686.67	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	---------------	-----------------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Dossier n°

117 7231089

SERVICE REQUERANT : 28-06
SERVICE EXECUTANT : 28-03

Soumission: 405513

INTITULE : Travaux de voirie à divers endroits dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2018)

PROJET : 55856

Sous-projet : 1755856095

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	4 335	0	0	4 335
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	4 335	0	0	4 335

Sous-projet : 1755856096

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	91	0	0	91
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	91	0	0	91

Sous-projet : 1755856097

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	157	0	0	157
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	157	0	0	157

TOTAL

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	4 583	0	0	4 583
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	4 583	0	0	4 583

Signature	Nom en majuscules ADIARATOU KANTÉ, ING.	Téléphone (514) 872 2195	Date 10 janv. 2018	Page 1 de 1
-----------	--	-----------------------------	-----------------------	----------------

SOUSSION NO 405513

TRAVAUX DE VOIRIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

ENTRAVES ET ENJEUX DE CIRCULATION <i>Liste des rues touchées par les travaux :</i> – 17^e Avenue; – Avenue Bloomfield; – Avenue Champagneur; – Boulevard Crémazie Est en direction est; – Boulevard Crémazie Est en direction ouest; – Avenue Musset; – Rue de Liège Est; – Rue de Liège Ouest; – Rue Lajeunesse; – Rue Jarry Ouest; – Avenue Ogilvy – Rue Hutchison; – Rue Jean-Talon Ouest; – Rue Jean-Talon Est; – Rue de Castelnau Est; – Avenue Léonard de Vinci; – Rue Jarry Est; – 10^e Avenue; – Rue Jean-Rivard; – Rue Irène-Joly.	▪ <u>Horaire des travaux</u> : Du lundi au vendredi de 07 h 00 à 19 h 00 (sauf indications contraires). Les travaux nécessitant une circulation en alternance ou des fermetures complètes doivent être effectués entre 09 h 00 et 15 h 30 (hors pointe) (sauf indications contraires). ▪ L'Entrepreneur effectue les travaux requis immédiatement. Les voies doivent être redonnées à la circulation à la fin de chaque quart de travail. ▪ Mobilisation (hors fonction) et démobilitation des dispositifs nécessaires au maintien de la circulation de nuit. ▪ Phase 1 : les travaux de planage, de correction et d'ajustement des structures doivent être réalisés à l'aide de fermetures partielles, selon la largeur et la géométrie de la chaussée. ▪ Phase 2 : les travaux de pavage final doivent être réalisés à l'aide de fermetures complètes. ▪ Chaque phase et sous-phase de travaux doit être exécutée dans sa totalité de manière séquentielle pour chaque rue ou localisation, suivant l'ordre présenté aux tableaux du cahier C des prescriptions spéciales, et ne peut être réalisée de manière concourante. ex : 0, 1A, 1B, ..., 2A, 2B, ... ▪ L'Entrepreneur n'est autorisé qu'à fermer une seule intersection routière à la fois et qu'à effectuer les travaux sur deux tronçons consécutifs simultanément de part et d'autre d'une même intersection lors de l'avancement des travaux. ▪ Deux axes parallèles ne doivent en aucun cas être entravés de manière simultanée dans le secteur des travaux, incluant les axes d'autres chantiers à proximité. ▪ Quelques arrêts d'autobus devront être annulés ou relocalisés de concert avec la STM et le Directeur. L'Entrepreneur et le représentant du Directeur doivent travailler étroitement avec la STM pour confirmer les travaux au quotidien. ▪ Les travaux à proximité d'une école doivent obligatoirement être réalisés durant les vacances scolaires. ▪ La présence éventuelle d'autres chantiers à proximité pouvant avoir une incidence sur la séquence des travaux et des chemins de détour doit être considérée dans la planification et la coordination des travaux. <u>17^e Avenue (entre la rue Jean-Rivard et le boulevard Crémazie Est en direction ouest) :</u> ▪ Milieu industriel. <u>Avenue Bloomfield (entre les rues Jean-Talon et Saint-Roch) :</u> ▪ Travaux à réaliser en été, au cours de vacances scolaires (École Bathélemy-Vimont à l'intersection de l'avenue Bloomfield et de la rue Saint-Roch). <u>Avenue Champagneur (entre la rue Jarry Ouest et l'avenue d'Anvers) :</u> ▪ Maintien en tout temps de l'accès à la caserne de pompiers du Service d'incendie 41 à l'intersection des avenues Champagneur et Ogilvy. <u>Boulevard Crémazie (tous les tronçons) :</u> ▪ Voie de desserte de l'A-40;
---	---

Préparé par : Mina Tcherneva, ing. jr (CIMA+)
 Service des infrastructures, de la voirie et des transports
 Direction des infrastructures
 Division de la conception des travaux

	▪ Travaux réalisés de nuit, selon le phasage prévu. <u>Boulevard Crémazie Est en direction est (entre la 18^e Avenue et le boulevard Pie-IX) :</u> ▪ Implique la fermeture complète de la bretelle de sortie 76 de l'A-40 (coordination à prévoir avec le MTMDET). <u>Boulevard Crémazie Est (entre l'avenue Papineau à l'est de la rue Cartier) :</u> ▪ Chemin de détour pour camions. <u>Rue de Liège/boulevard Crémazie Est en direction est entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Papineau :</u> ▪ Implique la fermeture complète de la bretelle de sortie 73 de l'A-40 vers le boulevard Crémazie Est en direction est seulement (coordination à prévoir avec le MTMDET); ▪ Fermeture de la piste cyclable sur l'avenue Christophe-Colomb à l'intersection avec le boulevard Crémazie Est avec obligation de descendre de bicyclette; ▪ Gestion des accès locaux à partir de la rue Jarry Est sur l'avenue Christophe-Colomb avec un nombre suffisant de signaleurs. <u>Rue de Liège Est (entre l'avenue de l'Esplanade et le boulevard Saint-Laurent) :</u> ▪ Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (École Saint-Pierre-Apôtre sur le tronçon en travaux). <u>Rue de Lajeunesse (entre les rues de Liège Est et Jarry Est) :</u> ▪ Travaux à réaliser en été, au cours des vacances scolaires (corridor scolaire sur le tronçon en travaux); ▪ Maintien en tout temps d'une bande cyclable d'une largeur minimale de 1,5 m de largeur en direction nord sur la rue Lajeunesse. <u>Rue Jarry Ouest (entre les avenues Querbes et de l'Esplanade) :</u> ▪ Mise en place d'un contresens afin de maintenir une voie en tout temps dans chaque direction. <u>Avenue Ogilvy (entre le boulevard de l'Acadie et l'avenue de l'Épée):</u> ▪ Zone résidentielle. <u>Rue Hutchison (entre la rue Jean-Talon Ouest et l'avenue Beaumont):</u> ▪ Zone résidentielle. <u>Rue Jean-Talon Ouest (entre la rue Marconi et le boulevard Saint-Laurent) :</u> ▪ Travaux dans l'intersection Jean-Talon/Saint-Laurent prévus hors pointe (09 h 00-15 h 30); ▪ Chemin de détour pour camions; ▪ Mise en place d'un contresens afin de maintenir une voie en tout temps dans chaque direction. <u>Rue de Castelnau Est (entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert) :</u>
--	--

	▪ Fermeture de la chaussée désignée sur la portion en travaux et redirection des cyclistes via un chemin de détour balisé. <u>Rue Jean-Talon Est (entre l'avenue de Lorimier et la 8^e avenue et entre le boulevard Saint-Michel et la 13^e Avenue) :</u> ▪ Mise en place d'un contresens afin de maintenir une voie en tout temps dans chaque direction; ▪ Travaux dans les intersections de Lorimier et d'Iberville prévus hors pointe (09 h 00-15 h 30); ▪ Travaux à réaliser en été, au cours de vacances scolaires (corridor scolaire sur le tronçon en travaux); ▪ Présence de plusieurs lignes de la STM sur le tronçon en travaux; ▪ Station de métro d'Iberville sur le tronçon en travaux. <u>Avenue Léonard de Vinci (entre la rue Jarry Est et le boulevard Crémazie Est) :</u> ▪ Travaux réalisés de nuit, selon le phasage prévu. <u>Avenue Léonard de Vinci (entre la rue Jarry Est et le boulevard Crémazie Est) :</u> ▪ Travaux réalisés de nuit, selon le phasage prévu. <u>Rue Jarry Est (entre le boulevard Pie-IX et la 24^e Avenue) :</u> ▪ Travaux dans l'intersection Jarry Est/Pie-IX prévus hors pointe (09 h 00-15 h 30); ▪ Chemin de détour pour camions. <u>10^e Avenue (entre le boulevard Robert et la rue Deville) :</u> ▪ Milieu commercial. <u>Rue Jean-Rivard (entre la 17^e Avenue et le boulevard Pie-IX) :</u> ▪ Travaux de pavage de nuit, selon le phasage prévu.
MESURES DE GESTION DES IMPACTS	▪ La gestion des mouvements sur le réseau routier doit se faire à l'aide d'un minimum de trois signaleurs, notamment pour le maintien des services publics et d'urgence en tout temps. ▪ Les plages horaires des travaux ainsi que les chemins de détour ont été optimisés, au cas par cas, afin de limiter les contraintes sur la circulation. ▪ Les accès aux riverains et aux commerces doivent être maintenus en tout temps et les trottoirs doivent être laissés libres de tout obstacle. Selon l'emplacement des travaux, des chemins de détour sont prévus pour maintenir de manière sécuritaire les liens cyclables. ▪ L'installation de panneaux d'information générale (1 200 m x 900 m) est prévue avant le début des travaux pour chaque rue. ▪ Les plages horaires ou journées de restriction doivent apparaître sur les panneaux de stationnement interdit.

Le 2 février 2015

EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.
A/S MONSIEUR PATRICK OCTAVE ACHILLE SULLIOT
1550, AMPÈRE, BUREAU 200
BOUCHERVILLE (QC) J4B 7L4

N° de décision : 2015-CPSM-1006556

N° de client : 3000230492

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous EUROVIA QC CONSTRUCTION, une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q. c. C-65.1 (la LCOP). EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **1^{er} février 2018** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier

Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 405513

Numéro de référence : 1112277

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de voirie dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2018)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 http://www.aliexcavation.com	<u>Madame Ana Fernandes</u> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	Commande : (1355812) 2017-10-30 10 h 02 Transmission : 2017-10-30 10 h 19	2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-06 16 h 24 - Messagerie 2844271 - 405513_Addenda_2 2017-11-10 15 h 33 - Courriel 2844274 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-10 15 h 36 - Courriel 2844275 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement 2844280 - 405513_Plans 2017-11-10 16 h 02 - Messagerie 2844285 - 405513_Documents normalisés 2017-11-10 16 h 30 - Courriel 2845014 - 405513_Addenda 3 2017-11-14 13 h 27 - Courriel 2845015 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-14 13 h 28 - Courriel 2845016 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement 2845017 - 405513_Plans 2017-11-15 9 h 48 - Messagerie 2847401 - 405513_Addenda_04_signe 2017-11-20 15 h 20 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Construction Bau-Val Inc.
87 Emilien Marcoux, Suite#101
Blainville, QC, J7C 0B4
<http://www.bauval.com>

Madame France
Laverdure
Téléphone : 514
636-4400
Télécopieur : 514
636-9937

Commande : (1356376)
2017-10-31 9 h 19
Transmission :
2017-10-31 9 h 20

2841748 - 405513_Addenda 1
2017-11-06 11 h 23 - Courriel
2841751 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-06 11 h 23 - Courriel
2841752 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement
2841759 - 405513_Plans
2017-11-06 16 h 23 - Messagerie
2844271 - 405513_Addenda_2
2017-11-10 15 h 33 - Courriel
2844274 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-10 15 h 36 - Courriel
2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement
2844280 - 405513_Plans
2017-11-10 16 h 05 - Messagerie
2844285 - 405513_Documents
normalisés
2017-11-10 16 h 30 - Courriel
2845014 - 405513_Addenda 3
2017-11-14 13 h 27 - Courriel
2845015 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-14 13 h 28 - Courriel
2845016 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement
2845017 - 405513_Plans
2017-11-15 9 h 47 - Messagerie
2847401 - 405513_Addenda_04_signe
2017-11-20 15 h 20 - Courriel
Mode privilégié (devis) : Courriel
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

Demix Construction, une division de
CRH Canada inc.
26 rue Saulnier
Laval, QC, H7M 1S8
<http://www.crhcanada.com>

Madame Julie
Boudreault
Téléphone : 450
629-3533
Télécopieur : 450
629-3549

Commande : (1355810)
2017-10-30 10 h
Transmission :
2017-10-30 10 h 18

2841748 - 405513_Addenda 1
2017-11-06 11 h 23 - Courriel
2841751 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-06 11 h 23 - Courriel
2841752 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement
2841759 - 405513_Plans
2017-11-06 16 h 23 - Messagerie
2844271 - 405513_Addenda_2
2017-11-10 15 h 33 - Courriel
2844274 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-10 15 h 36 - Courriel
2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement

2844280 - 405513_Plans
 2017-11-10 16 h 06 - Messagerie
 2844285 - 405513_Documents
 normalisés
 2017-11-10 16 h 30 - Courriel
 2845014 - 405513_Addenda 3
 2017-11-14 13 h 27 - Courriel
 2845015 - 405513_Formulaires de
 soumission (devis)
 2017-11-14 13 h 28 - Courriel
 2845016 - 405513_Formulaires de
 soumission (bordereau)
 2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement
 2845017 - 405513_Plans
 2017-11-15 9 h 47 - Messagerie
 2847401 - 405513_Addenda_04_signe
 2017-11-20 15 h 20 - Courriel
 Mode privilégié (devis) : Courrier
 électronique
 Mode privilégié (plan) : Messagerie
 (Purolator)

Eurovia Québec Construction Inc.
 (Montréal)
 6200 St-Patrick
 Montréal, QC, H4E1b3

Madame Ghislaine
Dujmovic
 Téléphone : 514
 766-2550
 Télécopieur :

Commande : (1356503)
 2017-10-31 11 h 01
Transmission :
 2017-10-31 11 h 01

2841748 - 405513_Addenda 1
 2017-11-06 11 h 23 - Courriel
 2841751 - 405513_Formulaires de
 soumission (devis)
 2017-11-06 11 h 23 - Courriel
 2841752 - 405513_Formulaires de
 soumission (bordereau)
 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement
 2841759 - 405513_Plans
 2017-11-06 16 h 21 - Messagerie
 2844271 - 405513_Addenda_2
 2017-11-10 15 h 33 - Courriel
 2844274 - 405513_Formulaires de
 soumission (devis)
 2017-11-10 15 h 36 - Courriel
 2844275 - 405513_Formulaires de
 soumission (bordereau)
 2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement
 2844280 - 405513_Plans
 2017-11-10 15 h 57 - Courriel
 2844285 - 405513_Documents
 normalisés
 2017-11-10 16 h 30 - Courriel
 2845014 - 405513_Addenda 3
 2017-11-14 13 h 27 - Courriel
 2845015 - 405513_Formulaires de
 soumission (devis)
 2017-11-14 13 h 28 - Courriel
 2845016 - 405513_Formulaires de
 soumission (bordereau)
 2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement
 2845017 - 405513_Plans
 2017-11-15 9 h 29 - Courriel
 2847401 - 405513_Addenda_04_signe
 2017-11-20 15 h 20 - Courriel
 Mode privilégié (devis) : Courrier
 électronique

		Mode privilégié (plan) : Courrier électronique	
Groupe TNT Inc. 4085 Rang St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2 http://www.groupepnt.com	<u>Madame Line Proulx</u>	Commande : (1356457) 2017-10-31 10 h 13	2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-06 11 h 23 - Courriel
	Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur : 450 664-6478	Transmission : 2017-10-31 10 h 18	2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-06 16 h 19 - Messagerie 2844271 - 405513_Addenda_2 2017-11-10 15 h 33 - Courriel 2844274 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-10 15 h 36 - Courriel 2844275 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement 2844280 - 405513_Plans 2017-11-10 16 h 04 - Messagerie 2844285 - 405513_Documents normalisés 2017-11-10 16 h 30 - Courriel 2845014 - 405513_Addenda 3 2017-11-14 13 h 27 - Courriel 2845015 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-14 13 h 28 - Courriel 2845016 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement 2845017 - 405513_Plans 2017-11-15 9 h 46 - Messagerie 2847401 - 405513_Addenda_04_signe 2017-11-20 15 h 20 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Constructions et Pavage Jeskar Inc. 5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9	<u>Monsieur Richard Morin</u>	Commande : (1355738) 2017-10-30 8 h 41	2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-06 11 h 23 - Courriel
	Téléphone : 514 327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Transmission : 2017-10-30 8 h 41	2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-06 16 h 24 - Messagerie 2844271 - 405513_Addenda_2 2017-11-10 15 h 33 - Courriel 2844274 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-10 15 h 36 - Courriel

2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement
2844280 - 405513_Plans
2017-11-10 16 h 06 - Messagerie
2844285 - 405513_Documents
normalisés
2017-11-10 16 h 30 - Courriel
2845014 - 405513_Addenda 3
2017-11-14 13 h 27 - Courriel
2845015 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-14 13 h 28 - Courriel
2845016 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement
2845017 - 405513_Plans
2017-11-15 9 h 48 - Messagerie
2847401 - 405513_Addenda_04_signe
2017-11-20 15 h 20 - Courriel
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

Les Entrepreneurs Bucaro Inc.
10,441 rue Balzac
Montréal-Nord
Montréal, QC, H1H 3L6

Monsieur Andrea
BUCARO
Téléphone : 514
325-7729
Télécopieur : 514
325-7183

Commande : (1357894)
2017-11-03 8 h 32
Transmission :
2017-11-03 8 h 32

2841748 - 405513_Addenda 1
2017-11-06 11 h 24 - Télécopie
2841751 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-06 11 h 55 - Télécopie
2841752 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement
2841759 - 405513_Plans
2017-11-06 16 h 22 - Messagerie
2844271 - 405513_Addenda_2
2017-11-10 15 h 34 - Télécopie
2844274 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-10 16 h 07 - Télécopie
2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement
2844280 - 405513_Plans
2017-11-10 16 h 04 - Messagerie
2844285 - 405513_Documents
normalisés
2017-11-10 16 h 32 - Messagerie
2845014 - 405513_Addenda 3
2017-11-14 13 h 27 - Télécopie
2845015 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-14 14 h - Télécopie
2845016 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement
2845017 - 405513_Plans
2017-11-15 9 h 47 - Messagerie

		2847401 - 405513_Addenda_04_signe 2017-11-20 15 h 21 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com	Monsieur Sylvain Phaneuf Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1357961) 2017-11-03 9 h 32 Transmission : 2017-11-03 9 h 32 2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-06 16 h 19 - Messagerie 2844271 - 405513_Addenda_2 2017-11-10 15 h 33 - Courriel 2844274 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-10 15 h 36 - Courriel 2844275 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement 2844280 - 405513_Plans 2017-11-10 15 h 57 - Courriel 2844285 - 405513_Documents normalisés 2017-11-10 16 h 30 - Courriel 2845014 - 405513_Addenda 3 2017-11-14 13 h 27 - Courriel 2845015 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-14 13 h 28 - Courriel 2845016 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement 2845017 - 405513_Plans 2017-11-15 9 h 29 - Courriel 2847401 - 405513_Addenda_04_signe 2017-11-20 15 h 20 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Macogep inc 1255, University, bureau 700 Montréal, QC, H3B 3w1	Monsieur Gunther Conard Téléphone : 514 223-9001 Télécopieur : 514 670-2814	Commande : (1356811) 2017-11-01 7 h 55 Transmission : 2017-11-01 7 h 55 2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-06 16 h 20 - Messagerie 2844271 - 405513_Addenda_2 2017-11-10 15 h 33 - Courriel

2844274 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-10 15 h 36 - Courriel

2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement

2844280 - 405513_Plans
2017-11-10 15 h 57 - Courriel

2844285 - 405513_Documents
normalisés
2017-11-10 16 h 30 - Courriel

2845014 - 405513_Addenda 3
2017-11-14 13 h 27 - Courriel

2845015 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-14 13 h 28 - Courriel

2845016 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement

2845017 - 405513_Plans
2017-11-15 9 h 29 - Courriel

2847401 - 405513_Addenda_04_signe
2017-11-20 15 h 20 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

Pavages Métropolitain Inc.
3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Hubert, QC, J3Y6T1

Madame Julie
Milon
Téléphone : 450
321-2442
Télécopieur : 1888
802-9689

Commande : (1356135)
2017-10-30 15 h 18
Transmission :
2017-10-30 15 h 18

2841748 - 405513_Addenda 1
2017-11-06 11 h 23 - Courriel

2841751 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-06 11 h 23 - Courriel

2841752 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement

2841759 - 405513_Plans
2017-11-06 16 h 21 - Messagerie

2844271 - 405513_Addenda_2
2017-11-10 15 h 33 - Courriel

2844274 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-10 15 h 36 - Courriel

2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement

2844280 - 405513_Plans
2017-11-10 15 h 57 - Courriel

2844285 - 405513_Documents
normalisés
2017-11-10 16 h 30 - Courriel

2845014 - 405513_Addenda 3
2017-11-14 13 h 27 - Courriel

2845015 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-14 13 h 28 - Courriel

2845016 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement

			2845017 - 405513_Plans 2017-11-15 9 h 29 - Courriel 2847401 - 405513_Addenda_04_signe 2017-11-20 15 h 20 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8	<u>Monsieur Yvon Théoret</u> Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1355805) 2017-10-30 9 h 55 Transmission : 2017-10-30 9 h 55	2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-06 11 h 23 - Courriel 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-06 11 h 23 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-06 16 h 22 - Messagerie 2844271 - 405513_Addenda_2 2017-11-10 15 h 33 - Courriel 2844274 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-10 15 h 36 - Courriel 2844275 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-10 15 h 36 - Téléchargement 2844280 - 405513_Plans 2017-11-10 15 h 57 - Courriel 2844285 - 405513_Documents normalisés 2017-11-10 16 h 30 - Courriel 2845014 - 405513_Addenda 3 2017-11-14 13 h 27 - Courriel 2845015 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-14 13 h 28 - Courriel 2845016 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement 2845017 - 405513_Plans 2017-11-15 9 h 29 - Courriel 2847401 - 405513_Addenda_04_signe 2017-11-20 15 h 20 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Transelec / Common inc. 2075 boul Fortin Laval, QC, H7S 1P4 http://www.transelec.com	<u>Monsieur Philippe Piuze</u> Téléphone : 514 850-5451 Télécopieur : 514 388-9020	Commande : (1361004) 2017-11-13 10 h 53 Transmission : 2017-11-13 10 h 53	2841748 - 405513_Addenda 1 2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement 2841751 - 405513_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement 2841752 - 405513_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement 2841759 - 405513_Plans 2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement

2844271 - 405513_Addenda_2
2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement

2844274 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement

2844275 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement

2844280 - 405513_Plans
2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement

2844285 - 405513_Documents
normalisés
2017-11-13 10 h 53 - Téléchargement

2845014 - 405513_Addenda 3
2017-11-14 13 h 27 - Courriel

2845015 - 405513_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-14 13 h 28 - Courriel

2845016 - 405513_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-14 13 h 28 - Téléchargement

2845017 - 405513_Plans
2017-11-15 9 h 29 - Courriel

2847401 - 405513_Addenda_04_signe
2017-11-20 15 h 20 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

Dossier # : 1177231089

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à Eurovia Québec construction inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2018). Dépense totale de 5 019 399,88 \$ (contrat: 4 747 399,88 \$ + incidences: 272 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405513 - 6 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SIVT - 1177231089.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie GODBOUT
 Préposée au budget
Tél : 514 872-0721

Co-auteur
 Marie Claude Pierre
 Analyste Comptable
 514-868-3837

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Maria BARDINA
 Conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514-872-2563

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier, PS Développement



Dossier # : 1170731001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de l'exploitation du réseau artériel
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	Plan de transport
Objet :	1. Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Compilation Data Traffic inc. d'une durée de 24 mois, pour effectuer des relevés de circulation par traitement de l'image dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation pour une somme maximale de 647 934,71 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public 17-16374 (3 soumissionnaires) 2. Autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financer le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

Il est recommandé:

1. d'autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financer le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ;
2. d'autoriser une dépense de 647 934,71 \$, taxes incluses, pour effectuer des relevés de circulation par traitement de l'image dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
3. d'accorder à Compilation Data Traffic inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour réaliser des relevés de circulation par traitement de l'image dans cadre du plan annuel de comptages de circulation, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 647 934,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public # 17-16274;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-11-27 09:07

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1170731001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division de l'exploitation du réseau artériel
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	Plan de transport
Objet :	1. Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Compilation Data Traffic inc. d'une durée de 24 mois, pour effectuer des relevés de circulation par traitement de l'image dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation pour une somme maximale de 647 934,71 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public 17-16374 (3 soumissionnaires) 2. Autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financier le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

CONTENU

CONTEXTE

Le Plan de transport de la Ville de Montréal adopté en 2008 prônait, entre autres, une gestion efficace de la circulation routière et des déplacements. Une gestion efficace de la circulation permettra de maintenir un équilibre entre la fluidité de la circulation, la sécurité des usagers et la qualité de l'environnement. Le Plan visait aussi l'amélioration de la gestion des entraves afin de minimiser les inconvénients pour les résidents, les commerçants et l'ensemble des usagers du réseau. Or, pour définir et planifier les stratégies optimales qui convergeront vers ces objectifs, la connaissance détaillée des débits de circulation est primordiale.

Pour ce faire, la direction des transports souhaite mettre en place un plan de collectes de données de circulation sur une base quinquennale.

Ce plan consiste à réaliser des comptages de circulation à des endroits prédéfinis pour connaître l'utilisation du réseau et suivre son évolution.

Le réseau routier artériel est divisé en 1 200 sections de trafic dans lesquelles les comptages seront effectués comme suit :

- Lot 1 : 50 sections feront l'objet de comptage permanent (continu, 365 jours/année) ;
- Lot 2: 150 sections feront l'objet d'un comptage ponctuel annuel (un seul comptage d'une durée limitée, une fois par année) et ;
- Lot 3 : 1000 sections feront l'objet d'un comptage ponctuel tous les 5 ans, et ce, à un rythme de 200 par année.

Ce plan ne peut pas être réalisé à l'interne à cause du manque de personnel.

Il ne peut être réalisé via l'entente-cadre de la direction des transports à cause de l'envergure du mandat (estimation plus élevée que 100 000 \$) et de la récurrence annuelle de ce dernier.

Finalement, nous désirions permettre aux entreprises spécialisées dans les comptages de soumissionner sur ce mandat et faire bénéficier la Ville des meilleurs prix possibles.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0278 - 15 juin 2017 : Autoriser une appropriation de 5 372 000 \$ de la réserve de voirie locale et de 825 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (Appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le développement du plan annuel de collecte des données de circulation); GDD 1177326002

DESCRIPTION

Le présent mandat vise le lot 2 du plan de collecte de données de circulation et consiste à traiter les enregistrements vidéo pour obtenir des comptages aux 150 sites de collectes annuels de données prédéfinis et ce, pour chacune des 2 années du mandat. Les enregistrements vidéo seront fournis par la Ville au mandataire et auront une durée de 72 ou 168 heures (3 ou 7 jours).

La compilation des comptages devra être effectuée par mouvement à une intersection ou par direction en section courante et ce, par période de quinze (15) minutes. Les comptages devront être aussi classifiés par type de véhicules (automobiles, bus, camions). De plus, les piétons seront aussi comptabilisés ainsi que les cyclistes.

Le mandataire sera rémunéré aux taux horaires soumissionnés pour chaque heure de traitement des enregistrements vidéo effectués.

Un deuxième mandat sera donné pour effectuer les enregistrements vidéo, incluant l'installation des caméras de comptages (GDD#1160731001).

Le présent dossier vise également à obtenir une appropriation additionnelle de 183 000 \$ du fonds de la réserve de la voirie locale vers le budget de fonctionnement de la Division de l'exploitation du réseau artériel de la Direction des transports du Service des infrastructures, de la voiries et des transports.

JUSTIFICATION

Pour assurer un développement adéquat du réseau routier de la Ville de Montréal, une connaissance approfondie des caractéristiques de la circulation (débit, classification des véhicules, vitesse, temps de parcours, etc.) est essentielle. Cette connaissance sera acquise par la mise en place et la réalisation d'un plan de collecte de données de circulation qui comprendra un ensemble de relevés de nature diverse.

Les informations tirées de ces collectes sont cruciales pour prendre des décisions éclairées dans plusieurs aspects de la gestion de la circulation :

- la planification et la conception de projets routiers de petites ou grandes envergures ;
- la gestion intégrée des chantiers et l'atténuation des impacts sur la circulation ;
- le programme de réfection de la chaussée et des ouvrages d'art ;
- l'aménagement des pistes cyclables et des voies réservées pour autobus ;

- la sécurisation des aménagements routiers ;
- la gestion du réseau artériel et l'optimisation des plans de feux de circulation.

De plus, le plan de collecte des données de circulation va nous permettre d'augmenter la couverture du réseau ainsi que la précision des données utilisées pour effectuer les calculs des indicateurs de performance du Réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC). Ainsi, ces indicateurs fournis par la Ville seront plus fiables et plus représentatifs des conditions de circulation sur tout le territoire de la Ville. Finalement, les valeurs fournies pourront mieux se comparer à celles des autres villes membres du REMC.

Finalement, à cause de la récurrence annuelle du plan de collecte de données et pour éviter de refaire tout le processus d'octroi de contrat annuellement, le mandat sera donné pour une période de 2 ans. Par conséquent, il est requis d'autoriser une appropriation additionnelle de 183 000 \$ du fonds de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement de la Division de l'exploitation du réseau artériel de la Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat

Appel d'offres public : # 17-16374

Titre: Relevé de circulation par traitement de l'image

Date de lancement : 6 septembre 2017

Date d'ouverture: 25 septembre 2017, soit pour une durée de 18 jours.

Durée de validité des offres : 220 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, soit jusqu'au 3 mai 2018.

Soumissionnaires : (3)

- Compilation Data Traffic inc.
- Miovision
- WSP Canada inc.

50,0% (3/6) des preneurs du cahier de charge ont déposé une soumission. Les raisons de désistement des preneurs du cahier des charges n'ayant pas soumissionné sont indiquées dans l'intervention du Service de l'approvisionnement. Une soumission a été rejetée (soit 33,3%). Le soumissionnaire n'a pas obtenu la note de passage lors du comité de sélection.

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base (taxes incluses)	Autre	Total (taxes incluses)
Compilation Data Traffic inc	89,33 %	2,15	563 544,00 \$	-	647 934,71 \$
WSP Canada inc.	82,33%	1,79	642 417,60 \$	-	738 619,64 \$
Dernière estimation réalisée			597 120,00 \$	-	686 538,72 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire – estimation)					-38 604,01 \$

Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) <i>((l'adjudicataire – estimation) / estimation) x 100</i>	-5,6 %
Écart entre la 2 ^e meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) <i>(2^e meilleure note finale – adjudicataire)</i>	90 684,93 \$
Écart entre la 2 ^e meilleure note finale et l'adjudicataire (%) <i>((2^e meilleure note finale – adjudicataire) / adjudicataire) x 100</i>	14,0 %

Analyse des soumissions :

À la suite de l'analyse des soumissions reçues, l'offre de Compilation Data Traffic inc a été déclarée la plus basse conforme et ce fournisseur est recommandé comme adjudicataire du contrat, comme suit :

Compilation Data Traffic inc

Montant de l'offre:

563 544,00 \$ + TPS (5 %) 28 177,20 \$ + TVQ (9,975 %) 56 213,51 \$ = 647 934,71 \$

L'adjudicataire s'engage à fournir tous les services demandés en conformité avec les dispositions et les consignes prévues au devis technique.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense de 647 935,71 \$ (591 650,75 \$ net de ristourne) sera assumée comme suit:

- 447 536 \$ (408 660 \$ net de ristourne) est prévue au budget de fonctionnement de la Direction des transports provenant de la réserve du fonds de voirie local (GDD 1177326002) et;
- 200 409 \$ (183 000 \$ net de ristourne) proviendra de l'appropriation d'un montant additionnel de 183 000 \$ du fonds de réserve de la voirie locale.

Le montant net à la charge des contribuables montréalais s'élève à 591 650,76 \$.

Le détail des informations budgétaires et comptables sont fournis dans l'intervention du service des finances.

Cette dépense sera assumée entièrement par la ville centre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le plan annuel de collecte de données de la circulation est nécessaire pour mieux connaître l'utilisation du réseau et son évolution. Ces données permettront de prendre des décisions éclairées sur la viabilité des différents projets de la Ville de Montréal. Ceci contribuerait à générer des gains en matière de sécurité routière, de temps de déplacement et de consommations énergétiques ainsi qu'une réduction de la pollution.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Une décision favorable permettrait à la Ville d'amorcer le plan de collecte de données quinquennal immédiatement et ainsi améliorer la fiabilité des données nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

Par contre, une décision défavorable ne permettrait pas à la Ville de connaître l'utilisation et l'évolution de son réseau de façon fiable. Les décisions prises seront basées sur des estimations plus ou moins précises.

La réalisation de ce mandat n'occasionnera pas de nuisance significative pour la circulation ni pour les riverains

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune stratégie de communication n'est requise.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation du CM: Janvier 2018

Octroi du contrat: Janvier 2018

Durée du mandat (24 mois): Janvier 2018 à Janvier 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux règlements, aux politiques et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Bernard BOUCHER)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VIZIOLI
Ingénieure

ENDOSSÉ PAR

Son Thu LÊ
CHEF DE DIVISION

Le : 2017-10-23

Tél : 514 872-5531
Télécop. : 514 872-9458

Tél : 514 872-4830
Télécop. : 514 872-9458

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Benoit CHAMPAGNE
Directeur

Tél : 514 872-9485
Approuvé le : 2017-11-14

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-11-22

Bordereau des quantités et des prix

Activités	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total
Traitement automatique des vidéos (par Miovision ou l'équivalent approuvé)				
À une intersection (légers, bus, camions, piétons et vélos sur passage piéton seulement)	23520	heure	20 \$	470 400 \$
À une intersection (légers, bus, camions, piétons et vélos sur passage piéton et vélos sur route)	5760	heure	22 \$	126 720 \$
Total	29280			597 120 \$

Dossier # : 1170731001

Unité administrative responsable :

Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division de l'exploitation du réseau artériel

Objet :

1. Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Compilation Data Traffic inc. d'une durée de 24 mois, pour effectuer des relevés de circulation par traitement de l'image dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation pour une somme maximale de 647 934,71 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public 17-16374 (3 soumissionnaires) 2. Autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financer le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



16374 Intervention.pdf17-16374 Tableau du comite sélection.pdf



17-16374- Det Cah Final.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Bernard BOUCHER
 Agent d'approvisionnement II
Tél : 514-872-5290

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-03

Denis LECLERC
 C/S App. strat. en Biens
Tél : 514-872-5241
Division : Division De L Acquisition De Biens Et Services

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16374 No du GDD : 1170731001
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels de relevé de circulation par traitement de l'image
Type d'adjudication : Système de pondération excluant le prix (à deux enveloppes)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 6 - 9 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 0
Ouverture originalement prévue le : 25 - 9 - 2017 Date du dernier addenda émis : - -
Ouverture faite le : 25 - 9 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 18 jrs
Date du comité de sélection : 16 - 10 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 6 Nbre de soumissions reçues : 3 % de réponses : 50
Nbre de soumissions rejetées : 1 % de rejets : 33,33
Soumission(s) rejetée(s) (nom) Motif de rejet: administratif et / ou technique
Miovision Technologies inc. n'a pas obtenu la note de passage lors du comité de sélection
Durée de la validité initiale de la soumission : 220 jrs Date d'échéance initiale : 3 - 5 - 2018
Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 3 - 5 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	✓	# Lot
Compilation Data Traffic inc.	647934,71	✓	
WSP Canada inc.	738619,64		

Information additionnelle

Une seule firme a répondu à l'avis de désistement en mentionnant que le produit ou service n'était pas offert.

Préparé par : Bernard Boucher

Le 19 - 10 - 2017

17-16374 - Services professionnels
de relevé de circulation par
traitement de l'image

	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et de la problématique	Capacité de production et échéancier	Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables	Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe	Pointage intermédiaire	Prix	Pointage final		Comité	
FIRME	5%	10%	25%	30%	30%	100%	\$		Rang	Date	lundi 16-10-2017
Compilation Data Traffic inc.	4,00	9,33	22,00	28,00	26,00	89,33	647 934,71 \$	2,15	1	Heure	14 h 00
WSP Canada inc.	4,00	7,67	20,67	27,00	23,00	82,33	738 619,64 \$	1,79	2	Lieu	255 Cremazie est, Montreal , salle des soumissions
Miovision Technologies inc.	1,00	7,33	15,33	25,67	20,33	69,67			Non conforme		
0						-		-			
0						-		-			
Agent d'approvisionnement	Bernard Boucher										

Multiplicateur d'ajustement

10000



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#)

[Service à la clientèle](#)

[Aide](#)

[Recherche avancée](#)

[FERMER LA SESSION](#)

[ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#)

[Mes avis](#)

[Rapports](#)

[Profil](#)

[Organisation](#)

[COMMANDES](#)

[PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

➤ [Résultats
d'ouverture](#)

[Contrat conclu](#)

Liste des commandes



Numéro : 17-16374

Numéro de référence : 1101583

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Services professionnels de relevé de circulation par traitement de l'image

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Cima+s.e.n.c. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 http://www.cima.ca NEQ : 3340563140	Madame Hélène Chouinard Téléphone : 514 337- 2462 Télécopieur : 450 682- 1013	Commande : (1337587) 2017-09-07 11 h 32 Transmission : 2017-09-07 11 h 32	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Compilation Data Traffic inc. 12 736 bl. Industriel Montréal, QC, H1A3V2 NEQ : 1163199038	Monsieur Stéphane Provost Téléphone : 514 266- 6254 Télécopieur : 514 764- 1254	Commande : (1337911) 2017-09-07 18 h 58 Transmission : 2017-09-07 18 h 58	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Englobe 1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600 Montréal, QC, H2L 1L3 http://www.englobecorp.com NEQ : 1167280206	Madame Isabelle Langlois Téléphone : 514 281- 5173 Télécopieur : 450 668- 5532	Commande : (1337506) 2017-09-07 10 h 16 Transmission : 2017-09-07 10 h 16	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

☐	Miovision Technologies 148 Manitou Dr Bureau 101 Kitchener, ON, ONN2C1L3 NEQ :	Monsieur Jean Luc Rulfi Téléphone : 877 646-8476 Télécopieur :	Commande : (1337929) 2017-09-08 2 h 38 Transmission : 2017-09-08 2 h 38	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Stantec Experts-conseils ltée 600-1060 boulevard Robert-Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3 NEQ : 1170241336	Madame Claudine Talbot Téléphone : 418 626-2054 Télécopieur :	Commande : (1337350) 2017-09-07 8 h 39 Transmission : 2017-09-07 8 h 39	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec) 5355, boul. des Gradins Québec, QC, G2J 1C8 http://www.wspgroup.com NEQ : 1148357057	Madame Martine Gagnon Téléphone : 418 623-2254 Télécopieur : 418 624-1857	Commande : (1337052) 2017-09-06 13 h 16 Transmission : 2017-09-06 13 h 16	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#) 

Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#) 

[Registre des entreprises non admissibles](#) 

[Autorité des marchés financiers](#) 

À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires







Dossier # : 1170731001

Unité administrative responsable :

Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division de l'exploitation du réseau artériel

Objet :

1. Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Compilation Data Traffic inc. d'une durée de 24 mois, pour effectuer des relevés de circulation par traitement de l'image dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation pour une somme maximale de 647 934,71 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public 17-16374 (3 soumissionnaires) 2. Autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financer le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SIVT 1170731001 DERA.xls.xlsxSIVT 1170731001.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Jorge PALMA-GONZALES
 Préposé au budget
Tél : 514 872-4014

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-08

Yves COURCHESNE
 Directeur de service - finances trésorier
Tél : 514-872-6630
Division : Service des finances



Dossier # : 1177091006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voie
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder deux (2) contrats de services professionnels, d'une durée de 24 mois, à SNC-Lavalin inc. (636 458,48 \$, taxes incluses) et Les services exp. inc. (489 649,78 \$, taxes incluses) pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11) - Appel d'offres public 17-16392 - 6 soumissionnaires conformes.

Il est recommandé au comité exécutif:

1. d'accorder à la firme ci-après désignée, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services d'ingénierie pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11), pour une durée de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public # 17-16392:

<u>Firmes</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Les services exp. inc.	489 649,78 \$

2. d'imputer les dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Il est recommandé au conseil municipal:

1. d'accorder à la firme ci-après désignée, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services d'ingénierie pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11), pour une durée de 24 mois, aux prix de sa

soumission, soit pour la somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public # 17-16392:

<u>Firmes</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
SNC Lavalin Inc.	636 458,48 \$

2. d'imputer les dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:28

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177091006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voie
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder deux (2) contrats de services professionnels, d'une durée de 24 mois, à SNC-Lavalin inc. (636 458,48 \$, taxes incluses) et Les services exp. inc. (489 649,78 \$, taxes incluses) pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11) - Appel d'offres public 17-16392 - 6 soumissionnaires conformes.

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal est responsable de 583 structures routières et connexes : ponts, tunnels, passerelles, murs de soutènement, quais de déversement de neige et écrans anti-bruits. Ces ouvrages sont des composantes importantes du réseau routier puisqu'ils permettent d'assurer la circulation des personnes et des biens sur l'île de Montréal. Il est de la responsabilité de la Division gestion d'actifs, volet ponts et tunnels, d'assurer le suivi de l'inventaire, de l'inspection et de l'état de ces structures, de planifier les interventions pour maintenir ces structures dans un état sécuritaire et d'assurer la préparation des plans et devis lorsque des travaux sont requis. Dans ce contexte, chaque année, un programme d'investigation comprenant des inspections et des évaluations de capacité portante est réalisé pour permettre à la Division gestion d'actifs de connaître l'état des ouvrages. Celui-ci permet d'établir le programme d'intervention et de réfection des ouvrages ainsi que de réaliser les études préliminaires et d'avant-projet de certaines structures sur l'ensemble du territoire de la ville. Les inspections sont d'autant plus importantes qu'elles permettent de déceler des situations problématiques pouvant compromettre la sécurité des usagers.

Bien que des inspections soient réalisées en partie par des ressources internes, des activités sont également sous-traitées en partie à des firmes externes. Un appel d'offres public a été mené par le Service de l'approvisionnement afin de solliciter le marché à cet effet. Cet appel d'offres public porte le numéro 17-16392 et a été publié du 18 septembre 2017 au 16 octobre 2017 dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SEAO. La durée de la publication a été de 27 jours, ce qui respecte le délai minimum prescrit par la Loi sur les cités et villes. Les soumissions sont valides pendant les cent quatre vingt (180) jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 14 avril 2018.

Deux (2) addenda ont été émis afin d'aviser l'ensemble des preneurs du cahier des charges des modifications apportées aux documents d'appel d'offres :

1. Addenda 1 émis le 27 septembre 2017: Modification et clarification de certains points et réponse à (1) une question;
2. Addenda 2 émis le 06 octobre 2017: Prolongation de la durée de l'appel d'offre et clarification d'un point.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE17 0534 - 12 Avril 2017- Accorder deux (2) contrats de services professionnels, d'une durée de 24 mois, à CIMA+ S.E.N.C. (383 398,51 \$, taxes incluses) et SNC-Lavalin inc. (288 430,59 \$, taxes incluses) pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2017, 2018 et 2019 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-01) - Appel d'offres public 17-15863 - 8 soumissionnaires, dont 5 conformes. (1177091002).

CE16 1455 - 19 décembre 2016 - Prolonger l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM14 1126 concernant les objets suivants: 1. activités d'opération relatives aux lieux d'élimination de la neige sur le réseau de voirie locale; 2. enlèvement, transport et dépôt de matières résiduelles; 3. feux de circulation situés sur le réseau de voirie locale; 4. structures routières et connexes situées sur le réseau de voirie locale; 5. stationnement tarifé contrôlé par parcomètre, distributeur et borne de stationnement sur le réseau de voirie locale; 6. application de la réglementation en matière de stationnement pour la délivrance de constats d'infraction sur le réseau de voirie locale, le tout jusqu'au 31 décembre 2018. (1165086008).

CE15 2060 - 18 novembre 2015 - Accorder un contrat de services professionnels à Cima+ S.E.N.C. pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2015, 2016 et 2017 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 15-02) pour une somme maximale de 331 494,48 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14339 - 5 soumissionnaires, dont 4 conformes. (1157091002).

CM14 1126 - 25 novembre 2014 - Dans le cadre de la réforme du financement des arrondissements, déclarer, en vertu de l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil de la ville compétent à l'égard des objets suivants: 1. activités d'opération relatives aux lieux d'élimination de la neige sur le réseau de voirie locale; 2. enlèvement, transport et dépôt de matières résiduelles; 3. feux de circulation situés sur le réseau de voirie locale; 4. structures routières et connexes situées sur le réseau de voirie locale; 5. stationnement tarifé contrôlé par parcomètre, distributeur et borne de stationnement sur le réseau de voirie locale; 6. application de la réglementation en matière de stationnement pour la délivrance de constats d'infraction sur le réseau de voirie locale, le tout jusqu'au 31 décembre 2016 (1144631004).

DESCRIPTION

Il s'agit d'accorder deux (2) contrats de services professionnels aux firmes de génie conseil SNC-Lavalin inc. et Les services exp. inc. afin de réaliser une partie du programme annuel d'inspection et d'évaluation des structures et lorsque requis, de préparer les documents nécessaires à la réalisation de travaux de réparation en urgence ainsi que de procéder à la surveillance de ces travaux, pour une somme totale maximale de 1 126 108,26 \$, taxes incluses. Ce montant comprend des déboursés équivalents à 25 % du montant des honoraires prévus pour le soutien technique que les firmes devront se procurer pour la prestation de leurs services (par exemple, signalisation, location de nacelle etc.). Dans ces contrats, les professionnels sont rémunérés à taux horaire. La durée prévue des contrats est de 24 mois, soit de février 2018 à février 2020. Le contrat prévoit aussi une

possibilité de deux (2) prolongations de contrat de douze (12) mois chacune si les crédits disponibles ne sont pas épuisés.

Les contrats incluent, sans s'y limiter, les activités suivantes:

- les inspections générales ou annuelles;
- l'évaluation de capacité portante;
- l'élaboration des plans et devis pour les travaux d'urgence ou non prévus;
- la surveillance des travaux d'urgence ou non prévus.

JUSTIFICATION

Plusieurs activités d'inspection, d'évaluation et de surveillance de travaux d'urgence sur les structures routières et connexes de la Ville sont réalisées en continu tout au long de l'année et dans ce contexte, il est requis que la Division gestion d'actifs dispose en tout temps des services d'une firme externe.

Par ailleurs, puisque les dépenses relatives aux contrats qui sont en cours présentement avec Cima+ S.E.N.C (CE17 0534) et SNC-Lavalin inc. (CE17 0534) s'élèvent à ce jour à 35% et 85% respectivement du montant total du contrat, il est requis de procéder à l'octroi de deux nouveaux contrats dans les meilleurs délais. Le chevauchement des contrats est requis afin d'assurer la continuité des différentes activités.

Lors de l'appel d'offres public 17-16392, sur huit (8) preneurs du cahier des charges, six (6) ont déposé une soumission et deux (2) n'en ont pas déposé, ce qui représente respectivement des ratios de 75 % et 25 %. La liste des preneurs du cahier des charges se retrouve dans l'intervention du Service de l'approvisionnement. Un des preneurs de documents n'a pas justifié son désistement tandis que l'autre soumissionnaire le justifie par le fait que le délai de soumission n'était pas suffisant.

Par cet appel d'offres public, il est prévu d'accorder deux (2) contrats de services professionnels dans le cadre d'un système d'évaluation à deux enveloppes. Les contrats sont octroyés par ordre décroissant de leur valeur d'enveloppe budgétaire. Dans les deux cas, le contrat est octroyé au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage final. Il est à noter que la firme ayant obtenu le premier contrat ne peut obtenir le deuxième contrat à moins de présenter une proposition distincte avec du personnel différent du premier contrat, ce qu'aucun soumissionnaire n'a fait. Tous les soumissionnaires ont cependant déposé une offre pour chacun des deux contrats visés par l'appel d'offres, soit 12 soumissions reçues au total.

Les adjudicataires recommandés, Les services exp inc. et SNC-Lavalin inc., détiennent une attestation de l'AMF émises le 27 juillet 2017 et le 04 février 2014, respectivement. Une demande de renouvellement de l'AMF de SNC-Lavalin inc. est en cours (Voir pièce jointe).

Contrat #1: Adjudicataire SNC-Lavalin inc.

Le tableau ci-dessous présente la liste des soumissions, les notes obtenues ainsi que le prix de base de la soumission, taxes incluses. Le tableau présente également les différents écarts entre les soumissions et entre les soumissions et l'estimation.

Soumissions Conformes	Note intérimaire	Note finale	Prix de base (taxes incluses)	Déboursés (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
--------------------------	---------------------	----------------	-------------------------------------	-------------------------------	---------------------------

SNC-Lavalin inc.	76,8	1,99	477 343,86 \$	159 114,62 \$	636 458,48 \$
Les services exp inc.	76	1,94	488 230,56 \$	162 743,52 \$	650 974,08 \$
CIMA+ S.E.N.C	71,8	1,88	486 516,71 \$	162 172,24 \$	648 688,95 \$
Groupe-conseil Structura international	70,2	1,85	487 799,40 \$	162 599,80 \$	650 399,20 \$
Stantec Expert Conseil Ltée	75,8	1,81	522 302,69 \$	174 100,90 \$	696 403,58 \$
WSP Canada inc.	71,5	1,59	572 800,81 \$	190 933,60 \$	763 734,41 \$
Dernière estimation réalisée			482 372,22 \$	160 790,74 \$	643 162,96 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire – estimation)					(6 704,48) \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) (((l'adjudicataire – estimation) / estimation) x 100					-1,04%
Écart entre la 2ème meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2ème meilleure note finale – adjudicataire)					14 515,60 \$
Écart entre la 2ème meilleure note finale et l'adjudicataire (%) (((2ème meilleure note finale – adjudicataire) / adjudicataire) x 100					2,28%

Contrat #2: Adjudicataire Les services EXP inc.

Le tableau ci-dessous présente la liste des soumissions, les notes obtenues ainsi que le prix de base de la soumission, taxes incluses. Le tableau présente également les différents écarts entre les soumissions et entre les soumissions et l'estimation.

Soumissions Conformes	Note intérimaire	Note finale	Prix de base (taxes incluses)	Déboursés (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Les services exp inc.	76	1,94	367 237,34 \$	122 412,45 \$	489 649,78 \$
CIMA+ S.E.N.C	71,8	1,88	365 679,79 \$	121 893,26 \$	487 573,05 \$
Groupe-conseil Structura international	70,2	1,85	365 997,77 \$	121 999,26 \$	487 997,02 \$
Stantec Expert Conseil Ltée	75,8	1,81	389 657,46 \$	129 885,82 \$	519 543,28 \$
WSP Canada inc.	71,5	1,59	407 078,33 \$	135 692,78 \$	542 771,11 \$
Dernière estimation réalisée			363 135,15 \$	121 045,05 \$	484 180,20 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire – estimation)					5 469,58 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) (((l'adjudicataire – estimation) / estimation) x 100					1,13%
Écart entre la 2ème meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2ème meilleure note finale – adjudicataire)					(2 076,73) \$

Écart entre la 2ème meilleure note finale et l'adjudicataire (%) ((2ème meilleure note finale – adjudicataire) / adjudicataire) x 100	-0,42%
--	--------

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La valeur monétaire de l'ensemble des mandats confiés à l'intérieur de chacun des contrats sera limitée au montant maximum des offres des firmes, soit 636 458,48 \$ pour le premier contrat avec la firme SNC-Lavalin inc. et 489 649,78 \$ pour le second contrat avec la firme Les services exp inc. Les dépenses d'honoraires professionnels représenteront un coût total maximal de 1 126 108,26 \$ (somme des deux) sur une période de 24 mois.

Cette dépense totale représente un coût net de 1 028 286,94 \$ lorsque diminué des ristournes fédérale et provinciale. Elle sera financée au budget de fonctionnement de la Division de la gestion des actifs du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

La portion 2018 étant déjà prévue au budget de fonctionnement de 2018 de ce service, les dépenses relatives aux années 2019 et 2020 seront quant à elle priorisées dans le cadre de l'exercice de planification budgétaire de la Ville de Montréal pour les années y afférentes.

À titre indicatif, et sujet à changement en fonction des besoins et/ou urgences pouvant survenir, on estime que la dépense sera répartie comme suit (taxes incluses):

	Contrat #1	Pourcentage	Contrat # 2	Pourcentage
2018	350 052,16 \$	55%	244 824,89 \$	50%
2019	267 312,56 \$	42%	235 031,89 \$	48%
2020	19 093,75 \$	3%	9 793,00 \$	2%
Total	636 458,48 \$	100%	489 649,78 \$	100%

La dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les services d'inspection des structures et d'évaluation de leur capacité portante permettent de planifier les interventions pour maintenir ces structures dans un état sécuritaire et d'assurer la préparation des plans et devis ou la surveillance lorsque des travaux sont requis. Ils sont ainsi indispensables afin d'assurer la pérennité des ouvrages d'art et d'assurer les déplacements des citoyens en toute sécurité sur le territoire montréalais.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le programme d'investigation s'inscrit dans les orientations de la Ville annoncées lors de la publication annuelle de l'état des structures (ponts et tunnels) sous la responsabilité de la Ville de Montréal. Ces orientations visent à assurer le maintien des ouvrages et la sécurité des citoyens.

Advenant le cas où l'octroi du contrat serait retardé ou refusé, certaines activités ne pourront être réalisées telles que prévues. Il ne sera alors pas possible de déceler à temps des situations problématiques qui auraient pu être observées lors des inspections pouvant ainsi compromettre la sécurité des usagers. Par ailleurs, advenant le cas où l'octroi du contrat serait reporté à une date ultérieure au 14 avril 2018, soit la date d'échéance des soumissions, le soumissionnaire recommandé pourrait alors retirer sa soumission. Il faudrait donc procéder à un autre appel d'offres public et défrayer les frais associés.

Impact durant les travaux

Les fermetures de voies nécessaires pour la réalisation des inspections par les firmes externes sont ponctuelles et de courte durée. Des demandes de permis d'occupation du domaine public seront faites aux arrondissements concernés lorsque requises.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Février 2018

Réalisation des inspections ou évaluations : 2018, 2019 ou 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Matthieu C CROTEAU)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hamza JABER
Ingénieur

Tél : 514 872-7271
Télécop. : 514 872-4965

ENDOSSÉ PAR

Jean CARRIER
Chef de division

Tél : 514 872-0407
Télécop. :

Le : 2017-12-01

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Benoit CHAMPAGNE
Directeur

Tél : 514 872-9485

Approuvé le : 2017-12-15

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855

Approuvé le : 2017-12-15

Le 27 juillet 2017

LES SERVICES EXP INC.
A/S MADAME AHN HAE-JIN
56, QUEEN ST E
SUITE 301
BRAMPTON (ON) L6V 4M8

N° de décision : 2017-CPSM-1041269
N° de client : 2700027173

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Madame,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- DELSAER-GESTIONNAIRES DE PROJETS
- DELSAER-PROJECT MANAGERS
- EXP SERVICES INC.
- GÉODÉFOR
- LABORATOIRE DE CONSTRUCTION 2000
- LES CONSULTANTS L.B.C.D.
- LES LABORATOIRES SHERMONT
- PROCD TECHNOLOGIES
- PROJI-CONTROLE
- TEKNIKA HBA

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). LES SERVICES EXP INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **13 mars 2020** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Letellier', with a stylized, cursive script.

Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec, le 4 février 2014

SNC-Lavalin inc.
À l'attention de : Monsieur Réjean Goulet
455, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z3

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public
Autorisation n° 2014-CPSM-0003 n° d'identification de l'Autorité : 2700007364

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- ÉNERCIBLE
- ÉNERGIE/POWER, DIVISION DE SNC- LAVALIN INC.
- GROUPE FUTUR TURCOT
- INDUSTRIEL, DIVISION DE SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN
- SNC-LAVALIN AFRI-FOOD, DIV. OF SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN AGRO, DIVISION DE SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN CAPITAL, DIVISION DE SNC-LAVALIN
- SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT ET EAU
- SNC-LAVALIN ENVIRONMENT AND WATER
- SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT ET EAU, DIVISION DE SNC-LAVALIN
- SNC-LAVALIN ENVIRONMENT AND WATER, DIVISION OF SNC-LAVALIN
- SNC-LAVALIN GTS, DIVISION DE SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN GTS, DIVISION OF SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN INC., DIVISION GTS
- SNC-LAVALIN PHARMA, DIV. DE SNC-LAVALIN INC.

Québec ☎
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Québec (Québec)
G1V 5C1
tél. : 418.525.0337
ligne sans frais : 877.525.0337
téléc. : 418.525.9512

Montréal ☎
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1G3
tél. : 514.395.0337
ligne sans frais : 877.525.0337
téléc. : 514.873.3090

- SNC-LAVALIN RISQUE & ASSURANCE, DIVISION DE SNC-LAVALIN INC.
- SNC-LAVALIN, DIVISION ENVIRONNEMENT ET EAU
- SNC-LAVALIN, ENVIRONMENT AND WATER DIVISION

une autorisation de contracter/sous contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q. c. C-65.1 (la « LCOP »). SNC-Lavalin inc. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **3 février 2017** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et la réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification pouvant survenir aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité (www.lautorite.qc.ca).

Le Surintendant de l'assistance aux clientèles et
de l'encadrement de la distribution,



Eric Stevenson

Le 4 novembre 2016

SNC-LAVALIN INC.
455, BOUL RENÉ-LÉVESQUE O
MONTRÉAL QC H2Z 1Z3

Objet : Accusé de réception - Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Nous avons bien reçu votre formulaire de « Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public ». Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant cette demande :

N° de client : 2700007364
N° de demande : 1631180665
N° de confirmation de paiement : 000205798872

Si vous avez accès aux services en ligne de l'Autorité et que vous êtes l'initiateur de cette demande, vous pouvez en consulter l'état à la section « Suivi des demandes » dans le menu « Dossier client ».

Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez communiquer avec un agent de notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

L'Autorité des marchés financiers

Dossier # : 1177091006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voirie
Objet :	Accorder deux (2) contrats de services professionnels, d'une durée de 24 mois, à SNC-Lavalin inc. (636 458,48 \$, taxes incluses) et Les services exp. inc. (489 649,78 \$, taxes incluses) pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11) - Appel d'offres public 17-16392 - 6 soumissionnaires conformes.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



[17-16392 Intervention contrat 1.pdf](#)[17-16392 TABLEAU RÉSULTAT CONTRAT 1.pdf](#)



[17-16392 Intervention contrat 2.pdf](#)[17-16392 TABLEAU RÉSULTAT CONTRAT 2.pdf](#)



[17-16392.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Matthieu C CROTEAU
 Agent d'approvisionnement II
Tél : 514 872-6777

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

Richard DAGENAIS
 Conseiller en approvisionnement
Tél : 514 872-2608
Division : Service de l'approvisionnement , Direction

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES

ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16392 No du GDD : 1177091006

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en ingénierie pour l'inspection et l'évaluation des structures routières et connexes 2018-2019 (Projet 17-11)

Type d'adjudication : Système de pondération excluant le prix (à deux enveloppes)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 18 - 9 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 2

Ouverture originalement prévue le : 11 - 10 - 2017 Date du dernier addenda émis : 6 - 10 - 2017

Ouverture faite le : 16 - 10 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 27 jrs

Date du comité de sélection : 9 - 11 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 8 Nbre de soumissions reçues : 6 % de réponses : 75

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 14 - 4 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 14 - 4 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ☒ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	☒	# Lot
CIMA + S.E.N.C.	648 688,95 \$	☐	
Groupe-conseil Structura International S.E.N.C.	650 399,20 \$	☐	
Les Services EXP inc.	650 974,08 \$	☐	
SNC-Lavalin inc.	636 458,48 \$	☒	contrat 1
Stantec Experts-Conseils ltée	696 403,58 \$	☐	
WSP Canada inc.	763 734,41 \$	☐	

Information additionnelle

Il est à noter que des deux firmes s'étant procurés les documents et n'ayant pas déposé de propositions, une firme a évoqué que le délai de soumission n'était pas suffisant. L'autre firme ne nous a pas fourni de raison malgré la relance.

Préparé par : Matthieu Crêteau Le 10 - 11 - 2017

17-16392 - Services professionnels en ingénierie pour l'inspection et l'évaluation des structures routières et connexes 2018-2019 (Projet 17-11)	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et la problématique	Méthodologie proposée	Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables	Qualification et expérience du personnel affecté au mandat	Qualification et expérience du chargé de projet	Pointage intermédiaire total	Prix	Pointage final		Comité	CONTRAT 1	
	FIRME	5%	10%	10%	15%	30%	30%	100%	\$		Rang	Date	jeudi 09-11-2017
	CIMA+ S.E.N.C.	3,50	8,33	7,33	13,00	17,00	22,67	71,8	648 688,95 \$	1,88	3	Heure	9 h 30
	Groupe-conseil Structura International	3,33	6,67	7,67	11,83	18,00	22,67	70,2	650 399,20 \$	1,85	4	Lieu	255 Crémazie Est, salle 446
	Les Services EXP inc.	3,83	7,00	8,00	11,50	21,33	24,33	76,0	650 974,08 \$	1,94	2	Multiplicateur d'ajustement 10000	
	SNC-Lavalin inc.	3,83	6,33	7,33	12,33	23,67	23,33	76,8	636 458,48 \$	1,99	1		
	Stantec Experts-Conseils Ltée	3,67	7,67	7,67	12,17	21,67	23,00	75,8	696 403,58 \$	1,81	5		
	WSP Canada inc.	3,50	7,33	7,00	11,67	19,33	22,67	71,5	763 734,41 \$	1,59	6		
	0							-		-			
	0							-		-			
	0							-		-			
	0							-		-			
	Agent d'approvisionnement		Matthieu Crôteau										

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES

ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16392 No du GDD : 1177091006

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en ingénierie pour l'inspection et l'évaluation des structures routières et connexes 2018-2019 (Projet 17-11)

Type d'adjudication : Système de pondération excluant le prix (à deux enveloppes)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 18 - 9 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 2

Ouverture originalement prévue le : 11 - 10 - 2017 Date du dernier addenda émis : 6 - 10 - 2017

Ouverture faite le : 16 - 10 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 27 jrs

Date du comité de sélection : 9 - 11 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 8 Nbre de soumissions reçues : 6 % de réponses : 75

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 14 - 4 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 14 - 4 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées √ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√	# Lot
CIMA + S.E.N.C.	487 573,05 \$		
Groupe-conseil Structura International S.E.N.C.	487 997,02 \$		
Les Services EXP inc.	489 649,78 \$	√	contrat 2
SNC-Lavalin inc.	*		
Stantec Experts-Conseils ltée	519 543,28 \$		
WSP Canada inc.	542 771,11 \$		

Information additionnelle

*Tel que prévu aux documents d'appel d'offres, une firme dont l'offre est recommandée pour un contrat devient non conforme pour le suivant. La firme SNC-Lavalin inc., étant l'adjudicataire recommandé du contrat 1, est donc non-conforme pour le contrat 2. Il est à noter que des deux firmes s'étant procurés les documents et n'ayant pas déposé de propositions, une firme a évoqué que le délai de soumission n'était pas suffisant. L'autre firme ne nous a pas fourni de raison malgré la relance.

Préparé par : Matthieu Crôteau Le 10 - 11 - 2017

17-16392 - Services professionnels en ingénierie pour l'inspection et l'évaluation des structures routières et connexes 2018-2019 (Projet 17-11)											Comité		CONTRAT 2	
	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et la problématique	Méthodologie proposée	Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables	Qualification et expérience du personnel affecté au mandat	Qualification et expérience du chargé de projet	Pointage intermédiaire total	Prix	Pointage final					
FIRME	5%	10%	10%	15%	30%	30%	100%	\$		Rang	Date	jeudi 09-11-2017		
CIMA+ S.E.N.C.	3,50	8,33	7,33	13,00	17,00	22,67	71,8	487 573,05 \$	2,50	2	Heure	9 h 30		
Groupe-conseil Structura International	3,33	6,67	7,67	11,83	18,00	22,67	70,2	487 997,02 \$	2,46	3	Lieu	255 Crémazie Est, salle 446		
Les Services EXP inc.	3,83	7,00	8,00	11,50	21,33	24,33	76,0	489 649,78 \$	2,57	1	Multiplicateur d'ajustement 10000			
SNC-Lavalin inc.	3,83	6,33	7,33	12,33	23,67	23,33	76,8		-	adjudicataire contrat 1				
Stantec Experts-Conseils Ltée	3,67	7,67	7,67	12,17	21,67	23,00	75,8	519 543,28 \$	2,42	4				
WSP Canada inc.	3,50	7,33	7,00	11,67	19,33	22,67	71,5	542 771,11 \$	2,24	5				
0							-		-					
0							-		-					
0							-		-					
0							-		-					
Agent d'approvisionnement	Matthieu Crêteau													



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#)

[Service à la clientèle](#)

[Aide](#)

[Recherche avancée](#)

[FERMER LA SESSION](#)

[ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#)

[Mes avis](#)

[Rapports](#)

[Profil](#)

[Organisation](#)

[COMMANDES](#)

[PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

➤ **Résultats
d'ouverture**

[Contrat conclu](#)

Liste des commandes



Numéro : 17-16392

Numéro de référence : 1103882

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Services professionnels en ingénierie pour l'inspection et l'évaluation des structures routières et connexes 2018-2019 (Projet 17-11)

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	.SNC-Lavalin inc. 455 Boul René-Lévesque Ouest, 7e étage Montréal, QC, H2Z 1Z3 NEQ : 1142775999	Madame Karima Aïnenas Téléphone : 514 393- 8000 Télécopieur :	Commande : (1342215) 2017-09-19 10 h 21 Transmission : 2017-09-19 10 h 21	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 - Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	AECOM Consultants Inc. 1 85 Rue Sainte-Catherine Ouest Montréal, QC, H2X 3P4 http://www.aecom.com NEQ : 1161553129	Madame Louise Michaud Téléphone : 514 287- 8500 Télécopieur : 514 287- 8600	Commande : (1341595) 2017-09-18 10 h 24 Transmission : 2017-09-18 10 h 24	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 - Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

☐	Cima+s.e.n.c. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 http://www.cima.ca NEQ : 3340563140	Madame Hélène Chouinard Téléphone : 514 337-2462 Télécopieur : 450 682-1013	Commande : (1341617) 2017-09-18 10 h 40 Transmission : 2017-09-18 10 h 40	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 - Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Groupe-conseil Structura International 980, rue Cherrier Suite 101 Montréal, QC, H2L1h7 http://www.groupestructura.ca NEQ : 3367532481	Monsieur Jean Marchand Téléphone : 514 916-0984 Télécopieur :	Commande : (1349092) 2017-10-10 14 h 26 Transmission : 2017-10-10 14 h 26	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-10-10 14 h 26 - Téléchargement 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-10 14 h 26 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Les Consultants S.M. Inc. (Bureau des Offres) 433, rue Chabanel Ouest, 12e étage Montréal, QC, H2N 2J8 http://www.groupepsm.com NEQ : 1143019660	Madame Cynthia Fournier Téléphone : 450 651-0981 Télécopieur : 450 651-9542	Commande : (1341910) 2017-09-18 15 h 23 Transmission : 2017-09-18 15 h 23	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 - Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Les Services Exp Inc 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8 NEQ : 1167268128	Madame Ginette Laplante Téléphone : 819 478-8191 Télécopieur : 819 478-2994	Commande : (1341776) 2017-09-18 12 h 43 Transmission : 2017-09-18 12 h 43	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 - Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Stantec Experts-conseils Itée 600-1060 boulevard Robert-	Madame Claudine Talbot	Commande : (1341577) 2017-09-18	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 -

	Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3 NEQ : 1170241336	Téléphone : 418 626-2054 Télécopieur :	10 h 09 Transmission : 2017-09-18 10 h 09	Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec) 5355, boul. des Gradins Québec, QC, G2J 1C8 http://www.wspgroup.com NEQ : 1148357057	Madame Martine Gagnon Téléphone : 418 623-2254 Télécopieur : 418 624-1857	Commande : (1341826) 2017-09-18 13 h 41 Transmission : 2017-09-18 13 h 41	2826537 - 17-16392 Addenda N° 1 2017-09-27 11 h 15 - Courriel 2830370 - 17-16392 Addenda N° 2 - Report de date 2017-10-06 14 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

- [Aide en ligne](#)
- [Formation en ligne](#)
- [Glossaire](#)
- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)
- [UPAC-Signaler un acte répréhensible](#)

Service clientèle

- [Grille des tarifs](#)
- [Contactez-nous](#)
- [Nouvelles](#)
- [Marchés publics hors Québec](#)
- [Registre des entreprises non admissibles](#)
- [Autorité des marchés financiers](#)

À propos

- [À propos de SEAO](#)
- [Info sur Constructo](#)
- [Conditions d'utilisation](#)
- [Polices supportées](#)

Partenaires



Dossier # : 1177091006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voirie
Objet :	Accorder deux (2) contrats de services professionnels, d'une durée de 24 mois, à SNC-Lavalin inc. (636 458,48 \$, taxes incluses) et Les services exp. inc. (489 649,78 \$, taxes incluses) pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11) - Appel d'offres public 17-16392 - 6 soumissionnaires conformes.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SIVT - 1177091006.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie GODBOUT
 Préposée au budget
Tél : 514 872-0721

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

Maria BARDINA
 Conseiller(ere) budgetaire
Tél : 514-872-2563
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier, PS Développement



Dossier # : 1173815005

Unité administrative responsable :	Service de l'Espace pour la vie , Jardin Botanique , Division de l'animation et des programmes publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise ÇA ALORS! PRODUCTIONS pour la direction artistique de la programmation estivale 2018 du Jardin botanique intitulée «Les arts s'invitent au Jardin» pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet.

Il est recommandé:

1. d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel ÇA ALORS! PRODUCTIONS s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la direction artistique de la programmation estivale 2018 du Jardin botanique intitulée "Les arts s'invitent au Jardin", pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-13 17:48

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1173815005

Unité administrative responsable :	Service de l'Espace pour la vie , Jardin Botanique , Division de l'animation et des programmes publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise ÇA ALORS! PRODUCTIONS pour la direction artistique de la programmation estivale 2018 du Jardin botanique intitulée «Les arts s'invitent au Jardin» pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet.

CONTENU

CONTEXTE

Durant l'été, le Jardin botanique propose à ses visiteurs des prestations musicales au cœur de son Arboretum. Les précédentes éditions du programme *Les Arts s'invitent au Jardin* tenues en 2014, 2015, 2016 et 2017 ont été grandement appréciées du public. Ces expériences positives nous encouragent à renouveler cette offre en 2018.

Le programme de concerts *Les Arts s'invitent au Jardin* propose aux visiteurs une nouvelle façon d'enrichir le lien qui les unit à la nature. Si l'offre de spectacles à Montréal est abondante, aucun autre lieu ne fait dialoguer beauté et nature d'une façon aussi parfaite. Espace pour la vie souhaite associer la musique à la contemplation de la nature afin de rendre ce contact inoubliable.

Pour veiller à la direction artistique et à la réalisation de cet événement estival, le Jardin botanique désire retenir les services de ÇA ALORS! PRODUCTIONS, firme représentée par madame Monique Giroux, figure de proue de la chanson québécoise et de la culture francophone, bien connue comme animatrice de radio et auteure. Depuis 30 ans, en plus de son travail à la radio, Madame Giroux a conçu et mis en scène de nombreux spectacles musicaux, disques et événements impliquant des artistes connus ou émergents.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM16 1423 - 20 décembre 2016 - Accorder un contrat de services professionnels, de gré à gré, à Les Productions Facile S.E.N.C. pour la direction artistique de la programmation estivale du Jardin botanique intitulée « Les arts s'invitent au Jardin », édition 2017, pour une somme maximale de 149 467,50 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet. Dossier # 1166299002

CM15 1083 – 23 septembre 2015 – Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise Les Productions Facile S.E.N.C., représentées par Jean-François Gagnon pour la direction artistique de la programmation estivale 2016 du Jardin botanique intitulée : « Les arts s'invitent au Jardin », pour une somme maximale de 183 960 \$ (taxes incluses) - (contrat de gré à gré) / Approuver un projet de convention à cette fin. Dossier # 1153815003

CM15 0172 – 26 février 2015. Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise

Les productions au singulier représentée par Charles Dauphinais, pour la direction artistique de la programmation estivale 2015 du Jardin botanique intitulée "Les arts s'invitent au Jardin" pour une somme maximale de 321 930\$ (taxes et contingences incluses) - (contrat de gré à gré) / Approuver un projet de convention à cette fin. Dossier # 1153815001

DESCRIPTION

Le présent mandat vise à développer la programmation de l'événement *Les Arts s'invitent au Jardin* pour la saison estivale 2018. Cette programmation privilégiera les rencontres intimes avec de grands noms de la scène musicale québécoise.

L'offre de service de madame Monique Giroux est un projet clé en main pour la direction artistique, l'établissement de la programmation, les liens avec les artistes (recherche, développement, accompagnement) et la production des prestations artistiques dans les jardins, incluant les services techniques et l'aménagement des lieux (décor, scène, etc.). Son offre inclut également un appui aux activités promotionnelles entourant ce programme. Pour réaliser le mandat, madame Giroux est associée à Sylvie Lavoie, une professionnelle d'expérience dans la production d'événements culturels et de spectacles. Ensemble, elles souhaitent amener les artistes, parmi les meilleurs, à faire découvrir leur art dans un environnement d'une grande beauté en créant « une symbiose atmosphérique entre leur musique et la nature. Ces concerts intimes favoriseront le "vivre ensemble" auquel nous aspirons tous. Les artistes chuchoteront aux spectateurs leur poésie inspirée par le Jardin et partageront le plaisir de chanter dans ce lieu féerique en plein coeur de la ville.»

Le calendrier compte dix concerts intimes qui auront lieu dans le Jardin botanique, à 14 heures, les dimanches, du 1er juillet au 2 septembre 2018.

JUSTIFICATION

Étant donné qu'il s'agit de fourniture d'un service de nature artistique et culturelle, la Loi sur les Cités et villes permet d'octroyer le contrat de gré à gré. Ceci dit, Espace pour la vie, afin d'obtenir des propositions intéressantes pour l'édition 2018, a procédé à un appel de proposition sur invitation auprès de quatre firmes ou individus réputés pour leur expérience dans le domaine de la production de spectacles. Deux propositions ont été reçues et soumises à un "jury" composé de trois personnes dont une indépendante d'Espace pour la vie. Ce jury a opté pour la proposition de Monique Giroux puisque c'est celle qui répondait le mieux aux attentes.

En effet, la renommée des artistes proposés, la notoriété de madame Monique Giroux et la reconnaissance dont elle jouit sur la scène musicale et culturelle de même que la qualité et l'expertise de l'équipe de production qu'elle propose sont gages de succès pour atteindre l'objectif principal de ce programme qui est de créer, par le biais de la musique, un dialogue intime entre l'artiste, la nature et le public.

Le nombre de spectacles prévus à l'été 2018 a été ajusté (10 concerts intimes plutôt que 10 concerts intimes et 20 spectacles de jazz en formule "4 à 8"), ce qui explique la diminution du montant du contrat par rapport à 2017.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget nécessaire à ce dossier, soit une somme de 137 970\$, est prévu au Service de l'Espace pour la vie. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les termes de référence qui encadrent l'offre de services indiquent explicitement que le projet doit être cohérent avec la Charte de développement durable dont s'est doté le Service Espace pour la vie.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Cette rencontre musicale inédite tenue dans l'environnement exceptionnel du Jardin botanique favorise un contact extrêmement positif avec la nature. Cette expérience musicale contribue, par conséquent, à améliorer l'attention que les visiteurs portent à leur environnement naturel et à son importance en milieu urbain.

En plus de faire découvrir la beauté et la richesse exceptionnelle des collections du Jardin botanique de Montréal, le programme *Les Arts s'invitent au Jardin* ajoute au plaisir de la visite en offrant une activité inattendue aux nouveaux visiteurs tout en fidélisant la clientèle qui a apprécié les concerts offerts lors des éditions précédentes.

Le Jardin botanique accueille plus de 800 000 visiteurs annuellement. Pour atteindre une telle performance, il a besoin de produits d'appel qui interpellent le grand public, en plus d'assurer un rayonnement médiatique important, comme en témoigne la revue de presse en pièce jointe. Par leur qualité et leur caractère distinctif, les activités proposées par Espace pour la vie contribuent à établir la notoriété des institutions et participent à l'affirmation de Montréal comme métropole culturelle, ville de savoir, de créativité et d'innovation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication sera développé pour la promotion de l'événement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Grille finale de programmation : fin mars 2018

1^{er} concert : 1^{er} juillet 2018

Dernier concert : 2 septembre 2018

Remise du bilan : 28 septembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Suzanne RODIER)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martine BERNIER
Chef de division

Tél : 514-872-1421
Télécop. : 514-872-3765

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

René PRONOVOST
Directeur du Jardin botanique de Montréal

Tél : 514 872-1452
Télécop. : 514 872-1455

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Charles-Mathieu BRUNELLE
Directeur

Tél : 514 872-1450
Approuvé le : 2017-12-13

CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CM03 0836

Ci-après appelée la « **VILLE** »

ET : **ÇA ALORS! PRODUCTIONS**, personne morale ayant sa principale place d'affaires au 12268, rue Notre Dame Est, Montréal H1B 2Z1, agissant et représentée par madame Monique Giroux, dûment autorisée aux fins des présentes, tel qu'elle le déclare;

Ci-après appelée le « **CONTRACTANT** »

ATTENDU QUE pour l'année 2018, la Ville, par l'entremise du Service de l'Espace pour la vie (ci-après « Espace pour la vie») désire réaliser sa mission qui est d'accompagner l'humain à mieux vivre la nature en déployant une programmation dans chacune de ses institutions qui conjugue de manière inédite l'art, la science et l'émotion;

ATTENDU QU'Espace pour la vie souhaite consolider une tradition de faire vivre le Jardin botanique en musique au cours de la saison estivale 2018 par *Les Arts s'invitent au Jardin*;

ATTENDU QU'en octobre 2017, Espace pour la vie a lancé un concours sur invitation intitulé « Les Arts s'invitent au Jardin, édition 2017 » (ci-après nommé «le Concours») afin de recevoir des propositions artistiques pour imaginer l'expérience musicale;

ATTENDU QU'en novembre 2017, le jury formé pour évaluer les propositions a retenu à l'unanimité la proposition de Monique Giroux;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal souhaite retenir les services de la directrice artistique et productrice Monique Giroux qui fait affaire par le biais de l'entreprise ÇA ALORS! PRODUCTIONS;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite Politique au cocontractant;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

DÉFINITIONS

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient:

- 1.1 « **Directeur** » : le directeur du Jardin botanique de Montréal ou son représentant dûment autorisé;
- 1.2 « **Événement** » : L'événement « Les Arts s'invitent au Jardin » qui se tiendra au Jardin botanique de Montréal en 2018 en conformité avec la présente convention et les Annexes 1 et 2 ;
- 1.3 « **Annexe 1** » : le document intitulé «Termes de référence» lié au Concours, datant d'octobre 2017 et portant sur la réalisation de l'événement;
- 1.4 « **Annexe 2** » : l'offre de service et la proposition artistique présentée par le Contractant en date du 20 octobre 2017.

ARTICLE 2

OBJET

La Ville retient les services du Contractant qui s'engage, selon les termes et conditions de la présente convention et des Annexes 1 et 2 jointes aux présentes, à assurer la direction artistique de la programmation estivale *Les Arts s'invitent au Jardin*, édition 2018, incluant la production et la coordination des dix (10) prestations musicales de ce programme, du 1^{er} juillet au 2 septembre 2018. Ce mandat clé en main prévoit entre autres de :

- choisir les artistes, établir les ententes avec eux et développer le calendrier de programmation;
- fournir tout le matériel nécessaire et tout mettre en place pour que chacune des prestations puisse se tenir tout au long de l'été;
- coordonner toutes les interventions sur le terrain en lien avec les prestations musicales.

ARTICLE 3

INTERPRÉTATION

- 3.1 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des Annexes 1 et 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.
- 3.2 Le texte de l'Annexe 1 prévaut sur toute disposition ou condition de l'Annexe 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 4

DURÉE

La présente convention entre en vigueur à sa signature par les parties ou à toute date ultérieure fixée par le Directeur et prend fin lorsque le Contractant a complètement exécuté ses services, celui-ci demeurant tenu au respect de ses autres obligations envers la Ville.

ARTICLE 5

OBLIGATIONS DE LA VILLE

La Ville doit :

- 5.1 assurer au Contractant la collaboration du Directeur;
- 5.2 remettre au Contractant les documents qu'elle jugera utiles à l'exécution de la convention, documents qui seront considérés exacts, à moins que le Directeur ne soit avisé sans délai et par écrit de leur inexactitude;
- 5.3 communiquer avec diligence au Contractant la décision du Directeur sur tout plan, rapport, proposition ou autre document soumis par le Contractant;

ARTICLE 6

OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le Contractant doit :

- 6.1 exécuter la convention en collaboration étroite avec le Directeur et tenir compte de toutes ses instructions et recommandations sur la façon d'exécuter le travail confié;
- 6.2 respecter l'échéancier, les orientations et les modes de fonctionnement décrits à la présente convention et aux Annexes 1 et 2;
- 6.3 assurer la confidentialité des données et des renseignements fournis par la Ville, de même que de ceux qui lui seraient révélés à l'occasion des services faisant l'objet des présentes;
- 6.4 obtenir l'autorisation écrite de la Ville avant d'utiliser ces données et renseignements à toute autre fin;
- 6.5 divulguer à la Ville tout intérêt qu'il peut avoir dans l'acquisition ou l'utilisation par la Ville de biens ou de services ayant une relation avec la présente convention;

- 6.6 remettre à la Ville, les documents ou autres éléments de production mis à sa disposition par celle-ci dans l'état où ils lui ont été livrés;
- 6.7 assumer ses frais généraux, tels le transport, les repas, les services de secrétariat et autres;
- 6.8 soumettre à la Ville une ou des factures détaillées pour chaque livrable prévu à l'article 8 de la présente convention, précisant le taux et le montant des taxes applicables aux services du Contractant, de même que le numéro d'inscription qui lui a été attribué par Revenu Canada aux fins de la TPS et par Revenu Québec aux fins de la TVQ;
- 6.9 transmettre au Directeur, selon les modalités et la fréquence que lui indique le Directeur, un rapport faisant état de l'avancement des travaux en regard notamment de l'évolution des coûts, du respect du calendrier et de la performance générale des activités;
- 6.10 s'assurer que la direction artistique de l'Événement soit réalisée par Monique Giroux et que cette dernière assume cette charge pendant toute la durée de la présente convention;
- 6.11 obtenir des artistes ou des propriétaires des droits d'auteur, les autorisations permettant à la Ville de communiquer au public, pour des fins de promotion, pendant toute la durée de la présente convention et sur toutes plateformes (télévision, radio, Internet, réseaux sociaux, et autres), des extraits sonores des œuvres programmées à l'Événement;
- 6.12 assurer à la Ville la disponibilité de Monique Giroux afin d'effectuer la promotion pendant toute la durée de la convention, notamment lors du lancement de l'Événement;
- 6.13 informer la Ville et obtenir son autorisation avant de développer et de diffuser toute forme de communications sur l'Événement;
- 6.14 assurer à la Ville qu'aucune entente de commandite ou de visibilité ne sera conclue avec des tiers en lien avec l'exécution de la présente convention, à moins que le Directeur ne l'autorise.

ARTICLE 7

PRÉROGATIVES DU DIRECTEUR

À l'exclusion de toute autre personne ou autorité, le Directeur a pleine compétence pour :

- 7.1 coordonner l'exécution de la convention;
- 7.2 décider, de façon définitive, de toute question soulevée par le Contractant quant à l'interprétation de la convention et des Annexes 1 et 2;
- 7.3 refuser les travaux, recherches, installations, productions, décors ou équipements du Contractant qu'il juge de mauvaise qualité ou non conformes aux dispositions de la convention ou des Annexes 1 et 2;

- 7.4 exiger du Contractant la rectification et la correction de ces travaux, installations, productions, décors ou équipements, aux frais de ce dernier.

ARTICLE 8

HONORAIRES

En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par le Contractant, la Ville s'engage à lui verser une somme maximale de cent quatre vingt trois mille neuf cent soixante dollars (137 970\$), couvrant tous les honoraires et toutes les taxes applicables aux services du Contractant.

Cette somme est payable en six versements, comme suit:

1. 10 000,00\$ plus les taxes
à la remise du concept et de la programmation préliminaire, le 28 mars 2017;
2. 26 250,00\$ plus les taxes
à la remise de la programmation finale, le 6 février 2018;
3. 26 250,00\$ plus les taxes
à la remise du plan de production, le 16 avril 2018;
4. 26 250,00\$ plus les taxes
à la 1^{ère} phase de production, le 3 juillet 2018;
5. 26 250,00\$ plus les taxes
à la fin de la saison de concerts, le 4 septembre 2018;
6. 5 000,00\$ plus les taxes
à la remise du rapport final, le 28 septembre 2018.

Toutefois, la Ville n'acquittera pas les honoraires du Contractant si les factures de ce dernier ne comportent pas toutes les informations requises à l'article 6.8.

Aucun paiement d'honoraires versé au Contractant ne constitue une reconnaissance du fait que les services rendus par celui-ci sont satisfaisants ou conformes aux termes de la présente convention.

ARTICLE 9

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention et des faits ou omissions s'y rapportant ne peut en aucun cas excéder la somme maximale mentionnée à l'article 8.

ARTICLE 10

DROITS D'AUTEUR

En considération des honoraires prévus à l'article 8, le Contractant :

- 10.1 cède à la Ville tous ses droits d'auteurs se rapportant aux rapports, études, installations, productions ou décors réalisés dans le cadre de la présente convention et renonce à ses droits moraux;
- 10.2 garantit la Ville qu'il est l'unique propriétaire ou l'utilisateur autorisé des droits d'auteur relatifs aux rapports, études, installations, productions, décors et tout autre élément dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention;
- 10.3 doit obtenir de tous les individus impliqués dans la réalisation de la présente convention et n'étant pas intervenus dans la présente convention une renonciation expresse et irrévocable à tous les droits moraux résultant de la *Loi sur le droit d'auteur* (Canada) telle qu'amendée (ou toute autre loi subséquente ayant la même force et le même effet);
- 10.4 tient la Ville indemne de toute réclamation quant à ces droits, y compris les droits moraux, s'engage à prendre fait et cause pour cette dernière dans toute action intentée contre elle en raison de ces droits et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais.

ARTICLE 11

RÉSILIATION

- 11.1 La Ville peut mettre fin à cette convention en tout temps, sur simple avis écrit, en acquittant le coût des services alors rendus, sur présentation de pièces justificatives.
- 11.2 Le Contractant doit alors livrer à la Ville tous les rapports, études, données, notes et autres documents préparés à la date de l'avis de résiliation.
- 11.3 Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

ARTICLE 12

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 12.1 **ÉLECTION DE DOMICILE**

Aux fins des présentes, chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée à la première page de la présente convention ou à toute autre adresse dont elle aura préalablement avisé l'autre partie par courrier recommandé.

12.2 AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX

La présente convention lie les héritiers et représentants légaux des parties, étant toutefois entendu que les droits et obligations de l'une des parties ne peuvent être cédés à un tiers qu'avec l'accord préalable écrit de l'autre partie.

12.3 MODIFICATION

Aucune modification aux termes de cette convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit des parties.

12.4 VALIDITÉ

Une disposition de la présente convention jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

12.5 LOIS APPLICABLES

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

12.6 LIEN D'EMPLOI

La présente convention ne crée d'aucune façon un lien d'emploi entre les parties.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ^e jour de 20

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____

Yves Saindon, greffier

Le ^e jour de 20

Par : _____

Monique Giroux, directrice artistique

Dossier # : 1173815005

Unité administrative responsable :	Service de l'Espace pour la vie , Jardin Botanique , Division de l'animation et des programmes publics
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise ÇA ALORS! PRODUCTIONS pour la direction artistique de la programmation estivale 2018 du Jardin botanique intitulée «Les arts s'invitent au Jardin» pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



GDD 1173815005 Contrat Ça alors! Productions - Les arts s'invitent au Jardin.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Suzanne RODIER
 Préposée au budget

Tél : 872-7070

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-06

François COURCHESNE
 Conseiller en gestion des ressources financières

Tél : 514 872-4066

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1174834001

Unité administrative responsable :	Direction générale , Bureau des relations internationales , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités eu égard à la mise en oeuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).

Il est recommandé:

1. approuver la signature d'une entente de Consortium entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités eu égard la mise en œuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC);
2. autoriser le directeur du Bureau des relations internationales à signer l'entente;
3. accorder un budget additionnel de revenus et dépenses de 943 928,0 \$ au Bureau des relations internationales pour le pour remboursement par Affaires mondiales Canada des frais indirects et afin de couvrir le coût des experts liés au projet.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-18 11:57

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1174834001

Unité administrative responsable :	Direction générale , Bureau des relations internationales , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités eu égard à la mise en oeuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).

CONTENU

CONTEXTE

Suite à l'approbation du **Projet d'informatisation du registre foncier de titres privés en Haïti (PIRFH)** le 27 janvier 2017, la Ville de Montréal et la FCM conviennent de signer une entente pour la mise en œuvre dudit projet.

Pour rappel, à l'invitation d'affaires mondiales Canada (AMC), la Ville de Montréal et la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) ont convenu de mettre en œuvre conjointement le Projet d'informatisation du registre foncier de titres privés en Haïti (PIRFH).

Le Projet vise à sécuriser, protéger, archiver les titres fonciers privés inscrits aux registres manuscrits centralisés à la Direction Générale des Impôts à Port-au-Prince (DGI). La numérisation et l'indexation des données à une base de données informatiques permettront de mettre sur pied un système informatisé, tout en assurant la protection et l'archivage des documents manuscrits.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM16 1085 - 26 septembre 2016 - Approuver la participation de la Ville de Montréal à un Projet conjoint d'informatisation du registre foncier en Haïti avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et approuver la signature d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires mondiales Canada.

DESCRIPTION

La Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités conviennent de former un consortium non incorporé aux seules fins de la mise en œuvre et de la gestion du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti.

Cette Entente de consortium reflète l'accord intervenu entre les membres en ce qui concerne les principes de collaboration, les rôles et responsabilités de chacun, les modalités financières et administratives qui guideront la mise en œuvre et la gestion du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti.

JUSTIFICATION

Au sein du consortium, la ville de Montréal par l'entremise du Bureau des relations internationales assume le leadership dans le recrutement et la mobilisation des experts montréalais assignés à la mise en œuvre du projet. Concrètement les employés de la ville de Montréal jouent un rôle important dans ce processus de transfert et de renforcement des capacités. Leur apport technique permettra d'une part de développer des approches, des méthodologies et des outils qui amélioreront le fonctionnement des structures dans la numérisation, la sécurisation et l'indexation, d'autre part participeront à l'amélioration de l'efficacité et l'efficacité des modes de gestions au sein de ces mêmes structures. Les employés du Projet bénéficieront des appuis apportés par les employés de la ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Comme prévu à l'Accord de contribution, une portion du financement émis par Affaires mondiales Canada (AMC) doit servir à couvrir certains frais administratifs généraux de la ville de Montréal et de la FCM liés à la mise en œuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti (PIRFH). Sur le budget de 9 191 654 \$, cette portion représente un montant maximal de 984 820\$. La ville de Montréal et de la FCM conviennent de partager ce montant en fonction de leur charge administrative respective: FCM : 60% (590 892\$) et Ville de Montréal : 40% (393 928\$). Le paiement des montants mentionnés ci-dessus est effectué trimestriellement par la FCM à la Ville de Montréal dans les trente (30) jours suivant la fin du trimestre.

Entente de Consortium entre la Fédération canadienne des municipalités et la Ville de Montréal

Un budget additionnel de dépenses équivalent à une somme de 943 928 \$ est requise afin de couvrir les coûts additionnels pour les frais administratifs de la Ville de Montréal, cette dépense est compensée par un revenu équivalent. Ces services seront facturés à la FCM qui procédera au remboursement de la Ville. Cette dépense sera assumée par la ville centrale.

Cette dépense additionnelle provenant d'une subvention de la FCM sera consacrée à couvrir certaines dépenses de fonctionnement relatives aux relations internationales, notamment pour soutenir la mise en oeuvre et la gestion du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti.

Sur le plan budgétaire, ce dossier n'a aucune incidence sur le cadre financier de la Ville compte tenu que tous les frais encourus par la Ville seront compensés par un revenu équivalent. Par ailleurs, les soldes des budgets inutilisés à la fin de l'exercice courant pourront être reportés à l'exercice suivant à la demande du service. Ces montants additionnels devront par conséquent être transférés au budget de fonctionnement du Bureau des relations internationales

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le présent projet concrétise les liens privilégiés qui unissent Montréal à Haïti.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un Comité technique sur les communications est créé pour contribuer à une culture de communication dynamique et coordonnée des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Olivier TACHÉ)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Isabelle BESSETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Seynabou Amy KA
Conseillère en relations internationales

Tél : 514 872-6474

Télécop. : 514-872-6067

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-10-13

Henri-Paul NORMANDIN
Directeur

Tél : 514 872 3512

Télécop. : 514 872 6067

Dossier # : 1174834001

Unité administrative responsable :

Direction générale , Bureau des relations internationales , -

Objet :

Approuver la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités eu égard à la mise en oeuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous approuvons l'entente ci-jointe quant à sa validité et à sa forme. Notre visa ne porte toutefois que sur le corps de la convention, à l'exclusion des annexes.

FICHIERS JOINTS



Entente PIRFH FCM -VDM.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Olivier TACHÉ
 Avocat
Tél : 514-872-6886

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Olivier TACHÉ
 Avocat
Tél : 514-872-6886
Division : Contrats

11 DEC. 2017

POUR
DIRECTEUR
ET AVOCAT EN CHEF
Service des affaires juridiques

Entente de partenariat pour la mise en œuvre du Projet d'informatisation du registre foncier de titres privés en Haïti (PIRFH)

Référée ci-après comme l' « Entente »

ENTRE : La **FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**, personne morale de droit privé dont l'adresse principale est au 24 rue Clarence, Ottawa, Ontario, K1N 5P3, agissant et représentée par Brock Carlton, Chef de la direction, autorisé aux fins des présentes en vertu de l'article 4.08 des Règlements Généraux de la FCM mis à jour le 4 juin 2017;

Désignée ci-après par l'appellation « FCM »

ET : La **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Henri-Paul Normandin, Directeur du Bureau des relations internationales, dûment autorisé aux fins des présentes;

Désignée ci-après par l'appellation « Ville de Montréal »

Référés ci-après individuellement « Partie » et collectivement « Parties »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont mis en œuvre conjointement, et avec succès, le Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) qui avait pour but de fournir une assistance à la reconstruction d'Haïti en renforçant la capacité institutionnelle des collectivités territoriales haïtiennes touchées par le tremblement de terre de janvier 2010 afin qu'elles aient un rôle prépondérant dans la reconstruction et la refondation d'Haïti;

ATTENDU QUE les Parties mettent présentement et conjointement en œuvre le Programme de coopération municipale Haïti-Canada – Phase 2 (PCM2) qui a pour objectif l'amélioration de la gestion des services et ressources par les communes en fonction des besoins et priorités des citoyens et citoyennes d'Haïti;

ATTENDU QUE la FCM et la Ville de Montréal ont convenu de collaborer pour la mise en œuvre d'un cadre de programmation conjoint en lien avec la réforme foncière en Haïti;

ATTENDU QU'en lien avec les priorités établies par le Gouvernement d'Haïti et le Gouvernement du Canada, et à l'invitation du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (désignées ci-après par l'appellation « MAECD »), les Parties ont soumis conjointement une proposition, en novembre 2015, pour le Projet d'informatisation du registre foncier de titres privés en Haïti (désigné ci-après par l'appellation « PIRFH »);

ATTENDU QUE le PIRFH a pour but ultime l'amélioration de la gestion du registre

FCM _____

Montréal _____

foncier haïtien par le biais de la sécurisation (numérisation, protection et indexation dans une base de données) des titres fonciers privés inscrits aux registres manuscrits, présentement centralisés à la Direction Générale des Impôts de Port-au-Prince, et l'implantation d'un registre foncier informatisé permettant l'abandon progressif de la transcription manuelle des titres fonciers;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Canada a accepté de financer le PIRFH par l'entremise du MAECD et qu'un Accord de contribution a été signé à cet effet entre les Parties et le MAECD le 27 janvier 2017;

ATTENDU QUE les Parties désirent poursuivre leur collaboration avec l'établissement d'une entente de partenariat définissant le partage des tâches dans la mise en œuvre du PIRFH;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIVIT :

1. INTERPRÉTATION ET DÉFINITIONS

1.1. Les mots ci-après, lorsque mentionnés dans l'Entente, ont la signification suivante :

- 1.1.1.** « **PIRFH** » : le Projet d'informatisation du registre foncier de titres privés en Haïti;
- 1.1.2.** « **Partenariat** » : le regroupement formé par les Parties à la présente aux fins de mettre en œuvre le PIRFH;
- 1.1.3.** « **Accord de contribution** » : le protocole de financement pour la mise en œuvre du PIRFH intervenu entre les Parties et le MAECD;
- 1.1.4.** « **Composantes** » : les deux composantes techniques et la composante gestion du PIRFH;
- 1.1.5.** « **Composante 1000** » : volet du PIRFH ayant pour objectif la numérisation et la sécurisation des registres manuscrits et titres fonciers;
- 1.1.6.** « **Composante 2000** » : volet du PIRFH ayant pour objectif la mise en opération d'un registre foncier national informatisé;
- 1.1.7.** « **Composante 3000** » : volet du PIRFH concernant la coordination, la gestion et l'administration générale de celui-ci et de son Bureau;
- 1.1.8.** « **Bureau du PIRFH** » : Bureau en Haïti ayant pour responsabilité la mise en œuvre du PIRFH et assurant les services de logistiques et le support matériel et financier des différentes composantes du PIRFH;
- 1.1.9.** « **CDP** » : Comité Directeur du projet tel que défini à l'article 6;
- 1.1.10.** « **CGP** » : Comité de Gestion conjoint du projet tel que défini à l'article 7;

FCM _____

Montréal _____

- 1.1.11.** « **Annexe 1** » : Description sommaire du PIRFH;
 - 1.1.12.** « **Annexe 2** » : Personnel canadien affecté au PIRFH;
 - 1.1.13.** « **Annexe 3** » : Rôle du Directeur du PIRFH
 - 1.1.14.** « **Annexe 4** » : Dépenses allouables des Parties
- 1.2.** Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Entente. En cas d'incompatibilité entre une disposition des annexes et une disposition de l'Entente, cette dernière aura préséance.
 - 1.3.** En cas d'incompatibilité entre la présente Entente et l'Accord de contribution, ce dernier aura préséance.
 - 1.4.** Cette entente ne doit pas être interprétée comme une restriction ou une limite à ce que les Parties s'engagent dans des activités similaires à celles du Partenariat à l'extérieur ou à l'intérieur d'Haïti.

2. OBJET DE L'ENTENTE

- 2.1.** Les Parties conviennent de former un partenariat non incorporé aux seules fins de la mise en œuvre et de la gestion du PIRFH.
- 2.2.** Cette Entente de partenariat reflète l'accord intervenu entre les Parties en ce qui concerne les principes de collaboration, les rôles et responsabilités de chacun, et les modalités financières et administratives qui guideront la mise en œuvre et la gestion du PIRFH.

3. RÔLE ET RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES DES PARTIES

- 3.1.** Les Parties signent conjointement l'Accord de contribution avec le MAECD dans lequel elles s'engagent conjointement et solidairement à réaliser le PIRFH.
- 3.2.** Chaque Partie convient d'être responsable et imputable envers le MAECD pour l'application des termes et conditions de l'Accord de contribution et à respecter toutes et chacune des obligations lui incombant en vertu de l'Accord de contribution.
- 3.3.** Les Parties conviennent de nommer Sébastien Hamel, Directeur principal FCM International, à titre de porte-parole désigné pour l'application de l'Accord de contribution avec le MAECD.
- 3.4.** En outre, la FCM est responsable de la gestion et de la coordination des activités des trois composantes.
- 3.5.** Les Parties conviennent que la Ville de Montréal est responsable de fournir la majeure partie de l'expertise technique nécessaire à la mise en œuvre des activités des composantes 1000 et 2000.
- 3.6.** Sous réserves des lois et règlements en vigueur et applicables à chacune des Parties, ces dernières conviennent que toute information les concernant et échangée dans le cadre de l'Entente, incluant notamment des informations de nature financière ou celles afférentes aux pratiques d'affaires passées, présentes ou futures, sont gardées confidentielles.

FCM _____

Montréal _____

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA FCM

4.1 La FCM assume la supervision, la coordination, l'administration et la gestion générale du PIRFH. Ces responsabilités incluent notamment :

- 4.1.1 agir comme représentant désigné du Partenariat dans les relations avec le MAECD et avec le Gouvernement d'Haïti, notamment le Ministère de l'Économie et des Finances, pour la mise en œuvre du PIRFH tout en s'assurant d'une implication appropriée de la Ville de Montréal;
- 4.1.2 agir en tant que porte-parole désigné pour l'application de l'Accord de contribution avec le MAECD et en tant que Partie autorisée à prendre les mesures nécessaires à la gestion de cet Accord de contribution au nom du Partenariat;
- 4.1.3 coordonner la préparation et la soumission au MAECD, selon ses attentes, des différents documents de gestion requis par l'Accord de contribution dont le Plan de mise en œuvre, le Rapport de données de base, les budgets, les plans de travail, les rapports narratifs et financiers semestriels, annuels et finaux, ainsi que tous les autres rapports administratifs, incluant notamment les demandes d'autorisation et les demandes d'avances, le tout conformément au calendrier établi à l'Accord de contribution;
- 4.1.4 informer régulièrement le MAECD des progrès du PIRFH et, par écrit et aussitôt que possible, de toute circonstance ou tout problème exceptionnel qui pourrait avoir un impact sur la mise en œuvre du PIRFH;
- 4.1.5 mettre en place les procédures de gestion du PIRFH dont les gabarits pour la préparation et le suivi des activités, les plans de mission, les différents rapports, le suivi de la gestion axée sur les résultats, les modules de formation pour les experts municipaux associés au PIRFH, etc.;
- 4.1.6 mettre en place les procédures budgétaires et les contrôles financiers, gérer les opérations financières afférentes au PIRFH (réception et gestion des déboursés, comptabilisation des fonds du PIRFH, gestion des comptes bancaires au Canada et en Haïti, préparation des avances de paiement aux experts municipaux et partenaires du Partenariat, paiements liés aux activités, etc.) et appuyer la Ville de Montréal pour l'application desdites procédures;
- 4.1.7 définir des termes de référence et plans de mission pour les experts municipaux et consultants locaux et/ou internationaux qui seront mobilisés dans le cadre du projet;
- 4.1.8 signer et gérer les ententes contractuelles à être établies au nom du Partenariat avec des consultants canadiens ou haïtiens ou toute organisation canadienne ou haïtienne agissant à titre de consultante

FCM _____

Montréal _____

pour la mise en œuvre du PIRFH;

- 4.1.9 gérer l'organisation et la mise en place du Bureau du PIRFH à Port-au-Prince notamment l'embauche, la gestion de la performance et la supervision du personnel local, l'implantation de systèmes et de contrôles adéquats et la fourniture de services administratifs;
- 4.1.10 coordonner l'organisation logistique des missions techniques (achat des billets d'avion, allocations journalières, hôtels, transport local, procédures de sécurité, etc.) nécessaires à la mise en œuvre du PIRFH selon les règles administratives établies par l'Accord de contribution et la FCM;
- 4.1.11 gérer l'achat des équipements nécessaires à la mise en œuvre du PIRFH selon la politique d'achat d'équipements de la FCM approuvée par le MAECD;
- 4.1.12 soumettre au Comité Directeur du Projet (CDP), le plan de mise en œuvre détaillé, les plans de travail annuels et les rapports annuels préparés dans le cadre du PIRFH (article 6);
- 4.1.13 assurer, en collaboration avec la Ville de Montréal, la définition de la Stratégie de communication du PIRFH dans le cadre du Plan de mise en œuvre (PMO) du projet puis son implantation;
- 4.1.14 embaucher le Directeur du Projet (dont le recrutement est fait sur recommandation du Comité conjoint de gestion du PIRFH) qui assure un appui à l'ensemble des Parties, coordonner la préparation de ses objectifs annuels et le suivi de sa performance en collaboration avec la Ville de Montréal. Les responsabilités de ce poste sont décrites à l'Annexe 3;
- 4.1.15 embaucher le Conseiller technique principal et assurer la préparation de ses termes de référence annuels en vue de la préparation de ses contrats;
- 4.1.16 tel que spécifié à l'Annexe 2, affecter les employés nécessaires à la mise en œuvre du PIRFH et superviser leur contribution;
- 4.1.17 organiser et participer aux rencontres du Comité conjoint de gestion du projet (CGP) ainsi qu'à celles du Comité directeur du projet (CDP);
- 4.1.18 soumettre au CGP pour approbation un protocole de sécurité pour toute la mise en œuvre du PIRFH.

5 RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

5.1 La Ville de Montréal assume le leadership dans le recrutement et la mobilisation des experts montréalais assignés à la mise en œuvre du projet et contribue à la préparation de la documentation de projet. Ces responsabilités incluent notamment :

- 5.1.1 identifier puis recruter parmi le personnel de la Ville, en collaboration avec le Conseiller technique principal, les experts nécessaires à la

FCM _____

Montréal _____

mise en œuvre des activités du projet;

- 5.1.2 sur la base des modules de formation développés par la FCM et des procédures de sécurité établies, organiser la formation pré-départ des experts qui donneront un appui technique;
- 5.1.3 gérer les relations avec les divers services de la Ville de Montréal afin de faciliter la mobilisation des experts impliqués dans le projet en temps voulu, au niveau de la gestion des ressources humaines et des suivis financiers à effectuer;
- 5.1.4 assurer un lien permanent avec la FCM par rapport à la préparation des missions, notamment au niveau de la logistique, et aux suivis à effectuer une fois les experts rentrés (rapport de dépenses et rapport de mission);
- 5.1.5 contribuer à la préparation des différents documents de gestion requis par l'Accord de contribution, dont le Plan de mise en œuvre, le Rapport de données de base, les budgets, les plans de travail et les divers rapports narratifs et financiers, conformément au calendrier établi dans l'Accord de contribution;
- 5.1.6 tel que spécifié à l'Annexe 2, affecter en temps voulu les employés nécessaires à la mise en œuvre du PIRFH et superviser leur contribution au projet conjointement avec le Directeur du projet;
- 5.1.7 participer à l'embauche du Directeur du projet (dont le recrutement est fait sur recommandation du Comité conjoint de gestion du PIRFH), à la préparation de ses objectifs annuels et au suivi de sa performance, en collaboration avec la FCM;
- 5.1.8 participer aux rencontres du Comité conjoint de gestion et au Comité directeur du projet.

6 COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET (CDP)

6.1 Le Comité directeur du projet (ci-après le « CDP ») est formé afin de fournir une orientation stratégique générale au PIRFH. De manière spécifique, le rôle du CDP est le suivant :

- 6.1.1 fournir des orientations stratégiques au PIRFH et encourager les appuis institutionnels nécessaire des parties prenantes;
- 6.1.2 réviser et recommander l'approbation, par les gouvernements canadien et haïtien, du PMO, des plans de travail annuels et budgets afférents, des rapports narratifs annuels et du rapport narratif final, des rapports d'évaluation externes du PIRFH (le cas échéant);
- 6.1.3 émettre toute suggestion et/ou recommandation nécessaire au bon fonctionnement du PIRFH en accord avec sa finalité et les résultats attendus.

6.2 Les Parties nomment un représentant politique aux réunions du CDP.

FCM _____

Montréal _____

- 6.3** Le CDP se réunit statutairement au début et à la fin du PIRFH et une fois par année d'opération; il peut se réunir plus souvent à la demande des parties prenantes.
- 6.4** Le Directeur du PIRFH agit comme Secrétaire du Comité, prépare les ordres du jour (en consultation avec les membres), organise la tenue des rencontres du comité en Haïti ou au Canada et rédige les procès-verbaux présentés au Comité pour approbation.

7 COMITÉ CONJOINT DE GESTION DU PIRFH (CGP)

- 7.1** Le comité conjoint de gestion du PIRFH (ci-après le « CGP ») est formé par les Parties pour s'occuper des questions stratégiques de gestion du projet. Le CGP est l'instance d'exécution du Partenariat chargée de veiller à la mise en œuvre des activités et de suivre leur progression vers l'atteinte des objectifs prévus et des résultats attendus.
- 7.2** Chaque Partie nomme deux représentants au CGP. En plus des représentants nommés par les Parties, le Directeur du projet siège d'office sur le CGP.
- 7.3** Le rôle du CGP est le suivant :
- 7.3.1 Participer à la sélection et à la supervision du Directeur du projet;
 - 7.3.2 Approuver le plan de mise en œuvre, les plans de travail, les budgets annuels et les rapports afférents avant leur soumission au MAECD;
 - 7.3.3 Superviser la mise en place d'un système de suivi des activités et progrès réalisés et effectuer un suivi des déboursés afférents au PIRFH;
 - 7.3.4 Approuver la stratégie de communication du projet, superviser sa mise en œuvre et assurer la coordination des activités de communication relatives au PIRFH faites par chacune des Parties;
 - 7.3.5 Faire des recommandations quant à la gestion des risques et approuver un protocole de sécurité pour la durée de mise en œuvre du PIRFH;
 - 7.3.6 Constituer un forum d'échange d'informations.
- 7.4** Le CGP se réunit au minimum trimestriellement pour faire le point sur l'état d'avancement des activités prévues aux plans de travail, pour s'assurer de l'atteinte des résultats et proposer des changements de stratégies si nécessaires. Il conserve le privilège de se réunir aussi souvent qu'il le jugera opportun pour traiter de difficultés spéciales et d'inviter les personnes ressources nécessaires. Les rencontres du CGP se tiendront principalement au Canada mais pourraient avoir lieu en Haïti de façon occasionnelle ou à distance (conférence téléphonique) lorsque les circonstances le requièrent.
- 7.5** Toutes les décisions du CGP sont prises à l'unanimité.

8 COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

FCM _____

Montréal _____

OT

- 8.1** Les Parties conviennent que la visibilité de chacune d'elle doit être égale dans toutes les représentations ou communications externes liées au PIRFH ainsi que lors de l'organisation d'activités et événements publics.
- 8.2** Autrement que dans l'application de l'Entente, une Partie ne peut utiliser les logos et noms d'une autre Partie sans son consentement préalable écrit.
- 8.3** La Ville de Montréal convient également que la FCM représente des membres municipaux et associatifs qui pourraient aussi demander une visibilité dans certaines activités de représentation ou de communication les impliquant. Cette visibilité sera traitée par les Parties selon le degré d'implication de ces membres.
- 8.4** Nonobstant ce qui précède, la visibilité des Parties doit toujours être prépondérante sur tout autre partenaire étant impliqué de près ou de loin dans la mise en œuvre du PIRFH.
- 8.5** Les Parties conviennent que la FCM assurera la coordination de la Stratégie de Communication du PIRFH, qui sera préparée durant la phase de démarrage du projet et que la FCM affectera des ressources à cette fin. Il est entendu que cette coordination se fera de façon étroite avec les équipes de communication de la Ville de Montréal.

9 COORDINATION AVEC DES PARTENAIRES EXTERNES

- 9.1** Les Parties conviennent de l'importance de coordonner leurs relations avec les autres organisations canadiennes qui interviennent en Haïti, de même qu'avec les autres villes, organisations municipales, internationales ou multilatérales qui interviennent dans le projet de réforme foncière du gouvernement haïtien.
- 9.2** Les Parties conviennent de confier le mandat de coordination générale de ces relations au Directeur du PIRFH qui devra assumer cette fonction.
- 9.3** Les Parties conviennent que la Ville de Montréal pourra établir des partenariats avec le gouvernement haïtien ou avec des organisations qui interviennent dans ce pays à l'extérieur du cadre des activités du PIRFH. Dans ces situations, la Ville de Montréal sera responsable de ces relations et activités.
- 9.4** Les Parties conviennent que la FCM pourra établir des partenariats avec le gouvernement haïtien ou avec des organisations qui interviennent dans ce pays à l'extérieur du cadre des activités du PIRFH. Dans ces situations, la FCM sera responsable de ces relations et activités.

10 MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

- 10.1** La FCM est responsable de l'administration des opérations financières de toutes les activités liées au PIRFH et elle doit en faire rapport au MAECD conformément à l'Accord de contribution.
- 10.2** En lien avec le remboursement des dépenses :
- 10.2.1** La FCM est responsable de payer les dépenses relatives aux activités des Composantes, notamment celles décrites à l'Annexe 4 en respect des modalités de l'Accord de contribution et des

FCM _____

Montréal _____

normes du Conseil du Trésor du Canada.

10.2.2 Sur demande des divers représentants autorisés par les Parties, tous les achats effectués au titre du PIRFH sont réalisés par la FCM. À cet effet, un processus d'approbation sur la base d'appels d'offres sera établi selon les règles de l'Accord de contribution. La FCM doit notamment :

- a) S'assurer que les demandes de paiement soient conformes aux règles établies par l'Accord de contribution et la FCM;
- b) Effectuer le paiement conformément aux règles établies par l'Accord de contribution et par la FCM.

10.2.3 Il appartient au Directeur du PIRFH de juger de l'opportunité d'effectuer toute dépense afférente à la présente Entente.

10.2.4 La FCM produit des rapports semestriels et annuels détaillés des dépenses pour chaque ligne du budget du PIRFH et les soumet au CGP.

10.2.5 La FCM doit aviser les autres Parties de tout écart ou problème concernant les factures ou réclamations.

10.3 Vérification financière

10.3.1 Les Parties s'engagent à donner leur pleine coopération lors de la visite du vérificateur du MAECD le cas échéant.

10.3.2 La Ville de Montréal s'engage à transmettre à la FCM toutes les informations afférentes aux dépenses effectuées dans le cadre des activités du PIRFH.

10.3.3 La FCM s'assure, dans les limites de ses pouvoirs et selon les informations fournies par la Ville de Montréal, que les dépenses encourues respectent les exigences de l'Accord de contribution.

10.3.4 Advenant le cas où une information erronée aurait été fournie à la FCM ou si une information était manquante lors du travail de vérification interne de la FCM, cette dernière doit aviser la Ville de Montréal de tout écart ou problème concernant les factures ou autres réclamations. Chaque Partie est responsable des ajustements issus de cette vérification concernant les dépenses engagées dans son rôle en vertu des articles 4 et 5. Le cas échéant, si un ajustement ne peut être remboursé par le MAECD, cette partie prendra cette somme dans sa portion des frais généraux.

10.4 Assurances

10.4.1 La FCM doit, à ses frais, souscrire et maintenir en vigueur pendant toute la durée de l'Entente une police d'assurance responsabilité civile respectant les critères de l'Accord de contribution, accordant notamment une protection pour dommages corporels et

FCM _____

Montréal _____

dommages matériels d'au moins cinq millions de dollars (5 000 000,00 \$), par accident ou événement. Cette police doit couvrir les activités de la FCM, au Canada ou en Haïti, incluant les activités liées à la visite des partenaires haïtiens au Canada. De plus, la police doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à l'autre Partie, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation de la police.

- 10.4.2 La FCM doit remettre au CGP, au plus tard 30 jours après la signature de l'Accord de contribution avec le MAECD, un certificat d'assurance conforme aux exigences de l'article 10.4.1. La FCM doit également remettre au CGP, sur une base annuelle, le certificat de renouvellement de la police, au moins quinze (15) jours avant son échéance.
- 10.4.3 Tous les membres du personnel des Parties déployés en Haïti et affectés au PIRFH seront assurés par la police d'assurance médicale et rapatriement à laquelle la FCM aura souscrit.
- 10.4.4 La FCM est tenue de donner à la Ville de Montréal, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation de sa police.
- 10.4.5 Les frais d'assurance engagés par la FCM pour le personnel de la Ville de Montréal déployés en Haïti au titre du PIRFH seront déduits, sur une base trimestrielle, des frais généraux de la Ville de Montréal. Les déductions par individu apparaîtront clairement dans la documentation qui sera partagée avec la Ville de Montréal.
- 10.4.6 Le Partenariat n'est pas responsable de toute réclamation qui pourrait résulter de maladies ou d'accidents des employés d'une des Parties durant la mise en œuvre du PIRFH.

10.5 Partage des frais administratifs

- 10.5.1 Comme prévu à l'Accord de contribution, une portion du financement émis par le MAECD doit servir à couvrir certains frais administratifs généraux des Parties liés à la mise en œuvre du PIRFH. Cette portion représente un montant maximal de neuf-cent-quatre-vingt-quatre-mille-huit-cent-vingt dollars (984 820\$), soit douze pour cent (12%) du total du financement émis par le MAECD.
- 10.5.2 Les Parties conviennent de partager le montant ci-haut mentionné (reliés aux frais de projet directs), de la manière suivante :
 - a) FCM : 60% (590 892\$);
 - b) Ville de Montréal : 40% (393 928\$).
- 10.5.3 Le paiement des montants mentionnés ci-dessus est effectué trimestriellement par la FCM à la Ville de Montréal dans les trente

FCM _____

Montréal _____

(30) jours suivant la fin du trimestre. Se basant sur les dépenses réelles du PIRFH, la FCM calcule le montant des frais administratifs et le distribue selon le prorata établi entre les Parties à l'article 10.5.2.

10.6 Garanties financières

10.6.1 Les frais liés à la garantie financière demandée par le MAECD conformément à l'Accord de contribution (soit une retenue de 2,5% sur le budget total pour la mise en œuvre du PIRFH) sont assumés uniquement par la FCM, à même sa portion des frais administratifs généraux déterminée à l'article 10.5.2.

11 DÉCLARATION DE NON-CORRUPTION ET ACTIVITÉS POLITIQUES

11.1 Chaque Partie convient de se conformer aux clauses relatives à la Déclaration de non-corruption, à la Déclaration anti-terroriste, aux Sanctions internationales et à la Non-discrimination, telles qu'énoncées dans l'article 10 des articles de conventions de l'Accord de contribution signé, aux fins de la mise en œuvre du PIRFH, avec le MAECD.

12 DURÉE

12.1 L'Entente entre en vigueur à sa signature par toutes les Parties et se termine à la date où toutes les obligations liant les Parties en vertu de la présente ainsi que celles prévues à l'Accord de contribution ont été satisfaites.

12.2 La résiliation de l'Accord de contribution ou l'annulation du PIRFH par le MAECD entraîne automatiquement la résiliation de la présente Entente.

12.3 Les Parties conviennent que des circonstances telles qu'un regain de violence, des épidémies ou des désastres naturels en Haïti compromettant la mise en œuvre du PIRFH ou encore une réduction du financement du MAECD peuvent engendrer la suspension ou l'annulation de l'Entente.

12.4 Si une des Parties a des motifs sérieux de croire que la sécurité ou la santé de son personnel affecté au PIRFH et déployé en Haïti à court ou long terme est compromise, celle-ci peut, avec l'accord de l'autre Partie et du MAECD, suspendre l'application du PIRFH en Haïti quant aux responsabilités lui incombant.

12.5 La suspension ou le report de la mise en œuvre du PIRFH par une Partie ou par le MAECD n'entraîne pas automatiquement la résiliation de l'Entente.

13 RETRAIT D'UNE PARTIE

Une Partie doit se retirer dans les cas suivants :

13.1 Si elle a fait une cession de biens, est réputée avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;

13.2 Si elle a fait une fausse déclaration ou commis une fraude en regard de la présente convention.

13.3 Si elle juge qu'elle n'arrive plus à réaliser la contribution prévue à l'entente et

FCM _____

Montréal _____

jouer pleinement son rôle quant à la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats escomptés.

14 DÉFAUT ET INDEMNISATION

- 14.1** Si une Partie ne respecte pas les obligations et responsabilités décrites dans l'Entente et déterminées par l'Accord de contribution dans les trente (30) jours d'un avis écrit à cet effet de l'autre Partie lui enjoignant de corriger son défaut, cette dernière pourra exécuter les obligations incombant à la Partie en défaut en vertu de l'Entente et de l'Accord de contribution et lui réclamer tous les frais y afférents.
- 14.2** Chaque Partie garantit et tient l'autre Partie indemne de toutes réclamations et de tout dommage de quelque nature que ce soit qui pourraient être subis par elle, directement ou indirectement, à la suite ou en conséquence d'un manquement à la présente Entente commis par l'autre Partie; elle prend fait et cause pour cette dernière dans toutes réclamations ou poursuites contre elle et l'indemnise de tous jugements et de toutes condamnations qui pourraient être prononcés contre elle et de toutes sommes qu'elle aurait déboursées avant ou après jugement en raison de ce qui précède.

15 CLAUSES GÉNÉRALES

- 15.1 Élection de domicile** - Les Parties élisent domicile à l'adresse mentionnée à la première page de la présente convention. Cependant, une Partie pourra aviser l'autre d'une autre adresse à laquelle tout avis subséquent devra lui être envoyé.
- 15.2 Avis** - Tout avis ou autre communication devant être remis relativement à la présente Entente, doit être remis sous forme écrite et en personne, par courrier recommandé, par télécopieur ou par courrier électronique (courriel), à l'attention de

POUR LA FCM :

Monsieur Sébastien Hamel
Directeur Principal -FCM International
24 rue Clarence
Ottawa (Ontario)
K1N 5P3
Tél. : 613 907 6300
Télec. : 613 241 7117
Courriel : shamel@fcm.ca

POUR LA VILLE DE MONTRÉAL :

Monsieur Henri-Paul Normandin
Directeur du bureau des Relations Internationales
275, rue Notre-Dame Est, bureau 3,108
Montréal (Québec)
H2Y1C6
Tél. : 514 872 3512

FCM _____

Montréal _____

Télec. : 514 872 6067

Courriel : henri-paul.normandin@ville.montreal.qc.ca

ou à toute autre adresse, personne ou adresse électronique (courriel), tel qu'il peut être indiqué par un avis émis par une Partie à l'autre Partie.

- 15.3 Cession** - Une Partie ne peut céder ou autrement transporter les droits et obligations résultant de la présente Entente sans l'accord préalable écrit de l'autre Partie.
- 15.4 Invalidité d'une clause** - Une disposition de la présente Entente jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.
- 15.5 Lois applicables** - La présente Entente est régie et sera interprétée conformément aux lois de la Province du Québec et les lois applicables au Canada. Les Parties se soumettent irrévocablement à l'autorité exclusive des tribunaux de la Province du Québec, district judiciaire de Montréal.
- 15.6 Renonciation** - Aucune renonciation à un défaut aux termes de la présente Entente ne sera en vigueur ou exécutoire à moins d'avoir été consignée par écrit et dûment signée par la Partie renonçant à invoquer tel défaut et, sujet à toute disposition contraire, sera limitée au défaut visé par cette renonciation.
- 15.7 Modification** - Aucune modification à la présente Entente ne sera considérée comme valide ou exécutoire à moins d'avoir été consignée par écrit et dûment signée par toutes les Parties aux présentes.
- 15.8 Représentant autorisé** - Chaque Partie désigne une personne-ressource autorisée pour la représenter aux fins de la présente Entente. Elle s'assurera que cette personne-ressource transige et fait affaire avec la personnes-ressource de l'autre Partie en tout temps en ce qui a trait aux affaires de la présente Entente. Une Partie peut changer la personne-ressource en soumettant un avis à l'attention de l'autre Partie, conformément à l'article 15.2.
- 15.9 Effet obligatoire** - La présente Entente lie les successeurs autorisés et ayants droit des Parties.
- 15.10 Exemplaires** - La présente Entente sera signée en deux exemplaires, dont chacun sera réputé être un original et le tout sera réputé constituer une seule et même entente.
- 15.11 Langue** - Selon l'accord des Parties, la présente Entente a été rédigée uniquement en français en vertu de la *Charte de la langue française*. *With the concurrence of the Parties, this Agreement has been drafted in French only, in accordance with the Charter of the French language.*

FCM _____

Montréal _____

ot

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTREAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ... jour du mois de ... 2017

VILLE DE MONTREAL

Le ... jour du mois de ... 2017

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS:

Henri-Paul Normandin

Directeur du bureau des Relations
internationales

Brock CARLTON

Chef de la direction

FCM _____

Montréal _____

Annexe 1 – Description sommaire du PIRFH

Le Projet d'informatisation du registre foncier de titres privés en Haïti (PIRFH) vise à sécuriser, protéger, archiver les titres fonciers privés inscrits aux registres manuscrits centralisés à la Direction Générale des Impôts à Port-au-Prince. La numérisation et l'indexation des données à une base de données informatiques permettront de mettre sur pied un système informatisé, tout en assurant la protection et l'archivage des documents manuscrits.

La problématique de l'insécurité foncière en Haïti constitue un frein majeur au développement du pays. Le projet appuiera le programme de réforme du foncier en Haïti, essentielle pour favoriser la croissance et le progrès.

Sur le terrain, le projet sera mis en œuvre par des équipes de la DGI pour la numérisation et la sécurisation. L'indexation sera exécutée par une combinaison d'employés de la DGI et d'ex-agents de saisie ayant travaillé pour le PCM2. Ces équipes (numérisation, sécurisation et indexation) seront supervisées par un expert du CIAT qui assurera la coordination des activités technique du projet. Il fera également le lien entre cet exercice et la réforme foncière mis en œuvre par le CIAT.

Le résultat ultime prévu du PIRFH est le suivant : Amélioration du système foncier favorisant la croissance économique durable en Haïti.

Résultat intermédiaire 1000: Numérisation et sécurisation des registres manuscrits de titres fonciers existants pour les propriétaires privés en Haïti et principalement centralisés à Port-au-Prince.

On évalue à environ 40 % (étude Papyrus 2014) les terrains privés pour lesquels il existe un titre de propriété en Haïti. Pour être reconnus légalement, les actes de propriétés émis par les notaires et arpenteurs opérant sur le territoire haïtien doivent être transmis à un bureau régional de la Direction de l'Enregistrement et de la Conservation Foncière (DECF) pour être retranscrits à la main dans des registres officiels. Compte tenu des capacités réduites des bureaux régionaux, la majorité des titres fonciers privés sont enregistrés au bureau central de la DECF à Port au Prince. On estime à près de 3,000 le nombre de volumes manuscrits centralisés à la DECF de la Direction Générale des Impôts (DGI) de Port-au-Prince. Afin de protéger l'information à caractère légale contenue dans ces volumes manuscrits, dont certains datent du début des années 1800, ceux-ci seront numérisés, protégés et sécurisés dans des conditions d'archivage à l'abri des risques.

On estime pouvoir numériser environ 800 pages par jour. À ce rythme, et compte tenu du million et plus de pages à être numérisées il faut compter 24 mois pour la numérisation et 27 mois pour l'indexation de l'inventaire actuel qui continue à augmenter puisque la retranscription manuscrite se poursuit. L'initiative augmentera, formera et encadrera les équipes de numérisation à la DECF afin de sécuriser les registres manuscrits de Port au Prince.

Résultat immédiat 1100 : Capacité accrue de la Direction de l'enregistrement et de la conservation foncière (DECF) d'assurer la numérisation et la sécurisation des registres fonciers manuscrits de titres privés.

FCM _____

Montréal _____

Numérisation : Il y aura numérisation massive des registres manuscrits de titres privés centralisés au bureau de Port-au-Prince et un appui logistique et technique offert à la DGI pour la numérisation de la documentation se trouvant dans ses bureaux à l'extérieur de la capitale (équipe mobile de numérisation). On estime à plus de 1,005,000 pages l'inventaire des archives de la DECF au bureau de Port-au-Prince. L'ajout d'appareils supplémentaires ainsi que l'embauche d'une dizaine d'employés permettra de compléter la numérisation sur une période maximale de 2 ans. Les locaux libérés par le DGI pour les activités de numérisation pourront être réaménagés afin d'installer des postes de travail pour les employés affectés aux appareils de numérisation. Après une analyse des opérations existantes, un plan d'action sera développé conjointement avec la DECF et les parties prenantes. Suivra le développement de normes, procédures et standards de numérisation auxquels sera formé le personnel ciblé. L'équipe composée d'employés de la DGI fonctionnera avec 5 personnes affectées à la numérisation des pages tandis que l'autre moitié de l'équipe sera chargée de la manipulation et du déplacement des manuscrits entre la voûte de conservation et la salle de numérisation ainsi qu'au contrôle de qualité de l'image saisie par la photographie. Un atelier se tiendra avec toutes les parties prenantes afin qu'elles assurent aux partenaires leur collaboration à toutes les étapes du processus. Une fois l'opération de numérisation massive complétée, ces parties seront mobilisées afin d'établir les modalités de pérennisation des opérations de numérisation à partir de l'équipe régulière.

Sécurisation : Un état des lieux des archives sera réalisé afin de préciser les besoins d'amélioration physique et organisationnelle des pratiques de conservation et de protection en cours. Les locaux des archives feront l'objet de réaménagement (amélioration des conditions matérielles de classement et de conservation) et le personnel sera formé aux normes et standards de sécurisation développés. Suite à la rénovation des locaux, l'équipe procédera à la conservation des registres manuscrits ainsi qu'à la stabilisation des nombreux manuscrits abîmés. Un personnel additionnel viendra appuyer le personnel des archives dans la réalisation des activités de protection.

Résultat intermédiaire 2000: Exploitation d'un registre foncier national informatisé servant à l'enregistrement et la recherche de titres fonciers privés délivrés et archivés à Port-au-Prince.

Création d'une base de données informatisée contenant tous les titres fonciers numérisés indexés selon des paramètres déterminés de concert avec les parties prenantes et harmonisés au projet de réforme cadastrale. Cette base de données permettra l'enregistrement, la mise à jour, la recherche et l'accès à une grande source de données. Une fois mise sur pied et testée, cette base de données servira à l'implantation d'un registre foncier informatisé permettant l'abandon progressif de la retranscription manuscrite. Les actes délivrés par les notaires et arpenteurs pourront être enregistrés directement dans le registre informatisé et consultés par les parties prenantes.

Résultat immédiat 2100 : Capacité accrue de la Direction générale des impôts d'effectuer des recherches et enregistrements numériques de titres fonciers privés.

FCM _____

Montréal _____

La mise en opération d'une base de données dont les paramètres d'indexation seront déterminés en collaboration avec les parties prenantes haïtienne en vue d'une intégration au projet de réforme cadastrale et subséquemment l'implantation d'un registre foncier informatisé. Le système d'indexation sera développé avec les experts de la DECF et en consultation avec les arpenteurs et notaires haïtiens afin d'assurer un classement des titres correspondant aux besoins du contexte haïtien (repérage par noms des propriétaires, dates de transaction, site et référence géographique, etc.).

L'équipe de projet analysera les pages numérisées pour en extraire les informations de chaque titre reconnus par le moteur de recherche. Une équipe sera formée aux procédures d'indexation visant à extraire l'information du million de pages numérisées pour ensuite enregistrer chaque titre dans la base de données. Il est prévu d'amorcer les activités d'indexation dès le départ de la numérisation. La base de données et son moteur de recherche seront testés par la saisie préliminaire de données. Une fois le paramétrage complété, les données numériques seront enregistrées et le personnel de la DECF sera formé à l'opération du nouveau système d'enregistrement.

Résultat immédiat 2200 : Capacité accrue des parties prenantes à enregistrer et accéder aux titres fonciers privés par la mise en opération d'un registre foncier national informatisé.

Une fois les titres numérisés, indexés et enregistrés dans une base de données fonctionnelle, celle-ci servira de base au développement d'un registre foncier informatisé à partir de laquelle seront enregistrés directement les nouveaux actes sans retranscription manuscrite. L'équipe de projet appuiera les institutions responsables et partenaires de la réforme cadastrale dans le développement d'une stratégie nationale visant l'adoption d'un registre foncier national numérique. Une période de transition permettra l'abandon progressif de la transcription manuscrite. Cette stratégie devra également prévoir la prise en charge des opérations de numérisation, sécurisation, indexation ainsi que des opérations du registre et du bureau de consultation par la responsabilisation d'institution nationales.

L'information concernant cette stratégie nationale et la mise en opération du nouveau registre foncier informatisé sera diffusée à travers le pays par une campagne médiatique grand public qui ciblera la DECF, les notaires et les arpenteurs des régions. Ceux-ci seront formés aux modalités d'émissions et de délivrances de titres fonciers selon les paramètres établis dans la stratégie nationale. Le registre foncier national sera opéré par la DECF qui pourrait ouvrir un bureau de consultation selon un système de tarification. La durée du PIRFH est de 36 mois (2016-2019) avec un budget total de 9,191,654 CAN\$.

FCM _____

Montréal _____

Annexe 2 – Personnel canadien affecté au PIRFH

Employé-e-s	Employeur	Niveau d'effort pour les 3 ans
Au Canada		
Directeur-trice Principal-e	FCM	0.6
Gestionnaire – Haïti	FCM	2.2
Agent-e de programmes – Haïti	FCM	2.2
Adjoint-e administratif-ve	FCM	3
Gestionnaire des finances	FCM	0.3
Adjointe aux finances	FCM	0.9
Conseiller-ère en communications	FCM	0.3
Conseiller-ère en gestion des connaissances	FCM	0.3
Agente des opérations	FCM	0.15
Conseiller-ère au Bureau des relations internationales	Ville de Montréal	3
Conseiller-ère en gestion des ressources financières	Ville de Montréal	1.5
Analyste en gestion documentaire et archivage	Ville de Montréal	1.25
Analyste en gestion documentaire et archivage	Ville de Montréal	1.25
Analyste en géomatique et système de gestion	Ville de Montréal	1.25
Analyste en géomatique et système de gestion	Ville de Montréal	1.25
Formateur	Ville de Montréal	1.25
Arpenteur-géomaticien	Ville de Montréal	1.25
Arpenteur-géomaticien	Ville de Montréal	1.25
Analyste en contrôle de gestion des données	Ville de Montréal	1.25
En Haïti		

FCM _____

Montréal _____

Directeur-trice du PCM2	FCM	0.1
Directeur-trice du PIRFH	FCM	3
Gestionnaire des finances et des opérations	FCM	2.5

Il est important de noter que cette liste reflète les positions et les niveaux d'effort associés au moment de la signature de l'entente de partenariat. Ceux-ci pourraient toutefois être amenés à évoluer.

FCM _____

Montréal _____

Annexe 3 – Rôle du Directeur du PIRFH

Sous la supervision du Directeur programme Gouvernance et inclusion de la FCM et du Comité conjoint de gestion du PIRFH, le directeur du PIRFH est chargé de la direction et de la mise en œuvre globale du projet afin d'assurer de manière efficace l'atteinte des objectifs et résultats escomptés.

Le directeur supervise une équipe d'employé-e-s basé-e-s en Haïti et au Canada et travaille en étroite collaboration avec les autres employés de la FCM associé-e-s à la mise en œuvre du PIRFH.

Il est un membre actif de l'équipe de gestion sénior de la FCM Programmes. Il appuie le rôle de chef de file de l'organisation en coopération internationale et protège l'intégrité et la réputation de la FCM et de la Ville de Montréal.

Principales responsabilités

1. Diriger le développement du Plan de mise en œuvre (PMO) et le démarrage des opérations du PIRFH :

- Diriger, en collaboration avec le personnel de la FCM, de la Ville de Montréal le personnel municipal canadien associé au PIRFH, les partenaires haïtiens et Affaires Mondiales Canada (AMC), l'élaboration du Plan de mise en œuvre et du Rapport de données de base selon les gabarits de l'Accord de contribution.
- Diriger l'implantation du bureau du PIRFH en Haïti, y compris, l'identification de locaux appropriés et la mise en place de procédures administratives et financières décentralisées en lien avec les systèmes et les procédures comptables et administratives de la FCM et les directives d'AMC, l'embauche de personnel local, l'achat/location d'équipement, l'établissement de mesures de sécurité et toutes autres procédures administratives nécessaires à la mise en œuvre du PIRFH.

2. Diriger la planification des activités et la préparation des rapports :

- Diriger la préparation et la soumission à AMC des plans de travail et budgets annuels, des rapports narratifs semi-annuels et annuels, et du rapport final du projet selon les gabarits de l'Accord de contribution du PIRFH.

3. Superviser la mise en œuvre des activités et le suivi des progrès du PIRFH :

- Diriger l'administration générale du PIRFH et superviser, en collaboration avec le personnel de la FCM et de la Ville de Montréal, la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet en Haïti et au Canada dont les missions techniques, l'achat des équipements spécialisés, etc..

FCM _____

Montréal _____

- Superviser l'évaluation des progrès du projet par rapport au cadre de mesure du rendement et recommander au Comité conjoint de gestion les ajustements nécessaires.

4. Gérer les fonds du PIRFH :

- Superviser, avec le soutien de la Gestionnaire des finances et des opérations en Haïti, l'ensemble des budgets du projet, incluant les dépenses réalisées au Canada et en Haïti, y compris l'approbation de toutes les dépenses du projet selon les clauses de l'Accord de contribution.
- Gérer les ressources financières pour les opérations locales, y compris le suivi des accords de partenariat avec les partenaires haïtiens le cas échéant, la mise en œuvre de mécanismes de suivi et contrôle des décaissements, ainsi que la préparation des rapports financiers selon les clauses de l'Accord de contribution.

5. Gérer le personnel du PIRFH :

- Superviser l'embauche et la performance de l'ensemble du personnel du Bureau terrain du PIRFH.
- Superviser l'embauche et la performance des expert-e-s et des consultant-e-s canadien-ne-s et locaux/ales mis sous contrats pour la mise en œuvre du PIRFH, en collaboration avec le Gestionnaire de programme de la FCM et du Conseiller en relations internationales à la Ville de Montréal.
- Superviser en collaboration avec le directeur du PCM2 le travail et la performance de la Gestionnaire de programme de la FCM.

6. Assurer de bonnes relations entre la FCM, la Ville de Montréal, AMC et les autres partenaires :

- Assurer la mise en œuvre des clauses de l'Entente de partenariat entre la FCM et la Ville de Montréal et des communications efficaces entre toutes les parties prenantes.
- Organiser les réunions trimestrielles du Comité conjoint de gestion et les réunions annuelles du Comité directeur du projet et participer à ces réunions en tant que membre de ces comités.
- Faire rapport régulièrement et représenter le PIRFH dans les relations avec AMC, l'Ambassade du Canada en Haïti, le Ministère de l'Économie et des Finances d'Haïti (MEF), le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) et le Gouvernement d'Haïti en général.
- Superviser la coordination des activités du PIRFH avec celles du Programme de coopération municipale Haïti-Canada – Phase2 (PCM2), un autre projet de

FCM _____

Montréal _____

renforcement des capacités mis en œuvre conjointement par la FCM, la Ville de Montréal et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en Haïti.

- Superviser la coordination des activités du PIRFH avec les autres partenaires internationaux.
- Assurer la représentation du PIRFH auprès des autres organisations en Haïti qui interviennent en appui à la réforme du système foncier.
- Promouvoir les intérêts stratégiques de la FCM et de la Ville de Montréal en facilitant l'établissement d'alliances, de partenariats et de réseaux stratégiques pouvant notamment mener à de nouvelles possibilités de développement de programmes.
- Participer à la réunion du personnel de la FCM deux fois par année.

FCM _____

Montréal _____

Annexe 4 – Dépenses allouables des Parties

1. Les dépenses de voyages encourues par les experts ou les Parties seront payées directement par la FCM ou remboursées aux autres Parties au coût réel sans majoration, conformément à l'Accord de contribution, avec pièces justificatives à l'appui, incluant :
 - a. Billets d'avion
 - b. Taxes aéroportuaire/transferts
 - c. Visas
 - d. Inoculations
 - e. Assurance (pour volontaires seulement)
 - f. Transport local
 - g. Logement/hôtel
 - h. Frais de repas (allocations journalières)
2. Les dépenses directes de bureau, de traduction, impression et communication seront remboursées par la FCM à la Ville de Montréal au coût réel sans majoration, conformément à l'Accord de contribution, avec pièces justificatives à l'appui;
3. Les salaires du personnel des Parties pour les positions identifiées dans l'Accord de Contribution seront remboursés par la FCM à la Ville de Montréal au coût réel sans majoration et avec feuilles de temps détaillées à l'appui; il est entendu que les Parties ne peuvent facturer que pour les positions identifiées dans l'Accord de Contribution et pour le nombre de jours identifié au budget;
4. Toutes factures ou réclamations devront être soumises à la FCM par la Ville de Montréal sur une base mensuelle;
5. Les experts devront produire leur réclamation à la FCM dans les 15 jours suivant la fin de leur séjour en Haïti. A l'exception des frais de repas (allocations journalières), la réclamation devra inclure tous les documents originaux tels que factures, reçus, billet d'avion ainsi que les cartes d'embarquement. Toutes les réclamations seront assujetties à une vérification et à d'éventuels ajustements par la FCM. Toutes dépenses soumises plus de 30 jours après la fin du PIRFH sont sujettes à ne pas être remboursées.

FCM _____

Montréal _____

Dossier # : 1174834001

Unité administrative responsable :

Direction générale , Bureau des relations internationales , -

Objet :

Approuver la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités eu égard à la mise en oeuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1174834001.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Isabelle BESSETTE
Agente de gestion des ressources financières
Service des finances, Direction du conseil et du soutien financier, HDV
Tél : 514 872-2541

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Arianne ALLARD
Conseillère budgétaire

Tél : 514 872-4785

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1175243002

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité dorsale
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal par laquelle la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, pour son Service des travaux publics/Autoriser la dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Hampstead.

Il est recommandé:

1. d'approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal par laquelle la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, pour son Service des travaux publics.
2. d'autoriser la dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, pour l'acquisition des terminaux d'utilisateurs auprès de Motorola, remboursable par la Ville de Hampstead.
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-15 10:34

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1175243002

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité dorsale
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal par laquelle la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, pour son Service des travaux publics/Autoriser la dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Hampstead.

CONTENU

CONTEXTE

L'agglomération de la Ville de Montréal modernise ses systèmes de radiocommunication en déployant le SÉRAM (Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal). Le réseau SÉRAM a été sélectionné pour répondre aux besoins de radiocommunication sur le territoire de l'île de Montréal, aux services et aux arrondissements de la Ville de Montréal et également, aux municipalités liées. Le réseau SÉRAM est utilisé sur deux cellules (fréquences et réseaux distincts) : une pour la sécurité publique (cellule 1) et une pour les travaux publics (cellule 2). Suite aux activités de rehaussement du projet SÉRAM, la formalisation des ententes intermunicipales permettra d'assurer le soutien nécessaire pour les villes liées, telles que Hampstead, qui sont déjà reliées au SÉRAM. L'utilisation de SÉRAM par la Ville de Hampstead, pour ses besoins en travaux publics, est effectuée sur la cellule 2 et n'a aucun impact sur les communications de la sécurité publique (cellule 1).

L'objet du présent dossier vise à approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal, par lequel la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale pour son Service des travaux publics, et à autoriser une dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Hampstead.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG 15-0348 - 28 mai 2015 - Autoriser une dépense additionnelle de 2 827 419,25 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à la firme AIRBUS DS COMMUNICATIONS CORP., majorant ainsi le montant du contrat de 44 899 335,78 \$ à 47 726 755,03 \$, taxes incluses;

CG 15-0279 – 30 avril 2015 - Accorder un contrat à Motorola Solutions Canada inc. pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de terminaux d'utilisateurs (TDU) et accessoires de services de maintenance 2^e niveau, de location de TDU et d'acquisition sur le catalogue d'accessoires, pour le lot 9, pour une somme maximale de 2 606 901,70 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13812 (2 soum.);

CG13 0239 - 20 juin 2013 - Accorder à Motorola Solutions Canada inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de terminaux d'utilisateur (TDU) et accessoires, de services de support 1er niveau et de maintenance 2e niveau (pour une période de 10 ans, débutant au moment de l'acquisition desdits équipements), de location de TDU et d'acquisition sur le catalogue d'accessoires, pour les lots 1 à 8, pour une somme maximale de 31 459 067 \$, taxes incluses (Appel d'offres public 12-12217 – 1 soumissionnaire);

CG12 0208 - 21 juin 2012 - Accorder un contrat à CASSIDIAN communications Corp, pour l'acquisition, l'installation, la gestion et la maintenance d'un système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SÉRAM), pour une période de 15 ans, pour une somme maximale de 42 547 281,73 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (# 11 -11630) - (2 soumissionnaires).

DESCRIPTION

L'entente intermunicipale inclut l'acquisition, la configuration et l'installation, pour la Ville de Hampstead, de TDU (terminaux d'utilisateurs de radiocommunications) ainsi que la souscription, auprès de Motorola, à des services de support et de maintenance, selon le lot 8 du contrat octroyé à Motorola Solutions Canada inc. (ci-après « Motorola ») (CG13 0239) suite à l'appel d'offres public 12-12217 lancé en octobre 2012. Les équipements et services compris dans ce lot sont :

- L'acquisition des radios portatives, des radios mobiles et des postes fixes;
- Les accessoires de toutes les radios;
- Le support de 1er niveau;
- La maintenance.

Motorola s'est engagé à offrir les biens et services du lot 8 à l'ensemble des villes liées aux mêmes conditions que celles fournies à la Ville de Montréal. Motorola agira avec les villes liées exactement comme si elle transigeait directement avec la Ville de Montréal, et ce, en respectant toutes les conditions de l'appel d'offres 12-12217.

JUSTIFICATION

L'entente intermunicipale permet à la Ville de Hampstead de bénéficier du contrat octroyé à Motorola Solutions Inc. par la Ville de Montréal et lui évite de lancer et de gérer un appel d'offres pour biens et services. La Ville de Hampstead a ainsi accès à des produits à la fine pointe de la technologie en radiocommunication à un coût compétitif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, sera remboursée en totalité par la Ville de Hampstead, tel que stipulé dans le sommaire décisionnel d'octroi (CG13 0239).

En contrepartie des coûts pour l'acquisition, la configuration et l'installation des TDU facturés à la Ville de Montréal par Motorola, la Ville de Hampstead s'engage à rembourser la Ville de Montréal dans les soixante (60) jours de la réception d'une facture détaillée. Les besoins en biens et services de la Ville de Hampstead sont détaillés dans la pièce jointe du présent sommaire décisionnel intitulée « Tableau des équipements et coûts ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Cette entente intermunicipale rendra possible la bonification de l'offre de services aux villes liées ainsi que la consolidation des services de radiocommunication, tout en permettant de réaliser des économies d'échelle.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Présentation du dossier au CE : 10 janvier 2018;
Présentation du dossier au CM : 22 janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Diana VELA)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Olivier TACHÉ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvie BOISVERT
Conseiller(ere), Analyse et contrôle

Tél : 514 872-4189
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

Demis NUNES
chef division reseaux de telecommunications

Tél : 514-887-9047
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sylvain PERRAS
Directeur du service des technologies de
l'information

Tél :

Approuvé le : 2017-12-15



HAMPSTEAD

Extrait du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Hampstead tenue le 2 février 2015 au centre communautaire, 30 chemin Lyncroft, Hampstead, Québec.

RÉSOLUTION 2015-019

INTÉGRATION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD AU PROJET SERAM

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

De signifier à la Ville de Montréal l'intention de la Ville de Hampstead de se joindre au projet de système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM);

D'informer les membres du regroupement ECOM de l'intention de la Ville de se retirer du regroupement et de procéder à la dissolution de ECOM;

D'autoriser le directeur des ressources matérielles et technologies informatiques à signer, dans les meilleurs intérêts de la Ville, les documents d'entente concernant l'acquisition et l'installation des terminaux d'utilisateurs de radiocommunications vocales avec la Ville de Montréal, pour un coût approximatif de 66 500\$ \$ + taxes applicables;

D'autoriser le directeur des ressources matérielles et technologies informatiques à signer, dans les meilleurs intérêts de la Ville, les documents d'entente concernant l'entretien des terminaux d'utilisateurs de radiocommunications vocales avec la Ville de Montréal tel que déterminé dans l'annexe A;

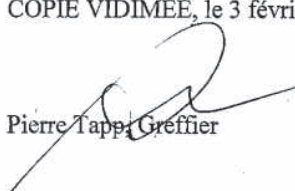
Que certificat du trésorier N° 15-5, daté du 28 janvier 2015, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Pierre Tapp
M^c Pierre Tapp, Greffier

COPIE VIDIMÉE, le 3 février 2015


Pierre Tapp, Greffier

Annexe 2 - Hampstead

Catalogue des équipements et services
Coût des équipements - assemblage compris
Payé par la Ville liée à la Ville de Montréal

Date butoir d'acquisition: 20 juin 2018

Articles	Description des biens et services	Quantité	Coût unitaire	Total
TDU				
8.1.3.1	Radio portative : catégorie SCA-p-1	24	744,57	17 869,68 \$
8.2.3.1	Radio mobile : catégorie SCA-m-1	40	1 181,39	47 255,60 \$
8.2.3.2	Radio mobile : catégorie SCA-m-2	0	1 244,47	0,00 \$
8.3.3.1	Poste fixe : Catégorie SCA-pf-1	5	1 553,22	7 766,10 \$
Total TDU		69		72 891,38 \$
Accessoires				
5.5.6	Combiné haut-parleur/microphone à l'épaule	11	186,91	2 056,01 \$
5.5.12	Chargeur multiple 120 VCA	4	264,35	1 057,40 \$
Total accessoires		15		3 113,41 \$
Total (TDU + accessoires)		84		76 004,79 \$
Installations				
10.3.2 /10.4.1	Installations	45	186,43	8 389,35 \$
Total Installations		45		8 389,35 \$
Total (TDU+accessoires+installations)		129		84 394,14 \$

Catalogue radios + accessoires
Coût des équipements - assemblage **NON** compris
Payé par la Ville liée à la Ville de Montréal

Date butoir d'acquisition: 20 juin 2023

Articles	Description des biens et services	Quantité	Coût unitaire	Total
5.5.1	Étui en cuir ordinaire	0	22,13	0,00 \$
5.5.6	Combiné haut-parleur/microphone à l'épaule	0	186,91	0,00 \$
5.5.12	Chargeur multiple 120 VCA	0	264,35	0,00 \$
6.3.1	Microphone ordinaire	0	40,05	0,00 \$
6.3.2	Haut-parleur externe	0	28,73	0,00 \$
6.3.3	Antennes	0	13,94	0,00 \$
6.3.6	Tête de contrôle intégrée	0	308,08	0,00 \$
7.3.6	Antenne extérieure pour poste fixe	0	247,86	0,00 \$
7.3.7	Antenne intérieure pour poste fixe	0	28,73	0,00 \$
8.1.3.1	Radio portative : catégorie SCA-p-1 (excluant les accessoires)	0	729,86	0,00 \$
8.2.3.1	Radio mobile : catégorie SCA-m-1 (excluant les accessoires)	0	909,21	0,00 \$
8.3.3.1	Poste fixe : Catégorie ML-pf-1 (excluant les accessoires)	0	1 096,63	0,00 \$

Annexe 2 - Hampstead

CONTRAT DE MAINTENANCE - 2e Niveau - (incluant l'année de garantie du manufacturier)
[Payé par la Ville liée à Motorola Solutions](#)

Référence		Année 1 (Garantie) Nov 2015 - oct 2016			Année 2 Nov 2016 - oct 2017			Année 3 Nov 2017 - oct 2018			Année 4 Nov 2018 - oct 2019			Année 5 Nov 2019 - oct 2020			Année 6 Nov 2020 - oct 2021			Année 7 Nov 2021 - oct 2022			Année 8 Oct 2022 - juin 2023		
Articles	Description des biens et services	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total	Quantité	Coût mensuel	Total
5.5.6	Combiné haut-parleur/microphone à l'épaule	N/A	N/A	N/A	11	0,23	30,36	11	0,23	30,36	11	0,24	31,68	11	0,24	31,68	11	0,25	33,00	11	0,25	33,00	11	0,26	25,74
5.5.12	Chargeur multiple 120 VCA	N/A	N/A	N/A	4	0,23	11,04	4	0,23	11,04	4	0,24	11,52	4	0,24	11,52	4	0,25	12,00	4	0,25	12,00	4	0,26	9,36
6.3.1	Microphone ordinaire	N/A	N/A	N/A	40	0,23	110,40	40	0,23	110,40	40	0,24	115,20	40	0,24	115,20	40	0,25	120,00	40	0,25	120,00	40	0,26	93,60
6.3.2	Haut-parleur externe	N/A	N/A	N/A	40	0,23	110,40	40	0,23	110,40	40	0,24	115,20	40	0,24	115,20	40	0,25	120,00	40	0,25	120,00	40	0,26	93,60
6.3.3	Antennes	N/A	N/A	N/A	40	0,23	110,40	40	0,23	110,40	40	0,24	115,20	40	0,24	115,20	40	0,25	120,00	40	0,25	120,00	40	0,26	93,60
6.3.6	Tête de contrôle intégrée	N/A	N/A	N/A	40	0,23	110,40	40	0,23	110,40	40	0,24	115,20	40	0,24	115,20	40	0,25	120,00	40	0,25	120,00	40	0,26	93,60
8.1.3.1	Radio portative : Catégorie ML-p-1 (excluant les accessoires)	N/A	N/A	N/A	24	1,16	334,08	24	1,18	339,84	24	1,20	345,60	24	1,23	354,24	24	1,25	360,00	24	1,28	368,64	24	1,30	280,80
8.2.3.1	Radio mobile : Catégorie ML-m-1 (excluant les accessoires)	N/A	N/A	N/A	40	1,16	556,80	40	1,18	566,40	40	1,20	576,00	40	1,23	590,40	40	1,25	600,00	40	1,28	614,40	40	1,30	468,00
8.2.3.2	Radio mobile : catégorie SCA-m-2	N/A	N/A	N/A	0	1,16	0,00	0	1,18	0,00	0	1,20	0,00	0	1,23	0,00	0	1,25	0,00	0	1,28	0,00	0	1,30	0,00
8.3.3.1	Poste fixe : Catégorie ML-pf-1 (excluant les accessoires)	N/A	N/A	N/A	5	1,16	69,60	5	1,18	70,80	5	1,20	72,00	5	1,23	73,80	5	1,25	75,00	5	1,28	76,80	5	1,30	58,50
	COUT TOTAL ANNUEL	N/A	N/A	N/A			1 443,48 \$			1 460,04 \$			1 497,60 \$			1 522,44 \$			1 560,00 \$			1 584,84 \$			1 216,80 \$

Dossier # : 1175243002

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité dorsale
Objet :	Approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal par laquelle la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, pour son Service des travaux publics/Autoriser la dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Hampstead.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



[Entente Hampstead.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Olivier TACHÉ
Avocat
Tél : 514-872-6886

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Olivier TACHÉ
Avocat
Tél : 514-872-6886
Division : Contrats

14 DEC. 2017

POUR
DIRECTEUR
ET ADJOINT EN CHEF
Service des affaires juridiques

**ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT L'ACQUISITION, L'INSTALLATION
ET LA MAINTENANCE D'UN SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION VOCALE À
LA VILLE DE MONTRÉAL**

ENTRE :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes par la résolution CM03 0836 ;

(ci-après nommée « **Ville de Montréal** »)

ET :

VILLE DE HAMPSTEAD, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 5569, chemin Queen Mary, Hampstead, Québec, agissant et représentée par Michel Richard, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare ;

(ci-après nommée la « **Ville liée** »)

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a octroyé un contrat, le 21 juin 2012, à Cassidian communications corp. maintenant Airbus DS communications corp., (ci-après nommé « **Airbus** ») pour l'acquisition, la gestion et la maintenance d'un système évolué de radiocommunication pour une période de quinze (15) ans se terminant en novembre 2028;

ATTENDU QUE l'implantation dudit système évolué de radiocommunication est présentement en cours sur le territoire de l'agglomération de Montréal (ci-après nommé le « **SÉRAM** ») ;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet **SÉRAM**, la Ville de Montréal a octroyé, le 20 juin 2013, un contrat à Motorola pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de terminaux d'utilisateurs de radiocommunications vocales et d'accessoires (ci-après nommés les « **TDU** ») ;

ATTENDU QUE le contrat avec Motorola prévoit la possibilité pour toute ville liée d'acquérir un système de radiocommunication vocale (TDU et accessoires) de son catalogue ainsi que les services de support et de maintenance qui lui sont reliés (ci-après nommé le « **Contrat** ») ;

ATTENDU QU'une offre de service par le Service du Matériel Roulant et Ateliers Municipaux (SMRA) donne la possibilité pour toute ville liée de contracter des services de support de première ligne pour leurs TDU (ci-après nommé l'« **Offre de service** ») ;

ATTENDU QU'une demande de changement au contrat de Airbus a été accordée par résolution CG15 0348 (1155035005) afin de donner la possibilité à une ville liée

d'ajouter un poste de répartition et un plan de maintenance au système de radiocommunication vocale ;

ATTENDU QU'en vertu du Contrat, Motorola s'est engagée à offrir les mêmes biens et services aux villes liées qui signeraient la présente entente, et ce, aux même conditions que ceux fournis à la Ville de Montréal, Motorola s'étant engagée à agir avec ces villes liées exactement comme si elle transigeait avec la Ville de Montréal en respectant notamment toutes les conditions du contrat octroyé suite à l'appel d'offres 12-12217 ;

ATTENDU QUE la Ville liée désire acheter un système de radiocommunication vocale (TDU et accessoires) prévu au Contrat en vue d'utiliser le SÉRAM et obtenir les services de maintenance de la part de Motorola pour une période se terminant le 20 juin 2023 ;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal est disposée à acquérir auprès de Motorola jusqu'au 20 juin 2018 le système de radiocommunication vocale nécessaire pour permettre à la Ville liée d'utiliser le SÉRAM sur son propre territoire ;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal peut acquérir auprès de Motorola jusqu'au 20 juin 2023 les articles contenus au catalogue d'accessoires pour et à la demande de la Ville liée ;

ATTENDU QUE la Ville liée est compétente en matière de télécommunication sur son propre territoire : elle a donc la compétence requise pour conclure la présente entente ;

ATTENDU QUE la conclusion de la présente est permise en vertu de l'article 12 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ c. C-11.4) ainsi qu'en vertu des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) qui autorisent les municipalités à conclure ensemble des ententes relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

ATTENDU QUE les parties ont adopté chacune une *Politique de gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elles en ont mutuellement pris connaissance.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIIT :

1. PRÉAMBULE ET ANNEXES

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente entente comme si ci-après récités au long.

2. DÉFINITIONS

Dans la présente entente, les termes suivants signifient :

- « **Annexe 1** » : la soumission de Motorola datée du 28 janvier 2013 concernant le lot 8 du Contrat ;
- « **Annexe 2** » les tableaux des coûts des équipements requis et des coûts de soutien de niveau 1 et de maintenance niveau 2 ;
- « **Directeur** » : le Directeur du Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal ou son représentant autorisé ;
- « **Ville de Montréal** » : la Ville de Montréal, ses représentants, employés, mandataires et ayants droits ;
- « **Système de communication radio** » les TDU (radios portatives, radios mobiles, postes fixes), les fonctionnalités et les accessoires (chargeur, combiné haut-parleur/microphone à l'épaule, étui en cuir et autres) et poste de répartition, le cas échéant ;
- « **TDU** » les terminaux des utilisateurs.

3. OBJET

La présente entente a comme objet la fourniture, par la Ville de Montréal, à la Ville liée, de TDU et autres accessoires aux catalogues soumis par Motorola, le cas échéant, ainsi que la fourniture de services de support de première ligne auprès de Motorola ou du Service du matériel roulant et ateliers municipaux (SMRA) et des services de maintenance desdits TDU par la firme Motorola (ci-après collectivement nommés les « **Services** »).

Les parties conviennent et acceptent que les Services soient ceux prévus au Contrat et/ou à l'Offre de service du SMRA et que les termes et conditions qui y sont contenus s'appliquent aux parties et les régissent.

4. ENTRÉE EN VIGUEUR

La date d'entrée en vigueur de cette entente est le 19 octobre 2015, nonobstant la date effective de sa signature par la Ville liée.

La présente entente prendra fin lorsque tous les services requis auront été rendus à la Ville liée étant entendu que la durée ne pourra, en aucun temps, excéder dix (10) ans à partir du 20 juin 2013.

5. SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE

- 5.1 La Ville de Montréal s'engage, sur demande de la Ville liée, à acheter auprès de Motorola conformément au Contrat le nombre de TDU et autres accessoires requis par elle. Un tableau montrant la description et le nombre d'éléments que la Ville liée souhaite acquérir pour constituer son système de radiocommunication vocale est joint à la présente entente comme Annexe 2.
- 5.2 La Ville de Montréal s'engage à faciliter l'achat auprès de Airbus, pour et sur demande de la Ville liée, d'un poste de répartition incluant son installation.
- 5.3 Advenant l'acquisition d'un poste de répartition par la Ville liée, les services de maintenance devront être contractés directement avec Airbus.
- 5.4 La Ville de Montréal offre la possibilité, à la demande de la Ville liée, de souscrire auprès de Motorola ou du Service du matériel roulant et ateliers municipaux (SMRA), les services de support de première ligne.
- 5.5 Tel que stipulé au Contrat, les services de maintenance devront être contractés avec Motorola par la Ville liée pour un terme ne dépassant pas juin 2023.

6. OBLIGATIONS DE LA VILLE LIEE

La Ville liée reconnaît que les obligations indiquées au présent article doivent être exécutées afin de permettre à la Ville de Montréal de rendre les Services conformément aux termes et conditions de la présente entente. Conséquemment, la Ville liée s'engage à ce qui suit :

- 6.1 Assurer sa collaboration étroite avec le Directeur ou son représentant et remettre tout document et toute information utiles à l'exécution de la présente entente ;
- 6.2 Aviser par écrit le Directeur ou son représentant, avant le 20 avril 2018 du nombre et du type d'équipements requis.

7. COÛTS DES SERVICES ET TAXES

- 7.1 La Ville liée devra payer à la Ville de Montréal, conformément à l'article 7.3 ci-après, le coût des Services facturés à la Ville de Montréal par Motorola, le cas échéant, pour les besoins de la Ville liée conformément aux conditions du Contrat.
- 7.2 La Ville liée s'engage à payer le coût des Services à la Ville de Montréal dans les soixante (60) jours de la réception d'une facture détaillée à cet effet.
- 7.3 Tous les montants payables à la Ville de Montréal indiqués à la présente entente sont des montants avant taxes (TPS, TVQ). La Ville liée s'engage à payer

lesdites taxes, ou toutes autres taxes applicables, requises par les autorités fiscales, le cas échéant.

- 7.4 La Ville liée s'engage à payer directement au SMRA, Motorola et/ou Airbus les biens et services décrits aux articles 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5.

8. CONFIDENTIALITÉ

- 8.1 Tous les Services qui seront rendus en vertu de la présente entente ainsi que tous les renseignements, matériels ou documents communiqués par la Ville de Montréal à la Ville liée, ses employés et représentants dans le cours de l'exécution des Services sont considérés confidentiels et ne peuvent en aucun cas être divulgués à un tiers sans le consentement écrit préalable de la Ville de Montréal.

9. RESPONSABILITÉ

- 9.1 La Ville de Montréal ne peut être tenue responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la cause, pouvant découler, directement ou indirectement, de la fourniture des Services prévus à la présente entente à la Ville liée.
- 9.2 La Ville liée convient et s'engage à n'exercer aucun recours et à ne soumettre aucune réclamation contre la Ville de Montréal pour des dommages découlant directement ou indirectement de la fourniture des Services prévus à la présente entente.
- 9.3 La Ville liée tiendra la Ville de Montréal, ses représentants et employés, indemnes et à couvert à l'égard de toute réclamation, demande ou action en justice pouvant être intentée contre la Ville de Montréal et découlant de la présente entente.

10. RÉSILIATION

- 10.1 Une Ville liée peut se retirer de la présente entente en transmettant à la Ville de Montréal un avis écrit et une résolution de son conseil à cette fin au moins trente (30) jours avant la date de résiliation.
- 10.2 La Ville de Montréal peut cesser d'offrir les Services à la Ville liée en transmettant à cette dernière un avis écrit d'au moins six (6) mois à cet effet.
- 10.3 En cas de défaut d'une partie relativement à l'une des obligations prévues à la présente entente, l'autre partie peut résilier l'entente si le défaut n'est pas corrigé suivant un avis écrit de quinze (15) jours.
- 10.3 Dans tous les cas, la Ville liée devra avoir acquitté tous les montants alors dus à la Ville de Montréal.

- 10.4 La résiliation de la présente entente ne libère pas les parties des obligations qui leurs sont imposées et qui, par leur nature, demeurent en vigueur à la suite d'une résiliation.

12. CESSION

Les droits et obligations contenus dans la présente entente ne peuvent être cédés ou autrement aliénés, en tout ou en partie, sauf en cas d'autorisation écrite de la Ville de Montréal.

13. AVIS

Tout avis qui doit être donné en vertu de la présente entente est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

VILLE DE MONTRÉAL

Directeur du service des technologies

801 rue Brennan, 9^{ième} étage

Montréal, (Québec) H3C 0G4

VILLE DE HAMPSTEAD

Directeur général

5569, chemin Queen Mary

Hampstead, (Québec) H3X 1W5

14. LOIS APPLICABLES

La présente entente est régie par les lois applicables dans la province de Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être instituée dans le district judiciaire de Montréal.

15. ENTENTES ANTÉRIEURES

La présente entente annule et remplace tout autre contrat, lettre, engagement, entente, promesse, négociation ou représentation convenu entre les parties antérieurement à cette entente et relatif à cette entente.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD
DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le ième jour de 2018

VILLE DE MONTRÉAL

Par :

Yves Saindon
Greffier

Le ième jour de 2018

VILLE DE HAMPSTEAD

Par :

Michel Richard
Directeur Ressources Matérielles et
Technologie Informatiques

Dossier # : 1175243002

Unité administrative responsable :

Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité dorsale

Objet :

Approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal par laquelle la Ville de Hampstead acquiert, auprès de la Ville de Montréal, des terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale, pour son Service des travaux publics/Autoriser la dépense de 97 032,16 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Hampstead.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1175243002.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Diana VELA
 Preposée au budget
Tél : 514- 868-3203

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-13

Gilles BOUCHARD
 Conseiller budgétaire
Tél : 514 872-0962
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1177091005

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voirie
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 106 662,31 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) dans le cadre de la réfection de la structure CN/Lacordaire, pour la préparation des plans et devis ainsi que des documents d'appel d'offres

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense maximale de 106 662.31 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) dans le cadre du projet de réfection de la structure CN/Lacordaire, pour réaliser les plans et devis et les documents d'appel d'offres.
2. d'autoriser, à cette fin, le directeur du Service des Infrastructures, de la voirie et des transports à signer au nom de la Ville la lettre d'autorisation budgétaire jointe au dossier décisionnel.
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:28

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177091005

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voirie
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 106 662,31 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) dans le cadre de la réfection de la structure CN/Lacordaire, pour la préparation des plans et devis ainsi que des documents d'appel d'offres

CONTENU

CONTEXTE

Le pont ferroviaire CN / Lacordaire (81-1102), construit en 1969, permet le passage du boulevard Lacordaire sous les voies ferrées de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), entre le boulevard des Grandes-Prairies et le boulevard Industriel. Le pont est situé à la limite des arrondissements St-Léonard et Montréal-Nord (voir le plan de localisation en pièce jointe). Il s'agit d'une structure en béton armé.

L'ordonnance No. 123152, jointe au présent dossier, émise par la Commission Canadienne des Transports le 16 janvier 1967 autorise la Ville de Montréal-Nord et la Ville de Saint-Léonard à construire le pont CN/Lacordaire. Cette même ordonnance stipule aussi que les coûts de construction et les coûts d'entretien doivent être payés à 50% par chacune des Villes. La Ville de Montréal-Nord et la Ville de Saint-Léonard étant maintenant des arrondissements de la Ville de Montréal, l'entretien de la structure relève de la Ville. L'ordonnance ne spécifie pas qui doit réaliser les travaux, mais puisque les terrains sont de la propriété du CN, on peut conclure que les travaux doivent être réalisés par le CN.

Actuellement, étant donné les enjeux de sécurité et de fonctionnalité du réseau routier et ainsi que de l'expertise technique spécifique requise, l'équipe de la Division gestion des actifs-ponts et tunnels assure la gestion de cet ouvrage situé sur le réseau routier artériel.

Le projet de réfection de la structure CN / Lacordaire fait partie du programme de maintien des actifs de la Ville de Montréal. Dans l'optique d'assurer le maintien de la structure et de préserver la pérennité de l'ouvrage, des travaux de réfection sont nécessaires sur la structure.

Compte tenu de ce qui précède, le CN accepte et se porte responsable de préparer les plans et devis et les documents d'appel d'offres alors que la Ville de Montréal est responsable de défrayer les frais liés à la préparation de ces documents.

Pour la préparation de ces documents, le CN mandate une firme de génie conseil et prévoit un montant total de 92 770 \$ avant taxes (voir pièce jointe).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 0491 - 24 avril 2017 - Adoption - règlement autorisant un emprunt de 33 600 000 \$ pour le financement des travaux de réfection, de remplacement et de réaménagement de structures routières (GDD no 1173690001).

CM16 1298 - 28 novembre 2016 - Adopter le Programme triennal d'immobilisation 2017-2019 de la Ville de Montréal (volet ville centre) (GDD no 1163843005).

DESCRIPTION

Il s'agit d'autoriser une dépense pour la réalisation, sous la responsabilité du CN, des plans et devis et des documents d'appel d'offres pour le projet de réfection du pont ferroviaire CN / Lacordaire. Le projet consiste en la réfection de la structure, incluant les travaux connexes qui en découlent.

Le budget requis concerne la préparation des plans et devis et la préparation des documents d'appel d'offres.

L'estimation totale des frais s'élève à 106 662,31 \$, taxes et contingences incluses. Seuls les coûts réels seront facturés. Tout dépassement du budget devra faire l'objet d'une approbation préalable par les instances décisionnelles de la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal doit avancer au CN, avant le début du mandat, une somme équivalente à 50% du montant estimé. Cette avance de fonds est conservée par le CN jusqu'à ce que le mandat soit complété à 50%. Lorsque le seuil d'avancement précité de 50% aura été atteint, la Ville devra en défrayer le coût. L'avance de fonds préalablement obtenue servira ensuite à payer les coûts du mandat restant jusqu'à épuisement de l'avance de fonds. Toute somme non utilisée sera remboursée à la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal doit s'engager à respecter les termes et conditions précitées, et ce, en signant la lettre d'autorisation budgétaire jointe au présent sommaire.

JUSTIFICATION

La réalisation du projet de réfection du pont ferroviaire CN / Lacordaire permet de maintenir l'ouvrage dans un état fonctionnel et d'assurer la sécurité des usagers.

En vertu de l'ordonnance portant le numéro 123152 émise le 16 janvier 1967 par la Commission Canadienne des Transports, la Ville doit payer les coûts d'entretien du passage inférieur permettant au boulevard Lacordaire de franchir l'emprise et les voies ferrées du CN.

Puisque la structure est de la propriété du CN, il revient au CN de réaliser les travaux sur cette structure. L'autorisation de la dépense est nécessaire étant donné que le CN est considéré comme un fournisseur exclusif. De plus, l'article 573.3, al.1, par.10 de la *Loi sur les cités et villes* comporte une exception qui permet à la Ville de conclure, de gré à gré, un contrat dont l'objet est l'exécution de travaux sur l'emprise d'une voie ferrée exploitée comme telle avec l'exploitant de celle-ci, pour un prix qui correspond à celui qu'une entreprise exécutant généralement de tels travaux exige normalement pour ceux-ci.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale pour la réalisation des plans et devis et des documents d'appel d'offre pour la réfection du pont ferroviaire CN / Lacordaire s'élève à un montant maximum de 106 662,31 \$, taxes incluses (y compris des contingences de 15%, soit 13 624,54 \$ taxes incluses). Cette dépense représente un coût net de 97 396,91 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale.

Tel qu'entendu avec la compagnie CN, 50% du montant devra lui être versé dès la signature

du contrat qui se fait par le biais de la résolution du présent GDD; ce qui constitue une avance de fonds et une condition pour qu'elle puisse débiter les travaux.

Le budget requis pour effectuer cette dépense a été priorisé au PTI 2018-2020 de la Division de la gestion d'actifs au Programme de réfection des structures routières - 46000 lors de l'exercice de planification du PTI 2018-2020 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports .

Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale et sera imputée au règlement d'emprunt 17-048.

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des Finances.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La préparation des plans et devis et des documents d'appel d'offres constitue un prérequis à la réfection qui permettra de maintenir la structure dans un état sécuritaire . Cette réfection est indispensable afin d'assurer la pérennité des ouvrages d'art et d'assurer les déplacements des citoyens en toute sécurité sur le territoire montréalais.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'autorisation de la dépense en faveur du CN est requise pour amorcer les travaux de réfection. Advenant le cas où la demande est refusée, des fermetures pourraient être nécessaires pour ne pas compromettre la sécurité des usagers.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est requise à cette étape du projet.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Plans et devis et documents d'appel d'offre
Approbation du conseil municipal: 22 janvier 2018

Début du mandat : 23 janvier 2018.

Fin du mandat: 26 mai 2018.

Une fois les plans et devis et les documents d'appel d'offre complétés, le CN procédera à l'appel d'offres et la dépense pour les travaux fera l'objet d'un sommaire décisionnel distinct. À ce jour, l'échéancier des travaux n'est pas connu.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hamza JABER
Ingénieur

Tél : 514 872-7271
Télécop. : 514 872-4965

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Jean CARRIER
Chef de division

Tél : 514 872-0407
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Benoit CHAMPAGNE
Directeur

Tél : 514 872-9485
Approuvé le : 2017-12-15

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

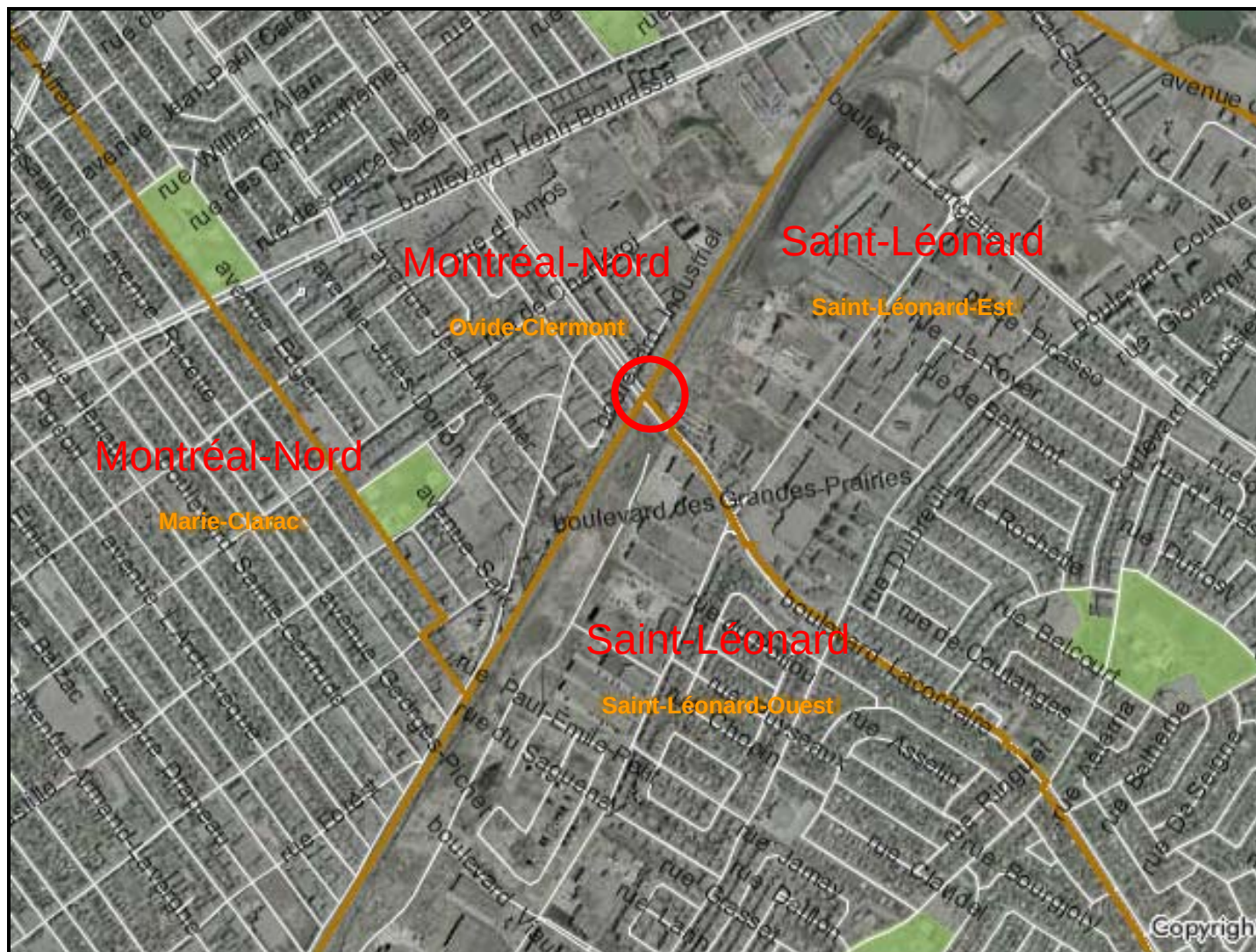
Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-12-15

Structure no : **81-1102** Nom : **P.F. CN, Sud de Industriel / Lacordaire**

Préparé par : Mathieu Lafleur, ag. tech.

Date : 01 février 2012



BOARD OF TRANSPORT COMMISSIONERS FOR CANADA

MONDAY, THE 16TH DAY OF
JANUARY, A. D. 1967

J. E. DUMONTIER,
Deputy Chief Commissioner.
W. R. IRWIN,
Commissioner.

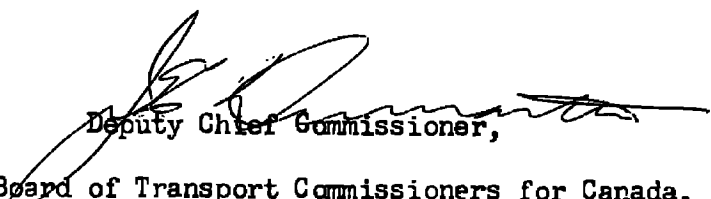
SEE ORDER
R-6879
No.

IN THE MATTER OF the application of the Cities of Montreal North and St. Leonard, hereinafter called the "Applicants", for an Order authorizing the construction of a subway to carry Lacordaire Boulevard across and under the right of way and tracks of the Canadian National Railways, in the Municipalities of Montreal North and St. Leonard, County of Bourget, Province of Quebec, mileage 135.72 Joliette Subdivision, as shown on General Layout Drawing No. S-10385-1, dated October 20, 1966, on file with the Board under file No. 26782.1124:

UPON reading the submissions filed -

IT IS HEREBY ORDERED AS FOLLOWS:

1. The Applicants are authorized to construct a subway to carry Lacordaire Boulevard across and under the right of way and tracks of the Canadian National Railways, in the Municipalities of Montreal North and St. Leonard, County of Bourget, Province of Quebec, mileage 135.72 Joliette Subdivision, as shown on the said drawing on file with the Board under file No. 26782.1124.
2. The said subway shall be constructed in compliance with the provisions of General Order E-5; detailed plans shall be submitted to and approved by an Engineer of the Board before construction is undertaken.
3. The cost of construction, as well as the cost of maintenance of the subway hereby authorized shall be borne and paid fifty per cent by each of the Applicants.


Deputy Chief Commissioner,

The Board of Transport Commissioners for Canada.



Ingénierie – Exploitation Réseau
8050, Boul. Cavendish
Triage Taschereau, Tour M
Montréal (Québec)
H4T 1T1

Téléphone: (514) 734-2289
Télécopieur: (514) 734-2322

Engineering – Network Operations
8050, Cavendish Blvd
Taschereau Yard, M Tower
Montreal (Quebec)
H4T 1T1

Phone: (514) 734-2289
Fax: (514) 734-2322

Le 29 septembre 2017

Hamza Jaber, ing.
Division de la gestion d'actifs – Ponts et tunnels
Direction des transports
801, rue Brennan, 8^e étage
Montréal (Québec), H3C 0G4

N/D : 1640-STL-135.72

Objet : Lettre d'autorisation budgétaire (conception et appel d'offres)
Réfection de la structure ferroviaire du boulevard Lacordaire à Montréal
Point milliaire 135.72, subdivision Saint-Laurent

Monsieur,

La présente fait suite à la réception de votre lettre d'intention datée du 18 avril 2016 concernant l'entretien de la structure ferroviaire enjambant le boulevard Lacordaire, au point milliaire 135.72 de la subdivision Saint-Laurent, à Montréal. Conformément à l'ordonnance 123152, la Ville de Montréal est responsable des frais d'entretien de la structure en question.

Le CN prévoit procéder en 2017 à la préparation des documents d'ingénierie et d'appel d'offres, suite à votre acceptation des frais ventilés ci-dessous. Les travaux de réfection sont prévus en 2018, et feront l'objet d'une seconde demande d'autorisation budgétaire.

Préparation des plans, devis et documents d'appel d'offres (AECOM)	\$ 64,000.00
CN - Services techniques et gestion de projet	\$ 10,000.00
CN - Signaux et communications (localisation et déplacement de câbles)	\$ 5,000.00
Sous-total	\$ 79,000.00
Frais 3% (Consultants)	\$ 1,920.00
Contingences (15%)	\$ 11,850.00
TOTAL (taxes non incluses)	\$ 92,770.00

L'estimation totale des coûts pour la préparation des plans & devis et des documents d'appels d'offres s'élève à **92,770.00\$**. Tout dépassement du budget vous sera annoncé à l'avance et fera l'objet d'une approbation préalable. Il est entendu que le montant cité ne représente qu'une estimation et que seul les coûts réels seront facturés. Ce budget sera soumis à une revue durant les travaux, afin d'évaluer s'il est suffisant pour compléter les travaux.

La Ville de Montréal s'engage à avancer au CN, avant le début des travaux, une somme équivalente à 50% du montant des travaux. Cette avance de fond est conservée par le CN jusqu'à ce que les travaux soient complétés à 50% du montant estimé. Lorsque le seuil précité de 50% aura été atteint, l'avance de fond servira à payer les coûts du projet jusqu'à épuisement de l'avance de fond. Toute somme non utilisée pour le projet est remboursée à la Ville de Montréal.

Autorisation budgétaire de la présente lettre :	\$ 92,770.00
---	--------------

Avance de fond :	\$ 46,385.00
------------------	--------------

Afin que puissions procéder au démarrage du projet de réfection de la structure ferroviaire du boulevard Lacordaire à Montréal, vous devez vous engager à respecter les termes et conditions précités en faisant signer la présente lettre par un(e) responsable autorisé(e) au sein de votre organisation.

Veuillez agréer, Monsieur Jaber, nos salutations distinguées.

Pierre Renaud

Directeur – Conception et Construction

Ville de Montréal – Division gestion d'actifs – Ponts et tunnels
801, rue Brennan, 8^e étage
Montréal (Québec), H3C 0G4

Nous avons pris connaissance des termes et conditions de cette lettre et les acceptons.

Signé à _____ le _____

RESPONSABLE

TÉMOIN

Nom en lettres moulées

Nom en lettres moulées

Titre

Titre

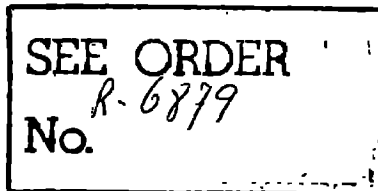
Signature

Signature

BOARD OF TRANSPORT COMMISSIONERS FOR CANADA

MONDAY, THE 16TH DAY OF
JANUARY, A. D. 1967

J. E. DUMONTIER,
Deputy Chief Commissioner.
W. R. IRWIN,
Commissioner.

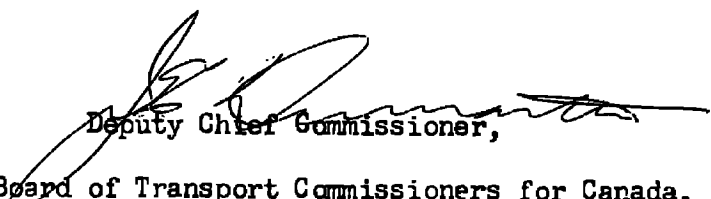


IN THE MATTER OF the application of the Cities of Montreal North and St. Leonard, hereinafter called the "Applicants", for an Order authorizing the construction of a subway to carry Lacordaire Boulevard across and under the right of way and tracks of the Canadian National Railways, in the Municipalities of Montreal North and St. Leonard, County of Bourget, Province of Quebec, mileage 135.72 Joliette Subdivision, as shown on General Layout Drawing No. S-10385-1, dated October 20, 1966, on file with the Board under file No. 26782.1124:

UPON reading the submissions filed -

IT IS HEREBY ORDERED AS FOLLOWS:

1. The Applicants are authorized to construct a subway to carry Lacordaire Boulevard across and under the right of way and tracks of the Canadian National Railways, in the Municipalities of Montreal North and St. Leonard, County of Bourget, Province of Quebec, mileage 135.72 Joliette Subdivision, as shown on the said drawing on file with the Board under file No. 26782.1124.
2. The said subway shall be constructed in compliance with the provisions of General Order E-5; detailed plans shall be submitted to and approved by an Engineer of the Board before construction is undertaken.
3. The cost of construction, as well as the cost of maintenance of the subway hereby authorized shall be borne and paid fifty per cent by each of the Applicants.



Deputy Chief Commissioner,

The Board of Transport Commissioners for Canada.

Dossier # : 1177091005

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voirie
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 106 662,31 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) dans le cadre de la réfection de la structure CN/Lacordaire, pour la préparation des plans et devis ainsi que des documents d'appel d'offres

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT 1177091005.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Jorge PALMA-GONZALES
Préposé au budget
Tél : 514 872-4014

Co-Auteur
Marie Claude Pierre
Agent Comptable Analyste
514-868-3837

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Maria BARDINA
Conseillère budgétaire
Tél : 514 872-2563

Division : Service des finances - Dir. du conseil et soutien financiers



Dossier # : 1175323010

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction , Division évaluation et transactions immobilières , Section location
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet de renouvellement de bail par lequel la Ville confie l'exploitation d'un stationnement tarifé à Gestion 1001 Dominion Square inc., pour une durée additionnelle de 2 ans, à compter du 1er février 2018, un stationnement souterrain, sis au 1199, rue Peel, d'une capacité approximative de 176 places de stationnement, moyennant une recette totale de 565 700 \$ excluant les taxes. Bâtiment 0781.

Il est recommandé :

1. d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Gestion 1001 Dominion Square inc., pour une période additionnelle de 2 ans, à compter du 1er février 2018, pour un stationnement souterrain situé au 1199, rue Peel, d'une capacité approximative de 176 places de stationnement, moyennant une recette totale de 565 700 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation de bail;
2. d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-07 11:10

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1175323010

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction , Division évaluation et transactions immobilières , Section location
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet de renouvellement de bail par lequel la Ville confie l'exploitation d'un stationnement tarifé à Gestion 1001 Dominion Square inc., pour une durée additionnelle de 2 ans, à compter du 1er février 2018, un stationnement souterrain, sis au 1199, rue Peel, d'une capacité approximative de 176 places de stationnement, moyennant une recette totale de 565 700 \$ excluant les taxes. Bâtiment 0781.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la résolution CE17 0230, la Ville a confié l'exploitation du stationnement tarifé à Gestion 1001 Dominion Square inc., d'une capacité approximative de 176 places, situé au 1199, rue Peel, à Montréal, sur les parties des lots 1 340 248 et 1 515 618 du cadastre du Québec, pour un terme d'une année débutant le 1er février 2017. Le bail viendra à échéance au 31 janvier 2018.

En 1985, la Ville a construit le stationnement souterrain qui est situé en tréfonds de la rue Square Dominion et sous le parc Square Dorchester et adjacent au stationnement souterrain du propriétaire de l'immeuble voisin situé au 1010, rue Sainte-Catherine Ouest. D'un commun accord avec le propriétaire, les accès de son stationnement ont été relocalisés. La nouvelle entrée est maintenant située sur la rue Peel et la nouvelle sortie sur la rue Metcalfe.

Cet aménagement a eu pour conséquence d'enclaver le stationnement intérieur du propriétaire de l'immeuble voisin et a obligé la Ville à prévoir des aménagements spécifiques pour les besoins opérationnels du propriétaire de l'immeuble voisin, tel que : une aire de débarcadère, une section pour le conteneur à déchets et à graisse et finalement des espaces communs pour les besoins en matière de sécurité, évacuation etc.

La configuration actuelle du stationnement souterrain implique les enjeux suivants:

- établir des règles d'exploitation du stationnement souterrain en accord avec le propriétaire actuel;
- établir des règles de gestion communes;
- compléter les travaux de réfection de la membrane du toit du stationnement souterrain qui étaient prévus lors du réaménagement final du parc du Square Dorchester;
- démolir et réaménager l'espace d'entreposage vacant afin d'augmenter la capacité totale des places de stationnement souterrain.

Considérant que la configuration actuelle ne permet pas le transfert de l'exploitation du

stationnement à la Société en commandite de stationnement de Montréal, le Service de la gestion et de la planification immobilière (le « SGPI ») est favorable à confier l'exploitation du stationnement à Gestion 1001 Dominion Square inc. pour une période additionnelle de 2 ans, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de renouvellement de bail.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE17 0230 - 22 février 2017 d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal confie l'exploitation d'un stationnement tarifé à la compagnie de Gestion 1001 Dominion Square inc. sis au 1199, rue Peel, à Montréal, d'une capacité approximative de 176 places de stationnement, débutant le 1^{er} février 2017, moyennant une recette totale de 273 000 \$ plus taxes.

DESCRIPTION

Le présent sommaire décisionnel vise à faire approuver un projet de bail par lequel la Ville confie l'exploitation du stationnement tarifé à Gestion Dominion 1001 Square inc., d'une capacité approximative de 176 places, situé au 1199, rue Peel, sur les parties des lots 1 340 248 et 1 515 618 du cadastre du Québec, pour une période additionnelle de 2 ans, débutant le 1^{er} février 2018, pour une recette totale de 565 700 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions stipulés au présent bail.

Compte tenu que ce stationnement est très fréquenté, la Ville a demandé au locataire de s'assurer que cette partie soit pour du stationnement à courte durée, afin de maximiser l'achalandage du site.

Le SGPI évalue actuellement la possibilité de démolir l'espace d'entreposage qui est situé à l'intérieur du stationnement souterrain afin de permettre d'augmenter le nombre de places de stationnement disponibles. Un sommaire décisionnel sera présenté ultérieurement à cet effet.

JUSTIFICATION

Le SGPI est en accord avec la présente et a conclu une prolongation de bail avec le locataire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voici les recettes prévues pour un terme de 2 ans, commençant le 1^{er} février 2018 et se terminant au 31 janvier 2020 inclusivement.

	Recettes annuelles 1 ^{er} février 2017 au 31 janvier 2018	Recettes annuelles 1 ^{er} février au 31 décembre 2018	Recettes annuelles 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	Recettes du 1 ^{er} au 31 janvier 2020	Total
Recette de loyer	273 000,00 \$	256 666,67 \$	285 233,33 \$	23 800,00 \$	565 700,00 \$
TPS (5 %)	13 650,00 \$	12 833,33 \$	14 256,67 \$	1 190,00 \$	28 280,00 \$
TVQ (9,975 %)	27 231,75 \$	25 602,50 \$	28 452,02 \$	2 374,05 \$	56 428,57 \$
Recette totale	313 881,75 \$	295 102,50 \$	327 942,02 \$	27 364,05 \$	650 411,57 \$

Le locataire assumera les frais d'exploitation et les taxes foncières du stationnement souterrain.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le refus de l'administration d'entériner le bail, la Ville subira une perte de revenu de 565 700 \$.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre LACOSTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Sylvain DUCAS, Service de la mise en valeur du territoire
Gilles DUFORT, Service de la mise en valeur du territoire
Marc LABELLE, Ville-Marie

Lecture :

Sylvain DUCAS, 16 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martine D'ASTOUS
Conseillère en Immobilier

Tél : 514-872-2493
Télécop. : 514-872-8350

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-16

Guyline CORMIER
Chef de division - Division des locations

Tél : 514 872-8484
Télécop. : 514 872-8350

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières et de la
sécurité

Tél : 514-868-3844

Approuvé le : 2017-12-01

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI

Tél : 514 872-1049

Approuvé le : 2017-12-01

CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL

ENTRE

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M^e Yves Saindon, greffier dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02 004, article 6;

(Ci-après nommée « **Locateur** »)

ET

GESTION 1001 DOMINION SQUARE INC., personne morale constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son siège au 1010, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1200, à Montréal, province de Québec, H3B 3S3, agissant et représenté par M. Robert Last, vice-président exécutif, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

(Ci-après nommée « **Locataire** »)

ATTENDU QU'aux termes d'un bail intervenu entre la Ville de Montréal et Gestion 1001 Dominion Square inc., le 2 mars 2017, pour les fins d'un stationnement souterrain, sis au 1199, rue Peel, à Montréal, ayant une capacité approximative de cent soixante-seize (176) places de stationnement pour une période d'une (1) année, commençant le 1^{er} février 2017 et se terminant le 31 janvier 2018, (ci-après appelée « **Bail** »);

ATTENDU QUE les parties souhaitent prolonger la durée du Bail pour une période additionnelle de deux (2) ans, à compter du 1^{er} février 2018 et se terminant au 31 janvier 2020;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite Politique au Locataire et qu'en vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

ATTENDU QUE les Parties désirent apporter des modifications au Bail qui s'appliqueront à la convention de renouvellement de bail.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1 Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du Bail.

2 Durée

Cette convention de renouvellement est consentie pour un terme de deux (2) ans commençant le 1^{er} février 2018 et se terminant le 31 janvier 2020, sans autre avis.

Nonobstant les dispositions de l'article 1878 du Code civil du Québec, le Bail ne pourra être reconduit tacitement. Ainsi, le Bail se terminera de plein droit à son échéance sans autre avis.

Paraphes	
Locateur	Locataire

3 **Loyer**

Le Bail est consenti en considération des loyers annuels suivants :

Pour la période du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019, le Locataire s'engage à payer un loyer annuel de deux cent quatre-vingt mille dollars (280 000\$) plus taxes, payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars et trente-trois cents (23 333,33 \$) chacun, auxquels s'ajoutent les taxes de vente, d'avance au début de chaque mois à compter du 1^{er} février 2018.

Pour la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020, le Locataire s'engage à payer au Locateur, un loyer annuel de deux cent quatre-cinq mille six cent dollars (285 600\$) plus taxes, payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de vingt-trois mille huit cents dollars (23 800,00 \$) chacun, auxquels s'ajoutent les taxes de vente, d'avance au début de chaque mois à compter du 1^{er} février 2019.

4 **Résiliation**

Le Locateur pourra résilier le Bail durant la Durée du terme, moyennant un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours au Locataire à cet effet. La résiliation deviendra effective à l'expiration de ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours. Toute telle résiliation sera faite sans compensation ni indemnité de quelque nature que ce soit de la part du Locateur envers le Locataire.

En cas de résiliation, le Locataire s'engage à remettre les Lieux loués à la date de résiliation, dans leur état original, sous réserve de l'usure normale.

5 **Intégration des termes au Bail**

Sous réserve des dispositions et engagements spécifiquement convenus à la Convention de renouvellement de bail, et tous les autres engagements, conditions et stipulations s'appliqueront mutatis mutandis aux Lieux loués et continueront de lier les Parties.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente, en double exemplaires, à Montréal, province de Québec, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

VILLE DE MONTRÉAL :

Signée par le Locateur, à Montréal, ce _____e jour du mois de _____2017

Par : _____
Yves Saindon, Greffier

GESTION 1001 DOMINION SQUARE INC. :

Signée par le Locataire, à Montréal, ce _____e jour du mois de _____2017

Par : _____
Robert Last, V-P exécutif

Cette Convention de renouvellement de bail a été approuvée par le comité exécutif de la Ville le 2017. (CE)

Paraphes	
Locateur	Locataire

Dossier # : 1175323010

Unité administrative responsable :

Service de la gestion et de la planification immobilière ,
Direction , Division évaluation et transactions immobilières ,
Section location

Objet :

Approuver un projet de renouvellement de bail par lequel la Ville confie l'exploitation d'un stationnement tarifé à Gestion 1001 Dominion Square inc., pour une durée additionnelle de 2 ans, à compter du 1er février 2018, un stationnement souterrain, sis au 1199, rue Peel, d'une capacité approximative de 176 places de stationnement, moyennant une recette totale de 565 700 \$ excluant les taxes. Bâtiment 0781.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1175323010 - Location sationnement 1199 Peel.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre LACOSTE
Préposé au budget
Tél : 872-4065

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-17

Dominique BALLO
conseiller budgétaire
Tél : 514 872 7344

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1171508003

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction Cinéma-Festivals-Événements , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver un protocole de soutien technique, dont la valeur est estimée à 300 000 \$, et autoriser l'occupation du domaine public à l'occasion du festival Montréal en Lumière du 22 février au 4 mars 2018.

Il est recommandé:

1- d'approuver un protocole de soutien technique;

2- d'autoriser l'occupation du domaine public à l'occasion du festival «Montréal en Lumière» du 22 février au 4 mars 2018.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-18 11:53

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1171508003

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction Cinéma-Festivals-Événements , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver un protocole de soutien technique, dont la valeur est estimée à 300 000 \$, et autoriser l'occupation du domaine public à l'occasion du festival Montréal en Lumière du 22 février au 4 mars 2018.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le but de consolider et d'harmoniser les actions de la Ville en matière de soutien et d'encadrement des festivals et des grands événements de calibre métropolitain, national et international, le comité exécutif rapatriait, le 30 mars 2005, le pouvoir d'appliquer les règlements relatifs à l'occupation du domaine public pour les festivals et les événements de calibre métropolitain, national et international, en plus de ses pouvoirs prévus en vertu de l'article 69.1 de l'annexe C de la Charte de la Ville.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 0101 - 23 janvier 2017 - Approuver un protocole de soutien technique estimé à 300 000 \$ et autoriser l'occupation du domaine public à l'occasion du festival «Montréal en Lumière» du 23 février au 12 mars 2017.

CM16 0229 - 22 février 2016 : Approuver les orientations en matière de soutien financier des festivals et événements majeurs et des marchés et vitrine à Montréal pour les années 2016 et 2017 / Approuver un montant de 7 900 000 \$ alloué à cette fin dans le cadre de l'entente de 175 M\$ pour soutenir la stratégie Imaginer-Réaliser Montréal 202, dont 430 000 \$ pour les marchés et vitrines / Accorder un soutien financier totalisant la somme de 7 470 000 \$ à 11 festivals montréalais / Approuver les projets de convention à cet effet .

DESCRIPTION

Les coûts engendrés en biens et services pour la Ville pour la tenue de «Montréal en Lumière» représentent une valeur de l'ordre de 300 000 \$. Cet ordre de grandeur estimé par le Service de la culture a pour objectif d'informer les élus des biens et services municipaux requis; en aucun temps il sera utilisé à des fins de convention.

Le présent dossier fait état d'un festival de calibre métropolitain, national et international pour lequel le Comité exécutif de la Ville de Montréal doit autoriser la tenue, l'occupation du domaine public et la signature de protocoles de soutien technique. Les décisions concernant les dérogations à la réglementation municipale sur l'affichage, la vente et le bruit relèvent des pouvoirs des conseils d'arrondissement. Un dossier décisionnel distinct sera préparé à cette fin pour ce festival et présenter à la séance du conseil d'arrondissement de Ville-Marie de février 2018.

Cet événement se déroulera dans le Quartier des spectacles - Pôle Place-des-Arts délimité par les rues De Maisonneuve, René-Lévesque, De Bleury et Saint-Laurent, conformément au protocole et au plan en annexe.

JUSTIFICATION

Les recommandations contenues dans ce sommaire décisionnel font état d'un consensus général des divers intervenants municipaux, incluant le Service des incendies et le Service de la police, impliqués dans le soutien logistique et technique aux festivals et événements culturels.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour 2018, une entente d'aide financière de 600 000 \$ est prévue avec l'organisme Festival Montréal en lumière inc., à même les crédits réguliers du Service de la culture. Par conséquent, un dossier décisionnel distinct, faisant l'objet de la participation financière de la Ville de Montréal au Festival Montréal en lumière inc., sera déposé pour approbation au conseil municipal du 19 février 2018.

Aperçu financier des dernières années :

Festivals Montréal en lumière	2014	2015	2016	2017
Soutien financier	550 000 \$	575 000 \$	600 000 \$	600 000 \$
Soutien technique	390 000 \$	355 000 \$	300 000 \$	300 000 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce genre d'événement favorise la diversité et le dynamisme culturel, l'accessibilité universelle, les échanges entre les citoyens et le décroisement (intergénérationnel, social et culturel); il encourage aussi le respect de l'environnement et la mise en place de mesures écoresponsables en se conformant à la norme québécoise pour la gestion responsable d'événements.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les impacts majeurs sont les suivants. L'événement :

- contribue à une animation urbaine de qualité au profit des citoyens montréalais;
- positionne et renforce Montréal comme « *Ville de festivals* » toute l'année durant;
- génère des retombées récréotouristiques et économiques majeures;
- favorise le rayonnement culturel de la métropole.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un protocole de visibilité est en vigueur et doit être appliqué par l'organisme.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conclure la convention requise avec l'organisme.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, les signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Guy CHARBONNEAU, Ville-Marie
Daniel GIRARD, Service de sécurité incendie de Montréal

Lecture :

Guy CHARBONNEAU, 8 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louise MÉNARD
Agent de développement culturel

Tél : 872-7846
Télocop. : 2-1153

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Daniel BISSONNETTE
Directeur Cinéma - Festivals - Événements

Tél : 514 872-2884
Télocop. : 514 872-3409

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Suzanne LAVERDIÈRE
Directrice

Tél : 514-872-4600
Approuvé le : 2017-12-18

PROTOCOLE D'ENTENTE – SOUTIEN TECHNIQUE

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CM03 0836 et de l'article 96 de la Loi sur les cités et villes;

Ci-après appelée la « **VILLE** »

ET : **FESTIVAL MONTRÉAL EN LUMIÈRE INC**, personne morale légalement constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies*, dont l'adresse principale est au 400, boulevard de Maisonneuve Ouest, 9e étage, Montréal Québec, H3A 1L4, agissant et représentée par Mme Véronique Landry, directrice principale affaires gouvernementales, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration adoptée à une assemblée tenue le 22 juin 2017

Ci-après appelée l' « **ORGANISME** »

ATTENDU QUE l'Organisme sollicite l'aide de la Ville afin de tenir à Montréal, du 8 au 11 février, le montage, du 22 février au 4 mars, l'événement et du 5 au 9 mars 2018 le démontage « Montréal en Lumière » (ci-après appelé l' « Événement »);

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION**

Dans le présent protocole, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

- 1.1 « **Responsable** » : le Directeur de la Direction Cinéma – Festivals – Événements ou son représentant dûment autorisé du Bureau des festivals et des événements culturels;
- 1.2 « **Site** » : les rues, les parcs et les places utilisés pour la réalisation de l'Événement sur le territoire du Quartier des spectacles :Pôle PDA pour la tenue de l'événement (délimité par les rues : Président-Kennedy, René-Lévesque, Saint-Urbain et De Bleury) approuvés par les autorités compétentes de la Ville;

1.3 Le préambule fait partie intégrante du présent protocole.

ARTICLE 2 **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

Sous réserve de circonstances qui rendraient, à son avis, l'accomplissement de l'une quelconque des clauses suivantes inopportune, défavorable à l'ordre public ou susceptible de nuire à la sécurité du public, la Ville s'engage à :

- 2.1 sous réserve du paragraphe 2.2, mettre le Site à la disposition de l'Organisme en vue de la tenue de l'Événement, selon les modalités et conditions prescrites par les résolutions et ordonnances qui seront adoptées à cette fin et uniquement durant les périodes qui y sont déterminées, la Ville ayant accès en tout temps à toute partie du Site afin d'y exercer ses pouvoirs, y compris celui d'exécuter des travaux urgents;
- 2.2 assumer, à ses frais, la réfection de la chaussée pour permettre la tenue de l'Événement dans la mesure où la Ville dispose des ressources humaines et financières suffisantes pour ce faire; dans le cas contraire, la Ville est disposée à travailler conjointement avec l'Organisme pour trouver des solutions alternatives, étant entendu que ce dernier n'a aucun recours contre la Ville du fait du changement des conditions de la tenue de l'Événement;
- 2.3 prêter certains équipements et fournir certains services techniques, sous réserve de la disponibilité de ces ressources matérielles et techniques. La Ville n'assumera aucuns frais si l'Organisme doit procéder à la location d'équipement;
- 2.4 assurer la coordination de l'ensemble des services publics et parapublics;
- 2.5 assumer les frais d'entrave (occupation du domaine public) et la perte de revenus de parcomètres engendrés par la tenue de l'événement sur le domaine public.

ARTICLE 3 **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération de l'ensemble du soutien offert par la Ville, l'Organisme prend les engagements suivants :

- 3.1.1 présenter l'Événement sur le Site, aux dates indiquées au préambule, conformément au présent protocole et à ses Annexes;
- 3.2 assumer toute l'organisation et le financement complet du programme des activités reliées à l'Événement;
- 3.3 soumettre au Responsable, pour approbation, le Site de l'Événement;
- 3.4 mettre en place les installations et les aménagements approuvés par le Responsable en respectant toutes les modalités d'occupation qui lui sont communiquées par la Ville

et sans porter atteinte au mobilier urbain et à l'intégrité du Site. L'Organisme devra remettre les lieux dans l'état initial dans les (5) cinq jours suivant la fin de l'Événement;

- 3.5 adapter le Site de l'Événement afin de le rendre accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (motrices, visuelles, auditives, intellectuelles ou verbales);
- 3.6 payer à la Ville, sur réception d'une facture à cet effet, le coût des dommages causés à la propriété de celle-ci en raison de l'Événement, tel que ces dommages ont été établis par la Ville;
- 3.7 soumettre au Responsable, pour approbation, une liste ventilée des besoins techniques et matériels, des installations et aménagement requis (2) deux mois avant la présentation de l'Événement;
- 3.8 soumettre au Responsable, pour approbation, un plan de communication des entraves à la circulation et en assurer la mise en application;
- 3.9 respecter la réglementation, fournir et installer la signalisation appropriée prescrite par le Code de la sécurité routière, par exemple : en vue d'interdire le stationnement lors de l'Événement, de rediriger la circulation dans le cas d'une fermeture de rue, et transmettre au Responsable les documents relatifs à cette installation (entre autres, le plan de signalisation et le personnel requis, ainsi que le formulaire intitulé « Installation de panneaux prohibant le stationnement ») et assurer à ses frais le service de remorquage, s'il y a lieu;
- 3.10 accomplir les démarches nécessaires afin de mettre sur pied des mesures compensatoires pour les citoyens privés de certains privilèges (stationnement réservé sur rue pour résident, accès à leur résidence, feuillets informatifs aux passants);
- 3.11 se conformer aux lois, règlements et ordonnances applicables à l'Événement et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, aux ordonnances autorisant la fermeture de rues, la vente temporaire d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non alcoolisées et aux ordonnances autorisant l'émission de bruit au moyen d'appareils sonores et à toute autre consigne transmise par le Responsable;
- 3.12 respecter toutes les normes de sécurité en vigueur à la Ville, se conformer aux exigences des différents services et instances publiques concernés et aux directives qui lui sont communiquées par le Responsable;
- 3.13 exploiter ou superviser lui-même les kiosques de produits alimentaires, de rafraîchissements et de produits promotionnels reliés à l'Événement;
- 3.14 payer directement aux organismes qui les imposent, tous impôts, taxes, permis et droits exigés en raison de la tenue de l'Événement et des activités qui y sont reliées;
- 3.15 conserver son statut d'organisme à but non lucratif pendant toute la durée du Protocole.
- 3.16 présenter les initiatives, les actions entreprises ou un plan de récupération des matières recyclables favorisant la gestion écoresponsable de l'événement;

- 3.17 transmettre au Responsable, (3) trois mois après l'Événement, un bilan financier et un rapport d'activités incluant notamment la revue de presse, les bénéfices ou les retombées de l'événement. Le rapport d'activité devra également indiquer les améliorations constatées par rapport aux bénéfices et retombées obtenus au cours de l'année précédente.

ARTICLE 4 **DÉFAUT**

- 4.1 Aux fins des présentes, l'Organisme est en défaut :
- 4.1.1 Si l'administration de ses affaires passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaire ou autre, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
 - 4.1.2 S'il a fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
 - 4.1.3 S'il n'exécute pas toutes et chacune de ses obligations prises aux termes des articles 3.1 à 3.17 du présent protocole;
 - 4.1.4 S'il perd son statut d'organisme à but non lucratif.
- 4.2 Dans les cas mentionnés aux sous-paragraphes 4.1.1 et 4.1.3, la Ville peut, à son entière discrétion résilier le présent protocole sans préjudice quant à ses droits et recours. Dans les cas mentionnés au sous-paragraphe 4.1.3, le Responsable avise l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Si, malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la Ville peut résilier le présent protocole, à son entière discrétion.
- 4.3 Dans les cas prévus aux sous-paragraphes 4.1.2 et 4.1.4, le Protocole est résilié de plein droit.

ARTICLE 5 **RÉSILIATION**

- 5.1 Une partie peut, à son entière discrétion, par un avis écrit de trente (30) jours adressé par courrier recommandé à l'autre partie, résilier le présent protocole.
- 5.2 Dans une telle éventualité, chaque partie renonce expressément à toute réclamation ou recours en dommages ou en indemnité quelconque contre l'autre partie, en raison de l'exercice de ce droit de résiliation.

ARTICLE 6 **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

L'Organisme déclare et garantit :

- 6.1 qu'il a le pouvoir de conclure le présent protocole et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celui-ci;
- 6.2 qu'il est le propriétaire ou l'utilisateur autorisé de tous les droits de propriété intellectuelle pour toute représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle dans le cadre du présent protocole.

ARTICLE 7

INDEMNISATION ET ASSURANCES

- 7.1 L'Organisme garantit et tient la Ville indemne de toutes réclamations et de tous dommages de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de ce qui fait l'objet du présent protocole; il prend fait et cause pour la Ville dans toutes réclamations ou poursuites contre elle et l'indemnise de tous jugements et de toutes condamnations qui pourraient être prononcés contre elle et de toutes sommes qu'elle aura déboursées avant ou après jugement en raison de ce qui précède.
- 7.2 L'Organisme souscrit, à ses frais, auprès d'une compagnie d'assurances ayant son siège ou une place d'affaires au Québec et maintient en vigueur pendant la durée de l'Événement ainsi que pendant la période au cours de laquelle il a accès au Site ou que la Ville y dépose du matériel relatif à la présentation de celui-ci, que ce soit avant ou après la tenue de l'Événement, une police d'assurance responsabilité civile accordant, par événement ou accident, une protection minimale de (5) cinq millions de dollars pour les blessures corporelles et pour les dommages matériels. Cette police doit comporter un avenant qui désigne la Ville comme coassurée de l'Organisme. De plus, cet avenant doit stipuler qu'aucune franchise n'est applicable à la Ville et que la police ne pourra être résiliée sans un avis écrit de l'assureur à la Ville d'au moins cinq (5) jours ouvrables avant la tenue de l'Événement. L'Organisme doit remettre au Responsable, au moins quinze (15) jours ouvrables avant la tenue de l'Événement, copies de la police d'assurance et cet avenant.
- 7.3 L'Organisme s'engage à souscrire une assurance additionnelle pour feu, vol et vandalisme, au montant établi par le Responsable, couvrant tous les équipements prêtés par la Ville, pour les périodes ci-après indiquées :
 - 7.3.1 si l'équipement est livré par la Ville : depuis la livraison de l'équipement sur le Site par la Ville jusqu'à sa récupération par la Ville;
 - 7.3.2 si l'Organisme prend livraison de l'équipement : depuis le chargement de l'équipement, pendant le transport, et jusqu'au retour après la tenue de l'événement à l'endroit indiqué par le Responsable.
- 7.4 L'Organisme doit remettre au Responsable, au moins quinze (15) jours ouvrables avant la tenue de l'Événement, copies de la police et de l'avenant.

ARTICLE 8

DISPOSITIONS FINALES

- 8.1 L'Organisme reconnaît que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu du présent protocole constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signé celui-ci.

L'Organisme reconnaît que la Ville n'est en aucun cas responsable du défaut de remplir ses obligations, si tel défaut résulte d'une grève, de piquetage, d'une émeute, d'une agitation populaire, de l'acte d'une autorité publique, d'un cas fortuit ou de force majeure ou de toute autre raison hors du contrôle immédiat et direct de la Ville.

- 8.2 Aux fins des présentes, chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée à la première page du présent protocole ou à toute autre adresse, dans le district judiciaire de Montréal, dont elle aura préalablement avisé l'autre partie par courrier recommandé.
- 8.3 Le présent protocole lie les parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs, étant toutefois entendu que les obligations imposées à l'une des parties aux présentes ne peuvent être cédées qu'avec l'accord préalable écrit de l'autre partie.
- 8.4 L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.
- 8.5 Le présent protocole est régi par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ LE PRÉSENT PROTOCOLE D'ENTENTE EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le^e jour de 2018

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Monsieur Yves Saindon, greffier

Le^e jour de 2018

FESTIVAL MONTREAL EN LUMIÈRE INC.

Par : _____
Madame Véronique Landry, directrice
principale affaires gouvernementales

Ce protocole d'entente a été approuvé par conseil municipal de la Ville de Montréal, le^e jour de 20..... (Résolution).



Dossier # : 1174922021

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à « CORE Equipment inc », pour l'aménagement d'un camion de marquage de signalisation pour une somme maximale de 1 042 639.29 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 17-16253 (1 soum.).

Il est recommandé:

1. d'accorder au seul soumissionnaire « CORE Equipment inc », ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'aménagement d'un camion de marquage de lignes de signalisation, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 042 639.29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16253 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
2. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Benoit DAGENAI **Le** 2017-12-12 20:35

Signataire : Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1174922021

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à « CORE Equipment inc », pour l'aménagement d'un camion de marquage de signalisation pour une somme maximale de 1 042 639.29 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 17-16253 (1 soum.).

CONTENU

CONTEXTE

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) est l'unité d'affaires responsable de la gestion du parc de véhicules de la Ville. A ce titre, le SMRA voit à l'acquisition des véhicules et des équipements qui seront mis à la disposition des 19 arrondissements et services centraux.

Dans le cadre de sa planification d'achat pour l'année 2018, le SMRA a identifié le besoin d'aménager un châssis de camion acheté en 2016 (livré en 2017) en camion traceur de lignes. L'achat du châssis de camion et de son aménagement vise à remplacer une unité qui sera mise au rancart pour cause de désuétude.

Ce besoin a mené au lancement de l'appel d'offres public 17-16253 qui s'est tenu du 10 juillet au 18 septembre 2017. L'appel d'offres a été publié, durant la même période, dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) et les 10 juillet et 7 août dans le quotidien Le Devoir. Le délai de réception des soumissions a été de 71 jours incluant les dates de publication et d'ouverture des soumissions. La période de validité des soumissions indiquée à l'appel d'offres était de 150 jours civils suivant la date fixée pour l'ouverture de la soumission. Le 7 août 2017, la Ville émettait un addenda pour les motifs suivants :

- reporter la date d'ouverture des soumissions au 18 septembre 2017;
- annuler l'article 2.6 du devis technique;
- modifier les exigences de l'article 25.1 du devis technique; et
- modifier la clause no 5 des clauses administratives particulières qui concerne la garantie de soumission et d'exécution.

Conformément aux clauses administratives particulières de l'appel d'offres, le contrat est octroyé en entier au plus bas soumissionnaire conforme.

Le présent dossier nécessite l'approbation du conseil municipal car la dépense est liée à l'exercice d'une compétence locale supérieure à 500 000 \$.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 26 0168 – 6 juin 2016 : Autorisation d'un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers de l'arrondissement aux activités d'immobilisation financées au comptant pour un montant de 191 479,35 \$ - Octroi d'un contrat de 209 694,85 \$, taxes incluses à « Camions Excellence Peterbilt inc. », pour la fourniture d'un camion châssis cabine 4 X 2 à « Cabine basculante » - Appel d'offres public 16-15163 (1 soumissionnaire).

DESCRIPTION

Ce dossier vise l'octroi d'un contrat à « CORE Equipment inc. », au montant de 1 042 639,29 \$, taxes incluses, pour l'aménagement d'un camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion acheté en 2016 (307-17266). L'aménagement consiste à doter un châssis de camion d'une plate-forme en aluminium sur laquelle on fixe en permanence un poste d'opération et divers équipements et accessoires requis à la fonction « marquage et signalisation de la chaussée » : réservoirs (peinture, eau et microbilles) compresseur à air, réservoir hydraulique, caméra, système de communication, etc. Tous les éléments de l'aménagement seront sous la garantie de base du fabricant pour une période de 12 mois à partir de la date de mise en service du véhicule. La conception du camion permet d'effectuer le traçage des lignes du côté gauche et du côté droit simultanément ou encore un seul côté à la fois, et ce, à une vitesse de traçage d'environ 8 à 10 km/heure. Le camion est conçu pour un usage en zone urbaine.

Le camion traceur de lignes sera mis à la disposition de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie lequel est responsable du marquage et de la signalisation sur la chaussée sur le territoire des neuf arrondissements de l'ancienne ville de Montréal.

Provision

Un camion traceur de lignes est un véhicule de spécialité susceptible de faire l'objet d'une adaptabilité en cours de fabrication. L'ajout d'équipements sur des projets d'aménagement complexes est une pratique courante qui permet d'optimiser un véhicule en fonction de son usage prévu. L'article 17 des clauses administratives particulières de l'appel d'offres permet l'ajout d'options ou d'équipements autres que ceux spécifiés au devis technique dans la mesure où le coût de ceux-ci n'augmente pas de plus de 20 % le prix unitaire, avant taxes. Pour pallier aux imprévus de fabrication, le SMRA s'est prévalu de cette clause pour inclure un frais de contingence de 10 % du prix unitaire.

Résumé des coûts d'acquisition

Description	Coût (avant taxes)	Coût (taxes incluses)	Coût (net de ristourne)
Prix unitaire - aménagement	824 400,00 \$	947 853,90 \$	865 516,95 \$
Provision de 10 %	82 440,00 \$	94 785,39 \$	86 551,69 \$
Total :	906 840,00 \$	1 042 639,29 \$	952 068,64 \$

Le délai de livraison précisé à la soumission est de 190 jours civils. L'article 9 des clauses administratives particulières prévoit une pénalité équivalente à 1 % par mois ou partie de mois (prorata) de retard à compter de la date prévue de livraison.

JUSTIFICATION

Cet achat s'inscrit dans une planification de désuétude du camion traceur de ligne 307-01061 qui sera mis au rancart en 2018. La durée de vie d'un camion de classe 307 est de 20 ans. La mise au rancart prématurée de ce camion, qui sera âgé de 17 ans en 2018, s'explique par une augmentation significative des coûts d'entretien et de réparation qui

entraîne des délais d'immobilisation qui sont susceptibles d'affecter les opérations de marquage et de signalisation de la chaussée.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'appel d'offres public 17-16253 pour lequel il y a eu 2 preneurs du cahier des charges.

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
CORE Equipment inc	947 853,90 \$		947 853,90 \$
Dernière estimation réalisée	1 034 775.00 \$		1 034 775.00 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>((la plus basse conforme – estimation))</i>			- 86 921,10 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			-8,40 %

L'un des deux preneurs du cahier des charges n'a pas présenté d'offres à la Ville dû à une consultation tardive des documents dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

L'estimation de la dépense d'un aménagement d'un camion traceur de lignes est un exercice difficile car la Ville possède qu'un seul camion de ce type à son parc de véhicules. Pour y parvenir, le rédacteur du devis technique s'est basé sur les données du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) du gouvernement du Québec qui a fait l'acquisition d'un camion similaire en 2014-2015. Il y a un écart négatif de 86 921,10 \$ (8,40 %) entre l'estimation et le coût du contrat à octroyer.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximal de ce contrat de 1 042 639,29 \$, taxes incluses, sera assumé comme suit :

Un montant maximal de 952 069 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale (17-066) destiné aux achats de véhicules et leurs équipements (projet 68102).

Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville centre en 2018.

La dépense totale de 1 042 639,29 \$ comprend un frais de contingence de 10 %, soit de 94 785,39 \$, taxes incluses, pour des modifications en cours de fabrication.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La motorisation du camion porteur respecte les normes de l'Agence américaine de protection de l'environnement en matière de réduction des émissions polluantes dans l'air. Cette acquisition répond donc aux objectifs de la Ville en matière de développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas remplacer un appareil qui a atteint sa durée de vie utile accentue le vieillissement du parc de véhicules de la Ville et augmente, de fait, les frais d'entretien et de réparation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Émission du bon de commande en janvier 2018
- Livraison en juillet 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Validation du processus d'approvisionnement :

Service de l'approvisionnement , Direction (Marc-André DESHAIES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Bruno CÔTÉ MARCHAND, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

Bruno CÔTÉ MARCHAND, 17 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lucie MC CUTCHEON
Agente de recherche

Tél : 514-868-3620
Télécop. : 514-872-1912

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-17

Simon DESRUISSEAUX
Chef de section

Tél : 514-872-1843
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude SAVAGE

Directeur

Tél :

514 872-1076

Approuvé le :

2017-12-11

Dossier # : 1174922021

Unité administrative responsable :

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

Objet :

Accorder un contrat à « CORE Equipment inc », pour l'aménagement d'un camion de marquage de signalisation pour une somme maximale de 1 042 639.29 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 17-16253 (1 soum.).

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



16253 - Intervention.pdf17-16253 - Det Cah Final.pdf17-16253 PV.pdf17-16253 tcp.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Marc-André DESHAIES
 Agent d'approvisionnement 2
Tél : 514 872-6850

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-20

Denis LECLERC
 Chef de section
Tél : 514 872-5241
Division : Acquisition de biens et services

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16253 No du GDD : 1174922021

Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un (1) camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion 4x2 fourni par la Ville

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité technique par l'unité cliente

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 10 - 7 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 1

Ouverture originalement prévue le : 21 - 8 - 2017 Date du dernier addenda émis : 7 - 8 - 2017

Ouverture faite le : 18 - 9 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 71 jrs

Date du comité de sélection : - - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 2 Nbre de soumissions reçues : 1 % de réponses : 50

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 150 jrs Date d'échéance initiale : 15 - 2 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 15 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées √ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√	# Lot
CORE EQUIPMENT INC.	947 853,90 \$	√	

Information additionnelle

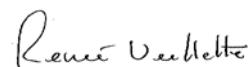
Le prix de la soumission de la firme Core Equipment inc. été corrigé. La différence entre le prix inscrit sur le procès verbal et celui inscrit au tableau des prix est due à une erreur de calcul de la TVQ. L'autre firme s'étant procuré le cahier des charges n'a pas déposé d'offres principalement dû à une consultation tardive des documents sur SÉAO.

Préparé par : Marc-André Deshaies

Le 20 - 11 - 2017

Tableau comparatif des prix reçus

#	Objet	Informations
1	Nom de l'agent d'approvisionnement	Renée Veillette
2	Titre de l'appel d'offres	Acquisition d'un (1) camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion 4 x 2 fourni par la Ville
4	No de l'appel d'offres	17-16253
5	Préposée au secrétariat	Marlyne Prairie Remis le 20 septembre 2017
6	Type de sollicitation	Publique
7	Date d'ouverture	18 sept. 2017
8	Service requérant	Service du matériel roulant et des ateliers
9	Requérant	Bruno C. Marchand



#	Soumissionnaire	Commentaires	Conformité (validée par l'agent d'approvisionnement)	No de soumission
1	CORE Equipment inc.	Soumission corrigée - erreur de calcul au niveau de la TPS	Conforme	22334

Agent d'approvisionnement	Renée Veillette
Numéro de l'appel d'offres	17-16253
Titre de l'appel d'offres	Acquisition d'un (1) camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion 4 x 2 fourni par la Ville

Soumissionnaires						CORE Equipment inc.	
G	Item	Articles	Unité de mesure	Qté	Terme (Nombre de périodes)	Coût unitaire	Total
	1	Aménagement d'un (1) camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion 4 x 2 fourni par la Ville	1	1	1	824 400,00 \$	824 400,00 \$
						Total	824 400,00 \$
						TPS	41 220,00 \$
						TVQ	82 233,90 \$
						TOTAL	947 853,90 \$

Soumissionnaire le moins cher au total

CORE Equipment inc.

Total avant taxes	824 400,00 \$
+ TPS	41 220,00 \$
+ TVQ	82 233,90 \$
Total	947 853,90 \$



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#)

[Service à la clientèle](#)

[Aide](#)

[Recherche avancée](#)

[FERMER LA SESSION](#)

[ENGLISH](#)

[Mon SEO](#)

[Mes avis](#)

[Rapports](#)

[Profil](#)

[Organisation](#)

[COMMANDES](#)

[PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

➤ **Résultats
d'ouverture**

[Contrat conclu](#)

Liste des commandes



Numéro : 17-16253

Numéro de référence : 1088812

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Acquisition d'un (1) camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion 4X2 fourni par la Ville

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	9056842619 380 Vansickle Road, , Unit 400 9056842619 St.Catharines, ON, L2S0B5 NEQ :	Monsieur Joe Barbas Téléphone : 905 684-2619 Télécopieur : 905 684-2619	Commande : (1315100) 2017-07-10 15 h 47 Transmission : 2017-07-10 15 h 47	2802815 - 17-16253 Addenda N° 1 - Report de date 2017-08-07 15 h 23 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Marquage Asphalte 110 Beechnut Avenue Pointe-Claire, QC, H9R 2B2 NEQ : 2267291484	Monsieur Greg Nesterenko Téléphone : 514 814-5341 Télécopieur : 2267291484	Commande : (1315110) 2017-07-10 15 h 57 Transmission : 2017-07-10 15 h 57	2802815 - 17-16253 Addenda N° 1 - Report de date 2017-08-07 15 h 23 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#) 

Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#) 

[Registre des entreprises non admissibles](#) 

[Autorité des marchés financiers](#) 

À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires







© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1174922021

Unité administrative responsable :	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
Objet :	Accorder un contrat à « CORE Equipment inc », pour l'aménagement d'un camion de marquage de signalisation pour une somme maximale de 1 042 639.29 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 17-16253 (1 soum.).

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1174922021 - Aménagement camion de marquage.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre-Luc STÉBEN
 Préposé au budget - Service des finances -
 Point de service HDV
Tél : 514 872-1021

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-20

Françoise TURGEON
 Conseillère budgétaire

Tél : 514 872-0946
Division : Service des finances - Point de service HDV



Dossier # : 1177231082

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018). Dépense totale de 2 477 584,07 \$ (contrat: 2 345 584,07 \$ + incidences: 132 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405517 - 10 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 2 477 584,07 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Meloche, division de Sintra, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 345 584,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405517 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-11-16 13:41

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231082

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
Objet :	Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018). Dépense totale de 2 477 584,07 \$ (contrat: 2 345 584,07 \$ + incidences: 132 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405517 - 10 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) s'est vu allouer un budget de 99 M\$ pour l'année 2018 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR). Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine¹, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction des transports soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'aient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SIVT financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT) de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux

arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR 2018 leur a été transmise en février dernier de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

La sélection des projets est effectuée par la Division de la gestion d'actifs à la Direction des transports du SIVT, alors que la gestion et la réalisation du programme sont sous la responsabilité de la Direction des infrastructures du SIVT.

Ces investissements alloués à la conservation du réseau routier témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la problématique de dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées.

La Direction des transports a mandaté la Direction des infrastructures du SIVT afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. *Pavement Asset Management*, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0078 - 30 mars 2017 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme SNC-Lavalin inc. pour une période de soixante (60) mois, pour la gestion et la surveillance des travaux du programme complémentaire de planage et revêtement ainsi que dans le domaine des infrastructures municipales du Service des infrastructures de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 16-15683 (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin (1177577001) ;

CG16 0121 - 25 février 2016 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Beaudoin Hurens inc. pour la gestion et la surveillance des travaux pour le Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour une somme maximale de 7 669 522,35 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 15-14826 (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin (1164102001).

DESCRIPTION

Les travaux de ce contrat consistent au planage et revêtement bitumineux à divers endroits dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018) et seront exécutés sur une distance totalisant environ 6,3 km.

Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'une liste de rues.

Dans la démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises aux arrondissements et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences s'élève à 305 945,75 \$, taxes incluses, soit 15 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres. Les contingences s'élèvent à 15 % en raison des risques reliés aux ajustements sur le terrain du profil proposé afin d'assurer un drainage efficient.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de communication ainsi que des frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Incidences et ristournes» en pièce jointe.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés (cautionnement, lettre d'engagement, licence de la RBQ, attestation de Revenu Québec, certificat d'attestation et déclaration relative aux conflits d'intérêt).

Le présent dossier répond à l'un des critères et l'une des conditions préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. En effet, il s'agit d'un contrat de plus de 2 M\$ pour lequel il existe un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.

Les dispositions contractuelles liées aux échéanciers concernent principalement les pénalités pour retard et sont décrites à l'article 5.1.14.3 des Clauses administratives générales du cahier des charges de l'appel d'offres 405517. Pour chaque jour de retard à terminer les travaux, l'entrepreneur doit payer à la Ville une pénalité de 0,1 % du prix du contrat accordé, excluant les taxes et le montant des contingences. Cette pénalité n'est jamais inférieure à 200 \$ par jour de retard. Aucun boni n'est prévu dans les documents de l'appel d'offres.

L'équipe de l'économie de la construction (ÉÉC) de la Division gestion de projets et économie de la construction (DGPEC) a procédé à l'analyse des soumissions. Au total, dix (10) entrepreneurs ont déposé une soumission. Il y a un écart favorable de 28,1 % entre la plus basse soumission et l'estimation de soumission préparée par l'ÉÉC.

Il faut mentionner que l'écart entre la plus basse et la plus haute soumission est 38,1 %. L'ÉÉC a observé qu'à l'exception de la plus basse et de la plus haute soumission, les autres soumissions sont étalées de façon régulière, ce qui indique un marché actif et concurrentiel.

L'analyse détaillée de la plus basse soumission montre que la plupart des écarts se trouvent principalement dans les activités de planage (environ 5 %), de pavage (environ 15 %) et de remplacement de la fonte des regards, chambres de vanne et puisards (environ 3 %).

L'ÉÉC a revu ces hypothèses pour les articles de pavage et a corrigé ses prix en conséquence. L'impact de cette modification de l'estimation a fait en sorte que l'écart avec la plus basse soumission aurait dû être toujours favorable d'environ 23 %.

En se basant sur ce qui précède, l'ÉÉC appuie la recommandation du contrat.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal relatif à ce contrat est de 2 477 584,07 \$, taxes incluses incluant des incidences de 132 000,00 \$, taxes incluses. Cette dépense est entièrement assumée par la

ville centrale et représente un coût net de 2 262 364,49 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le Règlement no 17-074 « Règlement autorisant un emprunt de 198 000 000 \$ pour le financement des travaux de planage et revêtement sur le réseau artériel de la Ville de Montréal ».

La répartition du coût des travaux et des incidences est présentée en pièces jointes dans les documents «Incidences et ristournes» et «Budget requis».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure à la date d'échéance de la validité de la soumission, soit le 15 février 2018, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

De plus, il est à noter que les travaux faisant l'objet du présent dossier ainsi que les autres travaux du programme complémentaire de planage et revêtement 2018 sont planifiés selon un échéancier très serré. Tout retard sur la réalisation des travaux aurait donc des conséquences sur les échéanciers de réalisation de l'ensemble du programme.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Commission sur l'examen des contrats : janvier 2018

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : août 2018

Fin des travaux : octobre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Robert MALEK, Lachine
Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports

Lecture :

Robert MALEK, 7 novembre 2017
Jean CARRIER, 6 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ngoc Thao DUONG
Ingenieur

Tél : 5148723192
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-06

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-11-14

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-11-14

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION
INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification	
No de l'appel d'offres :	405517
No du GDD :	1177231082
Titre de l'appel d'offres : Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine (PCPR 2018)	
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

Déroulement de l'appel d'offres	
Lancement effectué le :	25 - 9 - 2017
Ouverture originalement prévue le :	18 - 10 - 2017
Ouverture faite le :	18 - 10 - 2017
Délai total accordé aux soumissionnaires :	22 jrs

Addenda émis														
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	1													
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>														
<table border="1"> <tr> <th align="center" colspan="3">Date de l'addenda</th> </tr> <tr> <td align="center">6</td> <td align="center">-</td> <td align="center">10</td> </tr> <tr> <td align="center"></td> <td align="center"></td> <td align="center">2017</td> </tr> </table>	Date de l'addenda			6	-	10			2017	<table border="1"> <tr> <th align="center" colspan="2">Description sommaire de l'addenda</th> </tr> <tr> <td colspan="2">Modification du délai de réalisation des travaux ainsi que de la date probable de début des travaux. Modifications au cahier des charges (présence de terrasse, obligation sur les appareils de planage) et de quantités dans le bordereau de soumission (rectifications sur le mélange bitumineux fourni et posé à la main ainsi que les réparations de défauts ponctuels).</td> </tr> </table>	Description sommaire de l'addenda		Modification du délai de réalisation des travaux ainsi que de la date probable de début des travaux. Modifications au cahier des charges (présence de terrasse, obligation sur les appareils de planage) et de quantités dans le bordereau de soumission (rectifications sur le mélange bitumineux fourni et posé à la main ainsi que les réparations de défauts ponctuels).	
Date de l'addenda														
6	-	10												
		2017												
Description sommaire de l'addenda														
Modification du délai de réalisation des travaux ainsi que de la date probable de début des travaux. Modifications au cahier des charges (présence de terrasse, obligation sur les appareils de planage) et de quantités dans le bordereau de soumission (rectifications sur le mélange bitumineux fourni et posé à la main ainsi que les réparations de défauts ponctuels).														
	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)													
	200 000.00													

Analyse des soumissions			
Nbre de preneurs	13	Nbre de soumissions reçues	10
		% de réponses	77
		Nbre de soumissions rejetées	
		% de rejets	0.0
Soumissions rejetées (nom)		Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique	
Durée de la validité initiale de la soumission :		120	jrs
Date d'échéance initiale :		15	- 2 - 2018
Prolongation de la validité de la soumission de :			jrs
Date d'échéance révisée :		JJ	- MM - AAAA

Résultats de l'appel d'offres				
Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin			
	Avant contingences	Contingences	Total	
MELOCHE, DIVISION DE SINTRA	2 039 638.32	305 945.75	2 345 584.07	
EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC.	2 341 939.85	351 290.98	2 693 230.83	
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	2 423 654.15	363 548.12	2 787 202.27	
LES PAVAGES CHENAIL INC.	2 568 633.60	385 295.04	2 953 928.64	
LES PAVAGES ULTRA INC.	2 601 550.28	390 232.54	2 991 782.82	
LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGE JESKAR INC.	2 637 504.53	395 625.69	3 033 130.22	
ALI EXCAVATION INC	2 693 557.22	404 033.58	3 097 590.80	
PAVAGES METROPOLITAIN INC.	2 839 259.62	425 888.95	3 265 148.57	
LES ENTREPRISES CANBEC CONSTRUCTION INC.	2 914 189.80	437 128.48	3 351 318.28	
ROXBORO EXCAVATION INC.	3 296 891.17	494 533.68	3 791 424.85	
Estimation	Interne	2 837 882.21	425 682.34	3 263 564.55
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation				-28.1%
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse				14.8%
Dossier à être étudié par la CEC :		Oui	X	NON

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)					
	N.A.	OK		N.A.	OK
RBQ	☐	☒	AMF	☐	☒
RENA	☐	☒	Revenu Qc	☐	☒

Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant

Recommandation	
Nom du soumissionnaire :	MELOCHE, DIVISION DE SINTRA
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):	2 345 584.07
Montant des incidences (\$):	132 000.00
Date prévue de début des travaux :	7 - 8 - 2018
Date prévue de fin des travaux :	5 - 10 - 2018

Actifs visés par le projet

Soumission: 405517

Titre: Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine (PCPR2018)

Arrondissement: Lachine

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Planage et revêtement bitumineux (40mm à 75 mm)	71488	m ²	Longueur des tronçons: ± 6 300 mètres linéaires
Trottoir, Bordure et Mail				

Égout / Aqueduc				
Type d'Intervention et Diamètre		Quantité	Unité	Commentaires
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	
			m	

Éclairage / Feux				
Type d'Intervention		Quantité	Unité	Commentaires
			unité	
			unité	
			m lin.	
			m	
			intersection	

Préparé par:	N-T Duong, ing.MBA	Date:	2017-11-01
--------------	--------------------	-------	------------

SO405517 - Arrondissement Lachine

Liste des plans :

- C-6250 : 18^{ème} avenue de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Antoine
- C-6251 : 23^{ème} avenue de ch.-de-Liesse à la rue Alphonse-Garlèpy
- C-6252 : 32^{ème} avenue du Boul. Saint-Joseph à la rue Notre-Dame
- C-6253 : 54^{ème} avenue de la rue Victoria à la rue Sherbrooke
- C-6254 : 55^{ème} avenue de la rue Victoria à la rue Sir-George-Simpson
- C-6255 : rue Alphonse-Garlèpy de la 23^{ème} avenue à la rue Alphonse-Garlèpy
- C-6256 : rue Broadway de la 36^{ème} avenue à la 39^{ème} avenue
- C-6258 : rue Notre-Dame de la rue Dawes à la 25^{ème} avenue
- C-6259 : rue Onésime-Gagnon de la Joseph-Dubreuil à la 32^{ème} avenue
- C-6260 : rue Provost de la 42^{ème} avenue à la 46^{ème} avenue
- C-6261 : rue Provost de la 38^{ème} avenue à la 40^{ème} avenue
- C-6262 : rue Provost de la 36^{ème} avenue à la 37^{ème} avenue
- C-6263 : rue Saint-Antoine de la 37^{ème} avenue à la 35^{ème} avenue
- C-6265 : Boul. Saint-Joseph de la 34^{ème} avenue à la 32^{ème} avenue et 29^{ème} avenue à la 21^{ème} avenue.
- C-6266 : Boul. Saint-Joseph de la 11^{ème} avenue à la 6^{ème} avenue
- C-6267 : rue Sherbrooke de la 55^{ème} avenue à la 51^{ème} avenue
- C-6268 : rue Sherbrooke de la Rue Acadia à la 50^{ème} Avenue
- C-6269 : rue Sherbrooke de la 40^{ème} avenue à la 42^{ème} avenue
- C-6270 : rue Victoria de la 52^{ème} avenue à la rue Meadowbrook.

SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)		SOUSSION:	405517	DATE:
#GDD:	1177231082	DRM:	4055	2018/01/18
RESPONSABLE:	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA	GROUPE:		
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine (PCPR 2018)			

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **Direction des Transports-Gestion des actifs de la voirie**

info additionnelle

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
1755856075	169879	2 141 830.90 \$	2 345 584.07 \$	0.00 \$	305 945.75 \$	C
1755856077	169881	73 050.66 \$	0.00 \$	80 000.00 \$	0.00 \$	C
1755856076	169880	47 482.93 \$	0.0 \$	52 000.00 \$	0.00 \$	C
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		2 262 364.49 \$	2 345 584.07 \$	132 000.00 \$	305 945.75 \$	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat (dépense)</u>	<u>Incidences</u>	<u>Contingences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
0	0	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
SOUS-TOTAL		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	

TOTAL	2 262 364.49 \$	2 345 584.07 \$	132 000.00 \$	305 945.75 \$
TOTAL (Contrat + Incidences)		2 477 584.07 \$		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION:	405517	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE:	0	18/01/2018	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine (PCPR 2018)				

	Toutes taxes incluses
--	-----------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 345 584.07 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 305 945.75 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques 59 000.00 \$

Gestion des sols excavés 5 000.00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif 47 000.00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation 0.00 \$

Communication 21 000.00 \$

Gestion des impacts 0.00 \$

XXX 0.00 \$

XXX 0.00 \$

TOTAL À REPORTER 132 000.00 132 000.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 2 477 584.07 \$

Imputation (crédits) 2 262 364.49 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% TVQ 9.975%
107 744.47 214 950.22

Ristournes TPS et TVQ à 50% 215 219.58

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856075	SOUSSION:	405517	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	169879	GROUPE:	0	18/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	TRAVAUX DE VOIRIE À DIVERS ENDROITS DANS L'ARRONDISSEMENT LACHINE			
ENTREPRENEUR ▶	MELOCHE, division de SINTRA			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 345 584.07 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 305 945.75 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 2 345 584.07 \$

Imputation (crédits) 2 141 830.90 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	102 004.09	203 498.16
Ristournes TPS et TVQ à 50%	203 753.17	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856077	SOUSSION:	405517	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	169881	GROUPE:	0	18/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences techniques			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	59 000.00 \$
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	0.00 \$
Communication	21 000.00 \$
Gestion des impacts	
TOTAL À REPORTER	80 000.00 80 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 479.02	6 940.64
Ristournes TPS et TVQ à 50%	6 949.34	

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	--	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755856076	SOUSSION:	405517	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	169880	GROUPE:	0	18/01/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Incidences professionnelles (contrôle qualitatif et réhabilitation environnementale)			
ENTREPRENEUR >				
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Gestion des sols excavés	5 000.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	47 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Communication	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	52 000.00 52 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	2 261.36	4 511.42
Ristournes TPS et TVQ à 50%	4 517.07	

PLAN NUMÉRO:	CALCULÉ PAR >	Ngoc-Thao Duong, ing.MBA
--------------	---------------	--------------------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

SERVICE REQUERANT : 28-06
SERVICE EXECUTANT : 28-03

Dossier n°

117 7231082

Soumission: 405517

INTITULE : Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine (PCPR 2018)

PROJET : 55856

Sous-projet : 1755856075

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	2 142	0	0	2 142
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	2 142	0	0	2 142

Sous-projet : 1755856077

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	73	0	0	73
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	73	0	0	73

Sous-projet : 1755856076

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	48	0	0	48
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	48	0	0	48

TOTAL

		2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS	INVESTI NET	0	2 263	0	0	2 263
	SUBVENTION	0	0	0	0	0
	EMPRUNT NET	0	2 263	0	0	2 263

Signature	Nom en majuscules N-T DUONG, ING.MBA	Téléphone (514) 872 3192	Date 18 janv. 2018	Page 1 de 1
-----------	---	-----------------------------	-----------------------	----------------

405517 – Travaux de voirie à l'arrondissement de Lachine

Travaux de planage et revêtement bitumineux sur la 18^e avenue, la 23^e avenue, la 32^e avenue, la 54^e avenue, la 55^e Avenue, la rue Alphonse-Gariépy, la rue Broadway, la rue Notre-Dame, la rue Onésime-Gagnon, les rues Provost, la rue Saint-Antoine, les boulevards Saint-Joseph, les rues Sherbrooke et la rue Victoria

Tronçons	Entraves et enjeux de circulation
- la 18^e avenue, - la 23^e avenue, - la 32^e avenue, - la 54^e avenue, - la 55^e Avenue, - la rue Alphonse-Gariépy - la rue Broadway, - la rue Notre-Dame, - la rue Onésime-Gagnon, - les rues Provost, - la rue Saint-Antoine, - les boulevards Saint-Joseph. - les rues Sherbrooke, - la rue Victoria,	– Lors des phases 1 et 2, l'Entrepreneur ne peut fermer complètement les voies et/ou les intersections que pendant les heures de travaux. À la fin de chaque journée de travail, l'Entrepreneur doit rouvrir les voies et/ou les intersections à la circulation; – La plage horaire des travaux sur l'ensemble des rues à l'arrondissement de Lachine est de 7 h à 17 h 30; – L'ensemble des travaux sur la 23^e avenue, la rue Alphonse-Desjardins et la rue Onésime-Gagnon doivent être exécutés de nuit entre 21 h et 5h; – Aucune entrave complète n'est autorisée sur la 55^e avenue; – Les travaux sur le boulevard Saint-Joseph entre les 21^e et 34^e avenues doivent être exécutés après le 15 Septembre 2018 à cause de la présence de terrasses de rue; – Les travaux sur des tronçons desservant des écoles doivent être exécutés durant la période de vacances scolaires; – L'Entrepreneur doit installer un panneau d'information générale, dix jours avant le début des travaux, afin d'aviser les cyclistes de la fermeture des voies cyclables. – Conserver, en tout temps, les trottoirs et passages piétonniers libres d'obstacles et les accès aux propriétés fonctionnels. Si un trottoir ou passage piétonnier est entravé dans une direction, l'Entrepreneur doit fournir la signalisation complète afin de détourner les piétons et/ou cyclistes de l'autre côté de la rue. – Ajuster la signalisation existante à la configuration temporaire des travaux. – Lors des travaux de planage, l'Entrepreneur doit maintenir une voie de circulation dans chaque direction d'une largeur minimale de 3.1m sur les rues transversales lors des travaux aux intersections; – Sauf exception, l'Entrepreneur n'est autorisé à fermer qu'une seule intersection à la fois lors de l'avancement des travaux et ne peut effectuer les travaux que sur deux (2) tronçons consécutifs simultanément de part et d'autre d'une même intersection; – L'Entrepreneur doit maintenir et sécuriser les arrêts d'autobus de la S.T.M. Une coordination doit être faite entre le Directeur, l'Entrepreneur et la S.T.M.
Mesures de gestion des impacts applicables à l'ensemble du projet	- Pendant toute la durée des travaux, les résidents seront informés, au besoin, des restrictions applicables à la circulation.



Le 6 avril 2017

SINTRA INC.
A/S MONSIEUR GERMAIN PERRON
4984, PLACE DE LA SAVANE
MONTRÉAL (QC) H4P 2M9

N° de décision : 2017-CPSM-1018611

N° de client : 2700000307

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- ASPHALTE DES CANTONS, DIV. DE SINTRA INC.
- BÉTON ST-ÉPHREM, DIV. DE SINTRA INC.
- BÉTON ST-GEORGES, DIV. DE SINTRA INC.
- BÉTON ST-JOSEPH, DIV. DE SINTRA INC.
- COMPAGNIE ASPHALTE (CAL)
- CONSTRUCTION B.M.L., DIVISION DE SINTRA INC.
- CONSTRUCTION CHOINIÈRE, DIVISION DE SINTRA INC.
- FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC.
- LAMOTHE, DIV. DE SINTRA INC.
- LES PAVAGES LAURENTIENS, DIV. DE SINTRA INC.
- PAGÉ CONSTRUCTION, DIV. DE SINTRA INC.
- PAVAGES MÉGANTIC, DIVISION DE SINTRA INC.
- RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA INC.
- S.T.E.B., DIVISION DE SINTRA INC.
- SINTRA - DIVISION CENTRE
- SINTRA - DIVISION EST
- SINTRA - DIVISION OUEST
- SINTRA - RÉGION MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC
- SINTRA INC. - RÉGION ESTRIE

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal

800 square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3050

- SINTRA INC. - RÉGION MONTÉRÉGIE - RIVE-SUD
- SINTRA INC. - RÉGION RICHELIEU
- SINTRA INC., ÉNERGIE
- SINTRA INC.-RÉGION LANAUDIÈRE- LAURENTIDES

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). SINTRA INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **25 juillet 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier

Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

2.2

Nouvelle recherche

Dernière mise à jour : mercredi, 18 octobre 2017 à 19:30

Fiche de l'entreprise

Nom : SINTRA INC.

Adresse du siège social : 4984, PLACE DE LA SAVANE, , MONTRÉAL, QC, H4P 2M9, CANADA

Numéro de client à l'Autorité : 2700000307 ✓

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1145755295 ✓

Autres noms d'affaires

- ASPHALTE DES CANTONS, DIV. DE SINTRA INC.
-
- BÉTON ST-ÉPHREM, DIV. DE SINTRA INC.
-
- BÉTON ST-GEORGES, DIV. DE SINTRA INC.
-
- BÉTON ST-JOSEPH, DIV. DE SINTRA INC.
-
- COMPAGNIE ASPHALTE (CAL)
-
- CONSTRUCTION B.M.L., DIVISION DE SINTRA INC.
-
- CONSTRUCTION CHOINIÈRE, DIVISION DE SINTRA INC.
-
- FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC.
-
- LAMOTHE, DIV. DE SINTRA INC.
-
- LES BÉTONS CENTRIFUGÉS, DIVISION DE SINTRA
-
- LES PAVAGES LAURENTIENS, DIV. DE SINTRA INC.
-
- ✓ MELOCHE, DIVISION DE SINTRA
-
- PAGÉ CONSTRUCTION, DIV. DE SINTRA INC.
-
- PAVAGES MÉGANTIC, DIVISION DE SINTRA INC.
-
- RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA INC.
-
- S.T.E.B., DIVISION DE SINTRA INC.

- SINTRA - DIVISION CENTRE
-
- SINTRA - DIVISION EST
-
- SINTRA - DIVISION OUEST
-
- SINTRA - RÉGION MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC
-
- SINTRA INC. - RÉGION ESTRIE
-
- SINTRA INC. - RÉGION MONTÉRÉGIE - RIVE-SUD
-
- SINTRA INC. - RÉGION RICHELIEU
-
- SINTRA INC., ÉNERGIE
-
- SINTRA INC.-RÉGION LANAUDIÈRE- LAURENTIDES

Nouvelle recherche

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce registre, nous vous invitons à le faire par le biais de la demande d'information.



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 405517

Numéro de référence : 1105665

Statut : En attente de conclusion du contrat

Titre : Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine - (PCPR 2018)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 http://www.aliexcavation.com	<u>Madame Ana Fernandes</u> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	Commande : (1344179) 2017-09-25 8 h 39 Transmission : 2017-09-25 8 h 48	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 39 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 http://www.bauval.com	<u>Madame Johanne Vallée</u> Téléphone : 514 788-4660 Télécopieur :	Commande : (1344734) 2017-09-26 9 h 50 Transmission : 2017-09-26 9 h 53	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 37 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Eurovia Québec Construction Inc. (Montréal) 6200 St-Patrick Montréal, QC, H4E1b3	<u>Madame Ghislaine Dujmovic</u> Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur :	Commande : (1344589) 2017-09-25 16 h 39 Transmission : 2017-09-25 16 h 39	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 13 h 33 - Courriel

		Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique	
Les Constructions et Pavage Jeskar Inc. 5181 Amiens, suite 202 Montréal, QC, H1G 6N9	<u>Monsieur Richard Morin</u> Téléphone : 514 327-5454 Télécopieur : 514 327-4198	Commande : (1345088) 2017-09-26 16 h 42 Transmission : 2017-09-26 17 h 43	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 42 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6	<u>Monsieur Andrea BUCARO</u> Téléphone : 514 325-7729 Télécopieur : 514 325-7183	Commande : (1346486) 2017-09-30 6 h 41 Transmission : 2017-09-30 6 h 41	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 53 - Télécopie 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 10 h 25 - Télécopie 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 43 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entreprises Canbec Construction inc. 145 rue Richer (Lachine) Montréal, QC, H8R 1R4	<u>Monsieur Gustavo Cabanillas</u> Téléphone : 514 481-1226 Télécopieur : 514 481-0508	Commande : (1349314) 2017-10-11 9 h 05 Transmission : 2017-10-11 9 h 05	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-11 9 h 05 - Téléchargement 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-11 9 h 05 - Téléchargement 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-11 9 h 05 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-11 9 h 05 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com	<u>Monsieur Sylvain Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1344828) 2017-09-26 11 h 28 Transmission : 2017-09-26 11 h 28	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 13 h 33 - Courriel

		Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique	
Les Pavage Céka inc 1143, boul. St-Jean-Baptiste Québec, QC, J6R0H6 http://www.pavagesceka.com	Madame Julie Trembay Téléphone : 450 699-6671 Télécopieur : 450 699-1847	Commande : (1344644) 2017-09-26 8 h 07 Transmission : 2017-09-26 8 h 07	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 53 - Télécopie 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 10 h 25 - Télécopie 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 38 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Meloche, Division de Sintra 3125 boul Saint-Charles Kirkland, QC, H9H 3B9 http://sintra.ca	Madame Christiane Cloutier Téléphone : 514 695-3395 Télécopieur : 514 695-2316	Commande : (1344981) 2017-09-26 14 h 28 Transmission : 2017-09-26 14 h 42	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 40 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Pavage Chenail 104, St-Rémi, C.P. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L2L0	Madame Christine Barbeau Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur : 450 454-1158	Commande : (1344729) 2017-09-26 9 h 46 Transmission : 2017-09-26 9 h 53	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 14 h 41 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Pavage Ultra Inc. 378 boul Saint-Jean-Baptiste Mercier, QC, J6R 2L2	Monsieur Richard Morneau Téléphone : 450 691-6828 Télécopieur :	Commande : (1347609) 2017-10-04 10 h 49 Transmission : 2017-10-04 10 h 49	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 13 h 33 - Courriel

			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1	<u>Madame Julie Milon</u> Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689	Commande : (1344791) 2017-09-26 10 h 51 Transmission : 2017-09-26 10 h 51	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 13 h 33 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8	<u>Monsieur Yvon Théoret</u> Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1344177) 2017-09-25 8 h 38 Transmission : 2017-09-25 8 h 38	2830193 - 405517 - ADDENDA_1 2017-10-06 9 h 52 - Courriel 2830194 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (devis) 2017-10-06 9 h 54 - Courriel 2830195 - 405517_Bordereau de soumission Addenda (bordereau) 2017-10-06 9 h 54 - Téléchargement 2830198 - C-6265 - Saint-Joseph 2017-10-06 13 h 33 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Dossier # : 1177231082

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018). Dépense totale de 2 477 584,07 \$ (contrat: 2 345 584,07 \$ + incidences: 132 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405517 - 10 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT- 1177231082.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Danièle HANDFIELD
 Préposée au budget
Tél : 514 872-9547

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-09

Maria BARDINA
 conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514 872-2563
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1177231082

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018). Dépense totale de 2 477 584,07 \$ (contrat: 2 345 584,07 \$ + incidences: 132 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405517 - 10 soumissionnaires

Numéro du mandat
SMCE177231082**Date du mandat**
2017-12-20**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil municipal sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil municipal sur l'examen des contrats (11-007);

VU la résolution CM11 0170 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil municipal sur l'examen des contrats;

VU que le contrat est d'une valeur de plus de 2 M\$ et qu'il présente un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1177231082 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-12-21

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1177231082

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidente

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achilles-
Cartier

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 22 janvier 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE177231082**

**Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra,
pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de
Lachine (PCPR 2018). Dépense totale de 2 477 584,07
\$ (contrat: 2 345 584,07 \$ + incidences: 132 000,00 \$),
taxes incluses. Appel d'offres public 405517 -
10 soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE177231082

Accorder un contrat à Meloche, division de Sintra, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PCPR 2018). Dépense totale de 2 477 584,07 \$ (contrat: 2 345 584,07 \$ + incidences: 132 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 405517 - 10 soumissionnaires.

À sa séance du 20 décembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont soulevé diverses questions sur le programme complémentaire de pavage et de revêtement (PCPR) dans le but d'en comprendre la portée et ont obtenu des réponses appropriées.

Ils ont constaté des écarts de prix significatifs entre les soumissions reçues, de même qu'un écart important entre le prix de l'adjudicataire et l'estimation interne. Ils ont apprécié les réponses du Service sur ces constats.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE17231082 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.



Dossier # : 1174223002

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 28 f) favoriser l'accessibilité universelle dans l'aménagement du territoire, dans l'accès aux édifices ainsi que dans les communications, programmes et services municipaux en général
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de services, de gré à gré, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal Inc. (Tourisme Montréal) d'une valeur maximale de 216 000\$, pour la gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest/ Approuver un projet de convention à cette fin.

Il est recommandé:

1. d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. (Tourisme Montréal), pour la fourniture de services de gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest., aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 216 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres de gré à gré et à son offre de service en date du 8 décembre 2017 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2018-01-11 10:08

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1174223002

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 28 f) favoriser l'accessibilité universelle dans l'aménagement du territoire, dans l'accès aux édifices ainsi que dans les communications, programmes et services municipaux en général
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de services, de gré à gré, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal Inc. (Tourisme Montréal) d'une valeur maximale de 216 000\$, pour la gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest/ Approuver un projet de convention à cette fin.

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal entreprend un chantier majeur et urgent de réfection des infrastructures souterraines de la rue Sainte-Catherine Ouest. Elle souhaite saisir l'opportunité qu'offrent ces travaux pour repenser cette artère montréalaise emblématique et réaliser des aménagements qui soutiendront son développement. Tout en reflétant son caractère unique et historique, le nouvel aménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest devra lui permettre de relever les défis des prochaines décennies. En raison de la longueur de ce segment, les travaux de construction seront réalisés par phases afin de limiter les impacts du chantier :

· **Phase 1 : Tronçon de la rue Sainte-Catherine, entre les rues De Bleury et Mansfield**

- Lot 1 : rue Sainte-Catherine
- Lot 2 : square Phillips, place du Frère-André et les rues adjacentes

Les travaux de la phase 1 (lot 1 et lot 2) s'échelonneront sur quatre ans.

· **Phase 2 et phases ultérieures : Tronçon de la rue Sainte-Catherine, entre la rue Mansfield et l'avenue Atwater**

À terme, une *nouvelle expérience* sera offerte à tout celles et ceux qui fréquenteront « la Sainte-Catherine». Mais d'ici là, la ville tient à s'assurer que les visiteurs restent nombreux, et leurs expériences agréables, malgré les travaux qui s'étendront de la rue De Bleury à la rue Mansfield.

Les objectifs de la Ville sont clairs : contribuer à réduire les impacts négatifs des travaux. Pour cela, il faut bien accueillir et bien accompagner les visiteurs.

Un projet de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest a été mis sur pied. Un concours de design pour l'atténuation des impacts "Vivre le chantier Sainte-Cath" a, dans ce cadre, été lancé par la Ville de Montréal en 2016. Le concours a permis de retenir les services d'une équipe multidisciplinaire, en septembre 2016, sous la coordination de la firme KANVA architecture inc., pour la conception détaillée, les plans et devis et le suivi de l'implantation de son concept sur le chantier. Ce projet vise à maintenir un environnement urbain attractif et de qualité pour les usagers pendant toute la durée des travaux.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 1226 - 20 septembre 2017 - Accorder un contrat à Construction Proco inc. d'une valeur maximale de 449 848,18\$ pour la fourniture et l'entretien d'un kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest / Dépense totale de 449 848,18 \$, taxes incluses (soumission : 391 172,33 \$ + contingences : 58 675,85 \$)

CM17 0119 - 20 février 2017 - Autoriser une appropriation de 1 437 000 \$ de la réserve de voirie locale et de 1 382 400 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports. Autoriser une appropriation de 2 333 761 \$ de la réserve de voirie locale suite au changement de compétence des travaux d'aménagement et d'infrastructures au centre-ville.

CG16 0538 - 29 septembre 2016 - Octroyer un contrat de services professionnels en design à Kanva architecture inc., lauréat du concours «Vivre le chantier Sainte-Cath!», pour concevoir, élaborer des plans et devis et effectuer le suivi de la fabrication et de l'implantation du projet d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest pour une somme maximale de 800 000,00\$, taxes et contingences incluses.

CE16 0402 - 16 mars 2016 - Approuver le règlement du concours pluridisciplinaire en deux étapes visant l'atténuation des impacts par la mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest. Autoriser le lancement du concours.

CE15 0345 - 4 mars 2015 - Adopter une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une dérogation à l'application de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19), en vertu de l'article 573.3.1 de celle-ci afin d'octroyer un contrat au lauréat du concours d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest.

CG15 0207 - 26 février 2015 - Adopter un règlement d'emprunt de 95 000 000\$ afin de financer le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest (phase 1) incluant notamment la mise à niveau des infrastructures souterraines et l'aménagement urbain, sujet à approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

CE14 0350 - 12 mars 2014 - Autoriser une appropriation de crédits de 4 396 631 \$ de la réserve de voirie d'agglomération au budget de la Direction des transports (Service des infrastructures, transport et environnement) pour le projet d'infrastructures et de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest afin de réaliser des études, des expertises et l'avant-projet préliminaire en vue d'obtenir l'autorisation de passer en phase plans et devis pour le projet qui sera imputable au PTI, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

DESCRIPTION

Il s'agit d'octroyer un contrat de services, de gré à gré, à Tourisme Montréal pour la gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest et d'approuver un projet de convention à cette fin.

Ce contrat vise l'opération d'un kiosque d'information, aménagé sur le domaine public à proximité des chantiers de construction des lots 1 et 2 du projet Sainte-Catherine Ouest - phase 1 pour une durée d'un an. Ce contrat pourrait être renouvelé à chaque année pendant quatre ans, soit la durée maximale des travaux. Ce renouvellement sera l'objet d'un nouveau dossier décisionnel et d'une autre décision des instances. Le kiosque sera, dans un premier temps, installé dans le square Phillips et son emplacement pourra évoluer en fonction de l'avancement du chantier. L'opération du kiosque comprend son ouverture et sa fermeture, l'entretien de l'intérieur et l'accueil et l'information des visiteurs.

Afin de contribuer à réduire les impacts négatifs des travaux sur les riverains et plus largement sur les citoyens montréalais, un plan de communication a été élaboré dans lequel plusieurs outils de communication ont été identifiés. L'un des outils incontournables identifiés est le kiosque d'information de chantier qui sera localisé au square Philips. Ce kiosque dont l'installation est prévue au début 2018 permettra, avec plans et vidéos, d'informer sur les travaux et d'orienter les visiteurs aux abords du chantier. Des agents d'accueil embauchés et gérés par Tourisme Montréal permettront d'offrir une expérience client efficace et de qualité.

Tourisme Montréal, dont le savoir-faire dans la formation de personnel d'accueil est reconnu, possède l'expérience et l'expertise pour relever ce défi. Pour combler ses propres besoins, l'organisme recrute, forme et encadre déjà des employés d'accueil avec rigueur et succès. Ces nouveaux employés, encadrés par Tourisme Montréal sauront informer sur l'état des travaux, mais surtout, ces gens sauront orienter les visiteurs à repérer les corridors piétons, à naviguer à travers les entraves ou sur des rues dont la circulation sera provisoirement inversée. Même si les nuisances seront gérées le mieux possible, elles demeureront. Tourisme Montréal contribuera à minimiser les inconvénients afin que tous traversent cette période bien informés et soutenus.

L'expertise dans la gestion de personnel d'accueil de Tourisme Montréal est donc essentielle à l'expérience que la Ville souhaite offrir aux visiteurs de « la Sainte-Catherine » et du centre-ville.

JUSTIFICATION

La Ville peut octroyer ce contrat de gré à gré à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc., conformément à l'article 573.3, alinéa 1 (2.1°) de la Loi sur les cités et villes qui prévoit une telle exception pour les organismes à but non lucratif (OBNL). L'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. est un OBNL et est privilégié pour le présent mandat pour les raisons suivantes :

- Il rassemble des professionnels de l'accueil
- Il détient une grande expertise par le biais de la gestion de ses nombreux kiosques d'information
- Il détient une excellente connaissance du territoire montréalais
- Il dispose d'une équipe de préposés à l'information compétente et expérimentée

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale s'élève à 215 870.16 \$ taxes incluses pour l'année 2018. L'entente est d'une durée d'un an.

Cette dépense, entièrement assumée par la ville centrale, représente un coût net de 197 118.23 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale.

Ce coût net sera financé par le règlement d'emprunt 17-025 : « Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le cadre de référence pour la Ville de Montréal est le Plan Montréal durable 2016-2020 de la collectivité montréalaise qui s'articule autour de principes directeurs visant à bonifier le rôle central de la communauté, la qualité de vie, l'environnement et une croissance économique durable en faisant de Montréal une ville sobre en carbone, équitable et exemplaire.

Ces principes ont donné lieu à quatre grandes orientations, qui sont prises en compte dans l'ensemble du Projet Sainte-Catherine Ouest :

- Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles;
- Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources;
- Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé;
- Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable.

Il en est de même pour la période de travaux. Le projet de mise en valeur du chantier Sainte-Catherine Ouest répond aux actions suivantes, qui découlent directement des priorités dont s'est dotée la Ville de Montréal en matière de développement durable :

- Maintenir les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun;
- Maintenir la vitalité économique du secteur;
- Préserver le patrimoine et promouvoir la culture;
- Maintenir l'accès aux services;
- Mobiliser les citoyens;
- Faire connaître les bonnes pratiques;
- Rayonner ici et à l'échelle internationale.

L'ensemble du projet de mise en valeur du chantier Sainte-Catherine Ouest a pour objectif de faire de la Ville de Montréal, un exemple en matière de gestion de chantier.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Un kiosque d'information sera installé dans le secteur en chantier afin de contribuer à atténuer les impacts du chantier, notamment sur la vitalité commerciale du secteur. Le début du chantier est débuté en janvier 2018. Le kiosque a été acquis à l'automne 2017, toutefois son opération et la transmission d'informations vers les usagers impactés dépendent du présent contrat.

Tout retard dans l'octroi du contrat aurait un impact négatif sur la capacité de la Ville à respecter son engagement, ce qui pourrait entacher le lien de confiance établi entre la Ville et les parties prenantes. De plus, le kiosque acquis ne serait pas en opération pendant cette période.

Si le contrat n'était pas octroyé, le kiosque ne serait pas en opération et la Ville perdrait une opportunité de réduire les impacts générés dans le secteur pendant le chantier.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication développée par le Service des communications accompagnera la mise en place du kiosque.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat au CM : 22 janvier 2018

Formation des agents de Tourisme Montréal concernant l'information à transmettre : 22-26 janvier 2018

Formation des agents de Tourisme Montréal concernant l'opération du kiosque : 29-30 janvier 2018

Ouverture du kiosque : à partir 1^{er} février 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Mathieu TOUSIGNANT, Service des communications

Nadia SEMAAN, Service des infrastructures_voirie et transports

Claude PEPIN, Service des finances

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Valentine ABOUT
Conseillère en aménagement

Tél : 514-872-6180

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Christianne RAIL
Chef de section

Tél : 514 872-4854

Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude CARETTE

Directeur

Tél :

514 872-6855

Approuvé le :

2018-01-11

Gestion d'un kiosque d'accueil sur le chantier de la rue Sainte- Catherine

Offre de service de Tourisme Montréal

Table des matières

Offre de service préliminaire

Mission et objectifs.....	p. 3
Horaire d'ouverture.....	p. 4
Coûts estimés.....	p.5
Mandat et profil recherché du préposé(e) en chef	p. 6-7
Mandat et profil recherché du préposé(e) à l'information touristique	p. 8-9
Image de l'accueil touristique	p. 10
Durée de l'entente.....	p. 11



Mission du projet

Objectifs

- / Informer les citoyens et les visiteurs de l'évolution du chantier de la rue Sainte-Catherine
- / Faire des recommandations de commerces, d'attraits et de restaurants auprès des citoyens et des touristes en fonction de leurs besoins
- / Améliorer l'accueil touristique à Montréal en informant adéquatement les visiteurs et les montréalais
- / Générer de l'achalandage pour les commerces près du chantier de la rue Sainte-Catherine
- / Entretenir et maintenir propre le kiosque

Horaire proposé d'ouverture du bureau d'information touristique

	1er JANVIER au 21 FÉVRIER	22 FÉVRIER au 4 MARS MTL en lumière	5 MARS au 1 ^{ER} AVRIL 2018	2 AVRIL au 1 ^{er} OCTOBRE 2018	2 OCTOBRE au 4 NOVEMBRE 2018	5 NOVEMBRE au 2 DÉCEMBRE 2018	3 DÉCEMBRE au 31 DÉCEMBRE 2018
Lundi	11h – 19h	11h - 19h	11h – 19h	10h – 21h	11h – 19h	11h – 19h	10h – 19h
Mardi	11h – 19h	11h – 19h	11h – 19h	10h – 21h	11h – 19h	11h – 19h	10h – 19h
Mercredi	11h – 19h	11h – 19h	11h – 19h	10h – 21h	11h – 19h	11h – 21h	10h – 21h
Jeudi	11h – 19h	11h – 21h	11h – 19h	10h – 21h	11h – 19h	11h – 21h	10h – 21h
Vendredi	11h – 21h	11h – 21h	11h – 21h	10h – 21h	11h – 21h	11h – 21h	10h – 21h
Samedi	9h-20h	10h – 20h	9h-20h	9h-20h	9h-20h	9h-20h	9h-20h
Dimanche	11h-19h	10h – 19h	11h-19h	10h-19h	11h-19h	10h-19h	10h-19h
Heures totales estimées(h) *	868	198	464	3836	531	532	546

* Les heures totales estimées sont sujettes à changement.

Coûts

	Salaires (\$)	Charges sociales (\$)	Équipements (\$)	TOTAL (\$)
Préposée en chef	16 979	2 122	-	19 101
Préposés à l'information touristique	127 868	15 983	-	143 851
Gestionnaire Accueil Tourisme Montréal *5 heures par semaines	10 010	1 251	-	11 261
Frais administratifs *5% des ressources humaines	-	-	-	8 711
Cellulaire	-	-	726	726
Présentoir * Panneaux de grillage 3 pieds x 6 pieds blanc sur roulettes	-	-	1 480	1 480
Ordinateur	-	-	1 700	1 700
Uniformes	-	-	748	748
Formation	-	-	-	176
TOTAL				187 754

De plus, l'ensemble des frais reliés à l'intégration de l'image de l'accueil dans le bureau d'information du chantier est la responsabilité de la Ville de Montréal.

Mandat du préposé(e) à l'information touristique

Le (la) préposé(e) sera assigné(e) au chantier de la rue Sainte-Catherine du mois de janvier 2018 au mois de mars 2018, puis du mois de novembre au mois de décembre 2018.

Le (la) préposé(e) sera assigné(e) à une équipe rotative entre le bureau d'accueil touristique du Vieux-Montréal, l'accueil mobile, les lieux d'arrivée de Montréal et le kiosque du chantier de la rue Sainte-Catherine pendant les mois d'avril à octobre 2018.

- / Accueillir, informer et conseiller les visiteurs au comptoir ;
- / Vendre de la documentation et des objets promotionnels ;
- / Compiler ses propres statistiques quotidiennes ;
- / Se tenir continuellement informé des activités, attraits, événements et services touristiques offerts à Montréal;
- / Participer à la mise à jour des outils de référence ;
- / Veiller à la propreté générale des lieux;
- / Assumer toutes autres tâches à la demande de son supérieur immédiat.

Profil recherché

Profil préposé(e) à l'information touristique

- / Disponibilité pour travailler 12 à 35 heures/semaine (en fonction du mandat), durant la semaine, fin de semaine, soir et jour férié. L'emploi débute début janvier 2018 et se termine fin décembre 2018, avec possibilité de renouvellement ;
- / Diplôme d'études collégiales ou diplôme universitaire en voie d'obtention en tourisme ou dans un champ d'application connexe (langues, géographie, histoire, communication, urbanisme) ;
- / Expérience en accueil touristique et/ou en service à la clientèle, un atout ;
- / Très bonnes connaissances touristiques de Montréal, de ses attraits, de ses services ;
- / Maîtrise d'une 3ème langue, un sérieux atout (espagnol ou allemand recherché) ;
- / Aptitude à établir un bon contact avec la clientèle ;
- / Très grande capacité à aller vers les gens ;
- / Honnête, autonome, fiable et pourvu d'un sens de l'initiative ;
- / Aime travailler en équipe ;
- / Flexibilité et adaptabilité ;
- / Présentation soignée ;
- / Excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral ;

Mandat du préposé(e) en chef

Le (la) préposé(e) en chef sera assigné(e) au chantier de la rue Sainte-Catherine du mois de janvier 2018 au mois de mars 2018, puis du mois de novembre au mois de décembre 2018.

Le (la) préposé(e) en chef sera assigné(e) au bureau d'accueil touristique du Vieux-Montréal du mois d'avril 2018 au mois d'octobre 2018 inclusivement. Il (elle) devra tout de même assurer la gestion du kiosque de la rue Sainte-Catherine, à distance durant cette période.

Sous la responsabilité de la gestionnaire de l'accueil, la préposée en chef doit :

- / Accomplir les tâches du préposé(e) à l'information touristique ;**
- / Compiler les statistiques quotidiennes de toute l'équipe ;**
- / Faire les horaires de l'équipe en fonction des disponibilités de chacun ;**
- / Planifier les formations avec les commerçants de la rue Sainte-Catherine ;**
- / Encadrer l'équipe sur les normes et les bonnes pratiques en matière de relation avec la clientèle ;**
- / Assurer la performance de l'équipe selon les objectifs établis ;**
- / Effectuer de l'entrée de données et des recherches d'informations ;**
- / Superviser et motiver le personnel sous sa responsabilité ;**
- / Effectuer les évaluations de rendement en collaboration avec la gestionnaire.**
- / Assumer toutes autres tâches à la demande de son supérieur immédiat ;**

Profil recherché

Préposé(e) en chef

- / Disponibilité pour travailler 40 heures/semaine, durant la semaine, fin de semaine, soir et jour férié.
- / Expérience pertinente en gestion et supervision d'équipe ;
- / Expérience pertinente en accueil touristique ;
- / Leadership naturel ;
- / Diplôme d'études collégiales ou diplôme universitaire en voie d'obtention en tourisme ou dans un champ d'application connexe (langues, géographie, histoire, communication, urbanisme) ;
- / Très bonnes connaissances touristiques de Montréal et plus spécifiquement du centre-ville, de ses attraits, de ses services ;
- / Maîtrise d'une 3ème langue, un sérieux atout (espagnol ou allemand recherché) ;
- / Aptitude à établir un bon contact avec la clientèle ;
- / Très grande capacité à aller vers les gens ;
- / Honnête, autonome, fiable et pourvu d'un sens de l'initiative ;
- / Aime travailler en équipe ;
- / Flexibilité et adaptabilité ;
- / Présentation soignée ;
- / Excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral ;

Image de l'accueil à Montréal

Identification du kiosque d'accueil avec l'image de l'accueil de Montréal



Uniforme distinctif avec
l'image de l'accueil de
Montréal



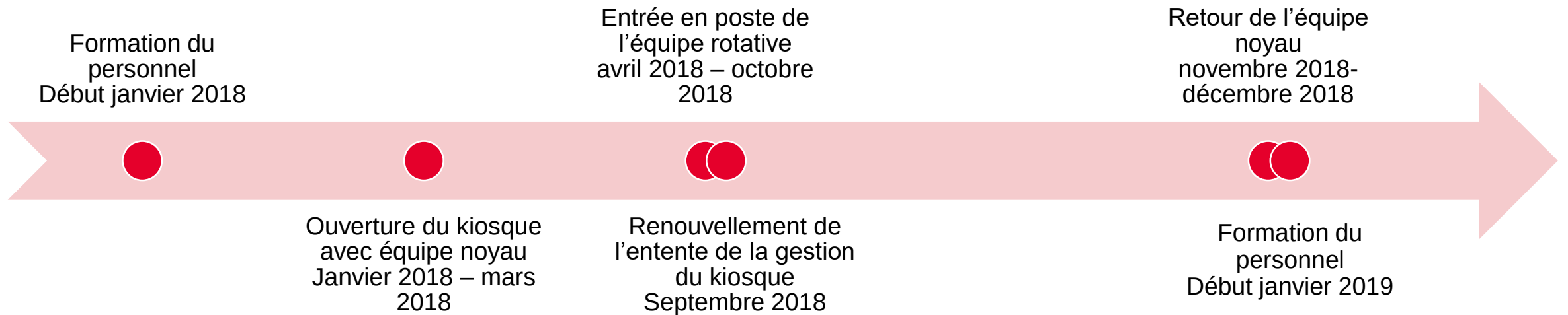
Intégration de l'image de
l'accueil de Montréal dans
le kiosque



Présentoirs
intégrant
les outils
d'accueil
de
Tourisme
Montréal

Durée de l'entente : 1 an renouvelable

Des rapports du nombre d'actes de renseignement seront envoyés mensuellement.



Dossier # : 1174223002

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Objet :	Octroyer un contrat de services, de gré à gré, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal Inc. (Tourisme Montréal) d'une valeur maximale de 216 000\$, pour la gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest/ Approuver un projet de convention à cette fin.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous validons quant à sa forme et à son contenu la convention de services à conclure entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc.

Il est à noter que notre direction n'a pas validé les annexes à cette convention de services.

FICHIERS JOINTS

V-finale Convention Services Tourisme Montréal SIVT(16-012017).doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie DOYON
Avocate
Tél : 514-872-6873

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Julie DOYON
Avocate
Tél : 514-872-6873
Division : Droit contractuel

CONVENTION DE SERVICES

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public ayant son hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M^e Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CM03 0836;

Numéro d'inscription TPS : 121364749
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

(ci-après nommée la « **Ville** »)

ET :

L'OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME DU GRAND MONTRÉAL INC., personne morale constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* dont l'adresse principale est le 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2450, Montréal, Québec, H3B 1X9, agissant et représentée aux présentes par monsieur Pierre Bellerose, vice-président, relations publiques, accueil, recherche et développement du produit, et monsieur Yves Lalumière, président-directeur général, dûment autorisés aux fins des présentes tel qu'ils le déclarent;

Numéro d'inscription T.P.S. : 122310428
Numéro d'inscription T.V.Q. : 1006114918

(ci-après nommé le « **Contractant** »)

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ATTENDU QUE des travaux importants sont requis pour le remplacement et la réhabilitation des infrastructures sur la rue Sainte-Catherine Ouest, en coordination avec les travaux d'utilité publique et que la Ville de Montréal souhaite profiter de ces travaux d'infrastructures importants pour offrir aux Montréalais un aménagement de qualité et une gestion du chantier exemplaire;

ATTENDU QUE la Ville a mis en place des mesures de mitigation exceptionnelles afin d'accompagner les riverains dans le déroulement du chantier et de réduire les impacts liés à ce chantier majeur. À cet effet, elle déploiera, aux abords du chantier, un kiosque d'information qui permettra d'informer, orienter, diffuser et outiller et qui deviendra un point de service tant intérieur qu'extérieur et offrira un contact humain aux visiteurs;

ATTENDU QUE la Ville a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et qu'elle a remis une copie de cette politique au Contractant;

ATTENDU QU'en vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

1.1 « **Annexe 1** » : Devis d'appel d'offres

1.2 « **Annexe 2** » : Offre de service présentée par le Contractant le 8 décembre 2017.

1.3 « **Responsable** » :

Le directeur du service des infrastructures, de la voirie et des transports de la Ville ou son représentant dûment autorisé.

ARTICLE 2
OBJET

La Ville retient les services du Contractant qui s'engage, selon les termes et conditions de la présente convention et des Annexes 1 et 2 jointes à la présente convention, pour opérer le kiosque d'information déployé sur le chantier du Projet Sainte-Catherine Ouest.

ARTICLE 3
INTERPRÉTATION

- 3.1 Le préambule et les Annexes font parties intégrantes de la présente convention.
- 3.2 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des Annexes qui pourrait être inconciliable avec celle-ci.

ARTICLE 4
DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention prend effet à la date de son adoption par l'instance compétente de la Ville et se termine, sous réserve des articles 11 et 13, le 31 décembre 2018.

ARTICLE 5
OBLIGATIONS DE LA VILLE

En contrepartie de l'exécution par le Contractant de toutes et chacune des obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention, la Ville doit :

- 5.1 assurer au Contractant la collaboration du Responsable;
- 5.2 remettre au Contractant les documents qu'elle jugera utiles à l'exécution des obligations de ce dernier, prévues à la présente convention, documents qui seront considérés exacts, à moins que le Responsable ne soit avisé sans délai et par écrit de leur inexactitude;
- 5.3 communiquer avec diligence au Contractant la décision du Responsable sur tout plan, rapport, proposition ou autre document soumis par le Contractant;
- 5.4 lui verser les sommes prévues à l'article 8 de la présente convention.

ARTICLE 6
OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

En considération des sommes qui lui sont versées par la Ville, le Contractant s'engage à :

- 6.1 exécuter les obligations prévues à la présente convention en collaboration étroite avec le Responsable et tenir compte de toutes ses instructions et recommandations à cette fin, étant attendu que le Contractant conserve le libre choix des moyens d'exécution de la présente convention;
- 6.2 respecter l'échéancier, les orientations et les modes de fonctionnement décrits à la présente convention et aux Annexes;
- 6.3 assumer ses frais généraux tels le transport, les repas, les services de secrétariat et autres;
- 6.4 soumettre à la Ville une ou des factures détaillées conformément au tarif prévu à l'article 8.1 et précisant le taux et le montant des taxes applicables, de même

que le numéro d'inscription qui lui a été attribué par Revenu Canada aux fins de la TPS et par Revenu Québec aux fins de la TVQ;

- 6.5 transmettre au Responsable, selon les modalités et la fréquence que lui indique le Responsable, un rapport faisant état de l'avancement des travaux en regard notamment de l'évolution des coûts, du respect du calendrier et de la performance générale des activités;
- 6.6 n'entreprendre aucun travail susceptible d'entraîner un dépassement de la somme maximale ci-dessous mentionnée sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la Ville;
- 6.7 respecter les lois et les règlements en vigueur, se procurer tout permis ou licence exigés par les autorités compétentes et payer toutes les taxes et redevances qui pourraient être exigées en vertu de la présente convention;
- 6.8 rendre disponibles les ressources qualifiées et compétentes nécessaires à l'exécution de la présente convention;
- 6.9 prendre fait et cause pour la Ville et la tenir indemne de tout jugement ou décision qui pourrait être prononcé à son encontre, en capital, intérêts et frais, dans toute poursuite ou réclamation découlant directement des activités décrites dans la présente convention;
- 6.10 transmettre au Responsable, sur demande, une liste du personnel affecté aux diverses activités du Contractant dans le cadre de la présente convention et l'informer de toute modification ultérieure qui y serait apportée;
- 6.11 remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention, une copie du règlement de régie interne du Contractant ainsi qu'une copie de ses lettres patentes.

ARTICLE 7

PRÉROGATIVES DU RESPONSABLE

À l'exclusion de toute autre personne ou autorité, le Responsable a pleine compétence pour :

- 7.1 coordonner l'exécution de la présente convention;
- 7.2 décider, de façon définitive, de toute question soulevée par le Contractant quant à l'interprétation de la présente convention et des Annexes;
- 7.3 refuser les travaux, recherches et rapports du Contractant qu'il juge de mauvaise qualité ou non conformes aux dispositions de la présente convention ou des Annexes;
- 7.4 exiger du Contractant la rectification et la correction de ces travaux, recherches et rapports, aux frais de ce dernier.

ARTICLE 8

HONORAIRES

- 8.1 En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par le Contractant, la Ville s'engage à lui verser une somme maximale de deux cent seize mille dollars (216 000,00 \$) couvrant tous les honoraires et toutes les taxes applicables aux services du Contractant.
- 8.2 Les honoraires prévus au présent article sont payables comme indiqué ci-dessous :
 - 8.2.1 une somme maximale de soixante-douze mille dollars (72 000,00 \$) le 30 avril 2018;
 - 8.2.2 une somme maximale de soixante-douze mille dollars (72 000,00 \$) le 31 août 2018;

- 8.2.3 une somme maximale de soixante-douze mille dollars (72 000,00 \$) le 31 décembre 2018.

Chaque versement est conditionnel à ce que le Contractant ait respecté les termes et conditions de la présente convention. De plus, tous les versements prévus ci-dessus incluent toutes les taxes applicables, le cas échéant.

Toutefois, la Ville n'acquittera pas les honoraires du Contractant si les factures de ce dernier ne comportent pas toutes les informations requises quant à la TPS et à la TVQ.

- 8.3 Aucun paiement d'honoraires versé au Contractant ne constitue une reconnaissance du fait que les services rendus par celui-ci sont satisfaisants ou conformes aux termes de la présente convention;
- 8.4 Le Contractant ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour paiements effectués en retard.

ARTICLE 9

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

- 9.1 La responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention et des faits ou omissions s'y rapportant ne peut en aucun cas excéder deux cent seize mille dollars (216 000,00 \$).
- 9.2 La prétention du Contractant selon laquelle son activité n'est pas taxable n'engage aucunement la responsabilité de la Ville. Aucune somme additionnelle ne sera versée à titre de taxes au Contractant. Le Contractant doit prendre fait et cause pour la Ville et la tenir indemne, en capital, intérêts et frais, de toute réclamation formulée ou de toute décision prise par les autorités fiscales à cet égard.

ARTICLE 10

DROITS D'AUTEUR

En considération des honoraires prévus à l'article 8.1, le Contractant :

- 10.1 cède à la Ville tous ses droits d'auteur se rapportant aux rapports, études et autres documents réalisés dans le cadre de la présente convention et renonce à ses droits moraux;
- 10.2 garantit à la Ville qu'il est l'unique propriétaire ou l'utilisateur autorisé des droits d'auteur relatifs aux rapports, études et documents dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention;
- 10.3 tient la Ville indemne de toute réclamation quant à ces droits, y compris les droits moraux, s'engage à prendre fait et cause pour cette dernière dans toute action intentée contre elle en raison de ces droits et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais.

ARTICLE 11

RÉSILIATION

- 11.1 La Ville peut mettre fin à la présente convention, sur préavis de trente (30) jours. Le Responsable avise le Contractant par écrit de son intention de recommander à la Ville de mettre fin à la présente convention. Sur réception de cet avis, le Contractant doit soumettre au Responsable tous les rapports, études, données, notes et autres documents préparés dans le cadre de la présente convention et émettre une facture finale faisant état de la valeur des travaux ou services rendus et de la valeur des biens fournis, le cas échéant, qui demeurent impayés à la date de terminaison, en joignant toutes les pièces justificatives à l'appui de telle facture.

- 11.2 La Ville acquittera le coût des services rendus à la date de terminaison. Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

ARTICLE 12 **SURVIE DE CERTAINES OBLIGATIONS**

Les obligations souscrites par le Contractant aux termes de l'article 6 survivent à toute résiliation ou à l'arrivée du terme de la présente convention.

ARTICLE 13 **DÉFAUTS**

- 13.1 Il y a défaut :
- 13.1.1 si le Contractant n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente convention;
 - 13.1.2 si le Contractant fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
 - 13.1.3 si l'administration du Contractant passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par le Contractant pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
 - 13.1.4 si le Contractant perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.
- 13.2 Dans les cas prévus au sous-paragraphe 13.1.1, le Responsable avise par écrit le Contractant du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que le Contractant n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, le Contractant refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 13.3 Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 13.1.2, 13.1.3 et 13.1.4, la présente convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.
- 13.4 S'il est mis fin à la présente convention en application de l'article 13.2, la Ville acquittera le coût des services rendus à la date de l'avis du Responsable. Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation que cette dernière soit effectuée en application des articles 13.2 ou 13.3.

ARTICLE 14 **ASSURANCES ET INDEMNISATION**

- 14.1 Le Contractant doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 14.2 De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance par le Contractant ou par l'assureur. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 14.3 Le Contractant s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente convention, une copie de la police d'assurance ou du

certificat de la police. Le Contractant doit fournir, à chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

ARTICLE 15

REPRÉSENTATION ET GARANTIE

15.1 Le Contractant déclare et garantit :

- 15.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;
- 15.1.2 que les droits de Propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle en lien avec la présente convention ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
- 15.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 10 de la présente convention;
- 15.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signé celle-ci.

ARTICLE 16

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

16.1 Entente complète

La présente convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les parties.

16.2 Divisibilité

Une disposition de la présente convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

16.3 Absence de renonciation

Le silence de l'une ou l'autre des parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.

16.4 Représentations du Contractant

Le Contractant n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

16.5 Modification à la présente convention

Aucune modification aux termes de la présente convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable de chacune des deux parties.

16.6 Lois applicables et juridiction

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

16.7 Ayants droit liés

16.8 Cession

16.9 Avis et élection de domicile

Élection de domicile du Contractant

Élection de domicile de la Ville

16.10 Exemple ayant valeur d'original

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX EXEMPLAIRES À MONTRÉAL, A LA DATE INDICUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ^e jour de 20 .

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Yves Saindon, greffier

Le ^e jour de 20 ,

**L'OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME DU
GRAND MONTRÉAL INC.**

Par : _____
Pierre Bellerose, vice-président, relations publiques,
accueil, recherche et développement du produit

Par : Yves Lalumière, Président-directeur général

26/27

Dossier # : 1174223002

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Objet :	Octroyer un contrat de services, de gré à gré, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal Inc. (Tourisme Montréal) d'une valeur maximale de 216 000\$, pour la gestion du kiosque d'information dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest/ Approuver un projet de convention à cette fin.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT - 1174223002.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie GODBOUT
Préposée au budget
Tél : 514 872-0721

Co-Auteur
Marie Claude Pierre
Agente Comptable Analyste.
514 868-3837

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-01-10

Reak Sa SEN
Conseiller(ere) budgetaire
Tél : 514-872-2813

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier, PS Développement



Dossier # : 1170160001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division du développement des transports
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accepter, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la ville de Montréal, l'offre de service de l'arrondissement Saint-Laurent, d'acquérir 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès du fournisseur AddÉnergieTechnologie Inc., pour une installation dans les édifices municipaux publics, aux frais de l'arrondissement (acquisition, installation, mise en service et entretien).

Il est recommandé :

D'accepter, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, l'offre de service de l'arrondissement Saint-Laurent d'acquérir 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès d'AddÉnergie, fournisseur désigné par Hydro-Québec. Ces bornes seront à usage public et seront installées dans les édifices municipaux suivants :

- Chalet du parc Decelles (2 bornes);
- Mairie d'arrondissement (1 borne);
- Ateliers municipaux (1 borne);
- Service du développement économique (1 borne).

Tous les frais d'acquisition, d'installation, de mise en service et d'entretien seront à la charge de l'arrondissement Saint-Laurent.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 11:28

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1170160001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports , Division du développement des transports
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Accepter, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la ville de Montréal, l'offre de service de l'arrondissement Saint-Laurent, d'acquérir 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès du fournisseur AddÉnergieTechnologie Inc., pour une installation dans les édifices municipaux publics, aux frais de l'arrondissement (acquisition, installation, mise en service et entretien).

CONTENU

CONTEXTE

En 2013 , la Ville s'est jointe au Circuit Électrique (CÉ) d'Hydro-Québec (HQ) , le plus important réseau de bornes de recharge au Québec et à l'Est de l'Ontario, à la suite d'ententes signées avec HQ et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (CM13 0963), et a amorcé le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques (VÉ).

Pour faire suite à l'adhésion au CÉ, la Ville a acquis 80 bornes de recharge (BR) de niveau II (240 V) en 2013. Ces bornes ont été distribuées aux arrondissements intéressés qui avaient alors la responsabilité de les installer hors rue. Dans le cadre de ce programme, l'arrondissement de Saint-Laurent a reçu et installé 10 bornes de recharge.

Parallèlement, et conformément à sa stratégie d'électrification des transports, la Ville travaille au déploiement d'un réseau de 1000 bornes de recharge sur rue d'ici 2020.

Toutes les bornes ont été acquises par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) auprès d'AddÉnergie Technologies inc., fournisseur officiel des bornes de recharge identifié par Hydro-Québec, conformément aux ententes signées entre les deux parties.

L'arrondissement de Saint-Laurent a exprimé le besoin d'acquérir 5 bornes additionnelles , qui seront installées dans des édifices municipaux publics. Or, l'acquisition de bornes de recharge, la planification du déploiement, ainsi que la coordination des opérations relativement au réseau du circuit électrique d'Hydro-Québec, relèvent de la compétence de la ville-centre.

Afin de permettre à l'arrondissement de Saint-Laurent d'acquérir 5 bornes supplémentaires, le Service des affaires juridiques de la Ville recommande de procéder conformément au deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal :

- Le conseil d'arrondissement (CA) offre le service d'acquérir les bornes au conseil de la Ville : CA17 08 0616 du 3 octobre 2017.
- Ensuite, le conseil municipal (CM) accepte par résolution, cette offre de service.

Les budgets pour l'acquisition, l'installation, la mise en service et l'entretien des 5 bornes proviennent de l'arrondissement de Saint-Laurent.

En 2016, le SIVT avait déjà permis à l'arrondissement Saint-Laurent d'acquérir 5 bornes de recharge conformément au deuxième alinéa de l'article 85. (ces bornes ont été installées au nouveau complexe sportif de Saint-Laurent).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 08 0616 - 3 octobre 2017: Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, de prendre en charge l'acquisition de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques dédiées aux édifices municipaux publics de l'arrondissement de Saint-Laurent.

CM17 0154 - 20 février 2017 : Approuver un projet d'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques à intervenir entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal, pour une période de 4 ans renouvelable automatiquement pour une période additionnelle de 5 ans

CM16 0244 - 23 février 2016 : Accepter l'offre de services de l'arrondissement de Saint-Laurent, relativement à l'acquisition de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès du fournisseur AddÉnergie Technologie inc., en vue de les installer dans le nouveau complexe sportif sur le boulevard Thimens, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal.

CA16 08 0054 - 2 février 2016 : Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, de prendre en charge l'acquisition de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques dédiées aux édifices municipaux publics de l'arrondissement de Saint-Laurent.

.

DESCRIPTION

L'objet du présent dossier est d'accepter l'offre de service du conseil de l'arrondissement Saint-Laurent de prendre en charge l'acquisition de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques en vue de les installer dans les édifices municipaux suivants:

- Chalet du parc Decelles (2 bornes);
- Mairie d'arrondissement (1 borne);
- Ateliers municipaux (1 borne);
- Service du développement économique (1 borne).

Étant donné que l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques relève de la compétence du conseil de la Ville, celui-ci doit adopter une résolution en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la ville de Montréal, afin d'accepter l'offre du conseil d'arrondissement à cet effet (CA17 08 0616).

Les frais d'acquisition, d'installation, de mise en service et d'entretien seront à la charge de l'arrondissement Saint-Laurent.

JUSTIFICATION

Par le biais de la Direction des transports, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports a distribué les 80 bornes acquises en 2013 et ne dispose plus d'autres programmes pour acquérir des bornes additionnelles hors rue. L'arrondissement de Saint-Laurent a exprimé le besoin d'acquérir et d'installer 5 bornes supplémentaires qui feront partie du CÉ.

Ces bornes supplémentaires constitueront des points de recharge additionnels, faciles d'accès et visibles pour l'ensemble de la population.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement Saint-Laurent a reçu la soumission numéro S2017090501 d'AddÉnergie Technologies inc. en date du 5 septembre 2017, pour la fourniture de 5 bornes de recharge au prix total de 21 252.50 \$ avant taxes. Cependant, et comme stipulé dans l'entente signée entre la Ville et HQ, advenant le cas où Hydro-Québec change de fournisseur, l'arrondissement doit acquérir ses bornes auprès du nouveau fournisseur et la soumission d'AddÉnergie Technologie inc. devient nulle.

Les coûts d'acquisition, d'installation, de mise en fonction (électricité, communication, etc.) et d'entretien de ces 5 bornes seront entièrement à la charge de l'arrondissement de Saint-Laurent. Aucun programme de remboursement n'est prévu à cet effet.

L'entente signée entre HQ et la Ville (voir pièce jointe) mentionne que tous les revenus provenant de l'utilisation des bornes acquises par la Ville restent la propriété exclusive de la Ville (montants versés par HQ à la Ville après la facturation des utilisateurs). Aussi, la Ville n'exigera pas, pour le service de recharge, un montant plus élevé que le prix maximum fixé par HQ. Enfin, les revenus que généreraient ces 5 bornes additionnelles reviendraient à la ville-centre. L'imputation de ces revenus se fera sur le même compte que pour les bornes précédemment acquises par la Ville-centre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'arrondissement de Saint-Laurent répond à l'objectif du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise d'encourager l'électrification des transports et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'installation de 5 bornes additionnelles à Saint-Laurent contribuera à densifier le réseau des bornes de recharge.

La Division du développement des transports pourrait recevoir d'autres demandes d'acquisitions de bornes additionnelles, provenant d'autres arrondissements et ayant ou non comme principal objectif l'obtention de la certification LEED. Ces demandes potentielles impliqueraient la signature d'autres résolutions en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville pour le transfert de compétence.

Les travaux du chalet du parc Decelles sont en cours. D'une part, il est plus judicieux d'installer les bornes tant que le bâtiment est en chantier. D'autre part, pour que le bâtiment soit certifié LEED, il faudrait que les bornes soient déjà installées, d'où la nécessité de les acquérir le plus tôt possible afin de pouvoir les installer au début 2018. Une décision tardive ou défavorable dans le présent dossier compromettrait le respect de l'échéancier pour la livraison des bornes, et donc la certification LEED du chalet du parc Decelles.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue relativement à ce dossier.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

22 janvier 2018 : Adoption d'une résolution par le CM pour accepter l'offre de service de l'arrondissement de Saint-Laurent (objet du présent sommaire).

Janvier - Février 2018 : Commande et réception des bornes de recharge d'AddÉnergie Technologie inc. par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Février- mars 2018 : Installation, raccordement et branchement des 5 bornes de recharge par l'arrondissement de Saint-Laurent.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Guillaume LONGCHAMPS, Service de la mise en valeur du territoire
Francis CHARRON, Saint-Laurent

Lecture :

Francis CHARRON, 13 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rachid REKOUANE
INGÉNIEUR

Tél : 514-868-3476
Télécop. : 514-872-4494

ENDOSSÉ PAR

Isabelle MORIN
Chef de division

Tél : 514 872-9948
Télécop. : 514 872-4494

Le : 2017-12-11

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Benoit CHAMPAGNE
Directeur

Tél : 514 872-9485

Approuvé le : 2017-12-15

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855

Approuvé le : 2017-12-15



ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public, ayant son siège à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 3B6, ici représentée par monsieur Claude Carette, Directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil municipal adoptée le 2017 sous le numéro

Ci-après appelée la « **Ville** »

ET : **HYDRO-QUÉBEC**, personne morale de droit public constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (L.R.Q., c. H-5), ayant sa principale place d'affaires au 75, boul. René Lévesque Ouest, 21^e étage, Montréal, Québec, H2Z 1A4, agissant et représentée aux fins de la présente entente par madame France Lampron, Directrice – Électrification des transports, dûment autorisée aux fins des présentes;

Ci-après appelée « **HQ** »

(la Ville et HQ sont collectivement désignées les « **Parties** »)

ATTENDU QUE la Ville a adopté une Politique de gestion contractuelle (la « Politique ») en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de cette Politique à HQ;

ATTENDU QU'en vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique est inopérant envers les membres du Syndicat des professionnels des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

ATTENDU le décret 839-2013 pris par le Gouvernement du Québec confie aux municipalités intéressées la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique de HQ, à la suite d'une entente entre le Ministre des Ressources naturelles et ces municipalités;

ATTENDU QU'une telle entente est intervenue entre le Ministre des Ressources naturelles et la Ville de Montréal (résolution CM13 0963);

ATTENDU QUE suivant l'entente intervenue entre la Ville et le Ministre des Ressources naturelles, les Parties ont conclu une entente de partenariat portant sur l'adhésion de la Ville au projet de Circuit électrique d'HQ (résolution CM13 0963) (ci-après l'« Entente initiale »);

ATTENDU QUE l'Entente initiale est venue à échéance le 31 décembre 2016 et que les Parties souhaitent poursuivre leur partenariat;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.

ARTICLE 2 **OBJET**

- 2.1 La Ville et HQ conviennent de collaborer au déploiement de bornes de recharge d'environ 240 volts pour la recharge de véhicules électriques (les « Bornes »), sur le territoire de la Ville de Montréal aux emplacements sélectionnés par celle-ci, sur son territoire, afin de favoriser l'autonomie de ces véhicules et ainsi d'en faire la promotion auprès du grand public dans une perspective de développement durable.
- 2.2 La Ville et HQ conviennent que tous les revenus provenant de l'utilisation des Bornes acquisés par la Ville seront la propriété exclusive de la Ville, nets des frais de transaction et autres frais exigés par le Fournisseur recommandé ou son représentant pour l'exploitation des Bornes situées sur les sites de la Ville, tel que ces frais sont définis dans le contrat d'approvisionnement en bornes de recharge en vigueur entre HQ et le Fournisseur recommandé.
- 2.3 Les Parties conviennent que les Bornes doivent être exploitées uniquement dans le cadre du Circuit électrique et à ses conditions de tarification pendant la durée de la présente entente.

ARTICLE 3 **ENGAGEMENTS DE HQ**

- 3.1 Dans l'éventualité où le Fournisseur recommandé devrait être remplacé, HQ s'engage à concevoir et à procéder à un ou plusieurs appels d'offres pour continuer de permettre à la Ville et aux autres Membres d'acquérir des Bornes à des prix et conditions compétitifs. HQ s'engage à exiger des soumissionnaires une garantie du fabricant (pièces et main-d'œuvre) d'au moins une année et une offre d'une garantie prolongée en option. HQ soumettra les documents d'appels d'offres pour information et commentaires à la Ville et aux autres Membres.

C. 12

MA

- 3.2 Dans l'éventualité évoquée à l'article 3.1, HQ s'engage à tester à son Institut de recherche les Bornes des fournisseurs qui répondent *a priori* aux critères du cahier de charges et qui pourraient être intéressés à approvisionner les Membres afin d'en mesurer la facilité d'utilisation et la performance pour une application commerciale dans les conditions climatiques du Québec. HQ rendra disponible sous le sceau de la confidentialité à la Ville, sur demande, les résultats des tests effectués à son Institut de recherche sur les Bornes des Fournisseurs retenus.

La Ville comprend et accepte que HQ ne saurait être tenue responsable du mauvais fonctionnement, des défaillances, de la mauvaise performance ou de tout autre défaut des Bornes et que toute réclamation ou recours devra être exercé(e) par la Ville uniquement à l'encontre du fabricant ou du fournisseur des Bornes.

HQ s'engage à retenir, à ses frais, les services de CAA Québec pour offrir, par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique dédiée, un service de support technique de premier niveau aux utilisateurs sur le fonctionnement des Bornes (les « Services »).

HQ s'engage à informer CAA Québec de toute plainte reçue par la Ville concernant la qualité des Services fournis par CAA Québec et à utiliser des efforts commercialement raisonnables pour que CAA Québec fasse les correctifs appropriés. Dans le cas où la majorité des Membres devait aviser HQ que les Services offerts par CAA Québec ne sont pas de qualité commerciale eu égard aux attentes raisonnables des utilisateurs du service de recharge, HQ s'engage à remplacer CAA Québec par une autre entreprise pouvant offrir les mêmes Services à des coûts comparables.

- 3.3 HQ fixera et révisera périodiquement, à sa discrétion, le prix maximum pour l'ensemble du territoire du Québec qui sera chargé aux utilisateurs des Bornes pour le service de recharge, étant entendu que ledit prix maximum devra couvrir le prix de l'électricité consommée par la recharge des véhicules électriques des utilisateurs des Bornes. HQ devra faire en sorte que ce prix maximum soit respecté par les Membres offrant un service de recharge avec des bornes de recharge comparables. Les Membres auront l'option, en collaboration avec HQ, d'incorporer des offres promotionnelles destinées aux utilisateurs de Bornes. HQ pourra consulter des groupes de discussions, des intervenants du marché et certains membres et clients du Circuit électrique pour la fixation du prix maximum.

- 3.4 HQ devra faire régulièrement à ses frais la promotion et la publicité du Circuit électrique pour maintenir une notoriété grand public de la marque de commerce associée au

- 3.6 Dans le cadre de tout nouveau processus d'appel d'offres, Hydro-Québec explorera la faisabilité technique et économique d'ajouter aux Bornes une fonction permettant de créditer les diverses cartes de fidélisation de la clientèle des Partenaires suite à l'utilisation du service de recharge.
- 3.7 HQ s'assurera qu'une application Web d'info-localisation des Bornes soit fournie avec les Bornes pour le bénéfice des utilisateurs du service de recharge. HQ autorise par les présentes la Ville à rendre accessible le service d'info-localisation des Bornes via son site Web.

ARTICLE 4

ENGAGEMENTS DE LA VILLE

- 4.1 La Ville s'engage à acquérir les Bornes auprès du Fournisseur recommandé, aux prix, termes et conditions négociés par Hydro-Québec dans le cadre du processus d'appel d'offres, incluant tout avenant subséquent qui pourrait être requis aux contrats d'approvisionnement.
- 4.2 La Ville s'engage à installer les Bornes sur son territoire en fonction de critères visant à assurer la visibilité, l'utilisation sécuritaire et à en promouvoir l'utilisation. Sur préavis écrit de trente (30) jours à HQ et à l'entreprise prestataire des Services, la Ville pourra relocaliser toutes Bornes déjà installées.
- 4.3 La Ville assumera la responsabilité, ainsi que la totalité des coûts directs et indirects, de l'acquisition, l'installation, l'opération (à l'exception des Services) et l'entretien des Bornes et s'engage à se conformer aux normes et instructions du fabricant, et plus particulièrement celles relatives à la sécurité.
- 4.4 La Ville n'exigera pas, pour le service de recharge, un montant plus élevé que le prix maximum fixé par HQ, tel que modifié de temps à autre. La Ville pourra toutefois, à sa discrétion, récompenser les utilisateurs des Bornes par l'octroi d'avantages dans le cadre d'un programme de fidélisation ou de récompenses pour l'utilisation de ce service (autre qu'un programme spécifique limité à l'utilisation des Bornes).
- 4.5 Sous réserve des arrêts pour cause d'entretien, de sécurité ou à cause de tout problème majeur de fonctionnement d'une Borne, la Ville s'engage à rendre les Bornes accessibles sur la base du premier arrivé, premier servi, à toutes les personnes désirant les utiliser, qu'elles utilisent ou non les autres services de la Ville, des Partenaires fondateurs et des autres Membres.
- 4.6 La Ville déclinera le contenu de la campagne de notoriété grand public dans ses propres outils de communication, en se conformant aux encadrements et normes déterminés par HQ et approuvés par la Ville, chaque Partie agissant raisonnablement. La Ville s'engage à se conformer aux normes d'affichage d'HQ et à l'identification visuelle du Circuit électrique près des emplacements des Bornes de façon à favoriser l'uniformisation visuelle du Circuit électrique. La Ville s'engage à l'invitation de HQ ou du gouvernement du Québec à participer aux tribunes médiatiques visant la promotion du Circuit électrique.

C. / Z

10/15

- 4.7 La Ville s'engage à ne pas utiliser le nom, l'image, le logo et toute identification visuelle de HQ sans son consentement écrit préalable et uniquement dans les limites d'utilisation prévues à ce consentement.

ARTICLE 5

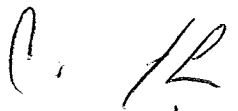
RESPONSABILITÉ ET INDEMNITÉ

- 5.1 Si des dommages sont causés aux utilisateurs des Bornes ou à leurs biens, pour quelque raison ou cause que ce soit, la Ville s'engage à indemniser HQ de tout montant que cette dernière serait condamnée à payer dans toute poursuite ou action relativement à ces dommages si les dommages résultent du non-respect par la Ville de ses responsabilités et obligations aux termes de la présente entente. L'indemnisation devra couvrir le capital, les intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au *Code civil du Québec*.
- 5.2 Si des dommages sont causés aux utilisateurs des Bornes ou à leurs biens, pour quelque raison ou cause que ce soit, HQ s'engage à indemniser la Ville de tout montant que cette dernière serait condamnée à payer dans toute poursuite ou action relativement à ces dommages si les dommages résultent du non-respect par HQ de ses responsabilités et obligations aux termes de la présente entente. L'indemnisation devra couvrir le capital, les intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au *Code civil du Québec*.

ARTICLE 6

DURÉE ET RÉSILIATION AVANT TERME

- 6.1 Nonobstant la date de sa signature par les Parties, la présente entente prend effet le 1^{er} janvier 2017 et se termine le 31 décembre 2020. Elle sera ensuite automatiquement renouvelée pour une durée additionnelle de (5) cinq ans aux mêmes termes et conditions à moins d'un avis écrit de non-renouvellement par l'une ou l'autre des parties au moins trente (30) jours avant l'arrivée du terme.
- 6.2 Dans le cas où la Ville est en défaut de se conformer à l'une ou l'autre de ses obligations prévues à la présente entente, HQ peut résilier la présente entente en lui faisant parvenir un avis préalable écrit de trente (30) jours. Si le défaut n'est pas corrigé à l'expiration du délai de trente (30) jours, la résiliation prend dès lors effet sous réserve de tous les autres droits et recours de HQ.
- 6.3 Dans le cas où HQ est en défaut de se conformer à l'une ou l'autre de ses obligations prévues à la présente entente, la Ville peut résilier la présente entente en lui faisant parvenir un avis préalable écrit de trente (30) jours. Si le défaut n'est pas corrigé à l'expiration du délai de trente (30) jours, la résiliation prend dès lors effet, sous réserve de tous les droits et recours du Partenaire.




À la date d'échéance ou de résiliation de la présente entente, la Ville devra retirer à ses frais, toute publicité, affichage, identification visuelle sur les Bornes ou autre outil de communication pouvant laisser croire au public à sa participation continue au Circuit électrique, étant entendu que cette obligation de la Ville est restreinte à ses Bornes ainsi qu'à la publicité et aux outils de communication localisés sur ses sites ou dans ses installations.

ARTICLE 7

CESSION INTERDITE

Les droits et obligations des Parties dans la présente entente ainsi que les droits de servitude et les droits de copropriété dans les actifs ne peuvent être cédés en tout ou en partie à une tierce partie sans l'accord préalable écrit de l'autre Partie, sauf :

- a) si une telle cession est faite à une filiale détenue, directement ou indirectement, en totalité par la Partie cédante;
- b) si une telle cession est faite par HQ dans le cadre de la cession en tout ou en partie du Circuit électrique.

Dans les cas décrits au paragraphe b) ci-dessus, l'accord préalable écrit de la Ville sera requis mais cet accord ne pourra pas être refusé sans motif raisonnable.

Toute cession en vertu de la présente entente est conditionnelle à ce que le cessionnaire ait les capacités financières et opérationnelles d'assumer les obligations du cédant prévues à la présente Entente selon les standards de l'industrie et que le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles autorise ladite cession, le cas échéant.

Les parties conviennent que toute cession autorisée en vertu du présent article libère la partie cédante des obligations de l'entente ainsi cédées et qui sont exécutables, en vertu de la présente entente, après la date de la cession.

ARTICLE 8

REPRÉSENTANTS

- 8.1 Aux fins de l'administration de la présente entente, le représentant d'HQ est madame France Lampron, Directrice Électrification des transports, Hydro-Québec. Cette dernière a l'autorité requise pour agir pour et au nom d' HQ relativement à toute question découlant de la présente entente.
- 8.2 Aux fins de l'administration de la présente entente, le représentant du Partenaire est monsieur Claude Carette – Directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, Ville de Montréal. Ce dernier a l'autorité complète pour agir pour et au nom du Partenaire relativement à toute question administrative découlant de la présente entente.

P. 


ARTICLE 9

COMMUNICATION OU AVIS

Toute communication ou tout avis en rapport avec la présente entente doit être fait par écrit et est valablement transmis par livraison à son destinataire en mains propres, par courrier ou par courrier électronique aux adresses ci-après mentionnées :

Dans le cas de HQ

À l'attention de M^{me} France Lampron, directrice – Électrification des transports
Téléphone : 514 289-7220
Télécopieur : 514 289-3268
Adresse électronique : lampron.france@hydro.qc.ca

Avec copie

À l'attention de: M^e Sandro Cellucci, avocat en chef
Téléphone : 514 289-3758
Télécopieur : 514 289-4215
Adresse électronique : cellucci.sandro@hydro.qc.ca

Dans le cas de la Ville

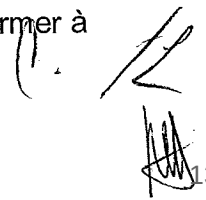
À l'attention de M. Claude Carette, directeur, Service des infrastructures, de la voirie et des transports,
Téléphone : 514 872-6855
Fax : 514 872-6478
Adresse électronique : claudc.carette@ville.montreal.qc.ca

- 9.2 Toute communication ou tout avis ainsi donné(e) sera reçu(e) le jour de sa livraison, si livré(e) en mains propres ou transmis(e) par télécopieur ou courrier électronique, ou cinq (5) jours suivant sa mise à la poste, si transmis(e) par courrier. Chaque Partie peut aviser l'autre partie de la manière précédemment mentionnée de tout changement de destinataire, d'adresse postale ou d'adresse électronique pour la signification d'une facture, de communications ou d'avis.
- 9.3 Advenant un changement du représentant de l'une ou l'autre des Parties aux présentes, chaque Partie doit en informer l'autre par avis écrit dans les cinq (5) jours qui suivent ce changement.

ARTICLE 10

CONFIDENTIALITÉ

- 10.1 Chacune des Parties pourra refuser de transmettre à l'autre Partie ses informations de nature commerciale, financière et technique qu'elle juge confidentielles, à moins que cette dernière Partie n'ait besoin de ces informations aux fins de se conformer à



ses obligations aux termes de la présente entente et qu'elle n'accepte de signer à cette fin un accord raisonnable de confidentialité et d'utilisation restreinte.

- 10.2 Chacune des Parties s'engage à ne pas divulguer les renseignements personnels des usagers et les informations, données techniques, documents ou plans sur support papier, informatique ou autre qui lui ont été communiqués par l'autre Partie ou un de ses représentants à l'occasion de l'exécution de la présente entente, à moins qu'elle n'ait eu au préalable l'autorisation écrite de l'autre Partie à procéder à la divulgation et seulement dans les limites de cette autorisation.

ARTICLE 11 **LANGUE DE COMMUNICATION**

Les Parties conviennent de ne rédiger qu'en français toute communication écrite, incluant les comptes rendus des rencontres, rapports et lettres préparés dans le cadre de la présente entente, sauf si telle communication est destinée à une personne hors Québec.

ARTICLE 12 **DROIT APPLICABLE**

Les Parties conviennent que la présente entente est soumise aux lois qui s'appliquent au Québec et se soumettent par la présente à la juridiction des tribunaux du district judiciaire de Montréal.

ARTICLE 13 **FORCE MAJEURE**

- 13.1 Pour les fins du présent article et de la présente entente, « Force majeure » désigne une grève ou autre arrêt de travail, les mouvements populaires, les actes de sabotage ou de terrorisme, les incendies, les inondations, les explosions, les embargos, les actes de tout gouvernement ou organisme gouvernemental et les autres événements indépendants de la volonté d'une Partie qui l'empêche de se conformer à ses obligations prévues à la présente entente.
- 13.2 Sauf en ce qui a trait aux obligations relatives au paiement de sommes d'argent exigibles, aucune des Parties n'est responsable de quelque inexécution ou omission ou retard dans l'exécution de ses obligations prévues dans la présente entente, dans la mesure où cette inexécution, cette omission ou ce retard est imputable à un cas de Force majeure.
- 13.3 Si, en raison d'un cas de Force majeure, l'une des deux Parties ne peut exécuter ses obligations aux termes de la présente entente, l'exécution de ces obligations, sauf celles relatives au paiement de sommes d'argent exigibles, dans la mesure où l'exécution de ces obligations est touchée par le cas de Force majeure, sera suspendue pour la durée du cas de Force majeure. Toute Partie empêchée

d'exécuter un engagement pour cause de Force majeure doit, dans les meilleurs délais, donner avis à l'autre Partie de l'évènement de Force majeure et lui communiquer tous les détails raisonnables à cet égard, incluant la date prévue de la reprise de ses obligations.

ARTICLE 14
INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE

- 14.1 La présente entente est la seule entente entre HQ et la Ville quant à son objet et annule et remplace toute entente ou convention antérieure.
- 14.2 Toute annexe ajoutée à la présente entente est réputée faire partie intégrante de la présente entente. En cas de divergence entre les annexes et l'entente, la présente entente à préséance.

ARTICLE 15
MODIFICATIONS

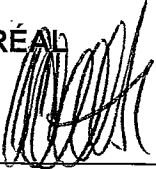
Aucune modification apportée aux dispositions de la présente entente ne lie les Parties, à moins d'avoir été constatée par un écrit signé par chacune des Parties.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le 7^e jour de MARS 2017

VILLE DE MONTRÉAL

Par :



Claude Carette
Directeur du Service des infrastructures, de la voirie et
des transports

Le 23^e jour de MARS 2017

HYDRO-QUÉBEC

Par :



France Lampron
Directrice Électrification des transports



Dossier # : 1174950010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Autoriser l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne au montant de 164 394 \$, taxes incluses par la réserve du passif environnemental

VU la résolution CA17 25 0401 adoptée par le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à sa séance ordinaire du 29 novembre 2017, il est recommandé au conseil de la ville:

D'augmenter la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental, pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-01 08:40

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mercredi 29 novembre 2017

Résolution: CA17 25 0401

Demande au conseil de la ville d'augmenter la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale, dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net - par la réserve du passif environnemental).

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Marie Plourde

et résolu :

De demander au conseil de la ville l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net), par la réserve du passif environnemental.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1174950010

Luc FERRANDEZ

Maire de l'arrondissement

Claude GROULX

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 30 novembre 2017



Dossier # : 1174950010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Demander au conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social, il est recommandé :
De demander au Conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Isabelle CADRIN **Le** 2017-11-13 17:04

Signataire : Isabelle CADRIN

Directrice d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1174950010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Demander au conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental

CONTENU

CONTEXTE

Suite au changement de zonage du terrain situé en partie sous le Viaduc Van Horne, à l'intersection du boulevard St-Laurent et de la rue Cloutier dans le secteur des voies ferrées du Mile End, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a débuté en septembre 2017 des travaux de réhabilitation préalables à l'aménagement de l'aire de planche à roulettes. En effet, des études de caractérisation des sols avaient révélé que les échantillons de sols prélevés dans le secteur projeté du parc montraient des concentrations en contaminant au-delà des limites réglementaires permises pour l'usage proposé dans certaines zones de l'aménagement. Des travaux de décontamination ont donc été requis avant toute autre intervention. La gestion et la surveillance des travaux, ainsi que le suivi environnemental pour les travaux de décontamination ont été confié à la firme SNC-Lavalin.

Étant donné l'importance des quantités de sols contaminés qui ont été découverts et afin de poursuivre les travaux de réhabilitation déjà amorcés, l'arrondissement a dû octroyer en octobre un montant supplémentaire de 235 000 \$ au contrat pour réaliser les travaux de réhabilitation environnementale et le retrait du roc en vue de l'aménagement du futur parc prévu à la fin de l'été 2018. Suite aux recommandations de la compagnie SNC-Lavalin, nous avons procédé à l'élimination des sols vers des sites autorisés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 25 0368  - 2 octobre 2017 - Autorisation d'une dépense additionnelle de 235 000 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat DCSLPDS54-17-14 octroyé à Aménagement Côté Jardin Inc. (résolution CA17 25 0317), majorant ainsi le montant total des contingences du contrat de 180 414,63 \$ à 415 414,63 \$, taxes incluses (Addenda).

CA17 25 0317  - 11 août 2017 - Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc

Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14.

CA16 25 0381 - 7 novembre 2016 - Approbation du projet de convention avec l'entreprise en génie conseil SNC-Lavalin pour des services professionnels, au montant de 6 415,61 \$, afin de réaliser une caractérisation environnementale des sols (phase II), et la préparation d'un rapport pour le projet d'aménagement du skatepark.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise le remboursement pour les dépenses courues pour des travaux de réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement de l'aire de planche à roulettes.

Les dépenses des travaux sont essentiellement liées à :

- L'étude préparatoire;
- La surveillance au terrain lors de la gestion des sols incluant les analyses des sols;
- L'excavation des sols;
- La mise en pile des sols non contaminés;
- Le chargement, le transport et l'élimination hors site des sols contaminés dans un lieu autorisé par le MDDELCC;
- La gestion de l'eau le cas échéant et le remblayage et compactage du terrain jusqu'au niveau proposé pour l'aménagement du futur parc.

Ces travaux représentent la phase cruciale en vue de l'aménagement du parc et de l'espace de l'aire de planche à roulettes puisqu'ils permettront d'atteindre les exigences et critères applicables au niveau de la qualité environnementale pour ce type d'aménagement.

Une démarche en vue d'un remboursement des dépenses réalisées entre 2016-2018 et celles qui viendront en 2018 pour la réhabilitation du futur parc a été effectuée au mois de septembre 2017 auprès du Service de l'environnement et de la Direction du conseil et soutien financier, Pôle de service Eau et Environnement. Le Service de l'environnement, nous a recommandé d'inclure la demande de remboursement des dépenses réalisées entre 2016-2018 dans le présent dossier pour approbation par le conseil d'arrondissement.

Avec ce dossier, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal officialise sa demande de remboursement pour l'ensemble des dépenses courues pour les travaux de décontamination réalisés entre 2016-2018 par le programme du passif environnemental de la Ville de Montréal.

Le service de l'environnement a effectué une estimation de coût pour la réalisation des travaux de réhabilitation environnementale du terrain, pour un montant de 164 394 \$ incluant les taxes au net. Cette estimation ne tient pas compte du concept d'aménagement du projet, car elle a été réalisée antérieurement au projet d'aménagement. Les études préparatoires réalisées par SNC-Lavalin en 2016 incluant les analyses des sols excavés et la gestion des sols au terrain lors des travaux en 2017 sont estimées à environ à 164 394 \$, incluant les taxes, d'autres dépenses seront à prévoir en 2018 afin de compléter l'ensemble des travaux de réhabilitation du site. Le montant du contrat alloué en 2017 à Aménagement Côté Jardin pour la réalisation des travaux d'aménagement incluant le volet de la réhabilitation environnementale est de 1 984 560,94\$. Un montant de 235 000 \$ a été ajouté au montant des contingences en raison des sommes à payer pour la décontamination et le roc donnant ainsi un total de 2 219 560,94 \$ (toutes taxes incluses). Ces dépenses ont été imputées dans le fonds des parcs.

Donc, ce présent dossier vise à demander au conseil municipal l'augmentation de la

dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016-2018, au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par le programme du passif environnemental. Le montant accordé sera ajusté en fonction de l'approbation des factures par le service de l'environnement.

JUSTIFICATION

Les volumes des sols non conformes aux critères pour l'usage futur du parc ont augmenté considérablement lors des travaux de réhabilitation à l'été et à l'automne 2017, et ce suite à la découverte d'une couche de sols contaminés non-caractérisée lors des études environnementales (la présence de débris, de roc et de blocs de béton dans le sol a empêché la détection de cette couche lors des travaux de forage antérieurs). Suite à cette découverte et aux analyses effectuées dans les tranchées d'excavation réalisées le 18 septembre 2017, SNC-Lavalin a recommandé à l'arrondissement de poursuivre les travaux de décontamination par excavation et disposition hors site des sols non conformes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les travaux de décontamination du terrain du futur parc réalisés entre 2016-2018 sont estimés à environ 164 394 \$ par le Service de l'environnement. Les travaux seront complétés au printemps 2018, le montant sera donc ajusté en fonction des dépenses à venir. Les dépenses réalisées par l'arrondissement pour les travaux de réhabilitation réalisés entre 2016-2018 sont remboursables dans le programme du passif environnemental de la Ville de Montréal.

Ce dossier vise à officialiser la demande de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal auprès des services centraux pour le remboursement des dépenses courues entre 2016-2018, confirmer que les dépenses qui seront engendrées dans le cadre de ce contrat à octroyer à l'entrepreneur Aménagement Côté Jardin Inc. seront payées directement dans le programme du passif environnemental et que les prévisions pour les dépenses futures pour les travaux de réhabilitation seront pris en charge par ce même programme.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux contribueront à l'amélioration de la qualité des sols pour l'aménagement d'un espace vert et répondront aux besoins des familles en leur assurant un milieu de vie résidentiel sain et écologique.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'aide financière pour ce contrat permettra de réaliser les travaux de décontamination qui sont requis préalablement à l'aménagement de cet espace récréatif. Ce projet aura un impact positif sur la qualité de vie des citoyens et il a comme objectif principal d'offrir un milieu de vie animé, sécuritaire et sain.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

-

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Les travaux de réhabilitation du terrain en vue de l'aménagement du futur parc à planche à roulettes ont été réalisés entre 2016-2018 :

- Études préparatoires: automne 2016
- Début des travaux: automne 2017

- Fin des travaux: printemps 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la décision attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Kemly DESTIN)

Certification de fonds :

Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles (Véronique BRISSETTE)

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Michel BRUNET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Véronique BRISSETTE, Service de l'environnement
Kemly DESTIN, Service des finances

Lecture :

Véronique BRISSETTE, 7 novembre 2017
Kemly DESTIN, 7 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patricia POIRIER
Architecte paysagiste

Tél : 514-868-5019
Télécop. : 514-872-8046

ENDOSSÉ PAR

Luc GOSSELIN
Chef de division

Tél : 514 872-5010
Télécop. : 514 872-8046

Le : 2017-11-07

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise-Hélène LEFEBVRE
Directrice

Tél : 514 872-3725

Approuvé le : 2017-11-07

Dossier # : 1174950010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture
Objet :	Demander au conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD1174950010 Skatepark Décontamination.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Michel BRUNET
 Conseiller en gestion des ressources
 financières

Tél : 514 872-5235

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-13

Stéphane CLOUTIER
 Chef de division

Tél : 514 872-4426

Division : Le Plateau-Mont-Royal , Direction
 des services administratifs_des relations avec
 les citoyens_des communications et du greffe

Dossier # : 1174950010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture
Objet :	Demander au conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



2017-11-10 Intervention SE-terrain 539.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Véronique BRISSETTE
 Ingénieure à la division Soutien technique, infrastructures, CESM du Service de l'environnement
Tél : 514-280-4322

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-10

Éric BLAIN
 Chef de division au Service de l'environnement

Tél : 514-872-3935
Division : Soutien technique, infrastructures, CESM

Dossier # : 1174950010

Unité administrative responsable :

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture

Objet :

Demander au conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal afin de rembourser les dépenses encourues entre 2016 et 2018 pour le volet de la réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne au montant de 164 394 \$ (incluant les taxes au net) par la réserve du passif environnemental

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1174950010 Info Comptable.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Kemly DESTIN
 Agente de gestion des ressources financières
Tél : 514 872-2679

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-10

André PANI
 Chef de section - conseil et soutien financiers
Tél : 514 872-4880
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1176335005

Unité administrative responsable :	Service des finances , Dépenses communes , Bureau des régimes de retraites
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le projet de règlement intitulé "Règlement du régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal"

Il est recommandé :
D'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement du régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal ».

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-11 09:59

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1176335005

Unité administrative responsable :	Service des finances , Dépenses communes , Bureau des régimes de retraites
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le projet de règlement intitulé "Règlement du régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal"

CONTENU

CONTEXTE

Les régimes surcomplémentaires de retraite à la Ville de Montréal

Les régimes surcomplémentaires de retraite sont des conventions de retraite au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) permettant de verser des prestations au-delà des limites fiscales établies par cette même loi pour les régimes complémentaires de retraite.

Prenant effet au 1^{er} janvier 1992, une modification à la LIR est venue réduire les prestations pouvant être payées d'un régime complémentaire de retraite. Pour l'essentiel, les participants embauchés avant une date donnée (durant l'année 1983 pour la plupart) accumulaient un crédit de rente de 2,5 % pour chaque année de participation à leur régime de retraite alors que la LIR est venue fixer un plafond à 2 % par année de participation.

Dans le but de continuer à offrir les mêmes prestations à ces participants (principalement des participants de catégorie A), des régimes surcomplémentaires de retraite ont été mis en place pour les régimes de retraite de la Ville de Montréal. Ces régimes surcomplémentaires de retraite permettent de payer le manque à gagner entre les prestations qui auraient dû être payables et celles qui peuvent être versées des régimes complémentaires de retraite (prestations limitées à 2 % par année de participation).

En date d'aujourd'hui, il y a six (6) régimes surcomplémentaires de retraite à la Ville de Montréal :

- Le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal
- Le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cols bleus de la Ville de Montréal
- Le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal
- Le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des professionnels de la Ville de Montréal
- La Convention de retraite des employés syndiqués de la CUM
- La Convention de retraite des cadres de la CUM

Par ailleurs, le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des contremaîtres a été aboli en date du 18 août 2015 par une résolution du comité exécutif (CM15 1011)

puisque'il n'y avait plus de prestations payables de cette convention de retraite. Mentionnons qu'il n'y a jamais eu de régime surcomplémentaire de retraite pour les participants du Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal.

Il ne reste que très peu de participants visés par les régimes surcomplémentaires étant donné que la plupart ont pris leur retraite et ont reçu par le fait même les prestations qui leur étaient dues. Ces régimes surcomplémentaires seront abolis lorsqu'il n'y aura plus de prestation payable de ceux-ci.

Contexte du présent dossier décisionnel

Le présent dossier décisionnel vise le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal (le "Régime surcomplémentaire") qui est établi en vertu du Règlement 94-050 adopté le 20 juin 1994 par le Conseil municipal de la Ville.

Le 17 décembre 2008, le comité exécutif approuvait les mesures retenues, à compter du 1^{er} janvier 2009, découlant du processus d'harmonisation des régimes de retraite des employés cadres et des membres de l'état-major des pompiers.

Conséquemment à l'entente conclue entre la Ville et ses cadres, le Conseil municipal adoptait, le 18 avril 2016, le Règlement établissant le Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal (15-087). Ce règlement a été enregistré auprès des autorités légales compétentes le 18 mai 2016.

L'entente impliquait aussi des modifications au Régime surcomplémentaire, notamment le paiement d'une rente plutôt qu'un montant forfaitaire pour les cadres de direction.

Le délai pour la production de ce dossier découle des travaux importants relatifs aux fusions municipales et à l'harmonisation des régimes de retraite touchant cinq (5) régimes de la Ville de Montréal, soit celui des cadres, des cols bleus, des fonctionnaires, des pompiers et des professionnels. Il est à noter que ce délai n'a entraîné aucun préjudice aux participants visés puisque les prestations leur ont tout de même été versées conformément aux dispositions de l'entente.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE08 2280 - 17 décembre 2008 - (1082942001) - Paragraphe 1 : Approuver les mesures retenues, à compter du 1^{er} janvier 2009, dans le cadre du processus d'harmonisation des régimes de retraite des employés cadres et des membres de l'état-major des pompiers.
CM16 0481 - 18 avril 2016 - (1166335001) - Adopter le règlement intitulé « Règlement établissant le Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal (15-087) » remplaçant le Règlement établissant le Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal adopté à l'assemblée du 23 novembre 2015 et portant le même numéro.

DESCRIPTION

Le présent dossier décisionnel vise l'adoption du Règlement du Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2009, remplaçant ainsi le Règlement 94-050 et reflétant les diverses dispositions de l'entente d'harmonisation affectant le Régime surcomplémentaire. Cette entente prévoit notamment le paiement de rente par le Régime surcomplémentaire pour les cadres de direction au lieu d'un montant forfaitaire.

JUSTIFICATION

Le Règlement 94-050 doit alors être remplacé pour refléter les changements au Régime surcomplémentaire prévus à l'entente d'harmonisation des cadres et à des fins de concordance avec le Règlement 15-087. Conséquemment, un nouveau règlement effectif au 1^{er} janvier 2009 et remplaçant le Règlement 94-050 doit être adopté.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption de ce règlement donnera au Bureau des régimes de retraite de Montréal des assises légales pour administrer le Régime surcomplémentaire en fonction des dispositions prévues dans l'entente d'harmonisation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Anne-Marie LEMIEUX)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis-Paul SIMARD
Conseiller - Caisses de retraite

Tél : 514 872-6520
Télécop. : 514 872-1855

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-10-30

Alain LANGLOIS
Chef de division secrétariat aux commissions

Tél : 514 872-5902
Télécop. : 514 872-1855

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Jacques MARLEAU
Directeur et trésorier adjoint
Tél : 514 872-3155
Approuvé le : 2017-11-23

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Yves COURCHESNE
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES
Tél : 514 872-6630
Approuvé le : 2017-12-11

Dossier # : 1176335005

Unité administrative responsable :	Service des finances , Dépenses communes , Bureau des régimes de retraites
Objet :	Adopter le projet de règlement intitulé "Règlement du régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal"

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



AML- 1176335005 - Règlement régime surcomplémentaire cadres.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Anne-Marie LEMIEUX
Avocate
Tél : 514-872-6877

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-23

Annie GERBEAU
Avocate
Tél : 514-872-0136
Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

**RÈGLEMENT DU RÉGIME DE PRESTATIONS SURCOMPLÉMENTAIRES DE
RETRAITE DES CADRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

À l'assemblée du _____, le Conseil de la Ville de Montréal décrète :

SECTION I
DÉFINITIONS

1. À moins que le contexte ne le dicte autrement, les définitions prévues par le Règlement sur le Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal, Règlement 15-087 et ses modifications (le « Règlement 15-087 »), s'appliquent aux fins du présent règlement. Notamment, les termes « actuaire », « années de participation », « cadre », « commission », « conjoint », « Loi », « meilleur traitement », « MGA ajusté moyen », « participant de la catégorie A », « participant de la catégorie B », « Régime », « retraité », « valeur actualisée », « valeur actuarielle » et « Ville » utilisés dans le présent règlement ont la même signification que dans le Règlement 15-087.

De plus, dans le présent règlement, les mots suivants signifient :

« **cadre de direction** » : un cadre de la Ville visé par l'article 5 du présent règlement et qui est désigné à titre de cadre de direction par le Comité exécutif;

« **Comité exécutif** » : le comité exécutif de la Ville;

« **régime surcomplémentaire** » : le Régime de prestations surcomplémentaires de retraite des cadres de la Ville de Montréal.

SECTION II
ENTRÉE EN VIGUEUR ET APPLICATION

2. Le régime surcomplémentaire, en vigueur depuis le 20 juin 1994, tel qu'établi par le Règlement 94-050 est continué conformément aux dispositions du présent règlement qui remplace le Règlement 94-050 et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2009.

Toutes les prestations payables aux participants ayant cessé leur participation active au Régime avant le 1^{er} janvier 2009, de même que les prestations payables à leur conjoint ou à leurs ayants cause, continuent à être payées ou payables, selon le cas, conformément aux dispositions qui leur étaient applicables avant l'adoption du présent règlement, sauf dans la mesure expressément prévue par le présent règlement.

3. Le régime surcomplémentaire a pour principal objet de verser des prestations de retraite, à l'égard des années de participation à compter du 1^{er} janvier 1992, pour les participants au service de la Ville avant le 1^{er} mai 1983.

Le versement de ces prestations a notamment pour but de compenser, sous forme de valeur actualisée et pour les années de participation du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 2008, la différence, le cas échéant, entre la rente qui est prévue par le Règlement 15-087 et celle qui était prévue par le Règlement sur le Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal, Règlement 6121 et ses modifications, avant qu'il ne soit remplacé pour refléter les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, chapitre 1 (5^e suppl.) et ses modifications) prenant effet le 1^{er} janvier 1992.

4. Le régime surcomplémentaire constitue une convention de retraite au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, chapitre 1 (5^e suppl.) et ses modifications).

SECTION III

PARTICIPANTS

5. Les participants visés par le présent règlement sont :

1° Les participants de la catégorie A actifs au Régime en date du 1^{er} janvier 2009 ainsi que tout cadre visé par le paragraphe 3° ou 4° de la définition de « participant de la catégorie A » du Règlement 15-087 et qui adhère au Régime après le 31 décembre 2008; ou

2° Les participants de la catégorie B actifs au Régime en date du 1^{er} janvier 2009.

SECTION IV

COTISATIONS

6. La Ville assume en totalité le coût des prestations prévues par le régime surcomplémentaire.

7. L'actuaire détermine, au moment de la production de l'évaluation actuarielle du Régime, la cotisation annuelle requise afin de capitaliser les prestations se constituant durant une année et prévues par le régime surcomplémentaire.

L'actuaire détermine également toute cotisation supplémentaire requise afin de liquider tout déficit révélé lors de l'évaluation actuarielle prévue à l'alinéa précédent.

À cet effet, la Ville verse annuellement les sommes recommandées auprès d'un dépositaire que le Comité exécutif désigne par ordonnance.

8. L'amortissement de tout déficit technique ou la reconnaissance de tout gain actuariel lors d'une évaluation actuarielle du régime surcomplémentaire s'effectuent selon les recommandations de l'actuaire.

9. L'évaluation des engagements du régime surcomplémentaire s'effectue à partir des hypothèses actuarielles recommandées par l'actuaire.

SECTION V

PRESTATIONS

10. Le participant visé par le paragraphe 1° de l'article 5 reçoit du régime surcomplémentaire une prestation dont le montant correspond à la valeur actualisée des montants que l'on obtient en soustrayant les montants établis en vertu du paragraphe 2° de ceux établis en vertu du paragraphe 1° :

1° Les montants de rente suivants sujets à la réduction pour anticipation applicable, le cas échéant, en vertu des dispositions du Règlement 15-087 :

- a) Une rente payable entre la date de retraite et l'âge de 65 ans égale à 2,5 % du meilleur traitement du participant multiplié par ses années de participation du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 2008; et
- b) Une rente payable à compter de l'âge de 65 ans égale au nombre d'années de participation du participant du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 2008 multiplié par la différence entre :
 - i) 2,5 % du meilleur traitement du participant; et
 - ii) 25 % du MGA ajusté moyen divisé par le nombre A.

Où le nombre A correspond au plus grand des nombres suivants :

- 85 % du nombre d'années comprises entre son 18^e anniversaire de naissance ou le 1^{er} janvier 1966, s'il a atteint l'âge de 18 ans avant cette date, et son 65^e anniversaire de naissance;
- Les années de participation entre le 1^{er} janvier 1966 et sa date normale de retraite;
- 35.

2° Les montants de rente auxquels le participant a droit en vertu du Régime pour ses années de participation du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 2008.

11. Le participant visé par le paragraphe 2° de l'article 5, qui a atteint 32 années de participation avant le 1^{er} janvier 2009 et qui a choisi de cesser de cotiser après l'atteinte de ce critère, reçoit du régime surcomplémentaire une prestation dont le montant correspond à la valeur actualisée des montants que l'on obtient en soustrayant les montants établis en vertu du paragraphe 2° de ceux établis en vertu du paragraphe 1° :

1° Les montants de rente auxquels le participant aurait eu droit en vertu du Régime pour ses années de participation s'ils avaient été calculés avec les ajustements suivants :

- a) Le meilleur traitement du participant étant celui établi à la date à laquelle le participant a atteint 32 années de participation;
- b) Les années de participation étant augmentées à 35 moins $\frac{3}{32}$ d'une année pour chaque année de participation antérieure au 1^{er} mai 1983; et
- c) Les montants de rente établis conformément aux sous-paragraphes a) et b) étant indexés conformément aux dispositions de l'Annexe B du Règlement 15-087 entre la date à laquelle le participant a atteint 32 années de participation et la date réelle de sa retraite.

2° Les montants de rente auxquels le participant a droit en vertu du Régime en limitant le nombre total d'années de participation à 32.

Le participant visé par le paragraphe 2° de l'article 5 qui atteint 32 années de participation après le 31 décembre 2008 reçoit du régime surcomplémentaire une prestation dont le montant correspond à la valeur actualisée des montants de rente calculés conformément à l'alinéa précédent, mais ajustés en proportion du nombre d'années de participation avant le 1^{er} janvier 2009 sur 32.

12. En plus de la prestation prévue à l'article 11, le participant visé par le paragraphe 2° de l'article 5 reçoit du régime surcomplémentaire une prestation dont le montant correspond à la valeur actualisée des montants que l'on obtient en soustrayant les montants établis en vertu du paragraphe 2° de ceux établis en vertu du paragraphe 1° :

1° Les montants de rente auxquels le participant aurait eu droit en vertu du Régime pour ses années de participation du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 2008 en ne tenant pas compte des limites imposées par la sous-section 3 de la Section V du chapitre 1 du Règlement 15-087.

2° Les montants de rente auxquels le participant a droit en vertu du Régime pour ses années de participation du 1^{er} janvier 1992 au 31 décembre 2008.

13. Le calcul des prestations payables du régime surcomplémentaire en vertu des articles 10 à 12 s'effectue lors de la cessation de participation active, de la retraite ou du décès avant la retraite du participant, selon la première des éventualités.

14. Aux fins des articles 10 à 12, la comparaison avec les prestations payables du Régime pour un participant dont les droits ont été réduits à la suite d'une cession de droits avec un ex-conjoint s'effectue sans tenir compte de cette réduction.

15. La section VII de l'Annexe B du Règlement 15-087 s'applique aux montants de rentes calculés en vertu de la présente section.

SECTION VI

MESURES TRANSITOIRES

16. Pour un participant visé par l'article 5 qui se prévaut des mesures transitoires conformément à l'article 137 du Règlement 15-087, les articles 10 à 12 s'appliquent également pour les années de participation à compter du 1^{er} janvier 2009 avec les adaptations nécessaires. Toutefois, en ce qui concerne le participant visé au dernier alinéa de l'article 11, le nombre total d'années de participation est limité à 32.

SECTION VII

MODALITÉS ET VERSEMENTS DE PRESTATIONS

17. Les prestations payables du régime surcomplémentaire sont versées en un paiement unique au participant en cas de cessation de participation active ou en cas de retraite. En cas de décès de ce dernier, le paiement unique est versé au conjoint ou aux ayants cause, selon le cas.

Toutefois, le participant peut choisir de recevoir sa prestation en paiements annuels d'au moins 5 000 \$ chacun jusqu'à son paiement complet, le dernier paiement pouvant être moindre, le cas échéant. Tout solde en voie de remboursement portera intérêt au même taux que celui utilisé pour établir le montant de la prestation.

18. Malgré l'article 17, un cadre de direction qui prend sa retraite peut, en remplacement du paiement unique prévu à cet article, recevoir les montants de rente établis conformément à la différence entre les paragraphes 1^o et 2^o des articles 10 à 12, selon le cas.

Le mode de versement de sa rente sera le même que celui choisi en vertu du Régime. Si le participant choisi un mode de versement différent du mode normal, la rente sera ajustée afin que sa valeur actuarielle soit équivalente à celle de la rente payable sous le mode normal.

19. Au décès d'un retraité qui recevait une rente en vertu de l'article 18, le mode de versement applicable à la rente payable du régime surcomplémentaire correspond à celui choisi par le participant pour sa rente payable du Régime.

SECTION VIII

DISPOSITIONS DIVERSES

20. Le régime surcomplémentaire prend fin lorsque le dernier participant visé par l'article 5 cesse de participer au Régime et que le montant de sa prestation a été entièrement payé, lorsque les derniers montants de rente payables en vertu des articles 18 et 19 ont été versés ou lorsque le dernier montant forfaitaire payable au décès en vertu de l'article 16 du Règlement 94-050 a été versé, selon la plus tardive des éventualités.

21. Lorsque le régime surcomplémentaire prend fin, tout solde entre les mains du dépositaire désigné par le Comité exécutif conformément au dernier alinéa de l'article 7 revient à la Ville.

22. La commission administre le régime surcomplémentaire.

23. Les dispositions du présent règlement prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2009.

GDD1176335005



Dossier # : 1170649007

Unité administrative responsable :	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter dans le cadre du programme triennal d'immobilisation 2018-2020 un projet de règlement d'emprunt (fonds 105) autorisant le financement de 69 950 805 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens, dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)

Il est recommandé:

1. adopter dans le cadre du programme triennal d'immobilisation 2018-2020, un projet de règlement d'emprunt (fonds 105) autorisant le financement de 69 950 805 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Signé par Serge A BOILEAU **Le** 2017-11-21 16:47

Signataire :

Serge A BOILEAU

Président

Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission

IDENTIFICATION

Dossier # :1170649007

Unité administrative responsable :	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter dans le cadre du programme triennal d'immobilisation 2018-2020 un projet de règlement d'emprunt (fonds 105) autorisant le financement de 69 950 805 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens, dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)

CONTENU

CONTEXTE

Afin de procéder à la construction de nouveaux réseaux pour ses usagers et à l'enfouissement des fils aériens dans les différents arrondissements, de maintenir en bon état les différents réseaux électriques et de télécommunication, la Commission des services électriques de Montréal réalise différents travaux d'immobilisation. Ces travaux visent le maintien et le prolongement du réseau. Ils sont jugés prioritaires parce qu'ils sont directement reliés à l'obligation de distribution et de télécommunication par les usagers du réseau de la CSEM.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution CM17 0623 - 16 mai 2017 d'adopter le règlement intitulé «Règlement autorisant un emprunt de 43 010 000 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal», sujet à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

DESCRIPTION

Le présent rapport vise l'autorisation d'un règlement d'emprunt d'une valeur de 69 950 805 \$ pour réaliser des travaux d'enfouissement et de déplacement des fils et de maintien du réseau de conduits souterrains de la CSEM. L'obtention de ce règlement d'emprunt permettra à la Commission des services électriques de mener à terme la programmation prévue pour l'année 2018-2020.

JUSTIFICATION

Le présent règlement permettra d'octroyer des contrats rapidement et de répondre aux besoins des usagers ainsi que de réaliser plusieurs projets majeurs jugés prioritaires pour

les usagers de la CSEM dans le cadre du Programme des dépenses d'immobilisation.

Les principaux travaux relatifs au présent règlement d'emprunt sont les suivants:

- Prolongement du réseau de conduits souterrains existants;
- Modifications et ajouts au réseau de conduits souterrains;
- Construction de nouveaux réseaux de conduits souterrains pour de nouveaux développements résidentiels;
- Construction de réseaux d'éclairage

Pour les détails concernant les principaux projets visés par le présent dossier, voir la note jointe.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les travaux d'immobilisation qui seront réalisés par la Commission des services électriques figurent au projet de programme triennal d'immobilisations 2018-2020 dont l'adoption est prévue à l'hiver 2018.

La présente dépense est assumée par la Ville Centrale et remboursée à l'aide des redevances payées par les usagers et utilisateurs du réseau de la CSEM.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'autorisation du règlement d'emprunt permettra de répondre efficacement aux besoins de ses usagers dans les délais impartis par l'obligation de rendre à leurs clients et abonnés les services électriques et de télécommunications.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il faut noter que les travaux faisant l'objet du présent règlement d'emprunt ont été coordonnés avec les Service des infrastructures, du transport et de l'environnement et les arrondissements concernés pour les travaux de nature locale ou dans le cas des contrats généraux (mineur et intermédiaire), ils le seront dès l'identification précise du site de l'intervention.

De plus, pour l'ensemble des travaux, le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement ou l'arrondissement et la CSEM verront à coordonner les interventions lorsque l'échéancier et l'emplacement des travaux seront établis.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion du règlement d'emprunt au conseil municipal (Janvier 2018)

Adoption du règlement d'emprunt au conseil municipal (Février 2018)

Appel d'offres aux entrepreneurs à partir du mois de mars 2018

Ouverture des soumissions à partir du mois d'avril 2018

Approbation des octrois de contrats au conseil d'administration de la CSEM (Mars 2018)

Sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale (Normand GRAVELINE)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvie - Ext DAGENAIS
Adjointe administrative au président

Tél : 514 384-6840
Télécop. : 514 384-7298

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-21

Serge A BOILEAU
Président

Tél : 514-384-6840
Télécop. : 514 384-7298



Commission des services électriques de Montréal

NOTE

Expéditeur : **Monsieur Marc-André Baillargeon**
Directeur – Conception, devis et normalisation

Date : **Le 16 novembre 2017**

Objet : **Règlement d'emprunt**
Dossier

En référence au dossier, les travaux relatifs en partie au PTI 2018/2020 sont les suivants :

Projets d'enfouissement de fils

• St-Zotique (Phase 2) – 5 et 6 ave. (St-Zotique/Beaubien)	500 000 \$
• Enfouissement boul. St-Jean-Baptiste (Notre-Dame/Victoria)	1 000 000 \$

Projets de modifications et d'additions au réseau de conduits

• St-Hubert (Jean-Talon / St-Zotique) phase 1	3 500 000 \$
• Campus Outremont axe central (Outremont/McEachran)	2 500 000 \$
• St-Denis entre Jean-Talon et Jarry	500 000 \$
• Griffintown Lot 2 : Shannon (William/Ottawa) + Murry (Notre-Dame/William)	1 100 000 \$
• Griffintown Lot 3 : A et B : Ottawa (Peel/Bonaventure) + Ottawa (Peel/ de la Montagne)	300 000 \$
• St-Grégoire entre St-Denis et Papineau	5 000 000 \$
• Quartier des Gares (phase 2018)	3 060 000 \$
• Peel lot D (Sherbrooke / avenue des Pins) ⁽¹⁾	800 000 \$
• St-Paul (Place Jacques Cartier à St-Sulpice) : phase 2	1 600 000 \$
• Square Viger	2 200 000 \$
• Pie IX entre rue Amos et boul. des Grandes Prairies (SRB Pie IX, Lot Nord) (SRB Pie IX- Phase 1) ⁽²⁾	783 721 \$
• Pie IX- entre sud du boul. Des Grandes Prairies et sud de Everett (SRB Pie IX- Phase 2) ⁽²⁾	4 138 587 \$
• Pie IX entre Everett et Bélair (SRB Pie IX- Phase 3) ⁽²⁾	548 652 \$
• Pie IX entre Bélair et Pierre-de-Coubertin (SRB Pie IX- Phase 4) ⁽²⁾	6 219 845 \$
• Viau (Rosemont / Beaubien)	1 000 000 \$
• Notre-Dame est de Ste-Catherine à Alphonse D. Roy (voies réservées autobus)	5 500 000 \$



Commission des services électriques de Montréal

• Station de métro Beaudry	300 000 \$
• Boul. Cavendish entre le chemin de la Côte-St-Luc et l'avenue Fielding	400 000 \$
• Ste-Catherine entre Mansfield et Bleury (Phase 1)	5 000 000 \$
• REM- Divers projets	5 000 000 \$

(1) A/O février 2018: travaux prévus à l'automne 2018

(2) Les contrats intégrés sur Pie-IX prévus à l'automne 2018

• 2 Contrats généraux intermédiaires Les projets sont définis en fonction des besoins usuels et des urgences de nos usagers	9 000 000 \$
• 2 Contrats généraux mineurs Les projets sont définis en fonction des besoins usuels et des urgences de nos usagers	7 000 000 \$
• 1 Contrat général mineur de bases de signalisation et recharges électriques : Les projets sont définis en fonction des besoins usuels et des urgences de nos usagers	3 000 000 \$
Total : 69 950 805 \$	

Il est important de noter que la présente liste est à titre informatif en vertu de l'information disponible en date de la préparation de la présente demande de règlement d'emprunt.

Marc-André Baillargeon, ing.

Directeur

Division Conception, devis et normalisation

MAB/sd

Dossier # : 1170649007

Unité administrative responsable :	Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission
Objet :	Adopter dans le cadre du programme triennal d'immobilisation 2018-2020 un projet de règlement d'emprunt (fonds 105) autorisant le financement de 69 950 805 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens, dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



AGT - 1170649007 - Conduits souterrains-VF.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Ariane GAUDETTE TURYN
 Avocate
Tél : 514-872-6877

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-28

Ariane GAUDETTE TURYN
 Avocate
Tél : 514-872-6877
Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX**

RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 69 950 805 \$ POUR DES TRAVAUX GÉNÉRAUX DE MODIFICATIONS ET D'ADDITIONS AU RÉSEAU MUNICIPAL DE CONDUITS SOUTERRAINS AINSI QUE DE TRAVAUX RELIÉS À L'ENFOUISSEMENT DES FILS AÉRIENS DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE MONTRÉAL, SOUS LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations;

À l'assemblée du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 69 950 805 \$ est autorisé pour le financement de travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement de fils aériens dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal.
2. Cet emprunt comprend les frais et honoraires d'études et de conception, ceux relatifs à la confection des plans et devis et à la surveillance des travaux et autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements doit être de 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).

GDD1170649007

Dossier # : 1170649007

Unité administrative responsable :

Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission

Objet :

Adopter dans le cadre du programme triennal d'immobilisation 2018-2020 un projet de règlement d'emprunt (fonds 105) autorisant le financement de 69 950 805 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens, dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[CSEM - 1170649007 Règlement d'emprunt.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Normand GRAVELINE
Conseiller budgétaire

Tél : 872-5900

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-01

Daniela TANASE
Conseiller(ère) en planification budgétaire - C/É

Tél : 872-5867

Division : Service des finances - Direction du budget et de la planification financière et fiscale



Dossier # : 1177233010

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction du développement culturel , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Projet :	-
Objet :	Adoption - " Règlement autorisant un emprunt de 4 160 000 \$ afin de verser à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière une contribution financière pour le projet de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière" identifié comme équipement culturel sous la responsabilité du conseil de la Ville de Montréal.

Il est recommandé :

- d'adopter un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 160 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le financement de projets de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière », le tout, sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-07 13:12

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1177233010

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction du développement culturel , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Projet :	-
Objet :	Adoption - " Règlement autorisant un emprunt de 4 160 000 \$ afin de verser à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière une contribution financière pour le projet de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière" identifié comme équipement culturel sous la responsabilité du conseil de la Ville de Montréal.

CONTENU

CONTEXTE

Le musée Pointe-à-Callière présente, dans le cadre de son Plan d'immobilisations 2018-2020, un projet de protection des actifs, soit la préservation des vestiges, le renouvellement des expositions permanentes et des équipements muséologiques et technologiques désuets. Depuis 1992, année de l'ouverture du musée Pointe-à-Callière, la Société du Musée loue de la Ville de Montréal les édifices dans lesquels est logée une partie du musée, soit le 150, rue Saint-Paul Ouest, l'Ancienne-Douane et le 350, place Royale, l'édifice de l'Éperon, en plus des souterrains qui relient les espaces du Musée. De plus, en ce qui a trait à sa gestion, le musée Pointe-à-Callière est l'un des équipements culturels dont la responsabilité de la gestion incombe au conseil de Ville en vertu de la Charte de la Ville de Montréal. À cette fin, une subvention annuelle est versée par la Ville à cet organisme à but non lucratif, selon une entente de partenariat qui a été maintes fois renouvelée depuis 1992. L'entente qui est en vigueur actuellement est valide jusqu'au 31 décembre 2019 et un renouvellement est prévu pour 2020.

L'entente conclue avec le Musée prévoit le versement d'une subvention annuelle pour la gestion de ses activités régulières et, éventuellement, des contributions additionnelles pour financer le renouvellement de ses expositions permanentes, des équipements muséologiques et des vestiges. Ces expositions permanentes impliquent des investissements importants, tant en recherche, en conception qu'en production et réalisation muséales. La durée de vie d'une exposition permanente d'un musée est d'environ dix ans. Dans cet intervalle, certaines mises à niveau peuvent être nécessaires afin d'actualiser le contenu et la présentation.

Les contributions additionnelles qui seront consenties par l'administration municipale, au titre du projet de renouvellement des expositions permanentes du Musée, exigent de faire autoriser un règlement d'emprunt municipal spécifique.

Le présent sommaire décisionnel a donc pour objet d'adopter un règlement d'emprunt totalisant 4 160 000 \$ pour permettre le financement des projets de renouvellement et d'actualisation des expositions permanentes du musée Pointe-à-Callière, selon les priorités définies par l'administration municipale.

L'autorisation du présent règlement d'emprunt permettra d'assurer une continuité de l'offre culturelle de Pointe-à-Callière, dont la mission en est une de conservation, de diffusion et de médiation culturelle.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 0727 - Le 13 juin 2017 - Accorder un soutien financier maximal de 6 300 000 \$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le projet de renouvellement des expositions permanentes 2016-2018 du musée / Approuver un projet de convention à cet effet;

CM17 0589 - Le 15 mai 2017 - Accorder un soutien financier de 7 385 600 \$ en 2017, de 8 130 600 \$ en 2018 et de 8 380 600 \$ en 2019, à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, pour l'exploitation d'un musée dans les immeubles situés au 350, de la Place Royale, au 150, rue Saint-Paul Ouest ainsi qu'aux 165, 173 et 214, Place d'Youville, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 / Approuver un projet de convention à cet effet

CM17 0456 - Le 24 avril 2017 - Accorder un soutien financier de 6 000 000 \$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière afin de réaliser le projet de fouilles archéologiques du marché Sainte-Anne et du parlement de la province du Canada-Uni, dans le cadre de la troisième phase de son projet d'expansion;

CM16 1283 - Le 22 novembre 2016 - Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 6 300 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le financement de projets de renouvellement des expositions permanentes 2016-2018 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière;

CM15 0666 - Le 25 mai 2015 - Accorder une contribution financière de 12 519 832 \$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière pour la réalisation de la seconde partie de la phase 2 du projet de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, soit le Collecteur William et les travaux sous la rue d'Youville;

CM15 0525 - Le 28 avril 2015 - Approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, couvrant la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016, aux fins de l'exploitation du musée dont la contribution totale est de 5 390 600 \$ pour 2014, de 5 640 600 \$ en 2015 et de 5 890 600 \$ en 2016;

DESCRIPTION

Le règlement d'emprunt recommandé, totalisant 4 160 000 \$, a pour objectif de permettre à la Ville de verser à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, un financement afin de réaliser le renouvellement de ses expositions permanentes au cours des prochaines années, tel que prévu à l'entente de partenariat entre la Ville et la

Société.

Pour la réalisation des travaux de renouvellement des expositions, les montants doivent être octroyés à la Société par le moyen d'une contribution financière. Cette contribution permettra de défrayer les dépenses du projet incluant les honoraires professionnels, les travaux de réaménagement des espaces devant recevoir les nouvelles expositions et tous travaux connexes, l'acquisition et l'installation d'équipements spécialisés ainsi que la fabrication et l'installation de mobilier muséographique.

Les montants totalisant 4 160 000 \$ seraient versés pour la réalisation des étapes de projet suivantes en 2018, 2019 et 2020 :

1. Remplacer les expositions permanentes à l'Éperon;
2. Renouveler les équipements et dispositifs d'exposition permanente de l'Ancienne-Douane;
3. Remplacer les équipements technologiques et muséographiques;
4. Conserver et stabiliser les vestiges et effectuer des travaux sur la maçonnerie de la crypte archéologique.

Projets	2018	2019	2020	TOTAL 2018-2020
1. Remplacer les expositions permanentes à l'Éperon	500 000\$	1 500 000\$	500 000\$	2 500 000\$
2. Renouveler les équipements et dispositifs d'exposition permanente de l'Ancienne-Douane	300 000\$	300 000\$	200 000\$	800 000\$
3. Remplacer les équipements technologiques et muséographiques	100 000\$	300 000\$	300 000\$	700 000\$
4. Conserver et stabiliser les vestiges et effectuer des travaux sur la maçonnerie de la crypte archéologique	20 000\$	120 000\$	20 000\$	160 000\$
Total	920 000\$	2 220 000 \$	1 020 000\$	4 160 000\$

JUSTIFICATION

Le projet de renouvellement des expositions permanentes permettra une continuité de l'offre culturelle du musée Pointe-à-Callière qui, au-delà de sa mission de conservation, de diffusion et de médiation culturelle, répondra aussi à un objectif d'initiation et de vulgarisation de l'histoire et du patrimoine montréalais auprès de la population.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce règlement d'emprunt servira au financement du projet 36170 - Pointe-à-Callière - Renouvellement des expositions de 4 160 000 \$ prévu au projet de PTI 2018-2020 dont l'adoption est prévu à l'hiver 2018.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 5 ans.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Montréal adhère à l'*Agenda 21 de la culture* et appuie la reconnaissance de la culture comme le 4e pilier du développement durable.

Par ailleurs, le projet de renouvellement des expositions permanentes rejoint directement les critères suivants du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* dans la section **Une meilleure qualité de vie** :

- Protection et diffusion du patrimoine et de l'histoire
- Diversité et dynamisme culturel

- Innovation et savoir
- Compétitivité
- Promotion de l'économie locale

Par ailleurs, pour la réalisation de ce projet, soit la conception des expositions permanentes, les nouveaux équipements qui seront acquis comportent des caractéristiques d'économie d'énergie.

Aussi, l'histoire et le patrimoine contribuent au sentiment d'appartenance, à la valorisation des diversités, au développement touristique, à l'attractivité et au rayonnement de la métropole, à la valorisation des paysages tout en stimulant l'apprentissage des connaissances et la fréquentation des œuvres d'art et de l'archéologie.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le projet de renouvellement des expositions permanentes permettra d'accroître le rayonnement culturel de Montréal et de répondre aux orientations de la *Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal: Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité*.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication, tel que convenu avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption de l'avis de motion au Conseil municipal : Janvier 2018
Approbation du règlement d'emprunt par le MAMOT: Février 2018
Adoption du règlement d'emprunt au Conseil municipal: Mars 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mario PRIMARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Daniel D DESJARDINS, Service des finances

Lecture :

Daniel D DESJARDINS, 29 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Isabelle GAY
commissaire - a la culture

Tél : 514-872-0580
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-21

Roseline RICO
directeur(trice)- developpement culturel

Tél : 514-872-8562
Télécop. :

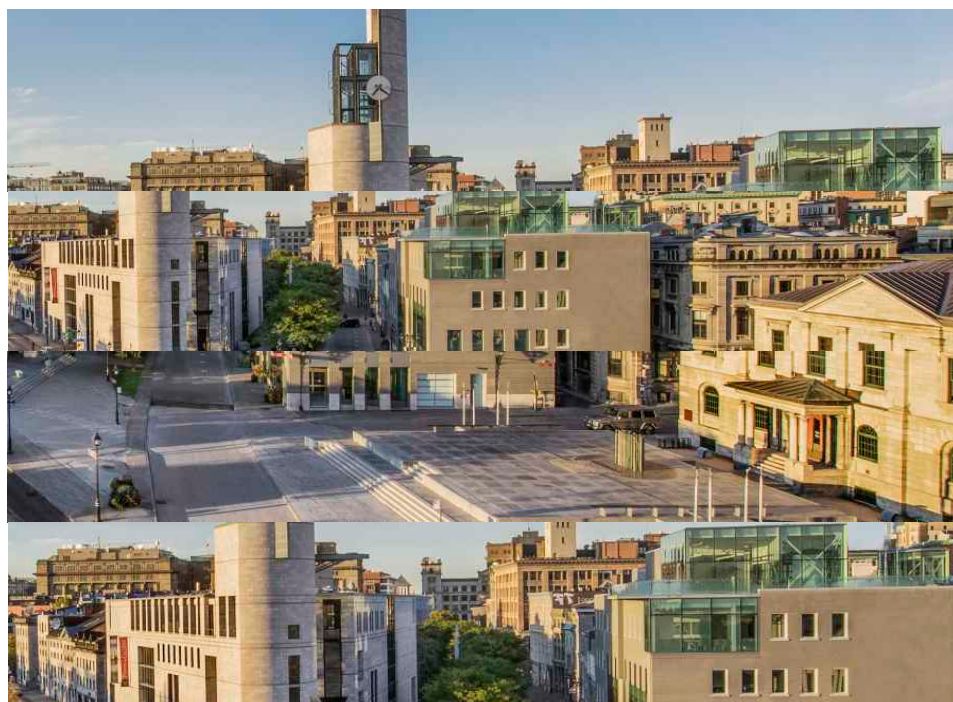
**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Suzanne LAVERDIÈRE
Directrice

Tél : 514-872-4600
Approuvé le : 2017-12-06



POINTE-À-CALLIÈRE
CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL



PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR POINTE-À-CALLIÈRE
LIEU DE FONDATION DE MONTRÉAL
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2020

MARS 2017

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2020

Table des matières

INTRODUCTION ET SOMMAIRE	3
1. DESCRIPTION DE <i>POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE</i> <i>ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL</i>	9
2. L'ÉTAT DE SITUATION	11
3. LA PROTECTION DES ACTIFS	17
4. LES ENJEUX GLOBAUX DE <i>POINTE-À-CALLIÈRE</i>	22
5. LE PLAN D'ACTION	24
A. MAINTIEN DES ACTIFS : LIEUX ET BÂTIMENTS	24
B. PROTECTION DES ACTIFS PRÉSERVATION DES VESTIGES, RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS PERMANENTES, DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET MUSÉOGRAPHIQUES ET DES SERVICES AU PUBLIC	32
C. <i>POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE L'HISTOIRE DE MONTRÉAL</i>	40
PHASE 3 - COMPLEXE MUSÉAL ET TOURISTIQUE DE CLASSE MONDIALE	

INTRODUCTION ET SOMMAIRE – PLAN TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS 2018-2020

Pointe-à-Callière présente, dans le cadre de son Plan d’immobilisations 2018-2020, un ensemble de projets et de travaux qui ont pour motivations premières : **la préservation et la mise en valeur des sites historiques et archéologiques, l’accessibilité et la sécurité des lieux et le remplacement des équipements électromécaniques et technologiques désuets, et le renouvellement des expositions permanentes.**

Lieu de fondation de Montréal, Pointe-à-Callière a célébré son 25^e anniversaire en 2017. En 1992, cette institution ouvrait ses portes au grand public. C’est dans un esprit visant l’excellence que le jeune musée a été conçu en le dotant d’un spectacle multimédia unique, en privilégiant l’authenticité des sites archéologiques par une conservation respectueuse des lieux, et en programmant des activités éducatives et culturelles pertinentes tant pour la mission du Musée que pour la vitalité du quartier historique. Dès sa première année d’existence, Pointe-à-Callière, construit pour accueillir 150 000 visiteurs, il attire près de 185 000 personnes. Il a par la suite plus que doublé sa fréquentation avec plus de 400 000 visiteurs par année. Le Musée aura attiré près de dix millions de personnes tout en acquérant une notoriété à la fois nationale et internationale.

Un Musée majeur à la croisée des chemins: 25 ans déjà!

Après vingt-cinq années d’une performance qui lui aura valu une presse importante et positive, une notoriété internationale, une fréquentation qui a doublé, l’obtention de quatre-vingts prix d’excellence, dont quatorze prix internationaux, dans tous les domaines où le Musée intervient (conservation, archéologie, muséographie, éducation, innovation, etc.), avec un coût par visiteur le plus bas au Québec (- 70 % que la moyenne des grands musées au Québec et à Ottawa selon les études Secor et Cirano), Pointe-à-Callière est *à la croisée des chemins*.

Les sites archéologiques exigent de plus en plus une attention particulière. Les défis auxquels le lieu de fondation de Montréal est confronté nécessitent des actions de la part de la Ville de Montréal. Les ressources financières affectées par Pointe-à-Callière, au budget d’entretien des bâtiments, ont plus que doublé depuis 1993. Toutefois en 2013, d’importants travaux ont été effectués par la Ville sur l’enveloppe de l’Éperon, édifice principal du Musée, incluant le renouvellement d’une partie des équipements électromécaniques et l’amélioration de l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux étaient essentiels au maintien des actifs, mais ne diminueront pas les coûts d’entretien des bâtiments. Les expositions permanentes ont été en partie renouvelées et le spectacle multimédia est en cours de renouvellement.

Pointe-à-Callière, cité d’archéologie et d’histoire de Montréal et la Ville Montréal ont la responsabilité, depuis sa découverte et sa mise en valeur, **de préserver le lieu de fondation de la Ville** pour les générations futures. Pour ce faire, Pointe-à-Callière propose à nouveau un plan relatif à la préservation des sites historiques du Musée. Une mise à niveau s’impose graduellement.

Pointe-à-Callière a développé une expertise unique en matière d’archéologie. La révision de la Loi sur les biens culturels nous permet aujourd’hui de formuler les bases d’un projet qui nous paraît porteur en ce qui a trait à la gestion, à la conservation et à la mise en valeur des collections archéologiques québécoises. Le Musée reçoit graduellement des mandats nationaux en archéologie de la part du Ministère de la culture et des communications du Québec.

Un Musée en expansion – Une cité en devenir

La **Phase 1** de la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*, a été inaugurée en 2013 avec la réhabilitation de la **Maison-des-Marins**, bâtiment multifonctionnel et éducatif attenant au Musée, dédié aux jeunes et aux familles.

La **Phase 2** de la *Cité* se concrétise avec la mise en valeur du **Fort de Ville-Marie et du premier égout collecteur** (partie est), ce projet a obtenu le soutien de la Ville de Montréal et a été ouvert au public en mai 2017.

La **Phase 3** vise la création du complexe muséal de la *Cité de l'archéologie et d'histoire de Montréal*. Sa réalisation permettra de mettre en valeur les derniers vestiges historiques et patrimoniaux du Vieux-Montréal, le **marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni** ainsi que l'ensemble de la partie ouest du majestueux premier égout collecteur. La préservation et l'accès aux vestiges sera rendu possible grâce à un pavillon d'accueil et une salle d'exposition internationale. La réutilisation de la Caserne de pompiers ainsi que l'aménagement de jardins urbains complèteraient l'offre de services aux Montréalais(es).

2018-2020 – CRÉER *POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL*

Les principaux enjeux du maintien des actifs de *Pointe-à-Callière* pour 2018-2020 sont :

- Préserver et mettre en valeur pour les générations futures le lieu de fondation de Montréal
- Remplacer les équipements électromécaniques, technologiques et muséographiques désuets
- Poursuivre le renouvellement des expositions permanentes dont le spectacle multimédia d'introduction à l'histoire de Montréal (2018)

Les principaux enjeux de développement de *Pointe-à-Callière* pour 2018-2020 sont :

Lancer la Phase 3 de la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*

- Offrir à la population montréalaise un legs patrimonial remarquable au Canada, avec l'aide des gouvernements et du secteur privé (campagne de financement de 13 M \$), en complétant la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*, en préservant et en mettant en valeur, pour les générations futures, les derniers sites historiques majeurs du Vieux-Montréal
- Compléter, avec l'appui des gouvernements du Canada et du Québec, la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*, ouverture au public projetée en 2021:
 - Préserver et mettre en valeur pour les générations futures le marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni et le premier égout collecteur
 - Suite à la relocalisation du Centre d'histoire de Montréal, prendre en charge la Caserne de pompier: Proposer une nouvelle destination culturelle à Montréal dédiée aux enfants 1-6 ans avec la *Maison des tout-petits*;
 - Assurer la pérennité à un lieu historique marquant dans le Vieux-Montréal: l'ensemble conventuel des Sœurs Grises (Maison Mère d'Youville);

- Une fois complété, la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal confirmerait que Pointe-à-Callière, lieu de naissance de Montréal, serait:
 - Le seul grand musée d'archéologie au Canada
 - Le plus grand musée d'histoire à Montréal
 - Le seul lieu au Canada qui regroupe six sites ou bâtiments historiques et archéologiques classés d'importance nationale (Québec et Canada)
- Développer le quartier de l'histoire: Le Vieux-Montréal
- Développer la notoriété de Montréal, métropole culturelle et ville de création en offrant aux touristes un attrait identitaire exceptionnel, de classe mondiale, contribuer au développement cohérent du quartier historique et apporter ainsi des retombées économiques importantes

En 2017, la Ville de Montréal célèbre le 375^e anniversaire de sa fondation. Pointe-à-Callière, avec le soutien de la Ville de Montréal, commémore la naissance de Montréal en offrant à la population un legs patrimonial unique, comme la Ville l'a fait lors de la création de Pointe-à-Callière en 1992. La Phase 2 de la *Cité* - Fort de Ville-Marie/château de Callière/collecteur William est réalisé dans le cadre du projet d'expansion de *Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*, un vaste complexe souterrain culturel et touristique dans le Vieux-Montréal.

Le projet de la *Cité* sera une contribution exceptionnelle au développement de Montréal métropole culturelle et ville de création (alliance du passé et de technologies innovatrices d'avant-garde). De classe mondiale, cet attrait unique deviendra une locomotive touristique essentielle à Montréal.

Suite aux fouilles archéologiques en 2017, Pointe-à-Callière est prêt à réaliser la Phase 3 de la *Cité*. L'engagement financier de la part de la Ville saura certainement convaincre les gouvernements du Québec et du Canada de s'engager à leur tour. Les définitions des priorités et les négociations Québec/Canada devront être appuyés par la Ville de Montréal. Une concertation entre le Musée et la Ville s'impose à très court terme afin de compléter la réalisation du projet global de la *Cité*.

SOMMAIRE

PROJETS	2018	2019	2020	2018 À 2020 TOTAL
A. MAINTIEN DES ACTIFS :				
• Lieux et bâtiments	2 105 000 \$	880 000 \$	-	2 985 000 \$
B. PROTECTION DES ACTIFS :				
• Préservation et renouvellement des expositions permanentes, équipements muséologiques et technologiques désuets et services au public	920 000 \$	2 220 000 \$	1 020 000 \$	4 160 000 \$
C. CITÉ PHASE 3:				
• Fouilles archéologiques site du Parlement du Canada-Uni / Marché Sainte-Anne (animation), conservation et remise en état du site pour la mise en valeur du Parlement du Canada-Uni	1 700 000 \$ (confirmé)	-	-	-
• Mise en valeur du Parlement du Canada-Uni / Marché Sainte-Anne, égout collecteur Ouest (selon le partenariat financier avec les gouvernements, date de début du projet à déterminer)	1 000 000 \$	6 500 000 \$	9 000 000 \$	16 500 000 \$
• Caserne de pompier / Maison des tous-petits	500 000 \$	1 500 000 \$	4 000 000 \$	6 000 000 \$

SOMMAIRE DÉTAILLÉ

A. MAINTIEN DES ACTIFS : LIEUX ET BÂTIMENTS

PROJETS	2017 Travaux devant être réalisés en 2017 (non-confirmé)	2018	2019	2020	2018 À 2020 TOTAL
PRÉSERVER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES					
Réfection de la maçonnerie de l'Ancienne-Douane et « arrêt-neige » de toiture	-	160 000 \$	-	-	160 000 \$
Vitrage de l'Éperon / jambage entrée	-	275 000 \$	-	-	275 000 \$
Réfection du toit de l'Éperon	-	550 000 \$	-	-	550 000 \$
Sous-total :	-	985 000 \$	-	-	985 000 \$
RENDRE LES LIEUX SÉCURITAIRES ET ACCESSIBLES					
Mise à niveau de la salle polyvalente, des espaces administratifs et de circulation	540 000 \$ (non-confirmé)	-	-	-	-
Réfection du revêtement place Royale et parvis, remplacement du pavage rue piétonne (50% Culture / 50% arrondissement)	-	1 000 000 \$	-	-	1 000 000 \$
Mise à niveau des 11 salles de toilettes	-	-	880 000 \$	-	880 000 \$
Sous-total :	540 000 \$ (non-confirmé)	1 000 000 \$	880 000 \$	-	1 880 000 \$
REEMPLACER LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES ET TECHNOLOGIQUES (BÂTIMENTS) DÉSUETS					
Remplacement de la génératrice	200 000 \$ (non-confirmé)	-	-	-	-
Mise à niveau du plan lumière, éclairage du Musée	115 000 \$ (non-confirmé)	-	-	-	-
Mise à niveau – Équipements électromécanique et systèmes de traitement des eaux	-	120 000 \$	-	-	120 000 \$
Sous-total :	315 000 \$ (non-confirmé)	120 000 \$	-	-	120 000 \$
Total	855 000 \$ (non-confirmé)	2 105 000 \$	880 000 \$	-	2 985 000 \$

B. PROTECTION DES ACTIFS : PRÉSERVATION DES VESTIGES, RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS PERMANENTES, RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES

PROJETS	2018	2019	2020	2017 à 2020 Total
Production, équipements et installation spectacle Multimédia *(PàC)	**1 000 000 \$ (confirmé)	-	-	-
Remplacer les expositions permanentes à l'Éperon *(PàC)	500 000 \$	1 500 000 \$	500 000 \$	2 500 000 \$
Renouveler équipements et dispositifs expo permanente Ancienne-Douane *(PàC)	300 000 \$	300 000 \$	200 000 \$	800 000 \$
Remplacer les équipements technologiques et muséographiques *(PàC)	100 000 \$ ** 200 000 \$ (confirmé)	300 000 \$	300 000 \$	700 000 \$
Remplacer une partie des expos permanentes place Royale et crypte archéologique *(PàC)	** 1 700 000 \$ (confirmé)	-	-	-
Conserver et stabiliser les vestiges et Travaux sur les maçonneries de la crypte archéologique *(PàC)	20 000 \$	120 000 \$	20 000 \$	160 000 \$
Total	920 000 \$	2 220 000 \$	1 020 000 \$	4 160 000 \$

* (PàC) : Travaux réalisés par Pointe-à-Callière

** Montants approuvés au PTI précédent

B. POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE – COMPLEXE MUSÉAL ET TOURISTIQUE DE CLASSE MONDIALE / PHASE 3 PARLEMENT DU CANADA-UNI/MARCHÉ SAINTE-ANNE

PROJETS	2018	2019	2020	2018 à 2020 Total
Cité Phase 3 Fouilles site du Parlement du Canada-Uni / Marché Sainte-Anne (animation), conservation et remise en état du site pour mise en valeur Parlement du Canada-Uni * (PàC)	**1 700 000 \$ (confirmé, en cours de réalisation)	-	-	-
Cité Phase 3 Mise en valeur du Parlement du Canada-Uni / Marché Sainte-Anne, égout collecteur Ouest (selon partenariat financier avec gouvernements, date début du projet à déterminer) * (PàC)	1 000 000 \$	6 500 000 \$	9 000 000 \$	16 500 000 \$
Cité Phase 3 Caserne de pompier / Maison des tous-petits * (PàC)	500 000 \$	1 500 000 \$	4 000 000 \$	6 000 000 \$

* (PàC) : Travaux réalisés par Pointe-à-Callière

** Montants approuvés au PTI précédent

1. DESCRIPTION DE *POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL*

SA STRUCTURE DE GESTION

Pointe-à-Callière a le statut d'une corporation autonome à but non lucratif, la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière. L'organisme est administré par un conseil d'administration formé de quinze (15) membres représentant l'entreprise privée, les institutions, les communautés et les familles montréalaises. La Ville de Montréal est représentée par un observateur

BREF HISTORIQUE

Lieu de fondation de Montréal – Lieu historique national 1992 – 350^e anniversaire de la naissance de Montréal

Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal en sera en 2018, à sa vingt-sixième année de fonctionnement. Le musée a été créé afin de commémorer le 350^e anniversaire de fondation de Montréal et a été inauguré le 17 mai 1992. Lieu de fondation de Montréal classé par le Québec, Pointe-à-Callière regroupe 6 sites et bâtiments historiques reconnus d'envergure nationale par le Canada. Deux nouveaux pavillons, la Maison-des-Marins qui a été réhabilitée et ouverte au public en 2013; le Fort de Ville-Marie, construit et ouvert au public en 2017. Pointe-à-Callière demeure un attrait majeur situé dans le Vieux-Montréal qui met en valeur des traces tangibles et authentiques du passé témoignant de la coexistence des cultures.

La construction et l'aménagement du Musée ont été financés par les gouvernements du Canada, du Québec et la Ville de Montréal au coût de 27,5 millions de dollars. Les fouilles archéologiques et la conservation des vestiges ont coûté 2,5 millions de dollars. La Maison-des-Marins a reçu l'appui financier du gouvernement du Québec et la construction et la préservation du Fort de Ville-Marie et premier égout collecteur section Est, ont été financés par la Ville de Montréal au montant de 22,5 M \$.

Pointe-à-Callière reçoit une contribution publique à l'exploitation uniquement de la part de la Ville de Montréal. Bien que faisant partie des établissements muséaux « reconnus » par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Musée ne reçoit de ce ministère, aucune aide financière pour son fonctionnement. **Une évaluation des institutions reconnues a été réalisée par le gouvernement du Québec en 2013 et sa cote A+ a été maintenue.**

Pointe-à-Callière réalise avec succès ses projets, que ce soit ses expositions, ses activités culturelles et éducatives, la conservation et la préservation de biens patrimoniaux et historiques en plus du patrimoine bâti et immobilier sous sa gouverne. De plus, il a réhabilité des bâtiments qui ont donné une valeur ajoutée au Vieux-Montréal et rendu de nombreux services à la population montréalaise. Par exemple, la Station de pompage D'Youville, la Maison-des-Marins, l'École de fouilles archéologiques réalisée en partenariat avec l'Université de Montréal et le Fort de Ville-Marie. Ces projets ont reçu l'appui financier public et privé, et ils sont tous réalisés dans le respect des budgets et des échéanciers établis.

SA MISSION ACTUELLE

Pointe-à-Callière a pour mission de :

- conserver et mettre en valeur le lieu de fondation et le patrimoine archéologique et historique de Montréal;
- faire aimer et connaître le Montréal d'hier et d'aujourd'hui afin que chacun puisse participer plus activement au présent et au futur de la ville;
- tisser des liens avec les communautés locales et les réseaux régionaux, nationaux et internationaux préoccupés d'archéologie, d'histoire et d'urbanité.

UN MUSÉE DE SITE – DES LIEUX HISTORIQUES RECONNUS D'ENVERGURE NATIONALE AU CANADA

Reconnu lieu historique canadien d'envergure nationale par le Québec et le Canada depuis 1998, Pointe-à-Callière regroupe un ensemble de sites et lieux historiques exceptionnels au Canada et comprend:

- la pointe à Callière, lieu de fondation de Montréal : lieu historique (classé par le Québec en 1999 et par le Canada en 1998), il comprend le premier cimetière catholique de Montréal de 1643
- la première douane de Montréal : un bâtiment historique (classé par le Canada en 2002)
- la place Royale : une crypte archéologique et site historique (classé par le Canada en 1998)
- le site de la Grande Paix de 1701 et les personnages historiques L.-H. de Callière et Kondiaronk (classé par le Canada en 2001)
- l'ancienne station de pompage D'Youville (1915): un bâtiment patrimonial
- l'Éperon : un bâtiment contemporain (vestiges, expositions, services au public)
- la Maison-des-Marins : 165, place D'Youville: espaces multifonctionnels et éducatifs
- le site du fort de Ville-Marie/château de Callière, lieu de naissance de Montréal (1642-1703) (classée lieu historique national par le Canada en 1924)
- le premier égout collecteur (1832): une rivière canalisée

SA LOCALISATION

Implanté sur le lieu même de fondation de la ville, Pointe-à-Callière est situé au coeur du quartier ouest du Vieux-Montréal, à proximité de centres d'activités économiques et touristiques, entre autres, la Cité du multimédia, le Palais des Congrès, le Quartier international, le Centre de Commerce Mondial, le Vieux-Port de Montréal et le canal de Lachine.

Pointe-à-Callière a contribué à mettre en valeur le caractère historique du Vieux-Montréal et de la métropole du Québec. **Attrait culturel et touristique majeur** dans le Vieux-Montréal, il crée une synergie avec les restaurants et les hôtels prestigieux qui ont ouvert leurs portes dans le Vieux-Montréal. Alors que le secteur ouest a été laissé pour compte pendant des décennies, il est maintenant au coeur d'importants investissements publics et privés. Le Musée et son projet d'expansion sont situés au confluent de plusieurs projets, par exemple, l'aménagement du Vieux-Port et la Promenade urbaine reliant la montagne au fleuve.

Le Musée profite des retombées du dynamisme de ce pôle urbain où prédominent la technologie de pointe et les activités internationales, tout comme ce dernier bénéficie de la présence de l'attrait culturel et touristique majeur qu'est Pointe-à-Callière.

2. L'ÉTAT DE SITUATION

SON POSITIONNEMENT DANS LES MARCHÉS

Les réseaux muséaux montréalais et canadiens

Le **réseau muséal montréalais**, constitué d'une soixantaine d'institutions muséales, de centres d'interprétation et de Maisons de la Culture, offre aux Montréalais et aux visiteurs autant de lieux d'expositions, principalement concentrés dans trois pôles : Centre-ville, Vieux-Montréal et Espace pour la vie/pôle Maisonneuve.

Le **pôle du centre-ville** compte un certain nombre de grands établissements muséaux (Musée des beaux-arts de Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée McCord) qui disposent de la même gamme de solutions pour assurer le maintien ou la croissance de leur clientèle : le Musée d'art contemporain de Montréal et le Musée McCord développent des activités scolaires et des camps de jour, le Musée des beaux-arts de Montréal développe son programme d'expositions dont certaines expositions permanentes gratuites et des activités culturelles, etc.

Le **pôle Vieux-Montréal – Vieux-Port** avec ses musées historiques et le Centre des Sciences contribue à qualifier le quartier de l'histoire à Montréal.

Les équipements **Espace pour la vie/pôle Maisonneuve** sont essentiellement axés sur les sciences de la nature et offrent donc une complémentarité au Musée.

SON POSITIONNEMENT À MONTRÉAL ET AU CANADA

Le plus grand musée d'histoire à Montréal

- Pointe-à-Callière constitue un complexe culturel et muséal comportant une superficie de plus de 17 700 m²;
- Parmi les 14 institutions muséales de Montréal, Pointe-à-Callière est le plus fréquenté avec ses 400 000 visiteurs annuels;
- Pointe-à-Callière est le plus grand musée d'histoire de Montréal qui couvre toutes les périodes de son histoire de 1350 à nos jours;
- Pointe-à-Callière demeure le lieu historique le plus reconnu d'envergure nationale au Canada (les lieux et bâtiments ainsi que deux personnages et lieu de la Grande Paix) et l'ensemble historique qui a reçu cinq classement de la part du gouvernement du Québec;
- Pointe-à-Callière est un musée construit sur des sites et lieux historiques authentiques.

Seul grand musée d'archéologie

- Pointe-à-Callière est le **seul grand musée d'archéologie** à Montréal, au Québec et au Canada (bien qu'il y ait 10 000 sites et des collections d'archéologie ailleurs au Québec);

- l'une des plus importantes collections archéologiques au Québec est issue des sites de Pointe-à-Callière avec plus de 800 000 pièces à laquelle s'ajoute déjà 500 000 nouveaux artefacts provenant du site du marché Sainte-Anne/parlement du Canada-Uni;
- Pointe-à-Callière possède une expertise en recherche, en conservation, en diffusion et en gestion de l'archéologie et de l'histoire;
- Pointe-à-Callière est l'un des **cinq grands sites archéologiques au monde** selon le Musée du Louvre parmi les 10 sites archéologiques les plus populaires en Amérique du Nord selon le quotidien chilien La Tercera.

Un musée rassembleur

Le caractère unique de Pointe-à-Callière vient à la fois du fait qu'il est le **musée du site de fondation de Montréal**, mais aussi un lieu de rencontre à divers niveaux :

- la rencontre des populations amérindienne, française, britannique, nord-américaine et récemment de ses 100 cultures;
- il présente Montréal au cœur des réseaux continentaux et occidentaux;
- une plaque tournante des échanges commerciaux tout au long de son histoire;
- un carrefour des disciplines : archéologie, histoire, patrimoine, muséologie, urbanisme;
- une rencontre du quartier historique et de l'architecture contemporaine, lieu de la transformation de l'espace urbain montréalais;
- un carrefour de nouvelles technologies par le choix de ses moyens de communication d'avant-garde : le multimédia, le numérique, l'interactif, le virtuel, associés à la mise en valeur et à la diffusion du patrimoine;
- un leader reconnu dans ses champs d'intervention transversaux (histoire, archéologie, éducation, culture, muséologie, nouvelles technologies, etc.).

Un musée protecteur du patrimoine montréalais au sein du patrimoine québécois

Pointe-à-Callière est au Québec l'un des grands centres de conservation du patrimoine. Il conserve et met en valeur des vestiges archéologiques de toutes les époques de Montréal métropole. Les sites archéologiques ont mis au jour une des plus importantes collections archéologiques au Québec, voire au Canada. Le Musée mène en partenariat avec les universités, un programme de recherche sur le passé archéologique et historique de la ville de Montréal, et il accueille dans ses collections ethnohistoriques des objets et documents offerts en don par les Montréalais. La mission du Musée s'étend également au patrimoine bâti et au patrimoine industriel de Montréal. L'ensemble des actions posées par le Musée vise à sensibiliser les Montréalais à leur passé lointain ou récent, à leur patrimoine d'hier et d'aujourd'hui, et à l'importance du rôle de chacun dans la préservation et la promotion du patrimoine collectif.

Un lieu de production culturelle pour tous les publics – Un musée impliqué dans la communauté montréalaise, le Musée des Montréalais

En plus de ses expositions permanentes, Pointe-à-Callière a présenté au public, depuis son ouverture, plus d'une quarantaine d'expositions temporaires qui abordent des sujets concernant l'archéologie

d'ici et d'ailleurs, l'histoire et le patrimoine de Montréal et du Québec, l'urbanité et les communautés culturelles. En complémentarité à cette programmation d'expositions, le Musée a aussi mis en place des programmes d'éducation, d'animation et d'activités culturelles qui font découvrir d'autres aspects de l'histoire de Montréal aux groupes scolaires et au grand public. Du côté de l'animation culturelle, Pointe-à-Callière compte plusieurs activités culturelles à son actif, activités allant du spectacle musical et de l'animation théâtrale à la démonstration, en passant par les conférences, les débats et la participation à des événements montréalais, québécois, canadiens et internationaux. Pointe-à-Callière participe activement à l'animation urbaine du Vieux-Montréal.

Depuis son ouverture, le Musée travaille en collaboration avec les Autochtones et les communautés culturelles. Lors de la commémoration de la *Grande Paix de Montréal*, en 2001, le Musée a eu comme principaux partenaires les Autochtones provenant de tous les coins du Québec, du Canada et des États-Unis.

Les communautés culturelles sont au cœur de plusieurs activités. L'ensemble des actions posées par Pointe-à-Callière vise à créer des liens durables entre les nouveaux arrivants et leur société d'accueil et à sensibiliser les gens à leur passé qui témoigne de la vision et de la ténacité de ceux et celles qui ont fait de Montréal, une ville ouverte sur le monde.

Pointe-à-Callière est un musée impliqué dans la communauté montréalaise et participe au développement de Montréal (Culture Montréal, Montréal International, Tourisme Montréal, Vieux-Montréal, Conseil du Patrimoine, milieu de l'éducation, festivals, etc.)

Le musée et son ouverture aux réseaux internationaux

En plus d'occuper une place importante à Montréal et au Québec, Pointe-à-Callière participe activement à la scène internationale. Parmi les activités et reconnaissances, signalons entre autres :

- l'entente de jumelage de Pointe-à-Callière avec le musée d'archéologie de Saint-Romain-en-Gal (20^e anniversaire en 2012);
- la réalisation d'expositions internationales en majorité en exclusivité et de classe mondiale: *Terre d'Asie – La collection Myrna et Sam Myers, Des chevaux et des hommes, la collection Émile Hermès, Paris, Sur les traces d'Agatha Christie, Les Aztèques, peuple du soleil, Les Grecs. D'Agamemnon à Alexandre le Grand, Marco polo – Le fabuleux voyage, Sur les routes du thé, Les Étrusques. Civilisation de l'Italie ancienne, Samourais – La prestigieuse collection de Richard Béliveau, Couleurs de l'Inde, À ta santé César, le vin chez les Gaulois, L'Île de Pâques, le grand voyage, Costa Rica. Terres de merveilles, France/Nouvelle France : Naissance d'un peuple français en Amérique, Premières Nations. Les collections royales de France, Japon, Jules Verne, le roman de la mer, Rencontres en Gaule romaine, Océanie, L'archéologie et la Bible. Du roi David aux manuscrits de la mer Morte, Premier or du monde. Secrets anciens, Mystères des Mochicas du Pérou, Africa Musica, Trésors d'Italie du Sud-Basilicate, terre de lumière, Trésors des steppes d'Ukraine, La crucifixion: une découverte archéologique unique, Chypre antique. 8 000 ans d'histoire;*
- la tenue de quatre colloques internationaux sur la muséologie (Montréal et Lyon) dans le cadre des Entretiens du Centre Jacques Cartier; des congrès du Conseil de l'archéologie historique du Nord-est américain (CNEHA) et de l'Association canadienne d'archéologie (ACA) qui a eu lieu en 2012, coorganisateur du congrès annuel 2008 du Committee for Education and Cultural Action (CECA-ICOM) ainsi que de nombreuses participations à des congrès et colloques outre-mer.

- 14 **prix internationaux** ont été décernés à Pointe-à-Callière, dont les prestigieux prix de l'association des musées américains et le prix de l'AIA (American Institute of Archaeology). Ils viennent s'ajouter à plus de 67 prix d'excellence nationaux.

Le Musée hors les murs

Pointe-à-Callière étend son action de diffusion hors ses murs depuis 1996 dans de multiples activités et événements et avec de nombreux partenaires. Pointe-à-Callière présente une exposition sur le Montréal souterrain dans le cadre d'un circuit culturel intégré à même les espaces piétonniers souterrains du Quartier international de Montréal et est présent de façon continue à l'aéroport de Montréal avec une exposition sur la fondation de Montréal. Plusieurs de ses expositions circulent au Québec, au Canada, en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine (Mexique) ainsi qu'à Saint-Romain-en-Gal dans le cadre d'un partenariat privilégié avec cette région. Le Musée est également présent, selon les opportunités, dans des lieux commerciaux ou dans le cadre d'activités ou d'événements corporatifs.

Un musée fréquenté et apprécié

Pointe-à-Callière projette une image jeune, attrayante et est très apprécié de ses visiteurs, tant pour son architecture que pour son aménagement intérieur, ses programmes et ses activités de diffusion. Pointe-à-Callière est un musée de site reconnu. Le Musée a acquis une notoriété internationale qui lui permet de réaliser des partenariats exceptionnels avec 150 des plus grands musées du monde (Paris, Rome, Tokyo, Jérusalem, Mexico, Londres, Washington, Chicago, Athènes, etc.). Depuis son ouverture, Pointe-à-Callière accueille plus de 400 000 visiteurs par année, la seconde meilleure fréquentation des musées à Montréal. Près de dix millions de personnes ont franchi les portes du Musée depuis 1992 et les enquêtes réalisées révèlent un taux de satisfaction de plus de 96% chez les visiteurs. La fréquentation de Pointe-à-Callière se répartit globalement de la façon suivante : grand public montréalais (47 %), groupes scolaires (13 %) et les touristes (40 %), ce qui amène des retombées économiques importantes pour Montréal métropole culturelle.

LES AVANTAGES ET LES CONTRAINTES DE SON POSITIONNEMENT

Les avantages (forces)

Parmi les avantages stratégiques sur lesquels peut miser Pointe-à-Callière, on note :

- la localisation du Musée sur le lieu même de la fondation de Montréal; mettant en valeur les **traces authentiques** tangibles laissées sur place par les anciens occupants et témoignant de la coexistence des cultures et de la succession des régimes;
- la capacité de présenter le passé avec une vision contemporaine, projetant une image jeune, attrayante et très appréciée des visiteurs, que ce soit pour l'architecture du Musée, pour son aménagement intérieur, pour les techniques de mise en valeur de ses collections, ou pour ses programmes et ses activités de diffusion, ayant recours aux arts d'interprétation et aux arts de la scène;
- la performance de Pointe-à-Callière grâce à la qualité de ses ressources humaines, qui se mesure en termes de formation, de compétence, d'esprit d'équipe, de créativité, d'efficacité des

méthodes de gestion, de rigueur des systèmes de planification et de contrôle, permettant d'offrir aux visiteurs du Musée des produits et services de grande qualité;

- le Musée fonctionne avec une équipe minimale d'environ 65 personnes/année. Sur ce nombre, près de la moitié du personnel est affectée à l'accueil et au service au public. Le mode de gestion de Pointe-à-Callière favorise un fonctionnement par objectif et par projet. Dans la gestion par projet, le principe de la matricielle est appliqué, ce qui permet l'utilisation optimale des ressources internes du Musée. En matière de gestion des ressources humaines, l'institution cherche à valoriser la qualité, l'innovation et la rigueur, et à renforcer le sentiment d'appartenance;
- l'implication dans la communauté, qui se concrétise notamment dans la composition et l'action de la Fondation de Pointe-à-Callière, dans les partenariats conclus avec différentes communautés et institutions, ici et à l'étranger, pour l'organisation de grands événements et de grandes expositions, dans les réseaux tissés par l'équipe du Musée avec les milieux municipaux montréalais, les milieux gouvernementaux québécois et canadiens, et les réseaux muséaux, ainsi que dans la présence du Musée auprès de ses clientèles, notamment la clientèle scolaire;
- la négociation et l'obtention de la part des gouvernements du Canada et du Québec, d'un espace de réserve pour les collections de Montréal : le Centre de collections du patrimoine muséal, qui a permis à la Ville de Montréal d'assurer la conservation des collections archéologiques toujours en croissance.

Les contraintes (faiblesses)

Certaines contraintes, constatées dès la création du Musée, demeurent :

- l'exiguïté des bâtiments et sites historiques du Musée apporte une incapacité à accueillir tous les visiteurs en période de pointe (ex.: scolaires en mai, juin et décembre, le grand public les fins de semaine et lors des expositions temporaires internationales), un plus vaste pavillon d'accueil s'impose pour répondre aux besoins croissants du public;
- la nature des collections archéologiques constitue toujours un frein pour le public qui, n'ayant pas encore visité le Musée, craint d'y trouver des alignements de vestiges hétéroclites et incompréhensibles. Par ailleurs, le public ayant voyagé à l'étranger peut percevoir les collections archéologiques montréalaises comme peu attrayantes, comparées à certains sites archéologiques majeurs ou aux vestiges conservés dans les grands musées. Enfin, le faible développement des collections ethnohistoriques du Musée contribue aussi à cette perception (aucun budget spécifique d'acquisition);
- les coûts élevés de conservation et d'entretien à cause de l'étendue des lieux en souterrain, la fragilité des vestiges et l'action constante de la nappe phréatique;
- le sous-financement public dès l'origine, en 1992, de Pointe-à-Callière (4 millions au lieu de 8 millions selon les études externes comparables avec les autres musées (études réalisées par Secor et Cirano) et un gel jusqu'à 2010 qui a accentué l'appauvrissement;
- le vieillissement des bâtiments (26 ans en 2018) et l'usure des lieux dus à leur forte fréquentation;

- la forte proportion d'expositions permanentes et leur longue durée (15 à 25 ans) due à une certaine faiblesse de ressources pour leur renouvellement constituent toujours une contrainte pour le Musée;
- le manque de diversité du financement public qui se traduit par **l'absence de subventions fédérales et provinciales au fonctionnement.**

SES RESSOURCES FINANCIÈRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT

À partir de 1992, Pointe-à-Callière a reçu une contribution publique au fonctionnement de la Ville de Montréal de l'ordre de 4 millions de dollars. Le gel de la contribution publique durant une période de 16 ans a créé **un appauvrissement cumulatif** au Musée. Une mise à niveau partielle et graduelle est présentement accordée par la Ville depuis quelques années. **Cette mise à niveau doit continuer afin de combler cet écart ajouté à la hausse du coût de la vie.**

Pour équilibrer son budget, Pointe-à-Callière a dû négliger certains aspects de son mandat (ex : services au public, acquisition de collections) et année après année, réduire son personnel, les heures d'ouverture au public et ses activités.

Depuis 1993, Pointe-à-Callière a multiplié ses revenus autonomes. Tous les efforts ont été faits pour optimiser les revenus commerciaux. Un plafond nous semble atteint quant à la capacité du Musée d'augmenter ses revenus commerciaux (ex. : Café-restaurant, boutique) car sa capacité d'accueil est nettement dépassée. L'ajout de la Maison-des-Marins et du Fort de Ville-Marie augmente simultanément les frais d'opération.

SES RESSOURCES FINANCIÈRES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

Les principaux bâtiments et infrastructures de Pointe-à-Callière sont la propriété de la Ville de Montréal.

Au cours des ans, les impacts des éléments naturels, tels que la nappe phréatique (Pointe-à-Callière est un musée vivant) et les intempéries ont exigé des travaux de réparation et de préservation continus.

Le vieillissement des équipements et des systèmes exige un renouvellement régulier des pièces. L'usure des lieux, des expositions et des équipements audiovisuels, créés par la grande fréquentation de Pointe-à-Callière, nécessite aussi des réparations et des remplacements.

Les ressources financières affectées au budget d'entretien des bâtiments ont triplé depuis les premières années de 600 000 \$ à 2 400 000 \$.

3. LA PROTECTION DES ACTIFS

(POLITIQUE EN COURS DE RENOUVELLEMENT)

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL, 2005-2015 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE

Extraits tirés de la *Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*.

Montréal affirme que la culture est un moteur essentiel à son développement, de son dynamisme économique et de sa prospérité future.

L'accessibilité, le soutien à la culture et l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux qui inspirent les décideurs.

La culture est non seulement porteuse de sens d'identité et d'ouverture pour chaque citoyenne et citoyen mais elle ajoute aussi à sa cohésion sociale, favorise le dynamisme économique d'une ville, tout en constituant bien sûr un rôle important d'attrait touristique.

Le renforcement du pôle historique et culturel du Vieux-Montréal

Lieu de fondation de Montréal, premier carrefour entre les civilisations amérindiennes et européennes, le Vieux-Montréal, classé arrondissement historique en 1964 est l'âme de Montréal, un lieu fréquenté et aimé autant par les Montréalais que par les visiteurs. Pôle culturel marqué par l'archéologie et le patrimoine, le « Vieux » l'est aussi par ses musées, galeries d'art et ateliers d'artistes. Depuis quelques années, le Plan lumière propose de nouvelles perspectives nocturnes pour découvrir le patrimoine architectural de la ville historique.

Un objectif : l'accessibilité

La Ville reconnaît l'accès à la culture comme un droit pour ses citoyens.

La population montréalaise peut compter sur de nombreux musées dont la mission est l'acquisition, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine et qui sont autant d'outils privilégiés d'accès à la connaissance et à la culture.

Comme le souligne la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), « (...) les musées représentent autre chose que le simple cadre de leçons d'éducation. Ce sont des agoras, des lieux pour apprendre à vivre ensemble, se comprendre mutuellement, transmettre des valeurs, favoriser le dialogue des cultures, se construire une identité, interagir et échanger avec le monde.

Les communautés culturelles

Puissance créatrice, diversité, ouverture, effervescence : Comment mieux exprimer l'identité et la vitalité culturelles de Montréal?

Nordique, amérindienne, québécoise, canadienne, nord-américaine et, particulièrement depuis l'Expo 67, ouverture sur le monde, Montréal est une Ville d'accueil et d'immigration, de langue française et cosmopolite.

Montréal est à la fois la métropole du Québec – et donc le principal lieu d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants – et une grande ville du Canada et du monde. La Ville elle-même doit favoriser le sentiment d'appartenance des Montréalais à la ville et à leur arrondissement.

La Ville désire que la dynamique interculturelle, caractérisée par une préoccupation constante d'inclusion, s'incarne dans l'ensemble des activités municipales.

La Ville entend donc se donner un plan d'action portant sur la diversité ethnoculturelle fondé, notamment sur l'accès équitable, le renforcement des compétences et le développement des publics. Le dialogue des cultures, dans une perspective d'inclusion, est une priorité pour la Ville.

Pointe-à-Callière

Pour accroître l'accessibilité au savoir, à la culture et au patrimoine, la Ville a mis en place des institutions de conservation et de diffusion reconnues, dont le musée Pointe-à-Callière.

À l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal, le musée Pointe-à-Callière a été érigé par la Ville, avec l'appui des gouvernements, sur les lieux mêmes de la fondation de Ville-Marie.

Actuellement, la Ville en est le principal bailleur de fonds et les gouvernements ne contribuent pas à ses frais de fonctionnement. Cela est d'autant plus étonnant que ce musée est le deuxième en importance à Montréal (à l'exception des institutions scientifiques) par son nombre de visiteurs. Pointe-à-Callière est déjà, dans les faits, un musée national. Un projet d'expansion, déjà élaboré, permettrait d'en faire un musée archéologique de calibre mondial et, pour l'industrie touristique, un attrait de premier ordre.

La Ville souhaite donc la mise en place d'un véritable partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada pour faire de Pointe-à-Callière un véritable musée national et lui fournir les ressources nécessaires à son développement futur.

Actions de Pointe-à-Callière

Depuis sa création, Pointe-à-Callière est en concordance et contribue largement à l'application de la politique de développement de la culture de la Ville de Montréal.

Sa mission et l'ensemble de ses activités tentent de rendre accessible à tous les Montréalais(es) le savoir sur l'histoire de Montréal. Les nouveaux arrivants font partie de ses priorités.

LA POLITIQUE DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Extraits tirés de la *Politique du Patrimoine de la Ville de Montréal 2005*.

La Ville de Montréal dans sa récente politique du patrimoine définit son concept de patrimoine et précise ses priorités d'actions.

Montréal s'affirme aujourd'hui comme métropole distinctive en Amérique, haut lieu de la francophonie et, à l'échelle continentale et mondiale, comme important centre culturel, économique, scientifique et intellectuel. Elle le doit en grande partie à son identité : à la fois solidement ancrée dans son histoire et résolument tournée vers l'avenir.

La conservation et la mise en valeur du patrimoine, cette dernière englobant la diffusion, sont donc tributaires d'une vision collective et d'une responsabilité partagée, et la Ville de Montréal, en se dotant d'une politique du patrimoine, entend exercer un leadership exemplaire pour favoriser le développement de cette vision et la transformer en un projet collectif qui interpelle tous les Montréalais.

Le patrimoine naturel et le patrimoine culturel matériel montréalais, avec ses composantes bâties, archéologiques et paysagères, commandent une gestion complexe qui, en retour, procure de nombreux éléments de compréhension et d'appréciation de l'évolution de la ville et de la collectivité montréalaise.

Pointe-à-Callière

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire (1992) construit à l'initiative des pouvoirs publics sur le lieu de fondation de Montréal et considéré comme un projet exemplaire de la commande publique municipale.

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, est un organisme à but non lucratif créé en 1992, dans la foulée des événements du 350^e anniversaire de Montréal, pour mettre en valeur le site archéologique du lieu de fondation de Montréal. Ce dernier est désigné lieu historique national à titre de Berceau de Montréal par le gouvernement du Canada en 1998. Il est aussi classé site historique et archéologique par le gouvernement du Québec en 1999. Mandaté par la Ville pour diffuser et mettre en valeur le patrimoine archéologique montréalais, Pointe-à-Callière organise diverses activités de recherche, d'exposition, de fouilles, d'animation et d'éducation autour de thématiques en histoire et en archéologie, dont certaines de calibre international.

Les engagements de la Ville en relation avec :

Le patrimoine bâti – La ville doit prendre les moyens nécessaires pour devenir un propriétaire exemplaire

Pour être en mesure de jouer son rôle de leader en matière de patrimoine de manière exemplaire. La Ville doit accroître la connaissance de son propre patrimoine, explorer les possibilités d'appui externe dans ses démarches de conservation et de mise en valeur ainsi que réserver les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ses interventions. Cette contribution municipale, essentielle à l'amélioration de la qualité de vie et au développement durable est susceptible d'entraîner une responsabilisation à l'égard des actions individuelles et collectives en patrimoine.

La Ville possède de nombreuses propriétés d'intérêt patrimonial sur lesquelles elle effectue des travaux d'entretien, de rénovation et de restauration. En plus des partenariats possibles et de l'allocation de budgets suffisants pour la conservation des immeubles municipaux patrimoniaux, la Ville...

Le patrimoine archéologique – Sa conservation et sa mise en valeur

Le lieu de fondation de Montréal en 1642 et les traces de la ville fortifiée du XVIII^e siècle sont des repères d'une valeur inestimable.

Les collections archéologiques comprennent des biens mobiliers prélevés sur un site archéologique. Elles témoignent des cultures amérindiennes, européennes et québécoises pour les périodes préhistorique et historique jusqu'à ce jour. Leur gestion est intégrée à celle des archives archéologiques qui comprennent en outre des pièces écrites, informatisées, graphiques, iconographiques et photographiques produites au cours des recherches sur un site archéologique.

Des objectifs qualitatifs en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique doivent être définis et partagés. Par ailleurs, la Ville doit poursuivre le processus d'interprétation et de diffusion du patrimoine archéologique de Montréal. En effet, les données archéologiques prélevées doivent contribuer de manière substantielle à la connaissance du territoire et à son aménagement.

La poursuite de la mise en valeur du Vieux-Montréal

Le Vieux-Montréal est le lieu de fondation de Montréal. Ce territoire qui bénéficie du statut d'arrondissement historique a fait l'objet d'investissements considérables dans les dernières décennies. En prenant appui sur l'expérience acquise et sur les résultats obtenus, il est important de dégager une vision d'avenir pour orienter les actions publiques et privées sur ce territoire qui présente des problématiques particulières.

Il est recommandé de poursuivre la mise en valeur du Vieux-Montréal en se basant sur l'expérience des interventions déjà réalisées et les enjeux actuels.

Le patrimoine mobilier – Une vue d'ensemble des activités municipales en matière de patrimoine mobilier

La ville doit prendre les moyens nécessaires pour devenir une gestionnaire exemplaire en matière de patrimoine :

- *développer l'action municipale en matière de muséologie pour favoriser la constitution, la conservation et la mise en valeur des collections;*
- *intégrer la protection des dimensions archéologique et paysagère dans les programmes de subventions;*
- *assurer le rayonnement international du patrimoine montréalais;*
- *poursuivre les démarches entreprises en vue de l'inscription de Montréal sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO avec la thématique Montréal, plaque tournante océanique et continentale;*

- *saisir les occasions de faire connaître le patrimoine montréalais par la participation à des événements internationaux ainsi qu'à leur accueil (colloques, expositions, missions municipales, provinciales et fédérales).*

Phase de démarrage

La Ville propriétaire mettra en place un fonds dédié à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de propriété municipale et l'établissement de ses modalités de gestion.

Pointe-à-Callière et la Politique du patrimoine

La Politique du patrimoine par la Ville de Montréal à titre de propriétaire exemplaire s'applique en priorité dans **la préservation de son lieu de Fondation.**

4. LES ENJEUX GLOBAUX DE POINTE-À-CALLIÈRE, LIEU DE FONDATION DE MONTRÉAL

Sur la base d'une analyse de l'environnement dans lequel évolue le Musée, et tenant compte de son positionnement dans les réseaux muséaux et culturels locaux, nationaux et internationaux, six grands enjeux ont été cernés pour les années à venir :

- la préservation et la sécurité des lieux et des bâtiments, propriété de la Ville de Montréal;
- la conservation des vestiges du lieu de fondation de Montréal menacés par les mouvements de la nappe phréatique et la forte fréquentation des lieux;
- la conservation et le développement des collections en relation avec la mission donnée à Pointe-à-Callière;
- l'accessibilité, la fidélisation et la croissance des publics;
- la nécessité d'augmenter les financements publics et privés afin de réduire l'appauvrissement de l'institution;
- l'exigence d'élargir les perspectives d'action et de croissance, à l'échelle locale, nationale et internationale, afin d'optimiser les avantages stratégiques que compte l'institution (**compléter la Phase 3 et créer Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal**).

LES OBJECTIFS DE PROTECTION DES ACTIFS – 2018-2020

- A. **Préserver et mettre en valeur le lieu de fondation de Montréal, les sites archéologiques et leur patrimoine matériel pour les générations futures;**
- B. **Renouveler une partie des expositions permanentes usées dont l'âge varie de 14 à 24 ans: particulièrement la place Royale (2016-2018) et l'Éperon (2018-2021);**
- C. **Assurer la sécurité et l'accessibilité des lieux à l'ensemble de la population;**
- D. **Remplacer les équipements technologiques, muséographiques et les installations d'accueil désuets.**

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT – 2018-2020

POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

- **Offrir à la population montréalaise un legs patrimonial exceptionnel au Canada, avec l'aide des gouvernements et le secteur privé en complétant la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal – Phase 3*, pour 2020 en préservant et en mettant en valeur, pour les générations futures, les derniers sites historiques majeurs du Vieux-Montréal.**

- **Réaliser la Phase 3 de la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* en préservant et en rendant accessible le site du Marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni et l'égout collecteur dans son ensemble;**
- **Contribuer à la notoriété de Montréal, métropole culturelle et ville de création en offrant aux touristes un attrait identitaire exceptionnel, de classe mondiale, soutenir un développement cohérent du quartier historique et apporter ainsi des retombées économiques importantes;**
- **Ajouter un équipement muséal: Prendre en charge la Caserne de pompier et proposer une nouvelle destination culturelle à Montréal dédiée aux enfants 1-6 ans avec la *Maison des tout-petits*;**
- **Assurer la pérennité à un lieu historique marquant dans le Vieux-Montréal: l'ensemble conventuel des Sœurs Grises (Maison Mère d'Youville).**

Un projet priorisé par les Montréalais : *Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*

En novembre 2012, lors du *Rendez-vous – Montréal, métropole culturelle* qui regroupait des représentants des gouvernements du Canada et du Québec, de la Ville de Montréal, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et des organismes culturels de Montréal, la réalisation de la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* a été confirmée comme legs patrimonial. La Ville de Montréal s'est engagée publiquement à soutenir ce projet dans sa Phase 3, conditionnel à l'appui des gouvernements du Québec et du Canada. Cette réalisation fait également partie des projets priorisés par Tourisme Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

5. LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action présente l'ensemble des réparations et des remplacements afin de préserver les actifs de Pointe-à-Callière pour les générations futures. Les équipements et aménagements auront 26 ans d'âge au Musée. L'usure et la désuétude suite à l'accueil de près de 10 millions de personnes, sont de plus en plus visibles et diminuent l'expérience du visiteur.

A. MAINTIEN DES ACTIFS : LIEUX ET BÂTIMENTS

PRÉSERVER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES, LE PATRIMOINE ET LE LIEU DE FONDATION DE MONTRÉAL

TITRE DU PROJET : RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE DE L'ANCIENNE-DOUANE ET « ARRÊT-NEIGE » DE TOITURE / 160 000 \$ (ESTIMÉ)
BÂTIMENT HISTORIQUE CLASSÉ – BUDGET ENTENTE MCCQ/VILLE (À ÉVALUER)

Description du projet :

L'Ancienne-Douane est un bâtiment historique classé d'envergure nationale. Des travaux de réfection de la maçonnerie de l'Ancienne-Douane sont requis. Lors de fortes pluies et lors des redoux et à la fonte des neiges, il y a des infiltrations d'eau dans les coins Sud-Ouest et Nord-Est de l'édifice. Par ailleurs, l'installation d'arrêt-neige de toiture réduirait les risques d'accident associés à la chute de glace et neige en provenance du toit, sur les trottoirs. Rappelons que les coûts pour l'analyse et la réalisation des travaux, sur ce bâtiment historique classé, pourraient être partagés avec le Gouvernement du Québec, dans le cadre de l'entente MCCQ/Ville. Enfin, le mandat d'analyse pour cette intervention sur l'Ancienne-Douane pourrait être jumelé à un autre mandat d'étude relatif à la réfection du toit de l'Éperon, du revêtement de la place Royale, du parvis et du remplacement du pavage des rues piétonnes dans le secteur de l'Éperon (la rue Place Royale Ouest et la section de la rue place d'Youville, entre les rues de la Commune et St-François-Xavier).

Objectif :

- Prévenir les infiltrations d'eau qui endommagent le bâtiment et réduire les risques d'accident.

Impact pour le Musée :

Ces travaux sont nécessaires afin d'empêcher les infiltrations d'eau de détériorer le bâtiment et prévenir l'apparition de moisissures et pour éviter les accidents qui pourraient être causés par la chute de glace et neige en provenance du toit.

Étape de réalisation :

La réalisation de ces travaux est prévue en 2018.

TITRE DU PROJET : VITRAGE DE L'ÉPERON ET JAMBAGE DE LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE / 275 000 \$ (ESTIMÉ)

Description du projet :

Les verres thermos et les lanterneaux (toit / salle à manger) de l'Éperon ont été installés lors de la construction du Musée, il y aura plus de 25 ans. À divers endroits on peut constater qu'il y a formation de condensation à l'intérieur des verres thermos. Avec le temps, ce phénomène affectera de plus en plus de verres thermos. Le remplacement d'une partie des verres thermos, soit 58, a été effectué lors des travaux de 2008-2009.

En mars 2008, la firme Réal Paul Architecte mentionnait que « depuis l'étude effectuée en 2006 par Lapointe Magne et Associés, la portée des travaux concernant le remplacement des verres a quelque peu augmentée, ce qui nous laisse croire que tous les verres thermos devront être remplacés à plus ou moins long terme ». Ce projet vise à remplacer les verres thermos de l'Éperon qui n'ont pas encore été remplacés.

Par ailleurs, récemment, nous avons remarqué que l'ancrage du jambage de la porte d'entrée principale est brisé. Ainsi, le jambage bouge à chaque fois que l'ouvre-porte automatique est activé. Ce jambage doit être modifié afin de redonner à l'ensemble sa rigidité structurelle et de permettre à la porte de fermer adéquatement.

Objectifs :

- Augmenter l'efficacité énergétique;
- Prévenir l'éclatement des verres thermos;
- Réduire les coûts d'énergie en chauffage et climatisation.

Impact pour le Musée :

En plus d'une perte d'efficacité thermique, il y a le risque de bris des verres, ce qui nuirait à la préservation des espaces intérieurs du Musée et à la qualité du service à la clientèle, durant la période requise pour la fabrication et l'installation des verres brisés.

Étape de réalisation :

La réalisation de ces travaux est prévue en 2018.

TITRE DU PROJET : RÉFECTION DU TOIT DE L'ÉPERON / 550 000 \$ (ESTIMÉ)
--

Description du projet :

Le toit de l'Éperon aura 26 ans en 2018. Lors des travaux effectués dans le cadre du PTI en 2013, il a été constaté que de l'eau s'était infiltrée sous la membrane Hydrotech, au moins dans le secteur où des

travaux étaient réalisés (passage des conduits de réfrigérant). À la suite de ce constat, les professionnels affectés aux travaux ont recommandé la réfection complète de la toiture de l'Éperon, dans les meilleurs délais, afin de prévenir d'éventuels dommages importants. Par ailleurs, les conditions actuelles de la toiture réduisent et/ou annulent l'effet de l'isolant thermique.

L'estimation des coûts des travaux de réfection étant directement liée au type de toiture qui sera retenu (toiture traditionnelle, toit blanc, toit vert, etc.), il est difficile de préciser le montant des travaux. Par ailleurs, la réalisation de ces travaux sera complexifiée par la présence de nombreux équipements de mécanique, ce qui aura un impact sur les coûts. Cependant, les opinions obtenues orientent l'estimation vers un montant autour de 550 000\$.

Par ailleurs, avec la réfection complète de la toiture, il ne sera plus nécessaire de faire d'autres travaux qui avaient déjà été demandés, à la suite d'infiltrations d'eau par un évacuateur, en octobre 2005. Ces infiltrations avaient été occasionnées par le fait que la pierre sur le toit n'a pas une granulométrie optimale qui favorise un bon écoulement d'eau. La pierre concassée actuellement sur le toit est composée de beaucoup de particules fines qui limitent l'écoulement d'eau en surface et qui bloquent le filtre géotextile. Par fortes pluies, l'eau s'accumule donc en surface et sur les parois verticales des solins. Le drainage serait amélioré en tamisant la pierre pour retirer les particules fines qui gênent l'écoulement d'eau.

Objectifs :

- Éliminer les risques d'infiltrations d'eau;
- Améliorer le rendement énergétique avec une isolation performante.

Impact pour le Musée :

Cette opération permettra d'éviter des infiltrations d'eau, qui endommagent les installations et les objets exposés et améliorera le rendement énergétique (réduction des frais en énergie).

Étape de réalisation :

La réalisation de ces travaux est prévue en 2018.

SERVICES AU PUBLIC - RENDRE LES LIEUX SÉCURITAIRES ET ACCESSIBLES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



**TITRE DU PROJET : MISE À NIVEAU DE LA SALLE POLYVALENTE ET DES ESPACES ADMINISTRATIFS
TOTAL 540 000\$**

Description du projet :

Pour répondre aux besoins du Musée et de la clientèle externe, il faut effectuer des travaux majeurs de mise à niveau de différents espaces.

Insonorisation (270 000\$) Salle polyvalente et Mezzanine 2 - Ces travaux sont nécessaires pour éviter la transmission des sons provenant du hall d'accueil, particulièrement lorsqu'il y a des groupes

scolaires, qui représentent une clientèle importante et récurrente du Musée. Par ailleurs, des travaux doivent également être réalisés au niveau du système de ventilation, afin de le rendre plus silencieux. Le niveau de bruits mécaniques dans cette salle a été mesuré à NC 42,7, alors que la norme habituelle pour une salle de réunion se situe à NC 35. Il est donc important de rendre cette salle multifonctionnelle et rentable en location. Des travaux similaires doivent être réalisés pour insonoriser la mezzanine 2 de la salle d'exposition temporaire.

Remplacement du revêtement de plancher (60 000\$) Salle polyvalente, Mezzanine 2 et espaces administratifs du 2^e étage - Le revêtement de plancher de ces espaces doit être remplacé. Le revêtement actuel est le revêtement d'origine installé en 1992 (25 ans).

Réaménagement des espaces Mezzanine 2 et 2^e étage (150 000\$) – Avec l'ouverture du Fort de Ville-Marie en mai 2017, des postes de travail seront déplacés vers ce dernier. Ce déplacement permettra de récupérer des espaces qui aideront à répondre à des besoins de services au public qui ont dû être négligés depuis l'ouverture du Musée. Des espaces adéquats et fonctionnels pour les services au public, pourront être aménagés à la Mezzanine 2, ce qui permettrait une mise aux normes pour les vestiaires et casiers, un espace repos et de travail pour les employés des services au public ainsi que des postes de travail pour les responsables de ces équipes et des réservations de groupes.

Revêtement de PVC (60 000\$) – Le revêtement de PVC des murs de l'ascenseur, du bloc sanitaire (hall Éperon), des espaces à l'entrée de la salle d'exposition et devant le monte-charge, de même que celui de l'escalier du capitaine (escalier no. 2) doivent être remplacés, après 25 ans d'usage.

Objectif :

- Mettre aux normes et répondre aux besoins des services au public et aux réservations de groupes;
- Offrir un milieu de travail adéquat aux utilisateurs de la salle polyvalente à la mezzanine 1 (grand public, clients corporatifs, participants aux activités de diffusion du Musée, etc.), de la mezzanine 2 et des espaces administratifs du 2^e étage.

Impact pour le Musée :

L'insonorisation et le remplacement du revêtement de plancher de ces espaces offrira un climat plus propice aux diverses activités qui s'y tiennent et favorisera la location de la salle polyvalente auprès de la clientèle corporative. Le réaménagement de la Mezzanine 2 et d'un secteur du 2^e étage permettra de mieux répondre aux besoins des usagers.

Étape de réalisation :

Automne 2018 : Réalisation des travaux

TITRE DU PROJET : RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE LA PLACE ROYALE ET DU PARVIS DE L'ÉPERON ET REMPLACEMENT DU PAVAGE DE LA RUE PIÉTONNE DANS UN CONCEPT DE PLACE PUBLIQUE / 1 000 000 \$ (ESTIMÉ)

Description du projet :

Après 26 ans, en 2018, il s'agit de travaux de réfection du revêtement de granit de la place Royale, des marches de granit du parvis et de la place Royale et du dallage (mise à niveau, nettoyage de l'ensemble des surfaces au sol). Rappelons que la place Royale constitue également le toit de la Crypte archéologique, qui est en sous-sol et qu'il y a des infiltrations d'eau, lorsque l'eau s'accumule sur la place Royale.

Une étude, à être réalisée en 2017, permettra de bien identifier les actions correctives à apporter à ces différentes surfaces et inclura une proposition d'aménagement des rues piétonnes dans le secteur de l'Éperon, permettant l'unification des pavillons qui composent le Musée. Comme mentionné au point 1.1, ce mandat d'étude pourrait être jumelé au mandat d'étude relatif aux interventions sur l'enveloppe de l'Ancienne-Douane.

Objectifs :

- S'assurer que l'ensemble des marches et des dalles est solide et sécuritaire afin d'éviter que des visiteurs perdent pied ou chutent;
- Nettoyer et préserver le granit, afin de conserver l'intégrité et l'étanchéité du toit de la Crypte archéologique;
- Aménager un espace agréable et sécuritaire, pour les passants et les visiteurs du Musée;
- Disposer d'un lieu d'accueil et d'animation pour les différents groupes qui visitent le Musée;
- Créer un lien entre les différentes composantes du complexe muséal.

Impact pour le Musée :

Ces travaux sont nécessaires, car il faut assurer la sécurité des visiteurs. Il pourrait y avoir des chutes ou des blessures causées aux visiteurs et aux utilisateurs du musée (employés, consultants, etc.) et nous devons en tant que musée, éviter de telles situations. Enfin, ils contribueront à faciliter la circulation autour du Musée et à améliorer l'accueil des groupes. De plus, ces espaces sont voisins du point de départ de la promenade urbaine « Fleuve-montagne ».

Étape de réalisation :

2018: Réalisation des travaux

TITRE DU PROJET : MISE À NIVEAU DES 11 SALLES DE TOILETTES / 880 000 \$ (ESTIMÉ)

Description du projet :

Après plus de 25 années d'utilisation et compte tenu de l'évolution des équipements, particulièrement en ce qui a trait au développement durable, les 11 salles de toilettes de l'Éperon et de l'Ancienne-Douane doivent être mises à niveau. Il s'agit de les doter de nouveaux équipements (robinets, cuvettes, urinoirs) avec détection pour chasses et lavabo et de remplacer la céramique des murs, etc.

Objectifs :

- Réduire la consommation d'eau;
- Améliorer la salubrité des salles de toilettes;
- Améliorer la qualité du service à la clientèle.

Impact pour le Musée :

La mise à niveau des salles de toilettes permettra d'offrir un environnement plus salubre à la clientèle du Musée et de poser une autre action importante en matière de développement durable et de conservation des ressources.

Étapes de réalisation :

2019 : Réalisation des travaux

REPLACER LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES ET TECHNOLOGIQUES (BÂTIMENTS) DÉSUETS

TITRE DU PROJET : REMPLACEMENT DE LA GÉNÉRATRICE / 200 000 \$ (ESTIMÉ)

Description du projet :

Ce projet consiste à remplacer la génératrice, localisée sur le toit de l'Éperon. En cas d'interruption de l'alimentation en électricité, cette génératrice alimente tous les systèmes d'urgence (éclairage, contrôle d'accès, etc.) et le système de ventilation de la salle d'exposition temporaire, afin d'y maintenir les conditions (T^0 et %HR) requises. Cette génératrice, mise en place lors de la construction du Musée, fait l'objet d'un entretien préventif régulier. Malgré cet entretien, des composantes majeures de cet équipement sont usées.

Objectif :

- S'assurer que les systèmes d'urgence du Musée sont fonctionnels en tout temps, même lors d'une interruption de l'alimentation en électricité, afin de garantir la sécurité des visiteurs et usagers et le maintien des conditions de conservation dans la salle d'exposition temporaire.

Impact pour le Musée :

Le maintien en fonction des systèmes d'urgence est obligatoire, afin d'assurer la sécurité des usagers du Musée. Par ailleurs, dans les conventions d'emprunts, le Musée s'engage à maintenir en tout temps des conditions muséales (T^0 et %HR) adéquates, d'où la nécessité de maintenir en opération le système de ventilation de la salle d'exposition temporaire de l'Éperon.

Étape de réalisation :

2017 : Réalisation des travaux

TITRE DU PROJET : MISE À NIVEAU DU PLAN LUMIÈRE – ÉCLAIRAGE DU MUSÉE / 115 000 \$ (ESTIMÉ)

Description du projet :

Ce projet consiste à mettre à niveau les équipements d'éclairage qui font partie du plan lumière mis en place en 2003. La Ville désire que le *Plan lumière* soit complété pour 2017, pour la commémoration du 375^e anniversaire.

Les luminaires qui étaient sur la façade Nord de l'Éperon ont été retirés car de l'eau s'était infiltrée dans les tubes contenant les éléments DEL et toutes les composantes se sont corrodées. Les projecteurs qui éclairaient le Musée à partir de lampadaires sur Place d'Youville doivent être remplacés également.

Objectifs :

- Remettre en place les luminaires requis afin de maintenir le *Plan lumière* qui a été élaboré pour le Vieux-Montréal et mettre en valeur le Musée.

Impacts pour le Musée :

Ces travaux de mise à niveau redonneront toute sa splendeur au Musée et assureront la continuité du *Plan lumière* de la Ville.

Étapes de réalisation :

2017 : Réalisation des travaux

TITRE DU PROJET : MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE (HUMIDIFICATEURS (6), SYSTÈMES DE TRAITEMENT D'EAU ET SERPENTINS (2) / 120 000 \$ (ESTIMÉ)

Description du projet :

Le Musée est doté de six (6) humidificateurs, soit un pour chacun des espaces suivants : les espaces communs, la salle de spectacle, la salle d'exposition temporaire, le restaurant, la Crypte archéologique et l'Ancienne-Douane, de même que de deux systèmes de traitement d'eau, pour alimenter les humidificateurs.

Ces équipements sont très sollicités dans un édifice muséal, compte tenu de la nécessité de maintenir un taux d'humidité relative constant et stable à longueur d'année, et les équipements du Musée demandent de plus en plus de réparations. De plus, le remplacement de ces humidificateurs, par des modèles récents, contribuerait à augmenter l'efficacité énergétique des installations du Musée.

Objectifs :

- Assurer et maintenir le confort des occupants et usagers du Musée;
- Assurer le maintien des conditions muséales de conservation;
- Augmenter l'efficacité énergétique.

Impact pour le Musée :

Le remplacement planifié de ces équipements assurera le maintien du confort des usagers du Musée et contribuera au maintien des conditions muséales de conservation.

Étape de réalisation :

2018 : Réalisation des travaux

B. PROTECTION DES ACTIFS : PRÉSERVATION DES VESTIGES, RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS PERMANENTES, DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET MUSÉOGRAPHIQUES ET DES SERVICES AU PUBLIC

INTRODUCTION

Préserver pour les générations futures :

- le lieu de fondation de Montréal;
- les sites historiques et archéologiques (vestiges);
- les bâtiments historiques et patrimoniaux;
- les collections archéologiques et ethnohistoriques significatives pour Montréal.

Le patrimoine du Vieux-Montréal est exceptionnel. De patrimoine, il est devenu culture, identité et tourisme. Peu de villes peuvent mettre à leur crédit la connaissance de leur lieu de fondation, la préservation de traces tangibles et l'accessibilité par la population actuelle et future. Montréal a cet immense privilège.

Pointe-à-Callière est le seul site au Canada reconnu six fois d'envergure nationale par la Commission des sites et monuments historiques du Canada.

Grâce à l'expertise qu'a développé Pointe-à-Callière, le soutien de sa Fondation appuyée par la Ville de Montréal et le MCCQ dans le cadre de l'Entente MCCQ/Ville (Entente sur le développement culturel de Montréal) on peut considérer que Pointe-à-Callière a réussi à relever de nombreux défis de préservation, de conservation (contrôle de la nappe phréatique, dégradation due à la fréquentation) tout en respectant ses objectifs d'accessibilité pour la population.

Préserver les vestiges de la pointe à Callière et de la place Royale exige une vigilance constante, des correctifs immédiats, des actes et des travaux de prévention. C'est la priorité de Pointe-à-Callière afin de conserver ce joyau pour les générations futures.

Préserver l'intégrité de ses lieux et son bâtiment historique : l'Ancienne (première) Douane de Montréal, la place Royale, le lieu de fondation de Montréal.

PROTECTION DES ACTIFS ET RENOUVELER LES EXPOSITIONS PERMANENTES

Une analyse a été effectuée en 2015 afin de développer une approche conceptuelle globale pour le renouvellement de l'ensemble des expositions permanentes de Pointe-à-Callière. Une réflexion globale s'impose également en conservation et mise en valeur du patrimoine historique et archéologique. Des travaux de conservation s'imposent après près 10 millions de visiteurs qui circulent à l'intérieur des vestiges. L'expérience du visiteur doit être prise en compte et les exigences des visiteurs habitués à participer, commenter, utiliser les médias sociaux. Les expositions avaient coûté 6,3 M \$ en 1991-1992.

TITRE DU PROJET : REMPLACER UNE PARTIE DES EXPOSITIONS PERMANENTES À L'ÉPERON / 2 500 000 \$ (RÉALISATION PAR PÀC)

Description du projet : Renouvellement des expositions permanentes de l'Éperon (accueil, introduction, vestiges de l'Éperon, ancien cimetière catholique, escalier, etc.) (2018-2020)

L'Éperon est construit au-dessus des remarquables vestiges de l'ancien Royal Building Insurance et du premier cimetière catholique de Montréal. On y retrouve une interprétation de faits culturels et de grands moments historiques, liés aux grands fondateurs, et plusieurs éléments interactifs disposés dans l'espace. Les éléments de cette exposition permanente ont été renouvelés il y a une quinzaine d'années.

Le Musée doit procéder au renouvellement des installations muséographiques de l'ensemble des vestiges du Royal Insurance (exposition *Ici naquit Montréal* et des occupations précédentes de 1350 au 20^e siècle) situés au sous-sol de l'Éperon et assurer la préservation et la mise en valeur du premier cimetière catholique (1643).

L'usure des éléments muséographiques nécessite des corrections aux installations d'interprétation dans les espaces publics, mis en place souvent depuis 1992. Ceux-ci doivent être effectués afin d'assurer la conservation des artefacts présentés sous la lumière et les changements de température depuis 25 ans. Une rotation des artefacts en place depuis 1992 est indispensable.

Trois parcours seront réalisés pour les visiteurs: première expérience, archéologiques et pour les familles. Le développement d'outils pédagogiques destinés aux différents publics du Musée pourra faciliter l'introduction et la compréhension des vestiges. Le remplacement de la table interactive et d'autres éléments interactifs devra être réalisé.

Une réorganisation de l'environnement muséographique sera nécessaire suite aux travaux de réalisation de la mise en valeur du collecteur William qui exige un accès au sous-sol de l'Éperon ainsi que le déplacement de la Grande Paix de Montréal dans le corridor souterrain.

Objectifs :

- Susciter chez les Montréalais le goût et l'intérêt de redécouvrir le passé de leur ville et de le mettre en dialogue avec le présent;
- Accroître l'accès aux collections archéologiques et ethnohistoriques de Pointe-à-Callière;
- Centrer l'expérience de visite sur l'humain, améliorer la lecture des vestiges tout en conférant une dimension émotive qui transportera le visiteur;
- Créer de nouveaux outils de narration afin d'ancrer l'interprétation du contenu dans la modernité;
- Développer des thématiques d'interprétation qui permettront de souligner l'importance de Montréal comme pôle de développement continental dans l'histoire de l'Amérique du Nord.

Impacts pour le musée :

- Promouvoir un patrimoine identitaire d'importance nationale pour les générations actuelles et futures;

- Inciter les Montréalais à revenir visiter le lieu de fondation de leur ville;
- Sensibiliser le public à l'archéologie, l'histoire, la conservation et la restauration des biens archéologiques;
- Se positionner comme un modèle dans le domaine de la présentation de l'archéologie auprès de différentes clientèles;
- Renforcer le sentiment de fierté de la population montréalaise à l'égard du Musée et du quartier historique de Montréal;
- Maintenir auprès de sa clientèle, les plus hauts standards en matière de muséologie et d'interprétation.

Clientèles :

Grand public montréalais, clientèles touristiques, groupes scolaires, familles.

Lieu :

Éperon

Étapes de réalisation :

2018-2020 – Éperon : Renouvellement des installations muséographiques de l'ensemble des vestiges, mise en valeur du premier cimetière catholique (*Ici naquit Montréal*), remplacement de la table interactive, rotation des artefacts, développement d'ateliers pédagogiques destinés aux différents publics du Musée, escalier du capitaine, tour du Royal, le réaménagement de l'accès à l'Éperon suite à l'ouverture du premier égout collecteur et l'accès au collecteur:

- Analyse, conception, recherche
- Restauration et acquisition des objets
- Mise en état des vestiges
- Scénarisation des contenus
- Programmation, rédaction
- Production
- Intégration des systèmes et création des interfaces
- Fabrication et installation, rodage

Répartition des coûts :

Projet	2018	2019	2020	2018 à 2020
Renouvellement des expositions permanentes à l'Éperon	500 000 \$	1 500 000 \$	500 000 \$	2 500 000 \$
Total	500 000 \$	1 500 000 \$	500 000 \$	2 500 000 \$

TITRE DU PROJET : L'ANCIENNE-DOUANE – RENOUELER DES ÉQUIPEMENTS DE L'EXPOSITION PERMANENTE AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET AMÉNAGEMENT DE L'EXPOSITION PERMANENTE À L'ÉTAGE / 800 000 \$ (RÉALISATION PAR PÀC)

Description du projet :

L'exposition permanente de l'étage de l'Ancienne-Douane a été renouvelée il y a plusieurs années et réalisée pour développer la clientèle famille et scolaire. L'exposition-découverte *Pirates ou corsaires?* prend place dans un décor évoquant un navire de corsaires où les groupes scolaires, les jeunes et les familles sont plongés dans un environnement immersif et interactif. L'interactivité attire les clientèles jeunes et familles, mais les dispositifs et équipements se brisent plus souvent que dans une exposition traditionnelle.

Il nous semble également important d'améliorer le confort de visite des clientèles qui se développent au Musée : la clientèle scolaire et les familles. L'exposition permet de renouveler nos approches de mise en valeur pour répondre aux besoins spécifiques de ces clientèles et améliorer l'accessibilité aux collections archéologiques et ethnohistoriques montréalaises. Précisons ici que les équipements et installations de cet espace n'ont pas été renouvelés depuis 4 ans. Il va sans dire qu'après plus d'un million et demi de visiteurs ceux-ci sont grandement usés et désuets et un renouvellement est nécessaire. L'interactivité amène des bris fréquents, la durée de l'exposition est ainsi réduite. Il nous apparaît nécessaire de prolonger sa vie en renouvelant des sections.

Objectifs :

- Remplacer et compléter certaines installations muséographiques d'interprétation;
- Continuer d'offrir un espace d'exposition-atelier sécuritaire aux 100 000 jeunes qui fréquentent annuellement le Musée chaque année, développer de nouvelles clientèles, en particulier les familles et consolider les clientèles scolaires (le Musée souhaite augmenter ces clientèles de 10 %) et susciter un intérêt envers l'histoire et l'archéologie de Montréal auprès des jeunes et du grand public, par le biais de différentes stratégies d'apprentissage;
- Amener les Montréalais à revenir visiter les expositions permanentes;
- Susciter chez les Montréalais le goût et l'intérêt de redécouvrir le passé de leur ville;
- Accroître l'accès aux collections archéologiques et ethnohistoriques de Pointe-à-Callière.

Impacts pour le musée :

- Répondre aux besoins de la clientèle scolaire et jeunes (100 000) (augmenter cette clientèle de 10 %);
- Promouvoir un patrimoine identitaire d'importance nationale pour les générations actuelles et futures;
- Sensibiliser le public à l'archéologie, l'histoire, la conservation et la restauration des biens archéologiques;
- Se positionner comme un modèle dans le domaine de la présentation de l'archéologie auprès de différentes clientèles;

- Renforcer le sentiment de fierté de la population montréalaise à l'égard du Musée et du quartier historique de Montréal;
- Offrir à sa clientèle les plus hauts standards en matière de muséologie et d'interprétation;
- Valoriser un bâtiment historique.

Clientèles :

Grand public montréalais, familles, groupes scolaires et camps de jour.

Lieu :

Ancienne-Douane : Étage et rez-de-chaussée, espaces d'expositions permanentes

Étapes de réalisation :

2017

- Réparation des vitrines et des équipements d'interprétation
- Restauration des objets
- Production (rédaction, fabrication)
- Évaluation auprès des clientèles cibles

Répartition des coûts :

Projet	2018	2019	2020	2018 à 2020
Renouveler des équipements et dispositifs de l'exposition permanente à l'Ancienne-Douane	300 000 \$	300 000 \$	200 000 \$	800 000 \$
Total	300 000 \$	300 000 \$	200 000 \$	800 000 \$

REPLACER LES ÉQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES, MUSÉOGRAPHIQUES ET DES SERVICES AU PUBLIC



TITRE DU PROJET : REMPLACER LES ÉQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES ET MUSÉOGRAPHIQUES / 700 000 \$ (RÉALISATION PAR PÀC)

Description du projet :

Le Musée s'est doté au cours des années, des installations technologiques (53 installations) qui permettent de bien faire comprendre l'histoire de Montréal et l'occupation des lieux historiques et archéologiques sur lesquels le Musée repose. Les principaux éléments sont les suivants: multimédias, module d'introduction, projection au cimetière, animation du Royal Insurance Building, personnages virtuels, archéoscopes, fresque portuaire, etc. Ces équipements de haute technologie doivent être mis

à niveau périodiquement afin de pouvoir offrir avec le moins d'interruption possible, un service de qualité aux visiteurs.

Objectif :

- S'assurer que les différentes installations technologiques soient toujours opérationnelles pour le bénéfice des visiteurs.

Impact pour le Musée :

La mise à niveau des équipements technologiques permet au Musée de compter sur des composantes fiables et toujours supportés par les fabricants, de manière à pouvoir assurer un service d'interprétation adéquat et essentiel à la compréhension des thématiques traitées dans ses expositions.

Étape de réalisation :

2018: Réalisation de la phase I des travaux

2019: Réalisation de la phase II des travaux

2020: Réalisation de la phase III des travaux

Répartition des coûts

Projet	2018	2019	2020	2018 à 2020
Remplacer les équipements technologiques et muséographiques *(PàC)	100 000 \$ ** 200 000 \$ (confirmé)	300 000 \$	300 000 \$	700 000 \$
Total	100 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	700 000 \$

ARCHÉOLOGIE, CONSERVATION DES VESTIGES, ÉCOLE DE FOUILLES ET DIFFUSION *CONSERVER LES VESTIGES IN SITU*

TITRE DU PROJET : CONSERVER ET STABILISER LES VESTIGES ET TRAVAUX SUR LES MAÇONNERIES DE LA CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE / 160 000 \$

Description du projet

Pointe-à-Callière est un musée vivant, localisé près de l'eau et du port, la nappe phréatique n'est jamais loin et s'exprime au gré des saisons. Le Musée doit poursuivre les travaux de préservation des vestiges archéologiques. Ces vestiges conservés *in situ* à l'intérieur du Musée devraient faire l'objet d'interventions spécialisées en conservation/restauration. Après 25 ans, la condition des sites archéologiques de Pointe-à-Callière se stabilise, ce qui est une bonne nouvelle, mais demande un suivi constant et des soins particuliers. Les travaux réalisés de 2014 à 2017 ont été efficaces malgré le nombre restreint d'interventions causé par des ressources financières limitées.

Les variations de température et d'humidité ont différents effets sur certains vestiges. À cet effet, un excès d'humidité – particulièrement au printemps 2017 – cause une détérioration progressive des sols retenant les pierres du pavage des rues anciennes et des murs autour du collecteur dans le segment entre l'Éperon et la place Royale. En 2008, nous avons initié un programme de monitoring pour documenter ces phénomènes et tenter d'en comprendre les origines et leurs progressions. Ce programme porte des fruits puisqu'il permet d'anticiper des problématiques et de mesurer le degré de stabilité des vestiges, de même que le succès des interventions apportées entre 2014 et 2017. Nous devons donc continuer le monitoring et apporter des solutions aux dégradations des vestiges ciblés. Les principaux travaux pour limiter la dégradation des vestiges de la crypte seront complétés à la fin de 2017, de même que pour le cimetière (PTI 2015-2017);

Les **ouvrages de maçonnerie des vestiges** à l'Éperon et à la Crypte font l'objet depuis 2009 d'un programme de surveillance (monitoring) pour enregistrer l'évolution de certaines anomalies observées ces dernières années. Une autopsie des maçonneries est en cours pour évaluer leur état de conservation et faire le suivi des travaux de stabilisation. De plus, des travaux de réfection s'imposent sur certaines maçonneries et dallages plus exposés au passage du public.

Travaux :

- Évaluation de l'état des vestiges
- Faire une autopsie pour évaluer l'état des maçonneries; réaliser la réfection de certaines maçonneries de vestiges de l'Éperon et de la crypte
- Faire des relevés 3D périodiques des anomalies des maçonneries (programme de monitoring)
- Effectuer (2019) les réparations nécessaires sur les maçonneries/dallages/pavages à l'Éperon et à la Crypte

Objectifs :

- Préservation pour les générations futures *in situ* des vestiges qui témoignent de la fondation et des premières périodes de l'histoire de Montréal
- Rendre ces vestiges accessibles aux visiteurs
- Assurer la sécurité des lieux

Lieu :

Crypte archéologique de la Place Royale, sous-sol de l'édifice de l'Éperon.

Clientèles :

Grand public montréalais, familles et groupes scolaires, clientèles d'intérêts spécialisés (archéologues, historiens, architectes, domaines connexes).

Impacts pour le Musée :

- Sauvegarder un patrimoine identitaire d'importance nationale pour les générations actuelles et futures
- Contribuer à l'avancement des connaissances sur la conservation des sites archéologiques
- Sensibiliser le public à l'archéologie, la conservation et la restauration des biens archéologiques
- Se positionner comme un modèle dans le domaine de la présentation de l'archéologie auprès de différentes clientèles

Étapes de réalisation :

- 2018 • Évaluation de l'état des vestiges après premier volet de restauration (secteur du multimédia)
- Autopsie, analyse et évaluation des maçonneries (cimetière et multimédia)
 - Mise à jour de la base de données sur les vestiges comprenant de nouveaux relevés 3D (programme de monitoring)
- 2019 • Travaux de restauration des maçonneries à l'Éperon
- Travaux de consolidation des étalements des parois verticales de soutènement
 - Travaux de consolidation des palplanches verticaux et horizontaux dans les corridors est et ouest de la crypte archéologique
 - Évaluation de l'état des vestiges
 - Mise à jour de la base de données sur les vestiges comprenant de nouveaux relevés 3D (programme de monitoring)
- 2020 • Évaluation de l'état des vestiges
- Mise à jour de la base de données sur les vestiges comprenant de nouveaux relevés 3D (programme de monitoring)
 - Répartition des coûts des travaux
 - Finalisation des travaux de conservation des vestiges archéologiques, Éperon et Crypte (place Royale)

Projets	2018	2019	2020	2018 à 2020
Stabilisation des vestiges crypte et Éperon et réparations des maçonneries et des surfaces	-	100 000 \$	-	100 000 \$
Monitoring 3D, suivi et réparations mineures des vestiges	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$
Total	20 000 \$	120 000 \$	20 000 \$	160 000 \$

C. POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL
COMPLEXE MUSÉAL ET TOURISTIQUE DE CLASSE MONDIALE

**CITÉ PHASE 3 – FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DU PARLEMENT DU CANADA-UNI /
MARCHÉ SAINTE-ANNE**

**TITRE DU PROJET : POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL –
CITÉ PHASE 3 – COMPLEXE MUSÉAL ET TOURISTIQUE DE CLASSE MONDIALE – 16 500 000 \$**

Description du projet :

Projet d'expansion Cité Phase 3 – Projet estimé à 110 millions répartis entre les gouvernements du Canada, du Québec et la Ville de Montréal (proposition de 22,5 M \$ pour la Ville de Montréal.

Un enjeu majeur du développement de Pointe-à-Callière est de mettre en valeur un ensemble de lieux historiques d'importance nationale localisé dans le Vieux-Montréal. La Phase 3 du projet comprend:

- Un **Pavillon principal** qui permettra l'accès au site et l'accueil de plus d'un demi-million de visiteurs et un **Espace international** d'exposition aux normes muséales donnera accès aux grandes civilisations et au patrimoine de l'humanité;
- Le **marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni** (1832-1849), classé site historique et archéologique: berceau de la démocratie du pays (loi de la responsabilité ministérielle en 1848) où ont siégé les Pères de la Confédération canadienne tels que John A. McDonald et George-Étienne Cartier;
- La **petite rivière Saint-Pierre canalisée/premier égout collecteur** (1832), classée site historique, œuvre d'ingénierie d'exception en Amérique du Nord qui **reliera l'ensemble sous la place D'Youville** (400 m);
- La réutilisation de la **Caserne de pompiers** en musée pour enfants;
- L'ensemble sera aménagé en surface par des **jardins urbains**.

La mise en valeur d'un complexe muséal et touristique d'une dizaine de lieux patrimoniaux et historiques reconnus constitue une opportunité exceptionnelle de doter la société canadienne, québécoise et montréalaise d'un lieu de culture, de commémoration et d'histoire marqué par l'authenticité et l'unicité.

La Phase 3 du projet ajouterait l'importance de Montréal comme métropole et capitale du Canada au 19^e siècle, capitale du Canada-Uni à partir de 1844 et site de développement de la démocratie par l'implantation du gouvernement responsable (1848). *Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* permettra un accroissement de l'offre (mise en valeur des vestiges du Parlement, salle d'exposition permanentes et temporaire) et le gain du potentiel attractif dû à son agrandissement entraînera, selon un scénario de fréquentation additionnelle fondé sur l'expérience du Musée, une augmentation de quelque 200 000 visiteurs, faisant passer l'achalandage annuel à environ 550 000 visiteurs, dont 250 000 touristes, générant des retombées économiques majeures, tout en répartissant ce volume sur un espace qui aura doublé de taille en souterrain. Ce projet sera générateur

de richesse et assurera la viabilité à long terme du Musée, tout en soutenant le rayonnement de Montréal, métropole culturelle.

Contribution au développement du Vieux-Montréal

Lieu de commémoration, *Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* est un projet de réhabilitation et de mise en valeur d'un ensemble de lieux patrimoniaux situés au pourtour et sous un espace public de grand intérêt (la place D'Youville) aménagé pour le grand public. Par le fait même, il se produirait une amélioration de la qualité de vie et un embellissement du quartier. Un environnement muséal de cette ampleur enrichirait le secteur et augmenterait sans aucun doute la valeur du parc immobilier environnant.

Les travaux d'ensemble de la Phase 3 du projet sont ainsi répartis et permettront:

- la préservation et la mise en valeur de la canalisation de l'ancienne rivière qui logeait au nord du fort Ville-Marie, il fut le premier collecteur d'eaux usées de Montréal. Sur 300 mètres, il sera l'axe de circulation entre les différents points d'intérêts de la **petite rivière St-Pierre** : épine dorsale du complexe muséal, premier **égout collecteur** (1832) est un ouvrage de génie civil exceptionnel en Amérique du Nord, aménagé sur le lit du réseau souterrain (partenaires: Ville de Montréal, gouvernements du Québec et du Canada);
- la préservation et la mise en valeur des vestiges du **Marché Sainte-Anne** et du **Parlement du Canada-Uni** et l'aménagement d'un **pavillon d'accueil**: intimement associé à une page majeure de l'histoire du pays, le premier parlement permanent du Canada-Uni s'installe à l'étage du marché en 1844, là seront votées des lois importantes dont celles établissant le « gouvernement responsable » (1848). Le public aura le plaisir de circuler dans une brèche au travers du marché-collecteur, cette coupe dans les vestiges permettra d'expliquer l'interrelation structurale et l'histoire de ces lieux historiques (Gouvernement du Canada);
- L'aménagement **d'une salle d'expositions** aux normes muséales internationales comprenant plus de 1 200 m² complétée par les espaces de support requis pour l'accueil d'expositions, la salle sera en lien direct avec le réseau muséal souterrain (Gouvernement du Québec);
- La réalisation de **l'aménagement de surface** tout au long de la place D'Youville Ouest, aménagés autour du Pavillon d'accueil et longeant l'égout collecteur (sur 300 mètres) jusqu'à l'Éperon (jardins urbains);
- L'ajout d'un magnifique **parc-jardin** recouvrant la rue Normand (tronçon sud) et rejoignant l'ensemble conventuel des Sœurs Grises;
- le déplacement et la mise à jour des travaux d'infrastructures souterraines (Ville de Montréal);
- Bien que l'avenir de la **Caserne de pompiers** ne soit pas décidé pour le moment, nous avons évalué l'hypothèse d'intégrer potentiellement la Caserne à la Phase 3 de la Cité, afin de la réutiliser en Musée pour jeunes enfants et famille et ainsi en conserver l'accès grand public. Le montant des aménagements est estimé à environ 5 M \$ et fait partie de l'étude de faisabilité de la *Cité Phase 3* et de l'estimé de la participation de la Ville de Montréal.

Les études précédentes sur le projet d'expansion de Pointe-à-Callière ont toutes souligné l'importance du musée sur les plans historique, touristique, économique et urbanistique. Pointe-à-Callière est non seulement devenu une destination muséologique montréalaise et un attrait touristique majeur, mais aussi une référence en archéologie au Canada et dans le monde.

Étapes 2018-2021

Compléter la réalisation d'un ensemble muséal d'envergure mondiale : *Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire*:

- Compléter les fouilles archéologiques du marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni (2018)

Si les gouvernements du Québec et du Canada participent financièrement au projet:

- Réaliser un concours d'architecture;
- Réaliser les plans et devis, les travaux d'infrastructures, d'aménagement, de construction et la mise en valeur ainsi que la muséographie relativement au projet (2018-2021):
 - Désensabler l'égout collecteur Ouest de la place D'Youville afin d'en évaluer l'état de conservation et identification des travaux à faire, consolidation préventive;
 - Assumer la préservation et la mise en valeur de la canalisation du collecteur Williams;
 - Préserver et mettre en valeur les vestiges du Marché Sainte-Anne et du Parlement du Canada-Uni;
 - Construire un pavillon d'accueil et une vaste salle d'expositions de calibre international;
- Doter la population montréalaise, québécoise et canadienne d'un lieu de culture, de commémoration, d'histoire marqué par l'authenticité ;
- Contribuer à l'enrichissement de Montréal Métropole culturelle et accroître le rayonnement culturel international de Montréal;
- Augmenter, par la mise en valeur contemporaine de vestiges et d'éléments patrimoniaux d'intérêt national et international, l'attrait, la fréquentation et les revenus touristiques de Montréal ;
- Apporter une valeur ajoutée culturelle à *Montréal ville souterraine* et rehausser le renouveau commercial, touristique et résidentiel qui prend place dans les secteurs centre-ville, Vieux-Montréal, Vieux-Port et le Havre.

Lieu :

Les travaux auront lieu le long de la place D'Youville Est et Ouest et ses abords, le long du premier égout collecteur jusqu'à la rue McGill.

Impacts pour le musée et pour Montréal:

- Créer un attrait touristique unique au monde et offrir à la population du Canada un équipement permanent, aux dimensions éducatives fortes qui feront de la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* un lieu touristique et patrimonial incontournable;
- Protéger, préserver, conserver et rendre accessibles les derniers vestiges majeurs du Vieux-Montréal, témoins exceptionnels du patrimoine québécois et permettre ainsi de réaliser la mission du Musée;
- Sortir de l'oubli l'histoire du premier parlement permanent du Canada-Uni, lieu du vote de la loi créant le gouvernement responsable, jalon majeur de la démocratie au Canada;
- Diffuser davantage l'histoire et l'archéologie;
- Faire connaître et aimer l'histoire de Montréal aux Montréalais, Québécois, touristes et à plus de 100 000 jeunes qui nous fréquentent chaque année;
- Augmenter le nombre de visiteurs au Musée tout en stimulant son attrait;

- Favoriser le développement de Montréal, augmenter et contribuer à son rayonnement international.

Étapes et calendrier de réalisation :

2018:	Plans, devis, concours d'architecture
2019-2021:	Travaux de construction/infrastructures, travaux d'aménagement, mise en valeur et muséographie, communications
2021:	Inauguration et ouverture au public du complexe muséal <i>Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire</i> , Phase 3

Répartition des coûts :

PROJET	2018	2019	2020	2018-2020
Cité Phase 3 Mise en valeur du Parlement du Canada-Uni / Marché Sainte-Anne, premier égout collecteur Ouest (selon le partenariat financier avec les gouvernements * (PàC))	1 000 000 \$	6 500 000 \$	9 000 000 \$	16 500 000 \$
Total	1 000 000 \$	6 500 000 \$	9 000 000 \$	16 500 000 \$

Les coûts totaux de réalisation de la Cité Phase 3 seraient partagés par les gouvernements du Canada (55 M \$) et du Québec (32,5 M \$) ainsi que par la Ville de Montréal (22,5 M \$), incluant les fouilles archéologiques 2017-2018. Sauf pour les fouilles archéologiques, nécessaires à tout aménagement futur de la place D'Youville Ouest, l'implication financière de la Ville est conditionnelle aux partenariats des gouvernements du Québec et du Canada. Les montants identifiés à la Ville de Montréal seraient alors inscrits dans le PTI.

TITRE DU PROJET : CITÉ PHASE 3 – CASERNE DE POMPIERS / MAISON DES TOUTS-PETITS / 6 000 000 \$ (RÉALISATION PAR PÀC)

Description du projet :

Le Centre d'histoire de Montréal sera prochainement relocalisé au Quartier des spectacles, la Caserne de pompiers devient donc disponible pour une nouvelle fonction. Pointe-à-Callière propose de prendre en charge la Caserne de pompiers pour y loger une nouvelle destination culturelle à Montréal, la *Maison des tout-petits*.

À Montréal, aucun lieu culturel n'est dédié ni adapté à la clientèle de la petite enfance, de un à six ans. Pourtant cette clientèle est en croissance tout comme la demande d'espaces et d'activités de loisirs et

d'éducation adaptés. À l'instar des ateliers éducatifs et des programmes scolaires dédiés aux 6 à 13 ans, et souscrivant à la vision de la Ville de créer un mouvement en faveur de l'épanouissement des enfants, l'objectif est ici d'initier les tout-petits aux différentes réalités de la ville, à ses multiples transformations dans l'espace et dans le temps.

Depuis sa création, Pointe-à-Callière offre des services, expositions et programmes dédiés aux enfants et leurs familles. C'est plus de 50 000 jeunes familles qui s'initient annuellement à l'archéologie et à l'histoire de la ville. À ces chiffres s'ajoute la visite annuelle de 50 000 écoliers, dont l'expérience *in situ* des vestiges ajoute une dimension concrète et réelle aux leçons apprises.

Les installations actuelles de la *Cité* ne sont pas adaptées pour offrir un cadre de visite et des services à la mesure des tout-petits. C'est dans cet esprit et en écho à la vision de la *Politique de l'enfance de la Ville de Montréal* (juin 2016) que le projet de la *Maison des tout-petits* a été imaginé, transformant la Caserne de pompiers en un espace éducatif, interactif et dynamique, animé par l'équipe de Pointe-à-Callière.

Ce projet présente plusieurs avantages :

- La réhabilitation préserve le caractère patrimonial de la Caserne de pompiers et permet de conserver son achalandage de près de 50 000 visiteurs annuellement acquis au fil des trente dernières années;
- La nouvelle fonction répond aux besoins des jeunes familles à la recherche d'activités culturelles et éducatives adaptées aux besoins de leurs tout-petits;
- Les aménagements proposés composent avec l'exiguïté des lieux qui ne permet pas d'y accueillir de gros équipements afin de mettre en valeur, par d'autres moyens, sa fonction originale;
- La programmation envisagée met à profit les espaces extérieurs pour tenir des rassemblements dans le cadre d'événements phares;
- La construction d'un lien entre la caserne et l'égout collecteur permet aux visiteurs de rejoindre tous les autres pavillons de la *Cité*;
- La nouvelle installation complète de façon cohérente les fonctions, usages et thématiques des installations à l'intérieur du périmètre le plus dense du quartier historique et renforce le positionnement de Pointe-à-Callière comme porte d'entrée de la nouvelle Promenade urbaine Fleuve-Montagne.
- Permet de répondre aux principes directeurs et aux axes d'intervention de la *Politique de l'enfance* (juin 2016) de la Ville de Montréal, propriétaire des lieux;

La *Maison des tout-petits* veut offrir une expérience d'immersion dans un environnement transformé à la taille des tout-petits. Par sa facture et ses fonctions, elle permettra l'interprétation de plusieurs thèmes comme : l'architecture urbaine, les services publics (incendie, sécurité, génie civil, etc.), la transformation du paysage ainsi qu'une illustration de la vie des gens, des communautés et des quartiers de la ville, etc.

La *Maison des tout-petits* se veut une composante distincte et complémentaire à l'offre de la *Cité*, la construction d'un lien entre la caserne et l'égout collecteur permet aux visiteurs de rejoindre tous les autres pavillons de la *Cité*. De plus, une importante raison d'intégrer Caserne de pompiers dans le complexe de la *Cité* tient à la nécessité pour Pointe-à-Callière d'aménager une issue de secours depuis le collecteur William jusqu'à la rue pour pallier les urgences. La Caserne de pompiers dispose d'un accès au collecteur depuis son sous-sol. Le Musée en devenant mandataire responsable de la Caserne,

pourra répondre de façon économique à cette requête réglementaire, en connectant les deux ouvrages. Une telle solution évite de construire, à des coûts importants, un édicule sur la rue pour un ascenseur et un escalier, ce qui serait préjudiciable à l'environnement de la place D'Youville.

Pour sa mise en œuvre tout comme son exploitation, la *Maison des tout-petits* offre une occasion unique de rassembler la communauté et d'établir des partenariats afin que les aspirations de tous en matière d'éducation à la prévention et d'intervention en pédiatrie sociale et communautaire soient prises en compte. Plusieurs partenaires privilégiés contribueront à l'orientation et l'exploitation de la Caserne: l'organisme Musée des enfants, l'Association des pompiers, l'Association des pompiers retraités, la Fondation Chagnon, et autres collaborateurs.

Bien que l'avenir de la Caserne de pompiers ne soit pas décidé pour le moment, nous avons évalué l'hypothèse d'intégrer la Caserne à la Phase 3 de la *Cité*, afin de la réutiliser en musée pour jeunes enfants et famille et ainsi en conserver son accès grand public. Le montant des aménagements est estimé à environ 5 M \$ et fait partie de l'étude de faisabilité de la *Cité Phase 3* et de l'estimé de la participation de la Ville de Montréal.

Lieu :

Caserne de pompiers (Centre d'histoire de Montréal)

Impacts pour le musée et pour Montréal:

Augmentation de la clientèle

Offrir un attrait touristique complémentaire

- Contribuer à l'avancement et à la mise à jour des connaissances dans le domaine de l'éducation;
- Consolider et développer la fréquentation des plus jeunes et des familles avec des activités et des espaces développées pour cette clientèle;
- Participer à l'offre d'attrait touristiques de qualité;
- Participer à l'effort collectif pour faire de Montréal une métropole culturelle.

Étapes et calendrier de réalisation :

2018: Planification, PFT, études techniques, conception muséographique

2019-2020 : Plan et devis, réalisation des travaux et des aménagements

Répartition des coûts :

PROJET	2018	2019	2020
Cité Phase 3	500 000 \$	1 500 000 \$	4 000 000 \$
Caserne de pompier / Maison des tous-petits * (PàC)			
Total	500 000 \$	1 500 000 \$	4 000 000 \$

Dossier # : 1177233010

Unité administrative responsable :

Service de la culture , Direction du développement culturel , -

Objet :

Adoption - " Règlement autorisant un emprunt de 4 160 000 \$ afin de verser à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière une contribution financière pour le projet de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière" identifié comme équipement culturel sous la responsabilité du conseil de la Ville de Montréal.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



AGT - 1177233010 - Contribution musée PAC_VF.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Ariane GAUDETTE TURYN
Avocate
Tél : 514-872-6877

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-28

Ariane GAUDETTE TURYN
Avocate
Tél : 514-872-6877
Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX**

RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 4 160 000 \$ POUR LE VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL POINTE-À-CALLIÈRE POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS DE RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS PERMANENTES 2018-2020 DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL POINTE-À-CALLIÈRE

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Vu l'article 94 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 4 160 000 \$ est autorisé pour le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le financement de projets de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière.
2. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 5 ans.
3. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
4. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

GDD1177233010

Dossier # : 1177233010

Unité administrative responsable :

Service de la culture , Direction du développement culturel , -

Objet :

Adoption - " Règlement autorisant un emprunt de 4 160 000 \$ afin de verser à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière une contribution financière pour le projet de renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière" identifié comme équipement culturel sous la responsabilité du conseil de la Ville de Montréal.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Virement crédit - GDD 1177233010.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Mario PRIMARD
 Agent comptable analyste
Tél : 514 868-4439

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-29

Daniel D DESJARDINS
 Conseiller budgétaire
Tél : 514 872-5597
Division :



Dossier # : 1170541008

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

Il est recommandé au conseil municipal :

D'adopter le règlement intitulé : Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-07 09:06

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 4 décembre 2017

Résolution: CA17 28 0350

Demander au Conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De demander au Conseil municipal d'adopter le règlement intitulé : Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.16 1170541008

Edwige NOZA

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 6 décembre 2017



Dossier # : 1170541008

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Demander au Conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

Il est recommandé :
de demander au Conseil municipal d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

Signé par Nancy B BERGERON **Le** 2017-12-01 12:33

Signataire :

Nancy B BERGERON

Directrice d'arrondissement par intérim
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1170541008

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Demander au Conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

CONTENU

CONTEXTE

Le présent sommaire vise à adopter un règlement d'emprunt modifiant le règlement d'emprunt [14-033] afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$. L'augmentation du montant de l'emprunt a pour but de financer les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la montée de l'Église dans l'arrondissement île Bizard Sainte-Geneviève à Montréal.

En 2014, Le propriétaire du lot 4 299 165 situé au 937, montée l'Église a fait une demande de branchement à la conduite d'eau potable de la ville. Afin de réaliser le branchement, un règlement d'emprunt de 90 000 \$ a été effectué spécifiquement pour élaborer le projet de raccordement et réaliser les travaux.

En 2015, un mandat au montant de 18 281.03 \$ taxes incluses a été octroyé pour élaborer les documents de soumission pour effectuer le branchement.

En 2017, un appel à soumissionner a été effectué afin de réaliser des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la montée de l'Église dans l'arrondissement île Bizard Sainte-Geneviève à Montréal.

Cependant, le coût des travaux additionné des honoraires pour élaborer le projet est supérieur au montant du règlement d'emprunt de 90 000 \$ effectué en 2014.

Pour couvrir l'ensemble des dépenses, il est requis d'augmenter le règlement d'emprunt d'un montant de 50 000 \$ pour un montant total de 140 000 \$.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1143152014 - CA15 28 0021: Accorder un contrat à "CDGU inc." pour les services professionnels concernant la réalisation de plans, devis, demande au MDDELCC, documents d'appel d'offres et la surveillance avec résidence des travaux pour le projet de

prolongement du réseau d'aqueduc sur la montée de l'Église. Arrondissement: L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Dépense totale de 18 281,03 \$, taxes incluses. Appel d'offres par invitation #2014-27 - 3 soumissionnaires.

GDD 1140364005: Recommander au Conseil municipal d'adopter un règlement d'emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

DESCRIPTION

Il est recommandé :
de demander au Conseil municipal d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

JUSTIFICATION

Le montant prévu au premier règlement d'emprunt est insuffisant pour couvrir les dépenses du coût du projet. Il est nécessaire de faire un emprunt supplémentaire pour permettre la réalisation du projet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant supplémentaire de 50 000 \$ ainsi que le montant total de l'emprunt de 140 000 \$ sera amorti sur une période de 20 ans. Il couvre les coûts directs des travaux, les honoraires professionnels, les imprévus & frais incidents ainsi que le contrôle qualitatif.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Francis OUELLET, Service des finances

Lecture :

Francis OUELLET, 1er décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marc SARRAZIN
Directeur travaux publics, ingénierie et
aménagement urbain (Île-Bizard-Sainte-
Geneviève)

Tél : 514-620-6573
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-16

Nancy B BERGERON
directrice d'arrondissement par intérim ile
bizard

Tél : 514-620-7103
Télécop. :

Dossier # : 1170541008

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Objet :	Demander au Conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



AGT - 1170541008 - Règl modif Règlement 14-033 Conduite-VF.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Ariane GAUDETTE TURYN
 Avocate
Tél : 514-872-6877

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-24

Ariane GAUDETTE TURYN
 Avocate
Tél : 514-872-6877
Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 90 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE BRANCHEMENT DE CONDUITE D'EAU POTABLE AU 937, MONTÉE DE L'ÉGLISE DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE (14-033) AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À 140 000 \$

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du _____, le conseil de Ville de Montréal décrète :

1. Le titre du Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (14-033) est modifié par le remplacement de « 90 000 \$ » par « 140 000 \$ ».
2. L'article 1 de ce règlement est modifié par le remplacement de « 90 000 \$ » par « 140 000 \$ ».

GDD1170541008

Dossier # : 1170541008

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Objet :	Adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1170541008-Information comptable.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Michelle GAGNÉ
Agente de gestion des ressources financières et matérielles

Tél : 514 872-5882

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-20

Daniela TANASE
Conseillère en planification budgétaire

Tél : 514 872-5867

Division : Service des finances , Div. de la mise en oeuvre et suivi budgétaire corporatif



Dossier # : 1176347028

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le Règlement, en vertu de l'article 89, 4° de la Charte de la Ville de Montréal, autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033).

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-11 09:54

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 décembre 2017

Résolution: CA17 22 0458

Avis de motion et dépôt de projet - Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment, en vertu de l'article 89 (4°) de la Charte de la Ville de Montréal (dossier 1176347028)

Le conseiller Craig Sauvé donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment, en vertu de l'article 89 (4°) de la Charte de la Ville de Montréal, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt de projet de Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment, en vertu de l'article 89 (4°) de la Charte de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1176347028

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 8 décembre 2017



Dossier # : 1176347028

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adoption - Modification du Règlement adopté en vertu de l'article 89, 4° de la Charte de la Ville de Montréal, autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033).

Signé par Babak HERISCHI **Le** 2017-11-27 15:52

Signataire :

Babak HERISCHI

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1176347028

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adoption - Modification du Règlement adopté en vertu de l'article 89, 4° de la Charte de la Ville de Montréal, autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment

CONTENU

CONTEXTE

Une demande a été déposée à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine afin d'autoriser l'agrandissement de l'immeuble sis au 2455, avenue Lionel-Groulx, en dérogation au Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033). Le bâtiment, occupé par l'organisme Le Portage, constitue un centre de réadaptation pour personnes ayant une dépendance tel que défini à l'article 84 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (Chapitre S-4.2) et fait partie du réseau de la santé.

En vertu de l'article 89 (4°), la Charte de la Ville de Montréal prévoit que le Conseil de la Ville peut permettre, par règlement, malgré tout règlement adopté par un conseil d'arrondissement, la réalisation d'un projet relatif à de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement.

Approbation référendaire :

L'objet du règlement n'est pas soumis à l'approbation référendaire.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

18 avril 2005 : Résolution CM05 0273 - Adopter, en vertu de l'article 89,4° de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement permettant l'occupation à des fins d'hébergement au 2455 Lionel-Groulx. La Fondation Portage.

DESCRIPTION

Contexte :

Le projet est situé dans le quartier de la Petite-Bourgogne au coin sud-est d'un grand lot de forme rectangulaire, bordé par les rues Vinet, Saint-Jacques et les avenues Atwater et Lionel-Groulx. Le bâtiment est adjacent au parc d'Iberville à l'arrière et fait face au parc Vinet.

L'immeuble, construit en 1950, a une hauteur de 2 étages et a été transformé et requalifié en 2006 par le règlement 05-033 adopté par le biais de la procédure en vertu de l'article 89, 4° de la Charte de la Ville de Montréal. Cette transformation a permis d'implanter deux programmes de l'organisme à but non lucratif (OBNL) Fondation Portage, soit le programme

mère-enfant et le programme toxicomanes souffrant de troubles mentaux (TSTM). La mission de l'organisme est de venir en aide aux personnes aux prises avec un problème de toxicomanie.

Actuellement, le rez-de-chaussée comprend 7 unités totalisant 23 chambres ainsi que des espaces communs pour le programme mère-enfant. Le rez-de-chaussée permet d'accueillir 25 mères et 25 enfants.

Le 2^e étage comporte 11 chambres et espaces communs pour le programme TSTM ainsi qu'une garderie pour le programme mère-enfant. Le 2^e étage permet d'héberger 20 usagers.

Projet :

Le projet vise l'ajout d'un 3^e étage afin de désengorger le programme mère-enfant, qui souffre actuellement d'un manque de lumière naturelle. L'ajout du 3^e étage permettrait d'y relocaliser une partie du programme TSTM et le 2^e étage serait alors dédié au programme mère-enfant ainsi qu'à une partie du programme TSTM. Une terrasse serait également aménagée au niveau du 2^e étage. L'agrandissement permettrait d'héberger environ 30 personnes de plus, pour un total de 100 adultes et enfants.

Le projet nécessite l'adoption d'un règlement modifiant le règlement 05-033 adopté en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal. Le 4^o paragraphe de l'article 89 autorise le conseil municipal à adopter un règlement permettant la réalisation d'un projet relatif à de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide.

Actuellement, l'article 4 du règlement 05-033 stipule qu'aucun agrandissement en superficie ou en hauteur n'est autorisé pour le bâtiment. Une fois l'article 4 abrogé, il sera possible d'agrandir le bâtiment dans le respect des paramètres de hauteur en étages et en mètres prévus au Règlement d'urbanisme (01-280), qui sont respectivement de 3 étages et 12,5 m.

À noter que l'article 5 du Règlement 05-033, lequel prévoit un maximum de 50 chambres et 7 studios, demeure inchangé compte tenu qu'à terme, le nombre de chambres sera de 48. Également, le nombre de cases de stationnement, c'est-à-dire un maximum de 4 cases extérieures, demeure tel quel, et ce en vertu de l'article 7 du règlement 05-033.

JUSTIFICATION

Sur le plan volumétrique, l'ajout d'un 3^e étage s'intègre dans le cadre bâti en raison de l'hétérogénéité des hauteurs sur l'avenue Lionel-Groulx et au pourtour du projet. Il est également à noter que le Règlement d'urbanisme permet une hauteur de 3 étages et 12,5 m, ce qui signifie que l'agrandissement sera conforme une fois l'article 4 du 05-033 abrogé. Pour ce qui est de l'ensoleillement, l'étude fournie par le demandeur montre un faible impact sur l'ensoleillement des espaces adjacents, avec une ombre portée principalement sur la cour arrière du bâtiment le matin et sur la rue Vinet le soir.

En termes d'occupation, le projet vise l'ajout d'une dizaine de chambres, en conformité avec le règlement 05-033. Le demandeur explique que la tenue des activités est à l'étroit actuellement. L'agrandissement permettrait de désengorger le programme mère-enfant en relocalisant certaines activités au 2^e étage, permettant d'offrir les services dans des conditions favorisant l'apport de lumière naturelle.

Sur le plan de la circulation et des accès, le projet n'aura pas d'impact significatif compte tenu que la clientèle est non-motorisée.

Le projet permet de venir en aide à des personnes vulnérables et stigmatisées. La présence

de ce type de clientèle peut susciter des inquiétudes auprès des riverains et résidents du quartier. Il a été prouvé que de tels établissements contribuent à l'amélioration des quartiers d'insertion tout en offrant des services pour la population vulnérable. Le demandeur devra prévoir des mesures afin de faciliter l'acceptabilité du projet, notamment par le biais d'une soirée d'information.

Recommandations :

La DAUP recommande un avis favorable au projet.

Avis du Comité consultatif d'urbanisme :

Lors de la séance du 12 octobre 2017, le CCU a recommandé un avis favorable au projet.

Soirée publique d'information du 22 novembre 2017 :

Les préoccupations soulevées lors de la séance d'information du 22 novembre 2017 touchent principalement les impacts de l'agrandissement en hauteur sur le bâtiment résidentiel situé au coin de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Vinet, notamment en ce qui a trait à l'ensoleillement de la cour arrière. Un suivi sera effectué en amont du dépôt de la demande de permis de transformation pour travailler le volume de façon à réduire les impacts négatifs de l'agrandissement relativement à son voisin à l'est.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet touche le volet social du développement durable en assurant l'équité auprès des personnes toxicomanes.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

22 novembre 2017 : séance d'information publique
5 décembre 2017 : avis de motion et dépôt du projet de règlement au conseil d'arrondissement
10 janvier : recommandation par le Comité exécutif
22 janvier 2018 : adoption par le Conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Conforme aux procédures prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi qu'à la Charte de la Ville de Montréal.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Sabrina GRANT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laurence BOISVERT-BILODEAU
Conseillère en aménagement

Tél : 514 868-7398

Télécop. : .

ENDOSSÉ PAR

Julie NADON
Chef de division

Tél :

Télécop. :

Le : 2017-11-17

514 868-5037

514 872-1945

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Sylvain VILLENEUVE
Directeur

Tél : 514 872-1451

Approuvé le : 2017-11-24

Dossier # : 1176347028

Unité administrative responsable :

Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme

Objet :

Adoption - Modification du Règlement adopté en vertu de l'article 89, 4° de la Charte de la Ville de Montréal, autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) afin de permettre l'agrandissement du bâtiment

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Voir document ci-joint.

FICHIERS JOINTS



[17-3480 -Règlement modif - art. 89 \(Portage - Lionel Groulx\).doc](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Sabrina GRANT
Avocate, droit public et législation
Tél : 514-872-6872

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-20

Véronique BELPAIRE
Avocate, Chef de division
Tél : 514-872-4222
Division : Droit public et législation

**VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
17-XXX**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT L'OCCUPATION
DU BÂTIMENT PORTANT LE NUMÉRO 2455, AVENUE LIONEL-GROULX
(05-033) AFIN D'AUTORISER L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT**

Vu le paragraphe 4° de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

À l'assemblée du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. L'article 2 du Règlement autorisant l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx (05-033) est modifié par le remplacement des mots « l'occupation du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx, à des fins de logement pour une clientèle ayant besoin d'aide, est autorisée » par les mots « l'occupation et l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 2455, avenue Lionel-Groulx, à des fins de logement pour une clientèle ayant besoin d'aide, sont autorisés ».
2. L'article 4 de ce règlement est abrogé.

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le devoir* le XXXXXX.

GDD : 1176347028



Dossier # : 1177666007

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction du développement culturel , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Projet :	MCCQ 2018-2021 (Entente sur le développement culturel)
Objet :	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

Il est résolu de :
adopter le règlement intitulé " Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018", sujet à son approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-18 11:52

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1177666007

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction du développement culturel , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Projet :	MCCQ 2018-2021 (Entente sur le développement culturel)
Objet :	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

CONTENU

CONTEXTE

Depuis 1979, l'Entente sur le développement culturel de Montréal est un outil commun de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications (MCC), dans le but d'arrimer leurs actions en culture sur le territoire de Montréal en partenariat et en réciprocité, au profit des citoyens, dans une perspective de développement durable. L'Entente s'affirme comme un outil majeur pour le développement de la métropole et témoigne d'un solide partenariat dans un esprit d'étroite collaboration.

L'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 s'articule autour de quatre axes d'intervention, soit :

1. Mise en valeur du patrimoine
2. Accès à la culture
3. Consolidation du réseau des bibliothèques
4. Équipements culturels

Des discussions sont actuellement en cours avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de finaliser la programmation de l'Entente 2018-2021.

La présente demande de règlement d'emprunt vise à assurer la disponibilité des crédits nécessaires à la réalisation des projets convenus dans le cadre de cette nouvelle entente qui débutera le 1er avril 2018. Pour couvrir les dépenses de fonctionnement de la première année de l'entente triennale soit l'année 2018-2019, le montant de ce règlement d'emprunt a été estimé en se basant sur le budget de l'Entente 2017-2018. Ce règlement d'emprunt permettra également de financer des projets liés au renouvellement de l'environnement

numérique dans le réseau des bibliothèques et des projets de valorisation de la langue française.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 1055 - 22 août 2017 – Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 6 550 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016 (16-032)

CM17 0089 – 23 janvier 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 8 800 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2020 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2017.

CG16 0618 – 24 novembre 2016 - Approuver l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

CM16 0371 – 22 mars 2016 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 6 550 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016.

CG15 0683 – 26 novembre 2015 - Approuver l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 à intervenir entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente.

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à faire adopter un règlement d'emprunt de règlement de 5 192 000 \$ afin de financer la réalisation des projets de la première année de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

Ce règlement d'emprunt permettra notamment de réaliser les projets suivants :

- Programme Inclusion et innovation (diversité culturelle)
- Programme de médiation culturelle
- Activités en loisir culturel

JUSTIFICATION

La mise en vigueur du règlement d'emprunt permettra le financement des dépenses de fonctionnement de la première année de l'entente triennale soit l'année 2018-2019 ainsi que des reports de soldes des années précédentes. La Ville affectera à la réduction de l'emprunt décrété, les crédits budgétaires annuels ainsi que toute subvention ou participation financière pour le paiement d'une dépense visée par ce règlement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le règlement d'emprunt servira au financement des dépenses de fonctionnement liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal de 5 192 000 \$ prévu au budget des différents Services agissant comme partie prenante à l'Entente. La Ville affectera à la réduction de l'emprunt décrété les crédits budgétaires annuels ainsi que toute subvention ou participation financière pour le paiement d'une dépense visée par ce règlement. La période de financement ne pourra excéder 5 ans.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville appuie la reconnaissance de la culture comme 4^e pilier du développement durable et, en ce sens, les projets contenus dans l'Entente contribuent directement au développement durable. En effet, les valeurs intrinsèques aux processus culturels, telles que la diversité, la créativité ou l'esprit critique, sont essentielles au développement durable de nos sociétés.

Par ailleurs, plusieurs thèmes cités nommément dans la *Stratégie de développement durable de la Ville de Montréal* rejoignent plusieurs finalités des projets contenus dans l'Entente, notamment :

- la diversité et le dynamisme culturels
- la protection du patrimoine
- l'innovation et le savoir
- la promotion de l'économie locale
- la compétitivité : tourisme culturel
- le développement de l'art public

De plus, la Ville assume le leadership de l'*Agenda 21C* qui énonce que la « culture est une composante majeure et essentielle de la société ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du présent règlement d'emprunt est liée au processus d'optimisation de la gestion de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Une décision tardive ou défavorable à l'égard de la présente demande aurait pour conséquence de retarder ou d'empêcher la réalisation des projets et le processus de gestion de plusieurs programmes normés.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Dans le cadre de cette demande de règlement d'emprunt aucune opération de communication n'est prévue.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption de l'avis de motion au Conseil municipal : janvier 2018

Adoption du règlement d'emprunt au Conseil municipal: février 2018

Approbation du règlement d'emprunt par le MAMOT: échéance visée: avril 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mario PRIMARD)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stéphanie ROSE
Conseillère en planification

Tél : 514-872-1160
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Suzanne LAVERDIÈRE
Directrice

Tél : 514-872-4600
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Suzanne LAVERDIÈRE
Directrice

Tél : 514-872-4600
Approuvé le : 2017-12-18

Dossier # : 1177666007

Unité administrative responsable : Service de la culture , Direction du développement culturel , -

Objet : Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



[AGT - 1177666007 - Entente développement culturel - VF.doc](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Ariane GAUDETTE TURYN
Avocate
Tél : 514-872-6877

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Ariane GAUDETTE TURYN
Avocate
Tél : 514-872-6877
Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX**

RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 5 192 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION D'UNE PARTIE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2018-2021 ET DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION DES PARTIES REPORTÉES DES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL CONCLUES POUR DES ANNÉES ANTÉRIEURES À 2018

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 5 192 000 \$ est autorisé pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021, conclue entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal, conclues pour des années antérieures à 2018. Cette dépense est détaillée à l'annexe A.
2. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements est de 5 ans.
3. Une partie de l'emprunt, non supérieur à 10 % du montant de la dépense prévue à l'article 1, est destinée à renflouer le fonds général de la Ville de tout ou partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.
6. Si le montant d'une appropriation dans ce règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut être utilisé pour payer une autre dépense décrétée par ce règlement et dont l'appropriation est insuffisante.

ANNEXE A
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

GDD1177666007

ANNEXE A

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE 1

RÉALISATION D'UNE PARTIE DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2018-2021 ET DES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉALISATION DES PARTIES REPORTÉES DES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL CONCLUES POUR DES ANNÉES ANTÉRIEURES À 2018

SECTION 1

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

1. Il s'agit de développer et de consolider les arts et la culture par le soutien à diverses activités d'accueil et de diffusion culturelle professionnelle.
2. Il s'agit de donner aux citoyens l'accès aux arts et à la culture dans les arrondissements notamment par le soutien au développement des quartiers culturels, aux projets et aux programmes de médiation culturelle, de créativité numérique, de patrimoine et de pratique artistique amateur.
3. Il s'agit de financer des études, des initiatives, des ententes et des projets favorisant le développement et le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle et comme Ville Unesco de design.
4. Il s'agit de soutenir des études, des projets et des programmes relatifs à l'art public, aux équipements culturels et au réseau des bibliothèques de Montréal.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût de la dépense détaillée aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 5 192 000 \$, soit 4 209 000 \$ pour l'Entente 2018-2021 et 983 000 \$ pour des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

TOTAL: 5 192 000 \$

Dossier # : 1177666007

Unité administrative responsable :

Service de la culture , Direction du développement culturel , -

Objet :

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 5 192 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Virement crédit - GDD 1177666007.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Mario PRIMARD
Agent comptable analyste
Tél : 514 868-4439

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Daniel D DESJARDINS
Conseiller(ère) budgétaire
Tél : 514 872-5597
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1175051001

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division des élections_du soutien aux commissions et réglementation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement et Adopter le règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)

Je recommande :

- 1) D'adopter le nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement;
- 2) D'adopter le règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2018-01-08 16:55

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1175051001

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division des élections_du soutien aux commissions et réglementation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement et Adopter le règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)

CONTENU

CONTEXTE

La Commission de la présidence du conseil a tenu deux séances de travail entièrement dédiées à l'étude du *Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement* les 18 et 21 décembre derniers. Ces travaux, entrepris en conformité avec l'obligation légale de procéder à l'adoption d'un Code d'éthique révisé après l'élection du 5 novembre 2017, visaient à recommander l'adoption d'un Code d'éthique révisé au conseil municipal avant le 1er mars 2018. Dans le cadre de ses travaux, la Commission de la présidence du conseil a pu bénéficier de l'accompagnement et des services professionnels de Me Marc Lalonde, aide-conseil à l'éthique auprès des élu·es et élus ainsi que des membres du personnel de cabinet de la Ville de Montréal, qui lui a soumis ses commentaires et recommandations dans le cadre de ce processus de révision obligatoire. Par conséquent, la Commission de la présidence du conseil recommande l'adoption d'un nouveau Code d'éthique et, pour fin de concordance, l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051).

De plus, la Commission, sous la présidence de Mme Cathy Wong, recommande l'adoption d'un texte épicène, c'est-à-dire que les noms qui y apparaissent réfèrent tant aux femmes qu'aux hommes, et ce, à l'image de la nouvelle administration publique montréalaise. En effet, la Commission a souhaité adopter une approche de rédaction épicène aux fins de la révision du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement. Par conséquent, les textes ont été revus et modifiés de manière à ce que les noms soient neutres. Ceci s'inscrit dans une réflexion plus large sur les divers textes émanant de la Ville. Sans qu'il ne soit possible de conclure à ce stade-ci en ce qui concerne l'étendue que pourrait ou devrait prendre cette approche de rédaction des textes en général, le présent dossier aura été l'occasion de débiter une réflexion à ce sujet. Considérant que le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement est un règlement très particulier qui n'a pas d'équivalent puisqu'il ne concerne que les membres des conseils, le caractère épicène qu'il comporte peut être envisagé sans impact à l'égard de l'interprétation de l'ensemble des textes réglementaires de la Ville.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM16 1097 - 26 septembre 2017 - Adoption - Règlement modifiant le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (14-004-1)
CM14 0181 - 24 février 2014 - Adoption - Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (14-004) et mandat à la Commission de la présidence du conseil;
CM11 0827 - 24 octobre 2011 - Adoption - Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (11-031) et d'une résolution à l'effet de prolonger au 1^{er} janvier 2015 la déclaration du conseil de la Ville à l'effet d'être compétent en matière d'éthique à l'égard de ses membres;
CM09 0872 - 21 septembre 2009 - Adoption du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (incluant le mandat à un groupe de spécialistes);
CM09 0802 - 21 septembre 2009 - Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement
CM09 0293 - 27 avril 2009 - Adopter diverses mesures relatives à l'éthique dont un mandat à la Commission de la présidence du conseil.

DESCRIPTION

Le rapport de la Commission de la présidence du conseil, en pièce jointe, fait suite aux deux séances de travail tenues les 18 et 21 décembre 2017. Ce rapport fait état des différents articles du Code d'éthique en vigueur qui sont touchés par les modifications proposées et de l'exercice de révision épicienne des textes. De plus, la structure du Code d'éthique a été réorganisée pour une plus grande cohérence. Finalement, cet exercice de révision a permis au Service des Affaires Juridiques d'identifier une modification de concordance réglementaire requise à l'article 105 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* en relation avec l'article 6 du Code d'éthique

JUSTIFICATION

L'obligation est créée aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel d'adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus et de le réviser après chaque élection générale, et ce, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ., chapitre E -15.1.0.1) :

13. *Toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.*

Ainsi, conformément à la loi provinciale, le conseil municipal avait adopté, à son assemblée du 24 octobre 2011, le premier règlement intitulé Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (11-031). Puis, avant le 1^{er} mars 2014, à la suite de l'élection générale de novembre 2013, comme édicté par l'article 13 de la Loi, le conseil municipal a adopté à son assemblée du 24 février 2014 le Code d'éthique et de conduite révisé, sans modification (14-004). Plus récemment, le 26 septembre 2016, une disposition obligatoire interdisant aux élus de faire des annonces à propos de projets, de contrats et de subventions lors d'activités de financement politique avait été introduite (14-004-1).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et des citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission de la présidence du conseil recommande au conseil municipal l'adoption d'un nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement remplaçant le règlement 14-004-1 ainsi que l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) pour fin de concordance.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Véronique BELPAIRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie-Ève Bonneau, Service du greffe

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Linda LAJEUNESSE
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Le : 2018-01-08

Tél : 514 872-5174
Télécop. : 514 872-5655

Tél : 514 872-3007
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Tél : 514 872-3007
Approuvé le : 2018-01-08

Commission de la présidence du conseil

Révision du
*Code d'éthique et de conduite des membres du conseil
de la Ville et des conseils d'arrondissement*

Rapport et recommandations

Rapport déposé au conseil municipal
Le 22 janvier 2018

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions
et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Montréal, le 22 janvier 2018

La commission :

Président

Mme Cathy Wong
Arrondissement de Ville-Marie

Mme Valérie Plante
Mairesse de Montréal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Vice-présidents

M. Sterling Downey
Arrondissement de Verdun

M. François Limoges
Arrondissement de Rosemont–La Petite-
Patrie

Madame la Mairesse,

Membres

Mme Mary Deros
Arrondissement de Villeray–St-Michel–
Parc-Extension

Mme Andrée Hénault
Arrondissement d'Anjou

Mme Christine Gosselin
Arrondissement de Rosemont–La Petite-
Patrie

M. Normand Marinacci
Arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-
Geneviève

Mme Sue Montgomery
Arrondissement de Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce

M. Jérôme Normand
Arrondissement d'Achilles–Cartier

M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont–La Petite-
Patrie

Mme Chantal Rossi
Arrondissement de Montréal-Nord

Conformément à l'obligation légale, en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, qui prévoit l'adoption d'un Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseil d'arrondissement révisé, avec ou sans modifications, et ce, après chaque élection générale, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission de la présidence du conseil, le rapport de recommandations à la suite du processus de révision mené sur le *Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement* (14-004).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Cathy Wong
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. MÉTHODOLOGIE	4
2. ANALYSE DE LA COMMISSION	4
CONCLUSION	5
ANNEXE 1	6
RECOMMANDATIONS	6

INTRODUCTION

La Commission de la présidence du conseil a tenu deux séances de travail afin de répondre à l'obligation légale de réviser le Code d'éthique à la suite de l'élection générale du 5 novembre 2017. Dans le cadre de ces deux séances, les commissaires ont pu bénéficier des commentaires et recommandations de Me Marc Lalonde, aide-conseil à l'éthique et à la déontologie pour les élu.es et les élus et le personnel de cabinet de la Ville de Montréal ainsi que du soutien de Me Véronique Belpaire, la chef de division du droit public et de la législation.

Le gouvernement du Québec a adopté, le 30 novembre 2010, la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1), loi sanctionnée le 2 décembre 2010. La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit l'adoption par le conseil municipal d'un Code d'éthique révisé, avec ou sans modifications, et ce, après chaque élection générale. La Commission de la présidence du conseil avait complété la révision du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement, qui fut adopté¹, par [règlement \(11-031\)](#), au conseil municipal du mois d'octobre 2011. Il s'agissait alors de la première version du Code d'éthique tel que nous le connaissons aujourd'hui. Après l'élection générale de 2013, la Commission en a recommandé l'adoption, sans modifications, par [règlement \(14-004\)](#) et, plus récemment en septembre 2016, une disposition a été ajoutée concernant l'annonce de projets dans le cadre des activités de financement politique.

1. MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de la première séance de travail, tenue le lundi 18 décembre, la Commission a pu bénéficier de la présentation de Me Lalonde, qui lui a soumis une vingtaine de commentaires et autant de recommandations. Lors de cette même rencontre, les échanges ont pu mener à des consensus.

Une seconde séance de travail s'est tenue quelques jours plus tard, le jeudi 21 décembre. Entretemps, Me Lalonde avait soumis un tableau des textes comparés aux commissaires afin de pouvoir préparer la discussion finale et formuler les recommandations de la Commission.

Afin de mener à bien son mandat, la Commission a également pu bénéficier du soutien de Me Véronique Belpaire au cours des deux séances de travail tenues, notamment pour assurer la validation juridique des modifications proposées au Code d'éthique ainsi que la concordance réglementaire. La Commission a également pris connaissance des travaux menés par la Commission de la présidence du conseil par le passé relativement à la révision du Code d'éthique et à la question du harcèlement entre élu.es et pouvant également impliquer des personnes membres du personnel de cabinet, ce qui lui a permis de bonifier l'article 29 et d'ajouter l'article 30 ainsi qu'une définition, au chapitre premier, de ce qui constitue du harcèlement.

Finalement, une préoccupation de la nouvelle administration à l'effet de proposer un Code d'éthique épicène a donné lieu à un exercice de révision en profondeur des textes afin que celui-ci réfère tant aux femmes qu'aux hommes.

2. ANALYSE DE LA COMMISSION

L'analyse a été effectuée par l'aide-conseil à l'éthique, qui a soulevé différentes dispositions méritant soit d'être précisées, rectifiées ou étendues aux proches des membres du conseil. Les échanges entre les commissaires et les juristes ont permis de formuler les différentes propositions de modifications retenues par la Commission relativement à de nombreux articles du Code d'éthique. Celles-ci sont détaillées à la troisième recommandation (voir l'annexe 1). De plus, la structure du Code d'éthique a été réorganisée pour une plus grande cohérence.

Finalement, cet exercice de révision a permis au contentieux d'identifier une modification de concordance réglementaire requise à l'article 105 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* en relation avec l'article 6 du Code d'éthique.

CONCLUSION

Les modifications proposées au Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement sont le résultat d'un travail de réflexion en profondeur et c'est avec beaucoup de fierté que les membres de la Commission de la présidence du conseil le soumettent, pour adoption, à leurs collègues du conseil municipal qui pourront se l'approprier.

ANNEXE 1

RECOMMANDATIONS

À l'issue de ses travaux, la Commission de la présidence du conseil remercie les commissaires et les fonctionnaires qui ont alimenté sa réflexion et adresse les recommandations suivantes au conseil municipal :

DÉLAIS IMPARTIS À L'EXERCICE DE RÉVISION OBLIGATOIRE

CONSIDÉRANT que le Code d'éthique révisé doit faire l'objet d'une adoption réglementaire avant le 1^{er} mars qui suit chaque élection générale ;

CONSIDÉRANT que, pour être adopté au conseil municipal du mois de février, un avis de motion doit être déposé au conseil municipal du mois de janvier ;

CONSIDÉRANT le peu de temps dont les personnes nouvellement élues disposent pour prendre connaissance du Code, l'assimiler et réfléchir aux modifications à proposer, le cas échéant, et ce, notamment en raison de la période de vacances des Fêtes de fin d'année ;

La Commission recommande au conseil municipal de :

R-1

MANDATER le Bureau des Relations Gouvernementales et Municipales de la Ville de Montréal pour présenter une demande de modification législative au gouvernement du Québec à l'effet de reporter, au 1^{er} juin, la date limite de l'adoption d'un nouveau Code d'éthique suivant chaque élection générale.

MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES

ATTENDU que le libellé de l'article 6 du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement nécessite, par souci de concordance, une modification au *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* afin que les membres du conseil puissent s'abstenir de voter lorsqu'une question devant être prise en considération mettrait en cause leur intérêt personnel ou celui de leurs proches ;

La Commission recommande au conseil municipal de :

R-2

MODIFIER l'article 105 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)* par l'ajout, après le mot « loi », des mots « ou a un règlement », de sorte que les membres du conseil puissent être légitimés de s'abstenir de voter, et ce, en concordance de l'article 6 du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement.

ADOPTION D'UN NOUVEAU CODE D'ÉTHIQUE

Considérant que la plupart des articles du Code d'éthique en vigueur sont touchés par les modifications recommandées par la Commission;

Considérant que le code d'éthique doit refléter la réalité de la nouvelle administration;

Considérant que les textes du Code d'éthique ont fait l'objet d'une révision épique;

La Commission recommande au conseil municipal :

R-3

D'ADOPTER le nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement proposé par la Commission de la présidence du conseil, qui intègre les modifications ci-dessous énumérées et dont les textes ont fait l'objet d'une révision épiciène :

- Définitions :
 - o Ajout de la définition de « harcèlement »;
 - o Modification de la définition de « intérêt des proches » pour « proches »;
- Préambule :
 - o Retrait de contenu ;
- Titre de la section I :
 - o Remplacer « À TOUS LES MEMBRES » par « AUX MEMBRES »;
- Article 6
 - o Ajout de la notion d'intérêt personnel de la personne membre du conseil et de celui de ses proches;
 - o **Modification de concordance requise à l'article 105 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) : ajouter « ou à un règlement » après le mot « loi »;**
- Article 7
 - o Ajout de la notion de prêts accordés par la personne membre du conseil à d'autres personnes que les membres de sa famille immédiate;
 - o Ajout de l'obligation de mentionner le nom et la fonction des proches de la personne membre du conseil qui sont à l'emploi de la Ville;
 - o Ajout de l'obligation de mettre à jour la déclaration en signifiant tout changement significatif aux renseignements contenus dans la déclaration originale au greffier dans les 60 jours;
- Article 8
 - o Ajout de la notion d'intérêts pécuniaires de la personne membre du conseil et de celui de ses proches;
- Article 9
 - o Ajout de la notion d'intérêts pécuniaires de la personne membre du conseil et de celui de ses proches;
- Article 13
 - o Remplacer élection par assermentation ;
- Article 18 (nouvel article 19)
 - o Remplacer 10 jours par 30 jours pour être conforme à ce qui est prévu par la loi;
- Article 21, paragraphe 1 (ancien article 20)
 - o Remplacer le mot « AUCUN » par le mot « QUELQUE »;
- Titre de la nouvelle section III de la sous-section 2 du chapitre III
 - o Remplacer le mot « DENIER » par le mot « RESSOURCES »;
- Article 22 (nouvel article 23)
 - o Élargissement de la portée aux lois, règlements, politiques et directives applicables;
- Article 25 (nouvel article)
 - o Ajout d'une disposition visant l'utilisation des visuels corporatifs;
- Article 26 (ancien article 25)
 - o Ajout d'une précision quant à la durée de l'obligation dans le temps;
- Article 29 (ancien article 27)
 - o Inclusion des employées et employés ainsi que du personnel de cabinet;
- Article 30 (nouvel article)
 - o Ajout d'un article sur le harcèlement.

Dossier # : 1175051001

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division des élections_du soutien aux commissions et réglementation
Objet :	Adopter le nouveau Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement et Adopter le règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Voir les projets de règlement ci-après.

FICHIERS JOINTS



1175051001 18-XXX Coded'éthique.doc1175051001 modif 06-051 art. 105.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Véronique BELPAIRE
 Chef de division
 Division du droit public et de la législation
Tél : 514 872-4222

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-01-08

Véronique BELPAIRE
 Chef de division

Tél : 514 872-4222

Division : Division du droit public et de la législation

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
18-XXX

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Vu les articles 2 et 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1);

Considérant que la confiance de la population montréalaise en l'intégrité et en la probité de ses représentantes et de ses représentants est essentielle au bon fonctionnement démocratique de l'Administration de la Ville et qu'il est du devoir de chaque membre du conseil d'exercer et de paraître exercer ses fonctions de façon à justifier cette confiance notamment en évitant les conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels;

Considérant que le présent code constitue un ensemble de règles et de mesures auxquelles chaque personne membre du conseil est strictement tenue de se conformer et qui s'ajoutent à toutes dispositions législatives ou réglementaires auxquelles elle est en outre assujettie, notamment en application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (RLRQ, chapitre T-11.011), du Code de procédure civile (RLRQ, chapitre C-25) ou du Code criminel (L.R.C., 1985, chapitre C-46) et qu'elle n'est par ailleurs pas, pour autant, dispensée de prendre toutes les dispositions nécessaires, non prévues à ce code, pour éviter les conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels;

À la séance du 19 février 2018, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

CHAPITRE I
DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, les termes suivants signifient :

« avantage » : cadeau, don, faveur, prêt, compensation, avance, bénéfice, service, commission, récompense, rémunération, somme d'argent, service, rétribution, profit, indemnité, escompte, voyage ou promesse d'avantages futurs ou marque d'hospitalité;

« conflit d'intérêts réel » : présence d'un intérêt personnel ou pécuniaire, connu de la personne membre du conseil et suffisant pour l'influencer dans l'exercice de ses fonctions, en affectant l'impartialité de ses opinions ou de ses décisions;

« conflit d'intérêts apparent ou potentiel » : présence chez la personne membre du conseil, d'un intérêt personnel ou pécuniaire qui, aux yeux d'une personne raisonnablement informée, est susceptible de l'influencer dans l'exercice de ses fonctions, en affectant l'impartialité de ses opinions ou de ses décisions;

« conjoint » : la personne qui est liée par un mariage ou une union civile à une personne et cohabite ou vit maritalement avec elle, qu'elle soit de sexe différent ou de même sexe, et qui est publiquement représentée comme sa conjointe ou son conjoint depuis au moins trois ans, ou, dans les cas suivants, depuis au moins un an :

1° elles sont ou deviendront les parents d'une ou d'un enfant;

2° elles ont conjointement adopté une ou un enfant;

3° l'une d'elles a adopté une ou un enfant de l'autre;

« harcèlement » : notamment, et non limitativement, harcèlement au sens de l'art. 81.18 de la Loi sur les normes du travail (RLRQ, chapitre N-1.1) soit, une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour le salarié.

« information non disponible au public » : information qui ne peut être obtenue selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

« intérêt pécuniaire » : intérêt économique, direct ou indirect, distinct de celui du public ou de celui des membres du conseil, ou qui peut être perçu comme tel par une personne raisonnablement informée;

« intérêt personnel » : intérêt autre que pécuniaire, direct ou indirect, distinct de celui du public ou de celui des membres du conseil, ou qui peut être perçu comme tel par une personne raisonnablement informée;

« membre du conseil » : les membres du conseil de la Ville de Montréal et de tout conseil d'arrondissement, y compris la mairesse et les membres du comité exécutif.

« proches » : toute personne entretenant une relation privilégiée avec la personne concernée, notamment sa conjointe ou son conjoint, ses enfants, ses ascendantes et ascendants ou ses frères et sœurs;

CHAPITRE II

ÉTHIQUE

2. Les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique sont les suivantes :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- 3° la prudence et la transparence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employées et les employés de celle-ci, les membres du personnel de cabinet ainsi que les citoyennes et citoyens;
- 5° la loyauté envers la municipalité;
- 6° la recherche de l'équité.

Ces valeurs doivent guider les membres du conseil de la municipalité dans l'appréciation des règles déontologiques qui leur sont applicables.

CHAPITRE III

DÉONTOLOGIE

3. Les membres du conseil doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de leurs fonctions.

SECTION I

CONFLITS D'INTÉRÊTS

SOUS-SECTION 1

DISPOSITIONS APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL

4. Les membres du conseil ne doivent pas se placer dans une situation réelle, potentielle ou apparente de conflit entre, d'une part, leur intérêt ou celui de leurs proches et, d'autre part, les devoirs de leur fonction.

5. Les membres du conseil ne peuvent notamment avoir un intérêt direct ou indirect dans un contrat avec la Ville de la manière prévue à l'article 304 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

6. La personne membre du conseil doit, lors d'une séance du conseil, d'un comité ou d'une commission au moment où doit être prise en considération une question mettant en cause son intérêt pécuniaire, son intérêt personnel ou celui de ses proches, divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstenir de participer à celles-ci et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question. Lorsque la question est prise en considération lors d'une séance à laquelle la personne

membre du conseil n'est pas présente, elle doit divulguer la nature générale de son intérêt dès la première séance à laquelle elle est présente après avoir pris connaissance de ce fait.

7. Les membres du conseil doivent, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection, et annuellement par la suite, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires détenus dans des immeubles, des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des contrats avec la Ville ou avec tout organisme municipal dont elles et ils font partie, le tout conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2). La déclaration mentionne notamment les emplois et les postes occupés par la personne membre du conseil au sein de conseils d'administration ainsi que l'existence des emprunts contractés auprès d'autres personnes ou organismes que des établissements financiers ou de prêts, accordés à d'autres personnes que les membres de sa famille immédiate, et dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$.

La déclaration mentionne également le nom et la fonction des proches de la personne membre du conseil qui sont à l'emploi de la Ville.

Les membres du conseil doivent aviser par écrit le greffier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans leur déclaration dans les 60 jours suivant le changement.

8. Les membres du conseil ne doivent pas agir, tenter d'agir ou omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs intérêts personnels ou celui de leurs proches ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

9. Les membres du conseil ne doivent pas se prévaloir de leur fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser leurs intérêts pécuniaires, leurs intérêts personnels, ceux de leurs proches ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

10. Une personne membre du conseil ne peut assumer quelque emploi ou service, rémunéré ou non, si elle peut raisonnablement croire que son impartialité, dans l'exercice de ses fonctions, pourrait s'en trouver réduite.

11. Une personne membre du conseil ne doit pas, dans les 12 mois qui suivent la fin de son mandat, occuper un poste d'administratrice ou de dirigeante d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'elle-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre d'un conseil de la municipalité.

12. Une personne membre du conseil placée à son insu ou contre sa volonté dans une situation de conflit d'intérêts n'enfreint pas le présent code. Elle doit toutefois mettre fin à cette situation le plus tôt possible, au plus tard dans les trois mois qui suivent la date où elle en a eu connaissance.

13. Une personne membre du conseil qui, lors de son élection, se trouve dans une situation de conflit d'intérêts doit mettre fin à cette situation le plus tôt possible, au plus tard trois mois après son assermentation.

14. Une personne membre du conseil qui, conséquemment à l'application d'une loi, à un mariage, à une union de fait ou à l'acceptation d'une donation ou d'une succession, se trouve placée dans une situation de conflit d'intérêts au cours de son mandat doit mettre fin à cette situation le plus tôt possible, au plus tard dans les trois mois de la survenance de l'événement qui a engendré cette situation.

15. Les membres du conseil doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emplois émanant de l'extérieur. Le cas échéant, les personnes membres du conseil doivent informer la mairesse ou le président du comité exécutif qu'une telle offre est prise en considération.

16. Les membres du conseil qui ont acquis leur intérêt par succession ou par donation et y ont renoncé ou s'en sont départi le plus tôt possible ne contreviennent pas à la présente section. Il en est de même si l'intérêt d'une personne membre du conseil consiste en la possession d'actions d'une compagnie qu'elle ne contrôle pas, dont elle n'est ni une administratrice ni une dirigeante et dont elle possède moins de 10 % des actions émises donnant le droit de vote.

SOUS-SECTION 2

DISPOSITION APPLICABLE AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

17. La personne membre du comité exécutif doit, dans les 60 jours de la date anniversaire de sa désignation, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant :

- 1° les cas où elle a dû, conformément aux dispositions du présent code ou d'une loi, s'abstenir de participer aux délibérations du comité exécutif afin d'éviter d'être en conflit d'intérêts;
- 2° un intérêt représentant 10 % ou plus du capital action d'une entreprise dont elle indique le nom et qui, durant l'année précédant la déclaration, a demandé à la Ville un changement à la réglementation d'urbanisme relevant de la compétence du conseil de la Ville et la nature de ce changement;
- 3° un gain en capital de 5 000 \$ ou plus réalisé durant l'année qui précède la déclaration, à l'exception d'un gain en capital provenant de la vente de sa résidence principale, réalisé directement ou par l'intermédiaire d'une entreprise dans laquelle elle détient 10 % ou plus du capital action, sur un bien immobilier situé à Montréal.

SECTION II

AVANTAGES

18. Aux fins du présent code, ne constitue pas un conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel le fait, pour les membres du conseil, d'accepter, à l'occasion d'activités liées à leurs fonctions, un avantage qui :

- 1° n'est pas en soi de nature à laisser planer un doute sur leur intégrité ou leur impartialité;
- 2° ne compromet aucunement l'intégrité du conseil, du comité exécutif, d'une commission, d'un comité ou d'une ou de plusieurs autres personnes membres du conseil;
- 3° est conforme aux règles de la courtoisie, du protocole ou de l'hospitalité;
- 4° ne consiste pas en une somme d'argent, une action, une obligation, un titre quelconque de finances.

19. Lorsqu'une personne membre du conseil accepte ou reçoit un avantage décrit à l'article 18, elle doit, si cet avantage a une valeur de 200 \$ ou plus ou si la valeur des avantages consentis par une même personne à l'intérieur d'une période de six mois totalise 200 \$ ou plus, le déclarer, par écrit au greffier de la Ville, dans les 30 jours. Cette déclaration doit contenir une description adéquate de l'avantage reçu, préciser le nom de celui ou celle qui le lui a procuré, ainsi que les circonstances dans lesquelles cet avantage a été reçu. Le greffier de la Ville fait annuellement rapport au conseil de toutes les déclarations reçues en application du présent article.

20. L'article 19 ne s'applique pas :

- 1° si l'avantage provient du gouvernement ou d'une municipalité, d'un organisme gouvernemental ou municipal, ou de leurs représentantes et représentants officiels;
- 2° si l'avantage provient du parti politique dont la personne membre du conseil est membre;
- 3° si la personne membre du conseil fait remise de l'avantage reçu à la Ville.

21. En plus de ce qui lui est alloué par la Ville, la personne membre du conseil ne peut, directement ou indirectement, par elle-même ou par l'intermédiaire d'un tiers :

- 1° solliciter, accepter ou recevoir quelque avantage en échange d'une prise de position, d'une intervention ou d'un service à l'égard d'un projet de règlement, d'une résolution ou de toute question soumise ou qui doit être soumise au conseil, au comité exécutif, à une commission, à un comité de travail ou en toute autre circonstance;

2° accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité;

3° accepter un avantage de source anonyme.

22. Dans le cas d'un avantage de source anonyme, si on ne peut en retracer l'origine, la personne membre du conseil qui l'a reçu doit en faire remise à la Ville.

SECTION III

UTILISATION DES BIENS ET RESSOURCES DE LA VILLE

23. Les membres du conseil doivent utiliser les biens et ressources de la Ville aux fins de l'exercice de leurs fonctions dans le respect des lois, des règlements, des politiques et des directives applicables.

24. Les membres du conseil ne peuvent confondre les biens de la Ville avec les leurs ni les utiliser à leur profit, directement ou indirectement, ou en permettre l'usage à des tiers, à moins qu'il ne s'agisse d'un service offert de façon générale par la Ville.

25. Sauf aux fins de l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil ne peuvent utiliser l'écusson, le blason, le drapeau, les armoiries et symboles graphiques de la Ville de Montréal.

SECTION IV

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

26. Les membres du conseil doivent respecter la confidentialité des informations non disponibles au public dont elles et ils ont eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions. Cette obligation perdure même lorsque les membres du conseil ont cessé d'occuper leur fonction.

27. Les membres du conseil doivent s'abstenir d'utiliser ou de communiquer à leurs propres fins ou à des fins autres que celles de la Ville, les informations non disponibles au public dont elles et ils ont eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions. Cette obligation perdure même lorsque les membres du conseil ont cessé d'occuper leur fonction.

SECTION V

ANNONCES

28. Les membres du conseil ne doivent pas faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente. Les membres du conseil qui emploient du personnel de cabinet doivent veiller à ce que les personnes à leur emploi respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette

interdiction par l'une d'elles, la personne membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31.

SECTION VI

RESPECT

29. Les membres du conseil doivent en tout temps agir avec respect à l'égard des autres membres du conseil, des employées et employés de la Ville de Montréal et des membres du personnel de cabinet.

30. Les membres du conseil doivent favoriser le maintien d'un climat de travail harmonieux et respectueux et d'un milieu de travail sain et exempt de toute forme de harcèlement.

CHAPITRE IV

SANCTIONS

31. Un manquement à une règle prévue au présent code peut entraîner l'imposition des sanctions suivantes :

- 1° la réprimande;
- 2° la remise à la municipalité, dans les 30 jours de la décision de la Commission municipale du Québec :
 - a) du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu ou de la valeur de ceux-ci;
 - b) de tout profit retiré en contravention d'une règle énoncée dans le code;
- 3° le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme reçue, pour la période qu'a duré le manquement à une règle prévue au code, comme membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou d'un organisme;
- 4° la suspension de la personne membre du conseil pour une période dont la durée ne peut excéder 90 jours, cette suspension ne pouvant avoir effet au-delà du jour où prend fin son mandat.

Lorsqu'une personne membre d'un conseil est suspendue, elle ne peut siéger à aucun conseil, comité ou commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme, ni recevoir une rémunération, une allocation ou toute autre somme de la municipalité ou d'un tel organisme.

CHAPITRE V

DISPOSITION FINALE

32. Le présent règlement remplace le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (14-004-1).

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le XXXXXXXX.

GDD 1175051001

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE
D'ASSEMBLÉE ET LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL
MUNICIPAL (06-051)**

Vu l'article 331 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

À l'assemblée du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. L'article 105 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) est modifié par l'ajout, après le mot « loi », des mots « ou à un règlement ».

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le XXXXXXXX.

GDD 1175051001



Dossier # : 1173599004

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division des élections_du soutien aux commissions et réglementation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) aux fins de maintenir, à compter du 1er janvier 2018, les plafonds applicables en 2017 à la rémunération globale des élus de la Ville de Montréal

Je recommande
d'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) aux fins de maintenir, à compter du 1er janvier 2018, les plafonds de rémunérations applicables le 31 décembre 2017 en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* .

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-11-24 10:09

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1173599004

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division des élections_du soutien aux commissions et réglementation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) aux fins de maintenir, à compter du 1er janvier 2018, les plafonds applicables en 2017 à la rémunération globale des élus de la Ville de Montréal

CONTENU

CONTEXTE

La Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (2017, c.13), sanctionnée le 16 juin 2017, (ci-après « Loi sur les gouvernements de proximité ») a apporté des changements majeurs aux règles encadrant la rémunération des élus.

Parmi ceux-ci, mentionnons en premier lieu le retrait de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (LTÉM) de toutes les dispositions fixant les rémunérations minimums et maximums qu'une personne peut recevoir à titre d'élu municipal pour l'ensemble des fonctions exercées au sein de la municipalité, d'un organisme mandataire de la municipalité ou d'un organisme supramunicipal.

À compter du 1er janvier 2018, un élu pourra donc cumuler toutes les rémunérations fixées en vertu des divers règlements applicables, sous réserve des restrictions ou maximums imposés en vertu de ces règlements, le cas échéant.

La Loi sur les gouvernements de proximité retire également toutes les restrictions contenues dans la LTÉM et la Charte de la Ville de Montréal quant aux postes particuliers pouvant faire l'objet d'une rémunération additionnelle. Ainsi, il sera désormais possible de fixer la rémunération des conseillers, sans égard à toute distinction entre la rémunération de base et la rémunération additionnelle et sans limitations quant aux diverses fonctions pouvant faire l'objet d'une rémunération.

Ces modifications législatives prendront effet le 1^{er} janvier 2018.

Dans le but de maintenir le statu quo à compter du 1^{er} janvier 2018, il est proposé d'intégrer dans le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) les plafonds de rémunérations applicables en vertu de la LTÉM jusqu'au 31 décembre 2017.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le règlement proposé vise à maintenir les maximums présentement applicables à la rémunération des élus en vertu de la LTÉM (abolis à compter du 1er janvier 2018), soit :

- maire de la ville : 168 029 \$
- membre du comité exécutif de la Ville, président ou vice-président d'une commission permanente de la Ville : 151 226 \$
- membre du comité exécutif de la CMM, président ou vice-président d'une commission de la CMM : 126 493 \$
- tout autre membre du conseil ou d'un conseil d'arrondissement : 104 969 \$

Lorsque le total des rémunérations qu'un conseiller aurait autrement le droit de recevoir de la Ville, d'un organisme mandataire de la Ville ou de la Communauté métropolitaine de Montréal dépasse le maximum établi selon la poste occupé, l'excédant sera retranché de la rémunération versée par la Ville.

Ces maximums seront indexés annuellement, à compter du 1er janvier 2019, selon les mêmes règles prévues au règlement 02-039 pour l'indexation de la rémunération (indexation selon le pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Québec établi par Statistique Canada pour l'année précédente).

Finalement, des corrections techniques sont apportées à l'annexe B du règlement pour supprimer toute référence à la Commission de la sécurité publique puisque les rémunérations pour cette commission étant fixées dans le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053)

Ce règlement aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, tel que permis en vertu de l'article 2 du la LTÉM.

JUSTIFICATION

Le maintien des maximums permettra d'éviter une augmentation non souhaitable, et dans certains cas importante, du niveau de la rémunération versée aux élus qui occupent de nombreuses fonctions. Il faut toutefois noter que l'impact réel de cette mesure ne pourra pas être évalué en termes d'économies pour la Ville avant que toutes les nominations aient été confirmées par la Ville, la STM et la CMM.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

En l'absence de dispositions fixant un plafond aux rémunérations payables, il sera impossible de maintenir le niveau actuel de rémunération pour certains élus sans que les

divers organismes payeurs (Ville, CMM et STM) procèdent à une révision de leur réglementation sur le traitement des élus.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

- Avis public de promulgation du règlement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Avis de motion et présentation du projet de règlement - 11 décembre 2017
- Avis public au moins 21 jours avant l'assemblée prévue pour l'adoption du règlement
- Adoption du règlement - 22 janvier 2018
- Prise d'effet du règlement : 1^{er} janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jocelyne L'ANGLAIS
Avocate

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-24

Emmanuel TANI-MOORE
Chef de division - Élections, soutien aux
commissions et réglementation

Tél : 872-3357
Télécop. : 872-5655

Tél : 514 872-6957
Télécop. : 514 872-5655

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Tél : 514 872-3007
Approuvé le : 2017-11-24

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
02-039-X

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL (02-039)

Vu l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, chapitre T-11.001);

À l'assemblée du XXXXXXXXXXXX, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. L'article 3 du Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) est modifié par le remplacement des mots « en 2002 en vertu du Règlement sur le maximum de la rémunération annuelle des élus municipaux » par les mots « en vertu de l'article 3.1 ».

2. Ce règlement est modifié, par l'insertion, après l'article 3, des articles suivants :

« **3.1.** La rémunération globale que peut recevoir annuellement un membre du conseil de la Ville ou un membre d'un conseil d'arrondissement pour l'ensemble des fonctions qu'il exerce au sein de la Ville, d'un organisme mandataire de la Ville ou d'un organisme supramunicipal est limitée, selon les fonctions exercées par ce membre, aux montants suivants :

1° maire de la Ville : 168 029 \$;

2° membre du comité exécutif de la Ville, président ou vice-président d'une commission permanente de celle-ci: 151 226 \$;

3° membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal, président ou vice-président d'une commission permanente de celle-ci : 126 493 \$;

4° tout autre membre du conseil de la Ville ou d'un conseil d'arrondissement : 104 969 \$.

Lorsqu'un membre est visé par plus d'un maximum selon le premier alinéa, le maximum le plus élevé s'applique.

3.2. Lorsque le total des rémunérations qu'un membre du conseil de la Ville ou qu'un membre d'un conseil d'arrondissement aurait le droit de recevoir de la Ville, d'un organisme mandataire de la Ville ou de la Communauté métropolitaine de Montréal dépasse le montant prévu à l'article 3.1, l'excédant est retranché de la rémunération versée par la Ville en vertu du présent règlement. ».

3. L'article 5 de ce règlement est modifié par le remplacement, au premier alinéa, du mot « Les » par les mots « Les montants prévus au deuxième alinéa de l'article 3 et à l'article 3.1 ainsi que les ».
4. L'annexe B de ce règlement est modifiée par la suppression, partout où ils se trouvent, des mots « incluant la Commission de la sécurité publique ».
5. Ce règlement a effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le XXXXXXXXXXXXXXXX



Dossier # : 1171009023

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 4
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

Il est recommandé d'adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2019, un règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-09-01 09:03

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1171009023

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 4
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

CONTENU

CONTEXTE

Nature du projet

Le projet consiste à démolir la structure étagée actuelle et à la remplacer par une intersection mieux adaptée au milieu urbain, tout en préservant les voies réservées aux autobus sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Justification et bénéfices du projet

Le carrefour étagé Côte-des-Neiges-Remembrance est composé de deux structures étagées qui sont arrivées à la fin de leur vie utile.

En outre, le carrefour actuel est inhospitalier non seulement pour les piétons et les cyclistes, mais également pour les automobilistes qui tentent de sortir du stationnement du manège militaire et ceux qui traversent l'intersection des chemins Belvédère et Côte-des-Neiges.

Les principaux bénéfices anticipés du projet sont les suivants :

- remplacement d'une infrastructure de transport arrivée à la fin de sa vie utile;
- réduction de la vitesse observée des véhicules circulant sur le chemin de la Côte-des-Neiges;
- réduction de la circulation de transit sur les chemins Remembrance et Camillien-Houde;
- amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes;
- mise en valeur du patrimoine historique et naturel du mont Royal.

Calendrier du projet

- Révision des études de faisabilité : en cours.
- Production de l'avant-projet et des plans et devis : 2018.
- Réalisation des travaux : 2019 à 2021.

Précisons que des interventions temporaires seraient possiblement requises sur l'échangeur actuel si la date de début des travaux identifiée ci-dessus devait être repoussée.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM16 1298 - 28 novembre 2016 - Adopter le Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal.

CG09 0182 - 28 mai 2009 - Adopter un règlement d'emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les travaux visant la fermeture de la chaussée sud du chemin Remembrance et le réaménagement de l'échangeur Côte-des-Neiges-Remembrance. *Note : ce règlement a été fermé.*

CM07 0841 - 12 décembre 2007 - Autoriser la mise à jour de la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations et autoriser le trésorier à y faire les ajustements futurs en autant qu'ils soient conformes aux principes fondamentaux énoncés à la présente politique.

DESCRIPTION

Le présent dossier a pour objet l'adoption d'un règlement d'emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges.

Cet emprunt couvre également les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

Soulignons que le règlement d'emprunt proposé devra être approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

JUSTIFICATION

L'adoption du règlement d'emprunt proposé permettra au SIVT d'obtenir les crédits nécessaires pour effectuer les dépenses découlant des services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le règlement d'emprunt proposé servira à financer des dépenses maximales de 3 500 000 \$ pour le projet 40504 « Réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges-Remembrance » prévu au budget d'immobilisations 2017-2019 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

Les services financés par ce règlement d'emprunt constituent des dépenses d'immobilisations.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans, conformément à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations approuvée par le conseil de la Ville par la résolution CM07 0841.

Soulignons finalement que :

- les dépenses financées par le règlement d'emprunt proposé seront assumées par la Ville centre parce qu'elles concernent des travaux de voirie qui seront réalisés dans le secteur centre-ville, tel que délimité en annexe E de la *Charte de la Ville de Montréal*, qui est de compétence du conseil de la ville en vertu de l'article 185.0.1 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*;
- les dépenses liées à la production de l'avant-projet seront imputées au budget de fonctionnement;
- le budget total du projet est estimé à 27 700 000 \$ (estimé de classe C, soit +/- 30%).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le règlement d'emprunt faisant l'objet du présent dossier permettra le financement de services professionnels liés à des travaux visant entre autres :

- l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes;
- la mise en valeur du patrimoine historique et naturel du mont Royal.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le règlement d'emprunt proposé servira notamment à financer des dépenses liées à un contrat de services professionnels dont l'octroi est prévu au mois de janvier 2018. En ce sens, dans l'éventualité où ce règlement ne serait pas adopté, une révision du calendrier du projet serait requise. Cela est d'autant plus vrai que l'approbation du MAMOT doit être obtenue à la suite de l'adoption du règlement d'emprunt par le conseil municipal.

Rappelons que, dans l'éventualité où le calendrier de réalisation du projet devait être revu, des interventions temporaires seraient possiblement requises afin de prolonger la vie utile de l'échangeur actuel.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication a été élaborée en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Approbation de l'avis de motion par le conseil municipal : 25 septembre 2017.
- Adoption du règlement d'emprunt par le conseil municipal : date à déterminer après les élections municipales du 5 novembre 2017.
- Approbation du règlement d'emprunt par le MAMOT.
- Prise d'effet : à la date de publication du règlement.
- Octroi du contrat pour la production de l'avant-projet et des plans et devis du projet : janvier 2018. Rappelons que les dépenses liées à la production des plans et devis seront imputées au budget d'immobilisations alors que celles liées à la préparation de l'avant-projet seront imputées au budget de fonctionnement.
- Réalisation des activités financées par le règlement d'emprunt proposé : janvier à décembre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Paul KANAAN)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Guy CHARBONNEAU, Ville-Marie
Pierre P BOUTIN, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
Claude DUBOIS, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Claude DUBOIS, 24 août 2017
Pierre P BOUTIN, 24 août 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis-Philippe CHAREST
Chargé de projets

Tél : 514 872-5822
Télocop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-08-23

Pierre SAINTE-MARIE
Chef de division

Tél : 514 872-4781
Télocop. : 872-0049

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-09-01

Dossier # : 1171009023

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction , Division des grands projets 4
Objet :	Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



AGT - 1171009023 - Plans et devis Remembrance_VF.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Ariane GAUDETTE TURYN
 Avocate
Tél : 514-872-6877

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-08-30

Ariane GAUDETTE TURYN
 Avocate
Tél : 514-872-6877
Division : Droit fiscal, évaluation et transactions financières

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 3 500 000 \$ AFIN DE FINANCER LES SERVICES PROFESSIONNELS RELATIFS À LA CONCEPTION ET À LA PRODUCTION DES PLANS ET DEVIS DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES CHEMINS REMEMBRANCE ET DE LA CÔTE-DES-NEIGES

Vu l'article 185.0.1 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;

À l'assemblée du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 3 500 000 \$ est autorisé afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges.
2. Cet emprunt comprend les dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal, conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

GDD1171009023

Dossier # : 1171009023

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction , Division des grands projets 4
Objet :	Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production des plans et devis du projet de réaménagement de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Projet40504- 1171009023.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Paul KANAAN
Conseiller budgétaire
Tél : 514 872-2857

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-08-31

Jacques BERNIER
Chef de division
Tél : 514 872-3417
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1175981001

Unité administrative responsable :	Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H. , Division rémunération
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver les modifications relatives à la rémunération versée à madame Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal, rétroactivement au 1er janvier 2017.

Il est recommandé :
d'approuver les modifications relatives à la rémunération versée à Mme Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal, rétroactivement au 1er janvier 2017.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-13 09:04

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1175981001

Unité administrative responsable :	Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H. , Division rémunération
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver les modifications relatives à la rémunération versée à madame Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal, rétroactivement au 1er janvier 2017.

CONTENU

CONTEXTE

Mme Johanne Savard occupe la fonction d'ombudsman de la Ville de Montréal depuis son embauche en septembre 2003. Conformément au Règlement sur l'ombudsman, le mandat d'origine de Mme Savard était d'une durée déterminée de quatre (4) ans, mais celui-ci a été renouvelé. L'actuel mandat viendra à échéance en novembre 2019.

Les conditions de travail et la rémunération versée à Mme Savard qui ont été adoptées par le conseil municipal lors de l'embauche sont toujours en vigueur à ce jour. Au cours des derniers mois, le dossier de Mme Savard a fait l'objet de discussions. Le présent sommaire décisionnel résume les recommandations du Service des ressources humaines à cet égard.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM03 0869 du 27 octobre 2003 : Nomination de Mme Johanne Savard à titre d'ombudsman pour un mandat de quatre ans.

CM07 0533 du 27 août 2007 : Renouvellement du mandat de l'ombudsman de la Ville de Montréal pour une durée de quatre ans.

CM08 0909 du 27 octobre 2008 : Règlement modifiant le Règlement de l'ombudsman (02-146).

CM11 0388 du 17 mai 2011 : Renouvellement du mandat de Mme Johanne Savard, Ombudsman de la Ville de Montréal pour une durée de quatre ans, du 17 novembre 2011 au 16 novembre 2015.

DESCRIPTION

À l'heure actuelle, les principaux aspects constituant la rémunération versée à Mme Savard sont les suivants :

- Un salaire annuel de base de 157 983 \$ dans un emploi de la classe salariale FM10 des cadres; le salaire ayant atteint le maximum normal de la classe, il est indexé annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'indexation économique consentie aux cadres par l'Administration.
- Un boni d'environ 3,0 % à 3,5 % (basé sur le pourcentage de boni médian octroyé aux cadres de la Ville).

- Une allocation automobile mensuelle de 661 \$.
- Les avantages sociaux sont exactement les mêmes que pour les autres cadres de la Ville.

Pour faire suite à une analyse, la Direction de la rémunération globale et SIRH du Service de ressources humaines recommande les aspects suivants :

- Un salaire annuel de base de 167 659 \$ dans un emploi non rattaché à une classe salariale, ajusté rétroactivement au 1^{er} janvier 2017; il s'agit d'une augmentation de 6 %. Le salaire continuera d'être indexé annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'indexation économique consentie aux cadres par l'Administration, mais il ne sera plus rattaché à une classe salariale.
- Le boni annuel est abrogé.
- Le montant mensuel versé aux fins d'allocation automobile est harmonisé à celui versé aux autres directeurs bénéficiant d'une telle allocation, soit 281 \$.
- Les avantages sociaux octroyés demeurent inchangés.

Le contrat actuel sera modifié pour refléter les changements aux dispositions touchées par le présent dossier décisionnel.

JUSTIFICATION

Considérant la particularité de l'emploi d'ombudsman et à l'instar des autres fonctions relevant du conseil municipal, il est cohérent de ne pas traiter cet emploi dans une classe salariale de la structure des autres cadres de la Ville. L'abrogation du boni s'avère également cohérente aux orientations du Service des ressources humaines à l'effet de ne pas accorder de boni aux employés ne participant au Programme de gestion de la performance des cadres et aux objectifs corporatifs communs s'inscrivant dans ledit le programme.

Enfin, le montant d'allocation automobile correspond à celui prévu aux encadrements administratifs de la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits nécessaires seront imputés à même le budget de fonctionnement du Bureau de l'ombudsman.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Catherine B BÉRUBÉ
Conseillère EN RÉMUNÉRATION

Tél : 514 872-4982
Télécop. : 514 872-5806

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-28

Yves TARDIVEL
Chef de division - rémunération

Tél : 514 872-7315
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Sophie GRÉGOIRE
Directeur(trice) remuneration globale et syst inf rh

Tél : 514 872-8293
Approuvé le : 2017-12-12

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Diane DRH BOUCHARD
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Tél : 514 872-0213
Approuvé le : 2017-12-12



Dossier # : 1176467002

Unité administrative responsable :	Conseil Interculturel , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de cinq membres du Conseil interculturel de Montréal (CIM), pour un mandat de trois ans, de janvier 2018 à janvier 2021, soit Mme Wafa Al Hamed, M. Stendolph Ismael, M. Rafael Benitez, Mme Marie-Christine Jeanty et Mme Cécile Deschamps. Approuver le renouvellement pour un deuxième mandat la nomination de deux membres soit Mme Fanny Guérin et Mme Angela Sierra jusqu'au 23 mars 2021. Désigner M. Moussa Sène à la présidence et Mme Sabine Monpierre à la première vice-présidence jusqu'au terme de leurs mandats respectifs.

De nommer, à titre de membre du Conseil interculturel de Montréal pour une période de trois ans, soit de janvier 2018 (à compter de la date de la résolution du présent dossier au conseil municipal) à janvier 2021 les personnes suivantes :

- Mme Marie Christine Jeanty
- M. Stendolph Ismael
- Mme Wafa Al-Hamed
- M. Rafael Benitez
- Mme Cécile Deschamps

De procéder au renouvellement pour un deuxième mandat de trois ans qui se terminera le 23 mars 2021 des deux membres suivantes :

- Mme Fanny Guérin
- Mme Angela Sierra

De désigner les personnes suivantes à titre de :

- Président, M. Moussa Sène, jusqu'au terme de son présent mandat le 21 novembre 2019.
- 1ère Vice-présidente, Mme Sabine Monpierre, jusqu'au terme de son présent mandat le 21 novembre 2019.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-15 14:22

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176467002

Unité administrative responsable :	Conseil Interculturel , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de cinq membres du Conseil interculturel de Montréal (CIM), pour un mandat de trois ans, de janvier 2018 à janvier 2021, soit Mme Wafa Al Hamed, M. Stendolph Ismael, M. Rafael Benitez, Mme Marie-Christine Jeanty et Mme Cécile Deschamps. Approuver le renouvellement pour un deuxième mandat la nomination de deux membres soit Mme Fanny Guérin et Mme Angela Sierra jusqu'au 23 mars 2021. Désigner M. Moussa Sène à la présidence et Mme Sabine Monpierre à la première vice-présidence jusqu'au terme de leurs mandats respectifs.

CONTENU

CONTEXTE

Le Conseil interculturel de Montréal a été institué en vertu de l'article 83.1 de la Charte de la Ville de Montréal.

La section X de la Charte de la Ville de Montréal prévoit les dispositions concernant le Conseil interculturel de Montréal (CIM).

En vertu de l'article 83.4 de la Charte de la Ville de Montréal, le Conseil municipal a adopté le règlement 02-044-1 encadrant le fonctionnement, notamment le nombre de membres constituant le conseil et leurs qualifications.

Ce règlement prévoit que le Conseil est composé de 15 membres (article 2, règlement 02-044-1).

Lorsqu'il y a des départs ou des fins de mandat, les postes devenus vacants doivent être comblés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM16 1228 - 21 novembre 2016 - Nominations de six membres du Conseil interculturel de Montréal (CIM), pour un mandat de trois ans, soit du 21 novembre 2016 au 21 novembre 2019. Désigner un membre à la vice-présidence (2e) et un membre à la présidence (1162714002).

CM15 0269 - 23 mars 2015 - Nomination de 8 membres du Conseil interculturel de Montréal pour un mandat de trois ans, soit du 23 mars 2015 jusqu'au 23 mars 2018. Approuver le renouvellement des mandats de 7 membres. Désignation de 2 membres à la vice-présidence (1ère et 2e). Désigner un membre à la présidence du Conseil interculturel de Montréal (1142714004).

CM12 0888 - 22 octobre 2012 - Nomination de 6 membres du Conseil interculturel de Montréal pour un mandat de deux ans, soit du 22 octobre 2012 au 22 octobre 2014.

CM02 0137 - 25 mars 2002 - Adoption du règlement sur la constitution du Conseil interculturel de Montréal (1020960001).

DESCRIPTION

Membres démissionnaires :

Madame Alida Piccolo a été nommée membre du Conseil interculturel de Montréal le 23 mars 2015 pour un premier mandat se terminant le 23 mars 2018. Toutefois pour des raisons personnelles elle a remis sa démission comme membre et comme première vice-présidente le 24 avril 2017. Son poste doit être remplacé par la nomination d'un nouveau membre et une nomination à la première vice-présidence doit être faite.

Madame Brunilda Reyes a été nommée membre du Conseil interculturel de Montréal le 23 mars 2015 pour un premier mandat se terminant le 23 mars 2018. Toutefois pour des raisons personnelles et professionnelles elle a remis sa démission comme membre le 31 octobre 2017. Son poste doit être remplacé par la nomination d'un nouveau membre.

Fin de mandat des membres et de la présidence :

Madame Marie-Aline Vadius, Madame Orly Nahmias et Monsieur Jean-Emmanuel Pierre ont été nommés pour un premier mandat de deux ans le 22 octobre 2012, puis pour un deuxième mandat de trois ans se terminant le 23 octobre 2017. Leurs postes doivent être remplacés par la nomination de trois nouveaux membres.

Madame Marie-Aline Vadius a été nommée présidente le 21 novembre 2016. Puisque son mandat se termine le 23 octobre 2017, son poste doit être remplacé par une nomination à la présidence.

Nomination des membres et processus de sélection :

Un processus d'appel de candidatures a eu lieu au printemps 2016 au terme duquel le Service des ressources humaines a reçu 97 candidatures. De ce nombre, 25 candidats ont été reçus en entrevue par un comité de sélection. Le comité de sélection était formé d'un représentant(e) de 3 formations politiques. Une personne représentant le Service de la diversité sociale et des sports, division des relations interculturelles et des clientèles spécifiques (SDSS), ainsi que la coordination du Conseil interculturel participaient également aux entrevues en tant qu'observatrices.

Les entrevues se sont déroulées pendant la période du 22 au 30 juin 2016.

Les élu(e)s faisant partie du comité de sélection étaient :
Madame Mary Deros et Madame Erika Duchesne (Équipe Denis Coderre pour Montréal),
Madame Mindy Pollak (Projet Montréal) et Monsieur Steve Shanahan (Vrai changement pour Montréal).

Des représentants du Service de la diversité sociale et des sports, Monsieur Marc Rivest et Madame Claudie Mompoin, agissaient à titre d'observateurs ainsi que Madame Edwige Noza du Conseil interculturel de Montréal.

Une grille d'entrevue a été utilisée lors des rencontres avec les candidats et un pointage a été attribué à chacun d'eux. Au terme des 25 entrevues, dix-huit candidats et candidates ont été retenu(e)s pour siéger au Conseil interculturel de Montréal et ont été inscrits sur une liste de réserve pour des besoins de comblement de postes éventuels et sept candidats n'ont pas été retenus.

Deuxième tour du processus de sélection :

Un deuxième tour pour compléter la banque de candidature a été organisé au mois d'août 2017. Parmi les treize candidats choisis dans la liste d'appel de 2016, cinq se sont présentés en entrevue le 7 septembre 2017.

Les personnes faisant partie du comité de sélection étaient :

Madame Louise Richard, directrice de la direction de la culture, aux sports, aux loisirs et au développement social de l'arrondissement LaSalle pour Équipe Manon Barbe Team;

Monsieur Mustapha Trari, conseiller en affaires interculturelles au Service de la diversité sociale et des sports;

Madame Françoise Nuckle, conseillère en recherche de talents et dotation aux Service des ressources humaines;

Monsieur Francesco Miele, leader de la majorité* au conseil municipal de la Ville de Montréal, Vice-président de la commission de la Ville de Montréal sur la présidence du conseil, conseiller de ville dans l'arrondissement de Saint-Laurent;

Monsieur Alain Roussel, agent de recherche au Bureau de la présidence du conseil en remplacement du secrétaire-rechercheur du CIM.

* : titre au moment de siéger.

Une grille d'entrevue a été utilisée lors des rencontres avec les candidats et un pointage a été attribué à chacun d'eux. Au terme des cinq entrevues, tous les candidats et candidates ont été retenu(e)s pour siéger au Conseil interculturel de Montréal et ont été inscrits sur une liste de réserve pour des besoins de comblement de postes éventuels.

Les candidats retenus répondent aux critères énoncés à l'article 3 du règlement sur le Conseil interculturel (02-044-1) :

« 3. Pour devenir membre du conseil, toute personne doit :

1 ° manifester de l'intérêt et posséder de l'expérience en matière de relations interculturelles;

2 ° avoir une connaissance des enjeux municipaux;

3 ° avoir participé de façon active à un ou plusieurs des secteurs suivants de la vie montréalaise: économique, culturel, scientifique, communautaire ou éducationnel;

4 ° faire preuve de disponibilité afin de participer aux assemblées du conseil et aux réunions de ses comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières.

Les membres sont choisis parmi la population montréalaise provenant de divers secteurs d'activité. De plus, ce choix doit refléter la diversité culturelle, linguistique et sociale de Montréal, ainsi que la représentativité hommes/femmes.»

Nomination d'un membre:

Le Règlement sur le Conseil interculturel de Montréal (02-044-1) prévoit que toute vacance au sein du conseil doit être comblée dans les quatre mois où elle survient (article 6).

Le Règlement sur le Conseil interculturel de Montréal (02-044-1) prévoit :

Ainsi, à la suite du départ de cinq membres, il est recommandé de procéder à :

la nomination de Madame Marie-Christine Jeanty pour un mandat de trois ans, soit de janvier 2018 à janvier 2021, en remplacement de Madame Alida Piccolo;
la nomination de Monsieur Stendolph Ismael pour un mandat de trois ans, soit de janvier 2018 à janvier 2021, en remplacement de Monsieur Jean-Emmanuel Pierre;
la nomination de Madame Wafa Al Hamed pour un mandat de trois ans, soit de janvier 2018 à janvier 2021, en remplacement de Madame Orly Nahmias;
la nomination de Monsieur Rafael Benitez pour un mandat de trois ans, soit de janvier 2018 à janvier 2021, en remplacement de Madame Marie-Aline Vadius;
la nomination de Madame Cécile Deschamps pour un mandat de trois ans, soit de janvier 2018 à janvier 2021, en remplacement de Madame Brunilda Reyes.

Renouvellement de deux membres pour un deuxième mandat :

Le règlement 02-044-1 stipule : *" Par la suite, tous ces mandats sont renouvelables une seule fois consécutive pour une durée maximale de trois ans" .*

Madame Fanny Guérin aura accompli un premier mandat de trois ans comme membre du Conseil interculturel de Montréal le 23 mars 2018. Il est suggéré de procéder à son renouvellement pour un deuxième mandat de trois ans qui se terminera le 23 mars 2021.

Madame Angela Sierra aura accompli un premier mandat de trois ans comme membre du Conseil interculturel de Montréal le 23 mars 2018. Il est suggéré de procéder à son renouvellement pour un deuxième mandat de trois ans qui se terminera le 23 mars 2021.

Désignation - présidence et vice-présidence (2 postes) :

Selon la Charte de la Ville de Montréal art. 85 :

« Le conseil de la ville, par une décision prise aux deux tiers des voix exprimées, nomme les membres du conseil interculturel et désigne parmi eux un président et un ou deux vice-présidents .

Les membres sont choisis en fonction de leur intérêt et de leur expérience à l'égard des relations interculturelles et de façon à refléter la composition de la société québécoise et, en particulier, montréalaise. Le mandat d'un membre ne peut être renouvelé de façon consécutive qu'une seule fois. »

Au terme de ce processus, les personnes suivantes ont été désignées :

Monsieur Moussa Sène à titre de président en remplacement de Madame Marie-Aline Vadius, jusqu'au terme de son présent mandat le 21 novembre 2019.

Madame Sabine Monpierre à titre de 1ère vice-présidente en remplacement de Madame Alida Piccolo, jusqu'au terme de son présent mandat le 21 novembre 2019.

JUSTIFICATION

Le règlement sur le Conseil interculturel (02-044-1) prévoit que toute vacance au sein du conseil doit être comblée dans les quatre mois où elle survient. (article 6).

Les membres sont nommés par le Conseil de la Ville pour un mandat d'une durée de trois ans. (art. 4, 02-044-1)

ASPECT(S) FINANCIER(S)

En vertu de l'article 83.9 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil de la ville met à la disposition du CiM les sommes nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
Le budget total de fonctionnement du Conseil interculturel de Montréal est de 246 200\$ annuellement. Ce montant est assuré à 100% par la Ville de Montréal. La création d'une banque de candidatures permet de limiter les coûts engendrés par le processus d'appel de candidatures.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'équité sociale étant une dimension du développement durable, les activités menées par le conseil ainsi que les avis publiés sont des actions qui visent à favoriser le rapprochement interculturel et un mieux vivre ensemble.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Par la production d'avis et la tenue d'activités traitant de la question des relations interculturelles, le Conseil vise à informer l'Administration municipale des principaux enjeux en matière de relations interculturelles à Montréal et à formuler diverses recommandations visant à favoriser un mieux vivre ensemble.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Par communiqué de presse sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) du CiM.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil de ville : séance visée du 22 janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Marie-Claude HAINCE
Secrétaire recherchiste

Tél : 514-868-4490
Télécop. : 514-868-5810

Marie-Eve BONNEAU
Adjointe à la présidence

Tél : 514 872-6276
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Tél : 514 872-3007
Approuvé le : 2017-12-15

CONSEIL INTERCULTUREL – TABLEAU DES FINS DE MANDATS DES MEMBRES – Sept 2017

NOM	1^{er} mandat Membre	2^e mandat Membre	1^{er} mandat Pr / VP	2^e mandat Pr / VP
Marie-Aline Vadius Présidente	Oct. 2012-Oct. 2014 GDD1123808002 CM12 0888	Oct. 2014 – Oct. 2017 GDD 1142714004 CM15 0269	Nov. 2016 – Oct. 2017 GDD 1162714002 CM16 1228	
1^{ère} Vice-Présidente	Mars 2015-avril 2017 GDD 1142714004 CM15 0269		Mars 2015-avril 2017 GDD 1142714004 CM15 0269	
François Fournier 2 ^e Vice-Président	Nov. 2016 – Nov. 2019 GDD 1162714002 CM		Nov. 2016 – Nov. 2019 GDD 1162714002 CM16 1228	
Coline Camier	Sept. 2015-Sept. 2018 GDD1152714001 CM15 1719			
Fanny Guérin	Mars 2015-Mars 2018 GDD 1142714004 CM15 0269			
Souleymane Guissé	Nov. 2016 – nov. 2019 GDD 1162714002 CM16 1228			
Sabine Monpierre	Nov. 2016 – nov. 2019 GDD 1162714002 CM16 1228			
Orly Nahmias	Oct. 2012-Oct. 2014 GDD123808002 CM12 0888	Oct. 2014 – Oct. 2017 GDD 1142714004 CM15 0269	Oct. 2014 –Nov. 2016 GDD 1142714004 CM15 0269	
Jean-Emmanuel Pierre	Oct. 2012-Oct. 2014 GDD1123808002 CM12 0888	Oct. 2014 – Oct. 2017 GDD 1142714004 CM15 0269		
Brunilda Reyes	Mars 2015-Mars 2018 GDD 1142714004 CM15 0269			
Romy Schlegel	Sept. 2015-Sept. 2018 GDD1152714001 CM15 1719			

20 août 2017

NOM	1^{er} mandat Membre	2^e mandat Membre	1^{er} mandat P/VP	2^e mandat P/VP
Moussa Sène	Nov. 2016 – nov. 2019 GDD 1162714002 CM16 1228			
Angela Sierra	Mars 2015-Mars 2018 GDD 1142714004 CM15 0269			
Despina Sourias	Nov. 2016 – nov. 2019 GDD 1162714002 CM16 1228			
Doina Sparionoapte	Nov. 2016 – nov. 2019 GDD 1162714002 CM16 1228			

Marie-Christine Jeanty

Ma passion pour le domaine culturel, je la vis depuis mon adolescence à travers mon implication tant dans l'organisation événements qu'au niveau du soutien à la logistique. J'ai eu l'opportunité, dès mars 2007 de mieux connaître le monde culturel francophone en tant que chroniqueuse culturelle sur les ondes de la radio CPAM 1410. J'anime depuis novembre 2011 mon blogue personnel Vues Par Rika qui au départ devait simplement être une vitrine culturelle de Montréal à Port-au-Prince. Aujourd'hui, Vues Par Rika s'est de enrichi réflexions et de textes poétiques en prose.

EXPÉRIENCE

Avril 2016-auj.	Journaliste pigiste-MatTv.ca-webzine culturelle - Alimenter la chronique Quoi faire cette semaine? - Couvrir des événements culturels diversifiés
Février 2016-auj.	Animatrice de consultation publique/contractuel- <u>Convercité</u> Le rôles des animateurs (contractuels) est de faciliter la participation du public et/ou des entités aux consultations en assurant la fluidité des échanges; de prendre des notes et de rédiger les comptes-rendus suite aux consultations. Convercité préconise une planification, une gestion et un aménagement urbains inclusifs. Convercité a pour mission d'éclairer la prise de décision, en plaçant l'humain au cœur des projets de planification, de gestion et d'aménagement urbains

Février 2016

Avril 2012 – Mai 2013	Animatrice du Projet Raconte-Moi... Haïti et Montréal- <u>Centre d'Histoire de Montréal</u> Coordinatrice de production : recherche des lieux de tournages, demande de permis, gestion des horaires de tournages, aide à la gestion du budget et archivage des entrevues pour le documentaire lié au projet réalisé dans le cadre d'une entente de la Ville de Montréal avec le MICC Animation d'ateliers suite à la projection du film et d'une visite de l'exposition en collaboration avec le service de Médiation culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord avec des étudiants de l'école Louis-Fréchette et du Cégep Marie-Victorin
Mars 2007- Septembre 2011	Recherchiste et Chroniqueuse culturelle - <u>CPAM1410 Radio-Union.com</u> à l'émission Réveil Matin du lundi au vendredi de 6 à 9h (7h40): prise d'agendas pour les animateurs, préparation des réunions et tenue d'une revue de presse quotidienne. Parler de la vie culturelle montréalaise au sens large ainsi que des différentes activités culturelles et artistiques de la communauté haïtienne de Montréal.

	○ à l'émission « Champs libres » de 9h à 13h ▪ Parler de la vie culturelle montréalaise au sens large ainsi que des différentes activités culturelles et artistiques de la communauté haïtienne de Montréal. ○ Participation au comité de la radio responsable de la campagne des paniers de Noël en déc. 2010 et annuellement à celui de la levée de fonds pour Opérations Enfants Soleil (2006-2011)
2009-aujourd'hui	Équipe volante - <u>Groupe Milagro</u> J'ai eu à assister la relationniste Martine St-Victor au cours de plusieurs événements plus particulièrement au niveau de la gestion de l'accueil des membres des médias ainsi que des invités v.i.p. • Soirée annuelle Je Love Haïti (janvier 2012-2014, 2016) pour souligner les aspects positifs de la Perle des Antilles à la suite de l'annonce du nouveau forfait découverte d'Air Transat • Soirée Haha Haïti (été 2013) afin d'amasser des fonds pour la création d'une école de l'Humour en Haïti ainsi que de donner une vitrine à des humoristes venus d'Haïti • Soirée Prix International du Courage Féminin de Reporters Sans Frontières et à Michelle Bachelet (octobre 2010) • Conférence de Presse de Michel Martelly (auj. président) annonçant sa candidature aux élections présidentielles de la république d'Haïti à l'Ex-Centris (août 2010) • Défilé Unité pour Haïti à la Maison Ogilvy (17 mars 2010) ▪ We are the World (Spectacle bénéfice hommage à Michael Jackson) 23 août 2009 au Club Soda
Été 2005-2015	Assistante à la logistique - <u>Mel Productions Inc.</u> Soutien général à la logistique : au niveau promotionnel (vente de billets, diffusion de l'information) ainsi qu'à la porte lors de spectacles. Dans une volonté de promouvoir la culture haïtienne auprès de la société québécoise, MEL productions a organisé des spectacles et des expositions au MAI, au Gesù et à la TOHU. L'entreprise a aussi collaboré avec la Fondation One Drop lors de soirées bénéfiques pour Haïti, au Palais des Congrès de Montréal et au Vieux-Port de Québec.
Octobre 2007- Mars 2008	Commis de galerie - <u>DHC Art Fondation pour l'art contemporain</u> Commis de galerie : répondre aux questions des visiteurs concernant l'exposition en cours et sur la mission de la Fondation.
2008- aujourd'hui	AUTRES EXPÉRIENCES • <u>Banque Nationale du Canada</u> (sept. 2015-février 2016): Représentante au service à la clientèle solutions transactionnelles au particulier • <u>ARO INC.</u> (fév. 2015-juin 2015): agente de recouvrement • <u>Global Crédit et Collection</u> (sept.2010-août 2011): agente de recouvrement • <u>La Compagnie de la Baie d'Hudson</u> (sept.2008-sept. 2010): Associée aux ventes,

	4ème étage (La Baie Centre-ville). BÉNÉVOLAT • Évènement Ayiti là : Une série d'activités organisées conjointement par la Maison d'Haïti et la TOHU étalée sur 3 jours (10 au 12 jan. 2015) en association avec une quarantaine d'organismes et d'artistes afin de souligner le cinquième anniversaire du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. - o Assistance à la gestion logistique avant l'évènement - o Assistance à la Coordination de l'équipe de bénévoles de la Maison d'Haïti durant les 3 jours d'activités - o Aide à l'accueil des organismes et coopératives lors de la journée de préparation - o Assistance à la régie durant le spectacle Ayiti en scène - o Coordination de l'accueil des élus et des dignitaires lors de la journée de commémoration • Évènement bénéfique l'Union fait la Force suite au séisme (20 janvier 2010): Théâtre Telus comme assistante à la régie de scène • À la Maison d'Haïti - o suite au séisme à l'accueil - o comme assistante du président du C.A au niveau de la production de lettres, d'ordre du jour, de documents de soutien en préparation aux différentes réunions (Word, Excel).
--	--

ÉDUCATION

Sept. 2011-juin 2014	Université du Québec à Montréal - o Collation de grades 14 novembre 2015 - o Certificat en anglais (Sept. 2012-juin 2014) - o Certificat en animations et recherches culturelles
Janvier 2003-Mai 2003	Université de Montréal Certificat en arts et Sciences: concentration histoire de l'art et science de la communication

COMPÉTENCES

Linguistiques :	- o Français : niveau avancé parlé et écrit - o Anglais : niveau avancé parlé et écrit - o Créole : niveau intermédiaire parlé et écrit - o Italien et Espagnol : niveau débutant parlé et écrit
Autres :	- o Médias Sociaux et relation publiques - o Gestion de Projets - o Médiations Culturelle - o Organisation d'évènements

Stendolph Ismaël CPA

PROFIL

- ✧ **10 années d'expérience dans le milieu comptable et vérification en audit.**
- ✧ Excellente gestion du temps et des priorités.
- ✧ Orienté sur la résolution de problèmes
- ✧ Sens analytique
- ✧ Connaissances informatiques : Excel, Access Office, Internet, Outlook, Média Sociaux
- ✧ Logiciels: Simple Comptable, Oracle, Acomba, RecoNet(base) People Soft, SAP, Osmo, ACL, Business Object, Monarch, logiciels fiscaux et comptables
- ✧ Bilingue tant qu'à l'oral qu'à l'écrit

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Chef Comptable

2016-actuel

Assistel (Desjardins), Montréal

- ✧ Coordonner la planification, le développement et le suivi d'opérations comptables spécialisées ou complexes
- ✧ Agir à titre de spécialiste relativement à mon domaine d'expertise auprès des clients internes et/ou externes
- ✧ Agir à titre de responsable ou contribuer à différents projets ou mandats spéciaux
- ✧ Établissement et analyse des budgets d'exploitation annuels/mensuels
- ✧ Préparer, analyser et présenter les résultats financiers mensuels/annuels
- ✧ Supervision fonctionnelle et coordination du travail des membres de mon équipe.
- ✧ Analyser et proposer des solutions aux problèmes d'opérations comptables et opérationnelles
- ✧ Vérification des opérations financières courantes et s'assurer de leur pertinence et de leur exactitude

Vérificateur externe senior en audit et analyse de risques

2012-2016

Ernst & Young Services consultatifs, Montréal

- ✧ Réaliser des missions d'audit et de conformité sur les contrôles internes
- ✧ Travailler avec les équipes d'audit interne des clients à vérifier l'efficacité des processus, contrôles généraux et les contrôles des applications.
- ✧ Analyse d'états financiers
- ✧ Concevoir et proposer des orientations, des stratégies et des plans d'actions, dans les différents champs d'activités
- ✧ Effectuer des évaluations de risques et documents de planification
- ✧ Soutenir le programme de conformité SOX, au sein de différentes entreprises
- ✧ Réaliser les activités de contrôles et de tests SOX, y compris les données probantes
- ✧ Procéder à des examens indépendants de la technologie et de l'environnement de contrôle de gestion pour soutenir les équipes de vérification externe
- ✧ Auditer les processus opérationnels, comptables et financiers
- ✧ Gestion de projets complexes dans des domaines variés.
- ✧ Élaborer des calendriers de programmes de travail

Vérificateur

2011-2012

Revenu Québec, Montréal

- ✧ Analyser les dossiers fiscaux aux fins d'enquête pouvant révéler des fraudes fiscales.
- ✧ Évaluer le comportement fiscal des entreprises et effectuer la perception de créances

- ✧ Vérifier les activités d'organismes, d'entreprises, de particuliers et de particuliers en affaires afin de valider la conformité de leur dossier fiscal en application aux lois.
- ✧ Analyser les états financiers et tout autre document soumis par les contribuables afin de procéder à la cotisation.
- ✧ Analyser la situation financière d'entreprises de grande envergure afin de dégager les moyens de protéger et de recouvrer les créances fiscales en souffrance.

Agent d'aide socio-économique

2008-2011

Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC), Montréal,

- ✧ Analyser et comprendre la situation économique et financière du Québec.
- ✧ Conseiller les entreprises en matière d'immigration.
- ✧ Faire l'analyse des états financiers d'une entreprise.
- ✧ Effectuer des visites de conformité en entreprise.
- ✧ Émettre des CAQ (certificat d'acceptation du Québec) si l'entreprise est conforme aux normes.
- ✧ Offrir un service à la clientèle hors pair.

FORMATION

Réussite des Examens de l'ordre comptable PA1 & PA2 (CPA)

2015

Obtention du titre comptable CPA

Programme en expertise professionnelle-CPA (complété)

2014

Université de Sherbrooke, Longueuil

Baccalauréat en sciences comptable (complété)

2012

Université du Québec à Montréal, Montréal

Certificat en gestion comptable des organisations (complété)

2009

HEC à Montréal, Montréal

IMPLICATIONS

Jeune chambre de commerce haïtienne

depuis 2015

Membre du CA

Chef de projet – Programme Cercle des mentors

Carrefour Familial Hochelaga – Maison Oxygène

depuis 2015

Membre du CA

Trésorier

Des références vous seront fournies sur demande.

Wafa Al-Hamed

Seeking a challenging position, that will utilize my education and experience. A task in which I can develop my organizational qualities and strengthen my interpersonal skills to prosper and grow.

LANGUAGES

English * Arabic * French

PROFESSIONAL EXPERIENCE

<i>Certified Consultant & Trainer</i> (Dubai, United Arab Emirates) Culture & Company	May 2007 – August 2013
<i>Coordinator- Trainer</i> (Dubai, United Arab Emirates) Sheikh Mohammed Centre for Cultural Understanding	August 2003– February 2005
<i>Coordinator</i> (Dubai, United Arab Emirates) Ro'yati Family Society	January 2001 – August 2003
<i>Personal Assistant –Temporary</i> (Dubai, United Arab Emirates) Thomann-Hanry®	January 2000 – December 2000
<i>Team Assistant</i> (Sana'a, Yemen) The World Bank	1996 – 1999
<i>Human Resources Supervisor</i> (Sana'a, Yemen) Thabet Inchcape Ltd.	1995 – 1996
<i>Traffic Officer</i> (Sana'a, Yemen) Yemenia Airlines	1990 – 1991

EDUCATION

2014 – 2016 University of Québec (UQAM)

1997 – 1999	French Cultural Centre, Sana'a (CCF)
1992 – 1995	Faculty of Arts, English Literature (University of Sana'a)
1985 – 1989	Yemeni General High School

ON JOB/OTHER TRAINING

- ❑ ICI License **Inter-Cultural Intelligence**
- ❑ Self Education on Public Speaking
- ❑ Train the Trainer Training
- ❑ Microsoft Office: Windows, Word, Excel, and Power Point
- ❑ E-Mail and Internet

INTERESTS

*Horse riding * Traveling * Fashion & Jewelry designing/styling

References available upon request

Rafael BENITEZ

Illustrateur

Français- Anglais- Espagnol

Profil

- Plus de 20 années d'expérience dans le domaine des arts visuels, de la communication graphique et de la publicité.
- Grande expertise dans la réalisation des projets interdisciplinaires.
- Formation universitaire en communications graphiques.
- Membre de l'Association des Illustrateurs et Illustratrices du Québec, DAM et Latinarte

Compétences

- Création des concepts originaux
- Création d'équipes multidisciplinaires
- Connaissances du graphisme imprimé et numérique avancées
- Capacité à mener un projet de la conception jusqu'à la réalisation finale
- Maîtrise du logiciel Adobe CC (InDesign, Illustrator, Photoshop, Acrobat)

Expériences professionnelles

Directeur artistique

Chilpayates, culture mexicaine à partager

Juin 2015 –

- Création de contenu pour ateliers pour enfants et adultes versant sur la culture mexicaine
- Création des illustrations, de matériel didactique et outils de communication pour la promotion des ateliers
- Conception des activités liées au programme
- Animation culturel des ateliers

Graphiste

Ville de Montréal, Arrondissement de Saint-Léonard

Septembre 2009 à juin 2015

- Mise à jour de l'image de la Direction affaires et développement communautaire
- Réalisation de l'image de marque de la division de la culture et bibliothèque
- Développement des outils de communication pour les division sport et loisirs et de l'environnement et l'urbanisme.
- Optimisation des ressources et réduction des coûts dans la production des outils de la division de communication.

Directeur artistique associé

Agence de publicité TBWA Mexico

2005-2007

- Création des concepts publicitaires multimédia de la compagnie Nextel
- Présentation des concepts des campagnes auprès le client

Directeur artistique, concepteur et fondateur

Projet Fakir

1995 - 2005

- Création des concepts pour chaque édition du magazine
- Assemblage des équipes multidisciplinaires
- Coordination des artistes du collective, suivi de réalisations collectives
- Présentation de chaque édition en galeries, conférences, etc
- Coordination des ateliers divers

Formation académique

- Baccalauréat en Communication graphique

Cours de perfectionnement

- Programme du mentorat professionnel DAM : Mentor illustrateur Vincent Gagnon, Vigg,
Octobre 2015 - Avril 2016

Réalisations

Premier prix de bibliothèques du Club de lecture d'été TD *Destination Jungle* Bibliothèques
Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, Ville de Montréal **2010**

Projet FAKIR créé afin de promouvoir la culture urbaine contemporaine. (Voir annexe)
Cette création m'a permis de participer à différentes expositions internationales et conférences

- États-Unis (San Diego 2000)
- Italie (Milan 2001)
- Espagne (Barcelona 2002, Madrid 2003)

Aptitudes personnelles

- Débrouillardise
- Intérêt divers
- Autonome
- Rapidité et souplesse
- Polyvalence

Bénévolat

- Réalisation d'image de marque pour les congrès 2010 et 2012 pour l'association des étudiants et professionnels Ceimexcan-Femex, Ottawa, Canada
- Réalisations des illustrations pour enfants pour un OSBL, Haiti, 2012, 2013, 2014
- Consulat mexicain à Montréal, exposition Autel des morts, novembre 2014,
- Consulat mexicain à Montréal, impartition d'atelier pour création d'un autel de morts, au Musée McCord, novembre 2015
- NDG Arts Walk- atelier des pinatas, septembre 2015
- La Ruche d'art NDG, novembre 2015

Autres intérêts

- Tirage du Tarot de Marseille
- Pédagogie Waldorf
- Anthroposophie

ANNEXE

Expositions collectives

2015 Exposition collective, autel de jour de morts, Musée McCord, novembre 1-8
2015 Exposition collective, Populart, comité Amérique latine de l'UQAM, novembre 1-8

Publications, expositions, conférences FAKIR (1999-2006)

Expositions :

- Triennale di Milano, Milan, Italie. Juin 2003
- Gráfica Reactiva. FAD. Barcelone, Espagne. Juin 2003
- Golosina Visual, Epicentro. Mexico. Juillet 19, 2002
- Usted No Esta Aqui, Xalapa, Veracruz. Septembre 2001
- VII Biental Internacional de Poesía Visual y II Muestra de Performance e Instalación, Jardín Borda, Cuernavaca, Mexique. Novembre 2001
- "Ojo por ver no se paga" Museo de la Ciudad de México. Avril - mai 2001
- "Festival Jóvenes del Tercer Milenio" Palacio de los Deportes, Mexico. Mars 2000
- "La otra letra" Encuentro de Revistas Alternativas y Nuevas Editoriales. Museo de la Ciudad de México. Juillet - août 1999
- "Revista por kilo", la panadería. Mexico. 1998
- Encuentro de Revistas Independientes, Museo de la Ciudad de México. 1996

Conférences :

- ArCo 05, Foro de revistas atípicas, Madrid, Espagne 2005

- 5a. Jornada del Diseño Gráfico. UNAM, ENEP Acatlán. 2003
- Gráfica Reactiva, FAD, Barcelone, Espagne. 2003
- Semana de Diseño Gráfico y Comunicación Visual. Querétaro. 2001
- AdFest 2001. ITESM Mexico. 2001
- Semana de la Juventud, ITESM, Campus Córdoba, Veracruz, 2001
- Encuentro de Diseño, UVM, Campus Lomas Verdes. 2001
- III Simposium de Diseño "La tiendita". Universidad del Noreste. Mai, 2000
- Congreso Alianza Gráfica Internacional AGI. Oaxaca, 2000
- Evento Quorum, Ciudad de México. Novembre 2000
- Double Meaning, American Institute of Graphic Arts. Ensenada, B. C. 2000
- "La otra letra" Revistas Alternativas. Museo de la Ciudad de México. Juillet - août 1999.
- La Expresión Editorial en México, Universidad Autónoma de Puebla. Janvier 1999
- Semana del Diseño "Diseño, basura o solución" UIA 3-7 Mai 1999
- "Vues de Presse". Institut Français pour l'Amérique Latine, Mexico. Octobre 1999
- Revistas de Diseño, Universidad Gestalt de Diseño, Xalapa. Novembre 1999

Publications :

- Tres Logos, Die Gestalten Verlag, Allemagne, 2007
- Bastard Choose my identity ,Actar, Espagne, 2006
- Play Loud, Die Gestalten Verlaag, Allemagne, 2006
- Visual, Madrid. Juillet 2003.
- Complot N° 37. Avril 2003.
- Código Postal 06170. Mexico, Mai 2003.
- Step. Etats-Unis 2003.
- Arcana. Mexico, Mai 2003.
- Experimenta. Barcelone 2002.
- Étapes graphiques. Paris 2001
- DX, N° 9. Mexico, 2000.
- Catálogo de Revistas de Arte y Cultura 1999. CONACULTA, Mexico 1999.
- Viceversa. No. 73. Mexico, Juin 1999.
- The Face. Londres, 1998.

CÉCILE DESCHAMPS

OBJECTIF :

Poser ma candidature au Conseil Interculturel de Montréal

Sommaire des compétences

- ❖ Longue carrière en intervention sociale
 - ❖ Connaissance approfondie du quartier Centre-Sud et citoyenne engagée
 - ❖ Facilité de communication avec les communautés interculturelles particulièrement auprès des immigrants latino-américains
 - ❖ Langues : français, anglais fonctionnel, espagnol
-

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Centre Jeunesse de la Montérégie 1980-2008

Agente de relations humaines

- Intervention auprès des adolescents issus de différentes communautés ethniques et des Premières Nations

Agente de probation

- Intervention spécialisée auprès des jeunes contrevenants

Centre des Services Sociaux Richelieu de Valleyfield 1966-1980

Technicienne en assistance sociale

- Intervention auprès de clientèles variées : personnes âgées, handicapées physiques et intellectuels, adolescents, enfants

Institut Doréa, Franklin 1965-1966

Éducatrice-enseignante

- Clientèle de jeunes déficients intellectuels

FORMATION

Université du Québec, UQAM, Montréal Maîtrise en Intervention Sociale (scolarité complétée)	1991
Université du Québec, UQAM, Montréal Baccalauréat en Travail Social	1982
Université de Montréal Certificat en animation de groupe	1974
Cégep de Valleyfield, Cégep du Vieux Montréal DEC Technique d'assistance sociale	1972

IMPLICATION SOCIALE

Cric/Centre des Ressources en Interculturel, Montréal <i>Projet Femmes Relais</i>	2014 à ce jour
➤ Formation sur différents volets de la société québécoise : système de santé, scolaire, organismes communautaires... ➤ Femmes parlant différentes langues et de différentes cultures voulant aider les personnes de leur communauté et de leur quartier	
Membre du comité de coordination du Groupe d'intervention Ste-Marie Implication citoyenne	2014 à ce jour
Membre du Conseil d'administration de Au Coup de Pouce <i>Organisme communautaire</i>	2008-2015
Membre du comité de sélection des Studios Ville-Marie <i>Organisme sans but lucratif dans le domaine du logement</i>	2013
Membre du Conseil d'administration du Centre Jean-Claude Malépart <i>Centre communautaire de sports et de loisirs</i>	2012
Membre de l'association de résidents des Faubourgs de Montréal <i>Association de résidents du quartier</i>	2011



Dossier # : 1177670003

Unité administrative responsable :	Conseil Jeunesse , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
Projet :	-
Objet :	Nommer Mme Kathryn Verville-Provencher à titre de présidente et nommer M. Rami Habib à titre de vice-président pour un mandat de 11 mois, soit jusqu'en décembre 2018. Nommer M. Simon Cousineau à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans se terminant en janvier 2021.

Il est recommandé de nommer au Conseil jeunesse de Montréal :

- Mme Kathryn Verville-Provencher à titre de présidente pour un mandat de 11 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2018.
- M. Rami Habib à titre de vice-président pour un mandat de 11 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2018.
- M. Simon Cousineau à titre de membre, pour le secteur Centre, pour un mandat de 3 ans se terminant le 31 janvier 2021, en remplacement de M. François Marquette.

Signé par Benoit DAGENAI **Le** 2017-12-18 11:34

Signataire :

Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1177670003

Unité administrative responsable :	Conseil Jeunesse , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
Projet :	-
Objet :	Nommer Mme Kathryn Verville-Provencher à titre de présidente et nommer M. Rami Habib à titre de vice-président pour un mandat de 11 mois, soit jusqu'en décembre 2018. Nommer M. Simon Cousineau à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans se terminant en janvier 2021.

CONTENU

CONTEXTE

Le Conseil jeunesse de Montréal a été créé par le conseil municipal de la Ville de Montréal par le règlement 02-177, Règlement sur le Conseil jeunesse de Montréal. Ce règlement prévoit que le Conseil est composé de 15 membres (Section II, Article 3), dont une présidence et une vice-présidence.

Désignation de la présidence et de la vice-présidence :

La nomination d'une nouvelle présidence et d'une nouvelle vice-présidence pour l'année 2018 doit être effectuée étant donné la fin de ces mandats en décembre 2017.

Le code de régie interne du CjM mentionne que le mandat des membres du CE sont d'un (1) an et débute en janvier et se termine en décembre de chaque année. L'élection pour la présidence et la vice-présidence 2018 s'est tenue le 29 novembre 2017 lors d'une assemblée ordinaire.

Nomination d'un nouveau membre :

Un poste est à pourvoir en janvier 2018 à la suite de la fin du deuxième et dernier mandat d'un membre.

L'article 7 du règlement mentionne qu'en cas de vacance, le poste doit être comblé par le conseil de ville, dans les 90 jours où elle survient.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 1174 en date du 25 septembre 2017 - Approuver le renouvellement du mandat de Madame Kathryn Verville-Provencher à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un second terme de 3 ans, se terminant en août 2020. Nommer Madame Jessica Condemni à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans se terminant en septembre 2020.

CM16 1400 en date du 19 décembre 2016 Nommer M. François Marquette à titre de président et nommer Mme Amina Janssen à titre de vice-présidente pour un mandat de 1 an, soit jusqu'en décembre 2017. Nommer M. Rami Habib à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans se terminant en décembre 2019

CM14 0958 en date du 27 octobre 2014 - Nommer M. Gopinath Jeyabalaratnam à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal pour un mandat de 3 ans se terminant en octobre 2017 et renouveler pour une période de 3 ans se terminant en novembre 2017, le mandat de M. François Marquette à titre de membre du Conseil jeunesse de Montréal.

CM02 0777 - Adopter le projet de règlement constituant le Conseil jeunesse de Montréal.

DESCRIPTION

Désignation de la présidence et de la vice-présidence :

La présidence et la vice-présidence du CjM terminent leur mandat en décembre 2017. Dans le cadre de l'élection au comité exécutif, les membres du CjM ont été invités à faire connaître leur intérêt à pourvoir ces deux postes. Des candidatures ont été reçues pour chacun des postes à combler. Mme Kathryn Verville-Provencher a été élue à titre de présidente et M. Rami Habib a été élu pour occuper la fonction de vice-président.

Madame Verville-Provencher est membre du CjM depuis août 2014. Monsieur Habib est quant à lui membre depuis décembre 2016. Tous deux ont démontré l'intérêt, la motivation et les habiletés à occuper leur poste respectif et participent activement aux diverses activités du CjM.

À la suite des élections à l'assemblée des membres du 29 novembre 2017, les désignations suivantes sont recommandées :

Nom	Date de début du mandat à ce titre	Date de fin du mandat à ce titre
Mme Kathryn Verville-Provencher	janvier 2018	31 décembre 2018
M. Rami Habib	janvier 2018	31 décembre 2018

Membre terminant son second mandat et son mandat à la présidence :

Nom	Date de fin de mandat
M. François Marquette	31 décembre 2017

Nomination d'un nouveau membre :

Le règlement 02-177 stipule que les membres sont nommés pour trois ans.

Nom	Date de début du mandat	Date de fin du mandat	Remplacement de
-----	-------------------------	-----------------------	-----------------

JUSTIFICATION

Nomination d'un nouveau membre :

L'appel de candidatures réalisé au printemps 2016 a été diffusé dans le réseau des organismes jeunesse, dans les institutions d'enseignement, dans le réseau de la Ville et dans divers journaux.

Étapes de réalisation lors de la campagne de recrutement :

1. Appel de candidatures : publication de communiqués de presse, diffusion dans les organismes jeunesse, dans les institutions d'enseignement et dans le réseau municipal.
2. Présélection des candidatures selon la représentativité hommes/femmes, et la diversité culturelle, linguistique et sociale de la jeunesse montréalaise comme stipulée dans le Règlement (Section II, Article 4)
3. La constitution d'un comité de sélection composé de 5 personnes : trois représentants des quatre partis politiques siégeant au conseil municipal, un fonctionnaire responsable du dossier de la jeunesse au Service de la diversité sociale et des sports et la coordination du Conseil jeunesse de Montréal.
4. Entrevues de sélection des candidats par le comité
5. Création d'une banque de candidatures ayant réussi l'entrevue de sélection pour des nominations éventuelles.

Le comité de sélection était composé de Mme Marie-Eve Brunet, élue de Verdun pour Équipe Coderre, Mme Laurence Lavigne Lalonde, élue de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour Projet Montréal, Mme Virginie Harvey, responsable du soutien aux élus pour Coalition Montréal, M. Mehdi Lekehal, responsable du dossier de la jeunesse à la Direction de la diversité sociale et des sports (observateur) et Mme Geneviève Coulombe, coordonnatrice du Conseil jeunesse de Montréal (observatrice). Aucun représentant de Vrai changement pour Montréal n'a pu être délégué.

Soixante-deux candidatures ont été reçues au cours de la campagne de recrutement. Seize n'ont pas été retenues en regard des critères de sélection. Vingt-cinq personnes ont été rencontrées en entrevue et seize ont été sélectionnées pour être inscrites sur la liste de réserve.

La candidature de M. Simon Cousineau a été sélectionnée parmi les personnes inscrites sur la liste de réserve. Ce choix tente d'assurer une représentativité de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise ainsi qu'une parité entre les hommes et les femmes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget total pour le fonctionnement du Conseil jeunesse de Montréal est de 228 000\$ en 2017. Le montant alloué pour le fonctionnement du Conseil jeunesse de Montréal est assuré à 100% par la Ville de Montréal. La création d'une banque de candidatures permet de limiter les coûts engendrés par le processus d'appel de candidatures.

La rémunération annuelle de la présidence et de la vice-présidence sont assumées à l'intérieur du budget annuel du CjM.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'implication de jeunes montréalais et montréalaises au sein du Conseil jeunesse de Montréal permet d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Le travail de concertation réalisé, les échanges développés entre les élus et les jeunes citoyens et les recommandations soumises à travers divers avis et mémoires sont l'application des principes de développement durable et contribuent à augmenter la qualité de vie à Montréal.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Maintien du nombre de membres requis et désignation d'une présidence et d'une vice-présidence assurant le bon fonctionnement dans la poursuite des activités du CjM.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Publicité dans les journaux et communiqué de presse pour annoncer la campagne de recrutement.

Diffusion de la campagne de recrutement sur les réseaux sociaux et le site Internet du CjM. Communiqué de presse annonçant les nominations.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Aucun

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Henri SCABORO
Secrétaire-researchiste

Tél : 514-872-4801
Télécop. : 514-868-5810

ENDOSSÉ PAR Le : 2017-12-15

Marie-Eve BONNEAU
Adjointe à la présidence

Tél : 514 872-6276
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Tél : 514 872-3007
Approuvé le : 2017-12-18

FORMATIONS

- 2016-...** **Maîtrise en soins infirmier-volet Expertise-Conseil**
Sujet : La tuberculose et les déterminants sociaux dont le genre en Inde
Université de Montréal, Montréal
- 2013-2016** **Baccalauréat en soins infirmiers (BSc(N)) avec cours additionnel en santé mondiale**
Université McGill, Montréal
- 2011-2013** **Maîtrise en physiothérapie (non-complétée)**
Université de Sherbrooke, Sherbrooke

EXPÉRIENCES DE TRAVAIL

- 2017** **Tutrice dans le cadre du cours de santé communautaire (apprentissage par situation infirmière clinique)**
Université de Montréal, Campus Laval
Tâches : Enseigner la santé communautaire aux étudiants, encourager la réflexion des étudiants, corriger les examens
- 2014-2017** **Infirmière (Soins intensifs et Équipe Volante) et Préposée aux bénéficiaires**
Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Victoriaville
Tâches : Assurer le suivi et l'évaluation de personnes symptomatiques, Relever des ordonnances médicales, Fournir des soins pharmacologiques et non-pharmacologiques pour améliorer la conditions des usagers, Assurer l'autonomie, le confort, la sécurité et le bien-être des usagers ; Prodiguier les soins d'hygiène ; Participer à l'assistance dans les déplacements ; Collaborer avec l'équipe soignante aux activités de soins préventifs.
- 2015** **Externat en soins infirmiers-Maladies infectieuses**
Hôpital Ste-Justine, Montréal
Tâches : Aider le personnel infirmier dans les procédures de traitement complexes ; effectuer des procédures de traitement de routine ; prendre et enregistrer les signes vitaux, recueillir, et transporter des échantillons d'urine, de selles et de sang ; traiter les demandes des patients et enregistrer les changements dans leur état ou comportement, aider l'infirmière lors de l'admission, du transfert ou du départ du patient
- 2007 -2015** **Surveillante-sauveteur / Monitrice de natation**
Centre Sportif de la Petite-Bourgogne, Ville de Victoriaville
Tâches : Surveiller les usagers de la piscine ; Prévenir la noyade et les traumatismes associés à l'eau ; Reconnaître rapidement les usagers en détresse ; Enseigner des techniques de nage.
- 2013-2014** **Conseillère vestimentaire**
Tommy Hilfiger Ste-Catherine, Montréal
Tâches : Accueillir les clients; Déterminer les besoins des clients; Conseiller les clients au niveau vestimentaire; Ranger et placer le magasin
- 2013** **Responsable des piscines extérieures (intérim)**
Ville de Victoriaville, Victoriaville
Tâches : Préparer les piscines pour l'ouverture estivale; Planifier les activités de l'été; Coordonner l'équipe de moniteurs; Préparer les réunions et rédiger les procès-verbaux

2013

Échange Québec-France

Ville de St-Malo, France

Tâches : Aider à l'organisation et à l'animation d'activités culturelles et sportives.

COLLOQUES ET CONGRÈS

- *Transitionning from a Pediatric to an Adult care Setting : Implications for Lifelong Cardiac Care* ayant mené à une présentation au Congrès canadien en santé cardiovasculaire
- Présentation lors d'un panel de discussion sur l'itinérance en tant que membre du Conseil jeunesse de Montréal
- *Recourir à l'interprétariat, interpeller la collaboration des organismes communautaires pour une qualité des soins : le rôle de la pratique infirmière avancée en première ligne* : Présentation dans le cadre d'un séminaire MÉTISS au Centre local de santé et de services sociaux de Côtes-des-Neiges
- *Dévoiler une réalité peu visible* : présentation sur l'itinérance jeunesse dans le cadre du Colloque national pour l'itinérance organisé par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'île de Montréal

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Sens de l'observation et de l'organisation
- Grande capacité d'apprentissage et de communication
- Facilité à travailler seule et en équipe
- Bonnes compétences interculturelles

IMPLICATIONS BÉNÉVOLES

- Mentor dans le cadre du programme de mentorat de l'université McGill
- Membre du Conseil Jeunesse de la Ville de Montréal, et responsable du comité Action visant à organiser des événements et à rejoindre les jeunes dans leurs arrondissements (en cours)
- Membre de la MonWHO Theme Team (équipe Asie) en vue de la production d'un document de préparation pour la simulation 2015 de la Montreal World Health Organization (2014-2015)
- Membre de l'équipe du service aux sinistrés et du Comité Jeunesse national de la Croix-Rouge canadienne (en cours)
- Membre de l'équipe volante à l'hôpital Ste-Justine (2010-2011 et 2014)
- Vice-présidente pour le comité « Outreach » pour la Student Association for Medical Aid (SAMA) à l'université McGill, Montréal (2014-2016)
- Traductrice pour l'Association canadienne de physiothérapie pour un article sur le Bhoutan (2011)
- Représentante de 1^{ière} et 2^{ème} année en physiothérapie, Université de Sherbrooke (2010-2011)
- Co-fondatrice du projet Magasin du Monde, une filiale du Club 2/3, Victoriaville (2008-2010)
- Bénévole au Centre d'hébergement de soins de longue durée de l'Ermitage (Victoriaville, 2008)

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2014

McGill Interprofessional Global Health Course

McGill University, Montréal

Langues parlées

Français

Expert à l'oral et à l'écrit

Anglais

Expert à l'oral et à l'écrit

Espagnol

Intermédiaire à l'oral et débutant à l'écrit

Les références vous seront fournies sur demande

Rami Habib

Expérience de Travail

Préposé à l'expérience au zoo Écomuseum

Mai 2017 – Présent

Mes responsabilités sont d'informer les visiteurs du zoo sur les différents espèces d'animaux présent et de répondre aux différentes questions qu'ils peuvent avoir.

Centre d'Amusement Woohoo

Mars 2016 – Mars 2017

Mes responsabilités sont d'organiser les différents événements au centre, tout en offrant un service à la clientèle exceptionnel. J'étais responsable d'animer les fêtes et interagir avec les enfants.

Vendeur au Magasin LEGO

Mars 2015 – Mars 2016

Au Magasin LEGO, mon objectif était d'offrir un service à la clientèle de haut niveau. J'ai appris à communiquer avec les clients de façon respectable sous différents prétextes. J'ai acquis une importante expérience en vente.

Place Tevere

Février 2012 – Février 2015

À Place Tevere, j'ai commencé comme plongeur. Après un an, je suis devenu chef dans cette pizzeria. Cette position m'a offert un grand sens de l'autonomie. J'apprends à prendre de bonnes décisions et à organiser ma journée.

Tutorat

Octobre 2014 – Juin 2015

J'étais tuteur en mathématiques et les sciences à des teneurs allant jusqu'à secondaire 4.

Tim Horton

Octobre 2010 – Janvier 2012

Chez Tim Horton, j'ai obtenu une formation de qualité qui se composait de cours vidéo. Je travaillais comme caissier. Bien que j'ai fait de nombreuses autres tâches comme la préparation de la nourriture.

Éducation

École Secondaire Saint-Georges

2010 - 2015

- Diplôme d'étude secondaire dans le programme d'excellence.

Collège John Abbott

2015 - 2017

- Diplôme d'étude collégial dans le programme « Honours Sciences ».

Université McGill

2017 – Présent

- Première année dans le programme de médecine.

Bénévolat

- Membre du Conseil Jeunesse de Montréal : Je conseil la mairesse de Montréal sur les enjeux des jeunes au niveau municipal.
- Hôpital des vétérans à Sainte-Anne : J'ai aidé les vétérans à participer aux différents activités.
- "Puits Saint-Georges" : J'ai aidé à la collecte d'argent pour 4 puits en Inde.
- Clinique Africaine: J'ai fait de l'emballage pour ramasser de l'argent pour une clinique au Kenya.

Prix, Honneurs, Accolades

- De nombreux certificats honorifiques pour ma performance en mathématiques, en sciences et cours d'anglais à l'école secondaire.
- Élu président de mon niveau en 1^{er}, 2^{ième} et 3^{ième} année et élu président de mon école en 5^{ème} année.
- Récipiendaire de la « Médaille du Gouverneur Général du Québec ».

Compétences, Intérêt and Loisirs

- Langages :
 - Langue maternelle : Anglais et Français
 - Langue seconde : Arabe
 - Langue en apprentissage : Espagnole
- Je suis habile à parler en publique. Je participais à de nombreux évènements de leadeurship en tant que président de mon école.
- J'ai un grand intérêt pour les animaux et je désire poursuivre une carrière comme vétérinaire.

SIMON COUSINEAU

WORK EXPERIENCE

CIBC

Montreal, QC

Associate, Mid-Market Investment Banking

Jul 2017 – Present

Supports senior team members in mandated and proposed transactions (mergers & acquisitions, equity financings, etc.) involving mostly private companies with valuation of \$10 million to \$1 billion

- **Project Fido:** Buyout of a Promotional Products Company by a Private Equity Firm (~\$50M TEV)
 - Prepared marketing materials (confidential information memorandum and management presentation) in collaboration with management team, most notably the CFO of the Company
 - Reached out to 1/3 of all potential buyers, presenting the investment opportunity and answering preliminary questions related to the transaction
 - Contributed to the analysis of the 13 bids received, in order to choose 5 parties with whom discussions should continue before receiving binding offers
- **Project Rocket:** Sale of an Engineering & Construction firm to a strategic player (~\$15M TEV)
 - Acted as the main point of contact with the CFO for all financials and transaction matters
 - Fully drafted a ~10-page presentation to be used when meeting with a few strategic players

KPMG

Montreal, QC

Analyst, Corporate Finance

Nov 2015 – Jul 2017

Supports senior team members in mandated and proposed transactions (mergers & acquisitions, debt and equity financings, etc.) involving mostly private companies with valuation of up to \$300 million

- **Project Bridge:** Minority sale of a Diversified Industrial Company (~\$30M EBITDA)
 - Actively contributed to the preparation phase, which included 1) the development of a financial model reconciling financials of all business units and KPIs, also incorporating a 5-year forecast of revenues and expenses based on the input of management, 2) an analysis of various monetization scenarios, and 3) the preparation of a 50-page Confidential Information Memorandum
 - Prepared the management presentation and actively contributed to the dry runs with management
 - Supported the client in its exclusive discussions with a public company for a full sale, notably by acting as the main point of contact for a 5-month due diligence process
 - Discussions were inconclusive; created a short presentation with the goal of re-engaging with minority investors, outlining major developments of the last months and the uses of a ~\$100M investment

BMO Capital Markets

Montreal, QC

Analyst (Intern), Investment Banking

Jan 2015 – Jul 2015

Supported junior bankers in mandated and proposed transactions involving large Quebec corporations

- Improved financial modeling and valuation skills through a 4-day seminar given by *The Marquee Group*
- Prepared numerous profiles of companies and contributed to several proposals and transactions

EDUCATION

HEC Montreal

Montreal, QC

Bachelor of Business Administration; Accounting & Finance, Honors

Dec 2014

- Exchange program at Sciences Po Paris, France (Fall 2013)
- Activities: Debate Team, Model UN (Head), Financial Open, Student Newspaper, WTO Simulation

Dawson College

Montreal, QC

Diploma of College Studies; Law, Society & Justice (Social Science), Honors

May 2012

- Activities: Model UN (Executive), Rowing Team, Program's Association (Executive), Student Union (CEO)

ADDITIONAL INFORMATION

Languages: English (fluent); French (native)

Certification: 15-hour "Young Board Member" seminar by the *Jeune Chambre de Commerce de Montréal*

Profil des membres du CjM

décembre 2017



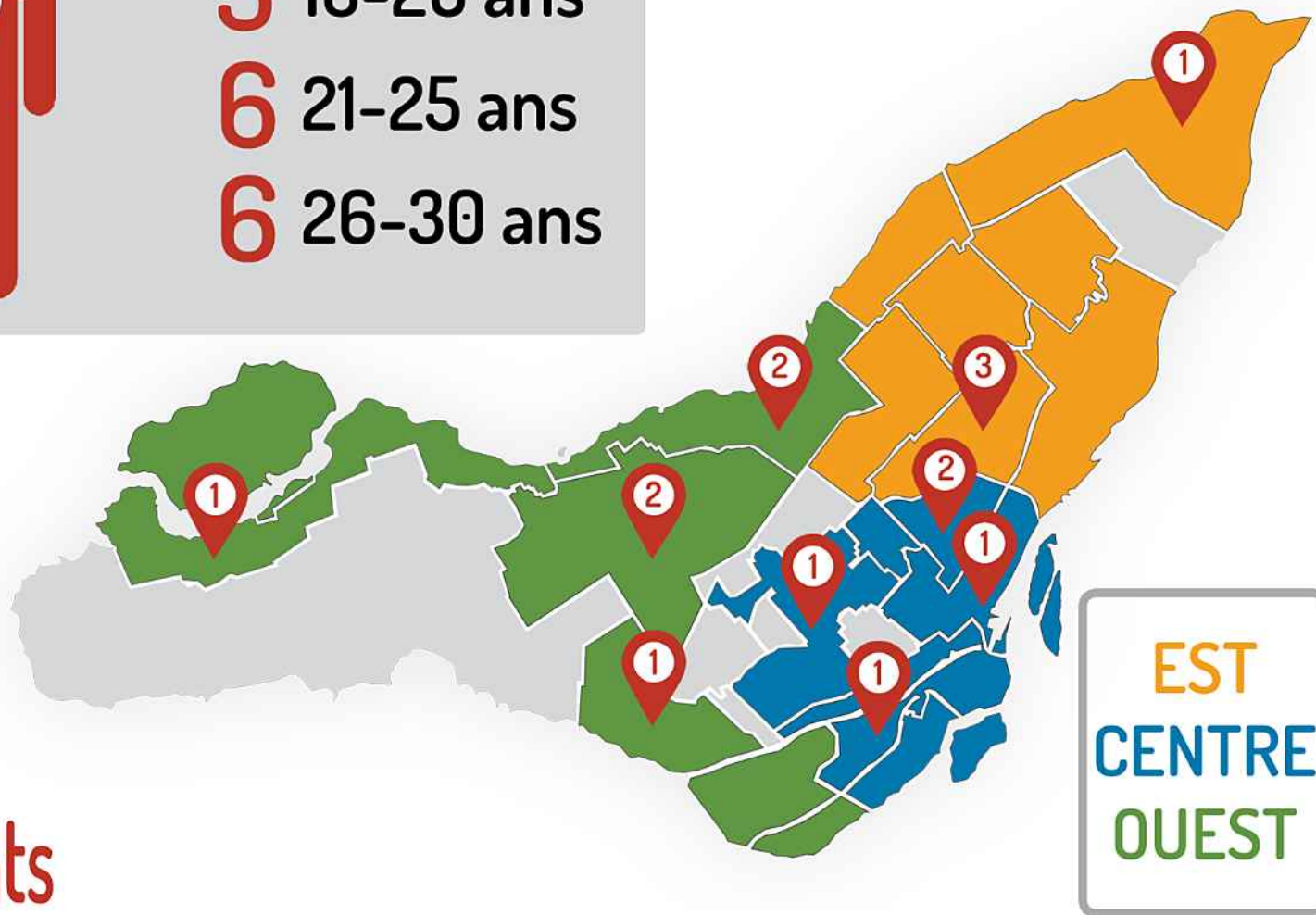
3 16-20 ans

6 21-25 ans

6 26-30 ans



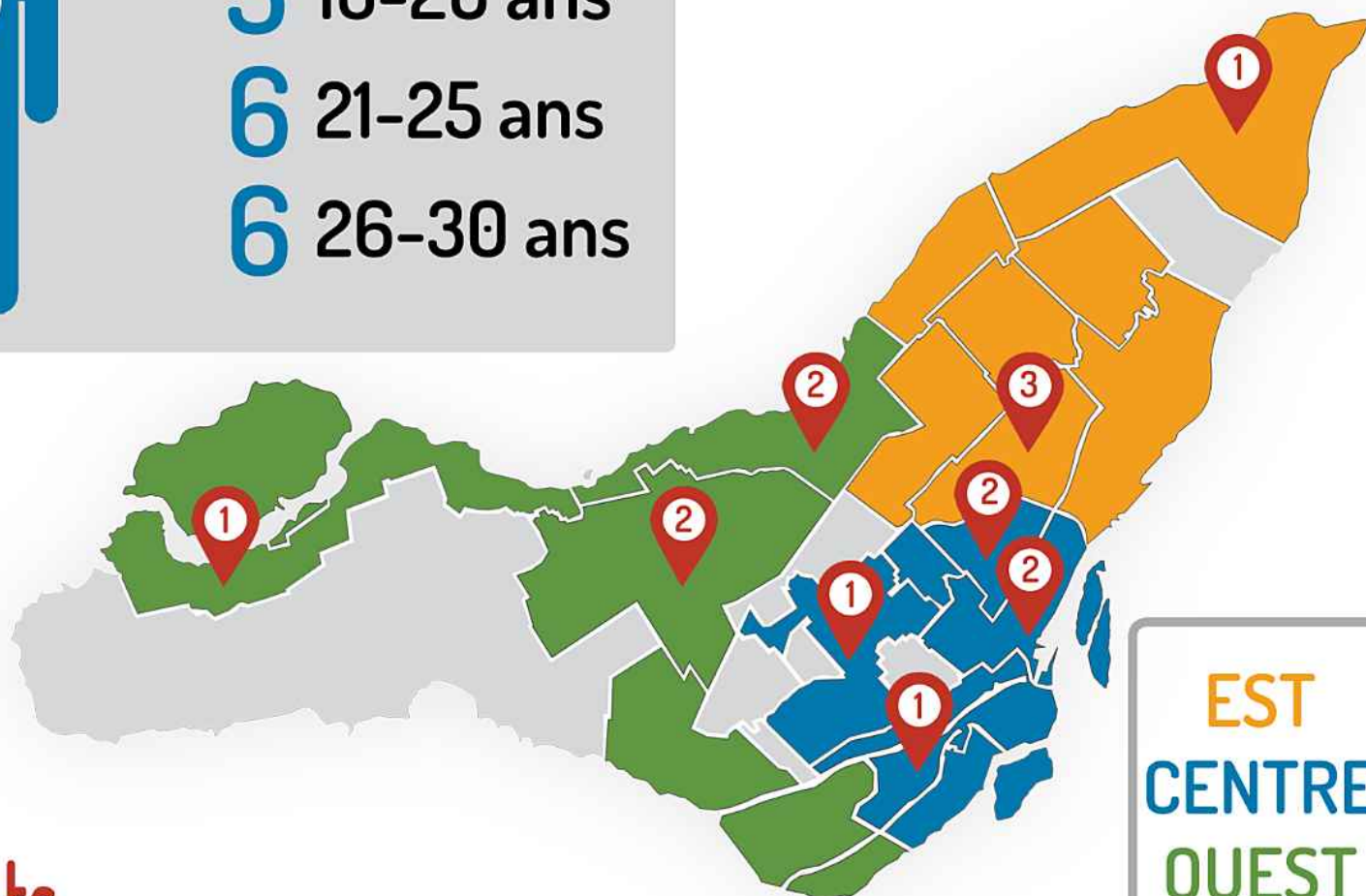
Arrondissements



3 16-20 ans

6 21-25 ans

6 26-30 ans



2 de 2

BANQUE DE RÉSERVE CJM 2016

NOM	PRÉNOM	ARRONDISSEMENT	ÂGE	DATE DE NOMINATION
Nguyen	Anne Xuan-Lan	Ville-Marie	18	24-10-2016
Nguyen	David-Dan	Ville-Marie	21	
Miquet	Alice	Rosemont - La Petite-Patrie	27	24-10-2016
Perrault	Edith	Ville-Marie	27	
Tian	Yu Cai	Saint-Laurent	19	
Leonard	Niamh	Sud-Ouest	25	
Cousineau	Simon	Ville-Marie	24	
Danesh Shahraki	Omid	Plateau-Mont-Royal	29	24-10-2016
Han	Kangni	Rosemont - La Petite-Patrie	19	
Condemi	Jessica	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	22	25-09-2017
Du Sablon	Valérie	Ahuntsic-Cartierville	27	
Lavoie	Audrey	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	20	
Codère	Louis-Philippe	Pierrefonds-Roxboro	24	
Habib	Rami	Pierrefonds-Roxboro	20	19-12-2016
Angba	Laetitia	Rosemont - La Petite-Patrie	28	
Lubin	Sacha	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	27	

mise à jour: 04-12-2017

**Dossier # : 1177721001**

Unité administrative responsable :	Conseil des Montréalaises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 g) soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes
Projet :	-
Objet :	Approuver les nominations de Mmes Nelly Esméralda Zarfi et Marie-Ève Maillé comme membres du Conseil des Montréalaises pour un premier mandat de trois ans se terminant en janvier 2021. Approuver la nomination de Mme Michèle Chappaz comme membre du Conseil des Montréalaises pour un deuxième mandat se terminant en septembre 2019. Approuver les nominations de Mmes Josiane Maheu et Ghislaine Sathoud comme membres du Conseil des Montréalaises pour un deuxième mandat de trois ans se terminant en janvier 2021. Désigner Mme Josiane Maheu comme vice-présidente du Conseil des Montréalaises pour un mandat de deux ans se terminant en janvier 2020.

Il est recommandé de nommer au Conseil des Montréalaises :
À titre de membre :

- Mme Nelly Esméralda Zarfi pour un premier mandat de trois ans se terminant en janvier 2021;
- Mme Marie-Ève Maillé pour un premier mandat de trois ans se terminant en janvier 2021;
- Mme Michèle Chappaz pour un deuxième mandat se terminant en septembre 2019;
- Mme Josiane Maheu pour un deuxième mandat se terminant en janvier 2021;
- Mme Ghislaine Sathoud pour un deuxième mandat se terminant en janvier 2021;

Et de désigner Mme Josiane Maheu vice-présidente pour un premier mandat se terminant en janvier 2020.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-18 11:34

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1177721001

Unité administrative responsable :	Conseil des Montréalaises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 g) soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes
Projet :	-
Objet :	Approuver les nominations de Mmes Nelly Esméralda Zarfi et Marie-Ève Maillé comme membres du Conseil des Montréalaises pour un premier mandat de trois ans se terminant en janvier 2021. Approuver la nomination de Mme Michèle Chappaz comme membre du Conseil des Montréalaises pour un deuxième mandat se terminant en septembre 2019. Approuver les nominations de Mmes Josiane Maheu et Ghislaine Sathoud comme membres du Conseil des Montréalaises pour un deuxième mandat de trois ans se terminant en janvier 2021. Désigner Mme Josiane Maheu comme vice-présidente du Conseil des Montréalaises pour un mandat de deux ans se terminant en janvier 2020.

CONTENU

CONTEXTE

Le Conseil des Montréalaises a été créé par le conseil municipal de la Ville de Montréal, qui lors de sa séance du 18 mai 2004 adopta le *Règlement sur le Conseil des Montréalaises* (Ville de Montréal, Règlement 04-064) portant sur la constitution du Conseil des Montréalaises. Ce règlement prévoit que le Conseil est composé de 15 membres (Section II, article 3), dont la durée maximale des mandats est de trois ans (Section II, article 5). Les mandats sont renouvelables une seule fois consécutive pour une durée maximale de trois ans (Chapitre II, article 4). Par la suite, le conseil municipal nomma les 15 premières membres lors de la séance tenue le 28 septembre 2004 en adoptant la résolution CM04 0665. Depuis juin 2009, le Conseil des Montréalaises est enchâssé dans la Charte de la Ville de Montréal, chapitre II, section XII, article 83.15 à 83.18.

Lorsqu'il y a des départs ou des fins de mandat, les postes devenus vacants doivent être comblés.

Lorsqu'un mandat de trois ans est terminé, il est possible de le renouveler pour un mandat consécutif de trois ans.

Désignation de la présidence et de la vice-présidence :

Le code de régie interne du Conseil des Montréalaises, modifié le 22 avril 2015, mentionne que les mandats des membres du comité exécutif sont de deux ans. L'élection pour la vice-présidence s'est tenue le 13 décembre 2017.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM15 0745 du 15 juin 2015

Nomination de madame Aurélie Lebrun à titre de membre pour un premier mandat se terminant en juin 2018.

CM15 0745 du 15 juin 2015

Nomination de madame Cathy Wong à titre de membre pour un deuxième mandat se terminant en juin 2018.

CM13 0900 du 23 septembre 2013

Nomination de madame Michèle Chappaz à titre de membre pour un premier mandat se terminant en septembre 2016.

CM14 1224 du 15 décembre 2014

Nomination de madame Josiane Maheu pour un premier mandat se terminant en janvier 2018.

CM14 1224 du 15 décembre 2014

Nomination de madame Ghislaine Sathoud pour un premier mandat se terminant en janvier 2018.

CM15 1464 du 14 décembre 2015

Désignation de madame Sharon Hackett comme vice-présidente pour un deuxième mandat se terminant en décembre 2017.

CM04 0753 du 25 octobre 2004

Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil des Montréalaises (04-064).

CM04 0410 du 18 mai 2004

Adoption du Règlement sur le Conseil des Montréalaises.

DESCRIPTION

Membres en fin de mandat:

Nom	Motif
Mme Aurélie Lebrun	Démission
Mme Cathy Wong	Démission
Mme Michèle Chappaz	Fin de premier mandat
Mme Josiane Maheu	Fin de premier mandat
Mme Ghislaine Sathoud	Fin de premier mandat

Vice-présidente en fin de mandat:

Nom	Motif
Mme Sharon Hackett	Fin de deuxième mandat

À la suite de ces démissions et fins de mandats, les nominations suivantes sont recommandées :

Nomination de membres :

Le règlement 04-064 stipule que les membres sont nommées pour trois ans.

Nom	Date de début du mandat	Date de fin du mandat	En remplacement de :
Mme Nelly Esméralda Zarfi	Janvier 2018	Janvier 2021	Mme Aurélie Lebrun
Mme Marie-Ève Maillé	Janvier 2018	Janvier 2021	Mme Cathy Wong

Processus de sélection :

La tenue d'un processus de sélection pour le Conseil des Montréalaises a eu lieu au printemps 2016. Pour la première fois, cet appel de candidatures s'est tenu conjointement avec le Conseil jeunesse de Montréal et le Conseil interculturel de Montréal. Des 91 Montréalaises intéressées, 25 candidates ont été vues en entrevue et 20 ont été retenues. Une liste de ces candidates a été constituée pour combler les futurs postes vacants.

Lors du processus de sélection de nouvelles membres, dans une perspective de collaboration non-partisane, **le jury de sélection est composé** idéalement d'une élue de chacun des partis et minimalement d'au moins deux élues. Ce fonctionnement facilite ensuite l'adoption des motions lors des séances du comité exécutif et du conseil municipal. Cette procédure est grandement appréciée et mentionnée lors des nominations par chacune des élues ayant participé au jury.

Une grille d'entrevue est utilisée lors des rencontres avec chaque candidate, qui obtient un pointage selon cette grille. Les recommandations pour les nominations se prennent à l'unanimité et les candidates sont classées selon leur résultat.

Les recommandations sont ensuite transmises au Conseil des Montréalaises. Lorsqu'un poste est vacant, le Conseil des Montréalaises identifie la ou les candidates qui peuvent combler les besoins selon les différents critères : expertise, lieu de résidence, âge, etc.

En ce qui concerne la série d'opérations mises en oeuvre pour procéder à la nomination de nouvelles membres, les actions suivantes ont été posées en 2016 :

1. Un appel public de candidatures dans deux journaux montréalais, un envoi électronique dans plus de 250 organismes en condition féminine et une campagne dans les réseaux sociaux couvrant la période du 18 avril au 23 mai 2016 ont été réalisés.
2. La pré-sélection des candidates selon les critères stipulés dans le *Règlement sur le Conseil des Montréalaises*.
3. La constitution d'un jury de sélection composé de mesdames Érika Duchesne (Équipe Denis Coderre pour Montréal), Justine MacIntyre (Vrai changement pour Montréal), Marie-Andrée Mauger (Projet Montréal), toutes élues municipales. Mme Rabia Chaouchi, chef d'équipe à la Direction de la diversité sociale et des sports, Mme Charlotte Thibault, ancienne présidente du Conseil des Montréalaises ont agi à titre de personnes ressources et Mme Guylaine Poirier, secrétaire-rechercheur du Conseil des Montréalaises, a agi à titre de coordonnatrice du processus en collaboration avec le Service des ressources humaines.
4. La production des recommandations du jury de sélection au Conseil des Montréalaises.
5. La production d'une recommandation par le Conseil des Montréalaises à (l'ancienne) responsable de la condition féminine au comité exécutif, madame Manon Gauthier.

Renouvellement du mandat de membre:

Le règlement 04-064 stipule que les mandats de membres sont renouvelables une seule fois pour une durée maximale de trois ans.

Madame Michèle Chappaz est membre depuis septembre 2013. Mesdames Josiane Maheu et Ghislaine Sathoud sont membres depuis janvier 2015. Elle ont toutes les trois démontré l'intérêt, la motivation, l'engagement et les habiletés à occuper ce poste et participent assidûment aux diverses activités du Conseil des Montréalaises. Le Conseil des Montréalaises recommande donc la nomination de ces trois membres pour un deuxième mandat.

Michèle Chappaz a accompli un premier mandat de trois ans comme membre du Conseil des Montréalaises. Elle désire poursuivre son engagement pour un deuxième mandat se terminant en septembre 2019. Son mandat aurait dû être renouvelé en septembre 2016, mais il ne l'a pas été pour des raisons administratives. Il est ainsi recommandé de renouveler pour un deuxième mandat Mme Chappaz se terminant en septembre 2019.

Josiane Maheu et Ghislaine Sathoud ont accompli un premier mandat de trois ans comme membres du Conseil des Montréalaises. Elles désirent toutes les deux poursuivre leur engagement pour un deuxième mandat de trois ans se terminant en janvier 2021.

Désignation de la vice-présidence:

La vice-présidente du Conseil des Montréalaises termine son mandat en décembre 2017. Dans le cadre de l'élection au comité exécutif, les membres du Conseil des Montréalaises ont été invitées à faire connaître leur intérêt à pourvoir ce poste. Deux candidatures ont été reçues. Mme Josiane Maheu a été élue à titre de vice-présidente le 13 décembre 2017. Mme Josiane Maheu est membre depuis janvier 2015. Elle participe assidûment aux diverses activités du Conseil des Montréalaises et a démontré l'intérêt, la motivation, l'engagement et les habiletés à occuper le poste vice-présidente. Le Conseil des Montréalaises recommande donc sa désignation au poste de vice-présidente.

La durée du mandat de la présidente et des vice-présidentes est de deux ans.

À la suite de cette élection, la désignation de Mme Josiane Maheu comme vice-présidente, pour un premier mandat se terminant en janvier 2020, est recommandée.

JUSTIFICATION

La sélection des membres a été faite de telle sorte à respecter le *Règlement sur le Conseil des Montréalaises* (Section II, article 4):

« Pour devenir membre du Conseil, toute personne doit :

1. manifester de l'intérêt et posséder de l'expérience en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de condition féminine;
2. avoir une connaissance des enjeux municipaux;
3. avoir participé de façon active à un ou plusieurs des secteurs suivants de la vie montréalaise : économique, culturel, scientifique, communautaire ou éducationnel;
4. faire preuve de disponibilité afin de participer aux assemblées du conseil et aux réunions de ses comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières;
5. résider dans l'un des 19 arrondissements de la Ville de Montréal ».

La liste des candidates retenues a donc été constituée en tenant compte de l'excellence de

la contribution des candidates dans le domaine du statut de la femme et de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la volonté de refléter la diversité de Montréal selon les paramètres suivants : groupe d'âge, origine ethnique, lieu de résidence, champ d'activités. Vingt candidates ont réussi le processus de sélection selon une grille d'entrevue et de pointage. Le choix des candidates se fait en priorisant celles qui ont obtenu les notes les plus élevées, tout en tenant compte de la complémentarité des expertises et du lieu de résidence. Il est à noter que les Montréalaises ayant soumis leur candidature lors de cette campagne de recrutement résident principalement dans les quartiers centraux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget total pour le fonctionnement du Conseil des Montréalaises est de 246 200 \$ plus une somme additionnelle de 65 340 \$ allouée pour le mandat sur la traite des femmes pendant le Grand Prix de Formule 1, pour un montant total de 311 540 \$ en 2017. Le montant alloué pour le fonctionnement du Conseil des Montréalaises est assuré à 100 % par la Ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La nomination de membres au Conseil des Montréalaises s'inscrit dans la promotion de la participation citoyenne aux affaires de la cité. L'existence même tout comme les dossiers et les avis produits par le Conseil des Montréalaises touchent à de nombreux critères et principes du plan de développement durable de la Ville de Montréal comme l'équité entre les genres, la promotion des transports collectifs et l'amélioration des conditions de vie, etc.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La Ville de Montréal respecte son engagement de travailler à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et réalise des actions en conséquence. L'étape de nomination des membres du Conseil des Montréalaises, dans un souci d'équité et de représentation de la population féminine montréalaise, montre sa volonté de bâtir une société égalitaire mais aussi inclusive et solidaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La nomination des nouvelles membres sera annoncée par communiqué de presse après la séance du conseil municipal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil municipal : séance visée le 22 janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kenza BENNIS
Secrétaire-researchiste

Tél : 514 872-9074
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Marie-Eve BONNEAU
Adjointe à la présidence

Tél : 514 872-6276
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Tél : 514 872-3007
Approuvé le : 2017-12-18

CONSEIL DES MONTRÉALAISES – TABLEAU DES MANDATS DES MEMBRES

NOM	1^{er} mandat Membre	2^e mandat Membre	1^{er} mandat Pr / VP	2^e mandat Pr / VP
Dorothy Alexandre Présidente	Août 2016-Août 2019 GDD 1164233002 CM16 0901 du 22 août 2016		Sept. 2017 – Sept. 2019 GDD 1174233005 CM 17 1175 du 25 sept. 2017	
Sharon Hackett Vice-présidente	Oct 2012-Oct 2015 GDD 1124233005 CM12 0886 du 22 oct 2012	Déc 2015-Déc 2018 GDD 1154233006 CM15 1464 du 14 déc 2015	Sept 2013 – Oct 2015 GDD 1134233005 CM13 0900 du 23 sept 2013	Janv 2016-Déc 2017 GDD 1154233006 CM15 1464 du 14 déc 2015
Youla Pompilus-Touré Vice-présidente	Août 2016-Août 2019 GDD 1164233002 CM16 0901 du 22 août 2016		Sept. 2017 – Sept. 2019 GDD 1174233005 CM 17 1175 du 25 sept. 2017	
Michèle Chappaz	Sept 2013-Sept 2016 GDD 1134233005 CM13 0900 du 23 sept 2013			
Zina Laadj	Janv 2016-Déc 2018 GDD 1154233006 CM15 1464 du 14 déc 2015			
Josiane Maheu	Janv 2015-Janv 2018 GDD 1144233006 CM14 1224 du 15 déc 2014			
Ghislaine Sathoud	Janv 2015-Janv 2018 GDD 1144233006 CM14 1224 du 15 déc 2014			
Marie-Ève Rancourt	Août 2016-Août 2019 GDD 1164233002 CM16 0901 du 22 août 2016			
Lyndsay Daudier	Août 2016-Août 2019 GDD 1164233002 CM16 0901 du 22 août 2016			
Christine Hoang	Août 2016-Août 2019 GDD 1164233002 CM16 0901 du 22 août 2016			

NOM	1^{er} mandat Membre	2^e mandat Membre	1^{er} mandat P/VP	2^e mandat P/VP
Mélissa Côté-Douyon	Sept.2017 – sept.2020 GDD 1174233005 CM 17 1175 du 25 sept. 2017			
Anarudha Dugal	Sept.2017 – sept.2020 GDD 1174233005 CM 17 1175 du 25 sept. 2017			
Jeannette Uwantege	Sept.2017 – sept.2020 GDD 1174233005 CM 17 1175 du 25 sept. 2017			

Nelly Esméralda Zarfi

Langues parlées, écrites et lues :

Français, Anglais, Espagnol et Indonésien

PROFIL

- ◇ Maîtrise en Sciences politiques – Spécialisation Relations internationales et Droit international
- ◇ 3 ans d'expérience en développement et gestion de projets
- ◇ 3 ans d'expérience en coopération Internationale (Afrique occidentale, Amérique latine et Asie du Sud-est)
- ◇ Expérience démontrée en médiation culturelle : théâtre social
- ◇ Solides compétences en communications, relations publiques et gestion d'événements culturels
- ◇ Compétences fonctionnelles en gestion philanthropique : stratégies de développement, réseautage, marketing social, événements bénéfiques
- ◇ Compétences informatiques: MS Office, Photoshop, réseaux sociaux, création de contenu web, Filemaker
- ◇ Dynamique, esprit d'équipe, sens de l'organisation, adaptabilité, solides compétences analytiques et rédactionnelles

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Adjointe de direction

2016

École nationale de théâtre du Canada, Montréal (Québec), Canada

- Assurer la liaison entre le Directeur général, le personnel, les partenaires Institutionnels et le CA
- Réviser et optimiser le contenu de documents d'information, de sensibilisation et de positionnement stratégique
- Gérer les communications avec le Conseil d'administration, les comités exécutif, statutaires et ad-hoc
- Rédiger et traduire les procès-verbaux et documents institutionnels en français et en anglais

Adjointe à l'administration

2015

Sentier Urbain, Montréal (Québec), Canada

- Gérer les communications internes et collaborer au développement et à la mise en œuvre des plans de communication
- Réviser et optimiser le contenu de documents d'information, de sensibilisation et de positionnement stratégique
- Organiser des événements publics pour les partenaires financiers (conception, logistique, plan de visibilité)
- Assurer le développement et le suivi du volet reconnaissance et prix de l'organisme
- Tenir la comptabilité interne et assurer le suivi avec le vérificateur
- Rechercher des sources de financement privé et public et rédiger des demandes de subventions

Consultante en intégration des politiques d'égalité femmes-hommes

2012-2014

Biro Pemberdayaan Perempuan, Propinsi NTT/ Women's Empowerment Bureau, NTT Province, Kupang, Indonésie

- Évaluer et réviser les stratégies de politiques d'égalité femmes-hommes du gouvernement provincial
- Assister le personnel dans la normalisation des pratiques d'observation, d'évaluation et de suivi de programme
- Soutenir le développement d'approches participatives pour accroître la sensibilisation aux inégalités de genre
- Développer des ateliers de renforcement des capacités pour le personnel

Agente de communication : Dossier Défense des droits collectifs

2012

Corporation de développement communautaire de Laval, Laval (Québec), Canada

- Rédiger divers documents et publications : bulletins aux membres, communiqués de presse, rapport annuel
- Optimiser les stratégies de communication et de visibilité et assurer les relations médias
- Diagnostiquer et améliorer les stratégies de communication internes et externes
- Réviser et mettre à jour le contenu web du site internet de la CDC
- Concevoir des outils promotionnels créatifs et dynamiques : publicités, affiches, dépliants, flash mobs, vidéos
- Élaborer et planifier des activités de mobilisation citoyenne : flash mobs, manifestations, fêtes de quartier

Assistante planification d'événement: Conférence nationale développement démocratique 2012

Réseau étudiant Droits et Démocratie, Montréal (Québec), Canada

- Recruter, sélectionner les participants et leur fournir un soutien logistique
- Rédiger les invitations et assurer les suivis auprès des représentants gouvernementaux et partenaires institutionnels
- Planifier et organiser les activités : cocktail d'ouverture, visite du Parlement, panels, présentations, ateliers
- Compiler, analyser et commenter les évaluations des participants

Chargée de projet : Femmes & Représentation Politique 2011

Table de concertation de Laval en condition féminine, Laval (Québec), Canada 2011

- Assurer la mise en œuvre du projet Lavalloises d'influence, phase III
- Coordonner le comité Lavalloises d'influence et d'action politique
- Gérer les relations publiques et les communications externes
- Développer et rédiger un nouveau projet triennal : plan d'action, financement et prévisions budgétaires,
- Analyser la conjoncture sociopolitique en condition féminine et rédiger des avis et communiqués de presse
- Développer des outils de sensibilisation thématiques
- Planifier et encadrer des formations et des activités: leadership, réseautage, banque de candidates et mentorat
- Accroître et consolider les liens avec les partenaires institutionnels municipaux, régionaux et fédéraux
- Recruter et encadrer les bénévoles pour la Journée internationale de la Femme

Agente de recherche : Femmes africaines, contrôle des naissances et planification familiale 2009-2010

Symposium Redéfinir les familles : dynamiques intergénérationnelles, INRS, Montréal (Québec), Canada

- Effectuer des recherches sur le contrôle des naissances et la planification familiale en Afrique occidentale
- Procéder à une analyse comparative sur les obligations des États africains
- Présenter publiquement les résultats de recherche sur la santé reproductive des femmes en Afrique

Agente de développement et d'animation : Femmes, Enfants et exploitation sexuelle 2006

Coalition contre la traite des femmes et des enfants en Amérique latine et dans les Antilles CATW-LAC, Mexico, Mexique

- Animer des ateliers de renforcement des capacités sur la lutte contre la traite des personnes
- Développer des outils de sensibilisation autour des modèles alternatifs de masculinité
- Rédiger des rapports sur la traite des femmes et des enfants dans la région Amérique latine-Antilles
- Produire des rapports d'activités et de reddition de comptes destinés aux bailleurs de fonds
- Traduire divers documents en français, anglais et espagnol
- Rechercher du financement: fonds privés, fondations et organismes internationaux

IMPLICATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

- ♦ **Membre individuelle Culture Montréal 2015**
Culture Montréal, Montréal (Québec), Canada
- ♦ **Membre du Jury Public (catégorie adulte), Festival international de court métrage 2015**
Festival Longue vue sur le Court, Montréal (Québec), Canada
- ♦ **Membre du Conseil d'Administration 2015**
Alliance Culturelle Canadienne Aspire & Fondation, Montréal (Québec), Canada
- ♦ **Collaboratrice, rédactrice et animatrice radio 2015**
Humago, Montréal (Québec), Canada
- ♦ **Membre du Comité québécois Femmes et Développement 2011- 2015**
Association québécoise des organismes de coopération internationale, Montréal (Québec), Canada
- ♦ **Animatrice d'ateliers d'alphabétisation (en anglais) 2014**
Children's Community Center, Aburi, Ghana (Afrique de l'Ouest)
- ♦ **Chargée de projet : théâtre communautaire pour l'égalité 2013-2014**
STIKES (Higher School for Health Sciences), Kupang (NTT), Indonésie
- ♦ **Déléguée à l'Éthique, l'Égalité et la Diversité 2010 -2011**
Réseau étudiant Droits et Démocratie- Délégation de l'UQÀM, Montréal (Québec), Canada
- ♦ **Animatrice d'ateliers de francisation pour le projet Femmes en Action 2010**
Centre de loisirs communautaire Sainte-Catherine d'Alexandrie, Montréal (Québec), Canada

FORMATION COMPLÉMENTAIRE & RÉALISATIONS

- ♦ Formation : Cité Elles Montréal : simulation à la démocratie municipale montréalaise
- ♦ Formation : Relations médias et médias sociaux, comment améliorer nos pratiques
- ♦ Spectacle caritatif Bhineka Tunggal Ika/Unity in Diversity

Marie-Ève Maillé

OBJECTIF DE CONTRIBUTION SOCIALE

Je cherche à mettre mes compétences et connaissances au service d'une organisation reconnue qui partage mes valeurs féministes et d'inclusion.

COMPÉTENCES ET INTÉRÊTS

- Expertise :
 - communication et médiation environnementales
 - participation publique
 - évaluation de l'acceptabilité sociale et des impacts sociaux
- Connaissances approfondies :
 - du processus d'évaluation environnementale québécois
 - des enjeux liés à la communication d'information complexe à des publics variés
- Expérience de gestion de communauté en ligne, veille médiatique et rédaction de contenu
- Excellentes capacités à communiquer à l'oral et à l'écrit

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES PERTINENTES

Conseillère stratégique 2016 – ...

Communication et médiation environnementales, à mon compte, Montréal

- Recherche et évaluation critique de documentation complexe (ÉIE, textes scientifiques, publications gouvernementales, etc.)
- Préparation et accompagnement de groupes citoyens lors d'audiences publiques

Gestionnaire de communauté en ligne 2015 – ...

Décider entre hommes et @Nosdecideurs, Montréal

- Veille médiatique et recherche documentaire
- Rédaction de contenu web (Facebook, Twitter, blogue) et relations de presse

Chercheuse en politique environnementale 2012 – 2013

Chair of Forest and Environmental Policy

Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Freiburg, Allemagne

- Analyse sociopolitique de la perception de l'énergie éolienne en Allemagne
- Enseignement et encadrement d'étudiants, animation de groupes de travail
- Gestion de projets (échéanciers, livrables, budget, personnel, diffusion)

Chargée de cours en communication scientifique 2006 – 2010

Institut des sc. de l'environnement et Dép. de communication sociale et publique

Université du Québec à Montréal

- Enseignement de 3 charges de cours en communication scientifique
- Encadrement d'étudiants en stages et en recherche

Responsable des communications 2007 – 2008

Centre de recherche interdisciplinaire sur la santé, le bien-être, la société et l'environnement

Université du Québec à Montréal

- Communication interne et externe, rédaction de documents
- Organisation et animation d'activités, tels conférences annuelles et ateliers

Agente de recherche

2005 – 2006

Département de communication sociale et publique
Université du Québec à Montréal

- Élaboration d'un nouveau programme de formation en communication scientifique
- Recherche, entrevues et rédaction

Journaliste pigiste

2001 – 2003

Magazines *L'actualité*, *Géographica* et *Québec Science*, Montréal

- Recherche et rédaction d'articles journalistiques

FORMATION

Formations intensives en médiation

Université de Sherbrooke, Centre universitaire de formation continue
Tierce Partie Neutre (4 modules); Émotions et médiation (3 modules)

2015-
2016

Doctorat en communication, avec mention d'honneur

Université du Québec à Montréal; U. Concordia; U. de Montréal

Thèse : *Information, confiance et cohésion sociale dans un conflit environnemental lié à un projet éolien au Québec (Canada)*

2006-
2012

Maîtrise en sciences de l'environnement, avec mention d'honneur

Université du Québec à Montréal

Mémoire : *Comment combler le fossé entre les scientifiques et les journalistes en sciences de l'environnement?*

2003-
2006

Baccalauréat en communication (Journalisme)

Université du Québec à Montréal

2000-
2003

AUTRES COMPÉTENCES

- Langues : Français, anglais (niveau avancé) et allemand (niveau C1 reconnu)
- Connaissances informatiques : Suite Office et logiciels d'analyse sémantique et statistiques
- Permis de conduire de classe 5

SÉLECTION DE PRIX ET DE RÉALISATIONS

- Présentation sur l'analyse des impacts sociaux des grands projets lors des Journées annuelles de santé publique, Montréal, décembre 2015
- Obtention du 1^{er} prix au Concours d'essais Bernard-Mergler Édition 2013 pour *Précipiter et improviser le développement éolien au Québec* (à paraître en 2017 aux Éditions Écosociété)
- Présentation d'un mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec en 2013 intitulé *L'importance de tenir compte des impacts sociaux du développement énergétique*
- Participation à une formation intensive sur l'évaluation des impacts sociaux offerte par l'International Association for Impact Assessment, mai 2012, Porto (Portugal)
- Publications scientifiques, dont :
 - Maillé, M.-È., & Saint-Charles, J. (2015) « Distrust as a tool in an environmental conflict », texte présenté à la Conference on Communication and Environment, Uppsala (Suède), 6 au 10 juin 2013
 - Maillé, M.-È., & Saint-Charles, J. (2014) « Fuelling an environmental conflict through information diffusion strategies », *Environmental Communication*, DOI : 10.1080/17524032.2013.851099
 - Maillé, M.-È., & Saint-Charles, J. (2012) « Social cohesion in a community divided by a wind farm project », *Human Ecology Review*, 19(2), 83-98.

- *Leadership et vision*
- *Entregent et excellente communication orale et écrite en anglais et en français*
- *Capacité d'entretenir des relations positives avec divers acteurs et partenaires*
- *Ouverture d'esprit, intégrité et transparence*
- *Esprit de synthèse et capacité d'analyse et de rédaction développés*
- *Facilité à apprendre et comprendre les enjeux de questions à l'étude*

Objectif : *Mettre en valeur mes compétences au profit de la participation citoyenne, de l'action bénévole, de l'égalité des genres et de la diversité pour une plus grande justice sociale.*

EMPLOIS

Partageons l'espoir / Share the Warmth (2012 – 2017 – 5 ans)

En tant que coordonnatrice du développement et des communications, j'ai été responsable d'entretenir les réseaux sociaux de l'organisme en plus d'assurer son financement, qui est passé de 800 000 \$ en 2012-2013 à 1 200 000 \$ en 2016-2017. J'ai entretenu des liens positifs avec les donateurs, les partenaires en concertation et les membres de l'organisme. À partir de 2014, j'ai fait partie d'une équipe responsable d'une campagne de financement de plus de 2 Millions pour effectuer des rénovations majeures et je note l'obtention de 63 % de cette somme à mon actif. J'ai aussi rédigé toutes les communications de l'organisme en français et en anglais.

Centre de prévention des agressions de Montréal (1994 – 2012 – 18 ans)

Après avoir occupé plusieurs postes au sein de l'organisme, dont celui de coordonnatrice de programme (2001 – 2006 5 ans et 6 mois), j'ai pris en charge la coordination générale de l'organisme (2008 – 2012 – 3 ans et 4 mois). Mes responsabilités pour la gestion des ressources humaines et financières ainsi que pour la concertation, les communications, le financement et la représentation de l'organisme élargissent mon champs de compétences. Obtention du Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux pour le projet Diversité en ACTION, dont j'étais responsable.

Centre des organismes communautaires (2006 – 2008 – 2 ans)

Tout en participant à la gestion collective de l'organisme, j'ai assuré le suivi de plusieurs dossiers dont les représentations politiques, l'augmentation du financement de l'organisme et l'organisation d'un Forum Pan québécois sur la conjoncture actuelle du mouvement communautaire anglophone et immigrant au Québec. Je note l'obtention d'un important financement pour une recherche d'envergure sur plusieurs années.

Comité Action femmes et sécurité urbaine (2000 – 2001 – 10 mois)

J'ai coordonné par intérim les travaux du comité et effectué les suivis auprès des sous-comités de travail de quatre projets en plus d'assurer la saine gestion financière du comité. J'ai participé à conclure un projet qui répertoriait les activités des divers intervenants en matière de sécurité des femmes sur l'île de Montréal. J'ai aussi eu l'occasion de représenter le CAFSU à la conférence internationale *Grassroots Women's International Academy* qui a eu lieu à Hanovre en Allemagne en juillet 2000.

TRAVAIL CONTRACTUEL

Rédaction et traduction pour la Fondation filles d'action dans le cadre de leur campagne de visibilité et de financement PROVOQUEZ DES ÉTINCELLES en 2011 (11 mois à contrat).

Animation d'ateliers portant sur divers sujets pour plusieurs instances, dont la Commission scolaire de Montréal, entre 1999 et 2012 (13 ans à raison de 2 à 4 ateliers de 30 heures par année).

Rédaction d'un guide d'animation pour une formation sur le sentiment de sécurité des femmes des minorités culturelles ayant été offerte en l'an 2000 (contrat d'une durée de 6 mois).

ENGAGEMENT POLITIQUE ET BÉNÉVOLE

J'ai été candidate à la mairie de Verdun avec Projet Montréal et Valérie Plante à l'automne 2017. J'ai récolté près de 46% des suffrages le 5 novembre. Je suis également membre engagée avec l'organisation locale de Projet Montréal depuis 2015. Membre du Conseil des montréalaises depuis septembre 2013 pour un mandat de trois ans, renouvelé pour un second mandat. Anciennement vice-présidente du conseil d'administration de RECAA - Ressources ethnoculturelles contre les abus envers les aînées - de 2003-2008. Membre du conseil d'administration du Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) en 2001.

ÉTUDES

Maîtrise en Éducation, psychologie du Counseling, Université McGill

Lors de mes études universitaires, j'ai eu l'occasion de faire un stage dans un CÉGEP, d'animer des activités de prévention, d'animer un groupe de thérapie et de rencontrer une vingtaine de clients en privé en plus de fonder une revue multimédia dans mes temps libres.

Baccalauréat ès arts, concentration psychologie, Université McGill

LANGUES

Français et anglais excellent en plus d'une grande aisance informatique pour la suite Office et la navigation. Connaissance approfondie des réseaux sociaux et des logiciels de partage d'information tels que Google Drive, Loomio, Hootsuite, Facebook et Instagram.

DISTINCTIONS

Je note ici l'obtention de la [médaille de bravoure](#) (M.B.) et de la [médaille du civisme](#) (page 6301) en reconnaissance d'un acte de secourisme survenu en hiver sur un lac des cantons de l'Est.

INTÉRÊTS ARTISTIQUES

Après avoir chanté dans plusieurs groupe, j'ai orchestré un groupe de jazz a capella du nom de TRIVOX qui a réalisé un court métrage qui, à son tour, a gagné le prix du public au festival des films du monde à Montréal en 2005. Plus récemment, j'ai eu l'occasion de chanter avec le Groupe Vocal Plein Son en tant que soliste et d'animer plusieurs soirées bénéfiques pour des OSBL.

PROFIL

- 10 années d'expérience en concertation, mobilisation, liaison, animation, recherche, formation et accompagnement
- Expérience de partenariat dans les milieux féministes communautaires, institutionnels, universitaires et en coopération internationale
- Bonnes habiletés dans la rédaction de rapports, plans d'action, demandes de financement
- Excellente maîtrise du français et de l'espagnol, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais
- Connaissance et engagement pour l'égalité hommes-femmes et la participation citoyenne

APTITUDES ET QUALITÉS PROFESSIONNELLES

- Très forte capacité d'adaptation et sens de l'initiative
- Sens de l'organisation et autonomie
- Sensibilité aux inégalités sociales, excellente écoute et ouverture d'esprit
- Bonnes capacités de synthèse et d'analyse

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Coordonnatrice de projets, Relais-femmes (2015-...)

Relais-Femmes est un organisme féministe de liaison et de transfert de connaissances qui fait de la formation, de l'accompagnement, de la recherche, de la concertation, de la liaison et du transfert de connaissances. Relais-femmes œuvre à la transformation des rapports sociaux de sexe dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques.

- **Agente de liaison, Subvention CRSH de recherche en partenariat, UdeM. « Trajectoires de vie, de violence et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contextes de vulnérabilité » (TRAJETVI), 2015-...**
 - Membre du comité de direction
 - Membre du comité exécutif
 - Responsable de créer et maintenir des liens avec 19 chercheur.e.s et 14 partenaires institutionnels et des milieux de pratique en violence conjugale
- **Membre du comité de direction scientifique, Centre de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), 2015-...**
- **Agente de liaison, Action concertée- Subvention FQRSC, « Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée », 2017-...**

- **Accompagnatrice, Projets en Analyse différenciée selon les sexes+ (ADS+), 2015-16.**
 - Conception, animation et réalisation d'un événement bilan de l'Entente spécifique en égalité de la CRÉ Montérégie-est
 - Planification et réalisation de 4 capsules vidéo et de 4 publications-synthèse présentant les projets et des témoignages de personnes ayant participé aux divers projets
 - Production d'une publication synthèse décrivant les retombées des initiatives en égalité
 - Accompagnement en évaluation de projets
- **Formatrice en ADS+, projet « Persévérer dans l'égalité! », 2017-...**
 - Vulgariser et transférer le contenu du guide Persévérer dans l'égalité!
 - Former les participant.e.s à acquérir la perspective ADS+ dans le dossier de la persévérance scolaire des filles
- **Formatrice et accompagnatrice en ACS+, projet « Défi Parité », 2017-...**
 - Développer et dispenser une formation en ACS+
 - Accompagner les élu.e.s municipaux et autres membres des comités de mobilisation à la mise en place d'une Politique de parité et d'égalité dans les MRC de 4 régions du Québec
- **Coordonnatrice, Projet « Collaborer pour améliorer la préparation financière des femmes », 2015-17.**
 - Accompagnement-formation du centre de services aux entreprises du Cégep Marie-Victorin pour favoriser l'intégration d'une perspective genrée (ACS+) dans un Programme de préparation à la retraite
- **Coordonnatrice, Projet « Le sexe compte, l'égalité rapporte ! », 2015-17.**
 - Élaboration et rédaction d'un outil d'éducation populaire sur la place des femmes dans l'économie
- **Animatrice de journées d'échanges/réunions/dîners-causerie**
- **Formatrice sur l'ADS+, les processus d'évaluation, l'approche par résultats et les défis des pratiques en partenariat**
- **Représentante de l'organisme à l'externe**
- **Participe activement aux demandes de subventions/assure les liens avec les bailleurs de fonds**

EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES DE TRAVAIL

- **Conseillère en développement- dossier Égalité hommes-femmes (2014-15)**
 - Conférence régionale des élu(es) Lanaudière, Joliette
 - Assurer la gestion de l'Entente spécifique en égalité pour Lanaudière
 - Participe à l'élaboration du Plan quinquennal de développement pour la région de Lanaudière
 - Coordonne et anime les activités régionales de concertation des comités de travail du volet égalité économique
 - Planifie, développe et diffuse un plan de sensibilisation lié à la mixité en emploi et à l'entrepreneuriat des agricultrices
 - Développe et consolide des partenariats régionaux
 - Représente et promeut l'organisme auprès des partenaires institutionnels et communautaires
- **Conseillère en mobilisation citoyenne et développement jeunesse (2013-14)**
 - Conférence régionale des élu(es)/Forum Jeunesse Lanaudière, Joliette

- Élabore et réalise un plan de mobilisation pour stimuler l'engagement des jeunes femmes en politique municipale et provinciale
- Anime des ateliers de sensibilisation sur l'engagement politique des jeunes femmes
- Rédige des rapports, plans d'action et bilans des actions de mobilisation
- Gère le Fonds *Jeunes Engagés*

▪ **Conseillère en égalité entre les femmes et les hommes (2011-13)**

SUCO, Nicaragua

- Diagnostic des besoins de formation en égalité des jeunes agricultrices et du personnel d'un projet de sécurité alimentaire
- Développe et dispense des modules de formation liés à l'égalité à des jeunes productrices agricoles
- Accompagne les partenaires dans la mise en œuvre de plans d'action et de politiques institutionnelles liés aux pratiques en matière d'égalité
- Systématise les apprentissages sur l'égalité hommes-femmes
- Représente et promeut l'organisme auprès des partenaires institutionnels et communautaires
- Membre du comité de direction du projet de sécurité alimentaire

▪ **Conseillère en mobilisation citoyenne (2010-2011)**

Carrefour de solidarité internationale, Mali

- Mobilise les femmes paysannes autour des enjeux de démocratie et de participation citoyenne
- Conçoit et applique un diagnostic évaluant le degré d'engagement des femmes paysannes
- Élabore un manuel de formation sur la participation citoyenne
- Dispense des ateliers sur la démocratie, les droits des femmes et la participation citoyenne
- Évalue la portée des formations dispensées

▪ **Assistante d'enseignement, auxiliaire de recherche et correctrice (2008-2010)**

Université de Montréal, Montréal

- Anime des séminaires de lecture sur le développement régional
- Effectue des recherches pour le contenu du cours *Genre et développement international*
- Accompagne les étudiant(es) sur le terrain au Bas St-Laurent
- Corrige les présentations orales et essais critiques des étudiant(es)

▪ **Agente de recherche - dossier femmes autochtones (2008-09)**

Réseau DIALOG- Institut national de recherche scientifique, Montréal

- Effectue une recension des écrits relative aux connaissances sur les femmes autochtones
- Rédige des articles sur les réalités des femmes autochtones au Québec et au Canada
- Organise la logistique événementielle de deux éditions de l'université nomade de DIALOG

IMPLICATIONS SOCIALES

▪ **Membre du Conseil des Montréalaises (2014-...)**

Conseil des Montréalaises, Montréal

- Responsable du comité *Communication*

▪ **Membre du Conseil d'administration (2014-...)**

SUCO, Montréal

- Membre du comité *Mobilisation*
- Responsable du comité *Sécurité des coopérantes et coopérants*
- Responsable du comité *Planification stratégique 2017-2022*

▪ **Accompagnatrice de groupe, stage Québec sans frontières (2013-2014)**

- Sélectionne les stagiaires
- Conçoit et anime les formations pré-départ et retour
- Accompagne, encadre et assure le suivi des stagiaires afin de faciliter leur intégration interculturelle
- Représente l'organisme durant les activités à l'étranger et au Québec
- Participe activement à l'organisation d'un événement de mobilisation du public québécois face à la coopération internationale

PUBLICATIONS

Flynn, C., Couturier, P., Fedida, G., Lafortune, L., Maheu, J., Monastesse, M, et Cousineau, M.M. (soumis) « **Les défis de l'intervention féministe en matière de violence conjugale en contexte néolibéral québécois** », *Nouvelles questions féministes*.

Lafortune, L., Gervais, L., Lacharité, B., Maheu, J., St-Cerny, A., Guberman, N., Coenga-Oliveira, D. et Anctil Avoine, P., (soumis), « **Pédagogie féministe intersectionnelle socioconstructiviste dans le travail d'accompagnement-formation de Relais-femmes : des compétences à développer** », *Recherches féministes*.

Nolet, A.M., Nolet, A.M., Cousineau, M.M., Maheu, J. et Gervais, L. (sous presse). « **L'interdépendance dans la recherche partenariale** », *Nouvelles pratiques sociales*. (À paraître en janvier 2018)

ÉTUDES

▪Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique, profil gestionnaire

École nationale d'administration publique- en cours

▪Techniques professionnelles en massage suédois cinétique

Kiné-concept- 2015-16

▪Maîtrise en géographie humaine- option recherche

Université de Montréal- 2008-2010

-Mémoire intitulé "*La microfinance au cœur d'une géographie renouvelée du genre au Mexique ?*"

-Réalisation d'une étude de terrain d'une durée de 4 mois au Mexique

-Obtention d'une bourse de maîtrise (17 500\$), Conseil de recherches en sciences humaines

-Obtention d'une bourse d'excellence (5000\$), Banque nationale du Canada

▪Baccalauréat en géographie environnementale

Université de Montréal- 2004-2007

-Mention d'excellence et 1^{ère} étudiante de la promotion

-Obtention d'une bourse de mobilité interuniversitaire (8000\$)

-Réalisation d'un échange interuniversitaire à l'Université Lumière Lyon II

Ghislaine Sathoud
Français, anglais (fonctionnel)

SOMMAIRE

- Expérience dans le secteur communautaire en droits humains et droits des femmes
- Expérience dans la promotion des activités et l'organisation d'événements variés
- Expérience en recherche, analyse et implantation des projets
- Expérience comme coordonnatrice de projets et expérience dans des comités de rédaction et dans la rédaction des rapports et d'outils promotionnels
- Expérience dans la planification, l'organisation et la promotion d'événements
- Expérience dans la promotion des activités, la rédaction, la recherche, l'analyse et l'implantation de projets
- Expérience comme coordonnatrice de projets et dans la réalisation de partenariats
- Expérience dans la création et réalisation des plans de communication
-

CHAMPS DE COMPÉTENCE

Assistante de recherches

- Effectuer des études de la documentation, des enquêtes, des entretiens afin de recueillir des renseignements destinés à des publications spécialisées
- Rédiger des documents ou des articles qui doivent être publiés dans des revues ou des ouvrages
- Faire des recherches, rédiger des demandes de subventions et des rapports
- Préparer le contenu des formations et animer des ateliers, faire des recherches sur des sujets variés et représenter l'organisme dans diverses activités

Communication

- Connaissances informatiques : Suite Office, WordPress, Internet, connaissance de base de plusieurs logiciels
- Rassembler, dépouiller et préparer des documents pour les auditoires internes et externes, rédiger des documents ou des articles qui doivent être publiés dans des revues ou des ouvrages
- Mener des enquêtes sur l'opinion et l'attitude du public pour cerner les intérêts et les préoccupations des groupes clés ciblés par l'organisation
- Préparer des rapports, des mémoires, des bibliographies, des communiqués de presse ou veiller à leur préparation, rédiger les demandes de subventions et les rapports
- Agir à titre de porte-parole pour un organisme et répondre aux demandes de renseignements verbales et écrites
- Collaborer à la rédaction de brochures, de rapports, de bulletins d'informations et d'autres documents

Intervention

- Établir des plans d'intervention et animer des ateliers
- Établir une relation d'aide pour les personnes aux prises avec des problèmes
- Recueillir les informations pour répondre aux besoins des personnes rencontrées

HISTORIQUE D'EMPLOI

Chercheuse indépendante sur plusieurs projets

De 2004 à ce jour

Présidente de la Fondation internationales résonances plurielles

de 2012 jusqu'à ce jour

Coordonnatrice de projet de publication de l'ouvrage collectif «Mots en liberté »

Écrivains francophones d'Amérique

de 2012 jusqu'à ce 2014

Rédactrice en chef

Elizabeth City State University, Elizabeth City, USA

de 2009 jusqu'à ce jour

Rédactrice

Revue À bâbord !, Montréal

de 2010 jusqu'à ce jour

Chroniqueuse et rédactrice

Magazine Matalana, Paris, France

de 2007 jusqu'à ce jour

Coordonnatrice du programme Femmes et Leadership

Chantier d'Afrique du Canada, Montréal

2011 à 2012

Assistante de recherche

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Montréal

2010 à 2011

Assistante de recherche

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Montréal

2010

Agente de communication

Fédération des femmes du Québec, Montréal

2008 à 2009

Agente de liaison et de promotion

Comité Priorité Violence Conjugale, Montréal

2006 à 2007

Rechercheuse-Rédactrice

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux, Montréal

2004 à 2005

Agente de recherche

Ville de Montréal & SODECEM , Montréal

2003 à 2004

Directrice de publications

Le Grenier des Amis des Arts et des Lettres (GRALL), Montréal

2002 à 2004

FORMATION	
Université de Montréal Certificat en criminologie	2012
Université du Québec à Montréal Maîtrise en sciences politiques	2004
Maîtrise en relations internationales Centre d'études préparatoires aux organisations internationales (France)	1992

PRINCIPALES PUBLICATIONS

- « Rendez aux Africaines leur dignité », Paris, L'Harmattan, 2011.
- « L'Art de la maternité chez les Lumbu du Congo », Paris, L'Harmattan, 2008.
- « Le combat des femmes au Congo-Brazzaville », Paris, L'Harmattan, 2007.
- « L'amour en migration », Paris, Menaibuc, 2007. (178p.).
- « Les femmes d'Afrique centrale au Québec », Paris, Éditions l'Harmattan, 2006.
- « Union africaine : augmenter la visibilité des femmes ou améliorer les rapports de genre ? » In « L'Union Africaine freine-t-elle l'unité des Africains ? Retrouver la confiance entre les dirigeants et le peuple-citoyen », Paris, 2005, Éditions Menaibuc, pp. 303-325.

RÉALISATIONS

- Membre du jury du Prix des Prix des Écrivains francophones d'Amérique 2011
- Membre du comité de rédaction et de lecture de la revue Legs et Littérature 2013
<http://cwebbn.wix.com/legsetlitterature#!redacteurs/c1mya>
- Chroniqueuse, Montréal de 2012 jusqu'à ce jour
www.tolerance.ca
- Membre de l'équipe du journal de l'Écho de 2012 jusqu'à ce jour
Centre des femmes L'Écho des femmes de la Petite-Patrie, Montréal
- **Réalizations dans le cadre professionnel**
 - Rédiger une pièce de théâtre pour l'Alliance des Communautés Culturelles pour l'égalité et l'accessibilité aux services sociaux (ACCÉSSS) 2004
 - Participer à des formations offertes par le Comité Priorité Violence Conjugale 2006
 - Intervenir auprès des réfugiés, soutenir les femmes et les filles (Congo) 1994
- **Consultante dans le domaine des droits humains**

Quelques initiatives

 - Participer à une conférence organisée par l'UNESCO en Grèce 2010
 - Réaliser des recherches (expertise répertoriée dans la banque des experts du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix de 2010 jusqu'à ce jour
 - Réaliser une recherche pour l'Union africaine 2004
 - Rédiger une pièce de théâtre dans le cadre de la Marche mondiale des femmes 2000
- **Porte-parole pour un programme sur la violence à l'égard des femmes** de 2009 jusqu'à ce jour, YWCA, Canada, Toronto

Quelques missions réalisées

 - Participer à la conférence internationale Monde des femmes 2011
 - Participer à la 54^{ème} session de l'ONU sur le statut de la femme 2010
 - Participer au lancement de la campagne des roses au parlement canadien 2009
 - Participer à un enregistrement vidéo sur la violence faite aux femmes 2009
 - Représenter l'organisme dans des activités (régulièrement)

Enseignement

Titutrice auprès des femmes adultes qui apprennent le français
YWCA

2008 à 2011

Conférencière pour apprendre la littérature aux jeunes
Association pour la promotion de la culture (France) de 1990 à 1993

Conférencière pour animer des ateliers d'écriture
Congo-Brazzaville de 1907 à 1989

Participation à des ouvrages inscrits dans des programmes scolaires

• "Paix sur la terre", " Anthologie Nouvelles frontières 11 ", Toronto : Pearson, 2003, pp.182-3). Cet ouvrage est au programme scolaire en Ontario au Canada.

• "Le Marché de l'espoir", D'accord !, Boston, Vista Higher Learning, 2010, pp. 177-183.
Cet ouvrage est au programme scolaire de Vista Higher Learning (USA).

Participation à des conseils d'administration

- Présidente du Conseil général de l'association Écrivains francophones d'Amérique du
18 mai 2013 à ce jour
- Vice-présidente du Conseil général de l'association Écrivains francophones
d'Amérique de 2012 jusqu'au 18 mai
2013
- Action travail des femmes (membre du CA) de 2012 jusqu'à ce jour
- Membre du conseil d'administration du Réseau d'action pour l'égalité des femmes
immigrées et racisées du Québec (RAFIQ) de 2011 jusqu'à ce jour
- Secrétaire des Écrivains francophone d'Amérique (section Montréal) de 2011
jusqu'à ce jour
- Membre du conseil d'administration du centre des femmes immigrantes de Sherbrooke
de 1996 jusqu'à 1999

L'Union des Auteurs et Artistes Africains au Canada de 1999 jusqu'à 2002

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2018

Motion visant la création d'un Bureau indépendant du budget (BIB) de la Ville de Montréal

Attendu que le budget est un document central en démocratie municipale, puisqu'il représente les engagements de la Ville envers les citoyens, en plus de définir les priorités et les orientations qui seront données aux prestations des services publics;

Attendu que le budget de la Ville de Montréal 2017 représentait plus de cinq milliards deux cents millions de dollars;

Attendu que le programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal prévoit des investissements de six milliards trois cent quatre-vingt-dix millions de dollars;

Attendu que la capacité du conseil municipal à prendre des décisions éclairées repose sur une bonne compréhension de la situation financière de la Ville et des coûts liés aux programmes, politiques et plans d'action sur lesquels il vote;

Attendu que la connaissance des incidences budgétaires des propositions soumises au conseil municipal par les élus, que ce soit des motions, des amendements, des règlements, etc., permettrait de renforcer la crédibilité desdites propositions;

Attendu qu'il est dans l'intérêt du public que tous les élus puissent échanger de façon égale des diverses propositions, évitant ainsi l'asymétrie d'information;

Attendu que les institutions budgétaires indépendantes ont le potentiel de renforcer la discipline budgétaire, de promouvoir une plus grande transparence, une plus grande responsabilité budgétaire et une meilleure reddition de comptes;

Attendu que des institutions budgétaires indépendantes sont des organes indépendants financés par des fonds publics qui sont placés sous l'autorité du pouvoir législatif;

Attendu que la Ville de Montréal reconnaît que l'accès ouvert aux données présente des avantages du point de vue de la transparence de l'administration publique, de la vie démocratique et sociale, du développement économique et de l'efficacité organisationnelle;

Il est proposé par M. Lionel Perez, chef de l'Opposition officielle et conseiller de la Ville du district de Darlington,

Appuyé par M. Alan DeSousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent :

Que la Ville de Montréal crée un Bureau indépendant du budget (BIB) qui aura pour mission de fournir au conseil municipal (CM) et au conseil d'agglomération (CAG) une analyse annuelle de la situation budgétaire de la Ville en vue de l'adoption du budget de fonctionnement ou du programme triennal d'immobilisations;

Que le BIB produise à la demande des élus ou des instances décisionnelles de la Ville des analyses d'impact budgétaire en vue de l'adoption de motions, d'amendements, de règlements ou de toutes autres propositions;

Que le BIB, lors d'une année électorale, produise une mise à jour, en date du 30 juillet, de sa dernière analyse annuelle afin de la présenter au CM et au CAG à la séance du mois d'août;

Que le BIB, sous le sceau de la confidentialité, puisse valider les engagements composants le cadre financier d'un parti ou d'un candidat indépendant afin que la population puisse se fier à une information crédible.

Motion #MoiAussi

Motion demandant un amendement au *Code d'éthique et de conduite des membres du Conseil de la ville et des Conseils d'arrondissement* pour traiter des inconduites sexuelles

Attendu que la prise de conscience collective mondiale, entraînée par le mot-clic #MoiAussi, a accéléré la dénonciation sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels de toutes formes d'inconduites et d'agressions sexuelles, vague qui a également bouleversé le Québec au cours de la dernière année;

Attendu qu'il est de la responsabilité de la Ville d'assurer un environnement de travail sécuritaire à ses employé.e.s et ses élu.e.s ainsi que de prévenir les situations pouvant mener à des inconduites sexuelles;

Attendu que les élu.e.s doivent être tenu.e.s aux plus hauts standards éthiques puisque la légitimité des instances démocratiques en dépend;

Attendu qu'en décembre 2017 un sondage mené par La Presse canadienne auprès des élu.e.s de l'Assemblée nationale du Québec a révélé que près des deux tiers des répondantes (63 %) affirment avoir subi une ou plusieurs formes d'inconduite sexuelle dans l'exercice de leurs fonctions d'élu.e.s.

Attendu que la Ville de Montréal s'est dotée en 2010 d'un *Code d'éthique et de conduite des membres du Conseil de la ville et des Conseils d'arrondissement* (« *Code d'éthique* ») et qu'il est essentiel de faire évoluer celui-ci en fonction des enjeux de société;

Attendu que le *Code d'éthique* ne renferme aucune règle déontologique traitant des inconduites sexuelles des élu.e.s;

Attendu que la Commission de la présidence procède actuellement à la révision du *Code d'éthique*;

Attendu que la Ville de Montréal devrait s'inspirer du *Code de conduite en matière de harcèlement sexuel* adopté à l'Annexe II du *Règlement de la Chambre des communes* pour prévenir, définir et mettre en place des mesures auprès des député.e.s en cas d'inconduite;

Attendu que la Ville de Montréal doit avoir une politique de tolérance zéro en matière d'inconduites et de harcèlements sexuels;

Il est proposé par Marie-Josée Parent, conseillère de ville du district Champlain-L'Île-des-Sœurs

Appuyé par Lionel Perez, chef de l'Opposition officielle et Frantz Benjamin, Conseiller de la Ville du district Saint-Michel :

Que la Ville de Montréal mandate la Commission de la présidence afin qu'elle ajoute au *Code d'éthique* un chapitre sur les inconduites sexuelles entrant en vigueur au plus tard le 1er avril 2018;

Que ledit chapitre sur les inconduites sexuelles :

- (a) définisse l'« inconduite sexuelle » afin que le terme inclue, notamment, les harcèlements, attouchements et tout autre comportement répréhensible;
- (b) mette en place les méthodes de dénonciation;
- (c) assure des mesures de protection des victimes; et
- (d) inclut toute autre clause pour donner suite à cette motion;

Que la Ville de Montréal exige à l'ensemble des élu.e.s qu'ils/elles suivent une formation obligatoire sur la question des inconduites sexuelles suite à l'adoption des modifications au *Code d'éthique*.

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2018

Motion demandant l'encadrement de l'usage du cannabis dans les lieux publics

Attendu que le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-45 sur la légalisation du cannabis lequel entrera en vigueur en juillet 2018;

Attendu que le projet de loi 157 n'interdit pas la consommation du cannabis sur le domaine public, c'est-à-dire dans les rues, les parcs (à l'exception des aires et terrains de jeux pour enfants) et les lieux extérieurs;

Attendu que les États de Washington, du Massachusetts, du Colorado et les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont interdit la consommation du cannabis dans les lieux publics;

Attendu que le gouvernement québécois reconnaît les compétences des villes en matière de sécurité publique, et ainsi, leur permet d'adopter des restrictions quant à l'usage du cannabis;

Attendu que la Ville de Montréal possède un règlement sur la paix et l'ordre qui interdit à une personne se trouvant dans un endroit public de consommer de l'alcool sur le domaine public sauf en certaines circonstances spécifiques;

Attendu que la Société canadienne de pédiatrie et la Fédération médicale étudiante du Québec recommandent de restreindre l'usage du cannabis dans les lieux publics à l'instar de l'alcool;

Attendu que la consommation de cannabis chez les personnes de 15 ans et plus est passée de 12% à 15%, entre 2008 et 2014-15 selon l'Institut de la statistique du Québec;

Attendu que l'interdiction de consommation du cannabis dans les lieux publics permettrait d'éviter la banalisation de sa consommation tout en protégeant les jeunes de l'exposition à la fumée secondaire, qui a été démontrée comme nocive;

**Il est proposé par Abdelhaq Sari, conseiller de ville du district Marie-Clarac,
Appuyé par Lionel Perez, chef de l'Opposition officielle et Christine Black, mairesse de Montréal-Nord;**

Que la Ville de Montréal modifie son Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, pour interdire à partir du 1^{er} juillet 2018 (ou à partir de la date de la légalisation du cannabis) de consommer ou d'absorber du cannabis sur le domaine public, soit dans les rues, ruelles, trottoirs, parcs ou autres lieux publics, à l'exception des endroits spécifiquement prévus à cet effet ou suite à l'adoption d'ordonnance le permettant.

Motion pour la création de mesures d'hébergements d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements périphériques

Attendu que pour l'hiver 2017-2018, Montréal dispose de 925 places d'hébergement d'urgence pour accueillir les hommes, les femmes et les jeunes en situation d'itinérance, presque toutes situées dans l'arrondissement Ville-Marie;

Attendu que les ressources actuelles sont très sollicitées et que la création de nouvelles places d'hébergement d'urgence permettra de répondre aux besoins des personnes itinérantes, notamment lors des grands froids hivernaux;

Attendu que plusieurs quartiers périphériques connaissent des indices de défavorisation économique et sociale élevés et donc que la précarité domiciliaire y est également un enjeu;

Attendu que le nombre de maisons de chambres et de logements sociaux est également significativement moins élevé dans les arrondissements périphériques;

Attendu que de grandes distances entre les ressources disponibles pour venir en aide aux personnes en situation d'itinérance et le quartier d'origine de ces personnes peuvent contribuer à leur déracinement vers le centre-ville de Montréal, phénomène accentuant la période de désaffiliation sociale et de marginalisation;

Attendu que le gouvernement provincial a dévoilé en décembre 2017 son *Plan d'action gouvernemental sur l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, lequel prévoit des investissements pour les personnes en situation d'itinérance, notamment la construction de logements sociaux;

Attendu que le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 et l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal 2013-2017 arrivent tous deux à échéance;

**Il est proposé par Benoit Langevin, Conseiller de la Ville dans le district de Bois-de-Liesse,
Appuyé par Christine Black, Mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord,**

Que la Ville de Montréal s'assure de répondre aux besoins de lutte en itinérance présents dans les arrondissements et quartiers périphériques :

a) en y finançant la création de places d'hébergement d'urgence;

b) en y priorisant les projets de construction de maisons de chambres et de logements sociaux.

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2018

Motion en faveur de la création du Bureau de l'ingénieur général

Attendu qu'en octobre 2017, le Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (SPSPEM), regroupant les ingénieurs de la Ville de Montréal, a proposé la mise en place d'un *Bureau de l'ingénieur général*;

Attendu que la Ville de Montréal prévoit des dépenses d'environ 2,9 milliards de dollars pour les infrastructures routières et souterraines dans son *Programme triennal d'immobilisations 2016-2018*;

Attendu que le *Bureau de l'ingénieur général* pourrait collaborer et venir compléter le travail du *Bureau de l'inspecteur général*, mais que le *Bureau de l'ingénieur général* serait plus à même d'analyser les questions techniques entourant non seulement l'attribution d'un contrat, mais aussi sa réalisation;

Attendu qu'aucune instance indépendante de vérification des contrats d'ingénierie n'est en place présentement pour contrôler la qualité des techniques, des travaux et des matériaux dans une optique de pérennité et de limitation des coûts;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la Ville de maintenir un rôle stratégique dans la planification des travaux et donc de favoriser la rétention d'experts internes de haut niveau en ingénierie;

Il est proposé par Mme Patricia R. Lattanzio, conseillère de la Ville du district de Saint-Léonard Est,

Appuyé par M. Richard Guay, conseiller de la Ville du district de La-Pointe-aux-Prairies :

Que la Ville de Montréal crée un *Bureau de l'ingénieur général* ayant pour mission d'effectuer une vigie et d'évaluer le choix des techniques et des pratiques utilisées par la Ville, de surveiller le déroulement des travaux d'infrastructures, de veiller au contrôle de la qualité des matériaux, d'estimer les coûts liés aux grands projets ainsi que de planifier les grands chantiers dans une optique de limitation des coûts;

Que le *Bureau de l'ingénieur général* ait des pouvoirs d'enquête administrative indépendante de l'administration municipale, des pouvoirs de recommandations en matière d'ingénierie et d'infrastructures ainsi que des pouvoirs d'application des recommandations.

Motion - non-partisane

22 janvier 2018

Article 65.06

Motion pour soutenir le projet de loi S-238 visant à interdire l'importation de nageoires de requin au Canada.

Attendu qu'en 1994 le gouvernement du Canada a interdit, dans les eaux de pêche canadiennes et pour les bateaux immatriculés au Canada qui pêchent à l'extérieur de la zone économique exclusive du Canada, l'enlèvement des nageoires de requin, pratique qui consiste à couper en mer les nageoires d'un requin vivant et à y jeter le reste du requin;

Attendu que la population canadienne est de plus en plus consciente des effets dévastateurs de cette pratique et du déclin des espèces de requins dans les eaux canadiennes et à l'échelle mondiale qui en découle, et qu'elle appuie les mesures prises pour mettre fin à cette pratique et assurer la conservation, la gestion et l'exploitation responsables des requins;

Attendu que l'importation de nageoires de requin n'est pas justifiable au vu du déclin marquant des espèces de requins et de la diminution des populations de requins partout dans le monde;

Attendu que le projet de loi S-238 présenté par l'honorable sénateur Michael MacDonald lequel propose d'amender la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial en interdisant l'importation au Canada de nageoires de requin a fait l'objet d'une deuxième lecture le 13 juin 2017;

Attendu que le conseil municipal de Toronto a adopté, lors de son assemblée du 27 d'avril 2017, une motion proposée par la conseillère Kristyn Wong-Tam et appuyée par le conseiller Glenn Baeremaker, visant à soutenir l'adoption rapide du projet de loi S-238;

**Il est proposé par Marvin Rotrand
Appuyé par Sue Montgomery**

Que le conseil municipal manifeste au premier ministre du Canada et au Gouvernement du Canada, son soutien au projet de loi S-238 visant à interdire l'importation de nageoires de requin au Canada.

Que le conseil municipal demande au greffier de la Ville de transmettre cette motion au premier ministre du Québec et demande au Gouvernement du Québec d'envisager l'interdiction de la vente de nageoires de requin ainsi que de la vente de produits alimentaires à base de nageoires de requin dans la province de Québec.

Que le conseil municipal demande au greffier de la Ville de transmettre cette motion à la Fédération canadienne des municipalités, l'exhortant à faire valoir son soutien au projet de loi S-238 auprès du gouvernement du Canada.



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation



Dossier # : 1176758001

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'eau potable , Division de l'ingénierie , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Exercer l'option de prolongation pour une période de douze (12) mois du contrat accordé à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau.

Il est recommandé :
d'exercer l'option de prolongation de douze (12) mois du contrat accordé à Keops Technologies inc., rétroactivement au 25 novembre 2017, pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-11-23 11:02

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1176758001

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'eau potable , Division de l'ingénierie , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Exercer l'option de prolongation pour une période de douze (12) mois du contrat accordé à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau.

CONTENU

CONTEXTE

La plate-forme "Plant Information" (PI) d'OSIsoft a été implantée dans les trois (3) directions (Direction de l'eau potable, Direction de l'épuration des eaux usées et Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau) du Service de l'eau pour archiver les données en provenance de différents systèmes d'acquisition et de contrôle de données (SCADA) qui supportent l'opération des usines, des stations de pompage et des réseaux. À l'aide de cette plate-forme, le Service de l'eau souhaite développer différents outils d'analyse et d'aide à la décision opérationnelle ainsi que d'automatiser ses rapports de production en lien avec les suivis réglementaires.

Le contrat de services professionnels était prévu pour une durée initiale de deux (2) ans avec la possibilité d'exercer une prolongation de douze (12) mois ou jusqu'à épuisement des crédits. Les crédits disponibles sont de l'ordre de 980 000 \$, taxes incluses. Exercer l'option de prolongation de douze (12) mois portera la date de fin du contrat au 25 novembre 2018. La prolongation du contrat de la firme Keops Technologies inc, sans coût additionnel, ni augmentation de la valeur du contrat, permet de terminer les projets en cours, pour les trois (3) directions du Service de l'eau.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG15 0707 - 26 novembre 2015 - Accorder un contrat à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau pour une somme maximale de 1 049 573 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14534 (3 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à exercer l'option de prolongation de douze (12) mois du contrat accordé à Keops Technologies inc. sans dépense additionnelle ni augmentation de la valeur du contrat, conformément à l'article 5 des clauses administratives particulières du document d'appel d'offres.

Le budget du contrat n'étant pas épuisé, il s'agit pour la Ville de se prévaloir de l'option de renouvellement mentionnée au paragraphe précédent, et ce, aux mêmes termes et conditions prévus au contrat.

JUSTIFICATION

Cette prolongation permet de compléter les mandats suivants :

MANDATS	DEP	DGSRE	DEEU
Amélioration des rapports - Opération	x	x	x
InfoSicos			x
Météo code			x
Tableaux de bord opérationnels	x	x	x
Gestion et suivi des produits chimiques dans les usines	x		x
Intégration d'un outil d'entrée manuelle (PI Manual Logger)	x		
Mise en place d'outils pour plates-formes mobiles (PI Vision)	x	x	x

Les mandats identifiés sont des mandats clés. Ils permettent aux différentes directions du Service de l'eau d'améliorer leurs processus opérationnels et ainsi de fournir un meilleur service aux citoyens. Cela dit, cette liste n'est pas fermée et d'autres mandats pourraient être confiés à la firme.

Ces services professionnels sont prévus pour une durée de douze (12) mois ou jusqu'à épuisement des crédits.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun impact financier supplémentaire n'est prévu par rapport au contrat initial.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'optimisation des processus de gestion de l'eau permet de répondre à l'une des priorités du *Plan d'action Montréal durable 2016-2020*, relativement à l'eau potable, celle de réduire de 20 % l'eau potable produite par les usines de Montréal par rapport à 2011.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les impacts sont les suivants si la prolongation du contrat n'est pas autorisée:

- la production des rapports sur la qualité de l'eau exigés par le Ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pourrait être retardée;
- les différentes directions du Service de l'eau n'auront pas toutes les outils d'aide à la décision nécessaires pour améliorer les processus opérationnels.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil d'agglomération: janvier 2018
Fin du contrat: novembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Dominique DEVEAU, Service de l'eau
Richard FONTAINE, Service de l'eau
Martin PAGÉ, Service des technologies de l'information
Marie DESORMEAUX, Service des communications
Sophie VOYER, Service des communications
Guy ARNOULD, Service des technologies de l'information
Christophe PART, Service de l'eau
Élisa RODRIGUEZ, Service de l'approvisionnement

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 22 novembre 2017
Dominique DEVEAU, 21 novembre 2017
Richard FONTAINE, 21 novembre 2017
Martin PAGÉ, 21 novembre 2017
Guy ARNOULD, 21 novembre 2017
Christophe PART, 21 novembre 2017
Élisa RODRIGUEZ, 21 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Qiong FAN
Analyste en informatique

Tél : 514 872-5443
Télécop. : 514 868-4275

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-21

Christian MARCOUX
Chef de division Ingénierie

Tél : 514 872-3483
Télécop. : 514 872-8146

Caroline TURCOTTE
Chef de section

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

André MARSAN
Directeur de l'eau potable
Tél : 514 872-5090
Approuvé le : 2017-11-21

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Chantal MORISSETTE
Directrice
Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-11-23

Montréal

Service de l'approvisionnement
Direction générale adjointe – Services institutionnels
255, boulevard Crémazie Est, 4^e étage, bureau 400
Montréal (Québec) H2M 1M2

PAR TÉLÉCOPIE

Le 29 août 2017

Monsieur Guy Cyr
Keops Technologies inc.
1100-1155, boul. Henri-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 3A7

Télécopieur : 514 876-3664

**Objet : Prolongation de contrat
Appel d'offres n° 15-14534
Services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour
l'évolution de la plateforme PI dans le cadre du Service de l'eau**

Monsieur,

Par la présente, la Ville de Montréal vous signifie son intention de recommander la prolongation du contrat pour l'appel d'offres n°15-14534. Cette option est définie à la clause 6 des « Clauses administratives particulières » du cahier des charges de l'appel d'offres cité en objet.

Sous réserve des autorisations relevant des autorités compétentes, la prolongation du contrat serait effective pour une période de 12 mois, et ce, selon les termes et conditions de votre soumission présentée le 16 septembre 2015 dans le cadre de l'appel d'offres 15-14534.

Nous vous serions gré de bien vouloir nous signifier vos intentions par courriel à bur_soumissions@ville.montreal.qc.ca au plus tard le 11 septembre 2017 afin que nous puissions compléter les processus administratifs confirmant la prolongation du contrat.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

J'accepte la prolongation :

GUY CYR
Nom en majuscules et signature

30 août 2017
Date

Je refuse la prolongation :

Nom en majuscules et signature

Date

Elisa Rodriguez

Élisa Rodriguez
Agente d'approvisionnement II

Courriel : erodriguez@ville.montreal.qc.ca
Tél. : 514 872-5506
Télec : 514 872-9693

ER/id

Service de l'eau
Direction de l'eau potable
1555, Carrie-Derick
Montréal (Québec) H3C 6W2

Le 3 novembre 2017

Monsieur Guy Cyr
Keops Technologies inc.
1100-1155, boul. Henri-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 3A7

Objet : Condition de prolongation de contrat
Appel d'offres no 15-14534
Services professionnels en automatisation, informatique industrielle et
télécommunication pour l'évolution de la plateforme PI du Service de l'eau

Monsieur,

Le Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal vous a signifié son intention de recommander la prolongation du contrat pour l'appel d'offres no 15-14534 le 29 août 2017 par télécopie. Vous avez accepté la demande de prolongation le 30 août 2017.

Cependant, la prolongation du contrat d'un an n'est pas encore effective, puisque nous devons obtenir, au préalable, l'approbation du conseil d'agglomération. Veuillez noter que cette approbation ne peut être obtenue avant la fin du contrat, puisqu'aucun conseil d'agglomération ne siège en période d'élection. Si les instances décisionnelles sont favorables à la prolongation du contrat, la Ville de Montréal vous enverra une communication officielle en guise de confirmation. Soyez avisé que sans cette communication, le contrat prendra fin le 25 novembre 2017.

Sous réserve de ce qui précède, nous vous informons que notre intention est de recommander à une prochaine séance du conseil d'agglomération, la prolongation du contrat avec effet rétroactif au 25 novembre 2017.

Par conséquent, soyez avisé que tant que la prolongation n'aura pas été approuvée par le conseil d'agglomération, tout travail entrepris ou services rendus après le 25 novembre 2017 ne pourra pas être payé par la Ville de Montréal.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



André Marsan
Directeur
Direction de l'eau potable

- c. c. M. Richard Fontaine, directeur, Direction de l'épuration des eaux usées
M. Christian Marcoux, chef de division ingénierie, Direction de l'eau potable
M^{me} Elisa Rodriguez, agente d'approvisionnement, Service de l'approvisionnement



(1)

Dossier # : 1177619005

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79\$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de Déménagement des effectifs de l'Hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier / Approuver l'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192) majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28\$ à 928 871,53\$, avec taxes et avant contingences - Contrat 14824

Il est recommandé

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 306 631.79 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels et des incidences liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de Déménagement des effectifs de l'Hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier;
2. d'approuver un projet **d'addenda no 1** modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et associés (CG17 0192), majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061.28\$ à 928 871.53\$, avec taxes et avant contingences - Contrat 14824;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAI **Le** 2017-12-11 11:21

Signataire : Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1177619005

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79\$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de Déménagement des effectifs de l'Hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier / Approuver l'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192) majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28\$ à 928 871,53\$, avec taxes et avant contingences - Contrat 14824

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de restauration et de mise aux normes de l'Hôtel de ville, le bâtiment doit être complètement vidé de ses occupants. Pour ce faire, nous devons effectuer des travaux au bâtiment Lucien-Saulnier afin de permettre d'y aménager les effectifs de l'Hôtel de ville. La Ville a octroyé, en mai 2017, un contrat à Beaupré Michaud et Associés Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour le projet Réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier et de son annexe, situé au 85 et 155 rue Notre-Dame Est.

La valeur dudit contrat de services professionnels est basée sur une estimation préliminaire du coût des travaux identifiés dans le document intitulé « Programme des travaux » daté du 15 mai 2017 élaboré à l'interne au sein de la Division des projets corporatifs du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI), incluant l'estimation initiale (classe D_20% à 100%) du coût des travaux de 5 M\$ (avant taxes et contingences) fondé sur un énoncé général des exigences, sur des rapports d'expertises ainsi que sur des hypothèses.

La remise des plans et devis complétés à 50% qui comprennent les conceptions de tous les systèmes et sous-systèmes les plus importants, le résultat de toutes les études ainsi que des consultations auprès des autorités concernées par la sécurité-incendie et le patrimoine, permettent de valider à 8 M\$ le coût des travaux (avant taxes et contingences) qui requièrent impérativement d'être réalisés au préalable pour relocaliser les activités et les effectifs de l'Hôtel de ville dans l'édifice Lucien-Saulnier.

Aucune modification à la portée du mandat des services professionnels n'a été apportée

depuis le début de la prestation. Par contre, comme le contrat de services professionnels est basé sur un coût de travaux sous-évalué et que les professionnels sont payés selon la méthode du pourcentage, les fonds réservés aux professionnels sont insuffisants.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17-0192

Accorder un contrat de services professionnels à Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés pour le réaménagement de l'Édifice Lucien-Saulnier, situé au 85-155 Notre-Dame Est, pour une somme maximale de 943 767,51 \$, taxes incluses

CG17-0372

Accorder un contrat de services professionnels à la firme Beaupré Michaud et Associées Architectes pour des services professionnels en architecture, en ingénierie (électromécanique, charpente et civil) ainsi que pour des services professionnels de divers consultants afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la mise aux normes et à la certification LEED de l'Hôtel de ville (0001) - Contrat 15193, pour un montant maximal de 7 344 658,32 \$, taxes incluses

CG16-0545

Approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de 630 René-Lévesque West Property Co., pour un terme de 9 ans à compter du 1^e juin 2017, des espaces aux 1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e étages de l'immeuble sis au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, d'une superficie d'environ 94 795 pieds carrés, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 35 333 296,01 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail - Dépense totale pour ce projet de 38 838 895,14 \$, taxes incluses.

CE15-1902

Autoriser une dépense de 154 103,87 \$, taxes incluses, pour réaliser la gestion des coûts dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe, mise aux normes, restauration patrimoniale et certification LEED de l'Hôtel de ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant, et d'approuver un projet de convention par lequel GLT+ inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 146 765,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14711, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à augmenter le montant du contrat de services professionnels de Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés pour le réaménagement de l'Édifice Lucien-Saulnier en fonction de la majoration estimée de coûts de construction, et ce, afin de couvrir les travaux de maintien d'actifs nécessaires à l'obtention du permis de travaux.

JUSTIFICATION

La portée des travaux du projet «Relocalisation temporaire des effectifs de l'Hôtel de ville dans l'édifice Lucien-Saulnier» vise à « adapter l'aménagement du bâtiment » pour permettre d'y relocaliser temporairement (période d'environ 30 mois) les effectifs et les activités de l'Hôtel de ville. Lors de l'élaboration des études de conception avec l'équipe de professionnels, certains éléments prévus au programme des travaux ont une plus grande portée que ce qui avait été estimé en début de projet.

Respect des exigences de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) concernant la sécurité incendie (détection-incendie; gicleurs; issues de secours)

Le projet doit faire l'objet d'une demande de dérogation auprès de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ). Les interventions recommandées par notre équipe de professionnels sont significativement plus importantes que ce qui avait préalablement été anticipé. En effet, la vétusté du bâtiment et le changement d'usage nécessaire pour les nouvelles fonctions du bâtiment nous obligent à prendre action pour la sécurité des occupants et nous obligent à mettre aux normes les dispositifs de sécurité incendie.

Respect des exigences du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) concernant le patrimoine (fenestration; maçonnerie; boiseries; ferblanterie)

Le bâtiment a le statut d'immeuble patrimonial classé. Le MCCQ est une partie prenante dans ce dossier et doit autoriser toute intervention tant à l'extérieur du bâtiment qu'à l'intérieur de celui-ci. Certains travaux d'entretien aux éléments d'enveloppe étaient inclus au programme des travaux. Le MCCQ a exigé, à la lumière de l'analyse des conditions existantes, qu'une plus grande partie des éléments d'enveloppe soient inclus dans la portée, et ce, afin de préserver les éléments patrimoniaux existants d'ici à ce qu'une campagne plus importante de restauration soit mise en place.

L'obtention du permis de travaux de l'édifice Lucien-Saulnier est conditionnelle au respect des exigences de la RBQ et aux exigences du MCCQ. Les interventions identifiées lors de l'élaboration des plans et devis sont attribuables à l'état de désuétude de l'édifice Lucien-Saulnier et doivent être réalisées de toute façon pour maintenir l'état physique du bâtiment, et ce, indépendamment de son occupation temporaire par l'Hôtel de ville. Il n'est donc pas possible d'isoler ces travaux pour un autre projet ou de retarder leur réalisation à une phase ultérieure.

Plusieurs alternatives ont été analysées afin d'abaisser le coût des travaux et certains éléments du programme, considérés non essentiels, ont été retirés du projet. Les éléments de maintien d'actifs seront financés via l'Entente MCQ-SMVT sur le patrimoine culturel québécois (subvention) et le programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux.

Les consultants suivants ont participé à l'analyse du projet afin de s'assurer des données les plus réalistes possibles et le bon déroulement des processus de validation :

- GLT + : Analyse de risques pour proposer des mesures de mitigation des risques qui ont été mises en place dans le cadre du projet;
- Technorm : Spécialiste en réglementation (codes et normes) pour analyser et proposer des interventions conformes et préparer la demande de dérogation auprès de la RBQ;
- GLT + : Économiste de la construction afin de valider les coûts de projet en adéquation avec les conditions du marché de la construction.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Nos études ont démontré que le coût des travaux devait être augmenté à 8 M\$ (avant taxes et contingences). Ce budget de travaux a été établi en collaboration avec les professionnels et contre vérifié par un économiste de la construction indépendant de l'équipe de conception.

Cette hausse du coût des travaux a pour effet de rehausser de 24,5 % le montant des

honoraires du contrat de services professionnel octroyé à Beaupré Michaud et Associés Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés, dont le montant de 746 061.28\$ serait porté à 928 871.53\$ (écart de 182 810.25\$, avec taxes et avant contingences). Les détails sont présentés dans le tableau ci-bas. L'augmentation des honoraires professionnels dans le présent dossier n'est due qu'à la révision à la hausse du coût estimé des travaux au sens de la convention. Comme les services de base sont payables sur la base d'un pourcentage du coût estimé des travaux à la phase de conception, les honoraires y afférents doivent être augmentés. Il n'y a aucune modification à la nature ou à la portée des services requis. Les honoraires liés aux services payables selon la méthode du forfait en vertu de la convention demeurent inchangés.

	Honoraire taxes incluses
Services de base	
• Architecture : service de base (5% de 3 M\$ additionnels + tx)	172 462.50\$
• Électromécanique : service de base (7% de 0 M\$ additionnels + tx)	0.00\$
• Charpente et civil : service de base (6% de 150 000\$ additionnels + tx)	10 347.75.00\$
TOTAL des services de base (avant taxes)	182 810.25.00\$
% d'augmentation du contrat	24,5%
	Honoraire taxes incluses
Contingences	
• 15% des services additionnels (182 810.25\$) pour coordonner les demandes de changement potentielles en cours de chantier	27 421.54\$
• Service d'une expertise en codes et normes : Technorm	27 200.00\$
• Service en éclairage des salles de conseil : CS Design	18 300,00\$
• Relevés additionnels pour éléments patrimoniaux	6 900.00\$
TOTAL des contingences (tx. incluses)	79 821.54\$

Aussi, considérant les délais de réalisation du chantier et l'impact direct de ce projet préalable au projet de l'Hôtel de ville, nous souhaitons prévoir dès maintenant l'enlèvement du mobilier modulaire présent dans le bâtiment ainsi que son alimentation électrique afin que le chantier puisse débuter dès que l'octroi sera autorisé en mars prochain. C'est pour cette raison que des incidences additionnelles sont incluses à cette présente demande.

	Coût taxes incluses
Incidences	

Retirer l'alimentation électrique des postes de travail laissés en place	10 000.00\$
Démonter et entreposer les postes de travail laissés en place	33 000.00\$
Tests de grattage de peinture aux fenêtres	1 000.00\$
TOTAL des incidences (tx. incluses)	44 000.00\$

La dépense totale à autoriser est de 306 631.79\$, taxes incluses. Les contingences de (79 821.54\$, taxes incluses) serviront à couvrir des imprévus qui pourraient survenir en cours de chantier, tels que des problèmes de décontamination ou des obstacles non détectés lors des coupes exploratoires dans ce type de bâtiment patrimonial, ainsi qu'aux frais d'expertises complémentaires nécessaires dans le cadre du projet.

Les incidences générales de 44 000.00 \$, (taxes incluses) serviront à l'enlèvement du mobilier modulaire et de son alimentation électrique afin que le chantier puisse débiter dès l'octroi du contrat.

Le coût total maximal des dépenses additionnelles autorisées de 306 631.79\$ sera assumé comme suit :

De ce montant, un montant maximal de 187 965.13\$ sera financé par le règlement d'emprunt de compétence municipale 15-075 - «Travaux de rénovation de l'Hôtel de ville de Montréal».

Un montant maximal de 118 666.41\$ sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération RCG 15-009 - «Travaux de rénovation de l'Hôtel de ville de Montréal».

Cette dépense sera assumée à 61,3 % par la ville centre et 38,7 % par l'agglomération. Elle est planifiée être répartie ainsi : 90% au courant de l'année 2018 et 10% au courant de l'année 2019

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les principes de la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal, adoptée en 2009 par le SGPI, ainsi que les directives écologiques associées seront respectés.

Le projet s'inscrit dans une démarche globale liée au développement durable par la protection et la mise en valeur du patrimoine. Aussi, les ressources archéologiques seront intégrées aux plans et devis si nécessaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Tout retard dans la mise en oeuvre de ce projet aura pour effet de retarder le déménagement des occupants de l'Hôtel de ville et ainsi retarder le début des travaux majeurs de restauration patrimoniale, mise aux normes et certification LEED prévus dans l'Hôtel de ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication a été élaborée en accord avec le Service des communications.

Une démarche en gestion du changement est en cours de développement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conception 100% 15 déc. 2017

AO construction : Janvier 2018

Octoi de contrat de const. Mars 2018

Travaux : Mai 2018 à mars 2019

Déménagement HDV : Avril-Mai 2019

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Rasha HOJEIGE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Liette CHARLAND, Service de la mise en valeur du territoire

Rasha HOJEIGE, Service des affaires juridiques

Lecture :

Rasha HOJEIGE, 11 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rachel DÉSORMEAUX
Conceptrice des aménagements

Tél : 514 872-0192

Télécop. : 514 295-8763

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-07

Isabelle BONNEAU
c/d gestion de projets immobiliers

Tél : 514-872-7853

Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Jean BOUVRETTE
Directeur par intérim

Tél :

Approuvé le : 2017-12-11

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI

Tél : 514 872-1049

Approuvé le : 2017-12-11

Dossier # : 1177619005

Unité administrative responsable :

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs

Objet :

Autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79\$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de Déménagement des effectifs de l'Hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier / Approuver l'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192) majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28\$ à 928 871,53\$, avec taxes et avant contingences - Contrat 14824

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



Addenda.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Rasha HOJEIGE
Avocate
Tél : 514-280-2609

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Marie-Andrée SIMARD
Notaire, chef de division
Tél : 514-872-8323
Division : Droit contractuel

ADDENDA 1

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M^e Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

Ci-après appelée la « Ville »

ET : **BEAUPRÉ MICHAUD ET ASSOCIÉS ARCHITECTES**, société d'architectes, ayant sa principale place d'affaires au 3981 boul. St-Laurent, bureau 605, Montréal (QC) H2W 1Y5, agissant et représentée par Menaud Lapointe, architecte associé, déclarant lui-même être associé et être expressément autorisé à agir aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

N^o d'inscription T.P.S. : 122 030 828
N^o d'inscription T.V.Q. : 1007 437 508

Ci-après appelée l' « **Architecte** » ou le
« **Coordonnateur** »

ET : **NCK INC.**, personne morale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1200 avenue McGill College, bureau 100, Montréal (Qc) H3B 4G7, agissant et représentée par Roger Nicolet, ingénieur président, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

N^o d'inscription T.P.S. : 827 191 206
N^o d'inscription T.V.Q. : 1217 127 145

Ci-après appelée l' « **Ingénieur** »

ET : **MARTIN ROY ET ASSOCIÉS**, personne morale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1805, chemin Oka, Deux-Montagnes (Qc) J7R 1N3, agissant et représentée par Martin Roy, ingénieur associé, dûment autorisé aux fins des tel qu'il le déclare;

N^o d'inscription T.P.S. : 804 929 875
N^o d'inscription T.V.Q. : 1211 710 353

Ci-après appelée l' « **Ingénieur** »

ATTENDU QU'un appel d'offres public (17-151718) a été tenu du 6 au 29 mars 2017 afin de retenir les services professionnels d'une équipe de conception (architecte et ingénieurs);

ATTENDU QUE la Ville a approuvé, par la résolution CG17 0192 adoptée par le conseil d'agglomération, à sa séance du 18 mai 2017, la conclusion d'une convention de services professionnels pour la fourniture de services d'architecture et d'ingénierie pour le Réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier avec les Cocontractants, (ci-après, la « Convention initiale »);

ATTENDU QUE le montant maximal d'honoraires payables en vertu de la Convention initiale était de 746 061.28 \$, taxes incluses (excluant le budget de contingences);

ATTENDU QU'en vertu de la Convention initiale, les services de base de l'Architecte et de l'Ingénieur sont payables selon la méthode du pourcentage du coût des travaux décrite dans ladite Convention initiale;

ATTENDU QUE le Coût estimé des travaux au sens de la Convention initiale a été révisé à la hausse, ce qui entraîne une augmentation des honoraires payables pour les services de base de l'Architecte et de l'Ingénieur;

ATTENDU QUE le montant maximal d'honoraires payables en vertu de la Convention initiale doit conséquemment être majoré d'une somme de 182 810.25 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite Politique aux Cocontractants;

ATTENDU QU'en vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. L'article 5.1 de la Convention initiale est remplacé par le suivant :

5.1 HONORAIRES

En contrepartie de l'exécution par l'Architecte et l'Ingénieur de leurs obligations, la Ville s'engage à leur verser un montant maximal de NEUF CENT VINGT-HUIT MILLE HUIT-CENT SOIXANTE ET ONZE DOLLARS ET CINQUANTE-TROIS CENTS (928 871.53\$), incluant toutes taxes applicables sur les biens et services (T.P.S. et T.V.Q.), et excluant les contingences.

2. Tous les autres termes et conditions de la Convention initiale modifiée demeurent inchangés.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À LA DATE INDICUÉE EN REGARD DES SIGNATURES CI-APRÈS :

Le ^e jour de 2018

VILLE DE MONTRÉAL

Par : Yves Saindon, greffier

Le ^e jour de 2018

BEAUPRÉ MICHAUD ET ASSOCIÉS ARCHITECTES

Par : Menaud Lapointe, architecte associé

Le ^e jour de 2018

NCK INC.

Par : _____
Roger Nicolet, ingénieur et président

Le ^e jour de 2018

MARTIN ROY ET ASSOCIÉS

Par : Martin Roy, ingénieur et président

Cet addenda a été approuvé par la résolution _____.

Dossier # : 1177619005

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79\$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de Déménagement des effectifs de l'Hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier / Approuver l'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associées Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192) majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28\$ à 928 871,53\$, avec taxes et avant contingences - Contrat 14824

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1177619005 - information comptable.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre-Luc STÉBEN
 Préposé au budget - Service des finances -
 Point de service HDV
Tél : 514 872-1021

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Cathy GADBOIS
 Chef de section

Tél : 514 872-1443
Division : Service des finances - Point de service HDV



Dossier # : 1175843001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 1
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Projets du MTQ - échangeurs Turcot et Dorval, autoroutes 25 et 40
Projet :	-
Objet :	Ratifier le cadre de collaboration conclu entre la Ville de Montréal et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la préparation de plans et devis et la réalisation de travaux des ouvrages municipaux et autoriser une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour les travaux afférents

Il est recommandé :

1. de ratifier l'entente intervenue entre le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour permettre la réalisation par le Ministère de travaux municipaux demandés par la Ville de Montréal dans le cadre du projet Turcot;
2. d'autoriser à cette fin une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation par le MTMDET des travaux demandés par la Ville de Montréal;
3. d'autoriser le directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à signer tout document déposé par le MTMDET pour paiement de ces travaux;
4. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel - cette dépense sera assumée à 70% par l'agglomération et 30 % par la Ville de Montréal.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-11 09:56

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1175843001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 1
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Projets du MTQ - échangeurs Turcot et Dorval, autoroutes 25 et 40
Projet :	-
Objet :	Ratifier le cadre de collaboration conclu entre la Ville de Montréal et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la préparation de plans et devis et la réalisation de travaux des ouvrages municipaux et autoriser une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour les travaux afférents

CONTENU

CONTEXTE

Le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a entrepris les travaux de réfection des infrastructures de l'échangeur Turcot. Dans le cadre de ce vaste chantier certains travaux sont prévus par le Ministre à l'égard des infrastructures municipales qui doivent être déplacées ou solidifiées pour permettre les travaux du Ministre. La Ville de Montréal souhaite profiter de l'intervention du Ministre pour faire exécuter, par l'Entrepreneur retenu par le Ministre, des travaux qui visent à optimiser la durabilité et la performance de ses infrastructures. Ces travaux sont appelés «Travaux afférents» dans le contexte du contrat intervenu entre le Ministre et l'entrepreneur KPH Turcot. Il est clair que la réalisation des travaux afférents de la Ville par le Ministre génère des avantages opérationnels et économiques pour la Ville et le Ministre. La Ville et le MTMDET ont conclu en 2014 un cadre de collaboration relatif à la conception et la réalisation des travaux municipaux prévus dans le cadre du contrat conception-construction accordé par le Ministre pour la réalisation des travaux du Projet Turcot. Dans le cadre de cette entente, la Ville a le pouvoir de demander des changements au Ministre afin que les travaux relatifs aux infrastructures municipales soient faits en conformité avec nos exigences ou besoins. Ces travaux municipaux sont réalisés par l'entrepreneur du MTMDET, soit KPH Turcot.

Un budget de 10 000 000 \$ serait nécessaire pour permettre à la Ville de payer le Ministre pour la conception et la construction de travaux afférents.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE17 xxxx, à venir : Ratifier l'entente intervenue entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal visant la collaboration en ressources professionnelles municipales dans le cadre du projet Turcot, pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2021, pour une somme maximale de 4 200 000 \$, et approuver le document intitulé « Marché ».

CE15 0338, 4 mars 2015: Ratifier l'entente intervenue entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal visant la collaboration en ressources professionnelles municipales dans le cadre du projet Turcot, pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015, pour une somme maximale de 3 700 000 \$, et approuver le document intitulé « Marché ».

CG12 0236, 21 juin 2012 : Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 19 100 000 \$ afin de financer les interventions municipales afférentes à la réalisation du projet de reconstruction du complexe Turcot.

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à ratifier le cadre de collaboration Ville-MTMDet pour permettre la réalisation par le Ministère de travaux afférents, soit de travaux demandés par la Ville afin de consolider et d'optimiser les infrastructures municipales qui seront construites dans le cadre du projet Turcot. Les demandes de la Ville peuvent porter, sans s'y limiter, sur l'optimisation des infrastructures d'égout ou d'aqueduc, de systèmes intelligents de transports ou d'aménagements urbains.

La nature des travaux afférents comprend principalement :

- les honoraires professionnels requis pour modifier les plans et devis pour permettre la réalisation des ouvrages municipaux;
- les frais et honoraires pour des études;
- la surveillance des travaux;
- la réalisation des «Travaux afférents au Projet Turcot» et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

JUSTIFICATION

Des travaux municipaux sont et seront réalisés par le MTMDet dans le cadre du complexe Turcot. Alors que l'entrepreneur est en place, la Ville désire saisir l'opportunité d'optimiser et de consolider le réseau municipal. Si la Ville ne saisit pas cette opportunité, elle devra attendre la fin des travaux Turcot en 2020, démolir les ouvrages nouvellement construits par le Ministère pour réaliser ses propres travaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les dépenses allouées pour les travaux afférents sont des dépenses en immobilisations et sont prévues au projet Complexe Turcot (39710).

Selon la nature des travaux à réaliser par le MTMDet pour la Ville de Montréal, les imputations budgétaires seront réparties comme suit:

- pour tous travaux dans la rue Notre-Dame Ouest , et qui visent l'optimisation des infrastructures et qui sont de compétence d'agglomération, un budget de 4 000 000 \$ sera alloué
- pour tous travaux de compétences corporatives, un budget de 3 000 000 \$ sera alloué
- pour tous les autres travaux de compétences d'agglomération un budget de 3 000 000 \$ sera alloué.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux afférents au Projet Turcot visent à assurer la pérennité des infrastructures municipales et une optimisation des dépenses publiques.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si la Ville ne met pas en œuvre des interventions municipales jugées nécessaires alors que le projet du MTMDET est en cours, un retard de son échéancier ainsi que les coûts de réalisation devront être revus à la hausse.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune intervention de communication n'est requise dans ce dossier.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Janvier 2018 : approbation de l'entente par les autorités municipales.
2017-2020 Demandes de changements des exigences techniques du projet Turcot par la Ville de Montréal afin d'optimiser les infrastructures municipales.
2018-2021 Réalisation des travaux afférents demandés par la Ville par le MTMDET.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Sophie COUTURE
Chef de section

Tél : 514-872-1773
Télécop. : 514-872-1945

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-08-17

James BYRNS
Chef de Division Grands Projets Portefeuille #
1

Tél : 514-868-4400
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855

Approuvé le : 2017-12-08



DIRECTION GÉNÉRALE
REÇU LE

14 AVR. 2014

Québec, le 8 avril 2014

Monsieur Alain Marcoux
Directeur général
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
4^e étage, suite 4.127
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Directeur général,

C'est avec plaisir que je vous retourne un exemplaire signé du cadre de collaboration pour la préparation des plans et devis et la réalisation des travaux en mode conception-construction (volet 2) du projet Turcot.

Nous vous confirmons que les responsabilités réciproques en matière d'entretien et de gestion de certaines infrastructures aux limites d'emprises seront discutées dans le cadre de négociations à venir au cours des prochains mois.

Je profite de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration reçue de la part de l'équipe des grands projets de la Ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique Savoie

p. j. 1

**CADRE DE COLLABORATION POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA
RÉALISATION DES TRAVAUX RELATIFS AUX OUVRAGES MUNICIPAUX DANS LE
CADRE DES TRAVAUX EN MODE CONCEPTION-CONSTRUCTION (VOLET 2) DU
PROJET TURCOT**

Définitions

Dans la présente entente, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

Appel de propositions : désigne l'appel d'offres émis relativement au Projet C-C le 10 avril 2013, tel que modifié par addenda.

Appel de qualification : désigne l'appel de candidatures émis relativement au Projet C-C le 5 décembre 2011, tel que modifié par addenda.

Certificateur indépendant : personne engagée conjointement par le MTQ et le Fournisseur afin d'exercer un droit de regard et d'objection sur un ensemble spécifique d'activités, de biens livrables et d'obligations du Fournisseur. Cette personne est entre autres chargée d'émettre les attestations portant sur la conception d'ensemble du Projet C-C, sur les conceptions préliminaires, les conceptions détaillées ainsi que les réceptions provisoires et les réceptions définitives.

Contrat C-C : le contrat à intervenir entre le Ministre et le Fournisseur à l'égard du Projet C-C pour sa réalisation en mode conception-construction.

Éléments payables : les éléments du Projet C-C énumérés dans le Contrat C-C et dont l'avancement sert à calculer la valeur achevée cumulative admissible et la valeur achevée mensuelle admissible aux fins de l'établissement des paiements mensuels versés par le Ministre au Fournisseur.

Fournisseur : le Soumissionnaire sélectionné à la suite de l'appel de Propositions qui conclut le Contrat C-C avec le Ministre.

Ministre : le ministre des Transports du Québec.

Ouvrages municipaux : Ouvrages construits par le Fournisseur dans le cadre du Contrat C-C et transférés à la Ville à la fin des travaux (se référer à l'annexe A pour la liste et à l'annexe B pour le plan de localisation des Ouvrages municipaux)

Projet C-C : l'ensemble des activités relatives à la conception et la construction des Infrastructures du Projet C-C, incluant le maintien de la circulation, la démolition des structures existantes ainsi que toutes les activités connexes que le Fournisseur doit accomplir.

Représentant de la Ville : toute personne désignée par le Comité de direction du projet Turcot de la Ville, y compris le personnel administratif ou technique mandaté en soutien au dit représentant.

Ville : la Ville de Montréal ainsi que ses arrondissements concernés.

Mise en contexte

Le Ministre et la Ville conviennent qu'il est requis de mettre en place un processus de collaboration dans le cadre du projet Turcot pour la préparation des documents d'Appel de propositions et des plans et devis, et la réalisation ainsi que la réception des Ouvrages municipaux. Cette démarche a comme objectif de faciliter la planification des ressources municipales qui seront affectées pour assurer une collaboration adéquate lors de ces étapes.

Le projet Turcot comporte deux volets principaux. Le volet 1 concerne les travaux réalisés en mode conventionnel, c'est-à-dire sous la gérance de projet effectuée directement par le Ministre; ce volet est évalué à près de 400 000 000 \$. Le volet 2 (objet du Contrat C-C) concerne, quant à lui, les activités du projet Turcot attribuées à un Fournisseur selon un mode de réalisation conception-construction; ce volet vise la majeure partie des infrastructures à concevoir et à construire.

La présente entente vise le volet 2.

Processus d'approvisionnement du volet 2 (projet C-C)

Ce processus d'approvisionnement se fait en deux étapes, soit un Appel de qualification lancé à l'international, suivi d'un Appel de propositions auprès des candidats qui se sont qualifiés lors de la première étape.

Le Ministre a la responsabilité de préparer les documents de l'Appel de propositions qui permettront d'octroyer un contrat au Fournisseur pour la mise en œuvre des travaux selon le mode conception-construction.

À la suite du lancement de l'Appel de qualification et à l'analyse des candidatures reçues, l'annonce des candidats qualifiés a été faite le 3 août 2013. Selon le souhait de la Ville, le Ministre a accepté que celle-ci participe à la préparation de certains volets de l'Appel de propositions, dont plus spécifiquement les suivants :

- Exigences en matière de gestion des impacts sur la mobilité et le milieu (eau, air, bruit);
- Exigences en matière d'intégration urbaine et architecturale.

Préparation de l'Appel de propositions

Trois ressources/spécialistes de la Ville ont eu accès aux textes spécifiques concernant les volets mentionnés ci-haut, après avoir complété avec succès le processus de vérification des conflits d'intérêts réels ou apparents et avoir signé les engagements de confidentialité.

Par l'intermédiaire de ces ressources, la Ville a fourni au Ministre ses commentaires et demandes de modifications. Dans la mesure du possible, le Ministre en a tenu compte et les a

intégrés dans les exigences de l'Appel de propositions.

Réalisation du projet CC / Procédure de certification et d'attestation

Conformément au Contrat C-C, le Fournisseur a l'obligation de suivre une procédure de certification et d'attestation qui comprend entre autres les étapes suivantes :

- Conception d'ensemble (équivalent à un avant-projet définitif pour l'ensemble du Projet C-C);
- Conception préliminaire (pour chacune des parties d'ouvrage appelées Éléments payables);
- Conception détaillée (pour chacune des parties d'ouvrage appelées Éléments payables);
- Degré d'avancement des travaux (établi en fonction des Éléments payables);
- Achèvement (excluant cependant les Éléments payables relatifs aux Ouvrages municipaux et aux ouvrages ferroviaires);
- Réceptions provisoire et définitive par « éléments spécifiques » (regroupement d'Éléments payables) correspondant aux Ouvrages municipaux et aux ouvrages ferroviaires;
- Ouverture partielle d'ouvrages (le cas échéant);
- Réceptions provisoire et définitive générales.

Pour chacune des étapes, le Fournisseur prépare et fournit au Certificateur indépendant et au Ministre les certificats pertinents accompagnés des documents, demandes et avis en appui.

La Ville et le Ministre conviennent que lorsqu'un certificat concerne un Ouvrage municipal, la Ville participe, avec le Ministre, à l'analyse de ces documents. Étant donné que le Ministre, conformément au Contrat C-C, dispose de 10 jours ouvrables pour remettre ses commentaires au Certificateur indépendant et au Fournisseur, il est entendu que la Ville dispose d'un délai de 8 jours ouvrables, pour remettre ses commentaires par écrit au Ministre; ce dernier les fera suivre au Fournisseur et au Certificateur indépendant. Dans le cas de questions spécifiques suffisamment complexes, advenant que la Ville ne puisse faire ses commentaires dans le délai imparti, elle peut faire une demande écrite pour justifier cette prolongation du délai et le Ministre avise alors le Fournisseur et le Certificateur indépendant, à l'intérieur des délais qui lui sont accordés pour examen.

Le Certificateur indépendant n'émet une attestation ou des avis qu'après analyse de l'ensemble des documents en appui, dont les commentaires de la Ville et du Ministre, à condition que ceux-ci aient été transmis à l'intérieur des délais prescrits. Le Certificateur indépendant n'est pas lié par les commentaires reçus par la Ville ou par le Ministre.

Demandes de changements aux exigences techniques

La Ville doit transmettre par écrit au Ministre toute demande de modifications qu'elle souhaite voir apportée aux exigences techniques du Contrat C-C, incluant des modifications entraînant des délais au projet ou des déboursés additionnels. Cette demande doit être motivée quant à la nature des changements et doit comprendre un engagement de la Ville à payer le coût de ces changements. Toute demande de modification doit être autorisée par le Ministre. À défaut d'une telle autorisation, la nature et les paramètres du projet sont maintenus.

Les demandes de modifications approuvées par le Ministre sont par la suite acheminées par celui-ci au Fournisseur, conformément aux modalités et délais prévus dans le Contrat C-C. À titre informatif, l'extrait pertinent du projet du Contrat C-C est reproduit à l'annexe C.

Procédure de revue

Le Contrat C-C prévoit que certains documents ou certaines questions doivent être soumis au Ministre dans le cadre de la Procédure de revue. La Procédure de revue se décline elle-même en deux procédures : la Procédure d'examen ou la Procédure de consentement. Le Ministre, dans les 15 jours ouvrables (pour la Procédure d'examen) ou les 20 jours ouvrables (pour la Procédure de consentement) suivant la réception des documents soumis, doit analyser, consentir et retourner au Fournisseur une copie de ces documents portant la mention « reçu », « reçu avec commentaires » ou « à resoumettre » selon le cas dans le cadre de la Procédure d'examen ou « accepté », « accepté avec commentaire » ou « refusé », selon le cas dans le cadre de la Procédure de consentement.

C'est ainsi que plusieurs documents préparés par le Fournisseur, dont le programme de gestion de la conception, le programme de gestion de la construction, le plan de gestion de la mobilité spécifique et détaillée, les plans d'éclairage, ou autre documentation pourront également être revus par la Ville dans le cadre de la Procédure de revue.

Étant donné que le Ministre dispose de 15 ou de 20 jours ouvrables selon le cas (Procédure d'examen ou Procédure de consentement) pour émettre sa réponse au Fournisseur, il est entendu que la Ville dispose d'un délai de 12 ou de 17 jours ouvrables respectivement, pour remettre ses commentaires par écrit au Ministre; ce dernier les fera suivre au Fournisseur.

Inspection des Ouvrages municipaux

La présence du Représentant de la Ville est requise, et, si nécessaire, celle des principaux intervenants concernés de la Ville, lors des essais particuliers ou des étapes de vérification préalables. La présence de ces représentants de la Ville est obligatoire lors des visites d'inspection des Ouvrages municipaux en prévision de leurs réceptions provisoire ou définitive par le Certificateur indépendant. Le Ministre et le Certificateur indépendant prendront en considération les commentaires formulés par le Représentant de la Ville à ces occasions.

Approbation formelle de la Ville : à la fin du processus d'examen et de revue des travaux pour chacun des Éléments payables la concernant, la Ville produira au Ministre une lettre explicite confirmant son accord ~~sans réserve~~ vis-à-vis de la construction effectuée dudit Ouvrage municipal.

Pouvoir d'audits

Le Ministre peut évaluer la performance des activités du Fournisseur relativement à l'atteinte de la conformité aux exigences du Contrat C-C par la tenue d'audits externes des activités, incluant des audits de systèmes et des audits de produits livrés. Ces audits externes permettent au Ministre d'obtenir des preuves et de les évaluer de manière objective à l'égard des obligations du Fournisseur en vertu du Contrat C-C, dont notamment les obligations techniques et les dispositions prévues aux systèmes de gestion et aux politiques, aux processus et aux procédures qui en découlent.

Le Ministre peut réaliser des audits externes à tout moment pendant la période du Contrat C-C.

La Ville pourra participer, avec le Ministre, à tous les audits concernant les Ouvrages municipaux.

Surveillance des travaux

La surveillance des travaux est de la seule responsabilité du Fournisseur qui émet les Certificats de conformité en rapport avec les divers Éléments payables et les documents en appui. Sur la base de ces documents et des commentaires de la Ville et du Ministre, le Certificateur indépendant émet les attestations du certificateur indépendant qu'il remet au Fournisseur et au MTQ. Le Certificateur indépendant est responsable de s'assurer que la qualité de l'ouvrage conçu et réalisé est conforme aux exigences techniques du Contrat C-C et aux engagements techniques du Fournisseur.

Pour éviter toute ambiguïté lors de la réalisation des travaux, le Fournisseur et le Certificateur indépendant ne répondent qu'aux demandes formulées par le Ministre en ce qui concerne des travaux additionnels. Toute demande en ce sens doit être transmise au Ministre, conformément à la rubrique « Demandes de changements aux exigences techniques » du présent document.

Les parties déclarent avoir pris connaissance et compris les présentes et signent, en double exemplaire, comme suit :

Ville de Montréal

Par : Alain Marcoux, directeur général

À Montréal

Ce 5^e jour du mois mars de l'an deux mille quatorze



Directeur général

Ministre des Transports

Par : Dominique Savoie, sous-ministre

À Québec

Ce 4^e jour du mois avril de l'an deux mille quatorze



Sous-ministre

ANNEXE A

Liste des Ouvrages municipaux (Éléments spécifiques)

Ouvrages municipaux		
Éléments spécifiques	Éléments payables	N ^{os} Éléments payables
Voies de service	Voie de service A1	2.R07
	Voie de service A2	2.R08
	Voie de service A3	2.R09
	Voie de service A4	2.R10
Angrignon	Bretelle Angrignon sud	2.R22
	Structure A5-2	2.S02
	Structure A5-3	2.S03
	Boulevard Angrignon	2.R11
	Mur de M9	2.M06
Lien A7	Rue A7	2.R12
Lien A8	Rue A8	2.R13
Richmond	Rue Richmond	2.R18
Bellevue	Avenue Brock	2.R17
	Boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue	2.R20
Notre-Dame Ouest	Rue Notre-Dame Ouest à l'ouest	2.R21
	Murs de M8	2.M05
Côte-Saint-Paul	Chemin de la Côte-Saint-Paul	3.R21
Pullman	Boulevard Pullman - partie sud	3.R23
	Rue Notre-Dame Ouest au Centre	3.R25
	Cul-de-sac Prud'homme	3.R26
	Mur du parc	3.M11
De La Vérendrye	Boulevard De La Vérendrye	4.R06
	Rue Eadie	4.R07
	Rue Roberval (Est)	4.R09
	Rue Roberval (Ouest)	4.R10
	Rue Saint-Patrick	4.R11
	Murs DLV	4.M07
Glen	Chemin Glen	5.R07

ANNEXE C

Contrat du Projet C-C

Annexe 10 – Procédure de modification

Partie 1

MODIFICATIONS DU MINISTRE

1.1 Généralités

Conformément aux dispositions de la présente annexe, le Ministre peut proposer au Fournisseur une Modification du ministre et lui demander d'y donner suite et de la mettre en œuvre.

Le Fournisseur n'est admissible à aucun paiement, indemnité ou prolongement de délai pour une Modification du ministre, sauf dans la mesure énoncée dans la Confirmation de la modification du ministre prévue à la présente annexe.

1.2 Procédure de demande d'une Modification du ministre

Si le Ministre souhaite proposer une Modification du ministre, le Ministre donne un avis (**un « Avis de modification du ministre »**) au Fournisseur indiquant :

- 1.2.1 la nature, l'envergure et les détails de la Modification du ministre qu'il souhaite faire évaluer, de façon suffisamment précise pour permettre au Fournisseur de préparer, calculer et remettre une Évaluation de la modification du ministre conformément aux dispositions ci-après prévues;
- 1.2.2 la date d'achèvement souhaitée, le cas échéant, de la Modification du ministre (laquelle doit être une date raisonnable compte tenu de la nature de la Modification du ministre);

1.3 Évaluation de la modification du ministre

1.3.1 Le Fournisseur remet une évaluation préliminaire écrite au Ministre des effets importants de l'Avis de modification du ministre sur le Projet C-C dans les dix Jours ouvrables suivant la remise de l'Avis de modification du ministre (ou, sur demande du Fournisseur, à une date ultérieure acceptable au Ministre, les deux parties agissant de façon raisonnable dans les circonstances). Si le Fournisseur, agissant raisonnablement, est d'avis que la Modification du ministre proposée :

- a) serait techniquement impossible ou affecterait de manière préjudiciable la capacité du Fournisseur d'exécuter les Activités sans pouvoir faire l'objet d'une compensation en vertu de la présente annexe;
- b) serait contraire aux Lois et règlements ou aux Règles de l'art;

- c) serait dangereuse ou aurait un effet préjudiciable sur la santé ou la sécurité des Usagers ou du public;
- d) entrainerait la révocation ou l'annulation d'une Autorisation ou exigerait l'obtention d'une nouvelle Autorisation et qu'en dépit de ses efforts raisonnables, le Fournisseur ou le Ministre serait incapable d'obtenir cette Autorisation; ou
- e) entrainerait des conditions additionnelles à une Autorisation qui ne pourraient être rencontrées par le Fournisseur;

le Fournisseur peut faire valoir ces motifs lorsqu'il remet son évaluation préliminaire au Ministre et demander l'annulation de l'Avis de modification du ministre. Dans les dix Jours ouvrables suivant la remise de l'évaluation préliminaire du Fournisseur, le Ministre avise le Fournisseur par écrit s'il : (i) annule l'Avis de modification du ministre ou (ii) souhaite procéder avec celui-ci de la manière prévue ci-après. À défaut de transmettre un avis dans ce délai, le Ministre est réputé avoir annulé l'Avis de modification du ministre. Si le Ministre avise le Fournisseur qu'il souhaite procéder avec l'Avis de modification du ministre, sous réserve du droit du Fournisseur de soumettre un Différend au Mode de règlement des différends, le Fournisseur remet une déclaration écrite au Ministre (une « **Évaluation de la modification du ministre** ») dans les 20 Jours ouvrables suivant la réception de l'avis de procéder (ou, sur demande du Fournisseur, à une date ultérieure acceptable au Ministre, les deux parties agissant de façon raisonnable dans les circonstances), qui comporte les éléments prévus aux alinéas 1.3.2 et 1.3.3 ci-après :

1.3.2 Le Fournisseur inclut dans son Évaluation de la modification du ministre un relevé détaillé des éléments suivants :

1.3.2.1 Une Offre ferme de prix déterminée en conformité avec les sous-alinéas a) à c) ci-dessous, laquelle est exprimée d'une part, i) en un paiement unique payable à une date devant être convenue entre les parties et d'autre part, ii) en paiements mensuels qui, lorsque le Ministre l'exige, sont intégrés aux Composantes et Sous-composantes des Éléments payables et à une nouvelle Courbe de paiements. Le prix de l'Offre ferme doit être déterminé en conformité avec les Lois et règlements applicables et présenté sous l'une des formes suivantes, tel que cela est prévu au *Règlement sur les contrats des travaux de construction des organismes publics*, c. C-65.1, r.5 :

- a) un prix forfaitaire ventilé qui tient compte de la majoration prévue ci-dessous; ou
- b) lorsque la nature de la Modification du ministre ne permet pas un prix forfaitaire ventilé, un prix déterminé en application des prix unitaires convenus par les parties; ou

- c) lorsque la nature de la Modification du ministre ne permet ni un prix forfaitaire ventilé, ni l'application des prix unitaires, un prix déterminé par cumul du coût de la main d'œuvre, des matériaux et de l'équipement liés à la Modification du ministre, majoré tel que prévu ci-dessous. Le coût de la main d'œuvre, des matériaux et de l'équipement correspond aux coûts réels du Fournisseur et des sous-traitants sur les éléments applicables décrits à l'Appendice 1 de la présente annexe.

Toute majoration prévue à l'Offre ferme de prix pour les frais généraux, les frais d'administration et les profits ne peut, conformément aux Lois et règlements applicables, excéder les proportions suivantes :

- (i) 15 %, lorsque la Modification du ministre est exécutée par un Membre du groupe contractant; ou
- (ii) 10% pour le Fournisseur et 15% pour le sous-traitant, lorsque la Modification du ministre est exécutée par un sous-traitant qui n'est pas un Membre du groupe contractant.

- 1.3.2.2 une évaluation de toute réduction prévue des coûts du Fournisseur qui pourrait découler de la Modification du ministre, le cas échéant, laquelle doit être appliquée en totalité au bénéfice du Ministre;
- 1.3.2.3 une liste des Autorisations ou des modifications aux Autorisations existantes devant être obtenues (y compris les Autorisations relevant du ministre) avant que la Modification du ministre ne puisse être effectuée ou mise en œuvre, ainsi que le coût relié pour autant que ce coût ne soit pas couvert par le sous-alinéa 1.3.2.1 ci-dessus, avec un échéancier pour l'obtention de celles-ci;
- 1.3.2.4 une évaluation détaillée de tout retard ou délai anticipé dans l'achèvement des Travaux et de l'effet prévu de la Modification du ministre sur l'Échéancier du Projet C-C, cette évaluation étant soumise à la détermination du Ministre conformément à l'alinéa 10.7.5 du Contrat du Projet C-C;
- 1.3.2.5 si la mise en œuvre de la Modification du ministre entraîne, de l'avis du Fournisseur, un report d'une Date contractuelle sous la responsabilité du Fournisseur à une date ultérieure, une déclaration du Fournisseur quant à la possibilité d'accélérer les Travaux afin d'éliminer ou d'atténuer le délai et, dans la mesure du possible, l'évaluation par le Fournisseur des coûts d'une telle

accélération pour autant que ce coût ne soit pas couvert par le sous-alinéa 1.3.2.1;

- 1.3.2.6 dans le cas où le Fournisseur est d'avis raisonnable que la mise en œuvre de la Modification du ministre pourrait empêcher le Fournisseur de respecter les Obligations techniques ou toute autre disposition du Contrat du Projet C-C, les détails sur la façon d'atténuer un tel effet et l'évaluation des coûts, le cas échéant, de cette atténuation pour autant que ce coût ne soit pas couvert par le sous-alinéa 1.3.2.1 ou, le cas échéant, une description raisonnablement détaillée de la Modification du ministre qui pourrait en découler;
- 1.3.2.7 une description raisonnablement détaillée de tout autre effet négatif ou de tout effet bénéfique prévu sur la capacité du Fournisseur de se conformer aux dispositions du Contrat du Projet C-C ou d'exécuter les Activités et dans le cas d'un effet négatif, les propositions d'atténuation de cet effet négatif;
- 1.3.2.8 les détails raisonnables relatifs à tout nouveau terrain auquel le Fournisseur doit accéder afin de mettre en œuvre la Modification du ministre;
- 1.3.2.9 l'échéancier proposé par le Fournisseur pour la mise en œuvre de la Modification du ministre;
- 1.3.2.10 le calendrier de paiements mensuels proposé, si le Ministre choisissait cette option de paiement plutôt que celle du paiement unique ainsi que, lorsque le Ministre en fait la demande, une proposition de nouvelle Courbe de paiements; et
- 1.3.2.11 tout autre renseignement exigé de façon raisonnable par le Ministre afin de lui permettre d'évaluer adéquatement cette Évaluation de la modification du ministre.

1.3.3 Le Fournisseur inclut dans l'Évaluation de la modification du ministre une déclaration confirmant les éléments énoncés au présent alinéa 1.3.3, accompagnée de renseignements supplémentaires suffisants pour démontrer à la satisfaction du Ministre que :

- 1.3.3.1 le Fournisseur a fait preuve de tous les efforts raisonnables, y compris l'utilisation de soumissions ou d'offres concurrentielles lorsqu'appropriée, afin de minimiser les coûts réclamés au Ministre et de maximiser toute réduction des coûts dont pourrait bénéficier le Ministre;
- 1.3.3.2 tous les coûts inclus dans l'Offre ferme de prix proposée par le Fournisseur se limitent aux montants réels qui découlent directement de la Modification du ministre, que ces coûts

n'auraient pas été engagés n'eût été cette Modification du ministre et que ces coûts seront payés par le Fournisseur ou facturés à celui-ci sans aucun frais indirect, frais généraux, frais d'administration, profits ou autre majoration sauf, lorsqu'applicables, pour les pourcentages de majoration permis au sous-alinéa 1.3.2.1 ci-dessus;

- 1.3.3.3 tous les coûts compris dans l'Offre ferme tiennent compte, selon le cas : (i) des taux horaires applicables sur le marché libre des fournisseurs de services similaires à ceux exigés pour la mise en œuvre de la Modification du ministre, (ii) de toute modification apportée aux Obligations techniques et découlant de la Modification du ministre et (iii) de tous les frais raisonnables que le Fournisseur a engagés relativement à l'examen de l'Avis de modification du ministre et de la documentation soumise relativement à la Modification du ministre.

1.4 Procédure suivant la remise d'une Évaluation de la modification du ministre

- 1.4.1 Le Ministre, dans les 15 Jours ouvrables suivant la réception d'une Évaluation de la modification du ministre (ou suivant le délai prolongé convenu entre le Fournisseur et le Ministre) avise le Fournisseur qu'il souhaite exercer l'une ou l'autre des options suivantes :

1.4.1.1 rencontrer le Fournisseur dans le but de s'entendre sur le prix de l'Offre ferme, auquel cas les dispositions du paragraphe 1.5 *Différend relatif au prix de l'Offre ferme* s'appliquent;

1.4.1.2 contester, pour des motifs raisonnables, un ou plusieurs éléments de l'Évaluation de la modification du ministre autre que le prix de l'Offre ferme (un « **Différend relatif à une modification** »), auquel cas les dispositions du paragraphe 1.6 *Différend relatif à une Modification du ministre* s'appliquent;

1.4.1.3 procéder quant à la Modification du ministre sur les bases établies dans l'Évaluation de la modification du ministre (une « **Confirmation de la modification du ministre** »), auquel cas les dispositions du paragraphe 1.7 *Confirmation de la modification du ministre* s'appliquent;

1.4.1.4 exiger des précisions ou plus de détails avant de prendre une décision relativement aux renseignements apparaissant dans l'Évaluation de la modification du ministre, auquel cas le Fournisseur fournit lesdits renseignements ou clarifications dans les 10 Jours ouvrables suivant un tel avis (ou, si les circonstances le requièrent, à une date ultérieure demandée par le Fournisseur et acceptable au Ministre); le présent alinéa 1.4.1 s'applique alors de nouveau, compte tenu des adaptations nécessaires, comme si la

réception de ces précisions ou de ces détails correspondait à la réception d'une Évaluation de la modification du ministre;

- 1.4.1.5 modifier l'Avis de modification du ministre, auquel cas, le Ministre émet un avis amendé comme s'il s'agissait d'un Avis de modification du ministre en vertu du paragraphe 1.2 *Procédure de demande d'une Modification du ministre*; toutes les dispositions applicables à l'Avis de modification du ministre s'appliquent alors à cet avis modifié, sauf en ce qui concerne le délai de remise des évaluations qui est alors réduit de 10 Jours ouvrables à 5 Jours ouvrables pour l'évaluation préliminaire et de 20 Jours ouvrables à 10 Jours ouvrables pour l'Évaluation de la modification du ministre, à moins que le Ministre juge qu'un délai additionnel ne soit requis en conséquence de la complexité des modifications apportées à l'Avis de modification du ministre initialement émis;
- 1.4.1.6 annuler la Modification du ministre proposée et l'Avis de modification relié (un « **Avis d'annulation** »); ou
- 1.4.1.7 émettre un Avis d'annulation et, à sa discrétion, faire exécuter tous les ouvrages compris dans cette Modification du ministre par sa propre main-d'œuvre (y compris les travailleurs journaliers dont les services sont retenus) ou par ses Contractants conformément aux alinéas 1.5.4 et 1.6.3.

À défaut par le Ministre de transmettre l'avis prévu au présent alinéa 1.4.1 dans le délai susmentionné, il est réputé avoir donné un Avis d'annulation.

1.5 Différend relatif au prix de l'Offre ferme

Au plus tard dans les 10 Jours ouvrables suivant les rencontres prévues à l'alinéa 1.4.1.1, le Ministre peut, selon le résultat des négociations :

- 1.5.1 émettre une Confirmation de la modification du ministre laquelle, si le Fournisseur et le Ministre sont parvenus à une entente, modifie le prix de l'Offre ferme prévu à l'Évaluation de la modification du ministre conformément à l'entente intervenue entre les parties; ou
- 1.5.2 émettre une Confirmation de la modification du ministre laquelle, si le Fournisseur et le Ministre ne sont pas parvenus à une entente, modifie le prix de l'Offre ferme prévu à l'Évaluation de la modification du ministre pour le remplacer, conformément au *Règlement sur les contrats des travaux de construction des organismes publics*, c. C-65.1, r.5., par le prix estimé par le Ministre. Le Fournisseur peut dénoncer au Ministre par écrit un Différend relativement au prix ainsi estimé par le Ministre dans les 15 Jours de l'émission de cette Confirmation de la modification du ministre. Sous réserve des dispositions du paragraphe 1.10 *Cas d'urgence ou de désaccord quant à une Modification du ministre*, cette dénonciation suspend les effets de la Confirmation de la modification du ministre jusqu'à ce qu'une décision

finale soit rendue. Dans ce cas, nonobstant toute disposition de l'Annexe 13 *Mode de règlement des différends*, les règles suivantes s'appliquent. Les parties doivent poursuivre les négociations en faisant appel au gestionnaire désigné par le Ministre conformément au règlement ci-dessus mentionné et au dirigeant désigné du Fournisseur, dans le but de résoudre en tout ou en partie le Différend. Si les parties ne peuvent résoudre le Différend conformément à ce qui précède, le Fournisseur ou le Ministre peut, conformément aux Lois et règlements applicables, soumettre le Différend aux tribunaux de droit commun. Le Ministre peut, à cette étape et à tout moment, transmettre un des avis prévus aux alinéas 1.5.3 ou 1.5.4, lequel aura pour effet d'annuler la Confirmation de la Modification du ministre. À défaut par le Fournisseur de dénoncer par écrit le Différend relativement au prix de l'Offre ferme dans les délais prévus au présent alinéa 1.5.2, il est réputé avoir accepté le prix estimé par le Ministre et inscrit dans la Confirmation de la modification du ministre; ou

1.5.3 émettre un Avis d'annulation; ou

1.5.4 émettre un Avis d'annulation et, à sa discrétion, faire exécuter tous les ouvrages compris dans cette Modification du ministre par sa propre main-d'œuvre (y compris les travailleurs journaliers dont les services sont retenus) ou par ses Contractants. Dans un tel cas, le Ministre prend les mesures nécessaires afin que les ouvrages soient exécutés de façon à minimiser les impacts sur les Activités. Le Fournisseur n'assume aucune responsabilité ou risque relativement à la réalisation de tels ouvrages compris dans la Modification du ministre et dans la mesure où cette dernière a des conséquences négatives sur la réalisation des Activités et que le Fournisseur en subit des Pertes, elle constitue un Événement donnant lieu à une indemnité et le Fournisseur soumet alors une évaluation de l'impact de ces travaux conformément à l'alinéa 1.6.3.

1.6 Différend relatif à une Modification du ministre

1.6.1 Dans les 15 Jours suivant un avis remis par le Ministre à l'égard d'un Différend relatif à une modification, conformément au sous-alinéa 1.4.1.2, chaque partie peut renvoyer le Différend relatif à une modification pour règlement en vertu du Mode de règlement des différends.

1.6.2 Dans les 10 Jours ouvrables suivant l'entente ou la décision finale relative à un Différend relatif à une modification mentionnée à l'alinéa 1.6.1, le Ministre soit i) remet une Confirmation de la modification du ministre et l'Évaluation de la modification du ministre est modifiée en conséquence de cette entente ou décision finale, ii) remet un Avis d'annulation ou iii) conformément aux dispositions du sous-alinéa 1.5.4 remet un Avis d'annulation et fait exécuter tous les ouvrages compris dans la Modification du ministre par sa propre main-d'œuvre ou par ses Contractants.

1.6.3 Si, conformément aux sous-alinéas 1.5.4 ou 1.6.2, le Ministre décide de faire exécuter certains ouvrages par sa propre main-d'œuvre ou par ses

Contractants, le Fournisseur soumet au Ministre, dans les 15 Jours ouvrables suivant la date de la remise de l'Avis d'annulation, s'il estime que ceux-ci pourraient avoir des conséquences négatives sur la réalisation des Activités et lui faire subir une Perte, l'Avis du fournisseur prévu à l'Annexe 14 *Événement donnant lieu à une indemnité*, dont le contenu doit être le même que celui prévu pour un Événement donnant lieu à une indemnité. L'ensemble de la procédure prévue à l'Annexe 14 *Événement donnant lieu à une indemnité* doit être respecté à l'égard de cette réclamation.

1.7 Confirmation de la modification du ministre

- 1.7.1 Une Confirmation d'une modification du ministre doit notamment confirmer spécifiquement le prix accepté par le Ministre et si le Ministre a choisi de compenser le Fournisseur au moyen du paiement forfaitaire unique ou au moyen des paiements mensuels, auquel cas il doit également confirmer le calendrier de paiements qui a été convenu.
- 1.7.2 Si le Ministre omet de délivrer une Confirmation de la modification du ministre dans les 10 Jours ouvrables suivant l'entente ou la décision sur un Différend relatif à une modification ou un Différend relatif au prix de l'Offre ferme, tel que prévu aux alinéas 1.5.1, 1.5.2 ou 1.6.2, il est réputé avoir remis un Avis d'annulation.
- 1.7.3 Dans le cas où des Autorisations ou modifications à des Autorisations existantes seraient exigées afin de mettre en œuvre une Modification du ministre, le Fournisseur ne prend aucune mesure liée à la mise en œuvre de la Modification du ministre jusqu'à leur obtention, sauf dans le cas où il est nécessaire de prendre de telles mesures afin de les obtenir. Si le Fournisseur (ou le Ministre, lorsqu'applicable), après avoir fait tous les efforts raisonnables, n'obtient pas ces Autorisations ou modifications à des Autorisations existantes dans les trois mois suivant l'émission d'une Confirmation d'une modification du ministre ou à l'intérieur de tout délai plus long fixé par le Ministre, le Ministre est réputé avoir remis un Avis d'annulation.

1.8 Effet d'une Modification du ministre

Une Confirmation de la modification du ministre a pour effet de modifier les Obligations techniques dans la mesure prévue par l'Évaluation de la modification du ministre, telle que confirmée ou amendée, le cas échéant, suite à toute entente ou décision rendue dans le cadre d'un Différend. Cette modification prend effet à compter de la date d'émission de la Confirmation de la modification du ministre.

1.9 Remboursement des coûts d'Évaluation de la modification du ministre

Lorsque le Ministre annule ou est réputé avoir annulé une Modification du ministre en vertu des alinéas 1.4.1, 1.5.3, 1.5.4 ou 1.6.2 de la présente Annexe 10 Procédures de modification, le Ministre paie une somme correspondant aux frais raisonnables que le

Fournisseur a engagés pour examiner la Modification du ministre, et le cas échéant, pour rédiger une Évaluation de la modification du ministre. Cette somme doit alors être inscrite au Rapport de paiements aux fins de son paiement par le Ministre.

1.10 Cas d'urgence ou de désaccord quant à une Modification du ministre

Si le Ministre l'exige, et ce, nonobstant tout Différend entre les parties, le Fournisseur doit procéder promptement à la Modification du ministre en conformité avec l'Avis de modification du ministre, sans que cela n'ait pour effet de faire perdre au Fournisseur ses droits de réclamation ultérieure dans la mesure où il s'est conformé aux exigences prévues à la présente annexe.

Dossier # : 1175843001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 1
Objet :	Ratifier le cadre de collaboration conclu entre la Ville de Montréal et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la préparation de plans et devis et la réalisation de travaux des ouvrages municipaux et autoriser une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour les travaux afférents

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[SIVT - 1175843001.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Danièle HANDFIELD
 Préposée au budget
Tél : 514 872-9547

Marie Claude Pierre
 514-868 3837
 Analyste Comptable

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-29

Maxime TETRAULT
 conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514-872-3712

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1176337001

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Logement social et aide aux sans-abri
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de vente pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires. N/Réf. : 31H12-005-1070-04

Il est recommandé :

1. d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de maison de chambres;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-07 11:09

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176337001

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Logement social et aide aux sans-abri
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de revente pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires. N/Réf. : 31H12-005-1070-04

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de la gestion et planification immobilière (le « SGPI ») a été mandaté par la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire (le « SMVT ») afin de faire l'acquisition d'un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau connu et désigné comme étant le lot 1 192 555 du cadastre du Québec, d'une superficie de 367,9 m² tel qu'illustré aux plans A et P ci-joints (l'« Immeuble »), appartenant à la Société québécoise des infrastructures (la « SQI »). Cette acquisition permettra de revendre cette propriété à un organisme communautaire pour la conversion de l'Immeuble en projet de logements sociaux et communautaires, soit une maison de chambres pour personnes seules avec soutien communautaire. La Direction de l'habitation estime que le projet devrait permettre la réalisation d'environ 23 chambres.

Comme l'Immeuble est présentement vacant et le restera pour une période variant entre 2 et 4 ans, le SGPI a déjà prévu un budget afin de maintenir le bâtiment en bon état jusqu'à sa revente.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0695 - 22 décembre 2016 - Approuver une promesse bilatérale d'achat et de vente par laquelle la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble situé au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour le prix de 1 155 000 \$, plus les taxes applicables, à des fins de revente pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires / Approuver un budget de 75 000 \$ annuellement pour l'entretien et la gestion de l'immeuble durant les 4 prochaines années.

DESCRIPTION

La promesse d'achat, précédemment approuvée par le conseil d'agglomération le 22 décembre 2016, était conditionnelle à la satisfaction par la Ville des titres de propriété et de la qualité des sols. Suite à la vérification diligente effectuée par la Ville, un montant de 118 700 \$ a été déduit du prix d'acquisition afin de tenir compte de la présence de contamination et des surcoûts potentiels reliés au dégarnissage. Ce montant a été établi par les experts de la firme ABS et validé par l'expert de la Direction de l'habitation de la Ville. Le présent sommaire décisionnel a pour but d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert l'Immeuble de la SQI, pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables.

JUSTIFICATION

Le SGPI recommande cette acquisition pour les motifs suivants :

- L'acquisition de l'Immeuble, de gré à gré, au prix de 1 036 300 \$ représente une opportunité pour la Ville sans recourir à l'expropriation.
- Le prix correspond à la valeur marchande, considérant la réglementation en vigueur.
- La réalisation de maisons de chambres est un engagement du Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017. L'administration municipale s'est engagée à soutenir la réalisation de 1 000 logements pour personnes vulnérables ou itinérantes, en particulier par des projets d'achat et de rénovation de maisons de chambres.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Selon l'opinion de la Division de l'évaluation du SGPI, la valeur marchande estimée de l'Immeuble oscille entre 1 100 000 \$ (2 989,94 \$/m² ou 277,78 \$/pi²) et 1 200 000 \$ (3 261,76 \$/m² ou 303,03 \$/pi²), plus les taxes applicables, alors que le prix négocié est de 1 155 000 \$ (3 139,44 \$/m² ou 291,66 \$/pi²). Suite à la vérification diligente effectuée par la Ville, le prix d'acquisition a été réduit à 1 036 300 \$ (2 816,80 \$/m² ou 261,69 \$/pi²), plus les taxes applicables, considérant des coûts de réhabilitation des sols et des surcoûts potentiels de dégarnissage.

Les sommes prévues pour la gestion et l'entretien ont déjà été approuvées par les instances.

Un virement de crédit sera effectué tel qu'indiqué à l'intervention du Service des finances.

Les crédits pour l'acquisition des terrains à des fins de revente sont prévus au Règlement d'emprunt RCG15-006 Acquisition de terrains à des fins de logements sociaux.

L'Immeuble sera revendu à un organisme communautaire, à être identifié ultérieurement par la Direction de l'habitation, qui s'occupera de la gestion de la future maison de chambres. Le prix de vente de cet Immeuble sera déterminé selon les paramètres définis par la *Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires*, adopté par le comité exécutif en février 2002 (CE02 0095).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En plus de répondre aux besoins d'une population démunie, la conversion de cet Immeuble en maison de chambres permettra la consolidation de la trame urbaine ainsi que l'utilisation des infrastructures municipales et des installations communautaires et de santé déjà en place.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

À défaut de donner suite à cette recommandation, la Ville de Montréal ne pourra acquérir cet Immeuble qui, à terme, permettra la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, soit une maison de chambres pour personnes seules avec soutien communautaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Signature promesse d'achat bilatérale : Janvier 2017
Période de vérification diligente : Janvier à avril 2017
Obtention des approbations du vendeur : Septembre 2017
Signature de l'acte de vente : Décembre 2017

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Michael TREMBLAY, Le Plateau-Mont-Royal
Nicole RODIER, Service de la gestion et de la planification immobilière
Marianne CLOUTIER, Service de la mise en valeur du territoire

Lecture :

Nicole RODIER, 13 février 2017
Marianne CLOUTIER, 8 février 2017
Michael TREMBLAY, 8 février 2017
Julia DAVIES, 8 février 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-02-07

Vincent LEBLANC-DIONNE
Conseiller en immobilier

Tél : 514 872-8529
Télécop. : 514 872-8350

Denis SAUVÉ
Chef de section

Tél : 514 872-2125
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

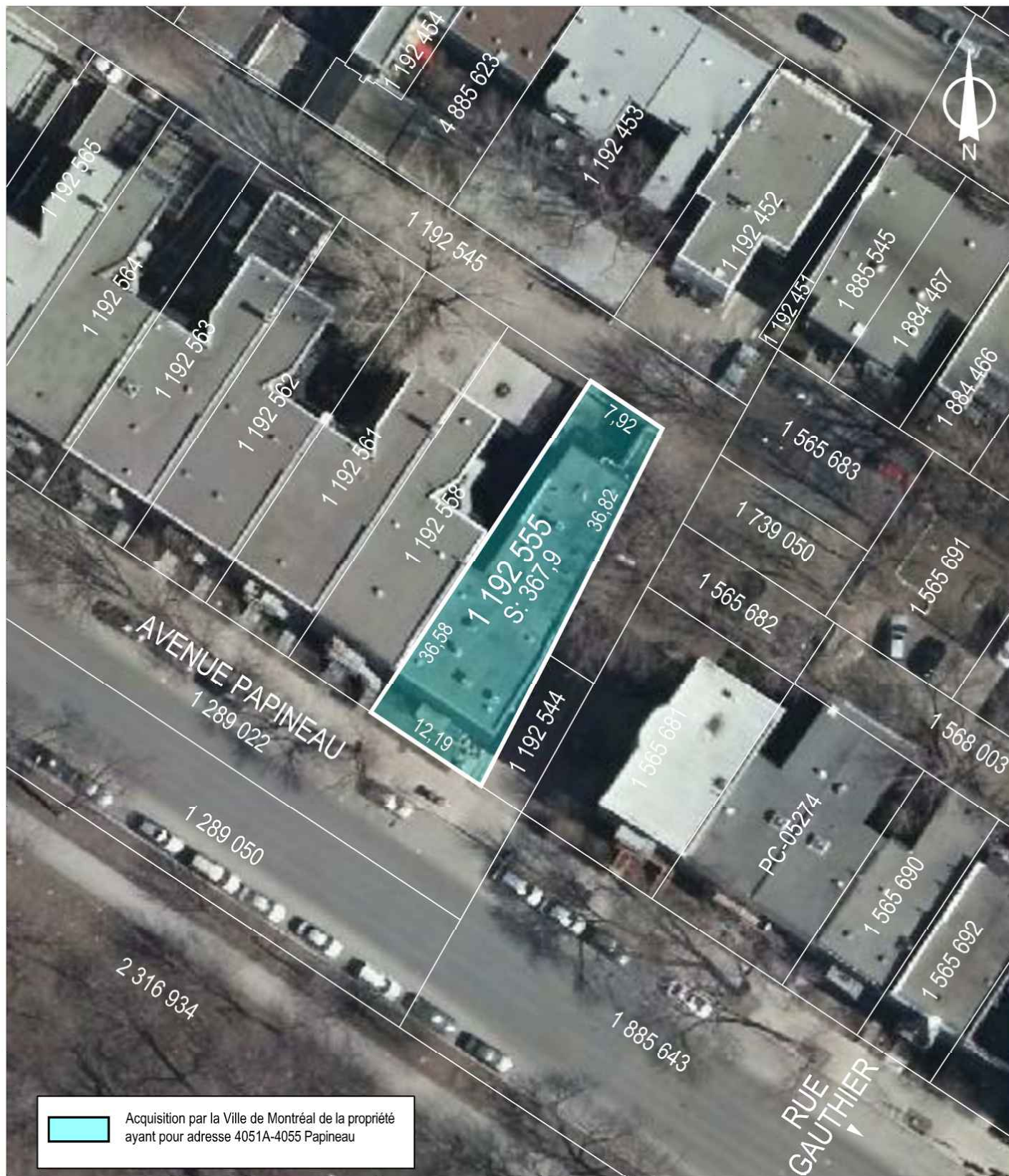
Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières et de la
sécurité

Tél : 514 868-3844
Approuvé le : 2017-12-05

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI

Tél : 514 872-1049
Approuvé le : 2017-12-05



SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET DE LA SÉCURITÉ
DIVISION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Plan P: plan de cadastre & orthophoto
Dossier: 31H12-005-1070-04
Dessinateur: LJC
Échelle: 1:500
Date: 31-08-2016

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement



Dossier # : 1176337001

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Objet :	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de revente pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires. N/Réf. : 31H12-005-1070-04

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous joignons le projet d'acte de vente donnant suite à la recommandation du service. Nous avons reçu confirmation de la représentante de la Société Québécoise des Infrastructures à l'effet qu'elle est d'accord avec ce projet d'acte. La présente transaction a été approuvée par le ministre de la Santé et des services sociaux en date du 24 novembre 2017 (numéro 2017-029).

N/D 17-000420

FICHIERS JOINTS



2017-11-20 Projet d'acte final.docxAutorisation ministérielle 2017-29.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Caroline BOILEAU
 notaire
Tél : 514-872-6423

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-30

Marie-Andrée SIMARD
 notaire et chef de division
Tél : 514-872-6423
Division : Droit contractuel

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le

DEVANT M^e **Caroline BOILEAU**, notaire à Montréal,
province de Québec, Canada.

C O M P A R A I S S E N T :

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES,
personne morale de droit public constituée par la *Loi sur les
infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3) étant aux droits de la
Société immobilière du Québec, avec qui la Corporation d'hébergement
du Québec avait été légalement fusionnée le premier (1^{er}) juillet deux
mille onze (2011), ayant son siège au 1075, rue de l'Amérique-
Française, 2^e étage, Québec, province de Québec, G1R 5P8, ici
agissant et représentée par _____, son
_____, dûment autorisé(e) à agir aux termes du
*Règlement sur la signature de certains documents de la Société
québécoise des infrastructures* lequel est adopté en vertu de l'acte 76
de ladite Loi.

Ci-après nommée le « **Vendeur** »

ET :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public
constituée le premier (1^{er}) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la
Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre
C-11.4) (la « **Charte** »), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-
Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et
représentée par _____ dûment
autorisé(e) en vertu de la Charte et :

- a) de la résolution numéro CG06 0006, adoptée par le conseil
d'agglomération à sa séance du vingt-trois (23) janvier deux
mille six (2006), copie certifiée de cette résolution demeure
annexée à la minute 3602 de la notaire soussignée,
conformément à la *Loi sur le notariat* (RLRQ, chapitre N-3); et
- b) de la résolution numéro CG● ●, adoptée par le conseil
d'agglomération à sa séance du ●, copie certifiée de cette
résolution demeure annexée à l'original des présentes après
avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le
représentant avec et en présence de la notaire soussignée.

Ci-après nommée la « **Ville** »

Le Vendeur et la Ville sont également désignés collectivement comme les « **Parties** ».

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

OBJET DU CONTRAT

Le Vendeur vend à la Ville qui accepte, un immeuble situé à Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant :

DÉSIGNATION

Le lot **UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE-CINQ (1 192 555)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Avec toutes les constructions dessus érigées, dont notamment l'édifice portant les numéros 4051-4055, avenue Papineau, en la ville de Montréal, arrondissement du Plateau-Mont-Royal, province de Québec, H2K 4K2.

Ci-après nommé l'« **Immeuble** »

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le Vendeur est propriétaire de l'Immeuble pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente par Habitat Soleil à Corporation d'hébergement du Québec, reçu devant M^e Édith GUILBERT, notaire, le dix-sept (17) août mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988) sous le numéro 3178 de ses minutes et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 4 062 868.

GARANTIE

Le Vendeur vend l'Immeuble à la Ville sur une base telle quelle sans aucune garantie légale ou conventionnelle de quelque nature que ce soit, implicite ou explicite, (incluant notamment les vices cachés et les problématiques environnementales), et aux risques et périls de la Ville.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville reconnaît et accepte que l'Immeuble lui soit vendu sans aucune garantie ni représentation quelconque eu égard à son état, sa quantité, sa qualité, sa durabilité, sa profitabilité ou quant à la possibilité d'utiliser l'Immeuble pour les fins auxquelles elle l'utilise ou voudra l'utiliser. La Ville reconnaît qu'elle s'est fiée uniquement sur les résultats de sa

propre inspection de l'Immeuble et que les informations qui lui ont été transmises par le Vendeur ou tout mandataire de celui-ci, s'il en est, ne l'ont été que pour sa propre commodité. La Ville renonce ainsi par les présentes à tous recours, réclamations ou actions de quelque nature que ce soit qu'elle pourrait avoir contre le Vendeur ou tout mandataire de celui-ci eu égard à quelque élément que ce soit de l'Immeuble.

POSSESSION

La Ville devient propriétaire de l'Immeuble à compter de ce jour, avec possession et occupation immédiates.

DOSSIER DE TITRES

Le Vendeur ne fournira pas de dossier de titres, ni certificat de recherche, ni état certifié des droits réels, ni certificat de localisation, ni plan à la Ville relativement à l'Immeuble.

TRANSFERT DES RISQUES

Les Parties conviennent que nonobstant la date de délivrance de l'Immeuble, la Ville assume les risques afférents à l'Immeuble conformément à l'article 950 du *Code civil du Québec* à compter de la date des présentes.

ATTESTATIONS

i) ATTESTATIONS DU VENDEUR

Le Vendeur atteste :

- a) qu'il est une personne morale de droit public résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C., 1985, ch. 1 (5e suppl.)) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3) et qu'il n'a pas l'intention de modifier cette résidence. Il est en mesure de fournir un certificat de régularité de l'autorité qui le gouverne;
- b) qu'il a valablement acquis et a le pouvoir de posséder et de vendre l'Immeuble sans autres formalités que celles qui ont déjà été observées.

ii) ATTESTATIONS DE LA VILLE

La Ville atteste :

- a) qu'elle est une personne morale de droit public résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C.

(1985) c. 1 (5^e suppl.)) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3);

- b) qu'elle a le pouvoir et la capacité d'acquérir l'Immeuble sans autres formalités que celles qui ont déjà été accomplies.

OBLIGATIONS DE LA VILLE

Cette vente est consentie aux conditions suivantes que la Ville s'engage à remplir, savoir :

- a) Prendre l'Immeuble dans l'état où il se trouve actuellement, sujet à toute servitude le cas échéant, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction;
- b) Payer les frais et honoraires des présentes, de leur publication et des copies requises, dont une pour le Vendeur. Tous autres honoraires professionnels de quelque nature que ce soit seront à la charge de la partie les ayant initiés.

RÉPARTITIONS

La Ville déclare que les immeubles lui appartenant sont exempts de taxes foncières, municipales et scolaires, en vertu des dispositions de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1). En conséquence, la Ville remboursera au Vendeur, le cas échéant, toute portion de taxes municipales payée en trop. Par ailleurs, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal remboursera au Vendeur, le cas échéant, toute portion de taxes scolaires payée en trop sous réserve des dispositions de l'article 245 de la loi précitée. De plus, le Vendeur reconnaît que tout remboursement de taxes municipales ou scolaires, le cas échéant, se fera uniquement après la modification du rôle d'évaluation foncière résultant des présentes.

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE

La Ville a adopté une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et elle a remis copie de ladite politique au Vendeur.

En vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires).

CONSIDÉRATION

Cette vente est ainsi consentie pour le prix de **UN MILLION TRENTE-SIX MILLE TROIS CENTS DOLLARS (1 036 300,00 \$)**, que le Vendeur reconnaît avoir reçu de la Ville à la signature des présentes, DONT QUITTANCE TOTALE ET FINALE.

CLAUSE D'AUTORISATION

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3) qui fait référence à l'application de l'article 260 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) et conformément au deuxième alinéa de l'article 46 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2) la présente transaction est dûment autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, agissant à la fois en sa qualité de ministre de la Santé et des Services sociaux et comme ministre à qui le Conseil du trésor a délégué une partie de ses pouvoirs relativement à l'autorisation du Conseil du trésor prévue à l'article 260 de la loi précitée, aux termes d'une décision du Conseil du trésor (C.T. 187151 du 9 mai 1995), publiée à (1995) 127, Gazette Officielle du Québec, partie 2, numéro 22, à la page 2303, tel qu'il appert d'une autorisation ministérielle, en date du vingt-quatre (24) novembre deux mille dix-sept (2017), portant le numéro 2017-029, et dont copie demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le Vendeur avec et en présence de la notaire soussignée.

DÉCLARATIONS RELATIVES À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.) ET À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (T.V.Q.)

La considération exclut la T.P.S. et la T.V.Q.

En conséquence, si la présente vente est taxable selon les dispositions de la *Loi concernant la taxe d'accise* (L.R.C., 1985, ch. E-15) et celles de la *Loi sur la taxe de vente du Québec* (RLRQ, chapitre T-0.1), la Ville effectuera elle-même le paiement de ces taxes auprès des autorités fiscales concernées, à l'entière exonération du Vendeur.

La Ville déclare que ses numéros d'inscrit aux fins de l'application de ces taxes sont les suivants :

T.P.S. : 121364749RT 0001;

T.V.Q. : 1006001374TQ 0002;

et que ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

Le Vendeur déclare que ses numéros d'inscrit aux fins de l'application de ces taxes sont les suivants :

T.P.S. : 869515601RT 0098;

T.V.Q. : 1002235486TQ 0001;

et que ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

Les Parties conviennent que les seules relations juridiques les liant sont constatées par le présent contrat qui annule toutes ententes précédentes.

CLAUSES INTERPRÉTATIVES

Lorsque le contexte l'exige, tout mot écrit au singulier comprend aussi le pluriel et vice versa, tout mot écrit au masculin comprend aussi le féminin et vice versa, et tout mot désignant des personnes désigne les sociétés et personnes morales.

L'insertion de titres aux présentes est aux fins de référence seulement et n'affecte aucunement leur interprétation.

Chaque disposition des présentes est indépendante et distincte de sorte que, si l'une quelconque de ces dispositions est déclarée nulle ou non exécutoire, ceci n'affectera aucunement la validité des autres dispositions des présentes qui conserveront tout leur effet.

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES (RLRQ, chapitre D-15.1)

Le Vendeur et la Ville déclarent ce qui suit :

- a) le nom du cédant au sens de ladite loi est : SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES;
- b) le nom du cessionnaire au sens de ladite loi est : la VILLE DE MONTRÉAL;

- c) le siège du cédant est au : 1075, rue de l'Amérique-Française, 2^e étage, Québec, province de Québec, G1R 5P8;
- d) le siège du cessionnaire est au : 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6;
- e) l'Immeuble est entièrement situé sur le territoire de la Ville de Montréal;
- f) le montant de la contrepartie pour le transfert de l'Immeuble, selon le cédant et le cessionnaire, est de : UN MILLION TRENTE-SIX MILLE TROIS CENTS DOLLARS (1 036 300,00 \$);
- g) le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, selon le cédant et le cessionnaire, est de : UN MILLION TRENTE-SIX MILLE TROIS CENTS DOLLARS (1 036 300,00 \$);
- h) le montant du droit de mutation est de : SEIZE MILLE NEUF CENT SEPT DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (16 907,50 \$);
- i) le cessionnaire est un organisme public défini à l'article 1 de la loi précitée et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du droit de mutation conformément à l'article 17a) de ladite loi;
- j) il n'y a pas de transfert à la fois d'un immeuble corporel et de meubles visés à l'article 1.0.1 de la loi.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro

des minutes de la notaire soussignée.

LES PARTIES déclarent au notaire avoir pris connaissance de ce présent acte et avoir exempté le notaire d'en donner lecture, puis les Parties signent comme suit :

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES, à Québec, en présence de Me Jacques COUILLARD, notaire à Québec, le

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Par : Guy BOILARD, vice-président,
Gestion immobilière

Je, soussigné, M^e Jacques COUILLARD, notaire à Québec, atteste avoir reçu la signature de SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES, à Québec, le

M^e Jacques COUILLARD, notaire

VILLE DE MONTRÉAL, à Montréal, en présence de M^e Caroline BOILEAU, notaire à Montréal, à la date des présentes.

VILLE DE MONTRÉAL

Par :

M^e Caroline BOILEAU, notaire

Autorisation requise en vertu des dispositions de la
Loi sur les services de santé et les services sociaux
(RLRQ, chapitre S-4.2)

Conformément à l'article 28 de la Loi sur les infrastructures publiques (RLRQ, chapitre I-8.3) et, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par les articles 260 et 261 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, de même que par la décision du Conseil du trésor C.T. 187151 du 9 mai 1995, publiée à (1995) 127 G.O. 2, no 22, 2303, j'autorise la personne morale « SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES » à vendre à la « VILLE DE MONTRÉAL », l'immeuble connu et désigné comme étant le lot UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE-CINQ (1 192 555) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toutes les constructions dessus érigées, dont notamment l'édifice portant les numéros 4051-4055, avenue Papineau, en la ville de Montréal, le tout pour un montant de UN MILLION TRENTE-SIX MILLE TROIS CENTS DOLLARS (1 036 300,00 \$) payable comptant, et conformément aux autres termes et conditions prévus au projet d'acte de vente joint à la présente autorisation.

La présente autorisation constitue également l'avis du ministre de la Santé et des Services sociaux requis conformément à l'article 260 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et au deuxième alinéa de l'article 46 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2).

Le ministre de la Santé et des Services sociaux,



GAÉTAN BARRETTE

Québec, le 24 NOV. 2017
Numéro : 2017 029

Dossier # : 1176337001

Unité administrative responsable :

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières

Objet :

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de revente pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires. N/Réf. : 31H12-005-1070-04

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1176337001 - information comptable.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre-Luc STÉBEN
 Préposé au budget - Service des finances -
 Point de service HDV
Tél : 514-872-1021

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-06-01

Françoise TURGEON
 Conseillère analyse - contrôle de gestion

Tél : 514 872-0946

Division : Service des finances - Point de service HDV



(1)

Dossier # : 1170206012

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction solutions d'affaires - Sécurité publique et justice , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq (5) ordinateurs de table et dix (10) moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses.

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq (5) ordinateurs de table et dix (10) moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 13 décembre 2017;
2. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 90.30 % par l'agglomération, pour un montant de 139 229,71 \$.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-14 14:29

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1170206012

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction solutions d'affaires - Sécurité publique et justice , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq (5) ordinateurs de table et dix (10) moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

Des travaux de structure de l'immeuble situé au Quartier Général (QG) du SPVM, situé au 1441 rue St-Urbain, ont débuté le 7 août 2017 et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2018. Durant la période des travaux, le Centre d'urgence 911 prévoit relocaliser ses activités vers le centre de relève pour une période indéterminée. Les travaux de réfection auront des impacts sur les services suivants :

- Répartition assistée par ordinateur (RAO);
- Centre de commandement et de traitement de l'information (CCTI) et le Centre de Communication opérationnelle (CCO);
- Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM).

Suite à une demande du SPVM au mois d'août 2017, le Service des TI a procédé à une première acquisition de quatre (4) nouveaux ensembles d'ordinateurs de table et moniteurs afin de permettre le début de la relocalisation des activités du Centre d'urgence 911. Le SPVM souhaite compléter l'opération d'acquisition avec cinq (5) autres ordinateurs de table et dix (10) moniteurs, et ainsi avoir le nombre équivalent de postes de travail à son centre de relève.

Le présent dossier décisionnel complète les activités de relocalisation du Centre d'urgence 911 vers le centre de relève pendant les travaux de rénovation du QG du SPVM.

L'objet de ce dossier décisionnel est d'accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq (5) ordinateurs de table et dix (10) moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0701 - 22 décembre 2016 - Accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (anciennement Intrado Canada inc.) pour le renouvellement du contrat de support et d'entretien du système informatique d'acheminement des appels du centre d'urgence 9-1-1, pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019, et pour la fourniture d'équipements informatiques pour le centre d'urgence 9-1-1 et leurs environnements de tests et de formation, pour une somme maximale de 1 982 756,07 \$, taxes incluses (fournisseur unique)/Approuver un projet de convention à cette fin.

CG15 0230 - 30 avril 2015 - Accorder un contrat de gré à gré à Intrado Canada inc. pour l'acquisition de cinq licences, matériels et services d'entretien pour le traitement des appels 911 (Power 911) dans le cadre de l'unification des centres d'appels du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2016, pour une somme maximale de 134 870,63 \$, taxes incluses (fournisseur unique).

CG15 0225 - 30 avril 2015 - Accorder un contrat de gré à gré à Intrado Canada inc. pour le rehaussement technologique des équipements et logiciels du système de traitement des appels 9-1-1, ainsi que la conformité à la norme BID 13 de Bell Canada, en vue de la migration vers Windows 7 pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 383 081,93 \$, taxes incluses (fournisseur unique).

CE14 1497 - 1 octobre 2014 - Autoriser des virements budgétaires de 5 470 000 \$, entre projets de compétences différentes, inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2014-2016 du Service des technologies de l'information, pour permettre l'atteinte des objectifs des projets, avec impact nul sur l'enveloppe allouée.

CG13 0101 - 25 avril 2013 - Accorder un contrat de gré à gré à Intrado Canada inc. pour le renouvellement de support et d'entretien pour le système informatique d'acheminement d'appel des centres d'urgence 9-1-1, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016, pour une somme maximale de 1 651 304,52 \$, taxes incluses (fournisseur unique).

CG08 0639 - 18 décembre 2008 - Octroyer un contrat à Systèmes de sécurité publique Positron pour l'entretien du système informatique des centres de communications opérationnelles du SPVM, pour une période de 4 ans, au montant de 1 847 503,75 \$, taxes incluses (gré à gré - fournisseur unique).

CM05 5033 - 12 décembre 2005 - Octroyer un contrat à Systèmes de sécurité publique Positron pour le renouvellement du contrat d'entretien du système informatique des centres de communications opérationnelles du SPVM, pour une période de 3 ans, au montant de 1 260 530,34 \$, taxes incluses (fournisseur unique).

DESCRIPTION

West Safety Systems Canada inc. doit fournir les services et équipements suivants :

- La fourniture de cinq ordinateurs de table et dix moniteurs, tous certifiés et normalisés par West Safety Services Canada inc.;
- La fourniture des logiciels et applications qui supportent les fonctions du Centre d'urgence 911;

- Les services d'installation;
- L'entretien des équipements acquis.

JUSTIFICATION

Le Centre d'urgence 911 est essentiel dans le quotidien des Montréalais, car il sert de porte d'entrée pour tous les appels d'urgence faits sur le territoire de l'île de Montréal, desservant l'agglomération de Montréal avec près de 2 millions de citoyens. Chaque citoyen qui compose le 911 doit répondre aux questions du préposé dans le but d'aider ce dernier à établir avec précision la nature de l'urgence et, ainsi, à envoyer les bons intervenants. Le Centre d'urgence 911 joue donc un rôle névralgique dans l'organisation des services d'urgence sur l'île. La mission du Centre d'urgence 911 est de recevoir et traiter tous les appels d'urgence du public et des intervenants d'urgence, de manière à ce que les interventions appropriées soient effectuées dans le but d'assurer la sécurité et l'intégrité des individus, de la population ou des biens visés.

Le présent dossier décisionnel permet l'ajout de cinq (5) ordinateurs de table et dix (10) moniteurs qui sont essentiels pour le bon fonctionnement du centre de relève 911 et ce, surtout en période de travaux de rénovation, afin d'éviter tout arrêt de service du 911. En effet, il est essentiel d'assurer la qualité des services et un temps de réponse optimal auprès du citoyen en cas d'urgence.

Ce contrat est accordé, de gré à gré, à West Safety Services Canada inc., puisqu'elle est la seule firme en mesure de fournir les équipements et services requis, compte tenu des technologies utilisées actuellement. Les exceptions prévues aux articles 573.3 (6) (a) et (b) de la Loi sur les cités et villes, concernant les contrats accordés en gré à gré, s'appliquent à ce dossier. De plus, les équipements seront certifiés, normalisés et, finalement, supportés par West Safety Services Canada inc., qui est le fabricant et fournisseur unique des composantes et des services de soutien fournis à la Ville de Montréal pour le Centre d'urgence 911. Les équipements et logiciels fournis par West Safety Services Canada inc. sont exclusifs à cette dernière, et ne peuvent être obtenus que par le biais de West Safety Services Canada inc.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant maximal du contrat de 154 185,73 \$, taxes incluses, et sera réparti comme suit :

Description	2018	2019	TOTAL
Acquisition cinq (5) ordinateurs de table et 10 moniteurs, Centre d'urgence 911 (PTI)	124 280,02 \$		124 280,02 \$
Entretien (BF)	15 734,44 \$	14 171,27 \$	29 905,71 \$
TOTAL	140 014,46 \$	14 171,27 \$	154 185,73 \$

Dépenses capitalisables (PTI):

La dépenses de 124 280,02 \$, taxes incluses (113 484,22 \$ net de taxes), sera imputée au PTI 2018-2020 du Service des TI au projet 68305.03 - Modernisation des opérations policières, et sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération RCG15-040.

Cette dépense sera assumée à 100% par l'agglomération.

Dépenses non capitalisables (BF) :

Un montant maximal de 29 905,71 \$, taxes incluses, pour les années 2018 et 2019, sera imputé au budget de fonctionnement (BF) du Service des technologies de l'information.

Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputée au budget d'agglomération.

Cette dépense sera assumée à 50.2 % par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'octroi de ce contrat permettra au Centre d'urgence 911 de maintenir le bon fonctionnement de ses activités pendant la période des travaux au QG du SPVM et, aussi, éviter un débordement d'appels durant les périodes de pointe.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le calendrier des étapes subséquentes se résume comme suit :

- Approbation du dossier par le CE : 10 janvier 2018;
- Approbation du dossier par le CM : 22 janvier 2018;
- Approbation du dossier par le CG : 25 janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Diana VELA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Annabelle FERRAZ, Service de police de Montréal

Lecture :

Annabelle FERRAZ, 8 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Tien-Dung LÊ
Conseiller(ère) analyse - contrôle de gestion

Tél : 514 872-6933
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-06

Sébastien BERTEAU
Chef de division mesures d'urgences à la direction

Tél : 5142806963
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Gervais THIBAUT
Directeur - Solutions d'affaires sécurité publique et justice

Tél : 514 280-3567
Approuvé le : 2017-11-09

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sylvain PERRAS
Directeur du service des technologies de l'information

Tél : 514-280-6970
Approuvé le : 2017-12-08



Position Expansion

for

Ville de Montreal, QC
(Direct Sale)

Quote Number: 20990

Version: 3

The terms and conditions available at west.com/legal-privacy/terms/call-handling will apply to this Quote, unless the parties have entered into a separate mutually executed agreement, or Customer is purchasing under a cooperative purchasing agreement. The terms of this Quote will govern any conflict with the above-mentioned terms, and Customer's issuance of a purchase order for any or all of the items described in this Quote will constitute acknowledgement and acceptance of such terms. No additional terms in Customer's purchase order will apply. This document contains confidential and proprietary information owned by West Safety Solutions Corp. or its affiliates, and such information may not be used or disclosed by any person without prior written consent.

Summary - Ville de Montreal

Item	Cost
YEAR 1	
Power 911	\$1,701.55
Power MAP	\$20,200.95
Power 911	\$54,404.60
Power MIS	\$3,176.25
Sentry	\$726.00
Additional Positions	\$12,138.72
IWS Hardware	\$15,173.40
Professional Services	\$15,282.26
Maintenance Services	\$13,685.10
DISCOUNT	(\$14,710.65)
Total:	\$121,778.13
Item	Cost
YEAR 2	
Maintenance Services	\$13,685.10
DISCOUNT	(\$1,359.58)
Total:	\$12,325.52

Configuration Parameters - Ville de Montreal

Model#	Description	Qty	Selling Price	Total
Power 911				
913100	Power 911 Client Access License (CAL)	5	\$9,070.46	\$45,352.30
913202	Power 911 Server Access License	5	\$1,810.46	\$9,052.30
913353	XDC Client License	5	\$340.31	\$1,701.55
			Subtotal	\$56,106.15
Power MIS				
920102	Power MIS Data Access License	5	\$635.25	\$3,176.25
			Subtotal	\$3,176.25
Sentry				
E10154	ELM Class 2 System license (Workstation and IP agent)	5	\$145.20	\$726.00
			Subtotal	\$726.00
Power MAP				
919100	Power MAP Standard Edition Software License	5	\$4,040.19	\$20,200.95
			Subtotal	\$20,200.95
Additional Positions				
914102/BB	IWS Workstation Prebuilt Building Block	4	\$2,018.28	\$8,073.12
P10097	23" LED Backlit Monitor	8	\$508.20	\$4,065.60
			Subtotal	\$12,138.72

The information contained in this document is proprietary to West Safety Solutions Corp and is offered solely for the purpose of evaluation.
Copyright 2017 West Safety Solutions Corp
CONFIDENTIAL
20990 v3- Ville de Montreal, QC

IWS Workstations

914102/BB	IWS Workstation Prebuilt Building Block	5	\$2,018.28	\$10,091.40
P10097	23" LED Backlit Monitor	10	\$508.20	\$5,082.00
			Subtotal	\$15,173.40

Staging

950852	Front Room Equipment Staging - Per Position	5	\$302.50	\$1,512.50
			Subtotal	\$1,512.50

Installation

950104	Professional Services (per Day)	2	\$1,815.00	\$3,630.00
			Subtotal	\$3,630.00

Project Management Services

950510	Project Management Services	1	\$10,139.76	\$10,139.76
			Subtotal	\$10,139.76

Software Subscription

950999/SUB1	Software Subscription Service - 1 Year/Position Year 1	5	\$1,815.00	\$9,075.00
950999/SUB1	Software Subscription Service - 1 Year/Position Year 2	5	\$1,815.00	\$9,075.00
			Subtotal	\$18,150.00

Software Protection and Remote Tech Support

950999/PRO1	Software Protection and Remote Technical Support - 1 Year/Position Year 1	5	\$726.00	\$3,630.00
950999/PRO1	Software Protection and Remote Technical Support - 1 Year/Position Year 2	5	\$726.00	\$3,630.00
			Subtotal	\$7,260.00

The information contained in this document is proprietary to West Safety Solutions Corp and is offered solely for the purpose of evaluation.
Copyright 2017 West Safety Solutions Corp
CONFIDENTIAL
20990 v3- Ville de Montreal, QC

Antivirus Recurring Fees

950999/VU	Antivirus Signature Update Service Year 1	1	\$598.95	\$598.95
914143	Symantec EndPoint Protection Manager (EPM) - 1 year Year 1	5	\$76.23	\$381.15
950999/VU	Antivirus Signature Update Service Year 2	1	\$598.95	\$598.95
914143	Symantec EndPoint Protection Manager (EPM) - 1 year Year 2	5	\$76.23	\$381.15
			Subtotal	\$1,960.20

DISCOUNT

DISCOUNT MNTC	Maintenance Discount	1	(\$2,719.15)	(\$2,719.15)
DISCOUNT SVC	Service Discount	1	(\$1,601.70)	(\$1,601.70)
DISCOUNT SYST	System Discount	1	(\$11,749.38)	(\$11,749.38)
			Subtotal	(\$16,070.23)
			Total	\$134,103.70

The information contained in this document is proprietary to West Safety Solutions Corp and is offered solely for the purpose of evaluation.
Copyright 2017 West Safety Solutions Corp
CONFIDENTIAL
20990 v3- Ville de Montreal, QC

Notes

- 1 Each IWS computer requires sufficient CAT5 Network Cabling (2 per position, minimum) not normally supplied by West Safety Services Canada.
-

- 2 Sentry fees do not include West Safety Solutions Corp. monitoring of the site's performance via the Sentry system.

The Sentry Monitoring System has been configured to monitor all West Safety Solutions, Corp-Provided hardware which has an IP address. This includes, but is not limited to, Servers, workstations, A9C, network switches, routers, etc.

- 3 **Professional Services:** This quote represents an estimate of labor costs to perform the work described in this quote. If the amount of labor needed to correct the issue can't be accomplished time allotted in this quote, West will contact the customer representative before performing additional labor. If the actual labor to perform the work is significantly less than the amount quoted, the final charge may be adjusted.
-

4 Comprehensive Project Management

This is a service offered to partners that do not have a Project Manager assigned to the project, where West Safety Solutions, Corp's Comprehensive Project Management (CPM) provides a Project Manager that coordinates all project activity.

The CPM provides complete, end-to-end project management support and services that could include on-site support, project documentation, formal reporting, as well as coordination of deliveries both internally as well as with the partner and the end customer.

The CPM level of service includes all services in the basic level plus the following:

- Site survey is reviewed (or initiated and then reviewed) to verify that site and system environment are ready for installation
 - Scope of Work is completed (includes a Project Schedule of key dates)
 - Review system design
 - Site and/or network diagram are completed as required
 - 3rd Party contractors included in the sales order are contacted and managed
 - Project kick-off meeting is scheduled with the end customer and held via conference call or optionally on site
 - Comprehensive risk assessment and mitigation planning
 - Overall project coordination
 - Weekly project status meetings are scheduled, led and documented
-

- Customer configuration for staging is collected and communicated
- Equipment staging (if ordered) and shipping is managed"
- Coordinate on-site delivery
- Equipment receipt and inventory is validated
- West Safety Solutions Corp. resources are scheduled and managed with project implementation and cut-over requirements
- Maintain all project related communications and documentation
- Complete Site Book for delivery to end customer at time of handover to service
- Variable: Project Manager Presence on-site (with additional per day and travel cost components). This is typically required for project kickoff (if on-site), final site evaluation, and cut-over project management services

-
- 5 **Software Subscription Service** provides the customer with access to software upgrades including new features. This offering only provides for the availability of the software. Installation and training (if needed) are not included. Any required hardware or operating system changes are also not included.

West Safety Solutions, Corp. will provide periodic software release bulletins to customers which announce and explain new feature releases for West Safety Solutions Corp. software. Customers may then request the new release or version from West Safety Solutions Corp. based on applicability of the release to customer's system. The customer is responsible for installation of all these releases, unless the On-Site Maintenance Service is purchased. If On-Site Maintenance has not been purchased and the customer prefers to have West Safety Solutions Corp. deploy a new release, West Safety Solutions Corp. will dispatch appropriate personnel to perform the upgrade on a mutually agreed upon date at West Safety Solutions Corp.'s then current prices for such services.

-
- 6 **Software Protection and Remote Technical Support** is a coverage requirement with the purchase and ownership of West Safety Solutions Corp. CPE system equipment. The coverage requirement is effective after the expiration of the system warranty, but a purchase order for the service, for at least one year duration, is required at the time of any new system purchase.

Software Protection and Remote Technical Support cannot be deleted from quotes or system orders. Once a Software Protection and Remote Technical Support service contract is established for the site during system initial purchase, all items subsequently added to the site will not require an additional contract, but the acquisition of additional positions will increase the price of the services.

- a. For sites with one year coverage contracts, the increased price will be reflected in the quote at the next contract renewal point.
- b. For sites with multi-year agreements, the customer will be required to retract the remaining years of the original purchase order and issue a new purchase order for the remaining period covering the original system and new positions.

If a contract for Software Protection and Remote Technical Support expires without renewal, causing a lapse in coverage, the customer's access to the Support Center will be discontinued and a notification

of services termination will be issued. Reinstatement of the lapsed coverage will require the following from the customer:

- a) Payment in full for the lapsed period at the prevailing per-seat rate
- b) Purchase of a new maintenance agreement (one-year or five-year)
- c) System Recertification fees in the form of a Class A inspection at \$1,500.00 per day plus related travel and expense charges.

Software Protection

This offering provides for the availability of software product updates. Installation and training (if needed) are not included. West Safety Solutions Corp. will publish periodic software release bulletins to customers which announce important product updates for West Safety Solutions Corp. software. Customers may then request the new update from West Safety Solutions Corp. based on applicability of the release to customer's system. Customer is responsible for installation of all these releases, unless the On-Site Maintenance Service is purchased. If On-Site Maintenance has not been purchased and the customer prefers to have West Safety Solutions Corp. deploy a new release, West Safety Solutions Corp. will dispatch appropriate personnel to perform the upgrade on a mutually agreed upon date at West Safety Solutions Corp.'s then current prices for such services.

Remote Technical Support

Support is provided by associates who specialize in the diagnosis and resolution of system performance issues. Remote Technical Support is available 24/7 through both a toll free hotline and a secure customer Internet portal. All service inquiries are tracked by a state-of-the-art CRM trouble ticket system that can be queried by customers through the online portal to obtain the most up-to-date status on their issues.

Avis : Décharge de responsabilité de West Safety Services

West Safety Services conçoit, développe, installe et entretient des produits réputés pour leur fiabilité au sein du secteur de la sécurité publique. Le niveau de fiabilité obtenu est le résultat d'une conception minutieuse combinée à l'intégration de composantes de qualité provenant de fournisseurs reconnus dans l'industrie. La fiabilité et la performance de la solution finale obtenue dépend considérablement de l'intégration et des méthodes d'essai utilisées par notre équipe d'ingénieurs.

Bien que West commercialise ses produits comme des solutions clés en main, elle souhaite répondre de façon favorable aux clients qui désirent remplacer une ou plusieurs composantes de la solution West par un ou plusieurs produits de leur choix, éliminer une composante, ou connecter leur réseau privé à d'autres réseaux.

Le client, par la présente, confirme avoir été informé que tout défaut d'une composante de la solution, problème de performance, dysfonctionnement ou autre déviation d'une caractéristique publiée, ne sera pas considéré comme un défaut du produit ou de la solution fournie, si West détermine que ce dit défaut a été causé en tout ou en partie par des systèmes ou produits qui n'ont pas été fournis par West, ou par des réseaux interconnectés.

En outre, tous les coûts de soutien technique et d'ingénierie engendrés pour le diagnostic de la source du défaut en lien avec la déviation faisant l'objet de la présente décharge seront facturés au client conformément aux taux en vigueur. La même politique s'appliquera à une panne résultant de l'élimination d'une composante non fournie par West.

Date: 11 sept. 17

Nom et adresse du site: Ville de Montréal (QG SPVM)
1441 St-Urbain
Montréal (QC) H2X 2M6

Nom du client: Ville de Montréal

Déviation de la norme IWS: l) L'installation et l'utilisation du téléphone
M5316 sur x postes au Centre de relève, 6100
Henri Bourassa.

/13 Decembre 2017

Pierre Marcoux, Chargé de projet de West Safety Services

Terms

VENDOR NAME	West Safety Services Canada 7150 Rue Alexander Fleming Montreal, QC H4S 2C8 Include quote number and customer EIN/Tax Identification Number on P.O.
SUBMIT P.O.	ordermanagement.safetyservices@west.com
PRICING	All prices are in CDN Taxes, if applicable, are extra. Shipping charges are extra unless specified on the quote.
DISCOUNT	Maintenance and Recurring service discounts will be applied proportionately to each year of service purchased. If services are cancelled for future years, no refund or credit will be issued relating to such discount.
SHIPPING TERMS	FCA (Montreal), INCOTERMS 2010
PAYMENT	1. Equipment and services – 50% on order, 50% on installation 2. Maintenance – As per current maintenance contract terms
DELIVERY	As per agreed schedule with Ville de Montreal
VALIDITY	Quote is valid for 120 Days . However, part numbers beginning with Q, such as QXXXXX, constitute unique third-party components. These components, including model and price, (i) may be subject to change at any time; and (ii) are non-cancellable, non-refundable, and non-exchangeable at any time.

Revision History

Revision Level	Proposal Writer	Notes	Date Revised
1	RFERREROLD	Original	August 22, 2017
2	RSOOR	Added Discount	September 08, 2017
3	MDESEVE	Reduced Maint to 2 Years	December 13, 2017



Montréal, le 23 Novembre 2017

Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal, QC, H2Y 1C6

À qui de droit,

Objet : Attestation de contrat à fournisseur exclusif

La présente lettre concerne les produits de West Safety Services, Canada, Inc. fournis à la Ville de Montréal, et faisant l'objet de la soumission 20990 version3 relative à la fourniture de produits et services.

Nous confirmons par la présente que West Safety Services, Canada, Inc. est le fabricant et fournisseur des composantes et des services de soutien fournis à la Ville de Montréal. Nous certifions que les dits équipements matériels et logiciels fournis sont exclusifs à West Safety Services, Canada, Inc. et ne peuvent être obtenus que par le biais de West Safety Services, Canada, Inc.

Salutations,

Jacques Zekry
Directeur, Ventes Canada et International
Division Solutions Gouvernementales

Dossier # : 1170206012

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction solutions d'affaires - Sécurité publique et justice , Direction
Objet :	Accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq (5) ordinateurs de table et dix (10) moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Certification de fonds PTI et BF - GDD 1170206012.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Diana VELA
 Préposée au budget
Tél : 514- 868-3203

Gilles Bouchard
 Conseiller budgétaire
 (514) 872-0962

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

François FABIEN
 Conseiller budgétaire
Tél : 514 872-0709

Division : Service des finances, Direction du conseil et du soutien financier



(1)

Dossier # : 1170184003

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	Gestion de l'eau
Objet :	Conclure deux ententes-cadres pour l'achat de compteurs d'eau avec la firme Nouvelle technologie (Tekno) inc. à la suite de l'appel d'offres 17-16458 - 4 soumissionnaires - Montant estimé de l'entente : 870 418.24 \$, taxes incluses.

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de conclure une entente-cadre, pour la fourniture des compteurs d'eau potables ;
2. d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour son groupe, pour une période de vingt quatre (24) mois, les commandes pour la fourniture de compteurs d'eau potables, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public **17-16458** et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc	2	262 717,88 \$

3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux; et ce, au rythme des besoins à combler.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :

1. de conclure une entente-cadre, pour la fourniture des compteurs d'eau potables ;
2. d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour son groupe, pour une période de vingt quatre (24) mois, les commandes pour la fourniture de compteurs d'eau potables, aux prix de sa soumission, soit pour la

somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public **17-16458** et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc	1	607 700,36 \$

3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux; et ce, au rythme des besoins à combler.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-14 14:25

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1170184003

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	Gestion de l'eau
Objet :	Conclure deux ententes-cadres pour l'achat de compteurs d'eau avec la firme Nouvelle technologie (Tekno) inc. à la suite de l'appel d'offres 17-16458 - 4 soumissionnaires - Montant estimé de l'entente : 870 418.24 \$, taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

La section de la mesure de la consommation de l'eau (MCE) installe depuis juillet 2012 des compteurs d'eau dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), ainsi que dans quelques bâtiments résidentiels (aux fins de la production annuelle du bilan de l'usage de l'eau selon les exigences d'échantillonnage du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Dans ses pratiques usuelles, la ville tient un inventaire de ces équipements en prévision des installations à compléter. À cette fin, elle sollicite régulièrement le marché afin de renouveler son inventaire.

Au 1er décembre 2017, 14 294 compteurs étaient en exploitation dans le cadre de ce programme. À terme, soit en 2022, environ 23 500 compteurs seront déployés dans l'agglomération de Montréal.

Les ententes nous permettant d'acquérir les compteurs d'eau de grand diamètre seront échues lors du premier trimestre de 2018. Afin de maintenir la cadence d'installation prévue au programme, le Service de l'eau doit renouveler ses contrats d'approvisionnement pour les deux prochaines années.

Pour évaluer nos besoins, nous avons pris en considération :

- les stocks disponibles au moment du lancement de l'appel d'offres;
- le résultat des inspections réalisées au même moment;
- les projections établies en fonction des types de bâtiments prévus;

- les besoins requis par l'arrondissement Saint-Laurent, qui est le seul arrondissement exploitant encore un parc de compteur d'eau résidentiel.

La mise à jour de nos connaissances sur les produits disponibles suite à l'analyse du marché a permis d'identifier les technologies que la Ville désire acquérir pour répondre aux besoins. Elle s'appuie principalement sur la mesure de la consommation, la relève automatisée, le respect des normes et standards applicables et finalement les technologies permettant aux citoyens de suivre leur consommation d'eau.

Au cours des années, la Ville de Montréal a adopté une stratégie d'approvisionnement basée sur plusieurs appels d'offres. Cette stratégie a pour avantage de suivre les évolutions technologiques et d'éviter à la Ville de conclure des ententes contractuelles comportant des technologies qui pourraient s'avérer désuètes à court terme.

L'appel d'offres est structuré en deux groupes d'acquisition pour répondre aux différents besoins. Les principales caractéristiques qui différencient les deux groupes sont:

- les technologies
- les plages de mesures
- la certification nécessaire pour les branchements d'eau combiné (gicleur incendie et consommation).

L'octroi des contrats se fait par groupe au plus bas soumissionnaire conforme.

Notre évaluation du marché ainsi que l'expérience acquise au cours des années nous ont permis de réaliser que ce découpage des contrats favorisait la concurrence.

La réception des compteurs sera échelonnée sur une période de 24 mois.

Le présent dossier fait suite à l'appel d'offres qui a pour objet de conclure des ententes-cadres pour une période de 24 mois, afin d'assurer l'approvisionnement des équipements dans le cadre du projet d'installation des compteurs d'eau.

Ces marchandises seront tenues en inventaire au Centre de distribution de la Ville de Montréal.

L'appel d'offres a été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal le Devoir, le 2 octobre 2017. L'appel d'offres public 17-16458 s'est fait sur une période de vingt-et-un (21) jours de calendrier jusqu'au 23 octobre 2017. Les soumissions reçues sont valides pour cent quatre-vingts (180) jours de calendrier, soit jusqu'au 21 avril 2018.

Un addenda a été émis en période de soumission le 19 octobre 2017 pour des répondre à questions des détenteurs du cahier des charges.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0042 - 23 février 2017 - Conclure des ententes-cadres avec Réal Huot inc. (783 359,11 \$), Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. (1 046 103,12 \$) et Les Compteurs Lecomte ltée (93 934,35 \$) pour l'achat de compteurs d'eau et accessoires - Appel d'offres public 16-15781 (6 soum.)

CG16 0251 - 21 avril 2016 - Accorder un contrat à Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du Québec) pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 624 584,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14891 (2 soum.)

CG15 0753 - 17 décembre 2015 - Accorder un contrat à Nouvelle Technologie (TEKNO) inc., pour la fourniture d'un système de relèvement automatisé pour compteurs d'eau, pour une période de 10 ans, pour une somme maximale de 2 975 581,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-13408 (4 soums.)

CG15 0019 - 29 janvier 2015-Accorder un contrat à Réal Huot inc. et deux contrats à Nouvelle technologie (TEKNO) inc. pour la fourniture de compteurs d'eau et de ses accessoires, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 1 929 377,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13750 (3 soums.)

DG140184002- 30 septembre 2014 - Accorder un contrat à Les Compteurs Lecomte Ltée , pour la fourniture d'accessoires pour compteurs d'eau, pour une période de 12 mois, pour une somme maximale de 74 343,41 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13611 - 2 soumissionnaires.

DG140184001 - 21 mai 2014 - Accorder un contrat à la Réal Huot inc., pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 12 mois, pour une somme maximale de 71 450,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13456 - 3 soumissionnaires.

DA120184002 - 13 mars 2013 - Accorder un contrat à la firme Spécialités d'aqueduc Corix pour la fourniture de compteurs d'eau pour une période de 24 mois. Dépense totale de 33 954,13\$, taxes incluses. - Appel d'offres public 12-11928 - Groupe 4 - 3 soumissionnaires

CG13 0035 - 28 février 2013 - Accorder deux contrats à Vision instrumentation inc. pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 1 409 301,57 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 12-11928 (7 soums.)

CE13 0138 - 13 février 2013 - Accorder deux contrats à la firme Réal Huot inc. pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 486 849,79 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 12-11928 - 7 soumissionnaires

CG12 0166 - 21 juin 2012 - Prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs sur l'examen public de la nouvelle stratégie de l'eau montréalaise.

DESCRIPTION

Fourniture sur demande de compteurs d'eau ICI requis par les villes formant l'agglomération de Montréal.

Les quantités inscrites au bordereau de soumission représentent les besoins estimés pour les deux (2) prochaines années. Ces quantités sont utilisées aux fins d'un scénario permettant de déterminer la meilleure proposition de prix en vue de la conclusion des ententes-cadres.

Le projet consiste principalement à octroyer un contrat d'acquisition de compteurs d'eau totalisant 555 unités.

Les caractéristiques recherchées pour ce groupe de compteurs sont :

- comprendre des diamètres variés de 50 mm à 200 mm (2 à 8 pouces);
- avoir un élément de mesure offrant de bonnes performances métrologiques;
- offrir une plage de débit répondant à la majorité des besoins requis par les bâtiments visés par le programme;
- assurer la compatibilité du protocole de communication avec le système de relèvement acquis;

- être de longueurs standardisées;
- pouvoir être installés dans tous types de milieux (intérieur, vide sanitaire, chambre souterraine extérieure);
- respecter les normes et standards applicables.

Aucune contingence n'est prévue au bordereau de la soumission. Le présent contrat est un contrat de fourniture de biens. Les prix soumis sont fixes pour toute la durée du contrat, soit 24 mois.

Il n'est pas prévu d'augmenter les quantités désirées. Par contre, si au terme des 24 mois, les quantités prévues n'ont pas été écoulées entièrement, la Ville pourrait s'entendre avec l'adjudicataire afin de prolonger l'entente de 12 mois, et ce au même prix soumis.

JUSTIFICATION

Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat (Biens et services)

Les quatre (4) preneurs du cahier des charges ont déposé une soumission (Compteurs d'eau du Québec, Les Compteurs Lecomte Itée, Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. et Vision Solutions de Procédés), ce qui représente un taux de réponse de cent pour cent (100%).

Vision Solutions de Procédés a été rejetée, car le soumissionnaire n'a pas déposé la garantie de soumission exigée dans les clauses administratives du devis.

Analyse des soumissions :

Groupe 1

- Diamètre de 50 à 150 mm;
- Technologie de mesure : Électromagnétique, Jet unique, Turbine à balle flottante, Ultrasonique;
- Plage de mesure standard;
- Signaux de communication pour la Ville et pour le propriétaire citoyen.

Soumissions conformes	Coût de base (taxes incluses)	Autre (préciser) (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	607 700.36 \$	0	607 700.36 \$
Compteurs d'eau du Québec	631 099.38 \$	0	631 099.38 \$
Les Compteurs Lecomte Itée	1 004 344.00 \$	0	1 004 344.00 \$
Dernière estimation réalisée	693 824.77 \$	0	693 824.77 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)			747 714.58 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100			23 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute conforme – la plus basse conforme)			396 643.64 \$

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	65 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	(86 124.41) \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	(12) %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	23 399.02 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	4 %

Explication des écarts:

L'estimation a été basée sur le dernier contrat contenant des produits semblables octroyés en 2016. La Ville avait appliqué une légère augmentation des prix unitaires afin de représenter l'inflation. Toutefois, la hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain entre la date de l'estimation et l'octroi du contrat précédent (janvier 2016 à août 2017) est venue influencer, à la baisse, le coût de l'offre, et ainsi contrebalancer notre augmentation projetée. Durant cette période, la valeur du dollar canadien a augmenté de 14 %.

Groupe 2

- Diamètre de 50 à 200 mm;
- Technologie de mesure : Électromagnétique, Ultrasonique;
- Plage de mesure étendue;
- Signaux de communication pour la Ville et pour le propriétaire citoyen;
- Certification pour un branchement d'eau incendie combiné (gicleur incendie et consommation).

Soumissions conformes	Coût de base (taxes incluses)	Autre (préciser) (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	262 717.88 \$	0	262 717.88 \$
Compteurs d'eau du Québec	395 364.30 \$	0	395 364.30 \$
Dernière estimation réalisée	307 967.65 \$	0	307 967.65 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			329 041.09 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			25 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>			132 646.42 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			50 %

Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>((la plus basse conforme – estimation))</i>	(45 249.77) \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	(15) %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse))</i>	132 646.42 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	50%

La soumission de Les compteurs Lecomte Ltée a été rejeté pour ce groupe car il proposait un item, parmi les produits, jugés non-conforme aux spécifications du devis technique.

Explication des écarts:

L'estimation a été basée sur le dernier contrat contenant des produits semblables octroyés en 2016. La Ville avait appliqué une légère augmentation des prix unitaires afin de représenter l'inflation. Toutefois, nous présumons que la hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain entre la date de l'estimation et l'octroi du contrat précédent (janvier 2016 à août 2017) est venue influencer, à la baisse, le coût de l'offre, et ainsi contrebalancer notre augmentation projetée. Durant cette période, la valeur du dollar canadien à augmenter de 14 %.

En vertu des clauses administratives particulières, il est prévu que la valeur du contrat octroyé représente la sommes des groupes remportés par l'adjudicataire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il s'agit d'une entente-cadre sans imputation budgétaire pour la fourniture de compteurs d'eau. Les achats seront effectués sur demande, au fur et à mesure des besoins des utilisateurs, permettant à tous les arrondissements et services corporatifs de faire appel à cette entente-cadre. Chacune des commandes émises devra faire l'objet d'une appropriation de crédits.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contrat contribue dans la mesure de l'atteinte des cibles inscrites dans le Plan Montréal durable 2016-2020, tel que:

- réduire de 20% de l'eau potable produite par les usines de Montréal entre 2011 et 2020 du plan d'action de l'administration municipale (Action 7);
- diminuer la consommation d'eau potable des organisations partenaires du plan d'action des organisations partenaires (Action 9).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le report de l'octroi du contrat pourrait compromettre l'installation des compteurs et occasionner une révision des objectifs et de l'échéancier du programme.

Par ailleurs, l'activité qui découle de ce dossier occasionne des travaux préparatoires devant être effectués à l'intérieur d'une période définie, entraînant des frais pour les propriétaires de bâtiments non résidentiels. Une rupture de stock causerait un délai prolongé dans l'installation des compteurs et pourrait provoquer le mécontentement de certains propriétaires touchés par le programme MCE.

La Ville de Montréal a l'obligation de facturer la consommation d'eau résidentielle au compteur de l'arrondissement St-Laurent en vertu d'un règlement de tarification. Un retard pourrait compromettre l'équité entre les usagers.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Janvier 2018

Émission de l'entente-cadre suite à l'adoption de la résolution d'octroi.

Le contrat doit débuter au plus tard le 1er mai 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Daniel LÉGER)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DESORMEAUX, Service des communications
Daniel D LAUZON, Saint-Laurent

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 1er décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rémi LACROIX
ingénieur

Tél : 514 872-3973
Télécop. : 514 872-3587

ENDOSSÉ PAR

Maciej PIROG
Chef de section

Tél : 514 280 0063
Télécop. : 514 872 3587

Le : 2017-11-30

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Dominique DEVEAU

Directrice - DGSRE

Tél : 514 872-4023

Approuvé le : 2017-12-07

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Chantal MORISSETTE

Directrice

Tél : 514 280-4260

Approuvé le : 2017-12-14

Dossier # : 1170184003

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
Objet :	Conclure deux ententes-cadres pour l'achat de compteurs d'eau avec la firme Nouvelle technologie (Tekno) inc. à la suite de l'appel d'offres 17-16458 - 4 soumissionnaires - Montant estimé de l'entente : 870 418.24 \$, taxes incluses.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



17-16458 Nouvelle Appel D'offres.pdf17-16458-tcp.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Daniel LÉGER
 Agent d'approvisionnement II
Tél : 514 872-1059

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-01

Richard DAGENAIS
 Chef de section, biens et services
Tél : (514) 872-5241
Division : Division de l'acquisition de biens et services

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES

ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16458 No du GDD : 1170184003

Titre de l'appel d'offres : Fourniture sur demande de compteurs d'eau avec registre - 50MM-200MM-24 mois

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité par le SAppro

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 2 - 10 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 1

Ouverture originalement prévue le : 23 - 10 - 2017 Date du dernier addenda émis : 19 - 10 - 2017

Ouverture faite le : 23 - 10 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 22 jrs

Date du comité de sélection : - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 4 Nbre de soumissions reçues : 4 % de réponses : 100

Nbre de soumissions rejetées : 1 % de rejets : 25

Soumission(s) rejetée(s) (nom) Motif de rejet: administratif et / ou technique

Vision Solutions de Procédés inc La firme n'a pas fournie la garantie de soumission exigée

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 21 - 4 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 21 - 4 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	✓	Groupes
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc	870 418,24	✓	1 et 2
Labrecque Langlois inc (Compteurs d'eau du Québec)	1 026 463,69		
Les Compteurs d'eau Lecomte ltée	1 673 870,61		

Information additionnelle

Tel que mentionné aux documents d'appel d'offres, l'octroi s'effectue par groupe au plus bas soumissionnaire conforme. L'entreprise Nouvelle Technologie (TEKNO) inc est le plus bas soumissionnaire conforme pour les groupes 1 et 2, Cette firme est donc recommandée comme adjudicataire du contrat en entier. Montant total de la soumission : 757 050,00 \$ +(TPS 5%) 37 852,50 \$ + (TVQ 9,975%) 75 515,74 \$ = 870 418,24 \$

En date du 27 novembre 2017, l'entreprise recommandée dans le présent sommaire décisionnel n'est pas inscrite au RENA (Registre des entreprises non admissibles) et n'est pas rendue non-conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal. L'entreprise Nouvelle Technologie (TEKNO) inc détient l'autorisation délivrée par l'AMF, il est à noter que celle-ci n'est pas exigée dans le cadre de cet appel d'offres,

Préparé par :

Daniel Léger

Le

1

-

12

-

2017

Instructions pour la préparation du "Tableau de prix"

Attention :

* Pour les appels d'offres découpés en plusieurs lots, Svp produire un fichier séparé pour chaque lot en mettant le numéro de lot dans la description.

* Pour les bordereaux à prix/qté variable par période, noter que chaque item par période doit être considéré de façon indépendante.

* Le "*terme*" fait référence au nombre de périodes du contrat seulement si les quantités ont été exprimées par période et non pour le total du contrat. **Si la quantité indiquée couvre le total du contrat, le terme doit rester égal à 1 (par défaut).*

* Afin d'éviter que les formules soient modifiées ou effacées par erreur, les feuilles ont été protégées. Si requis, il est possible d'ôter la protection des feuilles (aucun mot de passe requis).

Étapes :

Étape # I Dans l'onglet "Information générale"

- 1 Compléter les informations relatives à l'appel d'offres
- 2 Inscrire les noms des soumissionnaires
- 3 Inscrire la conformité évaluée par l'agent de l'approvisionnement responsable du dossier
- 4 Masquer les lignes non utilisées

Étape # II Dans l'onglet "Détail des prix soumissionnés"

- 1 Copier les descriptions, unités de mesures et quantités pour chaque item du bordereau de soumission (voir Document d'Appel d'offres)
- 2 Modifier le "*terme*" seulement si les quantités doivent être multipliées par le nombre de périodes
- 3 Saisir les prix unitaires pour chaque soumissionnaire (si Bordereau en Excel, faire copier-coller)
- 4 Masquer les colonnes non utilisées
- 5 Vous assurer que la mise en page est adéquate (modifier les marges au besoin)

Étape # III Dans l'onglet "Sommaire par fournisseur"

- 1 Masquer les colonnes non utilisées
- 2 Vous assurer que la mise en page est adéquate (modifier les marges au besoin)

Étape # IV Dans l'onglet "Tableau normalisé des écarts"

- 1 Masquer les lignes non utilisées dans la section "firmes soumissionnaires"
- 2 Vous assurer que la mise en page est adéquate (modifier les marges au besoin)

Tableau comparatif des prix reçus

#	Objet	Informations
1	Nom de l'agent d'approvisionnement	Daniel Léger
2	Titre de l'appel d'offres	Fourniture sur demande de compteurs d'eau avec registre – 50 MM - 200 MM - 24 mois
4	No de l'appel d'offres	17-16458
5	Préposée au secrétariat	Hafida Mouhandiz (26 octobre 2017)
6	Type de sollicitation	Publique
7	Date d'ouverture	23 oct. 2017
8	Service requérant	49 - Service de l'eau
9	Requérant	Rémi Lacroix



#	Soumissionnaire	Commentaires	Conformité	No de soumission
1	Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du québec)	Des erreurs de calculs ont été corrigées sur la soumission déposée	Conforme	22615
2	Les Compteurs Lecomte Ltée	Des erreurs de calculs ont été corrigées sur la soumission déposée	Conforme	22616
3	Nouvelle Thecnologie (TEKNO) inc.		Conforme	22617
4	Vision Solutions de Procédés inc.	La soumission est rejetée, car elle ne contient pas la garantie de soumission exigée.	Non conforme	22618

Agent d'approvisionnement	Daniel Léger
Numéro de l'appel d'offres	17-16458
Titre de l'appel d'offres	Fourniture sur demande de compteurs d'eau avec registre – 50 MM - 200 MM - 24 mois

				Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du québec)		Les Compteurs Lecomte Ltée		Nouvelle Thecnologie (TEKNO) inc.		Non conforme Vision Solutions de Procédés inc.	
Item	Articles	Unité de mesure	Qté prévisionnelle	Coût unitaire	Total	Coût unitaire	Total	Coût unitaire	Total	Coût unitaire	Total
Groupe 1 : Compteur d'eau											
1.1	Code Ville : IN2351- à déterminer Compteur d'eau avec registre, humide IP68, dia. 2 po (50 mm), selon les dispositions prévues à la section 3 devis technique	ch	85	1 244.45 \$	105 778.25 \$	1 054.94 \$	89 669.90 \$	1 320.00 \$	112 200.00 \$	1 310.38 \$	111 382.30 \$
1.2	Code Ville : IN2351- à déterminer Compteur d'eau avec registre, humide IP68, dia. 3 po (80 mm), selon les dispositions prévues à la section 3 du devis technique	ch	195	1 348.08 \$	262 875.60 \$	2 395.77 \$	467 175.15 \$	1 329.00 \$	259 155.00 \$	1 319.51 \$	257 304.45 \$
1.3	Code Ville : IN2351-à déterminer Compteur d'eau avec registre, humide IP68, dia. 4 po (100 mm), selon les dispositions prévues à la section 3 du devis technique	ch	85	1 426.93 \$	121 289.05 \$	2 621.87 \$	222 858.95 \$	1 347.00 \$	114 495.00 \$	1 335.87 \$	113 548.95 \$
1.4	Code Ville : IN2351- à déterminer Compteur d'eau avec registre, humide IP68, dia. 6 po (150 mm), selon les dispositions prévues à la section 3 du devis technique	ch	25	2 358.34 \$	58 958.50 \$	3 753.00 \$	93 825.00 \$	1 708.00 \$	42 700.00 \$	1 703.38 \$	42 584.50 \$
Montant total groupe 1					548 901.40 \$	873 529.00 \$		528 550.00 \$		524 820.20 \$	
2769.13											
2.1	Code Ville : IN2351-à déterminer Compteur d'eau avec registre compact FM, dia. 2 po (50 mm), humide IP68, selon les dispositions prévues à la section 4 du devis technique	ch	35	1 759.19 \$	61 571.65 \$	4 507.14 \$	157 749.90 \$	1 320.00 \$	46 200.00 \$	1 486.58 \$	52 030.30 \$
2.2	Code Ville : IN2351-à déterminer Compteur d'eau avec registre compact FM, dia. 3 po (80 mm), humide IP68, selon les dispositions prévues à la section 4 du devis technique	ch	75	1 965.72 \$	147 429.00 \$	2 769.13 \$	207 684.75 \$	1 329.00 \$	99 675.00 \$	1 495.71 \$	112 178.25 \$
2.3	Code Ville : IN2351-à déterminer Compteur d'eau avec registre compact FM, dia. 4 po (100 mm), humide IP68, selon les dispositions prévues à la section 4 du devis technique	ch	35	2 041.73 \$	71 460.55 \$	3 170.76 \$	110 976.60 \$	1 347.00 \$	47 145.00 \$	1 512.08 \$	52 922.80 \$

Agent d'approvisionnement	Daniel Léger
Numéro de l'appel d'offres	17-16458
Titre de l'appel d'offres	Fourniture sur demande de compteurs d'eau avec registre – 50 MM - 200 MM - 24 mois

				Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du québec)		Les Compteurs Lecomte Ltée		Nouvelle Thecnologie (TEKNO) inc.		Non conforme Vision Solutions de Procédés inc.	
Item	Articles	Unité de mesure	Qté prévisionnelle	Coût unitaire	Total	Coût unitaire	Total	Coût unitaire	Total	Coût unitaire	Total
2.4	Code Ville : IN2351-à déterminer Compteur d'eau avec registre compact FM, dia. 6 po (150 mm), humide IP68, selon les dispositions prévues à la section 4 du devis technique	ch	10	2 419.19 \$	24 191.90 \$	4 669.26 \$	46 692.60 \$	1 708.00 \$	17 080.00 \$	2 114.97 \$	21 149.70 \$
2.5	Code Ville : IN2351-à déterminer Compteur d'eau avec registre compact FM, dia. 8 po (200 mm), humide IP68, selon les dispositions prévues à la section 4 du devis technique	ch	10	3 921.67 \$	39 216.70 \$	5 922.33 \$	59 223.30 \$	1 840.00 \$	18 400.00 \$	2 239.74 \$	22 397.40 \$
Montant total groupe 2				343 869.80 \$		582 327.15 \$		228 500.00 \$		260 678.45 \$	
				Total	892 771.20 \$	Total	1455856.15	Total	757 050.00 \$	Total	785498.65
				TPS	44 638.56 \$	TPS	72 792.81 \$	TPS	37 852.50 \$	TPS	39 274.93 \$
				TVQ	89 053.93 \$	TVQ	145 221.65 \$	TVQ	75 515.74 \$	TVQ	78 353.49 \$
				TOTAL	1 026 463.69 \$	TOTAL	1 673 870.61 \$	TOTAL	870 418.24 \$	TOTAL	903 127.07 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme

Nouvelle Thecnologie (TEKNO) inc.
757 050.00 \$
37 852.50 \$
75 515.74 \$
870 418.24 \$

Agent d'approvisionnement	Daniel Léger
Numéro de l'appel d'offres	17-16458
Titre de l'appel d'offres	Fourniture sur demande de compteurs d'eau avec registre – 50 MM - 200 MM - 24 mois
Type de sollicitation	Publique
Date d'ouverture	41569
Service requérant	49 - Service de l'eau
Requérant	Rémi Lacroix

			Adjudicataire recommandé																
	Laotrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau)	Les Compteurs Lecomte Ltée	Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	Non conforme Vision Solutions de Procédés inc.															
Total avant taxes	892 771.20 \$	1 455 856.15 \$	757 050.00 \$	785 498.65 \$															
TPS	44 638.56 \$	72 792.81 \$	37 852.50 \$	39 274.93 \$															
TVQ	89 053.93 \$	145 221.65 \$	75 515.74 \$	78 353.49 \$															
TOTAL	1 026 463.69 \$	1 673 870.61 \$	870 418.24 \$	903 127.07 \$															

Commentaires	
--------------	--

Tableau comparatif des prix reçus

Firmes soumissionnaires	Prix soumis (Sans taxes)	Autres (à préciser)	Total (tx incl.)
Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du québec)	892 771 \$		1 026 463.69 \$
Les Compteurs Lecomte Ltée	1 455 856 \$		1 673 870.61 \$
Nouvelle Thecnologie (TEKNO) inc.	757 050 \$		870 418.24 \$
Non conforme Vision Solutions de Procédés inc.	785 499 \$		903 127.07 \$
Dernière estimation réalisée	0 \$		
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)			1 118 469.90 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100			28.5%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute conforme – la plus basse conforme)			803 452.37 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) ((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100			92.3%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme – estimation)			#VALEUR!
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) ((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100			#VALEUR!
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse)			32 708.84 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100			3.8%



(1)

Dossier # : 1173438011

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Niveau décisionnel modifié :	
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de douze (12) mois à UBA inc. pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses - appel d'offres public 17-16529 - 1 soumissionnaire.

Il est recommandé :

1. d'accorder à la compagnie UBA inc., seul soumissionnaire conforme, un contrat de douze mois pour la fourniture d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable pour une somme maximale de 210 487,78 \$, toutes taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16529;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-18 11:57

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1173438011

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Niveau décisionnel modifié :	
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de douze (12) mois à UBA inc. pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses - appel d'offres public 17-16529 - 1 soumissionnaire.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre des opérations quotidiennes à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (Station), l'hypochlorite de sodium est utilisé lors de la désinfection et à l'emménagement des boues. Aux usines d'eau potable, ce produit est utilisé pour la désinfection de l'eau.

Bien que les usines d'eau potable produisent en grande partie la quantité d'hypochlorite de sodium nécessaires à leurs opérations, ils doivent lors de travaux d'entretien sur ces équipements ou lors de bris imprévus s'approvisionner à l'externe.

À la Station, ce produit est utilisé pour désinfecter l'eau de procédé et la rendre réutilisable, en remplacement de l'eau potable, pour effectuer divers travaux de lavage et de nettoyage de pièces et d'équipements. La désinfection des eaux permet de protéger nos employés contre les infections bactériennes qui peuvent survenir suite à la manipulation de pièces ou d'équipements ayant été en contact avec les eaux usées. À l'emménagement des boues, l'utilisation de l'hypochlorite de sodium permet de traiter les odeurs et de réduire le sulfure d'hydrogène (H₂S), afin de respecter la réglementation en vigueur sur la qualité de l'air.

Un appel d'offres a été lancé le 1^{er} novembre 2017 et publié sur SÉAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions s'est effectuée le 20 novembre 2017. La validité des soumissions était de 90 jours. Un addenda a été émis pour apporter des précisions aux articles 5.1 et 6.1 du bordereau de soumission concernant la location d'un camion-citerne.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE-CG15 0028 - 29 janvier 2015 - accorder un contrat d'une durée de 3 ans à UBA inc. pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et à trois usines d'eau potable pour une somme maximale de 540 098,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1815-AE - 2 soumissionnaires.

CE13 0021 - 16 janvier 2013 - accorder à la firme UBA inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de vingt-quatre mois, le contrat pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10.8 % à 12 %, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 255 442,26\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (1810-AE).

DESCRIPTION

Le présent appel d'offres couvre la fourniture et la livraison en vrac d'hypochlorite de sodium de 10,8 % à 12 % à la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, aux cinq usines d'eau potable (Charles-J. Des Bailleurs, Atwater, Pierrefonds, Dorval et Pointe-Claire) ainsi qu'au réseau et aux réservoirs d'eau potable. L'appel d'offres comportait des options de 1, 2 ou 3 ans.

Ce produit est essentiel aux opérations quotidiennes de la Station. Il en est de même pour les usines d'eau potable.

JUSTIFICATION

Deux entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et ont déposé une soumission. Une seule soumission s'est avérée conforme. Le soumissionnaire non conforme n'a pas soumis de prix pour deux des quinze articles du bordereau de soumission. Considérant que le prix du chlore varie continuellement selon la demande il a été jugé préférable de demeurer dans le court terme (option 1 an). À cet effet, remarquons que la seule proposition conforme reçue représente une augmentation de 30 % du coût moyen par litre par rapport au dernier prix payé en 2017.

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
UBA inc.	210 487,78 \$		210 487,78 \$
Dernière estimation réalisée	215 460,85 \$		215 460,85 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>((la plus basse conforme – estimation))</i>			(4 973,07 \$)
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			(2,31 %)

L'écart entre la dernière estimation réalisée et la seule soumission conforme est favorable de 2,31 %.

Considérant que l'augmentation de 30% du coût moyen par litre avait été anticipée dans l'estimation et que les prix soumis sont similaires à ceux d'autres contrats récents publiés sur le SEAO pour des volumes similaires, il est recommandé d'octroyer le contrat à la compagnie UBA inc. pour la somme de sa soumission; soit 210 487,78 \$ taxes incluses.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec et de la RENA ont été complétées: UBA inc., 829, route Harwood, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 8P2, N.E.Q. 11449790991.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense est prévue aux budgets de fonctionnement 2018 de la Direction de l'épuration des eaux usées et de la Direction de l'eau potable et sera priorisée au budget 2019.

Les crédits requis pour l'octroi de ce contrat sont de 210 487,78 \$, taxes incluses. Cette dépense représente un coût net pour l'agglomération de 192 203,40 \$, lorsque diminuée des ristournes fédérale (9 153,63 \$) et provinciale (9 130,75 \$).

La répartition annuelle des coûts du contrat est la suivante :

	2018	2019	TOTAL
DEEU			
Station	110 328,08 \$	10 029,83 \$	120 357,90 \$
DEP			
Atwater	16 868,50 \$	1 533,50 \$	18 402,00 \$
Des Bailleurs	16 791,50 \$	1 526,50 \$	18 318,00 \$
Pierrefonds	1 520,06 \$	138,19 \$	1 658,25 \$
Réseau et réservoirs	21 509,58 \$	1 955,42 \$	23 465,00 \$
Autres	798,88 \$	72,63 \$	871,50 \$
TOTAL	167 816,60 \$	15 256,05 \$	183 072,65 \$
Taxes comprises	192 947,13 \$	17 540,65 \$	210 487,78 \$
Taxes nettes	176 186,45 \$	16 016,95 \$	192 203,40 \$

Cette dépense sera imputée à la DEEU, comme suit :

Division : Opération

Objet de dépenses : Produits chimiques et autres matières

Également elle sera imputée à la DEP, comme suit :

Division : Usines Atwater, Charles-J. Des Bailleurs, Pierrefonds, Pointe-Claire, Lachine, réseau et réservoirs

Objet de dépenses : Produits chimiques et autres matières

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Produire une eau potable respectant les exigences de qualité fixée par la réglementation. Réduire les émissions d'odeurs et soutenir le développement résidentiel à proximité de la Station.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans l'utilisation d'hypochlorite de sodium, les employés et les citoyens situés autour de la Station seraient grandement affectés par des odeurs nauséabondes dégagées par l'emmagasinement des boues et le traitement des eaux usées, de plus, il y aurait des risques accrus de contamination bactériologique pour les employés.
Ce produit est essentiel à la désinfection de l'eau potable.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des livraisons : 1er février 2018
Fin du contrat : 31 janvier 2019

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Stéphanie SIMONEAU)

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Francesca RABY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Michel PÉRIARD, Service de l'eau
Marie DESORMEAUX, Service des communications

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 15 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Michel SHOONER

ENDOSSÉ PAR

Michel VERREAULT

Le : 2017-12-08

Responsable approvisionnement et magasins

Tél : 514-280-6559
Télécop. : 514-280-6779

Surintendant administration et soutien à l'exploitation

Tél : 514-280-4364
Télécop. : 514-280-4387

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Richard FONTAINE
Directeur(trice) du traitement des eaux usées
Tél : 514 280-3706
Approuvé le : 2017-12-13

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE
Directrice
Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-12-18

Dossier # : 1173438011

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Objet :	Accorder un contrat de douze (12) mois à UBA inc. pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses - appel d'offres public 17-16529 - 1 soumissionnaire.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



[17-16529 Intervention.pdf](#)[17-16529 PV.pdf](#)[17-16529 TCP.pdf](#)[17-16529 Det Cah Final.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Francesca RABY
 Agent d'approvisionnement II
Tél : 514-872-4907

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Danielle CHAURET
 Chef de section
Tél : 514 872-5282
Division : Service de l'approvisionnement , Direction

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16529 No du GDD : 1173438011

Titre de l'appel d'offres : Fourniture et livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % de concentration, en vrac liquide, pour le Service de l'eau

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité technique par l'unité cliente

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 1 - 11 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 1

Ouverture originalement prévue le : 20 - 11 - 2017 Date du dernier addenda émis : 8 - 11 - 2017

Ouverture faite le : 20 - 11 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 18 jrs

Date du comité de sélection : - - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 2 Nbre de soumissions reçues : 2 % de réponses : 100

Nbre de soumissions rejetées : 1 % de rejets : 50

Soumission(s) rejetée(s) (nom) : Lavo inc. Motif de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission : 90 jrs Date d'échéance initiale : 18 - 2 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 18 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	✓	# Lot
UBA inc.	210 487,78 \$	✓	1
UBA inc.	430 524,23 \$		2
UBA inc.	660 109,36 \$		3

Information additionnelle

Préparé par : Francesca Raby Le 4 - 12 - 2017

No de l'appel d'offres
17-16529

Agent d'approvisionnement
Francesca Raby

Conformité

Oui

										Données	
Num. du Lot	Descreption du lot	Soumissionnaires	Num. d'Item	Description d'item	Qté par période	Unité de mesure	Nombre de périodes	Prix unitaires		Montant sans taxes	Montant taxes incluses
LOT1	Option 1 - 12 mois	UBA inc.	1	Jean-R. Marcotte de 3 000 à 6 999 litres	7000	Litres	1	0,2367 \$		1 656,90 \$	1 905,02 \$
			2	Jean-R. Marcotte de 7 000 à 9 999 litres	60000	Litres	1	0,2116 \$		12 696,00 \$	14 597,23 \$
			3	Jean-R. Marcotte de 10 000 à 14 999 litres	300000	Litres	1	0,2001 \$		60 030,00 \$	69 019,49 \$
			4	Jean-R. Marcotte de 15 000 à 24 999 litres	250000	Litres	1	0,1839 \$		45 975,00 \$	52 859,76 \$
			5	Atwater de 15 000 à 24 999 litres	60000	Litres	1	0,1817 \$		10 902,00 \$	12 534,57 \$
			5,1	Atwater location d'un camion-citerne de 25 000 litres	2	Mois	1	3 750,00 \$		7 500,00 \$	8 623,13 \$
			6	J.-Des-Baillets de 15 000 à 24 999 litres	60000	Litres	1	0,1803 \$		10 818,00 \$	12 438,00 \$
			6,1	J.-Des-Baillets location d'un camion-citerne de 25 000 litres	2	Mois	1	3 750,00 \$		7 500,00 \$	8 623,13 \$
			7	Pierrefonds de 1 000 à 1 999 litres	5500	Litres	1	0,3015 \$		1 658,25 \$	1 906,57 \$
			8	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 0 à 999 litres	13500	Litres	1	0,3900 \$		5 265,00 \$	6 053,43 \$
			9	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 1 000 à 1 9999 litres	20000	Litres	1	0,3350 \$		6 700,00 \$	7 703,33 \$
			10	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 2 000 à 2 999 litres	11500	Litres	1	0,2800 \$		3 220,00 \$	3 702,20 \$
			11	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 3 000 à 6 999 litres	20000	Litres	1	0,2324 \$		4 648,00 \$	5 344,04 \$
			12	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 15 000 à 24 999 litres	20000	Litres	1	0,1816 \$		3 632,00 \$	4 175,89 \$
			13	Dorval de 0 à 999 litres	500	Litres	1	0,3645 \$		182,25 \$	209,54 \$



LOT1	Option 1 - 12 mois	UBA inc.	14	Pointe-Claire de 0 à 999 litres	500	Litres	1	0,3645 \$	182,25 \$	209,54 \$	
			15	Lachine de 1 000 à 1 999 litres	2000	Litres	1	0,2535 \$	507,00 \$	582,92 \$	
		Total (UBA inc.)							183 072,65 \$	210 487,78 \$	Option Choisie
LOT2	Option 2 - 24 mois	UBA inc.	1	Jean-R. Marcotte de 3 000 à 6 999 litres	14000	Litres	1	0,2417 \$	3 383,80 \$	3 890,52 \$	
			2	Jean-R. Marcotte de 7 000 à 9 999 litres	120000	Litres	1	0,2166 \$	25 992,00 \$	29 884,30 \$	
			3	Jean-R. Marcotte de 10 000 à 14 999 litres	600000	Litres	1	0,2051 \$	123 060,00 \$	141 488,24 \$	
			4	Jean-R. Marcotte de 15 000 à 24 999 litres	500000	Litres	1	0,1889 \$	94 450,00 \$	108 593,89 \$	
			5	Atwater de 15 000 à 24 999 litres	120000	Litres	1	0,1867 \$	22 404,00 \$	25 759,00 \$	
			5,1	Atwater location d'un camion-citerne de 25 000 litres	4	Mois	1	3 750,00 \$	15 000,00 \$	17 246,25 \$	
			6	J.-Des-Baillets de 15 000 à 24 999 litres	120000	Litres	1	0,1853 \$	22 236,00 \$	25 565,84 \$	
			6,1	J.-Des-Baillets location d'un camion-citerne de 25 000 litres	4	Mois	1	3 750,00 \$	15 000,00 \$	17 246,25 \$	
			7	Pierrefonds de 1 000 à 1 999 litres	11000	Litres	1	0,3065 \$	3 371,50 \$	3 876,38 \$	
			8	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 0 à 999 litres	27000	Litres	1	0,3950 \$	10 665,00 \$	12 262,08 \$	
			9	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 1 000 à 1 9999 litres	40000	Litres	1	0,3400 \$	13 600,00 \$	15 636,60 \$	
			10	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 2 000 à 2 999 litres	23000	Litres	1	0,2850 \$	6 555,00 \$	7 536,61 \$	
			11	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 3 000 à 6 999 litres	40000	Litres	1	0,2374 \$	9 496,00 \$	10 918,03 \$	
			12	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 15 000 à 24 999 litres	40000	Litres	1	0,1866 \$	7 464,00 \$	8 581,73 \$	
			13	Dorval de 0 à 999 litres	1000	Litres	1	0,3695 \$	369,50 \$	424,83 \$	
	14	Pointe-Claire de 0 à 999 litres	1000	Litres	1	0,3695 \$	369,50 \$	424,83 \$			



LOT2	Option 2 - 24 mois	UBA inc.	15	Lachine de 1 000 à 1 999 litres	4000	Litres	1	0,2585 \$	1 034,00 \$	1 188,84 \$
		Total (UBA inc.)							374 450,30 \$	430 524,23 \$
LOT3	Option 3 - 36 mois	UBA inc.	1	Jean-R. Marcotte de 3 000 à 6 999 litres	21000	Litres	1	0,2467 \$	5 180,70 \$	5 956,51 \$
			2	Jean-R. Marcotte de 7 000 à 9 999 litres	180000	Litres	1	0,2216 \$	39 888,00 \$	45 861,23 \$
			3	Jean-R. Marcotte de 10 000 à 14 999 litres	900000	Litres	1	0,2101 \$	189 090,00 \$	217 406,23 \$
			4	Jean-R. Marcotte de 15 000 à 24 999 litres	750000	Litres	1	0,1939 \$	145 425,00 \$	167 202,39 \$
			5	Atwater de 15 000 à 24 999 litres	180000	Litres	1	0,1917 \$	34 506,00 \$	39 673,27 \$
			5,1	Atwater location d'un camion-citerne de 25 000 litres	6	Mois	1	3 750,00 \$	22 500,00 \$	25 869,38 \$
			6	J.-Des-Baillets de 15 000 à 24 999 litres	180000	Litres	1	0,1903 \$	34 254,00 \$	39 383,54 \$
			6,1	J.-Des-Baillets location d'un camion-citerne de 25 000 litres	6	Mois	1	3 750,00 \$	22 500,00 \$	25 869,38 \$
			7	Pierrefonds de 1 000 à 1 999 litres	16500	Litres	1	0,3115 \$	5 139,75 \$	5 909,43 \$
			8	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 0 à 999 litres	40500	Litres	1	0,4000 \$	16 200,00 \$	18 625,95 \$
			9	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 1 000 à 1 999 litres	60000	Litres	1	0,3450 \$	20 700,00 \$	23 799,83 \$
			10	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 2 000 à 2 999 litres	34500	Litres	1	0,2900 \$	10 005,00 \$	11 503,25 \$
			11	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 3 000 à 6 999 litres	60000	Litres	1	0,2424 \$	14 544,00 \$	16 721,96 \$
			12	Côte-des-Neiges, Vincent D'Indy, Vannes et roulottes de 15 000 à 24 999 litres	60000	Litres	1	0,1916 \$	11 496,00 \$	13 217,53 \$
			13	Dorval de 0 à 999 litres	1500	Litres	1	0,3745 \$	561,75 \$	645,87 \$
			14	Pointe-Claire de 0 à 999 litres	1500	Litres	1	0,3745 \$	561,75 \$	645,87 \$
			15	Lachine de 1 000 à 1 999 litres	6000	Litres	1	0,2635 \$	1 581,00 \$	1 817,75 \$
		Total (UBA inc.)							574 132,95 \$	660 109,36 \$



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#) **COMMANDES** **PANIER**

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

Liste des commandes

➤ Résultats d'ouverture

Contrat conclu

Liste des commandes



Numéro : 17-16529

Numéro de référence : 1112530

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Fourniture et livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % de concentration, en vrac liquide, pour le Service de l'eau

	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Lavo inc 11900 boul. St-Jean-Baptiste Montréal, QC, H1C 2J3 NEQ : 1165053753	Monsieur Sébastien Parent Téléphone : 514 526-7783 Télécopieur :	Commande : (1357004) 2017-11-01 11 h 09 Transmission : 2017-11-01 11 h 09	2842966 - 17-16529 Addenda No. 1 2017-11-08 12 h 15 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	UBA Inc 2605 Royal Windsor Dr. Mississauga, ON, L5J 1K9 NEQ : 1149790991	Madame Josephine Tham Téléphone : 905 823-6460 Télécopieur : 905 823-0001	Commande : (1357516) 2017-11-02 10 h 21 Transmission : 2017-11-02 10 h 21	2842966 - 17-16529 Addenda No. 1 2017-11-08 12 h 15 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Sélectionner

Annuler

de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#)

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#)

Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#)

[Registre des entreprises non admissibles](#)

[Autorité des marchés financiers](#)

À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires

Secrétariat du Conseil du trésor Québec

CGI

tc • MEDIA

© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1173438011

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Objet :	Accorder un contrat de douze (12) mois à UBA inc. pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses - appel d'offres public 17-16529 - 1 soumissionnaire.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



GDD1173438011 DEEU.xlsxInformation comptable DEP1173438011.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stéphanie SIMONEAU
 Préposée au budget
Tél : (514) 280-4020

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Claudine LEBOEUF
 Conseillère budgétaire
Tél : 514 280-6614
Division : Div. Conseil Et Soutien Financier -
Point De Serv. Eau/Env.



Dossier # : 1176135008

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Autoriser la deuxième prolongation, pour une période de douze (12) mois, de l'entente-cadre conclue avec l'entreprise 2963-9556 Québec inc., pour la fourniture de bas coussinés et de bas non coussinés à l'usage des employés de la Ville de Montréal (CG16 0454). Montant estimé pour la période de prolongation : 137 439,51 \$ (taxes incluses).

Il est recommandé:

1. d'autoriser la deuxième prolongation de l'entente-cadre conclue avec 2963-9556 Québec inc., pour une période de douze mois (12) mois, pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés, pour la Ville de Montréal, selon les termes et conditions de l'appel d'offres public 14-13500 (CG16 0454);
2. d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des différents services de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-15 16:55

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176135008

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Autoriser la deuxième prolongation, pour une période de douze (12) mois, de l'entente-cadre conclue avec l'entreprise 2963-9556 Québec inc., pour la fourniture de bas coussinés et de bas non coussinés à l'usage des employés de la Ville de Montréal (CG16 0454). Montant estimé pour la période de prolongation : 137 439,51 \$ (taxes incluses).

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier décisionnel a pour objet la prolongation d'une entente-cadre, selon les mêmes conditions de l'appel d'offres public 14-13500.

En 2014, le Service de l'approvisionnement a procédé au lancement d'un appel d'offres public regroupant les bas coussinés et les bas non coussinés, pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et pour le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Ceci, afin d'octroyer une entente-cadre pour une période de vingt-quatre (24) mois avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune.

La validité initiale de l'entente de vingt-quatre (24) mois couvre la période qui se terminait le 28 janvier 2017. La première prolongation, autorisée le 25 août 2016 (CG16 0454), pour une période de douze (12) mois, prendra fin le 28 janvier 2018. La deuxième prolongation couvrirait la période se terminant le 28 janvier 2019.

Le montant total du contrat, incluant la première prolongation est de 384 344,76 \$, taxes incluses. En date du 11 décembre 2017, l'entente-cadre a été entièrement consommée.

Dans le cadre de ce sommaire décisionnel, nous désirons nous prévaloir de la deuxième option de prolongation de douze (12) mois, à partir du 29 janvier 2018, aux mêmes conditions de l'appel d'offres public 14-13500.

L'adjudicataire du contrat, l'entreprise 2963-9556 Québec inc., a confirmé son intérêt par écrit; la lettre se retrouvant en pièce jointe.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0454 - 25 août 2016 - Autoriser une dépense additionnelle de 125 330,11 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation de l'entente-cadre pour la fourniture de bas

coussinés et non coussinés à l'usage de la Ville de Montréal, pour une période de douze (12) mois, dans le cadre du contrat accordé à l'entreprise 2963-9556 Québec inc. (CG15 0017), majorant ainsi le montant total du contrat de 259 014,65 \$ à 384 344,76 \$, taxes incluses. CG15 0017 - 29 janvier 2015 - Conclure avec l'entreprise 2963-9556 Québec inc. une entente-cadre pour une période de vingt-quatre (24) mois, pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés à l'usage de la Ville de Montréal, conformément à l'appel d'offres public 14-13500 (1 soum.). Le montant total de l'entente est de 259 014,65 \$ taxes incluses.

CE12 1267 - 8 août 2012 – Conclure avec la firme Martial Bessette inc. une entente-cadre pour une période de trente-six (36) mois, pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés à l'usage des policiers du SPVM, conformément à l'appel d'offres public 12-11895 (3 soum.). Le montant total de l'entente est de 143 311,74 \$ taxes incluses.

DESCRIPTION

Selon les conventions collectives en vigueur, la Ville a l'obligation de fournir les pièces d'uniformes et de protection nécessaires afin de répondre aux besoins opérationnels des employés.

La stratégie d'approvisionnement pour l'acquisition des bas a été déterminée en 2014. À la suite de l'évaluation du marché, le Service de l'approvisionnement a pris la décision de conclure un contrat de 2 ans avec deux (2) possibilités de prolongation de douze (12) mois chacune, pour l'acquisition des bas de différents modèles à l'usage des employés du SPVM et du SIM. Au début de 2016, la Ville revoyait sa stratégie d'approvisionnement pour un groupe important de vêtements (incluant les bas) et d'opter pour un programme de gestion vestimentaire intégrée. Cette nouvelle vision a généré le besoin de prolonger les ententes en cours là où cette possibilité pouvait s'appliquer, afin de couvrir la période se terminant en décembre 2018.

Les produits visés par le présent dossier décisionnel font partie du projet de gestion vestimentaire intégrée.

La prolongation de l'entente-cadre permettra à la Ville d'accomplir ses obligations et de bénéficier des conditions avantageuses obtenues lors du dernier appel d'offres.

JUSTIFICATION

La prolongation de cette entente-cadre permettra à la Ville d'assurer une constance et une facilité d'approvisionnement, et ce, tout en assurant la disponibilité des produits pour réaliser la distribution prévue pour l'année 2018.

À ce jour, le Service de l'approvisionnement est satisfait du service fourni par 2963-9556 Québec inc., notamment au niveau de la qualité des produits offerts, du respect du délai de livraison, ainsi que du service à la clientèle offert.

Pour ce contrat, les produits sont confectionnés au Québec. À la suite de la vérification du marché, les prix sont toujours compétitifs par rapport au marché actuel.

L'adjudicataire du contrat n'est pas déclaré non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle et n'est ni inscrit au Registre des entreprises non admissibles.

Le présent dossier décisionnel ne requiert pas la présentation d'une attestation de l'Autorité des marchés financiers.

L'adjudicataire, par sa soumission, affirme s'être conformé en tous points à la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

Conséquemment, il est recommandé de prolonger l'entente-cadre existante qui nous garantit les mêmes conditions pour une période de douze (12) mois.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant demandé pour cette prolongation est de :

119 538,60 \$ + 5 976,93 \$ (TPS) + 11 923,98 \$ (TVQ) = 137 439,51 \$ (taxes incluses)

L'entente-cadre est sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande. Chaque bon de commande devra faire l'objet d'une approbation de crédits.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'absence d'une entente-cadre alourdit le processus d'approvisionnement en obligeant la négociation à la pièce en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économie d'échelle en faisant augmenter tous les frais administratifs afférents.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune activité de communication n'est prévue dans le cadre du présent dossier.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Prolongation de l'entente-cadre à la suite de l'adoption de la présente résolution.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dana Roxana RACASAN OANCEA
Agent d'approvisionnement II

Tél : 514 872-6717
Télécop. : 514 872-9693

ENDOSSÉ PAR Le : 2017-12-12

Danielle CHAURET
Chef de section ress.matérielles

Tél : 514-872-1027
Télécop. : 514 872-2519

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dean GAUTHIER
Directeur de service - approvisionnement
Tél : 514 868-4433
Approuvé le : 2017-12-14

Service de l'approvisionnement
Direction générale adjointe – Services institutionnels
255, boulevard Crémazie Est, 4^e étage, bureau 400
Montréal (Québec) H2M 1M2

PAR COURRIEL

Le 16 juin 2017

Monsieur Daniel Drisdelle
Président
Dristex
3330, 2^e rue, suite 70
St-Hubert (Québec) J3Y 8Y7

Courriel : ddrisdelle@dristex.com

**Objet : Prolongation de contrat
Appel d'offres n° 14-13500
Bas coussinés et non coussinés**

Monsieur,

Par la présente, la Ville de Montréal vous signifie son intention de recommander la prolongation du contrat pour l'appel d'offres n°14-13500. Cette option est définie à la clause 5 des « Clauses administratives particulières » du cahier des charges de l'appel d'offres cité en objet.

Sous réserve des autorisations relevant des autorités compétentes, la prolongation du contrat serait effective pour la période du 29 janvier 2018 au 28 janvier 2019, et ce, selon les termes et conditions de votre soumission présentée le 21 juillet 2014 dans le cadre de l'appel d'offres 14-13500.

Nous vous serions gré de bien vouloir nous signifier vos intentions par courriel à bur_soumissions@ville.montreal.qc.ca au plus tard le 22 juin 2017 afin que nous puissions compléter les processus administratifs confirmant la prolongation du contrat.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

J'accepte la prolongation :

Daniel Drisdelle 
Nom en majuscules et signature

19 juin 2017
Date

Je refuse la prolongation :

Nom en majuscules et signature

Date



Roxana Racasan Oancea
Agente d'approvisionnement II

Courriel : d.racasanoancea@ville.montreal.qc.ca
Tél. : 514 872-6717

RRO/wv



Dossier # : 1177526041

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépenses totales de 441 389,03 \$ (contrat: 401 262,75 \$ et contingences: 40 126,28 \$), taxes incluses – Appel d'offres public 17-16504 – 1 soumissionnaire conforme.

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presse Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 441 389.03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16504;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-18 11:36

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1177526041

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépenses totales de 441 389,03 \$ (contrat: 401 262,75 \$ et contingences: 40 126,28 \$), taxes incluses – Appel d'offres public 17-16504 – 1 soumissionnaire conforme.

CONTENU

CONTEXTE

Le préachat des couvercles de trémie des filtres-presses Kurita s'inscrit dans le cadre de la remise à niveau des filtres-presses du secteur des boues de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (Station).

Les filtres-presses Kurita existants ont chacun un couvercle d'une trentaine de pieds de long par 3 pieds de large. Les couvercles servent à isoler les convoyeurs à gâteaux (boues) de la trémie des filtres-presses Kurita.

Ces filtres-presses opèrent depuis presque trente (30) ans. Au cours des dernières années, la division d'entretien de la Station a procédé, à plusieurs reprises, à la réparation de composantes importantes (charnières, tuyaux, etc.) des couvercles, puisque ces derniers ont atteint la fin de leur vie utile.

Un appel d'offres a été lancé le 30 octobre 2017 et publié sur le site SEAO ainsi que dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 15 novembre 2017. La validité des soumissions est de 180 jours. Aucun addenda n'a été émis.

Une contingence de 10%, non incluse dans le bordereau de prix, doit être ajoutée afin de couvrir les imprévus étant donné qu'il s'agit d'un produit non standard qui sera développé avec le fournisseur.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Ne s'applique pas.

DESCRIPTION

Le présent contrat consiste à fournir cinq (5) couvercles mécano-soudés en acier inoxydable pour les trémies des filtres-presses Kurita.

La conception des nouveaux couvercles est améliorée de façon à augmenter la durée de vie de ceux-ci. Deux livraisons sont prévues à l'été et l'automne 2018 et les travaux d'installation débuteront dès l'été 2018.

JUSTIFICATION

Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et ont déposé une soumission.

Après analyse des soumissions, il s'avère que seule la soumission d'Industrie Lemieux inc., est conforme. Le deuxième soumissionnaire avait omis d'inclure la garantie de soumission, ce qui constitue un défaut majeur. Conséquemment, ce soumissionnaire a été déclaré non conforme.

Tableau d'analyse des soumissions			
Firmes soumissionnaires	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
1- Industrie Lemieux inc.	401 262,75	40 126,28	441 389,03
Estimation du professionnel	459 900,00	45 990,00	505 890,00
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)			(64 500,98)
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)			-12,75%

Veuillez vous référer à l'intervention du Service de l'approvisionnement pour toutes les informations relatives à l'analyse des soumissions.

L'écart de prix entre l'estimation interne et celui du plus bas soumissionnaire conforme est favorable de 12,75 %. Il est donc recommandé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Industrie Lemieux Inc., pour une somme total de 441 389,03 taxes incluses.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises de la RENA ont été faites.

L'autorisation à contracter de l'Autorité des marchés financiers n'est pas requise dans le cadre de ce contrat et Industrie Lemieux inc. n'a pas fourni une telle autorisation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût pour la fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtres-presses Kurita pour la Station est de 441 389,03 \$ taxes incluses. Ceci représente un montant de 403 047,02 \$ net de ristournes de taxes.

Cette dépense sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération à moins de disponibilité de la réserve. Celle-ci est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si ce contrat n'était pas octroyé, des bris majeurs du système des filtres-presses pourraient se produire. Ces bris pourraient entraîner l'arrêt de l'unité de déshydratation, risquant ultimement de limiter la capacité de traitement de la Station.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Octroi du contrat: janvier 2018;
- Livraison des équipements: juin à décembre 2018;
- Période de garantie : 12 mois à partir de la livraison.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Francesca RABY)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Stéphanie SIMONEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DESORMEAUX, Service des communications
Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 15 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sally DAGHER
Ingénieure - Administratrice de contrats

Tél : 5142804418
Télécop. : 5142804387

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Michel VERREAULT
Surintendant administration et soutien à
l'exploitation

Tél : 514 280-4364
Télécop. : 514 280-4387

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Richard FONTAINE
Directeur(trice) du traitement des eaux usées
Tél : 514 280-3706
Approuvé le : 2017-12-15

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE
Directrice
Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-12-18

Dossier # : 1177526041

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Objet :	Accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépenses totales de 441 389,03 \$ (contrat: 401 262,75 \$ et contingences: 40 126,28 \$), taxes incluses – Appel d'offres public 17-16504 – 1 soumissionnaire conforme.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



[17-16504 PV.pdf](#)[17-16504 Det Cah Final.pdf](#)[17-16504 TCP.pdf](#)[17-16504 Intervention.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Francesca RABY
 Agent d'approvisionnement II
Tél : 514-872-4907

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Danielle CHAURET
 Chef de section
Tél : 514 872-5282
Division : Service de l'approvisionnement , Direction

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16504 No du GDD : 1177526041

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité technique par l'unité cliente

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 30 - 10 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 0

Ouverture originalement prévue le : 15 - 11 - 2017 Date du dernier addenda émis : - -

Ouverture faite le : 15 - 11 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 15 jrs

Date du comité de sélection : - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 2 Nbre de soumissions reçues : 2 % de réponses : 100

Nbre de soumissions rejetées : 1 % de rejets : 50

Soumission(s) rejetée(s) (nom) : Bachmann Dampjoint inc. Motif de rejet: administratif et / ou technique

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 14 - 5 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 14 - 5 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	✓	# Lot
Industrie Lemieux inc.	401 262,75 \$	✓	

Information additionnelle

Préparé par : Francesca Raby Le : 28 - 11 - 2017



No de l'appel d'offres
17-16504

Agent d'approvisionnement
Francesca Raby

Conformité

Oui

										Données	
Soumissionnaires	Num. du Lot	Descreption du lot	Num. d'Item	Description d'item	Qté par période	Unité de mesure	Nombre de périodes	Prix unitaires		Montant sans taxes	Montant taxes incluses
Industrie Lemieux inc.											
	0	0	1	Couvercle de trémies de filtre-presses	5	Chaque	1	69 800,00 \$		349 000,00 \$	401 262,75 \$
Total (Industrie Lemieux inc.)										349 000,00 \$	401 262,75 \$



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#) **COMMANDES** **PANIER**

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

Liste des commandes

➤ Résultats d'ouverture

Contrat conclu

Liste des commandes



Numéro : 17-16504

Numéro de référence : 1112482

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Bachmann Dampjoint Inc. 16 Maple Sainte-Anne-de-Bellevue, QC, H9X2E6 NEQ : 1146359519	Madame Amelie Bernatchez Téléphone : 450 786-8686 Télécopieur :	Commande : (1356875) 2017-11-01 9 h 10 Transmission : 2017-11-01 9 h 10	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Industrie Lemieux Inc. 1401 Graham Bell Boucherville, QC, J4B 6A1 NEQ : 1141193798	Monsieur Francois Filteau Téléphone : 450 441-4490 Télécopieur :	Commande : (1356539) 2017-10-31 11 h 42 Transmission : 2017-10-31 11 h 42	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

[Service clientèle](#)

[À propos](#)

[Partenaires](#)

[Aide en ligne](#)



[Grille des tarifs](#)

[À propos de SEAO](#)

[Formation en ligne](#)
[Glossaire](#)
[Plan du site](#)
[Accessibilité](#)
[UPAC-Signaler un acte
répréhensible](#)

[Contactez-nous](#)
[Nouvelles](#)
[Marchés publics hors
Québec](#)
[Registre des entreprises
non admissibles](#)
[Autorité des marchés
financiers](#)

[Info sur Constructo](#)
[Conditions d'utilisation](#)
[Polices supportées](#)

Secrétariat
du Conseil du trésor

Québec

CGI

tc • MEDIA

© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1177526041

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Objet :	Accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq (5) couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépenses totales de 441 389,03 \$ (contrat: 401 262,75 \$ et contingences: 40 126,28 \$), taxes incluses – Appel d'offres public 17-16504 – 1 soumissionnaire conforme.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1177526041InfoCompt DEEU.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stéphanie SIMONEAU
 Préposée au budget
Tél : (514) 280-4020

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-15

Iva STOILOVA-DINEVA
 Conseillère budgétaire
Tél : 514 280-6614
Division : Div. Conseil Et Soutien Financier -
 Point De Serv. Eau/Env.



Dossier # : 1177526039

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Filtrum inc., pour le remplacement de sept (7) actionneurs hydrauliques dans quatre (4) structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses – Appel d'offres public IP17043-161723-C – 4 soumissionnaires.

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Filtrum inc. pour le remplacement de sept (7) actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP17043-161723-C;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-18 11:38

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1177526039

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Filtrum inc., pour le remplacement de sept (7) actionneurs hydrauliques dans quatre (4) structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses – Appel d'offres public IP17043-161723-C – 4 soumissionnaires.

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal effectue, depuis plusieurs années, une gestion automatisée et en temps réel des intercepteurs à l'aide de la modulation de vannes pour la régulation des eaux usées. Ce système permet d'optimiser le comportement des puits de pompage de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (Station), et par le fait même, la capacité des intercepteurs. Cette gestion globale des apports de débits a donc pour effet de minimiser les débordements occasionnés par des épisodes de forte pluie aux différents sites de régulation.

La fiabilité et la robustesse de ce système reposent à la fois sur le bon fonctionnement et la précision des actionneurs, ainsi que sur la qualité des données recueillies sur l'ensemble du réseau à partir des différents capteurs tels que les pluviomètres, les sondes de niveau, les débitmètres, etc.

L'expérience d'opération et d'entretien des actionneurs installés sur les intercepteurs a démontré que les actionneurs hydrauliques sont plus robustes, plus fiables et plus précis pour moduler fréquemment les vannes de taille importante par rapport aux actionneurs électriques anciennement installés.

À ce jour, plusieurs programmes de remplacement d'actionneurs ont été entrepris. Toutefois, il s'est avéré que les premiers actionneurs installés en 2008 présentent des problèmes d'opération, d'entretien et de fiabilité.

Le présent contrat a pour but de remplacer sept (7) actionneurs par de nouveaux offrant des performances supérieures.

Un appel d'offres public a été publié le 20 septembre 2017 sur le site SEAO et dans le journal Le Devoir et l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 25 octobre 2017. La validité des soumissions est de 120 jours. Le montant des contingences a été fixé à 10 % pour couvrir des imprévus du fait que les travaux se dérouleront dans des installations existantes. Cinq addenda ont été émis :

- addenda 1 en date du 2 octobre 2017 : réponses à des questions;
- addenda 2 en date du 11 octobre 2017 : réponses à des questions et révision de plans;
- addenda 3 en date du 13 octobre 2017 : report de la date de soumission;
- addenda 4 en date du 13 octobre 2017 : report de la période de visite;
- addenda 5 en date du 20 octobre 2017 : précision mineure apportée au devis.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG14 0134 - 27 mars 2014 - Accorder un contrat à Les Constructions RRN inc., pour le remplacement des systèmes électromécaniques de contrôle de débit de structures de régulation des intercepteurs, pour une somme maximale de 3 995 266,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1265-AE;

CG12 0212 - 21 juin 2012 - Accorder à la firme Wainbee limitée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de fourniture et de livraison des systèmes électromécaniques de contrôle de débit des structures de régulation des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 640 834,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1260-AE;

CG09 0205 - 18 juin 2009 - Octroyer un contrat à Filtrum inc. pour les travaux de fourniture et d'installation de 20 actionneurs hydrauliques et de 3 vannes dans les structures de régulation des intercepteurs Nord et Sud - Dépense totale de 2 656 270,44 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1222-AE;

CG08 0244 - 28 mai 2008 - Octroyer un contrat à Filtrum inc. pour la fourniture et l'installation de huit (8) actuateurs dans différentes structures de régulation de l'intercepteur nord de la Station d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal, au prix total approximatif de 735 832,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1221-AE.

DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat visent le remplacement de sept (7) actionneurs actuellement installés dans les sites suivants: O'Brien (1), Meilleur (2), Auteuil (2) et Curotte (2). Ces travaux comprennent :

- la fourniture et la livraison de sept (7) actionneurs et de deux accumulateurs d'urgence répondant aux performances et aux exigences du devis d'appel d'offres;
- l'installation des actionneurs;

- les travaux civils pour excaver les dalles amovibles permettant la mise en place de batardeaux;
- la mise en service des équipements installés.

Les structures de régulation énumérées précédemment sont des points de contrôle importants pour les débordements d'eaux usées en temps de pluie sur l'intercepteur nord. En effet, ces structures contrôlent les surverses aux endroits qui sont soumis à des exigences et des objectifs de rejet élevés du Ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC) d'où l'importance d'installer des équipements fiables et robustes pour limiter les impacts environnementaux.

JUSTIFICATION

Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé une soumission. Aucune entreprise, parmi les cinq autres qui n'ont pas soumissionné, n'a fourni une raison à son désistement.

Tableau d'analyse des soumissions

Firmes soumissionnaires	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
1- Filtrum inc.	728 734,55	72 873,45	801 608,00
2- Groupe Mécano inc.	782 959,02	78 295,90	861 254,92
3- Le Groupe LML Ltée	806 125,37	80 612,54	886 737,90
4- Les Constructions RRN inc.	1 739 341,80	173 934,18	1 913 275,98
Estimation du professionnel	933 114,11	93 311,41	1 026 425,52
Coût moyen des soumissions reçues			831 431,46 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			3,72%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			59 646,92 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			7,44%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation du professionnel (\$)			(224 817,52)
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation du professionnel (%)			-21,9%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			59 646,92
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			7,44%

L'écart entre le plus bas soumissionnaire conforme et l'estimation du professionnel est favorable de 21,9 %. L'écart est principalement lié à une économie sur le prix de la fourniture des actionneurs. Le prix unitaire considéré dans l'estimation se basait sur l'achat de deux unités seulement, et le prix unitaire fourni dans l'offre, étant pour 7 actionneurs, a été moins coûteux.

Il est donc recommandé d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Filtrum inc. pour la somme de sa soumission, soit 801 608,00 \$, toutes taxes incluses.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec et de la RENA ont été complétées : Filtrum inc., 430 rue des Entrepreneurs, Québec (Québec) G1M 1B3. De plus l'entreprise a fourni l'attestation de Revenu Québec valide jusqu'au 31 janvier 2018.

Conformément au décret 1049-2013 du 23 octobre 2013, la compagnie Filtrum inc. détient une attestation valide de l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été reproduit en pièces jointes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût pour le remplacement de sept (7) actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal est de 801 608 \$ taxes incluses.

Ceci représente un montant de 731 974,95 \$ net de ristournes de taxes.

Cette dépense sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération à moins de disponibilité de la réserve.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si ce contrat n'est pas octroyé, les problèmes d'opération et d'entretien des actionneurs sur place ainsi que le manque de pièces de rechange compromettraient la fiabilité des systèmes de régulation. Ceci empêchera d'assurer un contrôle efficace des débordements lors de fortes pluies.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Octroi du contrat: janvier 2018;
- Fin des travaux : septembre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la

conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Stéphanie SIMONEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DESORMEAUX, Service des communications
Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 12 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sally DAGHER
Ingénieure - Administratrice de contrats

Tél : 5142804418
Télécop. : 5142804387

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-12

Michel VERREAULT
Surintendant administration et soutien à l'exploitation

Tél : 514 280-4364
Télécop. : 514 280-4387

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Richard FONTAINE
Directeur(trice) du traitement des eaux usées
Tél : 514 280-3706
Approuvé le : 2017-12-15

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE
Directrice
Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-12-18

Le 19 janvier 2017

FILTRUM INC.
A/S MADAME ALINE AUGER
430, RUE DES ENTREPRENEURS
QUÉBEC (QC) G1M 1B3

N° de décision : 2017-CPSM-1004607
N° de client : 2700023505

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Madame,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous FILTRUM CONSTRUCTION, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). FILTRUM INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **14 juillet 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : IP17043-161723-C

Numéro de référence : 1105063

Statut : En attente de conclusion du contrat

Titre : Remplacement de sept (7) actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Black & McDonald Ltée 625 rue Gougeon Montréal, QC, H4T 2B4 http://www.blackandmcdonald.com	Monsieur Serge Dupras Téléphone : 438 968-3861 Télécopieur : 514 735-9057	Commande : (1343291) 2017-09-21 9 h 28 Transmission : 2017-09-21 9 h 28	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Filtrum Inc. 430 rue des Entrepreneurs Québec, QC, G1M 1B3 http://www.filtrum.qc.ca	Madame Christine Gauthier Téléphone : 418 687-0628 Télécopieur : 418 687-3687	Commande : (1343919) 2017-09-22 11 h 41 Transmission : 2017-09-22 12 h 22	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 42 - Messagerie 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
	Monsieur Louis-Paul Parent	Commande : (1346233) 2017-09-29 10 h 54	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel

Groupe Mécano inc. 894 rue Bergar Laval, QC, H7L 5A1	Téléphone : 450 736-2006 Télécopieur :	Transmission : 2017-09-29 10 h 54	2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Le Groupe LML Ltée 360 boul du Séminaire Nord Bureau 22 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 5L1 http://www.groupepml.ca	Madame Nancy Ross Téléphone : 450 347-1996 Télécopieur : 450 347-8509	Commande : (1343747) 2017-09-22 8 h 54 Transmission : 2017-09-22 8 h 54	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Constructions RRN inc. 812, Queen Saint-Lambert. (Monterégie), QC, J4R 1J8	Monsieur Richard Nault Téléphone : 450 465-6888 Télécopieur :	Commande : (1343638) 2017-09-21 17 h 02 Transmission : 2017-09-21 17 h 05	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 40 - Messagerie 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Industries Fournier Inc. division construction 8605 Boul. Parent Trois-Rivières, QC, G9A 5E1	Madame Anne Massicotte Téléphone : 819 375-2888 Télécopieur : 819 375-6888	Commande : (1344598) 2017-09-25 16 h 48 Transmission : 2017-09-25 16 h 48	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel

			2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Norclair inc.. 1100, montée Masson Laval, QC, H7E 4P2 http://www.norclair.ca	Monsieur Jean-François Lessard Téléphone : 450 688-4012 Télécopieur : 450 688-9123	Commande : (1344858) 2017-09-26 11 h 52 Transmission : 2017-09-26 11 h 56	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 40 - Messagerie 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Nordmec Construction inc. 390, rue Siméon, local 3 Mont-Tremblant, QC, J8E 2R2	Monsieur Yanick Gougeon Téléphone : 819 429-5555 Télécopieur : 819 429-6555	Commande : (1343805) 2017-09-22 9 h 49 Transmission : 2017-09-22 10 h 18	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 41 - Messagerie 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel 2832590 - Addenda 4 2017-10-13 13 h 50 - Courriel 2835221 - Addenda 5 2017-10-20 9 h 22 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Systèmes Urbains Inc. 23, avenue Milton Montréal, QC, H8R 1K6 http://www.systemesurbains.com	Monsieur Francis Duchesne Téléphone : 514 321-5205 Télécopieur : 514 321-5835	Commande : (1343549) 2017-09-21 14 h 49 Transmission : 2017-09-21 14 h 49	2828034 - Addenda 1 2017-10-02 14 h 01 - Courriel 2831214 - Addenda 2 (devis) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2831215 - Addenda 2 (plan) 2017-10-11 13 h 06 - Courriel 2832432 - Addenda 3 (report de date) 2017-10-13 9 h 49 - Courriel

2832590 - Addenda 4

2017-10-13 13 h 50 - Courriel

2835221 - Addenda 5

2017-10-20 9 h 22 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique

Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1177526039

Unité administrative responsable :

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

Objet :

Accorder un contrat à Filtrum inc., pour le remplacement de sept (7) actionneurs hydrauliques dans quatre (4) structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses – Appel d'offres public IP17043-161723-C – 4 soumissionnaires.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD1177526039 InfoCompt DEEU.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stéphanie SIMONEAU
 Préposée au budget
Tél : (514) 280-4020

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-15

Iva STOILOVA-DINEVA
 Conseillère budgétaire
Tél : 514 280-6614
Division : Div. Conseil Et Soutien Financier - Point De Serv. Eau/Env.



(1)

Dossier # : 1176192006

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Compétence d'agglomération :	Mise en valeur des biens protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel
Projet :	MCCQ 2015-2016 (Entente sur le développement culturel)
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses. / Approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels à cette fin.

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122);
2. d'approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122) majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-15 16:55

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1176192006

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Compétence d'agglomération :	Mise en valeur des biens protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel
Projet :	MCCQ 2015-2016 (Entente sur le développement culturel)
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses. / Approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels à cette fin.

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'élaboration du Plan de réaménagement et de mise en valeur du square Dorchester et de la place du Canada, en 2008, la division du patrimoine du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT – service requérant) requiert la participation du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR – service exécutant) pour mettre en valeur les deux espaces publics exceptionnels que sont le square Dorchester et la place du Canada. À ce jour, le SGPVMR a procédé à la gestion et à la réalisation du réaménagement de la portion sud du square Dorchester (2009-2010) et de la portion nord de la place du Canada (2014-2015). La portion nord du square Dorchester, comprise entre le parvis de l'édifice Dominion square, les rues Metcalfe et Peel et la limite des travaux de 2010, demeure la dernière section à réaménager. Ceci assurera une mise en valeur complète du square Dorchester à la mesure de l'intérêt exceptionnel du site patrimonial, l'un des plus importants espaces publics de Montréal.

Le présent dossier vise à faire approuver une modification à la convention de services professionnels (contrat n° 15-4931) du contractant Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CCAI) en vue du réaménagement de la portion nord du square Dorchester.

Mandat initial de CCAI

Le 29 janvier 2015, un contrat de services professionnels, au montant de 709 062,64 \$, taxes incluses, comprenant 644 062,64 \$ en honoraires professionnels et 65 000 \$ en imprévus, est octroyé à CCAI. Le mandat comprend la production des documents d'exécution, la gestion du processus d'appel d'offres ainsi que le suivi et la surveillance des travaux de construction. Les livrables incluent les plans, le cahier des charges, les rapports (rapports de chantier, programme de gestion des équipements, mémoire du projet, etc.) et les documents projetés nécessaires aux approbations requises. Les documents d'appel d'offres de services professionnels soulignent l'importance du volet de coordination que comporte le projet qui intègre deux lots de construction, à savoir :

- le lot 1 comprenant les aménagements paysagers de la portion nord du square Dorchester auxquels s'ajoutent les travaux de voirie de la rue du square-Dorchester réalisés par CCAI, sous la responsabilité du SGPVMR;
- le lot 2 incluant la restauration de la vespasienne ainsi que la réfection de la dalle et de la membrane d'étanchéité du toit du stationnement situé sous la rue du square-Dorchester réalisées par la firme Cardin, Ramirez, Julien inc. (CRJI), sous la responsabilité du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI).

Initialement, le mandat de CCAI comprend la gestion d'un appel d'offres public pour l'exécution de travaux se déroulant du 20 juin au 18 juillet 2016 afin d'octroyer un contrat de construction au Conseil d'agglomération (CG) du 25 août 2016 et d'amorcer les travaux en septembre 2016. CCAI respecte les délais prescrits. Toutefois, une décision est prise par les autorités municipales, à l'été 2016, de reporter les travaux et demandent aux services centraux d'analyser des options d'agrandissement du stationnement sous le square ou de construction de stationnements étagés pour pallier au retrait futur des espaces de stationnement de la rue Sainte-Catherine. En ce sens, les travaux sont reportés à une date ultérieure qui oblige maintenant de reprendre le processus d'appel d'offres.

Reprise de l'appel d'offres

Le 4 décembre 2017, le projet est présenté au Comité corporatif des projets d'envergure (CCPE). À la suite de cette présentation, la décision est de poursuivre le projet initial, soit le réaménagement de la portion nord du square Dochester. Ainsi, la Ville souhaite débiter les travaux au printemps 2018. Pour respecter ce nouvel échéancier, l'appel d'offres doit être lancé à l'hiver 2018. Ce nouvel appel d'offres n'étant pas prévu au contrat initial de CCAI, il est requis d'autoriser une dépense additionnelle. En effet, cette étape supplémentaire requiert des honoraires professionnels qui ne peuvent être absorbés à même le montant initial d'imprévus de 65 000 \$, taxes incluses, puisque la totalité du montant a été utilisé pour des contingences en lien avec le projet.

À ce jour, un montant de 285 627,27 \$, taxes incluses, est toujours disponible pour accomplir les activités restantes identifiées au bordereau de soumission de CCAI, incluant :

- suivi et la surveillance des travaux;
- plans et le cahier des charges « tels que construits »;
- programme de gestion;
- mémoire du projet;
- dossier de recherche et de référence;
- frais d'impression.

Cette somme est réservée pour les activités restantes et n'est pas transférable pour la mise à niveau des documents d'appel d'offres et les activités décrites au présent addendum.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0122 - 25 février 2016 - Accorder un contrat de services professionnels à Claude Cormier et associés inc. pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester, pour une somme maximale de 709 062,64 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-

14931 (3 soumissionnaires).

CG15 0510 - 20 août 2015 - Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 13 840 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement du square Dorchester et de la Place du Canada réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 ».

CE15 0146 - 28 janvier 2015 - Accorder un contrat de services professionnels à Claude Cormier et associés inc. pour l'actualisation de la portion nord du plan d'aménagement du square Dorchester pour une somme maximale de 79 204,84 \$, taxes incluses - Appel d'offres sur invitation (14-1402) - (2 soumissionnaires).

CG14 0141 - 27 mars 2014 - Accorder un contrat à Ceveco inc. pour le réaménagement de la Place du Canada pour une somme maximale de 9 267 232,24 \$, taxes incluses - Dépense totale de 10 008 610,82 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-6548 (4 soumissionnaires).

BC 782376 - 4 septembre 2012 - Accorder un contrat de services professionnels à Groupe SM inc. pour l'élaboration d'un plan de géométrie de rue dans le cadre du projet de réaménagement de la rue du square-Dorchester pour une somme maximale de 9 181,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres sur invitation (12-1278) - (2 soumissionnaires).

CM12 0064 - 23 janvier 2012 - Adoption - Règlement sur la constitution du site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada (L.R.Q., chapitre B-4).

CG09 0163 - 28 mai 2009 - Octroyer un contrat à « Ramcor construction inc. » au montant de 5 139 196,49\$, taxes incluses, pour l'aménagement du square Dorchester - phase 1 - appel d'offres no 6227 (5 soumissions). Autoriser une dépense de 5 430 946,49\$, taxes et dépenses incidentes incluses.

DESCRIPTION

Une dépense additionnelle au montant de 44 816,25 \$, taxes incluses, est requise pour défrayer les honoraires professionnels supplémentaires se détaillant comme suit :

- lancement d'un nouvel appel d'offres (34 468,51 \$, taxes incluses) comprenant :
 - a) révision des documents d'appel d'offres (19 464,27 \$, taxes incluses). Cette étape nécessite l'actualisation de plusieurs données apparaissant au cahier des charges du projet, notamment les dates apparaissant sur les 77 plans, le remplacement des clauses administratives générales (CAG) par une version à jour, le remplacement de tous les articles référant au CAG dans les 72 fascicules de prescriptions spéciales, la modification du bordereau de soumission, l'ajustement de l'estimation, etc.;
 - b) gestion du nouvel appel d'offres (5 622,28 \$, taxes incluses);
 - c) élaboration des plans et du cahier des charges émis pour construction (9 381,96 \$, taxes incluses).

- intégration des documents administratifs de chantier des lots 1 et 2 (10 347,74 \$, taxes incluses) qui n'était pas prévue initialement mais qui s'avère nécessaire au projet.

En ajoutant 44 816,25 \$ à la somme de 65 000 \$ constituant le budget d'imprévus approuvé lors de l'octroi du contrat initial, les honoraires professionnels sont majorés de 109 816,25 \$. La somme de 44 816,25 \$ constitue une modification de l'ordre de 6,96 % pour une majoration totale des honoraires professionnels de 17,05 %, soit 753 878,89 \$, taxes incluses (644 062,64 \$ + 65 000 \$ + 44 816,25 \$).

JUSTIFICATION

La somme de 44 816,25 \$, taxes incluses, servira à payer des honoraires professionnels pour des services non prévus, dont notamment le retour en appel d'offres.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal des honoraires professionnels supplémentaires de ce dossier est de 44 816,25 \$, taxes incluses. Il sera assumé comme suit :
Un montant maximal de 40 923,21 \$, net de ristournes, sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale n° 15-067 - « Réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada ».

Cette dépense additionnelle correspond à 6,96 % des frais d'honoraires professionnels initiaux de 644 062,64 \$, taxes incluses, attribués à ce projet.

Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le réaménagement de la portion nord du square Dorchester s'inscrit dans une démarche globale dont les principes de base sont liés au développement durable. L'apport positif sur l'ambiance et la sécurité du secteur contribueront à l'amélioration de la qualité de vie par la protection des patrimoines paysager et culturel, par leur mise en valeur et par leur diffusion. Les travaux de réaménagement assureront la pérennité des équipements et l'accessibilité pour tous. Globalement, le réaménagement de la portion nord doit assurer la protection et la mise en valeur du square Dorchester, le maintien de la fréquentation du site et l'appréciation des usagers.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Dans l'éventualité où le présent dossier ne serait pas autorisé, le lancement de l'appel d'offres et la coordination par CCAI, ne seraient pas possibles. En effet, le SGPVMR n'a pas les ressources nécessaires pour effectuer ces tâches. De plus, il est important de réviser les documents d'appel d'offres pour respecter le calendrier des travaux à réaliser dès le printemps 2018 et assurer une bonne coordination avec d'autres travaux à venir au centre-ville.

Comme le projet est attendu par l'Administration, il est souhaitable que la Ville donne suite à ses engagements envers les citoyens afin que la troisième phase d'intervention de la mise en valeur du square Dorchester et de la place du Canada se concrétise.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Passage au Comité exécutif : 10 janvier 2018
Passage au Conseil municipal : 22 janvier 2018
Autorisation de la dépense additionnelle au Conseil d'agglomération : 25 janvier 2018
Reprise de l'élaboration des documents d'exécution (plans et cahier des charges) : février 2018
Période de l'appel d'offres public pour l'exécution des travaux : mars-avril 2018
Début des travaux : mai 2018
Fin de la réalisation des travaux : mai 2019

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Daniel BOUGIE)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Michel S SIMARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Alain DUFORT, Direction générale

José PIERRE, Ville-Marie

Julie J BOIVIN, Service de la mise en valeur du territoire

Bernard GRENIER, Service de la gestion et de la planification immobilière

Martine D'ASTOUS, Service de la gestion et de la planification immobilière

Sonia VIBERT, Service de la mise en valeur du territoire

Nike LANGEVIN, Service des communications

Lecture :

José PIERRE, 13 novembre 2017

Bernard GRENIER, 29 août 2017

Sonia VIBERT, 23 août 2017

Martine D'ASTOUS, 22 août 2017

Julie J BOIVIN, 15 août 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Caroline O'HARA
Architecte paysagiste

Tél : 514-872-0617
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-08-22

Mathieu DRAPEAU
Chef de division - Division des grands parcs
urbains et espaces publics

Tél : 514 872-1461
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Mathieu DRAPEAU
Chef de division | Division des grands parcs
urbains et espaces publics

Carole PAQUETTE
Directrice - Service des grands parcs, du
verdissement et du Mont-Royal

Conformément à l'article 25 de l'annexe C de la
Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre
C-11.4), je désigne Monsieur Mathieu Drapeau,
chef de division - Division des grands parcs
urbains et espaces publics, pour me remplacer
du 5 au 27 septembre 2017 inclusivement dans
l'exercice de mes fonctions de directrice,
Direction - Aménagement des parcs et espaces
publics, et exercer tous les pouvoirs rattachés à
mes fonctions.

Tél : 514 872-1461

Approuvé le : 2017-09-08

Tél :

514 872-1457

Approuvé le :

2017-12-15

Dossier # : 1176192006

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , -
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses. / Approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels à cette fin.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous approuvons quant à sa validité et à sa forme l'avenant ci-joint.

FICHIERS JOINTS



D170908 - Avenant no 1.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Michel S SIMARD
 Avocat - Droit contractuel
Tél : 872-4582

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-09-08

Michel S SIMARD
 Avocat - Droit contractuel
Tél : 872-4582
Division : Droit contractuel

Appel d'offres public n° 15-14931

Avenant n° 1

(Convention de services professionnels approuvée
par la résolution CG16 0122 du 25 février 2016)



ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est le 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M^e Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006;

CI-APRÈS APPELÉE LA « **VILLE** »

ET : **CLAUDE CORMIER ET ASSOCIÉS INC.**, personne morale ayant sa principale place d'affaires au 1223, rue des Carrières, Studio A, Montréal, Québec, H2S 2B1, agissant et représentée par M. Claude Cormier, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

N° d'inscription T.P.S. : 887149755

N° d'inscription T.V.Q. : 1018492713TQ0001

CI-APRÈS APPELÉE L' « **ARCHITECTE PAYSAGISTE** »

ET : **LES SERVICES EXP INC.**, personne morale ayant sa principale place d'affaires au 425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1001, Montréal, Québec, H3A 3G5, agissant et représentée par M. Guillaume Halde, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration en date du 27 janvier 2016;

N° d'inscription T.P.S. : 894637008RT0001

N° d'inscription T.V.Q. : 1217145241TQ0001

CI-APRÈS APPELÉE L' « **INGÉNIEUR EXP** »

ET : **NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.**, personne morale ayant sa principale place d'affaires au 233, boulevard Sainte-Rose, suite 420, Laval, Québec, H7L 1L7, agissant et représentée par M. Luc Nadeau, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

N° d'inscription T.P.S. : 835496936RT0001

N° d'inscription T.V.Q. : 1219829473TQ0001

CI-APRÈS APPELÉE L' « **INGÉNIEUR FORESTIER** »

Appel d'offres public n° 15-14931

Avenant n° 1

(Convention de services professionnels approuvée
par la résolution CG16 0122 du 25 février 2016)

ET : **AEDIFICA INC.**, personne morale ayant sa principale place d'affaires au 606, rue Cathcart, bureau 800, Montréal, Québec, H3B 1K9, agissant et représentée par M. Alain Bergeron, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

N° d'inscription T.P.S. : 892695347RT0001

N° d'inscription T.V.Q. : 1019892979TQ0001

CI-APRÈS APPELÉE L' « **ARCHITECTE** »

ET : **FRANÇOIS MÉNARD**, personne physique ayant sa principale place d'affaires au 530, boul. de l'Atrium, suite 201F, Québec, Québec, G1H 7H1, agissant et représentée par M. François Ménard, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

N° d'inscription T.P.S. : 143530855RT0001

N° d'inscription T.V.Q. : 1023473255TQ0001

CI-APRÈS APPELÉE L' « **INGÉNIEUR MÉNARD** »

CI-APRÈS L'ARCHITECTE PAYSAGISTE, L'INGÉNIEUR EXP, L'INGÉNIEUR FORESTIER, L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR MÉNARD ÉTANT COLLECTIVEMENT DÉSIGNÉS LE « **CONTRACTANT** »

ATTENDU QUE la Ville a approuvé, par la résolution CG16 0122, la conclusion d'une convention de services professionnels (ci-après, la « convention initiale ») avec le Contractant;

ATTENDU QUE les honoraires du Contractant ne peuvent, en vertu de la convention initiale, excéder la somme de SEPT CENT NEUF MILLE SOIXANTE-DEUX DOLLARS ET SOIXANTE-QUATRE CENTS (709 062,64 \$), incluant toutes les taxes sur les biens et services (TPS et TVQ);

ATTENDU QUE cette limite doit être augmentée afin d'assurer la réalisation complète du projet;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. L'article 8.1 de la convention initiale est remplacé par le suivant :

« 8.1 En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par l'Architecte paysagiste, l'Ingénieur EXP, l'Ingénieur forestier, l'Architecte, et l'Ingénieur Ménard, la Ville s'engage à verser un montant maximal de SEPT CENT CINQUANTE-TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX-HUIT DOLLARS ET QUATRE-VINGT NEUF CENTS (753 878,89 \$) couvrant tous les services rendus aux termes de la présente convention, notamment tous les honoraires ainsi que toutes les dépenses et taxes applicables sur les biens et les services (TPS et TVQ) ainsi que les imprévus, s'il y a lieu. »

Appel d'offres public n° 15-14931

Avenant n° 1

(Convention de services professionnels approuvée
par la résolution CG16 0122 du 25 février 2016)

- 2.** Tous les autres termes et conditions de la convention initiale demeurent inchangés.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN SIX (6) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDICUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ^e jour de 2017

VILLE DE MONTRÉAL

Par : Yves Saindon, greffier

Le ^e jour de 2017

CLAUDE CORMIER & ASSOCIÉS INC.

Par : Claude Cormier, président

Le ^e jour de 2017

LES SERVICES EXP INC.

Par : Guillaume Halde, ing., LEED AP BD + C

Le ^e jour de 2017

NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.

Par : Luc Nadeau, président et directeur général

Le ^e jour de 2017

AEDIFICA INC.

Par : Alain Bergeron, architecte, directeur architecture

Le ^e jour de 2017

FRANÇOIS MÉNARD

Par : François Ménard, ingénieur

Cet avenant n° 1 a été approuvé par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal, le^e jour de 2017 (CG17).

Dossier # : 1176192006

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction aménagement des parcs et espaces publics , -
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses. / Approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels à cette fin.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1176192006 info finan.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Daniel BOUGIE
 Préposé au budget
Tél : 514 872-4254

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-08-31

Josée BÉLANGER
 Conseillère budgétaire
Tél : 514 872-3238
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1176086006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses - Appels d'offres public 17-16302 - Un soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin.

Il est recommandé :

De conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-01 08:42

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1176086006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses - Appels d'offres public 17-16302 - Un soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin.

CONTENU

CONTEXTE

Une réalité urbaine en évolution

Axe historique, la rue Peel est l'un des seuls axes continus entre le fleuve et la montagne. Bien que l'intensité commerciale et le cadre bâti varient selon le segment, la rue est caractérisée par l'alternance des fonctions majoritairement commerciales avec des activités institutionnelles de deux universités (l'École de technologie supérieure et l'Université McGill). D'importants investissements immobiliers privés ont été engagés et sont annoncés le long de cette rue et dans les quartiers adjacents, apportant un achalandage important à la rue par de nouveaux usagers et résidents.

La rue Peel traverse plusieurs territoires visés par des documents de planification urbaine plus particuliers, dont la Stratégie Centre-Ville et les Programmes particuliers d'urbanisme (PPU) Griffintown, au sud de la rue Notre-Dame, et du Quartier des gares entre la rue Notre-Dame et le boulevard René-Lévesque. De plus, la section de la rue Peel au nord de la rue Docteur-Penfield est comprise dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.

Des infrastructures à remplacer : une opportunité pour redéfinir l'aménagement urbain de l'axe Peel

Les infrastructures d'aqueduc et d'égout sont à remplacer sous plusieurs segments de la rue Peel, et ce à très court terme. Des travaux de reconstruction des aqueducs et égouts sous la rue Peel entre Smith et Notre-Dame ont débuté ce printemps. Plusieurs bris de l'aqueduc

datant de 1911 sous la rue Peel entre Sherbrooke et Des Pins en forcent la reconstruction dès que possible. Des travaux entre les rues Notre-Dame et René-Lévesque sont également annoncés dans le cadre de la mise en œuvre du PPU du Quartier des gares. Le réaménagement du domaine public demande la mise à niveau d'aqueducs datant de 1926 et 1888 et de l'égout de 1886, qui sont encore en fonction sur plusieurs tronçons de la rue Peel au sud la rue Sainte-Catherine.

Ceci donne à la Ville de Montréal l'opportunité unique de réaménager de façon unifiée le domaine public sur l'un des uniques axes de la ville qui part du canal Lachine et mène jusqu'au mont Royal, tout en intégrant les objectifs des deux PPU de façon complémentaire.

Étant donné la longueur de la rue et l'urgence des interventions sur certains tronçons, il est proposé de réaliser ce projet en plusieurs lots, décrits ci-après :

- Lot A – entre les rues Smith et Notre-Dame, représentant un segment de 590 mètres;
- Lot B – entre la rue Notre-Dame et le boulevard René-Lévesque, représentant un segment de 680 mètres;
- Lot C – entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sherbrooke, représentant des segments de 580 mètres, sachant que la Ville n'interviendra pas là où des travaux ont été complétés récemment;
- Lot D – entre les rues Sherbrooke et des Pins, représentant un segment de 516 mètres.

Retisser le flanc sud du centre des affaires en un quartier mixte: le Quartier des gares

En janvier 2016, le Conseil municipal adoptait le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares, visant la revitalisation de la partie sud du Centre des affaires de Montréal. Bordé au nord par le boulevard René-Lévesque Ouest, au sud par la rue Notre-Dame Ouest, à l'est par le boulevard Robert-Bourassa et à l'ouest par les rues de la Montagne (entre Notre-Dame et Saint-Jacques) et Lucien-L'Allier (entre la rue Saint-Jacques et le boulevard René-Lévesque), le quartier bénéficie d'une localisation avantageuse. Il est à distance de marche des universités Concordia, École de technologie supérieure (ETS) et McGill. Plaque tournante historique des transports, ce quartier relie Griffintown et le Vieux-Montréal au cœur commercial du centre-ville. De nombreux projets immobiliers privés tant résidentiels que commerciaux sont prévus et en voie de réalisation dans ce secteur stratégique, dont la transformation est déjà bien amorcée.

L'appel d'offres

En vertu de la loi 76 "Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux", l'appel d'offres auquel fait suite le présent dossier décisionnel a été annoncé dans le journal Le Devoir le 20 septembre 2017, et publié du 20 septembre 2017 au 16 octobre 2017 sur le site électronique d'appel d'offres SEA0 (n. réf. 1104311). La durée de publication a été de 18 jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Les soumissions sont valides pendant cent quatre-vingts (180) jours de calendrier qui suivent leur date d'ouverture, soit jusqu'au 14 avril 2018.

Un (1) addenda fut émis afin d'aviser l'ensemble des preneurs du cahier des charges d'une réponse à une question :

- Addenda 1 émis le 5 octobre 2017: question et réponse

.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM13 0478 – 28 mai 2013 : Adoption, avec changements, d'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown révisé à la suite de la consultation publique tenue par l'OCPM.

CM16 0152 - 26 janvier 2016 : Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares délimité par les boulevards René-Lévesque et Robert-Bourassa et les rues Notre-Dame, de la Montagne, Saint-Jacques et Lucien-L'Allier.

CG16 0049 - 28 janvier 2016 - Adopter dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2016-2018, un règlement autorisant un emprunt de 44 500 000\$ afin de financer les travaux pour l'aménagement du domaine public PPU Quartier des gares.

SMCE171041005 - 20 septembre 2017 - Mandat d'exécution - Projet de la rue Peel entre les rues Sherbrooke et des Pins.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à retenir des services professionnels selon le principe d'une entente-cadre afin de réaliser les interventions archéologiques requises dans le cadre des projet de la rue Peel et du Quartier des gares.

Compte tenu des échéanciers des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) désire conclure une entente-cadre de services professionnels pour une période de quarante-huit (48) mois.

Suite au lancement de l'appel d'offres public no. 17-16302, il est recommandé de retenir les services de la firme Ethnoscop inc. pour un montant total maximal incluant les taxes de 886 917,91\$.

Il s'agit d'une entente-cadre à taux horaires par catégorie d'employés.

Les bordereaux de soumission ont été préparés en fonction des besoins prévisionnels pour ces deux grands projets. Les heures provisionnelles inscrites aux bordereaux de soumissions pour chacune des catégories d'employés sont basées sur les besoins estimés et utilisées seulement aux fins d'un scénario permettant de déterminer la meilleure proposition de prix. La durée de l'entente-cadre est établie sur une période de quarante-huit (48) mois à compter de la signature de la convention ou pour l'enveloppe budgétaire maximale ci-haut, selon la première des deux éventualités.

Un (1) preneur du cahier des charges, tel que décrit à la liste présentée dans l'intervention du Service de l'approvisionnement (Division de l'acquisition de biens et services), a déposé une soumission pour l'entente-cadre visée par l'appel d'offres, soit 100% des preneurs du cahier de charges. Cette soumission était conforme aux exigences administratives du Service de l'approvisionnement et s'est qualifiée à l'issue de l'évaluation de son offre technique (pointage intérimaire supérieur à 70 points sur 100).

Pour chaque mandat octroyé grâce à cette entente-cadre, les activités requises peuvent comprendre, en tout ou en partie, un avis d'opportunité, une étude de potentiel, des travaux préparatoires, un décapage mécanique de surface, un inventaire, une fouille, une supervision, une conservation *in situ* et une mise en valeur, une analyse des données et la production de rapport archéologique.

JUSTIFICATION

Pour assurer la conformité à la Loi sur le patrimoine culturel lorsque des interventions sur les propriétés de la Ville de Montréal font appel à des travaux en sous-sol, la Ville de Montréal applique des mesures de protection des ressources archéologiques. Une intervention archéologique doit être réalisée pour localiser et évaluer la nature, l'intégrité et l'intérêt des ressources archéologiques en place. Celle-ci doit être prévue lors de la planification d'un projet afin d'éviter tout arrêt de chantier en cours d'exécution, lequel pourrait entraîner des délais importants et des coûts supplémentaires. La Ville ne disposant pas de ressources internes en nombre suffisant pour effectuer tous les travaux d'archéologie requis dans le cadre de ces grands projets, le SIVT, en collaboration avec le Service de mise en valeur du territoire, souhaite retenir les services de professionnels externes pour la réalisation de ces mandats.

L'analyse des soumissions, dont le détail est présenté dans l'intervention du Service de l'approvisionnement, s'est conclue par la recommandation d'un adjudicataire: Ethnoscop Inc.

Soumissionnaire	Note itérinaire (100%)	Note finale	Total (taxes incluses)
ETHNOSCOPI INC	75,13	1,41	886 917,91 \$
Estimation interne			862 312,50 \$
Écart entre l'estimation et l'adjudicataire (\$) (adjudicataire-estimation)			24 605,41 \$
Écart entre l'estimation et l'adjudicataire (%) ((adjudicataire-estimation)/estimation)*100			3%
Écart entre celui ayant eu la deuxième meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2 ^e meilleure note finale - adjudicataire)			sans objet
Écart entre celui ayant eu la deuxième meilleure note finale et l'adjudicataire (%) ((2 ^e meilleure note finale - adjudicataire)/adjudicataire)*100			sans objet

L'estimation interne préparée au moment de lancer l'appel d'offres a été établie en fonction des heures prévisionnelles prévues au bordereau de soumission selon les taux horaires établis lors des anciens processus pour des services équivalents. Le montant soumis par la firme ayant obtenu le meilleur pointage pour le mandat au terme du comité d'évaluation est plus haut que l'estimation interne. Cet écart défavorable pour la Ville entre l'estimation interne et le plus bas soumissionnaire est de 3% pour ce scénario d'heures prévisionnelles.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce dossier vise l'octroi d'une entente-cadre sans imputation budgétaire pour la fourniture de services professionnels concernant des mandats archéologiques dans le cadre des projets de la rue Peel, mené par le SIVT, et du projet de mise en oeuvre du Programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares, mené par l'arrondissement de Ville-Marie. Les différents mandats seront effectués sur demande du SIVT ou de l'arrondissement de Ville-Marie qui assureront respectivement la gestion desdits services. La Division du Patrimoine du Service de Mise en valeur du territoire collaborera avec les mandants pour assurer la qualité et la pertinence des mandats et des livrables. Ces ententes pourraient donc impliquer des dépenses municipales ou d'agglomération dans le cadre de projets relevant de la compétence municipale ou d'agglomération.

Chacun des mandats confiés à la firme devra faire l'objet d'une autorisation de dépense, à l'aide d'un bon de commande, en conformité avec les règles prévues aux différents articles du règlement de délégation de pouvoir en matière d'entente-cadre.

La Division des grands projets - portefeuille 2 du SIVT s'assurera de la disponibilité des

crédits et effectuera le suivi de enveloppe et la gestion contractuelle de l'entente-cadre.

Les dépenses d'honoraires professionnels représenteront un coût total approximatif maximal de 886 917,91\$ incluant les taxes sur une période de quarante-huit (48) mois.

Les fonds requis pour réaliser les mandats proviendront des budgets déjà affectés au projet de la rue Peel ou du Quartier des gares, dans divers programmes du SIVT, du Service de l'eau et de l'arrondissement de Ville-Marie. Il n'y a donc pas de budget ou de dépenses spécifiques liés à l'octroi de cette entente. Les crédits seront prévus au budget PTI 2018-2020.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville a reconnu la culture comme 4^e pilier du développement durable. À cet effet, elle a reconnu l'importance de préserver son patrimoine et s'emploie notamment à planifier et intensifier ses interventions en vue d'assurer la protection, la gestion et la mise en valeur du patrimoine archéologique sur son territoire.

Les travaux auxquels seront rattachés les services professionnels en archéologie contribuent également au développement durable puisqu'ils visent de différentes manières à soutenir le développement résidentiel et commercial des rues visées et à assurer une pérennité aux infrastructures publiques.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le présent dossier vise à :

- assurer le respect des obligations de la Ville de Montréal en matière de protection du patrimoine archéologique;
- assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine archéologique dans le cadre des travaux de modernisation des infrastructures d'aqueduc et d'égout, incluant les travaux corrélatifs de voirie, pour les réseaux artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération;
- fournir les données archéologiques nécessaires aux démarches de planification des différentes phases des projets.

Le présent dossier permettra :

- d'intégrer les activités et délais nécessaires à la réalisation des interventions archéologiques, par l'entremise des prescriptions spéciales, dans les documents d'appel d'offres relatifs aux travaux de construction;
- d'assurer que les mesures adéquates d'atténuation des impacts sur la circulation soient mises en œuvre de concert avec les intervenants et directions impliqués.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Comité exécutif pour approbation du contrat : 10 janvier 2018
- Conseil agglomération pour approbation du contrat : 22 janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs au meilleur de ses connaissances.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Louise VENNE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Sonia VIBERT, Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme
Louis-François MONET, Ville-Marie , Direction des travaux publics

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anjali MISHRA
Chargé projet - grand projet

Tél : 514-872-3449
Télécop. : 514-872-6478

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-13

Jean-Pierre BOSSÉ
Chef de division

Tél : 514-280-2342
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude CARETTE
Directeur

Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-11-30

CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHÉOLOGIE

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, greffier, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006 et de l'article 96 de la Loi sur les cités et villes

Ci-après appelée la « **VILLE** »

ET :

ETHNOSCOPI INC., personne morale ayant sa principale place d'affaires au 88, rue de Vaudreuil, local 3, Boucherville (Québec) J4B 5G4, agissant et représentée par Paul Girard, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare,

Ci-après appelée le « **CONTRACTANT** »

N° d'inscription T.P.S. : 10169 2440 RT0001
N° d'inscription T.V.Q. : 10016422584 TQ0001

LESQUELLES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

- 1.1 « **Directeur** » : le Directeur du Service des infrastructures de la voirie et des transports ou son représentant autorisé;
- 1.2 « **Annexe 1** » : les termes de référence pour services professionnels, en date du 20 septembre 2017 relatifs à des services professionnels en archéologie pour les projets de la rue Peel et du Quartier des gares;
- 1.3 « **Annexe 2** » : l'offre de service présentée par le Contractant le 16 octobre 2017;
- 1.4 « **Collection archéologique** » : l'ensemble des biens mobiliers prélevés sur un site archéologique comprenant des artefacts (objets fabriqués de divers matériaux), des écofacts (éléments animal, végétal ou minéral transformés par l'utilisation qui en a été faite) et des échantillons de sol, de charbon de bois, de bois, etc., prélevés aux fins d'analyses spécialisées;
- 1.5 « **Dossier technique** » : l'ensemble des pièces écrites, informatisées, graphiques, iconographiques et photographiques produites au cours des travaux, tels les notes de terrain, les fiches d'enregistrement, les carnets d'arpentage, les plans, les coupes stratigraphiques, les croquis, les négatifs,

diapositives et photographies, les répertoires et les fiches d'inventaire des collections;

1.6 « Frais généraux » :

les frais de location de véhicule, l'essence, le kilométrage, l'usage de son véhicule et le stationnement; les repas; les services de secrétariat et les frais y afférents tels la papeterie, les photocopies, les impressions, les numérisations, l'édition des rapports et documents, les frais de poste, de messagerie et de télécommunication; les frais de services d'administration, soit les frais de direction ou de coordination et de financement; les frais d'achat, de location, d'entretien de matériel; et tous autres frais destinés à rendre les services, à l'exclusion de ce qui est explicitement reconnu comme une dépense remboursable à l'Annexe 1;

ARTICLE 2
OBJET

La Ville retient les services du Contractant qui s'engage, selon les termes et conditions de la présente convention et des Annexes 1 et 2 jointes aux présentes à fournir à la Ville de Montréal des services professionnels en archéologie pour les projets de la rue Peel et du Quartier des gares.

ARTICLE 3
INTERPRÉTATION

- 3.1 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des Annexes 1 et 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.
- 3.2 Le texte de l'Annexe 1 prévaut sur toute disposition ou condition de l'Annexe 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 4
DURÉE

La présente convention a une durée effective de quarante-huit mois à compter de sa signature par les deux parties à compter du 15 janvier 2018.

ARTICLE 5
OBLIGATIONS DE LA VILLE

La Ville doit :

- 5.1 assurer au Contractant la collaboration du Directeur;
- 5.2 remettre au Contractant les documents qu'elle jugera utiles à l'exécution de la convention, documents qui seront considérés exacts, à moins que le Directeur ne soit avisé sans délai et par écrit de leur inexactitude par le Contractant;
- 5.3 examiner promptement tout document soumis par le Contractant et lui communiquer sa décision le plus tôt possible de façon à ne pas retarder l'exécution des présentes;

- 5.4 convoquer des rencontres périodiques dont la fréquence sera déterminée par les parties et où le Directeur procédera à l'évaluation des travaux.

ARTICLE 6

OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le Contractant doit :

- 6.1 exécuter la convention en collaboration étroite avec le Directeur et tenir compte de toutes les instructions et recommandations sur la façon d'exécuter le travail confié;
- 6.2 respecter l'échéancier, les orientations et les modes de fonctionnement décrits à la présente convention et aux Annexes 1 et 2;
- 6.3 assurer la confidentialité des données et des renseignements fournis par la Ville, de même que de ceux qui lui seraient révélés à l'occasion des services faisant l'objet des présentes;
- 6.4 obtenir l'autorisation écrite de la Ville avant d'utiliser ces données et renseignements à toute autre fin;
- 6.5 divulguer à la Ville tout intérêt qu'il peut avoir dans l'acquisition ou l'utilisation par la Ville de biens ou de services ayant une relation avec la présente convention;
- 6.6 maintenir pendant toute la durée de la présente convention la composition de l'équipe décrite à l'Annexe 2 et n'effectuer aucun changement à celle-ci sans l'autorisation préalable écrite du Directeur;
- 6.7 participer à des rencontres périodiques conformément à l'article 5.4 des présentes et transmettre au Directeur, selon les modalités qu'il lui indique, les comptes-rendus de ces rencontres;
- 6.8 s'assurer que l'archéologue chargé de projet travaillant sous son autorité, possède un permis de recherche archéologique conformément à la *Loi sur les biens culturels*;
- 6.9 fournir les rapports et les documents requis par le Directeur en conformité avec les spécifications, les modalités et la fréquence qu'il détermine notamment les rapports faisant état de l'avancement des travaux en regard notamment de l'évolution des coûts, du respect du calendrier et de la performance générale des activités;
- 6.10 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations et de tous dommages de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de ce qui fait l'objet de la présente convention et prendre à cet effet fait et cause pour la Ville, l'indemniser de toutes dépenses effectuées avant ou après jugement, ainsi que de tous jugements et de toutes condamnations qui pourraient être prononcés contre elle;
- 6.11 remettre, à ses frais à la Ville, avant le début des travaux prévus à la présente convention, une copie certifiée d'une police d'assurance responsabilité civile qui doit protéger le Contractant, la Ville et, le cas échéant, le propriétaire du terrain contre toute réclamation résultant de la présente convention, que les travaux soient exécutés par le Contractant ou par ses sous-traitants;

La Ville et le propriétaire du terrain, le cas échéant, doivent apparaître comme coassurés à la police durant toute la durée des travaux et le montant d'indemnité pour les dommages corporels et matériels ne doit en aucun cas être inférieur à deux millions de

dollars (2 000 000,00 \$) par accident ou événement. Cette police doit comporter un avenant stipulant qu'elle ne pourra être modifiée ou annulée sans un préavis d'au moins trente (30) jours à la Ville;

- 6.12 remettre à la Ville les documents ou autres éléments de production mis à sa disposition par celle-ci dans l'état où ils ont été livrés;
- 6.13 remettre à la Ville, toutes les collections archéologiques prélevées lors de la réalisation des travaux prévus par la présente convention;
- 6.14 assumer ses frais généraux, tels que définis à la présente convention;
- 6.15 réaliser toutes et chacune des obligations de la présente convention pour la somme maximale mentionnée à l'article 8.1;
- 6.16 soumettre à la Ville, à la fréquence indiquée par le Directeur, une facture détaillée indiquant le nombre d'heures consacrées par chacun des professionnels à l'exécution de chacune des activités visées à la présente convention et précisant le taux et le montant des taxes applicables, de même que le numéro d'inscription qui lui a été attribué par Revenu Canada pour les fins de la TPS et par Revenu Québec pour les fins de la TVQ. Chaque facture doit présenter un cumulatif des heures consacrées à la réalisation de l'activité pour la période écoulée jusqu'à la date de la dernière facture.

ARTICLE 7 **PRÉROGATIVES DU DIRECTEUR**

À l'exclusion de toute autre personne ou autorité, le Directeur a pleine compétence pour :

- 7.1 coordonner l'exécution de la convention;
- 7.2 décider, de façon définitive, de toute question soulevée par le Contractant quant à l'interprétation de la convention et des Annexes 1 et 2;
- 7.3 refuser les travaux, recherches et rapports du Contractant qu'il juge de mauvaise qualité ou non conformes aux dispositions de la convention ou des Annexes 1 et 2;
- 7.4 exiger du Contractant la rectification et la correction de ces travaux, recherches et rapports, aux frais de ce dernier.

ARTICLE 8 **HONORAIRES ET DÉPENSES**

- 8.1 En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par le Contractant, la Ville s'engage à lui verser une somme maximale de sept cents soixante-et-onze mille quatre cents dollars et soixante-six sous (771 400.66 \$), plus les taxes sur les biens et services (TPS et TVQ), couvrant tous les honoraires et les dépenses, le cas échéant,

Cette somme est payable selon les conditions décrites à l'annexe 1.

- 8.2 Les dépenses doivent, au préalable, être approuvées par écrit, par le Directeur. Ces dépenses ne font l'objet d'aucune majoration pour administration, profit ou autres considérations.

- 8.3 La Ville acquitte les factures du Contractant dans les trente (30) jours de leur approbation par le Directeur, eu égard à l'avancement des travaux.
- 8.4 Ces factures doivent être conformes aux directives communiquées par le Directeur et aux exigences de l'article 6.16. Elles doivent de plus être accompagnées des pièces justificatives associées aux dépenses remboursables figurant à l'Annexe 1.
- 8.5 La Ville n'acquittera pas les honoraires et dépenses du Contractant si les factures de ce dernier ne comportent pas toutes les informations requises quant à la TPS et à la TVQ.
- 8.6 Ni un rapport sur l'état d'avancement des travaux ni un paiement effectué par la Ville en conformité du présent article ne doivent être interprétés comme une admission que les services sont en totalité ou en partie complets, satisfaisants ou conformes à la présente convention.

ARTICLE 9 **LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention et des faits ou omissions s'y rapportant ne peut en aucun cas excéder la somme maximale mentionnée à l'article 8 de la présente convention.

ARTICLE 10 **DROITS D'AUTEUR**

En considération des honoraires prévus à l'article 8, le Contractant :

- 10.1 cède à la Ville tous ses droits d'auteur et renonce à ses droits moraux se rapportant aux rapports, études et autres documents réalisés dans le cadre de la présente convention;
- 10.2 garantit la Ville qu'il est l'unique propriétaire ou l'utilisateur autorisé des droits d'auteur relatifs aux rapports, études et documents dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention;
- 10.3 tient la Ville indemne de toute réclamation quant à ces droits, s'engage à prendre fait et cause pour cette dernière dans toute action intentée contre elle en raison de ces droits et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais.

ARTICLE 11 **RÉSILIATION**

- 11.1 La Ville peut mettre fin à cette convention en tout temps, sur simple avis écrit, en acquittant le coût des services alors rendus, sur présentation de pièces justificatives.
- 11.2 Le Contractant doit alors livrer à la Ville tous les rapports, études, données, notes, plans et autres documents préparés à la date de l'avis de résiliation.
- 11.3 Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

12.1 ÉLECTION DU DOMICILE

12.2 AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX

12.3 MODIFICATION

12.4 VALIDITÉ

12.5 VÉRIFICATION

12.6 LOIS APPLICABLES

12.7 LIEN D'EMPLOI

Le ^e jour de 20

Par : _____
Me Yves Saindon, greffier de la Ville

Le ^e jour de 20

ETHNOSCOPI INC

Par : Paul Girard, Président

13/18

Dossier # : 1176086006

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voirie et transports , Direction , Division des grands projets 2
Objet :	Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses - Appels d'offres public 17-16302 - Un soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



17-16302 DD1176086006 INTERV.SA 15-11-17.pdf17-16302 TABCOMITÉ 08-11-17.pdf



17-16302 - Det cah Final.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Louise VENNE
 Agente d'approvisionnement II
Tél : 514 872-6777

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-15

Danielle CHAURET
 Chef de section
Tél : 514 872-1027
Division : Service de l'approvisionnement , Direction

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16302 No du GDD : 1176086006

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en archéologie pour les projets de la rue Peel et du Quartier des gares

Type d'adjudication : Système de pondération excluant le prix (à deux enveloppes)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 20 - 9 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 1

Ouverture originalement prévue le : 16 - 10 - 2017 Date du dernier addenda émis : 5 - 10 - 2017

Ouverture faite le : 16 - 10 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 25 jrs

Date du comité de sélection : 8 - 11 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 1 Nbre de soumissions reçues : 1 % de réponses : 100

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 14 - 4 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 14 - 4 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées √ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√	# Lot
Ethnoscop inc	886 917,91	√	

Information additionnelle

Préparé par : Louise Venne, agente approv. II Le 15 - 11 - 2017

17-16302 - Services professionnels
en archéologie pour les projets de la
rue Peel et du Quartier des gares

	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et problématiques de recherche	Capacité de production & Échéancier	Expérience de la firme	Expérience du chargé de projet et de son équipe	Pointage intermédiaire	Prix	Pointage final		Comité	
FIRME	5%	20%	30%	15%	30%	100%	\$		Rang	Date	mercredi 08-11-2017
ETHNOSCOPE INC	3,38	16,50	21,75	13,50	20,00	75,13	886 917,91 \$	1,41	1	Heure	13h45
0						-		-		Lieu	255 Crémazie est, 4e étage, Mtl
0						-		-			
0						-		-			
0						-		-			
Agent d'approvisionnement	VENNE, Louise									Multiplicateur d'ajustement	
										10000	



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Rechercher un avis



Recherche avancée

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Avis du jour

Service à la clientèle

Aide

Recherche avancée

FERMER LA SESSION

ENGLISH

Mon SEAO

Mes avis

Rapports

Profil

Organisation

COMMANDES

PANIER

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

Liste des commandes

➤ Résultats
d'ouverture

Contrat conclu

Liste des commandes



Numéro : 17-16302

Numéro de référence : 1104311

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Services professionnels en archéologie pour les projets de la rue Peel et du Quartier des gares



[Organisation](#)

[Contact](#)

[Date et heure de
commande](#)

Addenda envoyé



Ethnoscop inc.
88, rue De
Vaudreuil, local 3
Boucherville,
QC, J4B 5G4
NEQ :
1142126078

[Monsieur Paul
Girard](#)
Téléphone : 450
449-1250
Télécopieur
: 450 449-0253

**Commande
: (1343342)**
2017-09-21 10 h
04
Transmission :
2017-09-21 10 h
04

2829563 - addenda n°1
2017-10-05 10 h 14 -
Courriel
Mode privilégié (devis) :
Courrier électronique
Mode privilégié (plan) :
Messagerie (Purolator)

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des
appels d'offres du
Gouvernement du
Québec.

Les avis publiés sur le site
proviennent des ministères et
organismes publics, des
municipalités, des organisations

Besoin d'aide ?

[Aide en ligne](#)

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un](#)

[Service clientèle](#)

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics
hors Québec](#)

[Registre des](#)

[À propos](#)

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions
d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires

Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec

CGI

des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

[acte répréhensible](#)

[entreprises non admissibles](#)

[Autorité des marchés financiers](#)

tc • MEDIA

© 2003-2017 Tous droits réservés



Dossier # : 1170029007

Unité administrative responsable :	Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Approuver le remplacement de la convention de services professionnels pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les exercices 2017, 2018 et 2019 dans le cadre du contrat à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491)

Il est recommandé:

1- de remplacer le projet de convention de services professionnels intégré au dossier décisionnel 1175059001 par le projet de convention de services professionnels inclus au présent dossier décisionnel.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-15 15:39

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1170029007

Unité administrative responsable :	Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Approuver le remplacement de la convention de services professionnels pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les exercices 2017, 2018 et 2019 dans le cadre du contrat à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491)

CONTENU

CONTEXTE

Lors de l'approbation du GDD 1175059001 (résolution CG17 0491) le projet de convention de services professionnels attaché au dossier décisionnel ne correspondait pas à celui intégré à l'appel d'offres public no 17-16055 - Services professionnels d'une firme pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019.

Afin de régulariser cette situation, le présent dossier a pour but de retirer du dossier décisionnel 1175059001 le projet de convention de services professionnels et de le remplacer par le projet de convention de services professionnels qui avait été intégré à l'appel d'offres public.

La modification entre ces deux projet de convention concerne l'article 10 - Droits d'auteur, et dont le libellé est le suivant :

"En considération des honoraires prévus à l'article 8, le Contractant:

10.1 cède à la Ville tous ses droits d'auteur se rapportant aux rapports, études et autres documents réalisés dans le cadre de la présente convention, et renonce à ses droits moraux;

10.2 garantit la Ville qu'il est l'unique propriétaire ou l'utilisateur autorisé des droits d'auteur relatifs aux rapports, études et documents dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention;

10.3 tient la Ville indemne de toute réclamation quant à ces droits, y compris les droits moraux, s'engage à prendre fait et cause pour cette dernière dans toutes actions intentées contre elle en raison de ces droits et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais."

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0491 - 2017-09-28 - Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats / Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte

S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal, pour les exercices 2017, 2018 et 2019, pour une somme maximale de 1 391 248 \$, taxes incluses - Appel d'offre public 17-16055 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin.

DA 2170029001 - 2017-04-21 - Approbation de la grille de sélection dans le cadre du lancement d'un appel d'offres public pour la rétention des services professionnels requis pour l'audit externe des états financiers pour les années 2017, 2018 et 2019 de la Ville de Montréal.

DESCRIPTION

Conformément à la Loi sur les cités et villes, l'auditeur externe, tout comme le vérificateur général de la Ville, doit émettre à la suite de son audit une opinion sur les états financiers de la Ville. Lorsque la Ville opte pour un appel d'offres public, le mandat de l'auditeur externe est de trois (3) ans.

JUSTIFICATION

En raison d'une erreur technique lors du dépôt du dossier décisionnel 1170029007 pour fin d'approbation par les instances municipales, le projet de convention incluse à ce dossier décisionnel était différent de celui intégré à l'appel d'offres public 17-16055 - Services professionnels d'une firme pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019. Le présent dossier à pour effet de régulariser cette situation en soumettant pour approbation le projet de convention ci-joint. Le seul élément qui diffère de ces deux projets de convention est que dans l'appel d'offres public, l'article 10 "Droits d'auteur" avait été retiré et que cet article ne doit pas être présent dans la convention de services professionnels devant être signée avec la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun impact sur l'aspect financier

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436
Télécop. : 514 872-8647

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436
Télécop. : 514 872-8647

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436
Approuvé le : 2017-12-14

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Yves COURCHESNE
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

Tél : 514 872-6630
Approuvé le : 2017-12-14

CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, Greffier de la Ville, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006 et de l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes*;

Ci-après appelée la « **VILLE** »

ET : Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. personne morale ayant sa principale place d'affaires au 1, Place Ville Marie, Bureau 3000, Montréal QC, H3B 4T9, agissant et représentée par M. Martin Granger, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

Ci-après appelée le « **CONTRACTANT** »

N° d'inscription TPS : 13324 5290 RT0001
N° d'inscription TVQ : 1012314163 TQ0001

ATTENDU QUE la Ville a lancé un appel d'offres pour l'audit financier de ses rapports financiers pour les années 2017, 2018 et 2019;

ATTENDU la soumission du Contractant;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIVIT :

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

- 1.1 « **Directeur** » : le directeur du Service des finances de la Ville ou son représentant dûment autorisé;
- 1.2 « **Annexe 1** » : les termes de référence pour services professionnels, en date du 21 avril 2017 relatifs à l'appel d'offres public #17-16055;
- 1.3 « **Annexe 2** » : l'offre de service présentée par le Contractant le 21 juin 2017.
- 1.4 « **Annexe 3** » : Politique de gestion contractuelle.

ARTICLE 2 **OBJET**

La Ville retient les services du Contractant qui s'engage, selon les termes et conditions de la présente convention et des annexes 1 et 2 jointes aux présentes, à fournir des services professionnels d'audit des données financières consolidées de la Ville pour les années 2017, 2018 et 2019.

ARTICLE 3 **INTERPRÉTATION**

- 3.1 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des annexes 1 et 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.
- 3.2 Le texte de l'annexe 1 prévaut sur toute disposition ou condition de l'annexe 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 4 **DURÉE**

La présente convention entre en vigueur à sa signature par les deux parties et sous réserve d'autres dispositions, celle-ci prend fin lorsque le Contractant a complètement exécuté ses services, celui-ci demeurant tenu au respect de ses autres obligations envers la Ville.

ARTICLE 5 **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

La Ville doit :

- 5.1 assurer au Contractant la collaboration du Directeur;
- 5.2 remettre au Contractant les documents qu'elle jugera utiles à l'exécution de la convention, documents qui seront considérés exacts, à moins que le Directeur ne soit avisé sans délai et par écrit de leur inexactitude;
- 5.3 communiquer avec diligence au Contractant la décision du Directeur sur tout plan, rapport, proposition ou autre document soumis par le Contractant.

ARTICLE 6
OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le Contractant doit :

- 6.1 exécuter la convention en collaboration étroite avec le Directeur et tenir compte de toutes ses instructions et recommandations sur la façon d'exécuter le travail confié;
- 6.2 respecter l'échéancier, les orientations et les modes de fonctionnement décrits à la présente convention et aux annexes 1 et 2;
- 6.3 assurer la confidentialité des données et des renseignements fournis par la Ville, de même que de ceux qui lui seraient révélés à l'occasion des services faisant l'objet des présentes;
- 6.4 obtenir l'autorisation écrite de la Ville avant d'utiliser ces données et renseignements à toute autre fin;
- 6.5 divulguer à la Ville tout intérêt qu'il peut avoir dans l'acquisition ou l'utilisation par la Ville de biens ou de services ayant une relation avec la présente convention;
- 6.6 remettre à la Ville les documents ou autres éléments de production mis à sa disposition par celle-ci dans l'état où ils lui ont été livrés;
- 6.7 assumer ses frais généraux, tels le transport, les repas, les services de secrétariat et autres;
- 6.8 soumettre à la Ville une ou des factures distinctes et détaillées tenant compte des heures attribuées à l'exécution de la convention et précisant le taux et le montant des taxes applicables aux services du Contractant, de même que le numéro d'inscription qui lui a été attribué par Revenu Canada aux fins de la TPS et par Revenu Québec aux fins de la TVQ.

ARTICLE 7
PRÉROGATIVES DU DIRECTEUR

À l'exclusion de toute autre personne ou autorité, le Directeur a pleine compétence pour :

- 7.1 coordonner l'exécution de la convention;
- 7.2 décider, de façon définitive, de toute question soulevée par le Contractant quant à l'interprétation de la convention et des annexes 1 et 2;
- 7.3 refuser les travaux, recherches et rapports du Contractant qu'il juge de mauvaise qualité ou non conformes aux dispositions de la convention ou des annexes 1 et 2;
- 7.4 exiger du Contractant la rectification et la correction de ces travaux, recherches et rapports, aux frais de ce dernier.

ARTICLE 8 **HONORAIRES**

En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par le Contractant pour la durée de la convention, la Ville s'engage à lui verser une somme maximale de un million trois cent quatre-vingt onze mille deux cent quarante-huit dollars (1 391 248,00 \$), taxes incluses pour les services d'audit des états financiers consolidés de la Ville. Cette somme maximale couvre tous les honoraires et taxes applicables aux services du Contractant, conformément aux conditions et modalités prescrites à l'Annexe 1 de la présente convention.

Les sommes seront acquittées dans les trente (30) jours de l'approbation des factures par le Directeur.

Toutefois, les honoraires du Contractant ne seront pas acquittés si les factures de ce dernier ne comportent pas toutes les informations requises quant à la TPS et à la TVQ.

Aucun paiement d'honoraires versé au Contractant ne constitue une reconnaissance du fait que les services rendus par celui-ci sont satisfaisants ou conformes aux termes de la présente convention.

ARTICLE 9 **LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention et des faits ou omissions s'y rapportant ne peuvent en aucun cas excéder la somme maximale mentionnée à l'article 8.

ARTICLE 10 **RÉSILIATION**

- 10.1 La Ville peut mettre fin, en tout temps, à cette convention, sur simple avis écrit, en acquittant le coût des services qui lui ont été rendus, sur présentation de pièces justificatives.
- 10.2 Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

ARTICLE 11 **CONDITIONS GÉNÉRALES**

11.1 ÉLECTION DE DOMICILE

Aux fins des présentes, chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée à la première page de la présente convention ou à toute autre adresse, dans le district judiciaire de Montréal, dont elle aura préalablement avisé l'autre partie par courrier recommandé.

11.2 HÉRITIERS ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX

La présente convention lie les successeurs et ayants droit respectifs des parties, étant toutefois entendu que les droits et obligations de l'une des parties ne peuvent être cédés à un tiers qu'avec l'accord préalable écrit de l'autre partie.

11.3 MODIFICATION

Aucune modification aux termes de cette convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit des parties.

11.4 VALIDITÉ

Une disposition de la présente convention jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

11.5 LOIS APPLICABLES

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN TROIS EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDICUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ^e jour de 2018

VILLE DE MONTRÉAL

Par : Me Yves Saindon, greffier de la Ville

Le ^e jour de 2018

CONTRACTANT

Par : Martin Granger, associé

Cette convention a été approuvée par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal, le^e jour de 2018 (Résolution CG18) et par la résolution.....



Dossier # : 1171195003

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Approuver une promesse d'échange de terrains par laquelle la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et à Shell Canada Limitée, à des fins de rue privée, un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 5 409 m ² , situé au nord de la rue Sherbrooke Est et à l'est du boulevard Joseph-Versailles dans la Ville de Montréal-Est, en échange, Produits Shell Canada et Shell Canada Limitée cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord du bâtiment situé au 10351, rue Sherbrooke Est. N/Réf. : 31H05-005-3977-01

Il est recommandé :

d'approuver la promesse d'échange par laquelle la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et Shell Canada Limitée un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et duquel Produits Shell Canada et Shell Canada Limitée cède à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte, et selon les termes et conditions prévus à la promesse d'échange.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-15 13:36

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1171195003

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Approuver une promesse d'échange de terrains par laquelle la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et à Shell Canada Limitée, à des fins de rue privée, un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 5 409 m ² , situé au nord de la rue Sherbrooke Est et à l'est du boulevard Joseph-Versailles dans la Ville de Montréal-Est, en échange, Produits Shell Canada et Shell Canada Limitée cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord du bâtiment situé au 10351, rue Sherbrooke Est. N/Réf. : 31H05-005-3977-01

CONTENU

CONTEXTE

Aux termes d'un acte de vente intervenu entre la Ville de Montréal (la « Ville ») et Produits Shell Canada (« **Produits Shell** ») le 27 septembre 2014, dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 20 876 036 (l'« **Acte** »), la Ville a acquis l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est, à Montréal-Est, formé du lot 1 251 244 du cadastre du Québec (« **Propriété-Ville** »), dans le cadre du regroupement de divers services dans un bâtiment dédié uniquement au Service de police de la Ville de Montréal (le « **SPVM** »), tel qu'illustré sur les plans ci-joints. L'Acte comprend une option d'échange de terrains entre Produits Shell et la Ville comportant i) la rétrocession par la Ville d'une partie de la Propriété-Ville d'une largeur de 40 mètres et d'une longueur approximative de 286,7 mètres à partir de la rue Sherbrooke et située le long de la limite est de la Propriété-Ville et ii) la cession par Produits Shell à la Ville d'une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, mesurant 61,5 mètres par 187 mètres et située le long de la limite Nord de la Propriété-Ville (« **Propriété Shell** »).

Produits Shell a adressé une demande au Service de la gestion et de la planification immobilière (le « SGPI ») afin de se prévaloir de son option d'échange de terrains prévue en vertu de l'Acte. Toutefois, Produits Shell souhaite plutôt obtenir en échange la partie ouest de la Propriété-Ville afin de rejoindre la rue Gamble projetée, et ce, aux mêmes conditions prévues à l'Acte.

La Ville consent à modifier l'emplacement des parties de lots à être échangées. Par conséquent, la Ville s'engage à céder à Produits Shell une nouvelle partie de la Propriété-Ville, d'une superficie d'environ 5 409 m², mesurant 20,25 mètres de largeur par 286,75 mètres de profondeur (la « **Bande-9346** »). En contrepartie, Produits Shell s'engage à céder à la Ville une nouvelle partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 5 409 m², mesurant 27,80 mètres de largeur par 195 mètres de longueur (la « **Bande-Ville** »). La Bande-9346 et la Bande-Ville étant plus amplement montrées sur le plan ci-joint.

Shell Canada Limitée (« **Shell Canada** »), étant propriétaire de la Bande-Ville, devait comparaître à la promesse d'échange afin que celle-ci s'engage également à céder à la Ville tous ses droits, titres et intérêts dans la Bande-Ville. Produits Shell et Shell Canada (collectivement « **Shell** ») sont des entités étroitement liées.

Par ailleurs, Shell a conclu une entente avec 9346-5508 Québec inc. (« **9346** ») afin de lui vendre notamment la Bande-Ville. Dans l'éventualité où la vente entre Shell et 9346 est signée préalablement à la signature de l'acte d'échange, 9346 s'engage, dans la promesse d'échange, à respecter les termes et conditions qui y sont prévues.

Shell et/ou 9346 doivent réhabiliter les sols de la Bande-Ville, à la satisfaction de la Ville, préalablement à la signature de l'acte d'échange.

De plus, étant donné que Shell et/ou 9346 doivent réhabiliter les sols de la Bande-Ville préalablement à la signature de l'acte d'échange, il a été convenu de signer une promesse d'échange bilatérale afin de permettre à Shell de finaliser d'une part, la transaction avec 9346 et d'autre part, de permettre à la Ville de finaliser le plan d'implantation pour la construction de la salle de tirs du SPVM prévue en 2018.

En conséquence, la promesse d'échange est soumise aux autorités compétentes pour approbation.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0070 - 30 mars 2017 - Approbation de la neuvième convention de prolongation du bail pour une durée de douze mois, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une dépense totale de 1 256 562,28 \$, taxes incluses.

CG16 0467 - 25 août 2016 - Approbation du projet de huitième convention de prolongation du bail, pour une durée de 3 mois, soit du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, pour une dépense totale de 307 501,85 \$, taxes incluses.

CG14 0301 - 19 juin 2014 - Approbation du projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Produits Shell Canada, l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est dans la ville de Montréal-Est, pour le prix de 8 278 200 \$, taxes incluses.

CG12 1370 - 23 août 2012 - Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue de Place Versailles inc. des espaces à bureaux situés au 7275, rue Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de la police de la Ville de Montréal (SPVM), durant cinq ans, soit du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2017, pour un montant total de 6 058 359,44 \$, taxes incluses.

CG12 0296 - 23 août 2012 - Approuver la quatrième modification à l'entente de location d'espaces de stationnement par laquelle la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} octobre 2012, 47 espaces de stationnement, pour les besoins de SPVM, pour un loyer total de 104 305,32 \$, taxes incluses.

DESCRIPTION

Le projet consiste à approuver la promesse d'échange de terrains entre Shell et la Ville. À cet effet, la Ville cédera à Shell la Bande-9346, d'une superficie approximative de 5 409 m² et Shell cédera à la Ville une partie de la Bande-Ville, d'une superficie approximative de 5 409 m².

Shell ou 9346 s'engage à consentir, dans l'acte d'échange, une servitude réelle et perpétuelle d'accès et de passage public à pied, en vélo ou en voiture et de non-stationnement sur la totalité de la Bande-9346, afin de permettre à la Ville d'accéder à l'arrière de la Propriété-Ville.

De plus, les parties acceptent de faire un échange de terrains ultérieurement afin de majorer de 4,5 mètres la future rue Gamble, et ce, dans la mesure où la Ville de Montréal-Est exigerait que ladite rue soit élargie (la « **Bande-9346-Majorée** »).

Shell ou 9346, acceptent de rétrocéder la Bande-9346 et la Bande-9346-Majorée à la Ville advenant que celles-ci soient requises dans le cadre de l'aménagement du boulevard Rodolph-Forget-Bourget (ou boulevard Joseph-Versailles). Le prix de vente devra correspondre à la valeur marchande déterminée par un évaluateur agréé choisi conjointement par la Ville et le propriétaire de la Bande-9346.

JUSTIFICATION

Le SGPI soumet ce sommaire décisionnel aux autorités municipales compétentes, pour approbation, pour les motifs suivants :

- La cession de la partie ouest de la Propriété-Ville permet à la Ville de conserver le stationnement existant déjà aménagé, situé dans la partie Est de la Propriété-Ville.
- L'avenue Gamble projetée (privée), aménagée par Shell ou 9346, permettra au SPVM d'avoir accès direct à ses bâtiments, notamment la salle de tirs à partir de la rue Sherbrooke Est.
- La Ville est engagée à faire un échange de terrains avec Produits Shell en vertu de l'Acte.
- L'échange de terrains permettra de désenclaver la Propriété de Shell, situé au nord de la Propriété-Ville (partie du lot 2 331 842), afin de favoriser son développement, une circulation plus fluide dans l'axe nord/sud et la revitalisation des terrains situés au nord de la Propriété-Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'échange de terrains est fait sans soulte, et ce, tel que prévu à l'acte de vente. Selon le rapport émis par la Division de l'évaluation du SGPI en date du 15 septembre 2016, la valeur marchande respective de la Propriété-Ville et celle de Propriété-Shell se chiffre toutes les deux à 350 000 \$ (64,71 \$/m²).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas

IMPACT(S) MAJEUR(S)

À défaut de donner suite à cet échange de terrains, Shell se prévaudra de l'option prévue à l'Acte, prévoyant la cession par la Ville de la partie Est de la Propriété-Ville. La Ville devra, dans cette éventualité, relocaliser le stationnement à ses frais et devra modifier l'implantation du bâtiment de la salle de tirs.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation de la promesse d'échange au CG du mois de janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Maline GAGNÉ-TRINQUE, Service de police de Montréal
Mélanie MICHAUD, Service des infrastructures_voirie et transports

Lecture :

Maline GAGNÉ-TRINQUE, 28 juillet 2017
Mélanie MICHAUD, 26 juillet 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Maxwell JUSTIN
Conseiller en Immobilier

Tél : 514 872-3069
Télécop. : 514 872-8350

ENDOSSÉ PAR

Denis SAUVÉ
Chef de division

Tél : 514 872-2125
Télécop. : 514 872-8350

Le : 2017-07-18

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières et de la
sécurité

Tél : 514 868-3844

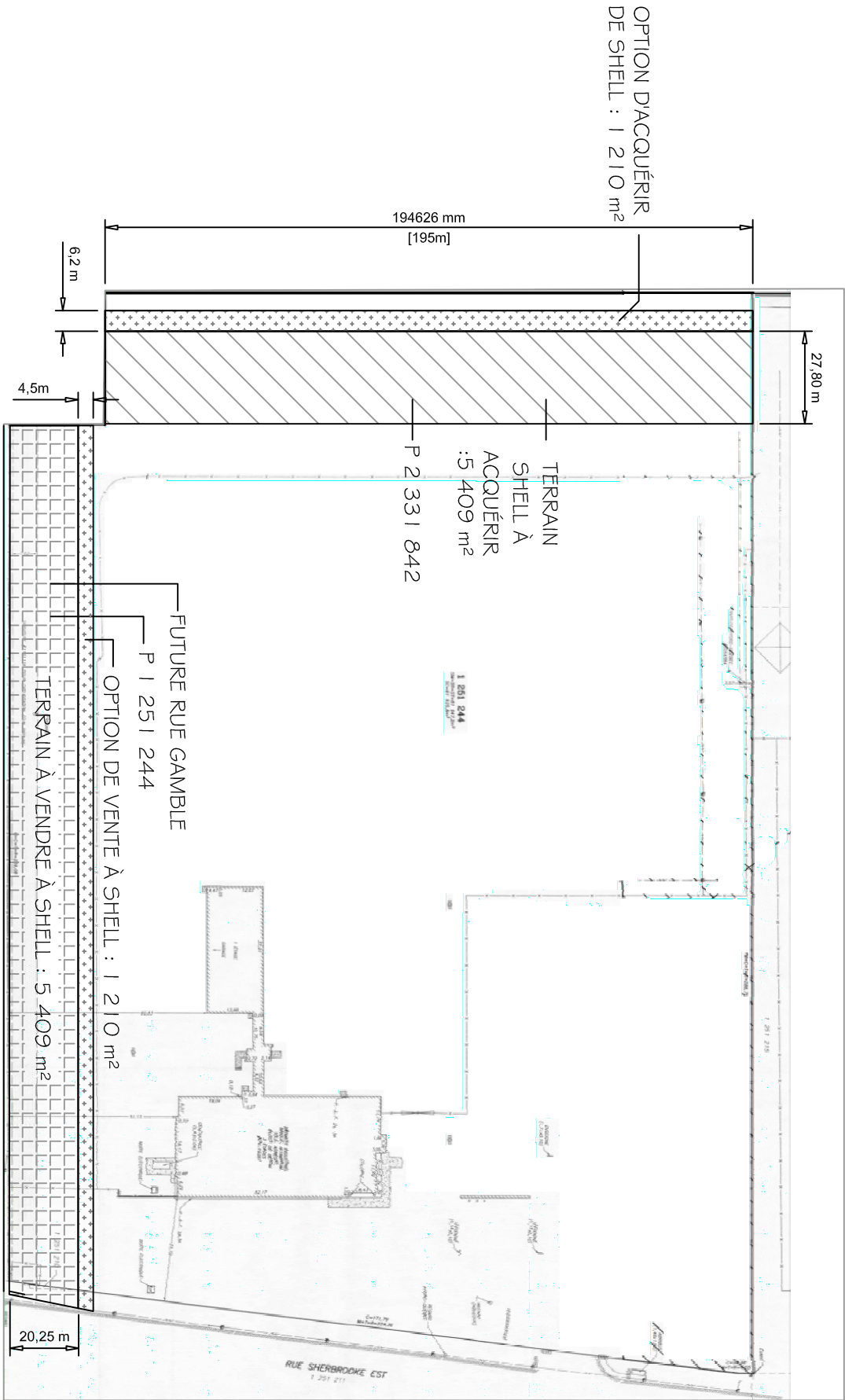
Approuvé le : 2017-12-14

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

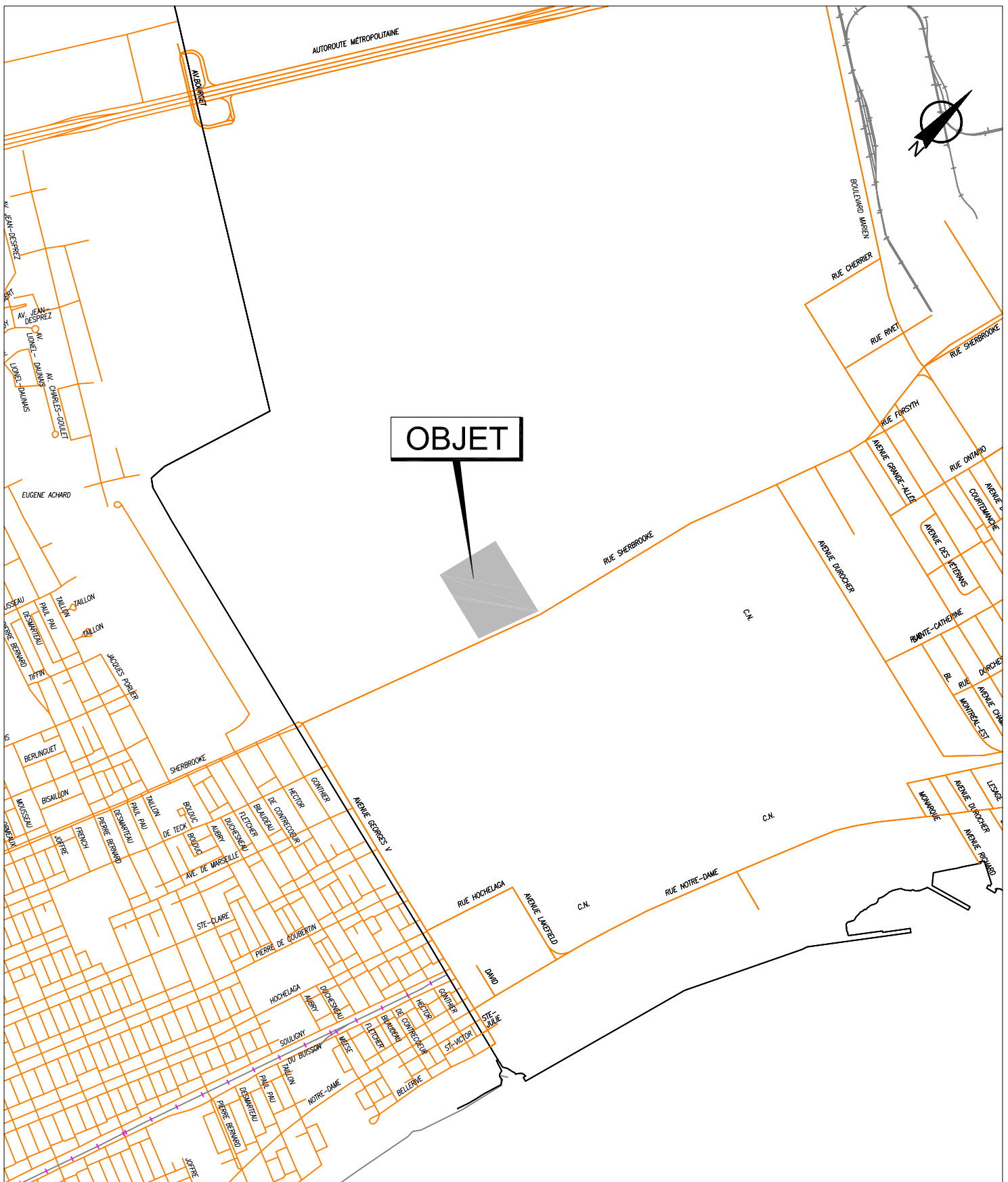
Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI

Tél : 514 872-1049

Approuvé le : 2017-12-14



ÉCHANGE DE TERRAIN / SHELL



SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS
ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES
DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
DIVISION ÉVALUATION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS
SECTION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS

Montréal-Est

Plan A : plan de localisation
Dossier : 31H12-005-3977-01
Dessinateur : CL
Échelle : -
Date : 19-02-14

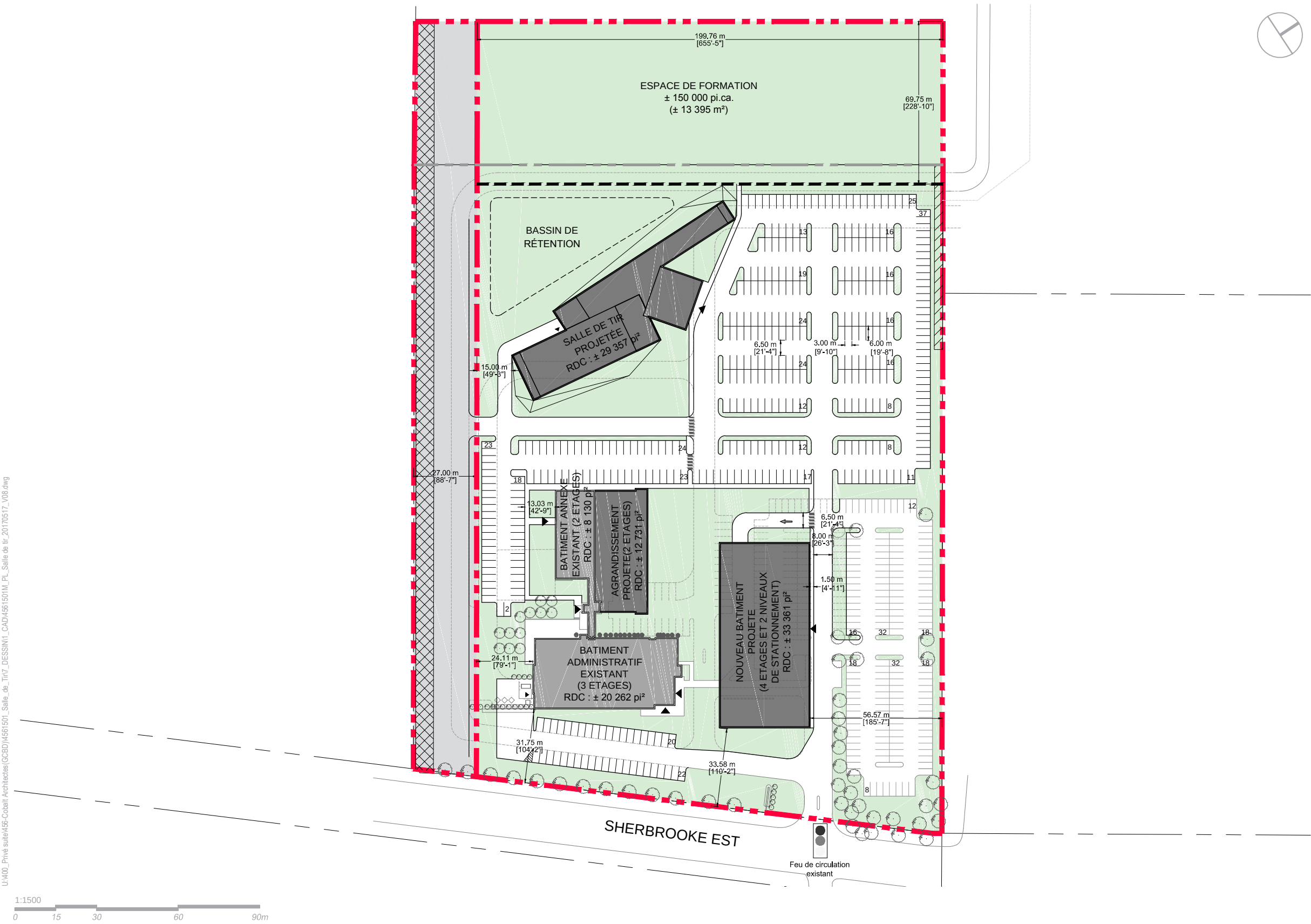


SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS
ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES
DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
DIVISION ÉVALUATION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS
SECTION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS

Montréal-Est

Plan P : photo aérienne
Dossier : 31H12-005-3977-01
Dessinateur : CL
Échelle : -
Date : 19-02-14

U:\400_Privé suite\456-Cobalt Architectes\GCBD\4561501_Salle_de_Tir\7_DESSIN\1_CAD\4561501M_PL_Salle_de_tir_20170517_V08.dwg



STATISTIQUES	
SITE EXISTANT	
Superficie du terrain:	666 794 pi.ca.
Superficie au sol des bâtiments:	± 28 392 pi.ca.
Superficie totale des bâtiments:	± 77 046 pi.ca.
Nombre de cases de stationnement:	267
Taux d'implantation :	4.26%
COS:	0.12
Cases requises par la Ville (1/200 m²):	36
PHASE FINALE	
Superficie du terrain proposé:	± 722 475 pi.ca.
Superficie au sol des bâtiments:	± 103 841 pi.ca.
Superficie totale des bâtiments:	± 265 309 pi.ca.
Superficie totale des bâtiments (inclus les 2 niveaux de stationnement):	± 332 031 pi.ca.
Nombre de cases de stationnement ext:	560
Nombre de cases de stationnement int:	144
Nombre totale de cases de stationnement:	704
Taux d'implantation :	14.37% (C.E.S.)
COS:	0.46
Cases requises par la Ville (1/50 m²):	493

LÉGENDE	
	Servitude #1101116 pour exploitation d'un pipeline
	Servitude #3056584 Hydro-Québec

NOTES	
Les cadastres, servitudes, élévations et utilités publiques devront être vérifiés par un arpenteur. Ce plan est une version préliminaire.	
Le plan de base provient de Infolot. Fichier : d7180911-c6.dwg	
La photo aérienne n'a été insérée qu'à titre indicatif et ne comporte aucune échelle. Les dimensions relatives au dessin sont donc approximatives. Source : Google Earth	
Le plan de site existant et proposé a été fourni par les Architectes GCBD. Le plan a été modifié et devra être validé par un architecte et par le client. Fichier : 15052_implantation_02.dwg	
L'analyse réglementaire est à compléter sur ce site et des ajustements sont à prévoir sur cette esquisse.	

ÉMISSION	
08	Proposition d'implantation
07	Proposition d'implantation
06	Proposition d'implantation

Dossier # : 1171195003

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Objet :	Approuver une promesse d'échange de terrains par laquelle la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et à Shell Canada Limitée, à des fins de rue privée, un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 5 409 m ² , situé au nord de la rue Sherbrooke Est et à l'est du boulevard Joseph-Versailles dans la Ville de Montréal-Est, en échange, Produits Shell Canada et Shell Canada Limité cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord du bâtiment situé au 10351, rue Sherbrooke Est. N/Réf. : 31H05-005-3977-01

SENS DE L'INTERVENTIONDocument(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous approuvons, quant à sa validité et sa forme, le projet d'avis d'exercice de l'option d'échange de terrains ci-joint.

n/d 17-002243

FICHIERS JOINTS[avis d'option signé-Échange terrains.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Caroline BOILEAU
notaire
Tél : 514-872-6423

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

Marie-Andrée SIMARD
notaire et chef de division
Tél : 514-872-6423
Division : Droit contractuel



AVIS D'EXERCICE D'OPTION/ÉCHANGE DE TERRAINS
(« Avis »)

Entre :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier (1^{er}) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal*, ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par _____, dûment autorisé en vertu de la Charte et :

- a) de la résolution numéro CG06 0006, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du vingt-trois (23) janvier deux mille six (2006); et
- b) de la résolution numéro CG _____, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du _____,

dont copie desdites résolutions demeure annexée aux présentes comme Annexe « A »

(ci-après « **Ville** »)

et

PRODUITS SHELL CANADA, société en nom collectif de la province de l'Alberta, ayant une place d'affaires au 400 de Maisonneuve Ouest, bureau 200, Montréal, Province du Québec, H3A 1L4, dont Shell Canada Limitée, société par actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est l'associée directrice et Shell Canada OP Inc., société par actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, filiale en propriété exclusive de Shell Canada Limitée, est l'autre associée, toutes deux associées ayant leur siège au 400, 4e avenue Sud-Ouest, Calgary, province de l'Alberta, Canada T2P 0J4, la société Produits Shell Canada ici représentée par Shell Canada Limitée, son associée directrice, elle-même ici, agissant et représentée par **Louise-Marie Bélanger, Secrétaire-adjointe** dûment autorisé (e) aux fins des présentes aux termes des pouvoirs financiers d'entreprise formellement conférés aux dirigeants de la société tel qu'en fait foi le certificat du secrétaire adjoint de Shell Canada Limitée daté du 30 novembre 2017, dont copie demeure annexée aux présentes comme Annexe « B »

(ci-après « **Produit Shell** »)

et

SHELL CANADA LIMITÉE, société par actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son siège au 400, 4e avenue Sud-Ouest, Calgary, province de l'Alberta, Canada T2P 0J4 ici, agissant et représentée par **Louise-Marie Bélanger, Secrétaire-adjointe** dûment autorisé(e) aux fins des présentes aux termes des pouvoirs financiers d'entreprise formellement conférés aux dirigeants de la société tel qu'en fait foi le certificat du secrétaire adjoint de Shell

[Signature]
14/48

Canada Limitée daté du 30 novembre 2017, dont copie demeure annexée aux présentes comme Annexe « C »

(ci-après « **Shell Canada** »)

(Produits Shell et Shell Canada étant ci-après désignées collectivement « **Shell** »)

et

9346-5508 QUÉBEC INC., personne morale dûment constituée aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, ayant son siège au 35, avenue Laganière, Montréal-Est (Québec) H1B 5T1, étant représentée aux présentes par **Monsieur. Guy Laganière, Président**, étant dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil d'administration datée du 16 novembre 2017, dont copie demeure annexée aux présentes dont copie demeure annexée aux présentes comme Annexe « D »

(ci-après « **9346** »)

(Ville, Shell et 9346 étant ci-après désignées collectivement les « **Parties** »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE conformément à l'acte de vente intervenu le 27 juin 2014 et publié sous le numéro 20 876 036 (« **Acte** ») au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, Produits Shell a vendu à la Ville l'immeuble décrit comme étant le lot 1 251 244 du Cadastre du Québec, comprenant bâtiment, ouvrages et installations y étant érigés au 10 351, rue Sherbrooke Est, Montréal-Est (« **Propriété-Ville** »);

ATTENDU QUE l'Acte comprend une option d'échange de terrains entre Produits Shell et la Ville telle que plus amplement décrite 2^e paragraphe de l'article 11.2 de l'Acte, comportant (i) la rétrocession par la Ville d'une partie de la Propriété-Ville d'une largeur de 40 mètres et d'une longueur approximative de 286,75 mètres à partir de la rue Sherbrooke et située le long de la limite Est de la Propriété-Ville et (ii) la cession par Produits Shell à la Ville d'une partie du lot 2 331 842 du Cadastre du Québec ou de tout lot pouvant résulter d'une subdivision de celui-ci, mesurant 61,5 mètres par 187 mètres et située le long de la limite Nord de la Propriété-Ville (« **Propriété-Shell** ») tel que définie à l'article 11.2 de l'Acte auquel il est référé ci-dessus et plus amplement décrit sur un plan préparé par Rejean Archambault, arpenteur-géomètre, le 8 février 2013 sous le numéro 55 768 de ses minutes, lequel est annexé à l'Acte;

ATTENDU QUE Produits Shell et Shell Canada sont des entités étroitement liées;

ATTENDU QUE Shell et la Ville souhaitent modifier l'emplacement des parties de lots à être échangées entre elles et indiquées à l'Acte;

ATTENDU QUE Shell et 9346 ont signé une offre d'achat (ci-après l'« **Offre d'achat** ») aux termes de laquelle Shell a convenu de vendre à 9346 une partie dudit lot 2 331 842 (« **Partie-9346** ») laquelle partie est plus amplement décrite au plan joint à l'Annexe « **E** » des présentes et que la date de clôture envisagée par les Parties est le 30 septembre 2017 ou toute autre date postérieure convenue entre Shell et 9346;

Les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le Préambule et les annexes font partie intégrante des présentes.
2. Shell exerce, au moyen des présentes, son option de procéder à l'échange de terrains avec la Ville conformément aux dispositions de l'Acte et du présent Avis et la Ville consent audit échange.

Les Parties confirment toutefois que, conformément à l'article 11.2 paragraphe 2 de l'Acte, l'échange de terrains ne sera plus requis si, préalablement à la signature de l'acte d'échange, la Ville ou la Ville de Montréal-Est aménage le prolongement du boulevard Rodolph-Forget/Bourget (ou Boulevard Joseph-Versailles) et que le lot 2 331 842 du cadastre du Québec ou tout lot pouvant résulter d'une subdivision de celui-ci a un accès direct à ce prolongement pour joindre la rue Sherbrooke et l'autoroute 40.

3. Shell et la Ville modifient aux présentes l'emplacement des parties de lot à être échangées entre elles. Par conséquent, la Ville s'engage aux présentes à céder à Shell une nouvelle partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec d'une largeur de 20,25 mètres (« **Bande-9346** »). En contrepartie, Shell s'engage aux présentes à céder à la Ville tous ses droits titres et intérêts dans une nouvelle partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec d'une largeur de 27,80 mètres (« **Bande-Ville** »). La Bande-9346, liserée en jaune, et la Bande-Ville, liserée en orangé, étant montrées au plan joint aux présentes comme Annexe « **F** ».

4. Compte tenu que la Bande-Ville constitue une partie de la Partie-9346, 9346 intervient aux présentes afin de consentir à l'échange de la Bande-9346 et de la Bande-Ville. Dans l'éventualité où la vente entre Shell et 9346 est signée préalablement à la signature de l'acte d'échange faisant l'objet des présentes, 9346 s'engage à respecter les termes et conditions prévues aux présentes;

5. La Ville consent à ce que Shell cède à 9346 le droit d'exercer l'option d'échange prévue à l'Acte conformément aux dispositions du présent Avis, sujet à ce que 9346 devienne propriétaire de la Partie-9346.

6. L'échange sera fait sans soulte.

7. Les Parties ne seront pas tenues de fournir ni titre ou état certifié des droits réels, ni plan ou certificat de localisation relativement aux lots échangés.

8. La Ville reconnaît que la réhabilitation de la Bande-Ville ou de tout lot pouvant résulter d'une subdivision de celle-ci n'a pas été complétée.

9. Les Parties confirment que la réhabilitation totale de la Bande-Ville devra être complétée, à la satisfaction de la Ville, et ce, préalablement à la signature dudit échange.

10. Shell et 9346 reconnaissent, qu'aux termes de l'Offre d'achat, il a été convenu que 9346 assume l'obligation de réhabiliter les sols à ses frais au nom de Shell à l'égard de la Partie-9346, dont fait partie la Bande-Ville.

11. Shell s'assurera que la Bande-Ville soit réhabilitée, conformément aux standards du plan de réhabilitation portant le numéro de référence 7610-06-01-00141-35/400883030 (« **Plan** ») approuvé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« **Ministère** »).

12. Shell s'engage à remettre à la Ville une copie de tout rapport de caractérisation environnementale et de réhabilitation afférente à la Bande-Ville accompagnée d'une copie de l'avis de décontamination approprié publié au registre foncier.

13. Shell et 9346 confirment que la partie principale des travaux de réhabilitation (« **Travaux** ») de la Partie-9346, dont fait partie la Bande-Ville, sera complétée le, ou vers le 1^{er} juin 2018, et que la réhabilitation totale de la Partie-9346 sera complétée au plus tard le 1^{er} juin 2023.

14. La Ville reconnaît que les travaux relatifs au sous-compteur d'eau utilisé pour desservir la Partie 9346 seront réalisés au terme de la réhabilitation totale de cette Partie-9346.

15. La réhabilitation de la Partie-9346 a été confiée par Shell, avec l'accord de 9346, à la firme Groupe C. Laganière (1995) inc (« **GCL** ») et il est essentiel que GCL puisse utiliser le sous-compteur d'eau pour la consommation d'eau et l'utilisation du réseau d'eaux et d'égouts dans le cadre desdits travaux de réhabilitation. GCL est une firme réputée en matière de réhabilitation des sols et à cette fin intervient au présent Avis afin de confirmer (i) avoir été dûment mandatée par Shell pour exécuter les Travaux et (ii) s'engager à agir avec diligence aux fins de compléter les Travaux conformément au Plan approuvé par le Ministère.

16. La Ville consent à ce que le sous-compteur d'eau actuel puisse être utilisé par Shell, 9346 et GCL jusqu'au 30^{ième} jour suivant le parachèvement des Travaux, date à laquelle l'utilisation dudit sous-compteur par Shell, 9346 ou GCL cessera définitivement.

17. Shell ou 9346, le cas échéant, s'engage à ne faire aucune demande de diminution de l'évaluation de la Bande-9346 du fait qu'elle aurait été acquise pour un prix moindre que l'évaluation municipale telle qu'établie par la Ville ou par la Ville de

Montréal-Est au rôle de l'année courante, Shell ou 9346 se réservant toutefois le droit de contester l'évaluation municipale pour tout autre motif.

18. 9346 s'engage à payer tout frais de parc qui pourrait être exigé par la Ville de Montréal-Est dans le cadre du présent échange, tant sur la Bande-9346 que sur la Bande-Ville.

19. 9346 convient d'assumer pour et à l'acquit de Ville, les frais et honoraires afférents aux opérations cadastrales requises aux fins du lotissement de la Propriété-Ville, de la Bande-Ville et de la Bande-9346 (« **Frais Assumés** »).

20. L'acte d'échange sera rédigé par le notaire de la Ville et reçu devant lui. Les frais administratifs pour cet acte, le coût des copies et la publication seront aux frais de la Ville. La Ville soumettra le projet d'acte d'échange au propriétaire de la Bande-9346, soit Shell ou 9346 pour révision et approbation. Les Parties donneront instructions à leurs conseillers juridiques respectifs de collaborer ensemble afin de convenir d'un projet final.

Tous autres honoraires professionnels de quelque nature que ce soit seront à la charge de la partie les ayant initiés.

Les Parties s'engagent à signer l'acte d'échange dans un délai maximal de un (1) an suivant la réhabilitation totale de la Bande-Ville.

21. Les Parties souhaitent expressément réitérer (i) que les dispositions de l'article 11.1 de l'Acte relativement à une servitude devant être établie entre Shell et ses cessionnaires/acquéreurs et la Ville, en ce qui a trait aux utilités publiques, demeureront en vigueur et (ii) que les dispositions de l'article 11.3 de l'Acte permettant le branchement aux réseaux d'eaux et d'égouts actuels demeureront en vigueur jusqu'au 30^{ième} jour suivant la date du parachèvement des Travaux sur la Partie-9346, la Ville convenant et s'engageant à ne pas débrancher lesdits réseaux.

22. Toutes les autres modalités de l'article 11 de l'Acte demeurent inchangées, sous réserves des modalités et dispositions du présent Avis.

SERVITUDE D'ACCÈS ET DE PASSAGE

23. Aux termes de l'acte d'échange, Shell ou 9346, le cas échéant, s'engage, à consentir une servitude réelle et perpétuelle d'accès et de passage public à pied, en vélo et en voiture et de non stationnement sur la totalité de la Bande-9346, (étant ci-après identifié comme « **fonds servant** »), afin de permettre à la Ville d'accéder à l'arrière de la Propriété-Ville.

24. Cette servitude sera consentie sans considération monétaire.

25. Le propriétaire du fonds servant devra, à ses frais, aménager, (en temps opportun et sujet et conformément aux autorisations requises) entretenir, réparer, et déneiger ledit

passage lorsqu'il aura été aménagé, de façon à en permettre l'accès au public en tout temps. Il devra également souscrire et maintenir en vigueur, à ses frais, une assurance pour la responsabilité civile du propriétaire du Fonds servant découlant de la servitude et accordant une protection d'une somme minimale d'UN MILLION DE DOLLARS (1 000 000,00 \$), limite globale, par personne et par événement, pour blessures corporelles ou dommages matériels subis par qui que ce soit.

OPTION ADDITIONNELLE

26. La Ville consent à ce que Shell (ou 9346 à compter du moment où 9346 sera propriétaire de la Partie-9346) puisse exercer une option additionnelle (« **Option Additionnelle** ») aux fins d'ajouter 4,5 mètres à la Bande-9346, ci-après la « **Bande-9346-Majorée** », dans la mesure où la Ville de Montréal-Est exige de Shell ou de 9346 que l'avenue Gamble (étant en date des présentes, une avenue privée projetée) soit élargie de 4,5 mètres.

27. La Ville s'engage à céder cette Bande-9346-Majorée en considération toutefois de la cession par Shell et/ou 9346 d'une partie du lot 2 311 842 du cadastre du Québec ou tout lot pouvant résulter d'une subdivision de celui-ci, laquelle devra avoir une superficie équivalente à la Bande-9346-Majorée (« **Bande-Ville-Majorée** »).

La Bande-9346-Majorée, lisérée en bleu, la Bande-Ville-Majorée, lisérée en vert, et le tracé de l'avenue Gamble proposée, étant montrées aux plans joints aux présentes comme Annexe « **G** »;

28. Toute réhabilitation requise de la Bande-Ville-Majorée devra être complétée par Shell ou 9346, le cas échéant, préalablement à la signature de l'acte d'échange, le tout à l'entière satisfaction de la Ville.

29. L'acte d'échange de la Bande-9346-Majorée et de la Bande-Ville-Majorée devra également inclure une servitude réelle et perpétuelle d'accès et de passage public à pied, en vélo et en voiture et de non stationnement en faveur de la Ville sur la totalité de la Bande-9346-Majorée, selon les mêmes termes et conditions que mentionnés aux paragraphes 23 à 25 ci-dessus.

RÉTROCESSION

30. Shell ou 9346, le cas échéant, acceptent de rétrocéder la Bande-9346 et la Bande-9346-Majorée à la Ville advenant que celles-ci soient requises dans le cadre de l'aménagement du boulevard Rodolph-Forget/Bourget (ou Boulevard Joseph-Versailles). La rétrocession sera consentie sur une base « tel quel », soit sans aucune garantie et aux risques et périls de la Ville.

31. Le prix de vente devra correspondre à la valeur marchande de la Bande-9346 et la Bande-9346-Majorée au moment de ladite rétrocession. Cette valeur marchande sera

MS
19/46
CB

déterminée par un évaluateur agréé (l'« **Évaluateur** ») choisi conjointement par la Ville et le propriétaire de la Bande-9346 et de la Bande-9346-Majorée.

32. Les frais et honoraires de l'Évaluateur seront partagés en parts égales entre la Ville et le propriétaire de la Bande-9346 et la Bande-9346-Majorée au moment de ladite rétrocession.

33. Le projet d'acte sera rédigé par le notaire de la Ville et reçu devant lui. Les frais administratifs pour cet acte, le coût des copies et la publication seront aux frais de la Ville. Tous autres honoraires professionnels de quelque nature que ce soit seront à la charge de la partie les ayant initiés.

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

34. La Ville a adopté une politique de gestion contractuelle conformément aux dispositions de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et elle a remis une copie de cette politique à Shell et à 9346. L'acte d'échange contiendra une déclaration à cet effet.

35. En vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires).

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

36. Entente complète

Le présent Avis constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

37. Divisibilité

Une disposition du présent Avis jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

38. Absence de renonciation

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.

39. Représentations de Shell et 9346

Shell et 9346 ne sont pas les mandataires de la Ville et ne peuvent, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

40. Modification au présent Avis

Aucune modification aux termes du présent Avis n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des Parties.

41. Lois applicables et juridiction

Le présent Avis est régi par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

42. Ayants droit liés

Le présent Avis lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

43. Avis

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement au présent Avis est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

44. Élection de domicile

Shell fait élection de domicile au 400 de Maisonneuve Ouest, bureau 200, Montréal, Province du Québec, H3A 1L4, et tout avis doit être adressé à l'attention du Me Louise-Marie Bélanger. Pour le cas où Shell changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, Shell fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

9346 fait élection de domicile au 35, avenue Laganière, Montréal-Est (Québec) H1B 5T1, et tout avis doit être adressé à l'attention de M. Guy Laganière, Président. Pour le cas où 9346 changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, 9346 fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

La Ville fait élection de domicile à l'adresse suivante :

Ville de Montréal

À l'attention du Chef de division du Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction des transactions immobilières et de la sécurité

Division des transactions immobilières

303, rue Notre-Dame Est, 2e étage. Montréal (Qc) H2Y 3Y8.

45. Exemple ayant valeur d'original

Le présent Avis peut être signé séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

46. Chacune des Parties convient de faire diligence et de donner à ses conseillers juridiques respectifs de même qu'à l'arpenteur-géomètre désigné par 9346, mandat d'agir avec diligence et de façon raisonnable.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN SIX EXEMPLAIRES À L'ENDROIT ET À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

À Montréal le 30 novembre 2017

PRODUITS SHELL CANADA, société en nom collectif,
par son associée directrice, Shell Canada Limitée

par : 
Louise-Marie Bélanger, Secrétaire-adjointe

À Montréal le 30 novembre 2017

SHELL CANADA LIMITÉE

Par : 
Louise-Marie Bélanger, Secrétaire-adjointe

À _____ le _____ 2017

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____

À Montréal le 28 novembre 2017

9346-5508 QUÉBEC INC

Par : 
Guy Laganière

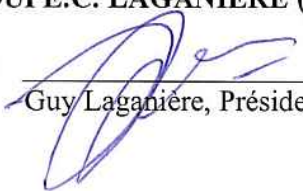
INTERVENTION

Intervient aux présentes, GROUPE C. LAGANIÈRE (1995) INC. (« GCL ») personne morale dûment constituée aux termes de la *Loi sur les compagnies du Québec Partie I-A*, maintenant régie suivant les dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, ayant son siège au 35, avenue Laganière, Montréal-Est (Québec) H1B 5T1, étant représentée par Guy Laganière, son président, étant dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil d'administration datée du 16 novembre 2017, dont copie demeure annexée aux présentes dont copie demeure annexée aux présentes comme Annexe « H », déclare avoir pris connaissance du présent Avis en comprendre la portée et confirme les représentations faites au nom de GCL.

À Montréal le 28 novembre 2017

GROUPE.C. LAGANIÈRE (1995) INC.

Par :


Guy Laganière, Président

ANNEXE « A »

Résolution de Ville de Montréal

MS
24/4/20
CO

ANNEXE « B »

Certificat du secrétaire adjoint de Shell Canada Limitée

SHELL CANADA LIMITÉE / SHELL CANADA LIMITED

CERTIFICAT

Je, Bonnie Vogeli, secrétaire de Shell Canada Limitée/Shell Canada Limited (la « Société »), certifie par la présente :

1. que l'annexe A à la présente constitue la copie authentique et exacte d'un extrait des Pouvoirs financiers d'entreprise portant sur les Pouvoirs financiers d'entreprise formellement conférés aux dirigeants de sociétés; et
2. que la personne désignée ci-dessous remplit la fonction indiquée vis-à-vis de son nom au sein de la Société :

Louise-Marie Bélanger, secrétaire adjoint

Je certifie formellement que l'annexe A n'a pas été modifiée et qu'elle est entièrement en vigueur à la date de la présente.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ci-dessous et apposé le sceau de la Société en ce 30^e jour de Novembre 2017



Bonnie Vogeli
Secrétaire



ANNEXE A

POUVOIRS FINANCIERS D'ENTREPRISE FORMELLEMENT CONFÉRÉS AUX DIRIGEANTS DES SOCIÉTÉS

La société confère formellement comme suit des pouvoirs financiers d'entreprise de signer des instruments qui la lie et habilite, par délégation, ses dirigeants, mandataires et fondés de pouvoirs à exercer les pouvoirs décrits ci-dessous.

Signataires autorisés

Les contrats, les documents ou autres instruments écrits exigeant la signature de la société peuvent être signés par deux personnes, soit le président, un vice-président, le secrétaire, le trésorier, un secrétaire adjoint ou un trésorier adjoint; tous les contrats, documents et instruments écrits ainsi signés lient la société sans qu'il soit nécessaire d'obtenir d'autre autorisation et sans autre formalité. Le conseil d'administration de la société peut de temps à autre, par résolution, nommer des dirigeants ou des personnes pour signer de façon générale les contrats, documents et instruments écrits au nom de la société, ou pour signer des contrats, des documents ou des instruments écrits particuliers.

Pouvoirs de signature du secrétaire et du secrétaire adjoint

À tous les stades d'activités de la société, le secrétaire et les secrétaires adjoints de la société sont habilités à signer et à remettre, au nom et pour le compte de la société, sous le sceau de la société ou d'autre manière, les contrats, documents et autres instruments écrits, y compris, mais sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, les contrats, documents ou autres instruments comportant une renonciation et donnant un consentement, avec ou sans dédommagement, au rang ou à la restriction d'un droit hypothécaire, d'avis antérieurs ou de tout autre droit réel ou droit de créance, ou à la renonciation à l'exercice de tels droits, ainsi que les contrats, documents ou instruments de cession, de transfert, de vente, de transport ou d'autre disposition d'un droit de la société sur un bien ou d'un intérêt qu'elle détient dans celui-ci.

Sceau de la société

S'il le faut, le sceau de la société peut être apposé sur les contrats, les documents et les instruments écrits signés par les signataires autorisés, par le secrétaire ou par le secrétaire adjoint, ou par des dirigeants ou des personnes nommées par résolution du conseil d'administration de la société.



Nomination des dirigeants, des mandataires et des fondés de pouvoirs

Deux personnes, soit le président, un vice-président, le secrétaire, le trésorier, un secrétaire adjoint ou un trésorier adjoint, sont autorisées au nom et pour le compte de la société à signer des procurations habilitant les dirigeants, les mandataires et les fondés de pouvoirs à exercer les pouvoirs nécessaires ou utiles pour traiter les affaires de la société, y compris le pouvoir d'accepter la signification d'un acte de procédure au nom de la société dans une poursuite intentée par suite de la signature d'un document, d'un acte accompli ou d'une opération effectuée en vertu de pouvoirs délégués, et accordant autorité et pleins pouvoirs aux dirigeants, mandataires et fondés de pouvoirs ainsi nommés pour désigner une ou plusieurs personnes pour les remplacer. Les délégations de pouvoirs ainsi signées lient la société sans qu'il soit nécessaire d'obtenir d'autre autorisation et sans autre formalité, et la société approuve et confirme par les présentes tout acte légitimement accompli par le président, par un vice-président, par le secrétaire, par un secrétaire adjoint, par le trésorier ou par un trésorier adjoint, par un mandataire, par un fondé de pouvoirs ou par des remplaçants en vertu des pouvoirs qui leur sont par les présentes conférés.



ANNEXE « C »

Certificat du secrétaire adjoint de Shell Canada Limitée

[Handwritten signature]
2014

SHELL CANADA LIMITÉE / SHELL CANADA LIMITED

CERTIFICAT

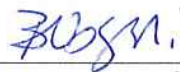
Je, Bonnie Vogeli, secrétaire de Shell Canada Limitée/Shell Canada Limited (la « Société »), certifie par la présente :

1. que l'annexe A à la présente constitue la copie authentique et exacte d'un extrait des Pouvoirs financiers d'entreprise portant sur les Pouvoirs financiers d'entreprise formellement conférés aux dirigeants de sociétés; et
2. que la personne désignée ci-dessous remplit la fonction indiquée vis-à-vis de son nom au sein de la Société :

Louise-Marie Bélanger, secrétaire adjoint

Je certifie formellement que l'annexe A n'a pas été modifiée et qu'elle est entièrement en vigueur à la date de la présente.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ci-dessous et apposé le sceau de la Société en ce 30^e jour de Novembre 2017.



Bonnie Vogeli
Secrétaire



ANNEXE A

POUVOIRS FINANCIERS D'ENTREPRISE FORMELLEMENT CONFÉRÉS AUX DIRIGEANTS DES SOCIÉTÉS

La société confère formellement comme suit des pouvoirs financiers d'entreprise de signer des instruments qui la lie et habilite, par délégation, ses dirigeants, mandataires et fondés de pouvoirs à exercer les pouvoirs décrits ci-dessous.

Signataires autorisés

Les contrats, les documents ou autres instruments écrits exigeant la signature de la société peuvent être signés par deux personnes, soit le président, un vice-président, le secrétaire, le trésorier, un secrétaire adjoint ou un trésorier adjoint; tous les contrats, documents et instruments écrits ainsi signés lient la société sans qu'il soit nécessaire d'obtenir d'autre autorisation et sans autre formalité. Le conseil d'administration de la société peut de temps à autre, par résolution, nommer des dirigeants ou des personnes pour signer de façon générale les contrats, documents et instruments écrits au nom de la société, ou pour signer des contrats, des documents ou des instruments écrits particuliers.

Pouvoirs de signature du secrétaire et du secrétaire adjoint

À tous les stades d'activités de la société, le secrétaire et les secrétaires adjoints de la société sont habilités à signer et à remettre, au nom et pour le compte de la société, sous le sceau de la société ou d'autre manière, les contrats, documents et autres instruments écrits, y compris, mais sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, les contrats, documents ou autres instruments comportant une renonciation et donnant un consentement, avec ou sans dédommagement, au rang ou à la restriction d'un droit hypothécaire, d'avis antérieurs ou de tout autre droit réel ou droit de créance, ou à la renonciation à l'exercice de tels droits, ainsi que les contrats, documents ou instruments de cession, de transfert, de vente, de transport ou d'autre disposition d'un droit de la société sur un bien ou d'un intérêt qu'elle détient dans celui-ci.

Sceau de la société

S'il le faut, le sceau de la société peut être apposé sur les contrats, les documents et les instruments écrits signés par les signataires autorisés, par le secrétaire ou par le secrétaire adjoint, ou par des dirigeants ou des personnes nommées par résolution du conseil d'administration de la société.

Nomination des dirigeants, des mandataires et des fondés de pouvoirs

Deux personnes, soit le président, un vice-président, le secrétaire, le trésorier, un secrétaire adjoint ou un trésorier adjoint, sont autorisées au nom et pour le compte de la société à signer des procurations habilitant les dirigeants, les mandataires et les fondés de pouvoirs à exercer les pouvoirs nécessaires ou utiles pour traiter les affaires de la société, y compris le pouvoir d'accepter la signification d'un acte de procédure au nom de la société dans une poursuite intentée par suite de la signature d'un document, d'un acte accompli ou d'une opération effectuée en vertu de pouvoirs délégués, et accordant autorité et pleins pouvoirs aux dirigeants, mandataires et fondés de pouvoirs ainsi nommés pour désigner une ou plusieurs personnes pour les remplacer. Les délégations de pouvoirs ainsi signées lient la société sans qu'il soit nécessaire d'obtenir d'autre autorisation et sans autre formalité, et la société approuve et confirme par les présentes tout acte légitimement accompli par le président, par un vice-président, par le secrétaire, par un secrétaire adjoint, par le trésorier ou par un trésorier adjoint, par un mandataire, par un fondé de pouvoirs ou par des remplaçants en vertu des pouvoirs qui leur sont par les présentes conférés.

ANNEXE « D »

**Copie conforme d'une Résolution du conseil d'administration
de
9346-5508 QUÉBEC INC**

13
38/45

**COPIE CONFORME DE RÉSOLUTIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE
9346-5508 QUÉBEC INC**

(la « Société »)

Adoptées le 16 novembre 2017

Objet : Signataires autorisés des documents de clôture résultant de l'offre d'achat et/ou de ses annexes, intervenue le 15 décembre 2016 (« **Offre** ») entre la Société et Shell Canada Limitée et Produits Shell Canada, d'autre part, collectivement « **Shell**, de l'avis de satisfaction conditionnel et de l'avis de satisfaction final respectivement émis le 28 mars 2017 et le 30 octobre 2017, collectivement l' « **Avis de satisfaction** »)

ATTENDU l'Offre et l'Avis de satisfaction signés par la Société;

ATTENDU que les conseillers juridiques de la Société préparent actuellement les documents de clôture résultant de l'Offre, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, **(i)** l'acte d'achat des Terrains (décrits à l'Offre) comportant toutes servitudes convenues à l'Offre, **(ii)** les actes de radiation de servitudes passives, **(iii)** tout acte de cession des baux relatifs aux Terrains, **(iv)** l'entente afférente au droit de première offre résultant de l'article 12 de l'Offre, et **(v)** tout certificat relatif à la Société, de même que tout autre document résultant de l'Offre, collectivement les « **Documents de clôture** »;

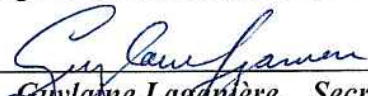
ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser l'un ou l'autre de Guy Laganière, Guylaine Laganière ou Denis Laganière à signer, pour et/au nom de la Société, les Documents de clôture; ainsi que tout document, ajustement ou amendement relatif à l'Offre ou à la convention connue sous le nom de *Environmental Remediation Services Agreement*, à la convention connue sous le nom de *Reciprocal Rights Agreement*, à la *Lettre d'intention* signée le 30 octobre 2017, à l'*Avis d'exercice d'option d'échange* à intervenir incessamment avec Ville de Montréal, à la *Lettre d'engagement* et à l'*Entente de redevances* intervenues le 19 septembre 2017 entre la Société et Ville de Montréal-Est et/ou tout document à intervenir entre Groupe Lafarge et/ou Trans-Nord Pipeline Inc, collectivement les « **Autres Documents** »;

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. **QUE** l'un ou l'autre de Guy Laganière, Guylaine Laganière ou Denis Laganière soit autorisé à signer, pour et/au nom de la Société, les Documents de clôture et les Autres Documents aux fins de la clôture de la transaction résultant de l'Offre;
2. **QUE** l'un ou l'autre de Guy Laganière, Guylaine Laganière ou Denis Laganière soit autorisé à signer, pour et/au nom de la Société, tout amendement et/ou toute modification auxdits Documents de clôture ou aux Autres Documents.

La soussignée, Guylaine Laganière Secrétaire du Conseil d'administration de la Société, certifie que la présente est une copie certifiée conforme de résolutions du Conseil d'administration de la Société telles qu'adoptées le 16 novembre 2017 et confirme que ces résolutions demeurent en vigueur sans modification en date de ce jour.

Signée le 16 novembre 2017

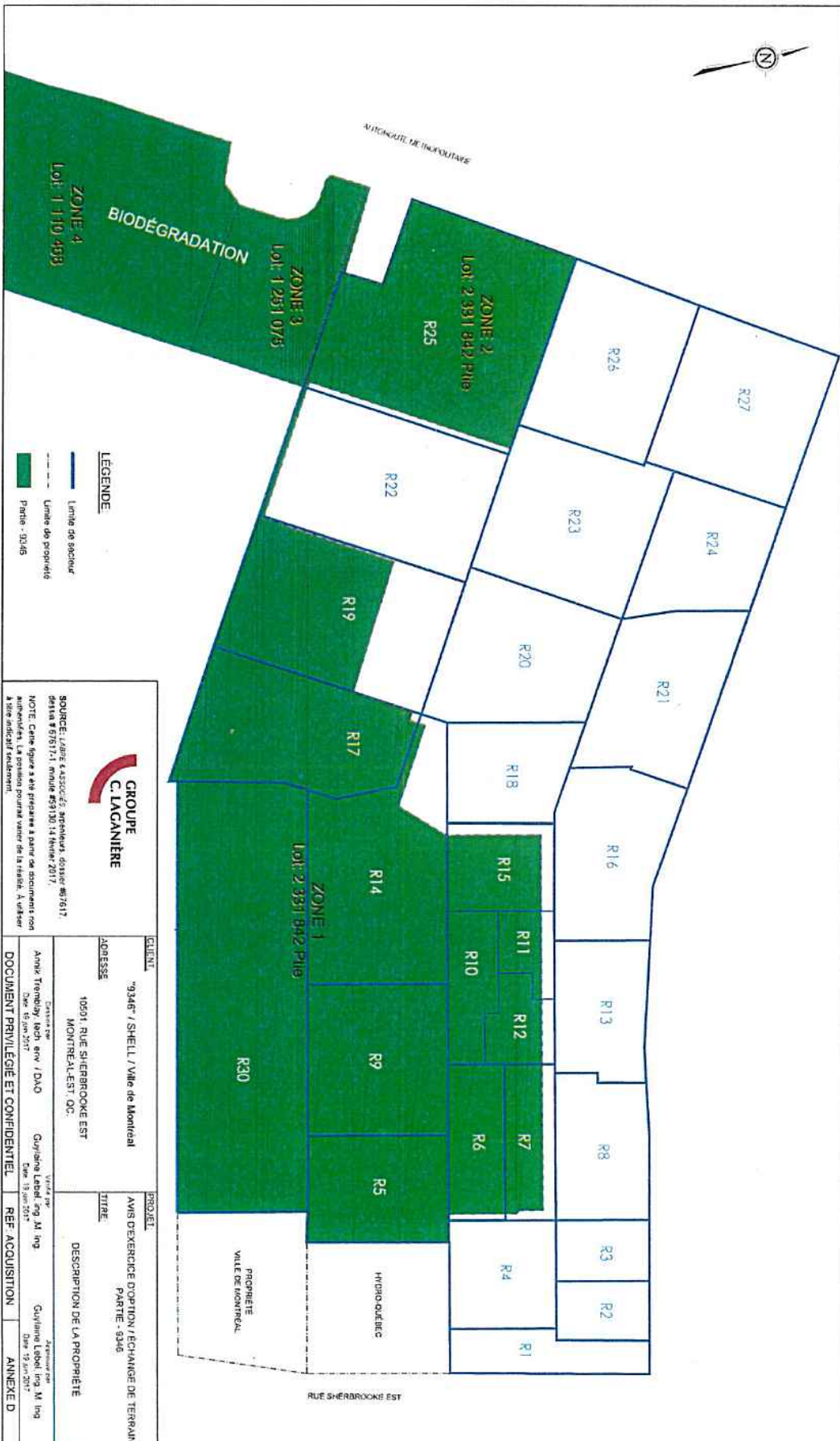


Guylaine Laganière, Secrétaire

ANNEXE « E »

« Description de la Partie-9346 »

ANNEXE "E"

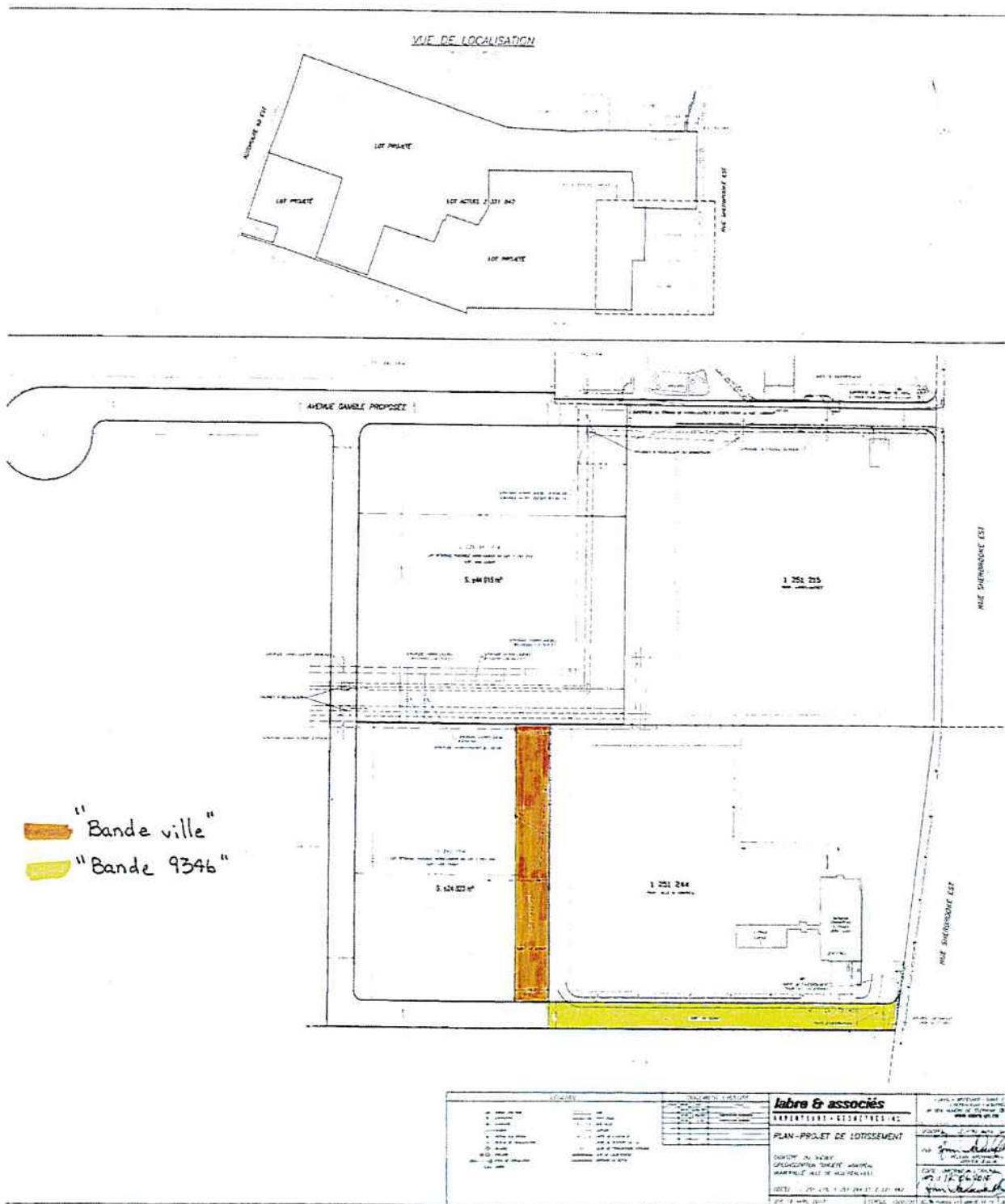


37/45

ANNEXE « F »

« Description de la Bande-9346 et de la Bande-Ville »

ANNEXE "F"

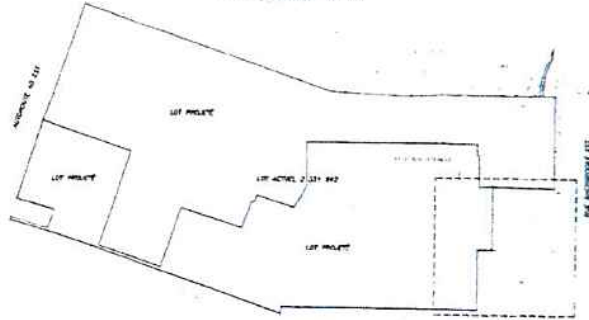


ANNEXE « G »

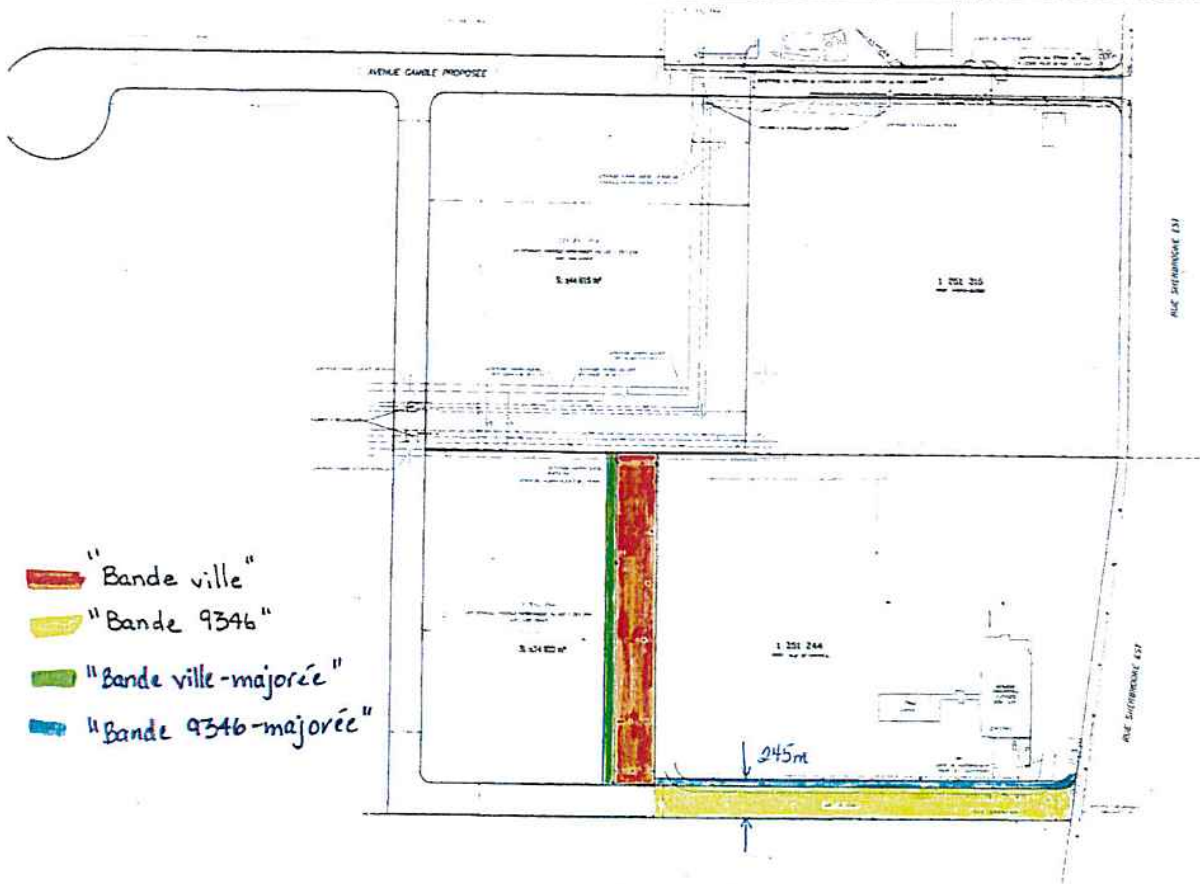
« Description de la Bande-9346-Majorée et de la Bande-Ville-Majorée »

ANNEXE "G"

VUE DE LOCALISATION

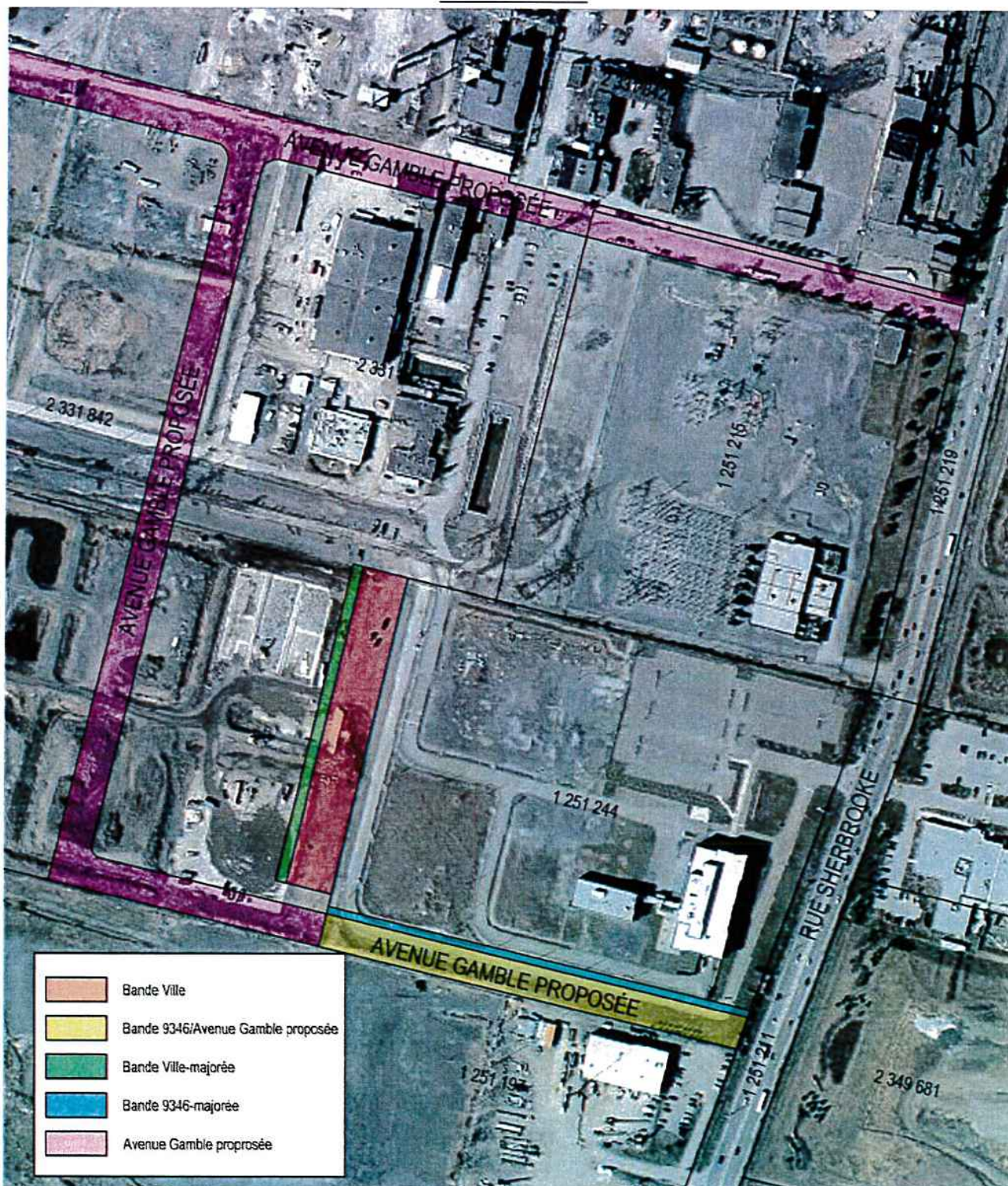


- "Bande ville"
- "Bande 9346"
- "Bande ville-majorée"
- "Bande 9346-majorée"



labre & associés EXPERTISE - ARCHITECTURE 100, rue de la République 93000 Le Blanc-Mesnil Tél. 01 48 38 11 11 Fax 01 48 38 11 12		Plan-Projet de Lotissement 100, rue de la République 93000 Le Blanc-Mesnil Tél. 01 48 38 11 11 Fax 01 48 38 11 12
--	--	---

ANNEXE "G"



SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET DE LA SÉCURITÉ
DIVISION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Montréal-Est
Montréal 

Plan P: plan de cadastre & orthophoto
Dossier: 31H05-005-3977-01
Dessinateur: LJC
Échelle: 1:3250
Date: 19-09-2017

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement


42/45

ANNEXE « H »

**Copie conforme d'une Résolution du conseil d'administration
de
GROUPE.C. LAGANIÈRE (1995) INC**

**COPIE CONFORME DE RÉSOLUTIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE
GROUPE C. LAGANIÈRE (1995) INC**

(la « Société »)

Adoptées le 16 novembre 2017

Objet : Signataires autorisés des documents de clôture résultant de l'offre d'achat et/ou de ses annexes, intervenue le 15 décembre 2016 (« **Offre** ») entre la filiale de la Société, soit 9346-5508 Québec inc (« **9346** ») d'une part et Shell Canada Limitée et Produits Shell Canada, d'autre part, collectivement « **Shell**, de l'avis de satisfaction conditionnel et l'avis de satisfaction final respectivement émis par 9346 le 28 mars 2017 et le 30 octobre 2017, collectivement l' « **Avis de satisfaction** »)

ATTENDU l'Offre et l'Avis de satisfaction signés par 9346 ;

ATTENDU que les conseillers juridiques de 9346 et de la Société préparent actuellement les documents de clôture résultant de l'Offre, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, (i) l'acte d'achat des Terrains (décrits à l'Offre) comportant toutes servitudes convenues à l'Offre, (ii) tout acte de radiation de servitudes passives, (iii) tout acte de cession des baux relatifs aux Terrains, (iv) toute entente afférente au droit de première offre résultant de l'article 12 de l'Offre, et (v) tout certificat relatif à 9346 et à la Société, de même que tout document résultant de l'Offre, collectivement les « **Documents de clôture** »;

ATTENDU que la Société doit intervenir à certains Documents de clôture et/ou Autres Documents tel que ci-après définis;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser l'un ou l'autre de Guy Laganière, Guylaine Laganière ou Denis Laganière à signer, pour et/au nom de la Société, les Documents de clôture; comportant l'intervention de la Société ainsi que tout document, ajustement ou amendement relatif à l'Offre ou à la convention connue sous le nom de *Environmental Remediation Services Agreement*, à la convention connue sous le nom de *Reciprocal Rights Agreement*, à la *Lettre d'intention* signée le 30 octobre 2017, à l'*Avis d'exercice d'option d'échange* à intervenir incessamment avec Ville de Montréal, à la *Lettre d'engagement* et à l'*Entente de redevances* intervenues le 19 septembre 2017 entre 9346, la Société et Ville de Montréal-Est et/ou tout document à intervenir entre Groupe Lafarge et/ou Trans-Nord Pipeline Inc, collectivement les « **Autres Documents** »;

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. **QUE** la Société intervienne aux Documents de clôture et aux Autres Documents aux fins de la clôture de la transaction résultant de l'Offre et que l'un ou l'autre de Guy Laganière, Guylaine Laganière ou Denis Laganière soit autorisé à signer, pour et/au nom de la Société, les Documents de clôture et les Autres Documents requérant l'intervention de la Société;

2. **QUE** l'un ou l'autre de Guy Laganière, Guylaine Laganière ou Denis Laganière soit autorisé à signer, pour et/au nom de la Société, tout amendement et/ou toute modification auxdits Documents de clôture ou aux Autres Documents.

La soussignée, Guylaine Laganière Secrétaire du Conseil d'administration de la Société, certifie que la présente est une copie certifiée conforme de résolutions du Conseil d'administration de la Société telles qu'adoptées le 16 novembre 2017 et confirme que ces résolutions demeurent en vigueur sans modification en date de ce jour.

Signée le 16 novembre 2017



Guylaine Laganière, Secrétaire



Dossier # : 1166337003

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction , Division de la stratégie et du développement durable en immobilier , Section stratégies immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Réseau cyclable identifié au Plan de transport
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain formé du lot 4 427 860, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain formé du lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine. / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ. N/Réf. : 31H12-005-6051-08

Il est recommandé :

1. d'approuver le projet d'acte d'échange aux termes duquel la Ville cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, le lot 4 427 860 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, le lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte de part et d'autre et sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte.
2. d'autoriser à cette fin une dépense 2 807,96 \$ correspondant au montant de la taxe de vente du Québec, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAI **Le** 2017-12-13 18:56

Signataire :

Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1166337003

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction , Division de la stratégie et du développement durable en immobilier , Section stratégies immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Réseau cyclable identifié au Plan de transport
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain formé du lot 4 427 860, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain formé du lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine. / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ. N/Réf. : 31H12-005-6051-08

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de la gestion et planification immobilière (le « SGPI ») a été mandaté par l'arrondissement de Lachine pour effectuer un échange de terrain afin de régulariser deux empiètements. 151170 Canada inc. (le « Promettant »), dont le premier actionnaire majoritaire M. Peter Papadimitriou, propriétaire d'un immeuble situé au 2929, rue Victoria dans l'arrondissement de Lachine. Le Promettant utilise le terrain appartenant à la Ville depuis plusieurs années à des fins de stationnement, tandis que la Ville a aménagé, sur le terrain du Promettant, une piste cyclable. Afin de régulariser ces empiètements, il a été convenu d'échanger le terrain, d'une superficie de 139 m² (l'« Immeuble-Promettant ») connu et désigné comme étant le lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, appartenant au Promettant, avec le terrain appartenant à la Ville, ayant une superficie de 116,3 m² (l'« Immeuble-Ville »), connu et désigné comme étant le lot 4 427 860 du cadastre du Québec, le tout, sans soulte. Comme l'Immeuble-Ville possède une conduite d'aqueduc en tréfonds, une servitude permanente d'utilité publique sera créée sur l'ensemble de l'Immeuble-Ville au moment de l'échange. Une fois l'échange réalisée, l'Immeuble-Promettant sera assemblé au parc adjacent. Ainsi, le présent sommaire décisionnel a pour but d'approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville vend l'Immeuble-Ville au Promettant et ce dernier vend à la Ville l'Immeuble-Promettant afin de régulariser les empiètements ainsi qu'autoriser une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA13 190350 - 26 novembre 2013 - Accepter la somme de 2 535,43 \$ à des fins de parc, que le propriétaire du lot numéro 1 247 383 du cadastre du Québec situé au 2929, rue

Victoria, doit transmettre à la Ville conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine;

CA09 190398 - 25 août 2009 - Approuver le projet d'opération cadastrale créant les lots 4 427 860, 4 427 861 et 4 427 862 du cadastre du Québec, et ce, à même l'ancien lot rénové 1 246 547, le tout tel qu'illustré sur le plan portant le numéro de minute 2767 préparé par Benoît Dermine, arpenteur-géomètre, le 25 mai 2009.

DESCRIPTION

Le présent sommaire décisionnel a pour objectif d'approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède au Promettant, à des fins commerciales, un terrain situé sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine, en contrepartie duquel, le Promettant cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain aussi situé sur la rue Victoria, sans soulte.

Le Promettant opère un commerce de vente d'automobiles usagées et utilise l'Immeuble-Ville depuis plusieurs années à des fins de stationnement. Sur ce même terrain, la Ville possède une conduite d'agglomération alimentant l'usine de filtration d'eau de Lachine. Pour cette raison, une servitude perpétuelle d'utilités publiques grèvera l'Immeuble-Ville. La Ville utilise, depuis plusieurs années, l'Immeuble-Promettant, car l'Arrondissement y a aménagé une piste cyclable.

Selon le Service de l'environnement, puisque les superficies des deux terrains sont petites, de dimensions similaires et qu'elles présentent le même potentiel de contamination, l'échange peut être effectué sans qu'une étude de caractérisation environnementale ne soit réalisée.

JUSTIFICATION

Le SGPI recommande cet échange pour les motifs suivants :

- Il permet de régulariser l'empiètement des deux parties.
- L'Immeuble-Ville ne peut être développé isolément.
- Il est appuyé par les intervenants municipaux de l'arrondissement de Lachine.
- Il est réalisé conformément à la valeur marchande.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cet échange d'immeubles implique deux parcelles de terrain de configuration et de superficies similaires et compte tenu que la Ville et le Promettant empiètent sur chacun des lots, cet échange de terrain est fait sans garantie légale et sans soulte. Toutefois la valeur d'échange a été établie à 56 300 \$, plus les taxes applicables. Cette valeur d'échange est conforme à la fourchette de la valeur marchande établie par la Division évaluation du SGPI en date du 6 juillet 2016.

De plus, selon l'intervention des finances, il faudra autoriser à cette fin une dépense nette de 2 807,96 \$ correspondant au montant de la taxe de vente du Québec, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cet échange de terrain permettra au Promettant de regrouper ce terrain lui offrant ainsi un site bénéficiant d'un meilleur potentiel de développement pour le futur.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun impact majeur

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est requise.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Signature de l'acte d'échange suite à la décision de l'instance compétente

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et du greffe (Martine LECLAIR)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Andrée BLAIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Michel SÉGUIN, Lachine

Sylvie BLAIS, Service des infrastructures_voirie et transports

Josée SAMSON, Service de l'environnement

Lecture :

Josée SAMSON, 13 décembre 2017

Sylvie BLAIS, 14 septembre 2016

Michel SÉGUIN, 7 septembre 2016

Marie-Josée GIRARD, 15 août 2016

RESPONSABLE DU DOSSIER

Vincent LEBLANC-DIONNE
Conseiller en immobilier

ENDOSSÉ PAR

Denis SAUVÉ
Chef de division

Le : 2016-08-02

Tél : 514 872-8529
Télécop. : 514 872-8350

Tél : 514 872-2125
Télécop. : 514 872-8350

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

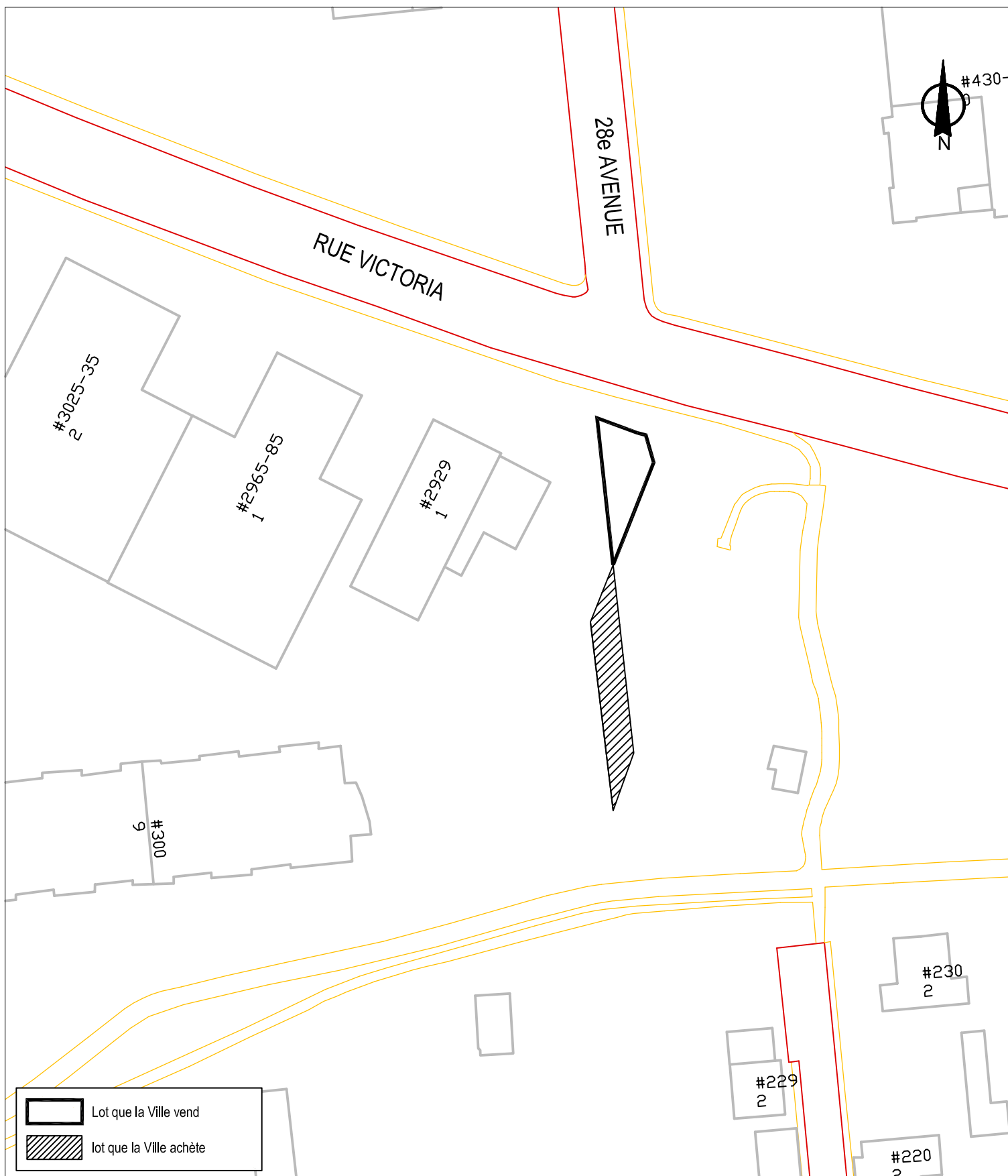
Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières et de la
sécurité

Tél : 514 868-3844
Approuvé le : 2017-12-10

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI

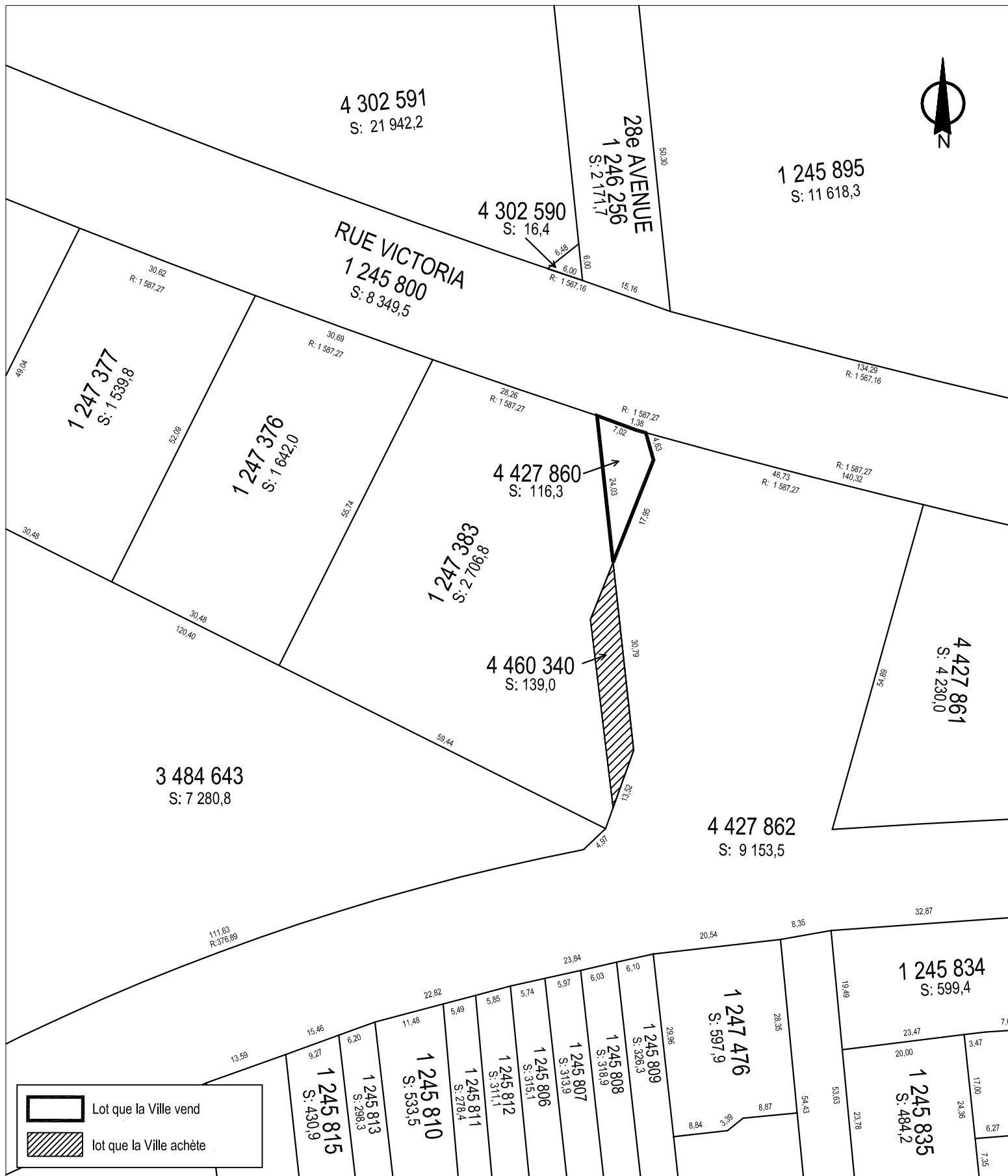
Tél : 514 872-1049
Approuvé le : 2017-12-11



SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
DIVISION ÉVALUATION ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
SECTION TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Lachine
Montréal

Plan B : plan de l'utilisation du sol
Dossier : 31H12-005-6050-06
Dessinateur : CL
Échelle : 1:800
Date : 05-02-15



SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
 DIVISION ÉVALUATION ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
 SECTION TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Lachine
Montréal

Plan C : plan de cadastre
 Dossier : 31H12-005-6050-06
 Dessinateur : CL
 Échelle : 1:800
 Date : 05-02-15



SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
DIVISION ÉVALUATION ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
SECTION TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Lachine
Montréal 

Plan P : photo aérienne
Dossier : 31H12-005-6050-06
Dessinateur : CL
Échelle : -
Date : 05-02-15

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement
Direction de l'environnement
Planification et suivi environnemental
801, rue Brennan, 8^e étage
Montréal (Québec)
H3C 0G4

Note

Destinataire : Madame Chantal Munger
Conseillère en immobilier – expertise immobilière
Section transactions et services immobiliers
Division évaluation et transactions immobilières
Direction des stratégies et transactions immobilières
Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles

Expéditeur : Elaine Richer, ing.

Date : Le 28 août 2013

Objet : Échange de terrains : Acquisition par la Ville d'une partie du lot numéro 1 247 383 et cession de lot numéro 4 427 860, dans l'arrondissement de Lachine
Dossier : 31H12-005-6051-08
N/Réf. : 13E185A

Contexte

Vous avez sollicité notre avis au sujet d'un projet d'échange de terrains localisés au sud¹ de la rue Victoria, près de la 28^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine.

Vous trouverez, dans ce qui suit, nos recommandations relatives à chacune des deux (2) parcelles visées par l'échange et qui sont illustrées au croquis de localisation en pièce jointe.

1 : Dans la présente note, les références géographiques correspondent aux références utilisées selon la convention sur l'île de Montréal. Ainsi, la rue Victoria dans ce cas est considérée orientée est-ouest.

Description des terrains visés

- *Parcelle 1 : Cession par la Ville au propriétaire du terrain voisin (lot numéro 4 427 860, d'une superficie de 116,3 mètres carrés)*

La parcelle 1 est occupée par le lot numéro 4 427 860, d'une superficie de 116,3 mètres carrés. Cette parcelle de terrain, qui sera cédée au propriétaire du terrain voisin (situé au 2929, rue Victoria), est déjà utilisée par ses occupants depuis au moins 2002, selon les orthophotos disponibles.

- *Parcelle 2 : Acquisition pour utilisation comme une piste cyclable (partie du lot numéro 1 247 383, d'une superficie approximative de 139 mètres carrés)*

La parcelle 2, qui occupe environ 139 mètres carrés sur une partie du lot numéro 1 247 383, sera acquise par la Ville de Montréal (la Ville). Actuellement, la Ville l'utilise déjà, car selon les orthophotos disponibles, une piste cyclable y est aménagée depuis au moins 2009. Auparavant, cette parcelle était utilisée pour entreposer les véhicules du concessionnaire de véhicules automobiles installé sur le terrain voisin, au 2929 de la rue Victoria. Notez que les activités de ce concessionnaire semblent limitées à la vente et au lavage de véhicules automobiles. Dans ce même bâtiment, un autre commerce offre des services de remplacement et de réparation de vitre d'auto.

Données existantes

Nous ne possédons aucune étude de caractérisation environnementale sur les parcelles de terrains à échanger. Il existe cependant une évaluation environnementale de site (ÉES) Phases I et II qui a été réalisée par la firme Aecom sur un terrain à l'est des terrains visés par l'échange, soit sur le lot numéro 4 427 861 dont l'emplacement par rapport aux terrains de l'échange est également montré sur le croquis de localisation joint à la présente note. D'après cette étude, on trouve deux (2) sources potentielles de contamination, la première est la présence historique de transport ferroviaire à l'emplacement de la piste cyclable au sud des terrains visés par l'échange et la deuxième est la présence de plusieurs commerces autour dont un concessionnaire de véhicules automobiles usagés. L'étude de caractérisation a ensuite révélé la présence de 1 à 4 mètres de remblai hétérogène dont la composition varie de sable à silt, avec des proportions variables de gravier et d'argile. Le roc a été aperçu à des profondeurs qui variaient de 3,3 à 4,2 mètres. En mai 2009, l'eau souterraine se trouvait à une profondeur de l'ordre de 2 mètres. Les résultats obtenus ont révélé que le remblai est contaminé dans la plage B-C ou A-B des critères génériques de la politique du MDDEFP¹, à l'exception d'un échantillon dont la concentration en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) excède la norme du RESC² (>RESC) et de deux (2) échantillons dont les concentrations en métaux (arsenic, cuivre, étain et plomb) dépassent le critère C (>C) de la politique. L'eau souterraine caractérisée sur ce terrain a présentée un seul échantillon qui montrait une concentration en arsenic en excès des normes de rejet à l'égout sanitaire.

1 : Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec.

2 : Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés

Commentaires et recommandations

Puisque les superficies des deux parcelles de terrain en question dans l'acte d'échange sont petites et de dimensions similaires et qu'elles présentent le même potentiel de contamination, nous sommes d'avis qu'elles peuvent être échangées comme prévu, sans qu'une étude de caractérisation environnementale ne soit réalisée.

En espérant que ces informations sauront répondre à vos questions, n'hésitez pas à nous contacter pour toute précision additionnelle.

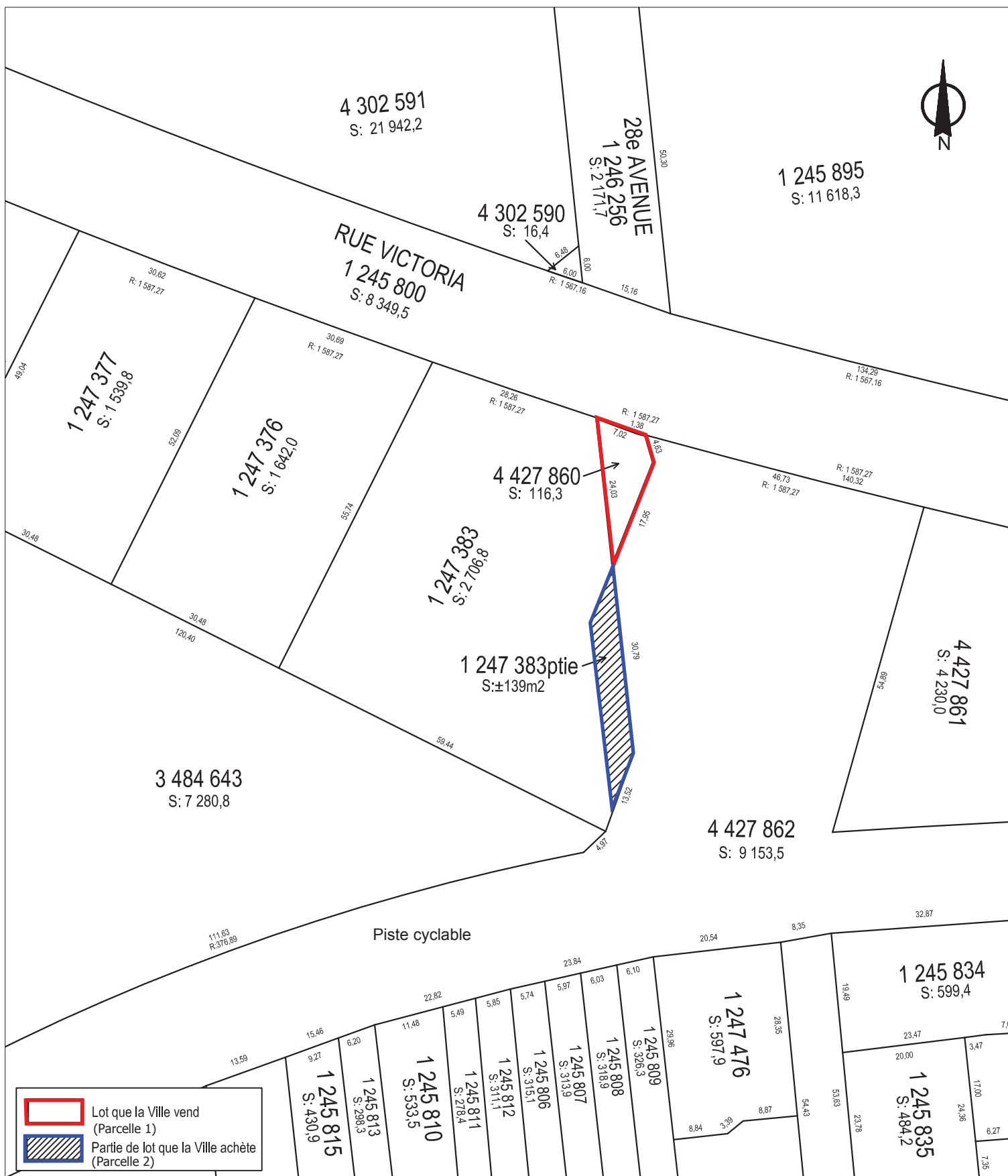


Elaine Richer, ing.
Téléphone : 514 872-8022
Courriel : elaine.richer@ville.montreal.qc.ca



Josée Samson, ing., M.Sc.A.
Ingénieure de section

p. j. Croquis de localisation



Source :
 SERVICE DES IMMEUBLES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION
 DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
 DIVISION ÉVALUATION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS
 SECTION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS

Lachine
Montréal

Plan C : plan de cadastre
 Dossier : 31H12-005-6051-08
 Dessinateur : CL
 Échelle : 1:800
 Date : 04-02-13

N° de dossier:

1166337003

Nature du dossier:

Approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal vend à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain d'une superficie de 116,3 m² situé sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine, en contrepartie duquel, 151170 Canada inc. vend à la Ville de Montréal, pour l'assembler au parc adjacent et régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain d'une superficie de 139 m², situé sur la rue Victoria en arrière du terrain vendu par la Ville, sans soult / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ. N/Réf. : 31H12-005-6051-08

Financement:
Clé comptable:

Entité	Source	C Resp	Activité	Objet	S Objet	Interop	Projet	Autre	Cat Actif	Futur
2410	0010000	301406	06101	54509	000000	0000	000000	000000	00000	00000

D.A.
Dépenses:
Coût avant taxes
coût avec taxes
Coût net

2016

- \$

2 807.96 \$

2017

- \$

- \$

0

2018

- \$

- \$

0

2019

- \$

- \$

2020

- \$

- \$

TOTAL

- \$

- \$

2 807.96 \$

Dépenses annuelles nettes (crédit) à prévoir:

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Dépenses	2 807.96 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 807.96 \$

Dossier # : 1166337003

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction , Division de la stratégie et du développement durable en immobilier , Section stratégies immobilières
Objet :	Approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain formé du lot 4 427 860, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain formé du lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine. / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ. N/Réf. : 31H12-005-6051-08

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous joignons un projet d'acte d'échange sans soulte préparé suivant les informations et directives fournies par la SPGI. Ce document a été approuvé par 151170 Canada inc.. Me Georges Tremblay, notaire et conseiller juridique de la société nous a indiqué que cette dernière s'engage à signer, sans modification, le projet d'acte joint ci-après.

Aux termes de cet acte, la Ville et 151170 s'échangent un lot que chacun occupait déjà. Toutefois, dans cet acte une servitude à des fins d'utilités publiques est créée contre le lot(4 427 860) que la Ville a cédé à la Société et ce, pour régulariser la présence en tréfonds du lot de conduites majeures d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'aqueduc.

FICHIERS JOINTS



Échange 2 (version propre AB).doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Andrée BLAIS
 notaire
Tél : 2-7361

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-04

Marie-Andrée SIMARD
 notaire
Tél : 2-8323
Division :

CODE: NB 4587

L'AN DEUX MILLE DIX- , le

DEVANT M^e **Andrée BLAIS**, notaire à Montréal, province de Québec, Canada.

No

Le

ÉCHANGE

COMPARAISSENT:

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier (1^{er}) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) (ci-après nommée la «**Charte**»), étant aux droits de la CITÉ DE LACHINE en vertu de l'article 5 de la Charte, ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par
dûment autorisé aux fins des présentes en vertu :

a) la résolution CM , adoptée par le conseil municipal à sa séance du deux mille dix- (201); une copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant avec et en présence du notaire soussigné;

b) la résolution CG06 0006, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du vingt-trois (23) janvier deux mille six (2006), dont copie certifiée demeure annexée à la minute **1682** du notaire soussigné, conformément à la *Loi sur le Notariat*; et

c) la résolution CG , adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du deux mille dix- (201); une copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant avec et en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée la «**Ville**»

ET:

151170 CANADA INC., personne morale constituée en vertu

de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (L.R.C. (1985), c. C-44), immatriculée sous le numéro 1144093888 suivant la *Loi sur la publicité légale des entreprises* (RLRQ, chapitre P-44.1), ayant son siège au 2929, rue Victoria, à Montréal, province de Québec, H8S 1Z4, agissant et représentée par

dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration adoptée à une assemblée tenue le deux mille dix- (201), laquelle est toujours en vigueur et n'a pas été modifiée ni révoquée; une copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant avec et en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée la «**Société**»

La Ville et la Société sont également désignées collectivement comme les « **Parties** ».

LESQUELLES PARTIES, PRÉALABLEMENT À L'ÉCHANGE QUI FAIT L'OBJET DES PRÉSENTES, DÉCLARENT CE QUI SUIT:

ATTENDU que la Ville est propriétaire d'un emplacement vacant ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement Lachine, à Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE (4 427 860) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

ATTENDU que la Société est propriétaire d'un emplacement vacant adjacent à celui ci-dessus décrit, connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT QUARANTE (4 460 340) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

ATTENDU que la Ville a aménagé sur l'emplacement de la Société une piste cyclable et qu'elle désire l'acquérir.

ATTENDU que la Société occupe l’emplacement de la Ville ,
aux fins de son commerce par l’exposition de véhicules à vendre et qu’elle
désire acquérir l’emplacement de la Ville, afin que cesse cet empiètement.

ATTENDU que la création d’une servitude réelle et
perpétuelle d’utilités publiques est requise pour donner suite au présent
échange et que la Société y consent.

**EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE
CE QUI SUI:**

PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent acte.

ÉCHANGE

La Ville cède à la Société, à titre d’échange, l’emplacement
suivant, savoir:

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans l’arrondissement Lachine, à
Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot
**QUATRE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT
SOIXANTE (4 427 860)** du cadastre du Québec, circonscription foncière
de Montréal.

Ci-après nommé l’«**Immeuble A**»

En échange, la Société cède à la Ville l’emplacement
suivant, savoir:

DESIGNATION

Un immeuble situé dans l'arrondissement Lachine, à
Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot
**QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT
QUARANTE (4 460 340)** du cadastre du Québec, circonscription foncière
de Montréal.

Ci-après nommé l'«**Immeuble B**»

SERVITUDES

La Ville déclare que l'Immeuble A n'est l'objet d'aucune servitude publiée.

La Société déclare que l'Immeuble B n'est l'objet d'aucune servitude publiée.

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

La Ville est propriétaire de l'Immeuble A pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de cession par la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA, reçu par Me Michel TRÉPANIÉ, notaire, le treize (13) décembre mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979), sous le numéro 13 558 de ses minutes, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le dix-huit (18) décembre mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979), sous le numéro 3 037 697.

La Société est propriétaire de l'Immeuble B pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente par 9039-8439 QUÉBEC INC., reçu par Me Michel GENIER, notaire, le vingt-neuf (29) mai deux mille un (2001), sous le numéro 3 683 de ses minutes, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le trente (30) mai deux mille un (2001), sous le numéro 5 256 577.

GARANTIE

La cession de l'Immeuble A par la Ville à la Société est faite sans garantie et aux risques et périls de la Société. Notamment, la Société reconnaît qu'elle ne peut, en aucune manière, invoquer la responsabilité de la Ville pour quelque motif que ce soit, tels les opinions ou rapports pouvant avoir été émis par les employés ou les mandataires de la Ville.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Société reconnaît que la Ville n'a aucune responsabilité relative aux titres ainsi qu'à l'égard de l'état de la qualité du sol et du sous-sol de l'Immeuble A (ci-après nommés les «**Sols**»), incluant, sans limitation, les matériaux composant le remblai, la présence potentielle de tout contaminant, polluant, substance toxique, matière ou déchet dangereux dans ou sur l'Immeuble A, la Société l'acceptant à ses seuls risques et périls qu'elle ait effectué ou non une vérification des titres et une étude de caractérisation des Sols.

En conséquence, la Société renonce à toute réclamation, action ou poursuite contre la Ville, notamment, à l'égard des titres, de la condition des Sols de même que des bâtiments, constructions et ouvrages situés sur l'Immeuble A, le cas échéant, telles obligations devant lier également les ayants droit de la Société. En outre, la Société s'engage à tenir la Ville indemne de tout recours ou réclamation que des tiers pourraient exercer à la suite du présent échange.

De même, la cession de l'Immeuble B par la Société à la Ville est faite sans garantie et aux risques et périls de la Ville. Notamment, la Ville reconnaît qu'elle ne peut, en aucune manière, invoquer la responsabilité de la Société pour quelque motif que ce soit, tels les opinions ou rapports pouvant avoir été émis par les employés ou les mandataires de la Société.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville reconnaît que la Société n'a aucune responsabilité relative aux titres ainsi qu'à l'égard de l'état de la qualité du sol et du sous-sol de l'Immeuble B (ci-après nommés les «**Sols**»), incluant, sans limitation, les matériaux composant le remblai, la présence potentielle de tout contaminant, polluant, substance toxique, matière ou déchet dangereux dans ou sur l'Immeuble B, la Ville l'acceptant à ses seuls risques et périls qu'elle ait effectué ou non une vérification des titres et une étude de caractérisation des Sols.

En conséquence, la Ville renonce à toute réclamation, action ou poursuite contre la Société, notamment, à l'égard des titres, de la condition des Sols, de même que des bâtiments, constructions et ouvrages situés sur l'Immeuble B, le cas échéant, telles obligations devant

lier également les ayants droit de la Ville. En outre, la Ville s'engage à tenir la Société indemne de tout recours ou réclamation que des tiers pourraient exercer à la suite du présent échange.

DOSSIER DE TITRES

Les Parties conviennent de ne se remettre aucun dossier de titres, certificat de recherche, état certifié des droits réels, plan ou certificat de localisation relativement aux immeubles échangés.

POSSESSION

Chacune des Parties devient propriétaire de l'immeuble reçu en échange à compter de ce jour, avec possession et occupation immédiates.

DÉCLARATIONS

La Ville fait les déclarations suivantes et s'en porte garante:

- a) L'Immeuble A est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque, à l'exception de la clause résolutoire relatée à l'acte de cession mentionné au titre « ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ » et dont la Ville s'engage à en obtenir radiation le plus rapidement possible.
- b) Elle est une personne morale de droit public résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au sens de la *Loi sur les impôts*.
- c) Elle a le pouvoir et la capacité de posséder et de vendre l'Immeuble A sans autres formalités que celles qui ont déjà été accomplies.

La Société fait les déclarations suivantes et s'en porte garante:

- a) L'Immeuble B est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque, à l'exception des hypothèques suivantes :

- une hypothèque de premier rang en faveur de LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, aux termes d'un acte reçu par Me Georges TREMBLAY, notaire, le douze (12) mars deux mille treize (2013), sous le numéro 15 288 de ses minutes, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 19 791 389; et

- une hypothèque de second rang en faveur de B.L.S. HOLDINGS INC., aux termes d'un acte reçu par Me Georges TREMBLAY, notaire, le dix-neuf (19) décembre deux mille seize (2016), sous le numéro 17 263 de ses minutes, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 22 811 934;

pour lesquelles la Société s'engage à obtenir mainlevée le plus rapidement possible.

b) Elle est une personne morale résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au sens de la *Loi sur les impôts* et ne pas avoir l'intention de modifier cette résidence.

c) Elle a le pouvoir et la capacité de posséder et de vendre l'Immeuble B sans autres formalités que celles qui ont déjà été accomplies.

d) Toutes les taxes et impositions foncières, générales et spéciales, imposées sur l'Immeuble B ont été acquittées jusqu'à ce jour, sans subrogation.

e) Tous les droits de mutation relatifs à l'Immeuble B ont été acquittés.

OBLIGATIONS

La Ville s'engage à:

a) Prendre l'Immeuble B dans l'état où il se trouve actuellement, avec toutes les servitudes s'y rattachant, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction.

b) Vérifier elle-même auprès de toutes les autorités compétentes que tout aménagement, construction ou destination qu'elle entend réaliser sur l'Immeuble B ou lui donner est conforme aux lois et règlements en vigueur.

c) Assumer les frais et honoraires pour la préparation des plan et description technique requis pour la servitude créée ci-après.

d) Assumer les frais administratifs pour la préparation du présent acte, de même que le coût de son inscription au registre foncier et des copies requises, dont une pour la Société. Chaque partie assumera les frais de ses propres conseillers juridiques, consultants et experts, le cas échéant.

La Société s'engage à:

a) Prendre l'Immeuble A dans l'état où il se trouve actuellement, avec toutes les servitudes s'y rattachant, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction.

b) Vérifier elle-même auprès de toutes les autorités compétentes, y compris la Ville, que tout aménagement, construction ou destination qu'elle entend réaliser sur l'Immeuble A ou lui donner est conforme aux lois et règlements en vigueur.

c) Prendre à sa charge toutes les taxes et impositions foncières, générales et spéciales, qui sont ou qui pourront être imposées sur l'Immeuble A, pour toute période commençant à la date des présentes.

d) Ne faire aucune demande pour diminution de l'évaluation de l'Immeuble A du fait qu'il aurait été acquis pour un prix moindre que l'évaluation municipale telle qu'établie au rôle foncier de l'année courante, la Société se réservant toutefois le droit de contester cette évaluation pour tout autre motif.

RENONCIATION AU DROIT DE REPRISE
DES CO-ÉCHANGISTES

Chacune des Parties renonce au droit des co-échangistes de reprendre l'immeuble transféré, tel que prévu à l'article 1797 du *Code civil du Québec*, sous la réserve expresse de son droit de réclamer des dommages-intérêts selon ce même article, au cas où elle serait évincée de l'immeuble reçu en échange.

RÉPARTITIONS

La Ville déclare que les immeubles lui appartenant sont exempts de taxes foncières, municipales et scolaires, en vertu des dispositions de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1).

En conséquence, la Ville remboursera à la Société, le cas échéant, toute portion des taxes municipales payées en trop sur l'Immeuble B à compter de la date des présentes.

Par ailleurs, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal remboursera à la Société, le cas échéant, toute portion des taxes scolaires payées en trop sur l'Immeuble B à compter de la date des présentes, sous réserve des dispositions de l'article 245 de la loi précitée.

La Société reconnaît que tout remboursement de taxes municipales ou scolaires, le cas échéant, se fera uniquement après la modification du rôle d'évaluation foncière résultant du présent échange.

SOULTE

Le présent échange est consenti sans soulte.

TAXES RELATIVES À L'ÉCHANGE

Les Parties déclarent que si, selon les dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (L.R. 1985, ch. E-15) et celles de la *Loi sur la taxe de vente du Québec* (RLRQ, chapitre T-0.1), la présente transaction est taxable, chacune des Parties se chargera elle-même d'effectuer les remises de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) sur l'immeuble reçu en échange, à l'entière exonération

de l'autre partie.

Aux fins de l'application des lois fiscales ci-dessus, la Ville déclare que ses numéros d'inscrit sont les suivants: TPS: 121364749RT 0001; TVQ: 1006001374TQ 0002; et que ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

Aux fins de l'application des lois fiscales ci-dessus, la Société déclare que ses numéros d'inscrit sont les suivants: TPS: 896415049RT 0001; TVQ: 1002933370TQ 0001; et que ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

SERVITUDE À DES FINS D'UTILITÉS PUBLIQUES

Étant donné la présence de conduites majeures d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'aqueduc sur l'Immeuble A acquis par la Société aux termes des présentes, il y a lieu d'établir la servitude réelle et perpétuelle requise.

CRÉATION DE LA SERVITUDE

La Société, stipulant pour elle-même, ses représentants et ayants droit, accorde à la Ville, ici présente et acceptant et, stipulant pour elle-même, ses représentants et ayants droit, des droits de servitudes consistant en:

- a) Un droit pour la Ville de placer, remplacer, construire, réparer, entretenir, inspecter, maintenir, ajouter et exploiter sur et en-dessous du **fonds servant** ci-après décrit, des tuyaux ou des conduits souterrains et tout autre appareil et accessoire nécessaire ou utile au bon fonctionnement de ses réseaux d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'aqueduc.
- b) Un droit de permettre à d'autres personnes, compagnies ou services publics de placer, remplacer, construire, réparer, entretenir, inspecter, maintenir, ajouter et exploiter, sur et en-dessous du **fonds servant**, aux fins mentionnées, des tuyaux ou des conduits souterrains et

tout autre appareil et accessoire nécessaire ou utile au bon fonctionnement de leurs installations.

c) Un droit de couper, émonder, enlever et détruire, de quelque manière que ce soit et en tout temps, sur le **fonds servant**, tout arbre, arbuste, branche ou racine et déplacer hors de l'emprise tout objet, construction ou structure qui pourrait nuire au bon fonctionnement, à la construction, au remplacement ou à l'entretien de ses réseaux d'égouts et d'aqueduc.

d) Un droit de circuler à pied ou en véhicule sur le **fonds servant** et, si nécessaire, en dehors du **fonds servant**, pour exercer tout droit accordé par les présentes et notamment, un droit d'accès pour communiquer du chemin public au **fonds servant**.

e) Un droit comportant l'interdiction pour toute personne d'ériger quelque construction ou structure sur, au-dessus et en-dessous du **fonds servant**, sauf l'érection des clôtures de division et leurs barrières, des haies décoratives ainsi que des revêtements d'asphalte, de béton et autres, le tout, toutefois, en tenant compte des tuyaux et conduits souterrains alors en place, et comportant également l'interdiction de modifier l'élévation actuelle de ce **fonds servant**, sauf avec le consentement écrit de la Ville.

f) Un droit, au cas de désistement ou d'abandon total ou partiel des droits précités, de délaisser et d'abandonner les ouvrages ou constructions souterrains s'y rapportant tels quels et dans l'état du moment.

CONVENTIONS SPÉCIALES

Il est spécialement convenu et entendu entre les Parties:

a) Que la Ville est et demeure propriétaire des ouvrages ou constructions faits à l'intérieur des limites du **fonds servant**.

- b) Que la Ville pourra céder, transporter ou autrement aliéner les droits réels et perpétuels qui lui sont consentis en vertu des présentes.

SERVITUDE RÉELLE

Les droits ci-dessus accordés sont aussi établis et créés par la Société comme servitude réelle et perpétuelle sur le **fonds servant** en faveur du **fonds dominant** ci-après décrit.

MODE D'ACQUISITION

La Société déclare que le **fonds servant** correspondant à l'Immeuble A devient sa propriété aux termes des présentes.

CONDITIONS

- a) La Ville s'engage avec diligence à réparer la surface du **fonds servant** et à rétablir les clôtures, barrières, haies décoratives et revêtements dans l'état où ils se trouvaient avant l'exécution des travaux respectifs de construction ou d'entretien des réseaux d'égouts et d'aqueduc.
- b) La Ville sera responsable des dommages découlant de la servitude et notamment de ceux causés par les actes ou omissions de ses employés, préposés, consultants ou entrepreneurs, soit au **fonds servant**, soit à la propriété de la Société, le tout conformément aux articles 1457 et suivants du *Code civil du Québec*, pourvu que ces dommages ne soient dus à aucune faute ou négligence de la Société ou de tout autre propriétaire subséquent ou de l'un de ses employés, préposés, consultants, mandataires ou ayants droit et ne soient pas la conséquence inévitable de l'existence à cet endroit des réseaux d'égouts et d'aqueduc.

NON-USAGE OU ABANDON

Le non-usage ou l'abandon par la Ville des droits réels et perpétuels ci-haut mentionnés n'affectera en rien les droits réels et

perpétuels existant en faveur d'un tiers, le cas échéant, lesquels continueront de subsister intégralement sur le **fonds servant** ci-après décrit.

DÉSIGNATION DU FONDS SERVANT

Le **fonds servant** de cette servitude réelle et perpétuelle, appartenant à la Société est constitué de l'immeuble A, soit le lot QUATRE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE (4 427 860) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

DÉSIGNATION DU FONDS DOMINANT

Le **fonds dominant** de cette servitude réelle et perpétuelle appartient à la Ville pour l'avoir acquis aux termes des actes publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous les numéros 1 475 145 et 1 708 987 et est constitué du lot UN MILLION DEUX CENT QUARANTE-CINQ MILLE HUIT CENTS (1 245 800) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (rue Victoria).

CONSIDÉRATION

La présente servitude est consentie en considération des avantages que la Société et le public en général retirent des installations, dont et du tout quittance générale et finale.

TRANSFERT

À compter de la date de la signature du présent acte, les Bénéficiaires détiennent les droits ci-dessus relatés

TAXES RELATIVES À LA SERVITUDE

Si la présente servitude est taxable selon les dispositions des lois applicables, la Ville effectuera elle-même le paiement de la TPS

et de la TVQ auprès des autorités fiscales concernées, à l'entière exonération de la Société.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

Les Parties conviennent que les seules relations juridiques les liant sont constatées par le présent contrat qui annule toute entente ou convention antérieure, écrite ou verbale, concernant les immeubles échangés.

AVIS ET ÉLECTION DE DOMICILE

La Société fait élection de domicile au numéro 2929, rue Victoria, à Montréal, province de Québec, H8Z 1Z4.

La Ville fait élection de domicile au bureau du greffier de la Ville de Montréal au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6.

Pour le cas où elle changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, la Société fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal.

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE

La Ville a adopté une Politique de gestion contractuelle, conformément aux dispositions de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et elle a remis une copie de cette politique à la Société.

En vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires).

CLAUSES INTERPRÉTATIVES

Lorsque le contexte l'exige, tout mot écrit au singulier comprend aussi le pluriel et vice versa, tout mot écrit au masculin comprend aussi le féminin et vice versa, et tout mot désignant des personnes désigne les sociétés et personnes morales.

L'insertion de titres aux présentes est aux fins de référence seulement et n'affecte aucunement leur interprétation.

Chaque disposition des présentes est indépendante et distincte de sorte que si, l'une quelconque de ces dispositions est déclarée nulle ou non exécutoire, ceci n'affectera aucunement la validité des autres dispositions des présentes qui conserveront tout leur effet.

Le silence de la Ville ou de la Société ou leur retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation à tel droit ou recours.

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les Parties font les déclarations suivantes:

- a) Le cédant de l'Immeuble A et cessionnaire de l'Immeuble B est: VILLE DE MONTRÉAL.
- b) Le cédant de l'Immeuble B et cessionnaire de l'Immeuble A est: 151170 CANADA INC.
- c) Le siège de la VILLE DE MONTRÉAL est au: 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6.

d) Le siège de 151170 CANADA INC. est au: 2929, rue Victoria, à Montréal, province de Québec, H8S 1Z4.

e) Les immeubles échangés sont entièrement situés sur le territoire de la Ville de Montréal.

f) Le montant de la contrepartie pour le transfert de l'Immeuble A, selon le cédant et le cessionnaire, est de: VINGT-HUIT MILLE CENT CINQUANTE DOLLARS (28 150,00 \$).

g) Le montant de la contrepartie pour le transfert de l'Immeuble B, selon le cédant et le cessionnaire, est de: VINGT-HUIT MILLE CENT CINQUANTE DOLLARS (28 150,00 \$).

h) Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation de l'Immeuble A, selon le cédant et le cessionnaire, est de: VINGT-HUIT MILLE CENT CINQUANTE DOLLARS (28 150,00 \$).

i) Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation de l'Immeuble B, selon le cédant et le cessionnaire, est de: TRENTE ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET ONZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS (31 971,85 \$) [évaluation municipale (31 971,85 \$) X facteur comparatif (1,00)].

j) Le montant du droit de mutation pour l'Immeuble A est de: CENT QUARANTE DOLLARS ET SOIXANTE-QUINZE CENTS (140,75 \$).

k) Le montant du droit de mutation pour l'Immeuble B est de: CENT CINQUANTE-NEUF DOLLARS ET QUATRE-VINGT-SIX CENTS (159,86 \$).

l) **EXONÉRATION**: Il y a exonération du paiement du droit de mutation quant à l'Immeuble B cédé à la VILLE DE MONTRÉAL, cette dernière étant un organisme public définit à l'article 1 de la loi et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du paiement du droit de mutation conformément aux dispositions de l'article 17a) de la loi.

m) Le présent acte d'échange ne concerne pas un transfert à la fois d'immeubles corporels et de meubles visés à l'article 1.0.1 de la loi.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro

des minutes du notaire soussigné.

LES PARTIES déclarent au notaire avoir pris connaissance du présent acte et avoir exempté le notaire soussigné d'en donner lecture, puis les Parties signent en présence du notaire soussigné.

151170 CANADA INC.

Par : _____

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____

Andrée BLAIS, notaire

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon étude.

Dossier # : 1166337003

Unité administrative responsable :

Service de la gestion et de la planification immobilière ,
Direction , Division de la stratégie et du développement durable
en immobilier , Section stratégies immobilières

Objet :

Approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain formé du lot 4 427 860, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain formé du lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine. / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ. N/Réf. : 31H12-005-6051-08

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1166337003-acte d'échange.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Martine LECLAIR
Conseillère en gestion des ressources
financières
Tél : 514-634-3471 (248)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2016-09-29

Lucie PROULX
C/d des ressources humaines, financières et
relations avec les citoyens.
Tél : 514 634-3471 (256)
Division :



Dossier # : 1173778005

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non-construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville sur un total de cent soixante-quatorze (174) lots situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles. N/Réf. : 31H12-005-5675-01

Il est recommandé :
d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à une servitude de non-construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, devant M^e Jacques Morand, le 21 décembre 2006, sous le numéro 13 921 195, intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville, sur cent soixante-quatorze (174) lots construits et limitrophes aux aires de conservation, situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, dont la désignation complète est inscrite au sommaire.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-15 13:39

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1173778005

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non-construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville sur un total de cent soixante-quatorze (174) lots situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles. N/Réf. : 31H12-005-5675-01

CONTENU

CONTEXTE

Le développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies est situé au sud du boulevard Gouin Est, de part et d'autre de la 94^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, et représente l'ajout d'environ 1 600 unités d'habitation sur une superficie de terrain totalisant 44,08 hectares, dont une portion fait partie de l'écoterritoire de la trame verte de l'Est. Ce développement résidentiel a fait l'objet, en 2002 -2003, d'un processus de planification concertée impliquant Les Constructions Fédérales inc., le propriétaire foncier, Groupe Allogio inc./Faubourg Pointe-aux-Prairies inc., le promoteur immobilier, la Ville et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, afin de protéger 9,6 hectares d'espaces naturels riches sur le plan de la biodiversité, dont entre autres, des marécages, un ruisseau avec des rives boisées et une zone de friche en bordure de la Rivière-des-Prairies.

Un redécoupage cadastral incluant une nouvelle trame de rues nécessitant des échanges de terrains entre la Ville et Les Constructions Fédérales inc. a été réalisé pour créer les aires de conservation (les « Aires »). Afin de protéger ces Aires, deux servitudes ont été consenties sur les lots limitrophes à ces Aires, en tant que fonds servant, soit une servitude de non-construction (la « Servitude ») et une servitude réelle et perpétuelle de nonaccès, dont les obligations sont énumérées respectivement aux articles 4 et 7 de l'acte reçu devant M^e Jacques Morand, notaire, sous sa minute 20 050, et publié le 4 janvier 2007, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 13 921 195 (l'« Acte ») et dont une copie est jointe au présent sommaire.

Les obligations de la servitude de non-construction s'adressant aux entrepreneurs se résument ainsi :

- enfouir les fils des réseaux électriques et de communications;
- ériger, entre le terrain et l'Aire, une clôture de chantier avec barrière à sédiments, lors des travaux de construction;
- remplacer la clôture de chantier par une clôture permanente, érigée à l'intérieur de la limite du lot du terrain, afin d'interdire tout accès aux Aires;
- aménager les côtés et le terrain arrière afin d'assurer le drainage des eaux pluviales en direction des Aires;
- installer un réseau d'évacuation des eaux de piscine;
- installer des équipements de contrôle de la qualité des eaux de drainage;
- prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter le piétinement des Aires.

Les obligations de la servitude réelle et perpétuelle de non-accès s'adressant à tout propriétaire se résument ainsi :

- l'obligation de maintenir en bon état la clôture permanente et le cas échéant de la remplacer à ses frais, selon les mêmes spécifications;
- l'interdiction de pratiquer des ouvertures dans la clôture permanente afin d'accéder à l'Aire;
- l'interdiction de modifier la pente du terrain, telle qu'aménagée, afin de maintenir le drainage des eaux pluviales vers le ruisseau;
- l'interdiction d'évacuer les eaux d'une piscine vers l'Aire.

Un premier projet d'acte de renonciation partielle à la servitude de non-construction sur six (6) lots a fait l'objet d'une décision antérieure (1163778005).

Un autre projet d'acte de renonciation partielle à la servitude de non-construction sur soixante-quatre (64) lots et à la servitude de non-accès sur dix (10) lots a également fait l'objet d'une décision antérieure (1163778007).

Le présent sommaire décisionnel a pour but de soumettre aux autorités municipales, pour approbation, un troisième projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non-construction grevant cent soixante-quatorze (174) lots construits et limitrophes aux Aires, compte tenu du fait que les obligations qui y sont rattachées ont été adressées et complétées.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0620 - 24 novembre 2016 - Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non-construction et la servitude de non-accès, consenties en sa faveur, sur soixante-quatorze (74) lots non limitrophes aux Aires, situés sur la rue Jules-Helbronner, faisant partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-Aux-Prairies.
CG16 0580 - 27 octobre 2016 - Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non-construction et à la servitude de non-accès, consenties

en sa faveur, sur six (6) lots non limitrophes aux Aires, situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa faisant partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-Aux-Prairies.

CG06 0497 - 13 décembre 2006 - Approuver le projet d'acte par lequel la Ville consent à l'établissement d'une servitude de non-construction et une servitude de non-accès sur les lots limitrophes aux aires de conservation.

RCG06-043 - 6 octobre 2006 - Règlement du conseil d'agglomération pour exclure les terrains composant l'ancienne grille de rues et de parcs de l'écoterritoire de la trame verte de l'Est.

CG06 0387 et CG06 0291 - 31 août 2006 - Adoption du retrait d'équipements d'agglomération.

CM05 0763 - 12 décembre 2005 - Adoption d'une convention avec la Communauté métropolitaine de Montréal pour le projet Faubourg Pointe-aux-Prairies.

CM05 0579 - 29 août 2005 - Adoption d'un règlement sur la fermeture de rues au nord-est de l'avenue Armand-Chaput.

CE04 2463 - 15 décembre 2004 - Mandat de procéder aux transactions immobilières et d'élaborer une proposition de mise en valeur des aires de conservation.

CM04 0861 - 14 décembre 2004 - Adoption de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.

DESCRIPTION

Renoncer partiellement à la servitude de non-construction grevant cent soixante-quatorze (174) lots limitrophes aux Aires, lesquels sont situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa dans le développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, tels que décrits :

Renonciation partielle de la servitude de non-construction sur dix (10) lots situés sur la rue Jules-Helbronner :

- Les lots suivants sont le résultat de l'opération cadastrale des lots 3 397 683, 3 397 652, 3 394 654, tous du cadastre du Québec :

4 881 913	4 881 989	4 881 988	4 881 972	4 881 973
4 881 971	4 881 958	4 881 977	4 881 979	4 881 978

Renonciation partielle de la servitude de non-construction sur cent quarante-neuf (149) lots situés sur la rue Trefflé-Berthiaume :

- Les lots suivants sont le résultat de l'opération cadastrale du lot 3 397 644 du cadastre du Québec :

5 609 530	4 870 854	4 937 055	5 617 310	5 089 461	5 100 001
5 609 531	5 035 741	4 937 056	5 617 311	5 089 462	5 100 002
5 609 532	5 035 742	4 937 058	5 617 312	5 089 463	5 099 990

5 609 533	5 035 743	4 937 059	4 937 065	5 089 465	5 099 991
5 609 534	5 035 744	4 937 060	4 937 066	5 089 466	5 099 992
5 663 101	5 035 745	4 937 061	4 937 067	5 089 467	5 099 993
4 870 856	5 035 746	4 937 062	4 937 068	5 089 468	5 099 994
4 870 857	5 035 747	4 937 063	4 937 069	5 089 469	5 099 995
4 870 858	5 035 748	5 617 313	4 937 070	5 089 470	5 198 334
4 870 859	5 035 749	5 617 314	4 937 072	5 685 196	5 198 335
4 870 860	5 035 750	5 617 315	4 937 073	5 685 197	5 198 336
4 870 861	5 035 751	5 617 316	4 937 074	5 685 198	5 198 337
4 870 849	5 035 752	5 617 317	4 937 075	5 685 199	5 198 338
4 870 850	4 937 051	5 617 318	4 937 076	5 099 997	5 198 339
4 870 851	4 937 052	5 617 307	5 089 458	5 099 998	
4 870 852	4 937 053	5 617 308	5 089 459	5 099 999	
4 870 853	4 937 054	5 617 309	5 089 460	5 100 000	

· Les lots suivants sont le résultat de l'opération cadastrale du lot 3 397 649 et 3 397 650 du cadastre du Québec :

5 198 243	4 964 135	4 964 144	5 198 259	5 176 537	5 176 546
5 198 244	4 964 136	4 964 145	5 198 260	5 176 538	5 176 547
5 198 245	4 964 137	5 198 250	5 198 261	5 176 539	5 598 921
5 198 246	4 964 138	5 198 251	5 198 262	5 176 540	5 598 922
5 198 247	4 964 140	5 198 252	5 198 263	5 176 542	4 728 367
5 198 248	4 964 141	5 198 253	5 198 264	5 176 543	4 728 368
4 964 133	4 964 142	5 198 254	5 176 535	5 176 544	4 728 369
4 964 134	4 964 143	5 198 255	5 176 536	5 176 545	4 728 370
4 728 371	5 598 923				

Renonciation partielle de la servitude de non-construction sur quinze (15) lots situés sur la rue Napoléon-Bourassa :

· Les lots suivants sont le résultat de l'opération cadastrale des lots 3 397 642 et 3 398 114, tous du cadastre du Québec :

4 472 193	4 472 197	4 472 200	4 472 203	4 472 206
4 472 195	4 472 198	4 472 201	4 472 204	4 472 207
4 472 196	4 472 199	4 472 202	4 472 205	4 472 208

JUSTIFICATION

Le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal en accord avec l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles est favorable à cette renonciation partielle de la Servitude sur les lots construits, limitrophes aux Aires, compte tenu du fait que les obligations rattachées à la Servitude ont été respectées lors de la construction des lots.

Considérant ces faits, le Service de la gestion et de la planification immobilière recommande ladite renonciation partielle de la servitude de non-construction sur les lots précités.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier n'est pas en lien avec la Politique de développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La non-approbation de la présente renonciation partielle aura pour effet d'empêcher toutes futures transactions immobilières sur les immeubles dont les lots sont grevés de la Servitude.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil d'agglomération : 25 janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Richard JOSEPH, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles
Véronique ANGERS, Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal
Mario MASSON, Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal

Lecture :

Richard JOSEPH, 13 décembre 2017
Véronique ANGERS, 8 décembre 2017
Mario MASSON, 8 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Viviane LANCIAULT
Conseillère en immobilier

Tél : 514-872-2284
Télécop. : 514-872-8350

Denis SAUVÉ
Chef de division des transactions immobilières

Tél : 514 872-2125
Télécop. : 514-872-8350

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières et de la
sécurité

Tél : 514-868-3844
Approuvé le : 2017-12-14

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI

Tél : 514 872-1049
Approuvé le : 2017-12-15



8/28

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

1

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
Phase XI - Côté Est de la rue Jules-Helbronner					
3 397 683	Côté nord de rue	4 881 913	12430, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 652		4 881 989	12467, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 652		4 881 988	12463, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 652			12459, Jules-Helbronner		
3 397 652			12455, Jules-Helbronner		
3 397 652			12451, Jules-Helbronner		
3 397 652			12447, Jules-Helbronner		
3 397 652			12443, Jules-Helbronner		
3 397 652			12439, Jules-Helbronner		
3 397 652			12435, Jules-Helbronner		
3 397 652			12431, Jules-Helbronner		
3 397 652		4 881 979	12427, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 652		4 881 978	12423, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 652		4 881 977	12419, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 652		4 881 958	12415, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 654					
3 397 654					
3 397 654					
3 397 654		4 881 973	12399, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 654		4 881 972	12395, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 654		4 881 971	12391, Jules-Helbronner	Construit	Oui
3 397 654					
3 397 654					
3 397 654					
3 397 654					
Phase VI - Côté Ouest de la rue Trefflé-Berthiaume					
3 397 644	PC-36070	5 609 530	12476-78-80 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 609 531			Oui
		5 609 532			Oui
		5 609 533			Oui
		5 609 534			Oui
		5 663 101			Oui

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

②

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
3 397 644	PC-29400	4 870 856	12468-70-72 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 870 857			Oui
		4 870 858			Oui
		4 870 859			Oui
		4 870 860			Oui
		4 870 861			Oui
3 397 644	PC-29399	4 870 849	12460-62-64 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 870 850			Oui
		4 870 851			Oui
		4 870 852			Oui
		4 870 853			Oui
		4 870 854			Oui
3 397 644	PC-31000	5 035 741	12452-54-56 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 035 742			Oui
		5 035 743			Oui
		5 035 744			Oui
		5 035 745			Oui
		5 035 746			Oui
3 397 644	PC-31001	5 035 747	12444-46-48 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 035 748			Oui
		5 035 749			Oui
		5 035 750			Oui
		5 035 751			Oui
		5 035 752			Oui
3 397 644	PC-29908	4 937 051	12436-38-40 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 937 052			Oui
		4 937 053			Oui
		4 937 054			Oui
		4 937 055			Oui
		4 937 056			Oui

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

③

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
3 397 644	PC-29909	4 937 058	12428-30-32 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 937 059			Oui
		4 937 060			Oui
		4 937 061			Oui
		4 937 062			Oui
		4 937 063			Oui
3 397 644	PC-36119	5 617 313	12420-22-24 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 617 314			Oui
		5 617 315			Oui
		5 617 316			Oui
		5 617 317			Oui
		5 617 318			Oui
3 397 644	PC-36118	5 617 307	12412-14-16 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 617 308			Oui
		5 617 309			Oui
		5 617 310			Oui
		5 617 311			Oui
		5 617 312			Oui
3 397 644	PC-29910	4 937 065	12404-06-08 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 937 066			Oui
		4 937 067			Oui
		4 937 068			Oui
		4 937 069			Oui
		4 937 070			Oui
3 397 644	PC-29911	4 937 072	12396-98-400 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 937 073			Oui
		4 937 074			Oui
		4 937 075			Oui
		4 937 076			Oui
3 397 644					
3 397 644					

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

④

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
3 397 644	PC-31503	5 089 458	12372-74-76 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 089 459			Oui
		5 089 460			Oui
		5 089 461			Oui
		5 089 462			Oui
		5 089 463			Oui
3 397 644	PC-31504	5 089 465	12364-66-68 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 089 466			Oui
		5 089 467			Oui
		5 089 468			Oui
		5 089 469			Oui
		5 089 470			Oui
3 397 644					
3 397 644					
3 397 644	(5 681 925)	5 685 196	12334 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 685 197	12336 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 685 198	12338 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 685 199	12334-36-38 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
3 397 644	PC-31581	5 099 997	12326-28 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 099 998			Oui
		5 099 999			Oui
		5 100 000			Oui
		5 100 001			Oui
		5 100 002			Oui
3 397 644	PC-31580	5 099 990	12320-24 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 099 991			Oui
		5 099 992			Oui
		5 099 993			Oui
		5 099 994			Oui
		5 099 995			Oui

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

5

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
3 397 649	PC-32695	5 198 250	12403-05-07 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 198 251			Oui
		5 198 252			Oui
		5 198 253			Oui
		5 198 254			Oui
		5 198 255			Oui
3 397 649	PC-32696	5 198 259	12395-97-99 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 198 260			Oui
		5 198 261			Oui
		5 198 262			Oui
		5 198 263			Oui
		5 198 264			Oui
3 397 649					
3 397 649					
3 397 649	PC-32284	5 176 535	12371-73-75 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 176 536			Oui
		5 176 537			Oui
		5 176 538			Oui
		5 176 539			Oui
		5 176 540			Oui
3 397 649	PC-32285	5 176 542	12363-65-67 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 176 543			Oui
		5 176 544			Oui
		5 176 545			Oui
		5 176 546			Oui
		5 176 547			Oui
3 397 649		5 598 921	12355-57-59 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
3 397 649		5 598 922	12355-57-59 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 598 923	12355-57-59 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
3 397 650		4 728 367	12347-49-51 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
3 397 650		4 728 368	12339-41-43 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
3 397 650		4 728 369	12331-35-37 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
3 397 650		4 728 370	12323-25-27 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
4 559 695		4 728 371	12315-17-19 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

⑥

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
3 397 644	PC-32701	5 198 334	12308-10-12 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 198 335			
		5 198 336			
		5 198 337			
		5 198 338			
		5 198 339			
Phase VI - Côté Est de la rue Trefflé-Berthiaume					
3 397 649	PC-32694	5 198 243	12475-77-79 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		5 198 244			Oui
		5 198 245			Oui
		5 198 246			Oui
		5 198 247			Oui
		5 198 248			Oui
3 397 649	PC-30214	4 964 133	12467-69-71 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 964 134			Oui
		4 964 135			Oui
		4 964 136			Oui
		4 964 137			Oui
		4 964 138			Oui
3 397 649	PC-30215	4 964 140	12459-61-63 Trefflé-Berthiaume	Construit	Oui
		4 964 141			Oui
		4 964 142			Oui
		4 964 143			Oui
		4 964 144			Oui
		4 964 145			Oui
3 397 649					
3 397 649					
3 397 649					
3 397 649					
3 397 649					
3 397 649					

Servitude de non-construction Faubourg Pointe-aux-Prairies

7

Lots d'origine	N° du plan complémentaire	Lots grevés de servitude de non-construction	Adresses	Lots construits ou vacants	Renonciation de la servitude de non-construction
----------------	---------------------------	--	----------	----------------------------	--

Phase V - Côté Est de la rue Napoléon-Bourassa					
3 397 642		4 472 193	12434, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 195	12471, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 196	12475, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 197	12479, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 198	12483, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 199	12487, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 200	12491, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 201	12495, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 202	12499, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 203	12503, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 204	12507, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 205	12511, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 206	12515, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 207	12519, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui
3 398 114		4 472 208	12523, Napoléon-Bourassa	Construit	Oui

Dossier # : 1173778005

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction des transactions immobilières et de la sécurité , Division transactions immobilières
Objet :	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non-construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville sur un total de cent soixante-quatorze (174) lots situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles. N/Réf. : 31H12-005-5675-01

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous approuvons, quant à sa validité et quant à sa forme, le projet d'acte de renonciation partielle à une servitude de non-construction ci-joint, préparé par Me Yannick Dery, notaire. Nous avons reçu la confirmation de ce dernier à l'effet qu'il n'apportera aucune modification au projet d'acte.

n/d 17-002460

FICHIERS JOINTS



Acte de renonciation-VERSION FINALE POUR SIGNATURE.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Caroline BOILEAU
notaire
Tél : 514-872-6423

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Marie-Andrée SIMARD
notaire et chef de division
Tél : 514-872-6423
Division : Droit contractuel

Renonciation partielle à une servitude de non-construction

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le ● ● (●-●-2018)

DEVANT Me _____, notaire pour la province de Québec,
ayant son domicile professionnel en la ville de Montréal,

COMPARAÎT:

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier janvier deux mille deux (1^{er} janvier 2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, en la ville de Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, représentée par _____ dûment autorisé aux fins des présentes en vertu :

- a) de la résolution numéro CG06 0006, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du vingt-trois (23) janvier deux mille six (2006); et
- b) de la résolution numéro CG _____, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du _____;

une copie conforme de ces résolutions demeurant annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit représentant en présence du notaire soussigné.

Ci-après la « **Ville de Montréal** »

LAQUELLE, en sa qualité de propriétaire des fonds dominants, renonce à la servitude de non-construction résultant de l'acte intervenu entre la Ville de Montréal, Les Constructions Fédérales Inc., Groupe Allogio Inc. et Faubourg Pointe-aux-Prairies Inc., reçu devant Me Jacques Morand, notaire, le vingt-et-un (21) décembre deux mille six (2006) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 13 921 195 (l'« **Acte** »), dans la seule mesure où sont visés les lots suivants (collectivement les « **Lots** »), savoir :

DESIGNATION

a) Phase XI

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT TREIZE (4 881 913),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-NEUF (4 881 989),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-HUIT (4 881 988),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (4 881 979),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (4 881 978),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (4 881 977),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT CINQUANTE-HUIT (4 881 958),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE (4 881 973),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DOUZE (4 881 972),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-ET-ONZE (4 881 971),

b) Phase VI

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE (5 609 530),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE ET UN (5 609 531),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE-DEUX (5 609 532),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE-TROIS (5 609 533),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE-QUATRE (5 609 534),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-TROIS MILLE CENT UN (5 663 101),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-SIX (4 870 856),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-SEPT (4 870 857),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-HUIT (4 870 858),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-NEUF (4 870 859),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE (4 870 860),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE ET UN (4 870 861),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT QUARANTE-NEUF (4 870 849),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE (4 870 850),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE ET UN (4 870 851),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-DEUX (4 870 852),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-TROIS (4 870 853),

le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE (4 870 854),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE ET UN (5 035 741),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-DEUX (5 035 742),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-TROIS (5 035 743),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-QUATRE (5 035 744),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-CINQ (5 035 745),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-SIX (5 035 746),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-SEPT (5 035 747),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (5 035 748),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-NEUF (5 035 749),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT CINQUANTE (5 035 750),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT CINQUANTE ET UN (5 035 751),

le lot numéro CINQ MILLIONS TRENTE-CINQ MILLE SEPT CENT CINQUANTE-DEUX (5 035 752),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE ET UN (4 937 051),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-DEUX (4 937 052),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-TROIS (4 937 053),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-QUATRE (4 937 054),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-CINQ (4 937 055),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-SIX (4 937 056),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-HUIT (4 937 058),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE-NEUF (4 937 059),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE SOIXANTE (4 937 060),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE SOIXANTE ET UN (4 937 061),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE SOIXANTE-DEUX (4 937 062),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SEPT MILLE SOIXANTE-TROIS (4 937 063),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT TREIZE (5 617 313),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATORZE (5 617 314),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUINZE (5 617 315),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT SEIZE (5 617 316),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT DIX-SEPT (5 617 317),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT

DIX-HUIT (5 617 318),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT SEPT (5 617 307),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT HUIT (5 617 308),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT NEUF (5 617 309),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT DIX (5 617 310),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT ONZE (5 617 311),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT DIX-SEPT MILLE TROIS CENT DOUZE (5 617 312),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-CINQ (4 937 065),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-SIX (4 937 066),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-SEPT (4 937 067),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-HUIT (4 937 068),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-NEUF (4 937 069),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-DIX (4 937 070),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-DOUZE (4 937 072),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-TREIZE (4 937 073),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-QUATORZE (4 937 074),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-QUINZE (4 937 075),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENT-SEPT MILLE SOIXANTE-SEIZE (4 937 076),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT (5 089 458),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-NEUF (5 089 459),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE (5 089 460),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET UN (5 089 461),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX (5 089 462),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS (5 089 463),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ (5 089 465),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SIX (5 089 466),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (5 089 467),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-HUIT (5 089 468),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF (5 089 469),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX (5 089 470),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (5 685 196),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (5 685 197),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (5 685 198),

le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (5 685 199),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (5 099 997),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (5 099 998),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (5 099 999),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT MILLE (5 100 000),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT MILLE UN (5 100 001),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT MILLE DEUX (5 100 002),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX (5 099 990),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 099 991),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (5 099 992),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (5 099 993),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (5 099 994),

le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (5 099 995),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-QUATRE (5 198 334),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-CINQ (5 198 335),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-SIX (5 198 336),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-SEPT (5 198 337),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-HUIT (5 198 338),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-NEUF (5 198 339),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE-TROIS (5 198 243),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE-QUATRE (5 198 244),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE-CINQ (5 198 245),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE-SIX (5 198 246),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE-SEPT (5 198 247),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT MILLE

DEUX CENT QUARANTE-HUIT (5 198 248),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-TROIS (4 964 133),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-QUATRE (4 964 134),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-CINQ (4 964 135),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-SIX (4 964 136),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-SEPT (4 964 137),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-HUIT (4 964 138),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE (4 964 140),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE ET UN (4 964 141),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-DEUX (4 964 142),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-TROIS (4 964 143),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-QUATRE (4 964 144),

le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-CINQ (4 964 145),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE (5 198 250),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-ET-UN (5 198 251),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-DEUX (5 198 252),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-TROIS (5 198 253),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE (5 198 254),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-CINQ (5 198 255),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-NEUF (5 198 259),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE (5 198 260),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET UN (5 198 261),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DEUX (5 198 262),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-TROIS (5 198 263),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE (5 198 264),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT TRENTE-CINQ (5 176 535),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT TRENTE-SIX (5 176 536),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT TRENTE-SEPT (5 176 537),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT TRENTE-HUIT (5 176 538),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF (5 176 539),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE (5 176 540),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-DEUX (5 176 542),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-TROIS (5 176 543),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-QUATRE (5 176 544),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-CINQ (5 176 545),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-SIX (5 176 546),

le lot numéro CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-SEPT (5 176 547),

le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE NEUF CENT VINGT ET UN (5 598 921),

le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE NEUF CENT VINGT-DEUX (5 598 922),

le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE NEUF CENT VINGT-TROIS (5 598 923),

le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SEPT (4 728 367),

le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-HUIT (4 728 368),

le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-NEUF (4 728 369),

le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX (4 728 370),

le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-ET-ONZE (4 728 371),

c) Phase V

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (4 472 193),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (4 472 195),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (4 472 196),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (4 472 197),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (4 472 198),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (4 472 199),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENTS (4 472 200),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT UN (4 472 201),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT DEUX (4 472 202),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT TROIS (4 472 203),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT QUATRE (4 472 204),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT CINQ (4 472 205),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT SIX (4 472 206),

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT SEPT (4 472 207), et

le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DEUX CENT HUIT (4 472 208),

tous du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

En accordant la présente renonciation à la servitude de non -construction sur lesdits Lots, la Ville de Montréal se réserve expressément tous les droits quant à ladite servitude de non-construction lui résultant dudit Acte et affectant tout autre immeuble y désigné, le tout sans novation ni autre dérogation que celles résultant des présentes.

EN CONSÉQUENCE, la Ville de Montréal requiert l’Officier de la publicité foncière de faire toutes les mentions qui s’imposent afin de donner effet aux présentes.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro ● (●) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, la Ville de Montréal signe en présence dudit notaire.

VILLE DE MONTRÉAL

par: _____

_____, notaire

DGCdocs - 11538482 v1



(1)

Dossier # : 1174503001

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction Investissement et développement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière maximale non-récurrente de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail à la mise en place de la phase 2 de SÉRI Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet

Il est recommandé :

1. d'accorder une contribution financière non-récurrente maximale de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir les professionnels dans leur travail à la mise en place de la phase 2 et de poursuivre le travail de recherche et d'organisation des activités de SÉRI Montréal en 2018;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-16 10:59

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1174503001

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction Investissement et développement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière maximale non-récurrente de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail à la mise en place de la phase 2 de SÉRI Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet

CONTENU

CONTEXTE

Le transfert technologique des résultats de la recherche universitaire vers l'entreprise est un enjeu afin d'assurer la compétitivité et la croissance des entreprises. Le Québec se distingue par la qualité de sa recherche, mais la commercialisation des résultats de la recherche est une lacune reconnue depuis des décennies.

En 2016, le Service de développement économique (SDÉ) de la Ville de Montréal a décidé de prioriser cet enjeu de compétitivité pour Montréal dans le cadre de son plan d'action. Sous le nom « SÉRI Montréal », une initiative qui regroupe principalement les universités montréalaises, a été mise en place en janvier 2016. Cela consiste en une table de partenaires et la réalisation d'activités autour d'un thème technologique transversal regroupant des chercheurs et les représentants d'entreprises. En 2016 et 2017, cinq activités ont été ainsi réalisées autour de 5 thèmes différents donnant pour résultats plus de 1000 participants, 600 rendez-vous d'affaires et contacts, 24 conférences. Les résultats ont démontré la pertinence de telles activités qui ont reçu un accueil et une appréciation plus que favorables des milieux des entreprises et de la recherche (Taux de satisfaction de 91%).

C'est pourquoi, le Service du développement économique de la Ville met une emphase accrue sur l'enseignement supérieur et en particulier sur la valorisation des résultats de la recherche universitaire en stimulant les liens chercheurs - entreprises.

PME MTL Centre-Est collabore depuis 2016 à la table des partenaires et a contribué au travail de recherche des entreprises pertinentes avec les thèmes technologiques. L'organisme souhaite poursuivre ses efforts et son soutien auprès du Service du développement économique pour la suite de SÉRI Montréal. Et, à cet effet, il a transmis une demande de subvention.

PME MTL Centre-Est est l'un des 6 organismes de développement économique local sur le territoire de l'agglomération montréalaise. Pour l'année 2017, il a reçu deux contrats de services professionnels pour assurer un soutien technique de première importance à SÉRI

Montréal ainsi que la contribution de base applicable à tous les organismes PME MTL.

Le Service du développement a reçu favorablement cette demande et recommande l'octroi à PME MTL Centre-Est d'une contribution financière de 172 322 \$ pour la réalisation du mandat.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DA163911001, 21 décembre 2016, Accorder un contrat de service professionnel gré à gré à PME MTL Centre-Est afin de collaborer à la réalisation et à l'organisation d'événements SÉRI Montréal pour l'année 2017 pour une somme maximale de 89 942 \$ taxes incluses;
CG16 0347 – 20 mai 2016 – Approuver la répartition de l'enveloppe 2016-2021 dédiée aux organismes PME MTL / Accorder une contribution financière annuelle totale de 7 761 578 \$ aux organismes PME MTL afin d'offrir l'accompagnement et le financement aux entreprises durant les années 2016-2021, dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement du territoire entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville et de l'entente relative au Fonds d'investissement PME MTL.

DESCRIPTION

SÉRI Montréal a finalisé ses activités à l'automne 2017. L'entente de contribution soumise permet de relancer une phase 2.

Dans l'attente de l'aboutissement des démarches nécessaires à la phase 2, le service souhaite aussi maintenir le travail de recherche des entreprises et de soutien à l'organisation des activités.

Les prochaines activités autour de thèmes technologiques sont envisagées pour l'horizon automne 2018.

Le sommaire décisionnel vise à accorder une contribution financière maximale non-récurrente de 172 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de, dans le cadre des efforts de stimuler les transferts de technologies et plus particulièrement dans le cadre de SÉRI Montréal pour l'année 2018 :

- soutenir les professionnels dans leur travail à la mise en place de la phase 2;
- poursuivre le travail de recherche et d'organisation des activités;
- et à approuver un projet de convention à cet effet.

Les modalités et conditions de la contribution prévues à cette entente sont, notamment :
- l'embauche de deux personnes pour la réaliser le mandat;
- la remise de la somme en trois versements.

Aussi, nonobstant la date de signature des parties, la présente Convention prendrait effet le 1er janvier 2018 et se terminerait au plus tard le 31 décembre 2018. La contribution de la Ville couvre 100 % des frais du projet.

JUSTIFICATION

PME MTL fait partie des collaborateurs de SÉRI Montréal à la table des partenaires 2016-2017 (ÉTS, Université de Montréal, McGill, UQAM, Polytechnique, Concordia, Aligo, Univalor, FRQ, SAT). C'était en toute logique que le Service du développement économique s'était tourné vers cette organisation en 2016 et 2017 pour réaliser le travail de recherche, soit l'identification des entreprises et soutenir le travail d'organisation des activités. PME MTL jouera ainsi un rôle de soutien au travail des professionnels dans la phase 2 de SÉRI.

La valorisation de la recherche des institutions d'enseignement supérieur demeure un enjeu important pour assurer la compétitivité et la croissance des entreprises montréalaises et de

stimuler la création de nouvelles entreprises. C'est pourquoi les efforts afin d'encourager les liens chercheurs - entreprises, et en particulier l'initiative SÉRI-MTL, sont des priorités pour le SDÉ. Il est donc souhaité d'en assurer la continuité et la pérennité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour les années 2016 et 2017, PME MTL Centre-Est a reçu des contributions de la Ville afin de réaliser les tâches de recherche et de soutien à l'organisation des activités de SÉRI Montréal

PME MTL Centre-Est	2016	2017	Soutien recommandé en 2018
Recherche et de soutien à l'organisation	79 678 \$	79 678 \$ et 89 972 \$ (deux contrats)	170 322 \$
Pourcentage du soutien (%)	100 %	100 %	100 %

Les crédits nécessaires au versement de la contribution de 170 322 \$ sont prévus au budget de fonctionnement 2018 du Service du développement économique. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le soutien offert permettra de soutenir la mise en place de la phase 2 et de poursuivre le travail de recherche et d'organisation des activités de SÉRI Montréal.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les obligations de l'organisme en matière de visibilité ont été incluses à l'annexe 2 de la convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Les activités liées à la contribution se dérouleront entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain HOUDE
Directeur

Tél : 514 872-1908
Télocop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-06

Alain HOUDE
Directeur

Tél : 514 872-1908
Télocop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Véronique DOUCET
Directrice

Tél : 514 872-3116
Approuvé le : 2017-12-13

Le 4 décembre 2018

Madame Véronique Gerland
Commissaire - Développement économique
Service du développement économique
700, de la Gauchetière Ouest
28ième étage
Montréal (Québec) H3B 5M2

Objet : Demande de contribution financière
Référence : Projet SÉRI Montréal

Madame,

Par la présente, nous vous soumettons une de demande de contribution financière sous forme de subvention pour le soutien du projet SÉRI Montréal pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Cette contribution permettrait de soutenir les professionnels dans leur travail à la mise en place de la phase 2, et de poursuivre le travail de recherche et d'organisation des activités en 2018.

Le montant de subvention demandé est de 170 322 \$ (non taxable), payable en 3 versements soit : 50% à la signature du protocole d'entente, 40% le 1^{er} juillet 2018 et 10% le 1^{er} décembre 2018.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à notre demande, recevez, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général

Jean François Lalonde

p.j. lettres patentes
résolution signataire.

CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006;

N° d'inscription TPS : 121364749
N° d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

ET : **PME MTL CENTRE-EST**, personne morale dont l'adresse principale est le 6224 rue St-Hubert, Montréal (Québec), H2S 2M2, agissant et représentée par monsieur Jean-François Lalonde, directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

N° d'inscription T.P.S. : 819044165
N° d'inscription T.V.Q. : 1222690796

Ci-après appelée l' « **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

ATTENDU QUE l'Organisme agit comme service d'accompagnement et de financement des entreprises et entrepreneurs montréalais;

ATTENDU QUE l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville dans le cadre de SÉRI Montréal pour la réalisation d'un projet de soutien à la mise en place de la phase 2 et de la recherche liées aux activités de SÉRI Montréal, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

ATTENDU QUE la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

ATTENDU QUE les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

ATTENDU QUE la Ville a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite politique à l'Organisme;

ATTENDU QU'EN vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 2 **DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape ou final, le cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;
- 2.6 « Responsable » :** Véronique Doucet, Directrice du Service de développement économique;
- 2.7 « Unité administrative » :** Le Service du développement économique

ARTICLE 3 **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

ARTICLE 4 **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

4.1 Réalisation du Projet

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet. En aucun cas, la contribution financière ne pourra servir à appuyer la mission globale de l'Organisme;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et à assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, étant entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;

4.2 Autorisations et permis

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;
- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés en lien avec le Projet et les activités qui y sont reliées;

4.3 Respect des lois

se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;

4.4 Promotion et publicité

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** ») et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par la Responsable;

- 4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements en relation avec le Projet;

4.5 Aspects financiers

- 4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès de la Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que la Responsable lui communiquera, étant entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis de la Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « Date de terminaison »), la Reddition de compte doit être transmise à la Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

- 4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées et joindre ces informations financières dans ses états financiers annuels;
- 4.5.3 autoriser le directeur du Service des finances de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, les livres et registres comptables réservés à l'utilisation des sommes versées par la Ville. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;
- 4.5.4 déposer auprès de la Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;
- 4.5.5 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, à la Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.6 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention à la Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;

- 4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite de la Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

4.6 Conseil d'administration

- 4.6.1 si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre à la Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;
- 4.6.2 à la demande de la Ville, permettre à un représentant de la Ville d'assister, à titre d'observateur seulement, aux assemblées générales et aux réunions du conseil d'administration de l'Organisme et à cette fin, lui faire parvenir un avis de convocation dans les délais prévus dans les règlements généraux de l'Organisme;

4.7 Responsabilité

- 4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;
- 4.7.2 assumer seule toute la responsabilité à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

4.8 Séance du conseil municipal

lorsque la contribution financière annuelle est accordée par le conseil municipal, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance plénière du conseil municipal selon le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal*, et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

ARTICLE 5 **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

5.1 Contribution financière

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale

de cent soixante dix mille et trois cent vingt-deux dollars (170 322 \$), incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

5.2 Versements

La somme sera remise à l'Organisme en trois versements :

- un premier versement de 50 % au montant de quatre-vingt cinq mille cent soixante et un dollars (85 161 \$) dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention,
- un deuxième versement de 40% au montant de soixante-huit mille cent vingt-huit dollars et quatre-vingt sous (68 128,80 \$), au plus tard le 1^{er} juillet 2018,
- et un troisième versement de 10% au montant de dix-sept mille trente-deux dollars et vingt sous (17 032,20 \$), au plus tard le 1^{er} décembre 2018.

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention.

5.3 Ajustement de la contribution financière

La Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant pas servi à la réalisation du Projet. De plus, la Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

5.4 Aucun intérêt

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

ARTICLE 6 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

6.1 L'Organisme doit, dans la réalisation des activités et du Projet prévus à la présente Convention, agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.

6.2 L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par la Responsable à cet égard.

L'Organisme doit notamment informer la Responsable, par écrit, de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration avec la Ville ou avec l'Organisme.

6.3 L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

ARTICLE 7

DÉFAUT

7.1 Il y a défaut :

- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
- 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
- 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
- 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.

7.2 Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.

7.3 Dans les cas prévus aux sous-paragrophes 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.

7.4 S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

ARTICLE 8

RÉSILIATION

8.1 La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.

8.2 L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.

8.3 Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.

ARTICLE 9 **DURÉE**

Nonobstant la date de signature des parties, la présente Convention prend effet le 1er janvier 2018 et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le 31 décembre 2018.

Malgré la fin de la présente Convention prévue ci-haut, il est entendu que les articles 4.5.1, 4.5.3, 4.5.4, 4.5.5, 4.5.6, 4.5.7, 4.7, 4.8 et 11 continueront à produire leurs effets entre les Parties.

ARTICLE 10 **ASSURANCES**

L'Organisme n'est pas tenu de souscrire un contrat d'assurance spécifique pour le Projet.

ARTICLE 11 **LICENCE**

L'Organisme concède à la Ville, à titre gratuit, une licence non exclusive, perpétuelle, sans limite territoriale, transférable et irrévocable lui permettant notamment de reproduire, de traduire, de publier, d'adapter et de communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, en totalité ou en partie, les renseignements liés aux travaux ou documents en lien avec le Projet réalisés par l'Organisme, ses employés ou ses sous-traitants.

ARTICLE 12 **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

12.1 L'Organisme déclare et garantit :

- 12.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;
- 12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle en lien avec le Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
- 12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;
- 12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signée celle-ci.

ARTICLE 13
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

13.1 Entente complète

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

13.2 Divisibilité

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

13.3 Absence de renonciation

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.

13.4 Représentations de l'Organisme

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

13.5 Modification à la présente Convention

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

13.6 Lois applicables et juridiction

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

13.7 Ayants droit liés

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

13.8 Cession

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

13.9 Avis et élection de domicile

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

Élection de domicile de l'Organisme

L'Organisme fait élection de domicile au 6224 rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2S 2M2, et tout avis doit être adressé à l'attention du directeur général. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

Élection de domicile de la Ville

La Ville fait élection de domicile au 700, rue de la Gauchetière Ouest, 28e étage, Montréal, (Québec) H3B 5M2, et tout avis doit être adressé à l'attention de la Responsable Véronique Doucet.

13.10 Exemple ayant valeur d'original

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le^e jour de 20__

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Yves Saindon, greffier

Le^e jour de 20__

PME MTL Centre-Est

Par : _____
Jean François Lalonde, Directeur général

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal, le^e jour de 20__ (Résolution).

ANNEXE 1

PROJET

Le Projet vise à soutenir les professionnels du Service du développement économique dans leur travail relatif à l'initiative SÉRI Montréal.

Mandats

- Soutenir le travail du Service quant à la relance de SÉRI Montréal - phase 2 et à la mise en place des conditions nécessaires au déploiement de nouvelles activités
- Poursuivre le travail de recherche des entreprises et d'organisation des activités dès que le calendrier et le partenariat avec les universités auront été conclus

Utilisation de la contribution financière

- Utiliser la contribution financière reçue de la Ville aux seules fins suivantes :
 - Embauche de deux professionnels
 - Supervision, frais de gestion et vérification annuelle

ANNEXE 2
PROTOCOLE DE VISIBILITÉ

1. VISIBILITÉ

L'Organisme doit :

- 1.1. Développer, présenter, faire approuver et réaliser une stratégie ou des actions de communication répondant aux exigences du Protocole de visibilité;
- 1.2. S'assurer que tous les sous-traitants engagés par l'Organisme respectent les obligations en matière de communication, de normes de visibilité et respectent la Charte de la langue française.

2. COMMUNICATIONS

L'Organisme doit :

2.1. Reconnaissance de la contribution de la Ville :

- Faire état de la contribution de la Ville et souligner la participation dans toutes communications relatives au Projet;
- Sur les médias sociaux, souligner la participation et remercier la Ville pour son soutien;
- Mentionner verbalement la participation financière de la Ville lors des activités publiques organisées dans le cadre du Projet et lors du bilan.
- Apposer les logos de la Ville, sur tous les outils de communication, imprimés et électroniques, notamment sur les affiches, les dépliants, les journaux, le site Internet, les bandeaux Internet, les infolettres, les communiqués de presse, les lettres de remerciements, les certificats de participation relatifs à la présente Convention;

Les logos de la Ville devront également figurer sur toutes les publicités, et ce, peu importe le format, le support ou le véhicule;

Dans le cas où l'insertion des logos de la Ville n'est pas possible, l'Organisme doit ajouter le libellé suivant : Fier partenaire de la Ville de Montréal

- Soumettre pour approbation (visibilite@ville.montreal.qc.ca) tous les textes soulignant la contribution financière de la Ville et tous les documents où figurent les logos de la Ville, au moins dix (10) jours ouvrables avant leur diffusion;

- S'il y a lieu, ajouter les logos de la Ville en clôture de toutes publicités télé ou Web. Les logos de la Ville peuvent faire partie d'un regroupement des participants au Projet. Par contre, à titre de collaborateur principal, il devra être mis en évidence;
- Ajouter les logos de la Ville sur tous les panneaux remerciant les collaborateurs;

2.2. Relations publiques et médias :

- Assurer l'accréditation média des représentants de la Ville (incluant les bloggeurs, les photographes et les caméramans ou autres professionnels qu'ils ont mandatés) et prendre en charge la gestion des droits des artistes quant aux photos, vidéos et autres contenus diffusés sur les plateformes de la Ville, à des fins strictement promotionnelles et non commerciales;
- Lors d'une annonce importante impliquant la Ville :
 - Inviter par écrit le maire à participer aux conférences de presse et aux événements médiatiques liés au Projet ou à l'activité, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;
 - Soumettre pour approbation au cabinet du maire et du comité exécutif le scénario du déroulement, l'avis média et du communiqué concernant le Projet;
 - Offrir au cabinet du maire et au comité exécutif, la possibilité d'insérer une citation du représentant politique dans le communiqué, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;

Pour adresser une demande au cabinet du maire et du comité exécutif, veuillez utiliser les formulaires en ligne destinés à cet effet à l'adresse suivante : <https://mairedemontreal.ca/>, section « **Communiquer avec nous** ».

Note : pour une demande de citation dans un communiqué, veuillez utiliser le courriel suivant : communication.du.maire@ville.montreal.qc.ca.

2.3. Normes graphiques et linguistiques :

- Respecter la mise en application des normes et règles d'utilisation du logotype de la Ville et ses normes d'utilisation (disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/logo);
- Respecter l'ordre convenu pour le positionnement du logo de la Ville et des signatures des autres participants sur tous les outils promotionnels (communiqués, lettres, bannières, panneaux, etc.);

- Respecter les lois et la réglementation applicables au Québec, notamment les dispositions de la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11);

2.4. Publicité et promotion :

- Convenir et remettre des photographies et/ou des vidéos officielles à la Ville et libres de droits, qui pourront être utilisées pour la promotion de Montréal, sur Internet ou sur tout autre support média;

Lesdites photos ou vidéos devront être fournies au moment de l'amorce de la campagne promotionnelle. Une série de photographies post-événement devront également être remises;

- Ajouter un hyperlien vers le site de la Ville sur le site Internet du Projet ou de l'événement;
- Faire approuver les outils publicitaires et promotionnels par la Ville (visibilite@ville.montreal.qc.ca) avant leur impression et leur diffusion;
- Fournir un espace publicitaire d'une demi-page dans le programme de l'événement, si applicable. La publicité sera fournie par la Ville;
- Offrir d'inclure un mot officiel de la Ville dans le programme de l'événement. La demande doit être faite par écrit, un minimum de 30 jours ouvrables à l'avance. Pour adresser une demande, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré du présent Protocole de visibilité;
- Permettre à la Ville d'installer des bannières promotionnelles (ou autres supports à être déterminés) sur le ou les sites de l'activité ou lors d'interventions publiques;
- Permettre à la Ville de s'annoncer gratuitement sur les différents véhicules publicitaires ou de diffusion sur le ou les sites de l'activité ou de l'événement (ex. : écrans numériques géants);
- Offrir à la Ville la possibilité d'adresser un message promotionnel aux participants lorsqu'il y a présence d'un animateur sur le site d'une activité;

Un message sera préparé à cet effet par la Ville.

- Lors de la tenue de l'événement (ou d'une activité) et si le contexte s'y prête, offrir à la Ville un emplacement gratuit pouvant aller jusqu'à 10 pi x 20 pi afin d'y installer un kiosque d'exposition ou toute autre structure permettant une interaction avec le public. Cet emplacement devra être situé dans un secteur fréquenté et être alimenté en électricité;

- S'assurer de la présence du logo de la Ville dans le champ de vision d'au moins une caméra lorsqu'il y a une captation de l'événement par une chaîne de télévision ou lors d'une webdiffusion.

2.5. Événements publics :

- Inviter le maire à participer aux événements publics organisés dans le cadre du Projet. La demande doit être faite par écrit, un minimum **de 20 jours** ouvrables à l'avance;
- Coordonner et effectuer le suivi des événements avec le cabinet du maire;
- Valider les règles protocolaires du cabinet en matière d'événements publics;

Pour joindre le cabinet politique pour la tenue d'événements publics, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré plus haut, en précisant que le Projet ou l'activité est subventionné(e) par la Ville.

Si vous avez des questions concernant le Protocole de visibilité, vous pouvez joindre le Service des communications de la Ville à l'adresse courriel suivante : visibilite@ville.montreal.qc.ca

À noter : l'Organisme doit communiquer avec le cabinet du maire pour une invitation ou encore pour une citation dans un communiqué. La demande faite au maire doit être envoyée par le biais d'un formulaire, consultez la section « **Communiquer avec nous** » sur <https://mairedemontreal.ca/>.

Dossier # : 1174503001

Unité administrative responsable :

Service du développement économique , Direction Investissement et développement

Objet :

Accorder une contribution financière maximale non-récurrente de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail à la mise en place de la phase 2 de SÉRI Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1174503001 - PME MTL Centre-Est.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie GODBOUT
Préposée au budget
Tél : 514 872-0721

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Isabelle FORTIER
Conseiller(ere) budgétaire
Tél : 514-872-9366

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier, PS Développement



(1)

Dossier # : 1170191006

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	-
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, d'octobre 2017 à décembre 2019 / Approuver un projet d'entente à cet effet

Il est recommandé :

1. d'accorder une contribution de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, du 13 octobre 2017 au 31 décembre 2019;
2. d'approuver le projet de convention entre la Ville et l'Organisme établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-18 11:56**Signataire :**

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1170191006

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	-
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, d'octobre 2017 à décembre 2019 / Approuver un projet d'entente à cet effet

CONTENU

CONTEXTE

Concertation régionale de Montréal, ci-après Concertation Montréal, est un organisme à but non lucratif (obnl) créé pour prendre la relève de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) en matière de concertation, suite à l'abolition de cette dernière par la *Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* .

L'organisme a reçu de la Ville, en 2015 et 2016, une contribution financière afin qu'il poursuive, jusqu'au 31 décembre 2016, ses actions en matière de concertation régionale. À l'automne 2016, une entente de principe sur la somme et les mandats que recevrait l'organisme de la Ville est intervenue. Cette entente, financée par le Fonds de développement des territoire (FDT) devait recevoir l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celle-ci a été obtenue le 13 octobre dernier. Dans l'intervalle, afin d'éviter la rupture des services de Concertation Montréal et permettre la mise en oeuvre des mandats définis dans l'entente en préparation, les activités de Concertation Montréal ont été financées par trois avances de fonds totalisant 2,1 M\$.

Contrairement à ce qui avait été anticipé, l'entente approuvée par le MAMOT n'est pas rétroactive au 1er janvier 2017 et doit prendre effet à la date de l'arrêté ministériel ou subséquemment. En lui faisant prendre effet le 13 octobre 2017, l'entente proposée est d'une durée d'un peu plus de 26 mois et d'une valeur totale de 4 660 274 \$.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0480 - 28 septembre 2017 - Accorder une avance de fonds de 700 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, sur la somme de 6,3 M\$ prévue à l'entente en attente d'une approbation du MAMOT, à même le budget du Service du développement économique

- CG17 0231 - 15 juin 2017 - Accorder une nouvelle avance de fonds de 700 000 \$, sur une contribution prévue de 6 300 000 \$, à Concertation régionale de Montréal, à même le budget du Service du développement économique
- CG17 0103 - 30 mars 2017 - Demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire d'autoriser la Ville à conclure une entente de délégation en matière de développement local et régional avec Concertation régionale de Montréal
- CG17 0019 - 26 janvier 2017 - Accorder une avance de fonds de 700 000 \$, sur une contribution prévue de 6,3 millions \$ à Concertation régionale de Montréal, à même le budget du Service du développement économique
- CE16 2102 - 12 décembre 2016 - Approuver un projet de convention de prolongation de sous-location par lequel la Ville sous-loue à Concertation régionale de Montréal, à des fins de bureaux, un local d'une superficie de 4 100 pieds carrés, au 8^e étage de l'immeuble situé au 1550, rue Metcalfe, pour une période de 6 mois, à compter du 1^{er} janvier 2017, moyennant un loyer total de 73 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- CM16 1064 - 26 septembre 2016 - Accorder un contrat de services professionnels à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation du projet #JEUNESSE375MTL, dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 300 000 \$, taxes incluses;
- CM15 1489 - 15 décembre 2015 - Accorder un soutien financier non récurrent de 425 000 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la tenue du Festival Eurêka! du 10 au 12 juin 2016, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le Gouvernement du Québec;
- CM15 0762 - 15 juin 2015 - Accorder un soutien financier de 3 220 000 \$ à l'organisme Concertation régionale de Montréal pour la période du 19 juin 2015 au 31 décembre 2016 pour favoriser et renforcer la concertation sur le territoire de l'agglomération;
- CG15 0275 - 30 avril 2015 - Reconnaître l'organisme Concertation Montréal comme interlocuteur privilégié en matière de concertation intersectorielle et de développement régional et comme l'organisme à but non lucratif auquel l'agglomération entend confier des pouvoirs, tel que prévu dans le projet de loi n°28, lui verser une contribution financière jusqu'à un maximum de 400 000 \$, au besoin et sur présentation de pièces justificatives, afin d'assumer le manque à gagner entre la date de dissolution de la CRÉ de Montréal et la signature de la nouvelle entente avec le conseil d'agglomération et mandater les élus municipaux membres du comité de transition chargé de la liquidation de la CRÉ à procéder au transfert vers Concertation Montréal, sous réserve que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire autorise ledit transfert.

DESCRIPTION

Le projet d'entente précise les conditions et modalités du versement d'une somme de 4 660 274 \$ couvrant la période du 13 octobre 2017 au 31 décembre 2019. La réalisation de sept

(7) grands projets de concertation seraient confiés à l'organisme en vertu de cette entente. Ces grands projets, plus amplement détaillés à l'Annexe II de l'entente proposée, sont les suivants :

Projet 1 – Concertation en enfance

- Appuyer et dynamiser la concertation régionale en petite enfance
- Assurer la coordination et l'animation des démarches concertées multisectorielles sur les transitions scolaires et sur les activités en saison estivale

Projet 2 - Participation citoyenne des jeunes

- Animer la concertation du Forum jeunesse de l'île de Montréal
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes
- Soutenir les conseils jeunesse d'arrondissement

Projet 3 - Concertation en éducation

- Être un partenaire actif à la table de concertation des établissements post secondaires et du milieu concerné en matière d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux
- Assurer une veille relative au sujet précité
- Collaborer aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de rétention des étudiants étrangers

Projet 4 - Mobilisation des organisations partenaires externes au Plan Montréal durable 2016-2020

- Soutenir la mobilisation de la collectivité (organisations partenaires externes) pour le Plan Montréal durable 2016-2020

Projet 5 - Sensibilisation et mobilisation en matière de parité et d'équité

- Animer des carrefours d'acteurs montréalais qui traitent de parité et d'équité afin d'assurer une meilleure représentativité dans les lieux décisionnels ainsi que dans les différents aspects de la vie montréalaise
- Développer et tenir à jour une banque de candidatures en fonction de l'expertise, de l'origine et du genre
- Promouvoir les modèles de réussite

Projet 6 – Appui aux saines habitudes de vie

- Gérer des fonds dans le cadre d'une Entente régionale multipartite convenue entre les partenaires financiers et relative à l'Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie, soit la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie

Projet 7 - Conseil en concertation des grands enjeux de l'agglomération

- Répondre à des besoins ponctuels en faisant appel à l'expertise des différents collègues d'affinité de Concertation Montréal

À chacun de ces grands projets sont associés des descriptions détaillées des responsabilités confiées, les attentes de la Ville, les ressources minimales nécessaires et les budgets spécifiques.

La répartition annuelle de la somme est donc la suivante :

- 460 274 \$ pour l'année 2017;
- 2 100 000 \$ pour l'année 2018, et

- 2 100 000 \$ pour l'année 2019.

Sauf pour l'année 2017 qui ferait l'objet d'une comptabilité distincte tenant compte des avances de fonds déjà reçues par Concertation Montréal, les versements de la contribution se feraient à tous les quatre mois. Sauf exception, quinze pour-cent (15 %) de la somme attribuée aux projets pourrait être affecté à des activités d'administration générale de l'Organisme.

Aussi, les modalités de l'entente prévoient que des comités de suivi spécifiques à chacun des mandats seraient créées, sauf pour le mandat 6, à la demande du Directeur du Service du développement économique. Ils seraient formés de représentants de la Ville, de l'Organisme et, au besoin, de représentants de la société civile. Dans le cas du mandat 6, la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie assumerait le même rôle.

Une reddition de compte, présentée sous la forme d'un rapport d'activités présentant une évaluation qualitative et quantitative de chacun des grands projets, serait exigée pour chacune des années, partielle ou totale, de l'entente.

JUSTIFICATION

Concertation régionale de Montréal est un OBNL créé à partir d'un noyau d'employés de la Conférence régionale des élus de Montréal dissoute en 2015. Son conseil d'administration est formé et fonctionne sur les mêmes bases que cette dernière, soit en collèges d'affinité selon des secteurs liés au développement de Montréal. L'organisme possède l'expertise et la capacité d'agir pour chacun des mandats proposés.

L'entente sur le Fonds de développement des territoires précise que la Ville doit affecter la somme reçue « à toute mesure de développement local et régional ». « La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie », qui constituent l'essentiel de l'entente proposée, sont parmi les mesures suggérées par l'Entente FDT. Des disponibilités annuelles de 2,1 M\$ dans le FDT permettraient de financer les services de Concertation Montréal, et ce, conformément aux dispositions de l'Entente.

Le projet d'entente est le fruit d'une collaboration de plusieurs services municipaux qui ont établi les mandats offerts à Concertation Montréal. Ces derniers permettraient de répondre à des besoins importants, pour lesquels des ressources internes ne sont pas disponibles. Leur réalisation permettrait de, notamment, mettre en oeuvre certains aspects du Plan Montréal durable 2016-2020, de la Politique de l'enfant, de la Stratégie jeunesse, de la Politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal et de la Politique du sport et de l'activité physique. Les services municipaux concernés par ces politiques et stratégie seraient appelés à piloter les comités qui seraient mis sur pied pour assurer le suivi de chacun des mandats.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits de 4 660 274 \$ requis pour le versement de la contribution proviennent du FDT remis à la Ville par le MAMOT afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire, une source d'agglomération. La disponibilité de ces crédits dépend du versement annuel à la Ville par le Gouvernement du Québec d'une somme d'au moins 8,55 M\$ conformément aux termes de l'Entente FDT, Les versements seront conditionnels à la production par la Ville de la reddition de compte exigée par le MAMOT.

Le tableau suivant présente les sommes reçues par Concertation Montréal pour ses activités de concertation et le soutien recommandé, par année, en 2018 et 2019. Compte tenu que

l'entente faisant l'objet du présent dossier débute le 13 octobre 2017, et considérant que les trois avances de fonds reçues par l'Organisme totalisée déjà 2,1 M\$, il est convenu que l'année 2017 fera l'objet d'une comptabilité qui limitera la somme total reçue à cette dernière somme.

Contribution reçue			Soutien recommandé	
2015	2016	2017	2018	2019
1,12 M\$	2,1 M\$	2,1 M\$	2,1 M\$	2,1 M\$

Par ailleurs, compte tenu que l'entente ne peut avoir un effet rétroactif antérieur à l'arrêté ministériel l'approuvant, une modification à la source budgétaire utilisée pour le financement des avances de fonds permettra de réattribuer la somme rendue ainsi disponible à des projets à venir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'atteinte des objectifs de la Ville en matière de développement durable sont favorisés par la réalisation du grand projet 4 qui a pour objet la mobilisation des partenaires externes au Plan Montréal durable 2016-2020.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'approbation de l'entente permettra la poursuite des activités de Concertation Montréal jusqu'à la fin de 2019.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de visibilité associée au présent dossier. Les obligations de l'organisme sont incluses dans l'entente de contribution financière, qui fait elle-même référence à l'Entente FDT entre la Ville et le MAMOT, et à son Annexe II qui précise les modalités applicables à chacun des projets.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Mise en oeuvre de l'entente.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Johanne DEROME, Service de la diversité sociale et des sports
Arianne JUSTAFORT, Direction générale
Tommy KULCZYK, Service de la diversité sociale et des sports
Danielle LUSSIER, Direction générale
Patrice ALLARD, Service de la diversité sociale et des sports
Camille BÉGIN, Service des communications

Lecture :

Danielle LUSSIER, 14 décembre 2017
Patrice ALLARD, 14 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvie B BERTRAND
Conseillère en planification

Tél : 872-2374
Télécop. : 872-0049

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-13

Véronique DOUCET
Directrice

Tél : 514 872-3116
Télécop. :

Dossier # : 1170191006

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction , -
Objet :	Accorder une contribution de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, d'octobre 2017 à décembre 2019 / Approuver un projet d'entente à cet effet

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

La convention faisant l'objet du présent sommaire décisionnel, qui avait été validée par notre Direction en mars 2017, devait être approuvée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) avant d'être conclue avec l'organisme. Nous sommes en accord avec les changements proposés par le MAMOT. Nous validons la convention jointe ci-dessous quant à sa forme et à son contenu, notre direction n'a pas vérifié les annexes.

FICHIERS JOINTS



ConMTLRévisé(2017-12-15).doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie DOYON
 Avocate
Tél : 514-872-6873

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-15

Julie DOYON
 Avocate
Tél : 514-872-6873
Division : Droit contractuel

ENTENTE DE DÉLÉGATION

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public, dont l'adresse principale est le 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, représentée par M^e Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006;

(ci-après appelée la « **VILLE** »)

ET : **CONCERTATION RÉGIONALE DE MONTRÉAL**, personne morale légalement constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies*, dont la principale place d'affaires est au 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, suite 1100, Montréal, Québec H3A 3G5, agissant et représentée par Richard Deschamps, président, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CM/CA 17-157;

(ci-après appelée l'« **ORGANISME** »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a adopté la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* (ci-après citée la « Loi ») et que cette loi vise, entre autres, à réorganiser le développement économique local et régional;

ATTENDU QUE la Loi confie à la VILLE le pouvoir de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire et qu'elle peut confier l'exercice de ces pouvoirs à des organismes à but non lucratif, après autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QU'une entente relative au Fonds de développement des territoires est intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la VILLE (ci-après l'« Entente FDT »);

ATTENDU QUE l'ORGANISME désire participer à la mobilisation des communautés pour améliorer les milieux de vie de l'agglomération de Montréal;

ATTENDU QUE le conseil d'agglomération a adopté diverses politiques et plans d'action qui mettent en œuvre des mesures de développement local et régional, dont le Plan Montréal durable 2016-2020;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté diverses politiques et plans d'action qui mettent en œuvre des mesures de développement local et régional, dont la Politique du sport et de l'activité physique et la Politique de l'enfant;

ATTENDU QUE l'ORGANISME a pour mission et expertise d'animer et de favoriser le développement par la concertation;

ATTENDU QUE la Ville a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), (ci-après la « LCV ») et qu'elle a remis une copie de ladite politique à l'ORGANISME;

ATTENDU QU'EN vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

EN CONSÉQUENCE, les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1

PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

ARTICLE 2

DÉFINITIONS

Dans la présente Entente, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

« CA » :	conseil d'administration de l'ORGANISME;
« Directrice » :	la directrice du Service de développement économique de la Ville de Montréal ou son représentant autorisé;
« Directrice générale » :	la directrice générale de l'ORGANISME;
« Lobbyisme » :	activité qui consiste en la communication, orale ou écrite, avec un titulaire de charges publiques en vue d'influencer ou pouvant raisonnablement être considérée par la personne qui l'initie, comme étant susceptible d'influencer une prise de décision;
« Ministre » :	le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
« Service » :	le Service du développement économique de la VILLE représenté par sa Directrice.

ARTICLE 3

ANNEXES

Les annexes suivantes font partie intégrante de la présente Entente et sont, le cas échéant, révisées à chaque année par les parties :

- Annexe I Entente FDT, laquelle comprend l'Annexe A et l'Annexe B;
- Annexe II –Objectifs et modalités des projets confiés à l'ORGANISME;
- Annexe III –Rapport d'activités.

Le texte de la présente Entente prévaut sur toute disposition de l'une ou l'autre des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 4

OBJET

L'entente a pour objet la délégation à l'ORGANISME de l'exercice d'une partie de la compétence de la VILLE en matière de développement local et régional par des activités de concertation, de recherche et de gestion, dans le but d'améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social et environnemental, et vise, à cette fin, à définir le rôle et les projets confiés à l'ORGANISME, leurs conditions et modalités de réalisation ainsi que la gestion des sommes qui lui sont versées.

ARTICLE 5 **DURÉE DE L'ENTENTE**

Les parties reconnaissent que, nonobstant sa date de signature, la présente Entente entre en vigueur le 13 octobre 2017 et, sous réserve d'autres dispositions de la présente Entente, elle prend fin le 31 décembre 2019.

ARTICLE 6 **ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

Sous réserve de l'adoption des crédits à chaque année par l'Assemblée nationale, la VILLE s'engage à :

- 6.1 payer à l'ORGANISME, selon les conditions et modalités de la présente Entente, pendant la durée de celle-ci, les sommes indiquées au Tableau 1, lesquelles proviennent des contributions versées par le Ministre à la VILLE en vertu de l'Entente FDT. Ces sommes doivent servir à assumer les dépenses de fonctionnement (précisées à l'Annexe B de l'Annexe I) et la masse salariale nécessaire à la réalisation des projets;
- 6.2 verser les sommes annuellement, comprenant toutes les taxes applicables, le cas échéant, selon les modalités précisées dans le Tableau 1_ci-après. Le dernier versement sera remis sous réserve de l'accomplissement de toutes obligations de l'ORGANISME prévues à la présente Entente.

Tableau 1 – Contributions financières

Année financière gouvernementale	Contribution annuelle (%)	Contribution FDT	Contribution Ville	Contribution totale	Date de versement
Total 2017-2018	100%	985 274 \$	0 \$	985 274 \$	
	47%	460 274 \$	0 \$	460 274 \$	13 oct. 2017
	53%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 janv. 2018
Total 2018-2019	100%	2 100 000 \$	0 \$	2 100 000 \$	
	25%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 avr. 2018
	25%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 juil. 2018
	25%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 oct. 2018
	25%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 janv. 2019
Total 2019-2020	100%	1 575 000 \$	0 \$	1 575 000 \$	
	33%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 avr. 2019
	33%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 juil. 2019
	33%	525 000 \$	0 \$	525 000 \$	15 oct. 2019
Total 2017-2020		4 660 274 \$	0 \$	4 660 274 \$	

- 6.3 soumettre à l'ORGANISME ses attentes, lesquelles sont élaborés dans un esprit de collaboration entre la VILLE et l'ORGANISME en tenant compte principalement :
 - de la Loi;
 - de l'Entente FDT;
 - des politiques et plans d'action de la Ville.
- 6.4 transmettre à l'ORGANISME les instructions relatives aux modalités de présentation des données aux fins d'évaluation de programme en tenant compte des exigences du Ministre;
- 6.5 procéder, aux dates fixées par la Directrice, en concertation avec l'ORGANISME, à l'évaluation des résultats obtenus eu égard aux attentes;

- 6.6 compenser l' ORGANISME, le cas échéant, pour les sommes que ce dernier serait appelé à payer à titre de préavis de cessation d'emploi des personnes retenues de la Conférence régionale des élus pour faire partie de l'ORGANISME, incluant une indemnité compensatrice ou de départ, qu'ils pourraient ultérieurement recevoir ainsi que le paiement des vacances cumulées au 20 juin 2015, de même que la compensation pour l'assurance collective et pour le régime de retraite des employés municipaux du Québec; les sommes précédemment mentionnées seront calculées en fonction des conditions de travail existantes au 20 juin 2015.

ARTICLE 7

ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME LIÉS À L'ENTENTE FDT

L'ORGANISME s'engage à :

- 7.1 exercer le rôle et à exécuter les projets, décrits plus amplement à l'Annexe II, que la VILLE lui confie dans le cadre de l'Entente FDT, à savoir :
- Projet 1 – Concertation en enfance;
- Projet 2 – Participation citoyenne des jeunes;
- Projet 3 – Concertation en éducation;
- Projet 4 – Mobilisation des organisations partenaires externes au Plan Montréal durable 2016-2020;
- Projet 5 – Sensibilisation et mobilisation en matière de parité et d'équité;
- Projet 6 – Appui aux saines habitudes de vie;
- Projet 7 – Conseil en concertation des grands enjeux de l'agglomération.
- 7.2 respecter les normes et encadrements précisés à l'Entente FDT, Annexe I, et qui s'inscrivent dans l'esprit de l'article 126.3 de la *Loi sur les compétences municipales*, (RLRQ, c. C-47.1, ci après la « LCM »);
- 7.3 utiliser les contributions reçues aux seules fins de la réalisation des projets et à leurs événements et activités prévus à la présente Entente, selon les modalités prévues à l'Annexe II;
- 7.4 pour les projets 1, 2, 3, 4, 5 et 7 décrits à l'Annexe II, affecter un maximum de 25 % des sommes réservées aux projets et à leurs événements et activités à des activités de représentation, d'accueil et de réception;
- 7.5 pour le projet 6 décrit à l'Annexe II, affecter la totalité des sommes prévues à la réalisation de ses événements et activités, comme indiqué à la répartition budgétaire du projet 6 décrits à l'Annexe II;
- 7.6 participer à tout comité de suivi auquel l'ORGANISME serait, dans le cadre de la présente Entente, convié par la Directrice;
- 7.7 transmettre à la Directrice le rapport annuel d'activités en conformité avec les modalités de l'Annexe III, selon le format convenu et en utilisant le logiciel déterminé par la VILLE.

ARTICLE 8

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

- 8.1 L'exercice financier de l'ORGANISME débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.
- 8.2 L'ORGANISME tient les livres et les registres appropriés de toutes les opérations qu'il effectue et de tous les engagements qu'il prend à l'égard des contributions qu'il reçoit.

À cet effet, il conserve les pièces justificatives relatives à ces opérations et engagements pendant une période de trois (3) ans.

- 8.3 L'ORGANISME s'assure que chaque dépense qu'il effectue à même les sommes qui lui sont consenties en vertu de la présente Entente, constitue une dépense admissible selon l'Annexe B de l'Annexe I.
- 8.4 L'ORGANISME fournit sans frais selon la forme et les modalités exigées, tout rapport, document et renseignement que la VILLE juge utile d'obtenir dans le cadre de l'application de la présente entente.
- 8.5 L'ORGANISME devra employer les sommes versées conformément aux conditions d'utilisation prévues dans l'Entente FDT, il ne pourra cependant utiliser ces sommes pour des fins de subvention ou toute forme d'aide financière à qui que ce soit.
- 8.6 L'ORGANISME adopte, maintient en vigueur et transmet sur demande de la Directrice, les politiques suivantes :
 - 8.6.1 une politique relative aux conflits d'intérêts directs, indirects ou l'apparence de conflit, incluant un code d'éthique sur les responsabilités des administrateurs, dirigeants et employés eu égard à la gestion des affaires de l'ORGANISME. Cette politique prévoit notamment qu'aucune aide financière, sous quelque forme que ce soit, ne doit être consentie par celui-ci à un administrateur, un dirigeant ou un employé de l'ORGANISME relativement à l'utilisation des contributions reçues par celui-ci. Ladite politique établit aussi des règles concernant l'action politique partisane de ses employés;
 - 8.6.2 une politique relative aux frais de déplacement et de représentation de ses administrateurs;
 - 8.6.3 une politique ou une directive afin d'établir les niveaux d'approbation et d'autorisation, plus particulièrement à l'égard des dépenses;
 - 8.6.4 une politique, des procédures ou des directives relatives à la rémunération des employés et de la directrice générale ainsi qu'aux frais de déplacement et de représentation de ses employés.
- 8.7 En vertu de l'article 126.4 al. 4 et 5 de la LCM, les articles 477.4 à 477.6 et 573 à 573.3.4 de la LCV s'appliquent à l'ORGANISME, compte tenu des adaptations nécessaires, et celui-ci est réputé être une municipalité locale pour l'application de l'un ou l'autre des règlements pris en vertu des articles 573.3.0.1 et 573.3.1.1 de la LCV.

Parmi les adaptations que requiert l'application du premier alinéa du présent article, les suivantes sont applicables : dans le cas où l'ORGANISME ne possède pas de site Internet, la mention et l'hyperlien visés au deuxième alinéa de l'article 477.6 de la LCV doivent être publiés dans tout autre site que l'ORGANISME détermine et il donne un avis public de l'adresse de ce site au moins une fois par année; cet avis doit être publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité que dessert l'ORGANISME.
- 8.8 L'ORGANISME garde l'entière autorité sur les responsabilités qui lui sont confiées en vertu de l'Entente. À cet égard, l'ORGANISME peut signer des ententes avec un ou des organismes, sous réserve que ces ententes n'aient pas pour effet de réduire les pouvoirs, le contrôle, l'autorité ou l'autonomie de l'ORGANISME lui-même ou de ses administrateurs dans la gestion de ses affaires.
- 8.9 L'ORGANISME s'assure que son personnel, ses administrateurs, ses bénévoles et toute autre personne agissant pour son compte respecte les règles qui régissent son statut corporatif ainsi que les politiques internes adoptées par son CA en vertu de l'article 8.6.
- 8.10 L'ORGANISME s'engage à tenir un minimum de quatre (4) réunions annuelles de son conseil d'administration.

- 8.11 L'ORGANISME exerce ses activités en conformité avec les lois, règlements et ordonnances en application au Québec.
- 8.12 Les sommes versées par la VILLE ne peuvent en aucun cas être utilisées pour payer les frais ou honoraires d'une firme ou personne procédant, pour le compte de l'ORGANISME, à des activités de Lobbyisme.
- 8.13 L'ORGANISME doit aviser la Directrice de toute modification à ses règlements généraux et lui remettre une copie de la version modifiée.
- 8.14 Lorsque l'ORGANISME emploie des sommes conformément aux conditions d'utilisation du FDT, il peut déroger à la *Loi sur l'interdiction de subventions municipales* (RLRQ, c. I-15, ci après la « LISM »). L'aide financière ainsi octroyée à un même Bénéficiaire ne peut toutefois pas excéder 150 000,00 \$ à tout moment à l'intérieur d'une période de douze (12) mois consécutifs.
- 8.15 L'ORGANISME produit à la VILLE une déclaration trimestrielle dans laquelle il confirme n'avoir octroyé, au cours de la période visée par cette déclaration, aucune aide financière en dérogation de la LISM qui ne respecterait pas les paramètres autrement autorisés dans la présente entente.

À cet effet, l'ORGANISME produit à la VILLE un rapport trimestriel dans lequel il dresse la liste des aides financières accordées en dérogation à la LISM. Cette liste précise le nom du Bénéficiaire, la nature et le montant de l'aide octroyée ainsi que la date à laquelle cette aide a été octroyée.

ARTICLE 9

INDEMNISATION ET ASSURANCES

- 9.1 L'ORGANISME s'engage en tout temps à tenir la VILLE indemne de toute réclamation et de tout dommage de quelque nature que ce soit découlant directement ou indirectement de ce qui fait l'objet de la présente Entente. L'ORGANISME s'engage à prendre fait et cause pour la VILLE dans toute action intentée contre cette dernière en raison des présentes ou de l'exercice des droits en découlant et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais.
- 9.2 L'ORGANISME s'engage à maintenir en vigueur, à ses frais, pendant toute la durée de la présente Entente ou de son renouvellement :
- 9.2.1 une police d'assurance responsabilité civile accordant par événement, une protection minimale de deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) pour les blessures corporelles et pour les dommages matériels et dans laquelle la VILLE est désignée comme co-assurée, et
 - 9.2.2 une police d'assurance des administrateurs et dirigeants d'entité sans but lucratif et contre les erreurs et omissions, accordant une protection minimale de un million de dollars (1 000 000,00 \$) par réclamation.
- 9.3 À la signature de l'entente, l'ORGANISME doit fournir à la VILLE une attestation des polices d'assurance émises à ces fins ou, à la demande de la Directrice, une copie certifiée de ces polices et lui fournir à chaque année, la preuve de leur renouvellement.
- 9.4 Chacune des polices d'assurance ci-avant mentionnées doit comporter un avenant stipulant qu'elle ne peut être modifiée ou annulée par l'ORGANISME sans un avis d'au moins trente (30) jours à la VILLE.

ARTICLE 10

PUBLICITÉ ET RELATIONS PUBLIQUES

- 10.1 L'ORGANISME utilise, en conformité avec l'article 10.3, les documents, logos, propositions et graphiques mis à sa disposition par la VILLE.

- 10.2 L'ORGANISME fait état de la contribution de la VILLE dans tous les outils promotionnels, les activités de communication, les publications imprimées ou électroniques et les communiqués relatifs à l'objet de la présente Entente conformément aux articles 27 et 28 de l'Entente FDT, Annexe I.
- 10.3 L'ORGANISME fait en sorte que la représentation de la VILLE soit assurée selon les politiques de cette dernière, lesquelles lui sont communiquées par la Directrice. À cet égard, l'ORGANISME avise cette dernière de la tenue de tout événement public, au moins quinze (15) jours avant sa date.
- 10.4 Les parties conviennent de se consulter afin de déterminer le calendrier des annonces publiques et des conférences de presse.

ARTICLE 11

DÉFAUT ET RÉSILIATION

- 11.1 Il y a défaut :
- 11.1.1 si l'ORGANISME n'observe pas quelque engagement ou obligation pris aux termes de la présente entente;
 - 11.1.2 si l'ORGANISME fait à la VILLE une fausse déclaration, lui donne des renseignements trompeurs ou erronés ou s'il fait de fausses représentations;
 - 11.1.3 si l'ORGANISME devient insolvable, fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, fait toute proposition à ses créanciers, ou fait l'objet de toute procédure de faillite;
 - 11.1.4 si les biens de l'ORGANISME ou une partie importante de ceux-ci font l'objet d'une prise de possession par un créancier, d'une mise sous séquestre ou font l'objet d'une saisie;
 - 11.1.5 si l'ORGANISME perd son statut d'organisme à but non lucratif.
- 11.2 Dans les cas prévus au paragraphe 11.1.1, la Directrice avise, par écrit, l'ORGANISME du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. La Directrice peut retenir tout versement tant que l'ORGANISME n'ait pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'ORGANISME refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la VILLE pourra, à son entière discrétion, résilier la présente Entente. Dans l'éventualité d'une résiliation, la VILLE peut réclamer le remboursement total ou partiel des sommes alors versées, sauf quant aux sommes nécessaires pour honorer ses engagements irrévocables effectués avant la date de la réception de l'avis de résiliation, sans préjudice quant à ses autres droits et recours pour les dommages occasionnés par ce défaut. L'ORGANISME doit effectuer le remboursement demandé dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui est adressé.
- 11.3 Dans les cas prévus aux paragraphes 11.1.2, 11.1.3, 11.1.4 et 11.1.5, la présente Entente est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.
- 11.4 La VILLE peut, par avis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours adressé par courrier recommandé à l'ORGANISME, mettre fin à la présente convention.
- Dans un tel cas, l'ORGANISME doit remettre à la VILLE la portion non utilisée de la somme versée par cette dernière dans les cinq (5) jours d'une demande écrite de la Directrice à cet effet.
- 11.5 L'ORGANISME renonce à toute réclamation ou poursuite de quelque nature à l'encontre de la VILLE en cas de résiliation en vertu du présent article.

ARTICLE 12
VÉRIFICATION

- 12.1 L'ORGANISME autorise le directeur du Service des finances de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, les livres et registres comptables réservés à l'utilisation des sommes versées par la Ville. De plus, l'ORGANISME accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la VILLE, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Entente;

ARTICLE 13
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 13.1 L'ORGANISME convient, s'il cesse de réaliser les projets confiés pendant la durée d'application de la présente Entente ou si la VILLE reprend à sa charge l'exercice des projets confiés à l'OBNL, de transférer après paiement des dettes et extinction du passif, ses biens et son actif attribuable aux sommes versées à l'ORGANISME pour l'exécution du projets confiés à la VILLE ou à un organisme autorisé par la VILLE à recevoir ce transfert d'actifs.
- 13.2 Advenant la résiliation ou le non-renouvellement de l'Entente, toute portion non engagée des contributions reçues de la VILLE par l'ORGANISME et dont il n'a pas besoin pour honorer ses engagements irrévocables pris avant la date de réception de l'avis de résiliation ou de non-renouvellement, doit être remboursée à la VILLE.
- 13.3 L'ORGANISME s'engage à collaborer à toute cueillette de données que ferait le Ministre pour évaluer la performance du FDT.
- 13.4 Les parties aux présentes déclarent qu'aucune des dispositions de la présente Entente ne peut être interprétée comme établissant une entreprise ou une coentreprise avec la VILLE. Rien dans la présente Entente n'est réputé autoriser l'ORGANISME à sous-traiter ou à contracter une obligation pour le compte de la VILLE.
- 13.5 L'ORGANISME accorde à la Directrice, pendant toute la durée de la présente entente, un statut d'observateur à son assemblée générale et à toutes les assemblées de son Conseil d'administration et l'ORGANISME doit aviser la Directrice de toute assemblée au moins cinq (5) jours à l'avance.
- 13.6 La présente Entente constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les parties.
- 13.7 Une disposition de la présente Entente jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.
- 13.8 Le silence de l'une ou l'autre des parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.
- 13.9 L'ORGANISME n'est pas le mandataire de la VILLE et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.
- 13.10 Aucune modification aux termes de la présente Entente n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) parties.
- 13.11 La présente Entente est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.
- 13.12 La présente Entente lie les parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.
- 13.13 Les droits et obligations de l'une ou l'autre des parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre partie.

13.14 L'ORGANISME ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la VILLE en vertu de la présente Entente.

13.15 Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Entente est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

13.16 L'ORGANISME fait élection de domicile au :

425, boulevard de Maisonneuve Ouest, suite 1100,
Montréal, Québec H3A 3G5

et tout avis doit être adressé à l'attention de la Directrice générale.

Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la VILLE sa nouvelle adresse, l'ORGANISME fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

13.17 La VILLE fait élection de domicile au :

700, rue De La Gauchetière Ouest, 28^e étage
Montréal, Québec H3B 5M2

et tout avis doit être adressé à l'attention de la Directrice.

13.18 La présente Entente peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le^e jour de 201..

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Yves Saindon, greffier

Le^e jour de 201..

CONCERTATION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Par : _____
Richard Deschamps, président

Cette entente a été approuvée par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal, le^e jour de 201.. (CG1.....).

**ENTENTE 2015-2020 RELATIVE AU
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

ENTRE

Le **MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**,
représenté par monsieur Marc Croteau, sous-ministre, pour et au nom du gouvernement du
Québec,

ci-après appelé le « **MINISTRE** »,

ET

La **VILLE DE MONTRÉAL**, exerçant une compétence d'agglomération, personne morale de
droit public légalement constituée, ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal
(Québec) H2Y 1C6, représentée par monsieur Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux
fins des présentes en vertu de la résolution _____ prise
le _____ ,

ci-après appelée l'« **ORGANISME** »,

ci-après conjointement désignés les « **PARTIES** »

SECTION 1 OBJET DE L'ENTENTE ET CHAMP D'APPLICATION

1. Cette entente, conclue suivant les termes du premier alinéa de l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1), ci-après « la LCM », concerne le rôle et les responsabilités de l'**ORGANISME** lorsque, dans l'exercice du pouvoir que lui confère l'article 126.2 de la LCM de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire, il emploie des sommes :
 - a) reçues de la partie du Fonds de développement des territoires, institué par l'article 21.18 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1), ci-après « le Fonds », dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion en vertu de l'article 21.23.1 de cette loi;
 - b) rendues disponibles, le cas échéant, à la suite de la liquidation de la conférence régionale des élus auparavant active sur son territoire, en application de l'article 283 du chapitre 8 des Lois de 2015. Ces sommes sont alors réputées reçues au titre du Fonds et s'ajoutent à la part de celui-ci dont le **MINISTRE** délègue la gestion à l'**ORGANISME**;
 - c) rendues disponibles, le cas échéant, à la suite d'un partage d'actifs entre un centre local de développement et l'**ORGANISME**, à la fin d'une entente de délégation le liant à ce centre, en application de l'article 288 du chapitre 8 des Lois de 2015 et attribuables à une contribution du gouvernement du Québec. Ces sommes sont alors réputées reçues au titre du Fonds et s'ajoutent à la part de celui-ci dont le **MINISTRE** délègue la gestion à l'**ORGANISME**;
 - d) tirées de ses revenus généraux conformément aux objets et aux conditions d'utilisation du Fonds tel qu'ils sont prévus à l'entente. Ces sommes ne sont toutefois pas réputées reçues au titre du Fonds dont le **MINISTRE** délègue la gestion à l'**ORGANISME**.

SECTION 2 ENGAGEMENTS DES PARTIES

Sous-section 2.1 Engagements du MINISTRE

Engagements financiers

2.
 - a) Pour la période du 5 mai 2015 au 31 mars 2016, le **MINISTRE** délègue à l'**ORGANISME** la gestion d'une somme de 6 464 808 \$ tirée du Fonds, selon les modalités suivantes :
 - i. les premiers 50 % de cette somme sont remis à l'**ORGANISME** dans les 30 jours de la signature de l'entente;
 - ii. un second versement correspondant à 30 % de la somme est effectué lorsque l'**ORGANISME** :
 - A. a complété, lorsque ces obligations s'appliquent à lui, les redditions de comptes 2014-2015 respectives du *Cadre de financement des activités des centres locaux de développement*, du *Programme d'aide aux municipalités régionales de comté* et du *Pacte rural 2014-2019*, à la satisfaction du **MINISTRE**;
 - B. a adopté ses priorités annuelles d'intervention suivant l'article 9;
 - iii. un troisième versement correspondant à 20 % de la somme est effectué lorsque l'**ORGANISME** a adopté la politique de soutien aux entreprises et la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, prévues respectivement aux articles 10 et 12;

b) Pour chaque année financière subséquente jusqu'à l'année financière 2019-2020 inclusivement, le **MINISTRE** délègue à l'**ORGANISME** la gestion d'une somme de 8 550 489 \$ tirée du Fonds, selon les modalités suivantes :

i. le premier versement correspondant à 25 % de la somme est remis à l'**ORGANISME** au plus tard le 30 avril;

ii. un second versement correspondant à 55 % de la somme est effectué lorsque l'**ORGANISME** :

A. adopte, dépose sur son site Web et transmet au **MINISTRE** ses priorités d'intervention annuelles suivant l'article 9;

B. a une politique de soutien aux entreprises et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en vigueur, conformément aux articles 10 et 12;

iii. un troisième versement correspondant à 20 % de la somme est effectué lorsque l'**ORGANISME** :

A. adopte, dépose sur son site Web et transmet au **MINISTRE** son rapport d'activités conformément aux articles 21 et 22;

B. saisit les données nécessaires aux fins d'évaluation de programme conformément à l'article 23;

c) Pour l'année financière 2018-2019, le **MINISTRE** partage entre les MRC, les municipalités dont le territoire n'est pas compris dans celui d'une MRC ou d'une agglomération, et les agglomérations, une somme additionnelle de 5 M\$ par rapport aux 100 M\$ crédités à la création du Fonds. Pour l'année financière 2019 -2020, cette somme additionnelle est de 15 M\$. Au plus tard le 31 octobre de l'année civile précédant ces années financières, le **MINISTRE** fait connaître à l'**ORGANISME** la part de la somme additionnelle qui sera ainsi ajoutée aux versements prévus à l'alinéa b). Cette somme additionnelle est partagée selon les paramètres suivants :

i. un montant uniforme par MRC, par municipalité dont le territoire n'est pas compris dans celui d'une MRC ou d'une agglomération ainsi que par municipalité exerçant une compétence d'agglomération, pour 40 %. Dans le cadre de ce partage, la Ville de Montréal reçoit une part équivalente à six fois ce montant uniforme;

ii. un montant déterminé en fonction de la population, pour 30 %;

iii. un montant calculé selon l'indice de vitalité économique (IVE) en vigueur l'année précédente, pour 30 %.

d) Il est entendu qu'une année financière débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars suivant.

e) Il est également entendu qu'un nouveau cycle annuel de versement des aides financières ne peut débuter que lorsque les obligations associées aux versements de l'année financière précédente ont été accomplies et que ces versements ont été effectués.

Autres engagements

3. Le **MINISTRE** soutient l'**ORGANISME** dans la mise en oeuvre de l'entente en :

a) jouant un rôle-conseil, à la demande de l'**ORGANISME**;

b) fournissant des données, des connaissances, des guides ou d'autres outils d'accompagnement;

c) facilitant les échanges entre l'**ORGANISME** et les membres de la conférence administrative régionale, notamment pour l'établissement d'ententes sectorielles de développement local et régional.

Sous-section 2.2 Engagements de l'ORGANISME

Rôle et responsabilités de l'ORGANISME

4. L'**ORGANISME** affecte la part du Fonds que lui délègue le **MINISTRE** ainsi que les sommes réputées reçues à ce titre, au financement de toute mesure de développement local et régional que prend l'**ORGANISME** dans le cadre de la présente entente. Ces mesures peuvent porter notamment sur les objets suivants :
 - a) la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
 - b) le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
 - c) la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
 - d) la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
 - e) l'établissement, le financement et la mise en oeuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
 - f) le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Gestion du Fonds

5. L'**ORGANISME** assume la gestion de la partie du Fonds que lui délègue le **MINISTRE** et des sommes réputées reçues à ce titre en conformité avec les dispositions de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1) et celles de la présente entente.
6. L'**ORGANISME** peut, le cas échéant et conformément à la loi, charger son comité exécutif, un membre de ce comité ou son directeur général de la gestion de la partie du Fonds que lui délègue le **MINISTRE**.
7. L'**ORGANISME** peut confier à un comité qu'il constitue à cette fin et suivant les conditions et les modalités qu'il détermine, la sélection des bénéficiaires de toute mesure d'aide financière qu'il élabore dans le cadre de l'entente.
8. Au 31 mars des années 2016 à 2019 inclusivement, l'**ORGANISME** reporte à l'année financière suivante le solde, s'il en est, incluant les intérêts, des sommes reçues, ou réputées reçues, au titre du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion.

Au terme de l'entente, soit le 31 mars 2020, l'**ORGANISME** dispose de 12 mois pour dépenser les sommes qui étaient engagées à cette date. L'**ORGANISME** rembourse ensuite, sans délai, au **MINISTRE**, les sommes reçues ou réputées reçues au titre du Fonds qu'il n'avait pas engagées au terme de l'entente et celles qu'il n'a pas dépensées dans les 12 mois suivants. Le remboursement inclut tous intérêts accumulés sur ces sommes pour la durée de l'entente.

Priorités annuelles d'intervention

9. L'**ORGANISME** établit et adopte annuellement ses priorités d'intervention en fonction des objets prévus à la clause 4. Il dépose celles-ci sur son site Web et les transmet au **MINISTRE**, à titre informatif.

Politique de soutien aux entreprises

10. L'**ORGANISME** adopte et maintient à jour une politique de soutien aux entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale, qui :
 - a) respecte les conditions d'utilisation du Fonds tel qu'elles sont détaillées aux clauses 15 et 16;
 - b) précise son offre de services, ses programmes, ses critères d'analyse, ses seuils d'aide financière et ses règles de gouvernance;
 - c) établit, s'il y a lieu, les règles s'appliquant au financement, dans les communautés mal desservies, de services de proximité des secteurs du commerce de détail ou de la restauration, ces derniers étant définis comme des services devant être utilisés quotidiennement par une part importante de la population environnante. Ces règles doivent notamment viser à éviter toute situation de concurrence déloyale.
11. L'**ORGANISME** dépose sa politique de soutien aux entreprises sur son site Web et la transmet au **MINISTRE**, à titre informatif.

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

12. L'**ORGANISME** adopte et maintient à jour une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie qui répond aux conditions prévues aux paragraphes a) à c) de la clause 10.
13. L'**ORGANISME** dépose sa politique de soutien aux projets structurants sur son site Web et la transmet au **MINISTRE**, à titre informatif.

Répartition du Fonds

14. Pour la période du 5 mai 2015 au 31 mars 2016, à l'exception de toutes sommes reçues, le cas échéant, en application de la clause 17 mais incluant les sommes reçues le cas échéant, en application de la clause 18, l'**ORGANISME** répartit la part du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion entre les territoires prévus au premier alinéa de l'article 118.82.3 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001) dans les proportions et en fonction des critères socioéconomiques suivants :
 - a) un premier quart de cette part est réparti en fonction de la dynamique économique du territoire, laquelle se mesure au nombre d'établissements qui y sont présents. Ce nombre est établi à partir de la version disponible la plus récente du fichier du « Registre des emplacements » de Statistique Canada;
 - b) un second quart de cette part est réparti en fonction de l'activité économique du territoire, laquelle se mesure au nombre d'emplois qui y sont présents. Ce nombre est établi à partir de la compilation spéciale au lieu de travail de l'« Enquête nationale auprès des ménages 2011 » de Statistique Canada, ou à partir de la compilation spéciale au lieu de travail intégrée à la version la plus récente de cette enquête;
 - c) un troisième quart de cette part est réparti en fonction de l'importance du marché du travail dans la population habitant le territoire, laquelle se mesure au nombre total de personnes formant la population active. Ce nombre est établi à partir de l'« Enquête nationale auprès des ménages 2011 » de Statistique Canada, ou à partir de la version la plus récente de cette enquête;
 - d) un dernier quart de cette part est réparti en fonction de la vitalité du marché du travail dans la population habitant le territoire, laquelle se mesure au nombre de chômeurs. Ce nombre est établi à partir de l'« Enquête nationale auprès des ménages 2011 » de Statistique Canada, ou à partir de la version la plus récente de cette enquête.

Pour l'année financière 2016-2017, la fraction de la part du Fonds dont le **MINISTRE** délègue la gestion à l'**ORGANISME** et que ce dernier répartit suivant le premier alinéa s'établit à 76 %.

Pour chaque année financière subséquente, la fraction de la part du Fonds dont le **MINISTRE** délègue la gestion à l'**ORGANISME**, et que ce dernier répartit suivant le premier alinéa s'établit à au moins 80 %.

Conditions d'utilisation du Fonds

15. En lien avec ses priorités d'intervention pour l'année, l'**ORGANISME** utilise la partie du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion conformément aux conditions suivantes :

a) les bénéficiaires admissibles à une aide technique ou à une subvention sont des :

- i. organismes municipaux;
- ii. conseils de bande des communautés autochtones;
- iii. coopératives;
- iv. organismes à but non lucratif;
- v. entreprises, privées ou d'économie sociale, à l'exception des entreprises privées du secteur financier;
- vi. personnes souhaitant démarrer une entreprise;
- vii. organismes des réseaux de l'éducation;
- viii. artistes professionnels ou des regroupements d'artistes professionnels, dans le cadre d'ententes sectorielles de développement avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.

b) l'aide octroyée à une entreprise privée ne peut dépasser 50% du coût total du projet soutenu;

c) les dépenses admissibles sont :

- i. toute dépense liée aux objets du Fonds, prévus à la clause 4, et encourue par l'**ORGANISME**, notamment pour l'administration de l'entente, tel que mentionné à l'annexe B, pour l'offre de services ou la réalisation de mandats ou de projets en régie interne, pour la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional ou pour la concertation avec tout autre organisme bénéficiant directement du Fonds en vue de réaliser des projets ou actions en commun ou d'harmoniser les actions et projets respectifs;
- ii. toute dépense liée à une mesure prise par l'**ORGANISME** en faveur d'un bénéficiaire admissible en conformité aux lois en vigueur, aux objets du Fonds et aux politiques de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de l'**ORGANISME**;
- iii. toute dépense liée à un projet de nature supraterritoriale, lequel est lié aux objets de l'entente et réalisé avec d'autres organismes bénéficiant directement du Fonds;

d) les dépenses non admissibles sont :

- i. toute dépense liée à des projets déjà réalisés;
- ii. toute dépense liée à des projets de soutien aux entreprises ou de soutien aux projets structurants qui ne serait pas conforme aux politiques de l'**ORGANISME**;
- iii. toute dépense visant le déplacement d'une entreprise ou d'une partie de sa production à l'extérieur de la municipalité locale où elle est établie, à moins que cette municipalité n'y consente;

iv. toute dépense effectuée pour soutenir un projet dans le domaine du commerce de détail ou de la restauration, sauf pour offrir un service de proximité tel que défini au paragraphe c) de la clause 10;

v. toute forme de prêt;

vi. toute dépense d'administration qui n'est pas liée à l'administration de l'entente, tel que mentionné à l'annexe B.

16. L'**ORGANISME** peut puiser sa contribution à une entente sectorielle de développement conclue suivant l'article 126.3 de la LCM à même la part du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion.

L'**ORGANISME** peut aussi employer les sommes tirées de la part du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion comme financement de contrepartie d'un projet bénéficiant d'une subvention tirée d'un programme gouvernemental et ce, à l'intérieur de la règle de cumul d'aide gouvernementale prévue, le cas échéant, dans ce programme. Si aucune règle de cumul n'est prévue, l'**ORGANISME** peut employer la part du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion pour assumer la totalité des dépenses non subventionnées par le programme gouvernemental.

Sommes reçues à la suite de la liquidation de la CRÉ

17. Le cas échéant, toute somme reçue par l'**ORGANISME** en application de l'article 283 du chapitre 8 des Lois de 2015 est réputée être reçue au titre du Fonds, s'ajoute à la part de celui-ci dont la gestion est déléguée à l'**ORGANISME**, lequel l'emploie et en rend compte suivant les termes de l'entente.

Sommes reçues à la fin d'une entente de délégation entre l'**ORGANISME** et un CLD

18. Le cas échéant, toute somme reçue par l'**ORGANISME** en application de l'article 288 du chapitre 8 des Lois de 2015 et attribuable à une contribution du gouvernement du Québec est réputée être reçue au titre du Fonds, s'ajoute à la part de celui-ci dont la gestion est déléguée à l'**ORGANISME**, lequel l'emploie et en rend compte suivant les termes de l'entente.

Reddition de comptes

19. L'**ORGANISME** tient des comptes et des registres appropriés, précis et exacts à l'égard des sommes qui lui sont consenties dans le cadre de l'entente.
20. L'**ORGANISME** s'assure que chaque dépense qu'il effectue à même les sommes qui lui sont consenties par l'entente, constitue une dépense admissible suivant la clause 15. Il conserve la preuve de cette justification et la rend disponible au **MINISTRE** à sa demande.
21. Au plus tard le 28 octobre 2016, l'**ORGANISME** produit et adopte un rapport d'activités conforme aux exigences de l'annexe A et couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016. Pour les années subséquentes, l'**ORGANISME** produit et adopte, au plus tard le 30 juin, un rapport couvrant chaque période de 12 mois à partir du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2020. Au plus tard le 30 juin 2021, l'**ORGANISME** produit et adopte une mise à jour du dernier rapport pour rendre compte des sommes dépensées dans les 12 mois suivant la fin de l'entente.
22. L'**ORGANISME** dépose sans délai le rapport d'activités prévu à la clause 21, ainsi que sa mise à jour, sur son site Web et le transmet au **MINISTRE**, à titre informatif.
23. Au plus tard le 28 octobre 2016, l'**ORGANISME** saisit dans le formulaire électronique que le **MINISTRE** met à sa disposition, les données nécessaires aux fins d'évaluation de programme et qui couvrent la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016.

Pour les années subséquentes, l'**ORGANISME** saisit, au plus tard le 30 juin, les données couvrant chaque période de 12 mois à partir du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2020, en précisant la fraction de la part du Fonds ayant été répartie selon le premier alinéa de l'article 14 de la présente entente et en indiquant la part reçue par chacun des territoires prévus au premier alinéa de l'article 118.82.3 de la

Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001). L'**ORGANISME** dispose ensuite de 15 mois suivant la fin de l'entente pour mettre à jour la dernière saisie de données, le cas échéant, et l'adopter.

24. L'**ORGANISME** collabore, le cas échéant, à toute autre cueillette de données que fait le **MINISTRE** pour évaluer la performance du Fonds.
25. L'**ORGANISME** rend accessibles au représentant du **MINISTRE** ou au Vérificateur général du Québec, aux fins de suivi ou de vérification, tous ses livres comptables et registres se rapportant à l'entente.
26. L'**ORGANISME** conserve les pièces justificatives originales et les registres afférents aux sommes consenties dans le cadre de l'entente pour une période de trois (3) ans suivant la fin de celle-ci.

Communications

27. L'**ORGANISME** informe le **MINISTRE**, par écrit, de toute activité de presse ou de relations publiques visant à faire connaître les projets soutenus dans le cadre de l'entente, au moins 10 jours avant la date d'une telle activité.
28. L'**ORGANISME** souligne la contribution du gouvernement du Québec, selon les spécifications techniques fournies par le **MINISTRE**, sur tous les communiqués ou documents d'information et lors de toute activité publique liés à l'entente.

Autres engagements

29. L'**ORGANISME** qui octroie une subvention conclut avec le bénéficiaire de celle-ci, une convention établissant les obligations de chacune des parties, y compris celle, pour le bénéficiaire, de collaborer à toute cueillette de données que ferait le **MINISTRE** pour évaluer la performance du Fonds.
30. L'**ORGANISME** assume seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et assume seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'application de l'entente.
31. L'**ORGANISME** tient indemne et prend fait et cause pour le **MINISTRE**, le gouvernement du Québec et ses représentants advenant toute réclamation pouvant découler de l'entente.
32. L'**ORGANISME** rembourse au **MINISTRE**, dans les trois (3) mois d'une demande en ce sens, tout montant reçu en vertu de l'entente qui serait supérieur aux montants auxquels il a droit.
33. L'**ORGANISME** respecte les règles d'adjudication des contrats qui lui sont applicables et s'assure du respect par ses membres des codes d'éthique et de déontologie dont l'adoption est prévue à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1).

SECTION 3 DÉROGATION À LA LOI SUR L'INTERDICTION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

34. Lorsqu'il prend une mesure de développement local et régional en conformité avec les objets et les conditions d'utilisation du Fonds, l'**ORGANISME** peut déroger à la Loi sur l'interdiction de subventions municipales (RLRQ, chapitre I-15). L'aide financière ainsi octroyée à un même bénéficiaire ne peut toutefois pas excéder 150 000 \$ à tout moment à l'intérieur d'une période de 12 mois consécutifs.
35. Pour le calcul de la limite prévue à la clause 34, on ne tient pas compte de l'octroi d'un prêt consenti à même les sommes obtenues d'un fonds local de solidarité, et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour la même période de référence de 12 mois, tel que prévu au quatrième alinéa de l'article 284 du chapitre 8 des Lois de 2015.

SECTION 4 DÉLÉGATION

36. L'**ORGANISME** qui souhaite confier l'exercice de sa compétence en matière de développement local et régional à un organisme à but non lucratif doit obtenir l'autorisation du **MINISTRE**, conformément à l'article 126.4 de la LCM. Lorsqu'il formule sa demande, l'**ORGANISME** transmet au **MINISTRE** :
- a) la copie de la résolution de son conseil demandant l'autorisation de conclure l'entente de délégation;
 - b) un exemplaire de l'entente de délégation non signée.
37. L'autorisation de délégation obtenue du **MINISTRE** ne libère pas l'**ORGANISME** des obligations que lui impose la Loi, pas plus qu'elle ne le libère de celles auxquelles il souscrit dans la présente entente, notamment celles relatives à l'encadrement de la gestion du Fonds.

SECTION 5 MESURES TRANSITOIRES

38. Les dépenses admissibles au *Cadre de financement des activités des centres locaux de développement* que l'**ORGANISME** a réalisées du 1^{er} janvier au 4 mai 2015, peuvent être remboursées à même la part du Fonds dont le **MINISTRE** lui délègue la gestion.

SECTION 6 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Sous-section 6.1 Disponibilité des crédits

39. Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement dans l'année financière au cours duquel il est pris, conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Sous-section 6.2 Défauts, recours et résiliation

40. L'**ORGANISME** est en défaut lorsqu'il ne respecte pas les lois et règlements qui lui sont applicables, lorsqu'il ne respecte pas l'un ou l'autre des engagements auxquels il souscrit en vertu de la présente entente, lorsqu'il fait une fausse déclaration, lorsqu'il commet une fraude ou lorsqu'il falsifie un document.
41. En cas de défaut de l'**ORGANISME**, ou si de l'avis du **MINISTRE** il y aura vraisemblablement un défaut, le **MINISTRE** en avise l'**ORGANISME** et peut se prévaloir, séparément ou cumulativement, des recours suivants :
- a) exiger que l'**ORGANISME** remédie au défaut dans le délai qu'il fixe;
 - b) réviser le niveau des sommes prévues à l'entente;
 - c) suspendre le versement des sommes prévues à l'entente;
 - d) cesser le versement des sommes prévues à l'entente;
 - e) exiger, sans délai, le remboursement, total ou partiel, des sommes prévues à l'entente ayant fait l'objet de versements;
 - f) résilier l'entente.
42. L'entente peut être résiliée :
- a) en tout temps pour un cas de défaut prévu à la clause 40;
 - b) pour des motifs d'intérêt public.

Sous-section 6.3 **Modification**

43. Toute modification à l'entente est convenue entre les **PARTIES** et est constatée par un écrit.

Sous-section 6.4 **Mandataire**

44. L'**ORGANISME** ne peut interpréter cette entente de façon à se croire habilité à agir à titre de mandataire du gouvernement du Québec.

Sous-section 6.5 **Incessibilité**

45. Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou autrement transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite et préalable du **MINISTRE**.

Sous-section 6.6 **Entrée en vigueur et durée**

46. La présente entente entre en vigueur à la date de sa signature par les **PARTIES** et se termine le 31 mars 2020.

Elle produit toutefois ses effets rétroactivement au 5 mai 2015 et remplace la précédente Entente relative au Fonds de développement des territoires conclue entre les parties le 27 mai 2016.

47. Les obligations prévues aux clauses 19 à 26 ainsi que 29 à 33 subsistent pour une période de trois (3) ans suivant la fin de l'entente.

Les obligations prévues aux clauses 40 à 42 peuvent être appliquées pour une période de trois (3) ans suivant la fin de l'entente.

SECTION 7 **REPRÉSENTANTS DES PARTIES**

48. Le **MINISTRE**, aux fins de l'application de la présente entente, désigne la sous-ministre adjointe à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le représenter. Si un remplacement devient nécessaire, le **MINISTRE** en avise l'**ORGANISME** dans les meilleurs délais.

Madame Manon Lecours
Sous-ministre adjointe
Secrétariat à la région métropolitaine

Tour-de-la-Bourse
2^{ième} étage
800, rue du Square-Victoria, Bureau 2.00
C.P. 83
Montréal (Québec) H4Z 1B7 Canada

Téléphone : 514 873-8395
manon.lecours@mamot.gouv.qc.ca

49. De même, l'**ORGANISME** désigne son directeur général, pour le représenter. Si un remplacement devient nécessaire, l'**ORGANISME** en avise le **MINISTRE** dans les meilleurs délais.

Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

SECTION 9 SIGNATURES

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** reconnaissent avoir lu la présente entente et ses annexes, en acceptent chacun des termes et y apposent leur signature.

LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

Représenté par
monsieur Marc Croteau,
Sous-ministre

Date et lieu

L'ORGANISME

Représenté par Me Yves Saindon,
Greffier

Date et lieu

ANNEXE A

Rapport annuel d'activités (article 21)

Le rapport annuel d'activités produit par l'**ORGANISME** au bénéfice de la population de son territoire comprend trois sections, présentées ci-dessous. Il permet de faire état de l'utilisation des sommes en provenance du Fonds et des résultats atteints. L'**ORGANISME** détermine la façon de présenter l'information et peut y ajouter toute information qu'il juge pertinente.

Bilans :

- ✓ bilan des activités, par priorité d'intervention;
- ✓ le cas échéant, bilan de tout autre ensemble d'activités ayant requis plus de 5 % de l'aide financière reçue pour l'année et ayant bénéficié à une même clientèle, un même secteur d'activités ou un même secteur géographique;
- ✓ bilan financier :
 - montant équivalent à la part du Fonds dont le **MINISTRE** a délégué la gestion à l'**ORGANISME** et le solde reporté de l'année précédente, incluant les intérêts, le cas échéant;
 - fraction de la part du Fonds ayant été répartie selon le premier alinéa de l'article 14 de la présente entente et la part reçue par chacun des territoires prévus au premier alinéa de l'article 118.82.3 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);
 - ajout de toute somme reçue en cours d'année du comité de transition ou à la suite du partage de l'actif d'un centre local de développement, le cas échéant;
 - montants versés, montants engagés et soldes à verser, le cas échéant;
 - répartition de l'utilisation du Fonds et des montants utilisés par l'organisme ou versés à un bénéficiaire pour la réalisation de projets, en fonction :
 - ❖ des objets du Fonds mentionnés à l'article 4 de l'entente;
 - ❖ des priorités d'intervention;
 - montants consacrés aux dépenses d'administration admissibles telles que définies à l'annexe B;
 - montants consacrés à la concertation avec tout autre organisme bénéficiant directement du Fonds en vue de réaliser des projets ou actions en commun ou d'harmoniser les actions et projets respectifs.

Listes des interventions du Fonds, par priorité d'intervention :

- ✓ liste des contrats de service, des aides à des entreprises privées ou d'économie sociale, et des aides aux autres types de bénéficiaires, comprenant :
 - l'identification du bénéficiaire, le type de bénéficiaire et le type d'aide, le titre du contrat, du projet ou du mandat, l'objet du Fonds, les dates de début et de fin de l'intervention, le montant du Fonds engagé et versé par l'**ORGANISME** et la valeur totale de l'intervention;

- ✓ liste des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement financées par le Fonds, par priorité d'intervention, comprenant :
 - le titre, l'identification du principal ministère ou organisme partenaire, les dates de début et de fin de l'entente, le montant du Fonds engagé et versé par l'**ORGANISME** et la valeur totale de l'entente.

Délégation à un OBNL (article 36) :

- ✓ le cas échéant, identité de l'organisme délégataire, mandat et budget confiés, ainsi que raisons de la délégation.

Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme (article 23)

Les données nécessaires aux fins d'évaluation de programme sont le bilan financier et les listes des interventions du Fonds mentionnés ci-haut. À ces données, s'ajoutent :

- ✓ le nombre de priorités d'intervention, et le secteur ou la clientèle que vise chaque priorité;
- ✓ un estimé du nombre total d'emplois créés ou maintenus par les projets d'entreprises, par les projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et pour l'octroi de services-conseils aux entrepreneurs, aux entreprises, aux organismes ou aux communautés.

ANNEXE B

Les dépenses suivantes constituent les dépenses d'administration admissibles lorsqu'elles sont liées à l'administration de l'entente :

- ✓ salaires et charges sociales, au prorata du temps consacrés si les employés assument d'autres tâches;
- ✓ frais de déplacement et de repas que nécessite un déplacement;
- ✓ honoraires professionnels;
- ✓ frais de poste ou de messagerie;
- ✓ frais liés aux activités de communications pour les consultations ou pour faire connaître les décisions prises par les autorités compétentes;
- ✓ location de salles;
- ✓ fournitures de bureau;
- ✓ télécommunications et site Web;
- ✓ frais de formation;
- ✓ assurances générales;
- ✓ cotisations, abonnements et promotion;
- ✓ frais bancaires et intérêts;
- ✓ loyer et entretien des locaux;
- ✓ amortissement des actifs immobiliers;
- ✓ frais de représentation.

Par « administration de l'entente », on entend :

- ✓ la réalisation des priorités d'intervention (article 9) et des politiques (articles 10 et 12), incluant le cas échéant les activités de consultation que l'**ORGANISME** juge requis de tenir sur son territoire;
- ✓ l'analyse des projets reçus, la prise de décision par les autorités compétentes et les activités de communication pour faire connaître ces décisions;
- ✓ la reddition de comptes (rapport d'activités et saisies des données nécessaires aux fins d'évaluation de programme).

ANNEXE II

OBJECTIFS ET MODALITÉS DES PROJETS CONFIÉS À L'ORGANISME

Les projets confiés à l'**ORGANISME** et leurs exigences sont décrits à la présente annexe. Le cas échéant, la réalisation de ces projets peut aussi faire l'objet d'exigences additionnelles convenues entre la VILLE et l'ORGANISME.

Projet 1 – Concertation en enfance	
Description sommaire du pouvoir délégué	Concertation –Enfance et adolescence
Description des attentes de la Ville envers Concertation Montréal	Par sa Politique de l’enfant, la Ville vise à soutenir les actions qui guident les enfants dans leur parcours éducatif vers l’autonomie et offrir un continuum de services qui répond à leurs besoins En collaborant avec Concertation Montréal, la Ville s’emploie ainsi à favoriser la mobilisation des acteurs tout en prônant la mise en commun de l’expertise et des ressources des intervenants, et ce avec l’aide des partenaires
1. Description détaillée de l’objet du projet (la compétence déléguée)	
Le type de projet (art. 4 de FDT)	Le projet s’inscrit dans le volet <i>Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie</i>
Le partage des responsabilités	
- Responsabilités de la Ville	▪ Effectuer les démarches et les liens avec les différentes instances municipales, politiques, corporatives et en arrondissement ▪ Participer aux comités de travail issus des démarches concertées
- Responsabilités de Concertation Montréal	▪ Appuyer et dynamiser la concertation régionale en petite enfance ▪ Assurer la coordination et l’animation des démarches concertées multisectorielles sur les transitions scolaires et sur les activités en saison estivale
Délimitation du projet	
Réalisations attendues	▪ Participer à la concertation régionale en matière de petite enfance ▪ Analyser les actions présentement en cours ou en développement sur l’île de Montréal sur les transitions scolaires et les activités en saison estivale et proposer des actions cohérentes et complémentaires au bénéfice de chaque réseau ▪ Assurer la promotion et la diffusion de l’information pertinente en matière de petite enfance à Montréal
Communautés et territoire visés	▪ Réseaux et organisations régionales engagées auprès des tout-petits (0-5 ans) ▪ Réseaux et organisations engagées auprès des jeunes de 0 à 17 ans ▪ Ville de Montréal
Domaine visé	Social
Typologie	Concertation
Politique ou plan d’action municipal appuyé	Politique de l’enfant et son plan d’action
	La Politique de l’enfant a pour objectif de développer le plein potentiel des jeunes (0-17 ans) montréalais. Plus précisément, elle vise à : ▪ Contribuer à la création d’environnements favorables au développement global de tous les enfants;

		▪ Offrir un continuum de services qui répond aux différents besoins des enfants, notamment en favorisant la découverte, l'apprentissage et l'épanouissement; ▪ Soutenir des actions qui guident les enfants dans leur parcours éducatif vers l'autonomie.	
2. Modalités d'exercice des pouvoirs délégués			
Financement de la compétence déléguée			
Budget annuel total		130 000 \$	
Répartition budgétaire			
Nombre minimal de personne-année requise	Somme maximale réservée à l'administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet, ses activités et ses événements	Un maximum de 25 % de cette somme peut être utilisé pour des activités de représentation, d'accueil et de réception.
1	19 500 \$	10 500 \$	
Influence de la Ville sur les travaux et actions			
Moyen utilisé		Comité de suivi	
Paramètres de reddition de compte		▪ Rapport mi-année ▪ Rapport annuel ▪ Rapport final	
Impacts attendus			
- Au niveau de la Ville ou de l'agglomération		▪ Intégration de la table de concertation régionale en petite enfance ▪ Promotion et diffusion de l'information pertinente sur les sujets touchant la petite enfance ▪ Consultation des acteurs provenant des réseaux et organisations en liens avec les deux démarches de concertation	
Indicateurs de performance			
- Quantitatifs (objectifs et mesurables)		▪ Nombre de rencontres annuelles ▪ Liste des organisations impliquées dans la démarche ▪ Liste des recommandations formulées	
- Qualitatifs		▪ Taux de participation des organisations ▪ Diffusion et promotion des actions ▪ Portée des actions concertées ▪ Diffusion des actions entreprises et des recommandations formulées et sensibilisation des acteurs du milieu	

Projet 2 – Participation citoyenne des jeunes	
Description sommaire du pouvoir délégué	- Animer la concertation du Forum jeunesse de l’île de Montréal - Favoriser la participation citoyenne des jeunes - Soutenir les conseils jeunesse d’arrondissement
Description des attentes de la Ville envers Concertation Montréal	La Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017 vise à favoriser le renforcement d’une jeunesse engagée, adéquatement formée, physiquement et culturellement active, épanouie et reconnue dans son milieu de vie. En collaborant avec Concertation Montréal, la Ville s’emploie ainsi à connaître les besoins des jeunes et à soutenir leur engagement citoyen, et à répondre à ces besoins avec l’aide des partenaires. Concertation Montréal animera la concertation des organismes jeunesse de l’île de Montréal : le Forum jeunesse.
1. Description détaillée de l’objet du projet (la compétence déléguée)	
Le type de projet (art. 4 de FDT)	Le projet s’inscrit dans le volet <i>Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie.</i>
Le partage des responsabilités	
- Responsabilité de la Ville	Effectuer les démarches ainsi qu’assurer les liens avec les différentes instances municipales, politiques, corporatives et d’arrondissement.
- Responsabilités de Concertation Montréal	- Animer la concertation des groupes et organisations jeunesse sur le territoire de l’agglomération - Favoriser la prise en main, par les jeunes, de leur propre développement - Assurer une veille sur les enjeux touchant la jeunesse - Favoriser une culture de participation citoyenne et d’engagement démocratique chez les jeunes
Délimitation du projet	
Communauté et territoire visés	Jeunes de moins de 30 ans (avec différentes tranches d’âge selon les projets) de l’agglomération de Montréal
Domaine des initiatives souhaitées	Social
Typologie des initiatives attendues	Expertise en coordination, en formation et en concertation
Politique ou plan d’action municipal appuyé	- Stratégie d’action jeunesse - Politique de l’enfant
	La Politique de l’enfant et son plan d’action a pour objectif de développer le plein potentiel des jeunes (0-17 ans) montréalais. La Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017 comprend un axe sur la gouvernance et l’engagement citoyen. Plus précisément, les orientations visent à : - accentuer les moyens et les actions permettant aux jeunes de participer comme citoyens à l’espace public et de s’engager dans les organes consultatifs et décisionnels; - promouvoir les actions d’engagement citoyen auprès des jeunes et souligner l’implication de ceux qui réalisent des projets importants par des activités de reconnaissance. Par son action, Concertation Montréal contribuera aux objectifs de la Ville en assurant : - la coordination et la réalisation des formations <i>Prends ta place à l’école</i> et <i>Prends ta place dans ta communauté</i> aux élèves du primaire (2e cycle) et du secondaire; - la mise en place et le soutien de conseils jeunesse d’arrondissements (CJA) au sein des 19 arrondissements de la Ville de Montréal sur un modèle s’inspirant de celui du Conseil jeunesse de Montréal (CJM).

2. Modalités d'exercice des pouvoirs délégués			
Financement de la compétence déléguée			
Budget annuel total		250 000 \$	
Répartition budgétaire			
Nombre minimal de personne-année requise	Somme maximale réservée à l'administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet, ses activités et ses événements	Un maximum de 25 % de cette somme peut être utilisé pour des activités de représentation, d'accueil et de réception.
2	46 500 \$	62 500 \$	
Influence de la Ville sur les travaux et actions			
Moyen utilisé		Comité de suivi	
Paramètres de reddition de compte		- Rapport mi-année - Rapport annuel - Rapport final	
Impacts attendus			
Au niveau local		- Consultation et concertation des jeunes - Mobilisation des jeunes - Accompagnement des jeunes des CjA dans leur prise de parole auprès de leur arrondissement 25 formations <i>Prends ta place</i> données dans les écoles et auprès des organismes montréalais	
Au niveau de la Ville ou de l'agglomération		- Amélioration de la concertation jeunesse - Amélioration de la connaissance des enjeux jeunesse (en arrondissements, etc.) - Meilleure participation des jeunes aux enjeux municipaux et de la collectivité montréalaise	
Indicateurs de performance			
Quantitatifs (objectifs et mesurables)		- Nombre de rencontre de concertation - Nombre d'organismes jeunesse participants - Nombre de CjA créés/an - Nombre de formations offertes - Nombre de commissions scolaires participantes - Taux de participation des jeunes aux formations	
Qualitatifs		- Évaluation positive des jeunes et du personnel enseignant - Éléments de discussion des participants, témoignant de leurs préoccupations et de leurs besoins - Participation active des jeunes à la vie de l'arrondissement à travers l'élaboration de projets rassembleurs pour les jeunes - Meilleure compréhension par les jeunes concernant les enjeux de la collectivité montréalaise	

Projet 3 – Concertation en éducation			
Description sommaire du pouvoir délégué		Concertation en éducation	
1. Description détaillée de l’objet du projet (la compétence déléguée)			
Le type de projet (art. 4 de FDT)		Le projet s’inscrit dans le volet Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie	
Objectif :		Favoriser l’établissement sur le territoire de l’agglomération de Montréal d’étudiants internationaux	
Le partage des responsabilités			
- Responsabilités de la Ville		- Animer la concertation des acteurs de l’éducation et du savoir du niveau post-secondaire. - Animer la communauté post-secondaire avec des projets de mobilisation de ces acteurs dans les domaines de la veille, de la valorisation, de la recherche et du transfert de connaissances.	
- Responsabilités de Concertation Montréal		- Être un partenaire actif à la table de concertation des établissements postsecondaires et du milieu concerné en matière d’accueil et d’intégration des étudiants internationaux. - Assurer une veille relative au sujet précité. - Collaborer aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de rétention des étudiants étrangers - Collaborer aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de persévérance scolaire	
Délimitation du projet			
Communautés et territoire visés :		Étudiants internationaux inscrits dans les établissements postsecondaires de l’agglomération de Montréal	
Domaines visés		Accueil des étudiants internationaux	
Politique et plan d’action municipal appuyés par la réalisation du projet		Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017	
		- En concertant les acteurs susceptibles de poser des actions permettant d’assurer l’accueil des étudiants étrangers dans le but de favoriser l’intégration de cette jeunesse étudiante à la communauté montréalaise. - En favorisant le rayonnement international de Montréal.	
2. Modalités d’exercice des pouvoirs délégués			
Financement de la compétence déléguée			
Budget annuel total		335 000 \$	
Répartition budgétaire			
Nombre minimal de personne-année requise	Somme maximale réservée à l’administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet, à ses activités et événements	Un maximum de 25 % de cette somme peut être utilisé pour des activités de représentation, d’accueil et de réception.
2	50 250 \$	84 750 \$	
Influence de la Ville sur les travaux et actions			
Moyen utilisé		Comité de suivi	
Paramètres de reddition de compte			
Impacts attendus			
Au niveau de l’agglomération		- Hausse de la rétention des étudiants internationaux - Hausse des synergies entre les acteurs de l’éducation et leurs	

	partenaires ▪ Partage de l’information recueillie par la veille
Indicateurs de performance	
- Quantitatifs (objectifs et mesurables)	▪ Nombre de partenaires en matière d’attraction, d’accueil, de rétention et d’intégration des étudiants internationaux (moyenne annuelle) ▪ Nombre d’analyses et de positionnements relatifs au projet ▪ Nombre d’initiatives proposées en matière d’attraction et d’accueil des étudiants internationaux ▪ Nombre de rapports de veille pertinents
- Qualitatifs	▪ Compréhension des enjeux ▪ Engagement des partenaires dans la concertation ▪ Engagement des partenaires dans la mise en œuvre des suggestions et des initiatives proposées ▪ Amélioration du partage des interventions avec le milieu ▪ Positionnement de l’agglomération face aux autres régions du monde

Projet 4 – Mobilisation des organisations partenaires externes au Plan Montréal durable 2016-2020

Description sommaire du pouvoir délégué	Soutien à la mobilisation de la collectivité (organisations partenaires externes) pour le Plan Montréal durable 2016-2020
Description des attentes de la Ville envers Concertation Montréal	Le Plan Montréal durable 2016-2020 (Plan 2016-2020) repose sur la mobilisation et l’engagement de la collectivité et de l’administration municipale à travailler ensemble, côte à côte, pour faire de Montréal une métropole durable. En collaborant avec Concertation Montréal, la Ville souhaite augmenter le nombre, la mobilisation et l’engagement d’organisations partenaires externes, les outiller et les soutenir dans le but de multiplier les projets et actions de développement durable sur le territoire. La Ville de Montréal s’attend à ce que Concertation Montréal : 1- Suscite le développement et le dépôt de projets dans le cadre de la démarche Montréal durable de la plateforme Faire Montréal (cible : minimum 50 nouveaux projets). 2- Recrute de nouvelles organisations partenaires externes qui s’engagent à réaliser des actions du Plan Montréal durable 2016-2020 (cible : minimum 270 nouvelles organisations partenaires). 3- Offre un soutien à la mobilisation à l’ensemble des organisations partenaires externes du Plan. Pour réaliser ce projet, la Ville de Montréal s’attend à ce que Concertation Montréal : ○ Mobilise les partenaires et la collectivité autour de la réalisation de projets et d’initiatives en lien avec les défis, cibles collectives, priorités et actions identifiés au Plan 2016-2020. ○ Accompagne les partenaires dans la mise en œuvre de leurs engagements (appui technique, formation, soutien financier, mentorat, communauté de pratique, etc.). ○ Favorise les collaborations, le réseautage entre partenaires et développe des partenariats (outils de dialogue et de réseautage). ○ Organise des événements et des activités et développe des outils de communication et d’information nécessaires et assure une visibilité des partenaires en lien avec leurs engagements. ○ Effectue la promotion du Plan 2016-2020 ainsi que celle de la démarche Montréal durable de la plateforme Faire Montréal. ○ Agit comme gestionnaire de communautés en animant les médias sociaux et/ou plateformes virtuelles diverses. ○ S’enquière des besoins des partenaires et de leur taux de satisfaction en regard des activités et outils proposés. ○ Effectue le suivi et la reddition de comptes. La Ville de Montréal s’attend également à ce que le processus de délégation soit transparent auprès des partenaires du Plan Montréal durable 2016-2020 et de la collectivité, pour ce faire les communications, événements et activités doivent : ○ Mettre à l’avant-plan la Ville de Montréal et le Plan Montréal durable 2016-2020. ○ Être à l’image de Montréal durable 2016-2020. ○ Être perçus comme une initiative de Montréal durable 2016-2020 et de la Ville de Montréal, organisés ou pilotés par Concertation Montréal à titre de mandataire pour le soutien à la mobilisation de la collectivité pour Montréal durable 2016-2020.

	Cette préséance de la Ville de Montréal doit être mise de l’avant lors des allocutions et des outils de communication développés ainsi que lors des contacts avec les partenaires. Les autres obligations en matière de communication/visibilité en lien avec le soutien financier du fonds s’appliquent.
1. Description détaillée de l’objet du projet (la compétence déléguée)	
Le type de projet (art. 4 de FDT)	Le projet s’inscrit dans le volet Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie s
Le partage des responsabilités	
- Responsabilités de la Ville	En général, la Ville de Montréal est responsable en ce qui concerne les activités de : ○ Effectuer les démarches et les liens avec les différentes instances municipales, politiques, corporatives et en arrondissement. ○ Définir les orientations pour la mise en œuvre du projet. ○ Communiquer périodiquement à Concertation Montréal les besoins et priorités du Bureau du développement durable en lien avec la mobilisation des partenaires. ○ Contribuer à l’élaboration et approuver le plan de travail annuel proposé (livrables, échéancier, cibles). ○ Participer au comité de suivi. ○ Assurer la cohérence des réalisations de Concertation Montréal avec le plan de communication et les défis, cibles collectives, priorités et actions identifiés au Plan Montréal durable 2016-2020. ○ Coordonner les initiatives proposées avec les autres activités liées au Plan Montréal durable 2016-2020. ○ Approuver le contenu et la forme des outils de communication et d’information et des scénarios d’événements et contribuer à leur élaboration (contenu). ○ Déterminer les critères de diffusion pour les messages sur les réseaux sociaux. ○ Décider de l’emplacement des pages WEB développées (site web de la Ville ou autres). ○ Assurer les communications directes avec les organisations partenaires au Plan. ○ A le pouvoir décisionnel sur les questions de priorité d’intervention et d’échéancier. Plus spécifiquement, en lien avec le volet 1 du projet – projets plateforme Faire Montréal, la Ville de Montréal est responsable : ○ D’arrimer le plan d’action proposé avec ceux des deux autres démarches de la plateforme Faire Montréal soit Je Fais Montréal et Montréal, ville intelligente et numérique. ○ De fournir une grille de critères pour les projets et de valider les projets qui pourront être déposés sur la plateforme. Plus spécifiquement, en lien avec le volet 2 du projet – recrutement de nouvelles organisations partenaires externes, la Ville de Montréal est responsable de : ○ Collaborer à l’élaboration et d’approuver la stratégie de recrutement. ○ Approuver la liste des nouvelles organisations partenaires potentielles. ○ Arrimer les actions de recrutement avec celles effectuées préalablement par le Bureau du développement durable dans le cadre du renouvellement de l’engagement des partenaires du plan 2010-2015. Malgré le projet confié, les responsabilités suivantes demeurent

	celles de la Ville de Montréal : ○ Siéger au comité de gouvernance de la plateforme Faire Montréal. ○ Renouveler l’engagement des 230 organisations partenaires du plan 2010-2015. ○ Organiser les deux rencontres annuelles des partenaires. ○ Organiser le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable. ○ La Ville de Montréal demeure propriétaire de la liste des personnes ressources des organisations partenaires, incluant leurs coordonnées.
- Responsabilités de Concertation Montréal	La Ville de Montréal délègue à Concertation Montréal : ○ la responsabilité de susciter le développement et le dépôt d’au moins 50 projets dans le cadre de la démarche Montréal durable de la plateforme Faire Montréal; ○ le recrutement d’au moins 270 nouvelles organisations externes s’engageant au plan Montréal durable 2016-2020; ○ le soutien à la mobilisation des organisations partenaires au plan Montréal durable 2016-2020. En général, Concertation Montréal est responsable en ce qui concerne le projet de : ○ Coordonner le comité de suivi du projet. ○ Réaliser le projet en regard des orientations définies par la Ville de Montréal. ○ Proposer un plan de travail annuel comprenant des livrables, un échéancier, des cibles annuelles, etc. ○ D’élaborer et de faire approuver le contenu et la forme des différents outils (communication, information, etc.) et des scénarios d’événements. ○ Assurer la promotion du Plan 2016-2020 ainsi que celle de la démarche Montréal durable de la plateforme Faire Montréal auprès des publics cibles identifiés. ○ Assurer une visibilité de la démarche et des engagements et réalisations des partenaires notamment sur le WEB et les réseaux sociaux. ○ Développer des indicateurs et mettre en œuvre des actions pour évaluer les besoins et le taux de satisfaction des partenaires. ○ D’assurer un suivi et une reddition de comptes régulière auprès de la Ville de Montréal de l’état d’avancement du plan de travail. + autres outils de suivi indiqués à la présente convention. Plus spécifiquement, en lien avec le volet 1 du projet – projets plateforme Faire Montréal, Concertation Montréal est responsable de : ○ Respecter la grille de critères fournie par la Ville de Montréal pour les projets qui pourront être déposés sur la plateforme. ○ Accompagner les partenaires (formation, soutien technique, financier et mentorat, etc.). – Définir le type d’accompagnement qui sera offert. ○ Développer des outils, programmes ou autres initiatives pour stimuler le dépôt de projets. ○ Organiser des événements d’émulation et de réseautage (min. 2 par année) pour stimuler l’émergence de projets collaboratifs de développement durable. ○ Assurer l’animation de la démarche Montréal durable sur la plateforme – agit à titre de Gestionnaire de la communauté, par exemple :

	▪ Publication de nouvelles ▪ Publication d’appel à tous ▪ Mise à jour du suivi des projets ▪ Réponses aux questions des utilisateurs et citoyens. Plus spécifiquement, en lien avec le volet 2 du projet – recrutement de nouvelles organisations partenaires, Concertation Montréal est responsable de : ○ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement de nouvelles organisations partenaires. ○ Élaborer une liste de nouvelles organisations partenaires potentielles et effectuer le démarchage auprès de celles-ci. ○ Développer un argumentaire avec les bénéfices pour les organisations externes à s’engager à Montréal durable 2016-2020 et des outils de promotion/démarchage. ○ Développer des ententes de collaboration/partenariats avec des têtes de réseaux pour inciter leurs membres/abonnés à devenir partenaires. ○ Organiser des activités ou participer à des événements pour faire connaître le Plan 2016-2020 et de recruter de nouvelles organisations partenaires (stands, etc.). Plus spécifiquement, en lien avec le volet 3 du projet – soutien à la mobilisation des organisations partenaires, Concertation Montréal est responsable de : ○ Organiser des activités et événements (au minimum 2 par année) et développer des outils à l’intention des organisations partenaires du Plan 2016-2020 permettant : ▪ Formation ▪ Accompagnement (par exemple, banque d’heures de professionnels pour mise en œuvre) ▪ Réseautage ▪ Visibilité ▪ Maximiser la collaboration. ○ Parmi les outils à produire, Concertation Montréal devra développer des fiches d’information portant sur les actions du plan et les mettre à jour (au minimum 20 fiches, soit une par action) ○ Organiser des activités/développer des outils à l’intention des employés des organisations partenaires visant à faire connaître l’engagement de leur organisation au Plan 2016-2020.
Délimitation du projet	Le projet vise les organisations partenaires externes actuels et potentiels du Plan Montréal durable 2016-2020 (OBNL, ICI, corps publics, associations, etc. de l’agglomération de Montréal).
Les activités du projet concernent les domaines suivants : - social; - environnemental; - économique.	Développement durable (économie, environnement, social), selon les 4 priorités identifiées au Plan Montréal durable 2016-2020, soit : 1- Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles 2- Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources 3- Assurer l’accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé 4- Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable
La réalisation du projet permettra de :	○ Soutenir le développement de projets en développement

	durable (entrepreneuriat). Développer des affaires et de partenariats (démarchage de nouveaux partenaires). Mobiliser – Soutenir la mobilisation des partenaires pour la réalisation d’actions en développement durable – Formation, accompagnement, réseautage, promotion, collaboration. Développer des outils de communication et d’information numériques et autres. Organiser des événements et des activités. Animer des médias sociaux, des communautés de pratique, etc. (gestion de communautés).		
Politique ou plan d’action municipal appuyé	Plan Montréal durable 2016-2020		
	La réalisation du projet appuie la mise en œuvre du Plan Montréal durable 2016-2020 qui repose sur la mobilisation et l’engagement de la collectivité et de l’administration municipale à travailler ensemble, côte à côte, pour accélérer la viabilité de la métropole. Dans le cadre du Plan Montréal durable 2016-2020, des cibles collectives émanant de divers exercices de planification à la Ville de Montréal ont été identifiées et ne pourront être atteintes qu’en combinant la contribution de la collectivité à celle de la Ville. Le projet répond au volet Mobilisation du Plan et plus précisément aux actions 18 – Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés et 19 – Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable. Ce projet vise aussi à assurer la mise en œuvre du Plan d’action des organisations partenaires.		
2. Modalités d’exercice des pouvoirs délégués			
Financement de la compétence déléguée			
Budget annuel total		650 000 \$	
Répartition budgétaire			
Nombre minimal de personne-année requise	Somme maximale réservée à l’administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet, incluant les événements et activités, les communications et le développement d’outils.	Un maximum de 25 % de cette somme peut être utilisé pour des activités de représentation, d’accueil et de réception.
2	97 500 \$	352 500 \$	
Influence de la Ville sur les travaux et actions			
Moyen utilisé		Comité de suivi	
Paramètres de reddition de compte de Concertation Montréal		Planification annuelle des activités comportant des livrables, un échéancier et des cibles (pour approbation par la Ville de Montréal) Rapports semestriels et annuels Rapport final	
Impacts attendus			
Au niveau de l’agglomération		Augmenter la pénétration et l’impact du Plan Montréal durable 2016-2020 auprès de la collectivité Stimuler le développement de projets collaboratifs de développement durable à Montréal en lien avec les 3 défis, les 4 priorités et les actions du Plan 2016-2020 Contribuer à l’atteinte des cibles collectives de développement durable identifiées au Plan Montréal durable 2016-2020 Outiller les organisations montréalaises dans la réalisation d’actions en développement durable en lien avec les 4 priorités	

	du Plan ○ Favoriser le partenariat et les collaborations pour la réalisation d’initiatives en développement durable ○ Faire rayonner les initiatives de développement durable de la collectivité montréalaise aux niveaux local et régional ○ Mobiliser la collectivité à faire de Montréal une métropole durable en utilisant des outils technologiques innovants ○ Communiquer les résultats sur les réseaux sociaux ou autres plateformes
Indicateurs de performance	
- Quantitatifs (objectifs et mesurables)	Les cibles précises pour ces indicateurs seront déterminées annuellement lors de l’élaboration de la planification annuelle, à moins d’indication contraire. Volet 1 : Développement – Projets plateforme Faire Montréal ○ Nombre de nouveaux projets mis en ligne sur la plateforme Faire Montréal pour la démarche Montréal durable (min. 50 dans le cadre de l’entente) – Par catégories ○ Nombre d’événements et d’activités organisés, en lien avec la plateforme Faire Montréal (démarche Montréal durable) pour susciter l’émergence de projets collaboratifs (min.2/année) ○ Nombre d’organisations partenaires accompagnées (par type d’accompagnement) ○ Nombre d’outils développés ○ Nombre d’abonnés, d’appuis et de partenaires par projet déposé ○ Nombre de partenariats, connexions et/ou échanges créés avec et entre les partenaires ○ Gestionnaire de communauté : Nombre de nouvelles et d’appels à tous publiés, Nombre de questions/réponses des utilisateurs et citoyens, Nombre de projets mis à jour, etc. Volet 2 - Recrutement de nouvelles organisations partenaires ○ Nombre de nouvelles organisations partenaires externes engagées au Plan (min. 270 dans le cadre de l’entente) - Évolution mensuelle en nombre et % par catégories. ○ Nombre de nouveaux partenaires contactés (par catégories) ○ Nombre d’outils développés (argumentaire, etc.) ○ Nombre d’ententes/partenariats développés avec des têtes de réseaux ○ Nombre d’initiatives/activités de recrutement (stands, etc.) Volet 3 – Soutien à la mobilisation des organisations partenaires ○ Nombre d’activités/événements organisés pour soutenir la mobilisation ○ Nombre d’outils développés ○ Nombre de partenariats, connexions et/ou échanges créés avec et entre les partenaires Communication : ○ Nombre de relance sur les réseaux sociaux (Twitter, FB, etc.) ○ Nombre d’applications utilisées/développées ○ Nombre d’activités et d’outils de promotion et de communication développés ○ Nombre de mentions dans les médias ○ Nombre d’abonnés/j’aime/ etc. sur les pages liées à Montréal durable 2016-2020 ○ Nombre de visiteurs sur le site ville.montreal.qc.ca/développement durable

- Qualitatifs	Pour chacun des volets du projet : ○ Taux de satisfaction des partenaires (par catégories) - Identification des besoins des partenaires ○ Taux de participation des partenaires aux activités ○ Taux d’utilisation par les partenaires des outils développés ○ Taux de mise en œuvre/réalisation des engagements par les organisations partenaires ○ Taux de notoriété du Plan Montréal durable 2016-2020 auprès des organisations montréalaises ○ Taux de notoriété de l’engagement des organisations partenaires au Plan Montréal durable 2016-2020 auprès de leurs employés, clients, etc.
---------------	---

Projet 5 : Sensibilisation et mobilisation en matière de parité et d'équité

Description sommaire du pouvoir délégué	Parité / Équité
1. Description détaillée de l’objet du projet	
Le type de projet (art. 4 de FDT)	Le projet s’inscrit dans le volet <i>Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie</i>
Le partage des responsabilités	
- Responsabilités de la Ville	- Effectuer les recommandations et / ou nominations de représentants sur différents comités/conseils placés sous sa compétence. - Effectuer la sensibilisation des entreprises en matière d’employabilité de la diversité.
- Responsabilités de Concertation Montréal	- Animer des carrefours d’acteurs montréalais qui traitent de parité et d’équité afin d’assurer une meilleure représentativité dans les lieux décisionnels ainsi que dans les différents aspects de la vie montréalaise. - Développer et tenir à jour une banque de candidatures en fonction de l’expertise, de l’origine et du genre. - Promouvoir les modèles de réussite
Délimitation du projet	
- Réalisation de projets structurants, précisez et circonscrire les domaines visés :	Le développement d’une banque de candidatures permettra à la Ville de recevoir, sur demande, des recommandations de nominations liées aux diversités. Pour ce faire, et avoir des candidatures de calibre, le projet demande d’animer des carrefours d’acteurs (y compris le Conseil interculturel, conseil jeunesse et conseil des Montréalaises) qui visent une plus grande diversité dans les organisations afin : - d’accroître la participation des groupes sous-représentés dans les lieux décisionnels des organisations montréalaises - de contribuer à l’émergence de candidatures provenant de ces diversités et à leur réussite, - d’accroître les synergies visant la participation économique, sociale et démocratique des différentes communautés et populations à la vie montréalaise
La communauté et le territoire visés	- La population montréalaise - L’ensemble des organisations (OBNL, ICI, corps publics, associations, sociétés municipales et paramunicipales, etc.) de l’agglomération de Montréal (partenaires potentiels)
Le domaine du projet	Social
La typologie du projet	Concertation
Politique ou plan d’action municipal appuyé	Politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal
	Pour viser l’atteinte de l’égalité entre les femmes et les hommes, la Ville peut compter sur de nombreux partenaires avec qui elle collabore pour mener à bien son ambition. En réalisant ce projet et en menant des actions avec la collectivité montréalaise, complémentaires à celles incluses dans le Plan d’action 2015-2018 de la Politique, CMTL contribuera à augmenter la représentation de la diversité dans les organisations montréalaises.

2. Modalités d'exercice des pouvoirs délégués			
Financement de la compétence déléguée			
Budget annuel total		300 000 \$	
Répartition budgétaire			
Nombre minimal de personne-année requise	Somme maximale réservée à l'administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet, ses activités et ses événements	Un maximum de 25 % de cette somme peut être utilisé pour des activités de représentation, d'accueil et de réception.
2	45 000 \$	55 000 \$	
Influence de la Ville sur les travaux et actions			
Moyen utilisé		Comité de suivi	
Paramètres de reddition de compte de Concertation Montréal		▪ Rapport mi-année ▪ Rapport annuel ▪ Rapport final	
Impacts attendus			
Au niveau de l'agglomération		Contribuer à augmenter la représentativité de la diversité dans les lieux décisionnels montréalais ainsi que la parité, l'équité et la représentativité dans la société montréalaise	
Indicateurs de performance			
- Quantitatifs (objectifs et mesurables)		▪ Nombre d'organisations rejointes pour une sensibilisation qui visent une plus grande diversité dans les organisations ▪ Nombre de candidatures provenant de ces diversités qui trouvent un lieu décisionnel grâce au travail de Concertation Montréal ▪ Nombre de personnes dans la banque de candidatures permettant à la Ville de recevoir, sur demande, des recommandations de nominations liées aux diversités ▪ Nombre de formations donné dans un objectif d'une plus grande diversité dans les organisations. ▪ Nombre de citoyens formés	
- Qualitatifs		▪ Augmentation de la participation des groupes sous-représentés dans les lieux décisionnels des organisations montréalaises ▪ Nombre de modèles de réussite valorisés	

Projet 6 – Appui aux saines habitudes de vie

Description sommaire du pouvoir délégué	Gestionnaire des fonds dans le cadre d’une Entente régionale multipartite convenue entre les partenaires financiers et relative à l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie, soit la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (TIR – SHV)
- Description des attentes de la Ville envers Concertation Montréal	1. Une gestion des fonds associés à l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie. (TIR – SHV) 2. Une participation au « Comité de gestion » de l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie. Ce Comité de gestion de l’entente multipartite est composé des partenaires financiers contribuant à l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie (TIR - SHV) et signataires de l’Entente régionale s’y rattachant. 3. Obtention d’une approbation des partenaires financiers et membres du Comité de gestion autorisant Concertation Montréal à agir comme responsable de la gestion des fonds et employeur dans le cadre d’une Entente régionale multipartite. Dans ses responsabilités, Concertation Montréal doit travailler à la recherche de consensus avec les partenaires financiers dans les décisions de gestion relatives aux fonds et aux employés. Cette gestion collective ne doit cependant pas nuire à l’exercice des responsabilités juridiques qui incombent à Concertation Montréal. 4. Une transparence dans les suivis, rapports, audits et la reddition de comptes avec l’ensemble des partenaires est essentielle. 5. Une gouvernance collective est établie au sein de l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie, depuis de nombreuses années. Le maintien de ce climat est exigé par les partenaires majeurs de cette instance. Cela implique une reconnaissance de l’expertise des partenaires ainsi qu’un respect des responsabilités respectives et de leurs contributions.
Description détaillée de l’objet du projet (la compétence déléguée)	
Le type de projet proposé (art. 4 de FDT)	Le projet s’inscrit dans le volet « Soutien à la municipalité en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services ».
Le partage des responsabilités	
- Responsabilités de la Ville (Service de la diversité sociale et des sports - SSDS)	▪ Partenaire, comme observateur avec droit de parole, de l’Entente régionale multipartite relative à l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie, incluant ses deux mobilisations. ▪ Participant actif au comité de gestion de l’Entente régionale et aux chantiers de travail. La participation d’élus et du personnel administratif du SSDS et du Bureau du développement durable est effective. ▪ Responsable d’effectuer les démarches et les liens avec les différentes instances municipales, corporatives et en arrondissement. Les liens avec les instances politiques, au besoin. ▪ Répondant de ce volet auprès du Service du développement économique pour le suivi auprès du MAMOT. Dépôt des bilans et de la reddition de comptes à termes. Établissement des exigences pour la reddition de comptes demandées à Concertation Montréal. Pour ce volet, le personnel du SSDS a la responsabilité de recevoir les bilans et la reddition de comptes, pourra demander les correctifs, au besoin, et assurera la transmission des documents approuvés.
- Responsabilités de Concertation Montréal	▪ Gestion des fonds des différents partenaires de l’Entente régionale multipartite à convenir et de tout autre partenaire ou contribution financière souhaitant s’y joindre pour la promotion

	des saines habitudes de vie et de leurs mobilisations afin de répondre à la volonté des partenaires de réaliser une seule reddition de compte pour tous les bailleurs de fonds. - Participer au comité de gestion de l’Entente régionale. Le principe de gestion collective s’applique à la gestion financière et administrative des contributions allouées par les partenaires ainsi qu’aux développements potentiels qui pourraient être convenus avec les partenaires en ce sens. Il en est de même pour les ressources humaines. La Ville demande à ce que Concertation Montréal établisse une gestion collective qui se traduit par le partage de responsabilités entre les partenaires, la transparence et la prise de décisions démocratiques (par exemple, la constitution de comités, le choix des lieux décisionnels, la mise en place de mécanismes de suivi, etc.) et ce, afin d’assurer une saine gestion. Cette approche est garante d’effets durables tout en répondant aux attentes des partenaires majeurs. - Gestionnaire des ressources humaines – répartition des rôles et responsabilités : - Embauche, mandat, suivi et évaluation des contributions : Comité de gestion de l’entente et des ressources de coordination MPA et SAM - Gestion quotidienne en ressource humaine: paye, vacances, assurances etc. : C Mtl - Cas litiges : mécanismes à définir entre C Mtl et le comité de gestion de l’entente
Délimitation du projet proposé	
Le territoire visé :	L’instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie couvre le territoire de l’Agglomération.
Les objectifs visés	La gestion des fonds regroupés dans le cadre de l’Entente multipartite
L’expertise ou le service recherché	Gestionnaire de fonds et des ressources humaines.
Politique ou plan d’action municipal appuyé	- Politique de développement social de la Ville de Montréal (en cours) - Plan Montréal durable 2016-2020 - Politique du sport et de l’activité physique (Montréal, Physiquement active) - Politique de l’enfant
Informations complémentaires	Cette délégation de gestion des fonds, relative à l’Entente régionale multipartite sur les saines habitudes de vie, permet à la Ville de Montréal de concerter et d’agir de manière intégrée avec l’ensemble des partenaires montréalais concernés. Les partenaires financiers majeurs dont Fonds Québec en forme, le Ministère de l’Agriculture, des pêcheries et de l’Alimentation du Québec, la Direction régionale de santé publique de Montréal, souhaitent investir considérablement dans la mise en place d’actions et de projets structurants. Ils assureront le relais avec l’ensemble de leur réseau et les mobiliseront, du régional au local, sur l’ensemble du territoire montréalais et des villes liées. Tout en favorisant la consolidation de l’Instance régionale de concertation sur les saines habitudes de vie (et de ses deux mobilisations), cette initiative permet à la Ville de Montréal, tant les services centraux, les arrondissements que les villes liées, de maximiser son pouvoir d’action et ses investissements en joignant ses forces à celles de partenaires financiers majeurs et à plus de 300 partenaires provenant de tous les milieux et déjà engagés. L’impact et les bénéfices concrets de ces actions profiteront à toutes les citoyennes et tous les citoyens, prioritairement les plus démunis, les enfants et les familles, les populations immigrantes, etc. De manière durable, cette initiative permet d’atteindre plus efficacement les objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire et

		de saine alimentation, le développement d’environnements favorables à un mode de vie physiquement actif et l’adoption de saines habitudes. De manière plus spécifique, l’implication des entreprises et du privé du secteur de l’alimentation et de l’agroalimentaire pourra être accrue par un travail sur l’ensemble du système alimentaire montréalais et l’implication du MAPAQ.
Modalités d’exercice des pouvoirs délégués		
Financement de la compétence déléguée		
- Budget (\$)		150 000\$ / an / 3 ans : ressources professionnelles, activités et projets (une répartition sera définie par le comité de gestion et en fonction de l’apport des autres partenaires financiers) - D’autres ressources seront payées par d’autres partenaires financiers dans le cadre de l’entente régionale multipartite à venir.
Sources de financement :		Fonds de développement des territoires et financement multipartite provenant des Fonds Québec en forme, de Direction régionale de la santé publique, et autre contributeur, comme le MAPAQ
Répartition budgétaire		
Nombre minimal de personne-année requise	Somme réservée à l’administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet
		Cette somme ne peut être utilisée pour des activités de représentation, d’accueil et de réception sauf après entente avec le comité de gestion des fonds.
À déterminer par le comité de gestion des fonds	0 \$	150 000 \$
Influence de la Ville sur les travaux et actions		
Moyens utilisés		- Nommer la Ville de Montréal et ses représentants comme membre observateur avec droit de parole du Comité de gestion de l’instance régionale - Introduire les unités d’affaires de la Ville et des arrondissements aux travaux de MMS et de ses deux mobilisations MPA et C-SAM
Paramètres de reddition de compte de Concertation Montréal		
Indicateurs de performance		
- Quantitatif (objectifs et mesurables)		- Rapport financiers trimestriels des revenus et des dépenses du Comité de gestion de l’instance régionale par mobilisation et par projets. - Rapport détaillé annuel des revenus et dépenses. - Comptes rendus trimestriels des rencontres du Comité de gestion de l’instance régionale. - Conseil et assistance au Comité de gestion de l’instance régionale dans ses démarches d’obtention de l’incorporation comme (OBNL), incluant les deux mobilisations. - Informations nécessaires à la production du rapport d’audit annuel. - Présence à toutes les rencontres du Comité de gestion multipartite de l’instance régionale (4 par année).
- Qualitatif		Qualité de la production des rapports et états financiers.
Modalité de partage de l’actif et du passif découlant de l’application de l’entente lorsque celle-ci prend fin		
- Détermination des actifs et des passifs		Les actifs qui pourraient être acquis durant la période de l’Entente, devront être remis à l’instance régionale sur les saines habitudes de vie, à la fin de la présent entente.

Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV) de Montréal

Un mouvement collectif pour que tous les Montréalais puissent vivre dans des milieux de vie et des quartiers qui facilitent des choix santé en faveur des saines habitudes de vie



Depuis 2009, chaque région est invitée à former une instance régionale intersectorielle pour mobiliser les partenaires régionaux de différents secteurs en faveur des saines habitudes de vie. Ces tables reçoivent un soutien financier de Québec en forme. À Montréal, une première table régionale a vu le jour en 2010.

Aujourd'hui, la TIR-SHV de Montréal, dénommée *Montréal, Métropole en santé* est coprésidée par la Ville de Montréal et la Direction régionale de santé publique.

Montréal, Métropole en santé s'appuie sur deux grandes mobilisations partenariales : Montréal physiquement active (MPA) et le Système alimentaire montréalais (SAM)

- Ensemble, MPA et SAM réunissent près de trois cents partenaires ;
- Et plus d'une centaine de partenaires directement impliqués dans des groupes de travail pour l'actualisation des actions structurantes ;
- Pour 2014-2016, c'est un soutien de 1,9 million \$ de Québec en forme qui a servi de levier pour un plan d'action concerté appuyé par ses partenaires ;

Ce sont plus de cinquante projets concrets qui se déploient partout à travers la ville de Montréal portés par un collectif de partenaires qui ont tous le même objectif :

« Créer des milieux de vie et des quartiers qui facilitent des choix santé en faveur des saines habitudes de vie ».



Notre TIR-SHV : Montréal métropole en santé

MISSION

Montréal, Métropole en santé, accompagne, reconnaît et soutient des mesures structurantes et durables issues des mobilisations intersectorielles afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie pour tous les Montréalais.

VISION

En 2025, Montréal, Métropole en santé est reconnue comme le réseau incontournable qui fait de Montréal une métropole innovante pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

VALEURS

Nous travaillons en misant sur des valeurs d'équité, de leadership partagé et de collaboration.

6 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

- Mettre en commun les forces et expertises des acteurs des réseaux publics, privés et communautaires
- Maintenir les partenaires mobilisés dans l'élaboration de projets structurants et durables
- Accroître la visibilité, la notoriété et le rayonnement des mobilisations par la promotion des initiatives porteuses de ses partenaires
- Développer des partenariats stratégiques et de nouvelles avenues de financement pour pérenniser les mobilisations et les actions intersectorielles
- Renforcer notre capacité à évaluer les retombées de leurs actions afin de soutenir une prise de décision éclairée
- Maintenir un maillage fort entre les mobilisations et avec les mobilisations locales pour une meilleure synergie et une cohérence dans nos actions

La ville : un acteur de premier PLAN

La Ville de Montréal a toujours été un acteur de premier plan au sein de la TIR-SHV et des mobilisations. Dès la première mouture de la table en 2010, la Ville était présente. Depuis 2014, la Ville de Montréal copréside la TIR-SHV avec la Direction régionale de santé publique.

MPA : La Ville de Montréal a animé le Sommet MPA en 2014, a adopté la Charte de Toronto et une politique de l'activité physique en 2015.

SAM : La Ville de Montréal a adopté le pacte de Milan pour l'alimentation et une résolution pour la mise en place d'un Conseil des Politiques alimentaires qui sera fusionné au SAM.

Cinq services de l'administration de la Ville de Montréal sont impliqués depuis 2013 à plusieurs niveaux dans les concertations SAM et MPA : diversité sociale et des sports, transport, grands parcs, aménagement et planification, développement durable

C'est aussi la participations actives de plusieurs directions d'arrondissements et leurs équipes à la concrétisation de projets favorisant un mode de vie sain.



LES MOBILISATIONS : AU CŒUR DE NOTRE ACTION

RÔLES DES MOBILISATIONS

- Espace de concertation régional et de maillage local (mobilisation, réseautage, plan d'action concerté intersectoriel)
- Expertise-conseil auprès des partenaires (transfert de connaissances, la formation et la mise en valeur des pratiques et initiatives porteuses)
- Incubateur d'initiatives structurantes issus des partenariats et levier financier régional
- Plaidoyer pour des politiques publiques favorables aux saines habitudes de vie dans une perspective de développement durable



DES ACTIONS CONCRÈTES

* Prendre soin de notre monde * Parcours de ruelles vertes et actives * Dépanneurs fraîcheurs * Mon service de garde physiquement actif * Approvisionnement alimentaire sain dans les institutions publiques (éducatif, santé, municipal) * La K-Ravane des Jeux de la Rue * Réseau régional sur l'approvisionnement alternatif * Déclic Loisir : accessibilité au loisir pour les familles * Parcs Actifs * Marchés solidaires aux abords des stations de métro * Certificat cycliste averti * Trottibus * Forum Montréal, métropole active et nourricière * Réseau de recherche interuniversitaire sur le système alimentaire * Gazelle et Potiron * Jeux du Québec—offre alimentaire * Cultiver Montréal * MIDI-SAM

VERS un conseil des politiques alimentaires : LE CONSEIL-SAM

HISTORIQUE

- Depuis 2000 : Comité Nourrir Montréal
- 2011 : Création du SAM - Vision SAM 2025
- 2013 : Consultation de la Ville de Montréal sur l'état de l'agriculture urbaine
- 2014 : Adhésion de la Ville de Montréal à la Vision SAM 2025
- 2014-2016 : Financement de QEF pour le plan d'action SAM 2014-201
- 2015 : Adhésion de la Ville de Montréal au Pacte international de politique de l'alimentation de Milan
- 2015 : Consultations publiques sur la pertinence de mettre en place un CPA
- Août 2016 : la Ville de Montréal annonce la création d'un CPA et met un groupe de travail en place pour faire des recommandations sur sa gouvernance

VISION

En 2025, tous les citoyennes et les citoyens de l'agglomération de Montréal ont accès à une saine alimentation diversifiée, de proximité et abordable dans une perspective de développement durable.

ORIENTATIONS DU SAM

1. Enrichir l'offre alimentaire montréalaise
2. Réduire l'empreinte écologique du système alimentaire
3. Favoriser l'accès à une saine alimentation
4. Promouvoir la saine alimentation
5. Renforcer le maillage régional

GOUVERNANCE

- À l'échelle de l'agglomération
- Jumelage SAM-CPA et comité d'agriculture urbaine
- Ancrage du SAM-CPA au sein de la mobilisation MMS
- Autonomie décisionnelle et indépendance d'action
- Place d'un élu
- Membership, rôle des membres et bailleurs de fonds (en discussion)



Pour une métropole physiquement active

HISTORIQUE

En 2014, à l'initiative de la Ville de Montréal, le Sommet Montréal physiquement active réunit plus de 300 partenaires afin d'unir leurs forces pour combattre la sédentarité des montréalais. De cet événement émerge une Politique de l'activité physique, des orientations et des priorités d'action, basées sur la Charte de Toronto.

À ce jour, plus d'une centaine de partenaires participent à la concertation de *Montréal, physiquement active* et à l'avancement des comités de travail liés aux quatre axes. Grâce à un financement de Québec en forme, 18 projets-terrains ont été soutenus dans le milieu entre 2014-2016.

VISION

En 2025, Montréal sera une métropole physiquement active, inclusive et accessible à tous, reconnue mondialement pour la qualité de son milieu de vie et son dynamisme sportif.

AXES D'INTERVENTION

1. Aménager des milieux de vie en faveur de l'activité physique;
2. Assurer des déplacements actifs et du plein air urbain;
3. Valoriser la pratique sportive et ses événements;
4. Promouvoir et communiquer un mode de vie physiquement actif.



Réflexion sur la pérennité

Québec en Forme finance depuis 2010 les activités de la TIR-SHV. Au printemps 2016, afin d'assurer la pérennité de ses actions, les partenaires de la TIR-SHV entament un chantier de travail pour réviser la gouvernance et le financement de la TIR-SHV et de ses 2 mobilisations. Voici les principales recommandations :

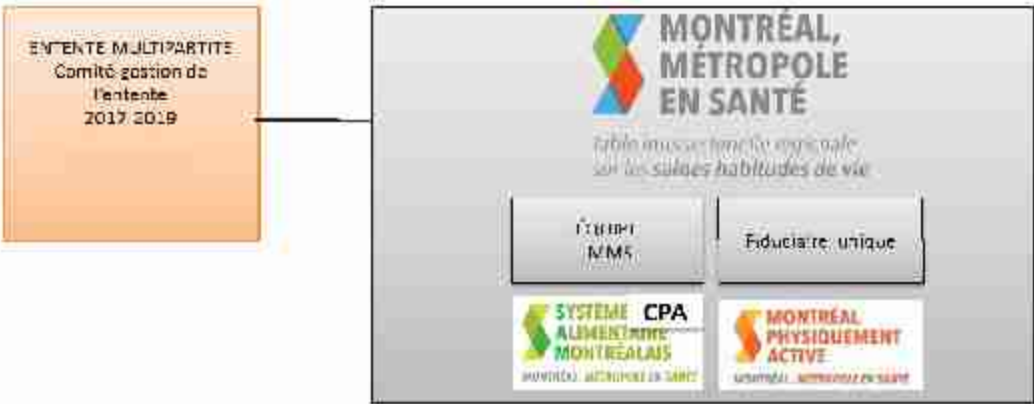
- Que les deux mobilisations MPA et SAM puissent poursuivre leur travail conjointement via la TIR-SHV *Montréal, métropole en santé* et soient donc regroupées sous une même instance de gouvernance.
- Que le modèle de gouvernance privilégié garantisse l'autonomie scientifique et décisionnelle des mobilisations de partenaires, ainsi nous privilégions un rattachement à un organisme qui assumera le rôle de gestionnaire financier unique.
- Que la TIR-SHV diversifie ses sources de financement par le biais d'une entente multipartite signée d'ici mars 2017 pour soutenir la poursuite des actions de la TIR-SHV et de ses 2 mobilisations
- Qu'un comité de gestion des partenaires de l'entente soit mis sur pied pour entériner les plans d'actions et s'assurer d'une reddition de compte unifiée
- Que la Ville de Montréal nomme 1-2 représentants sur le comité de gestion de l'entente multipartite

TIR-SHV : BUDGET PRÉVISIONNEL

Table régionale—Montréal métropole en santé	Évaluation des besoins 2017-2019	Évaluation des besoins Après 2019
RESSOURCES HUMAINES		
Direction MMS et recherche de fonds (1 a.p.)	100 000	100 000
Agente de communication junior		50 000
Agente administrative (0,5 a.p.)		25 000
Coordonnateur MPA (1 a.p.)	80 000	80 000
Agent de développement MPA (1 a.p.)	70 000	70 000
Coordonnateur SAM (1 a.p.)	80 000	80 000
Agent de développement SAM (1 a.p.)	70 000	70 000
TOTAL RH	400 000	510 000
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		
Soutien comités de MMS	5 000	5 000
Communication – événements	30 000	30 000
Web	25 000	25 000
Fonctionnement– coordination MPA	15 000	20 000
Fonctionnement– coordination SAM	15 000	20 000
TOTAL FONCTIONNEMENT	90 000	100 000
FINANCEMENT PROJETS		
Projets transversaux	50 000	100 000
Projets MPA	300 000	500 000
Projets SAM	300 000	500 000
TOTAL PROJETS	650 000	1 100 000
RESSOURCES MATÉRIELLES ET FRAIS ADMINISTRATION (5%)		
Frais fixe : Estimation 12 000 \$ par employé	60 000	85 000
GRAND TOTAL	1 200 000 \$ / an	1 800 000 \$ / an

Une entente multi-partite

FINANCEMENT



PARTENAIRES DE L'ENTENTE MULTIPARTITE

ORGANISATIONS	CONTRIBUTIONS POTENTIELLES	2017-2019 Budget annuel
MSSS	Politique gouvernementale prévention en santé	à venir
Québec en forme	Soutien à la TPA-SHV Montréal métropole en santé	601 000 \$
Direction régionale de santé publique	Credits de santé publique aux 2 mobilisations (50 000 \$ par mobilisation)	100 000 \$
MAPAQ	Soutien à la mobilisation coordination SAM	50 000 \$
Ville de Montréal	Soutien MPA et CPA-SAM (Vie)	À déterminer
CIUSSS	10 000 x 5 CIUSSS : 50KS	À déterminer
Universités	5 000 \$ par Université : 20KS potentiel	À déterminer
Commissions scolaires	10 000 x 5 CS : 50KS potentiel	À déterminer
RCMM	25 KS	À déterminer
Autres ministères : MELS, MAMROT, MIDI		
TOTAL ENTENTE MULTIPARTITE		751 000 \$ à ce jour

Des partenaires en action pour les saines habitudes de vie

• AlterGo	• Capsara
• Cardio Plein Air	• Centraide
• Centre de gestion des déplacements de DESTL	• Centre d'écologie urbaine de Montréal
• Centre Père Sablon	• Réseau des collèges de Montréal
• Coalition montréalaise des tables de quartiers	• Coalition québécoise sur la problématique du poids
• Comité en économie sociale de l'île de Montréal	• Commissions scolaires (5)
• Commissions sportives (3)	• Communauté métropolitaine de Montréal
• Concertation Montréal	• Conseil Canadien du Commerce de Détail
• Conseil des Industries Bioalimentaires de l'île de Montréal	• Conseil régional de l'environnement
• Corporation de gestion des marchés publics de Montréal	• Direction régionale de santé publique de Montréal
• Équiterre	• ESIM
• FADOQ	• Fillactive
• Groupe de travail en agriculture urbaine	• GUEPE
• Institut de Tourisme et d'hôtellerie du Québec	• MAPAQ SMTAM
• Marché Frontenac	• Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) - Direction régionale de Mtl-Laval-Lanaudière
• Moisson Montréal	• Option consommateurs
• Parc olympique de Montréal	• Québec en Forme
• RAP Jeunesse	• Recyc-Québec
• Regroupement des CPE de l'île de Montréal	• Regroupement des éco-quartiers
• Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal	• RSEQ Montréal
• Société canadienne du cancer – Division Québec	• Société de sauvetage
• Société de transport de l'île de Montréal	• Société du parc Jean-Drapeau
• Sport et loisir de l'île de Montréal	• Sports Montréal
• Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	• Union des producteurs agricoles
• Université de Montréal - Département de nutrition	• Universités montréalaises UQAM, UDM, McGill, Concordia, HEC, Polytechnique, ETS
• Vélo Québec	• Ville de Montréal- Division de la planification urbaine
• Ville de Montréal- Division du Développement Durable	• Ville de Montréal- Service de la diversité sociale et des sports
• Vivre en ville	• YMCA du Québec

Montréal Métropole en santé :

Un mouvement collectif pour que tous les Montréalais puissent vivre dans des milieux de vie et des quartiers qui facilitent des choix santé en faveur des saines habitudes de vie

Projet 7 : Conseil en concertation des grands enjeux de l’agglomération

Description sommaire du pouvoir délégué		Conseil en concertation des grands enjeux de l'agglomération	
1. Description détaillée du projet (la compétence déléguée)			
Le type de projet (art. 4 de FDT)		Le projet s'inscrit dans le volet « Soutien à la municipalité en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services ».	
Délimitation du projet		Répondre aux demandes ponctuelles de la Directrice faisant appel à l'expertise des différents collèges d'affinité de Concertation Montréal.	
Communauté et territoire visés		Agglomération de Montréal	
Domaine des initiatives souhaitées		Social	
Politique ou plan d'action municipal appuyé		Ensemble des domaines pour lesquels Concertation Montréal peut offrir de l'expertise	
2. Modalités d'exercice des pouvoirs délégués			
Financement de la compétence déléguée			
Budget annuel total		225 000 \$	
Répartition budgétaire			
Nombre minimal de personne-année requise		Somme réservée à l'administration de Concertation Montréal	Somme réservée au projet
1		33 750 \$	91 250 \$
Paramètres de reddition de compte		- Rapport annuel - Rapport final	
Impacts attendus			
Au niveau de l'agglomération		- Une concertation multisectorielle renforcée - Une circulation plus rapide de l'information, des connaissances et des connexions favorisant le développement de la métropole	
Indicateurs de performance			
Quantitatifs (objectifs et mesurables)		- Nombre de demandes reçues - Nombre de réponse (documents, etc.) produits en réponse aux demandes reçues - Nombre de collèges d'affinités mobilisés	
Qualitatifs		- Pertinence et qualité des documents produits - Renforcement des liens intersectoriels - Renforcement des liens de concertation avec les élus municipaux	

ANNEXE III

RAPPORT D'ACTIVITÉS

A) Périodicité

- Au plus tard le 30 mai 2018, l'Organisme produit et adopte un rapport d'activités conforme aux exigences qui suivent couvrant la période du 13 octobre 2017 au 31 mars 2018.
- Au plus tard le 30 mai 2019, l'Organisme produit et adopte un rapport d'activités conforme aux exigences qui suivent couvrant la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.
- Au plus tard le 28 février 2020, l'Organisme produit et adopte un rapport d'activités conforme aux exigences qui suivent couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2019.

B) Contenu du rapport

Le rapport doit présenter, dans des sections distinctes une évaluation qualitative et une évaluation quantitative des projets réalisés.

1. Évaluation qualitative

- 1.1. Analyse de l'atteinte des objectifs fixés pour chacun des projets
- 1.2. Réalisations significatives
- 1.3. Gouvernance, respect des politiques et bonnes pratiques de gestion
 - Conseil d'administration de l'Organisme
 - taux de participation des membres votants
 - parité Homme-Femme
 - nombre de réunions tenues

2. Évaluation quantitative

- 2.1. Suivi, par projet, de la programmation budgétaire
 - 2.1.1 Montants consacrés aux dépenses d'administration admissibles telles que définies à l'annexe B de l'Annexe II; les dépenses suivantes doivent apparaître distinctement dans le rapport :
 - salaires et charges sociales par projet, au prorata du temps consacrés si les employés assument d'autres tâches;
 - frais liés à la réalisation des activités et des projets, par projet, excluant les salaires et les charges sociales comptabilisés distinctement;
 - frais liés à des activités de représentation, d'accueil et de réception, par projet;
 - frais liés aux activités d'administration de l'ORGANISME;
 - un estimé du nombre d'emplois créés ou maintenus par la mise en œuvre de l'entente
- 2.2. Analyse de l'atteinte des objectifs fixés pour chacun des projets, tels que précisés à l'Annexe II ou décidés dans le cadre des travaux des comités de suivi.

Dossier # : 1170191006

Unité administrative responsable :

Service du développement économique , Direction , -

Objet :

Accorder une contribution de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, d'octobre 2017 à décembre 2019 / Approuver un projet d'entente à cet effet

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SDE - 1170191006 Contrib. Concertation régionale MTL 2017 à 2019.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Julie GODBOUT
Préposée au budget
Tél : 514 872-0721

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Isabelle FORTIER
Conseiller(ere) budgetaire
Tél : 514 872-9366
Division : Direction Du Conseil Et Du Soutien Financier, PS Développement



Dossier # : 1170881004

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 / Approuver un projet de convention à cet effet.

Il est recommandé:

1. d'accorder une contribution financière de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours Innovation PME Montréal pour la période 2018 et 2019 ;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense sera assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-18 11:39

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1170881004

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Aide destinée spécifiquement à une entreprise
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 / Approuver un projet de convention à cet effet.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du projet « Parcours Innovation PME Montréal », il est proposé d'accorder une contribution financière à l'OBNL « Mouvement québécois de la qualité » (MQQ) afin qu'il assure l'organisation et le suivi administratif de certaines activités du projet, dont les formations et les ateliers.

Le « Parcours Innovation PME Montréal », dont la contribution de la Ville a été approuvée par le conseil municipal pour les années 2018 à 2020 pour un montant total de 908 800 \$, a comme objectif d'accélérer la croissance des PME situées sur l'île de Montréal en leur offrant une programmation de haut calibre en créativité et innovation.

40 PME par année pourront bénéficier de ce projet en 2018, 2019 et 2020 pour un total de 120 PME. Le projet a formé depuis 2015, 100 PME et a connu d'excellents résultats.

Le «Mouvement québécois de la qualité» (MQQ) est un OBNL partenaire du Parcours depuis 2015. Il a contribué au projet "en nature" en offrant à chaque année, sans frais, une formation à 20 PME sur le thème de l'amélioration continue. Cet OBNL a comme mission d'offrir des outils, des formations auprès des entreprises québécoises afin d'améliorer leur performance. L'organisme diffuse les meilleures pratiques en gestion et organise des forums de discussion où des gestionnaires de différentes organisations échangent sur leurs problèmes, leurs défis, leurs réalisations. Le MQQ met en oeuvre, depuis 20 ans, le plus grand rassemblement sur les meilleures pratiques d'affaires (Salon MPA) au Québec. Plus de 2000 entrepreneurs par année assistent à l'événement. De plus, l'OBNL organise, conjointement avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Gouvernement du Québec, les Grands Prix québécois de la qualité. Cet événement couronnent les efforts des organisations qui intègrent les meilleures pratiques de gestion à tous les aspects de leurs activités.

Afin de gérer plus efficacement les différentes activités du «Parcours» et permettre à l'équipe du Service de développement économique de développer de nouveaux contenus, il

est proposé de confier le suivi organisationnel d'une partie des activités du Parcours 2018 et 2019 au MQQ, à compter de janvier 2018, pour un montant de 126 400 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG170378 - Reconduire le projet " Parcours Innovation PME Montréal " pour la période 2018 à 2020 / Autoriser une dépense totale de 908 800 \$ pour 2018 à 2020 / Autoriser une dépense supplémentaire de 39 200 \$ pour 2017.

CE16 1244 - Augmenter les crédits alloués au projet Parcours Innovation PME Montréal de 57 000 \$ en 2016 et de 126 000 \$ en 2017 par un réaménagement du budget du SDÉ financé par l'entente de 175 M\$ avec le Gouvernement du Québec.

CG15 0258 - 30 avril 2015- Dans le cadre du projet "Parcours Innovation PME Montréal", accorder une contribution financière de 84 000 \$ à la Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal pour la formation de 90 PME en innovation et créativité pour la période 2015-2017, dans le cadre du protocole d'entente sur l'aide financière de 175 M\$ du gouvernement du Québec / Approuver un projet de convention à cet effet.

CG15 0242 - 30 avril 2015- Dans le cadre du projet "Parcours Innovation PME Montréal", accorder une contribution financière de 180 000 \$ à l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec pour la formation de 45 PME au programme "Croissance et Innovation" dans le cadre du protocole d'entente sur l'aide financière de 175 M\$ du gouvernement du Québec / Approuver un projet de convention à cet effet.

CG15 0016 - 29 janvier 2015 - Autoriser le projet « Parcours Innovation PME Montréal » pour un montant de 570 000 \$ pour la période 2015-2017 / Approuver une contribution financière à l'Association pour le développement et la recherche en innovation du Québec pour la sélection et l'accompagnement des PME pour une somme maximale de 60 000 \$ pour la période 2015-2017. Ces montants seront pris dans le cadre du protocole d'entente avec le gouvernement du Québec sur l'aide financière de 175 M\$ du gouvernement du Québec.

CE14 0799 - 21 mai 2014 - Approuver le cadre général de la programmation du projet « Stratégie de développement économique » dans le cadre de l'entente de 175 M\$, et les règles d'attribution des contributions financières pour le volet « Soutien aux projets structurants ».

DESCRIPTION

La programmation 2018-2019 du Parcours est composée de nombreuses activités comprenant le recrutement des PME, des tests psychométriques, une série de formations, d'ateliers, de "coaching", de conférences et d'événements de réseautage. Compte tenu d'une programmation bonifiée du Parcours pour 2018 et 2019, il est proposé de confier au MQQ, l'organisation de certaines activités et leur suivi, dans la mise en oeuvre de la programmation.

Ces activités annuelles sont les suivantes :

- l'organisation des ateliers et formation suivants du Parcours soit :
 - formations-ateliers sur "l'innovation et le design thinking" pour 30 PME (3 jours)
 - formations ateliers sur "l'innovation et la croissance" pour 10 PME (3 jours)
 - formation sur le courage managérial pour 20 PME (1 jour)
- l'organisation d'un des volets du "coaching" pour 10 PME (20h/PME)
- l'organisation de 3 activités de réseautage /an pour l'ensemble des PME ayant déjà fait le parcours (total: 100)

- le suivi de ces activités

Le MQQ bénéficierait d'un budget d'un montant de 126, 400 \$ par année pour 2018 et 2019 , pour un total de 252 800 \$.

Une entente de contribution précise les modalités de versement des sommes allouées ainsi que la reddition de compte exigée périodiquement.

JUSTIFICATION

Dans le cadre de la planification stratégique 2018-2021 de la Ville de Montréal (SDÉ), il est souligné l'importance de l'innovation, de la créativité et de la collaboration, trois composantes essentielles au dynamisme d'une économie diversifiée. Le « Parcours » répond aux objectifs de la Stratégie de développement économique (SDÉ) qui vise à stimuler l'innovation, l'entrepreneuriat et la créativité, à favoriser les collaborations afin que les PME montréalaises deviennent plus compétitives et qu'elles créent davantage d'emplois hautement qualifiés. Le projet « Parcours Innovation PME Montréal » a créé 503 emplois en deux ans (2015-2016) et les résultats escomptés pour 2017 sont de 275 emplois pour un total de 778 emplois.

Le MQQ est un OBNL reconnu. Ses nombreuses collaborations, notamment avec la Ville et le gouvernement du Québec, attestent de la grande qualité de ses actions. Notons que le MQQ est impliqué dans le «Parcours» depuis les débuts du projet, en 2015.

La contribution permettrait à la Ville de bénéficier de l'expertise du Mouvement québécois de la qualité et de son réseau d'affaires.

Le fait de confier une partie de l'organisation et du suivi administratif de la programmation du Parcours, au MQQ, permettrait d'accroître l'efficacité dans la livraison des activités du projet. Les ressources du Service de développement économique seraient ainsi davantage consacrées au développement de nouveaux contenus et de nouveaux partenariats afin que la programmation réponde toujours aux exigences de l'écosystème de l'innovation, en constante évolution.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour donner suite à ce dossier, il y a lieu d'autoriser une dépense totale de 253 150 \$. Le tableau qui suit précise la répartition de la somme. La contribution financière au MQQ représenterait 16% du budget total du projet.

Année	Somme
2018	126 400 \$
2019	126 400 \$
Total	252 800 \$

Les crédits requis sont prévus au budget du Service du développement économique. Cette dépense serait entièrement assumée par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une nouvelle formation de développement durable fait partie des activités du Parcours pour les années 2018-2020 afin de sensibiliser les dirigeants à de nouvelles pratiques.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce partenariat avec le Mouvement québécois de la qualité (MQQ) va permettre une organisation plus efficace dans la gestion du Parcours et ainsi de mieux former et accompagner les 80 chefs d'entreprises qui participeront au projet en 2018 et 2019.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les modalités de communication sont précisées dans l'entente de contribution.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Janvier 2018: rencontre avec le MQQ pour la préparation de la livraison de la programmation

Février 2018: préparation des ateliers de formation

Mars 2018: réalisation des activités de formation

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvie LABELLE
Commissaire développement économique-
Innovation

Tél : 514 872 5999
Télécop. : 514 872 6249

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-14

Géraldine MARTIN
Directrice

Tél : 514-872-2248
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Véronique DOUCET
Directrice

Tél : 514 872-3116

Approuvé le : 2017-12-18

360, rue Saint-Jacques
17^e étage, bureau 1710
Montréal (Québec) H2Y 1P5

514 874-9933 / 1 888 874-9933
514 866-4600
www.qualite.qc.ca

ICI
LA PERFORMANCE
EN PRATIQUE

Mouvement
québécois
de la
qualité

Montréal, le 15 juin 2017

Madame Géraldine Martin
Directrice de l'entrepreneuriat
Service du développement économique
Ville de Montréal
700, rue de la Gauchetière Ouest, 28^e étage
Montréal (Québec) H3B 5M2

Madame,

Le Mouvement québécois de la qualité (MQQ) est un organisme à but non lucratif qui soutient les PME du Québec dans l'amélioration de leur performance. Créé en 1995, le Mouvement compte plus de 700 membres organisationnels dont 70 % sont des PME. Nous diffusons les meilleures pratiques en gestion et organisons des forums de discussion où des gestionnaires de différentes organisations échangent sur leurs problèmes, leurs défis, leurs réalisations. Le MQQ organise depuis 25 ans, le plus grand rassemblement sur les meilleures pratiques d'affaires (MPA) au Québec où plus de 2 500 gestionnaires participent chaque année. Le MQQ est cogestionnaire également depuis 1998, avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Gouvernement du Québec, à l'organisation des Grands Prix québécois de la qualité. Une reconnaissance annuelle de classe mondiale. Cet événement couronne les efforts des organisations qui intègrent les meilleures pratiques de gestion à tous les aspects de leurs activités.

Nous sommes partenaires du Parcours Innovation PME Montréal depuis 2015, offrant aux PME participantes une formation, sans frais, sur l'implantation d'une culture de l'amélioration continue et de l'innovation.

Nous proposons au Service du développement économique de la Ville de Montréal un partenariat pour la gestion et l'organisation des activités du Parcours 2018 - 2020. Déjà nous gérons plusieurs portefeuilles d'activités pour le gouvernement du Québec.

Notre équipe sera mise à votre disposition pour partager nos expertises et mettre en œuvre une programmation répondant aux objectifs du Parcours.

GOUVERNEURS FONDATEURS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION
BOMBARDIER
GROUPE CGI INC.
HYDRO-QUÉBEC

GOUVERNEURS

ALCOA CANADA CIE.
ARCELORMITTAL
CAE INC.
GE AVIATION-BROMONT
MINISTÈRE DU TOURISME
MOUVEMENT DESJARDINS
PRATT & WHITNEY CANADA INC.
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL
VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-
DESMARES

Grâce à notre réseau et au vôtre, nous pourrions bâtir et livrer une programmation à la hauteur des attentes.

Voici quelques exemples de formations que nous pourrions inscrire dans la programmation :

- Amélioration continue
- Innovation et croissance
- Réseaux sociaux
- *Big Data*
- Développement durable

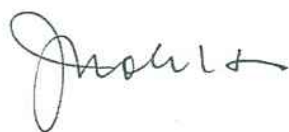
Nous proposons également de faire le suivi pour le « coaching », aider à trouver de nouveaux mentors, etc.

Par ailleurs, nous proposons aussi de prendre en charge le recrutement des PME.

Nous souhaitons établir un nouveau partenariat avec la Ville de Montréal et contribuer à assurer le succès du Parcours Innovation PME Montréal pour les trois prochaines années.

Au plaisir de collaborer avec votre équipe!

La directrice générale,



Johanne Maletto

CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006.

N° d'inscription TPS : 121364749
N° d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

ET : **MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ**, personne morale, constituée sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38), dont l'adresse principale est le 360, rue St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1P5, agissant et représentée par Johanne Maletto, directrice générale, dûment autorisée aux fins des présentes tel qu'elle le déclare;

N° d'inscription T.P.S. : 141113944
N° d'inscription T.V.Q. : 1018626612 TQ0001

Ci-après appelée
l' « **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

ATTENDU QUE l'Organisme agit comme organisme ayant comme mission d'augmenter la performance des entreprises en offrant des formations notamment sur l'amélioration continue et l'innovation;

ATTENDU QUE l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville pour la réalisation du Projet, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

ATTENDU QUE la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

ATTENDU QUE les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

ATTENDU QUE la Ville a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite politique à l'Organisme;

ATTENDU QU'EN vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires);

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 2 **DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape, le cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;

2.6 « Responsable » : Mme Géraldine Martin, directrice, Direction de l'entrepreneuriat;

2.7 « Unité administrative » : Service du développement économique de la Ville de Montréal.

ARTICLE 3 **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

ARTICLE 4 **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

4.1 Réalisation du Projet

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet. En aucun cas, la contribution financière pourra servir à appuyer la mission globale de l'Organisme;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, étant entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;

4.2 Autorisations et permis

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;
- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés en lien avec le Projet et les activités qui y sont reliées;

4.3 Respect des lois

se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;

4.4 Promotion et publicité

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas

échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** ») et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par le Responsable;

- 4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements en relation avec le Projet;

4.5 Aspects financiers

- 4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, étant entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Cette Reddition de compte doit lui être remise :

- le 15 septembre 2018 : pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2018;
- le 15 janvier 2019 : pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018;
- le 15 septembre 2019 : pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2019;
- le 15 décembre 2019 : pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2019.

Nonobstant l'alinéa 2 ci-dessus, au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « **Date de terminaison** »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

- 4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées et joindre ces informations financières dans ses états financiers annuels;
- 4.5.3 autoriser le directeur du Service des finances de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, les livres et registres comptables réservés à l'utilisation des sommes versées par la Ville. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;

- 4.5.4 déposer auprès du Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;
- 4.5.5 dans la mesure où la contribution financière annuelle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, au Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.6 dans la mesure où la contribution financière annuelle est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), transmettre pour chaque année de la présente Convention au Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

4.6 Conseil d'administration

- 4.6.1 remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie du règlement de régie interne de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;
- 4.6.2 à la demande de la Ville, permettre à un représentant de la Ville d'assister, à titre d'observateur seulement, aux conseils d'administration de l'Organisme et à cette fin, lui faire parvenir un avis de convocation dans les délais prévus au règlement de régie interne de l'Organisme;

4.7 Responsabilité

- 4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;
- 4.7.2 assumer seule toute la responsabilité à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

4.8 Séance du conseil municipal

lorsque la contribution financière annuelle est accordée par le conseil municipal, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance plénière du conseil municipal selon le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal*, et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

ARTICLE 5 OBLIGATIONS DE LA VILLE

5.1 Contribution financière

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale de deux cent cinquante deux milles huit cent dollars (252 800 \$), incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

5.2 Versements

5.2.1 Pour l'année 2018 :

5.2.2.1 une somme maximale de quatre vingt six mille neuf cent dollars (86 900 \$) dans les trente jours de la signature de la convention.

5.2.2.2 une somme maximale de trente neuf mille cinq cent dollars (39 500 \$) après le 15 septembre 2018, suite au dépôt du rapport exigé pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2018, à la satisfaction du Responsable;

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention.

5.2.2 Pour l'année 2019 :

5.2.2.1 une somme maximale de quatre vingt six mille neuf cent dollars (86 900 \$) après le 15 janvier 2019, suite au dépôt du rapport exigé pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, à la satisfaction du Responsable ;

5.2.2.1 une somme maximale de trente quatre mille cinq cent dollars (34 500 \$) après le 15 septembre 2019, suite au dépôt du rapport exigé pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2019, à la satisfaction du Responsable;

- 5.2.2.2 Une somme maximale de cinq mille dollars (5 000 \$) après le 1^{er} décembre 2019, suite au dépôt d'un rapport pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2019, à la satisfaction du Responsable.

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention.

5.3 Ajustement de la contribution financière

Le Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant pas servi à la réalisation du Projet. De plus, le Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

5.4 Aucun intérêt

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

ARTICLE 6 **GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

- 6.1 L'Organisme doit, dans la réalisation des activités et du Projet prévus à la présente Convention, agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.

- 6.2 L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard.

L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit, de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration avec la Ville ou avec l'Organisme.

- 6.3 L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

ARTICLE 7 **DÉFAUT**

- 7.1 Il y a défaut :

- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
 - 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
 - 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
 - 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.
- 7.2** Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 7.3** Dans les cas prévus aux sous-paragrophes 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.
- 7.4** S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

ARTICLE 8

RÉSILIATION

- 8.1** La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.
- 8.2** L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.
- 8.3** Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.

ARTICLE 9

DURÉE

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le 31 décembre 2019.

Nonobstant la fin de la présente Convention prévue ci-haut, il est entendu que les articles 4.5.4, 4.5.5, 4.5.6, 4.5.7, 4.7, 4.8 et 11 continueront à produire leurs effets entre les Parties.

ARTICLE 10

ASSURANCES

- 10.1** L'Organisme doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente Convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de deux millions de dollars (2,000,000 \$) pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 10.2** De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 10.3** L'Organisme s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente Convention, une copie de la police d'assurance ou du certificat de la police. L'Organisme doit fournir, à chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

ARTICLE 11

LICENCE

L'Organisme concède à la Ville, à titre gratuit, une licence non exclusive, perpétuelle, sans limite territoriale, transférable et irrévocable lui permettant notamment de reproduire, de traduire, de publier, d'adapter et de communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, en totalité ou en partie, les renseignements liés aux travaux ou documents en lien avec le Projet réalisés par l'Organisme, ses employés ou ses sous-traitants.

ARTICLE 12

DÉCLARATIONS ET GARANTIES

12.1 L'Organisme déclare et garantit :

- 12.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;
- 12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle en lien avec le Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
- 12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;
- 12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signée celle-ci.

ARTICLE 13

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

13.1 Entente complète

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

13.2 Divisibilité

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

13.3 Absence de renonciation

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.

13.4 Représentations de l'Organisme

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

13.5 Modification à la présente Convention

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

13.6 Lois applicables et juridiction

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

13.7 Ayants droit liés

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

13.8 Cession

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

13.9 Avis et élection de domicile

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

Élection de domicile de l'Organisme

L'Organisme fait élection de domicile au 360, rue St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1P5, et tout avis doit être adressé à l'attention de Mme Johanne Maletto, directrice générale. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

Élection de domicile de la Ville

La Ville fait élection de domicile au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

13.10 Exempleaire ayant valeur d'original

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le^e jour de 20__

Ville de Montréal

Par:

Me Yves Saindon, greffier

Le^e jour de 20__

**Mouvement québécois de la
qualité (MQQ)**

Par:

Johanne Maletto, directrice générale

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal, le^e jour de 20__ (Résolution).

ANNEXE 1

PROJET

Le projet consiste à assurer l'organisation et le suivi d'une série d'activités dans le cadre du « Parcours innovation PME Montréal » :

2018 : organisation et suivi administratif des activités suivantes :

Formation-ateliers sur « Innovation, design thinking » pour 30 PME (3 jours)
Formation-ateliers sur « Innovation et croissance » pour 10 PME (3 jours)
Formation sur le courage managérial (1 jour)
Suivi du coaching pour 10 PME (20h / PME)
Activités de réseautage pour l'ensemble des PME ayant bénéficié du Parcours
(3 activités)

2019 : suivi administratif et organisationnel des activités suivantes :

Formation-ateliers sur « Innovation et croissance » (3 jours)
Formation-atelier sur « Innovation, design thinking » (3 jours)
Formation sur le courage managérial (1 jour)
Suivi du coaching pour 10 PME (20h/PME)
Activités de réseautage pour l'ensemble des PME ayant bénéficié du Parcours
(3 activités)

Les rapports devront être déposés tel que stipulé à l'article 4.5.1 de la convention et doivent décrire :

- Titre de l'activité
- Description de l'activité
- Le lieu de l'activité
- Le nom des participants
- Le nombre des participants provenant des PME et des accompagnateurs
- Etat des dépenses de chacune des activités

ANNEXE 2

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ

1. VISIBILITÉ

L'Organisme doit :

- 1.1.** Développer, présenter, faire approuver et réaliser une stratégie ou des actions de communication répondant aux exigences du Protocole de visibilité;
- 1.2.** S'assurer, le cas échéant, que tous les sous-traitants engagés par l'Organisme respectent les obligations en matière de communication, de normes de visibilité et respectent la Charte de la langue française.

2. COMMUNICATIONS

L'Organisme doit :

- 2.1.** Reconnaissance de la contribution de la Ville :
 - Faire état de la contribution de la Ville et souligner la participation dans toutes communications relatives au Projet;
 - Sur les médias sociaux, souligner la participation et remercier la Ville pour son soutien;
 - Mentionner verbalement la participation financière de la Ville lors des activités publiques organisées dans le cadre du Projet et lors du bilan.
 - Apposer les logos de la Ville, sur tous les outils de communication, imprimés et électroniques, notamment sur les affiches, les dépliants, les journaux, le site Internet, les bandeaux Internet, les infolettres, les communiqués de presse, les lettres de remerciements, les certificats de participation relatifs à la présente Convention;

Les logos de la Ville devront également figurer sur toutes les publicités, et ce, peu importe le format, le support ou le véhicule;

Dans le cas où l'insertion des logos de la Ville n'est pas possible, l'Organisme doit ajouter le libellé suivant : Fier partenaire de la Ville de Montréal

- Soumettre, le cas échéant, pour approbation (visibilite@ville.montreal.qc.ca) tous les textes soulignant la contribution financière de la Ville et tous les documents où figurent les logos de la Ville, au moins dix (10) jours ouvrables avant leur diffusion;
- S'il y a lieu, ajouter les logos de la Ville en clôture de toutes publicités télé ou Web. Les logos de la Ville peuvent faire partie d'un regroupement des participants au Projet. Par contre, à titre de collaborateur principal, il devra être mis en évidence;
- Ajouter les logos de la Ville sur tous les panneaux remerciant les collaborateurs;

22. Relations publiques et médias :

- Assurer, le cas échéant, l'accréditation média des représentants de la Ville (incluant les blogueurs, les photographes et les caméramans ou autres professionnels qu'ils ont mandatés) et prendre en charge la gestion des droits des artistes quant aux photos, vidéos et autres contenus diffusés sur les plateformes de la Ville, à des fins strictement promotionnelles et non commerciales;
- Le cas échéant, lors d'une annonce importante impliquant la Ville :
 - Inviter par écrit le maire à participer aux conférences de presse et aux événements médiatiques liés au Projet ou à l'activité, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;
 - Soumettre pour approbation au cabinet du maire et du comité exécutif le scénario du déroulement, l'avis média et du communiqué concernant le Projet;
 - Offrir au cabinet du maire et au comité exécutif, la possibilité d'insérer une citation du représentant politique dans le communiqué, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;

Pour adresser une demande au cabinet du maire et du comité exécutif, veuillez utiliser les formulaires en ligne destinés à cet effet à l'adresse suivante : <https://mairedemontreal.ca/>, section « **Communiquer avec nous** ».

Note : pour une demande de citation dans un communiqué, veuillez utiliser le courriel suivant : communication.du.maire@ville.montreal.qc.ca.

2.3. Normes graphiques et linguistiques :

- Respecter la mise en application des normes et règles d'utilisation du logotype de la Ville et ses normes d'utilisation (disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/logo);
- Respecter l'ordre convenu pour le positionnement du logo de la Ville et des signatures des autres participants sur tous les outils promotionnels (communiqués, lettres, bannières, panneaux, etc.);
- Respecter les lois et la réglementation applicables au Québec, notamment les dispositions de la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11);

2.4. Publicité et promotion :

- Convenir et remettre des photographies et/ou des vidéos officielles à la Ville et libres de droits, qui pourront être utilisées pour la promotion de Montréal, sur Internet ou sur tout autre support média;

Lesdites photos ou vidéos devront être fournies au moment de l'amorce de la campagne promotionnelle. Une série de photographies post-événement devront également être remises;

- Ajouter un hyperlien vers le site de la Ville sur le site Internet du Projet ou de l'événement;
- Faire approuver les outils publicitaires et promotionnels par la Ville (visibilite@ville.montreal.qc.ca) avant leur impression et leur diffusion;
- Fournir un espace publicitaire d'une demi-page dans le programme de l'événement, si applicable. La publicité sera fournie par la Ville;
- Offrir, le cas échéant, d'inclure un mot officiel de la Ville dans le programme de l'événement. La demande doit être faite par écrit, un minimum de 30 jours ouvrables à l'avance. Pour adresser une demande, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré du présent Protocole de visibilité;
- Permettre à la Ville d'installer des bannières promotionnelles (ou autres supports à être déterminés) sur le ou les sites de l'activité ou lors d'interventions publiques;

- Permettre à la Ville de s'annoncer gratuitement sur les différents véhicules publicitaires ou de diffusion sur le ou les sites de l'activité ou de l'événement (ex. : écrans numériques géants);
- Offrir à la Ville la possibilité d'adresser un message promotionnel aux participants lorsqu'il y a présence d'un animateur sur le site d'une activité;

Un message sera préparé à cet effet par la Ville.

- Lors de la tenue de l'événement (ou d'une activité) et si le contexte s'y prête, offrir à la Ville un emplacement gratuit pouvant aller jusqu'à 10 pi x 20 pi afin d'y installer un kiosque d'exposition ou toute autre structure permettant une interaction avec le public. Cet emplacement devra être situé dans un secteur fréquenté et être alimenté en électricité;
- S'assurer de la présence du logo de la Ville dans le champ de vision d'au moins une caméra lorsqu'il y a une captation de l'événement par une chaîne de télévision ou lors d'une webdiffusion.

2.5. Événements publics :

- Inviter le maire à participer aux événements publics organisés dans le cadre du Projet. La demande doit être faite par écrit, un minimum **de 20 jours** ouvrables à l'avance;
- Coordonner et effectuer le suivi des événements avec le cabinet du maire;
- Valider les règles protocolaires du cabinet en matière d'événements publics;

Pour joindre le cabinet politique pour la tenue d'événements publics, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré plus haut, en précisant que le Projet ou l'activité est subventionné(e) par la Ville.

Si vous avez des questions concernant le Protocole de visibilité, vous pouvez joindre le Service des communications de la Ville à l'adresse courriel suivante :

visibilite@ville.montreal.qc.ca

À noter : l'Organisme doit communiquer avec le cabinet du maire pour une invitation ou encore pour une citation dans un communiqué. La demande faite au maire doit être envoyée par le biais d'un formulaire, consultez la section « **Communiquer avec nous** » sur <https://mairedemontreal.ca/>.

Dossier # : 1170881004

Unité administrative responsable :

Service du développement économique , Direction
Entrepreneuriat

Objet :

Accorder une contribution financière de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 / Approuver un projet de convention à cet effet.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1170881004 - contribution MQQ -Parcours innovation PME.xls](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Jorge PALMA-GONZALES
Préposé au budget
Tél : 514 872-4014

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Isabelle FORTIER
Conseillère budgétaire
Tél : 514 872-9366
Division : Service des finances - Dir. du conseil et soutien financiers



Dossier # : 1176469004

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Solutions numériques , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Harmoniser les échéances et contrats de Innovative Interfaces Canada inc. jusqu'en 2020 / Approuver, et ratifier, un projet d'avenant no 3 à la convention initiale intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans à compter du 1er juin 2017, pour une somme de 85 232,28 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Accorder, et ratifier, un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

Il est recommandé :

1. d'approuver, et ratifier, un projet d'avenant no 3 afin d'autoriser une dépense additionnelle de 85 232,28 \$ taxes incluses, pour prolonger, à compter du 1er juin 2017, l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de trois (3) ans, dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Canada inc. (CM05 0283), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses;
2. d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, et ratifier, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Innovative Interfaces Canada Inc., pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 28 août 2017 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense

ont été considérés dans l'établissement du taux de dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget de l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2018-01-08 10:43

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1176469004

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Solutions numériques , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Harmoniser les échéances et contrats de Innovative Interfaces Canada inc. jusqu'en 2020 / Approuver, et ratifier, un projet d'avenant no 3 à la convention initiale intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans à compter du 1er juin 2017, pour une somme de 85 232,28 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Accorder, et ratifier, un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

CONTENU

CONTEXTE

Afin de soutenir les services en bibliothèques, la Ville de Montréal (Ville) a octroyé, en 2005, un contrat à la firme Innovative Interfaces Canada Inc. pour la fourniture du système intégré de gestion de bibliothèque Millennium et les services professionnels d'implantation associés. Ce contrat vient à échéance en 2020.

À la suite de l'octroi de ce contrat, la Ville a amendé le contrat en ajoutant des services de catalogue en ligne pour offrir des outils qui répondent aux besoins des utilisateurs pour une période de trois (3) ans. Ce produit (Encore Discovery), offert par la firme Innovative Interfaces Canada Inc., permet d'effectuer des recherches dans le catalogue du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal, des réservations de documents et l'accès aux documents numériques.

Un second contrat a été octroyé de gré à gré à Innovative Interfaces Canada Inc. en 2013 pour l'implantation de la technologie RFID (technologie d'identification par radiofréquence). Cette nouvelle technologie a nécessité l'acquisition de licences d'utilisation et autres composantes de la suite Millennium, qui supportent cette technologie ainsi que le service d'entretien qui s'y rattache. La RFID est une technologie de plus en plus utilisée en bibliothèque. Elle permet d'installer des postes libre-service dans toutes les bibliothèques montréalaises, tels que les chutes à livres intelligentes et les robots de tri pour les documents retournés. Ainsi, les transactions de prêts peuvent être effectuées autant par les employés que par les usagers eux-mêmes, par l'entremise des équipements de libre-service

RFID. Les logiciels acquis depuis 2013 ont été déployés pour les comptoirs de prêts en libre-service, pour les portiques antivol, pour les chutes de retour et pour l'inventaire des collections.

La Ville souhaite amender le contrat actuel pour l'abonnement au produit Encore Discovery et renouveler le contrat pour l'entretien annuel des composantes de la suite Millennium qui supportent la technologie RFID jusqu'en 2020 et ainsi arrimer l'échéance de ces contrats avec l'échéance du contrat initial, valide jusqu'en 2020, pour les frais d'entretien du système de gestion documentaire Millennium. La révision du positionnement et de l'architecture des outils des bibliothèques, la révision des contrats et l'arrimage des dates d'échéance des contrats pour 2020, ont occasionnés des délais dans la présentation de ce dossier. Durant cette période, la Ville a continué à bénéficier des services de Innovative Interfaces Canada inc.

Le présent dossier vise donc, dans un premier temps, à approuver, et ratifier, un projet d'avenant no 3 à la convention initiale intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal, afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de trois (3) ans, à compter du 1er juin 2017, pour une somme de 85 232,28 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses. Le présent dossier vise également à accorder, et ratifier, un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses, et à approuver un projet de convention à cette fin.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM13 0123 – 25 février 2013 : Accorder un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada Inc., pour la fourniture de licences et de composantes et l'entretien annuel de la suite Millennium, pour une durée de trois (3) ans d'entretien, soit pour une somme maximale de 756 682,24 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'implantation du système de gestion de bibliothèque Millennium/Approuver un projet de convention à cette fin.

CE13 0016 – 16 janv. 2013 : Autoriser le lancement des appels d'offres publics pour la fourniture des équipements et accessoires ayant la technologie RFID pour les bibliothèques et fournir, lorsque requis, les services d'entretien s'y rattachant, comme mentionné au dossier décisionnel, et d'approuver les critères de sélection et leur pondération, qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

CM12 1001 – 19 novembre 2012 : Approuver un projet d'avenant no 2 à la convention intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal en 2010 (CM10 0599) visant l'augmentation du budget d'honoraires prévu à l'Annexe D à 84 723,93 \$, taxes incluses, afin d'acquiescer auprès de cette firme l'abonnement au produit Encore Discovery, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 857 999,33 \$ à 1 942 723,26 \$.

CM11 1031 - 20 décembre 2011 : Autoriser une dépense additionnelle de 16 553,33 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat octroyé à Innovative Interfaces Canada inc. (CM05 0283) pour l'implantation de Millennium, système intégré de gestion documentaire des bibliothèques de Montréal, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 841 446 \$ à 1 857 999,33 \$, taxes incluses/Approuver un projet de modification de convention à cet effet.

CM10 0599 - 24 août 2010 : Approuver un avenant à la convention intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal en 2005 (CM05 0283)/Autoriser une dépense annuelle de 271 496 \$, plus les taxes applicables, pour les frais d'entretien du

système de gestion documentaire Millennium, pour une durée maximale de dix (10) ans à compter du 27 mars 2010.

CM05 0283 - 19 avril 2005 : Octroyer un contrat à la firme Innovative Interfaces Canada Inc. pour la fourniture du système intégré de gestion de bibliothèque Millennium et les services professionnels d'implantation associés, pour un montant de 1 841 446 \$ (taxes incluses).

DESCRIPTION

Produit Encore Discovery :

Innovative Interfaces Canada Inc., notre fournisseur de système intégré de gestion documentaire, offre le produit ENCORE DISCOVERY. Il s'agit d'un outil de découverte qui inclut les fonctions suivantes :

· Recherche avec facettes	Les facettes permettent à l'utilisateur de préciser de façon très conviviale le résultat d'une recherche.
· Contenu social	C'est l'enrichissement du catalogue par l'utilisateur qui contribue en donnant son avis (« tagging », commentaire, appréciation) sur une oeuvre qu'il a consultée.
· Interface très visuelle	Résultats de recherche accompagnés d'images.
· Intégration avec les applications mobiles	Tablettes et téléphones mobiles.
· Fonctions de découverte	Suggestions de lecture contextuelles, « tag cloud ».
· Fonction de partage	L'utilisateur peut facilement partager le résultat d'une recherche sur les médias sociaux.
· Recherche fédérée	Permet à l'utilisateur d'interroger de façon transparente des bases de données externes.

L'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY inclut la maintenance et les mises à jour.

Entretien des composantes RFID :

Les logiciels de la suite libre-service de Millennium sont les suivants :

· Logiciel de prêt libre-service (Express Lane & Additional Stations)	Permet à l'abonné de faire lui-même l'emprunt de document et de consulter son dossier.
· Interface logicielle (Item Status API)	Permet de connaître le statut d'un livre sur les postes de prêt en libre-service.
· Protocole SIP2 (SIP2 Base + licences)	Utilisé avec les robots de tri pour enregistrer une transaction dans le système Millennium.

· Système d'inventaire client (Circa Assistant RFID)	Permet aux employés de faire un inventaire des livres sur les étagères en utilisant la norme RFID.
· Système d'inventaire serveur (Circa Inventory)	Ce logiciel reçoit l'information de Circa Assistant RFID et compare l'inventaire avec la base de données.
· Réservation d'un volume (Volume Level Holds)	Permet de réserver un tome d'une série comportant plusieurs volumes.
· Application mobile du module de recherche (AirPAC)	Permet à l'abonné de faire des recherches de livres à partir d'un téléphone mobile ou d'une tablette.

L'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium, supportant la technologie RFID, prévoit les mises à jour et le support des logiciels de la suite libre-service de Millennium.

JUSTIFICATION

L'octroi et la ratification de ces contrats permettra à la Ville, et particulièrement au Réseau des bibliothèques publiques de Montréal, de répondre aux attentes des Montréalaises et Montréalais en matière d'offres numériques.

Ces contrats sont accordés, de gré à gré, à Innovative Interfaces Canada Inc. puisqu'elle est la seule firme en mesure de fournir les services requis dans le cadre de ces projets, compte tenu des technologies utilisées actuellement. Les exceptions prévues aux articles 573.3 (6) (a) et (b) de la Loi sur les cités et ville, concernant les contrats accordés en gré à gré, s'appliquent à ce dossier.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût du renouvellement de l'abonnement du produit ENCORE DISCOVERY, et le coût d'entretien des composantes et des licences de la suite Millenium (qui supportent la technologie RFID), seront imputés au budget de fonctionnement du Service des technologies de l'information comme suit :

Description	2017	2018	2019	Total
Abonnement produit Encore Discovery	28 410,76 \$	28 410,76 \$	28 410,76 \$	85 232,28 \$
Entretien de la suite Millenium (RFID)	73 167,33 \$	72 147,13 \$	72 147,13 \$	217 461,59 \$
Total	101 578,09 \$	100 557,89 \$	100 557,89 \$	302 693,87 \$

Les dépenses seront assumées au budget de fonctionnement du Service des technologies de l'information. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget d'agglomération. Cette dépense sera assumée à 50,2 % par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'abonnement à ces contrats est essentiel afin de maintenir des outils de recherche performants et assurer la continuité de la stratégie de prêt et de retour de documents en libre-service dans le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation par le comité exécutif : 17 janvier 2018.

Approbation par le conseil municipal : 22 janvier 2018.

Approbation par le conseil d'agglomération : 25 janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Hui LI)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Olivier TACHÉ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martine GÉLINAS
Conseillère en analyse et contrôle de gestion

Tél : 514 872-8275

ENDOSSÉ PAR

Richard GRENIER
Directeur

Tél :

Le : 2017-08-29

438 998-2829

Télécop. : 514 280-9109

Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Richard GRENIER
Solutions numériques

Tél : 438 998-2829

Approuvé le : 2017-11-28

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Sylvain PERRAS
Directeur du service des technologies de
l'information

Tél : 514 280-

Approuvé le : 2017-12-15

August 28, 2017

QUOTATION

MONTREAL PUBLIC LIBRARY

Site Code: mtlpl

DESCRIPTION	TOTAL (CAD)
Millennium Add-ons Maintenance 1 April 2017 - 31 March 2018	\$63,637.59
Millennium Add-ons Maintenance 1 April 2018 - 31 March 2019	\$62,750.28
Millennium Add-ons Maintenance 1 April 2019 - 31 March 2020	\$62,750.28

THIS INFORMATION IS CONFIDENTIAL BETWEEN MONTREAL PUBLIC LIBRARY AND INNOVATIVE INTERFACES INC.

Notes:

1. The prices quoted may be subject to change where new software has been purchased or where the client has made or requested changes to existing software.
2. Taxes are not included in the quoted price but, if applicable, may be charged by Innovative at the point of invoicing.
3. Prices in Canadian Dollar.

For any questions or general queries, please contact
Rachel Pekar, Renewals Account Manager
rachel.pekar@iii.com | (973) 619-5208

Product	Quantity	Annual Cost
Express Lane & Additional Stations	135	\$ 37 044.00
Item Status API	1	\$ 1 980.00
SIP2 Base + licenses	98	\$ 12 936.00
Circa Assistant RFID	1	\$ 1 806.00
Circa Inventory	1	\$ 1 386.00
Volume Level Holds	1	\$ 2 448.96
AirPAC	1	\$ 1 247.04
Additional Express Lane Stations	10	\$ 3 549.24
Increase 2016- 0%		\$ -
Increase 2017- 0.6%		\$ 353.04



World Headquarters
5850 Shellmound Way
Emeryville, CA 94608
+1.510.655.6200

9th Floor (Block A)
Georges Quay Plaza
Georges Quay
Dublin 2

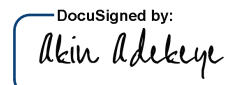
August 29, 2017

Normand Cardella m.s.i.
Chef de section des systèmes d'information - bibliothèques
Direction des solutions numériques, services aux citoyens et aux entreprises
Service des technologies de l'information
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 5e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Dear Normand

This letter confirms that Innovative Interfaces Incorporated ("Innovative") is the sole supplier for all application software products and services running on the Sierra platforms. The Sierra product cannot be purchased from any third party or supplier other than Innovative as it is a proprietary product and requires Innovative's knowledge and expertise to install and maintain. All application software is maintained solely by Innovative. Accordingly, Innovative is the sole supplier and provider of Innovative software.

Sincerely yours,

DocuSigned by:

A3BD8AF8AFFC452...
Akin Adekeye
General Counsel

Dossier # : 1176469004

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Solutions numériques , Direction
Objet :	Harmoniser les échéances et contrats de Innovative Interfaces Canada inc. jusqu'en 2020 / Approuver, et ratifier, un projet d'avenant no 3 à la convention initiale intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans à compter du 1er juin 2017, pour une somme de 85 232,28 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Accorder, et ratifier, un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



[Avenant 3 Innovative Interfaces.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Olivier TACHÉ
 Avocat
Tél : 514-872-6886

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-30

Olivier TACHÉ
 Avocat
Tél : 514-872-6886
Division : Contrats

**AVENANT 3
CONVENTION**



ENTRE:

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par **Yves Saindon**, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu de la résolution CM03 0836 ;

Ci-après appelée "**VILLE**"

ET:

Innovative Interfaces Canada Inc., personne morale ayant sa principale place d'affaires au 23 Lesmill Road, Suite 307, PO Box 33, Toronto, Ontario M3B 3P6, agissant et représentée par Akin Adekeye, avocat général, dûment autorisée tel qu'elle le déclare;

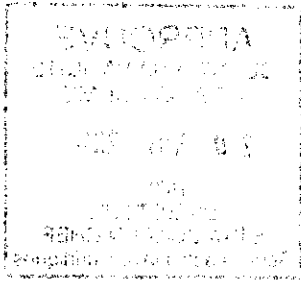
Ci-après appelée "**CONTRACTANT**"

N° d'inscription T.P.S. : 124250796

N° d'inscription T.V.Q. : N.A.

ATTENDU QU'une convention de services professionnels est intervenue le 27 mars 2005, entre la Ville et le Contractant (résolution CM05 0283), laquelle fut modifiée par l'avenant 1 en 2010 (résolution CM10 0599) et par l'avenant 2 en 2012 (résolution CM12 1001) (ci-après appelée la « **Convention initiale** »);

ATTENDU QUE les parties souhaitent modifier la convention initiale afin de permettre à la Ville de renouveler l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une durée de trois (3) ans en augmentant le budget d'honoraires prévu à l'annexe D de la Convention initiale d'une somme de 74 131,14 \$ plus les taxes applicables (T.P.S., T.V.Q.);



LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1
PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrale des présentes comme ci-après récépé au long.

ARTICLE 2
MODIFICATIONS

2.1 L'article D.1 de l'annexe D de la Convention initiale est modifié par l'ajout du paragraphe suivant :

« D.1.1 La Ville s'abonne au produit ENCORE DISCOVERY. »

2.2 L'article D.2 de l'annexe D de la Convention initiale est modifié par l'ajout du paragraphe suivant :

« D.2.1 Pour l'abonnement mentionné à l'article D.1.1, le Contractant facturera à la Ville, dès le 1^{er} juin 2017 et pour une durée de trois (3) ans, les frais d'abonnement annuels de 24 710,38 \$ excluant les taxes applicables (T.P.S., T.V.Q.), lequel abonnement comprend la maintenance ainsi que les mises à jour. »

ARTICLE 3
AUTRES DISPOSITIONS

Tous les autres termes et conditions de la Convention initiale demeurent inchangés et continuent de régir les parties.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX EXEMPLAIRES, À MONTREAL, À LA DATE INDICUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ^e jour de 20

VILLE DE MONTREAL

Par : _____
Me Yves Saindon, greffier de la Ville

Le ^e jour de 20

Innovative Interfaces Canada Inc.

Par : _____
Akin Adekeye

Cette convention a été approuvée par la résolution _____.

Dossier # : 1176469004

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Solutions numériques , Direction
Objet :	Harmoniser les échéances et contrats de Innovative Interfaces Canada inc. jusqu'en 2020 / Approuver, et ratifier, un projet d'avenant no 3 à la convention initiale intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans à compter du 1er juin 2017, pour une somme de 85 232,28 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Accorder, et ratifier, un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



GDD 1176469004 V2.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Hui LI
 Préposée au budget
Tél : 514 872-9547

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-30

Gilles BOUCHARD
 Conseiller(ère) budgétaire
Tél : 514 872-0962
Division : Direction Du Conseil Et Du Soutien Financier



(2)

Dossier # : 1174107002

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Forêt urbaine
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Parc du Mont-Royal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Arboriculture de Beauce inc. pour le service d'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne - Montant total de 1 167 619,42 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 17-16370 - cinq soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'accorder à la firme Arboriculture de Beauce inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux (2) ans (2018-2019), le contrat pour l'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 167 619,42 \$ taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16370;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-15 08:32

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1174107002

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Forêt urbaine
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Parc du Mont-Royal
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Arboriculture de Beauce inc. pour le service d'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne - Montant total de 1 167 619,42 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 17-16370 - cinq soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

L'agrile du frêne, un insecte ravageur exotique qui détruit les frênes en quelques années, a été détecté sur le territoire de la Ville en juillet 2011. Originaire d'Asie du Sud-Est, cet insecte a déjà décimé plus de 75 millions de frênes en Amérique du Nord. Le 18 avril 2012, un plan d'action a été adopté par le comité exécutif afin de ralentir sa dispersion et réduire ses impacts sur la forêt urbaine montréalaise (CE12 0555). La réalisation de ce plan d'action est gérée par le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR). Au fil des années, le SGPVMR a poursuivi ses activités de dépistage, d'injection des frênes à conserver et d'abattage de ceux infestés ou en mauvaise condition. La Ville de Montréal a établi un cadre réglementaire pour l'ensemble du territoire (règlement 15-040) et celui-ci est en vigueur depuis le 2 juin 2015.

En juin et juillet 2017, le SGPVMR a réalisé un inventaire des frênes des parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne. La Ville a recensé un total de près de 10 200 frênes d'un diamètre à hauteur de poitrine (DHP) supérieur ou égal à 15 cm, situés dans les milieux boisés accessibles des deux parcs. L'inventaire des frênes comprenait l'évaluation de l'état : mortalité, dépérissement, défoliation, structure, maladies, etc.

À la suite de cette évaluation, les frênes qui se qualifiaient pour un traitement ont été inclus dans le programme d'injection de la Ville et ont été traités au mois d'août 2017. Près de 6 300 frênes, soit presque les deux tiers des frênes de milieux boisés, furent traités cette année. De plus, la majeure partie des frênes situés en parterres aménagés est déjà protégée par les traitements sur un cycle de deux années. En résumé, pour ces deux parcs, l'ensemble des frênes dont l'état le permettait est maintenant protégé par le traitement à l'insecticide.

Les frênes ne se qualifiant pas pour un traitement à l'insecticide doivent être abattus; il y en a près de 4 000.

Dans les milieux boisés, les frênes constituent des espèces de transition qui cèdent la place à d'autres espèces d'arbres avec le temps. Beaucoup de frênes seront donc abattus et remplacés pour assurer cette transition, normalement naturelle, et ainsi maintenir l'intégrité écologique de ces milieux.

Ces deux parcs étant situés dans un site patrimonial déclaré (site patrimonial du Mont-Royal), le SGPVMR a obtenu, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'autorisation de réaliser les travaux. Des démarches ont également été entreprises auprès des arrondissements concernés afin d'obtenir des certificats d'autorisation d'abattage.

Un appel d'offres public, ouvert à tous les entrepreneurs rencontrant les termes des clauses administratives incluses au cahier des charges, a été lancé. Dans le but d'assurer la réalisation de ce projet, l'appel d'offres a paru dans le quotidien Le Devoir et a été publié sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO en plus de celui de la Ville de Montréal le 4 octobre 2017. La durée de la publication a été de 19 jours, soit du 4 au 23 octobre 2017. L'ouverture des soumissions a été faite le 23 octobre à 10h30. Selon les clauses administratives incluses au cahier des charges, la soumission est valide pendant les 120 jours civils suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions (23 octobre 2017). Aucun addenda n'a été émis.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM17 0746 - 13 juin 2017 - Accorder un contrat à Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Ltée pour les services d'injection de frênes sur le domaine public pour le secteur est-ouest, dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne, pour une somme maximale de 525 682,95 \$, taxes incluses.

CE17 0849 - 31 mai 2017 - Accorder un contrat à Bio-Contrôle Arboricole inc. pour les services d'injection de frênes sur le domaine public pour le secteur centre-sud, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 135 624,68 \$, taxes incluses.

CE16 1154 - 6 juillet 2016 - Accorder un contrat à Services des espaces verts, plus bas soumissionnaire conforme, pour les services d'injection de frênes sur le domaine public, dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 106 305, 89 \$, taxes incluses.

CM16 0604 - 18 mai 2016 - Conclure une entente-cadre de gré à gré, d'une durée de 30 mois, avec BioForest Technologies inc., fournisseur unique, pour la fourniture de l'insecticide TreeAzin^{MD} - Montant estimé de l'entente-cadre 9 363 564 \$, taxes incluses.

CM16 0595 - 16 mai 2016 - Accorder un contrat à l'entreprise Bio-Contrôle Arboricole inc. pour le secteur OUEST pour la somme de 180 337,14 \$, taxes incluses, un contrat à Entrepreneurs Paysagistes Strathmore (1997) inc. pour le secteur CENTRE pour la somme de 283 614, 58 \$, taxes incluses, et un contrat à Entrepreneurs Paysagistes Strathmore (1997) inc. pour le secteur EST pour une somme de 146 075,74 \$, taxes incluses, pour les services d'injection de frênes sur le domaine public dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne.

CM15 0647 - 25 mai 2015 - Accorder trois contrats à Entrepreneur Paysagistes Strathmore (1997) Ltée pour les services d'injection de frênes sur le domaine public, pour les secteurs OUEST, CENTRE et EST, dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne, pour une somme totale maximale de 693 615,43 \$, taxes incluses.

CE15 1361 - 5 août 2015 - Accorder à Services d'Arbres Primeau inc., plus bas

soumissionnaire conforme, un contrat pour le dépistage de frênes publics dans les grands parcs, dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne, pour une durée maximale de trois ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 350 098,88 \$, taxes incluses.

DESCRIPTION

Le présent projet consiste à effectuer des abattages de frênes dépérissants ou morts dans le cadre de la lutte à l'agrile dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsirà'kehne. La pente du terrain, la protection du patrimoine naturel et culturel, les multiples usages et la fréquentation très importante en font un milieu sensible pour ce type d'intervention.

Afin de planifier des travaux d'abattage de manière à réduire au minimum les impacts sur le milieu :

- La coordination des activités dans le parc se fera en continu et en étroite collaboration entre la Ville et l'ensemble de ses partenaires, incluant les Amis de la Montagne.
- L'abattage se fera à l'extérieur de la période de nidification des oiseaux migrateurs.
- Les travaux seront réalisés en hiver afin de minimiser les impacts sur les sous-bois et la végétation présente.
- Les travaux en hiver auront un impact moindre sur la faune présente. Les habitats de l'herpétofaune seront en effet protégés en grande partie par le couvert neigeux. De plus, un rayon de protection pour les nids d'oiseaux de proie connus a été pris en compte dans la séquence des abattages.

Dans le cas du bois provenant de frênes, l'entrepreneur doit en disposer en conformité avec l'Arrêté ministériel sur les lieux infestés par l'agrile du frêne émis par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la réglementation de la Ville de Montréal. De plus, le bois abattu doit être débité et disposé selon les spécifications du devis technique afin de permettre la valorisation des bois. Les billes de bois seront transportées sur un site qui permettra le tri des différentes catégories de bois (pâte et papier, sciage et copeaux). Le bois des frênes abattus sera donc valorisé par la suite.

Les travaux sont principalement en milieu forestier. Le projet se réalise en deux phases sur plusieurs secteurs de coupe afin de prendre en considération plusieurs éléments tels que la période de nidification des oiseaux et les usages récréatifs (ski de fond par exemple). La première phase est comprise de fin janvier au 31 mars 2018 (environ 1 500 frênes) et la deuxième phase se situe du 1^{er} septembre 2018 au 31 mars 2019 (environ 2 300 frênes).

Les prix fournis sur le bordereau de soumission comprennent, sans s'y limiter :

- les travaux d'abattage des frênes identifiés, le déchiquetage, le débardage, le transport du bois vers le site de dépôt, la disposition de tous les débris et déchets résultant de ces travaux et le nettoyage complet des lieux;
- les clôtures ainsi que leur planification, installation, déplacement régulier pour suivre les opérations, un signaleur, etc.;
- les roulottes de chantier.

L'entrepreneur doit soumettre un échéancier d'exécution des travaux dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat. L'échéancier doit clairement identifier, pour chaque activité, les moments critiques et/ou les diverses étapes de réalisation, le nombre et la composition des équipes de travail ainsi que la machinerie requise pour son exécution. Le programme détaillé doit séparer chaque tâche à réaliser. L'entrepreneur doit respecter les heures de travail tel que prescrit.

L'entrepreneur doit s'assurer du respect des dates butoirs prévues à l'échéancier qu'il nous remet. Un suivi assidu sera fait par le représentant de la Ville afin de s'en assurer. Aucune modification quant à la réalisation des secteurs ne pourra être faite sans l'accord de la Ville.

Pour les sept premiers jours de retard de calendrier, par rapport au délai stipulé à l'article «Échéancier», l'entrepreneur sera pénalisé d'un montant de 2 000 \$ par jour. Par la suite, une pénalité de 3 000 \$ par jours subséquents sera retenue à titre de dommages-intérêts. L'entrepreneur est avisé que la pénalité est sans plafond.

Le bordereau de soumission ne comporte pas de contingences.

L'appel d'offres ne mentionne pas de dépenses remboursables.

JUSTIFICATION

La liste du SÉAO indique huit (8) preneurs de cahier de charges, soit :

1. Alex Laurin
2. Arbo-Design
3. Arboriculture de Beauce inc.
4. Asplundh Canada ULC
4. Élagage Prestige inc.
6. PASKA (9220-0575 Québec inc.)
7. Services d'Arbres Primeau inc.
8. Strathmore Landscape

Des 8 preneurs, cinq (5) entreprises ont déposé des soumissions, soit 63 % des preneurs. Aucun avis de désistement n'a été retourné.

À la suite de l'analyse, les 5 soumissions déposées ont été jugées conformes. L'entreprise Arboricultures de Beauce inc. est le plus bas soumissionnaire conforme.

Soumissions conformes	Coût de base (taxes incluses)	Contingences (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Arboriculture de Beauce inc.	1 061 472,20 \$	0 \$	1 061 472,20 \$
Asplundh Canada ULC	1 123 666,60 \$	0 \$	1 123 666,60 \$
PASKA (9220-0575 Québec inc.)	1 237 142,50 \$	0 \$	1 237 142,50 \$
Arbo-Design	1 744 371,67 \$	0 \$	1 744 371,67 \$
Strathmore Landscape	3 499 384,85 \$	0 \$	3 499 384,85 \$
Dernière estimation réalisée par le SGPVMR	1 147 737,94 \$	0 \$	1 147 737,94 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$) <i>(total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions)</i>			1 733 207,56 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) X 100</i>			63,28 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			2 437 912,65 \$

Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) X 100</i>	229,67 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	- 86 265,74 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) X 100</i>	- 8,13 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	62 194,40 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) X 100</i>	5,86 %

Depuis 2014, le SGPVMR octroie des contrats d'abattage de frênes dépérissants dans les grands parcs. Il s'agit d'appel d'offres sur invitation (montant du contrat inférieur à 100 000 \$). Bien que la taille de ces contrats ne se compare pas avec le présent contrat, les prix unitaires obtenus sont jugés compétitifs sur le marché.

Un contrat octroyé par la Ville de Longueuil a également servi de comparable. Ce contrat consiste à effectuer des abattages de frênes et de toutes autres espèces sur le territoire de la Ville de Longueuil. Les quantités sont comparables soit environ 4 400 arbres sur une période de 3 ans.

Les termes inscrits au cahier des charges décrivent bien les travaux à faire et l'entrepreneur sera tenu de les réaliser tel que décrit.

Par ailleurs, il est prudent de croire que certains imprévus devront être gérés dans le cadre du présent contrat. Ainsi, une contingence représentant 10 % de la valeur totale de la plus basse soumission conforme doit être prévue au contrat et le montant de celle-ci s'élève à 106 147,22 \$.

Le plus bas soumissionnaire conforme détient une attestation de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il a obtenu cette attestation le 11 avril 2014 et en processus de renouvellement. Sa demande a été faite 90 jours avant la date d'expiration comme démontré dans les documents remis avec la soumission (voir pièces jointes).

L'adjudicataire n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et n'est pas rendu non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total de cette dépense de 1 167 619,42 \$ taxes et contingences incluses sera financé par le règlement d'emprunt no. RCG 17-024 Plan Gestion Forêt Urbaine CG17 0396 (soumission de l'adjudicataire 1 061 472,20 \$ et contingence 106 147,22 \$). Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'abattage de frênes dépérissants fait partie de la stratégie de lutte à l'agrile. Cette stratégie permet le contrôle de la mortalité et la planification du remplacement par la plantation.

Pour le parc du Mont-Royal, il est prévu qu'un contrat de reboisement soit octroyé afin de permettre le remplacement des frênes morts ou dépérissants. La Ville de Montréal élabore à cet effet une stratégie visant à bonifier la valeur patrimoniale des paysages et des milieux naturels du site patrimonial.

Une première analyse des données des frênes à abattre a permis de déterminer les zones potentielles de reboisement où des ouvertures seront créées. Le plan de reboisement en cours de réalisation permettra de préciser les secteurs où seront plantés plus de 40 000 arbres et arbustes soit un ratio de 10 végétaux plantés pour 1 arbre abattu.

Les plants, de petits calibres, sont destinés principalement aux aires de reboisement où la végétation en place est abondante. La Ville prévoit privilégier des arbres de petits calibres en forêt : plants de fortes dimensions (300 cc) et pot 1 gallon. Ces dimensions permettent de s'adapter aux contraintes de sol. De plus, des arbres de gros calibres seront plantés en parterre aménagé. L'ensemble des activités de reboisement sera planifié en concertation avec les professionnels de la Ville (ingénieur forestier, biologiste et architecte paysagiste) afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux et de paysages.

Il est prévu que la plantation soit réalisée sur une période de 3 ans ce qui permettra d'optimiser les périodes où les conditions climatiques sont les plus favorables. La plantation doit se faire le plus rapidement possible suite à l'ouverture du couvert afin de refermer les trouées et éviter l'envahissement de l'espace par des espèces envahissantes (le nerprun par exemple).

Montréal ne plante plus de frênes depuis 2004. Les essences à planter seront choisies en fonction de la communauté végétale en place, y compris la régénération naturelle. Le but visé est de créer une forêt la plus résiliente possible en y incluant que des espèces indigènes (telles que l'érable à sucre et le chêne rouge) susceptibles d'être rencontrées à cet endroit.

La variété des calibres et essences d'arbres sur différentes années vise à avoir une régénération d'arbres de différentes tailles.

Ainsi, cette vaste opération de remplacement des frênes infestés deviendra une opportunité de consolider la diversité et la résilience des arbres du parc du Mont Royal, en tenant compte des caractéristiques exceptionnelles de ce lieu emblématique et en minimisant les impacts sur la clientèle du parc.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'abattage des frênes ne se qualifiant pas pour un traitement est nécessaire afin que la lutte à l'agrile soit efficace. De plus, la coupe de frênes morts et dépérissants augmente la sécurité des usagers (évite la chute de branches mortes ou des arbres renversés par le vent). Les abattages de frênes dépérissants constituent d'ailleurs une des stratégies de lutte déployées pour garder le contrôle sur la mortalité des frênes selon l'approche SLAM (SLOW Ash Mortality). Ils permettent de réduire les populations de l'agrile et ainsi de réduire la pression de l'insecte sur les frênes qui subsistent.

L'octroi de ce contrat doit être fait à la séance du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018 afin de permettre la confirmation du début du contrat dans les jours suivant la réception de la résolution. En commençant l'approvisionnement dès l'octroi, l'entrepreneur pourra réaliser des secteurs sensibles demandant une intervention sur sol gelé avec une couverture de neige. Les travaux doivent être suspendus le 31 mars afin de respecter la période de nidification des oiseaux.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication est en cours de réalisation avec le Service des communications de la Ville : installation de panneaux explicatifs sur le site et ajout d'une page particulière à

ce dossier sur le site internet de la Ville (informations à propos du projet et questions/réponses).

Un appel d'offres est en cours avec les Amis de la Montagne pour une offre de services en communication et en interprétation. Ils pourront informer les usagers sur le terrain et par l'entremise de leurs moyens de communication habituels (site internet, Facebook, infolettre mensuelle).

Un forum public organisé par les Amis de la Montagne aura lieu en début d'année 2018. Lors de ce forum, le SGPVMR fera des présentations afin d'expliquer la stratégie de lutte à l'agrite dans le parc du Mont-Royal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Fin janvier 2018 : rencontre de démarrage.

Début février au 31 mars 2018 : phase 1 des abattages.

1er octobre 2018 au 31 mars 2019 : phase 2 des abattages (fin des travaux le 31 mars 2019).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Marc-André DESHAIES)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Hui LI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Luc ST-HILAIRE
ingenieur(e) forestier

Tél : 514 872-7691
Télécop. :

Daniel BÉDARD
Chef de division

Tél : 514 872-1642
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Daniel HODDER
Directeur - Gestion des parcs et biodiversité
Tél : 514 872-1712
Approuvé le : 2017-12-12

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Carole PAQUETTE
Directrice
Tél : 514 872-1457
Approuvé le : 2017-12-14

Le 11 avril 2014

ARBORICULTURE DE BEAUCE INC.
A/S MONSIEUR DENIS RANCOURT
364 E, RTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY
BEAUCEVILLE (QC) G5X 1N9

N° de décision : 2014-CPSM-1023506

N° de client : 3000154136

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q. c. C-65.1 (la LCOP). ARBORICULTURE DE BEAUCE INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **10 avril 2017** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier

Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

www.lautorite.qc.ca

Montréal

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090



Numéro de client : 3000154136 Aide | Déconnexion

SERVICES EN LIGNE DE L'AUTORITÉ

1 877 525-0337

Accueil	Dossier client	Contrats publics	Autres
---------	----------------	------------------	--------

Suivi des demandes

Carte de crédit – Pour des raisons de sécurité, n'indiquez pas de numéro de carte de crédit dans un document électronique que vous transmettez à l'Autorité. Utilisez plutôt l'onglet État de compte/Paiement de votre dossier client ou procédez par la poste pour effectuer votre paiement.

La colonne « statut » indique l'état actuel de votre demande. Pour plus de détails sur les différents statuts possibles, veuillez consulter l'aide en ligne.

Département ☐ Afficher						
Date	N° de demande	Type de demande	Statut	Date statut	Formulaire soumis	Ajout de document
2017-01-13	1731320732	Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics)	En attente d'un avis de l'UPAC	2017-01-16		
2016-12-16	1631235113	Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public	En analyse à l'Autorité	2017-01-16		
2016-12-16	1631266638	Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics)	Demande traitée	2017-01-09		
2016-01-14	1630955619	Demande d'information générale	Demande traitée	2016-01-14		
1						Afficher les items 1 - 4 de 4

Retour au menu

© 2013 Autorité des marchés financiers | Conditions d'utilisation



[Autres mandats de l'Autorité](#) [Contrats publics](#) [Renouveler votre autorisation](#)

Renouveler votre autorisation

Renouvellement

Afin de poursuivre vos activités en lien avec vos contrats publics, vous devez présenter à l'Autorité une demande de renouvellement de votre autorisation au moins 90 jours avant la date de son expiration.

À cet effet, vous recevrez une communication de l'Autorité **150 jours avant la date d'expiration** de votre autorisation. Cette communication, **transmise par le biais des Services en ligne**, vous indiquera de façon détaillée la marche à suivre afin de renouveler votre autorisation dans les délais prescrits. Vous pouvez aussi contacter votre agent d'autorisation si vous avez besoin d'obtenir davantage de précisions.

Si vous envoyez votre demande de renouvellement avant cette date, l'autorisation de votre entreprise demeure valide, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant sa révocation, jusqu'à ce que l'Autorité procède à son renouvellement. Vous serez donc autorisé durant la période d'analyse de votre demande à poursuivre l'exécution de vos contrats en cours, de même qu'à conclure de nouveaux contrats ou sous-contrats publics.

Afin d'être en mesure de déposer votre demande de renouvellement dans les délais requis, nous vous suggérons d'effectuer cette transaction par le biais des Services en ligne de l'Autorité.

Si nous ne recevons pas votre demande dans les délais requis, le **nom de votre entreprise sera retiré du registre des entreprises autorisées (REA)** à la date d'expiration de votre autorisation. **Votre entreprise ne sera donc plus en mesure de conclure de nouveaux contrats/sous-contrats publics pendant cette période.** Cependant, vous pourrez poursuivre vos contrats/sous-contrats en cours d'exécution jusqu'à ce que l'Autorité statue sur votre demande de renouvellement.

Nouvelle recherche

Dernière mise à jour : lundi, 15 mai 2017 à 19:30

Fiche de l'entreprise

Nom : ARBORICULTURE DE BEAUCE INC.

Adresse du siège social : 364 E. RTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY, , BEAUCEVILLE, QC,
G5X 1N9, CANADA

Numéro de client à l'Autorité : 3000154136

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1143264779

Autres noms d'affaires

- Aucun

Nouvelle recherche

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce registre, nous vous invitons à le faire par le biais de la demande d'information.

Nouvelle recherche

Dernière mise à jour : **lundi, 04 décembre 2017 à 19:30**

Fiche de l'entreprise

Nom : ARBORICULTURE DE BEAUCE INC.

Adresse du siège social : 364 E, RTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY, , BEAUCEVILLE, QC, G5X 1N9,
CANADA

Numéro de client à l'Autorité : 3000154136

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1143264779

Autres noms d'affaires

- Aucun

Nouvelle recherche

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce registre, nous vous invitons à le faire par le biais de la [demande d'information](#).

Dossier # : 1174107002

Unité administrative responsable :

Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal ,
Direction gestion des parcs et biodiversité , Forêt urbaine

Objet :

Accorder un contrat à Arboriculture de Beauce inc. pour le service d'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne - Montant total de 1 167 619,42 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 17-16370 - cinq soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



17-16370 Intervention.pdf17-16370 Det Cah Final.pdf17-16370 PV.pdf17-16370 tpc.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Marc-André DESHAIES
Agent d'approvisionnement 2
Tél : 514 872-6850

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Denis LECLERC
Chef de section
Tél : 514 872-5241
Division : Acquisition de biens et services

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16370 No du GDD : 1174107002

Titre de l'appel d'offres : Service d'abattage de frênes dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià : Ke Otsira'Kéhne

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité technique par l'unité cliente

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 4 - 10 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 0

Ouverture originalement prévue le : 23 - 10 - 2017 Date du dernier addenda émis : - -

Ouverture faite le : 23 - 10 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 20 jrs

Date du comité de sélection : - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 8 Nbre de soumissions reçues : 5 % de réponses : 62,5

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 120 jrs Date d'échéance initiale : 20 - 2 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 20 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées √ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√	# Lot
Arbo-Design inc.	1 744 371,67 \$		
Entrepreneurs Paysagiste Strathmore (1997) Ltée	3 499 384,85 \$		
Arboriculture de Beauce inc.	1 061 472,20 \$	√	
Asplundh Canada ULC	1 123 666,60 \$		
PASKA (9220-0575 Québec inc.)	1 237 142,50 \$		

Information additionnelle

Les trois (3) preneurs de cahier des charges qui n'ont pas présenté de soumission ont donné les motifs de désistement suivants :

- Un (1) n'a donné aucune réponse
- Un (1) a son carnet de commandes rempli
- Un (1) ne pouvait respecter les spécifications du devis technique

Préparé par : Marc-André Deshaies Le 11 - 12 - 2017

Numéro de l'appel d'offres : 17-16370
Titre : Service d'abattage de frênes dépérissants
Date d'ouverture des soumissions : 23 octobre 2017

Article		Quantité	Arbo-Design inc. ⁽¹⁾		Entrepreneurs Paysagiste Strathmore (1997) Ltée ⁽²⁾		Arboriculture de Beauce inc.		Asplundh Canada ULC		PASKA (9220-0575 Québec inc.)	
			Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total	Prix unitaire	Montant total
1	Abattage, déchetage et transport (Arbres de 10 à 19 cm)	2017	250,00 \$	504 250,00 \$	414,00 \$	835 038,00 \$	115,00 \$	231 955,00 \$	116,49 \$	234 960,33 \$	180,00 \$	363 060,00 \$
2	Abattage, déchetage et transport (Arbres de 20 à 29 cm)	1385	400,00 \$	554 000,00 \$	629,00 \$	871 165,00 \$	245,00 \$	339 325,00 \$	224,49 \$	310 918,65 \$	250,00 \$	346 250,00 \$
3	Abattage, déchetage et transport (Arbres de 30 à 39 cm)	346	600,00 \$	207 600,00 \$	1 608,00 \$	556 368,00 \$	505,00 \$	174 730,00 \$	424,49 \$	146 873,54 \$	600,00 \$	207 600,00 \$
4	Abattage, déchetage et transport (Arbres de 40 à 59 cm)	143	900,00 \$	128 700,00 \$	3 778,00 \$	540 254,00 \$	700,00 \$	100 100,00 \$	1 125,49 \$	160 945,07 \$	800,00 \$	114 400,00 \$
5	Abattage, déchetage et transport (Arbres de 60 à 91 cm)	14	2 000,00 \$	28 000,00 \$	5 410,00 \$	75 740,00 \$	1 490,00 \$	20 860,00 \$	2 525,49 \$	35 356,86 \$	1 200,00 \$	16 800,00 \$
6	Clôture (Oméga 1.85 m hauteur) pour 45 semaines	200	1,62 \$	14 580,00 \$	4,11 \$	37 000,00 \$	1,50 \$	13 500,00 \$	1,01 \$	9 090,00 \$	0,50 \$	4 500,00 \$
7	Clôture (à neige plastique orange, 48 pouces hauteur) pour 45 semaines	2000	0,71 \$	64 000,00 \$	0,87 \$	78 000,00 \$	0,25 \$	22 500,00 \$	0,19 \$	17 100,00 \$	0,06 \$	5 400,00 \$
8	Roulotte de chantier	45	356,55 \$	16 044,75 \$	1 112,00 \$	50 040,00 \$	450,00 \$	20 250,00 \$	1 379,32 \$	62 069,40 \$	400,00 \$	18 000,00 \$
Total avant taxes				1 517 174,75 \$		3 043 605,00 \$		923 220,00 \$		977 313,85 \$		1 076 010,00 \$
TPS 5 %				75 858,74 \$		152 180,25 \$		46 161,00 \$		48 865,69 \$		53 800,50 \$
TVQ 9,9975 %				151 338,18 \$		303 599,60 \$		92 091,20 \$		97 487,06 \$		107 332,00 \$
Montant total				1 744 371,67 \$		3 499 384,85 \$		1 061 472,20 \$		1 123 666,60 \$		1 237 142,50 \$
Signature			ok		ok		ok		ok		ok	
Addendas (inscrire N/A ou le nombre)			N/A		N/A		N/A		N/A		N/A	
Numéro TPS/TVQ			oui		oui		oui		oui		oui	
Numéro de fournisseur VDM			141780		193514		241343		114399		452459	
Garantie (2%)			non		ok		ok		ok		ok	
AMF			ok		ok		ok		ok		oui	
Numéro NEQ			1163711832		1143413681		1143264779		1148035307		1166444662	
Vérification REQ			ok		ok		ok		ok		ok	
RENA			ok		ok		ok		ok		ok	
2 Listes des personnes écartées			ok		ok		ok		ok		ok	
Liste des firmes à rendement insatisfaisant			ok		ok		ok		ok		ok	
SEAO			ok		ok		ok		ok		ok	
Immatriculation			oui		oui		oui		oui		oui	
Rapport d'inspection des véhicules			oui		oui		oui		oui		non	
CNESST			ok		non		oui		oui		oui	
Section 8 R. Complémentaires SIAQ			oui		oui		oui		oui		oui	
Section 10 R. Complémentaires "références"			oui		oui		oui		oui		oui	

Remarque :
 Non-conforme
 Correction - Erreur de calcul
 Plus bas soumissionnaire conforme

(1) Le prix unitaire a été corrigé pour l'article 7 puisqu'il est évident que le fournisseur a fait son prix pour les 45 semaines
(2) Le prix unitaire a été corrigé pour les articles 7 et 8 puisqu'il est évident que le fournisseur a fait son prix pour les 45 semaines

Vérifié par :	Date :
---------------	--------



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#) | [FERMER LA SESSION](#) | [ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#) | [COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

- Information
- Description
- Classification
- Conditions
- Documents
- Modalités
- Résumé
- Addenda
- Liste des commandes
- Résultats d'ouverture
- Contrat conclu

Liste des commandes

Numéro : 17-16370

Numéro de référence : 1107181

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Service d'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià : Ke Otsira'Kéhne

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Alex laurin 423 4e av #2 Crabtree, QC, j0k1b0 http://www.forestierasl.com NEQ : 1171858328	Monsieur Alex Laurin Téléphone : 450 750-8716 Télécopieur :	Commande : (1347868) 2017-10-04 19 h 27 Transmission 2017-10-04 19 h 27	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Arbo-Design 125 rang Ste-Sophie Oka, QC, J0N 1E0 http://www.arbo-design.com NEQ : 1163711832	Monsieur Sylvain Légaré Téléphone : 450 623-3090 Télécopieur : 450 479-1179	Commande : (1348084) 2017-10-05 11 h 40 Transmission 2017-10-05 11 h 40	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Arboriculture de Beauce Inc. 364E Route du Président-Kennedy Beauceville, QC, G5X 1N9 NEQ : 1143264779	Monsieur Denis Rancourt Téléphone : 418 774-6217 Télécopieur : 418 774-3371	Commande : (1348067) 2017-10-05 11 h 18 Transmission 2017-10-05 11 h 18	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Asplundh Canada ULC	Monsieur	Commande	Mode privilégié (devis) :

	3366, Jacob-Jordan Terrebonne, QC, J6X 4J6 NEQ : 1148035307	Vincent Poitras Téléphone : 450 968-1888 Télécopieur : 450 968-1116	: (1348106) 2017-10-05 12 h 16 Transmission : 2017-10-05 12 h 16	Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Élagage Prestige inc.. 330, rue Malepart Laval, QC, H7C 1R2 NEQ : 1166539370	Monsieur Jeannot Cloutier Téléphone : 514 382-5313 Télécopieur : 450 664-2074	Commande : (1349880) 2017-10-12 11 h 13 Transmission : 2017-10-12 11 h 13	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	PASKA (9220-0575 québec inc.) 6750 127e rue Saint-Georges, QC, G5Y5B9 NEQ : 1166444662	Monsieur PASCAL GUAY Téléphone : 418 221-7878 Télécopieur : 418 221-6078	Commande : (1350321) 2017-10-13 10 h 34 Transmission : 2017-10-13 10 h 34	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Services d'Arbres Primeau inc 566 chemin de la haute- riviere Châteauguay, QC, j6j5w6 NEQ : 1161000428	Monsieur Guy Primeau Téléphone : 450 692-3683 Télécopieur :	Commande : (1348362) 2017-10-06 8 h 22 Transmission : 2017-10-06 8 h 22	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Strathmore Landscape 2288 Canne Brûlée (Lasalle) Montréal, QC, H8N 2Z2 http://www.pslc.ca NEQ : 1143413681	Monsieur Gordon Milligan Téléphone : 514 992-8010 Télécopieur : 866 844-4365	Commande : (1348050) 2017-10-05 11 h Transmission : 2017-10-05 11 h	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Sélectionner

Annuler

Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#)

[Registre des entreprises non admissibles](#)

[Autorité des marchés financiers](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Secrétariat du Conseil du trésor
Québec

CGI

tc • MEDIA

© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1174107002

Unité administrative responsable :	Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal , Direction gestion des parcs et biodiversité , Forêt urbaine
Objet :	Accorder un contrat à Arboriculture de Beauce inc. pour le service d'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne - Montant total de 1 167 619,42 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 17-16370 - cinq soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Virement crédit - GDD 1174107002.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Hui LI
 Préposé(e) au budget
Tél : 514 872-3580

Mario Primard
 Agent comptable analyste
 Tél. : 514 868-4439

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Sincheng PHOU
 Conseiller(ère) budgétaire
Tél : 514 872-7174

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



Dossier # : 1174426002

Unité administrative responsable :	Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme , Division du patrimoine
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Mise en valeur des biens protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16348 - un seul soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin

Il est recommandé :

1. d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire Ambidex inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries, pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16348 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-11-13 09:44

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1174426002

Unité administrative responsable :	Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme , Division du patrimoine
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Mise en valeur des biens protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16348 - un seul soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin

CONTENU

CONTEXTE

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a entrepris d'importants travaux à l'échangeur Turcot. Des interventions d'une très grande envergure ont été réalisées dans le cadre des mesures de protection des ressources archéologiques, notamment dans le secteur de l'ancien village des Tanneries. Ainsi, les vestiges archéologiques des 18^e et 19^e siècles associés à la présence de plusieurs tanneries et habitations ont été mis au jour à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Rémi, confirmant l'importance de ce quartier dans ce domaine d'activités préindustrielles. En plus des bâtiments, de nombreuses cuves servant au tannage des peaux et une grande quantité d'artefacts ont été dégagés. Plusieurs de ces éléments d'une très grande intégrité et d'une valeur didactique indéniable sont actuellement restaurés au Centre de conservation du Québec. En septembre 2015, on annonçait que les collections archéologiques seraient cédées à la Ville de Montréal après leur analyse. La Ville, le MTMDET et le ministère de la Culture et des Communications s'engageaient à mettre en valeur les ressources archéologiques du village des Tanneries.

La réalisation d'une exposition temporaire est l'un des moyens retenus pour permettre aux citoyens de prendre connaissance de la richesse de l'histoire et de la diversité du patrimoine archéologique de ce site, tout en s'informant sur le travail des archéologues. Cette exposition prendra place dans la bibliothèque Saint-Henri, située au centre du quartier et à proximité du site archéologique. Le concept de l'exposition temporaire doit être développé de manière à pouvoir intégrer certains éléments à l'exposition permanente qui lui succédera. L'approche préliminaire retenue devra mettre en valeur les fouilles, la qualité exceptionnelle des objets et des données recueillies, en les mettant dans le contexte plus large de l'histoire de ce site fondateur et de l'arrondissement du Sud-Ouest, des origines à nos jours.

L'exposition est destinée au grand public et devra donc miser sur ces objets, témoignages et autres éléments attractifs favorisant une bonne compréhension du propos. Le concept

d'exposition devra tenir compte d'une possible migration et adaptation des contenus dans une exposition permanente, afin de maximiser les efforts et investissements de cette phase du projet.

Un contrat de services professionnels a été préalablement octroyé à Mme Nathalie Le Coz, chargée de projet, afin de concevoir et d'assurer le suivi de la production de l'exposition temporaire. La Société historique de Saint-Henri a également collaboré à l'exposition en donnant accès à ses fonds d'archives et en partageant l'expertise de ses membres. De plus, des ententes contractuelles avec la Société historique sont prévues en 2018 pour la réalisation d'activités de médiation culturelle (présentations et collecte de photographies anciennes). Par ailleurs, cette exposition viendra répondre aux attentes élevées des citoyens et des groupes militant pour la sauvegarde du patrimoine qui participent aux comités de bon voisinage du projet Turcot en matière de diffusion de l'information.

Le Service de la mise en valeur du territoire ne dispose pas de l'expertise pour réaliser ce mandat à l'interne.

Selon la directive C-OG-DG-D-15-003, une autorisation de lancement d'appel d'offres n'était pas requise pour le présent dossier puisque les projets sont prévus au PTI du Service de la mise en valeur du territoire et du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, et que la grille d'évaluation nécessaire à l'évaluation qualitative des soumissions a été préapprouvée par le comité exécutif.

Conformément à cette décision, un appel d'offres public (17-16348) a été publié dans le SEAO, le site Internet de la Ville et le journal *La Presse* le 31 juillet 2017. Après 22 jours alloués pour la période de soumission, l'ouverture des soumissions a été faite le 23 août 2017. Dans le cadre de cet appel d'offres, deux addenda ont été publiés :

Addenda n°1 - 15 août 2017 - Report de la date d'ouverture

Addenda n°2 - 16 août 2017 - Réponses aux questions des soumissionnaires

À la suite de l'analyse des soumissions déposées, le comité de sélection a recommandé l'octroi d'un contrat à la firme Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries. La soumission est valide pour une durée de 180 jours suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DA174426001, 6 juin 2017 - Accorder un contrat de services professionnels à Nathalie Le Coz pour la charge de projet, la conception et le suivi d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries pour une somme maximale de 24 834,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres de gré à gré - (un soumissionnaire) / Approuver un projet de convention à cette fin

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à retenir les services de la firme Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries. L'exposition sera produite selon la scénographie élaborée par Mme Nathalie Le Coz. Le mandat entre en vigueur à sa signature ou à toute date ultérieure fixée par le Directeur et prend fin lorsque le contractant a complètement exécuté ses services. La somme maximale prévue au contrat est de 126 251,17 \$, taxes incluses. Ce montant comprend des contingences (représentant 10 % du prix total de la soumission d'Ambidex inc.). L'ajout de contingences s'explique par le fait que les travaux seront réalisés dans un calendrier serré, ce qui multiplie les risques d'imprévus.

Le consultant sera rémunéré pour les services rendus selon les montants forfaitaires soumis au bordereau des prix et selon les activités réellement complétées.

JUSTIFICATION

Cinq (5) firmes de consultants se sont procuré le cahier des charges pour l'appel d'offres. Une seule (1) firme (soit 20 % des preneurs), Ambidex inc., a déposé une offre. Cette offre a été jugée recevable et analysée par le comité de sélection qui s'est réuni le 31 août 2017. La note de passage de l'évaluation qualitative, le pointage final et le prix sont les suivants :

Firme soumissionnaire conforme	Note intérimaire (%) (1)	Note finale (2)	Prix de base (3)	Total avec taxes (4)
Ambidex inc.	80,17 %	11,34	99 825 \$	114 773,79 \$
Dernière estimation réalisée				110 000 \$
Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (\$) (l'adjudicataire – estimation)				4 773,79 \$
Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (%) ((l'adjudicataire – estimation) / estimation) x 100				4,3 %

(1) Note intérimaire obtenue en fonction des critères de sélection préétablis.

(2) Note finale obtenue selon la formule prévue par la Loi sur les cités et villes.

(3) Prix avant taxes obtenu à partir de la somme des taux horaires proposés au bordereau de soumission.

(4) Prix avec taxes obtenu à partir de la somme des taux horaires proposés au bordereau de soumission, utilisé pour l'application de la formule prévue par la Loi sur les cités et villes.

La firme Ambidex inc., seule soumissionnaire, a obtenu la note de passage en fonction des critères d'évaluation qualitative préétablis dans l'appel d'offres et elle a été retenue sur recommandation par le comité de sélection le 31 août 2017 à l'aide de la formule prévue à cet effet (voir l'intervention du Service de l'approvisionnement). Lors de l'évaluation qualitative, Ambidex inc. a obtenu la note intérimaire de 80,17 %. À l'ouverture de la seconde enveloppe, un écart de 4,3 % ou de 4 773,79 \$ a été constaté entre l'estimation interne et le prix de la soumission de l'adjudicataire. L'estimation interne était basée sur les dernières offres reçues par la Ville de Montréal pour des services professionnels et des projets de même nature et d'ampleur similaire.

Ce contrat n'étant pas visé par la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, l'entreprise n'a pas à obtenir une attestation de l'AMF (Autorité des marchés financiers). De plus, l'entreprise ne détient pas une telle autorisation obtenue dans le cadre d'un autre contrat public. Après validation, l'adjudicataire n'est pas inscrit au RENA (Registre des entreprises non admissibles) et n'est pas rendu non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximal de ce contrat est de 126 251,17 \$, taxes incluses. Le contrat comprend un montant de 11 477,38 \$ pour les contingences (10 %). Cette dépense sera comptabilisée dans le budget du Service de la mise en valeur du territoire, pour une somme maximale de 75 000 \$, et dans celui du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour

une somme maximale de 51 251,17 \$.

Concernant la dépense du Service de la mise en valeur du territoire, le comité de direction de l'Entente sur le développement culturel de Montréal a entériné le projet par la recommandation de crédit n° 16-01.03.03.00-0042 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017. Par conséquent, ce projet est subventionné à 42 % avec un impact net sur l'emprunt à la charge de l'agglomération de 39 721,30 \$.

Un montant maximal de 68 485 \$, net de ristournes, sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération RCG 17-008 - Financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2020 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2017.

Concernant la dépense du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, un montant maximal de 46 799,15 \$, net des ristournes, sera comptabilisé au budget de fonctionnement. Cette dépense s'inscrit dans les travaux liés au projet de l'échangeur Turcot.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réalisation d'une exposition temporaire portant sur le patrimoine archéologique s'inscrit dans une démarche globale dont les principes de base sont liés au développement durable. La Ville de Montréal a reconnu l'importance de préserver son patrimoine et s'emploie notamment à assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine archéologique. Le présent projet contribuera de façon concrète à assurer la diffusion du patrimoine archéologique que recelaient les sites archéologiques liés au village des Tanneries.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Comme le projet est attendu par l'Administration, il est souhaitable que la Ville donne suite à ses engagements pris en collaboration avec le MTMDDET envers les citoyens afin que l'exposition temporaire soit réalisée. Il s'agit notamment d'une activité qui s'inscrit dans le volet communication du projet Turcot.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication associée à la décision, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Exposition temporaire : mai 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Paule TANGUAY)

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Élisa RODRIGUEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie-Sophie COUTURE, Service des infrastructures_voirie et transports
Chantal BEAULIEU, Le Sud-Ouest

Lecture :

Marie-Sophie COUTURE, 27 septembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Geneviève LAVERGNE
Archéologue, Conseillère en aménagement

Tél : 514-872-4024
Télécop. : 514-872-1007

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-09-22

Sonia VIBERT
Chef de division

Tél : 514-872-0352
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Sylvain DUCAS
Directeur de l'urbanisme
Tél : 514 872-4185
Approuvé le : 2017-11-08

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Luc GAGNON
Directeur de service
Tél : 514 872-5216
Approuvé le : 2017-11-08

Information sur la fiche projet

Approbation officielle de la Direction de Montréal du Ministère de la Culture et des Communications le 2017-02-10 16:50:26

Version de la fiche	1
Entente	Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017
Année	2016 (Période du 1er Avril 2016 au 31 Mars 2017)
Axe	01 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
Sous-axe	01-03 Agglomération de Montréal
Programme/Mesure	01-03-03 Recherche et promotion
Projet	---
Nom du sous-projet	Exposition temporaire des artefacts découverts dans le cadre des travaux au nouvel échangeur Turcot
Numéro de recommandation de crédit	16-01.03.03.00-0042

Budget alloué				
Ministère de la culture et des communications		Ville de Montréal		Total
42 000,00 \$	0,00 \$	58 000,00 \$	0,00 \$	100 000,00 \$
Transfert/BF	Dettes/PTI	Transfert/BF	Dettes/PTI	Total

Description
Au cours des derniers mois, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a entrepris d'importants travaux à l'échangeur Turcot. Des interventions d'une très grande envergure ont été réalisées dans le cadre des mesures de protection des ressources archéologiques, notamment dans le secteur de l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries. Ainsi, les vestiges archéologiques des 18e et 19e siècles associés à la présence de plusieurs tanneries et d'habitations ont été mis au jour à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Rémi confirmant l'importance de ce quartier dans ce domaine d'activités pré-industrielles. En plus des bâtiments, de nombreuses cuves associées au tannage des peaux et une grande quantité d'artefacts ont été dégagés. Plusieurs de ces éléments d'une très grande intégrité et d'une valeur didactique importante sont actuellement restaurés au Centre de conservation du Québec. En septembre 2015, on annonçait que les collections archéologiques seraient cédées à la Ville de Montréal après leur analyse. La Ville, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec s'entendaient pour mettre en valeur les ressources archéologiques du village de Saint-Henri-des-Tanneries. C'est dans ce contexte qu'un comité scientifique composé de représentants de la Ville de Montréal et des ministères concernés a été mis en place pour atteindre cet objectif. Un des moyens retenus pour cette mise en valeur est la réalisation d'une exposition temporaire pour permettre aux citoyens de prendre connaissance de la richesse de son histoire et de la diversité du patrimoine archéologique de ce site. Cette exposition prendra place dans la bibliothèque Saint-Henri, située dans l'arrondissement du Sud-Ouest et à proximité du site archéologique. L'arrondissement du Sud-Ouest, la division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme et le Centre d'histoire de Montréal assureront le suivi du projet en collaboration avec les membres du comité scientifique. Le concept de l'exposition temporaire doit être développé de manière à pouvoir intégrer certains de ses éléments (conceptuels ou matériels) à l'exposition permanente qui lui succédera. La Société d'histoire de Saint-Henri sera également mise à contribution selon des paramètres qui doivent être établis.

Objectif(s)

- assurer la mise en valeur des vestiges et des artefacts du site archéologique;
- favoriser une appropriation du patrimoine archéologique par les citoyens;
- faire découvrir aux citoyens le site tel qu'il était lorsqu'il a été mis au jour par les archéologues;
- favoriser la diffusion et la réappropriation de l'histoire de ce quartier notamment par les citoyens de l'arrondissement du Sud-Ouest;
- susciter les interactions et les échanges entre les spécialistes (archéologue, historien, restaurateur) et le grand public afin de faire connaître le travail des spécialistes et de recueillir les récits des citoyens;

Calendrier de réalisation

- Appels d'offres hiver 2017
- Exposition temporaire prévue en septembre 2017

Indicateurs

Moyens d'actions	Indicateurs de résultats	Résultats attendus
• Élaboration du concept d'exposition; • Sélection des objets, des illustrations, collecte des données pour la rédaction des textes pour le contenu de l'exposition; • Collecte de données sur support vidéo; • Évaluation de l'espace disponible, des besoins en présentoirs et en modules multimédia (vs contraintes de conservation) et des possibilités d'aménagement.	• Dépôt d'un concept; • Nombre d'objets et de photographies sélectionnés; • Nombre de textes sélectionnés; • Nombre de minutes de reportage vidéo sélectionnées; • Plan de conception des présentoirs et différents modules multimédia; • Plan d'exposition; • Nombre de personnes ayant vu l'exposition.	• Installation de l'exposition; • Affluence, visibilité et transmission de la connaissance auprès des citoyens; • Collecte d'information auprès des citoyens.

Communications**Professionnels**

Professionnel (Ville de Montréal)	Marie-Geneviève Lavergne <mglavergne@ville.montreal.qc.ca>
Professionnel (Ministère de la culture et des communications)	Bernard Hébert <bernard.hebert@mcc.gouv.qc.ca>

Gestionnaire

Gestionnaire (Ville de Montréal)	Nathalie Martin <nathalie.m.martin@ville.montreal.qc.ca>
---	--

Conseiller budgétaire

Conseiller budgétaire (Ville de Montréal)	Finances - Pôle de service Chaussegros
--	--



ue montreal)	<finances_obc_mise_en_valeur_du_territoire@ville.montreal.qc.ca>
--------------	--

Liste de distribution

Acteur	Jean-François Leclerc <jfleclerc@ville.montreal.qc.ca>
---------------	--

Fichiers nécessaires à l'approbation

Aucun fichier disponible.

Remarques**Avis du ministère**

Aucun avis disponible

Commentaire

Il est à noter que les chiffres présentés n'ont pas fait l'objet d'une vérification complète. Les chiffres officiels sont ceux présentés dans les états financiers déposés par la Ville de Montréal.

CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par **Me Yves Saindon** dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006 ;

Ci-après appelée la « **VILLE** »

ET :

Ambidex inc. personne morale ayant sa principale place d'affaires au 9, chemin Bellevue, Frelighsburg, J0J 1C0, agissant et représentée par Stéphane Aubin, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

Ci-après appelée le « **CONTRACTANT** »

N° d'inscription T.P.S. : 14539 5232 RT0001
N° d'inscription T.V.Q. : 1205509298

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

- 1.1 « **Directeur** » : le directeur du Service de la mise en valeur du territoire ou son représentant dûment autorisé;
- 1.2 « **Annexe 1** » : les termes de référence pour services professionnels, en date du 31 juillet 2017 relatifs à la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries;
- 1.3 « **Annexe 2** » : l'offre de service présentée par le Contractant le 14 août 2017.



ARTICLE 2 **OBJET**

La Ville retient les services du Contractant qui s'engage, selon les termes et conditions de la présente convention et des Annexes 1 et 2 jointes aux présentes, à produire une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries.

ARTICLE 3 **INTERPRÉTATION**

- 3.1 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des Annexes 1 et 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.
- 3.2 Le texte de l'Annexe 1 prévaut sur toute disposition ou condition de l'Annexe 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 4 **DURÉE**

La présente convention entre en vigueur à sa signature par les parties ou à toute date ultérieure fixée par le Directeur et prend fin lorsque le Contractant a complètement exécuté ses services, celui-ci demeurant tenu au respect de ses autres obligations envers la Ville.

ARTICLE 5 **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

La Ville doit :

- 5.1 assurer au Contractant la collaboration du Directeur;
- 5.2 remettre au Contractant les documents qu'elle jugera utiles à l'exécution de la convention, documents qui seront considérés exacts, à moins que le Directeur ne soit avisé sans délai et par écrit de leur inexactitude;
- 5.3 communiquer avec diligence au Contractant la décision du Directeur sur tout plan, rapport, proposition ou autre document soumis par le Contractant.

ARTICLE 6 **OBLIGATIONS DU CONTRACTANT**

Le Contractant doit :

- 6.1 exécuter la convention en collaboration étroite avec le Directeur et tenir compte de toutes ses instructions et recommandations sur la façon d'exécuter le travail confié;



- 6.2 respecter l'échéancier, les orientations et les modes de fonctionnement décrits à la présente convention et aux Annexes 1 et 2;
- 6.3 assurer la confidentialité des données et des renseignements fournis par la Ville, de même que de ceux qui lui seraient révélés à l'occasion des services faisant l'objet des présentes;
- 6.4 obtenir l'autorisation écrite de la Ville avant d'utiliser ces données et renseignements à toute autre fin;
- 6.5 divulguer à la Ville tout intérêt qu'il peut avoir dans l'acquisition ou l'utilisation par la Ville de biens ou de services ayant une relation avec la présente convention;
- 6.6 remettre à la Ville, les documents ou autres éléments de production mis à sa disposition par celle-ci dans l'état où ils lui ont été livrés;
- 6.7 assumer ses frais généraux, tels le transport, les repas, les services de secrétariat et autres;
- 6.8 soumettre à la Ville une ou des factures détaillées tenant compte des heures attribuées à l'exécution de la convention et précisant le taux et le montant des taxes applicables aux services du Contractant, de même que le numéro d'inscription qui lui a été attribué par Revenu Canada pour les fins de la TPS et par Revenu Québec pour les fins de la TVQ;
- 6.9 transmettre au Directeur, selon les modalités et la fréquence que lui indique le Directeur, un rapport faisant état de l'avancement des travaux en regard notamment de l'évolution des coûts, du respect du calendrier et de la performance générale des activités;

ARTICLE 7 **PRÉROGATIVES DU DIRECTEUR**

À l'exclusion de toute autre personne ou autorité, le Directeur a pleine compétence pour :

- 7.1 coordonner l'exécution de la convention;
- 7.2 décider, de façon définitive, de toute question soulevée par le Contractant quant à l'interprétation de la convention et des Annexes 1 et 2;
- 7.3 refuser les travaux, recherches et rapports du Contractant qu'il juge de mauvaise qualité ou non conformes aux dispositions de la convention ou des Annexes 1 et 2;
- 7.4 exiger du Contractant la rectification et la correction de ces travaux, recherches et rapports, aux frais de ce dernier.



ARTICLE 8 **HONORAIRES**

En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par le Contractant, la Ville s'engage à lui verser une somme maximale de cent vingt-six mille deux cent cinquante et un et dix-sept cents (126 251,17 \$), couvrant tous les honoraires et toutes les taxes applicables aux services du Contractant.

Cette somme est payable comme suit : sur présentation de facture accompagnée d'un état d'avancement du projet pour les montants forfaitaires soumis au bordereau des prix.

Toutefois, la Ville n'acquittera pas les honoraires du Contractant si les factures de ce dernier ne comportent pas toutes les informations requises quant à la TPS et à la TVQ.

Aucun paiement d'honoraires versé au Contractant ne constitue une reconnaissance du fait que les services rendus par celui-ci sont satisfaisants ou conformes aux termes de la présente convention.

ARTICLE 9 **LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention et des faits ou omissions s'y rapportant ne peut en aucun cas excéder la somme maximale mentionnée à l'article 8.

ARTICLE 10 **DROITS D'AUTEUR**

En considération des honoraires prévus à l'article 8, le Contractant :

- 10.1 cède à la Ville tous ses droits d'auteur se rapportant aux rapports, études et autres documents réalisés dans le cadre de la présente convention, et renonce à ses droits moraux;
- 10.2 garantit la Ville qu'il est l'unique propriétaire ou l'utilisateur autorisé des droits d'auteur relatifs aux rapports, études et documents dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention;
- 10.3 tient la Ville indemne de toute réclamation quant à ces droits, y compris les droits moraux, s'engage à prendre fait et cause pour cette dernière dans toute action intentée contre elle en raison de ces droits et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais.

ARTICLE 11 **RÉSILIATION**

- 11.1 La Ville peut mettre fin à cette convention en tout temps, sur simple avis écrit, en acquittant le coût des services alors rendus, sur présentation de pièces justificatives.

- 11.2 Le Contractant doit alors livrer à la Ville tous les rapports, études, données, notes et autres documents préparés à la date de l'avis de résiliation.
- 11.3 Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

ARTICLE 12

CONDITIONS GÉNÉRALES

12.1 ÉLECTION DE DOMICILE

Aux fins des présentes, chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée à la première page de la présente convention ou à toute autre adresse dont elle aura préalablement avisé l'autre partie par courrier recommandé.

12.2 HÉRITIERS ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX

La présente convention lie les héritiers et représentants légaux des parties, étant toutefois entendu que les droits et obligations de l'une des parties ne peuvent être cédés à un tiers qu'avec l'accord préalable écrit de l'autre partie.

12.3 MODIFICATION

Aucune modification aux termes de cette convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit des parties.

12.4 VALIDITÉ

Une disposition de la présente convention jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

12.5 LOIS APPLICABLES

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

12.6 LIEN D'EMPLOI

La présente convention ne crée d'aucune façon un lien d'emploi entre les parties.



EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ° jour de 20

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Me Yves Saindon, greffier de la Ville

Le 26^e jour de septembre 2017

Ambidex inc

Par : _____
Stéphane Aubin, président

Cette convention a été approuvée par la résolution _____.

Dossier # : 1174426002

Unité administrative responsable :	Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme , Division du patrimoine
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16348 - un seul soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



17-16348 INTERVENTION..pdf17-16348 - Det Cah Finla.pdf17-16348 Tableau Final.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Élisa RODRIGUEZ
 Agente d'approvisionnement II
Tél : 514-872-5506

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-10-11

Danielle CHAURET
 Chef de section
Tél : 514 872-1027
Division : Service de l'approvisionnement , Direction

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16348 No du GDD : 1174426002

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village Tanneries

Type d'adjudication : Système de pondération excluant le prix (à deux enveloppes)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 31 - 7 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 2

Ouverture originalement prévue le : 16 - 8 - 2017 Date du dernier addenda émis : 16 - 8 - 2017

Ouverture faite le : 23 - 8 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 22 jrs

Date du comité de sélection : 31 - 8 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 5 Nbre de soumissions reçues : 1 % de réponses : 20

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 19 - 2 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 19 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées √ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√	# Lot
Ambidex	126251,17	√	

Information additionnelle

un desistement reçu pour ressources insuffisantes.

Préparé par : Elisa Rodriguez Le 3 - 10 - 2017

17-16348 - Services professionnels pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village Tanneries										Comité	
	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et de la problématique	Capacité de production et échéancier	Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables	Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe	Pointage intermédiaire	Prix	Pointage final			
FIRME	5%	15%	25%	25%	30%	100%	\$		Rang	Date	jeudi 31-08-2017
Ambidex	4,17	11,50	17,50	21,00	26,00	80,17	114 773,79 \$	11,34	1	Heure	15 h 00
0						-		-		Lieu	Salle publique 446/255 boul Crémazie, 4e étage
0						-		-			
0						-		-			
0						-		-			
Agent d'approvisionnement		Elisa Rodriguez									



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#) | [FERMER LA SESSION](#) | [ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#) | [COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

- Information
- Description
- Classification
- Conditions
- Documents
- Modalités
- Résumé
- Addenda
- Liste des commandes
- Résultats d'ouverture
- Contrat conclu

Liste des commandes

Numéro : 17-16348

Numéro de référence : 1094363

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Services professionnels pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village Tanneries

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Ambidex 9, chemin Bellevue Frelighsburg, QC, J0J1C0 NEQ : 1162018627	Monsieur Stéphane Aubin Téléphone : 514 272-1718 Télécopieur : 514 272-7533	Commande : (1326490) 2017-08-10 11 h 07 Transmission : 2017-08-10 11 h 07	2806643 - 17-16348 Addenda n°1 2017-08-15 14 h 55 - Courriel 2807353 - 17-16348 Addenda n°2 2017-08-16 15 h - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Blouin / Lupien+Matteau 5520, rue Chabot, Atelier 310, Montréal, QC, H2H 2S7 NEQ : 2265162331	Madame Anne-Marie Matteau Téléphone : 514 278-4364 Télécopieur : 514 278-4981	Commande : (1324828) 2017-08-07 16 h 58 Transmission : 2017-08-07 16 h 58	2806643 - 17-16348 Addenda n°1 2017-08-15 14 h 55 - Courriel 2807353 - 17-16348 Addenda n°2 2017-08-16 15 h - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Expographiq 65	Monsieur Ray Cyr	Commande : (1322968)	2806643 - 17-16348 Addenda n°1 2017-08-15 14 h 55 -

Adrien Robert Gatineau, QC, J8Y3S3 NEQ : 1145498433		Téléphone : 819 770-5167 Télécopieur : 819 770-9816	2017-08-02 5 h Transmission : 2017-08-02 5 h	Courriel 2807353 - 17-16348 Addenda n°2 2017-08-16 15 h - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Groupe GID Design Inc. 7460 Boulevard Wilfrid- Hamel Sainte-Foy, QC, G2G 1C1 http://www.groupegid.com NEQ : 1147242524	Monsieur Jean- François Darche Téléphone : 418 877-3110 Télécopieur : 418 877-3741	Commande : (1323014) 2017-08-02 9 h 21 Transmission : 2017-08-02 9 h 21	2806643 - 17-16348 Addenda n°1 2017-08-15 14 h 55 - Courriel 2807353 - 17-16348 Addenda n°2 2017-08-16 15 h - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	TKNL 1349 Gay-Lussac Boucherville, QC, J4B 7K1 http://www.tknl.com NEQ : 1143934629	Monsieur Gilles Trudel Téléphone : 450 449-1717 Télécopieur :	Commande : (1322718) 2017-08-01 9 h 26 Transmission : 2017-08-01 9 h 26	2806643 - 17-16348 Addenda n°1 2017-08-15 14 h 55 - Courriel 2807353 - 17-16348 Addenda n°2 2017-08-16 15 h - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des

Besoin d'aide ?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#)

Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#) 

[Registre des entreprises non](#)

À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires





services sociaux ainsi que de l'éducation.		admissibles 
		Autorité des marchés financiers 

Dossier # : 1174426002

Unité administrative responsable :

Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme , Division du patrimoine

Objet :

Accorder un contrat de services professionnels à Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16348 - un seul soumissionnaire / Approuver un projet de convention à cette fin

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



SMVT 1174426002.xls SIVT 1174426002.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Paule TANGUAY
 Préposée au budget

Tél : 514 872-5911

Co-auteur:
 Jorge Palma Gonzalez
 Préposé au budget
 514 872-4014

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-10-02

Josée BÉLANGER
 Conseillère en gestion des ressources financières
Tél : 514 872-3238

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1177242001**

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité aux utilisateurs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Niveau décisionnel modifié :	
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public 17-16243 - (Un soumissionnaire) - (Lot 1 : 2 007 162,31 \$)

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, incluant une possibilité de renouvellement annuel pour deux années consécutives, pour la fourniture sur demande de services de support et d'entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité, et l'acquisition de produits de remplacement;
2. d'accorder au seul soumissionnaire du lot 1, IBM Canada Ltée., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16243;

<u>Firme</u>	<u>Description</u>	<u>Montant estimé (3 ans)</u>
IBM Canada Ltée.	Lot 1 - support et entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité et acquisition de produits de remplacement de la famille Cisco	2 007 162,31 \$

3. d'imputer cette dépense de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-08 14:38

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1177242001

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité aux utilisateurs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Niveau décisionnel modifié :	
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public 17-16243 - (Un soumissionnaire) - (Lot 1 : 2 007 162,31 \$)

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal (Ville) a entrepris le développement d'un réseau de télécommunications urbaines multiservices à très haut débit afin d'assurer des services de première ligne aux citoyens. Pour ce faire, un nouveau modèle de gestion pour la transmission de données a été établi, incluant :

1. Le déploiement par phases d'un réseau propriétaire de fibres optiques à la Ville en fonction de la faisabilité, rentabilité et criticité de chaque site à connecter;
2. L'ouverture du marché pour la location de circuits (MAN) et l'Internet;
3. Des ententes-cadres pour l'acquisition des équipements et des services de télécommunications;
4. Le rapatriement de la maîtrise d'œuvre à l'interne étant le volet stratégique de cet actif à la Ville;
5. La possibilité d'implanter de nouvelles solutions à moyen terme pour optimiser le service.

Dans le cadre du 3e volet du nouveau modèle de gestion de télécommunications pour la transmission de données, la Ville veut se doter d'ententes-cadres pour le support et l'entretien de ses équipements de télécommunications et de sécurité. Le Service des technologies de l'information (Service des TI) a donc lancé l'appel d'offres public 17-16243, en date du 14 juin 2017, publié sur le site SEAO ainsi que dans le journal Le Devoir.

Dans le cadre de cet appel d'offres, six (6) addendas ont été publiés :

No. addenda	Date	Portée
1	2017-06-23	Nouveau bordereau de soumission

2	2017-06-29	Nouveau bordereau de soumission impliquant la mise à jour de la clause 5.1 <i>Prise en charge</i> (section V) et le report de la date d'ouverture des soumissions
3	2017-07-07	Nouveau bordereau de soumission impliquant le report de la date d'ouverture des soumissions
4	2017-07-14	Nouveau bordereau de soumission impliquant le report de la date d'ouverture des soumissions
5	2017-07-17	Demande d'information
6	2017-07-18	Nouveau bordereau de soumission et une version du bordereau de soumission non protégée pour permettre le traitement des données par les soumissionnaires

Au total, trente-neuf (39) jours ont donc été accordés aux soumissionnaires pour préparer leurs soumissions. L'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 24 juillet 2017. Un soumissionnaire a répondu pour le lot 1 : IBM Canada Ltée. Le délai de validité des soumissions est de cent quatre-vingt (180) jours calendrier suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions. À la demande de la Ville, IBM Canada Ltée a accepté de prolonger le délai de validité de la soumission jusqu'au 28 février 2018.

Étant donné que ces services de support, d'entretien et d'acquisition de produits de remplacement concernent certains équipements de télécommunication et de sécurité utilisés par les services de sécurité publique, une enquête de sécurité est nécessaire pour les firmes adjudicataires et leurs administrateurs.

La firme IBM Canada Ltée présente une enquête de sécurité valide ainsi que ses administrateurs.

Le présent dossier vise donc à conclure avec IBM Canada Ltée. une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans, incluant une possibilité de renouvellement annuel pour deux années consécutives, pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement (Lot 1 : 2 007 162,31 \$).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0427 - 2017-09-28 - Conclure deux ententes-cadres d'une durée de trois ans avec GoSecure inc. pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité (Lot 2 : 1 624 952,02 \$ - Lot 4 : 94 640,52 \$)

CG08 0026 - 2008-02-05 - Mise en oeuvre RASOP, volet télécommunications - Accorder aux firmes TELUS et Bell Mobilité trois contrats pour la fourniture des services de télécommunications, pour les durées et montants indiqués en regard de chacun d'eux, conformément aux appels d'offres publics 07-10382 et incluant une provision de 20 % pour des besoins additionnels/transmission de données (TELUS, 10 ans, 57 M\$), 07-10420/Téléphonie filaire (TELUS, 7 ans, 42 M\$) et 07-10421/Téléphonie cellulaire (Bell Mobilité, 4 ans, 9 M\$).

DESCRIPTION

Dans son appel d'offres, la Ville a regroupé les contrats sous quatre (4) familles. Les familles sont identifiées selon les manufacturiers suivants :

- Lot 1 : support, entretien et acquisition d'équipements de télécommunications de la famille Cisco;

- Lot 2 : support et entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité de la famille Check Point;
- Lot 3 : support et entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité de la famille Blue Coat;
- Lot 4 : support et entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité de la famille F5 Networks.

L'Adjudicataire est responsable auprès de la Ville de l'application des garanties du manufacturier, du respect des conditions du contrat de support et d'entretien auprès du manufacturier, tout au long de son mandat et pour tous les items pris en charge, conformément au bordereau de soumission de l'appel d'offres.

Les services de support et d'entretien inclus au contrat comprennent les éléments suivants :

- La garantie de bon fonctionnement du manufacturier;
- Les mises à jour mineures ou majeures des logiciels (incluant, sans s'y limiter, les correctifs, les mises à jour et les nouvelles versions des outils de gestion, des outils de configuration et des nouveaux pilotes);
- Le soutien technique;
- L'accès à des banques d'informations;
- Le dépannage et la correction d'erreurs;
- La résolution de problèmes techniques;
- La documentation;
- Le remplacement des équipements.

JUSTIFICATION

Le Service des TI gère son réseau qui relie les édifices municipaux sur l'ensemble du territoire, soit plus de 500 édifices. Le Service des TI a récupéré la gestion des actifs et des équipements impartis à la fin de l'année 2016 et, par le fait même, la gestion des contrats de support et d'entretien de ces actifs.

Ce nouveau contrat garantit à la Ville une intervention rapide du manufacturier afin d'assurer la stabilité du réseau informatique de la Ville et du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM). Ce modèle de support et d'entretien de premier niveau inclut les mises à jour de sécurité ainsi que le remplacement sur site si requis, et couvre l'ensemble des 245 équipements Cisco actuels. À l'origine, l'entente de support et d'entretien gérée par un fournisseur de la Ville, ne couvrait que 150 équipements Cisco pour un montant annuel de 417 005,79 \$, taxes incluses, soit 2 780\$ par an en moyenne par équipement Cisco. Le nouveau contrat se chiffre annuellement à 531 709,44\$, taxes incluses, pour couvrir les 245 équipements Cisco, soit 2 170 \$ par an pour chaque équipement en moyenne. Cela représente une économie globale de 22 % par équipement par rapport à l'ancien contrat.

Le résultat du processus d'appel d'offres indique qu'il y a eu six (6) preneurs de cahier des charges pour les quatre (4) lots. De ce nombre, une seule firme (16,66 %) a déposé une soumission pour le lot 1. Parmi les preneurs du cahier des charges qui n'ont pas déposé de soumission, une seule firme a transmis un avis de désistement au Service de l'approvisionnement. La raison invoquée est la suivante :

- La firme nous a indiqué ne pas vouloir adhérer aux clauses générales spécifiques de la Ville.

Présentation des résultats pour le lot 1 : Famille Cisco

Firmes soumissionnaires	Prix soumis (taxes incl.)	Autre (à préciser)	Total (taxes incl.)
IBM Canada Ltée	2 007 162,31 \$		2 007 162,31 \$
Dernière estimation réalisée	1 966 503,93 \$		1 966 503,93 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes/nombre de soumissions)			2 007 162,31 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100			N/A
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute conforme – la plus basse conforme)			N/A
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) (la plus haute conforme – la plus basse conforme)/la plus basse) x 100			N/A
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme – estimation)			40 658,38 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) (la plus basse conforme – estimation)/estimation) x 100			2,07 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse)			N/A
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (la deuxième plus basse – la plus basse)/la plus basse) x 100			N/A

Présentation des résultats pour le lot 2 : Famille Check Point

Les résultats pour ce lot déjà ont été présenté dans le GDD 1177749001 (CG17 0427).

Présentation des résultats pour le lot 3 : Famille Blue Coat

Ce lot n'est pas octroyé. Il n'y a pas eu de soumissionnaire. La maintenance sur les équipements Bluecoat n'était plus requise, puisque les équipements étaient en cours de décommissionnement durant le processus de l'appel d'offre.

Présentation des résultats pour le lot 4 : Famille F5 Networks

Les résultats pour ce lot ont déjà été présentés dans le GDD 1177749001 (CG17 0427).

Selon le Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008) et de la résolution CG11 0082, le dossier sera soumis à ladite commission pour étude en vertu du critère suivant :

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ (lot 1).

Et répondant à la condition suivante :

- Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres (lot 1).

En vertu du décret 435-2015 du Gouvernement du Québec, entré en vigueur le 2 novembre 2015, l'adjudicataire de tout contrat de services de plus de 1 M \$ doit avoir une accréditation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

- La firme IBM Canada Ltée a obtenu son accréditation le 29 septembre 2014, et cette dernière demeure valide (voir pièce jointe).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total du contrat se chiffre à 2 007 162,31 \$ taxes incluses, et sera répartie comme suit :

Dépenses non capitalisables (BF) :

Un montant maximal de 1 595 128,32 \$, taxes incluses, pour les 3 prochaines années, sera imputé au budget de fonctionnement du Service des TI.

Les achats de support, l'entretien et mise à jour de logiciel seront facturés sur une base annuelle. Ces dépenses seront assumées au budget de fonctionnement pour la durée des ententes. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget d'agglomération.

Cette dépense sera assumée à 50,2 % par l'agglomération.

Tableau de répartition des coûts (incluant les taxes) :

IBM Canada Ltée	2018	2019	2020	TOTAL
Lot 1 : Support et entretien (BF)	531 709,44 \$	531 709,44 \$	531 709,44 \$	1 595 128,32 \$

Dépenses capitalisables (PTI) :

Les achats d'équipements jusqu'à la hauteur de 412 033,99 \$ toutes taxes comprises seront assumés au PTI du Service des TI pour la durée du contrat. Les équipements seront acquis au fur et à mesure de l'expression des besoins d'implantation. Tous les besoins futurs d'achat de ces équipements seront régis par le processus d'autorisation de dépenses en fonction d'une entente. Les engagements, les virements de crédits et le partage des dépenses seront évalués à ce moment selon la nature du projet.

Les achats seront imputés au PTI 2018-2020 du Service des TI au projet 78010 - Mise en place du Wi-Fi à l'échelle de la Ville, et seront financés par les règlements d'emprunt de compétence d'agglomération RCG 17-013 et locale 17-034.

Ces dépenses liées aux activités mixtes d'administration générale seront assumées à 50.2 % par l'agglomération et à 49.8 % par la ville centre. Ce taux représente la part relative du budget d'agglomération sur le budget global de la Ville, tel que défini au Règlement sur les dépenses mixtes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La Ville se dote par le lot 1 de services d'entretien et de support pour assurer le bon fonctionnement, la haute disponibilité et le remplacement de ses équipements réseau

sécurité sur lesquels s'appuient les services et applications névralgiques de la Ville et de la Sécurité Publique.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le calendrier des étapes subséquentes se résume comme suit :

- Premier passage au CE – 20 décembre 2017;
- Présentation du dossier à la Commission d'examen des contrats - 10 janvier 2018;
- Retour du dossier au CE - 17 janvier 2018;
- Approbation du dossier au CM – 22 janvier 2018;
- Approbation du dossier au CG – 25 janvier 2018;
- Octroi du contrat – janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Robert NORMANDEAU)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Gilles BOUCHARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Christine BRIEN KILIAN
Conseillère en Analyse et Contrôle de Gestion

ENDOSSÉ PAR

Demis NUNES
Chef de Division Connectivité Dorsale & Opérations

Le : 2017-09-01

Tél : 514 872-7078
Télécop. :

Tél : 514-887-9047
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Sylvain PERRAS
Directeur du service des technologies de
l'information

Tél :

Approuvé le : 2017-12-08

Service de l'approvisionnement
Direction générale adjointe – Services institutionnels
255, boulevard Crémazie Est, 4^e étage, bureau 400
Montréal (Québec) H2M 1L5

PAR COURRIEL

Le 24 novembre 2017

Monsieur Jean Tremblay
Directeur exécutif des ventes
IBM Canada Limitée
1275, avenue des Canadiens-de-Montréal, 5 étage
Montréal (Québec) H3B 5E8

Courriel : jetrembl@ca.ibm.com

**Objet : Confirmation de prolongation du maintien intégral de l'offre
Appel d'offres n° 17-16243
Acquisition de contrats de support et d'entretien pour les
équipements de télécommunication**

Monsieur,

Le délai initial de validité des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres ci-haut mentionné, tel que spécifié à la clause 2 des « Clauses administratives particulières », et dont l'ouverture a eu lieu le 24 juillet 2017, est insuffisant.

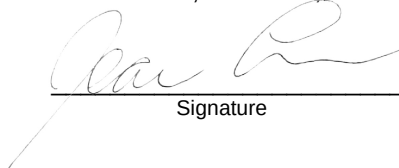
À cet effet, la Ville de Montréal désire recevoir la confirmation du maintien intégral de l'offre que vous lui avez soumise pour un délai supplémentaire, soit jusqu'au 28 février 2018.

Les étapes nécessaires à l'obtention de la résolution d'octroi de contrat seront poursuivies suivant la réception d'une réponse affirmative de votre part.

Merci de nous retourner votre réponse par courriel **avant le 30 novembre 2017**.

Nous vous remercions de votre collaboration, et veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

J'accepte le délai de prolongation :



Signature

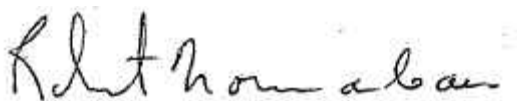
Le 24 novembre 2017

Date

Je refuse le délai de prolongation :

Signature

Date



Robert Normandeau
Courriel : robert.normandeau@ville.montreal.qc.ca
Tél. : 514 868-3709

Service de l'approvisionnement

Direction générale adjointe – Services institutionnels

255, boulevard Crémazie Est, 4^e étage, bureau 400

Montréal (Québec) H2M 1L5

Nouvelle recherche

Dernière mise à jour : **mercredi, 06 décembre 2017 à 19:30**

Fiche de l'entreprise

Nom : IBM CANADA LIMITÉE

Adresse du siège social : 3600, STEELES AVE E, , MARKHAM, ON, L3R 9Z7, CANADA

Numéro de client à l'Autorité : 3000155242

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1165702128

Autres noms d'affaires

- FINANCEMENT MONDIAUX IBM
-
- IBM PUBLIC HEALTH SOLUTION FOR DISEASE
-
- LES SERVICES D'AFFAIRES MONDIAUX IBM
-
- LES SERVICES TECHNOLOGIQUES MONDIAUX IBM
-
- LOTUS DÉVELOPPEMENT CANADA
-
- SERVICES MONDIAUX IBM
-
- SERVICES DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DES AMÉRIQUES
-
- TIVOLI

Nouvelle recherche

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce registre, nous vous invitons à le faire par le biais de la [demande d'information](#).

Le 29 septembre 2014

IBM CANADA LIMITEE
A/S MONSIEUR DENIS DESBIENS
1360, BOUL RENÉ-LÉVESQUE OUEST, BUREAU 400
MONTRÉAL (QC) H3G 2W6

N° de décision : 2014-CPSM-1040688
N° de client : 3000155242

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- FINANCEMENT MONDIAUX IBM
- IBM PUBLIC HEALTH SOLUTION FOR DISEASE
- LES SERVICES D'AFFAIRES MONDIAUX IBM
- LES SERVICES TECHNOLOGIQUES MONDIAUX IBM
- LOTUS DÉVELOPPEMENT CANADA
- SERVICES DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DES AMÉRIQUES
- SERVICES MONDIAUX IBM
- TIVOLI

une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q. c. C-65.1 (la LCOP). IBM CANADA LIMITEE est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **28 septembre 2017** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Dossier # : 1177242001

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité aux utilisateurs
Objet :	Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public 17-16243 - (Un soumissionnaire) - (Lot 1 : 2 007 162,31 \$)

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



17-16243 - Det Cah final.pdf17-16243 intervention IBM.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Robert NORMANDEAU
 Agent d'approvisionnement
Tél : 514 868 3709

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-27

Richard DAGENAIS
 Chef de section
Tél : 514 872-2608
Division : Service de l'approvisionnement

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES

ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16243 No du GDD : 1177242001

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de contrats de support et d'entretien pour les équipements de télécommunication

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité technique par l'unité cliente

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 14 - 6 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 6

Ouverture originalement prévue le : 5 - 7 - 2017 Date du dernier addenda émis : 18 - 7 - 2017

Ouverture faite le : 24 - 7 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 39 jrs

Date du comité de sélection : - - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 6 Nbre de soumissions reçues : 1 % de réponses : 16,6

Nbre de soumissions rejetées : 0 % de rejets : 0

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 20 - 1 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 39 jrs Date d'échéance révisée : 28 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	✓	# Lot
IBM Canada Ltée LOT 1 Famille Cisco	2 007 162,31 \$	✓	

Information additionnelle

IBM Canada Ltée est le seul soumissionnaire pour le Lot 1. GoSecure Inc. est le seul soumissionnaire pour les Lots 2 et 4 qui ont fait l'objet d'un autre dossier décisionnel GDD1177749001. Les autres preneurs du cahier des charges n'ont pas déposé de soumission et un de ces preneurs nous a indiqué ne pas vouloir adhérer au contexte contractuel imposé par la Ville

Préparé par : Robert Normandeau Le 27 - 11 - 2017



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#) | [FERMER LA SESSION](#) | [ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#) | [COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

- Information
- Description
- Classification
- Conditions
- Documents
- Modalités
- Résumé
- Addenda
- Liste des commandes
- Résultats d'ouverture
- Contrat conclu

Liste des commandes

Numéro : 17-16243

Numéro de référence : 1082599

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Acquisition de contrats de support et d'entretien pour les équipements de télécommunication

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Bell Canada 930, rue d'Aiguillon, RC-140 Québec, QC, G1R5M9 NEQ : 1172462849	Monsieur Philippe Robitaille Téléphone : 418 691-4039 Télécopieur : 418 691-4095	Commande : (1304616) 2017-06-14 15 h 02 Transmission : 2017-06-14 15 h 02	2784342 - 17-16243 Addenda N ° 1 (devis) 2017-06-23 10 h 30 - Courriel 2784343 - 17-16243 Addenda N ° 1 (bordereau) 2017-06-23 10 h 30 - Téléchargement 2786591 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (devis) 2017-06-29 10 h 43 - Courriel 2786592 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (bordereau) 2017-06-29 10 h 43 - Téléchargement 2790004 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (devis) 2017-07-07 11 h 33 - Courriel 2790005 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (bordereau) 2017-07-07 11 h 33 - Téléchargement 2793665 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (devis) 2017-07-14 13 h 21 - Courriel 2793666 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (bordereau) 2017-07-14 13 h 21 -

				Téléchargement 2794423 - 17-16243 Addenda N ° 5 2017-07-17 16 h 14 - Courriel 2794820 - 17-16243 Addenda N ° 6 (devis) 2017-07-18 11 h 56 - Courriel 2794821 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement 2794822 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Cisco Systems Canada Cie. 500 Grande-Allée Est, Suite#201 Québec, QC, G1R 2J7 NEQ : 1147366851	Madame Marie-Claude Dallaire Téléphone : 418 634- 5648 Télécopieur :	Commande : (1304963) 2017-06-15 10 h 29 Transmission : 2017-06-15 10 h 29	2784342 - 17-16243 Addenda N ° 1 (devis) 2017-06-23 10 h 30 - Courriel 2784343 - 17-16243 Addenda N ° 1 (bordereau) 2017-06-23 10 h 30 - Téléchargement 2786591 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (devis) 2017-06-29 10 h 43 - Courriel 2786592 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (bordereau) 2017-06-29 10 h 43 - Téléchargement 2790004 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (devis) 2017-07-07 11 h 33 - Courriel 2790005 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (bordereau) 2017-07-07 11 h 33 - Téléchargement 2793665 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (devis) 2017-07-14 13 h 21 - Courriel 2793666 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (bordereau) 2017-07-14 13 h 21 - Téléchargement 2794423 - 17-16243 Addenda N ° 5 2017-07-17 16 h 14 - Courriel 2794820 - 17-16243 Addenda N ° 6 (devis) 2017-07-18 11 h 56 - Courriel 2794821 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 -

				Téléchargement 2794822 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	GoSecure 800 René- Lévesque ouest, suite.1860 Montréal, QC, H3B 1X9 NEQ : 1160803210	Monsieur Pascal Fortin Téléphone : 514 287- 7427 Télécopieur : 514 287- 9734	Commande : (1312448) 2017-07-04 14 h 09 Transmission : 2017-07-04 14 h 09	2784342 - 17-16243 Addenda N ° 1 (devis) 2017-07-04 14 h 09 - Téléchargement 2784343 - 17-16243 Addenda N ° 1 (bordereau) 2017-07-04 14 h 09 - Téléchargement 2786591 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (devis) 2017-07-04 14 h 09 - Téléchargement 2786592 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (bordereau) 2017-07-04 14 h 09 - Téléchargement 2790004 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (devis) 2017-07-07 11 h 33 - Courriel 2790005 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (bordereau) 2017-07-07 11 h 33 - Téléchargement 2793665 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (devis) 2017-07-14 13 h 21 - Courriel 2793666 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (bordereau) 2017-07-14 13 h 21 - Téléchargement 2794423 - 17-16243 Addenda N ° 5 2017-07-17 16 h 14 - Courriel 2794820 - 17-16243 Addenda N ° 6 (devis) 2017-07-18 11 h 56 - Courriel 2794821 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement 2794822 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier

				électronique
☐	IBM Canada ltée 140, Grande Allée Est 5e étage Québec, QC, G1R 5N6 http://www.ibm.com NEQ : 1165702128	Madame Gabrielle Savard Téléphone : 418 521- 8257 Télécopieur : 418 523- 6868	Commande : (1305547) 2017-06-16 10 h 27 Transmission : 2017-06-16 10 h 27	2784342 - 17-16243 Addenda N ° 1 (devis)
				2017-06-23 10 h 30 - Courriel
				2784343 - 17-16243 Addenda N ° 1 (bordereau)
				2017-06-23 10 h 30 - Téléchargement
				2786591 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (devis)
				2017-06-29 10 h 43 - Courriel
				2786592 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (bordereau)
				2017-06-29 10 h 43 - Téléchargement
				2790004 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (devis)
				2017-07-07 11 h 33 - Courriel
				2790005 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (bordereau)
				2017-07-07 11 h 33 - Téléchargement
				2793665 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (devis)
				2017-07-14 13 h 21 - Courriel
				2793666 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (bordereau)
				2017-07-14 13 h 21 - Téléchargement
				2794423 - 17-16243 Addenda N ° 5
				2017-07-17 16 h 14 - Courriel
				2794820 - 17-16243 Addenda N ° 6 (devis)
				2017-07-18 11 h 56 - Courriel
				2794821 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau)
				2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement
				2794822 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau)
				2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement
				Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Société TELUS Communications 300, rue St-Paul bureau 600 Québec, QC, G1K 7R1 NEQ : 3363451546	Madame Julie Théberge Téléphone : 418 780- 8357 Télécopieur : 418 694- 2075	Commande : (1305237) 2017-06-15 15 h 17 Transmission : 2017-06-15 15 h 17	2784342 - 17-16243 Addenda N ° 1 (devis)
				2017-06-23 10 h 30 - Courriel
				2784343 - 17-16243 Addenda N ° 1 (bordereau)
				2017-06-23 10 h 30 - Téléchargement
				2786591 - 17-16243 Addenda N

				° 2 - Report de date (devis) 2017-06-29 10 h 43 - Courriel 2786592 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (bordereau) 2017-06-29 10 h 43 - Téléchargement 2790004 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (devis) 2017-07-07 11 h 33 - Courriel 2790005 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (bordereau) 2017-07-07 11 h 33 - Téléchargement 2793665 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (devis) 2017-07-14 13 h 21 - Courriel 2793666 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (bordereau) 2017-07-14 13 h 21 - Téléchargement 2794423 - 17-16243 Addenda N ° 5 2017-07-17 16 h 14 - Courriel 2794820 - 17-16243 Addenda N ° 6 (devis) 2017-07-18 11 h 56 - Courriel 2794821 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement 2794822 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Télécon Inc 7450 rue du Mile End Montréal, QC, h2r2z6 http://Telecon.ca NEQ : 1167837492	Monsieur Jimmy Bernier Téléphone : 514 592- 8661 Télécopieur :	Commande : (1304644) 2017-06-14 15 h 30 Transmission : 2017-06-14 15 h 30	2784342 - 17-16243 Addenda N ° 1 (devis) 2017-06-23 10 h 30 - Courriel 2784343 - 17-16243 Addenda N ° 1 (bordereau) 2017-06-23 10 h 30 - Téléchargement 2786591 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (devis) 2017-06-29 10 h 43 - Courriel 2786592 - 17-16243 Addenda N ° 2 - Report de date (bordereau) 2017-06-29 10 h 43 - Téléchargement 2790004 - 17-16243 Addenda N ° 3 - Report de date (devis) 2017-07-07 11 h 33 - Courriel 2790005 - 17-16243 Addenda N

	° 3 - Report de date (bordereau) 2017-07-07 11 h 33 - Téléchargement
	2793665 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (devis) 2017-07-14 13 h 21 - Courriel
	2793666 - 17-16243 Addenda N ° 4 - Report de date (bordereau) 2017-07-14 13 h 21 - Téléchargement
	2794423 - 17-16243 Addenda N ° 5 2017-07-17 16 h 14 - Courriel
	2794820 - 17-16243 Addenda N ° 6 (devis) 2017-07-18 11 h 56 - Courriel
	2794821 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement
	2794822 - 17-16243 Addenda N ° 6 (bordereau) 2017-07-18 11 h 56 - Téléchargement
	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

- [Aide en ligne](#)
- [Formation en ligne](#)
- [Glossaire](#)
- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)
- [UPAC-Signaler un acte répréhensible](#)

Service clientèle

- [Grille des tarifs](#)
- [Contactez-nous](#)
- [Nouvelles](#)
- [Marchés publics hors Québec](#)
- [Registre des entreprises non admissibles](#)
- [Autorité des marchés financiers](#)

À propos

- [À propos de SEAO](#)
- [Info sur Constructo](#)
- [Conditions d'utilisation](#)
- [Polices supportées](#)

Partenaires



Dossier # : 1177242001

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Centre d'expertise - espace de travail , Division Connectivité aux utilisateurs
Objet :	Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public 17-16243 - (Un soumissionnaire) - (Lot 1 : 2 007 162,31 \$)

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Virement crédit - GDD 1177242001.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Gilles BOUCHARD
 Conseiller budgétaire
 Conseil et soutien financier Brennan

Tél : 514 872-0962

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-22

François FABIEN
 Conseiller budgétaire
 Conseil et soutien financier
 Service des finances
Tél : 514 872-0709
Division :

Dossier # : 1177242001

**Unité administrative
responsable :**Service des technologies de l'information , Direction Centre
d'expertise - espace de travail , Division Connectivité aux
utilisateurs**Objet :**Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre d'une durée
de trois (3) ans pour des services de support et d'entretien
d'équipements de télécommunication et de sécurité et
l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public
17-16243 - (Un soumissionnaire) - (Lot 1 : 2 007 162,31 \$)**Numéro du mandat**
SMCE177242001**Date du mandat**
2017-12-20**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des
contrats (RCG 11-008);**VU** la résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent
être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des
contrats;**VU** que le contrat de biens et services est d'une valeur de plus de 2 M\$ et qu'une seule
soumission conforme a été reçue à la suite d'un appel d'offres (lot 1);Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1177242001 mandate
la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-12-21

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1177242001

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achimsic-
Cartierville

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE177242001**

**Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre
d'une durée de trois (3) ans pour des services de
support et d'entretien d'équipements de
télécommunication et de sécurité et l'acquisition de
produits de remplacement - Appel d'offres public
17-16243-(«un soumissionnaire) - (Lot 1 :
2 007 162,31 \$) .**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE177242001

Conclure avec IBM Canada Ltée une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public 17-16243 - (Un soumissionnaire) - (Lot 1 : 2 007 162,31 \$).

À sa séance du 20 décembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont posé plusieurs questions et ont obtenu des réponses satisfaisantes. Ils ont soulevé notamment la question du lancement de l'appel d'offres durant la période estivale. Le Service a souligné qu'il n'y avait pas vraiment de période estivale « creuse » dans le domaine des technologies de l'information et qu'il était donc tout à fait normal de lancer des appels d'offres durant cette période. Le Service a rappelé que la période de l'appel d'offres a été de trente-neuf jours, ce qui donnait une période plus que raisonnable pour déposer une soumission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE177242001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.



Dossier # : 1176134005

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Élimination et la valorisation des matières résiduelles
Projet :	-
Objet :	Conclure deux ententes-cadres collectives avec les firmes Recyclage Notre-Dame Inc. (3 881 963,01 \$ taxes incluses) et WM Québec Inc. (3 271 576,26 \$ taxes incluses) pour une période de trente-six (36) mois avec deux possibilités de prolongation de douze (12) mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination de résidus de balais de rues et de dépôts à neige provenant des arrondissements à la suite de l'appel d'offres public numéro 17-16362 - au montant total estimé de 7 153 539,27 \$, taxes incluses (4 soum.).

Il est résolu :

1. de conclure deux ententes- cadres collectives avec les firmes Recyclage Notre-Dame Inc. et WM Québec Inc. (3 881 963.01\$ et 3 271 576.26\$, taxes incluses excluant la livraison), pour la fourniture de sites pour l'élimination des matières résiduelles provenant des arrondissements – Appel d'offres 17-16362 au montant total estimé de l'entente de 7 153 539.27 \$, toutes taxes incluses. La durée est de trente-six (36) mois à partir du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 avec deux possibilités de prolongation de douze (12) mois.
2. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-11-20 08:39

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176134005

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Élimination et la valorisation des matières résiduelles
Projet :	-
Objet :	Conclure deux ententes-cadres collectives avec les firmes Recyclage Notre-Dame Inc. (3 881 963,01 \$ taxes incluses) et WM Québec Inc. (3 271 576,26 \$ taxes incluses) pour une période de trente-six (36) mois avec deux possibilités de prolongation de douze (12) mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination de résidus de balais de rues et de dépôts à neige provenant des arrondissements à la suite de l'appel d'offres public numéro 17-16362 - au montant total estimé de 7 153 539,27 \$, taxes incluses (4 soum.).

CONTENU

CONTEXTE

Les dix-neuf (19) arrondissements de la Ville de Montréal effectuent des opérations de nettoyage des rues à l'aide de balais aspirateurs. Ils effectuent également des opérations de nettoyage des dépôts à neige après la saison hivernale. Dans le cadre de ces travaux de propreté, la Ville doit disposer de ces matières résiduelles conformément à la réglementation en vigueur. Selon les lois en vigueur dans le domaine des matières résiduelles, les résidus de balais de rue et de dépôts à neige sont acheminés vers des sites accrédités par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Depuis 2014, le Service de l'approvisionnement met à la disposition des arrondissements, une entente-cadre collective d'approvisionnement pour la fourniture de site pour la disposition des résidus de balais de rues et de dépôts à neige pour l'ensemble des arrondissements.

Les ententes-cadres collectives faisant l'objet du présent sommaire décisionnel visent à combler la fourniture de sites pour l'élimination des résidus de balais de rues et de dépôts à neige, provenant des arrondissements pour une période de trente-six (36) mois, avec deux possibilités de prolongation de douze (12) mois, à la suite de l'appel d'offres 17-16362.

L'appel d'offres public (17-16362) a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal Le Devoir. La publication s'est faite sur une période de 22 jours civils, soit du 2 octobre 2017 au 23 octobre 2017. Les soumissions reçues sont valides pour 180 jours civils, soit jusqu'au 21 avril 2018. Aucun addenda n'a été émis.

L'entente-cadre collective actuelle, reliée au sommaire décisionnel 1144119002, conclue le 23 avril 2014 avec la firme Recyclage Notre-Dame Inc. à la suite de l'appel d'offres public numéro 14-13144 et valide pour une période de trente-deux (32) mois et une prolongation de douze (12) mois prend fin le 31 décembre 2017. La valeur estimée était de 4 692 382,82 \$, taxes incluses. Le montant consommé de cette entente au 20 novembre 2017 est de 4 692 382,82 \$, taxes incluses, soit 100 % de la valeur totale de l'entente. À la suite d'une analyse du Service de l'approvisionnement en septembre 2017 et en considérant la consommation sur entente, il avait été déterminé qu'il sera impossible pour la Ville de se prévaloir de la deuxième prolongation de l'entente-cadre étant donné qu'elle est consommée à 100 % avant terme.

Il s'agissait alors de la première entente-cadre mise en place pour la disposition de ces matières résiduelles, les arrondissements agissant individuellement antérieurement à cette première entente.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG 16 0705 - 22 décembre 2016 - Autorisation d'une première prolongation pour une période de douze (12) mois de l'entente-cadre, conclue avec la firme Recyclage Notre-Dame inc., pour la fourniture de sites pour la disposition des résidus de balais de rues et des dépôts à neige - Appel d'offres public 14-13144 - (montant total estimé de la prolongation : 1 279 142,99 \$, taxes incluses)

CE 14 0622 - 23 avril 2014 - octroi d'une entente-cadre, conclue avec la firme Recyclage Notre-Dame inc., pour une durée de trente-deux (32) mois, pour la fourniture de sites pour la disposition de résidus de balais et de dépôts à neige - Appel d'offres public 14-13144 - (montant total estimé: 3 413 239,83 \$, taxes incluses)

DESCRIPTION

Les ententes-cadres collectives faisant l'objet du présent sommaire décisionnel visent à fournir des sites pour l'élimination de déchets solides, matières résiduelles non valorisables.

Aspect qualitatif

Les dix-neuf (19) arrondissements effectuent des opérations de nettoyage des rues à l'aide de balais aspirateurs. Ils effectuent aussi des opérations de nettoyage des dépôts à neige après la saison hivernale. L'ensemble de ces opérations de nettoyage engendre un volume annuel de déchets solides pour chaque arrondissement. Les déchets solides recueillis sont stockés temporairement et déshydratés dans des aires appartenant à chaque arrondissement avant d'être transportés vers un site de disposition de déchets solides de l'adjudicataire afin de les éliminer conformément aux lois et règlements en vigueur au Québec. Elles sont donc acheminées dans des sites d'enfouissement. La plupart des arrondissements utilisent leurs propres camions et employés pour acheminer les matières résiduelles vers les lieux de disposition.

Définition de déchets solides

Les déchets solides visés par le présent contrat sont des matières résiduelles générées lors du nettoyage des rues et des dépôts de neiges usées sur le territoire de la Ville de Montréal. Ces résidus sont constitués, sans s'y limiter, de sable fin, de la poussière de pierre, de la pierre concassée, des feuilles d'arbres, de détritiques de papier, de plastique, de bois, de béton, d'huiles et de graisses de moteur, des chlorures provenant de l'épandage des abrasifs et des fondants.

Selon les lois en vigueur dans le domaine, les résidus doivent être acheminés vers des sites d'enfouissement autorisés par le MDDELCC.

Aspect quantitatif

Les prévisions ont été établies par le Service de l'approvisionnement avec la collaboration du Service de la concertation sur la base de l'historique de consommation, ainsi que les besoins futurs des dix-neuf (19) arrondissements.

Il est à noter que l'intérêt pour cette entente-cadre collective étant grandissant, les quantités qui ont été estimées par les arrondissements ont été ajustées pour refléter aux mieux les besoins pour les trente-six (36) prochains mois pour tous les types de travaux nécessitant le traitement de ce type de matières résiduelles. Les arrondissements et le Service de la concertation ont généré ensemble 156 970 tonnes au cours des quarante-quatre (44) derniers mois.

La valeur du contrat à octroyer est de 7 153 539,27 \$, taxes incluses pour un volume total de 226 801 tonnes métriques. Le volume des résidus des dépôts à neige, estimé par le Service de la concertation, est de 74 520 tonnes et celui des résidus de balais de rues, estimé par chacun des arrondissements individuellement, est de 152 281 tonnes. Une forte demande lors de la première entente mise sur pied a confirmé le besoin pour ce type d'entente-cadre. La consommation sur entente a dépassé la prévision. Le nettoyage des dépôts à neige ne se faisait pas régulièrement, les résidus pouvaient s'accumuler sur plus d'une année avant d'être pris en charge. Les utilisateurs ont recours de manière beaucoup plus régulière à l'entente, ce qui fait augmenter les besoins enregistrés sous entente.

Pour ce contrat, le prix est de 25,78 \$ par tonne métrique pour WM Québec Inc. et de 29,00 \$ par tonne métrique pour Recyclage Notre-Dame Inc. Le prix moyen de ces contrats est de 27,43 \$ la tonne métrique.

Les particularités de l'appel d'offres :

Le soumissionnaire proposait un prix à la tonne métrique unique pour l'ensemble des utilisateurs.

Le soumissionnaire doit spécifier l'adresse de chaque site de traitement proposé s'il en a plus d'un. La Ville calcule ensuite la distance entre les sites de disposition et le point centroïde de chaque arrondissement inscrit au document d'appel d'offres. Ce kilométrage permet de calculer le prix ajusté pour tenir compte du coût de transport pour le traitement des matières résiduelles.

Comme spécifié aux clauses administratives particulières, l'octroi est effectué au plus bas soumissionnaire conforme en prenant en considération les deux éléments que sont le coût de disposition et l'ajustement de ce coût, compte tenu de la distance à parcourir entre le lieu du site de livraison spécifié sur la soumission déposée et le point centroïde spécifié pour chaque arrondissement que la Ville a établie.

Afin de s'assurer que le prix unitaire soumis et le coût du transport assumé par la Ville entre le site de l'arrondissement et le site autorisé à recevoir les matières résiduelles représente le choix le plus avantageux pour la Ville, la formule habituellement utilisée pour l'évaluation du coût du transport en fonction de la distance entre deux points a été utilisée dans le cadre du présent appel d'offres. Cette façon de faire permet à la Ville d'établir un scénario, afin d'identifier le plus bas soumissionnaire conforme, compte tenu des distances à parcourir et éviter d'octroyer des contrats aux soumissionnaires ayant spécifié un site autorisé qui se situe à l'extérieur de la région de Montréal.

Il est à noter qu'en cours de contrat, la dépense associée à la livraison des matières résiduelles au site autorisé pour l'élimination de ces matières résiduelles est assumée par l'arrondissement. De plus, cette dépense n'est pas incluse dans le montant des contrats qui seront octroyés dans le cadre du présent appel d'offres.

Une garantie de soumission égale 50 000 \$, toutes taxes comprises, a été demandée au moment de la soumission. L'adjudicataire devra également remettre à la Ville une garantie d'exécution équivalant à 5 % de la valeur du contrat.

JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'appel d'offres, le nombre de preneurs du cahier des charges est de 4 fournisseurs :

- Recyclage Notre-Dame Inc.;
- WM Québec Inc.;
- Services Matrec Inc.;
- Complexe Enviro Connexions Ltée.

Nous avons reçu 4 soumissions de la part de :

- Recyclage Notre- Dame Inc.;
- WM Québec Inc.;
- Services Matrec Inc.;
- Complexe Enviro Connexions Ltée.

À la suite de l'analyse administrative et technique, les soumissionnaires ont tous été déclarés conformes.

Voici un tableau qui résume les prix soumissionnés, sans ajustement avec le facteur de distance :

Firmes soumissionnaires	
Complexe Enviro Connexions Ltée	5 736 817,89 \$
WM Québec Inc.	6 722 507,52 \$
Recyclage Notre- Dame Inc.	7 560 989,04 \$
Services Matrec Inc.	14 081 280,29 \$
Dernière estimation réalisée	11 970 652,83 \$
Coût moyen des soumissions conformes	8 525 398,69 \$
(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)	
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	
((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100	48,61 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)	8 344 462,40 \$
(la plus haute conforme – la plus basse conforme)	
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	145,45 %
((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100	
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	(6 233 834,94 \$)
(la plus basse conforme – estimation)	
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	
((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100	-52,08 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)	985 689,63 \$
(la deuxième plus basse – la plus basse)	
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)	17,18 %
((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100	

Pour l'attribution de ce contrat, la Ville s'est assurée de la conformité de la soumission et a octroyé le contrat par arrondissement au plus bas soumissionnaire conforme en fonction de son prix unitaire à la tonne ajustée avec le facteur d'ajustement de la distance.

Le facteur d'ajustement du prix unitaire utilisé pour l'analyse des soumissions pour tenir compte de la distance entre le centroïde et le lieu de livraison a été calculé comme suit :

Fa : Facteur d'ajustement.

1 km x 2 : Aller-retour.

100 \$/h : Coût établi de transport par heure.

12 tonnes : Chargement moyen d'un camion par voyage.

35 km/h : Vitesse moyenne établie d'un camion.

$$Fa = \frac{1 \text{ km} \times 2 \times 100 \text{ $/h}}{12 \text{ t} \times 35 \text{ km/h}}$$

$$Fa = 0,48$$

Ce facteur est fixe et valable pour tous les calculs d'ajustement de cet appel d'offres.

La méthode de calcul pour ajuster les prix soumissionnés en fonction du nombre de kilométrages est la suivante :

Z : Coût total non ajusté.

C : Coût unitaire ajusté en fonction de la distance.

CU : Coût à la tonne pour l'élimination.

T : Quantité annuelle à traiter.

D : Distance du centroïde par rapport au lieu de livraison aller-retour.

F : Facteur d'ajustement calculé plus haut (0,48).

$$Z = (CU * T)$$

$$C = Z + (T * D * F)$$

Dans le tableau en pièce jointe, les distances (aller-retour) moyennes pour tous les arrondissements ont été calculées pour chaque fournisseur.

Avant d'entamer l'analyse proprement dite des soumissions, nous avons procédé aux vérifications d'usage liées à une éventuelle inscription de l'un des soumissionnaires sur l'une des listes qui nous obligerait à considérer le rejet ou la restriction pour certaines des soumissions reçues.

Aucun des soumissionnaires dans ce dossier ne doit être déclaré non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle, n'est inscrit au Registre des entreprises non admissibles.

Le présent dossier d'appel d'offres requérant la présentation de l'attestation de l'Autorité des marchés financiers, celle-ci a bien été jointe à chacune des soumissions.

Les adjudicataires recommandés, par leurs soumissions, affirment s'être conformés en tout point à la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

En vertu du Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007) et le Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008), le présent dossier sera soumis à ladite commission pour étude puisqu'un contrat de service est d'une valeur de plus de 2 millions de dollars et répond aux conditions suivantes:

- Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et les soumissions des adjudicataires (Recyclage Notre-Dame inc. et WM Québec Inc.)

Il est à noter que cet écart est en faveur de la Ville pour cet appel d'offres. Les prix soumis par les adjudicataires étant plus bas que l'estimation de la Ville.

En tenant compte des distances entre les sites de traitement et le centroïde de chaque arrondissement, voici un tableau avec la répartition des soumissionnaires qui sont les plus bas conformes pour chaque arrondissement :

arrondissement	WM Québec inc.	Recyclage Notre-Dame inc.
Ahuntsic–Cartierville	255 222,00 \$	
Anjou		580 870,00 \$
Côte-des-Neiges/Notre-Dame de Grâce	255 222,00 \$	
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	110 596,20 \$	
Lachine	337 718,00 \$	
LaSalle	629 547,60 \$	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		430 650,00 \$
Montréal-Nord	119 103,60 \$	
Outremont	55 298,10 \$	
Pierrefonds–Roxboro	225 832,80 \$	
Le Plateau-Mont-Royal	127 611,00 \$	
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles		781 260,00 \$
Rosemont—La Petite-Patrie		334 950,00 \$
Saint-Laurent	433 877,40 \$	
St-Léonard		760 960,00 \$
Sud-Ouest	261 409,20 \$	
Verdun	34 029,60 \$	
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension		258 390,00 \$
Ville-Marie		229 274,00 \$
Totaux	2 845 467,50 \$	3 376 354,00 \$
Taxes incluses	3 271 579,26 \$	3 881 963,01 \$
Grand total	7 153 539,27 \$	

Après consultation du marché, il n'y a pas eu de changement majeur depuis le dernier appel d'offres en 2014. Le marché reste stable. Les joueurs sont les mêmes et la grande disponibilité des sites d'enfouissement en terme de tonnage garde une saine concurrence entre les fournisseurs potentiels.

Lors du dernier appel d'offres 14-13144 pour les mêmes besoins, l'adjudicataire du contrat avait soumis un prix de 26,00 \$ par tonne métrique. Les autres prix soumis variaient entre 30,00 \$ et 53,00 \$ par tonne métrique, pour un prix moyen pondéré de 42,88 \$. Voir le tableau de prix ci-dessous.

Fournisseurs	AO 14-13144
Recyclage Notre-Dame	26,00 \$
BFI	30,00 \$
S.Boudrias	45,00 \$
RCI Longueuil	47,00 \$
RCI Laval	49,50 \$
Matrec	53,00 \$

Aux vues des données ci-dessus, le Service de l'approvisionnement a effectué un estimé préalable de la dépense expliqué ci-dessous. Considérant une indexation, depuis 2014, sur le prix moyen pondéré de 42,88 \$, nous avons établi un prix de 45,00 \$ pour notre estimation du coût à la tonne.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, le Service de l'approvisionnement a effectué un estimé préalable de la dépense s'élevant à 11 970 652,83 \$, taxes incluses. Cette estimation est basée sur l'historique de consommation et les prévisions de consommation des dix-neuf (19) arrondissements et du Service de la concertation, selon un prix budgétaire et majoré selon l'indice des prix à la consommation du Québec.

Le prix moyen obtenu pour l'appel d'offres 17-16362 est de 27,43 \$ la tonne métrique excluant la livraison, pour une quantité estimée de 226 801 tonnes métriques, c'est une variation à la hausse de 5,5 % par rapport au prix de l'entente précédente (appel d'offres 14-13144) de 26,00 \$ la tonne métrique.

Ces services seront utilisés sur demande au fur et à mesure des besoins des arrondissements.

Il est à noter que le montant estimé n'inclut pas la redevance de 22,24 \$ par tonne métrique (sans taxes). Le montant de la redevance 2018 n'est pas encore connu.

Une redevance indexée annuellement de 25,57 \$ par tonne éliminée est exigée par le gouvernement du Québec (montant 2017, taxes incluses). Ce montant équivaut à environ 5 915 876,15 \$, taxes incluses, pour trente-six (36) mois et n'est pas inclus dans les coûts des contrats de ce sommaire décisionnel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent dossier est en accord avec les orientations et objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. La saine gestion de la disposition des résidus de balais de rue et des dépôts à neige contribue à la réduction des nuisances et des impacts sur l'environnement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'absence d'entente- cadre alourdirait le processus d'approvisionnement pour ces services en obligeant la négociation à la pièce en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économies de volume. De plus, cela causerait d'importants problèmes aux opérations de la Ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une communication sous la forme d'un bulletin Info-achats sera transmise aux utilisateurs afin de les informer de la conclusion des ententes-cadres ainsi que des modalités convenues.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

À la suite de l'adoption de la résolution, le Service de l'approvisionnement émettra deux ententes-cadres collectives.

Fin du contrat : 31 décembre 2020;

Fin de contrat avec la prolongation : 31 décembre 2022.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laurence THÉORÊT
Agente d'approvisionnement

Tél : 514-872-4313
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-03

Richard DAGENAIS
Chef de section par interim

Tél : 514 872-2608
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dean GAUTHIER
directeur de service - approvisionnement
Tél : 514 868-4433
Approuvé le : 2017-11-17

Tableau comparatif des prix reçus

#	Objet	Informations
1	Nom de l'agent d'approvisionnement	Laurence Théorêt
2	Titre de l'appel d'offres	Service de sites d'élimination pour la disposition des résidus de balais de rues et des dépôts à neige
4	No de l'appel d'offres	17-16362
5	Préposée au secrétariat	Vivéna Akossou (Le 30 octobre 2017)
6	Type de sollicitation	Publique
7	Date d'ouverture	Le 23 octobre 2017
8	Service requérant	Service de l'approvisionnement
9	Requérant	Laurence Théorêt

#	Soumissionnaire	Commentaires	Conformité (validée par l'agent d'approvisionnement)	No de soumission
1	Complexe Enviro Connexions Itée		Conforme	22629
2	WM Québec inc.		Conforme	22630
3	Recyclage Notre-Dame inc.		Conforme	22631
4	Services Matrec inc.		Conforme	22632

Agent d'approvisionnement	Laurence Théorêt
Numéro de l'appel d'offres	17-16362
Titre de l'appel d'offres	Service de sites d'élimination pour la disposition des résidus de balais de rues et des dépôts à neige
Type de sollicitation	Publique
Date d'ouverture	Le 23 octobre 2017
Service requérant	Service de l'approvisionnement
Requérant	Laurence Théorêt

	Adjudicataire recommandé																			
	Complexe Enviro Connexions ltée	WM Québec inc.	Recyclage Notre-Dame inc.	Services Matrec inc.																
Total avant taxes	4 989 622,00 \$	5 846 929,78 \$	6 577 229,00 \$	12 247 254,00 \$																
TPS	249 481,10 \$	292 346,49 \$	328 861,45 \$	612 362,70 \$																
TVQ	497 714,79 \$	583 231,25 \$	656 078,59 \$	1 221 663,59 \$																
TOTAL	5 736 817,89 \$	6 722 507,52 \$	7 562 169,04 \$	14 081 280,29 \$																

Commentaires	
--------------	--

	Quantité estimée en tonnes		CEC	WM	RND	Matrec
RBR & DN	226801		22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$
	226801		4 989 622,00 \$	5 846 929,78 \$	6 577 229,00 \$	12 247 254,00 \$
(F) Facteur de correction	0,48		100 000	50 000	50 000	400 000

		Quantité estimée en tonnes		CEC	WM	RND	Matrec	Montant du plus bas soumissionnaire / montant ajusté	Nom du plus bas soumissionnaire	Cout réel du contrat
Ahuntsic–C artierville	RBR & DN	9900	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	255 222,00 \$
	Distance en km		Distance	64,90	24,90	42,50	61,40			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	526 204,80 \$	373 546,80 \$	489 060,00 \$	826 372,80 \$			
Anjou	RBR & DN	20030	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	580 870,00 \$
	Distance en km		Distance	38,70	43,30	11,10	69,90			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	812 737,28 \$	932 676,92 \$	687 589,84 \$	1 753 666,56 \$			
Côte-des- Neiges/Notre- Dame de Grâce	RBR & DN	9900	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	255 222,00 \$
	Distance en km		Distance	74,70	39,20	47,20	40,30			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	572 774,40 \$	441 500,40 \$	511 394,40 \$	726 105,60 \$			
L’île- Bizard—Sainte- Geneviève	RBR & DN	4290	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	110 596,20 \$
	Distance en km		Distance	119,00	62,70	88,10	95,60			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	339 424,80 \$	239 708,04 \$	305 825,52 \$	428 519,52 \$			
Lachine	RBR & DN	13100	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	337 718,00 \$
	Distance en km		Distance	91,20	52,90	63,70	58,30			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	861 665,60 \$	670 353,20 \$	780 445,60 \$	1 073 990,40 \$			
LaSalle	RBR & DN	24420	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	629 547,60 \$
	Distance en km		Distance	92,90	58,20	65,30	44,20			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	1 626 176,64 \$	1 311 744,72 \$	1 473 600,48 \$	1 836 774,72 \$			
Mercier-Hochelaga- Maisonneuve	RBR & DN	14850	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	430 650,00 \$
	Distance en km		Distance	51,60	53,60	24,10	63,30			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	694 504,80 \$	764 893,80 \$	602 434,80 \$	1 253 102,40 \$			
MTL-Nord	RBR & DN	4620	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	119 103,60 \$
	Distance en km		Distance	50,20	25,00	18,30	77,20			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	212 963,52 \$	174 543,60 \$	174 562,08 \$	420 678,72 \$			
Outremont	RBR & DN	2145	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	55 298,10 \$
	Distance en km		Distance	68,60	34,90	41,10	44,90			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	117 820,56 \$	91 231,14 \$	104 521,56 \$	162 059,04 \$			
Pierrefonds–Roxbo ro	RBR & DN	8760	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	225 832,80 \$
	Distance en km		Distance	112,00	55,90	81,10	88,60			
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	663 657,60 \$	460 881,12 \$	595 049,28 \$	845 585,28 \$			

Le Plateau-Mont-Royal	RBR & DN	4950	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	127 611,00 \$			
	Distance en km		Distance	66,60	41,50	39,10	38,90						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	267 141,60 \$	226 215,00 \$	236 451,60 \$	359 726,40 \$				226 215,00 \$		
RDPPAT	RBR & DN	26940	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	781 260,00 \$			
	Distance en km		Distance	29,40	54,40	3,40	78,70						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	972 857,28 \$	1 397 970,48 \$	825 226,08 \$	2 472 445,44 \$				825 226,08 \$		
RPP	RBR & DN	11550	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	334 950,00 \$			
	Distance en km		Distance	55,30	41,70	27,70	43,10						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	560 683,20 \$	528 943,80 \$	488 518,80 \$	862 646,40 \$				488 518,80 \$		
St-Laurent	RBR & DN	16830	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	433 877,40 \$			
	Distance en km		Distance	78,80	40,20	51,30	58,80						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	1 006 837,92 \$	758 629,08 \$	902 491,92 \$	1 383 829,92 \$				758 629,08 \$		
St-Leonard	RBR & DN	26240	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	760 960,00 \$			
	Distance en km		Distance	46,80	45,90	19,30	72,70						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	1 166 735,36 \$	1 254 586,88 \$	1 004 047,36 \$	2 332 631,04 \$				1 004 047,36 \$		
Sud-ouest	RBR & DN	10140	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	261 409,20 \$			
	Distance en km		Distance	86,90	51,40	59,40	31,40						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	646 039,68 \$	511 583,28 \$	583 171,68 \$	700 390,08 \$				511 583,28 \$		
Verdun	RBR & DN	1320	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		WM	34 029,60 \$			
	Distance en km		Distance	87,70	52,20	60,20	32,30						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	84 606,72 \$	67 103,52 \$	76 422,72 \$	91 745,28 \$				67 103,52 \$		
VSMPE	RBR & DN	8910	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	258 390,00 \$			
	Distance en km		Distance	52,90	32,30	25,40	62,40						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	422 262,72 \$	367 840,44 \$	367 020,72 \$	748 012,32 \$				367 020,72 \$		
VilleMarie	RBR & DN	7906	Prix unitaire	22,00 \$	25,78 \$	29,00 \$	54,00 \$		RND	229 274,00 \$			
	Distance en km		Distance	67,60	57,30	40,10	36,20						
	RBR & DN Ajusté		Montant total ajusté	430 465,89 \$	421 263,30 \$	381 448,69 \$	564 298,66 \$				381 448,69 \$		
									TPS	TVQ	TOTAL		
									WM	2 845 467,50 \$	142 273,38 \$	283 835,38 \$	3 271 576,26 \$
									RND	3 376 354,00 \$	168 817,70 \$	336 791,31 \$	3 881 963,01 \$
									TOTAL	6 221 821,50 \$	311 091,08 \$	620 626,69 \$	7 153 539,27 \$

Distances (aller-retour) moyennes pour chacun des arrondissement par site de traitement pour ch

		complexe enviro connexions	wm quebec
	lieu de livraison:	3779 chemin des quarante-arpents, terrebonne	275 boul. saint- elzear ouest, laval
1	Ahuntsic–Cartierville	64.9	24.9
2	Anjou	38.7	43.3
3	Côte-des-Neiges/Notre-Dame de Grâce	74.7	39.2
4	L'Île-Bizard—Sainte-Genève	119	62.7
5	Lachine	91.2	52.9
6	LaSalle	92.9	58.2
7	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	51.6	53.6
8	Montréal-Nord	50.2	25
9	Outremont	68.6	34.9
10	Pierrefonds–Roxboro	112	55.9
11	Le Plateau-Mont-Royal	66.6	41.5
12	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	29.4	54.4
13	Rosemont—La Petite-Patrie	55.3	41.7
14	Saint-Laurent	78.8	40.2
15	St-Léonard	46.8	45.9
16	Sud-Ouest	86.9	51.4
17	Verdun	87.7	52.2
18	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	52.9	32.3
19	Ville-Marie	67.6	57.3

aque fournisseur en kilomètres

RND	Matrec
9000 av. marien, montreal-est	5300 albert- millichamps, st- hubert
42.5	61.4
11.1	69.9
47.2	40.3
88.1	95.6
63.7	58.3
65.3	44.2
24.1	63.3
18.3	77.2
41.1	44.9
81.1	88.6
39.1	38.9
3.4	78.7
27.7	43.1
51.3	58.8
19.3	72.7
59.4	31.4
60.2	32.3
25.4	62.4
40.1	36.2



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Rechercher un avis



[Recherche avancée](#)

[Avis du jour](#)

[Service à la clientèle](#)

[Aide](#)

[Recherche avancée](#)

[FERMER LA SESSION](#)

[ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#)

[Mes avis](#)

[Rapports](#)

[Profil](#)

[Organisation](#)

[COMMANDES](#)

[PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

➤ [Résultats
d'ouverture](#)

[Contrat conclu](#)

Liste des commandes



Numéro : 17-16362

Numéro de référence : 1106706

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Service de sites d'élimination pour la disposition des résidus de balais de rues et des dépôts à neige

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	Complexe Enviro Connexions Ltée 3779, chemin des Quarante-Arpents Terrebonne, QC, J6V9T6 http://www.bficanada-quebec.com NEQ : 1149425598	Madame Sylvie Lesieur Téléphone : 450 434- 2684 Télécopieur : 450 474- 1871	Commande : (1346690) 2017-10-02 10 h 15 Transmission : 2017-10-02 10 h 15	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	R.C.I. Environnement une division de WM Québec 9501 Boul. Ray Lawson Montréal, QC, H1J 1L4 NEQ : 1146435301	Monsieur Jean Beaudoin Téléphone : 514 352- 2020 Télécopieur : 514 352- 7557	Commande : (1347224) 2017-10-03 11 h 22 Transmission : 2017-10-03 11 h 22	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	recyclage notre-dame inc 9400, rue de l'innovation Montréal, QC, h1j 2x9 NEQ :	Monsieur Maxim Sylvestre Téléphone : 514 645- 5200 Télécopieur : 514 645- 4422	Commande : (1346774) 2017-10-02 11 h 48 Transmission : 2017-10-02 11 h 48	Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

☐	Services Matrec Inc... 4 Chemin du Tremblay Boucherville, QC, J4B 6Z5 NEQ : 1162713870	Madame Michèle Lamarre Téléphone : 450 645-3181 Télécopieur : 450 641-2535	Commande : (1346780) 2017-10-02 11 h 59 Transmission : 2017-10-02 11 h 59	Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
--------------------------	---	--	--	--

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide ?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#) 

Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#) 

[Registre des entreprises non admissibles](#) 

[Autorité des marchés financiers](#) 

À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires







Dossier # : 1176134005

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Objet :	Conclure deux ententes-cadres collectives avec les firmes Recyclage Notre-Dame Inc. (3 881 963,01 \$ taxes incluses) et WM Québec Inc. (3 271 576,26 \$ taxes incluses) pour une période de trente-six (36) mois avec deux possibilités de prolongation de douze (12) mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination de résidus de balais de rues et de dépôts à neige provenant des arrondissements à la suite de l'appel d'offres public numéro 17-16362 - au montant total estimé de 7 153 539,27 \$, taxes incluses (4 soum.).

Numéro du mandat
SMCE176134005**Date du mandat**
2017-12-20**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);

VU la résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;

VU que les 2 contrats de service sont d'une valeur de plus de 2 M\$ et qu'ils présentent un écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et les soumissions des adjudicataires;

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1176134005 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-12-21

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1176134005

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achilles-
Cartier

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE176134005**

**Conclure deux ententes-cadres collectives avec les
firmes Recyclage Notre-Dame Inc. (3 881 963,01 \$
taxes incluses) et WM Québec Inc. (3 271 576,26 \$
taxes incluses) pour une période de trente-six (36)
mois avec deux possibilités de prolongation de douze
(12) mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination
de résidus de balais de rues et de dépôts à neige
provenant des arrondissements à la suite de l'appel
d'offres public numéro 17-16362 - au montant total
estimé de 7 153 539,27 \$, taxes incluses (4
soumissionnaires).**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE176134005

Conclure deux ententes-cadres collectives avec les firmes Recyclage Notre-Dame Inc. (3 881 963,01 \$ taxes incluses) et WM Québec Inc. (3 271 576,26 \$ taxes incluses) pour une période de trente-six (36) mois avec deux possibilités de prolongation de douze (12) mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination de résidus de balais de rues et de dépôts à neige provenant des arrondissements à la suite de l'appel d'offres public numéro 17-16362 - au montant total estimé de 7 153 539,27 \$, taxes incluses (4 soumissionnaires).

À sa séance du 20 décembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont soulevé diverses questions dans ce dossier et ont obtenu des réponses satisfaisantes. Ils ont bien compris l'originalité de la méthode d'adjudication qui tient compte non seulement des prix soumis pour l'élimination des résidus, mais aussi des coûts liés au transport vers les sites d'élimination. La formule retenue s'avère donc avantageuse pour la Ville.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE176134005 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.



Dossier # : 1177811002

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure avec Logistik Unicorp Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois chacune, pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de la sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 - deux (2) soumissions, une (1) seule conforme - Montant groupe 1 : 28 057 799,70 \$ et groupe 2 : 13 351 756,61 \$, taxes incluses plus un frais de contingence de 10 % (4 140 955,63 \$) pour les groupes 1 et 2. Montant total des 2 groupes, taxes et contingences incluses : 45 550 511,94 \$

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq (5) ans avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois chacune, pour la fourniture sur demande de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de la sécurité publique;
2. d'accorder au seul soumissionnaire conforme Logistik Unicorp Inc., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission pour les groupes 1 et 2, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16249 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-12-11 11:21

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1177811002

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure avec Logistik Unicorp Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois chacune, pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de la sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 - deux (2) soumissions, une (1) seule conforme - Montant groupe 1 : 28 057 799,70 \$ et groupe 2 : 13 351 756,61 \$, taxes incluses plus un frais de contingence de 10 % (4 140 955,63 \$) pour les groupes 1 et 2. Montant total des 2 groupes, taxes et contingences incluses : 45 550 511,94 \$

CONTENU

CONTEXTE

Contexte actuel

La Ville de Montréal fournit des vêtements et des accessoires connexes à l'ensemble de l'effectif responsable de la sécurité publique, lequel se chiffre à environ 8 500 employés répartis en sept (7) unités d'affaires, soit le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les agents de sécurité de Montréal (ASM), les agents de stationnement (ADS), le Bureau de taxi Montréal (BTM), les Brigadiers scolaires et le Remorquage.

Pour combler les besoins de ses employé(e)s, le Service de l'approvisionnement de la Ville, conjointement avec les différentes unités d'affaires, assure la gestion complète des uniformes et accessoires connexes à partir de la planification de la demande jusqu'à la distribution aux employés, selon une période de commande annuelle fixe pour chacune des unités d'affaires ainsi qu'une période de distribution annuelle ou bisannuelle. Des commandes ponctuelles en cours d'année sont également fréquentes.

Selon les politiques, les conventions et les pratiques des divers services, le personnel en uniforme doit revêtir les vêtements et accessoires connexes en lien avec leur type d'emploi et leur grade. Chaque unité d'affaires est responsable de la gestion des profils et des allocations pour ses employés.

Pour le SIM et le SPVM, les allocations sont basées sur un système de pointage, où chaque article a une valeur en points qui est déterminée en fonction du coût d'acquisition et de la durée de vie. Pour les ADS, les ASM, BTM, les Brigadiers scolaires et le Remorquage, un

nombre d'articles est prédéterminé annuellement par catégorie d'emploi. Dans les deux cas, il est possible d'obtenir certains articles sur échange ou encore des articles supplémentaires, sur approbation.

Orientation

Dans le cadre du projet de regroupement des achats à la Ville de Montréal effectué au cours des dernières années, le Service de l'approvisionnement poursuit ses activités de rationalisation des coûts et d'optimisation de ses achats et processus.

Étude de marché

Le résultat de l'appel d'offres AO16-15340 étant trop élevé en comparaison avec notre estimation menant, à l'annulation de celle-ci, une nouvelle étude de marché a été réalisée afin de réévaluer notre stratégie.

Ainsi, en 2017, le Service de l'approvisionnement a mené une étude de marché auprès de quatre (4) villes et organismes publics et cinq (5) fournisseurs pouvant offrir des programmes de gestion vestimentaire intégrée. Les résultats d'analyse ont permis de définir une stratégie d'acquisition afin de consolider et d'optimiser les besoins en matière vestimentaire, et ce, pour toutes les unités d'affaires desservant les services en matière de sécurité publique de la Ville. Le tout a été prévu en respect des normes et conventions collectives en vigueur. Les résultats d'analyse ont permis d'identifier des points d'amélioration potentielle :

- Des pénalités applicables et des délais de livraison plus flexibles en raison de la difficulté d'acquisition de certains articles de spécialité, distribution exclusive, importation, etc.;
- Le nombre de commandes annuelles par employé défini selon l'historique de consommation des requérants;
- Une durée de contrat tenant compte de la difficulté pour les fournisseurs de maintenir des prix fixes annuels sur une période dépassant cinq (5) ans;
- La méthode de prise de mesures revue en fonction de notre historique de consommation et de nos spécifications;
- Le rachat de l'inventaire résiduel au moment de l'implantation;
- Une durée de contrat permettant une implantation et un transfert d'inventaire résiduel de la Ville sur 12 mois.

La stratégie de sollicitation de marché proposée par le Service de l'approvisionnement pour l'appel d'offres remis sur le marché consiste ainsi à :

- Octroyer un contrat par groupe, avec possibilité de soumissionner à l'un et/ou l'autre des deux (2) groupes concernés, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage;
- Accorder un contrat pour une période de cinq (5) ans, incluant l'année d'implantation, avec possibilité de deux prolongations de vingt-quatre (24) mois chacune, totalisant une période potentielle de neuf (9) ans;
- Exiger des prix unitaires fermes annuellement;
- Recourir à des pénalités et des délais de livraison conséquents selon le type et le délai d'acquisition des articles;
- Analyser la conformité technique sur deux (2) volets, soit : selon les échantillons soumis et selon les exigences technologiques et de sécurité informatique proposées;
- Inscrire les frais de gestion séparément au bordereau de soumission;
- Retenir des garanties de soumission et d'exécution;
- Adopter le mode d'octroi à deux (2) enveloppes.

L'appel d'offres a été annoncé le 28 août 2017 dans le journal Le Devoir et sur le site SÉAO du gouvernement du Québec. La fermeture de l'appel d'offres a eu lieu le 28 novembre 2017 accordant un délai de 85 jours civils aux preneurs de cahiers de charges pour la préparation et le dépôt des documents de soumission.

La période de validité des soumissions est de 180 jours civils, soit jusqu'au 18 mai 2018.

Sept (7) addenda ont été publiés :

1. 4 octobre 2017 : Précisions pour les échantillons de conformité;
2. 6 octobre 2017 : Ajout de produits et réponses aux questions;
3. 16 octobre 2017 : Réponses aux questions;
4. 17 octobre 2017 : Report de date et publication des annexes TI à nouveau;
5. 1er novembre 2017: Ajout de produits et réponses aux questions;
6. 10 novembre 2017 : Réponses aux questions et publication du bordereau groupe 1 à nouveau;
7. 17 novembre 2017 : Réponses aux questions.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Ne s'applique pas

DESCRIPTION

Pour l'ensemble de l'effectif affecté aux services de sécurité publique (SPVM, SIM, ADS, ASM, Brigadier scolaire, BTM et Remorquage), le contrat prévoit l'acquisition des services de gestion vestimentaire intégrée. Les services d'un ou des fournisseurs experts dans ce type de programme incluront, conformément aux spécifications techniques et aux exigences définies aux documents de l'appel d'offres public 17-16249, sans s'y limiter les requis suivants :

- La fourniture des pièces vestimentaires et des accessoires composants l'uniforme, incluant la conception de nouveaux produits, l'amélioration continue et le contrôle de qualité gérés en entier;
- Le service à la clientèle, incluant la prise de mesures de cette dernière le cas échéant, la gestion des plaintes et des retours;
- La gestion des inventaires et de ceux existants (repris et écoulés à travers le programme client) incluant les étapes de prise de commande en ligne jusqu'à la livraison;
- La gestion de l'information à travers un système paramétré sur mesure pour chacun des requérants;
- La saisie et la gestion des données et la préparation de rapports.

Dans l'année d'implantation prévue en début de contrat, le paramétrage des systèmes et le transfert des données impliqueront d'une part les requérants, les suivis de données par les relations humaines (RH) et, d'autre part, des membres de l'équipe des technologies de l'information (TI). Un plan de déploiement expliquant les délais et les rôles et responsabilités de chacun et prévoyant l'arrimage des parties est prévu au moment de l'octroi. L'échéancier ci-dessous résume les grandes étapes du déploiement de l'année un (1) d'implantation dès l'octroi jusqu'à la gestion contractuelle.

Étapes de réalisation	Échéanciers de réalisation
<u>Approbation</u> de la conformité de tous les articles (<i>ne tient pas compte de la conformité du tissu</i>)	15 mai 2018
<u>Approbation</u> des tissus	15 juillet 2018

Configuration des systèmes et mise en place du catalogue électronique	15 septembre 2018
Réaliser la correspondance entre les données de la Ville (grandeur et consommation par employé) avec le système de l'adjudicataire	15 octobre 2018 et mise à jour des données janvier 2019
-Finalisation des patrons et tableaux de gradation; -Approbation des échantillons préproduction	15 novembre 2018
Transfert de l'inventaire (mise en inventaire) (la clientèle doit couvrir ses besoins jusqu'à cette date, modalité à définir à l'implantation)	1er décembre 2018
Détermination d'une place d'affaires accessible à Montréal	Au plus tard le 7 janvier 2019
Début des commandes en ligne par les employés (mise en ligne du portail)	Au plus tard le 7 janvier 2019

JUSTIFICATION

Soumissions conformes GROUPE 1	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Logistik Unicorp Inc.	77,0	0,05	28 057 799,70 \$		28 057 799,70 \$
Dernière estimation réalisée					31 189 633,54 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire – estimation)					- 3 131 833,84 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire – estimation) / estimation) x 100					- 10 %
Écart entre la 2 ^{ème} meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (2 ^{ème} meilleure note finale – adjudicataire)					
Écart entre la 2 ^{ème} meilleure note finale et l'adjudicataire (%) ((2 ^{ème} meilleure note finale – adjudicataire) / adjudicataire) x 100					
Soumissions conformes GROUPE 2	Note Intérim	Note finale	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Logistik Unicorp Inc.	77,0	0,10	13 351 756,61 \$		13 351 756,61 \$
Dernière estimation réalisée					13 732 036,32 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (l'adjudicataire – estimation)					- 380 279,71 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) ((l'adjudicataire – estimation) / estimation) x 100					- 3 %

En vertu de l'article 9.4 des "Instructions au soumissionnaire" qui stipule que *la Ville peut corriger toute erreur de calcul dans une soumission et effectuer les ajustements qui en découlent*, les corrections suivantes ont été effectuées :

- en raison d'une omission de quantité au bordereau de soumission, un ajustement de

montant pour le groupe 2 a dû être effectué par le soumissionnaire, faisant passer le montant total de 13 349 075,39 \$ à 13 351 756,61 \$, taxes incluses.

Preneurs des cahiers des charges : dix-sept (17)

- Boivin & Gauvin Inc.
- Chemise Empire Ltée.
- Doubletex
- Les industries Pamelio Inc.
- Équipement de Sécurité Universel Inc.
- Logistik Unicorp Inc.
- Groupe Trium Inc.
- Groupe Unisync
- Metcalf Brothers LLC.
- Outdoor Outfit
- Peerless Garments
- Petites mains
- Société de transport de Montréal
- Société des traversiers du Québec
- Stedfast Inc.
- Vince Feigin
- 2418627 Ontario Ltd.

Raisons de désistement :

- Priorisation d'autres contrats obtenus entretemps, capacité du fournisseur restreinte (1);
- Délai sur le marché trop court et les exigences techniques trop élevées (1);
- Manufacturiers de tissus (2);
- Fournisseurs de différentes pièces vestimentaires et équipements (10);
- Paramunicipales pour informations (2).

Soumissionnaires : deux (2)

- Équipement de Sécurité Universel Inc.
- Logistik Unicorp Inc.

Raisons de rejet : une (1)

- Soumission rejetée suite à un non respect des procédures administratives.

La soumission a été rejetée suite à un non respect des procédures administratives. Un courriel en provenance du soumissionnaire dévoile indirectement le prix de sa soumission ou, à tout le moins, donne un ordre de grandeur de son prix. Ce qui pourrait influencer l'évaluation de sa soumission.

Il s'agit d'une condition fondamentale et impérative du mode d'adjudication à 2 enveloppes qui vise à garantir l'équité de traitement aux soumissionnaires. L'article 573.1.0.1.1 de la LCV précité oblige la Ville à procéder selon ses dispositions formelles et il fixe les règles à suivre.

Analyse des soumissions :

Avant d'entamer l'analyse proprement dite des soumissions, nous avons procédé aux vérifications d'usage liées à une éventuelle inscription de l'un des soumissionnaires sur l'une des listes qui nous obligerait à considérer le rejet ou la restriction pour certaines des soumissions reçues.

Aucun des soumissionnaires dans ce dossier ne doit être déclaré non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle, n'est ni inscrit au Registre des entreprises non admissibles.

Le présent dossier d'appel d'offres requérant la présentation de l'attestation de l'Autorité des marchés financiers, celle-ci a bien été jointe à chacune des soumissions.

Les quantités exprimées à l'appel d'offres ont été fournies à titre indicatif seulement. Elles sont basées sur les besoins estimés par l'ensemble des requérants et sont utilisées aux fins d'un scénario permettant de déterminer les meilleures propositions de prix pour la conclusion de l'entente.

Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, la Ville a effectué un estimé préalable de la dépense s'élevant pour le **groupe 1** à 31 189 633,54 \$, taxes incluses et pour le **groupe 2** à 13 732 036,32 \$, taxes incluses, pour les cinq (5) années du contrat incluant l'implantation pour les deux (2) groupes. Cette estimation est basée sur l'historique de consommation, les derniers prix payés mis à jour par la Ville pour l'acquisition des articles concernés, ainsi que les frais de gestion calculés selon le balisage effectué en 2017.

Les soumissions ont d'abord fait l'objet d'une analyse de conformité par les comités techniques en vêtements et au niveau TI et, par la suite, ont été soumises à un comité de sélection qui a procédé à leur évaluation selon une grille d'évaluation. Au terme de ces étapes, la soumission s'est avérée conforme pour un seul soumissionnaire. Le contrat est octroyé sur la base de la grille d'évaluation au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage final.

La soumission conforme pour le **groupe 1** s'élève à 28 057 799,70 \$, taxes incluses, ce qui représente une économie de 3 131 833,83 \$ en faveur de la Ville. Pour le **groupe 2**, la soumission s'élève à 13 351 756,61 \$, taxes incluses, ce qui représente une économie de 380 279,71 \$ en faveur de la Ville. Cette différence pourrait s'expliquer par la stratégie qui a été revue afin d'ouvrir le marché.

L'offre de la firme Logistik Unicorp Inc. est conforme administrativement et techniquement pour les deux (2) groupes. Le Service de l'approvisionnement recommande cette firme comme adjudicataire. L'adjudicataire recommandé, par sa soumission, affirme s'être conformé en tout point à la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

En vertu du Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (CG11 0082), le dossier sera soumis à ladite commission pour étude. Il s'agit d'une entente-cadre d'acquisition de plus de 10 M\$.

Note : Les produits seront confectionnés au Canada et en importation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant de l'offre est de :

Groupe 1 : 24 403 391,78 \$ + 1 220 169,59 \$ (TPS) + 2 434 238,33\$ (TVQ) = 28 057 799,70 \$ (taxes incluses)

Groupe 2 : 11 612 747,65 \$ + 580 637,38 \$ (TPS) + 1 158 371,58\$ (TVQ) = 13 351 756,61 \$ (taxes incluses)

L'entente-cadre conclue à la suite de l'appel d'offres 17-16249 est sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande. Chaque bon de commande devra faire l'objet d'une approbation de crédit.

Le contrat, incluant les deux (2) groupes sur une période de cinq (5) ans, est estimé pour le **groupe 1** à vingt-huit millions cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf et

soixante-dix (28 057 799,70 \$), avec taxes, **et le groupe 2** à treize millions trois cent cinquante-et-un sept cent cinquante-six et soixante-et-un (13 351 756,61 \$), avec taxes.

Pour le programme de gestion vestimentaire intégrée, l'approvisionnement devient le responsable du budget tout au long du contrat. Le programme nécessite que les frais de rachat d'inventaire soit acquittés sur une période maximale de dix-huit (18) mois (montants estimés de rachat groupe 1 : 2 220 290,81 \$ et pour le groupe 2 : 640 729,61 \$, taxes incluses).

Des frais de contingence de l'ordre de 10 % (4 140 955,63 \$) peuvent se produire en cours de contrat. Ces derniers doivent être justifiés uniquement en raison de changements majeurs face à de nouvelles normes SST, des embauches massives ou toute autre raison opérationnelle justifiée. Montant total des 2 groupes, taxes et contingences incluses : 45 550 511,94 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tel que spécifié dans cahier des charges, La Ville réitère son engagement sociale, environnemental et économique en encourageant la récupération des vêtements désuets par le soumissionnaire selon les dispositions et les principes 3RV-E.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'annulation ou le report d'un appel d'offres de cette envergure engendrerait des conséquences majeures à plusieurs niveaux. L'ensemble des articles actuels est couvert par des ententes de prolongation qui prendront fin au moment où le nouveau contrat de gestion intégrée entrera en vigueur. Le manquement à fournir les articles requis pour les clientèles visées peut entraîner un arrêt de travail et des griefs.

Selon l'échéancier prévisionnel, une annulation ou un report pourrait menacer l'ensemble des étapes prévues qui tiennent compte du transfert des pratiques actuelles par les requérants vers le nouveau système, l'inventaire à transférer en fonction des commandes et des ententes couvrantes les besoins jusqu'à l'échéance de l'implantation et l'implication de tous les acteurs prévus au déploiement de cette dernière jusqu'au passage en ligne des commandes.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication est prévu permettant le passage et l'arrimage de la clientèle vers le service desservi dans le cadre de programme. L'arrêt des commandes par la clientèle est prévu à l'échéancier en décembre 2018, date prévue pour la fin de l'implantation. À cette date est prévu le transfert d'inventaire au fournisseur. La clientèle doit en être avisée afin que les besoins soient couverts jusqu'à la mise en ligne du système pour la prise des commandes.

La gestion de changements à l'interne ainsi qu'auprès des requérants est prévue dans le cadre du déploiement, et ce, dès le début de l'implantation jusqu'à la gestion contractuelle.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ficelage : 11 décembre 2017

Comité exécutif : 20 décembre 2017

Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) : 10 janvier 2018

Retour au comité exécutif : 17 janvier 2018

Conseil municipal : 22 janvier 2018

Conseil d'agglomération : 25 janvier 2018

Octroi du contrat : 25 janvier 2018

Début Phase 1 Implantation et transfert : fin janvier 2018 (12 mois)
Début Phase 2 Suivi et gestion contractuelle : 7 janvier 2019

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Caroline BOULÉ
Chargée de compte

Tél : 514 872-6710
Télécop. : 514 872-8140

ENDOSSÉ PAR Le : 2017-12-08

Danielle CHAURET
Chef de section ress.matérielles

Tél : 514 872-1027
Télécop. : 514 872-2519

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dean GAUTHIER
directeur de service - approvisionnement
Tél : 514 868-4433
Approuvé le : 2017-12-11

17-16249 - Service de
gestion vestimentaire pour
la Ville de Montréal

17-16249 - Service de gestion vestimentaire pour la Ville de Montréal	Présentation de l'offre	Implantation	Confection de vêtements	Exigences technologiques et de sécurité figurant dans l'annexe B	Produits (R&D et fabrication)	Service à la clientèle	Transition de fin de contrat	Expérience et expertise de la firme dans des projets de complexité similaires	Expérience et expertise du chargé de projet et de l'équipe dans des projets de complexité similaires	Approvisionnement responsable	Pointage intermédiaire total	Prix	Pointage final	Comité				
	FIRME	0%	10%	10%	10%	20%	10%	10%	10%	15%	5%	100%	\$			Rang	Date	lundi 04-12-2017
	LOGISTIK UNICORP INC.		7,50	7,00	7,75	14,75	7,75	7,75	8,50	11,75	4,25	77,0	28 057 799,70 \$		0,05	1	Heure	13 h 00
												-			-		Lieu	Service de l'approvisionnement
												-			-		Multiplicateur d'ajustement	
												-			-			
												-			-			10000
Agent d'approvisionnement	Roxana Racasan Oancea																	

Multiplicateur d'ajustement
10000



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Rechercher un avis



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

Liste des commandes

➤ Résultats d'ouverture

Contrat conclu

Liste des commandes



Numéro : 17-16249

Numéro de référence : 1100035

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Service de gestion vestimentaire pour la Ville de Montréal

	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	2418627 Ontario Ltd Unit 1, 700 Campbell Street Cornwall, ON, K6H 6C9 NEQ :	Monsieur Jon Nicholls Téléphone : 613 932-1441 Télécopieur :	Commande : (1335018) 2017-08-30 15 h 35 Transmission : 2017-08-30 15 h 35	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 30 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 30 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel

				2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Boivin & Gauvin inc 162 rue Vachon Trois-Rivières, QC, G8T 1Z7 http://www.1200-degres.com NEQ : 1170146808	Monsieur Jean- Francois Picard Téléphone : 418 872-6552 Télécopieur : 418 872-5499	Commande : (1334495) 2017-08-29 16 h 27 Transmission : 2017-08-29 16 h 27	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel

2830300 -
 addenda n°2
 (bordereau)
 2017-10-06 11 h
 36 -
 Téléchargement

2833225 -
 addenda n°3
 2017-10-16 14 h
 12 - Courriel

2833799 -
 addenda n°4 -
 Report de date
 (devis)
 2017-10-17 15 h
 48 - Courriel

2833800 -
 addenda n°4 -
 Report de date
 (bordereau)
 2017-10-17 15 h
 48 -
 Téléchargement

2840243 -
 addenda n°5
 (devis)
 2017-11-01 16 h
 43 - Courriel

2840244 -
 addenda n°5
 (bordereau)
 2017-11-01 16 h
 43 -
 Téléchargement

2844315 - 17-
 16249 Addenda
 No. 6 (devis)
 2017-11-10 15 h
 49 - Courriel

2844316 - 17-
 16249 Addenda
 No. 6 (bordereau)
 2017-11-10 15 h
 49 -
 Téléchargement

2846958 - 17-
 16249 Addenda
 No. 7
 2017-11-17 14 h
 53 - Courriel

Mode privilégié
 (devis) : Courrier
 électronique
 Mode privilégié
 (plan) : Courrier

			électronique
○	Chemise Empire Ltée 451, avenue St-Laurent Ouest Louiseville, QC, J5V 2L8 NEQ : 1143928019	Monsieur René St-Amant Téléphone : 819 228-2821 Télécopieur : 819 228-8391	Commande : (1345594) 2017-09-28 7 h 42 Transmission : 2017-09-28 7 h 42 2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel

				2844316 - 17-16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17-16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Doubletex 9785 Jeanne-Mance Montréal, QC, H3L 3B6 NEQ : 3349410426	Madame Anna Barone Téléphone : 514 382-1778 Télécopieur :	Commande : (1341642) 2017-09-18 11 h Transmission : 2017-09-18 11 h	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement

			2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel
			2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement
			2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel
			2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement
			2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Equipement de Securite Universel Inc 6855 St.Jacques Ouest Montréal, QC, H4B 1V3 NEQ : 1147452214	Monsieur Peter Forlini Téléphone : 514 369-6699 Télécopieur : 514 369-0874	Commande : (1336701) 2017-09-05 17 h 54 Transmission : 2017-09-05 17 h 54 2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement

			2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique	
☐	Groupe Trium inc. 9031 av.du Parc Montréal, QC, H2N 1Z1 NEQ : 1143586478	Madame Roxanne Therrien. Téléphone : 514 858-7582	Commande : (1333881) 2017-08-28 16 h Transmission	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel

Télécopieur	:	2829135 -
: 514 858-7597	2017-08-28 16	addenda n°1
	h	(plan)
		2017-10-04 14 h
		31 - Courriel
		2830299 -
		addenda n°2
		(devis)
		2017-10-06 11 h
		36 - Courriel
		2830300 -
		addenda n°2
		(bordereau)
		2017-10-06 11 h
		36 -
		Téléchargement
		2833225 -
		addenda n°3
		2017-10-16 14 h
		12 - Courriel
		2833799 -
		addenda n°4 -
		Report de date
		(devis)
		2017-10-17 15 h
		48 - Courriel
		2833800 -
		addenda n°4 -
		Report de date
		(bordereau)
		2017-10-17 15 h
		48 -
		Téléchargement
		2840243 -
		addenda n°5
		(devis)
		2017-11-01 16 h
		43 - Courriel
		2840244 -
		addenda n°5
		(bordereau)
		2017-11-01 16 h
		43 -
		Téléchargement
		2844315 - 17-
		16249 Addenda
		No. 6 (devis)
		2017-11-10 15 h
		49 - Courriel
		2844316 - 17-
		16249 Addenda
		No. 6 (bordereau)
		2017-11-10 15 h
		49 -
		Téléchargement

				2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	Groupe Unisync 700 Marie Le Ber 900 Montréal, QC, H3E 1P2 NEQ : 1143991280	Monsieur Pierre Charron Téléphone : 514 290-3133 Télécopieur :	Commande : (1335791) 2017-09-01 10 h 29 Transmission : 2017-09-01 10 h 29	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 -

				addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	Les Industries Pamilio Inc. 1625 CHABANEL OUEST, #460 MONTREAL Montréal, QC, H4N 2S7 NEQ : 1144701126	Monsieur Emilio Di Giacomo. Téléphone : 514 384-6390 Télécopieur : 514 384-3406	Commande : (1346579) 2017-10-02 8 h 38 Transmission : 2017-10-02 9 h 20	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 43 - Messagerie 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date

				(devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
○	Logistik Unicorp 820, boulevard du Grand- Bernier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J2W 0A6 NEQ : 1149748312	Monsieur Louis Bibeau Téléphone : 450 349-9711 Télécopieur : 514 906-6668	Commande : (1334267) 2017-08-29 11 h 44 Transmission : 2017-08-29 11 h 44	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 -

addenda n°2
 (devis)
 2017-10-06 11 h
 36 - Courriel
 2830300 -
 addenda n°2
 (bordereau)
 2017-10-06 11 h
 36 -
 Téléchargement
 2833225 -
 addenda n°3
 2017-10-16 14 h
 12 - Courriel
 2833799 -
 addenda n°4 -
 Report de date
 (devis)
 2017-10-17 15 h
 48 - Courriel
 2833800 -
 addenda n°4 -
 Report de date
 (bordereau)
 2017-10-17 15 h
 48 -
 Téléchargement
 2840243 -
 addenda n°5
 (devis)
 2017-11-01 16 h
 43 - Courriel
 2840244 -
 addenda n°5
 (bordereau)
 2017-11-01 16 h
 43 -
 Téléchargement
 2844315 - 17-
 16249 Addenda
 No. 6 (devis)
 2017-11-10 15 h
 49 - Courriel
 2844316 - 17-
 16249 Addenda
 No. 6 (bordereau)
 2017-11-10 15 h
 49 -
 Téléchargement
 2846958 - 17-
 16249 Addenda
 No. 7
 2017-11-17 14 h
 53 - Courriel
 Mode privilégié

			(devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	Metcalf Brothers LLC 235 Singleton Street Woonsocket, RI, 02895 http://www.metcalfbrothers.com NEQ :	Madame Jean Lubinsky Téléphone : 401 488-2138 Télécopieur : 401 769-0192	Commande : (1354585) 2017-10-25 14 h 54 Transmission : 2017-10-25 14 h 54 2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-25 14 h 54 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 - addenda n°5

			(bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	Outdoor Outfit 372 Richmond St. W. Suite 400 Toronto, ON, M5V 1X6 NEQ :	Madame Mariecel Schaeffner Téléphone : 416 598-4111 Télécopieur :	Commande : (1334671) 2017-08-30 9 h 23 Transmission : 2017-08-30 9 h 23 2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 30 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 30 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis)

			2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel 2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	Peerless Garments 515 Notre Dame Avenue winnipeg, MB, R3B1R9 NEQ :	Madame Beverly Maria. Téléphone : 204 774-5428 Télécopieur :	Commande : (1334383) 2017-08-29 14 h 13 Transmission : 2017-08-29 14 h 13 2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis)

2017-10-06 11 h
 36 - Courriel
 2830300 -
 addenda n°2
 (bordereau)
 2017-10-06 11 h
 36 -
 Téléchargement
 2833225 -
 addenda n°3
 2017-10-16 14 h
 12 - Courriel
 2833799 -
 addenda n°4 -
 Report de date
 (devis)
 2017-10-17 15 h
 48 - Courriel
 2833800 -
 addenda n°4 -
 Report de date
 (bordereau)
 2017-10-17 15 h
 48 -
 Téléchargement
 2840243 -
 addenda n°5
 (devis)
 2017-11-01 16 h
 43 - Courriel
 2840244 -
 addenda n°5
 (bordereau)
 2017-11-01 16 h
 43 -
 Téléchargement
 2844315 - 17-
 16249 Addenda
 No. 6 (devis)
 2017-11-10 15 h
 49 - Courriel
 2844316 - 17-
 16249 Addenda
 No. 6 (bordereau)
 2017-11-10 15 h
 49 -
 Téléchargement
 2846958 - 17-
 16249 Addenda
 No. 7
 2017-11-17 14 h
 53 - Courriel
 Mode privilégié
 (devis) : Courrier
 électronique

				Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	PETITES MAINS 7595 boul. St-Laurent Montréal, QC, H2R 1W9 NEQ : 1145078136	Madame NAHID ABOUMANSOUR Téléphone : 514 738-8989 Télécopieur : 514 738-6193	Commande : (1342876) 2017-09-20 11 h 15 Transmission : 2017-09-20 11 h 15	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Télécopie 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 45 - Messagerie 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 50 - Messagerie 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Télécopie 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-18 9 h 38 - Télécopie 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 49 - Messagerie 2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis)

				2017-11-10 16 h 01 - Messagerie 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
○	Société de transport de Montréal 8845, Boul. St-Laurent 5e - Réception Montréal, QC, H2N1M3 http://www.stm.info NEQ :	Madame Rosanna Magazzu Téléphone : 514 280-8080 Télécopieur : 514 280-6004	Commande : (1347386) 2017-10-03 15 h 39 Transmission : 2017-10-03 15 h 39	Mode privilégié : Ne pas recevoir
○	Société des traversiers du Québec 250, rue St-Paul Québec, QC, G1K 9K9 NEQ :	Madame Caroline Marier Téléphone : 418 646-0359 Télécopieur : 418 646-1488	Commande : (1353857) 2017-10-24 10 h Transmission : 2017-10-24 10 h	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-24 10 h - Téléchargement 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-24 10 h - Aucun 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-24 10 h - Téléchargement 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-24 10 h - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-24 10 h - Téléchargement 2833799 - addenda n°4 -

				Report de date (devis) 2017-10-24 10 h - Téléchargement 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-24 10 h - Téléchargement Mode privilégié : Ne pas recevoir
○	Stedfast Inc. 230 St-Charles Sud Granby, QC, J2G 3Y3 NEQ : 1164565427	Monsieur Alexander Artus. Téléphone : 450 378-8441 Télécopieur : 450 378-1558	Commande : (1334667) 2017-08-30 9 h 20 Transmission : 2017-08-30 9 h 20	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 31 - Courriel 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 36 - Courriel 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Courriel 2833799 - addenda n°4 - Report de date (devis) 2017-10-17 15 h 48 - Courriel 2833800 - addenda n°4 - Report de date (bordereau) 2017-10-17 15 h 48 - Téléchargement 2840243 - addenda n°5 (devis) 2017-11-01 16 h 43 - Courriel

				2840244 - addenda n°5 (bordereau) 2017-11-01 16 h 43 - Téléchargement 2844315 - 17- 16249 Addenda No. 6 (devis) 2017-11-10 15 h 49 - Courriel 2844316 - 17- 16249 Addenda No. 6 (bordereau) 2017-11-10 15 h 49 - Téléchargement 2846958 - 17- 16249 Addenda No. 7 2017-11-17 14 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
○	VINCE FEIGIN 2450 Cohen Montréal, QC, H4R 2N6 NEQ : 1148115125	Monsieur Huber Mahcupyan Téléphone : 514 745-3384 Télécopieur : 514 745-3390	Commande : (1334164) 2017-08-29 10 h 08 Transmission : 2017-08-29 10 h 08	2829134 - addenda n°1 (devis) 2017-10-04 14 h 31 - Télécopie 2829135 - addenda n°1 (plan) 2017-10-04 14 h 38 - Messagerie 2830299 - addenda n°2 (devis) 2017-10-06 11 h 50 - Messagerie 2830300 - addenda n°2 (bordereau) 2017-10-06 11 h 36 - Téléchargement 2833225 - addenda n°3 2017-10-16 14 h 12 - Télécopie 2833799 -

addenda n°4 -
Report de date
(devis)
2017-10-17 15 h
49 - Télécopie
2833800 -
addenda n°4 -
Report de date
(bordereau)
2017-10-17 15 h
48 -
Téléchargement
2840243 -
addenda n°5
(devis)
2017-11-01 16 h
49 - Messagerie
2840244 -
addenda n°5
(bordereau)
2017-11-01 16 h
43 -
Téléchargement
2844315 - 17-
16249 Addenda
No. 6 (devis)
2017-11-10 16 h -
Messagerie
2844316 - 17-
16249 Addenda
No. 6 (bordereau)
2017-11-10 15 h
49 -
Téléchargement
2846958 - 17-
16249 Addenda
No. 7
2017-11-17 14 h
53 - Télécopie
Mode privilégié
(devis) :
Télécopieur
Mode privilégié
(plan) :
Messagerie
(Purolator)

[Sélectionner](#)[Annuler](#)

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?[Aide en ligne](#) [Formation en ligne](#)[Glossaire](#)[Plan du site](#)[Accessibilité](#)[UPAC-Signaler un acte
répréhensible](#) **Service clientèle**[Grille des tarifs](#)[Contactez-nous](#)[Nouvelles](#)[Marchés publics hors](#)[Québec](#) [Registre des entreprises](#)[non admissibles](#) [Autorité des marchés](#)[financiers](#) **À propos**[À propos de SEAO](#)[Info sur Constructo](#)[Conditions d'utilisation](#)[Polices supportées](#)**Partenaires**

Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec 

CGI**tc** • MEDIA

© 2003-2017 Tous droits réservés

Dossier # : 1177811002

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Objet :	Conclure avec Logistik Unicorp Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois chacune, pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de la sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 - deux (2) soumissions, une (1) seule conforme - Montant groupe 1 : 28 057 799,70 \$ et groupe 2 : 13 351 756,61 \$, taxes incluses plus un frais de contingence de 10 % (4 140 955,63 \$) pour les groupes 1 et 2. Montant total des 2 groupes, taxes et contingences incluses : 45 550 511,94 \$

Numéro du mandat
SMCE177811002**Date du mandat**
2017-12-20**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);**VU** la résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;**VU** que l'entente-cadre d'acquisition est d'une valeur de plus de 10 M\$;**VU** qu'une seule soumission conforme a été reçue;

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1177811002 mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-12-21

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1177811002

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achilles-
Cartier

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE177811002**

Conclure avec Logistik Unicorp Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois chacune, pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de la sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 - deux (2) soumissions, une (1) seule conforme - Montant groupe 1 : 28 057 799,70 \$ et groupe 2 : 13 351 756,61 \$, taxes incluses plus un frais de contingence de 10 % (4 140 955,63 \$) pour les groupes 1 et 2. Montant total des 2 groupes, taxes et contingences incluses : 45 550 511,94 \$.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE177811002

Conclure avec Logistik Unicorp Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois chacune, pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de la sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 - deux (2) soumissions, une (1) seule conforme - Montant groupe 1 : 28 057 799,70 \$ et groupe 2 : 13 351 756,61 \$, taxes incluses plus un frais de contingence de 10 % (4 140 955,63 \$) pour les groupes 1 et 2. Montant total des 2 groupes, taxes et contingences incluses : 45 550 511,94 \$.

À sa séance du 20 décembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrats de plus de 10 M\$;*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lesquels une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont été surpris de constater qu'il n'y avait qu'un seul soumissionnaire conforme dans ce dossier. Il y aurait lieu de se demander si des demandes trop spécifiques ont fait en sorte de limiter le nombre de soumissionnaires.

Ils ont bien compris par ailleurs qu'un soumissionnaire a dû être écarté pour non respect des procédures administratives.

Enfin, les membres, tout en reconnaissant la conformité du processus dans ce dossier, ont soulevé des questions sur le choix de regrouper l'achat de vêtements et la gestion vestimentaire dans un même contrat.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrats de plus de 10 M\$;*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lesquels une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE177811002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.



Dossier # : 1177231086

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Excavation Loiselle inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 12 169 535,38 \$ (contrat: 11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 232005 - 5 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 12 169 535,38 \$, taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Excavation Loiselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 696 216,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 232005 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 48,21 % par l'agglomération, pour un montant de 5 867 444,20 \$.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-11 09:57

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177231086

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Excavation Loisel inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 12 169 535,38 \$ (contrat: 11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 232005 - 5 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de l'eau a pour mandat, entre autres, d'identifier et de prioriser les travaux de renouvellement d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts secondaires sur le territoire de la Ville de Montréal.

Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau pour des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens.

À la suite de différentes analyses et considérant son âge avancé et son état de dégradation structurale, la conduite d'eau principale existante dans la rue Saint-Patrick entre les rues Island et Saint-Columban installée en 1901 et réhabilitée en 1960, a été identifiée par la Direction de l'eau potable (DEP) du Service de l'eau comme prioritaire pour ce qui est de son remplacement. Cette phase est la suite des travaux de reconstruction de cette conduite réalisés en 2016 entre Thomas Keefer et Island.

Du côté des conduites d'égout et d'aqueduc secondaire, la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) les a identifiées comme prioritaires pour ce qui est de leur remplacement, en considérant leur âge avancé et leur état de dégradation structurale, ainsi que leur capacité hydraulique non suffisante. La conduite d'égout unitaire en brique a été installée en 1889, la conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick entre les rues De Condé et Saint-Columban a été installée en 1871 et celle entre les rues Island et Shearer, en 1909.

La Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) poursuit – via son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer l'état global des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

La Direction des transports ainsi que la DGSRE et la Direction de l'eau potable ont mandaté la Direction des infrastructures du SIVT afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0259 - 21 avril 2016 - Accorder un contrat au Groupe T.N.T. inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Saint-Patrick, d'un point à l'ouest de l'avenue Atwater à la rue Wellington. Arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 14 750 457,73 \$ (contrat: 13 139 139,00 \$ et incidences: 1 620 804,17 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 232003 - 4 soumissionnaires conformes (1164102002).

DESCRIPTION

Les travaux intégrés de ce contrat dans les rues Saint-Patrick et Montmorency dans l'arrondissement du Sud-Ouest, sur une distance de 1145 mètres, consistent en :

- la reconstruction de 849 mètres de conduite d'eau principale de 1200 mm et 600 mm de diamètre ,
- la reconstruction de 262 mètres d'égout unitaire variant entre 450 mm et 750 mm de diamètre ,
- la reconstruction de 628 mètres de conduite d'eau secondaire de 150 mm et 300 mm de diamètre ,
- la reconstruction de chaussée pleine largeur de 13 875 m² ,
- la reconstruction des trottoirs de 2515 m² ,
- la réhabilitation de chaussée de 1 855 m² ,

Des travaux d'amélioration sont aussi requis pour la reconstruction de certaines infrastructures de Bell Canada. Les deux (2) parties se sont mises d'accord pour intégrer ces travaux dans les documents d'appels d'offres, chacune visant un objectif d'économie sur les frais et le temps relié à la gestion du chantier. La totalité des coûts de construction pour répondre à la demande de Bell Canada est prévue au bordereau de soumission dans le sous-projet intitulé «Travaux de Bell Canada dans la rue Saint-Patrick». Le montant total de ce sous-projet est de 565 772,39 \$ taxes incluses. Ces travaux seront exécutés par le sous-traitant de l'entrepreneur adjudicataire recommandé qui est accrédité par Bell Canada. Selon la lettre d'entente jointe au présent dossier, Bell Canada s'engage à assumer le coût réel pour sa portion des travaux réalisés, sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur.

Veuillez trouver en pièces jointes la description des principaux actifs visés par les travaux ainsi qu'un plan de localisation.

Dans la démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et aux requérants lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences s'élève à 1 063 292,39 \$ (taxes incluses), soit 10 % du coût des travaux avant les taxes, tel que décrit au bordereau d'appel d'offres.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de nivellement des cadres de Bell et d'Hydro-Québec, de marquage, de signalisation, de plantations des arbres, de gestions des impacts et de chloration des conduites d'eau, ainsi que des frais de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux, la gestion des sols excavés et la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Incidences et ristournes» en pièce jointe.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre les deux plus basses soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les deux (2) plus basses soumissions ont été vérifiés.

Ce dossier répond à l'un des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. Selon les dépenses prévisionnelles, le contrat d'exécution de travaux est supérieur à 10 000 000 \$.

Une pénalité pour retard dans la réalisation des travaux est prévue à l'article 10 des clauses administratives spéciales du cahier des charges du présent contrat, soit une pénalité de 7 000 \$ par jour de calendrier. Cette pénalité est sans plafond.

De plus, à l'article 9 des clauses administratives spéciales, un boni de 3 500 \$ par jour est prévu jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 100 000 \$, pour l'ensemble du contrat si les travaux sont terminés avant le délai d'exécution des travaux.

Une clause sur l'expérience du soumissionnaire a été inscrite dans les documents de l'appel d'offres #232005 (voir en pièce jointe). Aucune soumission n'a été jugée inadmissible, tous les entrepreneurs respectaient les conditions émises à cette clause.

L'écart entre la plus basse soumission conforme et l'estimation des professionnels d'une firme externe mandatée par la Division de la gestion des projets et de l'économie de la construction (DGPEC) étant autour de 10 % et favorable à la Ville, la DGPEC appuie la recommandation de l'octroi du contrat.

À noter cependant que pour le sous-projet des travaux de Bell Canada dans la rue St-Patrick, le pourcentage d'écart de prix entre celui du plus bas soumissionnaire et celui de l'estimation de la DGPEC est de 75,5%.

De plus, le montant de l'estimation initiale de Bell et celui de l'estimation de la DGPEC pour ces travaux sont très similaires. Il est donc constaté que le prix soumis par l'entrepreneur pour les travaux de Bell est défavorable à ce partenaire alors que pour l'ensemble de la

soumission, le prix total soumis est favorable à la Ville.

Pour cette raison, il a été entendu avec notre partenaire qu'il assumerait la valeur de son estimation initiale majorée de 15%, soit un montant de 370 580,92 \$ taxes incluses. Ce montant sera payé par Bell Canada directement à l'entrepreneur. La Division gestion d'actifs de voirie de la Direction des transports assumera l'autre portion de ce sous-projet, soit un montant de 195 191,47 \$ taxes incluses, tel que détaillé dans le document en pièce jointe.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale maximale pour la Ville relative à ce contrat est de 12 169 535,38 \$ (taxes incluses) et comprend :

- un contrat avec les Excavations Loiselle inc. pour un montant de 11 696 216,30 \$ taxes incluses;
- moins les travaux sur les infrastructures de Bell Canada et payé par Bell pour un montant de 370 580,92 \$ taxes incluses, lesquels sont directement payés à l'entrepreneur par Bell Canada;
- plus des incidences de 843 900,00 \$ taxes incluses.

La dépense totale de 12 169 535,38 \$ taxes incluses est assumée à 48,21 % par l'agglomération pour un montant de 5 867 444,20 \$ taxes incluses. La dépense d'agglomération est dédiée à la reconstruction d'une conduite d'eau principale. Cette conduite concerne la production de l'eau potable qui est une compétence d'agglomération en vertu de la "*Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations*". L'autre portion de la dépense, soit 51,79 %, est assumée par la ville centrale pour un montant de 6 302 091,18 \$ taxes incluses.

Cette dépense totale est prévue et répartie entre les différents PTI des unités d'affaires de la façon suivante :

- 48,21 % au PTI de la Direction de l'eau potable (DEP) du Service de l'eau pour un montant de 5 867 444,20 \$, taxes incluses.
- 33,14 % au PTI de la Direction des transports du SIVT pour un montant de 4 032 732,96 \$, taxes incluses;
- 18,65 % au PTI de la DGSRE du Service de l'eau pour un montant de 2 269 358,22 \$, taxes incluses.

La dépense totale de 12 169 535,38 \$ représente un coût net de 11 112 407,88 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivant :

- # RCG17 014 « Conduites primaires d'aqueduc » pour un montant de 5 357 758,63 \$;
- #16-006 « Programme de réfection routière » pour un montant de 3 682 422,71 \$;
- #17-083 « PG de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout » pour un montant de 2 072 226,54 \$.

Par ailleurs, le coût net total de 11 112 407,88 \$ est admissible à une subvention estimée à 2 072 226,54 \$ dans le cadre du programme de la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec), impliquant une dépense nette par emprunt à la charge des contribuables de 9 040 181,34 \$.

La répartition du coût des travaux et des dépenses incidentes est présentée en pièces jointes au dossier dans les documents « Incidences et ristournes » et « Budget requis ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 7 du plan d'action *Montréal durable 2016-2020* : « Optimiser la gestion de l'eau ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est refusé, le Service de l'eau nous informe que le fait de ne pas procéder aux travaux dans un délai relativement rapproché, implique une détérioration accrue des infrastructures existantes des conduites d'eau et d'égout. Également, advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 15 mars 2018, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document « Principes de gestion de la circulation ».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Commission d'examen des contrats: janvier 2018

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : avril 2018

Fin des travaux : novembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Fanny LALONDE-GOSSELIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Kathy DAVID, Service de l'eau

Sandra PICARD, Le Sud-Ouest

Jean-François DUBUC, Service de l'eau

Jean CARRIER, Service des infrastructures_voirie et transports

Guy PELLERIN, Service des infrastructures_voirie et transports

Lecture :

Jean-François DUBUC, 7 décembre 2017
Sandra PICARD, 4 décembre 2017
Kathy DAVID, 4 décembre 2017
Jean CARRIER, 1er décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Benjamin RODRIGUEZ
Ingénieur

Tél : 514 872-5156
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-01

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Tél : 514 872-7816
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal AYLWIN
Directrice des infrastructures
Tél : 514 872-4101
Approuvé le : 2017-12-08

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Claude CARETTE
Directeur
Tél : 514 872-6855
Approuvé le : 2017-12-08

ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION: VERSION PRELIMINAIRE
INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

Identification	
No de l'appel d'offres :	232005
	No du GDD : 1177231086
Titre de l'appel d'offres :	Travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans la rue Saint-Patrick et dans la rue Montmorency
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

Déroulement de l'appel d'offres	
Lancement effectué le :	16 - 10 - 2017
Ouverture originalement prévue le :	8 - 11 - 2017
Ouverture faite le :	15 - 11 - 2017
Délai total accordé aux soumissionnaires :	29 jrs

Addenda émis	
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	3
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	
Impact sur le coût estimé du contrat (\$)	
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda
27 - 10 - 2017	Addenda 1: Modification des quantités au bordereau de Bell
30 - 10 - 2017	Addenda 2: Report de la date d'ouverture
7 - 11 - 2017	Addenda 3: Modification des quantités au bordereau de Bell - reconst. Trottoirs
	(38 000.00)
	-
	10 000.00

Analyse des soumissions	
Nbre de preneurs	19
Nbre de soumissions reçues	5
% de réponses	26
Nbre de soumissions rejetées	
% de rejets	0.0
Soumissions rejetées (nom)	Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique
Durée de la validité initiale de la soumission :	120 jrs
Date d'échéance initiale :	15 - 3 - 2018
Prolongation de la validité de la soumission de :	
Date d'échéance révisée :	JJ - MM - AAAA

Résultats de l'appel d'offres			
Soumissions conformes	Prix soumis incluant taxes et corrections au besoin		
	Avant contingences	Contingences	Total
EXCAVATION LOISELLE INC.	10 632 923.91	1 063 292.39	11 696 216.30
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	10 788 181.81	1 078 818.19	11 867 000.00
GROUPE TNT INC.	11 493 310.91	1 149 331.09	12 642 642.00
ROXBORO EXCATION INC.	11 825 185.12	1 182 518.51	13 007 703.63
L.A. HEBERT LTEE	12 142 189.83	1 214 218.99	13 356 408.82
Estimation	Externe	11 846 960.72	1 184 696.08
		13 031 656.80	
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation			-10.25%
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse			1.46%
Dossier à être étudié par la CEC :		Oui X	NON

Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)			
N.A.	OK	N.A.	OK
RBQ	X	AMF	X
RENA	X	Revenu Qc	X
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>			

Recommandation	
Nom du soumissionnaire :	EXCAVATION LOISELLE INC.
Montant du contrat (incluant les contingences) (\$):	11 696 216.30
Montant des incidences (\$):	843 900.00
Date prévue de début des travaux :	2 - 4 - 2018
Date prévue de fin des travaux :	2 - 11 - 2018

ACTIFS VISÉS PAR LE PROJET

Soumission: 232005
Titre: Travaux d'égout, de conduites d'eau principales et secondaires et de voirie dans la rue Saint-Patrick et dans la rue Montmorency

Arrondissement: Le Sud-Ouest

Voirie				
Nature des travaux		Quantité	Unité	Commentaires
Chaussée	Reconstruction de chaussée flexible	13875	m ²	975 mètres linaires
	Planage et revêtement bitumineux (40 mm à 85 mm)	1855	m ²	170 mètres linaires
Trottoir, Bordure et Mail	Reconstruction de trottoir monolithe en béton	2500	m ²	
	Reconstruction de trottoir boulevard	15	m ²	

Égout / Aqueduc				
Type d'Intervention et Diamètre		Quantité	Unité	Commentaires
Aqueduc en tranchée d'égout 300 mm		260	m	840 mètres linaires
Aqueduc en tranchée d'égout 200 mm		5	m	
Aqueduc hors tranchée d'égout 150 mm		52	m	
Aqueduc hors tranchée d'égout 200 mm		83	m	
Aqueduc hors tranchée d'égout 300 mm		228	m	
Aqueduc principal 1200 mm		841	m	
Aqueduc principal 600 mm		8		
Égout 450 mm		20	m	
Égout 600 mm		214	m	
Égout 750 mm		28	m	

Éclairage / Feux				
Type d'Intervention		Quantité	Unité	Commentaires

Préparé par: Benjamin Rodriguez, ing

Date: 29 novembre 2017

PROJET INVESTI: **56121** Desc et client-payeur: **Pr. renouvellement réseaux d'aqueduc et d'égoût - DGSRE - Unité Sud**
info additionnelle

PROJET INVESTI: 55845 Desc et client-payeur: **Programme de réfection d'artères - Direction des Transports - DGAV**

PROJET INVESTI: 56088 Desc et client-payeur: **Conduites primaires d'aqueduc (DEP)**

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur: **Bell Canada**

1/21 12/61

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	GRAND TOTAL	SOUSSION: 232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		GROUPE: 0	16/11/2017
INTITULÉ DU PROJET:	0		

	Toutes taxes incluses
--	------------------------------

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 11 696 216.30 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 1 063 292.39 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	280 600.00 \$	
Surveillance environnementale	158 900.00 \$	
Laboratoire, contrôle qualitatif	213 800.00 \$	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	22 400.00 \$	
Plantation d'arbres	28 000.00 \$	
Gestion des impacts	50 200.00 \$	
Chloration des conduites d'eau existantes	7 000.00 \$	
Nivellement de cadre et couvercle de Bell	30 000.00 \$	
Nivellement de cadre et couvercle de d'Hydro-Québec	3 000.00 \$	
Surveillance CSEM	50 000.00 \$	
TOTAL À REPORTER	843 900.00	843 900.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL 12 169 535.38 \$

(moins la portion des travaux de Bell de 370 580,92\$)

Imputation (crédits) 11 112 407.88 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9.975%
À payer avant ristournes (100%)	529 225.28	1 055 804.44
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 057 127.50	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15 C-6233 F.01 à 03 H58724 F.402 à 407	CALCULÉ PAR > Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	---	--

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661210340	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	157580	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Shearer.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 389 803.51 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 35 436.68 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	11 900.00 \$	
Surveillance environnementale		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Plantation d'arbres		
Gestion des impacts		
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	11 900.00	11 900.00 \$

Dépenses totales à autoriser 401 703.51 \$

Imputation (crédits) 366 808.85 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)	TPS 5% 17 469.17	TVQ 9,975% 34 850.99
Ristournes TPS et TVQ à 50%	34 894.66	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661212140	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155815	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick, de la rue De Condé à la rue Bridge.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 299 699.58 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 27 245.42 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	9 100.00 \$
Surveillance environnementale	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	9 100.00 9 100.00 \$

Dépenses totales à autoriser 308 799.58 \$

Imputation (crédits) 281 975.18 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	13 428.99	26 790.83
Ristournes TPS et TVQ à 50%	26 824.40	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1651210240	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155820	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick, de la rue Bridge à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 257 736.23 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 23 430.57 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	7 900.00 \$
Surveillance environnementale	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	7 900.00 7 900.00 \$

Dépenses totales à autoriser 265 636.23 \$

Imputation (crédits) 242 561.28 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	11 551.91	23 046.07
Ristournes TPS et TVQ à 50%	23 074.95	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661212111	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155817	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un égout unitaire dans la rue St-Patrick, de la rue De Condé à la rue Bridge.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 645 683.74 \$

Ce montant sert à payer la portion de 445 683,74 \$ du bordereau 1661212111, plus une contribution de 200 000 \$ (Circulation, Plans TQC, Roulotte, Boni) du bordereau de soumission 1755845206.

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 58 698.52 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	13 600.00 \$
Surveillance environnementale	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	13 600.00 13 600.00 \$

Dépenses totales à autoriser	659 283.74 \$
Imputation (crédits)	602 013.93 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	28 670.74	57 198.13
Ristournes TPS et TVQ à 50%	57 269.81	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1651210211	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155822	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un égout unitaire dans la rue St-Patrick, de la rue Bridge à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

529 535.16 \$

Ce montant sert à payer la portion de 377 175,59 \$ du bordereau 1651210211, plus une contribution de 152 359,57 \$ (Circulation, Plans TQC, Roulotte, Boni) du bordereau de soumission 1755845206.

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

48 139.56 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

11 500.00 \$

Surveillance environnementale

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

Plantation d'arbres

Gestion des impacts

XXX

XXX

TOTAL À REPORTER

11 500.00

11 500.00 \$

Dépenses totales à autoriser

541 035.16 \$

Imputation (crédits)

494 037.22 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)

TPS 5%

23 528.38

TVQ 9,975%

46 939.12

Ristournes TPS et TVQ à 50%

46 997.94

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:		1661210360	SOUSSION:		232005	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		157581	GROUPE:		0	16/11/2017	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:		Reconstruction d'un conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Shearer.					
ENTREPRENEUR ▶		Services techniques et professionnels - Conduite d'eau secondaire					
			Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Surveillance environnementale	7 000.00 \$	
Laboratoire, contrôle qualitatif	9 000.00 \$	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	1 000.00 \$	
Plantation d'arbres		
Gestion des impacts	2 100.00 \$	
Chloration des conduites d'eau existantes	3 000.00 \$	
XXX		
TOTAL À REPORTER	22 100.00	22 100.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	961.08	1 917.35
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 919.75	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661212160	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155816	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick, de la rue De Condé à la rue Bridge.			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduite d'eau secondaire			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	5 200.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	7 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	700.00 \$
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	1 600.00 \$
Chloration des conduites d'eau existantes	2 000.00 \$
XXX	
TOTAL À REPORTER	16 500.00 16 500.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	717.55	1 431.51
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 433.30	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1651210260	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155821	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Patrick, de la rue Bridge à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduite d'eau secondaire			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	4 500.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	6 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	600.00 \$
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	1 500.00 \$
Chloration des conduites d'eau existantes	2 000.00 \$
XXX	
TOTAL À REPORTER	14 600.00 14 600.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	634.92	1 266.67
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 268.25	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1661212161	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155818	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un égout unitaire dans la rue St-Patrick, de la rue De Condé à la rue Bridge.			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Égout Unitaire			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	7 700.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	10 300.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	1 100.00 \$
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	2 500.00 \$
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	21 600.00 21 600.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	939.33	1 873.97
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 876.32	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1651210261	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155823	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'un égout unitaire dans la rue St-Patrick, de la rue Bridge à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Égout Unitaire			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	6 500.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	8 700.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	900.00 \$
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	2 000.00 \$
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	18 100.00 18 100.00 \$

Dépenses totales à autoriser

Imputation (crédits)

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	787.13	1 570.32
Ristournes TPS et TVQ à 50%	1 572.29	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845199	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170660	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de bordures, trottoirs, bases et conduites dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Wellington.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 627 612.28 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 57 055.66 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 627 612.28 \$

Imputation (crédits) 573 093.67 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	27 293.42	54 450.38
Ristournes TPS et TVQ à 50%	54 518.61	

PLAN NUMÉRO:	C-6233 F.01 à 03	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845198	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170659	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de la chaussée dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Wellington.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 407 343.00 \$

Ce montant sert à payer la portion de 2 212 151,53 \$ du bordereau 1755845198, plus une contribution de 195 191,47 \$ (Travaux Bell portion Ville) du bordereau de soumission 1755845202.

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 218 849.36 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser	2 407 343.00 \$
Imputation (crédits)	2 198 225.03 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	104 689.85	208 856.24
Ristournes TPS et TVQ à 50%	209 117.97	

PLAN NUMÉRO:	C-6233 F.01 à 03	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845205	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170708	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de planage et revêtement de la chaussée dans la rue Montmorency, de la rue Saint-Patrick à la rue Richardson.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 81 470.60 \$

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 7 406.42 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	
Surveillance environnementale	
Laboratoire, contrôle qualitatif	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	
Plantation d'arbres	
Gestion des impacts	
XXX	
XXX	
TOTAL À REPORTER	0.00 0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 81 470.60 \$

Imputation (crédits) 74 393.52 \$

Montant de dépôt

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	3 542.97	7 068.23
Ristournes TPS et TVQ à 50%	7 077.08	

PLAN NUMÉRO:	C-6233 F.01 à 03	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845206	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170709	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Maintien de la circulation et sécurité routière			
ENTREPRENEUR >	Excavation Loiselle inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 581 507.08 \$

Ce montant comprend le montant de 1 847 818,91 \$ du bordereau 1755845206 - moins les contributions des autres payeurs, soit 200 000 \$ ajouté au bordereau 1661212111, 152 359,57 \$ ajouté au bordereau 1651210211 et 913 952,26 \$ ajouté au bordereau 1755845198.

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 52 864.28 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Surveillance environnementale		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Plantation d'arbres		
Gestion des impacts		
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	0.00	0.00 \$

Dépenses totales à autoriser	581 507.08 \$
Imputation (crédits)	530 993.47 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	25 288.41	50 450.39
Ristournes TPS et TVQ à 50%	50 513.61	

PLAN NUMÉRO:	C-6233 F.01 à 03	CALCULÉ PAR >	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845201	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170662	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Wellington.			
ENTREPRENEUR ▶	Incidences techniques			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

86 600.00 \$

Surveillance environnementale

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

6 900.00 \$

Plantation d'arbres

28 000.00 \$

Gestion des impacts

15 500.00 \$

Nivellement de cadre et couvercle de Bell

30 000.00 \$

Nivellement de cadre et couvercle d'Hydro-Québec

3 000.00 \$

TOTAL À REPORTER

170 000.00

170 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

170 000.00 \$

Imputation (crédits)

155 232.66 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)

TPS 5%

TVQ 9,975%

7 392.91

14 748.86

Ristournes TPS et TVQ à 50%

14 767.34

PLAN NUMÉRO: C-6233 F.01 à 03

CALCULÉ PAR ▶

Benjamin Rodriguez, ing.

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845200	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170661	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Wellington.			
ENTREPRENEUR ▶	Incidences professionnelles			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

Surveillance environnementale

Laboratoire, contrôle qualitatif

Division de la voirie - Marquage et signalisation

Plantation d'arbres

Gestion des impacts

Surveillance CSEM

XXX

TOTAL À REPORTER

164 800.00

164 800.00 \$

Dépenses totales à autoriser

164 800.00 \$

Imputation (crédits)

150 484.37 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)

TPS 5%

TVQ 9,975%

7 166.78

14 297.72

Ristournes TPS et TVQ à 50%

14 315.63

PLAN NUMÉRO: C-6233 F.01 à 03

CALCULÉ PAR ▶

Benjamin Rodriguez, ing.

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1756088035	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170046	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'une conduite d'eau principale dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc. et incidences reliées aux travaux			
		Toutes taxes incluses		

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 5 505 244.20 \$

Ce montant sert à payer la portion de 4 591 291,94 \$ du bordereau 1756088035, plus une contribution de 913 952,26 \$ (Circulation, Plans TQC, Roulotte, Boni) du bordereau de soumission 1755845206.

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 500 476.75 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	140 000.00 \$	
Surveillance environnementale		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation	11 200.00 \$	
Plantation d'arbres		
Gestion des impacts	25 000.00 \$	
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	176 200.00	176 200.00 \$

Dépenses totales à autoriser	5 681 444.20 \$
Imputation (crédits)	5 187 915.83 \$
Montant de dépôt	

TAXES:	TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	247 073.02	492 910.68
Ristournes TPS et TVQ à 50%	493 528.37	

PLAN NUMÉRO:	232005-EGA-05 F.00 à 15	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	-------------------------	---------------	--------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1756088036	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170050	GROUPE:	0	16/11/2017
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction d'une conduite d'eau principale dans la rue Saint-Patrick, de la rue Island à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Services professionnels - Contrôle qualitatif - Conduite d'eau principale.			

Toutes taxes incluses

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE

0.00 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques

Surveillance environnementale

79 000.00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif

107 000.00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation

Plantation d'arbres

Gestion des impacts

XXX

XXX

TOTAL À REPORTER

186 000.00

186 000.00 \$

Dépenses totales à autoriser

186 000.00 \$

Imputation (crédits)

169 842.79 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%)

TPS 5%

TVQ 9,975%

8 088.71

16 136.99

Ristournes TPS et TVQ à 50%

16 157.21

PLAN NUMÉRO:

CALCULÉ PAR ▶

Benjamin Rodriguez, ing.

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1755845202	SOUSSION:	232005	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	170663	GROUPE:	0	43055
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Mise aux normes du réseau Bell Canada dans la rue Sain-Patrick, de la rue Island à la rue Saint-Columban.			
ENTREPRENEUR ▶	Excavation Loiselle inc.			
Toutes taxes incluses				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 370 580.92 \$

Ce montant comprend le montant du bordereau 1755845202 de 565 772,39\$ moins la portion de 195 191,47\$ qui sera assumée par la Ville au bordereau 1755845198.

INCLUANT DES TRAVAUX CONTINGENTS DE 33 689.17 \$

DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Surveillance environnementale		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Plantation d'arbres		
Gestion des impacts		
XXX		
XXX		
TOTAL À REPORTER	0.00	0.00 \$

Dépenses totales à autoriser 370 580.92 \$

Imputation (crédits) 338 389.77 \$

Montant de dépôt

TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 16 115.72 TVQ 9,975% 32 150.86

Ristournes TPS et TVQ à 50% 32 191.15

PLAN NUMÉRO:	H58724 F.402 à 407	CALCULÉ PAR ▶	Benjamin Rodriguez, ing.
--------------	--------------------	---------------	--------------------------

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Dossier n°	
117	7231086

Soumission: 232005

INTITULE : Travaux d'égout, de conduites d'eau principales et secondaires et de voirie dans la rue Saint-Patrick et dans la rue Montmorency

SERVICE REQUERANT : 49-05

SERVICE EXECUTANT : 28-03

PROJET : 56121

Sous-projet : 1661210340	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction conduite d'eau secondaire (Island à Shearer)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	367	0	0	367
SUBVENTION	0	367	0	0	367
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : 1661212140	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction conduite d'eau secondaire (De Condé à Bridge)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	282	0	0	282
SUBVENTION	0	282	0	0	282
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : 1651210240	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction conduite d'eau secondaire (Bridge à St.-Columban)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	243	0	0	243
SUBVENTION	0	243	0	0	243
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : 1661212111	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction égout unitaire (De Condé à Bridge)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	602	0	0	602
SUBVENTION	0	602	0	0	602
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : 1651210211	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction égout unitaire (Bridge à St.-Columban)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	494	0	0	494
SUBVENTION	0	494	0	0	494
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Sous-projet : 1661210360	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Services techniques et professionnels (eau secondaire, Island à Shearer)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	20	0	0	20
SUBVENTION	0	20	0	0	20
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

Signature	Nom en majuscules Benjamin Rodriguez, ing.	Téléphone 514-872-5156	Date 30 nov. 2017	Page 1
------------------	--	----------------------------------	-----------------------------	------------------

SERVICE REQUERANT : 49-05
SERVICE EXECUTANT : 28-03

PROJET : 56121

Sous-projet : 1661212160	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Services techniques et professionnels (eau secondaire, De Condé à Bridge)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	15	0	0	15
SUBVENTION	0	15	0	0	15
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0
Sous-projet : 1651210260	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Services techniques et professionnels (eau secondaire, Bridge à St.-Columban)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	13	0	0	13
SUBVENTION	0	13	0	0	13
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0
Sous-projet : 1661212161	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Services techniques et professionnels (égout unitaire, De Condé à Bridge)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	20	0	0	20
SUBVENTION	0	20	0	0	20
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0
Sous-projet : 1651210261	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Services techniques et professionnels (égout unitaire, Bridge à St.-Columban)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	16	0	0	16
SUBVENTION	0	16	0	0	16
REQUIS - EMPRUNT NET	0	0	0	0	0

SERVICE REQUERANT : 28-06
SERVICE EXECUTANT : 28-03

PROJET : 55845

Sous-projet : 1755845199	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction de trottoirs</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	573	0	0	573
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	573	0	0	573
Sous-projet : 1755845198	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction de la chaussée</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	2 198	0	0	2 198
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	2198	0	0	2 198
Sous-projet : 1755845205	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Réhabilitation de la chaussée - rue Motmorency</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	74	0	0	74
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	74	0	0	74

Signature	Nom en majuscules Benjamin Rodriguez, ing.	Téléphone 514-872-5156	Date 30 nov. 2017	Page 2
-----------	---	---------------------------	----------------------	-----------

Sous-projet : 1755845206	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Maintien Circulation, Roulotte, Plans TQC, Boni (Portion Transports)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	531	0	0	531
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	531	0	0	531

Sous-projet : 1755845201	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction de trottoirs et chaussée - Services techniques</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	155	0	0	155
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	155	0	0	155

Sous-projet : 1755845200	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction de trottoirs et chaussée - Services professionnels</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	151	0	0	151
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	151	0	0	151

SERVICE REQUERANT :

49-03

SERVICE EXECUTANT :

28-03

PROJET : 56088

Sous-projet : 1756088035	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Reconstruction conduite d'eau principale</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	5 188	0	0	5 188
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	5188	0	0	5188

Sous-projet : 1756088036	2017	2018	2019	Ult.	Total
<i>Services professionnels - contrôle qualitatif (eau principale)</i>					
REQUIS - INVESTI NET	0	170	0	0	170
SUBVENTION	0	0	0	0	0
REQUIS - EMPRUNT NET	0	170	0	0	170

TOTAL	2017	2018	2019	Ult.	Total
REQUIS - INVESTI NET	0	11 112	0	0	11 112
SUBVENTION	0	2 072	0	0	2 072
REQUIS - EMPRUNT NET	0	9 040	0	0	9 040

Signature	Nom en majuscules Benjamin Rodriguez, ing.	Téléphone 514-872-5156	Date 30 nov. 2017	Page 3
-----------	---	---------------------------	----------------------	-----------

Tableau des écarts

Sous-projet: Travaux de Bell Canada dans la rue Saint-Patrick

A.O. 232005 - Travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency

	Estimation initiale de Bell	Estimation de la DGPEC (ville)	Excavation Loiselle inc.	Estimation initiale de Bell majorée de 15 %	Portion assumée par la Ville
Travaux	254 880.00 \$	254 901.36 \$	447 348.15 \$	293 013.04 \$	154 335.11 \$
Contingences 10 %	25 488.00 \$	25 490.14 \$	44 734.82 \$	29 301.30 \$	15 433.51 \$
Total sans taxes	280 368.00 \$	280 391.50 \$	492 082.97 \$	322 314.35 \$	169 768.62 \$
Total avec taxes	322 353.11 \$	322 380.12 \$	565 772.39 \$	370 580.92 \$	195 191.47 \$
				65.50%	34.50%
					
				565 772.39 \$	
Écart entre le prix soumis par Loiselle inc. et l'estimation de la Ville			243 392.27 \$		
% d'écart entre le prix soumis par Loiselle inc. et l'estimation de la Ville			75.50%		
Écart entre l'estimation initiale de Bell et l'estimation de la Ville			-27.01 \$		
% d'écart entre l'estimation initiale de Bell et l'estimation de la Ville			-0.01%		

Soumission 232005

Travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans la rue Saint-Patrick et dans la rue Montmorency.

Secteur		Mesures de Mitigation
Phase 1	Travaux du côté nord de la rue Saint-Patrick entre les rues Island et Wellington.	Une voie de circulation est maintenue en direction ouest sur la rue Saint-Patrick durant les travaux d'aqueduc principale, de raccordement de service, de trottoirs, et de pavage. Toutefois, une fermeture complète est prévue entre les rues Condé et Saint-Colomban en raison des travaux d'égout et d'aqueduc. Un chemin de détour est prévu sur les rues Centre et Wellington. Les passerelles et les rampes seront aménagées aux accès résidentiels , des corridors piétons seront balisés avec des barrières Mills et des glissières de type Min-Guard. Les accès des camions de livraison aux compagnies ainsi que les accès aux espaces de stationnement extérieurs seront maintenus. Une fermeture complète de la rue Montmorency est requise durant les travaux de pavage et de revêtement.
Phase 2	Travaux du côté sud de la rue Saint-Patrick entre les rues Island et Wellington	
Phase 3	Travaux de pavage de la couche finale sur la rue Saint-Patrick entre les rues Island et Wellington. Travaux de pavage et de revêtement dans la rue Montmorency.	

Préparé par: Balla Moussa Diarra
SIVT



Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux

801, rue Brennan 7^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Le 29 novembre 2017

Monsieur Marc Germain
Gestionnaire principal approvisionnement de réseau
Bell Canada
600 rue Jean-Talon, 8^e étage
Montréal (Québec) H2R 3A8

Objet : Travaux d'égout, de conduites d'eau principales et secondaires et de voirie dans la rue Saint-Patrick et dans la rue Montmorency

Soumission : 232005

Monsieur,

Dans le cadre des travaux de construction d'égout, de conduites d'eau secondaire et principale, de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage, de feux de circulation et de la mise aux normes des massifs de CSEM, Bell Canada a décidé de faire les interventions suivantes à leurs actifs :

- construction des massifs;
- reconstruction des massifs;
- reconstruction des cheminées.

Comme convenu, ces travaux seront exécutés par un entrepreneur mandaté par la Ville et par un sous-traitant accrédité par Bell Canada. La Ville a procédé à un appel d'offres et l'adjudicataire recommandé pour octroi est :

- Entrepreneur général : Excavation Loiselle Inc.
- Sous-traitant accrédité par Bell Canada : G-TEK (8246408 Canada Inc.)

Le coût des travaux de Bell est évalué à 565 772,39 \$ (taxes incluses). À cet effet vous trouverez, annexé à la présente, le bordereau du sous-projet associé aux travaux soumis par l'adjudicataire recommandé. La Ville de Montréal assume 34,5% du coût des travaux. Le montant des travaux payé par Bell Canada est évalué alors à **370 580,92 \$ (taxes incluses)**, que correspond à l'estimation de Bell plus une majoration de 15 %.

Lors de l'exécution des travaux, si l'entrepreneur devait rencontrer certains imprévus (sols contaminés, élévation de roc, etc.) et liés à sa portion des travaux, les coûts réels engendrés par ces contraintes seraient l'objet d'un avis de changement préparé et signé par le surveillant de Bell Canada et pourraient être facturés en sus de l'estimation initiale si le montant prévu en contingence était insuffisant.

Par la signature de la présente, Bell Canada s'engage à assurer la surveillance des travaux de sa portion du projet et à assumer le coût réel des travaux, sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur général ci-haut mentionné. À chaque paiement de factures, Bell Canada s'engage à transmettre les pièces justificatives confirmant que le paiement a été effectué à l'attention de :

M. Martin Boulianne, ing.
Chef de division réalisation des travaux
Direction des infrastructures
martin.boulianne@ville.montreal.qc.ca

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Benjamin Rodriguez, ing., chargé de projet au 514 872-5156.

Prière de nous retourner cette lettre dûment signée par une personne autorisée par Bell Canada avant le 6 décembre 2017 afin que notre Direction puisse transmettre le dossier aux instances décisionnelles de la Ville pour octroi du contrat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yvan Péloquin, ing.
Chef de division conception des travaux

J'ai lu, je comprends et j'accepte les modalités qui précèdent et souhaite que la Ville de Montréal procède à l'octroi du contrat et à la réalisation des travaux du projet 1755845202.

J'ai signé le 30 novembre 2017, à Montréal.

MARC GERMAIN 
Nom du signataire (en lettres moulées)

p. j. Bordereau de la portion du projet de Bell Canada de la soumission 232005.

c. c. M. Martin Boulianne, chef de division réalisation
M. Benjamin Rodriguez, chargé de projet – Division de la conception des travaux

Service des infrastructures, de la voirie et des transports Direction des infrastructures 801, rue Brennan, 7e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	SECTION III CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPÉCIALES	Appel d'offres public N° 232005 Exécution de travaux
--	--	--

9. Boni

Un boni est prévu dans le cas où les travaux sont terminés avant le délai d'exécution stipulé à l'article «Délai d'exécution» du présent cahier des charges.

Le montant du boni est de 3 500 \$ par jour jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 100 000 \$ pour l'ensemble du contrat.

Un item «Boni» est au bordereau de la Soumission. Le paiement du boni sera effectué à la suite de la réception provisoire des travaux et à l'approbation finale du Directeur.

10. Pénalité pour retard

La pénalité pour retard décrite dans cet article remplace l'article 5.1.14.3 des Clauses administratives générales (CCAG) de la section II du présent cahier des charges et **s'applique à l'ensemble** du présent contrat.

L'Entrepreneur doit terminer les travaux **avant les délais fixés par le présent cahier des charges**. À défaut de respecter ces exigences, l'Entrepreneur doit payer à la Ville **une pénalité de 7 000 \$ par jour de calendrier de retard. Cette pénalité sera appliquée immédiatement au moment du dépassement du délai contractuel**. L'Entrepreneur est avisé que la pénalité est **sans plafond**.

L'application des pénalités sera effectuée aux différents décomptes progressifs selon les étapes des travaux. Les pénalités définitives seront effectuées suite à la réception provisoire des travaux et à l'approbation finale du Directeur.

11. Expérience du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit joindre à sa Soumission, en utilisant le formulaire **ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE**, l'information relative à deux (2) contrats qu'il a obtenus, dont la nature des travaux est comparable à ceux visés par le présent appel d'offres, qu'il a exécutés à titre d'adjudicataire du contrat (non pas comme sous-traitant) au cours des cinq (5) dernières années¹ ou qui sont en cours d'exécution, et comportant une valeur de **6 000 000 \$** et plus (taxes incluses), en coûts de travaux réalisés à la date d'ouverture des Soumissions.

Un contrat dont la nature des travaux est comparable à ceux visés par le présent appel d'offres se définit comme étant un projet de construction ou de reconstruction :

- a) d'égout sanitaire ou unitaire, et
- b) d'aqueduc incluant les entrées de service, et
- c) de voirie

exécuté dans un milieu urbain et sur une artère fortement achalandée où le Soumissionnaire aura eu à gérer toutes les disciplines des travaux ainsi que la circulation, les entraves et chemins de détour.

Service des infrastructures, de la voirie et des transports Direction des infrastructures 801, rue Brennan, 7e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	SECTION III CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPÉCIALES	Appel d'offres public N° 232005 Exécution de travaux
--	--	--

Pour chaque contrat, le Soumissionnaire doit indiquer les informations suivantes, en utilisant **IMPÉRATIVEMENT** le formulaire **ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE** prévu à la Section VI « ANNEXES » du cahier des charges :

- 1- l'année de réalisation;
- 2- la description du projet et la nature des travaux;
- 3- le nom de l'artère et de la municipalité;
- 4- la valeur du contrat et la valeur des travaux réalisés à la date d'ouverture des Soumissions. Dans le cas d'un contrat en cours, il doit joindre à sa Soumission une confirmation écrite du donneur d'ouvrage du montant des travaux réalisés. La valeur des travaux réalisés doit être de **6 000 000 \$** et plus (taxes incluses) à la date d'ouverture des Soumissions;
- 5- le nom de l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux et ses coordonnées;
- 6- le nom du donneur d'ouvrage.

Le Soumissionnaire doit cocher la case prévue à cet effet dans la « Liste de rappel » de la section VI « Annexes » du cahier des charges.

ATTENTION – REJET AUTOMATIQUE DE LA SOUMISSION

Le défaut de fournir avec la Soumission le Formulaire ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE prévu à la Section VI « ANNEXES » du cahier des charges **dûment complété et accompagné des pièces justificatives référant à deux (2) contrats qui respectent les critères ci-haut mentionnés ENTRAÎNERA LE REJET AUTOMATIQUE DE LA SOUMISSION.**

Les pièces justificatives acceptées comprennent notamment la dernière facture cumulative des travaux exécutés (décompte progressif) ou toutes autres factures ou preuves pertinentes qui permettent la qualification de la Soumission au regard des critères d'admissibilité, soit:

- adjudicataire du contrat,
- nature des travaux,
- année d'exécution des travaux¹,
- montant du contrat,
- montant des travaux réalisés et facturés pour chaque nature des travaux décrits aux alinéas a), b) et c).

Le Soumissionnaire doit donc s'assurer de joindre le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives référant à deux (2) contrats qui respectent ces exigences puisqu'en aucun cas la Ville ne permettra au Soumissionnaire de corriger un tel défaut ou vice qui s'y rattache, et ce, nonobstant l'article 3.4.1 des Instructions aux Soumissionnaires.

Note 1 : le certificat d'acceptation provisoire doit avoir été obtenu au cours des 5 dernières années

Le 20 mars 2017

EXCAVATION LOISELLE INC.
A/S MONSIEUR SÉBASTIEN CLAVEAU
280, BOUL PIE-XII
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QC) J6S 6P7

N° de décision : 2017-CPSM-1017905
N° de client : 2700004312

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- EXCAVATION LOISELLE ET FRÈRES, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE ENVIRONNEMENT, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE EXCAVATION, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE EXPLOITATION ET ENTRETIEN ROUTIER, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE FORAGE, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE OUVRAGES D'ART, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). EXCAVATION LOISELLE INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **15 décembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Letellier', with a stylized, cursive script.

Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 232005

Numéro de référence : 1109435

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans la rue Saint-Patrick et dans la rue Montmorency.

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 http://www.aliexcavation.com	<u>Madame Ana Fernandes</u> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	Commande : (1351234) 2017-10-17 8 h 28 Transmission : 2017-10-17 8 h 30	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 17 h 59 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
CMS Entrepreneurs Généraux Inc. 3828, rue Saint-Patrick Montréal, QC, H4E1A4	<u>Monsieur André Bolduc</u> Téléphone : 514 765-9393 Télécopieur : 514 765-0074	Commande : (1351202) 2017-10-17 7 h 40 Transmission : 2017-10-17 7 h 44	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 46 - Courriel

2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 46 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 18 h 05 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel
2842359 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

Construction Bau-Val Inc.
87 Emilien Marcoux, Suite#101
Blainville, QC, J7C 0B4
<http://www.bauval.com>

Madame France
Laverdure
Téléphone : 514
636-4400
Télécopieur : 514
636-9937

Commande : (1352120)
2017-10-18 14 h 58
Transmission :
2017-10-18 15 h 26

2838440 - Addenda 1
2017-10-27 16 h 44 - Courriel
2838443 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 9 h 46 - Courriel
2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 46 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 18 h 04 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel

			2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction G-nesis Inc. 4915, Louis-B.-Mayer Laval, QC, H7P 0E5	<u>Madame Annie</u> <u>Gascon</u> Téléphone : 514 370-8303 Télécopieur : 450 681-7070	Commande : (1351449) 2017-10-17 11 h 17 Transmission : 2017-10-17 11 h 17	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 46 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 46 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 18 h 07 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Decast Ltd. 8807 Simcoe road #56 Utopia, ON, L0M 1T0	<u>Monsieur Benoit</u> <u>Tanguay</u> Téléphone : 705 734-2892 Télécopieur : 705 734-2270	Commande : (1351480) 2017-10-17 11 h 58 Transmission : 2017-10-17 12 h 53	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 18 h 01 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel

			2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Environnement Routier NRJ Inc . 23 av Milton Lachine Montréal, QC, H8R 1K6 http://www.nrj.ca	Madame Caroline Chartier Téléphone : 514 481-0451 Télécopieur :	Commande : (1351853) 2017-10-18 10 h 13 Transmission : 2017-10-18 10 h 13	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 17 h 55 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Excavation Loïselle inc. 280 boul Pie XII Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6P7 http://www.loiselle.ca	Monsieur Olivier Gagnard Téléphone : 450 373-4274 Télécopieur : 450 373-5631	Commande : (1350788) 2017-10-16 9 h 40 Transmission : 2017-10-16 9 h 40	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 46 - Courriel

2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 46 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 18 h 07 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel
2842359 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

Forterra - St-Eustache, Québec
699 blvd Industriel
Saint-Eustache, QC, J7R 6C3

Madame Carole
Haley
Téléphone : 450
623-2200
Télécopieur : 450
623-3308

Commande : (1351476)
2017-10-17 11 h 48
Transmission :
2017-10-17 11 h 48

2838440 - Addenda 1
2017-10-27 16 h 44 - Courriel
2838443 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 9 h 45 - Courriel
2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 17 h 57 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel

			2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Groupe TNT Inc. 4085 Rang St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2 http://www.groupepnt.com	<u>Madame Line Proulx</u> Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur : 450 664-6478	Commande : (1351577) 2017-10-17 14 h 34 Transmission : 2017-10-17 14 h 36	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 17 h 58 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
L.A. Hébert Ltée 9700 Place Jade Brossard, QC, J4Y 3C1	<u>Madame Louise Brisson</u> Téléphone : 450 444-4847 Télécopieur : 450 444-3578	Commande : (1351933) 2017-10-18 11 h 32 Transmission : 2017-10-18 11 h 32	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 18 h 03 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel

			2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 http://www.lecuyerbeton.com	<u>Monsieur David Guay</u> Téléphone : 450 454-3928 Télécopieur : 450 454-7254	Commande : (1351726) 2017-10-18 7 h 50 Transmission : 2017-10-18 7 h 50	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 18 h 04 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Legico CHP Consultants 4080 boul. Le Corbusier bur. 203 Laval, QC, H7L5R2	<u>Madame Vanessa Mosselli</u> Téléphone : 514 842-1355 Télécopieur :	Commande : (1350886) 2017-10-16 10 h 56 Transmission : 2017-10-16 10 h 59	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel

2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 17 h 54 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel
2842359 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

Les Entreprises Canbec
Construction inc.
145 rue Richer
(Lachine)
Montréal, QC, H8R 1R4

Monsieur Gustavo
Cabanillas
Téléphone : 514
481-1226
Télécopieur : 514
481-0508

Commande : (1354366)
2017-10-25 10 h 10
Transmission :
2017-10-25 10 h 10

2838440 - Addenda 1
2017-10-27 16 h 44 - Courriel
2838443 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 9 h 45 - Courriel
2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 17 h 54 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel

		2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique	
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com	Monsieur Sylvain Phaneuf Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1352058) 2017-10-18 13 h 54 Transmission : 2017-10-18 13 h 54	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 46 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 46 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 18 h 05 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Excavations Gilbert Théorêt Inc. 124 rue Huot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC, J7V 7Z8	Monsieur David Hodgson Téléphone : 514 425-2600 Télécopieur : 514 425-4784	Commande : (1351528) 2017-10-17 13 h 36 Transmission : 2017-10-17 14 h 10	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 45 - Télécopie 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 46 - Télécopie 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 17 h 59 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 55 - Télécopie 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 56 - Télécopie

			2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 17 h 30 - Télécopie 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 12 h 12 - Télécopie 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 12 h 43 - Télécopie 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
RAIL CANTECH INC 650, boul. Lionel-Boulet Varenes, QC, J3X 1P7	Madame Chantal Michel Téléphone : 450 652-3010 Télécopieur : 450 652-5250	Commande : (1353199) 2017-10-23 8 h 34 Transmission : 2017-10-23 8 h 34	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 45 - Courriel 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 18 h 01 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 16 h 54 - Courriel 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 25 - Courriel 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 16 h 26 - Courriel 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 11 h 41 - Courriel 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 11 h 42 - Courriel 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8	Monsieur Yvon Théoret Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1351014) 2017-10-16 13 h 58 Transmission : 2017-10-16 13 h 58	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 44 - Courriel 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 46 - Courriel

2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 46 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 18 h 06 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel
2842359 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement
Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique
Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

Sade Canada Inc.
1564, rue Ampère
Québec, QC, G1P 4B9

Madame Guylaine
Fortin
Téléphone : 581
300-7233
Télécopieur : 581
300-7234

Commande : (1352275)
2017-10-19 8 h 48
Transmission :
2017-10-19 8 h 48

2838440 - Addenda 1
2017-10-27 16 h 44 - Courriel
2838443 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 9 h 45 - Courriel
2838444 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement
2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc
2017-10-27 18 h 02 - Messagerie
2838453 - Formulaire exécutable - Liste
d'appareil
2017-10-27 16 h 54 - Courriel
2838975 - 232005_Addenda 2_Report de
date
2017-10-30 16 h 25 - Courriel
2838991 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-10-30 16 h 26 - Courriel
2838992 - 232005_Formulaires de
soumission (bordereau)
2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement
2842357 - 232005_Addenda 3
2017-11-07 11 h 41 - Courriel
2842358 - 232005_Formulaires de
soumission (devis)
2017-11-07 11 h 42 - Courriel

		2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique	
Super Excavation Inc. 5900 Saint-Jacques Ouest Montréal, QC, H4A 2E9	<u>Monsieur Natalino</u> <u>Cappello</u> Téléphone : 514 488-6883 Télécopieur : 514 488-1791	Commande : (1350896) 2017-10-16 11 h 04 Transmission : 2017-10-16 11 h 10	2838440 - Addenda 1 2017-10-27 16 h 45 - Télécopie 2838443 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 9 h 47 - Télécopie 2838444 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 9 h 45 - Téléchargement 2838449 - Plans Bell et Égout-aqueduc 2017-10-27 17 h 56 - Messagerie 2838453 - Formulaire exécutable - Liste d'appareil 2017-10-27 17 h 26 - Télécopie 2838975 - 232005_Addenda 2_Report de date 2017-10-30 16 h 57 - Télécopie 2838991 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-10-30 17 h 01 - Télécopie 2838992 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-10-30 16 h 26 - Téléchargement 2842357 - 232005_Addenda 3 2017-11-07 12 h 16 - Télécopie 2842358 - 232005_Formulaires de soumission (devis) 2017-11-07 12 h 51 - Télécopie 2842359 - 232005_Formulaires de soumission (bordereau) 2017-11-07 11 h 42 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Dossier # : 1177231086

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
Objet :	Accorder un contrat à Excavation Loiselle inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 12 169 535,38 \$ (contrat: 11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 232005 - 5 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



Information comptable DEP GDD1177231086.xlsx



1177231086 Info comptable DGSRE.xlsxGDD1177231086 SIVT.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Fanny LALONDE-GOSSELIN
 Préposée au budget
Tél : 514 872-0893

Co-auteure
 Linda Pharand
 DGSRE
 514-872-5916

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-06

Leilatou DANKASSOUA
 Conseillère budgétaire
Tél : 514-872-2648

Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1177231086

**Unité administrative
responsable :**Service des infrastructures_voie et transports , Direction des
infrastructures , Division de la conception des travaux**Objet :**Accorder un contrat à Excavation Loiselle inc., pour des travaux
d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie
dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans
l'arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 12 169 535,38
\$ (contrat: 11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes
incluses. Appel d'offres public 232005 - 5 soumissionnaires**Numéro du mandat**
SMCE177231086**Date du mandat**
2017-12-20**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des
contrats (RCG 11-008);**VU** la résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent
être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des
contrats;**VU** que le contrat d'exécution de travaux est d'une valeur supérieure à 10 M\$;Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1177231086 mandate
la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-12-21

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1177231086

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achilles-
Cartier

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE177231086**

**Accorder un contrat à Excavation Loiseau inc., pour
des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et
secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et
Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.
Dépense totale de 12 169 535,38 \$ (contrat:
11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes
incluses. Appel d'offres public 232005 -
5 soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE177231086

Accorder un contrat à Excavation Loisselle inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 12 169 535,38 \$ (contrat: 11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 232005 - 5 soumissionnaires.

À sa séance du 20 décembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont invité le Service à préciser dans le sommaire décisionnel que l'estimation, dans ce dossier, a été réalisée par une firme externe.

Ils ont aussi noté que l'adjudicataire avait soumis un prix plus élevé que les autres soumissionnaires en ce qui a trait aux travaux sur les équipements de Bell sur ce chantier. Ils auraient aimé retrouver davantage de renseignements sur cette situation et ont demandé des explications écrites en ce qui a trait aux prix des autres soumissionnaires pour ces travaux.

Enfin, les membres ont souligné que les explications relatives à la clause d'expérience du soumissionnaire étaient très claires dans le dossier.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE177231086 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.



Dossier # : 1177526038

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m3 dans l'arrondissement Sud-Ouest – Phase I, pour une somme maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses – Dépenses totales de 37 867 796,04 \$ - Appel d'offres public 5068-EC-308-15 - 4 soumissionnaires

Dès la levée des avis d'expropriation, comme convenu entre la Ville de Montréal et le CDPQ Infra en date du 10 janvier 2018;
il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 37 867 796,04 \$, taxes incluses, pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m3 dans l'arrondissement Sud-Ouest - Phase I, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2. d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5068-EC-308-15;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-11 14:14

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1177526038

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m ³ dans l'arrondissement Sud-Ouest – Phase I, pour une somme maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses – Dépenses totales de 37 867 796,04 \$ - Appel d'offres public 5068-EC-308-15 - 4 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Le bassin de rétention William est localisé dans le secteur Griffintown de l'arrondissement du Sud Ouest. Il s'agit du premier ouvrage de rétention que la Ville doit implanter dans ce secteur d'environ 500 hectares du centre-ville de Montréal qui fait l'objet, depuis quelques années, d'un réaménagement et d'une densification de son occupation, notamment par l'implantation du Réseau électrique métropolitain (REM).

Actuellement, la Ville enregistre, lors de fortes pluies, des débordements d'eaux usées vers le fleuve Saint-Laurent via la structure de régulation McGill. Avec la construction du bassin de rétention William et de son intégration au système de contrôle intégré des intercepteurs (CIDI), la Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) vise une réduction du nombre de débordements d'environ 25 % par année.

La construction du bassin de rétention est subventionnée au deux tiers par les gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du vaste projet « Contrôle des rejets d'eaux usées en temps de pluie » inscrit au programme Fonds Chantiers Canada-Québec – volet Grands projets (FCCQ-GP).

Il s'inscrit dans le plan d'action déposé en mai 2009 par la DEEU pour respecter le « Programme de suivi des débordements » qui définit, limite et encadre la quantité d'eaux usées qui peut être déversée dans le milieu naturel sans traitement. Ces paramètres sont établis en considérant le cours d'eau récepteur. Un non-respect de ces exigences peut

entraîner des pénalités. Il représente une réponse directe aux engagements de la Ville de respecter les objectifs environnementaux de rejet (OER) formulés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (ci-après MDDELCC).

Le projet de construction du bassin de rétention William est divisé en deux phases :

Phase I : construction du bassin de rétention, de la conduite d'amenée et des structures de dérivation;

Phase II : construction du bâtiment de service pour le branchement des équipements mécaniques et électriques;

Le présent contrat vise uniquement la phase I, soit la construction du bassin de rétention William dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Quant à la phase II, elle fera l'objet d'un autre sommaire décisionnel. Finalement, la planification actuelle du secteur Griffintown prévoit une troisième phase alors qu'un parc serait aménagé sur ce site, vraisemblablement par l'arrondissement du Sud-Ouest, après la fin du projet du bassin et du chantier du projet du Réseau électrique de Montréal (REM).

Dans le cadre de ce contrat, le site retenu fera l'objet d'une fouille archéologique et d'une réhabilitation environnementale afin d'éliminer les sols dépassant la valeur C des critères de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du MDDELCC.

Un appel d'offres public a été publié le 15 juin 2017 sur le site SEAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 octobre 2017. La validité des soumissions est de 120 jours. De par la nature technique compliquée des travaux, des contingences constituant 10% de la valeur des travaux ont été prévues dans le bordereau de soumission. Quinze addendas ont été émis :

- Addenda no 1 – 30 juin 2017 : modifications aux documents d'appel d'offres et réponses à des questions;
- Addenda no 2 – 5 juillet 2017 : report de date d'ouverture des soumissions;
- Addenda no 3 – 7 juillet 2017 : réponses à des questions;
- Addenda no 4 – 11 juillet 2017 : modifications aux documents d'appel d'offres;
- Addenda no 5 – 26 juillet 2017 : modifications aux documents d'appel d'offres et réponses à des questions;
- Addenda no 6 – 7 août 2017 : modifications aux documents d'appel d'offres, réponses à des questions et report de date d'ouverture des soumissions;
- Addenda no 7 – 8 août 2017 : modification aux documents d'appel d'offres;
- Addenda no 8 – 18 août 2017 : modifications aux documents d'appel d'offres, réponses à des questions et report de date d'ouverture des soumissions;
- Addenda no 9 – 28 août 2017 : modifications aux documents d'appel d'offres et réponses à des questions;
- Addenda no 10 – 1er septembre 2017 : réponses à des questions;
- Addenda no 11 – 7 septembre 2017 : report de date d'ouverture des soumissions;
- Addenda no 12 – 28 septembre 2017 : réponses à des questions et report de date d'ouverture des soumissions;

- Addenda no 13 – 5 octobre 2017 : report de date d’ouverture des soumissions;
- Addenda no 14 – 17 octobre 2017 : modifications aux documents d’appel d’offres et réponses à des questions;
- Addenda no 15 – 20 octobre 2017 : réponses à des questions;

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG11 0149 – Approuver le projet de protocole d’entente entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire et la Ville de Montréal relatif à l’octroi d’une aide financière de 98,6 M\$ dans le cadre du volet Grands Projets du Fonds Chantiers Canada-Québec pour la construction de quatre bassins de rétention sur le territoire de la Ville de Montréal - 1103334056

DESCRIPTION

Le projet consiste en la construction d'un bassin de rétention d'eaux usées d'un volume approximatif de 12 000 m³ dans le quadrilatère formé des rues Ottawa, Ann, William et Dalhousie dans le secteur Griffintown de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Dans le cadre du projet du REM, le gouvernement provincial a signifié à la Ville, en mai 2016, que le site « Bona », sur lequel se situera le bassin William, était grevé d’une réserve foncière en vue de ce projet, plus spécifiquement pour les installations du chantier. La Ville collabore étroitement avec la Caisse de Dépôt et Placement du Québec – Infra (CDPQ Infra) responsable de l’implantation du système de transport collectif REM qui passera sur le même site depuis le début du projet afin d’intégrer et de coordonner les travaux prévus dans ce secteur névralgique. À ce titre, la DEEU a :

- modifié, à la demande de CDPQ Infra, le tracé de la conduite prévue entre les rues Saint Maurice et William;
- utilisé une technologie novatrice (bassin en conduites) afin d’accélérer les travaux et limiter le temps d’utilisation du terrain nécessaire à la construction de l’ouvrage de rétention;
- utilisé de la partie nord du lot 1 179 734 pour la construction du bassin de rétention afin de permettre, à CDPQ Infra, l’utilisation d’une plus grande surface du terrain sans contrainte.

Or, le 22 novembre dernier, la Ville a reçu un avis d’expropriation pour ledit terrain, pour une occupation d’une durée de cinq (5) ans à compter de juillet 2018.

Depuis, suite à une rencontre tenue le 10 janvier 2018, une entente est intervenue entre CDPQ Infra et la Ville à l'effet de lever l'avis d'expropriation au cours des prochaines semaines

Il est à noter que le site retenu pour l’implantation du bassin de rétention permet un contrôle des débordements optimal et assure une meilleure protection hydraulique aux résidents du secteur.

Actuellement, le secteur Griffintown, situé à l’intérieur du bassin de drainage Saint-Jacques d’Youville est desservi par les collecteurs William (1800 mm x 1200 mm) et Saint-Jacques d’Youville de 3200 mm de diamètre. La construction du bassin de rétention permet de

diminuer le volume ainsi que la fréquence de débordement à partir de la structure de régulation McGill vers le fleuve en temps de pluie. Il vise également l'amélioration de la performance du réseau de collecte en limitant la mise en charge et le refoulement du collecteur William pour une période de récurrence de dix ans.

La construction du bassin permettra de dériver les eaux drainées, lors des épisodes de forte pluie, par les collecteurs William et Saint-Jacques d'Youville et de les emmagasiner temporairement dans le bassin de rétention pour ensuite les acheminer vers l'intercepteur Sud par la chute à neige Wellington au moment jugé opportun.

Les travaux de construction du bassin de rétention comprennent, sans s'y limiter :

- l'excavation et la gestion des matériaux contaminés sur le site;
- le contrôle des eaux contaminées;
- les travaux d'archéologie;
- la construction du bassin de rétention avec 1400 mètres linéaires de conduites dont les diamètres varient entre 3000 et 3300 mm;
- la construction de chambres et structures auxiliaires au bassin;
- l'installation de conduites variant entre 1 500 mm et 3 300 mm de diamètre.

JUSTIFICATION

Vingt-neuf (29) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et seulement quatre (4) d'entre elles ont déposé une soumission, vu que la plupart des preneurs de documents sont des fournisseurs et des sous-traitants. Un avis de désistement a été reçu d'une entreprise qui n'a pas soumissionné. Selon elle, les exigences demandées ne pouvaient pas être atteintes et le délai était trop court.

Tableau d'analyse des soumissions

Firmes soumissionnaires	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
1- Groupe TNT inc.	31 697 996,41	3 169 799,64	34 867 796,05
2-Pomerleau inc.	36 115 252,68	3 611 525,27	39 726 777,95
3- L.A.HÉBERT Ltée	41 796 759,41	4 179 675,94	45 976 435,35
4- Les Entreprises Michauville inc.	63 000 000,00	6 300 000,00	69 300 000,00
Estimation Interne	31 918 083,85	3 191 808,39	35 109 892,24
Coût moyen des soumissions reçues			47 467 752,34 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			36,14%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			34 432 203,95 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			98,75%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)			(242 096,19)
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)			-0,69%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			4 858 981,90
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			13,94%

L'écart entre le plus bas soumissionnaire conforme et l'estimation interne est favorable de 0,69%.

Les soumissions comprenaient un dossier technique qui a été analysé par les concepteurs du projet. Ce dossier expliquait :

- les méthodes des excavations/remblais;
- les concepts proposés de soutènement;
- les plans de pompage des eaux contaminées et de rabaissement de la nappe phréatique;
- le concept présenté du bassin de rétention en tuyau;
- la méthode pour soutenir le tunnel vapeur d'ÉTS;
- la méthode détaillée de la traversée de la rue William en tunnelier;
- la méthode du démantèlement du collecteur Saint-Jacques d'Youville;
- la méthode de disposition des sols contaminés et les certificats d'autorisation des lieux d'élimination.

Malgré que l'entreprise Groupe TNT inc. (NEQ 1160480704) ait fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant sur des travaux réalisés par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports, la DEEU recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe TNT inc. pour la somme de sa soumission, soit 34 867 796,05 \$, toutes taxes incluses.

Les contrats sur lesquels Groupe TNT inc. a été évalué et inscrit sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant portaient sur des travaux de planage et de revêtement d'enrobé bitumineux. Ces travaux ne peuvent être comparés aux travaux faisant l'objet de la présente recommandation.

Le Groupe TNT inc. a démontré dans sa proposition qu'il comprend et maîtrise les enjeux décrits dans les documents d'appel d'offres pour la construction du bassin William. Tous les documents administratifs et techniques demandés lors de l'appel d'offres ont été déposés. Le Groupe TNT inc. répond à toutes les exigences techniques. Les projets présentés dans l'offre de service démontrent que l'entreprise a l'expérience et les compétences nécessaires pour réaliser la construction du bassin William.

Dans le cadre de ce projet, le Services des affaires juridiques est d'avis que la décision finale de considérer ou non une telle évaluation de rendement insuffisant appartient à l'instance décisionnelle compétente pour décider de l'octroi du contrat.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec et de la RENA ont été complétées : Groupe TNT inc., 4085, rang Saint-Elzéar Est, Laval (Québec) H7E 4P2, NEQ : 1160480704. De plus, l'entreprise a fourni l'attestation de Revenu Québec ayant une date d'échéance du 31 janvier 2018.

Les entreprises devaient détenir une attestation de l'AMF à la date de dépôt des soumissions dans le cadre de cet appel d'offres en vertu du décret 795-2014 du septembre 2014. Groupe TNT inc. détient une telle attestation ayant une date d'échéance du 19 juin 2019.

En vertu du Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (référence 1110573002) et de la résolution numéro CG11 0131, le dossier sera soumis à ladite commission pour étude puisque le montant du contrat est de plus de 10 M\$.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m³ dans l'arrondissement Sud-Ouest – Phase I, est de 37 867 796,05 \$ taxes incluses, incluant 3 000 000 \$ pour les frais incidents.

Ceci représente un montant de 34 578 345,19 \$ net de ristournes de taxes.

Cette dépense est admissible à une subvention estimée à 23 052 230,12 \$ au programme Chantiers Canada – Volet Grands Projets. La portion non subventionnée de 11 526 115,06 \$ sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération à moins de disponibilité de la réserve.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources réduisant les débordements au fleuve.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si ce contrat n'est pas octroyé, les exigences environnementales de rejets ne seront pas respectées, d'autant plus que la charge polluante déversée au fleuve risquerait d'augmenter, du fait de l'augmentation du développement urbain du secteur de Griffintown.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication est en cours d'élaboration en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Début du contrat: février 2018;
- Fin des travaux : juin 2019.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Stéphanie SIMONEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DESORMEAUX, Service des communications
Chantale POTVIN, Service des communications

Lecture :

Marie DESORMEAUX, 11 décembre 2017
Chantale POTVIN, 11 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sally DAGHER
Ingénieure - Administratrice de contrats

Tél : 5142804418
Télécop. : 5142804387

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Michel VERREAULT
Surintendant administration et soutien à
l'exploitation

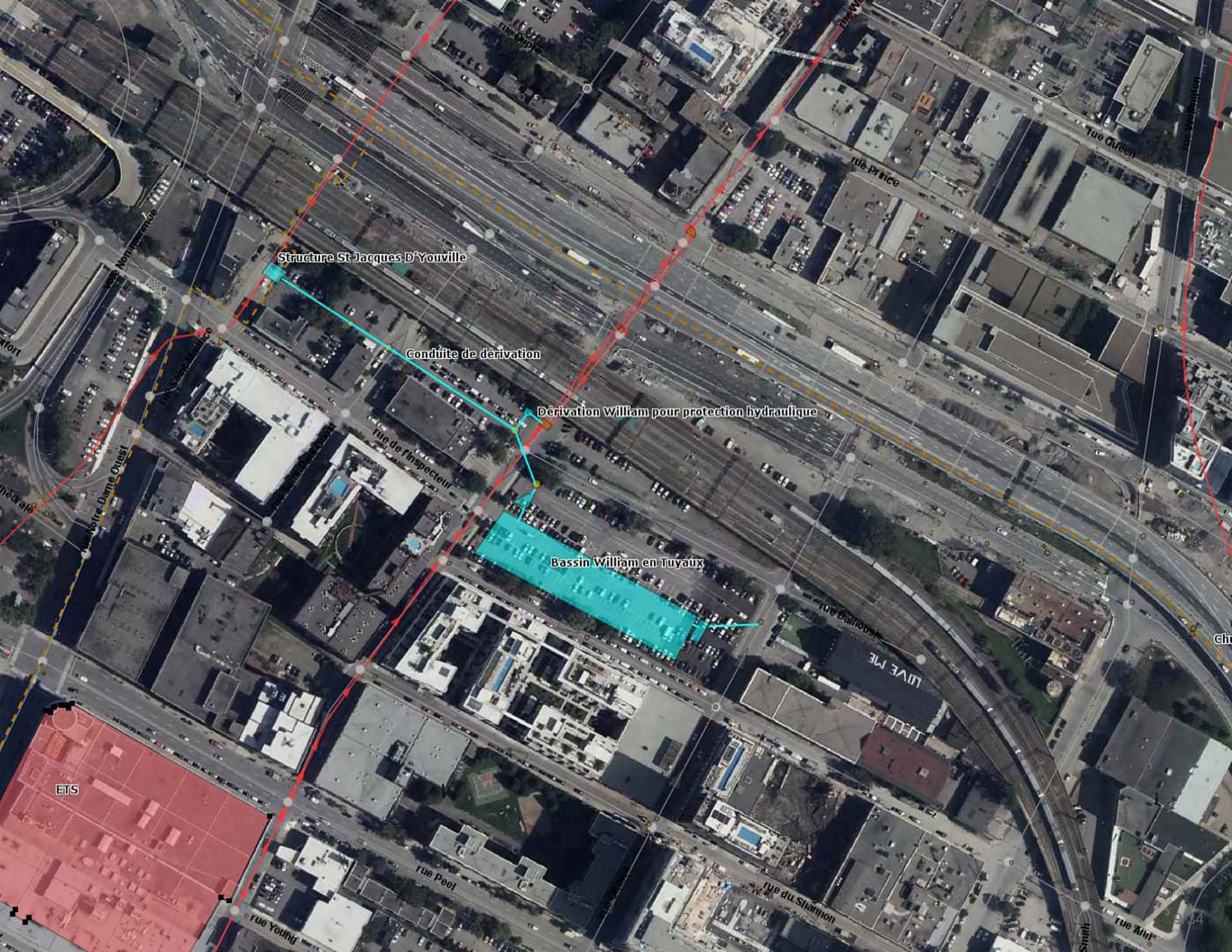
Tél : 514 280-4364
Télécop. : 514 280-4387

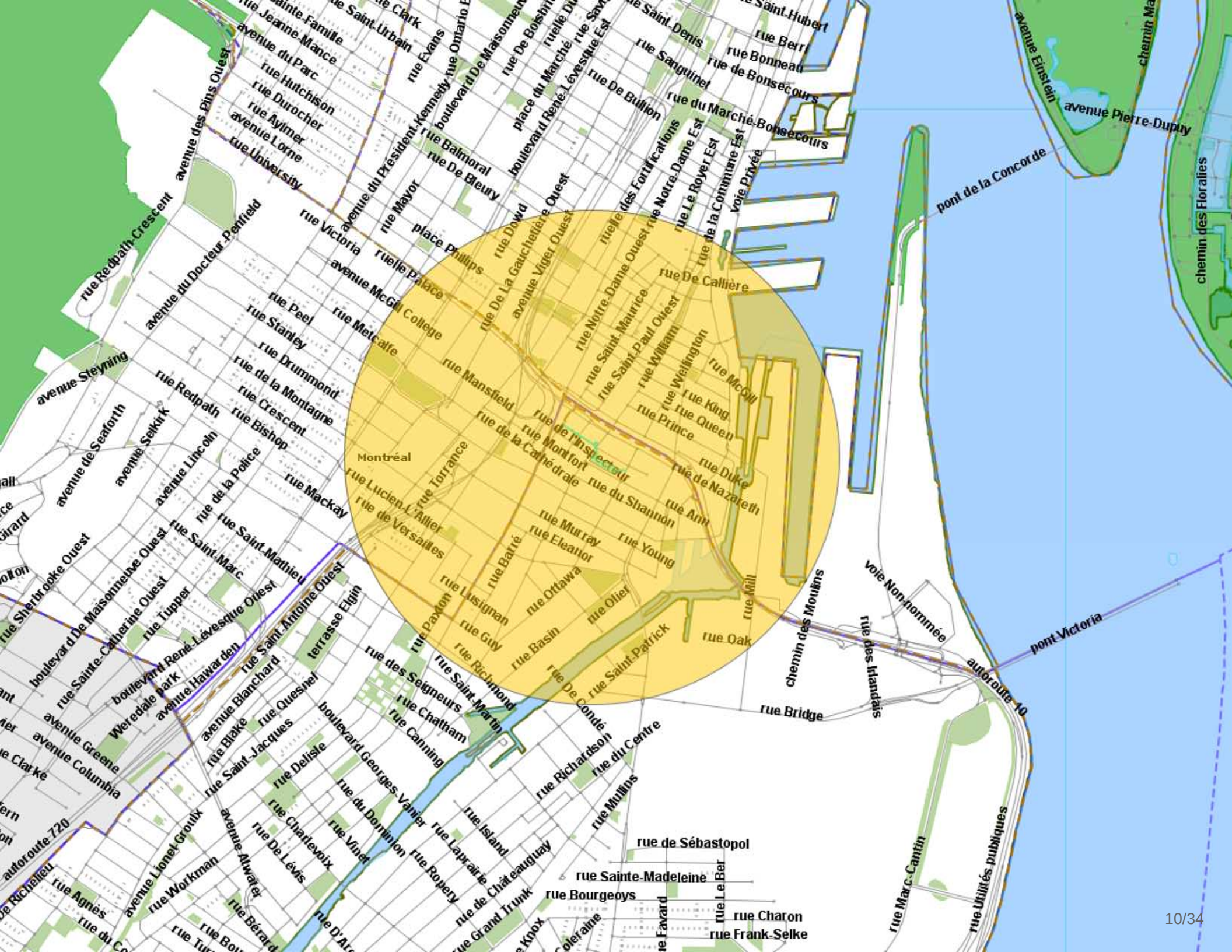
APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Richard FONTAINE
Directeur(trice) du traitement des eaux usées
Tél : 514 280-3706
Approuvé le : 2017-12-11

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE
Directrice
Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-12-11





Le 8 mars 2017

GROUPE TNT INC.
A/S MONSIEUR YVON LEFRANÇOIS
20845, CH DE LA CÔTE N, BUREAU 200
BOISBRIAND (QC) J7E 4H5

N° de décision : 2017-CPSM-1015551

N° de client : 2700000263

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous CARRIÈRE TNT, CEMENTS LAVALLÉE, GROUPE TNT MERCERON, HOULE H2O, PIEUX BCA, TNT2 et TNT GROUP INC., le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). GROUPE TNT INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **19 juin 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 5068-EC-308-15
Numéro de référence : 1082274
Statut : En attente de conclusion du contrat
Titre : Construction du bassin de rétention William d’une capacité de 12 000 m³ dans l'arrondissement Sud-Ouest - Phase 1

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
ADS/Hancor 250A boul. Industriel Saint-Germain-de-Grantham, QC, J0C 1K0	Monsieur Simon Decoste Téléphone : 819 395-4244 Télécopieur :	Commande : (1305166) 2017-06-15 14 h 02 Transmission : 2017-06-15 14 h 02	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 01 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Allen Entrepreneur Général Inc. 118 de la Gare Saint-Henri, QC, G0R 3E0 http://www.allen-entrepreneurgeneral.com	Madame Sarah Ruaud Téléphone : 418 882-2277 Télécopieur : 418 882-2721	Commande : (1305832) 2017-06-16 15 h 26 Transmission : 2017-06-16 15 h 26	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 46 - Télécopie 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 14 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 24 - Télécopie 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Télécopie 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 31 - Messagerie 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 16 - Télécopie 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 26 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Télécopie 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 07 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 26 - Télécopie 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 48 - Télécopie

			2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 07 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 31 - Télécopie 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 04 - Télécopie 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Télécopie 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 38 - Télécopie 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 42 - Télécopie 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Télécopie 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 22 - Télécopie 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 16 h 16 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Allia Infrastructures 2000, rue de Lierre Laval, QC, H7G 4Y4	Monsieur Pierre Luc Fournier Téléphone : 514 326-5200 Télécopieur : 450 668-5989	Commande : (1307461) 2017-06-21 9 h 26 Transmission : 2017-06-21 9 h 26	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Armatures Bois-Francs Inc (ABF) 249 boul de la Bonaventure Victoriaville, QC, G6T 1V5 http://www.abf-inc.com	Madame Geneviève Beaudoin Téléphone : 819 758-7501 Télécopieur : 819 758-7629	Commande : (1305858) 2017-06-16 15 h 59 Transmission : 2017-06-16 15 h 59	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 03 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement

			2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Charex 17755 RUE LAPOINTE Mirabel, QC, J7J 0W7	Monsieur Stéphan Charette Téléphone : 450 475-1135 Télécopieur : 450 475-1137	Commande : (1306536) 2017-06-19 15 h 14 Transmission : 2017-06-19 15 h 14	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 12 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction Demathieu & Bard (CDB) Inc. 170 boul Roland-Godard Saint-Jérôme, QC, J7Y 4P7	Monsieur Nicolas Lauzier Téléphone : 450 569-8043 Télécopieur : 450 431-4235	Commande : (1305584) 2017-06-16 10 h 58 Transmission : 2017-06-16 10 h 58	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 06 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel

			2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction Deric Inc 3869 boul.des Sources suite #110 Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2A2 http://www.grouperideric.ca	Madame Isabelle Vézina Téléphone : 418 781-2228 Télécopieur :	Commande : (1305254) 2017-06-15 15 h 32 Transmission : 2017-06-15 17 h 48	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 13 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 26 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 06 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 06 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Génix Inc. 1054, Boul. Bastien	Madame Hélène Bertrand Téléphone : 418 634-1807 Télécopieur : 418 628-3768	Commande : (1305226) 2017-06-15 15 h 04	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel

04/12/2017		SEAO : Liste des commandes	
Québec, QC, G2K 1E6 http://hbertrand@genix.qc.ca		Transmission : 2017-06-15 15 h 04	2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 10 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction G-nesis Inc. 4915, Louis-B.-Mayer Laval, QC, H7P 0E5	Monsieur Stephane Chaumont Téléphone : 514 370-8303 Télécopieur : 450 681-7070	Commande : (1307749) 2017-06-21 14 h 11 Transmission : 2017-06-21 14 h 11	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 17 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement

			2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction Sorel Ltée. 1185 Chemin des patriotes Sorel-Tracy, QC, J3p 2n2 http://www.constructionsorel.com	Madame Claudia Cournoyer Téléphone : 450 743-0041 Télécopieur : 450 743-4317	Commande : (1312481) 2017-07-04 14 h 44 Transmission : 2017-07-04 14 h 44	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-07-04 14 h 44 - Téléchargement 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-07-04 14 h 44 - Téléchargement 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-07-04 14 h 44 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
EBC Inc. 3900 rue Isabelle Brossard, QC, J4Y 2R3	Monsieur Mathieu Chamberland Téléphone : 450 444-9333 Télécopieur : 450 444-9330	Commande : (1305225) 2017-06-15 15 h 03 Transmission : 2017-06-15 16 h 40	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 16 h 57 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel

			2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Environnement Routier NRJ Inc . 23 av Milton Lachine Montréal, QC, H8R 1K6 http://www.nrj.ca	Madame Mélanie Lapierre Téléphone : 514 481-0451 Télécopieur : 514 481-2899	Commande : (1306112) 2017-06-19 9 h 27 Transmission : 2017-06-19 9 h 27	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 07 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Filtrum Inc. 430 rue des Entrepreneurs Québec, QC, G1M 1B3 http://www.filtrum.qc.ca	Madame Christine Gauthier Téléphone : 418 687-0628 Télécopieur : 418 687-3687	Commande : (1319086) 2017-07-19 10 h 35 Transmission : 2017-07-19 13 h 02	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-07-19 10 h 35 - Messagerie 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-07-19 10 h 35 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-07-19 10 h 35 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-19 10 h 35 - Messagerie 2789881 - Addenda 3 2017-07-19 10 h 35 - Messagerie 2791468 - Addenda 4 2017-07-19 10 h 35 - Messagerie 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 24 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 04 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 06 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel

			2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Forterra - St-Eustache, Québec 699 blvd Industriel Saint-Eustache, QC, J7R 6C3	Madame Carole Haley Téléphone : 450 623-2200 Télécopieur : 450 623-3308	Commande : (1317451) 2017-07-14 15 h 50 Transmission : 2017-07-14 15 h 50	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-07-14 15 h 50 - Téléchargement 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-07-14 15 h 50 - Téléchargement 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-07-14 15 h 50 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-14 15 h 50 - Téléchargement 2789881 - Addenda 3 2017-07-14 15 h 50 - Téléchargement 2791468 - Addenda 4 2017-07-14 15 h 50 - Téléchargement 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Forterra - St-Eustache, Québec 699 blvd Industriel Saint-Eustache, QC, J7R 6C3	Madame Carole Haley Téléphone : 450 623-2200 Télécopieur : 450 623-3308	Commande : (1320713) 2017-07-24 12 h 11 Transmission : 2017-07-24 12 h 14	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-07-24 12 h 11 - Messagerie 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-07-24 12 h 11 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-07-24 12 h 11 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-24 12 h 11 - Messagerie 2789881 - Addenda 3 2017-07-24 12 h 11 - Messagerie 2791468 - Addenda 4 2017-07-24 12 h 11 - Messagerie 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 26 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 06 - Messagerie

			2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 07 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
GROUPE AECON QUÉBEC LTÉE. 300-255 boul Crémazie Est Montréal, QC, H2M 1M2 http://www.aecon.com	Madame Jocelyne Sirois Téléphone : 514 352-0100 Télécopieur : 514 788-5942	Commande : (1306079) 2017-06-19 9 h 07 Transmission : 2017-06-19 9 h 09	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 46 - Télécopie 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 15 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 24 - Télécopie 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Télécopie 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 32 - Messagerie 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 16 - Télécopie 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 27 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 12 - Télécopie 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 07 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 25 - Télécopie 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 48 - Télécopie 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 07 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 18 h 36 - Télécopie 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 04 - Télécopie 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 37 - Télécopie 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 38 - Télécopie 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 42 - Télécopie 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 25 - Télécopie 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 22 - Télécopie 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 45 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Groupe TNT Inc. 4085 Rang St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2 http://www.groupetnt.com	Madame Line Proulx Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur : 450 420-0414	Commande : (1305169) 2017-06-15 14 h 04 Transmission : 2017-06-15 15 h 23	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 16 h 58 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel

			2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 23 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 02 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 04 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Hobas Québec 4847 Ambroise Lafortune, suite 201 Boisbriand, QC, J7H 0A4	Monsieur Philippe Fischer Téléphone : 514 574-0810 Télécopieur : 450 951-6608	Commande : (1305011) 2017-06-15 11 h 06 Transmission : 2017-06-15 11 h 15	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-07-03 9 h 09 - Télécopie 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 09 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 13 h 40 - Télécopie 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 12 h 38 - Télécopie 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 32 - Messagerie 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 13 h 41 - Télécopie 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 24 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-08 9 h 33 - Télécopie 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 04 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 12 h 47 - Télécopie 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-21 9 h 01 - Télécopie 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 05 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-28 9 h 36 - Télécopie 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-28 9 h 39 - Télécopie 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 16 h 51 - Télécopie 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 14 h 42 - Télécopie 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-29 9 h 24 - Télécopie 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-06 9 h 15 - Télécopie 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-18 9 h 26 - Télécopie 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-23 9 h 07 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
L.A. Hébert Ltée 9700 Place Jade Brossard, QC, J4Y 3C1	Madame Louise Brisson Téléphone : 450 444-4847 Télécopieur : 450 444-3578	Commande : (1305124) 2017-06-15 13 h 23 Transmission : 2017-06-15 13 h 23	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 11 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement

			2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 http://www.lecuyerbeton.com	Monsieur David Guay Téléphone : 450 454-3928 Télécopieur : 450 454-7254	Commande : (1306064) 2017-06-19 8 h 55 Transmission : 2017-06-19 8 h 55	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 18 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Le Groupe LML Ltée 360 boul du Séminaire Nord Bureau 22 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 5L1 http://www.groupelml.ca	Madame Nancy Ross Téléphone : 450 347-1996 Télécopieur : 450 347-8509	Commande : (1316688) 2017-07-13 11 h 04 Transmission : 2017-07-13 11 h 04	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-07-13 11 h 04 - Téléchargement 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-07-13 11 h 04 - Téléchargement 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-07-13 11 h 04 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-13 11 h 04 - Téléchargement 2789881 - Addenda 3 2017-07-13 11 h 04 - Téléchargement 2791468 - Addenda 4 2017-07-13 11 h 04 - Téléchargement 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 http://www.michaudville.com	Monsieur Sylvain Phaneuf Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	Commande : (1305486) 2017-06-16 9 h 33 Transmission : 2017-06-16 9 h 33	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 02 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel

SEAO : Liste des commandes			
			2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Excavations Gilbert Théorêt Inc. 124 rue Huot Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, QC, J7V 7Z8	Monsieur David Hodgson Téléphone : 514 425-2600 Télécopieur : 514 425-4784	Commande : (1305728) 2017-06-16 14 h Transmission : 2017-06-16 16 h 43	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 46 - Télécopie 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 12 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 24 - Télécopie 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Télécopie 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 28 - Messagerie 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 16 - Télécopie 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 25 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 12 - Télécopie 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 05 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 25 - Télécopie 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 48 - Télécopie 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 06 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 55 - Télécopie 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 04 - Télécopie 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 37 - Télécopie 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 38 - Télécopie 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 42 - Télécopie 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Télécopie 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 22 - Télécopie 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 45 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Pavage Chenail 104, St-Rémi, C.P. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L2L0	Madame Christine Barbeau Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur : 450 454-1158	Commande : (1306179) 2017-06-19 10 h 01 Transmission : 2017-06-19 10 h 20	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 16 h 55 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 23 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 04 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel

04/12/2017

SEAO : Liste des commandes

			2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Pomerleau Inc... 500 rue St-Jacques O. Suite 900 Montréal, QC, H2Y 0A2	Madame Nancy Lazure Téléphone : 514 789-2728 Télécopieur : 514 789-2288	Commande : (1305143) 2017-06-15 13 h 43 Transmission : 2017-06-15 13 h 43	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 04 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8	Monsieur Yvon Théoret Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055	Commande : (1305480) 2017-06-16 9 h 24 Transmission : 2017-06-16 9 h 24	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 07 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel

			2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Sade Canada Inc. 1564, rue Ampère Québec, QC, G1P 4B9	Madame Guylaine Fortin Téléphone : 581 300-7233 Télécopieur : 581 300-7234	Commande : (1305837) 2017-06-16 15 h 33 Transmission : 2017-06-16 15 h 33	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 16 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 28 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 15 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 15 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 11 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Soleno inc. (Corpo) 1160, route 133, c.p. 837 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J2X4J5 http://www.soleno.com	Madame Émilie Carrier Téléphone : 450 347-7855 Télécopieur : 418 836-0178	Commande : (1305378) 2017-06-16 7 h 22 Transmission : 2017-06-16 7 h 22	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement

			2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
UPONOR Infra Ltd 101-7801 boul. Louis H. Lafontaine Montréal, QC, H1K 4E4 http://infra.uponor.ca	Monsieur Tom Kostarides Téléphone : 514 352-3540 Télécopieur : 514 352-3290	Commande : (1305337) 2017-06-15 17 h 20 Transmission : 2017-06-15 18 h 36	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-06-29 16 h 45 - Courriel 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-06-29 17 h 18 - Messagerie 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-06-29 16 h 45 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-07-05 10 h 23 - Courriel 2789881 - Addenda 3 2017-07-07 10 h 27 - Courriel 2791468 - Addenda 4 2017-07-12 10 h 08 - Courriel 2798505 - Addenda 5 (devis) 2017-07-26 11 h 14 - Courriel 2798506 - Addenda 5 (plan) 2017-07-26 11 h 28 - Messagerie 2798507 - Addenda 5 (bordereau) 2017-07-26 11 h 14 - Téléchargement 2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis) 2017-08-07 16 h 10 - Courriel 2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan) 2017-08-07 17 h 07 - Messagerie 2803065 - Addenda 7 2017-08-08 10 h 24 - Courriel 2809028 - Addenda 8 (devis) 2017-08-18 17 h 47 - Courriel 2809029 - Addenda 8 (plan) 2017-08-18 18 h 04 - Messagerie 2812433 - Addenda 9 (Devis) 2017-08-25 17 h 54 - Courriel 2812457 - Addenda 9 (Bordereau) 2017-08-25 18 h 03 - Courriel 2815636 - Addenda 10 - Questions - réponses 2017-09-01 13 h 36 - Courriel 2817554 - Addenda 11 (Report de date) 2017-09-07 11 h 37 - Courriel 2827059 - Addenda 12 (report de date) (devis) 2017-09-28 14 h 41 - Courriel 2827060 - Addenda 12 (report de date) (bordereau) 2017-09-28 14 h 41 - Téléchargement 2829814 - Addenda 13 (Report de date) 2017-10-05 16 h 24 - Courriel 2833880 - Addenda 14 (devis) 2017-10-17 17 h 21 - Courriel 2833881 - Addenda 14 (bordereau) 2017-10-17 17 h 21 - Téléchargement 2835473 - Addenda 15 2017-10-20 15 h 44 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Ville de Montréal - Bureau du contrôleur général 1555 Peel, 14e étage Montréal, QC, H3A3I8	Madame Desislava Cekova Téléphone : 514 872-7030 Télécopieur : 514 872-9619	Commande : (1334244) 2017-08-29 11 h 18 Transmission : 2017-08-29 11 h 18	2786926 - Addenda 1 (devis) 2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement 2786927 - Addenda 1 (plan) 2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement 2786928 - Addenda 1 (bordereau) 2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement 2788654 - Addenda 2 (Report de date) 2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement 2789881 - Addenda 3 2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement

2791468 - Addenda 4
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2798505 - Addenda 5 (devis)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2798506 - Addenda 5 (plan)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2798507 - Addenda 5 (bordereau)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2802108 - Addenda 6 (Report de date) (devis)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2802109 - Addenda 6 (Report de date) (plan)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2803065 - Addenda 7
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2809028 - Addenda 8 (devis)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2809029 - Addenda 8 (plan)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2812433 - Addenda 9 (Devis)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
2812457 - Addenda 9 (Bordereau)
2017-08-29 11 h 18 - Téléchargement
Mode privilégié : Ne pas recevoir

Dossier # : 1177526038

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
Objet :	Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m3 dans l'arrondissement Sud-Ouest – Phase I, pour une somme maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses – Dépenses totales de 37 867 796,04 \$ - Appel d'offres public 5068-EC-308-15 - 4 soumissionnaires

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[1177526038InfoCompt DEEU.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stéphanie SIMONEAU
Préposée au budget
Tél : (514) 280-4020

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-08

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseillère budgétaire
Tél : 514 280-4195
Division : Div. Conseil Et Soutien Financier -
Point De Serv. Eau/Env.

Dossier # : 1177526038

**Unité administrative
responsable :**Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées ,
Support à l'exploitation**Objet :**Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction du
bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m3 dans
l'arrondissement Sud-Ouest – Phase I, pour une somme
maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses – Dépenses totales
de 37 867 796,04 \$ - Appel d'offres public 5068-EC-308-15 - 4
soumissionnaires**Numéro du mandat**
SMCE177526038**Date du mandat**
2017-12-20**Objet du mandat**

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des
contrats (RCG 11-008);**VU** la résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent
être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des
contrats;**VU** que le contrat est d'une valeur de plus de 10 M\$;Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1177526038 mandate
la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-12-21

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1177526038

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achimsic-
Cartierville

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE177526038**

**Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la
construction du bassin de rétention William d'une
capacité de 12 000 m³ dans l'arrondissement Sud-
Ouest – Phase I, pour une somme maximale de
34 867 796,04 \$, taxes incluses – Dépenses totales de
37 867 796,04 \$ - Appel d'offres public 5068-EC-308-15
- 4 soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE177526038

Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m³ dans l'arrondissement Sud-Ouest – Phase I, pour une somme maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses – Dépenses totales de 37 867 796,04 \$ - Appel d'offres public 5068-EC-308-15 - 4 soumissionnaires

À sa séance du 20 décembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont soulevé de nombreuses questions et ont été rassurés par les réponses du Service. Ils ont apprécié de recevoir des explications détaillées sur ce projet d'envergure. Ils ont aussi bien compris que la présence de quinze addendas n'avait rien d'exceptionnel dans ce dossier, considérant que plusieurs de ces addendas ont porté sur des prolongations de la période de l'appel d'offres.

Enfin, les membres ont noté que l'adjudicataire avait reçu une évaluation défavorable de la Ville lors d'un récent dossier de pavage. Ils ont cependant été rassurés par le Service, preuve à l'appui, quant à la compétence et l'expérience de l'adjudicataire dans des travaux majeurs comme ceux du présent contrat.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE177526038 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.

**Dossier # : 1174346005**

Unité administrative responsable :	Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être , Division prévention
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure une entente avec la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement. Appel d'offres public no AO17-16231 (4 soumissionnaires, dont 3 conformes) / Approuver un projet d'entente à cette fin.

Il est recommandé :

1. D'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'entente (Appel d'offres public n° AO17-16231), par lequel la firme Experts Geoconseil inc. s'engage à approvisionner la Ville de Montréal pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, incluant les taxes, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement, selon les termes et les conditions stipulés au projet de l'entente;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-10-18 13:03

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1174346005

Unité administrative responsable :	Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être , Division prévention
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Conclure une entente avec la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement. Appel d'offres public no AO17-16231 (4 soumissionnaires, dont 3 conformes) / Approuver un projet d'entente à cette fin.

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal réalise divers travaux d'envergure sur son territoire. La nature des projets font en sorte que la Ville de Montréal doit agir comme maître d'oeuvre des travaux au sens de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). Ce fait implique qu'elle doit gérer la santé et la sécurité sur les chantiers où il est requis de le faire selon ladite loi. Les critères définis par la loi obligent la présence d'agents de sécurité formés, possédant une attestation de la CNESST et en nombre suffisant sur les chantiers.

La Ville n'a aucun employé à son service qui possèdent les qualifications requises; elle doit donc impartir cette activité. Il n'existe pas de profil de poste de cette nature à l'intérieur de la Ville. De plus, puisque les besoins sont de nature ponctuelle, la Ville n'envisage pas de mettre en place un programme de formation sur le sujet.

L'appel d'offres public 17-16231 a été lancé le 7 août 2017 par le Service de l'approvisionnement pour le Service des ressources humaines. Il a été publié dans le journal Le Devoir et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO). L'ouverture des soumissions a eu lieu le 28 août 2017 au Service du Greffe.

2 addenda ont été publiés afin d'apporter certaines précisions sur le projet.

Add	Date	Raisons
1	2017-08-22	- Précisions concernant l'article 7.4 du devis technique intitulé "Qualification et expérience du personnel affecté au mandat" - Précisions concernant le nombre minimalement requis de ressources pour répondre au besoin de la Ville - Précisions concernant l'article 7.5 du devis technique intitulé

		"Qualification et expérience du chargé de projet" - Précisions concernant le nombre d'années d'expérience du chargé de projet - Précisions concernant l'article 3.0 du devis technique intitulé "Définition du mandat" - Précisions concernant la définition d'un agent de sécurité - Précisions concernant l'article 14.0 du devis technique intitulé "Les taux horaires soumis au formulaire de soumission [...]" - Précisions concernant la fréquence dont les agents seront amenés à héberger hors de leur domicile - Précisions concernant l'article 10.0 du devis technique intitulé "Formation" - Précisions concernant les formations spécifiques exigées - Précisions concernant l'article 8.0 du devis technique intitulé "Matériel fourni par l'entreprise spécialisée en sécurité" - Précisions concernant la fourniture des équipements de bureautique - Précisions concernant l'article 14.0 du devis technique intitulé "Les taux horaires soumis au formulaire de soumission [...]" - Précisions concernant les temps de déplacement
2	2017-08-25	- Précisions concernant l'article 3.0 du devis technique intitulé "Définition du mandat" - Précisions concernant le taux horaire final à fournir incluant les taux pour les agents de sécurité et pour le chargé de projet

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

Recommandation au conseil d'agglomération d'octroyer un contrat à la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal pour une période de trois (3) ans. L'objectif est de soutenir les unités qui le désirent afin d'assurer leurs obligations légales en matière de santé et sécurité du travail sur les chantiers de construction dont elle détient la maîtrise d'œuvre. Les services professionnels qui seront retenus seront offerts à l'ensemble des unités administratives de la Ville de Montréal et ceux-ci pourront utiliser ces services, s'ils le désirent. Les services professionnels pourraient donc être dispensés dans plus de 19 arrondissements ou services corporatifs de la Ville de Montréal.

Les services à fournir sont sommairement décrits ci-dessous :

- Fournir des agents qualifiés, selon les termes de l'article 5, en matière de santé et sécurité au travail aux endroits requis afin que soient respectés les lois et règlements en vigueur, dont entre autres la LSST et le Code de sécurité sur les chantiers de construction;
- Faire respecter par ses employés, par les entrepreneurs et par toute personne ayant accès aux lieux où les travaux sont exécutés, les dispositions de toute loi ou règlement relatifs à la santé et à la sécurité du travail et à satisfaire toutes leurs exigences. L'agent de sécurité agit en tant que représentant de la Ville en santé et sécurité et s'assure de le conseiller et de le représenter de façon adéquate;
- Est responsable de la gestion de la santé et de la sécurité du travail au quotidien sur les chantiers de construction où la Ville est maître d'œuvre : elle doit planifier, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des activités relatives à la prévention des accidents et des lésions

professionnelles sur les chantiers. Elle est celle qui informe, qui conseille et qui recommande sur le chantier. Elle assure toutes autres responsabilités découlant des obligations usuelles d'agent de sécurité de construction au sens de la loi sur la santé et sécurité du travail.

JUSTIFICATION

Les besoins des unités et la législation régissant la nature de cette dépense font en sorte qu'un appel d'offres public a dû être lancé. Un sondage a été réalisé auprès des unités afin d'évaluer leurs besoins.

À la suite de l'appel d'offres public, il y a eu douze (12) preneurs du cahier des charges sur le site SÉAO, dont vous trouverez la liste dans l'intervention de la Direction de l'approvisionnement du SCARM. Quatre (4) d'entre eux ont déposé une soumission. Nous avons tenté de connaître les motifs pour lesquels les firmes n'ont pas soumissionné, mais nous n'avons eu aucune réponse à l'exception de l'une d'entre elle. Plus précisément, au moment de l'intervention un seul désistement a été reçu pour spécifications demandées non rencontrées.

Le comité de sélection composé de trois (3) membres a siégé le 5 septembre 2017. L'analyse des offres a permis de constater que trois (3) des quatre (4) soumissionnaires ont obtenu la note de passage requise et l'un d'eux a été déclaré non-conforme aux règles d'adjudication de la Ville. L'analyse s'est effectuée à l'aide de la grille de critères de sélection présente au devis technique joint au présent dossier. Le comité, à la suite de l'évaluation des propositions des soumissionnaires, recommande d'octroyer le contrat à la firme Experts Geoconseil inc.

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base (taxes incluses)	Autre (taxes incluses)	Total
Experts Geoconseils inc.	77,67	0,42	3 024 366,22 \$	SO	3 024 366,22 \$
IGF Axiom inc.	83,50	0,36	3 710 846,18 \$	SO	3 710 846,18 \$
CIMA+	75,00	0,33	3 745 466,42 \$	SO	3 745 466,42 \$
Brûlé, Murray et associés inc.	61,50	-	-	SO	-
Dernière estimation réalisée à l'interne			3 080 841,00 \$	SO	3 080 841,00 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) <i>((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100</i>					(56 474,78 \$)
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) <i>((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100</i>					(1,8331 %)
Écart entre la 2 ^{ème} meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) <i>(2^{ème} meilleure note finale - adjudicataire)</i>					686 479,96 \$
Écart entre la 2 ^{ème} meilleure note finale et l'adjudicataire (%) <i>((2^{ème} meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire) x 100</i>					22,6983 %

Puisque le contrat de services professionnels est d'une valeur de plus de 1 M\$ et que l'écart

entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme est de plus de 20 %, le dossier rencontre les exigences pour être soumis à la Commission permanente sur l'examen des contrats.

Le contrat de services professionnels est visé par la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics et l'attestation datée du 4 avril 2017 en provenance de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a été soumis.

Le résultat des validations à l'effet que l'adjudicataire recommandé n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles (RENA) et il n'est pas rendu non-conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il s'agit d'une entente-cadre sans imputation budgétaire pour la fourniture de services professionnels en soutien aux unités d'affaires. Les services seront effectués sur demande. Les arrondissements et les services corporatifs pourront faire appel à cette entente. Cette entente pourrait donc encourir des dépenses d'agglomération. Chacun des mandats confiés à la firme devra faire l'objet d'une autorisation de dépenses à l'aide d'un bon de commande en conformité avec les règles prévues aux différents articles du règlement de délégation de pouvoir en matière de contrat de services professionnels. L'enveloppe budgétaire totale qui devrait être consacrée aux différents mandats pour la Ville de Montréal totalisera au maximum une somme de 3 024 366,22 \$ sur trois (3) ans.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant que ce mandat ne soit pas octroyé, la Ville ne pourrait pas assumer ses responsabilités en rapport avec la Loi sur la santé et sécurité au travail et serait en infraction. Elle s'exposerait à des poursuites par la CNESST et à des fermetures de chantiers qui ouvriraient la porte à des réclamations par les entrepreneurs en construction adjudicataires.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début du contrat : 1^{er} janvier 2018

Fin du contrat : 31 décembre 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Élisa RODRIGUEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mélanie LAZURE
Conseillère principale SST

Tél : 514 280-6674
Télécop. : 514 872-5236

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-10-05

Stéphane LAVOIE
Chef de division - Prévention SST par intérim

Tél : 514 872-7005
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Marc-André CHARLAND
Directeur par intérim
Tél : 514 872-3133
Approuvé le : 2017-10-16

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Diane DRH BOUCHARD
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
Tél : 514 872-0213
Approuvé le : 2017-10-18

CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu de la résolution et de l'article 96 de la Loi sur les cités et ville;

Ci-après appelée la « **VILLE** »

ET :

1) CORPORATION : **EXPERTS GEOCONSEILS INC.**, personne morale ayant sa principale place d'affaires au 1250, Boulevard René-Lévesque O. suite 2200, Montréal, Qc, H3B 4W8, agissant et représentée par Mohamed Salah Kheidri, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

Ci-après appelé le « **CONTRACTANT** »

N° d'inscription T.P.S. : 1216271145

N° d'inscription T.V.Q. : 826439251

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient :

- 1.1 « **Directeur** » : la directrice du Service des ressources humaines ou son représentant dûment autorisé;
- 1.2 « **Annexe 1** » : les termes de référence pour services professionnels, en date du 7 août 2017 relatifs à des services d'agents de sécurité pour les chantiers de construction;
- 1.3 « **Annexe 2** » : l'offre de service présentée par le Contractant le 28 août 2017.

ARTICLE 2 **OBJET**

La Ville retient les services du Contractant qui s'engage, selon les termes et conditions de la présente convention et des Annexes 1 et 2 jointes aux présentes, à

Experts Geoconseil inc. est retenu pour ses services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal pour une période de trois (3) ans. L'objectif est de soutenir les unités qui le désirent afin d'assurer leurs obligations légales en matière de santé et sécurité du travail sur les chantiers de construction dont elle détient la maîtrise d'œuvre. Les services professionnels qui sont retenus seront offerts à l'ensemble des unités administratives de la Ville de Montréal et ceux-ci pourront utiliser ces services, s'ils le désirent. Les services professionnels pourraient donc être dispensés dans plus de 29 arrondissements ou services corporatifs de la Ville de Montréal.

Les services à fournir sont sommairement décrits ci-dessous :

- Fournir des agents qualifiés, selon les termes de l'article 5, en matière de santé et sécurité au travail aux endroits requis afin que soient respectés les lois et règlements en vigueur, dont entre autres la LSST et le Code de sécurité sur les chantiers de construction;
- Faire respecter par ses employés, par les entrepreneurs et par toute personne ayant accès aux lieux où les travaux sont exécutés, les dispositions de toute loi ou règlement relatifs à la santé et à la sécurité du travail et à satisfaire toutes leurs exigences. L'agent de sécurité agit en tant que représentant de la Ville en santé et sécurité et s'assure de le conseiller et de le représenter de façon adéquate;
- Est responsable de la gestion de la santé et de la sécurité du travail au quotidien sur les chantiers de construction où la Ville est maître d'œuvre : elle doit planifier, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des activités relatives à la prévention des accidents et des lésions professionnelles sur les chantiers. Elle est celle qui informe, qui conseille et qui recommande sur le chantier. Elle assure toutes autres responsabilités découlant des obligations usuelles d'agent de sécurité de construction au sens de la loi sur la santé et sécurité du travail.

ARTICLE 3 **INTERPRÉTATION**

- 3.1 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des Annexes 1 et 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.
- 3.2 Le texte de l'Annexe 1 prévaut sur toute disposition ou condition de l'Annexe 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

ARTICLE 4 **DURÉE**

La présente convention entre en vigueur à sa signature par les parties ou à toute date ultérieure fixée par le Directeur et prend fin lorsque le Contractant a complètement exécuté ses services, celui-ci demeurant tenu au respect de ses autres obligations envers la Ville.

ARTICLE 5

OBLIGATIONS DE LA VILLE

La Ville doit :

- 5.1 assurer au Contractant la collaboration du Directeur;
- 5.2 remettre au Contractant les documents qu'elle jugera utiles à l'exécution de la convention, documents qui seront considérés exacts, à moins que le Directeur ne soit avisé sans délai et par écrit de leur inexactitude;
- 5.3 communiquer avec diligence au Contractant la décision du Directeur sur tout plan, rapport, proposition ou autre document soumis par le Contractant.

ARTICLE 6

OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le Contractant doit :

- 6.1 exécuter la convention en collaboration étroite avec le Directeur et tenir compte de toutes ses instructions et recommandations sur la façon d'exécuter le travail confié;
- 6.2 respecter l'échéancier, les orientations et les modes de fonctionnement décrits à la présente convention et aux Annexes 1 et 2;
- 6.3 assurer la confidentialité des données et des renseignements fournis par la Ville, de même que de ceux qui lui seraient révélés à l'occasion des services faisant l'objet des présentes;
- 6.4 obtenir l'autorisation écrite de la Ville avant d'utiliser ces données et renseignements à toute autre fin;
- 6.5 divulguer à la Ville tout intérêt qu'il peut avoir dans l'acquisition ou l'utilisation par la Ville de biens ou de services ayant une relation avec la présente convention;
- 6.6 remettre à la Ville, les documents ou autres éléments de production mis à sa disposition par celle-ci dans l'état où ils lui ont été livrés;
- 6.7 assumer ses frais généraux, tels le transport, les repas, les services de secrétariat et autres;
- 6.8 soumettre à la Ville une ou des factures détaillées tenant compte des heures attribuées à l'exécution de la convention et précisant le taux et le montant des taxes applicables aux services du Contractant, de même que le numéro d'inscription qui lui a été attribué par Revenu Canada pour les fins de la TPS et par Revenu Québec pour les fins de la TVQ;
- 6.9 transmettre au Directeur, selon les modalités et la fréquence que lui indique le Directeur, un rapport faisant état de l'avancement des travaux en regard notamment de l'évolution des coûts, du respect du calendrier et de la performance générale des activités;

- 6.10 transmettre au Directeur, selon les modalités que lui indique le Directeur, les comptes-rendus des réunions de coordination ou de chantier;
- 6.11 transmettre au Directeur, selon les modalités que lui indique le Directeur, les rapports de surveillance de chantier;

ARTICLE 7 **PRÉROGATIVES DU DIRECTEUR**

À l'exclusion de toute autre personne ou autorité, le Directeur a pleine compétence pour :

- 7.1 coordonner l'exécution de la convention;
- 7.2 décider, de façon définitive, de toute question soulevée par le Contractant quant à l'interprétation de la convention et des Annexes 1 et 2;
- 7.3 refuser les travaux, recherches et rapports du Contractant qu'il juge de mauvaise qualité ou non conformes aux dispositions de la convention ou des Annexes 1 et 2;
- 7.4 exiger du Contractant la rectification et la correction de ces travaux, recherches et rapports, aux frais de ce dernier.

ARTICLE 8 **HONORAIRES**

En contrepartie de l'exécution des obligations assumées par le Contractant, la Ville s'engage à lui verser une somme maximale de 3 024 366,22 \$, couvrant tous les honoraires et toutes les taxes applicables aux services du Contractant.

Cette somme est payable comme suit : Il s'agit d'une entente-cadre sans imputation budgétaire pour la fourniture de services professionnels en soutien aux unités d'affaires. Les services seront effectués sur demande. Les arrondissements et les services corporatifs pourront faire appel à cette entente (principe d'utilisateur payeur).

Toutefois, la Ville n'acquittera pas les honoraires du Contractant si les factures de ce dernier ne comportent pas toutes les informations requises quant à la TPS et à la TVQ.

Aucun paiement d'honoraires versé au Contractant ne constitue une reconnaissance du fait que les services rendus par celui-ci sont satisfaisants ou conformes aux termes de la présente convention.

ARTICLE 9 **LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de la Ville pouvant lui être imputée en raison de la présente convention et des faits ou omissions s'y rapportant ne peut en aucun cas excéder la somme maximale mentionnée à l'article 8.

ARTICLE 10 **DROITS D'AUTEUR**

En considération des honoraires prévus à l'article 8, le Contractant :

- 10.1 cède à la Ville tous ses droits d'auteur se rapportant aux rapports, études et autres documents réalisés dans le cadre de la présente convention, et renonce à ses droits moraux;
- 10.2 garantit la Ville qu'il est l'unique propriétaire ou l'usager autorisé des droits d'auteur relatifs aux rapports, études et documents dont il se sert aux fins d'exécuter la présente convention;
- 10.3 tient la Ville indemne de toute réclamation quant à ces droits, y compris les droits moraux, s'engage à prendre fait et cause pour cette dernière dans toute action intentée contre elle en raison de ces droits et à l'indemniser de tout jugement rendu à son encontre en capital, intérêts et frais.

ARTICLE 11 **RÉSILIATION**

- 11.1 La Ville peut mettre fin à cette convention en tout temps, sur simple avis écrit, en acquittant le coût des services alors rendus, sur présentation de pièces justificatives.
- 11.2 Le Contractant doit alors livrer à la Ville tous les rapports, études, données, notes et autres documents préparés à la date de l'avis de résiliation.
- 11.3 Le Contractant n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

ARTICLE 12 **CONDITIONS GÉNÉRALES**

12.1 ÉLECTION DE DOMICILE

Aux fins des présentes, chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée à la première page de la présente convention ou à toute autre adresse dont elle aura préalablement avisé l'autre partie par courrier recommandé.

12.2 HÉRITIERS ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX

La présente convention lie les héritiers et représentants légaux des parties, étant toutefois entendu que les droits et obligations de l'une des parties ne peuvent être cédés à un tiers qu'avec l'accord préalable écrit de l'autre partie.

12.3 MODIFICATION

Aucune modification aux termes de cette convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit des parties.

12.4 VALIDITÉ

Une disposition de la présente convention jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

12.5 LOIS APPLICABLES

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

12.6 LIEN D'EMPLOI

La présente convention ne crée d'aucune façon un lien d'emploi entre les parties.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDICUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.

Le ^e jour de 20

VILLE DE MONTRÉAL

Par : Me Yves Saindon, greffier de la Ville

Le ^e jour de 20

EXPERTS GEOCONSEILS INC.

Par : Mohamed Salah Kheidri, président

Cette convention a été approuvée par la résolution _____.

Le 4 avril 2017

EXPERTS GEOCONSEILS INC.
A/S MONSIEUR MOHAMED SALAH KHEIDRI
2220, RUE DES MIGRATIONS
SAINT-LAURENT (QC) H4R 0G9

N° de décision : 2017-CPSM-1021142
N° de client : 2700035690

Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). EXPERTS GEOCONSEILS INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **27 novembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 248, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Dossier # : 1174346005

Unité administrative responsable :	Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être , Division prévention
Objet :	Conclure une entente avec la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement. Appel d'offres public no AO17-16231 (4 soumissionnaires, dont 3 conformes) / Approuver un projet d'entente à cette fin.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



[17-16231 Tableau Final.pdf](#)[17-16231 intervention.pdf](#)[17-16231- Det Cah Final.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Élisa RODRIGUEZ
 Agente d'approvisionnement II
Tél : 514-872-5506

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-10-12

Danielle CHAURET
 Chef de section
Tél : 514 872-1027
Division : Service de l'approvisionnement , Direction

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES

ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 17-16231 No du GDD : 1174346005

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels d'agent de sécurité pour les chantiers de construction pour la Ville de Montréal

Type d'adjudication : Système de pondération excluant le prix (à deux enveloppes)

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 7 - 8 - 2017 Nombre d'addenda émis durant la période : 2

Ouverture originalement prévue le : 28 - 8 - 2017 Date du dernier addenda émis : 25 - 8 - 2017

Ouverture faite le : 28 - 8 - 2017 Délai total accordé aux soumissionnaires : 20 jrs

Date du comité de sélection : 5 - 9 - 2017

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 12 Nbre de soumissions reçues : 4 % de réponses : 33,33

Nbre de soumissions rejetées : 1 % de rejets : 25

Soumission(s) rejetée(s) (nom) : Brulé, Murray et Associés Motif de rejet: administratif et / ou technique

N'a pas obtenu la note de passage

Durée de la validité initiale de la soumission : 180 jrs Date d'échéance initiale : 24 - 2 - 2018

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs Date d'échéance révisée : 24 - 2 - 2018

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées ✓ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	✓	# Lot
Expert Geoconseil Inc	3 024 366,22	✓	
Cima +	3 745 466,42		
IGF Axion	3 710 846,18		

Information additionnelle

Au moment de l'intervention un seul désitement a été reçu pour spécifications demandées non rencontrées.

Préparé par : Elisa Rodriguez

Le 11 - 10 - 2017

17-16231 - Services professionnels
d'agent de sécurité pour les
chantiers de construction pour la
Ville de Montréal

17-16231 - Services professionnels d'agent de sécurité pour les chantiers de construction pour la Ville de Montréal											
	Présentation de l'offre	Compréhension du mandat et de la problématique	Expérience et expertise de la firme dans les travaux semblables	Qualification et expérience du personnel affecté au mandat	Qualification et expérience du chargé de projet	Pointage intermédiaire	Prix	Pointage final		Comité	
FIRME	5%	15%	20%	30%	30%	100%	\$		Rang	Date	mardi 05-09-2017
Brulé, Murray et Associés	2,17	7,67	11,33	17,67	22,67	61,50			Non conforme	Heure	13h30
Cima +	3,67	11,67	15,33	21,00	23,33	75,00	3 745 466,42 \$	0,33		3	Lieu
Experts Geoconseil Inc	2,67	12,67	15,00	23,67	23,67	77,67	3 024 366,22 \$	0,42	1		
IGF Axiom	4,00	11,50	17,33	26,00	24,67	83,50	3 710 846,18 \$	0,36	2		
0						-		-			
Agent d'approvisionnement	Elisa Rodriguez										
Multiplicateur d'ajustement											
10000											



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Rechercher un avis



Recherche avancée

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#) | [FERMER LA SESSION](#) | [ENGLISH](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#) | [COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

- Information
- Description
- Classification
- Conditions
- Documents
- Modalités
- Résumé
- Addenda
- Liste des commandes
- Résultats d'ouverture
- Contrat conclu

Liste des commandes



Numéro : 17-16231
Numéro de référence : 1095706
Statut : En attente des résultats d'ouverture
Titre : Services professionnels d'agent de sécurité pour les chantiers de construction pour la Ville de Montréal

☐	Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
☐	AXIA SERVICES. 13025, Jean Grou Montréal, QC, H1A 3N6 NEQ : 1142208512	Madame Micheline Lapointe Téléphone : 514 642-3250 Télécopieur : 514 642-3430	Commande : (1325123) 2017-08-08 10 h 33 Transmission : 2017-08-08 10 h 33	2810288 - 17-16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17-16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Brulé, Murray et associés inc. 65 boisjoli Saint-Boniface-de-Shawinigan, QC, G0X 2L0 NEQ : 1167444778	Monsieur Raymond Brulé Téléphone : 819 535-5853 Télécopieur : 819 535-1492	Commande : (1325859) 2017-08-09 11 h 39 Transmission : 2017-08-09 11 h 39	2810288 - 17-16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 14 - Télécopie 2812391 - 17-16231 Addenda n°2

				2017-08-25 15 h 14 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
☐	Cima+s.e.n.c. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 http://www.cima.ca NEQ : 3340563140	Madame Linda Fontaine Téléphone : 514 337-2462 Télécopieur : 514 281-1632	Commande : (1327084) 2017-08-11 10 h 31 Transmission : 2017-08-11 10 h 31	2810288 - 17-16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17-16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Experts Geoconseils 1250, boul. René-Lévesque Ouest, Suite 2200 Montréal, QC, H3B 4W8 http://expertsgeoconseils.com NEQ : 1166516261	Madame nouha cherif Téléphone : 514 968-8564 Télécopieur : 514 934-4640	Commande : (1326125) 2017-08-09 16 h 25 Transmission : 2017-08-09 16 h 25	2810288 - 17-16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17-16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	G I sécurité patrouille. 3-300 Frontenac Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B8B8 http://www.gisecuritepatrouille.com NEQ : 1171075469	Monsieur Ghislain Bourgeois Téléphone : 438 869-0591 Télécopieur :	Commande : (1332803) 2017-08-24 18 h 41 Transmission : 2017-08-24 18 h 41	2810288 - 17-16231 Addenda n°1 2017-08-24 18 h 41 - Téléchargement 2812391 - 17-16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel

				Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Groupe Bussier 125 place de la rive Sainte-Catherine, QC, J5C1M2 NEQ : 1166465618	Monsieur Dave Bujold Téléphone : 514 915- 2653 Télécopieur :	Commande : (1328444) 2017-08-15 11 h 44 Transmission : 2017-08-15 11 h 44	2810288 - 17- 16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17- 16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Groupe de sécurité Garda SENC 1390, rue Barré Montréal, QC, H3C 1N4 http://www.garda.ca NEQ : 3368599133	Madame Andreanne Rheume Téléphone : 514 281- 2811 Télécopieur : 514 281- 2860	Commande : (1324507) 2017-08-07 13 h 19 Transmission : 2017-08-07 13 h 19	2810288 - 17- 16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17- 16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Haute sécurité investigation inc 6520 Rue Beaubien Est, suite 105 Montréal, QC, H1M1A9 http://www.hautesecuriteinvest.com NEQ : 1165583106	Monsieur Jean Junior Joanis Téléphone : 514 587- 6088 Télécopieur :	Commande : (1327451) 2017-08-14 3 h 19 Transmission : 2017-08-14 3 h 19	2810288 - 17- 16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17- 16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié

				(plan) : Messagerie (Purolator)
☐	IGF axiom inc 4125 AUTOROUTE DES LAURENTIDES Laval, QC, H7L 5W5 NEQ : 1147455431	Madame Marie-Claude Ainey Téléphone : 514 645- 3443 Télécopieur : 450 688- 9879	Commande : (1325145) 2017-08-08 10 h 47 Transmission : 2017-08-08 10 h 47	2810288 - 17- 16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17- 16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Neptune Security Services Inc 1250 Boul. Rene-levesque Ouest, Porte 2200 Montréal, QC, H3B4W8 http://www.neptune-security.com NEQ : 1168627108	Monsieur J. Garfield Téléphone : 1855 445- 8048 Télécopieur : 1866 608- 0807	Commande : (1324964) 2017-08-08 8 h 42 Transmission : 2017-08-08 8 h 42	2810288 - 17- 16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17- 16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
☐	Production Sécurité 65 rue brunswick 219 Dollard-des-Ormeaux, QC, h9b 2n4 http://productionsecurite.ca NEQ : 1171083786	Monsieur Manel Mauvais Téléphone : 514 583- 1465 Télécopieur :	Commande : (1327107) 2017-08-11 10 h 50 Transmission : 2017-08-11 10 h 50	2810288 - 17- 16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17- 16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

☐	VIMY GESTION DES RISQUES INC. 2572 Boulevard Daniel-Johnson 2è Etage Laval, QC, h7t2r3 http://www.vimyrisks.com NEQ : 1172797475	Monsieur RAPHAEL LUBOMBO TANGU Téléphone : 514 980-2677 Télécopieur : 450 902-2676	Commande : (1327382) 2017-08-11 20 h 17 Transmission : 2017-08-11 20 h 17	2810288 - 17-16231 Addenda n°1 2017-08-22 15 h 13 - Courriel 2812391 - 17-16231 Addenda n°2 2017-08-25 15 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
--------------------------	---	--	--	---

Sélectionner

Annuler

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#) 

Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#) 

[Registre des entreprises non admissibles](#) 

[Autorité des marchés financiers](#) 

À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

Partenaires







Dossier # : 1174346005

Unité administrative responsable :	Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être , Division prévention
Objet :	Conclure une entente avec la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la loi sur la santé et sécurité du travail pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement. Appel d'offres public no AO17-16231 (4 soumissionnaires, dont 3 conformes) / Approuver un projet d'entente à cette fin.

Numéro du mandat
SMCE174346005

Date du mandat
2017-11-22

Objet du mandat

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Type de mandat

Commission sur l'examen des contrats

VU le Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008);

VU la résolution CG11 0082 qui détermine les critères de sélection des contrats qui doivent être soumis à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats;

VU que le contrat de services professionnels est d'une valeur de plus de 1 M\$ et qu'il présente un écart de plus de 20 % entre le prix soumis par l'adjudicataire et le prix soumis par la firme ayant obtenu le 2e plus haut pointage;

Le comité exécutif, après avoir pris connaissance du dossier décisionnel 1174346005, mandate la Commission sur l'examen des contrats afin d'étudier ce dossier.

Signé le : 2017-11-22

Jean-François MILOT

Chef de division soutien aux instances

Dossier # :1174346005

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achimsic-
Cartierville

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-de-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2018

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE174346005

Conclure une entente avec la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la *Loi sur la santé et sécurité du travail* pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement. Appel d'offres public no AO17-16231 (4 soumissionnaires, dont 3 conformes) / Approuver un projet d'entente à cette fin.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE174346005

Conclure une entente avec la firme Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la *Loi sur la santé et sécurité du travail* pour répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement. Appel d'offres public no AO17-16231 (4 soumissionnaires, dont 3 conformes) / Approuver un projet d'entente à cette fin.

À sa séance du 22 novembre 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le soumissionnaire ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

Le 11 janvier 2018, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des ressources humaines ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont salué la décision de mettre en place une entente-cadre pour regrouper les besoins des unités administratives en ce qui a trait aux services professionnels d'agents de sécurité possédant une attestation de la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ces agents qualifiés pourront s'assurer du respect des lois et règlements en vigueur, notamment de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)* et du *Code de sécurité pour les travaux de construction*.

Les membres ont reçu des réponses satisfaisantes à leurs questions dans ce dossier.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des ressources humaines pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le soumissionnaire ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE174346005 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.



Dossier # : 1176641006

Unité administrative responsable :	Service de la diversité sociale et des sports , Direction des sports , Division des sports et de l'activité physique
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif
Compétence d'agglomération :	Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure
Projet :	-
Objet :	Approuver la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de Ville-hôte (Host City Agreement) et quatre (4) accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement) conditionnellement à la réalisation de certaines conditions et autoriser la mairesse à signer lorsque ces conditions auront été réalisées

Il est recommandé au comité exécutif :

1. De mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour s'assurer du respect de trois conditions préalables à la signature de tout engagement de la Ville de Montréal envers la Fédération Internationale de Football Association (FIFA):

- L'octroi d'une contribution financière et d'une contribution en biens et services, constatée dans une entente signée par les gouvernements fédéral et provincial, à la Ville de Montréal jusqu'à hauteur d'une valeur correspondant approximativement à 65 % des coûts reliés à l'événement;
- La signature par la Régie des installations olympiques et par l'Association canadienne de soccer inc. (ACS) de l'accord de stade (Stadium Agreement) relatif à l'utilisation du Stade olympique et des aménagements à y apporter;
- L'obtention de l'accord de l'Impact de Montréal F.C., constaté dans une entente à intervenir entre la Ville de Montréal et l'Association canadienne de soccer inc. (ACS) relatif à l'accord de site d'entraînement (Training Site Agreement) pour l'utilisation du centre Nutrilait et des aménagements à y apporter.

2. De mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour convenir d'une entente permettant à la Ville d'obtenir la contribution financière et en biens et services des gouvernements fédéral et provincial mentionnée au point 1 de la présente

recommandation.

Il est recommandé de recommander au conseil d'agglomération :

D'approuver la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de Ville-hôte (Host City Agreement) et quatre (4) accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement), le tout conditionnellement à ce que toutes et chacune des conditions mentionnées ci-dessous soient réalisées :

- L'octroi d'une contribution financière et d'une contribution en biens et services, constatée dans une entente signée par les gouvernements fédéral et provincial à la Ville de Montréal jusqu'à hauteur d'une valeur correspondant approximativement à 65 % des coûts reliés à l'événement;
- La signature par la Régie des installations olympiques et par l'Association canadienne de soccer inc. (ACS) de l'accord de stade (Stadium Agreement) relatif à l'utilisation du Stade olympique et des aménagements à y apporter;
- L'obtention de l'accord de l'Impact de Montréal F.C., constaté dans une entente à intervenir entre la Ville de Montréal et l'Association canadienne de soccer inc. (ACS) relatif à l'accord de site d'entraînement (Training Site Agreement) pour l'utilisation du centre Nutrilait et des aménagements à y apporter.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2018-01-17 08:04

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1176641006

Unité administrative responsable :	Service de la diversité sociale et des sports , Direction des sports , Division des sports et de l'activité physique
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif
Compétence d'agglomération :	Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure
Projet :	-
Objet :	Approuver la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de Ville-hôte (Host City Agreement) et quatre (4) accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement) conditionnellement à la réalisation de certaines conditions et autoriser la mairesse à signer lorsque ces conditions auront été réalisées

CONTENU

CONTEXTE

À l'été 2017, les fédérations nationales de soccer du Canada, des États-Unis et du Mexique ont formé un comité de candidature conjointe, UNIS 2026, pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026 (FIFA 2026). Montréal a participé au processus de candidature. La candidature de Montréal est pilotée par un comité aviseur composé de L'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal Inc., faisant aussi affaires sous Tourisme Montréal, de la Régie des installations olympiques faisant aussi affaires sous Parc olympique, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), de l'Impact de Montréal F.C. (Impact de Montréal), de la Fédération du soccer du Québec et de la Ville de Montréal. Il est présidé par Tony Loffreda, Chef - Groupe des entreprises nationales-Québec RBC. L'implication de ces partenaires est une condition absolue au succès de ce projet.

En octobre 2017, Montréal était choisie parmi les neuf villes canadiennes concurrentes pour former UNIS 2026 avec 32 autres villes. Pour franchir la prochaine étape, d'ici le 31 janvier 2018, Montréal doit s'engager à signer : la déclaration de la ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de la vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de ville-hôte (Host City Agreement) et quatre accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Aucune

DESCRIPTION

La Ville de Montréal a adopté en 2016 la Stratégie montréalaise en événements sportifs. Elle vise à positionner Montréal comme destination sportive par excellence au Canada et dans le Monde. L'accueil de matchs de la Coupe du monde FIFA s'inscrit dans cette stratégie. Aussi, la couverture médiatique et le rayonnement de l'événement contribueraient à placer Montréal au cœur de l'actualité sportive mondiale.

Les processus de candidature de villes-hôtes pour les événements sportifs de très grande envergure sont habituellement répartis sur plusieurs années et sont composés d'étapes de qualification. La Coupe du Monde de la FIFA est la 2^e plus grande manifestation sportive au monde après les Jeux olympiques. Au Brésil, en 2014 le taux de fréquentation des stades était de 98,3 %, l'auditoire télévisuel global était de 3,2 milliards de personnes en plus de 2,8 millions de visionnements des matchs en ligne. Il y a eu 98 087 heures de télédiffusion dans 207 pays. En 2026, 48 nations se disputeront 80 matchs durant 30 jours. Pour cet événement, un processus de candidature accéléré est en cours. Deux candidatures seront considérées : celle du Maroc et celle d'UNIS 2026.

Si la candidature UNIS 2026 était retenue par la FIFA, potentiellement dix matchs se tiendraient au Canada. À ce jour, quatre villes canadiennes demeurent dans la course (Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver). À la fin du processus de sélection, en 2021, deux à quatre villes canadiennes seront choisies par la FIFA pour présenter de trois à six matchs chacune.

Le dossier de candidature UNIS 2026 doit contenir tous les engagements des stades, des sites d'entraînement et des aéroports pour les 32 villes. Ces contrats d'adhésion sont fournis par la FIFA et sont identiques pour toutes les villes :

Accord de ville-hôte	Ville de Montréal
Accord de quatre sites d'entraînement	Ville de Montréal
Accord d'un site d'entraînement	Impact de Montréal
Accord de stade	Régie des installations olympiques
Accord d'aéroport	Aéroports de Montréal

L'accord de Ville-hôte est tripartite entre la FIFA, l'Association canadienne de soccer (ACS) et la Ville de Montréal. Trois des quatre accords de sites d'entraînement sont bipartites entre les signataires ci-dessus mentionnés et l'ACS et le quatrième est tripartite entre l'ACS, la Ville de Montréal et l'Impact de Montréal F.C.. La FIFA en est bénéficiaire. Ils précisent les droits et les obligations des organisateurs des matchs. Les obligations y sont rédigées à partir des normes de la FIFA. Ces normes seront actualisées le 30 juin 2023. Les clauses des contrats sont non négociables. La signature des accords est irrévocable. Les accords seraient nuls si Montréal n'était pas choisie comme ville-hôte.

Les sources de revenus proviendront des gouvernements fédéral, provinciaux, des bureaux de tourisme, des municipalités, de la FIFA, de l'ACS et des revenus autonomes. Plusieurs éléments demeurent inconnus à ce jour.

Pour mieux gérer les risques, la Ville aurait avantage à s'assurer du respect de conditions préalables à la signature de tout engagement envers la FIFA, notamment des engagements de contribution des gouvernements fédéral et provincial. Des démarches ont d'ailleurs été entreprises à cet effet.

Les conditions suivantes seraient requises pour la signature par la Ville des accords :

- L'octroi d'une contribution financière et d'une contribution en biens et services, constatée dans une entente signée par les gouvernements fédéral et provincial

à la Ville de Montréal jusqu'à hauteur d'une valeur correspondant approximativement à 65% des coûts reliés à l'événement;

- La signature par la Régie des installations olympiques et par l'Association canadienne de soccer (ACS) de l'accord de stade (Stadium Agreement) relatif à l'utilisation du Stade olympique et des aménagements à y apporter.
- L'obtention de l'accord de l'Impact de Montréal, constaté dans une entente à intervenir entre la Ville de Montréal et ACS relatif à l'accord de site d'entraînement (Training Site Agreement) pour l'utilisation du centre Nutrilait et des aménagements à y apporter.

JUSTIFICATION

La Ville souhaite établir ces conditions afin de répartir les risques et d'avancer dans le processus de candidature avec prudence et de façon responsable.

Il s'agit d'une vitrine internationale exceptionnelle afin de positionner la Ville de Montréal comme une métropole sportive de premier plan. Pour une période de plus ou moins un mois, cette tribune permettra à la Ville de rassembler les différentes communautés autour d'un même événement de notoriété mondiale.

Bien qu'il ne soit pas détaillé à ce jour, il est possible d'affirmer que le calendrier de la FIFA permettrait d'intensifier la saison touristique estivale en 2026. Selon le comité de candidature UNIS 2026, les retombées pourraient être de 210 M\$ US pour Montréal. D'autre part, selon le modèle MEETS (modèle développé par l'Alliance canadienne du tourisme sportif), la tenue de six matchs de la Coupe du Monde à Montréal est susceptible de produire un impact économique de 209 M\$ à Montréal. L'événement pourrait générer un PIB estimé à 102 M\$ à Montréal (activité économique nette). Au total 66 M\$ pourraient être payés en traitements et salaires à Montréal; ce qui permettrait de soutenir, selon les estimations, 922 emplois dans la ville de Montréal.

En marge de la candidature, un investissement de 200 M\$ à 300 M\$ a été confirmé récemment pour l'aménagement d'un toit avec une option démontable au Stade olympique en 2022. Des discussions sont en cours pour moderniser davantage le Stade olympique.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts des obligations municipales ont été estimés à partir des paramètres qui sont connus. Selon les données et les scénarios disponibles à ce jour, on estime que les obligations municipales s'élèveraient à 69,5 M\$ en dollars 2026 (58,5 M\$ en fonctionnement et 11 M\$ en immobilisation). Le nombre de matchs et le choix des sites d'entraînement par la FIFA auront une incidence directe sur ce montant. Ces décisions seront prises en 2021. Les normes d'organisation seront actualisées au 30 juin 2023, ce qui pourrait aussi avoir un effet sur les coûts municipaux.

À ce stade-ci, si la Ville continue le processus de candidature, elle doit s'assurer que les risques sont répartis avec l'ensemble des partenaires gouvernementaux.

Le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) ne dispose pas dans son budget de la somme requise pour financer cette dépense. Un autre dossier décisionnel sera présenté lorsque les matchs seront confirmés à Montréal et les besoins financiers précisés.

En plus des coûts mentionnés précédemment qui découlent des obligations municipales, d'autres frais sont à prévoir (ex. : frais d'administration du dossier, frais de représentation, frais de production du plan d'affaires complet, etc.). En conséquence, l'ajustement de la base budgétaire du SDSS pour les années 2018 à 2021 ferait l'objet d'une décision ultérieure si la candidature de UNIS est sélectionnée. L'estimation actuelle est de 750 K\$ pour la période de 2018 à 2021.

La base budgétaire du SDSS devrait être réajustée ensuite en 2021 pour les années 2021 à 2027 si Montréal est choisie par la FIFA comme ville-hôte de l'événement en 2026.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément au plan Montréal durable 2016-2020 de la Ville de Montréal, le SDSS sensibilisera le promoteur à organiser un événement écoresponsable et/ou zéro déchet. La signature FIFA 2026 « équité, accessibilité au sport, droits de la personne et durabilité » est cohérente avec les actions de la Ville de Montréal.

Le nouveau modèle d'affaires pour l'événement 2026 répond à des enjeux internationaux qui préoccupent autant les gouvernements que les organisations sportives. Aussi, Montréal s'associerait à la volonté de la FIFA de mettre en valeur des infrastructures existantes plutôt que de bâtir de nouvelles installations : cette vision concorde avec celle de la Ville en matière de développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Signer les engagements fournis par la FIFA permettrait à la Ville de Montréal de continuer de faire partie d'UNIS 2026. La signature des ententes est irrévocable. Toutefois, elles seraient caduques et non avenues si Montréal n'est pas choisie comme ville-hôte en 2021. S'abstenir de signer les ententes élimine définitivement la Ville de Montréal du projet UNIS 2026.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il y a une opération de communication en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

22 janvier 2018 : Présentation au conseil municipal

25 janvier 2018 : Présentation pour approbation au conseil d'agglomération

31 janvier 2018 : Transmission de la résolution de la Ville de Montréal à l'ACS (échéance fournie par l'ACS)

Février 2018 : Période visée pour l'obtention des engagements des gouvernements provincial et fédéral

Février 2018 : Période visée pour la signature par la Ville de Montréal de la déclaration de la ville-hôte, l'énoncé de la vision de Montréal, l'accord de ville-hôte et de quatre accords de sites d'entraînement

Mars 2018 : Dépôt de la candidature d'UNIS 2026 à la FIFA

13 juin 2018 : Annonce par la FIFA de l'hôte de la Coupe du Monde FIFA 2026 (UNIS 2026, Maroc ou aucun)

2021 : Sélection des 16 villes/stades hôtes

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation juridique avec commentaire :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Marie-Chantal VILLENEUVE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Chantale PHILIE
Conseillère en planification

Tél : 514-872-0947
Télécop. : 514-872-9255

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-12

Christine LAGADEC
Chef de division

Tél : 514-872-4720
Télécop. : 514-872-9255

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Luc DENIS
Directeur

Tél : 514-872-0035
Approuvé le : 2018-01-12

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Johanne DEROME
directeur de service - diversité sociale et sports

Tél : 514-872-6133
Approuvé le : 2018-01-17

Unité administrative responsable :	Service de la diversité sociale et des sports , Direction des sports , Division des sports et de l'activité physique
Objet :	Approuver la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de Ville-hôte (Host City Agreement) et quatre (4) accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement) conditionnellement à la réalisation de certaines conditions et autoriser la mairesse à signer lorsque ces conditions auront été réalisées

SENS DE L'INTERVENTION

Validation juridique avec commentaire

COMMENTAIRES

«Host City Agreement»

L'entente «Host City Agreement» dont la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) exige la signature par la Ville, à défaut de quoi la candidature de la Ville sera irrecevable pour la tenue d'événements à Montréal dans le cadre de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, est un contrat d'adhésion dont les termes et conditions n'ont pu être négociés.

L'entente contient plusieurs dispositions contraignantes pour la Ville, notamment celles visant à respecter des normes non encore identifiées par la FIFA, à fournir à la FIFA le support nécessaire afin d'assurer le respect de ses marques de commerces et autres droits en matière de propriété intellectuelle, à ne tenir à Montréal aucun autre événement sportif ou culturel d'envergure pendant une période allant de 1 à 7 jours avant, pendant et après les matchs et à indemniser la FIFA en cas d'annulation des matchs, peu importe la raison.

«Training Site Agreement»

La FIFA exige également la signature de l'entente «Training Site Agreement» par la Ville, à défaut de quoi la candidature de la Ville sera irrecevable. Ce contrat est aussi un contrat d'adhésion dont les termes et conditions n'ont pu être négociés.

En vertu de cette entente, la Ville offre que les sites d'entraînement identifiés en Annexe soient utilisés pour les événements, aux conditions qui y sont prévues.

Le «Host City Agreement» et le «Training Site Agreement» contiennent des clauses qui peuvent être très onéreuses pour la Ville. Ces clauses ont été identifiées au Service demandeur. Une fois signées, ces ententes deviennent fermes, sans aucune possibilité de sortie pour la Ville. Au surplus, ces ententes sont soumises à l'application des lois en vigueur en Suisse et tout litige en découlant sera soumis aux tribunaux de Zurich. Aucune analyse du droit Suisse n'a été effectuée par notre Service, notre intervention se limitant à confirmer que le contenu de ces ententes est conforme aux lois du Québec.

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Marie-Chantal VILLENEUVE
Avocate

Tél : 514-872-2138

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-01-12

Marie-Andrée SIMARD
Notaire, Chef de division

Tél : 514-872-8323

Division : Droit contractuel

HOST CITY DECLARATION

(À transférer sur papier en-tête Ville)

Fédération Internationale de
Football Association (FIFA)
FIFA President
FIFA-Strasse 20
CH-8044 Zurich
Switzerland

[Date]

Host City Declaration – City of *Montréal*

Dear Mr. President

On behalf of the municipality and all municipal authorities of ***Montréal*** (the “**City**”), we hereby declare the following:

- (i) the City very much welcomes and supports the possibility that the 2026 FIFA World Cup (the “**Competition**”) may be staged in Canada, Mexico and the United States of America.;
- (ii) the City very much welcomes and supports the possible appointment by FIFA of the Member Associations to co-organise the Competition and, subject to such appointment, the possible selection and appointment by FIFA and the Member Associations of ***Montréal*** as host city in which matches and/or certain events related to the Competition may be staged;
- (iii) the City very much welcomes and supports the presence of FIFA and of any FIFA’s member associations as well as all visitors from around the world in ***Montréal*** in connection with the Competition and guarantees that there shall be no discrimination of whatever nature;
- (iv) the City will support FIFA and the Member Associations in connection with the hosting and staging of the Competition in such form as requested in, and in full compliance with, the host city agreement executed by the City;
- (v) the City will support all efforts that envisage that the hosting and staging of the Competition and single matches contributes to the development of football in ***Montréal*** in a sustainable manner;

Initialed by

_____ / _____

- (vi) the City will fully support FIFA and the Member Associations in their efforts to achieve that the hosting and staging of the Competition and any legacy and post-event related activities do not involve adverse impacts on internationally recognised human rights, including workers' rights;
- (vii) the City is committed to respecting, protecting and fulfilling human rights, including labour rights, in connection with the hosting and staging of the Competition and any legacy and post-event related activities, with particular attention to the provision of security, potential resettlement and eviction, workers' rights (including those of migrant workers), rights of children, gender and other forms of discrimination and freedom of expression and peaceful assembly, and will ensure that access to effective remedies is available where such adverse impacts do occur, including judicial and non-judicial complaint mechanisms with the power to investigate, punish and redress human rights violations;
- (viii) the City will fully support any efforts of FIFA and the Member Associations to ensure that any adverse impact on the natural environment and resources as a result of the preparation and organisation of the Competition is minimised and that, in particular, the principles of environmental protection are applied in relation to water usage, energy consumption, transport, procurement, construction and upgrading of infrastructure, waste management, tourism and the protection of environmentally sensitive areas affected by the Competition; and
- (ix) within its competence, the City will adopt all measures and enact all necessary laws, ordinances or regulations (including local, regional or national laws, ordinances or regulations) which may be required in order to ensure full compliance with the present Host City Declaration and the host city agreement until not later than 30 June, 2022. As long as the necessary laws, regulations and ordinances are not yet in force, this Host City Declaration shall be directly applicable and enforceable as of the date of its signing.

Municipality of **Montréal**

Date/Place

Valérie Plante, mairesse

Date/Place

Yves Saindon, greffier de la Ville

[Official stamp has to be provided]



HOST CITY VISION MONTRÉAL

OUR SHARED VISION

Together with our city partners from Canada, Mexico, and the United States, we are ready to host the 2026 FIFA World Cup™ – UNITED, AS ONE.

Together we recognize this as a once-in-a-generation opportunity to create a lasting and immensely positive legacy for our citizens, through the universal love of the global game.

Host Cities are central to the United Bid. They are the stage on which the FIFA World Cup™ takes place. Cities are a fusion of the public, private, and civic institutions that power economies and shape urban life. Together, it is the synergy created by our Host Cities that can transform this great event for future generations, through leadership, innovation, and example.

Together we are pledged to embrace equality, encourage accessibility, and celebrate diversity. We will use the new technologies at our disposal to accelerate progress and encourage fresh thinking – harnessing the momentum of this extraordinary event to bring about rapid advances in key areas such as health and fitness, education, human rights, and the environment.

OUR HOST CITY VISION

As a Host City, we undertake to provide the highest standards of support to organizers, players, and fans. We guarantee the complete readiness of our city and all its facilities and we commit to total co-operation with all those organizations and individuals responsible for ensuring the seamless and efficient systems and logistics needed for the success of the event.

Further, in fulfilling our vision, it is our ultimate goal to contribute towards the prosperity, growth, and enthusiasm of the entire global soccer community and beyond, through staging an incredibly successful 2026 FIFA World Cup™.

Our vision:

Soccer, unity, society – By combining FIFA's soccer expertise with local talent, creativity and strength in innovation, the success of this event will take soccer to new heights while at the same time benefiting every resident of our diverse communities. Soccer will be the unifying

thread linking all cultures and backgrounds and via consolidated efforts, Montreal's know-how will once again show the world its beauty and attractiveness – a city full of opportunities that stands as an example of cooperation and openness.

Our priorities include:

1. ENHANCING THE GAME:

FIFA World Cup™ - A tremendous accelerator for the development of soccer on all fronts. Montreal will capitalize on the notoriety of the World Cup and activate initiatives before, during and after the event. From the grassroots to the development of excellence, existing programs will be improved and new ones developed: access and proper initiation to sport, introduction into camps and schools, talent identification and affiliated organization development, increased support for our sport-study programs, collaboration with partners to support the establishment of a Canadian professional soccer league, increased support for athletes selected for the Francophone Games 2025 and the Canada Games, development of mini-soccer programs, redistribution of assets and equipment across regions and initiatives to introduce and promote physical literacy amongst our youngsters.

2. ENGAGING FANS:

Pride, uniqueness, experience – Montréal will create programs meeting collective expectations and objectives by ensuring an overall experience encouraging people to unite and be proud of their city. Through innovative alliances and technology, citizens will be able to make their desires known and influence decisions. They will be able to propose new and creative ideas and genuinely be involved in the project. Our existing customer experience program, "Vibrant MTL!", will be aligned with the overall event strategy and branding providing fans with easy access to tourist and event specific information. Furthermore, a smart phone navigation application will be developed allowing fans to easily discover the city and all related event happenings

3. SUSTAINABLE EVENT MANAGEMENT AND ENVIRONMENTAL PROTECTION:

FIFA World Cup™ is an opportunity for Montréal to showcase and improve their existing sustainability programs. In collaboration with other host cities, Montreal will capitalize on this opportunity by establishing stronger standards of eco-responsibility. Several tools and programs are already in place to ensure Montréal attains the quality standards set out by the Bureau de normalization du Québec (BNQ 9700-253). The Montréal community is already very engaged in making the city cleaner, greener, more prosperous and inclusive and will ensure additional initiatives help Montreal attain the next level.

4. HUMAN RIGHTS:

Montréal has developed numerous tools to ensure social inclusion and coexistence, while improving the lives of the most vulnerable and protecting the environment. Some of the most recent initiatives are: the adoption of the "safe city" status for refugees, the creation of the Office for the integration of newcomers, the creation of the Center for the prevention of radicalization leading to violence, the appointment of a Children's commissioner and a

Protector of the homeless. For the FIFA World Cup™, we intend to use sports to enhance, promote and support our fundamental values.

5. ECONOMIC OPPORTUNITY AND INNOVATION:

Staging the 2026 FIFA World Cup™ will be an engine for growth in our community by encouraging economic activity, innovation and employment, particularly in the Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Olympic Stadium) borough. The soon to be adopted “Urban sport and outdoor activities” master plan highlights the necessity to make a concerted effort in the maintenance and optimization of soccer infrastructures in Montréal. The 2026 FIFA World Cup™ in Montréal will ensure that all recommended upgrade projects will receive significant financial support.

6. HEALTH AND FITNESS:

Soccer has proven its effectiveness as a way of inspiring people to greater fitness and better health. We will target communities with under privileged residents and use soccer and the FIFA World Cup™ as agents for change. Amongst other initiatives, Montreal will launch a sustainable street soccer program and eventually host the Homeless World Cup. We will also use soccer to facilitate the integration of new immigrants - soccer is an enabler allowing the development of closer ties between different cultural communities.

Staging the 2026 FIFA World Cup™ in North America – which is a dynamic, outward-looking region – would offer an unprecedented platform from which to promote these ideas and values. By helping to host this event, Montréal will be empowered to promote the growth of the game, fairness and opportunity for all, contribute to the environment, and help connect communities, nations, and the world.

The contributions we make as a Host City will be measured locally; the effects of our actions will lead to engagement across our nations, and our achievements will inspire opportunities throughout North America, the CONCACAF region, and around the world.

Through all this and more, we will show just how ready Montréal is to host the FIFA World Cup™ UNITED, AS ONE.

Submitted by Valérie Plante, Mayor :

Date: January 25th , 2018

Le 20 décembre 2017

Monsieur Luc Denis
Directeur
Direction des sports et de l'activité physique
Service de la diversité sociale et des sports
801 rue Brennan, Pavillon Prince, 4e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Objet : Lettre d'appui à la candidature de Montréal pour l'accueil de la FIFA, en 2026

Monsieur Denis,

C'est avec grand plaisir que nous appuyons la candidature de la ville de Montréal afin de recevoir plusieurs matchs de la FIFA durant l'été 2026. C'est à cet égard que nous offrirons les services de nos deux plateformes aéroportuaires Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel selon les besoins et ententes qui seront détaillées prochainement.

L'Aéroport international – Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal est situé à une vingtaine de minutes du centre-ville et est l'aéroport le plus achalandé au Québec et le 3^e au Canada accueillant 18 millions de passagers en 2017. Aéroports de Montréal (ADM) y a investi plus de 2,5 milliard de dollars au cours des 15 dernières années et nous poursuivons des travaux majeurs pour répondre à la croissance et au besoin de capacité grandissant pour les années à venir.

Le développement accéléré de Montréal-Trudeau confirme sa position comme aéroport de calibre mondial et son statut de plaque tournante du trafic international. Il offre 146 destinations directes desservies par 34 transporteurs. Durant les dernières années, nous avons agrandi la superficie commerciale avec un total de 157 000 pieds carrés offrant plus d'une centaine de boutiques et restaurants tout en ayant un hôtel *Marriott* intégré au terminal et qui compte 250 chambres.

.../2

M. Luc Denis

- 2 -

20 décembre 2017

Aéroports de Montréal est prêt à collaborer avec les organisateurs de la FIFA et à gérer l'accueil, les arrivées et les départs des participants durant les événements 2026. Je souhaite sincèrement que Montréal soit considérée comme ville d'accueil et je souligne encore une fois notre entière collaboration afin d'assurer le succès des matchs prévus en 2026.

Sincèrement,

Le président-directeur général

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe Rainville



La Mairesse de Montréal

Le 10 janvier 2018

Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Demande d'appui financier — Coupe du monde de la FIFA 2026™

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez certainement, Montréal a été présélectionnée parmi sept villes canadiennes, dont Toronto, Edmonton et Vancouver, pour accueillir la Coupe du monde masculine de la FIFA 2026™.

Afin de franchir la prochaine étape du processus de sélection, le comité de candidature, formé des fédérations nationales de soccer du Canada, des États-Unis et du Mexique (Unis 2026), nous demande de signer, d'ici le 31 janvier 2018, un accord de ville hôte décrivant les responsabilités liées à l'accueil de la Coupe du monde.

Dans l'éventualité où des matchs seraient présentés à Montréal, le Québec bénéficierait d'une visibilité internationale exceptionnelle et de retombées économiques estimées à 235 M\$. À titre de partenaire dans ce projet unique, nous sollicitons aujourd'hui un engagement financier de votre gouvernement. À ce jour, nous estimons que la tenue de la compétition à Montréal coûterait quelque 150 M\$. Nous souhaitons que le gouvernement provincial offre un appui financier représentant le tiers du budget préliminaire (approximativement 50 M\$). Nous solliciterons également le gouvernement du Canada afin qu'il absorbe un tiers des dépenses. Dans la négative, la Ville de Montréal se verrait dans l'obligation de reconsidérer sa candidature en raison des sommes requises pour la tenue des matchs de la Coupe du monde.

Par ailleurs, le 9 novembre dernier, le gouvernement du Québec a donné le feu vert au remplacement du toit du Stade olympique en 2023 par une solution démontable, un investissement qui pourrait atteindre 250 M\$. Nous avons reçu cet engagement avec beaucoup d'intérêt puisqu'il s'agit d'une condition pour l'accueil de certains événements d'envergure. À cet égard, j'aimerais obtenir une confirmation que cette annonce représente un engagement ferme de la part de votre gouvernement, car aucun autre site au Québec ne répond aux exigences de la FIFA sur le plan de la capacité d'accueil.

... 2

Convaincue qu'ensemble, nous pourrions saisir cette occasion unique de faire la promotion du sport le plus pratiqué dans le monde, je vous remercie à l'avance de votre collaboration habituelle. Si vous avez besoin de plus amples renseignements, je vous invite à communiquer avec M. Luc Denis, directeur des sports et de l'activité physique à la Ville de Montréal, au 514 872-0035 ou à l'adresse luc.denis@ville.montreal.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Valérie Plante

c. c. Mme Rosannie Filato, responsable du développement social et communautaire,
de l'itinérance, de la jeunesse et des sports et loisirs
M. Tony Loffreda, président du comité de candidature Montréal 2026



Dossier # : 1171158007

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	Gestion de l'eau
Objet :	Adoption - Règlements modifiant certains règlements d'emprunt contractés pour effectuer divers travaux sur des infrastructures de l'eau relevant de la compétence de l'agglomération afin qu'ils réfèrent à l'Arrêté de 2017 remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2008 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, relativement à la définition du "potentiel fiscal"

Il est recommandé d'adopter les règlements suivants :

1. Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026);
2. Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027);
3. Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028);
4. Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029);
5. Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030);
6. Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031).

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-11-20 10:24

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1171158007

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	Gestion de l'eau
Objet :	Adoption - Règlements modifiant certains règlements d'emprunt contractés pour effectuer divers travaux sur des infrastructures de l'eau relevant de la compétence de l'agglomération afin qu'ils réfèrent à l'Arrêté de 2017 remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2008 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, relativement à la définition du "potentiel fiscal"

CONTENU

CONTEXTE

Six règlements d'emprunt demandés par le Service de l'eau et adoptés par le Conseil d'agglomération de Montréal en septembre 2017 font mention, relativement à la définition de "potentiel fiscal", à l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2008 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération.

Ces règlements autorisent des emprunts pour réaliser divers travaux sur des collecteurs d'égout, des intercepteurs, une station d'épuration des eaux usées, des conduites principales d'aqueduc, des réservoirs et stations de pompage ainsi que des usines d'eau potable relevant de la compétence de l'agglomération de Montréal.

Au moment du ficelage des sommaires décisionnels relatifs à ces règlements d'emprunt, l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2008 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération (2017) 149 G.O. II, 3530 (ci-après le « Nouvel Arrêté ») n'avait pas encore été publié dans la Gazette officielle du Québec.

Or, au moment de l'adoption de ces règlements d'emprunt, l'Arrêté du 26 novembre 2008

avait été remplacé par le Nouvel Arrêté. En effet, ce Nouvel Arrêté a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 2 août 2017 et est entré en vigueur le 17 août 2017, conformément à son article 7.

Afin d'obtenir l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ainsi permettre leur entrée en vigueur, ces six règlements d'emprunt qui font référence à l'Arrêté du 26 novembre 2008 doivent être modifiés afin de faire référence au Nouvel Arrêté qui comporte les règles relatives au Potentiel fiscal pour 2017.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1177526018 - 28 septembre 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts

GDD 1177526019 - 28 septembre 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal

GDD 1177526020 - 28 septembre 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

GDD 1173276001 - 28 septembre 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc

GDD 1176603001 - 28 septembre 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage

GDD 1176279002 - 28 septembre 2017 - Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable

DESCRIPTION

Le présent sommaire a pour but de présenter pour avis de motion et pour adoption à une séance subséquente les règlements modifiant les règlements d'emprunt RCG 17-026, RCG 17-027, RCG 17-028, RCG 17-029, RCG 17-030 et RCG 17-031 adoptés par le Conseil d'agglomération le 28 septembre 2017, aux fins de remplacer l'article 1 de chacun de ces règlements afin qu'ils réfèrent à l'Arrêté de 2017 remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2008 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, relativement à la définition du "potentiel fiscal".

JUSTIFICATION

L'adoption des règlements modifiant les six règlements d'emprunt permettra d'obtenir l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et leur entrée en vigueur.

De plus, les modifications réglementaires permettront, aux fins de la répartition des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles des emprunts contractés en vertu de ces règlements, de prélever des municipalités liées, des quotes-parts réparties entre les municipalités en proportion de leur potentiel fiscal respectif établi sur la base du Nouvel Arrêté.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ces règlements concernent des projets dont la valeur est de près de 175 M \$. Les règlements doivent être approuvés pour procéder à leur réalisation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion responsable des ressources.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas approuver les projets de règlement aura pour conséquence que les règlements ne seront pas approuvés par le MAMOT et les emprunts ne pourront pas être effectués.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue en accord avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Présentation et avis de motion : 14 décembre 2017

Adoption : Janvier 2018

Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : Hiver 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DESORMEAUX, Service des communications

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain DUBUC

ENDOSSÉ PAR

Alain LARRIVÉE

Le : 2017-11-17

Cadre administratif

Tél : 514-280-4264
Télécop. : 514-872-8827

Chef de division - Stratégies et pratiques
d'affaires

Tél : 514 872-4431
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Chantal MORISSETTE
Directrice

Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-11-20

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Chantal MORISSETTE
Directrice

Tél : 514 280-4260
Approuvé le : 2017-11-20

Dossier # : 1171158007

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction , Division stratégies et pratiques d'affaires , -
Objet :	Adoption - Règlements modifiant certains règlements d'emprunt contractés pour effectuer divers travaux sur des infrastructures de l'eau relevant de la compétence de l'agglomération afin qu'ils réfèrent à l'Arrêté de 2017 remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2008 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, relativement à la définition du "potentiel fiscal"

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



AGT - 1171158007 - Règl modifiant Règl RCG 17-026.doc



AGT - 1171158007 - Règl modifiant Règl RCG 17-027.doc



AGT - 1171158007 - Règl modifiant Règl RCG 17-028.doc



AGT - 1171158007 - Règl modifiant Règl RCG 17-029.doc



AGT - 1171158007 - Règl modifiant Règl RCG 17-030.doc



AGT - 1171158007 - Règl modifiant Règl RCG 17-031.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-20

Ariane GAUDETTE TURYN
Avocate
Tél : 514-872-6877

Anne-Marie LEMIEUX
Avocate
Tél : 514-872-0136
Division : Droit fiscal, évaluation et
transactions financières

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE
19 800 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX SUR LES COLLECTEURS
D'ÉGOUTS (RCG 17-026)**

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu l'entrée en vigueur le 17 août 2017 de l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530;

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026) est remplacé par le suivant :

« **1.** Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530. »

GDD1171158007

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 17 688 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX SUR LES INTERCEPTEURS DE LA VILLE DE MONTRÉAL (RCG 17-027)

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu l'entrée en vigueur le 17 août 2017 de l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530;

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027) est remplacé par le suivant :

« **1.** Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530. »

GDD1171158007

**VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 25 260 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX ET L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES JEAN-R.-MARCOTTE (RCG 17-028)

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu l'entrée en vigueur le 17 août 2017 de l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530;

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028) est remplacé par le suivant :

« **1.** Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530. »

GDD1171158007

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 82 000 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RENOUELEMENT DE CONDUITES PRINCIPALES D'AQUEDUC (RCG 17-029)

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu l'entrée en vigueur le 17 août 2017 de l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530;

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029) est remplacé par le suivant :

« **1.** Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530. »

GDD1171158007

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 10 687 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS ET STATIONS DE POMPAGE (RCG 17-030)

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu l'entrée en vigueur le 17 août 2017 de l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530;

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030) est remplacé par le suivant :

« **1.** Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530. »

GDD1171158007

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 18 613 000 \$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX DE MODERNISATION, DE PÉRENNISATION ET DE SÉCURISATION PRÉVUS AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES USINES D'EAU POTABLE (RCG 17-031)

Vu les articles 19, 26, 118.80 et 118.81 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu l'entrée en vigueur le 17 août 2017 de l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530;

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de Montréal décrète :

1. L'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031) est remplacé par le suivant :

« **1.** Aux fins du présent règlement le terme « potentiel fiscal » signifie le potentiel fiscal tel qu'établi par l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, (2017) 149 G.O. II, 3530. »

GDD1171158007



Dossier # : 1170603007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Logement social et aide aux sans-abri
Projet :	-
Objet :	Adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector

IL EST RECOMMANDÉ :

de demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-11-27 09:44

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 21 novembre 2017

Résolution: CA17 27 0390

Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal*, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

Il est proposé par Suzie MIRON

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

De demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4), un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1170603007

Magella RIOUX

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 22 novembre 2017



(1)

Dossier # : 1170603007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Logement social et aide aux sans-abri
Projet :	-
Objet :	Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

IL EST RECOMMANDÉ :

de demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

Signé par Jacques SAVARD **Le** 2017-11-13 14:18

Signataire : Jacques SAVARD

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1170603007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Logement social et aide aux sans-abri
Projet :	-
Objet :	Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

CONTENU

CONTEXTE

En collaboration avec l'organisme « Pas de la rue », le groupe CDH sollicite une autorisation en vue de permettre la démolition d'une partie de l'église Saint-Victor et la démolition complète de son presbytère en prévision de construire deux pavillons à des fins d'habitation pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, totalisant 76 unités de logements. Malheureusement, l'usage « habitation » n'est pas autorisé dans les secteurs d'équipements culturels, d'hébergement et de santé de catégorie E.5(1). Ce projet est financé par l'entremise du programme AccèsLogis par la Société d'habitation du Québec (SHQ). La Direction de l'habitation de la Ville de Montréal est désignée comme étant le mandataire de la gestion pour le territoire de l'agglomération.

Le conseil d'agglomération peut octroyer une autorisation en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal afin de permettre à la fois la démolition et la construction des deux pavillons. Une demande a été déposée à cet effet par le requérant.

De plus, la propriété en question fait partie de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle de l'arrondissement sous l'appellation « lieu de culte » au Plan d'urbanisme de Montréal (04-047). Il faut donc remplacer la désignation de l'immeuble. La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) propose d'inscrire l'église sous les appellations « habitation » et « édifice public ou communautaire » à la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle. Un projet d'amendement est préparé à cet effet.(dossier no 1170603009)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Description de l'organisme

L'organisme « Pas de la rue » offre des services d'accueil, de soutien et d'encouragement à toute personne âgée de 55 ans et plus, sans domicile fixe ou se retrouvant dans une situation de grande précarité, dans une perspective de stabilisation et de réinsertion sociale.

Selon le requérant, la clientèle ne nécessite pas de soins dispensés par du personnel spécialisé provenant de l'extérieur. Les logements s'adressent à des personnes autonomes. Le nombre d'intervenants œuvrant sur place s'élève à 4; ces derniers assurent le soutien communautaire et l'animation pendant la journée.

« Pas de la rue » offre déjà un programme de logements transitoires à partir de ses installations situées au 1575, boulevard René-Lévesque Est, sur le site de l'église Sainte-Brigitte.

Description du lieu et du voisinage

Le terrain en question couvre une superficie d'environ 4 341 mètres carrés. On y retrouve une aire de stationnement extérieur pouvant accueillir une trentaine de véhicules.

Le voisinage se compose essentiellement de bâtiments d'habitation dont la hauteur varie entre un et cinq étages (côté ouest du presbytère). Le parc Hector-Vinet borde la partie sud du site.

Description du projet de remplacement

La réalisation des deux pavillons implique la démolition complète du presbytère et du deux tiers arrière du volume existant de l'église qui servirait de locaux communautaires et administratifs pour le centre d'hébergement. La résidence construite sur l'avenue Hector (Pavillon Second Pas) comprend 40 logements adaptables d'une seule chambre à coucher desservis par cinq unités de stationnement localisées à l'intérieur.

La coopérative d'habitation Gonthier localisée sur l'avenue du même nom comporte 36 logements destinés à des familles dont 11 unités d'une seule chambre à coucher, 17 de deux chambres à coucher et huit de trois chambres à coucher. L'aire de stationnement aménagée à l'extérieur dans la cour arrière peut accueillir sept véhicules. On y accède par la ruelle.

Le requérant prévoit refaire complètement le parvis de l'église qui servirait notamment de rampe d'accès reliée à la partie du centre regroupant les locaux communautaires et administratifs du centre d'hébergement.

Les deux pavillons comportent trois étages, celui localisé sur l'avenue Gonthier s'élève à 11,6 mètres tandis que la résidence construite sur l'avenue Hector atteint environ 10,4 mètres de hauteur. Le parement extérieur se compose de briques d'argile de couleur beige (Forterra, Sunnydale Matt) et de panneaux d'aluminium orange et carbone. Les garde-corps sont en verre.

L'aménagement de la cour comprend une rampe d'accès munie de terrasses végétalisées avec des parties gazonnées et plantées. Le requérant prévoit la plantation de 25 d'arbres

accompagnés de haies d'arbustes, de feuillus et de conifères sur le domaine privé.

Le presbytère et l'église sont présentement vacants.

Règlement d'urbanisme

L'église et son presbytère se localisent dans un secteur d'équipements culturels, d'hébergement et de santé de catégorie E.5(1). Le taux d'implantation maximum est de 70 %. La hauteur des immeubles peut varier entre un et deux étages sans jamais dépasser neuf mètres. Les modes d'implantation sont régis par les règles d'insertion. L'ensemble culturel bénéficie de la protection réglementaire rattachée à un immeuble significatif.

Du côté de l'avenue Gonthier, l'emplacement se trouve partiellement dans un secteur d'habitation de catégorie H.1-3, autorisant un à trois logements. La réglementation prévoit des modalités similaires à celles qui s'appliquent dans le secteur d'équipements culturels (hauteur, taux et modes d'implantation).

L'analyse du projet permet d'identifier les dérogations suivantes :

- À la hauteur en étages et en mètres, pour le volume de l'église (11,96 m) (perte de droits acquis) et les bâtiments projetés, 3 étages au lieu de 2, et 11,6 m au lieu de 10,4 m (article 9);
- Aux dépassements autorisés, pour le clocher de l'église, pas de dégagement prescrit (article 21);
- À l'alignement de construction et à la superficie de la façade, sur la rue Hochelaga (12,1 m) et sur les avenues Hector (3,16 m) et Gonthier (1,5 m) (article 52);
- À l'usage « habitation » dans les secteurs d'équipements culturels, d'hébergement et de santé de catégorie E.5(1) (article 124);
- Au nombre maximum de logements par immeuble, 76 unités au lieu de 3, pour la partie du terrain empiétant dans le secteur d'habitation de catégorie H.1-3 (article 141);
- Au nombre minimal d'unité de stationnement à fournir, 11 cases au lieu de 38 (article 561);
- À l'obligation de fournir la moitié des unités de stationnement à l'intérieur pour les immeubles de 13 logements et plus, soit 4 cases au lieu de 5 (article 565);
- À l'aménagement de l'aire de stationnement extérieur qui ne comprend pas de voie de circulation pour l'ensemble de ses unités, 3 cases en sont dépourvues (article 576);
- À l'interruption du dégagement d'un mètre pour les 3 cases de stationnement accessibles par la ruelle (art.587);
- À l'article 10 (sauf les paragraphes 1 et 2) du Règlement sur le lotissement RCA04-27003, l'émission du permis de lotissement peut générer des dérogations aux lois et au règlements applicables pour la partie du volume de l'église à conserver.

JUSTIFICATION

L'élaboration de l'étude d'intérêt patrimonial a permis d'identifier certains critères de conception visant le projet de remplacement qui se présentent comme suit, à savoir:

- Conserver la prédominance en hauteur du clocher et de la flèche actuels;
- Utiliser la brique d'argile rouge comme matériau de parement des nouveaux volumes;
- Conserver une partie significative du volume intérieur et de son décor;
- Implanter tout nouveau bâtiment en alignement avec l'actuel presbytère;

- Adresser la façade principale des bâtiments projetés sur la rue Hochelaga;
- Prévoir des marges latérales à gauche comme à droite de la façade de l'église équivalentes à la marge actuelle entre le presbytère et l'église;
- Limiter la hauteur des bâtiments faisant face à la rue Hochelaga à la hauteur actuelle du presbytère, sur trois étages maximum;
- Enlever avec précaution les œuvres d'art religieux (chemin de croix, sculptures dans le chœur) et le mobilier (bancs, confessionnaux et autres) à l'intérieur de l'église et prévoir leur réinstallation dans le projet ou à tout autre emplacement.

À sa séance du 26 juillet 2016, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis préliminaire favorable sur le projet en invoquant les commentaires suivants :

- La conservation d'éléments patrimoniaux et le caractère social du projet est saluée;
- Le parvis de l'église n'est pas mis en valeur, notamment en raison de la hauteur trop élevée du muret en façade;
- La rampe d'accès en façade ayant une pente 1:12 requiert un garde-corps. Il serait souhaitable d'évaluer la possibilité d'aménager une rampe avec une pente 1:20 ne nécessitant pas de garde-corps;
- L'interface entre la ruelle et la cour centrale du projet devrait être valorisée tout en respectant le caractère privé de la cour centrale afin de favoriser la sécurité et l'intimité des résidents;
- Le projet doit soutenir l'effort de verdissement en façade et un plan d'aménagement paysager doit être déposé et prévoir la plantation d'arbres;
- Au niveau architectural, on devrait prévoir un lien menant au bâtiment du côté droit qui devrait être plus vitré à l'image du lien du côté gauche;
- Repenser le rythme des ouvertures et des balcons du côté de l'avenue Hector;
- Alléger le rythme des ouvertures du côté de l'avenue Gonthier;
- La maçonnerie des bâtiments devrait être plus neutre afin de se différencier et de faire ressortir la maçonnerie rouge de l'église.

Lors de la réunion du 5 mai 2017, par l'entremise d'un avis préliminaire, le Comité mixte (Comité Jacques-Viger et Conseil du patrimoine de Montréal) s'est prononcé en faveur du projet en formulant les recommandations suivantes :

- Conserver une travée supplémentaire de l'église afin de pouvoir profiter d'un espace commun mieux configuré et plus généreux;
- Prévoir une réserve financière pour assurer l'entretien du clocher;
- Revoir la jonction entre les deux volumes et l'église afin de les rendre plus étroits et transparents tout en créant un lien visuel avec la cour;
- Opérer un certain remodelage de la volumétrie des nouveaux immeubles d'habitation afin d'éliminer les logements au sous-sol et de considérer l'ajout d'un étage

supplémentaire avec possibilité de mezzanine;

- Revoir l'implantation des résidences de manière à les aligner le plus près possible de la rue Hochelaga en suivant l'axe de cette dernière;
- Présenter une nouvelle configuration du parvis de manière à le rendre moins imposant;
- Utiliser la brique rouge plutôt que beige.

Suite au dépôt de l'avis préliminaire le requérant a modifié son projet sur certains des énoncés cités précédemment:

- La jonction entre l'église et les nouvelles constructions;
- La composition du parvis;
- Le réaménagement des espaces intérieurs de l'église sans toutefois ajouter de travée supplémentaire.

À sa séance du 8 septembre 2017, le Comité mixte a conclu au bien-fondé du projet en suggérant d'apporter une attention particulière à la composition du mur arrière du centre de jour, à la mise en valeur des composantes subsistantes de l'église, à la jonction entre les nouvelles constructions et le lieu de culte, aux teintes des matériaux et à l'aménagement paysager de la cour intérieure.

De plus, les membres du comité ont exprimé les commentaires suivants, qui se résument ainsi:

- Mettre en évidence la lecture de la travée subsistante en considérant l'arrimage de la composition de la façade avec le positionnement du lien vers l'extérieur et l'agencement intérieur. Dans ce sens, il est recommandé de concevoir le jubé comme un volume flottant;
- Réintroduire de la fenestration dans la rosace de la façade de l'église;
- Repeindre la brique existante de l'église plutôt que tenter d'enlever la peinture;
- Prévoir une réserve financière pour assurer l'entretien du clocher;
- Créer un lien visuel avec la cour en créant un espace vide entre les deux pavillons;
- Revoir la coloration orange vif pour la coloration des balcons et des loggias;
- Remplacer la terrasse à l'arrière par un grand balcon;
- Aménager un massif végétal composé d'essences mixtes et variées (feuillus et conifères) dans la cour arrière.

La DAUSE recommande favorablement l'adoption du présent règlement en invoquant les raisons suivantes :

- La réalisation du projet de remplacement permet de conserver une partie du volume de l'église et d'assurer la pérennité de la vocation communautaire du lieu;
- L'étude d'ensoleillement démontre que la construction des bâtiments provoque un léger assombrissement dans les cours des propriétés adjacentes (côté nord) pendant le solstice d'été (21 juin) en matinée seulement. Lors du solstice d'hiver (21 décembre), l'ombrage se propage en direction du site lui-même sans affecter les résidences voisines. Aux équinoxes, les conditions d'ensoleillement diminuent à partir de 8 h, pour les propriétés du côté nord, pour se rétablir à midi. En aucun moment de l'année, les nouvelles constructions ne causent de période d'assombrissement permanente dans les cours des immeubles adjacents;
- Les représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement se montrent plutôt favorables à l'octroi de la dérogation en ce qui concerne le nombre d'unités de stationnement. Ils ne relèvent aucune plainte de la part des résidents faisant état du manque d'espace pour stationner dans ce secteur. Selon l'organisme, la plupart des intervenants communautaires utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. On retrouve un arrêt d'autobus à l'angle de l'avenue Hector. Compte tenu de leur faible revenu, les résidents du projet ne possèdent pas d'automobile. Sauf pour la coopérative d'habitation qui présente de modestes besoins en ce qui a trait au taux de possession de véhicules. Aussi, comme il s'agit de personnes socialement isolées, celles-ci ne reçoivent généralement que très peu de visiteurs. La vie sociale de la clientèle s'articule davantage autour des activités d'animation du centre communautaire.

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) suggère de prévoir les conditions suivantes au présent règlement et ce, en prévision de s'assurer de la mise en application des recommandations émises par les différents comités :

- Soumettre l'émission des permis de construction et de transformation incluant aussi l'aménagement des espaces extérieurs à la procédure d'approbation prévue au Titre VIII du règlement d'urbanisme (PIIA) ;
- Fournir deux lettres de garantie bancaire irrévocable, l'une au montant de 157 900 \$, laquelle pourra être libérée lorsque le programme de réutilisation du sol sera complété et conforme aux conditions de la résolution suite à des travaux réalisés à l'aide d'un permis valide et l'autre au montant de 10 000 \$, émise aux mêmes termes, afin de s'assurer du parachèvement de l'aménagement des espaces extérieurs et pourra être encaissée par l'arrondissement à titre de pénalité.

À leur rencontre du 25 juillet 2017, les membres du comité consultatif d'urbanisme ont réitéré leur appui sans ajouter de conditions supplémentaires.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet comprend l'aménagement d'espaces gazonnés, la plantation de 25 arbres sur le terrain et une toiture blanche.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Présentation du projet de règlement au conseil d'arrondissement pour avis d'orientation;
- Adoption d'une résolution par le conseil municipal;
- Adoption d'un avis de motion et du projet de règlement en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 par le conseil d'agglomération;
- Adoption du règlement en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 par le conseil d'agglomération;
- Parution d'avis public et entrée en vigueur du règlement.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La présente demande déroge aux articles 9,21,52,124,141,561,565,576 et 587 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) et à l'article 10 (paragraphe 3 à 6) du Règlement sur le lotissement RCA04-27003, mais peut être traitée par l'entremise du conseil d'agglomération en recourant aux pouvoirs prévus au paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) prévoit une affectation résidentielle pour l'ensemble du site avec des paramètres de hauteur entre un et trois étages. Les taux d'implantation faibles ou moyens doivent être considérés. La proposition à l'étude correspond à ces paramètres.

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Sabrina GRANT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marthe BOUCHER, Service de la mise en valeur du territoire
Martine BÉRUBÉ, Service de la mise en valeur du territoire
Monique TESSIER, Service de la mise en valeur du territoire
Julie LINTEAU, Service de la mise en valeur du territoire

Lecture :

Julie LINTEAU, 13 novembre 2017
Martine BÉRUBÉ, 8 novembre 2017
Marthe BOUCHER, 8 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvain DECOSTE
Conseiller en aménagement

Tél : 514 872-6066
Télécop. : 514 872-2312

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-08

Réjean BOISVERT
Chef de division - Division de l'urbanisme

Tél : 514 872-9635
Télécop. : 514 872-2312

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Myriame BEAUDOIN
Directrice

Tél : 514 868-3906
Approuvé le : 2017-11-08



**Comité consultatif d'urbanisme spécial
CCU-2016-09**

**PROCÈS-VERBAL
Séance tenue le mardi, 26 juillet 2016, à 8 h 30
au 6854, rue Sherbrooke Est
à la salle du conseil d'arrondissement – Salle 4**

5.1 AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS 27-CCU2016-1759

Objet : Demande d'avis préliminaire portant sur la démolition du presbytère et d'une partie de l'église Saint-Victor en vue de permettre la construction de deux résidences pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance

Endroit : Lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector

Responsable du dossier : M. Sylvain Decoste, conseiller en aménagement

Synthèse des débats :

Les membres prennent connaissance du dossier et émettent les commentaires suivants :

- La conservation d'éléments patrimoniaux et le caractère social du projet est saluée;
- Le parvis de l'église n'est pas mis en valeur, notamment en raison de la hauteur trop élevée du muret en façade;
- La rampe d'accès en façade ayant une pente 1:12 requiert un garde-corps. Il serait souhaitable d'évaluer la possibilité d'aménager une rampe avec une pente 1:20 ne nécessitant pas de garde-corps;
- L'interface entre la ruelle et la cour centrale du projet devrait être valorisée. Cependant, des membres affirment que la cour centrale se doit de rester privée afin de favoriser la sécurité et l'intimité des résidents;
- Le projet doit soutenir l'effort de verdissement en façade et un plan d'aménagement paysager doit être déposé et prévoir la plantation d'arbres;

- Un membre demande si l'alignement de construction des bâtiments donnant sur les avenues Gonthier et Hector permettra la plantation d'arbres sur le domaine privé.
 - La DAUSE répond que dans la configuration actuelle du projet, il sera difficile de planter des arbres sur le domaine privé mais que la plantation d'arbres dans des fosses de plantation sur le domaine public est envisageable;
- Au niveau architectural, on devrait prévoir un lien menant au bâtiment du côté droit qui devrait être plus vitré à l'image du lien du côté gauche;
- Repenser le rythme des ouvertures et des balcons du côté de l'avenue Hector;
- Alléger le rythme des ouvertures du côté de l'avenue Gonthier;

La maçonnerie des bâtiments devrait être plus neutre afin de se différencier et de faire ressortir la maçonnerie rouge de l'église.



**Comité consultatif d'urbanisme
CCU-2017-09**

**PROCÈS-VERBAL
Séance tenue le mardi, 25 juillet 2017, à 9 h
au 6854, rue Sherbrooke Est
à la salle de conférence des élu-es**

4.3 AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS 27-CCU2017-1886

Dossier n° : 1170 603 007

Objet : Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor en vue de permettre la construction de deux résidences pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance

Endroit : Lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector – Église Saint-Victor

Responsable du dossier : M. Sylvain Decoste, conseiller en aménagement

Synthèse des débats :

Les membres prennent connaissance du dossier et émettent les commentaires suivants :

- Le comité s'interroge sur la couleur des revêtements extérieurs des bâtiments voisins;
- La DAUSE répond que les couleurs sont assez hétéroclites, mais qu'on retrouve principalement des teintes de rouge et de beige;
- Certains membres demandent si un plan d'aménagement paysager plus détaillé a été déposé;
- La DAUSE répond que pour l'émission du permis, le requérant aura l'obligation de déposer un plan d'aménagement plus détaillé;
- Le comité exprime qu'il ne privilégie pas l'option d'installer de la brique rouge sur les bâtiments annexés à l'église. Ce dernier préfère la brique beige puisqu'elle permettrait de mettre en valeur l'église.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme :

- CONSIDÉRANT QUE la réalisation du projet de remplacement permet de conserver une partie du volume de l'église et d'assurer la pérennité de la vocation communautaire du lieu;
- CONSIDÉRANT QUE l'étude d'ensoleillement démontre que la construction des bâtiments provoque un léger assombrissement dans les cours des propriétés adjacentes (côté nord) pendant le solstice d'été (21 juin) en matinée seulement. Lors du solstice d'hiver (21 décembre), l'ombrage se propage en direction du site lui-même sans affecter les résidences voisines. Aux équinoxes, les conditions d'ensoleillement diminuent à partir de 8 h, pour les propriétés du côté nord, pour se rétablir à midi. En aucun moment de l'année, les nouvelles constructions ne causent de période d'assombrissement permanente dans les cours des immeubles adjacents;
- CONSIDÉRANT QUE les représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement se montrent plutôt favorables à l'octroi de la dérogation en ce qui concerne le nombre d'unités de stationnement. Ils ne relèvent aucune plainte de la part des résidents faisant état du manque d'espace pour stationner dans ce secteur. Selon l'organisme, la plupart des intervenants communautaires utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. On retrouve un arrêt d'autobus à l'angle de l'avenue Hector. Compte tenu de leur faible revenu, les résidents du projet ne possèdent pas de véhicules. Aussi, comme il s'agit de personnes socialement isolées, celles-ci ne reçoivent généralement que très peu de visiteurs. La vie sociale de la clientèle s'articule davantage autour des activités d'animation du centre communautaire.

DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE DONNER UNE SUITE FAVORABLE À LA DEMANDE AVEC LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Soumettre l'émission des permis de construction et de transformation, incluant aussi l'aménagement des espaces extérieurs, à la procédure d'approbation prévue au Titre VIII du règlement d'urbanisme (PIIA);
- Fournir deux lettres de garantie bancaire irrévocable, l'une au montant de 157 900 \$, laquelle pourra être libérée lorsque le programme de réutilisation du sol sera complété et conforme aux conditions de la résolution suite à des travaux réalisés à l'aide d'un permis valide et l'autre au montant de 10 000 \$, émise aux mêmes termes, afin de s'assurer du parachèvement de l'aménagement des espaces extérieurs et pourront être encaissées par l'arrondissement à titre de pénalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Comité consultatif d'urbanisme
CCU-2017-09**

**PROCÈS-VERBAL
Séance tenue le mardi, 25 juillet 2017, à 9 h
au 6854, rue Sherbrooke Est
à la salle de conférence des élu-es**

4.4 AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS 27-CCU2017-1887

Dossier n° : 1170603009

Objet : Adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer la désignation « lieu de culte » rattachée au bâtiment dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle, par les désignations « Les édifices publics ou communautaires » et « Les lieux d'habitation »

Endroit : 2505, avenue Hector – Église Saint-Victor

Responsable du dossier : M. Sylvain Decoste, conseiller en aménagement

Synthèse des débats :

Les membres prennent connaissance du dossier.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme :

- **CONSIDÉRANT QUE** la réalisation du projet de remplacement permet de conserver une partie du volume de l'église et d'assurer la pérennité de la vocation communautaire du lieu;
- **CONSIDÉRANT QUE** l'étude d'ensoleillement démontre que la construction des bâtiments provoque un léger assombrissement dans les cours des propriétés adjacentes (côté nord) pendant le solstice d'été (21 juin) en matinée seulement. Lors du solstice d'hiver (21 décembre), l'ombrage se propage en direction du site lui-même sans affecter les résidences voisines. Aux équinoxes, les conditions d'ensoleillement diminuent à partir de 8 h, pour les propriétés du côté nord, pour se rétablir à midi. En aucun moment de l'année, les nouvelles constructions ne causent de période d'assombrissement permanente dans les cours des immeubles adjacents;
- **CONSIDÉRANT QUE** les représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement se montrent plutôt favorables à l'octroi de la dérogation en ce qui

concerne le nombre d'unités de stationnement. Ils ne relèvent aucune plainte de la part des résidents faisant état du manque d'espace pour stationner dans ce secteur. Selon l'organisme, la plupart des intervenants communautaires utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. On retrouve un arrêt d'autobus à l'angle de l'avenue Hector. Compte tenu de leur faible revenu, les résidents du projet ne possèdent pas de véhicules. Aussi, comme il s'agit de personnes socialement isolées, celles-ci ne reçoivent généralement que très peu de visiteurs. La vie sociale de la clientèle s'articule davantage autour des activités d'animation du centre communautaire;

- CONSIDÉRANT QUE la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises estime que l'abandon de la vocation cultuelle de l'église nécessite de qualifier l'immeuble autrement en considérant notamment ses nouvelles fonctions, soit les activités communautaires et l'habitation. Le plan d'urbanisme doit refléter cette situation. La modification proposée va permettre d'assurer cette concordance en établissant une désignation appropriée à l'immeuble concerné. La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tient à préciser que le volume de l'église et son clocher conserveront leur statut d'immeuble significatif sur le plan réglementaire d'où la nécessité de les maintenir sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle.

DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE DONNER UNE SUITE FAVORABLE À LA DEMANDE SANS MODIFICATION.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS PRÉLIMINAIRE DU COMITÉ MIXTE (COMPOSÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL ET DU COMITÉ JACQUES-VIGER)

Suite à leur assemblée du 5 mai 2017

Les deux organismes sont des instances consultatives de la Ville de Montréal*.

Projet de développement – Église Saint-Victor

AC17-MHM-01

Localisation : 2505 Avenue Hector, arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

Reconnaissance municipale : Plan d'urbanisme : Immeuble de valeur patrimoniale intéressante - Lieux de culte

Demandeur : Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et le Comité Jacques-Viger (CJV) émettent un avis à la demande de l'Arrondissement. Les deux instances sont consultées sur le projet proposé et sur la modification au Plan d'urbanisme nécessaire à sa réalisation, soit la modification de la *Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle* pour inscrire l'église sous la catégorie *habitations* ce qui a par ailleurs pour effet de supprimer l'affectation du sol « Couvent, monastère ou lieu de culte¹ » qui lui est attribuée.

LOCALISATION ET DESCRIPTION DU PROJET

Les travaux de construction de l'église Saint-Victor ont débuté en 1925 suivant les plans des architectes Cardinal et Beauchamp. Le bâtiment de style néo-roman, avec ses arches semi-circulaires, est construit tout en brique avec un intérieur très sobre en plâtre blanc. L'église a été ouverte au culte en 1927 et desservait la population ouvrière du secteur².

Le site de l'église, qui est fermée au culte depuis 2015, occupe la tête d'îlot en bordure de la rue Hochelaga, entre les avenues Hector et Gonthier. Le presbytère, vacant et très dégradé, et un stationnement sont implantés de part et d'autre de l'église. Le projet prévoit la démolition du presbytère et des deux tiers du volume de l'église. Le tiers de l'église restant serait destiné à un centre de jour comportant des locaux communautaires et administratifs. Deux bâtiments d'habitation de trois étages viendraient encadrer l'église : une résidence de type « conciergerie » de 40 logements d'une chambre à coucher pour des personnes âgées en situation de précarité, implantée en bordure de l'avenue Hector, et une coopérative d'habitation comportant 36 logements familiaux, implantée en bordure de l'avenue Gonthier. Le projet prévoit également l'aménagement d'une cour commune à l'emplacement de la partie de l'église démolie ainsi que la reconfiguration de son parvis.

¹ Le projet a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve le 26 juillet 2016 et a reçu un avis favorable avec recommandations.

² ATELIER D'HISTOIRE DE LA LONGUE-POINTE, Boussole pour Mercier - Un parcours à travers l'histoire du quartier, Les éditions Histoire Québec, collection Atelier d'histoire de la Longue-Pointe, Montréal, 2009.

*Règlement de la Ville de Montréal 02-136 et
Règlement de la Ville de Montréal 12-022



Le site de l'église Saint-Victor. Source : Google Maps - 2017

ENJEUX ET ANALYSE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le comité mixte a reçu les représentants de l'Arrondissement, des services centraux, de l'organisme requérant et de la firme d'architecture mandatée lors de sa séance du 5 mai 2017. Le contexte physique du site, le cadre réglementaire de la demande et la description du projet ont été présentés. D'emblée, le comité mixte ne remet pas en question l'apport très positif du projet dans le quartier, au regard des services qui seront offerts à la communauté. Il salue donc la démarche entreprise par les requérants et le maintien de la vocation communautaire de l'église ainsi que son rôle de repère dans le quartier. Cela étant dit, il émet dans les paragraphes suivants plusieurs commentaires sur certains aspects du projet qui pourraient, selon lui, être améliorés.

Contexte de redéveloppement du site

Le comité mixte a pris connaissance du fait que le projet qui lui est présenté est le résultat d'un long processus qui a mené à l'élaboration de plusieurs scénarios d'occupation au cours des dernières années. Les prémisses de la démarche étaient basées sur le maintien de l'occupation de l'église à des fins de culte, mais elle a finalement fermé ses portes en 2015. L'organisme requérant a alors entrepris des démarches en vue d'élaborer un partenariat pour l'occupation de l'église, démarches malheureusement infructueuses. Il a donc dû se porter acquéreur de l'édifice, sans quoi le projet de développement du site à des fins d'habitation n'aurait pu voir le jour.

Si cette tendance se confirme, le comité mixte est particulièrement préoccupé par les nouvelles pratiques émanant de l'archevêché, à savoir la vente des églises «au prix du marché», ou les emphytéoses, qui l'une comme l'autre ont tendance à réduire les possibilités de redéveloppement par des organismes communautaires, tout en les mettant en

concurrence avec les promoteurs privés. Face à la problématique générale de fermeture des églises, le comité mixte souligne l'importance de l'apport des municipalités dans les projets de recyclage des lieux de culte, qui représentent une belle opportunité en vue d'y loger des équipements publics. Cette contribution lui semble d'autant plus essentielle dans le cas des anciens noyaux paroissiaux, véritables points de repère et de rencontre au sein de quartiers.

Interventions sur l'église Saint-Victor et démolition du presbytère

Le comité mixte souligne que l'évaluation technique de l'église et du presbytère aurait dû être réalisée par une firme non impliquée dans la conception du projet, afin d'en garantir la neutralité. Il prend tout de même acte de l'état de dégradation du presbytère, dont la démolition suite à la négligence d'entretien semble inévitable. Dans le même ordre d'idée, et bien qu'il soit sensible aux difficultés auxquelles l'organisme propriétaire fait face, il ne peut que regretter la situation de l'église. En effet, il apparaît que les coûts de réhabilitation, d'entretien et d'opération que nécessiterait la conservation du volume complet de l'église outrepassent les besoins et les moyens financiers de l'organisme. Cette inadéquation implique la démolition des deux tiers de l'édifice.

Le comité mixte invite à considérer la réutilisation de l'église comme une plus-value plutôt que comme une contrainte. Il est d'avis que le projet constitue une opportunité d'accentuer la mise en valeur de ses caractéristiques subsistantes et à cet effet, il suggère de produire une analyse plus fine des composantes patrimoniales. Il considère que le maintien d'une seule travée de la nef limite la lecture de ce qu'était le volume de l'église, constitué d'une répétition de celle-ci. Aussi, la présence du jubé et le cloisonnement des espaces salon induisent des proportions peu intéressantes au volume résiduel. Le comité mixte est d'avis que les occupants de la résidence devraient pouvoir profiter d'un espace commun mieux configuré et plus généreux. Pour toutes les raisons précitées, il recommande d'envisager la conservation d'une travée supplémentaire.

Le comité recommande par ailleurs de prévoir une réserve financière pour assurer l'entretien du clocher.

Nouveaux immeubles d'habitation

Le comité mixte considère que le parti architectural qui consiste à encadrer l'église par deux nouveaux immeubles d'habitation, tel un écrin, est intéressant. Il recommande cependant de revoir la configuration des jonctions entre les immeubles d'habitation et l'église afin de la mettre davantage en valeur. Les éléments de jonction auraient avantage à être étroits et transparents, afin de garantir la lecture des côtés de l'église, tout en créant un lien visuel vers la cour. Idéalement, leur hauteur devrait se limiter à un étage afin de pouvoir conserver la visibilité de la fenêtre latérale du deuxième étage de l'église. Une autre option serait de les implanter plus en retrait, afin de dégager tout le volume de la partie avant de l'église. Le comité mixte juge qu'il est également important de créer un lien visuel ou un lien direct à l'intérieur, entre la résidence et l'église, à l'endroit où se situe la cuisine.

Le comité mixte considère qu'il y aurait avantage à opérer un certain remodelage des volumes des immeubles d'habitation. Il se questionne sur la plus-value qu'apportent les logements en sous-sol, dans l'aile de la coopérative, car il lui semble que cette disposition n'implique pas un rapport visuel agréable avec l'extérieur, en particulier du côté de la rue. Il recommande par ailleurs d'envisager l'ajout d'un «étage» supplémentaire pour cette aile, sous forme de mezzanine afin de configurer des logements sur deux niveaux et d'éviter ainsi d'avoir à considérer un bâtiment de quatre étages. Un étage pourrait également être ajouté à la résidence de type «conciergerie», ce qui permettrait de réduire l'empreinte au sol du bâtiment sans modifier le nombre de logements. Ce remodelage permettrait de dégager davantage l'espace central, dans la perspective du maintien d'une travée supplémentaire de l'église. Le comité mixte

suggère également de mieux articuler les volumes en bordure des avenues latérales, afin d'adapter davantage l'échelle de lecture des bâtiments au tissu résidentiel du quartier.

En ce qui concerne l'alignement des nouveaux bâtiments, le comité mixte considère que l'empreinte au sol du presbytère une fois démolie ne conserve plus suffisamment de sens pour créer une contrainte d'implantation et qu'elle ne devrait pas être prise en considération pour le positionnement de la résidence. En outre, il est d'avis que les nouveaux bâtiments implantés de part et d'autre de l'église devraient être alignés sur la rue Hochelaga, en suivant l'axe de cette dernière.

Comme énoncé dans les critères de conception des orientations produites par la Division du patrimoine, le comité mixte recommande d'utiliser la brique rouge, qu'il juge plus élégante, comme matériau de parement des nouveaux immeubles. L'effet d'ensemble serait alors plus conséquent.

Aménagements extérieurs

Le comité mixte est d'avis que l'aménagement des accès proposés en parvis est trop imposant. Il recommande d'envisager un autre type de configuration qui combinerait les deux types d'accès, à l'image de la «rampe-escalier» récemment aménagée entre la Place Vauquelin et le Champs de Mars, dans le Vieux-Montréal. Il suggère d'exprimer la désacralisation de l'église à travers le réaménagement du parvis. La qualification de l'espace «semi-public» lui semble floue et il recommande de distinguer plus clairement les espaces privés des espaces publics libres d'accès.

AVIS DU CPM ET DU CJV

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et le Comité Jacques-Viger (CJV) émettent un avis préliminaire favorable au principe de redéveloppement et de densification du site et à l'implantation d'une fonction communautaire dans l'église. Ils ne remettent pas en question la réponse qu'offre le projet aux besoins sociaux du quartier.

Le comité mixte constate cependant que le projet est très avancé et regrette de ne pas avoir été mis à contribution plus tôt dans la démarche. Le projet soulève en effet un enjeu important d'incompatibilité entre les besoins de l'organisme requérant et le volume de l'église. Le comité mixte encourage à conserver une travée supplémentaire de l'église et à accentuer la mise en valeur de ses composantes d'intérêt. Il émet des recommandations en vue de remodeler les volumétries des nouveaux immeubles. Il suggère également de revoir la configuration du parvis, dont il trouve la morphologie trop imposante. **Il souhaite revoir le projet à l'étape suivante de sa conception.**

Membre et présidente de séance

Le président du CJV

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Luce Lafontaine

Pierre Corriveau

Le 29 mai 2017

Le 29 mai 2017

**AVIS DU COMITÉ MIXTE (COMPOSÉ DES MEMBRES DU
CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL ET DU COMITÉ JACQUES-VIGER)**

Suite à leur assemblée du 8 septembre 2017

Les deux organismes sont des instances consultatives de la Ville de Montréal*.

Projet de développement – Église Saint-Victor

AC17-MHM-02

Localisation :	2505 Avenue Hector, arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve
Reconnaissance municipale :	Plan d'urbanisme : Immeuble de valeur patrimoniale intéressante - Lieux de culte
Demandeur :	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et le Comité Jacques-Viger (CJV) (ci-après, le comité) émettent un avis à la demande de l'Arrondissement. Les deux instances sont consultées sur le projet proposé et sur la modification au Plan d'urbanisme nécessaire à sa réalisation, soit la modification de la *Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle* pour inscrire l'église sous la catégorie *habitations et édifices publics et communautaires* ce qui a par ailleurs pour effet de supprimer l'affectation du sol « Couvent, monastère ou lieu de culte¹ » qui lui est attribuée.

LOCALISATION ET DESCRIPTION DU PROJET

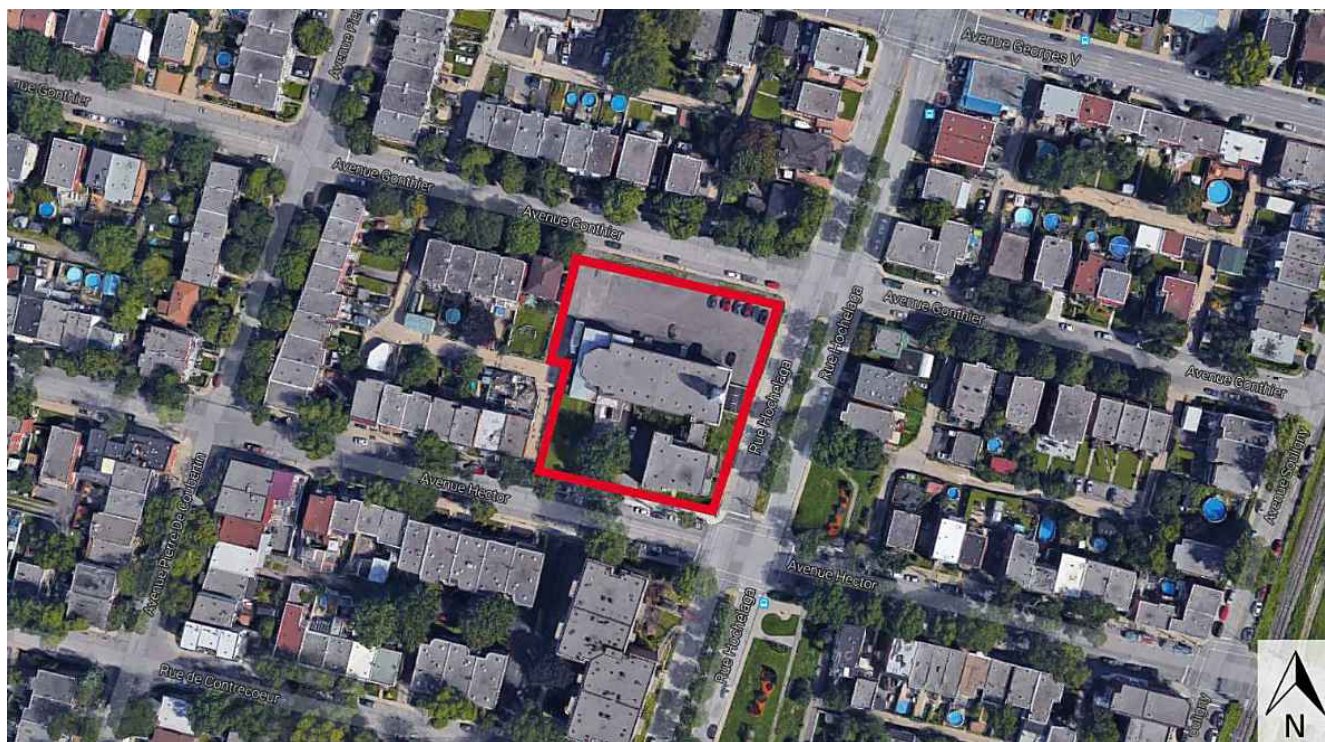
Les travaux de construction de l'église Saint-Victor ont débuté en 1925 suivant les plans des architectes Cardinal et Beauchamp. Le bâtiment de style néo-roman, avec ses arches semi-circulaires, est construit tout en brique avec un intérieur très sobre en plâtre blanc. L'église a été ouverte au culte en 1927 et desservait la population ouvrière du secteur².

Le site de l'église, qui est fermée au culte depuis 2015, occupe la tête d'îlot en bordure de la rue Hochelaga, entre les avenues Hector et Gonthier. Le presbytère, vacant et très dégradé, et un stationnement sont implantés de part et d'autre de l'église. Le projet prévoit la démolition du presbytère et des deux tiers du volume de l'église. Le tiers de l'église restant serait destiné à un centre de jour comportant des locaux communautaires et administratifs. Deux bâtiments d'habitation viendraient encadrer l'église : une résidence de trois étages de type « conciergerie » de 40 logements d'une chambre à coucher pour des personnes âgées en situation de précarité, implantée en bordure de l'avenue Hector, et une coopérative d'habitation de quatre niveaux (dont un en demi sous-sol) comportant 36 logements, dont des familiaux, implantée en bordure de l'avenue Gonthier. Le projet prévoit également l'aménagement d'une cour commune à l'emplacement de la partie de l'église démolie ainsi que la reconfiguration de son parvis.

¹ Le projet a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve le 26 juillet 2016 (avis favorable avec recommandations) et le 25 juillet 2017 (avis favorable). Le projet sera représenté à nouveau au CCU pour avis.

² ATELIER D'HISTOIRE DE LA LONGUE-POINTE, Boussole pour Mercier - Un parcours à travers l'histoire du quartier, Les éditions Histoire Québec, collection Atelier d'histoire de la Longue-Pointe, Montréal, 2009.

Le 5 mai 2017, le projet a été présenté une première fois au comité, qui a remis un avis préliminaire favorable (AC17-MHM-01, daté du 29 mai 2017) au principe de redéveloppement et de densification du site et à l'implantation d'une fonction communautaire dans l'église. Néanmoins, le comité avait soulevé l'incompatibilité entre les besoins de l'organisme requérant et le volume de l'église et encouragé les requérants à conserver une travée supplémentaire de l'église et à accentuer la mise en valeur de ses composantes d'intérêt. Il avait également recommandé de remodeler les volumétries des nouveaux immeubles et de revoir la configuration du parvis.



Le site de l'église Saint-Victor. Source : Google Maps - 2017

ENJEUX ET ANALYSE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le comité a reçu les représentants de l'Arrondissement, des services centraux, de l'organisme requérant et de la firme d'architecture mandatée lors de sa séance du 8 septembre 2017. La présentation comprenait le contexte physique du site, le cadre réglementaire de la demande et les modifications apportées au projet par rapport à la première version présentée au comité. Comme il l'énonçait dans son précédent avis, le comité souligne l'apport positif du projet dans le quartier. Il salue le maintien de la vocation communautaire de l'église ainsi que son rôle de repère dans le paysage. Il remercie le requérant pour la présentation très claire des réponses aux commentaires formulés dans son premier avis. Cela étant dit, il émet dans les paragraphes suivants plusieurs commentaires sur certains aspects du projet qui pourraient, selon lui, être encore améliorés.

Interventions sur l'église Saint-Victor

Bien que le comité aurait souhaité le maintien d'une travée supplémentaire de l'église, il prend acte du fait que cette option a été rejetée au regard de la réduction du nombre de logements consécutive et de l'augmentation des coûts d'entretien et d'opération.

Le comité salue l'effort d'épuration consenti pour la mise en valeur du volume subsistant de l'église grâce à la localisation des espaces fermés sous le jubé. Par ailleurs, il n'est pas convaincu par la paroi opaque proposée au milieu du mur vitré en façade arrière du centre de jour. Le comité insiste sur la nécessité pour les usagers de profiter d'une salle commune confortable, bien éclairée et conviviale. Il est d'avis que la question de confort thermique n'est pas seulement liée à la surface de fenestration, mais est induit par le comportement de l'air chaud. Il recommande de considérer spécifiquement cet aspect avec un ingénieur dans le cadre du choix du type de chauffage. De plus, il juge que la lecture de la travée subsistante était plus évidente dans l'ancienne version du projet où la structure du plafond se prolongeait par des pilastres qui divisaient le vitrage de la façade arrière. Il recommande de mieux arrimer la modulation de cette façade avec le positionnement du lien vers l'extérieur et l'agencement intérieur.

Afin d'accentuer encore davantage la mise en valeur des caractéristiques subsistantes de l'église, il recommande de raffiner le traitement du cloisonnement du jubé et de l'envisager comme un volume flottant qui permettrait de conserver la lecture du plafond de l'église qui se poursuit au-dessus du jubé.

Le comité recommande d'envisager la réouverture de la rosace en façade avant de l'église, qui a été bouchée par une maçonnerie de briques, afin d'y réintroduire une fenestration³. Outre le gain de lumière naturelle, il juge que l'atténuation du motif de la croix irait dans le sens de l'esprit de requalification du lieu.

Sans être certain des interventions prévues à cet effet, compte tenu du fait que la maçonnerie de brique de l'église est peinte, le comité suggère de valider la possibilité de repeindre la brique des façades de l'église avec une peinture appropriée plutôt que d'enlever la peinture existante sans prévoir de nouvelle finition, la brique risquant d'être passablement dégradée. Il recommande de procéder aux expertises techniques requises dans ce cadre.

Le comité recommande par ailleurs de prévoir une réserve financière pour assurer l'entretien du clocher.

Nouveaux immeubles d'habitation

Comme énoncé dans son précédent avis, le comité considère que le parti architectural qui consiste à encadrer l'église par deux nouveaux immeubles d'habitation, tel un écrin, est intéressant. Il recommandait cependant de rendre les jonctions entre les immeubles d'habitation et l'église plus étroites et transparentes, afin de garantir la lecture des côtés de l'église, tout en créant un lien visuel vers la cour. Le comité apprécie que l'étage de la jonction, du côté de la coopérative, ait été supprimé. Mais comme il n'existe pas de lien physique entre la coopérative et l'église, le comité recommande d'étudier la possibilité de créer un véritable espace vide entre ces deux bâtiments, qui permettra une transparence réelle entre la rue et la cour. Il suggère à cette fin de convertir un des logements en studio (afin de gagner un peu de surface pour cette tranchée) et de déplacer le hall d'entrée du côté du mur extérieur de la coopérative. Ceci permettrait d'installer une fenestration sur les façades latérales de ce hall et de l'église et d'augmenter l'éclairage naturel. Un portail pourrait être placé au niveau de l'accès à la cour, afin d'éviter toute intrusion depuis la rue tout en maintenant la transparence visuelle recherchée.

Le comité apprécie qu'il existe maintenant un lien direct à l'intérieur, entre la conciergerie et l'église. Il recommande d'éviter de placer des portions de mur opaque perpendiculairement au mur latéral de l'église. Il propose plutôt d'envisager l'implantation de cloisons transparentes afin de mieux révéler cette façade de l'église. Enfin, il encourage à supprimer les bandeaux horizontaux sombres de cette jonction afin de favoriser l'expression de sa verticalité.

³ Voir à ce sujet la photo de l'église prise en 1934, tirée de Album des églises de la province du Québec, vol. VI, Île de Montréal. 1934, Compagnie canadienne nationale de publication

Le comité réitère sa position au sujet des logements en sous-sol, dans l'aile de la coopérative, il regrette que cette configuration ait été maintenue, car il lui semble que cette disposition n'implique pas un rapport visuel agréable avec l'extérieur, en particulier du côté de la rue.

Dans son précédent avis, le comité recommandait d'utiliser la brique rouge, qu'il jugeait plus élégante, comme matériau de parement des nouveaux immeubles. Il remercie le requérant pour ses explications concernant la nécessité de dissociation de l'ancien lieu de culte avec les logements, pour une question de perception de la clientèle, ceci constituant un enjeu d'appropriation du lieu. Il juge que cet argument est convaincant et justifie le choix de brique de teinte jaune-beige. Le comité n'est pas convaincu de l'orange vif proposé pour la couleur d'accent des balcons et loggias.

Aménagements extérieurs

Le comité se sent très concerné par la programmation et l'aménagement paysager de la cour intérieure, qui ne sont pas encore définis. Cet espace commun soulève un enjeu important de cohabitation entre les différents usagers du site. Puisqu'une connexion entre la terrasse du centre de jour et la cour n'est pas souhaitée par le demandeur, le comité propose de remplacer la terrasse par un grand balcon, facilitant du même coup la gestion des niveaux dans la cour. Il recommande de conserver le plus possible les niveaux existants du terrain et d'éviter la création de talus, qui ont tendance à diminuer la luminosité dans les logements situés en partie basse des bâtiments. Il est d'avis que la programmation doit être restreinte au maximum afin d'éviter les sources de nuisances. On devrait plutôt considérer la cour comme un lieu calme et paisible accessible en toutes saisons. Il recommande d'implanter un massif végétal aux essences mixtes et diversifiées, comprenant des feuillus et des conifères et dont la croissance viendrait à meubler la pleine hauteur de la cour. Enfin, il recommande de retravailler l'accès depuis la conciergerie pour le rendre plus convivial.

Le comité salue la simplification du parvis et l'introduction de la «rampe-escalier», tel qu'il le recommandait dans son précédent avis. Il suggère d'étirer la rampe encore un peu plus vers la coopérative, afin de permettre une vue vers la cour à travers la tranchée qu'il encourage à percer entre l'église et la coopérative.

AVIS DU CPM ET DU CJV

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et le Comité Jacques-Viger (CJV) émettent un avis favorable au projet de développement de l'Église Saint-Victor. Le comité mixte aurait souhaité qu'une plus grande partie de la nef de l'église soit conservée. Néanmoins, il juge que le maintien du rôle de repère de l'ancien lieu de culte dans le paysage et le renforcement de la vocation communautaire du site constituent des bénéfices pour le quartier.

Le comité mixte émet des recommandations concernant l'agencement de la façade arrière du centre de jour, l'accentuation de la mise en valeur des composantes subsistantes de l'église, le traitement des jonctions entre l'ancien lieu de culte et les immeubles d'habitation, les teintes des matériaux et l'aménagement paysager.

Le président du CPM

ORIGINAL SIGNÉ

Peter Jacobs

Le 28 septembre 2017

Le président du CJV

ORIGINAL SIGNÉ

Pierre Corriveau

Le 28 septembre 2017

Il revient aux représentants de l'Arrondissement ou du service responsable du dossier de joindre cet avis au sommaire décisionnel et de le diffuser au requérant et aux consultants externes, le cas échéant.

Page 112

ALBUM DES EGLISES

Saint-Victor (Terrace Vinet)

CETTE EGLISE est située rue Hector, à la Terrace Vinet. Cette paroisse compte une population de 2600 âmes et est desservie par M. l'abbé Wilfrid Caumartin comme curé depuis 1925, assisté de M. Armand Filion comme vicaire. L'école des filles dirigée par les RR. Soeurs Sainte-Anne, et celle des garçons par les RR. Frères du Sacré-Coeur, font aussi partie de la paroisse.

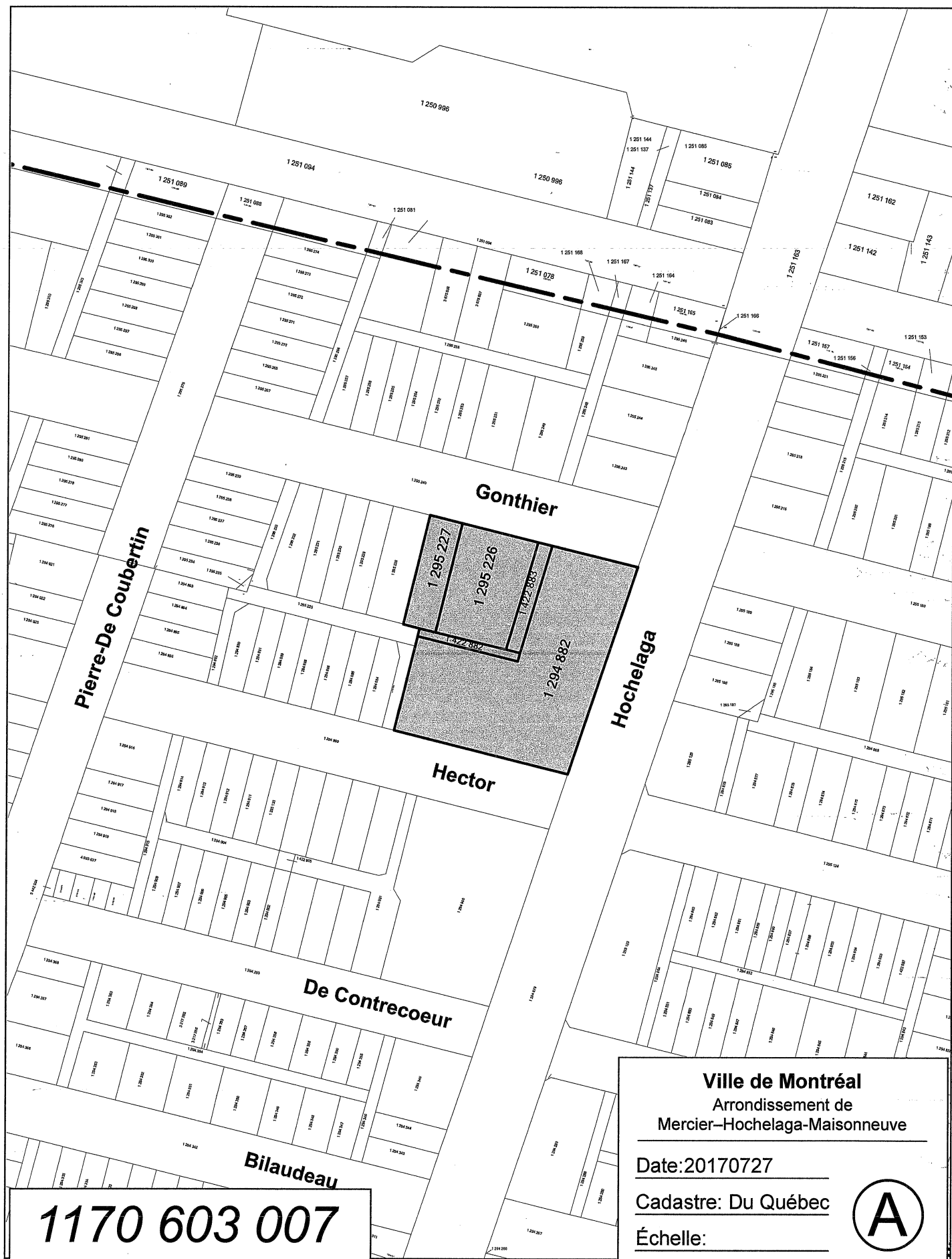


Anciens curés: MM. J.-S. Gascon, 1912, 1918, Léonidas Giard 1918-1922, Rosaire Caron, 1922-1925.

Les registres de cette paroisse s'ouvrent en l'année 1912, date de la nomination du premier curé

résidant. Circonscription : Le territoire compris entre le fleuve Saint-Laurent, les paroisses de Tétraultville et de Saint-Léonard de Port-Maurice et la ligne limitative du No. 75 du cadastre de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

Source : *Album des églises de la Province de Québec*, volume VI, édition spéciale de l'île de Montréal, Montréal, Compagnie canadienne nationale de publication, 1934, 167 p. (page 112)





1170 603 007

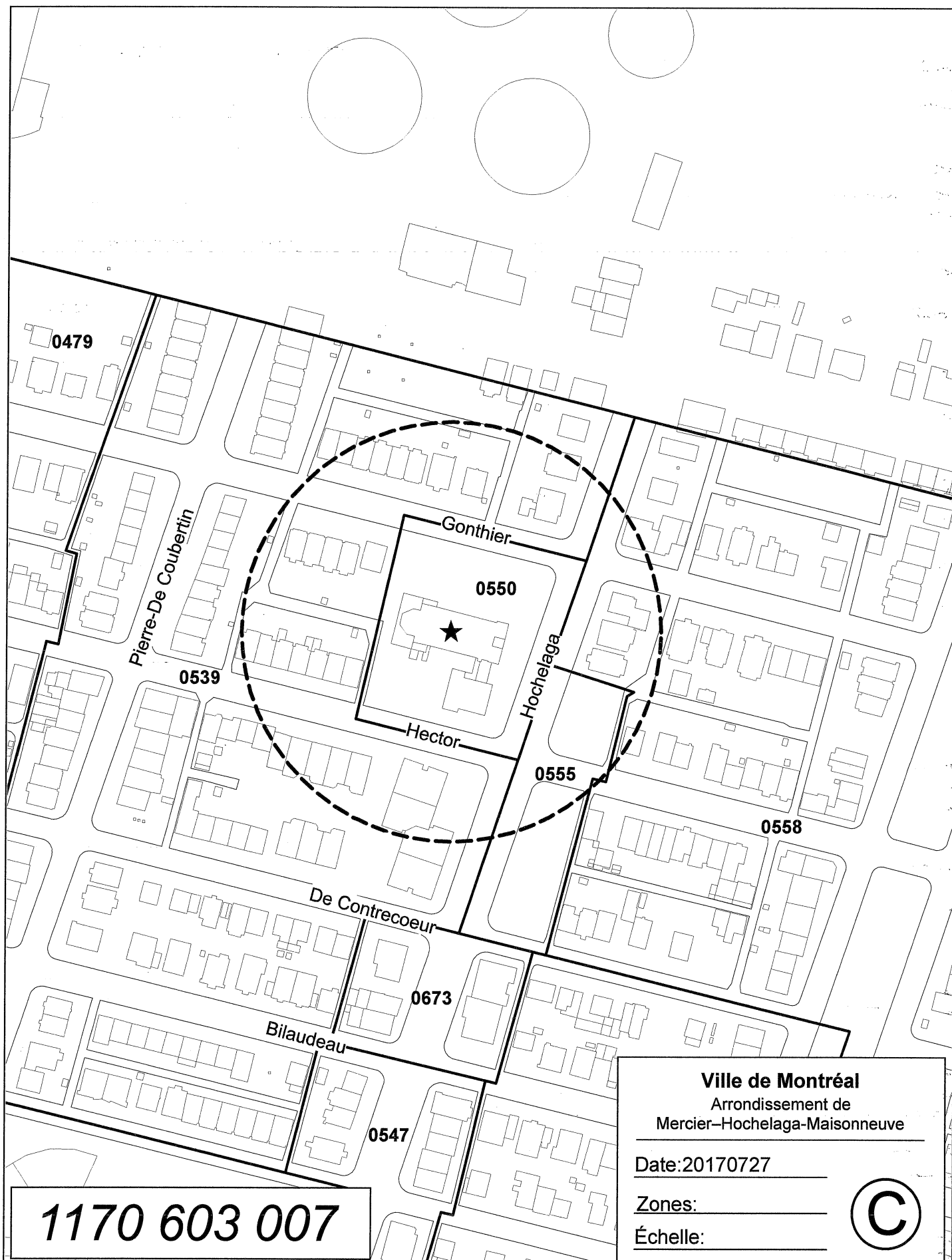
Ville de Montréal
Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

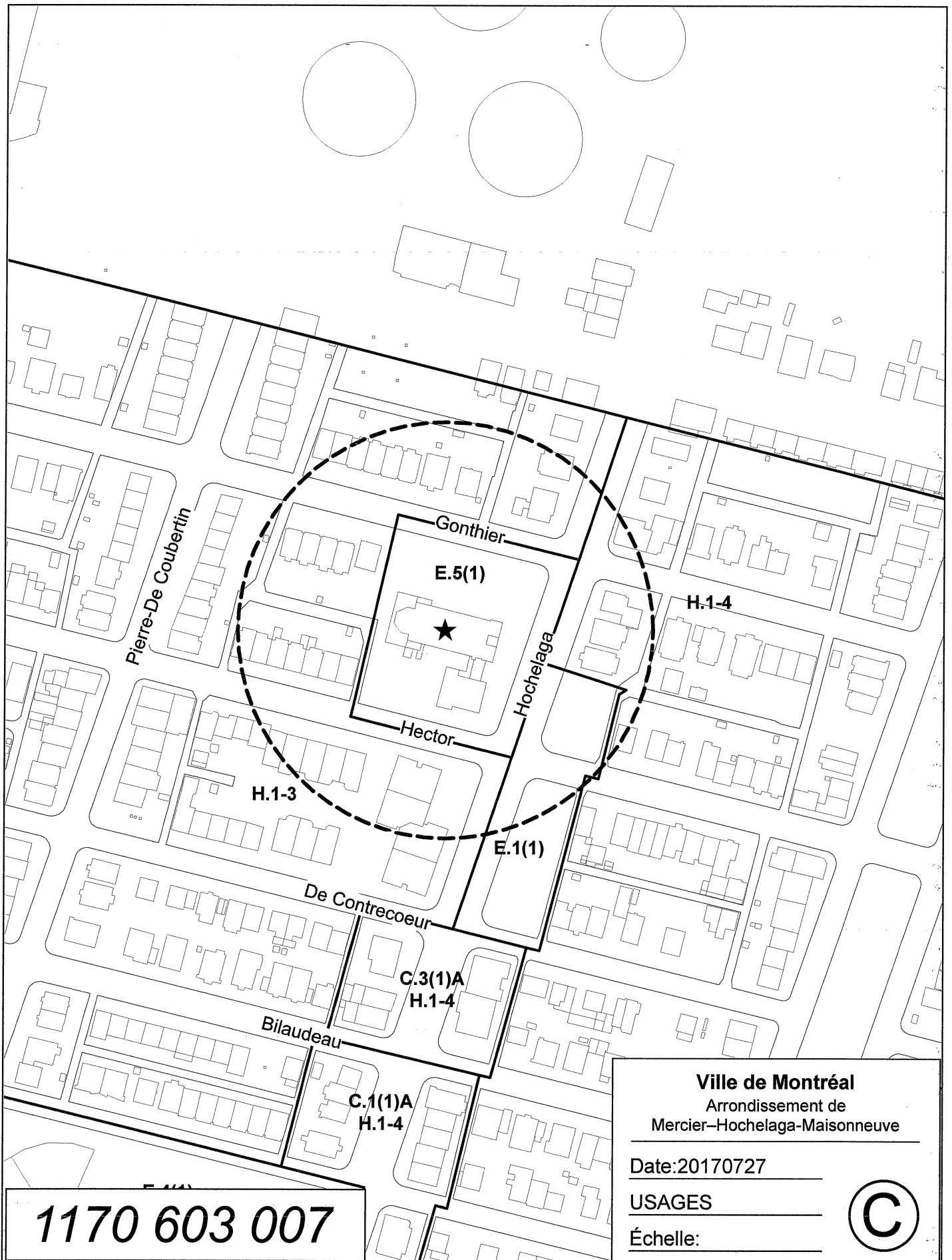
Date: 20170727

Utilisation du sol:

Échelle:







1170 603 007

Ville de Montréal

Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Date: 20170727

USAGES

Échelle:



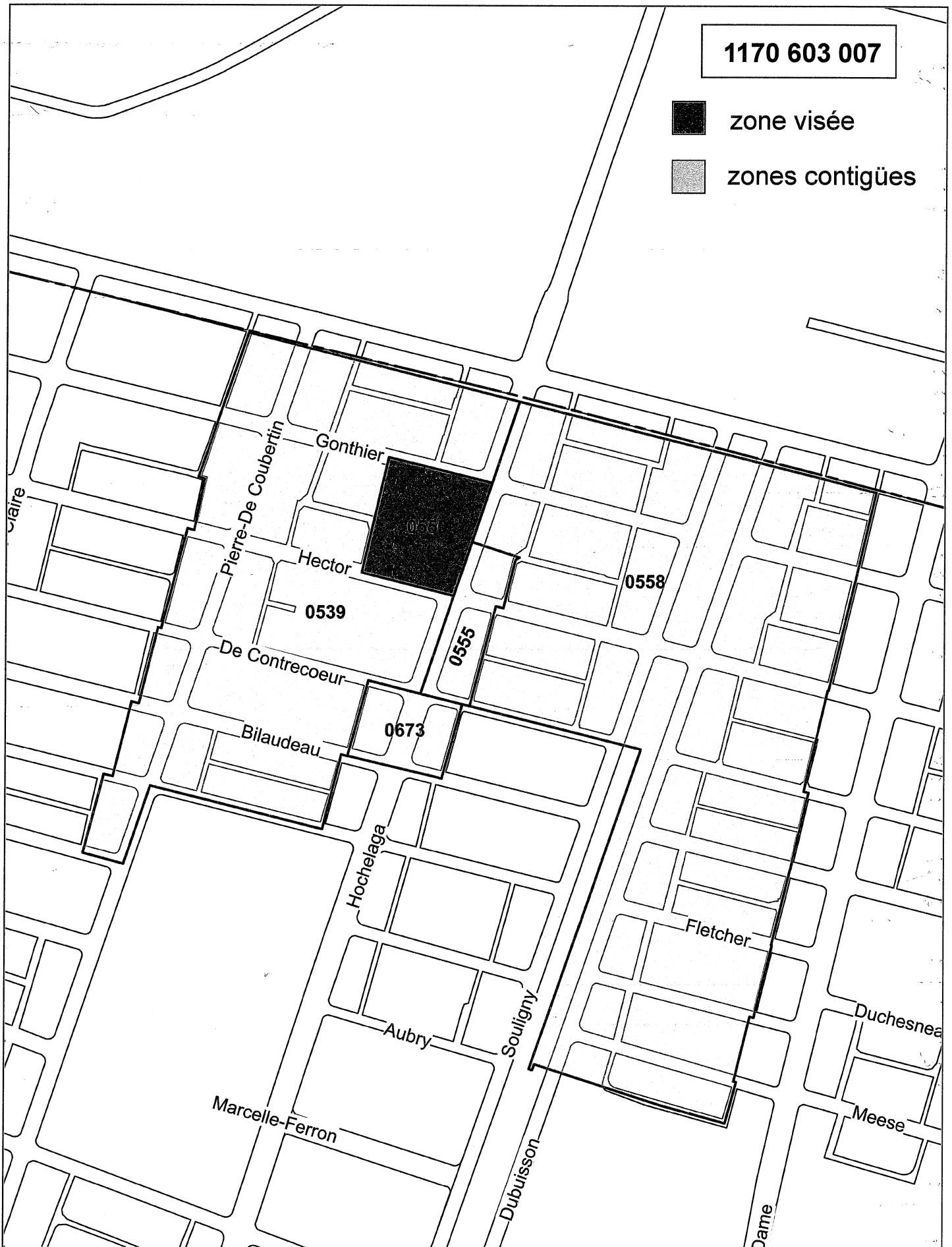
1170 603 007



zone visée



zones contigües



Liste des zones visées et contigües

Zone visée

NUMERO
0550

Zones contigües

NUMERO
0539
0555
0558
0673

1170 603 007



ST-VICTOR

Arrondissement MERCIER - HOCHELAGA-MAISONNEUVE, Montréal | 8 septembre 2017

PERSPECTIVE - RUE HOCHELAGA



architecte

Dossier # : 1170603007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet :	Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition du presbytère et la démolition partielle de l'église Saint-Victor, en vue de permettre la construction de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et de logements réguliers pour familles, sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883, localisés du côté nord de la rue Hochelaga, entre les avenues Gonthier et Hector.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Voir document ci-joint.

FICHIERS JOINTS



Règlement art.89 (Église Saint-Victor) - SG - 8 nov. - final.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Sabrina GRANT
 Avocate, droit public et législation
Tél : 514-872-6872

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-09

Véronique BELPAIRE
 Chef de division
Tél : 514-872-4222
Division : Droit public et législation

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
XX-XXX

**RÈGLEMENT AUTORISANT LA DÉMOLITION DU PRESBYTÈRE, LA
DÉMOLITION PARTIELLE DE L'ÉGLISE AINSI QUE LA CONSTRUCTION ET
L'OCCUPATION DE DEUX PAVILLONS À DES FINS D'HÉBERGEMENT POUR
PERSONNES AYANT BESOIN D'AIDE ET D'ASSISTANCE SUR LES LOTS
1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 ET 1 422 883**

Vu le paragraphe 4° de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

Vu le paragraphe 10° de l'article 19 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001);

À l'assemblée du _____, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal décrète :

CHAPITRE I
TERRITOIRE D'APPLICATION

1. Le présent règlement s'applique au territoire formé des lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883 du cadastre du Québec.

CHAPITRE II
AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire visé à l'article 1, la démolition du presbytère, la démolition partielle de l'église ainsi que la construction et l'occupation de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sont autorisées aux conditions prévues au présent règlement.

À ces fins, il est notamment permis de déroger aux articles 9, 21, 52, 124, 141, 561, 565, 576 et 587 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) et aux paragraphes 3° à 6° de l'article 10 du Règlement sur le lotissement RCA04-27003.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues au présent règlement continue de s'appliquer.

CHAPITRE III
DÉMOLITION

3. Toute demande de certificat d'autorisation de démolition doit être accompagnée d'une demande de permis de construction relative à une construction autorisée en vertu du présent règlement.

CHAPITRE IV

CONDITIONS

4. Seuls l'usage « activité communautaire ou socioculturelle » et les usages de la famille « Habitation » du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) sont autorisés.

5. Le nombre de logements maximum est de 76 pour l'ensemble des pavillons.

6. Le nombre d'étages maximal est de 3.

7. La hauteur maximale du bâtiment sur l'avenue Hector et la rue Hochelaga est de 10,4 m.

8. La hauteur maximale du bâtiment sur l'avenue Gonthier est de 11,6 m.

9. 4 unités de stationnement doivent être aménagées à l'intérieur et 7 unités à l'extérieur pour l'ensemble des pavillons.

10. Un plan d'aménagement des espaces extérieurs doit accompagner une demande de permis de construction relative à une construction autorisée en vertu du présent règlement.

Les éléments végétaux compris dans le plan d'aménagement prévu au premier alinéa doivent être maintenus en bon état et remplacés au besoin.

CHAPITRE V

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

11. Préalablement à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition et d'un permis de construction, les travaux visés par le présent règlement, incluant les travaux d'aménagement des espaces extérieurs, doivent être approuvés conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

12. En plus des critères prévus au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275), les objectifs et critères d'évaluation suivants s'appliquent :

Objectif 1

Sauvegarder le caractère du bâtiment tout en maintenant la qualité de son expression architecturale et de ses composantes.

Critère

Les travaux doivent assurer la mise en valeur du caractère du bâtiment en ce qui a trait aux formes, aux types et à la couleur des matériaux.

Objectif 2

Préserver l'homogénéité de l'ensemble et l'intégrité architecturale du bâtiment lorsque les travaux de transformation visent l'une de ses caractéristiques.

Critères

- 1° Les travaux doivent privilégier la fenestration de la rosace de la façade de l'église;
- 2° Les travaux doivent privilégier la mise en valeur et la conservation de l'église et son clocher.

Objectif 3

Assurer le caractère privé des résidences, la pérennité du couvert végétal ainsi que la sécurité et le confort des piétons circulant sur le site ou sur le domaine public.

Critères

- 1° Les travaux doivent privilégier l'utilisation d'espèces de végétaux indigènes et résistants aux conditions associées à l'entretien des rues, des trottoirs et des surfaces minérales;
- 2° Les travaux doivent assurer l'intimité des logements situés au niveau du sous-sol en privilégiant l'utilisation d'un écran opaque.

Objectif 4

Favoriser l'intégration de l'aire de stationnement à l'aménagement de la cour arrière et des espaces extérieurs.

Critères

- 1° Les travaux doivent comprendre l'aménagement de bandes gazonnées, composées d'arbres et d'arbustes de diamètre suffisant pour permettre l'atténuation des incidences visuelles des surfaces minérales;
- 2° Les travaux doivent favoriser l'aménagement dans la cour arrière d'un massif végétal aux essences mixtes et diversifiées.

13. En plus des objectifs et critères prévus au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) et à l'article 12 du présent règlement, les critères de l'article 109 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) s'appliquent au volume de l'église et son clocher.

14. En plus des critères prévus au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275), les alignements de construction doivent être approuvés conformément aux critères de l'article 66 de ce règlement.

CHAPITRE VI

GARANTIES BANCAIRES

15. La délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition visé par le présent règlement est conditionnelle au dépôt d'une lettre de garantie bancaire irrévocable au montant de 157 900 \$ d'une durée minimale de 60 mois suivant l'entrée en vigueur du présent règlement.

La garantie visée au premier alinéa doit demeurer en vigueur jusqu'à ce que les travaux visés par le certificat d'autorisation de démolition et les travaux de construction soient complétés.

Si les travaux de démolition et de construction ne sont pas réalisés conformément au présent règlement et au plan d'implantation et d'intégration architecturale approuvé par le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la Ville peut réaliser la garantie.

16. La délivrance d'un permis de construction visé par le présent règlement est conditionnelle au dépôt d'une lettre de garantie bancaire irrévocable au montant de 10 000 \$ d'une durée minimale de 60 mois suivant l'entrée en vigueur du présent règlement.

La garantie visée au premier alinéa doit demeurer en vigueur jusqu'à ce que les travaux d'aménagement des espaces extérieurs soient complétés.

Si les travaux d'aménagement des espaces extérieurs ne sont pas réalisés conformément au présent règlement et au plan d'implantation et d'intégration architecturale approuvé par le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la Ville peut réaliser la garantie.

CHAPITRE VII

DÉLAIS DE RÉALISATION

17. Les travaux de démolition et de construction visés par le présent règlement doivent être complétés dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur du présent règlement.

En cas de non-respect du premier alinéa, l'autorisation prévue au présent règlement devient nulle et sans effet.

18. Les travaux d'aménagement des espaces extérieurs doivent être complétés dans les 12 mois suivant la fin des travaux de construction.

CHAPITRE VIII

DISPOSITION PÉNALE

19. Quiconque occupe ou utilise une partie de lot, un lot, un terrain ou une construction, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, démolit ou permet la démolition, transforme ou permet la transformation, en contravention à l'une des dispositions du présent règlement, commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 674 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le devoir* le XXXXXX.

GDD : 1170603007



Dossier # : 1176811014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

Il est recommandé :

De désigner Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest en remplacement de Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-11 09:54

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 décembre 2017 à 19 h

Résolution: CA17 210305

Désignation de madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de *PME MTL Grand Sud-Ouest*. (1176811014)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De désigner madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de *PME MTL Grand Sud-Ouest* en remplacement de monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun.

51.03 1176811014

Jean-François PARENTEAU

Maire d'arrondissement

Caroline FISETTE

Directrice du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 7 décembre 2017



Dossier # : 1176811014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Désigner madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

Il est recommandé :

De désigner Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest en remplacement de Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun.

Signé par Pierre WINNER **Le** 2017-11-24 12:40

Signataire :

Pierre WINNER

Directeur d'arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1176811014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Désigner madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

CONTENU

CONTEXTE

Depuis la réforme des instances liées au développement économique local et aux centres locaux de développement, le CLD de Verdun a été remplacé par une structure couvrant le territoire du Grand Sud-Ouest désignée sous l'appellation PME MTL Grand Sud-Ouest. Lors de la création de cette instance, il a été prévu que chaque arrondissement désignait un représentant au conseil d'administration. Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, a occupé ce poste.

Le projet de loi 28 : Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours du budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, adopté le 20 avril 2015 comme chapitre 8 des lois de 2015, prévoit, par la modification de diverses dispositions concernant la gouvernance municipale en matière de développement local et régional, que l'agglomération de Montréal doit mettre en place un point de service pour le territoire composé de celui des arrondissements de Verdun, LaSalle et du Sud-Ouest.

Suite à la restructuration des centres locaux de développement sur le territoire de la ville de Montréal, le nouveau centre local de développement du Grand Sud-Ouest porte maintenant la désignation PME MTL Grand Sud-Ouest. Il accueille les entrepreneurs, les résidents et les organisations des arrondissements de Verdun, LaSalle et du Sud-Ouest qui souhaitent obtenir du soutien en matière d'entrepreneuriat ou de développement de la main-d'œuvre.

Assurant la relève du mandat CLD de Verdun il offre des services d'accompagnement et de financement adaptés aux entreprises privées et d'économie sociale situées sur son territoire. De plus, PME MTL Grand Sud-Ouest, en collaboration avec Emploi-Québec, offre un service de placement aux chercheurs d'emploi (prestataires de l'assurance-emploi ou sans revenu de tous âges), des conseils personnalisés de même que l'accès à un réseau d'employeurs et d'organisations de développement de l'employabilité.

La gouvernance de ce point de service a été établie à partir d'un nouvel organisme, PME MTL Grand Sud-Ouest dont la composition du conseil d'administration prévoit une représentation provenant de chacun des territoires. Le conseil d'administration est composé

de 13 personnes, soit 3 élus et 10 personnes des milieux d'affaires incluant le président. Pour Verdun, la représentation est d'un élu et de 3 personnes d'affaires. Les personnes d'affaires n'ont pas à être nommées par le conseil d'arrondissement.

En ce sens, le conseil d'arrondissement de Verdun recommande au conseil d'agglomération d'entériner la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement pour siéger au conseil d'administration et au comité exécutif de l'organisation de développement économique locale, PME MTL Grand Sud-Ouest. Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, avait été désigné pour siéger à ce titre le 18 septembre 2015. Il s'agit de désigner sa remplaçante, en la personne de Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA15 210270 Désigner Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Grand Sud-Ouest. GDD n° 1156811012

DESCRIPTION

Suite aux nominations annoncées par la Mairesse de Montréal, Madame Valérie Plante, Monsieur Jean-François Parenteau désire se retirer du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest. De ce fait, un nouveau représentant doit être désigné. Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, comblerait le poste au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun. Il s'agit d'officialiser cette désignation par une résolution du conseil d'arrondissement.

Il s'agit de recommander au conseil d'agglomération d'entériner la nomination de Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun, pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique locale, PME MTL Grand Sud-Ouest, desservant le territoire composé de celui des arrondissements de Verdun, LaSalle et du Sud-Ouest, à compter de janvier 2018.

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration et au comité exécutif de la nouvelle organisation de développement économique locale a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La nomination d'un représentant élu au conseil d'administration de l'organisation de développement économique locale, par le conseil d'arrondissement en décembre et par le conseil d'agglomération en janvier, permettra d'assurer la continuité des activités de l'organisation ainsi que l'accompagnement et le financement des projets d'affaires des entreprises de l'arrondissement de Verdun.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Nomination par le comité exécutif.
Nomination par le conseil municipal.
Nomination par le conseil d'agglomération.
Transmission de la résolution à la directrice de PME MTL Grand Sud-Ouest.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Martine ÉTHIER, Service du développement économique
Géraldine MARTIN, Service du développement économique

Lecture :

Géraldine MARTIN, 22 novembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Diane VALLÉE
Directrice

Tél : 765-7152
Télécop. : 765-7263

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-22

Stéphane BERNAQUEZ
Directeur

Tél : 514 765-7084
Télécop. : 000-0000

Cabinet du maire et des conseillers

4555, rue de Verdun, bureau 202
Montréal (Québec)
H4G 1M4

PAR COURRIEL

Le 23 novembre 2017

Madame Marie-Claude Dauray
Directrice générale, commissaire industriel
PME MTL Grand Sud-Ouest
3617, rue Wellington
Montréal (Québec) H4G 1T9
mcdauray@pmemtl.com

**OBJET : Lettre de démission – PME MTL Grand Sud-Ouest
Monsieur Jean-François Parenteau**

Madame Dauray,

Je souhaite par la présente vous aviser que je démissionne comme membre du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest. Cette démission est effective immédiatement.

En effet, en raison des différents mandats qui m'ont été confiés au comité exécutif de la Ville de Montréal, suite aux dernières élections, il est difficile pour moi d'assumer pleinement mes fonctions et d'y porter toute l'attention et l'énergie requises au conseil d'administration. Afin d'assumer la représentation au sein du conseil, un nouveau membre sera nommé prochainement.

Je vous souhaite le plus grand succès pour PME MTL Grand Sud-Ouest et vous remercie pour notre aimable collaboration.

Veuillez recevoir, Madame Dauray, mes plus cordiales salutations.



Jean-François Parenteau
Maire de l'arrondissement de Verdun
Membre du comité exécutif
Responsable des services aux citoyens, de l'approvisionnement, du matériel roulant et des ateliers ainsi que de l'environnement et du développement durable



Dossier # : 1171388010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination Madame Émilie Thuillier, mairesse, représentante élue de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

Il est recommandé au conseil d'agglomération d'entériner la nomination de la mairesse d'arrondissement, madame Émilie Thuillier, à titre de représentante élue de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-01 08:41

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d’une séance du conseil d’arrondissement

Séance ordinaire du mardi 21 novembre 2017	Résolution: CA17 090296
--	-------------------------

Recommander au conseil d’agglomération d’entériner la nomination d’un représentant élu de l’arrondissement d’Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d’administration de l’organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire des villes de Côte-Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest et Mont-Royal et des arrondissements d’Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier
appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

DE recommander au conseil d’agglomération d’entériner la nomination de la mairesse d’arrondissement, madame Émilie Thuillier, à titre de représentante élue de l’arrondissement d’Ahuntsic-Cartierville, pour siéger au comité exécutif et au conseil d’administration de l’organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et des arrondissements d’Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

51.04 1171388010

Émilie THUILLIER

Mairesse d’arrondissement

Chantal CHÂTEAUVERT

Secrétaire d’arrondissement

Signée électroniquement le 28 novembre 2017



Dossier # : 1171388010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération d'entériner la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner la nomination de Madame Émilie Thuillier, mairesse, représentante élue de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

Signé par Michèle GIROUX **Le** 2017-11-10 14:55

Signataire :

Michèle GIROUX

Directrice d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1171388010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération d'entériner la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

CONTENU

CONTEXTE

Le projet de loi 28 : Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours du budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, adopté le 20 avril 2015 comme chapitre 8 des lois de 2015, prévoit, par la modifications de diverses dispositions concernant la gouvernance municipale en matière de développement local et régional, que l'agglomération de Montréal doit mettre en place un point de service pour le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent.

Il a été convenu que la gouvernance de ce point de service sera établie à partir de l'organisme existant CLD Centre-Ouest dont la composition du conseil d'administration sera adaptée afin de prévoir une représentation provenant de chacun des territoires. Le conseil d'administration sera composé de 13 personnes, soit 4 élus et 9 personnes des milieux d'affaires incluant le président. Pour Ahuntsic-Cartierville, la représentation sera d'un élu et de 4 personnes d'affaires. Les personnes d'affaires n'ont pas à être nommés par le conseil d'agglomération.

En ce sens, le Conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville recommande au Conseil d'agglomération d'entériner la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement pour siéger au conseil d'administration et au comité exécutif de l'organisation de développement économique locale, Pôle Centre-Ouest.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA15 090200, CE15 1627, CG15 0579, CM15 1082

DESCRIPTION

Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration et au comité exécutif de PME-MTL Centre-Ouest a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

NA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

NA

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La nomination d'un représentant élu au comité exécutif et au conseil d'administration de PME-MTL Centre-Ouest par le conseil d'agglomération est primordiale afin d'assurer la poursuite ininterrompue des activités de l'organisation ainsi que l'accompagnement et le financement des projets d'affaires des entreprises d'Ahuntsic-Cartierville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PME-MTL Centre-Ouest communiquera la composition définitive de son conseil d'administration suite à une prochaine rencontre de son conseil d'administration.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Nomination par le conseil d'agglomération en début 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours du budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.
À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-François SOULIERES
Commissaire - développement économique

Tél : 514 000-0000
Télécop. : 514 000-0000

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-10

Gilles CÔTÉ
Directeur du développement du territoire

Tél : 514 000-0000
Télécop. : 514 000-0000



Dossier # : 1177010019

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

De demander au conseil d'agglomération de désigner monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-11 09:54

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 décembre 2017

Résolution: CA17 22 0476

Désignation de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest (dossier 1177010019)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De demander au conseil d'agglomération de désigner monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.04 1177010019

Benoît DORAIS

Maire d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 8 décembre 2017



Dossier # : 1177010019

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Désignation de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

De demander au conseil d'agglomération de désigner monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Signé par Babak HERISCHI **Le** 2017-12-05 13:42

Signataire : Babak HERISCHI

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1177010019

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Désignation de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest

CONTENU

CONTEXTE

Suite à la restructuration des Centres locaux de développement (CLD) sur le territoire de la ville de Montréal, le nouveau centre local de développement du Grand Sud-Ouest est maintenant en activité. Ce dernier porte maintenant la désignation PME MTL Grand Sud-Ouest. Le PME MTL Grand Sud-Ouest accueille les entrepreneurs, les résidents et les organisations des arrondissements de Verdun, LaSalle et du Sud-Ouest qui souhaitent obtenir du soutien en matière d'entrepreneuriat ou de développement de la main-d'œuvre.

Assurant la relève du mandat CLD du Sud-Ouest, il offre des services d'accompagnement et de financement adaptés aux entreprises privées et d'économie sociale situées sur son territoire. De plus, le PME MTL Grand Sud-Ouest, en collaboration avec Emploi-Québec, offre un service de placement aux chercheurs d'emploi (prestataires de l'assurance-emploi ou sans revenu de tous âges), des conseils personnalisés de même que l'accès à un réseau d'employeurs et d'organisations de développement de l'employabilité.

Le conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest est composé de 13 personnes, soit les 3 maires d'arrondissement et 10 personnes des milieux d'affaires incluant le président. Pour le Sud-Ouest, la représentation est d'un membre désigné par le conseil d'arrondissement et de 3 personnes d'affaires. Les personnes d'affaires n'ont pas à être nommées par le conseil d'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 220118: Désignation de monsieur Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest (Dossier 1164794002)

DESCRIPTION

Recommander au conseil d'agglomération d'entériner la nomination de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique locale, PME MTL Grand Sud-Ouest, desservant le territoire composé des arrondissements de Verdun, LaSalle et du Sud-Ouest.

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration et au comité exécutif de la nouvelle organisation de développement économique locale a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CA du 5 décembre 2017

Conseil d'agglomération du 25 janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Martine ÉTHIER, Service du développement économique

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Andrée L'ESPÉRANCE
Commissaire au développement économique

Tél : 514 872-2155

Télécop. : 514 872-1945

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-04

Julie NADON
Chef de division Urbanisme

Tél : 514 868-5037

Télécop. : 514 872-1945

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Sylvain VILLENEUVE
Directeur

Tél : 514 872-1451

Approuvé le : 2017-12-04



Dossier # : 1176751002

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest

Il est recommandé d'approuver la nomination de monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2017-12-14 11:28

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1176751002

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la *Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* (ci-après la Loi), l'agglomération de Montréal a la responsabilité de prendre toute mesure afin de favoriser le développement économique local et régional sur son territoire. À cette fin, elle a constitué le réseau PME MTL, composé de six organismes de développement économique local, qui offre un service de soutien, d'accompagnement et de financement aux entreprises et entrepreneurs du territoire. L'organisme PME MTL Centre-Ouest dessert les territoires des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent et des villes de Côte-Saint-Luc, d'Hampstead, de Mont-Royal et de Montréal-Ouest. Les règlements généraux des six (6) organismes PME MTL prévoient une catégorie de membre "élus municipaux" à leur conseil d'administration. Parce que le développement économique local est une compétence du conseil d'agglomération, les membres élus sont proposés par les arrondissements et les villes liées, sous réserve de leur approbation par le conseil d'agglomération.

Suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, les arrondissements et villes liées doivent désigner les élus qui siégeront sur les conseils d'administration des six (6) organismes PME MTL. Avant les élections, monsieur Daniel Robert, conseiller municipal, représentait la Ville de Mont-Royal sur le conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- Résolution CG16 0281 Nomination de monsieur Daniel Robert, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest

DESCRIPTION

Le conseil de la Ville de Mont-Royal a désigné, à sa séance du 20 novembre 2017, monsieur Jonathan Lang comme son représentant pour siéger à titre d'administrateur votant au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest.

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de la Ville de Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité et le suivi des interventions en matière de développement économique local entre l'organisme et cette ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Yan BEAUMONT
Conseiller en planification

Tél : 514 872-8504
Télécop. :

Géraldine MARTIN
Directrice

Tél : 514 872-2248
Télécop. :

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

Véronique DOUCET
Directrice

Tél : 514 872-3116
Approuvé le : 2017-12-13



Bureau du greffier

Office of the Town Clerk

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du conseil
municipal de la Ville de Mont-Royal

EXTRACT

from the minutes of the Town of
Mount Royal council meeting

tenue le lundi 20 novembre 2017 à 19 h

held on Monday, November 20, 2017 at 19:00

Présents : Le maire

Present : Mayor

Philippe Roy

and Councillors

et les conseillers, M^{mes} et MM.

Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Jonathan H. Lang
Michelle Setlakwe

Formant quorum

Forming quorum

RÉSOLUTION N° 17-11-07

RESOLUTION N° 17-11-07

**Objet : Nominations à divers organismes et
associations**

**Subject : Appointments to various organisations and
associations**

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée
par le conseiller John Miller, il est résolu :

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by
Councillor John Miller, and resolved:

De nommer le conseiller Jonathan Lang comme
représentant de la Ville à PME MTL;

To appoint Councillor Jonathan Lang as the Town's
representative to PME MTL;

De nommer le conseiller Joseph Daoura comme
représentant de la Ville à la Chambre de commerce et
d'industrie de St-Laurent - Mont-Royal;

To appoint Councillor Joseph Daoura as the Town's
representative to the Chamber of Commerce and
Industry of Saint-Laurent - Mount Royal; and

De nommer la conseillère Minh-Diem Le Thi comme
représentante de la Ville au conseil d'administration de la
résidence Le Russell.

To appoint Councillor Minh-Diem Le Thi as the Town's
representative on the board of administration of
residence Le Russell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

Copie certifiée conforme
Certified true copy



Dossier # : 1177169005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

De recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-14 12:21

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du jeudi 14 décembre 2017

Résolution: CA17 12271

Recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

Il est proposé par Lynne SHAND

appuyé par Richard L LEBLANC

et unanimement résolu :

De recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

ADOPTÉE

30.02 1177169005

Jennifer POIRIER

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 décembre 2017



Dossier # : 1177169005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

De recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Signé par Louise GOUDREULT **Le** 2017-12-12 11:52

Signataire :

Louise GOUDREULT

Directrice d'arrondissement
Anjou , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1177169005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

CONTENU

CONTEXTE

Le projet de loi 28 concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours du budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, adopté le 20 avril 2015 comme chapitre 8 des lois de 2015, prévoit, par la modification de diverses dispositions concernant la gouvernance municipale en matière de développement local et régional, que l'agglomération de Montréal doit mettre en place un point de service pour le territoire composé de celui des arrondissements de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, d'Anjou, ainsi que de la Ville de Montréal-Est.

Suite à la restructuration des centres locaux de développement (CLD) sur le territoire de la Ville de Montréal, le nouveau centre local de développement de l'Est est maintenant en activité. Ce dernier porte maintenant la désignation PME MTL Est-de-l'Île. Le PME MTL Est-de-l'Île accueille les entrepreneurs, les résidents et les organisations des arrondissements de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, d'Anjou, ainsi que de la Ville de Montréal-Est qui souhaitent obtenir du soutien en matière d'entrepreneuriat ou de développement de la main d'œuvre.

Il a été convenu que la gouvernance de ce point de service sera établie à partir d'un nouvel organisme, le PME MTL Est-de-l'Île, dont la composition du conseil d'administration sera adaptée afin de prévoir une représentation provenant de chacun des territoires. Le conseil d'administration sera composé de 15 personnes ayant le droit de vote, soit 5 administrateurs élus des conseils d'arrondissements et de la Ville de Montréal-Est et 10 administrateurs représentants des gens d'affaires, dont deux pour chacun des territoires.

Les administrateurs provenant du milieu des affaires n'ont pas à être nommés par le conseil d'agglomération, seule la nomination des élus doit être approuvée par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 12050 - Recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

DESCRIPTION

Le conseil d'arrondissement d'Anjou recommande au conseil d'agglomération d'entériner la nomination de Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement d'Anjou au sein du conseil d'administration de la PME MTL Est-de-l'Île.

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration de la nouvelle organisation de développement économique locale a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S/O

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S/O

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La nomination de l'élu de l'arrondissement au sein de la nouvelle organisation est primordiale afin de ne pas retarder le démarrage des activités de l'organisation ainsi que l'accompagnement et le financement des projets d'affaires des entreprises de l'arrondissement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S/O

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S/O

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Yan BEAUMONT, Service du développement économique

Lecture :

Yan BEAUMONT, 12 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nataliya HOROKHOVSKA
secrétaire recherchiste

Tél : 514-493-8005
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-11

Jennifer POIRIER
Directrice services administratifs, relations
avec les citoyens et greffe

Tél : 514-493-8047
Télécop. : 514-493-8009



Dossier # : 1177726002

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Conseil des Arts
Projet :	-
Objet :	Approuver les nominations de mesdames Jennifer Bourdages, Marie-Christine Lê-Huu et Sylvie François à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et le renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de madame Marie-Christine Dufour à titre de présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire.

Il est recommandé :

- d'approuver les nominations de mesdames Jennifer Bourdages, Marie-Christine Lê-Huu et Sylvie François à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et le renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de madame Marie-Christine Dufour à titre de présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-12-18 11:55

Signataire : Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1177726002

Unité administrative responsable :	Service de la culture , Direction , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Conseil des Arts
Projet :	-
Objet :	Approuver les nominations de mesdames Jennifer Bourdages, Marie-Christine Lê-Huu et Sylvie François à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et le renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de madame Marie-Christine Dufour à titre de présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire.

CONTENU

CONTEXTE

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) est au service du milieu artistique de la métropole depuis 1956. Son rôle métropolitain est reconnu par sa compétence de niveau agglomération par la Charte de la Ville de Montréal. Ses membres sont déterminés à l'interne et par consultation avec le milieu culturel tel que l'extrait suivant de la Charte le démontre par les trois articles suivants :

231.4 : Le Conseil des arts détermine, par un règlement soumis à l'approbation du conseil d'agglomération, le nombre de ses membres, les qualifications qu'ils doivent posséder, la durée de leur mandat, ainsi que l'époque et le mode de leur nomination et de leur remplacement. Il détermine également, de la même façon, ses règles de régie interne et de fonctionnement et la procédure à suivre lors de ses assemblées.

231.5. Les membres du Conseil des arts doivent être des citoyens canadiens domiciliés dans l'agglomération de Montréal.

231.6. Après consultation d'organismes qu'il considère représentatifs du milieu des arts, le conseil d'agglomération nomme, par une décision prise aux 2/3 des voix exprimées, les membres du Conseil des arts et parmi eux, un président et deux vice-présidents.

En vertu du règlement 51-1 relatif au CAM (règlement 51 de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, modifié), le mandat des membres du conseil d'administration du Conseil est de trois ans à compter de la date de leur nomination. Le mandat des membres peut être renouvelé une seule fois pour une durée de trois ans.

Les actions du CAM s'inscrivent dans le cadre de la Charte de Montréal, la Politique de développement culturel et le Plan d'action 2007-2017 Montréal métropole culturelle.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG17 0404 du 28 août 2017 - Approuver la nomination de madame Hannah Claus à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal.

CG17 0216 du 18 mai 2017 - Approuver la nomination de monsieur Gideon Arthurs, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal en remplacement de madame Annabel Soutar, et le renouvellement, pour un mandat de trois ans, des nominations de madame Madeleine Féquière, à titre de première vice-présidente, de monsieur Jean-Fryderyk Pleszczynski, à titre de président, de monsieur Hugues Sweeney, à titre de président du comité arts numériques, et de madame Johanne Turbide, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal.

CG16 0759 du 22 décembre 2016 - Approuver la nomination de madame Agathe Alie à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, en remplacement de madame Madeleine Careau.

CG16 0098 du 28 janvier 2016 - Rendre officielle les nominations de madame Madeleine Féquière, à titre de première vice-présidente et Philippe Baylaucq, à titre de deuxième vice-président du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal

CG15 0724 du 11 novembre 2015 - Approuver les nominations de messieurs Harold Faustin et Philippe Lambert, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal

CG15 0329 du 30 avril 2015 - Approuver les nominations de madame Hélène Messier et messieurs Eric Fournier et Francis Guimond, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal.

CG15 0061 du 29 janvier 2015 - Approuver les nominations de mesdames Pascale Labrie et Marie-Christine Dufour, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal; reconduire pour un deuxième mandat de trois ans, madame Karla Etienne et monsieur Jean-Pierre Desrosiers, à titre de membres; reconduire pour un deuxième mandat de trois ans, M. Philippe Baylaucq à titre de vice-président.

CG14 0176 du 27 mars 2014 - Approuver les nominations au conseil d'administration à titre de président, M. Jan-Fryderyk Pleszczynski, vice-présidente, Mme Madeleine Féquière, vice-président, M. Philippe Baylaucq et de membres Mme Johanne Turbide et M. Hughes Sweeney au Conseil des arts de Montréal.

CG13 0433 du 26 septembre 2013 - Approuver les nominations de Mme Annabel Soutar et de M. Michel de la Chenelière à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal.

CG12 0327 du 23 août 2012 - Approuver les nominations de messieurs Ben Marc Dienderé et Nassib El Hussein, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal.

CG12 1030 du 19 avril 2012 - Approuver la nomination de Mme Manon Blanchette, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal.

DESCRIPTION

Il est proposé de nommer au conseil d'administration du Conseil des Arts de Montréal, à titre de membres, mesdames Jennifer Bourdages, en remplacement de monsieur Harold Faustin, Marie-Christine Lê-Huu, en remplacement de monsieur Philippe Lambert et Sylvie

François.

Il est également proposé de renouveler, pour un mandat de trois ans, la nomination de madame Marie-Christine Dufour, à titre de présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire..

Les notes biographiques pour mesdames Bourdages, Lê-Huu et François, ainsi que le tableau des nominations et l'extrait du procès-verbal de l'assemblée des membres du conseil d'administration du CAM, se trouvent en pièces jointes.

JUSTIFICATION

Le conseil d'administration du CAM est composé de membres bénévoles, majoritairement issus du milieu culturel mais aussi du monde de l'éducation, des affaires et du milieu municipal. Par le passé, le choix des nouveaux membres se faisait en fonction des besoins disciplinaires à combler au sein du Conseil car les membres du Conseil eux-mêmes étaient alors appelés à analyser les demandes de subvention provenant des différents secteurs artistiques. Depuis septembre 2009, le fonctionnement du Conseil a été modifié avec la mise en place de comités de pairs, issus du milieu artistique, qui sont désormais responsables de l'évaluation des demandes de subvention.

Le processus de sélection se déroule comme suit: un comité de gouvernance et de nominations - sur lequel siègent des membres du CA et des membres externes - examine les recommandations faites par différents acteurs des milieux culturels, des affaires, de l'éducation, d'associations disciplinaires, de Culture Montréal, de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, etc. Les propositions sont examinées afin de correspondre à des principes d'équité et de parité, de diversité culturelle et générationnelle. De plus, le comité veille à refléter l'ensemble des secteurs artistiques et à intégrer des représentants provenant de toutes les tailles d'organisations. Les membres du comité de gouvernance et de nominations votent sur les propositions qui sont ensuite soumises en recommandation aux instances décisionnelles de la Ville (CE, CM, CG) pour approbation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette recommandation n'a aucun impact financier, puisque les membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal agissent à titre bénévole.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville appuie la reconnaissance de la culture comme quatrième pilier du développement durable. Le Conseil des arts de Montréal est un acteur de premier plan pour le développement du secteur artistique contribuant directement au développement de la métropole.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le Conseil des arts de Montréal joue un rôle majeur dans le développement culturel de l'agglomération.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Nathalie MAILLÉ, Conseil des Arts

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jérôme ROY-MARCOUX
Agent de développement culturel

Tél : 514 868-5020
Télocop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-18

Suzanne LAVERDIÈRE
Directrice

Tél : 514-872-4600
Télocop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Suzanne LAVERDIÈRE
Directrice

Tél : 514-872-4600
Approuvé le : 2017-12-18

Membres du Conseil des arts de Montréal
et mandats
(Novembre 2017)

	Nom	Fonction	Mandat	Date échéance	Statut	Homme / Femme
1.	Ben Marc Dienderé	Membre	2e	Août 2018		H
2.	Nassib El Hussein	Membre	2e	Août 2018		H
3.	Agathe Alie	Membre	1er	Décembre 2019		F
4.	Hughes Sweeney	Membre	2er	Mars 2020		H
5.	Hannah Claus	Membre	1 ^{er}	Août 2020		
6.	Jocelyn Dion	Membre du comité exécutif - Trésorier	Représentant du Trésorier de la Ville	Renommé par la Ville en 2012		H
7.	Philippe Lambert	Membre	1 ^{er}	Septembre 2018		H
	Marie-Christine LÉ-Huu	Membre				F
8.	Karla Étienne	Membre	2 ^e	Janvier 2018		F
9.	Liza Frulla	Membre	2 ^e	Avril 2015	À remplacer	F
10.	Madeleine Fèquière	Vice-présidente	2e	Mars 2020		F
11.	Philippe Baylaucq	Vice-président	2e	Janvier 2018		H
12.	Hélène Messier	Membre	1e	Avril 2018		F
13.	Gideon Arthurs	Membre	1 ^{er}	Mai 2020		H
14.	Johanne Turbide	Membre	2e	Mars 2020		F
15.	Marie-Christine Dufour	Membre	1 ^{er}	Décembre 2017	Pour un 2 ^e mandat	F
16.	Monsieur Harold Faustin	Membre	1 ^{er}	Septembre 2018		H
	Jennifer Bourdages	Membre				F
17.	Manon Blanchette	Membre	2 ^e	Avril 2018		F
18.	Jan-Fryderyk Pleszczynski	Président	2 ^e	Décembre 2020		H
19.	Francis Guimond	Membre	1er	Avril 2018		H
20.	Éric Fournier	Membre	1 ^{er}	Avril 2018		H
21.	Sylvie François	Membre				F

Répartition équitée :
Hommes : 9
Femmes : 12
2 du milieu culturel

JENNIFER BOURDAGES

[REDACTED]

[REDACTED]

PROFIL DE CARRIÈRE

- . Administratrice détenant des compétences en logistique, en production et en gestion des activités dans le monde musical, incluant une spécialisation dans des activités et projets de nature éducative.
- . Pianiste dotée d'une expérience professionnelle variée à titre de musicienne d'orchestre, d'accompagnatrice, de chambriste et de pédagogue.
- . Reconnue pour son sens de l'organisation, sa créativité, sa connaissance du milieu musical, ses aptitudes à travailler en équipe, son esprit de coopération, ses habiletés en communication, de même que pour son aisance à interagir avec des intervenants de tous les niveaux organisationnels.
- . Possède un excellent français et est à l'aise en anglais.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

GESTION ADMINISTRATIVE

- Programmation et Coordination de l'ensemble des activités du volet éducatif Jeunes Mélomanes de l'Orchestre Métropolitain
- Programmation et Coordination des activités du Chœur Métropolitain
- Rédaction de demandes de subvention pour divers projets artistiques et éducatifs
- Rédaction de rapports d'activités et/ou bilans pour différents partenaires et organismes

PRODUCTION ET OPÉRATIONS

- Participation active à la programmation artistique
- Élaboration et suivi des budgets liés à différents projets
- Participation à des conseils d'administration
- Coordination, planification, gestion et production de calendriers
- Gestion de production, coordination, supervision et mise en oeuvre de différents concerts
- Élaboration, recherche, développement et maintien de partenariats

MUSICIENNE

- Musicienne d'orchestre pour l'Orchestre Métropolitain, l'Orchestre des Grands Ballets et l'Orchestre symphonique de Longueuil
- Professeur dans différentes institutions, dont le Collège Lionel-Groulx, l'Université du Québec à Montréal et le camp musical Père Lindsay

- Accompagnement de divers chœurs, instrumentistes et chanteurs
- Chambriste

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Pour l'Orchestre Métropolitain, contribue au développement du volet Jeunes Mélomanes qui est maintenant reconnu pour ses partenariats éducatifs prestigieux ainsi que pour la qualité de ses projets destinés aux jeunes.

« Dans l'inventivité de son approche globale de la jeunesse, le Métropolitain domine l'OSM de la tête et des épaules » Christophe Huss, Le Devoir, 21 octobre 2013

- Pour le Chœur Métropolitain, en tant que directrice, veille à la saine gestion et au développement des activités afin d'optimiser le rendement de ce chœur e haut niveau.
- Crée des partenariats durables notamment dans le cadre de ses fonctions à l'Orchestre Métropolitain, par exemple la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Hydro-Québec, la Fondation RBC, Télé-Québec, le collège Régina Assumpta, l'École de musique Vincent-d'Indy, la Société pour les arts en milieu de santé, etc.
- Depuis près de 20 ans, enseigne à plusieurs jeunes musiciens avec succès, dont Antoine Rivard-Landry, admis à la prestigieuse Juilliard School of Music.
- À titre de musicienne, participe à plusieurs séries de concerts comme accompagnatrice, chambriste et musicienne d'orchestre.

HISTORIQUE D'EMPLOI

Responsable, Éducation, Collectivité et Soutien Artistique 2016-...

Directrice du personnel, Chœur Métropolitain 2013-...

Coordonnatrice, Éducation et liens avec la communauté 2010-...

Membre de l'Orchestre Métropolitain (piano et célesta) 2000-...

Orchestre Métropolitain

Pianiste répétitrice

Chœur Métropolitain 2000-...

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal 2001-2003

Chœur Artémis 2011-...

Chœur de Laval (pianiste substitut) 1999-2002

Chœur Polyphonique de Montréal 1999-2001

Pianiste

Société pour les arts en milieu de santé (SAMS) 2009-...

Pianiste-accompagnatrice pour plusieurs écoles à vocation musicale 2005-...

Professeur

Camp musical Père Lindsay 2001-...

École de musique de Verdun 2002-...

Collège Lionel Groulx 2009-2011

Université du Québec à Montréal (UQAM)-pianiste accompagnatrice 2007

Chambriste

Pianiste duettiste membre du Duo En Blanc et Noir avec Yannick Nézet-Séguin 1993-...

Membre du trio Anima avec Élise Lavoie et Élisabeth Dubé 1999-2002

FORMATION

Diplôme d'études supérieures II (D.E.S. II) 1997

Prix avec grande distinction en piano

Conservatoire de musique du Québec à Montréal

Diplôme d'études supérieures I (D.E.S. I) 1995

Conservatoire de musique du Québec à Montréal

Spécialisation : Musique, interprétation

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) 1993

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Membre du comité d'évaluation Musique au Conseil des arts de Montréal
- Membre de différents jurys
- Membre du conseil d'administration du Choeur Métropolitain et précédemment de la jeune compagnie BOP (Ballet-Opéra-Pantomime)
- Juge pour différents concours

- Récipiendaire de nombreuses bourses, notamment du Conseil d'administration de l'Opéra de Montréal (2003), de l'Association des Anciennes et Anciens du Conservatoire, des Fondations Marcel Vigéant, McAbbie et Beaulieu-Langis



Marie-Christine Lê-Huu

Diplômée du conservatoire d'art dramatique de Québec, Marie-Christine Lê-Huu est à la fois comédienne, auteure, metteuse en scène et scénariste. Son texte **Les Disparus, chronique de la cruauté** lui a valu une nomination au Gala des Masques 2003. Elle a aussi collaboré avec la compagnie Pupulus Mordicus, qui a produit ses pièces **Faust, pantin du diable**, et **Les enrobantes, cabaret décolleté pour psychanalyste plongeant**(couronnée Meilleure production Québec au Gala des Masques 1999). Plus récemment, sa pièce **Jouliks** a obtenu un grand succès au Théâtre d'aujourd'hui,

Sylvie François



CURRICULUM VITAE

Gestionnaire dans le milieu culturel depuis plus de 15 ans, j'ai planifié et réalisé de nombreux projets touchant la conservation et la mise en valeur de collections, d'œuvres d'art, d'objets et de costumes de scène. J'ai développé et administré des programmes de soutien des arts et des activités de médiation culturelle en collaboration avec différents partenaires, publics et privés, en étant responsable d'enveloppes budgétaires de plus d'un million de dollars et en dirigeant une équipe d'une dizaine de personnes.

EXPÉRIENCE

2015 -aujourd'hui Groupe Lune Rouge – Gestionnaire des collections

- Définir les orientations de conservation et de gestion des collections de Guy Laliberté;
- Structurer et mettre en place les processus administratifs et opérationnels à l'interne et avec les collaborateurs externes;
- Planifier et superviser les opérations d'intégration des oeuvres d'art dans les bureaux et les résidences; coordonner les équipes locales, les consultants, les entrepreneurs et les artistes;
- Gérer le personnel et les budgets associés aux collections.
- Réalisation clé: Planification et installation de trois jardins de sculptures (Montréal, États-Unis, Espagne).

2015-2013 Cirque du Soleil - Chef des collections, Bureau du Fondateur

- Diriger les acquisitions et les commandes d'oeuvres d'art, les expositions d'artistes invités au sein de l'entreprise et les activités culturelles pour l'ensemble des employés (médiation artistique; programmation; événements culturels);
- Superviser le suivi et l'installation des commandes d'oeuvres pour Guy Laliberté;
- Gérer l'ensemble des activités et des ressources financières et humaines pour les collections;
- Réalisation clé: Restructuration du département (priorités et axes de services, organigramme et définition des postes, plan de transition).

2013-2006 Cirque du Soleil - Directrice de l'action culturelle, S. Citoyenneté

- Développer les secteurs d'activités de soutien au milieu culturel et aux artistes (bourses de création, réseautage, résidences d'artistes);
- Établir et maintenir des liens avec les partenaires culturels, privés et publics, pour la réalisation de projets conjoints (Mon accès à la scène, Arts Nomades; Prélude);

- Élaborer et mettre en oeuvre les activités de gestion et de diffusion des collections d'entreprise à l'interne et l'externe (outils de médiation, parcours et Ipad, prêts et expos);
- Superviser une équipe multidisciplinaire de 12 personnes;
- Réalisation clé: Commissariat et réalisation d'Artisans du rêve - Costumes du Cirque du Soleil, exposition itinérante pour le 25e anniversaire du CDS au Musée d'art contemporain de Baie St-Paul, Musée McCord de Montréal et la Fondation culturelle Ekaterina, Moscou. 2005-1999 Cirque du Soleil – Chargée de la conservation, D. des affaires publiques
- Créer et développer une collection patrimoniale des costumes de scène de l'entreprise;
- Planifier et mettre en oeuvre les activités de diffusion de la collection et les services offerts à l'interne et l'externe;
- Gérer les activités de conservation, d'inventaire et de documentation des collections de l'entreprise (collection patrimoniale et collection d'oeuvres d'art);
- Réalisation clé: Développement des infrastructures des conservation -aménagement des espaces de réserve et intégration d'une base de données de gestion des collections.

ÉDUCATION

2014 -Programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur
Université du Québec à Montréal, Département d'éducation et pédagogie

1999-1996 Postgraduate Diploma in Textile Conservation
Textile Conservation Centre, Courtauld Institute of Art, University of London
(TCC maintenant à la University of Glasgow), Royaume Uni

1993-1989 Baccalauréat Beaux-Arts, majeure en Histoire de l'art et arts plastiques
Université Concordia, Montréal, Canada

PUBLICATIONS et CONFÉRENCES

François, S. (2012) Les arts du cirque font oeuvre de mémoire. In : SIBMAS Congrès 2012 , Munich, 28 août – 1 septembre 2012. Munich: Deutch Theatre Museum

François, S. (2006) The Use of X-radiography in the Conservation Treatment and Re-interpretation of an Incomplete Musette In: O'Connor,S. & Brooks M. (eds), X-radiography for textiles studies and conservation : Techniques,applications and interpretation. Londres: Elsevier.

Brooks, M. M. & François, S. (2002), Communication and Technology – Assessing the Potential of Distance Learning Experience in Career Entry and Continuing Professional Development in Conservation Education . In : Preprints of the ICOM Conservation Committee's 13th Triennial eeting, 22-27 septembre 2002, Rio de Janeiro, Brésil. Londres : James and James.

BÉNÉVOLAT

2016-2008 Société des musées des arts du spectacle (SIBMAS) – Secrétaire générale
2014-2011Groupe des restaurateurs de la région de Montréal (GRRM) - Secrétaire-
trésorière
2006-2001Association canadienne de la conservation-restauration des biens culturels
(ACCR) -
Responsable du Comité de traduction

Des références sont disponibles sur demande.

Article 51.07

Nomination d'un membre au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Aucun document ne sera livré.



Dossier # : 1173930006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL

IL EST RECOMMANDÉ :

De demander au conseil d'agglomération de nommer madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 16:05

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mercredi 13 décembre 2017

Résolution: CA17 170340

NOMINATION - REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - PME MTL CENTRE-VILLE

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

De demander au conseil d'agglomération de nommer madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1173930006

Geneviève REEVES

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 décembre 2017



Dossier # : 1173930006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération de nommer madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

IL EST RECOMMANDÉ :

De demander au conseil d'agglomération de nommer madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

Signé par Stephane P PLANTE **Le** 2017-12-06 15:06

Signataire :

Stephane P PLANTE

Directeur d'arrondissement
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur
d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1173930006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération de nommer madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

CONTENU

CONTEXTE

La Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 prévoyait que l'agglomération de Montréal devait prendre toute mesure afin de favoriser le développement économique local et régional sur son territoire. À cette fin, elle a constitué le réseau PME MTL composé de six (6) pôles de développement économique local. Ce réseau offre un service de soutien, d'accompagnement et de financement aux entreprises et entrepreneurs établis sur le territoire.

L'agglomération a conclu, pour les années 2016-2021, des ententes de délégation avec six (6) organismes de développement économique local, lesquelles définissent les rôles et responsabilité de chacun en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est compris dans le territoire de PME MTL Centre-ville, tout comme la ville de Westmount et les arrondissement de Ville-Marie, Outremont et Le Plateau-Mont-Royal.

Il est prévu qu'un élu de l'arrondissement doit être nommé pour siéger au conseil d'administration de cet organisme. Étant donné les élections du 5 novembre dernier, le nouveau conseil d'arrondissement doit recommander la désignation d'un élu à ce titre au conseil d'agglomération.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG15 0577 - Le Conseil d'agglomération nomme madame Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges, comme représentante élue de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du nouvel organisme de développement local et régional, soit le Pôle centre.

DESCRIPTION

Le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce recommande au conseil d'agglomération d'entériner la nomination de madame Magda Popeanu pour siéger au conseil d'administration de l'organisme PME MTL Centre-ville.

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration de cette organisation de développement économique local permettra d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La nomination d'un représentant élu au conseil d'administration de PME MTL Centre-ville par le conseil d'agglomération est primordiale afin d'assurer la poursuite ininterrompue des activités de l'organisation ainsi que l'accompagnement et le financement des projets d'affaires des entreprises de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conseil d'arrondissement : 13 décembre 2017
Comité exécutif : 10 janvier 2018
Conseil municipal : 22 janvier 2018
Conseil d'agglomération : 25 janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louis BRUNET, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
Lucie BÉDARD_URB, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie FARALDO BOULET
Secrétaire-researchiste
Division du greffe

Tél : 514 872-9492
Télécop. : 514 868-3538

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-04

Denis GENDRON
Directeur
Direction des services administratifs et du
greffe

Tél : 514 868-3644
Télécop. : 514 872-7474



Dossier # : 1177239022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de Madame Maeva Vilain à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL

Au terme de la résolution CA17 25 0451 adoptée à sa séance ordinaire du 18 décembre 2017, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal recommande au conseil d'agglomération:

De nommer madame Maeva Vilain à titre de représentante élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-20 13:50

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 18 décembre 2017

Résolution: CA17 25 0451

Recommandation au conseil d'agglomération de nommer un élu à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

ATTENDU QUE le développement économique est une compétence de l'agglomération de Montréal;

ATTENDU QU'une ou un élu doit être nommé pour siéger au conseil d'administration de cet organisme;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction du développement du territoire et des travaux publics;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par le conseiller Richard Ryan

et résolu :

De recommander au conseil d'agglomération de nommer madame Maeva Vilain à titre de représentante élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, le tout, selon les orientations transmises par le cabinet des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1177239022

Luc FERRANDEZ

Maire de l'arrondissement

Claude GROULX

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 19 décembre 2017



Dossier # : 1177239022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommandation au conseil d'agglomération de nommer un élu à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande de présenter la proposition suivante :

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE NOMMER UN ÉLU À TITRE DE REPRÉSENTANT ÉLU DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PME MTL CENTRE-VILLE, ORGANISME DU RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL PME MTL

ATTENDU QUE le développement économique est une compétence de l'agglomération de Montréal;

ATTENDU QU'une ou un élu doit être nommé pour siéger au conseil d'administration de cet organisme;

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction du développement du territoire et des travaux publics, il est recommandé :

De recommander au conseil d'agglomération de nommer Madame Maeva Vilain à titre de représentante élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, le tout, selon les orientations transmises par le cabinet des élus.

Signé par Isabelle CADRIN **Le** 2017-12-13 15:07

Signataire :

Isabelle CADRIN

Directrice d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1177239022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommandation au conseil d'agglomération de nommer un élu à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL

CONTENU

CONTEXTE

En 2015, la Ville de Montréal s'est dotée du réseau PME MTL, regroupant six organisations à but non lucratif, couvrant autant de secteurs sur l'île. Ce réseau est né de l'obligation de l'agglomération de Montréal de mettre en place des points de service de développement local et régional, anciennement sous l'égide des centres locaux de développement (CLD). L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est compris dans le territoire de PME MTL Centre-Ville, avec Westmount et les arrondissements de Ville-Marie, d'Outremont et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Les règlements généraux de PME MTL prévoient qu'un élu soit nommé pour siéger au conseil d'administration de l'organisme. Or, suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, un nouveau représentant doit être désigné afin d'assumer la responsabilité du développement économique.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG 16 0364 : Lors de sa séance du 19 mai 2016, le conseil d'agglomération a nommé monsieur Richard Ryan, à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du nouveau réseau de développement économique local et régional PME MTL.

DESCRIPTION

Nommer un représentant du conseil d'arrondissement pour agir à titre de représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville.

JUSTIFICATION

La direction du développement du territoire et des travaux publics recommande :
D'adopter une résolution recommandant au conseil d'agglomération de désigner un élu du

conseil d'arrondissement pour agir à titre de représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, et ce, pour les motifs suivant :

- La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville permettra d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Sans objet

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'arrondissement pourra, grâce à ce rôle d'administrateur, orienter les décisions de cette instance de développement local.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Cette décision sera annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil d'arrondissement qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Étape projetée :

- Résolution du conseil d'arrondissement : 18 décembre 2017

Étapes subséquentes:

- Résolution du comité exécutif;
- Résolution du conseil municipal;
- Résolution du conseil d'agglomération.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Michel TANGUAY, Le Plateau-Mont-Royal

Lecture :

Michel TANGUAY, 6 décembre 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Vanessa HUPPÉ-HART
Commissaire au développement économique

Tél : 514-872-4958

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-05

Michael TREMBLAY
Chef de division - urbanisme

Tél :

514 872-4009

Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Guy OUELLET
Directeur - Développement du territoire et des
travaux publics

Tél : 514 872-6651

Approuvé le : 2017-12-06



Dossier # : 1177408005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

Il est recommandé au conseil d'agglomération :
QUE soit nommée Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-L'Île.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-20 13:51

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 18 décembre 2017

Résolution: CA17 10 531

Recommander au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit recommandé au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-L'Île.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1177408005

Christine BLACK

Mairesse d'arrondissement

Marie Marthe PAPINEAU

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 19 décembre 2017



Dossier # : 1177408005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Il est recommandé au conseil d'agglomération :
QUE soit nommée Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-L'Île.

Signé par Rachel LAPERRIÈRE **Le** 2017-12-08 15:50

Signataire :

Rachel LAPERRIÈRE

Directrice de l'arrondissement Montréal-Nord
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1177408005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommander au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

CONTENU

CONTEXTE

L'organisation PME MTL Est-de-L'Île a le mandat du développement de l'entrepreneuriat et de la main-d'œuvre pour les arrondissements d'Anjou, de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ainsi que de la Ville de Montréal-Est . Il a été convenu que le conseil d'administration est composé de 15 personnes ayant le droit de vote, soit 5 administrateurs élus des conseils d'arrondissement et de la Ville de Montréal-Est et 10 administrateurs représentants des gens d'affaires, dont deux pour chacun des territoires.

Les administrateurs provenant du milieu des affaires n'ont pas à être nommés par le conseil d'agglomération, seule la nomination des élus doit être approuvée par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal.

Ainsi, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord recommande au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, pour siéger au conseil d'administration de la PME MTL Est-de-L'Île.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG16 0514 (25 août 2016) : Nomination de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île

DESCRIPTION

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord recommande au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, afin de siéger au conseil d'administration de la PME MTL Est-de-L'Île.

JUSTIFICATION

La participation d'un représentant élu de l'arrondissement au conseil d'administration de l'organisation de développement économique locale a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de cette organisation et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun aspect financier pour l'arrondissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La nomination de l'élu de l'arrondissement au sein de l'organisation est primordiale afin de ne pas retarder les activités de l'organisation ainsi que l'accompagnement et le financement des projets d'affaires des entreprises de l'arrondissement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Nomination par le conseil d'agglomération

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Charles MORISSET

ENDOSSÉ PAR

Isabelle MÉNARD

Le : 2017-12-08

Commissaire au développement économique

Tél : 514 328-4000 poste 4178

Télécop. :

Chef de division - Urbanisme_ permis et inspection

Tél : 514 328-4000 poste 5600

Télécop. : 514 328-4012



Dossier # : 1174860009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination de madame Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement, à titre de représentant de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île

Il est recommandé au Conseil d'agglomération :

D'entériner la nomination de la mairesse de l'arrondissement, madame Chantal Rouleau, à titre de représentant de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-12-18 16:05

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du jeudi 14 décembre 2017

Résolution: CA17 30 12 0436

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE NOMMER LA MAIRESSE DE L'ARRONDISSEMENT À TITRE DE REPRÉSENTANT DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PME MTL EST-DE-L'ÎLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De recommander au Conseil d'agglomération;

D'entériner la nomination de la mairesse de l'arrondissement à titre de représentant de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île.

ADOPTÉ

30.01 1174860009

Julie BOISVERT

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 15 décembre 2017



Dossier # : 1174860009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommandation au conseil d'agglomération de nommer la maire de l'arrondissement à titre de représentant de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île.

Il est recommandé au Conseil d'agglomération :

D'entériner la nomination de la maire de l'arrondissement à titre de représentant de
l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil
d'administration de PME MTL Est-de-l'île

Signé par Dany BARBEAU **Le** 2017-12-12 14:23

Signataire : Dany BARBEAU

Directrice d'arrondissement
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1174860009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Compétence d'agglomération :	Centre local de développement
Projet :	-
Objet :	Recommandation au conseil d'agglomération de nommer la mairesse de l'arrondissement à titre de représentant de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île.

CONTENU

CONTEXTE

Suite à la restructuration des Centres locaux de développement (CLD) sur le territoire de la Ville de Montréal, le nouveau centre local de développement de l'Est de l'île est maintenant en activité. Ce dernier porte maintenant la désignation PME MTL Est-de-l'île. PME MTL Est-de-l'île dessert les entrepreneurs des arrondissements d'Anjou, de Montréal-Nord, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Saint-Léonard et de la ville de Montréal-Est.

Le réseau PME MTL a pour mission d'offrir un ensemble de services professionnels accessibles aux entrepreneurs privés et d'économie sociale se situant sur l'île de Montréal

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Suite à cette restructuration, il y a lieu de confirmer la désignation de la mairesse de l'arrondissement sur le conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île.

JUSTIFICATION

Recommander au conseil d'agglomération de renouveler la nomination de la mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, madame Chantal Rouleau pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation de la désignation par les instances supérieures.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie BOISVERT
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Tél : 514 868-4317
Télécop. : 514 868-4312

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-12-12

Dany BARBEAU
Directrice d'arrondissement

Tél : 514 868-4360
Télécop. : 514 868-4154